

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

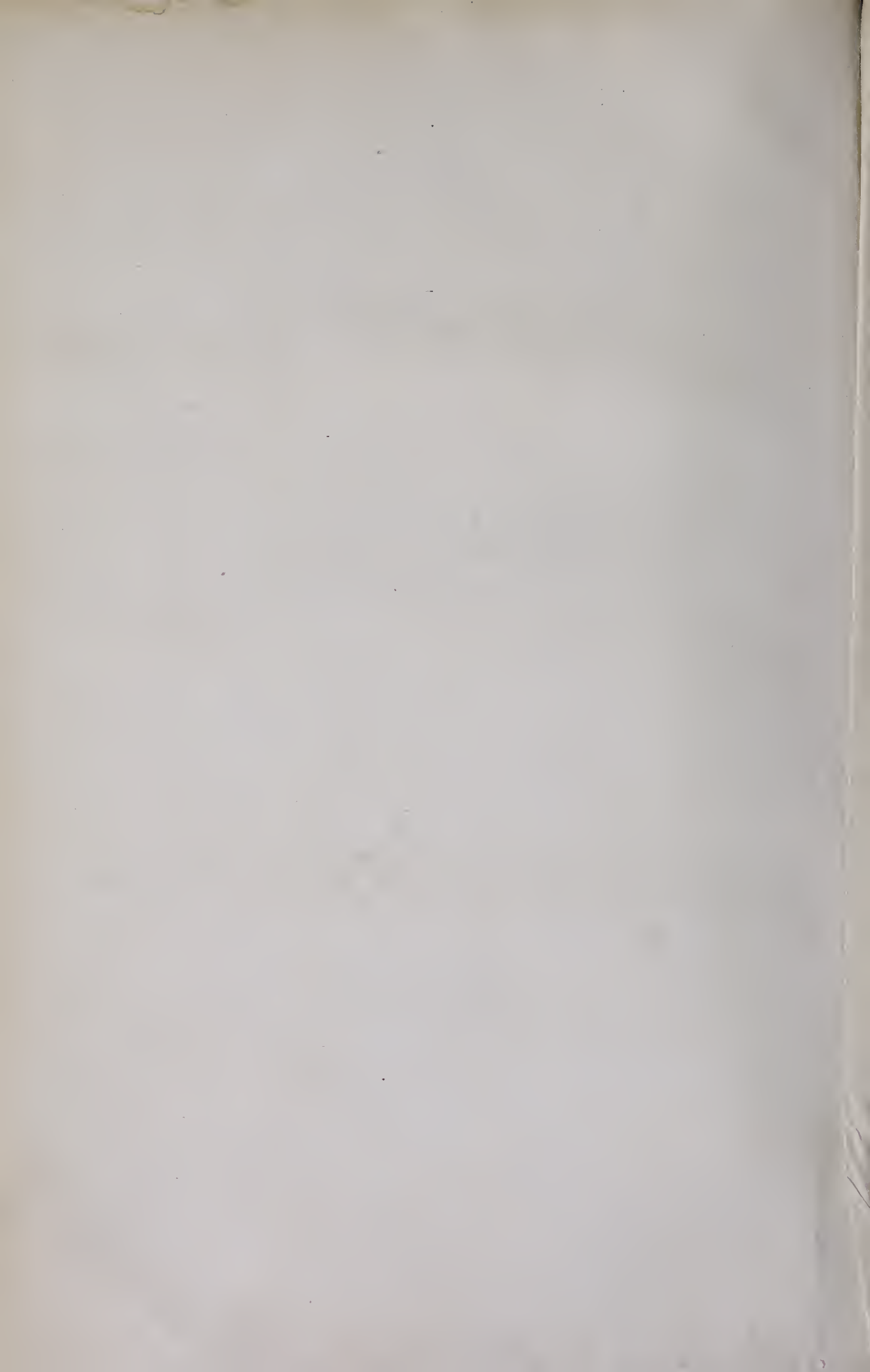


**MAGASIN
PITTORESQUE**

15. ANNÉE.

1847

J. JACQUIN.



LE MAGASIN
PITTORESQUE.

LE MAGASIN PITTORESQUE

RÉDIGÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

QUINZIÈME ANNÉE.

1847.

Prix du volume broché. . . 5 fr. 50 cent.
relié. 7 fr.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS		LIVRAISONS	
ENVOYÉES RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.		ENVOYÉES SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS.	
PARIS.	DÉPARTEMENTS.	PARIS.	DÉPARTEMENTS.
<i>Prix :</i>	<i>Franco par la poste.</i>	<i>Prix :</i>	<i>Franco par la poste.</i>
POUR UN AN . . 5 f. 20 c.	POUR UN AN . . 7 f. 20 c.	POUR UN AN . . 7 f. 50 c.	POUR UN AN . . 9 f. 50 c.
POUR SIX MOIS. 2 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 4 f. 80 c.



PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PUBLISHED

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS
530 N. Dearborn Street
Chicago, Illinois 60610

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

1970

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1847.

UNE SCÈNE DE FAMILLE.



(D'après un dessin de Greuze.)

Vous cherchez le bonheur ? Où croyez-vous le trouver ? Hors de votre maison, bien loin peut-être. Regardez ici ; le voilà. Paix, tendresse, pureté du cœur, sérénité de la conscience, honnête curiosité de l'esprit, tous ces biens pré-

cieux, vous les voyez réunis dans cette humble demeure. Qui possède ces trésors-là peut se passer de tous les autres. Qui ne les a pas, eût-il à la fois jeunesse, beauté, puissance, génie, célébrité, richesse, n'a point ce qui rend véritablement

heureux. Si le bonheur paraît si simple, si peu coûteux, à la portée de tous, d'où vient donc qu'il est si rare? Être sincère, probe, laborieux, aimant, se faire aimer, c'est là (Dieu aidant) presque tout le secret pour avoir autant de solide félicité qu'il est raisonnablement permis d'en espérer sur la terre. En apparence, quoi de plus facile? La route qui conduit par le travail régulier et l'honnêteté persévérante à la confiance, à l'estime, aux douceurs de la famille, est toute large ouverte devant nous : elle semble nous inviter, et nos propres instincts nous poussent vers elle : nous n'avons qu'à marcher droit et en avant. Quelquefois, il est vrai, il arrive qu'avec la meilleure volonté et le pas le plus ferme, l'on s'y heurte et l'on y trébuche. Mais combien d'hommes à qui cette route déplaît par cela même qu'elle est trop accessible à tous, trop sûre, trop aisée. La grande expérience qui l'a tracée les importune : la sagesse des siècles les révolte comme une tyrannie. A tout risque, ils veulent se faire à eux-mêmes une autre expérience, et se jettent de côté, à l'aventure, dans les sentiers inconnus. Plus tard, reconnaitront-ils du moins leur erreur? Point : ils s'en prendront de leur malheur aux circonstances, sans avoir la bonne foi de s'avouer qu'ils les ont faites en grande partie ce qu'elles ont été. Ils accuseront avec amertume la société, son égoïsme, ses injustices, sa corruption. La société, qu'est-ce donc, s'il vous plaît? Ne se compose-t-elle pas d'hommes? La société, c'est vous, c'est moi, c'est lui, c'est chacun de nous. Que chacun de nous s'applique donc tout d'abord à être bon, utile, charitable, dévoué autant qu'il est en lui, et j'imagine que par degrés, peu à peu, on aura beaucoup moins sujet de récriminer contre la société. Bonne ou mauvaise, en tout temps, la société vaut ce que valent les hommes.

Greuze, que l'on a appelé *le peintre des familles et des honnêtes gens*, voulant représenter une scène de ce bonheur simple, seul digne d'une sage ambition, nous transporte dans une maison rustique. La muraille est nue; les meubles sont de bois rudement façonné. On entrevoit un seul ornement, un portrait : ce doit être celui d'un aïeul ou d'un bienfaiteur. Que ce soit l'un ou l'autre, il atteste une vertu, la piété filiale ou la reconnaissance.

Le soleil éclaire de haut : on est vers le milieu du jour, à l'heure où, dans les champs, on suspend quelques instants les travaux. Le père, la mère, sont venus chercher le repos en ce coin du logis où les attire sans cesse leur amour, vers cette douce et innocente enfant, image de l'un et de l'autre, et qui résume en elle tout leur bonheur. Ils se sont assis en silence devant elle : elle les a devinés, et, souriante, a laissé l'aiguille pour ouvrir le livre à la page interrompue la veille.

Que lit-elle? Le récit de quelqu'un de ces lointains voyages qui étonnent et font rêver le paisible laboureur? Un souvenir glorieux de notre histoire nationale? Peut-être une de ces idylles où le bon Gessner, que Greuze devait aimer, a peint avec une candeur inspirée les douces joies de la vie obscure, l'amour sacré de la famille, la dignité du travail, la bienfaisante fécondité et les touchantes beautés de la nature?

Le père et la mère, pressés l'un contre l'autre, écoutent, mais avec des expressions différentes.

La mère, penchée en avant, enveloppe, embrasse sa fille de son regard. Que lui fait le livre et son auteur? Pour elle, toutes les belles pensées, qui sortent de ces lèvres vermeilles comme d'un mélodieux instrument, ne naissent-elles pas de ce jeune cœur? Ce sont les yeux, la voix, l'âme de son enfant qui donnent la vie aux pages inanimées. L'auteur, le véritable, le seul auteur, c'est sa fille!

Plus attentif au sens du livre, le père a le regard vague. Il saisit, il reconnaît au passage plus d'un sentiment qu'il avait éprouvé, plus d'une vérité qu'il avait entrevue. Sa conscience satisfaite applaudit. Il se sent fortifié dans son amour du juste et du bien.

Depuis que l'aimable enfant sait lire, on n'est plus réduit

à entendre répéter tous les soirs à satiété les vieilles histoires superstitieuses du berger, du tailleur ambulant, ou les nouvelles incroyables que colporte le mendiant.

Comme le rayon de soleil qui, en ce moment, dore et réjouit la chaumière, l'esprit du livre rayonne dans ces honnêtes intelligences, les éclaire et leur ouvre un plus vaste horizon.

Ces heureux parents respectent dans leur fille bonne et naïve le peu d'instruction qu'au prix de leur travail ils ont fait donner à son enfance. Ils s'honorent de son progrès sur eux, car ils vivent en elle plus qu'en eux-mêmes. Ce n'est point devant eux qu'il faudrait glorifier l'ignorance et insinuer qu'on ne peut sortir de ses ténèbres sans être exposé à perdre aussitôt l'innocence et la modestie. La mère montrerait avec orgueil sa fille; le père raconterait, et le récit serait long! combien autour de lui l'ignorance a causé de maux : il l'a toujours vue plus entretenir de vices qu'engendrer de vertus.

Il en est des livres comme des hommes, dont les uns sont bons et les autres mauvais. De peur des mauvais, serait-il sage de fuir les bons, et de renoncer aux bienfaits, aux douceurs de l'honnête amitié? L'ignorance est une solitude de l'esprit. Elle divise et sépare les hommes, dont le plus grand intérêt est l'union.

L'AN MILLE.

L'an mille fut une année de crise pour toutes les nations de l'Occident. Depuis plusieurs siècles on s'attendait à quelque événement extraordinaire. Des traditions obscures, des prophéties équivoques ou mal interprétées marquaient la fin du dixième siècle comme une époque de grande catastrophe.

Papias, d'Hiérapolis, au commencement du second siècle de notre ère, avait émis le premier dans ses ouvrages et accrédité par l'autorité de ses vertus une opinion singulière, que l'Église a condamnée depuis. Il enseignait qu'après la résurrection, Jésus-Christ reprendrait son corps mortel et régnerait mille ans sur la terre. Cette croyance, assez mal accueillie d'abord, s'était insensiblement répandue dans l'Occident; elle avait envahi le nord des Gaules, l'Angleterre, le littoral de la Baltique, et c'était à l'an mille que les chrétiens de France et d'Allemagne fixaient le commencement de ce règne céleste.

Alors donc il y eut par toute la terre une inquiétude inexprimable. Dans l'attente du solennel retour qu'annonçaient les prophéties, on remarqua avec un soin scrupuleux tout ce qui semblait alors un avertissement ou un présage, et les chroniques le consignèrent avec une minutieuse fidélité. En 996, il y eut dans l'Océan des mouvements extraordinaires, et une baleine échoua sur les grèves de Berneval, en Normandie. Au printemps suivant, une comète parut à l'orient, du côté où doit descendre la bête de l'Apocalypse; dans l'hiver de 999, l'année qui précéda l'année marquée de Dieu, la neige tomba en si grande abondance que, dans plusieurs provinces, les chaumières des serfs furent ensevelies et que les hommes périrent avec les troupeaux. Il plut ensuite pendant trois mois sans discontinuer, de sorte que les blés furent noyés et que partout la famine fut grande; mais sur les côtes de la mer on vécut de poissons qui tombèrent du ciel.

Voilà comment s'annonçait l'année du millésime : les empires avaient eu leurs révolutions comme les éléments; on avait vu presque en même temps un anti-pape sur le trône et un roi de France excommunié.

Le bon roi Robert était un homme d'une âme tendre, d'une pureté parfaite, d'une piété enfantine. Dans ses heures de loisir, il composait de belles hymnes, qu'il envoyait au Saint-Père dans son palais de Latran; car, disent les chroniques, il était sage, lettré, philosophe autant qu'on doit l'être et

excellent musicien. Les missels nous ont conservé la plupart de ces hymnes, et l'on chante encore dans nos églises l'antienne *Judæa et Hierusalem* et la prose *Concede nobis, quæsumus*. Tous les jours de fête il venait à l'église de Saint-Denis. On le voyait, revêtu du manteau royal et la couronne en tête, chanter vêpres et matines au milieu des moines, dont il dirigeait le chœur. Mais cette vie paisible eut ses malheurs et ses orages. Le bon roi Robert avait vu en Normandie Berthe, femme du comte Eudes de Chartres; il voulut tenir avec elle son premier enfant sur les fonds baptismaux. Bientôt le vieux comte se retira au monastère de Sainte-Marie-Majeure, où il prit l'habit de novice : il mourut quelques mois après. Le roi épousa la veuve; mais Berthe était sa parente à un degré prohibé par les lois de l'église.

Un fils né de cette union fut marqué du sceau de la réprobation céleste; on disait tout bas qu'il n'avait rien de l'homme; qu'il était né avec la tête et le cou d'une oie. Toute la chrétienté se leva contre le roi sacrilège; le pape Grégoire V lança une bulle d'excommunication; les évêques de la Gaule, réunis en synode, ratifièrent l'arrêt du pontife, et le royaume fut déclaré en interdit. On vit alors un triste et douloureux spectacle : la sentence de l'Église avait répandu en tous lieux une si grande terreur que le roi fut abandonné de tout ce qu'il aimait au monde, et qu'il ne lui resta plus que deux pauvres serfs pour le servir. Encore brisaient-ils avec une sainte frayeur, aussitôt que le roi quittait la table, la vaisselle souillée dans laquelle l'excommunié venait de boire et de manger.

Ainsi tout vérifiait les prophéties, tout justifiait les craintes. La piété redoubla à mesure qu'approchait le danger. Dans l'attente des peines ou des joies célestes, on se détacha par degrés des joies passagères et des biens périssables; on mit à profit le conseil de l'évangéliste; on songea aux trésors du ciel « que les voleurs ne déterrent point, et que les teignes ne rongent jamais. » — Des désastres multipliés, des indices infaillibles, disent les chartes du temps, attestent que la fin du monde n'est pas éloignée; des signes irrécusables l'annoncent; et pour dissiper les erreurs des infidèles, les prophéties de l'Évangile sont au moment de se réaliser. Il est donc juste et raisonnable de porter ses regards sur l'avenir, et de prévenir par de sages précautions des malheurs possibles dans notre condition mortelle. A ces causes, au nom du Seigneur notre Dieu, moi et ma femme (tel ou telle), considérant le poids des péchés dont nous sommes chargés, et pleins de confiance dans la miséricorde de Dieu qui a dit : « Faites des aumônes et tous vos péchés vous seront remis; » nous donnons par ces présentes, en don privé, et de notre plein droit, nous attribuons et transmettons à toujours au monastère de... nos biens sis dans le village de..., avec les maisons, les bâtiments, les paysans, les serfs, les vignes, les bois, les champs; les prés, les pâturages, les étangs, les cours d'eau, les adjonctions, additions et appendices, le bétail de toute espèce, les meubles et immeubles dans l'état où nous les possédons aujourd'hui. — A tout moment se renouvelaient ces donations.

Enfin, au milieu de ces terreurs, de ces prodiges, au milieu de cette piété d'effroi, de ces saints arrangements, l'an mille s'ouvrit. Il est probable que les premiers jours de l'année n'eurent rien de sinistre, car les chroniques n'en ont point parlé. Ce furent peut-être quelques unes de ces belles gelées de janvier où la pureté de l'air et la clarté du ciel réveillent l'âme qu'elles épanouissent, et l'arrachent, pour un temps du moins, au malaise du présent, aux inquiétudes de l'avenir. Cependant les jours, les mois s'écoulaient, et l'attente devenait de plus en plus pénible.

Le saint temps du carême se passa dans le recueillement et dans la prière. Il n'y eut enfant si tendre, femme ou vieillard si faible, qui s'exemptât du jeûne commandé par l'Église. Mais le jour de la mort du Sauveur approchait, et

ce n'était pas sans effroi qu'on le voyait venir, car c'était le jour le plus solennel de l'année.

La fin à une prochaine livraison.

LE PAVILLON DU GLACIER DE L'AAR.

De tout temps les glaciers de la Suisse avaient attiré l'attention des savants de ce pays. Scheuchzer, Altmann, Gruner, de Saussure, Ebel, leur ont tous réservé un chapitre spécial dans les ouvrages qu'ils ont consacrés à la description des Alpes. Toutefois aucun d'eux n'en avait fait l'objet d'une étude suivie et persévérante. En effet, ils les envisageaient seulement comme un phénomène curieux ou un accident pittoresque, mais d'une importance secondaire dans l'économie de la nature. La structure des montagnes, leur formation, leur origine, tels étaient les problèmes qui absorbaient toutes leurs facultés, et leur firent méconnaître l'importance du rôle que les glaciers ont joué dans les révolutions du globe. Ce fut en 1829 qu'un ingénieur du Valais, M. Venetz, montra que les glaciers n'ont pas toujours été renfermés dans les limites étroites qu'ils occupent actuellement, mais qu'ils s'étendaient autrefois dans toutes les vallées habitées. Il acquit plus tard la certitude que toute la Suisse, depuis les Alpes jusqu'au Jura, avait été autrefois envahie par un glacier. Les blocs de granit provenant des Alpes qui couvrent le Jura, les amas de cailloux qui partout forment le sol superficiel de la plaine suisse (1), ont été transportés par cette immense nappe de glace à une époque qui a précédé immédiatement celle où l'homme a paru à la surface de la terre. Ces traces si évidentes restèrent longtemps inaperçues, parce que l'intelligence des observateurs avait été pour ainsi dire obscurcie par les idées universellement accréditées d'un déluge aqueux auquel on attribuait exclusivement tous les phénomènes de transport qu'on observe à la surface du globe. Ces découvertes, que M. de Charpentier contribua à étendre et à généraliser, ramenèrent les observateurs vers l'étude des glaciers actuels. On comprit qu'on chercherait vainement à se rendre compte de leur ancienne extension, si l'on ne connaissait pas parfaitement tous les phénomènes qu'ils présentent. M. de Charpentier fit de nombreuses observations à ce sujet; mais une foule de questions seraient restées indéçises si on n'avait eu recours à l'expérience; elle seule pouvait les résoudre. Ce fut alors que M. Agassiz et plusieurs de ses amis, MM. Desor, Vogt, Nicollet, etc., se décidèrent à séjourner pendant plusieurs semaines chaque année sur le glacier de l'Aar, près de l'hospice du Grimsel (canton de Berne), afin d'étudier expérimentalement, jour par jour et heure par heure, tous les phénomènes qui s'offraient à leur observation. Ils habitèrent pendant plusieurs années sous un bloc immense (2) placé sur le glacier même. Leur chambre à coucher était creusée sous ce rocher, et une épaisse couche de foin les séparait seule de la glace. Pendant trois années consécutives, ils se dévouèrent courageusement à leur tâche et habitèrent cette froide tanière. En 1842, néanmoins, ils comprirent la nécessité d'avoir un abri plus commode dans l'intérêt même de leurs observations. Ils furent bien inspirés, car, au commencement de 1844, ce bloc sous lequel ils avaient si longtemps séjourné se fendit en deux, et une des moitiés écrasa en tombant le petit mur en pierres sèches qui formait l'enceinte de leur habitation souterraine. Un pavillon, celui que représente notre gravure, fut construit sur la rive méridionale du glacier, à 100 mètres au-dessous de sa surface. Il ne se composait d'abord que d'une seule pièce et de la cuisine : les guides couchaient sous une tente abritée au pied d'un rocher. Actuellement il offre trois pièces : l'une est la chambre à coucher; l'autre, la salle à manger; la troisième, sous le toit, sert d'abri aux guides.

(1) Voy. 1842, p. 17, 63, 89.

(2) 1842, p. 20.

C'est à M. Dollfus-Ausset, qui vint s'associer à M. Agassiz en 1843, que sont dues ces importantes améliorations. Grâce à sa sollicitude pour le bien-être de ses compagnons, on peut étudier maintenant les glaciers sans supporter les rudes privations de ceux qui les premiers ont séjourné sur le champ de bataille scientifique qu'ils avaient choisi.

Depuis six années, le glacier de l'Aar a été étudié et envisagé sous tous les points de vue. Son avancement, sa fonte annuelle, sa structure, la progression des blocs qu'il transporte, son action sur les parois de la vallée qu'il use et dé-

molit chaque année, le mode de formation des crevasses, tous ces sujets ont été approfondis avec persévérance et traités expérimentalement. Grâce à ces travaux, on connaît maintenant d'une manière suffisante les phénomènes d'un glacier pour pouvoir se rendre compte des effets qu'ont dû produire les glaciers gigantesques qui remplissaient autrefois les vallées des Alpes, des Vosges et des Pyrénées, ceux plus gigantesques encore qui avaient envahi la Suède, la Norvège, le Danemark, le nord de l'Angleterre et toute l'Amérique septentrionale. Dans un récent voyage, M. Desor a constaté



(Le Pavillon du glacier de l'Aar. — Dessin fait en 1846.)

l'identité des traces produites par les anciens glaciers de la Norvège et celles qu'il avait pendant cinq ans étudiées autour des glaciers actuels. M. Agassiz s'est embarqué pour faire les mêmes recherches sur l'immense territoire des États-Unis d'Amérique. Ainsi, dans peu d'années, cette grande question géologique sera résolue. On aura la certitude qu'une période de froid a précédé l'apparition de l'homme sur la terre, et il ne restera plus qu'à expliquer quelles sont les causes qui ont pu la produire, celles qui ont dû la faire cesser. Le pavillon du glacier de l'Aar aura été le point de départ de cette révolution géologique dont MM. Venetz et de Charpentier avaient préparé l'accomplissement. Cette année encore, en l'absence de ses fondateurs, voyageant, l'un en Scandi-

navie, l'autre en Amérique, la cabane réunissait quelques géologues jaloux de continuer leurs travaux. Ils trouvèrent encore à glaner là où leurs prédécesseurs avaient moissonné ; car les mystères de la nature sont inépuisables, et les recherches engendrent de nouvelles recherches qui modifient les résultats des premières. Le savant travaille à un édifice qu'il doit s'attendre à voir tomber en ruines de son vivant : il sait qu'il n'a qu'à se féliciter si quelques unes des pierres qu'il a placées sont jugées utiles par les architectes qui viendront après lui. Le poète, le peintre, le musicien, créent des œuvres belles en elles-mêmes dans tous les temps et pour tous les peuples ; mais le savant a la conviction douloureuse que l'écolier qui vivra dans cent ans sera plus savant que lui, et

qu'il suffira d'un mince effort de quelque vulgaire esprit pour détruire les plus belles conceptions de son génie; car la science aura marché, et les hommes commenceront à parler couramment la langue qu'ils épellent encore aujourd'hui.

LE PALAIS BORGHÈSE.

Le palais Borghèse, qu'on ne doit pas confondre avec la villa du même nom, est situé dans l'emplacement de l'ancien champ de Mars, près de Ripetta, entre le Corso et le Tibre, presque au milieu d'un triangle qui serait formé par les grandes places du Peuple, Colonne et Navone. On passe devant la façade

lorsque l'on suit la longue rue qui, changeant de nom, conduit de la place d'Espagne au pont Saint-Ange. Le cardinal Pierre Deza fit commencer la construction de ce palais vers 1590. Né à Séville en 1520, ce prélat avait été à la fois, en Espagne, inquisiteur, magistrat civil et capitaine-général du royaume de Grenade. Il fut élevé au cardinalat par Grégoire XIII, en 1578, et vint alors s'établir à Rome, où il concourut à l'élection de sept papes, et présida le tribunal de l'inquisition. Le plan du magnifique palais qui devait porter plus tard le nom de Borghèse fut l'œuvre de Martino Lunghi le vieux. Cet architecte, né dans le Milanais, avait été longtemps ouvrier tailleur de pierres. Il a construit à Rome la tour des Vents au palais de Monte-Cavallo, l'église des Pères de l'Oratoire,



(Une Salle du palais Borghèse, à Rome. — D'après un dessin de MM. Frappas et Freeman.)

celle de San-Girolamo degli Schiavoni, et le campanile du Capitole : il a aussi restauré l'église de Sainte-Marie à Transtevere, et le palais des ducs d'Altemps à l'Appolinara. Le palais du cardinal Deza fut achevé par Flaminio Ponzio, vers 1610, sous le pontificat de Paul V, le plus illustre membre de cette grande famille Borghèse, originaire de Sienne, dont un descendant avait épousé une sœur de Napoléon. La disposition générale de l'édifice lui a fait donner par le peuple le surnom de *Cembalo di Borghese*. La cour est carrée et d'un grand style; alentour règnent des arcades soutenues par 96 colonnes de granit oriental, et formant au rez-de-chaussée et au premier étage de beaux portiques ornés des statues colossales de Julia Pia, de Sabine et de Cérès. Les deux escaliers sont remarquables : le plus petit est fait en spirale avec co-

lonnes isolées. Les deux grands appartements, celui d'hiver et celui d'été, sont décorés de peintures, de tapisseries et de marbres précieux. Une partie du rez-de-chaussée, ouverte au public, se compose de douze chambres, où l'on admire l'une des plus belles collections de peintures qui soient en Italie. Nous en indiquerons les œuvres les plus remarquables en publiant un second dessin. Une des salles est décorée de huit glaces formant en partie tableau et représentant, les unes des figures par Ciro Ferri, les autres des fleurs par le Stanchi. On y voit aussi les bustes des douze Césars. La chambre reproduite dans notre dessin est au fond du palais. Les peintures à fresque qui ornent le plafond sont de Giovanni Francisco, Bolognais. On ne saurait se faire une idée de l'élégance, du charme et de la fraîcheur de ce dé-

licieux salon : son double escalier conduit à une galerie vitrée, d'où l'on a la vue du Tibre.

INFLUENCE DES FEMMES.

Il est des qualités, dit madame Necker, de Saussure, qui ne se manifestent chez un peuple que lorsque les femmes s'attachent à les développer. Si les dons qui leur sont particulièrement accordés venaient à être retranchés de l'association commune, on verrait s'appauvrir le patrimoine de l'humanité. L'effet des facultés qui dominent chez les femmes peut se comparer à celui de leur voix dans un chœur. Il est toute une suite de sons élevés et purs qui ne seraient jamais entendus sans elles. Non seulement elles ajoutent de l'étendue à l'échelle générale des pensées et des sentiments, mais elles transmettent aux hommes eux-mêmes le pouvoir d'exprimer des nuances d'impressions qu'ils n'auraient pas éprouvées ou distinguées sans elles ; en sorte qu'elles enrichissent le monde moral et des dons qu'elles ont reçus et de ceux qu'elles développent.

DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX.

(Premier article.)

« De tous les objets de physique, dit Bayle, il n'y en a point de plus abstrus ni de plus embarrassants que l'âme des bêtes : les opinions extrêmes sur ce sujet sont ou absurdes ou très dangereuses, et le milieu qu'on y veut garder est insoutenable. » Ces paroles, toutes cruelles qu'elles soient pour notre curiosité, ne manquent pas de justesse. La question de l'intelligence des animaux est un sujet sur lequel on glisse d'ordinaire assez facilement, ou en s'y fixant, comme les premières apparences induisent à le faire, d'après soi-même ; c'est-à-dire que l'on suppose volontiers que les objets extérieurs apparaissant aux animaux de la même manière qu'ils nous apparaissent à nous-mêmes, les animaux agissent tout simplement sur ces données ; et l'on ne réfléchit pas que cela ne peut être, car ce que nous apercevons dans les objets dépend encore plus des idées que nous avons successivement acquises à leur égard que des sensations par lesquelles ils nous frappent. Le point de vue du vulgaire, d'après lequel on s'imaginerait les animaux comme des espèces d'hommes différant de nous par leur forme extérieure plus encore que par les procédés de leur entendement, ne peut donc être soutenu, et il faut nécessairement aller plus avant dans cette matière si l'on ne veut point s'y payer d'illusions.

On comprend que les Grecs, si disputeurs sur toutes choses, n'avaient pu manquer de saisir de cette question l'antiquité. Elle est, en effet, une de celles qui se présentent le plus naturellement à notre esprit et qui peuvent le plus justement l'intéresser. Les écoles s'y partagèrent en divers camps : les pythagoriciens, en vertu de leurs idées sur la métépsychose, furent ceux qui allèrent le plus loin dans l'assimilation des âmes des animaux, au moins en essence, à celle de l'homme ; les cyniques furent ceux qui allèrent le plus loin en sens contraire. Plutarque, dans les Propos des philosophes, nous fait connaître à ce sujet le sentiment de Diogène : « Il pensait, dit-il, qu'à cause de l'épaisseur ou de l'abondance de l'humide, les animaux ne comprenaient ni ne sentaient. » Ce n'était pourtant pas dire qu'il les considérait comme de pures machines, car il ajoutait qu'il les fallait comparer aux insensés qui ne sont plus en possession de leur esprit : il est certain, en effet, que les insensés, bien que ne raisonnant plus, ont cependant une âme qui est virtuellement capable de raison, et qui est seulement privée par accident de s'en servir. Quant aux disciples d'Aristote, ils s'appliquaient à tenir le milieu, en donnant aux animaux une âme sensitive, par opposition aux hommes, doués d'une âme raisonnable.

C'est le sentiment d'Aristote qui domina dans les écoles

pendant toute la durée du moyen-âge. Il y régnait avec une telle autorité que c'eût presque été un attentat que d'oser le critiquer. D'ailleurs, la supposition d'une âme sensitive purement matérielle, c'est-à-dire naissant et mourant avec le corps, donnait un moyen fort commode de résoudre la plupart des difficultés que soulève l'existence de ces êtres singuliers qui habitent le même monde que nous, qui nous sont presque inconnus quant à leurs actes intimes, et dont la destinée, après la mort, nous demeure tout-à-fait mystérieuse. Cependant l'opinion d'Aristote, ainsi que Bayle l'a parfaitement montré, ne peut guère se soutenir sans entraîner dans des conséquences inextricables. En effet, cette position moyenne consiste à prétendre que les animaux ne sont pas de simples automates, et que cependant leur âme est substantiellement toute différente de l'âme humaine. A ceux qui veulent que les actions des animaux soient purement mécaniques, ils répondent par notre expérience de tous les jours. Un chien, battu pour s'être jeté sur un plat de viande, n'y touche plus. Mais cette expérience même prouve contre eux : si le chien a connaissance de son action, au lieu d'agir comme un automate poussé par un ressort, il est nécessaire que le chien fasse un raisonnement ; il faut qu'il compare le présent avec le passé, et qu'il en tire une conclusion ; il faut qu'il se souvienne des coups qu'on lui a donnés et de l'occasion dans laquelle il les a reçus ; il faut qu'il connaisse que, s'il se jetait sur la viande, il ferait la même action qu'il a déjà commise et à laquelle se sont joints les coups, et qu'il conclue enfin que, pour éviter de nouveaux coups, il faut s'abstenir de toucher à ce qui l'allèche. Peut-on, par conséquent, expliquer un tel fait par la simple supposition d'une âme qui sent, mais sans réfléchir en aucune façon sur ses actes, sans comparer, sans conclure ? Il en est de même d'une multitude de faits du même genre qu'on démontrerait sans peine plus convaincants encore.

Que l'on admette maintenant autant de différence que l'on voudra entre la faculté de raisonnement des animaux et celle de l'homme, il sera du moins impossible de trouver des arguments philosophiques pour établir entre les deux facultés une différence de principe. Ce ne sera plus qu'une affaire du plus au moins. On aura le droit de conclure que si l'âme de l'animal ne produit point des actes aussi élevés que celle de l'homme, c'est uniquement à cause que cette âme n'est pas jointe à des organes aussi parfaits que ceux de l'homme, et non point à cause d'une différence de nature. En effet, de ce qu'un enfant au berceau ne produit pas les mêmes enchaînements d'idées qu'un homme fait, faudra-t-il que l'âme soit d'une nature différente au berceau et dans l'âge mûr, et ne tombera-t-il pas, au contraire, sous le sens que l'imbécillité de l'enfant n'est que le résultat de l'imperfection de ses organes ? Il en est de même d'un homme devenu fou par suite de quelque blessure au cerveau, ou d'un vieillard en enfance. L'âme demeure au fond toujours la même, mais ses opérations sont entravées par le défaut des organes. On n'est donc pas fondé en bonne logique à mettre un abîme absolu là où les phénomènes accusent si manifestement une liaison.

Et il y aurait même un grand danger à maintenir une telle doctrine ; car, pour peu qu'on prenne la liberté de raisonner, elle ouvre la voie à la désastreuse et désolante impiété des matérialistes, qui veulent que l'âme de l'homme se détruise à l'heure de la mort, comme les péripatéticiens veulent qu'il en soit de celle des animaux. Il est évident, en effet, que si l'on admet qu'un principe matériel soit capable d'éprouver à notre manière, non pas même une idée, mais une sensation quelconque, c'est-à-dire un sentiment, rien n'empêchera de croire qu'un principe matériel, dans d'autres conditions d'organisation, ne puisse être capable d'éprouver non seulement des sentiments confus, mais des idées telles que les nôtres, c'est-à-dire de ressentir et d'opérer tout ce que ressent et opère notre âme. Il est certainement plus difficile à la nature de nous faire voir un objet, c'est-à-dire de faire comparaître

cet objet dans notre imagination, que de nous porter à réfléchir sur l'acte par lequel cette image idéale prend place en nous ; car l'objet est situé hors de nous, est proprement étranger à notre être, tandis que la pensée que nous avons de cet objet est en nous et fait partie de nous-mêmes. Si de la matière, arrangée d'une certaine manière en forme de corps organique, est reconnue capable de connaître ce qui se passe en dehors d'elle, qui empêchera de croire que de la matière, arrangée un peu autrement, ne puisse devenir capable de réfléchir sur cette connaissance qui se développe en elle ?

C'est ce que dit très bien le P. Pardies dans son *Traité de la connaissance des animaux*. « Si vous mettez une fois que les bêtes, sans aucune âme spirituelle, sont capables de penser, d'agir pour une fin, de prévoir le futur, de se ressouvenir du passé, de profiter de l'expérience par la réflexion particulière qu'elles y font, pourquoi ne direz-vous pas que les hommes sont capables d'exercer leurs fonctions sans aucune âme spirituelle ? Après tout, les opérations des hommes ne sont point autres que celles-là que vous attribuez aux bêtes : s'il y a de la différence, ce n'est que du plus et du moins ; et ainsi, tout ce que vous pourrez dire, ce sera que l'âme de l'homme est plus parfaite que celle des bêtes, parce qu'il se ressouvient mieux qu'elles, qu'il pense avec plus de réflexion, et qu'il prévoit avec plus d'assurance. Mais enfin vous ne pourrez pas dire que son âme ne soit toujours matérielle. Et certainement il semble qu'agir pour une fin, profiter de l'expérience, prévoir l'avenir, ce qui, selon vous, convient aux bêtes, ne doit pas moins procéder d'un principe spirituel que ce qui se trouve dans les hommes. Certes, si l'on met une fois que la pensée, l'intention et la réflexion peuvent provenir d'un corps animé par une forme matérielle, il sera bien difficile de prouver que le raisonnement et les idées de l'homme ne sauraient provenir d'un corps animé aussi par une forme matérielle. »

Mais sur quoi repose cette opinion d'Aristote, qui s'est si bien infiltrée, que l'on peut dire qu'aucune autre opinion en cette matière ne se présente au premier abord avec une pareille autorité ? Il devient manifeste, dès que l'on recherche ses fondements, qu'elle est entièrement arbitraire et ne se recommande que par le nom de ses propagateurs et la multitude de ceux qui l'ont aveuglément acceptée. Elle n'est donc soutenue ni par son principe, puisqu'elle ne se rattache à aucune vérité première, ni par ses conséquences, puisque celles que la logique en déduit sont véritablement condamnables. C'est assez marquer que l'on ne saurait se maintenir sur ce terrain intermédiaire. Il n'y a que deux partis : ou il faut nier que l'âme des animaux soit matérielle, c'est-à-dire qu'il faut lui accorder l'immortalité comme à la nôtre, puisque n'étant pas matérielle elle est nécessairement comme la nôtre un principe simple, et par conséquent indestructible ; ou il faut déclarer que les animaux n'ont point d'âme du tout, qu'ils ne sentent pas, qu'ils ne connaissent pas, et que ce sont simplement des machines disposées par Dieu à certaines actions par l'effet mécanique de l'arrangement et du ressort des parties qui les composent. Ces deux mots *âme* et *matériel* se choquent, se contredisent, et ne peuvent se tenir ensemble : le mot d'âme appelle ceux d'immortel et de spirituel, comme le mot de matériel ceux de mécanique et d'insensible. Mais entre ces deux nouvelles hypothèses laquelle choisir ? Pour la première, nous trouvons Pythagore, Platon, Leibniz ; pour la seconde, Descartes, qui a eu le hardi génie de la concevoir, pour simplifier par ce seul coup tout le système de l'univers.

MOEURS ET COUTUMES DES WAHABYS.

Les tribus arabes connues sous le nom de *Wahabys* occupent tout le pays du *Nedjd* ou l'Arabie centrale, vaste

région presque inconnue des Européens avant les guerres de Méhémet-Aly. Tout porte à croire que la principale tribu des Wahabys descend directement des *Karmathes*, peuple intrépide et belliqueux qui, né dans les mêmes déserts et animé du même esprit, se rendit sous les khalifes abbassides le fléau de l'islamisme et la terreur de l'Arabie. Aux descendants des Karmathes se réunirent, il y a près d'un demi-siècle, diverses tribus qui ont commencé à figurer dans l'histoire moderne avec l'instigateur du protestantisme musulman, le scheikh Abd-el-Wahab, dont ces tribus adoptèrent le nom et propagèrent la réforme.

Le pacha d'Égypte a guerroyé pendant trente ans (de 1811 à 1842) contre les Wahabys, sans jamais pouvoir les soumettre entièrement. Depuis les victoires d'Ibrahim-Pacha, elles ne forment plus, à la vérité, une nation ; mais elles se tiennent prêtes à reparaitre à la première occasion, et à revendiquer leurs droits à gouverner l'Arabie.

Le dogme fondamental de leur croyance consiste à rejeter tout autre culte que celui de l'Être suprême. Ils refusent à Mahomet la qualité de prophète. Leurs mosquées sont dépourvues de toute espèce de décorations ; on n'y voit ni minarets ni coupoles. Ils ont les sectateurs du prophète en horreur, et leur intolérance envers eux est plus grande que celle qu'ils professent envers les juifs et les chrétiens. Le respect pour la mémoire des scheikhs et des imams est un sacrilège à leurs yeux : aussi se font-ils un devoir de démolir tous les édifices que la dévotion musulmane a élevés à ces saints personnages. Ils enterrent leurs morts sans aucune pompe funèbre, et ne leur élèvent aucun monument.

Leurs coutumes sont aussi simples que leur culte ; une parfaite égalité règne entre eux ; ils n'ont aucune distinction, aucun titre qui puisse les assujettir moralement les uns aux autres. Ils se traitent mutuellement de frères, et conservent une familiarité rustique avec leur chef, dont toutefois ils exécutent aveuglément les volontés.

On peut diviser les Wahabys en trois classes : les gens de guerre, les laboureurs et les artisans. Loin d'avoir pour l'agriculture la répugnance des Arabes du désert, ils s'y adonnent au contraire volontiers. Ils cultivent aussi les arts mécaniques, et leurs ouvrages de sparterie, leurs étoffes de laine ou de coton, leurs ouvrages même en cuir et en fer ne le cèdent en rien à ceux des autres Arabes.

Leurs habitations ne sont que de misérables tentes ou de mauvaises maisons assez mal construites, et offrent pour tout ameublement de grossiers tapis, des nattes et des vases de bois ou d'argile.

En général, les Wahabys sont d'une extrême frugalité ; ils ne se nourrissent que de pain souvent fait de farine d'orge, de dattes, de poisson, et rarement de riz et de viande de mouton. Comme tous les Orientaux, ils prennent leurs repas assis par terre, les jambes croisées, autour d'une peau taillée en rond, qui sert de plateau et de table.

Le café leur est interdit, ainsi que le tabac. La force de leur tempérament et leur sobriété singulière se font remarquer dans leurs expéditions ; ils n'emportent alors avec eux que deux outres remplies, l'une d'eau, l'autre de farine, qu'ils chargent sur leurs dromadaires ; quand la faim se fait sentir, ils délaient un peu de leur farine dans un vase d'eau, et l'avalent sans aucune autre préparation. Accoutumés à toute espèce de privations, ils peuvent résister à la faim et à la soif pendant des jours entiers.

Le costume des Wahabys est très simple et presque le même que celui des Arabes des environs de la Mekke, dont ils méprisent pourtant les étoffes de luxe. C'est d'abord une ample chemise de toile jaunâtre qui couvre presque tout le corps, et par dessus laquelle ils revêtent une habaye de laine, simple manteau très grossièrement tissé, qu'ils portent souvent sur la chair même. Leur tête rasée est couverte d'une coiffure de couleur, serrée par une corde de poil de chameau ou un cercle de bois orné de découpures d'étain et de nacre.

Ils n'ont pour toute chaussure que des sandales. Les émirs et les scheikhs mettent un peu plus de luxe dans leurs vêtements, mais ils s'interdisent l'or et la soie, qui sont proscrits par le Koran. Leurs chemises sont brodées, leur couffich est ornée de longs glands; ils portent en outre sous l'habaye un *djoubé* de drap d'une couleur élatante. Leurs sandales sont bien travaillées et ornées de dessins en cuir verni de diverses couleurs. En temps de guerre, les Wahabys portent une ceinture de cuir couverte d'ornements d'étain ou d'argent, qui sert à attacher la *djembyé*, espèce de poignard recourbé dont ils font un grand usage, et qui est devenu dans leurs mains une arme terrible : ils la lancent souvent fort loin. Aussitôt qu'ils ont pris ou qu'ils peuvent acheter des fusils, la difficulté de trouver des pierres les force à y substituer des mèches. Dépourvus également de plomb, ils se servent presque toujours, au lieu de balles, de petits galets ou cailloux ronds, qu'ils enveloppent d'une feuille de plomb ou de cuir, pour leur faire remplir exactement le calibre du fusil. Les blessures faites par ces projectiles sont toujours très dangereuses. Comme tous les Arabes, ils aiment à se charger d'un arsenal de poudrières, de sacs à balles et de gibernes, le tout orné, à leur manière, d'étain, de corail et de cuir, mais toujours d'un effet très pittoresque.

Les Wahabys combattent ordinairement à pied et à dromadaire; il n'y a guère que les chefs qui combattent à cheval. Leurs dromadaires sont montés par deux hommes qui se tournent le dos, assis sur une selle faite à double bât, capable de les maintenir commodément au moment du combat. Le second cavalier fait face à l'ennemi et répond à l'attaque, tandis que l'autre ne fait que charger les armes et guider le dromadaire lorsqu'il faut fuir ou poursuivre.

Leur cavalerie est peu nombreuse; ils ne l'exposent jamais pendant la bataille : elle ne donne qu'à la fin de l'action pour piller et dévaliser l'ennemi. Leurs selles, ornées de plumes d'autruche, de verroterie et de corail, ne sont que de simples coussins assujettis sur les chevaux au moyen de sangles : elles manquent de croupières, et n'ont qu'un petit bourrelet, au lieu de ces hauts troussequins qui couvraient les mame-louks jusqu'aux reins, et les rendaient si solides sur le dos de leurs chevaux qu'ils y paraissaient fixés. Leurs étriers sont souvent formés d'un seul anneau ou tout simplement d'une corde dans laquelle ils passent le gros orteil. Les émirs, les scheikhs, portent un casque, une longue et large épée à deux tranchants de fabrique indigène ou un sabre de fabrique turque, un petit bouclier au bras, et à la ceinture une riche *djembyé*; à l'arçon de leur selle pend quelquefois une masse



(Un Cavalier wahaby.— Dessin de M. Prisse.)

d'armes. Deux vastes boucliers rhomboïdes, attachés de chaque côté sur les flancs du cheval, le défendent des coups de lance et de *djembyé*. Formés de branches de dattiers couvertes de feutre, de cuir et de chittes indiennes, ils donnent à l'équipage de guerre des chefs wahabys une tournure fort pittoresque. Quant aux qualités militaires des Wahabys, on doit en prendre une haute idée dans leur frugalité, leur endurcissement aux fatigues et aux privations. Ils affrontent avec un courage incroyable les dangers et la mort,

surtout quand ils combattent pour la foi dans la guerre de Djehad, qui accorde la palme du martyr à ceux qui meurent les armes à la main pour cette sainte cause.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LA CASSETTE, PAR LE TITIEN.



(La Casette, d'après le tableau du Titien.— Hauteur, 1^m,137; largeur, 0^m,947.— Dessin de M. Staal.)

On raconte que le Titien avait peint d'abord dans ce bassin d'argent une tête humaine, celle de saint Jean-Baptiste. C'est pourquoi cette belle jeune fille qui figurait Salomé détournait son visage, se penchait en arrière comme pour fuir l'odeur du sang, portait le plat très haut et ne le touchait que le moins possible de ses blanches mains, de peur de les tacher. Le Titien se ravisa, dit-on, effaça la tête et peignit à sa place une riche casette embossée de pierreries. Peut-être lui répugnait-il de voir cette image de la mort si près de cette gracieuse personne qui, suivant la tradition, était le portrait de sa fille. Peut-être aussi ne fit-il ce changement que pour satisfaire à la délicatesse du prince ou du grand seigneur qui lui acheta le tableau. Par cette seule substitution d'un détail à un autre, le tableau devint de religieux profane, et la fille trop complaisante de la cruelle Hérodiade se vit transformée en aimable fille d'honneur de quelque reine, portant à la toilette de sa maîtresse, avec tout le respect que l'on a

toujours pour ces choses quand on est femme, une boîte d'or toute pleine de perles et de diamants. Ah ! petite casette, qu'ils sont rares et heureux les livres qui pourraient oser te prendre pour emblème ! Le souvenir de cette tête sainte que tu as remplacée semble ajouter encore allégoriquement à ta valeur : tes bijoux rappellent ses vertus.

Le sujet de l'Hérodiade a été souvent reproduit. Ce contraste d'une pâleur mortelle et d'un objet affreux avec la fraîcheur et la beauté de la jeunesse prêtait en effet merveilleusement à faire ressortir la science des peintres. Ici la casette rend peut-être difficile à expliquer le mouvement des doigts et la pose du corps, mais elle ne messied pas à l'air de la figure.

La fille du Titien était, dit-on, aussi sage que belle, et le grand artiste, plus heureux que le Tintoret, n'eut pas la douleur de lui survivre. Titien eut, de plus, deux fils : l'aîné, Horace, s'annonçait comme un maître digne de lui :

mais, par défaut de zèle, il ne produisit qu'un trop petit nombre d'œuvres. Le second, Pomponius, chanoine à Milan, se conduisit mal et fut une ombre au tableau de ce rare bonheur que Vasari s'est complu à dépeindre : « Le Titien, dit-il, fut toute sa vie doué de santé et heureux autant qu'un homme le fut jamais sur terre : jamais le ciel ne lui envoya que faveur et félicité. Il reçut dans sa maison de Venise tout ce que l'on vit en cette ville de princes, de lettrés et d'hommes honorables. Il était aimé, non pas seulement parce qu'il excellait dans son art, mais parce qu'il était d'un esprit noble, pur, intègre, de mœurs douces et de relations agréables... Il n'est presque aucun grand seigneur, ajoute Vasari, aucun prince, aucune grande dame, dont le Titien n'ait fait le portrait. » On ferait en effet un admirable musée seulement avec les portraits de femmes peints par le Titien. Qui ne serait charmé de voir réunies l'incomparable Laura Bianchi, Lucrezia Borgia, la ravissante Giulia de Ponte, l'aimable et savante signora Irène, et tant d'autres beautés de toutes les parties de l'Europe, qui ne se faisaient pas beaucoup prier, j'imagine, pour permettre à ce sublime pinceau d'éterniser leur mémoire !

Nos pères ont longtemps admiré le tableau de *la Cassette* dans la galerie du Palais-Royal, si malheureusement dispersée. L'Angleterre possède aujourd'hui la plupart des chefs-d'œuvre dont se composait cette précieuse collection.

MERLIN MELLOT.

APOTOGUE

Traduit d'une poésie romane du treizième siècle (1).

Deux hommes étaient bûcherons et voisins depuis longtemps. Chacun avait un âne qui lui était de grande utilité. Ils ne pouvaient vendre une charge de bois que six deniers.

L'un de ces âniers avait femme et enfants. Il se levait tôt, et se couchait tard. Du soir pour le matin, rien ne lui démentait.

Celui qui n'avait pas d'enfants se hâta si bien qu'il eut fait le premier ses fagots, dont il chargea son âne, et qu'il s'en alla aussitôt porter à la ville. L'autre resta au bois à se lamenter.

Triste, pensif, épuisé de fatigue, il s'écriait : « Dieu ! que pourrais-je faire ? Sire saint Nicolas ! ma femme et mes enfants n'auront tantôt qu'un pauvre soulagement.

» Moi-même et ma bête nous mourons de faim aujourd'hui, car je ne puis plus tenir ma serpe, et je ne possède, hélas ! pas un denier de quoi nous puissions avoir du pain ! Certes, c'est grand'douleur le jour qu'un vilain (2) vient à naître !

» Et je ne suis qu'un vilain jeté ici-bas comme un ours ! Quel secours vais-je apporter à ma femme et à mes enfants quand je m'en irai sans bois ? »

Tandis que le vilain se désespérait ainsi à part lui, une voix l'appela avec pitié, et lui demanda pourquoi il se désolait de la sorte. Le vilain raconta tout aussitôt son triste état.

La voix, que ce récit semblait apitoyer encore plus, répondit : « Si je te soulageais de la pauvreté, servirais-tu de cœur la Sainte-Trinité ? aimerais-tu les pauvres avec une charité sincère ?

» — Oui, dit le vilain ; croyez-le certainement.

» — Va donc en diligence à ton logis. Au bout de ton courtil tu trouveras, sous un sureau, un gros trésor. C'est la vérité ; je ne te mens pas. »

Quand le vilain eut entendu, il s'inclina avec respect. « Sire, quel nom avez-vous ? — On m'appelle Merlin. — Ah ! monseigneur Merlin, je me mets en chemin. Je vous recommande à Dieu, qui de l'eau fit du vin autrefois.

(1) Nous devons ce fragment de traduction à notre collaborateur M. Schmit.

(2) La plupart des paysans étaient serfs.

» — Va-t'en ! Nous verrons comment tu te comporteras, et comment tu t'entendras à servir Jésus-Christ (1). De ce jour en un an, tu reviendras et tu me rendras compte de ton état et de toi.

» — Monseigneur, grand merci ; je reviendrai volontiers. — Alors l'ânier sortit de la forêt, sans fagots cette fois. Quand sa femme le vit, elle s'avança vers lui pour le battre. Le vilain se mit à rire, ce qui ne lui était pas habituel.

Lorsque sa femme le vit rire, peu s'en fallut qu'elle ne devint folle. « Vilain, lui dit-elle, as-tu trouvé une bourse ? Que mangerons-nous de toute la journée, puisque tu t'en reviens sans bois pour avoir du pain ?

» — Ma sœur (2), vous me blâmez ; mais gardez le secret. Tout-à-l'heure nous aurons, s'il plaît à Dieu, richesse et avoir, et, désormais, les fagots pourront rester dans la forêt. — Et où prendrons-nous cela ? dis ; je le voudrais savoir !

» — Au bout de ce courtil, droit dessous un sureau, cet arbre qui est mûr en septembre. — Avant que je le voie, je n'en serai pas sûre. » Tous deux prirent alors un pic et une houe, pour aller chercher leur fortune.

Tant fouirent en terre, qu'ils trouvèrent le trésor. Quand ils l'eurent en leur demeure, ils menèrent grande joie. Cette année, sans bruit, ils se donnèrent peu à peu plus d'aise ; mais ils n'aimèrent pas plus pour cela Dieu et les pauvres.

L'ânier, pour donner le change, alla encore au bois tout le mois. Une fois qu'il fut connu pour riche, chacun l'aima beaucoup. Tel qui ne lui était rien du tout jura qu'il était son cousin.

Ainsi est-il du monde aujourd'hui. L'homme pauvre n'est connu de personne ; mais quand il devient riche, maintes gens s'en viennent à lui qui lui disent : « Cousin, je suis de votre famille. »

Au premier jour de l'an qui suivit, l'ânier retourna vers la voix, se mit sous le buisson, et de toute son oreille écouta s'il entendrait la voix. « Ha ! monseigneur Merlin, en qui est toute mon espérance, venez me parler : je vous aime fort, et vous redoute également.

» — Me voici, bel ami. Que veux-tu ? Comment vont tes affaires ? — Bien, monseigneur Merlin. Vous m'avez donné un beau conquêt (3), dont ma maisonnée est très bien nourrie et vêtue. Mon avoir, ma richesse, s'accroissent tous les jours.

» — Ainsi le veux-je, bel ami. Et toi, que veux-tu ? Dis-le tout de suite. — Ah ! monseigneur Merlin, je voudrais être prévôt de la ville où je demeure ! — Tu le seras dans quarante jours. Soyez charitables et pieux !

» — Grand merci, monseigneur, pour ce noble secours. » Le vilain s'en revint tout courant à la ville où il fut élu prévôt dans quarante jours ; mais il se montra envers les pauvres sourd et sans pitié.

Il honorait le riche : celui-ci était son cousin. Pour le pauvre ânier, son cousin véritable, il le repoussait, le nommant souvent par dépit et vilain et coquin, ne croyant que jamais lui-même pût venir à décliner.

La seconde année il se remit en chemin, et quand il fut venu au bois : « Sire Merlin, dit-il, venez me parler : je vous aime de cœur parfait. Où êtes-vous ici près, que je vous fasse une prière de ce même cœur ?

» — Me voici, que veux-tu ? — Je vous veux prier que mon fils qui est clerc, que j'aime et chéris bien, soit fait évêque de Blaqueberque. Je te le demande ; l'évêque a été mis en terre avant-hier.

» — Va-t'en ; dans la quarantaine, il le sera. » Le vilain

(1) Il s'agit évidemment du fameux enchanteur Merlin, enchanté lui-même dans la forêt de Brecheliand. Il était chrétien. Il commandait aux démons non en vertu d'un pacte qui leur soumettait son âme en retour, comme les magiciens ordinaires, mais par la seule force de sa science.

(2) Souvent, dans les anciens poètes, un mari appelle sa femme « ma sœur. »

(3) Bien acquis par le travail, par l'industrie (terme de droit).

s'en retourne transporté d'une grande joie ; mais il ne peut renoncer à ses habitudes de vilain , ni cesser d'être injuste , rude et sourd pour les pauvres. Son fils , cependant , fut élu évêque dans les quarante jours. Il sembla pour lors au vilain , quand il eut tel appui , que désormais il ne dût y avoir pour lui ni peines ni chagrins.

La troisième année étant aussi passée , il retourna à la forêt. Dès qu'il fut arrivé au buisson d'où la voix lui parlait : « Merlin , s'écria-t-il , j'ai besoin plus que jamais de votre secours. Répondez-moi donc si vous m'entendez. »

La voix vint au vilain incontinent. « Prud'homme , dis ce qui te plaît ou te peut agréer. — Faites , je vous prie , que ma fille puisse être mariée au fils du grand prévôt d'Aquilée , comme on le nomme ;

» Car elle est aimable et belle , gracieuse et sage , courtoise à tout le monde. En elle il n'y a nul défaut. — Dans quarante jours ce mariage se fera , dit la voix au vilain. Sers Dieu avec bon courage ! »

Tout lui advint ainsi que la voix avait dit. Dans quarante jours sa fille fut demandée pour femme par le fils du grand prévôt d'Aquilée ; il la lui donna volontiers , et devint l'allié d'une grande famille par ce mariage.

Quand le vilain se vit élevé si haut , il n'en rendit point grâce à Dieu , et n'en devint pas meilleur. Au contraire , méchant et ingrat , dans son aveugle fureur il dit à sa femme :

« Maintenant que me voilà parvenu au plus haut , car mon fils est évêque et je suis honoré par-dessus tous , je n'irai plus au bocage pour parler à la voix. J'ai assez d'héritage ; je suis riche d'amis , d'avoir et d'enfants.

» — Voici ce que vous ferez , dit la femme. Vous irez au bois , quand l'an sera passé , pour parler à la voix , et vous prendrez congé d'elle doucement et courtoisement , en lui disant de votre mieux que vous ne reviendrez plus. »

Le vilain , qui de bien et d'honneur ne sut jamais rien , quand l'année se fut écoulée , le plus tôt qu'il put , monta sur un cheval , et ayant avec lui deux sergents , s'en vint au bois où il l'appela : Mellot (1) !

C'était par grande outrecuidance , qu'il l'appela Mellot. La voix , cette fois , se fit entendre du haut d'un arbre. « Pourquoi , lui dit le vilain , es-tu si haut montée ? — Pour ce que ton cheval m'eût promptement foulée sous ses pieds. »

Lors le vilain lui dit , poussé par sa male aventure , comme celui-là qui est plein d'un mauvais naturel : « Mellot , je prends congé. Je n'ai plus besoin de toi , car je suis un homme riche outre mesure. »

La voix lui répondit : « Vilain tu fus , vilain sois toujours. Il ne t'ennuyait point de venir au bois lorsque tu y venais chassant ton âne devant toi , et allant vendre tes charges chacune six deniers , n'en pouvant avoir plus.

» A la première année tu vins me faire la révérence , et m'appelas doucereusement : *Ha ! monseigneur Merlin* ;... mais la seconde année ton cœur était déjà si arrogant , que tu me dis : *Sire* (2) , pour me rabaisser.

» Ton cœur félon et orgueilleux ne se put céler plus longtemps. Tu m'appelas *Merlin* ; aujourd'hui ce n'est plus que *Mellot*. Je te dis positivement et brièvement en un seul mot que jamais en toi il ne fut ni bonté ni courtoisie.

» Maintenant il semble que tu sois le roi d'un royaume ! Tu as agi avec déloyauté envers Dieu et envers les pauvres : tu es demeuré vilain , tout plein de cruauté : avant peu je te ferai redevenir pauvre toi-même ; ce sera justice. »

Le vilain s'en retourna sans s'inquiéter aucunement , ne croyant rien de ce que la voix venait de lui dire. Cependant son fils et sa fille moururent en peu de temps. Il se plaignit amèrement de la mortalité.

Mais il ne se corrigea point pour cela de son intraitable

orgueil , se fiant , dans son endurcissement , à sa grande richesse. Au même temps son seigneur terrien ayant eu à guerroyer contre un autre seigneur , y dépensa tout son argent , ce dont il eut beaucoup de souci.

Le seigneur , à la fin de la guerre , trouva ses celliers vides ainsi que ses greniers , et les deniers lui manquèrent. On l'avertit alors que son prévôt était bien pourvu de tout , mais qu'il n'était coutumier de montrer à aucun bonté ni courtoisie.

Le sire repartit : « C'est de mon bien qu'il s'est si haut monté. Il ne m'a pas compté encore mes rentes de cette année ; or , s'il me plaît , je l'aurai démonté dès tantôt. »

Le sire le manda et requit de lui mille livres. Le vilain , entendant cela , répondit qu'il n'avait pas un denier , et qu'on en cherchât ailleurs. Le seigneur se fâcha , se voyant ainsi contredit.

Et il prit tout au vilain , meubles et héritages. Celui-ci , se voyant dépouiller de la sorte , faillit devenir enragé , car il ne lui resta plus rien , ni rentes ni maisons. Il se reprocha alors à bon droit le donmage qu'il s'était attiré.

« Hélas ! dit-il , j'ai perdu tous mes biens , et mes enfants aussi qui me donnaient grand pouvoir. Je n'ai pas cru la voix ; j'ai agi comme un insensé. Je m'en aperçois à cette heure ; mais il est trop tard.

» Je voudrais mourir quand il me souvient de moi , car un malheur sur l'autre m'arrive soudainement. Pour faire mon travail maintenant , il ne me faut plus qu'un âne. Maudite soit la vie qui me retient sur terre ! »

Le méchant vilain fit tant qu'il eut quelques deniers dont il s'acheta un âne , à la suite duquel il s'en alla au bois , ainsi qu'avait été son premier usage. Il mourut dans cette pauvreté.

Je puis bien comparer au chien de telles gens. Que le chien ait de la charogne plus qu'il n'en peut manger , il ne permet pas pour cela à un autre d'y venir mordre avec lui ; mais il aboie et montre les dents comme s'il en dût devenir enragé.

Par cet exemple-ci , chacun doit bien entendre ceux qui veulent en ce monde se laisser aller à trop grand orgueil , et que Dieu fait descendre enfin du haut au bas. L'homme qui est encore quelque peu sage y devrait bien songer.

LE MUSÉE NAVAL DU LOUVRE.

Le Musée Naval avait été d'abord placé au premier étage de l'édifice , comme le Musée Égyptien et le Musée Espagnol. Il leur faisait suite , et on le traversait avant de pénétrer dans le Musée des dessins. Aujourd'hui , il occupe l'étage supérieur ; on y arrive par un escalier de dégagement qui s'ouvre dans la première pièce de son ancien emplacement. Là , dans douze salles de différentes grandeurs , on a réuni une multitude de modèles et d'instruments qui permettent de suivre minutieusement dans tous ses détails la construction des différents genres de navires ; depuis l'instant où la quille et le reste de la membrure sont posés sur le chantier , jusqu'au moment où , lancés à l'eau , les bâtiments reçoivent leur gréement et leur voilure. Les machines à tisser la toile , la corderie , la cuisson du biscuit , y sont représentées ; aux murs on a suspendu , artistement arrangées , les armes meurtrières de nos marins , même les canons et les obusiers qui grondent au moment du combat ; ici sont les instruments d'astronomie et d'observation , les boussoles , auxquels le navire doit parcourir si hardiment les vastes espaces de la mer ; puis les ancres et les différents appareils au moyen desquels on les descend sur les fonds , où , une fois fixées , elles défient la fureur des flots. Voulez-vous savoir comment le pilote dirige le gouvernail ? regardez ; vous êtes là comme à bord d'un bâtiment de guerre. Le navire vient-il au port après avoir souffert quelques avaries , voici comment on le remet sur le chantier comment il pénètre dans les formes

(1) *Mellot* , diminutif , nom familier.

(2) L'épithète *sire* était alors inférieure , comme on le voit à celle de *monseigneur*.

sèches, puis comment on le radoube. De vastes plans en relief font peut-être mieux connaître nos ports de mer qu'un long voyage entrepris pour aller les visiter. Les villes entières, avec leurs rues, leurs places, leurs monuments, leurs promenades, leurs environs, leurs fortifications, tout est là sous vos yeux; chaque maison a été fidèlement représentée; vous pouvez reconnaître celle que vous avez peut-

être quittée la veille; voici le perron, la fenêtre, la persienne, la cheminée: dans la campagne, voici le sentier que vous suiviez, l'herbe que vous fouliez il y a quelques jours, l'arbre au pied duquel vous vous êtes assis; tout cela dans des dimensions lilliputiennes: une maison à deux étages n'a pas deux pouces de hauteur; le plus fier peuplier a quelques centimètres à peine. Que de patience! Et cepen-



(Musée naval au Louvre. — Salle La Pérouse, vue première.)

dant ce n'est pas dans ces plans qu'il a peut-être été nécessaire d'en employer le plus: ce qu'il en a fallu pour achever le moindre des modèles de navires dépasse toute idée; mais, comme il arrive dans toutes les occasions semblables, où, par manque d'exercice, nos facultés d'appréciation sont en défaut, on serait tout prêt, si la réflexion ne rectifiait le jugement, à n'y rien voir d'extraordinaire. N'est-ce pas une merveille qu'un grand navire de guerre armé de cent canons, portant mille à douze cents hommes, réduit dans un espace de quelques pouces, sans qu'une

pièce à feu, qu'un cordage de cet immense réseau qui maintient les mâts et les voiles, qu'un seul morceau de bois aussi petit qu'il puisse être, qu'un clou même, ait été omis! On dit qu'il y a telle de ces admirables petites machines qui a coûté quinze mille francs.

Le Musée naval a été établi avec le luxe utile que l'on aime à trouver dans les autres collections du Louvre. De nombreuses et grandes armoires en acajou, garnies de baguettes en cuivre et de vastes glaces, meublent la plupart des salles; tous les objets précieux sont placés avec soin sous des cages

en verre qui les préservent de la poussière et de toute atteinte extérieure.

La principale salle du Musée de marine, celle qui a le plus d'intérêt pour les visiteurs, est *la salle de La Pérouse*. Au milieu se dresse l'obélisque, sur la surface duquel on a rassemblé tous les débris arrachés aux brisants de Vanikoro, qui virent le naufrage de l'illustre navigateur (1). On

a réuni dans les vastes armoires une foule d'objets en usage chez les peuples de l'Océanie et des régions maritimes de l'Amérique et de l'Asie, des instruments de musique et de pêche, des narguils et autres genres de pipes; des ornements de toilette, bracelets, colliers, boucles d'oreilles; des vases à boire et autres, des embarcations de différents genres, des paniers, des boîtes sculptées, des



(Musée naval au Louvre. — Salle La Pérouse, seconde vue.)

vêtements, des selles, des filets de pêche, des toiles et différents tissus. L'armoire du fond offre dans sa partie inférieure un de ces beaux hamacs confectionnés avec tant de soin par les indigènes de l'Amérique; ses bords sont embellis de riches ornements composés avec un art plein de délicatesse et de goût, d'une immense quantité de plumes colorées de différents oiseaux rassemblés au prix de longues journées de chasse.

L'armoire la plus rapprochée de la porte, à gauche, contient des objets très curieux. Dans le bas sont des divinités et diverses antiquités découvertes au milieu de villes ruinées qui ont jeté un si grand intérêt sur les régions de l'Amérique centrale; des statuètes, des costumes indigènes et des costumes créoles. Dans le haut, on remarque plusieurs curiosités chinoises, un mandarin et sa femme, une collection de monnaies, une pagode en marbre, une maison, des étoffes, des éventails.

Dans l'embrasure de la fenêtre on remarque des embar-

(1) Voy. la Table des dix premières années.

cations de différents genres ; une jonque mandarine en ivoire avec ses voiles, son équipage, tous ses détails, chef-d'œuvre de délicatesse et de patience ; sur un petit piédestal, un plan relief de la baie d'Axamenon, et la figure menaçante d'un guerrier prêt à frapper de sa masse de guerre.

A droite et à gauche de l'embrasure on voit, toujours sous des cages en verre de différentes grandeurs, des canots variés en usage dans les îles de l'Océanie ; une habitation d'Esquimaux au milieu de pins neigeux, avec un traîneau attelé de rennes ; une chasse à l'ours dans le nord de la Norvège.

Devant l'obélisque, on a placé, sur une console, le plan de la vaste habitation d'un riche mandarin. Dans le fond de la salle, à droite et à gauche de l'obélisque, sur des piédestaux, sont les costumes de cérémonie de deux indigènes de l'Amérique du Nord. Sur les murailles, on a disposé avec art des groupes d'armes, lances, casse-têtes, massues, flèches, javelots, des indigènes de l'Océanie.

LA PROVIDENCE.

Dans la balance du bien et du mal physique, la supériorité du bien est évidente, puisqu'il est vrai que dans leur tendance générale les lois du monde matériel sont bienfaites, tandis que les inconvénients qui en dérivent ne sont qu'accidentels.

Et même parmi ces maux accidentels combien n'en est-il pas qu'on doit attribuer aux obstacles que l'imperfection des institutions humaines oppose à l'ordre naturel !

Mais ce n'est point seulement dans les lois qui garantissent aux hommes la satisfaction de leurs besoins les plus impérieux qu'on retrouve l'intention bienveillante de la Providence. Quelle riche provision de bonheur ménagée pour nous dans les plaisirs de l'intelligence, de l'imagination et du cœur ! Et combien peu ces plaisirs dépendent des caprices de la fortune ! L'appropriation des organes de nos sens au théâtre sur lequel nous sommes appelés à vivre est encore plus admirable. Quelle harmonie que celle de l'odorat et des parfums du monde végétal ; que celle du goût et de cette profusion d'aliments délicieux que lui offrent à l'envi la terre, l'air et les eaux ; que celle de l'oreille et des chants mélodieux des oiseaux ; que celle de l'œil et des beautés sans nombre et des splendeurs infinies de la création visible !

Parmi ces marques de bienveillance dans l'organisation de l'homme, il en est une qui ne doit pas être oubliée : c'est le pouvoir de l'habitude. Son influence est si grande, qu'il est difficile d'imaginer une situation avec laquelle elle ne puisse peu à peu réconcilier nos désirs, et dans laquelle même, à la fin, nous ne parvenions pas à trouver plus de bonheur que dans celles que la multitude envie. Ce pouvoir de s'accommoder aux circonstances est comme un remède mis en réserve dans notre constitution contre la plupart des maux accidentels que l'action des lois générales peut causer.

DUGALD STEWART.

LE FER.

DE LA MÉTALLURGIE DU FER PAR SWEDENBORG.

De tous les métaux, le fer est sans aucun doute le plus important. On peut mesurer la puissance d'une nation par la quantité de fer qu'elle consomme. C'est du fer, en effet, que dépend toute l'industrie et, par conséquent, toute la richesse. Il est partout, et sans lui rien ne se fait. Le soc du laboureur, la hache du bûcheron, tous les instruments de l'agriculture, les roues des voitures et les fers des chevaux, les machines de toutes les manufactures et les outils de tous les métiers, sans compter même les routes nouvelles et les locomotives, tous ces auxiliaires de l'homme, c'est du fer. En même temps qu'il fait la prospérité de la paix, il donne aussi la force de la guerre. Les boulets, les sabres et les baïon-

nettes, ces terribles agents des batailles, ne sont que des morceaux de ce même métal. Sur la mer il ne compte pas moins. C'est lui qui, sous forme de machines à vapeur, donne l'impulsion aux navires de guerre, la plus terrible des armées que l'homme ait inventées. Ainsi, le fer intéressé au plus haut point les nations ; et plus une nation le produit facilement, plus elle possède en elle-même les véritables sources de l'opulence.

Mais ce n'est pas assez que la nature ait enfermé dans le territoire d'une nation les éléments au moyen desquels on peut produire ce métal. Il faut encore que la nation soit instruite des procédés les plus économiques par lesquels il est possible d'y réussir. Les conditions matérielles ne sont rien, si l'intelligence n'est là pour les dominer. C'est elle qui les fait valoir. Ces conditions demeurant identiques, il suffit que l'intelligence fasse la plus légère découverte dans son domaine pour qu'à l'instant tout soit changé. Des dépôts de minerai que l'on n'avait aucune chance d'exploiter utilement se transforment en sources abondantes de métal ; sur d'anciens établissements, la production, sans plus de dépense ni d'ouvriers, devient triple et quadruple ; en un mot, le pays s'enrichit tout-à-coup, parce que la quantité de fer y augmente, et qu'en même temps le prix du fer y diminue. Il n'y a donc plus besoin d'y ménager ce métal, et tous les biens dont il est l'agent se multiplient d'autant.

Cependant, durant des siècles, la fabrication du fer a été pour ainsi dire abandonnée au hasard. Des ouvriers grossiers et sans instruction en étaient seuls chargés. C'est par ces gens obscurs et méprisés, toutefois, que cette industrie a fait peu à peu tant de progrès, et il faut leur en savoir d'autant plus de gré que, moins ils avaient de science, plus les améliorations leur étaient difficiles. Séparés les uns des autres, ne voyant rien au delà de leur propre foyer, ne sachant rien que l'usage de leurs pères, il était impossible que l'influence des progrès accomplis en un point s'étendît aussitôt sur tous les autres comme dans le monde lettré. Aussi, malgré tant de persévérance et d'attention de la part de ceux qui lui étaient dévoués, l'industrie du fer demeurait alors entravée, non par le défaut de la nature et des hommes, mais par celui des connaissances. Il aurait fallu, pour son perfectionnement, que l'on vit clairement tous les procédés en usage en Europe, et que, par la comparaison des méthodes, on pût constituer des principes assez généraux pour dicter les meilleures règles à suivre dans tous les cas. Mais c'est ce qui était d'autant plus impraticable que nulle part, pour ainsi dire, le funeste abus des secrets ne régnait davantage. Chacun avait les siens, et résistait d'autant plus à les communiquer qu'une partie de la considération dont il jouissait, au moins à ses propres yeux, lui semblait attachée à cette possession exclusive. D'ailleurs aucun esprit élevé n'aurait voulu s'abaisser aux travaux et aux enquêtes nécessaires pour ramasser tous ces détails, si majestueux dans leur ensemble, mais si méprisables en apparence dans leur particulier. Il n'existait guère qu'un seul ouvrage, publié au seizième siècle, celui d'Agricola, dans lequel on pouvait trouver quelques données, mais trop incomplètes pour répondre à ce qui eût été à désirer en faveur de cette grande et fondamentale industrie.

C'est dans ces circonstances que parut, mais pour un instant trop court, sur la scène de la métallurgie, un homme dont des préoccupations d'un genre bien différent ont fini par immortaliser la mémoire : c'est Swedenborg. Né dans les dernières années du dix-septième siècle, il arrivait à la jeunesse au moment où s'ouvrait un nouveau siècle destiné à une action extraordinaire sur les améliorations matérielles ; et il se trouvait poussé, par la condition de sa vie, vers la direction des mines et des usines. Enfant de la Suède, qui semble la terre du fer par excellence, sa pensée devait naturellement se porter de préférence sur ce métal. Aussi est-ce par lui qu'il fut conduit à l'idée d'écrire une histoire générale et complète de la métallurgie. C'eût été doter l'industrie

européenne d'un véritable trésor. Entraîné bientôt dans d'autres voies, il n'acheva jamais ce grand projet. Il l'exécuta en ce qui concerne le fer, et son ouvrage, tout arriéré qu'il soit aujourd'hui, par l'effet des variations postérieures de la chimie, demeure comme un modèle que bien des traités de la métallurgie du fer ont suivi, mais dont aucun n'a égalé l'ampleur et la beauté. Il mérite de rester dans les archives de la science comme un des monuments capitaux de son histoire ; et à ce titre il est digne de prendre place à côté de notre grande Encyclopédie, qui est venue peu après donner un si grand appui à l'industrie par la divulgation éclatante de tous ses procédés.

Le traité de Swedborg, publié à Dresde en 1734, en un beau volume in-folio, avec trente-huit planches en taille-douce, est écrit en latin. Son titre suffit pour faire connaître son contenu : « Règne souterrain ou minéral du fer, et des modes de fusion du fer usités en Europe ; de la conversion du fer cru en acier ; des minerais de fer, et de leur essai ; des préparations chimiques et des expériences faites avec le fer, et du vitriol. » C'est un recueil complet sur la matière. Il est dédié au frère du roi de Suède. Un frontispice très apparent représente la Science, qui, soutenant d'un côté les armes de la famille royale, éclaire de l'autre avec son flambeau une multitude de petits objets de fer que le prince, un marteau à la main, semble contempler avec une réflexion profonde : c'est la Science qui, en appelant l'attention du prince sur le fer, lui révèle par là les principes de la prospérité de ses États. « Que puis-je vous offrir de mieux, dit l'auteur dans sa dédicace, qu'un produit de la terre natale ! de plus digne que le Mars suédois (car c'est par le nom de Mars que les anciens désignaient le fer), ce Mars si riche par les armes dans le royaume de votre frère, parce qu'il y possède tant de puissance par le fer, et qui, tant de fois vainqueur, a déployé contre les ennemis les armes de la patrie, en triomphant, grâce à son fer, de tant de nations ! » Le fer, depuis Gustave-Adolphe et Charles XII, était, en effet, pour la Suède, non seulement l'élément matériel des armes, mais l'un des principes les plus essentiels de la puissance commerciale et financière. C'est ce qu'il est depuis le dernier siècle pour l'Angleterre, et c'est ce qu'il tend à devenir de plus en plus pour la France, grâce aux progrès continus de nos maîtres de forges. Une nation n'est désormais puissante qu'à la condition de savoir produire du fer en quantité et à bas prix. C'est ce que comprenait Swedborg dès le commencement du dix-huitième siècle, et c'est ce qu'il voulait faire entendre à tous les peuples, en leur donnant en même temps, par son Traité, les instructions nécessaires pour réussir.

La fin à une prochaine livraison.

L'HABITATION DANS LES BOIS EN HIVER

EST-ELLE INSALUBRE ?

Un de nos abonnés s'informe si l'habitation des bois en hiver est dangereuse pour la santé, si l'acide carbonique qu'exhalent les végétaux dépouillés de leur feuillage ne pourrait pas vicier l'air et le rendre impropre à la respiration. La question est judicieuse et prouve une connaissance approfondie des phénomènes de la respiration végétale. En effet, les parties *vertes* des végétaux décomposent, sous l'influence des rayons du soleil, l'acide carbonique de l'air : elles retiennent le carbone et exhalent l'oxygène, le gaz respirable et vital par excellence. Mais il est évident que, la plupart des végétaux se dépouillant de leurs feuilles en automne, cette décomposition ne saurait plus avoir lieu en hiver. Les parties *colorées*, et sous cette dénomination les botanistes comprennent toutes celles qui ne sont pas vertes, savoir : les fruits, les fleurs, les tiges, les racines, etc.,

absorbent sans cesse de l'oxygène et exhalent de l'acide carbonique. Elles vicieront donc l'air en lui enlevant son principe respirable et en le remplaçant par un gaz qui ne l'est pas. Ainsi donc pendant l'été une forêt verdoyante, inondée de lumière, verse autour d'elle des torrents d'oxygène et contribue à purifier l'atmosphère. En hiver, au contraire, les arbres tendent à la vicier. L'habitation des bois serait donc dangereuse si l'air était immobile ; mais comme il est sans cesse en mouvement, comme les vents et les courants mêlent sans cesse ses différentes parties, il en résulte que l'acide carbonique s'y trouve toujours en quantité très minime. S'il en était autrement, les pays volcaniques, tels que le pied du Vésuve, l'Auvergne, le Vivarais, les environs de Carlsbad, seraient complètement inhabitables ; car dans ces pays l'acide carbonique s'échappe de toutes les fissures du sol, et les bouches des volcans en activité en émettent toujours une quantité notable. Là n'est donc pas le danger de l'habitation des bois en hiver. Il est plutôt dans l'humidité que les grands arbres entretiennent autour d'eux, surtout si l'habitation n'est pas dans une localité découverte et élevée. Des catarrhes, des affections rhumatismales, peuvent être la suite de l'habitation prolongée dans ces localités ; c'est à s'en préserver que doit penser avant tout celui que sa profession ou ses goûts retiennent pendant l'hiver au milieu des forêts.

LE MOÛTIER D'AHUN.

On ne trouve dans le département de la Creuse qu'un petit nombre de monuments du moyen-âge. Cette pauvre Marche a servi tant de fois de champ de bataille aux seigneurs des provinces avoisinantes, qu'à peine a-t-elle conservé au sommet de ses hautes collines ou sur leur flanc âpre et stérile quelques restes de châteaux forts. Les anciennes églises n'y sont pas moins rares. Cependant on en rencontre quelques unes qui datent des onzième et douzième siècles. Comme exemple, nous citerons les restes du mouîtier d'Ahun, aujourd'hui perdus sous l'épais ombrage de chênes, à l'extrémité d'un bourg chétif dont les dernières maisons se baignent dans la Creuse. Une haute colline, au sommet de laquelle est construite la petite ville d'Ahun, domine ce bourg.

Le mouîtier (*monasterium*) fut fondé l'an 997 par un comte marchais, nommé Boso, sur l'emplacement d'un cimetière romain qui, dès l'introduction du christianisme en Limousin, avait été sanctifié par une chapelle. Il y avait déjà deux siècles que cet oratoire appartenait au clan du comte Boso, lorsque celui-ci fit don à l'abbaye d'Uzerche de l'oratoire, des vignes qui végétaient le long de la côte et des prés au fond du vallon. Uzerche garda jusqu'en 1118 cette succursale, où elle avait envoyé quelques moines. Mais cette année même, malgré une bulle de l'antipape Bourdin, le mouîtier d'Ahun, qui, depuis cinq ans, s'était séparé de la métropole et avait élu un abbé, échappa au pouvoir féodal d'Uzerche et ne voulut reconnaître pour supérieur et suzerain que l'archevêque de Bourges et le comte de la Marche.

En 1152, les moines d'Ahun s'emparèrent du domaine et de l'église d'Estivalle, qui appartenait au monastère de Saint-Denis. Il fallut une lettre pressante de l'abbé Suger à l'archevêque de Bourges, et l'intervention active de ce prélat, pour faire restituer cette conquête.

Le 11 février 1511, quelques mois après la mort de l'abbé Martial Rilhon, neuf moines sur dix-sept avaient élu abbé François de Montagnac, prêtre-aumônier du couvent. Mais le nouvel abbé, qui avait de nombreux ennemis, ne fut point confirmé dans cette dignité par l'évêque de Limoges. Réélu, il fut une seconde fois repoussé ; et il ne parvint à vaincre cette résistance que lorsque Louis XII eut nommé, en 1515, le cardinal René de Prie évêque de Limoges.

Au milieu de ces agitations, le monastère s'enrichissait et

s'appauvriissait tour-à-tour. L'église primitive avait été rebâtie au douzième siècle. En 1591, dans un siège que soutinrent les moines, ce monument perdit, sous le feu des ligueurs et des huguenots, ses transepts, deux chapelles collatérales et sa nef. Les ruines ne furent pas relevées, les brèches furent murées, la nef fut rasée, on ouvrit une porte sur un pan du clocher, le portail antique de l'église se trouva séparé de l'édifice, et il l'est encore aujourd'hui. Les niches, vides maintenant, étaient occupées autrefois par les statues des apôtres, dont les débris jonchent le cimetière. Dans le tympan, entre les rouleaux, se jouent des animaux fantastiques, des personnages bizarres, encadrés par des vignes capricieuses et de fines arabesques.

A l'intérieur de l'église, on remarque une grille en bois sculpté, qui ferme le chœur; des stalles sculptées continuent la grille, un retable complète le tout. Cette œuvre d'art fut commencée en 1673, payée huit cents livres, et livrée au monastère vers 1680 par un obscur artiste, nommé Simon Bauër, né au bourg de Menat (Auvergne). Au commencement du dix-huitième siècle, on a exécuté pour l'église de la ville d'Ahun une copie du retable, médiocre et pourtant belle encore. L'original est vraiment magnifique; au fond de cette pauvre église du bourg, délabrée, ruinée, au milieu de vieux murs verdâtres, s'il vient à être éclairé par le soleil, il étincelle au regard comme un diamant à demi sorti de sa gangue. Entablement, architecture, frise, corniche, corps et arrière-corps,



(Le Moulin d'Ahun, dans le département de la Creuse. — Portail du douzième siècle.)

colonnes corinthiennes, tout est entouré d'une végétation vigoureuse, hardie, d'un vif relief; des anges, des archanges, s'élançant du haut de l'entablement; des lévriers sont assis à l'entrée des stalles comme pour garder ce temple singulier; mille oiseaux se jouent dans les feuillages, des renards flairent les grappes de raisins pendantes; l'aigle d'un pupitre énorme domine toute cette étrange création. — Le monas-

tère, rebâti au dix-huitième siècle, est aujourd'hui une propriété particulière.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE TRAVAIL.



(Le Matin. — Gravure du seizième siècle, d'après le peintre Stradan.)

Le jour n'est pas encore levé, et, à l'exception d'un dormeur obstiné qu'un valet appelle en vain, toute la famille a déjà repris ses occupations accoutumées. La grand'mère dirige avec une attention patiente les mouvements d'un rouet dont le mécanisme ingénieux fait l'admiration du petit-fils. La jeune mère et ses sœurs, vêtues avec une modeste élégance, assises sur des coussins, sont penchées sur leurs travaux d'aiguilles, tandis qu'une servante, devant la cheminée, donne ses soins au plus petit enfant, et cherche à l'égayer en agitant un hochet. Le maître du logis, éclairé par un domestique, a ouvert un vase d'où il tire, ce semble, un serpent. Ce dernier détail pourrait signifier que l'on est dans une maison « dont le maître, suivant la poétique périphrase de Théocrite, connaît de sages remèdes pour repousser les maladies funestes des mortels. » La maison de ce médecin antique, qui se nommait Nicias, donnait aussi l'exemple du travail. « O quenouille, dit Théocrite, amie de la laine, don de Minerve, ton travail sied bien aux femmes qui vaquent aux soins de la maison ! O quenouille, toute d'un ivoire savamment façonné, nous te donnerons en présent aux mains de l'épouse de Nicias ! Avec

elle tu exécuteras toutes sortes de trames pour les manteaux de l'époux, et nombre de ces robes ondoyantes comme en portent les femmes. » Virgile, dans le huitième livre de l'Énéide, a peint en quelques vers d'une admirable simplicité une scène qui n'est pas sans quelque analogie avec le tableau que nous avons sous les yeux. « On était à peine au milieu de la nuit, dit le poète. C'était le temps auquel une femme qui, pour soutenir sa vie, n'a d'autre ressource que ses fuseaux et une faible industrie dans les arts de Minerve, écarte la cendre du foyer, en rallume les charbons, pour donner au travail le reste de la nuit et distribuer de longues tâches à ses servantes, qu'elle occupe à la lueur d'une lampe, afin que le besoin ne la force pas au mal et qu'elle puisse élever ses petits enfants. » La différence entre l'intérieur décrit par Virgile et celui du seizième siècle est surtout dans le degré de fortune. Cette honnête femme, que le poète fait si intéressante en si peu de mots, paraît bien près de la pauvreté, quoiqu'elle ait des servantes, ou plutôt des esclaves. La famille représentée par Stradan appartient à la bourgeoisie aisée. La santé, l'abondance, le goût, un peu de luxe même dans l'ameublement, donnent à cette scène matinale

un caractère heureux : le travail semble ici plutôt une habitude vertueuse qu'une rigoureuse nécessité. Les deux plus grands ennemis de l'homme sont la misère et le vice : le travail est comme une arme qui, constamment et dextrement maniée, suffit à les tenir à distance. Mais, après les plus longs combats, nul n'est assuré de les avoir entièrement vaincus. Sans cesse ils rôdent autour même des plus riches et des plus vertueux : il n'est jamais prudent de désarmer.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS

SUR LA CÔTE DE GUINÉE.

Le 3 novembre 1838, la canonnière-brick *la Malouine*, attachée à la station des côtes d'Afrique, partit de Gorée pour visiter le littoral situé entre les îles de Loss et le cap Lopez. Le but de cette exploration était de fournir au gouvernement et aux armateurs de nos ports des informations complètes sur les moyens d'augmenter la part de notre navigation et de notre commerce dans la troque des produits africains. Entreprise sur la demande de la chambre de commerce de Bordeaux, et conformément aux instructions combinées des ministres de la marine et du commerce, cette mission fut remplie avec intelligence et succès. Après une navigation de six mois, pendant laquelle on étudia environ 3550 kilomètres (800 lieues) de côtes, le commandant de *la Malouine* rédigea un rapport étendu sur l'importance relative des diverses parties du golfe de Guinée, considérées comme foyers de troque. Les chambres de commerce consacèrent à l'examen de ces documents plusieurs séances. Par suite, l'amiral Duperré soumit au roi, le 29 décembre 1842, un rapport dans lequel, après avoir énuméré tous les inconvénients attachés à notre commerce des côtes de Guinée, il proposait d'y remédier par la création de plusieurs factoreries fortifiées qui devaient servir de station à nos navires et d'abri à nos troqueurs.

« Ces établissements, dont à la fois militaires et commerciaux, atteindront, disait-il, un double but ; ils tiendront en respect les populations indigènes en les habituant à la souveraineté de la France, et procureront à nos troqueurs une sécurité qui leur permettra d'étendre l'échange de nos produits pour l'huile, l'ivoire et l'or d'Afrique. »

Le ministre indiquait ensuite, comme particulièrement propres à la fondation des comptoirs, trois points de la côte de Guinée : les embouchures des fleuves Gabon et d'Assinie, et Gawaway. A ce dernier point fut substitué plus tard le Grand-Bassam, peu distant d'Assinie.

Dans la session de 1843, les Chambres ayant sanctionné par leurs votes les crédits qui leur avaient été demandés pour l'établissement des trois postes, on prit de suite les mesures nécessaires pour arriver à une prompt exécution. A la fin d'avril, le matériel envoyé de Brest et de Toulon était réuni à Gorée, et M. le capitaine de corvette Bouet, alors gouverneur du Sénégal, organisait la triple expédition destinée à aller prendre possession des trois points déterminés.

Ces divers établissements sont placés sous la protection d'une redoute carrée, armée de quatre canons et entourée d'un fossé avec parapets et palissades. Au centre de la redoute est un blockhaus construit dans le genre de ceux qu'on emploie en Algérie. (Voy. t. VIII, p. 204.) Il sert de logement à la petite garnison du poste (environ trente hommes), et renferme dans son rez-de-chaussée l'eau, les vivres, les munitions, etc. Aux quatre angles du blockhaus et sur les deux diagonales du carré d'enceinte sont placés quatre magasins ou barracons à simple rez-de-chaussée, destinés à servir de lieux de dépôt pour les approvisionnements, les marchandises, etc. Avec une semblable installation, dont la dépense totale n'excède pas 50 000 fr., chaque comptoir est en état

de tenir tête à toutes les populations indigènes. Au moyen d'un bâtiment stationnaire, il a ses approvisionnements assurés par la mer.

GRAND-BASSAM

(Côte d'Ivoire).

La souveraineté de la rivière du Grand-Bassam et des terrains qui l'avoisinent a été cédée, à la France par les naturels en 1843. Notre établissement provisoire, situé à l'embouchure et sur la rive droite de la rivière, a reçu le nom de *Fort-Nemours*. On peut venir jeter l'ancre à peu de distance du comptoir, et débarquer assez facilement, à l'aide de pirogues, sur la plage qui est au pied même du fortin ; on n'a guère qu'un grand brisant à franchir, et les piroguiers du Sénégal se font un jeu de cette difficulté.

En remontant la rivière du Grand-Bassam, on laisse à sa gauche, après le fort, la lagune avec les villages de Lahou, de Jack, etc., etc. ; on arrive ensuite à un petit îlot situé vis-à-vis le village fort étendu du Grand-Bassam, à 4 kilomètres environ de l'établissement ; puis la rivière se coude à droite, se bifurque, et, à ce qu'on présume, serpente à une distance considérable dans l'intérieur. Les explorations tentées jusqu'à ce jour avec les chaloupes ont fait connaître que tous les affluents de ce fleuve sont bordés de nombreux villages. La perspective de ces nouveaux débouchés doit encourager les troqueurs français établis sur ce point à redoubler d'efforts.

ASSINIE

(Côte d'Or).

La limite entre la côte d'Ivoire et la côte d'Or est formée par la rivière d'Assinie, dont l'embouchure, située à 26 ou 27 kilomètres du Grand-Bassam, est indiquée de loin au navigateur par trois palmiers isolés sur une bande de sable. Les plages basses de cette partie des côtes d'Afrique sont bordées d'une ceinture de roches sous-marines, contre lesquelles viennent se briser d'énormes vagues semblables à d'immenses volutes qui roulent les unes sur les autres avec un effroyable bruit.

Le 2 juillet 1843, la gabarre *l'Indienne* et le cutter *l'Eperlan*, escortant trois navires de commerce, chargés du matériel destiné au comptoir, mouillaient vis-à-vis de ce point. *La Malouine* était devant la rivière depuis le 25 juin.

Les travaux de débarquement commencèrent le 5, mais la mer était mauvaise ; pirogues du pays, pirogues du Sénégal (habitues cependant aux brisants), embarcations de guerre, radeaux, tout chavira : trois hommes perdirent la vie. Les travaux d'installation furent achevés le 29 juillet ; alors eut lieu la cérémonie de la prise de possession du comptoir.

La rivière d'Assinie, parvenue à l'endroit où elle devrait se jeter à la mer, tourne brusquement à l'ouest pour longer le rivage sur une assez grande étendue, et laisse ainsi entre elle et la côte une longue langue de terre. C'est sur cet étroit terrain, au coude formé par le fleuve, que s'élève le fort appelé *Fort-Joinville*, en un endroit déjà occupé par la France il y a près d'un siècle et demi. En 1788, les restes de l'ancien fort se remarquaient encore.

On sait que la côte d'Or est le pays le plus riche de la côte d'Afrique, et que l'on en exporte surtout beaucoup d'or et d'ivoire. La rivière d'Assinie, aussi large que le Sénégal, paraît être toujours navigable sur une étendue de plus de 350 kilomètres (80 lieues). En remontant son cours, on pénètre jusqu'à Adingra et Koumassie, les deux villes les plus considérables et les plus commerçantes de l'intérieur. Koumassie est la capitale des Achantis, dont l'empire s'étend au loin. Le territoire d'Attacla, avec lequel nous avons traité, a environ 800 lieues carrées, et renferme seul plus de soixante villes et villages.

Les bananes, les ananas, les aubergines, les piments, les cocos abondent; des forêts entières de goyaviers, de palmiers de toutes sortes offrent des ressources infinies. Mais les naturels du pays, peu industrieux et d'ailleurs d'une paresse extrême, ne savent tirer aucun parti de ce que la nature leur offre avec tant de prodigalité. Le riz est peu commun, et ils ne connaissent aucune espèce de légumes. Ils ont cependant des jardins qui leur donnent des cannes à sucre assez belles, des ananas, des haricots, des patates douces, et des pommes de terre d'Afrique, qui ont presque le goût de celles de France, sans ressembler aux patates douces. Beaucoup de palmiers roitiers atteignent jusqu'à 20 mètres d'élévation.

L'hippopotame et les éléphants sont très communs sur la côte d'Or, ainsi que les bœufs sauvages et les antilopes. Les habitants ne possèdent que peu de moutons et de pœules; il est difficile de les décider à en vendre, car ces animaux sont leurs fétiches (divinités). Les serpents et autres animaux venimeux sont, au contraire, en grand nombre.

A peu de distance au-dessus du fort, en arrière des forêts de la côte, la rivière traverse le lac d'Aby, immense nappe d'eau aux contours sinueux, et dont les îles et les rives, couvertes d'épaisses forêts, présentent les points de vue les plus agréables et les plus variés.

OUÉIDA OU WHYDAH

(Côte des Esclaves).

Parmi les petits États qui, au commencement du siècle dernier, possédaient le rivage de la côte des Esclaves, se trouvait celui d'Ouéida (1) (mot écrit par les Anglais *Whydah*), auquel dépendait un village appelé *Juda* par les traitants français, mais plus connu des indigènes sous le nom qu'il a conservé de *Glégou* ou *Glégouï*; ce qui veut dire « Terre labourable. » Quatre nations européennes, la France, l'Angleterre, la Hollande et le Portugal, formèrent des établissements en cet endroit, et y élevèrent côte à côte autant de forteresses ou de factoreries.

En 1726, les Hollandais, ayant vraisemblablement à se plaindre du roi d'Ouéida, cherchèrent les moyens de le soumettre. Ils se réunirent au chef Agadgia Troudou, qui régnait sur les peuples du Dahomey. Ce chef se rendit maître du royaume d'Ouéida; mais il n'eut pas plus tôt assuré ses conquêtes, qu'il fit venir le commandant du fort hollandais, et lui dit : « Puisque tu m'as appelé pour conquérir le royaume d'Ouéida, je te crois capable d'en appeler d'autres pour me détruire. Afin de parer à cela, je ne vois d'autre expédient que de te chasser, toi et tes compatriotes. » Et il les fit partir de suite.

Enhardi par ce succès, Agadgia-Troudou entreprit d'assiéger le fort français; mais il fut repoussé à coups de canon: cet acte de vigueur lui inspira une grande estime pour les Français; il assura le commandant du fort que la manière dont il s'était comporté lui était un sûr garant qu'il serait toujours un allié utile et fidèle.

« Le fort français, écrivait Labarthe en 1788 (*Voyage à la côte de Guinée*), est placé dans une position dominante: on l'aperçoit très bien de la mer. C'est un carré long, flanqué à chaque angle d'une tour tronquée, armée de 8 à 10 pièces de canon. La base des tours jusqu'aux embrasures est bâtie en briques; le reste est en terre, de même que les courtines, qui sont des espèces de murs d'enclos; le tout est protégé par un fossé à sec, mais sans revêtement. Devant l'entrée est un beau jardin entouré de murs de terre battue; on y voit beaucoup d'arbres fruitiers, entre autres des citronniers et des orangers aigres. Les forts anglais et portugais, moins considérables, sont bâtis seulement en terre. »

A l'époque de la révolution française, les trois forts furent

successivement abandonnés. Ceux des habitants qui dépendaient du fort français furent déclarés libres. Un mulâtre et un noir, l'un jardinier et l'autre concierge, restèrent chargés de la garde du fort; ils se sont religieusement acquittés de ce devoir, et ils ont arboré tour à tour le pavillon tricolore et le pavillon blanc sur les restes de notre établissement. On a retrouvé en 1838 entre leurs mains les anciennes archives intactes. En 1841, le ministre de la marine autorisa la maison Régis, de Marseille, à établir un entrepôt dans les ruines du fort, et depuis, l'Angleterre et le Portugal ont aussi revendiqué leurs anciens droits.

Derrière les forts français et anglais s'élève le village de *Glégouï* dans une position agréable, au pied de coteaux couverts de beaux arbres de l'aspect le plus riant, et d'où la vue plane sur la rade. C'est un amas de chaumières couvertes en paille, singulièrement bâties, et dont les murailles en terre ont un air de tristesse qui répond assez à leur misérable intérieur. Les noirs, au nombre d'environ 2 000, y sont plus mal logés et aussi malheureux qu'ailleurs; leur maintien humble et craintif annonce assez sous quelle tyrannie ils vivent.

Les maisons, les logements, les barracons des trafiquants d'esclaves, au contraire, sont très beaux, très confortables; car le commerce des esclaves, malgré les croiseurs qui le traquent, a toujours un grand développement sur cette côte. A Ouéida, il s'est beaucoup ralenti. « J'ai vu entièrement vides, dit M. de Monléon, ces grands magasins de marchandises humaines, jadis toujours pleins. Néanmoins le général en chef, et son quartier-général, composé de riches traitants espagnols, portugais ou brésiliens, sont restés ici et dirigent une partie des opérations qui se font à Lagos ou Oni (à 25 lieues est), lieux où l'on compte dix à douze factoreries de traite, et d'où l'on a expédié, dans la seule première quinzaine de juillet 1844, au moins huit négriers complètement chargés d'esclaves. Ces gens-là sont à la côte d'Afrique comme les joueurs à la Bourse; il serait bien difficile de les en déraciner.

« Le commerce licite ne date pour ainsi dire, à Ouéida, que de l'établissement de la factorerie d'huile de palme, établi par la maison Régis, et ne consiste qu'en cet oléagineux que l'on récoltait, il est vrai, pour la consommation du pays, mais dont l'exportation était à peu près nulle. Aujourd'hui le comptoir d'Ouéida en a déjà expédié quelques milliers de tonneaux (1). Les articles donnés en retour se sont placés de la manière la plus avantageuse.

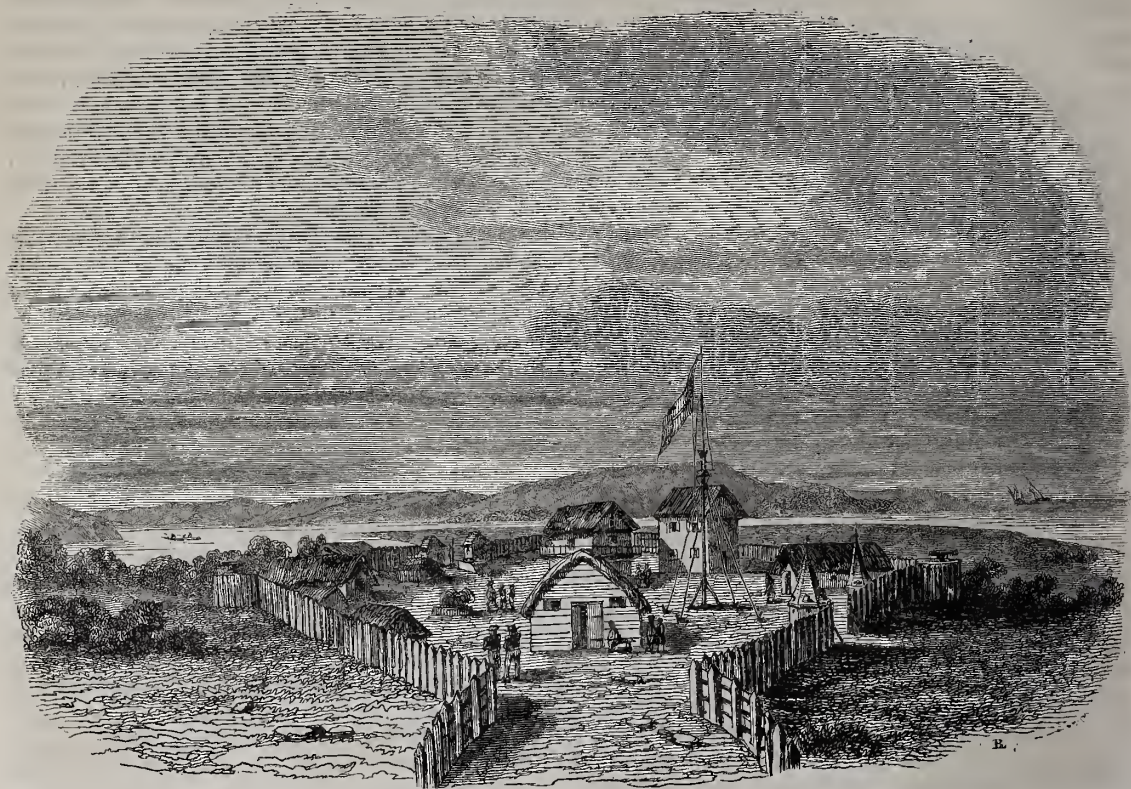
« Les noirs sont ici pleins de déférence et de respect pour les blancs; ils aiment beaucoup les Français, qu'ils appellent *Zia-guè*, corruption, en langue du pays, de *I à-guè* (*Ia*, le voici; *à guè*, il arrive). Le premier blanc qui mit pied à terre sur cette côte fut un Français; les nègres, qui le voyaient venir sans pirogue, en furent très surpris, et se disaient entre eux ces deux mots, qu'ils répétaient très souvent, et d'où s'est formé le nom de *Zia-guè*. Le premier arrivé s'établit dans la demeure d'un petit chef nommé *Pani*, et la maison qui l'a reçu, où il a logé, et qui est à quinze cents mètres d'Ouéida, est restée une maison fétiche (sacrée), respectée, entretenue dans un état de propreté et de construction parfaites: elle a pris et conservé son nom. »

Ouéida est le chef-lieu d'une province dont le chef ou *yavogan* exerce un despotisme absolu. « Quels que soient l'heure, le lieu, le temps et la position de l'individu qui reçoit les commandements du roi, dit M. de Monléon, il doit les exécuter immédiatement sous peine de mort. En outre, à quelque rang qu'il appartienne, a-t-il à parler du roi, en son nom, ou à recevoir ses ordres, il doit avant tout se frotter la tête, les bras et les jambes, avec de la terre, celle qui est le plus à sa portée.

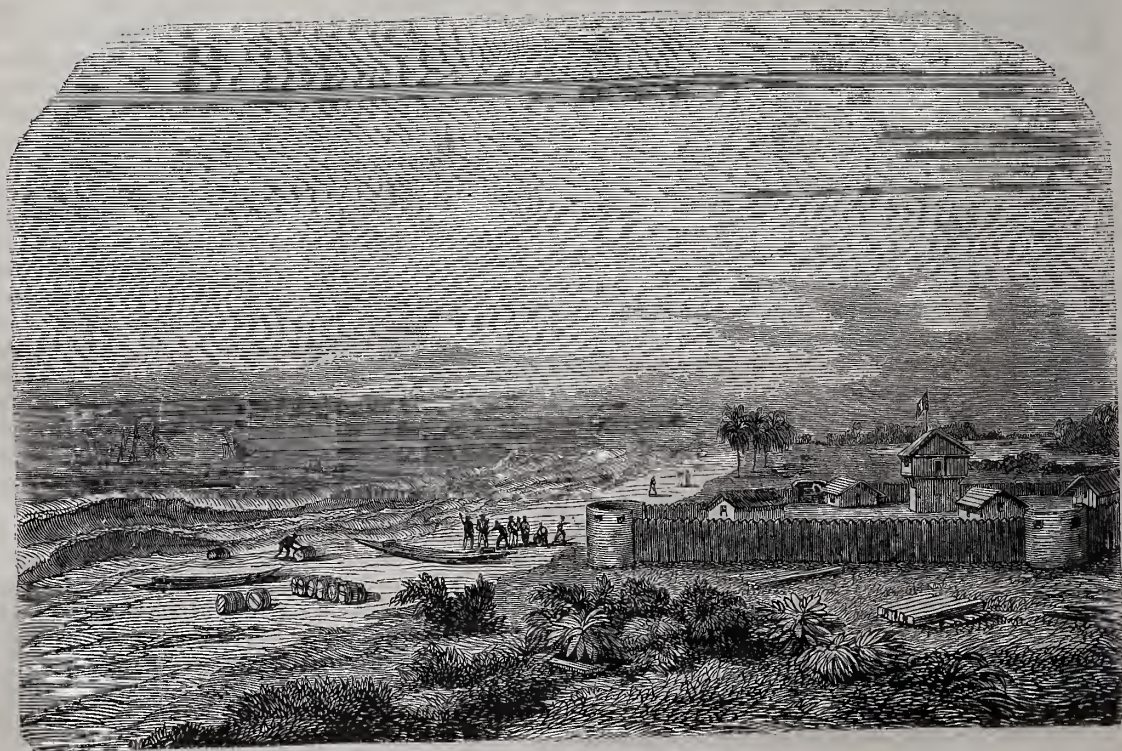
« En peu de jours il s'est fait à Ouéida, en notre présence,

(1) Cette orthographe, qui est la seule exacte, a été employée par Labarthe.

(1) Voy. 1846, p. 121



(Établissements français sur la côte de Guinée. — Dessins de M. Nouveaux. — Poste du Grand-Bassam, côte d'Ivoire.)



(Port français d'Assinie, côte d'Or.)



(Ruines du fort d'Ouëda, côte des Esclaves.)



(Poste du Gabon, côte du Gabon.)

deux barbouillages de cette nature : M. Brue a été la cause innocente du premier. Il était en visite chez le yavogan, et, dans la conversation, il eut l'inadvertance de lui demander des nouvelles du roi. Celui-ci, avant toute réponse, se frotta si complètement avec de la terre qu'il en devint méconnaissable; mais il laissa voir combien cela le contrariait, car, dans un mouvement d'impatience, il s'écria : — Oh ! ces étrangers, ces blancs, ils sont vraiment singuliers; ils vous parlent du roi comme d'une chose ordinaire !

» L'autre fois, nous vîmes arriver au village plusieurs noirs barbouillés de terre; ils apportaient un message royal au résident français (1). »

GABON

(Côte de Gabon).

L'embouchure de la rivière de Gabon, appelée *Mpongo* par ses habitants, est à 978 kilomètres (220 lieues de France) d'Ouéda en ligne droite, au sud-est, à peu de distance au nord de la ligne équinoxiale. C'est le point extrême de nos stations sur la côte de Guinée. Ce fleuve forme un immense estuaire dont le bassin est comparable à la belle rade de Brest : des flottes entières y trouveraient un abri; on y mouille près de terre dans une rade sûre en toutes saisons.

Débouché d'un pays riche et vaste, il offre au commerce des articles aussi abondants que précieux. Toutefois, malgré ces avantages, il est probable que la France n'eût jamais songé à planter son drapeau sur cette rive lointaine sans un incident particulier. Parmi les captifs achetés jadis au Gabon par les négriers se trouvait un noir que les caprices d'une fortune très diverse avaient conduit en France, où il a servi huit ans comme bonnet chinois dans un régiment. Revenu en Afrique, il s'y trouva bientôt l'un des chefs les plus influents de la rive gauche du fleuve Gabon. Son séjour au milieu de nous avait laissé en son cœur une douce reconnaissance qui se traduisit vis-à-vis de nos marins et de nos marchands en nombreux témoignages d'affection. Le gouvernement crut enfin devoir les reconnaître en lui envoyant la décoration de l'ordre de la Légion d'Honneur. Elle lui fut solennellement remise le 6 mars 1840 par M. le contre-amiral Montagnès de la Roque, avec la médaille de vermeil que lui avait décernée la Société des naufrages pour les services qu'il avait souvent rendus à nos navires dans des circonstances difficiles.

Nous trouvons dans le rapport d'un chirurgien de la marine (1838), M. Menu-Dessables, quelques passages qui donnent une idée vraie de la physionomie des populations de cette partie de l'Afrique :

« La ville du roi Denis, appelée par les Anglais, qui, de même que les anciens Hellènes, imposent leur idiome partout, *King's-Georges-Town*, est appelée indifféremment par les naturels *Déni-Ville* ou *Saint-Thomas*. Sitôt mouillés, nous saluâmes de trois coups de canon; puis, au coucher du soleil, le commandant de *la Triomphante*, le commandant de *la Fine*, deux officiers, le commissaire et moi, allâmes à terre visiter le roi Denis. De la plage à sa case, nous fûmes entourés, précédés, suivis, d'une foule innombrable, poussant des cris de joie et s'efforçant de nous porter en triomphe. Presque tout ce monde noir parlait le français intelligiblement et le prononçait avec facilité, faisant bien sonner l'r surtout, ce qui est rare chez les nègres. L'un s'appelait *M. Auguste*, l'autre *l'Armor*, celui-ci *Grand-Brick*, celui-là *l'Orient*, un autre *Françæur*, d'autres encore *Édouard*, *Thomas*, *Général Bertrand*, *Napoléon*; partout des noms français; chez tous, au moins en paroles, la haine des Anglais. Quelques uns avaient été à Nantes, au Havre, à Marseille, à Bordeaux; et, ce qui les avait le plus

frappés, c'était le froid, la neige, la glace, la hauteur et le nombre des maisons, l'impossibilité de rien avoir sans argent, et la possibilité d'avoir tout, absolument tout, avec ce métal précieux. Mais ce qu'ils ne tarissaient pas de louer, c'était le théâtre avec ses lustres étincelants de lumière, ses femmes non moins éblouissantes et sa musique délicieuse. Ils nous répétaient à l'envi : « Le Gabon, c'est une petite France; » et tout au moins nous retrouvions nos miroirs, nos tableaux, nos vins, nos vêtements, nos meubles, notre langue, partout; il n'y manquait que la couleur. N'ayant pas rencontré le roi chez lui, après avoir goûté d'un excellent vin de caïse dans de grands verres cylindriques à moulures, chez l'un des principaux dignitaires, nous sortîmes pour prendre l'air; car, vu l'affluence toujours croissante des habitants, nous étions littéralement étouffés dans les cases. Une fois dehors, ce fut bien pis : la foule était si grande que nous pouvions à peine marcher. Les hommes nous adressaient la parole tous à la fois, les enfants faisaient la roue devant nous, soulevant des nuages de poussière, et les femmes gesticulaient d'une manière étrange.

» Ainsi entourés, nous traversâmes une belle savane où paissaient quelques bœufs gras appartenant au roi, qui en a le monopole; puis nous revînmes au village, après avoir passé sous des perches ornées de peaux d'animaux servant de fétiches. Au bout d'une heure d'attente, le roi revint enfin de l'autre bord du fleuve, où il était allé, dans un joli yacht, visiter le trois-mâts marseillais *la Félicie* (1). »

Vers 1841, un traité avait été conclu avec ce chef pour la cession d'un territoire situé dans les limites de son petit État. Mais on a cru devoir lui préférer ensuite un emplacement situé sur la rive droite du fleuve, au confluent de la rivière Moundèh, et qui a été acquis du chef Louis, le 18 mars 1842. C'est là qu'a été élevé l'établissement français; on lui a donné le nom de *Fort-d'Aumale*; il est placé sur un monticule, à quelque distance du village de Louis, au milieu d'un pays charmant. L'expédition envoyée pour en faire l'installation, partie de Gorée le 16 mai 1843, arriva à l'entrée du Gabon le 18 juin, et, le 11 août, les travaux étaient presque achevés, parce que le débarquement était bien loin de présenter les mêmes difficultés qu'à Assinie. Tout récemment, en 1844, par un traité général et librement consenti, M. Bouet-Willamez a fait reconnaître la souveraineté de la France sur tout le pays et sur les deux rives du fleuve : aussi les constructions provisoires du Fort-d'Aumale sont-elles destinées à faire place à celles d'un établissement permanent, qui sera, pour les forces navales françaises de la Guinée méridionale, un centre de ravitaillement aussi complet que l'est celui de Gorée pour la croisière de la Sénégambie et de la Guinée septentrionale.

On n'est pas exposé dans le Gabon aux maladies si communes à Bonny, à Sierra-Leone, au Rio-Nunez, etc. Rafrachi par les brises du large, l'air y est pur. Les 6 milles (11 kilomètres) qui séparent les deux rives l'une de l'autre contribuent aussi à la salubrité de cette relâche.

La végétation du pays est magnifique; on ne peut mieux la comparer qu'à celle de la Guyane, située, par la même latitude, de l'autre côté de l'Atlantique. Les bois de toute espèce y abondent : bois de construction, bois de teinture, bois d'ébène, etc. Les forêts de l'intérieur sont exploitées par un peuple appelé *Boulous*; les Gabonais, ou habitants des rives, servent de courtiers entre les traitants européens et les Boulous, que des préjugés craintifs et sauvages éloignent de la fréquentation des Européens. L'ivoire entre encore plus que les bois de diverses espèces dans le commerce du Gabon; le coton et les denrées tropicales y seraient d'une plus grande importance s'il était possible de donner des goûts de travail et de culture à ces populations qui ne connaissent d'autre besoin que la faim, et qui, pour

(1) *Revue coloniale*, mai 1845.

(1) *Annales maritimes*, t. LXX, p. 74-76.

la satisfaire, n'ont que la peine de secouer ou d'abattre les arbres qui les entourent.

Outre la fondation des trois comptoirs du Grand-Bassam, d'Assinié et de Gabon, et la reprise de possession de l'ancien fort d'Ouéida, la France a encore établi, au mois de juillet 1837, un poste sur les rives de la Casamance, large rivière qui débouche dans l'Océan, un peu au midi de la Gambie : de plus, elle traite actuellement du droit de s'établir à Garroouaï, sur la côte des Graines.

Garroouaï est un mouillage situé entre le cap des Palmes et plusieurs villages, tels que le grand et le petit Paris, le grand et le petit Dieppe, qui constatent la découverte de ces terres par les navigateurs dieppois au commencement du quatorzième siècle. Une petite rivière se jette à la mer, au voisinage de trois villages connus sous les noms de villages des Bûcherons, du roi Guillaume et des Pêcheurs. Ce point a de remarquable qu'il est d'un abord facile pour les canots, soit en dehors, soit en dedans de la rivière : aussi est-ce là ce qui a motivé son acquisition. On pourrait y créer au besoin un dépôt de combustible et de ravitaillement.

Nous sommes les maîtres de la terre, mais peut-être ne sommes-nous que les serviteurs d'êtres gigantesques qui nous sont inconnus. La mouche que notre doigt écrase ne connaît point l'homme et n'a point la conscience de sa supériorité sur elle. Il peut y avoir de même des êtres pensants, près de nous ou autour de nous, que nous ne pouvons ni voir ni même imaginer. Nous savons peu de chose, et toutefois j'ai la foi que nous savons assez pour espérer l'immortalité, j'entends l'immortalité individuelle de la meilleure partie de nous-même.

HUMPHRY DAVY.

Il y a des livres dont il faut seulement goûter, d'autres qu'il faut dévorer, d'autres enfin, mais en petit nombre, qu'il faut, pour ainsi dire, mâcher et digérer. L'histoire rend un homme plus prudent ; la poésie le rend plus spirituel ; les mathématiques, plus pénétrant ; la philosophie naturelle, plus profond ; la morale, plus sérieux et plus réglé ; la rhétorique et la dialectique, plus contentieux et plus fort dans la dispute. En un mot, les études se changent en mœurs.

BACON, *Essais*.

ON, SI ET MAIS.

La caricature ne respecte rien. *On* est le représentant redouté de l'opinion publique ; comme le sourd et vague murmure de la multitude, il s'élève incessamment de la conscience du genre humain ; il en exprime les pensées, les passions et les vœux. Toujours utile, quelquefois prophétique, il remplit dans les sociétés modernes la haute fonction du censeur dans les républiques anciennes. Il observe, il surveille, il régent le plus pauvre citoyen dans son humble demeure aussi bien que les chefs de l'État dans leurs palais. On se révolte en vain contre sa souveraine autorité. Un moraliste a écrit : Celui qui se met au-dessus du *qu'en dira-t-on*, se mettra bientôt au-dessus du *qu'en dira-t-il*. C'est le contraire qu'il fallait écrire. *On* est un plus puissant maître que *Il*. *On* règne au-dessus des régions où se dressent et s'écroulent les trônes ; autrement, avant demain, *On* serait découronné, banni ; il y a tant de gens qu'il importune ! Mais aussitôt le lien de la société serait brisé ; les hommes s'isoleraient ; il n'y aurait plus que des individus.

Si est l'essor, l'élan de la pensée humaine ; c'est le Pégase antique ; il nous transporte dans les sphères de l'idéal, ou nous emporte à travers les capricieux et invisibles détours

que la riante Fantaisie trace et efface en se jouant dans les airs ; c'est lui qui, par les alternatives de l'espoir et de la crainte, entretient en nous l'émulation et le courage. *Si* est la clef d'or que la science essaie depuis le commencement du monde aux portes de la Vérité. *Si* est encore la note faible et mystérieuse que murmure discrètement le Désir.

Mais est la devise sévère de la sagesse. *Mais* modère, redresse, réprime, ramène au vrai, au juste, au simple. Il marque le point que les forces humaines ne peuvent dépasser sans danger, la limite entre le fini et l'infini.

On, c'est le peuple ; *Si*, la jeunesse ; *Mais*, la prudente vieillesse, le conseil des anciens, l'expérience de l'humanité.

Or, voyez comme la caricature a ridiculisé ces trois abstractions souveraines.

Sous le crayon satirique, *On* n'est plus que le gazetier des sots, comme l'appelait le roi Frédéric dans un mouvement d'humeur contre l'opinion. Ce n'est plus qu'un coureur de carrefours, un messager de fausses nouvelles, un colporteur de caquetages, d'insinuations perfides, de calomnies. Il est borgne, et son œil unique est fort équivoque : il voit peu et trouble, ou plutôt il ne voit que ce qu'il a inventé. Il est affreusement ridé, parce qu'il est vieux comme la crédulité humaine. Sa large bouche laisse échapper pêle-mêle les vaines rumeurs, qui remplissent sans cesse l'univers des doutes, de craintes, de soupçons et de discordes. Son geste ment aussi impudemment que sa voix. Il piétine, il court, il ne se fixe nulle part, il est partout. Il est habillé de journaux, de pamphlets, de lettres, de feuilles de toute espèce que le vent agite, soulève, emporte avec lui et ses discours.

On dit, *on* écrit, *on* annonce, *on* raconte, *on* espère, *on* craint, *on*-a vu, *on* prétend... Essayez de supprimer *on* dans les journaux et les conversations ? Qui serait mystifié ? les journalistes, les causeurs, et vous-même. Maintes gens affectent de mépriser beaucoup tout ce qui vient de *on* ; ils l'écoutent pourtant, d'abord avec un sourire moqueur, puis avec curiosité, puis avec intérêt, et finalement ils se laissent prendre comme tout le monde à ses habéleries. — *On* dit... — Bon ! n'est-ce que cela ? Qu'importe. *On* mérite-t-il l'attention ? Laissez-le dire. — *On* croit... — Quoi donc ? Y aurait-il quelque vraisemblance ? — *On* assure... — Oh ! oh ! serait-ce certain ? — Trois mots, un peu d'insistance, le trait a pénétré : le grand charlatan a réussi : le tour est fait. *On*, dans sa course, pousse du pied quelques grains de poussière ; il s'élève un tourbillon, ce tourbillon devient montagne. Un souffle passe, la montagne se dissout en tourbillon, le tourbillon retombe en poussière.

Si est représenté sous les traits d'un petit abbé d'autrefois, oisif et bavard. Il a la physionomie tout à la fois niaise et subtile. Lent, distrait, perplexe, il vit de doutes, de suppositions, de regrets. Il est sans cesse occupé à refaire le passé. Quelle page de l'histoire n'a-t-il pas réécrite ? Quels événements accomplis n'a-t-il pas changés, déplacés, recommencés de mille manières ? Ah ! si Ève n'avait pas écouté le serpent ! si Alexandre n'était pas mort si jeune ! si Annibal ne s'était pas arrêté à Capoue ! si César avait cru aux pressentiments de Calpurnie ! si Charlemagne, si Henri IV, si... Ah ! se dit plus d'un auditeur, si ce monsieur voulait bien se taire. Et ce n'est pas sur le passé que s'exerce seulement cette triste fécondité de son esprit. Quel champ que l'avenir pour les hypothèses ! *Si*, un doigt levé sur le seuil, semble en mesurer les ténébreuses immensités : il y évoque ses songes ; il prévoit ce qui ne sera jamais. Il ouvre devant lui un nombre infini de routes, il n'en suit aucune ; il tourne incessamment sur lui-même dans un cercle imaginaire.

Mais est figuré par un de ces vieux soldats brusques et mécontents, comme il s'en est trouvé dans tous les siècles. De notre temps, on les a énergiquement appelés les *grogards*. *Mais* est boiteux ; il avance difficilement, lentement, avec précaution, et il n'aime point que l'on marche plus vite que lui. C'est la contradiction, l'opposition, l'objec-

tion, la restriction personnifiées. Cherchez ailleurs que chez lui le sentiment adhésif. *Mais* est l'antagoniste décidé de toute idée de perfection. Entend-il louer la vertu, la beauté, le génie? il laisse se dérouler, complaisamment et longtemps, le brillant tissu des éloges : tout-à-coup, au plus beau

moment, il se nomme : *Mais!* A l'instant, le charme est dissipé, tout le panégyrique s'est évanoui, il ne reste dans l'esprit que le *mais* fatal. Construisez le système le plus ingénieux, la théorie la plus séduisante, en apparence la plus solidement fondée : votre édifice grandit à vue d'œil, s'élève



(Caricature du dix-septième siècle. — Morale de Guérard.)

majestueux, immense; déjà il semble toucher au ciel; *mais!*... Quel est ce bruit, ce son effrayant! C'est une pierre qui se détache de la base; tout incline, s'affaisse, s'écroule : vous n'êtes plus entouré que de ruines.

La foule béante des oisifs ne voit que le ridicule travestissement des trois personnages : *On* l'étonne, *si* l'intéresse, *mais* a toujours le dernier mot. La trilogie comique se noue,

se dénoue, se renoue éternellement. Nos pères l'ont vue commencer; nos derniers descendants seuls la verront finir.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

L'ARMERIA REAL A MADRID.



(Écu que l'on croit avoir appartenu à Charles-Quint.)

L'édifice qui renferme le dépôt royal d'armes à Madrid a été construit sur les dessins de Gaspard de Vega, architecte de Philippe II. Il est situé vis-à-vis l'une des façades du palais royal, bâtiment moderne élevé sur l'emplacement de l'ancien Alcazar. Un choix de belles armes, tiré de la forteresse de Simancas, suivant certains auteurs, de Valladolid, suivant d'autres, servit à fonder l'*Armeria real*, la plus belle, sinon la plus nombreuse collection de ce genre qui soit en Europe. Les armes sont rangées des deux côtés d'une longue galerie, au fond de laquelle est une statue armée de saint Ferdinand; au centre sont des armes complètes montées sur des chevaux de bois de manière à figurer des personnages. Quelques pièces très précieuses ont été enlevées du dépôt pendant les discordes civiles. De ce nombre est le magnifique écu dont nous donnons le dessin. La devise, *Seule espérance d'une tardive vieillesse*, fait allusion au mérite des écus et boucliers, qui est de garantir et de pro-

longer la vie. Les animaux symboliques qui occupent le milieu de l'écu témoignent des victoires remportées par l'Espagne ou par l'empereur sur l'Afrique : la cigogne impériale et couronnée dévore le dragon ou serpent ailé. Les deux scènes historiques paraissent représenter la prise de Grenade et celle de Tunis. D'après le caractère et la beauté du travail, on ne doute pas que ce ne soit une œuvre du seizième siècle, et l'on croit qu'elle a appartenu à Charles V. Ce prince aimait passionnément les belles armes : il en avait conservé une collection même au couvent de Saint-Just. On désigne aussi comme lui ayant appartenu un autre bouclier de l'*Armeria real*, attribué à Benvenuto Cellini, presque entièrement doré, et représentant dans quatre compartiments le combat des Centaures et les enlèvements de Déjanire, d'Hélène et des Sabines. C'est M. Achille Jubinal qui, par une publication estimée, a le premier fait connaître en France l'*Armeria real*.

LE FER.

DE LA MÉTALLURGIE DU FER PAR SWEDENBORG.

(Fin. — Voy. p. 14.)

La métallurgie était encore, vers 1734, à peu près comme l'alchimie, un art mystérieux; et il paraît que l'ouvrage de Swedenborg, destiné à ouvrir une ère nouvelle à la science, devait soulever au premier moment bien des inimitiés contre son auteur. On en peut juger par sa préface, dont je traduirai seulement un passage très curieux par l'idée qu'il nous donne des mœurs d'alors sur ce point. « Je prévois, dit Swedenborg, qu'il ne manquera pas de gens pour me dire à l'oreille que les modes de fusion, ainsi que les procédés d'extraction des divers pays, qui, durant un si long espace de temps, grâce au labeur, à la sueur, à l'expérience des siècles, ont été découverts et cultivés, ne doivent pas être divulgués si légèrement et rendus familiers à toute la terre. Il n'y a pas une classe de fondeurs qui ne possède ses secrets, qu'elle regarde comme un crime de révéler. Il y en a qui conservent des règles et des échelles où les dimensions et les mesures sont exactement gravées, et d'après lesquelles, au moyen de leurs ongles et de leurs pouces, ils déterminent leurs foyers, leurs fourneaux, leurs creusets, leurs soles, leurs tuyères, leurs soufflets; et ils cachent ces instruments dans des coins pour les soustraire aux yeux de leurs compagnons, au moyen de quoi ils s'estiment au-dessus de tous et en font parade. Il y en a beaucoup d'autres, dans une meilleure condition, qui ressemblent tout-à-fait à ceux-ci, qui veulent aussi ne rien savoir que pour eux-mêmes, qui aiment à être nommés possesseurs et conservateurs de secrets. Il n'y a rien que ces gens-là ne veuillent refuser au public; et si quelque chose se produit à la lumière d'où l'art et la science puissent recevoir des perfectionnements, ils le voient de travers avec un visage mécontent, et accusent l'auteur comme un violateur de secrets. Je sais que je ne puis espérer leur bienveillance, et la raison en est que ce sont des gens qui se croiraient moins savants si beaucoup savaient ce qu'ils savent. A la vérité, l'on peut accorder qu'ils possèdent peut-être quelques secrets utiles qu'ils ont acquis à prix d'argent auprès de ceux pour lesquels la science est une marchandise; mais, si elle est une marchandise, on doit donc l'obtenir pour son argent; et alors pourquoi refuser au public de telles connaissances? pourquoi les soustraire à la lumière de notre siècle? Tout ce qui est digne d'être su doit être mis en commun sur la place publique. Le droit des gens le veut, le devoir naturel de chacun et les lois de la république des lettres le commandent; car, à moins que nous ne nous appliquions tous à ce que les sciences et les industries fleurissent de plus en plus et s'avancent vers le but désiré et ambitionné par tous les siècles, nous ne pourrions devenir, avec la suite des temps, et plus heureux et plus sages. Plus la terre est occupée longtemps par des habitants, plus se multiplient les observations dans les esprits, et plus les esprits se multiplient sur la terre, plus il faut espérer de ces perfectionnements industriels, tels que ceux que, dans l'espace d'un siècle, nous venons d'obtenir à l'infini pour la métallurgie seulement. »

Voilà assurément de belles paroles, et qui marquent bien clairement le pressentiment de Swedenborg quant à l'influence prochaine de la métallurgie sur la destinée des nations. On peut chercher dans tous les auteurs qui ont parlé de cette science avant lui, on n'y trouvera nulle part des vues à la fois si libérales et si profondes. Bien que prononcées depuis plus d'un siècle, on croirait ces paroles de notre temps. C'est le fait des grands esprits de savoir parler comme la postérité, et voilà pourquoi la postérité les conserve.

Ce n'est pas seulement dans les rapports de la métallurgie avec la richesse des nations que Swedenborg portait

un jugement si juste sur cette science, il avait dès lors distingué ce que la chimie commence seulement à reconnaître, c'est-à-dire que la chimie n'a pas moins de leçons à recevoir de la métallurgie que de leçons à lui donner. C'est un principe que les chimistes, dans l'orgueil des récents progrès de leurs théories, ont longtemps voulu nier, prétendant, au contraire, régenter entièrement du fond de leurs laboratoires ce que l'on ne craignait pas de nommer avec dédain les opérations de la routine. Il a fallu les observations les plus délicates et les plus positives de savants versés à la fois dans les deux sciences, pour les faire revenir de cette erreur. Il s'est déterminé par là une réaction très remarquable en faveur de la science des ouvriers, et pour laquelle nul n'a plus fait que notre excellent métallurgiste M. Le Play. Les principes qui ont servi de règle à cet homme distingué dans la brillante pépinière de métallurgistes qu'il a fondée à l'École des Mines de Paris étaient déjà dans l'esprit de Swedenborg, et c'est la faute des temps s'ils ont été méconnus et oubliés : la chimie, dans son explosion, causait trop d'éblouissements dans tous les yeux pour ne pas noyer la métallurgie dans ses rayons. Il fallait que ce mouvement se modérât avant que l'on pût reprendre d'un œil calme l'étude de la métallurgie, considérée non pas seulement comme pratique, mais comme science. « Cette science, dit Swedenborg, ne sert pas seulement aux usages de l'homme; elle ne nous apprend pas seulement à scruter convenablement les minéraux, à découvrir plus facilement les richesses et les trésors enfouis dans les veines de la terre, et, après les avoir découverts, à les extraire plus complètement; elle nous offre un riche faisceau d'expériences, de la même manière que le fait la chimie au moyen de ses fourneaux et de l'appareil de ses instruments. Elle dévoile au monde savant une multitude innombrable de secrets qui ne sont actuellement connus qu'à la race méprisée des forgerons, des fondeurs et des autres ouvriers de même sorte, compagnie des plus obscures, pareille aux cyclopes par ses visages noircis, et de laquelle on se croirait peut-être en droit de n'attendre rien de pur ni d'ingénieux. Mais leur science est uniquement pratique, et elle s'appuie sur l'expérience et sur des données véritables; en quoi elle mérite d'être préférée où tout au moins égalée à beaucoup de sciences. Tout s'y accorde avec l'opération même; d'où il suit qu'on peut trouver dans cette partie de la science des vues plus délicates et plus certaines sur diverses choses naturelles que partout ailleurs, surtout si la science métallurgique entre en mariage avec la science chimique, et que, joignant leurs mains amies, elles s'avancent ainsi toutes deux vers un même but. »

C'est précisément cet accord qui est difficile. Il n'y a qu'une chimie extrêmement subtile qui puisse pénétrer assez profondément le secret des opérations métallurgiques pour apprécier toujours leur convenance. Avant les derniers progrès accomplis par cette science, il eût été complètement impossible de la faire marcher de front avec les procédés traditionnels de l'industrie. Ce n'était pas la faute de la pratique; mais ici, comme sur tant d'autres points, poussée par le génie de ses obscurs sectateurs, elle avait devancé la théorie.

La justice rendue par Swedenborg à cette race méprisée de cyclopes aux visages noircis, comme il la nomme, est si méritée que c'est précisément à la même conclusion qu'est arrivé, après de longues études dans les forges et les usines, le savant métallurgiste M. Le Play. « La plupart des faits qui composeront un jour le domaine de la science, dit-il dans son Mémoire sur l'acier, ne sont connus jusqu'à présent que des ouvriers qui, depuis des siècles, se transmettent la tradition. Ici, comme pour toutes les lacunes qui existent dans les sciences physiques, c'est l'observation qui a fait défaut. La métallurgie théorique et les sciences qui s'y rattachent seraient plus avancées qu'elles ne le sont aujourd'hui, si, comme pour la géologie, la physique, la chimie,

la zoologie, etc., l'observateur pouvait directement étudier la nature ou reproduire à volonté les faits dans son cabinet. Le métallurgiste, pour observer les faits, se trouve nécessairement dans la dépendance des personnes qui en disposent. Ici l'amour de la science ne suffit pas toujours pour faire triompher des obstacles qu'entraînent l'éloignement des ateliers, la diversité des langues, les dépenses considérables imposées par ce genre d'observations, la volonté et l'intérêt des exploitants. Le plus grand obstacle réside surtout dans la difficulté des communications intellectuelles avec les ouvriers, lesquels, à mon avis, conservent partout le dépôt des connaissances où les sciences devront puiser leurs moyens de progrès. »

On conçoit qu'un enseignement tel que celui qu'avait entrepris Swedenborg dans son *Traité métallurgique* ne peut avoir toute sa force qu'à la condition d'embrasser autant d'observations que possible. Pour entendre dans toute sa généralité l'art de fabriquer le fer, il faut le voir, non dans une usine ou même dans une contrée, mais dans toutes les usines et tous les pays à la fois, et en s'appliquant à découvrir dans les circonstances locales les raisons légitimes de toutes les variations qu'il présente. C'est, à la vérité, ce qu'a voulu faire Swedenborg. Il a tenté de réunir tous les éléments d'une métallurgie générale comparée. Il expose les procédés de fusion et d'affinage usités dans les diverses provinces de la Suède, de la France, de la Belgique, de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Amérique du nord, même de la Russie et de la Sibérie, contrées si peu connues à cette époque, et sur lesquelles il donne des renseignements précieux. Mais, bien qu'il eût considérablement voyagé pour son temps, il s'en fallait qu'il eût tout vu par lui-même. L'entreprise d'une exploration méthodique et suivie de toutes les usines de l'Europe, entreprise qui n'est plus aujourd'hui au-dessus des forces d'un métallurgiste courageux, eût été, il y a un siècle, une utopie. Aussi, malgré sa haute valeur, le livre de Swedenborg ne peut-il être considéré que comme un programme. Mais ce n'est pas une médiocre affaire qu'un programme tracé par la main d'un homme de génie : quand arrivent enfin des temps où la perfection de l'œuvre devient possible, un autre se présente qui ramasse le programme et le remplit.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES À L'ÂGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS À DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

RÈGNE DE LOUIS XIV.

LE PALAIS DU LOUVRE, L'OBSERVATOIRE ET L'HOTEL DES INVALIDES.

Le règne de Louis XIII fut pour l'architecture une époque de recherches et de tentatives qui ne furent pas toutes également heureuses; néanmoins nous avons déjà été à même de constater que les architectes de cette époque firent de louables efforts pour imprimer à leurs œuvres un certain caractère de grandeur qui manquait généralement aux constructions de la renaissance; mais c'était de leur part le résultat d'un instinct et d'un sentiment naturels plutôt que la conséquence de principes bien arrêtés: aussi faut-il le reconnaître, aucun de ces architectes, quelque éminents qu'ils fussent, n'était-il parvenu à faire ce qu'on appelle école. L'architecture se trouvait donc sans direction bien précise lorsque Louis XIV monta sur le trône, et il ne fallut rien moins que sa volonté et sa puissance, secondées par le génie de Colbert, pour faire prendre à cet art un nouvel essor.

Les édifices élevés pendant la durée de ce long règne sont nombreux et variés. Nous apprécierons les plus remarquables d'entre eux, et nous les classerons suivant le rang qu'ils occupent dans l'histoire de notre architecture nationale.

LE LOUVRE SOUS LOUIS XIV.

Lemercier, qui, d'après ses plans, devait faire subir au Louvre un accroissement considérable, avait laissé trois côtés de la cour élevés seulement dans la hauteur du rez-de-chaussée et la façade du côté de la rue du Coq à peine commencée dans sa partie occidentale. Ce fut en 1660 que Louis XIV conçut le projet de terminer ce palais; et, désirant imprimer à ces travaux la plus grande activité possible, il rendit une ordonnance qui défendait aux particuliers de bâtir à Paris, sous peine d'amende, sans la permission du roi. Le Vau continua alors du côté de la Seine la façade commencée par Pierre Lescot, laquelle était, comme on sait, de 12 mètres en retraite sur celle qui existe actuellement; mais Colbert trouvait que cette façade ne répondait pas aux idées de magnificence du roi; il jugea à propos de faire un appel aux principaux architectes de Paris, et ouvrit entre eux une espèce de concours, en les invitant à joindre à leurs critiques un projet de ce qu'ils proposeraient de substituer à celui de Le Vau. Ce concours est certainement le premier qui fut ouvert en France pour l'érection d'un monument public. L'épreuve ne fut pas favorable au premier architecte du roi: Colbert partagea l'opinion générale qui trouvait la façade proposée par Le Vau trop mesquine et pen en harmonie avec les parties déjà construites de ce palais. Mais, parmi les projets proposés, aucun ne parut satisfaisant, excepté celui du médecin Claude Perrault, qui fixa l'attention générale, et dont l'auteur fut vivement appuyé auprès de Colbert par Charles Perrault, son frère, qui était employé dans son ministère. (Voy. 1846, p. 278.) Nous avons raconté avec détails comment le projet de Le Vau, envoyé à Nicolas Poussin, qui était alors à Rome, fut amèrement critiqué par les maîtres italiens, et comment ensuite, sous l'influence de l'abbé Benedetti, ami de Colbert, le Bernin fut appelé à Paris pour achever le Louvre.

Louis XIV écrivit lui-même à Bernin le 11 avril 1665, en lui envoyant son portrait enrichi de diamants d'une valeur de 3 000 écus. De plus, craignant sans doute de déplaire au pape, le grand roi se crut dans l'obligation de solliciter son consentement au départ du Bernin, ce que Mazarin n'avait pu obtenir du pape Urbain VIII. Voici dans quels termes Louis XIV écrivit à Alexandre VII :

« Très saint Père,

» Votre Sainteté m'ayant fait remettre deux dessins pour mon palais du Louvre de la main d'un artiste aussi célèbre que le cavalier Bernini, je devrais plutôt la remercier de cette grâce que lui en demander une nouvelle. Cependant, comme il s'agit d'un palais qui sert depuis plusieurs siècles de résidence aux rois les plus zélés pour le Saint-Siège parmi ceux de la chrétienté, je crois devoir recourir à elle en toute confiance. Je supplie donc Votre Sainteté, si son service n'en souffre pas, d'ordonner au chevalier Bernini de venir en France pour y faire exécuter son projet. Votre Sainteté ne pourroit me faire une plus grande faveur dans la circonstance actuelle. J'ajouterai même qu'elle n'obligera personne qui soit avec plus de vénération et plus cordialement que moi,

» Très saint Père,

» Votre très dévoué fils,

» LOUIS. »

A Paris, ce 18 avril 1665.

Bernin se décida donc à quitter Rome. On sait que son voyage en France jusqu'à Paris fut une marche triomphale. (Voy. Table des dix premières années.) Le 2 juin 1665, il fut présenté à Louis XIV, au château de Saint-Germain-en-Laye. Le roi lui assigna de suite un traitement de 3 000 louis d'or (environ 66 000 fr.), et à Mathias Rossi, son élève, 6 000 livres (environ 14 000 fr.), et, en outre, une table de plusieurs couverts.

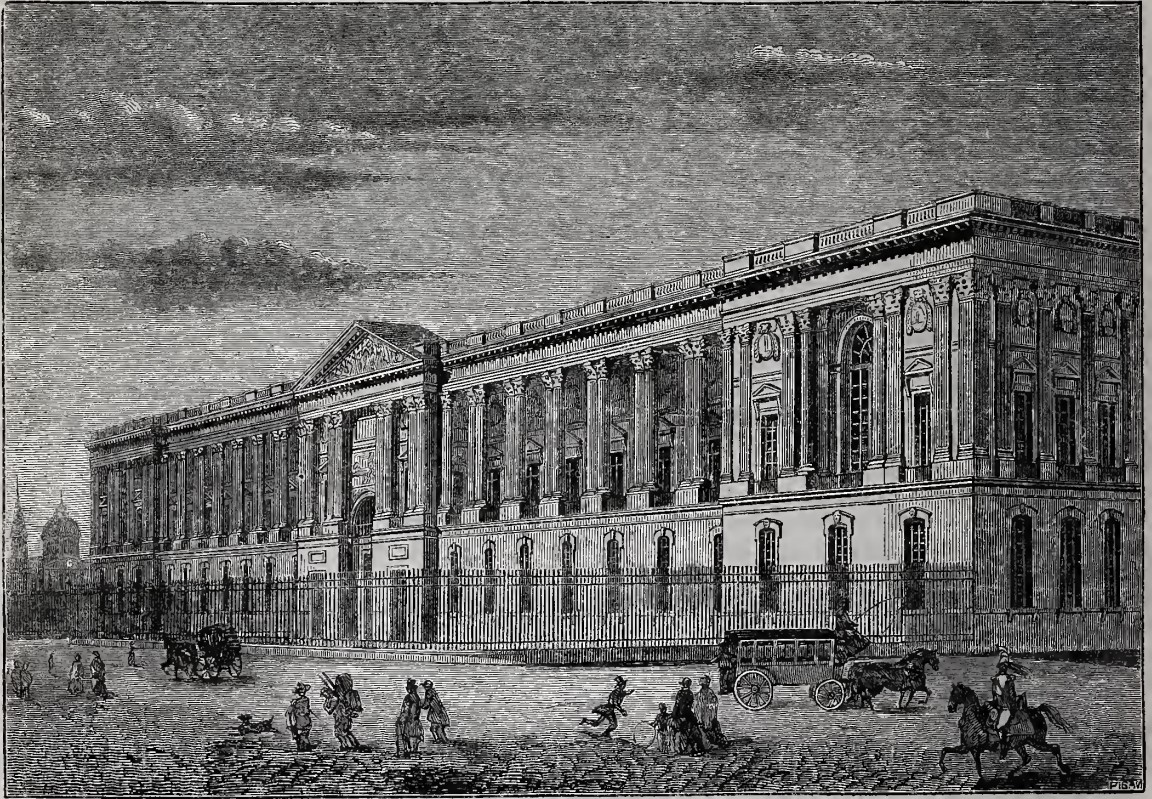
Mathias, chargé par le Bernin de vérifier les alignements et les nivellements du Louvre pris par les architectes de Paris, eut à signaler quelques inexactitudes dont il ne manqua pas de manifester malignement sa surprise. Les architectes français, fort mécontents déjà de voir un étranger venir les supplanter en s'emparant de travaux auxquels ils avaient droit de prétendre, furent d'autant plus blessés d'être accusés d'inexactitude, qu'on semblait ainsi suspecter ou leur capacité, ou leur bonne foi. Les partisans de Perrault surtout entretinrent le mécontentement.

Bernin fit exécuter un modèle en relief de son projet. Colbert n'en fut pas émerveillé, et les Perrault ne manquèrent pas d'en faire ressortir tous les défauts.

Néanmoins Bernin se mit à l'œuvre, et commença par dé-

truire les fondations établies par Le Vau. D'après ses plans, il devait réunir au Louvre tout le terrain compris entre ce palais et le Pont-Neuf; il créait là une vaste place entourée de bâtiments; au milieu de cette place, sur un rocher de cent pieds de haut, il eût élevé une statue colossale du roi; des statues de nymphes et de fleuves se seraient groupées sur ce rocher, et de leurs urnes se seraient échappés des torrents d'eau qui se seraient ensuite répandus dans la ville.

Du côté du nord, Bernin réunissait par une galerie les bâtiments des Tuileries avec ceux du Louvre, comme ils l'étaient déjà du côté de la rivière; projet qui a toujours été reproduit depuis, et qui a même reçu un commencement d'exécution jusqu'à la rue de Rohan. Mais le plus grand défaut de son projet était la transformation qu'il faisait subir à



(Règne de Louis XIV. — Colonnade du Louvre.)

la cour du Louvre en plaçant dans les angles quatre grands escaliers. De cette façon, cette belle cour eût été notablement réduite, et elle eût eu alors la forme d'une croix grecque. En un mot, Bernin ne montrait aucun respect pour l'ancien palais; et s'il lui eût été donné d'exécuter ses plans, c'en eût été fait de ces admirables façades de Lescot et des sculptures de Goujon et de Paul Ponce. Du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, Bernin avait projeté une façade mesquine à laquelle deux étages de fenêtres superposées donnaient une apparence d'habitation ordinaire. Tout, en un mot, dans ces plans se ressentait de la vieillesse de cet auteur: Bernin était âgé alors de plus de soixante-huit ans, et quelque gigantesque que fût son projet d'achèvement du Louvre, on n'y trouvait plus la vigueur de conception qui caractérise les colonnades de Saint-Pierre et la place Navonne.

Louis XIV et Colbert étaient loin d'être satisfaits. Le Bernin ne tarda pas à s'en apercevoir. Il exprima le désir de retourner à Rome, sur le prétexte que le climat de la France était contraire à sa santé. On s'empressa de le prendre au mot, et on le laissa partir comblé de dons et d'éloges plus flatteurs que sincères. On se rappelle que Colbert lui fit donner 3 000 louis pour son voyage, plus une pension de

12 000 francs, et une de 6 000 pour son élève Mathias.

Le Bernin parti, le champ resta libre, et Perrault, dont le projet avait toujours plu à Louis XIV, fut choisi pour achever le Louvre. Les fondations du Bernin subirent le même sort que celles de Le Vau: elles furent détruites, et, le 17 octobre 1665 Louis XIV posa la première pierre des nouvelles fondations. On y enferma une boîte en bronze dans laquelle étaient renfermées plusieurs médailles du même métal et une inscription ainsi conçue:

Louis XIV, roi de France et de Navarre, après avoir dompté ses ennemis, donné la paix à l'Europe et soulagé ses peuples, résolu de faire achever le royal bâtiment du Louvre, commencé par François I^{er} et continué par les rois suivants. Il fit travailler quelque temps sur le même plan; mais, depuis, ayant conçu un dessin plus grand et plus magnifique, et dans lequel ce qui avoit été bâti ne put entrer que pour une petite partie, il fit poser ici les fondements de ce superbe édifice, l'an de grâce 1665, le 17 du mois d'octobre. Messire Jean-Baptiste Colbert, ministre secrétaire d'Etat et trésorier des ordres de Sa Majesté, étant alors surintendant de ses bâtiments.

Les travaux furent poussés avec une grande activité. La colonnade, élevée dans l'espace de cinq années, fut terminée

en 1670. Claude Perrault avait tenu à n'employer que de très belles pierres : il était parvenu à se procurer dans les carrières de Trossy, à Meudon, deux morceaux d'une dimension extraordinaire qui lui permirent de faire les deux corniches rampantes de son fronton d'un seul morceau chacune. Ces corniches n'avaient pas moins de 54 pieds de long, 8 de large et 18 d'épaisseur, et il s'agissait de les monter et de les poser à une hauteur de plus de 100 pieds. Ce fut un nommé Quiclin, charpentier, qui combina à cet effet un échafaud très ingénieux.

D'après le projet de Perrault, les pavillons d'angle de la colonnade devaient être surmontés d'un attique, et la balustrade supérieure, ainsi que le fronton, auraient été couronnés de trophées et de statues; mais, depuis, on renonça à ces divers compléments.

Quel jugement faut-il maintenant porter sur cette œuvre si renommée de l'architecture française dont le public s'exagère outre mesure la véritable valeur? Perrault, sous l'influence de l'entraînement général qui reportait alors toutes les idées vers l'antiquité, ne crut pouvoir mieux faire que d'emprunter aux temples de Rome les colonnes les plus riches et les plus grandes pour en orner le frontispice du palais qu'il était appelé à terminer, oubliant ainsi qu'il ne s'agissait pas d'une construction neuve, mais seulement de l'achèvement de bâtiments déjà commencés. Pas plus que Bernin, il ne tint compte de ce qui existait et il ne chercha nullement à se raccorder avec l'ordonnance des trois côtés de la cour, en partie déjà construits. Il en résulta naturellement un désaccord complet entre l'architecture du Louvre de Lescot et celle de Perrault. La façade de la colonnade



(Règne de Louis XIV.— Cour d'honneur de l'Hôtel des Invalides.)

n'est effectivement qu'un véritable placage, sans relation aucune ni avec l'intérieur de la cour ni avec la distribution des différentes pièces du premier étage; si bien que Perrault n'avait même pas pu ouvrir de fenêtres sous son portique, dans l'impossibilité où il se fût trouvé de les faire coïncider avec celles de la façade sur la cour. En outre, le niveau de la corniche supérieure de la façade de Perrault dépassant de beaucoup celui de l'attique de Lescot, il fallut chercher un moyen de dissimuler cette choquante irrégularité, et ce fut en substituant un troisième ordre à l'élégant attique du Louvre de Henri II qu'on y est parvenu. Il est à regretter que cette modification de l'ordonnance des trois étages de la cour n'ait pas eu uniquement lieu sur cette façade, et que plus tard on se soit cru obligé d'opérer une déplorable mutilation en démolissant une partie de l'attique décoré des belles sculptures de Paul Ponce, pour le remplacer par ce troisième ordre, qui est certes bien loin de produire un effet aussi satisfaisant.

Il est juste de convenir que la colonnade du Louvre est véritablement empreinte d'un certain caractère de grandeur et de noblesse; que son aspect est imposant et monumental; mais il faut en même temps reconnaître que ce portique au

premier étage est sans but, que ces énormes colonnes sont tout-à-fait disproportionnées avec les autres parties du palais, et que leur accouplement est d'un mauvais effet. De plus, ces formes architecturales n'étant aucunement en rapport avec la nature de nos matériaux, on a été obligé de recourir dans la construction à des moyens artificiels et contraires aux principes simples et rationnels de l'art de bâtir. Ce n'est qu'à l'aide d'armatures en fer de toute espèce qu'on a pu consolider cette façade, et encore n'est-on pas parvenu à prévenir certains effets fâcheux qui se sont manifestés dans les plafonds.

L'interruption du plain-pied de la galerie, occasionnée par la surélévation de la porte principale, est un défaut capital auquel on a cherché à remédier depuis.

Malgré les justes et nombreuses critiques auxquelles donnera toujours lieu l'œuvre de Perrault, la colonnade du Louvre fut tout d'abord considérée comme une merveille, et l'influence qu'elle exerça sur l'architecture, non seulement en France, mais en Europe, fut si grande et si réelle qu'elle dure aujourd'hui même.

N'est-ce pas évidemment la colonnade du Louvre qui a inspiré les bâtiments de la place Louis XV, la place Ven-

dôme, la Monnaie, et, plus récemment, la Bourse et la Madeleine? Depuis Louis XIV, les architectes français s'imaginèrent qu'on ne pouvait faire du grandiose qu'à l'aide de grandes colonnes. Cette fautive idée les a souvent entraînés à faire des édifices d'un caractère faux et d'un style tout-à-fait en désaccord avec leur destination.

On était exclusivement préoccupé de faire ce qu'on appelait de la grande architecture, sans s'inquiéter de la nature des matériaux dont on pouvait disposer, ni des convenances auxquelles on était appelé à satisfaire, ni du caractère particulier à imprimer à tel ou tel édifice, en raison de l'usage pour lequel il était élevé; les façades extérieures semblaient être considérées comme de grandes enveloppes dans lesquelles on pouvait renfermer plus ou moins bien tel ou tel établissement public, pourvu que la physionomie générale fût pompeuse et solennelle.

Le développement que Perrault avait donné à sa façade orientale du Louvre l'obligea à reconstruire celle sur le quai, beaucoup en avant de celle commencée par Le Vau, et telle qu'on la voit aujourd'hui: ce corps de bâtiment se trouva ainsi doublé, et le nouveau mur fut établi sur celui des fossés du Louvre de Charles V. Cette façade est la conséquence de la colonnade; c'est la même ordonnance dans laquelle Perrault fit entrer les deux étages déjà existants.

Ce fut aussi sur les dessins de Perrault que l'on éleva, dans le faubourg Saint-Jacques, un édifice destiné à l'Observatoire royal. Cet édifice, commencé en 1667, fut terminé en 1672. Extérieurement, l'Observatoire de Perrault offre un caractère assez convenable pour sa destination; mais les dispositions intérieures ont toujours été très imparfaites, Perrault n'ayant pas voulu suivre les indications qui lui avaient été données par Cassini. Le corps de bâtiment principal de l'Observatoire n'était donc, à proprement parler, qu'un édifice de vaine représentation, et ce n'est qu'en lui faisant subir de notables modifications qu'on a pu l'approprier aux exigences de la science. L'Observatoire a été planté sur la méridienne de Paris. Cet édifice offre cette particularité très remarquable dans sa construction, qu'il est bâti totalement en pierre sans fer ni bois.

Perrault, dont le mérite, comme architecte, fut mis en question par l'envie, voulut prouver qu'il n'était pas seulement propre à la pratique de son art, mais qu'il pouvait aussi en analyser les théories. Il publia, à cet effet, une traduction de Vitruve qui eut un grand succès à cette époque, mais qui manque d'exactitude dans de nombreux passages.

Si la colonnade du Louvre est réellement l'œuvre d'architecture capitale du siècle de Louis XIV, en raison de l'influence qu'elle a exercée, non seulement en France, mais dans toute l'Europe, il en est cependant d'autres toutes différentes qui ne sont ni moins importantes, ni moins remarquables; de ce nombre est l'Hôtel royal des Invalides.

HOTEL ROYAL DES INVALIDES.

(Voy. la Table des dix premières années.)

L'Hôtel royal des Invalides, cette belle création de Louis XIV, à laquelle Louvois contribua, a été commencé sur les dessins de Libéral Bruant, le 30 novembre 1671. C'est un édifice complet dans son ensemble et dans toutes ses parties. La disposition générale en est large, commode et monumentale tout à la fois: la cour d'honneur, quoique d'une architecture simple, est d'un aspect imposant et présente un grand caractère d'unité; les portiques sont vastes, les escaliers, bien placés aux quatre angles, sont spacieux et commodes; les réfectoires, décorés de peintures à fresque, représentant les principales batailles de Louis XIV, sont bien appropriés à leur destination; la chapelle destinée aux soldats invalides est bien disposée et en harmonie avec le reste de l'édifice; les tribunes, ménagées au-dessus des bas côtés, lui donnent une physionomie particulière que complète en-

core la réunion des drapeaux ennemis appendus à la voûte. Le dôme fut ajouté postérieurement et bâti par Jules Hardouin Mansart. Il est regrettable que la communication entre ce dôme et la chapelle de l'Hôtel ne soit pas mieux établie. (Voy. 1846, p. 109.)

Voici comment Louis XIV s'exprimait dans le fameux édit qui constitua d'une manière définitive l'institution de l'Hôtel des Invalides. Après avoir remercié Dieu d'avoir donné à la France la paix des Pyrénées, « il a, dit-il, occupé tous les loisirs que cette paix lui a donnés à réparer les maux causés par la guerre, etc. » Puis il continue: « Nous avons estimé qu'il n'étoit pas moins de notre piété que de notre justice de tirer hors de la mendicité les pauvres officiers et soldats de nos troupes, qui, ayant vieilli dans le service, ou qui, dans les guerres passées, ayant été estropiés, étoient non seulement hors d'état de continuer à nous en rendre, mais aussi de rien faire pour pouvoir vivre et subsister, et qu'il étoit bien raisonnable que ceux qui ont exposé librement leur vie et prodigué leur sang pour la défense et le soutien de cette monarchie, et qui ont si utilement contribué aux gains des batailles que nous avons remportées sur nos ennemis, aux prises de leurs places et à la défense des nôtres, et qui, par leur vigoureuse résistance et leurs généreux efforts, les ont réduits souvent à nous demander la paix, jouissent du repos qu'ils ont assuré à nos autres sujets, et passent le reste de leurs jours en tranquillité, etc.. Après un mûr examen, ajoute Louis XIV, nous n'avons pas trouvé de meilleur moyen que celui de faire bâtir en quelque endroit commode et proche de notre bonne ville de Paris, un hôtel royal d'une grandeur et espace capable de recevoir et loger tous les officiers, soldats, tant estropiés que vieux et caducs de nos troupes, et d'y affecter un fonds suffisant pour leur subsistance et entretenement. »

L'institution de l'Hôtel royal des Invalides suffirait à elle seule à illustrer tout un règne; il n'est pas de fondation dont la France ait le droit d'être plus fière; il n'en est aucune qui excite à un aussi haut degré l'admiration et l'envie de l'Europe. L'immortel auteur de l'Esprit des Loix, Montesquieu, a dit: « La terre n'a pas de lieu plus respectable que ce temple consacré au malheur individuel comme à la gloire publique, sous le nom d'Hôtel des Invalides... J'aimerais autant avoir fait cet établissement, si j'étais prince, que d'avoir gagné trois batailles... »

LA MER.

Que le monde, dit-il, est grand et spacieux!
Le Rat et l'Huitre.

INTRODUCTION.

Nous autres bonnes gens de l'intérieur des terres, nous qui jusqu'à l'âge de vingt ans peut-être n'avions vu d'autre Océan que notre Loire ou notre Seine, nous nous rappelons encore le temps où un voyage de soixante ou quatre-vingts lieues étoit un grand voyage. Il n'y avoit point alors de bateaux à vapeur, point de chemins de fer pour nous voiturer à raison de quarante à cinquante kilomètres par heure, rien que de lourdes diligences faisant honnêtement leurs deux lieues à l'heure; et pourtant, que nous étions fiers en pensant que, plus lents encore, nos pères ne faisaient en voyage que vingt-cinq ou trente lieues chaque jour, et passaient trois ou quatre nuits dans les auberges pour aller seulement à cent lieues de leur logis! C'étoit pour nous un voyage projeté longtemps d'avance que d'aller voir la mer, que d'aller vérifier par nous-mêmes tout ce qu'on nous avoit dit de la grandeur des navires, de la fureur des vagues et de la figure bizarre des animaux marins. Arrivés là un beau jour, nous ne trouvions point ce qu'on nous avoit dit, point de navires grands comme des églises; il n'y avoit que quelques bricks, quelques trois-mâts qui semblaient en deuil, assez mal d'aplomb sur leur

quille, et n'ayant pas de voiles au vent; point de vagues grosses comme des maisons : la mer était basse, elle était grise, à peine plissée de quelques petites vagues parallèles tout le long de la plage; point de bêtes extraordinaires, ni châtagnes de mer, ni étoiles, ni araignées de mer; à peine quelques petits crabes timides, courant de côté sur la grève. Il pouvait donc y avoir un peu de désenchantement d'abord; mais bientôt nous regardions d'une autre manière; la marée avait monté, la vague était plus forte, elle venait se briser en écume blanche le long des rochers; le vent plus vif avait courbé en volute la cime de ces petites vagues, ou les avait couronnées de légers flocons comme la laine étirée sous la main du cardeur; puis la mer, naguère silencieuse, faisait entendre sa grande voix qui retentissait au fond de nos âmes en les remplissant de crainte et d'admiration pour le souverain maître de toutes choses, pour cette puissance divine qui a dit à l'Océan : « Tu viendras jusqu'ici, et tu n'avanceras pas davantage. » Et nous frémissions d'enthousiasme en voyant dans le lointain la vague qui s'avance d'un mouvement uniforme, grandissant, grandissant comme si elle devait nous engloutir, puis qui décroît à mesure que la profondeur devient moindre sur la grève, et qui finit enfin comme une mince lame d'eau soulevée par la force d'impulsion, et retombant tout-à-coup sur elle-même. Quelquefois l'impulsion, rendue plus forte par le vent, amenait jusqu'à nos pieds la vague expirante; et quelquefois aussi, à l'instant où nous croyions braver encore cette vague, retrouvant un reste de sa force primitive, elle s'élançait en remontant le long de nos jambes, comme si les ondins des fables germaniques se fussent réunis pour folâtrer sous nos yeux. Quel grand spectacle, bien différent de cette scène agitée et variée, nous avions ensuite quand le soir, du haut de la falaise, nous contemplions les derniers rayons du soleil réfléchis par l'immense plaine de l'Océan! c'était encore le même sentiment de l'infinie grandeur de Dieu, mais avec une nuance différente. Ce repos du soir, ce terme de la journée, image du terme de notre vie, ce bruit lointain des flots, ramenaient dans notre pensée le souvenir des objets de nos affections avec une teinte vague de tristesse.

Le lendemain, c'était encore un autre spectacle : la mer commençait à baisser, et chaque vague laissait plus découverte la plage parsemée de débris d'algues, de coquilles, de zoophytes. Ça et là on voyait une de ces grosses méduses demi-transparentes, qui, dans les eaux, flottent comme des fleurs suspendues sous une ombrelle en forme de champignon, et qui gisent, abandonnées par les eaux, comme une masse d'empois conservant l'empreinte du vase où elle s'est figée. D'abord on ne distinguait rien de vivant; après quelques instants, une coquille de buccin commençait à se mouvoir et se mettait en marche pour regagner les eaux; c'était un Bernard-l'ermite, sorte de crustacé parasite, qui transportait sa maison d'emprunt; puis un ophiure, que sa couleur grise dérobait d'abord à la vue, ou bien une de ces maigres étoiles à cinq rayons longs et minces comme des queues de lézard, qui commençait à s'agiter, à serpenter de ses cinq membres. Soulevait-on quelques pierres, on trouvait dessous des crustacés, des oursins, de petits poissons même, qui s'étaient réfugiés sous cet abri; et plus loin, dans quelques flaques d'eau, se trouvaient des crevettes et divers animaux nageurs. Les roches, peu à peu découvertes, offraient bien d'autres sujets d'admiration, soit que leur surface nette et encore humide laissât voir leur structure minéralogique, soit que, couvertes de fucus ou varechs entremêlés de coquilles vivantes, elles nous donnassent l'idée du fond des mers mis subitement à nu comme lors du passage miraculeux des Israélites. L'industrie variée des pêcheurs et la vente de leurs récoltes appelaient aussi notre attention; mais nous revenions toujours à contempler à l'horizon la limite immuable des eaux et du ciel, et les quelques voiles blanches dont le sommet seul paraît d'abord comme un point à cette

limite extrême, pour grandir à mesure que leur course rapide les rapproche du port.

Nous admirions donc de cent manières différentes, mais non comme nous l'avions imaginé d'abord, et nous nous étonnions de l'indifférence des habitants des bords de l'Océan : nous en étions presque indignés, oubliant que nous-mêmes nous ne songeons pas à admirer chaque jour les grands spectacles de la nature que l'habitude a rendus pour nous familiers. L'arc-en-ciel, la transformation et la coloration des nuages, le retour de la verdure dans nos campagnes, et bien d'autres merveilles, n'ont pas plus de pouvoir pour émouvoir la plupart d'entre nous que le spectacle des montagnes et de leurs cascades sur les habitants des vallées voisines. Oui, un spectacle n'a de prix le plus souvent qu'en raison de sa nouveauté, et, ce qui est plus triste à dire, en raison de ce qu'il a coûté. Nous-mêmes peut-être nous n'oserions dire que la longueur du voyage qui nous conduisit au bord de la mer ne fût pas pour quelque chose dans l'exaltation du sentiment que nous avons éprouvé au terme de notre course. Quoi qu'il en soit, nous ne prétendons rien apprendre à ceux qui depuis leur enfance ont vu la mer et toutes ses beautés; mais nous voulons adresser quelques simples avis à ceux qui, comme nous, et comme certain rat « de peu de cervelle, » auront pris bravement un jour la résolution d'abandonner leur trou pour visiter « le maritime empire. » La facilité si grande des voyages aujourd'hui, l'attrait des bains de mer, du casino, des courses de chevaux sur la grève, voilà plus qu'il n'en faut pour conduire aux bords de la mer nombre de nos lecteurs, sans compter le motif de santé, ce motif si complaisant qui les conduira peut-être un jour aussi dans les Alpes ou les Pyrénées. C'est pour vous, lecteurs privilégiés, et un peu aussi pour les autres, que nous écrivons quelques chapitres d'études sur la mer destinés à vous guider dans vos promenades sur la plage pendant l'automne prochain, en vous souhaitant bien cordialement toutes les petites misères habituelles du voyage, pour que votre admiration en soit accrue d'autant à votre arrivée, comme la nôtre quand il nous fut enfin permis de répéter avec orgueil :

J'ai passé les déserts; mais nous n'y bûmes point.

N'exagérons point l'idée de la corruption de l'humanité. La partie de leur vie que les hommes donnent au vice est bien faible, comparée à la vie tout entière. Si, dans l'appréciation de la dépravation des hommes, on prend pour base leurs actions, alors même on se trompe et on leur fait tort. La justice exige qu'on fasse une large part aux opinions erronées, aux fausses idées sur les faits, aux préjugés engendrés par les mœurs dominantes, et aux habitudes insensiblement contractées dans les premières années de la vie.

DUGALD STEWART.

MINIATURES DU MOYEN-ÂGE

REPRÉSENTANT DES FEMMES ARTISTES.

Les deux gravures qui accompagnent cet article sont la reproduction de deux charmantes miniatures qui décorent un manuscrit de la Bibliothèque royale, intitulé des *Clères et nobles femmes* (1); ouvrage dont l'auteur est le célèbre Jean Boccace, né à Paris en 1313 d'un père florentin et d'une Parisienne. Selon toute vraisemblance, ce manuscrit fut exécuté à Paris, et vingt-six ans après la mort de l'auteur, comme le témoigne l'*exploit* ou formule qui se lit à la fin du volume : « Ici fine de Jehan Bocace le livre des femmes renommées, translaté de latin en français en l'an de grace mil cccc et un; accompli le xij^e jour de septembre souz le temps de très noble et très puissant et redouté prince Charles VI^e, roy de

(1) Coté *supplément français*, 540; 8; 2.

France et duc de Normandie. *Deo gratias.* » Laurent de Premierfait, familier d'un conseiller de Charles VI nommé Bureau de Dammartin, qui traduisit plusieurs autres ouvrages de Boccace, passe pour être aussi le *traducteur* du présent livre.

La première de ces miniatures représente, dans l'inten-



(Manuscrit des femmes célèbres de Boccace; quinzième siècle. — Fig. 1. Cyrène, dame grecque, occupée à peindre.)

tion de l'auteur, une dame grecque; le traducteur l'appelle Yrène ou Cyrène, et, par inadvertance, il la désigne en divers endroits comme la fille, le disciple ou la femme d'un peintre nommé Cratin. Malgré la date fort reculée, comme on voit, assignée par l'auteur à l'existence du personnage, l'enlumineur du manuscrit, fidèle à la coutume universellement observée au moyen-âge, figure tout simplement une dame de son temps. Non seulement l'ameublement et le costume sont du moyen-âge, mais la prétendue païenne met la dernière main à une *Notre Dame* portant l'enfant Jésus dans ses bras; elle vient de terminer une *Sainte face*, et la tenture qui tapisse le fond de son atelier est ornée de nombreuses fleurs de lis. Il n'y a donc là aucune notion à recueillir sur le personnage en lui-même et sur l'âge auquel il appartient dans l'histoire: il ne faut demander à cette image et à la suivante que quelques indications sur la pratique des arts au moyen-âge.

A cette époque, la ligne de démarcation si tranchée qui sépare aujourd'hui l'art de l'industrie n'était pas connue. Bien plus, les opérations multiples que comporte la pratique de l'une et de l'autre étaient fort souvent réunies dans la même main. Ainsi, dans la première vignette, l'artiste achève de peindre et de dorer une statuette avec des couleurs qu'elle a dû composer elle-même.

Dans la seconde peinture, l'auteur a voulu rappeler les traits d'une dame romaine, peintre distinguée, nommée Marcie. Entre autres enseignes de son art, dit son biographe, elle fit son propre portrait, « le quel tant et si entièrement, par lignes et par couleurs bien ordonnées et par habit (1) proportionnellement gardées en une table (2), se regardante en un miroir, elle pourtraict (3), que nul homme de son temps qui l'eust veue, se sa figure regardast, soudainement que ce ne fust elle, tournast en doute. » En effet, la belle Marcie, assise devant un massif chevalet, se regarde devant un petit miroir métallique qu'elle tient d'une main, et se peint de l'autre; en sorte que cette petite scène reproduit trois fois son image.

(1) Tourneure et physionomie de chaque partie du corps.

(2) Panneau de bois ou autre matière plane.

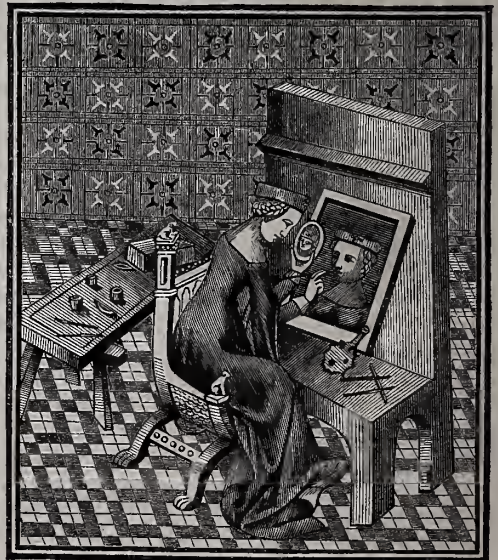
(3) Ce verbe est ici au prétérit défini.

De semblables miniatures sont précieuses, en ce qu'elles expliquent d'une manière plus vive que les ouvrages écrits les procédés de peinture au moyen-âge. Parmi les écrits que l'on pourrait néanmoins consulter avec utilité pour se former une idée de l'emploi des couleurs, nous citerons la *Notice de divers arts* (1), composée vers le treizième siècle par un moine nommé Théophile, traduite et publiée récemment par M. le comte de l'Escalopier. Voici quelques passages de ce livre curieux qui se rapportent aux peintures sur parchemin :

De la couleur de chair. — La couleur de chair, qui sert à peindre le visage et les corps nus, se compose ainsi : prenez de la céruse, c'est-à-dire du blanc qui se fait avec du plomb; mettez-la sans l'avoir broyée, mais sèche comme elle est, dans un vase de cuivre ou de fer; placez-la sur des charbons ardents, et laissez-la brûler, afin qu'elle se change en couleur jaune ou verdâtre. Alors broyez-la, mêlez-y de la céruse blanche, du cinabre ou du sinople, jusqu'à ce que cela devienne semblable à la chair. Que ce mélange soit à votre disposition. Ainsi, voulez-vous avoir des visages rouges, ajoutez plus de cinabre; des visages blancs, ajoutez plus de blanc; des visages pâles, mettez, au lieu de cinabre, un peu de vert foncé.

Du posch. — Lorsque vous aurez couvert les corps nus de couleur de chair, mêlez du vert foncé et du rouge, qui s'obtient par la combustion de l'ocre; puis un peu de cinabre, et faites le *posch*, avec lequel vous indiquerez les sourcils, les yeux, les narines, la bouche, le menton, les fossettes autour des narines, les tempes, les rides du front et du cou, le pourtour de la face, les barbes des jeunes gens, les articulations des mains et des pieds, enfin tous les membres qui ressortent dans un corps nu.

Théophile traite ensuite des divers procédés nécessaires pour obtenir les ombres, les demi-teintes, les lumières, les rehauts qui se trouvent sur les nus. Il décrit ailleurs les différentes opérations relatives à la préparation de l'or battu, en feuilles, réduit en pâte, en coquilles et en encre. Il traite



(Fig. 2. Marcie, dame romaine, occupée à peindre son portrait.)

aussi des différentes colles, liquides et enduits propres à délayer, étendre et appliquer les couleurs, tels que la colle de peau, de fromage, de poisson, l'huile, l'œuf, la gomme, etc.

(1) *Theophili, schedula diversarum artium.* Paris, 1843, in-4.

LA CLOCHE DU SOIR.



(Dessin de M. Freemann, d'après C. Ruben.)

Le soleil descendu à l'horizon ne jette plus qu'une pâle lueur ; le ciel, la terre, les eaux, à demi voilés par la brume transparente, effacent doucement leurs contours et semblent se confondre ; tout est silence et sérénité sur le lac, quand, au monastère éloigné, la cloche du soir élève sa voix frêle et lente.

A ce bruit, les deux rames qui faisaient glisser la barque sur les eaux tranquilles se lèvent, les mains se joignent, les fronts se découvrent, et trois prières montent en même temps vers Dieu.

Celle de l'homme d'abord, calme et presque fière :

« Dieu qui m'as protégé aujourd'hui, donne-moi également pour demain un soleil brillant et des eaux paisibles ! Je ne te demande, Tout-Puissant, ni les trésors enfouis au fond du lac, ni les vignes qui tapissent là-bas les coteaux, ni le champ de blé qui ondoie dans la plaine ; éloigne seulement de moi le *mauvais air* qui tue, laisse à mes bras leur vigueur, et mon courage suffira pour gagner, chaque jour, le pain de ceux que tu m'as confiés. »

Puis vient la prière de la femme, humble et résignée :

« Mon Dieu, encore un jour que vous avez donné à ceux que j'aime ! Encore un jour où je n'ai point vu leurs larmes ! Faites que leur lendemain soit semblable à la veille, souverain bienfaiteur ! et si chacun doit payer ici-bas son impôt de douleurs, laissez-moi payer pour eux, tandis qu'ils jouiront pour moi. »

Et entre ces deux prières s'élève celle du moine, à l'œil fixe et au front sillonné :

« Maître, voici un pas de fait vers ta céleste demeure, voici quelque chose d'enlevé au fardeau des jours ! Combien

de fois faudra-t-il encore voir mourir et renaître ton soleil ! L'exil est triste, l'épreuve a été douloureuse ! Ne me feras-tu point voir bientôt la terre promise où le jour n'a point de déclin ? »

Triple invocation du devoir, du dévouement et de l'aspiration, qui résume tous les nobles élans de l'âme humaine ! Car la prière est moins un recours de notre faiblesse qu'une confession de nos penchants ; c'est comme un geste du cœur adressé à Dieu. Bruyante ou silencieuse, brève ou abondante, elle ressemble aux eaux souterraines qui ne se trahissent que par endroits, mais qui coulent infailliblement au sein du rocher. Tout ce qui réveille le sentiment de l'infini, tout ce qui remue le cœur, la fait sourdre au dehors. Aussi les heures de la prière n'ont-elles point été arbitrairement réglées par les mœurs ou les croyances. Une communauté d'instinct semble avoir réglé chez tous les peuples et dans tous les temps ces manifestations de la vie intérieure. C'est quand le jour recommence ou quand il finit, quand le repas ou le danger réunissent, quand la naissance, le mariage ou la mort éveillent la joie et la douleur, que la prière s'élève naturellement vers Dieu comme un encens. Dans le bruit et l'action du monde beaucoup oublient les paroles apprises, l'heure convenue ; la prière officielle peut être négligée ; mais il vient toujours une émotion ou un instant qui la font retrouver, car, pour cesser de prier, il faudrait avoir cessé d'entendre ce qui se passe au dedans de nous-mêmes.

L'AN MILLE.

(Suite et fin. — Voy. p. 2.)

Le soir du jeudi saint, dit la chronique de Soissons, une barre de fer sortit du ciel entr'ouvert, et descendit lentement, pareille aux longs sillons d'un éclair. Les maisons étaient fermées, beaucoup de gens étaient endormis ou achevaient leurs prières; mais la lumière était si vive que tout le monde en fut ébloui dans les maisons fermées aussi bien qu'en plein champ, car elle pénétra par les plus petites ouvertures. Cependant le ciel était devenu serein et pur; mais la traînée de feu se déroula tout-à-coup en forme de dragon, sa tête grossit et s'allongea, ses pieds prirent une teinte bleuâtre, et, après avoir traversé l'air pendant quelques secondes, le météore disparut tout-à-fait.

Les cierges brûlèrent alors devant les châsses des saints, et les litanies des agonisants se récitaient tout haut dans les églises; personne, dans les lieux où on avait vu le prodige, ne voulut se coucher, et la nuit se passa en prières. Le vendredi, avant le lever du jour, les fidèles se rassemblèrent dans les églises ou dans les chapelles des couvents. Des processions se formèrent, et le peuple les suivit pieds nus et la hart au cou. On sortit des villes étroites et enfumées, des monastères ou des châteaux fortifiés, et les processions, croix et bannières en tête, parcoururent les champs qui commençaient à fleurir. On s'arrêtait devant chaque Vierge, on se prosternait au pied de chaque calvaire, et là clercs et laïques entonnaient tous ensemble le *Miserere mihi* ou le *De profundis clamavi*. On voyait au fond des vallées se dérouler ces longues files de peuple qui suivaient les détours des ruisseaux brillants de feux ou les sinuosités des haies blanches de fleurs. Les processions de Rebaix et de Jouarré se rencontrèrent en un lieu qu'on appela depuis la Croix-Saint-Ayle, à égale distance des deux monastères. Alors on s'embrassa en pleurant, puis on se mit à genoux, on chanta avec grande ferveur les sept psaumes de la pénitence et les litanies des saints, et on demanda grâce au Seigneur pour cette nature qui se ranimait et pour cette terre qui se couvrait de fleurs.

Cependant les fleurs tombèrent, et l'été, sur lequel beaucoup de gens ne comptaient plus, revint avec ses fruits, peut-être même avec ses plaisirs, car rien ne justifiait plus la crainte, et la piété dut se relâcher à mesure que le danger s'éloigna. Mais un nouveau prodige vint les réveiller. Au mois de septembre il parut à l'occident une de ces grandes étoiles qu'on appelle comètes, et que l'on vit pendant près de trois mois; elle brillait, depuis la chute du jour jusqu'au chant du coq, d'une si vive lumière qu'elle éclairait plus de la moitié du ciel.

On racontait vers le même temps une histoire merveilleuse. Bien des années après la mort de Charlemagne, le troisième Othon eut un rêve dans lequel le ciel l'avertit d'enterrer en terre sainte le corps du vieil empereur. Othon vint à Aix, et s'enquit auprès des vieillards du lieu où le corps était déposé; mais le souvenir s'en était effacé, et personne ne put le lui apprendre. Alors il jeûna et pria pendant trois jours, et au troisième jour, par une inspiration divine, il fit lever les dalles et fouiller la terre sous une des nefs de l'église Sainte-Marie. Après avoir creusé longtemps, on rencontra une espèce de niche voûtée, où l'on pratiqua une ouverture étroite. L'empereur y descendit seul avec le comte de Laumelle, deux évêques et quelques moines. Charlemagne n'était pas couché, comme sont les morts ordinaires. Il était assis sur un siège d'or, la couronne en tête, le sceptre et l'épée à la main; et la couronne, le sceptre et l'épée étaient de l'or le plus pur. Quand ils furent tout près de lui, l'empereur et les siens plièrent le genou, et sentirent une odeur très forte. Cependant le corps était sain et parfaitement conservé. Seulement les ongles de ses doigts avaient déchiré les gants de peau dont ses mains étaient revêtues, et étaient parvenus à une longueur extraordinaire; ce que voyant, Othon d'Alle-

magne les fit couper pieusement sous ses yeux. Entre ceux qui avaient suivi l'empereur, il y avait un chanoine du lieu nommé Adalbert, qui était d'une stature colossale et d'une force merveilleuse. Cet homme prit la couronne de Charlemagne et se la mit sur la tête, comme pour l'essayer; mais sa tête fut trop petite, ou le cercle de la couronne trop large pour elle. Il mesura sa jambe avec celle du vieux roi: elle était plus courte de beaucoup et se brisa à l'instant, comme par une vengeance du ciel. Il survécut quarante ans à ce malheur, et fut toujours faible et malade jusqu'à l'heure de sa mort. Quant au corps de Charlemagne, l'empereur le fit revêtir de vêtements blancs et transporter, aux yeux de tout le peuple, dans la nef droite de l'église, où il fut enterré sous l'autel de Saint-Jean-Baptiste. On plaça au-dessus de son corps une chasse d'or d'un travail admirable, et elle devint célèbre par les miracles qui s'y faisaient en grand nombre. L'empereur laissa tout ce qu'il avait trouvé dans le tombeau de Charlemagne, à l'exception d'une petite croix d'or, qu'il porta au cou toute sa vie, et du trône d'or, qu'il échangea avec un roi des Slaves nommé Batis contre les reliques de saint Adalbert le Martyr; mais cela même fut blâmé, et on assure que le vieil empereur lui apparut une nuit, et lui prédit qu'il régnerait sans gloire et qu'il mourrait sans héritiers.

Voilà comme on s'effrayait en l'an mille de l'ère chrétienne; il fallut plusieurs années pour dissiper ces terreurs sans objet et rassurer ces âmes superstitieuses. Mais après ce temps de crise, la terre semble reprendre une vie nouvelle; elle se ranime par degrés, comme la campagne après un orage, aux premiers rayons du soleil. Les fondations se multiplient, la piété revêt toutes les formes, se produit sous tous les aspects, depuis les laderries isolées au sommet des montagnes jusqu'aux maisons de refuge ouvertes, au sein des villes, à la vieillesse et à la souffrance; depuis la cathédrale gothique, audacieux élan vers un autre monde et une autre vie, image de la cité divine, construite sur la croix, sur le triangle et l'ellipse, symboles poétiques de l'infini, jusqu'à l'humble chapelle de pierre qui s'élève au bord de la route, et dont la petite croix rouillée se perd dans le feuillage du tilleul qui l'abrite. Chose singulière! la reconnaissance produisit le même effet que la frayeur. Les monastères se remplirent de la population des campagnes, les abbayes de prêtres et de moines, et, dépouillant ses vêtements souillés, dit un chroniqueur, la terre revêtit la robe blanche des églises.

DES PIERRES DRUIDIQUES.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

Une ancienne loi, renouvelée dans le recueil de Moïse, défendait de consacrer au culte d'autres pierres que des pierres brutes ou non taillées. — « Si tu m'élèves un autel de pierres, dit Jéhovah dans l'Exode, tu ne le feras point avec des pierres taillées: si tu y mets le ciseau, il sera souillé (chap. xx). » Moïse, dans le Deutéronome, répète le même commandement quand il donne au peuple ses instructions sur le passage du Jourdain: « Tu élèveras à un autel au Seigneur ton Dieu avec des pierres que le fer n'aura point touchées, avec des roches informes et non polies; et tu y offriras des holocaustes au Seigneur ton Dieu (chap. xxvii). » C'est un ordre que suit Josué, comme on le voit dans le livre qui porte son nom; et sur le mont Hebal s'élève par ses soins un autel formé de pierres brutes, « comme l'avait ordonné Moïse, le serviteur de Dieu, aux fils d'Israël, et comme il est écrit dans le livre de la loi de Moïse, un autel de pierres brutes que le fer n'avait point touchées; et il y offrit des holocaustes au Seigneur, et y sacrifia des victimes de paix (chap. viii). »

Ces monuments, formés tout simplement de pierres brutes, étaient de la même famille que ceux qu'érigaient nos ancêtres.

tres. La loi antique conservée dans le code de Moïse était aussi celle du code des druides, comme elle avait été celle de tous les peuples primitifs, liés par des rapports plus ou moins prochains de parenté avec la célèbre tribu de pasteurs que l'histoire nomme par excellence les patriarches. Ce qui distingue les druides, c'est donc moins cette ordonnance singulière d'architecture que la fidélité avec laquelle ils y ont adhéré, tandis que toutes les nations, à mesure que la civilisation les gagnait, l'abandonnaient successivement. Que l'on compare, en effet, la description du temple de Salomon avec le rude précepte de Moïse sur la construction des autels, et l'on estimera tout de suite le changement éprouvé par Israël entre la conquête de Chanaan et les premiers temps de la monarchie. Les Gaulois, au contraire, soutenus par cette fidélité aux traditions qui semble former un de leurs caractères propres, s'abstenaient encore, à l'époque où les Romains pénétrèrent dans leur pays, d'élever à Dieu des édifices fermés. Ils ne connaissaient, comme la tribu d'Abraham, d'autres temples que les arbres, et d'autres autels que les pierres brutes. Il est probable qu'ils étaient guidés non seulement par l'aveugle respect de l'antiquité, mais par un sentiment analogue à celui dont les Perses se targuaient quand ils détruisirent les temples de la Grèce, à savoir, que tout devait être ouvert à la divinité, et qu'elle ne se laissait point emprisonner dans des murailles. Qui n'admèrerait, en effet, la justesse de la prévoyance qui avait inspiré aux législateurs une telle institution ? Toute l'idolâtrie païenne est née de l'abus des temples et des images chez des peuples trop peu spiritualisés pour que la religion n'eût rien à redouter chez eux des magnificences de l'art.

Mais si la Gaule, comme ayant gardé plus longtemps qu'aucune autre nation l'usage de ces constructions, en offre naturellement à nos yeux le plus grand nombre, ce n'est pourtant pas à elle qu'il faut demander les données les plus propres à nous les faire connaître. Elle nous montre de tous côtés ces pierres vénérables, mais avec un geste silencieux. Elle ne nous permet pas de douter que ce ne soient des monuments, mais elle ne s'explique pas : il n'y a pas de livres, et les traditions orales sont éteintes. En vain essaierait-on de lui adresser, au sujet de ses menhirs, de ses dolmens, de ses cromlechs, le dicton de l'Écriture : *Quid sibi volunt isti lapides ?* « Que se veulent ces pierres ? » personne n'a qualité pour répondre. Il en est tout autrement dans les livres hébreux. Le célèbre *quid sibi volunt* y trouve précisément sa réponse. Au passage du Jourdain, Josué ordonne de prendre dans le lit du torrent douze pierres brutes, en symbole des douze tribus, et de s'en servir pour construire, en les déposant sur le sol, un monument commémoratif sur l'emplacement du camp : c'est ce que nous nommerions aujourd'hui un cromlech. « Et il leur dit : Allez devant l'arche du Seigneur votre Dieu, au milieu du Jourdain, et emportez de là chacun sa pierre sur ses épaules, selon le nombre des fils d'Israël, afin que ce soit un monument parmi vous ; et quand demain vos fils vous interrogeront, disant : *Que se veulent ces pierres ?* vous leur répondrez : Les eaux du Jourdain se sont séchées devant l'arche d'alliance du Seigneur à son passage : c'est pourquoi ces pierres ont été posées en monument des fils d'Israël pour l'éternité (chap. iv). » Ainsi, voilà l'histoire écrite d'un cromlech. Suivant la tradition, on en avait construit un autre, pour servir également de témoignage, dans le lit même du Jourdain, au lieu où l'arche avait passé. « Josué, dit le texte, posa douze autres pierres dans le lit du Jourdain, au lieu où s'étaient arrêtés les prêtres qui portaient l'arche d'alliance ; et elles y sont encore aujourd'hui (ibid.). » C'étaient là des monuments faits pour durer en effet éternellement, suivant l'expression du texte sacré, car ils ne pouvaient tenter l'avidité de personne, et il n'aurait pas fallu moins de peine pour les détruire qu'ils n'en avaient demandé pour s'élever : on ne déplace pas facilement, et l'on ne

peut briser non plus qu'avec travail d'énormes pierres.

Les pierres dressées pour servir de témoignage n'étaient pas toujours aussi nombreuses que dans les cromlechs de Josué. On voit que souvent on se contentait d'une seule pierre dressée dans le sens de sa longueur, à la manière de nos menhirs. C'est ce dont on trouve un mémorable exemple dans l'histoire de la vision de Jacob. « S'étant réveillé de son sommeil, Jacob s'écria : Vraiment, le Seigneur est en ce lieu, et je l'ignorais ; et, s'effrayant : Que ce lieu, dit-il, est terrible ! il n'est pas autre chose que la maison de Dieu et la porte du ciel. Se levant donc au matin, il prit la pierre qu'il avait mise sous sa tête, et il la dressa en monument, et il versa de l'huile dessus. » Il changea le nom de ce lieu, qui était Luza, pour lui imposer celui de Bethel, qui rappelait sans doute dans sa langue la vision qu'il y avait eue ; et alors il fit un vœu solennel à Jéhovah sur ce monument : c'est que, s'il retournait sain et sauf dans la maison de son père, cette pierre du témoignage deviendrait sacrée. « Si je retourne heureusement à la maison de mon père, dit-il, le Seigneur sera mon Dieu, et cette pierre que j'ai érigée en monument s'appellera la maison de Dieu ; et de tout ce que tu m'auras donné, je t'y offrirai la dixme (Gen., chap. XXVIII). » Ce passage est d'un grand intérêt, car il nous montre le menhir non pas seulement avec un caractère politique ou historique, mais avec un caractère essentiellement religieux. Cette pierre commémorative, dressée toute brute sur sa pointe, devient pour le patriarche la maison de Dieu. C'est le nom qu'il lui donne, et c'est une consécration que Jéhovah reconnaît. Dans le nouveau songe qui survient à Jacob chez Laban, et qui détermine son départ, le Seigneur lui dit en effet : « Je suis le Dieu de Bethel, où tu m'as oint une pierre et fait un vœu (Ib., chap. xxxi). »

Ce menhir se rapproche du caractère de ceux qu'avait dressés dans les mêmes lieux l'aïeul de Jacob. Les autels sur lesquels sacrifiait Abraham n'étaient effectivement que des pierres brutes, et Moïse, en ordonnant à Josué la construction d'un autel de pierres brutes, ne faisait que suivre l'antique tradition apportée par ses pères de l'intérieur de l'Asie. Quand Abraham veut immoler son fils sur le sommet de la montagne, il se procure immédiatement un autel en consacrant une pierre. On le voit, dès son arrivée sur la terre de Chanaan, dresser des autels du même genre à Sichem et à Mambré. Celui de Sichem demeura longtemps célèbre. C'est à côté de la pierre d'Abraham, et sous la protection des mêmes chênes sacrés, que Josué, au moment de mourir, fit dresser par le peuple un nouveau menhir en commémoration de la conquête de Chanaan. « Josué, en ce jour, frappa une alliance, et proposa au peuple à Sichem des préceptes et des jugements ; et il écrivit toutes ces paroles dans le volume de la loi du Seigneur ; et il prit une pierre très grande, et il la posa sous le chêne qui était dans le sanctuaire du Seigneur, et il dit à tout le peuple : Voici, cette pierre vous sera un témoignage que vous avez entendu toutes les paroles que Dieu vous a dites (Jos., chap. xxiv). » Ainsi, en ce lieu de Sichem, où Abraham avait célébré son premier sacrifice sur la terre de Chanaan, il y avait un sanctuaire, c'est-à-dire une enceinte sacrée en plein air et des chênes, et c'était sous l'ombrage de ces chênes que le chef du peuple faisait dresser un menhir monumental en souvenir d'une réunion solennelle. Cet autel et ces chênes subsistèrent longtemps, car ils se maintinrent jusque dans les premiers siècles du christianisme. Ce fut Constantin, selon le récit d'Eusèbe, qui donna ordre de les détruire, et qui, pour mettre fin aux superstitions dont ils étaient l'objet, fit bâtir une église sur leur emplacement. Ainsi, dans la Judée primitive, on offrait des sacrifices à Jéhovah sur des pierres dressées sous l'ombrage des chênes : peut-on douter que les druides, sous leurs chênes sacrés, et sur leurs autels de pierre brute, n'aient offert à Ésus un culte du même genre ?

Il ne faudrait pourtant pas croire d'après cela que tout

menhir ait été nécessairement un autel. On trouve de ces monuments chez les Hébreux avec un caractère plus politique, servant, soit à rappeler une alliance, soit à fixer une frontière. C'est encore l'histoire de Jacob qui va nous fournir un exemple d'autant plus précieux qu'il nous découvre non seulement l'usage en vigueur dans la tribu d'Abraham, mais en même temps celui des tribus de la souche primitive. Lorsque Laban, ayant surpris Jacob dans sa fuite, consent à le laisser libre et à faire alliance avec lui, Jacob lève une pierre pour servir de signe à cette alliance, tandis que Laban érige dans le même but, tout à côté, un tumulus. « Jacob prit donc une pierre et l'éleva en monument; et il dit à ses frères : Apportez des pierres; et se réunissant, ils firent un tumulus, et ils mangèrent dessus. Et Laban le nomma le tumulus du témoin, et Jacob le monceau du témoignage, chacun selon sa langue. » Ce n'étaient autre chose que des signatures de roc, déposées par chacune des parties à la surface de la terre, définies chacune par un nom propre, et, grâce à cette tradition orale, non moins persévérante que le monument lui-même, portant en elles-mêmes leur signification. On rencontre dans le Livre de Josué un autre monument de pierres brutes érigé dans un semblable dessein. C'est celui que, les tribus de Gad, de Ruben et de Manassé avaient construit au-delà du Jourdain, et qui, considéré par ces autres tribus comme un autel rival de celui du tabernacle, faillit amener dès lors une guerre civile. « Nous ne l'avons pas fait dans une autre pensée et intention que celle-ci, répondent ces tribus aux dix ambassadeurs des tribus de l'autre rive. Demain vos fils diront à nos fils : Qu'y a-t-il de commun entre vous et le Dieu d'Israël? Le Seigneur a posé pour barrière entre nous et vous, ô fils de Ruben et fils de Gad, le fleuve du Jourdain; par conséquent, vous n'avez point de part dans le Seigneur; et par là vos fils détournent nos fils de la crainte du Seigneur. Mais nous avons mieux pensé, et nous avons dit : Élevons-nous un autel, non pour les holocaustes, non pour offrir des victimes, mais pour servir de témoignage entre vous et nous, entre notre descendance et la vôtre, que nous servons le Seigneur, et qu'il est de notre droit de lui offrir des holocaustes, des victimes et des hosties de paix; et demain vos fils ne diront pas à nos fils : Vous n'avez point de part dans le Seigneur; car, s'ils veulent le dire, nos fils leur répondront : Voici l'autel du Seigneur qu'ont élevé nos pères, non pour les holocaustes ou le sacrifice, mais pour notre témoignage et le vôtre. »

Il paraît que quelquefois les menhirs avaient tout simplement pour but de signaler une frontière. On sait, en effet, qu'on se servait chez les Hébreux, comme chez les Grecs et les Latins, de pierres levées plus ou moins hautes pour marquer les limites des champs. Leur rôle aux frontières n'était pas essentiellement différent : seulement il avait plus de grandeur. On en voit une trace dans cette même histoire des démêlés de Jacob et de Laban qui nous a déjà donné tant de lumière. Laban termine en effet son discours en assurant que le menhir et le tumulus formeront un monument qu'aucun des deux partis n'outrépassera jamais dans des intentions hostiles. « Que ce tumulus, dis-je, et cette pierre nous soient en témoignage, si je passe au-delà allant vers toi, ou que toi tu passes au-delà méditant quelque mal contre moi (Gen., chap. xxxi). »

Enfin, quelquefois les pierres levées servaient à désigner les lieux de sépulture. C'est un usage qui subsiste encore chez les Juifs. Dans leurs cimetières, chaque tombe est surmontée d'une grande pierre, non point posée à plat, comme nos dalles funéraires, mais dressée verticalement. La tradition fait remonter cet usage jusqu'à l'époque primitive. « Rachel mourut, dit la Genèse, et elle fut ensevelie sur le chemin qui conduit à Ephrata, c'est-à-dire Bethléem; et Jacob éleva une pierre sur sa sépulture, et c'est la pierre du monument de Rachel qui existe encore aujourd'hui (chap. xxxv). » D'après ce texte, le tombeau de Rachel aurait été un simple

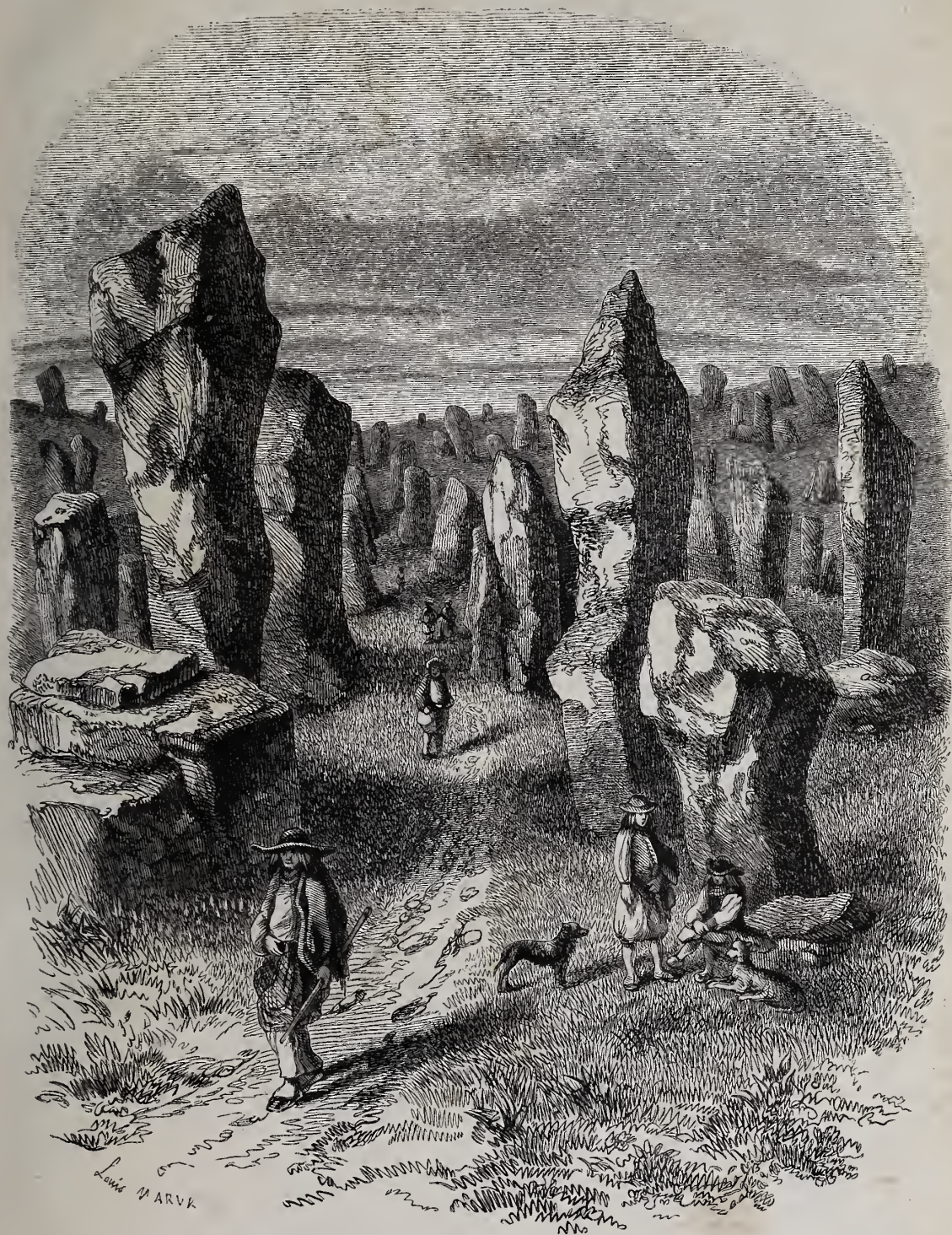
menhir. Mais dans les temps postérieurs, soit que la piété des Israélites eût augmenté le monument, soit que, la mémoire s'en étant perdue, on l'eût confondu avec un autre, c'est plutôt à un cromlech qu'on appliquerait ce nom. Benjamin de Tudèle, dans son Itinéraire, dit que « le monument de Rachel était formé de douze pierres qui désignaient les douze enfants de Jacob. » Suivant Brocardi, dans sa Description de la terre sainte, il y aurait eu treize pierres, dont une centrale, ce qui convient très bien aussi à la figure d'un cromlech. « On avait placé sur ce tombeau, dit-il, une pyramide, et, à sa base, douze grandes pierres, selon l'ordre des noms des enfants de Jacob. » Du reste, le mot par lequel le texte de la Genèse désigne la pierre déposée par Jacob sur le tombeau de sa femme est le même dont il se sert pour les pierres de témoignage, ce qui ne peut guère laisser de doute sur l'identité des deux sortes de monument. Schindler, dans son Lexique pentaglotte, dit à propos de ce mot, que quelques traducteurs ont rendu par statue : « Une statue est un monument de pierre qui est érigé, soit en l'honneur de Dieu, soit en mémoire ou des personnes ou des choses. » Cette définition est succincte, mais elle est juste, en ce qu'elle indique suffisamment la diversité des objets que l'on se proposait anciennement dans les pierres levées.

Quant aux *tumuluses*, dont nous avons prononcé le nom à propos de Laban, on voit par cet exemple et par quelques autres encore dans lesquels la construction est plus clairement définie, comme le monceau de lapidation de Basan, que ce genre de monuments, si ordinaire dans l'architecture celtique, était également connu chez les Hébreux. On en fit usage longtemps, car il en est question jusque dans les Proverbes de Salomon. Malgré les magnificences du temple, le peuple s'obstinait toujours à payer tribut à l'antique coutume. Par un procédé qui se retrouve également chez d'autres nations, et notamment chez les Gaulois, on augmentait indéfiniment ces amas, attendu qu'on se faisait un point de dévotion, en passant devant, d'y déposer une pierre. « Comme celui qui met une pierre sur le tumulus, dit le proverbe de Salomon, ainsi est celui qui rend honneur à l'insensé. » Le mot hébreu employé dans ce passage est *margemah*, que la Vulgate traduit avec raison, puisqu'il ne peut y avoir ici aucun doute sur la nature du monument, par *acervus Mercurii* (monceau de Mercure); et l'on sait en effet que les Latins regardaient la plupart des monuments de cette espèce, surtout ceux qui étaient sujets à cette loi perpétuelle de croissance, comme consacrés à Mercure. Les Hébreux même, du moins dans la langue des rabbins, nommaient ces constructions *merkolès*.

Toutefois il y a du doute si, par les merkolès, il faut toujours entendre des tumulus. Il se pourrait que, dans quelques cas, les merkolès aient été de véritables dolmens. Du moins y a-t-il parmi les anciens rabbins des autorités qui ne laisseraient à cet égard aucun doute si l'on devait les accepter entièrement. Sur ce mot, Rabbi Nathan dit : « Ces autels à Mercure étaient disposés de façon qu'une pierre en couvrait deux : une d'un côté, l'autre de l'autre, enfoncées en terre, et une troisième par dessus (*unus hinc, alter illinc, tertia super*). C'est la définition parfaite du dolmen. Un autre rabbin, cité par Drusius (Sepher Achmana), dit : « Le merkolès était composé de deux pierres surmontées par une troisième qui les réunissait. » Ces rabbins se seraient-ils trompés sur le vrai sens du mot *merkolès*, que leur définition servirait du moins à attester l'existence des dolmens sur la terre d'Israël. Peut-être, en effet, est-ce plutôt un monument de cette espèce qu'il faut attribuer à Laban qu'un tumulus proprement dit; car on voit qu'il résulte de pierres apportées par les fils de Laban, dans le même temps que Jacob fait ériger la sienne, et qu'on fait ensuite un repas dessus comme sur une table. « Et il dit à ses frères : Apportez des pierres. Ceux-ci, se réunissant, firent un *margemah*, et ils mangèrent dessus. »

Il peut sembler étrange au premier abord que ce soit dans la tradition des patriarches qu'il faille aller chercher l'explication de nos monuments les plus nationaux, puisqu'ils sont ceux qu'élevait notre race avant d'avoir reçu aucune influence

des races étrangères. Mais cet étonnement cesse bientôt, si l'on réfléchit aux liaisons primitives qui ont existé dans le foyer asiatique, entre les essaims de pasteurs qui, tournant, dans leur migration, au nord de la mer Noire, sont venus



(Vue prise dans le champ de Carnac, département du Morbihan.)

sous le nom de Gaulois jusqu'à l'extrémité de l'Europe, et ceux qui, prenant plus au sud, se sont fixés, sous le nom d'Hébreux, dans les montagnes du Chanaan, arrêtés dans leur marche par la mer comme les premiers. Si les lévites avaient été aussi fidèles que les druides à la coutume primitive de ne transmettre la tradition sacrée que de bouche en bouche,

sans en rien écrire, nous n'en saurions pas plus sur les pierres levées qui existent en Palestine, que nous n'en pouvons savoir sur celles qui se rencontrent en France, tant que nous n'appelons pas à notre aide le témoignage des écritures. Assurément, si l'on ne considère que le point de vue de l'art, il faut donner la supériorité aux constructions des

Grecs et des Romains, dans le goût desquels l'Europe entière a fini par entrer. Mais si l'on prend le point de vue si religieux du respect des traditions, on ne peut s'empêcher d'admirer la méthode de nos pères, qui nous a transporté sans interruption, jusqu'à la naissance du christianisme, les antiques usages du temps patriarcal. Si pour expliquer leurs monuments nous sommes obligés de revenir à l'histoire d'Abraham, réciproquement, pour nous faire une idée vive de cette histoire, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur les chênes et sur les pierres levées de nos pères.

Tout en demeurant dans les mêmes principes d'architecture religieuse que la migration privilégiée du Chanaan, nos pères, en prenant par le développement de leur nation plus de puissance, avaient su produire des monuments d'une majesté bien différente. Au lieu de se borner à dresser des pierres d'un volume médiocre, ils étaient parvenus à se jouer avec des masses comparables aux obélisques de l'Égypte; et les générations ajoutant le travail de leurs mains à celui des générations précédentes dans ces édifices sans limites, puisqu'ils étaient sans murailles, des constructions prodigieuses avaient dû naître. C'est ce dont nos colonnades de Carnac offrent le plus merveilleux exemple qu'il y ait au monde. Elles forment un sanctuaire dont les proportions s'étaient amplifiées d'âge en âge jusqu'à une mesure extraordinaire. On évalue, en effet, à quatre mille le nombre total de ces obélisques, dont quelques uns s'élèvent à 9 et 10 mètres de hauteur, et qui, rangés parallèlement sur onze lignes, se prolongent sur une étendue de près de 3 000 mètres. Quel temple a jamais approché de cette grandeur? Et qui pourrait se défendre de l'émotion artistique et religieuse la plus profonde dans la solitude silencieuse de ces galeries d'un style si primitif, et d'un effet si solennel, quoique si austère?

LE RAMEAU DE LA RÉCONCILIATION.

CONTE POPULAIRE DE LA VALACHIE.

Un pauvre pêcheur, nommé Georges, qui ne savait le soir comment il pourvoirait le lendemain à ses besoins, venait de passer toute une nuit à pêcher sans prendre le moindre goujon. Il avait jeté de tous côtés ses filets, et en les retirant il n'y trouvait que des herbes et du sable. Fatigué de cet inutile travail, il allait l'abandonner, lorsqu'une fois enfin sa nasse se remplit. Le pêcheur l'enleva avec une peine extrême tant elle était lourde; au moment où il venait de la déposer dans sa barque, il en vit sortir un petit homme noir qui, sans autre préambule, lui dit :

— Que veux-tu me donner, si je te rends à l'instant même si riche, que désormais tu vivras dans l'abondance?

Le pêcheur, tout troublé, lui répondit :

— Je te donnerai ce que j'ai de plus cher dans ma maison.

Le malheureux, en parlant ainsi, ne songeait certes ni à sa femme, ni à son enfant, mais à son chien, à son chat, ou à son habit des dimanches. Le Diable, trop fin pour demander une explication, se hâta de conclure le marché. Il fut convenu que le pêcheur lui amènerait dans seize ans, jour pour jour, ce qu'il avait de plus cher; et pour prix de cette convention, le roi des enfers jeta dans les filets du pêcheur une telle quantité d'or, que celui-ci en remplit toute sa barque.

A l'aide de sa femme, Georges parvint à transporter son trésor dans sa cabane; puis, quelques jours après, il alla avec sa famille s'établir en ville, acheta une belle maison, se mit à vivre comme un des heureux de ce monde. Son fils allait à l'école, et s'y distinguait par son assiduité et son intelligence. Georges, au milieu des jouissances que lui procurait la fortune, tâchait d'oublier la promesse qu'il avait faite au méchant esprit. Cependant elle se représentait de temps à autre à sa pensée, et jetait un nuage sombre sur son cœur. Quand il vit son jeune enfant grandir et se développer avec ses heureuses qualités, il comprit que c'était bien là ce qu'il avait

de plus cher au monde, ce que le Diable voudrait sans doute posséder; et alors, au lieu de se réjouir des caresses de l'innocente créature, il les repoussait avec terreur et quelquefois avec colère. L'époque approchait où il devait accomplir son fatal engagement, et cette terrible perspective éloignait de lui toute joie et tout repos. En vain il essaya de se tromper, de s'oublier dans les plaisirs que l'or pouvait lui procurer: une image sinistre lui apparaissait au milieu de ses banquets; une voix intérieure lui criait qu'il avait pour un vil appât vendu son fils unique, et dévoué aux enfers deux âmes à la fois. Souvent on le surprenait assis à l'écart dans une chambre obscure, la tête entre ses mains, pleurant, sanglotant, et invoquant avec de déchirantes lamentations la miséricorde de Dieu. Plus d'une fois son fils l'avait interrogé sur la cause de sa douleur, et avait tenté de le consoler. Ses questions, sa sollicitude, ses témoignages de tendresse, au lieu de calmer l'agitation du malheureux Georges, ne faisaient que l'accroître. Il s'éloignait de son fils ou lui ordonnait brusquement de se retirer. Un jour enfin celui-ci, se jetant à ses genoux, le conjura d'une voix si affectueuse et avec tant d'instances de lui ouvrir son cœur, que Georges, ne pouvant résister plus longtemps à une telle prière, lui confia son horrible secret.

Le fils s'en alla aussitôt trouver un de ses maîtres, homme sage et prudent, en qui il avait grande confiance, et, après lui avoir raconté ce qu'il venait d'apprendre, lui demanda conseil sur ce qu'il devait faire. Le maître réfléchit quelques instants, puis l'engagea à revêtir un habit ecclésiastique, à placer quelques croix sur sa poitrine, et à s'en aller lui-même bravement à l'endroit où son père devait le remettre entre les griffes du Diable.

Le jeune homme, animé d'une pieuse et ferme résolution, n'hésita pas à suivre ce conseil. Il revint chez son père, se fait indiquer le lieu où il doit trouver le satanique souverain, la route qui y conduit, et part.

Le soir, après avoir erré pendant deux heures dans une sombre forêt, il découvre une cabane qui semblait inhabitée et se dirige de ce côté. Il entre, trouve une vieille femme, et lui demande l'hospitalité pour la nuit.

— Je vous l'accorderais bien volontiers, répond la vieille, mais je crains que vous ne soyez pas ici en sûreté, car j'ai douze fils qui sont douze féroces voleurs; s'ils vous voyaient ils pourraient bien vous tuer. Cependant, si vous voulez rester, j'essaierai de vous soustraire à leurs regards.

Le jeune voyageur, n'osant pas se remettre en route la nuit, accepta cette proposition. Son hôtesse le conduisit à la cuisine, et le cacha dans le four.

Quelques moments après arrivent les voleurs, qui en posant le pied sur le seuil de la cabane flairent la présence d'un homme, et demandent à leur mère où il est. Celle-ci essaie en vain de dissimuler la visite qu'elle a reçue; les voleurs menacent de faire des perquisitions, et la vieille femme inquiète leur avoue ce qui s'est passé, et à force de supplications obtient d'eux la promesse qu'ils n'attenteront point à la vie de son protégé. Elle s'en va alors le chercher dans sa retraite et l'amène tout tremblant au milieu des douze voleurs, qui lui demandent d'où il vient et où il va. Le jeune homme leur raconte naïvement son histoire, et les brigands rient aux éclats de la sottise du pauvre garçon qui s'en va lui-même, de gaieté de cœur, chercher la retraite du Diable. Comme ils connaissaient l'entrée de cette retraite, ils indiquèrent à la pauvre victime le sentier le plus direct pour y arriver, et lui offrirent même un guide pour l'y conduire. Le lendemain, le jeune homme, que les plaisanteries des brigands n'avaient pu ébranler dans sa résolution se prépara à continuer son périlleux voyage. Au moment où il allait partir, la vieille femme s'approcha de lui, et dit :

— Si tu arrives jusqu'au Diable, demande-lui, je te prie, ce que doit faire pour expier ses crimes un homme qui a beaucoup tué et beaucoup volé; et si tu échappes au danger

qui te menace, viens, je t'en prie, me rapporter la réponse du Diable. Je voudrais que mes fils renouçassent à leur affreuse vie, et devinssent, s'il se peut, de braves gens.

— J'espère, dit l'enfant du pêcheur, que Dieu aura pitié de moi; et si je puis vous rapporter la réponse que vous désirez, soyez sûre que vous l'aurez.

Un brigand le conduisit jusqu'àuprès d'une caverne fermée par une porte de fer, et s'enfuit en toute hâte. Le jeune homme frappa d'une main hardie : la porte roula à grand bruit sur ses gonds, et il vit une légion de démons tourbillonner comme des nuées de chauves-souris.

A son aspect, à l'aspect de ses vêtements religieux, de ses croix, les êtres maudits poussèrent un cri de terreur, s'éloignèrent, puis revinrent en injuriant et en le menaçant. Mais lui, ferme et inébranlable, les somma de faire venir leur maître, déclarant qu'il ne quitterait point le seuil de leur caverne avant d'avoir affranchi son père de l'engagement qu'il avait contracté.

Les diables, que la vue seule de ses croix tourmentait horriblement, le conjurèrent de s'éloigner; mais au lieu de s'éloigner, il fit un pas de plus de leur côté. Alors deux d'entre eux plongèrent dans l'abîme, et en rapportèrent un parchemin qu'ils lui remirent : c'était le contrat de son père.

L'intrépide jeune homme le reçut en remerciant le ciel de l'heureux succès de son entreprise. Il lui restait cependant encore un devoir à remplir, car il n'avait pas oublié la charitable femme qui lui avait donné un asile.

— Avant que je me retire, dit-il aux diables, apprenez-moi ce que doit faire pour expier ses crimes un homme qui a beaucoup volé et beaucoup tué.

Un des diables lui répondit : — Que cet homme plante en terre le bâton avec lequel il a commis son premier meurtre, qu'il l'arrose chaque jour avec l'eau dont il remplira sa bouche, et il pourra croire que ses crimes sont expiés lorsqu'il verra ce bâton reverdir et se couvrir de fleurs.

A ces mots, le voyageur s'éloigna, et s'en alla raconter aux brigands ce qui lui était arrivé. Comme témoignage authentique de la vérité de son récit, il montrait son parchemin noirci par la fumée de l'enfer et portant l'empreinte de la griffe du Diable. Les voleurs se moquèrent de la réponse que lui avaient faite les démons; mais leur mère, qui voulait tout tenter pour les arracher à leur infâme conduite, détermina le plus jeune à planter son bâton en terre; puis tous deux s'en allèrent remplir leur bouche à la source voisine, et revinrent arroser le bois desséché. Quelle fut la surprise des brigands, lorsqu'au second arrosage ils virent le bâton reverdir et pousser de petits bourgeons (1) ! Tous coururent alors à la fontaine et inondèrent d'eau la plante merveilleuse. Bientôt de cette tige privée depuis longtemps de toute sève on vit sortir des rameaux; sur ces rameaux des fleurs s'épanouirent, puis des pommes d'or les remplacèrent; puis ces pommes tombèrent par terre, s'entr'ouvrirent, et de chacun de ces fruits s'échappa une colombe blanche qui prit son essor vers le ciel. A la vue d'un tel miracle, les voleurs se jetèrent à genoux, et invoquèrent avec les larmes d'un ardent repentir la clémence de Dieu. Tous, d'un commun accord, résolurent non seulement de renoncer à jamais à leurs brigandages, mais d'aller confesser publiquement leurs crimes et de se remettre entre les mains des juges. Ils se rendirent à la ville avec leur mère et le fils du pêcheur, emportant quelques rameaux et quelques pommes de leur arbre providentiel. Les juges, après avoir entendu leur récit et celui de leur jeune et pieux compagnon, leur firent grâce. Les voleurs restituèrent tous les trésors qu'ils avaient enfouis sous leur cabane, se choisirent chacun une profession, et vécurent honnêtement. Quant au pêcheur, il éprouva une telle joie en reprenant son parchemin, qu'il eût voulu la faire

(1) Ce bâton, symbole de l'âme qui renaît à la vertu, se retrouve dans plusieurs autres légendes chrétiennes, notamment dans celle de saint Bon.

partager au monde entier. Pendant huit jours il donna de grandes fêtes, auxquelles il invita tous les habitants de la ville. Les pauvres, dit la chronique, ne furent point oubliés : le pêcheur leur donna une large part des trésors qu'il avait reçus du Diable. Après les tortures qu'il avait souffertes, il eut le bonheur de recouvrer la paix de l'âme, et d'acquiescer par ses bonnes œuvres l'estime de ses concitoyens.

SUR LES AUMONES.

A M. le Rédacteur du *Magasin pittoresque*.

Monsieur,

J'ai souvent observé le soin avec lequel vous vous montrez aussi sobre de latin que possible, et personne n'est plus éloigné que moi de vous en blâmer, puisque cette langue est évidemment étrangère à l'immense majorité de vos lecteurs. Cependant, si une légère exception à votre règle ne vous contrariait pas trop, j'oserais la solliciter pour deux vers latins qui furent célèbres dans les écoles du moyen-âge, et que l'excellent article que vous venez de publier sur l'esprit de miséricorde (1846, p. 405) m'a ramenés à la mémoire. Ce distique est destiné, en effet, à énumérer toutes les œuvres de miséricorde, et, en ce sens, il peut servir à compléter votre article, dont le dessein n'embrassait que les aumônes matérielles. Nos pères, et c'était assurément avec une grande profondeur de raison et de piété, n'attribuaient pas aux aumônes spirituelles une importance moins capitale qu'aux autres. Ils mettaient avec grand soin sur le même rang ces deux genres de secours par lesquels l'homme peut mériter également du prochain, et par conséquent de Dieu; et c'est ce qu'ils avaient marqué dans le distique proverbial dont il s'agit, son premier vers énumérant les aumônes matérielles, et le second les aumônes spirituelles. Du reste, en vous prenant deux lignes pour mon latin, le voici :

Visito, poto, cibo, redimo, tego, colligo, condo;
Consule, castiga, solare, remitte, fer, ora.

Ce qui signifie :

Je visite, j'abreuve, je nourris, je rachète, je vêts, j'abrite,
j'ensevelis;
Conseille, corrige, console, pardonne, supporte, prie.

Avec son esprit d'analyse et son amour des nombres mystiques, la scolastique était arrivée à mettre tellement de pair les deux genres d'aumône, qu'elle distinguait sept œuvres du premier genre comme sept œuvres du second. Sous le mot de *consule*, le distique, contraint par la mesure, comprend, en effet, la double injonction de conseiller celui qui doute et d'enseigner celui qui ignore.

Si je ne craignais d'abuser, j'essaierais, monsieur, de vous donner une idée du commentaire que renferme sur ce distique la Somme de saint Thomas, qui est, comme vous le savez, un des chefs-d'œuvre du treizième siècle. Indépendamment de ce que ce commentaire a de curieux comme spécimen de la méthode qui régnait alors dans l'analyse des questions religieuses, il a l'avantage d'intéresser l'esprit à une matière pour laquelle le cœur devance si bien l'étude, qu'on n'en fait guère l'analyse.

Remontons donc un instant, si vous le voulez bien, au treizième siècle, et distinguons à la manière des scolastiques.

D'abord, il est juste, puisque les besoins du prochain sont de deux classes distinctes, se rapportant, soit au corps, soit à l'âme, de distinguer de la même manière entre les aumônes et d'en faire deux classes.

Quant à la distinction des aumônes de la première classe, elle dérive naturellement de ce que le prochain a besoin de nous, soit pendant sa vie, soit après sa mort; ce qui donne deux genres.

Le premier genre se subdivise en besoins d'une nature générale et besoins déterminés par des accidents. La première subdivision embrasse à son tour les besoins intérieurs

et les besoins extérieurs. Les besoins intérieurs sont de deux espèces, l'aliment sec et l'aliment liquide; d'où nourrir celui qui a faim, abreuver celui qui a soif. Les besoins extérieurs sont de deux espèces également, l'abri du corps par le vêtement, et l'abri du corps par le logement; d'où vêtir celui qui est nu, loger celui qui est sans asile. La seconde subdivision embrasse, de son côté, deux espèces d'accidents, suivant qu'ils procèdent d'une cause interne ou d'une cause externe. Si la cause est interne, ce sont les maladies; d'où soigner les malades. Si la cause est externe, c'est la captivité, fléau heureusement rare aujourd'hui; d'où racheter les captifs.

Le second genre, comprenant les besoins matériels après la mort, se réduit à la sépulture. L'analyse amène donc ainsi logiquement dans la première classe le nombre sept.

Dans la seconde classe, nous trouvons aussi dès le principe deux genres différents. On peut avoir besoin du secours de Dieu ou du secours de l'homme.

Le premier genre donne la prière à Dieu au nom du prochain.

Le second genre se partage en trois subdivisions, correspondant à l'intelligence, à la passion appétitive, à la conduite désordonnée. L'intelligence présente deux espèces de besoins, puisqu'elle peut être prise comme spéculative ou comme pratique. Si elle est prise comme spéculative, le besoin est l'enseignement; d'où enseigner l'ignorant. Si elle

est prise comme pratique, le besoin est le conseil; d'où conseiller celui qui est dans le doute. Quant à la passion appétitive, son besoin principal résulte de la tristesse; d'où consoler l'affligé. Enfin, quant à la conduite désordonnée, il y a trois points de vue: celui de la personne qui pèche, celui de la personne qui reçoit offense directe par le péché, celui de la personne qui reçoit offense indirecte et involontaire. Au premier point de vue, le besoin est la correction; au second, le pardon; au troisième, la tolérance pour les défauts d'autrui. On se trouve donc ramené de la sorte, dans la seconde classe comme dans la première, au nombre sacramentel.

Je me hâte de terminer ce petit résumé, dont le seul caractère vous paraîtra peut-être sa sécheresse. Mais c'est justement ce tour didactique qui m'a paru digne d'attirer un instant l'attention, et par là de faire entrer dans l'esprit un sujet de réflexion qui, dans un moment où tant de besoins appellent l'aumône, ne saurait demeurer stérile.

Agréer, etc.

CHATEAU DE BLANQUEFORT,

PRÈS DE BORDEAUX.

Ce château a été construit au treizième siècle dans un site charmant. Les eaux de la Jalle de Blanquefort, qui baignent



(Vue du château de Blanquefort.)

le pied de la muraille, répandent alentour la fertilité. Les Romains avaient formé un établissement au même endroit, ainsi que le prouvent des briques trouvées en ce lieu; plus d'un promeneur insouciant s'est assis, au bord de la Jalle, sur un chapiteau en marbre, d'ordre corinthien, évidemment de fabrication gallo-romaine.

L'enceinte murale, quoiqu'en ruine sur plus d'un point, est aujourd'hui la partie la mieux conservée; le donjon rectangulaire est défendu par six tours, quatre aux angles et deux sur le milieu des grandes faces; quelques unes de ces ruines ne présentent plus que d'informes monceaux de pierres.

Parmi les divers seigneurs qui possédèrent le château de Blanquefort, les plus célèbres appartiennent aux familles des *Bordeaux*, illustre maison du treizième siècle, qui portait le nom même de la capitale de la Guienne; des *Goth*, dont descendait le pape Clément V; des *Durfort-Duras*, qui possédèrent aussi les riches et belles seigneuries de *Bauzan* et de *Villandraut*.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

GALERIE BORGHÈSE.

(Voy. p. 4.)



(Un salon de la galerie Borghèse, d'après MM. Frappas et Freeman. — On a réuni dans ce dessin quelques uns des plus beaux tableaux placés dans différentes salles de la galerie. — 1. Près de la fenêtre, la Sibylle, par le Guerchin. — 2. Le Christ mort, par Van-Dyck. — 3. Jules II, par Raphaël. — 4. Au-dessus de la porte, l'Amour sacré et l'Amour profane, par le Titien. — 5. César Borgia, par Raphaël. — 6. Une Madone, par André del Sarte. — 7. L'Ensevelissement du Christ, par Raphaël. — 8. La Chasse de Diane, par le Dominiquin. — Les peintures du plafond sont d'Eminigildo Costantini. — Plusieurs tableaux, la Sibylle, l'Ensevelissement du Christ et la Chasse de Diane, qui, comme presque tous les autres, tournent sur des gonds, sont présentés d'une manière à être vus par le lecteur.)

Les tableaux du palais Borghèse décorent une suite de dix ou douze salons, dont un seul, détaché de l'ensemble au hasard, ferait un musée digne d'une ville et serait une fortune pour un particulier : seulement, s'il était permis de choisir, on pourrait hésiter entre deux ou trois de ces salles où se trouvent quelques rares chefs-d'œuvre, titres de gloire immortelle pour l'art humain, et que le Vatican, Pitti, les Offices, doivent envier à l'héritier des Borghèse. Tels sont : — le David de Giorgion, rival du Titien et quelquefois supérieur à lui : la beauté, la jeunesse, la joie du triomphe, respirent dans toute la personne du père vainqueur, brandissant la tête sanglante du géant vêtu d'une éblouissante armure du seizième siècle ; — le portrait de César Borgia, par Raphaël : *Stupendo ritratto!* disent les Italiens. Ce cri n'est point exagéré. Raphaël n'a jamais peint la vie avec plus de puissance que dans ce tableau. Borgia est tout vêtu de noir : sur sa tête est une toque empanachée. La figure se détache si vivement de ce fond sombre que le vrai, l'odieuse Borgia semble sortir vivant de sa tombe et traverser d'un élan les trois siècles qui le séparent de nous : ses traits, fins et vigoureux, respirent l'intelligence la plus élevée ou plutôt le génie, l'esprit, la volonté, la noblesse. Il existe une copie fidèle de cette œuvre incomparable par Sigalon, à Paris, dans le cabinet de M. Ernest Legouvé. Il est intéressant de la comparer avec un autre portrait non moins admirable de César Borgia par Léonard de Vinci, que possède, également à Paris, un courageux exilé, le général Pépé ; — la Danaé du Corrège, grande composition où s'élève à un degré suprême toutes les qualités de grâce et de suavité qui distinguent ce divin maître ; — la Chasse de Diane et la Sibylle de Cume du Dominiquin ; — les trois Grâces, l'Amour sacré et l'Amour profane, par le Titien ; le portrait de la femme du peintre sous les traits de Judith. — A côté de ces œuvres principales, on voit la Descente de croix et une Madone de Pérugin ; deux Apôtres de Michel-Ange, dont les draperies rappellent le grand style d'Athènes ; une Fornarina, par Jules Romain, portrait remarquable, mais inférieur à celui que Raphaël a fait de cette belle personne, et que l'on conserve à la tribune de Florence. La différence du génie et du talent, du maître et de l'élève, ne se trahit nulle part avec autant d'évidence : des deux beautés que Raphaël a peintes dans la Fornarina, Jules Romain n'a vu que la moindre ; — plusieurs Jean Bellin, Palmele-Vieux, Garofalo et Pierin del Vaga, d'une rare beauté ; une Suzanne et une Visitation de Rubens, le seul étranger célèbre avec Van-Dyck qui soit admis, si notre mémoire est fidèle, au milieu de ces maîtres italiens ; des André del Sarte, des Carrache ; les quatre Saisons de l'Albane ; une Circé, chef-d'œuvre de Dossi Dossi ; une Adoration des mages, par Bassano, l'un des plus beaux effets de lumière que l'on connaisse ; un Lot et ses filles, par Gérard de la Nuit ; un saint Étienne, de Francia ; des Veronèse, des Bronzino, des Parmesan, d'autres encore qui vaudraient bien la peine d'être nommés. Mais que disent à l'esprit ces longues listes de noms ? Il nous suffit d'avoir laissé entrevoir les nombreuses richesses de cette collection dont notre dessin peut faire deviner l'élégance. Les immenses galeries de tableaux où des milliers de cadres sont alignés comme une armée du plancher au plafond, sur l'espace d'un quart de lieue, ont quelque chose d'effrayant. Le vertige prend dès l'entrée : les regards, attirés de tous côtés, montent, descendent, fuient en avant, reculent ; la tête est dans un mouvement perpétuel : tant de styles, de sujets, de coloris divers, étourdissent comme les clameurs confuses et discordantes d'une place publique. Il faut être bien fort ou bien froid pour qu'au milieu d'un tel chaos de peintures il ne se mêle pas une sorte de trouble dans l'étude et d'inquiétude dans l'admiration. Divisées en salons qui auraient chacun une part d'œuvres rapprochées avec art, ces grandes galeries seraient mieux appréciées, offriraient des jouissances plus faciles et plus profitables. Les chefs-d'œuvre, à la place d'honneur et favo-

ramment éclairés, concentreraient sur eux l'admiration. Telle est la disposition de la plupart des musées publics et privés en Italie. On ne cherche pas autant à y exciter la surprise par le nombre des œuvres : on y mesure plus délicatement les plaisirs de la curiosité et du goût ; on groupe avec intention, on choisit, on isole ; on ne néglige aucun soin, aucune étude, pour être juste envers les grands maîtres et complaisant envers le public : aussi une contemplation de quelques heures dans ces temples de l'art doit-elle compter parmi les plus douces voluptés de la vie.

On a tort de croire que les sentiments naïfs et la candeur de l'esprit soient le partage exclusif de la jeunesse : ils ornent parfois la vieillesse, sur laquelle ils semblent répandre une chaste reflet des grâces modestes du premier âge, et où ils brillent du même éclat que ces fleurs qu'on voit éclore, fraîches et riantes, au sein des ruines.

POINCELOT, *Études de l'homme.*

LES CLASSES PAUVRES EN ÉGYPTÉ.

I.

TYPE, PHYSIONOMIE, CARACTÈRE DES FELLAHS.

L'incomparable fertilité de la vallée que le Nil arrose, et les procédés merveilleux employés par la nature pour la féconder, ont de tout temps attiré l'attention et excité les desirs de quelque conquérant. Cependant, placés eux-mêmes au centre de la richesse, ayant dans leur patrie toutes les belles productions des pays chauds, une alimentation abondante, la matière première de vêtements somptueux, les trésors minéralogiques d'où se tirent les temples et les palais, les Égyptiens n'enviaient rien aux autres peuples ; ils aimaient la terre héréditaire, leurs forêts de dattiers et leur architecture colossale, leur Nil aux inondations nourricières, leurs canaux couverts de lotus d'azur, et ces limites de granit rose, de porphyre et de jaspe qui les séparaient du désert.

Leur caractère essentiellement pacifique les livra, presque sans défense, à des adversaires dont la condition d'existence était une guerre perpétuelle. Les hardis pasteurs de l'Arabie (Hycksos), les Perses, les Romains et les Grecs, s'emparèrent tour à tour de la féconde Égypte. A chacune de ces conquêtes quelques soldats, dégoûtés de la fatigue et des dangers inséparables des combats, séduits par les riantes promesses du Nil, s'allièrent à la population agricole, et fondèrent une famille. Il en fut surtout ainsi quand les Arabes d'Amrou subjuguèrent la terre de *Kémé*, devenue province de l'empire d'Orient. Mais les choses se passèrent tout autrement lorsque Sélym ben Bayazyd, en 1517 (923 de l'hégire), établit sa domination sur le Nil. Les Ottomans ne sont point cultivateurs, ils ne sont point actifs ; ils traitèrent avec le plus insigne mépris, la plus extrême rigueur, les laborieux indigènes ouvriers de leur fortune, et dès lors la caste des *agriculteurs*, toujours humble, mais au moins libre jusqu'à ce moment, devint une classe d'hommes exploités, et réalisa les paroles d'Amrou à Omar ; ce fut *un peuple qui, semblable à l'abeille, ne travaillait pas pour lui!*

On doit donc retrouver souvent dans le Fellah, en divers endroits du pays, les traces de ces mélanges successifs auxquels des alliances avec les tribus nomades de la Nubie et de l'Abyssinie vinrent encore ajouter de nouveaux éléments dont la présence se manifeste sur tout dans les lieux voisins du désert. Néanmoins, dans toute la longueur de la vallée riveraine, la continuité du séjour en Égypte a lentement modifié les lignées issues de cet amalgame de types, de façon à imprimer aux générations modernes une ressemblance quelquefois frappante avec l'ancien type égyptien. Le même sol, le même ciel, la même eau, les mêmes actes, les mêmes travaux à certaines époques, les mêmes alternatives d'espérance et de

crainte, la même sphère d'idées; en un mot, des circonstances de vie entièrement identiques ont dû nécessairement avoir une influence énergique sur la constitution des êtres qui y étaient soumis comme leurs devanciers, et modifier d'après les lois de création propres à chaque division naturelle du globe la conformation du crâne, des membres ou l'expression du visage des individus. Ainsi, bien que les véritables descendants de la célèbre race égyptienne soient plutôt les Coptes, qui se sont peu mêlés aux races envahissantes, il n'est pas absolument surprenant que les traits des habitants de l'antique Misraïm se soient mieux conservés chez les Fellahs; car les Coptes ont varié dans leur mode d'existence: tantôt agriculteurs, tantôt artisans, tantôt marchands ou administrateurs, ils n'ont pas eu, de génération en génération, cette unité de travaux, cette immobilité d'intelligence et de sensations dont la puissance a pu déterminer chez leurs compatriotes la continuité des mêmes phénomènes physiques.

Le cultivateur égyptien est grand, vigoureux et bien proportionné, ses traits sont réguliers, corrects; ses yeux noirs, enfoncés dans leur orbite, et légèrement relevés vers les tempes, ont beaucoup de feu; leur expression aurait même quelque chose de sauvage sans les longs cils qui en tempèrent l'ardeur. Ses lèvres sont fortes, ses dents sont belles, et son visage, d'un ovale allongé, se termine par une barbe noire et frisée, mais peu fournie. Les Fellahs de la haute Egypte ont le teint cuivré, leur tempérament est sec et bilieux; ceux du Delta sont beaucoup plus blancs, et leur complexion est lymphatique. C'est surtout dans la forme et la physionomie de la femme fellah qu'on trouve une grande analogie entre la population actuelle de l'Égypte et les figures sculptées sur les plus anciens monuments. Telles sont les statues d'Isis, telles sont les Égyptiennes modernes. Ce fait incontestable conduit à deux conclusions intéressantes: l'une se rapporte à l'art, et pourrait au besoin servir de *criterium* pour juger les productions du génie égyptien; l'autre appartient à la science, et corrobore ce que nous avons exprimé plus haut sur l'influence du climat et des habitudes. Nous dirions donc, quant à la sculpture, que les artistes du temps des Pharaons s'inspiraient directement de la nature, et s'en inspiraient bien, puisque le modèle de leurs divinités se rencontre encore en Égypte; et nous dirions, pour la science, que la similitude de conformation des femmes anciennes et modernes, lorsque tant de mélanges successifs ont dû altérer le sang primitif, donne une nouvelle force à l'opiniou qui attribue l'apparition des types secondaires, des genres de chaque grande catégorie aux circonstances extérieures dont une race est entourée.

Nous ne traçons pas un portrait idéal; la plus triste réalité nous a servi de modèle, et on ne doit pas s'étonner de nous trouver en désaccord avec les images flatteuses sorties du pinceau des voyageurs optimistes. Comme nous avons voulu préciser les faits, les qualités et les défauts des peuples que nous peignons, il a été nécessaire de nous restreindre à la classe des Fellahs, qui continue de cultiver la terre et d'habiter la campagne; enfin nous avons uniquement envisagé l'Égyptien proprement dit, et non les *Nubiens* ou toute autre peuplade tributaire de Méhémet-Ali. La beauté de la femme fellah est moins fine, et moins de distinction que celle de l'homme, et son regard a moins d'intelligence et de profondeur, quoique son visage soit aussi bien coupé, aussi brillant, aussi vif. Le véritable charme de la femme fellah, c'est d'abord une expression de douceur gracieuse; elle est grande, sa taille est svelte et souple, sa démarche est vive et légère; mais, ordinairement mariée dès sa treizième année, à vingt-cinq ans elle est flétrie par les fatigues de la maternité et les souffrances d'une situation misérable. Qui le croirait? de ces époux aux beaux traits, aux formes élégantes, naissent des enfants chétifs, malingres, rachitiques, ayant, avec de laids visages, des bras et des jambes grêles et de gros ventres bal-

lonnés; pauvres créatures dont la grande majorité succombent avant un an d'existence. Il faut chercher les causes de cette étrange anomalie à la fois dans la pauvreté, dans la malpropreté et dans les préjugés du Fellah. Rien n'est plus hideux à voir que ces enfants nus qui n'ont point été lavés de leur vie, et dont les paupières chassieuses sont continuellement assaillies par les mouches. Si l'on ajoute aux causes principales les pratiques superstitieuses, à l'aide desquelles le paysan guérit ses enfants ou les préserve de tous maux, on s'expliquera parfaitement l'effrayante mortalité qui frappe cette portion de la population agricole. Ce qui reste traîne ainsi une vie malade jusqu'à l'adolescence; et tout-à-coup, presque sans transition, on voit ces dégoûtants petits monstres devenir de beaux hommes et de charmantes jeunes filles.

Un des agents les plus actifs sur la santé des enfants, est à coup sûr le régime alimentaire. Ignorants et pauvres, les Fellahs ne sauraient avoir une nourriture saine et fortifiante; leur alimentation est presque entièrement végétale: elle consiste en un peu de pain de doura, point levé et mal cuit, des fèves bouillies, des courges, des raves, des dattes et les jeunes pousses du trèfle; ils y ajoutent, pour toute substance animale, du fromage fort maigre, un peu de poisson, et très rarement un morceau de viande; encore est-elle toujours malsaine et plus nuisible qu'utile à la santé. L'unique boisson du paysan, même aisé, est l'eau du Nil, et dans les villages éloignés du fleuve, cette eau apportée par l'inondation, séjournant au fond de fossés qu'on ne cure jamais, n'est pas moins malfaisante que désagréable au goût.

Le seul luxe de la famille du cultivateur est l'usage de la pipe et du café. Le Fellah fume perpétuellement un tabac indigène soumis à une simple dessiccation, et dont le parfum est très agréable; c'est pour lui, comme pour beaucoup d'hommes du peuple en Europe, à la fois un enivrement et une tonification; le café, qu'on boit très fort et sans sucre, produit des effets du même genre; il donne à ces malheureux la force qu'ils ne puisent pas dans leurs aliments.

Le costume n'est guère plus splendide que la nourriture n'est succulente. Lorsque le cultivateur n'est pas dans la plus extrême misère, ce qui arrive trop fréquemment, il porte un caleçon (*libas*) de toile ou de coton blanc ou bleu, et une ample et longue robe qu'on nomme *éri* quand elle est de toile, et *zabout* quand elle est de laine brune; cette robe est ouverte du col à la taille; elle a de larges manches, et le plus souvent on la serre autour du corps par une ceinture blanche ou rouge. La tête de l'homme du peuple est d'abord couverte d'une calotte de coton blanc (*libdeh*) qui dépasse de quelques lignes le *tarbouche*, bonnet de feutre orné d'un gland de soie; sur le *tarbouche*, on drape avec plus ou moins de grâce et de goût, ou un mouchoir carré en coton, ou une écharpe de mousseline grossière qui remplace le *cache-mire* de la classe aisée; mais beaucoup de Fellahs sont trop pauvres pour se composer un turban, et portent seulement un *libdeh* sur le crâne, à moins que, comme l'homme de notre gravure (p. 44), ils ne ramassent une vieille portière en filet, ou quelque autre guenille, pour l'enrouler autour de la calotte de coton; ceux-là n'ont ni caleçon, ni souliers, ni robe de coton bleu, ni robe de laine brune, mais seulement quelques haillons qui les garantissent imparfaitement des ardeurs du soleil et du contact de l'humidité. C'est un de ces malheureux que M. Prisse a représenté d'après nature; il porte sous son bras une poignée de raves dont il doit se nourrir pendant toute la journée.

La femme est vêtue également d'une grande robe bleue ou brune, par dessus un *libas* de toile blanche ou une *chintyan* d'indienne; elle a aussi une *takyeh* sur la tête; toutefois la coiffure est beaucoup plus compliquée que celle de l'homme. Un fichu de soie ou de coton, encadré par des lignes de couleurs éclatantes, est posé sur la *takyeh*, de manière à laisser tomber une des pointes de chaque côté du visage et la troisième sur la nuque; par dessus ce fichu, on

met le *tarhah*, grand morceau de toile de coton ou de mouseline qui part du sommet de la tête et descend en arrière comme un voile jusqu'au bas de la robe; quand la femme veut sortir de sa maison, elle place le *borgo*, étroite bande de gros crêpe noir qui couvre la figure, à l'exception des yeux, et tombe jusqu'à la hauteur des genoux. Le *borgo* est monté sur un fort ruban et s'attache de chaque côté à la calotte de coton blanc; une rangée de grosses perles de métal ou de verroterie est adaptée à la *takyeh*, et maintient le *borgo* au milieu du front, en même temps qu'elle l'écarte

du nez et permet à l'air de circuler sur le visage; à droite et à gauche du voile pendent des chaînettes formées aussi par des perles fausses ou par de petites pièces d'or. Entre ces ornements, les femmes les plus pauvres mettent des bracelets dont la valeur varie infiniment, mais qui sont d'ordinaire des anneaux de cuivre ou d'argent. Les paysannes se servent peu du *henneh*; les rudes travaux de la campagne auraient bientôt enlevé cette coloration orangée dont les femmes oisives ornent le bout de leurs doigts et surtout les ongles de leurs mains et de leurs pieds; mais comme une



Un Fellah. — Dessin de M. Prisse.)

femme de l'Orient ne saurait se passer de quelque défiguration sous prétexte d'embellissement, les paysannes égyptiennes substituent à l'usage de la pâte du *henneh* un tatouage indélébile, ordinairement bleu ou vert, dont elles se couvrent le front, le menton, la poitrine, le dessus des mains et les bras; les plus modérées en ont au moins sur le front et sur le menton, et ce raffinement de coquetterie sauvage forme un étrange contraste avec les catastrophes douloureuses de leur existence, et avec les misérables occupations auxquelles elles sont condamnées.

Dès que le cultivateur arabe croit avoir assuré sa famille contre une famine absolue, il retombe dans la plus parfaite insouciance et travaille le moins qu'il peut. Ainsi on le voit tour à tour actif, infatigable, dans la boue, dans l'eau nuit et jour, protéger ce morceau de pain indispensable; puis, la récolte faite, garder une immobilité complète pendant des

journées entières, accroupi sous son dattier, et fumant son éternelle pipe. Les bestiaux sont dans la fange; la maison a besoin de réparations; ni lui, ni sa femme, ni ses enfants n'ont de vêtements; le pain même est insuffisant, puisque tous sont hâves et maigres; le Fellah ne travaille plus que menacé ou même frappé par les agents de l'autorité supérieure. Malgré l'inertie dans laquelle il passe volontiers sa vie, l'homme des campagnes est plutôt vif qu'indolent, plutôt gai que sérieux; il parle en gesticulant avec force, et son langage rugueux est très accentué; dans sa bouche, l'arabe est une langue rude, aux sons âpres, aux constructions abruptes, tandis que sur les lèvres de sa compagne, cet idiome est doux, mélodieux et s'assouplit en formules gracieuses. La femme fellah, en effet, est cordialement patiente, soumise, affectueuse; son humeur est plus égale, son activité plus constante que celle de l'homme, et elle sup-

porte avec une résignation tranquille les dédains et souvent même les mauvais traitements de son maître (*sidy*). Une grande inégalité règne entre ces deux êtres réunis dans une communauté de misère ; *sidy* est dur et impérieux, il mange seul son maigre repas, à peine sa femme s'assoit-elle devant lui ; elle ne parle qu'après en avoir reçu l'autorisation, quoiqu'il l'appelle mon âme (*rhohi*) ou mes yeux (*ayouni*). C'est

elle qui moud le *doura* lorsque le ménage ne possède point un bœuf pour cette fatigante besogne ; c'est elle qui pétrit les mauvaises galettes qu'on fait avec cette farine, ou qui confectionne de détestables gâteaux avec les graines de cotonnier lorsque le *doura* manque, ou bien lorsqu'il est enlevé par le fisc ; c'est elle encore qui prépare avec de la paille hachée et la fiente du bétail les *guillés* qui chauffent le four ;



(Femmes fellahs.— Dessin de M. Prisse.)

en outre elle aide à faire les digues, à arroser les champs, à faire la récolte ; bref, elle partage le travail de son maître, après avoir terminé sa tâche personnelle. Son obéissance et sa piété conjugale n'en sont pas moins exemplaires. S'il arrive que le Fellah, réfractaire à quelque demande, doit subir un emprisonnement, la femme prend son enfant à la mamelle et vient à la fenêtre de la prison recevoir des ordres qu'elle accomplit ensuite avec la plus parfaite fidélité. La malheureuse n'a que trop d'occasions de donner des preuves de son dévouement, car le paysan égyptien, d'ailleurs accablé d'impôts, est pressuré sans relâche par tous les fonctionnaires publics, depuis le haut jusqu'au bas de la hiérarchie politique ; tant qu'il possède quelques paras, l'un ou

l'autre de ses tyrans les convoite, les exige ; et comme le Fellah résiste avec énergie, il est à chaque instant placé sous le *courbache*, ou jeté en prison ; aucune démarche ne peut le soustraire à la punition corporelle, puisqu'elle est immédiate, et on pourrait tout au plus obtenir une diminution dans le nombre de coups appliqués ; mais, quant à l'emprisonnement, la femme peut l'abrèger et l'adoucir : aussi y emploie-t-elle toute sa finesse, toute son éloquence. Pour gagner le cheikh, elle vend ses bijoux si elle en possède encore ; elle lui livre sa vache, ou son buffle, ou son âne.

Le couple infortuné vit dans une perpétuelle tourmente ; rien ne borne les prétentions du fisc, rien n'arrête les concussions des administrateurs ; ce qui est laissé aujourd'hui

aux familles fellahs peut leur être ravi demain. Aucun calcul ne saurait les assurer sur l'avenir ; le prix du coton, de l'indigo, du blé, du riz semés pour le gouvernement est fixé arbitrairement par le pacha lui-même, et si le maintien du taux de l'année précédente leur eût procuré un léger avantage, il est trop probable que celui de l'année présente leur ôtera, au contraire, les bénéfices faits antérieurement. Contre les maux de toute espèce qui les accablent, les Fellahs n'ont qu'un seul refuge, la *résignation musulmane* (1). L'*islamisme*, en s'infiltrant profondément dans les mœurs, peut seul produire ce *laissez faire*, *laissez passer*, imperturbable caractère distinctif des Orientaux modernes. Ce n'est point le calme menaçant des esclaves antiques, ce n'est pas l'abstraction exaltique des chrétiens martyrs, c'est une prostration torpide qui endort la spontanéité de l'énergie humaine, et y substitue une sorte de passivité végétative ; vertu fatale qui engendre les maux mêmes qu'elle ne peut qu'imparfaitement guérir !

LES ANGRES DE MISÉRICORDE.

NOUVELLE.

§ 1.

Gontran Raucourt se tenait debout à quelques pas de la porte, les bras croisés sur la poitrine, et promenant autour de lui des regards qu'il s'efforçait en vain de rendre indifférents. Près de quitter l'appartement de garçon qu'il avait jusqu'alors habité, il contemplait pour la dernière fois toutes ces apparences de luxe et d'élégance auxquelles il allait renoncer ; car rien de ce qui l'entourait ne lui appartenait plus ; tout venait d'être abandonné à des créanciers fatigués d'attendre, et qu'il avait enfin fallu satisfaire.

Trois années avaient suffi à Gontran pour en arriver là. Resté maître à vingt-quatre ans d'une brillante fortune, il avait cédé, comme tant d'autres, à la fatale attraction de Paris, et s'était séparé de la bonne tante Catherine qui lui avait jusqu'alors tenu lieu de mère. Ce ne fut point toutefois sans remettre à son notaire une somme qui assurait à la vieille fille une aisance qu'elle regardait comme de la richesse, et qui ne lui eût rien laissé à désirer sans le départ de Gontran.

Les craintes instinctives que lui inspirait la nouvelle vie à laquelle celui-ci allait se livrer ne tardèrent point à se justifier. Emporté comme le pigeon voyageur au milieu de cet *inconnu* qui l'avait attiré et séduit, notre jeune homme s'y laissa prendre à tous les pièges, et perdit successivement les plus brillantes plumes de ces ailes trompeuses que l'on nomme les illusions. Avec la ruine étaient venus le désenchantement et ce mépris railleur, tristes maladies d'un cœur épuisé. Le désordre élégant auquel il devait la perte de sa fortune avait en même temps effacé ses généreux instincts, exalté son orgueil et substitué aux naïves inspirations de la conscience ce code des préjugés, qu'un certain monde a mis à la place du devoir.

Gontran Raucourt avait pris rang dans cette gentilhommerie moderne qui, en oubliant la grandeur et la loyauté de la vieille noblesse, n'a su ressusciter que ses vices. Flétri par l'abus de toutes les joies, il était arrivé à la vieillesse morale qui forme toute la philosophie de ces libertins ennuyés, dont l'éternel ricanement attriste le bonheur des âmes simples.

Aussi eût-il rougi de montrer quelque regret en quittant ce qui avait fait jusqu'alors sa vanité, sinon sa gloire ! Au moment où le portier vint lui annoncer que le fiacre demandé par lui venait d'arriver, il saisit une boîte de palissandre, sortit brusquement sans jeter un regard d'adieu à cet appartement qu'il ne devait plus revoir, et franchit le marche-pied de la voiture qui l'attendait en laissant tomber ces mots :

(1) Le verbe arabe *aslama* fait à l'infinitif *islam*, et signifie soumettre, résigner. Au participe on dit *moslim*, résigné ; de là *musulman*, homme résigné ; *islamisme*, résignation.

— Rue Copeau, 16.

Le cocher remonta sur son siège et partit.

§ 2.

Une heure après, Raucourt se retrouvait seul dans une mansarde presque démeublée, achevant de brûler quelques lettres qui auraient pu le faire reconnaître.

Lorsque les derniers débris du papier se furent éteints sur le foyer vide, il s'approcha de la boîte de palissandre déposée sur une chaise, et il l'ouvrit.

Elle renfermait une paire de pistolets de combat, richement incrustés : c'était le seul objet de luxe arraché au naufrage de sa fortune ; il l'avait conservé à titre de dernier ami, de libérateur ! car lui aussi appartenait à ces farouches voluptueux qui ne peuvent accepter de la vie que les fêtes, et qui, le jour des épreuves venu, se dressent à eux-mêmes, comme Sardanapale, un bûcher parfumé. Incapable de supporter sa déchéance, il avait résolu d'y échapper par un suicide : seulement, il voulait en éviter l'éclat, et il s'était rendu dans ce logement éloigné pour accomplir secrètement son projet. N'ayant fait connaître à personne sa nouvelle demeure, et venant de détruire tous les papiers qui auraient pu révéler son nom, il était sûr de mourir inconnu et d'éviter à sa mémoire la honte de la défaite.

Il venait, comme nous l'avons dit, de tendre la main vers ses armes, lorsqu'un bruit de voix et de pas retentit dans l'escalier. Par un mouvement involontaire, et comme s'il eût craint d'être surpris, Gontran approcha vivement le pistolet d'une de ses tempes.

Son nom, prononcé distinctement par une voix qu'il crut reconnaître, l'arrêta court. Il eut à peine le temps de replacer l'arme dans son étui ; presque au même instant la porte fut brusquement ouverte, et la tante Catherine parut sur le seuil, chargée de cartons !

Le cri de surprise du jeune homme fut étouffé par le cri de joie de la vieille fille qui s'était élancée vers lui. Étourdi par cette arrivée inattendue, Gontran se laissa embrasser sans pouvoir comprendre. Ses questions elles-mêmes ne lui procuraient d'abord que peu d'éclaircissements, car mademoiselle Raucourt, qui pleurait d'émotion, ne pouvait répondre qu'en mots entrecoupés où le plaisir et la douleur se reproduisaient alternativement à intervalles presque égaux.

— Pauvre chéri ! je te revois donc !... Ah ! j'étais bien sûre que je le retrouverais ! Quand on est si malheureuse... J'en pleure de joie... Ah ! le bon Dieu m'a toujours protégée... J'ai cru que je deviendrais folle de chagrin.

Et elle se remit à embrasser Gontran, que ces épanchements inintelligibles inquiétaient et irritaient à la fois. Enfin, à force de demandes, il sut que sa tante avait appris sa ruine, et que sa première pensée, à cette nouvelle, avait été de partir pour Paris, et d'apporter à son neveu la somme qu'elle tenait de sa générosité ; mais le notaire auquel on l'avait confiée lui avait épargné ce sacrifice en disparaissant lui-même avec l'argent dont il se trouvait dépositaire.

Raucourt ne put retenir une exclamation.

— Ainsi vous êtes aussi ruinée ! s'écria-t-il.

— Complètement, mon chéri ! Il ne me restait plus là-bas que la besace et le bâton blanc, comme on dit au pays.

— Et vous êtes partie pour Paris dans la pensée que je pourrais vous secourir ?

— Du tout ; je te savais sans ressources comme moi.

— Qu'êtes-vous alors venue chercher ? reprit Gontran avec une sorte d'impatience douloureuse ; qu'espérez-vous ici ?

— Ce que j'espère, reprit la vieille fille, eh bien ! mettre en commun notre courage, puisqu'il ne nous reste pas d'autre capital ; te donner des consolations et en recevoir de toi ! Est-ce qu'on ne se rapproche pas quand on a froid ? la misère à deux n'est déjà plus tant la misère.. N'es-tu pas jeune, d'ailleurs ? tu travailleras.

Gontran fit un geste de dédain sardonique.

— Pardon, ma tante, dit-il d'un ton amer ; mais vous avez oublié de me faire apprendre un métier ; je ne sais point me servir de mes mains...

— Eh bien ! tu te serviras de ton esprit, interrompit Catherine. Est-ce qu'on se désole comme ça quand on a encore un demi-siècle à vivre !... Tu trouveras une place.

— Je n'en veux pas ! s'écria le jeune homme exaspéré ; non, je ne deviendrai jamais le valet d'une autre volonté. Je ne veux pas être une de ces bêtes de somme chargées de tourner l'ignoble meule qui broie le pain de chaque jour !

Catherine regarda son neveu avec étonnement. C'était la première fois qu'elle entendait flétrir ainsi le travail ; mais avec ce merveilleux instinct de femme qui pénètre d'un trait les domaines inconnus, elle comprit qu'elle ne devait ni se faire expliquer les idées de Gontran, ni les combattre.

— Eh bien ! ce sera moi qui la tournerai alors, dit-elle en continuant l'image employée par le jeune homme ; et n'aie pas peur que les forces me manquent ! Je t'ai bien veillé deux mois entiers quand tu étais petit. Tous croyaient que tu allais mourir ; mais moi, j'avais foi en Dieu et dans ma bonne volonté ; l'espérance m'empêchait de me lasser. Il en sera de même aujourd'hui.

L'orgueil de Raucourt se révolta à cette pensée qu'une femme vieille et faible lui servirait d'appui. Il répondit avec aigreur ; Catherine parut prendre le change et regarder le mécontentement de son neveu comme une protestation de courage. Elle le serra dans ses bras en lui demandant pardon de son outrecuidance, et reconnaissant que c'était à elle d'accepter sa protection :

— C'est entendu, s'écria-t-elle, tu seras le chef de famille, et je compterai sur ton appui comme tu comptais autrefois sur le mien. Il est juste que chacun ait son tour ; les femmes soignent les enfants, et les enfants devenus hommes soignent les vieilles femmes ; c'est du dévouement placé à intérêt.

Gontran ne répondit rien, car il se trouvait dans une de ces impasses d'où l'on ne peut sortir que par un éclat honteux. Comment dire à la pauvre Catherine qu'elle avait tort de supposer à son neveu de la reconnaissance et du courage ; que, trop vain pour être protégé, il était trop lâche pour la protéger elle-même, et qu'il se sentait incapable de faire vivre une vieille femme qui venait lui demander aide et secours ? Devant ses amis, peut-être Gontran eût trouvé cette audace : accoutumés à railler tous les devoirs, ils lui eussent inspiré quelques uns de ces sarcasmes qui percent comme un glaive ; mais il était seul, et, malgré lui, une sorte de pudeur instinctive le retenait ; son égoïsme n'osait se faire jour, faute d'encouragement ; il se contenta d'un haussement d'épaules, et se mit à parcourir la mansarde, les bras croisés, avec tous les signes de la colère. Catherine ne parut point s'en apercevoir : prenant possession sans retard du logement de son neveu, qui se trouva composé de deux petites pièces contiguës, elle se mit à y ranger ses bagages en silence.

Cependant, Raucourt réfléchissait au dérangement occasionné par cette subite arrivée ; son projet n'en était, après tout, que retardé. Dès le lendemain, il pouvait quitter la tante Catherine sous le moindre prétexte, gagner un des coins les plus solitaires du bois de Boulogne, et en finir avec tous ses ennuis ! Cette perspective calma un peu sa mauvaise humeur. Il parut se prêter, avec une certaine complaisance, aux plans que la vieille fille commençait à former, et lorsque tous deux se couchèrent, la paix était faite entre la tante et le neveu.

Mais la première était moins tranquille qu'elle ne voulait le paraître ; la vue des armes de Gontran lui avait inspiré une vague épouvante. On ne passe point d'ailleurs impunément d'une vie aisée et paisible aux douloureuses incertitudes de l'indigence. Pour accepter sans trop d'effort la condition nouvelle qui lui était faite, il eût fallu plus de jeunesse, d'insouciance et de gaieté. Le courage ne pouvait tenir lieu à

Catherine de tout ce qui lui manquait. Son sang échauffé s'alluma ; son esprit, qu'excitait la fièvre, se mit à chercher des expédients, à inventer des ressources, et, s'exaltant de plus en plus, finit par arriver à une sorte de délire. Le jeune homme, qui s'était endormi, fut réveillé par la voix de sa tante, et trouva la vieille fille sur son séant, le visage enflammé, les yeux hagards, la respiration haletante ; elle le reconnut à peine et ne répondit à ses questions que par des phrases entrecoupées. Elle répétait qu'elle voulait travailler... qu'elle était forte et qu'elle ne serait point malade !

Malgré son endurcissement, Raucourt fut troublé ; la corruption de l'esprit peut nous rendre insensible à la douleur morale ; nous réussissons à ne pas y croire : mais la douleur physique affecte nos sens malgré nous ; les paradoxes ne peuvent cuirasser les nerfs comme ils cuirassent l'âme ; on souffre en voyant souffrir, et on sent le besoin de soulager celui qui se plaint, ne fût-ce que pour se soulager soi-même.

Gontran s'efforça donc de calmer la tante Catherine, et il attendit le jour avec impatience pour faire appeler un médecin. Lorsque celui-ci arriva, il examina la malade avec attention, et déclara au jeune homme que tout annonçait le début d'une maladie longue et sérieuse.

— Je crains que vous ne puissiez donner ici les soins nécessaires, ajouta-t-il en jetant un regard rapide sur le misérable ameublement de la mansarde ; et le plus prudent serait de faire porter la malade à l'hôpital voisin.

Raucourt tressaillit à ce mot, et Catherine, qui l'avait entendu, poussa un cri d'horreur. Elevée dans les préjugés bourgeois de la province, elle s'était accoutumée à regarder l'hôpital comme le dernier degré de malheur et de honte ; elle s'écria qu'elle préférerait mourir, qu'elle n'avait d'ailleurs besoin ni de soins ni de médecin, qu'elle se sentait guérie.

Et pour appuyer cette assurance, elle essaya de se lever ; mais au premier effort, elle retomba anéantie.

Gontran s'efforça de la calmer en lui promettant de ne point la livrer à des soins étrangers.

Cette promesse n'était point seulement un moyen de calmer l'exaltation de la malade ; lui-même éprouvait une invincible répugnance pour cette espèce d'abandon de la parente qui lui avait tenu lieu de mère. L'orgueil se joignait à un reste de sensibilité pour lui rendre l'idée de l'hôpital odieuse ; il se dit que ne point secourir la tante Catherine en cette occasion ce serait plus que de la dureté, plus que de l'ingratitude, ce serait une lâcheté ! Ce mot prononcé intérieurement le décida. Il résolut d'ajourner son suicide en subissant la nouvelle épreuve qui lui était envoyée.

Ainsi que le médecin l'avait annoncé, la maladie de la vieille fille ne tarda pas à se caractériser : elle suivit toutes les phases ordinaires avec des alternatives qui ramenaient tour à tour la crainte ou l'espoir. Gontran avait d'abord rempli ses fonctions d'infirmier avec un peu de dépit ; mais insensiblement il s'intéressa à cette lutte contre le mal ; il y prit part, il mit une sorte d'orgueil à triompher. La reconnaissance de Catherine resserrait d'ailleurs ces liens ; il se sentait amené à plus d'efforts et de patience, afin de ne point se trouver trop au-dessous des remerciements qui lui étaient adressés.

Un secours inespéré vint encore alléger ses fatigues.

Les mansardes voisines de la sienne se trouvaient occupées par un ouvrier imprimeur nommé Gervais, et par sa fille Henriette qui peignait des éventails. En apprenant la maladie de la vieille tante, tous deux étaient venus offrir leurs services ; et, bien que Raucourt les eût d'abord remerciés avec assez de hauteur, ils avaient saisi toutes les occasions de lui être agréables ou utiles. Henriette surtout se montrait chaque jour plus prévenante. Lorsque Gontran était forcé de sortir, elle venait se placer près du lit de la malade, qui ne s'apercevait point de l'absence de son neveu ; elle avait plusieurs fois forcé le jeune homme à aller prendre du repos,

tandis qu'elle veillait chez la tante Catherine en continuant à peindre ses éventails. Raucourt avait même cru s'apercevoir qu'il lui arrivait de renouveler, à ses frais, les potions de la malade, et d'apporter le bois ou la lumière dont elle avait besoin ; mais quelque pénible que lui fussent ces dons, il avait dû les subir. Ses ressources et celles de Catherine étaient en effet épuisées depuis longtemps, et la vente de quelques bijoux avait à peine suffi aux frais les plus indispensables.

La fin à la prochaine livraison.

SUR L'ÉTYMOLOGIE DU MOT FRÈRE.

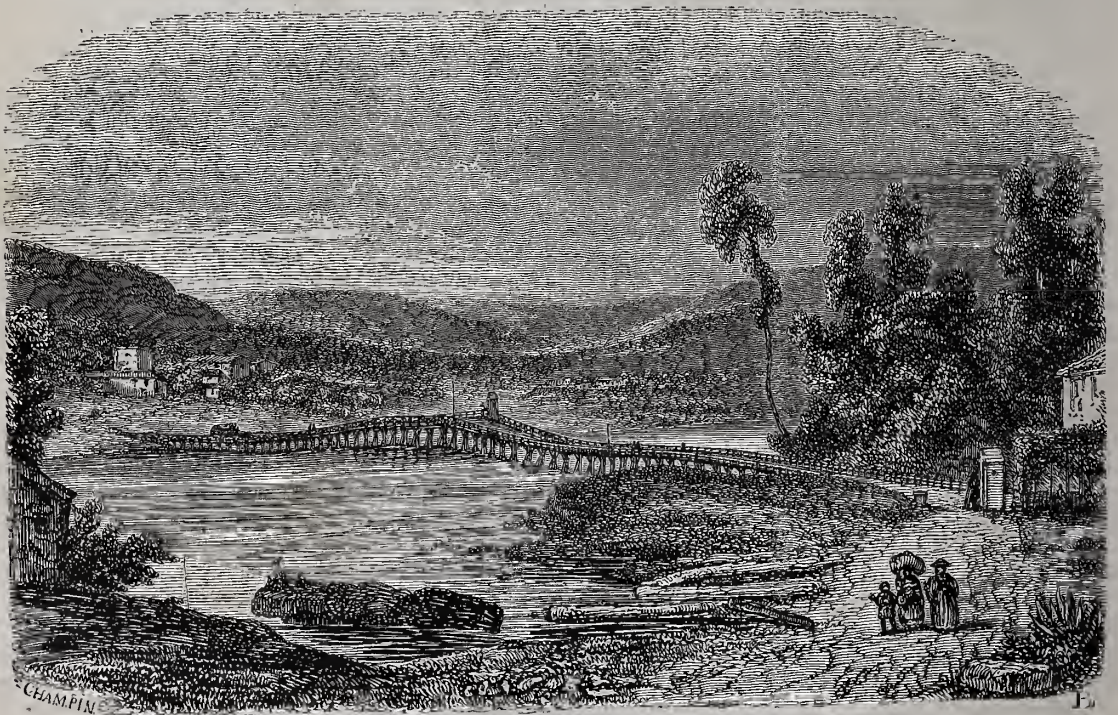
Le mot correspondant à l'idée de *frère*, considéré dans les différentes langues de l'Europe, présente des analogies remarquables. La diversité des organes vocaux, des mœurs, enfin des circonstances particulières du développement des peuples, se marque dans les variations plus ou moins grandes qu'éprouve ce mot quand on passe d'une langue à l'autre ; mais, quelles que soient ces variations, on y sent toujours un fond commun. Le principal changement est celui de *f* en *b* quand on quitte les langues du midi pour celles du nord ; mais on sait que c'est là un changement régulier qui se présente fréquemment dans les occurrences du même genre, et qui tient seulement à un certain goût des peuples du nord pour la prononciation rude. D'ailleurs rien n'est plus coulant que le passage de *f* à *v* et de *v* à *b* : ce sont des consonnes qui se prononcent pareillement avec l'extrémité des lèvres, et le plus léger changement y fait toute la différence. Ainsi, le *brother* des Anglais peut être regardé comme différant à peine du *frater* des Latins. Dès lors on reconnaîtra sans peine la même parenté dans tous les vocables suivants :

latin, frater ; *italien*, fratello ; *français*, frère ; *allemand*, bruder ; *anglais*, brother ; *gothique*, brothar ; *flamand*, broeder ; *danois*, brodrz ; *suédois*, broder ; *gallois*, brawd ; *cornouaillais*, bredar ; *breton*, breur ; *irlandais*, brathair ; *russe*, brate ; *polonais*, brat ; *dalmat*, brath ; *bohême*, bradz.

Comme ce mot est un de ces termes essentiels que les langues entraînent nécessairement avec elles dès le principe de leur formation, comme répondant à une idée de tous les temps, il faut conclure de la communauté d'usage qu'en font les divers idiomes européens à une communauté d'origine. Mais quelle est de toutes ces langues celle qui se rapproche le plus de la langue mère ? Pour le déterminer, il faut voir quelle est celle qui peut expliquer par elle-même la signification de ce mot. Dès qu'un mot n'est pas relatif à une idée indécomposable, il est naturel qu'en remontant à l'époque de sa formation on le trouve composé de parties qui ont un sens. Ainsi l'idée de *frère* n'est autre, dans sa plus grande simplicité, que celle d'un *homme né de la même mère*. Or, en se reportant à la langue celtique, on y trouve les éléments *bru*, mère ; *ad*, particule marquant la répétition ; *ur*, homme : *bruad* représente donc une répétition de l'acte de la même mère, et *bruadur* un homme né de la même mère.

LE PONT DU VAR.

Ce pont, situé près de l'embouchure du Var, est la seule voie de communication entre la France et les États sardes. Il sépare ou plutôt il unit les deux royaumes. La ligne de frontière, de même qu'au pont de Kelh sur le Rhin, le partage, et c'est au milieu que sont postées les sentinelles pié-



(Vue du pont Saint-Laurent, sur le Var.)

montaises. Il est entièrement construit en bois : les arches, faites de grosses charpentes, ont peu de hauteur et de largeur. Le fléau de l'inondation qui, à la fin de l'année dernière, a désolé la France, avait enlevé deux de ses arches : on les a sur-le-champ rétablies. On se propose de creuser le lit du Var qui, large et impétueux, descend des Alpes comme un torrent. Ce serait une occasion favorable de remplacer le pont en bois par une solide construction en pierre ; mais tout projet d'œuvre durable de communication sur les frontières

est, comme l'on sait, sujet à des considérations d'ordre politique. On échange des notes ; les rapports, les mémoires se succèdent ; le temps s'écoule, et les choses, en définitive, restent ce qu'elles étaient ; ainsi sera-t-il probablement du pont du Var.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE VÉTÉRAN ET LE CONSCRIT.



(Dessin de Gavarni.)

Le vétérán avançait lentement, une main appuyée sur le jeune soldat. Ses yeux à jamais fermés n'apercevaient plus le soleil qui scintillait à travers les marronniers en fleurs ; à la place du bras droit se repliait une manche vide, et l'une des cuisses posait sur une jambe de chêne dont le retentissement sur le pavé faisait retourner les passants.

A la vue de ce vieux débris de nos luttes patriotiques, la plupart hochaient la tête avec une pitié affligée, et faisaient entendre une plainte ou une malédiction contre la guerre.

— Voilà à quoi sert la gloire ! disait un gros marchand, en détournant les yeux avec une sorte d'horreur.

— Triste emploi d'une vie humaine ! reprenait un jeune homme qui portait sous le bras un volume de philosophie.

— Le troupiér aurait mieux fait de ne point quitter sa charrue, ajoutait un paysan d'un ton narquois.

— Pauvre vieux ! murmurait une femme presque attendrie.

Le vétérán avait entendu, et son front s'était plissé ; car il lui sembla que son conducteur devenait pensif. Frappé de ce qui se répétait autour de lui, il répondait à peine aux questions du vieillard, et son regard, vaguement perdu dans l'espace, paraissait y chercher la solution de quelque problème.

Les moustaches grises du vétérán s'agitèrent ; il s'arrêta brusquement, et retenant du bras qui lui restait son jeune conducteur :

— Ils me plaignent tous, dit-il, parce qu'ils ne comprennent pas ; mais si je voulais leur répondre !...

— Que leur diriez-vous, père ? demanda le jeune garçon avec curiosité.

— Je dirais d'abord à la femme qui s'afflige en me regardant de donner ses larmes à d'autres malheurs ; car chacune de mes blessures rappelle un effort tenté pour le drapeau. On peut douter de certains dévouements ; le mien est visible ; je porte sur moi des états de service écrits avec le fer et le plomb des ennemis ; me plaindre d'avoir fait mon devoir, c'est supposer qu'il eût mieux valu le trahir.

— Et que répondriez-vous au paysan, père ?

— Je lui répondrais que pour conduire paisiblement la charrue, il faut d'abord garantir la frontière, et que tant qu'il y aura des étrangers prêts à manger notre moisson, il faudra des bras pour la défendre.

— Mais le jeune savant aussi a secoué la tête en déplorant un pareil emploi de la vie ?

— Parce qu'il ne sait pas ce que peuvent apprendre le sacrifice et la souffrance. Les livres qu'il étudie, nous les avons pratiqués, nous, sans les connaître ; les principes qu'il applaudit, nous les avons défendus avec la poudre et la baïonnette.

— Et au prix de vos membres et de votre sang, père ; car le bourgeois l'a dit : Voilà à quoi sert la gloire.

— Ne le crois pas, fils ; la gloire est le pain du cœur ; c'est

elle qui nourrit le dévouement, la patience, le courage. Le maître de tout l'a donnée comme un lien de plus entre les hommes. Vouloir être remarqué par ses frères, n'est-ce point encore leur prouver notre estime et notre sympathie. Le besoin d'admiration n'est qu'un des côtés de l'amour. Non, non, la véritable gloire n'est jamais trop payée ! Ce qu'il faut déplorer, enfant, ce ne sont point les infirmités qui constatent un devoir accompli, mais celles qu'ont appelées nos vices ou notre imprudence. Ah ! si je pouvais parler haut à ceux qui me jettent, en passant, un regard de pitié, je crierais à ce jeune homme dont les excès ont obscurci la vue avant l'âge : — Qu'as-tu fait de tes yeux ? A l'oisif qui traîne avec effort sa masse éternée : — Qu'as-tu fait de tes pieds ? Au vieillard que la goutte punit d'une vie d'intempérance : — Qu'as-tu fait de tes mains ? A tous : — Qu'avez-vous fait des jours que Dieu vous avait accordés, des facultés que vous deviez employer au profit de vos frères ? Si vous ne pouvez répondre, ne plaignez plus le vieux soldat mutilé pour le pays ; car lui, il peut montrer ses cicatrices sans rougir.

LES PHALANGERS.

Buffon, dans le treizième volume de son Histoire naturelle, publié en 1765, donna la description et la figure de deux animaux, l'un mâle, l'autre femelle, qu'il croyait originaires de la Guyane, parce qu'ils lui avaient été adressés sous la dénomination, d'ailleurs évidemment très impropre, de *Rats de Surinam*. Malgré les différences assez prononcées qui s'observaient entre ces deux individus, mais qui pouvaient à la rigueur être considérées comme dépendantes du sexe, on n'hésita pas à les rapporter à une même espèce, qui fut jugée nouvelle, et que l'on dut songer à nommer.

« Aucun naturaliste, disait le célèbre écrivain, aucun voyageur, n'ayant nommé ni indiqué cet animal, nous avons fait son nom, et nous l'avons tiré d'un caractère qui ne se trouve dans aucun autre animal. Nous l'appelons *Phalanger*, parce qu'il a les phalanges singulièrement conformées, et que, de quatre doigts qui correspondent aux cinq ongles dont ses pieds de derrière sont armés, le premier est soudé avec son voisin, en sorte que ce double doigt fait la fourche et ne se sépare qu'à la dernière phalange pour arriver aux ongles. »

Cette soudure des doigts, qui paraissait une conformation tellement exceptionnelle qu'on l'eût prise probablement pour un cas de monstruosité si on n'avait eu l'heureuse chance de l'observer en même temps sur deux individus, s'est retrouvée depuis chez une foule d'animaux dont la plupart n'ont rien de commun avec ceux dont il est ici question, si ce n'est d'appartenir, comme eux, à la sous-classe des mammifères marsupiaux et à la Faune australasienne. C'est, en effet, dans des îles de l'Australasie, dans les îles Moluques et la Nouvelle-Guinée, qu'ont été retrouvées les deux espèces observées par Buffon, le *phalanger tacheté* et le *phalanger à front concave*; d'autres espèces habitent la Nouvelle-Hollande; aucune n'existe en Amérique, où la grande famille des marsupiaux est représentée par un seul genre, le genre *Sarigue*.

La découverte des Moluques ayant suivi de très près celle du continent américain, les animaux des deux pays auraient pu être connus presque en même temps en Europe. Cependant les premiers renseignements écrits relatifs aux phalangers sont de plus d'un siècle postérieurs à ceux qui concernent les sarigues (1); et quoique, à l'époque où ils ont

(1) Cette singularité s'explique, jusqu'à un certain point, par la différence très marquée que présentaient, sous le rapport de la condition et du caractère, les aventuriers qui, à une certaine époque de la puissance espagnole, se portaient vers les deux Indes pour y faire fortune, les uns par les armes, les autres par le commerce. Les premiers avaient, au milieu de grandes fatigues,

été recueillis, les îles des Épiceries fussent encore au pouvoir des Espagnols, c'est aux Hollandais que nous en sommes redevables. Trois voyages d'exploration dans les mers de l'Inde et dans le golfe de Guinée, faits de 1597 à 1601 sous les ordres de l'amiral Vander-Hagen, avaient fourni des données très importantes non seulement pour le commerce, mais aussi pour la science. Les observations relatives à l'histoire naturelle furent extraites des journaux de route, communiquées à l'éditeur des œuvres de Clusius, et publiées, en 1611, à la suite des notes posthumes du savant botaniste. C'est dans cet appendice très court, mais très plein de faits, que se trouve la première indication positive de l'existence d'animaux à bourse dans l'Australasie (1); les compagnons de Vander-Hagen ayant eu l'occasion d'observer à Amboine des phalangers, le journal en fait mention dans les termes suivants :

« Dans cette troisième expédition, nos gens virent un animal mal rare et vraiment merveilleux. Le *Cousa*, c'est ainsi que le nomment les indigènes, est un peu plus grand qu'un chat, et roux de pelage; il porte sous le ventre une espèce de poche à parois velues, à l'intérieur de laquelle se trouvent les mamelles, et où naissent les petits. On les y voit d'abord fixés par la bouche aux mamelons dont ils ne se détachent point jusqu'à ce qu'ils aient atteint un certain degré de développement. Alors ils sortent pour la première fois du sac, mais ils y rentrent pour téter, et ne cessent d'y revenir que quand ils sont assez forts pour suivre leur mère et faire usage des mêmes aliments qu'elle. Les *Cousas* se nourrissent d'herbes, de feuilles vertes et de légumes, etc. Leur chair est mangée par les Portugais et par les autres chrétiens du pays, mais non par les musulmans, qui les rangent dans le nombre des viandes impures, sous prétexte que les *Cousas* n'ont point de cornes (ne sont point des ruminants) (2). »

des intervalles de repos pendant lesquels ils se plaisaient souvent à retracer par écrit leurs combats, leurs voyages, les cas étranges dont ils avaient été témoins, les choses rares qu'ils avaient observées : ceux-ci prenaient surtout la route de l'ouest. Ceux qu'attiraient les îles des Épiceries y portaient, au lieu d'épée, une balance qui n'était pas toujours celle de la justice : une fois arrivés dans ces lieux, où ils trouvaient un travail plus constant, ils couraient peu, et n'écrivaient guère autre chose que leurs comptes; ils se seraient bien gardés, surtout, d'attirer par d'indiscrets éloges de nouveaux concurrents sur un marché où ils faisaient de si riches opérations. Ce sentiment jaloux n'existait pas, au reste, seulement chez les particuliers; il fut partagé par le gouvernement, qui, une fois maître de ces îles si longtemps convoitées, aurait voulu les tenir cachées au reste du monde, et n'encourageait en aucune manière les publications qui auraient pu attirer sur elles l'attention. La république batave, au reste, prouva plus tard, dans bien des cas, qu'elle ne trouvait cette politique illibérale que chez les autres.

(1) J'ai dit dans un précédent article que Cardan semblait avoir connu l'existence des phalangers, tout en se trompant sur leur patrie. Je suis obligé de revenir sur cette assertion : en lisant, en effet, dans l'original (Œuvres complètes, Lyon, 1663, t. III, p. 531) ce passage, que je ne connaissais que par une citation de Gesner, j'ai vu qu'il y était question d'oreilles semblables à celles des chauves-souris. Or, ce trait n'est nullement applicable aux phalangers, et convient, au contraire, aux sarigues, pour lesquels la même expression a été employée par les plus anciens observateurs. L'espèce dont a voulu parler Cardan, et qu'il compare, sans doute pour la taille, au renard, doit être ou le Gamba, ou le Crabier. Cardan mentionne, quelques lignes plus bas, une autre espèce de moindre taille qu'il rapproche des petits carnassiers du genre Martre (à *mustelino genere*), et qui est du nombre de celles qui ont encore une poche ventrale; il la donne comme de la Nouvelle-Espagne, et ici son indication peut être juste; quant à l'autre indication de pays, elle est parfaitement fautive, soit qu'on la rapporte aux sarigues, soit qu'on veuille l'appliquer aux Phalangers; car les uns et les autres sont étrangers à l'Éthiopie.

(2) Plusieurs zoologistes modernes attribuent cette description à Clusius, ce qui prouve, ou qu'ils citent sur la foi d'autrui, ou qu'ils n'ont pas pris la peine de lire l'avertissement placé par l'auteur à la fin de l'extrait du voyage : l'extrait entier n'a cependant que quatre pages et demie d'impression.

Nos navigateurs, en disant que les petits phalangers *nais-*
sent dans la poche abdominale des mères, ne font évidemment que reproduire une opinion reçue dans le pays, et dont il leur était impossible, pendant une courte relâche, de vérifier l'exactitude. Sur tous les autres points, où ils semblent parler d'après leurs propres observations, les renseignements qu'ils nous donnent sont satisfaisants, et, tout incomplets que nous les puissions trouver aujourd'hui, nous ne voyons pas que les publications postérieures y aient beaucoup ajouté (1) jusqu'au moment où Valentyn fit paraître son grand ouvrage sur les Indes-Orientales (1724-1726). Dans ce livre, qui eût contribué puissamment aux progrès de l'histoire naturelle s'il eût été écrit en toute autre langue qu'en hollandais, on trouve sur les phalangers des Moluques des renseignements très détaillés et en général très exacts, au moins dans ce qui touche la conformation extérieure et les habitudes de ces animaux. L'auteur en distingue deux espèces, qu'il ne détermine pas d'ailleurs d'une manière assez précise. Il décrit aussi un autre marsupial, le petit kangourou d'Aroë, déjà indiqué par le voyageur Corneille Lebrun, sous le nom de *Filander* (car c'est ainsi que les colons hollandais ont défiguré le nom indigène *Pelandoc*).

Lebrun, peintre habile, avait très bien rendu les formes générales et le port du kangourou; Valentyn, au contraire, échoua complètement lorsqu'il essaya de compléter par une figure ce qui pouvait manquer à sa description des phalangers. On eut au reste, quelques années plus tard, une assez bonne représentation d'un de ces animaux dans le tome 1^{er} du *Thesaurus de Seba* (pl. XXVI, fig. 4). Le dessinateur toutefois avait, de propos délibéré, rendu inexactement la conformation des pieds en donnant un ongle aux gros orteils, et il commit la même faute pour plusieurs sarigues qui faisaient également partie de la riche collection de l'apothicaire hollandais. Quant au texte placé en regard des planches, il est, surtout dans la partie qui a rapport aux marsupiaux, au-dessous de toute critique. Seba confond les phalangers non seulement avec les sarigues, mais encore avec les *Filanders*. Il place dans les grandes Indes ceux qui viennent des Indes-Occidentales; il mêle les passages qui se rapportent aux uns et aux autres; il les mutilé et les dénature. Chaque auteur, en sortant de ses mains, est complètement défiguré; mais aucun ne l'est autant que le pauvre Valentyn, dont il ne prend que les parties faibles, et en les rendant de manière à les faire paraître complètement ridicules.

Bullon, qui malheureusement n'avait pas toujours le loisir de remonter jusqu'aux sources originales, prit la misérable rapsodie de Seba pour un résumé fidèle des opinions des divers auteurs cités, et il y puisa largement lorsqu'il eut à examiner, à l'occasion de l'histoire du Sarigue Opposum,

(1) Mandelslo, qui voyageait environ un demi-siècle après Vander-Hagen, n'a pas, comme semblent le supposer certains naturalistes, ajouté ses propres observations à celles qui avaient été déjà faites sur les phalangers. Il n'a jamais visité les îles où se trouvent ces animaux; mais, profitant d'un moment où le calme régnait dans le voisinage de l'île de Ceylan le navire qui le porte, il fait parcourir à ses lecteurs diverses parties de l'Asie tropicale, dans lesquelles il n'a lui-même jamais pénétré. Les renseignements obtenus sur ces pays par lui ou par son éditeur (car il est souvent difficile de distinguer ce qui appartient à l'un ou à l'autre) ne sont pas dénués d'intérêt, mais ne peuvent, bien entendu, inspirer la même confiance que ceux qui ont été recueillis directement par le voyageur lui-même. Relativement au sujet qui nous occupe, quoique l'observateur anonyme n'ait pas connu les particularités les plus curieuses de l'organisation et des mœurs des phalangers, et ne dise rien qui puisse les faire reconnaître pour des marsupiaux, comme il les désigne par le même nom, à peu près, que les compagnons de Vander-Hagen, il permet d'ajouter quelques nouveaux traits à leur histoire. Voici dans quels termes il en parle (traduction de Wicqueford, t. II, p. 384) : « Il s'y trouve une sorte de bestes qu'ils appellent *casos*, qui se tiennent dans les arbres et ne vivent que de fruit. Ils ressemblent à des lapins, et ont le poil épais, frisé et rude, entre le gris et le rouge; les yeux ronds et vifs; les pieds petits, et la queue si forte

les divers renseignements fournis par les voyageurs relativement aux Marsupiaux. Déjà prévenu contre Valentyn par une phrase très injuste d'Arledi, il ne trouva pas dans Seba de motifs pour altérer son opinion, et il parla avec le plus profond dédain d'un écrivain qu'il eût d'abord prisé s'il eût pu le consulter directement (1). Au reste, toute cette discussion, qui occupe une douzaine de pages dans le dixième volume de l'histoire naturelle, péchait par les bases, et tendait réellement à embrouiller la question, qui, même après la publication du tome treizième, où se trouve, comme nous l'avons dit, l'article sur les Phalangers, resta encore très confuse. Ce fut seulement dans le tome III des Suppléments, publié en 1776, que, se rendant aux observations de Vosnaer, il admit l'existence de marsupiaux asiatiques. Le fait n'avait rien qui l'obligeât à revenir sur ce qu'il avait annoncé jadis, concernant la distribution des mammifères à la surface du globe; sa belle loi sur l'indépendance absolue des deux faunes dans les régions tropicales de l'ancien et du nouveau continent demeurait intacte, et ce fut avec un juste sentiment de satisfaction qu'il en fit la remarque. D'ailleurs, loin de chercher des excuses pour ses premières erreurs, il prit soin lui-même de montrer comment, avec un peu plus d'attention, il aurait pu les éviter.

Un pareil aveu était bien fait sans doute pour désarmer la critique, et cependant il n'a pas sauvé à l'illustre écrivain une sévère réprimande de la part d'un naturaliste moderne, lequel, un moment après, et comme pour prouver que nul n'est impeccable, s'est laissé tomber dans une faute beaucoup plus grave. Cette faute porte sur l'époque à laquelle les marsupiaux ont été connus en Europe, et je me vois obligé de la relever, puisque l'opinion que j'ai émise à ce sujet dans un précédent article est tout-à-fait inconciliable avec celle que soutient M. Desmoulin dans le Dictionnaire classique d'histoire naturelle (t. V, p. 488). Je la reproduirai dans ses propres paroles :

« Bullon, qui affecte tant d'érudition dans sa critique, aurait dû savoir que Plutarque, qui certes n'avait pu connaître les Didelphes d'Amérique ni en entendre parler, désigne pourtant, de la manière la plus claire, des animaux à bourse dans les îles orientales d'Asie : « Fixez, dit-il (traité de l'Amour) des parents envers les enfants), votre attention sur les chats » qui, après avoir produit leurs petits vivants, les cachent » dans leur ventre, d'où ils les laissent sortir pour aller chercher leur nourriture, et les y reçoivent ensuite pour qu'ils » dorment en repos. »

C'est M. Desmoulin, remarquons-le bien, qui de sa pleine autorité place la scène dans les îles orientales d'Asie. Plutarque ne dit pas un mot qui puisse faire songer à ces îles dont probablement il a toujours ignoré l'existence (2), et

qu'ils s'en servent pour se pendre aux branches afin d'atteindre plus aisément au fruit »

(1) Pour se faire une idée de la manière dont il traite Valentyn, « ce ministre de l'église d'Ambone qui cependant a fait imprimer en cinq volumes in-folio l'histoire des Indes orientales, » il suffira de lire la phrase suivante : « Le vrai de tout ceci, c'est que Valentyn, qui assure que rien n'est si commun que ces animaux aux Indes orientales, n'y en avait peut-être jamais vu; que tout ce qu'il en dit, et jusqu'à ses erreurs les plus évidentes, sont copiées de Pison et de Marcgrave, qui tous deux ne sont eux-mêmes, à cet égard, que les copistes de Ximènes, et qui se sont trompés en tout ce qu'ils ont avancé de leur fonds. » (Hist. nat., t. X, p. 290.)

(2) Il y a peu d'apparence qu'on ait eu à cette époque, en aucun point de l'Empire romain, des données sur les Moluques. A la vérité, on a cru longtemps que Pline, contemporain de Plutarque, désignait sous le nom de *garyophyllon* notre clou de girofle; mais cette opinion est aujourd'hui abandonnée, et l'on s'accorde généralement à penser qu'il faut chercher dans quelque graine aromatique du continent indien, de Ceylan ou des îles de la Sonde le *garyophyllon* des anciens. Il est à remarquer cependant que les Arabes, les Persans et les Turcs désignent encore aujourd'hui le girofle sous le nom de *kueñfil*, nom qui a certainement une origine commune avec celui de *garyophyllon*.

vers lesquelles, dans tous les cas, rien en ce moment ne devait diriger sa pensée. Son but étant d'inculquer un précepte de morale et non de donner une leçon d'histoire naturelle, il devait prendre ses exemples parmi les faits les plus familiers à ses compatriotes; or, le trait de mœurs dont il avait besoin lui était justement fourni par des animaux des mers de la Grèce, certaines espèces de Squales ou Chiens de mer passant, à tort ou à raison, pour avoir cette singulière manière de protéger leur progéniture. Le fait, tenu pour constant par tous les gens de mer, était, à cause de son étrangeté, infailliblement raconté aux passagers dans la moindre traversée, de sorte qu'il ne pouvait guère être resté inconnu à notre moraliste. Admettons pour un moment qu'il ait voulu y faire allusion dans la phrase citée plus haut, et voyons si cette même phrase ne nous offrira pas quelque indication favorable à notre conjecture. Nous y apprenons que les animaux proposés ici en exemple aux hommes mettent au monde leurs petits vivants: la remarque sans doute n'aurait rien de faux, si on voulait l'appliquer aux chats, mais elle serait complètement oiseuse, puisqu'il n'y a aucune espèce de mammifères à laquelle elle ne convienne également bien; appliquée à nos squales, au contraire, elle est à la fois juste et utile; car ces animaux, qui sont en effet vivipares, comme on le savait dès le temps d'Aristote (1), se distinguent par là du commun des poissons. De pareilles anomalies sont toujours dignes d'attention (2), et nous n'avons point sujet d'être surpris en voyant celle-ci rappelée par Plutarque.

Nous avons maintenant un double motif de soupçonner le traducteur d'avoir commis quelque gros contre-sens, et il ne nous manque, pour en être complètement certain, que de pouvoir nous expliquer comment il a été conduit à prendre ainsi *chat* pour *chien*. Aurait-il pu être trompé par quelque ressemblance de mots (3)? C'est ce qu'il convient d'examiner.

Les chiens de mer ont été souvent désignés par les Grecs sous le nom de *Galeos*, tandis que sous celui de *Galè*, qui s'en rapproche beaucoup, ils ont indiqué, tantôt le chat domestique, et tantôt certains petits carnassiers sauvages (4). Les deux mots peuvent être aisément confondus, et tout nous porte à croire qu'ils l'ont été par l'auteur de la traduction dont nous avons rapporté un fragment (5). Ce qui est certain,

(1) Aristote, Hist. des animaux, l. I, c. 5; l. III, c. 1; et l. VI, c. 10.

(2) La vipère fait, dans l'ordre des serpents, une exception toute semblable, et cette circonstance a paru assez remarquable pour qu'on en conservât le souvenir dans le nom donné à l'espèce. Vipère, en effet, dérive, comme tout le monde le sait, de l'adjectif *vivipara*, qui veut dire « mettant au monde des petits vivants. »

(3) Ces ressemblances de noms ont introduit dans l'histoire naturelle une foule d'erreurs, qui ne sont pas toutes, comme on serait tenté de le croire, imputables aux interprètes modernes de l'antiquité; les anciens peuvent en revendiquer une bonne part. Je me contenterai d'en citer ici un seul exemple. Oppien, dans son poème des Cynégétiques, décrit, d'après un ouvrage qui n'est pas parvenu jusqu'à nous, mais qui semble dû à un bon observateur, différents Lynx ou chats à courte queue. Une petite espèce, dans la description originale, était désignée sous le nom d'*ictis*, nom qui a été appliqué tantôt à la Fouine, tantôt à la Loutre, tantôt à d'autres carnassiers à peu près de même taille. Le poète, au lieu d'*Ictis*, a lu *Ictin*, qui est le nom du Milan, et a fait entrer le mot dans son vers. Il n'y a pas ici à rejeter la bévue sur l'éditeur moderne, ou à l'attribuer au mauvais état du manuscrit; la mesure, en effet, ne permet pas que l'on fasse la restitution que commanderait le bon sens.

(4) Ce que j'ai dit du mot *ictis* est également vrai du mot *galè*; ce serait vainement qu'on lui chercherait une signification bien précise. On le trouve appliqué à différents petits carnivores digitigrades, la plupart du genre Martre; il paraît avoir quelquefois désigné la genette, et même des mangoustes. Le mot *galictis*, formé de la réunion des deux autres, n'a pas non plus un sens bien précis.

(5) La confusion entre les deux mots a été faite par un autre traducteur, par Xylander, dans sa version latine du Livre des Histoires merveilleuses d'Antigone Carystien, chap. xxv, et jus-

du moins, c'est que Plutarque, tant dans le passage en question que dans un autre où il revient sur le même fait (1), parle de poissons et non de mammifères; chacun pourra s'en assurer en recourant, comme je l'ai fait moi-même (quoique déjà il ne me restât plus aucun doute), à l'ouvrage original et à un *Lexicon*.

On n'a pas toujours par malheur, quand on rencontre des erreurs de ce genre, le moyen de trancher ainsi définitivement la question; mais on peut encore, dans bien des cas, à l'aide du simple raisonnement, découvrir la vérité, remonter à l'origine de la méprise d'un traducteur ou d'un copiste, et, jusqu'à un certain point, restituer d'une manière plausible un texte peut-être à jamais perdu. C'est pour donner un exemple de ces travaux palingénésiques, déjà plus d'une fois couronnés d'un plein succès, que j'ai voulu conduire mes lecteurs par le chemin un peu détourné que j'avais suivi, lorsque, n'ayant pas sous la main le livre de Plutarque, je me trouvais pour la première fois en face du paradoxe dont M. Desmoulin voulait faire garant le bon vieil auteur.

M. Desmoulin, dans le passage que j'ai cité, ne se contentait pas, comme on a pu le remarquer, de taxer Buffon d'ignorance sur un point particulier, il lui reprochait encore de faire dans sa critique un vain étalage d'érudition. Or, quand la première partie de l'accusation eût été fondée, la seconde n'en serait pas moins fort injuste, et l'on en demeurerait convaincu pour peu qu'on veuille se rappeler quels étaient les besoins de la zoologie, à l'époque où l'illustre écrivain commença à y consacrer sa plume déjà célèbre, mais jusque-là tout autrement occupée.

La science se trouvait à une de ces époques critiques qui précèdent, soit un sommeil complet, soit un réveil soudain. Déjà riche d'un très grand nombre de faits, ses nouvelles acquisitions commençaient à l'encombrer, à gêner sa marche; elle paraissait près de rester stationnaire, lorsqu'elle reçut une double impulsion des travaux de Linné et de ceux de Buffon, travaux qui se complétaient mutuellement sans qu'il y eût d'ailleurs, en aucune façon, concert de la part des auteurs.

L'illustre Suédois, entré le premier dans la carrière, avait jeté les bases d'une classification élégante, simple, qui semblait très suffisante, au moins pour établir un ordre provisoire, mais qui, à l'épreuve, ne tenait pas tout ce qu'elle semblait promettre, par suite du peu de temps que l'auteur avait pu donner à l'examen des espèces. Bien que leur détermination fût, de son aveu même, le principal fruit qu'on devait attendre de l'établissement d'une méthode artificielle, tout ce qu'il avait fait pour elles se réduisait à peu près à une nomenclature, bonne sans doute dans son principe, mais presque toujours très incertaine dans les applications qu'il en faisait et d'ailleurs fort incomplète.

Buffon, vivement frappé de cette imperfection d'un travail qu'il aurait dû considérer seulement comme inachevé, le déclara complètement inutile, et n'y voulut voir qu'un vain jeu de l'esprit. « La nature, disait-il, ne nous donne que des espèces; les genres, les ordres, les classes n'ont d'existence que dans notre imagination. » Plus tard, à la vérité, il comprit ce qu'il y avait de trop exclusif dans cette idée; il comprit du moins qu'elle n'offrirait pas un argument valable contre l'emploi des classifications, puisque, même en les supposant

tement relevées par Beckmann; elle paraît même avoir été comprise très anciennement, et c'est ainsi, je n'en doute point, que l'histoire de la belette s'est grossie de plusieurs traits appartenant primitivement à celle des squales, où ils n'étaient pas, à beaucoup près, aussi déplacés.

(1) Dans son Traité de l'instinct des animaux. Les deux passages ont été mieux compris par Amyot que par l'auteur de la traduction dont M. Desmoulin a fait usage. Voir Oeuvres morales et mêlées, in-fol., Lyon, 1597, p. 162 recto, ligne 9; et p. 527 recto, ligne 39.

tout-à-fait arbitraires, la seule considération qui devait les faire admettre ou rejeter était de savoir si elles pouvaient ou non faciliter l'étude; bientôt ce ne fut plus pour lui l'objet d'un doute, et ses derniers travaux furent ceux d'un véritable classificateur. A aucune époque, du reste, il n'avait vu dans les histoires particulières des espèces l'histoire naturelle tout entière, mais il les considérait, avec raison, comme formant la partie fondamentale de la science, comme celle dont l'utilité pouvait le moins être contestée, et qui, en même temps qu'elle était à la portée des plus humbles intelligences, offrait

aux esprits philosophiques la seule base solide sur laquelle ils pussent s'appuyer pour s'élever à la connaissance des lois générales de la nature animée. Quand le cercle de ses travaux se fut agrandi, la comparaison qu'il ne pouvait s'empêcher de faire entre les êtres dont l'histoire l'occupait tour à tour, lui fit apercevoir, à côté des dissimilitudes qui seules d'abord l'avaient frappé, des points de ressemblance non moins remarquables; il conçut dès lors, non seulement la possibilité de former des groupes naturels, mais le parti qu'on pouvait tirer de ces rapprochements, et il parvint par ce moyen à



(Le Phalanger tacheté de l'île de Waigiou.)

simplifier et à abrégier la longue tâche qu'il s'était imposée.

Cette tâche restait encore bien vaste, même en la bornant à l'étude des mammifères, ou, comme on les appelait alors généralement, des quadrupèdes vivipares, puisqu'il n'y avait pas une seule espèce, pour ainsi dire, qui eût été complètement décrite, ou qui, du moins, l'eût été de manière à ne pas exiger un nouvel examen. Il jugea donc, et non sans raison, que le plus sûr parti était de décrire d'après nature tous les animaux qu'il pourrait se procurer. Or, comme il ne croyait pas devoir se borner à faire connaître les formes extérieures, il sentit le besoin de s'adjoindre un anatomiste, et il eut le bonheur de rencontrer Daubenton. Disons mieux, il eut le bon esprit de le choisir et l'art de le bien diriger; car, dans la précision de ses descriptions toutes tracées sur un

plan uniforme, on ne peut s'empêcher de reconnaître les habitudes d'esprit contractées, dans l'étude des sciences physico-mathématiques, par le traducteur de Hales et de Newton.

Buffon avait commencé par s'occuper des espèces domestiques et des espèces sauvages les plus communes en France (1). Plus tard il eut, pour obtenir celles des pays

(1) Nous n'essaierons pas ici de justifier l'ordre suivi par l'illustre naturaliste à son début, ordre que lui-même condamna plus tard tacitement, et qu'un de ses plus grands admirateurs, M. E. Geoffroy Saint-Hilaire, nous paraît avoir parfaitement apprécié dans les deux phrases suivantes: « Buffon, privé d'abord du principe de la ressemblance des êtres, crut trouver un ordre plus rationnel en procédant du connu à l'inconnu; mais, il ne faut pas se le dissimuler, c'était uniquement un ordre relatif à

lointains, des ressources telles que n'en avait eues à sa disposition aucun naturaliste depuis Aristote. Cependant il sentit bientôt que le nombre des animaux qu'il pourrait décrire *de visu* serait toujours très limité, et que pour tous les autres, s'il en voulait tracer l'histoire, il devait la composer des lambeaux épars dans les livres des naturalistes, des voyageurs, des historiens, etc. Or, ce n'était pas chose aisée que de recueillir et surtout de rapprocher convenablement ces lambeaux où le même nom s'appliquait à des animaux très divers, où le même animal se présentait sous plusieurs noms différents. La tâche de l'érudit était à demi préparée par les recherches des Gesner, des Bochart, etc.; celle du critique ne l'était en aucune façon.

Si l'on veut juger cependant de l'étendue et de l'importance de ce double travail, il est nécessaire de se rappeler que, du moment où il s'agissait des mœurs des animaux dont la connaissance forme dans l'histoire des êtres vivants une partie non moins essentielle que celle des formes, notre naturaliste ne trouvait pas, pour ainsi dire, un seul cas où il pût se contenter de l'observation directe; car, même pour un animal domestique ou pour un animal réduit en esclavage, les habitudes contractées sous l'influence de circonstances nouvelles diffèrent beaucoup de ce qu'elles auraient été dans l'état de nature. Il n'y avait donc pas une seule espèce dont l'histoire n'exigeât de sa part l'institution d'une sorte d'enquête dans laquelle une multitude de documents devaient être produits et débattus. Certes, quand nous le voyons abandonner pour ces investigations laborieuses, pour ces discussions ardues, les questions générales qu'il affectionnait par-dessus tout, et dans lesquelles le talent d'écrivain, dont il était à bon droit très fier, se déployait avec tant d'avantages, nous devons lui savoir gré du sacrifice qu'il fait à la science. Si nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que son érudition, quelque peu superficielle, s'arrête souvent avant d'avoir pénétré jusqu'aux sources, et que ses jugements sur les auteurs et sur les ouvrages ne sont pas toujours assez médités, nous devons craindre de nous montrer trop sévères pour des défauts qui étaient presque inévitables: l'important pour lui était d'achever la tâche qu'il s'était imposée, et, avec cette idée, il devait se résigner d'avance à laisser quelques imperfections dans les détails.

Relativement aux animaux qui nous occupent, et que cette trop longue digression aura fait perdre de vue au lecteur, nous n'avons pas cherché à dissimuler ce que les travaux du savant naturaliste laissent à désirer, et cependant nous ne craignons pas de dire que c'est dans ce treizième volume de l'histoire naturelle, mentionné dans notre précédent article, que se trouvent les premières pages de l'histoire positive des Phalangers. Les deux espèces qui y étaient décrites et figurées appartenaient définitivement à la science, et désormais on pouvait, dès que de nouveaux individus se présenteraient à l'observation, savoir s'ils se rapportaient à une des espèces connues, ou si l'on devait en établir pour eux une nouvelle.

Le nombre des espèces que nous connaissons aujourd'hui est au moins de quatorze; et, quand on les compare, on observe entre elles des différences tranchées qui permettent de les rapporter à trois groupes distincts: les *Couscous* ou phalangers à queue nue, les *Phalangers proprement dits*, dont la queue est revêtue jusqu'à son extrémité de poils plus ou moins longs, et les *Phalangers volants*, dont la queue est également velue, mais qui se distinguent des autres au premier coup d'œil par un prolongement de la peau des flancs étendue, de chaque côté, du poignet au talon. Un zoologiste estimable a rejeté cette répartition comme étant fondée sur

ses propres besoins. . . Sa distribution des quadrupèdes, n'ayant pas pour base l'appréciation de leurs rapports de famille et de leurs degrés divers d'affinité, ne pouvait être qu'une combinaison propre à déguiser son peu d'habitude dans l'art d'apprécier ces rapports et ces affinités. »

des caractères insignifiants, et en a donné une autre qui repose sur la considération des dents. Il nous semble qu'il s'est placé à un mauvais point de vue, puisqu'il a été conduit ainsi à séparer des espèces qui se rapprochent non seulement par les formes, mais encore par la distribution géographique. Au contraire, dans l'autre système où l'on part des ressemblances extérieures, les rapports de patrie se trouvent admirablement conservés: ainsi les phalangers proprement dits et les phalangers volants (les uns et les autres à queue velue) appartiennent tous, sans exception, à la Nouvelle-Hollande et à la terre de Diémen, qui en est une dépendance; tandis que les Couscous ou Phalangers à queue nue sont des îles situées plus au nord, c'est-à-dire de la Nouvelle-Guinée, des Moluques, etc.

Remarquons d'ailleurs que les ressemblances de forme, auxquelles on a, dans ce cas, cru devoir se conformer, sont loin d'être aussi insignifiantes que semblait le croire le naturaliste auquel nous venons de faire allusion. Le genre de locomotion d'un animal influe tellement sur son genre de vie, que les organes qui servent à cette fonction fournissent souvent de très bons caractères pour l'établissement des groupes secondaires. Or, la queue prenante des couscous fait l'office d'une troisième main, au moyen de laquelle des animaux lents et maladroitement se cramponnent aux branches ou s'y suspendent, et se meuvent sans danger sur les arbres, où ils passent toute leur vie; de même, chez les phalangers volants, la peau des flancs, tendue par l'allongement des membres, forme un véritable parachute qui soutient en l'air ces gracieuses créatures dans les sauts qu'elles exécutent d'un arbre à l'autre, et leur permet ainsi de franchir des espaces considérables.

En ayant égard à la forme de la queue, on a divisé, par suite, les Phalangers volants en deux sections: la première comprend plusieurs espèces dont la queue est uniformément garnie de poils; l'autre ne compte jusqu'à présent qu'une seule espèce (le *Didelphis pygmaea* de Shaw), qui a les poils de la queue disposés très régulièrement des deux côtés comme les barbes d'une plume le long de leur tige commune.

Nous n'avons donné aucune figure des phalangers volants; mais on se fera une assez bonne idée de leur port dans l'attitude la plus caractéristique, c'est-à-dire lorsqu'ils font usage de leur parachute, si on a vu des polatouches ou écureuils volants dans une pose semblable (1). Un phalanger proprement dit a été représenté en tête de notre premier article (t. IX, p. 89). Aujourd'hui nous donnons, d'après l'ouvrage de MM. Quoy et Gaymard (zoologie du voyage de l'*Uranie*), le portrait d'un Couscou, le *Phalanger tachaté*.

« La position dans laquelle nous représentons cet animal, disent les deux auteurs, lui est très habituelle et a été parfaitement saisie sur le vivant par le dessinateur M. Taunay. Ce phalanger, dans l'état d'adulte, est de la taille d'un gros chat; tels sont, du moins, tous ceux que M. Temminck a reçus d'Amboine; le nôtre, provenant de l'île de Vaigiou (île peu éloignée d'Amboine), n'avait pas encore acquis ce dévelop-

» Son pelage, fort doux au toucher, est fauve-clair sur la tête et les épaules, gris-roussâtre à l'occiput et au-dessus

(1) Les phalangers volants ont été déjà mentionnés dans ce recueil (t. II, p. 239 et 240), dans un article sur l'utilité des classifications en Histoire naturelle. En énumérant les divers genres dont se compose la sous-classe des Marsupiaux, nous avons nommé, après les Phalangers, les Phascolomes, et dit que ces animaux se creusaient des terriers comme les lapins, l'imprimeur leur a fait creuser des terrains. Les phascolomes ont deux incisives à chaque mâchoire; et la phrase, sans doute raturée et mal écrite, a été tournée de manière qu'on nous les fasse assimiler aux lapins qui, justement, font avec les lièvres, leurs congénères, une exception parmi les Rougeurs, en ce qu'ils ont, en haut, les incisives doubles, ce qui fait six dents au lieu de quatre à la partie antérieure des mâchoires.

du cou. Il offre sur tout le dos et les flancs des taches irrégulières dont la couleur varie du gris bleu au gris roussâtre plus ou moins foncé, sur un fond blanc sale. On voit à la partie externe des membres et à la queue des taches d'un fauve plus ou moins clair; la gorge, la poitrine, le ventre, le dessous de la queue et le dedans des membres sont d'une couleur blanchâtre tirant sur le roux dans quelques points. La queue est écaillée en dessus, comme mamelonnée en dessous, et rougeâtre dans toute la partie qui n'est pas velue. Les oreilles sont très petites, garnies de poils en dedans et en dehors; l'œil, le bout du nez et la peau des pattes sont rougeâtres; la couleur des poils, qui recouvre les doigts, est d'un brun nuancé de roussâtre.»

M. Quoy et Gayard d'un côté, et M. Lesson et Garnot de l'autre, ont donné sur les habitudes des phalangers quelques détails qui confirment ceux qu'avait donnés Valenty; mais, sans y rien ajouter; c'est donc au livre de cet estimable écrivain, si mal jugé par tous les naturalistes (1), que nous conseillerons de recourir.

Supprimer autant que possible les signes extérieurs de mauvaise humeur et de violence est un moyen d'adoucir graduellement l'irascibilité de l'âme, et de se rendre ainsi non seulement plus agréable aux autres, mais encore moins insupportable à soi-même. La dépendance est si étroite entre l'âme et le corps, qu'il suffit d'imiter l'expression d'une passion forte pour l'exciter en soi à quelque degré, et que, d'une autre part, la suppression des signes extérieurs tend à calmer la passion qu'ils indiquent.

FEMMES PROFESSEURS.

Paris renferme aujourd'hui plus de trois mille professeurs de musique qui sont des femmes. Pas une ville de province, si petite qu'elle soit, qui n'appelle, en leur assurant des avantages, une ou deux femmes musiciennes. Les femmes enseignent l'anglais, l'italien, le français, même l'histoire. Je connais un vieux magistrat qui a pour seul soutien ce qui

(1) Afin de justifier le bien que nous en avons dit, nous voudrions reproduire ici en entier tout ce qu'il a écrit de ces animaux, qu'il ne confond point avec les kangourous, quoi qu'en ait pu dire M. Lesson (Dict. class. d'hist. nat., art. *Phalangers*). L'étendue démesurée qu'a prise cet article ne nous permettant pas d'y songer, nous donnerons du moins une courte analyse de ce travail, dont nous ne supprimerons que les détails anatomiques, qui en sont, il faut l'avouer, la partie faible.

Après avoir indiqué la patrie des couscou et annoncé l'existence de deux espèces distinctes, différentes par la taille et la couleur, Valenty remarque que, relativement à ces deux caractères, le mâle et la femelle, dans une même espèce, ne se ressemblent pas complètement. Il mentionne ensuite la nature laineuse du pelage, les longs poils qui forment un bouquet au-dessus des yeux, la couleur rouge de l'iris, la forme conique du museau, la brièveté des oreilles qui sont garnies de poils épais, l'inégalité des membres dont les postérieurs sont plus longs que les antérieurs. Il remarque que ces derniers sont divisés en cinq doigts, tandis que les autres, dont la configuration rappelle celle d'une main c'est-à-dire qui présentent un pouce opposable, n'ont que quatre doigts dont l'un est terminé par deux ongles. Il ajoute que la queue est grosse et velue à son origine, nue en dessous à son extrémité que l'animal peut enrouler en crochet, et au moyen de laquelle il saisit fortement les corps qu'on lui présente. Les couscou, pour manger, s'assoient, dit-il, sur leur train de derrière, et se servent des pattes de devant pour porter les aliments à leur bouche. Ils exhalent une odeur très forte, comparable à celle de l'*Halex littorea*. Les femelles portent sous le ventre une poche garnie de poils à l'intérieur et dont l'ouverture longitudinale est très serrée, lorsqu'elles n'ont pas de petits on en ont de très jeunes. On ne sait pas encore, dit Valenty, si c'est dans cette poche que naissent les petits, et on serait tenté de croire qu'ils y poussent aux mamelons comme les fruits aux branches: ce qui est certain, c'est que quand ils sont très jeunes on ne peut les en arracher sans faire sortir du sang. On prend plus de femelles

qu'on prend de mâles, ce qui semble indiquer que celles-ci sont plus communes... Le nom malais de ces animaux est *coescoe* (prononcez coussou, dont les Hollandais ont fait *coescoes* (et non pas *coés-coés*, comme l'écrivent plusieurs naturalistes modernes). On en trouve à Amboine et dans les Moluques en général; ils y vivent sur les arbres, et non dans des trous sous terre, comme le font les animaux qui leur ressemblent en Amérique (les sarigues). Ils choisissent pour leur demeure les arbres les plus touffus, aiment à se tenir cachés, et fuient les lieux fréquentés par les hommes; c'est pour cela qu'on en trouve moins à Amboine que dans les deux Céram, et surtout dans la petite. Quand ils sont surpris par la vue d'un homme et ne peuvent se cacher au moment même, ils s'accrochent par la queue à une branche, et se laissent pendre ainsi, restant parfaitement immobiles. On peut alors, en les regardant fixement, les faire tomber. Tout le monde, au reste, ne parvient pas à les prendre de cette manière; les habitants d'Amboine n'y réussissent guère; ceux d'Homma, au contraire, les manquent très rarement. Les couscou pris jeunes s'approprient sans peine; et quoique dans l'état de nature ils ne mangent que des bourgeons et des fruits mous, dans l'état de captivité ils s'accroissent à peu près de tous les aliments. Pris vieux, on ne parvient guère à les garder; si on les approche, ils grognent, et si on veut les toucher, ils cherchent à mordre, mais surtout à égratigner. On ne tient pas beaucoup, d'ailleurs, à les garder vivants, car l'odeur qu'ils exhalent à l'âge adulte est très déplaisante, et cette odeur se retrouve même dans leur chair quand on veut les manger bouillis; quand on les fait rôtir, cette odeur disparaît. Dans certaines îles, les habitants les font cuire sans les dépoiler de la peau, et en se contentant de griller le poil; la chair est tendre comme celle du poulet. A Amboine, les Malais en mangent, mais non les musulmans, qui la rangent parmi les viandes impures; les chrétiens en mangent aussi, mais seulement quand ils n'ont pas autre chose. Quoique son goût n'ait rien de désagréable, la chair des grands cependant a une couleur jaune qui répugne au premier abord.

jadis était une charge accablante, trois filles; toutes trois partent dès le matin, pour ne revenir que le soir, après dix heures de travail; et les fruits réunis de leur occupations font vivre leur père et commencent leur dot.

La Sorbonne, qui exclut encore les femmes de ses cours, a institué pour elles un concours, des examens, et leur distribue des diplômes et des grades. Chaque année, au mois d'août, s'assemblent trois inspecteurs de l'Université, deux prêtres catholiques, un ministre protestant, le grand rabbin, trois dames inspectrices, et devant ces juges paraissent cent quarante ou cent cinquante jeunes filles ou veuves s'offrant à subir des épreuves complexes et difficiles pour acquérir le droit d'instruire les filles du peuple. Trente par an sont nommées institutrices primaires: elles ont une profession. La nécessité d'établir un corps enseignant parmi les femmes, et le besoin qu'elles éprouvent de se relever par l'instruction reçue et donnée, se manifestent sous mille formes intéressantes. La fille d'un de nos plus grands poètes modernes a passé les examens de la Sorbonne, rien que pour l'honneur de les avoir passés. La fille d'un des premiers fonctionnaires de la ville de Paris, femme d'un haut rang et d'un grand esprit, a été s'asseoir incognito sur les bancs de l'école d'enseignement. Chaque matin, à cinq heures, dans l'hiver, elle arrivait à pied, quel que fût le froid, à la Halle aux draps, où se faisait le cours, et là, mêlée à la foule des pauvres femmes qui cherchent dans l'enseignement primaire un moyen d'existence, elle venait apprendre le métier de professeur. Pourquoi? Pour avoir le droit, non seulement d'établir, mais de diriger elle-même une école communale dans le village voisin de son château; et comme elle ne voulait rien devoir à la faveur, elle cacha son nom, qui lui eût rendu tous les accès faciles, et subit toutes les conséquences de sa pauvreté apparente, pour exercer et surtout mériter les fonctions d'institutrice populaire.

Paris compte près de quatre-vingts écoles gratuites, qui sont surveillées par quatre inspectrices, qui emploient deux cents maîtresses, et qui élèvent chaque année quinze mille jeunes filles pauvres; à ces enfants se mêlent des femmes de quarante et cinquante ans, qui trouvent qu'il n'est jamais

trop tard pour apprendre, et le prouvent en réussissant. Cette éducation donne lieu à plus d'une scène touchante; et j'ai vu, à une des écoles du soir du faubourg Saint-Martin, un tableau qui eût inspiré Greuze: une petite fille de douze ans était assise entre deux femmes, l'une déjà loin de la jeunesse, l'autre vieille et en cheveux blancs; l'enfant leur montrait à lire à toutes deux, elle leur servait de moniteur. Or, quelles étaient ces deux femmes? Sa mère et sa grand'mère.

Encyclopédie nouvelle, art. FEMMES.

CHATEAU DE VILLANDRAUT.

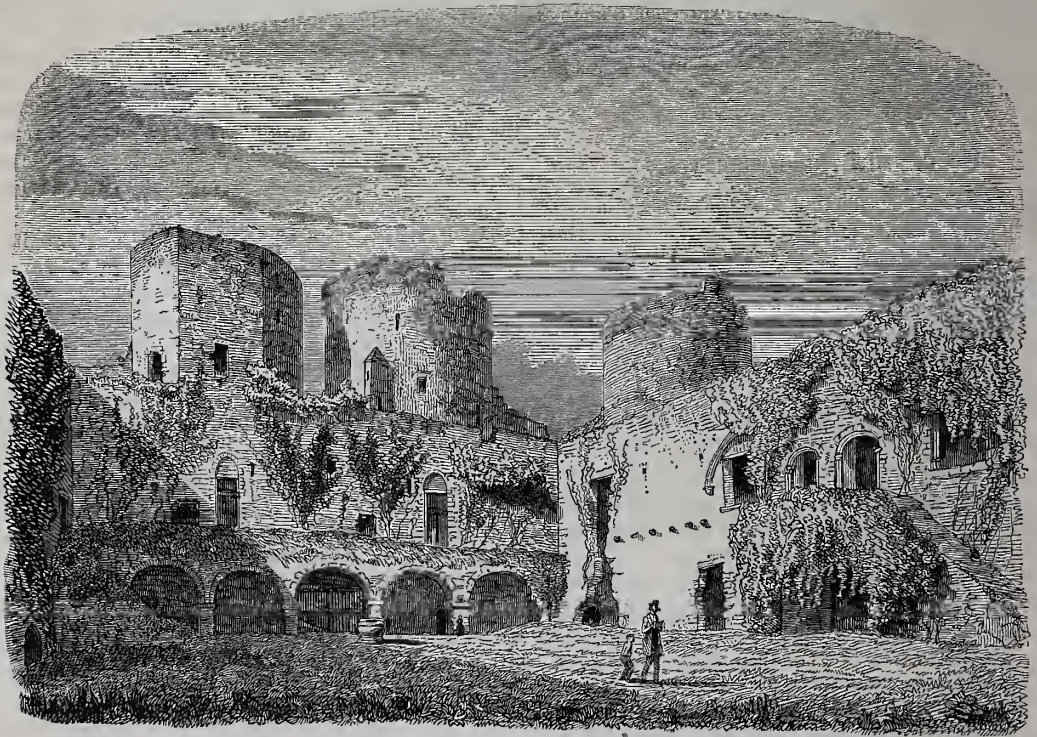
D'après les recherches de M. Jules Quicherat (1), la seigneurie de Villandraut tire son nom de celui d'un village situé autrefois dans la province de Burgos, dans la vieille Castille. Au commencement du treizième siècle, un cadet de Biscaye, don Alonzo Lopez, apanagé de Villandraut (*Villa-Andrando*), eut deux fils, dont le plus jeune, don André, vint en France à la suite de madame Blanche de Castille, et s'arrêta en Guienne, près de Bazas, dans le lieu qui a conservé le nom de Villandraut. Un demi-siècle plus tard, l'alliance de la fille ou de la petite-fille d'André avec un membre de la famille de Goth, fit passer cette seigneurie

dans cette dernière famille et bientôt dans la possession de celui qui, d'abord archevêque de Bordeaux, ne tarda pas à être élevé sur le trône de saint Pierre sous le nom de Clément V (1306-1316).

Du reste, tous les écrivains qui ont parlé de cette seigneurie attribuent à ce pape la construction du château de Villandraut. Plusieurs bulles datées de ce lieu, des fondations importantes faites dans le voisinage, semblent attester que Clément V affectionnait cette résidence comme son propre ouvrage; et, en effet, il était digne, par la majesté de sa masse, comme par la vieillesse de quelques détails encore conservés, de la puissance et de l'éclat dont l'entourait ce pontife. Essayons de donner brièvement une idée de cette construction.

Le plan de ce château est un rectangle de 47^m,50 sur 39 mètres dans œuvre; il est entouré d'un fossé large de 20 mètres, et dont le bord extérieur décrit les contours des fortes tours qui défendent les quatre angles. Ces tours n'ont pas moins de 11^m,50 de diamètre et de 27 mètres d'élévation. Deux nouvelles tours défendent la porte d'entrée, et donnent à cette face une apparence de force qui saisit vivement l'esprit.

Après avoir franchi la porte, il reste à parcourir une allée longue de 11 mètres avant de pénétrer dans l'intérieur de la cour. Là, l'œil n'a plus à contempler que des ruines, et ce



(Vue intérieure des ruines du château de Villandraut, dans le département de la Gironde.)

n'est qu'en s'exposant à trébucher plus d'une fois sur ces monceaux de débris que l'archéologue pourra en visiter toutes les parties. Quelques traces de décors assez élégants, des restes de peintures que l'on remarque sur le côté gauche, font supposer que c'étaient là les appartements de Clément V. Notre gravure représente l'intérieur de la face d'entrée (2).

Le pays au milieu duquel ce riche manoir est situé offre un aspect étrange qui peut plaire aux imaginations portées à

la rêverie: au milieu de vastes forêts de pins, on découvre de loin en loin quelques misérables fermes entourées de rares terrains cultivés. Là, l'hospitalité ne se vend pas; si le voyageur y fait une halte, tout s'empresse autour de lui; mais, après un accueil cordial, il n'a plus guère rien à espérer: le triste mobilier du logis lui annonce suffisamment qu'il doit regagner la ville s'il désire quelque chose de plus que ce que peut offrir la plus humble rusticité.

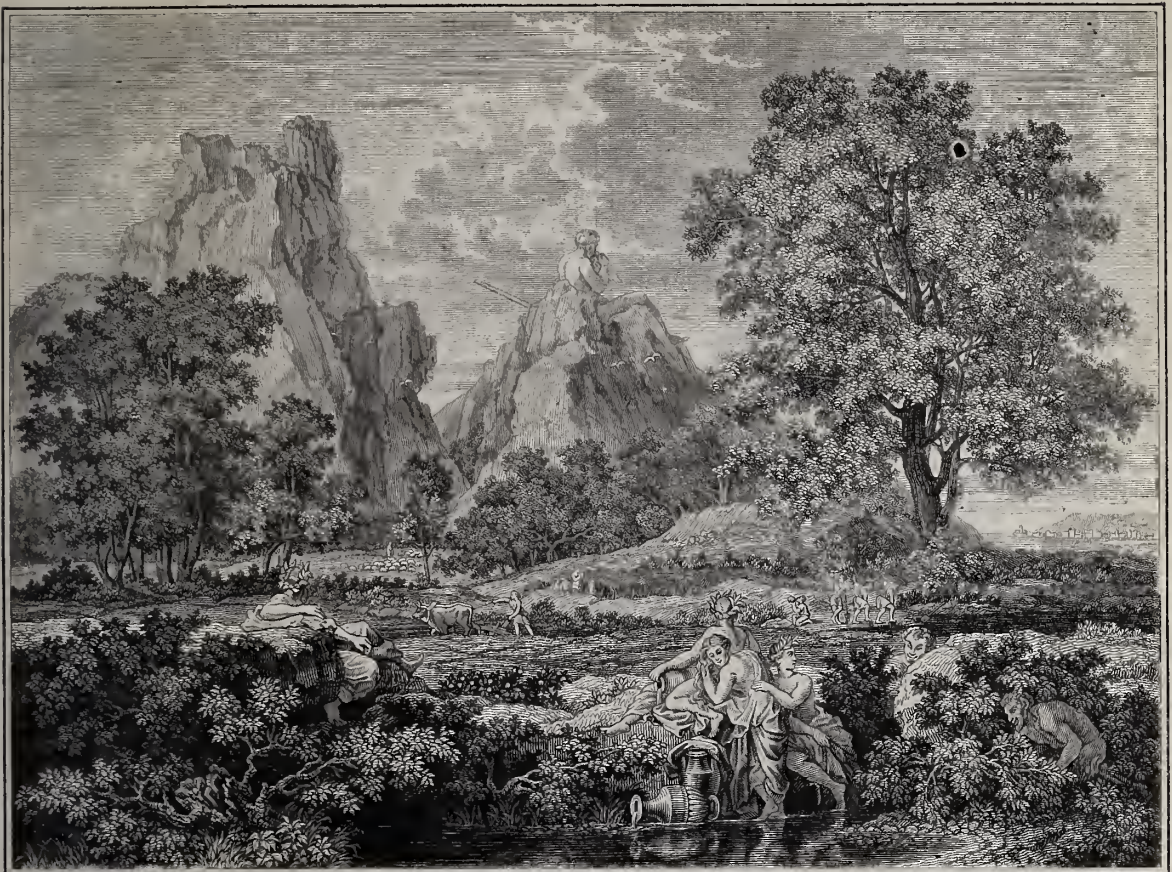
(1) Bibliothèque de l'école des chartes.

(2) C'est la reproduction, sur une plus petite échelle, de la vue publiée dans l'ouvrage de MM. Drouyn et de Lamothe, *Choix des types les plus remarquables de l'architecture au moyen-âge dans le département de la Gironde*.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

POLYPHÈME.



(Paysage par le Poussin. — Gravure par M. Wiesener.)

Le Poussin n'a peut-être mis dans aucun de ses tableaux plus de savoir, d'érudition et de goût que dans celui dont nous donnons aujourd'hui la gravure. Il y a représenté une des plus belles idylles de Théocrite ; et peut-être, en comparant l'œuvre du poète et celle de l'artiste, écrirait-on quelque chapitre à ajouter au livre que l'abbé Dubos a publié sur *la poésie et la peinture* (1), et à celui que Lessing a composé à propos du *Laocoon* (2).

Théocrite nous représente l'informe Polyphème épris de la nymphe Galatée. Le cyclope monte sur un rocher qui domine la mer, et du haut duquel il voit souvent sa nymphe folâtrer dans les flots ; il cherche à l'attirer, à la charmer par les sons de sa flûte agreste ; bientôt il chante pour lui peindre toute sa passion. Ce chant, qui forme l'idylle tout entière, est un des morceaux les plus élégants que l'antiquité nous ait laissés. Images de la vie pastorale, reflets éblouissants des paysages de la côte de Sicile, peinture à la fois ardente et comique de la passion, opposition piquante des grâces de la plus belle et de la plus blanche des nymphes avec la difformité d'un cyclope laid et velu, voilà ce qu'offre, dans les vers les plus harmonieux, le petit poème du bucolique grec. Tous ces contrastes, ménagés avec un art infini, donnent à la composition un charme unique, mais qui n'était point aït pour être senti également par tous les esprits. A l'époque

de la renaissance, lorsque le culte de la littérature antique s'alliait encore avec une certaine indépendance de goût, souvent le *Polyphème* de Théocrite a trouvé des imitateurs ; il en a même eu un de ridicule mémoire, l'Espagnol Gongora, qui, sous prétexte de raffiner la poésie castillane, a achevé de la corrompre en composant un absurde pathos sur le thème si gracieux et si délicat de Théocrite. Cet essai malheureux a peut-être été cause que les poètes français qui, au dix-septième siècle, réformaient notre langue et notre littérature sous les inspirations d'une raison un peu sèche et d'un goût un peu étroit, se sont tenus en garde contre les séductions piquantes du Polyphème grec. Ce sujet, dont la donnée se rapporte évidemment à ce qu'on pourrait appeler la partie romantique de la littérature grecque, n'a été chez nous, pendant les deux derniers siècles, ni imité ni même, que je sache, rappelé de loin par la poésie. Le cyclope amoureux et son éclatant badinage n'ont guère pu être qu'un objet de risée et de dédain pour les versificateurs raisonnables formés à l'école sévère de Boileau.

Vivant dans cette époque heureuse où l'on passait des libertés souvent désordonnées de la renaissance à la régularité quelquefois extrême du siècle de Louis XIV, le Poussin avait aussi pu voir dans les monuments de l'art antique les contrastes spirituels, les beautés souriantes et ironiques, les caprices brillants reproduits dans les vers de Théocrite. Il essaya de transporter sur la toile ces nuances délicates ; il accomplit son dessein avec un goût qui tournait déjà plus à la pompe qu'à la vérité, mais qui sut exprimer noblement toutes les finesses de son modèle.

Il eût été infailliblement vaincu dans sa lutte avec le poète,

(1) Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture, par M. l'abbé Dubos, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Paris, 1750, 4^e édit., 3 vol. in-12.

(2) Du Laocoon, ou des limites respectives de la poésie et de la peinture ; trad. de l'allemand de Lessing par Ch. Vanderbourg. Paris, 1802, 1 vol. in-8.

s'il avait voulu en traduire littéralement le tableau. Quelle image eût-il présentée s'il avait essayé de nous offrir sur le premier plan la face du cyclope et la monstruosité de son œil unique ? Eût-il eu le pinceau de Claude Lorrain, s'il avait voulu dérouler avec étendue la nappe étincelante de la mer de Sicile, il n'aurait qu'imparfaitement réussi. S'il eût montré la blanche Galatée au milieu des flots, soit regardant le cyclope d'un air moqueur, soit jouant derrière les joncs avec le berger Acis, il eût produit une impression trop forte qui eût trop rejeté dans l'ombre le cyclope, objet principal et presque unique de l'idylle du poète. D'ailleurs, comment peindre le discours de Polyphème qui forme tout le poème ? Comment en dérouler toutes les images, toutes les grâces, et seulement le sourire à la fois mélancolique et plaisant ? C'est ici surtout qu'a triomphé l'habileté du peintre vraiment homme d'esprit.

Le Poussin a imaginé de jeter sur les derniers plans, et cependant en un lieu éminent qui le montre à tous les regards, l'unique acteur du poème de Théocrite : il a peint le rocher, le géant Polyphème assis sur ce siège élevé, et tournant sa face difforme vers la mer perdue dans les lointains. Le cyclope prélude sur sa flûte à ce chant que le peintre eût été impuissant à figurer directement, mais dont il rappelle cependant toutes les idées par un artifice heureux. Tandis que Polyphème représente ainsi sur les derniers plans tout ce que le pinceau pouvait rendre de l'action racontée par Théocrite, une autre composition, tout entière de l'invention du peintre, habilement rattachée à celle du poète, nous offre en un seul coup d'œil, sur les premiers plans, toutes les images, tous les sentiments que celle-ci nous peignait successivement. Voilà les troupeaux qui paissent dans la prairie. Voilà les bergers qui disputent le prix du chant. Voilà le bouvier qui presse avec l'aiguillon les flancs de ses bœufs attelés. Voilà le cultivateur qui ouvre la terre féconde des beaux jardins de la Sicile. Voilà le fleuve appuyé sur son tronc penchante. Voilà les nymphes qui jouent dans les eaux pures de leurs sources ; les satyres s'éveillent au milieu des broussailles, et, sortant de leurs retraites, effraient ces belles divinités. C'est ici surtout que le grand artiste a présenté avec une atténuation délicate ce contraste de la beauté et de la laideur que le poète, plus à l'aise dans son récit, avait exprimé par l'opposition du cyclope et de Galatée. Ainsi les deux parties du tableau s'accordent dans une admirable unité de sentiment et d'effet.

Cette composition si savante, que le Poussin a tracée d'après Théocrite, est une des images qui nous peignent le mieux le génie et l'histoire de l'antique Grèce. On y voit dans l'amour de Polyphème pour la belle Galatée cette aspiration incessante vers la beauté qui fut la passion, la vie, l'âme même du peuple grec, qui le conduisit de si bonne heure à la perfection des arts, qui plus tard, au milieu de la décadence, lui faisait encore produire tant de chefs-d'œuvre admirables par la finesse et par l'exquise politesse du goût. Mais ce n'est pas seulement l'âme des Grecs qu'on voit respirer dans la page de notre peintre, c'est aussi leur histoire qu'on y lit écrite en traits magnifiques. Ce cyclope, cet affreux pasteur pélasge qui domine toute la composition, c'est le représentant de cette race pélasgique si mystérieuse et si puissante, qui domine aussi toute la suite des annales de la Grèce : aux sons de la flûte à sept tuyaux qu'enfle le souffle du berger gigantesque, semblent sortir en cadence du sein de la terre émue les dieux, les habitants, les arts qui fécondent, qui peuplent, qui embellissent la Grèce à l'envi. N'est-ce pas, en effet, sur les rythmes sacrés des premiers âges que se sont formés en Grèce tous les développements ultérieurs, si brillants et si variés, de la poésie, de l'éloquence, de la religion, de l'industrie, de l'agriculture même ? N'est-ce pas aux sons de la flûte pélasgique qu'a commencé toute cette civilisation si harmonieuse, qui, dans les derniers jours de son existence, rappelait encore la grâce vive et pure

des modulations où s'étaient accordés ses premiers soupirs et ses premiers pas ?

LES ANGRES DE MISÉRICORDE.

NOUVELLE (1).

(Suite et fin. — Voy. p. 46.)

Un soir que Gontran rentrait triste et fatigué, après des courses inutiles pour recouvrer une faible créance que sa détresse lui avait appelée, il trouva Henriette établie près de la malade. Celle-ci, qui commençait à reprendre connaissance de ce qui l'entourait, suivait des yeux le travail de la jeune fille avec un intérêt attendri. Raucourt s'excusa d'avoir tant tardé.

— Oh ! il n'y a point de mal, répliqua Henriette ; M. Gontran peut me laisser près de sa tante, car j'ai là une commande pressée qui m'obligera, dans tous les cas, à passer la nuit.

— Encore ! murmura la malade ; cette enfant se fatigue trop.

— Il le faut bien ! reprit Henriette, qui ne levait point les yeux de dessus sa peinture, dans la crainte de perdre un instant ; si je ne rendais pas le travail au jour indiqué, on s'adresserait à quelque autre ; et que deviendrais-je ?

— Mais ne pouvez-vous être aidée ? demanda Raucourt.

— Je ne connais personne qui peigne la gouache, objecta la jeune fille.

Les regards de la tante Catherine rencontrèrent ceux de Gontran ; celui-ci les comprit.

— Si mademoiselle Henriette voulait me confier un de ses parchemins, dit-il avec un peu de contrainte.

— A vous ? répéta la jeune fille surprise.

— Donnez, donnez, interrompit vivement la malade ; vous verrez ce qu'il sait faire.

Henriette, médiocrement rassurée, mais n'osant refuser, confia un écran au jeune homme, qui s'établit de l'autre côté de la table et se mit sur-le-champ à l'ouvrage.

Le goût naturel de Gontran, cultivé par les leçons d'excellents maîtres et par la vue de ces chefs-d'œuvre de grâces mignardes appartenant au dix-huitième siècle, était particulièrement approprié au genre de travail qu'on lui confiait ; aussi Henriette demeura-t-elle émerveillée du résultat. Ce n'était point seulement une besogne faite à son profit, mais une leçon qui devait lui profiter pour l'avenir. Gontran, que sa réussite avait encouragé, lui proposa d'exécuter, sous ses yeux, un second écran, afin qu'elle pût suivre sa méthode et comprendre ses procédés. La jeune fille accepta avec reconnaissance ; mais après avoir tout vu, elle déclara qu'il lui faudrait bien des leçons avant d'acquiescer cette facilité de pinceau, si même elle y parvenait jamais. Raucourt proposa de recommencer autant de fois qu'elle le désirerait, et il tint sa parole en se remettant à l'ouvrage dès le lendemain.

Cette espèce de cours pratique fait et suivi près du lit de la tante Catherine, qui entraînait en convalescence, eut pour résultat de l'égayer en même temps que ses deux garde-malades. Ramené au goût de la vie par le travail, Gontran n'avait plus le temps de penser à sa première résolution. Associé malgré lui à l'activité de la fille de Gervais, il se laissait aller à écouter ses projets, à y prendre part. Il entraînait chaque jour plus avant dans les confidences de cette âme ingénue et sereine, et il sentait, à mesure, la sienne s'apaiser. C'était comme un air pur qui lui rafraichissait le sang, une sorte de contagion bienfaisante, grâce à laquelle l'orgueil aigre et l'égoïsme aveugle faisaient place à de plus douces émotions. Alors aussi il commença à remarquer la beauté modeste de la jeune fille ; de vagues images de bonheur traversèrent sa pensée, mais sans s'y arrêter ; ses yeux venaient

(1) L'auteur regarde comme un devoir d'avertir qu'il a emprunté l'idée morale de cette Nouvelle à une œuvre de M. Sandeau, beaucoup plus étendue, et intitulée *Madeleine*.

à peine de s'entr'ouvrir, et l'heure de la lumière n'était point encore venue pour lui.

Cependant la guérison de la tante Catherine était complète ; elle se levait depuis quelques jours ; enfin le médecin déclara qu'elle pouvait sortir.

Gontran l'aïda à descendre les quatre-vingt-trois marches qui la séparaient de la rue, et la conduisit, à petit pas, jusqu'à la grande allée du Jardin des plantes.

La convalescente y demeura longtemps assise, respirant avec ivresse l'air parfumé, chauffant au soleil ses membres alanguis, et reprenant, pour ainsi dire, possession de la vie. Enfin, elle se décida à regagner sa mansarde avec un soupir de regret.

Mais, en y rentrant, elle s'arrêta stupéfaite. Henriette avait profité de son absence pour garnir de fleurs la commode de noyer ; un feu étincelant pétillait dans le foyer, et, devant, se dressait une table à quatre couverts abondamment servie.

La jeune fille courut à Catherine, qui était restée immobile à l'entrée, et lui prenant le bras :

— Venez, dit-elle, votre convalescence est un jour de fête ; mon père et moi nous avons voulu le célébrer.

La vieille fille ne put répondre qu'en pleurant ; quant à Raucourt, pour la première fois depuis longtemps il sentit son cœur s'ouvrir, et une larme d'attendrissement monter sous sa paupière.

Le repas fut gai et se prolongea aussi tard que le permettait la prudence ; mais lorsque la tante Catherine regagna sa chambre pour se mettre au lit, elle trouva sur sa table de travail une petite bourse renfermant six pièces d'or, et un billet sur lequel Henriette avait écrit : *Prix des écrans peints par M. Gontran.*

Le jeune homme et la vieille tante se regardèrent.

— Nous ne pouvons accepter cette somme ! dit Raucourt en rougissant.

— N'avons-nous point accepté son temps et ses veilles ? répliqua doucement Catherine.

— Ah ! vous avez raison ! s'écria Gontran avec une émotion dans laquelle la reconnaissance le disputait à l'orgueil, et nous n'avons maintenant nul moyen de reconnaître tant de générosité !

— Pourquoi cela ? reprit la vieille femme.

— Avez-vous donc oublié notre pauvreté ?

Catherine lui prit les deux mains :

— Celui qui a pu gagner ces six pièces d'or en quelques heures n'est point pauvre, dit-elle.

Gontran tressaillit, et garda le silence ; mais, le lendemain, il était au travail dès la pointe du jour, et il continua pendant plusieurs semaines avec une persévérance que rien ne put lasser.

Ce travail assidu lui permit de payer ce qui restait dû pour la maladie de la tante Catherine, et d'amasser, de plus, la somme nécessaire à son projet. Un soir, en rentrant dans la petite mansarde qu'elle habitait, Henriette aperçut sur sa cheminée une élégante pendule dans le style Louis XV, et, tout auprès, un billet sur lequel Raucourt avait écrit : *Une convalescente à sa garde-malade.*

La jeune fille voulut en vain se plaindre de la richesse du présent, Catherine lui répondit qu'elle en avait fait un bien autrement précieux à Gontran en lui donnant le goût et la possibilité du travail.

Les habitudes du jeune homme avaient, en effet, complètement changé. Son ardeur, jusqu'alors dissipée en plaisirs factices et en folles passions, s'était reportée dans la route du devoir ; il avait goûté à cette joie du premier gain légitime, il se sentait capable de tenir sa place dans le monde, de nourrir quelqu'un de son travail, d'être enfin un homme vraiment digne de ce nom. Appliqué tout le jour à sa peinture, il entendait Henriette chanter dans la chambre voisine, et la pendule qu'il lui avait donnée sonner les heures. C'étaient comme deux voix amies qui égayaient et mesuraient

son travail. Elles lui devenaient de plus en plus nécessaires ; il n'était fort et content qu'à cette condition. La jeune fille qui lui avait ouvert cette vie sans remords était son étoile polaire ; il avait besoin de la voir pour se diriger, pour persister dans sa route : réunis tous les soirs chez la tante Catherine ou chez le père Gervais, ils s'oubliaient dans de longues lectures qui tenaient leur imagination éveillée ; c'était comme l'assaisonnement du travail, le rayon de soleil qui dorait cette vie monotone. Raucourt ne s'était jamais trouvé si heureux. Sa boîte de pistolets, reléguée sur la planche la plus élevée d'une petite bibliothèque, était couverte de poussière et complètement oubliée. Tous les souvenirs qui lui rappelaient son existence d'autrefois s'étaient tour-à-tour effacés ; de nouveaux goûts avaient fait de lui un homme nouveau.

Un jour qu'il était occupé à achever un éventail de grand prix sur lequel il avait épuisé toutes les finesses de son art, Gervais entra chez lui et referma la porte avec soin. Le brave imprimeur paraissait soucieux et d'assez mauvaise humeur.

— Je viens vous demander un service, voisin, dit-il à Raucourt qui avait été frappé de son air.

— A moi ? répondit le jeune homme ; si la chose est possible, voisin Gervais, vous devez la regarder comme faite.

— Oui, reprit l'imprimeur, je sais que vous êtes porté d'amitié pour nous, et c'est ce qui m'a décidé à venir... Il s'agit de Perrot, le relieur, que vous avez vu à la maison.

— En effet, je me souviens...

— C'est un brave garçon et un bon travailleur qui ne peut faire honte à aucune famille.

— Eh bien !

— Eh bien, il me demande à épouser Henriette.

— Et vous avez consenti ! s'écria Raucourt en pâlisant.

— Comme vous pensez ! Un bon mari n'est pas chose si commune pour qu'on le refuse quand il vient s'offrir.

— Mais votre fille ? reprit le jeune homme dont la voix tremblait.

— Ah ! voilà l'enclouure, répondit Gervais ; croiriez-vous qu'au premier mot elle s'est mise à pleurer ?

— Mademoiselle Henriette ?

— Et impossible de lui faire entendre raison. J'ai eu beau lui dire que Perrot était un joli garçon, pas bête et laborieux ; à tout elle répond : — C'est vrai ! et elle continue à pleurer. N'y a-t-il pas de quoi vous faire tourner le sang !

— Et en quoi puis-je vous servir ?

— Voilà, voisin : ma fille vous estime beaucoup, et, si vous lui disiez que ce mariage est pour son bien, j'ai idée qu'elle consentirait.

— Ainsi vous voulez que je lui parle ?

— Si ça ne vous coûte pas trop. Vous comprenez que la garde d'une fille, c'est une rude charge, et que je tiens à voir mon enfant sous la protection d'un brave homme, pour qu'elle n'ait rien à craindre après moi.

Gontran tendit la main à l'ouvrier imprimeur :

— Allez attendre chez la tante Catherine, dit-il ; dans un instant je reviens, et tout sera décidé.

L'instant dura bien près d'une heure ; enfin le jeune homme reparut en tenant le bras de Henriette sous le sien. Elle avait les yeux rouges et la tête baissée ; mais un sourire de bonheur entr'ouvrait ses lèvres.

— Vous aviez choisi pour votre fille quelqu'un qui la méritait sans doute, dit Gontran, mais votre fille avait aussi choisi de son côté.

— Qui donc ? demanda Gervais.

— Un malheureux désespéré qu'elle a ramené à la joie, un oisif corrompu à qui elle a révélé le devoir.

— Comment ! toi, s'écria la tante Catherine.

— Moi-même, qui l'aime depuis longtemps, et qui promets au père Gervais d'être aussi un bon mari et un vaillant travailleur.

Le jeune homme et la jeune fille s'étaient avancés vers l'imprimeur, qui leur ouvrit ses bras.

— Allons, s'écria-t-il, après ce premier attendrissement, je préfère encore ça à mon projet ; décidément, Dieu arrange les choses mieux que nous.

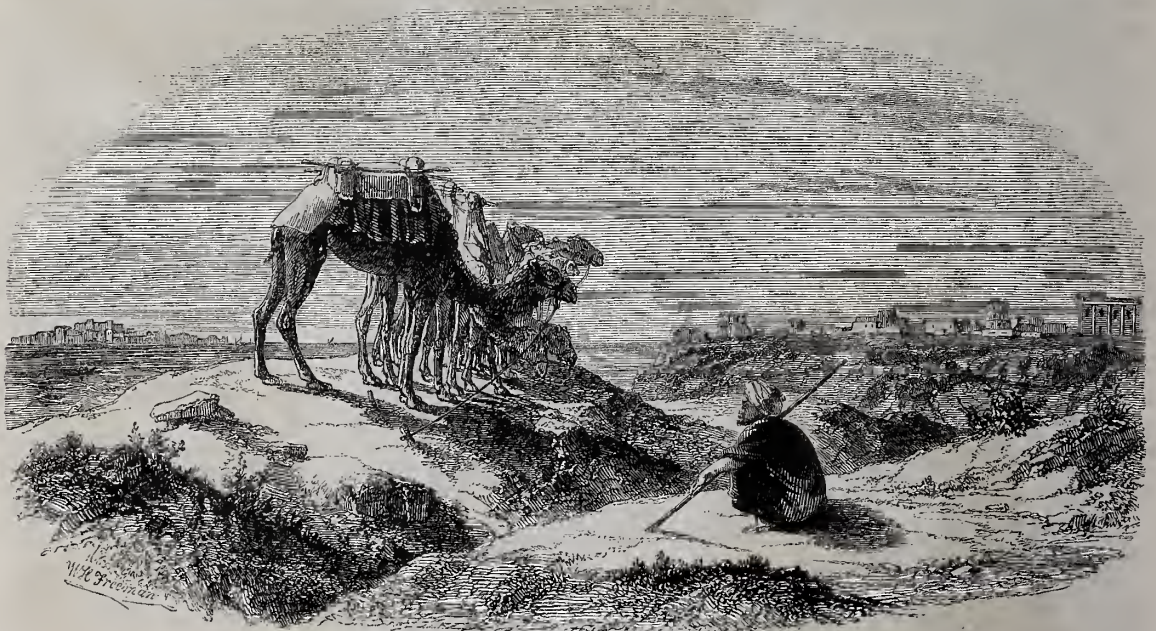
— Oui, reprit Gontran, car ce que nous regardons comme un malheur, il en fait souvent un moyen de salut. Quand je croyais le naufrage certain, la Providence m'a subitement envoyé deux ancres de miséricorde : la tante Catherine et Henriette !

Il ne faut jamais désespérer, ni de la destinée, ni de l'âme humaine ; les plus tristes positions peuvent se relever avec du courage, et les cœurs les plus vicieux se purifier par le travail.

L'ILE DE ROUAD, L'ANCIENNE ARADUS.

L'île de Rouad, sur la côte de Syrie, à quelques lieues au nord de Tripoli, est riche en souvenirs. Moïse cite ses habitants ; Sidon les comptait parmi ses enfants ; sous les rois de Syrie, ce petit rocher sans étendue, sans port, sans

eau, vit s'accroître sa population au point qu'au dire des anciens, on entassait maisons sur maisons, de manière, en multipliant les étages, à compenser en hauteur l'espace que l'île refusait en largeur. De nombreuses citernes avaient été creusées dans le roc ; on les remplissait en temps paisible avec de l'eau douce rapportée de la terre ferme, quand les pluies n'étaient pas venues. En temps de siège, il était encore une ressource après l'épuisement des citernes : c'était, au dire des auteurs anciens, de pomper d'une manière adroite quelques sources d'eau douce qui surgissaient au milieu de la mer, entre l'île et la côte. L'île d'Aradus jouit longtemps des privilèges d'un asile. Les émigrés politiques, bien nombreux dans ces temps de changements fréquents, y affluaient de tous les côtés, dépensant libéralement ce qu'ils avaient sauvé du naufrage, et attendant de meilleures chances. Sous les Romains, les Aradiens ne purent conserver ces immunités ; un long siège les mit au niveau des autres villes, et elle traversa les siècles sans éclat, mais avec une importance relative qu'elle devait principalement au commerce. Sous les croisés, Aradus reprit une activité nouvelle par la marine, le commerce et les alternatives de la guerre. Aujourd'hui l'île est habitée par les Turcs, qui en ont fait une



(Vue prise de la côte de Syrie. — D'après un dessin de M. Léon Delaborde.)

prison d'état, c'est-à-dire une prison de mort ; car on y est enfermé pour n'en plus sortir. Le petit nombre des habitants qui logent dans les ruines de ces maisons encombrées et qui profitent encore des citernes si habilement creusées partout, sont en rapport et en communication avec la Syrie par la ville de Tortose, l'ancienne Antaradus, qu'on voit à gauche sur notre vue, de l'autre côté de cette file de chameaux gardés philosophiquement par un Arabe accroupi.

DÉCOUPURES,

OU OMBRES ÉCLAIRÉES.

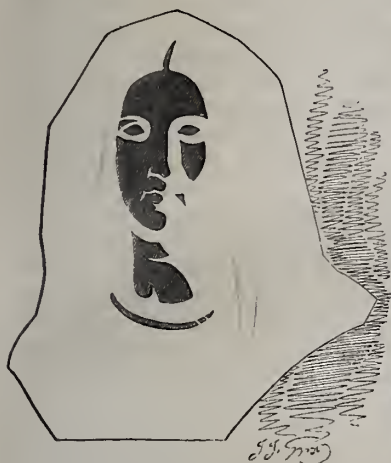
Dessins par J.-J. GRANDVILLE.

Voici un amusement qui ne paraît que frivole, et qui contient cependant quelques utiles enseignements pour les jeunes artistes. Quelques uns de nos lecteurs ont peut-être vu sur les boulevards et sur les ponts, il y a plusieurs années, un homme qui vendait au prix de cinq centimes des exemplaires

d'une grande découpe dont l'ombre projetée sur un mur ou sur une feuille de papier blanc figurait la tête de Napoléon. Grandville s'est rappelé cet essai populaire ; il a découpé des cartes figurant des têtes historiques, des portraits, des charges, généralement des visages accentués et à barbe. Il est ainsi parvenu à obtenir des ombres d'un effet vraiment curieux. Les exemples que nous reproduisons par la gravure pourront servir à guider les lecteurs qui auraient la curiosité de se donner ce divertissement. Nous leur conseillons de ne faire d'abord que copier, sur une plus grande dimension, une des trois têtes que nous plaçons sous leurs yeux. Après avoir tracé au crayon sur une carte les images informes que présentent les *cartes découpées*, on enlève avec des ciseaux les parties ombrées et tout ce qui est en dehors du contour extérieur. Ce sont, en effet, les parties vides qui doivent donner les clairs destinés à figurer les chairs ou certains petits détails du vêtement, tandis que ce qui est conservé de la carte donne les ombres. Pour reproduire d'autres figures, il faut choisir des portraits gravés contenant de larges ombres, les dessiner de même sur la carte, et enlever

les parties claires, en ne laissant subsister que le moins possible de demi-teintes. Une fois ce travail terminé, on place la carte découpée entre la lumière et le mur, d'abord très près du mur, pour s'assurer que le dessin et la découpeure ont été assez adroitement faits pour représenter ce que l'on s'est proposé de figurer; puis on éloigne graduellement la carte découpée de la muraille, en la rapprochant de la lu-

mière, jusqu'à ce que l'on soit arrivé au point où l'effet produit est le plus satisfaisant. Il est essentiel qu'il n'y ait qu'une seule lumière dans l'appartement, et que cette lumière ne soit pas posée près d'une glace. Si l'on suit exactement ces indications, on aura des effets analogues à ceux que produisent nos gravures ombrées (fig. 3 de la femme, et les deux têtes d'homme); un peu trop près du mur, on n'a que



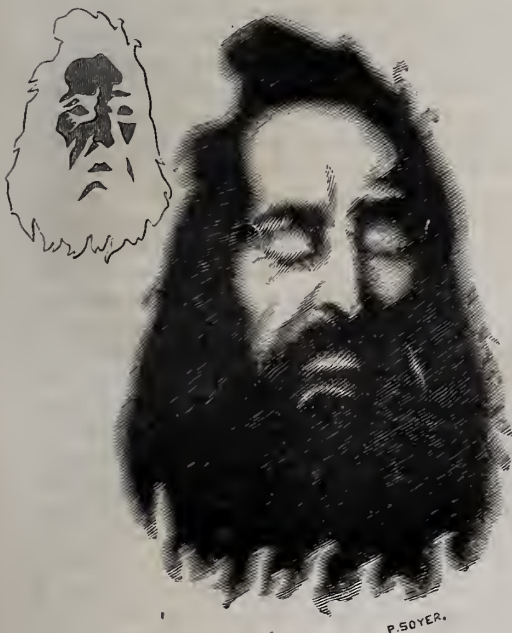
(Fig. 1. Carte découpée.)



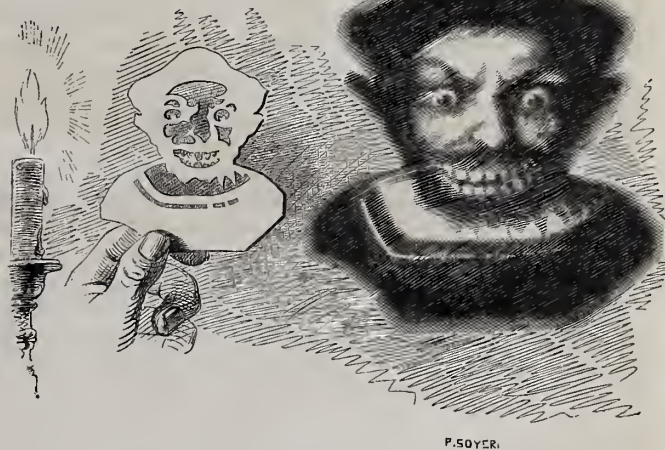
(Fig. 2. Premier effet, produit par la carte découpée placée très près du mur.)



(Fig. 3. Second effet, produit par la carte découpée éloignée à une certaine distance du mur.)



(Carte découpée, et second effet.)



(Carte découpée, et second effet.)

du blanc et du noir, qui tranchent avec dureté l'un sur l'autre, comme dans la figure 2 de la tête de femme; trop loin du mur et trop près de la lumière, on n'a qu'une image confuse; mais à la distance convenable, on a sur le mur une figure aussi parfaitement ombrée et modelée que pourrait le faire un excellent peintre: les demi-teintes, justes, douces, moelleuses, se trouvent placées d'elles-mêmes, et l'on a sous les yeux un modèle parfait de dessin à l'estompe ou au lavis. C'est donc un amusement qui peut aider à éclairer le goût naissant du dessin dans les jeunes esprits; c'est une leçon qu'ils reçoivent en jouant, et qui pourrait rappeler certains

peintres mêmes à la sobriété des demi-teintes, des reflets, et à la simplicité comme à la largeur des ombres principales.

DE LA FABRICATION DE L'ACIER EN EUROPE.

(Premier article.)

L'acier est une des substances les plus importantes qu'il y ait dans l'industrie. Il ne sert pas seulement aux consommateurs, il sert aux producteurs, et plus il a de qualité, plus

aussi les instruments qu'ils emploient sont parfaits. Tous les travaux d'une nation se ressentent donc de la nature de l'acier qui y a cours. Si les tranchants de toute espèce qui y sont en usage dans les diverses manufactures et les divers métiers y sont plus fins, plus durs, moins faciles à émousser que ceux de la nation voisine, les outils y font de meilleure besogne, demandent moins de réparations, durent davantage. Il y a par conséquent à la fois plus de perfection dans les produits et plus d'économie dans la main d'œuvre. Dans la concurrence d'un pays avec l'autre, les ouvriers munis du meilleur acier sont donc dans une condition semblable à celle des cavaliers servis par les meilleurs jarrets dans une course, ou mieux encore, si l'on permet une telle comparaison, des animaux armés dans un combat des dents les plus coupantes et des griffes les plus acérées et les plus fermes. La question des aciers est donc une de celles dont l'Administration doit à bon droit se préoccuper : il est essentiel que la nation soit en état de se procurer les aciers les meilleurs au plus bas prix possible. C'est un bon marché qui rejaille sur tout le reste.

Tout le monde connaît la composition de l'acier. C'est le résultat de la combinaison du fer avec quelques centièmes de charbon. Cette composition est une des belles découvertes de la chimie française. Il est parfaitement établi qu'un fer de qualité quelconque, après sa combinaison avec une proportion convenable de charbon, acquiert la propriété caractéristique de l'acier; c'est-à-dire que, chauffé au rouge et refroidi brusquement, il devient élastique et notablement plus dur qu'auparavant. Dès qu'une nation peut produire du fer, elle peut donc par là même produire de l'acier. Cependant la question n'est pas seulement d'avoir de l'acier, mais d'avoir le meilleur acier possible. C'est ici que, de chimique, si l'on peut ainsi dire, elle devient métallurgique, et c'est évidemment de la sorte que l'économie politique doit la considérer. Or, il est complètement établi que la qualité de l'acier varie non seulement suivant la manière dont a été fabriqué le fer qui sert à sa composition, mais encore, et c'est là l'essentiel, suivant la condition du minerai dont ce fer a été tiré. Quelle est la cause de ce phénomène? Tient-il à ce que les minerais qui fournissent les aciers de première qualité renfermeraient, en même temps que le fer, quelque autre métal qui lui demeurerait allié, et que les procédés chimiques n'auraient point encore réussi à mettre en évidence? Tient-il tout simplement, comme il y en a dès à présent tant d'exemples en chimie, à ce que ces minerais ayant été soumis dans le sein de la terre à certaines circonstances particulières, le fer qui en provient conserve d'une manière permanente certaines propriétés qui n'appartiennent qu'à lui, et qui se manifestent spécialement dans sa combinaison avec le charbon? Les deux conjectures sont également permises, et il est manifeste qu'au fond elles reviennent au même, savoir : que les aciers de qualité supérieure résultent de la combinaison du charbon avec un élément particulier qu'on peut provisoirement désigner sous le nom propre de fer à acier. Il est donc du plus haut intérêt, pour les nations que la nature n'en a pas douées, de prendre les mesures nécessaires pour se procurer le plus facilement possible cette matière première si précieuse.

On doit distinguer deux classes principales d'aciers qui possèdent chacune des qualités qui leur sont propres, se fabriquent par des procédés spéciaux, et tirent leur origine principale d'espèces minérales particulières. La première classe porte le nom d'aciers naturels; la seconde, d'aciers de cimentation. Cette dernière fournit elle-même deux variétés différentes, suivant que l'acier produit par la cimentation est raffiné par la fusion ou par un martelage répété. Dans le premier cas, le produit est caractérisé par le nom d'*acier fondu*, et dans le second, d'*acier corroyé*.

L'acier naturel est le plus anciennement connu. On le prépare, comme le fer lui-même, par l'affinage de la fonte.

La fonte étant un carbure de fer plus riche en charbon que l'acier, il suffit, en effet, de l'exposer à l'action de l'air à une température suffisante, et d'arrêter l'opération avant que l'air ait consumé tout le charbon. Rien n'est plus simple que cette théorie, dont la pratique exige cependant une grande habileté de la part des ouvriers. A la rigueur, on peut obtenir de l'acier en soumettant à un travail de ce genre une fonte quelconque. Mais l'expérience des siècles, dont la métallurgie doit toujours écouter la voix d'autant plus respectueusement qu'elle en est la fille, montre qu'on ne peut attendre des aciers de qualité convenable qu'en opérant sur les fontes produites par un minéral particulier que l'on nomme le fer carbonaté spathique : c'est une combinaison cristalline d'oxyde de fer et d'acide carbonique. Les aciers obtenus de cette manière jouissent du privilège de se prêter avec une extrême facilité au travail de la forge : ils cèdent très bien au marteau et se soudent sans peine; de plus, ils conservent parfaitement leur qualité aciéreuse, même après avoir été réchauffés plusieurs fois. On peut donc sans inconvénient les mettre entre les mains des ouvriers les moins habiles. C'est un grand avantage, et que ne possèdent nullement les aciers naturels fabriqués avec des fontes d'une autre origine; car non seulement ces derniers sont exposés à perdre promptement sous l'influence de la forge leur propriété aciéreuse, mais leur qualité est toujours médiocre.

Malheureusement les mines de fer carbonaté spathique ont été distribuées avec beaucoup de parcimonie par la nature. On ne connaît jusqu'à présent en Europe que quatre dépôts de ce genre, et ce sont eux qui déterminent les centres de production de l'acier naturel. Il existe en France un de ces centres, situé dans la vallée de l'Isère, près des mines d'Allevard et de Saint-Georges d'Hurtières. Il produit annuellement de 15 à 16 000 quintaux métriques d'acier. C'est peu comparativement à ce que l'Allemagne fournit dans le même genre. Un premier groupe qui s'y rencontre dans la Styrie et la Carinthie, autour des mines d'Eisenerz et de Huttenberg, produit environ 130 000 quintaux métriques. Ces aciers s'exportent en partie par les ports de l'Adriatique sur le littoral de la Méditerranée et de la mer Noire, et ils ont été connus pendant longtemps, à cause de cette circonstance, sous le nom d'aciers de Venise. Une autre partie s'écoule, par la voie de terre, dans toute l'Europe jusqu'en Russie. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, ces importantes usines étaient déjà en activité, comme on le voit par le témoignage des historiens, et fournissaient à la consommation de l'Empire dans l'est et dans le midi. Le second groupe est situé sur la rive droite du Rhin, près de la mine de Stahlberg. Le pays environnant, moins riche en forêts et en eaux motrices que la Styrie et la Carinthie, n'a pas permis à la fabrication de l'acier d'y prendre le même développement. Sa valeur n'est guère que de 60 000 quintaux, c'est-à-dire moitié moins forte que la précédente. Par compensation, la proximité du bassin houiller de la Rhur a permis à la fabrication des aciers corroyés, et surtout à celle de la coutellerie, des armes, de la quincaillerie, de prendre une extension considérable. Le groupe se partage donc en deux divisions : dans la première, qui occupe les cours d'eau et les massifs boisés autour de la mine de fer, on prépare l'acier brut, qui est ensuite élaboré dans la seconde, placée dans le voisinage de la mine de houille. La Thuringe possède la quatrième mine, connue, comme celle-ci, sous le nom de Stahlberg, ou mine d'acier. Mais le groupe d'usines y est beaucoup moins considérable, car la production annuelle ne peut guère s'évaluer qu'à 5 000 quintaux.

En résumé, l'Allemagne, en ajoutant à ce que nous venons de mentionner environ 5 000 quintaux fabriqués dans diverses forges peu importantes de la Bavière, du Brandebourg, de la Silésie, fournit annuellement environ 200 000 quintaux métriques d'acier naturel. En joignant aux usines de l'Isère quelques usines de nos départements de l'est,

qui ne sont en quelque sorte qu'un prolongement du groupe de Stahlberg, puisqu'elles en tirent leurs fontes, la France n'en fournit au plus que 20 000. On peut, il est vrai, compter un surplus de 12 000 quintaux métriques fabriqués dans diverses usines avec des fontes ordinaires, et principalement employés aux instruments les plus grossiers de l'agriculture, d'où lui vient le nom d'acier de terre; ce qui donnerait pour la France un total de 32 000. L'Allemagne n'en conserve pas moins une prééminence considérable, non seulement par rapport au chiffre du produit qui est presque décuple, mais encore par rapport à sa qualité. Le commerce prononce en maître à cet égard. L'acier naturel du Rhin étiré se vend, sur le marché de Paris, 170 francs le quintal, tandis que celui de l'Isère ne se vend que 105. Il est vraisemblable que cette différence de prix doit être uniquement attribuée à une différence dans le minerai.

Tels seraient les seuls foyers de l'acier naturel en Europe, si le minerai qui est spécialement propre à la fabrication de l'acier cimenté ne se prêtait aussi à celle de l'acier naturel. Il résulte de là que la Suède et la Russie, qui possèdent le privilège de ce précieux minerai, se trouvent par là même en mesure de produire aussi de l'acier naturel. La production totale de la Suède, y compris la Norvège, est d'environ 20 000 quintaux, dont la majeure partie se distribue de toutes parts, en concurrence avec les aciers d'Allemagne. Celle de la Russie, qui est, au contraire, consommée sur place, n'est guère que de 5 000 quintaux. Enfin, pour compléter cet aperçu de la géographie de l'acier, il faut encore faire mention de 2 000 quintaux produits par l'Espagne, et de 1 000 au plus par l'Italie.

La production totale de ce genre d'acier en Europe ne dépasse donc pas 260 000 quintaux métriques. C'est une quantité bien inférieure aux besoins que les progrès de l'industrie et l'accroissement de la population y ont développés. Cependant il ne paraît pas qu'il soit possible de l'augmenter beaucoup, à moins d'élever d'une manière notable les frais de la main d'œuvre. En effet, si l'exploitation des mines de fer carbonaté peut être forcée à volonté, il n'en est pas de même du traitement des minerais. Ce traitement, soit pour la production de la fonte, soit pour sa conversion en acier, doit se faire exclusivement avec du charbon de bois. Il est donc subordonné à la production annuelle des forêts qui entourent les mines, production essentiellement limitée. Il semble, à la vérité, que cette production puisse être à certains égards considérée aussi comme indéfinie, puisque l'on peut étendre à volonté l'arrondissement forestier dans lequel sont distribuées les usines. Mais l'on est bientôt arrêté par la question des transports. Il est clair en effet que l'on ne peut fondre le minerai qu'à une petite distance du point où on l'extrait, à moins de surcharger le produit de frais de voitures trop considérables; et en outre la fonte elle-même, subissant un déchet de 25 pour 100 à l'affinage, ne peut non plus, sans inconvénient pour le prix de l'acier, supporter des transports lointains. Les groupes d'usines à acier naturel demeurent donc forcément concentrés dans un certain rayon autour des mines, et le travail de chacune de ces usines, lié au travail annuel de la nature dans les forêts, reste aussi à peu près constant. C'est ce qui a obligé, dès le dix-septième siècle, l'industrie de l'acier, qui avait suffi jusqu'alors au service de l'Europe avec l'ancien procédé de l'affinage, à se frayer des voies nouvelles en se fondant sur le principe de la cimentation.

UNE LEÇON DE PATIENCE.

... Je saurai toujours gré à mon père d'avoir déraciné en moi, jusqu'au moindre germe, tout sentiment d'impatience, et de m'avoir enseigné à attendre mieux qu'un sage.

— Et quel moyen a-t-il employé pour obtenir ce résultat? demanda le pasteur.

— Je vous le dirai volontiers, répondit le pharmacien, car chacun pourra le mettre à profit. Un dimanche, quand j'étais encore enfant, j'attendais avec impatience la voiture qui devait nous conduire à la fontaine sous les tilleuls. Elle n'arrivait pas, et je courais comme une belette, de droite et de gauche, en haut, en bas des escaliers, et de la fenêtre à la porte. J'avais une démangeaison dans la main, je grattais les tables, je frappais du pied et j'étais près de pleurer. Mon père me regardait fort tranquillement; mais quand je devins par trop fou, il me prit par les bras, et me conduisit vers la fenêtre: — Vois-tu, dit-il, l'atelier du menuisier fermé aujourd'hui? Demain il l'ouvrira; alors on entendra pendant tout le temps de son travail, du matin au soir, le bruit du rabot et de la scie. Mais, songes-y, un matin viendra où le menuisier se mettra à l'œuvre avec tous ses ouvriers pour te préparer à la hâte un cercueil. Ils apporteront ici cette maison de planches où l'on enferme l'homme impatient ainsi que l'homme patient, et sur laquelle on pose un toit pesant. A ces mots, mon esprit me représenta tout ce dont mon père me parlait. Je vis les planches clouées et la couleur noire; je devins patient et j'attendis avec calme la voiture. Depuis ce jour, quand je vois des gens dans une attente incertaine courir tout agités, je pense au cercueil.

— L'image touchante de la mort, dit le pasteur en souriant, ne s'offre pas à l'homme sage comme un objet d'effroi, ni à l'homme pieux comme un dernier terme. Elle ramène le premier à l'étude de la vie et lui apprend à en profiter; elle présente au second un avenir de bonheur; elle lui donne l'espérance au milieu de ses jours de tristesse. Pour l'un et pour l'autre, la mort devient la vie. Votre père a eu tort de montrer à votre cœur impressionnable d'enfant la mort dans la mort. Il faut présenter au jeune homme le tableau d'une noble vieillesse, et au vieillard le tableau du jeune âge, afin que tous deux aiment à voir ce cercle éternel, et que la vie s'achève dans la vie.

Hermann et Dorothee. (Voy. 1842, p. 407.)

DE LA CONVERSATION.

L'entretien est utile pour se soulager et pour s'instruire; les pensées purement intérieures ne sont pas assez sensibles. Ceux dont les pensées sont vives n'ont besoin de s'entretenir que pour se délasser.

Quoique l'on se parle à soi-même, on parle mieux néanmoins en parlant à d'autres. L'obligation de se faire entendre fait faire un effort à l'esprit; la présence d'un auditeur l'excite, il agit plus vivement et plus agréablement. La présence d'un autre fournit des pensées; elle les soutient.

L'esprit se forme plus par l'entretien que par toute autre chose: on oublie ce qu'on lit; on ne le sait que quand on l'a dit.

NICOLE.

LES VÉRITÉS.

Est-il au monde chose plus importante que les vérités qui contredisent nos passions? Certes, les fâcheux si bien peints par Molière ne sont rien auprès. Car enfin, si l'on veut résolument éviter ces sortes de gens, on n'a qu'à ne point se tenir comme Éraсте sur la place publique: on s'enferme chez soi et l'on défend d'ouvrir. Mais les vérités? trouvez donc moyen de les consigner à la porte! Pour se délivrer de leur intolérable obsession, il n'est qu'une ressource: c'est de leur nier hardiment en face qu'elles soient des vérités vraies, des vérités de bon aloi, et auxquelles il y ait obligation de se soumettre. Il est assez général aujourd'hui d'user de cette méthode, et voici comme l'on procède communément: s'il s'agit d'une vérité qui ne fasse point preuve d'une origine au moins antédiluvienne, on la déclare suspecte; elle est trop

jeune. S'agit-il, au contraire, d'une de ces vérités à vie dure et obstinée, dont la tradition se perd dans la nuit des temps, et que le genre humain entier a répétées et proclamées à satiété, de génération en génération, à travers tous les siècles? Alors... oh! alors elle est trop vieille. De sorte qu'avec un simple dilemme, on est sûr de mettre en déroute et de réduire à rien toute la phalange des vérités divines et humaines. On dit tour-à-tour à chacune d'elles : — Ou tu es jeune, et il est bon que tu restes soumise quelque temps encore à l'épreuve de l'expérience; nous ne te connaissons pas assez : *nescio vos*; repasse dans cent ans. — Ou tu es vieille, et tu as été faite pour une autre civilisation, d'autres mœurs, d'autres hommes; tu n'es plus de notre temps; nous n'appartenons pas au monde ancien : nous sommes régénérés; retourne là d'où tu es venue. — Que veut-on qu'une vérité, fût-ce une vérité logique, réponde à cela! N'est-ce pas là un expédient tout-à-fait ingénieux pour se délivrer, comme dit certain personnage comique, de la criaillerie!

Que faire, par exemple, de la maxime que la passion des richesses est dangereuse pour la vertu et funeste au bonheur? Classerons-nous cette vérité-là parmi les vérités ingénues et qui n'ont pas encore âge de discrétion? On voit bien tout d'abord, sans qu'il soit besoin de grande érudition, que la passion qu'elle condamne est à peu près aussi ancienne que



FISAR.

Kocner.

(L'Amour de l'or. — Dessin allégorique par Prudhon.)

le monde. L'amour de l'or a pris naissance le jour même où l'âge d'or expira. Depuis ce temps de fabuleuse mémoire, tandis que les pauvres gens, foule obscure, ont la seule ambition de gagner à la sueur de leur front le peu qu'il faut pour soutenir leur vie, certains hommes font fi du simple nécessaire, se passionnent pour la fortune et courent après le superflu. Il semble qu'un invisible aiguillon les excite, qu'un vent impétueux les pousse; ils se pressent, se heurtent, se hâtent à perdre haleine, les forts rudoyant et foulant

les faibles, les plus agiles dépassant les plus forts, d'autres plus adroits s'insinuant par la traverse et laissant derrière eux les forts et les agiles : c'est une course furibonde au clocher, un steeple-chase vertigineux dans le champ des siècles! Or, c'est un fait remarquable, qu'à peine naît-il le moindre petit vice à cette pauvre humanité, une vérité naît aussitôt et se met à ses trousses; mais la belle a beau jouer des jambes et crier en désespérée : le vice court toujours le plus fort.

Que l'on cite une religion, une philosophie, qui n'ait réprouvé l'amour de l'or et n'ait enseigné la simplicité des désirs et le goût de la médiocrité. Brahma, l'Olympe, Mahomet, ont professé sur ce point exactement les mêmes principes que Moïse et Salomon. Le voluptueux Épicure lui-même ne déconseille pas moins que Socrate et Zénon la recherche opiniâtre des richesses comme chose inconciliable avec la vraie félicité, qu'il fait consister surtout dans la paix et la sérénité de l'âme. Aucun des philosophes modernes, Cartésiens, Kantistes, Écossais et le reste, n'a renié cette doctrine antique. La vie est courte, disent-ils; le but le plus important que nous devions nous y proposer est l'amélioration de notre âme, en d'autres termes, le progrès de nos facultés intellectuelles et morales. Se faire de jour en jour plus de clarté dans l'esprit, de jour en jour se sentir plus libre et meilleur; telles sont, à les en croire, les jouissances les plus pures, les plus vraies, les plus accessibles, les plus conformes à notre destinée. L'amour de l'or en corrompt le goût et en éloigne : il est de sa nature impérieuse d'envahir l'âme tout entière et d'atteler à son char, comme des esclaves, toutes nos facultés. L'âge, qui en avançant éteint la plupart des passions, attise celle-là et en redouble les sombres ardeurs. Une fois emporté à la poursuite de ce fantôme doré qui grandit en fuyant, adieu modestie, repos, désir de la méditation, douce contemplation de la nature, paisible étude des arts, aimable commerce de l'amitié; adieu tendresse, dévouement, pitié, adieu bonheur, adieu vertu! En vain on se fixe une limite, en vain on proteste que l'on se tiendra pour satisfait dès que l'on y aura atteint. En fait de richesse, a dit un spirituel écrivain, *assez* est toujours un peu au-dessous de ce que l'on a. La mort seule a puissance d'arrêter dans leur course effrénée les poursuivants de l'or; et, à l'instant où ils sentent sa froide main qui les contraint enfin au repos, ils jettent un dernier regard à la fortune, et soupirent.

Ainsi parlent très sagement les sages : mais que voilà long temps qu'ils parlent de la sorte! — L'amour de l'or est corrupteur, soit, répondent ceux qui en sont possédés; c'est une vérité, mais si connue, si rebattue, si vieille, si décrépite! Le temps n'est-il pas venu de dire à son sujet ce que Sganarelle dit de la place du cœur, qu'il transporte, de son autorité privée, de gauche à droite : « Nous avons changé cela! » — La cupidité ne cède pas en audace à l'ignorance :

Que je passe pour fourbe, homme injuste et sans foi,
Je m'en soucierai peu tant que j'aurai de quoi.
Citoyens, c'est l'or seul qui met le prix aux hommes.
Accumulez sans fin, mettez sommes sur sommes;
Vous serez honorés. On dit : A-t-il du bien?
L'on ne demande pas d'où, ni par quel moyen.
Il n'est point d'infamie à l'indigence égale.
Arrivons, s'il se peut, à notre heure fatale
Étendus sur la pourpre.

Qu'aux nœuds du parentage un autre soit sensible;
Pour moi, j'enferme tout au fond de mon trésor....

LA FONTAINE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

POZZOLES.

(Voy. la Table des dix premières années.)



(Vue de Pozzuoles, dans le golfe de Naples.)

Cette petite ville est un des grands exemples de la puissance du commerce, qui, selon qu'il change de direction, crée sur sa route, ou laisse s'anéantir loin d'elle, les établissements de la société humaine. Dicéarchie (ainsi elle s'appelait primitivement) commença par être un des ports et des entrepôts dont les Grecs de Cumes, fixés sur le rivage extérieur de la mer de Naples, se servaient pour trafiquer avec les villes situées à l'intérieur du golfe; elle en occupait le repli à la fois le plus abrité et le plus voisin de l'issue. C'étaient deux conditions très avantageuses pour les navires des anciens, dont l'art peu avancé évitait les longues navigations et ne comptait que sur la nature pour la sûreté des ports. Naples, qui est au fond du grand bassin dont Pozzuoles forme la première anse, était, au gré des marins de l'antiquité, trop éloigné de l'entrée et trop à découvert sur le rivage. Aussi la grande ville, qui seule reçoit aujourd'hui derrière son môle tous les vaisseaux mouillés dans ces parages, fut-elle autrefois le rendez-vous des arts de la Grèce et de Rome, sans être celui de leurs affaires. Le port que les habitants de Cumes avaient fondé à Dicéarchie devint au contraire, surtout dans le monde romain, le principal organe du commerce de l'Orient et de l'Occident.

Les Romains s'en emparèrent pendant la seconde guerre punique. Fabius, qui, après les loisirs de Capoue, reprenait sur Annibal, en Campanie, la revanche de Cannes, s'établit à Dicéarchie, et, y trouvant peu d'eau, creusa, dit-on, des puits qui donnèrent à la ville son nom nouveau de *Puteoli*, conservé par les langues modernes. Pozzuoles reçut

peu à peu les vaisseaux qui apportaient à ses nouveaux maîtres, de tous les points du monde conquis, le tribut des richesses et de l'obéissance des nations. Son importance, déjà considérable au sixième siècle de Rome, fut portée au comble sous l'empire d'Auguste, dans les commencements du huitième siècle. Alors abordaient à Pozzuoles les navires chargés des blés de l'Égypte, des tissus de l'Asie, des dentelles et des métaux de l'Orient. De grandes manufactures s'élevaient en même temps à côté du port, pour traiter les matières que la mer apportait toutes brutes et qu'elle remportait fécondées par le travail de l'homme. Elles se rendirent célèbres par la fabrication d'un bleu artificiel, que les anciens appelaient fritte de Pozzuoles, et par celle de la pourpre, que les teinturiers formaient en noyant la craie dans les chaudières remplies par le suc rouge des janthines. Au milieu de ces ateliers et de ces vaisseaux, il y avait place pour la pensée. Cicéron possédait au fond même de l'anse de Pozzuoles sa campagne de Puteolani, où il écrivit le livre des Questions académiques; il était là suspendu au-dessus des flots par des terrasses que la mer a battues et dont il ne reste plus que les débris. Après la philosophie, le christianisme parut en ce lieu. C'est à Pozzuoles qu'aborda, sur un navire de la ville africain d'Adrumète, saint Paul, conduit de Césarée à Rome par Jules le centurion, de la cohorte d'Auguste.

Le premier empereur, jugeant de l'importance de cette situation, voulut la fortifier et l'agrandir encore par des travaux considérables. Le cap de Mysène, qu'on voit sur les derniers plans de notre dessin, étant une barrière insuffi-

sante contre les agitations de la pleine mer, déjà les Grecs avaient prolongé la pointe sur laquelle la ville de Pouzzoles s'éleva par un immense môle, l'un des ouvrages les plus hardis de l'antiquité, et qui avait la forme d'un pont jeté sur de vastes piles, visibles aussi dans notre gravure. Auguste entreprit quelque chose de plus surprenant. Au fond de cet abri, au pied des coteaux qui en font la barrière occidentale, s'ouvrait le lac Lucrin, célèbre par les délices des voluptueux de Baïes; séparé de Lucrin par une gorge montueuse, le lac Averne, fameux par les terreurs du peuple et par les fictions des poètes, formait un autre bassin autour duquel des collines boisées et glaciales s'élevaient comme les hautes murailles d'un cirque. Par l'ordre de l'empereur, Agrippa fit assainir l'Averne, en coupant les bois qui l'entouraient, et le joignit au Lucrin, mis lui-même en communication avec la mer : en sorte qu'il y avait dans le même lieu trois ports, celui de Pouzzoles, celui du Lucrin, celui de l'Averne, capables de suffire à la majesté de l'empire et d'en recevoir les flottes nombreuses.

Non loin de là, au village de Bauli, entre le château de Baïes que montre notre gravure, et le cap de Mysène, Lucullus avait fait construire précédemment, pour le besoin des flottes, un autre monument où se peint aussi toute la grandeur des Romains : c'est la *Piscina mirabile*. Quarante-huit piliers massifs, surmontés de pleins cintres qui affectent quelquefois la forme du fer à cheval, soutiennent cet édifice long de 278 palmes, large de 93, haut de 25; au milieu est creusé un bassin destiné à recevoir les eaux, qu'on amenait d'une distance de 40 milles, et qui devait approvisionner les vaisseaux mouillés dans le voisinage; autour du bassin étaient les greniers qui leur fournissaient le froment. Ce souterrain, aussi majestueux que nos cathédrales, n'est pas fort éloigné d'un autre qu'on appelle les *Cento Camerelle*, qui avait sans doute un emploi analogue, et où l'on retrouve l'ogive de nos églises, taillée dans le roc même avec une énergie toute sauvage.

Une ville qui avait un commerce si étendu et qui était environnée de si grands établissements ne pouvait manquer de recevoir de la main des artistes une décoration conforme à sa fortune. En effet, la cathédrale actuelle, consacrée à saint Proculé, diacre de l'évêque saint Janvier, et martyrisé avec lui, est faite d'un temple élevé à Auguste dans le même lieu. Sur le côté oriental de l'église, on voit encore six colonnes corinthiennes cannelées, engagées dans le mur antique de la cella, et portant l'architrave, où l'on voit gravés le nom du fondateur Calpurnius, et celui de l'architecte Coccejus. Les proportions en sont grandes et les matériaux somptueux. Au rapport de Suétone, Auguste lui-même assista à des jeux donnés en son honneur, par Pouzzoles, dans un amphithéâtre, dont il faut croire que l'on touche encore les débris. Ce monument, qu'on appelle aujourd'hui Coliséo, par imitation de celui de Rome, a pu être élevé à une époque antérieure, et offre une arène qui n'est guère que la moitié de celle de l'amphithéâtre colossal érigé à Rome par Vespasien.

Après Auguste, Pouzzoles eut aussi sa part dans les folies de la magnificence impériale. Caligula, voulant étonner les Germains et les Bretons auxquels il se préparait à faire la guerre, imagina de célébrer dans ce port, en mémoire de ses victoires imaginaires sur les Parthes et sur l'Asie, une sorte de triomphe nautique imité de Xercès. Au môle dont nous montrions tout-à-l'heure les restes il joignit un pont long de 3 600 pas qui allait, de l'autre côté de l'anse, reposer sur le rivage de Baïes; il le forma de deux rangs de barques fixées par des ancres, couvertes de planches et de sable, accompagnées encore, sur chaque côté, de parapets semblables à ceux de la voie Appia. Un premier jour, Caligula traversa ce pont à cheval, portant la couronne de chêne, au milieu des flots du peuple; un second jour, il le parcourut sur un char triomphal, couronné de laurier, et suivi de Darius, otage envoyé par les Parthes.

Mais le monument le plus intéressant de Pouzzoles est le temple de Jupiter-Sérapis, dont l'histoire naturelle a tiré des inductions consignées déjà dans ce recueil. C'est cet édifice qui montre son enceinte carrée et trois colonnes debout sur les premiers plans de notre gravure. En 1750, lorsqu'on débâta les terres et les sables qui le couvraient, on le trouva presque entier; on aurait pu le conserver et, par des restaurations faciles, nous donner une idée nette des enclos sacrés des anciens. Mais on aima mieux le dépouiller, et on dispersa les colonnes, les statues, les vases dont il était orné. Ce lieu, quoique évidemment consacré, contenait un établissement d'eaux minérales où, sans doute, le public était admis. La médecine, comme, du reste, dans la plupart des fondations de l'antiquité, s'y exerçait sous la protection et avec le concours de la religion : le plan même du monument a ce double caractère. L'enceinte carrée était intérieurement ornée d'un portique soutenu par des colonnes corinthiennes; au milieu de cette espèce d'atrium, quadrangulaire comme les cloîtres de nos couvents, qui n'en sont que la reproduction, s'élevait une place ronde à laquelle on montait par quatre gradins. Sur cette place ronde, les antiques du dernier siècle assurent qu'on trouva debout un temple circulaire, où seize colonnes de marbre rouge soutenaient une coupole, sans doute absente lors de la découverte, et imaginée par les restaurateurs. Ce qu'ils ont mieux remarqué, c'est, à l'intérieur de cette enceinte ronde, une cuve octogone, qui servait sans doute aux grandes ablutions. Voilà tout-à-fait la forme des baptistères chrétiens du quatrième siècle, telle qu'on la retrouve à Rome dans cette salle impériale du palais de Latran, assez improprement appelée, je crois, le baptistère de Constantin. Sur le même modèle furent construits, au quatrième siècle, le baptistère d'Aix et celui de Riez en Provence, celui de Ravenne en Italie. Il est évident que les chrétiens ont emprunté le dessin de leurs piscines à ces cuves octogones renfermées dans une colonnade circulaire, qui devaient servir, chez les anciens, à des immersions moitié médicales et moitié religieuses. A Pouzzoles, derrière le péristyle quadrangulaire au centre duquel s'élève cette rotonde, on trouve des salles carrées qui devaient être employées à des bains particuliers, et non pas, comme on l'a prétendu, à l'usage exclusif des prêtres. Le caractère sacré du monument reparaît dans une grande abside placée sur l'un des petits côtés, et qui était sans doute le lieu réservé à la statue du dieu; c'est devant ce sanctuaire que se dressent les grandes colonnes dont les tronçons, conservés intacts dans leur base par les sables amoncelés, ont été striés par la percussion et par le se de la mer à une hauteur qui a montré aux naturalistes combien ces côtes avaient dû changer d'aspect, et jusqu'où le flot s'y était longtemps soutenu. Les eaux couvrent encore aujourd'hui tout le pavé de l'enceinte, dont elles garantissent les marbres variés contre l'injure du pied des visiteurs.

Ce monument, qui fait ainsi naître tant de questions sérieuses, a été considéré comme un ouvrage du sixième siècle de Rome; c'est se faire, il semble, une singulière idée du goût qui régnait en Italie au temps de la seconde guerre punique. Il est difficile de se figurer que les Grecs eux-mêmes, qui ont pu être, en effet, les constructeurs de ce temple, fussent alors parvenus à l'état qu'en indiquent les débris. J'y ai fait quelques observations qui conduisaient à penser, ou que les Grecs avaient eux-mêmes consenti, avant le siècle d'Auguste, à toutes les conventions de la décadence, ou que le temple de Jupiter-Sérapis est postérieur à cette époque. Il est d'abord certain, à ne voir que les restes des chapiteaux retrouvés, que les ordres ionien et dorique s'y associaient au corinthien : ce qui est évidemment contraire aux lois sagement comprises de l'art grec, pour qui la colonne est un indicateur absolu destiné, non seulement à mesurer une partie de l'édifice, mais à caractériser l'édifice tout entier. Les Romains seuls purent commencer à l'entendre autre-

ment lorsque, dépassant ce bel art et voulant le faire servir à leurs besoins plus complexes, ils transportèrent la colonne grecque dans des monuments où elle perdait évidemment de sa valeur première au milieu d'une masse énorme. C'est ainsi qu'au théâtre de Marcellus, construit par Auguste, on retrouve l'ordre ionien au-dessus du dorique; c'est ainsi qu'au Colisée, élevé par Vespasien, on voit les trois ordres entassés l'un sur l'autre, et ne suffisant pas encore à l'immense développement de cet amphithéâtre, dont la couronne demeura privée de leur ornement. Dans toutes ces constructions, comme dans le temple de Pouzzoles, la colonne n'est plus qu'un ornement; elle a cessé d'être un régulateur distinct et unique.

Mais on peut voir dans le temple de Jupiter-Sérapis d'autres signes qui en reculeraient encore plus la construction, ou qui pourraient motiver un amendement assez inattendu à l'histoire de l'architecture antique. On a remarqué dans les monuments des plus hautes époques du moyen-âge, aux angles saillants des niches qui décorent le porche ou les clochers, des colonnettes engagées qui des édifices romains ont passé aux édifices gothiques, et en sont devenues un des principaux caractères. Indépendamment de ces petites colonnes, perdues pour ainsi dire dans les rainures des niches, on a vu partout, dans les monuments de l'Europe chrétienne, et surtout dans ceux qui, comme la basilique de Saint-Marc à Venise, émanent directement de l'art byzantin, les colonnettes accouplées sur des coupes où elles forment une décoration fastueuse et inutile. On savait bien que ce luxe stérile des petites colonnes ornementales avait été connu des Romains au temps de leur décadence. L'arc de Janus Quadrifrons, élevé sur le *Forum Boarium*, et, à ce qu'on croit, au temps de Septime Sévère, en offre un exemple déjà compliqué. On croit que le même système de décoration fut usité dans les Thermes de Caracalla, où cependant les traces n'en sont plus visibles aujourd'hui. De là il se propagea dans les monuments érigés par Dioclétien et par Constantin; il fut, par celui-ci, transporté avec toutes ses pompes sur la frontière de l'Orient, d'où il revint, au bout de quelques siècles, accru encore de toute l'opulence de l'Asie. Ce jeu puéril, qui marquait ainsi la dernière déchéance de l'art antique, était accompagné d'un mouvement inverse qui, donnant au contraire à la colonne une utilité nouvelle, produisait le germe fécond de l'art des nations modernes. Pendant qu'on prodiguait la colonne dans les décorations extérieures où elle n'avait rien à supporter, par un abus plus heureux de la même libéralité, on l'employait à l'intérieur à soutenir les arcs cintrés de l'architecture romaine, qui, s'affranchissant alors des derniers liens de l'art grec, donna naissance à l'art du moyen-âge. Ainsi l'usage différent de la colonne est la cause principale et l'indice le plus frappant des grandes révolutions de l'architecture. Si mes remarques n'ont point été trompeuses, le temple de Jupiter-Sérapis offre un exemple déjà considérable de cette déviation qui forma le passage de l'art ancien à l'art moderne. Car dans la chambre qu'on m'y a montrée comme ayant autrefois servi aux bains des prêtres, j'ai observé d'abord des colonnettes engagées dans les angles des niches; ensuite, hors des niches elles-mêmes, des coupes évidemment destinées, comme dans l'arc de Janus Quadrifrons, à supporter ces colonnettes, répétées là par un luxe entièrement inutile. C'est aux antiquaires qui jouissent continuellement de la vue de ce monument à dire si mon observation est juste, et à chercher les autres hypothèses par lesquelles on pourrait l'expliquer. Pour moi, qui crois n'avoir point fait une remarque légère, je suis forcé d'en conclure, ou que le temple de Jupiter-Sérapis appartient à l'époque de Caracalla, ou que le système des petites colonnes décoratives n'a pas été inventé par les Romains du troisième siècle de l'ère chrétienne, mais qu'il a été pratiqué par les Grecs eux-mêmes trois siècles avant cette ère.

LA PROMENADE DU POÈTE.

POÉSIE.

(Traduit de R.-W. Emerson.)

Ne me crois pas un cœur sauvage parce que je me promène solitaire au loin dans la vallée et sous les ombrages épais : je vais écouter le Dieu des bois pour redire sa parole aux hommes.

Ne m'accuse point de paresse lorsque tu me vois immobile, les bras croisés, au bord du ruisseau : cette surface pure est une page où chaque nuage qui flotte au ciel écrit une ligne.

Ne me reprochez pas, amis laborieux, les heures passées à cueillir ces fleurs des champs : chacune de ces brillantes corolles, en entrant dans mon logis, fléchit sous le poids d'une pensée.

Il n'est point de mystère qui ne soit figuré dans les fleurs, point d'histoire si secrète que les oiseaux ne la chantent dans les bosquets.

Laboureur, tes bœufs vigoureux ont traîné vers ta demeure tes chariots pleins de gerbes; mais il y avait encore une autre moisson dans tes champs, et moi je l'emporte dans une chanson.

DU TRAVAIL EN FAMILLE.

Une occupation manuelle est pour les femmes une contenance : elle permet de reposer l'esprit de conversation; elle dispense de parler quand on n'a rien à dire; elle donne un moment de réflexion avant de parler; elle sert de prétexte pour ne point écouter, et autorise une distraction quand on ne veut point répondre. L'habitude du travail en famille, la réunion de la mère de famille et de ses filles autour d'une table de travail, est le seul moyen d'enseigner les usages du monde où les jeunes personnes sont destinées à vivre, le seul moyen de donner à leur esprit le développement convenable, à leur langage la facilité et la mesure appropriées à leur condition. La gouvernante la plus habile est d'une condition différente de son élève, et n'a jamais la bienséance rigoureusement nécessaire. J'aimerais à savoir que madame de Sévigné brodait ou faisait de la tapisserie; il y avait sûrement de l'élégance et de l'esprit dans ses dessins, et le fac-similé d'un fauteuil de ses aiguilles me ferait autant de plaisir que le fac-similé d'une de ses lettres.

ROEDERER.

ANCIENS JEUX.

A PROPOS D'UN LIVRE RARE INTITULÉ :

Les trente-six figures contenant tous les jeux qui se peuvent jamais inventer et représenter par les enfants tant garçons que filles, depuis le berceau jusques en l'âge viril, avec les amples significations desdites figures mises au pied de chacune d'icelles en vers français; le tout nouvellement mis en lumière et dirigé par ordre. — Paris, 1587.

Leibniz a dit : « Les hommes n'ont jamais montré tant de sagacité que dans l'invention des jeux* ». Pascal, dans ses pensées sur les *Divertissements*, en dit la véritable cause : on ne saurait imaginer combien, dans tous les temps et chez tous les peuples, on a dépensé d'invention pour varier les moyens de se réjouir l'esprit, de se distraire de l'ennui et de l'inquiétude qui sont au fond de notre nature. La liste seule, très incomplète, non pas des jeux, mais uniquement des auteurs qui ont écrit sur les jeux, forme un

* Huitième lettre à M. Rémond.

assez gros volume *. Aussi ne faut-il pas prendre à la lettre le titre du curieux ouvrage que nous indiquons à nos lecteurs. La prétention de figurer en trente-six estampes « tous les jeux qui se peuvent jamais inventer » n'est qu'une de ces hyperboles marchandes qui prouvent que le charlatanisme existait dans la librairie bien avant notre siècle. Rabelais, mort trente-quatre ans avant la publication de cet ouvrage, a cité plaisamment, et avec cette verve intarissable qui lui est habituelle, plus de deux cents jeux dans le chapitre XXII du livre I^{er} de *Gargantua*. Il est vrai qu'il donne souvent les différents noms d'un même jeu. Si le livre de 1587 n'est pas complet, il a le mérite de représenter avec les costumes et au naturel les jeux les plus en usage parmi les enfants du seizième siècle, et sous ce rapport il vient en aide à notre projet de peindre au vif, peu à peu, et sous toutes sortes de points de vue, l'histoire des anciennes mœurs de notre pays.

La plupart des jeux cités par l'auteur dans les vers suivants sont connus. Quelques uns toutefois donnent lieu à des remarques que nous rejetons à la fin sous forme de notes.



Jeunes enfans grandelets tant soit peu
Sont amusez toujours à quelque jeu.
Les uns s'en vont pour les papillons prendre;
Aultres au vent rourent le moulinet;
Aultres aussi, d'un maintien sotinet,
Contre le mur vont les mouches attendre.
Un peu plus grands, d'une façon nouvelle,
Ils font tonner la gente crécerelle (1);
Courrent, dispots, sur un cheval de bois;
Puis, de savon détrempé en eau claire,
Pendant qu'un tourne un molinet à noix (2),
Ensemblement vont des bouteilles faire.
.....

Ayant trouvé quelque place assez nette,
A beaux esteufs jouent à la fossette (3);
Puis ils s'en vont sur la glace griller (4),
Ou bien souvent le marmouset ils baisent (5);
Et cependant tous les aultres se plaisent
Au jeu de croce (6).
Au roy des coqs chacun d'eux son coq porte
Pour s'employer à la joustte très forte,

* Henrici Jonath. Clodii primæ lineæ bibliothecæ Lusoriæ, sive notitia scriptorum de ludis præcipue domesticis ac privatis ordine alphabetico digesta. Lipsiæ, Langenhemitten, MDCCCLXI.

Ou vont courir la poulie en tous endrois.
Puis, conduisant leur roy de façon bonne
En son logis, quelques noix on leur donne,
Eux tous criant : Des noix, à chacun trois!
L'are en la main, menant joiense vie,
Ilz vont tirer dedans une prairie
Au papeguay (7), pour des joyaux avoir.
A l'échaudé aussi tirent ensemble,
Et pour jouer aux poussinetz, et vcoir
Qui sera pris, un, les autres ensamble.
Dessus un mont, d'une envie égallée,
Jouer ensemble aux œuz à la roulée,
Avec des noix à la fossette aussi,
A la choquette aux œufz, aux cinq fossettes,
Deçà, delà, en des isles secretcs.
.....



Ces enfans-ci jouent de cœur humain
Au jeu : Je suis sur ta terre, villain,
Où le premier lequel est pris demeure;



A Quille là aussi pareillement (8);
Et à labou, jeu où communément
Dos contre dos fault fraper en mesme heure (9).
.....

Ces aultres-ci s'exercent bien et beau
A qui pourra abattre le chapeau
Avec la main et à pince merrille (10);
Au jeu aussi de : Cache bien, tu l'as (11),
Où maint garçon, et mainte ieune fille.

En tout honneur peinent un grand soulas.
 En ce tableau cy-dessus, il y a
 Le jeu : Ouvrez les portes gloria (12) ;
 Le jeu aussi de : Suzé s'y demaine,
 Où les baisers sont aux joueurs permis ;
 Et d'autre part les enfants font leur royné,
 Qu'ils vont quester à leurs meilleurs amis.



Au tabourin on conduit la nonnette (13),
 Et à costé on joue à la poudrette,
 Où mainte espingle entre filles se pert (14).

Voici le jeu de : Dieu te gard, boîteuse,
 Et la sausaie, et royauté joiuese,
 Que filles font d'un maintien sadinet ;
 Le jeu aussi recomblé de soulas,
 Assez congnu, que l'on appelle : Hélas !
 J'ai bien perdu mon pauvre Gigonnet.

Aultres s'en vont avec dardes bien faictes
 Ensemblement jouer aux aiguillettes (15).

Pareillement l'un d'entre eux font abattre,
 L'accomodant tout ainsi qu'un pourceau (16).

La chaize Dieu l'un de ces jeux s'appelle,
 Où cet enfant d'une mode nouvelle
 Se fait porter sur les deux bras ainsi.



L'autre est le jeu de saint Chrestofle ainsi (17) ;
 Quant est du tiers, il se nomme le jeu,

Vulgairement, de la queuè leu leu (18).

Ce premier jeu est du franc du carreau (19),
 Que les lacquets ont toujours au cerveau
 Pour y jouer en attendant leur maistre ;
 L'autre, le rond, fréquenté volontiers.

Pour le ballet soubz la jambe jetter,
 Et puis courir sans en place arrêter,
 Ces compagnons sont dès longtemps apris.
 Colin Maillart (20), où l'un d'entre eux se louche,
 Est jeu plaisant, où pas un ne rebouche,
 Et Monttalent réveille leurs esprits (21).
 Ces bons enfants jouent sans nul souci
 A la savatte.

Ils sautent tous en criant : Coupe teste (22) !
 L'un par sus l'autre ; est-ce pas jeu honeste?



Voici le jeu recomblé de plaisance
 De : Guillemain, preste-moy tost ta lance,
 Auquel on baille un baston plein d'ordure
 A un niais qui se bouche les yeux (23).

Tu vois ici, lecteur sage et humain,
 Le jeu de mouche et jeu de frappe main,
 Où deviner il fault celui qui frappe.
 Le jeu aussi dit le roy desponillé ;
 Et retenir le pot un peu fellé,
 Qui pour la fin tombe à terre et s'échape.

NOTES.

(1) Parmi les jeux analogues sont le Treu, le Loup. Une latte dentelée est attachée à une corde, et on la fait tourner de manière à produire une sorte de grognement.

(2) Pour faire mousser l'eau de savon.

(3) Un autre jeu de billes était appelé le Chastlet : on plaçait les unes sur les autres, en triangle, plusieurs billes qu'il fallait abattre.

(4) Il y avait un jeu de grille au moyen-âge, mais qui vraisemblablement n'était pas celui-ci. Griller doit être un mot entré dans la langue seulement au seizième siècle. Grillar, en espagnol, indique le craquement de la glace sous les pieds.

(5) N'est-ce pas de ce jeu que sont venues les locutions : Piquer, croquer le marmot.

(6) Ou la Crosse, jeu de boule, de cricket, de mail. Il y avait un grand nombre de jeux de ce genre : la Truie, Cochonnet va devant, Quille là.

(7) Voy., sur le Papeguay, 1842, p. 383.

(8) Jeu de boule. Voy. plus haut, note 6. On appelle les quilles rapeau.

(9) C'est l'opposé du jeu des Escouhlettes enraigées, où l'on se heurtait la tête les uns contre les autres. Il y avait aussi le Belus-teau : on luttait avec les mains, on *blutait*.

(10) On à Pince morille. On pinçait le bras en disant : Morille, ou Mèrille. Jeu analogue à celui de : Je te pince sans rire.

(11) La Cutte-cache, Cache-cache Nicolas.

(12) La tour, prends garde !

(13) Jeu d'imitation, comme celui de Pimpopupet ou de la Mariée, des Respousailles, de la Reine, etc.

(14) L'épingle a été l'instrument d'un grand nombre de jeux : le Tête-tête bechevel (double chevet) ; — la Picardie ou Pique bardie, jeu qui consistait, suivant Le Duchat, à piquer au hasard dans la tranche d'un livre avec une épingle, ce qu'on appelle Tirer à la helle lettre, ou à la blanche ; — les Pingres.

(15) Ce jeu ressemblait à tous ceux où l'on doit atteindre un but avec une flèche. La toupie est l'instrument que les enfants modernes ont substitué à l'aiguillette. On disait Jouer à la grolle, pour Tirer à la cible.

(16) Ou bien au Pourceau mory ; on imitait la mort du pourceau. — Il y avait aussi un jeu des Vaches ou de la Vache morte : on y portait quelqu'un sur son dos, la tête pendante en bas. — Le Bœuf vieilli était un autre jeu, où l'on imitait la promenade du bœuf gras. — Il y avait beaucoup d'autres amusements qui se rapportaient aux animaux ; par exemple, le Dorelot du lièvre, où, dit-on, l'on imitait la chasse du lièvre charné.

(17) Un enfant en portait un autre sur son dos. Dans un autre jeu, nommé la Rainasse, on se traînait les uns les autres dans une espèce de civière avec des rameaux ou branches d'arbres.

(18) La queue du loup. « Derrière mon four, il y en a un. »

(19) « Ils ne hobeni (bougent) de leurs maisons :

» Là, jouant en toutes saisons

» Aux quilles, au *franc du carreau*,

» Au trêne, au plus près du couteau,

» Aux dès, au glic, aux belles tables. »

Le Livre de la diablerie.

Jeu bien connu et très ancien, et que l'on trouve souvent écrit : *Jeu du quarreau*. On marque un carré sur le sol, et ce carré est traversé par deux lignes diagonales : il faut jeter le palet, non sur les raies, mais au milieu du carreau. C'est autre chose que le jeu des Marelles ou Mèrelles, où l'on trace avec la craie une sorte d'échelle, et où les enfants sautent dans les intervalles à cloche-pied (ou à pied-bot, pibot) pour chasser avec le pied le palet. On donnait aussi ce nom de Mèrelles à une espèce de jeu où l'on poussait des dames blanches et rouges sur un damier.

On a voulu expliquer ce mot Mèrelles par les vers suivants du roman de la Rose :

« Et cinq pierres y met petites

» Du rivage de *mer eslites* (choisies),

» Dont les enfants aux marteaux jouent

» Quand rondes et belles les trouvent (trouvent). »

Communément on appelait marteaux ou martres les petites pierres rondes qui servaient au jeu d'osselets.

(20) Le colin-maillard était aussi appelé le Chapi fou, Capi fol, Capi folet, ou bien l'A veugle, ou bien encore la Mousque ou la Mouche d'airain, jeu renouvelé des Grecs, dont nous avons déjà parlé ailleurs. « — J'irai à la chasse de la mouche d'airain, disait l'enfant qui avait les yeux bandés. — Vous irez à la chasse de cette mouche, mais vous ne prendrez rien, lui répondaient les autres. » Et ils le frappaient avec des cordelettes jusqu'à ce qu'il eût pris quelqu'un. — Il y avait un jeu de cache-cache où l'on abandonnait le patient, qui attendait inutilement le signal pour chercher. On appelait ce jeu : Bonry bourry zou.

(21) Ou bien à Mont-Talent, à Mont-Plaisir. Il semble, d'après une gravure du livre, que le patient avait à deviner qui le frappait avec un bâton.

(22) On trouve écrit quelquefois *Croupe-teste* et *Croque-teste*. C'est Saute mouton, Cheval fondu, etc. Une estampe du dix-huitième siècle représente le même jeu décrit en ces vers un peu ambitieux.

« Bon, courage ! oubliez les soucis de l'école ;

» Sautez, fendez les airs, retombez aussitôt.

» De nos ambitieux vous êtes le symbole :

» Ils veulent s'élever, et tombent de plus haut. »

Dans le jeu du Chêne fourchu, on saute entre les jambes élevées du joueur par derrière.

A un autre jeu, dit de Piquarome, un enfant sautait sur le dos

de ses camarades, et criait : Pique à Rome ! Mais on donnait aussi ce nom à un jeu qui consistait à piquer de petits bâtons en terre, et à envoyer à Rome celui dont le piquet était arraché le premier et jeté à la plus grande distance possible.

(23) Plus anciennement on disait : « Guillemain, baille-my ma lance. » Il y avait plusieurs jeux du même genre tout aussi sots, par exemple, « la Barbe Doribus : » on bandait les yeux à un joueur sous prétexte de colin-maillard ou d'un autre jeu, et on lui barbouillait le visage (doribus, dorée).

LES NIDS AQUATIQUES.

Depuis le jour où nous avons décrit et représenté l'épinoche, on a fait de singulières découvertes sur ce petit poisson (1). Un savant français, le professeur Coste, a trouvé entre les habitudes de l'épinoche et celles de la plupart des oiseaux plus d'un trait de ressemblance. Il a vu l'épinoche arrondir dans l'eau la mousse, comme fait le rouge-gorge pour former son nid ; il a vu les femelles du poisson, conduites par le mâle, y déposer leur frai, et le père défendre ces petits avant même qu'ils fussent éclos ; il l'a vu, les nageoires étendues, la queue frémissante, verser la becquée à sa progéniture et la protéger, comme l'hirondelle nourrit et élève ses petits ; enfin il l'a vu guider les jeunes poissons au sortir de nid, à travers les eaux, comme à leur surface la canne conduit ses cannetons. Nous-mêmes nous avons vu, après lui, dans de grands baquets, au coin d'une des cours du collège de France, l'épinoche leste, agile, aussi peu farouche que les moineaux, et prompt comme eux à se jeter sur toute proie, amasser au fond de l'eau le sable, les petits cailloux, et recueillir autour du bassin circulaire la mousse verte et fine. Déjà Valmont de Bonare avait remarqué ce procédé bizarre, « qui mérite, disait-il, d'être étudié. Ce petit poisson va chercher au loin des brins d'herbes ou débris de végétaux, les apporté dans sa bouche, les dépose sur la vase, les y fixe à coups de tête, veille avec la plus grande attention à ses travaux. Serait-ce un nid ? demande-t-il (2). »

— « Oui, vraiment ! répond un siècle après M. Coste. L'épinoche commence à former une sorte de tapis, et pour l'empêcher d'être entraîné par le mouvement de l'eau, il a la prévoyance d'aller chercher du sable dont il remplit sa bouche, et qu'il vient dégorger sur le nid pour le maintenir en place. Il agglutine et réunit les matériaux qui le forment en glissant lentement dessus, et les unit à l'aide du mucus qui suinte de sa peau.

» Pour s'assurer si toutes les parties du nid sont assez solidement liées entre elles, il se tient suspendu verticalement la tête en bas, et agit avec rapidité ses nageoires pectorales et sa queue ; ce mouvement de vibration forme des courants à l'aide desquels non seulement le petit constructeur arrondit l'entrée du nid, mais s'assure des endroits où des brins de mousse flottent et se détachent, et, plongeant dessus à coups de museau, il les tasse, les aplatit et les englut de nouveau.

» Lorsque la construction de son nid est assez avancée, l'épinoche, dont les couleurs sont habituellement assez ternes, se revêt soudain de teintes plus brillantes ; ses yeux s'irradient de vert et de bleu, sa cuirasse chatôie, et des nuances de rose se prononcent sous la nacre argentée de ses écailles. Ainsi paré, il va chercher les femelles prêtes à pondre, les amène à son nid, et se charge seul de soigner le frai qu'elles y déposent.

» Il en est l'unique gardien, et c'est une rude et difficile tâche que celle de défendre le nid contre les tentatives répétées des autres mâles et des femelles qui cherchent indistinctement à satisfaire sur les œufs leur léroce appétit. »

Pendant un mois entier l'épinoche fournit au frai toutes les conditions d'éclosion. Il entasse ou enlève les petites

(1) Voy. 1836, p. 85.

(2) Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle, par M. Valmont de Bonare. Nouv. édit., in-8, Paris, 1775, t. III, p. 184.

pierres qui retiennent la mousse, multiplie ou resserre les ouvertures du nid; les singulières vibrations de sa queue et de ses nageoires semblent parfois destinées à donner de l'air, à renouveler l'eau autour des nourrissons auxquels le père apporte la becquée. et « qu'il n'abandonne, dit M. Coste, que lorsqu'ils sont devenus assez agiles pour suffire aux besoins de leur propre conservation. »

Ces intéressants détails me rappellent, par une étrange coïncidence, le récit d'un missionnaire morave chez les sauvages de la Pensylvanie :

« M'étant assis un soir sur un tronc d'arbres, auprès d'un Indien qui se reposait des fatigues de la journée, je lui dis qu'il aimait sans doute le travail, lui, puisque je ne le voyais jamais oisif comme ses frères les autres Indiens. Sa réponse me fit une si vive impression que je crois pouvoir la rendre dans les termes dont il se servit :

« Ami, dit-il, ce sont les poissons et les oiseaux qui m'ont instruit. Jeune, j'étais comme tous ceux de ma race, je disais avec eux que le travail n'est fait que pour le blanc et le nègre, mais que l'homme rouge est créé pour chasser le daim, le poursuivre à la course, et attraper le castor, les loutres et les autres animaux que nous a donnés le Grand-Esprit. Un jour, aux bords de la Susquehanna, je me reposais étendu sur les hautes herbes, jouissant de la fraîcheur de l'ombre, et les yeux fixés sur l'eau qui coulait devant moi. A la longue, je vins à y remarquer certains poissons qui ne faisaient qu'aller et venir sans cesse; c'étaient des *meechgalingus* occupés à rassembler et à aligner de petites pierres et des cailloux pour en former un entourage où ils passent déposer leur frai et le mettre en sûreté. Ils faisaient tout cet ouvrage sans mains, mais seulement avec leur bouche et leur corps, se tenant suspendus sur leurs nageoires et leur queue toujours frétilantes. Étonné, et trouvant du plaisir à les voir s'occuper ainsi, j'oubliai ma classe; j'allumai ma pipe et continuai de les regarder travailler gaiement sans le secours des mains. Cela me fit réfléchir: je considérai, et je vis que j'avais deux grands bras; au bout de chacun de mes bras, il y avait une main, des doigts à jointures, que je pouvais ouvrir ou fermer à volonté; avec ces mains, je pouvais enlever bien des choses, les retenir ou les lâcher comme bon me semblait, et les porter avec moi en marchant. Je songeai que j'avais aussi un corps robuste capable de supporter la fatigue, soutenu par deux fortes jambes, et que je pouvais gravir sur les hautes montagnes et plonger dans les plus profondes vallées. Est-il possible, me demandai-je, qu'ainsi formé, j'aie été créé pour vivre dans l'oisiveté, tandis que les poissons des eaux, qui n'ont point de mains, qui ne peuvent s'aider que de leur bouche, travaillent sans qu'on le leur dise? Le Grand-Esprit qui a tout fait, m'a-t-il donc doué pour rien de ces membres si propres au travail? Cela ne saurait être; il faut que j'essaie d'employer ce qui m'a été donné. Je l'ai fait; j'ai quitté notre wigwam, je me suis venu établir sur ce bon terrain; j'y ai bâti une cabane, labouré un champ; j'ai semé du maïs, élevé des bestiaux. Depuis ce temps, j'ai toujours eu bon appétit et bon sommeil; et, tandis que les autres passent leurs nuits à danser, leurs jours à souffrir de la faim, je vis dans l'abondance. J'ai des chevaux, des vaches, des cochons, de la volaille; je puis aider mes frères, et je vis heureux. Vous le voyez, ami, ce sont les oiseaux et les poissons qui m'ont appris à travailler! »

Me pardonnera-t-on d'être comme le sauvage Lénape de la tribu des Monseys, d'aimer la nature pour ses beautés sublimes et pour les admirables leçons qu'elle donne par tant de voix diverses qui parlent à l'âme à travers tous nos sens? Ce n'est pas seulement l'Indien qui comprend ce langage caché à ceux dont l'esprit glisse sur toutes choses. Si la feuille du chêne, lorsqu'elle est grande comme l'oreille de la souris, dit au Delaware que le temps est venu de semer le maïs; si le wekolis, oiseau qui paraît au printemps, crie en gazouillant au-dessus de sa tête : *hackiheck! hackiheck!* va semer

ton grain! va semer ton grain! les oiseaux, les fleurs, les feuilles de nos climats murmurent aussi bien des choses à l'oreille de nos paysans, qui les pourraient traduire à l'homme des villes. Peut-être que des pêcheurs ignorés ont surpris l'épinoche au nid, et sauraient nous raconter sur d'autres poissons de nos rives d'autres histoires moins bien narrées sans doute, mais peut-être aussi riches d'intérêt que celle que nous devons à M. Coste.

ASSOCIATIONS D'OUVRIERS.

LES MECHANICS INSTITUTIONS.

Lorsque l'ouvrier a accompli l'œuvre de la journée ou l'œuvre de la semaine, il doit chercher à employer ses loisirs d'une manière intelligente, afin d'accroître sa force et sa dignité. L'association lui offre, pour atteindre ce but, d'incontestables ressources. L'Angleterre et l'Amérique ont donné, sous ce rapport, un salubre exemple. C'est dans le premier de ces deux pays surtout que les associations entre ouvriers pour la récréation et l'étude ont pris une grande extension. Ces réunions, où l'on trouve, outre la lecture, divers moyens d'instruction, adoucissent les mœurs, développent l'intelligence, et accroissent par cela même les capacités des travailleurs. Les ouvriers anglais qui appartiennent, par exemple, aux *Mechanics institutions*, ont, en général, renoncé au compagnonnage, source de troubles, de désordres et de violences.

Les *Mechanics institutions* étant sans contredit les associations de ce genre les plus nombreuses et celles qui ont eu le plus de succès en Angleterre, il ne sera peut-être pas inutile de donner une idée de leur organisation.

En 1844, il y avait environ quatre cents *Mechanics institutions* dans la Grande-Bretagne, ayant ensemble quatre-vingt mille affiliés. Le personnel de ces réunions se compose de membres et d'écoliers, de fils et d'apprentis de membres. Les membres doivent avoir au moins dix-huit ans; ils sont présentés par un associé au secrétaire qui les reçoit. Les écoliers et les apprentis sont présentés par leurs pères, leurs maîtres ou leurs parents. On paie une contribution peu considérable par trimestre. L'administration de chaque association est composée d'un président et de quatre vice-présidents, d'un caissier et de trente administrateurs; les deux tiers des administrateurs doivent être choisis dans la classe ouvrière; aucun membre du comité ne peut être fournisseur de l'association pendant la durée de ses fonctions.

Toutes les *Mechanics institutions* ont des bibliothèques. On évalue à quatre cent mille le nombre des volumes qu'elles possèdent. Ce sont des ouvrages qui appartiennent à toutes les branches des connaissances humaines. La bibliothèque de Manchester, forte de six mille volumes, se compose d'ouvrages de philosophie, de rhétorique, de logique, de métaphysique, de morale, d'histoire naturelle, d'économie politique, d'histoire, de belles-lettres; on y trouve également un grand nombre d'ouvrages d'imagination et de documents parlementaires. Les cabinets de lecture sont une dépendance immédiate des bibliothèques. En général ils ne sont ouverts que le soir.

Les sujets des cours que l'on fait dans les *Mechanics institutions* sont nombreux et variés. On enseigne généralement l'histoire naturelle, les mathématiques, la physique, la chimie, la technologie, quelquefois l'économie politique et le droit public. Souvent les leçons sont appropriées aux industries locales. Ainsi l'on fait à Leeds un cours sur la teinture des toiles; à Sheffield, on en fait un sur la métallurgie; à Manchester, les leçons ont pour objet la filature du coton. Nous voyons, d'après quelques programmes, que dans l'institution de Bradford, on avait fait, l'une des dernières années, quatorze leçons: six de chimie, trois sur l'éducation, une sur les passions, une sur l'influence de la lumière et du ca-

lorique sur le règne organique, etc. A Leeds, on a fait des leçons sur la géographie, l'histoire, la géologie et la mécanique. A l'institution de Londres, pendant l'un des derniers trimestres, on avait enseigné la théorie de la machine à vapeur, l'anatomie comparée, la chimie, la zoologie, l'histoire et la religion de la Chine, la musique instrumentale et vocale, la littérature burlesque de l'Angleterre.

Un acte du Parlement, du 28 juillet 1843, a affranchi de toute contribution locale les Mechanics institutions et autres associations ayant pour objet l'instruction du peuple. Des sociétés scientifiques et de bienfaisance, dont les membres appartiennent aux premières classes de l'Angleterre, se sont mises en rapport avec ces institutions populaires et ont facilité leur développement.

Nous ne voulons point prétendre que des institutions identiques conviendraient aux ouvriers français; nous avons à consulter chez nous, dans de pareilles entreprises, les mœurs et le caractère national; nous avons à former des habitudes qui n'existent pas encore. Mais il est certain qu'une fois que l'on serait d'accord sur l'établissement même de ces associations, il serait facile d'approprier les détails organiques aux besoins des classes ouvrières, et l'on trouverait, par l'étude des analogies et des dissemblances qui peuvent exister entre les ouvriers français et anglais, les moyens de former des associations favorables à l'instruction et aux mœurs des travailleurs. A Paris, un grand nombre

d'ouvriers suivent les cours du Conservatoire des arts et métiers, ainsi que d'autres leçons organisées par des professeurs éclairés et dévoués. Il s'agirait, pour donner plus de développement à ces dispositions, de constituer des centres et d'obtenir l'appui de l'autorité. L'initiative dans une œuvre pareille appartenant sans doute aux ouvriers, mais elle doit être secondée par le gouvernement, et surtout par les entrepreneurs et les manufacturiers. En Alsace, ceux-ci ont favorisé ces tendances, et là, plus que dans toute autre contrée de la France, le fabricant porte sa sollicitude sur les combinaisons qui peuvent améliorer la condition des travailleurs (1).

(1) Article en partie extrait des Observations sur l'état des classes ouvrières, par Théodore Fix. 1846.

SAINT-LÉONARD DE L'ILE BOUCHARD.

(Voy. 1846, p. 305.)

Nous avons publié dans notre dernier volume une Vue extérieure des ruines de l'église de Saint-Léonard et une Notice sur cet ancien monument. Quelques personnes ayant désiré voir également reproduire l'intérieur de l'abside, qui leur paraît avoir plus d'intérêt encore sous le rapport de l'art, nous avons fait graver ce second dessin, et nous renvoyons pour le texte à l'article joint à la première gravure.



(Ruines de l'église de Saint-Léonard, département d'Indre-et-Loire. — Vue intérieure de l'abside.)

— Dans l'article sur Le Sueur (1846, p. 395), nous avons exprimé le regret d'ignorer « ce qu'étaient devenus quelques tableaux de Le Sueur, *la Mort de Thabite*, un *Martyre de saint Laurent*, un *Jésus-Christ*, etc. » Un de nos abonnés a l'obligeance de nous informer que le tableau de Le Sueur représentant le *Martyre de saint Laurent* décore le maître-autel de l'église paroissiale de Nogent-sur-Seine (Aube). Ce tableau a été gravé par Girard Audran : un bel exem-

plaire de cette gravure est déposée à la Bibliothèque de Nogent.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LA JEUNESSE.



G. STAAL. INV.

LAVIEILLE. SC.

(Composition et dessin par M. Staal.)

La vie est un chemin montant et difficile. En suivant des pentes abruptes il s'élève vers le ciel. Les perspectives qu'il offre sont sévères et produisent de mâles impressions que toutes les âmes ne peuvent pas supporter également. La jeunesse s'arrête au bas de la côte escarpée. Peut-être a-t-elle été séduite par quelque petite fleur qui croît au bord du précipice; peut-être a-t-elle été prise d'un vague amour pour la nappe bleue que le lac déroule au fond de cette vallée étroite. Tandis que le jeune homme contemple ces ornements dont la nature a voulu parer ses plus âpres retraites, il est saisi peu à peu d'une langueur qui s'empare de tous ses sens, et

qui abat jusqu'à son âme. Il oublie le but qu'il faut atteindre, dont l'aspérité du chemin le dégoûte peut-être. Il en détourne ses regards, s'assied au bord de la route, et, penchant sa tête sur sa poitrine, s'abandonne au découragement.

L'homme qu'une plus longue expérience a fortifié contre les séductions et les langueurs de la vie s'approche de l'adolescent; il a ceint ses reins pour le voyage; il affronte fièrement le vent des montagnes qui se joue dans ses vêtements comme dans une voile joyeuse. Debout devant le jeune homme, droit et ferme, il lui tend une main, et de l'autre lui montre le haut du chemin :

« Allons ! jeune homme, il faut nous suivre. Nous aussi nous avons connu les défaillances et les larmes. A l'entrée de la vie, il semble que l'âme, encore tout imprégnée des parfums du séjour qu'elle quitte, ne puisse s'habituer à cet air nouveau de la terre où elle vient d'éclorre. Plus rapprochée de l'existence mystérieuse qu'elle fuit que de celle où elle aspire, et où elle tardera encore d'arriver, on dirait que, prise d'un amer regret, elle veuille retourner en arrière ; elle demande à l'éternité de lui rouvrir la porte qu'elle vient à peine de franchir ; elle se plaint de subir la destinée commune qui la pousse à sortir du temps par la longue voie des épreuves et des peines. Lorsque l'on arrive au milieu de la route, également éloigné du point d'où l'on est parti et de celui où l'on tend, alors seulement l'on peut avoir une saine opinion des deux issues de la vie, et justifier le jugement de Dieu qui nous condamne à retourner vers lui par ce difficile sentier que vous suivez, que vous aimez après nous.

» Allons ! jeune homme, relevez la tête, essuyez vos larmes ; elles coulent en vain sur les herbes du chemin ; en vain elles se mêlent aux flots limpides du lac. Pour rafraîchir les plantes, pour alimenter les sources de la terre, Dieu a réservé les eaux pures du ciel. La rosée qui coule des yeux de l'homme est amère et porte un sel cuisant ; elle est trempée du fiel de nos orageuses passions ; elle calme leur feu qui la provoque. Il faut apprendre à maîtriser ces désirs inquiets avant qu'ils n'aient bouleversé notre cœur et desséché nos paupières. La nature les a placés en nous pour accroître la gloire de notre liberté : ce sont des aiguillons puissants qui nous excitent à faire usage de notre volonté, qui en rendent l'exercice périlleux, mais illustre. Ne les sentez-vous point dans votre poitrine ? Ils vous pressent d'avancer.

» Allons ! jeune homme, levez-vous ; reprenez d'une main courageuse le bâton du voyage. Nous ferons route ensemble. Il me sera doux de me souvenir en votre compagnie de ces tristesses pieuses où s'épure l'âme de la jeunesse ; il vous sera utile peut-être de savoir comment on en triomphe, quels travaux sérieux les conjurent et les remplacent. Jeune, on se plaint de sentir en soi des facultés inoccupées ; on s'irrite de se connaître soi-même tout entier et de n'en pouvoir jouir. Plus tard arrivent d'autres peines. Dès qu'on est aux prises avec les affaires, on est absorbé par leurs minuties qui dévorent le temps sans occuper l'âme davantage ; et on s'irrite encore d'avoir tant à faire et d'avancer si peu. Le cœur de l'homme ne se contente point ici-bas ; rien ne le remplit sur la terre. Cette activité même après laquelle vous soupirez, tandis qu'il vous serait si facile de vous la procurer, ne saurait le satisfaire ; elle ne lui plaît que parce qu'elle est l'image de l'activité sans limite et sans tache, qui ne lui sera accordée que là-haut !

» Allons ! jeune homme, c'est là-haut qu'il nous faut arriver. Gravissons la pente et ne nous laissons point de monter. Montrons-nous les uns aux autres ce but qui fuit toujours devant nous. A chaque repli du chemin l'âme affligée demande : Seigneur, n'est-ce point ici la fin ? L'athée, qui redoute la mort comme le terme de ses viles jouissances, s'écrie en tremblant à chaque repli : O néant ! est-ce ici que tu vas engloutir mes voluptés et mes richesses ? Mais la divine Providence trompe l'espérance des uns, se joue de la crainte des autres, et crie à tous : Allez, marchez encore, supportez l'épreuve des biens et des maux de ce monde jusqu'au jour où je vous départirai des biens et des maux véritables. C'est dans l'attente de ce jour qu'il vous faut vivre, qu'il vous faut agir !

» Allons ! jeune homme, entendez le cri que répètent à l'envi toutes les générations de l'espèce humaine, et les forces mêmes de l'aveugle nature. Sous le ciel froid de notre Occident, les hommes s'exhortent depuis plus de trois mille ans à monter ce chemin escarpé de la vie dont il semble que nous soyons encore si loin d'avoir atteint le sommet. Depuis quel plus grand nombre de siècles la création n'accomplit-

elle pas, sous l'œil du Père universel, la grande loi du travail, à laquelle nul être ne saurait échapper ! Nos pères ont remué le monde ; ils nous l'ont laissé haletant, divisé, mais tout marqué des preuves inouïes de leur courage. Ils nous ont appris à plier la volonté des peuples et l'énergie des éléments ; ils ont imprimé à l'humanité et à l'univers le sceau de leurs mâles vertus et de leur génie infatigable ; ils ont ouvert les voies de la destinée devant la race tremblante des humains. Ne déshonorons point par nos faiblesses la route qu'ils ont aplanie par leurs travaux héroïques, et d'un pas résolu marchons vers le but sublime qu'ils nous ont marqué, et qu'il leur a été à peine accordé d'entrévoir. »

A LA FORCE,

QUI MANIFESTE DIEU DANS LE MONDE ET DANS L'HOMME.

Le spectacle que la nature offre à nos sens nous révèle la puissance infinie de Dieu ; mais ce spectacle, tout beau qu'il est, resterait une énigme pour nous, si Dieu, qui nous a permis de le voir, ne nous avait en même temps accordé la faculté de l'animer en quelque sorte et de le faire vivre en le comprenant par notre intelligence. Il serait difficile de dire quelle impression la nature fait sur les animaux ; mais il est certain que cette impression doit être tout autre que celle que nous ressentons. Il nous a été donné de supposer sous chaque phénomène qui nous frappe, régulier ou irrégulier, une cause à laquelle nous le rapportons. L'univers se compose ainsi, pour notre raison, d'un ensemble de forces toujours actives, éternellement vivantes ; et c'est de la connaissance plus ou moins complète de toutes ces forces diverses que l'homme a tiré, dès les premiers moments de son apparition sur la terre, la notion d'une force universelle toute-puissante, qu'il attribue à Dieu lui-même, créateur et conservateur du monde.

Mais à côté de ce grand spectacle de la nature l'homme en possède un autre en lui-même, encore plus grand, plus clair surtout, et sans lequel le premier ne serait rien ; c'est celui de son âme avec toutes les facultés dont Dieu l'a doué ; c'est celui de cette force qu'il sent en lui-même, qui maintient sa vie, et dans laquelle il retrouve encore Dieu, dont l'homme est l'œuvre la plus admirable. Rentrer en soi, s'étudier ainsi soi-même pour comprendre sa propre nature, et s'élever à l'être parfait et infini par qui l'homme est tout ce qu'il est, c'est chose difficile autant qu'importante. Mais il est bon d'accoutumer de bonne heure sa pensée à cet effort ; et l'enfance même n'est pas exclue de ces méditations qu'on croit à tort le privilège exclusif et laborieux de l'homme mûr et du philosophe. La religion n'est-elle pas de cet avis quand elle recommande, même à des enfants, cet examen attentif de soi-même qui veille sur toutes les fautes et s'en rend compte pour les expier en les confessant ? N'est-elle pas de cet avis quand elle prescrit dès le plus bas âge la prière qui ramène à Dieu, et où l'homme, comme le dit un apôtre, trouve en soi Dieu qu'il invoque ?

Voilà quelques unes des idées que suppose ou qu'exprime l'ode suivante que nous avons reçue d'un de nos amis, et c'est là ce qui nous engage à la publier, toute sérieuse qu'elle peut paraître.

O Force ! ô puissance féconde !
 Sûr dépôt des germes divins,
 Guide impérissable du monde,
 Dominatrice des humains !
 Quelle inépuisable richesse
 En ton ample sein où se presse
 Le trésor des biens infinis !
 De tes mains toujours vigoureuses
 Quelles œuvres prodigieuses
 Tu prépares et tu finis !

Immuable et partout présente,
Partout cachée à nos regards,
Plein d'amour on plein d'épouvante,
L'homme te sent de toutes parts.
Du doigt du Tout-Puissant empreinte,
O Force ! à quelle source sainte
Vas-tu puiser tes calmes flots ?
Par un ineffable mystère,
Ils sont à la nature entière
Éternels et toujours nouveaux.

C'est toi qui produis et qui gardes
Tout ce qui vit dans l'univers,
Sans qu'un instant jamais tu tardes
A régir ces vastes concertés.
C'est toi qui mets les harmonies
Au chœur des sphères infinies,
Qui s'aneantiraient sans toi :
Les moudes nageant dans l'espace
Reçoivent leur course et leur place
De toi imprescriptible loi.

Au fond du ciel, sur notre terre,
Tu resplendis en traits de feu ;
De toi tout est, dans la matière,
L'admirable et souverain jeu.
Je te trouve aux muets rivages,
Aux mers sans limite, aux orages
Dont leur sein est bouleversé ;
Je te trouve au torrent rapide,
Aux mouts, où ton urne limpide
Éternellement l'a versé.

C'est avant tout l'âme de l'homme
Que tu choisis pour ton séjour :
Elle est à toi, que l'on t'y nomme
Vertu, bonté, genie, amour ;
De toi, lui viennent, invincibles,
Éclatantes, quoique invisibles,
Toutes ces saintes facultés ;
De toi l'énergie indomptable
Du puissant ou du misérable
Qu'elle puise à ses volontés.

Je te trouve aux chants du poète ;
Je te trouve aux coups du guerrier,
Aux divins accents du prophète,
Aux durs travaux de l'ouvrier.
C'est toi qui gardes les royaumes,
Sans toi faibles et vains fantômes,
Lorsque tu ne les soutiens pas ;
C'est à toi, leur sûre défense,
Que tous appuient leur existence,
Les citoyens et les États.

Mais, ô reine toute-puissante !
Sur la terre, aux cieux infinis,
As-tu d'image plus touchante
Qu'une mère allaitant ses fils ?
D'un sein fécond, source chérie,
Tirant une nouvelle vie
Que verse le lait maternel,
Tu mets aux races qui vont suivre
L'étiucelle qui les fait vivre,
Avec un amour éternel.

Je t'ai sentie en ma jeunesse
Couler dans mes membres nerveux ;
C'est toi qui donnas l'allégresse
A mes travaux comme à mes jeux.
O Force bienfaisante et sainte !
Celui qui comprend cette étreinte
Dont tu l'as fait un jour frémir,
Celui-là dans sa vie entière,
Dans son bonheur, dans sa misère,
Doit t'adorer et te bénir !

LETTRÉS SUR LA BOHÈME.

TEPLITZ.

Monsieur, vos lecteurs, me dites-vous, me font l'honneur de se plaindre de moi : j'avais annoncé quelques esquisses

de la Bohême, et après avoir donné l'aperçu, du haut d'une montagne, des horizons de ce beau pays, j'en suis resté là (1). Eh bien donc, s'il vous plaît, descendons maintenant dans la plaine ; je vais essayer de vous y servir de guide.

Je commencerai tout de suite par un point fort intéressant qui est au pied même de notre montagne, et en quelque sorte sur ses dernières pentes : c'est Teplitz. Arrivons-y comme j'y suis arrivé moi-même, venant de Dresde par le bateau à vapeur de l'Elbe, qui m'a débarqué au sortir du défilé. C'est le soir ; un vaste omnibus à vingt-quatre places, dans lequel j'ai eu toutes les peines du monde à me glisser, me dépose sous le porche de l'hôtel de Londres. Que de monde ! que de croisements de voitures ! que de mouvement ! que de bruit ! que de cris ! C'est vraiment une capitale. Je me croirais à Paris, si parmi tant d'équipages j'apercevais au moins un numéro de fiacre. Bientôt tout s'explique. Il y a précisément bal cette nuit au pavillon du château, et toute la ville est en l'air. Enfin, au milieu de tout ce tapage, je parviens à faire comparaître le sommelier qui relève la tête au milieu de son entourage en m'adressant la parole en français, et qui, pour plus de distinction dans le langage, me traite du premier coup d'Excellence. Me voilà logé : l'appartement est convenable, mais le vacarme infernal ; je suis précisément au-dessus de la salle à manger où, dans ce moment, trois à quatre cents Allemands, non point à table d'hôte, mais chacun à sa guise, sont occupés à leur repas du soir. Tous pérorent, la bière circule comme au Valhalla, et l'on se croirait dans les nuages d'Odin, si les nuages que forme le tabac n'exhalaient un parfum qui les distingue bien vite de ceux du ciel. D'ailleurs le seigneur du lieu n'a rien de militaire : c'est le digne prêtre de Comus ; sa figure joyeuse et son ventre arrondi sont un panégyrique vivant de sa cuisine, et aux regards de satisfaction qu'il jette autour de lui, on voit que le plaisir de ses convives est le sien. Digne homme, tu adules les estomacs et tu respectes les bourses : que ton espèce est rare !

L'origine de Teplitz, quoique fort ancienne, n'est pas des plus nobles. C'est à une truie, suivant la tradition, qu'elle est due. Mais n'est-ce pas aussi à une truie, selon l'Énéide, que remonterait celle de Rome ? Je ne chercherai pas s'il y a là-dessous quelque mystère : on sait que les truies et les cochons, au lieu d'être tenus en mépris, comme chez nous, formaient chez nos ancêtres une classe d'animaux singulièrement considérée, et dont le nom était assez souvent pris d'une manière symbolique. Quoi qu'il en soit, voici l'histoire. La truie d'un seigneur slave, dont la résidence était dans les environs, s'étant égarée, on se mit en recherche, et on finit par la trouver au milieu d'un bois fort épais, enfoncée dans un marécage, où elle se réchauffait avec ses petits : on était sans doute en hiver. On fit part de la découverte au seigneur, qui, frappé de la merveille, vint s'établir avec sa famille près de ces sources bienfaisantes, et donna ainsi naissance au foyer de population qui ne tarda pas à s'y grouper autour de lui. Quelques historiens de Bohême rapportent ce fait au huitième siècle, c'est-à-dire à peu près au temps où Charlemagne commençait à pousser son épée jusque dans ces montagnes. D'autres, moins ambitieux, le rapportent au onzième siècle. Quant à moi, je croirais volontiers que des sources à la fois si chaudes et si abondantes ont été connues de tout temps de ceux qui ont habité ce pays, et des Boies et des Marcomans, tout aussi bien que des Tchekes. Du reste, il est parfaitement certain que Teplitz existait dès le douzième siècle, car il en est fait mention dans les titres d'une abbaye fondée à cette époque par Jutta, femme de Vladislas II, duc de Bohême.

La construction des bains paraît beaucoup plus moderne. Elle remonte à Radislas Kinsky, oncle du Kinsky, qui périt

(1) Voy. 1836, p. 66.

à Éger avec Waldstein. Les eaux étaient cependant dès lors en grand renom, car on les trouve citées parmi les plus célèbres du monde, dans les ouvrages de Paracelse et d'Agri-
cola, qui sont du seizième siècle. Dans le milieu du même siècle, un poète bohème, Mitis de Limussa, a fait de leurs vertus le sujet d'un poème latin qui nous montre que, dès cette époque, il existait des salles dans lesquelles on se baignait en commun, comme cela se pratique encore dans quelques endroits, et notamment à Teplitz même. Mais il est à croire que ces édifices étaient fort grossiers, peut-être en planches tout simplement, car c'est au seigneur dont on vient de parler que l'on rapporte l'honneur de la construction des thermes; et, avant tout, c'est à l'affluence des étrangers, déterminée par les panégyriques de Paracelse et d'Agri-
cola, que doivent être attribués ces perfectionnements, car il est

vraisemblable que les anciens Slaves n'y regardaient pas de si près. Ainsi que je l'ai encore vu pratiquer dans quelques pays peu civilisés, les malades, pendant longtemps, ont sans doute pris leurs bains, à la façon de l'inventeur, en se vautrant tout simplement dans le marécage. Ils ne s'en trouvaient pas plus mal, puisque la médecine préconise aujourd'hui les bains de boue, tandis que ceux qui se donnent dans l'établissement actuel sont de la plus belle eau bleue et transparente qu'il y ait au monde. Les bains sont la propriété du comte de Clary, qui est en même temps le seigneur de la ville, et comme il s'agit ici d'un pays sous la domination de l'Autriche, il faut entendre, s'il vous plaît, ce mot de seigneur dans le pur sens du moyen-âge. Du reste on ne peut qu'adresser des éloges à cette opulente famille pour la manière libérale et éclairée avec laquelle sont entretenus les thermes, les pro-



(Bohême. — Vue de Schönau, prise de la terrasse de l'hôtel du Neubad.)

Le monticule qui s'élève au centre du tableau, avec un pavillon pour couronnement, est le mont de Ligne, ainsi nommé du célèbre prince de Ligne, qui y possédait un kiosque détruit dans la campagne de 1813. Au-dessous, on aperçoit les principaux établissements de Schönau. Sur le premier plan, les bosquets du Neubad; à droite, l'hôpital militaire autrichien; à la suite, la grande fenêtre du Steinbad, au-dessus de laquelle se dessine la rotonde du Tempelbad; enfin à gauche, à demi caché par la verdure, le joli édifice du Schlangenbad. Entre le mont de Ligne et la colline du fond du tableau se trouve le vallon de Teplitz, courant à angle droit sur celui de Schönau. L'église, le château et la partie supérieure de la ville s'aperçoivent dans le lointain, à droite du pavillon, à l'extrémité d'une rue montante où sont situés les hospices militaires et celui des juifs. La colline du fond est couronnée par une jolie promenade.

menades, et en général tout ce qui se rapporte à la prospérité de la ville.

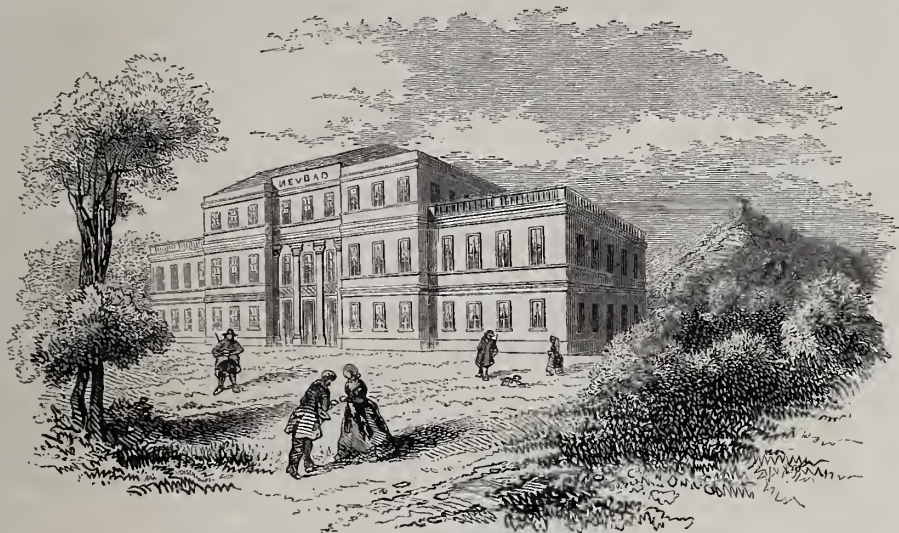
Les eaux de Teplitz sont extrêmement abondantes. Elles sortent, au pied d'une montagne de formation volcanique, dans le fond de deux fissures assez étroites qui se joignent à peu près à angle droit et dont l'une se nomme proprement Teplitz, et l'autre Schönau. Les maisons, comme vous en pouvez juger par le croquis que je vous adresse, ont tout juste la place nécessaire, surtout dans le vallon de Schönau: les pentes abruptes du porphyre les enserrant des deux côtés. Ce brisement du sol, si apparent à la superficie, se prolonge sans doute jusqu'à une assez grande profondeur pour que les eaux qui y tombent, subissent les influences encore mystérieuses de la chaleur centrale, et soient refoulées par

l'effet de cette même chaleur jusqu'au jour. Il y a dans le premier vallon cinq sources principales, et six dans le second. Sur chacune de ces sources est construit un établissement, et comme ces établissements sont tous assez considérables, ils remplissent véritablement la ville. Toutes les eaux jouissent à peu près des mêmes propriétés physiques, et ne sont vraisemblablement que des conduites diverses d'une même chaudière souterraine. Suivant que ces conduites sont plus étroites et plus sinueuses près de la surface ou reçoivent des infiltrations du sol, les eaux en sortent avec une température moins élevée et une proportion de sels plus restreinte. La source la plus forte de Teplitz porte le nom de *Hauptquelle*: elle sort d'un gouffre qui descend verticalement dans le porphyre, et donne à peu près cinq cents

litres par minute, avec une température de 47° centigrades. La source la plus forte de Schönau se nomme Steinbad-quelle : elle donne à peu près un quart de moins que la précédente, avec une température de 38°. Vous pouvez juger d'après cela que les baigneurs, quelle que soit leur affluence, ne sont jamais exposés à manquer d'eau : la nature a pourvu ici à leurs besoins avec une libéralité digne de sa puissance. Les produits réunis de toutes ces sources forment une petite rivière d'eau tiède dont la chaleur a déterminé le nom de la ville bâtie sur ses rives, en bohême *Teplíce*, des deux mots *tepla*, chaude, et *alice*, rue.

Les eaux, bien que douées d'une activité extraordinaire sur l'économie animale, ne contiennent qu'une très petite portion de substance minérale. C'est le carbonate de soude qui y domine, et encore ne s'y trouve-t-il qu'à raison de 2½ grains par livre. Mais la science actuelle, comme vous le savez, monsieur, reconnaît parfaitement que ce n'est pas avec la balance des chimistes que l'on peut estimer la valeur

des eaux. Elles rapportent du sein de la terre un certain agent, peut-être impondérable comme la chaleur, qu'il est impossible de saisir autrement que par ses effets sur les malades. C'est un genre d'expérience qui vaut bien celles qui se font avec les cornues et les creusets, dans les laboratoires. « Les chimistes, comme l'a dit Chaptal, ne peuvent qu'analyser le cadavre des eaux. » Il est certain, bien que la nature trop grossière de nos sens ne nous permette pas de nous en apercevoir, qu'il y a chaleur et chaleur, et c'est peut-être avant tout à la qualité particulière de leur chaleur que les eaux de Teplitz doivent leurs vertus. Quoi qu'il en soit de la cause, le fait démontre qu'une multitude de maladies se guérissent par l'effet de la communication, qui, au moyen de ces canaux souterrains, s'établit avec la partie la plus vivante du globe terrestre, c'est-à-dire avec ce cœur que le froid n'a point encore pétrifié. Le malade me semble ici comparable à un nourrisson qui vient se réchauffer dans le sein de sa mère, *alma parens*; et il est possible que la



(Vue de l'hôtel du Neubad.)

Cet établissement a été récemment bâti sur la source *Schwefelbad*, longtemps négligée. Le rez-de-chaussée est occupé par des salles de bain d'une architecture très relevée, et dont les baignoires forment de véritables bassins dans lesquels l'eau thermale ne cesse de couler, et où l'on peut prendre, comme dans un courant, tout le mouvement désirable. Les étages supérieurs sont habités par les malades. Derrière se trouvent les ruines du vieux château.

souffrance, qui n'est en définitive qu'une défaillance du principe de vie, soit naturellement dissipée par les substantielles émanations de la planète qui, à l'intérieur, se trouve encore dans son état primitif de chaleur et d'électricité. Mais je ne veux pas, monsieur, vous développer une théorie; je me borne à dire que la goutte, les rhumatismes, les paralysies, les affections nerveuses, les cutanées, mille autres encore, sont du ressort de ces eaux, et il n'en faut pas davantage pour expliquer leur clientèle.

On évalue de vingt à vingt-cinq mille le nombre des étrangers qui visitent Teplitz, soit pour y prendre les eaux, soit tout simplement pour jouir de la ville et de ses environs. Dans le nombre, il y a inmanquablement des princes, il y en a tant en Allemagne! et vous savez, monsieur, quel prestige il y a toujours aux yeux des Allemands dans ce mot sacramentel de prince. Le dernier roi de Prusse avait à Teplitz une maison, et y venait régulièrement tous les étés depuis vingt-cinq ans, attirant en général par sa présence quelques couples d'altesses subalternes, toujours admirées aussi par la foule. Les habitants citeront longtemps avec orgueil et enthousiasme l'année 1831, où leur ville eut l'honneur de voir deux empereurs, deux impératrices, huit altesses impériales, deux rois et dix-sept altesses royales,

outre je ne sais combien d'altesses régnantes et sérénissimes. Cette faveur des personnes princières contribue au-delà de tout ce que je pourrais dire à l'illustration de Teplitz, et rend compte aussi du luxe qui s'y déploie dans la belle saison.

Mais, au lieu de vous parler de luxe, monsieur, j'aime mieux vous parler de la bienfaisance. Il n'en est pas de Teplitz comme de presque toutes les sources thermales où il y a place pour tout le monde excepté pour le pauvre. Ici les droits du pauvre sont respectés, et on voit par les archives de la ville qu'ils l'ont été de tout temps. Il est odieux en effet, en présence d'un médicament que la nature elle-même verse à l'homme d'une main libérale, que celui qui ne peut payer soit exclus. Ne serait-il pas de la plus stricte justice de prélever une dime sur les guérisons au profit des indigents malades? c'est ce qui s'est fait à Teplitz; et d'autant plus admirablement, que la charité seule a suffi. Il y a deux hospices dont le principal, bâti en 1802, reçoit annuellement quatre cents pauvres, sans compter plusieurs centaines de malades qui, sans y être logés, y trouvent *gratis*, la nourriture, les bains et tous les soins médicaux. On y est reçu sur la seule exhibition d'un certificat de pauvreté, sans distinction de nation ni de religion. Il existe en outre un hospice particulier pour les juifs, et un autre pour les indigents de la

ville. Les têtes couronnées se sont aussi distinguées au même lieu en faveur de leurs soldats. Il y a trois hôpitaux militaires, appartenant à la Saxe, à la Prusse et à l'Autriche : ce dernier, qui est naturellement le plus important puisqu'il sert à l'armée de l'État, suffit à 1 200 malades.

Je ne vous ai parlé aujourd'hui que des eaux ; si vous le voulez bien, monsieur, je vous parlerai dans une prochaine lettre du pays lui-même.

Agrérez, etc.

DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX.

(Deuxième article. — Voy. p. 6.)

Il ne semble pas que, chez les anciens, personne ait jamais eu l'idée de Descartes, que les animaux sont de véritables automates. L'école cynique, qui rabaisait leur nature plus que toute autre, les comparait cependant encore à des insensés, comme on le voit par le témoignage de Plutarque, et il s'en faut que des insensés soient des insensibles : ils sentent sans réfléchir sur ce qu'ils sentent, mais ils n'en sentent pas moins. On peut d'ailleurs déduire de ce que dit Plutarque dans le traité intitulé : « Que les animaux font usage de la raison, » que cette opinion, qui choque si vivement le sens commun, était tout-à-fait étrangère à l'antiquité. Pour réfuter par l'absurde quelques adversaires qui prétendaient que, puisqu'il y a des animaux raisonnables, il doit y en avoir d'irraisonnables, il établit qu'en suivant ce raisonnement, de ce qu'il y a des animaux qui sentent, il faudrait conclure qu'il y en a qui ne sentent point. « Mais puisqu'il serait absurde, dit-il, de prétendre une pareille chose, puisque tout animal a la faculté de sentir et d'imaginer, on ne peut donc être fondé à prétendre que, parmi les animaux, les uns sont raisonnables et les autres brutes. »

C'est à un médecin espagnol du seizième siècle, nommé Gomez Pereira, que l'on doit la première proposition de l'idée qui a fait ensuite tant de chemin sous le patronage de Descartes. C'était aussi un esprit audacieux, et il s'était mis du parti de ceux qui, à cette époque, commençaient à s'insurger de toutes parts contre l'autorité d'Aristote. Il avait débuté par l'attaquer au sujet de la matière première, qui est un des points fondamentaux, et il poursuivit sa guerre en niant cette fameuse âme sensitive sur laquelle la scolastique, d'après Aristote, basait toute sa théorie. Ce n'était pas encore tout-à-fait comme Descartes, en faisant profession de ne voir dans toute l'affaire des animaux que de l'étendue diversement figurée et du mouvement, mais en les faisant mouvoir d'après certaines qualités occultes propres à la matière de ces corps. « Il pense, dit Vossius dans l'analyse de ce livre devenu très rare, que les choses que nous attribuons à la qualité sensitive partent d'une certaine sympathie et antipathie ; qu'ainsi que le succin attire la paille et l'aimant le fer, ainsi les animaux muets sont attirés par les espèces de choses qui leur sont sympathiques ; de sorte qu'une chose sympathique étant en présence, les mâchoires de l'animal se meuvent par leur propre nature pour la recevoir ; et au contraire, en présence d'une chose antipathique, elles refusent de même par leur nature la nourriture et même s'y opposent. Que si la nature avait voulu donner le sentiment aux animaux, elle leur aurait donné aussi une âme, et que, par conséquent, les animaux auraient eu des âmes indécomposables et séparables du corps. » Le dilemme était clair et partait certainement d'un grand esprit : ou accordez un principe immatériel aux animaux, ou reconnaissez qu'ils ne sont qu'une pure matière, et que, par conséquent, ils ne peuvent sentir. Mais la seconde partie du dilemme était trop peu appuyée pour forcer beaucoup de consentements. Elle ne se rattachait à aucun principe assez systématique pour triompher des oppositions du sens commun, et aussi l'opinion de Pereira, vivement repoussée par les théo-

logiens, ne prit-elle place que comme un paradoxe passager.

C'est à Descartes qu'il était réservé de lui donner la consistance nécessaire pour faire figure ; et c'est même par Descartes que le nom de Pereira a été retiré de l'obscurité où il n'avait pas tardé à tomber. Les ennemis de ce grand homme, jaloux de mordre de toutes les manières possibles à son nom, se firent un plaisir de l'accuser de plagiat à cette occasion. Ils purent bien démontrer qu'il n'avait pas la priorité, mais il resta acquis qu'une idée qui découlait si logiquement du fond même de sa philosophie était bien de lui, encore qu'un autre, avant lui, eût pu la proposer aussi, mais sans la fixer à rien de solide. Mais dans un moment où le cartésianisme tendait presque à s'élever aux proportions d'une religion, la moindre attaque à la mémoire de son fondateur devenait un événement digne d'attention. On aurait cependant bien pu considérer comme un avantage qu'une opinion si choquante eût déjà été mise en avant par quelqu'un sans lui être imposée par l'esprit de système. Voici ce que disait au sujet de cette découverte le journal littéraire du temps : « Les plus fins eussent parié qu'il n'y aurait jamais un homme assez fou pour soutenir le contraire de la sensibilité des animaux. Il s'en trouva un pourtant au siècle dernier qui osa dire ce paradoxe dans le pays du monde où l'on aurait le moins soupçonné qu'une doctrine si nouvelle prendrait naissance. On m'entendra bien si j'ajoute seulement que ce fut un médecin espagnol qui publia cette doctrine à Medina del Campo, l'an 1554, dans un livre qui lui avait coûté trente ans de travail, et qu'il a intitulé *Antoniana Margarita*, pour faire honneur au nom de son père et à celui de sa mère. Qui aurait jamais deviné que l'Espagne, où la liberté des opinions est moins soufferte que celle du corps ne l'est en Turquie, produirait un philosophe assez téméraire pour soutenir que les animaux ne sentent pas ?... Mais il ne fit point de secte ; son sentiment tomba aussitôt : on ne lui fit point l'honneur de le redouter ; de sorte qu'il n'était guère plus connu à notre siècle que s'il n'eût jamais été mis au moule, et il y a beaucoup d'apparence que M. Descartes, qui lisait peu, n'en avait jamais ouï parler. » (*Nouv. de la rép. des lettres*, mars 1684.) Il est avéré, en effet, par les correspondances, que l'idée de l'automatisme des animaux est une des premières qui soient venues à l'esprit de Descartes, et qu'elle appartient, au temps de sa jeunesse, c'est-à-dire à une époque où son célèbre principe de la distinction de la substance pensante et de la substance étendue, ne lui avait point encore fait une loi systématique de l'adopter. Dès 1619, dix-huit ans avant la publication de son *Traité de la Méthode*, il en avait entretenu ses amis. Ainsi, tout audacieuse qu'elle soit contre le vulgaire, elle n'en était pas moins un des plus libres produits de son esprit. Éprouvant de la répugnance pour le sentiment de Platon, qui lui semblait donner trop de dignité aux animaux, et ne pouvant cependant avec la rectitude naturelle de son esprit s'accommoder de la théorie de l'âme matérielle, il fallait bien en effet qu'il en vint là, et il n'avait pas besoin, pour y arriver, d'être conduit par les instigations d'une philosophie achevée. « Il n'était encore dans aucune nécessité de soutenir que les bêtes n'ont point de sentiment, dit Baillet, puisqu'il n'avait pas le don de prévoir ce qui pourrait lui arriver vingt ans après : il n'avait pas alors de principe à sauver, n'en ayant encore établi aucun pour la philosophie nouvelle. »

La théorie de Descartes sur les animaux n'est que la conséquence de la désunion absolue qu'il établit entre l'esprit et la matière. Comme il ne peut attribuer à l'âme aucune action sur le corps, il est conduit à supposer que celui-ci accomplit de lui-même toutes ses opérations, à peu près comme une machine à vapeur qui ramasserait elle-même son charbon pour entretenir le feu de la chaudière. Il imagine que Dieu construise un corps exactement semblable à celui de l'homme tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, « sans mettre en lui au commencement, pour prendre ses expres-

sions, aucune âme raisonnable, ni aucune autre chose pour y servir d'âme végétante ou sensitive, sinon qu'il excitât en son cœur un de ces feux sans lumière que j'avois déjà expliqués, et que je ne conçois point d'autre nature que celui qui échauffe le foin quand on l'a renfermé avant qu'il fût sec, ou qui fait bouillir les vins nouveaux lorsqu'on les laisse couvrir sur la râpe. » Dès lors, par le seul effet des contractions et des dilatations causées dans le cœur par la chaleur, il explique ou prétend expliquer mécaniquement tous les mouvements du corps. Dès lors, jusqu'à ce qu'on ait démontré que les animaux pensent, ce qui est impossible, puisque pour le démontrer philosophiquement il n'y aurait d'autre moyen que de s'identifier avec eux pour expérimenter s'ils pensent en effet, quels que soient les mouvements que nous leur puissions voir exécuter, nous ne sommes nullement fondés à en conclure que ces mouvements témoignent qu'ils pensent; car des mouvements, quels qu'ils soient, ne sont jamais que manifestation d'une puissance mécanique. Si opposée aux idées reçues que fût cette nouvelle manière de considérer les animaux, ce n'était pas, aux yeux de Descartes, si dédaigneux de l'autorité qui se fonde sur le consentement, une raison de s'en abstenir. Répondant à ceux « qui ne peuvent pas se persuader que les opérations des bêtes puissent être suffisamment expliquées par le moyen de la mécanique, sans leur attribuer ni sens, ni âme, ni vie, et qui, au contraire, veulent soutenir, au dédit de ce que l'on voudra, que c'est une chose tout-à-fait impossible et même ridicule, » il déclare tranquillement qu'il ne voit dans tout cela aucune preuve, et qu'autrefois on a vu de grands hommes qui se sont moqués, d'une façon presque pareille, de ceux qui soutenaient qu'il y avait des antipodes. « J'estime, dit-il, qu'il ne faut pas légèrement tenir pour faux tout ce qui semble ridicule à quelques uns. »

Mais il faut avouer que si ses adversaires n'étaient pas en état de le forcer sur ce point, il n'était pas trop en mesure non plus de leur imposer son opinion. De même qu'il ne pouvait refuser l'âme au sourd-muet qui, sans parler, aurait pourtant donné des signes manifestes d'intelligence, il ne pouvait la refuser non plus à l'animal, supposé que l'animal eût donné de semblables signes. La question aurait donc pu se réduire à une affaire d'expérience. Mais on sent que la crainte de trop accorder à la dignité des animaux était au fond son motif principal. Il craint, comme il le dit, que l'on ne vienne à soutenir que la pensée se rencontre dans les animaux aussi bien que dans les hommes, et qu'ajoutant à cela « que la différence, qui n'est que selon le plus ou le moins, ne change point la nature des choses, » sans faire les animaux aussi raisonnables que les hommes, on ne prenne cependant occasion de croire « qu'il y a en eux des esprits de semblable espèce que les nôtres. » C'est toujours cette même conséquence qui semble le retenir. Il voit bien, en effet, que lors même qu'il accorderait un principe immatériel aux animaux, il n'en résulterait aucune difficulté pour son principe de la séparation de l'âme et du corps, mais seulement que les animaux se trouveraient à cet égard dans une condition pareille à celle de l'homme. « Pour ce qui est des chiens et des singes, dit-il, quand je leur attribuerois la pensée, il ne s'ensuivroit pas de là que l'âme humaine n'est point distincte du corps, mais plutôt que, dans les autres animaux, les esprits et les corps sont aussi distingués; ce que les mêmes platoniciens, dont on nous vantoit tout maintenant l'autorité, ont estimé avec Pythagore, comme leur métempsychose fait assez connoître. »

On peut donc croire qu'il n'aurait pas été impossible d'emporter ce point sur Descartes, comme on a fini par l'emporter en effet sur quelques uns de ses disciples les plus dévoués. Peut-être même y serait-il venu de lui-même. A la rigueur, si l'on peut concevoir que la circulation et les mouvements réguliers de l'organisation puissent s'expliquer par des jeux mécaniques, il est évidemment impossible d'expliquer de la

même manière tous les mouvements accidentels qui s'observent chez les animaux dans les rapports, souvent si compliqués, qu'ils ont ensemble ou avec les divers objets de la nature. Il faut donc appeler Dieu à l'aide pour leur communiquer à chaque instant les impulsions nécessaires, *Deus ex machina*. Ce n'est point là de la bonne physique. D'ailleurs, du moment qu'il peut y avoir incertitude, une telle opinion n'est-elle pas dangereuse, et la charité n'ordonne-t-elle pas de s'en abstenir? Supposé que les animaux, au lieu d'être des automates, soient réellement susceptibles de souffrance, à quels affreux supplices le philosophe ne les expose-t-il pas en propageant une pareille opinion dans le peuple? Le peuple, qui est souverainement logicien, pousse toujours à bout les idées qu'il a une fois adoptées. Il s'établira donc en coutume de frapper et tailler les animaux sans scrupule, comme on frappe et taille les branches d'arbre. C'est affreux. Autant vaudrait condamner des innocents au supplice, pour la simple convenance d'un système et sans avoir besoin de se croire absolument sûr de leur culpabilité. D'ailleurs, enfin, fût-il certain que les animaux ne souffrent point, la vive analogie qu'il y a entre leurs apparences et les nôtres aurait assurément pour effet d'habituer à la cruauté envers leurs semblables ceux qui auraient pris, à l'égard de ces autres semblables, l'habitude du despotisme violent. L'oreille qui s'endurcirait au cri déchirant de l'animal maltraité, ce cri n'eût-il au fond d'autre valeur qu'un son d'orgue, ne pourrait manquer de perdre par là même sa délicatesse instinctive pour le gémissement de l'homme souffrant. Mais l'hypothèse de Descartes était trop peu solide pour l'emporter sur le bon sens du peuple. Aussi les plus grands sévices dont on puisse lui attribuer la responsabilité se réduisent-ils à ce coup de pied que Malebranche, dans l'ardeur de sa conviction, donna un jour, à ce que rapportent ses historiens, à une chatte, démonstration de fait dont je me le représente volontiers se repentant aussitôt, sans que les historiens aient jugé à propos de nous le dire.

Je ne citerai point toutes les objections : il s'agit d'une des propositions de Descartes, sans doute la plus téméraire, mais dont le temps a le mieux fait justice. Je rappellerai seulement le souvenir de La Fontaine. Nul ne s'était plus inspiré des animaux, nul n'était plus en droit de les défendre. On ne prend plus la peine de lire les difficultés soulevées par les philosophes et les théologiens; mais l'on répétera longtemps encore contre Descartes :

Quand la perdrix
Voit ses petits
En danger, etc.

DES HERMÈS

ET DE LEURS DIFFÉRENTS USAGES CHEZ LES ANCIENS.

En 1742, on travaillait, par l'ordre du pape Benoît XIV, à décorer d'un magnifique portail l'ancienne basilique Libérienne. En creusant les fondements du degré, on trouva un hermès à deux têtes sous l'une desquelles était écrit, en caractères grecs, ÉPICURE, et, sous l'autre, MÉTRODORE. Les trois premières lettres du mot Épicure étaient si endommagées qu'il en restait à peine quelque trace. La lettre M, dans Métrodore, était entièrement effacée. Les têtes étaient très bien conservées, à la réserve d'une légère mutilation au bout du nez de celle de Métrodore, qui fut facilement réparée. Le pape se fit rendre compte du sentiment des antiquaires sur l'authenticité de ces figures. L'abbé Venuti, connu pour un des plus savants, confronta l'Épicure nouvellement trouvé avec d'autres portraits du philosophe qui étaient dans divers cabinets romains.

On sait que les images du maître de Lucrèce furent multipliées dans l'antiquité au point qu'il était impossible, suivant l'expression d'Atticus dans Cicéron (*Tuscul.*, II, 3),

d'oublier, même en le voulant, la physionomie d'Épicure. Pline nous apprend que sa figure était sculptée sur presque tous les meubles des épicuriens, et qu'ils la portaient, gravée ou en camée, sur leurs bagues. Venuti remarqua bien quelques différences entre celle des deux têtes trouvées sur le mont Esquilin, qui portait le nom d'Épicure, et les autres portraits du philosophe; mais ces différences mêmes lui parurent constater la plus grande antiquité de celui qu'on venait de découvrir; et Benoît XIV ordonna que le nouvel hermès fût placé dans le musée du Capitole parmi les autres monuments de l'art grec et romain, qui y sont conservés. Nous le reproduisons d'après la gravure du *Museo Capitolino*, de l'abbé Buonacorti; Rome, 1744, t. I, p. 14.

La forme de ce précieux morceau est carrée et de l'espèce de ceux que les Grecs appelaient *Hermès non ordinaires*. Cette manière de représenter les dieux et les hommes illustres doit son origine à la forme sous laquelle les Grecs consacrèrent d'abord des statues à Mercure. Elles n'avaient du dieu qu'elles représentaient que la tête seule. La partie inférieure allait en diminuant, et se terminait en gaine, forme fréquemment affectée depuis aux cariatides. Cet usage naquit, dit-on, d'une ancienne tradition rapportée par Servius : Coriège, roi d'Arcadie, irrité contre Mercure de ce qu'il avait enseigné aux peuples le jeu de la lutte dont le roi prétendait faire honneur à Plexippe et à Euète, ses fils, ordonna à ces deux princes d'en punir sévèrement le dieu. Ils se conformèrent aux ordres de leur père; et, ayant trouvé un jour Mercure endormi sur une montagne, ils lui coupèrent les deux mains. Or, les Grecs nommaient *Ermoi* et *Culloi* ceux qui étaient mutilés; de là vient le nom d'*Hermès*, qui fut donné à Mercure et à ses statues.

Platon fait dériver plus raisonnablement ce mot de *Hermeneus*, interprète, parce que Mercure est le messager des dieux, dont la véritable racine est *erein*, parler, Mercure étant aussi l'inventeur du langage.

Quoi qu'il en soit de cette tradition, les hermès, qu'on appelait ainsi du nom grec de Mercure, sont donc des espèces de bornes ou de termes de figure cubique finissant en gaine



(Hermès d'Épicure et de Métrodore.)

par le bas, en marbre, en bronze ou en pierre, surmontées originairement d'une tête de Mercure, et, par extension, de celles d'autres dieux ou demi-dieux, héros ou hommes illustres. Les Grecs les employèrent à divers usages : ils servirent notamment à marquer d'une manière symbolique l'union des attributs de différentes divinités

Les hermès ne furent pas toujours faits de la même ma-

nière, c'est-à-dire avec une ou deux têtes seulement, sans bras et sans autre partie du corps. Dans la suite des temps, leur forme changea : on en fit tantôt avec des bras, tantôt avec les bras et le tronc jusqu'à la ceinture; c'est ce qu'on remarque sur les pierres et sur les médailles qui représentent le Palladium : on y voit le buste d'une Pallas qui lance le javelot. Quelquefois l'ouvrier finissait l'hermès sans la poitrine, pour en faciliter le transport : tel est celui d'Épicure et de Métrodore, que nous donnons. Quelquefois il y ajoutait les attributs désignant les héros ou les dieux que ces statues représentaient.

Les anciens plaçaient les hermès non seulement dans les temples, mais encore dans les gymnases, parce que Mercure était censé présider à tous les exercices gymnastiques; dans les jardins, sous la figure de Priape ou de Vertumne, dans les hippodromes, dans les cirques : on mettait d'ordinaire deux hermès à l'entrée de la barrière d'où partaient les hommes et les chevaux qui disputaient le prix de la course. On attachait à ces deux hermès, comme à deux colonnes, la chaîne ou la corde qui servait à retenir les coureurs, pour les empêcher de partir avant le signal.

On plaçait aussi les hermès dans les carrefours : ceux-ci étaient quelquefois sans tête, n'ayant que la forme quadrangulaire terminée en gaine, et l'on écrivait dessus quelque sentence morale. Suivant Plutarque, cet usage fut pratiqué dans Athènes par Hipparque, fils de Pisistrate. L'usage des hermès était beaucoup plus commun dans cette ville que dans aucune autre : non seulement les particuliers en mettaient à la porte de leurs maisons, mais le peuple, en qui résidait le souverain pouvoir, en remplissait les places et les portiques, pour immortaliser, par ces monuments, les citoyens qui avaient bien mérité de la patrie, et qui s'étaient rendus illustres, soit par les armes, soit par les sciences, soit par la sagesse de leur gouvernement. Il y avait à Athènes une rue appelée *rue des Hermès*, du grand nombre d'hermès dont elle était décorée.

A l'exemple des Grecs, les Romains ornèrent de statues, et surtout d'hermès, leurs tombeaux, leurs palais, leurs maisons de campagne et les autres lieux publics et particuliers. Le double hermès trouvé à Rome en 1742 servait très probablement d'ornement à quelque bibliothèque ou à quelque cabinet de savant : cette conjecture est d'autant plus vraisemblable que les deux têtes, et par conséquent les deux faces, semblent prouver qu'il était fait pour être placé dans un lieu où il fût vu en entier de chaque côté; ce qui arrive nécessairement dans les doubles tablettes d'une bibliothèque. Quant à la raison pour laquelle les Grecs, comme les Romains, mettaient souvent sur le même buste deux têtes différentes, on n'en saurait donner d'autre sinon que les uns et les autres voulaient représenter par cette figure l'union intime de deux personnages, comme on le voit dans les statues qui ont la tête de Socrate et celle d'Alcibiade; ou parce qu'ils voulaient marquer la ressemblance de profession, comme dans un double hermès qui a les têtes des deux célèbres historiens, Hérodote et Thucydide; ou pour ces deux raisons ensemble, ou encore pour marquer le rapport du maître au disciple : ces trois raisons se trouvent réunies pour l'hermès dont il est ici question, dans lequel au portrait d'Épicure est joint celui de Métrodore, son élève et son ami.

On voit au Musée du Louvre un hermès représentant aussi Épicure et Métrodore, sans inscription : c'est une imitation évidente de l'hermès Capitolin, faite probablement par quelque sculpteur romain du temps des empereurs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE PEINTRE DE MARINE.



(Dessin de Freeman, d'après Buss.)

Ce brave homme a dressé son chevalet sur le rivage, et, tout entier à son œuvre, il a oublié l'heure de la marée. Cependant la mer monte rapidement. Elle atteint d'abord le chapeau de l'artiste, qui commence à voguer vers la pleine mer avec sa cargaison d'esquisses ; elle gagne la longue vue qui a servi à examiner l'horizon ; elle baigne les pieds du chevalet, submerge la boîte à couleurs ; elle mouille le peintre lui-même, sans qu'il ait rien remarqué, rien senti. L'œil ardent et fixé sur sa toile, il ne voit que son œuvre, il ne songe qu'à ce pinceau que sa main tient comme une épée !... Heureusement un pêcheur l'a aperçu du rivage. Effrayé du péril que court l'artiste, il s'est avancé, la gaffe sur l'épaule ; il crie, il l'appelle, mais inutilement : il faudra qu'il arrive jusqu'à lui, qu'il l'éveille de son extase et l'entraîne de force loin de ce dangereux atelier.

Cette satire gravée a su, du reste, éviter l'exagération grotesque dont quelques uns des dessinateurs contemporains font un si étrange abus. C'est ici de la comédie, et non de la parodie. L'expression du peintre enthousiaste est amusante, sans avoir l'air d'une grimace ; sa pose est comique, sans contorsions : la caricature ne dépasse point les limites de la vérité et du bon goût.

On a plaisanté, à toutes les époques et sous toutes les formes, l'exaltation de l'artiste qui perd la possession de lui-même et marche dans son rêve, n'ayant plus conscience de la réalité. Faut-il voir là une impuissance du plus grand nombre à comprendre l'ardeur poétique, ou la haine jalouse de la médiocrité contre le génie ? Nous ne le pensons pas. L'enthousiasme qui se traduit par l'oubli absolu du réel s'allie rarement à une véritable puissance de production. L'homme qui s'abandonne à son émotion au point de ne plus en rester maître ne satisfait point aux premières conditions du grand

artiste. Comme Roland, il monte la chimère, *mais il ne sait pas la conduire*. Le génie véritablement complet se sert de l'enthousiasme plutôt qu'il ne s'y livre ; son âme, pour ainsi dire dédoublée, abandonne une partie d'elle-même à l'idéal, tandis que l'autre partie garde pied dans le monde visible : il lance son imagination comme un cerf-volant, jusqu'aux nuages ; mais la corde reste aux mains de la raison. Il y a presque toujours dans l'homme supérieur, quelle que soit la sphère de son activité, quelque chose de César dictant à trois secrétaires ; il ne s'absorbe pas dans une seule idée au point de ne rien voir au-delà, et son intelligence fait face, en même temps, sur différents points. On peut donc sourire sans trop de scrupule de ces distractions du savant ou de l'artiste, qui sont, le plus souvent, moins des témoignages de génie que des preuves de faiblesse : la suprême supériorité ne peut jamais consister à être dominée par les sensations, elle doit au contraire les dominer.

DE L'ÉPOQUE DE LA FLORAISON DU LILAS.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs (1844, p. 74) de l'association pour l'observation des phénomènes périodiques de la nature, à la tête de laquelle est placé M. Quételet, directeur de l'Observatoire de Bruxelles. Cette association a donné déjà des résultats intéressants pour la météorologie, la physiologie végétale et l'horticulture. On commence à entrevoir quelles sont les limites entre lesquelles peut varier la floraison d'un arbuste comme le lilas, et l'influence de la latitude, de la longitude et de l'élévation au-dessus de la mer sur l'époque de la floraison de cet arbuste.

La latitude de l'Observatoire de Bruxelles est 50° 51' ; sa longitude, 2° 2' E. ; il est élevé de 52 mètres au-dessus de la

mer. Le lilas a commencé à fleurir, dans le jardin de cet établissement, aux époques suivantes.

Floraison du lilas à Bruxelles.

1839.	Le 10 mai.
1840.	Le 28 avril.
1841.	Le 24 id.
1842.	Le 28 id.
1843.	Le 20 id.
1844.	Le 25 id.

Moyenne. Le 27,5 avril.

C'est donc, en moyenne, du 27 au 28 avril que commence la floraison du lilas à Bruxelles.

Dans d'autres pays, cette époque est différente, comme le prouve le tableau suivant.

Époques moyennes de la floraison du lilas.

Parme	19 avril.
Paris	21 avril.
Bruxelles	27 avril.
Gand	1 ^{er} mai.
Prague	10 mai.
Munich	10 mai.
État de New-York	21 mai.

L'examen de ces dates moyennes soulève immédiatement une question, savoir, quelle est la quantité de chaleur nécessaire pour que le lilas fleurisse. On se demande naturellement combien de degrés de chaleur ou supérieurs à zéro il doit avoir reçu pour que ses fleurs s'épanouissent. En effet, l'expérience prouve que, dans une serre où même une chambre, on peut amener une plante à fleurir en élevant la température de l'air qui l'environne. Ainsi, en chauffant fortement, on hâte la floraison; en chauffant médiocrement, on la retarde. M. Quételet, toujours préoccupé de la nécessité de soumettre les causes des phénomènes naturels à des appréciations numériques, a cherché à calculer le nombre de degrés de chaleur nécessaire pour déterminer la floraison du lilas à Bruxelles. Il a choisi très judicieusement pour point de départ le moment où l'arbuste sort du sommeil léthargique de l'hiver, celui où ses bourgeons commencent à se gonfler et la sève à monter. En procédant ainsi, ce savant est arrivé à cette conclusion, qu'il fallait, pour bien représenter la quantité de chaleur nécessaire à la floraison du lilas, prendre, non la somme des degrés additionnés depuis le commencement de la végétation jusqu'à celui de l'épanouissement des fleurs, mais la somme de ces degrés de température multipliés par eux-mêmes, ou, comme disent les arithméticiens, les carrés de ces températures. Ainsi, M. Quételet trouve qu'à Bruxelles, la somme des températures correspondant à la floraison du lilas est de 462 degrés, et la somme des carrés de 4264. Il est inutile d'insister sur l'intérêt de pareilles recherches et sur les applications de tout genre dont elles sont susceptibles. Malheureusement elles ne peuvent avancer que par l'association, cette puissance dont l'industrie seule a profité jusqu'ici, et qui est appelée à faire faire aux sciences les progrès les plus incontestables, les plus rapides et les plus désirables dans l'intérêt du bien-être physique et moral de l'humanité.

PRÉPARATION.

Un riche propriétaire de la Souabe avait envoyé son fils à Paris pour y étudier le français et les belles manières. Quelque temps après, un des valets de la maison vint trouver le jeune homme, qui lui demanda avec empressement ce qu'il y avait de nouveau dans la demeure paternelle. — Peu de chose, dit le fidèle serviteur en se passant la main sur le front, comme s'il eût éprouvé quelque embarras à répondre; peu de chose: seulement, vous vous rappelez ce superbe corbeau dont un de vos amis vous avait fait présent; eh bien, il est mort!

— La pauvre bête! Et comment cela?

— Parce qu'il s'est trop acharné au cadavre de nos beaux chevaux quand ils ont péri l'un après l'autre.

— Quoi! les quatre beaux chevaux de mon père ont péri. Mais par quel accident?

— Parce qu'on s'en est servi sans ménagement à transporter l'eau et les pompes quand votre maison a été incendiée.

— Que dis-tu? Notre maison incendiée! Quand donc? Comment?

— Parce qu'on n'a pas assez pris garde au feu lorsqu'on, a été la nuit avec des flambeaux ensevelir votre père.

— Malheureux! Es-tu fou? Mon père est mort!

— Oui, monsieur. Du reste, il n'y a rien de nouveau ni chez vous, ni au village.

HEBEL.

LES PÉLERINAGES D'UNE ÂME.

LÉGENDE.

Le Fils de Dieu était assis sur son tribunal, autour duquel grondait sourdement la foudre; derrière se tenaient les archanges armés de l'épée flamboyante, et à ses pieds les ombres des nouveaux-nés morts au sortir du baptême; innocentes âmes qui n'avaient même pas eu à subir le jugement, et s'étaient envolées d'elles-mêmes vers le ciel. Leur foule innombrable se pressait autour du trône de lumière comme ces tourbillons de feuilles pâles que l'hiver a détachées du front des forêts, et que la brise fait tourner aux premières lueurs de l'aurore.

Pendant l'une d'elles, plus frêle et plus blanche, se tenait un peu à l'écart; c'était l'âme d'un enfant frappé au moment même où ses paupières s'ouvraient à la clarté du jour. Son existence sur la terre avait à peine embrassé le temps qu'une pensée met à éclore; et avant qu'il eût pu sentir qu'il vivait la mort était déjà venue.

Aussi cette âme ne savait-elle rien des hommes; mais elle brillait l'intelligence céleste qui sert à chacun pour parcourir la vie.

Or, dans ce moment, le Christ se préparait à juger les nouvelles âmes apportées par la mort au pied de son tribunal; leur troupe étonnée et incertaine attendait à quelques pas l'arrêt qui devait assigner à chacune la récompense ou la punition. Mais trois d'entre elles, arrêtées aux derniers rangs, laissaient échapper à demi-voix leurs douloureuses plaintes.

— Hélas! répétait la première, quelle peine la justice divine pourrait-elle infliger au malheureux condamné si longtemps à vivre de ses sueurs et de ses soucis? La vie elle-même n'a-t-elle pas été mon châtement? Qu'ai-je reçu à ma naissance, sinon la faculté de souffrir et de prolonger mes souffrances par le travail? Nos premiers parents furent justement punis, car ils avaient goûté volontairement et avec délices au fruit défendu; mais moi, j'ai rongé douloureusement, sans le désirer, le fruit amer du travail et du péché.

— Hélas! hélas! reprenait la seconde voix, que puis-je encore craindre de la colère du Tout-Puissant? Ne m'a-t-il pas traîné vingt années à travers les fatigues, les privations et les tortures de la guerre? Mon bras a labouré, comme un soc, les nations armées, et mon sang m'a été arraché goutte à goutte par cinquante blessures. J'ai quitté ma mère à l'âge où on sait l'aimer, je n'ai jamais donné mon nom à une femme, et je ne laisse point après moi d'enfant! Dieu lui-même pourra-t-il inventer un supplice qui fasse regretter une telle vie?

— Hélas! hélas! ajoutait la troisième voix, qu'ont été vos épreuves près des miennes? Les douleurs de la terre vous ont rendus tristes; mais moi, j'ai été rendu plus triste par ses joies! Puissance, gloire, richesse, j'ai tout connu, tout essayé, et j'ai trouvé que tout était vanité et néant. Roi

des hommes, je ne les regardais de plus haut que pour mieux voir dans leur ingratitude, dans leur bassesse et dans leur avarice. Le malheur et la méchanceté gouvernaient le monde; j'ai marché en les gardant malgré moi à ma droite et à ma gauche comme deux anges exterminateurs; si Dieu me condamne, comment s'absoudra-t-il, lui qui, en m'infligeant le pouvoir, ne m'avait donné ni conseiller ni consolateur.

Ainsi murmuraient les trois ombres maudites dans le pressentiment de l'anathème tout prêt à les frapper, et la jeune âme les écoutait avec saisissement. Émue par la pitié, elle sentait chanceler sa confiance dans l'équité du juge éternel; elle se demandait avec effroi s'il avait véritablement imposé à ses créatures des tâches impossibles, et si la vie n'était pour les hommes qu'une torture variée par sa toute-puissance.

Le Fils de Dieu, qui d'un seul regard lit dans les âmes, devina son doute, et l'appelant à lui d'un signe :

— La plainte des maudits t'a troublée, dit-il doucement; tu cherches ce que c'est que cette vie terrestre donnée pour épreuve à l'homme, et tu as peur que le Père n'ait envoyé ses enfants dans les ténèbres souterraines sans lampes pour chercher leur chemin? Va donc en juger par toi-même, et que ton expérience serve de jugement à ces trois réprouvés. Descends successivement parmi les hommes dans chacune de leurs conditions, et l'épreuve achevée, tu reviendras pour décider de leur sort.

Dieu avait dit, et sa volonté était déjà accomplie. L'âme innocente commençait le triple pèlerinage qui lui avait été imposé, tandis que les morts qu'elle devait perdre ou sauver attendaient dans les limbes le résultat de l'épreuve.

Enfin le jour assigné arriva, et l'âme voyageuse comparut devant le trône du Christ.

Près d'elle étaient rangées les trois ombres farouches et tremblantes du pauvre, du soldat et du monarque.

— Parle, lui dit le Juge suprême, et fais éclater aux yeux de tous la justice ou l'iniquité de mon Père. Tu as vécu de ton travail de chaque jour comme cette première ombre; as-tu souffert tout ce qu'elle disait souffrir?

— Oui, répondit l'âme, et plus encore peut-être; mais une étoile brillait sur toutes mes misères, une étoile que tu as allumée en nous, ô Christ! et qui m'a permis de tout supporter sans découragement. Quand le froid, la lassitude ou la pauvreté avaient vaincu mes forces, que je ne voyais plus autour de moi qu'un désert, sa lueur s'élevait doucement et me montrait au loin, comme un mirage, le monde où chacun est payé selon ses œuvres, et où Dieu nous règle lui-même notre arriéré de bonheur. Alors chaque privation ne me paraissait plus qu'une épargne faite pour le ciel, et la résignation amenait le soulagement de la douleur. Cette étoile se nomme l'Espérance.

— Et comment ton corps fragile a-t-il pu supporter les assauts de la guerre? Comment ton âme n'a-t-elle pas cédé à la contagion de la violence ou de la lâcheté?

— Toi-même, ô Christ! avais prévenu ce malheur en me donnant un pays à défendre. Ne m'avais-tu pas confié une mission de générosité et de courage? L'homme qui combat pour lui-même peut suivre la fougue de sa passion; mais celui qui combat pour les droits dont Dieu l'a fait le défenseur n'obéit ni à l'intérêt ni à la colère; il accomplit un devoir et il le fait avec sérénité. Ce qu'il endure, c'est pour ceux qui vivent à l'abri de son drapeau; ce qu'il hasarde, c'est pour que d'autres soient en sûreté. Il marche avec cette pensée, les fatigues sont plus légères, les blessures moins douloureuses; il marche sûr de suivre la vraie route, et enfermé dans une cuirasse impénétrable, la Foi!

— Reste la troisième épreuve, dit Jésus; car tu as aussi vécu dans un palais, la couronne au front et les pieds sur la foule. Alors, du moins, tu n'as eu à supporter ni les meurtrissures de la bataille, ni les tentations de la pauvreté.

— Non, répondit l'âme éprouvée; mais j'avais, à leur place, les mollesse du repos et les tentations de l'opulence! Éloigné des misères, je les oubliais; la jouissance coulait intarissable et devenait pour moi sans saveur comme l'eau de la source. Placé si haut au-dessus des hommes, je les voyais si faibles et si petits que mon estime s'en affaiblissait instinctivement. C'était comme une fourmilière que j'aurais pu détruire en y mettant le pied, et mon cœur ennuyé de plaisirs permis eût peut-être essayé le mal si ta bonté n'eût placé près de moi un ange qui occupait mes oisivetés, adoucissait mes orgueils et me rappelait sans cesse que les plus humbles et les plus faibles n'avaient point cessé d'être mes frères; le nom de cet ange était *Charité*.

Icei l'âme se tut. Alors le Christ releva son front pâle, et dit :

— Les pécheurs savent maintenant que mon Père n'avait point laissé l'homme sans ressources au milieu des obstacles de la vie. S'ils ont succombé, c'est qu'ils avaient renoncé aux trois dons qui devaient les soutenir et les racheter; là où ils n'ont trouvé que le malheur, une âme simple a su trouver des joies. La vie terrestre donnée par mon Père ressemble à l'eau du ciel: si vous la recueillez dans un cœur ferme et pur comme le rocher, vous la trouverez douce au goût; mais si vous la recevez dans la fange, ce ne sera plus qu'un breuvage empoisonné. Il n'y a de paix sur la terre que pour les âmes de bonne volonté.

LES CLASSES PAUVRES EN ÉGYPTE.

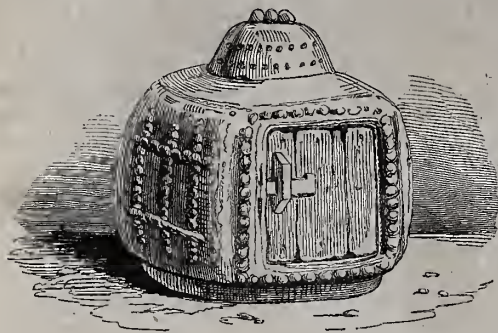
(Suite. — Voy. p. 42.)

II.

HABITATIONS, AMEUBLEMENT DES FELLAHS.

En approchant de la plupart des villages égyptiens, on distingue de toutes petites tourelles, terminées en forme de clocher; cet ornement, dont l'effet est assez bizarre, n'est rien de plus qu'un pigeonnier placé sur le toit de chaque habitation; le village ne comporte pas d'autre architecture, et les maisons des plus riches habitants sont extrêmement malpropres et misérables. Pendant l'été de 1838, où la peste sévissait avec violence, le vice-roi fit abattre quelques unes des masures les plus immondes. Force fut aux Fellahs de rebâtir, et l'occasion était bonne pour améliorer la construction, autant qu'il était urgent de l'assainir; aucun progrès ne fut fait néanmoins: sur l'emplacement des huttes renversées par l'administration, on réédifia des huttes toutes semblables, et la peste y exerça bientôt les mêmes ravages que par le passé. A cette même époque, Méhémet-Ali ordonna de blanchir à la chaux toutes les maisons des villages, espérant par là engager le paysan à quelque arrangement domestique moins favorable à la propagation du terrible fléau. L'ordre fut exécuté seulement dans les villages qui bordent le Nil, et dans ceux-là mêmes on eut soin de ne blanchir que les façades qui regardaient le fleuve. De cette façon le pacha pouvait croire à l'accomplissement de sa volonté, quoique, en effet, on eût écludé ainsi l'intention sérieuse d'une sage mesure, et fait une vaine parade d'une amélioration hygiénique de haute importance. Du reste, au bout de quelques jours, les femmes vinrent appliquer sur les murailles blanches leurs sales *guillès*, rondelles de fumier qu'on fait sécher pour les vendre et qui servent de combustible. Il est vrai que, durant ces dernières années, Méhémet-Ali, choqué peut-être dès longtemps de l'aspect hideux des villages, ou plutôt effrayé peut-être aussi de l'aliment offert à la peste par ces baraques puantes entourées d'immondices, a entrepris de bâtir lui-même des villages entiers; idée excellente, comme spéculation, comme politique et comme humanité, si les pauvres Fellahs devaient jamais quitter leurs pitoyables bouges pour des maisons commodes, saines, aérées, et changer en même temps leurs habitudes déplo-

rables d'insouciance et de malpropreté pour un genre de vie actif, soigneux et régulier. Mais, hélas! les *Fellahs* ne pourront acheter ces belles demeures dont le pacha prétendra sans doute avoir un prix exagéré. Ou bien on les leur imposera à coups de courbâche, puis elles seront payées sur le minime bénéfice que le cultivateur se crée à force de privations! L'autorité gouvernementale fera saisir le paysan et sa famille et les emprisonnera dans le village, qu'il faudra ensuite acquérir bon gré, mal gré : lorsque le chef de l'État fait des opérations industrielles, elles doivent toujours réussir, coûte que coûte — à la nation! Ceux qui ne



(Armoire égyptienne en limon du Nil.)

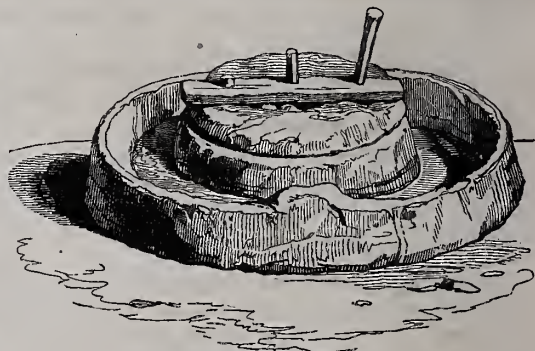
connaîtront pas le fond des choses admireront le vice-roi aux pensées régénératrices, et se récrieront sur la perversité du *Fellah* qu'il faut forcer à être heureux. En réalité, une négligence invétérée aura bientôt établi quelque nouveau cloaque, quelque nouvelle sentine au milieu des bâtiments salubres élevés par le vice-roi; les salles régulières seront divisées au hasard par des cloisons de limon pour loger les bestiaux ou les volatiles; et il n'y aura de changé que la place de plusieurs millions de piastres, aujourd'hui disséminées en très petites sommes sous la langue des *Fellahs*, et alors rassemblées dans le trésor de Méhémet-Ali.

Beaucoup de villages sont précisément dans les conditions les plus défavorables de santé. Comme on n'emploie que la terre pour tous matériaux, on a dû creuser pour édifier, et il règne ordinairement autour de la commune un fossé assez profond dans lequel l'eau de l'inondation séjourne et fruit par croupir et exhale les odeurs les plus nauséabondes, les miasmes les plus pernicious. A ce foyer de peste, il faut ajouter les cimetières placés au milieu des habitations. Les tombeaux sont mal construits, les fosses ne sont point assez profondes; on y entasse trop de corps, et on les ferme imparfaitement avec une pierre mal taillée. Aussi des émanations morbifiques s'élèvent-elles sans cesse de ce lieu fatal, et l'odeur des charognes abandonnées sur la voie publique achève de charger l'atmosphère des principes les plus délétères. Les *Fellahs* ne semblent point se douter de l'influence malsaine de la putréfaction. C'est dans des mares d'eau verte et puante qu'ils font leurs ablutions et mènent boire leurs bestiaux, et ils s'y désaltèrent quelquefois eux-mêmes. Il en est ainsi pour toute l'Égypte, et même au *Saïd* (Haute-Égypte), où un climat plus chaud rendrait plus nécessaire la propreté et les précautions sanitaires. Les villages y sont peut-être plus négligés encore; mais l'intensité excessive de la chaleur, tarissant complètement les canaux et les réservoirs, empêche que des eaux croupissantes répandent leurs miasmes dans l'atmosphère, et sur ce point du moins rend les habitations plus salubres. Rien ne donne mieux la mesure de l'état d'abjection où l'agriculteur est réduit dans ce pays que cette absence de tout soin hygiénique.

Le demeure ordinaire du *Fellah* est une méchante hutte construite avec de la boue et de la paille de *doura* coupée par morceaux. Un tronc de dattier fournit les combles, et le toit est formé avec les branches et les feuilles du même

arbre. Les murs extérieurs ont pour toute décoration, au lieu de clématite et de chèvrefeuille, quelques centaines de guillés, et deux ou trois palmiers jettent un peu d'ombre sur l'abri inhospitalier où l'Arabe se repose de ses fatigues. Le père, la mère, les enfants, les bestiaux et les volatiles y sont entassés pêle-mêle avec le fumier et les provisions. Ces taudis humides et infects reçoivent un peu de lumière et d'aération par de petites ouvertures pratiquées dans la muraille, et auxquelles on n'adapte ni volets, ni vitrages. Durant l'été, l'air extérieur pénètre librement par ce passage; durant l'hiver, on le bouche hermétiquement. Comme on le pense bien, l'ameublement de ces chétives demeures est peu compliqué, et se compose d'un petit nombre d'objets. L'homme et la femme ont chacun une couche, et la seule pièce de l'ameublement qui mérite une attention spéciale par son originalité est une armoire d'une construction particulière. Ce meuble est artistement pétri avec le limon du Nil; sa forme est à peu près celle d'une ruche, c'est un carré ayant ses quatre coins arrondis. La porte est entourée d'une dentelure faite avec le pouce, et chacune des trois autres faces présente une décoration analogue; une espèce de calotte forme la partie supérieure de l'armoire. Lorsque la vase est bien polie et bien séchée, l'Arabe relève avec du cinabre les ornements dont il a embelli son armoire; puis il y met une porte qui ferme au moyen d'une serrure de bois semblable à toutes celles dont on se sert en Égypte, et dont le modèle ne varie que par la grandeur. L'armoire du *Fellah* est, comme le *bahut* des paysans français, un tabernacle qui renferme toute chose précieuse, bijoux, vêtements, reliques, vaisselle, ou même les objets de consommation, lorsque les temps sont assez durs pour qu'une galette de *doura* soit une friandise, ou lorsque l'année, au contraire, est assez bonne pour permettre que l'on conserve pour l'hiver du beurre, du fromage et des dattes séchées.

Nous devons aussi parler du moulin à bras, à la fois meuble et machine dans l'habitation du *Fellah*. Le moulin se compose de deux meules de pierre calcaire: l'une, immobile, porte à son centre un petit pivot saillant, et la meule mobile est creusée au milieu pour donner passage à ce cylindre ou pivot. Ces *moulins à bras* sont ordinairement construits avec des débris de colonnes. Ce n'est pas d'ailleurs le seul emploi



(Moulin à bras égyptien.)

que le paysan fasse des ruines précieuses dont l'Égypte est couverte; pour avoir une pierre il brise un chapiteau, quand même il pourrait trouver ce dont il a besoin en cherchant un peu parmi les décombres; pour former le seuil de sa hutte, il prend un entablement couvert peut-être des sculptures les plus curieuses. L'ignorance et la paresse l'inspirant de concert, il détruit journellement, sans nécessité absolue, les richesses dont la science est si jalouse, et ne sait pas même s'en servir pour avoir une maison plus belle, plus saine et plus durable que cette cabane informe trop souvent emportée par les grandes crues du Nil. A l'exception de quelques vases de terre poreuse dans lesquels on met l'eau à boire, et les meubles que nous venons de décrire, presque tous les objets

dont le Fellah est possesseur sont des productions du dattier. Nous avons dit déjà que la charpente et la toiture de la maison sont faites avec le tronc, les branches et les feuilles de cet arbre; la natte sur laquelle on dort est encore prise à cet utile végétal; les *couffes*, sorte de grands paniers qui servent à porter les fardeaux, sont fabriqués aussi avec les feuilles du palmier, et les extrémités des branches qui s'attachent au tronc fournissent des balais lorsqu'on les a séchées,

battues et peignées; la fleur donne une matière semblable à des cheveux crépus, et qui s'emploie dans les bains en guise d'éponge pour tous les lavages du corps; les feuilles et la grappe se transforment en cordes, et après que la datte a nourri le maître, le chameau mange le noyau broyé. Il doit arriver quelquefois qu'un dattier nourrit un homme, l'habille, le chauffe, l'abrite, et lui accorde même un superflu dont il peut faire commerce! Pour obtenir tant de biens, il



(Habitation et meubles fellahs. — Dessin de M. Prisse.)

suffit de couper chaque année la plus ancienne *fronde*, c'est-à-dire la plus basse rangée circulaire de feuilles, et d'arroser le pied de l'arbre dans les temps de sécheresse.

VOYAGES D'ARTHUR YOUNG EN FRANCE.

1787 — 1790.

(Premier article.)

Un Anglais, sir Arthur Young, homme riche et instruit, entreprit, il y a soixante ans, de visiter la France à loisir et dans toutes ses parties, avec l'intention d'étudier l'état de l'agriculture et les sources de la richesse publique. Il a réalisé ce projet avec persévérance et avec succès, au milieu des agitations du royaume à cette époque, et il a consigné dans son livre ses observations de chaque jour tant sur les recherches scientifiques qu'il s'était proposées pour but principal, que sur les mœurs et les usages des diverses provinces où il a erré, à cheval et à petites journées, en tous sens pendant quatre années. Il nous a paru qu'il pouvait y avoir quelque utilité à donner des extraits de ce journal de sir Arthur Young, cité souvent par les économistes, mais aujourd'hui lu par peu de personnes. N'est-il pas intéressant, en effet, de connaître les impressions que firent éprouver la physionomie et la situation de notre pays à un étranger au moment où la plus grande révolution des temps modernes allait donner naissance en quelque sorte à une France nou-

velle? L'auteur est plus impartial, plus juste que ne le sont d'ordinaire ses compatriotes. Il a du savoir, de l'honnêteté, quelquefois de l'esprit. Il observe bien, et sa curiosité le porte à s'enquérir de toutes choses.

Arthur Young débarqua le 15 mai 1787 à Calais avec sa jument. La pauvre bête avait souffert neuf heures de roulis dans le paquebot : il la laissa reposer vingt-quatre heures; puis, le 17, au point du jour, il partit avec elle de Calais. En approchant de Boulogne, il fut charmé de rencontrer quelques jolies villas. « Que de fausses idées nous donnent les livres! s'écrie-t-il; je m'imaginai qu'il n'y avait en France que les fermiers et les laboureurs qui vivaient à la campagne, et dès les premiers pas que je fais dans ce royaume, je vois une vingtaine de maisons de campagne! » Walter Scott, au contraire, se plaignait en 1826 de n'avoir vu de Calais à Beaumont presque point de châteaux et de villas. Mais on sait que le spirituel baronnet avait des goûts très aristocratiques.

La ville de Boulogne paraît à Young assez agréable. C'était alors, et depuis très longtemps, comme aujourd'hui, le refuge d'un grand nombre d'Anglais, obligés par différents motifs à l'expatriation ou à l'économie. Le mélange des Anglaises et des Françaises dans les rues divertit notre voyageur : il s'étonne beaucoup de voir les Françaises « ne porter ni chapeaux, ni bonnets ronds, et se couvrir de manteaux qui leur tombent jusqu'aux talons. »

Tout en cheminant vers Paris, Arthur Young regarde attentivement à droite et à gauche. Il est très choqué de voir les femmes occupées aux travaux les plus pénibles de la campagne. « La différence des coutumes des deux nations n'est en rien plus frappante, dit-il, que dans les travaux du sexe. En Angleterre, les femmes ne travaillent point dans les champs, sinon qu'elles glanent quelquefois ou font du foin : le premier travail est un pillage ; le second, une partie de plaisir. En France, elles labourent et charrient le fumier. Des femmes qui arrachent des herbes dans les bois pour nourrir leurs vaches sont un signe certain de pauvreté. »

Le jour où Arthur Young traversait Amiens, on avait tendu l'église en noir pour célébrer les obsèques du prince de Tingry, colonel du régiment de cavalerie en garnison dans cette ville. « Le peuple, dit Young, avait beaucoup d'envie de voir cette cérémonie, et il y avait une grande foule à toutes les portes. On me refusa l'entrée ; mais quelques officiers, ayant été admis, donnèrent ordre qu'on laissât passer un Anglais qui était à la porte, et l'on me rappela de fort loin, en me priant très poliment d'entrer et en s'excusant parce que l'on ignorait auparavant que je fusse anglais. Ce ne sont là que des bagatelles, mais elles marquent de l'honnêteté, et il est juste de les raconter. Si un Anglais reçoit des politesses en France parce qu'il est anglais, il est inutile de dire comment on doit accueillir un Français en Angleterre. » On voit déjà se justifier ce que nous avons dit de l'impartialité de Young. Il y a plaisir à être jugé par des étrangers animés de ces sentiments de bienveillance et de justice.

Le 25, Young s'arrête quelques heures à Chantilly. Il admire la magnificence du parc, la galerie des batailles du grand Condé, le cabinet d'histoire naturelle qui contenait une multitude de superbes échantillons très artistement arrangés, la ménagerie où l'on avait réuni une variété prodigieuse d'oiseaux domestiques de toutes les parties du monde. On sait que cette ménagerie a contribué pour une grande partie à la fondation de notre admirable ménagerie. (Voy. 1838, p. 106.) « Les écuries, dit Young, sont vraiment nobles, et surpassent de beaucoup tout ce que j'ai vu de semblable ; elles ont 580 pieds de longueur, 40 de largeur, et elles contiennent souvent 240 chevaux anglais. »

L'impression de Young en approchant de Paris fut celle du désappointement. « Les trois dernières lieues je regardai avec attention pour voir cette foule de carrosses qui, près de Londres, embarrassent les voyageurs ; je regardai en vain, la route jusqu'aux barrières fut un parfait désert. » Aujourd'hui Young trouverait sous ce rapport de grands changements. Il est vrai cependant que, même actuellement, les voitures qui vont de Paris aux environs sont loin d'être aussi nombreuses que celles que l'on rencontre en approchant de Londres. Il en sera probablement toujours ainsi. Outre que Londres est beaucoup plus peuplé que Paris, il est à considérer que les Anglais ont, pour beaucoup de raisons, l'humeur plus voyageuse que nous. Comme ils sont plus généralement occupés d'industrie, ils sont aussi forcés à plus de mouvement. Enfin, une grande partie de la bourgeoisie de Londres habite, en toute saison, des *cottages* aux environs de la ville. Les chemins de fer ont du reste nécessairement modéré l'accroissement du nombre des voitures dans l'un et l'autre pays.

Arthur Young était intimement connu en France de plusieurs familles nobles. Il reçut une cordiale hospitalité à l'hôtel de La Rochefoucauld ; on y rencontra un homme qu'il aimait et estimait beaucoup, M. Lazowsky. Le lendemain de son arrivée, il parcourut Paris et le trouva moins différent de Londres sous beaucoup de rapports qu'il n'avait supposé. Il fait, à l'égard de ces curiosités naïves des voyageurs qui produisent tant de déceptions ou d'ébahissements puérils, des réflexions bonnes à noter : « Jusqu'à ce que nous soyons habitués à voyager, dit-il, nous sommes enclins à regarder

et à admirer toutes choses, et à chercher des nouveautés même dans les circonstances où il est ridicule d'en supposer. J'ai quelquefois sottement badandé, voulant à toute force découvrir des singularités, comme si une rue de Paris pouvait être composée d'autre chose que de maisons, ou des maisons formées d'autres matières que de briques, de pierres ou de bois, ou que ceux qui les habitent, parce qu'ils ne sont pas Anglais, dussent marcher sur leurs têtes. Je tâcherai de me défaire de ce ridicule le plus tôt possible. »

Le jour de la Pentecôte, le comte Alexandre de La Rochefoucauld fit déceurer Young avec lui dans les appartements qu'il avait au château de Versailles, en sa qualité de grand-maître de la garde-robe. Ce jour-là le roi donnait le cordon bleu au duc de Berry, fils du comte d'Artois. Pendant le service, le roi, assis entre ses deux frères, paraissait ennuyé et distrait, ce qui n'étonna nullement Arthur Young, très peu amateur lui-même de ce genre de cérémonies. Le duc de Berry, âgé de dix ans, prononça le serment usité. Young demanda à une dame de la cour qui se trouvait près de lui si c'était là le Dauphin. « Cette dame me rit au nez, dit Young, comme si j'avais été coupable de la plus grande absurdité. Sa conduite fut d'autant plus insultante, qu'en faisant des efforts pour se retenir, elle marquait davantage son mépris. Je m'adressai à M. de La Rochefoucauld pour savoir quelle sottise grossière j'avais faite, et le sujet de tant de rire était « qu'en France tout le monde sait que le Dauphin est revêtu du cordon bleu aussitôt qu'il est né. »

Young ne prit pas beaucoup plus de plaisir à voir la cérémonie du dîner du roi en public. « Si les rois, dit-il, ne dînent pas comme les autres hommes, ils perdent beaucoup des plaisirs de la vie. Le seul dîner agréable et amusant est une table de dix à douze couverts entre personnes choisies. »

Le 28, Young quitta Paris, où il devait venir faire plus tard un long séjour, et, toujours à cheval, il entreprit de se rendre, avec son ami Lazowsky et le comte de La Rochefoucauld, jusqu'aux Pyrénées. Il fut encore étonné de trouver, en sortant de la capitale, la route d'Orléans presque déserte.

A Orléans, il note sur son journal qu'un bateau où le prix de passage est de six louis part de cette ville pour Nantes. Le voyage entre les deux villes était de quatre jours et demi ; les passagers couchaient toutes les nuits à terre.

En sortant d'Orléans, Young entra dans la Sologne, dont il donne une description affligeante et qui est vraie même aujourd'hui. « Le pays est plat, maigre et graveleux, avec beaucoup de bruyères. Les pauvres gens qui cultivent cette terre ingrate sont des métayers. Le propriétaire est obligé de fournir les semences et les bestiaux, et il partage le produit avec son fermier. Malheureux système, qui perpétue la pauvreté et empêche de s'instruire. » Ce système est encore en vigueur aujourd'hui en Sologne. Un savant agronome français, M. Jung, vient de donner la description suivante de ce pays (1) :

« La Sologne, qui comprend un espace de 400 à 500 kilom. carrés dans les parties limitrophes des départements de Loir-et-Cher, Loiret, et Cher, est un pays plat, entrecoupé seulement de quelques rivières peu encaissées, peu profondes et bordées de marais. Les vallons qu'elles parcourent forment la partie la moins pauvre de la contrée : on y voit quelques prés, des bois, des étangs dont on fauche les bords et quelquefois la surface, dans les années où on les met à sec ; le froment y réussit, et l'assolement y est triennal ou biennal : telle est la Sologne des étangs. Mais dans ces vallons à sol de nature plus ou moins argileuse, de même que sur les plateaux de nuance sablonneuse, le sous-sol arrête les eaux pluviales et donne naissance à des espèces de marais intestins qui rendent le climat insalubre ; ce qui n'empêche pas que le sol ne soit souvent sec pendant l'été, quand la couche sablonneuse qui recouvre le sous-sol argileux est épaisse. Dans ce dernier

(1) Patria. la France ancienne et moderne. 1847.

cas, et loin des cours d'eau, l'œil n'aperçoit plus que des bois chétifs, des bruyères, des genêts, des jachères et quelques champs en culture. Ces caractères de la végétation ont fait prédominer l'éducation du mouton, qui, à son tour, en détruisant les bois, réagit sur l'aspect et les conditions agricoles du pays, et s'est lui-même modifié de manière à former une race particulière appelée *solognote*.... Le produit net des terres en labour est à peu près nul; le cultivateur ne fait quelques bénéfices que sur les bêtes à laine et les dindons... Le prix des terres tombe jusqu'à 50 francs l'hectare. La population, que déciment les fièvres intermittentes, ne s'élève qu'à 450 individus par myriamètre carré; elle est apathique et ignorante, mais sobre, honnête, bienveillante et d'un jugement sain. Attachée au sol qui l'a vue naître, quelque aride qu'il soit, elle en reçoit avec reconnaissance les produits, et désigne sous le nom de *bonté* chaque récolte qu'elle en obtient. Les auteurs qui ont décrit cette triste contrée s'accordent à dire qu'elle est susceptible de grandes améliorations. Déjà même quelques unes de ses parties ont beaucoup gagné, dans ces dernières années, par l'emploi de la marne et les plantations de pins. »

L'ORFÈVREURIE DEPUIS LE DOUZIÈME SIÈCLE.

(Voy. la Table des dix premières années.)

Il faut remonter à l'Essai sur divers arts, du moine Théophile (*Schedula diversarum artium*), pour trouver des détails précis sur les procédés de fabrication employés par les orfèvres (*auri fabri*) au moyen-âge (1). L'auteur donne des instructions sur la manière de construire la fabrique, de placer et d'asseoir convenablement les ouvriers, de disposer le fourneau et les soufflets; puis il décrit les ustensiles nécessaires à l'orfèvre, et fait connaître les moyens de tremper les instruments en fer, de fondre, de purifier, de souder l'or et l'argent, de moudre et de colorer l'or, d'amalgamer les métaux et de les séparer quand ils sont unis; il enseigne l'art de fabriquer de petits et de grands calices en or et en argent, des passoires, des burettes, des encensoirs battus ou coulés, des chaînes pour suspendre ces encensoirs; de décorer les vases de *nielles*, de les incruster de pierres précieuses, de perles, de cabochons, et de les dorer; il décrit le travail au ciselé, le travail de points, le travail au repoussé, l'impression avec des sceaux, et finit par donner des procédés pour nettoyer les ouvrages d'or et d'argent et pour construire les orgues, ce qui ne rentre guère dans l'orfèvrerie.

La plupart des objets dont s'occupe Théophile sont destinés aux églises. « Enflamme-toi désormais d'une ardeur plus laborieuse, dit-il à son élève (prologue du livre 1); ce qui manque encore parmi les instruments de la maison du Seigneur, viens le compléter dans le travail de ta pensée. » Et, en effet, aux époques de foi le besoin du luxe était peu individuel; il trouvait sa satisfaction dans la splendeur du culte chrétien, et l'on peut penser que l'accumulation des riches morceaux d'orfèvrerie dans les lieux sacrés contribua beaucoup à cette rareté du numéraire et à cette absence presque totale de monnaies d'or que l'on remarque pendant la durée de la seconde dynastie de nos rois.

Les terreurs populaires de la fin du monde avaient exalté jusqu'à l'idolâtrie la vénération pour les reliques des saints; on fit des boîtes, des maisons de métal, qui servaient à la conservation de ces restes précieux. La révolution communale, en mettant une classe nombreuse de la société à même de posséder et de devenir riche, donna à l'industrie des orfèvres de l'extension et de la variété. L'art que saint Éloi avait cultivé avec tant de succès passa des moines aux laï-

ques. Les orfèvres, joailliers, bijoutiers, metteurs en œuvre marchands d'or et d'argent, qui formaient le sixième corps des métiers marchands de Paris, figurent, dans le livre d'Étienne Boileau, parmi les corporations les plus importantes de la capitale. Alors, comme aujourd'hui, l'étalon d'or dont ils se servaient « passoit tous les ors de quoy en œuvre en nule terre. » Les orfèvres de Paris sont mentionnés, au nombre de cent seize, sur le registre de la taille, de 1292. — D'après les statuts donnés en 1376 aux orfèvres de la ville d'Amiens, la corporation est régie par deux gardes ou *eswards*, qui sont chargés d'examiner les objets fabriqués, et d'y apposer, quand ils les trouveront de bon aloi, un poinçon marqué des lettres A M; de leur côté, les orfèvres doivent avoir chacun une marque particulière, dont ils signeront leurs ouvrages, et dont deux empreintes faites sur des tablettes de plomb seront remises, l'une au maire de la ville, l'autre aux *eswards*. — Il existe à Rouen une lame de cuivre sur laquelle sont gravés en creux les noms et les poinçons de deux cent soixante-cinq orfèvres de la ville au seizième siècle. Les marques de la corporation ayant été détruites par les protestants en 1562, cette lame fut disposée pour servir d'étalon public. — On conserve aussi dans un grand nombre de villes du nord les chefs-d'œuvre que devaient présenter les orfèvres pour être admis à la maîtrise; ces ouvrages, transmis de père en fils dans des familles d'orfèvres, consistent d'ordinaire en gravures au repoussé sur des lames d'argent. On peut citer entre autres le chef-d'œuvre qui fut exécuté par de Poilly, le père du graveur, et qui existe à Abbeville.

L'union de l'industrie des orfèvres avec celle des émailleurs apparaît dès les temps antiques. Au moyen-âge, la fabrication des émaux se perfectionna singulièrement, et elle eut pour siège principal la ville de Limoges. Le moine Théophile, qui a parlé des incrustations de pierres précieuses et de perles dans les ouvrages d'orfèvrerie, a donné aussi des détails sur la fabrication du verre d'émail, sur la fusion et le polissage de l'émail, etc. Les applications d'émaux sur l'or, sur l'argent et sur le cuivre étaient très en usage au douzième et au treizième siècle. Les belles châsses de Chamberet, de Maussac, de Saint-Viance (Corrèze), du Chalard (Haute-Vienne), sont enrichies d'émaux. Il y avait à Limoges, en 1235, une confrérie du Saint-Sacrement entre les orfèvres-émailleurs, dans la paroisse de Saint-Pierre du Queyroix. Montpellier possédait, en 1317, une manufacture d'émail sur or.

Pendant longtemps, néanmoins, l'orfèvrerie fut plutôt un métier qu'un art. C'est par exception qu'on peut citer des morceaux achevés, comme la Vierge en or tenant Jésus dans ses bras, dont Jeanne d'Évreux fit présent à l'abbaye de Saint-Denis en 1339, et qui est aujourd'hui conservée au Musée du Louvre. Les lois somptuaires, fréquemment renouvelées contre le luxe des habits et les ornements précieux, nuisirent beaucoup au développement de l'industrie et du commerce des orfèvres. Au quatorzième siècle, on défendit de fabriquer des pièces d'orfèvrerie pesant plus d'un marc, à moins que ce ne fût pour les églises, pour le roi et pour les princes de sa famille. Les Valois usèrent au reste largement du bénéfice de cette exception. Charles V possédait des pièces d'argenterie et d'orfèvrerie en grand nombre et d'une très grande valeur. Sa vaisselle d'argent se composait de quatre cent trente-sept pièces; la vaisselle d'argent doré, de quatre cent quarante huit pièces; la vaisselle d'or, de deux cent quatre-vingt-neuf pièces; la vaisselle d'or enrichie de pierreries, de deux cent quatre-vingt-douze pièces.

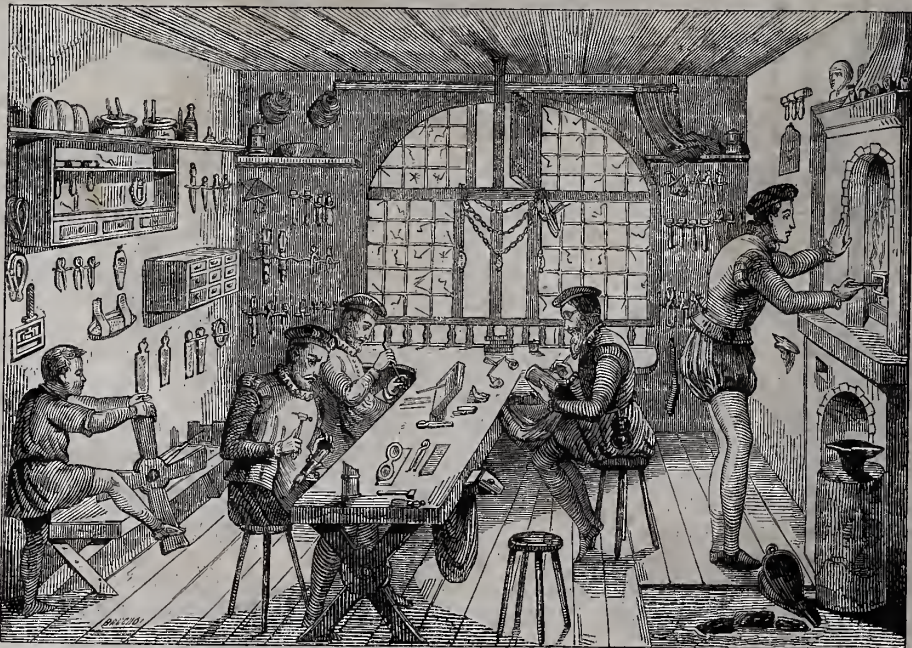
Dans l'orfèvrerie, comme dans la plupart des autres arts du dessin. l'Italie nous a précédés. On voit à Pistoia, à quelques lieues de Florence, dans la cathédrale, un très grand retable d'autel en argent doré, dont quelques parties remontent à l'an 1316, et qui offre une multitude étonnante de bas-reliefs, de statues représentant des scènes religieuses,

(1) Nous avons déjà cité ce précieux manuscrit, page 32. Les paléographes n'ont point déterminé d'une manière précise l'époque où vivait le moine Théophile: on hésite entre le douzième et le treizième siècle.

et composés, travaillés avec une remarquable habileté. Aux belles époques de l'art, les orfèvres italiens étaient tout à la fois dessinateurs, sculpteurs, ciseleurs et graveurs; ils faisaient leur modèle, réparaient eux-mêmes l'ouvrage au sortir de la fonte, et gravaient sur les métaux des dessins au burin pour y former des nielles. Les grands artistes Donatello, Brunellesco, Lorenzo Ghiberti, avaient commencé par être orfèvres. On se rappelle que ce fut à un orfèvre florentin, Maso Finiguerra, qu'un heureux hasard révéla l'art de la gravure. Beaucoup d'autres Italiens s'illustrèrent par des travaux en orfèvrerie : Antonio del Bollajuolo, Amerigo Amerighi, Michelagnolo da Pinzidimonte, Piero Giovanni, Romolo del Tavolaccino, Stefano Saltaregli, Zanobi del-Lavacchio, Bastiano Cennini, Piero di Nino, Antonio di Salvi, Salvatore Pilli, Lorenzo dalla Golpaja, Andrea del Verocchio, Caradosso de Milan, Lautizio de Pérouse, etc.

Tous ces noms furent éclipsés par celui du célèbre Florentin Benvenuto Cellini, sculpteur, fondeur, graveur et orfèvre. François I^{er} l'appela à sa cour et lui commanda divers travaux. On cite entre autres la salière en or sur laquelle était une statuette de Neptune et une autre de la Terre. Benvenuto Cellini a laissé un précieux manuel d'or-

févrerie, intitulé *Trattato alle principali arti dell' orificeria*, où il traite les questions les plus importantes qui se rapportent à la joaillerie, à l'art de nieller, à l'émailleur, au brunissement, à la coloration des métaux, à la fabrication des sceaux et des monnaies, aux manières de faire des vases ou des figurés et des statues de diverses grandeurs, à la dorure, etc. Il donne dans son livre l'exposé des procédés usités à son époque et de ceux qui lui sont propres, et la description de quelques pièces d'orfèvrerie qu'il a exécutées en Italie ou en France. Il dit quelque part qu'on fait à Paris une grande quantité de grosse argenterie (1); et ailleurs, tout en rendant justice à l'habileté des orfèvres parisiens, il leur reproche de ne point savoir souder les différentes parties d'une grande statue. Voici comment il s'exprime à cet égard : « Le roi François I^{er}, à l'occasion du passage de l'empereur Charles-Quint à travers la France, commanda une statue d'argent représentant Hercule avec deux colonnes, de la hauteur d'environ trois brasses et demi, qu'il se proposait de donner à Charles avec d'autres présents. Pour exécuter cette statue, les premiers maîtres de Paris se mirent à l'ouvrage; mais ils ne purent la conduire à bien, quoiqu'elle présentât ces beautés, cette perfection de travail qui se voit



(Atelier d'Étienne de Laulne, dit Stéphanus, orfèvre du seizième siècle, d'après une estampe du même temps. — Aux murs de la salle sont appendus les instruments dont se servent les ouvriers : marteaux de toute grandeur et de toute forme, pinces, limes, équerres, forets, creusets, etc. Trois ouvriers sont assis autour d'une grande table sur laquelle on voit des balances, des pinces, un marteau, des verres grossissants. Le plus âgé, le maître sans doute, porte des lunettes; il semble occupé à graver au burin sur une pièce cylindrique, peut-être à nieller; un sac de peau attaché à ses habits et à la table est destiné à recevoir la poussière du précieux métal. Le second ouvrier perce un très petit objet qu'il tient à la main. Le troisième travaille à une pièce cylindrique dont il semble en train d'ajuster les parties. A gauche, un enfant tire, au moyen d'une roue, des fils qui passent à l'étamine; à droite, un jeune homme surveille la fonte qui s'opère dans un fourneau, près duquel sont une enclume et un soufflet.)

dans leurs autres productions; et cela parce qu'ils ne surent pas bien la souder, et que, pour unir les jambes, les bras et la tête avec le corps de la statue, ils furent obligés de les attacher avec des fils d'argent (2). »

Mais ce n'était là qu'une impuissance de détail, et, au seizième siècle, les orfèvres français, François Briot, Jean Cousin (3), Étienne de Laulne, rivalisaient avec les artistes de l'Italie. De nouveaux règlements furent alors donnés aux orfèvres, joailliers, affineurs et tireurs d'or. On en a du mois de septembre 1551 et du mois de mars 1554; un édit du

2 novembre 1556 permit aux affineurs et départeurs d'or l'usage du salpêtre. Cultivée avec succès par Claude Balin, par Alexandre Loir sous Louis XIV, puis par Thomas Germain, par M. Auguste sous Louis XVI, par M. Odier père sous l'empire, enfin par MM. Odier fils, Collier et Fauconnier, l'orfèvrerie suivit à peu près les phases de la sculpture et de la peinture; on peut reconnaître par le travail des objets d'or et d'argent le goût général de l'époque à laquelle ils ont été fabriqués. Il y avait à Paris trois cents orfèvres avant la révolution.

(1) Trattato, etc., cap. xi.

(2) Ibid., cap. xiii.

(3) Ce Jean Cousin n'est point le même que le célèbre peintre et sculpteur du même nom.

CASCADE DE LA ROUMEL.

(Voy., sur Constantine, la Table des dix premières années.)



(Cascade de la Roumel, près de Constantine, d'après un dessin de M. Alphonse Denis.)

Constantine est située à l'entrée d'une de ces fissures par lesquelles une portion des eaux pluviales que versent les plateaux du Tell algérien se rendent, à travers les montagnes côtières, dans la Méditerranée. Tous les courants qui arrosent le pays en arrière de la ville, l'Ouad Boumerzoug, l'Ouad el-Hammam (la rivière des Bains), partie inférieure de l'Ouad Mammra, viennent se réunir au pied des roches sur lesquelles trône la vieille Cirta, et y forment le Roumel, et plus correctement Ouad er-Roumel (la rivière de Sable). Le jeu des eaux en cet endroit est très curieux à étudier. N'ayant pu briser l'obstacle qui les empêchait de gagner les niveaux inférieurs, elles ont péniblement forcé le passage en disparaissant et reparaisant quatre fois au milieu de roches bou-

rements auxquels fut exposé jadis tout ce pays. Notre gravure reproduit l'aspect des gorges profondes (nommées par les Arabes *el-Haoua*, le Précipice), où gronde et écume le torrent. Ce défilé est pour la ville comme un infranchissable fossé, au moyen duquel la nature a complété cet ensemble d'obstacles formidables qui firent de Constantine, dans l'ancien système d'attaque, l'une des plus redoutables positions que l'on connût. Il est partout formé par des roches perpendiculaires qui présentent çà et là d'étroites corniches, où le piéton peut s'aventurer cependant pour en suivre le développement.

La première entrée des eaux de la Roumel sous terre a lieu sous une vaste arcade, à laquelle les Arabes ont donné le nom de *Dholma* (la Ténébreuse); en même temps ils ont appelé

Ghorra (caverne) le pont naturel sur lequel se détache en noir la sombre obscurité de ses profondeurs cachées. Au-dessus de ce pont naturel se dressent, jusqu'à plus de 50 mètres d'élévation, les triples arcades d'un pont de construction romaine et mauresque, qui répond à cette porte de Constantine appelée Bâb-el-Kantara, *la porte du Pont*, tête de la route de Bône et de Philippeville. A quelques centaines de mètres du pont, on voit reparaître les eaux au fond d'un petit bassin de roches; elles passent de là dans un autre plus étendu, puis dans un troisième encore plus long, d'où elles s'échappent par l'arcade que représente la gravure pour former les cascades de la Roumel. Le travail des eaux a été si régulier, la disposition des pierres est si voisine de celle de nos constructions, que plusieurs voyageurs ont attribué cette arcade au travail de l'homme; mais il n'en est rien. La cascade elle-même se divise en trois chutes, dont la descente totale peut être de 45 à 50 mètres. Le spectacle en est superbe lorsque la rivière a été grossie par les pluies. A droite, elle est dominée par l'immense rocher sur lequel on aperçoit, en levant les yeux vers le ciel, les murailles de la partie la plus élevée de Constantine.

Au-dessous des cascades, la rivière coule encore pendant quelque temps au milieu d'une vallée sinueuse, en réunissant des eaux assez abondantes pour que les Arabes, la comparant aux courants voisins bien moins considérables, l'aient surnommée *Ouad el-Kébir* (la grande Rivière).

L'Ouad er-Roumel et l'Ouad el-Kébir réunis égalent à peine en développement un des petits affluents de la Seine, l'Aube, qui a une centaine de kilomètres; prise à partir de la tête des eaux de son bassin, la rivière de Constantine atteint la longueur de l'Oise, 155 kilomètres (35 lieues). On voit que l'expression de *grande rivière* est toute relative, et qu'elle se ressent un peu de la tendance des Arabes à l'hyperbole.

Située comme elle l'est, Constantine ressemble à une immense écluse dont la *Ghorra* est le sas; et la figure est d'autant plus exacte, qu'il y a là une force motrice considérable que l'on mettra sans doute un jour à profit, ainsi qu'on le fit jadis. En effet, on y voit encore, au pont même, des restes de travaux exécutés dans ce but. Alors, il est vrai, l'état prospère du pays, la culture du sol, de vastes bois, avaient donné à ses eaux un volume qu'elles n'ont plus; du moins faut-il le supposer pour expliquer cette assertion d'un voyageur du dixième siècle, le Bekri: « Constantine est baignée par trois grandes rivières qui toutes portent bateau, et qui proviennent des sources appelées *Inghral* (en berbère, les Noires). » Aujourd'hui, ni la Roumel, ni ses affluents, ne sont navigables à la hauteur de Constantine.

SUR L'ÉTYMOLOGIE DU MOT MOUTARDE.

Quelle est l'étymologie de ce mot? Puisque la langue possédait le mot de sénevé, qui se lie directement à l'antiquité par le mot latin *sinapis*, qui s'en rapproche tant, celui-ci s'y est introduit par double emploi. On peut donc le regarder comme un sobriquet qui a fini par prendre le pas sur le nom légitime et le faire oublier. En le décomposant, on en trouve immédiatement le sens. *Moult-arde*, en vieux français, revient au latin *multum ardens*, qui brûle beaucoup. On ne peut mieux caractériser la moutarde.

Une histoire rapportée par Tabourot, dans ses *Bigarrures*, a paru donner le change par une fausse interprétation. On a voulu que l'étymologie de moutarde provint de la devise des ducs de Bourgogne, *Moult me tarde*. La ville de Dijon, célèbre par la préparation du sénevé, ayant pris cette devise, on aurait appliqué à la préparation culinaire dont nos ancêtres, dans leur simplicité gastronomique, faisaient un si pompeux état, le titre héraldique de la ville qui en faisait le commerce par excellence. Une pareille transformation semble bien compliquée: aussi n'est-ce pas du tout ce que dit Ta-

bourrot. Voici ce qu'on trouve dans son livre à propos de la *moutarde de Dijon*: « La moutarde n'y est pas meilleure ny plus fréquente qu'ailleurs. L'origine donc de ce dire n'a pas pris sa source de là, mais a commencé sous le roy Charles VI, en l'an 1381, lorsque luy avec Philippe le Hardy, son oncle, furent au secours de Louys, comte de Flandres, où les Dijonnois, qui de tout temps ont esté très fidèles et tres affectionnez envers leurs princes, se montrèrent si zéléz, que, de leur propre mouvement, ils envoyèrent mille hommes conduits par un vieil chevalier jusques en Flandres. Ce que reconnoissant, ce valeureux duc leur donna plusieurs privilèges, et notamment voulut qu'à jamais la ville portât les premiers chefs de ses armes; lui donna sa devise qu'il fit peindre en son enseigne, qui estoit: *Moult me tarde*. Mais comme cette devise estoit en rouleau, de la façon qu'encore aujourd'huy elle est eslevée en pierre à la porte de l'église des Chartreux à Dijon, plusieurs qui la voyent, même les François, ne prenant pas garde au mot de *me*, ou dissimulant de le voir par envie, allèrent dire qu'il y avoit *moustarde*, que c'estoit la troupe des *moustarriers de Dijon*. » Tabourot ne dit nullement que le mot de moutarde eût été tiré de la devise: il est manifeste, au contraire, qu'il suppose que les François s'amusaient à lire sur la devise d'honneur des Bourguignons ce mot qui avait déjà cours généralement avec l'acception qu'il a conservée: *moult-arde*. C'étoit un jeu de mots fondé sur une transmutation de lettres. Rabelais, qui a tant célébré la moutarde, en fait mention dans sa dissertation sur les couleurs de Gargantua: « Et ung pot à moustarde, que c'est mon cueur à qui moult tarde. »

Mais si le mot de moutarde lui-même ne vient pas de la devise des ducs de Bourgogne, on pourrait croire que tout au moins le dictionnaire populaire *moutarde de Dijon* en tire son origine. Tabourot l'insinue. Il prétend, ce dont les moutardiers de Dijon pourraient bien s'offenser, que la moutarde, à Dijon, n'est pas « meilleure ny plus fréquente qu'ailleurs. » Les François, selon lui, se seraient donc mis à tourner les Bourguignons en ridicule sur leur devise enmoutardée, puis il se serait accrédité, par suite de la popularisation de cette plaisanterie, que la moutarde était effectivement un des titres de la capitale de la Bourgogne. En résumé, le quolibet, perdant en quelque sorte connaissance de lui-même, aurait fini par tourner à la gloire des vinaigriers de la ville. Il n'en est point ainsi. Des documents positifs existent qui certifient le bon aloi de la réputation qui a favorisé si longtemps le condiment de Dijon. Dijon était déjà illustre à cet égard au douzième siècle, deux cents ans au moins avant l'introduction de la fameuse devise des ducs de Bourgogne dans ses armes. La Liste des locutions, si populaire au moyen-âge, et transcrite sur tant de manuscrits, à côté des échelottes d'étampes, des raves d'Auvergne, des perdrix de Nevers, contient en toutes lettres ces mots décisifs: *Moutarde de Dijon!* Ainsi l'archéologie ne permet aucun doute: il y a au moins six cents ans que Dijon se recommande entre toutes les villes de France par ce condiment si cher à nos pères, et auquel Rabelais, dans son histoire de Niphleseth, royne des Andouilles, décerne si dignement la pantagruélique dénomination de « Baume naturel et restaurant d'Andouilles. »

La haute estime que nos ancêtres, au berceau de la science culinaire, portaient à la moutarde, s'est marquée dans l'honneur qu'ils lui ont fait de fonder sur elle plusieurs proverbes. C'est une sorte de consécration littéraire à laquelle l'Académie elle-même n'a pu se dispenser de rendre hommage. On dit *Sucrer la moutarde*, pour adoucir un reproche un peu mordant; *C'est de la moutarde après dîner*, pour une chose désirée qui arrive quand on n'en a plus besoin; *La moutarde lui monte au nez*, pour indiquer quelqu'un que la colère va suffoquer. On peut croire que ce proverbe remonte au moins par ses analogues à une haute antiquité. On trouve dans Plaute: *Si hic homo*

sinapi vicitet; Si cet homme vit de moutarde! Par contre, il semble que celui-ci : *Il s'amuse à la moutarde*, doit être assez moderne, et il est certainement d'une époque où la moutarde commençait à tomber dans les rangs inférieurs de l'office, éclipsée par des inventions plus savantes. Nos pères n'auraient jamais pensé que faire honneur à la moutarde pouvait se traduire par s'amuser à la bagatelle. Je terminerai par un mot sur le célèbre proverbe : *Il se croit le premier moutardier du pape*; mais ce sera pour une humble confession de mon ignorance. Je n'ai rien trouvé de satisfaisant à cet égard. Il est à présumer toutefois que ce trait doit se rapporter à l'histoire de Clément VII. Perius Valerius nous apprend en effet que ce pontife, qui était de la famille des Médicis, avait développé à sa cour le goût de la moutarde, à ce point que le désir de préparer la moutarde la plus digne de la table du souverain pontife avait excité parmi ses serviteurs une émulation terrible. Valerius, sous l'influence de cet enthousiasme unanime, va même jusqu'à élever la moutarde pontificale au-dessus de l'ambrosie. C'est de là, j'imagine, que doit dater notre proverbe. De quel magnifique orgueil ne devait pas se sentir animé le cuisinier à qui était dévolu le privilège de préparer et sans doute de servir aux jours de cérémonie cette ambrosie nouvelle

HEBEL.

LES POÉSIES ALLÉMANIQUES.

(V. 1841, p. 187 et 405.)

Dans cet heureux siècle d'inventions et de productions de toute sorte, peu de jours se passent sans que nous ayons le plaisir de voir annoncer quelque livre « dont le besoin se faisait généralement sentir. » C'est la phrase consacrée. Il est un livre encore qu'on n'a pas fait, et qui cependant pourrait être, si je ne me trompe, une œuvre d'un haut intérêt et d'une puissante moralité. Je veux parler d'une biographie fidèle, sérieuse, des hommes qui, ayant eu à lutter dès leur enfance contre les entraves d'une situation pauvre et obscure, ont vaincu le sort par leur courage et leur persévérance, et ont, à la fin, conquis une place honorable dans les lettres, les arts et les sciences. De cette immense épopée humaine, nous ne connaissons que quelques faits éclatants et quelques noms glorieux. Combien d'autres mériteraient d'être recherchés, et présenteraient un utile enseignement! Combien d'existences brillantes qui, avant d'être entourées de l'éclat qui frappe nos regards, ont été voilées d'un nuage sinistre, courbées sous le joug d'une destinée rigoureuse, abreuvées d'amertume et noyées dans les larmes! Que de tentatives audacieuses souvent interrompues et souvent reprises, que d'efforts héroïques, que de martyres ignorés dans cette laborieuse arène du monde, dans ce rude combat de la vie! Les poètes et les historiens rament avec emphase les batailles sanglantes où brille la valeur du soldat; mais la longue lutte du pauvre contre la fortune implacable, cette lutte qui commence au berceau et qui se continue par tant de veilles pénibles et tant d'insomnies douloureuses, cette patience et cette résignation qui ne doivent jamais se lasser, ce courage qui doit être sans cesse aux prises avec le malheur, ces nobles succès de l'esprit et de la force morale, n'auront-ils pas aussi leurs poètes et leurs chroniqueurs? Oui, je l'espère; un jour quelque écrivain de cœur fera cette histoire, et lorsqu'on déroulera les pages touchantes de ce martyrologe social, on s'étonnera seulement qu'il ait tardé si longtemps à venir donner au passé les récompenses et l'encouragement à l'avenir.

Hebel, le poète populaire du pays de Bade, est un des hommes qu'il faudra inscrire dans ces glorieuses annales des enfants du peuple. Sa condition dans laquelle il naquit ne lui offrait que la plus obscure perspective. Ses études lui

ouvrirent une carrière qu'il suivit avec honneur : ses œuvres lui ont fait dans son pays un nom aimé et vénéré.

Son père et sa mère étaient simplement d'honnêtes domestiques qui ne possédaient d'autre bien que le peu qu'ils avaient acquis par leurs épargnes. Après leur mariage, ils se retirèrent dans le petit village de Hausen, situé dans une des plus riantes parties du pays de Bâle. Pendant l'hiver, le mari travaillait à un métier de tisserand, la femme filait la laine et le lin. L'été venu, ils retournaient à Bâle, dans la maison où ils avaient servi, et où on avait soin de leur réserver de l'ouvrage pour toute cette saison de l'année. Ce fut là que le poète Jean-Pierre Hebel vint au monde, le 10 mai 1760.

Un an après, son père mourut. L'enfant resta seul avec la pauvre veuve, à qui cette mort fatale enlevait son premier appui, sa principale ressource. Dès qu'il fut en âge de comprendre une leçon, il entra à l'école gratuite du village; mais dès que l'heure de la classe était finie, il fallait qu'il vint en aide à sa mère : il s'en allait dans la forêt recueillir les broussailles éparses sur la neige, et, de ses deux petites mains transies de froid, les traînait au foyer maternel. D'autres fois il cassait des pierres pour le four à chaux de Hausen, et gagnait ainsi quelques deniers. De longs mois se passaient sous le sombre ciel d'hiver dans ces fatigues du labeur, dans ces souffrances du jour et ces soucis du lendemain. Puis enfin l'été venait, l'été, ce doux rayon de Dieu, cette joie de l'indigent. Sa mère alors le conduisait à Bâle chez ses anciens maîtres : là était l'aisance, le travail facile, l'aspect du frais vallon et des enclos fleuris, épanouis au bord du Rhin, dont l'enfant commençait à sentir déjà le charme poétique. Déjà il annonçait par la vivacité de son esprit des dispositions remarquées de ses maîtres. A l'âge où l'on n'a ordinairement que de vagues désirs et de vaines fantaisies, il sentait en lui la ferme volonté de suivre la vocation qu'il a suivie : il voulait étudier la théologie, et n'imaginait rien au monde de plus enviable qu'un emploi de pasteur de campagne. Sa mère, pour le faire entrer dans une école latine, avait consenti à se séparer de lui. Mais elle était condamnée à une autre séparation. Elle tomba tout à coup malade à Bâle, et, pressentant sa fin prochaine, elle voulut revoir encore son village natal. Un paysan de Hausen vint la chercher avec sa charrette. L'enfant s'assit à côté d'elle. A moitié chemin, elle se pencha vers lui, le serra dans ses bras, et rendit le dernier soupir. Longtemps après, Hebel, dans une de ces affectueuses allocutions qu'il adressait à ses paroissiens, leur parlait de sa mère, et leur disait : « Sa piété a été pour moi une bénédiction qui ne m'a jamais manqué. Elle m'a appris à prier, à croire en Dieu, à me confier à sa toute-puissance. L'estime, l'affection qu'elle avait inspirées ont été mon meilleur héritage. Je l'ai recueilli avec respect, et il m'a porté bonheur. »

Il ne restait à l'orphelin que le peu de bien amassé avec tant de peine par ses parents. Ce n'était pas assez pour subvenir, même avec la plus extrême parcimonie, aux frais de son éducation : quelques âmes charitables s'associèrent efficacement aux vœux de son tuteur, et Hebel entra au Gymnase de Carlsruhe. Il y passa quatre années avec distinction, et de là, grâce aux mêmes secours généreux, se rendit à l'Université d'Erlangen. En sortant de là, après ces difficiles examens des écoles allemandes, il obtint une place de professeur suppléant à Lorach. Il resta là onze années, enseignant, étudiant, et gagnant à peine le strict nécessaire par un travail assidu de chaque jour. Son traitement était d'environ 800 francs : Hebel vendit pour subsister ce qu'il avait conservé de l'héritage de sa mère. En 1791, il fut appelé comme sous-diacre au Gymnase de Carlsruhe; et là se terminent enfin ses années d'épreuves. En 1798, il fut nommé, au même Gymnase, professeur de dogme et d'hébreu : il était en même temps chargé du service d'une paroisse; mais l'aisance matérielle qu'il avait acquise, la société au milieu de

laquelle il vivait, la considération dont il commençait déjà à être entouré, étaient pour lui une ample compensation à la rigueur des devoirs qui lui étaient imposés. En 1801 et 1802, il écrivit le premier recueil de ses Poésies allemandes, qui parut d'abord sans nom d'auteur, et obtint, non seulement parmi le peuple auquel il s'adressait spécialement, mais parmi quelques uns des hommes les plus distingués de l'Allemagne, un grand succès.

Quelque temps après, Hebel entreprit un autre travail qui, au premier abord, ne présente pas un caractère littéraire d'un ordre élevé, mais dont il comprenait, avec sa distinction particulière d'esprit, la gravité et l'importance. Le Gymnase de Carlsruhe avait le privilège d'un calendrier annuel établi en vue d'aider à l'éducation du peuple, mais négligé depuis plusieurs années et dédaigné. Hebel, chargé de le rédiger de nouveau, s'appliqua à en faire un recueil essentiellement populaire, qui joignit à l'attrait d'une lecture variée des

leçons instructives. Pénétré des sentiments du peuple, il écrivit pour lui, dans le style le plus simple, dans la forme la plus accessible à toutes les intelligences, des récits historiques, des anecdotes plaisantes, des contes champêtres d'où ressortait une pensée morale. Le petit livre, conçu avec une si juste intelligence, excita un enthousiasme universel. La première année, il courut de main en main dans toute l'Allemagne; l'année suivante, on l'imprima à quarante mille exemplaires. A cette œuvre, que Hebel continua jusqu'en 1816, il en joignit une autre qui n'obtint pas un moins grand succès : c'était une série d'histoires bibliques habilement choisies et naïvement racontées. Le libraire Cotta acheta le manuscrit de cet ouvrage à un prix assez élevé. Hebel fit remettre chez un banquier la somme qui lui était due. Bientôt le banquier fait faillite. Un ami accourt chez le poète pour lui annoncer ce fâcheux événement et lui offrir ses consolations. « Je n'avais, répondit Hebel, ni touché ni vu cet



(Maison de Hebel, à Hausen.)

argent ; comment pourrais-je le regretter ? La ruine seule de ce malheureux banquier m'afflige. Quant à moi, je n'étais pas riche hier, je ne le suis pas aujourd'hui, et je me souviens d'un temps où j'étais tout à fait pauvre. »

Les œuvres populaires de Hebel, et le zèle qu'il avait constamment apporté dans ses laborieuses fonctions, devaient cependant avoir leur récompense. En 1819, il fut élevé à la dignité de prélat, et, en cette qualité, appelé par la constitution à siéger à la première chambre des États de Bâle. Cette distinction, à laquelle tout le monde applaudit, embarrassait sa modestie. On s'attendait à le voir, dans les discussions publiques, prendre la parole avec cette éloquence qu'il déployait aisément en chaire ; mais il avait conservé de sa pauvre enfance et de sa jeunesse solitaire une timidité de caractère, une sorte de respect craintif pour les grandeurs du monde, qu'il ne put jamais surmonter. Un de ses amis lui reprochait un jour la réserve silencieuse qu'il gardait dans les débats de la Chambre. « Que voulez-vous, répondit Hebel en riant, vous êtes le fils d'un homme riche ; vous n'étiez encore qu'un enfant que déjà on vous appelait monsieur ; et quand vous passiez dans la rue avec votre père, chacun vous saluait avec empressement, Majs moi j'ai été, comme vous le savez, élevé

à Hausen par une pauvre veuve. Quand je m'en allais avec ma mère sur la route de Bâle ou de Lorach, si nous venions à rencontrer un petit employé du district, elle me disait : « Pierre, ôte ton bonnet ; voici un monsieur. » Et si nous apercevions un conseiller ou un bourgmestre, à vingt pas de distance, elle m'arrêtait, et me disait : « Pierre, reste là, et hâte-toi de saluer ; voici monsieur le bourgmestre. » Vous figurez-vous que je puisse me sentir bien hardi lorsque je pense à ce temps-là, et j'y pense souvent, et lorsque je me vois assis parmi des barons, des généraux, des ministres, devant des comtes, des princes, en face de mon maître le margrave Léopold ? »

En 1826, Hebel, qui ne cessait de s'occuper des différents devoirs qui lui étaient confiés, entreprit un voyage pour visiter les écoles du pays de Bade, et mourut dans le cours de cette tournée, laissant à ceux qui l'avaient connu le souvenir d'un esprit aimable, d'un cœur généreux, et l'exemple d'une noble vie.

Après tant d'années d'études et de travaux chéris du public, toute sa fortune ne s'élevait pas à 18 000 francs. Son intention était d'en consacrer une partie au soulagement des habitants de son village de Hausen. Il voulait établir une

fondation pour donner chaque dimanche aux vieillards pauvres une bouteille de vin, et aux enfants les livres nécessaires à leur instruction. Comme il était mort sans faire de testament, son modeste héritage fut partagé entre ses parents.

L'œuvre la plus intéressante et la plus connue de Hebel, celle qui lui donne une place distincte parmi les écrivains modernes, et lui assure un nom durable, est son recueil de *Poésies allémaniques*. Quand ce recueil parut, Goethe en fit un grand éloge, et Jean-Paul écrivit au rédacteur de l'*Elegante Welt* que c'était là un livre qu'il fallait lire, non pas une fois, mais dix fois. Ces poésies, composées dans le dialecte particulier du pays de Bade, rappellent par leur expression naïve les charmantes poésies de Burns ; mais elles



(Monument élevé à Hebel dans le jardin du château de Carlsruhe.)

sont plus variées et souvent plus originales. L'esprit humoristique s'y joint au sentiment élégiaque, l'épigramme à l'idylle. Tantôt c'est un conte merveilleux, tantôt un tableau de la nature dépeint avec une étonnante richesse de couleurs. C'est l'étoile du soir, à laquelle le poète donne l'action et la vie, et qu'il suit avec amour dans l'azur du ciel ; c'est le dimanche, dont il retrace la joyeuse apparition, le dimanche qui vient, aux rayons du soleil, éveiller gaiement les laborieux paysans que le samedi a endormis ; c'est la chanson ironique du mauvais ouvrier :

J'ai appris mon métier couci-couci, mais je m'entends mieux à boire. Le travail, je l'avoue franchement, me fatigue, et le banc de l'atelier me brise le dos.

Ma mère m'a souvent dit : Tu ne trouveras point de patron pour t'employer. J'ai fini par la croire, et j'ai voulu voir si j'en trouverais en pays étranger.

Que m'est-il arrivé ? Ah ! ah ! dans une semaine j'ai eu sept patrons. Ma mère, comme vous vous trompiez quand vous me disiez que je ne trouverais point de patrons !

Voici une autre pièce d'une nature toute différente que j'essaierai de traduire, bien qu'il soit impossible de lui conserver dans une traduction la grâce délicate qu'elle a dans l'original. Elle a pour titre le *Tombeau* :

Dors bien, dors bien dans ta couche fraîche. Tu reposes, il est vrai, sur le sable et la pierre ; mais ce lit ne te fatigue pas. Dors bien.

Tu n'entends dans ton sommeil ni mes vœux ni mes plaintes ; que ne peux-tu les entendre ! Mais non, mais non.

Mieux vaut que tu restes dans ton repos ; et si seulement j'étais près de toi, tout serait bien.

Tu dors, et tu n'entends plus l'horloge de l'église, ni la voix du gardien de nuit qui crie les heures.

Quand le ciel se couvre de nuages, quand le tonnerre gronde, la tempête passe sur ta tombe sans te troubler dans ton silence.

Et tout ce qui naguère t'inquiétait, t'agitait, depuis le matin jusqu'au soir, ne t'atteint plus, Dieu soit loué ! dans ta demeure paisible.

Et toutes nos anxiétés et toutes nos douleurs ne te font plus, Dieu soit loué ! souffrir dans ton repos.

Ah ! si seulement j'étais près de toi, tout serait bien. Me voilà seul dans ma tristesse, sans consolation dans mes regrets. Mais bientôt peut-être, si le Seigneur le permet, on me creusera aussi une fosse dans la terre.

Et quand j'aurai chanté mon dernier chant, je descendrai dans mon tombeau, et alors, grâce à Dieu,

Je dormirai aussi doucement que toi, je n'entendrai plus le son des heures, je reposerai jusqu'au dimanche.

Et quand le dimanche viendra, et que les anges entonneront leur hymne de joie, je me lèverai gaiement avec toi.

Et nous verrons une nouvelle église briller à la clarté d'une lumière nouvelle, et nous irons à l'autel chanter Alleluia !

L'idiome dans lequel ces poésies de Hebel sont écrites ajoute une indicible naïveté d'expression à la naïveté de la pensée. Cet idiome diffère assez de la langue allemande proprement dite pour qu'on ne puisse la comprendre sans en faire, à l'aide d'un vocabulaire, une étude particulière. De là vient que plusieurs poètes ont entrepris de traduire en allemand, comme une œuvre presque étrangère, ces chants populaires du clavier de Bade ; et Hebel a lui-même traduit ainsi une de ses odes, l'*Étoile du soir*. Mais ceux-là seuls qui pourront lire ces poésies dans le dialecte allémanique en comprendront les qualités exquises.

BIBLIOTHÈQUE D'UNE FEMME NOBLE

A LA FIN DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Un manuscrit de la Bibliothèque de la ville de Troyes, qui appartenait autrefois à la collection de Boulhier, premier président du parlement de Dijon, renferme les lectures d'une princesse au commencement du quinzième siècle. C'est un inventaire authentique de la *librairie* (bibliothèque) particulière de Marguerite de Flandre, née en 1350, épouse de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et morte en 1405, quelques années avant l'invention de l'imprimerie. Nous le trouvons imprimé pour la première fois, par les soins de M. Matter, dans les *Lettres et pièces rares ou inédites* que nous avons déjà eu occasion de citer. Notre intention ne saurait être de publier ce catalogue en son entier ; ce serait abuser de la patience même d'un bibliophile. Nous citerons seulement les titres des ouvrages qui caractérisent le mieux l'ensemble du choix, et nous éviterons la nomenclature des copies différentes, souvent nombreuses, d'un même écrit. Nous donnerons entre parenthèses quelques traductions de titres ou explications, les unes d'après M. Matter, les autres d'après nos propres recherches.

Les manuscrits étaient classés parmi les bijoux. Ils étaient renfermés dans de grands coffres, et, comme on le verra, n'y étaient pas rangés par ordre de matières.

Extrait de l'inventaire et autres biens meubles de feu madame la duchesse de Bourgoigne.

Du coffre signé par L.

Un livre de droict en françois, signé dessus le livre : Jean de Jus..

Le livre des fableaux (fabliaux).
 Le livre de la foy et d'autres choses.
 Le romant de Sidrac (Sydrac, Sidrach ou Cidrac. — Ce manuscrit est quelquefois intitulé *le Philosophe* ou *le Trésor des sciences* : c'était une sorte d'encyclopédie morale).
 Un livre de balades et de virelais (virelais).
 Le livre de chastelain de Coucy. (Roman fameux, dont les principaux personnages sont un chevalier picard et une dame de Fayel, que l'on a transformée en Gabrielle de Vergi dans les temps modernes.)
 Le livre de sebillé d'Ayeul et de Elie (sibylle d'Ayoul et de Hélie).
 Un livre de médecine.
 Un livre de l'histoire du saint Greal (Graal, Histoire de la sainte Écuelle, point de départ de tous les romans de la Table-Ronde).
 Un livre de l'histoire de Troyes (Troie).
 Le livre des veux du Paon. (Ce livre est de Jacques Longuon. Il donne les statuts et les engagements de l'ordre du Paon.)
 Un livre de Salhadin et de la prise de Constantinople.
 Le livre de pèlerinage de la vie humaine. (Composé en vers latins par Guillaume de Quilleville en 1330, et mis en prose par Gallopes vers 1380. — Le duc Philippe avait payé un exemplaire de cet ouvrage 400 francs d'or.)
 Le romant du roy Artus et de Lancelot Du Lac.
 Un livre du gouvernement des provinces. (Il paraît probable que le véritable titre est *Du gouvernement des princes* : ouvrage écrit en latin par Gilles de Rome.)
 Le livre des vics des anciens pères et des philosophes.
 Le livre de la Rose.
 Le romant de Clomadès (Cléomades) et de Berthe.
 Le livre des évangiles en françois. (On a souvent répété dans ces derniers temps que les traductions des saintes Écritures en langues vivantes ne dataient que de la réforme : c'est une erreur ; on verra aussi plus loin une traduction en françois de la Bible.)
 Le livre du renclus de Morléens. (Poème du treizième siècle en trois cents douzains, et intitulé dans quelques manuscrits *la Charité du renclus de Morléens*.)
 Le romant Regnaud.
 Le livre de bestiaire. (Histoire naturelle des animaux au point de vue symbolique.)
 Un livre de Ruth, de Thobie, et d'autres choses.
 Le romant d'Ogier (le Danois, par Adenez, du treizième siècle).
 La vie de saint Grégoire, pape.
 Le romant de Basin (en rimes), et le romant du boucher d'Abeville (par Eustache d'Amiens).
 Le livre des enseignementz des philosophes.
 Le livre du buisson d'enfance.
 Le miroir des estatz du monde.
 Le livre des dis (dits) de fortune et de saint Jean de Paulus.
 Le livre en papier de la voie de paradis et d'enfer. (Le mot « en papier » indique que le plus grand nombre des autres volumes était en parchemin.)
 Le livre de Zacharie Albarish (ou du Zachaire : ouvrage d'astrologie).
 Le romant de la Capette.
 Un livre d'astronomie.
 Un livre de la propriété des pierres.

Du coffre signé par M.

Le livre de messire Guillaume Des Barres et des sept Saiges. (On avait aussi le livre des sept Vertus, des sept Péchés mortels, etc.)
 La Bible en françois.
 La légende d'or. (Probablement une traduction de l'ouvrage latin de Jacobus à Voragine.)

Le livre de la dame à la licorne (autrement intitulé : *De la dame à la licorne et du beau chevalier*. La licorne était un emblème de la pureté).
 Le livre de Caton, en françois (Dyonisius Caton, le moraliste).
 Le livre de Boèce, de consolation. (Un des livres les plus répandus dans les bibliothèques du moyen-âge.)
 Un livre de mapemonde (par Gautier, de Metz).
 Les croniques de France. (Probablement les chroniques de Saint-Denis.)
 Le livre des proverbes et des douze moyens.
 Un greal noté (graduel accompagné de notes pour le chant).

Du coffre signé par O.

Le romant du bon larron.
 Le livre de Mellin (Merlin).
 Le livre de Cassiodorus. (L'un des traités de Cassiodore.)
 Le livre de Lespinache, autrement du gouvernement du monde. (On appelle quelquefois cet ouvrage le livre de l'Espermache.)
 Un romant de bataille.
 Quatre livres de droict civil, est assavoir le code Digeste vielle, Digeste neufve, etc. (La collection des Pandectes se distinguait au moyen-âge en trois parties : le vieux digeste, l'infortiat et le nouveau digeste.)
 La Somme Dassà (c'est-à-dire la Somme d'Azon sur code et sur institute).
 Un Chine. (Qu'est-ce ? Peut-être le roman du chevalier au Cygne, ou le *Ci no die*, ou le *Cy nous diz*, qui traite de la sainte Écriture, ou le Commentaire de Lino le jurisculteur sur le Digeste.)
 Un livre de l'exposition des Évangiles en romant (c'est-à-dire en langue romane).
 Un livre des battements (esbatements).

Du coffre signé par P.

Un livre bien enluminé où sont plusieurs oraisons en latin et en françois, lequel livre est mis en un petit coffre garni d'argent.
 Le livre de la propriété d'aucunes pierres, mis en une hourse de velian vermeil.
 Un livre en la fin d'une évangile composée de la concorde du texte des quatre évangiles, à couverture de perles et clous d'or et de perles, en un estuy de cuir couvert de drap d'or vert.
 Des Heures couvertes de satin vermeil, de satin noir, de drap de damas pers, de cuir rouge, de drap d'or, de drap de soye ynde.
 Les Heures de la croix, à couverture garnie d'or et de cinquante-huit grosses perlés, et sont mises en un estuy de camelot pers, à une grosse perle et un bouton de menues perles.
 Un livre de la moralité des nobles hommes sur le jeu des eschetz, couvert de drap de soye à florettes, blanche et vermeille, à cloaus d'argent doré sur tissu vert. (C'est le livre des Moralités du jeu des échecs, traduit au treizième siècle par Jean de Vignay. On avait les Moralités des mouches à miel, des moines, des philosophes, etc.)
 Une petite Heure couverte de drap de soye vermeil, et tanné couleur du tan, brun, à cloaus d'argent doré sur tissu vert.

Parmi d'autres choses trouvées en la chambre de fene madame,

Un romant de Guillaume de Palenine (de Palerme ?), un livre de ditz pour tirer aux filez.

« Dans cette bibliothèque privée d'une Marguerite, on voit, dit M. Matter, ce singulier mélange de frivolité et de recueillement, tout cet esprit de curiosité et d'amour sincère de la

science qui distinguent le mouvement de la renaissance ; on y voit cette piété véritable et cette grossière crédulité qui, héritage du passé, tranchent si vivement avec les idées nouvelles. Il y a dans cette collection un bien grand nombre de romans, plusieurs volumes de fabliaux, de ballades et de vi-relais, toute sorte de légendes, et deux traités d'une astronomie fort suspecte. Serait-on trop sévère, sinon pour Marguerite, dit moins pour les grandes dames de son siècle, ses égales, si l'on admettait, d'après ce document, qu'en dépit de la grave restauration qui se faisait jour dans les études et dans toute l'éducation, aux approches de la renaissance et de la réforme, elles tenaient encore beaucoup aux frivolités et aux superstitions de l'ancien temps, et feuilletaient infiniment moins les évangiles et les chroniques que les ballades et les vi-relais, moins le Boëce et l'Egidius que les Merlin et le Lancelot ? »

Ces réflexions de M. Matter ne doivent être accueillies qu'avec réserve. On ne peut guère induire de ce catalogue rien autre chose sinon qu'une bibliothèque de laïque au moyen-âge était composée de romans de chevalerie, de livres de dévotion, de livres mystiques et de livres de droit. La princesse Marguerite pouvait posséder ces ouvrages sans les lire tous. Quant à cette opinion que les femmes aimaient les frivolités, malgré les approches de la réforme, on peut opposer que beaucoup de femmes ont aimé les frivolités même pendant la réforme et après aussi. Enfin, il ne faut pas trop parler des approches de la renaissance à propos d'une collection de livres qui appartiennent pour le plus grand nombre au douzième et au treizième siècle. La renaissance était encore bien loin à ces époques-là.

Je crois qu'on ne peut mieux vivre qu'en cherchant à devenir meilleur, ni plus agréablement qu'en ayant la pleine conscience de son amélioration.

SOCRATE, cité par XÉNOPHON.

RÔTI ET NOYÉ.

Un critique avait blâmé certain passage des Poésies de lord Byron où la transition du plaisant au grave était trop rapide, en faisant observer que « l'on ne peut jamais être rôti et noyé en même temps. » La verve de Byron s'allume sur ce reproche, et, dans une réponse à Murray, il s'écrie : « Bénédiction sur l'expérience de M. P...! Faites-lui les questions suivantes sur son « rôti et noyé » : N'a-t-il jamais joué à la paume ou fait un mille par la chaleur ? N'a-t-il jamais répandu une tasse de thé sur lui en l'offrant à une dame, à la grande confusion de son pantalon nanquin ? N'a-t-il jamais nagé dans la mer à midi, avec un ardent soleil dans les yeux et sur la tête que toute l'écume de l'océan ne pouvait rafraîchir ? N'a-t-il jamais retiré son pied de l'eau trop chaude, en damnant lui-même et son valet ? N'a-t-il jamais été dans un chaudron d'huile bouillante, comme saint Jean, ou dans les vagues sulfureuses de l'enfer (où il devrait être pour son « rôti et noyé ») ? N'est-il jamais tombé en pêchant dans une rivière ou un lac, se rasant ensuite dans le bateau ou sur le bord, avec ses habits mouillés, « rôti et noyé » comme un vrai pêcheur ?... Oh ! de l'haleine, de l'haleine seulement pour continuer ! »

LOUIS XIV ENFANT.

Louis XIII avait été élevé avec beaucoup de soin et de sévérité ; les châtimens corporels ne lui étaient pas épargnés, non plus qu'à son frère Gaston d'Orléans. Celui-ci avait un terrible précepteur, qui ne paraissait jamais devant son élève que les verges à la main ou à la ceinture ; il est vrai, dit-on, qu'il ne s'en servait que *très rarement*, et

ramenait le plus souvent son disciple par quelque signe des yeux ou par la force de la raison. — L'Etoile rapporte que Louis XIII fut un jour vertement fouetté par son gouverneur sur l'ordre formel de la reine ; puis, comme après la correction on se remettait à lui faire des révérences : « J'aimerais mieux, dit-il brusquement, qu'on ne me fit pas tant de révérences et tant d'honneur, et qu'on ne me fit pas fouetter. »

Louis XIV, plus heureux que son père, ne reçut pas le fouet ; il avait pour gouverneur un courtisan accompli, toujours prosterné, le maréchal de Villeroy ; lorsque Sa jeune Majesté appelait : « Monsieur le maréchal ! » — « Oui, sire ! » s'empressait de répondre celui-ci avant même de savoir ce qu'on lui voulait, et tant il avait peur de refuser quelque chose au roi. — La reine, de son côté, gâtait étrangement son fils ; elle ne le voyait guère que le soir au milieu de toute la cour, se plaisait à le faire parler pour qu'on l'applaudît, excitait ses caprices et ses espiègleries plutôt qu'elle ne songeait à les réprimer. Pourtant elle ne se dissimulait point que l'éducation du roi était fort négligée, et s'en faisait quelquefois des reproches ; mais après tout, elle n'était pas la maîtresse, et avait peur de mécontenter Mazarin. — Un jour elle dit à Arnould d'Andilly que *si cela dépendait d'elle*, elle lui donnerait le roi à élever ; « car, ajoutait-elle, que pourrais-je faire de mieux que de mettre le roi entre les mains d'un homme à qui Dieu a donné le cœur d'un roi ? »

Du côté des études, le jeune Louis n'était guère mieux élevé : on lui avait donné pour précepteur le savant et vertueux évêque de Rodez, Péréfixe, qui composa pour son royal élève l'*Histoire de Henri IV* ; mais il ne semble pas pourtant que le disciple profitât beaucoup des leçons de cet excellent maître. Il en prenait un peu à son aise, bien sûr qu'on ne le contraindrait pas. M. de Beaumont, attaché à l'éducation du jeune roi, se plaignait un jour au cardinal du peu d'application qu'il montrait pour l'étude : — « Ne vous mettez pas en peine, répondit Mazarin, reposez-vous-en sur moi : il n'en saura que trop ; car, quand il vient au conseil, il me fait cent questions sur la chose dont il s'agit. » — Laporte semble même indiquer que le ministre avait à cœur de prolonger l'enfance du roi en négligeant de toutes manières l'instruction de son esprit et celle de son cœur. « On mettoit auprès de lui, dit-il, des petits espions de son âge... on avoit peur qu'on ne lui inspirât de bons sentiments... Les bons livres étoient aussi suspects dans son cabinet que les gens de bien ; et ce beau catéchisme royal de M. Godeau n'y fut pas plus tôt, qu'il disparut sans qu'on pût savoir ce qu'il étoit devenu... »

Par bonheur, le jeune Louis trouva d'honnêtes gens parmi les serviteurs qui l'entouraient ; ce fut à leurs soins qu'il dut d'apprendre quelque chose, un peu de latin, d'espagnol, d'italien ; et tandis que ses gouverneurs officiels l'élevaient avec tant de négligence, de simples valets de chambre lui donnaient, au besoin, de bonnes et sévères leçons. Ainsi Laporte ayant remarqué que dans tous ses jeux il choisissait de préférence les rôles de valet, imagina de se couvrir un jour devant lui et de l'interpeller comme un laquais. Le petit roi alla se plaindre à la reine, qui donna raison à Laporte. — Non content de ces petites leçons morales, Laporte s'efforçait encore de développer dans le cœur de l'enfant royal les sentiments de l'honneur, de la générosité, du courage : tous les soirs, il lui faisait une lecture comme pour l'endormir ; et cette lecture était prise dans les pages les plus belles de l'*Histoire des rois de France*, dans le règne de saint Louis ou de Henri IV. — « Laporte, disait aigrement Mazarin, se mêle de faire le précepteur... »

Il faut dire aussi que le jeune roi avait été heureusement doué par la nature ; sans cela les mauvais penchans, n'étant pas réprimés par une forte éducation, auraient bien vite pris en lui un empire irrésistible, et l'on tremble alors rien qu'à penser quel maître la France aurait eu. — « Il étoit fort docile, assure Laporte, faisoit voir qu'il avoit de l'esprit, voyant et entendant toutes choses, mais parlant peu, s'il

n'étoit avec des personnes familières. » Naturellement maître de lui, il savait déjà se contenir et cacher ses émotions les plus fortes. Un jour le jeune Brienne, le compagnon de ses jeux, le trouva tout seul dans l'embrasure d'une fenêtre, pleurant à chaudes larmes : — « Taisez-vous, lui dit le roi, je ne veux pas que personne s'aperçoive de mes larmes ; je ne serai pas toujours enfant ; les coquins de Bordelais ne me feront pas toujours la loi ; je les châtierai comme ils le méritent... » — Une révolte venait d'éclater à Bordeaux : Louis avait alors quatorze ans.

On connaît aussi le mot du jeune roi lorsqu'au milieu des troubles excités par le parlement arrivèrent les nouvelles victorieuses de Rocroy : « Le parlement, dit-il, en sera bien fâché. » — Il n'aimait guère non plus M. le cardinal, étant jaloux déjà de l'autorité que celui-ci exerçait en son nom, et l'appelait par moquerie le *Grand Turc*.

Toutes les journées du roi, sauf les rares moments donnés à l'étude, étaient employées aux exercices du corps, aux jeux du mail, de la paume, plus tard au tir des armes et à l'équitation. La reine avait formé autour de lui une armée de petits soldats de son âge, des enfants d'honneur, tous fils de *titulados*, comme disent les Espagnols, ayant chacun leur gouverneur. Les jours de congé, on les menait au

Louvre, on leur faisait porter le mousquet, et le petit roi prenait le commandement sous les ordres supérieurs de madame sa gouvernante.

Parmi ces enfants d'honneur se trouvait le jeune comte de Brienne (Louis-Henri de Loménie), âgé de deux ans de plus que le roi. Voici comment il a raconté dans ses Mémoires son introduction et celle de son frère dans les rangs de cette petite garde royale :

« Tout ce dont je me souviens, c'est que madame de Lasalle, femme de chambre de la reine-régente, et placée par S. M. auprès du roi son fils, nous reçut une pique à la main et tambour battant, à la tête de la compagnie des enfants d'honneur, qui étoit déjà nombreuse, et qu'elle avoit sous ses ordres. Un hausse-col retomboit sur son mouchoir bien empesé et bien tiré ; elle avoit sur la tête un chapeau couvert de plumes noires, et portoit l'épée au côté. Madame de Lasalle nous mit le mousquet sur l'épaule, et cela de fort bonne grâce ; après quoi, nous la saluâmes, sans nous découvrir toutefois, parce que ce n'est pas l'ordre ; elle nous baisa l'un après l'autre au front, et nous donna sa bénédiction d'une manière tout à fait cavalière... Ensuite elle nous fit faire l'exercice, et je remarquai que le prince, encore à la bavette (il avait cinq ans à peine), y prenoit un plaisir extrême ; ses divertisse-



(Tiré d'une pièce de la Bibliothèque royale intitulée : *les Amusements du roi*, 1647. — Louis XIV avait de neuf à dix ans.)

ments ne respiroient que la guerre ; ses doigts battoient toujours du tambour, et dès que ses petites mains purent tenir des baguettes, il avoit devant lui une grosse caisse toute pareille à celle des Cent-suisse, et frappoit dessus continuellement ; c'étoit son plus grand plaisir... »

A mesure que les enfants d'honneur grandirent, leurs exercices devinrent plus sérieux, leurs manœuvres plus belliqueuses ; souvent ils se séparaient en deux troupes, l'une chargée de défendre une redoute, l'autre de l'emporter. Aussi

faisaient-ils déjà de très bons soldats sous les ordres de leur capitaine, le jeune roi ; et dans les troubles de la Fronde, ils furent placés avec leurs petits mousquets aux avant-postes du Palais-Royal.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(V. les Tables des années précédentes.)

QUINZIÈME SIÈCLE.



(Présentation d'un ouvrage au due de Bourgogne Jean sans Peur. — D'après un manuscrit de la Bibliothèque royale exécuté en 1409.)

Costume civil. — Le costume avait été incommode au commencement du quatorzième siècle à cause de l'ampleur des vêtements; il était devenu ridicule par le défaut contraire sous le règne de Charles V. Il fut à la fois incommode et ridicule sous Charles VI, par l'imagination où l'on se mit d'accorder le goût du règne précédent avec celui des temps anciens, en renchérissant, comme c'est l'usage des imitateurs, sur ce que l'un et l'autre avaient de vicieux. Un nouveau système d'ajustement permit aux hommes comme aux femmes les habits collants à l'excès ou flottants sans mesure. Le signe caractéristique de ce changement fut l'adoption de la *houppelande* à la place du surcot, du manteau, de la cloche,

de la housse, enfin de toutes les sortes de vêtements de dessus usités jusque là.

Habillement des hommes. — Le surcot, que nous avons vu se réduire à une tunique étroite, se portait, si on s'en souvient, par dessus une autre tunique appelée cotte. La cotte dépassait le surcot de quelques doigts en longueur et descendait ainsi jusqu'au-dessus des genoux. Telle elle était encore en 1380, telle elle n'était plus en 1390, ayant changé tout à la fois de destination, de coupe et de nom. On avait fait d'elle l'habit principal en la raccourcissant de tout ce qui dépassait la ceinture, et elle s'appelait *pourpoint* à cause de sa ressemblance avec le gilet militaire désigné sous ce nom.

Qu'eût dit alors le religieux de Saint-Denis, si chagrin en 1350 de ce qu'avec la mode du temps, les laïques ne pouvaient se baisser sans montrer leurs braies ? Les braies ne faisant plus qu'un avec les chausses, collantes comme elles n'avaient jamais été, découvertes jusqu'au-dessus des hanches, laissaient voir les hommes dans un état voisin de la nudité.

La houppelande, il est vrai, fut un palliatif à cet état de choses. Le confortable l'avait fait naître; les convenances exigèrent qu'elle fût pièce indispensable du costume habillé. On appelait houppelande une sorte de redingote ou mieux encore de robe de chambre, tantôt longue, tantôt courte, mais garnie dans tous les cas de manches traînant à terre. Un collet droit et montant la tenait assujettie au cou; elle était ajustée de corsage et serrée à la taille par une ceinture. La jupe, fendue par devant, flottait et s'ouvrait en raison de sa longueur. Les étymologistes se sont fort escrimés sur l'origine du mot houppelande, et cela sans arriver à quelque chose de bien victorieux. Les plus autorisés se sont rabattus à dire que le nom était tel parce que l'usage du vêtement avait été importé de l'Upland. C'est une province de la Suède, qui de nos jours donne bien peu le ton à l'Europe occidentale, et qui au moyen-âge risquait fort de le donner encore moins. Il est vrai que des modes sont venues de plus loin et de pays encore plus ignorés; mais il est vrai aussi que les Italiens, avant que nous eussions la houppelande, se servaient d'un habit appelé *pelando*, et que pour les Provençaux, intermédiaires obligés entre les Italiens et les Français, il *pelando* était *lou peland*. Ne serait-ce pas là le vrai chemin par où nous seraient venus à la fois le nom et la chose? Quoi qu'il en soit, c'est tout à la fin du règne de Charles V qu'on voit figurer dans la dépense des princes les premières houppelandes; c'est après sa mort que l'usage en devient général. Vers 1385, le chroniqueur Jean Froissart, qui faisait des pastorales, mettait les paroles que voici dans la bouche de deux bergers :

Houppelandes, vrès Diex, liè mi !
(Ce li dist Willemes Louvrière)
Et que poet estre? Or le me di.
Bien cognois une panetière,
Un jupel, ou une aloière, etc.

Mes je ne sçai, si te demande
Qui te poet mouvoir de parler
A vestir d'une houppelande.
— Je te le dirai, entent ci :
C'est pour la nouvelle manière;
Car l'autrier, porter en vi,
Mance devant, mance derrière.
Ne sai se la vesture est clière;
Mes durement fet à prasier.
Bonnes sont esté et yver :
On se poet ens enveloper,
On y poet ce qu'on voet bouler;
On y repouroit une mande;
Et c'est ce qui me fait penser
A vestir d'une houppelande (1).

Tel fut donc le succès de cette mode qu'elle se répandit jusque dans les campagnes.

Un inventaire de 1394 énumère des « houppelandes » plaines (unies), de draps de laine et de soie, les unes lon-

(1) Houppelande, vrai Dieu, eh donc ! (lui dit Guillaume Louvreur) qu'est-ce que cela peut être ? dis-le-moi. Je connais bien une panetière, une gibecière, un cotillon, etc., etc.; mais j'ignore, et c'est pourquoi je te le demande, quelle raison te fait parler de te vêtir d'une houppelande. — Je vais te le dire, écoute bien : c'est à cause de la nouvelle mode. J'en vis porter une l'autre jour, manche flottant devant, manche flottant derrière. Je ne sais si cet habit coûte cher; mais certes il vaut qu'on le paye un bon prix. Il est bon l'été et l'hiver; on peut s'y envelopper; on peut mettre dessous ce qu'on vent; on y eacherait une manne; et c'est ce qui me fait songer à me vêtir d'une houppelande.

gues, les autres à mi-jambe, les autres au-dessus du genou et les autres courtes; et aussi de semblables houppelandes entaillées (brodées à jour), menuement ou verticalement, en bendes (à raies obliques), à pelz (à raies verticales) et en quelconque autre manière. »

La nature du costume déterminait le plus ou moins de longueur de la houppelande. Pour aller au bal, elle était *courte*, si courte qu'on en voit sur les monuments qui couvrent à peine la naissance des cuisses. Pour les pages et les varlets, il était de règle qu'elle descendit jusqu'au-dessus du genou; c'était aussi la longueur consacrée pour le costume de chasse. Les houppelandes longues étaient de mise pour les réceptions ou la promenade.

D'abord on fourra les houppelandes, comme on avait fait les surcots; puis tout d'un coup on se rabattit à les doubler de velours, de satin ou même d'étoffe de laine. Ce n'est pas qu'on eût pris les fourrures en dégoût; mais il paraît que l'effroyable consommation de pelleterie qu'on avait faite au quatorzième siècle amena une disette dont l'Europe entière se ressentit. Les races de martres, d'hermines et de renards rouges ayant disparu presque entièrement de la Moscovie et de la Lithuanie, où s'approvisionnait le commerce, la rareté des peaux devint telle, qu'on n'en eut plus comme on voulut, même avec son argent. Mais toujours un genre de prodigalité est prêt à succéder à un autre; et parce que l'impôt prélevé par le fourreur cessa de peser d'une manière aussi désastreuse sur les fortunes, les gentilshommes de la cour de Charles VI ne laissèrent pas de se ruiner en habits. L'extérieur de la houppelande profita seul des économies qu'on fut obligé de faire sur le dessous. Il n'y eut pas de décoration qu'on n'imaginât pour avoir la gloire de porter sur son dos des sommes incalculables. Les broderies à jour dont il est parlé ci-dessus ne sont rien. Dans ce qui nous reste des comptes de la maison d'Orléans, figure une dépense de 276 livres (plus de 12 000 francs de notre monnaie), que le duc Charles fit faire en 1414, pour avoir neuf cent soixante perles destinées à orner une houppelande sur les manches de laquelle étaient écrits en broderie les vers d'une chanson commençant par les mots : *Madame, je suis tant joyeux*, avec la musique de la même chanson, dont les portées étaient de broderie d'or et chaque note formée de quatre perles cousues en carré. C'est à cette bizarre ornementation que M. Michelet a voulu faire allusion lorsqu'il a dépeint l'aspect du fameux bal donné par Charles VI, à l'abbaye de Saint-Denis : « C'étaient des hommes-femmes, gracieusement attifés et traînant mollement des robes de douze aunes; d'autres se dessinant dans leurs jaquettes de Bohême avec des chausses collantes, mais leurs manches flottaient jusqu'à terre. Ici des hommes-bêtes brodés de toutes sortes d'animaux; là des hommes-musique, historiés de notes qu'on chantait devant ou derrière, tandis que d'autres s'affichaient d'un grimoire de lettres et de caractères. »

La miniature du duc Jean sans Peur, dont nous offrons le dessin à nos lecteurs, leur fera voir mieux que les descriptions l'effet de la houppelande sur le corps. Tous les personnages sont revêtus de cet habillement, excepté le présentateur, qui, en sa qualité de lettré, porte la robe des clercs. Celle du duc, qui se dégage le mieux à l'œil, semble être, dans l'original, de satin ou de velours rouge. Elle est brochée d'or à grands ramage et fourrée de renard. On n'en voit point le collet, caché qu'il est par une double collerette de velours noir, garnie par le haut d'un passe-poil en fourrure qu'on prendrait pour une fraise. Cette collerette s'appelait *collière*. Le collier du prince, qui est une chaîne avec pendeloques, fermée par un grand médaillon en joaillerie; sa ceinture, formée d'un carcan d'or avec breloques qui y sont assujetties par des bouts de chaîne : tous ces objets sont autant de détails particuliers et caractéristiques du costume de 1400 à 1420.

Derrière le duc, à sa droite, se montre un jeune homme

qui semble porter par dessus sa houppelande un baudrier avec franges et broderies, pareil à celui de nos suisses de paroisse. Cet ornement mérite qu'on le remarque : ce n'est pas un baudrier, mais une bande d'étoffe travaillée à l'aiguille et cousue diagonalement tant sur le corsage que sur la jupe de la houppelande. Le nom de cet objet est bien connu : c'est l'*écharpe* que les dames brodaient de leurs mains pour les chevaliers, et que les chevaliers portaient pour l'amour des dames.

Décrivons, à l'aide de notre gravure, les pièces de l'habillement dont il nous reste à parler.

Le couvre-chef du duc, comme celui du personnage placé derrière lui à sa gauche, est proprement le *bonnet*, coiffure peu graciense, mais que sa commodité a maintenue, malgré les variations de la mode. En dépit des plaisanteries, le bonnet de coton règne encore sur tout le nord-ouest de la France, et les Normands ni les Normandes ne semblent guère disposés à le jeter là de sitôt. Rien de plus ancien, partant rien de plus noble, en fait d'ajustement. Les textes établissent que, dès le douzième siècle, on portait des bonnets en France, et l'un des auteurs qui en parlent les assimile très bien à la coiffure antique appelée *mitra*, qui est le bonnet phrygien. Alors on faisait les bonnets d'une étoffe de laine appelée *bonnette*. « C'étoit certain drap, dit notre vieux lexicographe » Caseneuve, dont on faisoit des chapeaux ou habillemens » de teste, qui en ont retenu le nom et qui ont été appelés » bonnets, de même que nous appelons d'ordinaire castors » les chapeaux qui sont faits du poil de cet animal. » Les bonnets se voient quelque peu sur les monuments du règne de Louis le Jenne, et très fréquemment sur ceux de Charles VI. Ils eurent l'honneur, à cette dernière époque, de faire partie du costume habillé. Tous les portraits qui nous restent de Jean sans Peur le représentent avec le même bonnet noir. Il faut croire que c'était sa coiffure d'affection : mais il ne la portait pas le jour où il fut assassiné à Montreau, car les historiens nous apprennent qu'il fut mis en terre tel qu'on le releva de dessus le pavé ; c'est à savoir, habillé de pourpoint, de houseaux (bottes à l'écuillère) et d'une barrette.

La *barrette* ou *béret* est la casquette des Basques, que la mode française s'était appropriée dès la fin du treizième siècle. Les deux figures les plus rapprochées des marges de notre gravure montrent quelle était la forme des barrettes portées à la cour du temps de Charles VI : elles étaient de poil, enrichies de perles sur le devant. Celles des docteurs, qui constituaient l'une des marques de leur dignité, étaient simplement de drap.

Le chaperon, qui régnaît encore concurremment avec la barrette et le bonnet, était devenu, de capuchon que nous l'avons vu être à l'origine, un véritable turban. Il consistait alors en une longue bande d'étoffe en partie roulée autour de la tête, en partie retombant sur l'épaule. On retroussait et on mettait en évidence, sous le nom de *patte*, le bout de la partie roulée. La partie retombante s'appelait *cornette*. Nous avons dans notre gravure un exemple de chaperon sans cornette, dont la patte est ramenée sur le front de la personne qui en est coiffée. Pendant les guerres civiles, qui terminèrent d'une façon si déplorable le règne de Charles VI, le chaperon devint un signe de ralliement par la position respective de la patte et de la cornette. La cornette était portée à droite par les Bourguignons, et à gauche par les Armagnacs. Cela donna lieu à une scène que raconte Jean Jouvenel des Ursins, comme s'étant passée dans l'une des visites que le peuple de Paris alla faire au roi en 1413 : « Lors » estoit monseigneur le Dauphin à une fenestre, tout droit, » qui avoit son chapperon blanc sur sa teste, la patte du costé » dextre et la cornette du costé senestre, et menoit laditte » cornette en venant dessous le costé dextre, en forme de » bande. Laquelle chose aperceurent aucuns des bouchers » et autres de leur ligné ; dont y eut aucuns qui dirent alors : » Regardez ce bon enfant Dauphin, qui met sa cornette en

» forme que les Armagnacs le font ; il nous courroucera une » fois ! »

Pour terminer ce tableau, nous dirons un mot seulement des chaussures, qui étaient toujours pointues du bout, et consistaient en souliers, brodequins appelés *bottes*, et bottes molles dont on a vu, il y a un instant, que le nom était *houseaux*.

Habillement des femmes. — Le beau vêtement dont nous avons fait honneur au goût des dames du règne de Charles V se conserva, comme costume d'apparat, jusqu'à l'époque de la renaissance. Voilà pourquoi on le trouve sur presque tous les tombeaux du quinzième siècle. S'autorisant de cette circonstance, les artistes modernes ont représenté les femmes du temps de Charles VI, Charles VII et Louis XI avec cotte, surcot et corset, absolument comme si, pendant cent ans et plus, la mode n'eût pas bougé. En cela, ils se sont trompés. Le costume avec lequel les dames nobles du quinzième siècle sont représentées sur leur tombeau ne ressemble pas plus à celui qu'elles portaient d'ordinaire, que, par exemple, le costume royal de Charles X ne ressemblait à la mise des hommes sous la Restauration. C'était un habit traditionnel que les femmes de qualité mettaient une ou deux fois dans leur vie, notamment pour la cérémonie de leur mariage. En toute occasion, elles eussent été ridicules de se montrer dans cet accoutrement : aussi le surcot se transmettait de mère en fille. Les dames qui n'avaient pas le moyen d'en posséder un, en louaient aux fripiers. Cela est constaté par les documents.

La houppelande fut aussi la pièce fondamentale de la toilette des femmes sous le règne de Charles VI. A la cour, comme à la ville, on vit s'étaler l'ampleur de ce vêtement qui, n'étant pas ouvert sur le devant, comme cela avait lieu pour les hommes, pouvait passer pour une restauration de l'ancien surcot du temps de Philippe le Bel. Il n'y eut guère d'innovation qu'en ce point que la ceinture, qui s'était portée jadis sous le surcot, fut mise par dessus la houppelande. Ce changement fut accompagné d'un autre : au lieu d'attacher la ceinture au bas des hanches, comme on avait fait par le passé, on la posa sous les seins, à une distance ridicule de la taille. On eut ainsi des corsages écourtés dont l'exagération fut rendue encore plus sensible par le contraste des jupes à queue et des manches trainantes.

Nous reproduisons (p. 100) un portrait de femme peint sous Charles VI, où la pose dissimule un peu le mauvais goût du costume. La personne est accroupie sur ses genoux ; elle tient un faucon sur le poing en signe de noblesse. La grandeur du dessin nous dispense de toute explication relative à la coupe et à la façon de la houppelande. Qu'il suffise de dire que sur l'original elle paraît être de drap rose et doublée de taffetas blanc. Quant à la robe de dessous ou cotte, elle est de velours vert.

La coiffure qu'on voit sur le même portrait est la barrette telle que la portaient les femmes : c'était une toque très légère, faite d'une espèce de tricot de soie, qu'à cause de sa façon on appelait *tripe*.

Les bourrelets en forme de couronne ou de cœur, les *atours* bourrés de filasse dont se moquait le poète Eustache Deschamps, continuèrent à jouir de la plus grande faveur après 1400. Leur première tendance avait été de se développer en étendue ; par suite d'un goût nouveau apporté de Flandre, à ce qu'on croit, ils prirent tout d'un coup leur essor en hauteur. Chemin faisant, ils se munirent de cornes et acquirent une ressemblance frappante avec la mitre des grands prêtres hébreux. Cette mode fit peur à la Sorbonne. « Ignorez-vous, s'écriait l'illustre docteur Nicolas de Clamanges, ignorez-vous que le diable est représenté souvent sous la forme d'une femme cornue ? » C'est peut-être pour diminuer cette ressemblance avec le diable que les femmes ajoutèrent à leur coiffure des appendices en forme d'oreilles. « Les dames, dit un chroniqueur, menaient grands atours » cressifs estats, et cornes merveilleuses, hautes et larges ;

» et avoient de chacun costé, au lieu de bourlées, deux » grandes oreilles si larges que, quand elles vouloient passer » l'huis d'une chambre, il falloit qu'elles se tournassent de » costé et baissassent. »

En 1416, la reine Isabelle de Bavière fit rehausser toutes les portes des appartements au château de Vincennes pour faciliter la circulation des dames. Elle, toute la première,

portait des coiffures d'une hauteur démesurée; car elle n'était jamais en retard lorsqu'il s'agissait de faire acte d'extravagance, et peu de reines ont été plus asservies qu'elle au joug des bijoutiers et des modistes. C'est cette passion pour la toilette qui a fait peser sur Isabelle le reproche d'avoir corrompu la nation. « On donne le los à la royne Isabeau, femme du roy » Charles sixiesme, dit Brantôme, d'avoir apporté en France



(Portrait d'une jeune dame noble, peinture du règne de Charles VI. — D'après Willemijn.)

» les pompes et gorgiasetez pour bien habiller superbement » et gorgiasement les dames. » Ce qui était los pour Brantôme a été tourné en crime par les moralistes des temps postérieurs; mais, en vérité, on a contre la femme de Charles VI assez de griefs sans qu'on lui impute encore celui d'avoir apporté le luxe en France. Loin de là, lorsqu'elle fut amenée petite fille de son duché de Bavière, elle était mise « en habit

» et arroy trop simple selon l'estat de France, » dit Froissart; et sa tante, la duchesse de Hainaut, ayant honte de la voir dans cet attirail, s'empressa de la faire habiller richement et grandement. On l'avait corrompue avant qu'elle corrompit les autres; mais il est possible que, trop docile élève, elle ait laissé bien loin derrière elle les dames qui furent ses institutrices,

CHATEAU DE ROQUETAILLADÉ.

Les regards du voyageur qui parcourt la route de Langon à Bazas sont attirés, vers le milieu de ce trajet, par un ensemble de tours et de ruines qui annoncent un monument considérable : c'est le château de Roquetaillade (*Rupes-Scissa*, dans les titres du moyen-âge), à coup sûr le plus remarquable de tous les restes de l'architecture féodale de la Gironde, autant par l'état de conservation des parties principales que par l'importance des ruines auxquelles il se rattache. Tout le plateau sur lequel il est placé fut autrefois couvert de constructions et ceint de fortes murailles. Des titres de la fin du dix-septième siècle leur donnent le nom de *ville*, et on possède aussi des règlements du seizième

siècle qui contiennent les privilèges octroyés aux manants de Roquetaillade par les seigneurs du lieu.

Aujourd'hui la plupart des habitations environnantes ont été détruites ; il ne reste plus que très peu de fragments de la première enceinte ; une nouvelle ligne murale plus resserrée a laissé en dehors, du côté de l'est, une chapelle du treizième siècle, et à l'ouest on remarque les restes considérables d'un second château qui ne remonte point, comme on l'a dit, au temps de Charlemagne, mais qui ne fut antérieur que de très peu de temps au château actuel.

Le plan de ce dernier monument est un carré de 35 mètres de côté, entouré de fossés et défendu par six tours : quatre aux angles et deux devant la porte d'entrée. Du milieu de cet espace s'élève, à la hauteur de 35 mètres, un donjon crénelé,



(Le Château de Roquetaillade, département de la Gironde.)

percé sur la face ouest de trois fenêtres superposées, de diverses époques, et qui marquent les différents étages de l'intérieur.

Autrefois on pouvait se promener à ciel ouvert au pied du donjon. A l'époque de la renaissance, l'enceinte carrée de 35 mètres de côté fut reliée avec ce donjon, et on forma de vastes appartements où l'on admire de belles cheminées ornées de statues d'un bon style.

Ce château, la première baronnie du Bazadais, fut érigé au commencement du quatorzième siècle par le cardinal de Lamoignon, allié à la famille du pape Clément V, originaire, selon les uns, de Villandraut, et, selon les autres, d'Uzeste, localités des environs de Bazas. Il passa plus tard dans la famille des Lansac, qui a donné plusieurs maires à la ville de Bordeaux, puis dans la maison de Laborie de Primet, et enfin dans celle de Mauvezin, qui le possède aujourd'hui, et qui respecte religieusement ce beau monument.

LA RÉPUBLIQUE DE SAN-LEUCCIO.

En 1789, lorsque la révolution commença en France, un roi très absolu, très opposé aux idées nouvelles, Ferdi-

nand IV, eut la singulière idée d'instituer près de Naples, sa capitale, une sorte de petite république. L'auteur d'un des derniers voyages en Italie, déjà cité par nous en une autre occasion (1), donne des détails curieux sur cette fantaisie royale.

« Le roi, dit-il, choisit pour cette fondation la colline de San-Leuccio : il y fit construire des maisons pour les colons futurs, de vastes bâtiments pour une manufacture de soieries, un hôpital, une église et un petit palais pour lui-même ; il peupla ces constructions d'ouvriers étrangers, les pourvut de machines, d'instruments nécessaires à l'industrie qu'il voulait développer ; et quand ces préparatifs furent achevés, il établit à San-Leuccio trente et une familles composées de deux cent quatorze individus régnicoles, et se prêtant à ses vues. Après avoir rappelé, dans le préambule de son édit, les motifs qui le portaient à fonder un pareil établissement, il promulguait la législation et les devoirs des colons envers Dieu et l'État ; en voici les plus singulières dispositions :

« Le mérite seul distingue entre eux les colons de San-

(1) M. Fulchiron. V. sur la campagne de Rome, 1845, p. 305.

Leuccio ; une parfaite égalité de vêtements est ordonnée, et le luxe est absolument interdit.

» Les mariages seront soumis à une cérémonie religieuse et civile. Les jeunes époux se choisiront librement, et leurs parents n'auront pas le droit de s'opposer à leur union. Comme l'égalité est le principe fondamental et l'âme de la société de San-Leuccio, l'usage des dots est aboli. Moi, le roi, je donnerai la maison, les outils, les meubles et autres objets nécessaires à la nouvelle famille.

» Je veux et j'ordonne que parmi vous on ne fasse point de testament, et que vous restiez étrangers à toutes les conséquences légales qui en dérivent ; que la seule équité naturelle règle vos relations ; que les enfants des deux sexes succèdent par portions égales aux biens de leurs père et mère, les père et mère à ceux de leurs fils, et ensuite les collatéraux, mais seulement ceux du premier degré : à défaut des uns et des autres, que la femme conserve l'usufruit, et qu'en l'absence des héritiers ci-dessus appelés à succession, les biens du défunt passent au mont-de-piété et à la caisse des orphelins.

» Les funérailles, simples et religieuses et sans aucune distinction, seront faites par le curé aux frais de la maison du défunt.

» Le noir est défendu. A la mort d'un père ou d'un époux, il est permis de porter au bras, mais pendant deux mois au plus, un signe de deuil.

» L'inoculation de la petite-vérole est obligatoire ; elle se fera par le magistrat du peuple, sans que l'autorité ou la tendresse des parents y intervienne.

» Tous les enfants des deux sexes apprendront, dans les écoles, à lire, à écrire, à calculer, et ils seront instruits de leurs devoirs ; on les formera aussi, dans d'autres écoles spéciales, aux arts et métiers. Les magistrats du peuple nous répondront de l'exécution de cette loi.

» Ces magistrats, appelés *Seniari*, seront élus par une assemblée solennelle des chefs de famille, au scrutin secret et à la majorité des suffrages ; ils arrangeront à l'amiable les contestations en matière civile, ou les jugeront. Leurs sentences seront sans appel en tout ce qui concernera l'industrie et les professions de la colonie. Ils puniront correctionnellement les fautes légères, et veilleront à l'exécution des lois et des ordonnances. L'office de *Seniare* durera une année.

» Les citoyens de San-Leuccio seront, pour des causes supérieures à la compétence des *Seniari*, ou pour des crimes, justiciables des tribunaux et des lois communes du royaume.

» Un citoyen livré, comme prévenu, aux tribunaux ordinaires, sera d'abord secrètement dépouillé des vêtements de la colonie, et dès lors, à moins qu'il ne soit déclaré innocent, il aura perdu les droits et les privilèges de colon.

» Les jours de fête et après l'accomplissement des devoirs religieux et la présentation du travail de la semaine, tous les citoyens en âge de porter les armes s'occuperont d'exercices militaires ; car le premier devoir est envers la patrie : nos bras doivent la défendre et nos œuvres l'honorer. »

Cet édit se terminait ainsi : « Citoyens et colons de San-Leuccio, ce sont les lois que je vous donne ; observez-les, et vous serez heureux. »

Tel était le plan de cette singulière société fondée sur un système égalitaire, et qui tenait à la fois des institutions civiles des frères moraves et du gouvernement militaire que les jésuites établirent au Paraguay.

La colonie (le nombre des habitants parvint à huit cents environ) fut d'abord paisible et heureuse ; mais, ajoute M. Fulchiron, les idées politiques, en y pénétrant, troublèrent sa tranquillité, et bientôt elle eut sa part du malheur général qui vint s'appesantir sur le pays. Aujourd'hui elle existe encore, quoique bien déchue de son éphémère prospérité.

L'industrie principale que l'on y exerce est celle du tissage des soieries.

LA VIEILLESSE DE LA TERRE.

POÉSIE SUÉDOISE,

Par M. GRAFSTROEM, pasteur d'Elmen.

La terre vieillit, disent les géologues. Son grand âge pourtant ne paraît pas trop lui peser. Elle est belle encore dans ses vieux jours ; pensez un peu ce qu'elle devait être dans sa jeunesse.

Quelle prestesse dans ses mouvements ! Elle danse comme une jeune fille ; elle tourne dans l'espace sans s'arrêter ; et cependant elle a tout au moins six mille ans sur la tête.

Vous ne la voyez point négliger ses enfants : sans caprice et sans contrainte, elle s'occupe d'eux tous. Elle est toujours à la fois mère et nourrice.

Les siècles ne lui enlèvent point sa beauté. J'imagine que, dans les nuits d'hiver, elle use en silence de quelque sortilège pour reparaître fraîche et riante au printemps.

Quelles fleurs sur ses joues lorsqu'au mois de mai elle sort de son sommeil ! Quelle douce sérénité sur son front lorsqu'en automne elle se pare d'une couronne d'épis dorés !

En hiver même, quand elle dort sous son manteau de neige, qu'elle est charmante à voir encore aux rayons argentés de la lune !

Si elle ne peut plus se parer des roses de l'Éden, c'est par une bonne raison ; mais il faut convenir qu'elle porte bien sa vieillesse, et qu'elle n'a pas perdu tous ses beaux jours.

Elle a bien quelques défauts ; tout le monde en convient. Mais vous qui l'accusez, soyez meilleurs, et elle sera meilleure aussi.

FAIRE LE DIABLE A QUATRE.

Sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII avaient lieu, en même temps que les représentations des *mystères*, celles des *diableries*. On distinguait deux sortes de diableries, les petites et les grandes : les petites diableries étaient représentées seulement par deux diables ; les grandes, par quatre ; d'où est venu le proverbe de *diable à quatre*, parce que les quatre diables réunis faisaient un vacarme effrayant. Les diableries se représentaient, chez les particuliers et dans les hôtels, avec une grande affluence de monde.

SUR LES JUGEMENTS HUMAINS.

A quoi pensons-nous de nous déchirer mutuellement par tant de soupçons injustes ? Hélas ! que le genre humain est naturellement curieux ! chacun veut voir ce qui est caché, et juger des intentions. Cette humeur curieuse et précipitée fait que ce qu'on ne voit pas on le devine ; et comme nous ne voulons jamais nous tromper, le soupçon devient bientôt une certitude, et nous appelons conviction ce qui n'est tout au plus qu'une conjecture ; mais c'est l'invention de notre esprit à laquelle nous applaudissons et que nous accroissons sans mesure. Que si parmi ces soupçons notre colère s'élève, nous ne voulons plus l'apaiser, parce que « nul ne trouve sa colère injuste (1). » Ainsi l'inquiétude nous prend, et par cette inquiétude nourrie par nos défiances, souvent nous nous battons contre une ombre, ou plutôt l'ombre nous fait attaquer le corps. Je veux apprendre à ne présumer pas le mal, à voir et non à deviner, à ne précipiter pas mon jugement. Vous me dites que si j'agis de la sorte, je serai la dupe publique, trompé tous les jours mille et mille fois ; et moi je vous réponds à mon tour : Eh quoi ! ne craignez-vous pas d'être si malheureusement ingénieux à vous jouer de l'honneur et de la réputation de vos semblables ? J'aime beaucoup mieux être trompé que de vivre éternellement dans la défiance, fille de

(1) Saint Augustin.

la lâcheté et mère de la dissension. Laissez-moi errer, je vous prie, de cette erreur innocente que la prudence, que l'humanité, que la vérité même m'inspire : car la prudence m'enseigne à ne précipiter pas mon jugement ; l'humanité m'ordonne de présumer plutôt le bien que le mal ; et la vérité même m'apprend de ne m'abandonner pas témérairement à condamner les coupables, de peur que sans y penser je ne flétrisse les innocents par une condamnation injurieuse.

BOSSUET.

SUR LES PROGRÈS DE L'HORLOGERIE.

(Voy. la Table des dix premières années.)

Les chroniques parlent d'une montre offerte, en 1380, au roi de France Charles V, et qui n'était pas plus grosse qu'une amande. On cite la montre *sonnante* présentée par un orfèvre italien au duc d'Urbain, en 1542 : elle était assez petite pour être enchâssée dans une bague. Celle que Parker, archevêque de Cantorbéry, légua, en 1575, à son frère Richard, évêque d'Ély, était montée à la poignée d'une canne de bois des Indes. La fabrication des montres et des pendules remonte, en Allemagne, au milieu du quatorzième siècle. En France, la communauté des horlogers de Paris tenait de Louis XI ses premiers règlements, datés de 1483 ; ils furent confirmés par François I^{er} en 1544. L'art de l'horlogerie fut introduit à Genève, en 1587, par un Français, Charles Cuzin, de la ville d'Autun.

Mais c'est seulement au dix-septième siècle que l'horlogerie entre dans la science. La découverte de l'isochronisme des oscillations du pendule par Galilée est le point de départ de cette phase nouvelle. Huyghens perfectionna et rendit réalisables les idées de Galilée dans son célèbre ouvrage *De Horologio oscillatorio*. Il imagina d'adapter une verge solide à la pièce d'échappement des horloges fixes, et proposa le ressort spiral comme moteur dans les instruments destinés à être transportés. Dès lors des essais eurent une base, et l'horlogerie marcha de progrès en progrès. En Angleterre, Graham, Harrison ; à Genève, Romilly ; en France, Leroy, Lepaute, Bréguet, Berthoud, rivalisèrent d'invention et de recherches pour perfectionner l'horlogerie scientifique, et l'horlogerie civile profita de leurs efforts.

C'est en Angleterre, vers 1676, que furent inventées les montres à répétition : Barlow, Quare et Tompion s'en disputèrent la découverte. Louis XIV en reçut une de Charles II, roi d'Angleterre. Parmi les horlogers anglais, nous ne parlerons ici que de Graham et Harrison. Le premier (né en 1675, mort en 1751) fut élève de Tompion. Il appliqua surtout aux progrès de l'astronomie les divers instruments ou méthodes imaginés ou perfectionnés par lui. Il suffit de rappeler le planétaire qu'il exécuta pour le comte d'Ovrery, le cercle mural qu'il construisit pour Halley à l'Observatoire de Greenwich, et le secteur à l'aide duquel Bradley mesura l'aberration des étoiles fixes. L'horlogerie lui est redevable de l'invention de l'échappement à cylindre, qui a fait faire un grand pas à la précision des pendules astronomiques. On lui doit aussi les montres à cylindre.

Harrison (né en 1693, mort en 1776) a découvert le compensateur ou pendule composé de divers métaux. Ses recherches eurent surtout pour objet l'application de son art à la détermination des longitudes. Il substitua, le premier, un ressort et un régulateur aux poids employés dans les horloges marines. Après des épreuves répétées, dans lesquelles ses instruments montrèrent au-delà de la précision exigée, il obtint le prix de 20 000 livres sterling fondé par la reine Anne. Les garde-temps fabriqués par Sarkum Kendall, d'après ses principes, furent employés dans les deuxième et troisième voyages de Cook.

Un autre horloger anglais, H. Sally, élève de Gutten, travailla presque constamment en France, et contribua beau-

coup aux progrès de l'horlogerie dans notre pays au dix-huitième siècle. Il fut pendant un temps à la tête de l'horlogerie de Versailles, et eut pour ami notre Julien Leroy. Il traça la méridienne de Saint-Sulpice, que Lemonnier a refaite depuis. Sa pendule à levier, pour mesurer le temps en mer, lui mérita les éloges de l'Académie des sciences et une pension de 600 livres sur la cassette du roi Louis XV. Il mourut en 1728.

La France doit également beaucoup à J. Romilly, célèbre horloger de Genève (né en 1714, mort en 1796), auteur d'un grand nombre d'articles de l'Encyclopédie. Il perfectionna l'échappement à repos de Caron de Beaumarchais (l'auteur du *Mariage de Figaro*), et sa montre marchant huit jours reçut l'approbation de l'Académie. Il présenta à Louis XV une montre qui devait marcher pendant un an, mais qui manqua d'exactitude, quoiqu'il en eût réduit ensuite la marche à une durée de six mois.

Notre compatriote Julien Leroy (né en 1686, mort en 1759) résolut d'enlever à nos voisins d'outre-Manche leur supériorité en horlogerie, et réussit si bien que Voltaire put dire à l'un de ses fils, peu après la bataille de Fontenoy : « Le maréchal de Saxe et votre père ont battu les Anglais. » Il imagina d'appliquer à son art les expériences de Newton sur les fluides, en fixant l'huile aux pivots des roues et des balanciers des montres, et par là il diminua beaucoup l'usure et le frottement de ces parties. Il réduisit considérablement le volume des montres à répétition, tout en augmentant la solidité des pièces et en assurant davantage la précision de leur marche. Sa réputation se répandit dans toute l'Europe, et Graham, à qui l'on avait porté une de ses montres à répétition, dit : « Je souhaiterais d'être moins âgé, afin de pouvoir en faire une sur ce modèle. » De son côté, Julien estimait beaucoup Graham, et fit venir à Paris, en 1728, une de ses montres à cylindre, la première que l'on y ait vue. Il adapta bientôt aux pendules une partie de ses perfectionnements, et en établit à secondes et à équation de toute espèce avec une exactitude étonnante. Il perfectionna le compensateur des pendules et inventa les horloges publiques dites horizontales, plus faciles à construire, moins coûteuses et bien plus parfaites. Ajoutons qu'il a enrichi la gnomonique de plusieurs découvertes, telles que le cadran universel à boussole et à pinnules, le cadran horizontal universel, propre à tracer des méridiennes, etc.

Pierre Leroy, fils aîné du précédent (né en 1717, mort en 1785), a imaginé une pendule à sonnerie à une seule roue, et un échappement à détente ; mais il est principalement connu par des montres marines. Après une expérience renouvelée à deux reprises, par l'une desquelles Cassini avait constaté que, dans un trajet de quarante jours, une de ses montres n'avait donné qu'un huitième de degré d'erreur sur la longitude, l'Académie décerna en 1769 à P. Leroy le prix double proposé pour la meilleure méthode de mesurer le temps à la mer. Il parvint à donner à ses instruments la plus grande régularité possible par la découverte de l'isochronisme du ressort spiral, que lui disputa Berthoud, mais dont l'on doit lui laisser la gloire, puisqu'il la publia le premier. Il a écrit quelques mémoires remarquables sur l'art qu'il pratiquait avec tant de succès.

Ferdinand Berthoud (né dans le comté de Neuchâtel en 1727, mort en 1807) fit en France les premières horloges à longitude, avec lesquelles nos marins ont travaillé si utilement à fixer la géographie. MM. de Fleurieu et Borda vérifièrent qu'elles faisaient connaître la longitude en mer, à un quart de degré près, ou cinq lieues au plus, après une traversée de six semaines. Ses instruments, construits sur des principes différents de ceux de P. Leroy, sont préférés à ces derniers. Nos deux artistes avaient déposé la description de leurs machines au secrétariat de l'Académie plus de dix ans avant l'épreuve des horloges d'Harrison. F. Berthoud a laissé d'excellents ouvrages sur l'horlogerie.

Les montres marines de Louis Berthoud, neveu et héritier du talent de Ferdinand, sont entre les mains de tous les navigateurs, et sont plus portatives que celles de son oncle. Les effets produits par les changements de température s'y trouvent si exactement compensés, qu'elles conservent la même régularité de mouvement dans toutes les saisons, ce qui évite l'emploi des corrections.

Jean-André Lepaute (né en 1709, mort en 1789) fit, pour le palais du Luxembourg, la première horloge horizontale qu'on ait vue à Paris. On lui doit la plupart des horloges qui décorent les édifices publics de cette capitale. On trouve dans la préface de son célèbre traité d'horlogerie l'histoire des différentes tentatives faites pour mesurer le temps, avant l'invention des horloges à roues et à poids, et celle des perfectionnements qu'ont reçus les horloges depuis le quatorzième siècle jusqu'à Sally. Dans la première partie du même ouvrage, il décrit une pendule à secondes et une montre ordinaire comparées dans leurs différentes pièces, avec la manière de juger de leur fini et de les régler. La seconde partie traite des diverses sortes de pendules à sonnerie, à répétition, à une roue, à équation, à réveil, etc., des différents échappements, et en particulier de celui dont il est l'inventeur.

Son frère J.-B. Lepaute (mort en 1802), a eu part à ses principaux ouvrages. On cite de lui l'horloge de l'hôtel de ville de Paris, posée en 1786.

Abraham-Louis Bréguet (né à Neuchâtel en Suisse, en 1747, d'une famille française réfugiée, mort en 1823) a donné à la France la première horlogerie de l'Europe, au témoignage de tous ceux qui ne sont pas Anglais. Un jour, le duc d'Orléans, étant à Londres, fit voir une montre de Bréguet à Arnold, qui passait alors pour le premier horloger de l'Europe. Arnold, émerveillé de ce chef-d'œuvre, vint exprès à Paris pour se lier d'amitié avec notre grand artiste, et, en partant, lui confia son



(Bréguet, horloger, mort en 1823.)

fil. Il serait trop long d'énumérer ici tous les progrès que fit faire cet habile constructeur à son art. Citons ses montres perpétuelles, qui se remontent d'elles-mêmes par le mouvement qu'on leur imprime en les portant. C'est à lui qu'on en doit, sinon la première idée, du moins l'usage commode et réalisable. Quelques unes de celles qu'il a exécutées ont été portées huit ans sans avoir été rouvertes et sans éprouver la

moindre altération. Il imagina le parachute, qui garantit de fracture le pivot du balancier, en cas de choc violent ou de chute de la montre. Aux timbres des montres à répétition, qui exigeaient, pour être entendus, que l'on pratiquât des ouvertures par où la poussière s'introduisait, il substitua les ressorts-timbres, dont le son est d'autant plus fort que la boîte est mieux close, et qui donnèrent lieu à l'industrie nouvelle des montres-cachets-tabatières et boîtes à musique. La recherche qu'il apporta dans son exécution pour tout ce qui tient à l'élégance et à la solidité l'occupa bien moins que les nombreux perfectionnements par lesquels il recommanda ses chronomètres aux astronomes et aux navigateurs. On connaît ses échappements naturels, à force constante, à hélice, à tourbillon, et son double échappement, qu'il appliqua aux montres et aux horloges. Les deux mouvements et les deux pendules, quoique séparés, s'influencent de manière à se régler réciproquement et à rectifier toutes les erreurs. Il construisit des chronomètres sur les mêmes principes et dans les mêmes dimensions, de manière à ce qu'en cas d'accident la partie endommagée pût être remplacée par une autre en moins de cinq minutes. A l'exposition de 1819, il fit paraître : un compteur astronomique, renfermé dans le tube d'une lunette d'observation, qui permet d'apprécier jusqu'aux centièmes de seconde ; un compteur militaire, avec sonnerie, pour régler le pas de la troupe, et dont le mouvement est susceptible de s'accélérer ou de se ralentir ; une montre de cou de onze lignes de diamètre, avec une aiguille mobile au doigt dans un sens, mais s'arrêtant dans l'autre sur l'heure marquée par la montre, ce qui permet de consulter en secret la montre et de savoir l'heure et les quarts par le tact ; enfin, une pendule sympathique, sur laquelle il suffit de placer, comme sur un porte-montre, avant midi ou avant minuit, une montre à répétition qui avance ou qui retarde, pour qu'à ces deux époques les aiguilles de la répétition soient subitement remises à vue sur l'heure et les minutes de la pendule, et pour que le mouvement intérieur de la montre soit exactement réglé. Une pièce de ce genre avait été envoyée par Napoléon à l'infortuné Sélim III. Il a donné aussi de grandes preuves de son talent pour la mécanique et pour les sciences dans le mécanisme solide et léger du télégraphe de Chappe et dans son thermomètre métallique, composé de trois lames de métal différent d'une ténuité excessive. Lorsqu'il mourut, il mettait en ordre un ouvrage où ses découvertes étaient consignées.

De nos jours, plusieurs horlogers sont parvenus à la précision nécessaire pour fournir des chronomètres à la marine royale de France. (Voy., sur l'exactitude obtenue en horlogerie et sur un chronomètre de MM. Bréguet, t. VII, p. 391.)

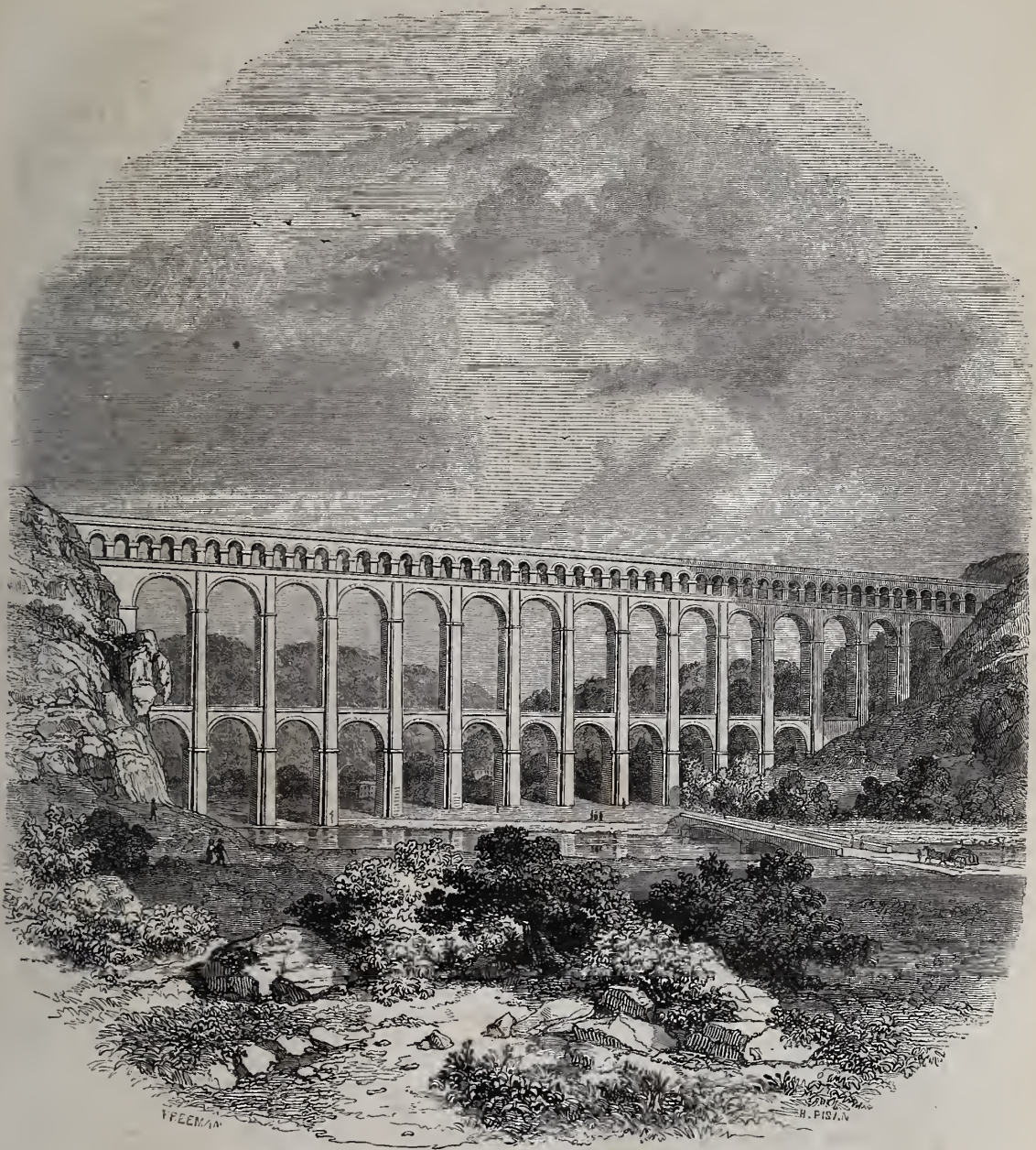
On sait que les montres *plates* sont dues à un horloger français, Lépine, qui imagina de substituer à l'une des platines (entre lesquelles on enfermait avant lui le mouvement de la montre) des *ponts* destinés à recevoir les pivots, en employant aussi des échappements occupant peu de hauteur.

Depuis le commencement de ce siècle, on a inventé des machines pour fabriquer rapidement les différentes pièces des montres, et l'art de l'horlogerie ne consiste plus qu'à les rectifier et à les disposer convenablement. Ce genre de fabrication est surtout cultivé dans le Jura, de même que l'horlogerie de bois est produite en grand dans la Forêt-Noire. Les rouages sont repassés à Genève et à Paris. Genève met dans le commerce environ soixante-dix mille montres par an, dont les onze douzièmes sont en or. On estime à trente millions de francs la valeur des montres et des pendules fabriquées annuellement en France, les bronzes exceptés.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE PONT-AQUEDUC DE ROQUEFAVOUR.



(Vue du pont-aqueduc de Roquefavour.)

Roquefavour n'est pas une ville, ce n'est point un village, ni même un hameau : c'est un endroit isolé, agreste, sauvage, pittoresque au plus haut point; nature forte, accidentée; rochers à pic aux formes bizarres, fantastiques, entassés les uns sur les autres, avec crevasses où poussent capricieusement le pin rabougré, l'yeuse aux rameaux toujours verts; rochers qui servirent à quelque guerre de géants; lancés jadis réciproquement d'un bout de la vallée, ils sont restés sur l'autre admirablement groupés.

Ossa sur Pélion, Olympe sur Ossa.

Dans cette vallée coule la petite rivière d'Arc, qui naguère alimentait une papeterie; tout cela se trouve situé à six lieues de Salon, à deux lieues d'Aix, à six lieues de Marseille.

La ville de Marseille avait besoin d'eau pour arroser ses jardins brûlés par le soleil du midi, pour abolir en été les siécles des naïades qui décorent ses nombreuses fontaines publiques; un jour elle prit la résolution de faire une forte

saignée à la Durance, près de Pertuis, et d'amener une petite rivière dans ses promenades. Mais que d'obstacles à franchir! que de montagnes à percer! que de remblais à faire! Marseille est riche. On a fouillé 78 tunnels sous les montagnes, dans une longueur de 20 kilomètres; puis on s'est trouvé en face des rochers de Roquefavour, traversés par une vallée de 400 mètres de large. M. de Mont-Richer, l'ingénieur du canal de Marseille, a fait un pont ou plutôt trois ponts superposés qui joignent les deux masses de rocs. Le premier pont a douze arches, élevées à 34^m,10 au-dessus de l'étiage de la rivière; le second, placé sur le premier, en a quinze, à 38 mètres de hauteur au-dessus du plain-pied de couronnement du premier rang; le troisième enfin, placé sur le second, en a cinquante-trois, à 40^m,90 de hauteur au-dessus du deuxième rang. L'aqueduc a 400 mètres de long et 83 en hauteur moyenne, non compris les fondations, qui ont de 9 à 10 mètres de profondeur; dans la partie posée sur la rivière d'Arc, il a 86 mètres de haut, c'est-à-dire deux

fois la hauteur de la colonne Vendôme, 49 mètres de plus que les tours de Notre-Dame à Paris! A présent, laissez travailler votre imagination, et figurez-vous, si c'est possible, la magnificence de cet ouvrage; vous resterez en arrière. Il faut voir; on ne peut croire qu'en voyant.

Espaces de 21 mètres d'axe en axe, les piliers supportent des voûtes à plein cintre de 15 mètres d'ouverture et arrasées à 2^m,50 au-dessus de la clef, qui a 1^m,20 d'épaisseur. Pour diminuer le poids de l'édifice, on a conservé vides les reins de ces voûtes en les recouvrant d'une petite voûte longitudinale de 3^m,30 de largeur à plein cintre, sur laquelle est obtenu le passage de plain-pied sur le premier rang. Ce passage, d'une largeur de 5 mètres sur les voûtes, franchit les piliers par une ouverture de 1 mètre de largeur et de 2 de hauteur, que l'on a ménagée à chacun d'eux. Formée de blocs énormes posés en plates-bandes, cette allée produit l'effet le plus pittoresque, et se répète sur le deuxième rang d'arcades.

Cet aqueduc sera bientôt terminé. Ceux qui le verront, lorsque les ouvriers l'auront quitté, ne se douteront pas des moyens ingénieux employés pour le construire. D'abord les matériaux tout taillés viennent de plusieurs carrières, situées à deux lieues de là, par un chemin de fer provisoire; mais il s'agit de les faire monter à l'énorme hauteur de 83 mètres: l'ingénieur a construit un autre chemin de fer sur un plan incliné que soutient la montagne; des wagons chargés de pierres, des tonneaux de ciment, grimpent au faite de l'édifice avec une vitesse fabuleuse. Deux minutes suffisent pour faire arriver le tout à sa destination. L'eau qui alimentait la papeterie sert à mouvoir une roue qui, au moyen d'un câble, porte là-haut 10 000 kilogrammes de pierres, comme s'il s'agissait d'un char servant aux promenades frivoles des montagnans russes. Ces pierres sont saisies par des grues, posées sur un nouveau chemin de fer mobile, et un instant après elles sont à la place qu'elles ne devront plus quitter. Ce mécanisme est simple; quelques hommes suffisent pour monter au sommet de l'aqueduc des blocs de pierre qui, jadis, auraient nécessité un énorme appareil de charpente, de grues et des centaines de bras. Deux hommes en bas, deux hommes en haut, une roue qui tourne, un câble qui s'enroule, et la pierre est placée.

On manœuvre ainsi, dans le moment où nous écrivons, pour construire le troisième rang d'arcades; on a tout l'édifice pour point d'appui; mais, avant d'arriver là, il a fallu faire 75 mètres de maçonnerie en hauteur, et on les a faits avec des échafaudages mobiles, sans point d'appui sur le sol. L'échafaudage montait en même temps que les piliers. Sur les faces de chaque pile on a réservé, de trois en trois mètres de hauteur, des pierres saillantes ou corbeaux sur lesquels s'appuyaient deux sablières. Ces sablières étaient surmontées d'un échafaud qui portait un chemin de fer sur lequel était une grue mobile chargée de saisir les matériaux et de les mettre en place; entre les sablières et le chemin de fer il y avait 8^m,20 de distance verticale; on pouvait donc placer 6 mètres de maçonnerie et conserver 1^m,80 de hauteur pour le passage des ouvriers. Ces 6 mètres de maçonnerie achevés, on installait aux quatre angles de la pile quatre crics à vis de 5 mètres de haut, on les faisait mordre sous le chemin de fer de l'échafaud, et on forçait ainsi les sablières à monter d'un cran, c'est-à-dire à passer sur deux autres pierres saillantes à trois mètres plus haut. Huit hommes agissant deux par deux à chaque cric, et soulevant une masse de 16 000 kilogrammes, faisaient tout cela dans quatre heures. Aussitôt après, la grue mobile saisissait les crics, les couchait sur un wagon qui, roulant sur un pont de service, les conduisait aux autres piles, où se répétait la même opération.

Nous n'avons point l'espace nécessaire pour entrer dans les détails techniques et pour décrire toutes les ingénieuses inventions de M. de Mont-Richer; nous ajouterons seulement que tous ces piliers ont été bâtis comme s'ils n'avaient pas

dû être liés ensemble par des voûtes. Lorsque le point où devaient s'établir les arches a été dépassé, on a posé les cintres en bois sur lesquels devaient se faire ces mêmes arches; pendant qu'on les construisait, les piliers continuaient à s'élever et le travail se poursuivait à deux hauteurs différentes.

Presque tous les blocs, de dimensions plus ou moins grandes, qui ont servi à construire le pont-aqueduc de Roquefavour, ne sont taillés que sur leurs faces intérieures; l'extérieur reste brut, tel qu'il est sorti de la carrière. Ceci donne au monument un aspect vigoureux, cyclopéen, tout à fait en harmonie avec les rochers qui l'environnent: le temps aura pendant plusieurs siècles à ronger avant d'attaquer les parties utiles; partout on a laissé de quoi occuper ses griffes et ses dents. A quelques jours de distance, j'ai remarqué qu'il en était de même au pont du Gard. Si ce dernier aqueduc, d'ailleurs si admirable, était placé en face de celui de Roquefavour, il ressemblerait à une miniature. Il a 40 mètres environ de moins en hauteur.

La longueur du canal de Marseille, depuis sa prise d'eau à Pertuis, est de 157 273^m,65, dont 20 414^m,57 sont en tunnels; on a construit sept cent soixante-quatorze ouvrages d'art, dont deux cent trente-sept aqueducs et cinq cent trente-sept ponts ou passerelles. On a creusé trois bassins d'épuration où l'eau de la Durance viendra se décharger du limon qu'elle charrie. Ces bassins contiennent chacun environ 250 000 mètres cubes d'eau. Les déblais exécutés s'élèvent à 1 765 719 mètres cubes, dont 924 286 en terre et 849 172 en roc. On a employé pendant huit ans et moyennement trois mille ouvriers par jour. L'aqueduc de Roquefavour a employé 50 000 mètres cubes de pierres de taille; il a fallu bâtir des maisons pour loger les ouvriers, les bureaux, un poste de gendarmerie, construire une prison, car il faut tout cela dans une colonie improvisée.

Ce canal, amenant 7 mètres cubes d'eau par seconde, tombera sur Marseille avec une pente de 150 mètres. Que l'on se figure combien d'usines, de fabriques, il fera mouvoir! que de bassins il alimentera! que de jets d'eau surgiront pour rafraîchir les jardins de Marseille! Cette terre aride desséchée par le soleil, ces campagnes désolées, ce sol de cendres, vont se couvrir de verdure, de fleurs et de fruits. Honneur à la ville de Marseille! honneur à M. de Mont-Richer!

Voilà des millions bien dépensés, voilà des conquêtes dignes d'un peuple intelligent. On espère aussi que le superflu des eaux, en hiver surtout, lorsque l'arrosage est inutile, dirigé dans le port, établira un courant vers la mer et pourra diminuer la grande puanteur qui s'exhale de ce cloaque infect; ceci est une autre question. Attendons l'expérience, elle seule peut décider; mais il est fort à croire que la Durance tout entière, à défaut de marée, serait à peine suffisante.

La papeterie s'est transformée en cuisine, en salles à manger, où l'on sert à la carte comme au boulevard des Italiens, et donne dix fois plus de bénéfices que toutes les rames de papier qu'on y fabriquait autrefois. Tous les jours les voyageurs affluent à Roquefavour; des omnibus y conduisent d'Aix et de Marseille; des voitures de louage, des chevaux de poste y amènent les amateurs arrivant d'Arles ou d'Avignon. Cette vallée, naguère déserte et connue seulement des rares habitants des environs, est aujourd'hui le rendez-vous de tous les touristes, de tous les curieux qui parcourent nos provinces méridionales. Lorsque l'on a admiré les antiquités d'Orange, de Nîmes, d'Arles, de Saint-Remy, Roquefavour se trouve placé au bout de la course comme le bouquet d'un feu d'artifice.

Tout près de l'aqueduc il existe un délicieux ermitage habité. Il y a quelque vingt ans, un prêtre espagnol, voyageant dans ces contrées, trouva la nature si belle, qu'il résolut d'y finir ses jours. Il acheta une vallée entourée de rochers inaccessibles, d'où s'élançait des arbres poussant

dans les crevasses ; il fit enclorre le seul côté par où l'on pût entrer dans son domaine ; il planta, il bâtit, il chercha des sources d'eau, il en trouva : de sorte qu'aujourd'hui il possède un jardin charmant, des fruits superbes, des légumes en quantité suffisante, une fort jolie chapelle, une habitation confortable, de beaux ombrages, et, ce que je n'ai vu nulle autre part, un chauffoir naturel où pendant l'hiver il peut prendre le soleil à discrétion, abrité par une couverture de rochers qui ressemblent à une vague de la mer pétrifiée. Là, sous ce toit de granit, exposé au midi, il ne craint ni le vent ni la pluie. Il avait autrefois quelques rares visiteurs à qui il vendait des chapelets, des agnus et des médailles de saint Honorat, patron de sa chapelle ; mais depuis que l'on a commencé à construire Roquefavour, les visites ont centuplé, la vente augmente dans les mêmes proportions ; l'ermite s'est adjoint un coadjuteur, un frère lai, un frère servant. Chaque voyageur emporte un chapelet, une médaille, une gravure représentant l'ermitage, comme souvenir de sa pérégrination.

SUR LA FRESQUE DE LA RUE FAENZA,

A FLORENCE.

Le convent de Saint-Onofre, à Florence, avait été, dans l'origine, le refuge de quelques pauvres femmes. Plus tard, agrandi, enrichi par les donations pieuses, il était devenu la demeure des religieuses comtesses de Foligno (*monache contesse di Fuligno*). A la fin du dernier siècle, la communauté ayant été dissoute, la maison fut vendue ; des fabricants y établirent des rouets à condonner la soie. Il y a peu d'années, un nommé Tommaso Masi, vernisseur de carrosses, leur succéda. Ce vernisseur voulut faire blanchir intérieurement les murailles du rez-de-chaussée : il remarqua au fond d'une salle qui avait servi de réfectoire aux religieuses les traces d'une peinture à fresque, et l'heureuse curiosité lui vint de chercher s'il ne se trouvait pas là quelque œuvre digne d'échapper à la honte du badigeon. Une poussière lentement amassée par les siècles couvrait et voilait presque entièrement la fresque. Plus d'une injure de main humaine s'était ajoutée à celles du temps. Les fileuses de soie s'étaient souvent exercées à lancer les cocons humides sur les saintes figures enfumées qu'elles entrevoyaient dans l'ombre. Tommaso Masi entreprit de nettoyer l'ancienne peinture ; il usa de brosses à voitures au lieu de mie de pain, mais avec précaution, et, quoique peu exercé à cette opération délicate, il réussit à remettre l'œuvre à demi en lumière. Il la trouva belle et invita plusieurs artistes estimés à venir la visiter : ce furent MM. Luigi Sabatelli, Giuseppe Bezzuoli, le cavalier Alessandro Saracini, président de l'Institut des beaux-arts de Sienne, et le professeur Dupré. On était alors en 1843. Quoiqu'il fût encore très difficile d'apprécier le mérite de la fresque dans l'état où elle était, ces artistes n'hésitèrent pas à la considérer comme une œuvre très remarquable. Le style en parut appartenir à l'école de Pérouse plutôt qu'à celle de Florence ; on prononça même, en cherchant à deviner l'auteur, le nom du Pérugin. Depuis ce moment, d'autres artistes et de nombreux amateurs vinrent de temps à autre examiner la fresque. Plus on la regardait, plus on l'admirait. Enfin, en 1845, deux jeunes peintres, MM. Zotti et Della Porta, ayant fait de cette peinture l'objet d'une étude particulière, déclarèrent que, dans leur conviction, elle ne pouvait être attribuée qu'à Raphaël lui-même. Ils obtinrent de Tommaso Masi l'autorisation de la nettoyer entièrement ; bientôt le public fut à même de la juger.

Large de quatorze brasses (1), haute de près de huit, la fresque occupe toute la partie supérieure de la muraille du fond. Elle représente le dernier repas de Jésus-Christ avec

ses disciples, la cène ou le cénacle, sujet que l'on avait coutume de peindre dans tous les réfectoires des couvents. Notre croquis donne une idée exacte de la disposition des figures et de la forme de la table. Mais ce n'est point là toute l'œuvre. Une boiserie surmonte le banc où sont assis les personnages ; elle est tapissée d'une étoffe brodée de feuillage. L'architecture se compose de pilastres légers et gracieux ornés d'arabesques. Au fond, entre deux de ces pilastres, au-dessus de la tête du Christ, on voit un paysage lointain ; c'est le jardin des Oliviers : un ange présente le calice à Jésus ; un peu plus bas, les trois disciples sont endormis. Une bordure de feuillage, où sont quelques médaillons de saints, encadre la composition. L'attitude des diverses figures a déjà été décrite par nous de la manière suivante (1) : « Jésus, assis au milieu, pose la main gauche sur saint Jean, à demi couché sur la table et endormi ; il lève l'autre main. L'expression de sa figure, légèrement penchée, est douce et triste ; en ce moment sortent de ses lèvres les paroles prophétiques : « L'un de vous me trahira ! » En les prononçant, il arrête ses regards sur un des apôtres qui, isolé de tous, et placé presque vis-à-vis de saint Jean, est le seul qui soit assis du côté de la table opposé à celui de Jésus. Cet apôtre est Judas. On le voit tout entier. Une de ses mains, cachée aux autres personnages, tient la bourse ; l'autre, qui semble crispée, pose sur la table. Il ne peut soutenir le regard de l'Homme-Dieu, qu'il a vendu aux persécuteurs ; il détourne son visage, qui est ainsi complètement découvert au spectateur. On lit sur ses traits l'astuce, la malignité, la bassesse, plutôt que l'inquiétude ou la honte. Le contraste des deux figures principales au centre de la fresque est d'une franchise d'inspiration saisissante. Plusieurs apôtres ont suivi les regards du maître, et le soupçon s'est éveillé dans leur esprit. Saint Pierre, assis à la droite de Jésus, saint André, saint Jacques le Majeur, saint Barthélemy, ont aussi les yeux fixés sur Judas, et le caractère de chacun d'eux se peint dans l'expression de ses traits. Saint Pierre serre dans sa main un couteau levé ; sa physionomie respire l'indignation. Saint André est sévère ; saint Jacques, mélancolique ; saint Barthélemy paraît ressentir une pitié douloureuse. Les apôtres qui sont le plus éloignés de Jésus n'ont point entendu ou n'ont point compris. La plupart sont calmes et indifférents ; deux surtout : l'un (saint Jacques le Mineur), assis à l'extrémité gauche de la table, tourne avec grâce du côté du spectateur l'une des plus belles figures que le pinceau ait jamais créées ; l'autre, saint Thomas, assis l'un des derniers à l'extrémité droite, non moins beau, verse du vin dans son verre. »

Plus le nombre des personnes admises à voir la fresque devint considérable, plus l'opinion de MM. Zotti et Della Porta eut de partisans. Bientôt différentes preuves vinrent la fortifier : voici les principales.

MM. Zotti et Della Porta ont découvert sur l'ourlet qui tourne autour du col de la tunique de saint Thomas les lettres suivantes en or :

R A P H A E L U R B I N A S A N N O D O M I N I 1 5 0 5

R, A ; P et L unis ; — U ; R et S unis ; — O, un peu effacé, pour A, ou terminant ANNO ; — M, comprenant le D ; M, D, V ; — ce qui se traduit : RAPHAEL URBINAS, ANNO DOMINI 1505.

Raphaël a signé de la même manière plusieurs de ses œuvres. Il a écrit ses initiales sur la bordure du cou de la

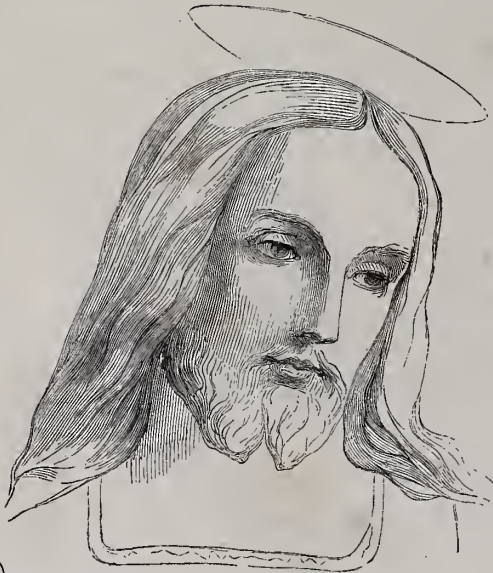
(1) 8^m, 30 sur 4^m, 75. — La brasse de Florence vaut en millimètres 594,2 (Annuaire du bureau des longitudes).

(1) Constitutionnel, 24 nov. 1845.

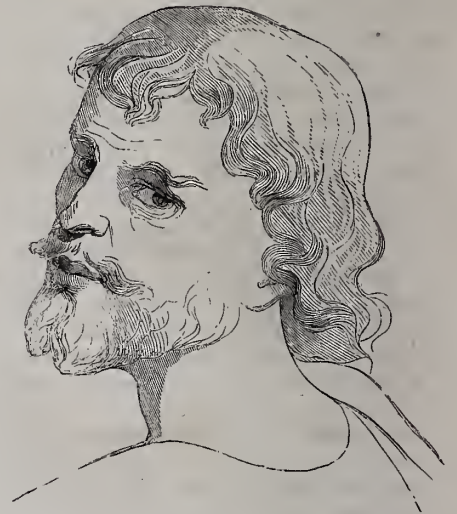
ESQUISSES D'APRÈS LA PRESQUE DE L'ANCIEN COUVENT DE SAINT-ONOFRE, ATTRIBUÉE A RAPHAEL.



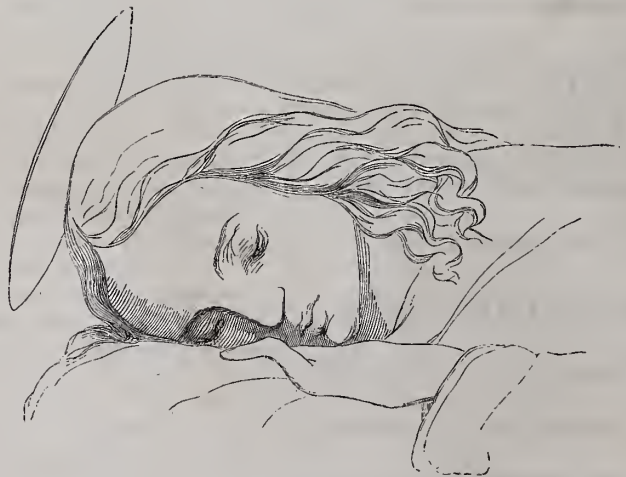
(La Cène.)



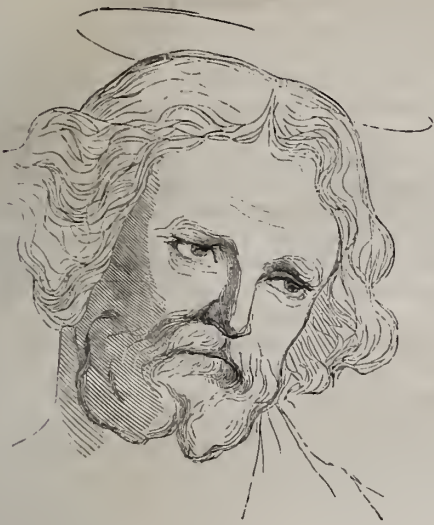
Jésus.



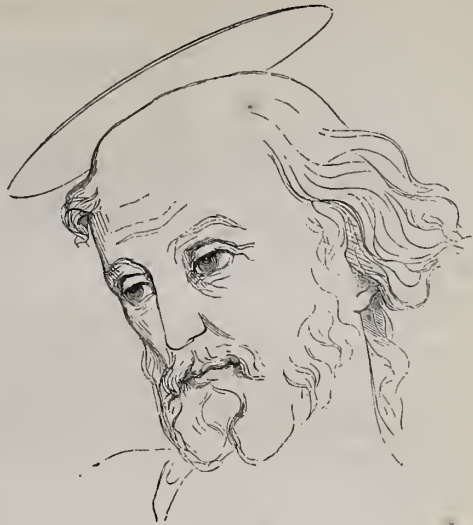
(Judas.)



(Saint Jean.)



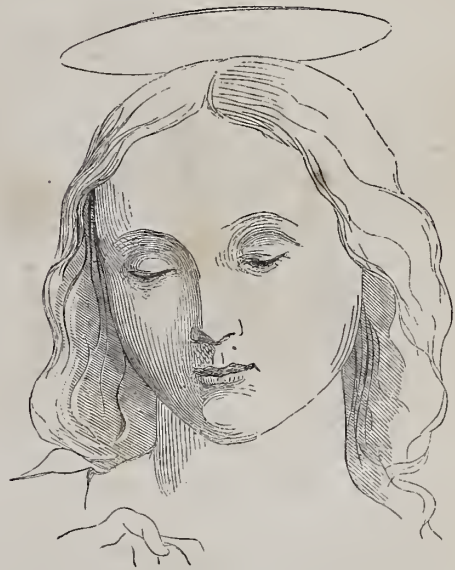
(Saint Pierre.)



(Saint Barthélemy, ou saint Jacques.)



(Saint Jacques le Mineur.)



(Saint Thomas.)

Vierge gravée par Perfetti, sur la bordure du cou de la Madone faite par lui à Florence pour Lorenzo Nasi, sur la toile de la sainte Famille du palais Rinucci, sur la fresque des camaldules à Pérouse, etc. Il n'avait pas adopté, du reste, une forme de signature invariable. Voici quelques unes de celles que l'on trouve le plus ordinairement sur ses tableaux :

RAP. VRS. AMMD .X

R. S O . A . M . M D I V .

RAPL . S T O . A . M X I I I § § § §

Dans les dernières années de sa vie, Raphaël signait son nom entier.

La figure de saint Jacques le Mineur paraît être le portrait de Raphaël, qui, comme on le sait, s'est aussi représenté dans la *Dispute du saint Sacrement*.

En 1504 et au commencement de 1505, Raphaël était à Florence. A cette époque, il fit les portraits d'Angiolo et de Maddalena Doni. Or, une religieuse de la famille Doni avait succédé, de 1504 à 1505, comme supérieure du couvent de Saint-Onofre, à une religieuse de la famille Soderini. Cette circonstance expliquerait comment le jeune peintre d'Urbino aurait été mis en relation avec le couvent et aurait été chargé d'y peindre la Cène.

Parmi les têtes de saints qui ornent l'arc ou la bordure en feuillage, on remarque saint Bernard de Sienne, pour lequel Raphaël professait une dévotion particulière.

Les noms des apôtres, placés par le peintre sous les figures, sont écrits en dialecte du pays d'Urbino, où est né Raphaël.

Les ornements sont semblables à ceux de la *Dispute du saint Sacrement*. La fine et délicate peinture du jardin des Oliviers rappelle aussi plusieurs figures accessoires du Vatican et plusieurs compositions sur le même sujet par Raphaël.

Un peintre, M. Giulio Piatti, et le sculpteur Emilio Santa

relli, possédaient depuis longtemps des dessins originaux qui avaient toujours été attribués à Raphaël, et qui sont les études mêmes de saint Pierre tenant à la main le couteau, de saint Jacques le Majeur et de saint André.

A ces différentes preuves, que l'on peut considérer comme matérielles, viennent se joindre celles qui résultent du caractère, de la manière, du style de l'œuvre.

Un écrivain de Florence, nommé Gargani, croyait avoir trouvé, il y a quelques mois, que cette fresque avait été peinte par Neri di Bici. Il s'appuyait, pour émettre cet avis, sur la découverte d'un manuscrit de 1461 où il était dit, en effet, que Neri di Bici avait été chargé de peindre la Cène dans le vieux réfectoire du couvent de Saint-Onofre. Mais il a été établi depuis que le couvent avait eu deux réfectoires, le vieux et le nouveau, et que celui où se trouve la Cène que l'on admire aujourd'hui était certainement le moins ancien : le premier a été détruit, ou les peintures qui le décoraient ont été effacées. Les connaisseurs n'avaient pas du reste attendu cette explication pour affirmer, malgré l'autorité du manuscrit, qu'il était impossible d'attribuer la fresque à Neri di Bici. On possède à Florence plusieurs œuvres de ce peintre de second ordre, notamment le *Saint Jean Gualbert* à Saint-Pancrace, et les *Machabées* à Saint-Nicolas : il est facile de s'assurer qu'entre ces peintures et la fresque de Saint-Onofre il n'existe aucune ressemblance de style. On sait d'ailleurs qu'il est impossible de confondre les œuvres de 1461 avec celles de 1505. Dans l'intervalle de ces deux époques, la peinture fit des progrès immenses : il y eut toute une révolution dans l'art. La moindre expérience, l'étude même des simples croquis que nous donnons suffirait pour autoriser à affirmer que la fresque de Saint-Onofre n'a pas été peinte par un des artistes florentins qui, comme Neri di Bici, suivaient avec une sorte de ferveur la tradition du Giotto. Les *Giotteschi*, comme on les appelle, sont très reconnaissables aux types convenus des têtes, aux nez profilés, aux bouches d'une petitesse extrême, aux yeux en forme d'amande, aux mains maigres et faiblement dessinées, à la dureté des contours, à la roideur des plis, à l'insouciance de toute perspective, même dans les auréoles. Il y a dans la fresque de la rue Faenza tel mouvement des mains, des doigts, telle expression du visage, que l'on ne retrouverait pas dans une seule œuvre des meilleurs maîtres de cette ancienne école, et on peut ajouter même dans les peintures du Pérugin.

Jusqu'ici aucun grand peintre français, aucun amateur ou critique français faisant autorité, n'a vu l'œuvre ou ne l'a publiquement appréciée : c'est pour nous un sujet de regret. Un artiste allemand célèbre, Cornélius, émule d'Overbeck, l'a vue, l'a admirée, et a écrit de Berlin la lettre suivante à MM. Della Porta et Zotti : « ... J'apprends que l'authenticité du cénacle de Saint-Onofre est mise en doute; je m'en étonne beaucoup. Très réellement, dans mon opinion, ce cénacle et les peintures de l'église del Carmine et de la Santa-Annunziata doivent être comptées parmi les plus beaux ornements de votre ville, et il serait très désirable que cette œuvre, qui a eu la singulière fortune de n'avoir jamais été altérée par les mains destructrices et coupables des restaurateurs, fût mise sous la protection du gouvernement et sauvée de la ruine (1). Je trouve une profondeur d'expression dans cette peinture, une perfection dans les caractères que n'ont jamais pu atteindre le maître de Raphaël ou les autres peintres contemporains : je remarque surtout ces hautes qualités dans la figure de saint Pierre, qui tient ses yeux fixés sur le traître; dans le groupe de saint Jean, où le peintre a exprimé d'une manière vraiment admirable la prédilection du divin Maître pour ce disciple; et aussi dans cet autre apôtre assis près de lui, et qui, tout attentif à ce qui se passe, cesse de couper les mets qui sont devant lui. Dans toutes les parties de l'œuvre

(1) On annonce que la fresque, achetée par le gouvernement toscan au prix de 60 000 écus (325 000 fr.), va être détachée du mur et transportée à la grande galerie des Offices.

se manifestent la vivacité du génie de Raphaël et cette pureté divine qui le distinguent entre tous les artistes. . . Toute la composition offre ce style architectonique qu'il a si heureusement employé dans les stanze du Vatican. Les admirables petites figures que l'on voit dans la perspective suffisent à elles seules, par leur grâce, leur vivacité et l'art avec lequel elles sont disposées, pour faire reconnaître la main de Raphaël. J'espère que, lorsque, grâce au burin si puissant du cavalier Jesi (1), cette peinture sera connue du public, tous les doutes sur son authenticité se dissiperont, que les esprits les plus disposés à la critique rendront justice à son mérite, et reconnaîtront le fameux peintre d'Urbain pour son auteur. » Deux artistes italiens, aujourd'hui très renommés, MM. Tommaso Minardi et Bezzuoli, ont aussi publié deux lettres où ils expriment la conviction que l'œuvre est de Raphaël.

Nous savons que, malgré cet ensemble de preuves et de témoignages, plusieurs personnes refusent de croire que cette fresque puisse être du divin Sanzio. Leur objection principale, on pourrait dire unique, est celle-ci : « Comment est-il possible qu'une fresque aussi importante de Raphaël ne se trouve mentionnée par aucun de ses contemporains et n'ait été découverte qu'au dix-neuvième siècle ? » On peut répondre avec le poète : « Le possible est immense; » chacun est trop porté à donner « à la possibilité » les bornes mêmes de sa propre imagination. S'il est sage de n'admettre comme positif que ce qui est complètement prouvé, il ne l'est pas d'exiger la preuve absolue pour le simple possible : du moment où il y a preuve complète, le fait possible disparaît et cède la place au fait positif. Le silence des anciens biographes de Raphaël n'est point une difficulté aussi sérieuse qu'on le pense : Vasari lui-même fait d'étranges confusions dans la description des compositions les plus admirables de Raphaël, et il ne donne pas la liste de toutes les œuvres des peintres dont il raconte la vie. L'activité des écrivains, l'empressement de la publicité, n'étaient point, au commencement du seizième siècle, ce qu'ils sont aujourd'hui. En 1505, Raphaël n'avait que vingt-deux ans. Il s'essayait à peindre la fresque : il cherchait à s'élever au-dessus de l'école du Pérugin, à acquérir plus de liberté et de mouvement. Il se peut qu'il ait considéré cette fresque comme une tentative sur laquelle il n'avait pas intérêt à appeler l'attention. La modestie de ce génie sublime n'était pas moindre que celle du poète de Mantoue, qui voulut brûler son poème immortel. Le monastère de Saint-Onofre était d'ailleurs très rigoureusement cloîtré. Jusqu'à sa dissolution, il n'y fut point admis de visiteurs, et il ne faut pas s'étonner si le goût du grand style, singulièrement altéré, même parmi les artistes, depuis le seizième siècle, ne s'était pas réfugié et conservé dans un couvent de femmes. Ajoutons que l'on ferait une longue liste des œuvres d'art qui ont été tardivement découvertes. Sans sortir de Florence, n'y a-t-on point découvert en 1840 un admirable portrait du Dante, par le Giotto, dans le palais du podestat (voy. 1841, p. 333), et récemment aussi une Cène extrêmement belle de Paolo Uccello dans le réfectoire de Santa-Apollonia, rue San-Gallo? L'oubli des siècles avait aussi passé sur ces œuvres.

— Officiers et chirurgiens, nous étions réunis au nombre de onze, une heure avant la bataille de Waterloo. De ce groupe de causeurs, nous ne nous retrouvâmes plus que deux le lendemain : le reste avait été tué ou blessé. Quelques années après, je rencontrais à Paris un de mes compagnons. « Je vous croyais tué, lui dis-je, mon cher capitaine, et ma joie est extrême de vous revoir. — J'ai eu seulement, me dit-il, les deux cuisses traversées par une balle, et je suis resté trois jours sur le champ de bataille. — Et que faisiez-vous pendant ces cruelles journées ? — Mon cher, je mangeais un peu de pain de munition qui me restait, je buvais de l'eau trouvée

(1) Le célèbre graveur milanais chargé de graver la fresque.

dans le petit bûton d'un soldat tué à côté de moi, et je lisais Horace que j'avais, en petit format, dans ma poche. Depuis, j'ai été conduit à Bruxelles par les Anglais; mes blessures se sont guéries, ma santé est revenue, et me voilà tout prêt à recommencer. » O France! qui produis de tels hommes, ta gloire et ton nom ne périront jamais! REVEILLÉ-PARISE.

L'INSTRUCTION ET LA LIBERTÉ.

Voici en quels termes Talleyrand-Périgord, lorsqu'il présenta à l'Assemblée constituante son plan d'organisation générale de l'instruction publique, établit le lien de cette institution avec les principes de la société nouvelle :

« Les hommes sont déclarés libres; mais ne sait-on pas que l'instruction agrandit la sphère de la liberté civile et, seule, peut maintenir la liberté politique contre toutes les espèces de despotismes ?

» Les hommes sont reconnus égaux; et pourtant combien cette égalité de droit serait peu sentie, au milieu de tant d'inégalités de fait, si l'instruction ne faisait sans cesse des efforts pour rétablir le niveau et pour affaiblir au moins les funestes disparités qu'elle ne peut détruire ! »

LES TERCETS DES BARDES.

On désigne en gallois sous le nom de *Tribanau*, qui revient à peu près à notre mot de *Tercet*, certaines poésies morales dont l'origine remonte aux époques druidiques, et qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours par la chaîne des bardes du pays de Galles. On sait combien les druides étaient attachés au nombre trois. Ce nombre possédait à leurs yeux la vertu sacramentelle par excellence, et il jouait un rôle fondamental non seulement dans leur théologie et leur politique, mais dans leur poésie. Nulle part ce goût ne se montre mieux qu'ici. Il s'agit, en effet, d'un couplet de trois vers liés par la même rime. Le premier vers part de quelque trait naturel d'observation, fourni, soit par la saison, soit par quelque animal, soit même par la vie ordinaire de l'homme. Le second est à peu près dans le même goût; seulement le trait est en général plus vague et porte déjà l'esprit à un peu de réflexion. Enfin le troisième se détache brusquement par une leçon morale, dont le rapport avec les deux traits qui le précèdent n'est pas toujours facile à suivre. Il est possible, comme l'a soutenu Davies, dans sa traduction de quelques uns de ces tercets, que le caprice soit ici tout à fait souverain, et qu'il n'y ait effectivement d'autre lien entre le trait pittoresque et le trait moral que la succession arbitraire qui s'en est faite dans l'imagination du poète. Cependant, lorsqu'on réfléchit au caractère symbolique dont la nature était revêtue dans toutes ses parties aux yeux des druides, il semble que l'on ne puisse guère douter qu'il n'y ait dans la construction des triplets certains enchaînements énigmatiques qui nous échappent entièrement. Peut-être même était-ce dans ces rapports entre l'image et la vérité morale que consistait leur principal mérite. Dans ce cas, les tercets seraient en quelque sorte pour nous des hiéroglyphes parlés, dont il resterait aux érudits à découvrir la clef.

Mais lors même que ce point de vue, qui ne s'appuie, j'en conviens, que sur des conjectures, serait fondé, les tercets n'en offriraient pas moins par eux-mêmes un intérêt assez vif; car, bien qu'ils soient dépouillés d'une partie du mérite de leur facture, leur sens moral est tout à fait à nu, et cet enlèvement d'un sens moral dans les scènes les plus indifférentes de la nature est d'un génie singulier qui étonne. On sent là du premier coup une tout autre race que celle des Grecs, des Hébreux, des Romains; et cette race qui jusqu'ici semble compter si peu pour nous, c'est la nôtre. De même qu'il y a une sorte de piété à recueillir les moindres objets qui ont appartenu à des parents qu'on ne re-

trouve plus en revenant à la maison natale après une longue absence, de même les moindres débris de l'héritage de nos ancêtres nous doivent toucher plus que littérairement. Il y a un certain charme à se dire : Voilà des paroles que prononçaient nos pères !

Il m'a paru que ces réflexions préalables étaient peut-être nécessaires, car la concision de ces poésies, jointe à leur simplicité, les recommanderait trop peu à des esprits non prévenus. Il faut remarquer aussi que le charme des mots, toujours si grand pour l'oreille des peuples primitifs que souvent il semble leur suffire, comme ferait un air de musique sans paroles, disparaît pour nous entièrement. Nous ne sentons plus guère dans ce genre que la rime, et je ne veux pas essayer de donner la rime à mes exemples aux dépens de leur fidélité.

Neige sur la montagne! oiseau affamé!

Le vent souffle sur le cap.

Dans le malheur l'amî est précieux.

C'est la veille de l'hiver : la conversation est agréable.

Le vent et la tempête gardent une égale paix.

Garder un secret est le fait de l'homme capable.

Il pleut dehors. La fougère est trempée par la pluie;

La greve est blanchie par sa couronne d'écume

La patience est la plus belle lumière de l'homme.

La montagne est froide et mouillée. La glace est froide.

Confiance en Dieu : il ne te trompera pas.

La patience persévérante ne te laissera pas longtemps dans l'affliction.

Il pleut dehors; ici est un abri.

Quoi! le genêt jaune, la baie rompue!

Dieu souverain, comment as-tu formé le faînéant?

Les hommes qui vivent dans les campagnes, surtout dans les campagnes mal peuplées qui sont presque la nature, ne sentent d'ordinaire qu'un mouvement d'idées très restreint. Ils se contentent des impressions vagues et intraduisibles qui se succèdent en eux suivant le cours de la journée. L'avantage des rimes, dont il s'agit ici, semble avoir été de forcer chacune de ces impressions à se changer, grâce au lien des paroles en une pensée première capable d'en exciter d'autres à son tour, comme une pierre qui, tombant à la surface d'un lac paisible, y soulève des ondes. Ces petites sentences n'étaient pas difficiles à retenir; elles devaient avoir cours partout comme des dictons, et les circonstances les plus vulgaires devaient à chaque instant les ramener à la bouche. La nature elle-même se trouvait ainsi chargée de tout un dépôt de leçons.

Il en est de ces tercets comme des dictons : on ignore leur âge et leurs auteurs. Il s'en est sans doute produit pendant toute une période. Mais il ne paraît pas que cette période se soit prolongée au-delà du dixième siècle. Depuis cette époque, le mètre dans lequel sont composés les *tribanau* semble être tombé entièrement en désuétude chez les bardes. On croit même pouvoir assurer qu'il n'a plus été employé depuis Llywarch-Hen, qui est du sixième siècle. D'un autre côté, on trouve assez fréquemment dans les poésies de Taliesin et d'Aneurin, qui sont à peu près du même temps, des aphorismes tirés des *tribanau*, ce qui montre que dès cette époque ces poésies avaient communément cours. C'est tout ce qu'il est possible de dire avec certitude sur leur antiquité. Mais c'est assez pour qu'on les doive regarder comme des monuments. Il existe d'autres poésies du même genre, qui sont attribuées au fils de Llywarch-Hen, et à un autre barde nommé Mervin-Gwawdrydd, probablement du même âge. Mais elles ne semblent être qu'un remaniement de tercets plus anciens, dont les images ont été enlevées de manière à laisser les leçons morales se grouper par faisceaux plus riches. En voici un exemple.

« Neige sur la montagne! Le monde est incommode.

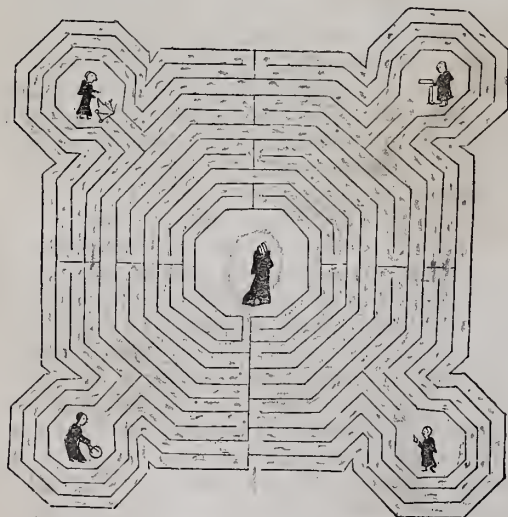
» L'homme ne peut prédire les accidents auxquels la richesse

» est exposée. L'arrogance ne peut arriver à un état tranquille. La prospérité vient souvent après l'adversité. Rien ne dure qu'une saison. Tromper l'innocent est le dernier des crimes. L'homme ne réussit pas toujours par le vice. » En Dieu seul plaçons notre dépendance. »

Il est possible qu'il n'y ait là qu'une condensation des tercets qui commençaient par cette même parole : « Neige sur la montagne, » et qu'on se soit contenté de supprimer les traits moyens. Il est remarquable, en effet, que tous les vers de ces petites pièces offrent la même rime. Quoi qu'il en soit, il est incontestable que cette forme, plus didactique et moins élémentaire que celle des tercets, est aussi moins antique. Dès le sixième siècle, ces débris précieux offraient donc déjà un caractère d'antiquité, puisque les poètes de ce temps ou les rejetaient comme d'une coupe trop simple, ou les remaniaient pour leur donner un tour plus riche.

Il me semble que ces poésies gauloises offrent une forme originale qui mériterait d'être relevée par quelqu'un de nos poètes. Supposons qu'on reprenne plusieurs fois de suite, comme cela paraît s'être pratiqué, le premier motif du tercet dans toute sa simplicité, comme par exemple : « Neige sur la montagne, » ou : « Il pleut dehors, » et qu'à chaque fois on y adjoigne un complément différent : on aura ainsi une véritable chanson dont le refrain, au lieu d'être à la fin, se trouvera au commencement de chaque couplet. Au lieu de couper le sens et de conclure, le refrain se présentera donc, au contraire, comme une porte qui s'ouvre alternativement sur des perspectives variées; en sorte que le couplet, semblable à ces chants des montagnes, dont la finale se prolonge si longtemps, deviendra comme un appel à la rêverie par la voix de la nature. On n'obtiendrait sans doute point, par une telle poétique, des chansons propres à l'entraînement et à la gaieté des festins; mais ce seraient de petites pièces que l'on aurait souvent plaisir à se fredonner à soi-même. Elles auraient donc bien aussi leur avantage.

LABYRINTHE DE LA CATHÉDRALE DE REIMS.



Ce labyrinthe ou dédale était formé de compartiments en marbre noir et blanc incrustés dans le pavé. Il occupait une surface telle que les bandes de pierre étaient espacées entre elles d'un pied. On désignait encore ce monument sous le nom de *Chemin de Jérusalem*, et, par une pieuse réminiscence, on en parcourait l'enceinte en récitant des prières contenues dans un petit livre de dévotion qu'on trouvait autrefois imprimé à Reims sous le titre de *Stations au chemin de Jérusalem, qui se voit en l'église de Notre-*

Dame de Reims. — Le nécrologue des archevêques nous apprend qu'Albéric de Humbert, sous la prélatrice duquel fut reconstruite l'église de Notre-Dame, partit pour la Palestine en 1218. On supposait à Reims que l'idée du dédale avait été donnée par lui à son retour, et l'on croyait remarquer que la forme avait quelque ressemblance avec celle de l'intérieur du temple de Salomon.

Il représentait un polygone régulier au centre duquel se trouvait une grande figure humaine taillée en pierre bleue; aux quatre coins de ce polygone, et dans des dimensions moindres, étaient figurés, taillés de même, quatre personnages que l'on regardait comme les principaux artistes employés par le maître architecte. Des signes caractéristiques indiquaient d'ailleurs les attributs maçonniques de chacun d'eux. Autour de la première, à droite en entrant, se lisaient ces mots : « Cette image est en remembrance de maistre Bernard de Soissons, qui fut maistre de l'église de céans... fit cinq voûtes... » Autour de la seconde, à main gauche : « Cauthier de Reims, qui fut maistre de l'église de céans, sept ans, et ouvra à voussures... d'or. » Autour de la troisième figure, à main droite (au midi), se lisait : « Cette image est en remembrance de maistre Jean d'Orbais, qui fut maistre de l'église de céans... » Autour de la quatrième, à main gauche : « Jehan Loups, qui fut maistre de l'église de céans, seize ans, et en commença le portail... »

L'inscription de la principale figure, celle du milieu, n'est malheureusement pas arrivée jusqu'à nous. Quand les curieux auxquels nous devons la conservation des indications que nous venons de transcrire songèrent à relever ces lignes si intéressantes pour l'histoire de l'art, cette inscription était déjà rendue illisible par le frottement des pieds. Jacques Cellier, dessinateur du seizième siècle, d'après qui nous reproduisons ce monument, n'a pas songé à conserver ces caractères, qui eussent établi d'une manière incontestable, nous le croyons, la part de Hues Le Bergier dans l'exécution de la belle cathédrale.

Outre ces cinq figures, il en existait encore deux autres plus petites, placées vers le bas, à l'entrée du labyrinthe, et qui, incrustées postérieurement, étaient regardées comme le portrait des deux artistes qui mirent la dernière main à l'édifice. Aucune inscription d'ailleurs ne les faisait reconnaître : peut-être était-ce le portrait de Robert de Coucy et de son neveu, qui travaillèrent, en effet, à l'achèvement de Notre-Dame, et que l'on cite toujours, et bien à tort, comme ayant donné le plan de l'œuvre. Cet anachronisme se trouve dans toutes les descriptions du monument. Or, suivant l'épithaphe que rapporte de cet artiste l'historien Anquetil, Robert de Coucy mourut en 1311, c'est-à-dire plus de cent ans après les premiers travaux de reconstruction. Il est, par cela seul, évident qu'il n'a pu travailler qu'à son achèvement. Il est bien plus probable que Hues Le Bergier, qui, en 1229, commençait Saint-Nicaise de Reims, donna, vers 1212, les plans de Notre-Dame.

Quoi qu'il en soit, ce labyrinthe, comme tous les monuments du même genre qui se trouvaient dans les grandes églises de Reims, de Soissons, de Laon, de Chartres et autres lieux, avait été exécuté d'après des modèles antiques et respectables. Il avait une pieuse destination et devait être à la fois considéré comme souvenir symbolique du temple de Jérusalem, et comme hommage rendu aux artistes dont il conservait les noms. Il fut détruit en 1779 à la sollicitation et aux frais de MM. Jean Jacquemart et Bida, chanoines, qui voulurent ainsi faire cesser les promenades bruyantes des enfants dans le circuit du chemin de Jérusalem.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

CHOIX D'ANCIENNES CHANSONS.

(Voy. les Tables de 1846.)

VIII.— CHANSON NOUVELLE DE LA COMPLAINTE D'UN LABOUREUR CONTRE LES USURIERS, QUI LUY ONT MANGÉ SON BIEN; SUR LE CHANT
Or la voylà, la petite bergère. [Tiré du Rosier des chansons nouvelles. Lyon, 1580, in-18, f. 25 et suiv.]



Hélas ! Dieu ! que feray-je ?
 Moi, pauvre laboureur,
 Où me retireray-je ?
 Que je suis douloureux !
 Les usuriers m'ont fait manger ma terre ;
 J'aimerois mieux les soldats de la guerre.

J'estois bien à mon aise,
 Je vivois de mon bien ;
 Mais jc suis en mal-aise,
 Hélas ! je n'ay plus rien.
 Tout mon malheur est venu de l'usure ;
 Aller me faut à ma bonne aventure.

Je vay à la justice,
 A ces bons advocatz ;
 Ils sont gens de police,
 Je leur diray mon cas.
 — J'ay engagé mes vignes et ma terre,
 Je suis venu vostre conseil requerre.

Viença, di-moy, bon-homme,
 Et ne me cele rien.
 As-tu point peur, en somme,
 Que tu perdes ton bien ?
 Monsieur le juge est homme débonnaire,
 Bien volontiers entendra ton affaire.

— Hélas ! monsieur le juge,
 Faites-moy un plaisir ;
 Vous estes mon refuge,
 Veuillez moy recourir.
 Les usuriers ont mangé ma substance,
 Sçaurois-je point en avoir récompence ?

L'usurier est en peine
 Qu'il fera de son blé ;
 Sa maison en est pleine,
 Il craint luy estre emblé (r) :
 Mais il attend une mauvaise année,
 Afin que plus de moitié soit gaignée.

L'usurier en sa cave
A du vin à foison ;
A voisin ny enlave
Il n'en fera raison.
Il attendra s'il viendra une gresle,
Trop grand chaleur, ou bien quelque nielle (2).

S'il voit quelque bon homme
Qui arrive des champs :
— Viença (dit-il), prend'homme,
Les blez sont-ils meschans (3)?
— Hélas ! monsieur, la brouée (4) et la pluye
Ont fait les bledz aussi noir que la suye.

— Viença, dy-moy, bon homme,
Que dis-tu des poiriers ?
Avons-nous de la pomme,
Ou des noix ès noyers ?
— Nenni, monsieur, il n'y en a pas une,
Tout est tombé ; n'y a pruneau, ni prune.

— Viença, dy-moy, compère,
Les foings ont-ils le temps (5) ?
Ainsi, comme j'espère,
Jamais il n'en fut tant.
— Hélas ! monsieur, ce n'est rien, de l'herbage ;
C'est grand pitié de voir le pasturage.

L'usurier est bien aise
De ce qu'il a ouy ;
Il chante, se dégoise (6),
Il est fort resjouy.
— Bon temps pour moy, l'année sera chiere,
J'auray du bien qui ne coustera guiere.

Notes.

- (1) Enlevé.
(2) Espèce de rosée qui gâte le blé prêt à mûrir.
(3) Mauvais.
(4) Pluie violente et de courte durée.
(5) Sous-entendu *bon*.
(6) Se divertit.

IX.— LA COMPLAINTÉ DE L'USURIER.

La complainte de l'usurier,
Insatiable et roturier,
Qui sera condamné à rendre
Ce que trop il a osé prendre.

Elle se chante sur le chant :

*A qui me dois-je retirer,
Puisque mon amy m'a laissée ?*

[Tiré du Cabuiet des plus belles chansons nouvelles, etc. Lyon, 1592, in-18, p. 33 et suiv.]

Ne suis-je pas bien malheureux
De m'estre adonné à l'usure ?
Je pensois estre bieu heureux
D'acquérir du bien en peu d'heure.
Mais je cognois bien que peu dure
L'argent gagné mal à propos.
Las ! j'en porte la peine dure ;
Toute nuit je perds le repos.

Lors que j'ay presté sans raison
Au paisan petite somme,
Je le fay fourrer en prison,
Sans avoir pitié du pauvre homme
Je le traicte si bien, en somme,
Qu'à l'heure qu'il sort de ma main,
Saus avoir vaillant uue pomme,
Il s'en va mandiant son pain.

Accompagné d'un bon sergent,
Je vay de village en village ;
Quand l'on ne me donne d'argent,
Je fais un terrible ravage :
Je mets en vente le message,
Et tout le bien que j'apperçois,
Laisant aller, suivant l'usage,
Pour un liard ce qui en vaut trois.

Mais quand quelqu'un est souvenant
De me faire la révérence,
Disant : — Monsieur, pour maintenant,
De vous payer je n'ay puissance ;
Ces deux chappons à grasse pance
Vous plaise prendre de ma main.
— Mon amy, j'auray souvenance
De t'attendre jusqu'à demain.

Au laboureur de moy cognu
Je preste d'argent sur la prise (1) ;
Et dès que le terme est venu,
Je le manie en bonne guise.
S'il ne tient la chose promise,
En me faisant bonne raison,
Je le vous envoie, en chemise,
A la chasse, lors de sa maison.

Si mon compère est possessem
D'une terre, près de ma grange,
J'en veux estre le successeur
Par achat, ou bieu par eschange ;
Mais s'il trouve le cas estrange,
J'attens cant (2) sa nécessité :
Lors, par usure qui tout mange,
Je m'en voy seigneur limité.

Dès que le bled est amassé,
Pour faire un trafic plus honneste,
De grand' avarice chassé,
Je m'en vay droit à la grenette (3) ;
Auquel lieu je fay mon emploite
De grains, à grande quantité,
Attendant famine et disette
Pour le vendre à l'extrémité.

Mais je tombe en grand désespoir,
Quand Dieu, par sa miséricorde
(Foison de biens faisant plouvoir),
Sa requeste à son peuple accorde.
Je me trouve en telle discorde,
Que peu s'en faut que, par effect,
Je ne m'estrange d'une corde,
Comme mes ancestres ont fait.

Au temps que j'estois hostelier,
Mon usure estoit plus couverte ;
Je ne prestois pas un denier,
Et tenois ma boutique ouverte,
Faisant apporter la desserte.
Plus tost qu'on ne la demandoit,
Et payer (me gardant de perte)
Trois fois plus qu'on ne despendoit (5).

D'estre reprins je n'ay pas pcur,
D'autant que l'usure je farde
D'une très honeste couleur ;
D'estre marchaud je me hazarde :
Je me tien si bien sur ma garde,
En me levant de bon matin,
Que tout homme qui me regarde,
Pour m'attraper, perd son latin.

Une fois je voulus prester
A un de qui je n'avoy' doubte (6),
Le voulant rudement traicter,
Il en faut avoir, quoy qu'il couste ;
Il sceust, plus que moy, somme toute,
Car s'en allaut sans dire adieu,
Avec un peu de banque-route,
Il emporta l'argent du jeu.

L'un, couvert de nouvelle loy,
Et l'autre, caché sous l'antique,
Ne cesse de tirer à soy
Le bien d'autruy en sa boutique,
L'un par art, l'autre par pratique :
La charité mise au colier,
A ceste heure, chacun s'applique
A sou profit particulier.

Il ne faut pas dire, il disoit :
Cecy est fait par ignorance ;

Petit et grand bien aperçoit
S'il fait bien, ou s'il fait offence ;
Accusé de sa conscience,
Chacun le void, sans mener bruit.
Venons donc à l'expérience,
Car on cognoit l'arbre à son fruit.

Or, Dieu, par sa bénignité,
Voulant extirper l'avarice,
Des remèdes a suscité
Pour y mettre bonne police :
Ceux qui seront atteints du vice
De l'usure, iront en prison.
Dieu vueille maintenir justice
Pour rendre à chacun sa raison !

Notes.

- (1) Redevance, et aussi le droit qu'avait le créancier de s'emparer des récoltes et des propriétés du débiteur.
- (2) En homme rusé et artificieux.
- (3) Au marché aux grains.
- (4) Dépensait.
- (5) Soupçon.

Jamais peut-être la misère ne fut plus grande dans les campagnes que durant les guerres civiles du seizième siècle, alors que la France était ravagée par les factions et armes de tous les partis. Les paysans, accablés d'impôts, étaient contraints, sous peine d'abandonner leurs terres, de recourir à des emprunts ruineux. De là beaucoup de chansons sur les usuriers. Nous avons choisi les deux précédentes, qui, sur le ton de la plaisanterie, peignent néanmoins avec vérité, et quelquefois avec une chaleur remarquable, les malheurs qu'entraîne l'usure. Toutes deux remontent au règne de Henri III.

SENSIBILITÉ VÉGÉTALE.

La lumière et l'obscurité influent puissamment sur l'aspect extérieur d'un grand nombre de végétaux. Aux approches de la nuit, la corolle, qui étalait gracieusement ses vives couleurs, semble se ternir et se faner, la feuille pend languissamment au pétiole qui la soutient, la tige elle-même se courbe et s'affaisse, comme celle du nénuphar blanc, comme les branches de l'*Achyranthes lappacea*, comme les pédoncules d'un grand nombre de géraniums, de renoncules, comme les folioles de la casse du Maryland : celles-ci s'abaissent en tournant sur leur pétiole, de sorte que les deux folioles de chaque paire viennent s'appliquer l'une contre l'autre par leur face supérieure. D'autres plantes, au contraire, comme la belle-de-nuit, semblent attendre le crépuscule pour déployer le tissu délicat de leur corolle et étaler leurs teintes pures et légères ; au premier rayon du soleil, elles se replient sur elles-mêmes. Si le ciel se couvre de nuages, les folioles du *Portiera* s'appliquent l'une contre l'autre ; le couvercle qui surmonte la feuille du népenthès s'abaisse pour ne se lever que quand les nuages auront fui et que le ciel aura repris toute sa sérénité.

Les mêmes phénomènes, dans d'autres plantes, sont produits par le toucher. Dans le sainfoin oscillant (*Hedysarum gyrans*), qui a ses feuilles composées de trois folioles, si l'on imprime un mouvement de flexion à la foliole médiane, aussitôt les deux autres l'exécutent, et, de plus, elles oscillent sur leurs pétioles. Tantôt, cependant, l'une d'elles reste en repos ; tantôt toutes deux s'agitent de bas en haut, et tour à tour se rapprochent ou s'éloignent de la foliole. Si l'on vient à toucher seulement avec la pointe d'une épingle une feuille de *Drosera*, on la voit aussitôt rapprocher ses bords avec rapidité et se fermer comme une bourse. Un fait de sensibilité végétale assez connu est celui qui se manifeste chez la dionée attrape-mouche. Les feuilles de cette plante sont partagées au sommet en deux lobes garnis de cils. Une

mouche vient-elle à toucher l'une de ces feuilles, aussitôt les deux lobes se rapprochent et retiennent prisonnier l'imprudent insecte qui, cherchant à se dégager de l'étroite cellule où il est enfermé, ne fait que resserrer davantage les lobes : la feuille reprend sa position naturelle lorsque tout mouvement a cessé, c'est-à-dire lorsque l'insecte est étouffé.

Mais de toutes ces plantes la plus mystérieuse est la sensitive ou mimeuse pudique, que l'on trouve surtout très répandue dans l'Amérique tropicale. On la cultive à Paris, soit en serre chaude, soit sous un châssis. La tige de la sensitive, un peu ligneuse, atteint une élévation de 5 à 6 décimètres ; elle est hérissée d'aiguillons jusque sur les pédoncules et les pétioles ; ses feuilles sont bipinnées, formées de deux paires de pinnules presque digitées, dont chacune porte douze à vingt-cinq paires de folioles obliques, linéaires, revêtues à leur face inférieure d'un léger duvet et glanduleuses à leur base ; ses fleurs forment des capitules de couleur violette ou purpurine.

Lorsqu'un choc agit avec assez de force sur une feuille de sensitive, on voit toutes les folioles de cette feuille se relever sur leur pinnule et s'appliquer l'une contre l'autre par leur face supérieure ; le pétiole commun, à son tour, subissant un mouvement inverse, s'incline vers la terre, et la feuille entière paraît en quelque sorte flétrie. Si la secousse a été moins brusque, le mouvement se borne à quelques paires de folioles et souvent même à une seule ; celle-ci s'ébranle et tourne sur son pétiole particulier. Dans les régions de l'Amérique, où la végétation de la sensitive est vigoureuse, il suffit quelquefois de la plus faible secousse, de l'ébranlement causé par les pas d'un homme, pour imprimer à toutes les feuilles des mouvements fort remarquables.

Si, vers le milieu d'une belle et chaude journée d'été, on expose le pied vigoureux de cette plante aux rayons directs du soleil, on voit, de moment à autre, certaines folioles se ployer et s'abaisser subitement, comme si une irritation locale venait d'agir sur elles. Les mêmes phénomènes se reproduisent si l'on soumet cette plante à l'action subite du froid.

Les agents chimiques, et principalement les acides énergiques et les solutions alcalines concentrées, agissent puissamment sur la sensitive et quelquefois en sens contraire. D'après les expériences de Bunge, savant allemand, une goutte d'acide sulfurique appliquée sur une foliole détermine le ploiement des autres folioles et l'abaissement du pétiole commun, tandis que, si l'on emploie la potasse, le pétiole commun, au lieu de s'abaisser, se relève de manière à faire un angle aigu avec la tige.

Des blessures ou des sections plus ou moins profondes produisent aussi de curieux phénomènes. Si l'on parvient à couper, sans occasionner de secousses, la dernière paire de folioles d'une pinnule, on voit aussitôt les folioles se ployer à partir de l'extrémité coupée jusque vers la base de la pinnule. De même, si l'on peut faire une entaille à une branche avec assez de précaution pour ne produire aucun ébranlement, les feuilles placées dans le voisinage de la section s'abaissent aussitôt, et les feuilles éloignées se contractent également.

Le feu, appliqué sur une foliole par une lentille de verre, par l'étincelle électrique, produit des effets analogues.

L'action longtemps continuée d'une cause irritante semble détruire momentanément, chez cette plante, toute la sensibilité dont elle était douée. Le savant Desfontaines, ayant placé une sensitive dans une voiture, la vit fermer toutes ses feuilles aussitôt qu'elle ressentit la secousse produite par l'ébranlement de la voiture ; mais cet ébranlement se continuant, les feuilles finirent par s'étaler et reprendre leur position naturelle.

CHASUBLE DE CARROUGES.

La curieuse chasuble dont nous donnons une gravure est conservée au château de Carrouges (Orne). C'est une de ces précieuses antiquités assez communes autrefois dans les chapelles des châteaux et les trésors des églises, mais que l'indifférence de leurs possesseurs avait laissées en grande partie tomber en poussière dès avant la révolution.



(Gravure par Godard d'Alençon.)

La forme de cette chasuble diffère peu de la forme actuelle; seulement le bas en est arrondi sans échancrure, comme dans toutes les anciennes chasubles. Le corps est en soie brochée verte et semée de fleurs d'un travail précieux en or, soie bleue et blanche et liséré rouge, disposées en quinconce. La croix est en soie rouge bien fanée aujourd'hui par le temps, avec des fleurs de lis d'argent. Des rubans de velours bleu et de velours violet, sur lesquels on lit en caractères gothiques la devise : *Dieu et mon droit*, s'entrelacent de manière à former six anneaux le long de l'arbre; ces anneaux sont séparés par deux couronnes, l'une royale, l'autre épiscopale, placées sur la même ligne; entre ces couronnes on voit un grand L parfois entrelacé avec une autre lettre difficile à déterminer : ces ornements sont en riche broderie d'or. Le centre de chaque anneau offre un

soleil rayonnant en or et argent, d'un relief fortement accusé sur un fond mi-parti de bleu et de violet, mais disposé de manière à constamment alterner avec le violet et le bleu des rubans. Des couronnes et des L semblables couvrent les bras de la croix. Au-dessous, vers la moitié de la hauteur, et parmi le semis de fleurs dont nous avons parlé, sont placés deux écussons chargés de fleurs de lis d'argent sans nombre sur un fond de gueules. Le devant est entièrement semblable au dos, sauf la position des L et des couronnes qui sont couchés horizontalement. Faut-il y voir la majesté humaine s'inclinant devant la majesté divine, et la couronne du roi de France devant l'autel du roi des rois? Ne faut-il voir aussi qu'une simple fantaisie dans ces fleurs brillantes qui parent le fond vert de la chasuble, dans ces lis des champs rapprochés des lis de France?

La devise : *Dieu et mon droit*, fait partie de l'écusson royal d'Angleterre; l'écusson de gueules, semé de fleurs de lis d'argent, paraît au contraire appartenir à la maison de France.

Quelle peut être l'origine de cette chasuble? On croit dans le pays qu'elle a été donnée par Louis XI à la chapelle du château de Carrouges lorsqu'il le visita en 1473. On montre encore la grande cheminée et les boiseries sculptées et dorées de la chambre où il coucha. Mais la famille Leveneur, à laquelle appartient depuis longtemps le château de Carrouges, n'adopte pas cette tradition en ce qui touche l'origine de la chasuble, et croit qu'elle vient du château de Tillières, ancienne propriété de ses ancêtres.

Ce n'est pas, du reste, le seul objet intéressant que les amateurs puissent visiter dans le château de Carrouges. De précieux portraits de famille, des vestiges intéressants d'anciennes décorations intérieures, de curieuses hallebardes, la très belle cuirasse de Jean Leveneur, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, méritent également de fixer leur attention. Le château, comme un cadre sculpté, fait merveilleusement valoir tous ses trésors. C'est une masse énorme de bâtiments disposés en carré, percés d'ouvertures de toutes les formes et de toutes les grandeurs, coiffés de toits pointus qui se découpent les uns sur les autres en triangles bizarres; une série de constructions du quinzième au dix-huitième siècle, rapprochées par les besoins du moment, par les caprices de l'architecte ou du propriétaire; ni élégance ni régularité d'ensemble, mais une diversité curieuse et originale, un ensemble imposant et sévère, de nombreux souvenirs vivants encore dans les vastes salles, un passé qui ne s'effacera jamais complètement.

CASTELLAMARE.

A quatre milles de Pompéi, en se dirigeant vers la plage de Castellamare, on se trouve sous les ruines de l'antique Stabie. D'abord habitée par les Osques, puis par les Étrusques, ensuite par les Samnites, cette ville fut, sous le consulat de Pompéi et de Caton, prise par les Romains qui avaient peu à peu détruit les populations primitives établies dans ce lieu. Sous Sylla, elle devint au milieu des guerres civiles un monceau de ruines, d'où finit par sortir un petit village, bientôt couvert par les cendres que le Vésuve jeta de ce côté dans la grande éruption de l'année 79. Lorsqu'au dernier siècle on fit des fouilles pour retrouver les villes englouties, on atteignit assez vite le sol de Stabie; mais, à mesure qu'on en découvrait une partie, on recouvrait l'autre avec les remblais. Les principales curiosités qu'on y rencontra furent quelques papyrus, déposés, avec ceux de Pompéi, dans les salles du musée Bourbon, à Naples. Du reste, on trouva peu de squelettes et très peu de meubles précieux, ce qui fit conjecturer que les habitants avaient eu le temps de s'enfuir et d'emporter avec eux leurs richesses.

Ce monument de destruction marque l'entrée de l'un des plus beaux pays du monde. Sur ces bords célèbres par la

catastrophe de trois villes commence la péninsule de Sorrente, pays riant et fortuné, qu'on a quelquefois appelé le paradis de l'Europe. D'un champ de deuil, comme par magie, on se trouve transporté dans une contrée où tout est beau, où tout respire la joie et le plaisir. Une brise suave, une verdure tendre, les parfums de mille fleurs, la vue d'un paysage éblouissant, y remplissent l'âme des plus douces émotions. En vérité, on croirait que sur un sol où un peuple entier a trouvé sa fin, personne ne voudrait plus planter sa tente, même pour y passer une seule nuit; et cependant, dans le même endroit où Stabie se reposait jadis sur la foi d'un climat enchanteur, Castellamare fait éclater la même assurance et la même gaieté.

Cette ville s'élève en face de Naples, entre la plage que couronne le cratère du Vésuve et les pentes du mont

Auro qui la défend du vent d'Afrique, si incommode pour la capitale. On y voit des rues larges et propres, des édifices élégants. Les collines voisines sont encore couvertes de casinos agréables et d'hôtels nombreuses. Dans la belle saison, on y trouve grande abondance de gens qui fuient la ville ou qui cherchent la santé. C'est comme un appartement d'été pour les habitants de Naples, auxquels se joint la foule des étrangers. A Castellamare, et le long de la côte qui mène à Sorrente, coulent des sources nombreuses d'eaux minérales. On y distingue surtout les eaux *du milieu*; l'eau *sulfurée ferrugineuse*; les deux eaux *ferrugineuses*, l'une ancienne, l'autre nouvelle; l'eau *acidulée*, et la nouvelle eau *sulfureuse*. Une foule de malades et de convalescents prennent ces eaux avec le plus grand succès.

Parmi les monuments de la ville, on remarque principa-



(Vue prise à Castellamare.)

lement la cathédrale, où l'on va visiter des peintures de Luca Giordano. Le port est vaste, profond et sûr; souvent on y aperçoit à l'ancre des vaisseaux de guerre. Tout auprès s'élève un chantier où le roi fait de temps à autre lancer des navires. Dans un autre chantier, propriété du commerce, on construit des brigantins et des bateaux; mais la merveille de Castellamare, c'est la maison royale élevée sur la cime qui le domine. On monte à dos d'âne à ce palais, appelé autrefois *Casa-Sana* (maison saine), et que le peuple a surnommé de l'expression plus vive *Qui-si-sana* (ici l'on guérit). On y trouve tout ce que la végétation la plus riche, réglée avec un art intelligent, peut produire de plus frais et de plus agréable: c'est un parc anglais jeté sur une montagne suisse, au milieu des lumineux horizons du ciel de Naples.

LE DÉPOSITAIRE.

NOUVELLE.

Les explorateurs de la Sarthe ont pu remarquer, à peu de distance d'Alençon, un bourg du nom de Saint-Paterne, situé presque à la lisière des bois, et, à deux portées de fusil de ce bourg, les édifices modernes d'une grande exploitation

rurale dont les terres s'étendent vers la Fresnaye. Cette exploitation, qui, vu son excellente culture, pourrait passer pour une ferme modèle, était, il y a plusieurs années, la propriété d'un homme riche et intelligent, mais singulièrement redouté dans le pays. On le nommait M. Loisel. Engagé à l'âge de quinze ans dans la première insurrection de la Vendée, il avait survécu aux désastres de son parti, et était venu s'établir dans la Sarthe, où il avait acquis des propriétés considérables.

Bien qu'il eût soixante ans, le maître des *Viviers* (c'était le nom du domaine) n'avait rien perdu de son ardeur à augmenter ce qu'il possédait déjà. Vengeur implacable des moindres atteintes portées à ses droits, il penchait, en toute chose, vers la justice la plus rigoureuse: aussi le haïssait-on presque autant qu'on le craignait.

L'aube commençait à éclairer les toits de la ferme dont les bâtiments de service étaient encore plongés dans l'ombre; aucun bruit ne s'y faisait entendre, et les deux chiens de garde eux-mêmes dormaient la tête appuyée sur le bord du tonneau qui leur servait de niche. Les murs du jardin dessinaient vaguement, dans la pénombre, leurs chaperons garnis de vignes, lorsqu'un bruit se fit entendre dans la grande allée qui les côtoyait.

Deux femmes s'avançaient lentement en compagnie d'un jeune homme qui marchait la tête baissée et comme abattu par un profond chagrin. La plus âgée tenait la main de la plus jeune, non moins affligée que leur compagnon, et s'efforçait de la consoler par de douces paroles.

— Allons, Rosine, du courage ! disait-elle d'un accent affectueux. Il ne s'agit point ici d'une éternelle séparation ; Michel nous reviendra.

La jeune fille secoua la tête.

— Vous savez ce que mon oncle a dit, murmura-t-elle d'une voix entrecoupée.

— Oui, continua Michel d'un ton amer, tant que M. Loisel m'a cru le fils du fermier qui m'avait adopté et élevé après la destruction de ma famille, je n'ai point eu à me plaindre ; il a été pour moi ce qu'il est pour vous-même, sévèrement équitable ; mais à partir du jour où, d'après votre conseil, et dans l'espoir d'exciter son intérêt, je lui ai fait connaître mon véritable nom, j'ai semblé lui devenir odieux. Toujours occupé de me prendre en faute, il paraissait n'attendre que l'occasion de me congédier de la ferme : la découverte de mon amour lui a servi de prétexte.

— Dites de cause, Michel, reprit la mère tristement. Hélas ! mon frère a la maladie de bien des riches, il méprise la pauvreté ! mais que vous importe, maintenant que vous n'aurez plus à recevoir ses ordres ? La vie s'ouvre devant vos pas ! qui vous empêche d'y faire votre chemin comme tant d'autres ? N'avez-vous pas reçu de Dieu l'intelligence et la santé ? Vous aurez désormais, de plus, un but à atteindre ; ne le perdez jamais de vue, mon ami ; le véritable attachement ne se prouve point par du désespoir, mais par des efforts soutenus ; travaillez avec persévérance, ma fille vous attendra.

— Vous me le promettez, madame Darcy, s'écria Michel, qui s'était arrêté.

— Je vous le promets, répéta la vieille femme d'un accent grave et attendri. Des raisons dont vous avez apprécié l'importance m'empêchent de permettre aujourd'hui ce mariage. Je dois à mon frère l'éducation de Rosine, toute l'aisance dont elle et moi jouissons depuis dix années : tant de services rendus nous imposent la soumission aux volontés de M. Loisel. Le bon sens d'ailleurs mettrait seul obstacle à l'accomplissement immédiat de cette union. Rosine n'a point de fortune, vous êtes sans état ; il faut avant tout s'assurer l'avenir par le travail. Partez pour Alençon, mon ami ; tâchez de mériter la confiance du brave fabricant chez lequel vous entrez, et vous ne tarderez pas, j'espère, à vous assurer une position suffisante pour que je vous confie le sort de mon enfant.

Michel, dont les yeux s'étaient mouillés de larmes, pressa les mains de madame Darcy dans les siennes. Ils étaient arrivés à l'extrémité de l'allée qu'ils avaient jusqu'alors suivie ; la vieille femme ouvrit ses bras au jeune homme.

— Séparons-nous ici, dit-elle d'un accent ému ; nous n'avons plus rien à nous dire, et ce serait prolonger sans utilité la tristesse des adieux. Votre cheval vous attend, m'avez-vous dit, à la petite porte ; partez, mon ami, et pensez à nous.

Michel balbutia quelques paroles entrecoupées, embrassa la mère et la fille, puis se jeta brusquement dans une allée de traverse qui se dirigeait vers un autre angle du jardin.

Les deux femmes restèrent immobiles à la même place jusqu'à ce qu'il eût disparu, et reprirent alors tristement le chemin de leur appartement.

Le départ de Michel était, en effet, presque aussi douloureux pour madame Darcy que pour Rosine elle-même. Depuis deux ans que le jeune homme tenait les livres et faisait la correspondance de M. Loisel, elle avait pu apprécier ses qualités sérieuses, et comprendre que le bonheur de sa fille ne saurait être confié à de plus sûres mains : aussi avait-elle vu

naître leur affection avec joie, et s'était-elle flattée que son frère n'y mettrait point obstacle ; mais tout avait tourné autrement qu'elle ne l'espérait. Loin de montrer plus de bienveillance à Michel en apprenant qu'il appartenait à une des familles nobles dont les désastres de la Vendée avaient autrefois amené la ruine et la mort, il parut, dès ce moment, le voir avec impatience, et à peine eut-il été instruit de ses espérances qu'il l'avertit d'offrir ailleurs ses services : l'intervention de madame Darcy et les larmes de Rosine furent inutiles. Le propriétaire des *Viviers* déclara que sa nièce n'épouserait jamais, de son consentement, un homme sans fortune et sans position ; qu'il voulait, pour elle, une alliance qui fortifiât sa propre importance, et que les deux femmes devaient choisir entre le jeune homme et lui.

Les adieux de Michel ont déjà fait connaître au lecteur quel avait été ce choix. Sans renoncer à une union qu'elle continuait à approuver, madame Darcy jugea nécessaire de l'ajourner. Grâce à sa recommandation, Michel obtint un emploi chez l'un des plus riches industriels du département, et il partait alors, comme nous l'avons vu, pour en prendre possession.

Près d'atteindre l'angle du jardin où se trouvait placée la petite porte par laquelle il allait sortir, le jeune homme ralentit le pas malgré lui, et regarda en arrière. Deux formes vagues glissaient au loin parmi les arbres et s'effaçaient insensiblement dans les brumes du matin. Michel les suivit de l'œil avec une émotion inexprimable. Il venait peut-être de voir pour la dernière fois, d'ici à bien longtemps, celle qu'il avait associée jusqu'alors à tous ses projets d'avenir ! Il sentit son cœur se serrer, et demeura à la même place, comme étourdi par cette douloureuse pensée.

Presque au même instant, un léger bruit d'espaliers qui crient et se brisent retentit à quelques pas. Le jeune homme, absorbé dans ses réflexions, n'y prit point garde.

Cependant une tête grisonnante venait de se soulever tout à coup, au milieu des vignes qui garnissaient le sommet du mur de clôture ; elle se tourna de tous côtés pour interroger la demi-obscurité qui enveloppait encore le jardin ; mais un massif d'arbustes lui cachait Michel. Rassurée par l'immobilité et le silence, elle se dressa plus haut, et l'on put bientôt apercevoir le buste entier d'un homme pauvrement vêtu, et à l'épaule duquel pendait une vilaine gibecière raccommodée de toile rousse. L'âge et la misère avaient imprimé sur toute sa personne leur douloureux caractère. Son aspect était chétif, ses mouvements incertains, sa physiologie inquiète. Après avoir reconnu, de l'autre côté de la muraille, les fissures qu'il avait déjà aidé à l'escalader, il enjamba le chaperon, s'y assit, et son pied cherchait un point d'appui pour descendre, lorsque Michel sortit enfin de sa rêverie et se remit en marche vers la petite porte.

Son apparition inattendue sembla causer autant de frayeur que de surprise au visiteur nocturne. Il se courba précipitamment sur le sommet de la clôture, posa le pied droit dans le premier interstice qu'il put rencontrer, et allongea précipitamment le pied gauche pour en chercher un second ; malheureusement le point d'appui auquel il se fixait fléchit brusquement sous lui ; ses deux mains glissèrent, et il tomba au milieu des ronces et des orties qui garnissaient extérieurement le pied de la muraille.

Michel releva la tête au bruit de cette chute ; mais le jour était encore trop faible pour qu'il pût distinguer les treillages brisés et les vignes froissées, qui lui eussent tout fait comprendre. Il ne s'arrêta point à chercher la cause de ce qu'il venait d'entendre, et, continuant jusqu'à la petite porte dont il tira le verrou, il se trouva dans la campagne.

Il allait traverser une luzerne en fleurs pour rejoindre son cheval, quand de sourdes plaintes attirèrent tout à coup son attention. Il prêta l'oreille : le bruit venait des hautes herbes qui garnissaient la base de la muraille. Michel s'avança avec une sorte d'incertitude vers le côté que semblaient lui indi-

quer les gémissements ; une masse remuante et plaintive lui apparut de loin. Il pressa le pas et se trouva bientôt en face du blessé.

— *Le Rouleur !* s'écria-t-il étonné.

— Ah ! sauvez-moi, monsieur Michel, balbutia l'homme à la gibecière en se tordant parmi les broussailles ; je suis tué, je suis mort.

— Allons, reprit le jeune homme qui ne soupçonnait point la gravité de la chute, vous aurez trop trinqué hier à *la Croix-Rouge*, et vous venez de vous réveiller avec une fraîcheur dans les reins.

— Non, non, soupira *le Rouleur*, ne croyez pas cela, mon bon monsieur Michel. Aussi vrai que je suis chrétien, j'ai mon compte ! voyez plutôt mon sang couler.

— Du sang ! répéta Michel saisi ; mais qu'avez-vous alors ? que vous est-il arrivé ?

Malgré ses souffrances, le *Rouleur* eut la présence d'esprit de ne point répondre à cette dernière question. Il se mit à redoubler ses plaintes en les entremêlant d'une histoire impossible à suivre, et qui confirma son auditeur dans la pensée que sa chute était le résultat de l'ivresse. Il l'engagea à faire un effort pour se lever ; mais toutes ses tentatives à cet égard furent inutiles. Michel, voyant qu'il ne pouvait marcher, courut chercher son cheval sur lequel il l'assit en proposant de retourner à la ferme qui était l'habitation la plus prochaine ; mais le *Rouleur* s'y refusa obstinément, et demanda à être conduit à sa cabane qui se trouvait en avant du village.

Lorsqu'il y fut arrivé, son conducteur le souleva dans ses bras et le déposa sur la paillasse qui lui servait de lit. Il voulut ensuite le quitter pour avertir le médecin de Saint-Paterne ; mais le blessé le retint d'une voix brisée :

— Ne m'abandonnez pas ! s'écria-t-il ; au nom du bon Dieu ! ayez pitié de moi... Si on me laisse seul, je suis un homme perdu !

— Il faudrait pourtant avertir un médecin, fit observer Michel.

— Non, répéta le mendiant, j'en veux pas ! Ce qu'il me faut pour le moment, c'est de quoi boire... Par le souvenir de votre baptême, cher monsieur Michel, ne vous en allez pas sans me donner à boire.

Le jeune homme chercha autour de lui et ne trouva qu'une cruche d'eau et une bouteille d'eau-de-vie entamée. Le *Rouleur* voulut l'eau-de-vie, affirmant qu'il n'y avait rien de meilleur dans les chutes, et donnant pour preuve que les médecins la commandaient en frictions ; mais il ne put convaincre Michel, qui se contenta de lui passer la cruche, et qui se préparait à appeler du secours, malgré son opposition, lorsque M. Loisel parut à la porte de la cabane.

La suite à la prochaine livraison.

LA TERRE DE FEU.

LA RÉPUBLIQUE DU CHILI (1).

En s'éloignant des côtes du Rio de la Plata pour descendre vers les régions glaciales du sud, et entrer ensuite dans la vaste mer Pacifique, le navigateur longe les côtes de la Patagonie, passe près du célèbre détroit de Magellan, et arrive bientôt en vue de cette grande île que l'on a nommée *Terre de Feu*. Pour la voir en détail et éviter les pertes de temps, c'est ordinairement par le détroit de Lemaire, entre ses rives et celles de l'île des États, que passent les bâtiments qui ont renoncé à tenter l'entrée du canal de Magellan et qui se décident à doubler le cap Horn, le point le plus sud de l'Amérique.

On est d'abord frappé de l'aspect que présentent les terres du littoral : les montagnes du premier plan sont de médiocre

hauteur, mais bizarrement accidentées de sommets en forme de tables, de demi-sphères, de flèches d'église ; celles du second élèvent au-dessus leurs pics aigus et blanchis sur lesquels se jouent de gros nuages grisâtres ; et quand le soleil parvient à percer cette masse condensée de vapeurs, on voit mille cimes neigeuses briller d'un éclat surprenant et toutes ces terres prendre un reflet rougeâtre, comme si le feu se jouait dans leurs entrailles. Ce phénomène, dont j'ai cherché la cause en rasant de fort près les falaises gigantesques du détroit de Lemaire, me paraît provenir d'une mousse de couleur terre de Sienne, qui est abondamment répandue sur les montagnes, et qui, en certains endroits, paraît être leur unique végétation. Dans quelques conditions de l'atmosphère, les rayons du soleil, éclairant ces larges pelouses, peuvent avoir fait croire de loin à l'existence du feu et motivé le nom donné à cette île. Mais c'est en vain que, de jour comme de nuit, j'ai cherché la trace de ces éruptions volcaniques dont parle Basil Hall, et qui, selon lui, seraient le vrai motif de ce nom. Les portions de neige répandues çà et là sur le flanc des collines ont souvent, au milieu des vapeurs, l'aspect de nuages blancs semblables à une épaisse fumée ; et si l'on n'y prête une scrupuleuse attention, il est rare que l'on revienne sur cette impression première et que l'on ne soit tenté de trouver là encore une des causes du nom de Terre de Feu.

Peu de temps après avoir franchi le détroit de Lemaire, on aperçoit le cap Horn : il n'est pas rare que les bâtiments en approchant à très petite distance sans éprouver de contrariétés, et puissent observer avec toute l'attention désirable le détail des terres avoisinantes ; mais il arrive plus fréquemment encore qu'ils soient assaillis à ce point par des coups de vent contre lesquels il leur faut lutter plus ou moins longtemps pour gagner la mer Pacifique.

La relâche ordinaire des bâtiments qui se rendent de l'Océan Atlantique dans le Pacifique est Valparaiso, le port le plus important de la république du Chili.

Valparaiso signifie en espagnol *vallée du paradis* ; mais c'est vainement qu'au premier abord on se demande les causes qui lui ont valu ce nom poétique. Cette ville est dominée par d'énormes montagnes d'un aspect fort insignifiant, et qui prennent naissance à quelques mètres de l'endroit où s'arrête la marée. Ainsi resserrée entre des montagnes presque inaccessibles et la mer, elle s'est forcément étendue sur une plus grande longueur de littoral et sur les quelques plateaux les moins abrupts du voisinage ; cette irrégularité, qui lui donne de loin un aspect pittoresque, est insupportable pour les piétons : ce ne sont que montées et descentes, accidents de terrain coupés çà et là de grands fossés ; à l'exception de deux ou trois rues passables aux environs de la mer, on ne voit que ruelles étroites non pavées où les immondices de tout genre obstruent le passage. Deux quartiers distincts divisent la ville : l'un, nommé *el Puerto*, composé exclusivement de magasins européens et d'établissements du gouvernement, est le noyau primitif de la ville ; l'autre, nommé *Almandral*, presque entièrement neuf, où vivent les gens riches, les résidents étrangers, les principaux négociants, et où se trouvent les grands dépôts de marchandises, est construit avec régularité, a des rues larges, de belles places, un joli théâtre. Malheureusement ce quartier n'est point encore pavé, et les vents frais, fréquents à Valparaiso, y soulèvent des nuages de poussière qui font suffoquer en même temps que la vue se fatigue par la réverbération du soleil sur le sable blanc. L'une des collines sur lesquelles la ville empiète incessamment en amphithéâtre, située à peu près entre le port et l'Almandral, est le lieu favori et même exclusif d'habitation des négociants anglais. On la nomme le *Monte-Verde*, et on y voit de riches maisons, de beaux et vastes jardins, des allées d'arbres, des belvédères d'où la vue s'étend à plusieurs lieues au large.

Les maisons de Valparaiso dans les quartiers aisés sont

(1) Article communiqué par un officier de la marine royale.

en général élégantes et bien construites ; un balcon large, aéré, et pourvu de nattes légères qui le garantissent du soleil, remplace les terrasses de Montevideo et de Buenos-Ayres ; les toits sont inclinés et couverts en tuile ; les soubassements sont en pierre, et l'étage supérieur construit en torchis. Tout l'ensemble est revêtu d'une épaisse couche de plâtras blanc ornée d'une foule de bas-reliefs et de diverses peintures bariolées. Chaque balcon porte une grande gaule destinée, dans les jours de fête, à faire flotter les couleurs nationales du propriétaire de la maison. La distribution intérieure est bien entendue : les pièces sont spacieuses, décorées avec goût ; les cours sont vastes ; tout est organisé pour le plus grand confort possible. Mais autant les maisons des riches se distinguent par leur propreté et leur coquetterie, autant celles du bas peuple, ou *ranchos*, sont repoussantes par leur malpropreté et l'accumulation hideuse de toutes les misères : là vivent pêle-mêle hommes, femmes, enfants, chiens, etc., et l'on y voit fréquemment entrer les cavaliers sur leurs chevaux, sans que personne semble y prendre garde.

Le port de Valparaiso, bon une grande partie de l'année, est, durant l'autre, exposé à toute la violence des vents du nord, qui y déterminent une mer très grosse et rendent quelquefois toute communication impossible avec la terre. Du reste, les bâtiments trouvent à Valparaiso des vivres en grande quantité, tant frais que préparés, ainsi que tous les

assez mauvais état situé près de l'arsenal et de la promenade dite du *Castillo*. Le Castillo est tout simplement un chemin sablé qui s'étend le long de la mer sur une longueur d'un quart de mille, et duquel on découvre tous les mouvements de la rade : la musique de la garnison y vient fréquemment jouer le soir, ce qui contribue à attirer beaucoup de monde. Mais pour rencontrer de la verdure, des bois, en un mot une nature animée, il faut s'éloigner de Valparaiso de trois ou quatre lieues, en franchissant la chaîne de montagnes qui s'élève derrière. On descend alors dans de magnifiques plaines arrosées de rivières et de lacs qui donnent du pays une idée complètement différente de celle qu'on aurait pu prendre en voyant seulement les environs de la ville.

L'agriculture, longtemps négligée au Chili, y fait des progrès rapides, et ce pays exporte aujourd'hui dans toute l'Amérique occidentale des farines, des vins, des légumes secs, des bois, etc. Tous les fruits européens y sont abondants, et ne demanderaient pour avoir les mêmes qualités que dans nos climats que des essais un peu plus multipliés : la pomme de terre, qui, si l'on en croit l'histoire, serait du reste là dans sa terre natale, y est aussi bonne que chez nous, et toutes les plantes oléagineuses y réussissent aussi bien qu'en Europe.

Les ressources du gouvernement proviennent des frais imposés aux marchandises importées et exportées ; le revenu des mines, quoique bien inférieur à ce qu'il était au commencement, n'en est pas moins très considérable, et les bâtiments étrangers emportent fréquemment, soit en lingots, soit en argent monnayé, des valeurs de sept à huit cent mille francs : les mines de cuivre produisent encore davantage, et, depuis quelques années, des veines de charbon de terre d'une épaisseur énorme sont venues ajouter une nouvelle richesse à celles de ces pays. On m'a assuré que, dans certaines parties des montagnes, par les temps de grande pluie, les paysans pratiquaient de petites rigoles de quelques pieds, avec un réservoir à l'extrémité, et qu'ils visitaient rarement leur trou sans y rencontrer en parcelles d'or une valeur de trois ou quatre piastres, souvent de beaucoup plus : ces gens viennent journellement apporter dans les villes le fruit de leur petite industrie. Le *minero*, l'homme employé dans les mines à l'extraction des métaux, est maigre, a le teint pâle et l'œil cave ; d'une probité à toute épreuve, il n'a pour vivre que la remise qui lui est faite chaque fois qu'il est assez heureux dans ses recherches. Condamné souvent par ses occupations à passer des semaines entières sans voir le jour, le mineur prend des habitudes de taciturnité ; il boit plus qu'il ne mange, et finit misérablement sa vie vers l'âge de quarante ans, détruit par les exhalaisons délétères qu'il a respirées.

La police est admirablement faite à Valparaiso ; des veilleurs de nuit et de jour parcourent les rues pour empêcher les méfaits et les querelles, et se réunissent, s'il le faut, en moins de cinq minutes au nombre de cinquante sur le même point, en s'appelant à l'aide du sifflet.

L'instruction est encore peu avancée au Chili, particulièrement dans les villes du littoral. Les hommes, voués pour la plupart au commerce dès leur enfance, se contentent de quelques notions générales qui les mettent à même d'être commis d'abord, puis chefs de maison. Ils sont braves, hospitaliers ; mais le cercle de leurs idées est resserré, leur caractère froid, leurs habitudes sont mercantiles. Si les femmes sont ignorantes, elles rachètent du moins par leur amabilité, leur tact exquis, et leurs attentions gracieuses, ce qu'elles ont d'imparfait dans l'éducation.



(Mineur chilien, à Valparaiso.)

objets d'approvisionnement secondaire, en cordages, voiles, fers, etc. ; mais, pour les grandes réparations, ils sont forcés d'aller à la Concepcion, ville du sud, dont le port est parfaitement sûr et pourvu de bois de toute espèce.

Toute la défense de la ville consiste en quelques batteries creusées dans le roc des falaises du sud, et un petit port en

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LES MURAILLES D'AIGUES-MORTES.

(Voy. la Table des dix premières années.)



(Vue des murailles d'Aigues-Mortes.)

Si, des hauteurs qui dominent la ville de Nîmes, les regards plongent vers le midi, ils ne tardent pas à errer au loin sur une plaine basse qui se confond avec la mer, et où l'action combinée des courants du golfe et des alluvions du Rhône tend à retenir depuis des siècles les eaux venues des hautes terres du nord. On n'y a que de tristes aspects : vastes marécages, landes, bruyères incultes, étangs à la surface livide, toutes choses qui indiquent un pays malade. Au milieu de cette nature lugubre, de cette atmosphère funeste, quelques familles vinrent se réfugier, vers le sixième ou le septième siècle, pour échapper aux atteintes des Barbares. Le pauvre hameau, placé au milieu des eaux dormantes, et où les jours s'écoulaient si monotones, prit le nom d'*Aigues-Mortes* (*aigue*, eau en provençal). Les bénédictins bâtirent dans la suite à quelque distance un monastère appelé *Psalmodi* ; une tour fut aussi élevée au-dessus des cabanes pour repousser quelques bandes d'ennemis égarés. Aigues-Mortes n'en était pas moins pauvre et à peine peuplée, lorsque les croisés apparurent sur ce rivage. C'était en 1248. Saint Louis, obéissant instinctivement au mouvement de réaction de l'Occident contre l'Orient commencé sous Louis VII, allait prendre la croix, suivant le vœu qu'il en avait fait quelques années auparavant. Il ne possédait alors en toute souveraineté de ce côté qu'un territoire assez borné appelé *la Terre du roi*, où le point maritime du plus facile accès en descendant le Rhône était Aigues-Mortes. Ce fut là le motif qui engagea saint Louis à choisir ce village comme lieu d'embarquement pour cette première croisade dont les conséquences devaient être si déplorables, et il y fit exécuter quelques travaux.

Aigues-Mortes était au bord d'un vaste étang dont les

communications avec la mer étaient difficiles ; on construisit un canal, on creusa l'étang, on bâtit dans la plaine un hôpital pour les pèlerins : ces travaux attirèrent de nouveaux habitants ; bientôt les maisons furent assez nombreuses pour qu'il parût utile de les fortifier. Un souvenir de cette expédition d'Égypte où il avait donné tant de preuves de son noble caractère fit désirer à saint Louis de voir élever une enceinte dont le plan eût été celui de la ville de Damiette. Les événements ne lui permirent pas de faire exécuter ce projet ; une nouvelle croisade l'entraîna sur ce rivage lointain où il trouva la mort ; mais ses intentions furent religieusement remplies par Philippe le Hardi, son fils.

Les murailles d'Aigues-Mortes, construites avec un soin tout particulier, faites de larges pierres taillées en bossage ; subsistent encore bien conservées et peuvent nous donner une idée complète de la fortification telle qu'on l'entendait au treizième siècle. Ogives, machicoulis, meurtrières, tours et créneaux, rien de ce qui rappelle le moyen âge ne manque à ces vieux remparts. Ils décrivent un parallélogramme rectangle, légèrement altéré sur l'un de ses angles, dirigé du nord-ouest au sud-est, et dont la longueur est de 545 mètres, la largeur de 136 et la hauteur de 11. Quinze belles tours en soutiennent la masse et ajoutent à leur force ; leur forme est celle d'un carré présentant sur l'un de ses côtés (qui est ici le côté intérieur) une partie cylindrique. Les grandes portes à ogives par lesquelles on pénètre dans la ville sont placées entre deux de ces tours très rapprochées, et on voit encore à l'intérieur les coulisses qui servaient à les fermer solidement. Jadis un fossé baignait la base de tous ces murs ; il a été comblé et remplacé, au sud, par un large terrassement qui rejette les eaux de l'étang à

quelque distance de la ville, et sert de promenade en hiver. L'angle nord de l'enceinte est formé par l'une de ces tours qui a une certaine célébrité, bien qu'elle n'ait de remarquable que l'épaisseur de ses murailles. Elle a reçu le nom de *Tour de constance*, d'un mot contenu dans une lettre du pape Clément IV à Philippe le Hardi, où il félicite ce prince sur la sômpuosité qu'il avait déployée dans cette construction, pour laquelle il n'avait pas fallu moins que sa constance. Cette lettre existe encore dans les archives de la mairie.

En arrière de cette tour, dans l'intérieur des remparts, s'élève le château, vaste bâtiment militaire, dont l'un des châtelains, Jehan de Brie, du diocèse de Sens, figure dans l'histoire des miracles de saint Lôtis (le 174^e).

Avant d'aboutir à Aigues-Mortes, la route du nord ou de Nîmes franchit de vastes marais sur une belle chaussée, coupée en deux parties, vers les trois quarts de sa longueur, par la tour Carbonnière, qui protégeait les approches de la ville de ce côté; elle est ouverte en arceau et fermée d'une double porte.

Nous avons traité ailleurs la question relative à l'ancien état du port d'Aigues-Mortes (1834, p. 298).

LE DÉPOSITAIRE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 117.)

Le propriétaire des *Viviers*, qui se levait toujours le premier pour visiter son exploitation, venait d'apercevoir le cheval du jeune homme à la porte de François, et était entré pour savoir ce que Michel pouvait y faire à une heure pareille.

En l'apercevant, le blessé fit un geste d'effroi; et voulut se redresser sur son séant; mais les forces lui manquèrent. M. Loisel s'informa de ce qu'il y avait, et Michel lui apprit comment il avait trouvé le *Rouleur* sans mouvement près de la clôture du jardin.

— Et que faisais-tu là, drôle? demanda le maître des *Viviers* en fixant les yeux sur François.

Celui-ci fit un effort pour soulever la main, et tira son bonnet d'un air câlin :

— Pardon, excuse, monsieur le maire, dit-il; j'étais là bien malgré moi, et la preuve, c'est que j'ai pas pu me relever tout seul, ni mettre un pied devant l'autre.

— Mais comment étais-tu tombé ?

— Hélas! mon doux Jésus! dit le mendiant qui ne voulait pas comprendre, comme on tombe toujours, mon digne maire, par maladresse et par malheur.

— Je l'ai trouvé sous le vieux mur, près d'une des grosses pierres placées en arc-boutant, fit observer Michel.

Le propriétaire releva vivement la tête.

— Alors il était du côté de la grande lézarde? demanda-t-il.

— A l'endroit même de la brèche que vous voulez faire réparer.

M. Loisel frappa la terre du bâton qu'il tenait à la main.

— Que je meure si le vaurien n'est pas tombé en voulant escalader la muraille! s'écria-t-il.

— C'est pas vrai! interrompit le *Rouleur* avec une précipitation qui confirma le soupçon du maire.

— Tu venais du jardin ou tu y allais, reprit-il avec menace.

— Du tout, du tout, bégaya François; pourquoi donc que j'y serais allé dans votre jardin? j'ai pas affaire de vos abricots.

— Ainsi, tu sais qu'il y en a? fit observer M. Loisel.

— C'est-à-dire... certainement qu'il doit y en avoir... répliqua le *Rouleur* déconcerté; tout le monde sait que les bourgeois cherchent les bons fruits.

— A telle enseigne que tu leur vends les miens, n'est-ce pas? car c'est toi qui me pilles depuis quinze jours.

— Répétez donc pas des choses comme ça, dit François, qui s'efforçait de devenir insolent pour ne point paraître troublé; faut pas tourmenter les pauvres gens quand on n'a pas de preuve...

— J'en aurai! interrompit le maître des *Viviers*, dont le regard venait de s'arrêter sur la gibecière que le *Rouleur* avait repoussée sous lui, de manière à n'en laisser voir que le coin.

Et s'approchant vivement, il saisit la corde qui la tenait en bandoulière; mais François la retint des deux mains.

— Touchez pas! s'écria-t-il; vous n'avez pas le droit... Personne peut regarder dans ma gibecière sans ma permission... Le bourgeois me fait mal... y sera responsable devant les juges, si je peux pas travailler...

— C'est bon, dit M. Loisel; mais, par tous les diables! je saurai à quoi m'en tenir.

Il avait attiré à lui la gibecière qui s'entrouvrit et laissa rouler sur le lit les plus beaux fruits du jardin.

La preuve était trop irrésistible pour que le *Rouleur* pût encore nier; aussi, changeant aussitôt de langage, il se mit à implorer l'indulgence du maître des *Viviers*. Mais la certitude du vol qu'il n'avait fait jusqu'alors que soupçonner venait de jeter ce dernier dans un transport de colère qui ne lui permettait de rien écouter. Son premier mouvement fut de courir à un furet accroché près du foyer et d'en lever le manche à deux mains sur le blessé. Michel se plaça vivement devant le lit en étendant les bras.

— Laissez-moi! cria M. Loisel, c'est un brigand que je veux assommer. Ah! pourquoi n'étais-je point là avec mon fusil quand il a escaladé la muraille, je l'aurais tué comme un chien.

— Grâce! mon bon maire, criait le *Rouleur*; je suis déjà assez puni! Voulez-vous donc la mort d'un chrétien pour quelques mauvais fruits?

— De mauvais fruits! répéta M. Loisel blessé dans son orgueil de propriétaire; de mauvais fruits, mes plus beaux abricots! des pêches d'espaliers qui valent deux francs la douzaine à Alençon! Je veux te faire pourrir au bague, scélérat!

Le *Rouleur* ne put répondre. Soit que l'effet de la chute ne se fût pas fait sentir sur-le-champ, soit que la découverte de son vol l'eût troublé, il vomissait le sang à flots et poussait des cris de douleur dont Michel fut ému. Il fit observer à M. Loisel qu'il serait nécessaire d'envoyer chercher un médecin.

— Un médecin! ajouta celui-ci furieux; vous voulez dire le juge de paix, la gendarmerie; qu'on les fasse venir sur-le-champ.

Et, courant à la porte, il appela un garçon de ferme qui passait, lui ordonna de prendre le cheval destiné au jeune comptable, et de ramener, sans retard, le juge de paix.

Michel voulut s'entremettre; mais M. Loisel ne lui laissa pas le temps d'achever sa prière.

— Point de grâce! point de grâce! s'écria-t-il avec emportement; c'est l'impunité qui encourage les scélérats. Vous faites bon marché, vous, de la propriété comme tous ceux qui ne possèdent pas! mais moi, je tiens à ce que chacun garde ce qui lui appartient; et aussi vrai que je tiens ce furet, dont j'aurais voulu casser le manche sur la tête de votre protégé, il ne se relèvera que pour aller prendre aux galères la place qu'il mérite.

Ces derniers mots étaient prononcés d'un ton qui ôta au jeune homme toute idée d'insistance; il se rapprocha du lit de François dont les souffrances ne paraissaient point diminuer.

Son embarras était extrême; il eût voulu soulager le blessé, mais la demeure du médecin le plus voisin était éloignée de près d'une lieue, et le valet de ferme expédié par M. Loisel

avait emmené son cheval. François, d'ailleurs, le retenait par ses appels et ses supplications. Il lui demandait de fléchir pour lui le propriétaire des *Viviers* ; il rejetait son vol sur la pauvreté, la vieillesse et l'abandon ; il cherchait à se recommander près du maire de Saint-Paterne par de communs souvenirs. Tous deux étaient nés en Vendée, et s'y étaient autrefois rencontrés : le *Rouleur* avait même connu plusieurs amis de M. Loisel, qu'il lui nommait, et dont il se recommandait à grands cris, en entremêlant ses prières de larmes. Mais celui qu'il s'efforçait de toucher n'était déjà plus là ; impatient de vengeance, il était parti à la rencontre du juge avec lequel il ne tarda point à se réconcilier.

M. Lefebure exerçait depuis près de trente ans dans le canton ses importantes et difficiles fonctions. L'expérience qui endurcit les âmes vulgaires avait rendu la sienne plus pitoyable ; il appliquait la loi comme le véritable chirurgien applique le remède, avec précaution et douceur ; le coupable était toujours pour lui un malheureux, jamais un ennemi.

Cependant, en l'apercevant suivi de son greffier, le *Rouleur* poussa un gémissement lamentable.

— Jésus ! c'est donc vrai ! s'écria-t-il ; me voilà livré au juge.

— Du calme, mon pauvre homme, dit celui-ci, qui avait reconnu du premier coup d'œil combien l'état du blessé était grave ; nous ne voulons pas augmenter votre mal.

— Ah ! tout est fini pour moi, monsieur Lefebure, reprit François ; je sens bien que j'en ai pas pour deux jours ; mais c'est rapport à Catherine que j'ai du chagrin ; si je suis mis en justice, la malheureuse en mourra.

Le juge de paix se retourna vers M. Loisel.

— Il est certain que Catherine est une digne créature, dit-il à demi-voix.

— C'est-à-dire qu'il faudrait épargner un vaurien parce que sa fille ne lui ressemble pas ? répliqua le maire de Saint-Paterne avec aigreur.

— Je n'ai point dit cela, monsieur, reprit doucement M. Lefebure ; j'ai seulement hasardé une remarque dans la pensée qu'elle pourrait vous faire réfléchir.

— Mes réflexions sont faites ! s'écria celui-ci ; j'ai été volé, je tiens le voleur, et il ira en cour d'assises. Chacun doit être payé selon ses œuvres.

— Pardon, fit observer le vieillard en souriant ; mais l'Évangile a recommandé de rendre le bien pour le mal.

— J'ai pour Évangile le code pénal, monsieur, interrompit sèchement le propriétaire des *Viviers* ; cet homme a pillé mon jardin, je veux qu'il soit arrêté ; c'est mon droit, et je pourrais ajouter que c'est notre devoir à tous deux.

M. Loisel avait appuyé sur ces derniers mots, qui renfermaient évidemment une leçon à l'adresse du juge de paix. Ce dernier sourit et plia les épaules.

— Je sais cela, monsieur, dit-il avec une douceur mêlée de tristesse ; mais je sais aussi que celui qui s'en tient rigoureusement à son droit risque souvent d'être cruel, et que l'accomplissement du devoir, quand il n'est point échauffé par le cœur, fait autant de blessures qu'il en guérit. Du reste, vous m'avez envoyé chercher pour interroger ce malheureux, et puisque vous persistez dans votre résolution, je l'interrogerai, à moins que sa blessure ne soit un obstacle.

— Elle ne l'empêchait point tout à l'heure de me supplier, fit observer le maire, et ne peut par conséquent l'empêcher de répondre.

M. Lefebure fit un geste d'assentiment, montra la table à son greffier qui s'assit, et commença l'interrogatoire du *Rouleur*.

Ce dernier fit une confession complète, mais en l'entremêlant de justifications, de regrets et de prières. Il raconta, dans des confidences entrecoupées, sa vie entière livrée aux mauvaises influences ou aux tentations de la pauvreté. Comme tant d'autres, François n'avait reçu de ses parents que la misérable existence à grand-peine prolongée jusqu'à lors. Resté sans direction morale, et ne voyant point de but

devant lui, il s'était livré au flot du hasard en s'affranchissant, pour ainsi dire, de toute responsabilité, tantôt bon, tantôt méfiant, selon l'impression reçue, et traversant tour à tour la probité ou la corruption sans les comprendre ni s'y arrêter.

La fin à la prochaine livraison.

— Un homme pauvre et paresseux ne peut être un honnête homme.

— La délicatesse est à l'esprit ce que la saveur est au fruit.

— Le bon goût est la fleur du bon sens.

— Il semble que la pudeur exhale un parfum.

— L'envie perce plus dans la restriction des louanges que dans l'exagération des critiques.

— On ne sait pas toute la peine qu'il faut à la plus grande partie des hommes pour arriver à n'être que médiocres.

— Le sentiment de la reconnaissance a toute l'ardeur d'une passion dans les nobles cœurs.

— Il y a des gens qui croient que tout le monde doit souffrir de leur mal, quoiqu'ils ne souffrent du mal de personne.

— Il est certaines époques où, dans les arts, la simplicité est une audacieuse originalité.

— Nous sommes solennellement obligés envers les enfants de ceux qui nous ont aimés.

— Si les enfants devenaient ce qu'en attendent ceux qui leur ont donné la vie, il n'y aurait que des dieux sur la terre.

ACHILLE POINCELOT, *Études de l'homme ou Réflexions morales*. 1847.

LES MODES DE STRASBOURG EN 1706.

(Voy., sur Strasbourg, la Table des dix premières années ; et 1843, p. 33 ; 1845, p. 169.)

Alsace française ou Nouveau recueil de ce qu'il y a de plus curieux dans la ville de Strasbourg, chez Guy Boucher, rue des Orfèvres, MDCCVI ; tel est le titre d'un livre de vingt-deux feuillets, d'un format semblable à celui du *Magasin pittoresque*, dédié par le libraire à M. de Klinglin, prêteur royal de la ville de Strasbourg. Les estampes, au nombre de quinze, représentent une vue de Strasbourg en plan et en perspective, la cathédrale extérieurement et intérieurement, le grand-autel, l'horloge, une suite de scènes de la vie domestique pour figurer les costumes. Un texte concis donne l'explication des gravures. Il nous a paru curieux de montrer le contraste de nos modes actuelles avec celles du siècle dernier. Nos jeunes Alsaciennes pourront-elles se défendre d'un sourire en voyant ces étranges costumes de leurs bisaïeules ? Souriez sans crainte, jeunes filles ; on vous le rendra : il y aura aussi de jeunes bouches railleuses qui riront de vos toilettes au siècle prochain.

Fille de la haute Alsace et bourgeois.

Les filles de la Haute-Alsace s'habillaient autrement qu'à Strasbourg. Le bourgeois qui cause avec cette jeune personne est en négligé, et tient un de ces longs verres à bière encore en usage aujourd'hui chez les Alsaciens.

Jeune fille se préparant pour la danse.

Cette jeune fille est de Strasbourg ; son habillement est celui que l'on portait pour aller à la danse, à la promenade, ou en ville. Lorsqu'elles se mariaient, les jeunes filles cessaient de porter ce singulier chapeau.

Marchande de tabac.

« Ceci a été pris, dit l'auteur, parce que le tabac est une marchandise très commune et abondante dans le pays, et pour faire voir l'habit d'une servante proprement habillée, et de la marchande qui est dans sa boutique : son habillement est un peu plus simple que lorsqu'elle va par la ville : le cavalier que vous voyez n'est là que par accident. »



(Modes de 1709. — Fille de la haute Alsace et Bourgeois.)

(Jeune fille se préparant pour la danse.)



(Marchande de tabac.)

(Habit de cérémonie et Marraine.)



(Grand et petit deuil.)

(Paysannes des environs de Strasbourg.)



(Huissier et Garde.)

(Ministre et riche Bourgeoise.)

Habit de cérémonie et marraine.

« Ce sujet a été choisi pour faire voir trois différents habillements. Celui de la sage-femme est l'habillement d'une femme d'artisan allant par la ville et à des cérémonies médicales. Celle qui a le gros bonnet est en habit de grande cérémonie; l'autre est pour faire voir de quelles manières les filles se coiffent lorsqu'elles vont être marraines ou se marier. »

Grand et petit deuil.

« La figure habillée de blanc est le grand deuil, et cet habit ne se porte que dans le temps de l'enterrement et seulement par les plus proches parents, comme fille, sœur, ou nièce du défunt. L'autre figure représente l'habillement de toutes les femmes invitées à l'enterrement. La même coiffure se porte tous les jours pendant le deuil et le jour qu'elles vont à la cène. »

Costumes des environs de Strasbourg.

« Pour faire voir comment les paysannes sont habillées, on a choisi cette occupation, parce qu'elle leur est plus ordinaire. »

Huissier et garde, ministre et riche bourgeoise, Lavandières.

« La planche de l'huissier et garde ou archer de ville représente la place de la Maison de ville, parce que c'est le lieu où ils ont le plus souvent affaire; à côté, on voit la vieille Monnaie. Le sujet de la planche du ministre et de la riche bourgeoise a été choisi pour faire connaître la manière modeste et ancienne que MM. les ministres ont toujours conservée dans leurs habillements, aussi bien que celle des bourgeoises de distinction, dont les habillements sont très propres et magnifiques: elles y emploient la soie, l'or et la dentelle, mais cela avec tant de modération, qu'elles en sont louables. »

VOYAGES D'ARTHUR YOUNG EN FRANCE.

1787 — 1790.

(Suite. — Voy. p. 85.)

Young traverse successivement la généralité de Bourges, dont l'aspect pittoresque le console; le Berry, alors bien administré par une assemblée provinciale; la Marche, le Limousin, où Turgot avait introduit de nombreuses améliorations lorsqu'il en était intendant; la Guienne, moins belle que le Limousin, mais mieux cultivée. S'il est satisfait en général de la physionomie du pays, il s'en faut de beaucoup qu'il le soit autant de la condition du peuple. Après avoir passé la Dordogne, il s'étonna de voir que toutes les paysannes, femmes et filles, n'avaient ni bas ni souliers, et que les laboureurs, dans les champs, n'avaient eux-mêmes ni sabots ni pieds à leurs bas. « Cette pauvreté, dit Young, coupe dans sa racine la prospérité nationale. Il est plus important encore que la consommation soit considérable dans les classes pauvres que dans les classes riches. La nécessité où est le peuple de s'abstenir de l'usage des objets manufacturés en cuir et en laine est un mal de la plus grave conséquence. Ce que je vis me rappela la misère de l'Irlande. » Les campagnes que Young parcourut lorsqu'il faisait cette triste remarque n'étaient point cependant les plus pauvres de la France. Nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié le tableau effrayant que Jamray Duval a laissé de la Champagne en 1709. (Voy. 1838, p. 430.) La misère de la plus grande partie des populations agricoles en France était arrivée à un tel excès que l'on a dû la considérer comme une des occasions les plus immédiates de la révolution française.

La ville de Toulouse attire très particulièrement l'attention de notre voyageur. Il admire le quai, les moulins, le canal de Brienne. Il donne la description d'une maison de M. Du

Barry, dont le luxe était scandaleux. La dormir était prodiguée dans les chambres au point de fatiguer les yeux. « Quant au jardin, dit Young, il est au-dessous du mépris. Dans l'espace d'un arpent, il y a des collines de terre, des montagnes de carton, des rochers de toile, des abbés, des vaches, des moutons et des bergères en plomb, des singes et des paysans, des ânes, de belles dames et des forgerons, des perroquets et de jeunes élégants en bois, des moulins et des chaumières, des boutiques et des villages; en un mot, tout s'y rencontre, excepté la nature. » On ne voit plus guère trace en France de ce mauvais goût. Toutes les ingénieuses sottises de ce genre semblent s'être réfugiées dans les jardins du village de Broek, en Hollande: mais du moins on y trouve, pour se consoler d'une foule de surprises ridicules et de curiosités puériles qui blessent les yeux, les plus belles fleurs du monde admirablement cultivées.

Les observations de Young sur les auberges françaises sont curieuses. Il les trouve en général meilleures sous deux rapports que celles d'Angleterre, et pires pour tout le reste. « De Paris aux Pyrénées, nous avons certainement mieux vécu, dit-il, que nous n'aurions fait en allant de Londres aux montagnes d'Écosse pour le double de l'argent. Mais quand on ordonne en Angleterre tout ce qu'il y a de mieux, sans s'embarrasser de la dépense, on vit mieux pour le double d'argent que nous n'avons fait en France. La cuisine française a de grands avantages: il est vrai qu'ils font tout cuire jusqu'à ce que cela soit desséché, si on ne les prévient pas; mais ils donnent un si grand nombre et une si grande variété de plats que vous en trouvez toujours quelques uns à votre goût. Il n'y a dans les auberges d'Angleterre rien de comparable au dessert de celles de France, et les liqueurs ne sont pas à mépriser (1). Nous avons quelquefois trouvé de mauvais vin; mais en général il est beaucoup meilleur que le porter des auberges anglaises. Les lits sont meilleurs en France: en Angleterre, ils ne sont bons que dans les bonnes auberges, et nous n'eûmes pas l'embarras, si désagréable en Angleterre, de faire mettre les draps devant le feu. Après ces deux objets, la table et le lit, il n'y a plus rien. Vous n'avez pas de salle à manger; on vous sert dans une chambre où il y a deux, trois ou quatre lits. Des appartements mal meublés, les murs blanchis ou couverts de différentes sortes de papiers dans la même chambre, ou de tapisseries si vieilles que ce ne sont que des nids à teignes ou à araignées, et les meubles sont si mauvais qu'un aubergiste anglais en ferait du feu. Partout, en guise de table, on met une planche sur des barres de bois croisées qui ne laissent de place pour les jambes qu'aux extrémités. Des chaises avec dossier perpendiculaire qui ôtent toute idée de se reposer après la fatigue. Les portes vous entretiennent agréablement de musique en laissant entrer le vent, qui souffle par toutes les crevasses, tandis que les gonds écorchent les oreilles. Les fenêtres, non moins complaisantes, laissent entrer la pluie avec le jour; quand elles sont fermées, il n'est pas facile de les ouvrir, et quand elles sont ouvertes, pas aisé de les fermer. Les balais de laine ou autres et les brosses à frotter le plancher ne sont pas dans le catalogue des articles nécessaires à une auberge française. De sonnettes, il n'y en a pas; il faut continuellement s'égosiller pour appeler la domestique, et, quand elle paraît, il se trouve qu'elle n'est ni propre ni avenante. La cuisine est noire de fumée; le maître est, en général, le cuisinier. Il y a grande abondance d'ustensiles de cuisine en cuivre, mais pas toujours bien étamés. » Dans une ville, Young et ses compagnons furent servis à table d'hôte par une femme

(1) Cette abondance fait quelquefois pousser à Young des cris de joie comme devaient être ceux de Sancho à Gamache. « A Aire, dit-il, on me donna, à la Croix-d'Or, de la soupe, des anguilles, un ris de veau, des pois, un pigeon, un poulet et des côtelettes de veau, avec un dessert de biscuits, de pêches, de nectarines, de prunes, un verre de liqueur, et une bouteille de bon vin, pour quarante sols! »

qui n'avait ni bas ni souliers. Dans une autre, on le fit coucher au-dessus d'une écurie dont les odeurs montaient à travers le plancher. Il s'est fait de notables améliorations depuis 1789 dans le service des auberges. Il faut convenir toutefois que, si l'on excepte l'Espagne et le Portugal, la France a relativement moins de bons hôtels qu'aucun des autres États de l'Europe civilisée. L'une des routes qui nous paraissent être dans la meilleure condition sous ce rapport est celle de Paris à Marseille. Certaines villes du nord et de l'est n'ont que des hôtels qui font rougir de honte lorsqu'on revient d'Allemagne ou de Suisse.

Nos lecteurs savent qu'au dernier siècle on dînait à midi, excepté chez les personnes de la plus haute qualité. Beaucoup de personnes regrettent aujourd'hui cet usage, et trouvent incommode de dîner à six heures du soir. Young n'en jugeait pas ainsi, et voici les raisons qu'il donne en faveur de son opinion :

« En divisant le jour en deux par le dîner, on renonce à toutes les études, les recherches ou les affaires qui demandent sept à huit heures d'application, sans l'interruption des besoins de la table ou de la toilette. C'est avec raison que nous nous habillons en Angleterre pour dîner, parce que le reste du jour est consacré au repos, à la conversation, aux plaisirs; mais s'il faut s'habiller à midi, on perd trop de temps. A quel travail est bon un homme lorsqu'il a mis ses bas et ses collottes de soie, qu'il a son chapeau sous le bras et la tête poudrée? Il est en disposition sans doute de converser avec les dames, ce qui est un agréable emploi, particulièrement en France, où les dames sont très bien élevées; mais c'est un passe-temps qui n'a jamais plus de prix que lorsqu'il termine un jour passé dans l'activité et dans la poursuite d'études qui ont agrandi la sphère de nos connaissances. »

Young est loin d'être ennemi de la France. Plus d'un de ses compatriotes a dû l'accuser de partialité. Toutefois il n'épargne pas les critiques dans le tableau qu'il fait des mœurs françaises, et c'est pour cela même que son livre est aujourd'hui utile et curieux. On vient de voir qu'il reconnaît tout ce qu'il y a de charme dans la conversation des dames françaises. Cependant il trouve quelque chose à reprendre dans le ton général des cercles, et il est fort vraisemblable que ses remarques n'étaient point sans fondement, surtout dans le cercle de haute société où il vivait habituellement. « Toute énergie de pensée, dit-il, paraît tellement exclue de l'expression, que les gens habiles et les sots vont pour ainsi dire de pair. Honnête et élégante, indifférente et polie, la masse des idées communiquées, n'a ni la force d'offenser, ni celle d'instruire. Un bon naturel et une aisance habituelle sont sans doute les éléments les plus indispensables de la société privée; mais encore faut-il que l'esprit, le savoir, l'originalité donnent quelque mouvement à la surface trop uniforme de l'entretien: il est besoin de quelque inégalité de sentiment; autrement la conversation ressemble trop à un voyage sur une longue étendue de pays plats. » L'observation est très juste. C'est un art de savoir exprimer et soutenir ses opinions personnelles sans trop d'animation et sans aigreur. Il faut, pour l'agrément et l'utilité de tous, que chacun conserve sa physionomie particulière. La mesure est sans doute difficile à observer; mais c'est précisément le triomphe des esprits délicats et fins de réussir à présenter toute idée honnête, toute conviction honorable, sous une forme qui n'ait rien de blessant pour personne, et qui soit, au contraire, sympathique. Faute de ce talent qui demande, à la vérité, quelque soin, on est réduit par politesse à approuver tout ce que l'on entend dire: on s'imite, on se double les uns les autres: on joue tous le même rôle; un faux sourire effleure les lèvres: un ennui profond affadit les cœurs.

Après avoir parcouru les Pyrénées, dont il décrit les plus beaux sites avec une admiration bien sentie, Young revient à ses études préférées, celles qui ont pour objet l'agriculture.

Il assiste au dépiquage des blés dans le Languedoc. « La vendange, dit-il, ne saurait offrir une scène aussi animée et aussi vivante que celle de fouler les blés, qui occupe en ce moment toutes les villes et tous les villages du Languedoc. On amasse rudement le blé dans un endroit sec et ferme, où on fait aller au trot nombre de chevaux et de mules autour d'un centre; une femme tient les rênes, et une autre ou une petite fille ou deux fouettent les animaux. (Voy. 1834, p. 79.) Les hommes enlèvent le grain; d'autres le mondent en le jetant en l'air pour que le vent en emporte la paille. Tout le monde est occupé, et cela avec un tel air de gaieté, que les paysans paraissent aussi contents de leurs travaux que le fermier de son grand tas de blé. La scène est singulièrement gaie et animée. Je descendis souvent de cheval pour examiner leur méthode; je fus toujours traité fort poliment, et mes souhaits que le blé fût d'un bon prix pour le fermier, sans être trop élevé pour le pauvre, furent partout bien accueillis. »

La beauté des routes et des chaussées excite l'étonnement presque continu de notre voyageur. Il n'hésite pas à proclamer sous ce rapport la supériorité de la France sur l'Angleterre, dont il connaît, du reste, parfaitement l'état matériel. Ce fait est curieux en ce qu'il semblerait indiquer des progrès extrêmement rapides, depuis cette époque, chez nos voisins; et cependant les améliorations ne se sont pas ralenties en France. Mais il est de fait que les grandes chaussées, qui faisaient l'admiration de Young, étaient principalement des ouvrages de luxe, des objets de magnificence publique; et il n'eût pas été plus juste de conclure de ces exceptions surprenantes à la commodité et au bon entretien des chemins ordinaires, que de s'imaginer, par exemple, après avoir vu Versailles et Marly, que le plus grand nombre des Français étaient agréablement et sagement logés. Young se plaint, du reste, que la police soit fort mal faite sur ces routes. « Je ne rencontre presque pas de chariot, dit-il, dont le charretier ne soit endormi. » A cet égard, sa critique serait encore juste aujourd'hui.

Il visite ensuite Béziers, où il regrette de ne point trouver l'abbé Rozier, éditeur du *Journal de physique*; Montpellier, qui, dit-il, a plutôt l'air d'une grande capitale que d'une ville de province; Nîmes, dont les monuments romains l'exaltent; il ne peut se lasser de contempler l'élégance, la légèreté, l'agrément de la Maison-Carrée: « Quelle est donc, s'écrie-t-il, l'infatuation des architectes modernes qui méprisent la chaste et élégante simplicité du goût que respire cet ouvrage, pour élever des amas de sottise et de pesanteur tels que ceux que l'on voit en France! » Young aurait dû préciser sa critique. De quels monuments modernes veut-il parler? Il y a quelque légèreté au moins dans ses expressions.

Il admire aussi le pont du Gard, mais plutôt, ce semble, par un effort de raison que par un mouvement involontaire. « En retournant à Nîmes, dit-il, je rencontrai plusieurs marchands qui revenaient de la foire de Beaucaire; chacun d'eux avait un tambour d'enfant attaché à son porte-manteau. J'avais trop présenté à l'esprit ma petite fille pour ne pas les aimer à cause de cette marque d'attention qu'ils avaient pour leurs enfants. Mais pourquoi un tambour? N'ont-ils pas assez goûté du militaire dans ce royaume, où ils sont eux-mêmes exclus de tous les honneurs et de tous les avantages de l'épée? Remarque dictée par une intention au fond très louable. Mais ces honnêtes marchands aussi n'avaient point tort. Le temps approchait où les petits tambours allaient faire place aux grands, et où il ne serait pas inutile d'avoir entretenu « le goût du militaire » parmi les enfants. La France, si favorisée par la nature, a plus de motifs d'aimer la paix qu'aucune autre nation du monde, et très certainement elle aurait moins souvent à redouter les nécessités de la guerre si, à son exemple, l'Angleterre voulait bien subordonner quelquefois ses intérêts particuliers à ceux de la cause de la civilisation.

« En quittant Sauve, continue Young, je fus frappé de voir une immense étendue de terrain qui n'était en apparence que de vastes rochers, enclose et plantée avec la plus industrielle attention. Chaque homme a un olivier, un mûrier, un amandier ou un pêcher, et des vignes éparses au milieu d'eux ; de sorte que tout le terrain est couvert du mélange le plus bizarre de ces plants et des rochers écartelés. Les habitants de ce pays méritent d'être encouragés à cause de leur industrie ; et si j'étais ministre de France, ils le seraient ; ils ne tarderaient pas à fertiliser tous les déserts dont ils sont environnés. » Même observation aux environs de Ganges : « Depuis Ganges jusqu'à la montagne de terrain rude que je traversai, les efforts de l'industrie sont marqués avec vigueur ; tout y est animé. Il y a eu ici une activité qui a dissipé toutes les difficultés devant elle, et qui a couvert les rochers mêmes de verdure. Ce serait manquer de sens commun d'en demander la cause ; il n'y a que la jouissance de la propriété qui puisse l'avoir effectué : assurez à un homme la propriété d'une roche aride, il la transformera en jardin ! »

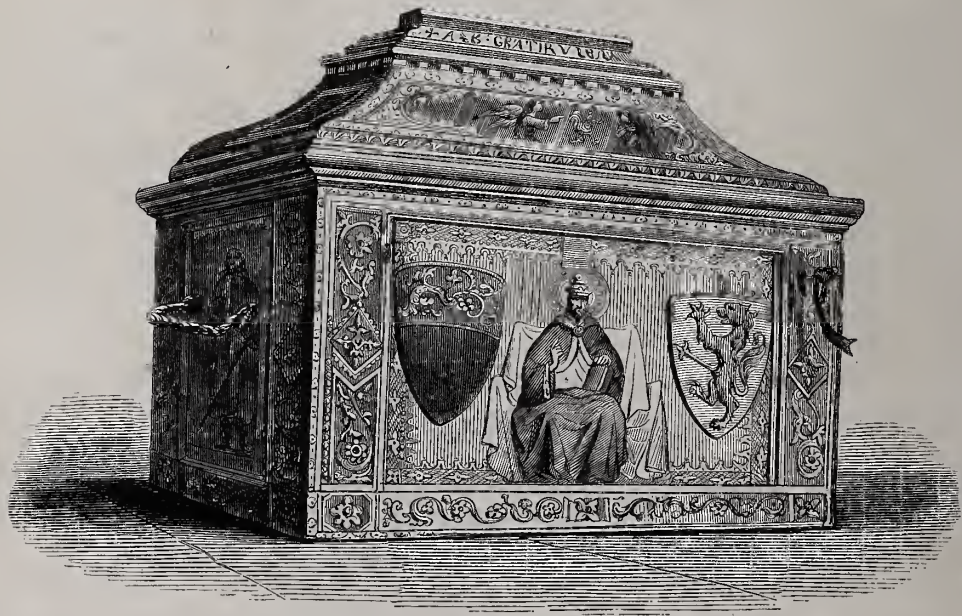
L'Angleterre, assez peu connue en France, même aujourd'hui, ne l'était presque point du tout des classes marchandes et ouvrières au dernier siècle. Tandis que les philosophes et les hommes politiques tenaient leurs regards sans cesse fixés sur Albion, le peuple, toujours dominé par ses anciennes antipathies, se complaisait à la considérer comme un pays entièrement maudit. Sur une route, un Français demanda à Young s'il y avait des arbres en Angleterre. — Quelques uns, répondit le voyageur. — Et des rivières ? — Oh ! point du tout. — Ah ! ma foi, c'est bien triste, ajouta le Français, de la meilleure foi du monde.

A Carcassonne et à Mirepoix, Young, se sentant incommodé par la chaleur, demanda à louer une voiture quelconque ; il lui fut impossible de s'en procurer une. « Quand on réfléchit, dit-il, que Mirepoix est une ville manufacturière, qu'il s'en faut de beaucoup que ce soit un endroit médiocre, et qu'on n'y trouve pas une voiture, tandis qu'il n'y a pas en Angleterre une ville de la même importance qui n'ait des chaises de poste et de bons chevaux toujours prêts pour le service des voyageurs, on ne peut s'empêcher de conclure qu'il y a peu de commerce sur les grandes routes en France, et généralement peu de circulation. » Il est très certain que cette rareté des moyens de transport et le mauvais service dans les auberges sont, en général, de fâcheux témoignages contre la civilisation et l'aisance matérielle d'un pays. Ils prouvent, d'une part, qu'il y a peu de relations entre les diverses localités, et, d'autre part, que les rapports habituels entre les habitants n'ont point toute l'urbanité désirable.

Après plusieurs excursions à Bagnères, à Pau, à Mousins, à Bayonne, il dit : « En allant de Pau à Bayonne, j'ai vu des paysannes propres et jolies, ce qui me paraît fort rare. Dans la plupart des provinces, un dur travail nuit à leur personne et à leur teint : le rouge de la santé, sur les joues d'une paysanne proprement mise, n'est pas l'un des traits les moins agréables d'un paysage. » Plus d'aisance et plus de loisir, un peu d'instruction, des mœurs plus douces, ont cette influence de donner plus d'agrément à la physiognomie. C'est par tous ces progrès ensemble que les différentes classes d'un peuple peuvent se rapprocher, s'unir de plus en plus intimement, et arriver un jour à ne faire véritablement qu'une seule famille.

La suite à une autre livraison.

COFFRET DU QUATORZIÈME SIÈCLE, A SIENNE.



(Dessin de M. Frappas. — Ce coffret a été trouvé dans les débris du palais communal de Sienné, en Toscane. Il est de bois doré. Parmi les sujets de peinture, on remarque sur le couvercle une Annonciation ; au-dessous, sur le panneau, saint Pierre en chape et couronné d'une tiare. — On sait combien les monuments de cette époque sont précieux pour l'histoire de l'art, des costumes et des usages. Nous ne croyons pas qu'il ait été jamais publié aucun dessin de ce coffret.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE PORTRAIT UNIVERSEL.



(Dix-septième siècle. — D'après une estampe du recueil intitulé : *Morale de Guérard.*)

En voyant ce portrait, ami, tu vois le tien.
 Observe bien son équipage;
 Qui que tu sois, c'est ton image,
 Ou tu ne te connais pas bien.
 Qu'es-tu, pauvre mortel? Une pipe allumée,
 Qui se consume et qui devient à rien.
 Tes plaisirs, ton honneur, toy et ton bien,
 Qu'êtes-vous tous? Cendre et fumée.

Telle est la moralité que l'artiste a mise au bas du *Portrait universel* : huit vers sur la vanité de ce que nous sommes, sur le néant de notre existence mortelle, qui périt à chaque instant de quelque côté. — Le personnage chargé de représenter l'espèce humaine tout entière est un jeune homme, le visage frais, l'œil vif, l'air insouciant et satisfait. Sa veste ouverte pour laisser voir son jabot de dentelle, ses cheveux légèrement soulevés sur l'oreille, ses jambes croisées négligemment, toute sa personne empreinte d'une certaine grâce nonchalante, il fume sans songer à rien ; il semble attentif seulement au nuage de fumée qu'exhale sa pipe, et qui

emporte avec soi les soucis de l'heure présente et ceux du lendemain.

Évidemment ce beau fumeur est un homme à la mode ; il appartient à cette classe élégante qui réunit en elle seule toutes les prétentions, toutes les manies, souvent même tous les vices du reste du monde. Il fume, parce que déjà le tabac était une mode, en attendant qu'il devint une passion et un besoin ; il fume, parce que l'armée et la flotte avaient donné ce goût à la cour, et que les poètes commençaient à célébrer les charmes de la pipe. Pierre Lombart, ministre protestant de Middelbourg, avait composé un sonnet charmant et moral sur les plaisirs du tabac à fumer :

Doux charme de ma solitude,
 Brûlante pipe, ardent fourneau,
 Qui purges d'humeur mon cerveau,
 Et mon esprit d'inquiétude.....

Un autre poète, poète de cour, Constantin de Renneville, qui passa onze ans à la Bastille pour expier des épigrammes,

avait fait aussi dans sa prison un sonnet en l'honneur du tabac, avec la même inspiration morale, suggérée par cette ressemblance de la fumée qui s'envole et de notre existence éphémère.

Qu'est-ce que notre vie? Une cendre animée;
Elle s'évanouit après un faible effort;
Notre corps se dissout, l'esprit prend son essor,
Et laisse ce fumier dont notre âme est charmée.

Subtile exhalaison qui s'évapore en l'air,
Tu montres que nos jours passent comme un éclair;
Le temps nous les ravit d'une vitesse extrême....

L'auteur du *Portrait universel*, non content de la moralité dont il avait enrichi son dessin, s'est piqué, comme un autre, de célébrer le tabac à fumer, nouveauté fort élégante, à ce qu'il paraît, et qui avait dès lors un grand nombre de zélés partisans dans toutes les classes à peu près. Nous citons quelques vers de cette pièce, assez incorrecte de toute façon, mais qui peut servir de document pour l'histoire littéraire du tabac, si jamais on se mêle de l'écrire; ces vers sont écrits au-dessus de la tête du fumeur.

Agréable tabac, charmant amusement,
Qui d'un langage muet entretient en fumant,
Qui délasse l'esprit, qui sait calmer la peine,
Qui par l'exhalaison d'une fumante haleine
Sait purger un fumeur en le divertissant,
Et dissiper l'ennui qui le rend languissant.

.....
Ton mérite et ton excellence
Seront un jour si bien connus en France
Et des autres nations qui sont dans l'univers,
Que tu ne seras plus regardé de travers.

Les prévisions du poète étaient justes : *le mérite et l'excellence* du tabac ont fini par être goûtés de la France et des autres nations; les critiques eux-mêmes se sont laissés infecter par la contagion qu'ils maudissaient, et c'est bien à présent que le portrait du fumeur se peut nommer le *Portrait universel*.

Pourtant il reste toujours quelques obstinés qui luttent contre la manie générale, et déplorent, avec de bonnes raisons, disons-le, les effets du tabac sur l'intelligence et la santé publiques. Des médecins ont publié d'excellents mémoires à ce sujet; malheureusement, le chiffre toujours croissant de la vente du tabac n'indique pas que le public ait prêté l'oreille à ces sages conseillers.

LE DÉPOSITAIRE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 117, 122.)

M. Lefébure l'avait laissé multiplier ses confidences, auxquelles il s'intéressait comme à tout ce qui lui révélait les intimes ressorts de l'âme humaine; il espérait d'ailleurs que les épanchements du vieillard pourraient adoucir son dénonciateur; mais, ainsi que tous les gens livrés à leur passion, celui-ci ne vit, dans les aveux du mendiant, que ce qui l'accusait : aussi pressa-t-il la rédaction du procès-verbal que le greffier achevait, et y apposa-t-il sa signature avec un empressement presque joyeux. Vu sa qualité de témoin, Michel devait en faire autant; M. Loisel lui passa la plume.

— Et surtout signez votre vrai nom, fit-il observer en voyant le jeune homme se pencher vers le papier. Écrivez lisiblement Michel de Villiers.

Le *Rouleur*, qui se tordait sur son lit, s'arrêta tout à coup.

— De Villiers, répéta-t-il en se tournant vers le jeune homme. Alors, vous ne vous appelez pas Lourmand ?

— C'est le nom de celui qui m'a élevé, répondit Michel; on s'est habitué à me le donner, et moi-même je le regarde comme le mien; mais mon père s'appelait de Villiers.

— Henri de Villiers ?

— Précisément.

— Du Louroux Béconnais ?

— Qui vous a dit...

— Il a servi en Vendée.

— Sous Charrette !

— C'est bien ça ! cria François en se redressant; faut que je le voie tout de suite.

— Ne savez-vous donc pas que je suis orphelin ? Interrompt Michel.

Le *Rouleur* se frappa le front.

— C'est juste, dit-il; mais vous êtes son fils et son seul héritier ?

— Sans doute.

— Alors, c'est à vous que j'ai affaire; peut-être bien que vous saurez de quoi il s'agit.

Il s'était penché au bord du lit, et ses mains fouillaient convulsivement la paillasse d'où il retira un lambeau de drap qui enveloppait quelque chose d'informe. M. Loisel se rapprocha vivement.

— Voilà bien des années que la chose m'a été confiée, dit le blessé; ça remonte au passage de la Loire par les royalistes, après la boucherie du Mans...

— Après ! interrompit le maire impatient.

— Eh bien ! je m'étais *ensauvé* vers la Bretagne comme tout le monde, continua le blessé, et j'attendais, tout près de Carquefou, une occasion de repasser l'eau, quand il arriva un autre brigand dans la ferme où j'étais caché. Il venait de rencontrer les dragons en quittant la route d'Ançenis, et il avait reçu trois coups de sabre dans le corps : aussi ne valait-il guère mieux que je ne vaux à cette heure; c'était un homme quasiment mort.

— Et c'est lui qui t'a remis ce que tu tiens là ! demanda M. Loisel, qui eût voulu passer tous ces détails.

— Comme dit monsieur le maire, reprit François; il avait connu un de mes oncles qui demeurait à Condé. Quand il vit qu'il allait mourir, il appela tous les gens de la ferme, et il me donna ceci devant eux en me faisant jurer que je le remettrais à M. Henri de Villiers.

— Et vous n'avez point exécuté cette promesse ? demanda le juge de paix.

— Par la raison que j'ai inutilement cherché ladite personne après la pacification.

— Mon père avait, en effet, péri le même jour que Charrette, fit observer Michel.

— Et le bonhomme Lourmand vous avait adopté, acheva François. Je comprends alors comment j'ai rien su.

— Mais celui dont vous tenez ce dépôt, reprit le maire de plus en plus intéressé, vous connaissez sans doute son nom ?

— Bien sûr, répliqua François; c'était un garçon du Lion d'Angers, qu'on appelait Guillaume.

M. Loisel fit un brusque mouvement et changea de visage.

— Ce drôle se moque de nous, dit-il en s'efforçant de sourire; il nous invente un roman pour nous intéresser et gagner du temps.

— J'invente rien, s'écria le *Rouleur* : aussi vrai qu'il y a qu'un Dieu dans le ciel, j'ai répété ce qui était.

— Tout ceci peut d'ailleurs se vérifier, objecta M. Lefébure, auquel l'émotion du maire n'avait point échappé. Voyons d'abord ce que ce lambeau de drap peut renfermer.

— Jésus, mon Dieu ! pas grand'chose, reprit François avec un mouvement d'épaules presque méprisant.

— C'est-à-dire que vous avez pris connaissance du contenu ? fit observer le juge de paix.

— Fallait bien savoir ce qu'on garde, répliqua le mendiant; mais, comme je suis chrétien, monsieur Lefébure, il n'y avait dans la guenille que ce morceau d'assiette d'étain.

— Donnez, interrompit le maître des *Viviers*, qui tendit vivement la main pour la saisir.

Mais M. Lefébure le prévint.

— Un instant, dit-il sérieusement; on ne prend point tant de précaution pour un dépôt sans valeur, et ceci doit cacher quelque secret.

— Dites une mystification, répliqua M. Loisel; quelle peut être la valeur de ce fragment d'étain ?

— C'est ce que nous allons savoir, reprit le juge de paix qui s'était approché de la fenêtre; car voici quelques lignes gravées sur le métal.

— Le maire devint très pâle, et M. Lefébure lut en s'interrompant plusieurs fois :

« Moi, soussigné, je reconnais avoir reçu du sieur Guil-laume, du Lion d'Angers, trois cent vingt louis en or, une montre garnie de diamants et deux bagues chevalières, le tout composant un dépôt confié par M. Henri de Villiers, lequel dépôt je promets de remettre à ce dernier ou à ses ayants cause.

» Fait double à Varades, le 3 janvier 1794 (1). »

— Et la signature? demanda vivement Michel au juge de paix, qui s'était brusquement arrêté.

— La signature doit vous être connue, répéta celui-ci en se retournant, car c'est celle de M. Georges Loisel.

Le jeune homme recula avec un cri de stupéfaction, et le propriétaire des *Viviers* ferma les yeux comme s'il eût été saisi d'un éblouissement.

Mais le *Rouleur*, qui avait entendu, se redressa.

— Georges Loisel! répéta-t-il les yeux étincelants d'une joie haineuse. Est-ce bien possible?... Ce serait notre maire... Mais pourquoi qu'il n'a pas rendu l'argent ?

— Ce reçu est un mensonge... une calomnie! bégaya Loisel.

— Alors, qu'est-ce qui fait trembler le bourgeois? reprit François dont le ton était subitement passé de la supplication à l'insolence. Si j'ai menti, on pourra le savoir, car le fermier de Carquefou, qui était le témoin du dépôt, vit encore.

Le maire fit un mouvement.

— Et dans le cas où sa parole suffirait pas, ajouta le *Rouleur*, il y a encore une autre preuve.

— Une preuve? murmura Loisel de plus en plus effrayé.

— Oui, la seconde copie du reçu.

— Que veux-tu dire ?

— Si l'église de Varades a pas été repavée, on le trouvera sous la septième pierre à partir du bénitier.

Le propriétaire des *Viviers* sentit ses jambes se dérober sous lui et s'appuya au mur.

Il fut un silence. Le méridien jouissait de la confusion de l'homme qu'il avait vainement prié un instant auparavant. Michel semblait se croire le jouet d'un songe, et M. Lefébure observait.

Il fut le premier à rompre le silence.

— Le doute est difficile devant tant de preuves, dit-il avec une gravité sévère; et M. Loisel fera prudemment de ne pas nier davantage.

— C'est ce que nous verrons... plus tard... murmura celui-ci; en tout cas, ce n'est point de cela qu'il est question dans ce moment...

— Pardon, monsieur, reprit le juge de paix; je suis venu...

— Vous êtes venu, interrompit Loisel, dont le trouble se transformait en colère, pour faire arrêter un voleur.

— Deux voleurs! cria François. Il y en a deux, notre maire: le petit qui prend des fruits pour ne pas mourir de faim, et le grand qui prend des louis pour devenir propriétaire.

M. Loisel fit un mouvement violent.

— Oh! je vous crains plus! continua le *Rouleur*, à qui le plaisir de la vengeance avait fait oublier ses blessures; je ne demande pas mieux que d'aller en justice pourvu que nous y allions de compagnie. Ah! il est sans pitié pour les pauvres pécheurs, et il fait pire qu'eux; et parle du code pénal pour les autres, quand il devrait en avoir peur pour lui-même. Il veut faire valoir ses droits... eh bien! à la bonne heure; mais M. Michel fera aussi valoir les siens. C'est avec l'argent de son père que les *Viviers* ont été achetés: tout ce qui est ici lui appartient; notre maire sera ruiné, et mis en prison... Ah! ah! ah!... Écrivez, monsieur Lefébure, écrivez! Pas de grâce pour les voleurs! Faut faire un exemple.

Cette fois, M. Loisel resta muet; son orgueil avait fléchi sous tant de coups imprévus; il venait de tomber sur une chaise les bras pendants et la tête baissée. Quant à M. Lefébure, il s'était retiré à l'écart avec Michel, et tous deux causaient vivement à voix basse. Enfin ils se rapprochèrent ensemble.

— Monsieur Loisel voit maintenant que j'avais raison, dit le premier avec un accent dont la tristesse tempérait la sévérité; tout le monde a besoin d'indulgence, et il faut se rappeler avant tout les paroles du Christ: « Ne faites point aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. » Si M. Michel avait aussi « le code pénal pour Évangile, » il pourrait faire valoir rigoureusement ses droits.

— Ah! ne le craignez pas, interrompit le jeune homme en s'adressant à M. Loisel; pour rien au monde je ne voudrais affliger madame Darcy ni mademoiselle Rosine.

— Ce qui prouve, ajouta le juge de paix avec intention, que certaines gens aiment mieux pardonner une faute que d'en faire rejallir la punition sur des innocents.

J'espère d'ailleurs, reprit Michel, que tout pourra s'arranger sans scandale.

— Pourvu que M. le maire se montre accommodant, acheva le juge de paix.

M. Loisel releva la tête, et son regard interrogea celui de ses deux interlocuteurs avec avidité.

— Que voulez-vous? demanda-t-il d'une voix basse et précipitée.

— Vous n'ignorez pas l'affection de M. de Villiers pour votre nièce, reprit le juge de paix; un mariage confondrait les intérêts des deux familles, et rendrait inutile tout retour vers le passé.

M. Loisel parut hésiter.

— Songez qu'il y va de votre fortune et de votre honneur, reprit vivement M. Lefébure. Les preuves fournies par le *Rouleur* sont trop évidentes pour ne pas convaincre les juges, si la lutte s'engage entre vous et M. de Villiers; prévenez ce dangereux débat par un consentement qui fera la joie de votre sœur et de sa fille: les bons mouvements sont aussi parfois de bons calculs.

Soit honte, soit émotion, M. Loisel ne put répondre; mais il fit de la main un signe de consentement, et s'élança hors de la cabane.

L'instruction commencée contre le *Rouleur* n'eut point de suite. Michel de Villiers épousa un mois après mademoiselle Darcy, qui lui apporta en dot une part importante dans les revenus des *Viviers*. Le public admira la générosité de M. Loisel, et Michel lui en laissa toute la gloire, en gardant le silence sur le dépôt autrefois confié par Guillaume. Mais il n'oublia jamais le service que lui avait rendu François; et, grâce à lui, ce dernier put achever ses jours sans être exposé de nouveau aux funestes tentations de la misère.

(1) Nous renvoyons les lecteurs qui pourraient voir une invention romanesque dans ce reçu écrit sur une assiette d'étain, aux Mémoires de madame de La Rochejaquelein sur les guerres de la Vendée: ils y verront que non seulement les reçus, mais les actes de naissance des enfants des proscrits étaient gravés avec un clou sur l'étain, renfermés dans des boîtes, et enterrés pour servir plus tard de titres.

LETTRES SUR LA BOHÈME.

- TEPLITZ.

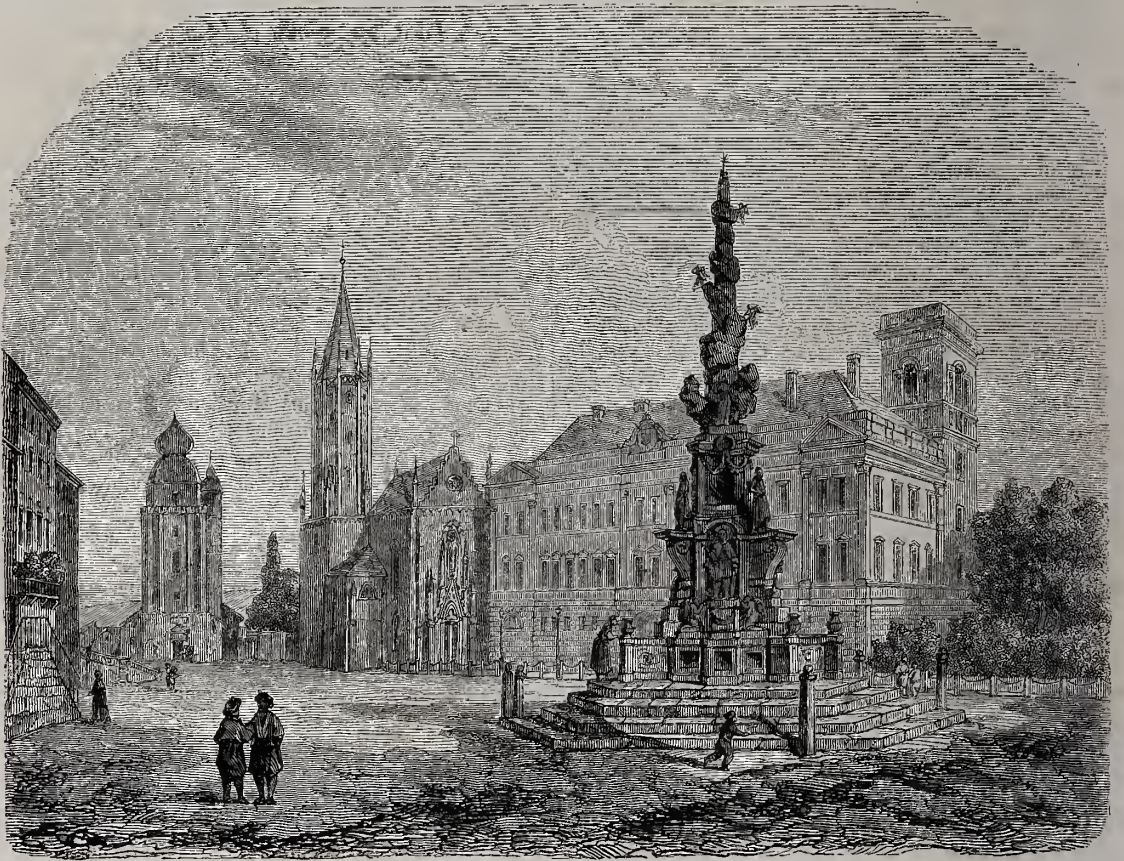
(Voy. p. 75.)

Monsieur,

Nous voici sur la place du château. Vous vous étonnez peut-être de cette étrange pyramide qui en occupe le centre. Vous vous étonneriez bien davantage s'il vous était donné de la voir en nature. C'est une fontaine représentant l'Assomption. Des nuages de pierre tourbillonnent tout autour de l'obélisque, et sont censés en mouvement vers le ciel pour y porter la Vierge, qui occupe le sommet. Des anges et des chérubins de toute nature y sont collés çà et là, et, pour mieux simuler la vérité du vol, quelques uns sont tout à fait en l'air. Malheureusement, comme la pierre de taille ne jouit nullement de la légèreté angélique, il a bien fallu soutenir ces simula-

tres, et c'est à quoi l'artiste est parvenu à l'aide d'énormes barres de fer qui leur traversent le corps pour aller se sceller dans le nuage. On dirait de loin autant de mouches piquées autour du monument par des épingles. Il est impossible de pousser plus loin, en sculpture, le mauvais goût. Pour compléter la merveille, il aurait fallu peindre le tout avec les couleurs naturelles, et cacher dans l'intérieur de la fontaine quelque mécanique qui aurait mis nuages et anges en mouvement. La statue aurait pu alors s'enorgueillir de dominer tous les joujoux.

Je ne vous aurais point parlé de cette curiosité si elle ne se rapportait à un système qui prévaut dans tout le pays; je veux parler de l'abus des figures. On ne se contente pas, sur les routes, d'élever de simples croix comme chez nous : des essaims de chérubins piqués, comme sur la fontaine, par le milieu du corps, voltigent tout autour. Dans les églises, les saints et les anges ne sont pas réduits aux niches ou aux



(Teplitz. — Place du Château.)

piédestaux. On en voit partout : ils grimpent aux colonnes, s'accrochent aux chapiteaux, courent ou s'assoient sur les corniches, se cramponnent aux voûtes. C'est une seconde multitude qui assiste aux cérémonies sacrées dans les places et les attitudes les plus bizarres. Il y a des églises où j'en ai compté plus d'un millier. A l'abbaye d'Ossegg, au-dessus de l'orgue, on aperçoit une foule qui est supposée donner le concert, qui avec des violons, qui avec des contre-basses, qui avec des flûtes et des clarinettes, jusqu'au couronnement formé par un ange énorme qui frappe dans un tam-tam. Mais nulle part ce débordement scandaleux de la statuaire ne m'a plus frappé que dans une petite ville nommée Graupen, située à deux lieues de Teplitz. Au moment où j'entrai dans l'église, il s'y trouvait une douzaine de femmes occupées à laver le pavé, et comme elles faisaient naturellement un peu de bruit, je crus qu'il y avait presse, tant, la vue encore trouble et inaccoutumée à ce genre d'architecture,

j'apercevais de monde autour de moi. Vis-à-vis la porte d'entrée se trouvait, à la hauteur du premier étage, un balcon accompagné de deux grandes fenêtres à petits carreaux : une troupe y avait pris place, criant, grimaçant, tendant les bras, montrant les poings, les uns renversés en arrière, les autres penchés en dehors des fenêtres, des fourrures, des robes, des couleurs éclatantes, une agitation infinie. Je parle à la lettre : il me fallut un instant pour reconnaître là l'*Ecce Homo*. Une fois que j'eus la clef, le reste fut aisé. Dans une chapelle latérale se voyait un pauvre homme agenouillé, et, à côté de lui, un atroce soldat, vêtu d'une armure de fer, frappant à coups redoublés avec un gros bâton sur ses reins tout bleuis : c'était la flagellation. Plus loin, un véritable cachot souterrain tout ruisselant d'humidité et prenant jour à l'entrée du chœur par un soupirail garni de grosses barres de fer ; dans le milieu, sur un escabeau de bois tout vermoulu, courbé en deux, transi, à demi-nu, était assis le divin patient. Que vous dirai-

je ? l'église, perdant tout caractère de recueillement et de sévérité, s'était transformée en une galerie de figures de cire. Comment ne pas être distrait du spectacle mystique de l'autel par tant de représentations animées et saisissantes ? Voilà un des exemples les plus frappants que je connaisse de l'influence que l'art peut exercer sur la religion. Autant il lui sert, lorsqu'il est dirigé par un esprit sage, autant il peut lui devenir

funeste lorsqu'il tombe dans le dérèglement. Aussi me paraît-il qu'il faut voir là l'effet d'une réaction contre les hussites, qui étaient, comme vous le savez, monsieur, de forcenés iconoclastes. Lorsque se relevèrent les églises qu'ils avaient saccagées, on dut tendre à réagir partout contre leurs excès, et l'histoire nous enseigne assez que la réaction contre des excès se fait toujours par des excès contraires.



(Ruines de la forteresse du Schlossberg.)

Du reste, ce sont à peu près là les traces les plus claires de ce fameux mouvement des hussites, qui occupa une si grande place dans les annales de la Bohême, on peut même dire du monde. Hormis ces produits de la réaction religieuse, des lieux de carnage, de vagues souvenirs, voilà tout. Une main diligente semble avoir pris à tâche de balayer soigneusement les moindres éclats que ces fanatiques avaient pu laisser sur le sol ; leurs livres ont été brûlés par milliers, les églises où ils avaient célébré leur culte ont été rasées, leurs

noms maudits, la plupart de leurs descendants proscrits ou exilés. Je ne répondrais pourtant pas qu'il n'y ait toujours au fond des cœurs, dans le peuple des serfs, un secret et instinctif retentissement de la parole de Jean Huss et de Jean Ziska. Tepliz conserve pourtant une des ruines qu'ils ont faites : c'est un débris de l'ancien monastère des bénédictines. Ce reste de construction, placé derrière la chapelle, sert aujourd'hui à loger quelques officiers du château. C'est là, au-dessus de la source principale, située à peu de distance dans

la rue, qui descend au fond de la place, que s'élevait jadis le couvent de la reine Jutta. En 1426, à peine remis des dévastations que les hussites, sous la conduite du moine Jean, lui avaient fait subir cinq ans auparavant, repris par les impitoyables tabornites, il fut inondé du sang innocent des sœurs. A l'exception de cinq d'entre elles, qui s'étaient enfuies à Graupen, toutes furent mises à mort par l'épée. Les murailles, souillées par le sang et l'incendie et en partie démolies, passèrent des mains de l'abbesse dans celles du terrible Jakubko de Wresowec, qui, en récompense de ses services, devint maître de toute la seigneurie de Teplitz. C'est lui qui, cette même année, joignant son bras à celui de Procope, avait décidé la victoire sur la colline de Biehana : le Saxon qui, avec la puissante armée qu'il conduisait, s'était flatté de réduire la Bohême à merci, fut presque entièrement anéanti ; les hussites vainqueurs se lavèrent dans le sang ; trois cents gentilshommes et six mille soldats, qu'ils avaient faits prisonniers, furent égorgés par eux sur le champ de bataille. On montre encore au milieu des sillons un arbre qui surmonte la fosse où furent jetés quatorze généraux, et sept princes reposent dans l'église du village voisin. La ville d'Aussig, située presque au pied de la colline, avait reçu de la même main de bien autres sépultures. Toute sa population massacrée avait été ensevelie sous ses ruines, et il fallut des années avant que de nouveaux habitants osassent rebâtir sur l'emplacement de cette cité changée en cimetière. Biehana, qui n'est qu'à une petite lieue de Teplitz, forme, à mon gré, une promenade non pas des plus riantes assurément, mais des plus intéressantes de tous les environs. De son sommet, admirablement posé pour dominer toute la campagne, l'imagination peut sans peine évoquer, sur les points mêmes où la tradition du pays les signale, ces bandes d'adorateurs du calice que le fanatisme avait rendus si diaboliques. Je suis resté longtemps assis sur cette terre qui me cachait tant d'ossements. Mon esprit se rappelait le souvenir de cette guerre entre chrétiens, la plus terrible peut-être des guerres de religion depuis Moïse, et il les gravait en lui, à la vue de ces lieux, d'une manière nouvelle et plus vive. N'en est-il pas, en effet, de l'histoire comme de la géographie, et ne faut-il pas, pour se l'assimiler aussi bien que possible, se l'être représentée sur ses théâtres mêmes ?

J'ai peut-être trop assombri ma lettre avec ces tristes images d'un passé dont Dieu veuille épargner le retour aux contrées qui ne sont point encore délivrées des hontes et des menaces du servage. J'avais pourtant dessein de donner à ces lignes un tour bien différent en y faisant briller sous vos yeux toutes ces charmantes promenades qui environnent ou traversent Teplitz, et y attirent chaque année, avec le flot des malades, un si grand flot de visiteurs. Vous eussiez vu successivement les vieilles tours, les vieux châteaux, les monastères, les parcs avec leurs cygnes et leurs troupeaux de cerfs, les montagnes, les grands bois. Qu'il me suffise de dire que le guide du voyageur compte vingt et un buts différents de promenades, et qu'il est aisé de s'en créer bien d'autres. Derrière le château s'étend un jardin planté à l'anglaise, auquel la puissance de la végétation donne un caractère de majesté extraordinaire. Sur le bord des pièces d'eau, peuplées par des bandes de cygnes et de canards sauvages, se dressent ou s'inclinent des saules tels qu'il n'en existe pas ailleurs. J'en ai mesuré dont le tronc, droit et élevé comme celui de nos peupliers d'Italie, avait une circonférence de plus de six mètres. Le tilleul, cet arbre national de la race slave, comme le chêne de la nôtre, atteint, sur cette terre privilégiée, la même taille. On dirait un autre végétal que celui que nous sommes habitués à voir. Rien n'égale l'effet de ces futaies, si nettes, quoique si grandioses, et dont les toits de feuillage ne commencent qu'à une hauteur où l'œil ne distingue déjà plus la figure des feuilles. Qu'on s'y représente des chaises, une foule de toilettes, des sorbets, des glaces, de la bière surtout, un orchestre choisi, des perspectives ouvertes de tous côtés sur

la campagne : ce sont les après-midi, ou, pour mieux dire, les avant-soupers.

Le faubourg de Schönau a également son parc, placé derrière le Neubad, magnifique aussi, mais moins fréquenté par le beau monde, presque solitaire, plus précieux par là même pour beaucoup. C'est derrière ce jardin que s'élève la charmante montagne du Schlossberg. Elle fut longtemps redoutable. Sur son sommet se dessinent encore avec fierté les tours à demi déchirées, ancienne forteresse prise et reprise bien souvent durant les guerres qui tant de fois ont agité ce beau pays. Démantelée et en partie démolie au dix-septième siècle, à la suite de la guerre de trente ans, où elle avait rendu trop de services à l'ennemi qui s'en était deux fois rendu maître, elle n'offre plus depuis lors qu'un but de promenade. On y parvient après avoir gravi, à travers une élégante forêt de bouleaux de toute volée, la pente assez roide d'une petite montagne volcanique dont les ruines forment le couronnement, et l'on se console bientôt des fatigues de l'ascension en apercevant sous ses pieds toute la ville avec ses riches alentours et les deux superbes chaînes de Mittelgebirge et de l'Erzgebirge, qui ferment l'horizon.

Les faucons et les hiboux occupent seuls aujourd'hui cette noble résidence. La vie n'y est plus. En Bohême comme partout, depuis que les seigneurs ne sont plus que de riches sujets, les châteaux ont abandonné les sites élevés et changé leurs arrogants donjons pour des salons dorés. Le château actuel de Teplitz est tout simplement une grande maison, bâtie en face des hôtels, sur la place. Je n'aurais pas même eu l'idée de vous en prendre le dessin, si une circonstance particulière ne lui donnait un intérêt historique. C'est entre ses froides murailles que fut signé dans sa première teneur le fameux traité de la Sainte-Alliance, auquel nos désastres de 1814 et de 1815 ont donné une valeur que le temps n'a pu encore détruire entièrement. En 1813, à la suite de la bataille de Dresde, les trois souverains signataires s'étaient trouvés réunis, sans doute avec bien de l'émotion, dans ce même château, tandis qu'à deux lieues de là, au pied de l'Erzgebirge, le canon tonnait avec furie. C'était le corps de Vandamme qui, servant d'avant-garde à Napoléon, et poursuivant la victoire, tentait de s'ouvrir le chemin de Teplitz avant que l'ennemi n'eût pris le temps de s'y rallier. Eût-il réussi, le mouvement du monde aurait aujourd'hui un autre tour. Mais la position était trop désavantageuse. Vandamme, avec trente mille hommes, avait à forcer contre toute une armée un passage que l'on a surnommé les Thermopyles. Il fut vaincu sans avoir pu déboucher dans la plaine. Presque en même temps Macdonald venait de l'être à Katzbach et Oudinot à Gross-Beren, et ce fut assez de ces trois coups réunis pour épouvanter la fortune. Les souverains intimidés relevèrent la tête, et le déclin de la France, déjà commencé dans les glaces de la Russie, continua son cours. Excusez-moi, monsieur, de rester sous l'impression de ces pensées, sans courage pour continuer.—Agréez, etc.

SOUVENIRS DU BERRY.

LES RÉCITS DU CHANVREUR. — BRUITS MYSTÉRIEUX.

Le rôle que joue en Bretagne le *Bazalan* (le tailleur du village), c'est le broyeur de chanvre ou le cardeur de laine, deux professions souvent réunies en une seule, qui le remplit dans nos campagnes.

Quand le chanvre est *arrivé* à point, c'est-à-dire suffisamment trempé dans les eaux courantes, et à demi-séché à la rive, on le rapporte dans la cour des habitations ; on le place debout par petites gerbes, qui, avec leurs tiges écartées du bas et leurs têtes liées en boule, ressemblent déjà passablement, le soir, à une longue procession de petits fantômes blancs plantés sur leurs jambes grêles et marchant sans bruit le long des murs.

C'est à la fin de septembre, quand les nuits sont encore tièdes, qu'à la pâle clarté de la lune on commence à broyer. Dans la journée, le chanvre a été chauffé au four; on l'en retire, le soir, pour le broyer chaud. On se sert pour cela d'une sorte de chevalet surmonté d'un levier en bois qui, retombant sur des rainures, hache la plante sans la couper. C'est alors qu'on entend, la nuit, dans les campagnes, ce bruit sec et saccadé de trois coups frappés rapidement. Puis un silence se fait; c'est le mouvement du bras qui retire la poignée de chanvre pour la broyer sur une autre partie de sa longueur. Et les trois coups recommencent : c'est l'autre bras qui agit sur le levier; et toujours ainsi jusqu'à ce que la lune soit voilée par les premières lueurs de l'aube. Comme ce travail ne dure que quelques jours dans l'année, les chiens ne s'y habituent pas, et poussent des hurlements plaintifs vers tous les points de l'horizon.

C'est le temps des bruits insolites et mystérieux dans la campagne : les grues émigrantes passent dans des régions où, en plein jour, l'œil les distingue à peine : la nuit on les entend seulement; et ces voix rauques et gémisantes, perdues dans les nuages, semblent l'appel et l'adieu d'âmes tourmentées, qui s'efforcent de trouver le chemin du ciel, et qu'une invincible fatalité force à planer non loin de la terre, autour de la demeure des hommes. Car ces oiseaux voyageurs ont d'étranges incertitudes et de mystérieuses anxiétés dans le cours de leur traversée aérienne. Il leur arrive parfois de perdre le vent, lorsque des brises capricieuses se combattent ou se succèdent dans les hautes régions. Alors on voit, lorsque ces déroutés arrivent durant le jour, le chef de file flotter à l'aventure dans les airs, puis faire volte-face, revenir se placer à la queue de la phalange triangulaire, tandis qu'une savante manœuvre de ses compagnons les ramène bientôt en bon ordre derrière lui. Souvent, après de vains efforts, le guide épuisé renonce à conduire la caravane; un autre se présente, essaie à son tour, et cède la place à un troisième, qui retrouve le courant, et engage victorieusement la marche. Mais que de cris, que de reproches, que de remontrances, que de malédictions sauvages ou de questions inquiètes sont échangés, dans une langue inconnue, entre ces pèlerins ailés!

Dans la nuit sonore, on entend ces clameurs sinistres tournoyer parfois assez longtemps au-dessus des maisons, et, comme on ne peut rien voir, on ressent malgré soi une sorte de crainte et de malaise sympathique, jusqu'à ce que cette nuée sanglotante se soit perdue dans l'immensité.

Il y a d'autres bruits encore qui sont propres à ce moment de l'année, et qui se passent principalement dans les vergers. La cueille des fruits n'est pas encore faite, et mille crépitations inusitées font ressembler les arbres à des êtres animés. Une branche grince en se courbant sous un poids arrivé tout à coup à son dernier degré de développement; ou bien une pomme se détache et tombe à vos pieds, avec un son mat, sur la terre humide. Alors vous entendez fuir, en frôlant les branches et les herbes, un être que vous ne voyez pas : c'est le chien du paysan, ce rôdeur curieux, inquiet, à la fois insolent et poltron, qui se glisse partout, qui ne dort jamais, qui cherche toujours-on ne sait quoi, qui vous épie, caché dans les broussailles, et prend la fuite au bruit de la pomme tombée, croyant que vous lui lancez une pierre.

C'est durant ces nuits-là, nuits voilées et grisâtres, que le chanvreur raconte ses étranges aventures de follets et de lièvres blancs, d'âmes en peine et de sorciers transformés en loups, de sabbat au carrefour et de prophétesses au cimetière. Je me souviens d'avoir passé ainsi les premières heures de la nuit autour des broyes en mouvement, dont la percussion impitoyable, interrompant le récit du chanvreur à l'endroit le plus terrible, nous laissait passer un frisson glacé dans les veines. Et souvent aussi le bonhomme continuait à parler en broyant; et il y avait quatre à cinq mots perdus, mots effrayants sans doute que nous n'osions pas lui faire

répéter, et dont l'omission ajoutait un mystère plus affreux aux mystères déjà si sombres de son histoire. C'est en vain que les servantes nous avertissaient qu'il était bien tard pour rester dehors, et que l'heure de dormir était depuis longtemps sonnée pour nous : elles-mêmes mouraient d'envie d'écouter encore; et avec quelle terreur ensuite nous traversions le lameau pour retourner chez nous! comme le porche de l'église nous paraissait profond, et l'ombre des vieux arbres épaisse et noire! Quant au cimetière, on ne le voyait point; on fermait les yeux en le côtoyant.

La Mare au Diable.

DE L'ENTRETIEN DES RIVIÈRES

PAR LES PLUIES ET LES GLACIERS.

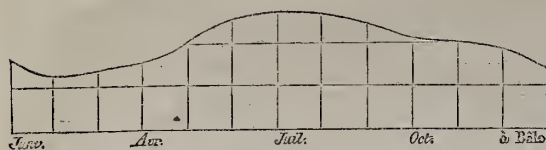
Les glaciers doivent être considérés comme une des plus belles dispositions de la nature pour l'entretien de l'eau dans les rivières importantes. Comme il tombe beaucoup moins de pluie dans l'été que durant les autres saisons, et qu'à peine tombée elle s'évapore beaucoup plus vite, il en résulte que tous les petits ruisseaux diminuent, que quelques uns même se dessèchent tout à fait, et que finalement les grands courants ne reçoivent plus de leurs affluents les tributs nécessaires pour une alimentation convenable. Mais la nature, pour les fleuves qui lui ont paru dignes d'un arrangement aussi recherché, a institué un genre particulier d'affluents qui donnent d'autant plus que les affluents ordinaires donnent moins, et réciproquement. Ce sont les affluents qui sortent des glaciers; et l'on voit tout de suite quels frais exigent de tels ruisseaux, puisqu'il faut nécessairement leur élever des montagnes jusqu'au-dessus des nuages pour qu'ils y puissent prendre leur source. Il n'y a que des terrains exhaussés jusque dans ces prodigieuses hauteurs qui soient en position d'amasser en hiver assez de neige et de glace, et d'en conserver suffisamment durant l'été, en ne la laissant fondre que peu à peu. De la sorte, que l'été soit chaud et ardent, il aura beau se trouver d'une sécheresse désespérante pour les ruisseaux de la plaine, il ne fera que fondre avec plus d'activité les dépôts de glace accumulés au point de départ; et par conséquent les ruisseaux des montagnes prendront leurs crues précisément dans le moment où les autres seront au plus bas. Au contraire, au printemps, à l'automne, dans une partie de l'hiver, quand l'abondance des pluies fait gonfler de tous côtés ces derniers, et tend à élever les rivières au-dessus de leur niveau habituel, les glaciers, recevant alors moins de chaleur, alimentent avec moins d'abondance leurs affluents, et il se détermine à leur égard une véritable sécheresse qui fait compensation aux pluies de la plaine. Il en résulte que les fleuves qui sont soumis uniquement au régime des glaciers ont leurs crues pendant l'été, et leurs basses eaux pendant l'hiver; que ceux dont le bassin, dépourvu de toute connexion avec ces réservoirs élevés, est soumis uniquement à l'entretien par la pluie, ont leurs crues dans la saison froide et leurs basses eaux en été; que ceux enfin dont le régime comporte un mélange des affluents ordinaires et des affluents de hautes montagnes ont, toute proportion gardée, un régime plus constant que les autres.

Ces vérités, qui sont d'une si grande valeur pour la théorie des rivières, sont mises dans tout leur jour par les observations faites, pendant plusieurs années consécutives, sur la hauteur moyenne des eaux de chaque rivière dans chaque mois de l'année. On peut alors les mettre en évidence d'une manière géométrique et parfaitement saisissante à l'aide d'une courbe très simple. Nous en donnerons quelques exemples, que nous empruntons à un très beau travail de M. Bravais, publié dans le livre intitulé *Patria*.

Voici d'abord la courbe qui représente les variations de la hauteur du Rhin à Bâle, du mois de janvier au mois de décembre. On sait qu'à Bâle ce fleuve, qui ne fait que de sortir

des Alpes, où il s'est grossi par une multitude d'affluents qu'il reçoit tout le long de la chaîne, présente parfaitement toutes les conditions d'un fleuve alimenté par des glaciers. Dans les eaux ordinaires, sa profondeur moyenne est

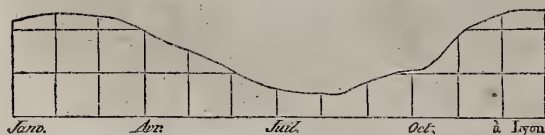
Hauteurs mensuelles des eaux du Rhin.



d'environ 1^m,80, sa vitesse de 1^m,90 par seconde, et sa largeur de 350 mètres : c'est un total d'à peu près 4100 mètres cubes passant à chaque seconde sous le pont. Dans les grandes eaux, cette quantité monte à près de 2 000 mètres cubes; et dans cet énorme volume d'eau, la fonte de la neige et de la glace joue, comme on va le voir, un rôle principal. Les basses eaux commencent, en effet, à la fin de décembre, continuent pendant janvier, février et mars, leur plus grand abaissement, qui les réduit à une profondeur moyenne de 1^m,20, ayant lieu dans les derniers jours de janvier et les premiers de février; dès le mois d'avril, le niveau du fleuve commence à monter sensiblement et atteint, en juin et juillet, le maximum, qui correspond à une hauteur moyenne de 2^m,70, c'est-à-dire de plus du double de la hauteur de l'hiver; alors il s'abaisse graduellement jusqu'en octobre, et à ce moment, par l'effet des pluies d'automne qui se témoignent légèrement dans son régime, son niveau se relève un peu jusqu'au commencement de novembre, mais si peu qu'on pourrait dire que la diminution est simplement suspendue, car il ne s'agit que d'une crue moyenne d'environ six centimètres.

La courbe que présente la Saône, dont aucun affluent n'aboutit à des montagnes assez hautes pour posséder des glaciers, est tout à fait l'inverse de celle du Rhin. On voit que

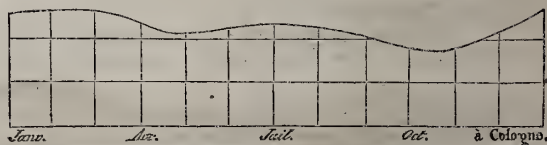
Hauteurs mensuelles des eaux de la Saône à Lyon.



les parties élevées correspondent aux parties basses de la précédente, et réciproquement; c'est-à-dire que lorsque le Rhin est en hausse dans son bassin de hautes montagnes, la Saône est en baisse dans son bassin de plaines et de montagnes secondaires; et, à l'opposé, si la Saône est en hausse, le Rhin est au contraire en baisse. On ne peut voir un contraste plus frappant. La Saône, dans les eaux moyennes, débite à Lyon environ 250 mètres cubes par seconde. Ce n'est guère que le quart du Rhin à Bâle; mais dans les grandes crues, et c'est ce que l'on a vu dans la grande inondation de 1840, son débit peut s'élever à 4 000 m. cub. C'est un excès que le Rhin, mieux garanti contre toute intempérance par son régime de glaces, n'atteint jamais. Les basses eaux de cette rivière, au lieu d'avoir lieu en hiver, comme celles du Rhin, ont lieu au commencement du mois d'août. La hauteur moyenne de l'eau n'est alors que de 0^m,53; l'eau monte ensuite progressivement jusqu'en décembre, où sa hauteur moyenne est de près de 2^m,50; en janvier et février, la hauteur est encore de près de 2^m,80; mais à partir d'avril, la diminution se détermine franchement jusqu'en juillet, où le niveau demeure, à peu de chose près, stationnaire jusqu'en août. En 1832, l'été ayant été très sec et l'automne très pluvieux, il se produisit une différence de 10 mètres dans le niveau de la rivière, de l'une à l'autre de ces deux saisons. C'est une des plus grandes variations que l'on puisse citer pour la France de l'effet des pluies sur une rivière soumise entièrement à leur loi.

Le Rhin, considéré, non plus à Bâle, mais dans un point quelconque de la partie inférieure de son cours, à Cologne par exemple, nous offre un très bon exemple d'un fleuve soumis à une certaine constance par la combinaison des affluents des deux sortes. En effet, si, à Bâle, ce fleuve est presque entièrement formé par le tribut des hautes montagnes, à partir de Bâle il ne reçoit absolument plus rien des glaciers. Tous ses affluents sont dans des conditions analogues à la Saône, c'est-à-dire qu'ils grossissent quand les affluents supérieurs diminuent, et réciproquement; et comme, en somme, tant par leur nombre que par l'importance de quelques uns d'entre eux, notamment le Neckar, le Main, la Moselle, ils ont plus de valeur que les affluents des Alpes, c'est leur régime qui obtient la prépondérance dans la combinaison. Les hautes eaux sont à Cologne en janvier, février et mars, tandis qu'à Bâle, à cette même époque, règnent les basses eaux. La plus grande hauteur, qui est en moyenne de

Hauteurs mensuelles des eaux du Rhin.



2^m,60, a lieu en février; les eaux baissent jusqu'à la fin d'avril, tandis qu'à ce même moment elles commencent à se relever à Bâle; mais à partir d'avril, au lieu de continuer à baisser comme celles de la Saône, elles se relèvent sensiblement jusqu'au milieu de juillet, malgré la sécheresse, par l'effet de la crue périodique des affluents des Alpes. Dès le mois d'août, la fonte se ralentissant, le niveau des eaux continue à baisser jusqu'en octobre, où il est au plus bas, c'est-à-dire à 1^m,70 environ. Il n'y a donc en moyenne, à Cologne, qu'environ 0^m,90 entre les grandes eaux et les basses eaux, tandis qu'à Bâle la différence est de 1^m,20; et même, en comparant juillet et janvier, ne trouve-t-on à Cologne qu'une variation de 0^m,30.

La nature a encore institué une autre disposition pour donner aux fleuves de la constance: c'est d'établir dans leur partie supérieure un réservoir d'une capacité suffisante, dans lequel les eaux se réunissent en descendant des glaciers, et dont elles ne s'échappent que progressivement. Le Rhône, qui est le produit de l'écoulement du lac de Genève, est un bel exemple de cette disposition. Soumis à Lyon au régime des glaciers, comme le Rhin à Bâle, il est loin cependant d'offrir les mêmes variations, comme on peut s'en convaincre d'un seul regard en jetant les yeux sur la courbe qui représente le mouvement de ses eaux. Les basses eaux, qui ont

Hauteurs mensuelles des eaux du Rhône à Lyon.



lieu à la fin de janvier, présentent pour la hauteur moyenne 0^m,85; tandis que les hautes eaux, qui ont lieu en août et septembre, sont d'environ 1^m,40: c'est à peu près 0^m,50 de différence, variation bien inférieure à celle que présente le Rhin, et d'autant plus que la grande valeur des eaux moyennes en diminue encore l'effet. La moyenne de la plus grande crue annuelle à Lyon n'est que de 3^m,92, tandis que pour la Saône cette même moyenne est de 5^m,35. — Quant au débit moyen du fleuve, il est d'environ 650 mètres cubes avant la réunion avec la Saône.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE LAC DE TRASIMÈNE OU DE PÉROUSE.



(Vue du lac de Trasimène, à 12 kilomètres de Pérouse. — Dessin de M. Frappas, gravure de M. Wiesener.)

Le lac de Trasimène a été un lac français ; le territoire qui l'entoure se nommait alors le département du Trasimène ; l'élégante Spolète en était le chef-lieu. Temps étrange, si près de nous, et déjà si fabuleux ! Cependant n'ayons point de regrets. Puisse-t-elle se réallser, cette sage espérance que l'esprit de conquête ne soufflera plus la guerre entre les peuples de l'Europe ! Qu'importent les divisions arbitraires tracées de la pointe sanglante d'une épée à travers ces beautés de la nature qui appartiennent à tous ? Le fer qui servait à forger les armes nous transporte aujourd'hui avec plus de rapidité que la Victoire des plaines glacées du Nord aux bois parfumés de l'Italie. Ciel brillant, eaux pures, frais ombrages, me sera-t-il donné de vous revoir jamais ! Quelle heureuse et douce surprise lorsque, venant de Florence, après avoir passé vers Ossaia la frontière toscane, et descendant les pentes fertiles de la Spelunca, j'em brassai tout d'un coup du regard cette immense plaine d'eau encadrée de verdure ! Là-bas, au loin, je vous reconnais, humble hôtellerie de Passignano, d'où, toute une nuit, accoudé à la fenêtre, je contemplai dans une paix profonde ce vaste miroir argenté où se réfléchissaient dans leur lent passage les innombrables clartés du firmament. La sérénité de la nature, descendue dans mon

âme, en avait dissipé les regrets, les craintes et les désirs. Si une fois, dans le cours de ma vie, j'ai pressenti ce que doit être le calme ineffable de l'infini, c'est devant toi, c'est grâce à toi, beau lac de Trasimène ! Il m'en souvient pourtant, vers le lever du jour, ce cœur mobile fut tout à coup traversé d'un vague frémissement. De blanches vapeurs sortaient lentement de la paisible surface et s'accumulaient en nuages pesants sous lesquels quelques barques glissaient à peine visibles. La mémoire, cette mystérieuse puissance qui prolonge notre existence jusqu'aux horizons les plus lointains du passé, comme la foi l'agrandit et l'emporte dans les régions inconnues de l'avenir, fit franchir vingt siècles à ma pensée. D'un mouvement de sa baguette enchantée elle changea le tableau : les images réelles de la vie champêtre se troublèrent, s'effacèrent, disparurent, et firent place à la vision tumultueuse des combats. Ce fut un matin, à pareille heure, qu'une armée romaine, surprise par Annibal, se précipita égarée au milieu de ces eaux. L'impitoyable Africain lança ses cavaliers à leur poursuite ; ni les cris ni les prières de ces guerriers réputés invincibles ne désarmèrent sa fureur ; tous périrent, et pendant plusieurs jours la surface du lac cessa d'être le miroir des airs ; le ciel restait d'azur ; le lac était sanglant. Ému

de ces souvenirs, je me retirai de la fenêtre; il me semblait entendre sortir de ces épais brouillards le cliquetis des armes, des imprécations, des hennissements, des clameurs de mort. Que n'aurais-je donné alors pour relire le beau récit que Polybe a donné de cette grande bataille dont mon hôte ne connaissait que le nom! Aujourd'hui j'ouvre le livre du célèbre historien, et peut-être ne déplaira-t-il point à mon lecteur de relire avec moi, en face de ce dessin fidèle du lac, cet autre dessin non moins fidèle du combat. La simplicité de la description et la sage sobriété des pensées en font assurément l'une des plus belles pages d'histoire que nous ait laissées la littérature ancienne :

« Annibal, dit Polybe (1), avait établi ses quartiers devant Arétium dans la Tyrrhénie; là il s'informa avec soin de la disposition où étaient les Romains, et de la nature du terrain qu'il avait à traverser pour aller à eux. On lui dit que le pays était bon, et qu'il y avait de quoi faire un riche butin; et à l'égard de Flaminius, que c'était un homme doué d'un grand talent pour s'insinuer dans l'esprit de la populace, mais qui, sans en avoir aucun ni pour le gouvernement ni pour la guerre, se croyait très habile dans l'un et dans l'autre. De là Annibal conclut que s'il pouvait passer au-delà du camp de ce consul, et porter le ravage dans la campagne sous ses yeux, celui-ci, soit de peur d'encourir les railleries du soldat, soit par chagrin de voir le pays ravagé, ne manquerait pas de sortir de ses retranchements, d'accourir contre lui, de le suivre partout où il le conduirait, et de se hâter de battre l'ennemi avant que son collègue pût partager la gloire de l'entreprise, tous mouvements dont il voulait tirer avantage pour attaquer le consul.

» On doit convenir que toutes ces réflexions étaient dignes d'un général judicieux et expérimenté. C'est être ignorant et aveugle dans la science de commander les armées que de penser qu'un général ait quelque chose de plus important à faire que de s'appliquer à connaître les inclinations et le caractère de son antagoniste.

» C'est ainsi qu'Annibal, prenant adroitement Flaminius par son faible, l'attira dans ses filets. A peine eut-il levé son camp d'autour de Fiesoles, et passé au-delà du camp des Romains, qu'il se mit à dévaster tout. Le consul irrité, hors de lui-même, prit cette conduite des Carthaginois pour une insulte et un outrage; quand il vit ensuite la campagne ravagée et la fumée annonçant de tous côtés la ruine entière de la contrée, ce triste spectacle le toucha jusqu'à lui faire répandre des larmes: alors ce fut en vain que son conseil de guerre lui dit qu'il ne devait pas se presser de marcher sur les ennemis, qu'il n'était pas à propos d'en venir sitôt aux mains avec eux, qu'une cavalerie si nombreuse méritait toute son attention, qu'il ferait mieux d'attendre que l'autre consul fût arrivé, et que les deux armées pussent combattre ensemble; non seulement il n'eut aucun égard à ces remontrances, mais il ne pouvait même supporter ceux qui les faisaient: « Que pensent à présent nos concitoyens, leur disait-il, en voyant les campagnes saccagées presque jusqu'aux portes de Rome, pendant que, derrière les ennemis, nous demeurons tranquilles dans notre camp? » Et sur-le-champ il se met en route sans attendre l'occasion favorable, sans connaître les lieux, emporté par un violent désir d'attaquer au plus tôt l'ennemi, comme si la victoire eût été déjà certaine et acquise. Il avait même inspiré une si grande confiance à la multitude, qu'il avait moins de soldats que de gens qui le suivaient dans l'espérance du butin, et qui portaient des chaînes, des liens et autres appareils semblables (2).

» Cependant Annibal avançait toujours vers Rome par la

(1) Hist. gén. de la république romaine, l. III, c. 17.

(2) On a vu souvent ces préparatifs de chaînes avant les combats (voy. 1844, p. 192). On les attribue communément à la présomption, lorsque peut être il n'y faut voir qu'une preuve de prudence ordinaire; souvent la garde des prisonniers, si l'on est

Tyrrhénie, ayant Cortone et les montagnes voisines à sa gauche, et le lac de Trasimène à sa droite. Pour enflammer de plus en plus la colère de Flaminius, en quelque endroit qu'il passât, il réduisait tout en cendres; quand il vit enfin que ce consul approchait, il reconnut les postes qui parurent le plus lui convenir, et se tint prêt à livrer bataille: sur la route, il trouva un vallon fort uni; deux chaînes de montagnes le bordaient dans sa longueur; il était fermé au fond par une colline escarpée et de difficile accès, et à l'entrée était un lac entre lequel et le pied des montagnes il y avait un défilé étroit qui conduisait dans le vallon. Il passa par ce sentier, gagna la colline du fond et s'y plaça avec les Espagnols et les Africains; à droite, derrière les hauteurs, il plaça les Barbares et les autres gens de trait; il posta la cavalerie et les Gaulois derrière les hauteurs de la gauche, et les étendit de manière que les derniers touchaient au défilé par lequel on entrait dans le vallon. Il passa une nuit entière à dresser ses embuscades, après quoi il attendit tranquillement qu'on vint l'attaquer.

» Le consul marchait derrière avec un empressement extrême de rejoindre l'ennemi. Le premier jour, comme il était arrivé tard, il campa près du lac, et le lendemain, dès la pointe du jour, il fit entrer son avant-garde dans le vallon; il s'était élevé ce matin-là un brouillard fort épais. Quand la plus grande partie des troupes romaines fut entrée dans le vallon, et que l'avant-garde toucha presque au quartier d'Annibal, ce général, tout d'un coup, donne le signal du combat, l'envoie à ceux qui étaient en embuscade, et fond en même temps de tous côtés sur les Romains. Flaminius et les officiers subalternes, surpris d'une attaque si brusque et si imprévue, ne savaient où porter du secours: enveloppés de brouillard et pressés de front, sur les derrières et en flanc par l'ennemi qui fondait sur eux d'en haut et de plusieurs endroits, non seulement ils ne pouvaient se porter où leur présence était nécessaire, mais il ne leur était pas même possible d'être instruits de ce qui se passait. La plupart furent tués dans la marche même et avant qu'on eût le temps de les mettre en bataille, trahis pour ainsi dire par la stupidité de leur chef. Pendant que l'on délibérait encore sur ce qu'il y avait à faire, et lorsqu'on s'y attendait le moins, on recevait le coup de la mort. Dans cette confusion, Flaminius abattu, désespéré, fut environné par quelques Gaulois qui le firent expier sous leurs coups (1). Près de 15 000 Romains perdirent la vie dans ce vallon pour n'avoir pu agir ni se retirer; car c'est chez eux une loi inviolable de ne fuir jamais et de ne jamais quitter son rang. Il n'y en eut pas dont le sort fût plus déplorable que ceux qui firent surpris dans le défilé. Poussés dans le lac, les uns, voulant se sauver à la nage avec leurs armes, furent suffoqués; les autres, en plus grand nombre, avancèrent dans l'eau tant qu'ils purent, et s'y enfoncèrent jusqu'au cou; mais quand la cavalerie y fut entrée, voyant leur perte inévitable, ils levaient les mains au-dessus du lac, demandaient qu'on leur sauvât la vie, et faisaient pour l'obtenir les prières les plus humbles et les plus touchantes, mais en vain. Les uns furent égorgés par les ennemis, et les autres, s'exhortant mutuellement à ne pas survivre à une si honteuse défaite, se donnaient la mort. De toute l'armée, il n'y eut qu'environ 6 000 hommes qui

vainqueur, n'étant pas de moindre importance que la victoire elle-même. Quelquefois aussi c'était sans doute une mesure politique des généraux pour témoigner une confiance imperturbable qui devait avoir pour effet de fortifier celle des soldats.

(1) Flaminius Nepos. Cette défaite eut lieu l'an 537 de Rome, 221 ans av. J.-C. Trente-quatre ans après, l'an de Rome 571, Flaminius Quintius, que l'on appelle aussi Flaminius, fut envoyé à la cour de Prusias pour en chasser Annibal. C'est à ce second Flaminius que Nicomède adresse, dans la tragédie de Corneille, cette allusion ironique :

« ... Et si Flaminius en est le capitaine,
» Nous pourrons lui trouver un lac de Trasimène. »

renversèrent le corps qui les combattait de front. Cette troupe eût été capable d'aider à rétablir les affaires, mais elle ne pouvait connaître en quel état elles étaient. Elle poussa toujours en avant, dans l'espérance de rencontrer quelques partis des Carthaginois, jusqu'à ce qu'enfin, sans s'en apercevoir, elle se trouva sur les hauteurs. De là, comme le brouillard était tombé, voyant leur armée taillée en pièces, et l'ennemi maître de la campagne, ils prirent le parti, qui seul leur restait à prendre, de se retirer serrés et en bon ordre à certaine bourgade de la Tyrhrénie. Maharbal eut ordre de les suivre et de prendre avec lui les Espagnols et les gens de trait. Il se mit donc à leur poursuite, les assiégea et les réduisit à une si grande extrémité, qu'ils mirent bas les armes et se rendirent sans autre condition, sinon qu'ils auraient la vie sauve. Ainsi finit le combat qui se livra dans la Tyrhrénie, entre les Romains et les Carthaginois.

» A Rome, quand la nouvelle de cette triste journée y eut été répandue, l'infortune était trop grande pour que les magistrats pussent la pallier ou l'adoucir. On assembla le peuple et on la lui déclara telle qu'elle était. Mais à peine, du haut de la tribune aux harangues, un préteur eut-il prononcé ces quatre mots : « Nous avons été vaincus dans une grande bataille, » la consternation fut telle, que ceux des auditeurs qui avaient été présents à l'action crurent le désastre beaucoup plus grand qu'il ne leur avait paru dans le moment même du combat. Il n'y eut que le sénat qui, malgré ce funeste événement, ne perdit pas de vue son devoir. Il pensa sérieusement à chercher ce que chacun avait à faire pour arrêter les progrès du vainqueur. »

Tel est le récit de Polybe. Quatre mille cavaliers romains, sous le commandement de C. Centenus, envoyés trop tard par Servilius au secours de son collègue, furent tous faits prisonniers par Maharbal. Cette nouvelle ajouta encore à la consternation du peuple romain. Dans ces circonstances, on ne songea point à créer de nouveaux consuls : on élut pour dictateur Fabius, dont la prudence, dans la campagne qui suivit, est devenue historiquement proverbiale.

Depuis ce mémorable désastre, qui porta un coup si profond au cœur de Rome, le lac de Trasimène n'a plus été le théâtre d'aucun grand événement historique : les armées qui ont passé près de ses bords n'en ont point troublé la paix ; le vol de l'oiseau, la rame du pêcheur, les chants rares des villageois, interrompent à peine de loin en loin le vaste silence de cette poétique solitude.

La Mothe-Levayer compare certains critiques malveillants aux mouches qui volent droit sur les parties ulcérées.

LE RASTREADOR.

Le duc de Marlborough avouait, dit-on, que tout ce qu'il savait de l'histoire d'Angleterre se réduisait à ce qu'il en avait pu apprendre dans les tragédies de Shakspeare. Beaucoup de gens aujourd'hui de ma connaissance pourraient, je crois, faire une semblable confession, et reconnaître qu'ils n'ont étudié l'histoire d'Écosse que dans les romans de Walter Scott, celle de l'Amérique du Nord que dans les romans de Cooper. Je ne conseille pas à nos jeunes lecteurs de se contenter d'une semblable préparation pour leur examen de baccalauréat ; mais s'ils veulent recourir, pour la succession des événements, à des livres plus sérieux, je ne leur reprocherai point, comme une perte de temps, des lectures dans lesquelles ils ont trouvé un tableau à la fois très intéressant et très fidèle de mœurs toutes nouvelles pour eux. Je gage que presque tous connaissent les aventures de Bas-de-Cuir, et je m'en réjouis, car je n'aurai point à combattre dans leur esprit un préjugé qui est resté longtemps dans le mien, comme dans celui de presque tous les hommes de mon âge. Nous

savons par les relations des voyageurs quelle était l'habileté du chasseur américain à suivre la piste du gibier, du guerrier à reconnaître les traces d'un ennemi ; mais nous étions portés à considérer ce talent comme un attribut de la race cuivrée, à le faire dépendre, soit d'une sorte d'instinct comparable à celui du chien de chasse, soit d'une perfection toute particulière des sens. Nous étions dans l'erreur : l'homme blanc, quand son genre de vie le place en face des mêmes besoins que les *peaux-rouges*, acquiert, par une éducation convenable et suffisamment prolongée, la faculté d'y satisfaire ; il l'acquiert même d'une manière plus complète, car, en même temps que ses perceptions sont tout aussi délicates, il les soamet à la critique d'un jugement plus développé par la culture. Ceci soit dit à l'honneur de la civilisation, qui n'ôte rien à l'homme et lui donne beaucoup.

Puisque j'ai parlé des chiens, qu'il me soit permis de dire que, dans ce que nous appelons leur instinct, il y a une certaine portion d'intelligence, et de faire remarquer que le développement de cette intelligence doit entrer pour plus que la finesse de leurs sens dans l'appréciation des services qu'ils nous rendent. Qu'on voie ce qui se passe à une chasse au bois, quand la meute a perdu la trace. Il arrive souvent que plusieurs chiens à la fois semblent l'avoir retrouvée ; quel est cependant celui qu'appuie le piqueur ? C'est ordinairement un des plus vieux. L'âge, il faut bien qu'on se le dise, n'a pas perfectionné l'odorat de cet animal, mais il lui a appris à en faire un meilleur usage ; ses anciennes fautes mêmes lui sont utiles dans ce moment, et le souvenir des châtimens ou seulement des reproches qu'il a reçus quand il lui était arrivé de se fourvoyer le met en garde contre les déterminations précipitées.

Je ne voudrais pas qu'on me supposât l'idée d'assimiler l'homme au chien ; mais je dois dire que, pour l'un comme pour l'autre, même quand il s'agit de faire l'office de limier, la civilisation, loin de dégrader l'individu, le perfectionne notablement. J'ai eu l'occasion, pendant un assez long séjour dans la Nouvelle-Grenade, de constater la justesse des indications qui m'étaient données par mes guides, et j'ai vu avec admiration l'étendue des connaissances que possédaient ces hommes, connaissances qui toutes leur étaient successivement de quelque secours. Je les ai vus, par exemple, dans un canton, qui était nouveau pour eux comme pour moi, juger, aux reliefs du sol, du lieu où l'on devait espérer de trouver de l'eau ; reconnaître plus tard, à la simple inspection des végétaux qui croissaient dans la vallée, la nature géologique des roches, et, par suite, m'annoncer que les sources où j'espérais me désaltérer n'auraient que des eaux saumâtres. Le fait reconnu (parce que je l'avais exigé, car pour eux ils n'eussent pas persévéré dans une poursuite qu'ils savaient inutile), tantôt ils m'ont conduit sur l'autre versant où devaient venir affleurer des terrains de plus ancienne formation ; tantôt, si la distance était trop grande, ils m'ont fait descendre vers des lieux plus bas où ils savaient qu'on trouverait des bambous ; là, je les ai vus m'indiquer sans hésitation, entre ces gigantesques roseaux, ceux qui contenaient dans leurs entre-nœuds de l'eau potable, ceux dont l'eau devait être amère, et ceux qui étaient entièrement vides.

Ce n'est pas cependant parmi les habitants de la Nouvelle-Grenade que se trouve portée au plus haut point cette sorte d'habileté, parce que ce n'est pas dans ce pays qu'on a le plus d'intérêt à l'acquérir ; mais qu'on aille dans les *Pampas* du Paraguay ou de la Plata, et là on verra des merveilles. D'après ce que j'ai entendu raconter des faits et gestes de certains *Gauchos*, il me semble qu'il n'y a point de *Sioux*, point de *Pieds-Noirs*, qui ne doive s'incliner devant eux. D'ailleurs, dans la république Argentine, comme dans tous les lieux où a pénétré un peu de civilisation (je ne prétends pas qu'il en soit entré beaucoup ici), le principe de la division du travail est accepté, et l'on n'exige pas de tout homme qu'il sache faire toute chose. Il ne faut donc pas s'attendre à y trouver,

même à un faible degré, dans l'avocat, dans le marchand, dans l'ouvrier des villes, en un mot, dans les hommes à profession spéciale, le talent dont nous parlons.

Je ne comprends pas dans cette catégorie des spécialités exclusives les militaires qui, une fois en campagne, ont à pourvoir à une foule de besoins divers pour lesquels ils sont abandonnés en grande partie à leurs propres ressources, les officiers aussi bien que les simples soldats.

Pour diriger les mouvements de ses troupes, les conduire par des chemins où elles puissent trouver leur subsistance, les porter inopinément sur l'ennemi ou leur faire éviter la rencontre d'une force supérieure, le commandant doit posséder certaines connaissances qui, chez nous, lui seraient à peu près inutiles. C'est parce qu'ils ont eu, pour acquérir ces connaissances, une aptitude particulière que certains chefs ont obtenu les succès qui ont donné à leur nom en Europe une certaine célébrité. Aucun d'eux d'ailleurs ne se sentait assez sûr de lui-même pour négliger les avis des hommes spéciaux; et plus un commandant était habile, plus on était sûr de trouver près de lui un excellent *baqueano*. Je reviendrai plus tard sur cette classe d'hommes si utile dans les armées; aujourd'hui je veux parler de ceux qui mettent dans les villes, au service de la justice, des talents de même genre : *Cedant arma togæ!*

Le nom par lequel ces suppôts de la loi sont désignés dans le pays est celui de *rastreador*, chercheur de piste (de *rastró*, trace du pied d'un homme ou d'un animal). Le nom de *limier de justice* leur conviendrait assez bien; mais chez nous les gens auquel on l'applique sont des gens peu honorables, et qui en général ne connaissent si bien les habitudes des malfaiteurs que parce qu'ils les ont eues eux-mêmes pendant un temps plus ou moins long. Le *rastreador*, au contraire, est en général un homme qui peut, sans rougir, se rappeler sa vie passée, et les vauriens dont il aide à délivrer la société n'ont pas été jadis ses complices.

« Le *rastreador*, dit M. Sarmiento, à qui j'emprunte le passage suivant, le *rastreador* est un personnage grave dont la simple affirmation a force de preuves dans les cours inférieures de justice. Fier de ses talents et de la confiance qu'il inspire, il est grave et réservé. Tout le monde le traite avec grande considération : les pauvres, parce qu'il pourrait leur nuire, ne fût-ce qu'en faisant planer sur eux des soupçons; les riches, parce qu'ils craindraient d'avoir à se repentir de leurs dédains le jour où ils auraient besoin de ses services. En effet, dès qu'un vol a été commis, c'est à lui qu'on a recours. Si, comme c'est le cas le plus ordinaire, la soustraction a été faite pendant la nuit, le voleur n'aura été vu de personne, mais il aura laissé quelque trace, et on s'empresse de le chercher. Croit-on avoir trouvé une empreinte, on la couvre d'un vase renversé pour que le vent ou la pluie ne l'efface pas; puis on court chez le *rastreador*. Notre homme vient, considère attentivement la marque, et bientôt, comme si la piste était tracée d'une manière continue et parfaitement évidente, il la suit sans avoir besoin de se baisser pour examiner le sol : vous le voyez parcourir des rues, traverser des enclos...; tout à coup il entre dans une maison, montre du doigt un homme, et dit tranquillement : « Le voilà. »

Il est rare que l'accusé essaye de nier le fait : il se soumet à son sort, bien moins à cause des preuves matérielles qui peuvent parler contre lui, que parce qu'il se sent en quelque sorte désigné par le doigt de Dieu; car il a plus de foi encore que le juge dans l'infailibilité du *rastreador* : il voit que la partie est perdue, et il lui semblerait absurde de chercher à la prolonger.

« J'ai connu moi-même un certain *Calibar* qui a exercé pendant quarante ans, dans une des provinces de la république Argentine, le métier de *rastreador*. Il a aujourd'hui près de quatre-vingts ans. Courbé par la vieillesse, il a encore dans son maintien de la dignité et quelque chose de vénérable. Quand on lui parle de ses anciennes aventures,

qui tiennent vraiment du fabuleux, il ne s'en glorifie point, et se contente de dire : « Aujourd'hui je ne suis plus bon à rien; mais il y a encore les enfants. » Ces enfants, ce sont ses fils qui ont été, il est vrai, formés à une excellente école, mais qui ne paraissent pas devoir jamais égaler leur maître.

« On raconte de lui l'histoire suivante. Pendant un voyage qu'il fit à Buenos-Ayres, on lui vola le cheval qu'il montait dans les jours d'apparat. Sa femme reconnut une empreinte du pied du voleur, et la couvrit avec une sébile de bois. Deux mois après, Calibar, de retour de son voyage, vit l'empreinte, déjà fort affaiblie, et qui eût été invisible pour des yeux moins exercés; il l'examina attentivement, puis il ne fut plus question de rien pendant un an et demi. Un beau jour, il marchait tête basse dans une rue des faubourgs; tout à coup il entre dans une maison, pénètre dans l'arrière-cour, et là retrouve son cheval. Il avait, après un intervalle de vingt mois, reconnu la piste du voleur.

« En 1830, un criminel condamné à mort s'étant échappé de la prison, Calibar fut chargé de le chercher. Le malheureux, prévoyant bien qu'on suivrait ses traces, avait pris, pour donner le change, toutes les précautions que peut inspirer à un esprit naturellement inventif la perspective de l'échafaud. Précautions inutiles et qui ne firent peut-être que hâter sa perte. Plus, en effet, Calibar reconnut les difficultés de sa tâche, et plus il mit d'ardeur à s'en acquitter avec succès. Qu'était pour lui la vie d'un homme quand il s'agissait de sauver sa réputation d'artiste?

« Le fugitif avait mis à profit toutes les circonstances qui pouvaient lui servir à dérober ses traces : ici, il avait sauté de pierre en pierre; là, il avait marché plus de cent pas sur la pointe des pieds; plus loin, il avait poursuivi sa route sur le sommet d'un mur de clôture; en un autre point, il avait changé brusquement de direction, et, traversant en deux sens opposés une propriété particulière, il était venu reprendre son premier chemin tout près du lieu où il l'avait d'abord quitté. Calibar suivait sans hésitation toutes ces marches et contre-marches; s'il lui arrivait de perdre un instant la piste, il l'avait bientôt retrouvée, et il la reprenait en murmurant entre ses dents : « Ah ! tu croyais m'échapper ! » Enfin, il arrive à un ruisseau dont le lit pavé, et sans cesse balayé par le courant, ne pouvait conserver la trace d'un pas humain : le fugitif y avait vu sans doute le chemin du salut; et en effet ses pieds n'avaient laissé sur les dalles du fond aucune empreinte; mais à la sortie ils avaient laissé tomber quelques gouttes d'eau sur les herbes du bord. D'après cet indice, on arriva jusqu'à une vigne fermée de murs dans laquelle Calibar annonça qu'on le trouverait. Les soldats cherchèrent longtemps, et revinrent sans avoir rien trouvé. Calibar persista dans son affirmation, et on finit par découvrir le malheureux, qui fut exécuté le lendemain.

« En 1831, des personnes condamnées pour affaires politiques formèrent un plan d'évasion; leurs amis du dehors étaient avertis et leur avaient ménagé une retraite. On était à la veille de l'exécution, lorsque, dans une dernière réunion où il ne s'agissait plus que de fixer l'heure, quelqu'un vint à prononcer le nom de Calibar. Ce nom agit comme un charme, et faillit faire abandonner le projet. Heureusement la famille de l'un des prisonniers était riche, et on put obtenir de Calibar qu'il gardât quatre jours le lit. Dès le second jour, l'évasion eut lieu et avec un plein succès. »

LA MARGUERITE.

Elle est seule, elle pense à son fiancé absent, et consulte la marguerite tombée de sa couronne. — *Il m'aime un peu... beaucoup... passionnément... point du tout!* — Auquel de ces mots correspondra la dernière feuille arrachée? Elle l'ignore, et poursuit avec lenteur son interrogation rêveuse. On lui a dit que les fleurs avaient des oracles, et elle les

invoque avec cette crédulité hésitante qui s'empare toujours de l'âme devant les abîmes de l'avenir.

Et pourquoi consulter la marguerite quand nous pouvons consulter le jugement que Dieu a mis en nous ? Pourquoi ? Hélas ! c'est que nous nous défions de ce jugement ; c'est que les préjugés, les paresces intérieures, les mauvais levains ont épuisé ses forces ou altéré sa droiture ; c'est qu'enfin, dans notre faiblesse, nous aimons mieux laisser la responsabilité de l'arrêt au hasard ! Car là est la source de toutes nos superstitions. Si l'homme était plus sûr de lui, il ne deman-

derait point ses lumières aux puissances inconnues, mais aux lois de Dieu et à sa conscience. Les germes de notre destinée sont toujours plus ou moins en nous-mêmes ; ce n'est point au dehors, mais au dedans de nous, qu'il faudrait en chercher les symptômes. Ne demande pas à la marguerite, jeune fille, si celui dont tu dois porter le nom te conservera, dans son cœur, la place d'élite ; mais demande à ta conscience si ton choix a été ce qu'il devait être ; si tu n'as consulté pour le faire que les sages inspirations, les nobles instincts ; demande à ton esprit s'il saura rompre avec les frivoles inté-



(Dessin par Landelle.)

rêts de l'adolescence pour s'attacher aux devoirs sérieux de l'épouse ; demande à ton cœur s'il est fort de tendresse, de dévouement, de miséricorde : c'est là ce qu'il t'importe de savoir et ce qu'aucune fleur ne pourra t'apprendre.

LA MER.

(Suite. — Voy. p. 30.)

§ 1. LA MER EN REPOS, SON ORIGINE, LA NATURE DE SES EAUX.

Nous allons d'abord dire simplement, autant toutefois que nous le pouvons savoir, ce que c'est que la mer ; et pourquoi son eau si limpide est trop amère pour éteindre la soif qu'elle a provoquée ; et pourquoi elle est soulevée périodiquement à chaque marée ; et pourquoi elle est quelquefois si furieusement agitée ; et comment par ses courants elle se charge de transporter si loin et si fidèlement les productions des autres climats, et les dépêches que le navigateur lui livre enfermées dans un flacon bouché. Ensuite nous essaie-

rons de familiariser le lecteur avec la vue de tant de bêtes hideuses ou bizarrement construites qui fourmillent sur les côtes, mais qu'on ne voit guère pourtant que quand on veut les voir.

La mer, qui couvre aujourd'hui les trois quarts de la surface du globe, n'existait point encore lorsque la terre, trop près de l'époque de sa formation, n'était qu'une masse brûlante de matières fondues ou vitrifiées ; toutes les eaux alors se trouvaient à l'état de vapeur ou de nuages épais, et formaient une atmosphère beaucoup plus élevée qu'aujourd'hui, et comparable à la chevelure des comètes. Aussitôt que l'écorce consolidée fut suffisamment refroidie, les eaux se déposèrent, très chaudes, elles-mêmes, et maintenues liquides par l'énorme pression de l'atmosphère. Elles étaient sans doute chargées déjà de diverses substances acides ou salines que la chaleur primitive avait réduites en vapeurs. Mais bientôt, agitées sans cesse à la surface du sol, elles purent dissoudre beaucoup d'autres substances, qu'elles ont déposées en grande partie, à mesure qu'elles se refroidissaient, pour former de nouvelles couches minérales ; jusqu'à ce qu'enfin la salure des eaux restât comme elle est aujourd'hui, ou même un peu plus forte. En effet, la somme des

eaux du globe devant être toujours la même, il s'en trouvait alors une bonne portion à l'état de nuages ou de vapeurs, et conséquemment les substances salines ou terreuses étaient dissoutes dans un moindre volume de liquide. D'autre part aussi, presque tout calcaire formant aujourd'hui les diverses couches si remplies de coquilles et de polyptères fossiles, était alors dissous dans les eaux par l'acide carbonique ; car ce gaz était certainement bien plus abondant avant d'avoir été décomposé en partie par les végétaux des premiers âges du globe, par ceux dont les restes sont accumulés dans les houillères.

A mesure que la terre se refroidissait, son écorce, diversement fracturée, offrait un nouveau lit à l'Océan, là où elle s'affaissait davantage. Les eaux changeaient donc successivement de place, et continuaient à déposer de nouvelles couches de sédiments, aux dépens des roches qu'elles avaient corrodées par leur agitation, et en y ajoutant les débris des animaux qu'elles avaient nourris. Les madrépores et les coraux, dont le développement était bien plus rapide alors, semblent même avoir été chargés de séparer l'excès de calcaire précédemment dissous.

A la vérité, pendant la décomposition lente, mais continue des roches primitives, il devait bien encore se séparer de nouvelles substances salines entraînées chaque jour dans la mer par les pluies et les rivières, et devant augmenter la salure des mers. Mais en même temps certaines portions de ces mers se trouvaient tout à coup isolées du reste, par l'effet de quelque soulèvement de roches. Si elles ne recevaient pas de cours d'eau suffisants pour remplacer les eaux évaporées, ces portions finissaient donc par se dessécher en laissant d'immenses dépôts de sel, bientôt recouverts par d'autres couches terreuses. Telles sont les mines de sel gemme exploitées aujourd'hui. Ces mines présentent une épaisseur moyenne de 12 mètres de sel, et l'on aurait de la peine à croire qu'une telle masse eût pu provenir de l'évaporation des eaux marines, si l'on ne savait combien est considérable la quantité de sel contenue dans la mer. En effet, chaque mètre cube d'eau de mer représentant 1 000 litres, et pesant 1 027 kilogrammes, contient, avec diverses autres substances solubles, 25 kilogrammes de sel commun, qui formeraient une épaisseur de 12 centimètres sur un mètre carré de superficie. Par conséquent, il eût suffi de l'évaporation d'une couche d'eau de 100 mètres d'épaisseur pour produire un dépôt de 12 mètres de sel. La profondeur immense de l'Océan est encore beaucoup plus considérable ; on admet qu'elle doit être évaluée à 4 000 mètres en moyenne ; et comme les mers occupent les trois quarts de la surface du globe, on peut dire que la totalité du sel en dissolution formerait une couche épaisse de 360 mètres sur toute la terre.

La suite à une prochaine livraison.

L'HOMME EST UN ANGE.

L'homme, dit saint Grégoire de Nazianze, est un « ange terrestre et spirituel, » un ange qui tient au ciel et à la terre : à la terre, par la perfection de ses organes, qui le lient avec toutes les choses créées ; au ciel, par son âme, qui le met en état de juger, de commander, d'ordonner, de s'élever aux connaissances les plus sublimes, et d'en rapporter l'honneur et la gloire à la souveraine intelligence ; à la terre, par toutes les sensations de son corps, qui l'unissent avec tous les ouvrages du créateur, et le mettent à portée d'en faire usage ; au ciel, par son âme, qui, lui faisant admirer les ouvrages de l'univers, l'élèvent vers son créateur pour l'adorer dans ses magnificences et s'unir à lui par les pensées les plus spirituelles et les plus sublimes... Telle est la liaison, aussi admirable qu'incompréhensible, de l'âme et du corps qui unit l'homme au ciel et à la terre, aux êtres visibles et invisibles, qui en fait un ange d'un ordre tout particulier et destiné à

répondre aux desseins de la souveraine intelligence, laquelle a voulu le placer comme au milieu et au centre de ses créatures.

Dignité de la nature humaine (1).

La croyance à un Dieu souverainement bon et sage introduit dans notre cœur une douce satisfaction. A cette pensée que l'ordre et le bonheur prévalent en ce monde, nous sentons s'apaiser en nous la discorde des passions. Ainsi se calme notre âme quand, au fond de quelque retraite caclée et tranquille, nous contemplons la sérénité paisible d'une soirée d'été.

DUGALD STEWART.

LES CLASSES PAUVRES EN ÉGYPTE.

(Suite. — Voy. p. 42, 84.)

PROCÉDÉS AGRICOLES, INSTRUMENTS ARATOIRES, LABOURS, ENGRAIS.

Les cultivateurs égyptiens modernes ont soigneusement conservé les traditions, les procédés de leurs prédécesseurs ; et, trop ignorants pour concevoir la pensée d'examiner si des systèmes, autrefois supérieurs à ceux des autres nations, ne sont pas devenus, après des milliers d'années, trop simples et arriérés, ils rejettent de prime abord toute innovation, non seulement comme mauvaise, mais encore comme ridicule, au moins relativement à eux. A leur avis, ils sont les agriculteurs suprêmes, et nous devrions plutôt venir pour les admirer que pour les critiquer et leur imposer notre prétendue science. D'ailleurs, suivant eux, la terre de la vallée du Nil exige une préparation particulière, un mode d'ensemencement et de récolte qu'eux seuls peuvent connaître : aussi, à l'annonce de tout nouveau projet qui demande l'emploi des Européens pour réussir, on déclare le pacha frappé d'aliénation mentale ; l'importation ou la méthode est tournée en plaisanterie avec une malice vraiment décourageante, et s'il peut dépendre des Fellahs de faire manquer l'entreprise, ils la détruiront ; fût-ce à leurs risques et périls.

Il est juste d'ajouter que l'Égyption tire de sa terre, avec des éléments de succès fort imparfaits, un parti souvent surprenant. On a vu des terrains produire jusqu'à sept récoltes par an ! Néanmoins les Égyptiens divisent l'année rurale en trois saisons seulement : *hiver, été et nil*.

Les cultures d'hiver se divisent elles-mêmes en *cultures el-bayady* et *cultures el-chetaouy* : les premières sont celles qui, préparées par les dépôts du Nil, n'ont besoin d'aucun arrosage artificiel ; les secondes, celles qui, faites sur des terrains où l'eau a peu séjourné, doivent recevoir un supplément d'humidité. Les *cércales* (cultures el-bayady) se sèment immédiatement après la retraite des eaux, vers la fin d'octobre, dans la Haute-Égypte, et au commencement de novembre dans le Delta. Les *fèves*, les *lentilles*, les *pois chiches*, le *safran* et le *lin* se sèment à la même époque, sans que la terre soit profondément fouillée par un labour : on se contente de remuer légèrement la surface du sol au moyen du râteau. Le *lupin* et le *fenu grec* sont placés dans les terrains faibles. Le *trèfle* appartient aussi à la culture d'hiver ; et quand on l'a coupé au printemps, on sème du blé par-dessus les racines de la plante. Ce blé est plus beau que le blé bayady, mais il coûte plus cher, car il lui faut des arrosages artificiels.

Les *cultures d'été* (*el-demiry*) dans les terres basses, *el-nabasy* dans les terres élevées où il faut faire monter l'eau) comprennent le *colonnier*, l'*indigotier*, le *riz*, la *canne à sucre*, et d'autres plantes moins importantes.

(1) Dignité de la nature humaine considérée en vrai philosophe par l'abbé de Villiers, prêtre et avocat au parlement.

Les cultures de la saison du Nil sont le doura, le maïs ordinaire, les choux, les betteraves, le kolcasse, la mauve, les épinards, les navets, les carottes, les oignons : c'est pendant la saison du Nil que l'on récolte les courges de toute espèce dont il y a abondance en Égypte. On se rappelle que les soldats français durent la vie aux champs de pastèques qu'ils trouvèrent sur leur route en allant d'Alexandrie au Caire (juillet 1798).

Les instruments aratoires sont restés, en Égypte, ce qu'ils étaient au temps de la splendeur du pays, lorsque les monuments s'élevèrent : ils sont en petit nombre et d'une grande simplicité.

La charrue du Fellah se nomme *meharrat*. Le fer, triangulaire et terminé en pointe, s'adapte à une pièce de bois longue de 120 à 130 centimètres, arrondie en dessus et plate en dessous. La partie postérieure de cette pièce est traversée par une branche verticale qui s'étend à droite et à gauche et forme les mancherons. Entre les mancherons, un autre morceau de bois s'enclasse sur la pièce principale ; c'est le levier, auquel sont attachés les deux bœufs de la manière suivante : une des extrémités du levier reçoit transversalement une forte barre de bois qui se place sur le cou des deux animaux un peu au-dessus du garrot ; deux attelles en bois sont maintenues aux extrémités de la barre transversale, et viennent embrasser les épaules en bas du cou ; ces attelles sont liées ensemble par une grosse corde de palmier qui retient solidement l'attelage. Le Fellah marche près de sa charrue, tenant d'une main un des mancherons et de l'autre un long fouet. L'usage du *meharrat* remonte à la plus haute antiquité ; on en trouve la figure sur les monuments. Néanmoins l'instrument, malgré un usage si invétéré, présente de grands défauts à un œil expert. Le joug qui pèse sur le cou des bœufs les blesse parfois au point de les mettre hors d'état de travailler : aussi les animaux qui servent au labourage sont-ils reconnaissables, en Égypte, aux plaies, ou, au moins, aux callosités qu'ils ont tous au-dessus du garrot.

Lorsqu'on excite l'attelage, les bœufs font de grands efforts, ils haussent la tête, tendent le cou, et la corde roide et dure qui les tient comprime leurs chairs ; alors les jugulaires se gonflent outre mesure, les yeux deviennent sanglants, la bouche écume, et trop souvent les pauvres bêtes périssent sulloquées.

A ce grave inconvénient il faut ajouter une autre imperfection non moins grave. Le fer de la charrue est trop étroit ; il trace un sillon de 9 à 10 centimètres de profondeur, et la terre est seulement divisée et non pas retournée ; immédiatement après le passage du triangle tranchant, les portions de terre se rapprochent dans la même position qu'elles avaient auparavant. Ce défaut de la charrue devient un vice tout à fait intolérable lorsqu'on laboure un sol inculte depuis quelques années et où des herbes tenaces se sont enracinées. Le *meharrat* est impuissant, et pourtant il faut défoncer le terrain. On réunit donc un grand nombre de charrues sur un même point ; on accable de coups les attelages ; les bœufs tirent avec rage, et les charrues avancent à peine ; les laboureurs crient, frappent, poussent leurs défectueuses machines ; et après une journée du travail le plus fatigant, on a tué des bœufs, brisé des charrues, et fait très peu d'ouvrage. Rarement les mêmes animaux peuvent servir le lendemain. En résumé, perte de temps, d'argent et de forces.

Dans certains *abadyehs*, il a fallu dix-huit mois, quelquefois deux ans, pour rendre à l'agriculture deux ou trois cents *feddans* (le *feddan* vaut à peu près un arpent). Durant ce long espace de temps, beaucoup d'ouvriers ont été occupés là infructueusement, tandis que la terre productive les réclamait ailleurs, et on a brisé des charrues par vingtaines !

Ce qu'on trouvera plus étrange sans doute, c'est que les Égyptiens croient les labours profonds avantageux, et refusent cependant de se servir des instruments meilleurs qu'on leur apporte. Ibrahim-Pacha, dont les goûts agricoles sont

bien connus, a introduit dans ses *chifliques* beaucoup d'instruments aratoires inusités en Égypte, entre autres la charrue Donibaslé et des charrues à versoirs. Les Fellahs, quoique placés sous l'autorité immédiate du prince, modifient, néanmoins, le moins qu'ils peuvent leurs anciens procédés ; pour la plus légère réparation ils mettent de côté les nouvelles charrues, et reprennent celles du pays. Les Turcs délégués du pachia, d'ordinaire si tyranniques envers la race arabe, se prêtent à cette manœuvre par horreur des innovations.

Beaucoup de personnes s'imaginent que l'inondation du Nil supplée à tout dans les États de Méhémet-Ali. Mais on a vu plus haut que toute la culture ne correspond point à l'inondation ; et pour les semailles d'hiver même, qui ont lieu après le séjour des eaux sur la terre, il est nécessaire encore de préparer le sol, si l'on veut éviter le développement d'une foule de mauvaises plantes. La crue du Nil, si grande qu'elle soit, ne remplace pas un labour, fût-il médiocre ; la plupart des terres sont labourées avant la crue, et peut-être à cette époque la charrue égyptienne est-elle suffisante ou même bonne. On ne saurait en dire autant pour les semailles d'été. Le sésame, la canne à sucre, l'indigo, et surtout le coton, exigent des labours profonds.

La terre, en Égypte, se repose rarement ; à la récolte du blé succède sans intervalle la culture du coton ou de toute autre plante. La charrue doit donc passer sur les racines du blé ou du maïs et sur les plantes intruses qui ont crû entre les tiges de la céréale. Elle ne peut ni pénétrer suffisamment, ni tout déraciner, et le coton manquant de place et d'alimentation pour ses racines profondes, viendra médiocrement ; il en est de même pour le chanvre, l'indigo, le sésame, etc.

Des travaux comparatifs faits à l'école d'agriculture de Choubra, d'une part avec la charrue Dombaslé, d'autre part avec la charrue égyptienne, ont donné les résultats les plus positifs en faveur de la charrue française : le cotonnier, planté sur les deux terrains, est devenu plus beau et a produit davantage dans le champ préparé par les labours profonds.

Après le labourage, on égalise les terres, opération essentielle en Égypte ; car si le sol forme des ondulations, les points culminants se dessèchent et la graine avorte, tandis que l'eau séjourne dans les creux, et la graine y pourrit. Il est donc de la plus haute utilité de niveler parfaitement la terre avant l'inondation, et les Égyptiens le font avec une régularité remarquable. Ils passent sur le labour un tronc de palmier traîné transversalement par un ou deux bœufs, et répètent ce procédé jusqu'à ce que le niveau soit le même par tout le champ. Dans les terres el-chetaouy (qui doivent être arrosées artificiellement), on se sert d'un rabot appelé *massouga* pour déverser le terrain. Le *massouga* est une planche d'un mètre de longueur ; à une des extrémités on attache une corde, à l'autre on adapte un manche ; la corde est tirée par un ou deux hommes, et le manche, tenu par un autre ouvrier, sert à diriger la marche du *massouga*.

Quelques uns des instruments aratoires ressemblent beaucoup aux nôtres : telle est, par exemple, la *houe*, dont nous donnons le dessin page 144 : la plus grande sert aux terres dures ; la plus petite, aux terres meubles. Au bas des houes en sautoir nous avons placé de face le fer de la plus petite.

Quoiqu'ils aient accepté la herse, dont ils n'avaient point l'équivalent, jusqu'à ce jour les Égyptiens n'ont point voulu adopter la faux : des enfants arrachent le blé et le doura ou coupent les tiges avec une faucille ; il est facile d'imaginer la quantité de graines que l'on perd ainsi, surtout si l'on considère que les Fellahs récoltent le blé très sec.

Dans le Saïd, pour séparer la graine de la paille, on met tout simplement les gerbes sous les pieds des bœufs ; mais, dans le reste de l'Égypte, on se sert d'une machine appelée *noreg*. C'est un châssis horizontal formé de quatre pièces de bois assemblées d'équerre. Deux de ces pièces reposent sur des essieux en bois, à chacun desquels on adapte trois ou quatre roues en fer, tranchantes, et d'environ 58 centimètres

de diamètre. Les roues sont disposées de telle façon que celles d'un essieu correspondent aux espaces laissés entre les roues de l'essieu suivant. Au châssis sont attelés des bœufs, et il supporte un siège pour le conducteur de l'attelage. On étend sur une aire de 10 à 20 mètres de rayon les gerbes dont on

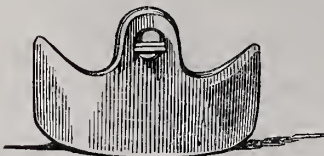
veut avoir le grain, et la machine se promène circulairement sur cette aire; les bœufs font sortir le grain de l'épi, et les roues du noreg hachent la paille en même temps.

Si les Européens croient en général que l'action du Nil supplée à la préparation de la terre, ils sont encore bien plus



(Salon de 1847. — Scène de labourage en Égypte, par Karl Girardet.)

persuadés que le limon du Nil tient lieu de toute espèce d'engrais : cette seconde opinion n'est pas cependant plus fondée que la première. D'ailleurs le Nil ne répand pas partout ses eaux, et partout où il les répand il n'arrive pas une



(Houes égyptiennes.)

quantité égale de limon; enfin, dans beaucoup d'endroits, il ne demeure pas un temps suffisant pour bien imprégner la terre; il faut donc suppléer par des engrais à ces inégalités

dans la préparation naturelle : c'est aussi ce que fait l'agriculture égyptienne, quoique les moyens employés diffèrent de ceux de l'agriculture d'Europe. Les Fellahs, qui savent que leurs terres ne sont point renouvelées par la charrue, transportent sur leurs champs, avant l'arrivée des eaux, des masses de terres vierges prises dans des lieux déserts depuis longtemps. S'il existe à peu de distance du village une ville en ruines, ils y amènent des chameaux et des ânes, les chargent de sacs de poussière, et font avec cette poussière de petits tas que le Nil est chargé d'étaler, de répartir également sur le sol. Sur les blés, sur l'orge, sur le lin vert, ils répandent aussi de la poussière des décombres, ou bien des immondices, et, s'ils arrosent ensuite, la végétation acquiert une grande activité. Mais, malgré la connaissance qu'ils ont de l'action puissante des engrais, ils se gardent bien d'utiliser ainsi les fumiers et les débris de matière animale qui vicient l'air autour de leurs mesures; et, quand vient la saison des pluies, ils laissent couler sur les chemins des ruisseaux d'un liquide noir et fétide, source trop certaine aujourd'hui de maladies terribles rapidement développées par l'action du soleil africain, tandis qu'une main intelligente saurait, en versant ces ruisseaux empestés sur les terres cultivées, créer de nouvelles richesses et donner à la fois de meilleures conditions sanitaires au peuple.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

MONUMENTS FRANÇAIS DE L'ILE DE CHYPRE.



(Vue prise dans le cloître de l'abbaye de Lapais, île de Chypre.)

Le temps est passé où, dédaignant les souvenirs de notre histoire, l'on allait demander à l'Orient les seules traditions de l'antiquité classique, sans songer que nous avions laissé aussi dans ce pays de glorieux témoignages de notre domination. On parlait des croisades en Syrie; mais ailleurs, en Égypte, en Morée, en Chypre, aurait-on pensé à rechercher la trace des anciens chevaliers qui, après avoir conquis ces pays par leur épée, les gouvernèrent par leurs lois, les firent prospérer par leurs établissements, et importèrent au milieu des populations diverses les mœurs, le langage, les habitudes et les costumes de la France? Le mouvement qui, de nos jours, a reporté l'intérêt général sur l'histoire nationale, a eu pour conséquence naturelle de diriger aussi l'attention et les travaux littéraires vers les pays visités par nos rois et nos armées aux temps où Go-

defroy de Bouillon prenait Jérusalem, où Gui de Lusignan fondait un royaume français en Chypre, où Baudouin de Flandre créait un empire à Constantinople, Geoffroy de Villehardouin un duché français à Athènes, où saint Louis relevait les murs de Sidon et s'emparait de Damiette. A Michaud et à Buchon l'honneur de cette renaissance!

En me rendant dans l'île de Chypre pour continuer une étude que j'avais commencée en France sur l'histoire des croisades (1), je ne pouvais croire que tous les monuments élevés par les Français en ce pays eussent entièrement disparu du sol, mais j'étais loin d'espérer qu'il en restât des

(1) Nous devons ces études sur les monuments français de l'île de Chypre à M. de Mas-Latrie, auteur d'une Histoire de l'île au temps des princes de Lusignan, et chargé d'une mission en Orient par le ministre de l'instruction publique.

ruines aussi nombreuses et aussi belles que celles que je vis dès mes premières excursions. En avançant dans le pays, j'appréciai mieux ses richesses monumentales, et j'acquis bientôt la conviction que l'île de Chypre seule, malgré les ravages dont elle a souffert depuis quatre siècles, renferme encore autant de monuments intéressants pour l'histoire de nos établissements d'outre-mer que la Syrie, et bien plus que Rhodes et Constantinople réunis aux pays de l'Archipel. J'ai retrouvé, en effet, dans toutes les provinces de l'île, à Nicosie, à Famagouste, à Limasol, à Cazaphani, à Poli, à Cherokidia, dans les montagnes du pays de Célines et du Karpas, comme dans le pays de Paphos et du mont Olympe, des édifices de la plus pure architecture gothique, des églises, des chapelles, des couvents élevés par nos anciens croisés fixés en Orient. Et en attribuant ces constructions aux Français, je ne donne rien aux conjectures ni aux probabilités. Lors même que le style de leur architecture et le mode de leur exécution laisseraient quelque incertitude sur le temps qui les a vues s'élever, ou sur les artistes qui les ont édifiées, les armoiries, les tombeaux, les inscriptions en français qui décorent leurs murs, ou qu'on retrouve dans leur enceinte, établiraient sans discussion leur nationalité.

La description de quelques uns de ces monuments en fera mieux connaître les caractères. On verra que le style, importé par les Francs en Orient, est le pur style gothique, et que leurs architectes n'ont rien emprunté au goût byzantin.

Je venais de passer la gorge de Célines en partant d'Aggridi, et je traversais les fourrés de caroubiers, quand, arrivé au sommet d'une éminence, j'aperçus la façade d'un grand monument, soutenue par six contreforts, que les mouvements du terrain m'avaient cachée jusque là : c'était l'abbaye de Lapaïs, fondée, vers le milieu du quatorzième siècle, par le roi Hugues IV de Lusignan, pour des religieux prémontrés, au milieu desquels le prince voulut être inhumé. Le couvent est bâti sur le bord d'un plateau détaché de la chaîne des montagnes de Buffavent, et fait face à la mer de Caramanie. Des groupes d'orangers, des taillis de caroubiers, d'oliviers, de lauriers roses, d'acacias, de palmiers, entourent le couvent et le village voisin, nommé Cazaphani-Pano. Cette campagne ombragée, ce site agreste et verdoyant, contrastant avec les terres nues de la Messôrée, grande plaine qui s'étend de l'autre côté de la montagne, tout ce paysage est vraiment beau, et l'on ne doit être nullement étonné que les Européens de Larnaca aient donné à la campagne et au couvent, dans leur langue franque, le nom de *Bellapaese*; mais cette dénomination ne remonte pas au-delà du dix-septième siècle, et sous les princes français, ce couvent ne paraît avoir eu d'autre nom que celui de *Lapaïs* ou *Labaïs*, nom peut-être dérivé de celui de la *Lapithia*, province de *Lapithos*, dans laquelle il est situé.

J'allai voir d'abord la pièce dont la belle façade m'avait frappé : c'est une salle magnifique, longue de plus de 30 mètres, très élevée, éclairée par deux étages de fenêtres en ogive vers la campagne et la mer. Le mur qui la termine, et qui semble soutenir tout le monastère sur le bord de la montagne, a près de 2 mètres d'épaisseur dans le haut, et se prolonge en se renforçant jusqu'au fond du vallon. Les fenêtres sont pratiquées en embrasure au fond de la muraille. Une jolie rose intacte et découpée en quatre feuilles donne la lumière vers l'est; vis-à-vis, à l'ouest, s'ouvre une double fenêtre gothique terminée en lobes. Six faisceaux de colonnettes soutiennent les nervures de la voûte sur des chapiteaux à feuilles de fougère. Une chaire en pierre, travaillée à jour, adhère encore entière au mur septentrional de cette belle salle, qui était probablement le réfectoire de la communauté. Vis-à-vis de la porte et dans la galerie du cloître, se trouve un riche sarcophage antique, orné de génies et de couronnes de fleurs, dont on a fait une fontaine. Six robinets placés au

bas du sarcophage donnaient passage à l'eau. On voit ce tombeau dans le dessin du cloître que nous donnons.

Les arceaux gothiques formant la galerie du cloître se dessinent sur un ciel bleu et sur des orangers sauvages ou *kitromila*, poussés au milieu du jardin. Leurs courbes supérieures sont, comme l'on voit, à tiers point; leurs tympans sont ornés de trèfles et de quatre-feuilles à jour, ornements qu'on retrouve toujours dans les constructions du quatorzième siècle.

La porte d'entrée du cloître, simulée en ogive dans le haut, est coupée carrément par une frise de marbre blanc sur laquelle sont sculptés les trois écussons du roi fondateur : celui du milieu a la croix potencée et recroisetée de quatre croisettes, armes du royaume de Jérusalem réuni, dès le treizième siècle, au royaume de Chypre; l'écusson de droite est fascé et chargé d'un lion, armes des Lusignan de Chypre; le troisième est écartelé au premier et au quatrième canton de Jérusalem, au deuxième et troisième de Chypre. Du porche à ciel ouvert, dans lequel cette porte donne accès, on arrive en traversant une cour à l'ancienne église de l'abbaye, où les Grecs célèbrent encore aujourd'hui leurs offices. Ils ont peint une fresque sur la porte d'entrée, et dédié la chapelle à *la Panaïa Asprophoroua*; Notre-Dame aux vêtements blancs. J'y ai vainement cherché la tombe du roi Hugues, et je n'ose m'arrêter à la supposition que le sarcophage du cloître ait reçu en 1360 les restes du prince pour devenir, au seizième siècle, la cuve d'une fontaine, parce qu'on ne peut croire que les providentiers vénitiens, malgré leur soin à effacer, autant que possible, les souvenirs des anciens maîtres de l'île, aient forcé les Prémontrés à violer la sépulture de leur bienfaiteur.

Non loin de Lapaïs est Saint-Hilarion, dit aussi Dieu-d'Amour, le plus beau château fort construit par les Lusignan en Chypre.

Ce n'est qu'après une marche de trois heures sur les plans de la montagne de Célines qu'on arrive à la première porte du château : elle est aujourd'hui ruinée, et il n'est pas possible de reconnaître quel était son système de clôture; on voit seulement qu'elle n'était protégée à l'extérieur ni par un fossé ni par un pont-levis. Mais cette porte et les créneaux voisins ne sont qu'un ouvrage avancé, servant à une seconde entrée. Celle-ci est crénelée et surmontée d'un moucharaby de six consoles, construction dont le nom comme la forme semble avoir été emprunté par la France à l'Orient; car j'en ai vu de semblables aux minarets du Caire, à la forteresse de Damas et à l'enceinte d'Aigues-Mortes. La porte traverse le rempart et s'ouvre dans la cour intérieure sous une haute tour. Lors même que l'ennemi eût pu, en forçant ces premiers obstacles, pénétrer dans la cour, il n'eût surmonté que les moindres difficultés de son entreprise. Toutes les constructions supérieures, aujourd'hui en ruines, mais encore considérables, étaient disposées de telle façon que les défenseurs pouvaient lancer leurs traits sur lui pendant qu'il avait à gravir, par une montée ardue, jusqu'à la seconde enceinte formée de tours et de galeries crénelées. Là, en retraite et de côté, se trouvait un corridor étroit défendu par deux portes en ogive, qui seules lui permettaient d'arriver plus haut, et qui devaient lui opposer une résistance d'autant plus longue, qu'il était obligé de combattre sur un terrain inégal, pierreux et escarpé. Aussi ne voit-on pas que le château de Dieu-d'Amour ait jamais été pris de vive force : le vieux sire de Beyrouth lui-même, un des plus braves et des plus habiles capitaines de Chypre, aidé de tous les hommes d'armes du pays, ne put en déloger les troupes de Frédéric II; et les Impériaux assiégèrent vainement après qu'une capitulation l'eût rendu aux Lusignan. Une troisième enceinte domine toutes ces constructions et complète le système de défense du château. Avant d'y arriver, on remarque à droite une citerne à ciel ouvert d'une construction très hardie; elle est comme scellée aux flancs du rocher qui la ceint des deux côtés;

ses murs, vers le sud et l'est, ont près de 10 mètres de haut et 1^m,50 d'épaisseur; ils sont soutenus par de solides contre-forts d'un mètre de large. La cour supérieure de la seconde enceinte, entourée de rochers et de constructions crénelées, est fermée à l'ouest par une galerie de trois étages. Le milieu du bâtiment, ouvert par la mine, a croulé au fond des précipices; mais de grandes ruines en restent encore appuyées sur les hauteurs latérales. On reconnaît la pièce principale, large de 8 mètres et longue de 20, dont les jours divisés en deux baies à plein cintre, au-dessus desquelles s'ouvrent les quatre-feuilles et des trèfles qu'enveloppe une arcade supérieure en ogive. Des banes en pierre règnent autour de ces fenêtres élégantes, d'où la vue s'étend vers l'ouest, sur les riches coteaux de Garava, sur les orangers et les palmiers de Laphos, de Tremithi, d'Acheropiti et de Vassilia, où le roi Pierre 1^{er} descendait souvent pour s'entretenir avec le savant Georges Laphos de littérature et de philosophie. Du côté opposé, vers le sud-est, sur le pic dominant la montagne, est encore un autre petit château complet, répondant à un fortin moins élevé et situé vers l'est. C'était comme un dernier donjon, un dernier refuge, ou plutôt ce n'était qu'un belvédère; car, à ces hauteurs inaccessibles, que pouvait-on craindre de l'ennemi, s'il n'était déjà maître des cours et des galeries inférieures? J'ai mesuré la hauteur du plus haut pavillon, celui de l'ouest, et j'ai trouvé pour estimation approximative 709 mètres ou 2 129 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est à peu près les deux tiers de la hauteur du Vésuve, et la moitié du Puy-de-Dôme.

Le château de la Reine, dit aussi le château de Buffavent, au sud de Lapaïs, et le château de Kantara, dans la province du Karpas, sont construits dans le même système que Saint-Hilarion; mais leurs dépendances sont beaucoup moins étendues, et Saint-Hilarion seul aurait dû recevoir la dénomination poétique de *Vuz-bir-ev* (les cent et une maisons), que les Turcs donnent indistinctement aux trois.

Le château de Colossi, chef-lieu de la commanderie des chevaliers de Rhodes en Chypre, est construit sur un plan tout différent des autres: c'est une grande tour carrée, sans tourelles, isolée au milieu de la plaine de Limasol et de Piscopi, non loin des coteaux qui donnent ce vin fameux appelé encore *vin de commanderie*. Son architecture et sa conservation remarquables le classent parmi les plus beaux monuments français qui aient été construits au moyen âge dans l'île. Un pont-levis s'abaissait autrefois du seuil à la terre, et livrait passage pour entrer dans la tour ou pour en sortir. On l'a remplacé depuis longtemps par une rampe en maçonnerie, qui facilite le transport des garances et des cotons dans ses vastes salles; car le *Colos*, comme on le nommait du temps des Hospitaliers, est aujourd'hui le magasin général d'une des plus riches fermes de l'île. Sous la rampe est une porte voûtée donnant accès à un étage souterrain. Le mur est en cet endroit de 3 mètres d'épaisseur; il va en diminuant un peu jusqu'au sommet de la tour, qui a 30 mètres de haut sur 22 de large.

La façade orientale est décorée de quatre écussons en marbre blanc, incrustés dans une grande croix à branches égales, ancienne forme de la croix de l'ordre de l'Hôpital. Au centre de ces emblèmes est l'écu royal des Lusignan, car les propriétés des Hospitaliers en Chypre étaient toujours subordonnées au souverain domaine du roi. L'écu écartelé de la croix de Jérusalem, du lion sur champ fascé des Lusignan, du lion d'Arménie et du lion de Chypre, ne peut être antérieur à l'année 1393, époque de la réunion des trois couronnes dans les armes de la maison royale de Nicosie. Mais cette circonstance ne préjuge en rien l'âge de la tour, qui est probablement bien plus ancienne que les armoiries dont elle est aujourd'hui décorée. L'écu à dextre est écartelé au premier et au quatrième quartier de la croix de l'ordre de Rhodes (disposition qui indique toujours les armoiries d'un grand-maître), au deuxième et au troisième d'une *fascé*, emblème héraldique d'Antoine

Fluvian, élevé au magistère en 1421. L'autre écu est de Jacques de Milli, grand-maître de 1451 à 1461, dont il porte la flamme en chef des deuxième et troisième cantons. On ne voit pas à quel dignitaire appartenait l'écu du croisillon vertical, dont les quatre quartiers offrent une fleur de lis.

Paphos et Limasol avaient de nombreux monuments élevés pendant le règne des princes français; mais ils sont aujourd'hui presque entièrement ruinés. Rien ne peut donner une idée de l'aspect ravagé que présente aujourd'hui Paphos, ce riant séjour d'Aphrodisis. Il faut croire que la ville a été secouée à plusieurs reprises par de violents tremblements de terre, car il n'est resté ni édifice ni mur intact. Quelques pauvres musulmans se sont ménagé des habitations dans les ruines, et y cultivent des pastèques et du tabac. Tout ce qu'il y avait de Grecs et de Turcs aisés s'est retiré à la ville voisine de Ktima.

Paphos était cependant encore au moyen âge une ville assez florissante, bailliage royal, siège d'un évêché, et l'on n'y comptait pas moins de 365 églises, s'il faut s'en rapporter aux chiffres un peu allégoriques des Grecs. La plupart étaient en style ogival; quelques débris conservent encore leurs meneaux et leurs roses flamboyantes; d'autres présentent comme un style mixte, composé de voûtes gothiques et de coupes byzantines. On remarque des restes assez considérables d'une église édifiée dans ce système, et auprès de laquelle sont encore de nombreuses colonnes de granit d'un seul bloc, qui donnent une idée de la richesse employée dans sa construction. Près de la mer, et sur l'emplacement d'une ancienne église, on a découvert en 1844 une belle dalle française de marbre blanc, recouvrant le tombeau du *chevalier Brocard de Charpigny*, mort au treizième siècle.

Limasol est une jolie et propre ville assez bien bâtie, bien pavée, ce qui est un fait à peine croyable en pays turc. Son château et ses églises ont perdu presque tous leurs caractères sous les réparations des Turcs et des Grecs. Le Katholiki, aujourd'hui église grecque, longue nef précédée d'un porche et terminée par un abside en voûte de four, pourrait remonter aux premiers temps de l'occupation des Francs, et peut-être au douzième siècle. La grande mosquée est aussi une ancienne église.

La suite à une autre livraison.

SUR LA FAUSSE AMBITION.

Les ambitieux plaignent toujours le public, ils s'érigent en réformateurs des abus, ils deviennent sévères censeurs de tous ceux qu'ils voient dans les grandes places. Pour eux, que de beaux desseins ils méditent! que de sages conseils pour l'État! Au milieu de ces desseins charitables, ils s'engagent dans l'amour du monde, ils prennent insensiblement l'esprit du siècle; et puis, quand ils sont arrivés au but, il faut attendre les occasions qui ne marchent jamais qu'à pas de plomb, pour ainsi parler, et qui enfin n'arrivent jamais. Ainsi périssent tous ces beaux desseins, et s'évanouissent comme un songe toutes ces grandes pensées.

Un fleuve, pour faire du bien, n'a que faire de passer ses bords ni d'inonder la campagne; en coulant paisiblement dans son lit, il ne laisse pas d'arroser la terre et de présenter ses eaux aux peuples pour la commodité publique. Ainsi, sans nous mettre en peine de nous déborder par des pensées ambitieuses, tâchons de nous étendre bien loin par des sentiments de bonté, et, dans des emplois bornés, ayons une charité infinie.

BOSSUET.

SAINTE CÉCILE.

Sainte Cécile était Romaine, issue d'une famille noble. Élevée dans les principes de la religion chrétienne, elle fut cependant donnée en mariage à un jeune seigneur nommé

Valérien, qui n'avait pas adopté la foi nouvelle. Cécile ne tarda pas à lui faire abjurer l'idolâtrie : elle convertit aussi Tiburce, son beau-frère, et un officier nommé Maxime. Valérien, Tiburce, Maxime, furent bientôt arrêtés comme chrétiens, et condamnés à mort. Quelques jours après leur supplice, Cécile subit le même sort.

Ces faits eurent lieu, suivant les légendes, soit sous Marc-Aurèle, entre les années 176 et 180, soit vers l'an 230, sous Alexandre Sévère.

Les corps des quatre martyrs furent ensevelis dans le cimetière de Calixte, nommé depuis cimetière de Sainte-Cécile.

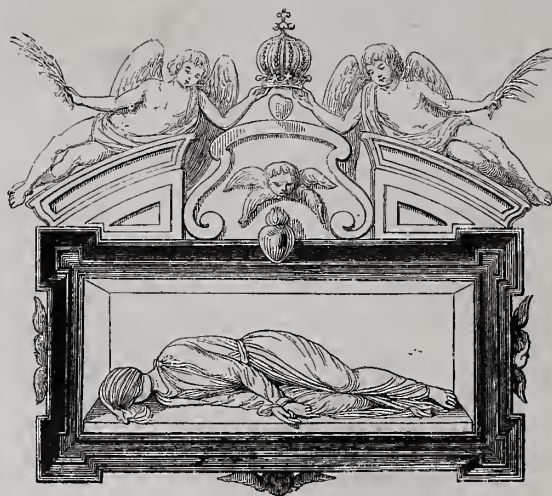
Au cinquième siècle, il y avait à Rome une église dédiée sous l'invocation de cette sainte, et construite, dit-on, sur l'emplacement même du palais que Cécile avait habité, ou, suivant une autre tradition, sur le lieu où elle avait été mise à mort. Le pape Symmaque y tint un concile en 500. Vers 820, cette église était à peu près tombée en ruines; le pape Pascal I la fit rebâtir. On n'espérait plus trouver le corps de la sainte

que l'on supposait avoir été enlevé, avec d'autres restes de martyrs, des cimetières de Rome par les Lombards lorsqu'en 735 ils avaient assiégé cette ville; mais on rapporte que, sur une indication que le pape reçut en songe, le corps fut enfin découvert dans le cimetière qui portait le nom de la sainte. Il était enveloppé dans une robe d'un tissu d'or; aux pieds étaient des linges teints de sang. Le corps de Valérien était auprès. On les transféra l'un et l'autre dans le nouvel édifice, avec ceux de Tiburce et de Maxime.

Cette église, que l'on appelle l'église de *Sainte-Cécile in Trastevere*, parce qu'elle est située dans le quartier de Rome qui porte ce nom, sur la rive droite du Tibre, fut concédée par Clément VIII (1592-1605) aux bénédictins. Dans ces derniers temps, elle a été restaurée et décorée avec magnificence par le cardinal Georges Doria. Au milieu de la cour qui la précède, on voit un vase antique de marbre remarquable par sa grandeur et par la beauté de sa forme. Le portique de l'église est soutenu par quatre colonnes dont



(Statue de sainte Cécile, par Etienne Maderne, dans l'église de Sainte-Cécile in Trastevere, à Rome.)



(Esquisse de l'ensemble du tombeau.)

deux sont de granit rouge. L'intérieur est orné de colonnes qui la divisent en trois nefs. Le grand autel est surmonté d'un baldaquin de marbre que portent quatre colonnes antiques de marbre noir et blanc.

Près de cet autel est le tombeau de sainte Cécile, décoré

d'albâtre, de lapis-lazuli, de jaspe, d'agate et de bronze doré. La statue de Cécile, par Étienne Maderne, est une des œuvres les plus remarquables de l'art au dix-septième siècle. On dit que l'habile sculpteur a imité naïvement la pose du corps dans le tombeau. Cette idée simple et touchante aurait toute

la grandeur d'une inspiration. Mais comment croire que le corps ait conservé une pose et des formes semblables après tant de siècles? Quoi qu'il en soit, la statue de Maderne charme par la chasteté, par la grâce de l'attitude, et il est impossible de contempler sans une noble émotion la délicatesse de ce beau corps enveloppé d'un blanc linceul, ce cou meurtri par le fer homicide, cette tête voilée, le plus remar-

quable exemple peut-être, dans l'art moderne, de la puissance qu'il est possible de conserver pour toucher les cœurs par le seul mouvement des contours et des lignes, sans le secours de la physionomie.

Dans l'église de Saint-Louis-des-Français, à Rome (1), le Dominiquin a peint deux admirables fresques sur la vie de sainte Cécile : l'une représente la sainte distribuant des vé-



(Sainte Cécile, par le Dominiquin.)

tements aux pauvres; l'autre, la mort de la sainte. On voit dans la même chapelle la belle copie que le Guide a faite du tableau de sainte Cécile par Raphaël.

Dans les actes de sainte Cécile (qui ont peu d'autorité, dit l'abbé Godescard, d'après Butler), il est dit que Cécile, en célébrant les louanges du Seigneur, unissait les sons d'un instrument à ses chants. C'est sur cette donnée un peu vague que les musiciens ont choisi cette sainte pour patronne.

On conçoit que cette tradition, si favorable aux arts, ait été vivement adoptée par les peintres. Cécile, sous le pinceau des grands maîtres, apparaît comme une muse chrétienne. Les poètes aussi ont célébré sainte Cécile. On doit citer parmi les plus belles odes de la poésie anglaise celle que Pope a dédiée à cette sainte, et qui se termine ainsi :

« Que les poètes cessent de célébrer Orphée ! sa puissance
n'eut jamais rien d'égal à celle de la divine Cécile. Si par
les sons de sa lyre Orphée a tiré une ombre des enfers,
Cécile, par ses accords, élève notre âme jusqu'aux cieux. »

LOIS DE LA POPULATION ET DE LA MORTALITÉ.

Préliminaires. — Les questions relatives à la vie et à la mort ont le privilège de préoccuper fortement l'immense majorité de l'espèce humaine, et tout au moins d'intéresser

les esprits les plus élevés et les plus disposés à envisager sans crainte les conséquences dernières de notre existence sur cette terre. A l'époque où les discours de bonne aventure étaient en vogue, on venait rarement les consulter sans chercher à obtenir, sur l'heure de sa mort, quelques chimériques données. Aujourd'hui que ces pratiques superstitieuses ne sont plus guère de mise, on doit se contenter des indications que fournit le calcul des probabilités, ou plutôt l'expérience qui enregistre méthodiquement les résultats.

Notre but est d'initier le lecteur aux connaissances positives que l'on possède sur la loi de la population et de la mortalité, et de le mettre à même de calculer les chances de vie qui appartiennent, en France, à chaque âge.

De grandes inégalités président à la répartition des années entre les hommes d'un même pays ou de pays différents. Sur 10 000 enfants nés le même jour en France, un seul peut-être, et quatre ou cinq au plus, deviendront centenaires; la moitié n'atteindra un âge supérieur à 40 ans que dans les départements les plus favorisés sous ce rapport, et près du quart aura péri dès la première année! En Angleterre, en Allemagne, en Russie, les chiffres ne sont plus les mêmes.

(1) Cette église a été construite en 1589, aux frais de la France, sur les dessins de Jacques de La Porte. La peinture qui décore la grande voûte est de Natoire. On voit aussi à l'intérieur plusieurs sculptures par des artistes français, Heustache, Laboureur, Marin, etc.

Ils varient encore si l'on compare entre elles deux époques même assez rapprochées. Ainsi, grâce aux progrès de la civilisation, grâce aux bienfaits de notre grande révolution, la mortalité a diminué en France d'une manière notable depuis cinquante ans.

La fréquence des décès a une influence directe et évidente sur la répartition de la population. Les enfants et les adolescents abondent dans les pays à mortalité rapide: les personnes d'un âge mûr y sont en petit nombre, et les vieillards y manquent presque complètement. Or, comme la partie la plus importante de la population, celle en qui réside la force qui engendre le travail et qui protège l'existence politique du pays, tient le milieu entre la jeunesse et la vieillesse, on comprend toute l'importance que l'étude des lois de la mortalité peut avoir quand il s'agit d'apprécier les ressources productives et militaires d'un pays.

En quoi consistent ces lois? Que sait-on des phases qu'elles ont subies à diverses époques, de leurs variations dans différents pays? Quelles conséquences tirer des faits que leur étude révèle? C'est ce que nous nous proposons d'indiquer d'abord sommairement, en nous attachant particulièrement à ce qui concerne la France.

Tables de mortalité. — La manière la plus exacte et la plus commode par laquelle on puisse exprimer la loi de la mortalité consiste à supposer qu'on opère sur mille, dix mille, cent mille ou un million de naissances qui ont eu lieu au même instant, et à inscrire, en regard de chacun des âges successifs, le nombre des survivants, qui va diminuant sans cesse jusqu'à cent ans, époque à laquelle il est nul ou presque nul.

La table la plus ancienne que l'on connaisse a été disposée par Halley précisément sous cette forme: elle exprime la loi

de la mortalité dans la ville de Breslau, en Silésie, d'après les observations faites de 1687 à 1691.

Des tables de ce genre furent bientôt établies par Smart pour la ville de Londres, par Dupré de Saint-Maur pour Paris, par Susmilch pour Vienne en Autriche, par Muret pour les campagnes de la Suisse, et par divers autres calculateurs pour une foule de localités différentes.

Nous avons actuellement en France la table que Deparcieux avait établie d'après des calculs faits seulement sur des têtes choisies; la table que Duvillard regardait comme applicable à la moyenne des existences dans notre pays; et les tables que feu Demoferrand a établies, plus récemment, à l'aide de recherches laborieuses qui n'ont pas encore été dépassées jusqu'à ce jour.

On ne s'attend pas sans doute à ce que nous réunissions ici les pages de chiffres que comporte la collection de ces tables. Pour représenter les diverses lois qu'elles expriment, nous emploierons une figure facile à saisir d'un coup d'œil et qui les comprend implicitement dans un petit espace. Quelques mots vont suffire pour la parfaite intelligence de cette figure. (Voy. la fig. 1.)

Prenez pour base une ligne droite que nous diviserons en parties égales, un millimètre correspondant à une année; à chacun des points de division comptons perpendiculairement à notre base une distance proportionnelle au nombre de survivants qu'indique la loi de mortalité pour l'âge correspondant, en partant de 10 000 naissances qui ont eu lieu au même instant; traçons par un trait continu les extrémités de toutes ces perpendiculaires, et nous aurons les courbes de mortalité tracées sur notre figure.

Nous avons mesuré le nombre des survivants à raison de

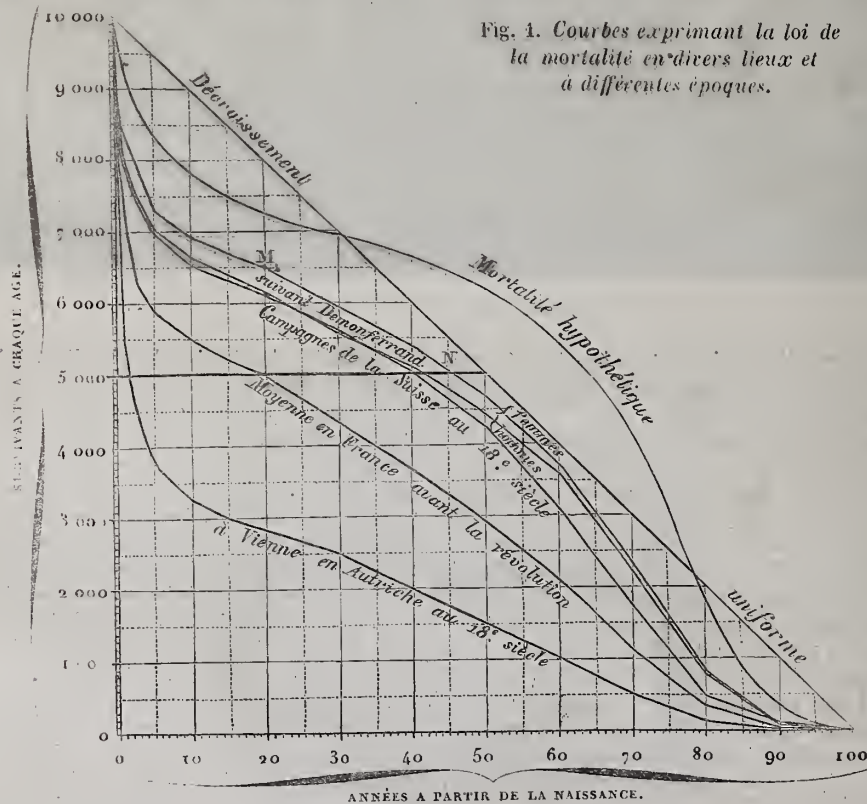


Fig. 1. Courbes exprimant la loi de la mortalité en divers lieux et à différentes époques.

1 millimètre pour 100 individus; la petitesse de l'échelle explique comment les courbes de mortalité se confondent sensiblement avec la base à partir de 100 ans, bien que les derniers survivants puissent aller jusqu'à 102 ou 103 ans et même un peu au-delà.

Les conséquences à tirer de notre figure sont nombreuses: arrêtons-nous un instant aux plus importantes.

On voit d'abord combien les lois de la mortalité varient dans différents pays; quelle supériorité la population, dans les campagnes salubres de la Suisse, avait, au siècle dernier, pour les chances de la vie, sur la population française et sur la population soumise aux influences délétères d'une grande ville telle que Vienne.

On voit aussi que le progrès de la France est incontestable.

La mortalité, pour la moyenne de la population, est aujourd'hui moins considérable qu'elle ne l'était, vers le milieu du siècle dernier, pour des têtes choisies. L'effrayante mortalité qu'accuse la loi de Duvillard n'est plus vraie pour l'époque actuelle. *L'Annuaire des longitudes* le reconnaît chaque année, tout en continuant à en reproduire les chiffres erronés.

La mortalité n'est pas la même pour les deux sexes. Elle est moins grande pour les femmes que pour les hommes, et cette loi paraît assez générale. Elle ressort de l'inspection des deux courbes construites d'après M. Demonferrand.

Une ligne droite tirée parallèlement à la base de la figure, et à moitié de la hauteur extrême (c'est l'horizontale qui passe par le chiffre 5), rencontre toutes les courbes de mortalité en un point qui correspond évidemment à l'âge auquel, sur dix mille individus nés le même jour, il n'en reste plus que cinq mille. On voit à quel point cette limite varie suivant les temps et les lieux.

Mais quel terrible tribut la pauvre humanité paie à la mort dans les circonstances même les plus favorables ! Combien de progrès n'avons-nous pas encore à faire avant d'arriver au *décroissement uniforme* ! L'atteindrons-nous jamais ? Tout nous porte à croire que nous y parviendrons ou plutôt que nous en acquerrons l'équivalent. La marche des courbes de la figure, dont les sinuosités se correspondent, indique bien que la mortalité, dans les premiers âges, sera longtemps encore, probablement même toujours, plus rapide, à proportion, que vers le milieu de la vie ; mais elle donne lieu d'espérer que nous ne sommes pas très éloignés du temps où la courbe de mortalité franchissant, par son milieu, la ligne du décroissement uniforme, ne restera plus au-dessous de cette ligne qu'en ses parties extrêmes.

Nous indiquons sur la fig. 1, par l'inscription *Mortalité hypothétique*, cette courbe, expression conjecturale d'une loi qui se manifesterait peut-être avant quatre ou cinq siècles.

L'utopie, en pareille matière, consisterait évidemment en ce que les individus nés le même jour pussent arriver tous à la limite extrême de la vie, participant tous également à la longévité qui est aujourd'hui l'apanage d'un si petit nombre.

Cette utopie se réalisera-t-elle jamais ? Nous en doutons bien, quelle que soit notre foi dans le progrès à venir. Cependant notre ferme conviction est que rien n'autorise à regarder comme peu susceptibles de modifications heureuses les lois actuelles de la mortalité. Il n'y a rien que de légitime dans l'espérance d'améliorer assez la condition de toutes les classes de la société, et surtout de la classe pauvre, pour atténuer les causes déplorables de la dépopulation que des fléaux de toute nature exercent sur le premier âge.

Chances de vie à chaque âge. — La ligne droite tirée parallèlement à la base de la fig. 1, et dont nous avons déjà parlé, rencontre nos différentes courbes de mortalité en des points qui correspondent aux âges suivants en nombres ronds :

Vienne, en Autriche, au siècle dernier.	2 ans.
France, avant la révolution, d'après Duvillard.	20
Campagnes de la Suisse	40
Hommes en France, à l'époque actuelle, d'après Demonferrand	42
Femmes en France, id.	45

Puisque tels sont les âges auxquels, pour chacune des lois de mortalité que nous considérons, parviennent la moitié des individus qui naissent le même jour, ces âges expriment ce que l'on appelle la *vie probable* au moment de la naissance. Ce terme est fort impropre ; il ne faut le considérer que comme une désignation abrégée de l'âge auquel on a autant de chances de parvenir que de ne pas parvenir. Du reste, l'idée qu'il renferme peut être généralisée ; car il est intéressant de savoir pour chaque âge non seulement quelle est

la vie probable, mais, de plus, quelle chance on a de vivre encore un nombre d'années déterminé.

La forme de la courbe de mortalité donne un moyen très simple de résoudre les questions de ce genre. Veut-on, par exemple, savoir quelle est la chance, pour une femme de 20 ans, d'arriver à l'âge de 45 ans en France ? on remarquera que les points M et N, qui correspondent à la 20^e et à la 45^e année, sont placés à des distances de la base respectivement égales à 65 et à 50 millimètres, ce qui, d'après l'échelle adoptée, veut dire que, sur 6500 femmes de 20 ans, 5000 seulement parviennent à l'âge de 45 ans. La chance de vivre vingt-cinq ans de plus, pour les femmes de vingt ans, est donc de 50 sur 65 ou de 10 sur 13, ou, en nombres ronds, de près de 77 sur 100 ; en d'autres termes, il y a 10 à parier contre 13, ou près de 77 à parier contre 100, qu'une femme de 20 ans a encore 25 ans à vivre.

Nous avons choisi à dessein nos données, dans cet exemple, de manière à n'avoir à opérer que sur des nombres ronds ; mais on conçoit que les opérations pourraient être moins faciles et les calculs moins simples dans tout autre cas : aussi pensons-nous faire chose agréable à nos lecteurs en leur donnant une figure au moyen de laquelle ils pourront résoudre, à vue et sans le moindre calcul, toutes les questions du même genre.

Cette figure (voy. la fig. 2), du genre de l'*Abaque* ou *Compteur universel* (1), ne se compose que de lignes droites tracées dans l'intérieur de deux triangles qui, par leur réunion, forment un carré. Les bords de ces triangles sont gradués, et les chiffres permettent de s'arrêter facilement à l'un quelconque des points de la graduation. Ainsi, la division qui est immédiatement à gauche du nombre 25, sur l'échelle des âges pour les femmes, en haut de la figure, correspond au nombre 20 ; de même la division qui est immédiatement au-dessous du nombre 50, sur le bord à gauche de la figure, indique le nombre 45.

Cela posé, pour employer cette figure à résoudre la question posée dans l'exemple précédent, on lira sur le bord supérieur la division 20, qui correspond au plus petit des deux âges ; on suivra la ligne verticale tracée dans ce sens jusqu'à la rencontre de la ligne horizontale (ou tracée ainsi —) qui passe par le point 45 de la graduation ; le point de rencontre se trouvant à peu près aux deux tiers de l'intervalle qui sépare deux lignes inclinées munies des inscriptions 0,7 et 0,8, on en conclut que la chance cherchée est de 7 dixièmes $\frac{7}{10}$ ou d'un peu moins de 0,77. C'est précisément le même résultat qu'on avait trouvé précédemment.

Nous devons signaler en passant l'analogie qu'il y a, dans la manière d'opérer, avec cette figure et avec la table ordinaire de multiplication. On se rappelle que, pour trouver dans celle-ci le produit de deux nombres, il faut suivre la tranche horizontale qui commence par l'un des deux nombres jusqu'à la rencontre de la tranche verticale en tête de laquelle est placé l'autre ; le produit est dans la case qui existe à la rencontre des deux tranches.

De même, sur notre figure, le résultat cherché est sur la ligne oblique que l'on peut imaginer à la rencontre de la verticale et de l'horizontale qui correspondent à deux âges donnés.

L'usage de la fig. 2 ne donne plus lieu à aucune des difficultés que l'on rencontrerait si l'on voulait se servir de la courbe de mortalité, parce que l'on peut toujours facilement suppléer, par des lectures à vue, aux lignes qui ne sont pas tracées.

Ainsi, pour connaître la probabilité qu'une petite fille de 6 ans a de vivre jusqu'à 48 ans, il faut imaginer une verticale tracée un peu à droite de celle qui passe par le chiffre 5, et la suivre jusqu'à la rencontre d'une horizontale qui serait

(1) Publication récente intitulée *ABAQUE OU COMPTEUR UNIVERSEL*, donnant à vue les résultats de tous les calculs d'arithmétique, de géométrie, de mécanique pratique, etc.

tirée un peu au-dessous de celle qui passe par le nombre 50. La rencontre ayant lieu entre les lignes inclinées qui portent les chiffres 0,6 et 0,7 et aux 4 dixièmes environ de l'intervalle qui les sépare, il est clair que la probabilité cherchée sera de 0,64. Pour faciliter l'intelligence de l'exemple précédent, nous avons indiqué, par des traits légers, les lignes idéales que l'œil doit suivre avant d'arriver au résultat. Il est clair, d'ailleurs, qu'il sera commode, en opérant, de suivre avec le doigt, ou mieux avec la pointe d'une plume ou d'un crayon, les lignes idéales dont il est question.

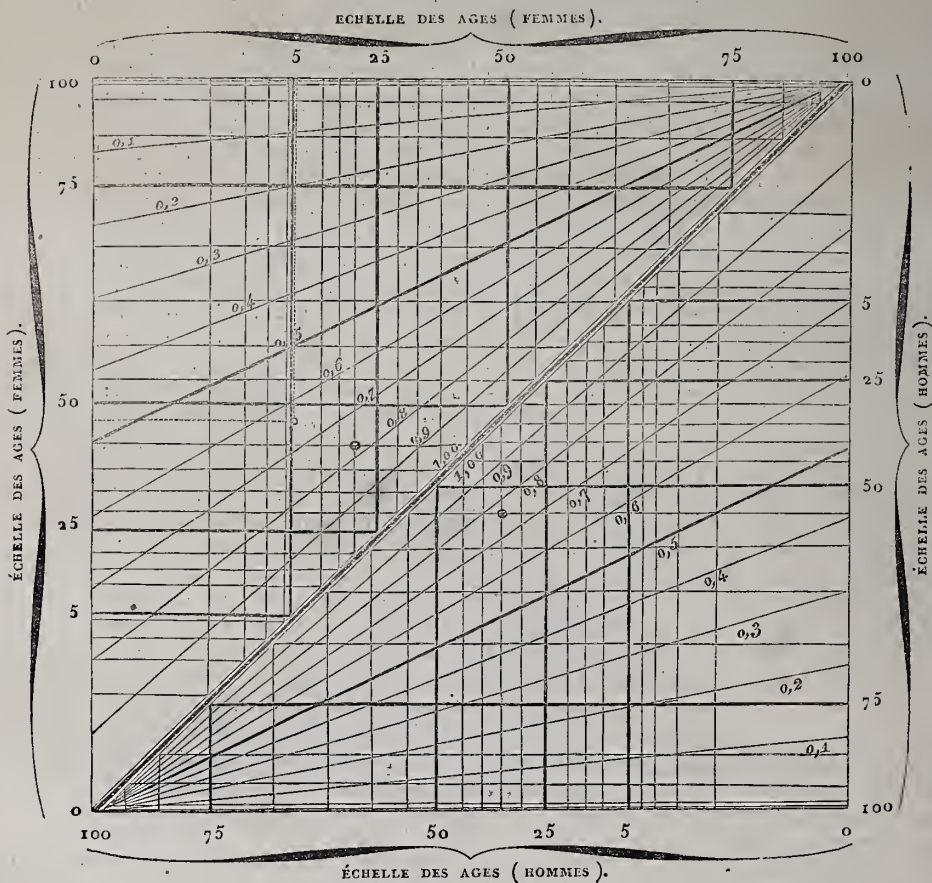
Parmi les lignes inclinées, il y en a une, celle du milieu, portant le chiffre 0,5, qui est plus forte et plus apparente que les autres. C'est celle qui correspond à la vie probable. Comme la verticale 5 et l'horizontale 60 se rencontrent sensiblement sur cette ligne, on en conclut qu'une fille de cinq ans a autant de chances pour vivre que pour ne pas vivre jusqu'à soixante ans.

Le triangle qui occupe la partie inférieure de la figure sert absolument de la même manière à déterminer les chances de la vie, à chaque âge, pour les individus du sexe masculin. Ainsi, veut-on savoir quelle est la probabilité qu'un homme de 35 ans vive encore 20 années? on suivra, à partir du

bord inférieur de la figure, la seconde verticale à gauche du chiffre 25, verticale qui correspond à 35 ans, jusqu'à la rencontre de l'horizontale 55 placée immédiatement au-dessous du chiffre 50, qui est inscrit sur le bord à droite. Le point de rencontre se trouvant à peu près au milieu de l'intervalle entre les lignes obliques cotées 0,7 et 0,8, on en conclut que la probabilité cherchée est de 0,75; cela veut dire que sur 100 hommes de 35 ans il y en a 75 qui atteignent 55 ans.

Le danger annuel est la probabilité que l'on a de mourir dans l'année. On calcule cette probabilité de la même manière au moyen de la figure: seulement, la verticale et l'horizontale, dont la rencontre détermine la position du point cherché, ne diffèrent que d'une unité dans le rang de leur graduation. Ainsi, la chance de vivre une année, pour un garçon qui vient de naître, est exprimée par la fraction 0,82, parce que le point de rencontre de la verticale zéro (qui forme le bord à droite de la figure) avec l'horizontale 1 (placée dans le haut du triangle) est aux deux dixièmes de l'intervalle entre les obliques 0,8 et 0,9. En d'autres termes, sur 100 garçons qui naissent, il y en a 18 qui meurent dans la première année; de sorte que le danger annuel, à l'heure de la naissance, est exprimé par la fraction 0,18.

Fig. 2. Tableau graphique au moyen duquel on détermine à vue, sans calcul, la probabilité que l'on a de vivre jusqu'à un âge déterminé.



Le danger annuel varie suivant les âges. Considérable au commencement de la vie, il va en diminuant jusqu'à l'âge de treize ans pour les hommes et de douze ans pour les femmes; âges auxquels il atteint son minimum, pour augmenter ensuite constamment jusqu'à la limite de la longévité.

En un mot, notre figure sert à résoudre, de la manière la plus simple et sans calcul, les deux questions générales que voici :

1° Quelle est la chance de vivre encore un nombre d'années déterminé à un âge quelconque?

2° Quel est l'âge auquel on a une certaine chance de parvenir à un instant quelconque de la vie?

Mais il convient d'expliquer ce que l'on doit entendre par les mots chances de vie, probabilités de vie, etc. Quelques développements seront donnés à ce sujet dans un second article.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

L'AVEUGLE ET SON VIOLON.



(D'après le tableau de Wilkie.)

Nous sommes à la fin du jour. Le fermier anglais a achevé sa tournée dans les champs ; il a distribué à ses laboureurs l'approbation ou le blâme , et donné les ordres pour le lendemain : près de rentrer au logis , il vient de trouver sur le seuil l'aveugle de la paroisse son violon à la main , et il l'a fait entrer pour réjouir sa maison.

Au moment reproduit par l'artiste , le musicien ambulant est assis devant la famille rassemblée , et joue ses plus joyeuses giges en marquant du pied la mesure. Près de lui , la grand'mère , qui tient dans ses bras un nourrisson , écoute pensive ces airs qui lui rappellent sa jeunesse , et le grand-père , chez qui s'éveillent les mêmes souvenirs , sourit vaguement en regardant dans l'espace. Un peu plus loin , le fermier , arrêté devant son plus jeune enfant que la mère tient sur ses genoux , répète l'air joué par l'aveugle en faisant claqueter ses doigts , tandis que ses deux petites filles écoutent avec admiration , et que son fils aîné imite tous les mouvements du musicien en raclant un soufflet avec une vieille cravache. Tout dans cet intérieur exprime le calme , l'aisance et l'union. Çà et là apparaissent les symboles du travail : quelques ustensiles de ménage , un rouet , des ciseaux suspendus au mur. Sur une planche élevée , entre le mortier à préparer les remèdes et un de ces Plutarque à mettre les rabats dont parle Molière , se dresse le buste de quelque révérend docteur de l'Église presbytérienne. Du reste , point de luxe , aucun ornement , mais aussi nul désordre ; on sent que tout le monde fait son devoir dans cette maison et que tout le monde est heureux de le faire. Il semble que chaque vertu y soit représentée par une génération : les grands parents sont la prudence ; le père , l'activité ; la jeune femme , la tendresse ; les enfants , la joie et la simplicité. Quant à l'aveugle , il est là comme un souvenir des infirmités touchantes ;

c'est un appel à la pitié , qui avertit les heureux de ne point s'endurcir dans leur bonheur. Douce et charmante leçon , que tout le monde devrait comprendre ! car ceux qui souffrent méritent non seulement notre sympathie , mais notre reconnaissance : en même temps que ce sont des frères déshérités , ce sont aussi de vivants enseignements. Sans eux , qui nous rappellerait la misère dans notre prospérité , dans notre santé la maladie ? Le malheureux est l'enfant de Dieu , non point seulement parce qu'il expie , mais surtout parce qu'il conserve dans les cœurs la confraternité humaine , parce qu'il propage les saints attendrissements , parce qu'il nous rappelle ce que nous sommes en nous montrant ce qu'on peut être. Pourquoi l'âme du peuple est-elle si pitoyable , sinon parce que la vue habituelle de la pauvreté y entretient une perpétuelle vibration ? Pourquoi le travailleur se prive-t-il si facilement de son dernier morceau de pain noir , sinon parce qu'il a vu , parce qu'il voit chaque jour ce que c'est que la faim ? Le riche sensuel qui rompt les liens de la solidarité humaine et se retire dans son bien-être , commence par oublier les souffrances qu'il ne voit pas et finit par les nier. L'homme a besoin , pour entretenir ses sentiments les plus naturels , les plus indispensables , d'une perpétuelle image qui l'avertisse. L'idée seule ne suffit point , car elle s'altère , s'efface et conduit du doute à l'incrédulité ; il faut que le fait visible frappe sans cesse à la porte de nos cœurs toujours près de se fermer , et que tout prenne une voix pour nous répéter éternellement la grande leçon chrétienne : *Memento quia pulvis es*. Quiconque peut oublier tout un jour qu'il est homme , est près , dès le lendemain , de se regarder comme un dieu.

LES AILES D'ICARE.

NOUVELLE.

L'impasse de Bastour est une sorte de ruelle ouvrant sur la rue Saint-Denis, et presque exclusivement habitée par des ouvriers en chambre, c'est-à-dire fabriquant chez eux et à leur compte.

A Paris, l'industrie de l'ouvrier en chambre est une des plus importantes et des plus difficiles. Réunissant sur lui seul les charges du fabricant et du salarié, obligé, comme le premier, de faire les avances, d'ouvrir des crédits, de supporter des faillites, et, comme le second, de travailler sans relâche, il se débat péniblement contre des obligations si multipliées. Mais ces difficultés mêmes lui donnent une activité et un esprit d'ordre que l'on trouve rarement parmi les autres travailleurs. La liberté du labeur, la responsabilité acceptée envers les autres et envers lui-même, le sentiment que son zèle finira par assurer son avenir, tout contribue à le relever, à l'encourager, et, s'il fait une plus grande dépense de force, c'est, pour l'ordinaire, au profit de son intelligence et de sa moralité.

Étienne et Francis Lefevre pouvaient être cités comme exemple à l'appui de cette opinion. Établis depuis cinq ans dans l'impasse de Bastour, ils avaient eu à supporter de cruelles privations, et tous leurs efforts n'avaient encore pu les mettre à la tête d'un capital suffisant pour fabriquer à l'aise; mais l'indépendance du travail et l'espoir de la réussite les soutenaient dans leur rude tâche. Ils devenaient chaque jour plus industrieux, plus confiants; car la lutte, qui aigrît les faibles ou les lâches, ne fait qu'assouplir les vaillants.

Tous deux étaient cousins et avaient pris à leur charge, depuis plusieurs années, une vieille parente paralysée nommée Marthe, qu'ils appelaient, par amitié, du nom de grand-mère. Marthe ne pouvait ni parler ni remuer; mais ses pensées se traduisaient dans ses yeux en expressions éloquentes que les deux cousins s'étaient habitués à comprendre. Selon qu'ils accomplissaient leurs devoirs avec plus ou moins de zèle, l'œil de Marthe était triste ou riant; c'était comme un miroir de leur conscience; ils y lisaient le jugement qu'ils devaient porter sur eux-mêmes.

Du reste, leur existence était trop régulière pour ramener souvent un sombre nuage sur le regard de la grand-mère. Leur principal plaisir, après les heures de travail, était la lecture. Ils repassaient, pour la vingtième fois, quelques volumes déparpillés de nos poètes achetés aux étalagistes en plein vent, ou répétaient, à l'unisson, quelques unes de nos chansons nationales. Eux-mêmes s'essayèrent bientôt à soumettre leurs inspirations aux lois du rythme, et ces essais, d'abord grossiers, prirent insensiblement une forme plus nette et plus vive. Le souffle qui faisait éclore depuis quelques années tant de poètes-ouvriers sur tous les points de la France avait aussi traversé l'impasse de Bastour et allumé la verve des deux cousins.

Celle d'Étienne était plus sobre, mais plus ferme; celle de Francis, plus colorée, plus impétueuse. Insensiblement l'inspiration, qu'il avait d'abord ajournée aux heures de loisir, empiéta sur son travail: emporté par le charme de cette ivresse intellectuelle, il oubliait les commandes promises, son poinçon demeurait inactif sur le métal, et chaque soir il se trouvait avoir fait moins de ciselures et plus de vers.

Étienne l'avertissait quelquefois, mais bien doucement, car lui-même aimait à entendre réciter les strophes composées par Francis; il y applaudissait avec cette chaleur naïve des admirations que la jalousie ne refroidit point, et il encourageait imprudemment une ardeur qu'il eût mieux valu contenir.

En rentrant un jour de plusieurs courses chez les marchands qui le faisaient travailler, il apprit que l'un d'eux était venu chercher Francis pour quelques réparations à une

riche armure que le propriétaire ne voulait point laisser sortir de son cabinet. Le jeune ouvrier fut plusieurs heures absent; mais il arriva enfin haletant et l'œil enflammé. Du plus loin qu'il aperçut son cousin, il lui cria:

— Je viens de chez lui! Je l'ai vu!

— Qui cela? demanda Étienne.

Le jeune ouvrier nomma un des écrivains les plus célèbres de l'époque, celui dont les œuvres avaient toujours occupé la première place dans la petite bibliothèque des deux cousins.

Étienne ne put retenir un cri.

— Où l'as-tu vu, comment, à quel propos? reprit-il vivement.

— A propos d'une armure qu'il voulait faire réparer, répondit Francis.

— Quoi! c'était lui?

— Et je lui ai parlé!

— Toi?

— J'ai fait mieux, je lui ai écrit.

— Comment?

— Oui; après avoir remis en état les pièces démontées, j'ai improvisé six strophes que j'ai griffonnées à la hâte sur une de nos factures, et que j'ai déposée dans le gantelet.

— Et il les a lues?

— C'est-à-dire qu'il les lira, car je suis reparti tout de suite.

Cette aventure fut un sujet de conversation pour les deux ouvriers pendant toute la soirée. Ils se représentaient la surprise de l'académicien en trouvant cette improvisation poétique. Peut-être écrirait-il à Francis, peut-être demanderait-il à le revoir! Étienne enviait le bonheur de son cousin, et lui demandait mille détails. Il voulait connaître la taille, l'air, le son de voix de son auteur favori; il se fit répéter dix fois les paroles qu'il avait adressées à Francis; il eût voulu retrouver le grand poète jusque dans la manière d'ordonner la réparation d'une armure.

Le lendemain, la conversation revint sur le même sujet. Tout en travaillant devant leurs établis, les cousins répétaient les plus beaux passages de l'illustre écrivain dont ils savaient presque tous les vers par cœur; puis, enivrés par cette mélodie, ils commencèrent à répéter leurs propres chants avec cette chaleur que l'on met à faire valoir ses œuvres.

Trois coups frappés à la porte les interrompirent. Francis se retourna et cria d'entrer. Mais en apercevant le visiteur arrêté sur le seuil, il laissa tomber l'outil qu'il tenait... C'était le propriétaire de l'armure lui-même.

A son nom, balbutié par le jeune ouvrier, Étienne se leva d'un bond, et se découvrit avec une exclamation d'étonnement et de joie qui en disait plus que toutes les paroles. L'homme célèbre salua gracieusement.

— C'est bien vous que je cherchais, dit-il en reconnaissant Francis; je viens vous remercier, monsieur, des beaux vers que vous m'avez laissés hier comme carte de visite.

Francis, troublé, s'excusa de sa hardiesse, tandis qu'Étienne avançait une chaise à l'illustre visiteur. Il fallut quelque temps pour que les deux cousins pussent se remettre de leur émotion; mais ils y furent aidés par la bienveillance chaleureuse du poète, qui avait été sérieusement frappé des strophes écrites la veille par Francis. Il interrogea celui-ci avec un empressement qui ne tarda pas à l'enhardir. Le jeune ouvrier raconta comment lui et son cousin étaient arrivés à rythmer leurs pensées et à acquérir cette forme du vers d'abord si rebelle. L'académicien voulut entendre leurs compositions les plus récentes, et parut saisi d'un véritable enthousiasme. Il déclara que tous deux ne pouvaient continuer à graver le cuivre et l'acier, quand Dieu les avait évidemment destinés à une plus haute mission; qu'ils devaient donner à la France un Burns et un Wordsworth; que, pour sa part, il voulait les mettre à leur place, comme Jupiter l'avait fait autrefois des jumeaux de la Fable. Il ajouta que, dès main-

tenant, il se chargeait de la vente de leurs vers, et il ne se retira qu'après être convenu du jour où ils reviendraient pour lui apporter leurs manuscrits.

Restés seuls, les deux cousins s'abandonnèrent à des éclats de joie dont le bruit arriva jusqu'à la seconde chambre où se tenait la tante Marthe. Elle voulut connaître la cause de ces transports, et Francis se mit à lui raconter avec exaltation le bonheur qui leur arrivait. Mais, à sa grande surprise, la vieille femme ne donna aucun signe de satisfaction.

— Elle n'a point compris! dit-il tout bas à Étienne.

— Crois-tu? demanda celui-ci.

— Ne vois-tu pas qu'elle ne nous adresse aucune félicitation?

Étienne regarda la grand'mère, qui paraissait toute pensive, et lui-même devint plus sérieux.

Francis passa une partie de la nuit à réunir ses poésies ou à les corriger : lorsqu'il se réveilla le lendemain, il pensait trouver son cousin livré à la même occupation ; mais, à sa grande surprise, il l'aperçut devant son établi.

— Eh bien! s'écria-t-il, que fais-tu donc là?

— J'achève la commande que nous devons livrer ce soir, répondit Étienne.

— Une commande! répéta Francis; mais malheureux! tu as donc oublié que nous avons changé de métier!

— Non pas moi, reprit tranquillement le jeune ouvrier.

— Que veux-tu dire?

— Que j'ai réfléchi depuis hier, cousin, et que, tout bien considéré, j'aime mieux rester ce que je suis.

Francis recula stupéfait.

— Parles-tu sérieusement? s'écria-t-il. Quoi! lorsqu'un grand génie nous ouvre une glorieuse carrière, tu refuses d'y entrer! Tu préfères le travail de la machine et de la bête de somme à celui du penseur? On t'offre une place parmi les rois de l'intelligence, et tu persistes à rester aux derniers rangs?

— Parce qu'aux derniers rangs ma place est faite, répondit Étienne, parce que j'y suis sûr de ma capacité, parce qu'enfin toute mon éducation a été celle d'un ouvrier et non d'un homme de lettres...

— C'est-à-dire, s'écria Francis, que nous devons être les esclaves du hasard? Peu important nos inclinations, nos aptitudes, il faut rester enchaînés à la condition que les premières circonstances nous ont imposées; et si André Chénier eût appris à tourner les métaux, tu lui aurais défendu d'y renoncer pour tourner des vers?

— Je pourrais te répondre d'abord que les André Chénier sont rares, cousin, répliqua Étienne en souriant, et que nous prenons trop souvent un simple goût pour les appels du génie. Je veux bien croire pourtant aux éloges qui nous ont été donnés hier, et j'en garderai toujours un doux souvenir; mais la vive imagination du visiteur n'a-t-elle rien exagéré? Crois-tu que la surprise de trouver des poètes en blouse et en tablier de cuir ne soit pas pour quelque chose dans ses chaleureuses approbations? N'a-t-il pas été influencé par le contraste de la profession exercée et des facultés dont nous faisons preuve? Crois-tu enfin que tes vers remis par un lauréat de l'Université eussent excité, au même point, ses sympathies?

— Qu'importe, s'ils les méritent! reprit vivement Francis: l'excès de bienveillance du protecteur doit-elle donc faire renoncer à la protection?

— Elle doit au moins nous la faire accepter avec plus de réserve, dit Étienne. Pourquoi abandonner d'ailleurs une condition dont nous n'avons point à rougir et à laquelle nous pouvons faire honneur? Le brevet de capacité qu'un grand écrivain nous a donné hier est-il une raison pour désertier les rangs des travailleurs? Faut-il regarder ceux-ci comme une classe de rebut vouée à la brutalité et à l'ignorance? A quoi bon porter notre intelligence ailleurs quand nous pouvons l'employer autour de nous; pourquoi devenir les poètes

d'un monde que nous ne connaissons point, quand nous pouvons être les poètes de celui où nous vivons?

— C'est-à-dire que tu voudrais travailler pour les ignorants? interrompit Francis avec dédain.

— Afin qu'ils pussent cesser de l'être, répliqua vivement Étienne. Crois-tu donc impossible de cultiver parmi les travailleurs les goûts délicats jusqu'ici réservés aux hommes de loisir? Ne vois-tu pas les progrès accomplis? La lecture, la musique, sont déjà populaires; la poésie peut le devenir. C'est à nous d'aider cette éducation de nos frères, de chanter pour eux, avec eux, et de leur montrer, par notre exemple, que la sueur du travail n'arrête point l'élan de la pensée.

— Folle illusion! dit Francis en secouant la tête; le travail du corps nous rapproche de la brute, et l'inspiration vient seulement dans l'aisance et le loisir. Les poètes ressemblent aux abeilles qui ne peuvent composer leur miel qu'avec le suc des fleurs.

Étienne voulut répondre; mais son cousin ne l'écouta plus. Attiré vers la nouvelle condition qu'on lui proposait par tous les allèchements de la vanité et de la mollesse, il coupa court aux objections du jeune ouvrier en lui déclarant que chacun d'eux agirait à sa guise, et il reprit la correction de ses poésies, tandis qu'Étienne retournait à son établi.

La suite à la prochaine livraison.

Le philosophe Carnéade disait plaisamment : « Les enfants des riches et des grands n'apprennent bien qu'une chose, c'est de monter à cheval. Aux autres exercices, leurs maîtres les abusent par de faux éloges, leurs antagonistes leur cèdent basement l'avantage; mais le cheval, qui ignore s'il porte un simple particulier ou un magistrat, un riche ou un pauvre, renverse le cavalier qui se tient mal en selle. »

Une éducation libérale nous accoutume à détourner notre attention des perceptions présentes pour la porter à notre gré sur les objets absents, passés ou futurs; c'est là un de ses principaux effets. On voit du premier coup combien cette habitude élargit le cercle de nos plaisirs et de nos peines; car, sans parler des souvenirs du passé, toute cette portion de bonheur et de misère qui résulte de nos espérances et de nos craintes doit entièrement son existence à l'imagination.

A ceux dont l'éducation a été bien dirigée l'imagination ouvre une source inépuisable de jouissances, offrant sans cesse à leur pensée les plus nobles images de l'humanité, les plus consolantes idées de la providence, et devant, sous les sombres nuages de la mauvaise fortune, la perspective de l'avenir.

DUGALD STEWART.

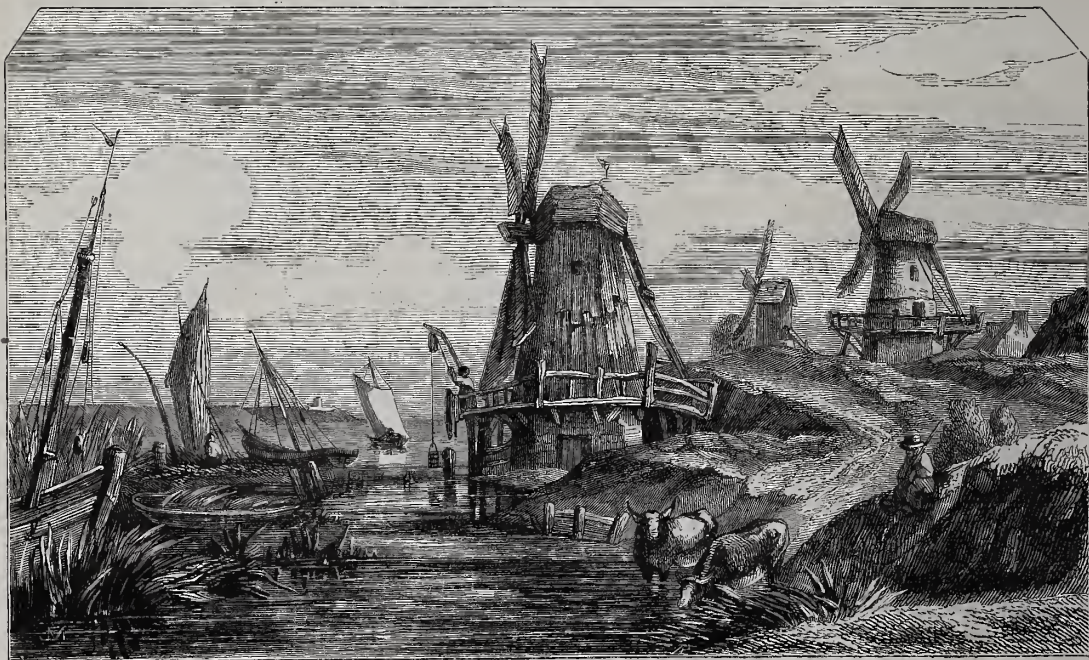
HOLLANDE.

LES MOULINS A VENT.

En Hollande, le moulin à vent rend un grand nombre de services divers : il broie, il moule, il scie, surtout il pompe l'eau des prairies qui sans lui, sans son continuel labeur, seraient bientôt inondées, submergées, et redeviendraient ce qu'elles étaient antrefois, ce que sont encore les futures campagnes de la mer de Harlem. A quelque emploi, du reste, qu'on le destine, le moulin à vent hollandais est presque toujours situé au bord des canaux, où il verse immédiatement soit ses produits, soit l'eau qu'il aspire. Ajoutez que le plus souvent les canaux sont le point le plus élevé du paysage; relativement, les prés sont à un niveau très inférieur : une paroi de peu d'épaisseur les protège seule contre les cours d'eau en quelque sorte suspendus en l'air avec leurs bateaux dont les mâts semblent rayer le ciel, tandis que les vaches paissent à 2 et 3 mètres au-dessous des poissons; un petit trou fait méchamment à travers ces minces remparts donnerait aussitôt passage à une cascade qui bientôt, faisant brèche et

grossissant en torrent furieux, ravagerait, couvrirait dans l'espace de quelques heures une étendue immense de pays. Aussi l'entretien des chaussées, des digues en Hollande est-il une affaire capitale : la moindre négligence pourrait être une cause de ruine pour le royaume. Les moulins à vent sont encore très utiles sous ce rapport : placés de distance en distance comme des beffrois, comme des blockhaus, ils surveillent nuit et jour tous les mouvements du plus redoutable ennemi, du plus intime allié de la Hollande, l'eau. Il suffit, au reste, d'observer la construction de la plupart des moulins à vent hollandais pour apprécier leur importance. Ce ne sont point, en général, des bicoques avec de pauvres ailes estropiées et rapiécées, comme paraissent être celles que nous voyons dans ce tableau de Flers : ce sont communément de véritables édifices, solides, vastes, à la fois confortables et élégants, des habitations complètes renfermant toute une famille, et qui, par leur forme et leur prestance, rappellent ces tours isolées du moyen âge qui n'étaient rien moins que des châteaux entiers. Au dehors, une large galerie forme comme une ceinture vers le centre, et l'on y voit de loin le

maître, sa femme, ses enfants prenant l'air, jouissant de la vue, s'accoudant sur la balustrade plus ou moins ornée, quelquefois y buvant leur thé avec tout l'abandon et toute la sérénité que donne le bien-être. Le revêtement est brillant de propreté et de fraîches peintures; le disque saillant, d'où partent les quatre ailes, est sculpté ou doré. Il est vrai qu'il y a des moulins de tout rang, de toute condition, de grands et de petits, de riches et de pauvres; mais, à l'opposé de ce qu'on voit d'ordinaire, l'aristocratie domine en nombre. S'il y a d'ailleurs quelque différence pendant le jour, elle disparaît tout à fait au crépuscule, et, dans les effets vraiment étranges de la perspective, les plus chétifs jouent alors aux yeux de l'artiste et du voyageur un rôle tout aussi merveilleux que les moulins les plus fiers de leur haute taille et de leur opulence. Dès que le soleil a disparu, les plaines au vert foncé s'enfoncent, s'abaissent, se perdent dans une ombre impénétrable; les canaux semblent au contraire s'élever, se rapprocher du ciel, et attirer à eux, pour s'en éclairer, toute la lumière qui le fuit; calmes, silencieux, ils se déroulent en longues zones argentées; à cette heure-là tous



(Paysage hollandais, par Flers.)

les moulins se doublent, leur masse noire se réfléchit de haut en bas dans le miroir lumineux, avec une netteté de contours si ferme, si vive, que l'image y paraît de beaucoup plus vraie et plus palpable que la réalité sur son fond demi-obscur. Si les ailes viennent à se mouvoir et à tourbillonner, c'est un spectacle à fasciner que la vue de ces couples de géants opposés bout à bout par les pieds, et agitant sans bruit, avec une sorte de furie, leurs huit grands bras, comme s'ils cherchaient à se combattre l'un l'autre sans jamais pouvoir s'atteindre. L'étranger qui passe en ce moment sur l'autre bord, emporté par la vapeur des chemins de fer ou par les chevaux rapides, croit être le jouet d'un de ces rêves qu'Hoffmann le fantastique contait si bien.

ARABESQUES CALLIGRAPHIQUES.

Presque tous les peuples se sont ingénies à orner les caractères de leur alphabet d'images tirées du règne animal ou à dessiner avec leurs lettres usuelles des figures d'êtres vivants. Les manuscrits du moyen âge sont remplis de ces représentations et de lettres ornées de figures d'hommes, de

quadrupèdes, d'oiseaux, de poissons, de serpents ou de fleurs. Ces différents alphabets ont été appelés *anthropomorphique*, *zoographique*, *ornithoïque*, *ichthyomorphique*, etc., d'après les formes qu'ils empruntaient à la nature.

Les Arabes, à qui leur religion interdisait la représentation des figures humaines et de tout ce qui a vie, ne se sont pas bornés à couvrir leurs édifices religieux de fleurs, de feuillages idéalement découpés, contournés, enroulés comme des dentelles et des filigranes, ornements fantastiques qui ont pris leur nom, et, sous la dénomination d'*arabesques*, ont couru le monde. Fidèles observateurs de leur religion dans les édifices destinés au culte, ils n'ont pu résister ailleurs à ce goût général et inné chez l'homme, à cette tendance universelle de notre esprit de façonner des choses à notre image et de représenter la nature vivante et animée; mais ils l'ont fait avec la bizarrerie de leur imagination, et se sont rarement permis de braver la réprobation générale par une imitation scrupuleuse : ils prennent toujours la précaution de ne pas représenter des figures humaines dans leur intégrité.

Aux époques les plus religieuses, avec les lettres et le texte même d'un verset du Koran, les Arabes ont agencé certains groupes qui représentent des figures humaines, des animaux,



Fig. 1.

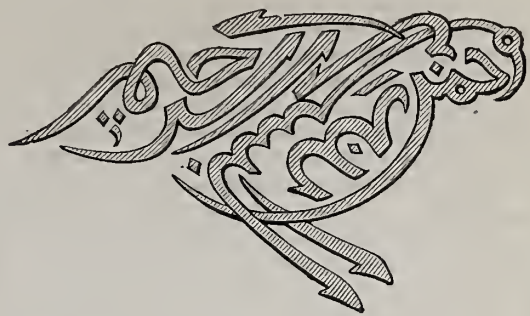


Fig. 2.

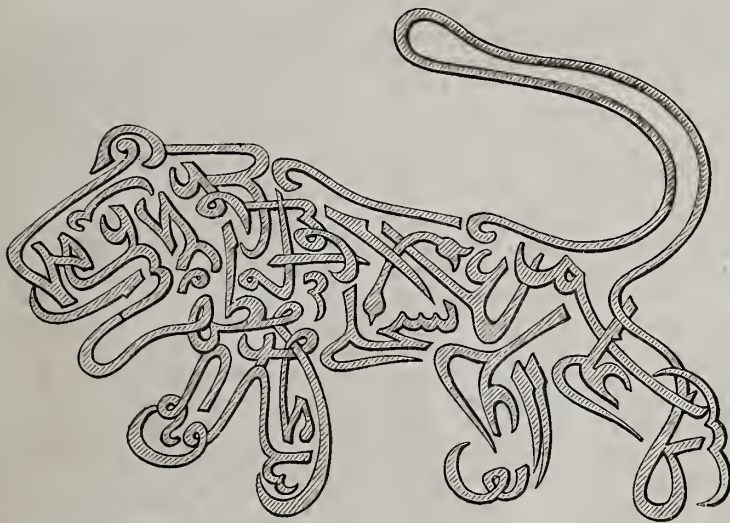
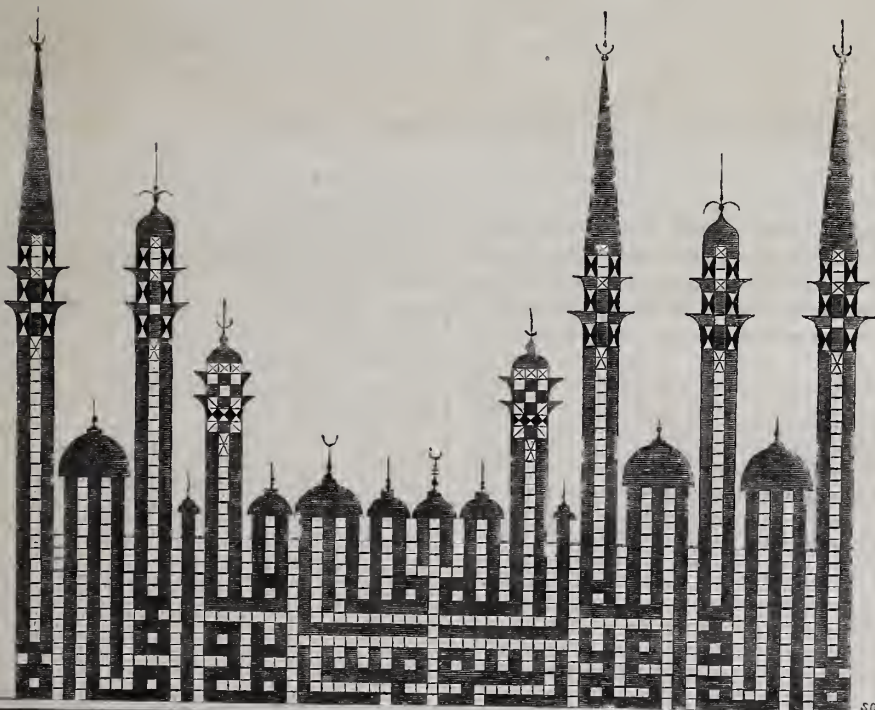


Fig. 3.



SOTAN, SC.

Fig. 4.

des fleurs ou des édifices consacrés au culte. Ils ont aussi décoré quelques manuscrits, de petits meubles et divers ustensiles avec des légendes composées de lettres ornées de figures à la façon de celles du moyen âge. La calligraphie a toujours été regardée en Orient comme une des premières professions, et l'on cite cette maxime du khalife Ali : « Apprenez à bien écrire ; la belle écriture est une des clefs de la richesse. »

Les Orientalistes diffèrent d'opinion sur le sujet que représente notre première vignette, reproduite d'après un talisman gravé sur pierre et d'une époque assez ancienne. M. l'abbé Lanci, professeur de langues orientales au Vatican, qui a publié en 1819 un dessin de cette amulette, croit qu'elle offre l'image du prophète Mohammed monté sur la fameuse jument *el-Borak* (ou l'éclair), et brandissant le cimenterre à double lame appelé *doul-féqar*. Cette figure aurait alors rapport au miraculeux voyage que Mahomet prétendit avoir fait pendant la nuit du temple de la Mekke au mont Sinaï, à Bethléem, au temple de Salomon ; de là, s'élevant avec l'ange Gabriel au septième ciel au pied du trône de Dieu, qui daigna l'entretenir, il était revenu, disait-il, par les mêmes moyens à la Mekke (1). M. Reinaud, membre de l'Institut, qui a publié aussi cette figure calligraphique d'après une pierre de la collection du duc de Blacas, pense que ce cavalier représente le khalife Ali armé de l'épée qu'il rendit si célèbre et monté sur une mule fameuse appelée *Douldoul*, laquelle partagea la plupart de ses exploits. De ces deux opinions la plus vraisemblable nous semble celle du savant français, d'abord parce que les musulmans représentent toujours *el-Borak* comme un animal à face humaine, ensuite parce que Mahomet n'avait que faire de son sabre en cette occasion et qu'en effet il ne fut conquis que trois ans après, puis parce que les schiïtes figurent souvent Ali de la sorte, et que le sabre à deux tranchants qui lui fut donné par Mahomet était un des attributs d'Ali, auquel il doit toute sa célébrité chez les Orientaux.

Quoi qu'il en soit de cette controverse, ce talisman est simplement composé de la suite des noms des douze *imans* (2), objets de la vénération des schiïtes, qui leur attribuent une science surnaturelle, une sainteté parfaite, le don des miracles, en un mot, tout ce qu'il est possible d'imaginer de plus glorieux. Ces douze personnages, auxquels les *imamites* croient que Dieu avait successivement remis, après la mort de Mahomet, l'autorité spirituelle et temporelle, sont : Ali, Hassan, Hosséin, Ali, Mohammed, Glâfar, Moussa, Ali, Mohammed, Ali, Hassan, et Mohammed.

La seconde vignette représente un aigle ou un épervier dessiné avec les lettres ou plutôt les six mots qui entrent dans la célèbre formule musulmane *Bism illah el-rahman el-rahim* (au nom de Dieu clément et miséricordieux), invocation recommandée par le Koran, et qui est devenue pour les vrais croyants ce que le signe de la croix est pour les chrétiens (3). Les musulmans la placent en tête des chapitres de tous leurs livres, la prononcent au commencement de leurs lectures, lorsqu'ils égorgent un animal, lorsqu'ils se mettent à table ; en un mot, elle précède toutes leurs actions

(1) Mohammed, dans son Koran, n'osa pas décrire ce voyage nocturne, et se contenta de le raconter de vive voix à ses amis, parmi lesquels il se trouva beaucoup d'incrédulés. La tradition a transmis ce récit comme une vérité qu'on doit croire sans examen ; mais les docteurs les plus raisonnables regardent ce voyage comme une vision, et soutiennent que le prophète ne fut transporté qu'en esprit.

(2) *Imâm* signifie proprement « celui qui est à la tête, qui précède les autres, et aux actions duquel on se conforme ; » de là, ce mot s'emploie pour désigner le chef qui préside aux assemblées religieuses et ainsi les docteurs ou pères des diverses sectes musulmanes, les khalifes et autres souverains des premiers temps de l'islamisme. Les saints personnages compris sous la dénomination générale des douze imans jouissent d'une grande vénération et ont été mis par les Persans au même rang que Mahomet.

(3) Cette invocation est souvent figurée dans un *Tougra*, qui offre beaucoup d'analogie de forme avec le chiffre du sultan publié dans notre premier volume, page 176.

importantes, même celles où le nom de Dieu nous semblerait assez déplacé. Pour justifier leur dévotion à cette formule, ils en font remonter l'origine à Dieu même ; ils rapportent que, lorsqu'elle descendit pour la première fois du ciel, toute la nature fut attentive, que les anges rebelles quittèrent le ciel, et que l'Éternel jura dans sa toute-puissance que quiconque répéterait ces paroles serait heureux en cette vie et dans l'autre. Adam, Noé, Abraham, Moïse, Salomon, Jésus-Christ, tous les patriarches et tous les saints, y avaient recours dans les actions importantes de leur vie, et c'est à l'aide de ces divines paroles qu'ils parvinrent à ce degré de vertu qui fait l'admiration des siècles. Les dévots musulmans croient que c'est par leur moyen qu'au moment du déluge universel l'arche de Noé voguait au milieu des flots sans rames et sans gouvernail, que Moïse dompta l'orgueil de Pharaon, que Jésus rendit la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds ; enfin, que mille prodiges furent opérés par les grands serviteurs de Dieu.

La troisième vignette est composée d'un quatrain dont les vers sont scindés, les mots un peu déplacés pour figurer, par la disposition des lettres, l'image d'un lion. Cette légende et ce dessin se rapportent à Ali, que les musulmans invoquent sous le nom d'*Açad-Allah* (ou lion de Dieu). Ce khalife fut le gendre de Mahomet et son quatrième successeur. Les docteurs schiïtes, ses partisans, croient que Dieu l'avait destiné à prêcher l'islamisme, et que l'ange Gabriel s'adressa par erreur à Mohammed.

En rétablissant avec soin l'ordre des mots qui composent cette figure, on y trouve un quatrain qui rappelle les miracles et la quasi-divinité que les sectateurs d'Ali lui attribuent. Ces vers, qu'ils ont sans cesse à la bouche, se traduisent : « Invoque Ali, objet des plus grandes merveilles ; tu le trouveras une ressource dans les malheurs. Oui, tous les maux et toutes les peines seront dissipés par les mérites de ta prophétie, ô Mohammed ! ainsi que par ta puissante intercession, ô Ali, ô Ali ! »

Il règne chez les musulmans, à l'égard des figures que forment souvent leurs mots, les idées les plus bizarres. Par exemple, ils croient que le nom de Dieu est l'image des trois principales attitudes que prennent les vrais croyants en s'acquittant de la prière, c'est-à-dire lorsqu'ils se tiennent debout, lorsqu'ils s'inclinent, et lorsqu'ils se prosternent. Le nom de Mahomet (probablement écrit verticalement) est une image de l'homme, la première lettre du mot représentant sa tête, la seconde ses mains, la troisième son nombril, et la quatrième ses jambes.

Les Arabes emploient aussi dans leurs talismans ou dans les inscriptions qui décorent leurs monuments des caractères formés de fleurs, de feuillages, et appelés pour cette raison *mozahhar* (fleuris).

On voit quelquefois des sceaux qui paraissent ne représenter qu'une branche d'arbre chargée de feuilles et de fleurs capricieuses, mais qui contiennent en réalité un alphabet secret dont les initiés ont la clef mystérieuse. L'explication de semblables figures nous entraînerait bien au delà des bornes de cet article, et n'aurait guère d'intérêt que pour les orientalistes.

La dernière vignette se compose de la profession de foi musulmane : *La Illah il Allah, Mohammed raçoul Allah* (Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohammed est le prophète de Dieu), écrite en caractères koufiques, et répétée deux fois en sens contraire de façon à être lue de droite ou de gauche indifféremment. Le corps et le sommet des lettres sont ornés de manière à figurer les sept principaux minarets, les dômes et les murs du temple de la Mekke, l'éternelle *kaaba*, vers laquelle tous les vrais croyants dirigent leurs prosternations.

On trouve des représentations de ce genre, enrichies d'enluminures resplendissantes, dans toutes les mosquées de l'Algérie, de l'Égypte et de la Turquie : les pieux pèlerins

manquent rarement d'en rapporter de la terre sainte pour en décorer leur demeure et se préserver de tout maléfice.

LA MER.

(Suite. — Voy. p. 30, 141.)

§ 2. SUBSTANCES CONTENUES DANS LES EAUX DE LA MER.

Il s'en faut bien que l'eau de mer soit simplement de l'eau salée : sa saveur amère, son action purgative, la facilité avec laquelle elle se putréfie, et l'odeur fétide qu'elle présente alors, prouvent suffisamment qu'elle contient beaucoup d'autres substances : l'analyse chimique, en effet, a démontré que 1 000 grammes d'eau de mer contiennent environ 25 grammes de sel commun ou chlorure de sodium, 3 grammes et demi de chlorure de magnésium, 3 à 5 grammes de sulfate de magnésie, 1 gramme et un tiers de sels de potasse (chlorure ou sulfate), 2 décigrammes de carbonate de chaux et de magnésie, et 15 centigrammes de sulfate de chaux ; en tout 34 à 35 grammes sur 1 000.

L'analyse a révélé plus encore en s'appliquant au résidu de la combustion des algues et des diverses productions marines, qui contiennent en combinaison, soit le phosphore, soit l'iode. Cette dernière substance, si remarquable par ses vapeurs violettes, fut découverte en 1815 dans les cendres de varec : elle n'entre que pour un dix-millionième peut-être dans la masse des eaux, d'où les algues et les zoophytes savent l'extraire pour se l'approprier. On sait que l'iode, déjà si précieux pour la guérison de certaines maladies, a servi d'abord à rendre impressionnables à l'action de la lumière les plaques du daguerréotype. C'est aussi dans les eaux mères des salines, c'est-à-dire dans ce qui reste des eaux de la mer après l'évaporation, lorsqu'elles ont laissé déposer le sel marin, qu'on trouve le brome, autre substance simple encore moins commune, et partageant avec l'iode la propriété de rendre les plaques de daguerréotype sensibles à l'action de la lumière.

Dans ces mêmes eaux mères des salines on pourrait trouver bien d'autres substances encore, car la mer est le grand bassin où vont se rendre toutes les eaux courantes avec ce qu'elles ont emporté de la surface des continents. Elle contient, par exemple, de la silice qu'on retrouve aussi dans la charpente délicate de certaines éponges ; des sels de fer, de zinc, de cuivre, de manganèse, des nitrates, des sels d'ammoniaque, etc.

Toutes ces substances, on ne songe pas à les chercher dans la mer, parce qu'on n'en a pas encore besoin. Leur utilité sera peut-être un jour reconnue ; déjà un savant chimiste, M. Balard, l'auteur de la découverte du brome, a rendu un immense service en indiquant les moyens d'extraire de la mer avec avantage la potasse, et de vastes exploitations sont organisées pour cet objet au bord de la Méditerranée.

La potasse est une matière première indispensable pour la fabrication du cristal et du flint-glass, du salpêtre, et de beaucoup d'autres produits dans lesquels on ne peut la remplacer par la soude, comme dans la fabrication du verre commun, dans le blanchiment, etc. Or, cette matière, qui pourtant, comme principe constituant des roches granitiques, forme peut-être la dixième partie de la masse de ces roches si abondantes, ne nous a été fournie jusqu'à présent que par la cendre des végétaux. Ceux-ci, sous l'influence de la vie qui les anime, savent attirer à eux et s'approprier les quantités, même minimes, de potasse disséminées dans le sol et venant, peu à peu, des roches en décomposition. Mais quand il n'y a plus de végétation dans un pays, comme il arrive dans les contrées qu'une antique civilisation a dévastées, la potasse reste enfouie éternellement, et l'homme en est entièrement privé. Il est donc éminemment utile d'avoir appris à notre siècle, et aux générations futures, que la mer est un réservoir inépuisable de cette matière précieuse qu'on pourra

désormais laisser au sol pour augmenter sa fécondité. Tout ce que le règne végétal sur la terre pourrait fournir de potasse dans le cours d'une année représenterait à peine une couche d'un millimètre sur les continents et les îles, ou bien une couche d'un tiers de millimètre sur la surface des mers, qui est le triple de la surface des terres. Il faudrait donc le produit de toute la végétation terrestre pendant trois mille ans pour former une quantité de potasse équivalente à une couche d'un mètre dans toute l'étendue des mers. Eh bien, en supposant que la profondeur moyenne des mers soit de 4 000 mètres (la somme de tout le sel marin contenu dans les eaux représentant une épaisseur de 400 mètres sur toute la surface, et la somme du sulfate de soude représentant une épaisseur de 60 mètres), la somme de tous les sels de potasse contenus en même temps représenterait environ une couche de 8 mètres, ce qui fait au moins 4 mètres de potasse pure : c'est absolument comme si la végétation avait dû travailler à extraire des roches granitiques pendant douze mille ans, sans profit pour l'espèce humaine, toute cette potasse entraînée par les pluies et les eaux courantes dans le vaste réservoir d'où M. Balard nous apprend à l'extraire. Dût-on voir dans l'avenir notre sol dépouillé de ses forêts, on ne peut plus craindre que la potasse vienne à manquer à l'industrie ; bien au contraire, il est permis de croire que si ce produit inépuisable baissait de prix, on l'emploierait dans l'agriculture pour rendre aux terres cette fécondité presque fabuleuse des terres vierges de l'Amérique, où s'était accumulée la potasse depuis la dernière révolution du globe.

La potasse que nous fournissent les végétaux était nommée jadis l'alcali végétal ; et la soude, dont la saveur caustique, dont les propriétés pour le blanchiment et pour la fabrication du verre et du savon sont presque les mêmes, était nommée l'alcali minéral ou le natron, parce qu'elle était dans le principe tirée exclusivement de certains lacs d'Égypte, les lacs de Natron, qui, s'évaporant pendant l'été, laissaient à sec le carbonate de soude dissous dans leurs eaux. Plus tard, on sut extraire la soude de la cendre des végétaux, tels que les *Salsola* (ou soude) et *Salicornia*, qui, croissant au bord de la mer, peuvent s'assimiler cette substance aux dépens du sel marin et des sels de soude contenus dans l'eau de mer, tout comme les plantes terrestres s'emparent de la potasse contenue dans le sol. Toutefois on peut croire que c'est seulement du natron d'Égypte qu'il était question dans le récit bien connu et plus ou moins fabuleux de l'invention du verre par des navigateurs phéniciens qui, voulant faire cuire leurs aliments sur un rivage sablonneux, construisirent un fourneau avec des blocs de natron en guise de pierres, et virent avec surprise, après un violent coup de feu, le sable vitrifié et changé en verre par sa combinaison avec la soude.

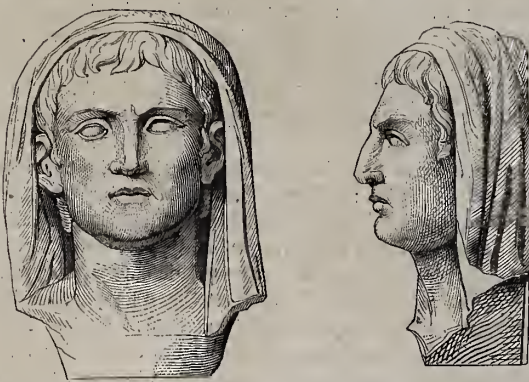
Depuis fort longtemps, et jusqu'au commencement de ce siècle, on suppléait à ce natron d'Égypte par la cendre demi-fondue des plantes du rivage de la mer, ou même des plantes marines ; on avait ainsi sous le nom de soude brute ou de barille un mélange de sels dont la soude pure formait à peine le quart et quelquefois moins d'un vingtième. C'était particulièrement sur les bords de la Méditerranée, à Carthagène, à Alicante en Espagne, à Aigues-Mortes et à Narbonne en France, ou bien en Sicile et sur la côte de Syrie, qu'on fabriquait les meilleures sortes de soude brute. Celle que sur les côtes de Normandie ou dans les pays du nord on fabrique par la combustion des fucus ou varecs contient à peine de la soude, quoique servant à la fabrication des verres communs ; mais en revanche c'est elle qui fournit toute la quantité d'iode employée en médecine et pour le daguerréotype. Du reste, depuis quarante ou cinquante ans, on a presque renoncé à l'emploi de ces sodes brutes, tant on a trouvé d'avantage à tirer directement la soude du sel marin par des procédés chimiques. C'est donc la mer qui fournit dès à présent toute cette matière première, comme elle devra fournir seule aussi,

dans moins d'un demi-siècle, toute la potasse réclamée par l'industrie. Ajoutons seulement un mot sur cette faculté singulière qu'ont les végétaux d'extraire du sol l'un ou l'autre alcali, la potasse ou la soude, suivant leur mode d'habitation, pour compléter la constitution de leurs éléments organiques ; rappelons ce fait curieux, qu'au lieu de contenir simplement de la potasse dans leurs cendres, les pins et les sapins des montagnes de la Norvège et d'Alleward dans le Dauphiné contiennent plus de soude que de potasse, parce que les roches sur lesquelles ils reposent contiennent du silicate de soude au lieu de contenir exclusivement du silicate de potasse comme le feldspath des roches granitiques.

La suite à une autre livraison.

SUR LA DÉCOUVERTE
D'UN BUSTE DE PLINE LE JEUNE.

Vers la fin du seizième siècle, à Côme, en creusant le sol près de l'église de San-Fedele, sur l'emplacement du Forum de la ville antique, on découvrit une tête de marbre blanc, fragment d'une statue dont la hauteur avait dû être de



(Portrait de Pline le Jeune. — D'après le marbre conservé au palais Giovio, dans la ville de Côme.)

2 mètres et 10 à 20 centimètres. Les érudits contemporains supposèrent unanimement que cette tête était celle d'une statue où Jules César avait été représenté en costume de grand pontife. Depuis le seizième siècle, cette opinion avait été admise sans examen et sans conteste par tous les auteurs qui avaient cité ce précieux débris de la sculpture romaine. Maurizio Monti insinua le premier quelque doute à ce sujet : « César, dit-il dans son Histoire de Côme, aimait à être représenté le front ceint de laurier ; la tête sculptée est couverte d'un voile sacerdotal. César était chauve ; la tête est abondamment chevelue. Il avait le front haut ; cette partie de la tête sculptée est d'une dimension ordinaire. » Maurizio Monti concluait en supposant que la statue pouvait bien avoir été élevée en l'honneur de quelque pontife inconnu. Mais en 1834, le professeur Pier Vittorio Aldini, dans une Iconographie romaine, déclara que cette tête, aujourd'hui l'un des ornements du palais Giovio à Côme, était très certainement un portrait de Pline le Jeune. Voici sur quels motifs ce savant appuyait cette nouvelle explication. Les marbres qui figurent César différent, à plusieurs égards, de celui découvert à Côme : on y remarque plus de maigreur aux joues et au cou ; ils n'offrent point la même délicatesse, la même régularité des traits, la même expression de bienveillance et de douce méditation. Ces derniers caractères conviennent parfaitement à Pline, dont la biographie et les lettres révèlent si bien la candeur et la bonté : nul Romain n'eut un plus grand nombre d'amis si honorables et si dévoués. La couronne de laurier n'est jamais omise dans les bustes ou les statues de

César, même lorsqu'il est représenté avec un voile. D'ailleurs l'espèce de voile qui couvre la tête de Côme est l'insigne, non de la dignité de grand pontife, mais de celle des augures. Or, on sait que Pline le Jeune, après avoir été tribun du peuple, préfet du trésor, consul, gouverneur de Bithynie et de Pont, commissaire de la voie Émilienne, avait été nommé augure. De toutes les dignités dont il avait été revêtu, c'était même celle à laquelle il attachait le plus de prix, comme on le voit par les termes de sa lettre à son ami Arrien (epist. 8, ib. IV). Ce qui le flattait peut-être le plus dans cette élévation, c'est que Cicéron aussi avait été augure. Pline, qui avait étudié l'éloquence sous Quintilien et Nicetas, s'était proposé constamment pour modèle le grand Marcus Tullius, malgré les vives attaques des critiques contemporains, hostiles à ce système d'imitation, à peu près comme quelques critiques d'aujourd'hui le sont au système des poètes imitateurs de Racine. Le style éminemment romain et la perfection du travail du buste de Côme, paraissent indiquer d'une manière certaine l'époque de Trajan. Enfin, la supposition que les habitants de Côme avaient dû élever une statue colossale à leur concitoyen Caius Plinius Cecilius Secundus est si naturelle, qu'on s'étonne qu'elle ne se soit pas présentée tout d'abord à la pensée des savants. Pline n'était pas seulement l'honneur, la gloire de la ville de Côme ; il en était le bienfaiteur. Né de parents riches, héritier de son oncle Pline le Naturaliste, qui l'avait adopté, il s'était rendu populaire dans sa patrie par des actes nombreux de générosité et de dévouement ; il avait fondé différents établissements de charité, des écoles publiques, des bains, une bibliothèque, un temple orné des statues des empereurs, et notamment de celle de Trajan. Il avait donné à la ville une statue grecque de Jupiter en métal de Corinthe ; il l'avait défendue contre une grave accusation ; il multipliait surtout ses bienfaits pendant les mois d'été où il habitait au bord du lac sa belle maison de campagne la Pliniana. Il avait une nombreuse clientèle dans Côme, et il était le parent ou l'allié des décurions et de toutes les premières familles du pays. Cette popularité de Pline le Jeune fut si grande qu'elle se perpétua même au-delà des grandes révolutions de l'Italie. Après quatorze cents ans, lorsque l'on entreprit d'élever la façade de la cathédrale de Côme, il fut décidé qu'elle serait ornée d'une statue en l'honneur de Pline le Jeune, et d'une autre en l'honneur de Pline le Naturaliste. Ces deux statues furent faites d'après un type imaginaire ; car jusqu'à ce jour on ne connaissait aucune représentation antique des deux Pline, et cette circonstance donne un très haut prix à la découverte du professeur Aldini. Récemment, M. Abbondio Perpentini, conseiller au tribunal criminel de Milan, a encore ajouté au service rendu par ce savant en publiant, avec une notice remarquable, une gravure représentant très fidèlement, de face et de profil, la tête du musée de Côme. C'est cette gravure que nous reproduisons, certains d'être agréables à tous ceux que charme la lecture des lettres de Pline. Parmi les Romains de l'empire, il en est peu qui inspirent un sentiment plus affectueux que cet écrivain élégant, sincère, humain, ami de Tacite et de Trajan, dont la renommée serait plus grande sans doute si l'on eût retrouvé ses poésies, sa lettre en faveur des chrétiens, sa « Vengeance d'Helvidius », ses plaidoyers, l'histoire qu'il avait écrite des événements dont il fut le témoin. Il reste peu d'espoir que l'on découvre ces œuvres, qui donneraient toute la mesure de son génie ; on trouvera du moins quelque consolation à pouvoir contempler sur un portrait d'un style élevé l'expression de cette belle âme. C'est un avantage que n'ont pas eu nos pères, admirateurs si éclairés et si passionnés du génie romain.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE CHATEAU DE CLISSON
(Département de la Loire-Inférieure),



(Vue du château de Clisson.— Dessin de Marvy.)

La nature a réuni sur le territoire de Clisson des beautés pittoresques et plus variées. Poussin avait étudié le Clisson-
de tous les genres. Peu de pays offrent des perspectives plus nais avec autant d'amour que les campagnes de Tivoli, et il

en a représenté les plus beaux aspects dans quelques uns de ses tableaux, par exemple, dans celui du *Diogène brisant sa tasse*, que possède le Musée du Louvre.

Le château, l'un des plus remarquables de la France, s'élève sur un rocher qui domine la ville. Ses hautes tours d'une couleur rougeâtre, ses créneaux festonnés de lierre, sont d'un effet imposant et poétique. Les murailles fortifiées qui environnaient autrefois la ville et le château commencent près de la porte du Sud, aujourd'hui porte de ville. A partir de là, on monte, en suivant un boulevard garni d'arbres, jusqu'aux secondes douves, et on pénètre par la petite porte de l'esplanade dans le château même. Le caractère de la première cour a presque entièrement disparu sous les constructions modernes. Quelques terrasses qui sont à gauche donnent sur une campagne, et cette vue fait oublier qu'elles ne servent qu'à caclier d'infectes prisons. On rencontre deux vieux ormes dans un bastion qui sert d'entrée à la partie du château où vivaient les anciens possesseurs. Ce n'est qu'après avoir franchi dix portes, dont plusieurs sont garanties par des ponts-levis et par des herbes rentrant dans des murs de 3^m,23 d'épaisseur, que l'on parvient à la dernière cour. Au milieu se trouve un puits témoin des plus atroces cruautés des guerres civiles. On a quelque idée de l'immensité des salles du château en visitant le foyer de la cuisine, partagé en deux cheminées de 6 mètres de longueur sur une profondeur de 3 mètres.

Construit en face du confluent de la Sèvre et du Moine par le seigneur Olivier I^{er}, ce vieil édifice remplace un ancien castel que l'on suppose avoir succédé lui-même à des fortifications romaines détruites par les Normands. Son style moresque fait supposer que le seigneur Olivier en donna le plan à son retour de la croisade. On assure même que la forme de ses créneaux et de ses machicoulis rappelle exactement la tour de Césarée, autrement dite la tour des Pèlerins, en Palestine. En déblayant les ruines de cette partie du château, qui s'écroula au milieu du dix-septième siècle, on a trouvé beaucoup d'armes de la même époque. Clisson a donné le jour à ce terrible Olivier, digne frère d'armes de Du Guesclin, qui eût pu être un modèle comme lui des vertus chevaleresques, sans les cruautés où l'entraîna sa haine contre les Anglais, et qui lui valurent, de leur part, le surnom de *Boucher*. Ce château sortit de sa famille par l'imprudence de sa fille Marguerite. Il passa dans la maison ducale de Bretagne, d'où il entra dans la maison d'Avangour, qui le transmit à celle des Rohan-Soubise. Le gouvernement, qui l'avait acheté en 1791, le revendit, en 1807, à M. Lemot, à qui la France doit la conservation de ce précieux débris du moyen âge.

VOCABULAIRE

DES MOTS CURIEUX ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

LANGAGE DE CANAAN. Catherine de Médicis, pour mieux tromper les ministres protestants dans les conférences qu'elle avait avec eux, « avoit appris par cœur, dit d'Aubigné (liv. IV, chap. 3), plusieurs locutions qu'elle appeloit consistoriales, comme d'approuver le *conseil de Gamaliel*, dire que les *pieds sont beaux de ceux qui portent la paix*; appeler le roi *l'oint du Seigneur, l'image du Dieu vivant*, avec plusieurs sentences de l'épître de saint Pierre en faveur des Dominations; s'écrier souvent : *Dieu soit juge entre vous et nous; J'atteste l'Éternel devant Dieu et ses anges!* Tout ce style, qu'ils appeloient entre les dames le langage de Canaan, s'étudioit au soir, au coucher de la reine, et non sans rire, la bouffonne Atrie (Anne d'Aquaviva, fille du duc d'Atria, mariée au comte de Chateaullain) présidante à cette leçon. »

LANTURELU (Émeute du). Louis XIII ayant choisi lui-même le maire et les autres officiers du corps municipal de Dijon qui étaient auparavant électifs, une insurrection éclata dans la ville, le 28 février 1630. Les vigneron brùlèrent le roi en effigie, aux cris de *vive l'empereur!* et en chantant un vaudeville dont le refrain, *Lanturelu*, donna son nom à l'insurrection. Le 1^{er} mars, les insurgés pillèrent et brûlèrent plusieurs maisons; mais la répression ne se fit pas attendre. La milice bourgeoise fut convoquée, et l'on força le clergé régulier et séculier de prendre les armes. On arrêta les plus coupables des perturbateurs, et deux d'entre eux furent rompus vifs et écartelés, le 20 mars. On a très peu de renseignements sur cet événement: aussi croyons-nous devoir donner l'extrait suivant d'une lettre écrite alors par un Dijonnais à un habitant de Paris, et qui peint assez plaisamment la situation de la ville lorsque l'émeute eut été réprimée. Elle a été publiée pour la première fois en 1834, dans la *Revue rétrospective*.

« De peur que les vigneron ne fissent rumeur pour enlever les coupables des prisons, on a redoublé le corps-de-garde toutes les nuits, et, par ordonnance publique, obligé tous les ecclésiastiques exempts et non exempts, séculiers et réguliers, avec bâtons ferrés et non ferrés, de s'y trouver en personne: c'est donc plaisir tous les soirs de voir entrer les francs champions en garde. Dimanche dernier, le doyen de la Sainte-Chapelle marchoit en tête avec la pique et le hausse-col, suivi d'un rang de mousquetaires composé de quatre chanoines de la Sainte-Chapelle avec des baudriers, l'espadon, la bandolière, le mousquet, la fourchette et le chapeau retroussé avec la plume noire; suivi d'un autre rang de chanoines de Saint-Étienne, ceux-là de quatre moines de Sainte-Bénigne, et ceux-ci de sept ou huit files de prêtres habitués dans les paroisses; et pour l'arrière-ban, de deux jésuites en manteau court et soutane retroussée, avec chacun un brin d'estoc rouillé dès le temps que le connétable de Castille vint au secours de feu monseigneur du Maine. Deux bons pères de l'Oratoire venoient après, l'un avec la halberde, et l'autre avec le mousquet; l'escouade était fermée de trois pères carmes réformés, avec la bandolière verte, le coutelas pendant et le mousquet, leurs habits relevés à la ceinture... Pour la faction, voici ce qui s'y passa... Chacun y fit sentinelle à son tour, et on remarqua que le père de l'Oratoire, au lieu de dire: Qui va là? aux passants, disoit d'un tordion de tête à la mode et avec sourire: « Monsieur ou madame, je vous supplie, pour l'amour de Notre-Seigneur, demeurez là, s'il vous plaît, en attendant que j'aie averti monsieur notre caporal, car ainsi me l'a-t-on ordonné. » Et puis, laissant son poste, il s'en venoit au corps-de-garde à pas comptés, dire: « Monsieur le caporal, s'il vous plaît de venir là: quelqu'un désire de passer... » Au reste, la plupart sont si bien duits de deçà aux exercices de Mars, qu'un cordelier menant sa ronde, au moindre arrêt qu'une sentinelle lui fit, dit le mot tout haut afin de passer. D'autres équivoquent au mot, et au lieu de *saint Luc* disent saint Jacques, ce qui le plus souvent les met aux termes de se couper la gorge. Voilà où les vigneron nous ont réduits. »

LIÈVRE (Chevaliers du). En 1339, Édouard III étant venu ravager le Cambrésis et s'étant avancé jusqu'à l'Oise, Philippe de Valois marcha à sa rencontre. Les deux armées se trouvèrent en présence à Buironfosse, non loin de la Capelle, et se disposèrent à combattre, le 23 octobre. Toutefois, la bataille n'eut pas lieu. « Ce jour-là, environ petite-nonne, dit Froissart (liv. I, chap. 93), un lièvre s'en vint trépassant parmi les champs, et se bouta entre les François, dont ceux qui le virent commencèrent à crier et à huier et à faire grand haro; de quoi ceux qui étoient derrière cuidoient que ceux de devant se combattissent; et les plusieurs, qui se tenoient en leurs batailles rangées, fesoient autel (parlément); si mirent les plusieurs leurs bassinets en leurs

têtes et prirent leurs glaives. Là y fut fait plusieurs nouveaux chevaliers, et par espécial, le comte de Hainaut en fit quatorze qu'on nomma depuis les chevaliers du *Lièvre*.»

LIGUE (Sainte). C'est le nom que le pape, Venise et Ferdinand d'Aragon donnèrent à la coalition qu'ils formèrent en 1511 pour expulser les Français de l'Italie.

LIGUE (Sainte). Voy. 1836, p. 45; 1837, p. 186; et 1840, p. 315.

Chaque jour, en Hollande, les domestiques enlèvent les cendres du foyer et les déposent dans des tinettes ou paniers destinés à cet usage. Ils y joignent les balayures de la maison et celles de la cuisine. A une heure fixe, un homme conduisant un tombereau fermé en dessus et traîné par un cheval passe dans les rues habitées par ses pratiques. Il donne un coup de trompe dans le voisinage. Les domestiques, avertis par le son, arrivent avec leurs paniers; le charretier les prend et les vide dans son tombereau, qu'il ramène rempli aux magasins de cendres. Aux premiers moments de mon arrivée à Amsterdam, je ne comprenais pas pourquoi on prenait tant de garde que les cendres ne se salissent; j'attribuais cette précaution à une sorte de manie de propreté. J'en ai depuis compris la raison: ils évitent de laisser mouiller leurs cendres, parce que l'eau dissolvant les sels alcalins qu'elles contiennent, et qui font une grande partie de leur mérite comme engrais, il ne resterait plus qu'un *caput mortuum*. Aussi ne faut-il pas se trop presser de juger les usages reçus chez un peuple, surtout chez celui-ci, qui porte au plus haut point de perfection l'esprit de réflexion et de calcul.

THOUIN.

Quand on demande à un paysan de la vallée de Campan combien de temps il faut pour arriver au pic du Midi: — Quatre heures, répond-il, si vous allez doucement... six, si vous allez vite.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

MUSÉE DE REIMS.

L'origine du Musée communal de Reims remonte à l'époque même de la création en cette ville d'une école de dessin et de peinture. Fondée en 1748, sur la proposition et par les soins de M. Lévesque de Pouilly, alors lieutenant des habitants, cette école eut pour premier directeur Antoine Ferrand de Montholon, désigné au choix de la ville de Reims par l'Académie des beaux-arts, et sur la présentation de MM. Coppel, Lépicié, Dezallier d'Argenville. Ferrand était un dessinateur habile, et fils d'un peintre miniaturiste qui a laissé un nom dans les arts. (Voir Moréry, suppl.)

Quatre ans après son entrée en exercice, Ferrand tomba sérieusement malade, et, sans y être obligé par son traité, il légua à l'école de dessin qu'il avait formée tous les tableaux et modèles dont se composait son cabinet. Montholon père avait rapporté une partie de ces pièces d'Italie et d'Allemagne, et quelques unes provenaient des bons maîtres de ces contrées qu'il avait longtemps habitées. Ferrand fils, dans ses relations avec les célébrités artistiques de son temps, avait été à même de grossir cette collection; le surplus était son œuvre et n'était pas dénué de mérite; il y avait dans ce premier fonds de quoi commencer un petit musée.

Le second professeur de l'école de Reims fut Jean Robert, dessinateur et graveur en taille douce, artiste de distinction, à qui l'on doit de charmants petits tableaux et des estampes d'une rare exécution. Son successeur fut Jean-François Clermont, professeur en l'Académie de Saint-Luc, et élève de

l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris. Clermont professait encore au commencement de la révolution. Bientôt l'école de Reims fut supprimée; une autre école gratuite fut organisée par la mairie, et M. Clermont en fut maintenu professeur. Mais l'époque était peu favorable à l'enseignement des arts.

Durant quelques années, les tableaux, les objets d'arts qui remplissaient les cinquante églises de Reims furent livrés à la dévastation.

Le rapport de Grégoire à la Convention, sur le vandalisme, eut un effet utile. « A Reims, dit-il, on a mutilé un tombeau d'un beau travail, et précipité d'une hauteur de vingt pieds un tableau de Thaddée Zucharo: le cadre a été brisé, et la toile dégradée a été trouvée dernièrement sur les marches d'un escalier. »

Ce peu de paroles proférées à la tribune de la Convention fit une impression profonde sur les administrateurs du district de Reims, qui ne manquèrent pas de chercher à se disculper. Bientôt ils cédèrent la place à de nouveaux fonctionnaires, qui eurent à cœur de suivre de meilleures voies. Des dépôts furent ouverts aux objets échappés à la destruction, et des hommes dévoués se livrèrent à la tâche de sauver des débris et de les rassembler dans le musée dont l'établissement fut dès lors décrété.

Aujourd'hui ce musée occupe, avec la bibliothèque, les vastes salles du premier étage de l'hôtel de ville. C'est un magnifique asile que l'administration municipale a donné aux lettres, aux sciences et aux arts; il faut l'en louer. Grâce aux acquisitions nouvelles, aux heureuses découvertes du préposé à sa garde, et aux dons du ministère, le musée compte environ cent cinquante toiles, dont quelques unes assez remarquables. Les plus notables sont toujours celles de l'ancien musée, du fonds Montholon; et pour suivre l'ordre numérique du livret, nous citerons: N° 1, un grand Portrait de Louis XIV à cheval, à l'âge de trente-sept ans; on l'attribue à Lebrun, il est plutôt de Martin: le coloris est brillant, la tête belle; les formes sont exagérées, et le cheval a le défaut des chevaux de l'école. N° 3, les Aveugles de Jéricho, toile qui pourrait passer pour un Poussin, si le Musée royal ne revendiquait l'original avec quelque raison. N° 6, la Coupeuse de chou, de Santerre, jolie composition. N° 25, un Jugement dernier, sur cuivre, esquisse de J. Cousin. Un Portrait de Rembrandt; plusieurs Porbus, plusieurs Franck. N° 46, une Présentation au temple, fort belle esquisse de Jouvenet. N° 53, une Descente de croix, de P. van Moll, d'un effet merveilleux, et bien supérieure à celle que le Musée royal offre comme original (n° 605, école flamande). N° 57 et 58, deux charmants paysages, moyenne dimension, de J.-Ph. Hackert, rachetés 45 fr. par le bibliothécaire, à la vente d'un ex-employé, et qui ne seraient point déplacés dans une plus grande galerie. Plusieurs scènes de la vie de Jésus-Christ, sur volets peints des deux côtés, manière d'Albert Durer; une belle copie de Raphaël; diverses esquisses de Rubens; une Adoration des bergers, genre Murillo; la Fuite de Tobie, de Manfredi; une Sainte Famille, d'après le Guide; une curieuse Vue de Reims et de ses abords en 1611; et, ce qui excitera toujours la surprise des connaisseurs, une suite de Têtes du seizième siècle, esquisses d'Holbein, que Ferrand de Montholon, le premier professeur de l'école de Reims, avait rapportées d'Allemagne, que le Musée royal envierait, et dont nous regrettons de ne pouvoir, quant à présent, reproduire quelques types.

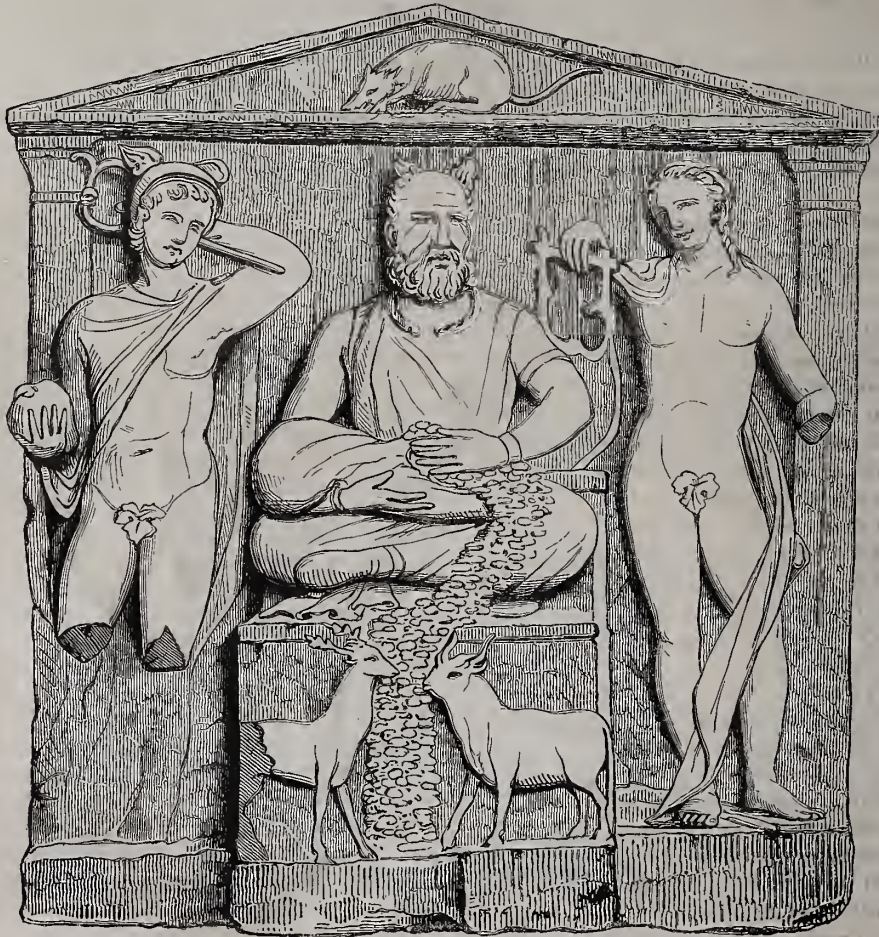
Parmi les toiles modernes acquises par la municipalité ou données par le ministère, nous citerons le Baptême de Clovis, par M. Allaux; une Vue de Strasbourg, de M. Pernot; la Pauvre fille, de mademoiselle Ducluseau; Raymond, comte de Toulouse, faisant amende honorable devant l'église de Saint-Gilles, l'une des meilleures productions de MM. Gué et Dauzatz; le colossal tableau d'Élie sur le mont Carmel, de M. Raymond; les Échevins de Reims plaidant devant saint

Louis, de M. Herbé; le Portrait du maréchal Drouet, de M. Schwind, et le tableau de ses Funérailles, par M. Darjou : toutes toiles qui ont figuré aux expositions du Louvre. Ajoutez à ces œuvres, ce qui constitue un véritable musée rémois, un assez grand nombre de portraits des hommes plus ou moins célèbres de la ville, et vous aurez une idée suffisante de ce qui compose la galerie de peinture ouverte au public de Reims.

La partie du musée consacrée aux antiquités recueillies sur le sol offre quelques objets de haute curiosité.

Voici d'abord un fort curieux monument d'antiquité : c'est

un autel gallo-romain. Les personnages du bas-relief appartiennent à la fois à la mythologie des Gaulois et à celle de Rome et d'Athènes. L'un d'eux, à gauche, est Apollon debout, tenant sa lyre; à droite, Mercure avec sa bourse, son caducée, son chapeau ailé. Quant au troisième personnage, celui du milieu, il est posé sur un trône, les jambes repliées à la manière des Orientaux. Il est chevelu, barbu et porte des cornes au front. Le collier gaulois orne son cou, et des bracelets lui étreignent l'avant-bras. Il a sur ses genoux une outre ou corne d'abondance d'où il tire à profusion



(Musée de Reims.—Autel gallo-romain.)

des glands ou des faïnes qui tombent, et dont mangent un bœuf et un cerf placés au-dessous. Dans le fronton du bas-relief figure le rat rongeur, emblème de la destruction. Cet autel, haut de 1^m,245 sur 1^m,083 de large, est en pierre assez tendre, dite vulgairement pierre de Saint-Dizier.

Au premier aspect, une explication vient naturellement à l'esprit. Ces trois figures sont la personnification des beaux-arts, du commerce et de l'agriculture, et ce n'est pas trop dire que ce monument est d'un haut intérêt pour la ville de Reims, puisqu'en indiquant la fusion des idées romaines et des idées gauloises, il montre ce qu'était déjà à cette époque reculée l'état de civilisation du pays et la tendance des esprits rémois.

Il est d'ailleurs d'une exécution satisfaisante. L'Apollon et surtout le Mercure sont encore du bon temps de la sculpture, et d'un style assez vigoureux.

Cet autel fut découvert, en 1807, dans un terrain de la rue de la Prison-Bonne-Semaine, non loin de la cathédrale, et fut offert au Musée de Reims par le propriétaire du sol. Les mêmes fouilles firent exhumer des amphores, des vases de

sacrifice remplis d'ossements d'animaux, des fragments de marbre de différentes sortes, des coupes, de grosses tuiles, et diverses médailles en bronze et en argent, de Tibère, d'Antonin et de Vespasien. La plupart des débris ont été recueillis par l'auteur de cet article, et déposés au Musée communal.

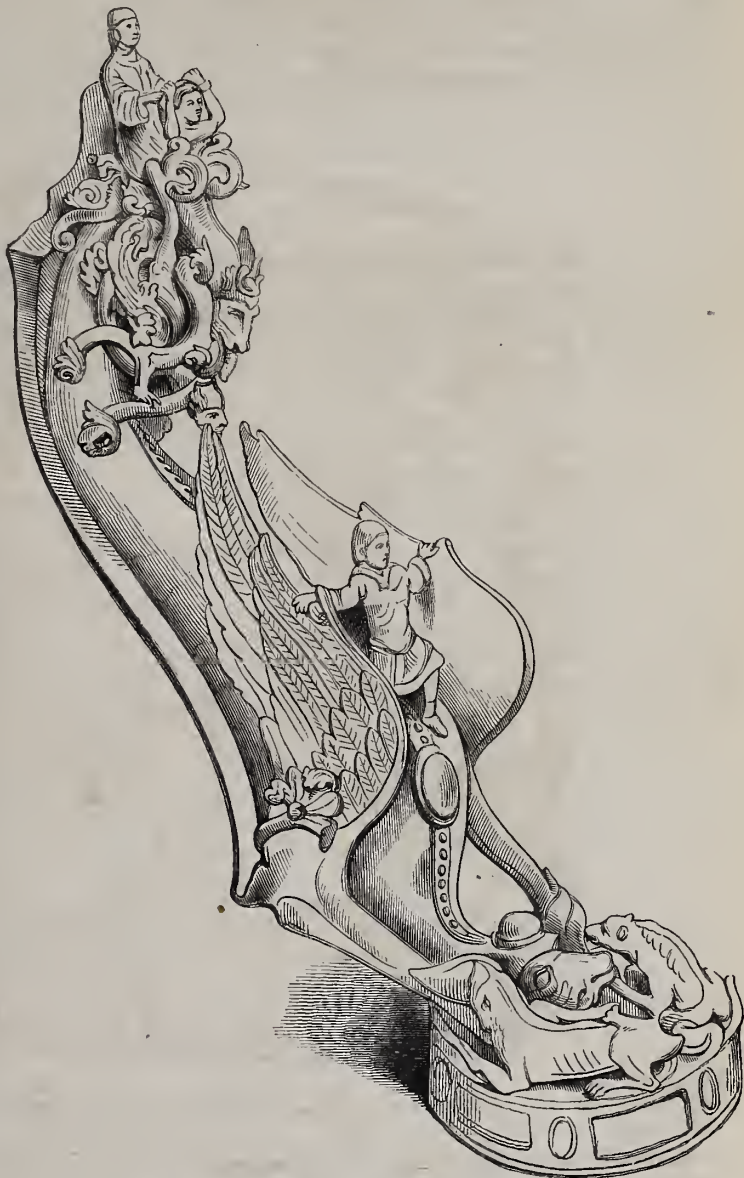
Nous reproduisons aussi un objet d'un autre genre, et qui n'est pas moins curieux; c'est un fragment d'un candélabre que l'on croit provenir de la reine Frédéronne. Il est tout naturel de retrouver à Reims un souvenir du règne de Charles le Simple, de ce prince malheureux, l'un des plus déplorables de la décadence carlovingienne. Longtemps, on le sait, le fils de Louis le Bègue n'eut pour tout royaume que le domaine de la ville de Laon, et pour ami politique que le puissant archevêque de Reims, Hérvée, qui le soutint seul dans ses luttes contre les feudataires infidèles et révoltés. L'histoire parle peu de Frédéronne, la seconde de ses trois femmes : ses chroniques rémoises sont plus explicites; par elles, on sait qu'elle était sœur de Davon, évêque de Châlons-sur-Marne, et que son mariage fut décidé au palais d'Atigny, par les

conseillers du prince, en 908. Frédéronne et son malheureux époux affectionnaient singulièrement l'église de Saint-Remi, où reposaient les restes vénérés de l'apôtre des Français. C'est là que Frédéronne avait été ointe et couronnée, c'est là qu'elle venait prier pour le succès des armes de son époux, et c'est là qu'en 917, se sentant mourir jeune et sans postérité, elle prit l'habit de religieuse et voulut être inhumée. L'église de Saint-Remi conservait plusieurs témoignages de la reconnaissante piété de cette jeune princesse. Outre un livre d'heures et le célèbre candélabre dont nous allons parler, Frédéronne, par son testament, avait légué pour l'entretien du tombeau de saint Remi le bourg et comté de Corbeny, puis une église à Craonne, qui formaient à peu près le seul apanage qu'eût pu lui faire en l'épousant le petit-fils de Charlemagne.

Ce candélabre était de cuivre dit de Chypre, resplendissant comme de l'or, et fait à l'imitation du candélabre à sept branches du temple de Salomon. « Son piédestal, dit Marlot, est artistement élaboré, bien que jeté en fonte, où sont enchâssés quantité de cristaux taillés en pointe, comme pareillement en l'arbre du milieu, qui se divise en sept branches vers le sommet, où sont autant de cierges qui s'allument aux fêtes solennelles. » Saint Bernard avait vu et touché ce candélabre, et dans son *livre apologétique à Guillaume, abbé de Saint-Thierry*, parlant de son éclat, il blâme comme excessive la magnificence des objets d'art qui décoraient alors l'église abbatiale de Saint-Remi. Marlot, à propos de cette critique, fait la réflexion suivante : « Saint Bernard pouvait dire la même chose contre la somptuosité des édifices, contre la hauteur des clochers faits en tours ou en pyramides, contre la richesse des ornements, et quantité d'autres dépenses qui se remarquent pareillement dans les plus célèbres monastères de son ordre. »

L'inventaire dressé en 1792, par ordre, classe ce curieux monument sous le chapitre intitulé *Métaux*, et le désigne sous ces mots : « Un grand candélabre de cuivre à sept branches, haut de dix-huit pieds. » Il est vraisemblable qu'il fut envoyé à la Monnaie, et que son cuivre servit à la fonte des canons républicains. Les amis des arts n'en gardaient plus qu'un vague souvenir, quand, en 1837, lors de la création du Musée municipal, le conservateur fut assez heureux pour retrouver dans les combles de l'hôtel de ville deux fragments oubliés du pied de ce candélabre. Ce pied, à en juger par ces deux morceaux, se composait de huit parties. On y voyait les Évangélistes au milieu de rinceaux entrelacés. Les enroulements gracieux, les figures bizarres, les chimères et les fleurons qui le composent, sont évidemment de l'époque dite byzantine. La seule tradition indiquait que ce candélabre, placé au pied du tombeau de Saint-Remi, posait sur les restes mortels de la reine Frédéronne. D'ailleurs aucun autre vestige, aucune autre sculpture ne révélait la tombe royale. Les circonstances malheureuses du règne de Charles le Simple, et les sentiments d'humilité dans lesquels mourut Frédéronne, expliquaient suffisamment l'absence de toute fastueuse décoration. En 1842, la *Commission d'archéolo-*

logie de l'arrondissement de Reims fut invitée par l'autorité à assister à certaines fouilles que faisait, dans le chœur de l'église, l'architecte chargé de l'exécution du moderne tombeau. Sous sa direction l'on découvrit la tombe et les restes de la reine Frédéronne, ainsi que la tombe et les restes de la reine Gerberge, femme de Louis d'Outremer, qui, cin-



(Musée de Reims.—Fragment d'un candélabre du dixième siècle.)

quante-six ans après Frédéronne, était venue demander un dernier asile aux moines de l'abbaye de Saint-Remi.

LES AILES D'ICARE.

NOUVELLE.

(Suite.—Voy. p. 154.)

Quelques jours après, Francis apporta lui-même son manuscrit à l'académicien, qui lui avait déjà trouvé un éditeur et qui lui remit le premier tiers du prix convenu. Il l'invita en même temps à une de ses soirées, en l'avertissant qu'il voulait le présenter à ses amis.

— Désormais vous voilà des nôtres, ajouta-t-il gracieusement : une nouvelle vie va commencer pour vous ; il faut en faire l'apprentissage. Le commerce des intelligences ressem-

ble à tous les autres ; ce qu'il demande avant tout, c'est de l'entre-gens. Il est indispensable que vous connaissiez les autres écrivains et que les autres écrivains vous connaissent ; qu'ils vous reçoivent et que vous les receviez. On déchire le confrère auquel on n'a jamais parlé, mais on ménage celui que l'on rencontre tous les jours, sinon par bienveillance, du moins par respect humain. Tenez-vous donc pour averti, et prenez vos mesures.

Francis ne se le fit pas dire deux fois. Dès le lendemain il remplaçait sa veste d'ouvrier par l'habit noir du bourgeois, et il abandonnait l'impasse de Bastour pour louer un petit appartement dans la rue de l'Université.

Au moment où il prit congé de la tante Marthe, les regards de la vieille femme semblèrent se couvrir d'un nuage, et une petite larme glissant à travers ses cils vint rouler sur son visage immobile.

— Vois, dit Étienne ému, la grand'mère n'avait pas pleuré depuis la mort de son fils.

— Je rachèterai cette larme en lui faisant partager ma réussite, répliqua Francis,

Et embrassant de nouveau la paralytique, il serra la main à son cousin, et partit.

Mais il revint le lendemain, puis les jours suivants, et à chaque visite il annonçait quelque nouveau triomphe. Une fois il avait lu ses vers dans une réunion composée des écrivains et des artistes les plus connus de l'époque, et tous avaient applaudi avec enthousiasme ; une autre fois il apportait un article imprimé qui le plaçait d'avance au premier rang des poètes contemporains. Sa collaboration lui avait déjà été demandée par plusieurs journaux, et le libraire voulait traiter pour un second volume.

Étienne se réjouissait franchement de tant de succès ; mais quand Francis l'engageait à suivre son exemple, il secouait la tête, et tous ses doutes lui revenaient.

Le volume du jeune ouvrier parut enfin, et ce début, bruyamment annoncé, fut une sorte d'événement littéraire. Chacun voulut connaître les vers du ciseleur ; l'édition fut épuisée en quelques jours, et on en publia une seconde. Francis, conduit par son protecteur dans les salons à la mode, était devenu la curiosité du jour : on lui faisait réciter ses vers ; on lui demandait des détails sur son ancienne vie ; les femmes à la mode faisaient cercle autour de lui et s'exaltaient à toutes ses paroles. Le jeune ouvrier, ivre de joie et d'orgueil, se laissait aller à ce triomphe. Son temps se passait à faire ou à recevoir des visites, à écrire sur les albums, à répondre aux lettres qui lui étaient adressées ; et la vie oisive, qu'il avait crue si favorable à l'inspiration, ne lui laissait aucun loisir.

En revanche, ses dépenses grossissaient chaque jour. Mêlé au monde élégant, il en avait forcément adopté les habitudes dispendieuses. Les bottes vernies, les gants blancs, les voitures à l'heure le ruinaient ; et il s'aperçut, au bout de trois mois, qu'il ne lui restait plus rien de la somme payée par le libraire. Justement alarmé, il voulut recourir au moyen le plus prompt de renouveler ses ressources : il écrivit à la hâte un article, et le porta à une des revues qui avaient récemment sollicité sa collaboration ; mais, après quelques jours d'attente, l'article lui fut rendu comme trop léger pour le journal. Il se rabattit sur une publication moins importante : là on trouva l'article trop grave ; un troisième recueil objecta que ses provisions étaient faites pour longtemps ; enfin partout il rencontra quelque excuse enveloppant un refus.

Étonné, il courut chez son protecteur ; mais celui-ci, loin de prendre part à son échec, s'en réjouit tout haut : Francis n'était point fait pour dépenser sa verve dans ces vulgaires restaurants de l'esprit appelés journaux ; il se devait tout entier au grand culte de l'art ; Dieu l'avait marqué du sceau de la poésie ; sa muse ne pouvait sans crime descendre au rôle de femme de ménage ; ce qu'il fallait lui demander, c'était le trépied des pythonisses et le char enflammé d'Élie !

Ici l'académicien, qui avait pris son chocolat, s'interrompit pour monter en équipage, et le jeune ouvrier revint chez lui plus étourdi que persuadé.

Il voulut pourtant secouer sa tristesse et appeler à lui l'inspiration ; mais son esprit tiraillé par l'inquiétude ne pouvait s'abstraire : le souvenir de la réalité venait arrêter tous ses élans.

Ses premiers vers étaient d'ailleurs écloés à la manière des fleurs des prairies, librement et sans efforts ; il ne savait point violenter son imagination rétive, l'aiguillonner comme un cheval de manège, l'animer malgré elle-même, transformer enfin en travail rigoureux une distraction passagère. Il ressemblait à l'amateur qui, après avoir cultivé un parterre par goût et à ses heures, se trouverait tout à coup jardinier à la tâche, forcé de faire avec suite et pour vivre ce qu'il n'avait d'abord fait qu'en passant et pour son plaisir. Il avait le goût de la poésie, mais il ignorait le métier de poète.

Il fallut l'apprendre au milieu des angoisses du présent et des incertitudes de l'avenir. Francis renonça aux dissipations qui avaient jusqu'alors dévoré ses instants ; il s'enferma chez lui, fit appel à toutes les énergies de son intelligence, et réussit à terminer un nouveau poème qu'il courut porter à son libraire. L'impression fut hâtée en raison de l'impatience du jeune homme, et, au bout d'un mois, son second volume put être publié.

Il s'attendait à voir renouveler les applaudissements qui avaient accueilli sa première œuvre ; mais l'espèce de retraite à laquelle il s'était condamné pendant trois mois l'avait fait oublier ; l'attention du monde élégant se reportait dans ce moment tout entière sur un jeune voyageur qui arrivait de Tombouctou, et qui avait bien voulu se montrer dans quelques salons sous le costume africain. Aussi, lorsque Francis reparut dans les cercles dont il avait été peu auparavant la merveille, le recut-on avec cette bienveillance distraite qui est la plus cruelle des indifférences. La nouveauté du poète-ciseleur était épuisée ; tout le monde le connaissait désormais, et il se trouvait relégué à son tour dans ce firmament d'astres réformés qui avaient successivement brillé comme lui sur l'horizon de la mode. Ses admirateurs les plus ardents se contentèrent de lui serrer la main en lui demandant s'il travaillait toujours ; question habituelle des oisifs qui croient vous prouver leur intérêt pour vos œuvres récentes en constatant qu'ils en ignorent jusqu'à l'existence.

Francis demeura comme foudroyé de ce changement. Il eût pu braver l'envie, soutenir une lutte ; mais il n'était point préparé à un oubli aussi inattendu. Les plaintes du libraire vinrent encore augmenter sa surprise. Personne ne parlait du nouveau volume, dont tous les exemplaires restaient chez le brocheur. Sous peine de ruine, il fallait nécessairement faire un effort pour ramener l'attention publique. Le jeune ouvrier violenta sa fierté et se décida à faire lui-même le solliciteur.

Mais autant il avait trouvé d'indulgence pour un début, autant il trouva de difficultés pour l'œuvre nouvelle. Les critiques dont il avait, pour ainsi dire, surpris l'approbation avaient eu le temps de se reconnaître et de retrouver leur mauvaise humeur ; les poètes, qui avaient d'abord accueilli le débutant comme un étranger auquel on fait les honneurs de sa maison, resserrèrent leurs rangs dès qu'ils le virent disposé à demander une place parmi eux ; quant aux indifférents, ils connaissaient sa manière, et, n'ayant plus rien à apprendre, ils s'étaient retournés vers une curiosité plus nouvelle.

Ainsi repoussé par une ligue tacite de tous les mauvais instincts de méchanceté, de jalousie ou de frivolité, Francis ne put rien obtenir. Il avait eu son jour et son triomphe ; tout était fini pour lui.

Lorsqu'il exprima sa douloureuse surprise à son protecteur, celui-ci plia les épaules.

— C'est la loi commune, dit-il en soupirant. Nous vivons

dans un temps d'ingratitude littéraire. Le chef-d'œuvre de la veille est oublié le lendemain ; le public nous prête la célébrité, il ne nous la donne pas. Il faut maintenir sa place par des efforts continuels et des renouvellements infinis. La carrière d'un artiste est à présent une suite d'incarnations comme celle de Bouddha. Voyez à reparaitre sous une forme nouvelle, à refaire la physionomie de votre talent ; la perfection elle-même déplairait si elle devait se continuer. Du reste, les ressources de l'art sont infinies ; ne perdez point courage ; il y a un proverbe latin qui dit que *la fortune favorise les audacieux*.

Francis ne demandait pas mieux que de justifier ce proverbe : restait seulement à deviner le genre d'audace auquel il pouvait recourir ; car les maximes générales, d'un effet toujours si heureux dans le discours, offrent habituellement, dans la pratique, le sérieux embarras de n'être point applicables, et on pourrait les comparer à ces chaussures dorées qui servent d'enseignes mais ne chaussent aucun pied. Notre malheureux poète essaya tous les genres de hardiesse sans en tirer aucun profit. Sa prose et ses vers, colportés par lui de journal en journal, d'éditeur en éditeur, trouvaient à peine, de loin en loin, une petite place accordée par faveur. Sa muse était tombée du poème aux romances, et des romances aux recueils de nouvelle année.

Cependant le temps s'écoulait toujours ; les ressources diminuaient, le besoin devenait plus pressant ; enfin les dettes arrivèrent ! Francis, qui avait pu marcher jusqu'alors tête levée, commença cette vie de contrainte, d'inquiétude et de faux-fuyants dans laquelle la dignité périt infailliblement avec le repos. Il fallut s'accoutumer à éviter le créancier qu'on ne pouvait satisfaire, à supporter sans colère ses reproches, à inventer des promesses trompeuses ! Mais Francis réussissait mal à ces honteuses manœuvres ; il prenait trop au sérieux sa position, il ne savait point en plaisanter avec le réclamant, et il le renvoyait toujours plus mal disposé.

Ces pénibles épreuves avaient d'ailleurs aigri son humeur ; il s'en prenait à tout le monde, et se renfermait dans une solitude qui achevait de le faire oublier. Mécontent du protecteur qui l'avait attiré dans une carrière dont tous les dangers lui étaient maintenant trop connus, il avait presque cessé de le voir. La vue d'Étienne même lui était devenue douloureuse, car elle lui rappelait un passé qu'il continuait à repousser tout haut en le regrettant tout bas. Il sentait maintenant que sa transformation lui avait fait perdre une position sans lui en acquérir une autre. Quelquefois même, à ces heures cruelles où la souffrance est assez profonde pour étouffer la voix de l'orgueil, il s'avouait à lui-même la justice de sa défaite ; il reconnaissait que pour occuper un rang dans les lettres il fallait des études qu'il n'avait point faites, des méditations et des lectures dont il n'avait point eu le loisir. Le génie seul eût pu tenir lieu de ce qui lui manquait. Ah ! il le reconnaissait enfin, l'art aussi demandait de longues années d'apprentissage ; le goût pouvait les abrégé, mais non les suppléer.

Malheureusement ces réflexions tardives ne remédiaient à rien, et elles augmentaient le découragement du jeune homme. Chaque jour plus incapable de travail et plus pressé par ses créanciers, il en arriva enfin à des extrémités qu'un plus habile eût su retarder, sinon prévenir. Réveillé un matin par les gens de justice qui lui signifèrent la prise de corps obtenue contre lui, il dut se laisser conduire en prison.

La fin à la prochaine livraison.

LE FILS DE MUNGO-PARK.

Le fils de Mungo-Park, cet admirable voyageur dont le nom est inséparable de celui du Niger, avait à peine connu son père ; mais il avait entendu souvent parler du mystère qui avait enveloppé sa dernière heure. En ses moments de vague rêverie enfantine, il s'était promis, *lorsqu'il serait*

grand, d'aller apprendre en Afrique même si son père était libre ou captif, s'il avait succombé à la maladie ou à la violence. Il n'en eut pas le temps. On ne conserva bientôt plus de doutes sur le sort de l'infortuné voyageur ; Thomas Park n'en persista pas moins dans le désir d'aller explorer les lieux où son père avait cessé de vivre. Entré dans la marine, il y parvint assez vite au grade de midshipman (aspirant), et il poursuivit patiemment son projet. Un jour de l'année 1827, on le vit débarquer à Akra, sur la côte d'Or. L'amirauté l'avait chargé de la mission spéciale d'un voyage en Afrique, dans le but d'explorer le cours du Niger et d'en découvrir les sources. Il resta sur la côte quelque temps pour y étudier les langues qui devaient faciliter ses rapports avec les populations. Ce fut le 29 septembre qu'il se mit en route. Traversant l'Akouapim, il arriva le 2 octobre à Manpong, une ville de cette contrée ; le 5, il était à Akrapong, capitale du pays, et il en sortit le 10 pour entrer le 16 à Akouambo, autre ville sur le cours supérieur du Volta. On l'avait partout favorablement accueilli et bien traité. Sa marche rapide avait déjà fait concevoir de grandes espérances, lorsqu'une lettre datée du cap Corse, le 4 décembre, annonça qu'il avait trouvé la mort dans l'Akouambo. Il paraît qu'il avait voulu monter sur un arbre afin de mieux observer la contrée voisine ; le roi essaya de l'en dissuader en lui disant que cet arbre était consacré au fétiche (génie), qui certainement se vengerait de cet acte de mépris. Le jeune voyageur ne tint aucun compte de ses remontrances : le lendemain il fut trouvé privé de vie. Les prêtres l'avaient empoisonné pour ne pas compromettre la prétendue puissance de leur dieu. Telle fut la fin malheureuse de ce jeune homme. On lui a reproché quelque légèreté et trop de confiance en lui-même. Toutefois on lui doit un regret ; le sentiment qui l'avait conduit en Afrique témoignait d'un noble cœur.

Tranquillité, tu étais le but souverain dans les écoles païennes de la science philosophique ! Esclave soumise du fatal destin, la muse de la tragédie l'avait voué son culte pensif ; la sculpture s'était emparée de ce que l'Élysée pouvait promettre d'espérance, pour réndre la paix à l'âme de ceux auxquels la mort avait ravi l'objet aimé. Mais celui-là seul a réchauffé notre être aux rayons de sa glorieuse lumière qui a mis sur son front ensanglanté l'auréole de la couronne d'épines. Après sa venue, les arts, qui n'avaient encore puisé que grâce et douceur aux sources ombragées de l'infini, abordèrent sa grande idée face à face ; et ils tournent maintenant autour d'elle, comme les planètes autour du soleil, chacune dans son orbite.

WORDSWORTH.

LE BÉLISAIRE DE LA GRANDE ARMÉE.

Qui ne connaît le Bélisaire antique, noble vieillard qu'un enfant conduit (1) ? Sa tunique l'enveloppe élégamment et le manteau romain tombe avec majesté de son épaule. Sa tête est redressée par l'habitude du commandement ; rien en lui n'exprime la langueur découragée ; mais, au contraire, le triomphe de l'âme sur le malheur. Aveugle et mendiant, il est plus empereur que celui qui l'a réduit à cette détresse ; sa gloire le couronne comme une auréole ; c'est le martyr qui tombe en triomphateur et dont le supplice est un apothéose.

L'enfant qui le conduit participe lui-même de cette grandeur. Vous reconnaissez en lui, au premier regard, un de ces jeunes pâtres modelés sur la statuare grecque et bronzés par le soleil d'Italie. Comme sa misère est noble, sa prière digne, son attendrissement contenu ! La poésie antique respire en lui comme en Bélisaire ; et l'on voudrait lire au bas des deux

(1) On sait que cette anecdote de Bélisaire mendiant est un pré-jugé historique ; il s'agit ici du tableau de Gérard (1839, p. 244).

images une de ces idylles héroïques dont André Chénier nous a laissé un si merveilleux exemple dans *Homère*.

Dans la gravure que nous donnons ici, rien de tout cela ! Le vieillard est beau, mais de la beauté du soldat. Ce n'est point le vainqueur des barbares, le grand général dont la main a pu soutenir seule, pendant de longues années, l'empire croulant ; c'est l'homme du peuple qui suivit son empereur à travers l'Europe domptée, et que l'hiver de Russie a vaincu. Le front du Bélisaire romain pouvait se redresser, car il n'avait à supporter que sa propre infortune ; mais le Bélisaire de la grande armée baisse la tête sous le souvenir d'un désastre national. Ce qui le rend pensif, ce n'est ni son

indigence, ni ses infirmités, ni sa vieillesse ; c'est le souvenir de son drapeau perdu au milieu des glaces de la Bérésina, de son régiment disparu, de son chef mort dans une ile, prisonnier de l'étranger. Il y a entre sa douleur et celle du général romain, la différence des natures et des époques. Là-bas nous avons un poème, ici nous n'avons qu'une chanson ; mais le poème ne s'adresse qu'au petit nombre, la chanson est la propriété de tous !

Aussi, voyez le guide ! Ce n'est plus le chevrier de tout à l'heure ; c'est l'enfant du carrefour ; c'est l'orphelin abandonné qui s'est relevé du coin de la borne pour unir sa misère à celle du vieux soldat, et qui tend au passant son



(Dessin de GAVARNI.)

chapeau déformé. La teinte *épique* a disparu pour faire place à la couleur réelle : ceci n'est pas un tableau, c'est ce que chacun de nous peut voir de sa fenêtre, un décalque de la vie, sans embellissement et sans détour.

Mais regardez bien, et, telle qu'elle est, cette esquisse provoquera votre pensée. Le vieillard qui attend de la compassion et du hasard le prix d'une existence de dévouement, l'enfant qui s'initie au monde par les humiliations de la men-

dicité ; là-bas l'être anéanti sous le poids du passé, ici l'être écrasé sous celui de l'avenir !... Quel spectacle, et combien de souhaits ne doit-il pas éveiller dans les *cœurs de bonne volonté* !

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

ANTIQUITÉS ROMAINES A LANGRES.



(Restes de l'arc de triomphe, à Langres, département de la Haute-Marne.)

Cet arc de triomphe à double porte ou arcade fait partie des murailles de Langres du côté de l'ouest. Il a été décrit par de Caylus. Alexandre de La Borde, dans ses *Monuments de la France*, cite une tradition d'après laquelle l'érection de cet édifice est attribuée à deux empereurs Gordien, qui, associés au même triomphe, y auraient passé ensemble, sous deux arcades égales, ayant contribué également à la même victoire. C'est une erreur. Une autre tradition fait honneur de cet arc à Probus (276-282). Enfin, suivant un manuscrit que possède un habitant de la ville, on aurait trouvé, à l'occasion d'une fouille autour du monument ou dans sa partie inférieure, une médaille enveloppée dans une feuille de cuivre et portant une inscription de Marc-Aurèle. La construction remonterait alors à la seconde moitié du deuxième siècle (175-180). Quoi qu'il en soit des diverses opinions émises, le style de l'arc est évidemment d'une époque encore éloignée de la décadence. Les pilastres de la façade et ceux de la partie latérale sont d'ordre corinthien; un entablement les couronne: on ne voit plus sur la corniche qu'un petit nombre de modillons, des oves et des denticules. Sur la frise, on distingue çà et là des boucliers groupés. Les chapiteaux, les bandeaux des archivoltes, sont bien conservés, ainsi qu'une partie de l'architrave; mais la frise n'existe plus. La hauteur totale du sommet au niveau du sol est de 13^m,70; la largeur totale, de 19^m,48; la hauteur des arcades, d'environ 9^m,33; et leur largeur, de 4^m,23. L'arc est construit, comme tous les monuments romains découverts à Langres, de pierres blanches d'un volume considérable, et réunies entre elles par des crampons de fer ou de cuivre. Chaque face des blocs enlevés était, en outre, excavée d'environ 25 millimètres, avec une bordure d'un peu plus de 40 millimètres. On avait ménagé dans ces bordures des conducteurs pour faire couler le ciment entre les cavités et réunir les blocs. On remarque d'autres débris d'un arc de triomphe à la porte de Langres que l'on

nomme Longe-Porte. Cet arc paraît avoir été, comme le premier, composé d'une double arcade, mais plus large et moins ornée. On croit qu'il fut élevé en l'honneur de Constance Chlore lorsqu'il tailla en pièces une armée nombreuse de Germains, au-dessous du village de Peigney, en 301. Suivant le père Vignier, auteur d'une *Décade historique de Langres*, cette ville aurait eu, aux quatre points cardinaux, quatre portes triomphales. La muraille de l'est, où se trouvait l'arc de Constance, est presque entièrement construite avec des débris de monuments et toute parsemée de bas-reliefs, de frises, d'inscriptions funéraires et de sculptures appartenant à l'art romain. Dans une maison contiguë à l'ancien mur d'enceinte on a trouvé des débris de colonnes, des inscriptions dont les dimensions annoncent un grand monument. Quelques ruines découvertes en 1642 donnèrent lieu de supposer que, sous la domination romaine, la ville avait des théâtres publics; un bas-relief décrit par de Caylus, et représentant un combat de gladiateurs, a fortifié cette conjecture. Sur le terrain de la place Saint-Martin on a trouvé une statue de marbre blanc, fort belle, mais sans tête, et qui a été depuis transportée au parc de Versailles. En 1771, une fouille entreprise pour la réparation de la promenade de Blanche-Fontaine fit découvrir une espèce d'aqueduc et un pot de grès contenant un millier de médailles d'un or très pur et à l'effigie des empereurs Auguste, Tibère, Claude, Néron, Galba et Drusus. En 1814 et 1815, de nouvelles fouilles aux mêmes endroits ont mis à découvert un pavé bien conservé et sillonné par deux ornières, des fragments de mosaïque en dés noirs et blancs, et une grande quantité d'autres médailles. Nous donnons ces divers détails sur l'autorité de M. Miquera, auteur d'un *Précis de l'histoire de Langres* publié en 1835.

LES AILES D'ICARE.

NOUVELLE.

(Fig. — Voy. p. 154, 165.)

Le coup, bien que prévu, fut terrible. Élevé dans les sè-
vères principes d'une probité absolue, Francis ne connaissait
point les distinctions établies, dans le monde, entre les diffé-
rentes espèces de hontes. La prison pour dettes ne lui sem-
blait pas moins infamante parce qu'elle atteignait, d'habitude,
une classe plus élégante. Il avait manqué à des engagements,
et, par conséquent, mérité le châtement qui le frappait ! son
esprit n'en chercha point davantage. Hors d'état de racheter
ce qu'il regardait comme son honneur, il eut la pensée de ne
pas survivre à cette humiliation. Tout entier à un délire de
désespoir qui ne lui permettait plus de réfléchir, il se mit à
écrire une lettre adressée à l'homme célèbre qui l'avait arraché
à son humble condition pour lui ouvrir la voie funeste
qui venait de le conduire en prison : il lui reprocha avec
amertume l'imprudence de ses encouragements, lui dévoila
la position extrême à laquelle il se trouvait amené, et déclara
que puisqu'il n'avait plus rien à espérer de la vie, il deman-
derait à la mort la liberté et le repos !.

A ce moment, deux mains appuyées sur la sienne l'arrê-
tèrent. Il se retourna en tressaillant : Étienne était derrière
lui.

— Que veux-tu ? s'écria Francis égaré.

— Te prouver que tout espoir n'est point perdu dans la
vie, répondit Étienne.

— Qui t'a dit ?..

— J'étais là, j'ai lu par dessus ton épaule.

— Alors que viens-tu faire ici ?

— Te chercher.

— Ignores-tu donc que je suis prisonnier ?

— Tu es libre !

Et Étienne tendait à son cousin les mémoires présentés
quelques heures avant par le garde du commerce, et qui ven-
naient d'être acquittés.

Le jeune homme refusa d'abord de croire ses propres
yeux. Il fallut qu'Étienne lui racontât comment il avait tout
appris à son logement, où il était allé pour le voir quelques
minutes après son arrestation, et comment il avait couru
chercher, à l'impasse de Bastour, toutes ses épargnes, qui
avaient heureusement suffi pour solder l'homme de justice.

A cette explication, Francis se jeta dans ses bras et voulut
balbutier un remerciement ; mais Étienne ne lui en laissa pas
le temps ; il l'entraîna, presque en courant, jusqu'au fiacre
qui l'avait amené, et tous deux se retrouvèrent bientôt près
de la tante Marthe qui les attendait avec angoisse.

L'entrevue fut pleine de joie et de larmes. Francis lisait
dans les yeux de la vieille paralytique les reproches mêlés de
tendresse qu'elle ne pouvait lui adresser, et il les traduisait
lui-même, tout haut, avec une véhémence attendrie. Il accu-
sait son orgueil ; il se reprochait le sacrifice que sa déli-
vrance venait de leur coûter ; il déplorait son inutilité, sa
folie !..

Étienne l'interrompit.

— Nous parlerons plus tard de tout cela, dit-il gaiement ;
aujourd'hui nous ne devons penser qu'au plaisir de nous re-
trouver ensemble. La grand'mère a voulu tuer le veau gras
pour ton retour ; mettons-nous à table, et ne parlons que du
présent.

Francis fut obligé de céder et de prendre place à côté de
la tante Marthe. Il retrouva la chaise qui lui était autrefois
destinée, le verre donné par son cousin et sur lequel son
chiffre était gravé, le vieux couteau qui avait appartenu à son
père et dont il se servait de préférence ; tout enfin avait été
conservé comme si on eût compté sur un prochain retour, et
son départ semblait n'avoir été qu'une absence.

Étienne ajouta à cette illusion en lui parlant, comme par
le passé, de ses dernières commandes et de ses dernières

poésies. Tout allait bien des deux côtés : la clientèle s'était
étendue, et l'on commençait à répéter les chants du jeune
ouvrier dans les ateliers les plus voisins. Il récita de nou-
veaux vers à Francis, qui, se laissant aller à ce flot poétique,
reprit sa verve des temps passés pour dire à son tour des
strophes presque oubliées. La tante Marthe contemplant cet
échange de confidences d'un œil gai et caressant. Enfin
l'heure du sommeil arriva. Francis retrouva le cabinet qu'il
habitait autrefois tel qu'il l'avait laissé ; le bouquet de vio-
lètes qu'il aimait à voir sur sa petite table de sapin était lui-
même à sa place ordinaire. Le jeune ouvrier se sentit ému
jusqu'au fond du cœur : il opposait l'intimité affectueuse de
cet intérieur laborieux à l'indifférence égoïste du monde qu'il
avait traversé, et mille projets contraires se succédaient dans
son esprit.

Étienne et la tante Marthe n'étaient guère plus tranquilles.
Ils attendaient avec anxiété la résolution de Francis sans oser
la prévoir. La leçon avait été cruelle ; mais était-elle suffisante
pour l'éclairer ? Dans le premier instant, il pouvait céder à
la nécessité et reprendre son travail d'autrefois ; mais ne se
soumettrait-il point à cette condition avec l'espoir qu'elle
serait passagère ? Là était toute la question, car de là dépend-
ait son contentement ou son malheur.

Étienne, qui avait passé une partie de la nuit dans ces ré-
flexions, se réveilla beaucoup plus tard que d'habitude. En
ouvrant les yeux, il reconnut au jour qu'il s'était oublié, et
sauta à bas de son lit avec une exclamation de désappointe-
ment. Tout à coup, comme il passait ses premiers vête-
ments, un bruit inattendu vint frapper son oreille. Étonné,
il penche la tête pour écouter. C'est le grincement du poin-
çon sur l'acier. Saisi d'un soupçon subit, il court à la porte
de l'atelier, la pousse brusquement, et s'arrête avec un cri !

Francis était à son ancienne place, et achevait une pièce
commencée la veille.

Lui aussi avait réfléchi, et sa résolution était arrêtée : il
reprenait la blouse et le tablier d'ouvrier.

Nous n'avons pas besoin de dire quelle fut la joie d'Étienne
et de Marthe. Quant à Francis, il persista courageusement
dans sa nouvelle décision ; et lorsque son cousin semblait
craindre qu'il ne se lassât du rude travail qu'il venait de re-
prendre, il lui disait en souriant :

— Sois tranquille, je sais maintenant que toutes les con-
ditions ont leurs épreuves, et que la meilleure pour chacun
de nous est la condition à laquelle l'éducation nous a prépa-
rés. J'ai enfin compris la fable d'Icare : pour s'élever il ne
suffit pas de se fabriquer des ailes ; il faut qu'elles soient nées
et qu'elles aient grandi avec nous.

LES ENVIRONS DE DRONTHEIM,

EN NORVÈGE.

La grande chaîne de montagnes du Kioelen émet un ra-
meau latéral qui s'étend de Saelbo à Stoerdalen, puis desc-
end, en s'abaissant toujours par étages successifs, jusqu'aux
bords de la mer, où les dernières ondulations du terrain
viennent expirer en suivant les bords sinueux des longs
fiords qui découpent la côte. C'est au pied des derniers gra-
dins de cette chaîne que la ville de Drontheim est assise :
aussi ses environs sont-ils agréablement accidentés. Vus de
la mer, ils forment une succession de plans étagés en am-
phithéâtre les uns derrière les autres, et revêtus d'une ad-
mirable verdure. De jolies maisons en bois sont semées dans
les campagnes : les unes, placées sur les sommets arrondis
des collines, regardent la mer ; les autres, cachées dans les
replis du terrain, jouissent d'une échappée vers la cime nei-
geuse de l'Oyskavelenfield. Des bouquets d'Aunes, de Bou-
leaux et de Sapins, entremêlés de Frênes, d'Érables, de
Trembles, de Cerisiers à grappes, de Noisetiers, de Gene-
vriers et de Saules, couronnent les points culminants. Les

champs cultivés couvrent les localités sèches et bien exposées, tandis que les prairies occupent des bas-fonds. Quand les eaux n'y trouvent pas d'écoulement, alors les Cypéacées remplacent les Graminées, et la prairie devient un marais.

Ce frais paysage a quelque chose de sévère et de froid qui plaît à la longue, mais qui ne séduit pas au premier abord : c'est un beau cadre pour une existence calme et uniforme, une vie douce partagée entre un travail modéré, les joies du foyer domestique et les plaisirs de la campagne, qui sont d'autant plus vifs pour les habitants du Nord que les étés sont plus courts et les hivers plus rigoureux. J'employai trois jours à parcourir les environs de la ville dans un rayon assez étendu. Vers le nord, je poussai jusqu'au cap Ladehamer, qui porte une couronne de Bouleaux au léger fenillage ; vers l'est, jusqu'à la cascade de Leerfos, où les eaux écumeuses du Nidelven se précipitent au milieu d'une noire forêt de sapins. J'y arrivai à l'heure de minuit. L'aurore et le crépuscule, qui se confondaient ensemble à l'horizon, projetaient sur le paysage une lumière douteuse ; car à cette époque de l'année et à cette latitude le soleil plonge à peine au-dessous de l'horizon, et les vives clartés qui illuminent le ciel dans la direction du nord annoncent que l'astre ne tardera pas à reparaitre, pour décrire de nouveau une circonférence entière, à peine interrompue dans le point où il disparaît pendant quelques heures derrière les montagnes voisines. Cette fusion des teintes du soir avec les lueurs du matin est un spectacle d'une magnificence dont nous n'avons nulle idée dans nos climats. Le paysage silencieux (car, pour les êtres vivants, ce crépuscule c'est la nuit), éclairé par les reflets du ciel, a quelque chose de vague et d'indécis qui se prête à tous les rêves de l'imagination. Les forêts sont plus sombres, les montagnes plus hautes, les eaux plus bruyantes, et l'on attend avec anxiété le moment où le soleil dissipera toutes les illusions qu'engendre cette illumination fantastique. Le voyageur seul bénit ce jour presque continu : jamais la nuit ne vient interrompre ses travaux ni le forcer à chercher un abri ; tous les jours ont vingt-quatre heures, et il s'en aperçoit au nombre de ses observations. Pour l'habitant du pays, c'est une fatigue égale à l'ennui des longues nuits de l'hiver. Quand ses yeux se ferment, lassés de l'éclat de ces jours sans fin, il ne trouve jamais sur sa couche ce sommeil léthargique qui peut seul réparer les forces et transformer un homme épuisé en un homme nouveau, dispos de corps et d'esprit, et prêt à supporter pendant douze heures les plus rudes travaux.

ANCIENNES MACHINES

POUR EFFECTUER LES TERRASSEMENTS.

Les grands travaux que la France a exécutés ou entrepris depuis plusieurs années ont exigé et nécessiteront encore des mouvements de terre considérables. Pour établir une route, un canal, un chemin de fer, il faut, à différents degrés, combler les vallées et abaisser les montagnes. Les chemins de fer de Paris à Orléans et de Paris à Rouen, par exemple, n'ont pas exigé moins de 35 à 40 mètres cubes de déblai, moyennement, pour chaque mètre de longueur de chemin ; soit 35 à 40 000 mètres cubes par kilomètre. A ce compte, il faudrait remuer 175 à 200 millions de mètres cubes de terre pour les 5 000 kilomètres qu'il nous reste encore à achever avant d'avoir complété notre réseau fondamental. Figurons-nous, sur une distance de 800 kilomètres (à peu près celle qui existe entre Paris et Marseille), un vaste sillon d'une largeur uniforme de 100 mètres, et d'une profondeur de 2 mètres à 2 mètres et demi ; ajoutons que les déblais, provenant du creusement de ce fossé gigantesque, seront transportés en remblai à une distance moyenne de 8 à 900 mètres, et plus loin peut-être, et nous aurons une idée du travail que nous sommes en train de faire en France, unique-

ment pour les terrassements de nos premiers chemins de fer.

On conçoit donc que l'imagination des inventeurs, toujours si active chez nous, ait été surexcitée par le désir de trouver des moyens propres à accomplir promptement et économiquement cette tâche colossale. De là un nombre infini de combinaisons proposées pour l'exécution des terrassements à l'aide de machines. De ces combinaisons, la majeure partie est restée sur le papier ou à l'état de modèle ; quelques unes ont été essayées ; très peu enfin ont fonctionné véritablement au lieu et place des moyens ordinairement employés.

Les machines à terrassements peuvent être partagées en trois catégories distinctes. Dans la première se trouvent celles qui n'ont d'autre but que de transporter les terres déjà piochées ou déblayées par la main de l'homme ; la seconde catégorie est composée des machines qui piochent les terres, qui les déblayent, l'homme agissant moins comme moteur que comme directeur du mouvement. Dans la troisième catégorie se rangent les appareils qui font à la fois le déblai et le transport.

La difficulté du problème de la substitution des moyens mécaniques aux moteurs animés augmente rapidement avec la diversité des mouvements que l'on veut faire. De plus, l'opération du piochage ou du déblayement des terres exige des efforts très variables. Lorsque le pic ou la pelle rencontre une pierre ou une racine, la main intelligente de l'ouvrier dirige l'outil de manière à tourner l'obstacle. En un cas pareil, une machine cesse de fonctionner ou se brise, à moins qu'elle ne soit établie avec un excès de solidité qui en rendrait l'achat et le transport très onéreux ; c'est-à-dire que des trois catégories que nous venons d'établir, la première seule nous paraît avoir quelques chances de succès dans certains cas particuliers.

Du reste, l'idée de machines de ce genre n'est pas nouvelle. Dans de très anciens recueils, nous en trouvons qui sembleraient avoir été copiées de nos jours, tant elles offrent peu de différences avec certaines inventions récentes. Mais nous savons que l'esprit humain est sujet à retomber dans les mêmes errements, à des époques très éloignées les unes des autres, et nous sommes disposés à croire que ces machines ont été inventées sur de nouveaux frais à plusieurs reprises différentes.

La figure 1 représente l'appareil décrit dans le *Theatrum instrumentorum et machinarum* de Jacques Besson, publié à Lyon en 1578 ; ouvrage précieux, et qui, bien que connu des amateurs de machines, n'est pas généralement apprécié à sa juste valeur. Le privilège est daté de 1569. « On ne saurait exprimer, dit le texte imprimé en regard de la figure, de quelle utilité est cette machine, à l'aide de laquelle six hommes peuvent faire l'ouvrage de trente. Elle est bonne à employer surtout lorsqu'il s'agit de fertiliser les villes, pour creuser un fossé derrière les remparts. » Une chaîne sans fin, munie de hottes, porte dans toute son étendue sur des rouleaux qui atténuent les frottements ; elle est enroulée, vers le haut et le bas de l'espèce d'échelle que gravissent les hottes, autour de deux tambours que font mouvoir des manœuvres, agissant sur des bras de levier dans le bas, sur une manivelle avec rouages dans le haut. Pendant que les hottes chargées de terre montent, celles qui se sont vidées à la partie supérieure descendent et viennent se présenter à leur tour aux ouvriers qui les remplissent.

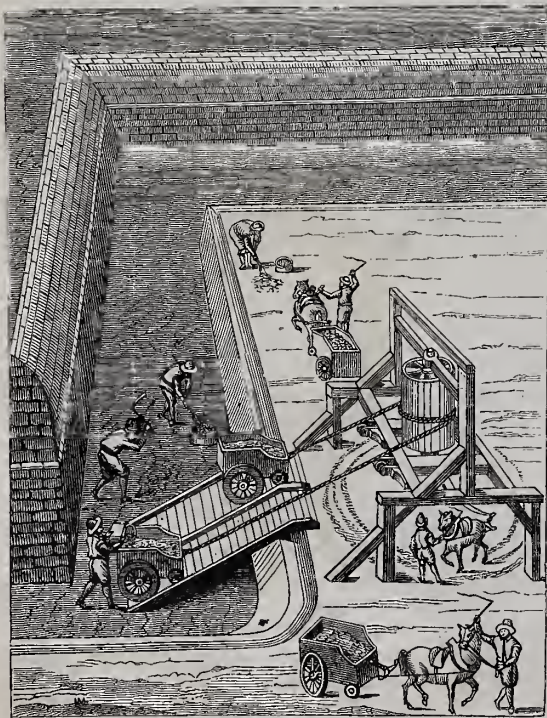
Nous avons vu essayer une machine de ce genre, en 1841, dans des terrains dépendant de la gare du chemin de fer d'Orléans à Paris.

La figure 2 se trouve dans le recueil rare et curieux intitulé : *le Diverse et artificieuse machine del capitano Agostino Ramelli*, à Paris, 1588. L'auteur substitue la force des chevaux à celle des hommes dans cet appareil, dont l'idée est ingénieuse, mais dont les détails auraient pu évi-



(Fig. 1. Chapelet incliné de Jacques Besson. 1569.)

demment être mieux combinés. Le manège auquel le cheval est attelé fait tourner un tambour vertical, sur lequel une



(Fig. 2. Plan incliné avec manège, d'Augustin Ramelli. 1588.)

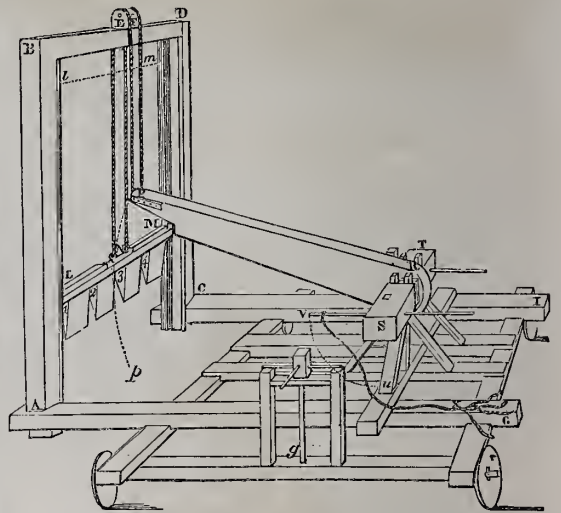
corde s'enroule d'un côté, et se déroule de l'autre en passant sur deux poulies de renvoi; de sorte qu'un des deux cha-

riots qui y sont attachés monte chargé de terre le long du plan incliné, tandis que l'autre descend à vide. Arrivé sur l'esplanade qui porte le manège, le chariot est détaché, on y attelle un cheval, et la terre est portée à l'emplacement qui lui est destiné.

Un appareil de ce genre a fonctionné, en 1845, dans le fossé de l'enceinte continue, entre la barrière du Trône et Vincennes. Nous doutons que les auteurs en aient tiré tout le parti qu'ils en attendaient.

Ramelli reproduit aussi, mais sous une forme plus élégante et avec quelques modifications de détail, la machine de Jacques Besson, décrite plus haut.

Enfin, parmi les machines approuvées par l'ancienne Académie des sciences, on en voit trois imaginées par un M. Dubois, et qui portent les désignations suivantes : 1° mouton armé de coins de fer pour ébouler la terre; 2° cuiller pour enlever les terres abattues; 3° machine pour enlever des terres. Nous nous bornerons à donner ici une esquisse qui reproduit exactement, mais réduits au tiers, les traits de la planche de la collection académique. On voit qu'en tirant sur la barre V, à l'aide de la corde XG, de manière à lui faire décrire l'arc Vu, on abaisse la bascule RP assujettie à tourner en même temps que la traverse ST sur laquelle elle est montée. L'extrémité P décrit l'arc Pp, pendant que la traverse LM, munie de coins de fer (1, 2, 3, 4), s'élève jusqu'en lm. Si on lâche tout à coup les cordons XG, le mouton retombe de toute sa hauteur, et les coins pénètrent dans la terre, qui se divise sous l'influence de ce choc, et qu'on peut charger immédiatement.



(Fig. 3. Mouton armé de coins de fer pour ébouler la terre, par Dubois. 1726.)

Le cabestau g n'a d'autre but que de servir à mouvoir la plate-forme qui porte tout le mécanisme, au moyen de cordes qui seraient attachées à des points fixes.

Cet appareil est d'une complication qui en rendrait l'usage impossible; mais il renferme implicitement l'idée première de l'excavateur américain, qui, après avoir fonctionné pendant quelque temps avec succès sur le chemin de fer de Rouen au Havre, a fini par être abandonné comme sujet à des détangements trop fréquents.

LES PEULS OU FELLANE.

Dans toute cette immense zone qui, s'inclinant vers le soleil du tropique du Nord, s'étend des plages du Sénégal jusqu'à la double source du Nil, on rencontre les Peuls. Ils sont répandus dans le Dâr-Four, le Ouadat, le Bâr-Nouh, et si

COSTUMES DE PEULS. — DESSINS DE M. NOUSVFAUX.



(Guerrier peul des bords du Sénégal.)



(Berger peul.)



(Femme peule des bords du Sénégal.)



(Femme peule des bords du Sénégal.)

vous remontez les pittoresques vallées du Mandava, vous les trouverez en arrière dans l'Adamoua. Le Haoussa est le centre de leur puissance; c'est un empire fondé par eux, et qui a dix provinces. Parmi les contrées qu'arrose le Dhiali-Bâ (la grande eau) ou Niger supérieur, le Sangarari, l'Ouasselon et Massina, sont des pays de Peuls. En Sénégambie, leurs hordes errantes ont conquis sur les peuples indigènes le Feuta-Toro, qui occupe 560 kilomètres le long de la rive gauche du Sénégal; le Bondou, qui en est voisin; le Feuladou, que traverse la Bâ-Oulima, un des affluents du grand fleuve; enfin le Feuta-Dhiallon, ce pays de hautes terres qui, aux sources du Rio-Grande, a Timbo pour capitale. Tournant par sa base le massif que dominent les montagnes de cette contrée, ils se sont avancés le long de la côte de Guinée, au-delà de Sierra-Leone, jusqu'au cap des Palmes, après avoir fondé, sous le nom de Sousous, une république fédérative dont le territoire est traversé par le Rio-Mesurado. Un jour on les vit apparaître, l'œil curieux, le geste audacieux, à la tête des défilés qui conduisent aux rivages du golfe de Guinée, et on ne sait aujourd'hui où s'arrêtera leur marche envahissante sur les deux rives du Kouara ou Niger inférieur. Ils ont conquis le Niffé, assiégé Fandah plusieurs fois, et l'indépendance du Youriba est déjà gravement compromise.

Les Peuls forment une race remarquable sous tous les rapports; ils sont d'une taille moyenne, bien faits, bien découplés et agiles. La couleur de leur peau est d'un brun teinté de rouge; leur visage est ovale, leur front plus large et leur angle facial moins prononcé que celui des nègres; leur nez, qui n'est pas épaté, est cartilagineux, caractère propre à la race caucasique qui manque à la race noire; leurs lèvres sont minces, leur bouche n'est pas très grande; leurs cheveux ne sont point plats et unis comme ceux des individus de race mongolique, bien qu'ils soient longs et qu'on ne puisse les trouver laineux. Les femmes se font distinguer par la beauté de leur taille, par la petitesse et la finesse de leurs mains et de leurs pieds.

Mais les Peuls ne sont pas restés partout ce que nous venons de les voir. Sur les points où leurs alliances avec les races indigènes les ont sensiblement altérés, comme en Sénégambie, dans le Haoussa, les métis peuls tiennent beaucoup du nègre; ils ont la peau noire, les cheveux laineux, les lèvres épaisses; ceux qu'a dessinés M. Nouveaux portent l'empreinte du sang étranger qui coule dans leurs veines. De leur mélange avec les Torodos ou Toroudes, qui habitaient primitivement le Feuta-Toro, avec les Mandingues et les Iolofs, est résultée une race mixte d'individus auxquels on donne en Sénégambie le nom de Toucouleurs. Ce nom sert même quelquefois pour désigner à la fois l'ensemble et la partie principale d'une agrégation de Torodos, de Toucouleurs et de Peuls, agrégation qui prend aussi la dénomination de *Foulahs*.

Au singulier, l'homme de race peule se nomme *Peul*; au pluriel *Fellâne* (les Peuls), mot qui a été écrit de bien des manières différentes, suivant les modifications de dialectes de la langue à laquelle il appartient, ou d'après la manière dont l'ont entendu les Européens. Ainsi on trouve indifféremment dans les voyageurs: Peuls, Pholeys, Poules, Foulis, Foulès, Foulahs, Foulans, Fellah, Fellânes, Fellânes, Fellatahs.

Aux caractères physiques qui les distinguent si éminemment des peuples noirs dont ils sont environnés, répondent chez les Peuls des qualités morales d'un ordre non moins distingué. Les voyageurs se louent de leur bonté intelligente; leur prévoyance égale leur amour pour le travail, et pendant que leurs voisins les noirs s'exposent à de fréquentes disettes, ils vivent toujours dans l'abondance. Ils sont d'ailleurs d'un caractère généreux et franc, mais prudents et faciles à irriter:

Les habitations des Peuls sont des chaumières rondes, à

toits coniques, semblables à celles des Abyssins, vastes, aérées, percées de larges portes, tenues avec cette propreté qui les caractérise. Leur ameublement consiste généralement en quelques nattes, peaux de moutons et calabasses pour mettre le lait; le lit est formé de quatre piquets plantés en terre, sur lesquels reposent quatre morceaux de bois recouverts d'une peau de bœuf. Les chefs ont plusieurs de ces chaumières disposées autour d'une cour, et environnées d'une muraille de terre. Leurs villes n'ont pas d'autres fortifications. Il y a toujours entre les chaumières assez d'espace pour les garantir du feu, et les rues de leurs villages sont bien ouvertes, ce qui se voit rarement dans les villages mandingues et iolofs. Les nomades campent sous des huttes de paille très basses, de forme hémisphérique, qu'ils élèvent avec une grande promptitude.

Le costume de ce peuple est à peu près partout le même. Une sorte de blouse, plus ou moins longue, à larges manches, appelée à l'ouest *koussabe*, à l'est *tobé*, en forme la pièce principale et invariable. La koussabe est de toile de coton toujours bien blanche; la tobé est aussi en coton, mais de couleur bleu foncé. En Sénégambie, les Peuls mettent assez souvent par dessus la koussabe un pagne en guinée, fixé aux épaules, comme le guerrier des bords du Sénégal que nous représentons. Beaucoup forment avec un autre pagne une sorte de pantalon, ainsi qu'on en voit un à notre Peul pasteur. Sa coiffure est formée d'un sorte de bonnet phrygien rouge ou bleu, orné d'une perle et d'une plaque en cuivre poli très élégante, et d'une corne d'animal, ornement que les Peuls aiment beaucoup et qu'ils portent souvent au cou; à leur côté ils en suspendent d'ailleurs une autre contenant de l'eau-de-vie, ou qui leur sert de boîte à poudre. Le guerrier a une sorte de turban orné de plumes d'autruche. Tous les Peuls indistinctement arrangent une bonne partie de leurs cheveux en petites tresses, font des autres des tampons qu'ils cachent avec les premiers, et imprègnent le tout d'une forte quantité de beurre. Ils aiment aussi beaucoup la verroterie, les monnaies d'or, les perles rouges et les grands colliers blancs et bleus, surtout ces derniers, qui ont même reçu le nom de *colliers des Peuls*. Aux oreilles, aux poignets, ils ont des anneaux et des bracelets de cuivre et de fer. Notre guerrier s'est muni d'une boîte en cuir dans laquelle on place différents petits objets, et qui est suspendue à sa gauche.

La femme peule qu'a dessinée M. Nouveaux ne portait qu'un pagne très ample noué sur le devant; sa poitrine était couverte d'un réseau à mailles, et elle avait au cou et aux jambes des colliers de monnaies et de verroteries, au bras des anneaux. Ses cheveux étaient élégamment entremêlés de perles et de bijoux.

Clapperton décrit ainsi le costume des Peuls du Niger, qu'il appelle Fellatahs: — Les hommes ont pour coiffure un bonnet rouge avec une touffe de soie bleue, un turban blanc dont un pli ombrage les sourcils et les yeux, un autre pli tombe sur le nez, couvre la bouche et le menton, et pend sur la poitrine; leur vêtement consiste en une chemise blanche serrée sur la poitrine et à pans courts, un ample tobé blanc, un pantalon de même couleur et bordé de soie rouge ou verte, une paire de sandales ou de bottes. Voilà comme sont vêtus la plupart des habitants aisés. En voyage, ils mettent par dessus le turban un chapeau de paille à larges bords et à forme ronde et basse. Ceux qui ne se piquent ni d'une grande sainteté ni de beaucoup de science portent des robes de toiles à carreaux, et des turbans bleus dont les bords pendent par derrière; les pauvres ont un tobé blanc bigarré, un bonnet, un pantalon de même couleur et des sandales; quelques uns se contentent du chapeau de paille, tous ont un sabre suspendu à l'épaule gauche.

Les femmes portent un pagne à raies bleues, blanches et rouges, qui tombe jusqu'à la cheville; des anneaux d'argent d'un pouce et demi de diamètre aux oreilles; des bracelets en corne, en verroterie, en laiton, en cuivre ou en

argent, suivant la qualité de celle qui s'en pare; autour du cou des cordons de verroterie ou de corail; autour des chevilles des anneaux de laiton, de cuivre ou d'argent, et quelquefois des bagues auxorteils et aux doigts. L'ornement à la mode (1826) est une piastra forte soudée solidement à un anneau. Les femmes pauvres ont des anneaux d'étain, de laiton et de cuivre. Les cheveux sont généralement arrangés en crête sur le sommet de la tête avec une espèce de petite queue qui pend de chaque extrémité, un peu derrière les oreilles. Quelques femmes fellatah ont leurs cheveux frisés par le bout, tout autour de la tête; d'autres les ont tressés en quatre petites nattes qui font le tour de la tête comme un ruban ou un bandeau. Tout cela est soigneusement enduit d'indigo ou de choumri. Le rasoir est employé pour unir toutes les parties inégales et donner au front une forme arquée, haute et bien dessinée; on diminue la largeur du sourcil de manière à ne laisser qu'une ligne mince qui, de même que les cils, est frottée avec du minerai de plomb en poudre (le *kohol* d'Égypte et de Barbarie), ce qui se fait en passant dessus une petite plume trempée dans le minéral. Les dents sont teintes avec de la noix de gouro et une racine d'une couleur rouge brillante; les mains et les pieds, les ongles des doigts et les orateils sont teints en jaune rougeâtre avec du henné, usage tout à fait oriental. Le miroir, de même que chez les anciens, est un morceau de métal de forme circulaire, d'un pouce et demi de diamètre, placé dans une petite boîte de peau; on le consulte souvent. Les jeunes filles d'un rang élevé, parvenues à l'âge de neuf à dix ans, s'habillent à peu près comme leurs mères; avant cet âge, elles n'ont guère d'autre vêtement que le binta (blin ou bent signifie jeune fille en arabe), avec une découpe tout alentour en toile rouge, et deux longues bandes découpées de la même manière, qui pendent par derrière jusqu'aux talons. Ce costume est aussi celui des filles de la classe pauvre et des filles esclaves.

LETTRÉ DE MOZART

SUR SA MANIÈRE DE TRAVAILLER.

1788.

(Voy., sur Mozart, la Table des dix premières années; et 1845, p. 63, 349.)

« Vous me demandez quelle est ma manière de composer, et comment je m'y prends pour faire des ouvrages de longue haleine. Voici, à cet égard, tout ce que j'ai pu observer.

« Lorsque je me trouve livré tout à fait à moi-même, que je suis seul, et que j'ai l'âme calme et satisfaite; que, par exemple, je suis en voyage dans une bonne voiture, ou que je me promène à pied après un bon repas, ou que, la nuit, je suis couché sans avoir sommeil, c'est alors que les idées me viennent et qu'elles s'offrent en foule à mon esprit. Dire d'où elles viennent et comment elles arrivent, cela me serait impossible; ce qui est certain, c'est que je ne puis pas les faire venir quand je veux. Celles de ces idées qui me sourient, je les retiens et les fredonne ensuite de temps à autre. Après qu'elles sont arrêtées dans mon esprit, j'examine l'emploi qu'il en faut faire, comment j'arrangerai tel ou tel motif, comment j'en ferai, si vous me permettez cette expression, un bon mets. Je considère en même temps la manière dont je plierai chacune de mes idées aux règles du contre-point et aux moyens des divers instruments; mon imagination s'exalte alors, et si, dans ce moment, rien ne me distrait, la matière que je traite se développe, se classe et s'arrête dans mon esprit. Le tout, quelle qu'en soit l'étendue, se place devant mon imagination comme une chose complète et achevée, et je l'embrasse d'un seul coup d'œil et d'un regard satisfait, comme on considère un tableau ou une belle statue. En contemplant cette production idéale, j'éprouve une jouis-

sance que je ne puis décrire, et qui ne peut être surpassée que par celle que je ressens lorsqu'ensuite, par l'exécution, cette même production s'est réalisée.

« Ce qui est ainsi créé dans mon imagination, ce concours d'images vives et agréables qui s'y est produit comme un rêve, y demeure fixé pour toujours. Je jouis en cela d'un autre bienfait que le ciel m'a départi, bienfait qui est non moins précieux que le premier: En effet, lorsque je m'occupe ensuite de transporter mes idées sur le papier, je tire de ma mémoire, comme d'un sac, si cette comparaison m'est permise, tout ce qui s'y trouve accumulé. Cette opération est facile, car tout le travail intellectuel étant, comme je l'ai dit, achevé, elle n'est guère que manuelle, et il est en conséquence très rare que mon travail soit autre sur le papier qu'il n'était dans ma tête. Peu m'importe d'être dérangé dans cette occupation; quel que bruit que l'on fasse autour de moi, j'écris toujours, et je puis même parler, pourvu cependant que la conversation ne roule que sur des choses banales, par exemple sur la pluie et le beau temps.

« Maintenant, si vous me demandez pourquoi les ouvrages que je fais reçoivent de ma main telle forme, tel caractère qui les distingue de ceux des autres compositeurs, et qui fait qu'on les reconnaît aussitôt pour être de Mozart, je répondrai que cela tient probablement à la même cause qui fait que mes yeux ou ma bouche sont de telle forme et de telle dimension qui les font différer de ceux de tout autre individu; car je ne vise point à l'originalité, et je serais même embarrassé de dire en quoi la mienne consiste, bien qu'il me paraisse tout à fait naturel que, comme chaque homme a un visage qui lui est propre, il doive être aussi diversement organisé sous les autres rapports tant extérieurs qu'intérieurs. »

La manière de travailler de Casimir Delavigne présentait une ressemblance remarquable avec celle de Mozart.

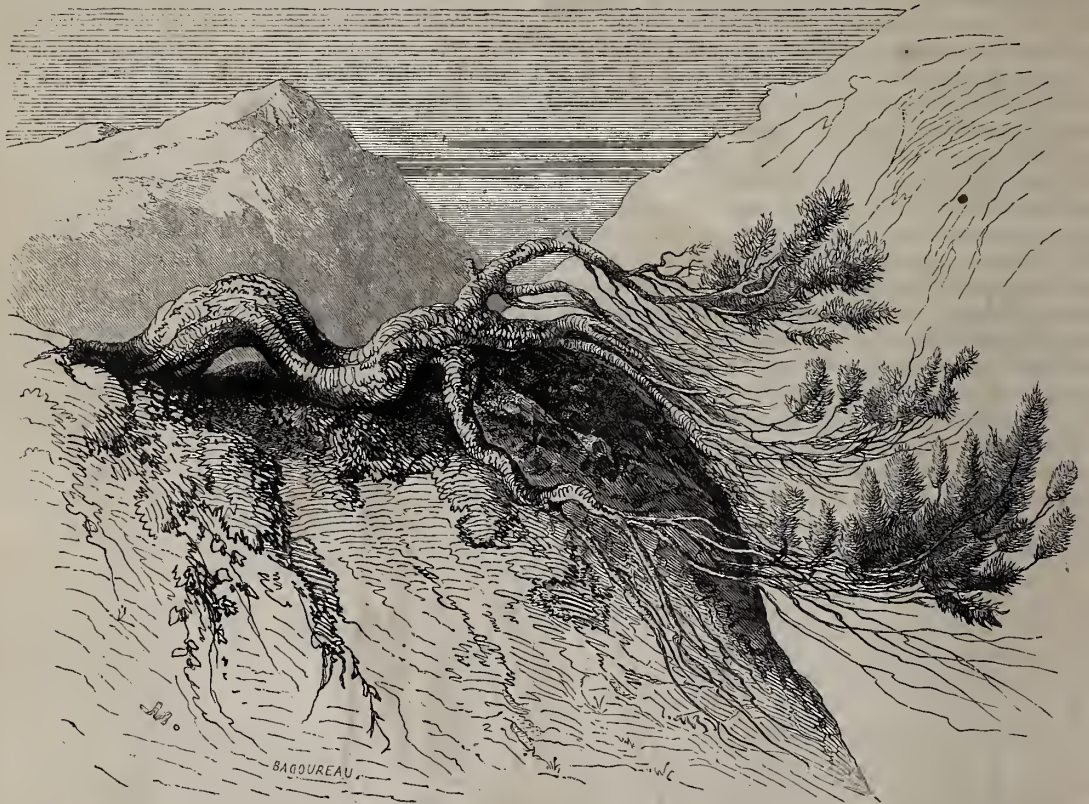
Casimir Delavigne composait ses tragédies dans sa tête avant de rien écrire; tous ses vers étaient gravés dans sa mémoire; et, ce qui est plus étonnant, s'il voulait changer, non pas une scène, mais seulement un ou plusieurs vers, et même un hémistiche, il passait pour ainsi dire l'éponge sur la scène ou les vers qu'il devait oublier, et les remplaçait par de nouveaux, sans qu'aucune réminiscence de son premier travail vint causer la moindre confusion dans sa mémoire. Une fois sa tragédie achevée, il l'écrivait tout entière, couramment et sans rature, ce qu'il faisait au milieu des conversations de sa famille et de ses amis: aussi, lorsque l'on entraînait dans son cabinet, et qu'en le voyant à son bureau on voulait se retirer: « Entrez, disait-il, vous ne me dérangez pas, je me copie. » Et il soutenait la conversation comme s'il n'eût fait rien autre chose en même temps.

LE PIN DE MONTAGNE.

Les influences atmosphériques modifient profondément les végétaux dans leur grandeur, leurs formes et leur durée. Nulle part ces modifications ne sont aussi frappantes que dans les pays de montagnes. A mesure qu'on s'élève, la physiologie des plantes change tellement qu'elles deviennent souvent méconnaissables à d'autres yeux que ceux du botaniste. Le sapin élancé devient un buisson rabougri, le genévrier un arbuste rampant, le hêtre majestueux un humble taillis; quelquefois même le port de l'arbre est tellement différent qu'on croirait avoir sous les yeux une nouvelle espèce. En voici un exemple. Le voyageur qui part du lac de Brienz pour passer le Grimsel marche d'abord au milieu d'une végétation qui est celle de toutes les plaines de la Suisse; mais au-dessus du village de Guttanen, à 1060 mètres au-dessus de la mer, il remarque au milieu des sapins un pin d'une forme particulière. Bientôt cet arbre devient plus commun, et immédiatement au-dessous des rochers au

milieu desquels l'Aar se précipite et forme la chute de la Handeck, on trouve un petit bois de pins sur la rive droite de la rivière. Ce pin a environ cinq mètres de haut; son tronc est droit, pyramidal, aux branches étalées, horizontales, et porte de petits cônes assez semblables à ceux du pin d'Écosse. Quand on a dépassé le chalet de la Handeck, la vallée s'évase et le sol se compose de rochers arrondis, séparés par des espaces marécageux. Le pin de montagne recouvre toutes ces parties, mais il a pris un aspect particulier. Ses gros troncs se courbent sur le sol, et les rameaux seuls se redressent vers le ciel. Tantôt l'arbre est couché sur les pentes de manière que les racines sont plus élevées que les branches; souvent

on le voit monter le long d'une grosse roche, passer par-dessus et redescendre de l'autre côté. Il semble qu'une force invincible le fixe au sol sur lequel il s'applique comme pour lui demander un abri. Cette force invincible, c'est celle du vent. Nous avons vu le même arbre, abrité par les rochers de la Handeck, s'élever verticalement, tandis qu'au-dessus il se couche sur le sol. Le long des côtes de Norvège on remarque un effet semblable : dès que les pins y sont exposés aux vents du large, ils se rabougrissent et rampent. Le poids de la neige, en hiver, est une seconde cause qui amène la prostration de ces végétaux; cette neige, en se congelant entre les branches, finit par former une masse dure et com-



(Le Pin de montagne. — Dessin d'après nature.)

pacte d'un poids considérable, qui force l'arbre à s'incliner. Néanmoins l'exemple de la Handeck prouve que le poids de la neige n'est pas suffisant pour coucher ainsi des arbres dont la tige est naturellement verticale; car il tombe autant de neige au-dessous qu'au-dessus de la cascade de la Handeck.

On a souvent cherché à semer dans les jardins ces variétés de pins étalés sur le sol, soit dans un but d'ornementation, soit pour s'assurer s'ils conserveraient cette physionomie. Ces essais ont rarement réussi. En effet, les graines de ces pins de montagne tombent à leur maturité sur la neige qui recouvre la terre. Cette neige, en fondant, les laisse imbibées d'eau; elles s'en pénètrent et elles germent sous l'influence de l'humidité et des chaleurs du printemps. Un forestier du département des Basses-Alpes, M. Billoux, a surpris ce secret de la nature et l'a appliqué, avec le plus grand succès, au semis de pins qui doivent contribuer au reboisement des Alpes françaises. Son essai, pratiqué sur une étendue de 650 hectares, a complètement réussi. Puisse cette belle application des procédés de la nature trouver de nombreux imitateurs, et nos neveux verront les sommets et les flancs décharnés de ces montagnes couverts de belles forêts de pins, et les paysans de ces malheureuses contrées

ne seront plus réduits à brûler de la bouse de vache pour se chauffer dans leurs misérables cabanes.

ERRATA.

1846.

Page 384, article sur les fontaines de Dijon, description du revers de la médaille. — Le débit de la source est de 8 000 litres par minute, et non pas seulement de 800. Le chiffre actuel des nouvelles bornes-fontaines à Dijon est de 141.

1847.

Page 67, col. 1, ligne 27, article sur Pouzzoles. — « eou-poles, » lisez « consoles. »
— ligne 58. — « eou-poles, » lisez « consoles. »

Page 91 et suiv., article sur Hebel. — Hebel est né dans l'État de Bade, et non dans celui de Bâle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

LE MONT ATHOS.



(Salon de 1847. — Dessin d'après une fresque du couvent Sainte-Laure, sur le mont Athos, par M. Dominique Papety.)

Le mont Athos (*agion-oros*, montagne sainte) s'élève entre les golfes de Contessa et de Monte-Santo, à l'extrémité la plus orientale d'une presqu'île de la Roumélie, qui anciennement formait la Chalcidique, province de Macédoine. Sa hauteur est, d'après Humboldt, de 2 065 mètres. En mer, on aperçoit son sommet à cent kilomètres de distance. Suivant les fables païennes, ce mont était primitivement situé en Thrace : un géant le prit entre ses mains et le lança vers l'Olympe : le colossal projectile, après avoir décrit une courbe immense dans les airs, tomba sur le territoire macédonien. Sa circonférence à la base est d'environ 115 kilomètres. Du

temps de Strabon, cinq villes florissaient sur ses pentes : elles ont disparu avec la civilisation antique. Depuis les premiers siècles du christianisme, le mont est dédié à Marie, et n'est habité que par des hommes, presque tous caloyers (moines grecs). « On y compte, dit M. Didron, vingt grands monastères qui sont comme autant de petites villes, dix villages, deux cent cinquante cellules isolées, et cent cinquante ermitages. Le plus petit des monastères renferme six églises ou chapelles, et le plus grand trente-trois; en tout, deux cent quatre-vingt-huit. Les villages ou skites possèdent deux cent vingt-cinq chapelles et dix églises. Chaque cellule a sa

chapelle, et chaque ermitage son oratoire. A Karès, la capitale de l'Athos, on voit ce qu'on peut appeler la cathédrale de toute la montagne et ce que les caloyers nomment le *prôtaton* (la métropole). Au sommet du pic oriental, qui termine la presqu'île, s'élève l'église isolée dédiée à la Métamorphose ou Transfiguration. En somme, l'on compte sur l'Athos neuf cent trente-cinq églises, chapelles et oratoires. Presque tout cela est peint à fresque et rempli de tableaux sur bois. » Les peintures du mont Athos, soit anciennes, soit nouvelles, sont toutes du même style. On désigne sous le nom d'école Athonite ou Aghiorite la succession des moines-peintres qui les ont exécutées. Les mosaïques de Saint-Luc en Livadie, de la rotonde de Salonique, celles de Saint-Vital à Ravenne, sont attribuées à cette école byzantine du mont Athos, qui a donné des maîtres à Athènes, à Constantinople, à Venise, à Mistra. C'est elle qui fournit encore des peintres à la Russie, à la Grèce, et à la Turquie chrétienne. M. Didron a relevé sur les fresques, les mosaïques et les tableaux mobiles du mont Athos vingt-trois noms de peintres morts. Le plus célèbre de ces artistes s'appelait Pansélinos, de Thessalonique, et vivait, dit-on, au onzième ou au douzième siècle. Un autre aghiorite, moine de Fournia d'Agrafa, nommé Denys, a écrit un *Guide de la peinture*, manuel extrêmement curieux, et dont les règles minutieuses sont encore aujourd'hui servilement observées. MM. Didron et Durand ont publié en 1845 une traduction de ce précieux manuscrit, que les moines supposent avoir été composé au dixième ou au onzième siècle, mais qui ne remonte pas probablement plus haut que le quinzième ou le seizième. La date que la tradition donne aux différentes peintures du mont Athos soulève aussi des doutes : on a peine à croire que certaines de ces œuvres, très remarquables, puissent appartenir à des époques où l'art était partout en décadence. Les beaux dessins de M. Papety d'après les fresques du couvent de Sainte-Laure, exposés cette année au nombre de douze, ouvrent la carrière aux hypothèses. La figure que nous publions représente un guerrier martyr ou protecteur des couvents. M. Papety trouve une analogie frappante entre ces peintures et les mosaïques italiennes du cinquième siècle : elles lui paraissent surtout comparables à celles de l'abside de Saint-Jean de Latran.

Les moines du mont Athos sont riches et libres. Ils possèdent en Valachie et en Moldavie d'immenses propriétés. Tous les ans, quelques uns d'entre eux sont envoyés pour percevoir les revenus et choisir, parmi les enfants des fermiers, de jeunes élèves qui les accompagnent et se vouent comme eux à la vie monastique. Chaque couvent nomme annuellement un député ou sénateur. Ces représentants s'assemblent à Karès, où se fait l'élection de quatre chefs temporaires nommés *épistates*. Karès est aussi la résidence d'un vaivode turc, qui a pour toute garde une douzaine de soldats. Les moines lui payent un tribut moyennant lequel ils vivent à leur guise dans leurs couvents fortifiés, où du reste il ne serait point prudent de vouloir leur dicter des lois.

LE HUSSARD DE NEISSE.

Lorsque les Prussiens envahirent pour la première fois la Champagne, ils ne pensaient guère que les Français iraient leur rendre jusqu'à Berlin leur visite, et ils se conduisaient comme des gens qui n'ont à craindre aucune représaille. Un hussard entre autres se signala par sa cruauté. Il entra dans la demeure d'un brave homme, y enleva ce qui s'y trouvait : linge, argent, provisions, tout jusqu'aux rideaux et aux couvertures du lit nuptial. Un enfant de huit ans le conjurait à genoux de laisser au moins à ses parents l'unique couche qu'ils possédaient. Il le repoussa avec colère. Une jeune fille l'arrêta par le bras en implorant sa commisération. Il la prit et la jeta dans une citerne.

Quelques années après, il quitta le service et s'établit à

Neisse, en Silésie, ne songeant plus à cet épisode de sa vie, ou songeant peut-être que les pauvres champenois étaient ensevelis dans le cimetière avec leurs souvenirs. Cependant, en 1806, un corps d'armée française passe par Neisse ; un jeune sergent est logé chez une honnête femme qui le sert avec empressement. Lui-même est un bon compagnon qui paraît fort touché des attentions de son hôtesse et l'en remercie affectueusement. Le lendemain matin, il ne paraît pas à l'heure à laquelle il avait demandé son déjeuner ; son hôtesse, après avoir attendu quelques instants de peur de le réveiller, se décide enfin à entrer dans sa chambre, et le trouve assis sur le bord de son lit et fondant en larmes. — Qu'avez-vous donc, lui dit-elle, et d'où vient cette douleur ? — Hélas ! reprend le sergent, ces rideaux, ces couvertures, m'ont rappelé une affreuse journée. Ils ont été enlevés en Champagne, à mes parents. Je reconnais encore les lettres que ma mère y avait tracées à l'aiguille.

La brave femme effrayée lui raconte qu'elle a acheté ces étoffes d'un hussard noir qui demeure à Neisse. Le sergent se fait conduire près de lui et le reconnaît.

— Te rappelles-tu, s'écria-t-il, d'avoir dépouillé, en Champagne, un brave homme de tout ce qu'il possédait, d'avoir impitoyablement repoussé les prières de ses enfants ?

Le hussard essaya d'abord de s'excuser, disant qu'à la guerre on n'était pas maître de soi, qu'on se laissait entraîner par les circonstances ; que d'ailleurs ce qui était épargné par l'un était emporté par l'autre. Mais quand il vit l'œil étincelant et le visage enflammé du jeune sergent, il comprit qu'il aurait tort d'employer de vaines paroles pour se justifier. Il se jeta à genoux et demanda pardon.

Le Français, la main sur son sabre, parut hésiter un instant sur ce qu'il ferait ; puis, jetant sur son débile ennemi un regard de mépris : — Va, dit-il, ta cruauté envers moi, je te la pardonne ; ta cruauté envers mes parents, ils te la pardonneront ; quant au crime horrible que tu as commis envers ma pauvre sœur, qui est morte dans la citerne où l'as jetée, c'est à Dieu à te pardonner. Ayant prononcé ces mots, il s'éloigna. Mais le hussard frappé de cette visite tomba malade, et une fièvre ardente l'emporta au tombeau quelques mois après.

HEBEL.

LE COUSIN ET SES MÉTAMORPHOSES.

Le cousin commun de nos climats (*Culex pipiens*), malgré sa petite taille, est un des insectes dont le voisinage est le plus incommode. C'est sous les ombrages, pendant les brûlantes journées de l'été, et surtout au coucher du soleil, au moment où l'on croit pouvoir jouir enfin de la fraîcheur, que ces moucheron si frères viennent se poser sur la peau la plus délicate pour y enfoncer leur dard subtil et se gorger du sang, ou plutôt des fines humeurs qu'ils savent pomper. Ce dard, cette trompe, dont ils sont armés, est d'une ténuité telle qu'on sent d'abord à peine leur piqûre ; ce n'est même pas toute leur trompe que les cousins font pénétrer dans notre peau, c'est simplement un petit stylet intérieur composé de quatre lames parallèles si minces qu'il en faudrait une centaine pour former une aiguille de moyenne grosseur ; mais entre les lames de ce stylet coule un venin destiné à augmenter l'irritation pour faire affluer les humeurs au gré de l'insecte altéré. L'action de cette infiniment petite portion de venin détermine bientôt un gonflement et une démangeaison qui nous porte à gratter l'épiderme blessé. Lorsque les piqûres sont nombreuses, il en résulte une souffrance réelle et une incommodité grave : aussi, dans les pays chauds, où la propagation des diverses espèces de cousins a lieu si rapidement, on a dû chercher les moyens de s'en préserver au moins pendant la nuit. Mais les rideaux de gaze, les cousinières, les moustiquaires dont on s'entoure pendant le sommeil, ont un grave inconvénient : ils empêchent la libre circulation de l'air et son renou-

vement dans une saison où l'on respire avec tant de difficulté sous une atmosphère lourde et immobile. De même les vêtements épais, qui préserveraient en partie de la piqure des cousins, sont insupportables en été, et la trompe de ces insectes traverse sans peine les vêtements légers. Le proverbe sur les effets de la peur du mal s'appliquerait parfaitement aux cruelles appréhensions que cause aux personnes délicates la petite guerre nocturne qu'il leur faut soutenir avec ces invisibles ennemis ailés. Quand on a été une fois exposé la nuit aux dangereuses visites des cousins, on devient si attentif qu'on distingue de très loin le bruit de leurs ailes, bruit si aigu qu'aucun instrument de musique ne produit des vibrations aussi multipliées : on devient si impressionnable que l'on sent, au point où se posent leurs pieds si déliés, leur poids qui est à peine d'un centième de milligramme.

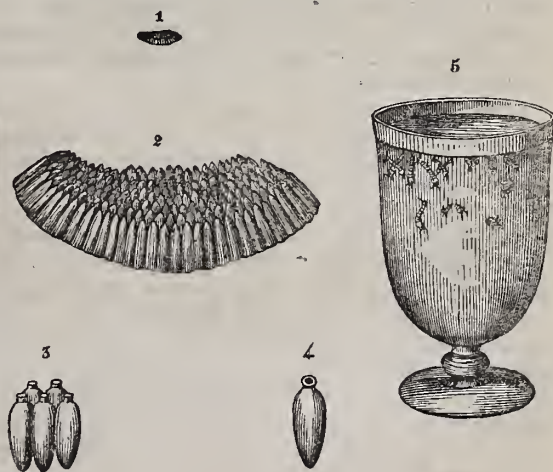
Les Lapons, pendant la courte durée de leur été, sont plus tourmentés encore par les cousins que nous ne le sommes dans les régions tempérées : ils se défendent contre leurs piqures en se frottant d'huile ou de graisse. On peut expliquer par ce fait comment certaines personnes qui ont les pores de la peau habituellement obstrués par une sécrétion grasseuse, sont rarement exposées aux blessures des cousins, dont la trompe ne saurait traverser toute l'épaisseur de la peau. Mais parmi ceux qui ne jouissent pas de ce privilège naturel, qui consentira à user de la recette laponne ? Est-il quelque autre moyen d'éviter les atteintes de ce petit fléau ? Peut-être. Ainsi l'on pourrait suivre l'exemple que nous donne la nature elle-même, en opposant la multiplication d'une autre espèce d'animal à la multiplication des cousins. Voici comment. Ces insectes vivent dans les eaux, pendant les premières périodes de leur vie, sous la forme de petites chenilles hérissées très agiles. Ils n'ont alors d'autre instinct que de venir respirer de temps en temps à la surface, et de mouvoir les palpes, les éventails dont leur bouche est entourée, pour y amener les parcelles organiques qui font leur seule nourriture. Par suite, ils sont aisément la proie des petits poissons nouvellement éclos : aussi ne voit-on point beaucoup de larves de cousin dans les eaux où abonde le frai des épinoches, des gardons, des carpes et des autres cyprins ; tandis que les cousins pullulent au contraire à l'excès dans les eaux dépourvues de poissons ou dans celles que les brochets, les anguilles ou les oiseaux de marais ont dépeuplées de tout le frai destiné à contre-balancer la multiplication des insectes. Ce n'est donc point atteindre seulement un but d'agrément que de peupler de poissons rouges les bassins de nos jardins ; mais toutes les eaux ne se prêtent pas également à la propagation des poissons. Indiquons un second moyen. Lorsqu'on aura reconnu que des mares ou des fossés trop rapprochés des habitations fourmillent de larves de cousins, on pourra détruire tout d'un coup cette race dangereuse en répandant à la surface un peu d'huile, qui s'étend en lame très mince, et empêche les petits insectes d'y venir respirer. Ce procédé est surtout aisé à mettre en pratique sur les tonneaux d'arrosage dans les jardins. Or, c'est là précisément que se développe le plus grand nombre de cousins.

C'est aussi dans ces petits réservoirs d'eau qu'il est le plus facile d'étudier les métamorphoses successives du cousin, sujet qui a excité l'admiration de Swammerdam, de Réaumur et des plus illustres naturalistes. Aucun autre exemple ne montre peut-être, en effet, plus clairement et plus complètement le phénomène des transformations successives d'un animal aquatique herbivore en un insecte ailé habitant de l'air et vivant exclusivement du sang des animaux.

Si, pendant la saison chaude, on puise avec un bocal un peu d'eau dans les tonneaux d'arrosage d'un jardin, on voit flotter à la surface de petits amas d'œufs de cousin (fig. 1 et 2 avec grossissement) ; ils sont oblongs, agglutinés de manière à former une petite masse flottante, et ils ont à leur extrémité inférieure une sorte de petit goulot (fig. 3 et 4) toujours plongé

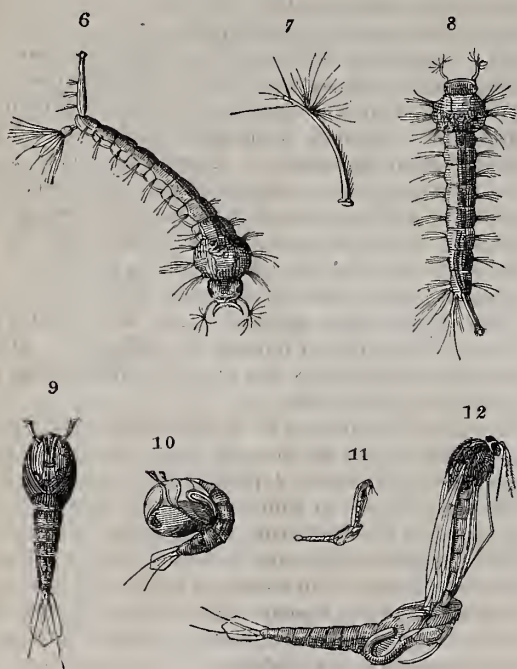
dans le liquide et servant à la sortie de la larve naissante. On voit aussi dans cette eau des milliers de petits animaux vivants, les uns si petits qu'ils paraissent à l'œil nu comme des grains de poussière nageant çà et là : ce sont des infusoires qu'on ne distingue bien qu'avec le microscope ; d'autres, blanchâtres, longs de 1 à 3 millimètres, se meuvent brusquement par saccades : ce sont de petits crustacés ou entomostracés qu'avec le secours d'une forte loupe on peut déjà distinguer suffisamment ; d'autres enfin (fig. 5), noirâtres, allongés, longs de 2 à 6 millimètres, se meuvent en se courbant alternativement de côté et d'autre pour s'enfoncer dans le liquide après avoir respiré à la surface : ce sont les larves et les nymphes de cousin, celles-ci toutes de même grandeur, celles-là plus ou moins grandes suivant leur âge. Depuis leur sortie de l'œuf jusqu'à leur transformation en nymphes, ces petits êtres n'ont pas cessé de s'accroître, en changeant de peau quatre fois, sans changer notablement de forme.

La larve (fig. 6 et 8) ressemble à une petite chenille qui, au lieu de pieds, aurait une touffe de poils de chaque côté à ses divers segments, et dont le dernier segment serait prolongé en un tube respiratoire. La tête, de moyenne grosseur, est dépourvue d'yeux réticulés, et porte deux antennes courbes, hérissées (fig. 7). La bouche, au lieu de mâchoires et de mandibules, porte de larges palettes bordées de poils en éventail : c'est par l'agitation de ces éventails que sont produits dans le liquide les petits tourbillons destinés à amener à la bouche les parcelles organiques flottant dans les eaux : on observe le même phénomène chez les rotifères et chez la plupart des infusoires. Les trois premiers segments qui suivent la tête sont beaucoup plus volumineux et comme soudés en une seule masse globuleuse, représentant le thorax de l'insecte parfait ; mais les trois houppes de poils implantées latéralement indiquent suffisamment que c'est en effet une réunion de trois segments. Les huit segments qui viennent ensuite sont plus étroits, presque cylindriques, gonflés au milieu. Le dernier porte deux appendices inégaux : l'un, inférieur, garni de longues soies et de lamelles transparentes au nombre de quatre, contient la terminaison de l'intestin, c'est en quelque



sorte un dernier segment abdominal ; l'autre, supérieur, plus long, dirigé obliquement, est un tuyau ou tube respiratoire destiné à aspirer l'air à la surface du liquide. De l'extrémité de ce tuyau partent deux gros canaux aérières qui courent parallèlement dans tout le corps de la larve, et qui donnent naissance à des canaux plus fins qu'on nomme les trachées, ramifiés dans l'intérieur, portant l'air et la vie à tous les organes. Cet ensemble de canaux remplis d'air rend nécessairement la larve de cousin plus légère que l'eau : aussi vient-elle tout naturellement et sans effort fixer son tube respiratoire à la surface de l'eau, où elle reste suspendue la

tête en bas, faisant jouer ses éventails, jusqu'à ce qu'une secousse ou quelque autre cause l'oblige à s'enfoncer dans le liquide, ce qu'elle fait en se courbant de côté et d'autre avec vivacité. Ainsi l'air, déjà nécessaire à la conservation des

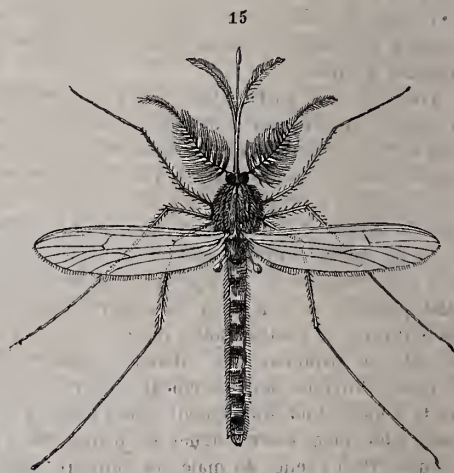


œufs que l'on voit voguer à la surface, ne cesse point d'être indispensable aux larves qui sont sorties de ces œufs par le petit goulot plongeant dans l'eau. Les uns et les autres, comme les nymphes dont nous allons parler, ou les cousins eux-mêmes, ne tarderaient pas à périr si on les privait du contact de l'air. Voilà pourquoi quelques gouttes d'huile répandues en lame très mince sur les bassins et les tonneaux d'arrosage peuvent suffire pour détruire à la fois toute une multitude de cousins.

L'œuf, pendant la saison chaude, éclôt après deux ou trois jours; la larve qui en est sortie vit dix à quinze jours, au bout desquels, après avoir subi quatre mues en rapport avec son accroissement successif, elle se métamorphose en nymphe (fig. 9 et 10). La nymphe du cousin, comme la chrysalide du papillon, est une forme transitoire sous laquelle l'insecte, par l'effet d'une élaboration interne, et sans prendre de nourriture, échange ses organes d'animal aquatique contre d'autres organes appropriés à sa vie aérienne de mouche. Aux dépens des matériaux préparés par la nature dans ce corps si petit vont se former, pendant le court intervalle de dix jours, des ailes, des jambes articulées, des yeux à réseaux, une trompe, et une foule d'autres organes d'une délicatesse inimaginable. Tout cela n'existe pas encore au début de la vie de nymphe, mais est, comme dans un moule, tracé et mesuré d'avance par l'infinie sagesse de l'auteur de toutes choses. Essayez de disséquer sous le microscope la nymphe nouvellement transformée; ses tissus, ses organes, sont demi-fluides et presque sans structure distincte, de même que le germe dans l'œuf; mais à mesure qu'on se rapproche du terme de cette période, les organes se forment plus nettement à l'intérieur, jusqu'à ce qu'enfin, l'instant de la dernière métamorphose étant arrivé, le cousin sorte parfait de cette enveloppe, qu'il abandonne comme un vêtement hors de service (fig. 11 grand. nat., 12 gross.). Toutefois, à l'extérieur même de cette peau de nymphe, on distingue déjà, comme une ébauche grossière, l'emplacement des yeux, des ailes, des antennes, de la trompe et des pieds: ce sont autant

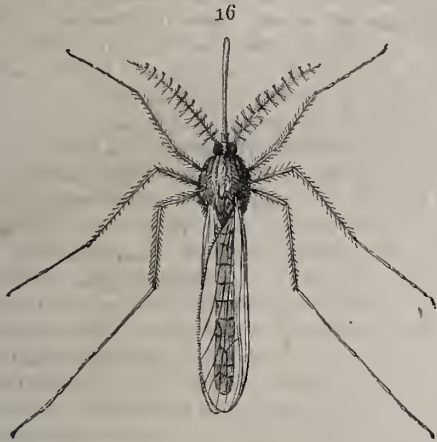
de parties en relief indiquant les amas de substance vivante qui vont se modeler intérieurement.

La forme générale de la nymphe a été comparée à celle que les peintres donnaient autrefois aux dauphins fantastiques (fig. 10): c'est en quelque sorte un cousin emmaillotté comme une momie, et jouissant seulement de la faculté de redresser brusquement son abdomen (fig. 9) que, dans l'état de repos, la nymphe tient replié sur la poitrine. Ce que cette nymphe offre de plus remarquable peut-être, c'est le changement subit qu'elle par le mode de respiration de la larve en attendant que, devenue insecte aérien, elle respire, comme toutes les mouches, à l'aide de stigmates, ouvertures placées sur les deux côtés de chaque segment. La larve respirait par un tuyau terminal, la nymphe respire par deux tuyaux implantés sur son thorax, comme deux oreillettes ou deux cornets qui viennent naturellement aboutir à la surface de l'eau quand la nymphe, en raison de sa légèreté spécifique, s'y trouve élevée. Là, sans autre besoin que ceux du renouvellement de l'air et du repos, elle reste jusqu'à ce qu'effrayée elle fuie et redescende, en redressant brusquement et à plusieurs reprises son abdomen replié. Une double lamelle à l'extrémité de l'abdomen en augmente encore la surface quand il doit agir comme une rame pour frapper l'eau avec force. Lorsqu'enfin l'heure de la dernière métamorphose est arrivée, la nymphe, en aspirant une plus grande quantité d'air, se gonfle, et devient encore plus légère, de telle sorte que son dos dépasse un peu la surface de l'eau: c'est assez pour que sa peau se dessèche en cet endroit et pour que, continuant à se gonfler, elle arrive enfin à se rompre. Le moucheron, averti par un admirable instinct, a su deviner que le matin est l'instant le plus convenable pour son changement de forme et d'habitudes; en effet, les rayons du soleil, assez chauds déjà pour lui donner la vigueur dont il a besoin, ne le sont pas encore assez pour dessécher ses membres si frêles et ses ailes mille fois plus délicates que la corolle d'une fleur. Le temps presse; il le sent bien, et il va se hâter de traverser cette



crise qu'une circonstance imprévue rendrait si promptement funeste. Il s'agit donc pour élargir la déchirure de son enveloppe. Bientôt il peut sortir son thorax d'abord, ensuite sa tête avec ses antennes et sa trompe. Puis, continuant à s'agiter, il tire peu à peu la partie postérieure de son corps, le long de laquelle sont allongés les pieds et les ailes, qui se développent et se redressent en même temps. Cependant l'enveloppe, devenue plus légère, et remplie d'air, flotte à la surface de l'eau, comme une petite nacelle

dont l'insecte, dressé perpendiculairement, représente le mât (fig. 11 et 12). C'est alors que le moindre souffle suffirait pour le faire chavirer et pour causer sa perte; car une fois en contact avec l'eau, ses ailes et ses pieds, qui jusqu'alors étaient trop mous pour l'aider à sortir de son enveloppe, ne pourraient désormais acquérir la consistance nécessaire pour servir au vol et à la marche. Mais si le cousin aux membres si délicats peut conserver pendant une minute, si longue pour lui, sa position de mât sur la nacelle formée par sa vieille enveloppe, ses organes se consolident, il étend ses jambes, il les pose sur l'eau qui lui offre un point d'appui suffisant, il achève de se dégager de son enveloppe, et bientôt ses ailes dépliées et séchées lui permettent de prendre son vol. Quant

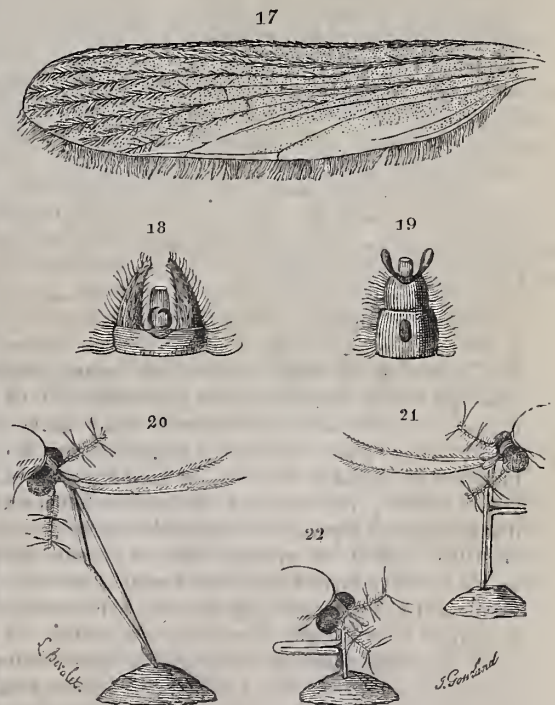


à cette faculté qu'a le cousin d'appuyer ses pieds à la surface de l'eau sans enfoncer, elle lui est commune avec beaucoup d'autres insectes, tels que les hydromètres et les gerris, marchant ou courant sur les eaux. C'est un fait qui s'explique aisément par une petite expérience de physique : une aiguille à coudre parfaitement propre et couchée sur l'eau ne manquerait pas de s'y enfoncer; mais si cette aiguille, passée entre les doigts, s'est revêtue d'un léger enduit gras qui ne permet pas à l'eau de la mouiller, elle reste entourée d'une mince couche d'air et flotte à la surface comme si réellement elle était plus légère que l'eau. Eh bien, les pieds si minces du cousin ont, comme cette aiguille, un enduit ou une légère viscosité qui maintient autour d'eux une couche d'air et les empêche d'enfoncer.

Arrivé à l'état parfait (fig. 13 et 14; 15 et 16 gross.), le cousin est connu de tout le monde; cependant on confond souvent sous le même nom et dans la même réprobation d'autres moucheronns fort innocents, tels que les tipules, les chironomes, etc., qui n'ont de commun avec lui que la forme générale du corps. A part ses transformations, différentes de celles de tous les autres insectes à deux ailes, il se distingue très nettement par sa trompe, par ses antennes et par ses ailes qui, chez lui seul parmi les diptères, sont munies, sur les nervures, de petites écailles (fig. 17) comparables à celles des ailes de papillons. Les antennes, formées de quatorze articles, diffèrent singulièrement suivant le sexe : celles de la femelle sont simplement velues (fig. 14 et 16), avec deux soies roides assez longues de chaque côté à la base de chaque article; celles du mâle, au contraire (fig. 13 et 15), dans les deux premiers tiers de leur longueur, sont garnies de houppes soyeuses très longues qui les font paraître comme des panaches; le dernier tiers de ces antennes, après une interruption, porte aussi des poils assez longs. Cette distinction est assez importante, car les femelles seules nous font sentir leur piqure; les mâles sont inoffensifs; outre leurs antennes plumeuses, ils ont de chaque côté de leur trompe un palpe velu (fig. 15), terminé aussi par un petit plumet

qui s'écarte en divergeant de manière à représenter avec les antennes un élégant bouquet de plumes. Enfin nous devons signaler aussi un autre signe distinctif : les mâles seuls ont l'abdomen terminé par deux crochets recourbés (fig. 18), et la femelle a seulement deux petites palettes (fig. 19). Ce ne sont pas les antennes ni les palpes plumeux du cousin mâle qui l'empêchent de sucer le sang; il n'a pas besoin d'une nourriture aussi substantielle : la femelle aurait été gênée par de tels ornements et n'eût pu pomper le sang nécessaire au développement de ses œufs. La trompe de la femelle est simplement accompagnée de deux palpes filiformes, un peu velus à l'extrémité, et qui lui servent d'abri. Cette trompe d'ailleurs se compose d'une gaine membraneuse, flexible, fendue longitudinalement en dessus jusqu'àuprès de l'extrémité (fig. 20), et contenant quatre stylets brunâtres qui représentent les mandibules et les mâchoires des autres insectes. Ce sont ces quatre stylets, formant par leur réunion un petit canal extrêmement fin, qui pénètrent seuls dans la blessure faite par le cousin femelle; et en même temps la gaine, qui représente la lèvre inférieure des autres insectes, se replie en formant un angle vers le milieu de sa longueur en dessous (fig. 21 et 22), tandis que les palpes restent dirigés en avant.

L'industrie employée par le cousin pour faire flotter ses œufs à la surface des eaux est aussi digne d'attention. Au moment de la ponte (il pond de suite deux à trois cents œufs), il se pose au bord du bassin très près de l'eau ou sur un brin d'herbe flottant, de manière que l'extrémité de son corps effleure presque la surface. Alors ses deux jambes postérieures, étant croisées en arrière, reçoivent et maintiennent dans une situation perpendiculaire sur l'eau le premier œuf qui vient d'être pondu; un second œuf, arrivant presque aussitôt, est agglutiné à côté du premier par l'enduit naturel dont il est revêtu, et maintenu également dans une situation perpendiculaire entre les pattes; un troisième, un quatrième œuf, sont de même agglutinés à côté



des précédents, et, dans l'espace de deux minutes, il s'en groupe déjà plus de trente, toujours maintenus par les pattes; or, comme tous ont leur goulot et leur partie la plus large tournée en bas au contact de l'eau, il s'ensuit que la réunion des extrémités, plus étroites à la partie supérieure de cette agrégation, doit former une surface concave. Lors

donc qu'au bout de huit à dix minutes la ponte est terminée, la réunion de tous ces œufs forme une petite coquille noirâtre susceptible de flotter sur l'eau comme une nacelle ; c'est seulement à cet instant que le cousin cesse de le maintenir avec ses pieds, et l'abandonne.

Ainsi ont eu lieu, dans un intervalle de trente à trente-cinq jours, toutes les phases de la vie du cousin. Cinq ou six générations ont pu se succéder dans le cours de la belle saison, avant que le froid n'ait mis un terme à leur multiplication. Si l'on considère que chaque ponte produit au moins cent femelles, on est conduit à reconnaître qu'il suffirait qu'une seule femelle engourdie par le froid eût survécu à l'hiver pour que, dans un seul canton, il eût pu en naître successivement plus de vingt milliards ; heureusement chaque année les hirondelles et les autres oiseaux insectivores en viennent faire une immense consommation, pendant que, dans les eaux, des milliers d'autres ennemis détruisent leurs larves et leurs nymphes.

LÉGENDES BIBLIQUES DES MUSULMANS.

Le Coran, le livre de la religion et de la loi musulmane, n'est, comme on le sait, qu'un composé des principaux dogmes de l'Évangile et de la Bible, joint aux prescriptions et aux récits que Mahomet a lui-même inventés pour faire croire à sa mission de prophète et séduire l'esprit, les sens, l'imagination de ceux à qui il prêchait sa nouvelle doctrine. À ces deux sources judaïque et chrétienne Mahomet a encore emprunté des légendes historiques ou miraculeuses qu'il travestissait selon ses vues et faisait servir à ses desseins. Plusieurs de ses disciples ont eu recours au même mode d'enseignement, et, grâce à cette habile combinaison, grâce à l'amour des Orientaux pour tout ce qui tient au domaine du merveilleux, il s'est formé parmi la race musulmane un cycle de récits traditionnels où, sur un fond biblique, la fantaisie arabe a dessiné d'étonnants ornements et des fables prodigieuses. Ce cycle remonte des temps de Jésus-Christ jusqu'aux premiers temps de la Genèse. Dans sa vaste étendue et dans ses corrélations il embrasse la plupart des événements et des personnages qui apparaissent dans les sublimes pages de Moïse et dans le livre des Rois ; mais ces événements ont été dénaturés d'une façon merveilleuse, et ces personnages ont été transformés en prophètes et en précurseurs de Mahomet. Un orientaliste d'Allemagne, M. le docteur G. Weil, à qui l'on devait déjà une savante biographie de Mahomet, vient de publier un recueil de ces légendes curieuses. Nous racontons d'après lui celle de Salomon.

LÉGENDE DE SALOMON.

Lorsque Salomon eut rendu les derniers devoirs à son père, il s'assit pour se reposer dans une vallée entre Hébron et Jérusalem, et tout à coup s'évanouit. En revenant à lui, il vit apparaître huit anges qui avaient des ailes innombrables de toute sorte de formes et de couleurs, et qui s'inclinèrent trois fois devant lui. « Qui êtes-vous ? demanda Salomon les yeux encore à demi-fermés. — Nous sommes les anges chargés de gouverner les vents. Dieu, notre créateur et le tien, nous envoie vers toi pour te rendre hommage, te donner plein pouvoir sur nous et sur les vents dont nous disposons. Ils seront, selon ta volonté et ton but, orageux ou paisibles, et souffleront toujours du côté auquel tu tourneras le dos. Quand tu le désireras, ils t'enlèveront de terre pour te porter sur les plus hautes montagnes. » Le premier de ces huit anges remit à Salomon une pierre précieuse sur laquelle étaient gravés ces mots : *Dieu est la force et la grandeur*, et lui dit : « Quand tu auras besoin de nous, tourne cette pierre vers le ciel, et nous accourrons pour te servir. »

Dès que ces anges se furent retirés, il en vint quatre autres d'un aspect tout différent : le premier ressemblait à une

monstrueuse baleine, le second à un aigle, le troisième à un lion, et le quatrième à un serpent. « Nous commandons, dirent-ils, à toutes les créatures vivantes de la terre et de l'eau, et nous venons par ordre de Notre-Seigneur te rendre hommage. Dispose de nous selon ta volonté. Nous rendrons à tes amis tous les services qui sont en notre pouvoir, et nous ferons à tes ennemis tout le mal possible. » Un des anges présenta à Salomon une pierre sur laquelle étaient gravés ces mots : *Que toutes les créatures louent le Seigneur*, et lui dit : « Il te suffira de poser cette pierre sur ta tête pour que nous nous rendions près de toi à toute heure. » Salomon voulut les mettre à l'œuvre aussitôt ; il leur ordonna de lui apporter un couple de tous les animaux répandus dans l'air, dans les eaux et sur la terre. Les anges disparurent avec la rapidité de l'éclair, et, un instant après, Salomon vit rangés autour de lui les animaux de toute sorte depuis l'éléphant jusqu'au plus petit insecte. Salomon les interrogea l'un après l'autre sur leur manière de vivre, écouta leurs plaintes, et leur interdit plusieurs abus. Il s'entretint surtout avec les oiseaux. Leur langage, qu'il comprenait tout aussi bien que celui des hommes, le charmait par sa mélodie, et il se plaisait à entendre leurs sentences. Le paon disait : « Comme tu jugeras tu seras jugé. » Le rossignol : « La modération est le plus grand des biens. » La tourterelle : « Il serait mieux pour beaucoup d'être qu'ils n'eussent jamais vu le jour. » Le faucon : « Celui qui n'aura point pitié des autres ne trouvera pour lui-même point de pitié. » L'oiseau sydar : « Pécheurs, convertissez-vous à Dieu. » L'hirondelle : « Faites le bien, vous en serez récompensé. » Le pélican : « Loué soit Dieu sur la terre et dans le ciel ! » La colombe : « Tout passe ; Dieu seul est éternel. » Le kata : « Celui qui sait se taire est plus sûr d'atteindre son but. » L'aigle : « Si longue que soit notre vie, elle arrive toujours à sa fin. » Le corbeau : « Loin des hommes, c'est là qu'on est le mieux. » Le coq : « Pensez à Dieu, ô hommes légers. »

Salomon choisit pour ses compagnons le faucon et le coq, le premier à cause de sa belle maxime, le second à cause de son œil clairvoyant qui pénètre la terre comme un cristal, et qui pourrait lui indiquer partout une source, soit pour boire, soit pour faire ses ablutions avant la prière. Il ordonna aux pigeons, en leur posant la main sur la tête, de demeurer dans le temple qu'il allait faire bâtir. Quelques années après, par l'effet de l'attachement de Salomon, ces pigeons avaient une progéniture si nombreuse que tous ceux qui venaient au temple des quartiers les plus éloignés de la ville pouvaient marcher à l'ombre de leurs ailes.

Quand Salomon se retrouva seul, il vit venir un ange dont la partie supérieure ressemblait à la terre et la partie inférieure à l'eau. Il s'inclina profondément, et dit : « C'est moi qui fais connaître la volonté de Dieu à l'eau et à la terre, et je suis envoyé vers toi pour te donner le pouvoir sur ces deux éléments. Quand tu l'ordonneras, les plus hautes montagnes s'aplaniront, les mers et les fleuves desséchés se transformeront en terres fructueuses et les terres deviendront des lacs et des mers. » À ces mots, il lui remit une pierre précieuse sur laquelle on lisait : *Le ciel et la terre sont les serviteurs de Dieu*.

Enfin, un autre ange apporta à Salomon une quatrième pierre sur laquelle étaient gravés ces mots : *Il n'y a point de Dieu hors le seul Dieu, et Mahomet est son prophète*. « Par la vertu de cette pierre, dit-il au roi, tu commanderas un monde d'esprits bien plus considérable que celui des hommes et des animaux, et qui occupe tout l'espace qui s'étend entre le ciel et la terre. Une partie de ces esprits, ajouta l'ange, adore le vrai Dieu ; les autres sont infidèles, et reconnaissent pour leur divinité le feu ou le soleil, différents astres ou l'eau. Les premiers entourent constamment l'homme pieux pour le préserver de l'infortune et du péché ; les autres, au contraire, cherchent à lui nuire, à le corrompre, à l'entraîner au mal, ce qui leur est d'autant plus facile qu'ils

peuvent se rendre invisibles et prendre toutes sortes de formes. » Salomon voulut voir les djinns avec leur figure naturelle ; l'ange s'élança dans les airs comme une colonne de feu, et revint avec une troupe de djinns et de satans que Salomon, malgré le pouvoir qu'il voulait d'acquiescer sur eux, ne put envisager sans un secret effroi. Jamais il ne s'était imaginé qu'il pût y avoir dans le monde des êtres si difformes et si affreux. Il vit des têtes d'hommes sur des croupes de chevaux dont les pieds ressemblaient à des pieds d'âne, des ailes d'aigles sur des bosses de chameaux, des cornes de gazelles sur des têtes de paons. Étouffé d'un tel assemblage de formes, Salomon demanda à l'ange comment il se faisait que les djinns, qui devaient tous avoir la même origine, ne fussent pas tous semblables l'un à l'autre. « C'est la suite, répondit l'ange, de leur vie coupable, de leurs relations désordonnées. A mesure qu'ils s'abandonnent à leurs passions, leur race dégénère. »

De retour chez lui, Salomon fit faire avec les quatre pierres que les anges lui avaient remises un anneau au moyen duquel il pouvait à toute heure exercer son autorité sur le monde des esprits, des animaux, sur la terre et les vents. Son premier soin fut de soumettre les djinns et les satans. Il les fit tous comparaître devant lui, à l'exception du puissant Sachz, qui se tenait caché dans une île inconnue de l'Océan, et d'Iblis, le maître des méchants esprits, Iblis, à qui Dieu a donné une complète indépendance jusqu'au jour du jugement dernier. Quand les djinns furent rassemblés, Salomon posa son anneau sur chacun d'eux, et leur imprima ainsi le signe de l'esclavage. Il leur imposa ensuite l'obligation de construire divers édifices publics, entre autres un temple qu'il fit élever sur le modèle de celui qu'il avait vu dans un de ses voyages à la Mecque, mais dans des proportions beaucoup plus grandioses et avec plus de splendeur. Les femmes des djinns furent chargées de préparer les aliments, de filer la laine et la soie, de tisser les étoffes, et de tous les autres travaux qui sont du ressort ordinaire de leur sexe. Les étoffes qu'elles tissaient étaient distribuées aux pauvres, et les aliments qui sortaient de leurs cuisines étaient placés sur des tables qui occupaient un espace d'un mille carré. On consommait chaque jour trente mille bœufs, autant de brebis, une quantité énorme d'oiseaux et de poissons, que Salomon se procurait par la vertu de son anneau, malgré l'éloignement de la mer. Les djinns et les satans étaient, dans ces repas publics, assis à des tables de fer ; les pauvres, à des tables de bois ; les chefs du peuple et de l'armée, à des tables d'argent ; les savants et les hommes distingués par leur piété prenaient place à des tables d'or, et Salomon lui-même les servait.

Un jour, après un de ces banquets, Salomon demanda à Dieu la faveur de pouvoir nourrir une fois toutes les créatures du monde. « Tu désires l'impossible, répondit le Seigneur ; mais, pour te satisfaire, commence demain seulement avec les animaux de la mer. » Salomon ordonna aux djinns de charger de grains cent mille chameaux, cent mille mulets, et de les conduire au bord de la mer. Puis il se mit à crier : « Venez tous, habitants des flots, je veux apaiser votre faim. » Les poissons de toute sorte nagèrent à la surface de l'eau, prirent le grain que Salomon leur jetait, et se retirèrent. Tout à coup apparut une balaine dont la tête ressemblait à une montagne. Salomon lui fit jeter par les esprits des sacs de grain, puis d'autres, puis d'autres encore ; mais l'insatiable balaine en demandait encore. Toutes les provisions étaient épuisées, et la balaine criait : « Donne-moi à manger, je n'ai jamais éprouvé une telle faim. » Salomon s'informa s'il y avait dans la mer beaucoup de poissons de la même sorte. « Il y en a, répondit la balaine, soixante-dix mille espèces, dont la plus petite est d'une telle taille que ton corps ne tiendrait pas plus de place dans ses entrailles qu'un grain de sable dans le désert. » Alors le roi se jeta la face contre terre, et pleura, et pria le Seigneur de lui pardonner son vœu téméraire. « Mon royaume, dit Dieu, est plus grand que le tien. Lève-toi, et

regarde une seule des créatures que je ne soumets point au pouvoir de l'homme. » Au même instant, la mer mugit comme si elle avait été agitée par les huit vents, et sur les flots orangeux on vit s'élever un monstre capable d'en avaler un sept mille fois plus gros que celui que Salomon n'avait pu rassasier, et ce monstre s'écria d'une voix pareille au fracas de la foudre : « Béni soit Dieu qui seul peut me préserver de mourir de faim ! »

La suite à une autre livraison.

RIO - JANEIRO.

(Voy. 1846, p. 185.)

Les maisons de Rio sont propres, assez bien bâties, mais sans régularité ; quelques hôtels magnifiques unissent au luxe de nos grandes villes tout le confortable colonial. Dans les quartiers qui avoisinent le port, on est incessamment coudoyé par des gens affairés qui vont et viennent, ou par des nègres qui parcourent les rues en bandes de trente à quarante, transportant les marchandises des quais aux magasins. Soit ce voisinage, soit la nature des denrées qui s'étaient ordinairement dans les petites rues de cette partie de la ville, on y respire partout un air imprégné d'une odeur infecte. Le haut de Rio-Janeiro est plus calme ; c'est là que sont les maisons d'habitation du haut commerce, des étrangers de distinction, des riches et des premiers fonctionnaires de l'État ; le *campo Santa-Anna*, place immense, en est le centre. En résumé, si certains endroits, vus isolément, font peu d'honneur à la ville, le grand nombre de monuments que l'on rencontre à chaque pas établit un lien entre les éléments divers et donne à cette cité un cachet incontestable de grandeur (1). Le palais impérial, le théâtre, la bourse, l'archevêché, l'église des carmes chaussés, le musée, le palais du sénat, sont les édifices les plus dignes d'attention. La rue d'*Ouridor*, centre du commerce français, est la plus animée de toutes ; là surtout nos voyageurs se retrouvent en pays de connaissance, ils entendent parler leur langue nationale, ils reviennent les costumes parisiens : la rue d'*Alfandega* et celles qui avoisinent la douane sont plus spécialement occupées par les négociants anglais. Le quartier du commerce français se distingue par plus de brillant et de coquetterie, par de jolis magasins de curiosités et de nouveautés qui rappellent un peu la rue Vivienne ; dans celui du commerce anglais, on remarque plus d'activité et de mouvement, moins d'apparat.

Les étrangers de toutes nations affluent à Rio-Janeiro et y monopolisent les grandes spéculations : aux Français, les nouveautés, les hôtels, les établissements publics ; aux Anglais, les articles de ravitaillement et d'utilité première ; aux Espagnols, les vins ; aux Suédois et aux Russes, les bols, les fers. On conçoit aisément qu'une population aussi mélangée aujourd'hui doit donner à cette ville une physionomie différente de celle qu'elle avait autrefois, et amener progressivement une fusion de races.

Les distinctions si traquées d'origine qui existaient encore il y a quelques années entre les Portugais d'Europe, les Brésiliens, les mulâtres, les mamelucks, et les différentes races provenant du mélange des blancs avec les Indiens et les nègres, tendent à disparaître après avoir provoqué la lutte qui a déterminé l'affranchissement du Brésil. Toutefois les noirs sont encore ceux sur lesquels pèsent tous les travaux pénibles. On conçoit que, pour un étranger, le spectacle d'une population aussi bigarrée ait un caractère très original. Ici, le Brésilien indolent passe une partie du jour à fumer, dormir

(1) Un aqueduc qui part du mont Corcovado donne l'eau à la ville. C'est une construction digne des temps anciens. Taillé dans le roc, on le voit serpenter le long des pentes, descendre, suivre une ligne droite, revenir sur ses pas, redescendre encore, puis franchir une vallée sur d'immenses arceaux offrant de distance en distance quelque ouverture pour faciliter aux voyageurs un rafraîchissement pendant les grandes chaleurs.

ou se balancer dans un hamac; là, le nègre, les épaules chargées d'un énorme fardeau, parcourt les rues en chantant; plus loin, l'Européen brave les ardeurs du soleil de midi pour vaquer à ses affaires; d'un autre côté sont des postes remplis de soldats insoucians. Dans chacune de ces classes s'est formée une sorte d'aristocratie: le nègre doit au rang qu'il occupait en Afrique parmi les siens d'être toujours vénéré par ceux de sa tribu; tel autre qui avait le don de sortilèges est encore consulté comme un oracle; on reconnaît aisément le Brésilien qui occupe un emploi important dans l'État à sa manière de porter la tête, de regarder celui qui n'a qu'une fortune médiocre ou dont le rang lui semble moins noble que le sien; et enfin, parmi les Européens, le riche négociant qui expédie ses navires sur les divers points du globe sait très bien exprimer par sa démarche et le ton de son langage le sentiment qu'il a de sa supériorité sur ceux de ses compatriotes qui n'exercent que des professions manuelles ou un commerce de détail.

Il n'est pas douteux que, sous le rapport industriel, la ville de Rio n'ait fait des progrès immenses, et cependant la grande quantité d'objets manufacturés qui affluent de France et d'Angleterre, et mettent à bas prix les choses d'utilité première, s'oppose jusqu'à un certain point au développement de l'industrie nationale.

Quelques fabriques élevées dans les diverses parties de l'empire produisent particulièrement de grossières étoffes

de coton, des cuirs tannés assez imparfaits, de bonne poterie, de l'orfèvrerie commune, de belle passementerie, et des fleurs en plumes remarquables.

On n'ignore point les efforts de don Pedro I^{er} et de son prédécesseur pour doter le Brésil d'institutions utiles, pour y répandre le goût des sciences, des arts et des lettres. On leur doit une école de médecine où professent des hommes de mérite, un musée, un cabinet d'histoire naturelle, plusieurs bibliothèques, et entre autres la Bibliothèque Impériale, qui compte près de cinquante mille volumes, et où l'on voit un exemplaire de la célèbre édition de la Bible publiée à Mayence en 1462; une école de droit, de marine, polytechnique, d'où sortent quelques sujets distingués; de bons collèges, et un grand nombre d'établissements pour l'instruction secondaire que le roi Jean VI savait devoir être un jour le plus puissant moyen de civilisation de ce vaste empire. L'éducation est donc assez répandue au Brésil, et l'on y rencontre fréquemment des hommes de mérite à tous égards. On attribue une véritable intelligence des détails politiques et administratifs, et une éloquence remarquable à quelques membres du parlement brésilien. Le caractère national varie à l'infini selon l'âge et les professions, et l'on saisit une différence notable entre les générations qui se succèdent; de là une difficulté très grande pour donner une idée nette et précise des mœurs brésiennes. On peut cependant dire qu'en général on y retrouve le caractère portugais mo-



(Barque de passage à Rio-Janeiro. — Dessin de M. Max Radiguet.)

difié par une tendance très prononcée, surtout dans la jeune génération, à adopter les mœurs anglaises. Cette imitation, qui tend quelquefois à cacher la faiblesse sous les formalités de l'étiquette, est une anomalie frappante dont on ne peut attendre de bons résultats. Comment donner à l'esprit méridional l'allure de l'esprit du nord?

Le Brésilien est serviable, mais susceptible à l'excès; généreux, mais vindicatif. A l'exception des jours de fêtes extraordinaires, où les femmes sortent et se tiennent à leurs fenêtres, elles vivent presque constamment chez elles, et, si elles approchent de leur balcon, elles ont soin de se cacher la figure: elles ont généralement une grâce mélancolique.

Peu d'États ont autant de sources de richesse intérieure que le Brésil; mais son immense étendue sera toujours un obstacle puissant à ce qu'il en soit tiré grand parti. La di-

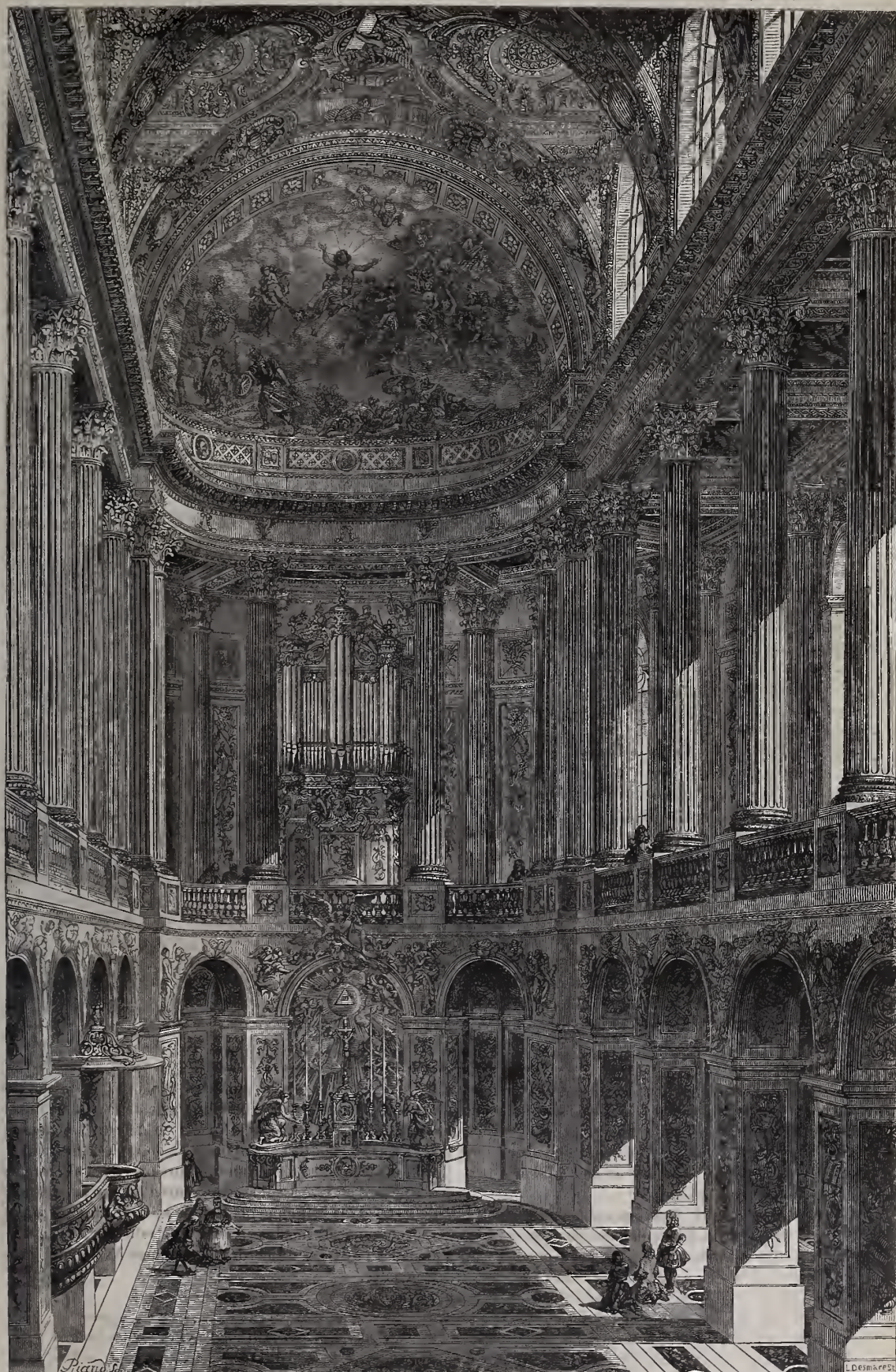
vision qui existe entre plusieurs provinces et la métropole; l'immense supériorité numérique de la race noire sur la blanche, sont aussi des éléments de difficultés sérieuses. Les efforts du gouvernement brésilien doivent, ce me semble, tendre surtout: à amener un équilibre plus sensible entre les deux races en favorisant les émigrants d'Europe par des dons de terres de la couronne dont on ne sait que faire; à rendre les communications plus rapides; et à rattacher aux institutions les provinces du nord, qui cherchent à se rendre indépendantes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE.

(Voy. la Table des six premières années; les Tables de 1843, 1844, 1845, 1846; et 1847, p. 27.)



(Dix-septième siècle. — Chapelle du château de Versailles.)

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

LE CHATEAU DE VERSAILLES.

Nommer Versailles, c'est évoquer à la fois tous les souvenirs historiques du règne de Louis XIV, c'est rappeler les merveilles créées par la puissance du grand roi dans cette royale demeure. Longtemps séjour habituel d'une cour brillante qui servait de modèle à l'Europe entière, le château de Versailles occupe une place importante parmi les œuvres de l'architecture française, et aucun autre monument ne peut donner une plus juste idée de l'état des arts sous Louis XIV. Quel livre, en effet, peindrait mieux que cette épopée de pierre, de marbre et d'or la physionomie de la société du dix-septième siècle, qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de notre pays ?

Nous avons eu occasion déjà de mentionner dans le cours de ces études (1845, p. 234) le petit château ou rendez-vous de classe que Louis XIII avait fait bâtir à Versailles, et nous avons expliqué comment cette modeste habitation, que Bassompierre appelait « le chétif château de Versailles, » fut choisie par Louis XIV pour devenir le point de départ de tant d'immenses et somptueuses constructions. Le désir de Louis XIV d'établir son palais dans un lieu choisi et habité par son père, afin sans doute de lier son œuvre à celle du passé, peut seul expliquer comment il résolut de fixer sa résidence dans une situation aussi ingrate, et comment il ne s'en laissa pas détourner par les obstacles et les difficultés inouïes qu'il devait rencontrer sur ce sol borné de toutes parts et entièrement dépourvu d'eau. S'il n'eût consulté que les avantages pittoresques du site, Louis XIV aurait dû préférer, par exemple, au petit rendez-vous de classe de son père, le château de Saint-Germain, commencé par Henri IV d'après un plan aussi vaste que grandiose. Quelques auteurs ont prétendu avec malignité que l'ennui d'être exposé à voir sans cesse les chochers de Saint-Denis avait été la véritable cause de la répugnance de Louis XIV pour la résidence de Saint-Germain.

Les travaux d'agrandissement du château de Versailles commencèrent, en 1661, sous la direction de Leveau, premier architecte du roi. Après sa mort (1670), ils furent continués par Jules Hardouin Mansart pendant tout le reste du long règne de Louis XIV.

La disposition générale des bâtiments du château de Versailles est assez généralement connue pour que nous puissions nous dispenser d'en faire la description (voy. le plan général, 1837, p. 177). Subordonnée à la conservation de l'ancien château, cette disposition est très imparfaite. Les vestibules sont mal placés ; les escaliers, sans en excepter celui de marbre, sont loin d'être en harmonie avec l'importance et la richesse d'un si vaste palais. Extérieurement, le château de Versailles est loin de produire l'effet qu'on serait en droit d'attendre d'un assemblage aussi considérable de constructions. Le peu de hauteur des bâtiments qu'il a fallu raccorder avec ceux de l'ancien château de Louis XIII, l'absence de toute surélévation, sont cause que les architectes n'ont pas atteint le caractère grandiose et monumental qui conviendrait à un tel édifice. Cependant, du côté de la ville, la disposition des trois cours, qui diminuent successivement de largeur, est d'un effet et d'une perspective agréables ; la troisième, que l'on appelle la Cour de Marbre, semble une sorte de sanctuaire autour duquel se trouvent groupés les appartements réservés à la demeure du souverain. La chambre de parade du roi occupait, en effet, la partie centrale et extrême du palais ; elle s'ouvre au levant, dans l'axe même de l'entrée principale. La grande galerie des Glaces, les salons de la Paix et de la Guerre, forment la doublure de ce même bâtiment du côté du jardin. Cette galerie si célèbre, dégarnie de tout ameublement, n'est plus aujourd'hui qu'un vaste promenoir public ; autrefois on y admirait un grand

nombre de statues antiques, de pièces d'orfèvrerie, de modèles précieux et d'autres objets de curiosité de toute espèce. Les vingt-sept tableaux qui décorent la voûte sont peints par Lebrun ; les sujets sont tous empruntés à la vie de Louis XIV (voy. p. 189). Les appartements du Roi et de la Reine sont situés à droite et à gauche de la galerie et en retour du corps de bâtiment principal. La décoration de ces appartements est d'un luxe sans égal : les marbres les plus rares, l'or et le bronze y sont de toutes parts prodigués ; les peintures des différentes pièces ont été exécutées par Coypel, Audran, Delafosse, Lemoiné, Philippe de Champaigne, Jouvenet, etc. On y avait aussi rassemblé un grand nombre de tableaux de Raphaël, de Pierre de Cortone, de Paul Véronèse, du Guide, etc. Un cabinet était spécialement consacré aux bronzes antiques et aux bijoux précieux : on y admirait une magnifique collection de médailles, et, parmi les camées, celui de l'apothéose d'Auguste, déposé aujourd'hui à la Bibliothèque royale. Nous avons déjà décrit les richesses du même genre qui se trouvaient réunies à une autre époque dans le château de Fontainebleau (1842, p. 49). Ces trésors, longtemps destinés à la jouissance exclusive des rois, sont aujourd'hui exposés à la vue de tous les citoyens.

On regrette de ne point trouver dans les bâtiments du château de Versailles ces pavillons couronnés de combles élevés qui caractérisent d'une manière toute spéciale les anciens châteaux français, et dont la dernière tradition se voit aux Tuileries. A Versailles, la continuité de ces grandes lignes horizontales, qui règnent sans interruption d'une extrémité à l'autre de la grande façade sur le jardin, produit une fastidieuse uniformité. Si ce n'était la saillie que forme le corps de bâtiment principal sur les parties en ailes, rien ne contribuerait à indiquer le logis du roi. Dans les façades du jardin, Mansart a adopté l'ordonnance commune à presque tous les grands édifices du règne de Louis XIV, c'est-à-dire un étage richement décoré s'élevant au-dessus d'un soubassement, ainsi que Perrault en avait fait l'application à sa colonnade du Louvre. On remarque le même système de façade aux bâtiments élevés postérieurement, d'après les dessins de Mansart, autour de la place de Louis-le-Grand, aujourd'hui place Vendôme.

Quoique le goût des décorations intérieures du château de Versailles se fasse remarquer plutôt par une surabondance de richesse que par une grande pureté ; quoique, de plus, on puisse y blâmer une certaine mollesse de formes et une trop grande prodigalité d'ornements, on est obligé de reconnaître la supériorité, disons plus, le génie des artistes divers qui ont su imprimer à toutes les parties de cette œuvre gigantesque une remarquable unité et une incontestable harmonie. Si l'Italie a donné les modèles du style qui caractérise ce genre d'ornementation, il est cependant certain qu'aucun des palais de Rome, de Gènes, ou de Florence, n'offre à l'admiration un ensemble aussi complet et aussi magnifique.

A Versailles, Louis XIV se révèle partout, et ce palais, véritablement unique, est l'expression à la fois de l'apogée de la monarchie française et du plus haut éclat dans les arts auquel l'architecture française ait été appelée à concourir. Pour qui parcourt cette suite de salons et de galeries, il est impossible de ne pas songer à la foule des personnages illustres dont les pas ont fait retentir ces voûtes dorées : militaires, poètes, artistes, savants, tous représentants de cette mémorable époque, au milieu de laquelle apparaît constamment la grande figure du roi. En étudiant les allusions que présentent à l'esprit les peintures de chaque pièce, on est reporté graduellement au souvenir des différentes phases de ce long règne (1).

(1) Le sens symbolique du plan, de toutes les parties et de toutes les décorations du château de Versailles est parfaitement expliqué dans *les Fastes de Versailles*, par M. H. Fortoul, doyen de la Faculté des lettres d'Aix.

La Chapelle.

La chapelle, mal située par rapport à l'ensemble du palais, s'élève avec majesté non loin de l'appartement royal. Son ordonnance procède du même principe que les autres bâtiments, c'est-à-dire qu'elle se compose d'un étage inférieur servant de piédestal à une riche colonnade formant la galerie supérieure qui règne de plain-pied avec les appartements. C'est ainsi que partout l'étage habité par le roi se distingue par plus de luxe et de magnificence. La voûte est divisée en trois compartiments dont les peintures ont été exécutées par Jouvenet, Antoine Coppel et Lafosse (voy. p. 185). L'ensemble de cette chapelle, entourée de deux rangs de galeries, est remarquable par sa grandeur et sa noblesse. C'est peut-être de tous les édifices religieux du dix-septième siècle celui dans lequel, à l'aide des éléments de l'architecture antique, on ait le mieux réussi à produire un effet vraiment imposant. Commencée en 1699, la chapelle fut terminée seulement en 1710, cinq ans avant la mort de Louis XIV.

La Salle de spectacle.

La salle de spectacle ne fut bâtie que sous le règne de Louis XV, à l'occasion du mariage du Dauphin; elle était achevée aux fêtes de 1770. Nous aurons occasion de la décrire lorsque nous aurons atteint l'époque à laquelle elle se rapporte.

Les Jardins et l'Orangerie.

Ici l'art a partout vaincu la nature, et d'une colline aride Le Nostre est parvenu, non sans peine, à faire une véritable merveille. De quelque côté qu'on porte ses pas sous ces frais ombrages, les regards sont frappés d'un spectacle inattendu et toujours nouveau. L'imagination la plus inépuisable ne saurait aller au-delà des mille fantaisies réalisées dans les diverses parties du parc. Ces innombrables statues de marbre qui peuplent les bosquets, ces vases, ces fontaines, ces groupes de bronze, ces eaux qui s'épanouissent bruyamment de mille façons diverses, tout semble avoir été improvisé par la baguette d'une fée. Le palais domine le parc et couronne les terrasses qui s'échelonnent de chaque côté. Au midi se trouve l'orangerie, qui n'est pas la partie la moins remarquable des jardins; elle a été ménagée, dans les conditions les plus favorables à la conservation des arbustes que l'on y abrite en hiver, sous un terre-plein, au niveau duquel on parvient à l'aide de deux escaliers gigantesques qui semblent n'avoir eu rien de trop grandiose pour cette époque.

La Ménagerie et le grand Trianon.

À l'extrémité du parc, au sud du grand canal, on avait établi une ménagerie ingénieusement distribuée, dans laquelle se trouvaient rassemblés des animaux de toute espèce (voy. 1845, p. 404). Du côté opposé à cette ménagerie, Mansart avait été chargé par le roi de bâtir un pavillon de peu d'étendue, qui, du nom du village dont il avait pris la place, fut appelé Trianon. Avant la construction de ce pavillon, il existait déjà au même lieu une petite maison qui, suivant un passage d'une lettre de madame de Sévigné à madame de Grignau, sa fille, servait, sous le nom de palais de Flore, à des collations et à des parties de plaisir. Voici quelques détails sur ce palais de Flore, extraits d'une biographie de Colbert, imprimée à Cologne en 1695 :

« Trianon est à l'autre côté du canal. Ce lieu était destiné pour y conserver toutes sortes de fleurs tant l'hiver que l'été; on y en voit en toutes saisons. Les bassins sont ou paraissent être de porcelaine; on y voit des jets d'eau qui sortent de plusieurs urnes. Les plantes, les fleurs et les arbustes sont dans des pots de porcelaine ou dans des caisses

» qui l'imitent. On y voit encore de longues allées d'orangers en pleine terre, avec des myrtes et des jasmins en palissade sous une galerie de charpente qui demeure ouverte l'été et que l'on couvre l'hiver de fumier, pour garantir les arbres du froid. »

En 1683, cette maison de porcelaine, comme l'appelait Saint-Simon, fut remplacée par le petit palais de pierre et de marbre qu'on voit encore aujourd'hui. Cette habitation n'avait qu'un rez-de-chaussée, et se composait uniquement d'un corps de logis principal et de deux ailes en retour réunies par un péristyle de colonnes ioniques. On y a fait depuis de notables adjonctions.

Louis XIV se plaisait à surveiller les constructions et les embellissements de Trianon. Ce fut dans une de ces visites qu'eut lieu entre le roi, Le Nostre et son ministre Louvois, cette discussion que tout le monde connaît au sujet d'une croisée, et qui, selon le duc de Saint-Simon, aurait été la cause première de la guerre désastreuse de 1688.

Louis XIV, dans les dernières années de son règne, prit en dégoût le petit château de Trianon, qui était en effet un séjour assez peu commode. Il résolut alors de faire bâtir une nouvelle habitation plus simple dans laquelle il espérait goûter tous les charmes de la vie privée et se délasser des représentations de Versailles et de Trianon. Ce fut dans ce but que Mansart éleva au milieu des bois, entre Saint-Germain et Luciennes, le château de Marly, dont nous nous proposons de donner avec détails la description.

Dépenses faites pour Versailles, Trianon, etc., de 1664 à 1690.

Un état, dressé année par année, nous apprend quelles furent les sommes employées de 1664 à 1690 aux palais et aux grands ouvrages entrepris par Louis XIV. Cet état curieux est tiré d'un manuscrit authentique dressé et signé par Mansart. M. de Clarac a transcrit cette pièce officielle dans son intéressant ouvrage sur le Louvre et les Tuileries. De 1664 à 1690 (pendant vingt-sept années), il a été dépensé pour Versailles, Trianon, Saint-Cyr et les églises de Versailles, la somme de 81 151 414 fr. Outre ces grandes dépenses, suivant Mansart, il en a été fait beaucoup d'autres très considérables pour l'embellissement de Versailles et Trianon, tels qu'achats de tableaux anciens, figures antiques, médailles et autres raretés; plus les appointements des inspecteurs et préposés auxdits bâtiments, gratifications, etc., 6 386 574,15, qui, réunis aux 81 151 414, font 87 537 989, somme équivalente, en moyenne, à 169 148 319,18 de noire monnaie actuelle.

Détails biographiques sur Jules Hardouin Mansart.

Jules Hardouin Mansart (1), qui prit une part si importante dans les grands travaux exécutés sous le règne de Louis XIV et exerça une si notable influence sur l'architecture française au dix-septième siècle, occupe certainement le premier rang parmi les architectes de son temps. Il naquit en 1645. Son père, Jules Hardouin, était premier peintre du cabinet du roi, et sa mère était sœur de François Mansart, architecte (2).

(1) On trouve souvent le nom de Mansart écrit par un *d* à la fin au lieu d'un *t*; mais les signatures autographes de cet architecte sur les registres de l'Académie royale d'architecture portent un *t*. Le nom de sa famille, qui était originaire d'Italie, est même certainement *Mansarto*.

(2) François Mansart naquit à Paris en 1598. Son père était charpentier du roi. Il fut sans doute élève de son beau-frère Germain Gauthier, architecte du roi. Les premiers essais de François Mansart furent la restauration de l'hôtel de Toulouse vers 1620, le portail de l'église des Feuillants, le château de Berny, celui de Baleroy en Normandie, et une partie de celui de Choisy-sur-Seine. En 1632, il fit élever la petite église des Filles-Saintes-

Le premier ouvrage de Mansart fut le château de Clagny, que Louis XIV fit élever près de Versailles pour madame de Montespan. Les plans et les façades de ce château se trouvent reproduits dans plusieurs gravures et dans un ouvrage spécial exécuté avec beaucoup de soin. Mansart n'avait alors que trente et un ans, et déjà il était célèbre. Il fut aussi chargé de la construction des écuries de Versailles, si grandement disposées de chaque côté de la grande avenue qui conduit au château. Quant au château lui-même, c'est évidemment l'œuvre capitale de Mansart. Tout en maintenant les critiques dont ce vaste édifice peut être l'objet, il faut, pour être juste, ne jamais perdre de vue les obstacles contre lesquels cet architecte eut à lutter. On sait d'ailleurs que Mansart ne fut pas à même de tracer d'un seul jet l'ensemble de ce palais,

Marie, rue Saint-Antoine, dont nous avons déjà eu occasion de blâmer le style. En 1635, Jean-Baptiste-Caston de France, duc d'Orléans, chargea François Mansart des constructions importantes qu'il fit ajouter à son château de Blois. Comparées à celles du temps de Louis XII et de François I^{er}, auxquelles elles font suite, ces constructions permettent de juger des modifications qu'avait subies l'architecture en France pendant le cours d'un siècle environ. Quoique l'avantage ne soit pas du côté de l'œuvre de Mansart, il faut, si l'on veut être juste, constater les efforts qu'il fit pour donner à ces bâtiments un caractère de grandeur et de noblesse qui manquait généralement à l'architecture de la renaissance.

François Mansart restaura l'hôtel de Carnavalet pour l'adapter à des exigences nouvelles. Sous le rapport de l'art, cet hôtel ne gagna rien à cette restauration; mais l'artiste eut du moins le bon goût de respecter les sculptures de Jean Goujon.

Une prétention malheureuse de F. Mansart était de vouloir conserver une indépendance absolue, et de se réserver jusqu'à la fin le droit de changer et de recommencer sans cesse ce qu'il croyait pouvoir améliorer dans ses projets. En 1657, il bâtit pour le président René de Longueil le château de Maisons, près de Saint-Germain. On l'avait laissé maître de la disposition de cet édifice et de la dépense qu'il exigeait : à peine une partie notable du château fut-elle construite qu'il la fit abattre sans en prévenir le propriétaire. Le château de Maisons est, du reste, de toutes les œuvres de Mansart celle qui a réuni le plus de suffrages: très remarquable par la grandeur de son ensemble, il l'était aussi par la bonne disposition de sa masse et l'unité de style observée dans sa décoration.

Ce peu de stabilité dans les idées, ce désir illimité de perfectionnement, firent perdre à F. Mansart plusieurs belles occasions de s'immortaliser.

Ainsi l'exécution de l'église du Val-de-Grâce, qui lui avait été confiée par Anne d'Autriche, lui fut retirée par la crainte fondée que les sommes consacrées à la construction de ce monument ne fussent insuffisantes à un artiste si capricieux. On comprend que le génie d'un artiste soit porté à toujours chercher le mieux; mais lorsqu'il s'agit de construction et que la moindre idée exige, pour se traduire en pierre, des années de travail et des dépenses considérables, on conçoit aussi combien peuvent être graves les conséquences de l'incertitude et de l'inconstance.

Consulté par Colbert et chargé de faire des projets pour la façade principale du Louvre, F. Mansart présenta des esquisses très incomplètes. Le ministre, frappé toutefois de la beauté et de la variété de ses compositions, essaya de lui faire comprendre la nécessité de s'arrêter à un plan fixe et définitif qui serait soumis à l'approbation du roi. Mansart ne put se décider à accepter cette condition.

On doit à F. Mansart l'église des Dames-Sainte-Marie, à Chailot; les hôtels de ville de Troyes et d'Arles: dans ce dernier édifice, l'appareil de la voûte du vestibule est d'une grande hardiesse. Le dernier ouvrage de Mansart est le portail des Minimes de la place Royale. F. Mansart est l'inventeur de cette sorte de comble qui porte son nom. Les toits en mansarde, à l'aide de la brisure opérée dans la charpente, ont l'avantage de donner plus d'espace et de pouvoir être très convenablement utilisés.

L'architecture de F. Mansart marque la transition entre celle du règne de Louis XIII et celle du règne de Louis XIV. On peut dire que ce fut cet artiste qui inaugura le style destiné à prévaloir sous ce dernier roi. Ses doctrines n'eurent pas une heureuse influence sur la plupart de ses successeurs, et ce fut réellement à dater de cette époque que l'architecture française perdit son caractère d'originalité pour s'abandonner sans mesure aux imitations de l'architecture antique.

F. Mansart mourut en 1666, à l'âge de soixante-neuf ans.

et l'on peut s'imaginer les sujétions sans nombre qui vinrent contrarier son génie.

L'orangerie de Versailles est généralement attribuée à Mansart; mais il paraît que l'idée première appartient à Le Nostre, et que Mansart fut seulement chargé de la perfectionner et de la mettre à exécution. Tandis qu'on y travaillait, le roi chargea le marquis de Louvois de chercher un lieu convenable pour l'établissement où madame de Maintenon se proposait de faire élever deux cent cinquante demoiselles nobles. Celui de Saint-Cyr ayant paru le plus propre à ce dessein, Louis XIV s'y arrêta, et approuva les plans que Mansart avait faits. Ces constructions, peu remarquables d'ailleurs, furent exécutées dans l'espace d'une année.

Le grand commun de Versailles, l'ancienne paroisse et la maison des missionnaires qui la desservaient, les palais de Marly et de Trianon, la ménagerie, ont été construits d'après les dessins de Mansart.

Parmi les autres monuments que l'on doit à Mansart, il en est un qui mérite particulièrement de fixer l'attention par son importance, sa construction et sa richesse, c'est le dôme des Invalides, dont nous avons parlé précédemment (voy. 1846, p. 109). Si l'on veut apprécier le talent dont Jules Hardouin Mansart a fait preuve dans la conception, l'exécution et la décoration de ce grand ensemble, on doit convenir que c'est sans comparaison celui de ses ouvrages dans lequel il a apporté le plus de savoir et d'habileté; il est vrai qu'il ne lui fut pas donné de vaincre la difficulté qu'il y avait encore, en cette occasion, à réunir une nouvelle église avec une chapelle préexistante. Néanmoins le dôme offre un ensemble de richesse et d'élégance, de grandeur et d'unité dont l'aspect excite ce sentiment d'admiration qui impose silence à la critique.

Jules Hardouin Mansart donna les dessins de la place de Louis-le-Grand, ouverte en 1699 sur les terrains qu'occupait auparavant l'hôtel de Vendôme, dont elle a pris et conservé le nom. Quelques observations que puisse motiver l'ordonnance des façades de cette place, on s'accorde généralement à reconnaître que Mansart a su leur imprimer un grand caractère qui frappe tout d'abord et en fait sans contredit une des plus belles places de Paris.

La place des Victoires est aussi de Mansart, et l'on y retrouve de même un ordre de pilastres qui embrasse deux étages et s'élève sur un soubassement en arcades dans la hauteur desquelles se trouvent comprises des boutiques.

Jules Hardouin Mansart composait avec facilité. Il dessinait grossièrement avec du charbon ou une grosse plume, et il employait pour mettre ses dessins au net Daviler, architecte, Cocheri, et Le Pautre, graveur. Il est assez probable que ce dernier artiste, si connu par ses belles compositions de décorations intérieures, dut exercer une certaine influence sur les œuvres de Mansart et plus particulièrement peut-être sur les décorations intérieures de Versailles et des autres palais que cet architecte fut appelé à construire.

Le dernier ouvrage de Mansart fut la chapelle de Versailles, qu'il laissa incomplète. C'est de toutes les parties du château celle dans laquelle Mansart fut le plus maître de son œuvre et celle aussi qui lui fait le plus d'honneur.

Nous pourrions encore citer parmi les ouvrages de Mansart la partie inférieure de la cascade de Saint-Cloud, la décoration de l'escalier de ce palais, les bâtiments qui s'élèvent de chaque côté de la cour du château de Dampierre, etc.

Mansart fut véritablement l'architecte de son époque et le plus propre par son talent à seconder les vues de Louis XIV: aussi en obtint-il tout ce qui pouvait flatter son ambition. Il fut décoré de l'ordre de Saint-Michel, et nommé premier architecte du roi, avec la charge de surintendant et ordonnateur général de ses bâtiments, arts et manufactures. Il prit place à l'Académie royale de peinture et sculpture en qualité de protecteur. Ce fut à ce titre qu'il représenta au roi que ce corps désirait renouveler l'ancien usage, interrompu



(Dix-septième siècle. — La grande galerie des Glaces, au château de Versailles.)

depuis quelque temps, d'exposer ses ouvrages à la vue du public. Le roi approuva ce dessein, et voulut que l'exposition eût lieu dans la grande galerie du Louvre. Trois mois après sa nomination, Mansart écrivit à l'Académie qu'il avait obtenu du roi le rétablissement de la pension entière affectée à cet établissement, et qui avait été temporairement réduite à moitié à cause de la guerre; il fit aussi fournir toutes les figures, moulées sur l'antique, pour la décoration de ses salles et l'instruction de ses élèves.

Jules Hardouin Mansart mourut presque subitement, à Marly, en 1708, à l'âge de soixante-trois ans. Son corps fut transporté à Paris, et inhumé dans l'église de Saint-Paul,

sa paroisse, où on lui éleva un tombeau sculpté par Coysevox.

QUELQUES DÉTAILS

SUR LES PRIX DES CÉRÉALES ET DU PAIN.

Prix des céréales. — Les *Archives statistiques*, publiées par le Ministère de l'agriculture et du commerce en 1837, font connaître le prix moyen de l'hectolitre de froment depuis 1756 jusqu'à 1835, sauf une lacune de six années correspondant à l'intervalle de 1790 à 1796. M. Costaz, dans son

Histoire de l'administration en France, donne les chiffres de 1835 à 1840. Ces divers résultats sont résumés dans le tableau ci-après.

Variation du prix du froment en France, de 1756 à 1840.

ANN.	PRIX.	ANN.	PRIX.	ANN.	PRIX.
1756.	9,58	1783.	15,07	1814.	17,73
1757.	11,91	1784.	15,35	1815.	19,53
1758.	11,29	1785.	14,89	1816.	28,31
1759.	11,79	1786.	14,12	1817.	36,16
1760.	11,79	1787.	14,18	1818.	24,65
1761.	10,00	1788.	16,12	1819.	18,42
1762.	9,94	1789.	21,90	1820.	19,13
1763.	9,53	1790.	19,48	1821.	17,79
1764.	10,03			1822.	15,49
1765.	11,18			1823.	17,52
1766.	13,29	1797.	19,48	1824.	16,22
1767.	14,31	1798.	17,07	1825.	15,74
1768.	15,53	1799.	16,20	1826.	15,85
1769.	15,41	1800.	20,34	1827.	18,81
1770.	18,85	1801.	22,40	1828.	22,03
1771.	18,19	1802.	24,32	1829.	22,59
1772.	16,68	1803.	24,55	1830.	22,39
1773.	16,48	1804.	19,19	1831.	22,10
1774.	14,60	1805.	19,04	1832.	21,85
1775.	15,93	1806.	19,33	1833.	16,62
1776.	12,94	1807.	18,38	1834.	15,25
1777.	13,38	1808.	16,54	1835.	15,25
1778.	14,70	1809.	14,86	1836.	17,32
1779.	13,61	1810.	19,61	1837.	18,53
1780.	12,62	1811.	26,13	1838.	19,51
1781.	13,47	1812.	34,34	1839.	22,14
1782.	15,29	1813.	22,51	1840.	21,84

Les différences que l'on remarquera entre les nombres relatifs à la période 1800-1809 et ceux que nous avons donnés dans notre volume de 1834 (voy. la *Table alphabétique des dix premières années*, au mot FROMENT) tiennent sans doute à des rectifications qui ont été faites, par le Ministère du commerce, aux documents dont s'était d'abord servi M. Costaz.

Les éléments des prix pour les années 1841 à 1846 existent dans les publications officielles; mais, pour connaître les prix eux-mêmes, il faudrait faire de longs calculs. Nous croyons utile d'entrer dans quelques considérations à ce sujet.

Le prix du froment varie essentiellement d'un point à un autre du territoire à une époque quelconque. Les départements du nord et de l'ouest produisent beaucoup plus de céréales que ceux du centre, du midi et de l'est; il n'est pas étonnant que les mercuriales s'y maintiennent généralement à des taux différents: le prix varie même notablement d'un canton à un autre dans certaines régions. Cela posé, il est clair que le seul moyen exact pour obtenir le prix moyen du blé consisterait à opérer conformément à la règle connue sous le nom de *règle d'alliage* en arithmétique élémentaire. Ainsi le prix moyen dans un département où des ventes se sont faites à trois taux différents, savoir:

1 500 hectolitres à	25 francs;
4 000 hectolitres à	20 francs;
3 500 hectolitres à	15 francs;

se calculera de la manière suivante. On fera la somme des produits 1 500 par 25 ou 37 500, 4 000 par 20 ou 80 000, et 2 500 par 15 ou 52 500; le total 170 000 divisé par la somme 1 500, plus 4 000, plus 3 500 ou 9 000, donnera 18 fr. 89 cent. pour le prix moyen cherché.

Au lieu d'opérer de la manière qui vient d'être indiquée, on se contente d'ajouter ensemble les trois prix 25 fr., 20 fr. et 15 fr., et de diviser par 3 le total 60 fr., d'où résulte un prix de 20 fr. complètement fictif et inexact. Qu'on ajoute à cela l'influence qu'ont, sur les mercuriales, des ventes simulées que font les spéculateurs à la hausse ou à la baisse, suivant leur intérêt privé, et l'on appréciera à leur juste valeur les chiffres résultant des documents officiels.

Quant à l'importance de connaître le prix réel, elle ressort de la législation qui régit la matière. En effet, les importations de céréales sont soumises à un système compliqué de droits de douanes dont la quotité dépend des prix moyens qui sont relevés sur certains marchés, désignés par la loi, et qui servent de prix régulateurs pour l'application de l'échelle des droits. Dans ce but, on a distribué les départements-frontières en quatre classes formant elles-mêmes huit sections. C'est le froment, dont le prix, publié chaque mois, sert de régulateur pour la fixation des droits à percevoir sur toutes les céréales. Au-delà du maximum, qui est de 21, de 25 ou de 27 fr. 25 cent. l'hectolitre, suivant la classe, le grain étranger est admis avec le droit minime de 25 cent. l'hectolitre.

Les marchés régulateurs désignés dans la loi du 4 juillet 1821 sont: Toulon, Marseille, Fleurance et Gray pour les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, des Bouches-du-Rhône, du Var et de la Corse; Marans, Bordeaux, Toulouse, pour les départements de la Gironde, des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, de l'Arriège et de la Haute-Garonne; Gray, Saint-Laurent près Mâcon et le Grand-Lemps, pour les départements des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes, de l'Isère, de l'Ain, du Jura et du Doubs; Mulhouse et Strasbourg, pour le Haut-Rhin et le Bas-Rhin; Bérgues, Arras, Roye, Soissons, Paris, Rouen, pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de la Seine-Inférieure, de l'Eure et du Calvados; Saumur, Nantes et Marans pour la Loire-Inférieure, la Vendée et la Charente-Inférieure; Metz, Verdun, Charleville, Soissons, pour les départements de la Moselle, de la Meuse, des Ardennes et de l'Aisne; enfin, Saint-Lô, Paimpol, Quimper, Hennebon et Nantes, pour les départements de la Manche, d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan.

Production des céréales. — La production annuelle de la France en grains de toute nature, l'étendue des cultures qui y sont consacrées, les prix moyens *sur place*, prix essentiellement différents des prix sur les marchés, et les valeurs créées, sont résumés dans le tableau suivant, dont les chiffres sont empruntés à l'article sur l'agriculture, de M. Jung, dans *Patria*.

NATURE des grains.	ÉTENDUE des cultures.	PRODUITS	PRIX moyen.	VALEUR des produits.
	milliers d'hectares.	milliers d'hectolites.	fr.	milliers de francs.
Froment.	5 587	69 558	15,95	1 102 563
Épeautre.	5	136	5,95	807
Seigle.	2 577	27 812	10,65	296 293
Métier.	911	11 892	12,20	144 170
Orge.	1 188	16 661	8,25	137 622
Avoine.	3 001	48 900	6,20	302 011
Mais et millet.	632	7 620	9,10	71 797
Sarrasin.	651	8 470	7,25	61 389

Rapport du prix du pain à celui du froment. — Il résulte des expériences faites il y a une vingtaine d'années par l'administration des vivres de la guerre que le prix des 100 kilogrammes de pain est à celui de l'hectolitre de froment dans le rapport de 330 à 198 ou de 165 à 100 à peu près.

Les calculs de l'Académie des sciences en 1784 avaient donné le rapport de 250 à 198 ou de 125 à 100 environ. Cette différence notable entre les résultats des deux époques tient à l'élévation qui s'est produite dans le prix du combustible, des loyers et des salaires.

GRACE DARLING.

Le mercredi 5 septembre 1838, vers six heures et demie du soir, un bateau à vapeur de 300 tonneaux, le *Forfarshire*,

sortit du port de Hull, et se dirigea vers Dundee. Le nombre des personnes à bord, y compris l'équipage, était de soixante-trois. On ne tarda pas à découvrir une voie d'eau aux chaudières : c'était peu de chose. On fit une réparation que l'on crut suffisante; mais insensiblement la fente s'étendit, et le lendemain, au commencement de la nuit, pendant une bourrasque, l'eau s'en échappa tout à coup avec une telle force qu'il fallut éteindre les feux et faire jouer les pompes pour essayer de vider les chaudières. Au milieu de la nuit suivante, une tempête affreuse assaillit le navire : un épais brouillard, la pluie, les vagues, la fureur du vent, rendaient le service impossible; les pompes n'étaient plus d'aucun usage. Le bateau, sans direction, agité, poussé en sens divers, alla donner contre un rocher de la baie de Berwick. Plusieurs passagers furent lancés à la mer par la violence du choc et périrent. Les femmes jetaient des cris affreux : huit hommes de l'équipage et un passager descendirent dans un petit bateau et s'éloignèrent. Peu d'instants après, une vague énorme se rua sur le bâtiment, le souleva et le laissa retomber sur le roc. De ce coup, le navire fut brisé en deux parts : l'une resta suspendue quelques instants, puis fut engloutie avec toutes les personnes qui s'y trouvaient, le capitaine et sa femme, plusieurs dames, un ecclésiastique, d'autres passagers et quelques hommes de l'équipage. L'autre moitié, où se trouvait la cabine des passagers, fut emportée avec une rapidité effrayante par le courant du Pifa-Gut, très redouté des marius même dans les temps les plus calmes. Sur ce fragment du bateau, il n'y avait plus que quatre hommes de l'équipage et sept passagers, parmi lesquels une femme, Sarah Dawson, et ses deux enfants. Tout le reste de la nuit ce malheureux débris courut dans les ténèbres au milieu des rocs, et fut dévoré de vagues furieuses. Lorsque le jour se leva, il se trouva en face du phare de Longstone, à un mille de distance.

Ce phare, isolé sur un des vingt-cinq petits rochers inhabités que l'on appelle les îles *Farne*, domine une des vues les plus désolées qui soient au monde. Il était habité par trois personnes, William Darling, gardien, sa femme, et leur fille Grace Darling, âgée de vingt-deux ans.

La mer était encore aussi terrible que pendant la nuit : d'épaisses vapeurs couvraient le phare. Cependant William Darling, en promenant sa longue-vue de côtés et d'autres, entrevit les onze naufragés. Il appela sa femme, sa fille. Ce spectacle affreux leur déchira le cœur. Malgré le bronillard, on pouvait par instants lire sur les figures de ces malheureux leurs souffrances et leur désespoir. Grace Darling s'écria qu'il fallait aller à leur secours; mais son père lui montra tristement les flots mugissants qui assiégeaient le phare. Des marins exercés n'auraient pas osé affronter une semblable tempête : comment lui seul, peu habitué à manier la rame, sur une petite barque qui ne servait que dans le calme, aurait-il pu atteindre à une si grande distance? Ces réflexions étaient justes, sensées; elles ne persuadèrent point Grace Darling. Son cœur battait avec violence, ses joues s'étaient animées, ses yeux brillaient; la compassion l'avait exaltée : « Plutôt mourir, s'écria-t-elle, que de ne point tenter de sauver ces infortunés. » Elle descendit; son père et sa mère la suivirent, et la voyant prête à s'élaner dans le bateau et le détacher, les pauvres gens émus, entraînés, lui dirent : « Eh bien! nous mourrons avec toi! » Tous trois entrèrent dans la fragile embarcation. Leur courage, leur compassion furent récompensés. Ils parvinrent jusqu'au débris du bateau. La malheureuse madame Sarah Dawson semblait inanimée; elle serrait sur son sein ses deux enfants qui, hélas! étaient morts de froid et d'épouvante. On la porta la première au bateau; les huit autres naufragés y entrèrent ensuite. Sans le secours de quelques uns d'eux, Grace Darling et ses parents auraient été hors d'état de revenir au phare : leurs forces étaient épuisées.

A une heure plus avancée du jour, et lorsque le vent com-

mençait à s'apaiser, l'intendant du château de Bomborough offrit à des pêcheurs une récompense de 5 liv. sterling (120 fr.) s'ils voulaient se mettre en mer. Son offre fut refusée. Une charité héroïque avait fait affronter une mort presque certaine à une jeune fille qui jusqu'alors n'avait jamais conduit un bateau, et ne se serait point hasardée sur la mer lorsque l'on n'y voyait la moindre houle. La tempête ne cessa que le dimanche 9 septembre, et, ce jour-là seulement, un bateau, envoyé par *le North-Sunderland*, put transporter les naufragés sur la côte.

Sans doute les dévouements de ce genre ne sont pas rares, et nous n'avons, certes, pas besoin d'aller en chercher des exemples chez nos voisins. Il semble toutefois que, dans cette circonstance, l'héroïsme a un caractère qui mérite un souvenir particulier; la destinée de Grace Darling ajoute encore quelque intérêt au récit. Dès que la nouvelle de son action fut répandue dans les îles Britanniques, elle excita de toutes parts la curiosité et les sympathies les plus vives. Suivant l'usage consacré dans les mœurs anglaises de récompenser tous les services en argent, une souscription publique fut ouverte en faveur de Grace Darling, et produisit environ 700 livres sterling (de 17 à 18 000 fr.). La Société humaine vota des éloges et des remerciements à la jeune fille : le président lui envoya une théière en argent; le duc et la duchesse de Northumberland l'invitèrent à venir les visiter avec sa mère dans leur château, et lui firent présent d'une montre en or. Pendant plus d'une année, une affluence considérable de gentlemen et d'étrangers se présentèrent au phare pour voir Grace Darling, et tous y laissaient quelque présent comme témoignage de leur admiration. Il y vint aussi un grand nombre d'hommes jeunes ou d'âge mur, qui, avec les plus vives démonstrations de l'enthousiasme, la demandèrent en mariage. Mais comme la munificence publique et les générosités particulières avaient fait tout à coup de la jeune fille un assez riche parti, on pouvait avoir quelque motif de ne pas croire au désintéressement absolu de la plupart de ces prétendants. D'ailleurs, Grace Darling était résolue à ne point se marier; elle ne voulait point, disait-elle, se séparer de ses parents. Peut-être eût-elle vécu plus heureuse et de plus longues années sans cette irruption de l'enthousiasme universel qui fondit sur elle comme une autre tempête. Elle recevait avec une gracieuse modestie toutes les personnes qui venaient au phare; mais ces visites incessantes lui firent éprouver une grande fatigue et un secret ennui. Sa santé devint de jour en jour plus faible. Vers la fin de 1841, son père et sa mère furent sérieusement alarmés. Il fallut éloigner du phare Grace Darling. Les soins les plus intelligents et les plus tendres furent impuissants contre le mal qui détruisait sa vie. Le 20 octobre 1842, elle mourut à Bomborough, sans faiblesse, sans murmure. Le public, qui n'avait pas encore en ce temps de l'oublier, apprit avec douleur cette fin prématurée.

DU NOMBRE DES VÉGÉTAUX EN FLEUR

A LA FIN DES HIVERS DE 1846 ET 1847, DANS L'ÉCOLE DE BOTANIQUE DE PARIS.

Pour les météorologistes, l'hiver se compose des mois de décembre, janvier et février, qui sont les plus froids de l'année. A la fin de février il y a déjà quelques végétaux en fleur, mais leur nombre varie singulièrement suivant les années. Ainsi, à la suite de l'hiver si doux de 1846, il y avait dans l'école de botanique du Jardin des Plantes de Paris soixante-douze végétaux en fleur le 27 février 1846. Sans être très rigoureux, l'hiver dernier (1847) a cependant été au-dessous de la moyenne, et remarquable surtout par l'absence de chaleurs : aussi le nombre des végétaux fleuris, dans la même école de botanique, ne s'élevait-il qu'à seize, c'est-à-dire à moins du quart de 1846. Parmi ces seize végétaux, il n'y en avait que quatre qui fissent partie de la liste

de 1846; ce qui nous prouve qu'au commencement du printemps les végétaux arrivent à la floraison par groupes distincts qui se succèdent sans se confondre et n'ont de commun que certaines plantes qui restent longtemps en fleur. A mesure que la saison s'avance, ces groupes sont plus nombreux, se succèdent à des intervalles plus rapprochés, et il devient impossible d'apprécier les intervalles qui les séparent, car chaque jour voit éclore des milliers de fleurs appartenant à des espèces très variées. Des études bien dirigées nous apprendront un jour à quels degrés thermométriques correspond l'épanouissement des bourgeons floraux de la plupart des plantes dont la floraison intéresse l'agriculture et l'horticulture. Cette connaissance permettra de prévoir quelle sera en moyenne l'époque de la floraison et de la fructification des végétaux exotiques dont on voudrait essayer l'acclimatation. Avec ces données les essais pourraient être dirigés avec plus de chances de succès que dans l'état actuel de la science horticole, qui procède encore d'une manière purement empirique et conjecturale.

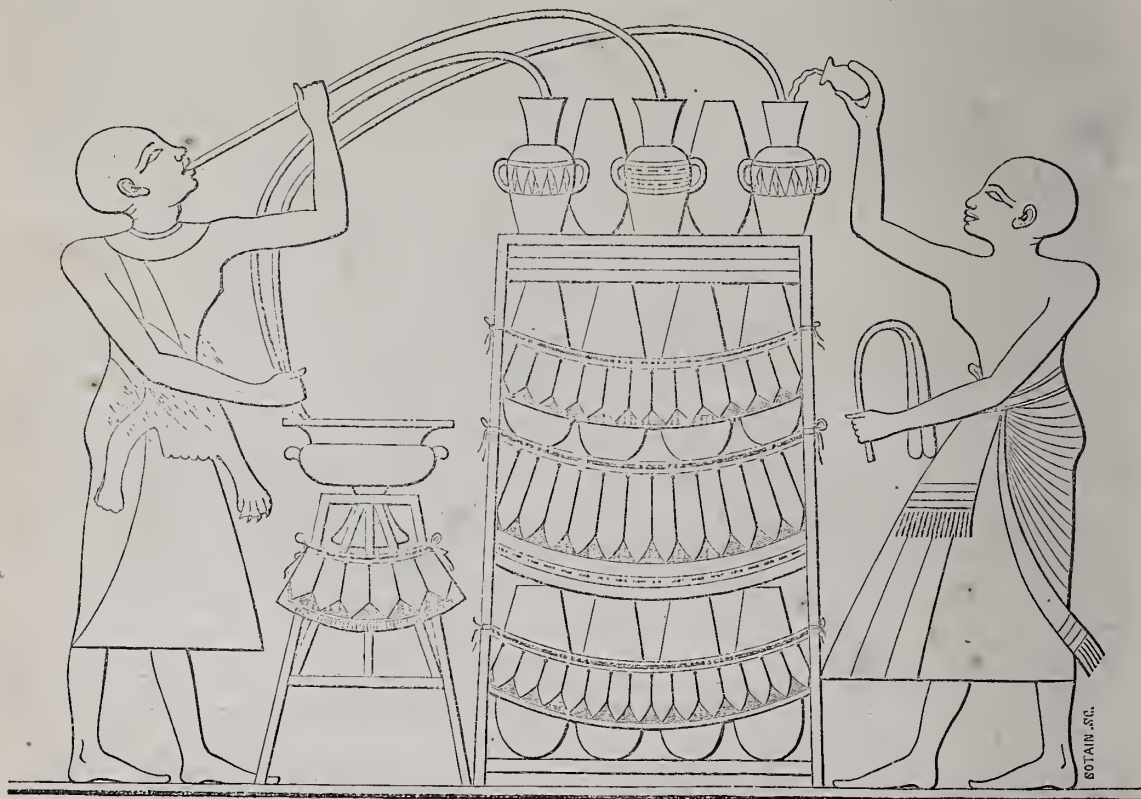
LE SIPHON EN USAGE CHEZ LES ÉGYPTIENS.

Les anciens auteurs ont laissé peu de renseignements sur les nombreuses inventions des Égyptiens. Cependant tous

ceux qui avaient visité cette terre classique de l'antiquité ont écrit que les arts y avaient atteint un plus haut degré de perfection que dans aucun autre pays. Diodore attribue l'habileté des Égyptiens à ce que chaque classe d'artisans était de père en fils employée aux mêmes occupations. Cette idée n'est pas juste : l'aptitude spéciale ne se transmet pas d'une manière absolue avec le sang; la loi qui lie nécessairement le fils à la profession paternelle nuit à la liberté et conduit à la routine.

A défaut de pages écrites et d'annales indigènes, l'Égypte a laissé de nombreux monuments sculptés ou peints où l'histoire de son industrie est figurée. Les bas-reliefs, les peintures des temples et des tombeaux ont conservé le souvenir de différents procédés en usage chez les Égyptiens longtemps avant l'époque où les autres peuples s'en attribuent l'invention.

Une des découvertes les plus remarquables dont les Égyptiens nous aient transmis eux-mêmes la représentation est celle du siphon. On le trouve figuré dans deux ou trois hypogées de différentes époques : le plus ancien date du règne d'Amounôph II, pharaon de la dix-huitième dynastie, et prouve que l'usage du siphon en Égypte remonte environ à mille sept cent cinquante ans avant l'ère vulgaire. Notre esquisse d'après une peinture d'un tombeau de Thèbes, ne



(D'après une peinture d'un tombeau, à Thèbes. — Dessin par M. Prisse.)

laisse aucun doute sur l'emploi de cet instrument : un prêtre verse de l'eau dans des vases posés sur une table d'offrande; du côté opposé, un autre personnage de la caste sacerdotale dirige de la main droite deux siphons dans un grand vase, et, de la main gauche, porte à sa bouche un tuyau pour y faire le vide.

Il est possible que cette invention, comme bien d'autres aussi simples, ait dû son origine au hasard. Ce sont peut-être les tiges de fleurs de lotus, dont les Égyptiens couvraient leurs amphores, qui en ont fourni l'idée. Du reste, ce procédé était de première nécessité dans la vallée du Nil, dont l'eau bourbeuse a besoin d'être clarifiée presque en toutes saisons pour devenir potable : à l'époque de l'inondation

sur tout, elle dépose au fond des vases un sédiment épais, qu'on ne peut remuer sans la troubler.

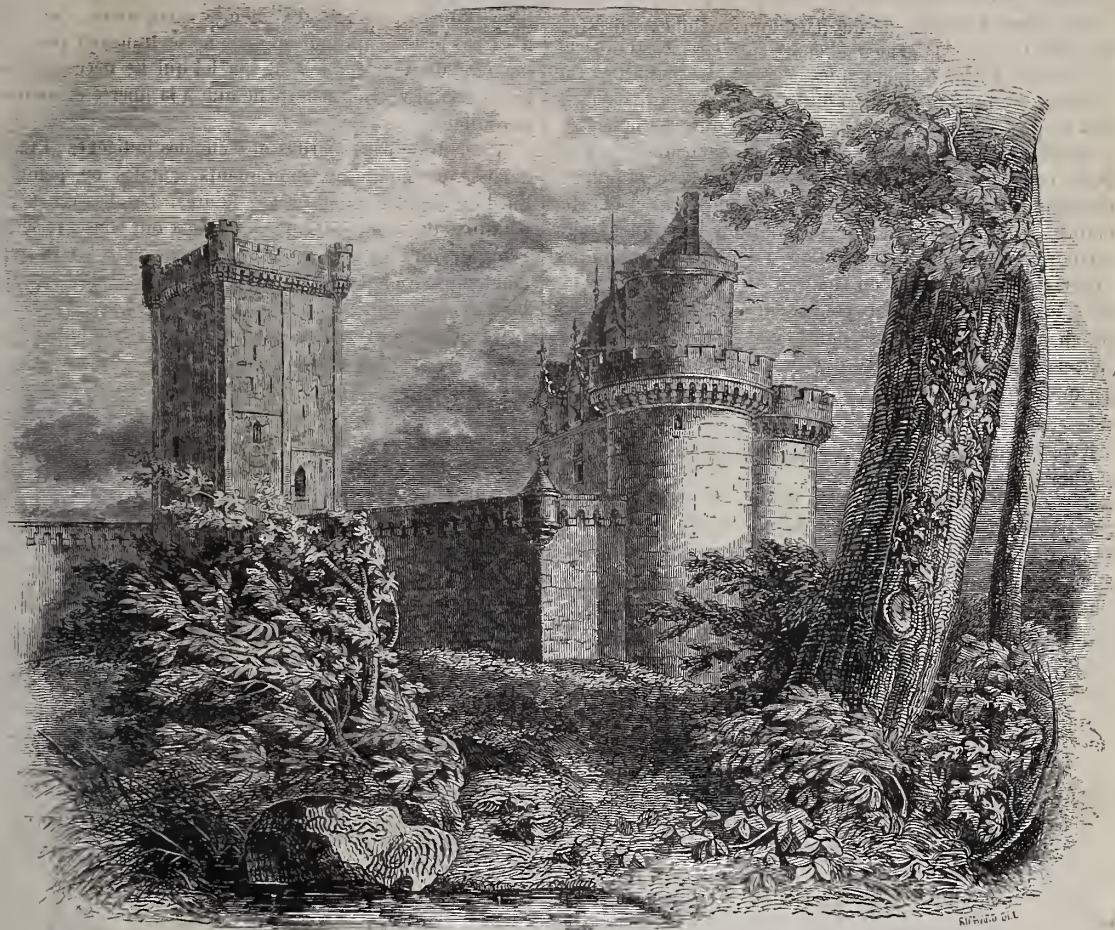
Julius Pollux rapporte que les siphons étaient usités pour goûter le vin, et Héron d'Alexandrie, écrivain qui vivait sous Ptolémée Évergète II, dit qu'ils étaient aussi employés comme machines hydrauliques; ils servaient à dessécher les terres inondées et à conduire l'eau au-dessus des collines.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE CHATEAU D'ALENÇON

(Département de l'Orne).



(Vue d'une partie du château d'Alençon, d'après un dessin du dix-huitième siècle. — Gravure par GODARD d'Alençon.)

Suivant le système de défense ordinaire au moyen âge, les fortifications d'Alençon se divisaient en trois parties indépendantes les unes des autres : les remparts de la ville, le château des ducs, le donjon. A la fin du dix-huitième siècle, l'ensemble de ces diverses constructions était encore à peu près complet ; mais comme elles avaient soutenu maints et maints sièges, on y remarquait des monuments de toutes les époques et de tous les styles, depuis les maçonneries de l'époque romane jusqu'à un bastion appelé l'Éperon, que le duc de Mayenne avait fait élever en 1589 pour remplacer un étang desséché qui couvrait autrefois la porte d'entrée du château du côté de la ville. Le dessin que nous publions montre une partie de ce château tel qu'il se développait du côté d'un parc où les ducs prenaient le plaisir de la chasse et avaient une maison de plaisance qu'ils habitaient en temps de paix. Ce parc, clos de murs, communiquait avec le château par un pont-levis, et avec la campagne par une tour appelée la Barbacane. En temps de guerre, on s'enfermait dans la forteresse, et l'on pouvait se croire en sûreté entre ses deux châteaux, ses sept tours garanties par des fossés, des chemins couverts et de fausses-braies, au milieu desquelles le donjon regardait sur la plaine environnante de la hauteur de ses 40 mètres. De tout cet appareil de défense, on ne voit ici que l'un des châteaux, nommé le Pavillon ; deux tours, l'une appelée la tour Couronnée, l'autre la tour au Chevalier, et le donjon, dont nous dirons quelques mots.

Le donjon avait été bâti par Henri 1^{er}, roi d'Angleterre et duc de Normandie. On avait trouvé le moyen d'y conduire

l'eau de la Sarthe par un canal souterrain qui traversait la ville : c'était une ressource pour les assiégés dans le cas où l'armée ennemie serait parvenue à détourner la Briante, qui coulait à ses pieds. Dans la suite, cette forteresse fut élevée d'un étage ; et, au quatorzième siècle, Pierre II, comte d'Alençon, termina l'ouvrage par le couronnement et par quatre tourelles aux quatre coins. Il résistait depuis plusieurs siècles aux injures de l'air, aux machines de guerre en usage avant l'invention du canon et au canon même, lorsque Henri IV, se souvenant de cette féodalité cantonnée dans ses villes fortes, avec laquelle il lui en avait coûté si cher pour traiter, ordonna la démolition de la plus grande partie des forteresses du royaume. Isolé, le donjon cessait d'être formidable : il voulut bien le laisser subsister à l'exclusion des autres fortifications de la ville, comme un témoin de la grandeur passée de la maison d'Alençon. En 1637, les jésuites entreprirent de l'abattre, pour en utiliser les matériaux ; et s'en firent faire une donation par Louis XIII et par Marie de Médicis, duchesse d'Alençon ; mais la Chambre des comptes en refusa l'enregistrement. Ils firent une nouvelle tentative en 1673. La duchesse de Guise s'opposa alors à leurs prétentions, obtint pour elle-même le donjon, et, sur les représentations du maire et des échevins, à qui cette construction rappelait l'administration de leurs anciens ducs, elle consentit à la laisser debout. Le donjon durerait encore, si un sous-ingénieur, nommé Boissi, n'avait conçu l'idée de le convertir en prisons. On travailla sur ses plans, et tout fut terminé en 1775 ; mais comme les murs avaient été déchirés de plusieurs côtés pour poser les voûtes, et que les arcs-boutants de ces

voûtes portaient sur les mêmes points, à peine les prisonniers en eurent-ils pris possession que le donjon commença de menacer ruine. En 1781, on l'abandonna; en 1787, on le rasa jusqu'à ses fondements.

Le pavillon était flanqué de deux tours : l'une, à droite, moitié ronde, moitié octogone, portait le nom du chevalier Giroye, depuis que Guillaume Talvas, deuxième du nom, y avait fait enfermer et mutiler ce seigneur, son ennemi et l'un des hommes les plus puissants du pays; l'autre, qui dure encore, a été nommée la Tour couronnée, en raison de sa forme. C'est à Jean I^{er}, duc d'Alençon, que remonte la construction du pavillon, composé du corps de bâtiments et des deux grosses tours que l'on voit aujourd'hui. Avant 1789, on remarquait au-dessus de la porte principale son écusson renversé, ce qui prouve que l'édifice n'était pas parachévé lors de sa mort en 1445. Le comble du pavillon était décoré de dentelles en plomb, et de son centre s'élevait une lanterne au milieu de laquelle était couché un lion de pierre d'où partait une aiguille qui soutenait la girouette. Ce comble fut consumé par le feu du ciel en 1704. La façade intérieure était ornée de quatre statues, celles de Pierre II et de Marie de Chamillart, et celles de Jean I^{er} et de sa femme, Marie de Bretagne. Ces statues ont disparu. Le duc Charles IV, cédant à ce besoin de luxe et de bien-être qu'avaient donné à la noblesse française le progrès toujours croissant de la civilisation et le contact de la société italienne, fit changer la distribution du bâtiment en 1516 : c'est là que tint sa cour Marguerite de Navarre, cette princesse dont l'influence sur la littérature du seizième siècle a été si considérable. Ce palais sert actuellement de prison.

DESTINÉE D'UN ARBRE.

Sur tout ce qu'il touche, sur tout ce qu'il approche, l'homme dépose quelque chose de son existence; je ne sais quelle chaîne mystérieuse lie nos destinées à celles des objets matériels : on dirait des passagers du même voyage.

Combien de faits de la vie humaine se rattachent à ce bois enflammé, là, dans la cheminée qui m'échauffe et m'éclaire de son foyer brillant! Combien d'intérêts, combien de sentiments, se grouperaient autour de son histoire, si on pouvait le suivre depuis sa naissance jusqu'au jour où il vient se consumer à mes pieds! Il a été scié et rangé par des hommes de peine, malheureux qui attendaient peut-être le modique salaire de la journée pour donner du pain à leur famille. Un pauvre voiturier, autre esclave du travail, l'a conduit du chantier à ma porte : lui aussi a besoin du produit de sa journée pour se préserver de la faim. Le marchand de bois, spéculateur, a vu dans chacun de ces morceaux empilés les éléments de sa fortune et les écus de la dot de ses filles. Le propriétaire qui a vendu la coupe comptait sur ce produit pour placer des fonds, pour faire réparer sa maison, pour acheter un champ voisin ou un bouquet de forêt contiguë à la sienne. Souvent cet arbre, dont les débris sont en feu devant moi, a vu le propriétaire, sa femme, ses enfants, ses amis, se promener à son ombre. Qui sait si, habitant solitaire de nos montagnes, il n'a pas abrité sous son feuillage les rêveries de l'amour! Des regrets sincères ont accompagné sa chute : car on aime l'arbre qu'on a vu dès l'enfance, on y lie des souvenirs; c'est une connaissance que l'on retrouve avec plaisir, que l'on ne perd pas sans chagrin : il forme une partie nécessaire des lieux qu'on a chéris; le domaine paternel devient tristement méconnaissable si on lui enlève le pommier du verger, le peuplier de la grille, le grand chêne, le haut sapin du parc. Cette bûche, presque toute brûlée à mes pieds, a-t-elle joué son rôle dans les habitudes, dans les amitiés de la famille? Était-elle confondue, comme les hommes dans la société, parmi les arbres obscurs qui n'ont été qu'utiles? Ses annales seraient plus curieuses que les mémoires de tant de gens qui se croient importants.

Que sont devenus tous ceux dont la vie se rattache, par quelque intérêt, par quelque souvenir, à celle de cet arbre? Peut-être ne sont-ils déjà, et certainement ils ne seront bientôt plus, qu'une froide poussière, comme ce bois ne sera dans un instant qu'un peu de cendre et de fumée!

ALPHONSE GRUN, *Une heure de solitude.*

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'ART

A L'OCCASION DU DERNIER SALON.

Les voyageurs sincères n'hésitent point à reconnaître que les expositions annuelles du Louvre, même les moins remarquées, sont incomparablement supérieures à toutes celles des trois ou quatre pays de l'Europe où l'art est encore en honneur. Malgré ces témoignages unanimes, chaque année le petit nombre des juges éclairés gémit : la foule parcourt le Salon avec curiosité, mais sans grande émotion, sans transports; généralement on reste calme, froid, presque découragé. Qui serait assez injuste cependant pour ne pas louer la facilité, le talent, les études, les recherches, la diversité des goûts, le ferme désir d'être soi et de bien faire qui se révèlent de toutes parts sur ces toiles de toutes dimensions, parmi ces milliers de sujets, de pensées, de fantaisies écloses de tant de vives et spirituelles intelligences? Combien de pinceaux habiles et ingénieux, de palettes chargées de riches couleurs! Combien de volontés courageuses, obstinées, ardentes, et pour ainsi dire de généreux esprits en arrêt! En parcourant du regard ces longues files d'œuvres alignées sur les murs du palais, il semble que l'on assiste à la revue d'une jeune légion aux armes polies, équipée à neuf, exercée, rompue à la manœuvre et toute frémissante de l'attente d'un engagement sérieux. Mais les années se passent à toujours recommencer la petite guerre : l'heure du grand combat ne sonne jamais. Quand donc retentira le signal, le cri qui ouvrira la carrière? De quel côté viendra le souffle puissant de l'inspiration qui soulèvera toutes ces jeunes ardeurs et les emportera rayonnantes d'enthousiasme à de nouvelles conquêtes de l'idéale beauté?

« L'inspiration! répondent quelques voix : que l'artiste la cherche dans la nature et dans son cœur! »

Réponse trop vague et presque banale.

L'artiste ne trouverait point dans cette solitude où l'on veut qu'il se retire l'inspiration qui toucherait ses contemporains. Pour être compris des autres hommes, il doit rester parmi eux, interroger, connaître, partager leurs joies, leurs espérances, leurs craintes, leurs douleurs. Comme l'orateur (l'éloquence est de tous les arts), il n'agit sur ses semblables que s'il prend place au milieu d'eux, afin de faire échange avec eux de pensées, de sentiments, d'émotions. Isolé, il n'est rien, il ne peut rien; au sein de la société même, il ne saurait prétendre à créer rien par lui seul; si merveilleusement doué qu'il soit, si supérieur que l'aient fait son organisation et l'étude, le flot du siècle le porte; il monte ou descend, s'élance ou s'arrête avec lui. Un vaste courant de pensées, de convictions, de sentiments, traverse incessamment les générations, tantôt calme, tantôt rapide, glacé ou brûlant, trouble ou limpide, sombre comme les eaux souterraines ou étincelant de tous les feux d'un ciel d'été. Et ce grand fleuve de la pensée humaine, selon ce qu'il est à son passage, inspire et transporte ou alanguit et éteint les esprits : aussi voit-on que les artistes supérieurs apparaissent, non pas un à un, isolément, à longues distances, comme au hasard, mais par groupes, par pléiades, naissant et mourant presque ensemble, souvent dans le seul espace d'un demi-siècle.

Non seulement, lorsque l'on veut juger les artistes, il faut leur tenir compte de cette solidarité qui lie tous les hommes et les fait, jusqu'à un certain point, dépendre les uns des

autres dans leurs travaux ; si bien qu'aucun d'eux ne peut être responsable d'une médiocrité générale dont il est le premier à souffrir ; mais il y a de plus à faire remarquer, particulièrement pour l'excuse des peintres et des sculpteurs dans des temps comme les nôtres, qu'il existe une sorte de loi de hiérarchie entre les diverses classes dont se compose la grande famille des artistes. Ces classes s'engendrent, pour ainsi dire, les unes les autres ; et quand celles du premier rang sont faibles, la faiblesse se transmet inévitablement dans toute la descendance.

Les premiers artistes dans l'ordre de succession sont les poètes, qui semblent naître directement des philosophes, pères des idées. Les poètes, en développant les pures idées, et en leur donnant la vie, le mouvement, la personnalité dans le poème, le drame, ou le récit, fournissent le fond sur lequel travaillent les artistes de la forme : ils les inspirent. En effet, il est visible que, dans la partie supérieure de la peinture que l'on a appelée religieuse ou historique, et qui donne le style, l'impulsion, l'exemple aux genres secondaires, les peintres n'imaginent pas les sujets ; ils les empruntent : s'ils inventaient, on ne les comprendrait pas.

Jetez un regard sur les grands maîtres du seizième siècle. Quels sujets ont-ils créés ou inventés ? Ils ont puisé tous et toujours à la double source de la poésie païenne et de la poésie chrétienne ? Et avant eux, où s'inspiraient les Phidias et les Apelles ? Dans les chants d'Hésiode et d'Homère. En ces derniers temps, nos peintres ont glané les inspirations dans le champ trop peu fécond de la poésie moderne. Ils ont emprunté tout ce qui était à la convenance de leur art à Chateaubriand, à Goethe, à Byron (1). En France, on a tenté une sorte de renaissance à l'aide de la littérature étrangère ; les peintres ont aussitôt suivi le mouvement, et se sont inspirés des poètes et des historiens de l'Angleterre (2). A qui emprunteraient-ils aujourd'hui ?

L'objet particulier de la sculpture et de la peinture est de faire sortir les figures poétiques du monde purement intellectuel, de leur donner une forme, un corps, et de les introduire dans la vie visible. Abstraite dans l'esprit du philosophe qui l'a conçue, l'idée se personnifie d'abord dans l'imagination du poète, mais intellectuellement ; le sculpteur ou le peintre s'en empare alors, et, l'évoquant hors du monde invisible, la produit sous nos yeux à la lumière du jour. On a appelé la peinture une poésie muette : on l'appellerait aussi justement une poésie visible.

Achevons d'expliquer notre pensée à l'aide d'un exemple. La beauté n'est, pour les premiers sages, qu'une idée, un principe : l'enthousiasme des poètes la transfigure en déesse. Mais cette déesse des poètes n'est encore qu'une image idéale, flottante dans notre pensée, insaisissable à nos sens. Cléomène frappe le bloc de marbre, Apelles touche de son pinceau la toile : voilà l'idée devenue visible, révélée aux sens ; voilà Vénus.

Que l'on observe de même par quels degrés successifs la pureté virginal et la tendresse maternelle de Marie, proposées comme modèles dans la morale de l'Évangile, dans la poésie des hymnes, dans l'éloquence de la chaire, ont été figurées de siècle en siècle d'une manière de moins en moins imparfaite, de plus en plus extérieure et précise, jusqu'au jour où Raphaël, inspiré, acheva d'en dévoiler à la terre émue l'adorable image !

Traduire l'idée vraie en forme belle, tel est le travail constant de l'art. Dieu n'a pas voulu que l'humanité fût mystique, et, comme lui-même a moulé notre corps sur notre âme, il nous a donné le désir et le pouvoir de revêtir de beauté physique, par un travail semblable, les vérités morales, afin sans doute que nous puissions mieux les étudier, les comprendre et les aimer.

(1) Atala, Faust, Marguerite, Mignon, etc.

(2) Les Enfants d'Édouard, Jeanne Grey, Élisabeth, Charles I^{er}, Strafford, Hamlet, etc.

Mais où sont les poètes nouveaux, les tentatives nouvelles dans les lettres ? Où sont les paroles puissantes qui émeuvent, enchantent, ravissent les âmes ? Dans quels chants ? à quels théâtres ? dans quels prétoires ? à quelles tribunes ? Où sont les figures poétiques errantes qui veulent entrer dans la vie ? Où sont autour de nous les belles ombres qui demandent un corps ?

Lorsque nos peintres, nos sculpteurs, entendent le public leur demander où est leur inspiration, c'est donc leur droit de retourner le reproche contre les poètes, et de leur dire : « Nous vous attendons. Nous possédons les secrets de notre art ; plusieurs d'entre nous y sont maîtres. Chantez, inventez, et nous saurons bien transformer les impalpables inspirations de votre génie en éclatantes images. A vous la première création, à nous la seconde ! A vous le rêve, à nous l'action ! »

Mais, on le pressent déjà, les poètes eux-mêmes n'auront-ils pas le droit d'interroger la société à leur tour ? « Nous l'attendons, lui diront-ils. Où sont tes sages, et quelles vérités inconnues nous ont-ils enseignées ? Toi-même, que veux-tu ? Quel amour secret t'agite ? Quel espoir circule en ton sein ? Que cherchent tes yeux ? Que demande ton cœur ? Où tendent tes désirs ? Nous, chantres de tes douleurs et de tes joies, de tes craintes et de tes espérances, nous ne sommes que tes instruments : harpes muettes si tu dors et te tais ; sonores, mélodieuses, si tu t'émeus, si tu te passionnes, si tu aimes, si tu avances avec ardeur, avec confiance à la recherche de quelque grande vérité que tu aies entrevue au loin, rayonnante sur le fond ténébreux de l'avenir. Ce sont tes instincts, tes agitations confuses, les sentiments mystérieux que nous écoutons, que nos âmes ouvertes aspirent, afin de les rassembler en un seul foyer, de leur donner l'unité, de les figurer moralement, et un jour de te les renvoyer dans des chants d'enthousiasme qui te révèlent à toi-même ce que tu aimes, ce que tu veux, ce que tu es et ce que tu dois être. Mais s'il ne s'agit en toi que des pensées et des passions vulgaires, si tu végètes sans désir, sans ardeur, ne te plains ni de tes poètes ni de tes peintres ; ne gémis que sur toi-même. C'est seulement sur le sol fécond de la réalité commune à tous les hommes, et non dans de vaporeuses et fugitives hallucinations des fantaisies personnelles, que l'art peut germer, étendre ses racines, croître avec vigueur, et pousser vers le ciel ses rameaux d'or. »

Et maintenant, de quel côté la société se tournera-t-elle ? A qui renverra-t-elle la question qui, en remontant, toujours grandit ?

Lorsque la question est arrivée à cette hauteur, il faut en demander la solution, non plus à telle ou telle autre classe d'hommes, mais à tous les hommes. Ce qui est devenu impossible à quelques uns, peut et doit être l'œuvre de tous.

Veillez avec plus de sollicitude autour des berceaux, vous qui gémissiez sur l'indigence morale, sur la langueur poétique de notre temps : garantisiez les âmes naissantes de ce vent glacé de l'indifférence qui souffle la mort. Vous tous qui, par la parole ou les écrits, disposez de l'éducation des nouvelles générations, ne vous enfermez pas dans l'enseignement stérile de la lettre morte et du fait matériel : apprenez à nos enfants, qui bientôt à leur tour seront des hommes, à s'intéresser au vrai, au bien, au beau, plus qu'à eux-mêmes ; ou plutôt, s'il est trop difficile d'apprendre aux autres ce que l'on ignore ou ce que l'on sait sans ardeur, laissez du moins se produire en liberté, sans raillerie, sans étonnement amer, sans plainte décourageante, la tendance naturelle de ces neuves et pures intelligences à rechercher, retrouver et suivre les grandes et véritables traditions de la destinée humaine. Ne les affligeons pas du spectacle de nos doutes et de notre insouciance ; ne les énermons pas au murmure de nos vaines et molles déclamations contre la société. La société ! Qu'est-ce donc autre chose que la mouvante et diverse assemblée des hommes qui, dans leur longue et laborieuse

ascension sous le ciel, tour à tour se hâtent ou s'attardent, rampent les yeux attachés à la terre, ou montent avec enthousiasme le front levé? Voulons-nous sincèrement modifier la société à la fois dans sa moralité et dans sa forme? commençons par nous changer nous-mêmes. Que chacun de nous soit juste et dévoué, que chacun de nous conserve son âme simple, pure, à portée des sources éternelles, et il aura contribué, autant qu'il est en lui, à l'avènement plus ou moins prochain d'un de ces siècles heureux

que l'on appelle siècles de renaissance par opposition aux époques d'appauvrissement et presque d'extinction de la vie, siècles obscurs où poètes et peintres n'apportent qu'incertitude ou impuissance au culte de l'art, parce que les cœurs se sont insensiblement fermés aux grandes pensées et aux sentiments généreux. La mine mystérieuse du beau n'est pas épuisée : mais la veine est profonde ; elle serpente, et, tandis que nous nous égarons à la poursuite des faux biens, elle se dérobe à nos regards : nous la retrouverons lorsque, d'une



(Salon de 1847. — Les deux Philosophes, dans l'Orgie romaine, tableau de M. Couture.)

volonté ferme et d'un cœur sincère, nous nous attacherons à en chercher la trace.

L'Orgie romaine, par M. Couture, est le tableau qui, cette année, a le plus vivement excité l'attention. L'idée vraie ou fautive d'une certaine analogie entre notre époque et celle de la décadence romaine a été, depuis environ un quart de siècle, le thème favori d'un grand nombre d'œuvres littéraires. Les générations de 1789 à 1815 sont ordinairement comparées aux vieux Romains de la république ; celles qui datent de 1815 et surtout de 1830 sont accusées d'incliner à l'imitation de la Rome impériale. Cette satire de notre temps, d'une évidente exagération, paraît avoir cependant assez d'apparence de vérité pour que, après avoir inspiré quelques belles pages en prose et en vers, elle ait inspiré la peinture à son tour. Un mâle reproche sous forme poétique n'est ja-

mais d'ailleurs pour nuire beaucoup : il y a toujours quelques consciences qui en sont atteintes et mises en demeure d'en faire profit. La composition de M. Couture, vaste, énergique, montre la jeunesse patricienne du règne de Vitellius, épuisée de veilles et d'ivresse, poursuivant les ombres du plaisir au milieu des amphores et des fleurs, dans l'atrium d'un palais splendide. Les statues de marbre des illustres Romains, leurs aïeux, se dressent autour de ces jeunes insensés comme le spectre du Commandeur au festin de Don Juan. Si la vie de l'intelligence n'était pas engourdie dans ces cœurs blasés, les pâles et sévères figures des héros y éveilleraient le remords. Deux philosophes, immobiles comme les marbres, regardent avec plus de tristesse encore que d'indignation cette scène de désordre et d'avilissement. Ce sont ces deux figures que nous avons seules reproduites. Ni la dimension ni le caractère de notre recueil ne nous permettaient de donner une esquisse de l'œuvre entière. Du reste, cette

copie de deux personnages principaux, fidèle et approuvée par le peintre, peut être considérée comme un juste spécimen du style de ce tableau. La vigueur, la hardiesse, la fougue, une rare facilité, sont les qualités incontestables de l'Orgie

romaine. L'auteur est très jeune; il s'élançait avec ardeur dans une voie qu'il se trace lui-même. La curiosité publique, les encouragements, ne lui ont pas manqué: on doit lui souhaiter de puiser dans le respect des maîtres, dans les conseils



C. ISABEY, PINX.

H. VALENTIN, DEL.

L. LAVIELLI, SC.

(Salon de 1847.— Une vue intérieure de l'église de Delft, au seizième siècle, par Eugène Isabey.)

de la tradition, dans l'étude calme et réfléchi de son art, cette pureté du goût, cet amour naïf du vrai, qui seront toujours les conditions les plus essentielles d'un succès sérieux et durable.

en Hollande au seizième siècle. Notre esquisse donne une idée de ce tableau, dont le sujet n'est qu'un élégant caprice. Les étoffes soyeuses, les bijoux scintillants, les petites figures aux yeux brillants, aux lèvres vermeilles, les lignes onduyantes de ces parures coquettes attirent, occupent, amusent le regard. Savoir amuser, c'est beaucoup déjà. Dans tous les arts, c'est un don précieux. Le véritable génie n'en a point le dé-

M. Isabey a exposé une Vue intérieure de l'église de Delft

dain. L'amusement est même ce qu'on pourrait appeler le ton ordinaire des grandes œuvres : c'est, pour ainsi dire, le calme, la sérénité de l'artiste supérieur; puis viennent, par intervalles, suivant la force et le caractère du poète ou du peintre, un air plus vif, un éclat; la magnificence qui se déploie, éblouit, remplit l'âme d'une vaste et bienfaisante admiration; l'orage qui grandit, répand l'obscurité, arrête la respiration, gronde, embrase, trouble les passions dans leurs profondeurs. Ces grands effets ne peuvent être que rares; et l'on aime à s'en reposer par des impressions plus douces et plus simples. La peinture de genre, quand elle a suffisamment d'élevation, satisfait à ce désir de délassement qui succède ordinairement aux émotions sérieuses de la grande peinture.

LA MER.

(Suite. — Voy. p. 30, 141, 159.)

§ 3. LE SEL MARIN. SON UTILITÉ. LES SALINES.

Le sel marin, d'où l'on extrait aujourd'hui la soude, l'un de ses principes constituants, sert aussi à la préparation du chlorure, et par suite à la fabrication de l'acide chlorhydrique et des chlorures si généralement employés, ainsi que le chlorure lui-même, pour le blanchiment des toiles et du papier. Mais c'est surtout à l'alimentation de l'homme et des troupeaux que le sel marin est utile. Nous disons alimentation, car le sel n'agit pas seulement comme les alcooliques, comme les épices, en un mot, comme condiments dont la propriété est d'exciter et de raviver la faculté digestive de l'estomac; non, cette substance, soit directement, soit par décomposition, fournit un élément indispensable à la constitution du sang et des autres liquides de l'organisme. Les pigeons et la plupart des oiseaux granivores sont avertis, par un appétit singulier, qu'ils doivent chercher, en becquetant la craie ou les pierres calcaires salpêtrées, les matériaux nécessaires à la consolidation de leurs os et à l'enveloppe de leurs œufs. De même, le besoin de sel est pour l'homme quelquefois tout aussi impérieux que celui des aliments ordinaires, et l'on se rappelle à quels moyens on dut avoir recours plus d'une fois pour s'en procurer pendant les guerres d'Amérique. On sait aussi que les bestiaux n'acceptent une alimentation suffisante pour les engraisser que s'ils y sont sollicités par une addition de sel.

On peut évaluer en moyenne à 4 ou 5 grammes la quantité de sel qui entre dans l'alimentation journalière de chaque individu. On emploie beaucoup de sel pour la conservation des viandes, et particulièrement des poissons, qu'on doit dessaler quelquefois avant de les manger. L'usage exclusif des aliments trop salés pendant une longue navigation produit chez les marins une cruelle maladie, le scorbut, qui, du reste, se guérit promptement par l'usage des aliments frais.

Il faut donc extraire des eaux de la mer ces millions de kilogrammes de sel nécessaires à l'homme chaque année. Dans ce but, on fait arriver pendant la saison chaude l'eau de la mer dans une série de carrés bien nivelés qu'on nomme des marais salants, et où cette eau, n'ayant qu'une faible épaisseur, subit une évaporation rapide. Déjà concentrée à un certain point, elle est conduite dans d'autres carrés, où elle achève de s'évaporer, jusqu'à ce qu'elle laisse déposer le sel en petits cristaux cubiques, ou plutôt en cubes imparfaits dont chaque face se trouve creusée en trémie, ce qui est un résultat du groupement des petits cristaux partiels. Le sel, ainsi déposé, est retiré avec une sorte de râteau, et exposé à l'air sur les bords du marais salant; il y reste soumis, pendant plus d'une année, aux influences hygrométriques de l'atmosphère, s'épure ainsi naturellement de tous les sels plus solubles, tels que les sels de magnésie et le sulfate de soude, qui lui donneraient de l'amertume.

§ 4. MATIÈRES ORGANIQUES DANS LA MER. PHOSPHORESCENCE.

Si les eaux de la mer ne contenaient que les substances salines ou terreneuses que nous avons énumérées, elles ne pourraient se corrompre; mais il suffit, pour que la corruption se manifeste dans de l'eau de mer, de la décomposition de quelque petit animal qui fournisse un ferment, un principe de putréfaction.

On sait qu'une matière organique dissoute dans l'eau limpide se modifie tout à coup en décomposant les sulfates qui dégagent une odeur extrêmement fétide, et en faisant apparaître une infinité d'animalcules microscopiques ou de petits corps mouvants qu'on a pris pour tels; il en résulte dans l'eau un trouble progressivement plus marqué jusqu'à ce que tous ces animalcules se soient rassemblés en une pellicule blanchâtre à la surface. Le liquide redevient limpide ensuite, et, si on le tire au clair pour séparer cette matière organique, il est désormais imputrescible.

Cette observation a donné l'idée de laisser l'eau de mer se corrompre avant de la distiller, quand on a besoin de la rendre potable. En effet, on a remarqué que l'eau de mer distillée, quoique ne contenant point de sels, a une saveur d'autant plus désagréable que la distillation a été poussée plus loin et que la matière organique a été plus altérée par le feu.

À l'état de dissolution dans l'eau, cette matière organique, provenant de la décomposition successive d'innombrables générations d'êtres depuis la création, sert à l'alimentation et à l'accroissement des animaux marins les plus simples, des infusoires et des éponges, qui se nourrissent seulement par absorption, aussi bien que des algues et de toutes les plantes marines qui n'ont pas de racines, mais qui se fixent seulement sur les rochers par un large empatement. D'autre part, les animalcules les plus simples, soit que la production en ait été favorisée par cette matière, soit qu'ils aient pu seulement s'en nourrir, deviennent, ainsi que les algues, la pâture de quelques animaux plus complexes; ceux-ci, à leur tour, servent à en nourrir de plus gros, et ainsi de suite jusqu'aux baleines, qui, de préférence, séjournent dans certaines régions des mers arctiques, dont l'eau, moins diaphane et plus vaste, est peuplée de myriades de petits êtres vivants aux dépens les uns des autres. Cette même matière organique devient quelquefois si abondante qu'elle donne un aspect tout particulier à la surface des eaux; il arrive alors que la mer est faiblement phosphorescente ou lumineuse dans l'obscurité, sans qu'on puisse y distinguer aucun animal concourant à produire le phénomène qui, dans ce cas, a lieu d'une manière diffuse.

Une autre sorte de phosphorescence est produite exclusivement par des animaux marins plus ou moins volumineux et plus ou moins nombreux. Les uns, comme les méduses et la plupart des acalèphes, étant larges d'un centimètre à un décimètre et plus, paraissent comme des globes de feu quand la vague est agitée; les autres, comme certains crustacés microscopiques et certains infusoires, comme aussi les noctiluques et divers acalèphes, larges de 1 à 2 millimètres, paraissent comme de vives étincelles sous le choc de la rame ou dans le sillage d'un navire. D'autres animaux, tels que des vers au corps flexible et ondulant, et des pyrosomes, dont le nom tiré du grec signifie que leur corps brille comme du feu, présentent au milieu des flots une foule d'apparences lumineuses. Mais sur nos côtes, à part la phosphorescence diffuse produite par la matière organique et les myriades de noctiluques, petits animaux globuleux diaphanes, qui viennent parfois illuminer les eaux sur les côtes de la Normandie, nous ne voyons guère de vive phosphorescence que par les méduses de la Méditerranée et de petits animaux épars entre les plantes marines, tels qu'ophiures, campanulaires, polypes, etc., ou sur le rivage, tels que les

térébelles. Il suffit même d'appuyer le pied sur les algues abandonnées par la vague pendant la saison chaude, ou de soulever quelques pierres laissées à sec par la marée basse, pour voir dans l'obscurité ces divers animaux phosphorescents à la manière des vers luisants, si communs dans nos campagnes.

CHANSONS POPULAIRES DE L'ALLEMAGNE.

(Voy., sur les chants nationaux, la Table des dix premières années.)

Destinées à célébrer la croyance, la passion, ou les habitudes de l'époque qui les inspirait, les chansons populaires étaient des espèces de gazettes mélodieuses qui répandaient certaines idées ou certains enseignements et conservaient les traditions. La presse périodique, en entrant de plus en plus dans les mœurs des sociétés modernes, semble destinée à remplacer, en grande partie, la chanson populaire; cependant l'influence incontestable exercée sur l'opinion publique par les chansons de Béranger prouve combien ce mode de vulgarisation pourrait être utile et puissant. Il est encore, du reste, plusieurs de nos provinces où les conseils les mieux reçus sont ceux que l'on donne en chansons. Lors de l'invasion du choléra, on ne put réussir à faire comprendre aux paysans bas-bretons les précautions hygiéniques nécessitées par l'invasion du fléau qu'en les leur formulant dans une complainte. Malheureusement l'art fait presque toujours défaut à ces enseignements chantants.

En ceci, l'Allemagne est plus heureuse que nous, car elle possède un très grand nombre de belles chansons populaires qui ont pour but de développer le sens moral de la foule par des exemples, des images, ou des conseils. L'ensemble de ces poésies, aussi admirables par la forme que par le fond, constitue une anthologie qui a l'immense avantage d'apprendre, en même temps, à aimer le bon et à comprendre le beau.

Les plus grands poètes ont grossi cette collection populaire, et l'on y trouve des chansons de Goethe, de Schiller, de Klopstock. Nous en avons déjà donné plusieurs dans ce recueil. En voici une de Burger destinée à rappeler un fait contemporain du poète et à entretenir dans les cœurs, *par l'exemple*, les sentiments de dévouement, de courage et de désintéressement.

L'HOMME DE CŒUR.

La louange de l'homme de cœur doit retentir dans les airs aussi haut que les sons de l'orgue et que ceux de la cloche. Ce n'est pas avec de l'or, c'est avec des louanges, que l'on récompense le courage. Béni soit Dieu, pour m'avoir donné le don de chanter et de louer, afin que je loue et que je chante l'homme de cœur!

Le vent du sud vient de la mer méridionale, triste et humide; il traverse la France; les nuages fuient devant lui comme le troupeau que le loup effraye; il détruit les forêts; il brise la glace des lacs et des rivières; la neige fondue coule des hautes montagnes; les prairies ne sont plus que des lacs; le torrent grossit de plus en plus.

Sur le fleuve est un pont aux lourdes arches et bâti en pierres taillées depuis son sommet jusqu'à ses fondements; au milieu de ce pont se dresse une petite maison: là demeurait le receveur du péage avec femme et enfants. O receveur! ô receveur! sauve-toi promptement.

Il menace, il menace ruine! les voutes se brisent autour de la maison! le receveur monte vite sur le toit et regarde au milieu du tumulte de l'inondation. « Ciel miséricordieux! prends-nous en pitié! Perdus! perdus!... Qui nous sauvera! »

Les flots se précipitent l'un sur l'autre; ils s'échappent par les deux extrémités; les piliers qui soutenaient les arches se

rompent, et les lamentations du receveur retentissent plus haut que les ondes et le vent, les lamentations du receveur, de sa femme et de ses enfants.

Les vagues s'amassent toujours: après un premier pilier, un autre tombe avec fracas: la ruine approche du milieu du pont. « Dieu de miséricorde, aie pitié de nous! »

Sur une hauteur était la foule. Grands et petits criaient et joignaient les mains; mais personne n'osait sauver le receveur: le receveur, avec femme et enfants, restait abandonné au milieu de la tempête.

Quand retentiras-tu, chanson de l'homme de cœur? quand retentiras-tu comme les sons de l'orgue et de la cloche? Quel est celui que tu chanteras, et quand le chanteras-tu, ma belle chanson? La ruine avance toujours! Homme de cœur, homme de cœur, montre-toi.

Un comte, un noble comte, arrive au galop. Que tient-il à la main? C'est une bourse de deux cents pistoles: elles sont promises à celui qui sauvera le receveur.

Quel est l'homme de cœur, dis, ma belle chanson? Certes, le comte mérite ce nom; mais j'en connais un autre qui le mérite encore mieux. O homme de cœur! montre-toi, car la ruine avance toujours.

Toujours le fleuve murmure plus haut; toujours le vent souffle avec plus de rage; toujours, toujours le courage de la foule diminue! O sauveur! viens vite; les derniers piliers du pont se sont brisés!

Le comte tient toujours la récompense; chacun la voit, et chacun hésite; c'est en vain que le receveur avec femme et enfants appelle du secours à travers l'orage.

Mais voyez! un paysan arrive. Il porte la blouse grossière et le bâton du voyageur; il regarde autour de lui; il entend le comte, et voit le désastre prochain.

Au nom de Dieu, il saute dans un bateau de pêcheur; il arrive heureusement à travers le vent, le tourbillon et le courant; mais malheur! la barque était trop petite pour contenir toute la famille.

Et trois fois il conduisit le bateau à travers le vent, le tourbillon et le courant, et trois fois il arriva heureusement. Les derniers étaient à peine sauvés, quand la dernière arche s'éroule en mugissant.

Dis, oh! dis, ma belle chanson! Le paysan exposa sa vie, mais il le fit par amour du gain; car si le comte n'avait pas donné son or, le paysan, sans doute, n'eût point hasardé son sang?

« Voilà ta récompense. Viens; prends-la, mon courageux ami, » dit le comte.

C'était une noble action, et certes le comte avait un cœur généreux; mais plus généreux et plus noble encore était le cœur que portait le paysan sous sa blouse grossière.

« Ma vie n'est point à vendre. Je suis pauvre, il est vrai, mais le pain ne manque pas à ma faim: donnez cette bourse au receveur, qui a tout perdu. »

Ce fut là ce qu'il cria en s'éloignant.

Louange de l'homme de cœur, il faut que tu retentisses dans les airs aussi haut que les sons de l'orgue et que ceux de la cloche. Ce n'est pas avec de l'or, c'est avec des louanges, que l'on récompense un tel courage. Béni soit Dieu pour m'avoir donné le don de chanter et de louer, afin que je loue et que je chante l'homme de cœur!

VOCABULAIRE

DES MOTS CURIEUX ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voyez p. 162.)

MAILLOTINS. C'est le nom qu'à partir du seizième siècle on commença à donner aux Parisiens révoltés en 1382, tandis que tous les écrivains contemporains les ont appelés *Maillets*, à cause de l'arme dont ils s'étaient munis.

MALANDRINS. C'était l'un des noms que l'on donnait aux soldats d'aventure qui désolèrent la France sous Jean et Charles V (voy. *Grandes compagnies*, 1846, p. 231).

MALCONTENTS. Parti qui se forma au siège de La Rochelle, en 1573. Il se composait des mécontents catholiques qui blâmaient la marche suivie par le roi, et avait pour chefs le duc d'Alençon, frère du roi, Henri de Montmorency et le vicomte de Turenne.

MARCHÉ DE LA GRANGE AUX MERCIERS. On appela ainsi les conférences qui, en 1465, après la bataille de Montthéry, se tinrent à la Grange-aux-Merciers, près de Bercy, entre Louis XI et les princes qui avaient formé la ligue du Bien public. On leur donna ce nom à cause de la cupidité des serviteurs des princes que le roi achetait à prix d'argent.

MARMOUSETS. Ce mot, qui jadis signifiait *gens de petite condition, gens de rien*, était appliqué par les ducs de Bourgogne et de Berri, oncles de Charles VI, aux conseillers que ce prince s'était choisis en 1389 parmi les anciens serviteurs de son père. C'étaient, entre autres, Bureau de la Rivière, Pierre de Vilaines, dit le Bègue, Jean le Mercier, sire de Nogent et Jean de Montagu, qui, cherchant autant que possible à réparer les désordres survenus pendant la minorité du roi, s'attirèrent ainsi la haine des nobles. Aussi, lorsque Charles eut été atteint de démence, le premier soin de ses oncles, qui ressaisirent alors le pouvoir, fut de jeter en prison les *marmousets*. On instruisit leur procès, on confisqua leurs biens que se partagèrent les courtisans, et ils auraient été envoyés à la mort, si le roi, dans un intervalle lucide, ne les eût fait remettre en liberté, au mois de février 1393, en les exilant toutefois à cinquante lieues de Paris et en leur interdisant pour la vie d'exercer aucun office royal.

MARMOUSETS (Conjuration des). « En 1730, raconte Duclos dans ses *Mémoires secrets*, quelques étourdis de la cour s'avisèrent de vouloir jouer un rôle. Le cardinal de Fleury les avait fait admettre aux amusements du roi (Louis XV, alors âgé de vingt ans), et dans une sorte de familiarité. Ils la prirent naïvement pour de la confiance de la part de ce prince, et s'imaginèrent qu'ils pourraient se saisir du timon des affaires. Le cardinal en fut instruit, et vraisemblablement par le roi même. Sous Richelieu, qui savait si bien faire un crime de la moindre atteinte à son autorité, et trouver des juges dont la race n'est jamais perdue, l'étourderie de ces jeunes gens aurait pu avoir des suites fâcheuses. Le cardinal de Fleury, qui ne prenait pas les choses si fort au tragique, en rit de pitié, les traita en enfants, envoya quelques uns mûrir quelque temps dans leurs terres, ou devenir assez sages auprès de leurs pères, et en méprisa assez quelques autres pour les laisser à la cour en butte aux ridicules qu'on ne leur épargna pas. Il est inutile aujourd'hui de rechercher leurs noms : ils ne s'en sont fait depuis en aucun genre, et sont parfaitement oubliés. C'est ce qu'on appela alors la *conjuration des marmousets*. Les principaux de ces *marmousets* étaient les ducs de Gèvres et d'Épernon. »

MATINES PARISIENNES. On a désigné quelquefois sous ce nom le massacre de la Saint-Barthélemy.

MAUVAIS GARÇONS. Bandes de voleurs et d'assassins qui désolèrent les rues et les environs de Paris jusqu'au dix-septième siècle, et soutinrent souvent des combats en règle contre le guet de la ville. Une rue porte encore aujourd'hui le nom de rue des *Mauvais-Garçons*.

MEIN (Canards du). A la désastreuse bataille de Dettingen, gagnée sur nous, en 1743, par les Anglais, qui auraient été inévitablement détruits sans une imprudence inexorable du duc de Grammont, neveu du maréchal de Noailles, le désordre se mit dans l'armée française, et l'on vit un régiment d'élite, celui des gardes françaises, repasser en toute hâte le Mein à la nage, d'où leur vint le sobriquet de *Canards du Mein* (voy. 1843, p. 4).

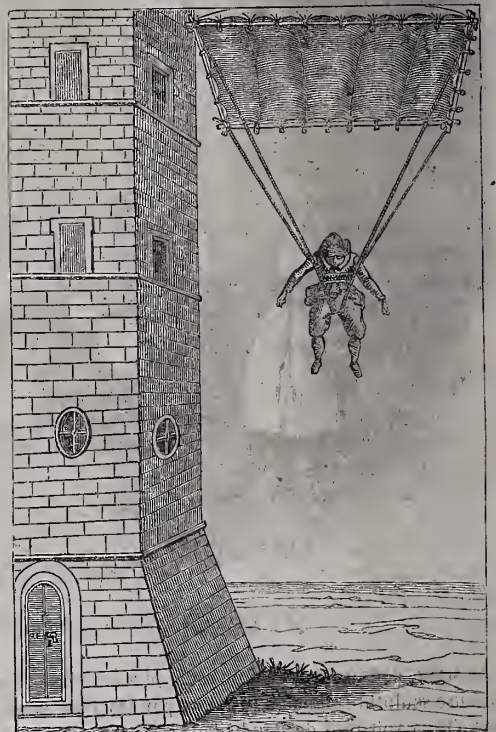
ORIGINE ANCIENNE DU PARACHUTE.

(Voy., dans la Table alphabétique des dix premières années, les mots *Aérostats, Parachute, Lana*, etc.)

Nous avons consacré, dans notre premier volume, un article assez étendu aux aérostats et aux engins qui en dépendent, notamment au parachute. On se rappelle que ce dernier appareil, tel qu'il a été employé en 1802 par Garnerin, ressemble à un vaste parapluie. En se développant dans les airs, il éprouve une résistance qui ralentit la chute de l'aéronaute et lui permet de redescendre à terre sans danger. Nous avons aussi mentionné l'invention du Père Lana, qui avait publié en 1670 un projet théoriquement exact, quoique non réalisable, des aérostats (1837, p. 8).

L'origine du parachute est plus ancienne, comme on peut le voir par la figure ci-jointe, réduite au quart d'après l'original qui se trouve dans un recueil de machines dû à Fauste Veranzio, et publié à Venise en 1617.

Le texte français qui précède les planches donne l'explication suivante que nous reproduisons textuellement avec son orthographe, sans y faire d'autre changement que de placer les accents. « Avecq un voile quarré estendu avecq quatre » perches égales, et ayant attaché quatre cordes aux quatre » coings, un homme sans danger se pourra jeter du haut » d'une tour ou de quelque autre lieu éminent : car encore » que, à l'heure, il n'aye pas de vent, l'effort de celui qui » tombera apportera du vent qui retiendra la voile, de peur » qu'il ne tombe violement, mais petit à petit descende. » L'homme doncq se doit mesurer avec la grandeur de la » voile. »



(Parachute. — D'après une estampe de 1617.)

Une espèce de parachute moins parfaite, il est vrai, que celle qu'employa Garnerin, mais d'un emploi possible néanmoins, était donc décrite 185 ans avant la tentative heureuse du célèbre aéronaute.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LA VÉNUS DE QUINIPILLY.



(La Vénus de Quinipilly, dans le département du Morbihan. — Dessin de MARVY.)

La statue connue sous ce nom est la plus ancienne et la plus curieuse sculpture signalée jusqu'ici par les antiquaires bretons. On la voit près de Baud, dans le département du Morbihan, au château de Quinipilly, dont il ne reste plus que la grande porte de la cour, les terrasses, et des murs de clôture.

Cette statue se trouvait autrefois sur la montagne de Castennec, paroisse de Bieuzy, à 32 kilom. de Vannes ; elle était placée dans un temple, dont il est encore facile de reconnaître les ruines, et les paysans des environs lui rendaient un culte superstitieux. On lui conduisait les femmes qui venaient d'être mères, et surtout les jeunes gens et les jeunes filles qui voulaient se marier. Tous se plongeaient dans une grande cuve placée près de la statue, qui, vu l'inconvenance de ces

étranges cérémonies, s'appelait dans le pays *Groac'h goarà* (la vieille couarde).

En 1671, des missionnaires qui prêchaient à Baud supplièrent Claude, comte de Lannion, de mettre fin à cette scandaleuse idolâtrie. Il se rendit à leurs remontrances, arracha la statue de sa base, et la fit rouler dans la rivière qui coule au pied du coteau ; mais, peu après, les récoltes ayant été détruites par des pluies torrentielles, les paysans se persuadèrent que c'était une vengeance de la déesse outragée ; ils se réunirent, retirèrent de l'eau la statue, et la replacèrent sur son ancien piédestal. Elle continua à y recevoir leurs hommages, jusqu'à ce que Charles de Rosmadec, évêque de Vannes, eut adressé des réclamations au nouveau comte

de Lannion. Celui-ci, voulant satisfaire le prélat, et désirant néanmoins ne pas détruire une statue si curieuse, la fit enlever, ainsi que la cuve aux ablutions, et la plaça dans la cour de son château de Quinipilly. Mais ce déplacement ne se fit point sans de grandes difficultés; il fallut appeler des soldats qui en vinrent aux mains avec les paysans, furieux de se voir enlever leur déesse.

Le comte de Lannion, qui, selon les idées du dix-septième siècle, voyait partout des monuments romains, regarda la statue comme une Vénus victorieuse, et fit graver sur le piédestal une inscription annonçant qu'elle avait été érigée par Caius César. Nous n'oserons soutenir une pareille affirmation; mais en examinant avec soin la statue de Quinipilly on pourrait y voir une réminiscence égyptienne, traduite par l'art romain, pour être offerte à l'adoration gauloise. On sait que le culte d'Isis, d'abord transporté à Rome, puis de là répandu dans le monde entier par la conquête, fut surtout favorablement accueilli dans les Gaules. Il est donc possible que la Vénus de Quinipilly soit une Isis gallo-romaine, comme semblent, du reste, l'indiquer ses bras collés contre le corps, la bandelette dont son front est entouré, et l'espèce d'étole qui lui descend du cou.

Cette statue a 2 mètres 15 centimètres de haut. On voit gravées sur la bandelette du front les trois lettres IIT ou LIT. Les bras, extrêmement grêles, sont repliés; de simples traits marquent les doigts des mains et des pieds. La statue est en granit, ainsi que la cuve aux ablutions placée à ses pieds. Cette cuve forme un carré long terminé en demi-cercle à l'un des bouts; elle est longue de 2 mètres 40 centimètres, large de 1 mètre 50 centimètres, profondé de 1 mètre 45 centimètres, et peut contenir environ seize barriques d'eau.

DU PERFECTIONNEMENT MORAL (1).

I. BUT.

Pour quel but ai-je été placé sur la terre? Quels sont les moyens que j'ai pour tendre à ce but? Quelle est la route que je dois suivre pour y parvenir?

La vie de l'homme est une grande éducation dont le perfectionnement est le but.

Cette vérité fondamentale résout, explique et règle tout dans notre rapide passage sur la terre.

Chaque action de l'homme exerce une influence sur celles qui doivent lui succéder. Chaque pas le porte sur un nouveau point de la route. Il s'éclaire par l'expérience, il se fortifie par l'exercice. Il y a une éducation aussi longtemps qu'il y a un avenir. Le point de départ dans la voie du perfectionnement est seul fixe; le terme ne l'est pas.

Qui sait tout ce que peut produire, même chez les êtres les moins favorisés de la nature, une volonté sincère, éclairée, si elle s'exerce avec fermeté et avec une persévérance infatigable? Si à chaque heure nous nous demandions avant d'agir ce qui est le meilleur, si nous nous portions à l'exécuter autant qu'il est en nous, peut-on mesurer de quoi nous deviendrions capables? Combien une seule heure, une heure si rapide, ne peut-elle pas voir naître de grandes pensées, de nobles résolutions? Il y a dans chacun de nous des puissances inconnues qui y reposent comme par une sorte de sommeil, et dont peut-être nous ne soupçonnerions pas l'existence, si quelque circonstance inopinée, un grand malheur, une profonde affection, un grand exemple, peut-être une grande faute, une heure de méditation propice, ne nous en révélaient subitement le mystère. Nous sommes surpris alors de découvrir à quelle hauteur il nous était permis d'aspirer. Un monde nouveau semble, au fond de nous-mêmes, se dé-

voiler à nos regards. Il est tel individu pour lequel le dernier jour de la vie en devient le plus beau.

Il faut bien remarquer, du reste, que le perfectionnement moral n'a point pour objet de produire des hommes extraordinaires; la plupart des hommes qui s'élèvent au-dessus du plus grand nombre n'achètent ordinairement ce privilège que par le sacrifice de quelque condition essentielle à l'amélioration ou au bonheur.

Le vrai perfectionnement est celui qui se trouve en rapport avec la situation et la destinée de chacun. Il consiste dans un ensemble harmonieux et complet des facultés intellectuelles et morales, soit entre elles, soit avec les circonstances dans lesquelles chacun est placé; et, par cette raison même, il frappe souvent moins l'attention du spectateur, il n'exalte point sa surprise; tout y paraît simple, parce que tout y est coordonné. Il y a pour toutes les conditions sociales une grandeur morale dont le prix s'accroît encore par l'obscurité, et dont le plus haut degré réside souvent dans les vertus les plus ignorées du monde.

II. MOYENS.

La vie morale n'a pas moins de réalité que la vie qu'on appelle *physique*. Sa réalité est même connue avec une plus grande certitude; nous ne connaissons la vie physique que par ses effets, comme nous ne connaissons les corps que par leurs surfaces. Mais nous connaissons la vie morale par la déposition de notre conscience intime; il nous est donné de pénétrer au fond de notre propre cœur. Dans les scènes de la vie morale, l'âme est à la fois acteur et témoin.

C'est cette histoire de la vie intérieure qui doit servir de prélude et d'introduction à l'éducation de soi-même, parce qu'elle doit enseigner et quels sont les matériaux sur lesquels s'exerce cet important travail, et quels sont les instruments dont il dispose.

Les deux principaux ressorts du perfectionnement moral sont :

- L'amour du bien ;
- L'empire de soi.

L'un dirige au but, l'autre fournit l'instrument.

L'amour du bien, c'est-à-dire de tout ce qui est excellent en soi comme but proposé à la volonté humaine, détermine la pureté des motifs et repose sur le désintéressement comme sur sa condition essentielle.

L'empire de soi rend capable d'agir d'après les meilleurs motifs, et suppose, comme condition essentielle, que l'homme ait non seulement pouvoir, mais autorité sur soi-même. L'empire de soi est le levier à l'aide duquel s'exécutent les inspirations de l'amour du bien. L'homme dispose de ses organes, régit ses affections, gouverne ses idées, commande à sa volonté elle-même. Tour à tour il excite, il dirige, il réprime; en un mot, il règne.

Une vie inspirée par l'amour du bien et régie par la raison, est comme un beau poème où tout conspire à l'unité principale, où les détails, se correspondant par un heureux accord, sont distribués d'après une juste gradation; elle ressemble encore à une grande démonstration géométrique où les corollaires découlent les uns des autres, et où tous ensemble dérivent d'un théorème fondamental.

III. EFFETS.

Trois harmonies principales semblent naître d'un juste accord entre la puissance de l'amour du bien et la puissance de l'empire de soi; ce sont :

- La grandeur d'âme ;
- La dignité du caractère ;
- La paix intérieure.

La première se produit dans les actions, la seconde se peint dans les dehors, la dernière règne au fond de nous-mêmes.

(1) Extraits de l'ouvrage de M. de Gérando couronné par l'Institut.

La grandeur d'âme emprunte à l'amour du bien tout ce qu'il a de généreux, et à l'empire de soi tout ce qu'il a d'énergique. Elle suppose une certaine élévation dans l'esprit ; un esprit trop médiocre trahit souvent un cœur généreux ; pour aspirer à ce qui est majestueux, il faut avant tout le concevoir. La grandeur d'âme se nourrit de respect, d'admiration, d'un saint et pur enthousiasme ; elle a toujours les regards tournés en haut vers ce qui est excellent par soi-même. Loin d'être accessibles à l'envie, les grandes âmes éprouvent une joie sincère et profonde à voir honorer sur la terre ce qui est honorable. Celui qui ne connaît point le sentiment du respect n'a point l'idée des choses réellement élevées ; celui qui est incapable d'admirer ce qui est grand est incapable de le produire. Le véritable enthousiasme est un mélange d'admiration et d'amour, qui s'adresse à ce qui est bon et beau tout ensemble. Il est des esprits assez aveuglés par la vanité pour prétendre trouver dans l'incapacité où ils sont d'admirer une preuve de leur supériorité. Il est des hommes qui affectent de se défendre d'un enthousiasme qu'ils ignorent, et qui voudraient transformer ainsi en sagesse leur impuissance. Les âmes étroites se croient de l'enthousiasme quand elles s'exaltent pour ce qui les étonne ; les imaginations ardentes se croient de l'enthousiasme quand elles sont émues par ce qui n'a que de l'éclat extérieur.

La dignité de caractère est, dans l'homme, comme le signe de son initiation à la sagesse, le sceau de sa consécration au bien. C'est l'attitude naturelle de la vertu.

La dignité du caractère comporte un certain degré d'austérité dans les mœurs, de réserve dans les relations, de sobriété dans les paroles, de recueillement dans le maintien, de gravité dans les manières, de sérieux dans les habitudes ; toutes ces choses annoncent qu'on sait se maîtriser soi-même, qu'on se nourrit du sentiment de ce qui est bon et vrai.

Le cœur où règne la paix intérieure est rempli par l'amour du bien. Cette paix n'est point une exemption totale des souffrances ; elle peut se concilier avec certaines peines du cœur, avec certaines sollicitudes ; car il est des peines et des sollicitudes légitimes, et rien de ce qui est légitime et vrai n'altère une disposition qui est elle-même une sorte de concert formé par la justice et la vérité. On souffre alors, mais on souffre avec fermeté ; la douleur est acceptée par la résignation ; les larmes coulent peut-être, et ne sont point alors une faiblesse ; elles sont même un tribut mérité ; elles soulagent, puisqu'elles sont dues. Il y a d'ailleurs dans la paix une sorte d'influence bienfaisante qui adoucit, d'une manière secrète et insensible, les blessures de l'âme et même les souffrances du corps.

La paix intérieure, c'est l'expression de l'ordre moral, comme la beauté d'un édifice est celle de la régularité de ses proportions. Elle est une émanation de la vertu elle-même ; et c'est pourquoi, en se peignant sur le front de l'homme de bien, elle devient une sorte de langage éloquent qui s'insinue au fond des cœurs.

La paix intérieure est un gage de constance et de durée dans les résolutions et les sentiments ; elle est un principe conservateur et tutélaire ; c'est dans le trouble et l'agitation que l'on change. Plus on goûte la paix, plus on l'aime, plus on craint de la perdre.

NEZ-D'ARGENT.

Il est question de ce personnage dans les mémoires et les pamphlets du dix-septième siècle. Quoique roturier, il portait le nom d'une noble famille, Pierre Craon. Il était, avant qu'il prit part aux débats religieux, professeur d'humanités en l'Université de Reims, ce qui ne l'empêchait pas d'être ribleur, batailleur, et fort ami de la dive bouteille. Dès ses débuts en la ville, cité et Université de Reims,

les bons et loyaux catholiques le notèrent pour certains propos témoignant de peu de foi, et le tinrent pour suspect. Dans une échauffourée où l'avait poussé son zèle pour les nouveautés genevoises, il reçut une estocade en plein visage qui lui endommagea notablement le nez. Théodore de Bèze, en correspondance avec lui, l'adressa au célèbre Ambroise Paré. Celui-ci le visita, et lui interdit l'usage du vin jusqu'à complète guérison. Craon supportait impatiemment la privation du jus rabelaisien, si bien qu'un jour, prenant le docteur à partie, il lui lâcha une bordée de gros mots. « Ce n'est merveille si ne guérissez, dit Ambroise ; l'anti, vous buvez trop ; le vin ne vous vaut. — Comment ! vin ne me vaut ! de par Dieu, que si bien ! — Je vous le dis, il faut choisir, du vin ou du nez. — En vérité, le choix est fait : pas de vin ? pas de nez ! » Disant ces mots, notre homme fit sauter l'appareil. Il devint horrible, et force lui fut de prendre un nez d'argent, d'où lui vint le surnom.

Jehan Pussot, le chroniqueur de la ligue rémoise, raconte une particularité curieuse pour la biographie de Pierre Craon. Parlant des néologismes introduits depuis peu dans la langue française et des changements que les amateurs de nouveautés faisaient subir à l'orthographe nationale, le narrateur ajoute : « En ce temps se distinguoit en ces nouveautés étranges, au collège des Bons-Enfants, un signalé régent fort renommé en sciences et excédant en bruit par-dessus tous les autres... lequel ne se nommoit autrement vulgairement que monsieur Nez-d'Argent, d'autant qu'il avoit le nez coupé et en avoit un d'argent ; lequel inventa et augmenta beaucoup ces nouvelles façons de parler, ce qui le faisoit grandement nommer. Mais étant recherché de près, fut trouvé que, par instruction et doctrine mêlée de Luther et de Calvin, il gастоit grand nombre de jeunesse et d'autres gens ; en sorte qu'il fut expulsé de cette ville, tant judiciairement que autrement : tellement qu'il fut conduit à Paris, où bientôt après fut brûlé en place publique. Et sur l'exécution de tels personnages estoit une chanson courante, composée sur les chants de leur psaume *Domine, Dominus noster*, où estoient ces mots : *qu'ils estoient jetés à la voirie avec le Nez-d'Argent.* »

En marge du récit de Pussot se trouvent encore ces mots d'une main plus récente : « Ce régent s'appeloit Jean Craon, dit le Champenois, surnommé Nez-d'Argent. Il fut pendu aux halles de Paris, au mois de décembre 1561, puis brûlé avec d'autres hérétiques. » Jean Lefevre, dans son Histoire des troubles de France (t. 1, p. 140), dit aussi quelques mots de monsieur le régent Nez-d'Argent.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 97.)

RÈGNE DE CHARLES VI.

Costume militaire. — En 1390, le fameux Boucicaut, qui n'était encore qu'un jeune homme ; Regnaut de Roze, et le sire de Saint-Py, tous trois renommés parmi les plus vaillants chevaliers de France, firent à Saint-Inglevert, près de Calais, ce qu'on appela alors une entreprise. Ils allèrent camper près de ce village, firent disposer devant leurs tentes une lice propre à la joute, et attendirent que les gentils-hommes d'Angleterre et d'Écosse, qu'ils avaient prévenus par lettres, vissent les provoquer en touchant leurs écussons.

L'histoire des mœurs tient de trop près à celle du costume pour que nous ne rapportions pas ici le récit de Froissart sur la première passe d'armes de Saint-Inglevert, récit qui expliquera d'ailleurs notre sujet, emprunté à un manuscrit qu'on peut supposer contemporain du combat.

« A l'entrée du joli mois de mai, dit le vieil historien, furent tout pourvus les trois jeunes chevaliers de France dessus

nommés. Et quand ils entendirent que grand foison de chevaliers et d'écuyers étaient issus d'Angleterre et venus à Calais, ils furent tout réjouis. Et le vingt et unième jour dudit mois, sortirent hors de la ville de Calais tous ceux qui voulaient faire armes ou avaient désir et plaisance d'en voir faire; et chevauchèrent tant que sur la place ils vinrent, et se tirèrent tous d'un seul côté. La place où on devait jouter était belle et ample et unie, verte et herbée. Messire Jean de Holland, comte de Huntington, envoya tout premièrement heurter par un sien écuyer à la targe de guerre du seigneur de Saint-Py; et lui qui pour rien au monde n'eût refusé, sortit tantôt hors de son pavillon, et prit sa targe et sa lance. Et quand le comte vit qu'il était prêt et qu'il ne demandait que la joute, il éperonna son cheval de grande volonté, et Saint-Py aussi bien le sien. Si abaissèrent leurs lances et prirent leur visée l'un contre l'autre; mais à l'entrer dans

le champ, les chevaux croisèrent; et toutefois ils s'atteignirent; mais par la croisure qui fut de travers, le comte fut desheaumé. Si retourna vers ses gens, et bientôt il se fit renheaumer, et prit sa lance et le sire de Saint-Py la sienne; et éperonnèrent les chevaux, et s'encontrèrent de pleines lances, et se frappèrent sur les targes, dur et roide, et furent sur le point de porter l'un et l'autre à terre; mais ils sanglèrent leurs chevaux de leurs jambes, et bien se tinrent; et retournèrent chacun à son côté; et se rafraichirent un petit, et prirent vent et haleine. Messire Jean de Holland, qui grande affection avait de faire honorablement ses armes, reprit sa lance et serra sa targe contre lui, et éperonna son cheval; et quand le sire de Saint-Py le vit venir, il ne refusa pas; mais il s'en vint à l'encontre de lui, au plus droit que oncques il put. Si s'atteignirent les deux chevaliers de leurs lances sur les heaumes d'acier, si dur et si roide que les étincelles toutes



(Passe d'armes. — Miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque royale, exécutée vers 1390.)

rouges en volèrent. De cette atteinte fut le sire de Saint-Py desheaumé. Et passèrent outre les deux chevaliers bien frusquement, et retourna chacun à son but.

» Cette joute fut grandement prise; et disaient Français et Anglais que les chevaliers avaient très bien jouté sans eux épargner ni porter dommage. Encore derechef requit le comte de Huntington à courir une lance pour l'amour de sa dame; mais on lui refusa. »

Ce récit ne contient rien que nos lecteurs ne soient en état de comprendre. Les seuls mots *desheaumer* et *renheaumer*, qui ne sont plus de la langue, s'expliquent d'eux-mêmes après ce que nous avons dit du heaume comme coiffure militaire des règnes précédents. Précisément notre gravure représente un chevalier desheaumé que son écuyer renheaume, tandis qu'un varlet emporte sa lance qui lui était sans doute tombée de la main. Cette lance est une *lance de paix*, ainsi que toutes celles dont sont armés les tenants de la joute. Elle est munie, à la poignée, d'une rondelle, et, à l'extrémité supérieure, d'un fer ou virole en forme de tulipe.

Comme les passes d'armes s'exécutaient en vertu de certaines conventions, que, par exemple, le nombre des courses et la nature des armes étaient réglés par le prospectus même de l'entreprise, là, aussi bien qu'aux tournois, il y avait un juge pour veiller à ce qu'on ne sortit pas des termes du programme. C'est par le juge que fut modérée l'ardeur du comte de Huntington à Saint-Inglevert, lorsqu'il voulait courir une quatrième lance en sus des trois convenues. Le juge est représenté dans notre gravure occupant un tertre au-dessus de l'arène. Il fait lire par un héraut les conditions de la joute, écrites sur une longue pancarte. De l'autre côté, on voit le *hourt*, c'est-à-dire la tribune des dames. Tout cela est d'une perspective peu heureuse et d'un dessin assez barbare. On trouverait quantité de miniatures de la même époque sorties d'une main plus habile; mais aucune n'aurait la même valeur archéologique. Grâce à l'armure avec laquelle y sont figurés les combattants, elle nous offre le plus ancien exemple de cuirasses qui soit parvenu jusqu'à nous.

Nous avons eu déjà l'occasion de remarquer combien, en

fait de costume, les choses qui paraissent les plus simples étaient longues à trouver. La forme de la cuirasse moderne ne semble-t-elle pas donnée par celle du corps lui-même ? Pourtant l'antiquité ne la connut pas, et le moyen âge n'y arriva qu'après des tâtonnements sans nombre. La première idée fut, comme on le voit ici, un corselet d'acier descendant tout d'une pièce jusqu'au sternum, et formé, depuis le sternum jusqu'au bas des hanches, d'un assemblage de cercles, également d'acier, cloués les uns sur les autres de manière à jouer comme les articulations d'une queue d'écrevisse. La gorge de mailles par en haut, un petit jupon de même tissu par en bas, complétaient le système défensif du tronc. Le perfectionnement consista à emboîter dans une seule pièce tout le devant du buste depuis les clavicules jusqu'à la ceinture. Les cercles articulés, qu'on appelait *fautes* ou *faudes*, ainsi que les jupes de mailles, restèrent comme appendices pour protéger le bas-ventre et la naissance des cuisses. Au commencement de cette mode, quoique la ceinture eût été rappelée à sa place naturelle par l'impossibilité de faire descendre la cuirasse plus bas que le défaut des côtes, cependant on continua de porter le ceinturon de chevalerie comme on avait fait sous Charles V. La ceinture proprement dite n'était alors qu'une étroite courroie bouclée entre la cuirasse et les

faudes, pour couvrir les attaches de ces deux pièces. Le ceinturon, ouvrage d'orfèvrerie, affecta, au contraire, plus de largeur et plus de luxe que jamais. On y suspendait toujours l'épée à gauche, la misericorde à droite. Ainsi étaient équipés les chevaliers et hommes d'armes qui combattirent à la journée d'Azincourt. Les figures représentées sur les tombeaux du temps ont, de plus, la cotte d'armes flottante, appelée *huque*, qui complétait la grande tenue militaire.

Nous donnons ici pour exemple un dessin de la statue du connétable Olivier de Clisson, mort en 1407. Ce monument se trouve aujourd'hui scellé dans un mur de l'église Notre-Dame à Josselin (Morbihan). Primitivement, il était posé sur un dé de marbre, au milieu du chœur de la même église. Il couvrait la sépulture du connétable, enterré là avec sa femme, Marguerite de Rohan. Leur tombeau fut violé à l'époque de la révolution. Il renfermait deux cercueils de pierre dans l'un desquels les vieillards de Josselin se rappellent qu'on trouva toutes les pièces d'une armure fort rouillée. Ces précieuses antiquités furent enlevées par les assistants et probablement mises au vieux fer. Les fragments du tombeau furent jetés pêle-mêle dans la sacristie de Notre-Dame : on ne songea à en tirer parti qu'en 1829. La tête d'Olivier de Clisson manquait et manque encore. Elle est en la possession



J.F.

mort en 1407

(Statue funéraire du connétable Olivier de Clisson, à Josselin (Morbihan).)

d'un sculpteur de Nantes. Nous l'avons restituée d'après la belle gravure exécutée pour l'histoire de Bretagne de Lobineau.

LÉGENDES BIBLIQUES DES MUSULMANS.

LÉGENDE DE SALOMON.

(Suite. — Voyez pag. 182.)

LES DJINNS. — LE PALAIS DE SALOMON. — LA REINE DES FOURMIS. — L'ANGE DE LA MORT.

Les djinns qui travaillaient à la construction du temple faisaient avec leurs truelles et leurs marteaux un tel vacarme que les habitants de Jérusalem ne pouvaient plus s'entendre. Salomon demanda à ces turbulents ouvriers s'ils n'avaient pas un moyen de couper les métaux sans produire un tel bruit. L'un d'eux s'avança, et dit : « Ce moyen n'est connu que du puissant Sachz, qui a su se soustraire à ton autorité. — Mais, répliqua le roi, ne peut-on l'atteindre ? — Sachz, répondit le djinn, est plus fort que nous tous ensemble, et nous surpasse en agilité comme en force. Mais je sais que chaque mois il vient boire à une source dans le pays de Hidjz. Peut-être pourras-tu trouver là le moyen de le soumettre. »

Le roi ordonna alors à une troupe de djinns de voler vers cette source, de la mettre à sec, d'en remplir le bassin d'un vin enivrant, et d'attendre que Sachz y arrivât. Quelques semaines après, Salomon, étant sur la terrasse de son palais, vit venir un djinn plus rapide que le vent. « Quelles nouvelles m'apportes-tu ? s'écria-t-il. — Sachz est plongé dans l'ivresse au bord de la fontaine. Nous l'avons lié avec des cordes grosses comme les colonnes de ton temple, mais qu'il brisera comme un cheveu dès qu'il se réveillera. » Salomon se plaça sur le

dos du djinn ailé, et, en moins d'une heure, il se trouva près de la source. Il était temps, car Sachz ouvrait déjà les yeux ; mais ses pieds et ses mains étaient encore enchaînés, de telle sorte que Salomon put lui appliquer son anneau sur les épaules. Sachz poussa un tel cri de douleur que la terre en trembla. « Ne crains rien, puissant djinn, lui dit Salomon ; je te rendrai ta liberté dès que tu m'auras indiqué le moyen de couper sans faire de bruit les métaux. — Je l'ignore, répondit Sachz ; mais le corbeau pourra te l'indiquer. Prends les œufs de son nid, place-les sous un vase de cristal, et tu verras ce que la mère fera pour rompre cette enveloppe. » Le conseil du djinn fut suivi. Le corbeau voltigea quelques instants autour de ses œufs ; puis, voyant qu'elle ne pouvait les atteindre, prit son vol, et revint portant dans son bec une pierre appelée samur. En touchant avec cette pierre le vase de cristal, il le fendit en deux. « Où as-tu trouvé cette pierre ? demanda Salomon. — Bien loin, bien loin ; dans une montagne de l'Occident, » Le roi ordonna à une troupe de djinns de s'en aller avec le corbeau jusqu'à cette montagne. Ils en rapportèrent une provision de samurs que l'on distribua aux ouvriers ; dès ce jour, ils poursuivirent leurs travaux sans faire le moindre bruit. Salomon, avant de rentrer à Jérusalem, donna la liberté à Sachz, qui poussa un cri de joie strident comme un rire moqueur.

Salomon se fit aussi construire un palais avec une profusion d'or, d'argent, de pierres précieuses, qu'on n'avait encore vue chez aucun roi. Plusieurs salles avaient un parquet de cristal et un plafond de même. Son trône fut fait avec du bois de sandal, couvert d'or et de diamants. Pendant qu'on travaillait à cet édifice, il entreprit un voyage à l'antique ville de Damas, dont les environs sont un des quatre merveilleux jardins de la terre. Le djinn qui le portait prit son essor en ligne droite et passa par la vallée des Fourmis, qui est en-

tourée de tant de rocs escarpés et de tant d'abîmes, que nul homme n'avait encore pu y pénétrer. Le roi fut très surpris de voir une quantité immense de fourmis grosses comme des loups, et qui avec leurs yeux gris et leurs pattes grises ressemblaient de loin à un nuage. Leur reine, qui n'avait jamais aperçu une figure humaine, fut effrayée à l'aspect de Salomon, et ordonna à ses sujets de rentrer dans leurs grottes. Mais Dieu lui prescrivit de les rassembler et de se présenter devant Salomon pour lui rendre hommage. Le roi, à qui le vent apportait à trois milles de distance les paroles de Dieu et celles de la reine, descendit dans la vallée, et bientôt elle fut inondée de fourmis. « Pourquoi donc me crains-tu, demanda Salomon à la reine, puisque les légions auxquelles tu commandes sont si nombreuses qu'elles pourraient ravager le monde ? — Je ne crains que Dieu, répondit la reine ; car si mes sujets que tu vois ici devant toi étaient menacés d'un péril, à un seul signe j'en rassemblerais une troupe soixante et dix mille fois plus considérable. — Pourquoi donc, quand tu m'as aperçu, as-tu ordonné à tes fourmis de se retirer ?

» — Parce que je craignais qu'en te regardant elles n'oubliassent un instant leur créateur.

» — N'as-tu rien à me demander ?

» — Je n'ai nul besoin de toi ; mais je te conseille de toujours vivre de façon à justifier ton nom, qui signifie homme sans tache. Garde-toi aussi de retirer ton anneau de ton doigt, sans prononcer d'abord ces paroles : *Au nom du Dieu des miséricordes.*

» — Seigneur, s'écria Salomon, ton royaume est plus grand que le mien ; » et il s'éloigna.

En revenant de son voyage, Salomon ordonna aux djinns de prendre un autre chemin pour ne point troubler les fourmis. Sur les frontières de la Palestine, il entendit une voix qui disait : « Mon Dieu, toi qui as choisi Abraham pour ton ami, délivre-moi de cette vie de douleurs. » Il mit pied à terre, et aperçut un petit homme ridé, courbé, dont les membres tremblaient.

« — Qui es-tu ? lui demanda Salomon.

» — Un Israélite de la race de Juda.

» — Quel âge as-tu ?

» — Dieu seul le sait. J'ai compté mes années jusqu'à trois cents. Depuis, je dois bien avoir encore vécu un demi-siècle.

» — Comment es-tu arrivé à un âge que nul homme n'a atteint depuis Abraham ?

» — Une nuit, j'ai vu une étoile filante, et j'ai formé le souhait insensé de ne pas mourir avant de m'être trouvé en face du plus grand prophète.

» — Tu es au terme de ton attente ; prépare-toi à la mort, car je suis le roi et prophète Salomon à qui Dieu a donné un pouvoir que jamais humain n'avait eu. »

A peine ces mots étaient-ils prononcés que l'ange de la mort descendit des airs, et enleva l'âme du vieillard.

« — Tu étais donc tout près de moi, dit Salomon à l'ange, puisque tu es apparu si vite ?

» — Grande est ton erreur. Sache que je repose sur les ailes d'un ange dont la tête s'élève à la distance de dix mille années dans le septième ciel, et dont les pieds plongent dans les entrailles de la terre à une profondeur de cinq siècles. Cet ange est si fort que, si Dieu le permettait, il engloutirait aisément le globe. C'est lui qui m'indique le moment, le lieu où j'ai une âme à prendre. Lui-même a toujours les yeux fixés sur l'arbre Sidrat-Altuntaha, qui porte autant de feuilles qu'il y a d'hommes vivants. Sur chaque feuille est inscrit le nom d'un individu. A la naissance d'un enfant, une nouvelle feuille pousse à l'arbre ; lorsqu'il a atteint le terme de sa vie, la feuille se dessèche, tombe, et au même instant j'enlève une âme.

» — Comment recueilles-tu ces âmes et où les portes-tu ?

» — Lorsqu'un croyant meurt, Gabriel m'accompagne ; son âme est enveloppée dans un voile de soie verte et insufflée à un oiseau vert qui stationnera dans le paradis jusqu'au ju-

gement dernier. Je prends moi-même les âmes des pécheurs dans une grossière étoffe de laine, tachée de goudron, et je les porte à l'entrée de l'enfer, où, jusqu'au jugement dernier, elles erreront dans les affreuses vapeurs du lieu maudit. »

Salomon remercia l'ange de son entretien, et le pria de tenir cachée aux hommes et aux djinns l'heure de sa mort. Ensuite il lava le corps du défunt, l'ensevelit, pria pour son âme et pour l'adoucissement de ses peines quand il serait interrogé par les anges Ankir et Menkir.

Ce voyage avait tellement fatigué le roi, qu'à son retour à Jérusalem il se fit tisser par les génies de forts tapis en soie assez larges pour qu'il pût s'y placer avec tous les gens de sa suite et tout le service de sa maison. Lorsqu'il voulait se mettre en route, il faisait étendre un de ces tapis devant la ville, ordonnait aux vents de l'enlever ; puis, s'asseyant là sur son trône, au milieu de son escorte, dirigeait les vents comme des chevaux qu'on tient par la bride.

La suite à une autre livraison.

VOYAGES D'ARTHUR YOUNG EN FRANCE.

1787—1790.

(Suite. — Voy. p. 85, 126.)

Young assiste à quelques repas dans les fermes, et n'est pas satisfait de la nourriture des paysans. « A Anspan, dit-il, je vis préparer la soupe pour le dîner des paysans. Il y avait dans la jatte une montagne de tranches de pain dont la couleur n'était pas agréable, abondance de choux, de graisse et d'eau, et pour vingt personnes une portion de viande qui aurait à peine suffi à six paysans anglais, encore auraient-ils murmuré contre l'avarice de leur hôte. » Il note plus loin : « Dans la ville de Layrac, il ne se tue que cinq bœufs par an, au lieu qu'une ville anglaise, avec la même population, consommerait deux ou trois bœufs par semaine. » Que dirait donc aujourd'hui même le voyageur anglais s'il parcourait celles de nos campagnes, si nombreuses encore, où l'usage de la viande est presque entièrement inconnu, où l'on ne mange que du porc, rarement et avec parcimonie forcée ?

En 1830, on a évalué à 8 226 350 quintaux la consommation de la France en viandes de toute espèce.

On peut porter la consommation normale des Français à 0^h,25 de viande par tête et par jour, ce qui revient à 91 kil. par tête et par an. Sur cette base, la consommation totale de la France devrait être de 29 462 460 quintaux ; elle est en déficit sur ce chiffre de 21 235 810 quintaux. En d'autres termes, la consommation individuelle moyenne, au lieu d'être de 91 kil. par tête et par an, est de 71 kil. dans les grandes villes, de 57 dans les autres, de 44 dans la campagne.

Il faudrait à la France, en la rapportant au point de départ de 1830, une population animale d'environ 32 millions de bêtes bovines, 406 millions de bêtes ovines, 15 millions de porcs ; dans la même proportion pour le gibier et la volaille. Au juste, il faudrait, pour faire vivre convenablement ses habitants, que la France produisît trois fois et demie plus de viande qu'elle n'en produit actuellement (1).

Young visite les landes de Bordeaux. « Ce sont, dit-il, des

(1) Voy. Encyclopédie Nouvelle, au mot VIANDE.

Parmi les réflexions utiles que la rareté et la cherté des subsistances ont récemment inspirées à un grand nombre d'écrivains, en voici quelques unes qui ne sont pas étrangères à notre sujet, quoiqu'elles s'appliquent surtout aux céréales, et qui nous ont paru particulièrement dignes d'être conservées : elles sont empruntées à un journal philosophique et littéraire bien connu de tous les esprits sérieux, et que l'on ne saurait s'empêcher d'estimer, même lorsque l'on est dans l'impossibilité de partager toutes ses convictions, soit religieuses, soit politiques : ce recueil est le *Semur*.

« N'est-ce pas une chose tout ensemble étonnante et déplorable que la science sociale soit encore si en arrière de ce qu'elle

terres couvertes de pins régulièrement coupés pour en tirer de la résine. Les historiens rapportent què, lorsque les Maures furent chassés d'Espagne, ils demandèrent à la cour de France la permission de s'établir dans ces landes et de les cultiver. La cour refusa, et fut blâmée. Puisque l'on considérait comme certain què les landes ne pouvaient être peuplées de Français, conséquemment on aurait dû plutôt les donner à des Maures que de les laisser en friche. » Il y aurait beaucoup à dire au sujet de cette observation très juste. On sait que Henri IV s'était montré disposé à accorder aux Maures ce refuge qu'ils sollicitaient. On n'avait certes pas lieu de craindre au commencement du dix-septième siècle, comme au temps de Charles Martel, une invasion des dogmes mahométans. Le christianisme, solidement établi, n'avait à redouter que ses divisions intestines et la renaissance philosophique. Les Maures d'Espagne avaient prouvé à Valence et en d'autres provinces d'Espagne à quel degré éminent ils possédaient les connaissances agricoles : ils savaient l'art des irrigations qui eût fertilisé les Landes, et il est impossible de calculer quels bienfaits la Gascogne, la France entière, auraient tirés depuis deux siècles et demi de cette colonie mauresque. Mais Henri IV, suspect à quelques catholiques malgré sa conversion, n'était pas en mesure d'insister. On repoussa donc les Maures, qui nous eussent enrichis et peut-être ouvert beaucoup plus tôt les portes d'Alger. C'est seulement dans le cours de ces dernières années que l'on a commencé à s'occuper sérieusement de la culture des Landes; déjà, sur plusieurs points, le pays n'est plus reconnaissable : des irrigations, des défrichements, commencent la transformation de ce désert, et nous sommes heureux de penser qu'une partie de ces travaux si difficiles et si utiles pourront devoir leur succès au dévouement et aux soins d'un de nos anciens amis et collaborateurs, qui a partagé pendant les quatre premières années la direction de ce recueil.

Mais continuons à citer quelques fragments du journal de Young, et à y chercher des souvenirs curieux ou des enseignements pour le temps actuel.

» 26 septembre 1787. Bordeaux. — Malgré tout ce que j'avais vu ou entendu sur le commerce, les richesses, la magnificence de cette ville, elle surpasse de beaucoup mon attente. Paris ne m'avait pas satisfait, car il n'est pas comparable à Londres; mais on ne saurait mettre Liverpool en parallèle avec Bordeaux... La vue de la Garonne est fort belle et paraît à l'œil deux fois plus large que la Tamise à Londres. Le nombre de gros vaisseaux qui y sont mouillés la rendent, selon moi, la plus riche perspective d'eau dont la France puisse se vanter.

» Le théâtre, construit il y a dix ou douze ans, est le plus magnifique que l'on trouve en France; je n'ai rien vu qui en approche. Le nombre et le mérite des acteurs; chanteurs,

devrait être! Voilà plusieurs milliers d'années qu'il existe des sociétés humaines. Philosophes et législateurs, économistes et hommes politiques, ont dû réfléchir sur les conditions du bien-être commun; ils ont dû faire entrer dans leurs études les intempéries des saisons, les mauvaises récoltes, les jours de pénurie et de disette, puisque ces événements, tout surhumains qu'ils sont, n'ont rien d'extraordinaire, ni même de bien rare. On a pu les prévoir, et, par cela même qu'on l'a pu, on a dû le faire. Comment donc, après tant de siècles, en est-on réduit à confesser son impuissance devant des millions de malheureux? Il est digne de remarque que les gouvernements, sur d'autres objets, ne se laissent pas prendre au dépourvu : ils savent se préparer à la guerre, et de très loin; ils ne négligent pas davantage de se garantir à temps contre les troubles intérieurs; ils prévoient les catastrophes qui peuvent frapper l'homme de finances, le manufacturier, l'industriel, et trouvent des moyens d'y subvenir dans une certaine mesure; mais le pain du pauvre, mais le bon marché des premières nécessités de la vie, ce point capital, jusqu'ici implique le bien-être des masses, paraît être livré à une sorte de basard, et l'on ne s'en occupe sérieusement què lorsque le fléau commence à sévir. Pourquoi donc tant de prévoyance sur certaines choses, et si peu sur d'autres plus importantes? Cette question vaut la peine

musicien, me témoignent des richesses et du luxe de la ville. On m'assure qu'on a payé depuis 30 jusqu'à 50 louis par soirée à une actrice célèbre de Paris. Larive, premier acteur tragique de la capitale, est actuellement ici à raison de 500 livres par soirée, avec deux bénéficiaires. D'Auberval, danseur, et sa femme (mademoiselle Théodore, que nous avons vue à Londres), sont engagés, l'un comme maître de ballets, et l'autre comme première danseuse; ils ont un traitement de 28 000 livres. »

Ce n'est pas sans motif que nous citons ces lignes. Le théâtre est encore aujourd'hui pour les Bordelais l'objet d'une sollicitude toute particulière : les ballets surtout y sont très applaudis. C'est malheureusement à peu près le seul art que cette grande ville encourage. La philosophie, les lettres, les sciences, n'y sont pas en très grande faveur. Ce n'est là, il faut l'espérer, qu'une éclipse passagère de civilisation. Personne ne peut oublier que Bordeaux est la patrie de Montesquieu, et a donné à la France un nombre considérable de grands orateurs et d'hommes d'État (1).

» 29 août. — Dans un espace de douze lieues de pays situé entre la Garonne, la Dordogne et la Charente, c'est-à-dire dans une des plus belles parties de la France pour trouver des débouchés, la quantité des terres en friche que nous rencontrâmes est étonnante; c'est le trait dominant du terrain pendant toute la route. La plupart de ces landes appartenaient au prince de Soubise, qui n'en voulut jamais vendre aucune partie. Le prince et le duc de Bouillon sont les deux plus grands propriétaires territoriaux de toute la France, et les seules marques que j'ai encore vues de leur grandeur sont des jachères, des landes, des déserts, des bruyères et de la fougère. Où résident-ils? Sans doute au milieu d'une forêt bien peuplée de daims, de sangliers et de loups! Les grands seigneurs aiment trop le voisinage des sangliers et des chas-seurs; ils feraient mieux de rendre leurs demeures remarquables par le voisinage de fermes bien cultivées, de chaumières propres et commodes, et de paysans heureux.

» 2 septembre. — Le Poitou, par ce que j'en vois, est un pays pauvre, vilain, et qui n'a pas fait de progrès; il paraît avoir besoin de communications, de débouchés et d'industrie de toute espèce, et, calcul fait, il ne rapporte pas la moitié de ce qu'il pourrait rapporter. La partie basse de la province est beaucoup plus riche et meilleure. »

Il est agréable de constater que, depuis un demi-siècle, la culture du Poitou est entrée, quoique avec lenteur, dans une voie d'amélioration. Voici le tableau des produits actuels de cette ancienne province, extrait d'un ouvrage que nous avons déjà cité (*Patria*.)

« Sol plus productif dans le bas Poitou que dans le haut, sur les côtes de la mer et des eaux que dans le reste du pays; ici, envahi en partie par les bruyères; là, occupé par une

d'être posée. On dira peut-être qu'il est plus facile de prendre ses précautions dans les différents cas que nous avons indiqués que lorsqu'il s'agit de la subsistance des masses. Toute mesure de prévoyance qui s'applique à des millions d'hommes offre des obstacles en proportion même de la grandeur du mal qu'il faut prévenir, nous en convenons. Mais de ce que les difficultés sont plus considérables, il ne s'ensuit pas que les gouvernements aient le droit d'abandonner la nourriture du peuple aux chances incertaines de l'avenir. Cette espèce d'inerte fatalisme ne pourrait être excusée que s'il y avait certitude complète que toute précaution est impossible. Une pareille certitude existe-t-elle? Quelqu'un affirmera-t-il qu'on ne puisse rien faire de plus pour assurer le bon marché des denrées alimentaires? Y a-t-on seulement réfléchi avec maturité? Où sont les recherches, les mémoires, les projets, les débats qu'une matière si grave devait inspirer? Il n'y a rien, ou presque rien. On se lève, on s'agit quand l'orage gronde; pas une heure plus tôt. »

(1) On nous assure que la municipalité de Bordeaux a demandé à M. Maggesi, sculpteur, deux statues colossales de Montaigne et de Montesquieu, qui devrout être placées aux deux extrémités d'une place publique. Il y aurait donc du moins à Bordeaux quelque tendance à encourager la sculpture.

étendue considérable de salants et de marécages dont plusieurs ont formé des terres très fertiles par le dessèchement, par exemple, ce qu'on appelle le Marais dans la Vendée. Peu de forêts, excepté dans la Vienne. Noyers, beaux et bons fruits de vergers, pruneaux de Châtellerault, châtaigniers, marrons de Châtain, excellentes truffes de Civray (Vienne), vignobles d'une étendue assez considérable, vins acides dans la contrée bocagère, meilleurs dans le reste du pays, convertis en partie en eau-de-vie; culture du froment occupant une plus grande surface que celle des autres céréales, d'une qualité supérieure dans le Marais; confins des régions du maïs et du sarrasin, réduits l'un et l'autre, de même que la pomme de terre, à un rôle subordonné; fourrages artificiels et fèves entrant dans les assolements; travaux rustiques exécutés au moyen des bœufs, des chievaux, des juments et des mules; bestiaux nombreux, propres, par leurs allures allongées et leur haleine soutenue, au service de la poste, des diligences et du roulage; mules et muets plus beaux et plus nombreux que nulle part ailleurs, exportés en Espagne, en Afrique et dans le midi de la France; baudets portés, par l'effet de l'éducation, à une taille, à une corpulence et à une valeur extraordinaires dans cette espèce; moutons donnant de la laine à carder dans le bas Poitou, renommés et nombreux dans la Vienne, qui se distingue aussi, comme les Deux-Sèvres, par le grand nombre de ses chèvres, et fournit au commerce de la volaille estimée; production de miel et de cire; terres exploitées par leurs propriétaires ou louées à des métayers; pièces de terre généralement closes de haies, particulièrement dans le Bocage et le bas Poitou. »

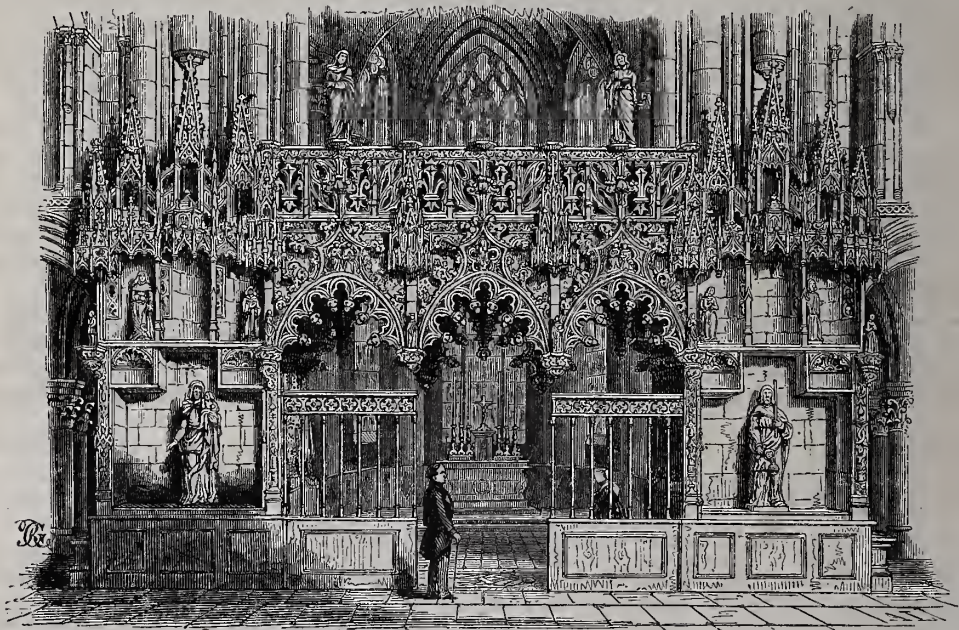
L'ÉGLISE DE SAINTE-MADELEINE,

A TROYES

(Département de l'Aube).

La nef de l'église paroissiale de Sainte-Madeleine, à Troyes, les transepts et la première travée du chœur, sont du douzième siècle. Le rond-point et les chapelles environnantes ont été reconstruites en 1501. Le jubé, seul monument de ce genre qui ait été conservé à Troyes, quoique toutes les églises de cette ville en aient autrefois possédé de semblables, a été exécuté en 1506. Son auteur se nommait Jean Gualde ou Guaylde, « maistre maçon, » ainsi que l'indiquait une épitaphe qu'on lisait autrefois sur un carreau de marbre. Dans cette inscription, Gualde donnait avis au lecteur qu'il était enterré sous le jubé, et qu'il attendait en son tombeau « la résurrection bienheureuse sans crainte d'être écrasé. »

Ce jubé a de hauteur, depuis le sol jusqu'au haut de la rampe, 6 mètres 45 centimètres, et, de largeur, 12 mètres en comprenant deux espèces de petites chapelles qui en font partie. Il est décoré en sous-cœuvre par trois culs-de-lampe à jour dont les courbes sont réunies par des pommes de pin. La retombée des arcs au milieu reste suspendue en l'air et se termine par de doubles culs-de-lampe dont les plus saillants portaient autrefois des statues qu'abritaient les clochetons ornés de fleurs et découpés à jour. Entre les clochetons, sur chacun des arcs, est un cadre à plusieurs pans rempli par de petites figurines de saints en relief; autour des cadres le champ est occupé par diverses fleurs et



(Jubé de l'église de Sainte-Madeleine, à Troyes.)

feuilles d'ornement. Au-dessus règne la rampe ou galerie, entièrement découpée à jour. Des quatre statues qui autrefois accompagnaient le Christ, il ne reste sur cette rangée que celles de la Vierge et de saint Jean. Aux angles étaient des vases à parfums. A chaque extrémité, le jubé est terminé par une construction en forme de chapelle, appuyée aux gros piliers du chœur. Ces chapelles sont décorées de chaque côté par un pilastre chargé d'arabesques; au milieu est un renforcement considérable que remplissait autrefois un bas-relief. Au-dessus on voit trois petites niches dont le haut est terminé par de petits dômes et des pyramides évidées à jour. L'escalier est habilement disposé à droite, sous la première arcade du chœur. Il s'élève sur une base octogone engagée dans le gros

pilier, et autour de laquelle la rampe se contourne en formant un encorbellement; le dessous de cette saillie est orné de moulures et de gorges profondes, remplies par des feuilles d'ornement et des figures d'animaux fantastiques.

Ces différents détails sont tirés du savant ouvrage de M. Arnaud, intitulé : *Voyage archéologique et pittoresque dans le département de l'Aube et dans l'ancien diocèse de Troyes* (1837).

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

ROCHERS A CAPRI.

(Voy., sur Capri, la Table des dix premières années; et 1845, p. 316.)



(Arc naturel dans l'île de Capri. — Dessin d'après nature par Karl GIRARDÉT.)

Le laboureur de Capri bâtit en chantant sa cabane sur les débris des palais de Tibère; en chantant il récolte le raisin et le blé sur les champs où jadis bouillonnait la lave. Sa vie paisible s'écoule sans plus de souci de la tyrannie du vieil empereur que des anciennes convulsions de la nature. Pour le voyageur, ces contrastes ont une puissance secrète qui saisit l'âme.

Un jour d'été, dans la campagne, au moment où l'orage a cessé, qui ne s'est senti ému devant les oppositions sublimes de la terre et du ciel? Les derniers nuages, lourds et plom-

bés, descendent lentement à l'horizon en jetant encore de pâles éclairs et de sourds grondements, vaines menaces d'un ennemi en retraite. On contemple de loin leurs contours gigantesques, tourmentés, déchirés, déchiquetés pendant la guerre furieuse que se sont livrée les éléments; on suit du regard, jusqu'à ce qu'elles aient disparu, leurs masses aux tons fauves et ardoisés, qui peu auparavant, sombres et retentissantes comme l'airain, artillerie pesante, roulaient avec fracas sur la voûte céleste, effrayaient la terre de leurs feux et vomissaient la foudre; on les admire, on ne les craint plus.

La sérénité renaît. Le ciel sourit. La lumière est plus douce, et les gouttes de pluie scintillent dans le feuillage. L'herbe est plus verte et plus belle. Les oiseaux muets pendant la tourmente recommencent leurs chants. Un vent léger agite doucement les arbres, et répand la fraîcheur dans l'atmosphère tout à l'heure embrasée.

Capri semble une image fixe, immobile, de ces scènes poétiques de la nature. De terribles souvenirs s'éveillent à la vue des ruines informes de ces palais monstrueux, à la vue de ces rochers immenses, de ces jets formidables de lave refroidie aux lignes brisées et tourmentées. Mais l'ombre de la tyrannie ne hante plus ces ruines. Les fourneaux du volcan sont éteints. La voûte des secrets abîmes a disparu sous les moissons : les verts ombrages, la vigne, les figuiers tapissent les rochers et ne s'arrêtent qu'à l'extrémité de leurs derniers escarpements, dont la base se plonge sous les eaux étincelantes de tous les feux du diamant et mollement balancées.

POÉSIES DE BLICHER,

Traduites du danois.

I. A LA JOIE.

Doux ange, ami de mon enfance, fidèle gardien des jours qui ne sont plus, dis-moi, où donc as-tu fui? dis-moi, quand reviendras-tu?

Autrefois je ne te connaissais pas; tu me suivais, et mon âme était libre de tout chagrin, de toute sollicitude. A présent je te connais, je te chante; pourquoi t'éloignes-tu de moi?

Autrefois je ne t'appelais pas, et tu étais toujours là, tu jouais avec moi dans mes rêves. A présent je t'appelle, je pleure et t'invoque en vain.

Es-tu toujours dans la maison où pour la première fois tu m'appris à sourire? Es-tu sous le vert feuillage de la prairie où mon printemps s'est si vite écoulé?

Es-tu dans les campagnes d'où m'enleva mon orageuse destinée, au bord de la source qui, du pied de la montagne, serpentait près de moi au milieu des fleurs?

Es-tu dans ces myriades d'étoiles dont la douce lueur attirait mes regards vers la voûte du ciel? Le ciel n'a-t-il plus les mêmes astres? Son espace n'est-il plus si grand?

La campagne n'est-elle plus verte, le ruisseau n'est-il plus limpide comme autrefois? Ou bien est-ce moi qui ne suis plus le même?

Doux ange, reviens encore, réveille dans mon sein les émotions heureuses, charme mon cœur par tes chants divins, fais luire à mes yeux le rayon de l'espérance!

Viens, je te cherche; oh! montre-toi. Je t'implore, reviens; rends-moi mon ancien Eden, ou donne-m'en un nouveau!

II. A LA DOULEUR.

Toi qui courbes en silence ta tête et ta noire chevelure entremêlée d'épines, toi qui es semblable à la fleur inclinée sur sa tige, pâle et morte sœur de l'ange de la joie!

Viens-tu aussi du ciel? Descends-tu du firmament comme la pluie, l'orage et le tonnerre? Es-tu envoyée par le Dieu du bonheur comme le nuage qui dérobe à la terre la splendeur du soleil?

Ne nous apportes-tu aucune consolation dans les plis de ton voile sombre, aucun sourire dans tes larmes? Ne peux-tu agiter mon sein que par des soupirs? Ne peux-tu toucher le cœur qu'en le blessant?

Soit; tu me fortifies en me faisant fléchir. Mes larmes coulent, je te crains et cependant je t'aime, ô triste compagne de mon âme!

Oui, je t'aime, ma pâle fiancée, comme j'aime les ombres

de la nuit. Sous les nuages qui t'entourent, j'entrevois les lueurs de la joie, les rayons de l'espérance.

Viens quand tu voudras, fille du ciel. Quoique mon cœur tremble, tu ne le briseras pas. De l'obscurité que tu répands autour de moi mes yeux s'élèvent vers la lumière qu'appelle mon désir.

DEUX RÊVES, PAR J.-J. GRANDVILLE.

Grandville est mort le 17 mars 1847 à l'âge de quarante-quatre ans. Il avait perdu successivement sa femme, née comme lui à Nancy, et trois petits enfants. Il a succombé sous tant de douleur. Nous raconterons à loisir la vie simple et laborieuse de cet excellent artiste, qui était encore plus notre ami que notre collaborateur (1). Aujourd'hui nous publions deux dessins étranges, les derniers que Grandville ait mis sur bois. Nous insérons en même temps deux lettres qui accompagnaient ces dessins. Grandville n'avait nullement la prétention d'être écrivain; et cependant qui a jamais su expliquer aussi bien que lui-même les idées originales chaque jour écloses de son ingénieux esprit? Les lettres des artistes ont de tout temps excité l'intérêt et ont été accueillies avec faveur. En donnant textuellement ces pages familières écrites à la hâte par Grandville peu de jours avant sa mort, nous sommes donc persuadé que nous ferons une chose agréable au public sans nuire en rien à une mémoire qui nous sera toujours respectable et chère.

PREMIÈRE LETTRE DE GRANDVILLE AU RÉDACTEUR.

Paris, 26 février 1847.

« Mon ami, voici le premier des deux dessins que je vous ai annoncés, et quelques lignes d'explication dont vous ferez tel usage qu'il vous plaira.

» Et d'abord, quel sera notre titre?

» *Métamorphoses dans le sommeil?*

» *Transformations, déformations, réformations des songes?*

» *Chaine des idées dans les songes, cauchemars, rêves, extases, etc.?*

» Ou bien :

» *Transfigurations harmoniques dans le sommeil?*

» Mais voici le vrai titre, je crois :

Visions et transformations nocturnes.

» Après avoir averti les lecteurs que le dessin doit être regardé en commençant au haut de la page, et en suivant

(1) Grandville aimait le *Magasin pittoresque*. Dès les premières années il avait parfaitement compris notre but : aussi, faisant quelque violence à ses habitudes et à son caractère, était-il venu de lui-même nous offrir sa collaboration. Plus d'une fois, il nous a réservé des idées fines et neuves qu'il aurait trouvé beaucoup plus d'avantage peut-être à développer pour des éditeurs en renom : sa *musique animée*, par exemple; le *Monologue de Baptiste*, etc. Il se sentait à l'aise, nous disait-il, dans notre humble cadre, et, né pauvre, d'origine prolétaire, il était heureux de s'associer à nous pour contribuer aux plaisirs honnêtes de la classe la plus nombreuse.

Voici la liste des divers sujets que Grandville a dessinés sur bois pour notre recueil : — t. III, le Bal d'insectes, p. 136; les Barbes à la vapeur, 249; — t. IV, les Différentes formes du visage, p. 387; — t. VIII, Physiologie du chat, p. 12; le Carnaval du célibataire riche et le Carnaval du pauvre, 68 et 69; Gargantua au berceau, 137; Musique animée, 244 et 408; — t. IX, la Métaphore de la chrysalide, p. 60, 61, 64; l'Avocat patelin, 357; — t. X, Trois saisons, p. 1, 153, 273; le Monologue de Baptiste, 208; Fadeurs, 333; — t. XI, l'Homme descend vers la brute, l'Animal monte vers l'homme, p. 108; — t. XII, Têtes d'hommes et d'animaux comparés, 272; le Pauvre villageois, p. 297; l'Automne, 341; — t. XV, Découpures ou ombres éclairées, 61.

la ligne descendante des diverses figures jusqu'à l'extrémité inférieure où se termine le rêve, vous pourriez expliquer à peu près ainsi le premier sujet :

Crime et expiation.

» Est-ce le cauchemar d'un homme tourmenté seulement par la pensée de commettre un crime? Est-ce le songe d'un meurtrier que, dans une fièvre du cerveau, le remords poursuit? Choisissez.

» Il rêve qu'il vient de frapper un homme dans un bois sombre, sur une route déserte, près d'une croix indiquant qu'un crime a déjà été commis en ce lieu... Le sang humain a été répandu, et, suivant une expression d'argot qui présente à l'esprit une féroce image, « il a fait suer un chêne! » En effet; ce n'est pas un homme, c'est un tronc d'arbre... sanglant... qui s'agite et se débat... sous l'arme meurtrière. Les mains de la victime, mains toujours humaines, sont levées suppliantes, mais en vain! Le sang coule toujours.

» Le rêveur voit, à la place du corps, se dresser une fontaine dont la forme lui rappelle la croix du chemin. Est-ce de l'eau, est-ce du sang qu'elle verse? L'eau pour laver les mains du criminel; le sang pour lui rappeler le coup terrible!... Ce sang ou cette eau, en rejaillissant, rappelle et multiplie les mains suppliantes.

» La croix, déjà changée en fontaine, prend la forme du glaive de la justice. Le vase qui couronnait cette fontaine prend la forme de la toque du juge, et du milieu de ces mains livides se détache la main de la justice, puis la balance... Mais, par un de ces effets soudains qu'on pu éprouver tous ceux qui rêvent, bizarrerie inexplicable! l'un des plateaux se métamorphose en un œil... ardent... qui s'ouvre, s'agrandit épouvantablement, et..... — En ce moment le coupable se revoit lui-même fuyant de toutes ses forces cet œil scrutateur; mais il est embarrassé par une puissance contraire qui le retient (effet très ordinaire du cauchemar). L'effroi redouble son ardeur à fuir. Il monte un cheval rapide pour échapper avec plus de vitesse. O terreur! L'œil, l'œil terrible s'acharne après lui... Le rêveur s'attache, grimpe à une colonne, veut se réfugier au sommet : elle se brise avec fracas : il tombe : la terre manque sous ses pas : il est précipité dans une mer... rougie peut-être!... et sans espoir, toujours poursuivi par cet œil... qui, subissant alors une transformation étrange, lui semble un monstre, un poisson féroce dont les mâchoires armées de dents en forme de couteau vont être l'instrument de la vengeance divine ou humaine... Il sent déjà le froil acier de ces dents. En même temps mille autres yeux d'une forme semblable à celui-là le regardent et se jettent avec avidité sur lui... Seraient-ce les mille yeux de la foule attirée par le spectacle du supplice qui s'apprête?...

» Le rêve est ainsi arrivé à son plus haut degré d'horreur, quand tout à coup apparaît une croix lumineuse sortant de l'eau ou descendant sur l'eau, signe rédempteur vers lequel le coupable (très cauchemardé) tend à son tour les mains. Au fond apparaît encore la fontaine qui, cette fois, verse peut-être les larmes du repentir, et lave, en le purifiant, le rêveur qui, sur ce dernier trait, se réveille très heureux d'en être quitte pour la peur, s'il a en effet médité un crime et ne l'a pas accompli.

» Vous pourriez ensuite indiquer aux lecteurs l'art de ces déformations et réformations des signes, l'art de ces transitions se succédant toujours parallèlement à un sens moral; double difficulté qui, si elle étonne par un peu d'étrangeté et de bizarrerie, me semble cependant de nature à intéresser les personnes à imagination rêveuse ou qui aiment la nouveauté, et, pour ainsi dire, les tours de force de l'esprit.

» Jusqu'ici jamais, je crois, dans aucun ouvrage d'art, le rêve n'a été ainsi compris et exprimé (excepté dans *Un autre monde*, œuvre récente peu connue de votre serviteur).

Après ces éloges que je me donne, et que vous pourrez me renvoyer, il me restera à vous écrire l'explication du second rêve qui, grâce à celle du premier, sera, je pense, très courte.

» Donc, adieu; mais vite un second bois pendant que je suis tout entier à songer à vous et au cher *Magasin*, si grand dévoreur d'idées.

J.-J. GRANDVILLE. »

SECONDE LETTRE.

« Pour notre second dessin, l'explication ne me paraît pas facile, par suite du peu de liaison qu'il y a entre ces objets de nature si diverse, et aussi par suite de l'absence d'une idée morale soutenue du commencement à la fin, comme dans le dessin précédent.

» Néanmoins, voici un vague aperçu du commentaire que vous pourriez mettre en regard dudit rêve. Je vous abandonne ma pensée sans plus de préparation.

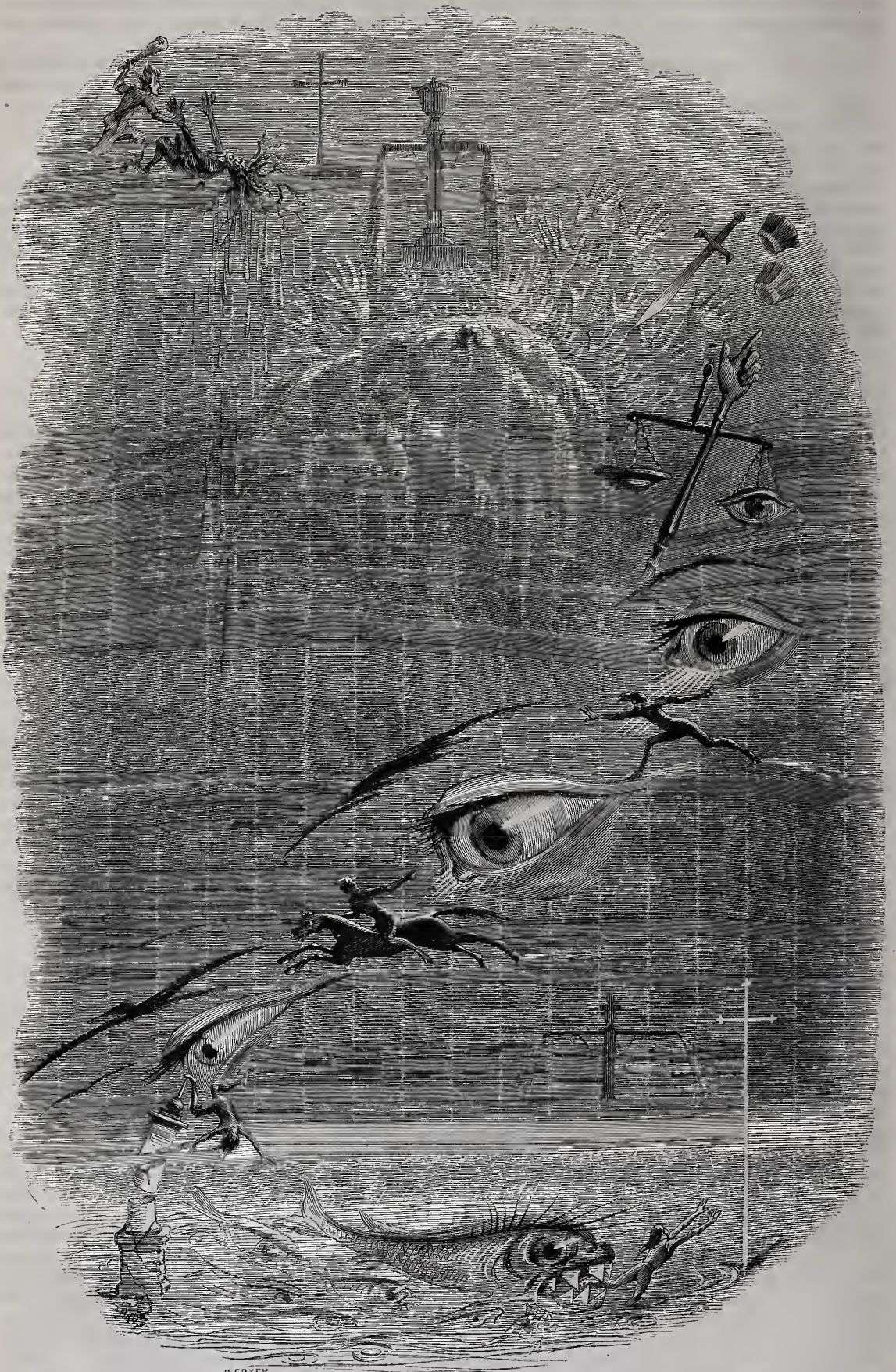
Promenade dans le ciel.

» Supposons une jeune fille ou une femme poète... une femme enfin.

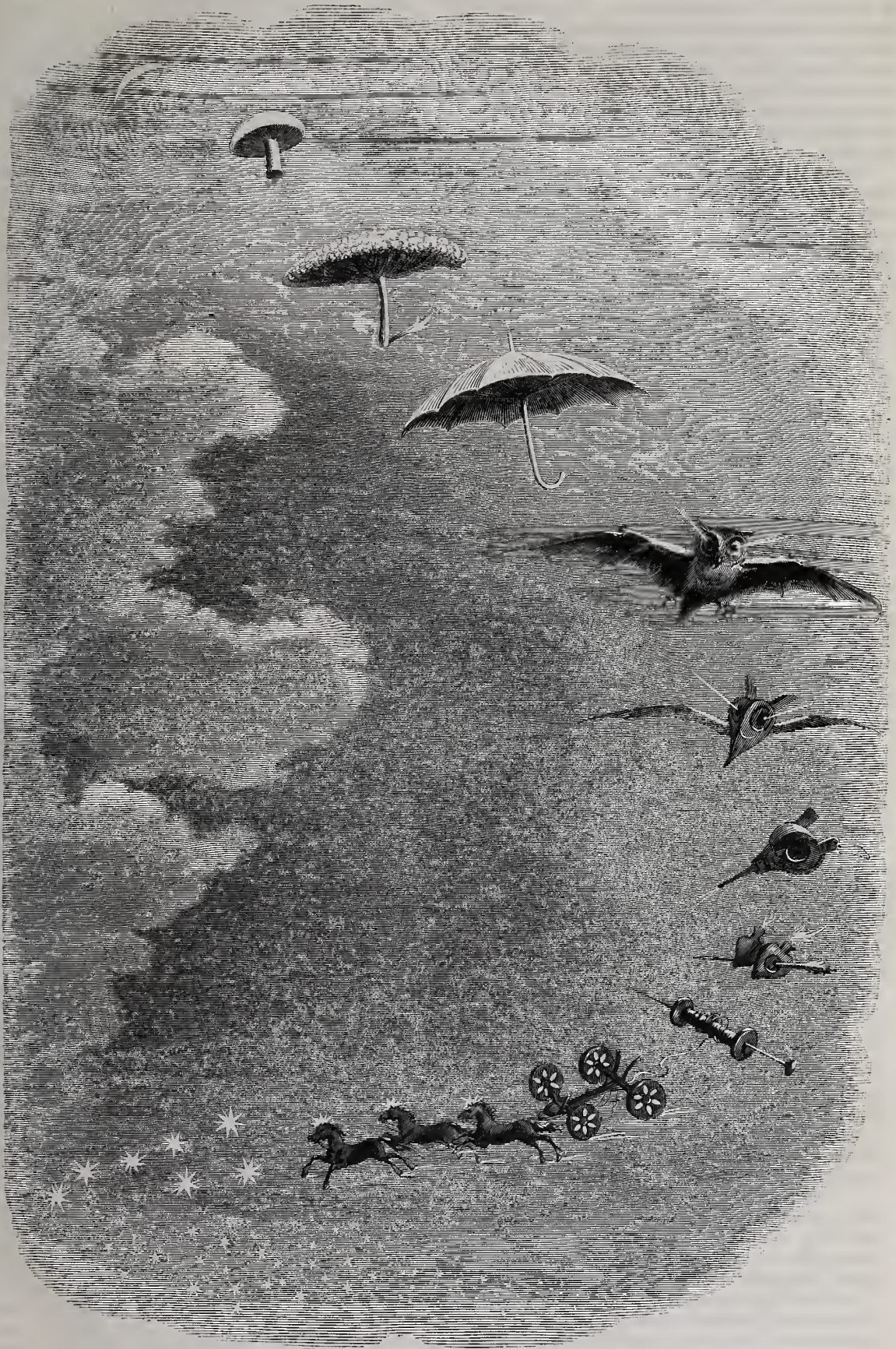
» Dans un doux songe qui la berce, elle aperçoit derrière un pâle nuage le croissant argenté (à son premier ou dernier quartier ou octant). Tout à coup le croissant se transfigure en la simple forme d'un humble cryptogame... puis d'une plante ombellifère... à laquelle succède une ombrelle, qui va se transformer en une orfraie ou chauve-souris aux ailes étendues et dentelées... Notre rêveuse ne mêle-t-elle pas ensemble ses achats du marché avec les souvenirs d'une promenade en plein champ, où elle aura rencontré le vénénéux champignon et cet arbuste en forme de parasol; avec les souvenirs de l'astre argenté qu'elle a contemplé le soir d'une belle journée d'été, tandis qu'elle voyait voltiger devant elle une chauve-souris; ou bien encore avec l'ombrelle qui lui avait servi à se garantir des feux du soleil couchant, et qu'elle agita pour chasser l'oiseau nocturne? A mon avis, on ne rêve aucun objet dont l'on n'ait eu la vue ou la pensée lorsque l'on était éveillé, et c'est l'amalgame de ces objets divers entrevus ou pensés, à des distances de temps souvent considérables, qui forme ces ensembles si étranges, si hétéroclites des songes, au gré d'ailleurs de l'activité plus ou moins grande de la circulation du sang.

» Donc je suppose que l'imagination de notre dame est un peu agitée en ce moment sous le regard flamboyant du sinistre oiseau... qui bientôt se décompose à son tour et devient un corps vague, mélange du volatile et d'un prosaïque soufflet, qui se rattache cependant toujours à la première idée du rêve en rappelant peut-être une fraîche brise qui aurait effleuré dans le jour notre tendre rêveuse, tendre! car cette caresse du zéphyr évoque devant elle l'emblème un peu suranné, quoique au fond toujours agréable, de deux cœurs unis ou percés d'un trait. Mais cette double forme vaporeuse disparaît à son tour pour faire place à une bobine peu poétique autour de laquelle s'enroule un écheveau de fil fort mêlé... Un nouveau mouvement du sang au cerveau de notre dormeuse fait succéder à cet appareil de rotation un char rapide aux quatre roues scintillantes, entraîné par trois coursiers fougueux aux fronts étoilés. De ce char à la constellation brillante du chariot le songe n'a qu'un pas à faire. Voilà la rêveuse ramenée au ciel, au centre de la voûte immense, semée de millions d'astres qui vont se disséminant, s'évanouissant, s'éloignant de plus en plus comme le songe qui finit. Et la jeune dame s'éveille... en murmurant sans doute, comme vous peut-être et beaucoup d'autres : « Quel rêve ridicule! »

» Maintenant, mon ami, à vous la tâche de faire comprendre délicatement le peu que vaut ce petit tour de passe-passe à la fois étrange et amusant à l'œil (sinon à l'esprit). Invitez vos lecteurs à examiner quelques instants cette com-



[Derniers dessins de J.-J. GRANDVILLE. — Premier rêve. — Crime et expiation.]



P. SOYER.

(Second rêve. — Une promenade dans le ciel.)

position lentement de haut en bas, priez-les de tenir compte de la nouveauté et de la difficulté de cette succession de transitions harmonieuses de lignes et de formes. Cet effet me semble analogue à celui que produit un musicien qui, modulant d'abord dans un ton, après s'être amusé à passer par des successions d'accords et des préparations harmoniques, ramène son auditeur dans le ton du début, et lui fait éprouver ainsi une jouissance des plus agréables, très appréciée des fins *dilettanti*.

» Du reste, prenez, rejetez, tranchez, réunissez ces observations à celles de ma première lettre, et faites pour le mieux, comme toujours. Puis, veuillez me rappeler les autres sujets dont nous nous étions entretenus l'autre fois. *J'ai encore quelques jours à vous consacrer* (1). Adieu. Mille amitiés. Tout à vous, comme vous le voyez et le croyez bien.

J.-J. GRANDVILLE. »

DIRE ET FAIRE.

NOUVELLE.

La maison de poste d'Oberhausberg venait d'être mise en émoi par une voiture de voyage arrivant de Saverne et qui se rendait à Strasbourg. Maître Topfer, l'aubergiste, courait çà et là, donnant des ordres à ses domestiques et à ses portillons, tandis que le carrosse, dételé devant la grande porte cochère, était entouré d'enfants et d'oisifs qui se communiquaient leurs remarques.

Parmi ces derniers se trouvait un homme à l'œil vif, au teint basané, et dont l'accent saccadé formait un singulier contraste avec le langage tudesque des autres spectateurs. Maître Bardanou était, en effet, né dans le Midi; le hasard l'avait seul conduit à Oberhausberg, où il avait élevé, en face du maître de poste, une boutique de perruquier dont les contrevents bleus portaient la double inscription : *Coupe de cheveux et barbe à tous prix; — On rase dans le genre marseillais*.

Mêlé au groupe de curieux qui s'était formé près de la porte de Topfer, le perruquier prenait part à la conversation générale, dans un allemand dont nous donnerons suffisamment l'idée en disant que c'était de l'alsacien parlé par un provençal.

— Avez-vous vu le voyageur, maître Bardanou? lui demanda une vieille femme qui portait sous le bras un de ces paniers remplis de fil, d'épingles et de lacets, qui indiquent la mercière de carrefour.

— Sans aucun doute, mère Hartmann, répondit le perruquier; c'est un gros homme, qui a l'air d'avoir plus de ventre que de cerveau.

On remarquera que maître Bardanou avait le goût des épigrammes, et passait à Oberhausberg pour un esprit singulièrement *avancé*.

Ceux qui entendirent sa plaisanterie sur le nouvel arrivé y répondirent par un gros rire auquel la mère Hartmann commença par prendre part; puis, secouant la tête d'un air capable :

— Mieux vaut des rentes que de l'esprit, mon voisin, reprit-elle en regardant le perruquier; car avec de l'esprit on *marche à pied*, tandis que les rentes font rouler carrosse.

— Ce que vous dites là est une grande vérité, mère Hartmann, répondit le Provençal d'un air profond; et cependant Dieu sait où va souvent la richesse! Cet étranger qui arrive par exemple, je voudrais savoir ce qu'il a fait pour mériter de voyager en équipage.

— Taisez-vous, Bardanou, c'est un baron! interrompit tout à coup une voix fraîche et riante.

Bardanou se retourna, et aperçut la filleule de maître

(1) Grandville est mort douze jours après avoir écrit cette seconde lettre, qui ne porte point de date, mais que j'ai certainement reçue le 5 mars.

Topfer qui venait de paraître sur le seuil de l'auberge.

— Un baron! répéta-t-il, qui vous a dit cela, Nicette?

— Le grand laquais qui le suit, répliqua la jeune fille; il a déclaré que M. le baron ne pouvait pas être servi dans la salle commune, et qu'il fallait tout porter dans la grande chambre du balcon.

Les curieux relevèrent la tête: la chambre dont parlait Nicette était précisément placée au-dessus d'eux, et la fenêtre en était ouverte; mais le rideau abaissé ne permettait d'y rien voir.

— Ainsi c'est là que vous lui avez mis le couvert? demanda la mère Hartmann, en désignant du regard la chambre au balcon.

— Pas moi, dit la jeune fille; M. le baron n'a voulu ni de notre porcelaine ni de nos verres de cristal: il porte toujours avec lui un service en argent, et j'ai vu son valet le retirer d'une grande boîte en ébène.

Il s'éleva dans la foule un murmure de surprise et d'admiration; le Provençal seul haussa les épaules.

— C'est-à-dire que M. le baron ne peut ni boire ni manger comme les autres chrétiens, reprit-il ironiquement; il lui faut une chambre à part et de la vaisselle plate. Le grand roi Salomon avait raison de dire : *Vanité des vanités, tout n'est que vanité*.

— Allons, Bardanou, vous allez encore dire du mal du prochain! interrompit Nicette en souriant.

— Du prochain! répéta le perruquier; est-ce qu'un baron est mon prochain? Laissez donc, je le connais déjà, votre gros homme; il ressemble à tous les grands seigneurs que nous voyons passer ici. Avez-vous entendu comme il a appelé son valet qui était resté pour parler à maître Topfer? — Je vous attends, Germain, je vous attends!... Comme si le pauvre diable n'avait point droit de causer un moment. Ce baron-là doit être un véritable tyran.

— Ah! qu'est-ce que vous dites là, Bardanou? s'écria Nicette. Dieu fasse que vous vous trompiez! Savez-vous pourquoi il se rend dans le duché de Bade?

— Nullement.

— Son domestique me l'a dit, reprit la jeune fille en baisant la voix: il va se marier.

— Se marier?

— Avec la plus riche héritière du pays, une veuve...

— Qu'il ne connaît pas, sans doute.

— Je n'en sais rien.

— Il ne doit point la connaître. Ces gens-là se marient comme on fait le commerce, par correspondance; ils ne songent qu'à satisfaire leur cupidité.

— Taisez-vous, Bardanou! interrompit vivement Nicette; vous êtes toujours prêt à juger mal des autres sans les connaître...

— Et j'en juge plus mal quand je les connais, ajouta le méridional.

— Vous savez bien pourtant que tout le monde ne se marie point pour s'enrichir, reprit la jeune fille, en rougissant un peu et en lui lançant un regard détourné; il y a encore des gens qui ne consultent que leur amitié...

— Comme moi, par exemple, continua galement Bardanou, qui prit la main de Nicette, et la força à le regarder.

— Il ne s'agit point de cela, dit précipitamment la jeune fille.

— Pardonnez-moi, pardonnez-moi, s'écria le Provençal; vous savez bien, Nicette, que je ne cours pas après des héritages, moi, et que je ne vous trouve pas moins jolie parce que le père Topfer a déclaré qu'il ne vous donnerait point de dot; mais moi je suis un original, ma chère, un philosophe, comme dit votre parrain; j'ai sur tout cela des idées qui ne ressemblent pas à celles des autres. Aussi mon sang tourne quand je vois des hommes comme votre baron, pour qui la fortune n'est qu'un instrument de vanité, de tyrannie, d'avarice, et je ne puis m'empêcher de penser que si

j'étais à leur place je ferais plus d'honneur au choix de la Providence.

— Reste à savoir, maître Bardanou ! fit observer la vieille mercière ; la fortune vous retourne drôlement les caractères.

— Quand on n'a point de principes ! s'écria vivement le Provençal ; quand on se laisse emporter à tout vent qui passe, comme un cerf-volant ; mais moi je sais ce que je veux et ce qu'il faut, mère Hartmann. J'ai ma philosophie. Je deviendrais riche d'un moment à l'autre, voyez-vous, que je ne changerais pas plus que le clocher de notre église. Vous me verriez toujours aussi juste, aussi peu intéressé et aussi bon enfant.

La défiance de lui-même n'était point, comme on le voit, le défaut de Bardanou. Tout ce qu'il retirait à son prochain en moralité et en bon sens, il le reportait à son compte avec une scrupuleuse exactitude. Aussi content de sa personne que mécontent de celle des autres, il eût volontiers reproché à Dieu d'avoir fait l'homme à son image au lieu de l'avoir fait à l'image de Bardanou. Une fois amené sur ce terrain, il se laissa aller à une improvisation sans mesure. Il expliqua longuement tout ce qu'il accomplirait de grand et d'utile si le hasard lui envoyait subitement un de ces oncles d'Amérique qu'on ne retrouve même plus au théâtre. Il passa en revue toutes les vertus qu'il mettrait au grand jour, tous les mérites dont il donnerait la preuve, et il allait enfin s'accorder l'apothéose, lorsque le voyageur qui avait donné lieu à cette explication parut à la porte de l'auberge.

C'était un homme de quarante ans, replet, un peu chauve, et dont les traits lourds eussent révélé l'origine allemande, si son accent ultra-germanique eût permis le moindre doute à cet égard. Cependant l'intelligence brillait au fond de son œil d'un bleu clair, et la prévention avait pu seule dicter au perruquier provençal le jugement qu'il en avait porté.

Le baron adressa au groupe formé devant la porte un salut paternel, et dit en souriant :

— Un joli endroit, messieurs, un joli endroit, et une belle journée !

Ceux auxquels il s'adressait se contentèrent de rendre le salut, mais sans répondre : l'Allemand ne parut point découragé par ce silence.

— J'espère, reprit-il toujours souriant, que le pays est bon et que l'on y vit heureux !

— On vit heureux partout quand on a le bonheur en soi-même, répondit sentencieusement Bardanou.

Le baron fit un signe d'assentiment.

— Ce que vous dites là est d'un grand sens, monsieur, répondit-il, d'un ton de déférence, et j'espère que cette remarque est le fruit de votre propre expérience : celui qui comprend si bien le bonheur doit nécessairement le posséder.

— On fait ce qu'on peut, dit Bardanou, que les manières du baron commençaient à adoucir ; il faut bien avoir de la philosophie, quand on n'a point autre chose.

— Auriez-vous à vous plaindre de votre industrie ? demanda l'étranger avec intérêt.

Le Provençal plia les épaules.

— Je ne me plains jamais, monsieur le baron, dit-il gravement, vu qu'en semant des plaintes on ne recueille que des découragements ; je coupe les cheveux, je fais mes barbes, je frise les faux-tours, et, pour le reste, j'attends une heureuse chance.

— Elle viendra, dit le baron, soyez sûr qu'elle viendra ; le hasard n'a point imité votre gouvernement, il a maintenu sa loterie, et on peut toujours y espérer un bon numéro.

— Tiens, à propos de numéros, nous en avons deux ! s'écria Nicette ; si nous allions gagner le château !

— Un château ! répéta l'étranger, qui devint attentif.

— Avec des terres et des forêts, acheva Bardanou. C'est un commis voyageur de Francfort, qui est venu ici il y a trois mois pour en offrir, et Nicette m'a forcé d'en prendre un.

— Ne s'agirait-il point, par hasard, du domaine de Rovembourg ?

— Je n'en sais rien ; je n'ai regardé ni le nom ni le numéro ; mais je dois avoir tout cela.

Le perruquier chercha dans un vieux portefeuille, et en retira un prospectus et un billet.

— C'est bien cela, dit-il après avoir jeté les yeux sur le prospectus : « Domaine de Rovembourg, situé à deux milles de Badewiller, à l'entrée de la forêt Noire. » Le billet gagnant devait sortir le 20 juillet.

— Aussi est-il sorti, répliqua tranquillement l'étranger.

— Et vous le connaissez ?

— C'est 66.

Bardanou porta les yeux sur son billet, poussa un cri, et devint pâle.

— 66 ! balbutia-t-il. Avez-vous bien dit 66 ?

— Sans doute.

— Et vous êtes sûr que c'est le numéro gagnant ?

— Je l'ai vu affiché à Saverne.

— Alors le domaine de Rovembourg est à moi ! s'écria le perruquier, qui chancelait.

— A vous ? répéta le baron saisi.

— Voyez, voyez ; j'ai 66 !

Il montra à tous son billet, qu'il élevait triomphalement au-dessus de sa tête. L'étranger, dont les traits s'étaient altérés, s'approcha vivement ; mais, après avoir jeté les yeux sur le numéro, il poussa un cri de joie, et il ouvrait la bouche pour parler, lorsqu'il s'arrêta tout à coup comme frappé d'une réflexion, regarda Bardanou de cet air de bonhomie narquoise qui lui sembla habituel, et s'inclina en signe de félicitation.

La nouvelle de ce bonheur inespéré fut aussitôt connue chez le maître de poste, et se répandit de là dans tout le quartier. Le Provençal, qui s'était sauvé dans sa boutique, ne tarda pas à être assailli par la foule des voisins qui venaient le complimenter sur une fortune aussi imprévue. Il gardait encore quelques doutes au milieu de la joie ; mais le baron lui fit envoyer un exemplaire de la gazette de Francfort, qui renfermait tous les détails du tirage et confirmait la nouvelle de manière à ne laisser aucune incertitude.

Bardanou supporta d'abord assez bien ce merveilleux changement. Après la première émotion de joie et de surprise, il reprit, en apparence, son sang-froid, et se mit à causer amicalement avec ceux qui venaient le complimenter : seulement sa voix était plus haute que de coutume, ses manières plus assurées, son affabilité plus majestueuse. Le perruquier tournait évidemment au grand seigneur. Il saluait de la main, rejetait la tête en arrière, parlait de ses projets avec une nonchalance superbe. Il ne savait encore s'il irait habiter son château de Rovembourg ; il avait toujours beaucoup aimé Oberhausberg ; puis, comme Français, il se devait à la France.

Il ajouta quelques allusions à son projet de mariage avec Nicette, qui écoutait émerveillée et recevait les félicitations de ses compagnes.

Cependant le notaire averti était accouru afin d'indiquer à Bardanou les mesures qu'il devait prendre. La première, à son avis, était de partir pour Rovembourg même, où devaient se trouver réunies dans quelques jours toutes les parties intéressées. C'était là seulement que la prise de possession du nouveau propriétaire pouvait être régularisée.

Bardanou en tomba d'accord, et déclara qu'il voulait partir sur-le-champ. Le marchand de vin proposa son char-à-bancs et le vigneron son cheval ; mais Bardanou les remercia avec un sourire royal ; dans sa nouvelle position, il ne pouvait voyager comme le premier venu ; il fallait que son arrivée à Rovembourg fût en rapport avec son titre : pour sa part, il était au-dessus de pareilles vanités ; mais il fallait subir les préjugés établis, respecter l'usage, ne point faire scandale. En conséquence, maître Topfer dut fournir sa meilleure chaise de poste et ses plus beaux chevaux. Le perruquier

obtint, en outre, qu'il l'accompagnerait avec Nicette et le notaire, chargé de surveiller les actes de prise de possession. Par ce moyen, il pourrait se présenter à Rovembourg d'une manière convenable. La filleule du maître de poste ne trouva aucune objection à un pareil arrangement. Elle ne se demanda pas si le Provençal l'attachait à son char de triomphe par amour ou par orgueil, et si elle devait y être une associée de joie ou seulement un ornement. Sans soupçons comme tous les cœurs simples, elle était reconnaissante du souvenir de Bardanou, et sentait que son affection pour lui en était accrue.

Ainsi que nous l'avons dit, l'enivrement du perruquier fut d'abord modéré; il avait besoin d'habituer son esprit au changement qui venait de s'opérer; lui-même avait peine à y croire. Sa nouvelle position lui apparaissait comme un rêve qui, tout en ayant les apparences de la réalité, nous laisse un doute confus. Mais à mesure que la chaise de poste avançait, la certitude entraît de plus en plus dans l'esprit de Bardanou, et il sentait l'ivresse lui venir. A chaque relai, ses façons prenaient quelque chose de plus aristocratique. Ses pensées, d'abord contenues dans de justes limites, s'échappaient en bouffées d'égoïsme ou d'orgueil auxquelles Nicette ne prenait pas garde, et que le notaire laissait passer par égard pour l'opulence de son nouveau client. Le bruit de l'événement qui venait d'enrichir Bardanou avait gagné de proche en proche; les postillons le transmettaient aux postillons, et l'on répétait partout sur le passage du perruquier :

— Voilà le propriétaire du domaine de Rovembourg !

Comme on disait au temps du chat botté :

— Voilà l'équipage du marquis de Carabas !

Chacun de ces cris était comme un coup de vent qui gonflait le cœur de Bardanou. Devenu un objet de curiosité et d'admiration, il se faisait à lui-même l'effet d'un prince qui voyage incognito. De temps en temps il se penchait à la portière afin de se montrer à ces *braves gens* accourus pour le voir; il les saluait de la tête; il jetait majestueusement des gros sous aux pauvres : pour peu qu'on l'en eût pressé, il eût donné sa main à baiser.

A la dernière auberge où il s'arrêta, il se plaignit du service : le linge était grossier; la vaisselle, ébréchée; les couverts, bosselés. Il déclara que, s'il quittait son château, il voulait avoir désormais, comme le baron, une argenterie de voyage. Le vin lui parut également indigne de lui, et il fallut lui apporter quelques bouteilles mises en réserve pour les grandes occasions.

La suite à la prochaine livraison.

PRÉJUGÉ DES HABITANTS DU NORD

SUR L'INFLUENCE DE LA LUNE POUR ACHÉVER LA MATURATION DES MOISSONS.

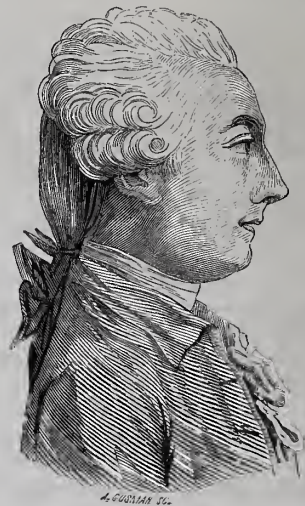
Au-delà du cercle polaire, l'orge est la seule céréale cultivée. La moisson se fait vers le milieu d'octobre, et les grains n'arrivent pas à maturité toutes les années. Mais la récolte est certaine, suivant les habitants, si la lune brille pendant plusieurs semaines sur un ciel sans nuages : c'est le préjugé inverse de celui de la lune rousse (1). En France, l'astre des nuits est un astre malfaisant; en Laponie, c'est le contraire : en réalité son influence est nulle. En France, pendant les nuits sereines du printemps, les fleurs des arbres fruitiers perdent leur chaleur en rayonnant vers l'espace, et gèlent tandis que la température de l'air ne s'abaisse quelquefois pas au-dessous de zéro. Dans sa colère, le jardinier attribue à la lune, qu'il a vue briller dans le ciel pendant la fatale nuit, le mal qui n'est que le résultat des lois de la chaleur rayonnante. Si la terre eût été enveloppée de nuages qui lui

auraient dérobé le disque de la lune, ils auraient, selon lui, intercepté ses effluves malfaisants, tandis qu'ils agissent uniquement en formant à la terre un vêtement qui lui conserve sa chaleur. En Laponie, les gelées nocturnes d'octobre ne sauraient nuire à l'orge dont les grains sont formés, mais quelques semaines de chaleur sont nécessaires pour achever la maturité. Si le ciel est constamment couvert et brumeux, la maturation ne s'achèvera pas; mais si le temps est beau, les jours de soleil étant ordinairement suivis de nuits sereines pendant lesquelles la lune brille au firmament, le crédule Lapon lui attribue le succès de la récolte, au lieu de rapporter ce bienfait à la présence du soleil qui a réchauffé la froide terre qui porte ses moissons.

SAINT-MARTIN.

Lorsque nous avons publié en 1845 (p. 330 et 357) une notice sur le philosophe Saint-Martin, nous avons cherché vainement un portrait de cet homme estimable. M. Tournyer, d'Amboise, parent du *philosophe inconnu*, nous communique aujourd'hui un petit portrait à la mine de plomb et lavé d'un peu de couleur, religieusement conservé dans sa famille : c'est un profil de Saint-Martin à l'âge de dix-huit ou vingt ans. Les disciples du théosophe ignoraient l'existence de ce précieux souvenir. Nous sommes certains de leur procurer une vive satisfaction en mettant en lumière ce portrait qui pourra contribuer à rendre leur maître plus *connu*. La copie que nous donnons est très fidèle et de la dimension même de l'original. La naïveté et la simplicité du travail semblent garantir dans ce dessin la qualité la plus importante, la ressemblance. L'expression douce, honnête, bienveillante de la bouche et des yeux s'accorde d'ailleurs parfaitement avec le caractère des ouvrages et de la doctrine de Saint-Martin. Derrière le portrait on a écrit ces vers :

Il fut aimé de Dieu, il fut l'ami des hommes,
Philosophe inconnu dans le siècle où nous sommes.



(Portrait de Saint-Martin, le Philosophe inconnu, d'après le dessin original conservé par M. Tournyer, d'Amboise.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

(1) Tome VII (1833), p. 94.

MENDIANTS, PAR REMBRANDT.



(Fac-similé d'une gravure à l'eau forte par Rembrandt. — Dessin de MARVY.)

Une femme, portant sur ses épaules un enfant au maillet, et conduisant un vieillard, demande l'aumône sur le seuil d'un bourgeois. Un jeune garçon à la coiffure déformée, aux vêtements en lambeaux (son fils aîné peut-être), regarde la pièce de monnaie que sa mère va recevoir. La tête de celle-ci est attentive, mais vulgaire; l'expression du bourgeois qui fait l'aumône, presque dure; la figure du vieillard respire seule une tristesse noble et attendrie. Quant à la distribution de l'ombre et de la lumière, c'est toujours cette même magie qui a conquis à Rembrandt une place toute particulière dans l'école hollandaise, et nul n'a porté aussi loin la poésie qui résulte des oppositions de teintes. Mais on regrette souvent de ne pas trouver dans ses œuvres plus de goût, de noblesse et de grâce surtout.

L'éducation et la vie de Rembrandt expliquent, du reste, ce qui peut manquer de charme à son talent. Son père, qui s'était enrichi dans l'état de meunier, voulut d'abord en

faire un homme lettré; mais Rembrandt, qui avait déjà une passion décidée pour la peinture, réussit à entrer dans l'atelier de Jacques van Zvaanenbourg, qu'il quitta plus tard pour ceux de Pierre Lastman et de Jacques Pinas. Il revint ensuite au moulin de son père, où il exécuta un tableau qu'il porta à La Haye, où il le vendit cent florins.

Ce succès inespéré enflamma l'ambition ou plutôt l'avarice de Rembrandt, qui, voyant dans son art un moyen de fortune, ne quitta plus son cheval.

Il avait épousé une paysanne aussi avare que lui, qui le nonrissait de harengs secs et de fromages. Il lui persuada un jour de prendre le deuil de veuve et de répandre le bruit de sa mort, afin de vendre à un prix plus élevé les tableaux que renfermait son atelier, et la ruse réussit à souhait. Il donna aussi à son fils des dessins que celui-ci allait vendre secrètement comme des œuvres précieuses dérobées à son père.

Les élèves de Rembrandt se jouaient de son avarice en

peignant sur des morceaux de carton des empreintes de monnaie, et en les jetant sous les pieds du maître, qui ne manquait jamais de les relever avec un mouvement d'avidité qui excitait le rire de tous les spectateurs.

On sait que, dans la manière de Rembrandt, les points lumineux sont généralement marqués par des touches d'une grande épaisseur, ce qui rend ses toiles pour ainsi dire raboteuses. Il se justifiait en disant qu'il était peintre et non teinturier. Du reste, il s'indignait toujours qu'on examinât ses compositions de trop près.

Un tableau, disait-il, n'est point fait pour être flairé; l'odeur de l'huile n'est pas saine.

Rembrandt mourut en 1674, à l'âge de soixante-huit ans.

LE DERNIER SOMMEIL.

Elle a trouvé un coin solitaire où elle a pu s'accroupir; son bâton est à ses pieds, sa tête repose sur la pierre; elle s'est endormie les mains jointes, en murmurant une prière qu'on lui apprit autrefois, dans son enfance; et maintenant elle rêve. Ah! ne l'éveillez pas.

Elle se voit toute petite, forte et joyeuse enfant qui garde les troupeaux dans les friches, qui cueille les mûres des haies, qui chante, salue les passants, et fait le signe de la croix quand paraît au ciel la première étoile! Heureuse époque pleine de parfums et de rayonnements! Rien ne lui manquait encore, car elle ignorait ce que l'on peut désirer.

Mais la voilà grande; l'heure des travaux courageux est venue: il faut couper les foins, battre le blé, apporter à la ferme les fardeaux de trèfle en fleurs ou de ramées flétries. Si la fatigue est grande, l'espérance brille sur tout comme un soleil; elle essuie les gouttes de sueur: la jeune fille voit déjà que la vie est une tâche; mais elle l'accomplit encore en chantant.

Plus tard, le fardeau s'est alourdi. Elle est femme, elle est mère! Il faut économiser le pain de chaque jour, avoir l'œil sur le lendemain, soigner des malades, soutenir des faibles, jouer enfin ce rôle de providence si doux quand Dieu vous aide, si cruel quand il vous abandonne. La femme est toujours forte, mais inquiète; elle ne chante plus.

Encore quelques années, et tout s'est assombri. La vigueur du chef de famille s'est brisée; elle le voit languir devant le foyer éteint: le froid et la faim achèvent ce que la maladie avait commencé; il meurt, et près du cercueil, fourni par la charité, la veuve s'assoit à terre, pressant dans ses bras deux petits enfants demi-nus! Elle a peur de l'avenir, elle pleure, et elle baisse la tête!

Enfin, l'avenir est venu, les enfants ont grandi, mais ne sont plus là: le fils combat l'ennemi sous les drapeaux, et sa sœur est partie: tous deux sont perdus pour bien longtemps, pour toujours peut-être; et la forte jeune fille, la vaillante femme, la courageuse mère, n'est désormais qu'une vieille mendicante sans famille et sans abri. Elle ne pleure plus: la douleur l'a domptée; elle se résigne, et attend la mort.

La mort, amie fidèle des misérables, la seule qu'ils n'invoquent jamais en vain! elle est arrivée, non pas horrible et railleuse, comme la superstition nous la représente, mais belle, souriante, et couronnée d'étoiles. Le doux fantôme s'est baissé vers la mendicante; ses lèvres pâles ont murmuré de vagues paroles qui lui annoncent la fin de ses fatigues, une joie sereine, éternelle; et la jeune mendicante, appuyée sur son épaule, vient de passer, sans s'en apercevoir, de son dernier sommeil au sommeil sans fin!

Reste là, pauvre femme brisée; les feuilles du bois te serviront de linceul, la nuit répandra sur toi ses larmes de rosée, et les oiseaux chanteront doucement près de tes dépouilles; leur apparition toi-même n'aura point laissé plus de traces que leur vol dans les airs; ton nom y est déjà oublié, et le seul héritage que tu puisses transmettre est ce bâton d'épines

oublié à tes pieds! Eh bien! quelqu'un le relèvera, quelque soldat de cette grande armée humaine dispersée par la misère ou le vice; car tu n'es pas une exception, tu es un exemple, et, sous ce soleil qui luit si doucement pour tous, au milieu de ces vignobles en fruits, de ces blés mûrs, de ces villes opulentes, des générations entières souffrent et se succèdent sans avoir autre chose à se léguer que le bâton du mendiant.

Notre bonheur ne dépend pas de notre indifférence ou de notre sensibilité, il dépend de l'exercice normal de nos diverses facultés. Nous ne sommes pas heureux pour avoir soupiré pour des malheureux ou pour nous être éloignés de ceux qui souffrent, mais bien pour avoir vigoureusement rempli nos devoirs envers la société. J. MACKINTOSH.

DIRE ET FAIRE.

NOUVELLE.

(Suite.— Voyez pag. 214.)

Enfin le château de Rovembourg montra à l'horizon ses avenues de sapins, au-dessus desquelles apparaissaient les toits aigus de ses tourelles. Bardanou fit mettre la chaise de poste au pas, afin de mieux jouir de ce coup d'œil. Nicette poussait des cris d'admiration à la vue des prairies diaprées de fleurettes; le notaire estimait, à demi-voix, le rapport des champs et des bois, et maître Topfer admirait quelques chevaux qui galopaient dans les pâturages: Bardanou seul gardait le silence. A la vue des tourelles de Rovembourg, une nouvelle préoccupation venait de l'assaillir; il se demandait si aucun titre n'était attaché au domaine, et s'il ne pourrait point se faire appeler comte ou duc de Rovembourg. Ce droit lui semblait maintenant le complément nécessaire de sa position; sans lui, maître Bardanou aurait toujours l'air d'un bourgeois enrichi; la fortune était bonne par elle-même, mais la noblesse semblait indispensable pour la bien porter.

Le perruquier en était là de ses réflexions lorsqu'ils arrivèrent à la porte du château. Nicette proposa de descendre; mais Bardanou tenait à entrer en maître dans sa nouvelle demeure, il fallut attendre que le concierge, qui était absent, vint ouvrir la grille devant la chaise de poste, qui pénétra dans la cour d'honneur au trot des chevaux, avec grand bruit de fouets et de grelots. Bardanou avait appris du gardien que les hommes d'affaires de Francfort ne devaient arriver que le surlendemain; mais que la nièce de l'ancien propriétaire, madame de Randoux, était au château.

Celle-ci ne tarda pas, en effet, à paraître au haut du porron, où elle reçut le Provençal avec toute la grâce d'une femme du monde et toute la bonhomie d'une bourgeoise.

Madame de Randoux était une veuve de vingt-cinq ans, plutôt agréable que jolie, mais de manières élégantes et d'une conversation pleine de charme. Elle se montra également affable pour Bardanou et pour toute sa compagnie, qu'elle fit entrer dans un riche salon décoré à la Louis XIV.

Le perruquier y trouva le baron, qui les avait précédés de quelques heures, et que la jeune veuve lui présenta comme un ancien ami. On servit des rafraîchissements, auxquels Bardanou fit honneur avec l'aisance d'un propriétaire qui use de ce qui lui appartient. Madame de Randoux proposa ensuite de visiter le domaine, et fit atteler son équipage dans lequel elle monta avec lui, en compagnie de Nicette et du baron.

Notre Provençal ne se possédait plus; la joie et l'orgueil l'exaltaient jusqu'au délire. Assis sur les coussins moelleux de la calèche, il regardait avec une pitié méprisante les paysans qui passaient à pied le long des routes; il ne songeait plus à leur rendre leur salut: ces gens n'avaient désormais rien de commun avec lui: c'étaient des hommes

d'une autre espèce, bons seulement à faire travailler.

Il se montra médiocrement satisfait de la propriété, parla d'améliorations, d'embellissements, et finit par déclarer qu'il voulait faire de Rovembourg une vraie résidence princière. Madame de Randoux approuvait avec gaieté, le baron d'un ton plus réservé. Bardanou ne douta pas qu'il ne fût jaloux, et se promit de ne point ménager un sentiment aussi bas. En conséquence, il continua à affecter des airs de seigneur, se plaignant des chemins, du mauvais état des clôtures, et de la négligence des gardes forestiers.

Nicette s'interposait toujours pour excuser; mais Bardanou, qui trouvait que le mécontentement systématique donnait un *grand air*, l'interrompait en lui imposant silence, et la jeune fille interdite n'osait plus dire mot.

De retour au château, ce fut encore pis. L'ancien perruquier trouva l'ameublement mesquin, le service insultant. Il développa avec une nonchalance aisée les changements qu'il voulait y apporter. Il savait comment on monte une grande maison; il avait vu autrefois de près celle du prince de Groix, dont il était même un peu parent. Nicette, qui n'avait jamais entendu parler auparavant de cette parenté, ouvrit de grands yeux, mais n'osa rien dire, car Bardanou commençait à lui imposer.

Ces entretiens occupèrent la soirée. Lorsque le moment de se retirer fut venu, on conduisit le perruquier dans la plus belle chambre du château, où l'attendait un lit à estrade: les murs étaient garnis de portraits de différentes époques représentant les anciens seigneurs. Bardanou les salua avec une émotion presque respectueuse, comme il eût fait pour ses ancêtres. Il commençait, en effet, à se croire descendant légitime de la maison de Rovembourg. Il ne s'endormit que fort tard, et se vit en rêve à la cour du grand-duc de Bade, la poitrine couverte de croix et de cordons.

Lorsqu'il se réveilla, le jour était déjà avancé. Il allait se lever à la hâte, lorsqu'il se rappela qu'un homme comme il faut ne pouvait s'habiller seul. Il soula le valet de chambre, qui arriva sur-le-champ, et commença sa toilette selon toutes les règles d'un certain monde. Bardanou, qui ne voulait point paraître les ignorer, se laissa faire patiemment: seulement, quand on en vint à la coiffure, le souvenir de son art l'emporta, et, arrachant le peigne aux mains du valet tudesque, il lui donna une leçon pratique sur la disposition des *faces* et l'implantation du *toupet*.

Enfin, complètement habillé, il descendit au jardin, où il aperçut madame de Randoux, qui revenait déjà d'une promenade matinale dans la prairie. La jeune veuve portait un élégant négligé, et était coiffée d'un chapeau de la forêt Noire, dont les larges bords flottaient jusque sur ses épaules. Les pieds humides de rosée, et tenant à la main un petit bouquet de fleurs des champs, elle s'avancait le long des charmilles en chantant, à demi-voix, une vieille mélodie de la Souabe. La course avait animé son teint, et la gaieté du matin semblait respirer dans tout son être.

La fin à la prochaine livraison.

MONUMENTS FRANÇAIS DE L'ILE DE CHYPRE.

(Suite et fin. — Voy. p. 145.)

Famagouste, à l'exception de ses remparts construits par les Génois, et de sa cathédrale élevée par les évêques français, n'est qu'un amas de ruines et de décombres. La cathédrale de Saint-Nicolas, aujourd'hui grande mosquée de la ville, qu'on appelle aussi, mais à tort, Sainte-Sophie, comme la cathédrale de Nicosie, est une belle église du quatorzième siècle, ayant une façade pareille à celle de nos églises gothiques de France, ornée de trois portails dont les voussures et les embrasures forment un abri au-devant des trois nefs qui leur correspondent dans l'intérieur. L'arc des portes et de leurs archivoltes est bien l'ogive équilatérale du quatorzième

siècle; mais leurs cordons de fleurs, leurs colonnes et leurs chapiteaux ressemblent à ceux du siècle précédent. Les ornements sont peut-être plus multipliés, mieux travaillés, et imitent plus fidèlement la nature. Au-dessus des archivoltes extérieures s'élèvent des frontons aigus qui recouvrent trois roses: celle du milieu en forme d'étoile; les deux autres en fenêtres circulaires divisées intérieurement par des meneaux. Une grande rose éclaire le centre des nefs, à la place de l'ancien œil-de-bœuf des églises romanes. Elle est circulaire et forme par ses nervures disposées en roue le dessin que les archéologues appellent une *violette*. Deux trèfles de grande dimension, ouverts au-dessous, sont remplis aujourd'hui, comme la rose, de boiseries à jour, remplaçant probablement d'anciennes verrières colorées. Le pignon qui surmonte et domine tout le portail est terminé par un grand bouquet de feuillages épanouis. Les côtés et le chevet de l'église diffèrent peu de ceux de la cathédrale de Nicosie.

À droite de la fontaine des ablutions est une belle dalle en marbre de 9 mètres de long, formant autrefois le couvercle d'une cuve funéraire. L'épithaphe qu'on y a gravée est extrêmement fruste; on y lit cependant le nom de *dama*, mot passé du français dans le latin et l'italien. Au-dessous est un écu coupé d'une bande, souvenir peut-être des Kalergi de Chypre, dont il porte les armes. En traversant la place de Saint-Nicolas, on arrive à l'ancien palais royal occupé et restauré successivement par les Lusignan, les Génois et les Vénitiens. Tout est ruiné à l'intérieur; la façade du péristyle seule est debout et presque intacte. Elle est formée de quatre arcades gothiques décorées de colonnes de granit provenant des ruines de Salamine, voisines de Famagouste, où on en voit de semblables.

C'est tout ce qui reste de cette belle et riche ville de Famagouste, qui, au temps des princes français, avait éclipsé Alexandrie, Tyr, Smyrne et Trébizonde. Ni Venise la Belle, ni Gènes la Superbe, ne pouvaient se vanter d'avoir des marchands plus riches que Famagouste, des bazars mieux assortis, des approvisionnements plus considérables en productions de tous pays, des hôtelleries plus nombreuses, des étrangers venus de plus loin et de contrées si diverses. Un prêtre allemand, homme instruit et observateur, qui passait dans l'île de Chypre en se rendant au Saint-Sépulchre vers l'an 1314, a laissé un curieux témoignage de la prospérité du pays dans le récit de son pèlerinage. Il avait admiré Constantinople et la reine de l'Adriatique, mais Famagouste le surprit davantage encore. Quand il vit cette foule de Grecs, d'Arméniens, d'Arabes, de Turcs, d'Éthiopiens, de Syriens, de Juifs, au milieu de marchands venus de la Vénétie et de l'Allemagne, de la Ligurie et des Deux-Siciles, du Languedoc, de la Flandre, de l'Aragon et des Baléares, se presser sur le port et dans les rues de Famagouste: quand il entendit ces langages divers, quand il vit ces costumes variés, ces magasins toujours remplis de chalandes, ces seigneurs et ces marchands rivalisant de luxe, le bon curé de Saxe fut étourdi, et il en écrivit ainsi à son évêque, à Paderborn:

« J'ai vu dans ce pays de Chypre les plus généreux et les plus riches seigneurs de la chrétienté. Une fortune de 3 000 florins de rente n'est pas plus estimée ici qu'un revenu de trois marcs chez nous. Mais les Chypriotes dissipent tous leurs biens dans les chasses, les tournois et les plaisirs. Le comte de Jalla, que j'ai connu, entretient plus de cinq cents chiens pour ses chasses. Les marchands de Chypre ont acquis aussi d'immenses richesses; et cela ne doit pas nous surprendre, car leur île est la dernière station des chrétiens en Orient, avant d'entrer dans les terres des Sarrasins; de sorte que tous les navires et toutes les marchandises, de quelques rivages qu'ils soient partis, sont obligés de s'arrêter dans cette île. Aussi les Français de Chypre ont-ils des écoles pour apprendre tous les idiomes connus... Quant à la ville de Famagouste, c'est une des plus riches cités qui existent. Ses habitants vivent dans l'o-

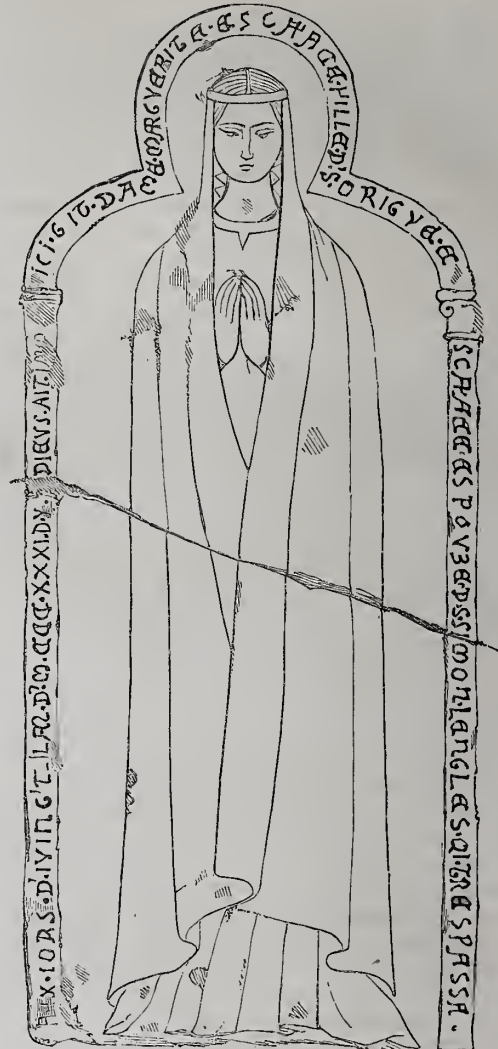
» pulence. L'un d'eux en mariant sa fille lui donna pour sa
 » coiffure seule des bijoux qui valaient plus que toutes les
 » parures de la reine de France ensemble, au dire des che-
 » valiers français venus avec nous en Chypre. Le connétable
 » de Jérusalem (Eudes de Dampierre) acheta à Famagouste
 » quatre perles que sa femme fit monter en agrafe; elles

» étaient si grosses et si pures que, sur chacune d'elles, on
 » aurait trouvé à emprunter 3 000 florins partout où on au-
 » rait voulu.»

Nicosie a été plus heureuse que les autres villes de l'île,
 quoiqu'elle ait souffert d'un long siège en 1571. Elle ren-
 ferme plus de dix mosquées, la plupart anciennes églises



(Dalle tumulaire de la maréchale Alix.) (1) 1357



(Marguerite Escaface.) 1331

françaises, et la plus grande, nommée, comme la basilique
 de Constantin, *Sainte-Sophie*, à laquelle elle ne ressemble
 pourtant en rien, est un édifice qu'on pourrait comparer à
 nos plus élégantes constructions du treizième siècle.

En avant du portail de *Sainte-Sophie* de Nicosie est un
 parvis formé, non pas du simple retrait des portails en em-
 brasure comme à la cathédrale de Famagouste, et dans la
 plupart des cathédrales de France, mais d'un véritable por-
 che ayant une façade et des portes particulières. Ses trois
 portails, formés de colonnettes en retraite les unes sous les
 autres, supportent les archivoltes à tores unis, au-dessus
 desquelles s'élèvent des frontons aigus dont les côtés sont
 décorés jusqu'au sommet de quatre-feuilles nettement dé-
 tachés de la pierre. Dans les tympanes qui existent entre les
 arcs des archivoltes et les frontons, on voit la trace d'anciens
 écussons qu'auront brisés les Turcs ou peut-être les Vêni-

(1) Nous avons fait dessiner ces six dalles tumulaires d'après
 les estampages pris à Chypre par l'auteur de l'article, M. de Mas-
 Latrie. Ce sont des monuments entièrement inédits.

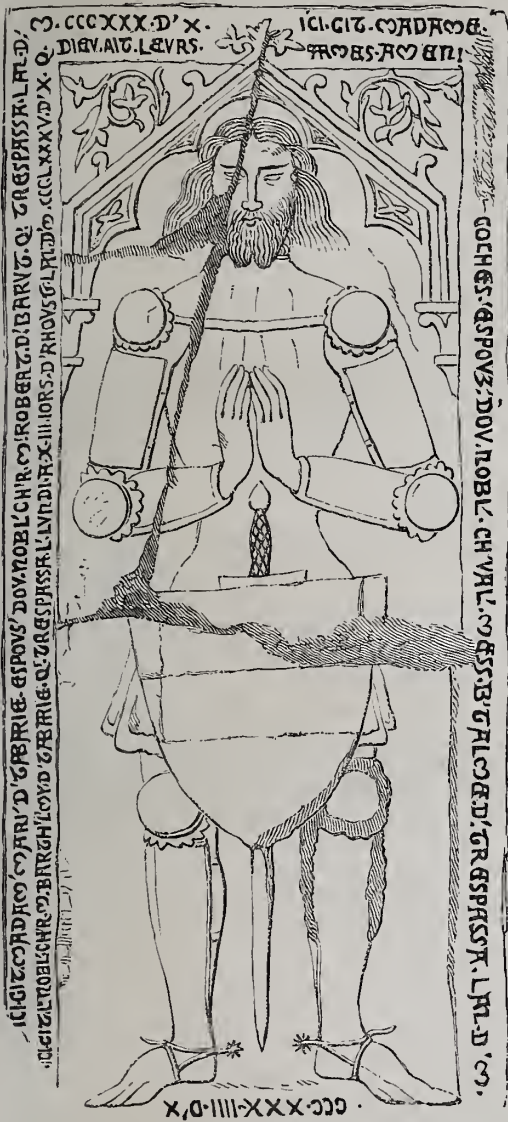
tiens. Deux hautes tours carrées, terminées par des ner-
 vures prismatiques, et couronnées d'un faitage de grosses
 feuilles en encorbellement, complètent à droite et à gauche
 le parvis. Elles sont percées dans le haut de grandes fenêtres
 à baies ogivales géminées et découpées intérieurement en
 trèfles. Leur tympan est formé de triangles ou de lobes en-
 gendrés par des arcs de cercle. Ce sont autant de caractères
 du treizième siècle, et des témoignages certains établissent,
 en effet, que *Sainte-Sophie* a été construite de 1200 à 1250.

Le haut de la tour du Sud, le haut du pignon central,
 ainsi que le sommet d'un second fronton en ogive qui sur-
 montait ce pignon, furent renversés, vers l'an 1491, par un
 tremblement de terre. L'opinion publique, peu favorable en
 Chypre au sénat de Venise, ne manqua pas de voir dans
 cette circonstance la main de la Providence qui punissait
 l'extinction criminelle de la race des Lusignan et l'usurpation
 de l'île par la république de Saint-Marc.

Vue de côté, au sud ou au nord, car les deux façades sont
 pareilles, *Sainte-Sophie* présente un long vaisseau formé

d'abord du porche que flanquent en avant les tours carrées, en arrière deux tours rondes, supportant aujourd'hui les minarets de la mosquée; du corps central, divisé en quatre travées à fenêtres élancées, et séparé en deux étages par une terrasse; des transepts, peu saillants et arrêtés au premier

étage; enfin du chevet, qui est, comme la nef, éperonné de contre-forts et percé de fenêtres ogivales. Autour de l'église, à la hauteur des baies supérieures, règne une terrasse large de 3 mètres environ, comme les bas-côtés intérieurs de la nef, dont elle suit le plan en passant sur le porche; plus



(Barthélémy de Tabarie.) 1385.



(Marie de Bessau.) 1322

l'aut, une seconde plate-forme se prolonge sur la nef centrale, et termine l'édifice. Les minarets, seule addition que les Turcs aient faite extérieurement à ce temple pour le convertir en mosquée, sont en pierre lisse, et n'ont rien de remarquable que leur petit diamètre et leur élévation svelte de près de 20 mètres au-dessus des combles de l'église. Ils ne ressemblent en rien aux grosses constructions en forme de tour qui flanquent les mosquées de Syrie; mais aussi combien différent-ils de ces élégantes tourelles des mosquées de Brousse, de Damas et du Caire, dont les surfaces sont ciselées comme le fût d'une colonne byzantine, et les galeries semblables à des corbeilles à jour, ornées de feuillages, de méandres et de mille arabesques variées!

A six mètres en arrière de la façade du porche se trouvent les portails intérieurs de l'église construits entièrement en marbre blanc et d'une ornementation beaucoup plus riche que celle de la façade extérieure. Ses trois portes sont à peu près semblables, et en décrivant une d'elles, nous les connaissons toutes.

L'arcade supérieure de la porte est une ogive un peu élancée; mais la baie centrale est ouverte en plein cintre surbaissé, dans une baie supérieure qui figure un carré long. Un cordon de roses en relief encadre ce parallélogramme. Des deux côtés de la porte, au lieu des colonnettes en retraite qui supportent dans le porche la retombée des archivoltes, on a simulé, sans les prolonger jusqu'au sol, deux pleincintres dont les arcs sont formés de feuillages. L'intrados de ces arcs est découpé en trèfles, et semble former un dais sous lequel on pourrait croire qu'ont été placées autrefois des statuette s'il y avait trace de console, et surtout si les arcades avaient plus de relief. Au-dessus de ce premier étage se développent le tympan et l'archivolte. Une arcature de neuf petites niches sans profondeur, séparées les unes des autres par une colonnette lisse et couronnées d'un fronton à bourgeons, forme le linteau de la porte carrée et occupe une grande partie du tympan. L'archivolte est divisée en quatre arcades par des tores unis, peu volumineux et disposés en

retraite. Chacune de ces archivolttes secondaires repose sur une large feuille détachée de la pierre qui la soutient comme une console. Ces feuilles, assez semblables, mais plus larges que les feuilles des grandes mauves, semblent appartenir à la *colocase*, plante farineuse très commune en Chypre. Les bandeaux qui règnent dans les arcades, entre les tores, sont décorés à leur intérieur de cordons de fleurs en relief. Mais l'art du treizième siècle était sévère et n'admettait pas cette variété capricieuse qui amena la confusion des règles et du goût aux siècles postérieurs. Alors tout était prévu, rien ne devait être hors de sa place, et l'aspect de l'ensemble, malgré sa régulière symétrie, n'en est pas moins gracieux. La première arcade des portes est uniquement composée de filets prismatiques et de tores très déliés qui circonscrivent tous les autres arcs ; la deuxième est ornée de quatre feuilles, la troisième de fleurs à pétales lancéolés, la quatrième est une tresse exclusivement formée de roses.

La porte centrale était (car elle a été endommagée et réparée avec du plâtre) d'une ornementation entièrement semblable à celle des portes latérales ; elle a de plus, seulement aux côtés et au milieu de ses deux battants, des pilastres à dais, où se trouvaient sans doute autrefois des statues que les iconoclastes musulmans auront brisées.

L'intérieur de l'église est divisé en trois nefs par deux rangées de colonnes cylindriques : au centre est le vaisseau principal, large de 20 mètres à peu près ; des deux côtés, les collatéraux, larges de 10 m., et entourant le chœur sans former de chapelles. Les colonnes de séparation, au nombre de seize, sont en granit tout autour du chœur. Il n'y reste plus trace aujourd'hui ni des boiseries ni de la chaire ; les Turcs ont tout enlevé pour y disposer le mobilier de leur culte. Des nattes et des tapis, quelques uns assez beaux, recouvrent les dalles ; vers la nef méridionale sont la tribune où l'imam tatif annonce l'heure de la prière, le *minbar*, véritable chaire où il fait les prêches, et des deux côtés des estrades de bois établies obliquement à l'axe de l'église, vers le sud-est, afin que les musulmans en faisant leurs prières aient le visage tourné vers la Mecque, conformément aux prescriptions du Coran.

Pour se représenter cette église telle qu'elle était au temps des princes Lusignan, il faudrait relever ses autels, remplir les baies de ses fenêtres de verrières brillantes, et paver ses nefs des dalles tumulaires où les seigneurs et les dames de la noblesse française étaient représentés avec leurs armoiries et leurs costumes gracieux. Sainte-Sophie, comme Arab-Achmet, comme l'église arménienne de Nicosie, ont perdu la plupart de leurs monuments funéraires ; Sainte-Sophie surtout a souffert des dévastations successives des Vénitiens et des Turcs, et son pavé n'offre qu'une seule dalle entière, mais très fruste ; elle est en marbre blanc, et paraît avoir recouvert la tombe d'une princesse de Lusignan, alliée à un seigneur de Nores. On retrouve encore dans l'île les descendants de cette famille, illustre autrefois, et cachée aujourd'hui sous le sobriquet de *Calimeri*, que les habitants de Larnaca donnèrent, il y a une cinquantaine d'années, à son chef connu par sa manie de souhailer le bonjour (en grec, *cal'imera*) à tous venants. Une branche des de Nores, passée en Italie lors de la conquête de l'île par les Turcs, se fit un nom dans les lettres. Jason de Nores, son chef, professa la philosophie d'Aristote à Padoue. Non loin de là est la dalle brisée d'une dame de Giblet, famille autrefois fameuse en Orient par ses grandes possessions, ses alliances, sa richesse, son influence dans les royaumes de Jérusalem et de Chypre. On ne sait pour quel motif, si ce n'est à cause de son ancienne célébrité, le sénateur vénitien Loredano a choisi le nom de Giblet pour publier à Bologne, sous ce pseudonyme, son histoire des Lusignan : *Historie de re' Lusignani publicata da Henrico Giblet cavatier*. Sainte-Sophie renferme encore les dalles de deux nobles familles piémontaises passées à la cour de Nicosie : les *Josselin*, ascendants de M. le marquis de Jos-

selin, et les *Provane*, de la famille de M. le comte de Provana, de Turin. La dalle du *très noble chevalier messire Hodrade Provane* est un beau fragment de marbre gris-bleu. Le chevalier y est représenté dans son costume de guerre, avec des genouillères étoilées et une riche cotte d'armes. Son bouclier, qui est aussi, comme dans la plupart des autres dalles, un écu héraldique, porte des feuilles et des grappes de raisin. On voit des épis, des noyers, des oliviers sur quelques écussons, comme symboles d'un nom de famille ou de la production principale d'une seigneurie ; c'est sans doute par le même motif que les Provane de Chypre, seigneurs du village de *Coni*, non loin des vignobles de la commanderie, avaient placé des pampres dans le leur.

L'église des Arméniens de Nicosie, ancienne église française, est aujourd'hui bien plus riche que Sainte-Sophie en tombeaux historiques. Nous donnons les dessins de quatre dalles qui sont à la fois et les mieux conservées et les plus propres à donner une idée des costumes des Français-Chypriotes.

Le premier est celui de la maréchale du royaume d'Arménie (l'ancienne Giliéje), pays alors gouverné par un Lusignan, et en rapports continus avec l'île de Chypre. La triple inscription gravée autour de la dalle doit se lire ainsi :

« † Ci-git dame Isabiau de Neviles, qui trespasa l'an de » M. CCC. XCII de Crist. 1393

» † Et git dame Marie de Milmars, espouze dou noble » chevalier messire de Neviles, boutouier dou royaume de » Chypre, qui trespasa l'an M. CCC. XCIII de Crist. 1393

» † Ci-git dame Alis, fille dou noble chevalier messire » Johan Beduin, espouze de noble chevalier messire Johan de » Thabaris, noble marechau dou reyaume d'Ermenie, qui trespasa le samedi VIII jors de setembre, l'an M. CCC. LVII de » Crist. Que Dieu ait leurs âmes. Amen. » 1357

Les dalles tumulaires du moyen-âge renferment ainsi fréquemment plusieurs inscriptions tracées à la suite l'une de l'autre, quelquefois à des époques différentes, et il arrive souvent que l'inscription du personnage principal, représenté sur la dalle, n'est pas aisée à reconnaître. Ici les armes connues de la maison de Tibériade (une fasce au milieu de l'écu), qui se trouve à côté de l'effigie, signalent suffisamment Alix, épouse de Jean de Tibériade, et nous font reconnaître les armes à fleurs de lis de la noble famille de Bédouin, éteinte aujourd'hui.

Le costume de la maréchale Alix rappelle tout à fait, au premier aspect, les costumes des dames de France sous les Valois ; il y a cependant quelques différences à remarquer dans le détail entre les deux pays. En général, les robes des Françaises de Chypre étaient à double jupe, et laissaient entièrement les pieds à découvert, comme dans le tombeau d'Alix. En France, au contraire, la robe n'avait qu'une jupe, car les pelisses et les manteaux à corsage étaient complètement distincts de la robe, et le bas de ces vêtements traînait à terre en couvrant les pieds.

Voici la légende de la seconde dalle : « † Ici git dame Marguerite Escaface, fille de sire Origue Escaface, espouse de » sire Simon Lengles, qui trespasa a IX jors de juing, l'an de » M. CCC. XXXI de Crist. Dieu ait l'âme. Amen. » La famille Escaface était originaire de Gènes, et occupait en Chypre une position considérable. Plusieurs de ses membres avaient complètement identifié leurs intérêts avec ceux des Français-Chypriotes, dont ils avaient adopté le costume et le langage ; ils soutenaient même leurs droits contre ceux de la république ligurienne, leur mère-patrie. C'est ainsi que l'on voit un Barthélémy Scafás concourir comme témoin au traité d'alliance conclu par le roi Pierre II de Lusignan, avec Bernabo Visconti, seigneur de Milan, son beau-père, contre les Génois, traité dont l'original existe aux archives de Venise.

Marguerite Escaface, bien que dame et mariée, est représentée sur son tombeau sous le costume de religieuse qu'elle avait revêtu probablement à son lit de mort, suivant un usage cher à la piété des Latins, comme à celle des Grecs au moyen

âge. Quoique oubliée aujourd'hui, cette pratique n'est cependant pas tombée partout en désuétude : on voit dans les catacombes des Capucins de Palerme les corps de plusieurs habitants de la ville, déposés depuis peu, et portant encore le cilice ou le cuculle. Ce modeste vêtement recouvrait la simple femme de la bourgeoisie, et la sœur la plus humble, comme la supérieure révéérée des monastères royaux.

La troisième tombe est celle de l'un des seigneurs de Tibériade. Le chevalier Barthélemy est nu-tête comme la plupart des personnages représentés sur les dalles de Chypre, et ses cheveux se mêlent à sa barbe qu'il porte très longue, ce qui devait le singulariser; car, au quatorzième siècle, les Francs d'Orient et d'Occident rasaient encore leur barbe, à la différence des Grecs. Son armure est en fer plat et à genouillères; son bouclier, où est l'écu de ses armes, porte la fasce au milieu du champ. La triple inscription de famille, gravée sur les bords de la dalle, doit se lire ainsi :

« † Ci-gît dame Marie de Tabarie, espouse dou noble
» chevalier messire Robert de Barut, qui trespasa l'an de
» M. CCC. XXX de Crist. 1370

« † Ci-gît le noble chevalier Barthelemy de Tabarie, qui
» trespasa le lundi a XIII jors d'ahoust, l'an de M. CCC. LXXXV
» de Crist. Que Dieu ait leurs ames. Amen. 1373

« † Ci-gît Madame.... espouse dou noble chevalier messire
» Berleleme de Tabarie, qui trespasa l'an de M. CCC. XXXIII
» de Crist. » 1373

Il est probable qu'en 1385, à la mort du chevalier Barthélemy, et pour déposer son corps dans le caveau où reposaient déjà sa femme morte en 1334, et Marie de Tibériade, femme Robert, sire de Beyrouth, peut-être sa sœur, on enleva la première dalle qui recouvrait ces deux défuntes mortes avant lui, et que l'on transporta leurs épitaphes sur le tombeau du dernier inhumé.

La dalle suivante est celle d'une noble *damoiselle*, enlevée à la fleur de l'âge, ainsi que l'indique son épitaphe :

« † Ici gît damoiselle Marie de Bessan, fille qui fu de
» messire Gautier de Bessan, laquelle trespasa en l'age de
» XVIII ans, l'an de M. CCC. XXII de Crist, a v jors de jun.
» Que Dieu ait l'ame. Amen. » 1322

La dalle est entière et représente la jeune fille avec un livre ouvert sur la poitrine, les cheveux appliqués en bandeaux et retenus derrière la tête; la robe est à double jupe et à manches plates. L'effigie ne porte pas d'écusson, ce qui est à regretter, car nous connaîtrions les armes d'une ancienne famille originaire de Béthune en France, passée en Syrie, où elle obtint la seigneurie de Bethsan, près de Saint-Jean-d'Acre, et fixée dès le treizième siècle en Chypre, où elle conserva toujours un rang élevé. En 1310, un membre de la famille de Bessan souleva la noblesse de l'île contre le prince de Tyr, qui s'était violemment emparé du gouvernement, et rappela le roi Henri de l'exil où son frère l'avait envoyé.

Le costume de Marie de Bessan diffère peu de celui de la maréchale d'Arménie; il est, comme tous ceux qui ont été gravés sur les tombeaux de Chypre, d'une chaste simplicité. Les robes sont montantes, les bras sont entièrement couverts. Il faut croire qu'on avait voulu respecter la sainteté des tombeaux, et que les dames cyprïotes se paraient quelquefois en leur vivant de costumes plus moudains; car un chroniqueur d'Italie se plaint de l'importation des modes de Chypre dans la ville de Plaisance, sa patrie, et il blâme surtout la passion de ses concitoyennes pour la *cyprïana*, vêtement chargé de broderies en or et taillé d'une façon peu modeste. C'est bien là le *sarka* que portent encore les riches Cyprïotes (voy. p. 145). Ce *sarka* ou *spencer* est généralement en velours noir; il n'a pas de col, ses manches sont plates et resserrent autour du poignet des manchettes de dentelle flottantes. La partie largement évasée sur le devant est voilée par une gaze légère. Une jupe de soie rose ou bleue en hiver, de mousseline blanche en été, s'y rattache

et contribue, par l'ampleur de ses plis, à faire ressortir la taille assez svelte des Cyprïotes. Le costume est complété par le fez rouge, couvert de broderies, de glands et de tresses en or, que les Grecques d'Orient, les dames de Smyrne et de Chypre surtout posent avec une grâce particulière au milieu de bouquets de fleurs naturelles, de bandeaux de pièces d'or et des longues nattes de leurs cheveux. Cette coiffure est plus riche et plus gracieuse que celles des anciennes dames de l'île, autant que nous en pouvons juger d'après leurs sévères tombeaux.

L'église des Arméniens renferme encore beaucoup d'autres dalles intéressantes pour l'histoire des costumes ou des généalogies des Français d'Orient. On y trouve plusieurs Lambert de la famille du secrétaire de Catherine Cornaro, des Nevilles, des Mimars, des du Plessis, des Montolif. Cette dernière famille était extrêmement nombreuse et puissante; elle a donné sous tous les règnes de grands officiers, maréchaux, chambellans ou bouteilliers. Les anciens historiens de Chypre ont cru que son nom patronymique était, au lieu de Montolif, *Mont-Olympe*, et ont pensé, sur cette induction, que la fameuse montagne (Chypre a aussi un Olympe comme la Grèce et l'Asie-Mineure) était renfermée dans leur seigneurie. Mais la véritable orthographe du nom des Montolif est aujourd'hui établie par un grand nombre de documents originaux, et il faut, quoi qu'il en coûte, rayer le beau nom de Mont-Olympe de la liste des seigneuries françaises du royaume des Lusignans. Le groupe de l'Olympe, s'il est bien, comme on le pense, le Troodos actuel, renfermait des fiefs français qui portaient des noms moins importants et beaucoup moins connus. *Marethasse*, donné au frère de Laurent du Plessis, par Gui de Lusignan, est certainement la belle vallée de Marathassa au pied du Troodos, que les Grecs appellent aussi le *Myrianthoussa* (le canton aux mille fleurs), et que l'on peut comparer aux sites les plus pittoresques du Tyrol.

La mosquée d'Arab-Achmet, ou d'Achmet le Noir, ancienne église du quatorzième siècle, renferme, entre autres tombeaux, une belle dalle que nous reproduisons p. 224, parce qu'elle nous donne intact le costume de guerre d'un chevalier dont voici l'épitaphe :

« † Ici gît messire Pierre Le Jaune qui trespasa a IX jors
» d'avril l'an de M. CCC. e LXIII de Crist. Dieus ait l'ame de
» lui. Amen. » 1363

L'écu ne nous fait pas connaître ses armes, car on ne peut croire que la lettre A, gravée par erreur ou par accident dans un des coins du bouclier, en ait fait partie.

A un quart d'heure des murs de Nicosie, vers la porte de Paphos, est une petite église grecque du nom d'Omoloitades, qui semble avoir été construite ou restaurée en entier avec des débris de monuments français. Ses murs sont couverts de fragments de tombeaux portant des croix latines, des fleurs de lis et d'autres emblèmes religieux ou héraldiques. Sa petite nef renferme une belle dalle d'un dessin incorrect, mais parfaitement conservée, et intéressante pour l'archéologie de l'île. On lit autour :

« † Ci gît le très noble barou monseigneur de Bresvic très
» noble anirail dou royaume de Chipre qui trespasa le lundi
» a II jors de juniet l'an de M. CCCC. XIV de Crist. Que D[ieu]
» ait] pitié et miséricorde de l'ame de lui. Amen. » 1313

Une branche de la famille ducal de Brunswick était depuis longtemps fixée à la cour de nos rois de Chypre. Au quatorzième siècle, Hugues IV de Lusignan épousa une princesse de cette maison, et donna la connétablie de Jérusalem à son parent Philippe de Brunswick. L'amiral de Brunswick, dont nous avons ici le tombeau, était peut-être fils de Philippe. Il porte une riche armure de fer, ornée de ciselures et de moulures, qui s'arrête à la hauteur des épaules. La gorge et le cou sont protégés d'une cote de mailles rattachée à un casque bizarre. Il porte des gantelets de fer; sa chaussure, recouverte aussi de fer, se prolonge en deux griffes recourbées,

Il lève le glaive hors du fourreau, et de la main gauche il tient un bouclier en ogive où sont ses armes : deux lions léopardés, dont le supérieur semble tenir un besant dans sa gueule. Le champ est traversé (peut-être accidentellement) d'une raie.

Au milieu des débris anciens dispersés autour de l'église, on remarque un beau marbre blanc, orné de trois écussons en relief, qui paraît avoir fait partie d'un tombeau royal et probablement du riche mausolée élevé au roi Janus de Lusignan, mort en 1432.

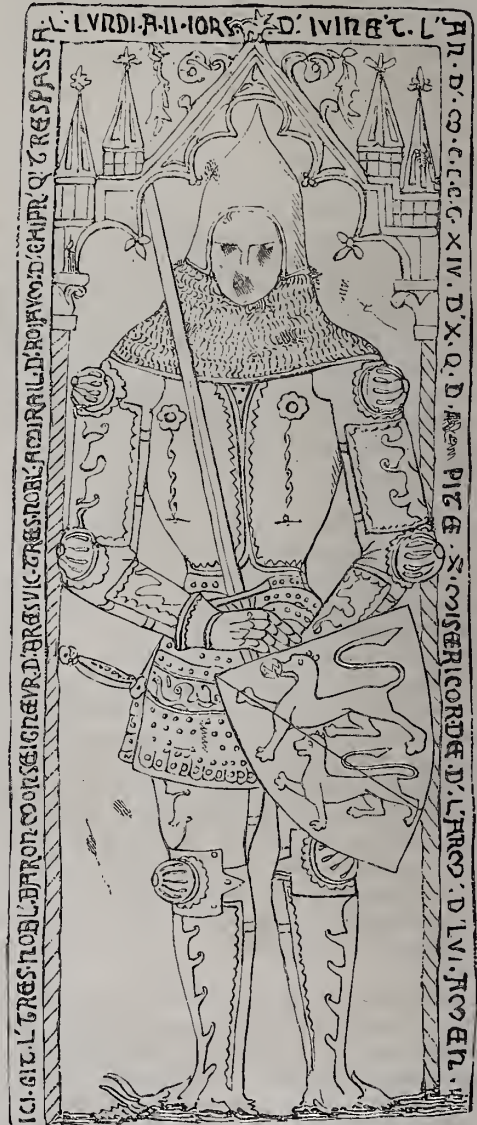
L'écu du milieu porte les armes propres des Lusignans de Chypre, champ burelé, au lion à dextre. L'écu de gauche est écartelé au 1 et au 4 de la croix potencée et recroisetée de quatre croisettes, qui est l'écu de Jérusalem; au 2 et au 3

du champ burelé des Lusignans. Les lions n'ont pas de couronne, et sont semblables à ceux des armoiries du roi Hugues IV à Lapaïs. Le troisième écu porte, dans le champ, le lion, emblème héraldique du royaume chrétien de la petite Arménie. Ce marbre est donc postérieur à l'an 1395, date de la réunion fictive des royaumes de Chypre et d'Arménie, et peut appartenir aux tombeaux de Jacques I^{er}, de Janus ou de Jean II, derniers rois de Chypre inhumés au couvent de Saint-Dominique. Ce riche et royal monastère, détruit malheureusement lorsque l'on fortifia Nicosie, était situé dans la partie de la ville qui s'étendait vers Omoloitades, et il est probable que beaucoup de ses débris auront été employés pour la réédification de cette église.

Dans l'escalier qui monte à la tribune, dans l'intérieur de



(Pierre Le Jaune.) 1363



(L'Amiral de Brunswick.) 1314

la nef et dans la cour, on en retrouve de nombreux vestiges, mutilés et informes, comme ceux de Sainte-Sophie et des autres mosquées de la ville. C'est surtout à la destruction des figures que les Ottomans se sont acharnés. On a peine à comprendre qu'un pareil vandalisme se soit établi chez un peuple pour qui le culte des morts est une loi sacrée. Il semble que leur piété envers les parents défunts aurait dû recueillir et conserver mieux que tous autres ces sentiments de respect et d'émulation dont parle Dante dans son poème :

« C'est pour conserver leur mémoire que les tombes nous

» disent par leurs effigies quels étaient ceux dont elles recon-
» vrent les corps; il arrive quelquefois que ce souvenir nous
» arrache des larmes; mais les cœurs pieux éprouvent seuls
» ces émotions. » (*Inferno*, cant. VII.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE FORT BERTHAUME

(Département du Finistère).



(Vue du fort Berthoumès. — Dessin de Marvy.)

A la pointe extrême du département du Finistère s'élevait autrefois la fameuse abbaye de *Saint-Mathieu-fin-de-terre*, dont on voit encore les ruines, au milieu desquelles un phare a été récemment élevé. A peu de distance se trouve le rocher sur lequel est construit le fort Berthoumès, destiné à défendre l'ouverture du passage qui conduit à la rade de Brest.

TOME XV. — JUILLET 1847.

Le rocher Berthoumès a 67 mètres d'élévation, et est séparé de la terre par un canal d'environ 50 mètres. On y avait bâti fort anciennement un château auquel on arrivait avec beaucoup de peine : il fallait se faire transporter en bateau au pied du rocher, que l'on gravissait ensuite par un petit escalier taillé dans la pierre.

Lorsque l'on construisit un fort sur les débris de l'ancienne citadelle, on voulut le mettre en communication plus directe et plus facile avec la terre. Deux câbles parallèles furent tendus entre la côte et le fort, puis l'on établit une sorte de chariot qui, glissant sur ces câbles au moyen d'un va-et-vient, transportait les visiteurs au château ou les ramenait à terre. Ce pont étrange existait encore sous l'empire. Les câbles étaient suiffés; ils avaient 244 millimètres de circonférence, et on les changeait tous les dix ans. Six personnes pouvaient passer à la fois dans le chariot; mais, lorsqu'elles se trouvaient au milieu du passage, leur poids faisait fléchir les cordes, et il y avait un moment d'incertitude cruelle. Depuis, on a supprimé cette espèce de navette, et des planches posées sur les deux câbles ont formé un pont suspendu. Par malheur, le manque d'entretien a rendu les points d'appui peu solides, et, la dernière fois que nous l'avons vu, le pont de cordes menaçait ruine.

LA MER.

(Suite. — Voy. p. 30, 141, 159, 198.)

§ 5. COULEUR DE LA MER. — TEMPÉRATURE DES EAUX DE LA MER.

Une abondance extraordinaire de matière organique, des couches immenses d'innombrables êtres vivants, peuvent influencer sur la couleur des eaux et les rendre plus ou moins vertes ou olivâtres quand leur profondeur est assez considérable : c'est ce que l'on voit dans certaines régions des mers polaires fréquentées par les baleines. Très vraisemblablement ce sont des productions différentes, animales ou végétales, disséminées en quantité prodigieuse, qui ont contribué à faire donner les épithètes de Rouge, Vermeille ou Jaune à diverses parties de la vaste étendue des mers (voy., sur la mer Rouge, 1845, p. 161). Quant aux noms de la mer Blanche et de la mer Noire, ils paraissent provenir seulement des glaces de l'une de ces deux mers et des tempêtes de l'autre. Près des côtes de l'Océan, où des marées plus fortes agitent un fond vaseux ou sablonneux, la teinte de la mer devient plus ou moins grisâtre; mais quand, dans les eaux les plus pures et les moins agitées, comme dans certaines rades de la Méditerranée, la couleur jaunâtre du fond se laisse voir à travers l'azur des eaux, il en résulte une teinte verte que les rayons du soleil nuancent parfois de reflets brillants comme les feux de l'émeraude et du saphir. On ne peut avoir une idée de ces merveilleux effets si l'on ne s'est promené en barque, quelque jour d'été, le long de ces beaux rivages.

Les eaux de la mer, en raison de leur immense volume et de leur agitation continuelle, sont nécessairement d'une température plus uniforme que celle des continents. La surface des terres est alternativement réchauffée par les rayons du soleil et refroidie par la perte de son calorique rayonnant dans les espaces célestes, de telle sorte que ce n'est qu'à partir d'une profondeur moyenne de 10 à 15 mètres que les couches du globe terrestre ont une température invariable. Sur la mer il n'en est point de même : les rayons du soleil n'échauffent point la surface seule; ils pénètrent profondément. Or, lorsque, par suite de l'évaporation ou du rayonnement, les couches superficielles sont refroidies, elles deviennent en même temps plus denses, plus pesantes, et doivent conséquemment, par suite aussi de leur mobilité, se mélanger avec les couches inférieures, plus chaudes et plus légères. C'est cette uniformité assez remarquable de la température des mers, à part l'influence des courants, qui contribue à adoucir le climat du littoral et des îles; elle empêche que le froid de l'hiver et la chaleur de l'été ne puissent y atteindre le même degré que dans des contrées situées à la même latitude, mais plus éloignées du rivage. Voilà pourquoi dans l'Europe occidentale, par exemple, les zones de culture

de la vigne et du maïs vont en remontant vers le nord à mesure qu'on s'éloigne des côtes de l'Océan, parce que la maturation de leurs produits exige des étés plus chauds, tandis que le myrte, qui n'a point de fruits à mûrir, mais qui redoute seulement pour ses feuilles un froid trop rigoureux, s'avance beaucoup plus loin vers le nord en suivant le rivage.

§ 6. DENSITÉ OU PESANTEUR SPÉCIFIQUE DE L'EAU DE MER.

L'eau de mer, contenant 34 ou 35 kilogrammes de sels divers par mètre cube, doit nécessairement peser plus que l'eau douce. Mais tandis que celle-ci pèse 1 kilogramme par litre on 1 000 kilogrammes par mètre cube, l'eau de mer pèse seulement 1 027, et non 1 034 : cela tient à ce que les sels, en se dissolvant dans l'eau, ne se logent pas seulement entre les molécules de ce liquide, mais les écartent et les déplacent en partie, de telle sorte que les 34 kilogrammes de sel, en se dissolvant dans les 1 000 litres d'un mètre cube, en ont fait sortir 7 litres ou décimètres cubes. Cette augmentation de poids s'exprime en disant que si la densité de l'eau pure est prise pour unité, celle de l'eau de mer est 1,027, ou l'unité augmentée de 27 millièmes. Depuis la fameuse découverte d'Archimède au sujet de la couronne d'or du roi Hiéron, on sait que tout corps plongé dans l'eau perd de son poids une partie égale au poids du volume d'eau dont il prend la place. Si donc une masse de pierre pesant 2 500 kilogrammes tenait la place de 1 000 kilogrammes ou d'un mètre cube d'eau douce, elle ne devrait peser que 1 500 kilogrammes étant plongée dans ce liquide : dans l'eau de mer, au contraire, tout en déplaçant un même volume de liquide, elle perdrait 1 027 kilogrammes de son poids, et ne pèserait que 1 473 kilogr. De même aussi les poissons perdent plus de leur poids et sont plus légers dans l'eau de mer que dans l'eau douce. Quant aux corps flottants ou non entièrement submergés, ils déplacent simplement un volume d'eau dont le poids est précisément égal à leur propre poids. Ils doivent donc s'enfoncer davantage dans l'eau douce que dans l'eau salée, puisque celle-ci, à volume égal, est plus pesante : la différence serait de 27 millimètres par mètre pour un corps solide et flottant, dont le diamètre serait le même à diverses hauteurs; par conséquent, on s'explique aisément comment un navire, en remontant un fleuve, peut, à l'instant où il flotte sur l'eau douce, s'enfoncer de deux décimètres de plus qu'en pleine mer.

Le chiffre de 1,027 que nous venons de donner comme exprimant la densité de l'eau de mer, n'exprime en réalité que la moyenné de cette densité dans les régions chaudes ou tempérées de l'Océan; encore faut-il supposer qu'on la prenne loin des côtes, où les eaux douces des fleuves peuvent diminuer la salure, et loin des glaces polaires ou flottantes dont la fonte produit des eaux moins salées ou presque douces, qui, étant plus légères, restent quelque temps à la surface sans se mêler. Les mers qui reçoivent, soit par leurs affluents, soit par des pluies fréquentes, plus d'eau douce qu'elles n'en perdent par l'évaporation, telles que la Baltique et la mer Noire, ont un degré de salure moins considérable; il en est de même de la mer Caspienne, qui, sans communication avec les autres mers, n'est véritablement qu'un grand lac. La mer Morte, au contraire, nommée aussi le lac Asphaltique, ne recevant pas assez d'eau douce pour se maintenir au niveau des mers voisines, a acquis un degré de salure si considérable que le chiffre de la densité de ses eaux est 1,228, c'est-à-dire qu'un mètre cube pèse 228 kilogrammes de plus qu'un mètre cube d'eau douce, au lieu de peser, comme l'eau de mer ordinaire, 1 027 kilogrammes seulement : aussi beaucoup de corps qui flottent sur la mer Morte s'enfonceraient et seraient submergés dans l'eau douce et même dans l'Océan. Un homme peut surnager dans la mer Morte sans faire aucun mouvement; mais il s'en faut

biên pourtant qu'il puisse s'y tenir debout sans enfoncer au-dessus du milieu du corps, comme le disent quelques écrivains de l'antiquité, entre autres Strabon; car, d'après le rapport des densités, un homme doit s'enfoncer au moins des quatre cinquièmes de son volume total. L'eau de cette mer, qui contient 26 pour cent de substances salines, ne pourrait atteindre une telle densité s'il s'y trouvait seulement du sel marin; mais les trois quarts de cette quantité de sels consistent en chlorures de calcium et surtout de magnésium, sels très déliquescents ou très avides d'humidité: aussi l'air, à la surface de cette mer, ne présente jamais plus des deux tiers de l'humidité qu'il eût prise à la surface de l'eau pure; et, au lieu de contribuer à l'évaporation, il abandonne de l'humidité à cette eau de mer toutes les fois que, par l'influence des pluies et des vents, il est devenu un peu plus chargé de vapeurs.

Dans l'impossibilité où l'on était de connaître le fond de la mer aux plus grandes profondeurs, on s'est longtemps contenté de conjectures plus ou moins vraisemblables sur cette question. Ainsi, considérant que l'eau froide est plus dense que l'eau chaude, et en se fondant sur quelques observations faites dans les lacs de la Suisse, où se rendent les eaux des glaciers, on avait voulu admettre que les eaux de la mer sont de plus en plus froides à de plus grandes profondeurs, et l'on en concluait qu'au fond même elle est congelée; mais quand plus tard on a dû reconnaître que le centre du globe terrestre est plus chaud que sa surface, on a voulu supposer que les eaux sont plus salées au fond, et l'on a été jusqu'à dire qu'il pourrait s'y trouver des couches de sel non dissous. Cependant on s'accorde généralement aujourd'hui à repousser ces hypothèses, et l'on croit que, pour la densité comme pour la température, les eaux de l'Océan ne présentent que des variations peu considérables.

§ 7. DU FOND DE LA MER.

Quant à la constitution et à la configuration du fond de la mer, on a déjà obtenu par les sondages opérés, au voisinage des continents, une somme d'observations assez exactes et assez nombreuses pour en conclure que, même aux profondeurs inaccessibles à nos moyens d'exploration, la surface du sol doit être encore semblable à celle des îles et des continents sortis des eaux depuis les dernières révolutions du globe. Ainsi les chaînes de montagnes se continuent à travers les mers, et ce sont leurs sommets qui forment ces divers archipels et ces rangées d'îles si remarquables par leur direction. Des volcans se trouvent également sous les eaux ou près de leur surface comme sur les terres habitables; des vallées séparent également les montagnes; et les mêmes couches des divers terrains calcaires, schisteux ou quartzeux, concourent à former des plaines ou des collines sous les eaux comme au-dessus de leur niveau. Il y a même des sources d'eau douce au fond de ces vallées sous-marines et sur les flancs de leurs collines, comme nous l'avons déjà dit ailleurs en parlant de la théorie des sources et de l'origine des ruisseaux (1846, p. 130); mais ces eaux douces, au lieu de s'écouler en suivant la pente des vallées, s'élève à la surface, comme plus légères que l'eau de mer, et quelquefois y signalent leur présence par un bouillonnement ou par un exhaussement de la surface remarqué par les navires. On cite même plusieurs localités où les navigateurs peuvent ainsi renouveler leur provision d'eau douce au milieu des ondes salées de la mer. Il y a pourtant aussi des courants dans les vallées sous-marines; mais ce sont ceux qui proviennent du mouvement général des eaux de la mer, et ils sont simplement influencés par la configuration du fond.

Sur ce fond de la mer, accidenté comme celui des continents, il y a aussi une distribution géographique toute particulière des animaux et des végétaux suivant l'exposition, suivant l'influence des courants sous-marins, ou suivant le

voisinage de l'embouchure des fleuves, qui apportent, pour servir à la nourriture des animaux marins de certaines régions, les débris enlevés de leurs rives ou entraînés de la surface du sol par les pluies. Mais ce qui influe bien plus encore sur la répartition des habitants de la mer, c'est la profondeur et la nature même du fond calcaire, ou granitique, ou vaseux, ou sablonneux, etc. Ainsi, tels polyptères, tels mollusques, telles algues calcifères, qui contiennent ou plutôt qui font entrer dans leur constitution une grande quantité de sels calcaires dissous dans les eaux de la mer, devront nécessairement se propager davantage dans les lieux où les eaux reprennent aisément au sol ou au sable calcaire les éléments cédés aux êtres vivants; c'est là en même temps ce qui explique les variations de la composition des eaux de la mer sur différents points.

De même que le besoin d'une température moins chaude fait choisir par divers animaux et végétaux certaines zones sur les flancs des montagnes, de même, pour les habitants de la mer, le besoin d'une lumière plus intense, d'une eau plus oxygénée, et surtout d'une pression moins considérable, détermine le site où ils se développent de préférence, et l'on a pu tracer théoriquement les zones plus ou moins profondes qu'habitent au voisinage des côtes les espèces les plus communes. Quelques unes, comme les moules, les balanes, les patelles, veulent être assez près de la surface pour rester à sec quand la vague se retire; quelques autres veulent pouvoir étaler sous une mince couche d'eau limpide leurs panaches en forme de plumes, ou leurs tentacules comparables aux rayons du souci, aux peluches veloutées de l'anémone; d'autres encore cherchent le calme à une profondeur constante de trois à cinq mètres; d'autres enfin s'enfoncent davantage, et chaque différence de cinq à dix mètres en profondeur est signalée par la multiplication de différentes espèces. Toutefois cette répartition des êtres vivants est limitée à une profondeur de 200 à 300 mètres le long des côtes et des bas-fonds, et, à quelques exceptions près, tout le reste du fond des mers est un vaste désert, comme les plaines de l'air au-dessus de 4 à 5 000 mètres. La surface et les couches superficielles sont seules habitées en pleine mer par des mollusques et des zoophytes nageurs et par les poissons qui les poursuivent; mais c'est surtout au voisinage des terres que l'Océan est véritablement peuplé.

ORIGINE ET GÉNÉALOGIE DE COLBERT.

(Voy., sur Colbert, la Table des dix premières années.)

Le lieu de la naissance de Colbert a été le sujet de nombreuses controverses; Paris, Troyes, Rethel et Reims se disputaient son berceau. Des médailles, des biographies plaident en faveur de Paris; il y a des lettres de commerce, des papiers de famille et des livres imprimés qui soutenaient les prétentions de Troyes; et Rethel ne manquait ni de titres ni surtout d'arguments pour appuyer ses allégations.

Il faut encore mentionner le royaume d'Écosse, dont l'une des plus grandes familles, au dire de quelques historiographes, aurait droit de réclamer, comme lui appartenant, le nom de Colbert.

Colbert n'a, je crois, jamais prétendu descendre de si haut lignage; mais il n'en fut pas de tous les membres de sa famille. Son oncle maternel, le conseiller Pussort, que Colbert avait tiré de Reims ainsi que ses autres parents, et qui, au dire de madame de Sévigné, joua un triste rôle dans le procès du malheureux Fouquet; le marquis de Seignelay, fils aîné du ministre, et quelques autres encore, ne demandèrent pas mieux que d'accepter la généalogie écossaise.

Ce fut, je crois, Ménage, qui le premier eut cette idée singulière de faire descendre Colbert de je ne sais quel ancien roi d'Écosse. Et ce qu'il y a de curieux et de notable dans

cette histoire généalogique, c'est qu'un bill du parlement britannique, confirmé en 1687 par lettres patentes du roi Jacques II, cite quatre barons de Castelliill, comme aïeux communs de Colbert, d'Écosse et de France, lesquels portent les mêmes armes. Il est à remarquer qu'en 1687, Jacques II, nouvellement élu roi d'Angleterre, avait à reconnaître les services de Colbert, et que, selon toute probabilité, le parlement, interprète de son souverain, ne fut pas fâché de trouver une occasion d'être agréable au grand ministre, dont il crut flatter ainsi la vanité.

Voici la véritable généalogie de Colbert.

Gérard Colbert, bourgeois de Reims au seizième siècle,



(Colbert.)

avait épousé Jeanne Thierry, fille d'Oudart Thierry, receveur de l'archevêché. Ils eurent pour enfants :

1. Macette ou Mariette Colbert, qui épousa Simon Clerjou, marchand ;
2. Claude Colbert, qui épousa Nicolas Frizon ;
3. Jean Colbert, d'abord prévôt royal, successeur de Jean Frémyn, puis lieutenant général à Reims du bailliage de Vermandois, qui épousa une Jeanne Josseteau ;
4. Toussaint Colbert, qui épousa une Chertemps, 1532 ;
5. Gérard Colbert, marchand, qui épousa en premières noces Anne Couvet, et en secondes noces Perrette Lespagnol.

Voilà le premier et le plus authentique échelon de la descendance de Colbert.

Oudart Colbert, l'un des fils de Gérard et de Perrette Lespagnol, épousa Marie Coquebert, de laquelle naquirent :

1. Gérard Colbert, contrôleur général des gabelles de Picardie, qui décéda à Paris en 1617, y ayant fait nouvelle souche de Colbert ;
2. Oudart Colbert (et non Odart), d'abord conseiller-notaire, puis secrétaire du roi, lequel épousa Nicole Forest de Troyes, et alla fonder en cette ville une importante maison de commerce dont les articles de Reims furent la principale branche ;
3. Jean Colbert de Terron, contrôleur général des gabelles, qui épousa Marie Bachelier de Reims ;

4. Catherine Colbert, qui fut religieuse à Sainte-Claire de Reims ;
5. Nicolas Colbert, qui, chanoine de Reims et abbé de Saint-Sauveur, fut enterré aux Capucins, à Reims ;
6. Simon Colbert, sieur d'Acy, secrétaire du roi, qui épousa Marie Pinguis.

Nous n'avons pas l'intention de suivre tous les rameaux de chaque branche de cet arbre fertile des Colbert. Nous dirons seulement que d'un petit-fils de Jean Colbert de Terron, Nicolas Colbert, sieur de Vandière, et de Marie Pussort, naquirent neuf enfants, savoir : 1. Cécile Colbert ; 2. Nicolas Colbert ; 3. Jean Colbert ; 4. Louise-Antoinette Colbert ; 5. Agnès Colbert ; 6. Marie Colbert ; 7. Charles Colbert ; 8. Claire Colbert ; 9. et François-Oudart Colbert ; et que l'un de ceux-ci, le troisième, Jean Colbert, devint le célèbre ministre auquel la ville de Reims se propose d'élever un monument.

On croit que l'un des ancêtres de toute cette lignée, Jehan Colbert, architecte, ou si l'on aime mieux maître maçon à Reims, construisit en 1505 la Belle-Tour, prison fameuse qui a laissé un long souvenir, et, vers le même temps, le chœur et le pourtour du chevet de l'église paroissiale de Saint-Jacques.

Voici l'acte de naissance de Colbert, tel qu'il est écrit, mot pour mot, sur les registres de la paroisse Saint-Hilaire, conservés au bureau de l'état civil de Reims.

« An 1619, 29 août. — Ce mesme jour, Jehan, fils de Nicolas Colbert et de Marie Pussot. Parin, Maurice-Charles Colbert, conseiller au siège présidial de Reims ; marine, Marie Bachelier, vefve de feu M. Jehan Colbert. »

Deux choses sont à remarquer dans cette mention. — Le nom de la femme de Nicolas Colbert, écrit *Pussot* et non *Pussort*. Le double de ce livre d'extraits, déposé au greffe du tribunal civil, porte, nous dit-on, pareillement Pussot. Or il y avait à Reims, au seizième et dix-septième siècle, des Pussot et des Pussort. Nous ne doutons pas toutefois qu'il n'y ait ici une erreur du copiste qui aura écrit un nom pour un autre, et qu'il ne faille réellement lire Pussort. — Puis il faut noter encore l'omission du nom de Baptiste à la suite de celui de Jean donné à notre Colbert. Cette omission, si c'en est une, n'implique aucun vice de forme. Baptiste n'est point un nom propre, c'est une qualification ; il n'y a point saint Baptiste. Antérieurement au dix-septième siècle, on s'appelait *Jean* tout court, et ceux qui voulaient indiquer lequel des deux Jean de la légende ils prenaient pour patron, écrivaient ainsi leur nom : Jean (l'Évangéliste), Jean (le Baptiseur) ; peu à peu l'on supprima l'article, et l'on écrivit Jean-Baptiste.

Grosley, dans ce que l'on a publié de ses œuvres posthumes, a donné, à l'article Colbert, des notions fort précieuses sur la condition de quelques uns des parents de Jean-Baptiste. Il résulte de ces renseignements que le nom de Colbert était loin d'être nouveau dans les affaires antérieurement à notre grand ministre.

Feu M. Griffon, juge au tribunal de Reims, s'est donné la peine de compulser les minutes de tous les notaires rémois du seizième au dix-huitième siècle. Il a recueilli sur les Colbert un nombre considérable d'actes desquels on peut tirer une foule de curieuses inductions. Nous avons pour notre part, sur Colbert et sa famille, d'autres documents, desquels résulte notamment la preuve absolue que les Colbert de Troyes, de Paris, de Reims et autres lieux sortent tous de l'arbre dont les racines se perdent dans le sol rémois ; que la famille a dû les premiers éléments de sa fortune à l'industrie locale, et les degrés de son élévation politique aux charges publiques qui lui furent confiées successivement par les Rémois.

Nous l'avons dit, ce n'est pas Colbert le grand ministre qui répudia l'origine rémoise. Il est possible qu'au milieu des grandeurs aristocratiques qui l'élevaient il ait, par condescendance pour les vaniteuses faiblesses de sa famille récemment illustrée, toléré quelque peu les adulations des

courtisans ; mais ce qui est bien positif, c'est que, loin de désavouer les liens qui l'attachaient à Reims, Colbert, pendant toute sa vie politique, se tint au service des intérêts de la cité : plus de cent conclusions du conseil, toutes inscrites au registre de l'hôtel de ville, témoignent des relations directes des magistrats avec le ministre de Louis XIV, et prouvent son dévouement à la ville du sacre. Une affaire difficile ne se présente pas au conseil qu'on ne décide aussitôt qu'il en sera référé à monseigneur Colbert, pour avoir son avis ; une grâce est à solliciter, vite une députation se dirige vers monseigneur, qui est prié d'employer son crédit près de Sa Majesté ; une charge pèse sur la communauté, un procès est pendant au Parlement, on en écrira à monseigneur, dont

la bonne volonté égale la puissance ; et jamais l'une ni l'autre ne font défaut à la ville. La reconnaissance publique lui tient compte de tout ce filial dévouement. Oudart Coquault, que nous citons d'autant plus volontiers que nul n'a songé à invoquer ses Mémoires, Oudart Coquault, frondeur passionné, et par conséquent ancien ennemi de Colbert, protégé de Mazarin, écrit : « En février 1665, les étoffes de nos manufactures se débitent et enchérissent ; on fait des estamines raz, à haut compte, façon de celles qui se font au Lude en Poitou. Monsieur Colbert, bienvenu du roy, dispose, *pour l'amour de sa patrie*, les seigneurs à en porter à leurs habits, et cela les met en mode. »

Mais les relations de Colbert avec les Rémois sont si sui-



Tombeau de Colbert, composé par Lebrun, exécuté par Baptiste Tuby et Antoine Coysevox ; dans l'église Saint-Eustache, à Paris.)

vies, si bienveillantes, que Colbert entretient ses concitoyens même des affaires de sa maison : il aime à les mettre au courant de toutes les phases de sa fortune et de la prospérité de sa famille. Voici une lettre qui vient à l'aide de cette assertion : nous l'avons retrouvée dans les paperasses mises au rebut du cartulaire de Reims : elle est pourtant belle, et méritait une autre destinée.

« Messieurs,

» Je ne reçois aucune grâce de la magnificence royale, de Sa Majesté, sans vous en informer, parce que je suis persuadé que vous y prenez part, et que vous êtes bien aises des avantages qui arrivent à ma famille. Le roy, qui est le prince qui récompense la fidélité de ceux qui ont l'honneur de le servir au delà de leur espérance, après toutes les grâces dont il m'a déjà comblé, a voulu faire le mariage de mes deux premières filles, sçavoir : de l'aînée, avec M. de Chevreuse, fils unique de M. le duc de Luyne ; et de la seconde, qui n'a que dix ans, avec M. le comte de Saint-Agnan, receu en

survivance de la charge de premier gentilhomme de la chambre. Et comme si ce n'étoit pas assez de m'avoir procuré deux alliances si grandes et si considérables, Sa Majesté a voulu leur servir de père, en leur donnant à chacune deux cent mille livres, ce qui fait la plus grande partie de leur dot. J'ay estimé que je devois à l'amitié que vous avez pour moy et à celle que j'ai pour vous de vous escrire ce détail, et par même moyen vous confirmer que personne ne sera jamais plus que moy, etc.,

» COLBERT. »

A Saint-Germain-en-Laye, ce 14 janvier 1667.

DIRE ET FAIRE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 214, 218.)

Bardanou courut la saluer, et lui baisa les mains, comme il avait vu faire au théâtre. La jolie veuve accepta son bras

sans façon, et lui raconta son excursion à la lisière du taillis. Bien qu'elle eût presque toujours habité les grandes villes de l'Allemagne, madame de Randoux aimait la campagne, et spécialement Rovembourg, où elle avait été élevée : aussi ne pouvait-elle se consoler de ce que son oncle, avant de mourir, eût consenti à mettre en loterie une propriété qui jusqu'alors n'était point sortie de leur famille. Les deux cent mille florins dont cette spéculation avait accru son héritage étaient loin de lui paraître un dédommagement suffisant : elle y eût volontiers ajouté vingt mille florins de sa propre fortune pour rentrer en possession de Rovembourg et de ses dépendances.

Bardanou comprit que c'était une proposition indirecte qu'on lui adressait ; mais il avait lui-même pris trop de goût au rôle de châtelain pour vouloir l'échanger contre une somme d'argent.

Il répondit en souriant à madame de Randoux que, bien qu'il eût changé de propriétaire, le château de Rovembourg n'en était pas moins tout entier à sa discrétion, et qu'elle pouvait en disposer aussi librement que par le passé.

La veuve fit un signe d'impatience gracieuse.

— Allons, vous refusez de me comprendre, dit-elle en souriant ; vous voulez que je sois reçue par vous à Rovembourg, tandis que c'est moi qui désirerais vous y recevoir.

— Qu'importe, pourvu que vous y soyez chez vous, fit observer galamment le Provençal.

— Chez moi ? reprit gaiement madame de Randoux ; vous seriez bien attrapé si je vous prenais au mot.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'une étrangère gêne toujours dans un jeune ménage.

Et comme Bardanou fit un mouvement,

— Ah ! pardon, ajouta-t-elle ; c'est peut-être encore un secret ; mais mademoiselle Nicette a été la première à se trahir.

— Mon Dieu ! interrompit le perruquier embarrassé, ce n'est encore qu'un projet...

— Que rien ne vous empêche maintenant de réaliser.

— Il est vrai.

— Et que mademoiselle Nicette vous rappellerait au besoin, je suppose, car elle trouverait difficilement à vous remplacer, monsieur de Bardanou.

Le perruquier s'inclina en rougissant de joie : c'était la première fois que l'on ajoutait à son nom cette particule glorieuse. Madame de Randoux lui parut dans ce moment resplendissante de beauté.

— Quoi qu'il en soit, reprit-elle, me voilà dépossédée sans espérance de revenir jamais dans mon cher Rovembourg ; et cependant Dieu sait ce que j'aurais fait pour cela ! Si je vous avouais, par exemple, que j'ai failli acheter ce château au prix de tout mon avenir, que diriez-vous, monsieur de Bardanou ?

Le Provençal eut un second éblouissement de vanité, et ne put que balbutier quelques mots entrecoupés.

— Oui, reprit la veuve, comme si elle eût répondu à son interlocuteur, au prix de mon avenir ! Vous avez vu le baron de Robach, qui est arrivé ici un peu avant vous ?

Bardanou répondit affirmativement.

— Eh bien ; c'est un ancien ami de notre famille qui m'a toujours été fort attaché, et que mon mariage avec M. de Randoux avait même paru contrarier. Depuis mon veuvage, il m'a rendu beaucoup de services et m'a fait offrir sa main plusieurs fois ; mais ma liberté me souriait ; je m'effrayais d'une union nouvelle, et j'avais toujours refusé. Enfin, lors de la mise en loterie du château de Rovembourg, il fut témoin de ma peine, et me proposa, en riant, de l'épouser s'il gagnait le château. Je le lui promis, et il prit pour cinquante mille florins de billets. Jusqu'au tirage, j'ai craint qu'il ne gagnât, et aujourd'hui je suis désolée que Rovembourg soit allé à un autre. Près de quitter ce beau domaine, je trouve

que ce n'eût point été l'acheter trop cher par le don de ma main.

Une pensée traversa, comme une flèche, l'esprit de Bardanou. Il regarda madame de Randoux, qui mordillait, en souriant, son bouquet de fleurs sauvages ; elle lui parut charmante. Il pensa en même temps qu'elle possédait une fortune double de la valeur du domaine de Rovembourg, et qu'elle appartenait à la meilleure noblesse du duché.

Toutes ces idées l'assaillirent à la fois et l'étourdirent. La veuve parut prendre le change sur son silence.

— Vous me trouvez bien folle, je parie, dit-elle.

— Nullement, répliqua Bardanou, qui fit un effort pour s'enhardir ; je trouve seulement votre confiance dangereuse.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'elle peut donner de singulières tentations au propriétaire actuel de Rovembourg.

— Que voulez-vous dire, monsieur de Bardanou ? je ne vous comprends pas, dit madame de Randoux avec un embarras qui protestait contre cette affirmation.

— Je veux dire, reprit le perruquier enhardi, que la convention faite à tout hasard avec le baron pourrait l'être plus sûrement avec celui qui a gagné le château.

— Avec vous ?

— Puisque Rovembourg a tant de charmes pour madame de Randoux, elle se résignerait peut-être, pour y rester, à agréer la recherche du nouveau propriétaire.

— Allons, c'est une plaisanterie, dit la veuve, en riant avec contrainte.

— Une plaisanterie si ma proposition offense madame de Randoux, reprit vivement le Provençal ; une chose sérieuse si elle l'accueille sans colère.

— Mais vous n'y songez pas, monsieur de Bardanou ! N'avez-vous point des engagements antérieurs avec mademoiselle Nicette ?

— Aucun, madame. Tout s'est borné à de vagues projets.

— Cependant, si cette enfant a conçu des espérances...

— La raison l'y fera renoncer ; Nicette doit comprendre qu'une nouvelle position impose de nouvelles obligations envers les autres et envers soi-même.

— Je crains qu'elle n'ait point pour cela assez de philosophie, objecta la veuve ironiquement.

— Je me charge de tout ! s'écria le Provençal. Voici le baron ; ne lui dites rien : dans une heure, j'aurai parlé à Nicette, et tout sera arrangé.

Il rentra en effet au château pour chercher la filleule du maître de poste. La conversation qu'il venait d'avoir avec madame de Randoux lui avait porté le dernier coup ; il voyait, en un instant, sa fortune triplée, sa position établie : c'était un second billet gagné à la loterie. Il ne pouvait laisser éclapper sans folie une pareille occasion. En réalité, d'ailleurs, aucun lien n'existait entre lui et Nicette. Il n'avait fait ni exigé aucune promesse. Obligés d'ajourner leur union, tous deux s'en étaient tenus à une de ces conventions tacites qui ne nous engagent qu'envers notre propre cœur : aussi ne se crut-il tenu à aucune justification. Mettant en oubli tout le passé, il parla à Nicette comme à une protégée dont on veut assurer le bonheur ; il ne voulait pas être seul à profiter de l'heureux hasard qui l'avait enrichi ; il était décidé à la doter généreusement, et à assurer l'avenir de celui qu'elle choisirait.

La jeune fille écouta d'abord sans comprendre ; mais à mesure que Bardanou parlait, la lumière lui venait, et, avec elle, une douleur d'autant plus cruelle qu'elle était inattendue. Cependant elle ne dit rien. Pâle, les lèvres tremblantes, et retenant avec peine ses larmes, elle écouta jusqu'au bout les promesses du Provençal, et, quand il eut fini, elle se leva presque calme, et fit un pas vers la porte.

— Où allez-vous, Nicette ? demanda Bardanou troublé de ce silence.

— Je vais repartir avec mon parrain, dit-elle simplement.
— Pourquoi maintenant ? qui vous presse ? reprit le perruquier.

Nicette ne répondit pas, et sortit.

Bardanou sentit son cœur se serrer. Quel que fût son aveuglement volontaire, de sourds reproches s'élevaient en lui ; son émotion protestait contre ses raisonnements. Il se leva, fit plusieurs tours dans le salon, cherchant en vain à reprendre son calme. Il était triste et mécontent. Il se rappela heureusement qu'il était à jeun, et sonna ; mais le valet de chambre qui se présenta lui apprit que tout le monde avait déjeuné.

Bardanou, qui ne cherchait qu'un prétexte pour décharger sa mauvaise humeur, se plaignit de n'avoir point été averti ; le valet répondit que M. le baron ne lui avait point donné ordre de le faire.

Ce mot fut pour notre Provençal le signal d'une explosion.

— Le baron ! s'écria-t-il ; et depuis quand, drôle ! avez-vous besoin pour me servir, des ordres du baron ? Qui est maître ici, de lui ou de moi ? A qui appartient Rovembourg ?

— Je n'en sais encore rien, répondit brusquement le valet.

— Ah ! tu n'en sais rien ! répéta Bardanou exaspéré ; eh bien, je te l'apprendrai, maraud ! sors d'ici, sors sur-le-champ, et ne t'avise jamais de reparaitre devant moi.

Le valet allait répliquer ; mais le baron, qui venait d'entrer, lui fit un signe, et il se retira.

— Vous traitez bien rudement ce pauvre diable, monsieur Bardanou, dit-il en refermant la porte derrière lui.

— Je le traite comme il me convient, monsieur de Robach, répondit le Provençal avec hauteur, et j'ai lieu de m'étonner que d'autres que moi donnent ici les ordres.

— D'abord je vous ferai observer, reprit poliment le baron, que, comme exécuteur testamentaire de l'ancien propriétaire de Rovembourg, j'étais chargé de l'administration du château jusqu'à l'arrivée du nouveau possesseur.

— Et moi, reprit le perruquier, je vous ferai observer que ce nouveau possesseur est ici.

— Et vous en concluez ?

— J'en conclus que chacun doit être maître chez soi.

Le baron s'inclina.

— Incontestablement, dit-il. Reste à savoir chez qui nous sommes.

— Chez qui ? répéta Bardanou étonné ; parbleu ! M. de Robach ne doit point l'ignorer, puisque c'est lui qui m'a fait connaître le numéro gagnant.

— Je me le rappelle parfaitement.

— Et vous n'avez point sans doute oublié non plus que ce numéro est 66, et que le voilà, monsieur le baron ?

Celui-ci se pencha pour regarder le billet présenté par le perruquier.

— Pardon, dit-il ; mais je crois que M. Bardanou fait erreur.

— Comment ?

— Il n'a pas pris garde que, sur son billet, le point précède les chiffres au lieu de les suivre.

— Eh bien, qu'est-ce que cela prouve ?

— Cela prouve que M. Bardanou a lu son numéro en le renversant, et que ce numéro est 99.

— 99 ! répéta le perruquier éperdu ; que dites-vous ? mais alors, 66 ?

— Le voici, dit le baron en montrant un numéro.

— Quoi ! vous ?

— Et l'authenticité de mon billet a été reconnue par l'administration de Francfort elle-même ; toutes les formalités sont remplies ; voici l'acte qui m'envoie en possession du domaine de Rovembourg.

Il tendait au Provençal un papier tacheté de timbres, de paraphe et de visas de toutes couleurs. Bardanou voulut le

parcourir ; mais un nuage couvrait sa vue, tout son corps tremblait ; il fut obligé de s'asseoir.

La chute était aussi subite que l'élévation, et il sentit que ses forces l'abandonnaient. Cependant, le premier étourdissement passé, il se redressa ; à l'abattement succédait le doute et la colère. Il regarda le baron en face.

— Alors, vous m'avez trompé à Woberhausberg ? s'écria-t-il.

— Dites que je vous ai laissé votre erreur, répliqua M. de Robach.

— C'est une trahison et une cruauté ! interrompit Bardanou.

— Non, dit le baron avec tranquillité, mais un châtiment et une leçon. Assis sur le balcon de l'auberge, derrière le rideau qui me cachait, je vous avais entendu me juger sans me connaître, accuser les riches de vanité, de tyrannie, d'ingratitude et de cupidité, en vous vantant d'échapper à tous ces défauts si la fortune vous favorisait à votre tour. Un hasard vous a fait croire que cette supposition s'accomplissait ; j'ai voulu voir si vos principes auraient le pouvoir que vous leur supposiez, et je vous ai laissé votre illusion.

— Ainsi, c'était une illusion ! répéta avec accablement Bardanou, qui ne pouvait détacher ses yeux de son billet retourné.

— Oui, dit M. de Robach plus sérieusement ; mais ce qui n'en est pas une, maître Bardanou, c'est votre conduite à partir du moment où vous vous êtes cru propriétaire de Rovembourg. Depuis hier, dites-moi, lequel de nous s'est montré le plus orgueilleux ? Qui est supérieur et dur avec les serviteurs ? Est-ce vous ou moi dont la cupidité a été éveillée par la position de madame de Randoux ? Et par qui Nicette vient-elle d'être repoussée avec ingratitude ?

Le perruquier, accablé, baissa la tête.

— Vous le voyez, reprit le baron après une pause ; il faut être plus indulgent pour les autres et moins confiant en soi. Tous les hommes ont en eux le germe des mêmes faiblesses ; les positions différentes peuvent les développer diversement. Pardonnez au riche de s'oublier, de s'endurcir, d'être aveugle, et il vous pardonnera votre aigreur, votre malveillance, votre envie. Le moyen d'améliorer les classes n'est point de les opposer l'une à l'autre, mais de les éclairer chacune selon ses besoins.

— Et c'est pour donner cet enseignement que M. le baron m'a exposé à un pareil retour de fortune ! dit Bardanou amèrement ; j'ai été pour lui un sujet à observer ; il a voulu faire une expérience sur la chair vivante, sans s'inquiéter des suites que peut avoir un tel essai.

— Pardonnez-moi, maître Bardanou, répondit M. de Robach ; madame de Randoux, qui était de moitié dans tout ceci, a déjà réparé le tort que vous avez pu vous faire à vous-même ; et la preuve, c'est qu'elle vous ramène Nicette.

La filleule du maître de poste entra en effet avec la veuve. Celle-ci l'avait facilement consolée en lui persuadant que la rupture de Bardanou n'était qu'une épreuve, que le domaine de Rovembourg ne lui appartenait point, et qu'il l'aimait plus que jamais. Nicette crut tout ce qu'on voulut lui faire croire, et le Provençal, honteux de sa conduite, l'accueillit avec une tendresse si humble qu'elle en fut touchée jusqu'aux larmes.

Pendant ce raccommodement, le baron parlait à maître Topfer, et le faisait consentir au mariage du perruquier avec Nicette, à laquelle il voulut donner une dot de six mille florins.

Les deux fiancés repartirent le soir même pour Oberhausberg, où le mariage fut célébré un mois après. La leçon profita à Bardanou, sans le guérir toutefois complètement de ses inclinations critiques. Souvent encore il se laissait aller à de violentes sorties contre les riches et les puissants ; mais alors la jeune femme amenait, sans affectation, dans l'entretien, le nom de Rovembourg, et le Provençal retournait à ses pratiques.

LES AFFICHES DE SPECTACLE.

Les théâtres, dans l'origine, n'eurent point d'affiches; chaque soir, à la fin de la représentation, un acteur venait au bord de la rampe, et, après les trois saluts d'usage, annonçait le spectacle du lendemain. Bientôt les comédiens trouvèrent plus simple de mettre une affiche à leur porte; puis toutes les affiches de tous les théâtres se donnèrent rendez-vous, au même lieu, sur les murs de la ville. « Les affiches de spectacle, dit Mercier dans son *Tableau de Paris*, ne manquent point d'être appliquées aux murailles dès le matin; elles observent entre elles un certain rang; celle de l'Opéra domine les autres; les spectacles forains se rangent de côté comme par respect pour les grands théâtres. Les places pour le placage sont aussi bien observées que dans un cercle des gens du monde. — (Cette sorte d'étiquette subsiste encore de nos jours.) — L'afficheur est un maître de cérémonies qui sait ranger le long des murs ces annonces parlantes, qui se reproduisent encore dans le journal de Paris, et qui forment si fructueusement et si commodément *un cinquième du texte*. »

On ne mettait d'abord sur les affiches de spectacles que les noms des maîtres du théâtre, puis ceux des auteurs; à la fin du dix-huitième siècle, les journalistes demandaient encore que les artistes fussent nommés sur l'affiche, pour éviter au public d'être déçu, le soir, en voyant jouer des doublures au lieu des premiers sujets sur lesquels il avait compté. Cela se pratiquait ainsi en Angleterre depuis longtemps, et cet usage a enfin prévalu.

DE L'INFLUENCE

DES ENGRENAGES DANS LES MACHINES.

La figure que nous donnons ici pour expliquer la communication de mouvement qui a lieu, du manœuvre agissant sur la manivelle jusqu'à la pierre énorme qu'il extrait d'une carrière profonde, a un autre mérite que celui de l'élégance et de la clarté. Elle est empruntée à l'ouvrage, devenu aussi rare que célèbre, publié en 1615 et en 1624 par Salomon de Caus, habile architecte et ingénieur français, sous le titre : *les Raisons des forces mouvantes*, etc. (Réduction à moitié de grandeur du modèle.)

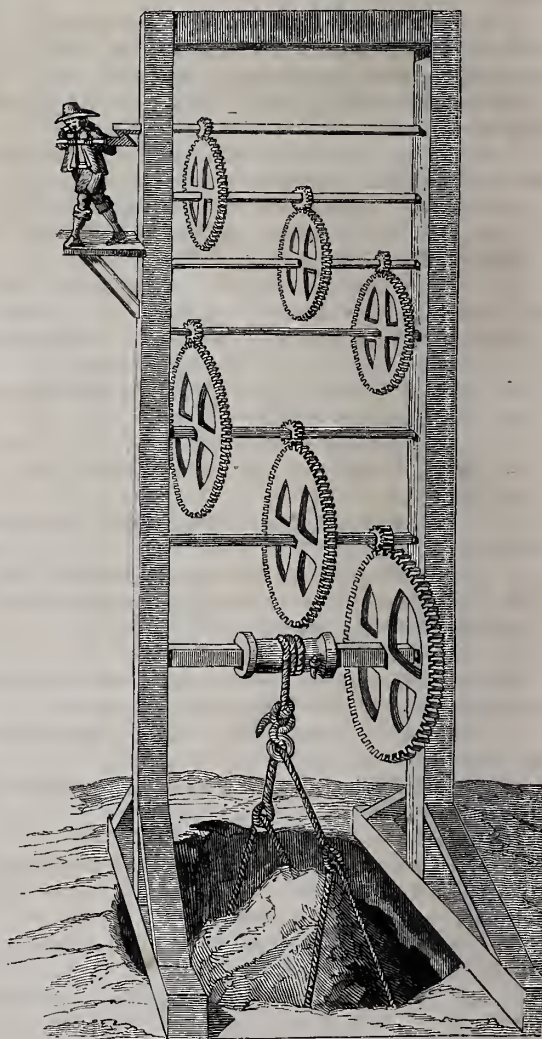
On voit que les axes ou essieux tournants portent chacun une roue et un pignon, excepté l'essieu inférieur, qui porte, au lieu de pignon, un cylindre sur lequel s'enroule la corde; et l'essieu supérieur, dans lequel est fixée la manivelle qui peut être considérée comme remplaçant une roue. La règle, pour mesurer le rapport théorique de la puissance appliquée à la manivelle, à la résistance ou au poids qui s'enroule autour du cylindre ou tambour inférieur, consiste à prendre le produit des rayons des pignons et à le comparer au produit des rayons des roues. Si donc, pour simplifier, on suppose que tous les rayons des roues sont égaux (y compris celui de la manivelle), et décuples des rayons des pignons, tous égaux aussi (y compris le rayon du tambour), on obtiendra les résultats suivants, dans lesquels l'essieu moteur et l'essieu du tambour sont toujours comptés :

Pour deux essieux, la puissance est	$\frac{1}{100}$	de la résistance;
Pour trois essieux.	$\frac{1}{1000}$;
Pour quatre essieux.	$\frac{1}{10000}$;
Pour cinq essieux.	$\frac{1}{100000}$;
Pour six essieux.	$\frac{1}{1000000}$;
Pour sept essieux.	$\frac{1}{10000000}$;

En d'autres termes, dans le cas de la figure, en faisant abstraction de la résistance des frottements et de la roideur des cordes, un seul kilogramme d'effort exercé sur la manivelle ferait équilibre à un poids de *dix millions* de kilogrammes qui s'enroulerait autour du tambour :

Salomon de Caus a bien raison de dire que « il ne se présente pas de fardeaux si grands à remuer, et mesmement on ne la (la machine) pourroit faire forte assez pour supporter un si pesant fardeau. » Aussi son but unique, comme le nôtre, était-il, en donnant cette figure, de montrer le rôle que jouent les engrenages dans la composition des machines.

Il est à propos d'ajouter que, malgré la grandeur du poids qu'un faible effort permet de soulever par l'intermédiaire des engrenages, la *force* du moteur, dans la véritable acception de ce mot, n'est pas augmentée, le moteur perdant en vitesse ce qu'il gagne en poids soulevé. Ainsi, le rapport établi entre les rayons des roues et des pignons de la figure montre que, dans le cas de deux essieux, le second ferait un seul tour quand le premier en ferait dix; le troisième, un seul tour quand le second en ferait dix et le premier cent, et ainsi de suite; de sorte que, en dernier résultat, lorsque la manivelle sur laquelle le manœuvre agit aura parcouru 10 000 000 de mètres, la pierre n'aura été élevée que d'un seul mètre. Tout ceci est une confirmation du sens réel que l'on doit attacher au mot célèbre d'Archimède : « Donnez-moi un point d'appui, et je soulèverai le monde ! » (Voy. la Table alphabétique des dix premières années, au mot *Archimède*.)



(Tiré du livre de Salomon de Caus intitulé : « les Raisons des forces mouvantes, etc. » — 1615 et 1624.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

DE L'INFLUENCE DE LA BIBLE ET DES ÉVANGILES
SUR LE STYLE DANS LES ARTS DE LA PENSÉE ET DU DESSIN.



(La Fuite en Egypte. — D'après une composition de M. Klein (1).)

Le Nouveau Testament diffère de l'Ancien, non seulement par l'esprit, mais par le style, par les images qu'il présente et qu'il a imprimées dans l'intelligence des peuples nourris de sa lecture. La Bible est le livre du Père plein de majesté et de force; les Évangiles sont le livre du Fils rempli de mansuétude et de douceur: dans le premier, Jehova règne entouré des éclairs et des tempêtes, au milieu desquels il se manifesta sur le Sinaï; dans le second, Jésus vit escorté de toutes les douleurs humaines qu'il a soulagées. de toutes les modestes vertus dont il a répandu le parfum sur le terre: aussi l'Ancien Testament éclate en figures véhémentes, en paroles sublimes, en pensées magnifiques et puissantes; le Nouveau Testament a un langage naïf, doux, naturel, qui est l'expression d'une morale divine mise à la portée des cœurs simples et droits.

On n'a peut-être pas encore assez examiné quelle influence différente ces deux livres avaient exercée sur les arts, sur la littérature, sur les mœurs mêmes des nations modernes. Suivant que les peuples et les hommes se sont attachés à la lecture ou de la Bible ou des Évangiles, ils ont parlé une langue différente, ils ont donné à leurs œuvres une physiologie diverse.

Sans doute le génie anglais et le génie allemand contenaient en germe des principes différents de celui qui préside aux destinées de l'esprit français; mais depuis que le protestantisme, rejetant la tradition moderne de l'Église catholique, a fait refluer vers la Bible l'étude et l'admiration de ses théologiens, on peut dire que l'Ancien Testament est venu donner

(1) Artiste français contemporain, de Strasbourg. Son style religieux et la sérénité méditative de ses compositions semblent permettre de le classer parallèlement aux maîtres actuels de l'école allemande.

à la littérature de l'Angleterre et à celle de l'Allemagne une nourriture qui les a profondément distinguées des autres littératures européennes. L'esprit de la Bible a dominé non seulement Milton, qui lui a consacré son poème, mais encore Shakspeare, à qui il a prêté une sorte d'éclat tout oriental; il s'empara du peuple anglais tout entier dans la révolution qui sépara le temps de Shakspeare de celui de Milton. Il a de même inspiré tout le peuple allemand depuis le jour où Luther traduisit les saintes Écritures pour donner une base solide à la réformation qu'il conduisit. Si le docteur de Wittenberg s'était contenté de discuter dans l'École ou d'écrire en latin des livres de controverse pour répondre aux attaques de Henri VIII et aux réserves d'Érasme, il aurait pu sans doute charmer les beaux esprits, les raisonneurs et les princes; mais ce ne sont pas là de fermes soutiens d'une religion nouvelle; pour la faire germer dans le peuple, qui seul peut lui prêter la vie de ses sentiments et la durée de ses habitudes, Luther mit à la disposition de la foule les saintes Écritures qu'il traduisit, et qui dès lors alimentèrent la foi et l'imagination de l'Allemagne. La littérature que nos voisins d'outre-Rhin ont vue éclore vers la fin du dernier siècle, comme par un mouvement subit et inattendu, est fille de la Bible de Luther; elle est sortie de ce livre unique et fécond longtemps médité par un peuple qui unit l'enthousiasme à la lenteur.

On peut dire que les Évangiles ont eu sur le génie de la France plus d'autorité que la Bible. Il serait, il est vrai, insensé de méconnaître la très grande puissance que l'Ancien Testament a exercée sur quelques uns des esprits les plus éminents de la littérature française. Personne, par exemple, ne s'aviserait de contester que Bossuet n'ait emprunté à Moïse, non seulement quelques uns des plus beaux traits de sa haute

éloquence, mais le tour même de son imagination, cette violence magnifique qui emporte à la fois la pensée et l'expression ; on ne niera pas davantage que pour produire, dans *Athalie*, le chef-d'œuvre de notre poésie, Racine n'ait usé du langage sublime d'Isaïe, et qu'il ne se soit rendu à la fois plus hardi et plus vrai par son exemple. Mais on pourra néanmoins assurer, je crois, sans se tromper, qu'en général les lettres françaises relèvent plutôt des évangélistes que des prophètes. Notre esprit a eu toujours plus de simplicité que d'emphase, plus de douceur que de feu ; il se fait gloire d'être modeste, et de chercher la vérité dans une certaine délicatesse contenue plutôt que dans une nudité âpre et fastueuse.

C'est au moyen âge qu'il faut remonter pour trouver l'époque où notre génie a pu se façonner sur le génie du Nouveau Testament.

On peut diviser le moyen âge en deux époques. La première, remplie par les violences, tantôt atroces, tantôt héroïques de la barbarie, vit le genre humain s'incliner en tremblant sous la colère de Dieu, qui avait voulu que la civilisation fût renouvelée au milieu des désordres et des tempêtes : Charlemagne occupe le centre de cette grande époque qui mit fin au monde ancien, qui donna naissance au nouveau ; c'est le temps des grandes luttes, c'est le règne de la force. La Bible domine encore cette période, où elle imprimait la sévérité aux derniers débris de la langue latine entamée par la barbarie, aux dernières traditions de l'art grec dégénéré entre les mains des moines ignorants.

La seconde époque du moyen âge, illustrée par les premiers débrouillements de la société moderne, commença à réparer les maux de l'ère précédente, et fit renaitre l'espérance dans le cœur des peuples avilis par tous les excès de la violence. Saint Louis est comme le pivot autour duquel tourne cette ère nouvelle où l'empire de la force cessa peu à peu et s'adoucit pour laisser parler enfin la justice et l'humanité ; c'est en ce temps qu'on voit s'élever les premières institutions solides faites pour protéger les faibles et les humbles contre l'oppression des puissants et des orgueilleux. L'humilité et la modestie devinrent saintes alors et sacrées aux yeux du monde comme à ceux de l'Église ; Jésus s'offrit dans les Évangiles comme l'ami des pauvres, le rédempteur des opprimés et leur divin modèle. Cette vénération de la faiblesse fut imprimée par le Nouveau Testament à la chevalerie, dont elle devint le fondement ; à la société tout entière, dont on vit bientôt les mœurs nouvelles s'exprimer dans le livre-mystérieux de *l'Imitation de Jésus-Christ*. C'est dans ce commentaire admirable des Évangiles que vinrent se résumer les nobles instincts manifestés déjà par les générations précédentes, que vinrent se former les générations destinées à fixer l'esprit de la France. Voilà, on peut le dire, la Bible de notre peuple. La douceur qui règne dans ce livre, l'effusion délicatement ornée qui le remplit, caractérisent le génie de la France. Quand même notre pays n'aurait produit que cet ouvrage durant le moyen âge, il y aurait admirablement marqué sa trace. Mais le même esprit de délicatesse et de modestie que la France manifestait dans l'œuvre de Gerson, elle le portait dans tous les autres monuments de ses auteurs anonymes, dans ses poèmes chevaleresques, dans les romans qui en étaient l'imitation, dans sa langue même, distinguée de toutes les autres par la finesse, par l'ingénuité, par le naturel ; dans ses arts, dont les aspirations même les plus puissantes étaient tempérées par une suavité constante ; dans ses sculptures surtout, qui, dès le treizième siècle, attendrissaient la pierre pour représenter le Sauveur sous les traits de la miséricorde et de la bonté, rentrées en possession de tous les cœurs après tant d'exécrables violences.

En Italie, le même sentiment a présidé à cette grande rénovation des arts qui s'est faite à la fin du treizième siècle, et dont Giotto a été le principal promoteur. Jusqu'à lui, les images que la peinture traçait ont conservé un caractère so-

lennel et terrible qui éclate même dans des linéaments grossiers. Giotto commença à donner aux personnages de l'histoire sainte cette physionomie douce, délicate, modeste, qui est conforme à l'esprit tout entier des Évangiles. Dante, son contemporain, sut unir l'âpreté de l'époque précédente à cette élégance et à cette suavité charmantes ; mais le peintre n'a presque rien retenu de l'énergie superbe du poète dont il était l'ami : il donne tout à la grâce, à une grâce simple, pudique, céleste, que le christianisme a seul connue. Plus tard, à mesure que les arts allèrent en perfectionnant leurs formes, cette grâce s'épanouit davantage, prit un sourire plus mondain, des attitudes plus fières et plus hardies ; elle finit par se rapprocher de la grâce antique, qui brillait plus par la beauté que par la chasteté. Des hommes éminents, trouvant les formes de l'art développées au point où leur richesse même faisait obstacle à la modestie première, voulurent le sauver de la décadence dont une douceur affectée et désormais toute voluptueuse le menaçait sérieusement, et le ramenèrent de vive force à l'imitation du génie rude et véhément de Moïse. Ainsi se montra Michel-Ange, peintre biblique autant qu'on pouvait l'être dans une époque de nouveau imprégnée de la sensualité du paganisme. Il faut avoir vu le plafond de la chapelle Sixtine, où ce grand artiste a représenté les premières pages de la Genèse, escortées et en quelque sorte soutenues par toutes les imposantes figures de l'histoire juive, pour comprendre avec quelle grandeur il a su interpréter l'Ancien Testament, avec quelle puissance il s'en est inspiré pour composer un style nouveau à son art, déjà sur le déclin.

Les successeurs présents de ces illustres artistes sont fort embarrassés pour savoir comment il faut se diriger sur leurs traces. Les uns disent : « La nature seule doit nous servir de guide ; » et ceux-là, pour nous représenter les figures pieuses des légendes chrétiennes, copient effrontément les visages sceptiques ou les physionomies gloutonnes qu'ils voient passer devant leur porte, et qui, dans leurs tableaux, semblent insulter à la religion en faisant mine de l'interpréter. Les autres, plus érudits, mais non moins éloignés de la grande et haute voie, pensent que, dans les tableaux de sainteté, il faut représenter en effet la nature, mais la nature même du temps où se passait la scène qu'ils veulent rendre. Ceux-ci commencent par faire de grandes études de costume ; ils commencent par restituer la forme arabe de la cruche que Rebecca portait au puits auprès duquel Éliézer vint l'attendre ; ils savent aussi rendre aux Hébreux le burnous blanc qui s'est perpétué dans le désert ; ils cherchent enfin à prendre leurs modèles dans la race dont ils peignent l'histoire. Mais tout cela n'est qu'une partie accessoire de l'art. Les physionomies de Giotto, qui ne sont pas juives, qui ne portent pas le costume arabe, sont infiniment plus chrétiennes que toutes celles auxquelles on veut donner aujourd'hui une vérité complètement historique. Il y a dans l'art une vérité d'un ordre plus relevé que celui de l'histoire : elle consiste, non pas dans la ressemblance extérieure, mais dans l'imitation intime et idéale, s'il est permis de le dire ainsi. C'est cette vérité qu'on atteint par le style, et à laquelle on n'arriverait jamais si on ne consultait que la nature.

Les artistes devraient donc prendre la peine de comprendre que, depuis la renaissance, l'antiquité, il est vrai, a été en possession de donner les modèles du style ; que c'est d'elle que nous avons appris à choisir dans les traits de la nature ceux qui sont essentiels pour exprimer les diverses situations de l'âme humaine ; que l'antiquité a fait plus encore dans une certaine époque limitée ; que, depuis le seizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième, elle nous a, pour ainsi dire, forcés à exprimer seulement des sentiments qu'elle avait éprouvés elle-même, et à les rendre servilement par les mêmes lignes dont elle avait usé pour les interpréter ; mais que le genre humain ne saurait rouler à jamais dans ce cercle où il est fatigué d'avoir été enfermé pendant trois

siècles ; et que , cherchant toujours dans le passé l'exemple de l'avenir , il retrouve aujourd'hui , sous les clartés naissantes de l'aurore des temps modernes , deux grandes formes , deux grands styles employés par les nations chrétiennes pour rendre avec vérité , avec naïveté , avec force , les aspects principaux de la civilisation moderne ; que l'un de ces styles pratiqué par les Byzantins se rapporte à la poésie véhémentement de la Bible ; que l'autre , érigé en système par Giotto , a pour idéal la douceur des Évangiles ; et que , qui veut rendre avec expression les figures et les scènes du christianisme ne saurait se dispenser de recourir à l'un ou à l'autre de ces deux modèles , faits aussi pour prêter de nobles inspirations aux représentations de la vie civile , héritière ordinairement fidèle des traditions religieuses qui ont présidé à la formation des sociétés.

Déjà quelques artistes ont donné dans notre temps le salutaire exemple de savoir , sans abdiquer l'esprit de notre siècle , remonter jusqu'aux siècles passés pour y trouver les éléments simples et vivaces du style qu'ils devaient appliquer à l'interprétation des idées de la civilisation moderne. Le style délicat de Giotto devait trouver des imitateurs dans notre France , qui a puisé aux mêmes sources que le peintre la grâce et la modestie de son génie : aussi ne craignons-nous pas de donner de temps à autre des dessins où ce style se montre avec tous les ménagements dus à l'esprit plus savant et plus avancé de notre époque. C'est à ce titre , et comme une imitation élégante et raisonnable de la première école toscane , que nous avons fait graver le tableau , objet de ces réflexions.

SUR LA CIRCULATION DE L'ARGENT.

Ceux qui veulent amasser l'argent et le retenir sont comme des parties ou extrémités du corps humain qui voudraient arrêter au passage le sang qui les arrose et les nourrit : elles détruiraient bientôt le principe de la vie dans le cœur , dans les autres parties du corps , et enfin dans elles-mêmes. L'argent n'est à vous que par le titre qui vous donne droit de l'appeler et de le faire passer par vos mains pour satisfaire à vos besoins et à vos désirs : hors ce cas , l'usage en appartient à vos concitoyens , et vous ne pouvez les en frustrer sans commettre une injustice publique et un crime d'État. L'argent porte la marque du prince , et non pas la vôtre , pour vous avertir qu'il ne vous appartient que par voie de circulation , et qu'il ne vous est pas permis de vous l'approprier dans un autre sens.

LAW, *Deuxième lettre sur le nouveau système des finances.*

LETTRES SUR LA BOHÈME.

(Voy. p. 75, 132.)

CARLSBAD.

Figurez-vous une ville bâtie sur le couvercle d'une chaudière d'eau bouillante : voilà Carlsbad. Au milieu des masses granitiques qui constituent le fond du pays , la vallée de la Tèple forme une fissure profonde dont les parois sont presque à pic : c'est le résultat d'une ancienne déchirure du sol , qui s'explique d'autant plus facilement que l'on voit de tous côtés sortir du sein de la terre d'anciennes déjections volcaniques qui n'ont pu se frayer passage sans causer de violents bouleversements. Mais le curieux , c'est que la partie inférieure de la fissure paraît s'être remplie d'énormes quartiers de granite qui se sont éboulés les uns sur les autres , en laissant entre eux des interstices que l'on peut se représenter comme d'immenses cavernes. Les prairies de la vallée recouvrent tout ce désordre comme un immense tapis ; les eaux s'en-gonflent dans ce vide ; et comme la profondeur de la fente s'étend sans doute jusqu'aux régions où le globe commence

à se ressentir vivement de la chaleur centrale , elles s'échauffent et s'électrisent dans les étages d'en bas , se chargent d'acide carbonique et de diverses substances minérales , et remontent ainsi modifiées à la surface. Mais alors qu'arrive-t-il ? C'est que le gaz se dégageant , la substance calcaire qui était en dissolution se dépose en formant de tous côtés des incrustations. Formées d'abord sur les parois du gouffre , ces incrustations se sont peu à peu étendues et ont fini par le recouvrir en entier , comme ferait une couche de glace sur un fossé plein d'eau. L'épaisseur de cette couche , que l'on a en plusieurs fois l'occasion de constater par des forages , varie de 1 mètre à 1^m.50. Une partie de la ville pose dessus ; et vous voyez que je n'avais point tort de dire qu'elle était sur un couvercle.

Ce couvercle s'échauffe naturellement par l'effet de la haute température des eaux qui s'agitent au-dessous ; et aussi , tandis que l'hiver est fort rude dans le pays , jamais la neige ne peut-elle tenir dessus : elle y tombe , mais , quel que soit le froid , elle y fond aussitôt , et s'écoule dans la rivière , qui , par la même cause , ne prend jamais. Comme le couvercle n'est pas d'une substance très résistante , il arrive quelquefois que la violence des eaux et des gaz qui s'en échappent y déterminent des fissures : alors on voit une source nouvelle prendre tout à coup naissance avec des flots de vapeur. En quelques endroits où le couvercle était plus menacé , comme sur le passage de la rivière qui le ronge continuellement , on a été obligé de le consolider , comme un vieux vase fêlé , avec des pièces et des attaches. Les pièces sont des dalles de granite et des madriers , et les attaches des barres de fer. « Les larges pierres carrées et les longues planches placées au-dessus du chaudron thermal , dit un des médecins de Carlsbad dans une Notice sur les eaux , lui servent pour ainsi dire de cuirasse contre les grands blocs de glace et contre les arbres flottants qui , dans leur course rapide , en cas d'inondation ou de dégel , pourraient , à l'instar d'un bœuf , rompre la croûte et détruire l'équilibre indispensable à la régularité du jet de l'eau minérale. » Pour prévenir de pareilles ruptures , dont la cicatrisation est toujours lente et coûteuse , on a soin de veiller à ce que les orifices par lesquels l'eau s'échappe ne puissent s'obstruer par les incrustations , et , dans ce but , on les fore avec une sonde quatre fois par an. De cette manière on parvient à donner au système des sources une fixité que de lui-même il ne saurait avoir. En 1711 et 1727 , des ruptures considérables et capables d'inquiéter ayant eu lieu , on se décida à creuser plus profondément qu'on n'avait encore fait , et c'est à ces travaux que l'on doit le peu de connaissance que l'on a sur la constitution intérieure de la chaudière. Il n'y a pas une seule croûte et par suite une seule cavité , mais plusieurs cavités séparées les unes des autres par des incrustations irrégulières , faisant à l'office de voûtes placées entre des caves à plusieurs étages. Après avoir traversé avec la sonde plusieurs voûtes de ce genre , on donne enfin sur un abîme d'eau bouillante , dont il est impossible de trouver le fond , et qui s'étend à peu près dans la direction de la vallée. L'eau s'en échappa , lors des recherches , avec un bruit si effroyable et une violence si terrible , que l'on prit peur et que l'on mit fin aux travaux.

On fait usage à Carlsbad de huit sources seulement ; mais il y en a beaucoup d'autres qui sourdent des deux côtés de la rivière dans des maisons particulières , et qu'on pourrait appliquer également à la médecine. Toutes ces sources ne sont en effet que des fuîtes du même réservoir : elles diffèrent les unes des autres par leur température et leur richesse minérale , parce qu'elles font plus ou moins de chemin dans le voisinage du sol avant de venir au jour et qu'elles s'y mélangent plus ou moins avec les infiltrations de l'eau pluviale. La source principale porte le nom de *Sprudel*. Elle est située sur la rive droite de la Tèple , à peu près au centre de la ville. Sa température est de 75°. Ainsi elle cuit parfaitement les œufs et sert à toutes sortes d'usages ordinaires , qui sont

cause qu'au-dessous de la source et sur tout le trajet que parcourent ses eaux avant de rejoindre la rivière, se presse une armée de cuisinières plumant de la volaille, épilant de petits cochons, préparant des œufs ou des légumes. Ce concours n'est pas très poétique, mais il est du moins fort original, et l'on ne peut s'empêcher d'admirer cette féconde marmite servant à de si grands usages et à de si petits. On s'étonne d'autant plus que la source a l'air plus bouillante encore qu'elle ne l'est. Il s'en faut en effet qu'elle sorte de terre tranquillement. Elle bondit d'une manière furieuse, comme un sauvage jet d'eau, avec des flots de vapeur qui remplissent la galerie que l'on a bâtie à ses abords. Le jet n'est



(Vue de la source du Sprudel, prise de l'intérieur de la galerie.)

pas régulier : tantôt il s'élève seulement de 1 mètre à 1^m,50, puis tout à coup il prend son élan et monte à 3 mètres et plus, presque au plafond de la salle; puis il retombe, et recommence : on compte de dix-huit à vingt bouillonnements de cette espèce par minute. On pourrait croire qu'ils sont dus à l'ébullition; mais c'est tout simplement le dégagement de l'acide carbonique qui est en cause. Ce gaz ne cesse de s'accumuler dans la partie supérieure de la cavité, et presse à la fois la surface de l'eau et le couvercle. Plus sa pression augmente, plus l'eau se trouve refoulée violemment sur l'orifice par lequel elle s'échappe, et dès lors, au lieu de s'écouler tranquillement, il est tout naturel qu'elle soit projetée. Le tumulte et le bouillonnement s'accroissent d'autant plus que le gaz carbonique cherche passage en même temps que l'eau et la divise en larges écumes. Enfin, imaginez, monsieur, une explosion gigantesque de vin de Champagne, et vous aurez une parfaite idée de cette étrange source. Elle donne le spectacle aux malades aussi bien que la santé. L'eau, suivant l'analyse de M. Berzélius, contient environ 5 et demi pour 100 de sels. C'est une proportion considérable, et qui lui communique une saveur très prononcée que l'on a quelquefois comparée à celle d'un bouillon de poulet. Le sulfate et le carbonate de soude en forment le fond principal : le premier de ces sels y entre pour 2 et demi pour 100. Comme la source est très abondante, il en résulte que ce que l'on consomme de ses produits n'est, pour ainsi dire, rien comparativement au total; de sorte que la majeure partie de cette richesse s'écoule en pure perte. On a calculé, en tenant

compte de toutes les sources de la ville, qu'il tombe par minute dans la rivière plus de 2 kilogrammes de sulfate de soude et de 1 de carbonate; et comme ces sels, indépendamment même de leur qualité thérapeutique, ont dans le commerce une valeur marchande en raison de leur emploi industriel, il est aisé de voir ce qu'avec un peu plus de respect pour ce don libéral de la nature on pourrait en retirer de revenu. En effet, ces quelques kilogrammes par minute donnent, tout calcul fait, au bout de l'année, environ 1 200 quintaux métriques de sulfate de soude et 6 500 de carbonate de soude, ce qui, au prix courant de ces sels, ne représente guère moins d'un demi-million.

S'il fallait regarder les traditions comme de l'histoire, on dirait que le Sprudel fut découvert au milieu du quatorzième siècle par Charles IV, empereur d'Allemagne et roi de Bohême. Chassant au milieu des forêts qui couvraient alors ce pays, un cerf, pour mettre la meute en défaut, vint traverser la rivière précisément à l'endroit où s'y jetait la source fumante; et les chiens, s'y étant précipités sans précaution, s'y échaudèrent tellement que l'empereur, surpris de leurs hurlements plaintifs, perça à travers le fourré et vint à la merveille. Les médecins de la suite, consultés, reconnurent les propriétés excellentes dont devait jouir cette source, et conseillèrent à l'empereur, qui souffrait de quelques blessures, d'en essayer, ce qu'il fit, et avec tant de succès qu'il se décida à bâtir un château tout auprès, en engageant les paysans à venir défricher la vallée et s'y fixer sur les bords charmants de la rivière. De là le nom de Carls-bad (bain de Charles). Malheureusement de toute cette histoire il n'y a de vrai que le dernier point. L'empereur s'intéressa en effet au succès de cet établissement thermal, lui conféra d'importants privilèges datés de Nuremberg, y séjourna à deux reprises en 1370 et 1376, et permit qu'il prît son nom. Il est probable que l'Université de Prague, instituée par ce prince, en réunissant à peu de distance de la source un concours de savants bientôt accrédités dans toute l'Europe, ne fut pas non plus sans influence sur la réputation qu'elle ne tarda pas à acquérir. Mais quant à la découverte, elle remonte certainement à une époque fort antérieure. Un document, d'une authenticité assez suspecte, portait que l'empereur avait fait usage de ces eaux en 1347 pour la guérison des blessures qu'il avait reçues, l'année précédente, à la fameuse bataille de Crécy, où il perdit son père, Jean l'Aveugle, en combattant sous le roi de France contre les Anglais; mais son alibi est aujourd'hui constant, et, ni dans sa vie écrite par lui-même ni dans les manuscrits de ses contemporains, il n'est dit qu'il ait fait usage pour sa santé des eaux de Carlsbad. On sait qu'il existait très anciennement près de la source de la colline un château dont les ruines ont disparu, et qui se nommait *Hrad-Wary* (château de la source chaude). Ni les habitants de ce château, ni ceux de la ville d'Elben, située à deux lieues seulement et où les rois firent souvent leur résidence, ni les bûcherons, ni les chasseurs qui fréquentaient ces forêts, ne purent ignorer si longtemps l'existence d'un phénomène aussi considérable. Comment la chaleur des eaux qui empêche la rivière de prendre, et celle du sol qui empêche la neige de tenir, ne se serait-elle pas trahie aux yeux, en supposant que l'épaisseur des arbres leur eût caché les bouillonnements du Sprudel? Le nom de Tèple que porte la rivière est précisément tiré de la chaleur de ses eaux, et on trouve dans divers documents historiques qu'elle le portait déjà plusieurs siècles avant Charles IV. Ainsi son caractère d'eau chaude était dès lors bien connu.

La ville est située dans le fond de la vallée profonde, tapissée de forêts. Sur ses deux pentes, que traverse la Tèple, il y a environ six cents maisons, les unes grandes, les autres petites, mais toutes également remarquables par leur bonne tenue et leur propreté. Elles sont presque toutes bâties au pied des pentes, qui sont magnifiquement couvertes de hêtres et de sapins et percées de promenades charmantes. Les deux

côtés de la rivière sont occupés par des quais plantés d'arbres et occupés par une suite de cafés et de boutiques de toute espèce qui donnent à cette partie de la ville un air très animé et très riant. Ceux des promeneurs qui aiment mieux les récréations paisibles que les ascensions pittoresques s'y

réunissent de préférence. Il va sans dire que la ville abonde en auberges. Il n'y a pour ainsi dire autre chose, car toutes ses maisons reçoivent des étrangers, et son développement s'est graduellement effectué selon leur affluence. Les registres publics montrent qu'en 1775 il y eut 197 familles seulement ;



(Vue de Carlsbad et de la vallée de la Tèple, prise des hauteurs en amont de la ville.)

en 1815, 1 300 ; en 1834, 3 287 : ou, en y comprenant les simples visiteurs, 10 000 individus. En général, les dernières années accusent seulement une moyenne de 5 000 individus faisant usage des eaux. C'est beaucoup pour un point aussi écarté, et cette simple donnée de statistique fait assez l'éloge de la vertu des eaux pour me dispenser, ce dont je suis fort aise, de tout panégyrique didactique. — Agréez, etc.

THOMAS JENKINS.

Thomas Jenkins est nègre. Son père, que les matelots anglais avaient surnommé le roi à l'œil de coq, régnait sur une partie étendue de la Guinée. Par suite de ses relations fré-

quentes avec les blancs, ce souverain nègre avait conçu une haute estime pour la civilisation européenne. Il prit en amitié un capitaine écossais nommé Swanstone, qui était venu en Guinée faire le commerce de l'ivoire et de la poudre d'or. Un jour il lui confia le projet qu'il méditait depuis longtemps d'envoyer son fils acquérir quelques éléments d'instruction en Angleterre. Il le pria de vouloir bien prendre le jeune enfant à son bord, de lui servir de protecteur, non seulement en route, mais à Londres, et de le lui renvoyer après le nombre d'années qu'il aurait jugé nécessaire pour son éducation. Le capitaine accepta la tutelle qui lui était confiée : en rendant ce service au roi nègre, il s'assurait une sorte de privilège commercial en Guinée. Au jour fixé pour le départ, l'enfant fut conduit sur le navire : sa mère, qui était jeune

et belle, pleura beaucoup en l'embrassant, et ne se sépara de lui qu'avec des gestes de désespoir.

Le capitaine Swanstone aborda en Écosse. Il avait donné au petit nègre le nom de Thomas Jenkins, et il se disposait à remplir les promesses qu'il avait faites au roi à l'œil de coq, lorsqu'il mourut presque subitement dans une auberge de Hawick. Cet événement laissa Thomas Jenkins sans aucun soutien, sans aucun moyen d'existence. On était en hiver : le pauvre enfant tremblait de froid. On le garda quelque temps dans l'auberge de Hawick, où il se tenait constamment blotti au coin de la cheminée. On l'envoya ensuite à un fermier de Teviot-Head, parent éloigné du capitaine. Ce brave homme accueillit le petit nègre, qui se rendit utile, suivant ses moyens, en gardant la volaille et les porcs. Après quelques années, un propriétaire de Falmash, nommé Laidlaw, demanda au fermier de lui céder cet enfant. Les nouvelles occupations de Thomas Jenkins, qu'on appelait plus familièrement Tom le Noir, ne furent pas d'abord beaucoup plus relevées : il mena paître les troupeaux, eut soin des étables, et fit des commissions ; mais peu à peu il se fit remarquer par son intelligence autant que par sa fidélité à ses devoirs, et il arriva à la condition, comparativement très supérieure, de valet de ferme. Il parlait très bien le dialecte du pays, et donnait des preuves d'une volonté d'acquérir quelque instruction : peut-être le pauvre Tom songeait-il toujours au désir de son père, au désespoir de sa mère, et espérait-il revoir sa patrie. Quelques unes des personnes qui habitaient la ferme s'étaient aperçues que Tom emportait dans le réduit au-dessus de l'étable où il couchait tous les petits bouts de chandelle que l'on abandonnait. Mistress Laidlaw, avertie de cette particularité, fit épier Thomas Jenkins, et une nuit on le surprit, dans sa soupente, tenant un livre d'une main et essayant de l'autre à former les lettres de l'alphabet sur une ardoise. Il avait aussi près de lui un mauvais violon dont il se hasardait à tirer quelques sons pour se distraire, lorsqu'il croyait tous les gens de la ferme endormis. M. Laidlaw, loin d'interdire ces études, voulut les favoriser. Il y avait dans le voisinage une école du soir : Tom eut la permission d'en suivre les cours, et il y fit des progrès rapides. Quelque extraordinaire que le fait puisse paraître aux personnes qui refusent de croire à l'intelligence des nègres, non seulement Tom Jenkins apprit ainsi les notions vulgaires de la grammaire, de la géographie et de l'histoire, mais il parvint à étudier seul les éléments du latin et du grec. Une des grandes émotions de sa vie fut celle qu'il éprouva le jour où il se vit possesseur d'un dictionnaire grec. Il avait économisé à grand'peine sur ses gages une petite somme de douze schellings. Ayant appris que l'on avait annoncé une vente de livres à Hawick, il s'y rendit avec un jeune laboureur, son camarade, qui n'avait qu'une somme d'un schelling et demi. Arrivé dans la salle où l'on vendait les livres, Tom aperçut un dictionnaire grec, et s'en approcha aussitôt avec des yeux étincelants de désir. Les spectateurs sourirent de cette ardeur, qui leur parut ridicule. Mais un gentilhomme, nommé Moncrieff, prit à part le compagnon de Tom, qu'il connaissait, l'interrogea, et entendit avec intérêt les détails que nous avons fait connaître au lecteur : il dit à voix basse à ce jeune homme d'acheter le dictionnaire, quelque prix que le marchand en voulût avoir, se chargeant de payer ce qu'il faudrait en sus des treize schellings et demi. Tom offrit au marchand ses douze schellings, puis, en tremblant, le schelling et demi de son camarade. Le marchand refusa. Alors le pauvre Tom, baissant la tête, se retirait déjà avec un soupir, lorsque son camarade s'écria : « Donnez, donnez le dictionnaire ; je l'achète. — Quoi ? comment ? lui dit Tom. Oubliez-vous que nous n'avons pas un penny de plus que treize schellings et demi ? » Le camarade, en souriant, prit le livre et le donna à Tom. M. Moncrieff paya quelques schellings, qui complétèrent la somme, et Tom, ému jusqu'à verser des larmes, après des remerciements

sincères et très convenablement exprimés, emporta son trésor à la ferme.

Tom avait vingt ans lorsque la place de maître d'école à Teviot-Head devint vacante. Un concours fut ouvert. Le comité du presbytère de Jedburgh fut chargé d'examiner les candidats. Avec la permission de M. Laidlaw, son maître, Tom se présenta pour être examiné. Les membres du comité, d'abord surpris, ne purent refuser d'interroger Tom, et ils furent obligés de reconnaître qu'il était de beaucoup plus apte à remplir la place qu'aucun de ses concurrents. Tom était au comble de la joie ; mais cette joie fut de peu de durée : les préjugés de la population s'opposèrent à ce qu'il fût admis à remplacer l'ancien instituteur : la majorité même des membres du comité exprima l'avis qu'il y aurait une sorte de scandale à voir une fonction aussi importante confiée à un nègre, à une créature née dans le fétichisme. Cette déception fut une douloureuse épreuve pour Jenkins : il sentit cruellement en cette occasion combien sa race était en mépris chez les blancs. Cependant quelques personnes blâmèrent hautement le comité. On résolut de fonder une école pour Tom en concurrence avec celle du presbytère. Dans ce but, on loua une boutique de chaudronnier, on la garnit de tables et de bancs, et on y installa Tom. Après quelques mois, il se fit un changement complet dans l'opinion des habitants : l'autre école fut désertée ; tous les enfants vinrent étudier sous l'instituteur nègre, qui se fit de plus en plus aimer, et donna des preuves vraiment remarquables d'aptitude à l'enseignement.

Deux années s'écoulèrent dans cette laborieuse fonction : un jour Tom rendit visite à M. Moncrieff, et lui confia qu'il était tourmenté du désir d'aller achever ses études à Edimbourg. Ce projet parut d'abord un peu ambitieux à M. Moncrieff. Mais Tom avait déjà tant de droits à l'estime et à l'encouragement que ce généreux gentilhomme ne voulut pas l'attrister par un refus. Il obtint donc d'être envoyé à Edimbourg, où il étudia pendant tout un hiver sous la direction de professeurs distingués.

On entendait rarement Tom parler de son pays et de ses parents : peut-être craignait-il des réponses qui lui fussent pénibles ; peut-être aussi (notés le craignons) le souvenir ou l'amour de sa patrie s'était-il insensiblement effacé sous les impressions si différentes d'une éducation européenne. On préférerait sans doute qu'il eût sollicité avec ardeur de retourner vers son père, vers sa jeune mère, si éplorée à son départ, avec l'intention de contribuer à l'amélioration du sort de ses compatriotes ; mais les histoires ne peuvent pas toujours se terminer aussi agréablement que des romans. Le dernier fait relatif à Thomas Jenkins qui soit parvenu à notre connaissance donne peu d'espoir qu'il retourne un jour en Guinée. Il y a environ dix ans, un gentilhomme qui habite près de Teviot-Head recommanda Tom à la Société pour la propagation du christianisme, en le lui indiquant comme doué de toutes les qualités nécessaires pour remplir avec succès une mission apostolique dans les colonies. Bientôt Tom fut envoyé à l'île Maurice, où probablement il est encore aujourd'hui employé à l'enseignement des esclaves. Qui sait s'il n'a pas rencontré parmi eux quelques sujets du roi son père ?

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

(Voy. 1846, p. 337 et 390.)

III.

LE MONDE DE STRABON.

19-7 avant J.-C.

« S'il est une science digne du philosophe, c'est assurément celle de la géographie dont j'entreprends de traiter aujourd'hui. Plus d'une preuve le démontre. D'une part, ceux qui les premiers osèrent s'y appliquer furent des hommes tels qu'Homère, Anaximandre le Milésien et son compatriote Hékatée, Démocrite, Eudoxe, Dikaiarke, Épiphore, et tant

d'autres, auxquels succédèrent Ératosthènes, Polybe et Posidonius, tous véritables philosophes. Et, d'autre part, la variété d'instruction nécessaire aux véritables géographes ne saurait être le partage que de celui qui, dans son étude, embrasse toutes les choses humaines et divines, dont la pleine connaissance constitue ce que l'on appelle la philosophie. Enfin, la science géographique donne tant d'avantages pour se conduire dans la vie civile et dans les affaires du gouvernement; elle nous apprend si bien tout ce qui concerne les phénomènes célestes, les animaux aquatiques ou terrestres, les plantes, les productions de la terre, et les autres propriétés de chaque pays, que la cultiver, c'est, par cela même, se montrer occupé du grand art de vivre et d'être heureux.»

C'est ainsi que Strabon commençait son livre il y a mille huit cent cinquante ans, et cette belle et remarquable définition élevait la science géographique à une hauteur d'où il est regrettable et presque honteux qu'elle soit descendue.

Dans l'exécution, l'écrivain grec n'est pas resté au-dessous du plan qu'il avait conçu d'un point de vue si élevé.

Mais, pour apprécier Strabon, il est indispensable de connaître le mouvement qui s'était opéré dans les connaissances géographiques depuis le temps d'Hérodote.

Cet intervalle de quatre cents années avait été marqué par deux séries d'événements politiques de la plus haute importance, les expéditions d'Alexandre et les conquêtes des Romains. Il s'était d'ailleurs formé en Grèce une école philosophique qui, appliquant l'astronomie à la géographie, lui avait donné une des bases les plus sûres qu'elle puisse avoir.

Ces trois ordres de faits nous semblent mériter, à cause de leur valeur toute particulière, un examen attentif, auquel nous allons procéder dans trois chapitres distincts.

ITINÉRAIRE D'ALEXANDRE.

Après avoir essayé ses forces par quelques expéditions qui l'avaient conduit jusqu'aux rives du golfe Ionique (l'Adriatique) et du Danube, Alexandre se mit en marche pour la conquête de l'Asie. D'abord il longe les rivages méridionaux de la Thrakie, passe l'Hellespont, remporte la victoire du Granike, parcourt du nord au sud toute la région maritime de l'Asie-Mineure, et, remontant vers le cœur de la péninsule pour aller en Phrygie trancher le nœud gordien, il pénètre ensuite, à travers le Taurus, en Cilicie, pendant que ses généraux achèvent la réduction de la Lykie et de la Pamphylie. La bataille d'Issus lui ouvre la Syrie, qu'il traverse dans toute sa longueur deux fois, en laissant derrière lui l'Égypte soumise, étonnée de lui avoir vu conduire une partie de son armée au milieu des sables jusqu'au temple d'Hammou. Une marche rapide le porte de Damas, par delà l'Euphrate et le Tigre, à Arbèles, où se décide le sort de l'empire de Kourouche (Cyrus) le Grand et de Dariéouche (Darius) I^{er}. Babylone, Suse, Persépolis, Ecbatane, lui ouvrent leurs portes; l'Afrique, la Mésopotamie, la Susiane, la Perside, la Médie, reçoivent de nouveaux gouverneurs; et il ne franchit les portes Caspiennes (défilé de Sardari-Khar) que pour ajouter à ses conquêtes autant de provinces qu'il venait d'en conquérir. A la tête de ses troupes devenues fanatiques de leur chef, il parcourt le pays des Parthes, la Marghiane, l'Arie, la Dranghiane, l'Arakhosie, les Paropamisades, s'engage dans les hautes vallées du Caucase hindou (le premier Caucase), descend dans les vastes plaines de l'Oxus, soumet la Bactriane, la fertile Sogdiane, les Khorasmiens, et s'arrête aux bords du Iaxartes lointain, pour recevoir les ambassadeurs des Skythes d'Europe et d'Asie. Il atteint les Saks au sein de ces rudes montagnes où leurs descendants se vantent encore d'avoir des chefs de la lignée du conquérant grec Iskander; puis, reprenant la route de l'Inde par la vallée du Khoes (la rivière de Kaboul), il arrive sur les bords de l'Indus, franchit successivement les quatre autres rivières du Pendj-âb, l'Ily-laspos (Djylam), l'Akésines (Tchen-âb), le

Hyarotes (la Râvy) et l'Hyphase (Satledge-Gharra), et ne s'arrête que devant les murmures de ses soldats, qui voient reculer sans cesse la fin de cette course dont les bornes du monde semblent devoir être le seul terme. Obligé de revenir sur ses pas, il suit l'Hyphase, épouvante les Malles et les Oxydraks par son impétueuse audace, soumet tous les peuples assis sur les deux rives de l'Indus, les Ossadiens, les Sabraks, les Sogdiens, les sujets de Musikanus et de Sambus, les Praisths et les Pataliens. Parvenu enfin à l'embouchure du fleuve, il monte le premier navire européen qui ait fendu les flots de l'Océan indien, débarque et s'avance jusqu'à trois jours dans l'intérieur; mais il est enfin obligé de dire un dernier adieu à ces mystérieuses régions de l'Orient vers lesquelles il se sentait irrésistiblement entraîné, et de revenir prendre le commandement de son armée. Mais, par ses ordres, un autre du moins exécutera quelques uns des projets qu'il a conçus. Pendant qu'il conduira ses soldats à travers le pays des Orites et les déserts de la Gérosie, qui lui furent si fatals, à travers la Karmanie, la Perside et la Susiane, son amiral, Nérarke, longera les rivages de ces diverses régions, et achèvera, le long de côtes difficiles et jadis inconnues, un voyage de plus de six cents lieues; tandis que, d'un autre côté, l'armée de terre en aura parcouru, depuis son départ, plus de quatre mille.

Tel est cet itinéraire célèbre dans lequel la hardiesse de l'entreprise le dispute à la grandeur de l'exécution. L'utilité en fut immense, et l'on doit d'autant plus déplorer la mort prématurée du fils de Philippe que ses intentions sont plus connues. On voit dans Arrien qu'il devait visiter le golfe Persique et l'embouchure de l'Euphrate et du Tigre, côtoyer une grande partie de l'Arabie, l'Aithiopie, la Libye, la Numidie, le mont Atlas, et entrer enfin dans la Méditerranée par le détroit de Gadir (détroit de Gibraltar).

Déjà une partie des projets de ce grand homme avait reçu un commencement d'exécution. Des bâtiments avaient été construits en Hyrkanie pour explorer le contour entier de la mer Caspienne.

CONQUÊTES DE ROME.

L'enfancement de la société romaine fut long et pénible. Près de quatre cents années suffirent à peine à Rome pour s'affermir sur le rivage du Tibre; mais une fois maîtresse du dedans, elle marcha rapidement à la conquête du dehors. Le Latium, l'Étrurie, le Samnium, l'Ombrie, annoncèrent la soumission prochaine de l'Italie entière (272), qui se termina l'an 230 par l'assujettissement des Gaulois cisalpins, et par la conquête de la Ligurie, de l'Insubrie et de l'Istrie. Déjà elle avait obligé Carthage à lui livrer une partie de ses possessions, et un siècle s'était à peine écoulé que sa rivale, abattue, lui laissait, avec l'empire de la mer, ses plus belles provinces. Enfin, l'an 34, lorsqu'Octave prit le titre d'*imperator* et le nom d'Auguste, le territoire de la république s'étendait des rivages de l'Atlantique aux rives du Tigre, des bouches de l'Elbe et du Danube aux solitudes de la Libye intérieure, à la deuxième cataracte du Nil. C'est une longue, mais utile énumération, que celle des provinces enfermées entre ces points extrêmes:

En Europe, il y a la Gaule Belgique et la Germanie, la Gaule Lyonnaise, la Gaule Aquitanique, la Gaule Narbonnaise, les Alpes maritimes, l'Hispanie Celtibérienne, l'Hispanie Tarraconnaise, la Lusitanie et la Bétique, la Sicile, la Sardaigne et la Corse, la Norique (archiduché d'Autriche), la Vindélicie (Bavière), la Rhétie (Tyrol et Suisse), la Dacie (Transylvanie), la Mœsie (Bulgarie et Valachie), la Thrace (Roum-ili);

En Afrique, l'Afrique proprement dite (Tunisie), la Numidie (l'Algérie), la Libye, la Cyrénaïque et l'Égypte;

En Asie, les douze parties de l'Asie-Mineure, la Propontide, la Bythinie, la Paphlagonie et le Pont, la Galatie, la Phrygie, la Mysie, la Lydie, la Carie, la Lykie, la Pamphylie.

la Pisidie, l'Isaurie, la Lycaonie, la Cilicie et l'île de Khypre, la petite Arménie, l'Albanie, la Mésopotamie, la Syrie et l'Arabie pétrée.

Par les ordres d'Auguste, tous les détails de cet ensemble furent minutieusement décrits. Agrippa, qu'il chargea de cet important travail, ne mit pas moins de huit ans à l'achever, et la carte du monde alors connu couvrit les murs de l'un des grands portiques de Rome.

Ce fut ainsi que, chez les anciens, les conquêtes matérielles de la politique tournèrent au profit de la science.

En regardant la Grèce comme le centre autour duquel se développèrent leurs connaissances géographiques, on voit qu'ils durent aux marches audacieuses d'Alexandre la connaissance de l'Orient; aux Romains, celle de l'Occident.

ÉCOLE DE PLATON.

Endoxe de Knide, l'un des élèves de cette admirable école dont le divin Platon fut le chef, tenta le premier de soumettre l'étude de la géographie aux observations astronomiques. Son idée, suivie par Aristote, appliquée par Dikaiarke, l'auteur d'une charmante description de la Grèce, reçut son entier développement d'Hipparque et d'Ératosthènes, deux des plus grands astronomes de l'antiquité. Pour tous les platoniciens, la terre est un globe dont la grandeur en circonférence varie depuis 180 000 stades (30 000 kilomètres), valeur donnée par Posidonius, jusqu'à 400 000, chiffre qu'adopte Aristote et qui équivaut aux 40 000 000 de mètres

admis aujourd'hui. Ils partagent sa surface, comme nous le faisons encore, en cinq zones, une zone torride, deux zones tempérées, deux zones glaciales; les uns admettent que toutes sont habitables; d'autres, que les zones tempérées seules le sont. Traçant dans la partie supérieure d'une moitié de la surface de ce globe un quadrilatère, un carré long, ils y dessinaient l'ensemble des terres connues sous la forme d'une île enveloppée de tous côtés par l'Océan, comme Strabon va le faire tout à l'heure. Leur carte était d'ailleurs divisée, afin d'en faciliter l'étude, par des méridiens et des parallèles déterminés au moyen de renseignements d'exploration ou des apparences célestes, et qui tiraient leur nom des principaux lieux qu'ils traversaient. Ainsi nous avons : sur celle de Strabon, sept parallèles principaux : ceux de Méroé, 1; Syène (qui est le tropique), 2; d'Alexandrie, 3; de Rhodes, 4; de Massilia (Marseille), 5; de Byzance (Constantinople), 6; et d'Ierné (Erin, l'Irlande), 7. Le plus remarquable des méridiens est celui qui passe par Méroé, Syène, Alexandrie, Rhodes et Byzance, M, M; les autres, au nombre de sept, sont plus ou moins éloignés.

Aux trois grandes sources d'information que nous venons d'indiquer, et dont Strabon méconnaît du reste quelquefois l'influence, il en faut joindre d'autres, comme les traités sur la matière publiés avant le sien et les relations de voyages, qui lui ont été utiles. Ainsi il s'est servi des ouvrages astronomiques et géographiques d'Ératosthènes, d'Hipparque, de Polybe, de Posidonius. Il a connu les voyages du Mar-



(La carte de la terre, d'après Strabon. — Dessin de M. Mac Carthy.)

seillais Pythéas, qui explora les mers du nord et la Baltique; ceux d'Évéhémère, dans l'océan Indien; les infatigables tentatives d'Endoxe pour faire le tour de l'Afrique, etc. Mais l'espèce de dénigrement dont il est animé envers chacun de ces écrivains (par exemple, il traite Pythéas d'insigne menteur) lui a beaucoup nui, et l'a empêché d'en tirer tout le parti possible.

Du reste, il a exécuté sa tâche avec conscience. « Notre description des terres et des mers sera faite, dit-il, partie d'après ce que nous-même avons observé dans les diverses contrées que nous avons parcourues, partie d'après les récits ou les mémoires des voyageurs. Quant à nous, nous avons voyagé vers le couchant depuis l'Arménie jusqu'à cette por-

tion de la Tyrrhénie qui est en face de la Sardaigne, et vers le midi depuis le Pont-Euxin jusqu'aux frontières de l'Aithiopié. De tous ceux qui ont écrit sur la géographie, il n'en est point qui aient connu par eux-mêmes plus de pays que je viens d'en marquer. »

Voyons quel a été le résultat général de ses travaux. Nous nous servirons, aussi souvent qu'il se pourra, de ses propres paroles.

La suite à une autre livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

UN LIVRE DE CUISINE SOUS LOUIS XIV.

(Voy., sur les Repas et le service de table en France à différentes époques, la Table des dix premières années.)



(Un Repas sous Louis XIV. — D'après une gravure de Lepautre.)

Cette estampe, empruntée au recueil de Le Pautre, ami de Mansart (1), figure un repas, dans une maison riche, au dix-septième siècle. Ce n'est là qu'un aspect extérieur; si l'on veut connaître avec plus de détails de quelle manière, sous Louis XIV, une maîtresse de maison ordonnait le service de sa table les jours où elle avait des invités, il faut lire les ouvrages spéciaux du temps. Ce genre de livres ne s'annonçait point alors, comme aujourd'hui, par des titres simples et prosaïques, tels que le *Cuisinier français* ou la *Cuisinière bourgeoise*. Il n'était point d'état si humble en soi qui, sous le règne du grand prince, « rival du soleil, » ne prétendit à se revêtir de pompe : le personnage de M. Jourdain était de toutes les professions. C'est en ce siècle que l'on a vu un cuisinier si susceptible sur le point d'honneur que, pour le retard d'un envoi de poissons, il trancha mélancoliquement sa vie, en gentilhomme, d'un coup de son épée. Un maître cuisinier n'écrivait sur son art que paré de manchettes brodées et de son habit de gala. Parmi les manuels de cuisine et de table du dix-septième siècle il en est un surtout, publié en 1655, dont le succès fut immense. Nous le recommandons aux Lucullus de notre temps qui auraient la fantaisie de donner un dîner à la Louis XIV. Quoiqu'il ne soit question en ce livre que d'affaires de cuisine et de table, il

est glamment et magnifiquement intitulé : *Les délices de la campagne, où est enseigné à préparer pour l'usage de la vie tout ce qui croît sur terre et dans les eaux*. Il est dédié aux dames ménagères. — Mesdames, dit l'auteur dans son Épître dédicatoire, j'ai toujours fait tant d'estime de votre vertu, qui est particulièrement louable, à cause de l'habitude que vous vous êtes acquise à persévérer dans le travail, réglant si bien votre famille que vous faites admirer partout la conduite de votre gouvernement; et je suis si fort porté à vous honorer, quand je considère que c'est par votre économie que les maisons non seulement subsistent dans la splendeur de leur lustre, mais encore augmentent de beaucoup par le bon ordre que vous y apportez (car véritablement messieurs vos maris se peineroient en vain pour acquérir beaucoup de biens si vous ne les dépensiez utilement et ne les mettiez à profit)... » Et ainsi de suite. — Après cette dédicace de haut style vient une préface qui ne lui cède en rien. L'auteur s'excuse en commençant d'avoir tant tardé à faire jouir le public de son ouvrage. Il y a plus de deux ans, dit-il, qu'il l'eût offert au suffrage de la France « si les divisions et partialités des guerres civiles ne l'avaient incommodé cet État et sembloient le menacer de ruine ne lui en eussent ôté entièrement le temps et diminué beaucoup de l'affection qu'il avoit à s'y appliquer, pour les incommodités et pertes qu'elles lui ont causées; mais aussitôt qu'il a plu à Dieu de pacifier le de-

(1) Voy. p. 133.

dans de cette monarchie, et son dernier retour de Paris lui en donnant le loisir, il a pris à cœur de s'y appliquer avec une ardente affection... J'ai essayé aussi, dit-il plus loin, à épargner votre bourse autant qu'il m'a été possible, en évitant beaucoup de profusions qui n'apportent aucune délectation au goût, et dans lesquelles Dieu est plutôt offensé que glorifié et remercié de ses libéralités : toutefois, comme il est difficile de faire de beaux habits avec des étoffes communes, et de bien travailler sans que l'on soit assorti de tout ce qui est nécessaire pour perfectionner un ouvrage ; aussi ne m'étoit-il pas facile de bien chatouiller votre goût, si je ne vous traitois qu'à l'ordinaire, qui seroit seulement pour subvenir à votre nourriture ; mais surpassant mes intentions, je me suis parfois emporté au delà de mon dessein, et vous ai fait voir jusques où va l'excès de la délicatesse : car, comme j'écris pour toutes sortes de personnes, et que je ne puis prescrire aucune dépense à qui ce soit, vous ne vous en servirez qu'autant que votre revenu le pourra permettre sans vous incommoder, et laisserez aux grands faire les grandes dépenses, auxquelles il semble qu'ils soient obligés pour entretenir le lustre de leurs maisons : je serai plus que satisfait de mon travail si je fais connoître à un chacun de quelle manière les biens de Dieu se préparent pour l'usage de la vie ; et le goût qui leur est le plus convenable, quoique autant de personnes en aient autant de différents, ce qui donne lieu à l'industrie des hommes de déguiser quantité de viandes pour satisfaire à la sensualité et réveiller les appétits lassés de viures ordinaires, vous vous en servirez autant que par votre prudence vous le jugerez raisonnable. »

Sur ce début de grand style, on pourrait prendre l'ouvrage en méfiance, et douter qu'un si beau parleur ait dû être un parfait cuisinier : on aurait tort. A part ces premières pages, qui ressemblent presque au salut solennel qui commençait les menusets, le livre devient simple, clair, concis, plein de faits. Près de quatre cents pages sont consacrées à l'analyse pratique des différents modes de composer les mets alors en faveur. On y apprend à confectionner un nombre prodigieux de gâteaux, de racines ou légumes, de rôtis, poissons, crèmes, etc. On y trouve les recettes de l'hypocras, de l'hydromel, des trompettes d'Espagne, des bonnets de prêtre, du persil de Macédoine, des œufs à la huguenotte et à la portugaise ou à la barbe à Robert, et de mille curiosités de bouche aujourd'hui ignorées ou dédaignées par les connaisseurs. Mais la partie la plus intéressante du livre, à notre gré, est celle où l'auteur donne des conseils pour le service de la table, selon les usages du temps.

Voici, par exemple, l'instruction pour une table d'une dimension à peu près égale à celle que représente notre gravure.

« La grande mode est de mettre quatre beaux potages dans les quatre coins, et quatre porte-assiettes entre deux, avec quatre salières qui toucheront les bassins des potages en dedans. Sur les porte-assiettes on mettra quatre entrées dans des tourtières à l'italienne ; les assiettes des conviés seront creuses aussi, afin que l'on puisse se représenter du potage, ou s'en servir à soi-même ce que chacun désirera manger, sans prendre cuillerée à cuillerée dans le plat, à cause du dégoût que l'on peut avoir les uns des autres de la cuiller qui, au sortir de la bouche, puiserait dans le plat sans l'essuyer. »

Cette recommandation est assez singulière et prouve que, même dans les grandes maisons, en plein dix-septième siècle, lorsque l'on prenait le repas en famille ou entre amis, tous les conviés puisaient le potage à même la soupière ; en un mot, on mangeait encore à la gamelle.

« Le second service, poursuit notre auteur, sera de quatre fortes pièces dans les coins, soit court-bouillon, la pièce de bœuf, ou du gras rôti, et, sur les assiettes, les salades. — Au troisième service, la volaille et le gibier, rôti, sur les assiettes le petit rôti, et ainsi tout le reste. — Le milieu de la table sera

laissé vide, d'autant que le maître d'hôtel aura peine à y atteindre, à cause de sa largeur ; si l'on veut remplir, on y pourra mettre les melons, les salades différentes, dans un bassin, sur de petites assiettes, pour la facilité de se les présenter, les oranges et citrons, les confitures liquides dans de petites abaisses de massepan, aussi sur des assiettes. »

L'instruction pour les repas de cérémonie, les festins, donne une grande idée de la profusion et de la variété des mets en ces occasions.

« A une compagnie de trente personnes de haute condition, et que l'on voudra traiter somptueusement, je suis d'avis que l'on fasse dresser une table d'autant de couverts à la distance l'un de l'autre l'espace d'une chaise (1), en mettant quatorze d'un côté, une au bout d'en haut et une ou deux au bas ; que la table soit large ; que la nappe traîne jusques à terre de tous côtés ; qu'il y ait plusieurs salières à fourchon et porte-assiettes dans le milieu pour poser des plats volants. — Premier service. A l'entrée de table, on servira trente bassins dans lesquels il n'y aura que des potages, hachis et panades ; qu'il y en ait quinze où les chairs paraissent entières, et, aux autres quinze, les hachis sur le pain mitonné ; qu'on les serve alternativement, mettant au haut bout d'un côté un bon potage de santé, et, de l'autre côté, un potage à la Reine fait de quelque hachis de perdrix ou faisau. Après, et dessous le potage de santé ou autre hachis sur les champignons, artichauts ou autres déguisements, et vis-à-vis une bisque. Sous l'autre hachis, un potage garni ; sous la bisque, une jacobine, ou autre, et ainsi alternativement jusques au bas bout, mettant toujours après un fort, un autre faible. — Second service. Il sera composé de toutes sortes de ragoûts, fricassées, court-bouillons, venaisons rôties et en pâte, pâtés en croûte feuilletée, tourtes d'entrée, jambons, langues, andouilles, saucisses et boudins, melons et fruits d'entrées... Le maître d'hôtel ne posera jamais un bassin chargé de grosses viandes devant les personnes plus considérables, à cause qu'il leur boucheroit la vue du service, et que cette personne seroit obligée de dépecer pour présenter aux autres. — Troisième service. Il sera tout de gros rôti, comme perdrix, faisans, bécasses, ramiers, dindons, poulets, levrauts, lapins, agneaux entiers, et autres semblables ; avec oranges, citrons, olives, et saucières dans le milieu. — Quatrième service. Ce sera le petit rôti, comme bécassines, grives, alouettes, et fritures de toutes sortes, etc. — Cinquième service. Saumons entiers, truites, carpes, brochets, et pâtes de poissons, entremêlés de fricassées de tortues avec les écailles par-dessus, et des écrevisses. — Sixième service. Il sera de toutes sortes d'entremets au beurre et au lard, de toutes sortes d'œufs, tant au jus de gigot qu'à la poêle, et d'autres au sucre, froids et chauds ; avec les gelées de toutes les couleurs et les blanc-mangers, en mettant les artichauts, cardons et céleri au poivre, dans le milieu, sur les salières. — Septième service. Il n'y faudra que des fruits, avec les crèmes et peu de pièces de four. On servira sur les porte-assiettes les amandes et les cerneaux pelés. — Huitième service. L'issue sera composée de toutes sortes de confitures liquides et sèches, de massepans, conserves et glacés, sur les assiettes, les branches de fenouil poudrées de sucre de toutes les couleurs, armées de cure-dents, et les muscadins ou dragées de Verdun dans les petites abaisses de sucre musqué et ambré. — Le maître d'hôtel donnera ordre que l'on change les assiettes au moins à chaque service, et les serviettes de deux en deux. — Pour desservir, il commencera à lever par le bas bout, et à mesure son second lèvera les assiettes, les salières et tout ce qui sera sur table, à la nappe près, finissant par le haut bout, où il donnera à laver, pendant que son second jettera les assiettes. »

« J'ai écrit pour les hommes raisonnables, » dit l'auteur en terminant, « comme sont ceux qui s'ingèrent de la conduite

(1) Avis excellent à noter.

des festins, qui est peut-être un des emplois les plus difficiles à mettre à exécution, de tous ceux auxquels l'homme s'applique, d'autant que l'on dépend de tant de sortes de gens, différents d'esprit et d'humeur, qu'il faut à point nommé, et à l'heure précise, que tout se rencontre ainsi que l'on l'a projeté; et aussi que l'on est à la censure d'autres de plus grande condition, à qui leur peu d'appétit ou leur mauvaise humeur fera blâmer ce qui serait très agréable aux autres (qui, sur leur seul rapport de quelque plat, lequel ne leur semblera pas bon), n'oseront y goûter, crainte d'être obligés d'approuver ce qu'ils improuvent, ou bien de se dégoûter eux-mêmes, si par malheur l'assaisonnement ne se rencontrerait pas être à leur goût. » Art difficile en effet! Mais quel peintre, quel auteur n'en dira autant du sien?

L'auteur des *Délices de la campagne* est Nicolas de Bonnefons, valet de chambre du roi, qui avait déjà publié, en 1654, le *Jardinier français*.

Les philosophes ont justement remarqué que la seule instruction solide est celle que l'élève tire de son propre fonds; que le véritable enseignement n'est pas celui qui transmet des notions toutes faites, mais celui qui rend capable de se former à soi-même de bonnes notions. Ce qu'ils ont dit à cet égard des facultés intellectuelles s'applique également aux facultés morales. Il y a pour l'âme une culture spontanée dont dépend tout progrès réel dans le perfectionnement.

DE GÉRANDO.

Il y a dans chaque homme, dit saint Augustin, un serpent, une Ève et un Adam.

ORIGINES EUROPÉENNES DES PONTS SUSPENDUS.

PONTS DE CORDES.

Anciens ponts d'Asie et d'Amérique. — Nous avons déjà fait connaître dans plusieurs volumes de notre recueil l'existence ancienne des ponts suspendus en différentes contrées de l'ancien et du nouveau continent. Nous avons donné la figure d'un pont de hamac (voy. 1833, p. 96) du genre de ceux que les Espagnols trouvèrent établis dans l'empire des Incas. Nous avons annoncé (1837, p. 195) que les voyageurs européens qui visitèrent pour la première fois la grande chaîne de l'Himalaya, le sud du Thibet et les autres parties de l'Asie centrale, admirèrent la structure des ponts suspendus sur lesquels ils traversaient des rivières et des vallées étroites et profondes.

Quelques uns des ponts suspendus de cette partie du monde offrent sur ceux de l'Amérique, indépendamment de la préférence que l'on doit donner aux chaînes de fer sur les cordages, une supériorité remarquable. Le tablier du pont, au lieu de suivre la courbure des câbles de suspension, comme dans le pont de hamac de Pénipé (1833, p. 96), est suspendu au-dessous de ces câbles par des tiges verticales. De là beaucoup plus de stabilité et en même temps possibilité de donner au plancher du pont une position presque horizontale, au lieu de la forte courbure, si incommode pour le voyageur, que l'on remarque dans le pont de Pénipé.

Ponts modernes. — Nous avons dit encore (voy. 1834, p. 357) que les États-Unis de l'Amérique du Nord ont, parmi les nations civilisées, donné le premier exemple de la construction d'un grand pont suspendu. Il est vrai que le pont de Jacob's-Creek, construit en 1796 pour le passage de la grande route d'Union-Town à Greenburgh, n'a que 21^m,30 d'ouverture; mais il supporte le poids des voitures. Les constructions antérieurement exécutées en Europe n'étaient que de simples passerelles pour piétons. Telle est celle qui est établie sur la Tees depuis une époque voisine de 1741, à la séparation des comtés de Durham et d'York. Voici la des-

cription qu'en a donnée Hutchinson dans ses *Antiquities of Durham*, publiées à Carlisle en 1794: « A deux milles (3 kilomètres) environ au-dessus de Middleton, dans un lieu où la rivière tombe en cascades multipliées, un pont suspendu sur des chaînes en fer est jeté d'un rocher à l'autre, à près de 60 pieds (18 mètres) de hauteur: ce pont sert au passage des voyageurs, et principalement des ouvriers qui travaillent aux mines; il a 70 pieds (21 mètres) de longueur et un peu plus de 2 pieds (0^m,60) de largeur, avec un parapet d'un côté. Le plancher est tellement fait que le voyageur ressent tout le mouvement d'ondulation de la chaîne en même temps qu'il se voit suspendu au-dessus d'un gouffre rugissant. Peu d'étrangers osent se hasarder sur ce sentier étroit et sans cesse agité. »

Ponts de Faust Wranczi. — Il existe dans un ancien recueil de machines, publié à Venise en 1617, et réimprimé en 1623 sous le titre de *Machinæ novæ Fausti Verantii sicensi*, deux planches dont nous donnons ici la réduction faite avec une exactitude et un soin scrupuleux. Ces figures prouvent que l'idée des ponts suspendus est plus ancienne en Europe qu'on ne le croit généralement (1).

La première, réduite au tiers de la grandeur du modèle, représente un pont soutenu par des chaînes de fer, dont plusieurs font l'office de tirants. Ce système est évidemment fort imparfait. Les chaînes de suspension ou de traction sont multipliées là sans trop de raison; il vaudrait beaucoup mieux que la même quantité de fer fût employée à rendre plus fortes les deux chaînes principales et à y rattacher, par des tiges de suspension, le tablier qui est au-dessous. On ne voit pas non plus comment les chaînes, après avoir traversé les tours qui forment les têtes du pont, vont se fixer de l'autre côté. Quoi qu'il en soit, cette figure donne un spécimen curieux d'une construction qui, rigoureusement parlant, serait exécutable, et qui sortait complètement des habitudes des ingénieurs de l'époque.

Le pont de cordes dont notre seconde figure offre la réduction au tiers de la grandeur de l'original est un modèle beaucoup plus parfait et très remarquable dans son genre, suivant feu Navier, juge si compétent en pareille matière. La disposition du plancher suspendu par des liens verticaux à des câbles tendus entre deux supports, et fixés en terre, des deux côtés, en deçà de ces supports, ne diffère en rien de celle des ponts suspendus les plus importants qui aient été construits aux États-Unis, en Angleterre et en France. « Le pont proposé par Faustus Verantius, dit Navier, paraît offrir la première idée de l'application du principe des ponts suspendus aux usages et aux besoins des nations civilisées. » Voici la description succincte qu'en donne l'auteur Faust Wranczi dans la version française, l'une des cinq dont se compose le texte de son livre (2): « Ce pont ici dépend de deux ou plusieurs cordes attachées à deux poutres élevées en haut en l'une et l'autre rive; et afin qu'il ne tombe point à cause de la pesanteur des passants, l'on pourra tendre ou relâcher la corde selon qu'on voudra. Ce pont est portatif et, partant, commode pour les armées. »

Ponts de cordages. — En effet, l'histoire militaire des trois derniers siècles offre plusieurs exemples de l'emploi des ponts de cordages; nous les citons d'après l'*Aide-Mémoire* du général Gassendi et l'*Essai sur les ponts militaires*.

(1) M. Vauvilliers, inspecteur général des ponts et chaussées, a fait connaître ce document précieux pour l'histoire des constructions, à feu Navier, qui l'a consigné dans son *Mémoire* sur les ponts suspendus, et à l'auteur de cet article. Mais la figure donnée dans les planches de Navier est peu exacte et ne reproduit que très imparfaitement le pont de cordes de l'original. Faust Wranczi était de Sibenico (*Sicum*), ville de Dalmatie; son nom en italien était *Veranzio*, et en latin *Verantius*. Un exemplaire de son ouvrage (édition de 1617) existe à la Bibliothèque royale.

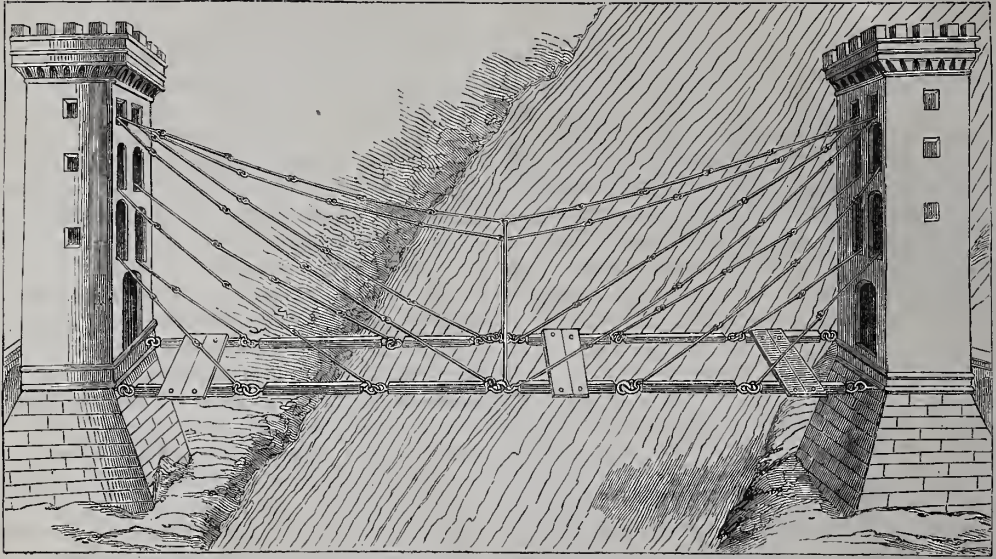
(2) Ce livre est écrit en latin, en français, en italien, en espagnol et en allemand.

Louis de La Trémouille rapporte dans ses Mémoires que les Suisses en jetèrent un sur le Pô, près de Casal, en 1515, et que leur artillerie passa sur ce pont.

Davila, dans son Histoire des guerres civiles de France,

parle d'un pont de câbles jeté sur le Clain au siège de Poitiers, en 1569, par l'amiral Coligny.

Henri, prince d'Orange, se servit de ponts de cordages dans ses entreprises contre Gand et Bruges en 1631.

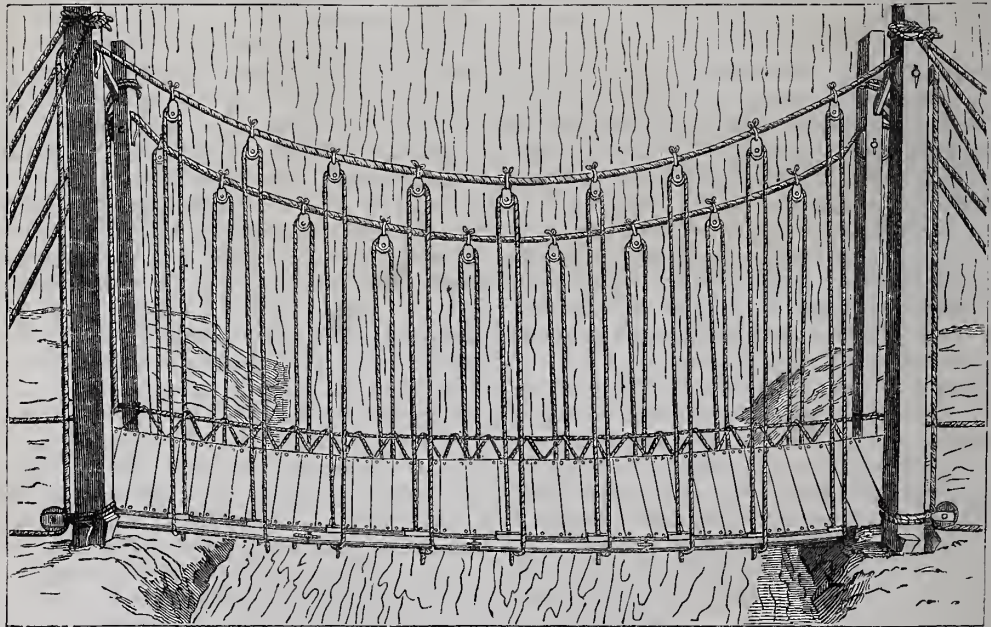


(Fig. 1. Pont suspendu en chaînes de fer, d'après Faust Wranezi. 1617.)

Les Français en firent usage en Italie dans la guerre de 1742, et le gouvernement fit construire un équipage de pont de cette espèce en 1792.

Plus récemment, les armées française et anglaise en ont employé dans les guerres de la péninsule.

Enfin, il existe actuellement une passerelle de cordages établie d'une manière permanente et formant la communication entre le continent et le fort Berthoume, bâti dans la rade de Brest sur un rocher séparé de la côte par un petit bras de mer de 50 mètres de largeur environ. Le tablier n'a



(Fig. 2. Pont suspendu en cordes, d'après Faust Wranezi. 1617.)

que 1^m,60 de largeur ; il est bordé de chaque côté par un garde-corps en corde, tout à fait nécessaire à cause du peu de largeur du passage et du balancement qu'occasionne la marche.

LA ROCHE DU MOINE.

Ceux qui, dans un heureux entraînement de voyage, ont eu la joie de parcourir les parties montagneuses de la Franche-

Comté, auront remarqué, entre les beaux districts de cette belle province, la ville et la vallée de Morteau. D'épaisses forêts de sapins couvraient jadis la surface de ce sol inculte et inhabité. Des moines y vinrent, conduits par une austère pensée de religion et de labeur. La hache à la main, ils s'ouvrirent un passage à travers les bois ; ils arrachèrent les racines séculaires, les troncs desséchés de la forêt vierge, défrichèrent le terrain, et, sur la crête d'un coteau ondulant qui domine le vallon, ils bâtirent un couvent. Autour du cou-

vent se groupa une communauté de paysans ; ils travaillaient animés par l'exemple des religieux, guidés par leurs conseils. Autour de cette première ruche active, industrieuse, bientôt on vit s'élever des hameaux, des villages, car le bon exemple se propage tout aussi bien que le mauvais, et, dans plusieurs cantons des montagnes de Franche-Comté, ce sont les religieux qui ont répandu, avec les premiers enseignements de l'Évangile, les premiers principes d'agriculture, qui ont fécondé le sol aride et peuplé la solitude déserte.

Dans ce même vallon de Morteau, sur ces mêmes collines, où nul être humain n'osait autrefois fixer sa demeure, main-

tenant on voit de tous côtés de riantes et vastes habitations, des champs de blé ondoyants, des prés fertiles et de riches pâturages. L'industrie s'y joint au travail agricole. A côté du chalet où les bœufs ruminent s'élève l'atelier de l'horloger, la forge du fondeur.

A certains jours de l'année, la ville de Morteau est le rendez-vous d'une population nombreuse qui, de tous les points de la montagne, y apporte toutes sortes de productions. Dans les vastes prairies qui s'étendent au pied de l'ancien prieuré, des milliers d'ouvriers sont employés à la fabrication des cloches qu'on exporte dans diverses provinces



(La Roche du Moine, aux environs de Morteau, département du Doubs.)

de France, des montres élégantes qui ornent les étalages du Palais-Royal, des instruments de mathématiques que le marin emporte sur son navire aux extrémités du globe.

Pour le statisticien, ce coin de terre isolé au pied des chaînes du Jura, sur les limites de la France, est un point curieux à noter ; pour l'artiste et le poète, c'est un lieu de bénédiction. De tout côté des points de vue qui charment à la fois le regard et la pensée, des crêtes de montagnes majestueuses et imposantes, des sites sauvages, et de douces retraites qui invitent au repos et à la rêverie. Près de là est le pittoresque village des Brenets, le mystérieux vallon de Remonot avec sa chapelle abritée sous une voûte de roc, le lac de Chaillexon, le saut du Doubs, Niagara du Franc-Comtois, et combien d'autres sites encore recherchés des voyageurs et illustrés par de naïves légendes populaires ! Du milieu des bois qui de plusieurs côtés ombragent l'amphithéâtre de Morteau, on aperçoit debout sur un banc de pierre un monolithe qui représente l'exacte image d'un moine, le capuchon sur le front, les mains jointes sous le manteau. On raconte qu'au temps où le peuple de ce canton commençait à se relâcher de sa première ferveur, à s'écarter des pieux

enseignements du prieuré, un moine, qui s'était retiré dans ce bois solitaire, pleurant et gémissant sur ces indices d'incrédulité et de désordre, pria le ciel de donner à ceux auxquels il avait dévoué sa vie, et qui déjà étaient ingrats, un signe durable pour leur rappeler à qui ils devaient leur première instruction et leur premier élément de prospérité. A la place même où le moine avait fait cette prière, on vit apparaître cette statue de pierre qu'une main invisible semblait élever comme un monument impérissable à la mémoire des pieux architectes du cloître, des missionnaires de la foi et de la civilisation dans cette âpre contrée, des fondateurs de cette colonie agricole et industrielle.

GUILLAUME DU VAIR.

— L'abondance des paroles obscurcit la vérité au lieu de l'esclaircir. Il est des paroles comme des pièces d'or et d'argent ; celles-là sont les meilleures qui, sous moins de masse, ont plus de prix.

— C'est quelquefois un plus grand honneur de n'avoir pas

ce que l'on a mérité que de l'avoir. Il m'est bien plus honorable (disoit Caton) que chacun demande pourquoy l'on ne m'a point dressé de statue en la place, que si l'on demandoit pourquoy l'on m'en a dressé. Bref, tenons pour maxime que le fruit des belles actions est de les avoir faites, et que la vertu ne scauroit trouver hors de soi récompense digne d'elle.

— Le soldat ne devient capitaine qu'en travaillant, veillant, pâtissant, souffrant, endurant, supportant, le jour, la nuit, le froid, le chaud, la pluie, le soleil. Le matelot ne devient pilote qu'entre les tempêtes et les orages; et l'homme ne devient vraiment homme, c'est-à-dire courageux et constant, qu'entre les adversités. C'est l'affliction qui lui fait cognoistre ce qu'il a de force; c'est elle qui, comme le fusil du caillou, tire de l'homme ceste étincelle du feu divin qu'il a au cœur, et fait paroistre et reluire sa vertu.

— La main du pauvre est la bourse de Dieu. Avons-nous à acheter quelque chose de luy, mettons là notre argent; c'est le meilleur employ que nous puissions faire de nos biens que de les mettre à la banque de Dieu.

Vollà certainement de belles pensées exprimées en un style ferme et franc. Leur auteur, peu connu comme écrivain, est un de nos grands magistrats du seizième siècle, Guillaume Du Vair, dont nous raconterons brièvement la vie.

Du Vair naquit en 1556. Il était fils de Jean Du Vair, procureur-général à la Cour des aides. Par ses premières études il était destiné à la carrière ecclésiastique. Mais en ce temps on pouvait, sans sortir du clergé, entrer dans la magistrature : Du Vair, à l'âge de vingt-huit ans, fut nommé conseiller au parlement de Paris.

Pendant les troubles de la Ligue, il se fit remarquer à côté d'Achille de Harlay, de Brisson, Le Maistre, Potier, etc., dans le parti des politiques, opposé aux prétentions du duc de Guise et aux intrigues de Philippe II. Après la journée des Barricades, il résista, au nom du parlement, contre les insurgés. Député de Paris aux états de la Ligue en 1593, il déjoua dans la séance du 20 mai les artifices du parti espagnol, qui était au moment de faire proclamer l'infante reine de France, sous la promesse de son mariage avec un prince français. Il continua puissamment à l'arrêt confirmatif de la loi salique, rendu le 28 juin suivant. Henri IV lui donna d'abord la charge de maître des requêtes, ensuite l'intendance générale de la justice à Marseille; plus tard il le nomma premier président du parlement de Provence, et voulut lui faire accepter l'évêché de Marseille. Du Vair fut installé comme premier président à Aix, le 5 juillet 1599. Bientôt, sous son influence, on vit renaître dans cette ville le goût des arts et des sciences; on lui décerna le surnom de Père des bonnes lettres. Il partagea avec son ami Peiresc (voy. 1836, p. 495) l'honneur de cette renaissance particulière du Midi, qui eut tant d'éclat. Un jeune magistrat, M. Sapey, qui a écrit un essai biographique sur Du Vair, se représente Peiresc et Du Vair allant chercher ensemble à la campagne de studieux loisirs. « Dans sa chère Floride, dit-il (car il avait la Floride (1) comme L'Hospital a eu Vignay, comme Lamoignon a eu Baviile), Du Vair, au pied des oliviers qui rappelaient le sol et les productions de l'Attique, dans des jardins moins vastes que ceux d'Académus, mais consacrés comme eux au culte de la philosophie, consultait Peiresc sur les traités oratoires ou philosophiques qu'il écrivait pour se délasser en sortant de l'audience; il lui lisait ses Dialogues, dans lesquels, à la manière de Platon, il fait intervenir ses meilleurs amis, et où la modestie de son auditeur l'obligeait souvent à dissimuler, sous les voiles de la fable, les allusions de l'amitié. Dans le *Traité de la Consolation*, on reconnaît Peiresc sous les traits dont l'auteur

s'est plu à dépendre Musée... Quelquefois, en tiers dans ces doctes entretiens, ils admettaient le savant Fabrot, qui enseignait les Institutes à l'université d'Aix, ou d'Escalis, qui adressait au premier président l'hommage de ses vers, ou ce Du Pérrier dont la douleur paternelle inspira si bien la muse attendrie de Malherbe. Pendant les vacances, Peiresc emmenait Du Vair à sa maison de campagne de Beaugensiers, où il avait un jardin botanique comparable au jardin du Roi. Là, il le possédait sans partage. Le père Nicéron, dans ses Mémoires, nous a raconté quelques traits qui peignent leur affection mutuelle : les maladies de Du Vair, les soins fraternels de Peiresc, et le voyage qu'il entreprit pour le ramener d'Antibes en litière, et la truite de Genève, et les langues de flambants qu'il fit venir à grands frais pour vaincre les dégoûts du malade. »

En 1616, Du Vair, appelé par le conseil du roi Louis XIII aux fonctions de garde des sceaux, après avoir refusé trois fois cet honneur, fut obligé de se soumettre aux ordres de la reine mère. « Adieu Floride, disoit-il; peut-être je ne te verrai plus. » Le parlement tout entier, le grand sénéchal, les consuls revêtus de leurs chaperons, un cortège innombrable le conduisirent hors la ville en témoignant par des acclamations de la douleur unanime que causait ce départ. C'était, du reste, avec raison que Du Vair avait cherché à écarter de lui une si haute marque de confiance. Forcé à donner sa démission après quelques mois, rappelé ensuite avec éclat, il se montra en diverses circonstances incertain et faible. Il abolit et rétablit ensuite le droit de paulette (voy. 1839, p. 96, 384). Il fut le promoteur de l'édit de 1617 contre les protestants du Béarn, et assista en personne à l'expédition militaire que commanda le roi pour assurer l'exécution de cet édit. Il approuva ou ne déconseilla point la résolution de Louis XIII de rendre en 1618 le droit d'enseignement public dans Clermont aux jésuites. La dernière partie de sa vie, sauf de rares intervalles, fut tourmentée par les agitations politiques et religieuses auxquelles il se trouva contraint de se mêler plus qu'il n'aurait désiré. Il consacrait à des écrits philosophiques et religieux tout ce qu'il pouvait se donner de loisirs. En 1620, il fut nommé évêque de Lisieux. L'année suivante, il accompagna Louis XIII dans son expédition contre les protestants rassemblés à La Rochelle. Il mourut d'une fièvre épidémique à Tonneins, le 3 août.

Entre autres ouvrages, Du Vair a écrit un *Traité de la consolation et consolation es calamités politiques*, où il s'entretient avec Peiresc (désigné sous le nom de Musée) sur les malheurs de son temps; une traduction du Manuel d'Épictète; la *sainte Philosophie*, la *Philosophie morale des stoïques*, un *Traité de l'Eloquence française*, où il caractérise les orateurs célèbres au barreau du seizième siècle : Pibrac, Mangot, Versoris, d'Espeisses, et qu'il a complété par des traductions de Démosthènes, d'Eschine et de Cicéron. Il indique comme causes principales de l'infériorité de l'éloquence française : 1° La forme du gouvernement « où la puissance sommaire ayant tiré à soy toute l'autorité, nous a, à la vérité, délivrés des misères, calamités et confusions qui sont ordinaires es-états populaires, mais aussi nous a privés de l'exercice que pouvoient avoir les braves esprits. » 2° La noblesse « dont la vaillance est également admirable et formidable à toutes les nations de la terre, mais qui a négligé et laissé les muses en proie aux plus bas et serviles esprits. » On possède aussi un recueil de ses lettres.

Dans le *Dialogue des avocats*, Loisel dit en parlant de Du Vair : « Il parle et écrit si nettement en françois, que nous n'avons point de livres composez en nostre langue qui soient estimez à l'esgal des siens. »

Peiresc avait écrit une biographie de son ami Du Vair, qui malheureusement n'a pas été publiée.

Le Musée du Louvre possède un portrait de Guillaume Du Vair par Porbus le fils, mort en 1622 : cette belle figure respire la sérénité douce et grave de la vertu.

(1) Maison de campagne située entre les villes d'Aix et de Marseille.

LA CONVERSION DE SIR JONATHAS LE JUIF.

MYSTÈRE ANGLAIS DU QUINZIÈME SIÈCLE.

En Angleterre comme en France, l'art dramatique a commencé par les *mystères*, que l'on appelait *miracle plays* (littéralement, jeux de miracles). Les premiers *mystères* que citent les auteurs anglais sont du douzième siècle. Quelques uns étaient écrits en latin, d'autres en français. Ce fut seulement sous Édouard III que l'usage de les écrire en langue anglaise prévalut généralement.

La deuxième forme dramatique fut, ainsi que chez nos pères, la moralité (*moral play*), où les personnages, au lieu d'être empruntés aux Écritures saintes, aux Actes des apôtres ou aux légendes, étaient de pures abstractions morales, des personnifications de passions, de vertus ou de vices.

Plus tard, sous Henri VIII, vinrent les *interludes*, petites pièces comiques, jouées ordinairement à la fin des grands repas, et qui paraissent avoir été les premiers essais de pièces ayant pour but unique de peindre les mœurs.

On a découvert il y a peu de temps, dans la bibliothèque de Trinity-College, à Dublin, le manuscrit d'un mystère du quinzième siècle, qui se distingue de presque toutes les anciennes pièces de ce genre par un caractère très particulier. Le sujet est religieux, mais les personnages, à une exception près, sont réels et contemporains, en sorte que l'on trouve déjà dans cette composition les éléments essentiels de la comédie et du drame, inventés près d'un siècle plus tard (1).

Le manuscrit donne deux titres : « la Pièce du Saint-Sacrement, miracle arrivé dans la forêt d'Arragon, dans la fameuse cité d'Aracée, en l'an du Seigneur Dieu 1461 ; » et « la Pièce de la Conversion de sir Jonathas le Juif, par miracle du Saint-Sacrement. »

Les personnages sont : — cinq Juifs, nommés Jonathas, Jason, Jasdon, Masphat et Malchus ; — un marchand chrétien nommé Aristorius ; — un évêque ; — un prêtre nommé sir Isidore ; — un médecin du Brabant, M. Brundyche, et son domestique nommé Collé. — Le Sauveur paraît à la fin de la pièce.

Voici en quelques mots le sujet. Des Juifs demandent au marchand Aristorius de leur vendre l'Eucharistie pour la somme de cent livres sterling (2), en s'engageant à se convertir au christianisme s'ils trouvent dans l'hostie la puissance miraculeuse que lui attribuent les chrétiens. Aristorius se procure la clef de l'église, pénètre nuitamment dans le sanctuaire, dérobe l'hostie et la vend aux Juifs, qui bientôt la soumettent à des épreuves et à des tortures. Ils la frappent de leurs poignards, et aussitôt il en jaillit du sang : à cette vue un des Juifs devient fou. Ils veulent ensuite la clouer à un poteau : la main du Juif qui tient le marteau se détache du bras et tombe à terre. On fait venir le docteur Brundyche pour remettre la main à sa place. Le docteur arrive suivi de son domestique, espèce de Sganarelle. Un dialogue grotesque s'engage entre les Juifs et ces deux personnages ; c'est une satire plaisante du charlatanisme des médecins à cette époque. Enfin on chasse le docteur dont l'art est impuissant. Les Juifs prennent alors le parti de faire bouillir l'hostie : l'eau devient rouge comme du sang. Ils tirent avec des pincettes le pain sacré du chaudron et le jettent dans un four : le sang découle à flots ; le four éclate en mille pièces avec fracas, et Jésus-Christ, apparaissant au milieu des flammes, adresse la parole au Juif Jonathas et à ses compagnons. Terrifiés et repentants, les Juifs vont s'agenouiller devant l'évêque et se convertissent. Quant au marchand, il confesse son crime ; on lui pardonne, mais

à la condition qu'il renoncera à l'exercice de sa profession. Cette œuvre bizarre est, du reste, soumise aux formes consacrées des mystères. Deux *veaxillators* ouvrent la représentation en expliquant, dans des stances alternées, le sujet de la pièce. A la fin l'évêque prononce, en guise d'épilogue, un sermon sur la doctrine de la transsubstantiation.

M. Payne Collier suppose, d'après le style, que ce mystère a été écrit vers le temps de Wickliffe et des Lollards.

Pendant la lutte du protestantisme et du catholicisme, on joua successivement en Angleterre des mystères inspirés de l'une ou de l'autre croyance, suivant la foi des princes ou princesses qui étaient sur le trône. Ces satires dramatiques suscitérent des haines et des vengeances terribles. Le protestantisme conserva longtemps un ressentiment profond contre les pièces catholiques, et lorsqu'il arriva définitivement au pouvoir avec Cromwel, il fit fermer tous les théâtres.

LES CLASSES PAUVRES EN ÉGYPTE.

(Suite et fin. — Voy. pag. 42, 83.)

PROCÉDÉS AGRICOLES.

Le Nil modifie la préparation des terres pratiquée en Europe, et annule en grande partie l'usage des engrais ; mais il a une fonction non moins importante, celle des arrosements.

Lorsque le fleuve sort de son lit, il ne se répand point librement sur les terres ; l'expérience a appris aux Égyptiens à ménager cette eau précieuse, afin de pouvoir la transporter sur chacune des parties du territoire. Des canaux et des digues sillonnent la coutrée dans tous les sens, et maîtrisent les mouvements du fleuve. Jadis le tiers des impositions était affecté à l'entretien de ces constructions d'utilité publique ; mais depuis l'administration des mamelouks tout est remis à la discrétion du gouvernement. Quand les eaux sont montées dans une localité à la hauteur nécessaire, on pratique une ouverture dans la digue, et l'eau passe dans le terrain adjacent. La coupure de chaque digue est une fête pour le pays. Au vieux Caire, on construit une digue à l'embouchure du canal Kaligh, qui traverse la ville du Caire, et, sur cette digue, on place un monticule qu'on nomme l'*arousseh* (la fiancée) ; lorsque les eaux ont atteint un certain point, on coupe la digue, l'*arousseh* tombe, et le Kaligh est rempli d'eau. La population se livre alors à la joie, car c'est l'annonce d'une heureuse récolte. L'origine de la cérémonie de l'*arousseh*, qui a lieu du 1^{er} au 20 août, rappelle la coutume qu'avaient les anciens Égyptiens de sacrifier tous les ans au Nil une belle et jeune vierge, afin d'obtenir une crue favorable. En changeant de culte, ils conservèrent cette coutume barbare, dans laquelle on saisit facilement l'expression de l'attente pleine d'angoisses où on vit en Égypte avant la crue ; mais lorsque Amrou eut conquis le pays, dirigé par l'esprit d'une religion nouvelle autant qu'inspiré par l'amour de l'humanité, il abolit le sacrifice de l'*arousseh*. Le peuple, pour dédommager le Nil, fit une statue de terre et la jeta dans le fleuve, afin de se le rendre favorable ; puis, devenu mahométan, le peuple substitua encore à sa grossière statue un bloc informe qui porte toujours le nom de fiancée.

Cependant les eaux baissent, puis se retirent entièrement, et beaucoup de campagnes, trop tôt découvertes, ont besoin d'un arrosage factice. On emploie les mécanismes que nous avons déjà figurés et décrits dans notre dixième volume (voy. les chadoufs et les sackiels, 1842, p. 116).

A Alexandrie, on a construit des sakies à vent. Le mécanisme est mis en mouvement par des ailes adaptées à des bâtiments en forme de tours. Ces machines donnent considérablement d'eau ; mais, comme elles cessent de fonctionner quand le vent s'abat, elles sont peu applicables à

(1) La plus ancienne comédie anglaise connue, « Ralph Roister Doister, » a été composée vers le milieu du seizième siècle.

(2) Environ 2 500 francs. On a calculé que la valeur de l'argent, aux quinzième et seizième siècles, était cinq ou six fois plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui.

la grande culture. Il y a aussi des sakies que des hommes, assis sur le bord du puisard, font mouvoir en s'appuyant des pieds et des mains sur les prolongements des raies de la roue ; on les appelle *sakies du pied*.

La construction d'une sachie nouvelle est assez importante pour que le pays s'en fasse une fête : dès qu'on a obtenu de l'eau sans mélange de sables, on l'annonce solennellement ; les bannières du prophète et du santon vénéré de l'endroit sont déployées ; les tambours, les tympans et les hautbois se réunissent autour de la fosse, et on prépare un grand repas pour tout le village. Avant le festin, on pose avec pompe le *kanziré*, grande rondelle de bois de sycomore sur laquelle doit être exécutée la maçonnerie ; mais on a bien soin d'égorger un animal sur le bord de la fosse, de manière à faire couler le sang dans le puits ; si l'on omettait cette pratique, ou même si chacun des assistants ne déclarait pas avoir vu couler le sang, la sachie, sous l'empire du mauvais œil, ne donnerait peut-être pas d'eau ou la donnerait mauvaise.

Lorsque le terrain est à peu près de niveau avec le fleuve, on pratique un arrosage appelé *mental*. Deux Fellahs s'asseyent sur des buttes de terre au bord du fleuve ; ils tiennent de chaque main une corde attachée à une couffe de feuilles de palmiers ; la couffe est lancée dans le fleuve, puis, retirée par un brusque mouvement de corps, elle est vidée dans un réservoir auquel aboutissent des canaux d'irrigation.

Tous les procédés de l'agriculture égyptienne portent un même caractère de simplicité primitive. — Les Fellahs travaillent comme des hommes qui ont du temps pour tout capi-



(Enfant fellah gardant les blés. — Dessin de M. Prisse.)

tal : s'ils veulent chasser les oiseaux à l'époque où le blé mûrit, ils bâtissent une sorte de petite tour d'un mètre et demi à deux mètres d'élévation, et sur cette tour ils font monter un de leurs enfants. Là, l'enfant, armé d'une fronde, et approvisionné de petites mottes de terre, les lance au milieu des essaims d'oiseaux, et les met en fuite. Debout sur la plate-forme de cet étroit pilier, le pauvre petit gardien accomplit cette triste corvée, durant une journée entière, sous les rayons du soleil le plus ardent, sans autre interruption que le temps de manger

un morceau de galette de doura ou quelques feuilles de raves.

Une grande confiance en sa capacité agricole, née sans doute de la célébrité antique de l'Égypte, empêche le Fellah de consentir aux améliorations qu'on lui propose, et les nouveaux éléments que l'islamisme a pu apporter dans l'intelligence du cultivateur n'étaient point propres à combattre la ténacité aveugle avec laquelle il s'obstine dans sa routine.

Avec une grande promptitude de pensée, qu'il tient de la race arabe, il a la lenteur d'exécution et la patience des Orientaux. Avec la finesse de ces races à demi-sauvages qui vivent dans le désert, il a l'ignorance superstitieuse des castes tenues dans l'abaissement et l'orgueil présomptueux des fils dégénérés d'une grande famille. Toutes les opérations de sa culture portent ce triple cachet d'adresse naturelle, de préjugés et de vanité. C'est ainsi que, dans les travaux comparatifs faits à Choubra, la ferme modèle de Méhémet-Ali, les Fellahs obtenaient de leur mauvaise charrue des résultats incroyables ; puis, prenant la charrue Dombasle, ils la manœuvraient avec tant de gaucherie préméditée que le labour était souvent fort imparfait : calcul stupide qui leur faisait préférer leur pratique fatigante et coûteuse à un travail facile et lucratif !

En attendant qu'ils comprennent leurs véritables intérêts, le gouvernement, qui ne comprend pas non plus les siens, au lieu d'employer sa force à leur imposer des innovations productives, se borne à les rançonner avec rigueur, et, se fondant peut-être sur l'introduction incomplète de quelques nouvelles plantes cultivées onéreusement avec les anciens procédés, il exige chaque jour du Fellah des impôts plus accablants.

Après avoir perdu successivement ses bestiaux, ses provisions, et jusqu'aux bijoux de sa femme, le Fellah, encore poursuivi par les réclamations du fisc ou traqué par les pourvoyeurs d'hommes de l'armée, se résout quelquefois à quitter le champ qui ne le nourrit plus ; il annonce à sa compagne cette détermination désespérée ; la femme, docile, pétrit tout ce qui reste de farine de doura ; elle fait même des galettes de graines de coton ; elle entasse les dattes dans des couffes ; puis, la nuit venue, on charge un âne boiteux qui n'a encore tenté ni le cheikh ni les moudirs : le Fellah ouvre la marche, la femme suit traînant par la main l'aîné de ses enfants, portant sur son épaule le second, et, dans une couffe attachée à ses épaules, son nourrisson enveloppé d'un lambeau de linge.

La famille infortunée arrive au désert après quelques heures de marche, car le désert enserre l'Égypte comme une allée sablée entoure un parterre ; encore un peu de temps, et la montagne hospitalière les reçoit : ils n'auront plus à craindre le fouet des *cawasses* ; ils n'auront plus à payer ni *ferdê* ni impôts solidaires. Mais, s'ils ont cherché un asile sous la tente du Bédouin, ils n'ont fait que changer d'esclavage, et deviennent souvent pour le reste de leur vie les clients infimes du cheikh qui leur a donné sa protection. Désormais ils appartiennent en commun à la tribu ; toutes les corvées, tous les durs travaux leur sont imposés, et ils ont perdu l'ombre de liberté qu'ils conservaient encore sous le terrible courbâche des osmanlis. Ceux qui ont émigré en Syrie n'ont pas été plus heureux, et les vindicatives exécutions du cruel Ibrahim ont trop bien appris aux Fellahs de l'Égypte que, même au-delà des frontières du pachalik, ils se trouvent encore à la portée du bras de Méhémet-Ali. Quant aux fugitifs, peu d'entre eux profiteront de cette sanglante leçon : la plupart n'y ont pas survécu.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LA VIE DU MATELOT.



(Avant d'un vaisseau de guerre.)

Il est rare que le départ d'un navire de guerre ne soit point un événement sérieux pour une partie de la population du port d'armement. Outre les affections qui s'émeuvent et les intérêts qui s'alarment, il y a, parmi les indifférents eux-mêmes, je ne sais quelle curiosité agitée. Malgré soi on prend part à l'animation de ces hardis marins qui s'embarquent, en chantant, pour affronter le danger sous toutes ses formes; l'ardeur s'éveille à l'aspect de leur courageuse insouciance; l'esprit s'exalte, le cœur s'échauffe; on s'associe d'intention aux souhaits d'heureux voyage que leur adressent les parents et les amis. Hommes, femmes, enfants, tout le monde quitte involontairement son travail pour assister à cette dernière entrevue et pour entendre le dernier *hourrah* de cette race vaillante. Que va-t-elle devenir, exposée aux mille embûches de la mer? Combien y a-t-il de ces hommes, maintenant

forts et joyeux, qui doivent revoir le pays? Dieu seul pourrait le dire. La vie du marin est une loterie dont les meilleurs numéros sont la fatigue et la souffrance, tous les autres la mort!

Mais aussi quel champ ouvert à l'énergie humaine! que d'obstacles à vaincre, de ressources à créer! combien d'exercice donné à notre corps et à notre esprit! L'homme de terre a besoin de chercher les sensations; pour l'homme de mer elles sont partout, elles renaissent à chaque instant et sous toutes les formes; sa vie ressemble à ces flots qui l'emportent, toujours écumeuse, toujours en mouvement.

Ainsi pensait Robert Dupuis, tout en gagnant la cale *la Rose*, où l'attendait l'embarcation qui devait le transporter à bord du vaisseau *le Tonnant*. Robert Dupuis était un jeune pêcheur de la baie d'Audierne qui, à force de voir passer à

l'horizon les navires *hautaniers* (1), avait senti croître en lui l'invincible désir de s'y embarquer et de visiter avec eux les *régions du vent*. Au moment où il arriva à la cale *la Rose*, les derniers matelots prenaient place dans la barque encombrée de volailles, de légumes et d'ustensiles de cuisine. A la vue du jeune marin qui arrivait sans hâter le pas, le maître d'équipage Lartigot, qui se trouvait pressé outre mesure sur le banc qu'il occupait, fit entendre une de ces exclamations équivoques en usage, du temps de Vert-Vert, parmi les dragons et les mariniers de la Loire.

— Eh bien, faut-il lui envoyer une remorque ? s'écria-t-il en montrant le jeune homme qui descendait la cale tranquillement.

— Est-ce donc moi qu'on attend ? demanda Robert avec naïveté.

— Vous-même, répliqua un mousse à miue de singe, qui se tenait à cheval sur l'avant du bateau, les deux pieds traînant dans la mer ; la *poste aux choux* (2) ne pouvait partir sans vous emmener. Ohé ! vous autres, la main au champagne ! les officiers de service à l'échelle ! Place au *commandant* !

Cette plaisanterie du mousse, connu à bord du *Tonnant* sous le sobriquet maritime de *Cricri*, fut accueillie par un éclat de rire général. Robert, rouge et déconcerté, sauta sans répondre dans la barque qui eut bientôt rejoint le vaisseau.

Ce qui frappa d'abord le jeune Breton fut l'immensité de cette machine flottante, dont les navires caboteurs qu'il avait souvent visités ne pouvaient lui donner aucune idée. Il voulut parcourir le tillac dans toute sa longueur ; mais le maître d'équipage l'arrêta par le collet.

— Où vas-tu ? demanda-t-il brusquement.

Dupuis montra l'arrière du navire.

— Alors tu es passé officier ? reprit Lartigot.

— Pourquoi cela ? dit le jeune homme.

— Parce que, pour avoir droit de prendre l'air de ce côté, il faut porter l'épaulette, *lofia*.

Robert parut stupéfait.

— Faut l'excuser, maître, fit observer *Cricri* ; il est vraisemblable que le bourgeois n'a jamais navigué que sur une halle à brai ou dans un pétrin à brioches.

Lartigot ne répondit pas, mais les rides de sa figure parcheminée s'épanouirent ; il souriait en dedans.

Lorsqu'il eut le dos tourné, *Cricri* fit une grimace qui avait la prétention de reproduire sa physionomie.

— Vieux dur-à-cuire, va, murmura-t-il en guignant le maître d'équipage ; il rit maintenant, mais une fois en mer, gare au filin en trois !

— Tu as donc déjà navigué avec lui ? demanda Robert.

— Assez pour connaître son paraphe, dit le mousse en faisant le geste de frapper : aussi je n'aime pas à me trouver dans les eaux de maître *Chinchilla*.

— Tout à l'heure tu le nommais Lartigot.

— Par la raison qu'il porte, en ville, le nom de son père ; mais comme il a autrefois acheté à Astrakhan six peaux de matou qu'il a apportées à sa fille pour du *chinchilla*, on lui accorde à bord le nom de cette précieuse fourrure. Seulement, faut pas le lui rappeler quand il a mal aux nerfs, vu qu'il vous répond avec la garcette.

La yole du commandant venait d'arriver. Les ordres d'appareillage furent aussitôt donnés ; on largua les voiles, et le navire, fendant doucement les vagues, cingla vers le goulet, dont les promontoires étincelaient au soleil couchant.

Grâce à l'ordre établi dans les vaisseaux de guerre, chaque matelot du *Tonnant* connaissait déjà sa place et ses fonctions. Le rôle de combat avait servi de base pour distribuer les hommes en différentes escouades : les plus amarines et les plus lestes avaient été destinés au service des hunes comme

(1) Expression populaire pour indiquer les navires de haut bord, dont les *hunières* sont plus *hauts* sur la mer.

(2) Nom donné au bateau qui transporte les provisions.

gabiers ; les plus adroits, à celui des canons qui armaient les batteries ; d'autres étaient préposés aux cales ou à la timonerie, c'est-à-dire à la direction du gouvernail ; tous n'en concouraient pas moins à la manœuvre générale.

L'équipage entier était partagé en deux sections, celle des tribordais et celle des babordais ; chacune veillait sur le pont pendant six heures, c'est-à-dire pendant le quart de la journée et de la nuit.

Robert se trouva parmi les tribordais avec *Cricri*, qui se réjouit ironiquement d'être en compagnie du *Commandant*.

Tous les matelots avaient été employés à l'appareillage ; mais lorsque le navire se trouva hors du goulet, les babordais prirent, à six heures du soir, le premier *quart*, pendant lequel l'autre moitié de l'équipage gagna ses hamacs. Robert s'y endormit bientôt, bercé par le roulis de la mer ; mais au plus fort de son sommeil il fut réveillé en sursaut par le mousse qui l'appelait en le secouant.

— Allons, *Commandant* ! criaient le jeune garçon à figure de singe, il est minuit ; le quart des tribordais commence. Laissez vos rêves sous votre traversin avec votre bonnet de nuit, et venez prendre l'air.

Dupuis se leva, à demi endormi, pour gagner le pont. Une pluie fine et glacée tombait à petit bruit ; le ciel était sans étoiles, et l'on n'apercevait que l'écume des vagues bouillonnait derrière le sillage du vaisseau. Les seules voix qui se fissent entendre étaient celles des hommes de vigie placés sur le gaillard d'arrière, et qui criaient de loin en loin :

— Rien de nouveau au bossoir.

— Que disent-ils ? demanda Robert encore mal éveillé.

— Ils nous disent : *Dormez en repos, bonsoir* ! répliqua *Cricri* ; le marin français est éminemment poli avec ses collègues.

Cependant la bruine, toujours plus épaisse, eut bientôt traversé les vêtements du jeune matelot, qui s'efforçait de se réchauffer en parcourant le pont à grands pas ; mais, quoiqu'il pût faire, le froid envahissait de plus en plus ses membres engourdis. Enfin le quart du matin arriva, et les babordais reparurent. Robert descendit pour se réchauffer au lit ; mais il trouva une partie de l'équipage occupée à détendre et rouler les hamacs.

— On ne dort donc plus ? demanda-t-il au mousse.

— Dormir ! répéta celui-ci ; ah bien, oui ! vous avez eu vos six heures, c'est la ration. Nous allons commencer le branlebas du matin, lavage du pont et autres soins de propreté destinés à nous préserver des engelures. J'engage seulement le commandant à mettre plus de voiles à sa bonne volonté, s'il ne veut pas être retranché de vin.

A l'heure du déjeuner, Dupuis fut commandé de corvée pour se rendre à la cambuse avec le bidon à eau-de-vie, autour duquel flottaient les *boujarons* (1). Lorsqu'il revint, les six hommes qui formaient avec lui ce qu'on appelle un *plat*, l'attendaient assis sur le pont. Devant eux fumait la gamelle remplie d'un café noir et bouillant. *Cricri*, attaché au plat comme servant, achevait de piler dans le gamelot la ration de biscuit qu'il versa dans le café ; puis chacun prit sa cuiller d'étain, et se mit à manger par ordre et sans se presser. Pendant ce temps les maîtres déjeunaient également ensemble.

Quant aux aspirants et aux officiers, ils avaient leurs *carrés* où ils ne mangeaient que plus tard. Le commandant se faisait servir seul dans son logement, placé à l'arrière du vaisseau.

Le repas achevé, on battit la *breloque* pour annoncer le frotage au sable de l'entrepont, le fourbissage des fers, des cuivres, des garde-corps des panneaux, et des cabillots ou chevilles de fer destinées à arrêter les cordes. Robert exécutait les ordres donnés avec un zèle qui ne pouvait toujours

(1) Petites mesures, seizième d'un litre.

déguiser son inexpérience : aussi *Cricri* ne lui épargnait-il point les railleries, ni *Chinchilla* les réprimandes. En sa qualité de maître d'équipage, ce dernier avait d'ailleurs pour principe de paraître frappé des moindres négligences et à l'affût des plus légers oublis : il trouvait toujours moyen d'éviter l'approbation ; son silence était le plus haut éloge auquel on pût prétendre. Du reste, aussi sévère pour lui-même que pour les autres, toujours le premier et le dernier à la manœuvre ou au péril, il personnifiait ces natures stoïques qui font leur existence entière de l'accomplissement du devoir, et ne comprennent rien au-delà.

L'austérité chagrine du maître d'équipage, loin de décourager Robert, l'anima d'une généreuse ambition : il voulut lasser son exigence, le forcer à l'estime sinon à la louange. Ame ardente et simple à la fois, il accepta franchement les difficultés de sa position nouvelle, et tâcha d'en sortir sans forfanterie et sans abattement.

La navigation, d'abord favorisée par le ciel et la mer, n'avait point tardé à devenir plus difficile : le *Tonnant* eut à subir plusieurs coups de vent qui l'écartèrent de sa route ; il passa pourtant la ligne et doubla enfin le cap de Bonne-Espérance.

Ce fut là que le capitaine ouvrit les dépêches qui devaient lui faire connaître le but de l'expédition ; mais, après en avoir pris connaissance, il continua sa route à travers la mer des Indes, sans rien communiquer à l'équipage ; on remarqua seulement que l'ordre de redoubler d'attention avait été signifié aux vigies, et que de fausses alertes étaient souvent données à dessein, pour s'assurer que chacun connaissait son poste de combat et ferait un besoin son devoir.

Bien pourtant, en apparence, ne justifiait ces précautions. Au départ du *Tonnant*, la paix n'avait point été troublée entre les puissances maritimes, et la mission avouée du vaisseau était de relever un des navires de la station des Indes. Aussi toutes les conjectures étaient-elles en défaut ; et le *Tonnant* continuait rapidement sa route vers son but mystérieux, lorsque le vent tomba tout à coup et fut remplacé par un calme plat.

Cet arrêt inattendu se prolongea plusieurs jours. Le navire, coiffé de toutes ses voiles qui semblaient appeler la brise, était à peine agité d'un balancement insensible ; les flammes pendaient le long des perroquets, et la girouette tricolore semblait soudée à son pic. L'équipage, abattu par la chaleur, était couché sur le pont par groupes épars, cherchant l'ombre de la chaloupe, des bastingages ou des mâts. Robert et deux autres matelots, assis près du beaupré, regardaient la mer, que quelques rides phosphorescentes sillonnaient à peine, tandis que *Cricri* restait étendu à leurs pieds, vaincu par l'atmosphère étouffante au point d'en avoir perdu la parole. Maître Lartigot était seul resté debout, et se tenait à quelques pas, le dos appuyé contre une caronade et les regards fixés à l'horizon.

Après un assez long silence, le plus vieux des matelots, nommé Ferrou, parut sortir d'un demi-assoupissement et aspira l'air bruyamment.

— Le diable me brûle si le cambusier de là-haut ne nous vole pas notre ration d'air ! dit-il lourdement ; il me semble que j'ai du plomb dans les poumons.

— Le lieutenant assure que le calme ne peut durer longtemps, fit observer Robert, et que ce soir ou demain la brise reviendra.

— Ah bien oui, la brise ! répéta Ferrou. Regarde-moi donc un peu cette chienne de mer, si on ne dirait pas un grand baril d'huile à quinquets ! Je connais ça, vois-tu ; je me suis déjà trouvé plus d'une fois sous la ligne dans le *pot au noir* (1) : ça peut nous retenir ici indéfiniment.

— Sans autre distraction que les cancrelats, ajouta *Cricri* ; car j'ai l'honneur de vous annoncer leur arrivée à bord.

— Tu en as vu ? demandèrent les deux matelots.

— Mieux que ça, dit le mousse, j'en ai senti.

— Comment ?

— Cette nuit, dans mon hamac, j'ai été réveillé par un léger chatouillement qui allait du genou au menton, et en avançant la main j'ai reconnu que c'était une compagnie de *puants* qui avait pris mon individu pour une promenade publique.

— Nous les avions pourtant évités jusqu'ici, fit observer Robert.

— Parce qu'ils étaient en sevrage, répliqua le mousse ; mais la chaleur les a développés, et il y en a maintenant dans tous les coffres de la grande batterie.

Les deux matelots firent entendre une exclamation de désappointement et de dégoût. Parmi les petites misères de la vie maritime que la continuité grandit jusqu'à de véritables fléaux, les cancrelats et les ravets occupent incontestablement le premier rang. Non seulement vous avez à subir, à toute heure et en tout lieu, leur contact infect, mais vous les retrouvez dans les aliments qu'on prépare, dans les boissons qu'on vous sert. Leur race innombrable et indestructible s'empare de tous les coins du vaisseau ; elle pénètre dans vos matelas, ronge votre linge, perce vos habits, et réduit la garde-robe la plus élégante à un amas de guenilles. Vous n'avez plus de ressources que dans un autre fléau, les fourmis. A peine ont-elles paru qu'elles déclarent aux cancrelats une guerre acharnée : se précipitant à leur rencontre, elles séparent les moins alertes du reste du bataillon, s'acharnent à leur poursuite, les fatiguent, les égorgent, et ne se séparent qu'après les avoir dépecés. Mais si, à force de combats et de massacres, elles réussissent à diminuer le nombre de leurs ennemis, elles ne tardent point à prendre leur place, et vous n'avez fait, pour ainsi dire, que changer d'adversaires : les lits, les vêtements, la nourriture se ressentent de leur présence ; l'assaisonnement a seulement varié pour cette dernière ; vous mangiez et vous buviez tout au cancrelat, vous mangez et vous buvez tout à la fourmi.

Les matelots qui avaient l'expérience de ce double fléau se mirent à en déplorer amèrement l'invasion. *Cricri* ajouta, par forme d'adoucissement, des détails circonstanciés sur la *débine* des officiers, qui n'avaient pu renouveler leurs provisions au cap, où le commandant ne s'était point arrêté, et qui se trouvaient menacés d'en être bientôt réduits, comme le reste de l'équipage, aux vivres de la cambuse. Déjà les aspirants étaient à la *cape*, et dans l'impossibilité de doubler la *pointe* des fayots où les avaient jetés les *rafales* de la gamelle. Leur cuisinier, depuis huit jours, *louvoyait* invariablement entre le lard et le bœuf salé, sans pouvoir trouver un *débouquement* qui le ramenât à la baie des volailles, des omelettes et des fricandeaux.

Les marins écoutaient ces renseignements domestiques avec un certain intérêt, lorsque les yeux de Robert s'arrêtèrent sur le maître d'équipage, qui, debout sur le bastingage, examinait attentivement la mer.

— Que diable maître Lartigot regarde-t-il là ? demanda le jeune marin, en se tournant vers ses compagnons.

— Il aura aperçu à l'horizon une palatine de *chinchilla* pour mademoiselle Aglaé sa fille, répliqua *Cricri* à demi-voix.

— Voyez donc comme il se penche sur le sillage.

— Et comme il regarde vers les perroquets.

— Eh bien, mais, dites donc, ce n'est pas sans cause ; la girouette a tourné.

— C'est ma foi vrai !

— Et la voile qui retourne de nouveau... Qu'est-ce que cela veut dire ?

— J'ai peur de m'en douter, dit Ferrou, qui s'était relevé, et qui, la main droite placée au-dessus de ses yeux en abat-jour, étudiait l'horizon. Voyez-vous ce petit nuage blanc qui

(1) Nom donné par les marins aux calmes.

COUPE D'UN VAISSEAU DE GUERRE.

(Les indications suivantes correspondent, aussi exactement qu'il est possible, par le moyen des distances conservées entre elles, aux divers détails de la gravure. En descendant ou en remontant ligne par ligne, on rapportera aisément chacun de ces titres à la partie du navire ou à la scène qu'il a pour objet d'expliquer.)

Matelots venant de servir une voile.

Matelots serrant une voile.

Matelots mettant des voiles au sec.

Piloteu liissant les pavillons de signaux.

Matelots badigeonnant.

Matelots descendant une piece d'eau.

Inspection du chirurgien.

Salle à manger -- Chambre du commandant.

Cuisine du bord.

Chambre des élèves.

Lever des matelots.

Exercice du canot.

Chambre d'officiers. Carré des officiers.

Pansement d'un blessé.

Dîner des matelots.

Raccemm. des voiles.

Magasin au pain et au biscuit.

Infirmerie.

Matelots mettant un canot à la mer.

Magasin aux voiles et cordages.

Prison.

Matelot aux fers.

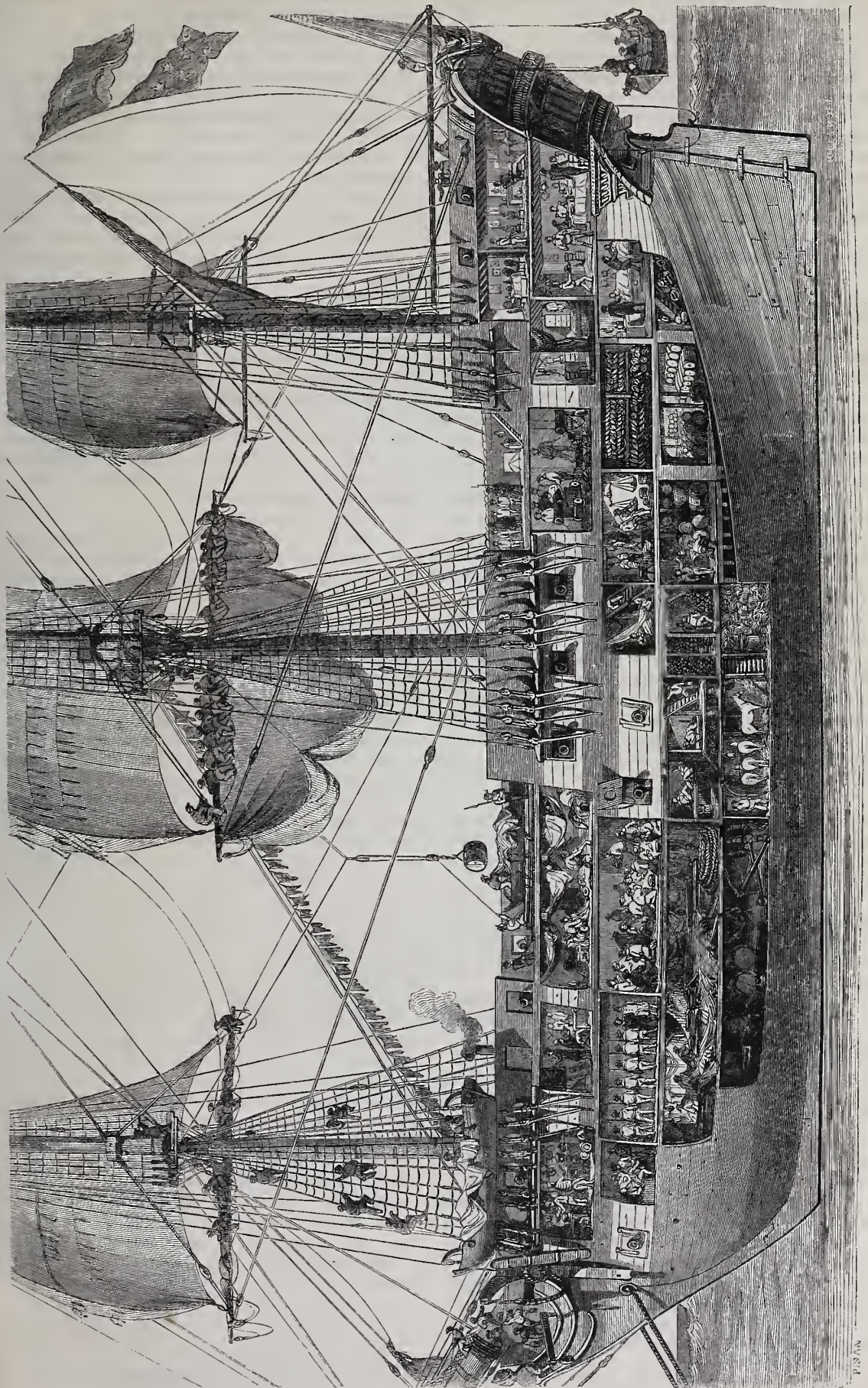
Cambuse.

Magasin aux poudres et artifices.

Magasin aux poutres aux poutres.

Magasin général.

Chevaux à foud de cale. Magasin aux fourrages.



glisse là-bas sur les vagues comme un mauvais gueux de reptile qu'il est?...

— C'est un grain? demanda Robert.

— Et peut-être pis, ajouta Ferrou; je n'aime pas les coups d'orage qui vous prennent dans le calme: c'est toujours traître pour le matelot.

Il n'eut pas le temps d'en dire davantage. Lartigot venait de rejoindre l'officier de quart, et les sifflets des maîtres retentirent sur tous les points du vaisseau. En un instant l'équipage fut debout.

— Range à carguer les perroquets et la brigantine! cria l'officier dans son porte-voix.

Les matelots s'élançèrent le long des manœuvres, et arrivèrent presque tous en même temps à leur poste.

— Carguez! reprit l'officier; — aux drisses des huniers! Au hale bas du grand foc! — Un homme à l'écoute de grand'voile! — Amène les huniers!

Tous les ordres s'étaient exécutés avec la rapidité et la précision que sait mettre dans la manœuvre un équipage exercé: le navire se trouva subitement à sec de voiles; mais, au même instant, l'orage arriva, et le fit ployer sur la vague comme un coursier que le choc d'un ennemi renverse. Ses vergues trempèrent dans les vagues, et il demeura quelques minutes en suspens sur l'abîme. Enfin il se redressa, et, tournant sur lui-même, se mit à *fuir devant le temps*.

La mer, tout à l'heure immobile, s'était subitement soulevée; un bruit menaçant courait sur les flots frangés d'écume; le ciel, pour ainsi dire épaissi, semblait descendre et rejoindre la mer; les éclats du tonnerre, les sifflements du vent, mille grondements furieux et confus entouraient le vaisseau et étouffaient la voix du commandement. Les mâts pliaient en gémissant sous l'effort de la tempête; les étais brisés semaient le pont de leurs débris.

Chaque matelot, cramponné à une manœuvre, s'efforçait de résister aux lames terribles qui roulaient sur le pont, semblables à des avalanches. Pendant près d'une heure le vaisseau continua sa course effrénée, poursuivi par l'ouragan, comme un de ces monstres gigantesques que les meutes marines des dieux antiques chassaient autrefois sur les plaines de l'Océan.

Robert, le bras convulsivement lié aux étais d'un hauban, venait d'avancer l'autre main pour saisir le mousse *Cricri* qu'une vague lui avait jeté. Celui-ci s'accrocha à la corde d'un cabillot qui se trouvait à sa portée, se retourna, et reconnut le jeune matelot.

— Eh bien, en voilà une danse à grand orchestre, *Commandant!* s'écria-t-il avec cette gaieté railleuse que rien ne pouvait lui ôter. Vous vous plaigniez l'autre jour de n'avoir jamais vu de *grain blanc*; le grand saint Nicolas a eu la chance de vous en envoyer un pour votre instruction.

— Heureusement que maître Lartigot veillait au bossoir.

— Oui, oui, *Chinchilla* ne se laisse pas faire au même par ce vieux gredin d'Océan; c'est une ancienne connaissance, et il s'en défie.

— Il me semble que le vent diminue.

— Voilà l'horizon qui s'ouvre.

— Alors le grain est passé.

— A preuve que j'entends le sifflet des matres... Mais voyez donc, que d'étais en pantène! Nous allons avoir joliment des reprises à faire à l'habit du *Tonnant*.

Robert quitta le hauban auquel il s'était accroché, afin d'obéir aux sifflets de commandement, et courut vers le grand mât en cherchant un point d'appui à toutes les manœuvres. *Cricri* voulut le suivre; mais, au moment où il s'élançait vers l'affût d'une caronade pour s'y retenir, un dernier *paquet de mer* tomba lourdement sur le pont, et, le balayant dans sa largeur, enleva le mousse avec les débris dispersés et l'emporta brusquement par dessus le bord.

Robert poussa un cri:

— Un homme à la mer!

— Un homme à la mer! Un homme à la mer! répétaient, de proche en proche, toutes les voix.

A cet appel lugubre, les sifflets se turent.

— La barre dessous! cria l'officier.

L'équipage entier s'était précipité vers les bastingages, et les bouées avaient été lancées dans le sillage du vaisseau, qui, obéissant au gouvernail, commençait à décrire une courbe pour se mettre en travers.

— Amène le canot de sauvetage! répéta la même voix de commandement.

L'ordre fut exécuté avec la promptitude et la hardiesse que cette fraternité de la vie de mer peut seule donner. Robert s'était précipité l'un des premiers dans l'embarcation; celle-ci se détacha bientôt du *Tonnant*, et s'éloigna emportée par les flots.

Bien que l'orage eût passé presque aussi rapidement qu'il était venu, la mer avait conservé son agitation et élevait ses vagues à la hauteur des hunes du vaisseau. Le canot, tour à tour conduit sur leur sommet et au fond de leurs gouffres, paraissait et disparaissait alternativement. Les cris, les signes des matelots étagés le long des haubans et dans les hunes le suivaient de loin: chacun cherchait à lui indiquer la direction des bouées, dont on voyait les drapeaux flotter, par instants, sur la cime des vagues. Enfin un point noir apparaît sur l'une de ces bouées; le canot l'a aperçu, il se dirige vers lui; un cri s'élève de tous les points du navire:

— C'est lui! il est sauvé!

Un quart d'heure après, l'embarcation flottait sous le *Tonnant*, et *Cricri*, s'affalant lui-même le long d'une corde, tombait au milieu des matelots réjouis, dans l'attitude d'un chien mouillé qui se secoue.

— Un simple bain de pied prolongé jusqu'aux oreilles, dit-il avec une grimace.

— Et que tu aurais pris par dessus la tête sans Robert, fit observer Ferrou; c'est lui qui a reconnu ta face de sapajou sur la bouée.

— Ce qui prouve que le *Commandant* peut lire sans lunettes, ajouta *Cricri*, dont la reconnaissance même prenait la forme grotesque; mais c'est un service qui ne s'oublie pas: ça restera écrit là, dans le *casernet* du dedans.

Pendant le *Tonnant* s'était remis sous voiles et avait repris sa route. Plusieurs jours s'écoulèrent sans nouvel incident. Les précautions semblaient seulement redoubler à mesure qu'on s'enfonçait dans la mer des Indes; deux ou trois fois le commandant avait fait changer de route, comme s'il eût cherché quelque chose qui lui échappait. Des bruits de guerre commençaient à courir parmi l'équipage, sans que l'on pût dire qui les avait répandus. On prétendait que le *Tonnant* avait été envoyé pour avertir la station française des Indes et la renforcer; les dépêches ouvertes à la hauteur du cap de Bonne-Espérance lui ordonnaient de courir sus à tous les Anglais qu'il trouverait sur sa route, de brûler leurs navires de commerce et d'amariner leurs navires de guerre.

Ces rumeurs, auxquelles la conduite du capitaine donnait toutes les apparences de la réalité, avaient monté les matelots du *Tonnant* au ton de l'enthousiasme, et tous en attendaient la confirmation avec une impatience fiévreuse.

Un jour que l'équipage venait de suspendre les tables de roulis dans la batterie et commençait à dîner, le plat de Robert se trouva sans mousse et sans gamelle.

— Eh bien, où est donc ce brigand de *Cricri*? demanda Ferrou, qui n'aimait point à attendre à table.

— Voilà, dit le mousse, en entrant avec la gamelle; dinez en double, mes matelots, vu qu'il pourra bien y avoir tout à l'heure du nouveau.

— Tu as entendu quelque chose? demanda Robert.

— Non, j'ai vu. C'est ça qui m'a retenu en haut.

— Qu'y a-t-il donc?

— Un navire sous le vent!

— Un navire! répétaient les matelots.

— Cht! interrompit le mousse; le commandant, qui est sur le pont, a défendu d'en parler. — En tout cas, qu'il a dit au lieutenant, il faut que l'équipage dîne... Aussi je vous engage à plier les bouchées en quatre pour avoir fini le plus tôt possible.

La recommandation était inutile; les marins achevèrent en un instant; ils enlevèrent avec précipitation les tables et les bancs; et lorsque le commandement *En haut le monde* retentit dans la batterie, tous s'élançèrent sur le pont, où le commandant et les officiers se trouvaient déjà réunis.

Le premier, examinant avec sa lunette d'approche une voile encore éloignée, mais qui grandissait insensiblement, et vers laquelle tous les yeux se fixèrent en même temps :

— Si c'était un navire de la Compagnie? dirent plusieurs voix.

— Il porte trop de voiles pour un bâtiment du commerce, objecta Ferron.

— C'est peut-être une frégate de la station, reprit Robert.

— C'est un vaisseau! dit maître Lartigot dont la longue vue ne quittait point l'horizon.

Une rumeur s'éleva parmi les matelots.

— Anglais ou français? demandèrent toutes les voix.

— Nous le verrons tout à l'heure, s'écria le capitaine en montant sur le banc de quart; et s'il est anglais, mes amis, nous saurons lequel de son pavillon ou du nôtre tient le plus ferme à son pic.

Un *hourra* de joie fut poussé par tout l'équipage, et les chapeaux volèrent dans les airs.

— Tout le monde à son poste! reprit le commandant, et branle-bas de combat.

A ces mots, les tambours battent la générale; officiers et matelots se précipitent vers la place qu'ils savent leur être assignée. Les cloisons des appartements et des batteries sont enlevées, les sabords ouverts; les conduits ou *manches*, destinés à faire parvenir les munitions de la sainte-barbe, sont ajustés; on monte sur le tillac les pompes à incendie, tandis que les malades descendent dans la cale à eau. Les canonniers se tiennent à leurs pièces; les hommes de la manœuvre s'arment de fusils, les gabiers transportent dans les hunes les pierriers, les espingoles, les grenades; ils doublent les étais; et ils attachent aux vergues les grappins d'abordage munis de leurs chaînes.

Dix minutes se sont à peine écoulées; un roulement de tambour annonce que tout est prêt.

Alors un silence se fait, silence de curiosité, d'émotion et d'attente! Le navire signalé à l'horizon continue à s'avancer; on aperçoit déjà distinctement ses trois rangées de canons qui dominent les vagues et ses hunes couvertes de matelots: c'est un vaisseau de même force que le *Tonnant*, et qui a fait, comme lui, tous ses préparatifs. Les Français ont seulement l'avantage du vent, qui leur permet d'accepter ou d'éviter la rencontre; mais leur intention ne peut être douteuse: le *Tonnant* court au-devant du vaisseau encore inconnu; ami ou ennemi, il veut le voir de près et lui envoyer sa provocation ou son salut.

Enfin, tous deux ne sont plus qu'à un mille; le navire français hisse son pavillon, et tire le coup de canon de *se-monce*, qui l'assure, en invitant l'autre vaisseau à arborer également ses couleurs... Il y a un moment d'incertitude... Enfin, un drapeau glisse le long de la drisse, et arrive au pic: c'est le drapeau bleu et rouge de l'Angleterre.

Le commandant français se baisse vers l'embouchure du grand porte-voix qui communique aux batteries, et crie :

— Pointez à six encablures. Première batterie, feu!

Il n'a pas achevé, que la bordée ennemie arrive à bord, s'enfonce dans les bordages, coupe les manœuvres, fauche les hommes sur le pont et dans les batteries; mais ce premier désordre n'excite ni surprise ni hésitation; la flamme du patriotisme court dans toutes les veines; on ne voit plus le

sang, on n'entend plus les cris; on ne songe qu'à ce pavillon, symbole de l'honneur national, qui flotte au mât: aussi les bordées se succèdent et se répondent sans interruption. Les calfs et les charpentiers, suspendus à leurs sièges de sangle, en dehors du vaisseau, referment, à la hâte, les trouées des boulets ennemis. Un nuage de fumée enveloppe les deux navires, qui ne s'aperçoivent plus qu'à la lueur des explosions.

Cependant ils se rapprochent; les coups deviennent plus meurtriers; les matelots ne suffisent plus à la manœuvre! Le roulement du tambour retentit; un canonier quitte chaque pièce, et court sur le pont armé d'un fusil. Pendant ce temps, les gabiers, placés dans les hunes, tirent sans relâche. Le vaisseau français, qui cherche l'abordage, arrive à ranger le navire ennemi; les grappins sont jetés, les vergues liées l'une à l'autre: les clairons sonnent. Deux canonniers par pièce quittent de nouveau les batteries, et courent rejoindre les hommes de la manœuvre. Tous sont armés de sabres ou de haches, de pistolets et de poignards. Les gabiers anglais et français s'élançant l'un vers l'autre par les cordages; ils se poursuivent dans l'air, ils combattent suspendus sur l'abîme. Retenus d'une main à la manœuvre, ils frappent de l'autre avec rage. Ce n'est plus ici une bataille de niveau, comme sur terre, mais une bataille à plusieurs étages: les lutteurs semblent superposés.

Robert, conduit par l'aspirant qui commande les gabiers, s'était d'abord élané avec ses compagnons vers la hune ennemie, et y était entré le premier; mais il ne fit pour ainsi dire que la traverser, et, saisissant une manœuvre, il se laissa glisser, le poignard entre les dents, jusqu'au pont du vaisseau anglais.

Or, tandis que la plupart des pelotons d'abordage combattaient sur l'arrière, maître Lartigot avait envahi l'avant avec une troupe d'élite; mais les marins ennemis, qui venaient de remonter des batteries, l'avaient subitement entouré, et presque tous ses hommes avaient été tués autour de lui. Acculé contre le mât, il continuait à combattre presque seul lorsque Robert et quelques uns des gabiers qui l'avaient suivi tombèrent au milieu de la lutte, et firent reculer les assaillants. A leur aspect, le maître se redresse, en criant :

— En avant! peloton d'abordage...

Il n'en put dire davantage; son sang coulait par dix blessures; il fléchit sur lui-même, et tomba.

— En avant! répétèrent les gabiers, qui frappaient tout devant eux.

Mais au même instant la cloche du vaisseau anglais tinte à coups pressés; de nouveaux ennemis paraissent à l'entrée des écouteilles, un seau de cuir à la main: le feu est à bord!

L'ordre de rappel est donné par les officiers français qui survivent; Robert va sauter sur le *Tonnant*, quand son regard rencontre maître Lartigot, qui se débat dans son sang. Il court à lui, l'enlève dans ses bras, veut s'élaner avec son fardeau, retombe deux fois, réunit toute sa vigueur dans un effort suprême, et atteint enfin les bastingages du *Tonnant*.

Une voix aiguë l'appelle, et *Cricri* lui apparaît barbouillé de poudre.

— Êtes-vous blessé, *Commandant*? demande le mousse précipitamment.

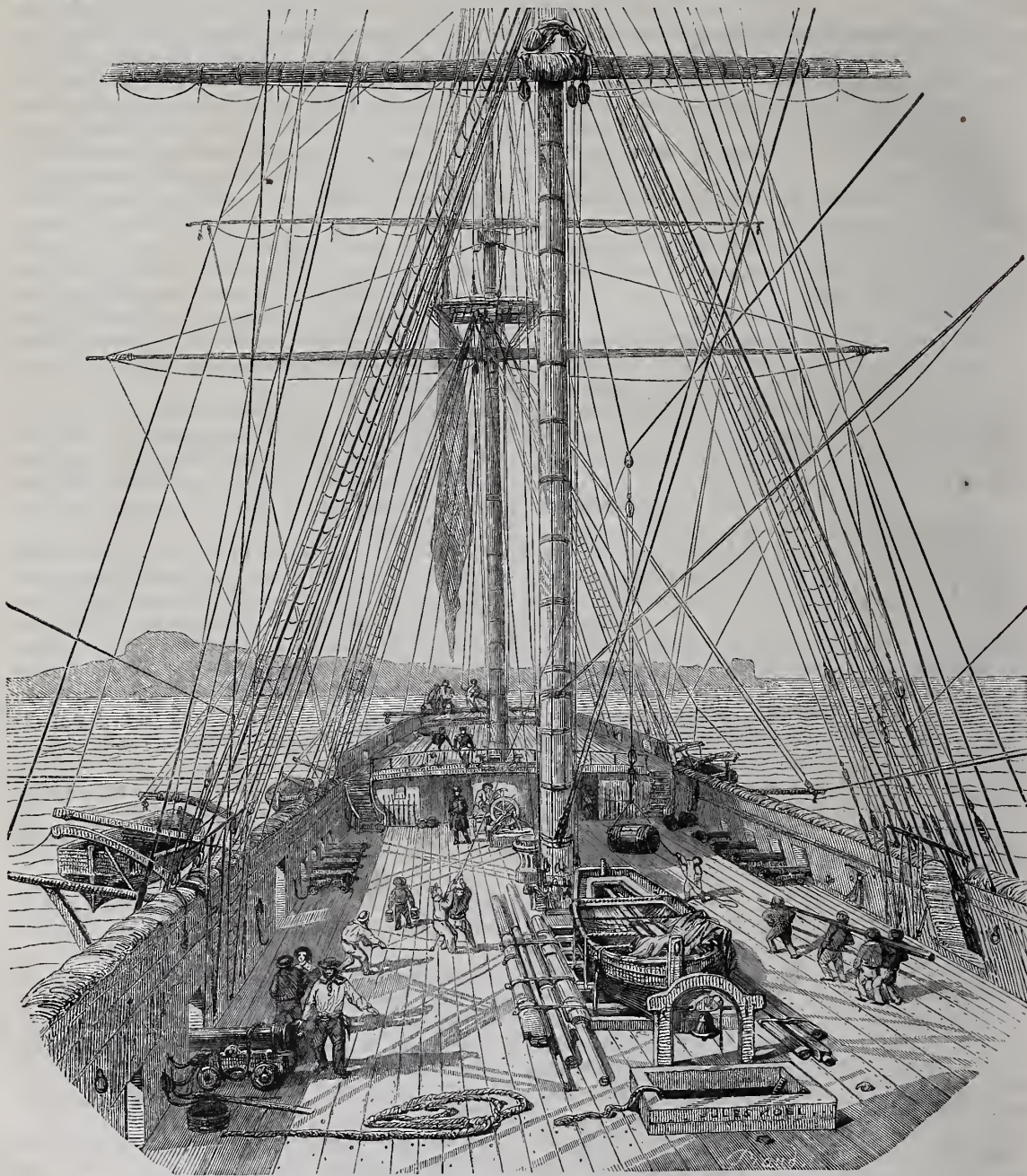
— Non, dit Robert; mais prends soin de maître Lartigot.

Et, sans attendre la réponse du jeune garçon, il se précipite avec ses compagnons, qui tâchent de briser les liens par lesquels les deux vaisseaux sont attachés l'un à l'autre.

Mais l'ennemi s'oppose à leurs efforts. Sûr de périr, le capitaine anglais veut au moins emporter le *Tonnant* dans son naufrage. Une lutte acharnée recommence sur les vergues, dans les haubans, le long des humiers. Chaque lien n'est brisé qu'au prix de plusieurs vies. Déjà les flammes s'élancent des batteries anglaises et effleurent le *Tonnant*. Un

dernier grappin le retient encore, un seul, mais que vingt matelots ont vainement essayé d'atteindre; encore quelques minutes, et les deux vaisseaux ne seront plus que des débris fumants. Robert a compris le danger, et se dévoue. Il rampe le long de la vergue, au milieu d'une pluie de balles; il arrive au grappin, se laisse glisser le long de sa chaîne de fer, atteint la corde qui y est attachée, la coupe, et reste suspendu dans l'espace.

Un long cri de terreur et d'admiration s'est élevé. *Le Tonnant*, dégagé du lien qui l'enchainait, obéit à la barre et s'écarte; mais tous les yeux restent tournés vers Robert, flottant au-dessus de l'abîme. Aura-t-il la force de remonter la chaîne et de retrouver la vergue? Ses bras s'abaissent lentement, son buste se redresse; il gagne d'anneau en anneau; il trouve un cordage égaré, qu'il saisit au passage; il a atteint la hune; il est sauvé!



(Arrière d'un vaisseau de guerre.)

Comme il posait le pied sur le pont, un éclat terrible couvrait *le Tonnant* de débris en feu! Le vaisseau anglais venait de sauter.

Quelques jours après, on rencontra l'escadre cherchée, et tous les navires faisaient voile pour la France, où ils arrivèrent heureusement. La belle conduite de Robert, mise à l'ordre du jour, lui valut l'étoile de l'honneur et le titre de contre-maître. Quant à Lartigot, qui lui devait la vie, il le

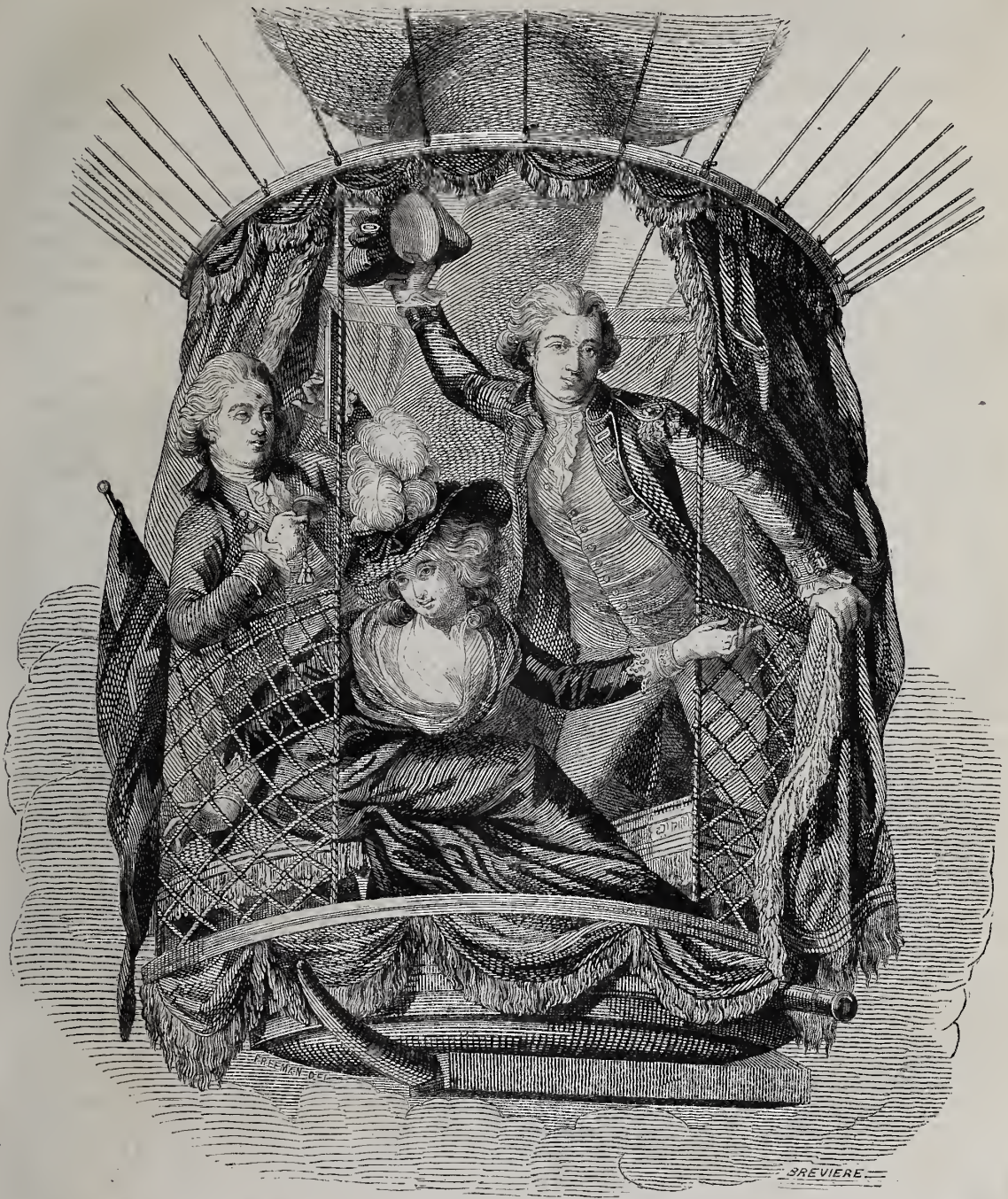
traita dès lors comme son fils; et, quelques mois après leur retour, *Cricri*, invité aux noces du jeune homme, chanta un épithalame nautique de sa composition en l'honneur de sa commandante née *Aglæ Chinchilla*.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

PREMIÈRES ASCENSIONS AÉROSTATIQUES.

(Voy. sur les Aérostats, la Table des dix premières années, et 1847, p. 200.)



(Ascension en aérostat de madame Sage, du chevalier Biggin et du capitaine Vicente Lunardi, le 20 juin 1785.— D'après une estampe du temps.)

Voici deux documents curieux qui se rapportent aux premières ascensions aérostatiques : une estampe et une lettre. L'estampe, fort rare, consacre le souvenir de la première ascension qui ait été tentée en Angleterre.

Nous avons déjà eu en France les expériences du 5 juin 1783, à Annonay, par les frères Montgolfier, avec l'air dilaté ; du 25 août, avec le gaz hydrogène ; du 21 octobre (racontée dans la lettre) ; du 1^{er} décembre, par Charles et Robert ; enfin celle du 7 janvier 1785, par Blanchard, qui traversa hardiment le Pas-de-Calais.

En Angleterre, la première expérience n'eut lieu que le 20 juin 1785. Ce jour-là, le capitaine don Vicente Lunardi, le chevalier Biggin et madame Sage s'élevèrent au-dessus de Lon-

dres vers une heure de l'après-midi. Ils descendirent heureusement à quelques milles au delà de Harrow, dans le Middlesex, après avoir parcouru en deux heures à peu près 25 kilomètres. Le capitaine, remontant alors seul dans la nacelle, descendit 26 kilomètres plus loin, chez son ami le baron Dick, d'où, s'élançant encore une fois dans les airs, il alla s'arrêter au château de Tarporly, ayant passé sur la ville de Chester et franchi 266 kilomètres en quatre heures. Plusieurs gravures furent publiées en Angleterre pour représenter les diverses circonstances de cette ascension. Celle que nous reproduisons est la plus remarquable. Il y a de la grâce et de la gaieté dans la physionomie des trois personnages.

La lettre, qui n'est pas aujourd'hui plus connue que l'es-

tampe, est surtout intéressante en ce qu'elle est le récit simple et presque minutieux du premier voyage tenté dans les airs par des hommes, et qu'elle peint parfaitement la liberté d'esprit et l'enjouement de caractère que les Français conservent dans les entreprises les plus périlleuses.

M. le marquis d'Arlandes à M. Faujas de Saint-Fond.

Paris, le 28 novembre 1783.

« Vous le voulez, mon cher Faujas, et je me rends d'autant plus volontiers à vos désirs que, par les questions que l'on m'adresse, par les propos invraisemblables que l'on fait tenir à M. Pilatre et à moi, je sens qu'il est essentiel de fixer l'opinion publique sur les détails de notre voyage aérien.

» Quelques personnes pourront être étonnées qu'ayant eu pour compagnon de voyage un professeur de physique, je ne lui laisse pas le soin de le décrire; mais toute surprise cessera quand on sera instruit que des personnes de la plus haute considération, jugeant qu'une expérience, dans laquelle un homme partirait en liberté, mettrait le sceau à la gloire de M. Montgolfier, nous communiquèrent leurs idées; que je fus chargé de pressentir M. Montgolfier; qu'il saisit la proposition en homme sage et sûr de son fait; que je ne laissai pas échapper cette occasion de le sommer de la parole qu'il m'avait donnée de me laisser tenter une expérience en plaine et abandonné. Il y consentit. Je partis pour la Muette; je choisis l'emplacement, j'y mis les ouvriers, et, le surlendemain, tout était prêt. Ce ne fut que la veille de l'expérience que la prudence, qui dirige toutes les démarches de M. Montgolfier, comme la modestie couronne tous ses succès, lui suggéra de me donner un compagnon de voyage. Il me proposa M. Pilatre de Rozier; je l'acceptai avec d'autant plus d'empressement qu'ayant suivi ensemble toutes les expériences qui se sont faites chez M. Réveillon, je connaissais parfaitement sa capacité, son courage et son intelligence. J'ai donc été choisi par M. Montgolfier pour conduire cette expérience. Il est permis d'être glorieux de ce choix et peu naturel d'imaginer que je puisse céder à un autre le droit acquis de publier ses succès. Après ce préambule, je vais décrire le mieux que je pourrai le premier voyage que des hommes aient tenté à travers un élément qui, jusqu'à la découverte de MM. Montgolfier, semblait si peu fait pour les supporter.

» Nous sommes partis, le 21 octobre (1783), à une heure cinquante-quatre minutes. La situation de la machine était telle que M. Pilatre de Rozier était à l'ouest et moi à l'est. L'air de vent était à peu près nord-ouest. La machine, dit le public, s'est élevée avec majesté; mais il me semble que peu de personnes se sont aperçues qu'au moment où elle a dépassé les charmilles elle a fait un demi-tour sur elle-même. Par ce changement, M. Pilatre s'est trouvé en avant de notre direction, et moi, par conséquent, en arrière. Je crois qu'il est à remarquer que, de ce moment jusqu'à celui où nous sommes arrivés, nous avons conservé la même position par rapport à la ligne que nous avons parcourue.

» J'étais surpris du silence et du peu de mouvement que notre départ avait occasionné sur les spectateurs; je crus qu'étonnés et peut-être effrayés de ce nouveau spectacle, ils avaient besoin d'être rassurés. Je saluai du bras avec assez peu de succès; mais ayant tiré mon mouchoir, je l'agitai, et je m'aperçus alors d'un grand mouvement dans le jardin de la Muette. Il m'a semblé que tous les spectateurs qui étaient épars dans cette enceinte se réunissaient en une seule masse, et que, par un mouvement involontaire, elle se portait, pour nous suivre, vers le mur, qu'elle semblait regarder comme le seul obstacle qui pût nous séparer.

» C'est dans ce moment que M. Pilatre me dit: « Vous ne faites rien, et nous ne montons guère. — Pardon, lui répondis-je. » Je mis une botte de paille, je remuai un peu le feu, et je me retournai bien vite; mais je ne pus retrouver

la Muette. Étonné, je jette un regard sur le cours de la rivière, je la suis de l'œil; enfin j'aperçois le confluent de l'Oise. « Voilà donc Conflans! » Et, nommant les autres principaux coudes de la rivière par les noms des lieux les plus voisins, je dis: « Poissy, Saint-Germain, Saint-Denis, Sèvres! Donc je suis encore à Passy ou à Chaillot. » En effet, je regardai par l'intérieur de la machine, et j'aperçus sous moi la Visitation de Chaillot. M. Pilatre me dit dans ce moment: « Voilà la rivière, et nous baissions. — Eh bien, mon cher ami, du feu! » Et nous travaillâmes. Mais au lieu de traverser la rivière, comme semblait l'indiquer notre direction, qui nous portait sur les Invalides, nous longeâmes l'île des Cygnes, rentrâmes sur le lit principal de la rivière, et nous la remontâmes jusqu'au-dessus de la barrière de la Conférence. Je dis à mon brave compagnon: « Voilà une rivière qui est bien difficile à traverser. — Je le crois bien, me répondit-il; vous ne faites rien. — C'est que je ne suis pas si fort que vous, et que nous sommes bien. » Je remuai le réchaud, je saisis avec une fourche ma botte de paille, qui, sans doute trop serrée, prenait difficilement. Je la levai et la secouai au milieu de la flamme. L'instant d'après, je me sentis comme soulevé par-dessous les aisselles, et je dis à mon cher compagnon: « Pour cette fois, nous montons. — Oui, nous montons, » me répondit-il sorti de l'intérieur, sans doute pour faire quelques observations. Dans cet instant, j'entendis, vers le haut de la machine, un bruit qui me fit craindre qu'elle n'eût crevé: je regardai, et je ne vis rien. Comme j'avais les yeux fixés au haut de la machine, j'éprouvai une secousse, et c'était la seule que j'eusse ressentie. La direction du mouvement était de haut en bas. Je dis alors: « Que faites-vous? Est-ce que vous dansez? — Je ne bouge pas. — Tant mieux, dis-je; c'est enfin un nouveau courant qui, j'espère, nous sortira de la rivière. » En effet, je me tourne pour voir où nous étions, et je me trouvai entre l'École-Militaire et les Invalides, que nous avions déjà dépassés d'environ 400 toises. M. Pilatre me dit en même temps: « Nous sommes en plaine. — Oui, lui dis-je, nous cheminons. — Travaillons, me dit-il, travaillons. » J'entendis un nouveau bruit dans la machine, que je crus produit par la rupture d'une corde. Ce nouvel avertissement me fit examiner avec attention l'intérieur de notre habitation. Je vis que la partie qui était tournée vers le sud était remplie de trous ronds dont plusieurs étaient considérables. Je dis alors: « Il faut descendre. — Pourquoi? — Regardez, dis-je. » En même temps je pris mon éponge, j'éteignis aisément le peu de feu qui minait quelques uns des trous que je pus atteindre; mais, m'étant aperçu qu'en appuyant pour essayer si le bas de la toile tenait bien au cercle qui l'entourait elle s'en détachait très facilement, je répétai à mon compagnon: « Il faut descendre. » Il regarda sous lui, et me dit: « Nous sommes sur Paris. — N'importe, lui dis-je. Mais, voyons, n'y a-t-il aucun danger pour nous? Êtes-vous bien tenu? — Oui. » J'examinai de mon côté, et j'aperçus qu'il n'y avait rien à craindre. Je fis plus; je frappai de mon éponge les cordes principales qui étaient à ma portée. Toutes résistèrent. Il n'y eut que deux ficelles qui partirent. Je dis alors: « Nous pouvons traverser Paris. » Pendant cette opération, nous nous étions sensiblement approchés des toits; nous faisons du feu, et nous nous relevons avec la plus grande facilité. Je regarde sous moi, et je découvre parfaitement les Missions-Étrangères. Il me semblait que nous nous dirigeons vers les tours de Saint-Sulpice, que je pouvais apercevoir par l'étendue du diamètre de notre ouverture. En nous relevant, un courant d'air nous fit quitter cette direction, pour nous porter vers le sud. Je vis sur ma gauche une espèce de bois, que je crus être le Luxembourg; nous traversons le boulevard, et je m'écrie, pour le coup: « Pied à terre! » Nous cessons le feu; l'intrépide Pilatre, qui ne perd point la tête, et qui était en avant de notre direction, jugeant que nous donnions dans les moulins qui sont entre le petit Gentilly et le boulevard, m'avertit. Je jette une botte de paille, en la secouant

pour l'enflammer plus vivement ; nous nous relevons, et un nouveau courant nous porte un peu sur la gauche. Le brave de Rozier me crie encore : « Gare les moulins ! » Mais mon coup d'œil fixé par le diamètre de l'ouverture me faisant juger plus sûrement de notre direction, je vis que nous ne pouvions pas les rencontrer, et je lui dis : « Arrivons. » L'instant d'après, je m'aperçus que je passai sur l'eau. Je crus que c'était encore la rivière ; mais, arrivé à terre, j'ai reconnu que c'est l'étang qui fait aller les moulins de la manufacture des toiles peintes de MM. Brenier et compagnie. Nous nous sommes posés sur la butte aux Cailles, entre le moulin des Merveilles et le moulin Vieux, environ à 50 toises de l'un et de l'autre. Au moment où nous étions près de terre, je me soulevai sur la galerie en y appuyant les deux mains ; je sentis le haut de la machine presser faiblement ma tête ; je la repoussai, et sautai hors de la galerie. En me retournant vers la machine, je crus la trouver pleine ; mais quel fut mon étonnement ! elle était parfaitement vide et totalement aplatie. Je ne vois point M. Pilatre ; je cours de son côté pour l'aider à se débarrasser de l'amas de toile qui le couvrait ; mais, avant d'avoir tourné la machine, je l'aperçus sortant de dessous en chemise, attendu qu'avant de descendre il avait quitté sa redingote et l'avait mise dans son panier. Nous étions seuls, et pas assez forts pour renverser la galerie et retirer la paille qui était enflammée. Il s'agissait d'empêcher qu'elle ne mit le feu à la machine. Nous crûmes alors que le seul moyen d'éviter cet inconvénient était de déchirer la toile. M. Pilatre prit un côté, moi l'autre, et, en tirant violemment, nous découvrimus le foyer. Du moment qu'il fut délivré de la toile qui empêchait la communication de l'air, la paille s'enflamma avec force. En secouant un des paniers, nous jetons le feu sur celui qui avait transporté mon compagnon ; la paille qui y restait prend feu ; le peuple accourt, se saisit de la redingote de M. Pilatre et se la partage ; la garde survient ; en dix minutes, notre machine fut en sûreté, et, une heure après, elle était chez M. Réveillon (faubourg Saint-Antoine), où M. Montgolfier l'avait fait construire (1).

» Je souffrais de voir M. de Rozier en chemise ; et, craignant que sa santé n'en fût altérée, car nous nous étions très échauffés en pliant la machine, j'exigeai de lui qu'il se retirât dans la première maison ; le sergent de garde l'y escorta pour lui donner la facilité de passer la foule. Il rencontra sur son chemin monseigneur le duc de Chartres, qui nous avait suivis, comme l'on voit, de très près, car j'avais eu l'honneur de causer avec lui un moment avant notre départ ; enfin, il nous arriva des voitures ; il se faisait tard ; M. Pilatre, n'ayant qu'une mauvaise redingote qu'on lui avait prêtée, ne voulut point venir à la Muette. Je partis seul, quoique avec le plus grand regret de quitter mon brave compagnon. »

HISTOIRE DE LA LITHOGRAPHIE.

(Voy. 1846, p. 292, 370.)

§ 3. DÉVELOPPEMENTS ET PROGRÈS DE LA LITHOGRAPHIE EN FRANCE. — SON INFLUENCE SUR L'ART. — ELLE FAIT NAÎTRE LE GOUT DE L'ARCHÉOLOGIE MONUMENTALE.

Les croquis spirituels de Carle Vernet, quelques études d'ornement par Fragonard, les Vues de France par Bourgeois, les larges poctades de Charlet, commencèrent à montrer en France le parti que l'on pouvait tirer de l'invention due à Senefelder. Presque aussitôt, les paysages colorés de Thiénon, les Essais d'Isabey, ne laissèrent plus de doutes

(1) Cet aérostat était fort beau ; il avait 70 pieds de haut, 45 pieds de diamètre, une capacité de 60 000 pieds cubes, et pouvant enlever, outre son poids, de 1 600 à 1 700 livres. Sa surface était ornée des chiffres du roi (deux L. entrelacées), de soleils, de guirlandes, de roses, de draperies, etc.

sur la possibilité de confier à la pierre une œuvre exécutée avec soin. Le lithographe Delpech eut l'idée des *albums*, où chaque artiste vint apporter son tribut. Le Voyage pittoresque et romantique dans l'ancienne France, vaste entreprise d'iconographie, ouvrit en même temps un vaste champ à l'art studieux. Villeneuve, Robert, Atthalin, Gosse, Dagnerre, Cicéri, Chapuis, et beaucoup d'autres, concoururent à cette publication.

Les Voyages sur les bords du Rhin, les Cathédrales de France, les Descriptions du château de Chambord et du palais de justice de Paris, le Voyage au Brésil, les Galeries du Palais-Royal et de la duchesse de Berri, l'Iconographie des contemporains, les Lettres sur la Suisse, et un grand nombre d'autres publications qui se succédèrent sans relâche, attestèrent l'utilité et les progrès de la lithographie. Cet art ne se bornait plus alors à illustrer des livres splendides, à former de magnifiques atlas ; il envahissait peu à peu le domaine de l'estampe proprement dite, la grande vignette si féconde sous le crayon élégant et gracieux d'Achille Devéria, le portrait d'un fini si remarquable sous la touche moelleuse de Grévedon, le sujet historique qui fit connaître Barathier, Sudre, Aubry Lecomte, Léon Noël, etc.

On fut tenté de croire un moment que l'art des Drevet, des Edelinck, des Audran, des Lebas, des Balechou, allait être abandonné. Le nouveau procédé semblait, en effet, offrir d'immenses avantages sur la gravure. Le travail du crayon, infiniment plus libre que celui du burin et même de la pointe sèche ; la facilité qu'avait désormais un maître de se reproduire dans toute sa spontanéité, sans être obligé de passer par l'intermédiaire d'un traducteur systématique ; l'immense économie de temps et d'argent qui devait résulter de la célérité relative avec laquelle s'exécute le dessin sur pierre, séduisaient les imaginations, aussi passionnées alors pour la lithographie qu'elles l'avaient été d'abord en un sens opposé.

Plus d'un fait concourut à ce changement favorable de l'opinion. La paix continentale favorisait les échanges d'œuvres d'art entre les nations. L'école anglaise, à peu près entièrement inconnue chez nous, se révélait en quelque sorte subitement, avec son insouciance du dessin, mais avec ses brillantes qualités d'expression, de couleur et d'effet : la simple gravure des portraits de Lawrence causa une vive sensation ; les séduisantes vignettes des ouvrages illustrés, où l'on trouve presque toujours des effets piquants de lumière et une chaude coloration, faisaient ressortir la froideur des vignettes dessinées par nos artistes ; les planches des monographies monumentales ne ressemblaient en rien à ce qui se faisait chez nous dans le même genre. On s'aperçut en même temps que les procédés des artistes anglais, pour arriver à ces résultats, différaient essentiellement des nôtres ; que, chez eux, le graveur n'était pas l'esclave du dessinateur, comme chez nous ; que celui-ci se bornait ordinairement à donner à l'autre des croquis suffisamment arrêtés et accentués, mais non terminés de ce fini qui ne laisse plus, pour ainsi dire, au traducteur aucune liberté dans le choix de ses moyens, et le glace entièrement. Le dessin au lavis, à l'aquarelle, prit donc chez nous une autre allure. On apprit à le faire aussi poché, aussi heurté ; mais la plupart de nos graveurs n'étaient pas assez exercés pour traduire de semblables dessins, qui demeuraient ainsi enfermés dans les albums des amateurs. Quand on voulut avoir des vignettes imprimées, on se vit donc réduit à les demander aux graveurs étrangers ou à la lithographie.

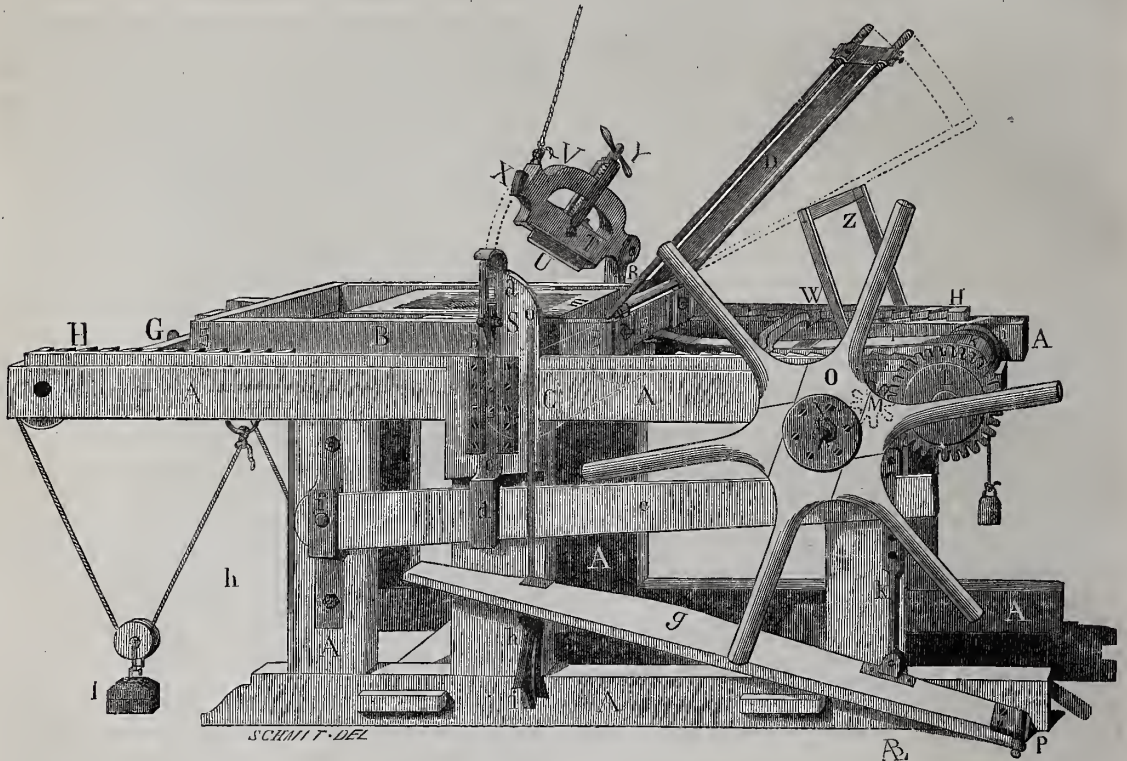
Il en résulta que l'ancienne gravure de second ordre mourut, mais l'art lui-même ne périt pas ; au contraire, il profita de la leçon, et une génération nouvelle se leva qui ne tarda pas à se mettre au niveau de ses maîtres anglais, et même à les surpasser.

Quant à la grande gravure, la gravure historique, elle n'avait rien à apprendre d'eux pour l'art de traiter le cuivre :

elle possédait même à un bien plus haut degré l'intelligence du travail approprié au dessin que l'Angleterre, qui n'a pas de noms à mettre au-dessus ni même à côté des noms modernes de Desnoyers, d'Urbain Massard, de Girardet, de Bervic, de Bouillon. Néanmoins le stimulant ne fut pas sans action sur notre gravure; en peu d'années elle acquit une chaleur qui lui manquait souvent, et devint aussi coloriste que sa

rivale, sans perdre aucune de ses qualités plus essentielles.

Il était presque impossible que cette nouvelle physionomie de l'art en miniature, devenue familière au public, grâce aux productions multipliées et incessantes de la lithographie, exploitée par une foule d'hommes de talent, dont plusieurs, comme les deux Vernet, A. Devéria, Picot, Grévedon, Mauzaisse, Fragonard, Gué, Daguerre, Villeneuve, Isabey père et



(Presse lithographique.)

AAA, bâtis en bois.

B, chariot dessiné à recevoir la pierre *m* à imprimer, et à la faire passer sous le rateau U.

C, rouleau de fonte supportant le chariot.

D, châssis en fer rond, s'élevant et s'abaissant à volonté par le moyen de l'un de ses côtés servant d'axe, et ajusté à la partie antérieure du chariot, E, par deux collets ou agrafes retenues dans des entailles allongées, par des écrous, ce qui permet de les hausser ou de les baisser, de manière que la peau d'âne D, tendue dans le milieu du châssis, soit toujours, le châssis étant rabattu sur le chariot, à la juste hauteur de la surface supérieure de la pierre, quelle que soit son épaisseur.

F, traverse eoulante en cuir, fixée par des viroles, et sur laquelle se tend la peau d'âne. Les boulons servent à régler, pour cette seconde extrémité, le niveau du châssis lorsqu'il est abattu.

H, H, érémillères dans lesquelles se

placent, selon le besoin, les traverses G et W, destinées à régler la longueur de la marche du chariot.

I, courroie de rappel en cuir fort, qui s'enroule sur un manchon K fixé sur un arbre *n* (non apparent ici), et portant à l'une de ses extrémités une roue dentée L, laquelle s'engrène avec un pignon M, que fait tourner le moulinet O.

R, support dans lequel est engagé, par un axe de rotation, le porte-rateau V.

T, traverse dans laquelle s'insère le rateau U.

Y, vis de pression appuyant sur une autre pièce transversale, à laquelle s'ajuste le rateau. Cette vis règle sa hauteur, et par conséquent le degré de pression qu'il doit exercer sur la peau d'âne D, quand le châssis est abattu sur le chariot et le porte-rateau sur le châssis. C'est du plus ou du moins de justesse de cette pression que dépend en grande partie la beauté des épreuves.

X, Pène qui vient s'engager dans le éré-

neau *a* du montant mobile à étrier *cd*. Ce montant est brisé par une charnière S pour recevoir ce pêne quand le porte-rateau s'abat et est repoussé à l'instant par un ressort *b*.

Z est un chevalet destiné à supporter le châssis quand on le relève.

d, étrier par lequel passe le levier *e* pivotant sur le boulon *f*, et mu à son autre extrémité par le tirant *h*, lorsqu'on abaisse la pédale *g*, fixée au patin du bâtis par l'axe P. L'effet de ce levier consiste, en agissant sur *dc*, glissant dans sa coulisse, à forcer la pression du rateau U.

ohi, tige de fer mobile, pourvue à sa base d'un ressort qui s'agrafe à la pédale lorsque celle-ci s'abaisse, et l'empêche de remonter à contre-temps.

m, la pierre dessinée, posée sur le chariot et serrée avec des coins de pression pour la maintenir.

g, Contre-poids servant à ramener le chariot sur la traverse G après le tirage de chaque épreuve.

files, Gosse, et autres, étaient en même temps des peintres habiles, n'influaient pas sur l'art plus élevé et jusque sur la peinture historique. Aussi, pendant un certain temps, les partisans de la vieille école reprochèrent-ils aux peintres d'histoire de la nouvelle d'avoir fait descendre l'art au niveau de la vignette anglaise et de la lithographie. Il y eut peut-être, en effet, un peu de confusion lorsque la transition s'opéra. Mais l'ordre finit par se rétablir, et le bienfait est resté.

L'influence de la lithographie eut encore pour effet de populariser des études qui, jusque-là, n'avaient été cultivées

que par quelques savants : nous voulons parler de l'archéologie monumentale. C'est la lithographie qui familiarisa le public avec l'aspect de nos vieux monuments, lui en apprit les beautés, et lui révéla une richesse nationale qu'on était loin de soupçonner.

Mais on voulut demander à la lithographie plus qu'elle ne pouvait faire réellement. On tenta sur la pierre des estampes de dimensions colossales et d'un fini parfait, que la gravure historique n'a jamais entreprises qu'avec crainte, et qui étaient pour elle le fruit d'un long labeur dans lequel s'é-

coulaient des années. Des hommes habiles réussirent à tracer des dessins remarquables sur la pierre, mais qui ne passèrent pas avec la même perfection sur le papier ; et ces tours de force ne produisirent le plus souvent que des épreuves qu'il fallut couvrir de retouches avant de les livrer au public.

D'autre part, la facilité avec laquelle chacun peut dessiner sur la pierre fit éclore une si effroyable quantité de choses détestables que le dégoût fut près de succéder à l'engouement.

Le refroidissement du public eut un bon effet. On fit un peu moins de lithographies, et les hommes dépourvus d'un talent réel se virent contraints de s'éloigner. L'art du tirage éprouva quelques perfectionnements ; la fabrication des crayons, qui est si importante, devint plus satisfaisante ; enfin, des découvertes intéressantes, telles que les procédés de la manière noire et du lavis dont l'emploi appartient à l'artiste, celui de l'impression en couleurs qui concerne plus particulièrement l'imprimeur, donnèrent à la lithographie un nouvel intérêt en étendant ses moyens ou son application.

SORRENTE.

(Voyez 1842, p. 25, 408.)

Dans le golfe de Naples, en face du promontoire de Pauphilippe, s'élève celui de Sorrente. Les rochers dont il est formé plongent immédiatement leur pied dans la mer ; la ville de Sorrente est assise sur ces rocs, et présente ainsi

l'aspect d'une aire abrupte, tandis que Naples, qu'elle regarde à travers le beau golfe, s'étend doucement sur la pente des collines jusqu'au bord des flots, avec une sorte de mollesse voluptueuse. La situation escarpée de Sorrente a dû lui donner plus d'importance dans les premières époques où l'on recherche surtout les lieux sûrs, et a dû nuire à sa prospérité dans des temps comme les nôtres, où l'on fréquente surtout les lieux ouverts. Aussi a-t-on conservé à Sorrente plus de monuments antiques qu'il n'y en a dans Naples même.

On montre, en effet, à Sorrente des tombeaux des populations primitives, lesquels, dit-on, remontent jusqu'au temps d'Ulysse. On y fait voir aussi des débris dont quelques uns sont attribués directement à l'art des Grecs : les restes d'un temple de Cérès, un arc ayant peut-être appartenu à un temple de Vénus, les ruines d'un temple d'Hercule, un mur extérieur d'un panthéon, des fragments dérobés à un temple d'Apollon, une naumachie jointe à un second temple de Vénus, les vestiges d'un temple de Vesta ; tels sont du moins les noms que les antiquaires de ce pays donnent aux morceaux qui en couvrent la campagne. Mais il faut prendre garde que partout où ils voient une voûte, ils ont l'habitude de placer un temple, comme on avait fait à Rome pour le charmant édifice connu sous le nom de temple de Minerve *Medica*. Il n'y a rien de plus contraire à la saine intelligence des monuments antiques, et on sait aujourd'hui que ces voûtes appartiennent plus ordinairement à des thermes dont les Romains avaient répandu le système partout où ils avaient séjourné. Sorrente, à ce compte, a dû être un de leurs lieux



ANVILLE DEL. D'APRÈS T. J. E. ALIGNY.

(Vue de Sorrente, dans le golfe de Naples.)

de prédilection : aussi y voit-on la villa des Pollions, avec des restes dont on a voulu faire un amphithéâtre public, et qui n'était peut-être qu'un lieu destiné aux plaisirs de cette famille. Deux monuments, celui qu'on appelle l'Arc grec, et celui qu'on nomme la Piscine grecque, paraissent cependant se rapporter à une époque antérieure à la domination des Romains.

Une nature admirable enveloppe et cache ces ruines de l'âge antique. Le plateau sur lequel Sorrente s'élève est abrité

contre les vents du midi, de l'est et du nord, par les montagnes qui forment la ceinture du golfe : il est ainsi maintenu dans une fraîcheur admirable, sous une latitude d'une bien-faisante tiédeur ; c'est comme un jardin suspendu sur un des plus beaux spectacles du monde. Les plantes les plus rares y viennent en abondance ; on y voit en même temps les fleurs et les fruits, et l'air est parfumé de mille senteurs délicieuses qui insinuent encore plus agréablement dans les âmes les images d'une nature enchantée.

A Sorrente est né le Tasse ; et, par une rencontre singulière, en face de son berceau, à Pausilippe, est placé le tombeau de Virgile. Ces deux souvenirs planent sur ces deux caps opposés, et s'y regardent comme les deux sommets du génie antique et du génie moderne de l'Italie. C'est là que Virgile est venu achever de donner à son esprit la trempe de l'art grec. C'est de là que le Tasse est parti pour essayer de résumer à Ferrare, dans le voisinage des races chevaleresques, les beaux rêves du moyen âge sous les formes de l'art antique. Il revint un jour à Sorrente, troublé par les idées plus encore que par les passions qui l'avaient assailli parmi les hommes du Nord : il se trouva plus calme au bord de cette belle mer où se peint sans mélange la beauté de la nature. Epris de la Vénus antique, c'est là seulement qu'il aurait pu l'adorer sans partage ; mais une voix plus forte que tant de séductions le pressait de sortir de ces beaux et tranquilles asiles pour aller mourir en quelque sorte entre les bras de la papauté, dans la capitale du Christianisme qu'il avait paré des ornements de l'antiquité. Il devait exprimer tous les efforts, toute la mélancolie, toute la beauté de l'Italie à son déclin. Dernière fleur de la renaissance, il exhala à la fois les parfums de la vie et ceux de la tombe : on peut dire que dans son âme désolée la Péninsule trouva l'unité à laquelle elle semblait aspirer vainement ; par elle étaient réunis en effet toutes les ferveurs, toutes les terreurs de la foi, toutes les lumières, toutes les subtilités de la raison, tous les dogmes du christianisme, toutes les fables du paganisme, les aspirations du moyen âge, les passions modernes ; mais ce n'était pas encore assez. Tous les pays divers de l'Italie paraissent se rencontrer dans cet homme extraordinaire ; d'un bout à l'autre de la Péninsule, il a foulé tous les rivages, et il a laissé sur chacun d'eux quelque trace de sa gloire et de ses souffrances. Au midi, Sorrente a son berceau ; au nord, Ferrare a sa prison ; Rome a son tombeau. Le poète est venu mourir sur la plus haute colline de la ville éternelle, comme pour avoir sous les yeux, au dernier moment, ce duel incessant de la Rome païenne et de la Rome chrétienne, dont son génie avait été aussi le douloureux théâtre, et qui fera à tout jamais la grandeur et la faiblesse de l'Italie. Virgile eut une vie plus simple et plus heureuse : du nord, il fut attiré au midi par les attraits confondus de l'intelligence et de la nature ; il vint s'aboucher avec l'esprit grec au bord de ces flots harmonieux qui en reflétaient les monuments et jusqu'au sourire ; et à travers cette douce lumière du ciel et du génie des Grecs, il éprouvait sans terreur les pressentiments d'une civilisation plus pure et plus parfaite, qui ne se présentait à lui que comme le couronnement idéal de ses rêves poétiques. Il vécut paisible sur ces côtes où le Tasse commença son existence agitée. Leurs noms unis ajoutent aujourd'hui comme un parfum de plus aux rives de ce golfe dont leurs vers ont reflété la grâce et l'éclat.

LES CINQUANTE AVEUGLES,

OU LES DINARS DE NADIR-KHOULI.

CONTE ARABE.

(Ce conte, traduit pour notre recueil, est tiré d'un ouvrage en grande vénération chez les Arabes, et dont l'auteur est Maqoudi. Il est intitulé : *Mouroudje ed-deheb* (les Prairies d'or).

Quelques jours avant sa mort, le sultan Sélim-Khan, ayant appelé auprès de lui son petit-fils Hussein et le bostandgi-bacha Nadir-Essem, prononça ces paroles en présence de tous les officiers rassemblés :

« Si mon règne a été glorieux, je le dois à Nadir-Essem, homme prudent et courageux, probe dans ses discours et ses actions. J'ai toujours trouvé en lui un conseiller fidèle. O mon fils ! dans quelques jours tu vas régner ; que Nadir-Essem soit ton ami comme il a été le mien, qu'il soit ta

force et ton expérience, c'est la volonté de ton père et du Gardien de l'univers. »

Hussein baisa la robe de Sélim, et jura sur le livre saint d'observer les dernières volontés de son aïeul. Il fut d'abord fidèle à son serment : on le voyait tous les matins à la mosquée d'Youp avec Nadir-Essem ; ils allaient ensemble au divan, et ensuite aux jardins pour travailler de leurs mains à la terre, ou faire de petits croissants de cuivre que venaient acheter les pèlerins.

Les premiers mois du nouveau règne se passèrent ainsi ; mais bientôt Hussein, emporté par la violence de ses passions, n'observa plus la loi. Il s'entoura de jeunes gens et renvoya tous les vieux conseillers de son père. Lié par son serment, il n'osa destituer le bostandgi-bacha, mais il ne l'appela plus au divan. Nadir-Essem s'affligeait des désordres du jeune prince et employait toute son autorité à les dissimuler. Comme il avait la police de la ville et du port, cela lui fut d'abord facile, et pendant quelque temps le peuple ignora que le sultan Hussein passait ses jours et ses nuits à boire du vin dans les cabarets avec des chanteurs et des esclaves.

Cependant le bruit de ces débauches finit par se répandre dans la ville ; les vieux croyants murmurèrent et chargèrent le muphti d'aller porter leurs plaintes au sérail. Hussein irrité chassa le muphti ; puis, comme pour braver l'opinion publique, il fit construire en face du port, sur une éminence, un grand kiosque en marbre blanc, ouvert de tous côtés ; sous chacune des arcades dorées du kiosque on dressa des tables en bois précieuses, chargées de bouteilles de vin de Ténédos ; tous les jours Hussein venait avec ses familiers s'asseoir à ces tables et s'enivrait avec eux. A la nuit, quand ils étaient ivres, ils couraient dans les rues, suivis de musiciens et de porteurs de torches, et frappaient ceux qu'ils rencontraient.

Tous les conseils de Nadir-Essem avaient été inutiles ; le bostandgi-bacha s'était résigné au silence et vivait retiré dans ses jardins ; mais un soir on vint lui apprendre que Hussein, dans une de ses courses nocturnes, avait mis l'épée à la main et tué deux prêtres qui revenaient de la mosquée. « Écoute toujours la voix, » dit le poète. Le poète dit encore : « Les conseils des vieillards sont la force de la jeunesse. » Nadir-Essem savait ces sentences ; il courut au sérail, se jeta aux pieds du sultan et lui rappela les dernières paroles de Sélim.

« Ces paroles te sauvent la vie, » lui dit Hussein avec colère. Et sur un signe du sultan, le caïmacan dépouilla Nadir-Essem de son caftan et le livra aux soldats qui l'entraînèrent hors du palais en le frappant à coups de bâton ; d'autres soldats le reçurent à la porte et le menèrent mourant au château des Sept-Tours.

Nadir-Essem avait un fils qu'on appelait Nadir-Khouli : c'était un jeune homme pieux et savant, très aimé de l'imâm Askri, qui l'avait attaché au collège de la mosquée impériale. Chaque matin, Nadir-Khouli allait à la prison et demandait à voir son père, et toujours les soldats le repoussaient avec rudesse. Le lendemain, Nadir-Khouli revenait encore et essayait les mêmes outrages.

Un jour, au moment où Nadir-Khouli frappait à la porte, suivant son habitude, le gardien lui dit en riant : « Ton père est délivré ; si tu veux le voir, va à la place de l'Hippodrome. »

Nadir jeta au gardien ses dernières pièces d'argent, et courut à la place. Une foule immense encombrait les avenues ; à chaque instant passaient des janissaires qui repoussaient le peuple à coups de plat de sabre. Nadir suivit le peuple et se trouva porté à l'angle de la mosquée d'Achmet. Au fond de la place, on voyait briller les lances des spahis. Bientôt il se fit un mouvement de ce côté ; la foule ouvrit ses rangs devant la cavalerie qui s'ébranlait. Les spahis arrivèrent au galop devant la mosquée et se rangèrent autour d'un chariot dont l'escorte débouchait de l'autre rue.

Un vieillard descendit de ce chariot ; deux hommes le prirent dans leurs bras, lui lièrent les mains et attachèrent à

ses pieds deux poids énormes ; puis ils montèrent sur la muraille, saisirent le vieillard par la tête et le précipitèrent sur les grands crochets de fer plantés en saillie.

Nadir-Khouli poussa un cri en reconnaissant son père. Le corps du malheureux vieillard, déchiré aux premiers crampons, était retombé aux derniers, et restait suspendu au milieu de la muraille, percé de part en part.

Nadir-Essen était aimé de toute la ville ; cette amitié lui avait été fatale. En apprenant son emprisonnement, le collège des ulémas s'était rassemblé, et le chef de la loi s'était rendu courageusement au sérail pour demander la grâce du bostandgi-bacha. Hussein l'avait reçu avec des transports de fureur. Depuis deux jours il était ivre, et les nouvelles qui lui arrivaient des provinces ne faisaient qu'irriter davantage sa colère. Le pacha d'Erzeroum s'était révolté ; les paysans refusaient de payer les impôts, et les Serviens avaient envahi les frontières. Partout on attribuait ces malheurs à la retraite de Nadir-Essen. Hussein le savait : il vit dans la démarche des ulémas un reproche, et pour en finir avec toutes ces supplications, il avait ordonné que le bostandgi-bacha fût condamné au supplice des crochets.

Nadir-Khouli s'était éloigné en pleurant de la place de l'hippodrome, et suivait au hasard les rues qui mènent au port. Au carrefour de Kishar, il s'entendit appeler par son nom, et détourna la tête. On l'appela une seconde fois ; il s'arrêta, et vit devant lui un mévelévi qui distribuait des fressures de mouton aux chiens errants. Ce religieux avait pour tout vêtement une couverture de laine brune ; ses jambes et sa poitrine étaient nues, et portaient la trace de nombreuses brûlures. Il conduisait par la main une mule chargée de seaux d'eau destinés aux pauvres.

« Quand le cœur est blessé, les yeux pleurent, dit le mévelévi. Nadir-Khouli, tu es un bon fils ; mais il ne faut pas que la mort de ton père te conduise au désespoir. Pour celui qui a observé la loi, la mort est un festin de noces.

» Ton père a fait le bien, et il a souffert. Tiens-toi prêt à souffrir comme lui, si c'est dans les desseins du maître des âmes ; sois toujours d'un cœur ferme, et fais le bien. Tu es malheureux aujourd'hui ; ton père est mort, tes biens sont confisqués ; le poète dit que l'abondance engendre la misère ; dans quelques mois peut-être ta misère cessera, car tu es bon et honnête. Je t'ai vu tous ces jours-ci à la porte de la prison, pleurant et attendant ton père jusqu'à la nuit. Je t'ai vu aussi, tous les matins, aetant des oiseaux pour leur donner la liberté.

» Tu quitteras aujourd'hui cette ville ; tu iras à Ispahan, où règne un grand prince. Le sopli est savant et religieux ; il accueille tous les honnêtes thalebs qui, comme toi, veulent travailler et servir Dieu.

» Mais, avant d'entrer dans l'Iran, tu dois aller aux villes saintes visiter les tombeaux des prophètes et baiser les pieds des vrais croyants. Profite de ce que nous sommes dans le dhoul-hhdjeh (le mois du pèlerinage). La grande caravane partira après-demain de Smyrne : un de nos frères va te conduire dans cette ville. Prends cette bourse, qui renferme 120 dinars. Ma mule t'appartient aussi. Adieu, mon fils ; aie toujours confiance en Dieu ; sois d'un cœur ferme, et fais le bien. »

Nadir-Khouli enfourcha la mule du religieux, et partit. Le surlendemain, il était à Smyrne, et le mévelévi, son compagnon de voyage, le présentait au myrhadjidje (chef de caravane) Al-Mocem. Al-Mocem était à son huitième voyage, et venait d'obtenir le vizirat.

La suite à la prochaine livraison.

— Un pédant tient plus à nous instruire de ce qu'il sait que de ce que nous ignorons.

— On se trouve moins spirituel en se souvenant de ce qu'on a dit, qu'en songeant à ce qu'on aurait pu dire.

— On est moins considéré pour ce qu'on est que pour ce qu'on a.

— Ne nous étonnons point de la prospérité du méchant et des malheurs du juste, car la vie est un livre où les *errata* sont après la fin.

— Un pédant est rarement courageux ; plus on s'estime, moins on s'expose.

— Si j'étais riche, dit-on, je... Mensonge ! On tient souvent plus au dernier écu qu'on a amassé qu'au premier qu'on a gagné.

— Dans un monde meilleur nous retrouverons nos jeunes années et nos vieux amis.

— A force de prôner les vertus de sa pommade, le charlatan finit par y croire jusqu'à s'en froter lui-même.

— Une qualité se laisse voir, mais un ridicule se montre : on découvre l'une, l'autre frappe.

Ces pensées, jusqu'à présent inédites, nous ont été communiquées par M. J. Petit-Senn, de Genève, auteur d'un livre très spirituel intitulé : *Bluettes et boutades*, d'où nous nous promettons d'extraire quelques passages.

GERBIER.

Pierre-Jean-Baptiste Gerbier, né à Rennes le 29 juin 1725, doit être compté parmi les plus grands orateurs que la France ait produits. Son père, avocat distingué du parlement de Bretagne, ne voulut pas abandonner son éducation aux instituteurs ordinaires ; il appela de Hollande des hommes instruits, qui, remarquant dans le jeune Gerbier des talents précoces, s'occupèrent avec beaucoup d'intérêt de les cultiver. Ses premières études achevées, il fut envoyé à Paris, au collège de Beauvais, où il eut pour maîtres Coffin et Rivard. Les progrès qu'il fit avec eux furent rapides, et, au sortir de leurs mains, il étudia le droit avec un même succès. Mais son père, qui savait combien il faut ajouter d'études et de méditations aux leçons de l'école, continua pendant plusieurs années encore l'ardeur du jeune homme impatient de débiter au barreau.

Gerbier n'entra dans la lice qu'à près de vingt-huit ans. Son début fut éclatant et fit la plus vive sensation. Guéau de Reverseaux, l'un des plus célèbres avocats d'alors, présagea ce que Gerbier devait devenir un jour, le prit en grande amitié, se porta même pour son patron. Dès lors toutes les plaidoiries de Gerbier furent de véritables triomphes, et il se plaça hors ligne à la tête du barreau.

L'énergie et la netteté de ses idées, la logique et la clarté de ses raisonnements, la chaleur et la pureté de son style, le sentiment de toutes les convenances, l'art si profond et si difficile de ne paraître qu'à la hauteur de son sujet, même en s'élevant au-dessus, la beauté de sa diction, la véhémence toujours noble, jamais outrée de ses mouvements, et jusqu'au charme de son organe, jusqu'à la magie de sa figure, où son âme semblait respirer, tout annonçait que la nature l'avait fait naître pour réaliser dans notre barreau cet idéal de l'orateur dont Cicéron nous a laissé une si belle peinture dans ses ouvrages. Gerbier semblait, en effet, avoir l'ensemble de qualités, soit morales, soit physiques, que les anciens rhéteurs exigeaient de l'orateur. Sa figure était noble ; son regard, plein de feu ; sa voix, étendue et pénétrante ; son élocution, facile ; son geste, élégant et gracieux. Il y avait comme un charme répandu sur toute sa personne, et rien qu'à le voir on devinait l'homme éloquent. Son teint brun, ses joues creuses, son nez aquilin, son œil enfoncé sous un sourcil proéminent, faisaient dire de lui que l'*aigle* du barreau en avait la physionomie.

Comme les orateurs anciens, Gerbier avait besoin d'action et de spectacle, de l'appareil des tribunaux, de la présence de ses adversaires et de ses clients, de l'aspect et du bruit

du public assemblé. C'est alors qu'il étonnait par ses ressources, qu'il avait tour à tour de la chaleur et de la dignité, de l'imagination et du pathétique, du raisonnement et du mouvement; qu'avec quelques lignes jetées sur le papier, pour lui rappeler au besoin les points principaux, il se fiait sans peur à l'inspiration du moment, qui ne le trompait jamais, et que, pendant des heures entières, il attachait et entraînait les juges et l'assemblée. Le caractère dominant de son éloquence était l'insinuation et le pathétique; il en trouvait les ressources dans son âme, et personne ne justifiait mieux que lui cette maxime de Quintilien : *Pectus est quod disertos facit* (c'est du cœur que vient l'éloquence). En parlant, il se tenait droit, mais avec aisance, ferme sans roideur, flexible sans balancement, la tête élevée avec une espèce de fierté; on le voyait, dans la discussion, rester les bras croisés, comme se jouant de sa matière; puis, lorsque quelque trait de sentiment ou de mœurs l'y sollicitait, lorsque l'indignation l'arrachait à ce calme imposant, il se déployait, il s'élevait, il s'enflammait; sa belle voix, qui allait au cœur, ne manquait point, quand il le voulait, de faire couler les larmes. La disposition du barreau était, au parlement de Paris, très favorable au développement de tous les moyens de Gerbier : on y plaidait souvent, aux grands jours, dans l'intérieur du parquet, et Gerbier, qui en parlant faisait un pas, et puis un autre, se trouvait insensiblement au milieu de l'audience, environné des juges et du concours des avocats, vu de la tête aux pieds, dans tout l'éclat et avec tout l'empire de l'éloquence.

Mais lorsque Gerbier manquait du secours de l'action, ce n'était plus le même homme; seul et réduit à la composition, son feu s'éteignait, ses forces l'abandonnaient : aussi, s'il faut en croire le témoignage de La Harpe, s'était-il peu appliqué à écrire, soit que, naturellement un peu paresseux, il redoutât le travail, soit qu'il se sentit incapable de se retrouver dans le cabinet tel qu'il était en public. Il écrivit peu, jamais de mauvais goût, mais jamais avec effet, et



(Gerbier.)

seulement lorsqu'il y fut obligé par l'intérêt de ses causes ou de sa propre défense.

On n'a malheureusement imprimé aucun de ses plaidoyers, improvisés pour la plupart. Voici quelques unes des principales causes plaidées par Gerbier, et dont le souvenir s'est conservé au barreau. — La cause des enfants Simonnet, défendant leur état contre les créanciers de leur

père. — Celle des frères Lyoncy contre les jésuites, poursuivis comme garants des lettres de change souscrites par le père Lavalette pour une somme de 1 500 000 livres. — Celle du comte de Bussy contre la Compagnie des Indes. — Celle des sieurs de Queyssac, trois frères, tous trois officiers, contre le sieur Damade, négociant : s'étant battus en duel, ils s'accusaient réciproquement d'assassinat. — Celle du testament de l'abbé Deshitières, attaqué comme contenant et continuant le fidéi-commis de l'abbé Nicole en faveur des jansénistes; cause dans laquelle Gerbier fit un panégyrique très éloquent de l'illustre maison de Port-Royal.

Il faut dire aussi un mot du caractère de Gerbier comme homme privé. Au témoignage des contemporains, personne n'a eu des mœurs plus douces, n'a possédé de qualités plus aimables, ne s'est moins prévalu de ses talents et de sa gloire; bon, généreux, confiant, facile même à tromper, il est peut-être un des hommes qui ont le moins connu l'amour-propre. Ses ennemis ne lui ont jamais pu rien reprocher qu'un goût un peu trop vif pour la dépense, uni à quelque faiblesse et à quelque légèreté. Cette faiblesse dans le caractère, cette légèreté d'humeur, rachetées pourtant par de si excellentes qualités, furent cause des ennuis et des chagrins qui empoisonnèrent les derniers jours de Gerbier.

Pendant l'exil et l'interrègne du Parlement sous le chancelier Maupeou, Gerbier fut du nombre des avocats qui se laissèrent séduire par le chancelier et qui plaidèrent à la commission remplaçant le parlement de Paris. Le souvenir et le ressentiment de cette défection s'attachèrent à lui lorsqu'il reparut au barreau, devant le Parlement, réinstallé en 1774. Bientôt même le Parlement laissa éclater son hostilité contre Gerbier, en le mettant hors de cour, sur une accusation de subornation de témoins. Dans le même temps, le fougueux Linguet, rayé de l'ordre des avocats, attaqua publiquement Gerbier comme l'instigateur des persécutions qu'il avait à subir, et le noircissait odieusement en publiant contre lui des mémoires, véritables libelles, tissés de diffamations et de calomnies. Gerbier se trouvait à cette époque sur le point d'obtenir une place chez *Monsieur* (le comte de Provence, depuis Louis XVIII); il avait sollicité cette place, parce que l'hostilité flagrante du Parlement le dégoûtait du barreau, et qu'il voulait renoncer à plaider. Malgré l'opinion certaine qu'il avait du caractère de Gerbier, *Monsieur* se laissa émouvoir de tout ce bruit accusateur qui s'élevait contre son protégé; il lui ordonna de se justifier avant que les lettres patentes qui l'attachaient à sa personne lui fussent délivrées. Gerbier obéit; il écrivit son Mémoire avec beaucoup de goût et de modération, et se justifia aisément aux yeux du prince, qui lui délivra ses lettres patentes. Mais il paraît que, dans le public, tout le monde ne fut pas aussi vite convaincu : les ennemis de Gerbier s'efforcèrent de tourner contre lui-même son Mémoire justificatif; puis, pour lui aliéner l'opinion, ils firent courir force petits vers satiriques sur son compte. L'âme tendre de Gerbier, jusque-là enivrée de louanges, fut mortellement blessée. Le chagrin corrompit les jouissances qu'il devait se promettre des succès que son talent ne cessa point d'obtenir, et ses dernières années furent tristes et mélancoliques. Cependant, à l'exception de quelques ennemis acharnés, il conserva toujours l'estime de l'ordre des avocats, qui l'élut bâtonnier en 1787. Gerbier ne survécut que de quelques mois à ce dernier témoignage. Depuis quelques années, sa santé était fort languissante. Désespérant des médecins, il se mit entre les mains des empiriques qui faisaient profession de magnétisme, et mourut le 26 mars 1788, âgé de soixante-trois ans.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

INTÉRIEUR D'UN PAUVRE MÉNAGE, PAR A. VAN OSTADE.

(Voy., sur Van Ostade, la Table des dix premières années.)



(Fac-similé d'une gravure à l'eau forte par Adrien Van Ostade.)

Voyez-vous cette vieille femme qui soigne un nourrisson, ce vieil homme qui range des ustensiles de cuisine; ces deux enfants, dont l'un boit avidement à une tasse, tandis que l'autre partage son déjeuner avec un chien; ce berceau oublié à terre, ces poteries renversées, tout ce ménage en désordre : c'est un intérieur flamand dessiné par Van Ostade, le peintre patient et naïf de la réalité. Vous vous demanderez peut-être ce qui a pu séduire l'artiste dans cette scène vulgaire, pourquoi ces types sans beauté et cet entassement d'accessoires rustiques. A cela Van Ostade vous eût répondu en vous montrant le jet de lumière qui se joue à travers ses personnages, les ombres harmonieuses qui adoucissent le fond de la scène, les mille chatoiemens qui dessinent çà et là un linge, une gourde, un panier, un bassin. L'art tout entier était là pour le peintre de Lubeck. Attiré par les mélo-

dies de la couleur et par la variété des lignes, Ostade ne cherchait rien au delà du pittoresque. Sa sensation n'obéissait point à son intelligence, mais la conduisait; son pinceau reproduisait ce qui avait charmé son œil, non ce qui avait attiré sa pensée. De là cette tendance vers les sphères inférieures de l'art, commune aux écoles flamandes et hollandaises. Peintres de la vie matérielle, les Hollandais sont rarement arrivés à cette sublimité poétique des grands artistes d'Italie; leur inspiration a les ailes courtes et rase la terre : c'est l'oiseau domestique au plumage éclatant, mais un peu vulgaire, qui ne s'éloigne jamais de la maison, tandis que l'art italien rappelle ces beaux cygnes toujours voguant sur les eaux limpides des lacs ou parmi les blanches nuées. Sans doute il y a aussi un charme dans ces études sincères de la nature inférieure : tout ce qui reproduit la vie, fût-ce dans ses élé-

ments les plus grossiers, nous attire et nous retient. La poésie qui manque à l'objet se retrouve dans le rayon de soleil qui l'éclaire, dans l'étoffe qui flotte, dans la fumée qui s'épanouit au-dessus du brasier mourant; elle se trouve surtout dans l'amour de l'artiste pour son œuvre, dans cette finesse fervente qui poursuit jusqu'au bout les moindres détails, dit tout et semble laisser encore beaucoup à dire! Mais ajoutez à cette bonhomie le choix, à cette sincérité la grandeur, et, au lieu d'un Van Ostade, d'un Téniers, ou d'un Brauwer, vous aurez un Léonard de Vinci, un Raphaël, un Titien.

LES CINQUANTE AVEUGLES,

OU LES DINARS DE NADIR-KHOULI.

CONTE ARABE.

(Suite. — Voy. p. 261.)

Après avoir fait un pèlerinage à la Mekke et à Médine, suivant le conseil du mévelévi, Nadir-Khouli se rendit à Ispahan.

En suivant la rive gauche du Zenderouth, il arriva au faubourg de Djoulfa.

Le soleil s'était levé depuis deux heures. Nadir monta sur la colline et promena des regards d'admiration sur tout ce qui l'entourait. D'un côté, la plaine avec ses quinze cents villages, ses canaux, ses aqueducs, encadrés dans une végétation magnifique; de l'autre, Ispahan, ses deux cents mosquées, ses quarante mille caravansérails et palais; Ispahan, cette ville merveilleuse, dont les Persans ont dit avec raison : *Ispahan nesfi djéhan!* Ispahan est la moitié du monde!

Après avoir terminé ses prières, Nadir-Khouli descendit dans le faubourg et entra dans les galeries du pont Alaverdi-Khan.

Au milieu des galeries, il aperçut un beau vieillard à barbe blanche, accroupi comme un mendiant contre un pilier. Ce vieillard était aveugle. Nadir-Khouli s'approcha de lui, et l'entendit psalmodier d'un ton dolent ces vers persans :

— « Le monde est un vrai pont; achève de le passer.

» Mesure, pèse tout ce qui se trouve sur le passage; le mal partout environne le bien et le surpasse. »

Cette sentence charmante Nadir-Khouli. Il ouvrit sa bourse, prit un dinar, et le plaça dans la main du vieillard.

— Merci, mon bon seigneur, dit l'aveugle en soulevant la pièce d'or et l'approchant de ses lèvres. — Ah! c'est un dinar, reprit-il avec un cri de joie. Bon seigneur, avez-vous donc tant de trésors, que vous me donnez une pareille fortune?

— J'ai encore quatre-vingt-dix-neuf pièces comme celle-ci, dit Nadir-Khouli.

— Ah! bon seigneur, laissez-moi toucher votre or. Quel bonheur ce sera pour moi! le premier de ma vie. Cent dinars! dites-vous vrai? Laissez-moi toucher tout cet or. Quelle joie! rien que le toucher un instant, un seul instant!

Le bon Nadir-Khouli prit sa bourse et la déposa dans la main amaigrie de l'aveugle.

— C'est toute ma fortune, lui dit-il; je regrette bien de ne pouvoir la partager avec toi.

La main de l'aveugle n'eut pas plus tôt touché la bourse qu'elle se crispa et disparut dans les plis d'un large castan.

— Eh bien, l'ami, dit Nadir-Khouli, que fais-tu? où donc est ma bourse?

L'aveugle détourna la tête, et se mit à psalmodier d'une voix plaintive :

— « Le monde est un vrai pont; achève de le passer. »

— Rends-moi ma bourse! s'écria Nadir avec colère.

— « Mesure, reprit le vieillard avec douceur, mesure, pèse tout ce qui se trouve sur le passage; le mal partout environne le bien et le surpasse. »

La main de l'aveugle restait toujours cachée dans les plis du castan.

— Je veux ma bourse! dit Nadir irrité.

Et comme le vieillard ne répondait pas, il lui saisit violemment le bras et l'attira à lui.

— Bons musulmans, bons musulmans, cria l'aveugle, à l'aide! à mon secours! voici un infidèle qui veut me dépouiller de vos libéralités!

A ces cris, les passants accoururent et s'attroupèrent. Nadir-Khouli protesta de son innocence, et voulut raconter ce qui s'était passé; mais à son turban on l'avait reconnu pour un étranger. La foule prenait fait et cause pour l'aveugle, et s'apprêtait à faire un mauvais parti à Nadir; des injures on passa vite aux coups; Nadir-Khouli était déjà renversé, lorsque les gardes du pont Djoulfa vinrent mettre fin à ce tumulte.

En se défendant, Nadir-Khouli avait lâché la bride de sa mule, et la mule effrayée s'était enfuie au galop. Il courut au bout du pont, revint sur ses pas, monta sur le parapet et sur la plate-forme, regarda dans toutes les directions, et ne vit rien. Il venait de perdre sa dernière ressource. Tout son courage l'abandonna. Appuyé contre un pilier, il regardait avec effroi cette ville où il était entré si joyeux. Qu'allait-il devenir sans argent, sans amis, lui étranger, perdu dans cette ville immense?

Il s'assit tristement sur une marche du pont, et cacha sa tête dans ses mains pour qu'on ne le vit pas pleurer.

— J'ai fait le bien, se disait-il, et me voilà traité comme un méchant; mon père est mort pour avoir fait le bien. Où donc est la justice?

« Quoi qu'il arrive, sois toujours d'un cœur ferme; Dieu est avec celui qui observe la loi. »

Ces sentences du mévelévi lui revenaient en mémoire; mais en même temps les premiers tiraillements de la faim se faisaient sentir. Il fouilla et refouilla son castan, et ne trouva rien.

— Ah! si j'avais au moins ma mule, dit-il; mais j'ai tout perdu. Où donc est la justice?

Un petit hennissement se fit entendre à côté de lui. Il leva la tête, et vit sa mule qui secouait ses crins et grattait la terre d'un pied joyeux.

Nadir oublia tous ses malheurs et ne pensa plus qu'à caresser sa mule; mais bientôt la faim le reprit avec violence. Il aimait beaucoup sa mule, et pour tout au monde n'aurait pas voulu s'en séparer; mais que faire? D'ailleurs, comment la nourrirait-il? Cette dernière raison le décida. Un marchand de Bassora vint fort à propos lui mettre le marché en main. Nadir-Khouli hésita quelques instants, puis accepta. Il prit les toumans qu'on lui offrait, les serra dans son castan, et ne garda que la menue monnaie pour acheter des dattes et des azeroles; une pastèque et un morceau de glace complétèrent ce déjeuner, dont Nadir-Khouli se trouva fort bien. Tout son courage lui était revenu: la ville lui paraissait magnifique et les sentences du mévelévi d'une grande beauté.

Il vint alors s'asseoir à quelques pas de l'aveugle qu'il n'avait pas perdu de vue. Le mendiant psalmodiait toujours ses vers persans, et ne s'interrompait qu'à l'arrivée de quelque autre aveugle qui venait lui parler à l'oreille, riait avec lui et repartait en chantant.

Nadir-Khouli observait toutes ces allées et venues. Il s'était accroupi contre un pilier, et, tout en égrenant un rosaire, il surveillait son aveugle et ne perdait aucun de ses mouvements.

La journée se passa ainsi. Un peu avant le coucher du soleil, l'aveugle se leva, roula son tapis, et entra dans la galerie du pont. Nadir-Khouli se leva et le suivit.

Ils descendirent ensemble l'escalier des tours, et se dirigèrent à gauche pour entrer dans le Tchar-Bag. Nadir-Khouli ne se lassait pas d'admirer cette magnifique avenue, ses larges canaux, ses fontaines, ses kiosques et ses massifs de fleurs.

Après avoir fait leurs ablutions à la mosquée Hussein, ils entrèrent dans le jardin royal. Au fond de ce jardin, sur une

pelouse, il y avait un rosier de Chine grand comme un palmier. L'aveugle alla étendre son tapis sur cette pelouse, secoua l'arbuste, se fit un lit de roses, puis se coucha et se mit à respirer l'air du soir avec cette joie calme d'un homme qui a bien employé sa journée.

Nadir-Khouli aimait beaucoup l'odeur des roses ; mais au bout d'une heure il se prit à s'impatienter en voyant que l'aveugle ne se levait pas. Enfin le mendiant se remit en route. On eût dit qu'il s'était aperçu qu'on le suivait, et qu'il prenait plaisir à fatiguer son compagnon obstiné : il s'arrêtait dans tous les bazars, se promenait sur toutes les places, s'engageait dans les rues les plus longues. Les rues succédaient aux rues, les places aux carrefours, et l'aveugle allait toujours son chemin. Nadir le suivait machinalement, et telle était sa fatigue qu'en traversant le Médan-Schali, dont on lui avait raconté tant de merveilles, il ne leva pas même la tête.

Enfin, après quatre heures de promenade, ils arrivèrent, par une rue écartée, à une grande maison en terre, percée de rares fenêtres et située à l'angle d'une place assez vaste. L'aveugle prit une clef dans son bonnet et ouvrit une porte basse.

Nadir-Khouli se glissa sur ses pas, ôta ses babouches, et monta derrière lui, à petit bruit, jusqu'à un corridor long et étroit. L'aveugle prit une seconde clef dans son bonnet et ouvrit la porte de sa chambre. Nadir entra avec lui dans cette chambre, comme il était entré dans la maison.

Le mendiant referma la porte avec soin et vint s'accroupir sur son tapis, après s'être bien assuré, en tâtonnant, qu'il était seul.

La fin à la prochaine livraison.

PRODUCTIONS GASTRONOMIQUES DE LA FRANCE.

C'est une admirable chose que la diversité du sol de la France : de hautes cimes couronnées de neiges éternelles ; des montagnes aux flancs escarpés, aux pentes douces, aux sommets aigus, arrondis en voûtes ou en dômes majestueux ; des vallées tantôt étroites comme un abîme sans fond, tantôt larges et évasées ; des plaines où la vue se perd dans un horizon infini ; des terres noyées, des plages aréneuses où la dune se joue mouvante au gré des vents du large ; de vastes plateaux fertiles, des côtes charmantes et de riants vallons. La France a de longues côtes sur un vaste océan et accès sur deux mers, la mer du Nord et la Méditerranée ; un climat doux qu'elle doit à sa position au milieu même de la zone tempérée ; un sol d'une fertilité souvent incomparable ; ensemble plein de charme et de grandeur, auquel les travaux de l'homme ont encore ajouté par les plus belles créations. Il faut voir tous nos riches cantons, le pays de Caux, les vallées de Bray et d'Auge, la Vauvange près de Nîmes, les environs de la capitale, ceux de Bordeaux, de Lyon, la vallée de la Loire à la hauteur de Tours, la Limagne d'Auvergne, cet oasis fertile au milieu des montagnes volcaniques, pour se faire une idée de ce que l'agriculture peut ajouter de beauté et de poésie à un pays. Aussi que de produits variés, et, parmi ces produits, que de choses faites pour flatter la vue, l'odorat et le goût !

Subordonnées quelquefois dans leurs délimitations à des divisions naturelles bien caractérisées, jouissant par conséquent d'une température et d'un sol particuliers, isolées les unes des autres par les nécessités politiques, contraintes de développer ainsi en elles-mêmes tout ce qu'elles avaient de moyens, les anciennes divisions de la France en ont reçu un caractère distinctif qu'elles ont conservé, et qui a pour conséquence de jeter une grande diversité dans l'ensemble. Ainsi, pour ne parler que de leurs productions agricoles les plus remarquables, la Flandre fournit à la consommation ses fromages et son beurre, l'Alsace son kirsch, la Champagne ses

vins, la Picardie ses grains et ses huiles de graines ; la Normandie ses bœufs, son beurre, ses pommes, son cidre ; la Bretagne son miel, son beurre ; le Maine son gros bétail et ses poulardes, la Beauce son blé, la Brie ses fromages, le Gâtinais son safran, la Bourgogne ses vins, la Franche-Comté ses vins et ses fromages, le Berry ses moutons, le Poitou son bétail et ses grains, la Saintonge et l'Aunis leurs eaux-de-vie, le Périgord ses truffes et ses poulardes ; le Limousin, la Marche et l'Auvergne leur bétail, leurs marrons et leurs châtaignes ; la Guienne, le Languedoc et le Roussillon leurs vins ; le Rouergue son bétail ; la Provence ses huiles d'olive, le Dauphiné ses fromages.

Ce sont là les grands produits ; mais il en est d'autres qui doivent à des circonstances particulièrement favorables, à l'intelligence, à l'opiniâtre persévérance, au travail suivi des cultivateurs, à l'habileté de ceux qui les préparent, une célébrité non moins grande et lointaine.

Qui ne connaît les haricots de Soissons, les artichauts de Laon, les carottes de Crécy, les navets de Freneuse, les gigots de pré salé, les pâtés de foie gras de Strasbourg, ceux de Chartres et de Périgueux, les chapons du Mans, les poulardes de la Bresse, les terrines de Nérac, les beurres de la Prévalaie et d'Isigny, les cerises de Montmorency, les pêches de Montreuil, les chasselas de Fontainebleau, les pommes de Caux, les pruneaux de Tours, les mirabelles de Metz, la gelée de pommes de Rouen ; les fromages de Roquefort, de Neufchâtel, de Brie ; les vins de Bourgogne, de Bordeaux et de Champagne ; les eaux-de-vie de Cognac et d'Andaye, l'anisette de Bordeaux ; les biscuits et les pains d'épices de Reims, les marrons de Lyon ? et beaucoup d'autres bonnes choses qui font les délices, l'ornement de nos tables, auxquelles aucun endroit n'a eu la gloire de donner son nom, et qui rappellent involontairement ce fameux pays de Cocagne décrit dans un de nos précédents volumes (voy. la Table des dix premières années). C'est ainsi que l'on cite encore :

Les légumes d'Étampes, de Chouzé (Indre-et-Loire), de Mazé (Maine-et-Loire), qui s'expédient à Paris ; de Saumur, de Bonnetable (Sarthe), de Belle-Ile ;

Le beurre de Gournay, de Montargis, de Montfort-la-Canne près de Rennes ;

Les volailles de la Flèche, les poulardes de Janzé (Ille-et-Vilaine), les dindes de Saint-Chamond (Loire) ;

Les pâtés de Barbezieux (Charente) ;

Les cuisses d'oies salées d'Orthez (Basses-Pyrénées) ;

Les melons de Langeais (Indre-et-Loire), de Cavaillon (Vaucluse), d'Ampuis (Rhône) ;

Les excellents fruits frais de Sablé, d'Artonne (Puy-de-Dôme), de Saint-Martin-des-Champs près de Bourges, de Draguignan (Var) ; les fruits secs de Longué, de Saumur, de Baugé et de Chinon ; les pruneaux de Châtellerault et d'Agen ;

Les confitures de Bar-le-Duc, de Nancy, de Rouen, de Metz ; l'angélique de Châteaubriant (Loire-Inférieure) et de Niort, dont le territoire est particulièrement favorable à la culture de l'amandier ;

Les liqueurs de Grenoble ;

Les marrons du Mans et du Luc (Var).

Les truffes du Quercy, de Civray (Vienne), du Dauphiné. Parmi les fromages, qui constituent une branche d'industrie agricole si importante, les plus renommés sont ceux de Gérardmer, dont la fabrication occupe tous les villages environnants à une assez grande distance ; de Sassenage près de Grenoble, de Ruffec (Charente), de la Roche (Haute-Loire), de Gyé (Aube), de Saint-Cyr près de Nogent-le-Rotrou, de Viry (Seine-et-Oise), de Marolles (Nord) ; jus viennent les imitations de Gruyères, de Gex et des vallées du Jura ; les chevrets de ces mêmes contrées, la thuille de Flandre, le Livarot (Calvados), le Septmoncel (Jura), et les fromages du mont d'Or (Rhône), les *formes* de la Lozère.

Mais de tous les produits gastronomiques de France, il

n'en est point qui égalent en renommée ceux de ses vignobles. Les vins sont, de toutes les productions de l'agriculture française, celles qui lui donnent son caractère le plus tranché, le plus distinctif. Notre patrie, n'eût-elle que ses vins, serait encore à la tête des contrées agricoles de l'Europe : elle est, pour ainsi dire, le cellier de l'Europe, et c'est elle qui répand dans le monde ces liqueurs auxquelles nous devons quelque parcelle de notre génie propre, et qui, semblables aux créations légères de notre esprit, entretiennent et stimulent de toutes parts la chaleur, le mouvement et la vie.

On remarque trois grandes divisions dans l'ensemble de ses crus si variés : les vins de Bourgogne ; les vins de Bordeaux, que l'on peut saluer incontestablement du titre de rois des vins ; et les vins de Champagne, que l'on boit aujourd'hui partout où la civilisation a pénétré.

Les vins de Bourgogne viennent des deux versants de cette chaîne de collines fameuses nommée à si juste titre la *Côte d'Or*. Ceux du sud, de ces coteaux que baigne la Saône et qui s'inclinent vers le midi, sont les plus célèbres : là sont les vignobles de Nuits, de Chambertin, de la Romanée, de Richebourg, du Clos-Vougeot, de Marigny, Beaune, Meursault, Montrachet, Volney, Pomard, Corton, Mâcon, Thoreins, Moulins-à-Vent. Parmi ceux du nord, il faut citer les vins d'Auxerre, de Tonnerre, de Chablis, de Bar-sur-Aube, d'Irancy, de Coulange-la-Vineuse, de Saint-Julien-du-Sault, des Riceys, etc.

À la tête des vins de Bordeaux figurent le château-lafitte, le château-margaux, le haut-brion, le saint-émilion, le carbonvieux, le saint-bris, le bonnes, le barsac, le sauterne.

ÀI, Bouzy, Hautvilliers, Verzenay, Sillery, villages de la montagne de Reims et des bords de la Marne, sont connus de tous les amateurs de champagne.

Si nous redescendons dans le bassin de la Saône, voici, à droite, le Mâconnais ; à gauche, le Jura, qui a ses vins dits *de paille* à cause de leur teinte ambrée. Si nous longeons le Rhône, nous aurons à nommer les vignobles des environs de Lyon, ceux de la côte Saint-André, de la côte Rôtie (près d'Ampuis), et de Condrieux ; plus loin, sur la même rive, près de Tournon, le fameux enclos de l'Ermitage et les vins de Montélimart. Le fleuve nous conduira enfin sur le rivage du golfe du Lion, à la base de ces riches coteaux qui donnent les vins blancs de Cassis et de la Ciotat, les vins muscats de Saint-Gilles, de Lunel, de Frontignan ; puis, plus loin, au pied des Pyrénées, autour de Port-Vendres, de Collioure et Banyuls, ces nectars liquoreux connus sous les noms de grenache et de rancio, rivesaltes, corprons, salces, terrats, cornicilla de la rivière, que le Roussillon oppose à ceux de la Péninsule.

Là ne s'arrête pas l'énumération de nos richesses ; car sur 86 départements 8 seulement n'ont pas de vignobles. Aussi est-il encore bon nombre de nos circonscriptions territoriales qui ont droit à une mention. L'Ardèche a le vin de Saint-Peray ; l'Aude, sa blanquette de Limoux ; le Cher, ses vins de Sancerre ; l'Indre-et-Loire, le vouvray ; le Loiret, le vin de Beaugency ; le Maine-et-Loire, ceux de Trelaze, Saint-Barthélemy et Brain-sur-l'Authion ; la Moselle, les vins rouges d'Aigny et de Jouy ; la Nièvre, le pouilly ; le Haut-Rhin, les vins de Kaysersberg et d'Ensisheim, de Riquevir, Turkheim, le rangen spiritueux de Thann ; la Sarthe, les vins de Jasnieres ; le Vaucluse, les muscats de Baume, de Châteauneuf (environs d'Orange) ; la Haute-Vienne, les vins de Saint-Georges et de Champigny-le-Sec ; les Vosges, ceux de Ribecourt et de Ribauviller.

Les eaux ne sont pas moins riches que la terre. Tous les ans, à des époques fixes, Dunkerque, Calais, Boulogne, Saint-Valery-sur-Somme, Dieppe, Fécamp, le Havre, Caen, Granville, Saint-Malo, Chérueix près de Dol (Ille-et-Vilaine), Brest, Quimper, l'île de Groaix, Nantes, la Rochelle, la Teste de Buch, Bayonne, Cette, Marseille, Saint-Tropez, Antibes, envoient au loin harengs, maquereaux,

rougets, grondins, merlans, turbots, barbues, raies, soles, congres, merluches, aloses, homards, crevettes, sardines, pêchés au large ; Quimper, Quimperlé, Pont-Aven, le saumon qui a remonté leurs rivières. Cancale près de Saint-Malo, Marennes, Dunkerque, ont leurs huîtres ; et la plupart des localités précédentes, divers autres coquillages, tels que les moules, dont il se consomme de grandes quantités.

Le hareng, le maquereau, la sardine, appartiennent plus à l'Océan qu'à la Méditerranée ; mais celle-ci a son thon, ses anchois, ses pélamides, son maigre appelé sur les côtes du Languedoc *poisson royal*, sa vive, ses oursins.

Les rivières, les lacs, les étangs et les viviers nourrissent des brochets, des carpes, des truites, des perches, des barbeaux, des tanches, des brêmes, des anguilles, des lamproies, des éperlans, des goujons, des écrevisses, et quelques autres espèces.

Telle est l'esquisse générale et rapide des productions gastronomiques de la France : pour compléter ces données nous les disposerons sous un autre ordre, moins méthodique, mais plus commode pour l'étude de notre carte, dans laquelle il ne faudra pas d'ailleurs s'étonner de remarquer des omissions que le peu d'espace rend inévitables. Nous mentionnerons surtout les lieux dont il n'a pas été question dans ce qui précède.

Abbeville. Pâtés. — *Agen*. Prunes. — *Aÿ*. Vin de Champagne. — *Aix*. Huile, anchois, olives, thon, eau-de-vie. — *Alençon*. Oies grasses, cidre. — *Amiens*. Pâtés de canards. — *Ampuis*. Fruits, melons savoureux, vins de Côte-Rôtie. — *Andaye*, près de la frontière d'Espagne (Basses-Pyrénées). Eaux-de-vie. — *Angoulême*. Galantines, pâtés, truffes. — *Arbois*. Vin mousseux. — *Ardennes*. Moutons. — *Arles*. Saucissons. — *Aurillac*. Vin. — *Auxerre*. Vins.

Bar-le-Duc. Confitures de groseille et d'épine-vinette. — *Bar-sur-Aube* et *Bar-sur-Seine*. Vins. — *Bayonne*. Jambons, chocolat, cuisses d'oies, fromage, vin, sel. — *Beauce*. Blé. — *Beaune*. Vin. — *Besançon*. Langues fourrées, fromage, truites. — *Blois*. Liqueurs, crème de Saint-Clément. — *Bocage* (Vendée). Moutons. — *Bolbec*. Coqs, cidre. — *Bordeaux*. Vins, anisette. — *Bourg en Bresse*. Chapons. — *Bourges*. Moutons. — *La Bresse*. Poulardes. — *Brignoles*. Prunes, fruits secs. — *Brives*. Galantines, volailles truffées, truffes.

Caen. Huîtres, poissons de mer, volailles. — *Cahors*. Vin. — *Cancale*. Huîtres célèbres. — *Châlons*. Andouillettes. — *Chartres*. Pâtés, volailles, blé. — *Chinon*. C'est particulièrement dans les environs que se préparent les pruneaux de Tours. — *Clermont*. Conserves, confitures, vin, fromage. — *Cognac*. Eaux-de-vie. — *Colmar*. Vins renommés. — *Compiègne*. Gibier, gâteaux. — *Condrieux*. Vins blancs.

Dieppe. Poissons de mer, harengs, maquereaux, soles, etc. — *Dijon*. Moutarde, confitures, vin, écrevisses, raisiné.

Épernay. Vin de Champagne. — *Épouisse* (Côte-d'Or). Froment, fromages.

Fontainebleau. Chasselas, sangliers, chevreuils. — *Forges en Bray*. Biscuits à la crème, mirillons. — *Fécamp*. Poissons frais, harengs saurs. — *La Flèche*. Chapons, volailles.

Gournay. Beurre, fromage, canards. — *Grenoble*. Liqueurs, entre autres le ratafia dit de Teissère. — *Grasse*. Liqueurs.

Le Havre. Poissons, huîtres, crevettes. — *Honfleur*. Melons. — *Hyères*. Vins, huile, oranges et fraises.

Isigny. Beurre, cidre.

Jurançon, dans la plaine de Pau (Basses-Pyrénées). Vin.

Langon. Vins de Bordeaux. — *Langres*. Lièvres, moutons, vin, liqueurs. — *Laon* et *Lille*. Artichauts. — *Lyon*. Marrons dits de Lyon, mais qui viennent de contrées plus ou moins éloignées ; saucissons, vins de Rivage, bière.

Mâcon. Vin. — *Le Mans*. Pouardes, marrons. — *Marseille*. Figs, raisins secs, huile, olives, anchois, thon mariné. — *Meaux*. Fromage de Brie, blé. — *Medoc*. Vins de

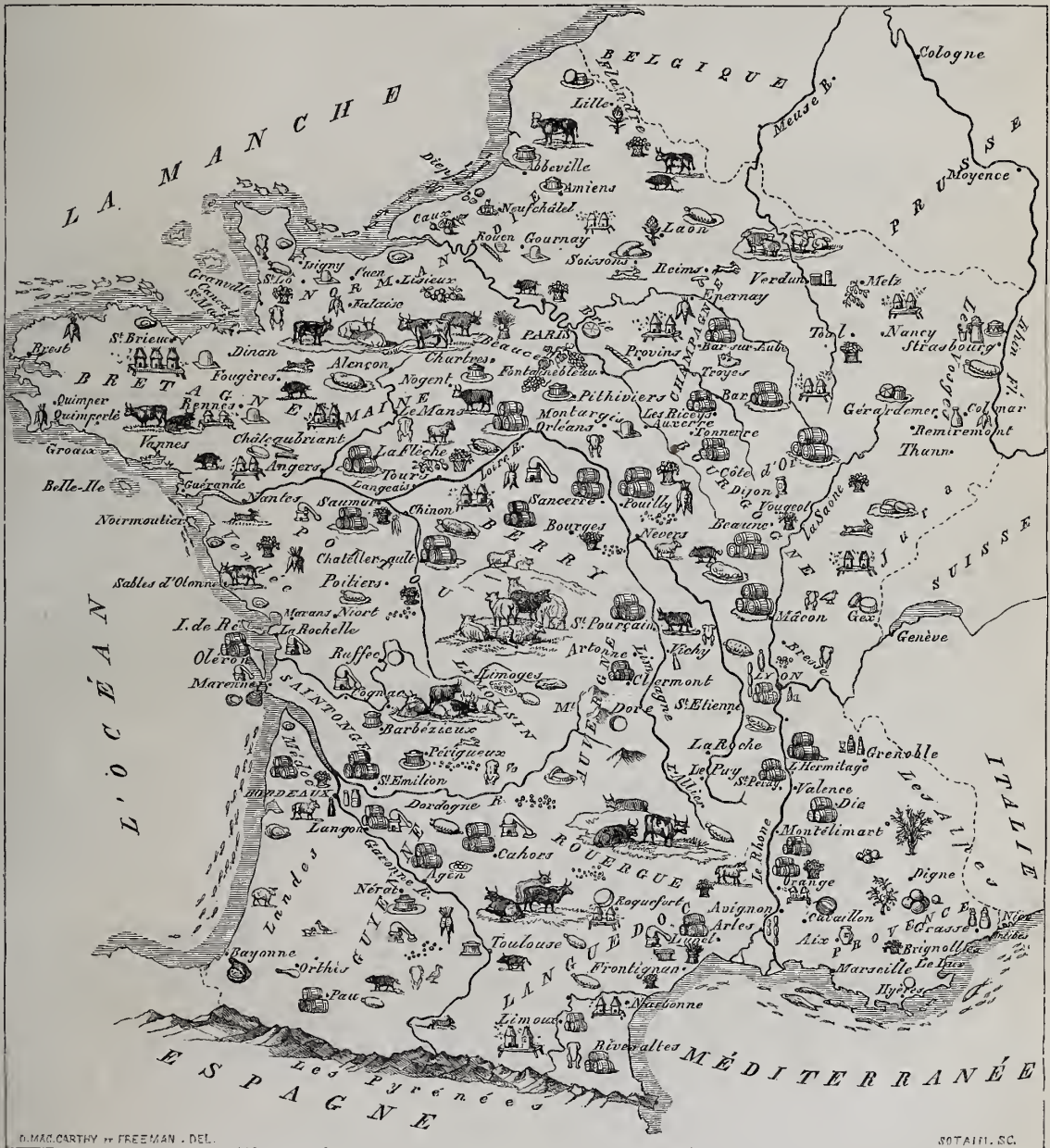
Bordeaux. — Metz. Lièvres, fruits, mirabelles. — Montargis. Beurre. — Montauban. Cuisses d'oie. — Mont-d'Or (environs de Lyon). Fromage de lait de chèvres. — Montélimart. Vins. — Montigny. Le cidre le plus ambré, le plus léger et le plus sain de la Normandie. — Montmorency. Cerises. — Montpellier. Eau-de-vie, liqueurs.

Nanterre. Gâteaux, petit salé. — Nantes. Terrines, sardines, poissons. — Narbonne. Miel fameux. — Nérac. Terrines,

Neuschâtel. Fromage, cidre, canards. — Nîmes. Liqueurs. — Niort. Liqueurs.

Orléans. Vin, sucre, aloses, eau-de-vie, vinaigre, cotignac, fruits confits.

Paris. Les productions du monde entier; on s'y procure tout ce que l'on peut désirer, pourvu que l'on ait assez d'argent. — Périgueux. Dindes aux truffes, pâtés. — Perpignan. Bec-fígues, raisiné, vin, eau-de-vie. — Pithiviers.



(Carte gastronomique de la France (1).)

Pâtés de mauviettes et gâteaux d'amandes. — Pontoise. Veaux. — Provins. Poires tapées, conserves de roses. — Puy-de-Dôme. Fromage, cotignac.

Quercy. Perdreaux rouges, bécasses, vins. — Quimper et Quimperlé. Beurre, poissons.

Reims. Vin mousseux de Champagne, pâtés, pains d'épices, biscuits, charcuterie. — Remiremont. Kirschi, fromages.

(1) Les truffes sont figurées, comme au-dessous du mot Périgueux, par de petits grains éparés; les marrons, par des grains plus forts (Lyon); les fruits frais et secs, par une corbeille remplie (Bourges); les châtaignes, par un sac (Laon); les huîtres,

— Rennes. Beurre de la Prévalaie, à une lieue sud-ouest; soles de Chérueix, poulardes exquises de Janzé, miel. — Roquefort (Aveyron), à 15 kilomètres de Saint-Affrique. Fromage unique. — Rouen. Canetons, cidre, gelée de pommes, confitures, bonbons, poissons d'eau douce, aloses, saumons, éperlans, crème de Sotteville.

Saint-Flour. Vin, fromage. — Saint-Germain-en-Laye.

par une huître fermée (Marennés), ou par une huître ouverte, ainsi qu'il y en a de placés en divers points de la côte, près de Saint-Brieuc, Caen, Dieppe, sur la côte de la Vendée et celle de la Teste, d'où Bordeaux reçoit son poisson; etc., etc.

Gibier. — *Saint-Pourçain* (Allier). Vins. — *Salins*. Sel. — *Sancerre*. Vin, gibier, poissons. — *Soissons*. Haricots. — *Strasbourg*. Pâtés de foie gras, carpes et vins du Rhin, choucroute, écrevisses, brochets, bière.

Thann. Vins, kirsch. — *Tonnerre*. Vins. — *Toulon*. Coquillages, olives. — *Toulouse*. Vin, pâtés, ortolans. — *Tours*. Pruneaux, vin de Vouvray, rillettes. — *Troyes*. Hues de cochon, langues de mouton.

Valognes. Moutons, volailles, beurre. — *Vassy*. Moutons. — *Vendôme*. Asperges. — *Verdun*. Dragées, liqueurs. — *Versailles*. Gibier. — *Vierzon*. Cochons, lamproies. — *Viry* (à dix-huit kilomètres de Corbeil, Seine-et-Oise). Fromage. *Yvetot*. Coqs, cidre.

DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX.

(Troisième et dernier article. — Voy. p. 6, 78.)

Si l'on ne peut ni maintenir l'hypothèse dangereuse des scolastiques touchant l'âme sensitive, ni l'hypothèse rationnelle, mais inacceptable, de Descartes, il faut donc revenir au sentiment des platoniciens, puisque l'on ne peut trouver d'issue que par l'une de ces trois portes. Mais ce sentiment n'est pas non plus sans difficultés, bien que la multitude des autorités qui s'y réunissent soit assurément faite pour inspirer confiance.

Quant à Pythagore, son opinion ne saurait faire question. Il allait si loin qu'il prétendait que les âmes des hommes passaient, après leur mort, dans les corps des animaux, et réciproquement. Non seulement donc, selon lui, il existait un principe immatériel dans les animaux comme dans l'homme ; mais ce principe était identique, et la condition des organes auxquels il se trouvait lié empêchait seule ses manifestations d'être les mêmes. On peut croire que Platon ne s'est pas beaucoup écarté de cette manière de voir ; du moins Plutarque nous le marque-t-il assez clairement. « Pythagore et Platon, dit-il dans ses Opinions des philosophes, tiennent que les âmes des animaux, même de ceux que l'on appelle irraisonnables, sont bien raisonnables, mais qu'elles ne peuvent cependant opérer avec raison, et cela, à cause du défaut de convenance de leurs organes, et parce qu'il y a privation de la faculté de la parole. » Les néoplatoniciens, comme on le voit par Porphyre, Plotin, Proclus, avaient embrassé le même sentiment, et même, à ce qu'il semble, en le forçant encore davantage. Porphyre, emporté par l'idée souveraine de l'unité, va jusqu'à attribuer aux animaux, non point seulement une faculté virtuelle de raison, endormie dans l'état présent et susceptible de se réveiller dans un état meilleur, mais une raison active, et qui plus est un langage. Il prétend que nous ne devons pas nous étonner de ne pas les comprendre, puisque nous ne comprenons pas non plus les voix des peuples étrangers, et il ajoute que certains philosophes, comme Thalès, Mélampus, Apollonius de Tyane, ont bien su entendre ce langage dont ils ont tiré d'utiles connaissances. Sans doute l'on ne peut nier que les animaux ne communiquent véritablement entre eux, dans certaines circonstances, à l'aide de certains signes ; mais il reste à savoir jusqu'à quel point ces communications sont libres et réfléchies, et correspondent en eux à des impressions distinctes : ce qui est justement la question. Enfin, il s'est trouvé des philosophes qui n'ont pas craint de pousser l'exagération jusqu'à accorder aux animaux une ombre de la connaissance de Dieu. Dion et Pline assurent même que les éléphants rendent à certaines époques un culte aux astres, et que, quand ils se sentent près de mourir, ils adressent par signes leur supplications au ciel. On ne peut aller plus loin : décidément les animaux seraient des hommes sous un autre costume.

Dans les premiers temps de l'Église, les théologiens, n'ayant

point encore subi, comme au moyen âge, l'influence d'Aristote, et suivant même assez volontiers les impulsions de Platon, ne faisaient pas difficulté d'admettre une certaine analogie entre l'homme et les animaux. A la vérité, leur but n'était certainement point d'élever les animaux, mais bien plutôt de rabaisser l'homme, en tant qu'il est abandonné à lui-même hors des lumières surnaturelles de la religion. Toutefois, une certaine douceur de sentiment à l'égard des animaux ne pouvait manquer de naître d'un tel point de vue. « Je voudrais savoir, dit Arnobe, quelle est cette raison par laquelle nous l'emportons sur tous les animaux. Est-ce parce que nous nous faisons des maisons dans lesquelles nous parvenons à éviter le froid de l'hiver et la chaleur de l'été ? Mais quoi ! les animaux n'ont-ils pas la même prévoyance ? » Lactance, tout en convenant que la vie des animaux présente moins d'opérations raisonnables que celle des hommes, ne laisse pas d'en apercevoir aussi chez eux de très notables. « Qu'y a-t-il de plus propre à l'homme que la raison et la prévoyance de l'avenir ? Mais il y a des animaux qui pratiquent à leurs habitations plusieurs issues différentes, afin que, s'il se présente quelque danger, ils puissent plus aisément prendre la fuite. C'est ce qu'ils ne feraient pas s'il n'y avait en eux de l'intelligence et de la pensée. D'autres marquent de la prévoyance pour les temps à venir. »

Il va sans dire qu'à l'époque de la Renaissance le génie de Platon, en se relevant, enfanta de tous côtés des partisans zélés de la cause des animaux. Le seizième siècle est plein de témoignages en leur faveur. C'était un terrain où il était loisible de prendre position contre Aristote. Partout où se voyait la vie, les nouveaux adorateurs de l'idée voulaient aussi la spiritualité. Personne ne se jeta dans d'aussi étranges excès à cet égard qu'un Italien nommé Rorario, nonce de Clément VII. « Il me vint dans l'esprit, dit-il dans la dédicace de son ouvrage au cardinal Madrucio, que les animaux usent souvent de la raison mieux que l'homme, et je l'ai prouvé en deux livres. » C'était rabaisser l'homme bien cruellement. On a peine à croire qu'une pareille thèse ait pu être soutenue sérieusement, et de toutes les extravagances dont Platon serait en droit d'accuser ses disciples, il semble qu'il n'y en ait guère de plus curieuse que celle-là.

La cause des animaux remise en mouvement, grâce au discrédit de la scolastique, ne trouva nulle part une sympathie plus sincère qu'en France. Inspirés par le bon sens, nos libres penseurs du seizième siècle lui donnèrent d'un commun accord un tout autre tour. « Je dis donc pour revenir à mon propos, écrit Montaigne, qu'il n'y a point d'apparence d'estimer que les bestes fassent par inclination naturelle et forcée les mêmes choses que nous faisons par nostre choix et industrie : nous devons conclure de pareils effets pareilles facultez. » Sans se donner la peine d'entrer dans la métaphysique de l'unité, il la sent et la définit tout bonnement. « Tout ce qui est sous le ciel, dit le sage, court une loy et fortune pareille. Il y a quelque différence ; il y a des ordres et des degrez ; mais c'est sous le visage d'une même nature. » Il ne peut admettre une différence infinie dans le principe, quand il voit une analogie si frappante dans les conditions subsidiaires de l'existence. « La manière de naistre, d'engendrer, nourrir, agir, mouvoir, vivre et mourir des bestes étant si voisine de la nostre, tout ce que nous retranchons de leurs causes motrices, et que nous adjoignons à nostre condition au-dessus de la leur, cela ne peut aucunement partir du discours de nostre raison. » Sa célèbre apologie de Raymond de Sebonde débute, comme on sait, par une savante réhabilitation des animaux, puisée dans tout ce que l'antiquité nous a laissé à cet égard. Charron, dans son traité de la Sagesse, suit la même voie. Le chapitre intitulé : Considération de l'homme qui est par comparaison de luy avec tous les autres animaux, résume la thèse. C'est toujours ce même esprit français, plein de netteté et de bon sens, qui en fait le fond. « La police du monde, dit l'auteur, n'est point

si fort inégale, si difforme et si desreiglée, et n'y a point si grande disproportion entre ses pièces. Celles qui s'approchent et se touchent se ressemblent peu plus peu moins. Ainsi y a-il un grand voisinage et cousinage entre l'homme et les animaux. Ils ont plusieurs choses pareilles et communes, et ont aussi des différences, mais non pas si fort esloignées et dispareilles qu'elles ne se tiennent. » C'est le développement de la fameuse pensée dont Leibniz a fait un des plus beaux axiomes de la philosophie : *Natura non facit saltos*; la nature ne fait point de sauts. C'est-à-dire qu'entre ses œuvres les plus diverses, il y a une certaine gradation qui permet de passer de l'une à l'autre pour ainsi dire pas à pas. C'est ce que tout le monde sait, parce que l'expérience de tous les jours le démontre; et la série même des animaux l'enseigne en particulier bien clairement, puisque de l'huître au plus parfait, on peut s'élever d'échelon en échelon par une transition pour ainsi dire insensible. Pour être conduit à penser qu'il en doit être à peu près pareillement de l'homme lui-même comparé aux animaux, il suffit donc de n'être engagé à l'avance par aucun parti systématique et de se laisser aller sans résistance à la voix de l'induction, qui n'est autre chose que ce que l'on nomme le plus ordinairement le bon sens. Cette opinion de Montaigne et de Charron semble commune à tous les esprits indépendants de cette belle époque du réveil de la nationalité et de l'intelligence libre. Nous pourrions encore citer l'illustre Pasquier, dont il reste une belle dissertation sur le même sujet : nous aimons mieux ramener encore le souvenir de La Fontaine, qui, à certains égards, forme si bien le prolongement du seizième siècle dans le dix-septième. Qui a mieux que lui intéressé l'homme dès l'enfance aux animaux? Ses fables ont exercé à cet égard sur l'opinion générale une influence incomparable. Peut-on en avoir vécu, comme chacun l'a fait dans son jeune âge, sans avoir accoutumé par là même son esprit à considérer les animaux comme des êtres construits, à la vérité, d'une autre manière, mais ayant au fond les mêmes caractères, les mêmes passions, les mêmes calculs que nous? Pour l'immortel fablier, les animaux ne sont jamais, si l'on peut ainsi dire, que des hommes masqués. Il n'y a à se plaindre que de l'abus. « Quand Prométhée voulut former l'homme, dit-il dans la préface de ses fables, il prit la qualité dominante de chaque bête : de ces pièces si différentes il composa notre espèce. » C'est plutôt l'inverse qu'il faudrait dire : pour faire ses bêtes, La Fontaine s'est borné à prendre les qualités dominantes de l'homme. Mais c'était en effet ce qu'il lui fallait pour faire à son aise des leçons sous le couvert de ces hommes transfigurés.

Donner aux animaux la parole, admettre qu'il leur est possible de réfléchir sur eux-mêmes, de connaître clairement la distinction des individus d'avec les objets purement matériels, de raisonner, de calculer, de converser, c'en est trop. Ce serait en faire d'autres hommes et tout confondre; car, dès qu'il s'agit d'êtres raisonnables, il ne peut y avoir de l'un à l'autre que des nuances. Mais de se réduire à regarder les animaux comme provenant, aussi bien que nous, de principes immatériels, la question est tout autre. On peut admettre que ces êtres ont, comme nous, une âme simple, et par conséquent impérissable; ce n'est pas leur donner l'immortalité. L'immortalité consiste essentiellement à conserver sans fin la mémoire de soi-même, à ne point perdre de vue la continuation de sa vie, à éviter ces ruptures fatales de l'existence telles que nous nous peignons la mort. La perpétuité consiste tout uniment dans la faculté de ne pouvoir se dissoudre; c'est-à-dire qu'après la mort de l'animal, le principe qui présidait durant sa vie à ses instincts, à ses sensations, à ses mouvements, subsiste toujours, et, s'il convient au suprême directeur de toutes choses, se trouve propre à reprendre alliance avec un autre corps, comme précédemment, sans avoir ni mémoire de sa vie antérieure, ni aspiration à une vie future plus parfaite. Les animaux sont des substances aveugles

que la nature fait circuler à son gré à travers les temps dans l'immensité de son domaine, en les revêtant de formes diverses et pour des fins qui ne regardent qu'elle; tandis que l'homme est une substance douée de la conscience d'elle-même, qui se perfectionne en liberté, et qui marche par sa propre impulsion vers une vie meilleure et immortelle. La différence se marque assez pour qu'il n'y ait pas danger de confondre les deux espèces, celle qui rampe obscurément dans les horizons de la matière, et celle dont la sublime ambition tend au ciel. La ressemblance n'existe que dans l'immatérialité du principe premier de la vie.

Mais cette ressemblance suffit pour expliquer toutes les autres, sans entraîner dans aucun excès quant aux dissemblances. La communication des ébranlements causés dans les organes des sens à la substance interne qui goûte les sensations s'opère comme chez l'être raisonnable; mais au lieu que l'être raisonnable analyse ses sensations, les compare, en tire, au moyen des idées générales qui sont en lui, des notions distinctes, l'animal ne perçoit les siennes que comme dans le rêve, non pour en tirer aucune illumination précise sur lui-même et sur les autres êtres avec lesquels il est en relation, mais seulement pour y sentir le signal de certaines sympathies ou antipathies que son instinct renferme. Faute de jouir de la faculté de réfléchir sur lui-même, l'animal existe sans connaître déterminément qu'il existe et sans faire de cette vérité le point de départ de toutes les autres. Aussi est-il parfaitement licite de mettre en doute que les animaux aient connaissance des autres êtres en tant qu'individus vivants. Il est vraisemblable que les autres êtres ne se présentent à leurs yeux que comme des phénomènes du monde extérieur entre lesquels ils distinguent suivant que l'instinct ou l'habitude leur apprend que ces phénomènes sont pour eux l'occasion de sensations agréables ou désagréables, mais dont ils ne conçoivent nullement l'analogie avec eux-mêmes. En considérant les choses de près, on s'aperçoit même qu'il est à croire que la plupart des animaux ne connaissent seulement pas la forme de leur corps. Beaucoup ne sont pas en mesure de se voir; ils ne savent ni leur couleur, ni leurs proportions, ni leur grandeur, et ils ignorent, si je puis ainsi dire, s'ils sont baleines ou moucheron. Ils sentent confusément en eux une certaine force, certains appétits, certaines répugnances, et ils se livrent en conséquence à l'action mystérieuse, même pour nous, par laquelle la volonté détermine dans l'organisation certains mouvements. Il faut être charitable à leur égard, puisqu'ils sont aussi bien que nous passibles de détresse et de souffrance; mais ce serait se laisser duper par une vaine illusion que de se lier avec eux d'une amitié vériditable. Ils sont au-dessous d'une connexion si sublime. Le chien aime son maître, mais le maître n'est pour lui qu'un nuage dont il a pris l'habitude, et dont le voisinage, comme une ombre bienfaisante, lui est bon. Il ne sait si son maître est une machine ou un être vivant, et cela suffit pour réduire à leur juste valeur les témoignages d'affection qu'il lui prodigue. Rien ne serait plus facile que de faire naître une amitié exactement semblable d'un chien à une poupée, pourvu que cette poupée le caressât et le soignât.

On ne peut sans doute se placer à un tel point de vue sans se mettre en lutte avec les préjugés; et cela se conçoit, puisqu'il est infiniment plus commode de se rendre compte des actions des animaux, en les jugeant à l'intérieur par l'idée que nous tirons tout naturellement de nous-mêmes, que de s'en faire une image si éloignée de la nôtre. Mais il faut prendre attention à tous les inconvénients qui se cachent sous cette manière de voir en apparence si simple, et qui ne se trahissent qu'à la réflexion; car il est manifeste que les animaux ne peuvent se peindre, comme nous, la vérité des êtres vivants qui les entourent, à moins d'être raisonnables comme nous; et s'ils sont raisonnables, comment Dieu permettrait-il qu'ils véussent sans loi? Il y a là deux hypothèses en présence : ou les animaux distinguent et connaissent, comme nous, les

individus ; ou les individus, sans se différencier essentiellement les uns des autres et de la nature, ne figurent pour eux que corporellement, comme une simple partie de ce grand et unique phénomène auquel se réduit à leurs yeux le monde extérieur. Ces deux hypothèses suffissent également pour expliquer les sympathies et les antipathies qui composent au fond tout ce que nous apercevons chez ces êtres mystérieux ; de sorte que si l'on en devait demeurer là, il serait libre à chacun, selon son goût, d'adhérer à l'une ou à l'autre. Mais ce qui décide la question, c'est que la distinction et la connaissance des individus constitue une acquisition de l'intelligence à laquelle il est impossible de parvenir, à moins d'une force de raison qui, supposé qu'elle existât, ne pourrait manquer de paraître encore ailleurs chez les animaux, en leur inspirant, en vue des circonstances particulières de leur vie, toutes sortes de considérations et de calculs auxquels nous voyons qu'ils sont au contraire tout à fait étrangers. Leur prétendue intelligence ne se montre que dans les conduites générales que la nature, à leur insu, a calculées pour eux, et dont elle a déposé les déterminations, non dans leur raison qui est obscure, mais dans leur instinct qui est souverain. Il faut donc conclure que la force interne de la raison est arrêtée chez eux, comme si l'instinct, par sa prédominance, avait dû nécessairement l'étouffer ; et l'on se trouve ainsi forcément ramené à la seconde hypothèse, qui est seule d'accord avec les faits.

Pour reposer sur une meilleure pensée que celui des scolastiques et des cartésiens, le système des platoniciens, pris dans sa rigueur, n'en est donc pas moins excessif. L'animal n'est pas le semblable de l'homme, car il n'est pas capable de suivre une loi morale. Il est gouverné par ses instincts, comme l'est par la gravité la pierre qui tombe. Partout où il a intérêt, il s'y porte souverainement. Il ne connaît que lui. Mais au lieu de rapprocher l'animal de l'homme adulte, pourquoi ne le rapprocherait-on pas plutôt de l'homme enfant ? Il représenterait ainsi d'une manière permanente la condition que l'homme ne doit traverser que transitoirement dans le début de son noviciat sur la terre, alors que, dans la première imbécillité de son intelligence, il ne voit autour de lui que des phénomènes dont il est incapable d'analyser le détail pour rapporter les uns à la nature, et les autres à des individus. Dieu n'aurait pas mis en l'animal ce principe de lumière qui, en se dégageant peu à peu des embarras du jeune âge, amène l'homme à se concevoir lui-même, et par suite à concevoir par correspondance les autres êtres qui s'agitent autour de lui. Destiné à une vie toute terrestre, l'animal n'aurait rien reçu de ce qui n'est véritablement utile qu'à celui qui vise à s'élever au-dessus de la terre. Il n'en serait pas moins immatériel comme l'homme, et doué du même mode d'action sur la formation et l'entretien de ses organes. Ce rapprochement suffirait pour rendre compte aisément des analogies et des différences qui se découvrent entre les actions des hommes et celles des animaux, et serait juste à l'égard de ces derniers sans cesser de l'être pour nous-mêmes.

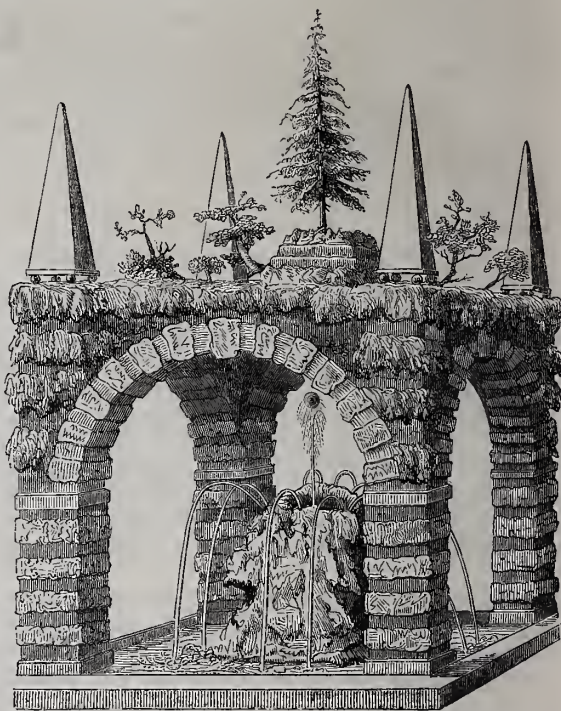
UNE FONTAINE RUSTIQUE DE SALOMON DE CAUS.

La Notice remarquable que M. Arago a publiée pour la première fois dans l'*Annuaire du bureau des longitudes* de 1837, sur l'histoire de la machine à vapeur, a donné à Salomon de Caus une célébrité que rien désormais ne saurait effacer. L'ouvrage où est consigné le précieux document que M. Arago a cité, et qui enlève aux Anglais toute priorité dans l'invention première de l'engin dont ils ont su tirer si bon parti, est intitulé *les Raisons des forces mouvantes, avec diverses machines et plusieurs dessins de grottes et fontaines*. Cet ouvrage, publié d'abord à Francfort en 1615, in-folio, et réimprimé à Paris en 1624, même format, est devenu très rare, surtout depuis qu'il a été mentionné par

M. Arago (1). Nous pensons donc être agréables à nos lecteurs en reproduisant ici, au tiers de la grandeur du modèle, le projet d'une fontaine rustique, qui figure dans le livre second des *Raisons des forces mouvantes*. « Cette fontaine, dit l'auteur, est propre pour mettre au milieu d'un jardin, et il s'y pourra aussi mettre une balle de cuivre que l'eau élèvera en haut, ce qui donnera grand plaisir à la vue. La dite fontaine pourra être fabriquée, partie de pierres rustiques, comme le dessin le démontre, ce qui sera de peu de coût, si ainsi est que la commodité des dites pierres se trouve sur le lieu, et à faute des dites pierres naturelles on les pourra tailler artificiellement. »

Salomon de Caus, qui passa une partie de sa vie au service de princes étrangers en qualité d'ingénieur et d'architecte, nous apprend lui-même, dans sa Dédicace à l'électrice palatine Élisabeth, l'origine de cette figure et des autres figures de grottes et de fontaines renfermées dans son ouvrage.

« Sachant, dit-il, l'amour qu'avez porté et continuez de porter à l'heureuse mémoire du noble et gentil prince de Galles, j'ai représenté ici quelques dessins que j'ai autrefois faits, étant à son service, aucuns pour servir d'ornement en sa maison de Richemont, et les autres pour satisfaire à sa gentille curiosité, qui désirait toujours voir et connaître quelque chose de nouveau. »



(Une Fontaine rustique, d'après un projet de Salomon de Caus)

Né en Normandie vers la fin du seizième siècle, Salomon de Caus, qui était toujours resté sujet français, revint en France, où il termina sa carrière vers 1630.

(1) On assure que la plupart des exemplaires, en petit nombre, qui se trouvaient dans le commerce ont été enlevés rapidement et emportés en Angleterre.

ERRATUM. — Page 169, col. 2, avant-dernière ligne. Au lieu de « M. Miquera, » lisez « M. Migneret. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LES MARIONNETTES CHINOISES.



(Théâtre mécanique chinois.)

Un jour de fête, en Chine, les divertissements qui se disputent la curiosité et les petites libéralités du peuple sont innombrables : on ne voit de tous côtés que théâtres ambulants, ombres chinoises, marionnettes, lanternes magiques, optiques, mécaniques étranges, animaux savants, charlatans qui guérissent de tous maux, sorciers qui prédisent la bonne et la mauvaise fortune, chanteurs, musiciens, improvisateurs, combats de cailles, équilibristes habiles, sauteurs prodigieux, jongleurs de toute sorte. Toutes les classes, pauvres et riches, se plaisent à ces jeux, plus variés que ne le sont ceux de l'Europe. Barrow, qui a décrit le théâtre mécanique représenté sur la gravure, l'avait vu pour la première fois parmi les différents spectacles offerts aux Anglais dans le parc impérial de Zhe-hoi, lors de la réception de l'ambassade par ordre de l'empereur Kien-long. Ces marionnettes diffèrent de celles de Séraphin ou des Fantoccini en ce que les fils qui les font mouvoir, au lieu de sortir de leur tête, sont disposés sous leurs pieds. L'orchestre se compose ordinairement, comme dans notre exemple, d'un seul musicien dont le principal instrument est la flûte horizontale, en bambou verni, à douze trous, nommée *yo*. Le petit théâtre ambulant de marionnettes connu en Europe existe aussi en Chine de temps immémorial. Il diffère seulement un peu d'aspect ; il est plus simple. Monté sur un escabeau, l'homme qui met les poupées en mouvement s'enveloppe depuis les pieds jusqu'aux épaules d'une draperie d'indienne bleue qui, serrée aux chevilles et s'élargissant en montant, le fait res-

sembler à une gaine de statue. Sur ses épaules est une large boîte qui s'élève jusqu'au-dessus de sa tête et forme le théâtre. Les mains invisibles du bateleur portent les personnages de bois, et les font agir avec une dextérité et une vivacité très-extraordinaires. Quand il a fini, il enferme la troupe comique et la draperie d'indienne dans la boîte qu'il emporte ensuite sous son bras, ce qui est plus commode que nos baraques. Mais l'avantage sérieux du théâtre de marionnettes chinoises sur le nôtre est, dit-on, que les petites comédies jouées par ces bonshommes de bois sont beaucoup plus variées, et surtout plus spirituelles et plus morales que les nôtres. En Chine, les classes les plus pauvres ont un certain degré d'instruction, ce qui n'étonne point lorsque l'on songe qu'il s'imprime des livres à tous prix dans le Céleste-Empire depuis le neuvième et dixième siècles. La littérature a été cultivée dans tous les genres possibles avec une activité et une recherche à peine croyables. Chez nous, qui nous vantons à bon droit d'être plus progressifs que les Chinois, les spectacles d'enfants sont cependant encore aujourd'hui ce qu'ils étaient à leur début : on y répète invariablement, depuis plusieurs siècles, des brutalités indécentes et stupides. Nous méprisons ce peuple lointain sans le bien connaître : on le vantait peut-être trop aux derniers siècles ; de nos jours on le ridiculise à l'excès. Toutefois la plupart des voyageurs contemporains n'en connaissent guère que le rivage et les mœurs mercantiles : il se pourrait bien, après connaissance plus intime, que, sur des sujets plus importants que les ma-

riquettes, nous eussions à recevoir de cette nation étrange quelque utile enseignement.

COURS D'ÉTUDES D'UN JEUNE HOMME NOBLE

A LA FIN DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Le maréchal de Bassompierre fut l'un des seigneurs les plus brillants de la cour de Henri IV, et servit avec distinction sous ce prince et sous Louis XIII. Il a écrit un *Journal* de sa vie : en voici quelques passages qui donnent un aperçu de ce que l'on faisait étudier en ce temps aux enfants des familles nobles. Bassompierre était né au mois d'avril 1579, dans le château de Harouel en Lorraine.

« En 1584, dit-il (il avait cinq ans), on commença à me faire apprendre à lire et à écrire, et ensuite les rudiments. J'eus d'abord pour précepteur un prêtre normand nommé Nicolas Cîret. En 1588, on donna à mon frère et à moi un autre précepteur nommé Gravet, et deux jeunes hommes appelés Clinchamp et La Mothe, le premier pour nous apprendre à bien écrire, et l'autre à danser, à jouer du luth, et la musique. Nous ne bougeâmes de Harouel et Nancy, où mon père arriva à la fin de l'année, et nous continuâmes à étudier et apprendre les autres choses les années 1589, 1590 et 1591. Nous allâmes mon frère et moi, au mois d'octobre, étudier à Fribourg en Brisgau, et fûmes de la troisième classe. Nous n'y demeurâmes que cinq mois, parce que Gravet, notre précepteur, tua La Mothe, qui nous montrait à danser. Ce désordre nous fit revenir à Harouel, dont la même année ma mère nous mena au Pont-à-Mousson pour y continuer nos études. Nous n'y demeurâmes que six semaines à la troisième, puis vîmes passer les vacances à Harouel, et au retour nous montâmes à la deuxième, où nous demeurâmes un an, et aux autres vacances de l'année 1593, que nous montâmes à la première, nous allâmes aux vacances à Harouel.

« L'année 1594, nous allâmes passer le carême-prenant à Nancy, où nous combattîmes à la barrière, habillés à la suisse. Puis nous retournâmes au Pont-à-Mousson jusques aux vacances, que nous allâmes passer à Harouel, lesquelles finies, nous retournâmes en la même classe. Puis, peu de temps après, mon père, étant de retour du siège de Laon, nous ramena un gouverneur nommé Georges de Springesfeld, Allemand, et nous fit aller à Nancy le trouver pour nous le donner, où nous demeurâmes jusqu'après la Toussaint ; puis retournâmes au Pont-à-Mousson jusques au carême-prenant de l'année suivante 1595...

« Après Pâques, nous revînmes faire notre stage de chanoines à Ingolstadt, où nous trouvâmes les trois dues, frères du duc Maximilien, qui y étaient aux études. Nous y continuâmes peu de temps la rhétorique, puis allâmes à la logique que nous fîmes compendieuse, et trois mois de là passâmes à la physique, étudiâmes quant et quant en la sphère... Nous quittâmes la physique lorsque nous fûmes arrivés aux livres *De animâ*. Et parce que nous avions encore sept mois de stage à faire, je me mis à étudier au même temps aux instituts du droit, où j'employai une heure aux Cas de conscience, une heure aux Aphorismes d'Hippocrate, et une heure aux Étiques et Politiques d'Aristote ; auxquelles études je m'occupai de telle sorte, que mon gouverneur était contraint de temps en temps de m'en retirer pour me divertir.

« Je continuai le reste de cette année-là mes études et le commencement de celle de 1596 : mon stage finit à Pâques.

« Après la mort de mon père, mon frère et moi partîmes pour aller en Italie, accompagnés du sieur de Malleville, vieux gentilhomme qui nous tenait lieu de gouverneur, de Springesfeld qui l'avait précédemment été, et d'un gentilhomme de feu mon père.

« ... (A Naples), j'appris à monter à cheval sous Jean-Baptiste Pignatelle ; mais au bout de deux mois, son extrême

vieillesse ne lui permettant plus de vaquer soigneusement à nous instruire, et en remettant l'entier soin à son créat Horatio Pinthasso, mon frère demeura toujours à son manège ; mais pour moi je m'en retirai, et vins à celui de César Trabello.

« L'année suivante, 1597 (à Florence), nous demeurâmes à apprendre nos exercices, moi, sous Rustier Picardini, à monter à cheval, et mon frère sous Terenaut. Pour les autres exercices, nous eûmes mêmes maîtres, comme maître Agostino pour danser, M. Marquino pour tirer des armes, Julio Panigi pour les fortifications, auxquelles Bernardo de La Girandolle nous enseignait et assistait quelquefois. »

Depuis cette date, Bassompierre ne parle plus de ses études. Outre les langues anciennes, il savait au moins trois langues vivantes : le français, l'allemand et l'italien. En 1597, il avait dix-huit ans.

LES CINQUANTE AVEUGLES, OU LES DINARS DE NADIR-KHOULI.

CONTE ARABE.

(Fin.—Voyez p. 261, 266.)

Alors il tira la bourse de son caftan, l'ouvrit doucement et y mit la pièce d'or. Après l'avoir bien liée il l'ouvrit encore, et plongea à plusieurs reprises ses mains dans l'or avec volupté ; puis il fit un creux dans sa robe, renversa la bourse, et compta toutes ses pièces. Après les avoir bien comptées et recomptées, il les remit une à une dans la bourse, en les approchant chaque fois de ses lèvres. Il lia de nouveau la bourse, la soupsa, la couvrit de baisers, et la fit sauter en l'air, en lui répétant de sa voix la plus câline :

— Reviens vite, mignonne ! reviens vite, joie de ma vieillesse !

Une fois, deux fois l'aveugle lança sa bourse en l'air, et la bourse retomba dans sa main avec un bruit qui le charma. Il la fit sauter de nouveau ; mais cette fois il eut beau répéter ses câlineries et tendre sa main, sa main resta vide : la chère bourse ne revint pas ; Nadir-Khouli, qui se tenait aux aguets, l'avait saisie à la volée.

— O chère bourse ! ô fraîcheur de mes yeux ! disait l'aveugle, reviens, reviens vite.

Des prières il passa aux menaces, mais la bourse ne bougea pas. Il visita sa chambre en tous sens, secoua toutes les nattes et fureta à tous les coins avec son bâton. Nadir tournait autour de lui et évitait tous ses coups. Quand l'aveugle fut bien convaincu de son malheur, il se roula à terre en se frappant la tête et en poussant des cris horribles. A ces cris, une cellule voisine s'ouvrit et un aveugle accourut pour le consoler.

— O les amis de mon Seigneur, criait le mendiant du pont Alaverdi-Khan, venez à mon aide !

— Parle, qu'as-tu ? lui dit son voisin en essayant de le relever.

— Iblis (le diable) a ravi mon trésor. J'avais ma bourse là, dans ma main, je la faisais sauter. Si elle était retombée j'aurais bien entendu un bruit ; mais c'est Iblis qui me l'a prise en l'air.

— Quelle imprudence de faire sauter une bourse ! dit le second aveugle ; pour moi, je ne suis pas si fou : ma bourse est bien cachée ; jamais Iblis ne s'avisera d'aller soulever une certaine dalle placée derrière ma porte.

En entendant ces paroles, Nadir pousse la porte entr'ouverte, voit une dalle mal jointe, la soulève, et saisit une longue bourse qu'il cache dans son caftan. Les deux aveugles arrivent à la cachette et soulèvent à leur tour la dalle.

— Tu es un maudit ! s'écrie le second aveugle en se précipitant sur le mendiant du pont Alaverdi-Khan, tu m'as volé, tu as voulu découvrir ma cachette ; car pour l'astuce tu en remontrerais à Harout et Marout !

— Pourquoi tout ce bruit ? dit un troisième aveugle qui arrivait à moitié vêtu.

— On nous a volés ! — Iblis se cache dans le khan !

— Que ne faisiez-vous comme moi ? dit le troisième aveugle : le jour, je garde ma bourse sur moi, dans mon caftan ; la nuit, près de ma tête, sous mon coussin. Adieu, les amis ; je vais me reconcher. Iblis ne viendra pas me réveiller pour me voler ma bourse.

— Quelle imprudence ! répétait-il en rentrant dans sa cellule ; que ces voisins sont peu avisés ! Ah ! chère bourse, tu as un maître plus prudent, reprit-il en glissant sa main sous le coussin.

Mais c'était déjà trop tard ; Nadir avait tout entendu ; s'approcher du lit, soulever le coussin, enlever la bourse, n'avait été pour lui que l'affaire d'un instant. Qu'on juge de la surprise et du désespoir de l'aveugle ! Ce fut alors son tour de crier, de se rouler à terre, d'appeler les voisins et de frapper aux portes des cellules.

— Iblis est dans le khan ! Iblis est dans le khan !

Toutes les maxouras s'ouvrent ; tous les aveugles arrivent en tenant leurs bourses à la main ; et les voilà courant dans les corridors, dans les cellules ; n'osant rester, n'osant fuir, criant sur tous les tons de la frayeur et de la colère :

— Iblis est dans le khan ! Iblis est dans le khan !

Pendant ce tumulte, Nadir-Khouli s'était glissé à grand-peine à l'entrée de l'escalier. Les mendiants, ne sachant à qui s'en prendre, commençaient déjà à se gourmer, lorsque l'aga du quartier monta avec les soldats de ronde que tous ces cris avaient attirés.

Nadir-Khouli vint au devant de l'aga, lui raconta son histoire en quelques mots, et lui remit les trois bourses. Sa figure ouverte et son accent de franchise plurent à l'aga.

— Je crois tes paroles, lui dit l'aga ; garde ces bourses.

— Il n'y en a qu'une à moi, dit Nadir-Khouli.

— Garde ces bourses, je te les donne, reprit l'aga ; grâce à toi j'ai découvert un vrai nid de voleurs.

— Bon aga, bon aga, criaient les aveugles, les méchants veulent nous dépouiller ; protégez-nous ! Nous sommes entourés de voleurs.

— Oui, oui, il y a des voleurs, dit l'aga. Venez avec moi, mes amis, je vais vous les montrer. Prenez-vous par le bras deux par deux, ne lâchez pas vos bourses, et descendons.

Les aveugles obéirent, et descendirent dans la rue, suivis par les soldats.

Quand ils furent tous réunis sur la place, l'aga les fit défiler devant lui et les compta : ils étaient cinquante.

— Où sont les voleurs ? où sont-ils ? criaient les aveugles.

— Patience, mes amis, dit l'aga ; la patience est une monture dont les fers ne s'usent pas. Prenez toujours ces bâtons de mes soldats, et tenez-vous prêts.

Les aveugles ainsi armés, l'aga les divisa en deux escouades de vingt-cinq hommes, et leur ordonna de marcher en avant. Il avait combiné sa manœuvre de manière que les deux escouades partissent en sens inverse, l'une à droite, l'autre à gauche. Au bout de quelques minutes, elles eurent parcouru chacune la moitié de la place, et se trouvèrent face à face.

— Voici les voleurs ! les voici devant vous ! cria l'aga. Allons, courage, mes amis ! les voici. En avant, et frappez fort !

Et tout aussitôt les bâtons d'aller, les coups de tomber dru et sec, les deux escouades de se charger avec une telle ardeur qu'au premier choc elles furent confondues : mêlée furieuse où tous les coups portaient. A droite, à gauche, devant lui, derrière, chaque aveugle bondissait, frappait, et frappait comme un aveugle. Jamais on ne vit si belle bastonnade.

L'aga, qui aimait à rire, prenait plaisir à ce spectacle et poussait de son mieux les acteurs en envoyant ses soldats sur tous les points, pour ranimer le combat, lorsqu'il semblait sur le point de se ralentir. Dès qu'un aveugle était désarmé,

il recevait, comme par enchantement, un bâton ; s'il s'écartait de la mêlée, il s'y trouvait tout aussitôt ramené et remplacé en face d'un ennemi, et la bastonnade reprenait de plus belle.

Par ordre de l'aga, tous les aveugles avaient gardé leur bourse à la main gauche. De temps à autre, un coup de bâton tombait sur ces mains, et les bourses roulaient à terre : c'étaient alors de nouveaux cris, de nouvelles colères. La fureur rajeunissait tous ces vieillards infirmes ; leurs bras se roidissaient dans un dernier effort ; ils rentraient au combat avec une ardeur incroyable, sans turban, la robe déchirée ; tombaient, se relevaient, tombaient encore, et revenaient à la charge en se traînant sur les genoux.

Tout à coup, au plus fort du tumulte, un grand bruit de chevaux et d'aboiements domina tous ces cris. Cinq ou six mille chiens, débouchant du fond de la place, vinrent se jeter dans les jambes des combattants et les culbutèrent. La place se remplit de lumières ; des esclaves arrivaient en courant, la torche à la main, suivis de milliers de cavaliers, de fauconniers et de sonneurs de trompe. Schah-Abbas revenait de la chasse : il traversa la place au galop, et, voyant tous ces aveugles renversés que piétinaient les chiens, il s'arrêta devant le khan. L'aga lui raconta tout. Schah-Abbas était un grand prince, ami de la justice : il rit beaucoup de cette histoire, et fit appeler le lendemain Nadir-Khouli au palais.

Nadir-Khouli s'y rendit tout tremblant : les premières paroles du sôphi le rassurèrent. Schah-Abbas se fit raconter de nouveau l'histoire des dinars. L'esprit et la bonne mine de Nadir lui plurent, et il le nomma wali des bazars et des caravansérails. Nadir remplit ces fonctions avec tant d'intelligence et de fermeté, qu'il fut bientôt appelé à la charge importante de teskêredji du divan. Les années suivantes, la faveur du sôphi l'éleva à de nouvelles dignités : il devint caïmacan, séraskier des spahis, et commanda la cavalerie dans cette grande bataille d'Althul-Kapri que les Persans livrèrent aux Turcs ; Sultan Hussein fut tué dans la déroute. (1)

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 97, 203.)

RÈGNE DE CHARLES VII.

Costume civil. Hommes. — Les temps de guerre civile et d'invasion étrangère ne sont pas propices au règne de la mode. Depuis que les Anglais eurent pris pied en France par la victoire d'Azincourt, depuis surtout que les Bourguignons, soutenus par eux, eurent organisé dans les villes le massacre des Armagnacs, leurs adversaires politiques : chacun, au lieu de se faire beau, ne chercha plus qu'à se dissimuler. On serra ses riches habits, on enfouit ses bijoux et son or. Paris offrait surtout l'image de la désolation. La plupart des hôtels, dévastés par les massacreurs, restaient tout grand ouverts et sans maîtres. Dans les rues, au lieu des brillantes cavalcades qui les encombraient naguère, on ne rencontrait plus que des bandes de malheureux qui étaient venus des environs se jeter à refuge dans la ville. Le 31 juillet 1419, une alerte fut causée à la porte Saint-Denis par l'approche d'une trentaine de personnes qui accouraient en désordre, les unes couvertes de sang, les autres jetant de grands cris, et toutes donnant les signes d'une extrême terreur. Laissons parler un témoin de la pitoyable scène dont cette apparition fut le prélude :

« On les arrêta à la porte et on leur demanda l'occasion d'où si grande douleur leur venait ; et ils se prirent à larmoyer, en disant : « Nous sommes de Pontoise, qui a été ce » matin pris par les Anglais ; et puis ont tué ou blessé tout ce » qu'ils ont trouvé en leur chemin ; et bien heureux s'es- » time qui a pu échapper de leurs mains, car jamais Sarra-

(1) Traduit et communiqué par M. Auguste Cherbonneau, professeur d'arabe à la chaire de Constantine.

» zins ne firent pis aux chrétiens qu'ils ne font. » Et ainsi qu'ils le disaient, ceux qui gardaient la porte, tournant leurs visages du côté de Saint-Lazare, voyaient venir grande tourbe d'hommes, femmes et enfants, les uns estropiés, les autres dépouillés. Tel portait deux enfants entre ses bras ou dans une hotte; et étaient les femmes les unes sans chaperon, les autres en un pauvre corset ou même en chemise; et de pauvres prêtres n'avaient aussi que leur chemise ou un surplis pour unique vêtement, la tête découverte; et tous mouraient de peur, de faim et de chaud. Et n'est nul si dur de cœur qui, voyant leur grand déconfort; se fût tenu de pleurer. »

Est-il besoin d'ajouter que sous un tel régime il n'y avait

plus ni industrie ni commerce? Non-seulement les fabricants étrangers avaient cessé d'envoyer sur nos marchés tant d'objets de luxe pour lesquels nous étions leurs tributaires; mais les nationaux, privés des matières premières, ne pouvaient produire qu'à des prix exorbitants les articles de la plus vulgaire consommation. De là les lamentations de ce même auteur parisien que nous venons de citer :

« L'an 1420, dit-il, fut le très cher temps de tout, et de vêtire encore plus que d'autre chose. Drap de 16 sous en valait 40; serge, 16 sous; chausses et souliers, encore plus que devant; et pourtant, en l'an 1419, une paire de souliers d'homme s'était vendue 8 sous, et une paire de patins



(Jeune dame et Damoiseau. — D'après une tapisserie de la cathédrale de Berne.)

8 blancs. Pareillement l'aune de bonne toile valait 12 sous; l'aune de futaine, 16 sous. »

Pour se faire une idée de ces prix, il faut se représenter le sou, vingt-quatrième partie de la livre, comme quelque chose d'analogue au schelling anglais en valeur absolue. La valeur relative, très variable et par cela même très difficile à déterminer, pouvait correspondre, en moyenne, à deux francs de notre monnaie.

La souffrance était la même partout : à Rouen, dont les Anglais venaient de s'emparer; à Troyes, où le roi et la reine vivaient comme oubliés de leurs sujets; à Bourges et à Tours, où Charles VII, encore dauphin, s'essayait à régner

sous le nom de régent. Les Flandres cependant travaillaient et prospéraient. Le duc de Bourgogne avait tout fait pour mettre ces contrées hors des atteintes de la guerre, et il avait réussi. Son fils recueillit les fruits de sa prévoyance. Plus les autres princes français allèrent s'appauvrissant, plus Philippe le Bon augmenta ses revenus et plus il fut à même de déployer de magnificence autour de sa personne. Sa cour devint le séjour du bon ton : il n'y eut plus de toilettes prisées en France que celles dont les échantillons venaient de Bruxelles ou de Gand.

Les monuments figurés de 1420 à 1440 étant d'une rareté extrême, il faut chercher dans les auteurs des descriptions

pour y suppléer. Les textes heureusement ne manquent pas. L'un des plus explicites que l'on possède est l'article 12 du réquisitoire dressé contre Jeanne d'Arc, article où est exposé le crime dont elle s'était rendue coupable, au jugement des ecclésiastiques, en s'habillant en homme, malgré le Deutéronome et le concile de Chalcédoine.

« Renonçant tout à fait aux habits de son sexe, ladite Jeanne s'est fait couper les cheveux à la manière des varlets, et s'est mise à porter chemise, braies, gippon, chausses longues d'une seule pièce attachées audit gippon par vingt ai-

guillettes, souliers à haute semelle lacés par dehors, robe écourtée à la hauteur du genou, chaperon découpé, housseaux et bottes collantes, longs éperons, épée, dague, et enfin tout l'attirail d'un homme d'armes. »

Et dans l'article qui suit :

« Non-seulement elle s'autorise du commandement de Dieu et de ses saints pour porter ce vêtement dissolu, prohibé par la loi divine, abominable à Dieu et aux hommes ; mais elle prétend encore avoir obéi aux injonctions du ciel en s'affichant d'autres fois par la pompe de vêtements enrichis d'or



(Page, Seigneur, Messager et Varlet. — D'après la même tapisserie.)

et de fourrures, en mettant par-dessus ses courtes hardes des tabards et des surtouts fendus sur les flancs : fait notoire s'il en fut, puisque le jour où elle fut prise elle avait sur le corps une luque en drap d'or ouverte de tous les côtés. »

On ne saurait désirer une énumération plus complète des pièces qui composaient l'habit d'un gentilhomme en 1429 ; la petite et la grande tienne y sont décrites tour à tour. Si on en compare les détails à ceux du costume porté vingt ans auparavant, on y remarquera peu de changements notables. La plus grande différence, et on peut dire le plus grand progrès, consiste dans la suppression de la houppelande, qui a été remplacée par une jaquette froncée du corsage et de la

jupe : c'est la pièce que l'accusateur de Jeanne d'Arc appelle « robe écourtée à la hauteur du genou. » Le gippon, signalé comme servant à attacher les chausses, était le gilet rond à manches, ou veste de dessous, qui existait déjà du temps de Charles VI avec la dénomination de pourpoint. Quant au tabard, c'était un surtout en forme de dalmatique, à la mode des housses en usage sous Charles V. Les Anglais avaient pris ce vêtement des Français vers 1390 ; ils le rapportèrent, en 1415, baptisé d'un autre nom. La huque était une blouse courte, sans ceinture, sans manches, ou avec manches larges qui ne descendaient pas plus bas que le coude ; elle servait également de pardessus d'été, ou de cotte d'armes.

Ce costume, dégagé dans une limite raisonnable et gracieux d'ensemble, fut gâté par les perfectionnements qu'on chercha à y apporter. Le plus laid de tous fut l'application de carcasses énormes sous les manches du pourpoint, carcasses destinées à faire paraître les épaules plus larges; on appelait cela des mahoîtres. Les mahoîtres différaient des gigots que nous avons vu porter aux femmes, en ce qu'ils bouffaient dans la direction verticale et semblaient ainsi faire monter jusqu'à la hauteur du menton l'articulation supérieure des humérus.

Autre ridicule. Le chapeau étant devenu la coiffure dominante à l'exclusion du chaperon, on voulut multiplier dessus les agréments, et pour cela on le chargea des mêmes accessoires qui s'étaient maintenus sur le chaperon comme derniers vestiges de sa forme primitive. Tantôt c'était une crête d'étoffe éclatante ou une guirlande en franges de soie, cousue par le travers d'un castor noir; tantôt c'était une *touaille* ou pièce volante, bizarrement découpée, que l'on cousait au bord du chapeau pour la rabattre sur la forme. Les *affiquets*, ou ornements en orfèvrerie et joaillerie, n'étaient pas d'un meilleur goût. Voici le détail d'une décoration mise à un chapeau de Charles VII en 1458 :

« Deux gros canons de fil d'or de Florence (graine d'épinaur) pour faire deux boutons garnis de grosses houppes, pour mettre et attacher à une chaînette d'or pendant à un cordon ou ceinture d'or faite à charnières, pour mettre alentour d'un chapeau couvert de tripes de soie verte. »

Le mémoire d'où cet article est tiré date d'une époque où la France, réparée par la paix, commençait à ressaisir le sceptre dont la Bourgogne l'avait dépossédée. Tours et Bourges, villes préférées du roi, soutenaient très bien la concurrence avec Bruxelles et Bruges, et les jeunes gens des deux cours luttaient à qui innoverait, c'est-à-dire dépenserait le plus en matière de modes. Les moralistes d'antichambre les excitaient à ce jeu. Un poète nommé Michault a rimé à l'usage des fils de famille un manuel de conduite, où il les engage très sérieusement à pratiquer ce qu'il appelle la *variance en habits*. « Ayez l'œil à changer de mise, leur dit-il (c'est la paraphrase de ses vers un peu obscurs); un jour soyez en bleu, un autre en blanc, un autre en gris. Aujourd'hui portez robes longues, comme un docteur de faculté; demain il vous faudra toutes pièces rognées et étroites. Qu'aux souliers ronds succèdent les souliers à bec pointu, à ceux de cordouan ceux de basane, aux empeignes couvertes les empeignes découpées, etc., etc. Surtout ne faites pas garenne de vos habits. On vous les apporte; donnez-les le soir, et tôt faites-vous-en commander d'autres. »

C'est en voyant le résultat de ces beaux enseignements que Philippe de Commines disait que les seigneurs de son temps n'étaient instruits qu'à faire les fous en paroles et en habits.

Le monument d'où sont tirées les figures que nous donnons à nos lecteurs date de 1440 à 1450. Le ridicule des mahoîtres et des chapeaux à touaille ressort parfaitement du second sujet. On remarquera que le damoiseau représenté dans l'autre, porte de ces patins qui furent l'accompagnement de la chaussure dès 1420, comme il résulte de l'un des textes allégués ci-dessus.

VOYAGES D'ARTHUR YOUNG EN FRANCE.

1787 — 1790.

(Suite. — Voy. p. 85, 126, 206.)

En sortant du Poitou, Young entra dans le jardin de la France, la Touraine, « très bien cultivée dans sa partie fertile, dit *Patria*, négligée ailleurs. »

« 4 septembre 1787. — L'entrée de Tours est vraiment magnifique : la première rue, avec ses grandes maisons bâties de pierres de taille blanches, est large, a des trottoirs des deux côtés, et traverse la ville en droite ligne jusqu'à un pont de

quinze arches plates. De la tour de la cathédrale, il y a une admirable perspective; mais la Loire, quoique réputée la plus belle rivière de l'Europe, est tellement remplie d'écueils et de bancs, que cela en détruit pour ainsi dire toute la beauté. »

Depuis le voyage de Young, Tours, qui est une des villes de France où les Anglais viennent le plus volontiers réparer leur fortune par l'économie, s'est encore embellie; mais la Loire n'a presque point changé : toujours inégale, tantôt elle laisse son lit à demi vide, tantôt elle le déborde. Les progrès de notre temps ne lui sont pas favorables; peut-être même la fortune des chemins de fer nuit-elle un peu à la sienne.

« 9 septembre. — Entre autres excursions, je fis un tour à cheval sur les bords de la Loire, vers Saumur, et trouvai le pays comme dans les environs de Tours, mais les châteaux moins bons et moins nombreux. Là où les montagnes de craie s'avancent perpendiculairement sur la rivière, elles offrent un tableau singulier d'habitations. Nombre de maisons sont taillées dans le roc, ont une façade de maçonnerie et un trou pour cheminée; de sorte que quelquefois on n'aperçoit pas la maison dont on voit sortir la fumée. Ces cavernes sont dans quelques endroits en pyramides les unes sur les autres; il y en a qui, avec un petit jardin, font un effet très joli; elles sont, en général, occupées par les propriétaires; mais on en loue 10, 12 et 15 livres par an (voy. un dessin représentant quelques-unes de ces maisons, 1845, p. 49).

« 11 septembre. — Nous quittons la Loire et approchons de Chambord. La quantité de vignes est considérable; elles fleurissent à merveille sur un pauvre sable plat et délié. J'avais beaucoup entendu parler du château de Chambord, et il a surpassé mon attente. En comparant les temps et les revenus de Louis XIV avec ceux de François I^{er}, j'aime beaucoup mieux Chambord que Versailles.

« La situation du château est mauvaise; elle est basse et n'a point de perspective intéressante. Des créneaux, nous vîmes les environs, dont le parc ou la forêt forme les trois quarts; ils contiennent à peu près 20 000 arpents murés, et abondent en gibier de toute espèce. Il y a de grandes parties de ce parc en friche ou en bruyères, ou au moins dans un état médiocre de culture. Je ne pus m'empêcher de penser que, s'il venait un jour dans l'idée au roi de France d'établir une ferme complète de navets à la mode d'Angleterre, cet endroit serait fort propre à cet objet. Qu'il donne le château au directeur et à tous ses agents. Les casernes, qui ne servent maintenant à rien, fourniront des étables aux troupeaux, et le bénéfice du bois sera suffisant pour former et maintenir l'établissement. Quelle différence entre l'utilité d'un pareil établissement et l'inutilité de la grande dépense faite ici pour soutenir un misérable haras qui ne tend à rien de bon! Mais à quoi bon donner de pareils avis tant que l'on croira avoir assez fait pour l'agriculture nationale avec des académies et des mémoires?

« 13 septembre. — Vu Denainvilliers, maison du célèbre Duhamel. C'est là, près de Pithiviers, qu'il a fait les expériences d'agriculture dont il parle dans ses ouvrages. Examiné avec plaisir les charrues à planter, conservées dans un grenier au-dessus des offices, de même le poêle pour sécher le blé.

« 15 septembre. — Dans les environs de Montgeron, tous champs ouverts qui produisent du blé et des perdrix pour le manger. Il s'en trouve une couvée tous les deux arpents, outre leurs retraites favorites, où elles sont plus nombreuses. »

On sait combien les privilèges de chasse nuisaient, avant la révolution, à l'agriculture, et quelles vives réclamations le tiers état fit entendre à ce sujet lors de la convocation des États généraux. On lit, par exemple, dans les cahiers de Melun et Moret : « La moitié de la Brie est dévastée par le fléau des capitaineries. Des paroisses entières ont été ruinées par les frais énormes de construction des murs et entreilla-

gements destinés à écarter les bêtes fauves ; » dans ceux de Montereau : « Le gibier conservé pour le plaisir des seigneurs devient le fléau des campagnes ; » et dans ceux de Mantes et Meulan : « Il y a des propriétaires qui ont jusqu'à cinq mille paires de pigeons. » Il est à remarquer qu'il fallait être haut justicier pour jouir du droit de colombier dans toute sa plénitude. Que l'on juge ce que devait être la dévastation commise par quatre ou cinq mille paires de pigeons partant, au lever du jour, d'un château, dans le temps des semailles ! Le laboureur qui aurait eu l'audace de tendre des filets ou de tirer un coup de fusil eût été jugé au criminel.

« 16 septembre. — J'accompagne le comte de La Rochefoucauld à sa terre de Liancourt.

» La mode actuelle de passer quelque temps à la campagne est nouvelle. Dans cette saison, et depuis plusieurs semaines, Paris est désert ; ceux qui ont des maisons de campagne, y sont, et ceux qui n'en ont pas, y vont. Cette révolution, remarquable dans les usages français, est due en grande partie aux écrits de Rousseau. C'est aussi par son influence que les femmes de la première qualité ont maintenant honte de ne pas allaiter leurs enfants, et ont banni les *corps*, qui ont tourmenté les pauvres petits êtres pendant tant de siècles. »

Cette remarque de Young, que la mode de passer quelques mois de l'été à la campagne était en 1787 toute nouvelle en France, ne doit être admise qu'avec restriction. Il y avait longtemps que nobles et riches, ayant maison de ville et maison des champs, avaient adopté cet agréable usage indiqué par la nature : les lettres et les mémoires en témoignent assez. Mais il est vrai que les écrits de Rousseau contribuèrent à ranimer les goûts champêtres, à attirer la bourgeoisie hors des faubourgs de Paris, et que, par exemple, sa belle description du lever du soleil fit sortir du lit avant le jour, pour jouir de ce spectacle si ordinaire, un grand nombre de citadins qui jusqu'alors n'avaient pas même soupçonné là une occasion ou une possibilité de plaisir.

« J'ai assisté, continue Young, à un repas où étaient réunis les membres de l'assemblée provinciale de l'élection de Clermont, dont M. le duc de Liancourt est le président. Trois fermiers considérables, qui n'étaient cependant pas propriétaires, se trouvaient parmi les membres. Je veillai de près leur attitude pour voir de quelle manière ils se conduiraient en présence d'un seigneur du premier rang, grand propriétaire et dans les bonnes grâces du roi ; et je vis avec plaisir qu'ils se comportaient d'une manière aisée et libre, quoique avec modestie. Ils avançaient leurs opinions librement et les maintenaient avec une confiance honnête.

» Une circonstance plus singulière fut de trouver deux dames à un dîner de ce genre, composé de vingt-cinq ou vingt-six hommes parlant d'affaires. Pareille chose ne serait pas admise en Angleterre. A cet égard, les usages des Français sont meilleurs que les nôtres. Si les dames ne sont pas présentes à des assemblées où il est probable que la conversation tournera sur des sujets d'une plus grande importance que sur les matières frivoles d'un discours ordinaire, il faut, ou qu'elles restent continuellement dans l'ignorance, ou pleines des préjugés d'une éducation mal dirigée, savantes, affectées et dédaigneuses. La conversation des hommes qui ne sont pas engagés dans des recherches frivoles est la meilleure école pour l'éducation des femmes. »

Les comparaisons que fait notre voyageur sur les rapports de société dans notre pays et le sien nous sont toujours favorables. Une fois, il arrive chez un gentilhomme de campagne, avec une lettre de recommandation, vers le milieu de la journée. Le gentilhomme et sa famille étaient à table : Young craint d'être accueilli comme un importun ; il s'excuse de son mieux. « Mais, dit-il, le gentilhomme et sa femme me tirèrent aussitôt d'embarras, en me priant de partager avec eux la fortune du pot, sans affectation et sans laisser paraître le moindre embarras dans leurs regards ou faire le moindre changement à leur table. Ils me mirent sur-le-champ à mon

aise en me faisant asseoir près d'eux. Le dîner était en lui-même assez ordinaire, mais assaisonné de tant d'aisance et de gaieté, que je trouvais ce repas beaucoup plus à mon goût que tous les dîners de cérémonie les plus somptueux. Une famille anglaise, surprise de cette manière à la campagne, m'aurait reçu avec une hospitalité inquiète, une politesse pleine d'anxiété, et, après m'avoir fait attendre pour un dérangement précipité de nappe, de table, d'assiettes, de buffet, de pots et de broche, m'aurait peut-être donné un dîner si parfait, qu'aucun de mes hôtes, entre la fatigue et les appréhensions de toute sorte, ne m'eût accordé une seule parole de conversation ; et à mon départ on m'eût salué avec le souhait secret, mais sincère, que je n'y revinsse jamais. Les Français sont mieux préparés à ces sortes de surprises, et, si peu agréables qu'elles leur soient, ils ont du moins le bon goût et l'art aimable de dissimuler leur ennui et de ne laisser paraître aucune gêne. »

Nous notons ce passage de Young à la fois comme un juste hommage pour la plupart des familles françaises, et comme un bon enseignement pour celles qui seraient trop anglaises en ce point. Une maîtresse de maison prudente n'est jamais prise au dépourvu, et, sans qu'elle ait besoin de donner même un ordre, ce qu'il faut offrir au nouveau venu ou ajouter à l'ordinaire arrive naturellement et toujours à propos. Le calme et l'égalité d'humeur sont, dans de pareilles circonstances, de grandes preuves d'amabilité et de jugement.

En octobre (1787), Young revint à Paris. Parmi les faits qui lui parurent le plus dignes d'attention pendant ce séjour, il note l'invention d'une machine électrique par M. Lomond, qui, d'après la description, n'est autre chose qu'un télégraphe électrique (1).

« 16 octobre. — Vous écrivez, dit-il, deux ou trois mots sur du papier. M. Lomond les prend avec lui dans une chambre, et tourne une machine dans un étui cylindrique, au haut duquel est un *électromètre*, une jolie petite balle de moelle de plumes ; un fil d'archal est joint à un pareil cylindre et électriseur dans un appartement éloigné ; et sa femme, en remarquant les mouvements de la balle qui correspond, écrit les mots qu'ils indiquent : d'où il paraît qu'il a formé un alphabet de mouvements. Comme la longueur du fil d'archal ne fait aucune différence sur l'effet, on pourrait entretenir une correspondance de fort loin : par exemple, avec une ville assiégée, ou pour des objets beaucoup plus dignes d'attention et mille fois plus innocents. Quel que soit l'usage qu'on en pourra faire, la découverte est admirable. M. Lomond a plusieurs autres machines très-curieuses qui sont toutes l'ouvrage de ses mains. Il semble que l'invention mécanique soit en lui une inclination naturelle. »

Young remarque avec satisfaction que les artistes et les savants sont accueillis honorablement dans les maisons les plus riches, et il fait à ce sujet les réflexions suivantes, où se montre bien toute la sagacité de son esprit.

« J'aurais pitié, dit-il, de l'erreur d'un homme qui, quoique pauvre et sans noblesse, s'attendrait à être bien reçu dans les cercles brillants de Londres, uniquement parce qu'il serait membre de la Société royale. Mais il n'en serait pas de même d'un membre de l'Académie des sciences à Paris ; il est sûr d'être bien reçu partout. Peut-être ce contraste vient-il de la différence des gouvernements des deux pays. On s'attache trop à la politique en Angleterre pour qu'on puisse avoir des égards convenables pour aucune autre chose ; si les Français avaient un gouvernement plus libre, les académiciens n'y seraient pas si considérés, parce qu'ils auraient pour rivaux dans l'estime publique les orateurs qui plaident pour la liberté et la propriété dans un parlement libre. »

(1) Voy. l'article sur les inventeurs du télégraphe électrique, 1846, p. 393 ; le nom de Lomond ne s'y trouve pas indiqué. Dans la prochaine livraison, nous insérerons une lettre qui nous a été adressée au sujet d'une idée relative au télégraphe électrique, émise dès le commencement du dix-septième siècle.

Il y aurait assurément exagération à dire que les académiciens sont aujourd'hui moins considérés qu'ils ne l'étaient au dernier siècle; cependant il est incontestable que les chambres ont détourné vers elles une grande partie de l'attention que l'on donnait autrefois aux assemblées scientifiques et littéraires. Certains arts, par exemple les longues œuvres poétiques et le genre sérieux au théâtre, ne sont peut-être même tombés dans cette sorte de langueur où on les voit actuellement que par suite du changement de direction survenu dans les préoccupations publiques. La plupart des hommes d'un mérite supérieur ambitionnent avant tout d'arriver à la tribune, et abandonnent aux talents secondaires des travaux qui ne promettent plus au même degré la gloire et la fortune. Il est vraisemblable, du reste, que c'est là seulement un effet de la nouveauté des institutions, et que plus tard, lorsqu'on sera plus habitué au jeu des ressorts politiques, lorsque la constitution, moins imparfaite, se prêtera plus facilement aux développements libres, progressifs et réguliers des forces morales et matérielles du pays, les vocations ne se laisseront plus ainsi détourner des carrières où elles sont naturellement appelées. On ne voit pas que la tribune, dans les républiques anciennes, ait été un obstacle à l'émulation des poètes.

« 7 août 1789. — J'allai, pour lire les journaux, au café de madame Bourgeau, qui est le meilleur de la ville; mais on m'aurait aussi aisément donné, je crois, un éléphant qu'un papier-nouvelles. Il est incroyable que, dans la capitale d'une grande province, et dans un moment comme celui-ci, lorsqu'une assemblée nationale fait une révolution, il n'y ait pas un seul journal pour informer si Lafayette, Mirabeau ou Louis XVI est sur le trône. Je demandai pourquoi il n'y avait

pas de journaux : — « Ils sont trop chers. » Mais on me fit payer 24 sols pour une tasse de café au lait et un petit morceau de beurre pas plus gros qu'une noix.

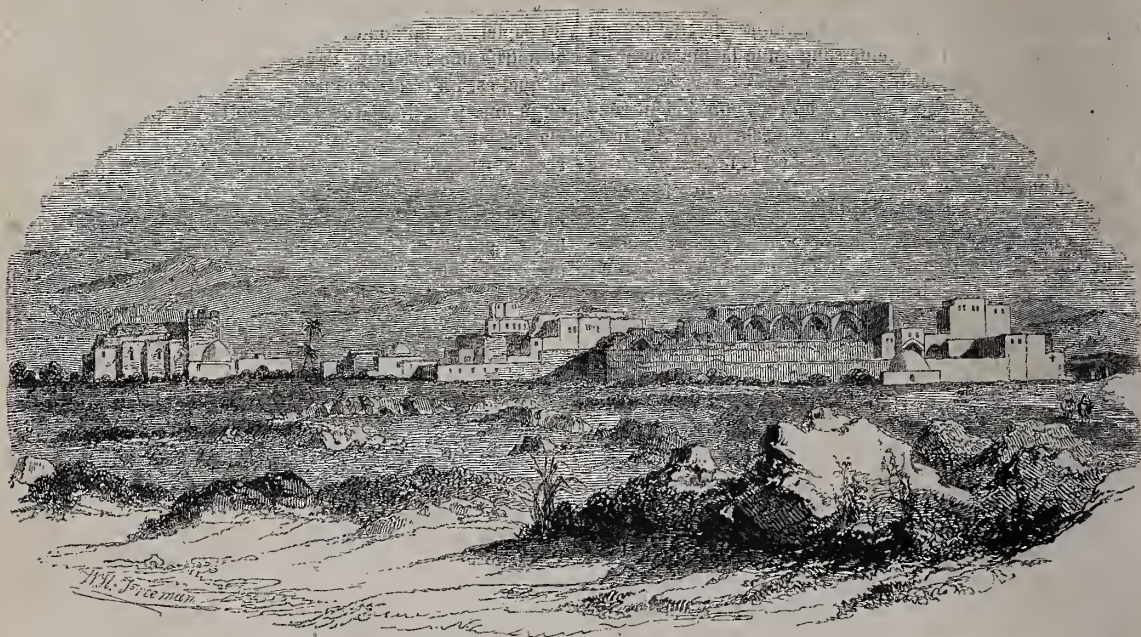
La suite à une prochaine livraison.

TORTOSE.

La Syrie est la contrée de l'Orient la plus fertile en souvenirs; je ne sais pas une époque, une civilisation, qui n'y soit représentée. Le désert, c'est la Genèse, la vie des patriarches, les mœurs bibliques; Baalbek ou Djerasch, c'est la colonie romaine; Jérusalem, Jéricho, Nazareth, ce groupe de villes évangéliques, c'est le récit des apôtres; Damas, c'est le prophète avec sa ferveur et son fanatisme; Tortose, que nous représentons ici, c'est la croisade.

Quand vous arrivez de Tripoli, à travers la plaine fertile et inculte, vous voyez poindre des murailles crénelées et s'élever majestueusement un grand bâtiment; vous approchez, et ce n'est pas sans surprise que vous remarquez les nefs à ogives, le style gothique, et toute la richesse, l'ornementation du moyen âge occidental prodiguée dans ce bâtiment qui est une église. Elle a trois nefs qui aboutissent à un rond-point; quatre piliers composés de petites colonnes accouplées, surmontées de chapiteaux d'un bon caractère, séparent la nef principale des deux latérales; un grand bloc de granit rouge, bien travaillé, surmonte la porte; à gauche de l'entrée s'élevait le clocher; il est aujourd'hui détruit.

Tortose fut un des derniers boulevards de nos croisés; ce qu'il reste des fortifications explique comment ces longues luttes ont été possibles. L'ancienne ville était séparée de la



(Vue de Tortose, en Syrie, d'après un dessin de M. Léon de La Borde.)

citadelle par de larges fossés, et s'étendait derrière elle à l'est et au sud; il y a encore quelques pauvres habitations au midi, le long de la côte. Les fossés qui bordent le château sont taillés dans le roc, et les murailles ont été formées de blocs véritablement cyclopiens. Au milieu de la citadelle était un réduit dont l'intérieur, construit de pierres énormes, offrait à l'extérieur un talus bien appareillé en blocs réguliers. Cet emplacement sert aujourd'hui d'écurie aux chevaux du mutzeim.

Tortose, à l'époque florissante de l'île d'Aradus, était une ville importante sous le nom d'Antaradus. Aboul-Féda

la connaît déjà sous le nom de Tortose; les Arabes l'appellent aujourd'hui Tartous. La vue que nous en donnons est prise du nord; à gauche, on aperçoit l'église gothique; à droite, l'entrée du château.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de J. MARTINET, rue Jacob, 30.

PORTRAIT DE MADAME LEBRUN ET DE SA FILLE.



(Musée du Louvre.— Portraits par madame Lebrun.)

Nous avons déjà publié en 1841, p. 361, une notice sur madame Lebrun en reproduisant son portrait gravé par Muller. Celui que nous donnons ici, et qui représente la célèbre artiste et sa fille, est exposé depuis peu de temps au Louvre avec le portrait du compositeur Paesielo, dû de même au pinceau de madame Lebrun. Cette femme distinguée a cessé de vivre le 30 mars 1842.

On trouve peu de rapports, au premier coup d'œil, entre le portrait que nous avons fait graver d'après Muller et celui que nous publions aujourd'hui. Outre son costume ingrat et prétentieux, le premier offrait une physionomie *pincée* que l'on ne retrouve point dans celui-ci. Seule et parée, au milieu d'un cadre historique et dans une pose convenue, la belle ar-

tiste est fort différente de la mère heureuse et souriante qui presse sur son épaule la tête de son enfant. C'est qu'un portrait est soumis à des conditions complexes et variables d'âge, d'habillement, d'expression, qui peuvent le transformer presque complètement sans détruire la ressemblance. La physionomie révèle, pour ainsi dire, les attitudes de notre âme; elle en traduit les gênes, les préoccupations ou les bonheurs. Il est des moments où notre visage diffère autant de l'expression qu'il avait la veille que de celle d'un autre visage: les muscles de la face humaine sont, s'il est permis de s'exprimer ainsi, comme ces manœuvres légères de nos vaisseaux, qui servent tour à tour à hisser le pavillon de guerre ou de paix, à faire les signaux de désastre ou de fête; ils peuvent

changer à volonté notre aspect, et nous rendre méconnaissables du jour au lendemain.

Le portrait qui représente madame Lebrun avec sa fille doit remonter aux belles années de l'artiste, si l'on en juge par la jeunesse de l'enfant et par la grâce épanouie de la mère. Le costume grec prouve les prédilections enthousiastes de madame Lebrun pour l'art antique, et rappelle une anecdote de sa jeunesse qui fit beaucoup de bruit. C'était sous le règne de Louis XVI; madame Lebrun, qui s'était déjà acquis une grande réputation, recevait chez elle l'élite de la société parisienne. Le *Voyage d'Anacharsis*, de Barthélemy, venait de paraître; le vent de la mode poussait aux *restitutions* grecques, comme il a poussé plus tard aux *restitutions* moyen âge. Madame Lebrun et M. Vigée son frère eurent un jour l'idée de transformer un souper qui devait avoir lieu le soir même chez la première en un *festin grec chez Aspasia*. Le cuisinier fut appelé, et reçut toutes les instructions nécessaires pour composer des sauces plus ou moins athéniennes (madame Lebrun n'osait aller, comme madame Dacier, jusqu'au brouet noir de Lacédémone). Un paravent servit à transformer la salle à manger; les chaises, drapées à la manière des lits antiques, furent disposées autour d'une table sur laquelle on rangea les plus beaux vases étrusques du cabinet de M. le comte de Pezay. M. de Cubières envoya chercher sa lyre d'or dont il jouait comme Amphion. Sur ces entrefaites, le poëte Lebrun arrive; la nouvelle Aspasia le drape aussitôt d'un manteau de pourpre et le couronne de fleurs. Plusieurs femmes célèbres par leur beauté, madame Bonneil, madame Vigée, madame Chalgrin, fille de Vernet, viennent l'une après l'autre et subissent la même métamorphose; Chaudet, Ginguené, Vigée, M. de Rivière, prennent également le costume athénien, et l'on se met à table en chantant en chœur le fameux air de Gluck: *Le dieu de Paphos et de Gnide*, que M. de Cubières accompagnait sur sa lyre d'or. Deux jeunes esclaves vêtues de longues tuniques, mesdemoiselles de Bonneil et Lebrun, versaient le vin dans des cratères d'Herculanum.

On ne parlait le lendemain à Paris que de cette fête, qui avait, dit-on, coûté *vingt mille francs!* Le roi reprocha une pareille prodigalité à M. de Cubières, qui eut grand-peine à se justifier. Plus tard, lorsqu'elle parcourut l'Europe, madame Lebrun en entendit dire des merveilles: à Rome, on lui assura que cette fantaisie avait coûté trente mille francs; à Vienne, cinquante mille; à Saint-Pétersbourg, soixante mille; à Londres, quatre-vingt mille!

Or, la dépense véritable du souper, composé de figues, d'olives, de raisins, d'une volaille, de deux anguilles à la sauce grecque et d'un gâteau de miel, avait été de *vingt francs!* L'imagination de madame Lebrun en avait fait réellement tous les frais.

L'APOLLON DU BELVÉDÈRE.

QUEL EN EST PRÉCISÉMENT LE SUJET ?

(Voy. 1833, p. 169.)

Tout a été dit sur la beauté de l'Apollon du Belvédère, et ce serait peine bien inutile de refaire l'admirable description de cette statue, en a donnée (*Histoire de l'art*, liv. VI, c. vi, § 50). En général, les critiques ont été d'accord pour partager cet enthousiasme; et avant que l'on ne connût la Vénus de Milo et les grandes figures du Parthénon, l'Apollon passait, et à bon droit, pour le chef-d'œuvre de la sculpture antique.

Mais si les avis sont à peu près unanimes sur la perfection de cette statue, ils ne le sont guère sur le sujet précis qu'elle représente. Visconti (*Mus. Pio Clem.*, t. I, tav. XIV) a cru y retrouver la statue votive érigée par les Athéniens au dieu qui les avait délivrés de la peste dans la guerre du Péloponnèse. Apollon n'aurait, dans ce cas, que ses attributs les plus

généraux et les moins déterminés; et, selon Visconti, ce serait l'ouvrage de Calamis, artiste contemporain de Phidias, dont Pausanias a parlé (I. I, c. III). Cette supposition n'est pas inadmissible; mais elle n'explique point assez complètement l'attitude très-particulière de l'Apollon, et les artistes ont remarqué que les deux tenons dont on voit encore des traces manifestes sur la partie extérieure de la cuisse droite, semblent indiquer qu'il n'a jamais été exposé au culte public. Visconti lui-même ne tient pas d'ailleurs à son hypothèse, et il finit par se ranger à l'opinion de Winckelmann, qu'il trouve la plus probable. Winckelmann croyait que cette statue représente Apollon vainqueur du serpent Python ou du géant Titye; et cette conjecture du grand critique est la plus généralement admise. Elle paraissait même justifiée par l'image du petit serpent qui s'entortille au tronc d'olivier où s'appuie la jambe droite du dieu. D'autres ont supposé que c'était Apollon vainqueur de Niobé, ou de Coronis, ou des Grecs au siège de Troie. Quelques autres enfin ont cru reconnaître dans ce chef-d'œuvre Apollon inventeur de la médecine, Apollon sauveur ou Alexicaque.

On voit que toutes ces hypothèses peuvent se partager en deux classes: les unes, qui prêtent à l'Apollon une action qu'il vient d'accomplir ou qu'il accomplit encore; les autres, qui le supposent en une sorte de repos et de calme dignes d'un dieu bienfaisant.

Les premières sont seules acceptables. Évidemment l'Apollon du Belvédère agit ou vient d'agir: le plus rapide coup d'œil jeté sur la pose de la statue suffit pour le prouver, et c'est avec toute raison que Winckelmann a signalé ce trait essentiel et incontestable. Bien que les deux mains aient été restaurées par un élève de Michel-Ange, frère Ange de Montorsoli, et que le bras droit et la jambe droite n'aient pas été très bien rattachés, le mouvement général n'est pas douteux: le dieu marche, et ses bras étendus indiquent clairement une action ou actuelle ou très récente.

De plus, Winckelmann a remarqué, et ici encore on doit penser comme lui, que le regard du dieu s'étend fort au delà de sa victime, en supposant toujours qu'il s'agit du combat contre le serpent Python. « Son auguste regard, dit Winckelmann, pénètre dans l'infini. » Visconti trouve également que « l'œil du dieu semble regarder plus loin qu'un reptile couché à terre; » et il rappelle, pour appuyer cette observation, quelques épithètes de Callimaque et d'Homère qui nous montrent Apollon « lançant au loin » ses traits inévitables.

Winckelmann et Visconti auraient dû compléter leur pensée; et de ce fait évident que le regard de la statue porte très-loin, ils auraient pu conclure que l'hypothèse d'un ennemi abattu aux pieds du dieu n'était pas très-soutenable. Mais Winckelmann et Visconti se sont arrêtés; et leur explication, bien qu'en partie détruite par eux-mêmes, a néanmoins fait fortune.

Or, voici un passage d'Homère, au chant premier de l'Iliade, vers 43 et suivants:

« Telle fut la prière de Chrysis; Phébus Apollon l'écoula. Ce dieu descendit plein de courroux des sommets de l'Olympe, ayant sur ses épaules son arc et son carquois rempli de flèches. Les traits retentissaient sur les épaules du dieu, qui dans sa colère s'agitait en marchant; il s'avancait pareil à la nuit. Puis il se tint loin des vaisseaux et lança ses flèches. Le bruit de l'arc d'argent fut terrible. D'abord Apollon atteignit les mulets et les chiens agiles; puis il frappa les hommes eux-mêmes de ses traits qui ne cessaient point; et les hûchers gardiens des morts brûlaient toujours. »

Où, si l'on veut accepter une traduction vers pour vers:

A ces vœux de Chrysis, le dieu qui l'entendit
Des sommets de l'Olympe en courroux descendit.
Son arc est sur son dos près du carquois splendide;
Les traits retentissaient sous sa marche rapide;
Et le dieu s'avancait sombre comme la nuit.
Puis, loin des noirs vaisseaux, il tend son arc; le bruit

De la corde d'argent a résonné terrible.
 D'abord il abattit sous sa flèche invincible
 Les chevaux et les chiens ; mais bientôt les guerriers
 Près des bûchers ardents succombaient par milliers.

Dans ce rapide tableau du poète ne retrouve-t-on pas tout l'Apollon du Belvédère ? L'attitude du dieu qui descend de l'Olympe et vient de se poser à terre, le mouvement des jambes qui s'assurent tout en marchant, celui des bras qui tirent encore de l'arc, la colère dont Winckelmann a retrouvé des traces sur le visage divin (« Le dédain siège sur ses lèvres, l'indignation gonfle ses narines ») : voilà tout ce que dit Homère, voilà tout ce que reproduit la statue. La ressemblance ou plutôt l'identité est frappante ; et quand on se rappelle combien de fois le poète inspira les artistes, si l'on doit s'étonner de quelque chose, c'est que les critiques aient pu concevoir ici quelque hésitation. Ce regard qui porte si loin, et que Winckelmann et Visconti ont très-bien analysé, porte en effet sur la mer où stationne la flotte des Grecs. Ces mâts viennent de tirer les traits sous lesquels succombent les guerriers. L'indignation qui gonfle ces narines est celle du dieu dont le prêtre a été outragé par Agamemnon. Il semble que le doute ne soit pas même possible ; et l'Illiade, dès les premiers vers, explique la pensée de l'artiste, dont l'œuvre égale la description même du poète, comme Winckelmann le remarque si justement en parlant d'un autre passage d'Homère.

Cette conjecture, qu'on oserait presque donner pour une certitude, n'a pas même le mérite d'être toute nouvelle. Winckelmann nommait les Grecs parmi les ennemis que peut-être Apollon venait de terrasser ; Visconti, tout en admettant l'hypothèse de Pythou, se demandait pourquoi l'on ne supposerait pas le dieu vainqueur des Achéens. Mais Winckelmann et Visconti ont glissé sur cette idée, qui semble pourtant la seule vraie et la seule qui rende compte des détails essentiels de la statue. Un commentateur de Winckelmann, Carlo Fea, s'y était arrêté davantage, et il était allé jusqu'à discuter le passage de l'Illiade ; mais il repoussait cette explication avec force, sous prétexte que l'expression dont se sert Homère nous représente Apollon *assis* au moment où il lance ses flèches. La position était certainement fort étrange ; et Homère, qui a si parfaitement connu la nature, l'aurait ici très-singulièrement comprise, en faisant *asseoir* un homme qui tire de l'arc. Mais Homère n'est pas coupable de cette faute, et c'est Carlo Fea qui seul est coupable de ne pas assez savoir le grec. Il est bien vrai que le mot employé par le poète peut signifier jusqu'à un certain point *s'asseoir* ; mais il n'est pas moins vrai aussi que ce mot est vingt fois employé dans Homère pour exprimer une idée tout opposée. Il suffit de citer l'Illiade, c. II, v. 42 ; c. VIII, v. 74 ; c. XIII, v. 653 ; c. XIV, v. 437 ; c. XXII, v. 275 ; et l'Odyssée, c. VI, v. 235 ; c. 22, v. 240 et 375 ; et c. XXIII, v. 89 et 499. Dans tous ces passages, Homère se sert de ce même mot pour désigner un homme qui se lève ; des balances qui s'abaissent sous le poids qui les charge ; un guerrier qui s'affaisse en tombant sous le coup qui l'atteint, ou qui s'assure pour frapper son ennemi ; un homme qui marche ; un oiseau qui se pose en volant ; une femme qui s'approche en hésitant vers son époux ; etc. Évidemment, dans aucun de ces cas il ne peut être question de s'asseoir, et l'expression d'Homère, que Carlo Fea limite si burlesquement, est beaucoup plus générale ; elle signifie d'une manière tout indéterminée : se tenir, se poser, se placer ; elle peut s'appliquer sans doute à un homme assis, mais elle s'applique mieux encore, et bien plus souvent, à une situation toute contraire. Dès lors, pourquoi prêter à Homère une idée aussi fautive, quand rien ne la justifie ?

Ainsi la seule objection qu'on ait élevée contre cette explication si plausible de l'Apollon du Belvédère disparaît devant l'examen. Il suffit pour la réfuter d'une connaissance très-médiocre de la langue homérique ; et c'est à l'Illiade,

source de tant d'autres inspirations, qu'il convient de rapporter celle de l'artiste à qui nous devons, quel qu'il soit, l'un des morceaux les plus accomplis de la statuaire.

Ce ne serait pas, d'ailleurs, assez comprendre tout l'intérêt qui s'attache à de pareils monuments que de dédaigner des recherches du genre de celle qu'on a tentée ici. C'est admirer trop peu l'Apollon que de ne pas savoir au juste ce qu'il représente.

UN DUEL LÉGAL ENTRE DEUX VILAINS,

AU QUINZIÈME SIÈCLE (1455).

(Le récit de ce combat est emprunté à Mathieu de Coussy et Olivier de La Marche.)

Un nommé Mahiot Coquel, costurier, lors demeurant en la ville de Tournay, avoit voulu avoir par ci-devant une jeune fille en mariage, outre le gré et la volonté du père de ladite fille ; et pour ce qu'il n'en peust finer par la résistance que le père y bailla, ledit Coquel conceut grande haine contre lui, tellement qu'en peu de jours après il fit guet et dressa embusche sur iceluy père, lequel il rencontra dans ladite ville de Tournay, assez près du marché au poisson, et là il le tua et mit à mort ; pour lequel cas il s'absenta de ladite ville de Tournay, et se rendit en la ville de Valenciennes, en Hainaut, où il prit la franchise pour ledit cas ; car, en ce temps, ladite ville estoit privilégiée de pouvoir recevoir toutes gens qui avoient fait homicide, en laquelle ils estoient seulement, quant au fait de justice. Or, assez peu après qu'il eut pris ladite franchise, et qu'il croyoit en vertu d'icelle d'y demeurer paisiblement, un qui se nommoit Jacotin Plouvier, lequel estoit demeurant en ladite ville de Valenciennes, qui estoit parent du père de ladite fille, lequel Coquel avoit ainsi tué, fut adverty qu'iceluy Coquel s'estoit retiré en ladite ville, où il fit tant qu'il le trouva en pleine rue, où il lui dit ces mots : « Traistre, » tu as fausement et mauvairement meurdry et tué mon pa- » rent ; garde-toi de moi, car, ains qu'il soit long-temps, je » vengerai sa mort. » Lesquelles paroles ledit Coquel souffrit sans en faire plainte ; et incontinent qu'il peust estre arriere du dit Jacotin, il tira en la Maison de la ville, où il trouva les prévost et jurés d'icelle, auxquels il leur dit et remonstra ces mots : « Je suis venu en cette ville, où puis naguères de » temps j'ai pris la franchise d'icelle, afin d'estre à seureté » de mon corps pour la mort et le meurtre que j'ai fait en la » personne d'un tel ; à laquelle franchise vous m'avez receu. » Mais, ce nonobstant, un nommé Jacotin Plouvier est venu » à moi bien félonneusement, et m'a dit que combien que j'ai » pris la dite franchise il vengera la mort d'un tel, en m'ap- » pelant traistre, avec plusieurs autres grandes injures. Si » je vous requiers que de ce vous plaise me conseiller et » mettre en aide, comme raison est, attendu que m'avez » receu à la dite franchise. »

Sur lesquelles paroles les dits prévost et jurés voyèrent quérir ledit Jacotin, qui estoit leur sujet, et cela sous main : ce qui fut fait. Et incontinent qu'il fut arrivé devant eux, il lui fut dit par ledit prévost les paroles et doléances telles qu'avoit fait le susdit Mahiot Coquel, et qu'il regardast quelle chose il avoit dit et entrepris de faire ; car les paroles par lui proférées estoient contre les franchises de ladite ville, s'il estoit vrai ce que ledit Mahiot leur avoit rapporté. A quoy ledit Jacotin dit tout haut, en la présence des susdits prévost et jurés, ces mots : « Messieurs, je dis et maintiens que, » fausement et traistrement, Mahiot Coquel a meurdry et » tué mon parent, d'aguët et de fait appensé, sans cause rai- » sonnable. » Sur quoy il lui fut réparty par lesdits prévost et jurés : « Regardez bien ce que vous dites, car sans faute, » se vous ne prouvez de votre corps contre ledit Mahiot ce » que vous maintenez, pour entretenir les libertés et fran- » chises de cette ville nous ferons de vous faire justice, pour » monstrier exemple à tous autres ; et pour tant, ferons ici venir

» en notre présence ledit Mahiot. » Lequel incontinent on fit entrer au lieu où lesdits prévost et jurés et Jacotin étoient. Et quand le dit Jacotin aperçut iceluy Mahiot, et qu'il vit qu'autrement il ne pouvoit échapper, froidement, à long trait et de longue pensée, jeta un petit gage de bataille devant ledit Mahiot, disant derechef que faussement et traîtreusement il avoit meurdry et occis son parent, d'aguet et de fait appensé, sans cause raisonnable, et que sur ceste querelle il le combattoit.

Auxquelles paroles ledit Mahiot rendit response pour ses excuses les plus belles et gracieuses qu'il peut; mais nonobstant cela, il recut et leva le dit gage. Et ce fait, furent lesdites parties tous deux faits prisonniers de la ville, et chacun d'eux envoyé en prison; c'est à sçavoir, ledit Jacotin ès prisons ordinaires de la ville, et ledit Mahiot en une porte nommée la *Porte tournisienne*; et à chacun d'eux leur fut baillé un maistre, pour leur apprendre le tour de combattre.

Et pour ce que ledit Mahiot avoit pris ladite franchise, et aussi qu'il estoit défendeur, lesdits prévost et jurés firent payer et délivrer audit Mahiot toute sa despense, tant du maistre qui l'apprenoit comme de bouche et en autre manière; et en tant qu'il touchoit ledit Plouvier, pour autant qu'il étoit sujet et manant en ladite ville, et aussi appellant, ils lui laissèrent payer sa despense. Et pendant le temps de leur emprisonnement, qui fut par l'espace de dix mois ou environ, fut leur procès fait et débattu par lesdites parties devant lesdits prévost et jurés; et tellement y fut procédé, que, par sentence définitive, fut par lesdits prévost et jurés prononcé qu'ils s'encombatoient l'un à l'autre à outrance sur le marché de la dite ville de Valenciennes, à certain jour, qui lors leur fut déclaré; et par la mesme sentence il fut ordonné que chacun auroit les cheveux coupés tout jus, qu'ils seroient vestus de petits palletots, les manches venants jusques aux costés, et depuis lesdits costés le remanant (reste) estre tout à nud; et iceux palletots venant par-dessous jusques un petit plus bas que ne seroit un pourpoint et une chausse, qui iroient jusques un petit au-dessous des genoux; et le résidu, avec les pieds, demeureroit nud; ayant chacun en leur poing un baston de meslier, de la longueur d'une aulne, ou un peu moins, bien nouilleux (noueux), et en l'autre poing, qu'ils auroient chacun un escu de bois: lesdits bastons et escus chacun d'une mesme façon, grandeur et longueur, sauf qu'ils pourroient faire chacun sur son escu telle peinture de saints ou de saintes que bon leur sembleroit. En cet estat, par vertu de ladite sentence, ils devoient combattre l'un l'autre tant que l'un demeurast mort sur la place, du moins qu'il fust jetté hors des lices qui pour ce se feroient.

Sur quoy furent faits les préparatifs servant à faire ledit champ, qui se fit sur le marché de cette ville, en une lice creuse, laquelle estoit de soixante pieds en rondeur, avec des bailles (portes) de bois doubles, tout autour et aux environs desdites lices; lesquelles doubles bailles estoient faites pour y mettre dedans des gens ordonnés par ladite ville à garder les dits champions, et spécialement celui qui seroit victorieux.

Les principaux assistans furent le prévost du comte de Hainaut et le prévost de la ville; et tenoient ces deux la gravité et cérémonie du champ; et, de l'ordre de la ville, deux gentils hommes avoient le regard aux portes. Le peuple estoit grand sur le marché, et estoit conduit par un qui se tenoit en une garne, à l'Hostel de la ville, à tout un grand baston; et s'il voyoit que le peuple se dérivast ou muast en rien, il feroit de son baston et crioit: «Guare le ban!» Et sur ce mot, chacun se tenoit quoy et doubtoit la punition de justice. Et, à la vérité, tout le peuple et ceux de la ville estoient pour Mahiot en courage, pour ce qu'il combattoit pour la querelle de la ville.

Tantost ceux de la ville firent apporter dans ce champ clos deux chaises couvertes de noir, mises et apposées à l'oppo-

site l'une de l'autre; et tantost après entra Mahiot en ladite lice, et s'alla seoir en sa chaise, et n'arresta guères que Jacotin Plouvier vint de l'autre part, qui semblablement s'asseit en la chaise pour lui préparée. Les champions estoient semblables d'habillemens: ils avoient les testes rases, les pieds nus, et les ongles coupés des mains et des pieds; et au regard du corps, des jambes et des bras, ils estoient vestus de cuir bouilli, cousu estroitement sur leurs personnes, et avoient chacun une bannerolle de sa dévotion en sa main: et tantost entrèrent ceux de la loy commis à ce, qui portoient un grand missel, et feirent le serment l'un contre l'autre, c'est-à-dire que Mahiot jura qu'il avoit tué son homme de beau fait, et Jacotin Plouvier jura le contraire. Et tantost leur furent apportés à chacun un escu peint de vermeil, à une croix de Saint-George; et leur furent baillés les escus la pointe dessus, et me fut dict que quand le plus noble homme du monde combatroit à Valenciennes, il n'auroit autre avantage, sinon que la pointe de son escu seroit en bas, et pourroit porter son escu comme un noble homme le doit porter. Leur furent baillés deux bastons de meslier (noyer), d'un poix et d'une grandeur; et puis furent les chaises ostées et mises hors de la lice, et s'en retournèrent ceux de la loy, et laissèrent les champions l'un devant l'autre, et le prévost de la ville rua le gand qui avoit esté getté pour faire ladite bataille, et cria: «Chacun face son devoir!»

Et prestement se levèrent les champions et coururent sus l'un à l'autre moult vigoureusement. Et devez entendre que les champions demandèrent à ceux de la loy trois choses, à sçavoir: sucre, cendres et oincture. Et premièrement leur furent apportés deux bacins pleins de graisse, dont les habillemens que chacun d'eux avoit vestus furent oingts et engraisés, afin que l'un d'eux ne peust prendre prise sur l'autre. Secondement, leur furent apportés deux bacins de cendres, pour oster la graisse de leurs mains, afin qu'ils pussent mieux tenir leurs escus et leurs bastons; et tiercement fut mise en la bouche de chacun d'eux une portion de sucre, autant à l'un comme à l'autre, pour recouvrer salive et aleine; et de chacun des trois leur fut fait essay devant eux, comme devant deux princes.

Or, combien que le dit Mahiot ne fust si grand ne si puissant que sa partie, toutefois vigoureusement il puisa du sablon et le getta aux yeux et au visage de Jacotin Plouvier; et de ce coup lui donna de son baston sur le front, dont il lui fit playe et sang. Mais ledit Jacotin (qui estoit homme fort et puissant) poursuivit tellement et si aigrement sa bataille, que le dit Mahiot fut abatu à bouchon, et Jacotin Plouvier lui saillit dessus; et fut la bataille à ce menée, que le dit Jacotin creva les deux yeux à son adversaire, et puis luy donna un grand coup de son baston dont il l'assomma, et le mit hors de la lice; et en ce faisant, mourut le dit Mahiot, et fut condamné à estre mené au gibet et pendu; et ainsi finit la bataille entre Jacotin Plouvier et Mahiot.

LIT DE JUSTICE D'ARGENTELLES

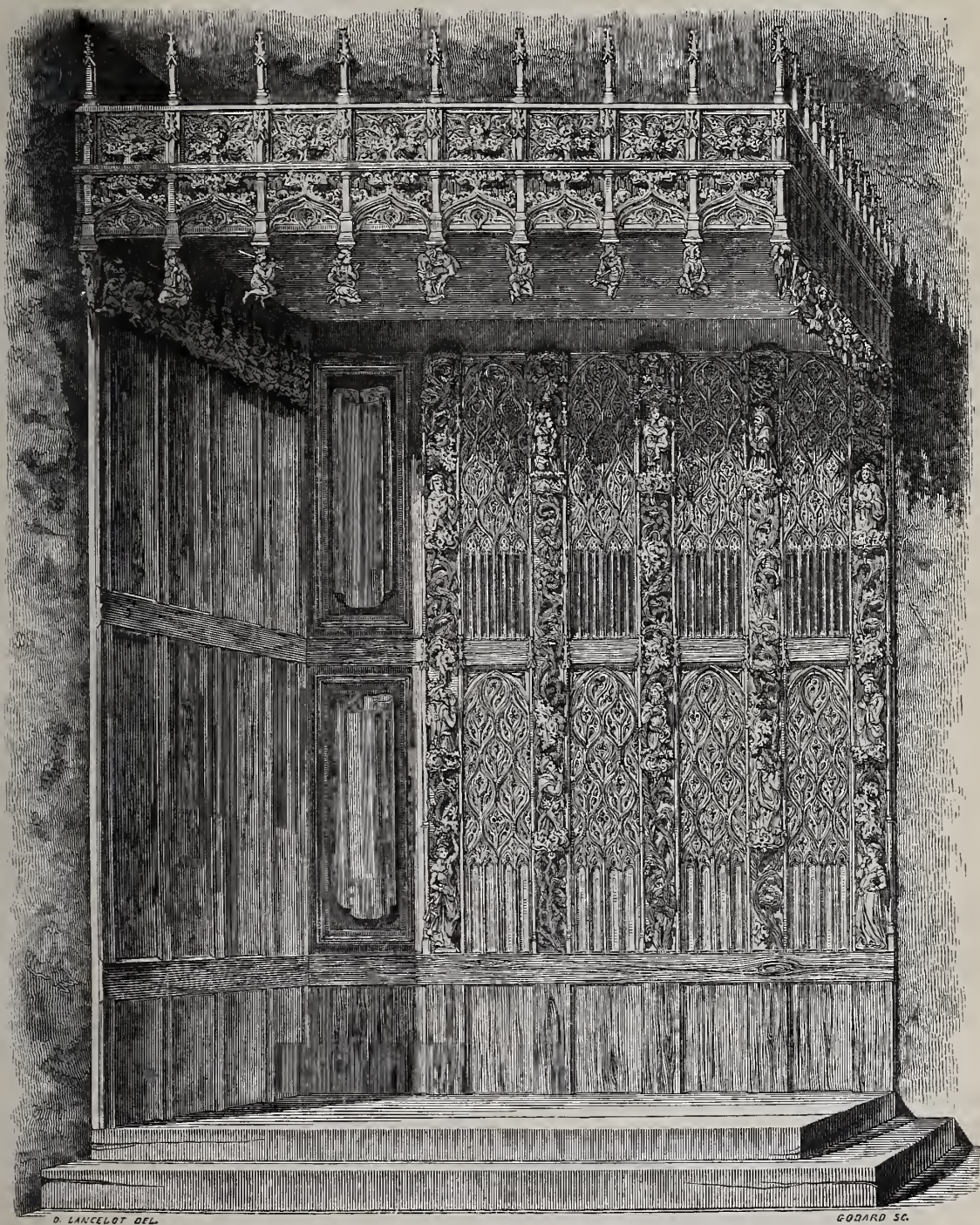
(Orne).

Le voyageur qui s'est donné la peine de gravir jusqu'à Exmes par un grand nombre de petits chemins encaissés, sinueux, marécageux, à peine praticables, est bien payé de ses efforts quand, arrivé au sommet de la colline que couronne la petite ville, il jette les yeux autour de lui. De tous côtés se déroulent d'immenses prairies morcelées, avec des haies vives, de beaux grands arbres au sommet desquels s'épanouit un gros bouquet de feuilles et de branches; et, blancs ou roux, ruminant à l'ombre ou galopant au soleil, admirables de forme et de couleur, une multitude de taureaux, de vaches, de chevaux surtout, dont quelques-uns sortent des magnifiques écuries du haras du Pin, qui s'élève à peu de distance.

Tout près et tout au bas de la colline, on aperçoit la petite tourelle d'Argentelles, qui se cache au milieu de beaux vieux arbres. Plus loin, un peu à gauche, l'énorme donjon blanc de Chamboy semble absorber à lui seul tout le soleil :

il brille solide et grandiose au milieu de la plaine. Le regard se perd à l'horizon bleu sur la silhouette des tours d'Argentan.

A l'extérieur, le château d'Argentelles n'a rien de remar-



(Le Lit de justice d'Argentelles restauré. — Gravure par GODARD, d'Alençon.)

quable. C'est une grande maison quadrangulaire, avec de petites tourelles aux angles, une autre tour au milieu qui renferme l'escalier, et une rangée de machicoulis : peu de chose pour l'ornement, rien pour la défense. Ce château a dû être construit au quinzième siècle et restauré au dix-septième : on lit sur deux des fenêtres les dates de 1632 ou 1639.

Mais ce château renferme une boiserie d'une originalité, d'un fini, d'une beauté rares. Nous en publions un dessin, non pas telle qu'elle est aujourd'hui, mais telle qu'elle devait

être quand les divers panneaux qui la composent étaient encore en place.

Elle offrait, comme on le voit, une sorte de dais surmonté de clochetons, et disposé dans l'angle d'un appartement de manière à n'offrir que deux côtés saillants et suspendus, au-dessous desquels n'existait, apparemment du moins, ni clôture ni balustrade. Les deux autres côtés étaient garnis de panneaux appliqués au mur et descendant jusqu'à terre. Le panneau du fond, placé en face du spectateur, était décoré

avec une extrême richesse. Il se composait de quatre petits panneaux en largeur et de deux en hauteur, huit en tout, séparés sur le premier côté par des montants admirables, et sur le second par une traverse ornée seulement de moulures très simples. Les ornements sculptés sur le fond des panneaux appartiennent à ce style ogival quatrième, que les savants ont appelé *gothique flamboyant* à cause de l'analogie de ses contours et de ses ondulations avec des flammes, et qui servait indistinctement à la décoration des fenêtres des églises et à celle des meubles domestiques. Sur les montants, on voit, au milieu de feuillages de vigne du plus vigoureux effet, tantôt engagés jusqu'à mi-corps dans le calice d'une fleur fantastique, tantôt en pied, une foule de personnages : la Sainte Vierge et l'Enfant Jésus; des rois avec la couronne, des chevaliers avec le casque, semblant élever vers Marie, placée au-dessus d'eux, leurs mains et leurs regards. Deux femmes, au bas du tableau, seules paraissent étrangères à la scène : l'une cueille une grappe de raisin, l'autre de sa main gracieuse semble envoyer un baiser; toutes deux élégantes et souples de taille, coiffées simplement de boucles de cheveux et d'un petit bonnet, la robe entr'ouverte et retombant sur les épaules en large pèlerine.

Quant au dais ou baldaquin, si riche et si élégant, on ne s'est pas contenté d'en fouiller le bois, de le pétrir, de le décapoter comme une véritable guipure; mais sous cette première dentelle on en a glissé une seconde, et tout cela s'agence, se mêle, se double, se divise, se tourne et se retourne à ravir. Les clochetons qui couronnent les montants sont de l'exécution la plus nette et la plus franche; les choux qui décorent le milieu des panneaux sont, pour ainsi dire, gras et plantureux; les petites figures en pendentifs sont délicieuses de tout point. Ici c'est un roi, couronné en tête, qui porte des coups furieux avec sa grande épée; là, une vieille femme avec un bonnet de fou et une quenouille; ailleurs, un artiste jouant de la trompette; ou bien un jongleur, le corps doublé en deux et les pieds touchant à la tête. Tout cela est d'une franchise d'exécution admirable: rien de tâtonné, rien de tremblé; le coup de gouge descend du haut au bas de la figure comme fait l'ébauchoir dans la terre glaise, accusant et rendant au passage barbe, cheveux, sourcils, hermines, ceintures, aiguillettes, bouffants, crevés, et tous les détails les plus délicats de la figure ou du costume. Malheureusement, on a eu la déplorable idée, en posant le baldaquin par terre, de l'appuyer sur ces fragiles fantaisies, et toutes les extrémités sont brisées. Un ange tenant un écusson sur lequel sont figurés les instruments de la passion, occupait le milieu du dais et de cette cour bouffonne. Il faut encore citer une nichée de souris d'un travail délicieux. Elles sont sept ou huit qui trottent, s'accroupissent, grignotent, se cachent sous des brins de paille, d'herbe et de bois qui se croisent et se tortillent en s'enroulant avec une liberté incroyable.

Au-dessous du baldaquin est un plafond formé de tringles de chêne très-simples, dessinant des triangles, des carrés et des étoiles. Les intervalles étaient remplis de cuir gaufré et doré dont on voit encore quelques restes.

On montait au dais par une estrade de deux marches.

Tel était l'ensemble de ce curieux monument. Personne ne l'a décrit jusqu'ici.

Son origine, on ne la connaît pas; sa destination, on l'ignore. On l'appelle *le lit de justice* d'Argenteilles. C'était évidemment un siège d'honneur; mais à qui réservé? pour quelles circonstances? Nul ne saurait le dire.

Argenteilles est situé dans la commune de Villebadin, et appartient à la famille de Flers, qui connaît tout le prix de son trésor.

DU HAUT D'UNE MONTAGNE.

Dans le sein des villes, l'homme semble être la grande affaire de la création; c'est là qu'éclate toute son apparente

supériorité, c'est là qu'il semble dominer la scène du monde, ou pour mieux dire, l'occuper à lui seul. Mais lorsque cet être si fort, si fier, si plein de lui-même, si exclusivement préoccupé de ses intérêts dans l'enceinte des cités et parmi la foule de ses semblables, se trouve par hasard jeté au milieu d'une immense nature; qu'il se trouve seul en face de ce ciel sans fin, en face de cet horizon qui s'étend au loin, et au delà duquel il y a d'autres horizons encore, au milieu de ces grandes productions de la nature qui l'écrasent, sinon par leur intelligence, du moins par leur masse; mais lorsque voyant à ses pieds, du haut d'une montagne et sous la lumière des astres, de petits villages se perdre dans de petites forêts qui se perdent elles-mêmes dans l'étendue de la perspective, il songe que ces villages sont peuplés d'êtres infimes comme lui; lorsqu'il compare ces êtres et leurs misérables habitations avec la nature qui les environne, cette nature elle-même avec notre monde sur la surface duquel elle n'est qu'un point, et ce monde, à son tour, avec les mille autres mondes qui flottent dans les airs, et auprès desquels il n'est rien: à la vue de ce spectacle, l'homme prend en pitié ses malheureuses passions toujours contrariées, ses misérables bonheurs qui aboutissent invariablement au dégoût; la question de savoir ce qu'il est et ce qu'il fait ici-bas lui vient, et il se pose le problème de sa destination. JOUFFROY.

Le caractère n'est pas dans l'esprit : il est dans le cœur.

SUR LA PREMIÈRE IDÉE DU TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Dans l'article que vous avez consacré au télégraphe électrique (1846, p. 398; voy. aussi 1847, p. 279), Lesage, savant genevois d'origine française, est indiqué comme l'auteur de la première idée d'un télégraphe de ce genre. Je ne veux pas contester la priorité de Lesage, car je ne connais aucune *expérience* antérieure à celle qu'il fit en 1774 avec ses vingt-quatre fils métalliques auxquels correspondaient autant de balles de sureau. Je viens seulement attirer un instant votre attention sur une idée singulière qui se trouve dans la *Ré-creation mathématique*, publiée en 1626 à Pont-à-Mousson par le P. Leurechon, jésuite lorrain, sous le pseudonyme de Van-Elten. Voici le passage et la figure qui se rapportent au sujet en question :

« Quelques uns ont voulu dire que, par le moyen d'un aimant ou autre pierre semblable, les personnes absentes se pourroient entre-parler. Par exemple, Claude étant à Paris et Jean à Rome, si l'un et l'autre avoit une aiguille frottée à quelque pierre, dont la vertu fût telle qu'à mesure qu'une aiguille se mouvoit à Paris l'autre se remuât tout de même à Rome, il se pourroit faire que Claude et Jean eussent chacun un même alphabet, et qu'ils eussent convenu de se parler de loin tous les jours, à 6 heures du soir, l'aiguille ayant fait trois tours et demi, pour signal que c'est Claude, et non autre, qui veut parler à Jean. Alors Claude lui voulant dire que le roi est à Paris, il feroit mouvoir et arrêter son aiguille sur L, puis sur E, puis sur R, O, I, et ainsi des autres. Or, en même temps, l'aiguille de Jean, s'accordant avec celle de Claude, iroit se remuant et arrêtant sur les mêmes lettres, et partant il pourroit facilement écrire ou entendre ce que l'autre lui veut signifier.

» L'invention est belle, mais je n'estime pas qu'il se trouve au monde un aimant qui ait telle vertu : aussi n'est-il pas expédient, autrement les trahisons seroient trop fréquentes et trop couvertes. »

Sans doute il n'existe pas d'aimant qui ait, *par lui-même*,

la vertu de communiquer à Rome les mouvements qu'on lui imprime à Paris. Mais depuis les découvertes mémorables de MM. OErstedt, Ampère et Arago, on a su, à l'aide d'un simple fil métallique, transmettre ces mouvements d'une aiguille à une autre à de très-grandes distances; et les communications électriques entre Paris et Rome seraient probablement aussi sûres, et certainement aussi rapides, qu'entre Paris et Rouen, qu'entre Paris et Lille. On peut donc regarder la première idée de la télégraphie électrique, ou au moins de la télégraphie électro-magnétique, comme ayant précédé de plus de deux siècles l'application de ce moyen si remarquable de transmettre la pensée à de grandes distances.

Cette idée paraît être restée inaperçue au milieu « d'un fatras de questions dont grand nombre sont sottes et puériles, d'un désordre et d'un langage barbares qui devoient rebuter tout esprit un peu raisonnable, » comme le dit, non sans raison, Montucla; mais elle suffirait, à elle seule, pour sauver de l'oubli la « pitoyable rapsodie » du jésuite lorrain. Car on ne saurait trop rechercher les origines véritables de tous les progrès, de toutes les inventions que chaque jour voit éclore; et les sources les plus humbles ou les plus méprisables en apparence valent bien la peine qu'on s'est donnée quand on y a puisé, au milieu de beaucoup de choses inutiles, un document utile à l'histoire de l'esprit humain.

J'ai remarqué que le *Magasin*, fidèle à son but philosophique, enregistre souvent des faits de ce genre; peut-être, monsieur le Directeur, penserez-vous que celui-ci est de nature à intéresser vos lecteurs.



Permettez-moi d'ajouter que la *Récréation mathématique* de Van-Etten renferme encore quelques idées fort curieuses, une entre autres qui a été signalée par M. Rouget de Lisle dans une esquisse de l'histoire de la machine à vapeur, qu'il a communiquée il y a quelques mois à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

Agrérez, etc.

RECENSEMENTS DE LA POPULATION FRANÇAISE

A DIFFÉRENTES ÉPOQUES.

Ce n'est qu'à partir de la fin du siècle de Louis XIV que des dénombremens effectués sur toute l'étendue de notre territoire permettent d'arriver à une approximation satisfaisante pour l'évaluation du chiffre de la population française.

Les intendants des généralités fournirent en 1700 des résultats partiels dont l'ensemble donna une population d'environ 20 millions d'habitants. Ni la Lorraine ni la Corse, dont les superficies sont respectivement de 17 380 et de 8 750 kilomètres carrés, ne faisaient alors partie de la France. La superficie du territoire n'était donc que de 501 556 kilomètres carrés, tandis qu'elle est aujourd'hui de 527 686.

Un nouveau recensement par généralités fut opéré en 1763. Il fournit près de 22 millions d'âmes pour le territoire auquel nous sommes restreints depuis 1815.

En 1784, le contrôleur général des finances, M. Necker, établit par induction le chiffre de la population, en prenant pour bases le nombre moyen des naissances annuelles et la

durée présumée de la vie moyenne à cette époque. Quoique la seconde de ces données fût empirique, les résultats concordèrent avec les recensements faits dans diverses parties de la France. Le nombre de près de 25 millions, trouvé par M. Necker, était donc, à peu de chose près, l'expression de la vérité.

Parmi les recensements opérés depuis le commencement de ce siècle, celui de 1801 doit être cité pour le soin et le succès avec lesquels il fut exécuté. Les recensements de 1811 et de 1826 furent de simples estimations, opérées en masse par approximation pour le premier, et par supputation dans chaque arrondissement pour le second.

Depuis 1831, les recensements ont été opérés à des intervalles quinquennaux, en 1836, en 1841 et en 1846, d'une manière régulière, mais d'après des règles qui n'ont pas été constamment les mêmes.

Les résultats de ces diverses opérations sont résumés dans le tableau suivant. On ne s'étonnera pas d'y trouver quelques différences, peu importantes d'ailleurs, avec les chiffres donnés dans notre volume de 1833. (Voy. la *Table alphabétique des dix premières années*, au mot POPULATION FRANÇAISE.) La grande statistique officielle ne date que de 1837, et nous lui avons emprunté les chiffres que nous donnons aujourd'hui pour les dénombremens antérieurs à cette année. Les nombres relatifs à 1841 et à 1846 ont été publiés dans le *Bulletin des lois* et dans le *Moniteur*. Ce n'est que le 30 janvier 1847 que les résultats du dernier dénombrement ont été approuvés par ordonnance royale.

Résultats des dénombremens depuis l'an 1700.

Années.	Population totale.	Nombre d'habitants par kilomètre carré.
1700. . . .	19 669 320	39,2
1762. . . .	21 769 163	41,3
1784. . . .	24 800 000	47,0
1801. . . .	27 349 003	51,3
1806. . . .	29 107 425	55,2
1821. . . .	30 461 875	57,8
1826. . . .	31 858 937	60,4
1831. . . .	32 560 223	61,7
1836. . . .	33 540 910	63,6
1841. . . .	34 230 178	64,9
1846. . . .	35 400 486	67,1

Quel degré de certitude offrent ces résultats? Nous serions fort embarrassé pour l'estimer avec précision. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il est fort difficile d'arriver à connaître exactement le chiffre de la population, et que certains faits montrent qu'on peut commettre de bien grosses erreurs dans l'évaluation. Ainsi le recensement de 1831 portait la population à 32 560 223

L'excédant des naissances sur les décès, de 1831

à 1836, correction faite des actes relatifs aux

enfants mort-nés, donne 701 585

On aurait donc dû trouver en 1836. 33 262 808

Le recensement a donné. 33 540 910

Différence en plus. 278 102

On doit en conclure que le recensement de 1836, le premier dans lequel on ait exigé des états nominatifs par commune, a fait trouver 278 391 habitants qui avaient échappé au précédent, c'est-à-dire 1 sur 117.

Autre exemple: en 1831, une colonne des états à remplir dans chaque commune était destinée à indiquer les absents pour service militaire; le total s'est trouvé d'environ 100 000 hommes au-dessous de l'effectif de l'armée!

Enfin, il est notoire que les administrations locales laissent subsister de nombreuses omissions volontaires dans le but de soustraire le plus possible les villes qu'elles représentent aux charges de certains impôts qui augmentent avec la population.

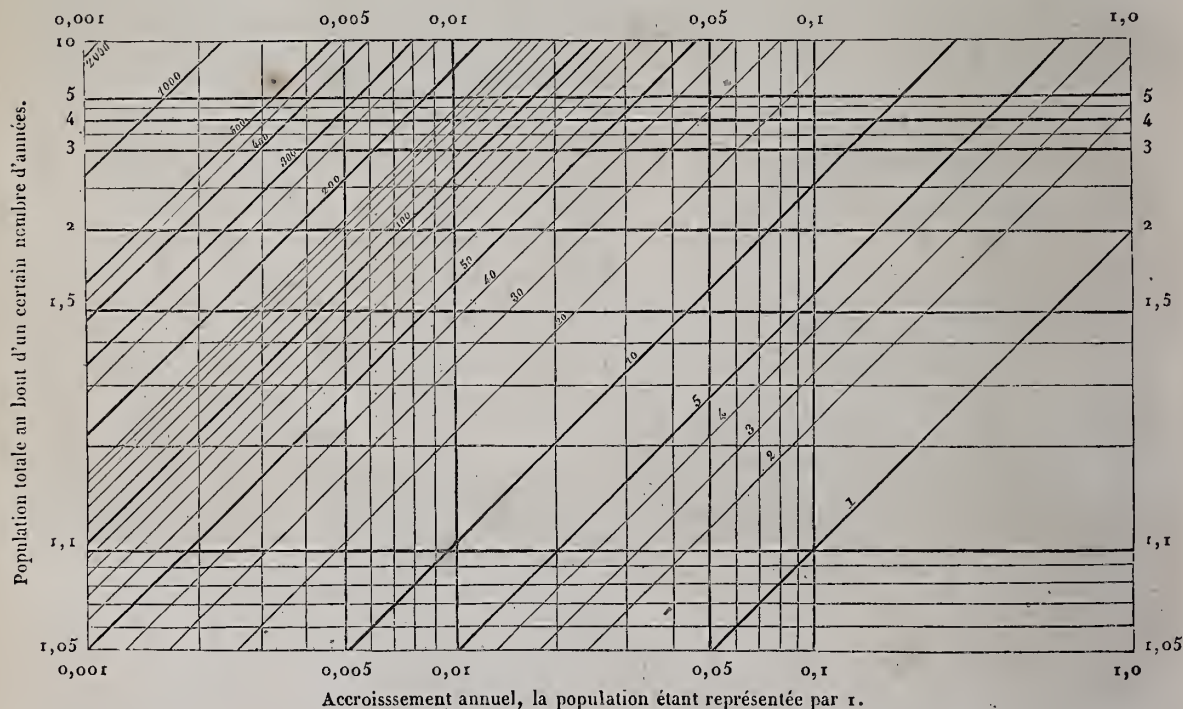
Toutes ces causes, du reste, tendent à réduire plutôt qu'à enfler le chiffre de la population française. Les derniers recensements donnent donc des résultats plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. Les idées françaises, ces formidables *coups de bélier*, dont l'ébranlement se communique au monde entier, seront frappées avant peu d'années, non plus, comme disait Joseph de Maistre, par trente, mais par quarante millions d'hommes.

En combien d'années la population d'un pays peut-elle devenir double, triple, quadruple... en un mot, augmenter dans un rapport déterminé ? Telle est la question qu'on se pose souvent et qu'il est fort intéressant de savoir résoudre dans un foule de circonstances. Elle serait inabordable pour un grand nombre de personnes, ou plutôt elle ne pourrait pas être traitée directement dans ce recueil, parce qu'elle exige l'emploi des *logarithmes* (voy. la *Table alphabétique*), et que cet admirable mode de calcul, par un vice de l'enseignement public, n'est guère connu que des savants et des ingénieurs. Heureusement les procédés graphiques à l'usage desquels nous avons déjà initié nos lecteurs (voy. p. 152), vont nous fournir un moyen de tourner la difficulté et d'arriver au résultat, sans calcul, par de simples lectures.

On a trois éléments variables à considérer dans la question : 1° l'accroissement annuel de la population, qui peut être de 1, 2, 3 millièmes ou de 1, 2, 3 centièmes, etc.; 2° le rapport dans lequel la population s'est accrue au bout d'un certain nombre d'années; 3° le nombre d'années qu'il a fallu pour que cette population devint double, triple, quadruple, etc.

Dans notre figure, le premier élément est compté sur la ligne d'en bas, de gauche à droite; il varie depuis 1 millième jusqu'à une unité. Le second élément est compté sur la ligne à gauche de la figure, de bas en haut, depuis 1,05 jusqu'à 10. Le troisième élément, qui dépend des deux autres, est donné par le nombre que porte la ligne inclinée dans ce sens /, sur laquelle on tombe lorsque l'on suit la verticale correspondant au premier élément jusqu'à la rencontre de l'horizontale correspondant au second. Ainsi, voulons-nous savoir combien de temps il faut à une population qui s'accroît de $\frac{1}{1000}$ ou de 5 millièmes par an, pour devenir double de ce qu'elle est aujourd'hui, suivons la verticale au bas de laquelle est le nombre 0,005 jusqu'à la rencontre de l'horizontale à gauche de laquelle est le chiffre 2. La rencontre a lieu un peu en deçà de la ligne inclinée qui doit porter le n° 140. Il faut donc,

Table graphique faisant connaître en combien de temps une population croissante devient double, triple, quadruple, etc.



d'après notre table, un peu moins de 140 ans pour qu'une population qui s'accroît de 5 millièmes par année puisse doubler. Le calcul direct donnerait 139 ans.

Appliquons la même manière d'opérer au résultat constaté par les deux derniers recensements, savoir : que, dans la période quinquennale 1841-1846, la population française s'est accrue, chaque année, de 68 habitants sur 10 000, soit presque de 0,007. En suivant une verticale idéale qui correspond à l'accroissement annuel de 0,0068, la rencontre de cette verticale avec les horizontales 1,05, 1,1, 1,2, 1,3, 1,4, 1,5, 2 ayant lieu sur des lignes inclinées, idéales ou réellement tracées, portant les n° 7, 14, 27, 39, 50, 60, 102, on en conclut que, si l'accroissement de la population de la France s'opérait d'après la même progression, cette population s'accroîtrait d'un vingtième en 7 ans, d'un dixième en 14 ans, de deux dixièmes en 27 ans, de trois dixièmes en

39 ans, de quatre dixièmes en 50 ans, de moitié en 60 ans, et qu'elle doublerait en 102 ans.

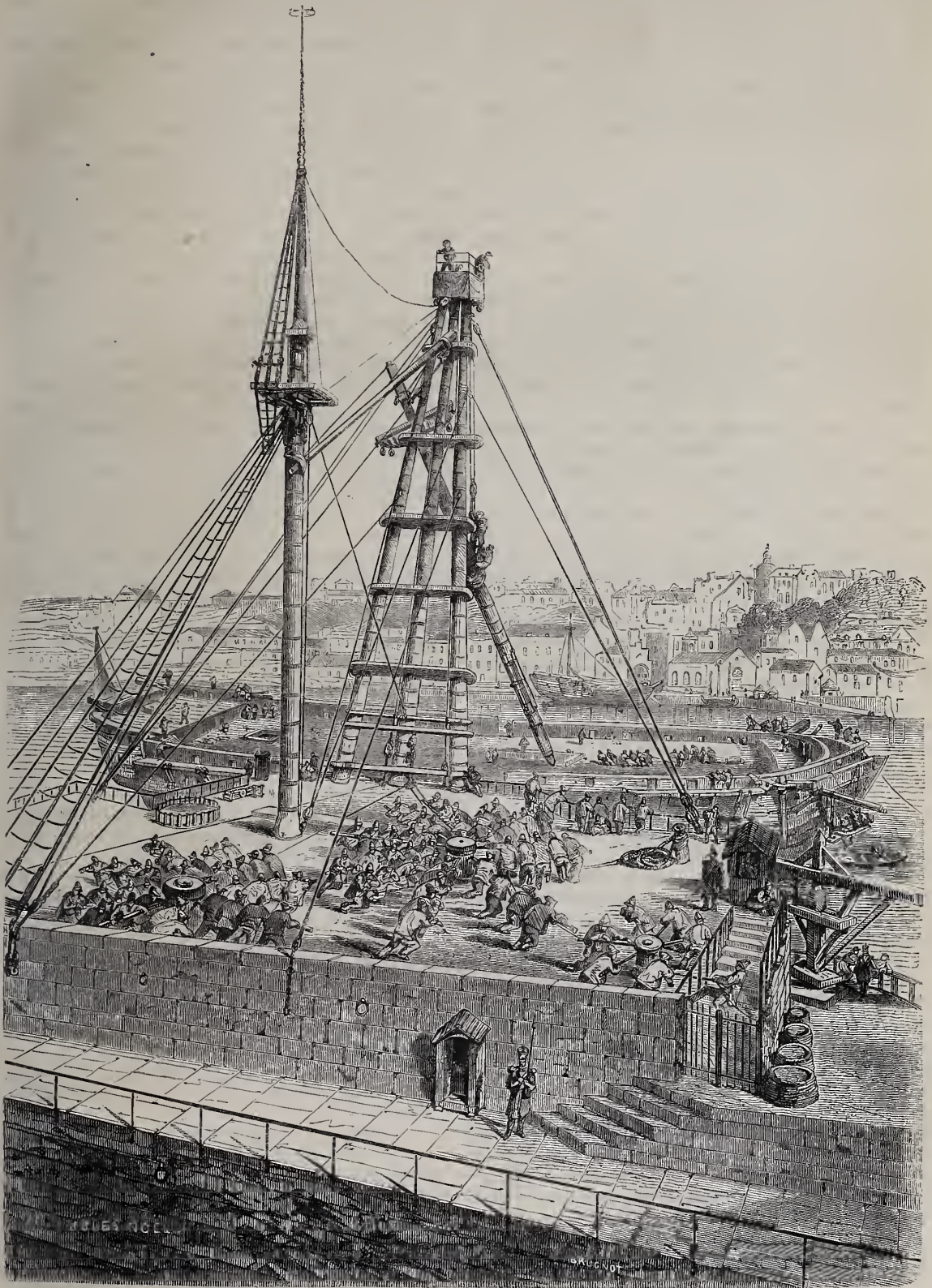
Remarquons en passant que cette figure peut aussi servir à résoudre certaines questions relatives aux intérêts composés du genre de celles-ci : « En combien de temps doublera un capital placé à intérêts composés au taux de 3 et demi pour cent ? » La rencontre de la verticale cotée 0,035 avec l'horizontale 2, ayant lieu un peu au-dessus de la ligne inclinée qui porte la cote 20, on en conclut qu'il faut un peu plus de 20 ans.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

MACHINE A MATER.

(Voy. la Machine à mâter dans le port de Rochefort, t. X, p. 260)



(La Machine à mâter dans le port de Brest. — Dessin de M. Jules Noël.)

Les bas mâts d'un navire de guerre, composés d'un très grand nombre de madriers assemblés par des cercles de fer, présentent un poids et un volume qui les rendent très-difficiles à manier ; aussi l'opération par laquelle on les met en place a-t-elle été longtemps des plus pénibles et des plus

dangereuses. On en est enfin venu à inventer un appareil au moyen duquel ces bas mâts sont soulevés et conduits presque sans peine à la place qu'ils doivent occuper. On l'appelle *machine à mâter*.

Cette machine se compose d'un mât vertical scellé dans un

massif de maçonnerie, et consolidé par des madriers et des cordages arrêtés à des ancrés, à des organeaux ou à des canons implantés dans la même maçonnerie. Deux longues pièces de bois réunies au sommet et placées obliquement sont reliées à ce mât par d'autres cordages et d'autres madriers. Penchées sur le canal, elles doivent servir à soulever le mât destiné au navire : ce mât est saisi par des grelins (petites cordes) dont l'autre extrémité vient s'enrouler à des cabestans placés aux pieds de la machine : en faisant virer ces cabestans, les grelins se raccourcissent, le mât se soulève au-dessus du navire qui est venu se mettre au bord du canal ; il arrive enfin à se trouver placé verticalement au-dessus du vide ménagé pour le recevoir. On dirige le pied du mât dans ce vide appelé *étambrai* ; puis les cabestans devrent de manière à le laisser descendre doucement jusqu'à ce qu'il repose sur sa carlingue.

Les grands navires ont trois mâts verticaux mis en place par ce procédé : le mât de misaine à l'avant, le grand mât au milieu, le mât d'artimon à l'arrière. Chacun de ces bas mâts est surmonté de deux autres mâts : le mât de hune, puis le mât de perroquet. Chacun de ces mâts a une voileure qui lui est propre, ce qui fournit trois étages de voiles superposées.

La machine à mâter reproduite par notre gravure se trouve à Brest ; elle est placée au bas du vieux château, entre la chaîne et la grille du port ; elle a été réformée et réparée par Petit, dont Cambry a dit :

« Petit, officier de port, était l'homme de cabinet le plus instruit, mais le plus inconstant. Entraîné par une imagination mobile, ardente, il commençait et n'achevait jamais. Il vécut pauvre, malheureux et desservi par le *grand corps*, qui cependant avait recours à lui dans les occasions difficiles. Les nombreux manuscrits qu'il a laissés à l'Académie prouvent l'étendue, la variété de ses connaissances. Il avait entrepris un ouvrage sur toutes les parties de la marine ; on n'en a plus que des fragments. La mâture est son ouvrage ; il se plaignait sans cesse et déclamait contre M. de Clugni qui, dans le travail de cette machine, changea son plan, nuisit au grand développement qu'il voulait lui donner. Petit voyait en homme, et l'intendant en entendant. »

FAUST MARIONNETTE.

La légende du docteur Faust, que le drame de Goethe a rendue célèbre, avait été mise sur la scène bien longtemps avant que l'imagination brillante du poète allemand lui eût donné l'éclat d'une œuvre littéraire. Cette scène n'était, à la vérité, qu'un théâtre de marionnettes ; mais c'est dans ce genre même de spectacle, encore populaire chez les Allemands, qu'il faut chercher les origines de leur poésie dramatique. Les pièces qu'on y joue mettent invariablement en scène une histoire connue, un de ces récits du coin du feu qui ont fait les délices de plusieurs générations : Fortunatus, Ashavérus, Heilicke-Renard de Sifroy le Cornu, etc. Le cadre en est tracé d'avance dans le souvenir des auditeurs ; tous les traits principaux en sont connus comme le Pater : la forme seule du dialogue est ordinairement laissée à l'art du directeur ambulancier, qui transporte ses acteurs de bois de village en village. Un des plus célèbres dans ces derniers temps était le vieux Schütz, qui dirigeait avec tout le respect dû aux traditions le spectacle de marionnettes appelé *Casperle-Theater*, du nom d'un personnage bouffon qui jouait un rôle dans la plupart de ses pièces. La société de Schütz et Dreher (c'était le nom de son associé) donnait des représentations dans les principales villes de l'Allemagne, notamment à Berlin, et elle eut même l'honneur de jouer à Potsdam le *Docteur Faust* devant la cour. Quelques curieux s'amuserent à remplir ce canevas d'après les indications de Schütz, entre autres le savant von der Hagens, Émile Sommer,

Franz Horns, dont les esquisses ont paru à Berlin en 1844, et plus récemment Karl Simrock en 1846. Un manuscrit du joueur de marionnettes Geisselbrecht avait déjà été édité en 1832 par le colonel de Below et tiré seulement à vingt-quatre exemplaires. Il porte le titre suivant : *le Docteur Faust ou le grand nécromancien*, pièce en cinq actes, mêlée de couplets. Comme on peut bien le penser, dans aucune de ces épreuves (auxquelles il faut joindre les essais de Lessing et de Maler Muller) les paroles ne sont les mêmes ; la fantaisie du rédacteur en fait les frais. Le grand Schütz avouait que son propre manuscrit était écrit de mémoire.

Quant à celui de Mechanicus Geisselbrecht de Vienne, il passe pour le plus authentique aux yeux de von der Hagens et du docteur Klotz, lequel assure en avoir vu une représentation donnée à Francfort en 1817 par ce célèbre joueur de marionnettes. Il est curieux de voir en germe dans ces diverses copies l'œuvre de Goethe, d'y trouver les rudiments de sa pensée, et jusqu'à des traits qui passent pour originaux dans sa poésie. Les personnages de cette pièce sont aussi nombreux qu'ils le devaient être pour charmer un public illettré. Les principaux sont, comme dans le drame moderne, le docteur Faust, Christophe Wagner son *famulus*, Méphistophélès, et Marguerite déguisée sous le diminutif viennois de Gretl ; mais cette dernière joue un rôle beaucoup moins intéressant que l'héroïne de Goethe : c'est la femme d'une espèce de gracioso ou de clown gressier nommé Casperle (petit Gaspard), valet de Faust et son bouffon. La scène se passe tantôt à Mayence, dans la maison de Faust, tantôt à la cour du grand-duc de Parme, où Méphistophélès le transporte pour lui faire subir ses premières tentations. A part cet épisode, l'action est à peu près nulle, et n'est guère remplie que par les évocations de Faust et les facéties de Casperle. Ce personnage bouffon et sacrilège rappelle Polichinelle et remonte sans doute à la même antiquité : comme lui, il bat sa femme, tue son voisin et commerce avec le diable. Voici un échantillon de son esprit. Le *famulus* Wagner lui demande quel métier faisait son père, et, croyant comprendre, sur une équivoque, qu'il était tailleur :

— Coupait-il, lui demande-t-il, des pelisses ?

— Non.

— Des chausses ?

— Pas davantage. C'était un homme, vois-tu, qui, lorsqu'il allait sur le marché et ne trouvait pas à rafler autre chose, se contentait d'une paire de mouchoirs.

— J'entends, il coupait des bourses ; et ta mère ?

— Ma mère, elle s'est envolée au ciel avec dix fagots de bois vert.

— Comment est-ce possible ?

— Voici. Les gens ont prétendu qu'elle était sorcière ; alors on a fait une belle pile de bois sur laquelle on l'a attachée ; on a mis le feu dessous, et puis ç'a été un tapage de fifres et de tambours à faire crever de rire.

— C'est inouï ! Et ton frère ?

— Mon frère était un drôle de corps : lorsqu'il conduisait deux chevaux à la foire, il revenait le soir avec quatre.

— De mieux en mieux ! Et ta sœur ?

— Ma sœur est à la ville, où elle repasse des manchettes...

— Tes parents vivent-ils encore ?

— Ah ! je le crois bien ! seulement ils sont morts, etc.

Ce dialogue est tiré du manuscrit de Geisselbrecht, dans lequel il se trouvait souligné, ainsi que nombre de passages d'une grossièreté moins supportable. Goethe a pris quelques traits à ce rôle pour sa scène de la taverne ; mais il a fait surtout des emprunts à la partie cabalistique du drame. L'obsession des Esprits dans le premier acte, l'évocation de Méphistophélès, enfin l'apparition d'Hélène la Troïenne, qui consomme la damnation de Faust, toutes ces données s'y retrouvent sous une forme grossière. A en juger par maints passages que la tradition a respectés, l'œuvre originale ne manquait pas de beautés naïves. Goethe s'en est habilement

approprié quelques unes, notamment le monologue suivant.

FAUST, au fond de son cabinet, plongé dans un in-folio. — Quoi ! je me suis consumé si longtemps dans l'étude, et tout se rit encore de mes efforts ! J'ai secoué jusqu'au fond la poussière des vieux livres, et je n'ai pu trouver la pierre philosophale ! jurisprudence, médecine, tout y a été inutile. Il n'est plus de salut que dans l'art des nécromanciens. A quoi n'a servi l'étude de la théologie ? Mes nuits passées en veilles, qui m'en indemniseront ? Je n'ai plus une robe à mettre sur mon corps, et j'ai tant de dettes que je ne sais plus si je suis ici chez moi. Il faut que je fasse alliance avec l'enfer pour sonder le fond mystérieux de la nature, etc. (Chœurs des Esprits. Voix de gauche et de droite notées en plain-chant : celles de l'enfer font la partie de basse ; celles du ciel chantent en fausset.) Ah ! mon bonheur commence à refluer. J'ai maintenant en ma possession ce que j'ai si longtemps cherché (Il s'agit du livre *Clavis Astarti de magica* que vient de lui apporter son famulus). Tremblez maintenant devant moi, puissances souterraines, esprits du Tartare ! Faust va vous forcer à lui révéler vos plus intimes secrets, à lui livrer les trésors des choses cachées, si longtemps pétrifiées dans le sein de la nature, etc.

L'apparition de Méphistophélès est aussi, dans Geisselbrecht, d'un effet saisissant, Faust vient d'évoquer successivement six Démons, en leur demandant, selon la formule magique, quelle est leur vitesse. Ces Esprits portent ordinairement des noms baroques laissés à la discrétion du librettiste. L'un prétend qu'il est rapide comme les traits de la peste ; un autre, comme les ailes du vent ; un troisième, comme les rayons de la lumière, Faust s'irrite de ces réponses.

— Ne les honore pas de ton indignation, dit un cinquième Esprit. Ce ne sont les messagers de Satan que dans le monde des corps ; c'est nous qui les représentons dans le monde des esprits.

— Quelle est ta vitesse ? demande Faust.

— Celle de la pensée humaine.

— C'est quelque chose ; mais toutes les pensées ne sont pas promptes, surtout quand la vérité et la vertu les réclament.

Enfin, à la même question le septième Esprit, qui n'est autre que Méphistophélès, répond :

— Ni plus ni moins que celle du passage du bien au mal.

— Ah ! dit Faust, tu es le Diable qu'il me faut. Aussi prompt que le passage du bien au mal ! en effet, il n'y a rien de plus prompt. Comme le passage du bien au mal ! ah ! je n'en connais que trop la promptitude, etc.

Si cette dernière citation paraît un peu philosophique en égard au reste, nous avouerons que la leçon en est prise dans l'essai de Lessing. Le poème finit d'ailleurs, comme celui de Goethe, par la damnation de Faust. Mais ici Méphistophélès emporte bien et dûment son âme, à la satisfaction du public, tout comme au dénouement de nos mystères. C'était un commun proverbe, au moyen âge, que, quelque chose qui arrivât dans le courant d'une pièce, le Diable n'y perdait rien.

LA PHYSIONOMIE ET LA LANGUE FRANÇAISES.

Ce qui frappe d'abord dans l'extérieur du peuple français pris d'ensemble, et abstraction faite de quelques groupes particuliers et exceptionnels, c'est une physionomie moyenne qui exclut les traits trop spéciaux, trop tranchés, trop exclusifs. Le Français n'égale ni la beauté de l'Indou, du Grec ou de l'Italien, ni la haute taille du Scandinave, ni la forte membrure de quelques peuples du Nord ; mais il a quelque chose de plus général, de plus typique, de plus humain que tous les autres : l'exercice normal de l'activité humaine a chez lui plus de permanence et de plénitude que partout ailleurs. Il est, de toutes les espèces d'hommes, l'espèce qui donne le

mieux l'idée de l'homme. Aussi éloigné des manières glaciales des peuples du Nord que de la gesticulation ardente des peuples du Midi, si sa physionomie est moins passionnée que celle de ces derniers, elle exprime des sentiments beaucoup plus variés et plus nuancés. On le reconnaît partout à une certaine allure aisée et preste, à un dégagement de poitrine, à une ampleur de respiration, à un air de tête vif et alerte, qui ne sont qu'à lui. Comme le cheval de guerre des livres saints, toujours il lève la tête et semble dire : Allons !

La langue du peuple français est en parfait accord avec sa physionomie. Elle n'a pas la sonorité musicale, les riches intonations des langues du Midi, pas davantage les articulations rudes ou sifflantes du Nord ; elle est presque entièrement privée de la faculté des inversions, si favorable à la disposition pittoresque de la phrase et aux effets extérieurs de la poésie ; la faculté si commode des composés lui est de même refusée, au moins dans le langage habituel et général ; les substantifs, immobiles chez elle, ont besoin d'être traînés à la remorque par des particules auxiliaires, leurs cas n'étant point indiqués par le changement des désinences comme dans les langues à déclinaisons. — Oui, mais sa prononciation est claire, vive et facile entre toutes ; l'absence de fortes accentuations chez elle empêche qu'on se berce de la musique des mots comme font les méridionaux, et pousse à aller droit à l'idée sans se laisser distraire par le son ; en même temps, la facilité avec laquelle coule la parole semble inciter à un échange incessant de pensées, tandis que, chez les langues du nord, l'énergique, mais rude et laborieux accent de l'allemand, ou le sifflement strident et bizarre de l'anglais, ont l'air de sortir à regret, et seulement par nécessité, d'entre les lèvres de l'homme. Si la langue française relègue dans la technologie la faculté de construire des composés, elle évite l'obscurité qu'engendrent les richesses embarrassantes dont s'encombre l'allemand au gré du caprice individuel, et trouve d'inappréciables avantages d'unité et de clarté à ne pas permettre que chacun ait la dangereuse liberté de se faire une langue personnelle. Si elle s'interdit toutes les inversions susceptibles d'obscurcir la phrase, et n'use pas de déclinaisons, c'est au profit de la construction logique par excellence qui fait son caractère essentiel. La philosophie la plus profonde a dicté sa syntaxe, où la substance à l'état virtuel ou absolu (substantif, nominatif), la substance à l'état de manifestation ou d'activité (verbe), et l'attribut ou la qualité (adjectif), se succèdent selon l'ordre même de la génération métaphysique, et où les modifications de la substance, les rapports des substantifs, sont déterminés *a priori* par les articles, au lieu d'être rappelés *a posteriori* par les déclinaisons. La langue française sacrifie tout à l'ordonnance, à la clarté et au mouvement, mais au mouvement réglé et déterminé dans sa direction. Philosophique entre toutes par son principe, elle n'est pourtant point abstraite ; elle est la langue de la raison pratique plus que de la raison spéculative, et la syntaxe française n'assume si puissamment son point de départ dans l'absolu, que pour saisir avec plus de force le réel et le vivant, son vrai but. Le champ incontesté où s'exerce la suprématie de la langue française est en effet la politique, le droit public, la science des relations entre les hommes et entre les peuples ; c'est là que l'esprit de lumière et de vérité qui est en elle dissipe toutes les ténèbres et ne souffre point d'asile à l'équivoque.

LA MÈRE FOLLE.

Dieu, qui lui avait retiré son enfant, a eu pitié de la pauvre mère ; la voilà folle ! Plus heureuse que Rachel, qui repoussait toute consolation, *parce que ses fils n'étaient plus*, elle croit toujours le sien vivant, elle lui sourit ; elle serre dans ses bras son berceau vide ; elle s'amuse du jouet que

vous voyez sur la cruche de son cabanon. Son enfant n'est pas mort ! Quand le vent murmure dans son cachot, elle croit entendre le bruit de sa respiration ; quand un rayon de soleil brille sur le mur de pierre, elle croit voir son sourire ; quand un oiseau hardi vient becqueter en gazouillant les miettes près de sa grille, elle écoute ravie les premiers bégayements de son fils !

Cependant une vague épouvante traverse ces joies ! la douleur terrible qui a tué chez elle la raison semble avoir

laissé une sombre trace dans cette âme. Son enfant vit, mais il court des dangers ; on veut le lui enlever ; des hommes noirs viennent souvent avec une bière, des cierges et des draperies noires pour le lui demander, et alors elle fuit, elle se blottit au coin le plus obscur de sa cellule ; elle cache le berceau sur son sein en tournant vers la porte un regard épouvanté.

C'est dans un de ces moments d'amour et de terreur que le peintre l'a surprise, et qu'il a tracé cette navrante image.



(Une Mère folle, par GAVARNI.)

On a beaucoup écrit sur l'amour des mères, et cependant il n'y a rien de plus intéressant à dire. La parole humaine essaierait en vain d'épuiser un pareil sujet. C'est une de ces sources vives où l'on peut puiser sans cesse, parce que sans cesse arrive un nouveau flot. Toutes les affections peuvent être expliquées, calomniées ; toutes cherchent leur récompense ; l'amour maternel seul est désintéressé. L'enfant que la mère élève, elle ne l'élève point pour elle-même, elle n'en jouira pas. Son fils devenu grand ira prendre sa place dans la bataille sociale ; sa fille suivra un mari, et acceptera une nouvelle famille ; tous deux ne lui resteront que le temps nécessaire pour grandir et se fortifier ; cet immense amour dont elle les enveloppe n'est point un but, mais un moyen ; ils s'y abritent comme dans une hôtellerie de passage, et n'aspirent qu'à aller plus loin. L'enfant complète la vie de la mère,

tandis que la mère ne fait que commencer celle de l'enfant ; après elle, en dehors d'elle, il a tout ce qui fera sa joie ou sa tristesse, ses revers ou ses triomphes.

Cette dure et inévitable loi de la succession des êtres pèse surtout sur les mères, mais sans ralentir leur dévouement. Un instinct divin les soutient ; elles aiment leur rude tâche, leur sacrifice silencieux ; elles acceptent l'ingratitude inévitable qui doit payer leurs fatigues ; contentes d'aimer l'enfant par-dessus tout, elles se résignent à n'être placées qu'au troisième rang de ses affections.

Trop heureuse si cette place même ne lui est pas disputée ! car nous ne comprenons que tard tout ce que nous devons à nos mères. Dans l'enfance l'irréflexion empêche de voir, dans la jeunesse les passions détournent et étourdissent ; c'est seulement dans l'âge mûr, quand une jeune famille se forme

autour de nous, que nous comprenons, par nos propres sacrifices, ceux qui ont été accomplis à notre profit. Alors, en regardant la vieille mère, pâle et courbée, qui nous secourt encore de ses conseils et de ses encouragements, nous sentons notre cœur s'attendrir, et nous commençons à aimer ce que nous devons perdre bientôt.

Ainsi, dans cette éternelle succession de générations, chacun joue tour à tour ce double rôle : trop souvent inattentifs aux dévouements de ceux qui nous ont donné le jour, nous

trouvons la même inattention dans ceux qui nous le doivent, et nos parents sont vengés par nos enfants !

Heureux qui n'a point mérité de subir cette triste loi du talion !

PLANISPHÈRE ARABE.

Ardents et mystiques, les Arabes, pendant leur domination en Espagne, enfançaient des systèmes grandioses,



(Carte arabe à l'usage des Égyptiens.)

ingénieux, mais produisaient peu dans la réalité, à cause même de leur imagination trop vive. C'est ainsi qu'on voit, dans la jeunesse, des âmes d'élite arriver rarement, et seulement par hasard, à des notions vraies et raisonnables, égarées qu'elles sont par des aspirations irréflechies et par des désirs désordonnés. Pour les arts, ce vice d'opération intellectuelle n'entraînait pas chez les Arabes l'impuissance, et dans les poèmes de pierre que les vainqueurs des Goths élevèrent en profusion la fougue de la fantaisie ne peut passer pour un défaut. Mais celui qui est déjà mûr pour l'art, est souvent encore bien jeune pour la science ! Les astronomes interrogeaient les astres plus qu'ils n'en observaient la marche ; les physiciens et les chimistes cherchaient l'élixir de longue vie, et poursuivaient la transmutation des métaux ; les botanistes écrivaient des romans merveilleux sur les

plantes. Il en fut de même de la théorie géographique : elle occupa les facultés d'esprits éminents au point de leur faire perdre de vue l'étude indispensable de la nature, et plus d'un sage Mauresque expliqua des développements géognostiques d'un ordre élevé par des dessins dignes du crayon naïf d'un écolier.

On en voit un exemple dans la carte arabe que nous publions aujourd'hui : c'est un spécimen fidèle de l'état des connaissances géographiques, au dix-neuvième siècle, chez les oulémas de la vénérable et savante Égypte devenue mahométane. L'original appartient à Ahmed-Effendi el-Azary (*de la mosquée el-Azhar*), et nous en devons la communication à l'obligeance de M. Prisse d'Avennes, qui a obtenu la faveur, rarement accordée, d'en tirer copie pendant son long séjour en Afrique.

La plus ancienne carte arabe que l'on possède a environ 920 ans d'existence, et c'est assurément là son principal mérite, car elle est tracée sans art et sans goût. Les montagnes y sont des festons réguliers, le Delta y forme un triangle parfait, le désert s'y aligne avec une précision mathématique; l'usage du compas et de la règle fait encore ressortir le ridicule de ces formes de convention, et atteste l'absence complète d'un sentiment artistique, autant que les linéaments inexactes de la carte démontrent la négligence de toute étude profonde. Ce monument intéressant de l'histoire de la science chez les musulmans, se trouve dans la Bibliothèque du duc de Saxe-Gotha; il a été imprimé en 1839 sous le titre suivant : *Liber climatum auctore Abu-Ishac el-Faresi vulgo el-Istachri. E codice Gothano*. Edidit D^r J. H. Moeller, in-4^o, apud Becker, etc. Gotha. La reproduction s'est faite au moyen de la lithographie, et ne laisse rien à désirer, soit pour l'exactitude, soit pour l'exécution; mais l'œuvre d'*Abou-Ishak el-Istachri* n'en est ni meilleure ni plus fidèle.

De cette carte au planisphère que nous livrons à la curiosité de nos lecteurs, le progrès n'est pas grand. En admettant l'opinion la plus favorable, ce dernier document daterait de 1150, et deux siècles et demi suffisent pour amener quelque découverte appréciable, des procédés plus précis, quelques rectifications dans des notions erronées; mais la carte n'est pas de Mohammed el-Edrisi, qui écrivit son fameux ouvrage à la cour de Roger, roi de Sicile, au milieu du douzième siècle; elle est évidemment beaucoup plus moderne, et néanmoins fort inférieure à celles que el-Edrisi a exécutées ou fait exécuter. Le célèbre géographe arabe est beaucoup plus exact et donne une description assez minutieuse de diverses contrées qui ne se trouvent pas ici.

Notre carte a été dessinée par un Égyptien, ou du moins pour l'usage des Égyptiens, ainsi que le prouvent les mots *Djenoub* et *Choumal*, droite et gauche, par lesquels on a désigné la position du musulman égyptien faisant sa prière la face tournée vers l'Orient (*Charq*) (1), et ayant l'Occident (*Kharb*) derrière lui. Dans cette circonstance, *Djenoub* représente le sud, et *Choumal* le septentrion; mais on comprend que si l'auteur avait écrit pour les musulmans de la Perse ou de l'Inde, *Choumal* aurait été le sud, et *Djenoub* le septentrion.

Suivant pas à pas les indications du Koran, l'auteur donne à la terre la forme d'un disque régulier dont la ceinture intérieure est l'Océan, et la ceinture extérieure une chaîne de monts que le prophète appelle *Kâf*, et qui sont figurés par une succession de demi-cercles; c'est la retraite des *Djinn*s, espèce de mauvais génies qui sont d'une nature inférieure à celle des anges, tout en possédant une puissance redoutable aux mortels.

Au centre de la terre est la pierre noire apportée à Abraham par l'ange Gabriel, au moment où il édifiait l'éternelle *Kaaba*. La pierre noire occupe le point central de l'édifice sacré, et la *Kaaba* est située au milieu de la Mekke. Les six rayons qui partent de ce lieu d'adoration sont destinés à faire connaître quelle doit être la position de la *Kiblah* (2) chez les différents peuples musulmans.

Les continents de l'ancien monde sont dessinés arbitrairement sur notre planisphère, et la situation relative des diverses contrées est loin d'avoir une grande justesse; ainsi l'Inde (*Hind*) se trouve rejetée tout entière de l'autre côté du golfe du Bengale, et occupe au lieu de sa véritable place celle de l'empire Birman et du royaume de Siam. La forme du continent et celle du globe sont ici altérées de la plus étrange façon; les deux pointes de terre entre lesquelles le golfe est creusé ont tout à fait disparu. Ceylan (*Zambalou*),

(1) C'est par erreur que le graveur a écrit *Charq* sur la carte.

(2) La *kiblah* est une petite niche indiquant, dans chaque maison, la direction du temple de la Mekke, vers lequel tout vrai croyant doit se tourner pour prier.

qui, en réalité, touche à la pointe de l'Inde, se trouve par conséquent isolée en pleine mer à une distance à peu près égale de la Perse et de l'Afrique; situation assurément aussi nouvelle qu'impossible. Sumatra, Bornéo et Java, figurées sans appellation, sont placées d'une manière analogue entre deux rives également proches, elles qui font presque partie du continent des Indes et n'aperçoivent aucune terre de l'autre côté à des milliers de lieues de distance!

Si les continents et les pays sont très imparfaitement dessinés et placés, les proportions relatives ne sont pas mieux gardées. Pour le dessinateur égyptien, l'Espagne (*Andalous*), est à peine plus grande que la Morée, et ces deux contrées ont cessé d'être péninsulaires. Après la Morée, nous découvrons un archipel extraordinairement large, terminé par un bosphore qu'un bœuf traverserait difficilement à la nage.

Ce n'est point par partialité que l'auteur de la carte agit ainsi; les pays les plus chers aux musulmans ne sont pas beaucoup plus fidèlement rendus que les autres; le cours de l'Euphrate (*fleuve des Arabes*), qui aboutit au mont *Ararat*, où s'arrêta l'arche de Noé, selon la tradition levantine, et le cours du Danube, où jamais pieux arabe n'a fait ses ablutions, sont tous deux de pure fantaisie, et s'arrêtent docilement, non où l'a voulu la nature, mais où il a plu au géographe.

Pour des détails, on n'en trouve qu'autour de la Mekke. A l'exception de Moscou, de Tanger, d'Alger, de Tunis (*Tounes*) et d'Alexandrie, les seules villes marquées sur la carte sont les cités saintes: — Constantinople (*Stamboul*), Damas, Jérusalem, le Kaire (*el Masr*), etc.

Des grandes divisions du globe l'Europe est la mieux traitée; sa forme méditerranéenne est presque reconnaissable; néanmoins elle n'a point de rives océaniques. La France touche aux bornes du monde, et l'Angleterre est reléguée apparemment dans le *Gebel el-Kâf* avec les *Djinn*s, car nous n'en voyons de vestiges nulle part.

L'Asie vient ensuite, et se renferme encore dans des limites assez raisonnables; mais l'Afrique envahit la moitié du monde, et ses rives les plus explorées paraissent être totalement inconnues à l'auteur de notre carte. Elle suit les bords de l'Océan indien et remplit le disque terrestre jusqu'au berceau du Diable (*Arch-Iblis*), ne laissant aucune place possible pour l'Amérique ni pour l'Océanie. Toutefois il est arrivé que, pressés par l'évidence des faits, quelques oulémas tolérants ont consenti à reconnaître l'existence de ces nouvelles terres et à les caser au sud de l'Afrique. Ils ne se sont point expliqués, sans doute, que cette toute petite concession les forçait à remettre les sources du Nil à leur place, c'est-à-dire dans une direction diamétralement opposée; puis à creuser une mer qui réduirait l'Afrique au tiers de sa grandeur usurpée, et à placer dans cette mer, à l'endroit où l'on trouve des éléphants, des léopards, des girafes et des autruches, les îles de l'Océanie; et plus loin, au lieu des *kafers* africains, des Américains, hélas! non moins *kafers* (1). Après toutes ces réformes, on aurait encore une carte assez ridicule; seulement elle renfermerait tous les peuples et les pays connus de nos jours.

Chacune des trois parties du monde a son fleuve; mais l'Europe est privée de montagnes: ni Alpes, ni Pyrénées, ni Apennins; l'Asie n'en a guère; c'est en Afrique seulement que nous voyons une chaîne un peu considérable.

Comme nous l'avons dit, les éléments de ce curieux dessin ont été puisés dans le Koran, et c'est à la religion qu'il faut attribuer la perpétuité des erreurs physiques qu'il contient. Mohammed a déclaré la terre plane et ronde; il l'a ceinte du *Gebel-Kâf*; il a placé au milieu la pierre noire; et ren-

(1) *Kafers* est un terme générique par lequel les Arabes musulmans désignent les peuples qui ne professent point l'islamisme. C'est de cette appellation, appliquée aux Africains idolâtres, que nous avons fait *Kafres*, sans nous douter que nous étions aussi pour les musulmans d'impurs *Kafers*.

verser ce système géographique, c'est porter une atteinte funeste à l'islamisme, puisque le musulman doit accepter passivement la parole sacrée. Nous nous étonnons même que certains oulémas aient osé admettre la possibilité de l'existence de l'Amérique; c'est un précédent dangereux, et qui risque de déranger le centre du monde obtenu déjà au prix de tant d'hypothèses gratuites.

Du reste, les adorateurs d'Allah ne sont pas les seuls qui aient fait rayonner les divers pays de la terre autour de leurs lieux saints. Pour les anciens chrétiens, l'antique Jérusalem, la triste Sion, vers laquelle convergeaient toutes les pensées des adorateurs de Jésus, était le point central du globe. Cette idée avait été émise pour la première fois par Orose, historien espagnol, né en Catalogne vers la fin du quatrième siècle; peut-être cependant ne fut-elle que vulgarisée par lui dans son *Histoire du monde*, qui commence à la création des premiers hommes et s'arrête en 316 de Jésus-Christ.

LES CASSONI.

Nous avons figuré, page 128, un coffret peint au quatorzième siècle, conservé à Sienne, dont nous nous sommes bornés à donner la description. Depuis, nous avons trouvé sur ces coffrets peints, qu'on appelait *cassoni*, quelques détails intéressants dans un petit opuscule de 1803, attribué à M. Artaud, et intitulé : « Considérations sur l'état de la peinture en Italie, dans les quatre siècles qui ont précédé celui de Raphaël. »

Suivant l'auteur, l'usage de peindre la partie extérieure des coffres dans lesquels on enfermait les présents de noces donnés aux jeunes mariées, avait été apporté en Toscane par les peintres grecs. André Tafl, élève d'Apollonio, peintre grec, était le premier, d'après la tradition, qui eût introduit cet usage. Dans le quatorzième siècle, il fut imité par Spinello Aretino, élève de Jacques da Casentino, et par Taddeo Gaddi, fils de Gaddo Gaddi. Mais jusqu'alors les *cassoni* n'avaient été que très-petits. Mariotto Orcagna, neveu et élève d'André Orcagna, en peignit de beaucoup plus grands. Ceux de Dello, Florentin, ont pour sujets des faits historiques. Fra Filippo Lippi fit des coffrets encore plus longs, et d'un travail qu'on ne peut voir sans un vif sentiment de plaisir et d'étonnement. Paul Uccello, qui a laissé une assez grande réputation, peignait des *cassoni*. Il peignait aussi des plateaux sur lesquels on offrait des présents aux femmes, à l'occasion de la naissance de leurs enfants.

On doit ajouter à ces observations, que l'on ne peignait pas seulement les *cassoni* qui devaient être donnés en présent; on peignait aussi des reliquaires en bois, et probablement même, pour les personnes riches, de petites boîtes destinées à des usages très variés. La sculpture était aussi souvent employée à orner ces coffrets que la peinture; on en conserve de charmants en ivoire dans la plupart des grandes collections.

UN REMÈDE CONTRE LA COLÈRE.

Dans un village d'Allemagne vivaient autrefois deux époux qui avaient l'un pour l'autre d'anciens sentiments d'estime et d'affection, ce qui ne les empêchait pas de se quereller assez souvent. Un premier mot un peu piquant provoquait une réplique, puis une injure, et l'injure amenait les coups. Par exemple, le mari disait à sa femme : — Ta soupe n'est pas encore assez salée, voilà longtemps que je t'en fais l'observation.

La femme répond : — Elle l'est assez pour moi.

Le rouge monte au visage de l'époux irritable qui s'écrie : — Est-ce ainsi qu'une femme répond à son mari? Faut-il que je me conforme à ton goût?

La femme réplique : — Le pot au sel est là; une autre fois tu cuiras ta soupe toi-même.

Le mari en colère prend sur la table le plat et le jette par terre. Alors la femme n'y tient plus, et la colère part comme une eau impétueuse dont on vient d'ouvrir l'écluse. Elle crie, tempête, et adresse à son époux toutes sortes de paroles acerbes qu'on n'entend pas volontiers. — Ah! ah! dit le mari, je vois qu'il faut reprendre le bâton et te caresser un peu le dos.

La femme désolée s'en va trouver le pasteur pour lui demander aide et conseil. Celui-ci reconnaît qu'elle s'attire souvent elle-même par son impatience et ses récriminations les mauvais traitements dont elle se plaint. — Écoutez, lui dit-il, mon prédécesseur ne vous a-t-il pas parlé d'une certaine eau qui produit de merveilleux effets?

— Non, répond-elle.

— Eh bien, revenez dans une heure, et je vous en donnerai.

Quand elle est sortie, le pasteur verse de l'eau fraîche dans un flacon, y met un peu de sucre pour l'adoucir, quelques gouttes d'essence de roses pour lui donner du parfum; puis il dit à l'inquiète épouse : — Quand votre mari reviendra le soir du cabaret, et qu'il vous paraîtra de mauvaise humeur, prenez un peu de cette eau, et gardez-la dans votre bouche jusqu'à ce qu'il soit calmé, et je vous réponds que vous n'aurez plus de querelles.

Ainsi fut fait. La maison naguère si bruyante reentra dans le calme, et les voisins disaient : — D'où vient donc que nos gens ne se battent plus? HEBEL.

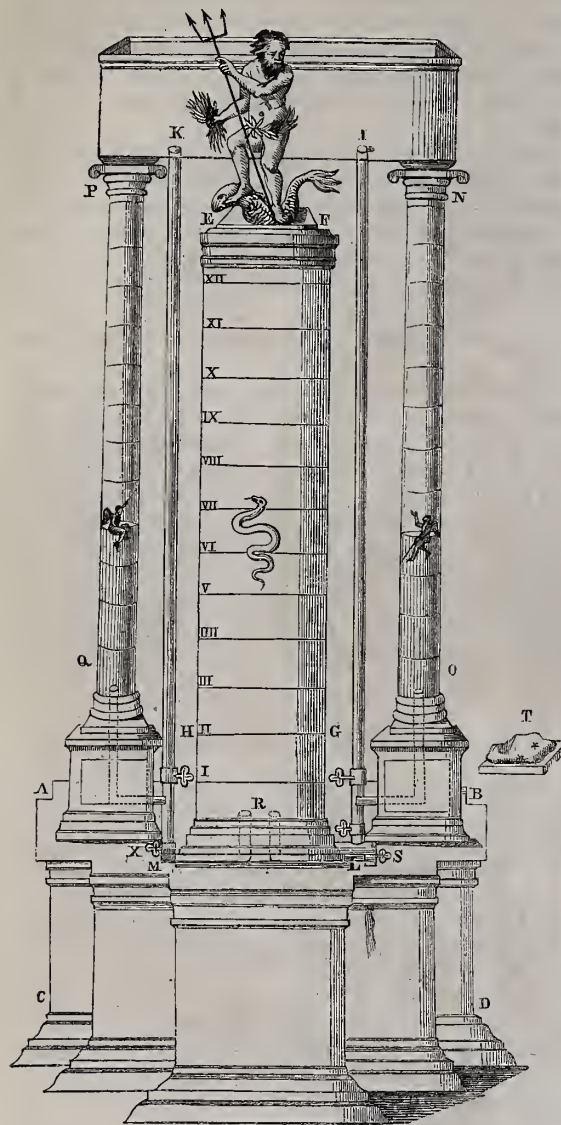
HORLOGE-FONTAINE HYDRO-MAGNÉTIQUE.

La figure et la description de cette fontaine ou horloge singulière, comme on voudra l'appeler, se trouvent dans un ouvrage très curieux, et qui paraît fort rare, si l'on en juge par le silence des biographies et même des bibliographies spéciales (1). L'auteur, qui était un jésuite bohème, raconte qu'il en avait vu un premier essai avant son départ de Prague, dans la musée mathématique du père Valentin Stansel, son ami, membre de la même société, et que, pour ne pas laisser dans l'obscurité une machine aussi ingénieuse, il l'insère dans son livre avec l'agrément du père Stansel. Voici la description que donne l'ouvrage de Dobrzenski, auquel nous empruntons également notre figure, et que nous traduisons aussi littéralement que possible.

« L'instrument se fabrique ainsi. Sur le milieu d'une base vide ou chambre en laiton, ou même en fer laminé, ABCD, qui, suivant la volonté de l'ouvrier, peut être cubique ou oblongue, ou d'une forme irrégulière comme dans la figure, on établit une colonne EFG, cylindrique, oblongue, creuse, revêtue extérieurement d'un bois léger et d'une contiture serrée, garnie intérieurement d'une lame de fer ou d'un grand tube. Sur la face antérieure on lit les heures du jour distribuées à des intervalles égaux entre eux. Cette colonne est surmontée de quelque statue, telle que celle de Neptune avec son trident. Des deux côtés sont établies deux colonnettes de verre, surmontées d'un vase d'une forme propre à contenir de l'eau. Du fond de ce vase, deux petits tubes IL, KM, faits d'une lame fixée en I et en K, descendent jusqu'à la surface plane LM de la base. Ces tubes entrent, à leur partie inférieure, dans la colonne cylindrique du milieu, l'un en L, l'autre en M, et se montrent de nouveau jusqu'en R. Chacun d'eux est muni de deux robinets; au tube IL on en a ajouté un troisième, afin que si nous vou-

(1) *Redivivi heronis nova et amenior de fontibus philosophia*, auctore Jacobo Dobrzenski de Nigro Ponte Boemo Pragensi. — Petit in-folio; Ferrare, 1657. Les figures en taille-douce sont imprimées après coup dans le texte, qui est en typographie ordinaire.

lons introduire de l'eau dans le vase inférieur par ce conduit curviligne et continu, nous puissions dégager la machine pleine d'eau par le robinet S. A ces petits tubes sont en outre



(Horloge-Fontaine hydro-magnétique du P. Valentin Stansel.)

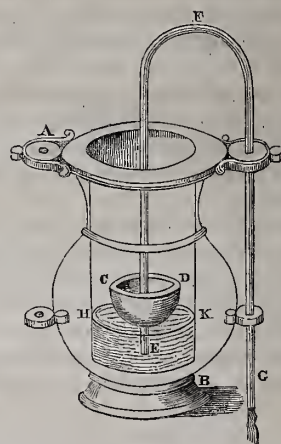
adaptés deux autres tubes latéraux recourbés, qui sont introduits et fixés dans les cylindres de verre NO et PQ, vers O et Q. Dans le fond du réceptacle cylindrique, vers R, est une petite barque ou un petit flotteur en liège, sur lequel est placé un fort aimant; et dans le fond du cylindre de verre sont deux petits Génies de verre léger ou même de cire, attendant le signal de l'expérimentateur. Cela posé, lorsque vous voudrez montrer les heures, ouvrez lentement les petits robinets vers G et H: l'eau coulera du vase IK et montera dans la chambre intérieure du cylindre par les petites ouvertures R, et soulèvera l'aimant avec le liège ou la petite barque peu à peu vers le haut, de sorte qu'elle viendra successivement devant les heures I, H, etc. Si donc vous placez au n° I, contre la surface extérieure, une petite figure peinte sur un morceau de papier auquel est fixée une aiguille aimantée, aussitôt la figure adhèrera à la surface, et, ce qui sera très agréable à voir, à mesure que l'aimant montera à l'intérieur, elle-même suivra lentement au dehors, et mesurera ainsi très fidèlement les heures par son mouvement ascendant, pendant que les petits Génies monteront pareillement dans les cylindres de verre avec l'eau, et indiquent

ront avec leur verge les heures peintes sur la superficie.

» Seulement il faut faire bien attention à ce que l'eau ne se précipite pas et se meuve lentement, qu'elle ne descende pour ainsi dire que goutte à goutte, et que son mouvement soit en rapport avec les heures; ce que l'on obtiendra facilement en réglant l'ouverture du robinet. Remarquez que quand l'eau est introduite par les tubes dans les chambres susdites, il faut fermer le siphon recourbé vers S, de peur que l'eau ne s'écoule non par R mais par S. De même, si vous ne voulez pas que l'aimant soit élevé ou que le petit serpent se meuve, et que vous vouliez vous borner aux petits génies latéraux, vous devrez aussi fermer les autres robinets V et X. »

Il faut avouer que la particularité la plus curieuse de l'appareil, le mouvement d'ascension du petit serpent le long de la colonne centrale, présentera plus d'intérêt encore si le mouvement de l'eau est uniforme, sans qu'il soit nécessaire à l'opérateur d'intervenir en réglant à la main l'ouverture du robinet. On pourra employer, dans le but d'obtenir un mouvement de ce genre, l'un des moyens qui produisent un écoulement constant (voy. 1843, p. 246), et faire passer directement dans la colonne centrale et dans les deux colonnettes latérales le liquide doué d'un mouvement uniforme.

Nous devons, à ce sujet, réparer une erreur que nous commettons, dans l'article qui vient d'être cité, lorsque nous attribuions à Oronce Finé l'invention aussi simple qu'ingénieuse du siphon flottant. La figure que nous donnons ici, empruntée à Héron d'Alexandrie, célèbre mécanicien qui vivait 120 ans avant l'ère chrétienne, montre que plus de 1650 ans avant Oronce Finé, Héron avait imaginé ce moyen d'obtenir un écoulement constant. Le flotteur CD, dans lequel s'enfonce la bouche aspirante E du siphon EFG, suit le niveau HK du liquide, et cette bouche étant toujours plongée de la même quantité au-dessous du niveau, l'eau coule d'un mouvement constant par l'autre ouverture G. La branche FG du siphon glisse le long de deux guides verticaux adaptés au vase.



(Siphon à flotteur et à écoulement constant, de Héron d'Alexandrie.)

Cette figure est la réduction à moitié de celle que l'on trouve dans la belle édition des *Veteres mathematici* (imprimerie royale, 1693), et qui est elle-même la reproduction de la figure donnée par Courmandin dans la traduction latine de Héron publiée en 1585.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

COSTUMES ET USAGES MILITAIRES EN ABYSSINIE.

(Voy., sur l'Abyssinie, la Table des dix premières années.)



(Costume d'un soldat abyssinien. — Dessin de M. Prisse.)

Les Abyssiniens, dans leur langage figuré, comparent leur patrie à la corolle de la dèneghelâte (espèce de *enicus*), dont les brillants pétales sont enveloppés de longues épines qui ne permettent pas à la main d'en approcher impunément. Cette image n'est juste qu'en partie, car l'état politique de leur beau pays est bien triste. L'Abyssinie, terre féconde, avec son doux climat, ses riches campagnes, sa vive et intelligente population, est environnée de tous côtés de peuples barbares qui la serrent chaque jour d'une plus pressante étreinte.

Depuis un siècle environ que les négous (empereurs) ont laissé tomber le pouvoir entre les mains de leurs lieutenants, les rás, gouverneurs des provinces, la guerre civile est devenue permanente, les sauvages se sont montrés de plus en plus menaçants, la société entière s'est désorganisée, le pays est devenu un camp, tout habitant est soldat : aussi partout l'on voit dominer le costume militaire, qui est d'ailleurs fort simple. Par-dessus un caleçon en toile de coton descendant à mi-jambe le guerrier abyssinien drape une longue pièce d'étoffe blanche du même tissu, retenue par une

peau de mouton à longue laine, quelquefois ornée de lanières découpées. S'il est chrétien, il a les cheveux longs, la tête nue, et porte au cou le cordon de soie (*matáb*) qui le distingue ; s'il est musulman, il emprunte à ses coreligionnaires les Arabes une sorte de petit turban formé d'une bande d'étoffe étroitement roulée qui circule en plis répétés autour de sa tête, et il entoure son cou de colliers d'amulettes. Son bouclier, en peau de rhinocéros, est orné d'un grand morceau de peau de mouton avec sa toison, terminé en pointe, et à côté il laisse voir une étroite lanière lancéolée plus longue encore, ornée de clous, de larges boutons, de morceaux de métal travaillés. Deux lances au fer acéré lui servent d'armes offensives quand il n'a pas le fusil à mèche qui, à l'époque de Bruce (1785), avait déjà remplacé la lance depuis cent ans. Ce costume sauvage a quelque chose d'imposant lorsqu'il est porté par plusieurs individus réunis. Beaucoup de soldats vont à pied, d'autres à cheval, les uns sur des mules. Les chefs se distinguent de ceux qu'ils commandent par quelques ornements de plus, souvent par une

bandelette rouge sur le front ; de nombreux domestiques les suivent.

Un usage des anciens empereurs, usage répandu dans tout l'Orient, s'est conservé à peu près dans les mêmes formes que le rapporte Bruce.

« Quand le roi, dit-il, veut entrer en campagne, il fait faire trois proclamations. La première est conçue en ces termes : « Achetez vos mules, tenez vos provisions prêtes ; car après » tel jour, ceux qui me chercheront ici ne m'y trouveront » pas. » La seconde a lieu une semaine après, si les affaires l'exigent ; voici ce qu'elle porte : « Abattez le kantouffa dans » les quatre parties du monde, car je ne sais pas où je vais. » Ce kantouffa est un arbuste terrible, espèce d'acacia, qui embarrasse beaucoup dans leur marche le roi et la cavalerie, dont la longue chevelure et les habillements flottants s'accrochent à ses épines. La dernière proclamation dit : « Je suis » campé sur les bords de l'Angrab ou du Kahlia ; quiconque » ne viendra pas m'y joindre sera puni pour sept ans. » Je fus d'abord incertain sur ce que signifiait ce terme de sept ans ; mais je me rappelai que les Juifs avaient tous les sept ans un jubilé, où les outrages, les dettes, les torts de toute espèce étaient oubliés ; nouvelle trace des coutumes juives dans les mœurs abyssiniennes. »

Lorsque l'empire était encore dans sa force, il y avait en Abyssinie une sorte d'armée régulière. Elle formait le noyau des forces du négous, composées en grande partie de troupes irrégulières dont on peut se faire une idée par ce que disent les derniers voyageurs des guerriers abyssiniens de nos jours :

« Les soldats marchaient dans une confusion extrême, et tandis qu'un grand nombre d'entre eux n'avaient pas encore quitté la ville, plusieurs étaient arrivés à Mariam-Chaoutou où l'on devait stationner. Parmi cette troupe qui s'en allait à la débandade, on remarquait un nombre considérable de femmes chargées de fardeaux à fatiguer des bêtes de somme ; plusieurs étaient enceintes, et d'autres portaient des enfants encore à la mamelle : elles suivaient leurs maîtres ou leurs maris à la guerre, et, arrivées à la station, au lieu de songer à se reposer, elles préparaient le repas des soldats. Cette vie d'aventures et de dangers, loin de leur déplaire, avait pour elles un attrait que nos femmes comprendraient difficilement ; elles supportaient gaîment la fatigue et se soumettaient sans murmure aux plus pénibles travaux. Les chefs, peu versés dans la stratégie, au lieu de s'inquiéter de régulariser la marche de leurs troupes, pressaient leurs bonnes montures pour arriver plus vite au lieu du repos ; ils étaient entourés d'une musique barbare qui paraissait charmer leurs rudes oreilles. Le désordre était tel que cinquante hommes serrés auraient mis facilement en déroute ces nombreuses cohortes qui avançaient sans règle et sans lois ; et cependant cette armée, avec sa confusion et son irrégularité, avec le pêle-mêle de ses lances hérissées, la sauvagerie de ses costumes, avait un aspect vraiment formidable. »

« Le chef de la petite armée avait pris position sur un tertre qui s'élevait à l'entrée de la vallée. Nous étions à la station depuis onze heures du matin, et il était presque nuit quand l'arrière-garde arriva. Tous ceux qui avaient des tentes s'empressèrent de les déployer ; elles étaient plus ou moins grandes selon l'importance des personnages qui les occupaient. Les petites étaient d'une étoffe de laine noire et grossière ; les plus belles, celles des chefs importants, étaient en toile de coton. La lie des soldats, ceux qui n'avaient pour tout bien qu'une lance et un mauvais bouclier, se construisait à la hâte, avec des roseaux et des branches de palmier ou des joncs, des cahutes qu'elle brûlait toujours avant de partir. »

« Le 11, nous séjournâmes à Dugassonné, et, pour se distraire autant que pour s'exercer, les principaux guerriers se réunirent et tirèrent à la cible. Ils avaient tous des fusils à

mèche d'une longueur plus qu'ordinaire. La poudre dont ils faisaient usage, fabriquée dans le pays, était très-grossière, et ils étaient obligés de l'écraser pour l'introduire dans la lumière ; ils se servaient de balles en fer. Avant de tirer, ils appuyaient toujours leur fusil contre un arbre ou une pierre, et ce n'était guère qu'après avoir visé longtemps qu'ils se décidaient à brûler l'amorce ; cependant, lorsqu'ils avaient pris toutes leurs mesures, ils manquaient rarement leur but. Après s'être séparés, quelques-uns allèrent à la chasse et en rapportèrent plusieurs vautours dont ils firent hommage au général, qui les régala chacun d'un plein *breulli* (bouteille de Venise, au ventre arrondi et au long col) d'hydromel. Les fusiliers du Tigré passent pour les plus adroits de l'Abyssinie. Le domestique de Bethléem, l'habitant de Choa, qui était parti avec nous pour retourner au camp d'Oubi, et qui ne nous quittait que pour suivre les soldats au pillage, nous amusa singulièrement en nous apprenant qu'avant l'arrivée d'un Grec nommé Élias, lequel, d'après le rapport du narrateur, avait rendu de grands services au roi de Choa qui en gardait pieusement le souvenir, les guerriers de son pays se réunissaient à trois pour tirer un fusil : l'un d'eux se mettait à genoux, l'autre appuyait l'arme sur son épaule, et le troisième, qui portait avec lui une mèche allumée, venait mettre le feu en hésitant ; puis les trois champions, qui avaient frémi au moment de l'explosion, se regardaient, étonnés de n'être pas morts ou blessés, et s'applaudissaient mutuellement de leur action héroïque. »

Dans certaines occasions, comme à l'entrée du rās dans les villes, on marche avec un peu moins de désordre que d'habitude. L'armée étale tout son luxe : les toiles sont d'une blancheur éblouissante ; les soldats de l'état-major se parent de petits manteaux de velours rouge, qui se terminent par des lisières artistement découpées, flottant au vent et au galop du cheval. Le rās est lui-même quelquefois tout rouge ; il tient à la main un élégant parasol de nos pays, en soie verte. Les guerriers d'importance ont au bras un brassard en cuivre doré, d'un goût admirable ; les prêtres sont bariolés de soie. La musique retentit avec un fracas épouvantable. Les femmes sont dans leurs plus beaux atours.

À la suite des repas qui couronnent ordinairement la victoire ou le combat, on fait entrer dans la salle du festin des chanteurs qui entonnent à pleine voix un hymne dans le genre de celui-ci :

« Samnou-Nougous, notre prince, notre maître, est la terreur des Gallas ; les plus braves d'entre eux évitent sa rencontre, car combien n'en a-t-il pas mutilé ! Samnou-Nougous est invincible ; partout la victoire le suit ; ses cris jettent l'épouvante dans les rangs ennemis, et sa lance la mort ! Il va bientôt nous quitter pour aller combattre : que ses ennemis tremblent ! ils seront terrassés, et notre prince reparaitra parmi nous dans toute sa gloire, comme le Christ qui ressuscita après trois jours d'absence. »

Aux chanteurs succèdent les musiciens. Leur violon a la forme d'une losange : il est en bois recouvert d'un parchemin extrêmement tendu ; le manche est un grossier bâton auquel est attachée une rude corde, qui sous un rude archet rend des sons aigus et criards. Ils dansent en jouant de leurs instruments, et cherchent de temps en temps à imiter le cri de quelque animal, ce qui fait les délices de l'auditoire et provoque des applaudissements frénétiques.

TUBES FULMINAIRES OU FULGURITES.

Au commencement du dernier siècle on découvrit dans les plaines de la Silésie un tube creux qui se ramifiait dans le sable. Ce tube fut déposé dans une musée sous le nom de *Fossile arborescent*. Plus tard, des tubes semblables furent trouvés dans les environs de Paderborn, de Dresde, de Munster, dans le Cumberland, en Hongrie, sur les dunes de

Bordeaux et au milieu des plaines qui s'étendent aux environs de Bahia. Ces pays si différents et si éloignés les uns des autres ont un caractère commun : le sol dans lequel on trouvait ces fulgurites est un sable fin, très-riche en silice, dans lequel ces tubes sont toujours enfoncés verticalement. Leur diamètre varie de 1 à 90 millim.; l'épaisseur des parois est de 0^{mm},5 à 24 millim.; ce diamètre va en diminuant avec la profondeur, surtout lorsque le tube se ramifie; les ramifications sont quelquefois fort nombreuses, et donnent au tube fulmineur l'apparence de la racine d'un arbre. On en a trouvé qui avaient jusqu'à six mètres de long. La surface extérieure de ces tubes se compose de grains de sable agglutinés entre eux; à l'intérieur, ces grains, fondus, vitrifiés, et parsemés de petites bulles, forment une espèce d'émail gris de perle qui tapisse la paroi interne du cylindre creux. Au Brésil, les fulgurites se présentent sous la forme de morceaux à facettes, pleins, et complètement vitrifiés. A Drigg (Cumberland), on a déterré une fulgurite verticale soudée à un caillou porphyrique à 7^m,7 de profondeur. A partir de ce point, elle se déviait sous un angle de 45°, et n'avait plus qu'un millimètre de diamètre.

Pendant longtemps, on n'a pas connu l'origine des fulgurites. Les recherches du docteur Fiedler l'ont mise complètement hors de doute. Il a démontré que ces tubes sont dus à l'action calorifique de la foudre, qui, en traversant le sable siliceux, le fond sur son trajet : cette partie fondue, c'est la paroi intérieure du tube; l'extérieure est formée par l'agglutination de grains de quartz liquéfiés incomplètement et soudés ou agglutinés par l'eau vaporisée résultant de la grande chaleur que la foudre a développée en traversant le sol. Dans plusieurs occasions, on a pu s'assurer que la foudre avait réellement formé le tube fulmineur. Voici quelques exemples.

Le 3 septembre 1789, la foudre frappe un chêne dans le parc du comte d'Aylesford en Angleterre, et tue un homme qui s'était réfugié sous cet arbre. Le comte, voulant faire élever un petit monument avec une inscription qui rappelât cet événement funeste, et le danger qu'il y a de se réfugier sous des arbres pendant un orage, on trouva à 0^m,32 de profondeur du quartz fondu qui avait coulé dans le creux d'un bloc formé par l'agglutination de grains de sable. Ce quartz fondu se trouvait verticalement au-dessous d'un trou de 0^m,07 de diamètre et de 0^m,13 de profondeur, dont l'orifice supérieur correspondait précisément au point où le bâton de ce malheureux touchait le sol. La foudre avait suivi ce bâton et pénétré dans la terre. Ce fait prouve que la foudre a la puissance de fondre le quartz et même de le rendre presque liquide.

Des matelots ayant vu tomber le tonnerre dans l'île sablonneuse d'Amrunt, sur les côtes du Danemark, coururent à l'endroit où le tonnerre avait frappé, et y trouvèrent un tube fulmineur. Un physicien, appelé Hagen, fit la même découverte au pied d'un bouleau frappé par la foudre qui consuma un sureau voisin. Un fait non moins probant est celui que rapporte le docteur Fiedler, auquel on doit tout ce qui a été publié sur ce sujet.

Le 13 juin 1841, un coup de foudre tombe dans un vignoble sur les bords de l'Elbe, non loin de Dresde et près d'un pavillon où Schiller écrivit son drame de Don Carlos. M. Fiedler s'y transporte aussitôt; il trouve un échelas fendu et une fulgurite s'enfonçant dans le sol sous un angle de 66°. Elle rencontrait quelques racines d'un prunier voisin qu'elle avait enveloppées dans sa masse fondue; mais elle n'avait pas suivi la direction des racines, quoiqu'elles continssent plus d'humidité que le sol environnant et que leur direction s'éloignât peu de celle de l'étincelle électrique. A un mètre au-dessous du sol, le tube se divisait en trois branches longues chacune de 0^m,65. M. Berthier ayant analysé le sable aux dépens duquel le tube fulmineur s'était formé, le trouva composé de grains de quartz mêlés de grains d'argile et de

calcaire. Il constata qu'il était de nature très réfractaire et qu'il ne se ramollirait certainement pas au feu de nos hauts fourneaux les plus puissants. Cependant le savant que nous venons de citer a fait des expériences en commun avec M. Savart pour reproduire le phénomène des fulgurites. En faisant passer des étincelles électriques à travers du sable quartzéux, ils ont pu produire des agglutinations de grains qui rappelaient sous plusieurs points de vue les fulgurites naturelles.

L'on n'a point encore trouvé de fulgurites aux environs de Paris, et cependant les sables de Fontainebleau, de Senlis, de Morfontaine et de la haute Sologne sont dans les conditions topographiques et minéralogiques les plus favorables à leur production.

La foudre laisse aussi ses traces sur les rochers qu'elle frappe. En 1785, de Saussure trouva sur le dôme du Gouté, à 4 000 mètres au-dessus de la mer, des fragments de roche recouverts çà et là de petites bulles vitreuses noires : c'était la roche fondue par le feu du ciel. Depuis, Ramond vit les mêmes effets en Auvergne et dans les Pyrénées, et M. de Humboldt recueillit des roches volcaniques ainsi vitrifiées au sommet du volcan de Toluca, à 4 620 mètres au-dessus de l'Océan.

LA CORNICHE.

Si j'étais oiseau, je m'élancerais par cette fenêtre ouverte et d'un trait je recommencerais, avant de le décrire, le voyage enchanteur de Gênes à Nice, au bord de la Méditerranée. Mais puisque la volonté du Créateur est que nous inventions nous-mêmes nos ailes, puisque notre génie n'en est encore qu'à perfectionner nos moyens de glisser sur la terre, partez, mon souvenir, traversez dix années.

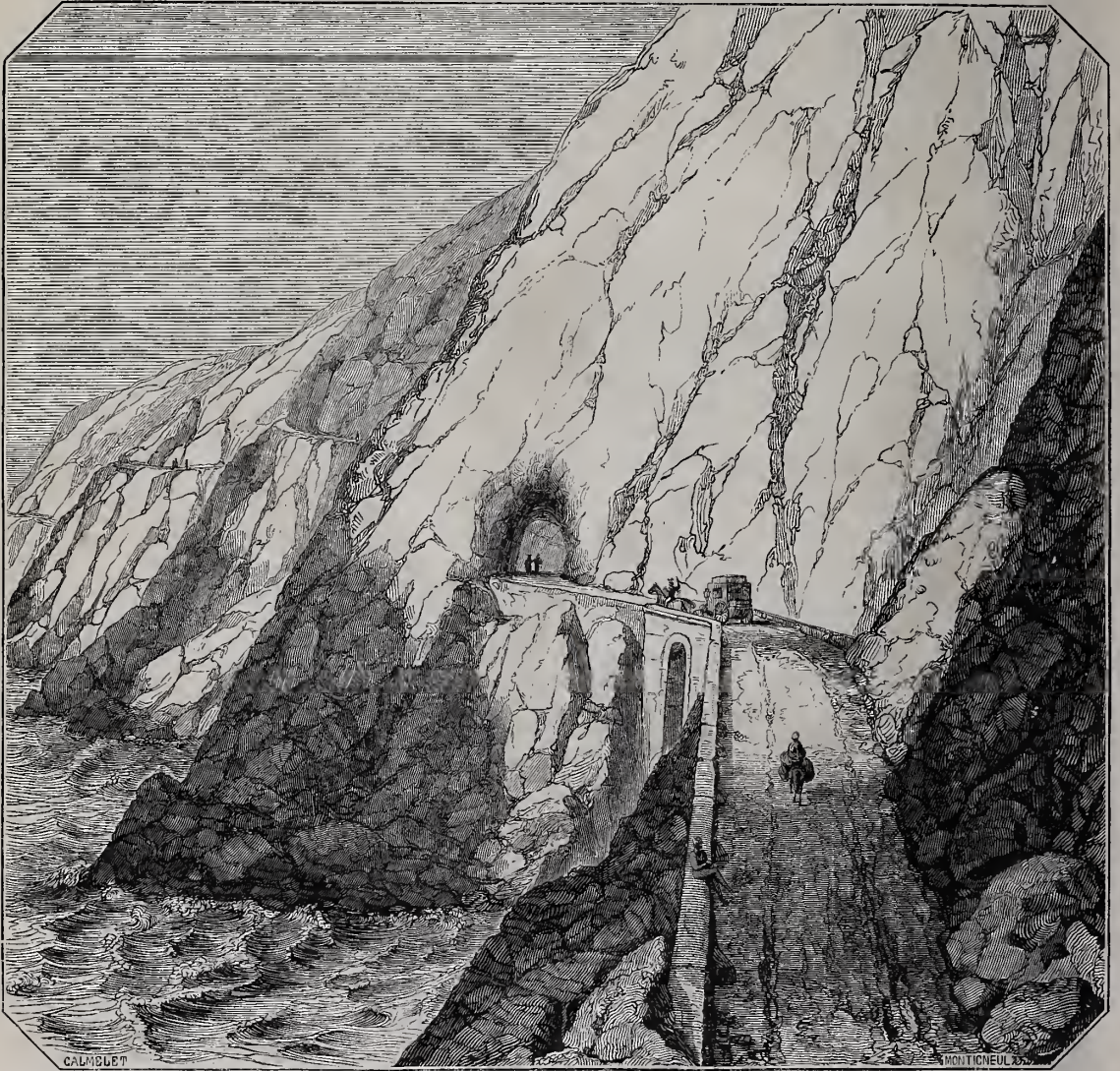
Plus rapide que l'oiseau, le souvenir déroule devant moi toutes les merveilles de ces beaux rivages, et ce qu'il me rappelle, comme tous nos plaisirs passés, me semble un rêve. Quelle riche et éclatante nature! quelle vive lumière! quels arbres! quels parfums! quelles perspectives variées, sublimes! Sinieux au flanc des montagnes, le chemin de la Corniche est comme suspendu entre la mer et le ciel. Par instant, le rocher échappe subitement aux regards et, sauf l'étroit espace où pose le pied, on ne voit plus devant soi que l'azur des flots et l'azur du firmament. Souvent même quelque vapeur embrasée, vaguement répandue comme un voile léger dans l'atmosphère, suffit à effacer la ligne d'horizon. Alors, les deux immensités se confondent : en haut, en bas, de tous côtés, on ne voit qu'un océan ou qu'un ciel sans bornes. Combien de fois, à l'ardeur du midi, ai-je cherché cette ligne lointaine sans pouvoir la découvrir; et, entrevoyant à des distances infinies quelque objet nageant dans l'éblouissante clarté : « Qu'est cela? demandais-je; un navire, un cygne, un aigle? des voiles ou des ailes? » Nul de mes compagnons ne savait le dire.

La parole est impuissante à peindre la sensation de l'homme isolé devant ces abîmes de lumière; on dirait un songe ou le pressentiment d'une autre vie : l'âme, surprise, émue, tressaille et semble vouloir se préparer au départ, comme si elle se croyait dégagée des liens du corps. — Non, voyageur, tu es encore sur la terre; dans ton enivrement, défends-toi du vertige; garde-toi de te précipiter vers cet infini qui s'ouvre à tes désirs; ferme plutôt tes yeux éblouis, l'heure n'est pas venue; marche, poursuis ta course.

Tout à coup, le sentier se détourne, monte ou descend, pénètre dans une gorge étroite. La scène change; on est ramené à de plus doux tableaux. Au-dessus de soi, l'on contemple, à travers la feuillée délicate de l'olivier, quelque délicieuse villa, blanche et comme endormie. Le flot bleu, pur et calme, baigne en silence les terrasses de marbre qu'ombrent les orangers et les citronniers. Rarement on aperçoit de si loin les maîtres de ces beaux séjours : on en est plus à l'aise pour les supposer des êtres d'une nature

supérieure, poétiques et heureux ; peut-être, quelque robe blanche flotte entre les urnes, sous les festons de pampres : on soupire et l'on passe. Mais cette continuité même de séduisantes apparitions énerverait la rêverie. La nature, qui semble avoir voulu faire de cette partie du monde un résumé de toutes ses grandeurs, y a placé à quelques pas de ses plus adorables paysages, en d'étroits renforcements, des escarpements brusques, des roches nues, écroulées, des torrents, de hardies pyramides qui sortent des eaux et qu'aucune main humaine n'a façonnées ; ou bien la montagne soudain barre le passage : une noire caverne s'ouvre seule aux regards, et, par un souterrain sombre et frais, conduit à un

ciel d'or. Les villes elles-mêmes viennent de loin en loin varier les émotions sans détruire le charme. A San-Pier d'Arena, à Cornegliano, à Pegli, succèdent Voltri, Cogoleto, où est né Christophe Colomb ; la riche Savone, où abondent les plus beaux fruits ; Noli, jadis république de pêcheurs ; Finale-Marina, fière de son magnifique palais de marbre construit par Bernin ; Oneglia, où Bonaparte prit en 96 le commandement en chef de l'armée d'Italie ; Porto Maurizio ; San-Remo, qui se vante d'avoir les meilleurs marins de la Méditerranée ; Ventimiglia, qui se croit patrie de Perse le poète latin ; la principauté de Monaco, royaume en miniature, gouverné, du fond d'un hôtel du faubourg Saint-Germain, par des souve-



(La Corniche, route de Nice à Gènes.)

rains qui ignorent leur bonheur et peut-être aussi celui qu'ils pourraient faire. Ce sont là les grands noms ; mais qui saurait dire tous les bourgs, tous les hameaux gracieux suspendus aux collines ; les maisonnettes, les ermitages à demi cachés dans les bosquets ou apparaissant çà et là sur les cimes et où l'on voudrait s'arrêter et achever sa vie ?

Avec sa diversité et ses ravissants caprices, la Corniche est aujourd'hui une route facile et sans aucun danger. Il n'en était pas de même lorsque, il y a quelque soixante ans, madame de Genlis l'a parcourue avec la duchesse de Chartres, qui se hâtait vers l'Italie sans l'autorisation royale. Madame de Genlis a donné une description amusante de la Corniche.

« Apprenant à Nice, dit-elle, que l'on pouvait aller à Gènes

par terre, en chaise à porteurs, nous prîmes tout à coup la résolution de faire ce périlleux voyage, dont le nom seul est effrayant, puisque ce chemin s'appelle très-justement la Corniche (1). J'envoyai chercher l'homme qui nous louait des mulets. Je voulais le questionner sur les dangers de la route. Cet homme, après m'avoir attentivement écoutée, me répondit : « Je ne suis pas inquiet pour vous, mesdames, mais, à dire la vérité, je crains un peu pour mes mulets, parce que l'an passé j'en perdis deux qui furent écrasés par de gros

(1) La duchesse de Chartres (depuis duchesse d'Orléans, mère du roi Louis-Philippe), était accompagnée par la comtesse de Rully (depuis duchesse d'Aumont), madame de Genlis, M. de Genlis, un écuyer, deux femmes de chambre et trois valets de pied.

morceaux de roches qui tombèrent sur eux, car il s'en détache souvent de la montagne. » Cette manière de nous tranquilliser ne nous rassura pas trop; cependant, il nous fit rire et nous partîmes.

» A peu de distance de Nice, dans un lieu appelé *la Turbie*, nous trouvâmes une charmante feuillée toute couverte de guirlandes de fleurs, et dans laquelle était un excellent déjeuner: c'était une galanterie du commandant de Nice pour madame la duchesse de Chartres, voyageant sous le nom de comtesse de Joinville. En partant de Nice, on trouve le vieux château de Montalban, pris par les Français en 1744; deux lieues plus loin, nous nous arrêtâmes à la vue de la

tour d'Eze, dominant sur la mer, et dont la situation est admirable. Au bout d'une heure nous reprîmes notre marche. Cette route est en effet une vraie corniche, en beaucoup d'endroits si étroite, qu'une personne y peut à peine passer. D'un côté, d'énormes rochers forment une espèce de muraille qui paraît s'élever presque aux cieux, et de l'autre, on se trouve exactement sur le bord de précipices de cinq cents pieds, au fond desquels la mer, se brisant sur des écueils, produit un bruit aussi triste qu'effrayant. Dans tous les passages véritablement dangereux, nous avons mis pied à terre, et on nous les a fait passer en nous tenant le bras. Depuis Monaco jusqu'à Manton, l'on respire; le chemin est très-



H. CALMELET

MONTIGNEUL

(La Corniche, route de Nice à Gènes.)

beau. Après Manton, le chemin redevient effroyable; cependant nous commençons à nous y accoutumer, et la vue d'une prodigieuse quantité de jolies cascades naturelles nous charmait tellement, qu'elle nous faisait oublier presque les précipices. A l'Hospitella, le plus affreux gîte où l'on ait jamais donné l'hospitalité, nous couchâmes toutes les trois dans la même chambre; nous arrangâmes pour madame la duchesse de Chartres une espèce de lit fait avec les couvertures des mulets et de la feuillée; dans la même chambre se trouvaient deux grands tas de blé, et le maître de la maison nous assura, ma compagne et moi, que nous dormirions fort bien en nous établissant sur ces monceaux de grains; nos cavaliers nous donnèrent leurs manteaux pour couvrir ces monceaux

de grains. Il fallait se coucher dans une attitude singulière, c'est-à-dire presque debout. Nous passâmes la nuit dans une agitation continuelle, causée par les glissades et les éboulements des grains de blé. Nous vîmes avec un grand plaisir paraître le jour, et comme nous étions tout habillées, nos toilettes ne retardèrent pas le départ. Le lendemain, la journée a été très fatigante, quoique nous n'ayons fait que cinq lieues et demie; mais nous avons trouvé de si mauvais chemins, que j'ai fait presque toute la route à pied, toujours, comme la veille, côtoyant la mer, tantôt en haut d'un précipice, tantôt sur un rivage fort étroit et marchant sur de gros cailloux pointus. D'ailleurs, tout le pays que nous avons parcouru est aride et affreux; nos porteurs étaient les plus

vilains gens du monde, n'entendant ni le français, ni l'italien, parlant un jargon inintelligible, et s'enivrant, jurant et se querellant sans cesse. Il est difficile de ne pas s'intéresser à leurs disputés, quand, porté par eux, on les voit sur les bords d'un précipice, tout à coup trembler de colère, s'agiter, chanceler, et ne porter la litière que d'une main, afin d'avoir la liberté de se faire des gestes menaçants de l'autre. Ils suspendent les chaises à leurs épaules par le moyen de longues courroies, mais il est toujours nécessaire de tenir les bâtons qui les portent. Ces litières ne ressemblent nullement à des chaises à porteurs ordinaires. Ce sont des espèces de chaises longues, étroites et peu allongées; l'endroit sur lequel on est assis est couvert d'un petit berceau de toile cirée fait pour y garantir de la pluie. On a les jambes étendues, sans avoir la liberté de les plier, et mes pieds passaient la chaise.

» Le chemin de Saint-Maurice à Albenga est rempli de passages effrayants; mais cette route offre des points de vue admirables, entre autres celui qu'on trouve en haut de la montagne qui domine la ville de Longuella. La descente de cette montagne est très-escarpée et fort dangereuse. Nous la descendîmes à pied, et je puis même dire à pieds nus, car les rochers que nous gravissions depuis trois jours avaient tellement usé et percé nos souliers que les semelles en étaient presque entièrement emportées; et, ne prévoyant pas que nous dussions autant marcher, nous n'avions pas eu la précaution d'en prendre plusieurs paires. A dix heures du matin, nous fîmes arrêter nos porteurs sur le sommet d'une montagne, de laquelle nous découvrîmes la ville d'Albenga, au milieu d'une plaine délicieuse. Au bas de la montagne, se trouve une plaine immense et fertile entourée de rochers et de montagnes majestueuses, dont quelques-unes sont couvertes de glaces. L'aridité des rochers, l'aspect imposant des montagnes, forment un contraste singulier avec la beauté riante et la fertilité de la plaine; les prés sont émaillés de pensées et de lis; le laurier rose y croît sans culture. On y voit tous les champs entourés de longs berceaux de vignes, et, à travers ces charmantes galeries à jour, on découvre la verdure, les fleurs et les fruits renfermés dans l'enceinte de ces légers treillages, dont toutes les arcades sont ornées de guirlandes de pampres élégants et flexibles que le moindre vent fait mouvoir. Il semble, dans ce délicieux séjour, que la terre y soit cultivée, non pour les besoins de l'homme, mais seulement pour ses plaisirs. C'est là qu'on voit de véritables bergères. Toutes les jeunes filles sont coiffées en cheveux avec un bouquet de fleurs naturelles placé sur la tête, du côté gauche. Elles sont presque toutes jolies, et surtout remarquables par l'élégance de leur taille.

» Pour éviter une montagne horriblement dangereuse, nous nous embarquâmes à Pietra, et nous fîmes trois lieues et demie par mer. A Noli, nous reprîmes nos chaises. Du haut de la montagne qui domine les villes d'Anvaye et de Savone, on découvre la plus belle vue de l'univers: c'est ce qu'on rencontre de plus remarquable depuis Albenga. Savone est une belle ville, très-agréablement située, et seulement à douze lieues de Gênes. On voit, au village d'Abbisola, à une petite lieue de Savone, les palais de Rovère et de Durazzo, tous deux d'une grande magnificence; les jardins sont vastes, mais de mauvais goût. J'y remarquai une chose assez singulière, c'est qu'on n'y voit aucune des fleurs charmantes qui croissent naturellement dans les champs, à l'exception de l'oranger; mais le buis y est cultivé avec le plus grand soin, et des vases superbes, qui ornent les terrasses, en sont remplis. Ce vilain buis est mis dans les beaux vases, uniquement parce qu'il est là plus cher et plus rare que le myrte, le jasmin et le laurier rose.

» Ce voyage, le plus dangereux et en même temps le plus curieux que l'on puisse faire, se passa très-gaiement et sans accidents; il dura six jours, pour faire quarante lieues. L'horreur des précipices me fit faire plus des trois quarts du chemin à pied, sur les cailloux et des roches coupantes.

J'arrivai à Gênes avec les pieds enflés et pleins de cloches, mais en très-bonne santé. »

De nos jours, madame de Genlis aurait parcouru la Corniche en bonne chaise de poste; en diligence, ou avec le courrier: elle aurait eu de moins le plaisir de l'effroi. Mais si le chemin est plus facile, il est très-loin cependant d'être uniforme, et la nature est toujours aussi belle.

QUELQUES DONNÉES DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

DÉVELOPPEMENT DU LITTORAL MARITIME EN DIFFÉRENTES PARTIES DU MONDE.

L'évaluation de la longueur des côtes d'un pays baigné par la mer est extrêmement difficile et sujette à beaucoup d'incertitude. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de posséder des cartes parfaites et à grande échelle, sur lesquelles soient marquées dans tous leurs détails les sinuosités du littoral; il faut s'entendre sur la manière dont il convient de faire entrer en ligne de compte les rives des cours d'eau vers leurs embouchures. D'abord, jusqu'à quel point s'étend l'action de la marée, puisque, plus haut que ce point, le littoral cesse d'être maritime? Ensuite, à quelle limite de largeur cessera-t-on de compter le développement sur les deux rives? Il est bien évident, par exemple, que vers son embouchure, à la hauteur de Honfleur et du Havre, la Seine doit entrer en ligne de compte par ses deux rives; en sera-t-il de même à Rouen, où l'influence des marées est encore si appréciable, mais où la largeur du fleuve n'est pas très-grande? Sans entrer dans une discussion qui nous entraînerait trop loin, nous dirons que la France a 2 720 kilomètres de littoral maritime, dont 2 030 sur l'Océan et la Manche, et 690 sur la Méditerranée (1). Ce développement est de 3 150 kilom. (2) pour les Iles Britanniques, dont 2 710 pour la Grande-Bretagne, et 440 pour l'Irlande. Il est de 5 448 kilom. (3) pour les États-Unis de l'Amérique du Nord; savoir: 782 sur l'Océan Pacifique, 1 770 le long du golfe du Mexique, et 2 896 sur le littoral de l'Atlantique.

La comparaison des quatre principales parties du monde, sous ce rapport, donne les résultats suivants, que nous empruntons à l'intéressant recueil publié à Gotha par M. Berg-haus, sous le titre de *Physikalischer Atlas*.

Europe, 31 800 kilom.

Mer Glaciale	5 800 kilom.
Océan Atlantique et mers qui s'y rattachent . . .	13 400
Méditerranée et mer Noire	12 600

Total pour l'Europe 31 800

Asie, 56 900 kilom.

Mer Glaciale	12 000
Grand Océan	15 600
Mer des Indes	25 000
Mers intérieures et mer Noire	4 300

Total pour l'Asie 56 900

Afrique, 26 040 kilom.

Méditerranée	4 440
Mer Rouge	2 500
Océan Atlantique	10 900
Mer des Indes	8 200

Total pour l'Afrique 26 040

(1) Chassériau, Précis historique de la marine française.

(2) Moreau de Jonnés, Statistique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

(3) Michel Chevalier, Histoire et description des voies de communication aux États-Unis.

Amérique, 69 450 kilom.

Grand océan équinoxial	4 200	}	
Golfe de Californie	2 500		
Grand océan du Nord	8 200		
Mer de Behring	1 900		
Total pour le Grand océan ou océan Pacifique			16 800
Méditerranée américaine (sa-voir : mer des Caraïbes , 2 650 ; golfe du Mexique , 4 600)	7 250	}	
Océan Atlantique du Nord, depuis la Floride jusqu'au riva-ge de l'Hudson (le golfe Saint-Laurent y est compris pour 1 770)	7 850		
Baie d'Hudson et canaux qui y aboutissent , jusqu'à la côte de Davis	6 950		
Total pour l'océan Atlantique			22 050
Mer polaire du Nord , depuis le cap de Galles jusqu'au cap Turnagain	5 500	}	
Total pour l'Amérique du Nord			44 350
Grand océan	9 300	}	
Océan Atlanique (la mer des Caraïbes y entre pour 592)	15 800		
Total pour l'Amérique du Sud			25 100
Total pour les deux Amériques			69 450

Il est à remarquer que l'effectif de la marine marchande, dans chacune des trois grandes puissances maritimes du globe, n'est pas en rapport avec le développement du littoral. Ainsi, pour un littoral qui excède le nôtre seulement de 15 pour 100 en longueur, la Grande-Bretagne possède, en bâtiments de commerce, un tonnage plus que sextuple du nôtre ; et pour un littoral doublé du nôtre, les États-Unis ont un tonnage presque triple. Il est vrai que les États-Unis marchent rapidement vers un développement commercial qui surpassera peut-être avant peu même celui de l'Angleterre, et que la France se lassera sans doute de l'état de dépérissement dans lequel on a laissé disparaître peu à peu l'ancienne prospérité de sa navigation.

Les intrigants méprisent les lettres ; les simples se contentent de les admirer ; les sages savent en tirer parti.

BACON, *Essais*.

EFFET MORAL DU BEAU.

Il y a dans la contemplation du beau en tout genre quelque chose qui nous détache de nous-même, en nous faisant sentir que la perfection vaut mieux que nous, et qui, par cette conviction, nous inspirant un désintéressement momentané, réveille en nous la puissance du sacrifice, puissance mère de toute vertu. Il y a dans cette émotion, quelle qu'en soit la cause, quelque chose qui fait circuler notre sang plus vite, qui nous procure une sorte de bien-être, qui double le sentiment de nos forces, et qui par là nous rend susceptibles d'une élévation, d'un courage, d'une sympathie au-dessus de notre disposition habituelle.

BENJAMIN CONSTANT.

MENDELSSOHN.

Moïse Mendelssohn, fils de Mendel, naquit à Dessau, de parents israélites.

Son père, écrivain public, copiait la Bible et les actes de la commune juive, sur des rouleaux de parchemin dont l'on se

sert dans les synagogues ; il tenait en même temps une école primaire.

Le rabbi Frænkel enseigna au jeune Moïse le Talmud et lui fit lire les ouvrages de Maïmonid. L'enfant y puisa le goût de la philosophie : il se livrait à l'étude avec une ardeur excessive ; dans sa dixième année, il fut atteint d'une fièvre nerveuse qui lui laissa une difformité, affaiblit sa constitution, et excita en lui une sensibilité malade dont il eut à souffrir toute sa vie.

A treize ans, âge auquel les jeunes israélites reçoivent la confirmation, et doivent répondre de leur conduite religieuse et commencer à pourvoir à leurs besoins, Moïse fut obligé de se séparer de son père, qui était très-pauvre.

Il arriva en 1742 à Berlin, où il passa plusieurs années dans une extrême indigence. Quelques personnes charitables se concertèrent pour lui donner le logement et le recevoir à leur table certains jours de la semaine ; le rabbi Frænkel l'employa comme copiste.

Attentif et sérieux, il acquit par ce travail même, qui eût découragé ou matérialisé un jeune homme ordinaire, de plus grandes connaissances dans le Talmud, dans la législation et les rites de la religion juive ; il fit en même temps de rapides progrès dans l'étude de la philosophie. Il s'était lié avec un de ses coreligionnaires de la Gallicie, précepteur pauvre, mais très-zélé pour l'étude de la philosophie, qui lui prêta Euclide traduit en hébreu, ce qui éveilla en lui le désir d'apprendre les mathématiques. Cet homme supérieur, nommé Israël Mosès, avait été souvent soupçonné d'hérésie : il fut classé successivement de différentes villes où il avait cherché un asile contre la persécution, et il mourut dans la misère.

Mendelssohn se lia aussi avec un juif de Prague, étudiant en médecine, nommé Kisch, qui lui enseigna le latin pendant six mois ; mais la difficulté de se procurer, dans son dénûment, un Dictionnaire et une Grammaire, arrêta ses progrès.

En 1748 il rencontra Salomon Gumpertz, autre médecin israélite, savant dans les langues modernes, et qui lui fit faire connaissance avec quelques élèves du collège de Joachim, entre autres Louis de Beausobre, voué particulièrement à l'étude de la philosophie.

Mendelssohn se livra dès lors avec passion à l'étude des langues modernes. Ses premiers essais en allemand furent des *Lettres sur le sentiment*, et la traduction du Discours de J.-J. Rousseau sur l'origine de l'inégalité. Il eut alors le bonheur d'entrer, en qualité de précepteur, dans la maison d'un riche fabricant de soieries.

Frédéric II, voulant favoriser les manufactures, accorda quelques privilèges aux juifs qui en établirent, et Mendelssohn obtint dans une de ces fabriques un emploi qui lui valut environ 1 000 francs d'appointements.

A cette époque (1754), Lessing vint à Berlin : le docteur Gumpertz lui parla du jeune Mendelssohn et de son habileté au jeu d'échecs ; cette circonstance fut l'occasion d'une liaison intime entre ces deux hommes remarquables. Lessing donna quelques leçons de grec à son jeune ami, et ils étudièrent ensemble les ouvrages de Platon.

On dit que ce fut Lessing qui corrigea et fit publier les *Lettres sur le sentiment*. Dans ce traité, Mendelssohn cherche l'origine des sentiments agréables ou désagréables, et analyse ce qui constitue la perfection. Les développements de cet écrit frappèrent par la nouveauté et l'invention. Une clarté, une précision, une finesse et un goût rares jusqu'alors en Allemagne, assurèrent à ce livre un grand succès.

En 1755, Mendelssohn publia avec Lessing un petit ouvrage intitulé *Pope métaphysicien*.

L'Académie des sciences de Berlin ayant proposé, en 1760, une question sur l'évidence métaphysique, Mendelssohn remporta le prix. Mérian et Sulzer proposèrent à l'Académie de l'admettre comme l'un de ses membres ; Lagrange appuya cette proposition, et toute l'Académie l'approuva. On présenta la liste à Frédéric II, qui raya son nom comme ne lui

plaisant pas, et sans donner d'autre motif. Mendelssohn ne fut donc point académicien. « J'en serais fâché, dit-il avec douceur, si c'était l'assemblée qui n'eût pas voulu me recevoir. »

Il continua à traiter des sujets métaphysiques : peut-être le reproche fait au judaïsme, de toucher trop peu aux notions d'une vie future, contribua-t-il à diriger particulièrement son esprit vers les idées de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme.

Ce fut en 1767 qu'il publia son *Phédon* (1). Le dialogue de Platon lui avait servi de modèle. Le discours préliminaire contient la vie de Socrate. Dans le premier entretien, l'auteur expose la philosophie des Grecs, et emploie dans ses démonstrations toutes les ressources de la dialectique, en présentant son héros comme initié aux secrets les plus cachés des pythagoriciens. Il ajoute à ses motifs, avec beaucoup d'art, les raisonnements de Leibniz et de Wolf sur l'existence de Dieu.

Cet ouvrage ajouta à la célébrité de Mendelssohn ; et il ne passait plus à Berlin un étranger de quelque distinction qui n'allât le visiter.



(Moïse Mendelssohn.)

Lavater, ayant cédé aussi à un mouvement de curiosité dans un de ses voyages physionomiques, fut très-étonné de trouver le philosophe, dans le magasin de soieries où il était

(1) Le *Phédon* de Mendelssohn a été traduit en français par M. Haussmann (1830).

Dans la préface, l'auteur explique ainsi le but et la division de son ouvrage : « A l'exemple de Platon, je laisse Socrate s'entretenir à ses derniers moments, avec ses disciples, sur l'immortalité de l'âme. L'ouvrage grec intitulé *le Phédon* renferme un grand nombre de beautés. J'en ai adopté le titre, le cadre et l'arrangement, en cherchant toutefois à mettre les preuves métaphysiques à la hauteur de la science actuelle. Dans le premier entretien, j'ai pu suivre d'assez près mon modèle... plus avant, j'ai été obligé de m'en écarter. J'ai choisi pour le second entretien un raisonnement sur l'immortalité de l'âme, donné par les disciples de Platon et adopté par plusieurs philosophes modernes : il me

employé, occupé à peser de la marchandise. Mendelssohn le reçut avec toutes sortes d'égards. Comme ils étaient seuls, Lavater, toujours occupé de projets de conversion, se mit à discuter sur des matières de foi, et ne fut pas peu surpris d'entendre Mendelssohn parler du caractère moral de Jésus-Christ avec une grande vénération.

Lavater s'occupait alors de traduire la *Palingénésie* de Bonnet, où l'auteur avait fait entrer une démonstration évangélique de la religion chrétienne ; il dédia sa traduction à Mendelssohn, et dans sa dédicace il le pressa d'abjurer sa foi. Mendelssohn répondit avec franchise et douceur à cet appel, mais ne voulut point abandonner la religion de ses pères.

Sur la demande du gouvernement prussien, il publia en 1778, conjointement avec le grand rabbin de Berlin, le Code des lois et des rites des juifs ; il fit aussi une traduction de la Bible en allemand, afin d'en faire disparaître le jargon polonais et de rendre plus clair le sens des livres saints. Pour que la nouvelle Bible pénétrât surtout dans la classe des juifs qui en avait le plus besoin, on eut soin d'imprimer l'allemand avec des lettres hébraïques. Mendelssohn y fit ajouter un extrait des commentaires les plus estimés, suivi de ses propres réflexions, de manière à rendre cette traduction classique.

Plus tard, il publia une traduction allemande des Psaumes. En 1785, il publia ses *Heures du matin*, ainsi intitulées parce que les premières heures du jour étaient les seules où la faiblesse de sa santé lui permit de se livrer à quelque travail. C'étaient des considérations philosophiques adressées à ses enfants et à ses amis sur l'existence de Dieu.

Mendelssohn était devenu d'une faiblesse extrême ; il s'évanouissait à la moindre tension d'esprit. Un léger refroidissement le fit succomber le 4 janvier 1786. Le jour de sa mort, tous les juifs de Berlin fermèrent leurs boutiques en signe de deuil, coutume qu'ils n'observent ordinairement qu'à la mort du grand rabbin.

Mendelssohn était petit et bossu, mais sa physionomie était pleine d'expression et de vivacité ; ses yeux noirs et son front élevé annonçaient une imagination et un esprit rares. Modeste jusqu'à la timidité, mais exprimant ses pensées avec franchise et finesse, il exerçait, par sa modération et l'égalité de son caractère, un empire aussi doux qu'étendu sur les nombreux amis qu'il réunissait.

C'est en grande partie à Mendelssohn que les juifs d'Allemagne doivent l'affaiblissement des antipathies dont ils étaient l'objet.

Il est remarquable que Mendelssohn, qui avait été élevé et entouré par des personnes qui ne parlaient qu'un très-mauvais dialecte, ait exercé une si notable influence sur le perfectionnement de la langue et de la littérature allemande, et ait déterminé ses coreligionnaires à abandonner leur ancien langage.

paraît non seulement convaincant, mais aussi adapté à la manière de Socrate. Dans le troisième entretien, il m'a fallu avoir entièrement recours aux modernes, et faire parler mon Socrate presque comme un philosophe du dix-huitième siècle... Telle est la disposition générale de cette œuvre mixte, en partie traduction, en partie originale. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

LES FRONTONS DU PARTHÉNON.

(Voy. 1835, p. 235.)



PISAN.

(Sculptures du Parthénon. — Fragments du Fronton oriental conservés au Musée britannique, et connus sous les noms de Cérés et Proserpine. — Dessin de M. Gérome.)

Les deux frontons du Parthénon représentaient, d'après le témoignage de Pausanias, l'un, la naissance de Pallas, et cette déesse s'élançant tout armée de la tête de son père ; l'autre, sa victoire sur Neptune, dans la dispute qui s'éleva entre ces dieux sur le droit que chacun prétendait avoir de donner un nom à la ville d'Athènes. Quarante-six ou quarante-huit figures de ronde bosse, d'une exécution merveilleuse, comme on peut en juger par les fragments qui nous en restent, figuraient aux regards des Athéniens ces deux faits principaux de la religion locale. On se rappelle que ces figures furent en partie détruites lors du bombardement que la citadelle d'Athènes eut à souffrir, de la part des Vénitiens, en 1688 ; mais elles étaient déjà fort dégradées en 1674, époque où le marquis de Noitel, ambassadeur de France à Constantinople, les fit dessiner par un peintre champenois nommé Carrey (1). Dès ce temps, le fronton oriental était plus d'à moitié détruit. Toute la partie du milieu avait disparu ; il n'y restait plus que sept figures plus ou moins mutilées, occupant d'un côté et de l'autre l'espace qui allait en se rapprochant des angles du fronton. De ce nombre étaient, à l'extrémité droite, les deux figures de femme que représente notre dessin. Celle des deux qui s'appuie sur les genoux de l'autre était dans un meilleur état de conservation ; la tête n'avait pas encore été brisée. M. Quatremère de Quincy, dans sa belle dissertation sur les deux frontons (1825), renonce à donner une explication de ces deux figures, qui, d'après l'opinion de quelques savants, représentent Cérés et Proserpine. Mais suivant l'explication qui va suivre, et que nous empruntons à une introduction du *Trésor de numismatique et de glyptique*, la femme à demi couchée paraîtrait figurer Atropos. Le fronton occidental avait moins souffert. Le dessin de Carrey y montre dix-huit figures et les chevaux du char. En 1749, l'architecte Dalton n'y trouva que deux torsos d'hommes et les débris de huit figures. En 1753, Stuart n'y vit plus que les restes de trois

figures. Quoi qu'il en soit, ces dessins sont devenus fort intéressants par suite de la destruction partielle des originaux ; et c'est sur cette base que les savants, aidés aussi par les figures et les fragments conservés au Musée britannique, ont dû asseoir leurs restitutions.

Le fronton oriental, image du monde, rappelait aux Athéniens la naissance de leur déesse et sa supériorité sur les autres dieux ; emblème de la prépondérance qu'Athènes ambitionnait sur les autres cités de la Grèce. Là Jupiter était assis sur son trône, au centre du monde ; il venait d'enfanter Minerve. Revêtue de ses armes, la déesse de la pensée s'élançait du front de son père céleste. Autour de Jupiter étaient groupées les Heures, les Parques et la bonne Fortune ; Aphrodite Uranie, Ilithye, Héphaestus et Prométhée, divinités qui président aux accouchements ; enfin Arès et Hermès. A la droite était le Jour, à la gauche la Nuit, tous deux sur des chars, et dont les chevaux semblaient, d'un côté, sortir de l'Océan, et de l'autre y rentrer. Chacun de ces derniers sujets occupait une des extrémités du fronton. Céphale, le favori de l'Aurore, regardait les chevaux du Jour ; Atropos était tournée vers ceux de la Nuit ; la présence de ces deux personnages complétait l'allégorie et l'expliquait en même temps.

Le fronton occidental était l'image de l'Attique. Minerve y choisissait son peuple ; maîtresse de lui donner son nom, c'est son nom qu'elle lui donnait. L'olivier croissait entre elle et Neptune vaincu. Les chars de ces deux divinités étaient auprès d'elles, et les personnages divins, protecteurs de l'Attique et juges du différend, étaient rangés de chaque côté du fronton. Le char d'Athènes était conduit par la victoire *Ap-tère* ou sans ailes, accompagnée d'Erichthonius, l'élève de la déesse dans l'art d'atteler et de diriger les coursiers. Après le char, on voyait un des groupes les plus importants de la religion locale : l'antique Cécrops et ses enfants, Hersé, Pandrose, Erisichthon et Agraule ; enfin on remarquait le fleuve Ilissus couché près de l'angle. A gauche de Neptune, Amphitrite guidait le char du dieu de la mer ; Leucothée ou Halia l'accompagnait. Après Amphitrite était l'image de la

(1) Voy., sur cet artiste, p. 306.

Terre nourrice, tenant des enfants dans ses bras. Près d'elle était couchée la grande mer Thalassa, avec Aphrodite sortant de son sein, et derrière elle était la personnification de la *Bonace* (*Galéné*). Enfin venait un groupe de trois divinités locales : Céphise, Praxitée sa fille, et la nymphe de la source Callirhoé; cette dernière occupait l'extrémité méridionale du fronton.

Toutes ces figures avaient 11 à 12 pieds de haut; vues du sol, elles paraissaient de grandeur naturelle; saillantes par le relief et la couleur, elles s'encadraient dans les frontons, dont les lignes pures et harmonieuses se détachaient sur le beau ciel de la Grèce (1).

JACQUES CARREY.

Jacques Carrey, né à Troyes en 1646, et mort en 1726, était élève de Charles Lebrun. Corneglio Magni dit, dans ses *Viaggi per la Turchia*, que l'ambassadeur M. de Nointel avait fait dessiner en 1674 les figures du Parthénon par un *pittor flamingo, giovanne assai ben versato*. Carrey était en effet jeune; il avait vingt-huit ans. Il était liabile; ses dessins originaux des sculptures du Parthénon, exécutés au crayon et à la mine de plomb, en font foi: on les conserve au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale; ils sont d'un style très-agréable, et on assure qu'ils furent faits sans aucun échaufaud, et en très-peu de temps. Mais Magni, en le désignant comme d'origine flamande, a commis une erreur. Carrey était bien Champenois. A son retour à Paris, il travailla, sous la direction de Charles Lebrun, à la galerie de Versailles. Après la mort de son maître, il se retira dans sa ville natale, à Troyes, où il exécuta plusieurs œuvres importantes, entre autres une Vie de saint Pantaléon en six grands tableaux dans l'église placée sous l'invocation de ce saint.

LE LAC DE HIDDEN.

TRADITION DU NORD.

Ce lac était autrefois une verte prairie unie à l'île de Rügen. A quelle époque la prairie fut-elle ainsi inondée? On ne sait. Le peuple raconte sur cet événement la légende suivante:

Jadis vivaient sur le sol de Rügen deux femmes, l'une charitable et pieuse, l'autre méchante et avare. Un soir, par un temps orageux, un vieillard étranger, vêtu comme un mendiant, glacé par la pluie, tourmenté par la faim, se présenta chez la méchante femme, lui demandant un gîte pour la nuit, et un morceau de pain. On croit que ce vieillard était un des religieux du cloître de Corbei, auxquels appartenait alors l'île de Rügen. Celle dont il invoquait la pitié le repoussa durement et le chassa hors de chez elle comme un vagabond. L'étranger s'en alla chercher un refuge chez l'autre femme, qui l'accueillit avec bonté et partagea avec lui son dernier morceau de pain, car elle était pauvre. Le bon vieillard soupa gaiement et s'endormit en paix; puis le lendemain il remercia avec effusion de cœur son hôtesse, et lui dit en partant que la première chose qu'elle entreprendrait ce matin-là lui réussirait tout le jour. La pieuse femme, heureuse d'avoir fait une bonne action, sourit de sa promesse, car elle ne le regardait que comme un malheureux mendiant.

Un instant après son départ, elle s'en alla prendre dans son armoire un rouleau de toile dont elle voulait faire une chemise à son enfant. Il lui en fallait trois aunes, et c'était juste à peu près ce qui lui restait. Mais quand elle eut mesuré ses trois aunes, quelle fut sa surprise de voir que le rouleau s'allongeait entre ses mains. Elle en mesura trois aunes encore, puis trois autres, puis toujours et toujours, tant qu'à

(1) Voy., pour la description des frisés et du temple, la Table des six premières années; — et Trésor de numismatique et de glyptique: Bas-reliefs du Parthénon, etc., introduction.

la fin la toile interminable s'entassa en des milliers de replis dans sa cabane. Jusqu'au soir elle la mesura, jusqu'au soir le rouleau s'agrandit, et comme la maison était trop petite pour le contenir, la bonne femme le déploya sur son seuil, et l'étendit dans les champs. Puis la nuit venue, elle se reposa en rendant grâces au ciel d'un tel miracle. Elle était riche.

Bientôt les voisins connurent cette merveilleuse histoire. La femme avare se repentit alors amèrement de la faute qu'elle avait commise, et résolut de la réparer. Elle se mit à la recherche du vieillard, le découvrit, lui demanda pardon d'un ton hypocrite, et le pria de venir le soir chez elle. L'étranger consentit à la suivre. Elle lui prépara avec soin un bon lit et lui donna tout ce qu'elle avait de meilleur. En s'occupant ainsi de lui, elle songeait au moyen qu'elle prendrait pour devenir la plus riche femme du monde. Le lendemain, le vieillard la remercia, et lui dit que la première chose qu'elle entreprendait ce matin-là lui réussirait tout le jour. Au lieu de mesurer de la toile comme sa voisine, elle résolut de compter son argent pour le multiplier à l'infini. Pour être plus libre, elle sortit de sa demeure et alla s'asseoir à l'écart dans un endroit où personne ne pouvait la troubler. Quelques-uns de ses vieux écus étant tout noirs, elle voulut d'abord les laver; mais dès qu'elle eut commencé cette opération, sa main ne put s'arrêter et l'eau ne cessa de couler. Autour d'elle il se forma un lac qui peu à peu s'agrandit, envahit sa maison, ses champs, et finit par former le lac de Hidden.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 97, 203, 275.)

SUITE DU RÈGNE DE CHARLES VII.

Costume civil. Femmes. — Charles VII n'était pas un homme à étiquette: il n'aimait ni les grandes cérémonies, ni la représentation à laquelle les rois ses prédécesseurs s'étaient crus obligés. Aux noces de son fils Louis, il conduisit la mariée à l'autel en bottes longues et en jaquette de chasse. Néanmoins il n'avait pas d'aversion pour la parure. Sa mise était élégante sinon cérémonieuse, et quand on avait sa faveur on pouvait sans crainte étaler autour de lui un luxe insolent. Bien plus, il était le premier à encourager à ce jeu les dames de sa cour, payant leurs frais de toilette avec une libéralité qui fut l'un des scandales de son règne. La voix publique l'accusa avec raison de vivre comme les souverains de l'Asie, lorsqu'il fut patent qu'il pensionnait les filles d'honneur autant et plus que sa légitime épouse, et quand on sut que, dans la vie retirée qu'il affectionnait, son plaisir était de voir toutes ces reines s'éclipser entre elles. Cette faiblesse lui était venue à la suite de sa passion abandonnée pour Agnès Sorel.

S'il y avait un temple de la mode, Agnès Sorel mériterait d'y avoir une statue; mais en vérité on ne s'explique pas l'aurole de gloire que cette femme a reçue des écrivains modernes. On l'a mise à peu près sur la même ligne que Jeanne d'Arc; on veut que la France ait été sauvée autant par les grâces aimables de l'une que par l'héroïque vertu de l'autre. Des plumes taillées pour flatter les égarements de François I^{er} et de Louis XIV ont accrédité ce mensonge, lorsque l'histoire n'allègue parmi les exploits de la belle favorite que la perturbation de la maison royale, et une haine déplorable fomentée entre Charles VII et l'héritier de sa couronne.

Un chroniqueur judicieux de ce temps-là, qui vit de près la cour de France, au lieu de se laisser séduire par l'ascendant de la beauté et par les propos des flatteurs, ne fut frappé dans tout cela que de la déconsidération du roi et de l'affliction secrète dont la reine était consumée. Il énumère avec compassion les mortelles blessures portées au cœur de la pauvre dame, lorsqu'il lui fallait, « pour paix obtenir, » voir sa rivale « marcher et demeurer journellement avec elle, avoir son quartier de maison en l'hôtel du roi, avoir compagnie et bruit

de femmes en plus grand nombre que le sien, voir tout le concours des seigneurs et des nobles se faire devers elle, avoir plus beaux parèmens de lit, meilleure tapisserie, meilleurs linge et couvertures, meilleurs bagues et bijoux, meilleure cuisine et meilleur tout; et tout ce falloir souffrir, et bien plus, en faire fête.»

Le même auteur, un peu plus loin, décrit le faste qu'Agnès Sorel affectait dans sa toilette, et stigmatise les modes inconvenantes dont elle donnait l'exemple aux *prudes femmes*. « Portait queues un tiers plus longues que nulle princesse du royaume; plus hauts atours, plus nombreuses robes et plus coûteuses. Et de tout ce qui à ribaudise et dissolution pouvait conduire en fait d'habillement, de cela fut-elle toujours produiseuse et montreuse; car se découvrait les épaules et le sein par devant jusqu'au milieu de la poitrine. »

Ici le chroniqueur est au-dessous de la vérité. On sait un tableau où Agnès Sorel fut peinte en robe de velours noir, le sein totalement découvert. Par une hardiesse inimaginable, on lui donna dans le même tableau l'auréole, la couronne, l'escorte d'anges et l'Enfant qui sont les attributs de la Sainte-Vierge; et la courtisane ainsi travestie fut exposée à la vénération des fidèles dans l'église de Saint-Aspais de Melun. Le tableau s'est égaré depuis la révolution; mais il existe une copie peinte de la figure principale, que l'on peut voir au Musée historique de Versailles (1).

Laissons là ces extravagances, et venons-en au fait du plus grand nombre des femmes.

Le costume féminin du temps de Charles VII a eu un singulier privilège: il s'est conservé presque intact dans diverses contrées de la France, et singulièrement dans le pays de Caux. Avec leurs hauts bonnets, leurs tailles relevées presque sous les aisselles et leurs jupes taillées comme des gâines, les paysannes de Montivilliers et de Neufchâtel sont tout à fait dans la tradition de nos grand'mères de 1440. Qu'on supprime leur tablier, qu'on ajoute à leur robe si étroite une interminable queue et des bordures de pelletterie, qu'on donne plus d'ampleur aux barbes qui surchargent leurs bonnets, on aura l'image d'une dame de la cour de Charles VII. Ceux de nos lecteurs qui ont vu des Cauchoises saisiront parfaitement cette analogie, en rapprochant de leur souvenir le dessin du roi René reproduit page 308.

On est dans un embarras extrême de savoir comment dénommer les gigantesques coiffures du genre de celles que notre gravure représente. Olivier de La Marche, rappelant dans une pièce de vers les ajustements de tête qui avaient été de mode sous Charles VII et sous Louis XI, s'exprime de la sorte:

Je vis atours de diverses manières
Porter aux dames, pour les mieulx atourner:
L'atour devant, et celui en derrière,
Les haulx bonnets, couvrecheifs à bannière,
Les haultes cornes pour dames triompher.

Nous croirions volontiers que les *couvrecheifs à bannière* désignent la pièce de batiste ou de gaze qui s'étage d'une manière si bizarre sur la tête de nos princesses, car couvrechef dans l'ancienne langue n'a jamais voulu dire autre chose qu'un voile; et, d'autre part, les pentes de ce voile simulent assez bien, sur les côtés, le champ d'un drapeau ou d'une bannière. Mais quel nom donner au chapeau conique qui soutient toute la coiffure? Certains antiquaires, sans preuves certaines, l'appellent *hennin*, se fondant sur une anecdote rapportée dans la chronique de Monstrelet, à l'an 1428. C'est toute une histoire, qui tient de trop près à notre sujet pour n'avoir pas sa place ici (2).

(1) Galerie des portraits du deuxième étage. L'auteur de cette copie, ne l'ayant prise que comme monument historique, s'est abstenu de reproduire la couronne et l'auréole.

(2) Il en a été question dans notre tome VII, p. 275; mais le passage si curieux de Monstrelet n'a pas été cité textuellement. Couette y est désigné sous le nom de Connecte.

« En cet an, dit Monstrelet, aux pays de Flandres, Tourneisis, Artois, Cambresis, Ternois, Amiénois, Pontifiéu, et marches environnantes, régna un prêcheur de l'ordre des carmes, natif de Bretagne, nommé frère Thomas Couette, auquel, par toutes les bonnes villes et autres lieux où il voulait faire ses prédications, les nobles, bourgeois et autres notables personnages lui faisaient faire, aux plus beaux lieux d'assemblée, un grand échafaud bien planchéié, tendu et orné des plus riches draps de tapisserie qu'on pouvait trouver. Sur lequel échafaud était préparé un autel où il disait sa messe, accompagné de plusieurs de ses disciples, dont la plus grande partie le suivaient de pied partout où il allait, et lui chevauchait un petit mulet. Et là, sur cet échafaud, après qu'il avait dit sa messe, faisait ses prédications bien longues en blâmant les vices et péchés d'un chacun; et spécialement blâmait et diffamait très-fort les femmes de noble lignée et autres de quelque état qu'elles fussent, portant sur leur tête hauts atours et autres habillements de parage, ainsi qu'ont accoutumé de porter les nobles femmes aux marches et pays dessus dits. Desquelles nobles femmes nulle, avec iceux atours, ne s'osait trouver en sa présence; car quand il en voyait une, il émouvait après elle tous les petits enfants, et les faisait crier: *Au hennin! au hennin!* Et quand les dessus dites femmes s'éloignaient, iceux enfants, en continuant leur cri, couraient après, et s'efforçaient de tirer à bas lesdits hennins. Pour lesquels cris et voies de fait s'émeurent en plusieurs lieux de grandes rumeurs entre lesdits cris au hennin et les serviteurs d'icelles dames et damoiselles. Néanmoins ledit frère Thomas continua tant et fit continuer les cris et blasphèmes dessus dits, que les femmes portant hauts atours n'allaient plus à ses prédications sinon en simple état et coiffes, ainsi que les portent femmes de labour et de pauvre condition. Et même il arriva que la plupart étant retournées en leurs propres lieux, ayant vergogne des injurieuses paroles qu'elles avaient ouïes, jetèrent bas leurs atours et en prirent autres tels que les portaient les femmes de béguinage; et leur dura ce petit état aucun espace de temps. Mais à l'exemple du limaçon, lequel quand on passe près de lui retire ses cornes par dedans, et quand il n'ouït plus rien les reboute dehors, ainsi firent icelles, et assez tôt après que ledit prêcheur se fut départi du pays, elles oublièrent sa doctrine et reprirent petit à petit leur vieil état, tel ou plus grand même qu'elles n'avaient accoutumé de porter autrefois.»

Telle est l'aventure racontée par Monstrelet. Maintenant, que le mot de hennin désigne ou non la carcasse des coiffures en forme de clocher, il n'en est pas moins constant que ces coiffures nous vinrent de Flandre, et qu'on commence à les trouver sur les monuments français à partir de 1430. Elles eurent un grand succès, mais non pas jusqu'à faire tomber les atours à la mode de la reine Isabelle. De là une lutte entre les deux systèmes. Les coiffes à la française, défendues par un parti de riches et patriotiques beautés, soutinrent dignement la concurrence contre les coiffes bourguignonnes, en s'élevant à leur hauteur et en copiant quelque chose de leurs appendices. Nous avons publié dans notre dernier article (p. 276) un exemple de l'atour français ainsi modifié. A cause de sa chausse pendante, on fit revivre pour le désigner le terme de chaperon. Une favorite des derniers temps de Charles VII fut appelée madame Des Chaperons, « parce que, dit l'historien qui nous a conservé ce fait, de toutes les femmes de la terre c'était celle qui s'affublait le mieux d'un chaperon.»

Ni les chaperons ni les hennins n'avantagèrent la chevelure. Pendant presque tout le quinzième siècle, ce bel ornement fut sacrifié à la fantaisie de montrer un front dégagé et poli. A cet effet, les cheveux furent retroussés, mais avec une tension si forte que plusieurs écrivains du temps s'apitoient sur la souffrance qu'éprouvaient les dames à être ainsi coiffées. Un singulier échantillon de chevelure arrangée dans ce goût fut découvert à la fin du siècle der-

nier. Lorsque mourut Agnès Sorel, son corps fut transporté dans la collégiale de Loches, et inhumé au beau milieu du chœur de cette église, sous un tombeau de marbre que lui fit faire le roi. Ce tombeau gênant les chanoines du lieu, ils obtinrent de Louis XVI, en 1777, la permission de le déplacer. On ouvrit le cercueil, et la seule chose intacte qu'on y trouva fut la boîte du crâne avec les cheveux. Leur couleur était d'un brun clair et cendré; ils formaient sur

le devant un crépé d'environ 12 centimètres de haut sur 25 de large, tandis que ceux de derrière, ramassés en une tresse de 50 centimètres de longueur, étaient relevés et attachés sous le crépé; deux boucles flottantes avaient été réservées sur les côtés. Malgré les précautions avec lesquelles on referma dans la bière ces curieux restes, le seul contact de l'air suffit pour les détériorer plus en un jour que n'avaient fait trois siècles. Il n'en restait presque



(Quinzième siècle. Costumes sous le règne de Charles VII. — Princesse avec ses Dames d'honneur. — D'après le livre des Tournois du roi René.)

plus rien lors de la destruction de la sépulture, en 1793.

Michelle de Vitry, dont nous donnons le portrait à nos lecteurs, fut, au contraire d'Agnès Sorel, l'une des plus vertueuses dames et des plus considérées de son temps. Elle avait été femme du célèbre Jouvenel des Ursins, qui joua un si grand rôle à Paris sous le règne de Charles VI. De seize enfants auxquels elle donna le jour, elle en conserva onze qui devinrent tous des personnages éminents. Elle mourut fort âgée en 1456, et fut enterrée dans une chapelle de Notre-Dame. C'est de là que vient la statue conservée

aujourd'hui dans les galeries historiques de Versailles.

Le costume de Michelle de Vitry est celui des veuves vivant en manière de recluses. Beaucoup de femmes, après la mort de leur mari, se vouaient à ce genre de vie qui tenait le milieu entre le cloître et le monde. Les reines de France y étaient tenues; mais elles avaient un privilège, qui était de porter le deuil en blanc, tandis que les autres femmes le portaient en noir. De là le nom de *reine Blanche* donné par le peuple à toutes les reines douairières; de là aussi tant de traditions équivoques qu'on a rapportées par erreur à Blan-

che de Castille, mère de saint Louis. Isabelle de Bavière, qui avait été l'opprobre du trône, fut le modèle des reines *blanches*, « laquelle ne se mouvait de Paris ne tant ne quand, enfermée tout le temps en l'hôtel de Saint-Paul, et bien gardait son lieu comme femme veuve doit faire. »

Il faut dire que le veuvage, très-observé dans ce temps-là, était loin d'offrir la liberté qu'on y trouve sous l'empire de nos mœurs. Aussi les femmes qui n'en pouvaient supporter la contrainte s'empresaient-elles de s'y soustraire en se remariant. Le plus ancien livre que nous ayons sur

l'étiquette est l'ouvrage d'une dame de la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. On y trouve, sur le costume et le genre de vie des veuves, des détails qui compléteront nos recherches sur la matière.

« J'ai ouï dire que la reine de France doit demeurer un an entier sans partir de sa chambre là où on lui dit la mort du roi son mari. Mais la façon des robes et manteaux pour porter deuil est autre en France que par deçà (en Flandre); car en France ils portent les longs draps, ici point. Et chacun doit savoir que la chambre de la reine doit être toute



(Quinzième siècle.— Michelle de Vitry, veuve de Jovenel des Ursins.— D'après sa statue sépulcrale au Musée de Versailles.)

tendue de noir, et les salles tapissées de drap noir pareillement.

» Madame de Charrolais, fille du duc de Bourbon, son père étant trépassé (1), incontinent qu'elle sut sa mort, elle demeura en sa chambre six semaines, et était toujours couchée sur un lit couvert de drap blanc de toile, et appuyée d'oreillers. Elle avait mis sa barbette et son manteau et chaperon, lesquels étaient fourrés de menu vair. Et avait ledit manteau une longue queue aux bords, devant le chaperon, une paume

de large. Le menu vair était crépé dehors. La chambre était toute tendue de drap noir, et en bas un grand drap noir, au lieu de tapis velu. Et devant la chambre où madame se tenait, il y avait une grande chambre ou salle pareillement tendue de drap noir.

» Quand madame était en son particulier, elle n'était pas toujours couchée ni en une chambre.

» Et ainsi doivent faire toutes autres princesses; mais les banneresses (femmes de chevaliers bannerets) ne doivent être que neuf jours sur le lit pour père ou pour mère, et le surplus des six semaines, assises devant leur lit sur un grand

(1) Le 4 décembre 1456.

drap noir; mais pour mari, elles doivent coucher six semaines.

» Et est à savoir, que pour mari, on portera demi-an le manteau et chaperon, trois mois la barbette et le couvre-chef dessus; trois mois le mantelet, trois le touret, et trois mois le noir; et toujours robes fourrées de menu vair. Et si faut savoir que la robe est aussi à queue fourrée de menu vair, et le poil passe en haut et en bas; le gris est ôté et ne voit-on que le blanc. Et durant qu'on porte barbette et mantelet, il ne faut porter nulle ceinture ni ruban de soie. Et en grand deuil, comme de mari ou de père, on ne portait au temps passé ni bague ni gants aux mains. »

Le costume de Michelle de Vitry est conforme à ces prescriptions, car elle a la barbette, le mantelet, la fourrure toute blanche et la robe sans ceinture. On voit de plus, par son exemple, que l'usage de ne pas porter de bagues aux doigts s'était relâché en France comme en Belgique.

IDEE DES GAULOIS SUR L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME.

On prévoit une époque où notre histoire nationale ne commencera plus à cette race des Mérovingiens dont les noms et les actions barbares, se présentant tout d'abord au seuil de nos annales, repoussent ou tout au moins déçoivent la curiosité, abattent l'imagination, et, malgré d'admirables études faites de notre temps par un illustre écrivain, n'excitent presque aucune généreuse sympathie. Les Francs ont sans doute exercé par leur mâle énergie et leur rude sentiment de la personnalité une influence considérable sur les destinées de notre pays; mais il doit être aujourd'hui permis de dire qu'ils ne sont pas au premier rang parmi nos ancêtres. Clovis n'est point notre véritable fondateur. Nous datons de plus loin. Nous étions déjà un très-grand peuple longtemps avant les invasions de Rome et de la Germanie. Grâce à de patientes et ingénieuses recherches, l'obscurité qui cachait nos origines se dissipe insensiblement : les principes de notre nationalité reculent et grandissent à la fois. Et combien l'étude de notre histoire ne sera-t-elle pas plus attrayante lorsque s'offrira à son début le grand spectacle de la Gaule éclairée dans ses profondeurs mystérieuses par la sollicitude respectueuse et la piété de ses descendants ! Parmi les travaux les plus remarquables entrepris dans cette direction il en est un qui, publié récemment par un recueil philosophique (1), nous paraît jeter une lumière vive et imprévue sur des parties peu connues jusqu'ici et mal appréciées de ce qu'il faut bien appeler la civilisation gauloise. L'étendue de ce mémoire, sa discussion forte et sévère, ne nous permettent ici ni de l'analyser ni même de le citer par extraits. Ce qui nous est seulement permis, c'est de lui emprunter, avec réserve, quelques faits, quelques réflexions détachées, qui nous semblent de nature à faire penser, rêver, et inspirer le désir d'une étude plus approfondie.

Jusqu'ici, dit l'auteur de l'article, nous ne nous sommes point fait assez honneur de nos pères. On croirait, à lire nos propres historiens, que nos druides n'étaient que des espèces de sauvages, ensevelis, comme des bêtes fauves, dans les tanières de leurs bois.

On ne les jugeait point ainsi dans l'antiquité.

Pythagore, suivant Ammien Marcellin, avait proclamé que « les druides étaient les plus élevés de tous les hommes par l'esprit. »

Aristote, selon Diogène Laërte, enseignait que la philosophie avait commencé chez les Celtes, et que la Gaule avait été l'institutrice de la Grèce.

Polyhistor, soutenant que la philosophie avait existé hors

(1) Encyclopédie nouvelle, article DRUIDISME, par M. Jean Reynaud.

de la Grèce avant de se répandre dans ses écoles, citait en preuve les druides, dont il faisait ainsi les prédécesseurs des philosophes proprement dits.

« Il y a parmi les Gaulois, dit Diodore de Sicile, des philosophes et des théologiens qu'ils jugent dignes des plus grands honneurs... Il n'est permis à personne dans la Gaule de célébrer un sacrifice sans l'assistance d'un philosophe. »

Étienne de Byzance définit les druides « une race de philosophes chez les Gaulois. »

Saint Cyrille d'Alexandrie, soutenant contre l'empereur Julien la thèse que la croyance à l'unité de Dieu avait existé chez les nations étrangères avant de se répandre chez les Grecs, allègue l'exemple des druides, qu'il met à côté des disciples de Zoroastre et de Brahma.

Saint Clément dit textuellement, dans les Protreptiques, que les druides avaient une religion de philosophes.

Mais quelle était cette religion, ou du moins quel en était l'esprit ?

Les Romains, peuple avant tout militaire, n'ont dit que peu de chose sur ce sujet si important de la religion gauloise : ce n'était point là ce qui, dans leur ardeur d'envahissement, les inquiétait le plus. Ils ne se sont point montrés plus intelligents à l'égard des autres religions. Que saurait-on, par exemple, des origines du christianisme si l'on était réduit à en juger par les seuls auteurs romains ? Cependant, de quelques-unes des paroles qui leur sont échappées l'on peut induire, en s'aidant d'ailleurs des monuments et des traditions, les principes fondamentaux de la croyance gauloise.

César, que l'on est trop accoutumé à croire presque uniquement en ce qui concerne la Gaule, conquérant rusé, esprit sceptique, n'avait ni intérêt à rassembler pour la postérité les titres de gloire de la race vaincue, ni curiosité philosophique assez vive pour chercher à pénétrer le fond de ces doctrines.

Il constate toutefois dans ses Commentaires que le clergé de la Gaule possédait une doctrine traditionnelle; que le séminaire principal était en Bretagne; que les Gaulois s'y rendaient de tous côtés, et que l'on consacrait à l'étude de la discipline plusieurs années. Quant à la substance même de la doctrine, il se contente de dire qu'elle traite des propriétés et de la puissance des dieux, de la nature des choses, de la grandeur de la terre et de l'univers, de beaucoup de choses sur les astres et sur leurs mouvements, enfin de l'immortalité de l'âme.

Cette seule énumération indique une étendue considérable de connaissances et une foi aussi sérieuse qu'élevée.

« Les druides, dit Pomponius Méla, enseignent beaucoup de choses aux plus distingués de la nation, en secret et pendant longtemps. »

Ils professaient l'unité de Dieu, un Dieu suprême qu'ils appelaient Esus.

« En premier lieu, dit encore Méla, les druides veulent persuader que les âmes ne périssent pas, et ils pensent que cela excite puissamment les hommes au courage en leur faisant négliger la crainte de la mort. »

La doctrine de l'immortalité de l'âme, si vague, si faible chez les païens, était en effet le caractère dominant dans la religion druidique. Sur ce point capital, les témoignages sont nombreux et unanimes. « Ils enseignent, dit Strabon, que l'âme est exempte de mort, de même que le monde. »

Alexandre, interrogeant les ambassadeurs gaulois sur ce qu'ils craignaient : « Nous craignons, dirent-ils, la chute du ciel. » Et encore ne la craignaient-ils que parce que c'était pour eux un signe de la colère de Dieu.

Aristote et Élien nous assurent qu'ils poussaient le dédain du danger jusqu'à refuser de s'enfuir d'une maison prête à crouler. La mort n'était pour eux qu'un accident : aussi Horace définit-il leur pays « la terre où l'on n'éprouve pas la terreur de la mort. » L'empereur Julien, qui avait si bien appris à les connaître, dit qu'ils l'emportaient sur les Romains en audace et en liberté; et c'est aussi ce que dit Sal-

luste, quand il les met sur le même rang quant à la vertu guerrière que les Grecs quant au mérite littéraire. On sait, d'ailleurs, quelles cérémonies extraordinaires étaient d'usage à Rome dans le cas d'une guerre avec ces superbes contempteurs du trépas. Avec eux, selon Salluste, on ne combattait point pour la gloire, mais pour le salut. Aucun des anciens n'exprime son admiration plus nettement que Lucain.

« Heureux assurément dans leur erreur, s'écrie-t-il, ces peuples que regarde le nord ! la plus grande des craintes, la terreur de la mort, ne les tourmente pas. De là ces cœurs si hardis à courir sur le fer, ces âmes capables de la mort, cette idée qu'il ne faut pas épargner une vie qui va revenir. »

« Selon vous, dit encore Lucain en s'adressant aux druides, les ombres ne se rendent point dans les domaines silencieux de l'Érèbe et dans les pâles royaumes de Pluton. Le même esprit régit, dans un autre orbe, un autre corps. La mort, si ce que contiennent vos hymnes est certain, n'est qu'un milieu dans une longue vie. »

La mort ne pesait pas plus en effet dans la Gaule que, chez les Grecs, le départ pour les colonies ou l'ostracisme.

Veut-on juger de la force et de l'influence réelle d'un principe philosophique ou religieux ? il en est un moyen infailible : on n'a qu'à mesurer sa portée sur les opinions et les pratiques populaires. C'est là, dans les habitudes de la vie journalière, dans ces convictions pour ainsi dire matérialisées, souvent extrêmes, que l'on saisit le caractère distinctif de la foi qui régit tout un peuple.

Dans la classe la plus nombreuse en Gaule, on était persuadé qu'en passant dans l'autre monde on ne perdait ni sa personnalité, ni sa mémoire, ni ses amis ; on y retrouvait des affaires, des relations, des lois, des magistrats, comme dans ce monde-ci. Et telle était la croyance profonde en ce point, qu'on n'hésitait pas même à se prêter de l'argent à rembourser en cette autre vie. Voilà certes une preuve de conviction dont la valeur et la force ne seront point contestées aujourd'hui.

Lorsque quelqu'un prenait congé de la terre, chacun s'empressait de lui apporter des lettres pour les amis absents, qui allaient le recevoir et l'interroger sur les nouvelles d'ici. C'est Diodore de Sicile qui nous a conservé ce trait précieux : « Dans les funérailles, dit-il, ils déposent des lettres écrites aux morts par leurs parents, afin qu'elles soient lues par les défunts. »

« Il y en a, dit Pomponius Méla, qui se placent volontairement sur le bûcher de leurs amis, comme devant continuer de vivre ensemble. »

Posidonius, qui avait visité la Gaule dans le temps de son indépendance, rapporte d'autres traits de mœurs singuliers.

Qu'un homme se sentit touché sérieusement par la maladie, c'était un avertissement de l'ange de la mort de se tenir prêt à un prochain départ ; mais que cet homme eût pour le moment des affaires importantes à poursuivre, qu'une famille l'enchaînât à la vie, que la mort lui fût enfin un contre-temps, si aucun de ses clients ou de ses proches n'était en disposition de s'offrir pour lui, il faisait chercher un remplaçant ; celui-ci arrivait bientôt, accompagné d'une troupe d'amis, et, stipulant pour prix de sa peine une certaine somme d'argent, il la distribuait lui-même en cadeaux de départ à ses compagnons. Souvent il s'agissait tout simplement d'un tonneau de vin ; on dressait une estrade, on improvisait une sorte de fête, puis, le banquet terminé, notre héros se couchait sur son bonchier, et, se faisant trancher par le couteau sacré les liens du corps, prenait son élan vers l'autre monde. Ce n'était pas une affaire. Devant cette coupure qui barre le chemin, et qui, perdue dans le brouillard, effraye tant de gens dont la pensée timide soupçonne quelque abîme, le Gaulois, mieux avisé, sachant qu'il ne s'agissait que d'un fossé, s'élançait en souriant sur l'autre bord et continuait sa route.

Mais ces nouvelles existences qui continuaient la vie pré-

sente devaient-elles toutes lui ressembler et n'avoir aucune fin ? Fallait-il que l'âme circulât éternellement à travers les vicissitudes de la naissance et de la mort ? Cette chaîne mystérieuse de résurrections était-elle sans fin ? Après tant de fatigues, la tranquillité ne devait-elle jamais venir ?

Voici l'idée que, d'après les Triades, l'on peut se former de la croyance des Gaulois à cet égard.

Ils supposaient, dans l'immensité de l'espace et du temps, trois grands cercles.

Le premier était le cercle des voyages, le second le cercle du bonheur, le troisième le cercle de l'infini.

Le cercle des voyages comprenait, avec la vie terrestre, toutes les existences où l'homme, placé entre le bien et le mal, doit lutter contre les tentations, et arriver, après de longues épreuves, à se rendre tout à fait maître de lui-même, à conquérir la vraie liberté. Parvenu à ce point si digne de toute âme jalouse de se posséder elle-même, l'homme sortait enfin du cercle des voyages pour entrer dans le cercle du bonheur.

Ce cercle du bonheur, où l'on n'était plus agité par les passions, où l'on jouissait du calme de la sainteté, était le paradis.

Le troisième cercle appartenait à l'être absolu, ineffable, à Dieu.

Il ne paraît pas que les Gaulois eussent l'idée d'aucun enfer. Si l'âme s'était dégradée par le développement des mauvaises passions, elle retombait simplement à une condition inférieure d'existence plus ou moins basse, plus ou moins tourmentée. Les habitants du cercle du bonheur étaient même considérés comme sujets à être rejetés sur la terre par l'effet des abus de leur liberté.

L'impression générale de ces croyances, auxquelles on ne peut refuser la grandeur, est résumée poétiquement dans ces lignes que nous empruntons au même article.

« Élevons-nous un instant en imagination dans les sublinités du ciel ; supposons que notre regard s'illumine, au lieu de demeurer sans aucune perception des mouvements continuels qui s'opèrent autour de nous dans la population de l'univers, nous apercevions tout à coup sous nos pieds les abîmes de l'espace sillonnés en tous sens par ces troupes légères que Mercure, selon la fable antique, était incessamment occupé à guider d'une demeure dans une autre, n'est-il pas évident que la vie prendra tout aussitôt une autre figure à nos yeux ? Nous pouvons dès lors nous représenter l'univers ainsi qu'un vaste archipel baigné par l'océan de l'éther sous les rayons d'un ciel toujours pur et peuplé par une nation d'immortels. Mais ces augustes habitants ne sont point astreints à séjourner toujours dans la même île ; peut-être, dans quelques-unes, existe-t-il des moyens de navigation pour circuler à volonté dans un certain rayon. Dans d'autres, du moins, c'est Dieu lui-même qui, à des époques déterminées, envoie les barques. Comme ces barques doivent être attendues et accueillies avec fête dans tous les lieux où l'histoire de ces bienheureux voyages est bien connue ! Des amis dont on a toujours en soi l'empreinte sont déjà partis dans les expéditions précédentes ; ils résident dans ces riantes contrées dont on voit briller les cimes au delà de ces plaines que l'imagination impatiente a tant de fois franchies ; on va les rejoindre, et l'on s'en réjouit sans trop de mélange, car ceux qui demeurent en arrière ne tarderont pas à retrouver à leur tour la compagnie. Et que de nouvelles et inattendues amitiés à nouer dans ces autres résidences ! Quelles merveilles inimaginables de la nature et de l'art ! Quelles lois, quelles mœurs, quelles proportions et quelles habitudes des corps ! Quelles révélations, quel progrès du cœur, quelles jouissances de l'âme ! Se lasseraient-ils jamais à voyager toujours ainsi ? Et même, est-ce voyager ? A un point de vue plus haut, toutes ces cités, si harmonieusement unies ensemble dans le plan général des destinées, ne forment-elles pas une même cité ? Citoyen de l'univers, je puis changer de quartier, mais la mort elle-même ne saurait m'exiler de ma

ville, et, fidèle au seul mode de pratiquer l'infini qui appartient à la créature, je me promène successivement dans l'infini de ma demeure de la même manière que dans l'infini de ma durée. »

SUR LA POPULATION OUVRIÈRE DU CREUZOT.

Dans une note remise par le gérant de l'établissement industriel du Creuzot à une commission de la Chambre des députés, nous lisons quelques considérations et quelques renseignements qu'il nous paraît utile de reproduire.

En travaillant au bien-être de la classe ouvrière, dit le rédacteur de la note, on ne satisfait pas seulement à un devoir d'humanité, on agit sagement dans l'intérêt de l'industrie. Il est démontré que c'est un élément puissant de succès pour une usine que d'attribuer à ses ouvriers un salaire qui leur permette de pourvoir à tous leurs besoins convenablement réglés, que de développer leur intelligence et leur moralité, et de conquérir leur confiance et leur attachement. Il y a certainement intérêt à ne pas se borner à une spéculation étroite, consistant à obtenir, sans autre préoccupation, une quantité de travail pour le moindre salaire, mais à se préoccuper, au contraire, d'un ensemble d'administration morale et dans des vues d'avenir combinées avec les nécessités de la lutte industrielle.

Pour apprécier, quant au salaire, ce qui profite réellement à l'ouvrier et à sa famille, il ne faut pas seulement tenir compte de la somme qui lui est accordée pour une tâche déterminée ou pour un jour de travail, il faut aussi se rendre compte de la régularité de son occupation et du travail qui peut être perdu par des causes diverses; car les jours que l'ouvrier ne passe pas à l'atelier sont à la fois pour lui des jours sans salaire et des jours de plus grande dépense. Dans certaines fabriques, malheureusement, les pertes de temps sont à la fois pour les ouvriers une cause de misère et un préjudice pour le manufacturier, non-seulement parce que ce dernier est amené à une augmentation de salaire, en présence des besoins de la famille de l'ouvrier, mais surtout parce qu'il n'arrive alors qu'à une fabrication incertaine, irrégulière, et grevée de frais généraux.

Au Creuzot, le prix de la journée a été graduellement et successivement augmenté, et cette augmentation peut être évaluée en moyenne à 25 pour 100 dans les six dernières années. Mais, en même temps, la régularité du travail est devenue telle qu'aujourd'hui c'est une exception que l'absence d'un ouvrier pendant un jour, même le lundi, sans motifs obligatoires; de telle sorte que la moyenne des jours de travail, même dans les ateliers de construction, est de 24 à 25 jours par mois, bien que les directeurs de l'établissement évitent le travail des dimanches ou des heures supplémentaires. La somme de salaire qui rentre ainsi à la famille se trouve en réalité plus élevée que dans beaucoup de villes où le prix de la journée est beaucoup plus haut. Cependant, tandis que la situation de la population s'est ainsi améliorée, les frais de main-d'œuvre applicables à une quantité de travail ont été successivement réduits dans une très-forte proportion, en raison de l'habileté croissante de la moyenne des hommes, du perfectionnement des procédés et de l'outillage.

C'est ainsi que le bien-être des ouvriers se trouve compatible avec une économie bien entendue et se lie justement avec la prospérité de l'industrie.

La population du Creuzot, qui, d'après les renseignements officiels, était de 2700 en 1836, s'élève aujourd'hui à 7300. Les individus de tous âges logés dans les bâtiments appartenant à l'usine sont au nombre de 4500.

Le nombre des morts accidentelles n'est pas, proportionnellement à la population, plus considérable au Creuzot que dans le reste de l'arrondissement d'Autun.

Devant le juge de paix, les affaires sont au-dessous de 19 par mille habitants pour le Creuzot, et sont de 25 pour le sur-

plus de l'arrondissement d'Autun. En justice correctionnelle et criminelle, les condamnations ont été de 9 jours de prison simple sur 100 habitants du Creuzot; elles ont été de 44 jours de prison, détention, réclusion, ou travaux forcés, pour 100 habitants du reste de l'arrondissement. Le nombre des condamnations à l'amende a été de 4 contre 44.

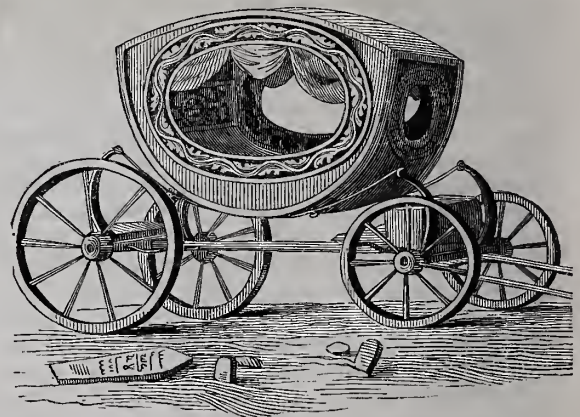
Et cependant la population du Creuzot est exclusivement industrielle, tandis que celle du reste de l'arrondissement est presque exclusivement agricole.

Ces résultats sont donc consolants en présence de ceux qui, pour certaines fabriques, préoccupent les esprits; car ils prouvent que, dans certaines conditions, le travail industriel n'a pas pour effet nécessaire de dépraver la population, et qu'il peut se lier, au contraire, à sa moralisation. L'isolement de la fabrique et une volonté persévérante sont, sans doute, les éléments principaux de ces heureux résultats.

Convaincus que cette moralisation, comme le développement des facultés intellectuelles, qui s'y lie intimement, est au nombre des conditions les plus puissantes de succès, les directeurs du Creuzot n'ont cessé d'y appliquer non-seulement les efforts les plus persévérants par l'institution des caisses d'épargne, service de santé, caisse de secours, etc., mais encore les soins les plus minutieux afin de pourvoir à tous les besoins et à toute la vie de la population.

Sans la moralisation, on ne peut obtenir un travail constant, régulier, dévoué. Sans l'instruction, on ne peut former ni ouvriers d'élite pour les différentes sortes de travaux, ni même d'ouvriers ordinaires pour certaines industries, comme celle de la construction des machines.

Au Creuzot, des écoles pourvoient à l'avenir des ateliers. L'une, régie par un directeur ayant sous ses ordres trois professeurs brevetés par l'école normale du département, distribue à quatre cents jeunes garçons, indépendamment de l'instruction religieuse et morale et des notions élémentaires de degré inférieur, toutes les connaissances qui constituent l'instruction primaire supérieure, le dessin, les mathématiques, et même des principes de chimie et de physique. Les enfants ne sont guère admis qu'à quatorze ou quinze ans dans les ateliers, où ils sont répartis suivant les résultats obtenus dans les classes et l'examen de fin d'année. L'autre école, dirigée par sept sœurs, donne l'éducation et l'instruction à trois cents jeunes filles.



(Voiture de cérémonie à Constantinople. — Les jours de fête et de solennité, on voit dans les rues de Constantinople un grand nombre de ces voitures à l'usage des femmes riches. — Voy. la Table des dix premières années.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30. =

UN PORTRAIT PAR LÉONARD DE VINCI.



(Musée du Louvre. — Portrait que l'on suppose être celui de Charles VIII ou celui de Louis XII, par Léonard de Vinci.)

Ce magnifique portrait n'est pas connu autant qu'il le mérite. Au Louvre, où il est peu d'ouvrages qu'on doive lui préférer, il demeure en quelque sorte inaperçu au fond de la galerie italienne. Quand on arrive à cette dernière partie de notre musée, on est fatigué par les médiocrités innombrables des autres écoles qu'on a vues entassées dans les galeries précédentes, et on ne regarde plus, pour mettre sa conscience en repos, que quelques toiles fameuses dont l'éloge se trouve dans toutes les bouches, parce qu'il a été répété à satiété dans tous les livres. Si le public pouvait pénétrer directement dans la galerie italienne, sans faire si longtemps antichambre chez les Flamands, il serait tout charmé de découvrir des chefs-d'œuvre qui se dérobaient ordinairement à son attention inutilement usée. Il apprendrait alors à estimer des peintures dont nos livres ne parlent point ou parlent fort mal, parce que les livres italiens, écrits après qu'elles avaient été envoyées en France, n'en ont pu faire qu'une mention insuffisante. Parmi ces ouvrages un peu oubliés, assurément celui dont nous offrons aujourd'hui le dessin reparaîtrait aussitôt au premier rang.

Il est à croire que, lors même que ce beau portrait n'aurait pas été transporté en France longtemps avant que Vasari composât ses Vies des peintres, il n'aurait pas trouvé dans l'historien de la peinture italienne un appréciateur assez favorablement prévenu. La beauté qui brille dans cette toile n'est pas de celles que les ultramontains peuvent apprécier facilement et du premier coup. Ce n'est point par la majesté des lignes, ni par le feu de la physionomie, ni par l'éclat de l'expression, ni par l'élégance dégagée du costume, que cette tête fixe le regard et le retient; elle pense, et sa pensée se fait jour avec un calme à la fois profond et simple sur des traits délicats, mais naïfs, dont la finesse toute mêlée de naturel est aussi difficile à comprendre qu'à reproduire. Il n'y a qu'un grand artiste qui ait pu saisir cette union si harmonieuse et si tranquille de qualités si différentes; et il faut aussi beaucoup de réflexion, et tout ensemble beaucoup de bonhomie et de droiture dans le goût, pour admirer ce qu'il a été si glorieux de rendre si franchement. Après Léonard de Vinci, les Italiens, même les plus excellents, auraient été impuissants à rien exécuter de semblable: encore moins

auraient-ils pu le goûter s'ils l'avaient trouvé rendu quelque part. Il n'y a rien là d'assez vif, d'assez brillant, d'assez extérieur pour eux.

Les Français, au contraire, si leur goût naturel n'est point gâté par un faux engouement des idées étrangères, doivent faire un cas tout particulier de cette peinture. Ils peuvent y retrouver, portés au degré le plus élevé et le plus beau, ces airs vrais, ces expressions senties, cette douceur spirituelle et méditative, que Lesueur a répandus aussi avec une simplicité exquise dans la plupart de ses ouvrages. Ils y admirent une nature tempérée, sercine et sérieuse, prise sur le fait avec une merveilleuse aisance. L'objet que l'art y a choisi parle à l'esprit, pour ainsi dire, directement et doucement; et l'art sait en creuser et en ennobler l'expression sans la forcer et sans la farder.

Les Français peuvent contempler dans cette image non-seulement un exemple de l'art qui leur convient, mais encore un témoignage illustre de l'une des plus grandes époques de leur histoire et de leur civilisation. Ce roi que Léonard de Vinci a représenté est un de ceux qui ont abouché l'esprit français avec l'esprit italien. Qu'il faille l'appeler Charles VIII ou Louis XII; que ce soit ce hardi jeune homme qui, en 1494, traversant les Alpes et les Apennins sans coup férir, montra aux nations de l'Occident le chemin de la péninsule; que ce soit ce souverain honnête homme qui, étranger aux émotions du conquérant, voulut remettre l'Italie sous sa puissance par devoir envers la grande nation dont il était le père: toujours est-ce un prince qui, formé par le génie réfléchi, délicat, mais franc, de la Gaule, va donner à son peuple les premières communications du génie raffiné, éclatant, sensuel de l'Italie. La naïveté ingénieuse et méditative du Gaulois non encore façonné par l'art ultramontain se montre sur son visage: on y sent le travail déjà avancé d'une civilisation douce, d'une politesse intellectuelle; mais on y voit que les lumières de l'esprit n'ont encore ni altéré la candeur de l'âme, ni éveillé l'aiguillon des sens. La subtilité de la scolastique a avivé cette tête bien faite; mais la curiosité des sciences mondaines n'a pas encore fouetté le flegme de cette organisation riche et tranquille. Cependant l'art italien, qui doit conquérir bientôt les Français vainqueurs de l'Italie, se manifeste dans toute sa puissance par le sublime pinceau de l'artiste qui a peint cette figure gauloise. Léonard de Vinci a démêlé dans le visage du Valois qui posait devant lui ce que des contours non encore raffinés cachaient de grâce intime et spirituelle; il a rendu cette grâce intérieure toute visible et toute frappante, sans dissimuler la lourdeur native des contours: avec une physionomie du moyen âge, et sans l'altérer, il a fait un portrait classique. Et ainsi, dans le même cadre, par un art dont on ne saurait assez interroger le mystérieux pouvoir, il nous a laissé un impérissable souvenir des temps gothiques qui allaient disparaître, de la Renaissance qui était dans toute sa pompe, des peuples du Nord qui descendaient de leurs retraites incultes, de l'Italie qui, expirante sous leurs coups, allait leur communiquer les clartés et les vices de son génie. On a trop considéré, jusqu'à ce jour, les œuvres de l'art comme des objets absolus au sujet desquels il y a seulement lieu de se demander s'ils sont beaux ou s'ils sont laids; il semble que l'esprit gagne davantage à examiner quelle est l'espèce de leur beauté, et quel moment ils représentent dans la série des grandes révolutions par lesquelles l'auteur souverain de toute beauté se manifeste aux hommes.

HIÉROGLYPHES.

EXPOSITION DU SYSTÈME GRAPHIQUE DES ANCIENS ÉGYPTIENS.

(Voy. 1839, p. 25, 39, 138.)

Jusqu'à l'expédition française en Égypte, les travaux des savants n'offrent qu'une longue suite d'études plus ou moins

bizarres et malheureuses, à l'exception des travaux de Zoéga, qui, par ses recherches sur les monuments égyptiens et sur la langue copte, prépara la voie en indiquant la méthode analytique par laquelle on devait, avec la patience, à la longue, arriver à des résultats positifs.

Nous avons vu comment Champollion le jeune fut amené à la découverte qui a immortalisé son nom; comment, à l'aide de deux inscriptions bilingues, l'une devenue célèbre sous le nom de *Pierre de Rosette* (1), et l'autre gravée sur l'obélisque de Philæ (2), il parvint à trouver les mots d'une langue inconnue au moyen d'une écriture qu'on ne connaissait pas davantage, mais dans laquelle il sut déterminer la valeur des caractères alphabétiques d'abord, puis des signes idéographiques.

L'Angleterre revendique en vain cette belle découverte. Young trouva bien le premier la valeur de quelques lettres; mais son principe, absolument faux, ne put le conduire plus loin. Préparé par quatorze années d'études assidues, Champollion s'empara de ces données de Young, révéla tout le système hiéroglyphique, restitua la grammaire et le dictionnaire de cette langue.

Les diverses classes d'hiéroglyphes qui composent l'écriture sacrée ont été distinguées, il y a dix siècles, par Clément d'Alexandrie (*Stromat.*, l. V, c. 7; éd. Potter, p. 670), et le passage de ce savant Père de l'Église reste encore la base de toute leur classification. Après avoir mentionné l'écriture démotique ou vulgaire et l'écriture hiératique, Clément constate dans l'écriture sacrée deux grandes classes de caractères: 1° les lettres ou premiers éléments alphabétiques; 2° les caractères symboliques qu'il divise en trois espèces. La première contient l'image même des objets, et il ne s'agit pour l'interpréter que de reconnaître sûrement l'objet représenté; ce sont les caractères figuratifs. La deuxième est celle des véritables caractères-symboles, qui représentent un mot à l'aide de rapports vrais ou imaginaires entre l'objet figuré et l'idée souvent abstraite à laquelle on l'a rattaché. Enfin, dans la troisième classe, Clément range les idées enveloppées et cachées, pour ainsi dire, par les prêtres sous certaines images énigmatiques; c'est, à ce qu'il semble, celle que l'on peut dénoter particulièrement dans les représentations mythiques et astrologiques.

Les auteurs anciens, et entre autres Horapollon, ont laissé des documents qui aident à déterminer le sens des signes symboliques; quant aux signes figuratifs, ils sont assez faciles à discerner par la délimitation même des objets dont ils reproduisent les formes. Ces deux genres de signes, dont le nombre s'élève à près de six cents, sont très fréquents dans les textes égyptiens où ils se présentent quelquefois isolés, mais sont le plus souvent employés comme éclaircissement ou complément d'un groupe de caractères *phonétiques*, c'est-à-dire qui exprimaient les sons de la langue parlée et avaient dans l'écriture hiéroglyphique les mêmes fonctions que les lettres de l'alphabet dans la nôtre. A l'aide de ces trois genres de signes, on avait donc tout à la fois la prononciation du mot et une figure ou métaphore qui s'y rapportait. Par exemple, le groupe



contient deux


consonnes du mot copte *chôch*, équilibrer, égaliser, et de plus un niveau comme symbole. Champollion appelle ces caractères *déterminatifs*; il en distingue deux espèces: les uns ne s'appliquent qu'à une seule idée; les autres, au contraire, semblables aux *clefs* chinoises, s'appliquent à toute une


série. Une peau d'animal  spécialise tous les noms de


(1) Voy. un dessin de cette pierre, 1839, p. 39.


(2) Ibid., p. 40.

quadrupèdes, et ce signe est plus expéditif que l'image même quelquefois employée aussi pour déterminatif. Le cercle de

l'horizon divisé par les quatre points cardinaux , ou

 qui représente les montagnes et les vallées, est

l'indice des noms de villes et de pays. Le bras 

tenant une massue accompagne toutes les idées qui se rattachent à une action de force, comme frapper, jeter, dominer, etc. Les deux jambes  qualifient les verbes de







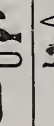
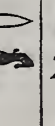

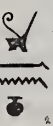

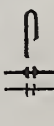







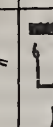


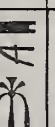


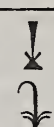


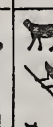


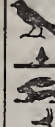
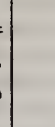



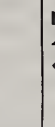

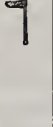


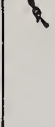
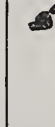

locomotion, aller, venir, courir, etc. On compte plus d'une centaine de ces caractères, dont plusieurs sont reproduits dans notre troisième article (1839, p. 139-142). Étant uniquement placés dans les textes pour guider l'esprit et éviter toute ambiguïté, ces signes ne se prononçaient pas dans la lecture.

L'écriture était, en Égypte, essentiellement liée à la peinture qui lui avait donné naissance : c'était un même art, étendu, développé, parlant à la fois aux yeux et aux oreilles. Les choses qui ne tombaient point sous les sens et qui échappaient au peintre devenaient la propriété exclusive de l'écrivain. Tous deux se servant des mêmes moyens, l'imitation des objets, ont souvent mêlé leurs ressources pour présenter le mieux possible leur idée au propre et au figuré tout à la fois. Cette écriture composée de caractères pittoresques constitue l'abrégé du grand art de la peinture, que Pétrone dit avoir été inventé par l'audace des Égyptiens. Lors même qu'ils exprimaient leurs idées par des sons, les Égyptiens avaient un tel penchant à symboliser, qu'on ne peut considérer la partie phonétique de leur système comme une méthode aussi fixe et aussi invariable que les alphabets des autres peuples.

L'écriture hiéroglyphique diffère donc de l'écriture généralement usitée de notre temps en ce point capital, qu'elle employait à la fois dans la même phrase, et souvent dans le même mot, les trois sortes de caractères, figuratifs, symboliques et phonétiques, tandis que nos écritures modernes, comme celles des peuples de l'antiquité classique, n'emploient que les caractères phonétiques à l'exclusion de tous les autres.

Les hiéroglyphes phonétiques, ceux qui sont particulièrement destinés à noter une articulation, ont des formes aussi variées que les deux autres classes de caractères dont ils tirent leur origine. Ils sont fort nombreux; on en compte plus de deux cents, dont cent purement alphabétiques, les autres syllabiques. Nous avons vu comment l'Égypte procéda pour se créer des caractères phonétiques, et il ne faut point nous étonner alors de cette multiplicité de signes, de cette synonymie, chez un peuple dont l'écriture fut primitivement idéographique, et où l'expression des sons ne fut d'abord qu'un moyen auxiliaire pour représenter sans doute des noms étrangers. L'immense quantité de variantes alphabétiques qu'on trouve employées dans les noms propres grecs et romains et dans les légendes de l'époque de leur domination compose un alphabet bien plus riche d'homophones que celui usité sous les premières dynasties. Ces hiéroglyphes ont été affectés d'une valeur phonétique d'après le sens idéographique qu'on leur avait donné auparavant. Obligé de baser son déchiffrement sur les monuments de la dernière époque, Champollion dut comprendre d'abord dans son alphabet tout ce que le néologisme et la décadence des lettres égyptiennes y avait introduit, en ayant soin pourtant de poser les bases d'une distinction chronologique. Ses disciples ont cru pouvoir restreindre l'alphabet à environ cent trente caractères, éléments essentiels de la représentation des sons aux trois grandes époques de l'histoire égyptienne, sous les Pharaons, les Lagides et les Césars.

Alphabet phonétique général.

A. O. E.	AI-EI I.	Ô. OU.	B.	K.	T.	R. L.	M.	N.	P.	S.	SCH.	F.	KH.	II.
														
														
														

La première partie de ce tableau représente l'alphabet primitif, composé des caractères qui ont été employés dans le plus ancien style comme de simples lettres ; la seconde, tous les autres caractères, au nombre d'environ soixante-dix, employés alphabétiquement dans les époques postérieures, mais qui paraissent n'avoir eu une valeur phonétique ou syllabique qu'au commencement de certains mots ou groupes qui sont leurs noms mêmes et dont ils forment toujours les caractères initiaux ; enfin la troisième, les caractères employés plus particulièrement à l'époque grecque et romaine.

Ce tableau, qui réduit de beaucoup le nombre des signes alphabétiques et n'admet que quinze articulations distinctes, peut être adopté comme faisant connaître les signes les plus usités. Il confond des articulations voisines dont l'affinité est prouvée par les textes d'une époque et varie dans d'autres. L'étude des divers caractères qui les composent fournirait matière à de nombreuses observations qui dépasseraient les bornes de cet article et nous entraîneraient à faire une histoire de l'idionie égyptien à ses différentes transformations. Il nous suffira de dire qu'à partir de la vingtième dynastie, les hiéroglyphes se permirent des néologismes qui rendent l'écriture beaucoup plus difficile à interpréter, et que cet état de choses alla toujours empirant. Les textes de l'époque la plus florissante de l'empire égyptien, de la dix-huitième à la dix-neuvième dynastie, sont les plus faciles à comprendre : c'est pour nous leur âge classique ; antérieurement le laconisme du style et l'archaïsme des formes, postérieurement l'abus des caractères homophones et les lazzi des scribes, nous empêchent de saisir la véritable interprétation des légendes.


La direction des caractères hiéroglyphiques, c'est-à-dire le côté vers lequel sont tournés les têtes, les jambes, les bras des figures d'hommes ou d'animaux, et les angles des autres caractères, indique le sens dans lequel il faut les lire, tantôt de gauche à droite (comme dans tous les exemples cités dans cet article), tantôt de droite à gauche, suivant la disposition des caractères, dont l'ordre est toujours constant dans une même inscription, où ces signes sont disposés comme une procession régulière dans laquelle toutes les images des différents objets, souvent les plus opposés dans la nature, se trouvent en contact immédiat et suivent la marche du signe initial.


L'écriture phonétique ne reproduit généralement que la charpente ou le squelette des mots, c'est-à-dire les consonnes et les voyelles longues, laissant à l'usage, à la science du lecteur, le soin de suppléer aux voyelles brèves, excepté pour celles qui commencent des mots. Les Égyptiens, et les peuples orientaux en général, ont supprimé la plupart des voyelles dans l'écriture, de sorte que tout mot ainsi écrit est une véritable énigme que l'on ne devine avec certitude que lorsqu'on est arrivé à comprendre le sens du texte. Il en est ainsi dans les langues sémitiques, l'arabe, l'hébreu, le syriaque, etc.

Un seul et même caractère phonétique exprime à la fois deux lettres, le G et le K, le P et le PH, le R et le L, qui se confondaient dans les dialectes thébain, memphitique et bachmourique, de manière qu'un même texte hiéroglyphique pouvait être lu sans difficulté par trois hommes parlant chacun un des trois dialectes de la langue égyptienne.

Les noms propres, indigènes ou étrangers, sont toujours

suivis du caractère figuratif  ou  pour les hom-

mes, et pour les noms de femmes des petites figures 

ou . Ceci posé, et à l'aide de notre alphabet, on peut

lire les noms d'individus de toutes les époques. Le nom bi-

bliques de Putiphar se retrouve avec tous les éléments hébraïques dans le nom propre égyptien :



P T P H R A. *Péléphra* (homme).

Nous verrons plus loin d'autres noms connus au temps de l'Exode. Les exemples suivants appartiennent aux trois époques de l'histoire égyptienne.



P C H R. *Pichare* (homme), nom égyptien qui signifie littéralement l'enfant. Dans la figurine déterminative, la main est relevée vers la bouche pour indiquer le bas âge. — Ce nom est encore usité parmi les Coptes, dont quelques-uns s'appellent *Bichara* ou

diminutivement *Bichai*.



T A P N A I. *Daphné* (femme), nom grec.



S K S T S. *Sextus* (homme), nom romain.

La suite à une prochaine livraison.

ÉMEUTE DANS UN MARCHÉ.

LE CHEVAL DE NELLO.

Bloteling, graveur hollandais, dessinait à la plume avec une finesse extrême de petites compositions remarquables par la verve et l'esprit (1). M. Achille Devéria possède plusieurs de ces dessins aujourd'hui fort rares ; il a bien voulu nous permettre d'en produire un qui nous a paru divertissant. Comme aucun texte n'est joint à l'œuvre originale, chacun est libre de s'expliquer le sujet au gré de son imagination. La scène se passe au dernier siècle, sur une place publique, dans une grande ville. C'est une batterie, un pêle-mêle, un tumulte, un vacarme à étourdir, à rendre fou, à faire tomber les maisons sur les gens et le ciel sur les maisons. Il pleut des coups, des meubles, des seaux d'eau. Toute la ville a le vertige. Sur le pavé on hurle, on frappe, on s'assomme, et, dans les habitations, les bourgeois effrayés jettent par les fenêtres, sur cette masse bouillonnante de corps, tout ce qu'ils trouvent sous leurs mains : pour peu que la rage et le délire augmentent encore, ils se jetteront eux-mêmes. Quelle peut être cependant l'origine de cette grotesque révolution ? Un rien sans doute ; quelques mauvaises plaisanteries échangées entre deux commères ; de paroles en paroles, elles en seront venues à l'injure ; de l'injure aux voies de fait : l'une aura renversé l'autre sur le panier d'œufs de sa voisine, laquelle sera tombée sur la table couverte de pommes d'une quatrième, laquelle..... et ainsi de suite. De là cris, fureur, combats. Des passants auront voulu intervenir : les malencontreux auront été saisis, emportés dans la bagarre comme ces imprudents qui se laissent accrocher par quelque bout de leurs vêtements à l'arbre d'une machine à vapeur. Voici, au fond de la place, des carrosses qui veulent passer ! Pauvres carrosses ! restera-t-il la largeur d'une main de leurs panneaux armoriés ? Où sont les commissaires ? Pourquoi le guet tarde-t-il ? Il prend des détours et approche à très-petits pas : le guet sera battu, les commissaires seront battus.

(1) Bloteling ou Blootling se distingua dans la gravure au burin et en manière noire. Dans le nombre des estampes gravées par lui, on doit distinguer le portrait de Pierre Schout, à cheval, connu sous le nom du « Cavalier, par Bloteling, » dont la figure a été peinte par Netscher, le cheval par Wouvermans, et le paysage par Wynants Il était né à Amsterdam en 1634.

M. le lieutenant criminel est hors de lui ; il songe s'il ne devra pas envoyer un régiment, deux régiments, un canon, deux canons. Mais attendez : braves gens qui êtes aux fenêtres, ne voyez-vous pas poindre là-bas, en un coin du ciel, quelque petite nuage fauve tout gonflé de pluie ? Oh ! la bonne aventure ! S'il pleuvait cinq minutes seulement, la guerre aurait cessé. Petite pluie abat grand vent. Cependant que d'œufs cassés, de fruits talés, de raisins foulés comme au pressoir ! Que d'yeux bleuis, de bosses au front, d'échines mal contentes, d'épaules qu'on se frottera longtemps d'une mine piteuse ! Et aussi que de récits, d'histoires, d'anecdotes ! que de fanfaronnades, que de rancunes ! On en parlera longtemps.

Un jour toute une république fut ainsi pendant plusieurs heures en révolution pour une cause non moins frivole. Le récit en est plaisant et peut faire pendant à la gravure. Je l'emprunte à l'histoire de Florence, par M. Delécluze : ce sera un souvenir historique pour le lecteur qui, de cette sorte, aura du moins tiré de ce sujet quelque profit.

Il y avait à Florence, dit le facétieux chroniqueur Francesco Saccetti (vers 1383), un citoyen qui, bien que vieux,

affectait de suivre les habitudes des jeunes gens. Il se nommait Nello, et demeurait non loin de l'église de Sainte-Marie-Majeure. Il avait la passion d'aller à cheval ; mais je n'ai jamais pu comprendre d'où il tirait les différentes montures qu'il a eues, tant elles étaient laides. Le dernier cheval qu'il se procura vers la fin de sa vie fut le plus étrange de tous : une espèce de chameau maigre qui, lorsqu'on le piquait de l'éperon, s'enlevait tout d'une pièce comme s'il eût été de bois, lent et paresseux pour l'ordinaire, et ne retrouvant de vivacité que lorsqu'il voyait quelque camarade en belle humeur. Son indolence habituelle n'avait cependant rien qui dût étonner, car le pauvre animal mangeait plus de sarments et de glands que de foin et d'avoine. — Il arriva qu'un jour Nello, se disposant à le monter, l'avait attaché dans la rue auprès de sa porte. Or, le hasard amena près de chez lui, là où l'on vend le bois, une jument qui vint rôder près de son cheval, lequel faisant un effort avec sa tête rompit l'anneau auquel il était attaché, et se mit à courir de toutes ses forces après la jument qui s'enfuyait avec agilité. Nello, attiré par le bruit, sort de sa maison. Déjà les deux bêtes n'étaient plus en vue ; mais sur l'indication qu'on lui donne qu'elles sont allées du côté



(D'après un dessin à la plume par Bleteling, conservé dans la collection d'estampes de M. Achille Devéria.)

de Sainte-Marie-Majeure, notre homme, malgré ses éperons qui le font trébucher à tous les pas, prend des ruelles détournées, et voit bientôt son cheval et la jument se débattant au milieu des revendeurs. Aussitôt on ferme les boutiques comme en un jour d'émeute populaire. Mais la boucherie se tenait au milieu de la place ; les deux chevaux y entrent, et en moins de rien, à force de sauts et de ruades, ils éparpillèrent et foulèrent sous leurs pieds toutes les viandes étalées. Le maître de la jument était accouru aussi de son côté armé d'un gourdin ; il frappait sur sa bête, mais plus souvent sur celle de Nello. Cette inégalité dans la correction fit naître une querelle entre les deux propriétaires, pendant laquelle les deux animaux quittant la boucherie entrèrent dans la rue Callimela, où tous les marchands effrayés se hâtèrent de rentrer leurs draps et de fermer leurs boutiques. — Hé bien ! qu'est-ce que c'est ? qu'est-il arrivé ? demandaient-ils tous. Cependant les deux bêtes ayant traversé une ruelle qui conduit à Orsanmichele, firent invasion dans le marché aux grains et renversèrent les sacs et les balances des marchands. Au milieu de ce tumulte, une troupe d'aveugles qui se tient toujours là le long des piliers, entendant du bruit et se sentant maltraités,

se mirent à jouer du bâton, frappant à tort et à travers sur tout le monde. Bien des gens, frappés par des pauvres qu'ils ne savaient pas aveugles, voulaient leur faire un mauvais parti, tandis que d'autres s'égosillaient pour faire comprendre que ces gens n'y voyaient pas. Ce conflit de méprises augmenta le nombre des querelles et amena une mêlée générale, à laquelle vinrent se joindre Nello et l'homme à la jument, se disputant et se colletant avec plus de fureur que jamais. Cependant les deux chevaux, caracolant au milieu de la foule en fureur, débouchèrent enfin sur la place du Vieux-Palais. Les seigneurs et tous ceux qui les entouraient, voyant des fenêtres le peuple se précipiter furieux et en foule dans la place, ne doutèrent pas que la plèbe ne se fût levée en masse et que quelque révolution ne fût au moment d'éclater. On ferme les portes du palais, on fait armer toute la garde des piqueurs, celle du capitaine et celle de l'exécuteur. La jument entra par hasard dans une petite cour près de l'appartement de l'exécuteur (1), qui, alarmé par le bruit, se cacha,

(1) Il s'agit, non du bourreau, mais de « l'exécuteur des ordres de la commune, » magistrat qui était chargé, conjointement avec le capitaine du peuple et le podestat, d'exécuter les commande-

à demi armé qu'il était déjà, sous le lit d'un de ses notaires. Cependant les chevaux étant séparés après quelques horions donnés et rendus sur la place, le calme commença à se rétablir, et l'on reconduisit chez lui, en le plaisantant, le pauvre Nello essoufflé, harassé de fatigue et ayant les pieds tout écorchés par ses éperons qui étaient passés sous ses semelles.

Les seigneurs, remis de leurs craintes par ce qu'ils avaient vu des fenêtres du palais, envoyèrent un commandant avec quelques gens armés, ayant ordre de calmer la multitude et de faire évacuer la place, ce qui était déjà fait. Il y avait déjà une heure que tout était tranquille, lorsque le podestat et le capitaine, armés de toutes pièces, montèrent à cheval et se présentèrent sur la place. Après avoir dit : — Eh bien ! où sont-ils donc ? que sont-ils devenus ? Ils se firent baffouer par le peu de gens présents, et rentrèrent dans le palais.

Le hasard voulut qu'à ce moment un citoyen eût besoin de parler à l'exécuteur. — Où est l'exécuteur ? que fait-il ? demanda ce citoyen au domestique du magistrat. — Je l'ai laissé mettant ses armes au commencement du tumulte, répondit le serviteur ; mais depuis je ne l'ai pas revu. Enfin, après bien des recherches, on parvint à retirer messer l'exécuteur de dessous le lit, à moitié couvert de ses armes. On le tira de là tout couvert de paille, de poussière et de toiles d'araignées. Feignant donc de le venir chercher pour le tumulte de la place, le citoyen lui dit qu'il était indispensable qu'il y descendit pour rétablir le calme. Le pauvre exécuteur, dans l'état où il était, monta à cheval, et ne s'aperçut du tour qu'on lui jouait que lorsque les passants se moquèrent de lui. Alors il devint furieux et voulut intenter un procès contre Nello pour avoir troublé le repos public. Ce ne fut pas sans peine que les seigneurs, qui s'étaient amusés de toute cette aventure, parvinrent à faire désister l'exécuteur de son enquête. Ce dernier tint bon pendant quatre jours, menaçant, si l'on ne voulait pas faire le procès à Nello, de rendre sa baguette et de se démettre de sa magistrature. Enfin il se rendit au vœu des seigneurs en disant que sa conscience était à couvert après l'insistance qu'il avait mise pour procéder.

SUR LE TOMBEAU DE CHILDÉRIC.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

L'intérêt que met votre recueil à toutes nos anciennetés nationales, sujet si propre à nous attacher à notre pays en nous faisant contracter plus familièrement connaissance avec lui, me porte à vous adresser quelques détails sur le tombeau de Childéric, dont je trouve mention dans un article de votre quatorzième volume (1). Nous avons si peu de renseignements sur les premiers temps de notre histoire, que tout ce qui s'y rapporte, si minime que ce soit, prend valeur. Il est donc bien permis de consacrer quelques instants d'attention à la sépulture d'un Germain dont le fils, par sa conversion au christianisme et sa conquête de la Gaule centrale, a eu sur les destinées de la France une influence si capitale. Ce monument ne ferait-il que marquer positivement jusqu'à quel point de la rive gauche du Rhin les Germains s'étaient avancés dès la génération qui précéda

ments de la Seigneurie. Ce magistrat, élu pour six mois, devait être étranger, né au moins à 80 milles de Florence, âgé de trente-six ans accomplis, guelfe, et indépendant de toute influence de la part des nations qui ne reconnaissaient pas l'Église catholique et romaine. Il recevait 3 600 florins d'or pour ses honoraires et les salaires de sa suite, qui se composait d'un docteur aux loix pour les causes criminelles, d'un juge pour les affaires civiles, de trois notaires, de cinq messagers, quatre pages, trente et un domestiques, et sept gardes à cheval.

(1) 1846, p. 271.

Clovis, que cette circonstance seule devrait le recommander à tous les hommes sérieux.

Le 27 mai 1653, comme on rebâtissait une maison servant d'hôpital aux pauvres de la paroisse de Saint-Brice, à Tournai, un ouvrier, qui était employé à faire un trou, rencontra à la profondeur de sept à huit pieds une vieille poche de peau, sur laquelle ayant donné un coup de pioche, il en sortit plus de cent pièces d'or. Cet ouvrier, qui était sourd-muet, s'élevant mis à hurler de toute sa force pour témoigner sa joie et appeler à lui, le doyen accourut avec deux chanoines, et l'on procéda dès lors à la fouille avec méthode et précaution. On trouva au même endroit environ deux cents médailles d'argent, mais la plupart si altérées par le temps qu'il était impossible de les déchiffrer ; quantité de ferrailles, mais entièrement oxydées et déformées ; un squelette complet avec son crâne, et, à côté, le crâne d'un jeune homme et celui d'un cheval ; une épée romaine à poignée d'or enrichie de pierres précieuses, avec le fourreau enrichi de même, la poignée formée de deux têtes de taureau adossées ; une hache d'armes ; un fer de framée, pique nationale des Francs ; les restes d'un riche baudrier ; un globe de cristal de roche de la grosseur d'une petite orange ; une tête de taureau en or massif ; un stylet d'or ; quantité de boucles, de crochets grands et petits, de plaques, d'ornements de toute sorte garnis de pierres précieuses ; une multitude de petits globules d'or de forme allongée, portant à l'une de leurs extrémités un anneau par lequel on pouvait les attacher, et que l'on prit, malgré le peu de ressemblance, pour des abeilles d'or ; deux anneaux d'or, l'un rond, épais et uni ; l'autre portant un cachet d'or dans lequel était gravée une tête de face avec l'inscription *Childerici regis* : c'est la tête insérée dans votre précédent article.

Cette tête forme la véritable inscription du tombeau, car il n'y en pas d'autre. Mais la désignation est-elle suffisante ? Quelques savants, et notamment Audigier dans son *Traité de l'Origine des Français*, ont voulu que le corps enseveli en ce lieu fût celui non point du père de Clovis, mais d'un fils de Clotaire, mort avant son père, et nommé, comme son aïeul, Childéric. Mais outre que le nom de roi donné au prince en question semble indiquer un véritable souverain et non pas seulement un fils de roi, les médailles d'or trouvées au contact des ossements, et, à ce qu'assure le doyen de Saint-Brice, sur la poitrine même, forment un argument décisif. Il y en avait environ une centaine, mais de neuf empereurs seulement : de Théodose le Jeune, de Valentinien III, de Marcien, de Léon, de Zénon et de Léon le Jeune, de Julius Nepos, de Basilisque et de Marc, de Zénon seul. L'idée qui se présente naturellement à la vue d'une telle collection, c'est que le chef germain avait dû vivre sous le règne des divers empereurs dont sa sépulture conservait ainsi la mémoire. Or, c'est une circonstance qui se rapporte parfaitement au père de Clovis, puisqu'il est mort en 480 et qu'aucune des médailles n'appartient à des empereurs qui aient vécu depuis ce temps-là : toutes appartiennent à des empereurs avec lesquels ce chef eût dû se trouver en relation. S'il s'agissait du fils de Clotaire, on ne comprendrait pas l'absence complète des médailles des empereurs qui, durant un espace de soixante-dix ans, ont régné entre la mort de leur aïeul et la sienne, savoir, Anastase, Justin et Justinien ; et l'on comprendrait encore moins qu'il ne s'y fût pas trouvé une seule médaille ni du roi son père, ni des rois ses oncles, qui étaient en possession d'en faire frapper. Ainsi, l'on ne peut élever sérieusement aucun doute sur la personne.

Des divers objets trouvés dans ce tombeau, quelques uns offrent un véritable intérêt, précisément à cause des questions que soulève leur explication. Il ne faut pas oublier que Childéric n'était pas chrétien, et par conséquent il n'y a point à s'étonner que sa sépulture nous offre quelques traces de la religion presque inconnue des Francs.

La tête de cheval se rapporte à un usage qui était commun non seulement à ces peuples, mais aux Gaulois. Quand un guerrier mourait, comme l'on s'imaginait qu'il allait retrouver dans l'autre monde des conditions analogues à celle-ci, on avait soin d'immoler sur son tombeau un cheval de bataille, afin que la monture à laquelle il s'était attaché ne lui fit pas défaut. C'est ce que déclare Tacite. Dans les temps de grande ferveur religieuse, l'usage s'était institué, comme on le sait par César et les autres historiens, que les serviteurs les plus dévoués à la personne du défunt se sacrifiassent à ses funérailles, afin de ne point se séparer de sa nouvelle fortune ; et peut-être que cet usage, tombé depuis longtemps en désuétude dans la Gaule, s'était conservé chez quelques tribus de la Germanie demeurées fidèles à l'ancien état de barbarie, surtout dans des occasions aussi considérables que la mort d'un chef puissant. On pourrait donc voir dans les deux crânes, celui du cheval et celui du jeune homme, déposés dans la terre à côté du corps du chef germain, une trace de cette superstition, cruelle assurément, mais dans laquelle il faut du moins reconnaître l'avantage d'avoir servi à marquer profondément dans les esprits que la mort n'est que le passage à une vie véritable, et qu'elle est plutôt un voile qui se tend qu'un abîme.

Le globe de cristal est un des attributs de la royauté. Il est à la vérité bien plus petit que les globes dont les souverains ont pris l'habitude de se servir dans leurs cérémonies, comme pour signifier, à l'imitation des empereurs romains, que leur souveraineté embrasse le monde. Mais il faut se reporter aux coutumes antiques et non point à celles qui ont pu prendre faveur depuis lors. Or, comme l'a fort bien fait remarquer à cette occasion l'abbé Dubos, les globes qui sont employés dans les médailles des empereurs romains comme symboles de l'État, ne sont pas proportionnellement plus grands que celui du tombeau de Childéric. De plus, les statues des rois de la première race, que nous possédons sur les portails de quelques églises, bien que ne méritant pas une confiance absolue, puisqu'elles ont été exécutées dans des temps postérieurs, représentent aussi ces princes avec un petit globe qui est presque entièrement embrassé dans le creux de la main. Il faut considérer qu'un globe de cristal de roche devait être alors un objet d'un prix considérable et au moins égal à celui d'un globe d'or. Cet ornement n'est donc pas moins propre que ne le serait une couronne à indiquer la royauté du personnage enseveli. Ce chef s'était substitué pour sa part aux droits des empereurs, et tenait sans doute comme souveraineté indépendante Tournai et la partie adjacente de la Gaule belge. Telle aurait donc été la première station de l'invasion germanique en deçà du Rhin.

La tête de taureau est une marque plus sensible encore de la religion du prince germain. On sait que le taureau a joué un rôle considérable dans presque toutes les religions de l'antiquité. Ces fameux veaux d'or que releva un instant le peuple juif sont, en effet, le point le plus caractéristique de toute religion païenne. Les idées auxquelles cet animal servait d'emblème dans le culte se trouvaient au premier rang non seulement chez les Égyptiens, dont le bœuf Apis est demeuré si célèbre, mais chez les brahmes, chez les mages, chez les druides. Le célèbre autel de Paris (1) offre un taureau sur l'une de ses quatre faces, ce qui montre assez que c'était une figure capitale. Le même usage régnait chez les Germains, et le tombeau de Childéric en donne une bonne preuve. Il est probable que la tête en question était destinée à faire des libations, car elle est creuse, et l'ouverture semble disposée pour un tel service.

Il est surprenant au premier abord de trouver dans un tombeau tant de richesses à l'intérieur et si peu à l'extérieur : c'est ordinairement le contraire : on orne le dehors, et l'on ne trouve au dedans que la hideuse pauvreté de la mort.

Mais chez les Germains on suivait un usage tout différent. Ces peuples croyaient que les monuments d'architecture fatiguaient le mort. « Ils regardent, dit Tacite, comme désagréable aux morts l'honneur coûteux et difficile des monuments. » Aussi avaient-ils gardé la coutume antique de déposer les restes mortels, même des plus grands chefs, sous de simples tumulus recouverts de gazon. C'est ce qui avait eu lieu pour Childéric, et le tumulus, sans doute peu considérable, qui indiquait l'emplacement de sa sépulture, s'étant effacé avec le laps des siècles, le tombeau s'était heureusement perdu, jusqu'à ce que le hasard l'eût fait enfin retrouver dans un temps où sa découverte ne pouvait plus être inutile pour l'histoire.

Agréez, etc.

LES FORÉTINS.

Sous Charles VII, une colonie d'Écossais vint s'établir aux environs de Bourges, où le roi leur abandonna, pour la défricher, une partie de la forêt de Hautebrune, située dans la commune de Saint-Martin d'Auxigny, et leur accorda de grands privilèges. L'origine étrangère des habitants de ce canton est encore aujourd'hui reconnaissable à leurs noms étrangers, tels que Jamys, Willandys, Jawy, etc. Leur activité et leur intelligence les distinguent complètement de la population apathique au milieu de laquelle ils se trouvent enclavés. A Bourges, ils sont connus sous le nom de *Forétins*. *Patria*.

DES EFFETS DE LA CULTURE

SUR LA CAROTTE SAUVAGE.

L'exemple de la carotte sauvage est un des plus curieux que l'on puisse citer de l'influence de l'homme sur les espèces végétales pour les modifier à son gré, et il n'offre pas moins d'intérêt en montrant jusqu'à quel point la plus légère modification dans les circonstances de la vie peut faire varier la forme des êtres organiques. Aussi les belles expériences faites sur ce sujet par M. Vilmorin méritent-elles de prendre place parmi ce que les sciences d'observation contiennent de plus précieux. En voici l'abrégé.

Si l'on sème, au printemps, dans une bonne terre de jardin des graines de carottes sauvages, on reproduit des individus annuels, identiques à la carotte sauvage ; c'est-à-dire dont la floraison, le feuillage, l'odeur, rappellent la carotte, mais dont la racine, blanche, sèche, ligneuse, coriace et toute mince, est sans le moindre rapport avec ce que l'on nomme proprement la carotte. Le pincement sur la tige, opéré à diverses époques du développement, n'amène dans ces plantes aucun changement. Le type sauvage subsiste sans altération.

Mais si l'on retarde le semis jusqu'au milieu de l'été, au lieu de le faire au printemps, on obtient un certain nombre d'individus dont la tige ne monte pas, et dès la fin de l'automne les racines, perdant le caractère du type sauvage, sont déjà sensiblement modifiées. On ramasse ces individus et on les repique au printemps ; ils montent, fleurissent, donnent des graines, et les racines ont continué à se développer.

En prenant les graines fournies par les individus dont les racines se sont le plus modifiées, on obtient, moyennant un semis fait dans les mêmes conditions, une seconde génération de carottes dont les racines sont déjà beaucoup plus grosses que dans la précédente génération. Enfin les graines de la seconde génération, choisies de même parmi les individus les plus modifiés, donnent une troisième génération tout à fait changée. Les racines, au lieu d'être sèches, ligneuses, minces, ne diffèrent de la carotte cultivée ordinaire, que par une chair un peu plus compacte, un goût moins fort et en volume plus considérable. Chez la plupart des in-

(1) Voy. 1846, p. 215, 355.

dividus, la couleur est blanchâtre ou jaune de citron ; mais chez quelques uns elle est d'une couleur orangée si intense, et le goût est en même temps si prononcé, qu'il n'est pas douteux que les graines de ces individus ne reproduiraient exactement la carotte ordinaire. M. Vilmorin, qui cherchait plutôt une conquête nouvelle pour l'horticulture qu'une loi philosophique, s'est contenté de cultiver les individus à racine fade et pâle, et il en a tiré une variété nouvelle de carotte.

On voit parfaitement dans cette expérience comment l'époque du semis a modifié les individus venus du type sauvage, et comment les modifications n'ont porté cependant que sur un certain nombre d'individus ; ce qui doit être attribué, ou à ce que les circonstances de la végétation n'ont pas été identiques pour tous les individus, ou à ce que les graines elles-mêmes n'étaient pas absolument semblables.

« Les recherches de M. Vilmorin sur les modifications de la carotte sauvage, dit le savant M. Chevreul dans un rapport à la Société d'agriculture, sont d'autant plus précieuses à nos yeux, qu'elles offrent une preuve évidente des succès qui attendent le naturaliste dans la nouvelle carrière qu'elles ouvrent à ses efforts ; elles donnent un bel exemple de la puissance d'une culture raisonnée dans la recherche des causes prochaines capables de modifier les végétaux, en même temps qu'elles montrent la possibilité d'aborder les questions concernant la découverte du type auquel se rapportent les individus modifiés ; questions qui, sans le secours de l'expérience, fussent restées insolubles. »

On comprend, en effet, que cette voie si riche en découvertes du plus haut intérêt, et dans lesquelles il est si facile d'entrer pour toute personne ayant le bonheur d'habiter la campagne, ne peut manquer d'appeler de nouveaux expérimentateurs. Que d'observations curieuses à tenter, soit pour retrouver les types primitifs dont nos végétaux cultivés, céréales, légumes, plantes d'ornement, arbres fruitiers, sont descendus, soit pour créer, au moyen des individus sauvages aujourd'hui dédaignés, des espèces nouvelles non moins précieuses que celles dont l'horticulture s'est successivement enrichie depuis l'origine des choses.

LE FEU.



(Habitant du Kamtschatka faisant du feu.— D'après une ancienne estampe.)

L'homme, disent les philosophes, est une intelligence servie par des organes. Au dernier siècle, il parut plaisant à un écrivain matérialiste assez obscur de proposer cette autre

définition : « L'homme est un animal qui sait faire du feu. » Et il démontrait que l'homme se distingue véritablement de tous les autres animaux en ce qu'il est le seul d'entre eux qui sache tirer le feu de la matière et l'entretenir. Il appuyait cette assertion sur les récits de voyageurs qui prétendent que jamais les singes les plus intelligents n'ont poussé l'imitation jusqu'à allumer du feu. On rapporte même que l'on a vu ces animaux venir se réchauffer à des brazier abandonnés et les laisser s'éteindre entièrement, malgré le froid excessif, faute d'avoir l'instinct de jeter dans le foyer, comme des hommes l'avaient fait en leur présence, les branches de bois qui étaient à leur portée. Cette observation est assurément curieuse. Le feu, qu'il est si difficile de distinguer, à certains égards, de la lumière, semble avoir dans le monde matériel une importance égale à celle de la pensée dans le monde intellectuel. A ce point de vue, le feu est l'élément le plus essentiel de la vie : supprimez absolument le feu, la chaleur ; aussitôt tout languit, dépérit, expire. Aussi n'est-il pas étonnant que dans certaines religions le dogme principal ait été, soit au réel, soit au figuré, le culte du feu ou du soleil, et que, d'autre part, le génie de l'homme se soit particulièrement appliqué à perfectionner les moyens de faire le feu. Les sauvages d'Amérique ou d'Afrique, assez dédaigneux de la plupart des avantages de la civilisation, n'ont pu réprimer leur admiration devant l'invention des allumettes chimiques ou phosphoriques. Quelle merveille, en effet ! un fétu de bois produisant tout à coup, par un faible frottement, la lumière et le feu. Combien il y a loin de ce perfectionnement industriel à la méthode primitive, qui consistait à échauffer, par un long et pénible frottement, deux morceaux de bois jusqu'à ce qu'ils fussent embrasés. Ce briquet incommode des premiers âges n'est plus qu'un sujet de curiosité : c'est comme tel que nous le conseignons ici, empruntant notre gravure au livre allemand de la *Description du Kamtschatka*, par J. B. S., et notre description au P. Labat, qui s'exprime ainsi dans son *Nouveau voyage aux îles d'Amérique* : « On prend, dit-il, deux morceaux de bois, l'un plus dur que l'autre ; on fait une pointe au plus dur et un commencement de trou au plus mol. On met celui-ci entre les genoux et on le presse pour le tenir ferme, et prenant l'autre, qui doit être comme un bâton de sept à huit pouces de long, entre les palmes des deux mains, on met sa pointe dans le petit trou de l'autre, et on le fait tourner le plus vite possible, comme quand on fait du chocolat. Ce mouvement échauffe les deux morceaux de bois, et surtout celui qui est le plus tendre, parce que ses parties, étant plus éloignées les unes des autres, sont plus faciles à ébranler et sont par conséquent plus susceptibles de chaleur, et, le mouvement continuant, elles en reçoivent à la fin assez pour s'enflammer. On sent d'abord une légère odeur de brûlé, on voit ensuite une petite fumée s'élever du bois mol, et puis on aperçoit des étincelles. J'ai fait assez souvent du feu de cette manière. Il faut tourner sans discontinuer, de peur de donner le loisir aux parties ébranlées de se reposer, et si l'on se sent fatigué, il faut qu'une autre personne continue à faire agir le bois pointu sans aucune interruption. Il faut encore observer de se mettre à l'ombre, ou tout au moins de tourner le dos au soleil. » Cette dernière recommandation aurait besoin d'être vérifiée. Du reste, l'avis du P. Labat ne doit pas être suivi à la lettre. On peut, dans diverses attitudes, arriver au même but. Quelquefois on entoure le trou du bois placé horizontalement, de poussière d'arbre sec ou de feuilles mortes, pour prêter un aliment plus facile aux premières étincelles.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

LES GLACIERS DE CERRO DA TOLOSA,
DANS LA CORDILLÈRE DU CHILI.



(Glaciers de Cerro da Tolosa, dans la Cordillère du Chili.— Dessin d'après nature par M. Rugendas.)

Nous avons déjà initié nos lecteurs (1) aux principaux phénomènes des glaciers de la Suisse. Nous avons montré que leur étude avait conduit à la solution de l'un des problèmes les plus difficiles de la géologie, le transport des *blocs erratiques*. On donne ce nom à des pierres souvent gigantesques que l'on trouve éparées à la surface du sol, loin de leur lieu d'origine; tels sont ces innombrables blocs de granite originaires des Alpes, qui recouvrent toutes les pentes orientales du Jura. La grosseur de ces pierres, leurs formes anguleuses, la vivacité de leurs arêtes, la manière dont elles sont posées sur le sol, leur hauteur au-dessus du fond de la vallée, tout démontre qu'elles n'ont pu être entraînées et roulées par les eaux. L'ancienne géologie s'est épuisée en efforts inutiles pour expliquer ce transport; elle a eu vainement recours aux hypothèses les plus invraisemblables, aux imaginations les plus fantastiques. La géologie moderne, celle du bon sens, a trouvé dans le transport des débris qui tombent sur les glaciers actuels l'explication de celui des blocs qui jonchent une partie du globe. Appliquant le fécond principe que M. Constant Prévost a introduit en géologie, elle a

fait jaillir de l'étude attentive des agents actuels les lumières qui doivent nous éclairer sur la cause des changements qui se sont opérés à la surface de la terre, dans la longue succession des temps qui précèdent la période historique.

On comprend maintenant que la découverte de glaciers dans des chaînes de montagnes où leur existence n'avait pas été reconnue jusqu'ici, présente un double intérêt. En effet, l'esprit a toujours quelque peine à se démontrer qu'ils aient pu remplir les vallées des chaînes de montagnes qui n'en présentent plus actuellement la moindre trace. Les Alpes de la Suisse, celles de la Scandinavie, les Pyrénées, le Caucase, sont environnés de blocs erratiques; mais comme les glaciers qui les ont jadis transportés existent encore, quoique relégués dans les plus hautes vallées, l'esprit ne fait nulle difficulté d'admettre que ces glaciers descendaient autrefois dans les plaines, et qu'ils y ont déposé des blocs, témoins irrécusables de l'ancienne extension des mers de glace. Mais quand on rencontre ces blocs au débouché des vallées des Vosges et de la Forêt-Noire, d'où les glaciers ont complètement disparu, même dans le voisinage des sommets les plus élevés, je conçois que les meilleurs esprits soient enclins au doute, et n'admettent pas aussi aisément que ces blocs

(1) Voy. 1842, p. 17, 63, 89.

aient été transportés par le même agent qui les a dispersés autour des chaînes de montagnes où l'on retrouve encore le reste des glaciers gigantesques de la période géologique antérieure à la nôtre. Comme les Alpes, comme les Pyrénées, la Cordillère du Chili est environnée de dépôts de blocs erratiques dont le transport était inexplicable pour tous les voyageurs qui ont vu ces grandes accumulations, et auxquels la théorie de l'ancienne extension des glaciers était inconnue. On ignorait aussi si des glaciers peuvent se former dans des latitudes aussi rapprochées de l'équateur.

Un peintre allemand, M. Rugendas, distingué comme savant et comme artiste, vient de lever ces doutes. Il a vu et admirablement reproduit les glaciers de Cerro da Tolosa, qui occupent les points les plus élevés de la Cordillère du Chili, entre Sant-Iago et Mendoza. Situés par 33°45' de latitude sud, et à 3 900 mètres au-dessus de la mer, ils occupent les larges ravins qui découpent ces sommets de phonolithe. Composés de glace blanche, solide, bleuâtre dans les escarpements, portant çà et là des blocs tombés des cimes qui les dominent, ces glaciers rappellent tout à fait ceux des Alpes, qui, suspendus aux cimes du Wetterhorn et du Schreckhorn, ne descendent pas dans les vallées inférieures. Sur le devant de notre gravure on voit une accumulation de blocs dans laquelle tous ceux qui ont visité les Alpes reconnaîtront une moraine terminale.

Ainsi des glaciers semblables à ceux de l'Europe existent dans la Cordillère du Chili, et c'est à leur ancienne extension qu'on doit attribuer l'accumulation des blocs qui bordent cette chaîne de montagnes. Ceux qui remplissent la vallée de Santa-Cruz, sur la côte orientale de l'Amérique, par 50 degrés de latitude sud, ont été transportés par le même agent. L'île de Chiloé, sur la côte occidentale qui s'étend de 42° 46' à 43° 26' de latitude sud, en est aussi parsemée jusqu'à la hauteur de 60 mètres au-dessus de la mer. Un savant voyageur anglais, M. Charles Darwin, attribue leur dispersion à des glaces flottantes détachées des glaciers plongeant dans la mer, qui ont transporté ces blocs comme des radeaux. L'île n'étant point encore complètement émergée, ces glaçons seraient venus échouer sur ses rivages et y auraient déposé leurs cargaisons, que l'élévation de la côte a successivement mises à sec. Les blocs erratiques existent aussi sous l'équateur. On les rencontre encore sur les flancs du Rucu-Pichincha, volcan qui s'élève près de Quito, par 0° 12' de latitude sud. Un voyageur, M. Wisse, a dernièrement reconnu l'analogie frappante qui existe entre les accumulations de ces blocs et les moraines de glaciers actuels.

Jusqu'ici personne n'a constaté l'existence des glaciers dans les hautes montagnes situées sous la ligne. M. de Humboldt pense même que les conditions météorologiques des régions équatoriales sont complètement défavorables à la conversion des neiges en glace, et à la persistance de ces glaces pendant tout le cours de l'été. Mais ces conditions étaient différentes à l'époque où les glaciers ont atteint leur plus grande extension, et dans la Cordillère de Quito, comme dans les Vosges, il a pu exister des glaciers autrefois, sans qu'il s'en forme de nouveaux depuis que le climat est devenu plus chaud. Peut-être aussi les explorateurs futurs découvriront-ils ces glaciers qui ont pu échapper à l'attention de l'illustre voyageur, surtout à une époque où l'importance géologique de ces formations était complètement méconnue. Maintenant que l'attention des savants est dirigée sur ce point, on trouvera des glaciers et les traces de leur ancienne extension dans des pays où on ne les soupçonnait pas auparavant. Ces traces sont non-seulement les blocs erratiques, mais encore les effets de la pression énorme que le glacier exerçait dans son mouvement de progression ; pression qui arrondit, use et strie tous les rochers d'une vallée au point qu'on peut facilement déterminer quelle était la longueur et la puissance du laminoir gigantesque qui les a nivelés.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,
OU NOTIONS RELATIVES A L'ÂGE ET AU STYLE DES MONUMENTS
ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 27, 185.)

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

FRANÇOIS BLONDEL.

L'éclat du règne de Louis XIV, les faits qui l'illustrèrent, ne pouvaient manquer de fournir à l'architecture de nombreuses occasions de s'exercer dans des genres nouveaux et variés. Il appartenait à cette glorieuse période de remettre en honneur certains monuments inusités au moyen âge, et qu'on avait à peine essayé d'inaugurer sous les règnes antérieurs à celui du grand roi ; nous voulons parler des arcs de triomphe. L'art fut alors appelé à consacrer par des témoignages impérissables les victoires, les hauts faits du règne, et l'admiration de la France. La ville de Paris voulut marcher l'égale de Rome, et dresser sur les pas du roi vainqueur des arcs triomphaux à l'instar de ceux que les Romains avaient coutume d'élever à la gloire des conquérants et des empereurs.

De tous les monuments élevés en l'honneur de Louis XIV, celui qui offre le plus d'analogie avec les modèles antiques est l'arc de triomphe dit du Trône. Tous les architectes furent chargés de présenter un dessin qui surpassât en grandeur et en magnificence ce que l'antiquité nous a laissé de plus complet dans ce genre. Le peintre Lebrun avait pris part à cette sorte de concours ; mais ce fut le projet de Claude Perrault qui obtint la préférence.

La première pierre fut posée le 6 août 1670 ; une médaille commémorative, frappée à cette occasion, donne la représentation de cet arc de triomphe, et porte en exergue : *Pour les conquêtes de Flandre et de Franche-Comté.*

Les travaux furent d'abord poussés avec activité, et les constructions s'élevèrent rapidement à la hauteur des piédestaux ; mais bientôt l'exécution se ralentit, et l'on se décida à figurer toute la partie supérieure en plâtre pour servir en quelque sorte de modèle et permettre de recueillir les observations de la critique.

La représentation de cet arc de triomphe, que nous donnons page 324, nous dispense d'en faire la description : on voit que Perrault, tout en prenant pour type les arcs de triomphe antiques, avait cherché à imprimer à cette œuvre son cachet individuel. Malheureusement, soit dans la proportion, soit dans la décoration, l'architecte français est resté loin au-dessous des modèles qu'il s'était proposé de surpasser. En voulant renchérir sur la richesse des arcs romains, Perrault se laissa entraîner par son imagination, et il semble avoir tout à fait méconnu que la simplicité des masses et la sobriété des ornements sont les premières conditions de la beauté. Ces groupes de colonnes accouplées, qui s'avancent en saillie sur les façades, ne pouvaient être d'un heureux effet, et les arcades servant de passages, déjà trop étroites par elles-mêmes, se trouvaient de plus resserrées entre ces avant-corps qui les masquaient dès qu'on n'était plus en face du monument ; la statue équestre du roi, qui couronnait le tout, était placée sur une sorte d'amortissement dont le profil était d'assez mauvais goût. La ville ne jugea pas à propos de continuer ce monument, et, après la mort du roi, comme le modèle de plâtre tombait en ruine, le régent, vu l'état déplorable dans lequel il trouva les finances, le fit détruire entièrement.

Le désir d'honorer Louis XIV fit alors consacrer à sa mémoire les portes de ville qui furent élevées à cette époque par suite des modifications apportées à l'enceinte de Paris, et dont nous parlerons plus loin. La porte Saint-Antoine, la porte Saint-Bernard, les portes Saint-Denis et Saint-

Martin, peuvent donc être considérées comme des portes triomphales.

A la limite même de la ville, à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine, il existait alors une ancienne porte (la porte Saint-Antoine) ayant autrefois servi d'arc de triomphe pour une entrée du roi Henri II; cette porte n'offrant qu'une seule et unique issue, insuffisante pour la circulation toujours de plus en plus active sur ce point, François Blondel fut chargé, en 1671, de remédier à cet inconvénient. Or, ne voulant pas détruire un monument historique, remarquable en outre par les belles sculptures de Jean Goujon et par l'admirable appareil de la voussure qui existait du côté de la ville, il se contenta d'y faire de chaque côté les adjonctions nécessaires pour pratiquer deux nouvelles issues. Ces adjonctions furent exécutées avec assez d'adresse, de manière à ne pas faire dispartate avec la partie préexistante qui ne manquait pas de caractère.

Il ne faut pas attacher une grande importance à cette modification opérée par Blondel à la porte Saint-Antoine. Néanmoins, en expliquant dans son ouvrage les changements qu'il a dû opérer, il dit franchement « qu'il a trouvé le moyen de donner à cet ouvrage de très-belles proportions et un très-grand dégagement, et d'ajuster, suivant les règles de la bonne architecture, les parties de son entablement avec celles de l'entablement gothique de la vieille porte. »

Blondel eut bientôt l'occasion de signaler son talent par l'exécution de monuments entièrement neufs et d'une grande importance : la porte Saint-Denis est de ce nombre. Mais avant de passer à l'examen de ses ouvrages, peut-être ne sera-t-il pas hors de propos de voir par quelle succession de circonstances Blondel fut amené à se livrer à l'architecture, après avoir débuté dans une tout autre carrière.

François Blondel, né en 1617, n'avait aucunement cultivé les arts dans sa jeunesse; d'heureuses circonstances lui en firent naître le goût. Choisi par Henri-Auguste de Loménie pour achever l'éducation de son fils âgé de seize ans, et l'accompagner dans ses voyages, Blondel partit en 1652, et parcourut avec son élève une partie de l'Europe, et particulièrement l'Italie. Blondel ayant acquis dans ces voyages une grande pratique des hommes et des choses, fut distingué par les personnages placés alors à la tête du gouvernement. Après avoir été chargé de plusieurs négociations auprès de divers princes étrangers, il reçut mission de se rendre à Constantinople comme envoyé extraordinaire du roi à la Porte ottomane. L'objet de sa mission était d'obtenir la mise en liberté de l'ambassadeur de France, détenu au château des Sept-Tours. Sa négociation fut couronnée de succès, et à son retour il fut récompensé par un brevet de conseiller d'État. Cette mission, ainsi qu'il nous l'apprend dans son cours d'architecture, lui donna l'occasion de visiter, non seulement la Turquie, mais l'Égypte.

Blondel réunissait à des connaissances littéraires un savoir profond dans les mathématiques. Il fut choisi par le roi pour enseigner cette science au grand Dauphin, et plus tard il la professa au collège royal (le collège de France).

La vue des monuments de l'antiquité avait inspiré à Blondel un goût très prononcé pour l'architecture, et les connaissances variées qu'il possédait le mirent bientôt à même de se livrer à l'exercice de cet art. La première occasion qui s'offrit à lui fut la reconstruction du pont de Saintes, dont il fut chargé par le roi en 1665 (il avait alors quarante-huit ans); opération qui n'était pas sans difficulté, et qu'il mena à bonne fin.

En 1670, Blondel fut chargé de reconstruire la porte Saint-Bernard, non loin du pont de la Tournelle. A l'occasion de cette porte, Blondel répète à peu près ce qu'il avait dit en parlant de la porte Saint-Antoine : « Ce n'est, dit-il, à proprement parler, qu'un rhabillage et un rajustement plutôt qu'un dessin d'ouvrage fait exprès; car comme on a voulu conserver les gros murs et les logements des pavillons qui

faisoient la vieille entrée, il a fallu pour ce sujet s'assujettir à des nécessités qui ont obligé de prendre des mesures différentes de celles que l'on auroit prises autrement; et pour dire le vrai, il a fallu un peu de méditation pour y appliquer quelque chose qui donnât les commodités que l'on souhaitoit, et dont l'ordonnance ne fût pas à mépriser. »

La porte Saint-Bernard n'avait rien de remarquable; elle se composait de deux ouvertures percées dans une construction massive dont l'élevation avait pour but de masquer les toitures qui recouvraient les logements. La disposition de deux portes, une pour l'entrée et une pour la sortie, offre un grand avantage pour la circulation. Il existe plusieurs exemples d'une semblable disposition dans les portes antiques, et particulièrement à l'arc du pont de Saintes, que Blondel a évidemment cherché à imiter quand il reconstruisit la porte Saint-Bernard. Cette porte fut démolie en 1792 pour faciliter la circulation des voitures.

Mais l'œuvre capitale de Blondel, celle qui lui assigne un rang très-distingué parmi les architectes du règne de Louis XIV, c'est la porte Saint-Denis qu'il conçut et exécuta en toute liberté. Rien ne nous paraît plus intéressant que de le laisser parler lui-même de son ouvrage, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de rapporter ici ce qu'il dit au sujet de ce monument dans le quatrième livre de son Cours d'architecture :

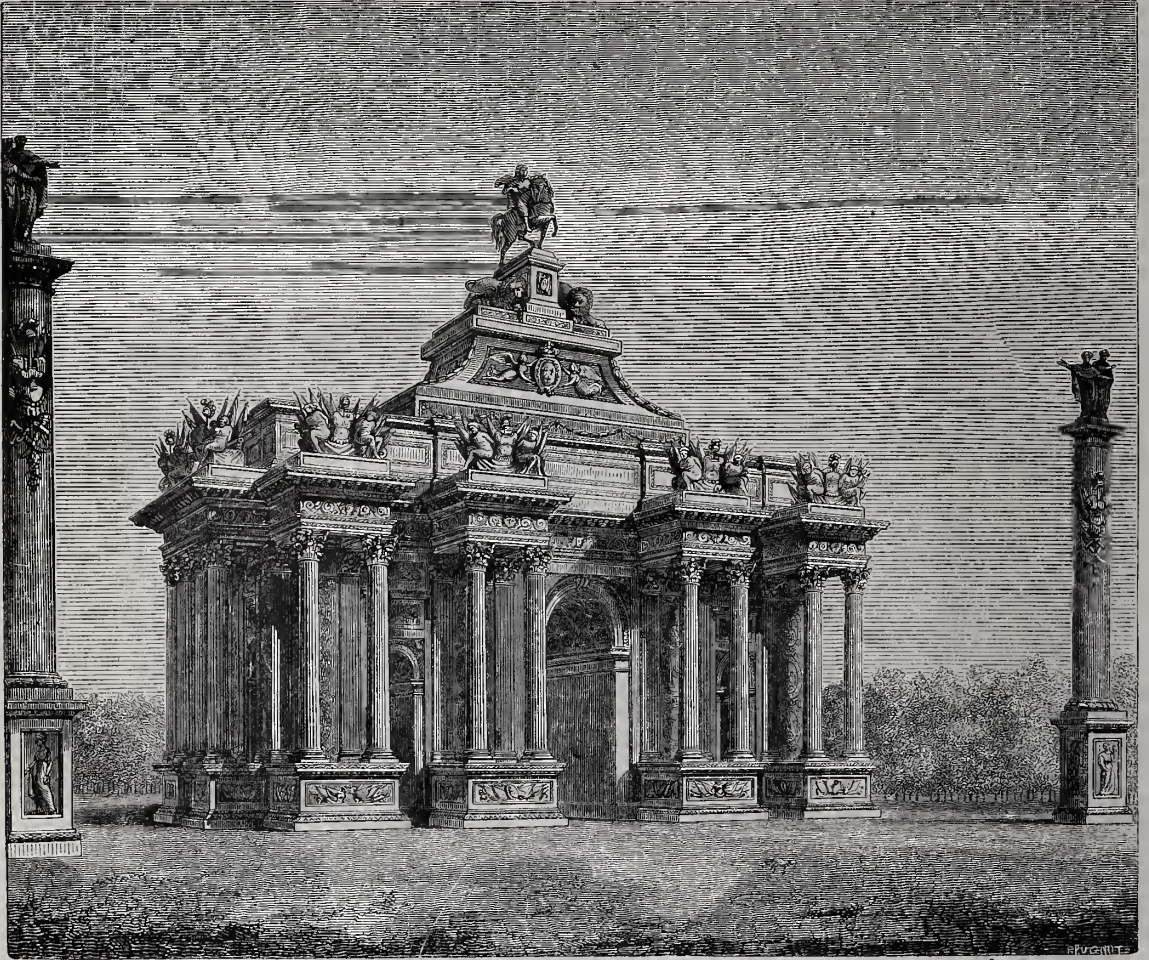
« Dans la construction de la porte Saint-Denis, qui est peut-être un des plus grands ouvrages qui soient de cette nature au reste du monde, sa masse ayant plus de soixante-douze pieds de hauteur et autant de largeur, avec une ouverture de plus de vingt-quatre pieds dans le milieu, je me suis principalement appliqué à la rendre plus considérable par la justesse des proportions qu'elle a du tout à ses parties et de ses parties entre elles, que par la quantité d'ornements dont elle auroit pu être chargée. J'ay même recherché avec soin que le peu d'ornements dont elle est parée fust extraordinaire, et choisi parmi ceux qui ont eu et qui ont encore le plus de réputation dans les ouvrages des anciens; et comme tout le monde tombe d'accord qu'il n'y a rien de plus beau parmi les restes de l'antique que la colonne Trajane, que les obélisques qui ont été transférées d'Égypte en la ville de Rome, et ce reste de la colonne rostrale que l'on voit encore au Capitole, j'ay voulu que l'ornement de la porte Saint-Denis fust composé de parties copiées sur de beaux originaux.

» Pour cet effet, j'ay placé deux pyramides aux costés de l'ouverture de la porte, que j'ay engagées suffisamment dans le mur du massif, et qui, posées sur des piédestaux semblables à celui de la colonne Trajane, s'étendent avec leur amortissement jusqu'au-dessous de l'architrave du grand entablement, et tiennent pour ainsi dire la place des colonnes, sans estre néanmoins obligées de rien porter, parce que l'entablement n'a de saillie que ce qui luy en faut pour estre distingué du massif sur lequel il est entièrement assis; et pour donner plus de grâce aux pyramides, je les avois fait accompagner de trois rangs de rostres, c'est-à-dire de proues ou de poupes de galères antiques, pareilles à celles de la colonne rostrale, et faisant face de trois costés dans chaque rang, c'est-à-dire sur le devant de la pyramide et sur ce qui paraît de leur flanc de chaque côté hors du mur. Ce que je faisais pour deux raisons : la première, parce que cet ornement a beaucoup de rapport aux armes de la ville, et l'autre, qui est la principale, est que l'on s'est bien jusqu'icy appliqué à tracer dans les monuments publics les principales actions, les victoires et les conquêtes que le roy a faites par ses armées de terre; mais personne ne s'est encore avisé de laisser à la postérité quelques marques du soin qu'il a pris de remettre les choses de la marine sur un tel pied, qu'il s'est à la fin trouvé en estat de résister et même de vaincre les nations les plus puissantes, et de reprendre cet empire de la mer qui luy a été contesté depuis si longtemps. Ainsi ces proues et

ces poupes de navires antiques, accompagnées des inscriptions que je voulois y mettre, auraient pu servir à ce dessein, et c'est ainsi que je l'avois projeté.

» Mais la rapidité des conquêtes du roy dans son voyage de Hollande, et ce fameux passage du Rhin à Tholus, qui arriva dans l'année que la porte Saint-Denis fut commencée, nous obligea de prendre d'autres mesures; et messieurs les prévost des marchands et eschevins crurent que l'on ne pouvoit point accompagner la porte Saint-Denis d'autres ornements ny plus heureux ny plus magnifiques que ceux qui pourroient servir de marques de ces grandes actions et de ces victoires. Ainsi, comme il n'y a rien de plus superbe pour la gloire des conquérants que les arcs de triomphe, les pyramides et les trophées que l'on élève à leur mémoire, j'ay cru que je ne

pouvois mieux faire que d'attacher sur les pyramides et aux distances où j'avois voulu placer les rostres des galères, des masses de trophées antiques pendues à des cordons nouez à leur sommet, entremêlez de boucliers chargez des armes des provinces et des villes principales que le roy avoit subjuguées. J'ay même fait asseoir des figures colossales au bas des mêmes pyramides, à l'exemple des excellents revers de médailles que nous avons d'Auguste et de Titus, où l'on voit des figures de femmes assises aux pieds des trophées ou des palmiers, et qui marquent ou la conquête de l'Égypte par Auguste, ou celle de la Judée par Titus. C'est ainsi que, d'un costé, j'ay fait mettre une statue de femme assise sur un lion demi-mort, qui, d'une de ses pattes, tient une épée rompue, et de l'autre un trousseau de flèches brisées en partie et renversées; et



(Règne de Louis XIV.—Arc de triomphe dit du Trône, par Claude Perrault; 1670.—Détruit sous la Régence.)

de l'autre côté, la figure d'un Fleuve étonné. Et dans l'espace qui se trouve entre le haut de l'arc de la porte et de l'entablement, j'ay trouvé place pour un grand cadre de bas-relief où j'ay fait tracer cette action si surprenante du passage du Rhin à Tholus, dans laquelle néanmoins le sculpteur n'a pas entièrement suivi ma première pensée. »

Blondel rapporte ensuite les diverses inscriptions qu'il avait composées et fait graver sur ce monument; puis il donne les dimensions et les proportions de toutes les parties, et décrit tous les détails d'ornementation dont il a cru devoir faire usage dans sa composition.

Rien ne peut mieux faire apprécier l'esprit et les principes qui servaient de guide aux architectes de cette époque, que cette explication faite par Blondel de son propre ouvrage; on voit quelle était alors l'admiration excessive professée pour les œuvres de l'antiquité, et l'on ne peut douter que la préoccupation exclusive des architectes n'eût

pour but de pouvoir s'en rapprocher autant que possible. Avec quelle franchise Blondel nous avoue son éclectisme! Combien n'est-il pas curieux d'apprendre de lui-même que ce monument, qu'on serait tenté de croire conçu d'un seul jet, n'a été pour lui qu'une occasion de rassembler tout ce qui, dans les monuments antiques, lui avait semblé le plus beau. Néanmoins, il faut cependant le reconnaître, l'art avec lequel il a su déterminer les proportions de la porte Saint-Denis, et l'unité qu'il est parvenu à mettre dans son ensemble, sont loin d'être sans valeur; et en somme, ce monument sera toujours considéré comme l'un des plus remarquables de cette époque, quelque reproche qu'on puisse justement faire à certains détails tenant au goût du temps, dont tout artiste à son insu subit inévitablement l'influence; telles sont, par exemple, ces sortes de pyramides, bas-reliefs dont la forme bâtarde tient un milieu équivoque entre l'obélisque et la pyramide, et plusieurs autres ajustements qui sont bien loin

de cette sévérité et de cette pureté antique dont Blondel pourtant était un des plus zélés apôtres.

Nous ferons remarquer que la masse de la porte Saint-Denis est un carré parfait, c'est-à-dire que la hauteur de ce



(Règne de Louis XIV. — La Porte Saint-Denis, par François Blondel; 1673.)

monument est égale à sa largeur. (Voy. la Table des dix premières années.)

Les sculptures de la porte Saint-Denis sont assez célèbres pour que nous n'ayons pas besoin d'en faire ressortir tout le mérite. Elles furent exécutées par Girardon et Michel-Ange; les bas-reliefs mépriés, qui décorent les piédestaux des pyramides, sont d'une composition et d'une exécution très-remarquables; bien qu'inspirées par celles du piédestal de la colonne Trajane, ces sculptures ont un caractère très-particulier; il sera toujours permis d'imiter ainsi.

Indépendamment des travaux que nous venons de citer, Blondel fit exécuter d'importantes constructions pour l'arsenal de Rochefort. Il a rendu compte dans son *Traité d'architecture moderne* des moyens employés par lui à cette occasion pour assurer la solidité des fondations qu'il établit dans un terrain glaiseux situé entre un canal et la rivière de la Charente.

Les talents variés de Blondel lui avaient valu la place de professeur et directeur de l'Académie d'architecture établie en 1671. Il a publié depuis, dans deux volumes in-folio, le cours qu'il faisait aux élèves de cette école; et dans un autre ouvrage intitulé : *Traité d'architecture moderne* (6 vol. in-4°), il a réuni un grand nombre de matériaux sur l'art de bâtir. Cet ouvrage eut un grand succès quand il parut, et ne laisse pas que d'être encore assez recherché aujourd'hui. Blondel, qui joignait à son mérite d'architecte des connaissances littéraires très-remarquables, publia beaucoup d'autres ouvrages parmi lesquels on cite : une Comparaison de Pindare et d'Horace, des Notes sur l'architecture de Savot, l'histoire du Calendrier romain, l'Art de jeter les bombes, et une Nouvelle manière de fortifier les places; ce furent sans doute ces deux derniers traités qui lui valurent le grade de maréchal des camps et armées du roi.

Porte Saint-Martin.

Cette porte fut élevée en 1674, à l'extrémité de la rue du même nom, à peu près sur la même ligne que la porte Saint-Denis. Ce fut Bullet, élève de Blondel, qui en donna le dessin; cet architecte eut le bon esprit de ne pas lutter avec l'œuvre de son maître. Il se donna sans doute pour programme de faire plutôt une véritable porte de ville qu'un arc de triomphe; et, jugée d'après cette donnée, on peut dire que l'œuvre de Bullet ne manque pas de mérite. La proportion de l'ensemble du monument est bonne, et le caractère de fermeté qu'il a su lui imprimer est d'un heureux effet. N'oublions pas toutefois qu'il s'agit de productions architecturales du dix-septième siècle, et n'y cherchons pas la sévérité et le style des œuvres des belles époques de l'antiquité. Il suffit de rapprocher de la porte Saint-Martin et de la porte Saint-Denis les portes d'Autun et les arcs de Septime-Sévère, de Titus, de Bénévent, etc., pour apprécier la distance qui existe entre l'art qui a produit ces remarquables monuments et celui qui prévalut sous le règne de Louis XIV.

Nouvelle enceinte de Paris; quais, ponts, etc.

Au commencement du règne de Louis XIV, les anciennes murailles de la ville étaient dans un état de dégradation qui les rendait inutiles. Par lettres patentes du 7 juillet 1646, le prévôt des marchands obtint pour la ville la concession de ces anciens remparts, avec la faculté d'y percer des rues nouvelles et d'y faire construire des maisons. Dans le commencement de l'année 1670, on entreprit le grand mur du rempart de la porte Saint-Antoine depuis la Bastille jusqu'à la rue des Filles-du-Calvaire. En 1671, par suite de la continuation de ce boulevard jusqu'à la porte Saint-Martin, on construisit la nouvelle porte Saint-Denis dont nous avons parlé précédemment. Sous Philippe-Auguste, la porte Saint-Denis était située entre la rue Mauconseil et celle du Petit-Lion; sous Charles IX, elle fut reculée et placée entre les rues Neuve Saint-Denis et Sainte-Apolline.

Le mur de rempart et les plantations d'arbres furent continués d'abord jusqu'à la porte Poissonnière, dite Sainte-Anne, et par arrêt du 7 avril 1685, le roi fit prolonger le boulevard d'enceinte jusqu'à la rue Saint-Honoré, à la hauteur de la rue Royale, où fut élevée la nouvelle porte Saint-Honoré. En comparant le tracé de cette nouvelle enceinte avec celle qui existait sous Louis XIII, on peut juger de l'accroissement opéré sous Louis XIV.

Tout en établissant le boulevard au nord de Paris, on commença à combler les fossés et à démolir les portes de l'ancienne enceinte du midi; et par arrêt du 18 octobre 1704, le roi ordonna que des boulevards semblables seraient continués dans la partie méridionale de la ville. Mais ces boulevards, appelés boulevards neufs, s'exécutèrent très-lentement, et ils ne furent entièrement achevés qu'en 1761.

On ne se contenta pas, sous Louis XIV, d'agrandir l'enceinte de la ville, on s'occupa d'améliorer les communications intérieures qui étaient encore tortueuses, insuffisantes et fort étroites. Blondel, qui présidait aux embellissements de la ville, fit ouvrir de nouvelles rues dans plusieurs directions, et fit élargir les anciennes.

En 1672, les portes Dauphine, Bussy et Saint-Germain furent démolies, et leurs fossés comblés.

On s'occupa aussi de la construction et de l'élargissement des quais, qui, la plupart, n'étaient soutenus par aucune muraille.

En 1670 on construisit le mur de soutènement du quai des Quatre-Nations, qui accompagnait la façade du collège de ce nom, et ce quai fut prolongé jusqu'à la rue du Bac. La construction du quai de la Greuouillère, aujourd'hui quai d'Orçay, fut ordonnée en 1704.

Les quais des Orfèvres et de l'Horloge ne furent construits que vers 1669.

En vertu d'un arrêt du 17 mars 1673, Claude Le Pelletier, prévôt des marchands, fit commencer les travaux du quai qui porte son nom, et qui fait la prolongation du quai de Gèvres depuis le pont Notre-Dame jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville. Ce quai fut terminé en 1675. On se rappelle qu'une partie du quai Pelletier était soutenue sur une vossure qui formait encorbellement sur la rivière; cette construction avait été exécutée sur les dessins de Pierre Bullet. En 1834, ce quai a été considérablement élargi aux dépens du lit du fleuve.

Anciennement on communiquait du pré aux Clercs aux Tuileries par un bac. En 1632, on substitua à ce bac un pont de bois (le pont Barbier) qui, après avoir été souvent endommagé, fut entièrement détruit par les glaces le 20 février 1640. Louis XIV, voulant réparer ce désastre et empêcher qu'il pût se renouveler, ordonna que le pont serait reconstruit en pierre et à ses frais. Les fondations furent commencées en 1685. Mansart et Gabriel donnèrent les dessins de cette construction; mais la conduite et la direction des travaux fut confiée au frère François Romain, de l'ordre de Saint-Dominique. Ce pont fut nommé le pont Royal, soit parce qu'il aboutissait à une demeure royale, soit parce que le roi en avait fait la dépense.

L'emplacement de ce pont, qui n'a pas de débouché du côté des Tuileries, eût pu être mieux choisi. On a cherché à remédier à cet inconvénient à l'aide des pans coupés qui en dégagent les abords.

On voit que, pendant la durée de ce long règne, Paris reçut de notables améliorations. Outre celles que nous avons déjà signalées, nous ajouterons l'établissement de fontaines publiques dans les différents quartiers, la construction de l'hôpital général dit de la Salpêtrière, dont Libéral Bruant, architecte des Invalides, donna les dessins. Ce fut également sous le règne de Louis XIV que le château des Tuileries fut achevé par Leveau et Dorbay, qui ne se firent pas scrupule de dénaturer d'une manière fâcheuse l'œuvre de Philibert Delorme. La rue qui existait entre le palais et le jardin fut alors supprimée, et le nouveau jardin fut dessiné par Le Nôtre.

En 1670, on commença à planter les Champs-Élysées d'après un plan régulier. Dans le faubourg Saint-Germain, resté jusqu'alors à peu près désert, on vit s'élever de nombreux et magnifiques hôtels, et la France entière se couvrit de châteaux somptueux. Nous aurons occasion d'examiner plus en détail l'architecture de ces hôtels et de ces châteaux dans un article spécialement consacré aux habitations du dix-septième siècle.

DEUX APOLOGUES, PAR L'ARIOSTE.

« Les ardeurs de l'été avaient desséché la campagne; la terre était brûlée; le soleil avait tari l'eau des sources et des citernes: il n'était plus besoin de ponts pour traverser les ruisseaux et les rivières. Un riche berger voyait avec douleur ses nombreux troupeaux tourmentés par la soif; il avait en vain cherché une fontaine, un courant pour les désaltérer; il pria Dieu de lui venir en aide: une inspiration lui révéla une source, jusque-là ignorée, au fond d'une ombreuse vallée. Aussitôt il y court, suivi de sa femme, de ses enfants, de ses domestiques. Ils sont armés d'outils; ils creusent la terre, ils fouillent; l'eau jaillit. Tous souffrent de la soif. Le berger, qui n'avait apporté qu'une petite coupe, dit alors: « Il faut de l'ordre et de la justice. Ne vous fâchez donc pas de ce que je vais décider. C'est à moi de boire le premier coup; ma femme boira le second; le troisième et le quatrième reviennent de droit à mes deux fils. Chacun de vous boira ensuite à son tour, suivant la peine qu'il aura prise pour m'aider à creuser ce puits. Puis on fera approcher les bestiaux, en ayant soin, avant tout, de ceux qui ont le plus de valeur, et qu'il y aurait le plus de perte à laisser dépérir. » Après ces

paroles du maître, et lorsque sa famille eut apaisé sa soif, tous les domestiques s'empressèrent autour de l'eau en faisant valoir, chacun de son mieux, ses services. Une pie, que le berger avait beaucoup aimée, et qui était survenue lorsque le puits était déjà creusé, mais qui avait entendu le discours, se dit : « Je ne suis pas de sa famille, je ne l'ai pas aidé à creuser le puits, je ne lui ai jamais été, je ne lui serai jamais d'aucun profit. Mon tour de boire ne viendra donc qu'après tous les autres, lorsque l'eau sera troublée ou épuisée, et je vois bien que je mourrai de soif, si je ne trouve ailleurs quelque moyen de me désaltérer. »

Dans cet apologue, l'Arioste a voulu blâmer ceux qui n'apprécient que les services matériels et qui n'estiment leurs amis que d'après le profit positif qu'ils en tirent. Quel plus grand bien cependant que celui d'être aimé, et à qui devons-nous plus de reconnaissance qu'à ceux dont la douce affection nous aide à supporter les épreuves de cette vie ?

Voici un autre apologue de ce grand poète ; la moralité en est un peu plus connue :

« Une citronille s'éleva en peu de temps si haut, qu'elle domina les plus hautes branches d'un poirier son voisin. Un jour, le poirier, s'éveillant d'un long sommeil, vit avec surprise le fruit nouveau suspendu sur sa tête : « Holà ! s'écria-t-il. Qui es-tu ? Que fais-tu là ? Comment es-tu monté là-haut ? Où étais-tu lorsque, succombant à la fatigue, j'ai fermé mes yeux appesantis ? — La citronille se nomme, montre en bas la place où elle avait été plantée, ajoutant qu'il ne lui a pas fallu trois mois pour arriver où elle est. — Et moi, répondit l'arbre, c'est avec grand peine que je me suis élevé moins haut après trente années de lutttes contre le chaud, le froid et les vents. Mais, patience ; s'il t'a suffi d'un instant pour arriver près du ciel, sois sûre que ta faible tige tombera plus vite encore qu'elle n'a monté. »

Toute atteinte à la véracité indique le plus souvent quelque vice secret ou quelque intention coupable que l'on rougirait d'avouer. De là cet attrait singulier qu'exerce la sincérité, parce qu'elle réunit en elle, jusqu'à un certain point, les charmes de toutes les autres qualités morales dont elle atteste l'existence.

DUGALD STEWART.

La critique est comme le lierre, qui tombe et se traîne faute d'appui ; et le talent, tel que l'arbre robuste, la relève, la soutient, et l'emporte avec lui vers les cieux.

Charles DE RÉMUSAT.

VOCABULAIRE

DES MOTS CURIEUX ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE
DE FRANCE.

(Voy. p. 162, 199.)

MENSONGE (Champ du). Les trois fils de Louis-le-Débonnaire, Pépin, Louis-le-Germanique et Lothaire, s'étant, pour la seconde fois, révoltés contre leur père, en 833, rassemblèrent trois armées et se réunirent à Colmar pour détrôner l'empereur, qui s'avança à leur rencontre à la tête de troupes nombreuses. Les deux partis se trouvèrent en présence à Rothfeld. On s'attendait à une bataille, mais « dans une seule nuit, raconte l'auteur de la vie de Wala, tous les esprits furent changés ; le peuple fut trompé par de fausses promesses et de mauvais conseils ; les soldats de l'empereur passèrent comme un torrent dans le camp de ses fils, et le bas peuple menaça de courir sur le vieux César. » Abandonné de tous, Louis-le-Débonnaire se remit alors entre les mains de ses fils, qui le reléguèrent dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons et le firent plus tard déposer à l'assem-

blée solennelle de Compiègne. « Ceux qui avaient juré fidélité à l'empereur, dit l'Astronome, ayant menti à leurs serments, le lieu qui fut témoin de cette trahison en conserva un nom ignominieux, puisqu'il fut appelé *Champ du mensonge* (Lugenfeld). »

MIGNONS. Jeunes gens débauchés qui étaient les favoris de Henri III. On les nommait encore les *Confrères du cabinet*.

MINOTIERS. C'étaient les ligueurs qui, pendant le siège de Paris par Henri IV, recevaient des Espagnols un minot de blé et une paie de quarante-cinq sous par semaine. Lors de l'entrée de Henri IV à Paris, ils se réunirent dans le quartier de l'Université et firent un instant mine de résister ; mais ils ne tardèrent pas à être dispersés.

MIRMIDONS. C'est le nom que l'on donna aussi aux *Mar-mousets* (voy. ce mot, p. 200).

MISSIONS BOTTÉES. On appela aussi de ce nom les *Dragonnades* (voy. ce mot, 1843, p. 351).

MIQUEMAQUE. Révolte qui éclata à Reims, en 1461, au sujet de la gabelle. Louis XI, qui venait de monter sur le trône, y envoya, déguisés en marchands, des gens de guerre qui s'emparèrent des portes et remirent ainsi la ville au pouvoir du roi. Deux cents bourgeois furent pendus. Quelques archéologues croient que huit figures de taille gigantesque qui se trouvent au pied de l'un des clochers de la cathédrale de Reims font allusion à cet événement. L'un des personnages représentés tient une bourse d'où il tire de l'argent, un autre porte des marques de flétrissure ; d'autres, percés de coups, présentent des rôles d'impôts lacérés.

NASEAUX (Fendeurs de). Au seizième siècle, les jeunes gens de la cour, ainsi qu'on peut le voir dans Brantôme, avaient pour habitude de menacer leurs ennemis de leur *fendre les naseaux*. Les quarante-cinq gentilshommes attachés à la personne de Henri III, et qui n'étaient, pour ainsi dire, que des assassins à gages, furent particulièrement désignés sous ce nom de *Fendeurs de naseaux*.

NOCES SALÉES. François I^{er} ayant fait célébrer, en 1540, à Châtellerault, les fiançailles du duc de Clèves avec Jeanne d'Albret, alors âgée de douze ans, et qui, devenue nubile, épousa Antoine de Bourbon, donna à cette occasion les fêtes les plus magnifiques. « Auxdites noces, dit Martin du Bellay, se firent de magnifiques tournois en la garenne de Châtellerault, d'un bon nombre de chevaliers errants, gardant entièrement toutes les cérémonies qui sont écrites des chevaliers de la Table ronde. » Toutes ces fêtes épuisèrent le trésor royal, et pour le remplir, on établit dans les provinces du Midi un impôt sur le sel qui fit donner à ces noces l'épithète de *salées*.

NON-PAREILLE (Cour). Cour plénière tenue à Saumur, en 1241, par saint Louis, qui y arma chevalier son frère Alphonse, et lui donna l'investiture des deux comtés de Poitou et d'Auvergne. « Là fns-je, dit Joinville, et vous témoigne que ce fut la cour la mieux aournée que je visse onques... A table le roi avoit vêtu une cotte de samit (étouffe de soie et or) ynde (bleu), et surcot et mantel de samit vermeil fourré d'hermines, et un chapel de coton, en sa tête, qui moult mal li séoit, pour ce qu'il étoit lors jeune homme. Le roi tint cette fête aux halles de Saumur ; et l'on disoit que le grand roi Henri d'Angleterre les avoit faites pour ses grandes fêtes tenir. Et les halles sont faites à la guise de celles de ces moines blancs (de Cîteaux) ; mais je crois que de trop il s'en faut qu'il n'en soit nulles si grandes... Et là mangeoient de chevaliers une si grande foison, que je ne sais le nombre, et disent moult de gens qu'ils n'avoient onques vu autant de surcots, ne d'autres garnitures de drap d'or à une fête, comme il y en eut là, et disent qu'il y eut bien trois mille chevaliers. »

MONUMENT AVEC INSCRIPTIONS CUNÉIFORMES,
DÉCOUVERT DANS L'ILE DE CHYPRE.

La découverte des ruines de Ninive a reporté vivement l'attention publique et les recherches du monde savant sur l'histoire ancienne des peuples asiatiques; sujet immense, où tout à peu près est pour nous encore mystère et obscurité. C'est donc avec un intérêt bien légitime qu'on accueille et qu'on étudie tous les monuments où l'on peut espérer de trouver quelque lumière pour éclairer ces temps si imparfaitement connus. La découverte d'une stèle antique couverte d'inscriptions cunéiformes, dans l'île de Chypre, est, à ce titre, par ce qu'elle a d'imprévu, un événement d'une véritable importance historique.



(Pierre sculptée découverte près de Larnaca, dans l'île de Chypre, en 1844.)

Le monument dont nous donnons le dessin est une pierre de basalte de 2^m,436 de haut sur 0^m,812 de large et 0^m,325 d'épaisseur. Il a été trouvé, en 1844, par des ouvriers qui creusaient la terre, entre la Scala et Larnaca, sur l'emplacement et au milieu des ruines de l'ancienne ville de Citium ou Kition, patrie de Zénon, fondateur du stoïcisme. Le haut de la pierre est cintré. Un côté est occupé par une figure debout, de profil et sans chaussure, couverte d'une ample tunique qui

est plusieurs fois entourée d'un riche manteau à franges dont une partie a été rejetée sur l'épaule droite. Le menton porte une barbe longue et touffue; les cheveux tombent sur les épaules; la tête est couverte d'un bonnet pointu. La main droite du personnage est levée jusqu'à la hauteur de la barbe, et la gauche porte un sceptre orné en haut d'une pomme ovoïde surmontée d'une fleur; il est terminé en bas par une autre fleur en forme de trèfle. L'ensemble de la figure annonce un personnage d'une obésité prononcée. Ce monument est semblable par son style au bas-relief de Beyrouth, dont on voit une empreinte en plâtre à la Bibliothèque royale, salle du Zodiaque, et les deux bas-reliefs se prêteront un mutuel secours. Certains signes, autrefois gravés à la hauteur de la tête sur le relief de Beyrouth, sont aujourd'hui à peu près effacés; ce sont peut-être des ustensiles sacrés ou des figures symboliques employées dans les sacrifices. La stèle de Larnaca, où cette partie du bas-relief, quoique fruste encore, est mieux conservée que sur le monument de Beyrouth, aidera les savants dans l'interprétation encore désirée de ces attributs, car il y a une analogie frappante entre les emblèmes et les caractères de l'écriture cunéiforme gravés sur les deux monuments. Dans le bas-relief de Beyrouth les inscriptions sont tracées sur la face même du monument, sur le champ vide comme sur la figure; ce bas-relief est sculpté sur un rocher. Celui de Larnaca est au contraire une pierre isolée, et les inscriptions sont gravées sur la tranche même de la pierre. Son style s'annonce tout à fait comme ninivite.

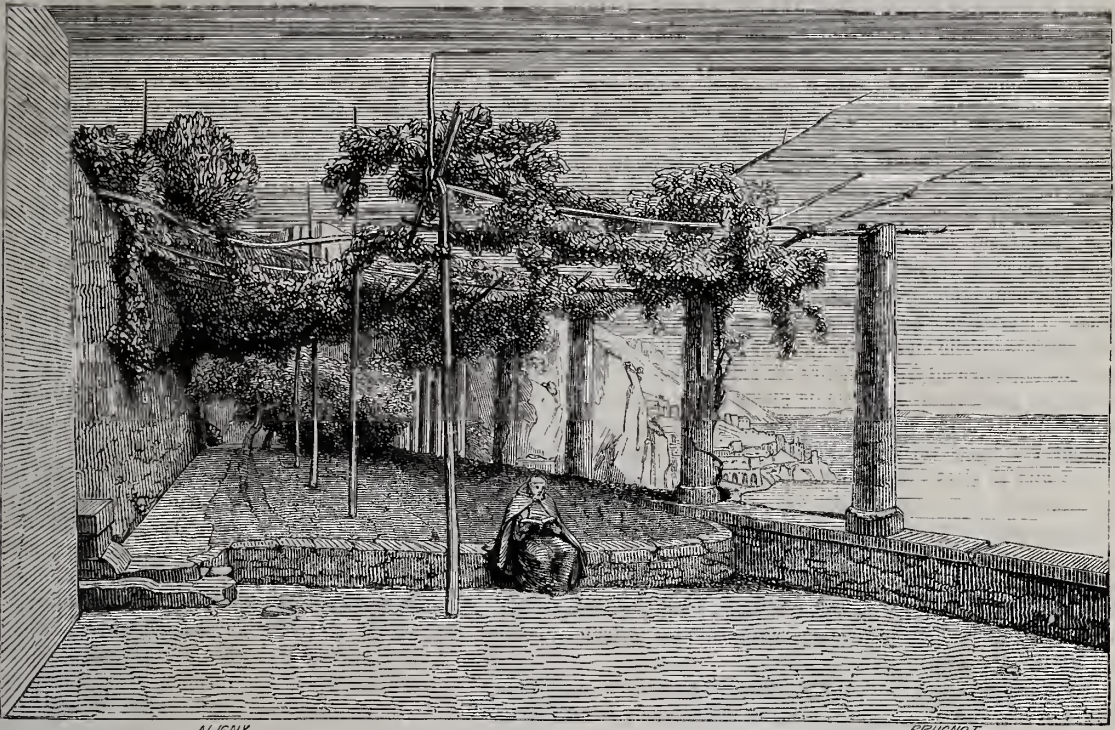
En attendant que l'on soit parvenu à retrouver la clef de ces légendes dont la langue nous est encore inconnue, on doit se borner à rechercher l'origine du monument. Deux systèmes se présentent et partagent les savants à cet égard. Les uns y voient un monument des Assyriens primitifs ou des Mèdes, et les autres un monument de l'occupation de l'île de Chypre par les Perses. Hérodote nous apprend, en effet, que l'île de Chypre fut conquise par Cambyse, et qu'elle resta au pouvoir des Perses jusqu'à l'époque d'Alexandre. Il serait donc possible que l'on découvrit plus tard sur ce monument, comme sur celui de Beyrouth, le nom d'un Xercès, d'un Darius, celui de Cambyse peut-être, ou de quelque autre roi de Perse. Mais l'opinion qui attribue ce monument aux Assyriens paraît plus fondée, parce que la sculpture est, comme nous l'avons dit, d'un style identique à celui des ruines de Ninive, et que les inscriptions ont été reconnues pour appartenir au système assyrien plutôt qu'à celui de Persépolis. Il n'y a rien, au reste, dans cette interprétation et dans la découverte en elle-même, qui contrarie les notions que nous avons sur l'histoire asiatique. On sait par Ménandre d'Éphèse que les Phéniciens ont de très-bonne heure formé des établissements en Chypre: Hiram, roi de Tyr, y fit une expédition et soumit les habitants de Citium. On comprend donc que les Assyriens, qui ont fait la conquête de la Phénicie tant sous Salmanazar que sous Nabuchodonozor, ont pu, à l'une ou l'autre époque, étendre leurs conquêtes jusqu'à la plus voisine et la plus importante des possessions tyriennes. D'ailleurs ce n'est pas là une simple conjecture. On voit dans le même Ménandre d'Éphèse que le roi des Assyriens Salmanazar fit une expédition contre les Cypriotes, et devint ainsi maître de toute la Phénicie. La conquête fut, il est vrai, temporaire, et tout indique que Chypre rentra ensuite sous la domination des Phéniciens, qui la possédaient quand les Égyptiens s'en emparèrent pour la première fois sous leur roi Amasis; mais la stèle de Larnaca pourrait bien être un monument de l'occupation assyrienne, qui est constante.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de I. MARTINET, rue Jacob, 30.

AMALFI.

(Voy. la Table des dix premières années.)



(Terrasse du couvent des Capucins, à Amalfi, dans le golfe de Salerne. — Dessin d'Aligny.)

Le couvent des Capucins d'Amalfi, où les étrangers trouvent une hospitalité agréable, domine la mer et la ville, sillonnées, peuplées autrefois par le commerce, aujourd'hui presque entièrement abandonnées. Nous avons dit dans un autre volume qu'Amalfi avait été longtemps une grande cité maritime et marchande. Où est maintenant son port ? où est la place des chantiers et des arsenaux ? C'est en vain qu'on les cherche. Peut-être la Méditerranée s'est-elle élevée sur ces côtes et a-t-elle couvert la plage ? Mais il n'y a pas même un chemin pour venir par terre dans cette ville, où abondaient autrefois les richesses de la mer. Pour la visiter, jusqu'à présent, il fallait, ou, partant de Sorrente, traverser, par des sentiers à peine frayés, des montagnes élevées, ou, s'embarquant à Salerne, se hasarder aux coups de vent de l'est et du midi qui brisent les barques contre les rochers d'une côte escarpée. Ce n'est que depuis peu de temps qu'on a commencé à suspendre sur cette corniche une route taillée dans le roc, et dont on ne pourrait se hasarder à prédire l'achèvement sans s'exposer à être longtemps démenti par la paresse indigène.

L'histoire d'Amalfi prouve bien que, dans les premiers siècles du moyen âge, il y avait plus d'activité dans le midi que dans le nord de l'Italie. Avant que Gènes, Pise, Venise, toutes les républiques marchandes du nord de l'Italie, se fussent fait connaître, Amalfi était déjà célèbre et florissante. S'il en faut croire les traditions locales, la cathédrale, bâtie sur l'emplacement d'un temple païen, ferait remonter jusqu'à l'antiquité la fondation de la ville. A peine cependant en parlait-on avant la fin du sixième siècle ; au milieu du douzième siècle, lorsqu'elle eut été conquise par Roger, roi de Sicile, elle s'effaça presque complètement de l'histoire, au moment même où Gènes, Pise, Venise, faisaient leur avènement. Amalfi eut donc cette singulière destinée, de briller dans l'intervalle qui sépare l'antiquité de la renaissance, et de ne paraître avec éclat dans aucune de ces deux périodes de la civilisation.

A quoi cette ville des temps intermédiaires dut-elle sa fortune passagère ? Aux relations particulières que le midi de la péninsule avait conservées avec l'Orient. La civilisation de Byzance se prolongeait sur ces côtes ; les échanges y étaient aussi plus faciles et plus sûrs avec les infidèles. Quelques-unes des cités antiques avaient dû le bonheur de devenir des comptoirs et des marchés opulents, non pas à l'ouverture de leurs rivages, mais à l'escarpement même de leurs côtes, qui mettait à couvert des incursions faciles les marchandises déposées. Peut-être Amalfi, dont nous cherchions tout à l'heure le port, fut-elle préférée des marchands à cause même de la difficulté qu'il y avait à gravir ses rochers, comme Égine l'avait été autrefois à cause des écueils qui empêchaient la surprise des abordages trop prompts. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au onzième siècle Amalfi entretenait les relations commerciales de la chrétienté avec les Sarrasins, et qu'elle servait à unir l'Europe à l'Asie. C'est cette petite république qui construisit à Jérusalem, à ses frais, vers 1085, pour les chrétiens, une hôtellerie où le Français Pierre l'Ermite était venu, et d'où il retourna prêcher en Europe la première croisade.

Il ne faut pas cependant exagérer, comme on l'a fait quelquefois, sous d'autres rapports, l'importance d'Amalfi. C'est bien à tort qu'on a appelé l'Athènes du moyen âge ce marché fondé par des pêcheurs, et dont personne n'a jamais nommé les écoles. Il serait plus facile d'admettre que ses usages maritimes ont fait loi en Europe dans les premiers temps du renouvellement de la civilisation. Mais on a contesté de nos jours avec succès deux découvertes qu'on avait longtemps attribuées à Amalfi.

Pendant de longues années, il a été répété que les Pandectes de Justinien n'étaient connues en Europe que parce que les Pisans, en prenant Amalfi, en 1135, y trouvèrent un exemplaire de ce livre qu'ils emportèrent chez eux, et qui passa ensuite à Florence, où on le voit encore à la bibliothèque Médicéo-Laurentienne. M. de Savigny a recueilli des

preuves nombreuses de la connaissance qu'avant ce temps on avait, même en France, de la compilation des lois romaines. C'était de Ravenne, liée aussi à l'Orient par les souvenirs et par les relations, que le glossateur Irnérius tirait les lois romaines, enseignées par lui à Bologne dans la même époque.

On a aussi raconté que Flavio Gioia, pêcheur d'Amalfi, est le premier qui se soit servi de la boussole, au quatorzième siècle, en soutenant sur un vase d'eau, au moyen du liège, une aiguille aimantée. L'Italien Baldi, né en 1553 dans la patrie de Raphaël, à Urbin, et qui a fait dans sa jeunesse un poème de la Navigation (*la Nautica*), y mêla à beaucoup de détails techniques, comme dans les Géorgiques, un épisode singulièrement semblable à celui d'Aristée pour célébrer cette découverte de la boussole par le pêcheur d'Amalfi. Nous avons déjà réfuté cette erreur (1840, p. 355). On peut seulement croire que ce fut en effet au siècle où vécut, dit-on, Flavio Gioia que la boussole a été mise en usage, mais non pas qu'elle ait été inventée par lui, ni que par lui l'aiguille aimantée ait fait connaître ses propriétés.

Boccace, qui écrivait au siècle de Flavio Gioia, nous a fait de la côte d'Amalfi, qu'il avait eu le temps de fréquenter pendant ses longs séjours à Naples, une description qui prouve que si alors l'importance de cette petite république était diminuée, du moins sa richesse subsistait encore et se témoignait aux yeux par de charmants tableaux. Il dit, dans une prose dont il est impossible de traduire l'harmonie, que près de Salerne est une côte qui domine la mer, et qui a reçu des habitants le nom de côte d'Amalfi, toute pleine de petites cités, de jardins, de fontaines, et de familles enrichies par le trafic et par le négoce.

Trois cents ans plus tard, il n'y avait plus au même endroit que de pauvres pêcheurs; mais du milieu d'eux sortit celui qui alla donner à Naples un des plus curieux exemples de l'avènement du peuple dans la politique moderne. Masaniello était un pêcheur de ce rivage. Il était né à Trani, petite ville placée autrefois sous la dépendance d'Amalfi, et qui conserve encore aujourd'hui des portes de bronze datées de 1087, monument précieux et unique de l'ancienne prospérité de cette côte.

SARAH MARTIN.

(Premier article.)

« Il appartient à la littérature populaire, dit une Revue célèbre (1), de faire connaître la vie de Sarah Martin. Nous voudrions qu'elle attirât tous les regards, qu'elle servît de modèle et de stimulant à tous ceux qui s'intéressent, soit par inclination naturelle, soit par le sentiment du devoir, au bien-être de leurs semblables; nous voudrions qu'elle fût racontée dans tous les recueils biographiques, afin que les enfants apprirent à honorer en Sarah Martin un des rares exemples de la renommée acquise par la vertu seule, et les hommes à associer son nom à ceux des Howard, des Buxton, des miss Fry (2), ces gloires de la philanthropie. »

Cet appel est entendu. Sarah Martin a fait beaucoup de bien sans ostentation : nous donnerons à sa biographie toute la publicité que notre recueil doit à la bienveillance de ses souscripteurs. Combien ne serait-il pas désirable de voir les écrivains de tous les pays se concerter pour tirer de l'obscurité les actions qui peuvent faire naître des sentiments doux au cœur et solliciter à la pratique du bien ! Il ne se commet presque aucune action criminelle ou infâme en Europe qui ne soit aussitôt racontée avec ses plus affreux détails dans toutes les langues. Je ne sais si la reproduction fréquente et multipliée de ces horribles récits a de grands avantages, mais les inconvénients en sont graves et incontestables. On donne ainsi un aliment malsain aux âmes tour-

(1) La Revue d'Édimbourg.

(2) Ces trois personnes se sont dévouées, comme Sarah Martin, à l'amélioration morale et physique des prisonniers.

mentées de grossiers appétits et d'odieuses curiosités, on froisse les âmes délicates qui tressaillent toujours douloureusement au choc imprévu de ces images ignobles et sanglantes. Mais n'est-il pas à craindre surtout que ce tableau de cruautés et de turpitudes se déroulant sans fin ne tende à mettre en doute les progrès de la civilisation, à faire mal penser de l'humanité, et à fournir ainsi d'arguments l'égoïsme, qui est sans cesse à la recherche de prétextes et de sophismes pour repousser les devoirs sacrés et les nobles peines du dévouement ? S'il est difficile d'obtenir plus de choix et de sobriété dans cette publicité des hontes de la société, ne pourrait-on pas du moins s'exhorter à en corriger l'abus par le récit plus fréquent d'actes contraires ? Les belles actions ne paraissent si rares que parce qu'on les laisse trop en oubli. Que l'on oppose à tout crime nouveau un nouvel acte d'héroïsme, à toute indignité un noble sacrifice, aux biographies infernales du vice le récit des existences toutes consacrées à une bienfaisance éclairée, et l'on entretiendra ainsi la confiance dans l'avenir, l'estime de l'humanité, en même temps que l'on encouragera les bons instincts à lutter contre les mauvais.

Sarah Martin était une petite femme, pauvre, sans beauté, sans crédit, sans protection. Toute sa richesse, toute sa beauté, toute sa force étaient dans son cœur. Née en 1791, elle perdit de bonne heure son père qui tenait une petite boutique dans un village. Elle fut alors élevée par sa grand-mère, pauvre veuve qui gagnait sa vie à faire des gants. Sarah n'apprit que ce qu'on enseignait dans les petites écoles de village. Elle commença, vers quatorze ans, à s'appliquer à la couture. Laborieuse et vivant de peu, elle trouva dans ce travail les moyens de suffire à ses besoins. Tranquille sur son sort, elle ne songea plus qu'à contribuer à adoucir le sort d'être plus malheureux qu'elle. Le dimanche elle allait faire des lectures aux malades dans une maison de travail (1); elle entreprit aussi la direction d'une classe dans une école du dimanche.

Pendant un grand nombre d'années, chaque matin, dans toutes les saisons, elle partait à pied du village de Caister pour venir travailler en journée comme couturière à Yarmouth. Voici comment elle fut amenée à se dévouer à l'œuvre charitable qui depuis a recommandé son nom à l'estime et à la reconnaissance des gens de bien. « Dès 1816, dit-elle dans des notes qu'elle a laissées, je ne passais jamais devant la prison d'Yarmouth sans éprouver un vif désir de pouvoir pénétrer jusqu'aux prisonniers; je songeais à leur exclusion de la société dont ils avaient enfreint les lois, et à leur dénûment de ces instructions morales et religieuses qui pouvaient seules leur offrir de véritables consolations. »

La prison d'Yarmouth était alors ce que sont encore beaucoup de prisons, une école de crime, où la répression, rassemblant en un étroit espace toutes sortes de vices et de perversités, semble avoir pour conséquence d'enseigner elle-même à violer la loi. Que peuvent, en effet, devenir, si ce n'est plus mauvais encore qu'ils ne le sont, des êtres déjà corrompus, mêlés ensemble sans autre surveillance que celle de gardiens souvent ignorants et brutaux ?

Une circonstance redoubla l'intérêt moral que Sarah portait aux prisonniers. On parlait beaucoup dans la ville d'une femme qui venait d'être emprisonnée parce qu'elle avait cruellement maltraité son enfant. Sarah Martin demanda au geôlier d'entrer pour parler à cette femme. Sa demande fut d'abord repoussée; mais elle ne se découragea pas, et enfin son insistance réussit. « La mère dénaturée, dit-elle, parut d'abord surprise de voir une étrangère; mais quand je lui eus fait connaître le motif de ma visite, quand je lui eus parlé de son crime, du besoin qu'elle avait de la miséricorde de Dieu, elle fondit en larmes et me remercia. Je lui lus le 23^e chapitre de saint Luc, l'histoire du malfai-

(1) Voy., sur les Work-House, 1844, p. 170.

teur qui, bien que justement puni par le jugement des hommes, trouva grâce devant Jésus. » Les larmes et la reconnaissance de la malheureuse femme eurent une influence décisive sur la vie tout entière de Sarah Martin. Elle renouvela fréquemment ses visites à la prison, et s'intéressa bientôt à tous les prisonniers. Elle se borna d'abord à leur faire des lectures; puis, se familiarisant peu à peu avec leurs besoins, et prenant ainsi plus de confiance en elle-même, elle leur apprit à lire et à écrire. Cette tâche difficile l'obligea de prélever quelques heures sur son travail, et par conséquent de s'imposer des privations; mais ce qu'elle perdait sous ce rapport était amplement compensé par la satisfaction que lui faisaient éprouver ses succès dans la prison. « Je pensai bientôt, dit-elle, qu'il convenait de donner un jour entier par semaine au service des prisonniers. En leur abandonnant régulièrement ce jour et beaucoup d'autres, je ne fus nullement sensible à la perte pécuniaire; je trouvais au contraire dans cet emploi de mon temps un grand plaisir, car la bénédiction de Dieu était sur moi. »

Après avoir poursuivi pendant trois années dans un calme heureux cette utile entreprise, elle résolut de procurer du travail, d'abord aux femmes, puis aux hommes. « En 1823, dit-elle, une personne charitable me remit 10 schellings (16 fr. 10 cent.) pour en faire usage dans l'intérêt des prisonniers; dans le cours de la même semaine, je reçus d'une autre personne une livre (25 fr.) pour le même objet. L'idée me vint alors d'employer ces deux sommes à acheter du linge à layettes, et je me mis immédiatement à l'œuvre: j'empruntai des modèles, je taillai ma toile, je fixai les prix de façon, ainsi que les prix de vente. Les prisonnières se mirent aussi à faire des chemises et des habits. Par ce moyen, beaucoup de jeunes femmes apprirent à coudre, et celles qui étaient industrielles et ménagères purent amasser un petit pécule pour le moment où elles sortiraient de prison. Le fonds primitif de 1 liv. 10 schellings que je tenais à conserver intact, sans pourtant chercher à l'augmenter, s'éleva bientôt à 7 guinées, et il a été vendu depuis cette époque pour plus de 408 liv. d'objets confectionnés dans l'intérieur de la prison. Les hommes fabriquèrent des chapeaux de paille, et plus tard des cuillers et des cachets en os; d'autres, des casquettes faites de huit pièces; j'employais pour cette dernière fabrication des morceaux de vieux drap, de laine brochée, ou de toute autre étoffe que mes amis voulaient bien mettre à ma disposition. Plusieurs fois des jeunes gens, et plus souvent des enfants, ont appris à coudre des chemises en coton écru ou même des pièces de rapport, simplement pour échapper au désœuvrement et se rendre utiles. Ayant montré un jour aux prisonniers une eau-forte du *Joueur d'échecs* par Retzsch, deux hommes, dont l'un était cordonnier, l'autre maçon, exprimèrent un grand désir de la copier. J'y consentis, et leur procurai des crayons, des plumes, du papier. Ils réussirent assez bien. Le *Joueur d'échecs* présentait une leçon frappante qui pouvait s'appliquer à toute espèce de jeu: ce sujet convenait donc parfaitement à mes élèves, qui, pour la plupart, avaient passé, en grandissant, de l'amour des billes et du bouchon à la passion des cartes et des dés. L'exécution de cette copie avait d'ailleurs l'avantage d'absorber pour le moment toute l'attention du copiste. Les autres prisonniers s'en préoccupèrent vivement, et pendant un an ou deux, il en fut fait successivement par plusieurs d'entre eux un nombre assez considérable de copies. »

Après avoir laissé s'écouler encore quelque temps, Sarah Martin s'occupa de former un fonds destiné spécialement à procurer du travail aux détenus au moment de leur libération, « ce qui me donna en même temps, dit-elle, la possibilité de surveiller leur conduite. »

Ainsi, en quelques années, cette pauvre couturière, inspirée par la charité seule, découvrait et pratiquait avec succès les idées à la fois les plus ingénieuses et les plus sensées que les hommes supérieurs, moralistes, politiques ou administra-

teurs aient encore proposées jusqu'à ce jour pour parvenir à la réforme des prisons. Dans les journaux, dans les académies, dans les assemblées politiques, on discutait, on écrivait: Sarah Martin exécutait en silence, et rendait à la moralité, au travail, des malheureux qui, sans elle, seraient sortis de la geôle plus corrompus qu'à leur arrivée et plus irrités contre l'ordre social.

Le dimanche, Sarah Martin lisait aux prisonniers des discours sur des sujets à la portée de leur intelligence et de leur condition. De 1802 à 1832, elle choisit ces discours dans les livres qu'elle put se procurer. Depuis 1832, prenant plus de confiance en elle, et convaincue qu'aucun auteur ne pouvait mieux deviner qu'elle les pensées et le langage propres à émouvoir ses auditeurs, elle composa elle-même ces discours, les écrivit d'abord, et finalement les improvisa.

Le capitaine Williams exprime ainsi, dans un rapport d'inspection, la surprise qu'il éprouva en entendant parler Sarah Martin :

« Dimanche 29 novembre 1835. — J'ai assisté ce matin à l'office divin dans la prison d'Yarmouth. Une femme, qu'on m'a dit être de la ville, remplissait les fonctions de ministre. Sa voix était singulièrement mélodieuse, son débit bien accentué, sa prononciation extrêmement nette. Le service était celui de la liturgie de l'église anglicane; les prisonniers chantaient deux psaumes avec un ensemble remarquable, beaucoup mieux que je ne l'ai souvent entendu faire dans nos églises les mieux organisées. Cette même femme leur lut ensuite un discours écrit de sa composition; ce discours, purement moral, et ne traitant aucun point de doctrine, me parut admirablement bien adapté à son auditoire. Les prisonniers semblaient prendre intérêt au service; ils étaient du moins très-attentifs; leur tenue était recueillie et respectueuse. »

En 1826, Sarah Martin hérita, par suite de la mort de sa grand-mère, d'une rente de 10 à 12 liv. (250 à 300 fr.). Cet humble revenu lui parut une fortune. Elle quitta le village de Caister pour venir se fixer à Yarmouth, où elle loua deux petites chambres dans un quartier obscur.

La fin à la prochaine livraison.

LA TOUR D'ODRE,

BOULOGNE-SUR-MER.

Dans la géographie des anciens, la partie de la Gaule Belgique appelée la Morinie, et où se trouvaient notamment *Taruenna* (Thérouanne), *Ius Portus* (Wissant), et *Gesoriacum* ou *Bononia* (Boulogne), fut longtemps considérée comme l'extrémité de l'univers. Virgile, faisant l'énumération des peuples soumis à l'empire romain, qui figuraient sur le bouclier d'Énée, dit qu'on y voyait les Morins, « les plus éloignés des hommes (l. VIII). » C'est dans ce sens que le même poète dit ailleurs que les Bretons étaient entièrement séparés du reste du monde (l. XI). Solinus, dans sa description de la terre (ch. 35), dit expressément que la côte des Gaules était le terme connu de l'univers, excepté l'île Britannique, que son étendue pouvait faire regarder comme un monde nouveau. Enfin, Dion raconte que l'armée romaine aux ordres de Plautius fit beaucoup de difficulté pour passer en Angleterre, parce que les soldats ne voulaient point combattre au delà de l'univers (l. LX). Aux temps modernes, peu de questions sur la géographie des Gaules ont autant exercé les savants que la position de la partie de cette contrée appelée le *Pagus Gesoriacus*. Les changements opérés depuis vingt siècles sur la surface de ce pays rendent la solution de ce problème très-difficile, et c'est ce qui a dérouté la majeure partie de ceux qui, en traitant cette matière, n'ont point aperçu la différence qui se trouve entre le sol actuel et celui du temps de César auquel ils remontaient.

Il paraît aujourd'hui établi que la rade Gesoriaque était formée d'un rentrant nommé actuellement l'anse de Boulogne, compris entre la pointe dite de la Crèche au nord, et celle d'Alprech au sud-ouest. Ces parties saillantes se prolongeaient alors dans la mer, à une distance de 7 à 800 mètres; des rochers qui bordent la côte, et des traditions consignées dans des pièces authentiques, sont tout ce qui constate aujourd'hui cette configuration, que l'on peut voir dans une carte annexée à l'ouvrage de M. J.-I. Henry, adjudant du génie, auteur d'un Essai historique, topographique et statistique sur l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer (Boulogne,

C'est sur ce dessin et sur quelques mémoires que nous en ferons l'histoire, etc., etc.)

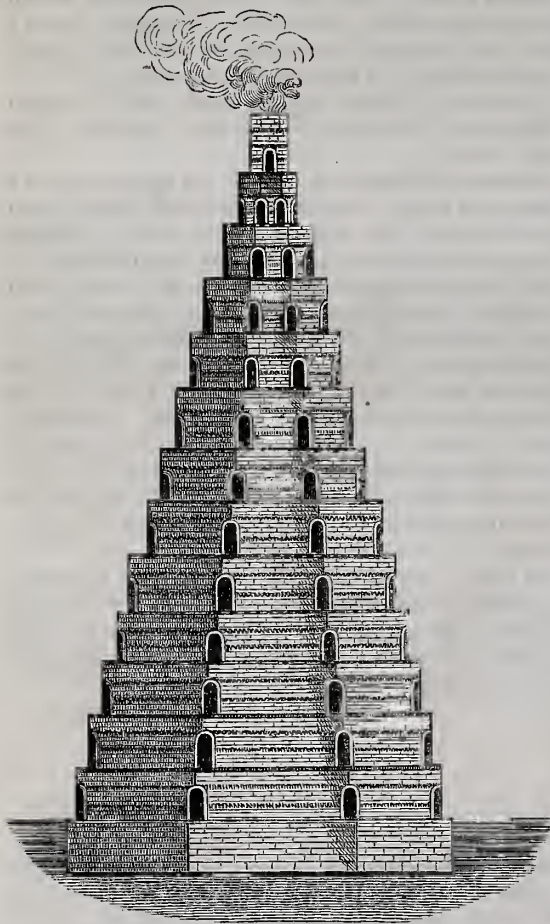
On peut comparer le texte et la planche de Montfaucon avec les descriptions que nous tirerons de divers manuscrits cités par M. Henry, et avec le dessin inédit ci-contre, qui se trouve dans l'exemplaire de son ouvrage conservé dans la bibliothèque du Louvre.

« C'était, dit un de ces manuscrits, un bâtiment octogone; sa hauteur, sans y comprendre 6 pieds de fondations, était de 124 pieds en douze étages, qui allaient tous en diminuant vers le haut. Le premier étage avait 224 pieds de circuit, et chacun des côtés 28 pieds de longueur; la circonférence du dernier était de 40 pieds, et le côté de 5. Il y avait une porte à chaque angle, et par conséquent 96 portes, non compris celle de la lanterne. L'escalier par lequel on montait au sommet était pratiqué dans le mur extérieur. Toutes les nuits on y allumait un feu pour guider les vaisseaux qui se trouvaient dans ces parages. »

Suivant un autre manuscrit plus détaillé, « cette tour avait douze entablements ou galeries; chaque entablement n'était qu'une espèce de diminution dans le mur, laquelle formait une espèce de trottoir d'un pied et demi de large; par ce moyen, la tour diminuait par degrés, comme tous les autres phares, jusqu'à son sommet, qui était surmonté d'une arcade dont le plein était carré et servait de foyer. Elle était bâtie de pierres et de briques variées de façon qu'elles formaient un mélange de couleurs qui rendait l'aspect total très-agréable. D'abord on voyait trois assises de pierres semblables à celles que l'on trouve sur cette côte, et qui sont d'un gris de fer coloré; ensuite deux assises de pierres jaunâtres, et au-dessus de celles-ci deux rangées de briques d'un rouge hardi. L'arrangement de ces matériaux avait lieu dans toute la hauteur du bâtiment. Cette tour était aussi, avant sa chute, accompagnée d'une fort bonne fortification alentour, bâtie de briques, bien flanquée et régulièrement construite, avec de fort beaux dehors, lesquels avaient été bâtis par les Anglais en 1545; mais cette fortification est toute tombée du côté de la mer. Il est bien certain que ladite tour, jusqu'au jour de sa chute, a servi de phare pour guider les navigateurs pendant la nuit... Mais à présent qu'elle est chue, le feu se met à un petit bâtiment que l'on a construit non guère loin et dans la même ligne. »

D'après un troisième manuscrit, en 1545, la montagne d'Ordre se prolongeait de 200 toises au delà de la tour; à cette époque, les Anglais l'envahirent d'un fort défendu par des tours carrées, avec des logements pour une garnison nombreuse; il y avait une brasserie, un moulin, etc. Ces témoignages semblent démontrer que, dans l'espace de deux siècles et demi, la mer a détruit et emporté des deux côtés du port de Boulogne une portion de terrain de 400 mètres de longueur réduite; que d'après cela elle a dû en détruire au moins autant pendant les dix-sept siècles antérieurs à ceux-ci.

Quant au nom d'Ordre donné à ce phare, duquel on a fait Ordre, que l'on a voulu faire dériver d'ardens, il paraît venir du celtique *odr* ou *odre*, qui signifie limite, bord, terme rivage, etc. Le mot *odre* se trouve dans d'anciens actes du quatorzième siècle, et sur les anciens plans du pays; d'ailleurs on ne dit jamais autrement qu'*odre* lorsqu'on parle de la ferme voisine de la tour; et enfin, Malbrancq remarque que la porte de Boulogne donnant sur le rivage se nommait anciennement la porte des Limites. Aujourd'hui cette porte s'appelle la porte des Dunes, à cause des sables amoncelés par les vents contre le pied du coteau de la haute ville; et M. Henry a vu le rivage couvert des débris de la tour d'Ordre et des roches qui supportaient la falaise de 55 mètres de hauteur sur laquelle cette tour se trouvait assise; changements qui démontrent la possibilité de ceux dont il n'a pu être le témoin.



(L'ancien Phare de Boulogne-sur-Mer, écroulé en 1644. — D'après un dessin inédit conservé à la Bibliothèque du Louvre.)

1810, in-4° avec cartes et fig.). La pointe au nord-est du port terminait la colline sur laquelle Caligula avait fait bâtir un phare, dont Suétone raconte ainsi l'érection (*in Calig.*, c. 46) : « Caligula ayant fait ranger les troupes en bataille et disposer des machines de guerre le long du rivage, quoiqu'il ne se présentât aucun ennemi à combattre, donna tout à coup l'ordre aux soldats de remplir leurs casques et leurs vêtements de coquillages, pour les porter au sénat et les déposer dans le Capitole comme trophée de la victoire qu'il venait de remporter sur l'Océan. Pour perpétuer le souvenir de cet événement, il fit construire en cet endroit une tour très-haute pour diriger pendant la nuit les vaisseaux qui naviguaient dans ces parages. »

Cette tour s'écroula le 29 juillet 1644. Montfaucon s'exprime ainsi à ce sujet (*Antiquité expliquée*, suppl. IV, p. 133) : « Le phare de Boulogne-sur-Mer, qui était un des plus beaux monuments de la magnificence romaine, fut entièrement détruit il y a vingt ans; mais il s'en est trouvé par bonheur un dessin fait lorsque le phare subsistait encore, qui m'a été communiqué par le savant P. Lequien, religieux dominicain.

LE PAUVRE.

C'est par l'intelligence, c'est par le cœur, que les hommes sont frères ; c'est cette portion plus noble, sortie des mains du père universel, qui mérite de ne pas souffrir, et qui doit être secourue avant tout dans ses détresses et honorée jusque dans son abaissement. Donnez donc au pauvre, non-seulement comme à un égal, mais comme à un ami.

Il faut d'autant plus soulager l'âme du pauvre, que c'est une image plus obscurcie du Dieu qui nous a tous créés. Quand vous voyez marcher parmi vos concitoyens, la tête droite, le regard brillant, un de ces hommes qui sont les lumières de leur siècle ou les bienfaiteurs de leur patrie, vous les considérez avec l'admiration qui est due à leur génie, mais aussi avec la satisfaction tranquille où vous laissez la justice rendue à leur mérite. Mais qu'on vous montre sous les haillons, courbé par le malheur, dévoré par le besoin,

flétri par l'ironie et par l'ingratitude de la foule frivole, un de ces grands esprits qui passent incompris au milieu de leurs contemporains, et qui, par des idées hardies, trop éloignées des besoins présents et de la portée du vulgaire, doivent féconder les siècles à venir, avec quelle émotion vous vous approchez de lui, avec quel pieux sentiment vous saluerez ce roi qui passe inconnu et bafoué dans la multitude ! Le pauvre est semblable à cet homme ; il porte une âme céleste que la boue de cette terre cache et déshonore ; c'est un Dieu que la fortune outrage. Rendons-lui des respects proportionnés à ses humiliations.

Honorons l'âme du pauvre non seulement parce qu'elle a une origine divine, mais encore parce que si nous la fortifions elle soutiendra le corps contre toutes ses infirmités mieux que ne pourraient faire nos aumônes les plus larges et nos soins les plus délicats. L'âme contente répand la force et la gaieté même dans des membres affaiblis par les priva-



(La Bienfaisance, bas-relief par Victor Vilain.)

tions et épuisés par la maladie. L'imagination, qui quelquefois se refroidit et quelquefois s'irrite dans la misère, peut souvent être employée comme un des instruments les plus actifs pour la soulager. L'enfant gracieux qui, de sa petite main, distribue aux pauvres les dons de sa mère, y ajoute par son regard angélique un prix inestimable ; ce rayon d'une âme virginale, en glissant dans une âme flétrie, lui rappelle doucement leur commune origine, et lui rend pour un moment les parfums de son berceau divin.

L'aumône est une jeune fille ; elle brille d'une grâce qui communique sa douceur, sans blesser par son éclat ; elle est ornée sobrement, pour laisser à ceux qu'elle soulage l'image bien accueillie de la richesse, sans les offenser par l'image du luxe ; elle est élégante, parce que la délicatesse de l'âme doit se lire même dans celle du corps ; elle est pure et chaste, parce que les instruments de la bonté divine doivent être sans tache. Au vieillard qui a de la peine à soutenir son corps

chancelant et nu, elle fait entendre la voix de l'espérance ; et l'offrande qu'elle laisse tomber dans sa main est moins douce que les paroles dont elle l'accompagne. De l'autre main elle soutient une vieille femme qu'elle vient de couvrir ; elle l'associe à ses œuvres, à ses émotions, comme à sa fortune. Elle est ingénieuse à faire oublier ce qu'elle donne à celui qui le reçoit, et ingénieuse à faire croire à ceux qu'elle vient de soulager qu'elle leur obéit en soulageant les autres.

LA MER.

(Suite. — Voy. p. 30, 141, 159, 198, 226.)

§ 8. LA MER EN MOUVEMENT. — LES VAGUES. — LES FALAISES. — LES GALETS.

Trois causes puissantes mettent en mouvement les eaux de la mer, et, en les mélangeant par une agitation continuelle,

quoique variable, empêchent que cette masse de liquide ne subisse, dans certaines parties de son étendue, des altérations incompatibles avec la propagation des êtres vivants. Ces trois causes sont : 1° les vents ou les changements d'équilibre dans l'atmosphère, qui se font sentir partout ; 2° les courants produits par le mouvement de rotation du globe, par l'échauffement des eaux entre les tropiques et par la formation et la fonte alternatives des glaces polaires ; 3° enfin l'attraction combinée de la lune et du soleil sur la masse des eaux, d'où résulte le phénomène des marées.

Les deux dernières causes n'agissent d'une manière bien prononcée que dans les diverses régions de l'Océan. La première agit sur toutes les mers, sur celles qui n'ont ni marées ni courants, et même sur les grands lacs : c'est elle surtout qui produit les vagues, influencées seulement par les marées et les courants. Mais il ne faut pas croire que ce soit simplement l'impulsion produite par le vent à la surface qui soulève ces vagues gigantesques, l'effroi du navigateur. Non : la vague est, sur une grande échelle, ce qu'est l'onde produite par la chute d'une pierre à la surface d'un bassin ; le vent modifie seulement cette onde, et, en agissant sur sa couche supérieure, il fait glisser cette couche par-dessus la base, de manière à lui donner ces mille formes si pittoresques dont la vue vous frappe à la fois d'admiration et d'épouvante.

Ici une lame bleuâtre, diaphane, se recourbe peu à peu au sommet, puis elle forme une immense volute au mouvement impétueux ; là une vague largement festonnée, ou couronnée d'un panache d'écume, menace de tout engloûtir à l'instant même où elle s'affaisse avec bruit et disparaît pour faire place à d'autres vagues passagères comme elle.

Pour bien comprendre cette formation des vagues, il faut regarder attentivement comment se forment et se succèdent les ondes sur une eau tranquille quand vient à y tomber une pierre ou une simple goutte d'eau. L'eau est refoulée en cercle tout autour, de manière à former un bourrelet plus ou moins large, plus ou moins saillant, suivant la grandeur de l'objet et la vitesse de sa chute : là, il sera large d'un centimètre seulement, et formera un cercle de 5 à 6 centim. ; ailleurs, par une pierre plus volumineuse, il sera large de 3 à 4 centimètres, et formera un cercle de 2 ou 3 décimètres. L'instant d'après, ce bourrelet, cette onde saillante, s'affaisse, une partie des eaux reflue au centre, en produisant une saillie là où était d'abord une dépression ; l'autre partie s'étend circulairement, et, communiquant au liquide voisin l'impulsion qu'elle avait reçue, elle forme une onde qui s'étend en s'agrandissant. Cependant il n'y a point ici déplacement ou transport ; il n'y a qu'un mouvement oscillatoire du liquide refoulé dans un sens et revenant à sa position d'équilibre, puis la dépassant d'un côté et de l'autre, comme un pendule, comme le balancier d'une horloge. Mais en même temps que cette première onde se propage ainsi, le liquide qui avait reflué au centre s'affaisse de nouveau, et soulève ainsi tout autour du centre une deuxième onde circulaire qui va se propager de même. Puis une troisième, une quatrième, une cinquième onde, etc., se succéderont aussi par l'effet du mouvement oscillatoire du liquide déplacé par le premier choc ; et toutes ces ondes iront en s'agrandissant, à égale distance l'une de l'autre, jusqu'au bord du bassin. Si ce bord est une muraille perpendiculaire, chaque onde, éprouvant une sorte d'interruption dans sa marche, sera ce qu'on nomme réfléchie, c'est-à-dire que le cercle de l'onde, s'accroissant dans tout le reste de son contour, présentera une lacune du côté du mur ; mais en même temps, il part de ce mur, en sens inverse, une portion de cercle qui compléterait le cercle interrompu si on la supposait retournée. Chaque onde étant réfléchie de la sorte, il en résulte un assemblage de cercles ou d'arcs de cercles qui se croisent avec régularité sans se nuire réciproquement. Pareille chose arriverait d'ailleurs si, au lieu d'une seule pierre pour former des ondes circulaires, on en eût jeté deux ou plu-

sieurs à quelque distance les unes des autres : on eût eu ainsi autant de centres autour desquels se seraient propagées des ondes qui se seraient entre-croisées sans se détruire. Qu'une partie du bassin ait un rivage en pente, comme celui de la mer, alors on a tout à fait un exemple en petit de la production des vagues ; car le frottement du fond retarde la partie inférieure de l'onde, en même temps que l'inclinaison de ce fond force le liquide à se soulever de plus en plus, en vertu de l'impulsion acquise, et en même temps aussi que la surface conserve sa vitesse primitive. Eh bien ! c'est exactement la même chose que nous montrent les vagues de la mer pendant un temps calme : ce sont des ondes gigantesques dont le centre ou le point de départ se trouve fort loin au milieu de la mer, sur quelque point où un orage, une pluie abondante, a causé tout à coup une variation brusque dans la pression atmosphérique. On conçoit en effet que si, pour une de ces causes, le baromètre avait dû baisser tout à coup de 3 à 4 centimètres, c'est comme si la surface de la mer avait été déchargée du poids d'une couche de mercure de cette même épaisseur, ou d'une couche d'eau treize fois plus considérable, c'est-à-dire épaisse d'un demi-mètre environ. La surface de la mer, pour se remettre en équilibre, doit donc, sous l'influence de la pression atmosphérique, s'élever d'abord à cette hauteur d'un demi-mètre, par exemple ; puis, en vertu de l'impulsion acquise, comme le balancier d'une pendule écarté de sa position d'équilibre, s'élever encore une fois autant, ce qui fait un mètre de différence ; puis s'abaisser et s'élever de toute cette hauteur par un mouvement alternatif.

Cette première secousse transmet à toute la surface environnante d'immenses ondes qui vont se propageant à quelques centaines de lieues, tout comme les ondes produites dans un bassin par la chute d'une pierre se propagent à quelques dizaines de mètres. Voilà donc des ondes qui porteront le nom de vagues, et qui s'en iront au loin, toutes parallèles les unes aux autres, porter la nouvelle de quelque phénomène météorologique, de quelque secousse atmosphérique qu'on n'eût pu soupçonner à une si grande distance. Que le vent ajoute son action, et voilà les vagues douées de tous ces accidents de physionomie que nous leur connaissons. Que le fond de la mer, en pente douce, force les vagues à se soulever à mesure qu'elles s'avancent en vertu de l'impulsion primitive, souvent augmentée par le vent, et ces vagues arriveront au rivage plus grandes, plus menaçantes ; si alors elles viennent se heurter contre des rochers à pic, contre les flancs d'un phare ou d'une forteresse, elles s'élèveront à une hauteur qu'on n'aurait pas soupçonnée d'abord, et qui justifie peut-être l'exagération de ceux qui ont parlé de vagues plus hautes que des églises. Qu'on imagine donc la force d'une pareille masse d'eau s'élançant en gerbe d'écume à plus de cinquante mètres le long d'un mur perpendiculaire, et l'on concevra comment l'Océan a pu, durant des siècles, se faire cette bordure de roches calcaires taillées à pic, et qu'on nomme les falaises, sur les côtes de la Manche. Mais encore fallait-il que la roche fût susceptible de céder à des chocs répétés, ou de se laisser corroder par l'eau salée qui cristallise entre ses pores pendant l'été, et qui la fait éclater en s'y congelant pendant l'hiver. Aussi voyons-nous en Bretagne, et sur la côte occidentale de la basse Normandie, près de Cherbourg, des roches granitiques qui bravent impunément l'effort des vagues les plus terribles. Nous voyons également, sur les côtes de la Méditerranée, des calcaires compactes qui n'ont point cédé à l'action des flots pour former des falaises comme les calcaires poreux de la Normandie.

Ce mode de production des vagues, qui ne sont que de vastes ondulations propagées à partir d'un centre lointain, mais sans transport réel des eaux, nous explique pourquoi la mer, méritant si bien l'épithète d'avare, garde les trésors qu'elle a engloûtis. Elle ne consent à jeter sur la plage que les objets flottants à sa surface et pouvant obéir à l'impulsion

des vents ; et encore voyons-nous qu'elle ne les abandonne qu'à regret : cent fois la vague ramportera peut-être ce qu'elle avait apporté avant de s'en dessaisir, si elle n'y est contrainte par quelque obstacle arrêtant sa proie, ou par l'heure fixée par le cours des astres pour le reflux, pour l'abaissement périodique du niveau des eaux de l'Océan.

Cela nous explique aussi le mode de formation des galets, ces pierres plates, régulièrement arrondies en forme de petits pains, comme si la main de l'homme s'était exercée à les tailler. L'Océan a mis plus de cinquante siècles peut-être pour tailler ainsi tel galet qui, depuis l'instant où il fut détaché de la falaise, n'a changé de lieu que dans un espace de quelques dizaines de mètres ; mais chaque vague l'a remué et l'a frotté alternativement contre les autres galets de la plage. Ces chocs multipliés et bruyants nous reportent tout d'un coup au récit des fables de Charybde et de Scylla : nous croyons entendre les aboiements du gouffre, et involontairement encore nous éprouvons ce même sentiment d'effroi que nous avait causé la vague arrivant menaçante sur le rivage, ou sapant avec fureur le pied de la falaise d'où nous regardons jaillir ses aigrettes écumeuses. Ce long et incessant travail que fait l'Océan pour polir des galets au pied des falaises de la Normandie, il l'avait fait jadis et il l'avait fait pendant des centaines de siècles, lorsque les ichthyosaurus poursuivaient dans les eaux les milliers d'être d'une création dont nous ne connaissons que les curieuses reliques ; il l'avait fait pendant les périodes suivantes, et chaque fois les produits accumulés de son travail séculaire avaient dû former quelques portions des couches successives de notre globe. Ainsi donc, quand, les pieds endoloris par un voyage pédestre, nous avons maudit le pavage qui, dans le midi de la France, est fait avec les galets de la vallée du Rhône ou de la Garonne, c'était à ces produits antédiluviens du vieil Océan que s'adressaient nos malédictions ; car il ne faudrait pas croire que l'action des torrents et des fleuves pût suffire pour former des galets semblables à ceux que l'Océan par son action journalière est encore si longtemps à polir.


DU TÉMOIGNAGE DES ENFANTS DANS LA LOI GERMANIQUE.

Dans la loi des Ripuaires, au titre 60, on voit que dans les ventes de quelque importance on employait, outre douze témoins majeurs, douze enfants. Pour que ces derniers se souvissent du fait dont un jour ils pouvaient être appelés à témoigner, on leur donnait quelques soufflets et on leur tirait les oreilles. On ne sait au juste à quelle époque cette coutume a entièrement disparu des pays jadis régis par la loi ripuaire ; mais il paraît qu'au seizième siècle elle était encore en usage dans quelques parties des Flandres. Dans une enquête qui eut lieu à la fin de ce siècle, des vieillards déposèrent que dans leur jeunesse ils avaient vu le bailli de Beveren porter le bâton de justice droit jusqu'à un lieu désigné ; que, le plantant là, il s'était mis à appeler des enfants qui y séchaient de la laine, à leur tirer les oreilles et leur donner de petits soufflets, en leur disant : « Retenez bien que j'ai planté ici mon bâton ; vous êtes jeunes ; un jour peut-être vous devrez en rendre témoignage en justice. »

HIÉROGLYPHES.

EXPOSITION DU SYSTÈME GRAPHIQUE DES ANCIENS ÉGYPTIENS.

(Fin.—Voy. p. 314.)

Les noms propres des souverains de l'Égypte, les noms des Pharaons comme ceux des Ptolémées et des Césars, sont enfermés dans une espèce d'ovale  désigné sous le

nom de *cartouche* et réservé aux rois et aux reines en signe de suprématie. Cet encadrement, appelé *ran* par les Égyptiens, est placé tantôt horizontalement, tantôt verticalement, suivant la marche de la légende ou l'exigence des figures. Les cartouches offrent, comme les inscriptions, un mélange continu de signes de sons et de signes d'idées, c'est-à-dire une partie phonétique susceptible d'être lue comme nos lettres, et une autre de signes idéographiques dont le sens était connu, mais qui sont quelquefois difficiles à comprendre, parce que dans ces cartouches le scribe ou le sculpteur tient rarement compte des règles de la grammaire et les sacrifie souvent à la symétrie.

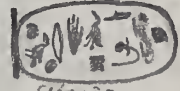
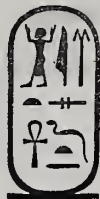


Le cartouche ci-contre contient les éléments phonétiques SCII, SCII, N, K, squelette du mot *Scheschonk*, le *Sesonchis* des listes de Manéthon, le *Sésac* ou *Schéschôk* de la Bible, pharaon qui s'empara de Jérusalem et pillait les trésors de Salomon. (Voy. le ch. XIV du premier livre des *Rois*, v. 25, 26 ; et le second livre des *Chroniques*, ch. XII.)



On retrouve dans le cartouche ci-joint les éléments P, S, M, T, K du nom de *Psametik*, orthographe égyptienne d'un nom commun à divers pharaons de la vingt-sixième dynastie, sous laquelle les Grecs pénétrèrent en Égypte.

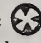
Le nom de Ptolémée et celui de Cléopâtre sont écrits en hiéroglyphes dans un de nos précédents articles (voy. 1839, p. 40).




Quant aux noms des césars, nous rapportons ici celui de l'empereur Commode, écrit K, O, M, T, S, et suivi d'un groupe idéographique qui signifie *vivant à toujours*.

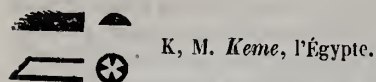
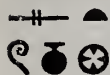
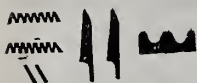
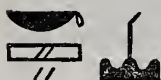


On trouve aussi quelquefois le nom des pharaons inscrit tout simplement entre deux *uraus* (1) appendus au globe du soleil et coiffés des couronnes de la Haute et de la Basse-Égypte ; mais cette manière de les écrire rentre dans le système de décoration anaglyphique adopté pour les monuments.


Les noms propres de pays et de villes sont déterminés par le signe  déjà décrit, ou par celui qui représente les inégalités du terrain, les montagnes et les vallées. Quand il s'agissait de déterminer une contrée étrangère, barbare, ou y

ajoutait ordinairement un casse-tête  . — Exemples :

(1) Aspic, serpent d'Égypte, symbole de la royauté.

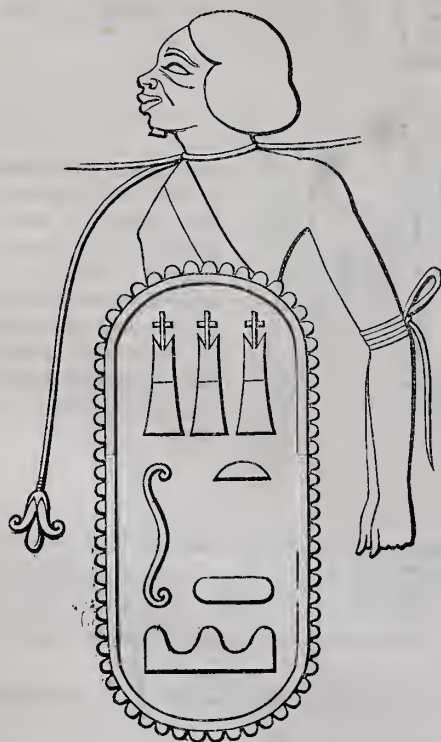
K, M. *Keme*, l'Égypte.S, OU, N. *Souan*, Assouan, ville d'Égypte.N, N, I, AL. *Ninivai*, Ninive.K, SCH, I. *Kouschi*, l'Éthiopie.

Dans les grands bas-reliefs historiques, les noms propres de contrées ou de villes étrangères sont caractérisés d'une manière toute particulière, d'abord par le signe ordinaire des pays étrangers, puis ils sont renfermés dans l'intérieur d'une sorte d'enceinte fortifiée qu'il faut soigneusement distinguer des cartouches. Ces sortes d'encadrements sont toujours portés par des captifs représentés à mi-corps et les bras liés derrière le dos. La corde qui garotte ces prisonniers est décorée de façon à indiquer la partie du monde à laquelle appartient le peuple vaincu. Le lien terminé par une fleur de

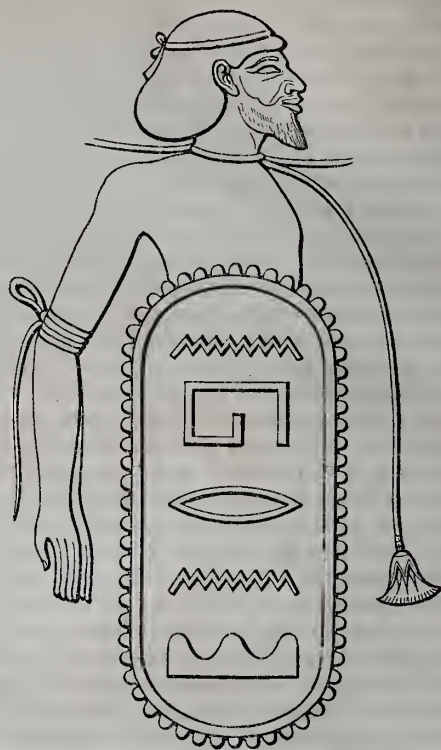
lotus-lis  marque une nation africaine ou méridionale;

la houppes de papyrus , un peuple septentrional ou

qu'on attaquait en sortant par la Basse-Égypte, c'est-à-dire un peuple d'Asie ou d'Europe. — Exemples :



PETPHAÏT. La Libye nubienne : peuple africain.

NAHARAINA. La Mésopotamie, la *Naharaim* de la Bible; peuple asiatique.

Ces figures sont tirées de deux monuments de Thèbes, l'un relatif aux conquêtes d'Amounôph III, l'autre aux expéditions militaires de Méneptah-Setheï, père de Ramsès le Grand.

Plusieurs monuments égyptiens, conservés dans les musées d'Europe, relatent les conquêtes des pharaons. Il existe au Louvre une statue colossale d'Aménophis III, dont la base est ornée d'une série de vingt-trois captifs de race nègre portant les noms des diverses contrées de l'Afrique soumises par ce conquérant si célèbre sous le nom de Memnon. La grande stèle donnée à la Bibliothèque royale par M. Prisse d'Avennes mentionne les particularités d'une campagne faite en Mésopotamie par Ramsès XV. Ce pharaon força les habitants à lui payer un tribut en porcelaine, en cuivre et en bois. Le chef de Baschtan, pays limitrophe, vint avec sa fille aînée implorer la clémence du roi. Étant grande et belle, dit la légende, elle eut toute puissance sur le cœur de Sa Majesté; il en fit sa royale épouse, la reine d'Égypte, et lui donna le nom de *Réninôfré*, ou Soleil des bienfaits.

La prudence dépend tellement de la connaissance de soi-même qu'on ne commet guère de fautes en ce genre que parce qu'on ne se connaît pas assez. Car la plupart des entreprises mal concertées et des desseins téméraires viennent de la présomption de ceux qui les forment; et cette présomption vient de l'aveuglement où ils sont à l'égard d'eux-mêmes.

Il n'y a rien de plus ordinaire que ces imprudences dans les actions particulières; et elles naissent toutes, le plus souvent, de la principale action de la vie, qui est le choix de l'état où chacun la doit passer.

NICOLE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

L'APPARITION DE SAINTE SCHOLASTIQUE,

PAR LE SUEUR.

(Voy., sur Le Sueur, 1846, p. 393.)



(Musée du Louvre. — Fragment de l'Apparition de sainte Scholastique à saint Benoît, par Eustache Le Sueur.)

Si nous connaissons un amateur qui n'eût pas encore apprécié tout ce qu'il y a d'élevation et de charme dans le génie de Le Sueur, nous lui conseillerions d'aller souvent contempler au Louvre l'Apparition de sainte Scholastique. L'imagination ne saurait rêver rien de plus noble et de plus pur. Une ineffable douceur s'exhale de cette œuvre comme

des plus belles pages de Virgile ou de Fénelon. Les deux saintes couronnées qui portent des palmes et se soutiennent dans l'air debout et sans ailes, sont surtout admirables par la délicatesse du dessin et la suave limpidité de la couleur. Les plus aimables vertus ne pourraient être figurées sous des traits plus dignes d'elles. Malheureusement la gra-

vure doit désespérer de donner jamais autre chose qu'une idée très-lointaine de ces images inspirées, si légères et d'une grâce si impalpable qu'elles ne semblent sur la toile que des caresses du pinceau. Sainte Scholastique n'est point au-dessous des chefs-d'œuvre qui honorent le plus les grands peintres du seizième siècle. M. Vitet, si excellent juge de Le Sueur, a écrit sur l'Apparition de sainte Scholastique ces lignes dictées par un sentiment exquis de l'art : « Angélique tableau, dit-il, où la vie du ciel nous semble révélée sous les traits de cette sainte, dont le geste modeste et la physionomie virginal n'ont pu être conçus que par une sorte de vision du génie. »

SARAH MARTIN.

(Fin. — Voy. p. 330.)

Cependant que pensaient à cette époque les bourgeois d'Yarmouth ? Que disaient-ils de la pauvre couturière ? Plus de mal que de bien. Il est trop vrai qu'en se faisant remarquer par une vertu extraordinaire, on s'expose souvent à plus de raillerie que si l'on se faisait remarquer par des vices. Dans l'opinion de certaines gens qui se croient très-sensés, il ne convient jamais à un contemporain de s'écarter de la ligne ordinaire, c'est-à-dire de la routine, même pour faire le bien. Agir autrement que tout le monde, fût-ce pour le plus grand intérêt de l'humanité, c'est une hardiesse qu'ils ne laissent pas impunie ; on les voit sourire mystérieusement, plaisanter agréablement, admirer avec ironie, et finalement s'ingénier avec une sorte de passion mal dissimulée à découvrir, sous les meilleures actions, des motifs personnels et irrépréhensibles. Il semble que le spectacle du dévouement, au lieu de les émouvoir doucement, les blesse, et, loin de leur inspirer une noble émulation, ne leur fasse éprouver que de l'amertume.

— De quoi se mêle cette femme ? disaient de riches habitants. Ne ferait-elle pas mieux de s'occuper plus assidûment de sa couture et d'épargner pour le temps de sa vieillesse ? Chacun son métier. Qu'elle laisse le soin des prisonniers aux magistrats, aux pasteurs, aux inspecteurs ! Que peut-elle entendre à ces choses ? Quelle instruction peut-on donner lorsque l'on n'a soi-même que de l'ignorance ? C'est l'orgueil qui la pousse ; elle veut faire parler d'elle : c'est le fanatisme, c'est la fausse philanthropie. Si elle tient tant à s'occuper des malheureux, il n'en manque pas dans notre ville qui ont plus de droit à la pitié que les mauvais sujets condamnés à la prison. Vous verrez que bientôt les prisonniers seront mieux traités que les pauvres gens honnêtes.

Sarah Martin aurait pu répondre : — La charité n'est pas un métier, et elle est un devoir pour tout le monde. Ceux qui trouvent du bonheur à secourir la misère, à ramener à de bons sentiments les cœurs qui s'égarèrent, sont-ils déjà si nombreux qu'il soit sage de les décourager et de verser sur eux le ridicule ? Vous qui me blâmez, qui vous empêchez de vous intéresser aux habitants pauvres de la ville, comme je m'intéresse à ceux de la prison ? Si je m'attache de préférence aux prisonniers, c'est qu'ils me paraissent deux fois plus malheureux que les autres, parce qu'à mon sens la misère morale est la plus digne de compassion, et celle qu'il est aussi le plus difficile de soulager. Si dans votre famille un enfant incline au mal, combien votre sollicitude n'est-elle pas aussitôt éveillée ? C'est lui que vous entourez des soins les plus attentifs ; vous lui prodiguez les bons conseils, les encouragements ; vous cherchez à ranimer en lui la confiance, les penchants au bien, en lui prouvant qu'il peut et qu'il doit compter sur votre affection, et que c'est elle qui domine toute votre conduite envers lui. A vous voir si empressés, si vigilants, si inquiets, ne semble-t-il pas que ce soit celui de vos enfants que vous aimez le plus ? et en effet, n'est-ce pas celui qui a le plus besoin d'être et de se croire aimé ? Si des

facultés moins heureuses, une intelligence moins droite, des circonstances peut-être moins favorables, l'ont fait dévier du sentier que suivent naturellement ses frères, n'est-ce pas votre devoir de vous vouer avec zèle à le faire revenir insensiblement à la bonne voie ? N'est-ce pas même votre intérêt ? Car votre famille n'aura-t-elle pas à souffrir de beaucoup de manières s'il sort de votre maison vicieux, corrompu et prêt à s'abandonner à toutes ses passions ? N'aurez-vous point votre part du mal qu'il fera ? N'aurez-vous pas à craindre pour votre repos, votre fortune et votre honneur ? Eh bien, la société est la grande famille, et les prisonniers sont ses enfants et vos frères !

Mais il y a beaucoup de gens, très-honnêtes d'ailleurs, que ce mot *société* importune singulièrement. Il leur paraît trop général, vague, et presque toujours abusivement employé ; ils ont leurs raisons pour cela. Quant à la parole que tous les hommes, bons ou mauvais, sont frères et doivent s'aimer entre eux, elle ne leur paraît avoir d'autorité et être à sa place que dans l'Évangile ou au sermon ; hors de là, ce n'est guère pour eux qu'une figure de rhétorique, sinon une opinion factieuse. Si vous leur disiez, en leur montrant un malheureux abruti par l'ivresse, ou un mendiant que l'on conduit à la prison : — Voilà un de vos frères ! — ils vous répondraient par un éclat de rire et en haussant les épaules.

Au reste, la bonne femme, fort heureusement, ne perdait pas son temps à discuter ainsi. Sans se préoccuper des critiques dont elle était l'objet, pleine de confiance dans la pureté de ses intentions, et trouvant sa récompense au fond de son cœur, elle se livrait avec une activité croissante à son œuvre de dévouement qui, d'année en année, faisait des progrès de plus en plus remarquables.

Il y eut toutefois un moment difficile dans sa vie. Quoiqu'elle fût toujours scrupuleusement attachée aux devoirs de son état, la plupart des personnes qui l'avaient jusqu'alors employée se refroidirent à son égard ; on ne se souciait pas d'avoir chez soi une personne qui attirait autant l'attention sur elle ; presque toutes ses pratiques cessèrent de lui donner du travail. Bientôt elle se vit exposée à manquer même du peu qui était indispensable à sa propre subsistance. Sa petite rente était à peine suffisante pour payer son loyer et subvenir à ses dépenses pour les prisonniers. Faute d'occupation lucrative, l'indigence la menaçait sérieusement. Elle ne se troubla point. Le doute n'entra pas même dans son esprit. Les réflexions que lui inspira cette épreuve sont fort belles : « Lorsque toutes mes journées étaient prises par mes travaux de couture, j'avais en même temps des soucis et des inquiétudes pour l'avenir. Mais quand le travail vint à manquer, mes soucis disparurent aussi. Dieu était mon maître, et ne pouvait abandonner sa servante ; il était mon père, et ne pouvait oublier son enfant. Je savais aussi qu'il jugeait quelquefois convenable d'éprouver la foi et la patience de ses serviteurs en limitant leurs ressources... Mon âme semblait exaltée par une énergie surhumaine, car j'avais calculé ce qu'il m'en coûterait, et ma résolution était prise. Si en faisant connaître la vie à mes frères, je me trouvais exposée à quelques besoins temporels, cette privation momentanée et individuelle ne pouvait être mise en balance avec la joie que je ressentais de travailler au salut de mon prochain, et avec le bien qui en résultait. »

Sarah passait chaque jour de six à sept heures au milieu des prisonniers, transformant en une ruche, où régnaient l'ordre et l'industrie, ce triste séjour qui, avant qu'elle y eût pénétré, n'était qu'un lieu d'oisiveté et d'un repaire de vices. « J'encourageais, dit-elle, ceux qui ne savaient pas lire à apprendre, et d'autres les aidaient en mon absence. On leur enseignait aussi à écrire, et ceux qui possédaient déjà cet avantage faisaient des extraits de livres qu'on leur prêtait. Les détenus qui savaient lire apprenaient chaque jour par cœur un certain nombre de versets de la Bible, selon leurs moyens ou leur inclination. Pour leur donner l'exemple, je

leur récitais moi-même chaque jour quelques versets que j'avais appris, ce qui produisait un excellent effet. Ceux qui, par orgueil, hésitaient à se prêter à cet exercice, n'avaient plus d'excuse à faire valoir. Plusieurs, en effet, me disaient : « A quoi me servira d'apprendre ces versets par cœur ? » Je leur répondis : « Cela me sert ; pourquoi cela ne vous servirait-il pas également ? Vous n'en avez pas fait l'essai, tandis que moi je l'ai fait. » Des brochures morales, des livres d'enfants, qu'ils aimaient beaucoup, et d'autres, au nombre de quatre ou cinq, s'échangeaient tous les jours dans chaque chambrée ; on procurait de plus gros livres à ceux qui pouvaient lire davantage.

Aucun prisonnier ne persistait longtemps à repousser ce mode d'instruction. Beaucoup de ces malheureux, à leur entrée dans la geôle, affectaient, souvent par bravade, des manières grossières et cyniques, ou bien opposaient d'un ton railleur, aux premières avances qui leur étaient faites, des sophismes et de prétendues objections que Sarah Martin savait combattre et réduire à néant avec une raison et une patience admirables ; et après quelque temps, ceux qui avaient rejeté avec le plus de dédain et de volonté toute espèce d'occupation et d'instruction, lui demandaient à prendre part à ces travaux et à ces études dont ils voyaient leurs compagnons de captivité recueillir les avantages. Une fois sous le charme de son influence, d'étranges changements se produisaient chez eux. On voyait des hommes vieillis dans le crime s'essayant pour la première fois de leur vie à tenir une plume, courbant sur des alphabets leurs têtes grisonnantes, ou s'efforçant à faire entrer dans leur mémoire quelque maxime morale. De jeunes vauriens, aussi impudents qu'ignorants, commençaient par un verset et finissaient par des chapitres entiers ; il n'y avait pas jusqu'aux moins intelligents qui, à force de persévérance, ne parvinssent à se rendre maîtres de deux à cinq versets par jour. Sarah avait acquis sur tous un ascendant singulier. Une conviction générale de la sincérité de ses sentiments et de la bonté de son cœur la rendait dépositaire des petites confidences de chacun, de tous ces secrets de la faiblesse, du crime, de la misère, au milieu desquels se passait sa vie : heureuses confidences qui lui permettaient d'encourager chez les uns le désir naissant de l'amélioration, de combattre chez les autres les tentations de retomber, d'énhardir les timides, de mesurer ses conseils et ses leçons suivant les différents caractères de ses pauvres protégés.

Sarah Martin a consigné par écrit ses observations sur la conduite des prisonniers, non-seulement dans la geôle, mais après leur libération. Voici quelques extraits de ce journal qui témoignent des conversions morales qui avaient récompensé ses généreux efforts :

« B... B..., vingt-trois ans, ne savait ni lire ni écrire ; condamné pour fait de contrebande. Il a appris en prison à lire et à écrire. Depuis sa libération (il y a douze ans), il m'a écrit pour m'exprimer combien il se trouvait heureux d'avoir ce peu d'instruction. J'ai eu souvent de ses nouvelles ; il se conduit bien ; il navigue, de Dunkerque à Londres, sur un petit bâtiment, et fait un commerce de beurre et d'œufs.

» 5 février 1840. — R..., ci-devant patron d'un bateau contrebandier, est venu me voir : c'était la première fois qu'il venait à Yarmouth depuis sa libération. Il est actuellement capitaine du *Saint-Léonard*, bon bâtiment de commerce. Il m'a offert, comme marque de la reconnaissance qu'il croit me devoir, un vase couvert de coquillages, et une boîte en verre d'un travail singulier, qu'il a apportés de France à mon intention. Il s'est trouvé, après sa libération, quatorze mois sans place, avec une famille à nourrir, et ne voulant plus avoir rien de commun avec les contrebandiers.

» R... M..., dix-sept ans ; condamné pour vol à six mois de prison. Autrefois paresseux et de mœurs dissolues. « Trois ans et demi après, Sarah Martin écrit : « Complètement amendé. Il est parvenu à force de persévérance à trouver une place, et depuis lors il a toujours vécu honnêtement. Il

est aujourd'hui sommelier dans une bonne maison. Je le voyais souvent avant qu'il quittât Yarmouth ; je l'ai revu deux fois depuis, à l'occasion de visites qu'il a faites à sa mère et à sa grand-mère, et j'ai de temps en temps de ses nouvelles.

» J... B..., âgé de trente-neuf ans ; délit de vol. Ne sachant ni lire ni écrire. Passait pour une femme de mauvaise mœurs et une voleuse, et avait déjà été en prison. Après trois ans et demi : — Réforme complète. Elle ne s'est depuis jamais rendue coupable d'aucun acte d'immoralité, et paraît même avoir opéré la conversion de son mari, qui menait auparavant une mauvaise conduite. Je la vois à peu près une fois par mois. Elle a beaucoup souffert de la misère et de la maladie sans se plaindre.

» A... B..., détenu pour vol. Après deux ans et demi : — Depuis sa libération, il s'est bien conduit avec sa famille, et on n'a rien eu à lui reprocher. Il est nourrisseur de vaches, et porte le lait chez ses pratiques. Sa femme me disait la semaine dernière qu'il était heureux que son mari eût appris à lire en prison, parce que, le soir, il prend maintenant un livre au lieu d'aller au cabaret ; et qu'il était heureux aussi qu'il eût appris à écrire, parce qu'il peut maintenant tenir des comptes et écrire lui-même ses notes de fournitures.

» T... B..., dix-huit ans ; vol. Détenu cinq mois dans la prison d'Yarmouth, et ensuite au pénitencier de Milbank. Rapport après neuf ans et demi : — Aussitôt qu'il fut sorti du pénitencier, il vint me voir. Ses parents étaient pauvres et demeuraient dans une ruelle où ils tenaient une petite boutique de légumes et de fruits. Ne pouvant se recommander de personne, il était sans ressources. Voici ce qu'il fit : il alla chercher chez son père une petite boîte qu'il y avait laissée sous clef, et qui contenait 102 livres sterling et quelques schellings. Il la reporta à son ancien maître, à qui elle avait été volée. M. B... lui offrit sur cette somme 5 livres qu'il refusa. Sur ses instances, il consentit enfin à accepter les 2 livres et quelques schellings, mais tout en disant : « Monsieur, je vous ai fait tort de plus que cela. » Ce fait s'ébruita. M. B..., tailleur-fripier, le prit en apprentissage pour deux ans, afin de lui enseigner son état. Pendant ce temps, il se conduisit, au dire de M. B... lui-même, mieux qu'aucun des apprentis qu'il avait eus jusqu'alors. Depuis, il a épousé une jeune femme qui avait étudié sous ma direction dans une école du dimanche ; ils sont maintenant établis à... où ils ont monté un petit magasin d'habillements qui prospère, grâce à leur activité et à leur bonne conduite. »

Tel était le changement moral survenu dans la vie de la plupart des prisonniers que Sarah Martin avait visités et instruits au bien pendant leur détention à Yarmouth. Son nom est béni par un grand nombre de ces malheureux qui lui ont survécu, et qui lui doivent de faire oublier aujourd'hui, par une existence honnête et utile, les fautes expiées de leur jeunesse.

Il y aurait à signaler dans la vie de Sarah Martin beaucoup d'autres services rendus à la société avec le même zèle et le même succès. Tous les soirs, après ses travaux quotidiens dans la prison, elle allait visiter les malades et instruire les filles pauvres, soit dans la maison de travail (work-house), soit dans les manufactures. Mais nous avons voulu limiter le récit de ses œuvres à ce qui concerne les prisonniers, parce que c'est surtout sous ce rapport spécial qu'il importerait beaucoup de voir son exemple imité en France. Dès aujourd'hui l'on rendrait de grands services à l'humanité et au pays en contribuant à l'amendement moral des prisonniers. Mais cette tâche deviendra presque obligatoire lorsque le régime cellulaire sera définitivement établi. Il ne faut pas espérer que des prisonniers, renfermés un à un dans le silence absolu et continuel d'étroits caclots pendant de longues années, puissent s'améliorer par le seul effet de la solitude. Il est même fort à craindre que cet isolement, très-nuile pour empêcher plus de corruption, ne devint une cause de désespoir, de folie et de maladies mortelles. si l'on ne

s'appliquait à en tempérer le supplice par les visites bienveillantes de personnes intelligentes et dévouées. On ne saurait attendre sans doute que de très-peu de personnes une charité aussi active et aussi étendue que celle de Sarah Martin ; mais ce ne serait pas exiger beaucoup, ce semble, que de demander aux personnes jouissant de quelque loisir, qu'elles voulussent bien s'intéresser à un ou deux prisonniers, et les visiter plusieurs fois par semaine.

Dans l'hiver de 1842, la santé de Sarah Martin s'était altérée, et ce fut avec difficulté qu'elle continua jusqu'au 17 avril 1843 ses visites à la prison. Depuis cette dernière époque, elle fut retenue chez elle par une maladie douloureuse et une extrême faiblesse. Mais rien ne pouvait abattre cette âme énergique. Seule dans sa chambre, au sein d'un calme que rien ne pouvait troubler, elle s'appliquait à composer des écrits utiles. Longtemps elle lutta contre ses souffrances, dont l'opium était le seul palliatif. Le 15 octobre 1843, quelques instants avant de mourir, elle demanda encore une dose de ce narcotique pour calmer les douleurs atroces auxquelles elle était en proie. La femme qui la gardait lui fit observer qu'elle croyait que sa dernière heure était venue. A ces mots, Sarah Martin, joignant les mains, s'écria : « Merci, ô mon Dieu ! merci ! » Ce furent ses dernières paroles. On l'enterra à Caister, près de sa grand-mère. Sa fosse est couverte d'une pierre où l'on a gravé une simple inscription composée par elle-même, qui indique la date de sa mort et son âge, sans rappeler ses vertus. Yarmouth ne lui a pas élevé de tombe ; seulement, pour continuer autant que possible son œuvre, on a donné aux prisonniers un maître d'école et un chapelain.

UN TONNEAU DE VOYAGE.

La conservation du vin et des liquides qui s'altèrent au contact de l'air est d'autant plus difficile que les vases où ils sont renfermés contiennent un volume d'air plus considérable, relativement au volume du liquide. Dans une barrique entièrement pleine et bien étanche, le vin se conservera généralement bien ; il pourra, suivant sa qualité, être transporté par le roulage, par la navigation intérieure, ou subir les traversées maritimes, même de long cours, sans éprouver d'altération sensible. Mais dans les pièces que l'on met en vidange pendant le cours d'un voyage, le liquide ne tarde pas à se corrompre, surtout lorsque la température extérieure est élevée, et que le volume de l'air introduit est considérable. Les mouvements de trépidation, les secousses auxquelles le véhicule est soumis, augmentent encore cet effet. Pour en donner une idée, il suffit de rappeler que l'alcool même concentré peut être réduit en vinaigre lorsqu'on le fait tomber sur des copeaux, sous forme d'une pluie fine qui en expose les molécules à l'air dans un état de division suffisant.

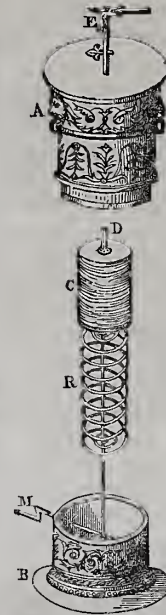
C'est dans le but de prévenir ces inconvénients que Jacques Besson, ingénieur et mécanicien du seizième siècle, sur le compte duquel nous aurons à revenir plus d'une fois (v. 1847, p. 171), avait imaginé et décrit dans son *Théâtre des instruments mathématiques et mécaniques*, l'appareil dont nous donnons ici les dessins réduits exactement d'après les siens.

La figure 1 (réduite aux deux tiers du modèle) montre le vase fermé et rempli de liquide. Le détail de la construction intérieure est donné par la fig. 2 (réduite au tiers du modèle). On voit que le tonneau se compose de deux parties A et B, (Fig. 1. Tonneau fermé.) s'emboîtant l'une dans l'autre, et servant, à proprement parler, d'enveloppe à une outre cylindrique C, dans laquelle on renferme la liqueur. Les parois latérales de cette outre sont seules flexibles ; elle est terminée par deux disques ou plateaux. Le disque supé-

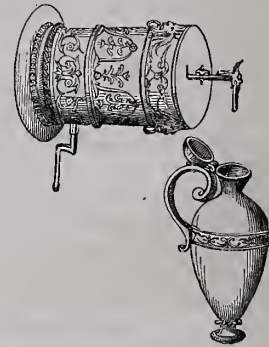


rieur est traversé par un tube D, destiné à s'engager dans le col du robinet E. La clef en forme de manivelle M, sert à comprimer le ressort à boudin de manière à lui faire occuper le plus petit espace possible dans le tambour inférieur B. Lorsque l'on veut voyager avec le tonneau, on remplit d'abord l'outre C par le tube D ; on engage la clef dans la queue de la tige, autour de laquelle peut s'enrouler la corde qui comprime ce ressort, et on réduit la longueur du boudin jusqu'à ce que les deux tambours A et B étant emboîtés l'un dans l'autre comme dans la fig. 1, l'outre pleine C et le ressort R soient entièrement renfermés dans le tonneau. On peut alors retirer la clef. Le ressort en se débandant poussera toujours le fond inférieur de l'outre vers la base supérieure, à mesure que l'on puisera dans le vase ; de sorte que jamais il ne s'introduira d'air dont le contact puisse altérer la liqueur (1).

La fig. 3 (réduite aux deux tiers de la grandeur du modèle) représente le tonneau couché horizontalement, son robinet tourné vers un vase dans lequel on veut verser du liquide. Quoique le robinet ne soit pas au milieu, il est clair que l'action du ressort poussant toujours le plateau inférieur de l'outre vers le plateau supérieur, le tonneau entier pourra être vidé par ce robinet.



(Fig. 2. Détails du mécanisme.)



(Fig. 3. Le tonneau couché pour fournir du liquide à un vase placé au-dessous.)

Il est possible que le tonneau de voyage imaginé par Jacques Besson n'ait jamais été construit ; et cependant l'idée de cet appareil ingénieux, orné par son auteur des dessins élégants qui caractérisent les œuvres de la renaissance, mérite d'être sauvée de l'oubli. Outre l'application spéciale à laquelle l'inventeur la destinait, elle est évidemment susceptible d'en recevoir d'autres. Sans parler de certains cierges d'église, sur lesquels un ressort à boudin agit d'une manière analogue, un ressort du même genre, avec modérateur, est le principe d'une des lampes mécaniques les plus usitées et les plus économiques que nous connaissons. N'est-il pas évident qu'un appareil de la même espèce, où la clef-manivelle pourrait être fixée en différents points, dans le cours de sa

(1) Le commentaire publié par François Béroald après la mort de Jacques Besson, qui n'avait laissé que les cuivres de son ouvrage gravés avec leurs titres, donne une explication tout à fait inexacte, et dont nous avons dû nous écarter complètement, pour l'appareil qui fait le sujet de cet article. Attribuer uniquement à la double enveloppe et au fer-blanc dont est formée l'enveloppe extérieure la propriété conservatrice dont jouit le tonneau figuré par l'auteur, c'était ignorer complètement le rôle que joue l'air dans l'altération des liqueurs sucrées ou alcooliques.

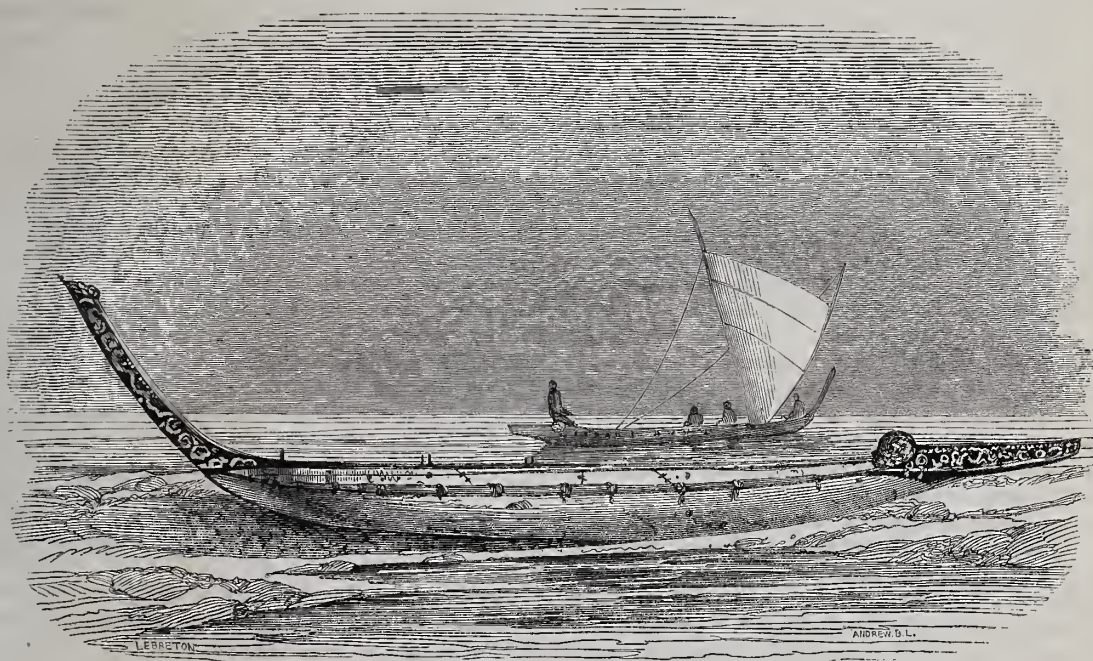
rotation, fournirait le principe d'un encrier de voyage à niveau constant.

PIROGUES DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

L'industrie des Nouveaux-Zélandais se montre dans leurs pirogues plus que dans tout autre objet; elles sont longues et étroites, et d'une forme qui rappelle les bateaux dont on se sert pour la pêche de la baleine. Il y en a de deux sortes: les unes, destinées à porter de dix à vingt personnes, appartiennent à des particuliers; les autres peuvent porter jusqu'à quatre-vingts et cent hommes, sont réservées pour les combats, et appartiennent à toute la tribu, qui en possède rarement plus de trois ou quatre à la fois. Une des pirogues de Tépère de Wangaroa avait, selon d'Urville, plus de vingt-trois mètres de longueur et contenait soixante-sept personnes.

Toutes ces pirogues sont semblables par la forme générale et par les détails de la construction. Elles se composent d'un énorme tronc de *koudi* (arbre au bois dur), creusé dans toute sa longueur, et surhaussé de chaque

côté par une planche de trente centimètres de largeur environ, adroitement cousue au corps de la pirogue dans toute sa longueur. La couture est remplie par du chanvre ou des broussailles et calfeutrée avec une espèce de résine. L'avant est surmonté d'un ornement qui s'avance de près de deux mètres au delà du corps du petit bâtiment, et qui a environ un mètre et demi de haut. L'ornement de la poupe est attaché sur l'extrémité de l'arrière comme l'é-tambot d'un navire l'est sur sa quille, et il a environ quatre mètres et demi de haut, 0^m,65 de large et 0^m,04 d'épaisseur. Ce sont des planches sculptées dont le dessin est beaucoup meilleur que l'exécution. Les petites pirogues sont d'une seule pièce et creusées au feu. Il y en a peu qui n'aient pas sept mètres de long. Quelques-unes des plus petites ont des balanciers. On en joint de temps en temps deux ensemble, mais cela est rare. La sculpture des ornements de la poupe et de la proue des petites pirogues, qui semblent uniquement destinées à la pêche, consiste dans la figure d'un homme dont le visage est aussi hideux qu'on puisse l'imaginer; de sa bouche sort une langue monstrueuse, et des coquillages blancs d'oreilles de mer lui ser-



(Pirogue de la Nouvelle-Zélande.— Dessin par M. Lebreton.)

vent d'yeux. Mais les plus grandes pirogues sont magnifiquement ornées d'ouvrages à jour, et couvertes de franges flottantes de plumes noires qui forment un coup d'œil agréable. Les planches du plat-bord sont sculptées aussi, souvent dans un goût grotesque, et décorées de touffes de plumes blanches placées sur un fond noir.

Souvent deux familles se réunissent ensemble pour armer une pirogue ordinaire. Dans ce cas, un treillis sépare l'intérieur, afin d'empêcher que les effets et les marchandises des deux familles ne se confondent ensemble.

Les pagaies (rames) des pirogues sont petites, légères et très-proprement faites; la pale est de forme ovale, ou plutôt elle ressemble à une large feuille; elle est pointue au bout, plus large au milieu, et elle diminue par degrés jusqu'à la tige. La pagaie a environ deux mètres de longueur; la tige, y compris la poignée, a 1^m,30, et la pale 0^m,65. Au moyen de ces rames, les Nouveaux-Zélandais font marcher leurs pirogues avec une grande vitesse.

Ils ne sont pas fort habiles dans la navigation, ne connaissant d'autre manière de faire voile que d'aller avec le

vent. La voile, qui est de natte ou d'un grossier tissu, est dressée entre deux perches élevées sur chaque plat-bord, et qui servent à la fois de mât et de vergue. Deux cordes correspondent à nos écouteles, et sont par conséquent attachées au-dessus du sommet de chaque perche. Quelque grossier et quelque incommode que soit cet appareil, les pirogues marchent fort vite sous le vent; elles sont gouvernées par deux hommes assis sur la poupe, et qui tiennent chacun une pagaie.

Aussitôt que les Nouveaux-Zélandais mettent pied à terre, ils ont soin de tirer leurs pirogues sur le rivage, et quelquefois ils les traînent à une distance considérable de la mer, pour éviter qu'elles soient volées par leurs ennemis.

DE LA FABRICATION DE L'ACIER EN EUROPE.

(Deuxième article. — Voy. p 61.)

Il en est de l'acier cémenté comme de l'acier naturel: on peut le fabriquer avec un minerai de fer quelconque; mais

on n'en fabrique de bon qu'avec des minerais d'une nature spéciale. L'important, c'est que ces minerais ne sont point les mêmes que ceux qui conviennent à l'acier naturel; de sorte que le développement de l'art de la cémentation a eu finalement pour résultat une augmentation du nombre des mines qui peuvent servir à la fabrication des aciers de bonne qualité. C'est en quoi consiste la principale grandeur de cette belle découverte. La production de l'acier, limitée par les circonstances que nous avons indiquées, en tant qu'il s'agissait de l'ancien mode de fabrication, a pu dès lors prendre l'extension que les besoins nouveaux de l'industrie lui commandaient.

Le principe de la cémentation n'est pas nouveau. Il est probablement aussi ancien que celui de la fabrication de l'acier naturel. Il se perd, comme lui, dans la nuit qui enveloppe les commencements de la métallurgie. Ce principe consiste essentiellement en ce que du fer maintenu pendant un certain temps dans le charbon, sous l'influence d'une haute température, se revêt de la propriété acieuse. Il devient plus dur et plus élastique. C'est une opération dont la chimie donne assez bien l'explication. L'affinité du métal pour le charbon s'anime par l'effet de la chaleur, les atomes de charbon pénètrent peu à peu dans l'intérieur de la masse de fer et s'y combinent dans la proportion convenable pour faire l'acier. Après avoir fabriqué des instruments de fer, il suffit donc de les laisser enfoncés avec certaines précautions dans du charbon embrasé, pour que la combinaison s'opère sur toute leur surface, et jusqu'à une profondeur proportionnée à la durée de l'opération. C'est ce que l'on fait habituellement pour les instruments d'agriculture, pour lesquels il convient de garder la résistance du fer tout en communiquant aux surfaces la dureté de l'acier, et c'est un procédé que l'on trouve en usage dans les usines de temps immémorial.

Mais jusqu'aux premières années du dix-septième siècle, ce beau principe de la cémentation n'avait jamais été mis en exercice autrement. On s'en tenait à l'usage que nous venons de dire. L'acier proprement dit, la matière des armes, de la coutellerie, des limes, des faux, de tous les outils tranchants, était exclusivement demandé aux groupes des Alpes et de l'Allemagne. C'est à cette époque que, poussés par la consommation sans cesse croissante de l'acier, quelques fabricants s'aviserent, en Angleterre, de préparer des aciers de qualité inférieure, en donnant du développement au procédé du durcissement superficiel. On commença par pratiquer la cémentation sur des barres de petite dimension; mais bientôt, la nouvelle industrie prenant possession d'elle-même, on se mit à opérer sur de grosses barres qui, soumises à l'étrépage, fournissaient dans leur milieu des aciers qu'on pouvait utiliser pour la quincaillerie commune. Le jeu des tarifs, manié par un gouvernement habile, ne tarda pas à venir en aide à cette branche d'industrie alors naissante, mais qui était visiblement appelée à de si grandes destinées. Le droit de douane sur les aciers naturels, qui n'était, au commencement du siècle, que de 3 fr. 52 c., fut porté, en 1690, à 23 l. 38 c.. Les aciers cimentés n'étaient cependant pas encore arrivés à un degré de perfection assez avancé pour remplacer les aciers naturels; car, malgré le droit protecteur, au commencement du dix-huitième siècle, l'importation des aciers naturels en Angleterre était encore de 1500 quintaux métriques.

Ce n'est qu'au milieu du dix-huitième siècle que l'invention est arrivée à ce qui semble son achèvement, grâce à la découverte des minerais particuliers qui sont spécialement appropriés à ce genre d'acier, et par l'emploi de la méthode du corroyage pour communiquer aux produits de la cémentation l'homogénéité qui leur avait manqué jusque-là. C'est à Crowley de Newcastle qu'appartient le mérite d'avoir fait faire à l'art de la cémentation ce dernier pas qui l'a définitivement mis au pair et même au-dessus de l'art ancien. Le comté d'York est aujourd'hui le centre principal de cette

fabrication. On y compte 97 fourneaux de cémentation, et la production moyenne est évaluée par M. Le Play à 165 000 quintaux métriques. Outre les usines de ce comté, il en existe encore dans divers autres comtés, dont la production s'ajoutant à celle-ci donne pour le total annuel de l'Angleterre environ 205 000 quintaux. Les fers employés valent en moyenne 45 fr. le quintal. Le total de la matière première peut être évalué à 9 millions de francs. Environ une moitié des aciers bruts et ouverts, préparés avec ces fers, est exportée par l'Angleterre dans toutes les parties du monde, et contribue à entretenir ses navires sur toutes les mers. La valeur de ces exportations s'est quelquefois élevée à 60 millions, mais en moyenne on doit la réduire à 46, dont 42 représentés par 51 000 quintaux métriques d'acier ouvré, et 4 par 31 000 quintaux d'acier en barres. Comme ce poids n'équivaut pas à la moitié de la production totale, il faut donc conclure que les 9 millions de francs de matière première reçoivent, par le travail des aciéries et de leurs dépendances, une valeur de plus de cent millions de francs, c'est-à-dire plus que décuple.

L'opération est conduite assez simplement. Un fourneau à cémentation n'entraîne guère plus d'embaras dans le Yorkshire que chez nous un four à chaux. Sa conduite n'exige que deux ouvriers, et même, ordinairement, on n'a que trois ouvriers pour deux fourneaux. Le fourneau consistait en deux grandes caisses de 2^m,80 sur 0^m,90, de grès ou de briques réfractaires, dans lesquelles on dépose les barres de fer par lits successifs, séparés les uns des autres par une couche de poussier de charbon de bois, épaisse d'environ un centimètre. Ces deux caisses sont revêtues par la voûte du fourneau qui les enveloppe entièrement, et elles laissent entre elles un vide longitudinal que l'on remplit par une grille sur laquelle on entretient un bon feu de houille. Les caisses sont disposées de manière que la flamme puisse les entourer entièrement. On mène le feu rapidement dès le commencement, et en vingt-quatre heures toute la masse se trouve portée au rouge. La durée du feu varie en raison de la grosseur des barres que l'on veut cimenter, et du degré de carburation qu'on veut leur donner. En moyenne, elle est de sept jours. On laisse refroidir lentement, de manière que la chaleur puisse encore produire un dernier effet, et huit jours après que l'on a cessé le feu, on procède au défournement. Il se trouve que l'on consomme en poussier de charbon de bois 5 p. 100 de la quantité d'acier produite, et 75 p. 100 en houille. La charge du fourneau va de 10 000 à 17 000 quintaux métriques de barres de fer.

Les barres, au sortir des caisses de cémentation, se montrent profondément modifiées. Leur malléabilité est détruite au point qu'on peut les réduire en très-petits fragments à l'aide d'un marteau à main. Leur surface est devenue très-irrégale; elle est couverte d'ampoules, et dans la cassure transversale on remarque de nombreuses fissures. La structure est lamellaire, et la couleur grise remplace la couleur bleuâtre: ce n'est plus du fer, c'est de l'acier. L'acier ainsi obtenu n'est pas encore prêt à être livré au commerce. Il est trop peu homogène et trop cassant. Pour le raffiner, on le soumet à l'opération que l'on nomme le corroyage, c'est-à-dire qu'on le bat à plusieurs reprises sous le martinet, après l'avoir fait chauffer au rouge par paquets composés de plusieurs morceaux qui finissent par se sonder en un seul par l'action du choc et de la chaleur. C'est une opération assez délicate et assez coûteuse, de sorte que le prix des aciers augmente sensiblement suivant qu'ils ont été corroyés une, deux ou trois fois.

Ce travail se fait ordinairement dans de grandes usines qui disposent d'appareils mécaniques puissants, mus par des roues hydrauliques ou des machines à vapeur, et qui achètent aux précédentes leurs aciers bruts. Celles-ci, qui sont en définitive les plus intéressantes, puisque les autres ne font que donner la dernière perfection à leurs produits, sont en général exploitées par de très-petits fabricants, dont l'unique

industrie consiste à convertir à prix convenu le fer en acier. Elles contiennent ordinairement trois fourneaux dont le travail annuel, si les demandes du commerce étaient suffisantes, pourrait s'élever à 10 000 quintaux métriques; mais dans l'état ordinaire, chaque usine n'en produit que la moitié, c'est-à-dire environ 1600 quintaux par fourneau. Les frais de fabrication pour combustible, main d'œuvre, frais généraux, sont à peu près constants. On les compte au fabricant à raison de 3 f. 53 c. par quintal métrique, ce qui met son bénéfice à 0 f. 73 c., ou son revenu annuel, en laissant de côté les chances du commerce, à 3 600 fr. environ. Mais il ne semble pourtant guère douteux que la tendance à l'économie, fruit inévitable de la concurrence, ne doive finir par anéantir ces minimes établissements pour concentrer tout le travail dans un petit nombre de grandes usines.

Tels sont les principes élémentaires de cette industrie qui est aujourd'hui si fructueuse à l'Angleterre. Elle le serait encore davantage s'il était possible d'y employer les fers anglais. Cette nation, si jalouse de son commerce et de ce qui peut augmenter les bénéfices de son territoire, n'a pas manqué de faire, à cet égard, tous les essais possibles. Jamais ils n'ont réussi, ou du moins ils n'ont réussi qu'à mettre dans la science cette grande vérité que, pour la fabrication de l'acier cimenté, comme pour celle de l'acier naturel, il faut nécessairement des minerais d'une qualité spéciale. Les fers soumis à la cémentation doivent présenter, pour le succès de l'opération, deux propriétés particulières : la première est ce que l'on nomme la propension aciéreuse, c'est-à-dire que le produit qui en résulte, au lieu de perdre sa qualité aciéreuse au travail de la forge, doit la retenir fixement, et en même temps l'emporter sur tous les autres par sa dureté, son éclat, son élasticité, la vivacité de son tranchant. La seconde propriété des fers à acier est la pureté aciéreuse, c'est-à-dire que les barres, au sortir des caisses de cémentation, doivent présenter le moins de cendres et de pailles possible.

Malheureusement ces deux qualités ne sont pas liées, ce qui établit des diversités entre les fers à acier, dans lesquels c'est tantôt l'une et tantôt l'autre qui prédomine. La première exerce une influence considérable sur la bonne qualité des produits ouvrés, et la seconde sur l'économie de la fabrication; car, par la première, la bonne qualité de l'acier ne change point par l'effet de la mise en œuvre, et par la seconde, la mise en œuvre s'opère sans entraîner de grands déchets. Ces propriétés sont essentiellement distinctes de celles qui sont recherchées dans les fers qui doivent être employés comme fer, c'est-à-dire la malléabilité, la ténacité, la ductilité. Aussi ne sont-ce pas proprement les bons fers qui conviennent à l'acier, mais des fers d'une nature particulière. C'est là le principe.

Jusqu'ici les minerais qui fournissent ces fers ne se sont rencontrés que dans les deux groupes métallifères de la Scandinavie et de l'Oural. Sans avoir besoin d'entrer, pour en juger, dans des analyses directes tellement délicates que la chimie ne saurait les accomplir sûrement, il suffit de s'en remettre, à cet égard, à l'expérience du commerce. C'est cette expérience qui a fini par déterminer les prix qui sont payés pour les fers des différentes provenances; et, comme l'a fort bien remarqué M. Le Play, ces prix peuvent être considérés comme un résumé succinct et très-précis de toutes les expériences de pratique qui se sont faites depuis deux siècles dans toutes les aciéries de la Grande-Bretagne. C'est ce qui donne à cette question des prix un intérêt tout à fait solide, car elle jette le dernier jour sur toute cette théorie de la cémentation. La première marque de Suède, celle de Dannemora, se vend, sur le marché du comté d'York, 86 f. le quintal métrique. La première marque de Russie, celle de Nijni-Taguilsk, se vend 47 fr. La dernière marque de Suède, celle de Norberg, se vend seulement 37 fr., et la dernière marque de Russie, celle de Neviansk, 36 fr. On peut déduire

de là quelle est la supériorité des premières marques. Pour achever la comparaison, il faut se rappeler que le fer commun, fabriqué en Angleterre, ne se vend, sur le même marché, que 18 à 20 fr. L'expérience est d'autant plus concluante que cette valeur n'est pas un fait commercial accidentel, mais la suite d'un mouvement séculaire. En 1766, le fer de Dannemora ne valait que 45 p. 100 de plus que les autres fers de Suède; maintenant, par l'effet d'une hausse progressive, il vaut plus de 100 p. 100.

L'Angleterre, avec le coup d'œil commercial qui la distingue, a immédiatement compris qu'il y avait là un point de fait contre lequel il était inutile de lutter, et le droit de douane sur le fer de Suède, qui était encore de 16 francs par quintal métrique en 1814, a été abaissé graduellement à 2 f. 50 cent., puis finalement aboli. C'était agir tout à l'opposé de la France, qui, malheureusement entraînée, n'a cessé d'augmenter son tarif comme pour s'opposer à toute introduction de cette matière si précieuse, qui aujourd'hui même se trouve grevée à l'entrée d'une taxe variable de 18 à 45 francs, selon la dimension des barres. De là l'avantage de l'Angleterre. Comme il est impossible de se passer des aciers de qualité supérieure qu'elle fabrique, il faut nécessairement avoir recours à elle. Elle en exporte chaque année pour plus de 46 millions, et de toutes les puissances continentales, c'est la France qui en prend le plus. Ainsi ces mêmes fers de Suède, auxquels on a refusé accès, finissent en définitive par revenir, mais transformés en acier et chargés d'une surtaxe au profit de l'Angleterre, qui leur a fait subir ce changement. Mais c'est un profit trop peu justifié pour qu'on puisse le considérer comme durable. Lorsqu'une industrie est véritablement essentielle à un territoire, comme par exemple la fabrication des fers à acier aux cantons privilégiés de la Suède et de la Russie, c'est un avantage permanent et que rien ne peut changer. Mais quand une industrie n'est attachée en quelque sorte qu'artificiellement à un territoire, comme celle de la cémentation à l'Angleterre, c'est un ordre éphémère. Il suffit que les autres peuples arrivent à s'éclairer à leur tour pour le faire cesser. La France, en plusieurs points de son territoire, fournit de la houille à aussi bon marché que l'Angleterre; elle n'est pas plus éloignée de la Scandinavie et de l'Oural; elle est maîtresse de puiser dans ces gîtes précieux aux mêmes conditions que l'Angleterre; l'art de la cémentation, surtout depuis qu'il a été étudié avec tant de détail sur les lieux par M. Le Play, ne présente aucune difficulté qui puisse l'arrêter: pourquoi donc consentirait-elle à faire préparer en Angleterre les aciers de qualité supérieure dont elle a besoin? En définitive, que fait-elle lorsqu'elle importe chez elle un tel produit? Par la main de sujets anglais, elle prend du fer en Suède, le porte en Angleterre, l'emploie à y entretenir des usines qui sont à elle, puisqu'elles travaillent pour elle, et après avoir salarié sur le sol étranger ces ouvriers rivaux des siens, elle reçoit de leurs mains ce que nos nationaux auraient aussi bien fabriqué si la douane avait consenti à leur en laisser parvenir les éléments.

POETES SUÉDOIS.

TÉGNER.

La littérature suédoise a été lente à se développer, plus lente encore à prendre une forme distincte, un caractère national. Le christianisme, prêché dans les régions septentrionales au neuvième siècle par saint Ansgard, religieux de Corbeil, ne prit racine en Suède qu'au douzième siècle, et les écoles qu'il enfanta ne s'élevèrent que peu à peu sur un sol si longtemps dévoué au barbare culte d'Odin. En ce temps d'ignorance, la Suède, éclairée seulement par l'insuffisante leçon des cloîtres, eut pourtant une poésie : la poésie des lé-

gendes et des chants populaires, que les beaux esprits des gymnases et des académies proscrivirent comme des œuvres grossières, que notre époque a fait revivre, et dont nous admirons, à juste titre, la grâce naïve et la mâle énergie.

De cette poésie âpre et sans art, mais pleine de sève et de vie, la Suède tomba dans le froid labeur des études scolastiques et des œuvres d'imitation. Au seizième siècle, elle se passionnait pour les œuvres d'érudition ; au dix-septième, elle imitait la littérature allemande ; au dix-huitième, la littérature française.

Au commencement du siècle actuel, il s'est opéré dans cette contrée une révolution littéraire de la même nature que celle qui a été faite en Allemagne par l'école de Gœttingen, par Lessing, Gœthe et Schiller ; en Angleterre, par Byron et les lakistes. Des hommes qui ne pouvaient se résigner à courber plus longtemps la tête sous les règles de convention, ont pris un libre essor, et ont donné à la Suède une poésie nouvelle que la Suède a accueillie avec enthousiasme.

L'un de ces hommes, le plus illustre peut-être et le plus populaire, est Esaïe Tegner : la vie de ce poète, dont les œuvres sont répandues dans toute la Suède, depuis le salon aristocratique jusqu'à la cabane du paysan, n'offre pendant une longue suite d'années aucun de ces épisodes étranges qui éclatent dans la biographie de tant d'artistes et d'écrivains. C'est une vie studieuse, régulière, relevée par d'honorables succès, secondée par la fortune, qui se déroule avec un doux éclat dans des voies paisibles, jusqu'au jour où une cruelle maladie en brisa les ressorts. Né en 1782 dans cette belle et pittoresque province de Warmeland, où naquit à peu près



(Portrait du poète suédois Tegner, mort en 1845.)

vers le même temps le célèbre Geijer, Tegner dut sentir s'éveiller en lui, au milieu de ces agrestes montagnes, de ces fraîches vallées, le sentiment de la nature qu'il a déployé avec tant de charme dans ses œuvres. Fils d'un prêtre, il dut, dès ses premières années, ouvrir son âme à la pensée religieuse qui l'a plusieurs fois si noblement inspiré. En 1799, il entra à l'université de Lund, y prit ses grades, devint successivement adjoint à la bibliothèque, secrétaire de la faculté de philosophie, professeur adjoint, et en 1810 professeur en titre. En 1812, il obtint une prébende et se fit consacrer prêtre ; en 1819, il fut nommé membre de l'Académie

suédoise, et en 1824 évêque de Wexiø. C'est dans ces nobles fonctions de prélat qu'il est mort il y a deux ans, à un âge où l'on pouvait encore attendre de lui des œuvres précieuses.

Tegner a publié successivement plusieurs poésies lyriques, des chants nationaux empreints d'un généreux patriotisme, trois poèmes qui ont été traduits dans plusieurs langues : la *Saga de Frithiof*, *Axel*, et la *Première communion*.

Il y a dans toutes ces œuvres de Tegner un admirable talent d'expression ; son style est pur, limpide, riche d'images ; son vers est franc et correct, facile et sonore. Quand on lit ses poésies, on dirait que toutes ces strophes, si souples et si gracieuses, ont été jetées d'un seul trait comme un coup de pinceau, comme un accord de musique, et cependant il est évident qu'il n'en a pas écrit une seule sans l'avoir étudiée et corrigée avec soin. La même harmonie de langage, la même finesse d'expression se retrouvent dans les discours en prose qu'il a prononcés en diverses circonstances. C'est sans doute à ces qualités de style que Tegner doit une grande partie de sa popularité ; mais il la doit aussi à la nature de ses inspirations, aux idées dont il s'est rendu l'interprète. Dans chacun de ses écrits, il a toujours été l'homme du Nord, l'homme de la Suède. Il a chanté avec enthousiasme les montagnes vertes, les solitudes agrestes, les lacs bleus de son pays. Quand il a essayé de faire une sorte de poème épique (la *Saga de Frithiof*), il a pris son style dans une chronique nationale, et quand il a dépeint ses rêveries mélancoliques, il a été comme l'organe fidèle d'une pensée générale, d'une disposition d'âme habituelle dans son pays. Chacun l'a écouté avec empressement, car chacun retrouvait dans ce qu'il disait ses propres émotions.

CE QUI EST ÉTERNEL.

(*Det Eviga.*)

Ode, par TEGNER.

« L'homme fort peut bien façonner son monde au mouvement de son épée, et sa renommée peut prendre l'essor de l'aigle. Mais quelquefois l'épée se brise et l'aigle tombe dans son vol. L'œuvre de la violence est variable et courte ; elle passe comme un vent d'orage dans le désert.

» Mais la vérité vit. Au milieu des glaives et des haches, elle apparaît calme et le front brillant ; elle s'avance au milieu d'un monde obscur, les yeux tournés vers un autre monde. La vérité est éternelle. Sur la terre et dans le ciel, sa parole retentit de siècle en siècle.

» La justice est éternelle. On peut fouler ses lis aux pieds, on n'en arrachera pas la racine. Si le mal s'empare du monde, tu peux encore vouloir le bien. Si on le poursuit autour de toi par la ruse ou par la force, tu peux encore le garder dans ton sein.

» Et la volonté qui repose dans une âme énergique est forte et efficace. La justice s'arme, la vérité parle, et tout un peuple est changé. Les sacrifices que tu as faits, les dangers que tu as courus surgissent comme des astres au-dessus des flots du Léthé.

» Et la poésie n'est point semblable à l'arome des fleurs, à l'éclat passager de l'arc-en-ciel. Le beau que tu crées n'est point une matière périssable ; le temps ne fait qu'en renouveler la splendeur. Le beau est éternel. Nous recueillons avec ardeur ses sables d'or dans les vagues du temps.

» Attache-toi donc à la vérité, défends la justice, réjouis-toi du beau. Ces trois dons célestes ne disparaîtront pas du milieu des hommes. Ce qui te vient du temps, le temps le reprendra. Ce qui est éternel restera dans ton cœur. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

ALGÈRE.

BOUGIE.



(Vue d'un des châteaux de Bougie. — Dessin de M. Alphonse Denis.)

A 125 kilomètres d'Alger, vers l'orient, s'ouvre un large golfe dont l'entrée, de ce côté, est formée par un haut promontoire que domine le mont Gouraya, et qui, abrupte vers le nord, descend doucement vers le midi. A sa base, sur le bord de la mer, se dressent des murailles, deux châteaux torts dont l'un forme la citadelle, et quelques groupes d'habitations : c'est la moderne Bougie. Le regard, remontant ensuite l'amphithéâtre jusqu'à 671 mètres, s'arrête aux murs d'un vaste fort qui couronne l'ensemble. Au-dessous est une large enceinte coupée en deux par un ravin profond qui sillonne les flancs de la montagne, enceinte aujourd'hui déserte, mais où s'élevaient sans doute jadis de nombreuses habitations. A droite, des roches, une anse où les vaisseaux trouvent un abri sûr, et qu'on nomme anse de Sidi-Yahia, en l'honneur d'un marabout voisin ; à gauche, de vastes plaines fertiles, puis des montagnes toujours de plus en plus hautes ; en arrière, la vaste enceinte du golfe, panorama superbe qui a dû animer plus d'un pinceau.

Bougie est l'ancienne *Saldæ*, municipe puis colonie romaine, dont les historiens font rarement mention. On ignore quel fut son rôle sous le Bas-Empire et jusqu'au douzième siècle. Dans cet intervalle elle prit le nom de *Boudjéiah* ou *Boughéia*, d'où vient son nom français, et c'est ainsi qu'elle est désignée par Édrisi en 1183 (1). Possédée à cette époque par les Béni-Hammad, famille puissante qui s'y était établie en l'an mille, elle avait atteint un haut degré de prospérité. « Les vaisseaux y abondent, dit l'écrivain arabe, les caravanes y viennent, et c'est un entrepôt de marchandises. Les habitants sont riches, et plus Labiles dans divers arts et métiers qu'on ne l'est généralement ailleurs, en sorte que le commerce y est florissant. Les marchands de cette ville sont en relation avec ceux de l'Afrique occidentale ainsi

qu'avec ceux du Sahara et de l'Orient. On y entrepose beaucoup de marchandises de toute espèce ; on y construit de gros bâtiments, des navires et des galères. »

Cet état de choses se prolongea longtemps. Au commencement du seizième siècle, Bougie était gouvernée par le cheikh Abd-el-Aziz. Sous ce prince, qui entretenait amitié avec tout le monde, les habitants vivaient heureux et en paix ; mais le désir immodéré de s'enrichir leur ayant fait armer des fustes pour courir les côtes de la chrétienté, le roi Ferdinand le Catholique envoya contre eux don Pedro de Navarre. Celui-ci parut devant Bougie avec quatorze grands navires chargés de troupes. A son approche la population s'enfuit dans les montagnes, et le laissa paisiblement prendre possession de la ville. Le comte la fortifia, mit garnison dans l'ancien château (la kasbah actuelle), et en bâtit un autre à quelque distance, aussi sur le bord de la mer, à l'angle que forment les murailles avant de gravir le sommet de la montagne : c'est la partie de l'enceinte que représente notre gravure. Au moment de la prise de Bougie, Khair-ed-Din allait partir pour attaquer les Doria ; mais son frère Aroudj ayant été gravement blessé pendant l'attaque, ces deux chefs s'éloignèrent, et revinrent l'année suivante, à la tête de vingt mille Berbères, essayer de nouveau le siège, tentative qui ne fut pas plus heureuse que la première. Bougie resta trente-cinq ans au pouvoir des rois de Castille, qui y entretenaient cinq cents hommes de garnison. Enfin, en 1555, Sala-Raïs, gouverneur d'Alger, assiégea la ville avec quarante mille soldats, et obligea le gouverneur don Alphonse de Peralta à capituler, action dont Charles-Quint punit ce seigneur en le faisant décapiter sur la grande place de Valladolid. Depuis lors les Turcs conservèrent Bougie jusqu'à ces derniers temps.

Depuis 1830, des propositions faites au point de vue d'intérêts tout individuels par le capitaine arabe du port, un chef kabyle des environs et un Français d'Alger, attirèrent l'attention sur cette ville. L'insulte que reçut sur ces entre-faites, dans le port, un navire anglais, et les réclamations

(1) La cire avait toujours été un des grands articles d'exportation de cette ville, et les premières chandelles fabriquées avec celle qui en provenait ont dû à cette circonstance le nom de bougies.

qui s'ensuivirent, pressèrent l'occupation. M. de Lamoricière fut chargé de reconnaître la place, et dans le courant du mois d'août 1833, le général Trézel reçut l'ordre de se rendre à Toulon pour y prendre le commandement de l'expédition qui, de ce port, devait se rendre à Bougie. 1200 hommes de troupes, deux batteries d'artillerie, une compagnie de sapeurs du génie, une section du train des équipages, une section des ouvriers d'administration, furent embarqués sur une frégate, trois corvettes, deux gabarres et un brick : on arriva devant Bougie le 29 septembre. Les forts se mirent aussitôt à tirer ; mais quelques bordées des bâtiments français les eurent bientôt réduits au silence. Le débarquement commença entre huit et neuf heures du matin, sous un feu assez vif de mousqueterie. Néanmoins les Français pénétrèrent facilement dans la ville ; mais à partir de ce moment, ils éprouvèrent pendant quarante-huit heures la résistance la plus opiniâtre de la part des Kabyles qui, se défendant pied à pied, faisaient un fort de chaque pan de mur, de chaque maison, de chaque rue. Le 3 octobre, on était maître de la ville : il ne restait qu'à occuper le Gouraya, contre lequel l'effort de nos braves soldats fut un moment impuissant, et qui ne céda que devant un renfort de troupes. Le génie se mit aussitôt à le fortifier, et M. le colonel Lemer cier en a fait un très bel ouvrage. Des compagnies de marine, que M. de Parseval fit débarquer au fond de la rade, prirent une part glorieuse à ces combats.

Bougie était donc en notre pouvoir, mais dégarnie d'habitants et ruinée par la guerre. On a complété tous les travaux de défense nécessaires pour la mettre en état de résister aux attaques incessantes des Kabyles.

Depuis 1833 la position de Bougie ne s'est pas améliorée. Cependant elle est richement douée par la nature. Placée au centre des pays kabyles, contrées riches par leur agriculture, à l'ouverture de cette large vallée de l'Ouad-Akbou, qui lui ouvre une route facile vers les plateaux du Tell et les régions de l'intérieur, elle a de plus un des meilleurs mouillages de la côte, où ils sont presque tous mauvais, sans excepter celui d'Alger. Il ne faudrait à Bougie qu'une paix forte et imposante, pour lui rendre son ancienne prospérité : aujourd'hui l'on y compte seulement quelques centaines d'Européens et d'indigènes.

Ne cherchez pas à justifier toutes vos actions. N'appréciez point les choses selon qu'elles vous touchent de plus près, et n'ayez pas toujours les yeux fixés sur vous-même.

N'attendez point des circonstances extraordinaires pour faire de bonnes actions ; sachez user des situations ordinaires.

Prescrivez-vous d'employer un certain temps déterminé pour acquérir la vertu à laquelle vous êtes le moins disposé.

JEAN-PAUL.

SUR L'ÉCLAIRAGE AU GAZ.

Au point de vue de la salubrité, l'éclairage à l'huile dans les ateliers ou les établissements publics entraîne divers inconvénients. L'huile mal épurée, mélangée d'huile de baleine, donne lieu fréquemment à des flammes fuligineuses, répandant des vapeurs insalubres et une mauvaise odeur persistante. L'emploi des becs à gaz n'a pas cet inconvénient, mais il en aurait un autre si les gaz ou les produits de la combustion incomplète pouvaient se répandre librement dans l'air. On prévient tout danger de ce genre en disposant les becs en des sortes de lanternes fixes, bien closes, munies de tuyaux amenant l'air du dehors, et sans communication avec l'air intérieur : d'autres tubes de dégagement sont dirigés vers l'extérieur. Il convient que l'allumage et tout le service des

becs soient confiés chaque jour à une personne spéciale et connaissant ce service, très facile d'ailleurs.

LES JOIES ET LES DOULEURS D'UN SAPIN.

NOUVELLE D'ANDERSEN (1).

Dans la forêt était un joli sapin, parfaitement exposé à l'air, aux rayons du soleil, et entouré d'une ligne d'autres sapins plus grands dont la taille élevée excitait son envie. L'ambitieux petit arbre ne songeait ni à la douce chaleur du printemps, ni à la brise rafraîchissante, ni aux enfants du village qui venaient près de lui cueillir des fraises et des framboises. Quelquefois ces enfants, après avoir fait leur récolte forestière, s'asseyaient en cercle autour du sapin naissant, et disaient : « Que cet arbre est petit ! » Et le sapineau gémissait de les entendre parler ainsi.

L'année suivante, une nouvelle branche sortit de sa tige, puis l'année d'après encore une autre. Mais cet accroissement ne le satisfaisait pas.

— Oh ! disait-il, que ne suis-je aussi grand que mes voisins, qui du haut de leur cime regardent au loin la campagne ! Les oiseaux viendraient nicher dans mes rameaux, et au souffle du vent je pourrais me balancer et faire du bruit comme les autres.

L'été, ces orgueilleux désirs lui enlevaient toute joie ; l'hiver, les lièvres venaient ronger son écorce : c'était une triste humiliation. Au bout de trois ans, il avait cependant déjà tellement grossi que les lièvres passaient devant lui sans le toucher ; mais il voulait grossir encore, et il se disait que rien en ce monde n'était si beau que d'être fort et élevé.

En automne, les paysans venaient abattre les grands sapins, les ébranchaient, les équarrirent ; puis on les plaçait sur un chariot, et un vigoureux attelage les transportait hors de la forêt.

Au printemps, le sapineau demandait aux cigognes, aux hirondelles, ce qu'on avait fait de ses frères aînés. Les hirondelles n'en savaient rien ; mais la cigogne répondait :

— Quand j'ai quitté l'Égypte, j'ai vu flotter sur mer de nouveaux navires avec des mâts superbes. Je pense que ces mâts, c'étaient tes frères.

— Oh ! s'écriait le sapineau, que ne suis-je assez grand pour m'en aller aussi sur mer !

— Réjouis-toi de ta jeunesse, disaient les rayons du soleil, réjouis-toi de ta fraîcheur.

Et le vent caressait ses rameaux, et la rosée l'humectait de ses larmes ; mais le sapineau était insensible à la lumière du soleil, aux caresses de la brise, aux pleurs de la rosée.

À l'approche des fêtes de Noël, les paysans venaient couper un grand nombre de jeunes arbres ; ils choisissaient les plus touffus, n'en enlevaient aucune branche, et les transportaient hors de la forêt (2).

— Où vont-ils ? disait le sapineau. Ils ne sont pas plus âgés que moi, et pas plus grands ; où les emmène-t-on ?

— Je le sais, répondait le moineau. Quand j'étais à la ville, je me suis arrêté sur un balcon ; j'ai regardé par la fenêtre : je les ai vus dans une belle chambre, debout sur une table, ornés de rubans, chargés de pommes, de jouets, et éclairés par quantité de bougies.

— Puis après, que deviennent-ils ?

(1) Un fragment sur la *Vie d'un arbre*, que nous avons emprunté aux *Essais* de M. Alphonse Grün (p. 194), a donné l'idée à M. X. Marmier de traduire cette petite nouvelle du danois.

(2) On se rappelle que dans les pays du Nord la fête de Noël se célèbre solennellement. Le soir de cette fête populaire, chaque famille, riche ou pauvre, a dans sa demeure un petit sapin auquel sont suspendus les fruits et les jouets qui tentent la convoitise des enfants, les présents que l'on aime ce jour-là à distribuer à ses amis. (Voy. un *Arbre de Noël*, 1841, p. 405.)

— Après, je ne sais; voilà tout ce que j'ai vu.

— Oh! s'écria le sapineau, voilà une destinée nouvelle et meilleure que de voyager sur mer. Qu'il me tarde d'être à Noël! mes rameaux sont larges, épais, parfaitement ronds. Que ne suis-je dans la belle chambre, paré de toutes ces richesses! Il est vrai qu'ensuite je ne sais pas ce que l'on devient; mais lorsqu'on a été si bien placé et si bien décoré, c'est qu'on est sans doute réservé à un heureux emploi.

— Réjouis-toi de ta jeunesse, lui disaient le vent et le soleil, réjouis-toi de ta liberté.

Mais il n'entendait point leurs conseils; il n'aspirait qu'à s'en aller dans le monde. Cependant il devenait de plus en plus beau. Un jour des paysans l'admirent en passant et dirent: — Nous l'abattons à Noël.

Et, le grand jour de fête venu, la hache frappa le sapineau; il tomba sur le sol avec un soupir. Il n'éprouva en ce moment si désiré qu'une vive douleur dans tout le corps, et le regret d'être enlevé au terre natal, aux fleurs, aux arbustes qui l'entouraient, aux oiseaux qui venaient causer avec lui. Tout le long du chemin il se sentit triste, languissant, et ne se ranima que lorsqu'il se trouva déposé dans une cour avec d'autres sapineaux de sa taille. Un homme le regarda et dit: — Voilà celui qui nous convient; il est inutile d'en chercher d'autres.

Deux valets vinrent le prendre sur leurs bras et l'emportèrent dans un salon splendide. On le plaça dans une caisse pleine de sable et revêtu de soie verte. Le sapineau palpait et attendait avec impatience la suite de ces préparatifs. Les jeunes filles et les servantes de la maison commencèrent à le parer: celle-ci plaçait entre ses branches un petit nid en papier de couleur rempli de dragées; celle-là y attachait des noix, des pommes; une autre, des boules; et à la pointe de sa tige on plaça une large étoile en carton doré. C'était superbe.

— A ce soir, dirent ceux qui l'avaient ainsi orné; ce soir il brillera dans tout son éclat.

— Que ne suis-je à ce soir, disait le brillant sapineau, pour savoir ce qui va m'arriver! Les arbres de la forêt me verront-ils? Les moineaux viendront-ils me regarder par la fenêtre? Vais-je rester été et hiver dans ce beau salon avec cette forme?

Enfin les bougies furent allumées; les portes du salon s'ouvrirent. Une troupe d'enfants se précipita bruyamment près de l'arbrisseau chargé de tant de richesses. Derrière eux venaient les parents, qui se réjouissaient aussi de cette heureuse fête de Noël. Et les enfants couraient de côté et d'autre, et toute la chambre retentissait de cris de joie et d'exclamations de surprise. Pendant ce temps, les petites bougies se consumaient; la flamme se rapprochait tellement des rameaux que le fier arbuste, l'ornement de la fête, tremblait d'être brûlé. La maîtresse de maison les fit éteindre. Les enfants, dont on avait eu bien de la peine jusque-là à contenir l'impatience, s'élançèrent sur le sapineau et le dépouillèrent de toute sa parure. Ils s'assirent autour d'un petit homme qui leur raconta un conte de fées, puis ils se retirèrent. Et le salon désert resta silencieusement plongé dans une nuit profonde.

— A demain, se disait le sapineau, nouvelle fête; sans doute, et nouvelle splendeur.

Le lendemain matin, en effet, la porte du salon s'ouvrit; mais quelle déception! Deux domestiques le prirent, le transportèrent au haut de la maison, et le posèrent sous le toit dans un coin obscur.

— Quel singulier changement! dit le pauvre arbuste. Pourquoi m'abandonne-t-on ainsi? Que vais-je devenir?

Et il se mit à songer, à songer; et il eut le temps de songer, car des semaines entières se passèrent sans qu'il vit personne; seulement un jour on apporta encore des caisses qui le cachaient de tout côté.

— Maintenant, se dit-il, la terre est dure et couverte de

neige: les hommes veulent sans doute me garder jusqu'au printemps, car les hommes sont bons. C'est pourtant triste d'être ici tout seul dans les ténèbres. Ah! que ne suis-je encore dans la forêt! je me réjouirais de voir le lièvre courir sur mes racines.

Tout à coup il entendit une sorte de sifflement. Des souris trottaient sur le plancher pour se réchauffer; elles arrivèrent près de l'arbruste solitaire et dirent:

— Ah! on est mieux ici; n'est-ce pas, vieux sapin?

— Je ne suis pas vieux, dit le sapin en colère; il y a beaucoup d'arbres qui sont plus vieux que moi.

— D'où viens-tu donc, et qu'as-tu vu avant d'être ici? As-tu été à la cave, à la cuisine, à l'office?

— Non, répondit le sapin; mais j'ai été dans la forêt où le soleil brille, où les oiseaux chantent.

Et il leur raconta tous les souvenirs de sa jeunesse; et les souris lui enviaient le plaisir d'avoir vu tant de choses. Puis il leur parla de la joie et des magnificences du soir de Noël; et les souris s'écriaient: — Oh! que tu es heureux d'avoir été témoin d'un pareil spectacle!

Quand il eut fini tous ses récits, les souris s'éloignèrent. Il se retrouva de nouveau seul, et fort triste, attendant avec anxiété le moment où on viendrait le sortir de sa prison. Un jour enfin des gens de service montent au grenier, enlèvent les caisses, et descendent le sapineau dans la cour. Ce fut un heureux moment. Le pauvre arbrisseau revoit le ciel, respire l'air frais, et regardait avec ravissement les plantes, les fleurs épanouies dans le jardin à côté de la cour.

— Enfin, murmura-t-il; je vais revivre.

Et il fit un effort pour étendre ses branches; mais elles étaient roides et desséchées. Ceux qui l'avaient apporté là le laissèrent au milieu d'une touffe d'orties et de chardons. Des moments de splendeur il ne lui restait que l'étoile d'or attachée à son front: un enfant la vit et l'arracha, en foulant aux pieds ses rameaux jaunis.

Le sapineau regardait toujours le vert jardin, et regrettait déjà sa place obscure dans le grenier, et sa solitude triste, mais au moins paisible. Un domestique vint, le coupa en morceaux; tous ces morceaux furent jetés sous une chaudière. Ils craquaient, ils pétillaient dans le feu, et chaque petitement était un soupir que le malheureux sapin exhalait en songeant tantôt aux beaux jours d'été de la forêt, tantôt aux nuits d'hiver où brillaient les étoiles, puis au soir de Noël. Et il soupira de la sorte jusqu'à ce qu'il fût consumé.

Ainsi finit l'histoire. Ainsi finissent toutes les histoires.

SOUVENIRS DE BERNE.

(Voy. la Table des dix premières années; et 1846, p. 200.)

Les ours, en leur qualité d'armes vivantes et parlantes (1), sont logés, comme des sentinelles, à la porte d'Aarberg. Plus loin, sous les fortifications, on voit errer parmi les arbres, les cerfs, les biches, les isards, les daims, les chamois. La brise des Alpes agite les feuilles sur leurs têtes; les innocents captifs semblent la reconnaître au passage; ils brament et lèvent du côté des cimes neigeuses leurs doux regards plaintifs. Que leur manque-t-il cependant? Rien, sinon la liberté, la liberté de bondir sur les pentes escarpées, sur les anfractuosités des rochers, au bord des abîmes; la liberté de franchir les torrents, de disputer à la neige et à la glace un peu de nourriture sauvage, et, l'oreille attentive, l'œil inquiet, de défier la poursuite audacieuse du chasseur. Les dangers ont leur charme, et puisqu'un jour il faut mourir, autant tomber sous le plomb qui siffle dans l'air que sous le coutelas du cuisinier. « Croyez-vous, a dit un illustre contemporain,

(1) Voy., sur les Ours de Berne, 1837, p. 2; 1838, p. 29; et sur les Armes parlantes, 1838, p. 16, 27; 1841, p. 23.

que le bœuf qu'on nourrit à l'étable pour l'atteler au joug, et qu'on engraisse pour la boucherie, soit plus à envier que le taureau qui cherche libre sa nourriture dans les forêts? Croyez-vous que le cheval qu'on selle et qu'on bride, et qui a

toujours abondamment du foin dans le râtelier, jouisse d'un sort préférable à celui de l'étalon qui, délivré de toute entrave, hiennit et bondit dans la plaine? Croyez-vous que le chapon à qui l'on jette du grain dans la basse-coar soit plus



(La Fosse aux Biches, à Berne)

heureux que le ramier qui, le matin, ne sait pas où il trouvera sa pâture de la journée? »

La grande image en bois du Goliath, découpure plate et colorée, nichée dans une tour isolée, produit sur le voyageur une impression singulière. C'est une œuvre barbare du quinzième siècle, au sujet de laquelle on raconte une petite

légende dont nous ne garantissons nullement l'authenticité. Un seigneur, dit-on, avait fait présent à la cathédrale d'une somme d'argent considérable qui fut employée à l'achat de vases d'or et d'argent. On eut l'idée de placer ce trésor sous la garde d'un saint : le choix tomba naturellement sur saint Christophe, en raison de sa force prodigieuse (voy. sur saint

Christophe, 1834, p. 404). Un tailleur d'images exécuta donc une représentation gigantesque de ce saint, et on la plaça près du tabernacle où étaient enfermés les vases sacrés. Mais bientôt, en dépit de l'image, les vases furent volés. Le peuple

murmura contre le saint, comme de nos jours encore le peuple de Naples murmure contre son patron saint Janvier toutes les fois que le miracle du sang ne s'accomplit pas à son désir. On jugea prudent d'exiler l'image, et on la transporta dans la



(La Tour de Goliath, à Berne.)

tour de Lombach, située à quelque distance de la ville. L'année suivante, l'ennemi assiégea la tour et s'en rendit maître. Nouvelles clameurs contre le saint de bois; nouvelle nécessité de le transporter ailleurs. Cette fois on lui ôta définitivement ce nom dont il était indigne; de chrétien, le personnage devint infidèle: on l'appela Goliath. Par dérision, on le

chargea d'une longue hallebarde et d'un sabre de bois; puis on l'exposa comme curiosité sous une tour isolée de la ville, tel que nous le représentons. A quelques pas, en face, sur une fontaine, est une petite statue de David, qui, armé de la fronde, nargue et menace sans cesse le géant méprisé.

INSTITUTIONS DE BIENFAISANCE

FONDÉES A VÉRONE PAR NICOLAS MAZZA.

La plupart des voyageurs qui visitent l'Italie n'en admirent que les œuvres d'art ou les beautés naturelles. Dans cette contrée, on se sent plus préoccupé de l'antiquité et de la renaissance que des temps modernes. Le souvenir du passé y nuit à l'observation du présent. On est surtout prévenu défavorablement contre la civilisation italienne de notre époque, et on ne la considère pas comme assez avancée pour que les autres peuples puissent faire à ses institutions quelques-uns de ces utiles emprunts dont la réciprocity généralise le progrès. Ce sont là, du moins à quelques égards, des préventions exagérées. L'Italie offre des créations d'utilité publique nombreuses et remarquables. Nous signalerons aujourd'hui les établissements charitables, trop peu connus, fondés à Vérone par Nicolas Mazza, prêtre vénérable, et qui a droit à la reconnaissance de tous les amis de l'humanité (1).

1^e Institution de bienfaisance pour les jeunes filles.

Les petites filles pauvres sont recueillies et distribuées par groupes de quinze à vingt environ dans des maisons appelées *Familles*, sous la direction d'une femme dévouée qui porte le doux nom de *Mamma*, et qui remplit en effet, à leur égard, tous les devoirs de la maternité. Elles reçoivent dans la *famille* l'éducation domestique et morale : on leur enseigne, par une pratique de chaque jour, l'ordre, la propreté, l'hygiène, et surtout l'économie dans ses plus minutieux détails. Chacune, remplissant tour à tour chaque tâche, s'initie peu à peu à l'ensemble des attributions de son sexe. Comme l'intention du fondateur est de les rendre à la société dès qu'elles offrent toutes les garanties désirables pour le monde et pour elles-mêmes, il a interdit tout ce qui pourrait donner à son œuvre un caractère monastique. Ainsi point de réclusion ; au contraire de fréquentes sorties sous la conduite de la *mamma*, soit pour se rendre où les appellent leurs devoirs ou les besoins de la communauté, soit uniquement dans un but de promenade et de récréation. Il n'y a même pas d'uniformité dans le costume, et l'on laisse chaque individualité se développer librement dans tout ce qui n'a rien de contraire à la vertu et à l'intérêt bien entendu de ces jeunes personnes. Chaque-petite fille ou enfant est placée sous le patronage et la tutelle particulière d'une fille parvenue à l'âge de raison, et qui joue vis-à-vis d'elle le rôle d'*apprentie mamma*. Ces jeunes mères, pour lesquelles cette mission de confiance est une récompense très-précieuse, rendent compte de la conduite et de la santé de leur enfant aux *mamme*. Ces dernières, à leur tour, sont soumises au double contrôle d'une *régulatrice générale*, quant à ce qui concerne la tenue et l'éducation, et d'une *économe en chef*, quant à la comptabilité et à l'administration. Enfin un *sous-supérieur* et un *supérieur*, qui a été jusqu'à présent le respectable fondateur, exercent une autorité suprême, essentiellement vigilante et paternelle.

L'éducation intellectuelle est organisée séparément. On se rend de la *famille* à l'école, dans un édifice qui a reçu cette destination spéciale, et où résident les *maîtresses* dont les fonctions sont entièrement distinctes, et qui n'ont rien de commun avec les *mamme*. L'enseignement est général ou professionnel. Le premier comprend la lecture, l'écriture, le calcul, l'orthographe et les notions élémentaires de diverse nature qui sont regardées comme nécessaires à une femme, quelle que soit sa condition. Le second est très-

varié : la sollicitude éclairée de Mazza a cherché à l'approprier aux vocations individuelles. Les jeunes filles qui manifestent le plus d'intelligence et de dextérité sont employées aux ouvrages fins, chacune choisissant ce qui lui convient le mieux : broderie en blanc, en soie, en or, en lainé, festons, blondes et dentelles de toutes sortes, etc., etc. Si parmi elles quelqu'une a du goût pour la fabrication des fleurs artificielles, elle est aussitôt confiée, pour en faire l'étude, à une maîtresse spéciale et habile dont l'atelier soit justement renommé. Celles qui ont montré moins de facilité sont exercées pendant trois jours de la semaine à ces ouvrages de leur sexe que nous appelons de première nécessité : la couture, le tricôt, la lingerie ordinaire, etc. Pendant trois autres jours c'est à façonner la soie qu'elles sont occupées : la dévider, l'enrouler sur les bobines, la disposer en écheveaux, faire, en un mot, tout ce qui tient à cette partie de l'industrie séricicole. Dans le printemps vient pour elles l'éducation des vers à soie ; dans les mois de juillet et d'août, lorsque les cocons sont recueillis, elles se réunissent dans un local disposé tout exprès au travail de la filature, opération qu'elles pratiquent en fin, à l'instar des manufactures de soie les plus importantes de la Lombardie. Si quelques-unes semblent avoir des dispositions pour le commerce, on a trouvé par une ingénieuse combinaison les moyens de leur faire faire dans l'intérieur même de l'établissement l'apprentissage de cette profession. Ainsi le supérieur achète en gros les provisions de toute nature indispensables à la communauté ; mais au lieu d'en faire la répartition directe et immédiate, il emmagasine les comestibles ; le bois, le vin, etc. ; place dans le magasin les apprenties commerçantes, et leur confie le soin de vendre aux *mamme* chaque objet dont elles ont besoin, d'en recevoir le prix, de tenir registre d'entrée et de sortie, de dépense, de caisse ; de faire, en un mot, tout ce qui se fait dans la maison de commerce la plus régulière. On éloigne le plus possible la maladie par les observances hygiéniques les plus scrupuleuses, et par la sagesse du régime ; mais lorsque le mal se déclare malgré toutes ces précautions, on l'utilise en quelque sorte en formant un corps d'infirmières choisies parmi les plus dévouées, et qui, plus tard, iront porter aux pauvres malades le tribut de leur zèle éclairé par l'expérience et affermi par la pratique.

Aux termes du règlement, les jeunes filles ne doivent sortir de l'institut qu'à l'âge de vingt-quatre ans. Il ne leur est pourtant pas interdit de s'en retirer plus tôt, s'il se présente pour elles une occasion de s'établir convenablement ou de se placer comme gouvernantes, femmes de chambre, dans une famille honnête. A dix-huit ans leur éducation est terminée, et à partir du moment où elles ont atteint cet âge, il leur est tenu compte, jusqu'à la vingt-quatrième année, du produit de leur travail personnel : c'est une dot ou un pécule qui leur est remis à leur sortie.

2^e Institution pour les jeunes gens. Collège Mazza.

Cent cinquante jeunes gens pauvres sont admis dans cet établissement. Chaque candidat est soumis à des épreuves rigoureuses, et plus d'une fois répétées, dont le but est de bien faire connaître son esprit et son cœur, de garantir autant que possible que l'on pourra former en lui un sujet d'élite, et de s'assurer positivement s'il est appelé aux œuvres intellectuelles plutôt qu'aux exercices du corps, aux professions libérales, plutôt qu'aux métiers mécaniques. Ce sont là de sages précautions ; car s'il est regrettable de voir de puissantes facultés demeurer stériles faute de développement, il ne l'est pas moins de voir des hommes médiocres aborder une tâche qui dépasse leurs forces, et lutter péniblement, sans profit pour eux ni pour leurs semblables, contre des difficultés qu'ils ne pourront jamais surmonter. Les élèves sont divisés en autant de classes qu'il y a de degrés dans l'ensemble des études. Un préfet est préposé à chaque classe : les jeunes gens sont conduits par leurs préfets respectifs aux

(1) Nous empruntons les détails suivants à une excellente notice manuscrite qui nous a bienveillamment été communiquée par son auteur, M. Giacomo Mosconi. Nous regrettons qu'elle soit trop étendue pour être insérée textuellement dans notre recueil.

écoles publiques, depuis celles dites élémentaires jusqu'à l'enseignement le plus élevé. Ils ont un local spacieux pour les récréations, et font des promenades fréquentes. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce collège, ce qui le caractérise et le distingue des autres maisons d'éducation ou de bienfaisance, c'est que l'on n'y consulte exclusivement que la vocation du jeune homme et son aptitude naturelle. Les uns s'adonnent aux sciences positives, les autres aux belles-lettres ou aux beaux-arts. Celui-ci se sent appelé à l'exercice de la médecine ou de la chirurgie; celui-là préfère le barreau. Il en est qui ont le goût du commerce ou de l'administration publique. Quelques-uns enfin désirent se consacrer au sacerdoce; mais comme cette détermination est la plus grave, on ne la laisse mettre à exécution qu'après s'être assuré qu'elle n'est dictée ni par un enthousiasme passager, ni par aucune considération humaine. A cet égard, Nicolas Mazza pousse si loin le scrupule, qu'il rachète tous ses élèves à la fois de l'obligation du recrutement militaire, dans la crainte que l'exemption attachée à la condition d'étudiant en théologie n'influe sur la décision de ceux qui choisissent l'état ecclésiastique. Chacun suit donc librement sa voie, et est conduit par la main jusqu'au moment où il peut marcher seul; car on n'abandonne pas le jeune homme avant qu'il puisse se suffire à lui-même; et c'est ainsi seulement que l'éducation n'est pas pour le pauvre une amère déception. En effet, ailleurs, en lui donnant les *bourses* ou d'autres moyens de recevoir une instruction gratuite qui ne dépasse pas les limites des études classiques, et en le laissant ensuite seul aux prises avec les obstacles qui défendent l'accès de chaque profession, on ne fait que multiplier ses besoins physiques et moraux, sans le mettre en mesure de leur donner satisfaction; on l'a dégoûté de sa condition sans lui en ouvrir une autre; on lui a fait quitter le terrain bas, mais solide, sur lequel il aurait pu marcher en lui montrant les hautes régions qu'il ne peut atteindre; si bien que le malheureux demeure comme suspendu entre le ciel et la terre, et tombe tôt ou tard dans l'abîme du désespoir. Mais pour réaliser des vues aussi étendues, il est évident que les ressources internes de l'établissement ne peuvent être que très-insuffisantes. En conséquence, Mazza met à contribution Vérone d'abord, et s'il le faut l'Italie entière. Les jeunes gens suivent tous les cours qui se font dans la ville, chacun selon la spécialité à laquelle il s'est voué; et quand un enseignement n'est pas organisé à Vérone, ou seulement lorsqu'il est plus complètement constitué ailleurs, on a recours à des succursales établies dans les cités où cet enseignement jouit de la plus grande réputation. Par exemple, quand il s'agit des cours supérieurs de l'université, une maison reçoit les étudiants à Padoue; ils sont là nourris, vêtus, logés, et surtout surveillés et dirigés comme au collège. Seulement on leur accorde des délassements en rapport avec leur âge actuel, et on les prépare par une augmentation de liberté sagement graduée à l'émancipation complète, qui devra plus tard les rendre maîtres d'eux-mêmes. S'il faut perfectionner les élèves peintres, musiciens ou architectes, on les envoie suivre les leçons de l'Académie de Venise; enfin on ne recule devant aucun obstacle, on ne se refuse à aucun sacrifice pour que le programme, qui promet à chaque enfant une destinée conforme à sa volonté, soit tout à fait une vérité. Le fondateur a arrêté depuis quelque temps le projet d'ajouter à son œuvre le seul élément important qui lui ait manqué jusqu'ici. Il veut prendre à location une terre où, sous la direction de gens experts dans la partie, il placera ceux de ses élèves qui auront des dispositions pour l'agriculture, afin qu'ils puissent plus tard diriger une exploitation et féconder le sol natal tout en s'assurant une existence honorable et lucrative.

Voilà, certes, de belles créations, dans lesquelles s'unissent à leur plus haut degré de puissance les inspirations religieuses et philanthropiques. On doit admirer comment un pauvre prêtre a pu concevoir et exécuter des entreprises si

considérables, sans autre point d'appui que son zèle, sans autre force que celle de son héroïque volonté.

« Combien de fois ne m'est-il pas arrivé, dit-il dans un » de ses écrits, de me réveiller le matin sans une mesure de » blé à la maison, sans un sou dans ma poche, et avec cinq » cents bouches qui attendaient leur pain quotidien! Eh bien, » je n'avais pas fait deux pas hors du logis pour aller prier Dieu » et frapper à la porte de quelque bonne âme, qu'un inconnu, » sans mot dire, me glissait dans la main une somme d'ar- » gent suffisante pour la journée, et disparaissait aussitôt. D'un » autre côté, le meunier, le charcutier, le boulanger, etc., » secrets exécuteurs des intentions de quelques personnes » charitables, venaient garnir mon grenier, mon garde- » manger, et me laissaient à peine le temps de leur dire : » *Dieu vous le rende.* »

Du reste, Mazza n'est pas de ceux que la confiance dans les secours divins endort sur la tâche qu'ils ont à remplir; il professe ce précepte: « Aide-toi, et Dieu t'aidera. » Son infatigable activité et son invincible persévérance triomphent de tous les obstacles; son habileté administrative contribue également au succès de l'œuvre; quoique surchargé d'occupations, il trouve toujours le temps nécessaire pour tenir chaque jour les registres de recette et de dépense dans l'ordre qui convient à toute bonne administration.

Le mérite de Mazza est apprécié de ses concitoyens et de son gouvernement. L'Académie des arts et du commerce de Vérone a gratifié d'une médaille d'or son Institut des jeunes filles, à cause de la perfection des broderies et des fleurs artistiques qui s'y fabriquent.

Chez les peuples simples et chez les nations très-civilisées, la vieillesse reçoit en tous lieux des hommages; mais nulle part son intervention n'est plus heureuse, je dirais volontiers plus nécessaire, que dans les salons; nulle part son empire n'est plus légitime et plus doux. J'ai vu dans de meilleurs temps, je connais encore quelques-unes de ces âmes supérieures qui inspirent tant d'affection et tant de respect, que leur titre, loin d'être redoutable à la jeunesse, devrait devenir pour la coquetterie un objet d'ambition. Quand l'âge n'a rien ôté à la vivacité de l'esprit ni à la chaleur du cœur, je ne sais rien de plus aimable qu'une vieille femme; ses souvenirs lui fournissent des récits nombreux, et le privilège des années autorise la gaieté ou la naïveté de ses anecdotes; elle a pour chacun le mot qui plaît, elle encourage les timides, elle déconcerte les impertinents, elle prévient les collisions de paroles, détourne les conversations qui menacent de devenir embarrassantes, donne le ton aux entretiens, et remplit l'intervalle des silences. Son autorité, toujours présente, ne pèse sur personne, et forme le lien invisible qui unit tous les assistants. Elle met en relief l'esprit des autres, s'oublie constamment elle-même pour ne s'occuper que de ceux qui l'entourent, se montre heureuse si les heures passées chez elle paraissent des heures de plaisir à ses hôtes, et semble reconnaître envers eux des jouissances qu'ils éprouvent par ses soins.

ALPHONSE GRUN. *Extraits d'une correspondance.*

LE VER DE TERRE.

Quoi de plus méprisable que le ver de terre? Le nommer, c'est tout dire. Il rampe sous le sol, il mange la terre, il ne connaît pas le jour, et si on ne le découvrait en fouillant, on pourrait ne pas se douter de sa présence. La plus infime des bêtes, que vient-il faire sur notre globe? A quoi bon cette misérable existence? La nature trouverait-elle quelque dommage à son néant?

Quoi de plus riche, au contraire, et de plus essentiel à l'ordre du monde que le mode grandiose de la nature dans

ce manteau de terre végétale qui recouvre les continents pour y servir de base à la végétation, et au sein duquel fourmille cette vermine? Non-seulement la planète est revêtu d'un dépôt friable qui abrite les racines des plantes, mais partout les parties superficielles de ce dépôt sont plus ténues, plus douces, moins pierreuses que le dessous. Il est évident que cette surface a été ordonnée en vue des racines des végétaux herbacés, qui, plus délicates que les longues et robustes racines des grands arbres, ne pourraient s'accommoder de la rudesse ordinaire du sous-sol. Après l'effet des inondations et des déluges, qui ont répandu en couche fertile sur les campagnes les débris arrachés par la violence des eaux aux rochers et aux montagnes, s'est donc produit un autre phénomène qui, par un tamisage soigné, a mis à part et transporté près du jour les éléments les plus fins de ces alluvions trop grossières. C'est par cette bienfaisante action que s'est couronnée la mise à sec des continents.

Mais où découvrir le crible gigantesque qui s'est mis en mouvement pour une telle fin? C'est ici que nous attend l'humble insecte : ce que la nature a commencé par les déluges elle l'achève par le ver de terre. Voilà le germe de l'animal sur la terre, et le cours de ses travaux séculaires va s'ouvrir. La race pullule, et bientôt le sol en est tellement rempli que l'on ne saurait marcher sans avoir un de ces êtres sous chaque pas. Mais il faut que cet être vive, et il n'a pour vivre que la plus maigre des nourritures. Il mange la terre afin de s'assimiler le peu d'humus qu'elle contient; et aussi ne fait-il autre chose qu'avaler la pâture abondante au sein de laquelle il se meut. Il ne la ménage pas, mais il y fait son choix, il épluche, il laisse le gros. Qui n'a vu sur les prairies, par une fraîche matinée, cette multitude de petits dépôts vermiculés d'une argile onctueuse et douce, que les vers de terre y sont venus apporter du fond de leurs ga-

leries souterraines : c'est leur travail de la nuit. Infatigables à l'œuvre, tout en ne cherchant qu'à se nourrir, ce sont eux qui ont si bien tamisé.

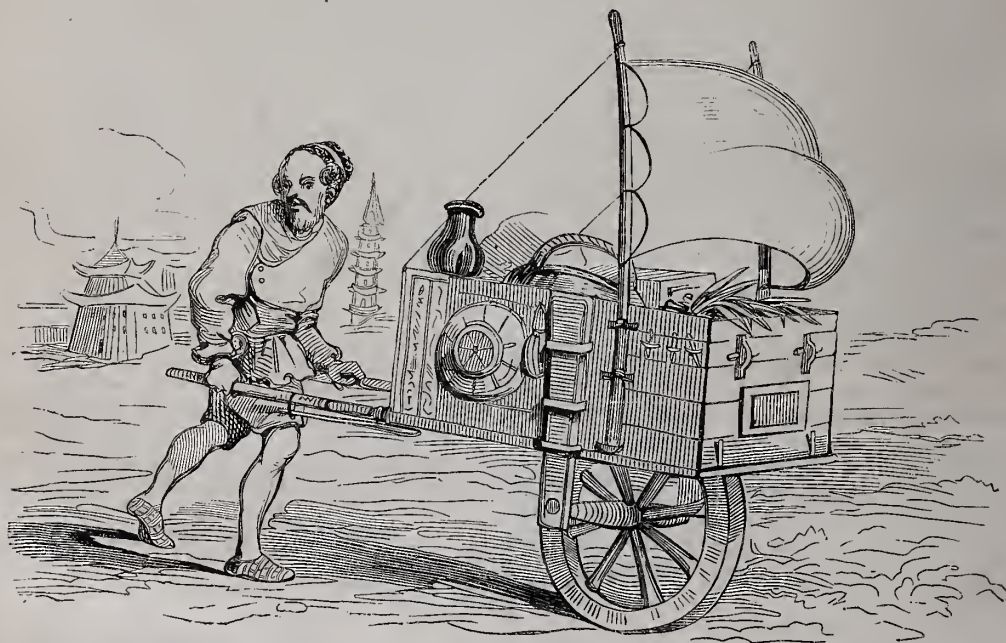
Si actifs qu'ils soient, ils vont lentement, car leur pouvoir est faible et leur tâche bien grande. Mais leur armée n'est-elle pas innombrable? Qu'on réunisse un instant par la pensée en un seul système toutes ces petites bouches, ne les verra-t-on pas comme les orifices d'un crible immense qui se développe sur toute l'étendue habitable de la terre? Supposons qu'en nivelant chaque jour les petits monceaux que leur travail élève dans les bois et les prairies, on trouve que leur ouvrage de l'année équivaut à la dixième partie de l'épaisseur d'une feuille de papier; ils n'en auront pas moins tamisé la valeur d'un millimètre en cent ans. Que celui qui possède le temps leur donne donc seulement cent mille ans, ils auront remué et raffiné, sur un mètre de profondeur, toute la surface de la terre. La durée vaut la puissance, car elle suffit pour pousser à l'infini le fait le plus imperceptible, pourvu qu'il soit quotidien.

BROUETTE A VOILE,

EN CHINE.

(Voy. un Char à voiles, 1844, p. 289.)

« Quelques anciens voyageurs, dit George Staunton, parlent des chariots à voile des Chinois; cette méthode n'est pas entièrement abandonnée. Ce sont de petites charrettes, ou plutôt des brouettes de bambou, avec une seule grande roue. Quand le vent est faible, un homme attelé en avant traîne la voiture tandis qu'un autre la pousse par derrière. S'il fait assez de vent, on déploie une voile de nattes attachée à deux bâtons; cette voile rend inutile le travail de l'homme qui tire ordinairement en avant. »



Il est curieux de rencontrer une allusion à cet usage dans le poème célèbre de Milton :

Aux champs de Séricane, en ces sables mouvants
Où le Chinois, habile à maîtriser les vents,
Fait douter, sur son char que la voile seconde,
S'il roule sur la terre ou s'il vogue sur l'onde.
Paradis perdu, l. III, trad. de Delille.

Ce sont surtout les marchands de comestibles, les villageois

des environs des grandes villes, qui emploient ces brouettes lorsqu'ils vont au marché. On se sert de semblables moyens de transport dans l'Amérique du Sud.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

PÉRUGIN.

(Voy. 1845, p. 281.)



(Vue intérieure de la salle d'audience du collège du Change, à Pérouse, peinte par Pérugin et ses élèves. — Dessin de MM. Frappas et Freeman.)

Pietro Vannucci, maître de Raphaël, est né en 1446. On le connaît plus généralement par son surnom de Pérugin (Perugino), qui lui est venu de la ville de Pérouse (Perugia). Son père, Christofano Vannucci, originaire de Castel della Pieve (1), était venu chercher à Pérouse un peu d'aisance qu'il n'y trouva point. Il était marié et avait plusieurs enfants, entre lesquels Pietro est le seul qui se soit fait connaître.

Vasari commence le petit nombre de pages qu'il consacre à Pérugin par un grand éloge de la pauvreté et de son heureuse influence sur les artistes : c'est elle qu'il considère

(1) Castel della Pieve, qui n'était en ce temps qu'un village, est devenu depuis une ville (città della Pieve). Pérugin a souvent ajouté à sa signature, sur ses tableaux, *de Castro plebis*, ce qui a fait supposer qu'il est né, non pas à Pérouse, mais à Castel della Pieve.

comme la cause la plus puissante de l'application, des progrès et de la gloire de Pérugin (1). Il paraît difficile de voir dans cette opinion autre chose qu'un paradoxe. Pérugin, il est vrai, eut beaucoup à souffrir de la misère pendant son adolescence ; il ne pouvait pas toujours satisfaire sa faim, et longtemps il n'eut, dit-on, pour lit qu'un coffre en bois. Au milieu

(1) « Di quanto beneficio sia agl' ingegni alcuna volta la po-
» vertà, e quanto ella sia potente ragione di fargli venir perfetti
» ed eccellenti in qual si voglia facultà, assai chiaramente si può
» vedere nelle azioni di Pietro Perugino, etc. » Félibien n'a fait
» que paraphraser la pensée de Vasari : « Ce fut, dit-il, la crainte
» d'être pauvre et le désir d'acquiescer du bien qui donnèrent tant
» de courage à Pietro Perugin, qu'il se perfectionna dans son
» art, et fut un de ceux qui firent les plus beaux ouvrages de son
» temps. »

de ces épreuves, il ressentit un invincible entraînement vers l'art, et, étant entré chez un peintre pour y broyer les couleurs, il étudia, depuis ce moment, la peinture avec une ardeur et une persévérance telles qu'il s'éleva rapidement d'une condition très-misérable à la fortune, et de l'obscurité de sa famille à une réputation universelle. Mais c'est faire une trop belle part à la pauvreté que de lui attribuer l'honneur de ces généreux efforts et du succès éclatant qui les a couronnés. Rarement la pauvreté est bonne à grand' chose; elle a toujours conseillé plus de mal que de bien. Par elle-même elle ne saurait avoir aucune vertu inspiratrice, et elle tend plutôt à entraver qu'à favoriser l'essor du génie. Quel peut être, en effet, le premier désir du jeune homme que la pauvreté opprime? Assurément celui d'échapper à cette oppression. Et quel est le moyen le plus rapide et le plus sûr d'y parvenir? Travailler lucrativement. Mais ne sait-on pas que les études qui conduisent à la véritable supériorité du talent, à la possession des secrets intimes de l'art, sont précisément de tous les moins propres à rapporter aucun lucre? Pour tirer vite à soi quelque argent, il faut se hâter de plaire au public; et qui veut lui plaire trop tôt risque beaucoup de ne pas lui plaire longtemps. Une allégorie moderne représente un jeune homme dans une mansarde froide et nue, entre deux génies: l'un, sous les traits d'une vieille femme en haillons, méchante, hideuse, semble lui crier: « Du pain, du pain! Travaille d'abord pour te nourrir. Qu'importe la gloire à qui ne peut vivre! » L'autre génie, sous les traits d'une jeune femme mélancolique, mais noble et fière, murmure doucement en montrant de son doigt levé un but invisible: « Souffre, pauvre enfant, souffre encore, supporte courageusement tes maux; si la mort ne te surprend point au milieu de ces cruelles épreuves, un jour, crois-moi, la gloire sera ta récompense. » Qui de ces deux conseillers l'emportera sur l'esprit du jeune homme? — La pauvreté, s'il est né avec des dispositions ordinaires; — le génie, s'il est du petit nombre des élus. Et alors il se sera élevé, non point grâce à la pauvreté, mais malgré elle, en dépit d'elle, et ni lui ni le monde qui jouira de ses œuvres ne devront à cette marâtre des arts aucune reconnaissance. C'est, du reste, un préjugé de croire que l'indigence ait été la condition première de presque tous les grands artistes: Raphaël, Léonard de Vinci, Michel-Ange, ne l'ont point connue, non plus que Racine, La Fontaine et Molière, non plus que, de notre temps, Goethe, Chateaubriand, Byron ou Lamartine. Quelques-uns ont eu plutôt à se défendre contre les séductions énervantes de la richesse. Une aisance modeste est certainement le milieu le plus favorable à l'entier développement des facultés.

Le premier éloge que nous devons à Pérugin est donc de ne point s'être laissé décourager par la pauvreté. Aucun écrivain n'a donné de détails précis sur ses premières études, et l'on ne s'accorde même point sur le nom de son premier maître. Lione Pascoli suppose que ce fut Benedetto Buonfiglio; d'après Bottari, ce fut un certain Pietro, de Pérouse; et, suivant d'autres autorités, Niccolò Alunno ou Pietro della Francesca. Quoi qu'il en soit, on sait que Pérugin était encore très-jeune lorsqu'il prit la résolution d'aller à Florence pour s'y perfectionner dans son art. On a prétendu qu'il s'achemina vers cette ville en mendiant dans les villages; mais on ne saurait guère concilier une telle détresse, à cette époque, avec l'assertion de Pascoli, que Pérugin avait déjà peint, avant son départ de Pérouse, deux grandes compositions, une Transfiguration et une Adoration des Mages. A Florence, il entra, selon Vasari, dans l'atelier d'André Verrochio, qui fut aussi le maître de Léonard de Vinci et de Laurent Credi. Toutefois il est probable qu'à son arrivée à Florence Pérugin était déjà au moins aussi habile que Verrochio, sculpteur assez estimé, mais peintre médiocre. On remarqua tout d'abord dans le talent de Pérugin une connaissance de la perspective et un goût du paysage jusqu'alors inconnus aux Florentins: bientôt on prit goût à la grâce de

ses figures de jeunes filles et de jeunes gens, à la noble modestie de leurs attitudes, à la suavité de son coloris, où les tons verdâtres, rosés et violacés se fondaient et se dégradèrent avec une douceur infinie sur des fonds d'azur. Le choix et l'élégance des édifices dont il ornait ses compositions charmaient aussi Florence, qui a porté si haut le sentiment de l'architecture. De son côté, le jeune artiste faisait des progrès rapides, enthousiasmé par les grandes œuvres de Masaccio (1), encouragé par l'applaudissement public, et stimulé par le désir de surpasser les jeunes célébrités contemporaines de l'école toscane. Son travail opiniâtre, sa généreuse ambition, eurent leur récompense. Il ne tarda pas à être placé au premier rang. C'était à lui que s'adressaient tous les religieux de Florence pour la décoration des murs de leurs églises et de leurs couvents. Il peignit aux Camaldules un saint Jérôme agenouillé, d'une extrême maigreur, et dont l'attitude et les traits exprimaient une piété profonde. Cette œuvre, qui faisait valoir tout ce qu'il avait de science en anatomie, et qui témoignait surtout de sa vocation supérieure à traduire le recueillement et l'amour religieux, fit grandir encore sa réputation et la répandit dans toute l'Europe. Des marchands venaient de France, d'Allemagne et d'Espagne pour acheter ses tableaux. On raconte qu'un Florentin, nommé Bernardino de Rossi, lui ayant payé cent écus d'or un saint Sébastien, le revendit quatre cents au roi de France. Vers le même temps, Pérugin décora de ses œuvres les édifices religieux de plusieurs autres villes: Saint-François et Saint-Augustin de Sienne, la Chartreuse de Pavie, San-Giovanni in Monte de Bologne. Le cardinal Caraffa le fit venir à Naples, où il représenta sur le grand autel de la métropole une Ascension de la Vierge. De là il fut obligé de se rendre à Rome, où Sixte IV lui ordonna de peindre immédiatement la chapelle du Vatican à laquelle il a donné son nom (chapelle Sixtine). Pérugin y représenta: Jésus donnant les clefs à saint Pierre, la Nativité, le Baptême de Jésus, la Nativité de Moïse, et l'Ascension de Marie. Une partie seulement de ces peintures furent effacées depuis par ordre de Paul III, pour faire place au Jugement dernier de Michel-Ange. Dans la salle de Torre-Borgia, au Vatican, Pérugin peignit encore d'autres sujets encadrés dans des feuillages en clair obscur. Il fit aussi d'autres œuvres pour la Casa Colonna, l'église de Saint-Marc, et beaucoup d'autres palais ou édifices religieux. Telle était la faveur dont il jouissait à Rome, que le reste de sa vie ne lui eût pas suffi pour exécuter tous les travaux que le pape, les cardinaux et les principaux seigneurs lui avaient commandés. Mais, comblé de richesses, il avait acheté des maisons et des terres dans son pays natal, et il voulait, disait-il, jouir de sa fortune. Il résista donc à toutes les instances qui lui furent faites, et, suivi de plusieurs de ses meilleurs élèves, entre autres de Bernardino Pinturicchio, qu'il s'était associé, dit-on, pour un tiers dans tous ses bénéfices, il revint à Pérouse; mais ce ne fut point pour y prendre le repos qu'il semblait s'y promettre et qui eût été d'ailleurs pour lui un supplice. Un grand nombre de jeunes gens vinrent le solliciter de les admettre dans son atelier, alors le plus célèbre de toute l'Italie: parmi eux se présenta, accompagné de son père, Raphaël d'Urbin, qui resta son disciple fidèle pendant plus de dix ans. Dans le grand nombre de nouvelles peintures que le Pérugin exécuta à Pérouse, il faut citer un Mariage de la Vierge, qui malheureusement n'existe plus, mais dont il est hors de doute que le célèbre tableau de Raphaël au musée de Milan n'est à peu près qu'une admirable copie: il eût été d'un haut intérêt de pouvoir comparer ces deux œuvres. Au-dessus de tout ce que produisit Pérugin dans sa maturité, on place les fresques dont il a décoré, avec l'aide de ses meilleurs élèves, la salle d'audience et la chapelle du collège du Change, situées au rez-de-chaussée, dans la grande rue de Pérouse. Ces peintures, admirablement

(1) Mort en 1443, trois ans avant la naissance de Pérugin.

conservées, ont été décrites et appréciées dans notre article sur Pérouse (voy. 1845, p. 281). On voit dans notre principale gravure l'indication de l'emplacement occupé par les Planètes sur leurs chars, la Résurrection, et les deux grandes compositions dont l'une représente, au-dessous des figures allégoriques de l'Espérance et la Foi, Moïse, Isaïe, Daniel, David, Jérémie, Salomon et les Sibylles; l'autre, au-dessous des figures allégoriques de la Prudence et de la Modération, Fabius Maximus, Numa Pompilius, Fulvius Camillus, Lucius Licinius, Horatius Cocles, Fabius Sempromius, Cincinnatus, Trajan, Socrate, Pythagore, Périclès et Léonidas. Entre ces deux peintures se trouve le portrait de Péruzin avec l'inscription que nous avons rapportée dans notre treizième volume. Ainsi que nous l'avons alors indiqué, on attribue à Raphaël et à André Luigi d'Assise plusieurs des figures à fresque et une partie de celles du tableau de l'autel, et à un autre élève, Giannicola de Pérouse, bon coloriste, mais faible dessinateur, le tableau de la Nativité de saint Jean dans la chapelle.

« Étudié à Pérouse même, Péruzin grandit ordinairement dans l'estime des voyageurs. » Cette observation, qui est de Lanzi, nous paraît très-juste et mériterait d'être généralisée : tous les peintres ont avantage à être étudiés dans les villes où ils ont pratiqué leur art ; peut-être même est-ce là seulement que l'on peut parfaitement les comprendre. En présence de la nature et des types qu'ils ont imités et idéalisés, sous le ciel et dans les paysages où ils ont vécu, entouré des anciens monuments dont ils ont orné leurs compositions, au milieu de populations où se sont conservés plus qu'on ne le suppose les traits, l'expression, les gestes, les croyances et les coutumes de leurs contemporains, on s'explique mieux, on pénètre plus intimement l'originalité de leur génie. Pour quelques-uns aussi, on se rend plus facilement compte de certaines formes ou de certains effets particuliers à leurs œuvres, et que de loin on avait pu être tenté de considérer comme des étrangetés ou des exagérations. Dans les rues de Pérouse, on rencontre encore aujourd'hui des jeunes femmes qui rappellent tout à fait les madones du Péruzin, des enfants semblables à ses petits Jésus et à ses anges, des vieillards que l'on dirait avoir dû poser pour ses figures de saints. Sur toutes ces physionomies simples et honnêtes plutôt que belles, on aime à retrouver quelque chose du calme, de la sérénité, de la bonhomie qui respirent dans les peintures du maître de Raphaël : en même temps on a la mesure de sa pénétration privilégiée qui a su découvrir des sentiments si élevés, si purs, si vrais, sous les caractères secondaires par lesquels se constituent matériellement les individualités. Ce travail du génie peut être appelé vraiment divin, puisqu'il consiste surtout à extraire et révéler ce qu'il y a d'essentiel, d'impérissable, d'éternel dans la personne humaine, ce qu'elle a en elle qui appartient pour ainsi dire au ciel, en conservant toutefois de sa forme ce qui en est la plus noble expression. C'est par là que les grands maîtres du quinzième siècle sont sublimes. Ce qu'on appelle la dernière manière de Péruzin, celle où il *raphaélise*, suivant l'expression italienne, diffère quelquefois si peu de la première manière de Raphaël, qu'il est presque impossible, lorsque l'on ne se laisse point dominer par la prévention, de ne pas admirer autant les œuvres de l'une que celles de l'autre : aussi Péruzin est-il très-justement honoré et recherché par tous ceux qui marqueraient volontiers le point culminant de la peinture à la seconde manière de Raphaël, par tous ceux qui ont contemplé Péruzin à Pérouse même, sa Sainte Famille au Carmine, la Naissance et le Baptême du Christ à Saint-Augustin, le collège du Change ; à la tribune de Florence, la Madone et Jésus entre saint Jean-Baptiste et saint Sébastien ; au musée du Vatican, les trois saints. Lorsque l'on a vécu quelque temps dans l'étude de ces chefs-d'œuvre, on n'admet point que Péruzin doive, comme on l'a dit trop souvent, toute sa gloire à Raphaël, et l'on peut même refuser de croire que Raphaël

ait fait des élèves plus véritablement grands que son maître : beaucoup plus habiles dans les procédés, beaucoup plus savants, ils savent moins émouvoir ; avec un plus grand style, ils ont moins de poésie : les yeux les admirent ; l'âme, presque toujours, reste indifférente. Que d'autres préfèrent Jules Romain ! Toute l'œuvre de cet illustre artiste nous tenterait moins que deux ou trois tableaux de Péruzin que nous avons eu le bonheur de contempler à Pérouse.

Péruzin avait été sollicité d'aller en Espagne et en France ; il refusa. Mais, dans sa vieillesse, il lui fut malheureusement impossible de résister au désir de retourner à Florence, où depuis son départ il s'était accompli dans la peinture de grands progrès, et où de nouvelles réputations menaçaient d'éclipser la sienne. Léonard de Vinci l'avait depuis longtemps dépassé, et Michel-Ange, jeune encore, faisait pressentir une révolution dans toutes les parties de l'art. On dit que Péruzin se lia d'abord d'une étroite amitié avec Michel-Ange ; mais il était facile de prévoir, d'après le caractère de ce dernier, qu'une telle intimité n'était point pour durer. Ces deux artistes, d'ailleurs, considéraient l'art à des points de vue trop différents pour qu'il leur fût possible de s'entendre, et l'on peut même dire de s'aimer. Péruzin, qui est en quelque sorte le génie de transition entre les visions ascétiques des peintres de la fin du moyen âge et les aspirations vers la beauté de la forme qui éclatèrent à la renaissance, estimait avant tout l'expression naïve, la simplicité, la sobriété des moyens. Michel-Ange, dont le génie fougueux s'éveillait au milieu des chefs-d'œuvre de l'art païen que l'on découvrait alors de toutes parts, voyait se dresser devant lui l'art nouveau comme un Olympe qu'il s'appropriait à escalader avec l'ardeur et l'énergie d'un Titan. Il lui échappa des sarcasmes, des paroles de dédain contre les figures réuses et tranquilles de Péruzin ; il les appela *goffe* : grande injure (1) ! Péruzin lui répondit que les siennes étaient dures et sans âme. La querelle s'anima et en arriva à cet excès que les deux artistes durent comparaître devant le magistrat des Huit : Péruzin fut blâmé. Cette première défaite aurait dû être pour lui un avertissement. Il était manifeste que les esprits se détachaient des anciennes traditions de l'art et étaient favorables aux tentatives hardies de la nouvelle génération. Trop confiant dans ses longs succès, Péruzin voulut ramener à lui l'opinion ; il entreprit d'achever le tableau du maître-autel de l'église des Servi, qui avait été commencé par Léonard de Vinci avant son départ de Florence. Cette imprudence grave fut une occasion pour le parti de Michel-Ange d'accabler le vieux maître, qui ne pouvait, en effet, que perdre beaucoup à se mesurer de si près avec Vinci. On fit pleuvoir sur lui les sonnets satiriques, les épigrammes, les caricatures : le peuple applaudit aux railleurs ; et les religieux eux-mêmes, sous l'impression de ce soulèvement général, reprochèrent à Péruzin d'avoir gâté leur toile. On ne voyait plus alors que les défauts de tel ou tel, trente ou quarante ans auparavant, on croyait ne pouvoir jamais être surpassé. Ne considérant que ses imperfections, on lui reprochait avec justice une certaine sécheresse dans le style, quelque roideur dans les habillements, des étoffes écroulées et qui sentaient l'épargne, trop peu de mouvement et de diversité dans les caractères et les affections, surtout peu d'invention, peu d'esprit, une grande monotonie dans ses compositions qu'il reproduisait en divers lieux sans aucun changement. Péruzin répondait qu'il était bien libre de se voler lui-même, et que ce qui est bon en un endroit l'est aussi dans un autre ; il ajoutait que perfectionner une composition en la répétant lui semblait préférable à entreprendre un grand nombre de sujets qu'il est impossible d'étudier profondément. Il aurait pu se défendre encore en prédisant les dangers de la nouvelle voie où l'on s'engageait : on désertait les champs calmes et pieux du vieil art pour courir les aventures de toutes les

(1) *Goffo*, sot, mais, fade.

passions humaines. Mais c'étaient ces pressentiments mêmes d'un avenir téméraire qui remuaient tous les cœurs : Michel-Ange promettait aux jeunes artistes un nouvel et vaste empire dont il se sentait la force de conquérir le sceptre ; mais il se trompait : il était dans sa destinée d'être vaincu par un jeune homme modeste, amoureux de ces figures *goffe* qu'il avait en si profond mépris : c'était au disciple encore ignoré de Péruçin, c'était à Raphaël, qu'il était réservé d'être bientôt proclamé le prince des peintres ; mais il est vrai que Raphaël, après avoir suivi religieusement jusqu'à sa fin le sentier des anciens maîtres, devait aller beaucoup plus loin, beaucoup plus haut, jusqu'au sommet suprême au delà duquel il n'y eut plus pour ses successeurs, même les plus heureux, qu'à l'admirer et à descendre.

Sans regarder devant lui à de telles distances, Péruçin, offensé, s'éloigna de Florence pour n'y plus jamais revenir. Il persévéra cependant à peindre jusqu'à son dernier jour, soit à Pérouse, soit aux environs, à Fratta, à Citta di Castello, à Mantoue, à Foligno, à Assise, à Sainte-Marie des Anges, à Castel della Pieve. Pendant les derniers temps de sa vie, il eut du moins la consolation de voir grandir en renommée non seulement Raphaël, mais la plupart de ses élèves, tous plus ou moins inspirés par ce sentiment tendre, délicat, intime, qui avait fait la puissance et le charme de ses figures. Dans les premiers rangs étaient : — Andrea Luigi d'Assise, que ses condisciples appelaient l'*Ingegno* (le génie), émule du divin Sanzio, et qui l'eût égalé peut-être si, à la fleur de sa jeunesse, il ne fût devenu tout à coup aveugle : l'infortuné ne survécut que trop longtemps à la perte de ses espérances. Sixte IV lui accorda une pension, et il se retira dans son pays natal, où, soutenu par la religion, il cacha sa vie, qui ne se termina, hélas ! qu'à l'âge de quatre-vingt-six ans ; — Jean Spagnuolo, dit le Spagna, qui se retira à Spo-



(Portrait de Péruçin, peint par lui-même, dans la salle d'audience du collège du Change, à Pérouse.)

ète, et peignit beaucoup dans l'Ombrie ; — Gaudenzio Ferrari, qui se fixa dans le Milanais, et se distingua à la fois comme sculpteur, architecte, philosophe, poète, physicien ; — Girolamo Genga d'Urbino, qui excella dans la perspective ; — Gerino de Pistoia, Rocco Zoppo, Niccolò Soggi, Francesco Ubertini, excellent coloriste ; — Boccaccino Boccacci ; — et les Péruçins Bernardino Pintoricchio, Giovanni-Battista Caporali, Giannicola, Eusebio Sangiorgio, Domenico di Paris, Cesare

Rossetti et Orazio di Paris, qui, de tous peut-être, approcha le plus de la manière de Raphaël.

Péruçin s'est peint lui-même plusieurs fois et à différents âges. Son portrait dans le collège du Change est de tous le moins agréable. Dans l'âge mûr, son visage un peu rond respirait la force de l'esprit et la sérénité de l'âme. Il était de taille moyenne, mais d'une corpulence et d'une constitution vigoureuses.

Vasari, si l'on accordait toute confiance à ses jugements, donnerait une fâcheuse idée du caractère de Péruçin. Il lui reproche une avarice sordide et presque de l'impiété. « C'était, dit-il, une personne d'assez peu de religion, et ja- » mais on ne put l'amener à croire à l'immortalité de l'âme. » On avait beau chercher à le persuader en lui tenant un » langage approprié à sa cervelle de porphyre, il résista avec » l'entêtement le plus aveugle à tous les efforts que l'on fit » pour le diriger dans la bonne voie. Il avait mis toutes ses » espérances dans les biens de la fortune, et pour de l'argent » il se serait engagé à toute mauvaise action. »

Il n'est point possible d'accepter ce jugement de Vasari comme juste et vrai. On doit d'abord se rappeler que Vasari était un des disciples les plus fervents de Michel-Ange, et qu'il écrivit une biographie ou plutôt un éloge de ce grand artiste, rival ou plutôt ennemi de Péruçin, sous ses yeux et longtemps avant sa mort. Il était encore enfant lorsque Péruçin mourut ; il est donc naturel qu'il ait accepté sans grand scrupule toutes les préventions que les admirateurs de Michel-Ange avaient conçues contre le vieux peintre de Pérouse à l'occasion de son dernier voyage à Florence, c'est-à-dire lorsqu'ils l'avaient vu attristé, aigri par les disputes d'école, et repoussant avec une rudesse obstinée des innovations qu'il ne pouvait comprendre. Si Raphaël avait écrit la vie de son maître, il est probable qu'il en eût porté un jugement tout autre. Il faut passer seulement condamnation sur l'accusation d'avarice (1) : les terreurs de la pauvreté, qui avaient si cruellement éprouvé Péruçin dans sa jeunesse, expliquent très-suffisamment cette faiblesse de ses dernières années. Mais comment imaginer que l'artiste qui a su exprimer si admirablement le sentiment religieux ait été lui-même cet esprit matériel et borné que dépeint Vasari ? Comment un pareil homme eût-il exercé une si salutaire et si merveilleuse influence sur Raphaël et sur toutes les charmantes intelligences qui sont l'honneur de l'école de Pérouse ? Nous avons déjà eu occasion de montrer ailleurs qu'il ne faut pas toujours croire Vasari sur parole : ce qu'il a dit, par exemple, sur les causes de la mort de Raphaël a été réfuté. Malheureusement l'opinion publique est lente à se convaincre de la fausseté des premières anecdotes que font circuler les biographes, surtout, chose étrange ! de celles qui saisissent l'imagination par les contrastes les moins faciles à expliquer. En ce qui concerne Péruçin, on a quelques autorités à opposer à celle de Vasari. Voici notamment ce que nous lisons dans Liono Pascoli, qui, étant habitant de Pérouse, a pu recueillir dans les archives et les traditions de cette ville des

(1) Cette triste passion de Péruçin l'exposa au danger d'être assassiné. Comme il vivait en méfiance perpétuelle de ses domestiques et même de sa famille, il avait coutume de prendre avec lui, lorsqu'il voyageait, tout ce qu'il pouvait porter d'or et de pierres. Un soir il revenait de sa maison de Pérouse pour aller coucher à sa villa de Castel della Pieve ; des voleurs, qui s'étaient embusqués sur sa route, se jetèrent sur lui, le dépouillèrent et le laissèrent étendu sur le sol, nu et meurtri. Le vieillard, plus préoccupé de son or que de ses blessures, se fit transporter à Pérouse par ceux qui le découvrirent les premiers, et insista tellement près des magistrats et des autorités religieuses que l'on mit à la recherche des malfaiteurs autant d'activité et de zèle qu'il se fût agi d'une conspiration politique : il parvint ainsi à rentrer en possession de la plus grande partie de son trésor. Quelques-uns de ses biographes ont supposé qu'à la suite de cette aventure il était tombé malade et n'avait survécu que peu de temps ; mais, suivant Pascoli, sa mort doit être attribuée à une fièvre pestilentielle qui ravagea Pérouse et ses environs.

renseignements dignes de confiance : « Pérugin, dit-il, avait » une physionomie d'une apparence brusque et sévère, mais » au fond avenante et sympathique. Il parlait avec facilité, » aimait la conversation de ses amis, et par-dessus tout le » travail, qu'il préférait à tous les plaisirs. Il avait une juste » estime de lui-même, et refusait de reconnaître aucune su- » périorité sur lui aux riches et aux puissants. Il faisait » preuve à l'occasion de sensibilité et de cœur ; il était sage,



(Vue extérieure du collège du Change, à Pérouse.)

» prudent, et, quoique naturellement enclin à l'emporte- » ment, au ressentiment, à la fierté, à la jalousie, il avait » assez de raison et d'empire sur lui-même pour réprimer à » temps et dominer ses passions. »

Pérugin avait épousé une jeune fille de Pérouse, et il l'aimait tendrement. Il ne trouvait aucun habillement, si riche qu'il fût, trop beau pour elle, et l'on raconte qu'il se plaisait quelquefois à la parer lui-même lorsqu'elle s'apprêtait à sortir. Il mourut à Castel della Pieve, âgé de soixante-six ans, laissant une immense fortune que se partagèrent ses deux fils, sans prétendre aucunement à continuer sa renommée.

WILHEM BARENTZ.

NOUVELLE.

(1596.)

La constitution politique a la même influence sur l'être collectif que le tempérament sur l'individu. Si son mouvement est actif, toutes les facultés redoublent d'intensité, toutes les énergies viriles se développent, toutes les ardeurs tendent à se surpasser ; qu'il s'arrête ou se corrompe, au contraire, et la vie générale languit ; le sang du peuple, appauvri par le manque d'air et d'exercice, n'est plus qu'une lympe impuissante à produire les grands élans ; la nation affaiblie semble s'accoutumer à sa torpeur, et, se croyant arrivée parce qu'elle s'est assise, elle laisse venir lentement la mort qu'elle prend pour le repos.

Aussi les grandes époques des États sont-elles toujours celles du mouvement et des plus rudes épreuves. Une fois entraîné dans l'action, on ne compte plus avec les difficultés ; on emploie à les vaincre le temps et l'intelligence qu'on employait à les mesurer ; on s'étonne des ressources ignorées qui naissent au contact de la volonté ; l'exercice de la force

amène la confiance en soi-même, et l'on semble multiplier ses facultés en multipliant ses efforts.

Telle fut la grande ère de l'expulsion des Maures, où l'Espagne, à peine sortie d'une lutte héroïque, ajoutait à ses possessions tout un monde, et s'accordait à elle-même la souveraineté de l'océan ; telle fut surtout l'époque de l'émanicipation des Provinces-Unies, alors que Guillaume d'Orange, devenu rebelle malgré lui, conquérait la liberté de la Hollande pour échapper aux bourreaux de Philippe II.

Jamais peut-être aucune nation ne fit preuve de plus d'audace, de fermeté et de prudence. Au moment même où les États assemblés à la Haye déclaraient le roi d'Espagne déchu de toute souveraineté sur les Pays-Bas (1581), les marchands d'Amsterdam, de Rotterdam et de la Zélande s'occupaient de lui enlever le monopole du commerce transatlantique, comme ils lui avaient déjà enlevé celui du commerce européen. Trois auxiliaires puissants les encourageaient surtout à une pareille entreprise : l'expérience de leurs pilotes, l'activité de leurs commis, et le dévouement de leurs équipages.

La navigation interlope à laquelle ils s'étaient jusqu'alors livrés presque exclusivement leur avait créé une marine à part dont rien ne peut aujourd'hui donner idée. Embarqués de père en fils sur les navires des mêmes marchands, les matelots hollandais se transmettaient ces habitudes de zèle si fréquentes chez les serviteurs des vieilles familles. Participant à la prospérité ou à la ruine du maître, ils en faisaient leur premier intérêt, leur orgueil. C'étaient moins des gens à gages que d'humbles associés, jaloux par-dessus toute chose de l'honneur de la maison. Si quelques imaginations plus hardies échappaient à cette organisation patriarcale pour grossir les bandes aventureuses connues sous le nom de *gueux de mer*, ce n'étaient là que des exceptions. Le caractère général de la marine hollandaise, à cette époque, était une soumission tempérée par l'égalité qui provenait moins de la discipline que du bon sens. On ne con-

naissait point encore la puissance absolue que les chefs durent s'arroger plus tard : un acte d'engagement réglait les devoirs de tous ; hors des termes du contrat chacun reprenait son libre arbitre. Il en résultait un contrôle continu et inévitable qui ne permettait guère l'autorité qu'au plus digne. Ce fut à cette difficile école que se formèrent les Heemskerk, les Houtman, les Matelif, les Van der Hagen et les Barentz.

Ce dernier surtout semble avoir été la plus haute expression du marin hollandais au seizième siècle. Né à Schelling, il s'était embarqué fort jeune sur les navires de Balliasar Moucheron, un de ces merveilleux commerçants dont le génie devait changer le vieil équilibre de l'Europe. Ses premières navigations furent malheureuses. Echappé à deux naufrages successifs, il monta un troisième vaisseau qui prit feu et dont il se sauva presque seul. « La mer ne voulait point de moi, dit-il plus tard ; mais j'étais bien décidé à me faire accepter. » Sa persévérance finit, en effet, par le placer au premier rang des pilotes de son temps. Il parcourut pendant trente années les mers alors fréquentées par la marine hollandaise, et y recueillit un grand nombre d'observations qui furent utilisées par le cosmographe Plancius. Deux voyages tentés en 1594 et 1595 pour doubler la pointe septentrionale de l'Europe le conduisirent jusqu'au 77° degré, où il trouva la mer fermée par les glaces. Enfin, revenu de ces laborieuses expéditions, il se décida à un repos dont il commençait à sentir le besoin.

De nouveaux intérêts et de nouvelles espérances préoccupaient d'ailleurs le vieux pilote. Jeanne, sa fille unique, fiancée à Gérard de Veer avant le second voyage au pôle Nord, allait devenir la femme du jeune marin. Barentz avait d'avance associé leurs fortunes, en confiant ses épargnes et celles de Gérard au commis Laurent Coen, dont un yacht d'Enkhuisen venait de lui apprendre le prochain retour. Tout l'engageait donc à la retraite. Arrivé à cette heure de déclin où les ardeurs de la virilité sont assez amorties pour que l'on puisse sortir sans regret de la mêlée, et les torpeurs de la vieillesse assez loin pour que l'on sache jouir du repos, il n'aspirait plus qu'à profiter de ces derniers soleils qui égayent si doucement notre automne. Tout entier à l'espoir d'un mariage que rien ne pouvait plus retarder, il s'occupait de tout préparer pour le jour attendu.

Au moment même où commence notre récit, il examinait du dehors quelques travaux achevés la veille à la maison qu'il habitait sur la rive orientale de l'Amstel.

Cette maison, à un seul étage, était bâtie en briques rouges encadrées de blanc, et présentait à la rue un pignon sans ouverture, tandis que sa façade regardait un des mille canaux bordés de tilleuls qui entrecoupaient la cité hollandaise. Les murs, qui venaient d'être repeints, resplendissaient au soleil de mai ; des caisses garnies de cresson du Pérou, de pois de senteur et de fèves d'Espagne à fleurs écarlates, ornaient les fenêtres du rez-de-chaussée, tandis que des stores d'herbe madécasse achetés aux marchands de Lisbonne garantissaient celles de l'étage supérieur. L'un d'eux, à demi relevé, laissait apercevoir une petite cage de filigrane argenté et décoré de rasades, dans laquelle voltigeaient trois de ces oiseaux couleur de safran importés depuis peu des Canaries par les navigateurs portugais. La voix fraîche d'une jeune fille se mêlait à leurs gazouillements, et répétait un des psaumes hébreux récemment traduits et rendus populaires par les docteurs de la réforme. Il y avait un tel contraste entre les paroles de cette hymne sombre et l'accent serein de la chanteuse, que Barentz, qui venait de donner les derniers ordres aux ouvriers, releva la tête et resta un instant les regards fixés sur la croisée entr'ouverte.

L'extérieur du maître pilote n'annonçait pas plus de cinquante ans ; mais les fatigues de la navigation avaient visiblement éprouvé cette constitution plus nerveuse que robuste. La taille était maigre et voûtée, les membres osseux, la chevelure grisonnante ; les traits seuls conservaient une

expression d'énergie tempérée par je ne sais quoi de lent et de rêveur habituel au marin. Il semble, en effet, que celui-ci puise dans sa lutte contre l'infini une sorte de résignation nonchalante. L'irrésistible puissance de l'obstacle à vaincre l'accoutume forcément à la patience. Longtemps captif de la mer, dans son cachot flottant il apprend, comme tous les prisonniers, à supporter les souffrances sans se plaindre et à attendre l'occasion sans la brusquer. Ces qualités stoïques prédominaient chez Barentz plus que chez aucun autre : il ne les devait pas moins à l'exercice qu'à la nature, qui lui avait inspiré une horreur instinctive pour tout mouvement et pour toute plainte inutiles. Sa part d'imagination, comme dit le proverbe hollandais, lui avait été donnée en bon sens ; mais ce bon sens n'avait rien d'étroit : loin d'être une citadelle destinée à l'enfermer, il en avait fait une hauteur d'où il pouvait voir plus clairement et plus loin. Puis, son amour pour Jeanne eût suffi pour tenir son cœur chaud et ouvert ; car il l'aimait avec la tendresse passionnée que l'on éprouve pour l'enfant unique laissé par une union trop vite interrompue. Les veuves précoces communiquent généralement à l'affection des pères je ne sais quoi de plus caressant et de plus épanoui ; il semble que la fille hérite d'une part de l'amour voué à la mort, et que les dernières ardeurs de l'époux se mêlent aux premières émotions de la paternité. Quelle que soit l'austérité du caractère et des devoirs, la fille est encore pour nous une femme.

Barentz l'éprouvait d'autant mieux que les joies de la tendresse domestique lui étaient toutes nouvelles. Quelques mois d'un mariage brusquement rompu par la mort l'y avaient à peine initié. Sous l'influence de Jeanne, il reprenait ces sensations plutôt devinées que connues ; il se remettait à épeler, avec des cheveux gris, ce poème de jeunesse qu'il avait seulement entrevu.

Tout cela se faisait presque à son insu ; car le vieux marin n'avait point l'habitude de surveiller son âme comme ces mers ignorées où l'on n'avance que la sonde à la main ; sûr d'elle, il se laissait aller à son courant. L'étude inquiète de nous-même n'est que l'instinct de notre corruption ; les cœurs simples ne s'interrogent point, parce qu'ils n'ont jamais eu lieu de se soupçonner.

Attiré, pour ainsi dire, par la voix de la jeune fille, Barentz allait franchir le seuil pour la rejoindre, lorsqu'un jeune marin qui venait de paraître au détour du canal l'arrêta d'un geste amical et joyeux. Le pilote reconnut Gérard de Veer.

— Arriveriez-vous déjà pour dîner, maître commis ? demanda-t-il en souriant ; c'est à peine si Jeanne est revenue du préche, et le hoche-pot ne doit pas avoir encore jeté son troisième bouillon.

— Aussi n'est-ce point là ce qui m'amène, répondit de Veer : j'accourrais pour vous annoncer que Cornélitz avait accepté vos conditions.

— Il me vend son jardin du Pampus ? s'écria le pilote.

— Moyennant trois cent quarante ducats que vous lui payerez à l'arrivée de Laurent Coen.

— Et il a signé ?

— L'acte est déposé chez Isaac.

Barentz lâcha la poignée de la porte qu'il allait ouvrir.

— Par le ciel ! je veux l'aller prendre sur-le-champ, dit-il. Venez, Gérard ; nous le présenterons à Jeanne après le dîner, en guise de miel d'Asie (1).

— Isaac célèbre aujourd'hui la pâque avec ses frères, fit observer le commis, et nous tenterions en vain de lui parler.

Le pilote reconnut qu'il fallait remettre la conclusion de l'affaire à un autre jour, et, tirant la petite chaîne de fer qui permettait d'ouvrir la porte du dehors, il monta l'escalier, suivi de Gérard.

L'aspect de la pièce dans laquelle ils entrèrent pouvait

(1) Nom donné au sucre.

faire douter, au premier coup d'œil, de sa véritable destination. Sur un poêle de terre placé au fond était posé un de ces vases popularisés plus tard, en France, sous le nom de *huguenotes*, et dont s'exhalaient les succulentes effluves du gérofle. Une table de peuplier, blanchie à la pierre ponce et garnie de trois couverts, se dressait vers le milieu de la pièce, qui cumulait ainsi les apparences de la cuisine et de la salle à manger. Le reste de l'ameublement prouvait évidemment qu'elle servait aussi de parloir : il se composait de tabourets en bois sculpté, recouverts de cuir de Maestricht, d'un dressoir destiné aux conserves épicées et aux vins d'Espagne dont on régalaient les visiteurs, d'une petite glace de Venise, et de la fontaine à laver en bois des îles, chef-d'œuvre d'un maître tonnelier d'Amsterdam.

Le plancher était recouvert d'un sable jaune et fin, sur lequel avaient été tracés, le matin, quelques ornements symétriques déjà presque effacés.

Des cartes géographiques représentant la Nouvelle-Zemble et le Spitzberg décoraient la muraille; c'était l'ouvrage de Gérard de Veer. Enfin un modèle de galiote, construit par Barentz lui-même, se balançait à la maîtresse poutre du plafond, agité d'un tangage perpétuel.

La jeune fille était assise, comme nous l'avons déjà dit, près de la fenêtre, et complétait, en quelque sorte, l'aspect de cet intérieur.

A en juger d'après une certaine fermeté de lignes et le développement des formes, la fille du pilote pouvait avoir vingt ans; mais l'expression de son visage était restée presque enfantine. Elle avait cette vitalité lumineuse que Rembrandt sut traduire plus tard avec tant de prestige. L'œil ne pouvait distinguer la ligne qui séparait son front rosé de ses cheveux blonds, relevés sur le devant et frisés au fer vers les tempes. Elle portait des coiffes à ventouses plissées selon la mode espagnole, une jupe de soie légère, un justaucorps de velours carmélite, et des pantoufles de drap de Courtray avec leurs crochets d'argent. A sa ceinture pendait un trousseau de clefs, et une paire de gants sans revers qui exhalaient le parfum de la cannelle.

Cette élégance hors de proportion avec l'aspect du logis de Barentz eût paru choquante, si la roideur des mouvements de la jeune fille et certains soins de conservation n'eussent fait comprendre qu'une telle parure ne lui était point ordinaire.

L'exclamation du pilote, arrêté à l'entrée, confirma cette supposition.

— Par le sang du Christ! d'où me vient cette duchesse? s'écria-t-il en regardant Jeanne avec un orgueil joyeux; et depuis quand trouve-t-on chez les Barentz tant de velours et de soie?

La jeune fille se retourna souriante.

— Depuis quand? répéta-t-elle en promenant son doux regard du pilote au jeune commis; depuis que Dieu y a mis deux tentateurs qui, au lieu d'exercer une pauvre fille à la privation, préviennent et dépassent tous ses désirs.

— Les privations, dit Barentz avec bonté, sont la part des hommes et non pas la vôtre : on dépense sa vie, on économise sur ses plaisirs, et le tout réuni fait une épargne pour les femmes et pour les enfants. Mais est-ce bien là le velours que Gérard a apporté?

— Et le taffetas de Florence que vous avez acheté à Daniel Ritlerg.

— Une riche étoffe, dit le pilote, dont les yeux se promenaient avec complaisance sur le brillant costume; une véritable étoffe de reine! Et cependant l'Espagnol en use comme nous usons ici des toiles de Frise ou des bureaux d'Utrecht. Le dernier matelot des galiots est aussi noblement vêtu que vous dans ce moment, Jeanne, et les seuls pavillons de leurs *armada* suffiraient à parer toutes les jeunes filles d'Amsterdam. Les Provinces-Unies ont fort à faire avant d'arriver à cette royale opulence.

— Elles y arriveront, dit Gérard; vous-même répétez souvent, maître Wilhem, que dans les affaires du monde le temps sert de voile, et la patience de gouvernail.

— C'est la vérité, dit Barentz; nous l'avons éprouvé pour nous-mêmes; car après bien des courants contraires, nous voilà tombés dans les vents alisés, et notre navire doit désormais arriver tout seul au port. Jeanne n'a plus qu'à s'occuper de soigner l'équipage et de conserver la cargaison.

— Ne craignez rien, père, répliqua la jeune fille, qui avait quitté son aiguille pour découvrir la *huguenote* dont s'exhalait une vapeur succulente, les leçons de dame Marguerite n'ont point été perdues, et quoi qu'il arrive, vous trouverez toujours la maison sablée, la bière brassée et le hoche-pot cuit à point.

— Alors tout ira bien, dit de Veer gaiement, et tandis que Jeanne veillera au dedans, maître Wilhem s'occupera du jardin du Pampus.

— Quand Cornelitz nous l'aura vendu, fit observer la jeune fille.

— C'est fait! interrompit Barentz.

Et il communiqua à Jeanne la nouvelle apportée par Gérard.

La jeune fille poussa des cris de joie et se mit à battre des mains. L'achat de ce terrain était, en effet, avec son mariage, la grande affaire du pilote depuis près d'un mois. Comme tous ceux qui ont vécu sur l'eau salée, Barentz se permettait un bonheur d'enfant à posséder un peu de cette terre, loin de laquelle il était devenu vieux, à la féconder de ses mains, à regarder de près toutes ces merveilles de la création qu'il ne connaissait que par oui-dire. Sorti de l'action, il n'avait plus qu'à se laisser vivre aux rayons de ce jeune bonheur qui allait s'épanouir près de lui. Après avoir commencé comme le nautonnier d'Horace, battu par toutes les tempêtes de l'Océan, il allait finir comme le laboureur de Virgile, en s'endormant au bruit des sources et au bourdonnement des abeilles. Il expliqua à la jeune fille tous les embellissements qu'il projetait dans l'ancien jardin Cornelitz. Il y aurait d'abord pour elle un parterre garni de tulipes, de *fleurs du vent*, de *hyacinthes des Indes* et de *parots d'Orient*; un verger planté de pommiers de France, et un potager à la hollandaise avec sa tonnelle. Enfin le canal qui traversait le jardin devait être bordé de saules et de lilas pour abriter les ruches!

Jeanne, appuyée sur l'épaule de Gérard, écoutait les plans de son père avec une sorte de joie nonchalante. Embarquée pour ainsi dire sur ses espérances, elle se laissait conduire par lui à travers les douces images de l'avenir; elle écoutait raconter son propre bonheur, uniquement occupée de le savourer lentement et tout bas. Cela dura jusqu'au moment où la cloche du temple voisin annonça le repas du soir. Jeanne invita alors son père et le commis à s'approcher de la table sur laquelle le hoche-pot se trouva bientôt servi près d'un énorme fromage de Broëk. La jeune fille y plaça également une petite bouteille de bière joppe de Dantzick, destinée à ouvrir l'appétit, quelques rayons de miel de la Drenthe, et des beignets de froment. Enfin parurent, en l'honneur de la fête des rois, un flacon de vin d'Espagne et une tarte au gingembre avec le drageoir d'argent, dans lequel se trouvaient les billets destinés à désigner l'élu du festin. Gérard tira, le premier, la légende surmontée d'une couronne qui conférerait cette royauté éphémère, et Jeanne, qu'il choisit pour reine, allait chanter, selon l'usage, la complainte populaire des *Trois Mages arrivant à Bethléem*, lorsqu'elle fut interrompue par le messager du port qui venait chercher les deux marins de la part du docteur Plancius.

— Veut-il nous parler aujourd'hui même? demanda Gérard, visiblement contrarié.

— Aujourd'hui et sur l'heure, répondit le messager.

— S'agit-il donc de quelque affaire importante?

— Je ne sais, mais le docteur va partir pour Enkluisen et n'attend que de vous avoir vu pour se mettre en route,

— Partons alors, interrompit Barentz; personne n'a le droit de faire attendre le docteur Plancius.

Le jeune homme partageait sans doute cette opinion, car il prit sur-le-champ, avec Barentz, la direction du Grag impérial.

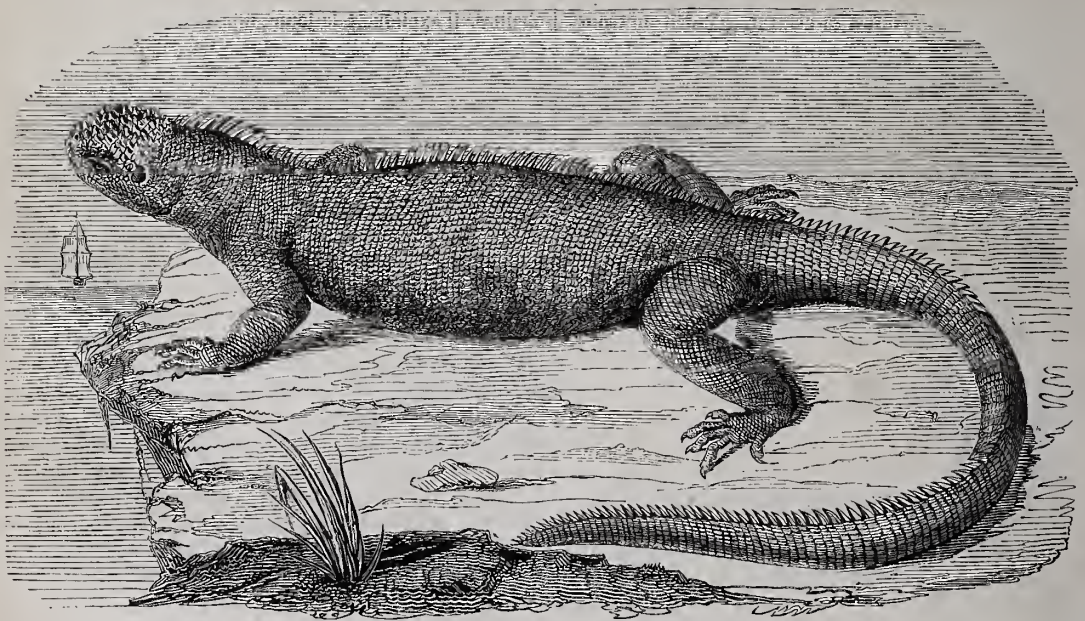
La suite à la prochaine livraison.

L'AMBLYRHYNCHUS CRISTATUS.

Cette espèce, découverte, il y a une dizaine d'années, dans le groupe des îles Galapagos, situé à deux cents lieues à l'ouest de l'Amérique méridionale, présente un intérêt particulier : c'est la seule de la famille des sauriens qui vive dans la mer; du moins jusqu'à présent n'en connaît-on point d'autre, et n'a-t-on observé celle-ci que dans les îles en question. Jusqu'à cette découverte, la géologie avait seule révélé l'existence des lézards marins, et ces lézards fossiles, connus sous le nom de *plésiosaure* et d'*ichtyosaure*, semblaient exciter d'autant plus la curiosité que non-seulement leur forme était toute particulière, mais que leur mode d'existence paraissait aussi sans analogue dans le monde actuel. Il y a là un exemple frappant de la réserve avec laquelle il faut se prononcer sur l'excentricité des espèces dites *perdues*, jusqu'à ce que l'inventaire de toutes les espèces qui appartiennent à la période actuelle ait acquis son dernier complément.

Bien que les îles Galapagos, par le défaut de pluie et la nature de leur sol qui est volcanique, soient en général assez arides et par conséquent peu riches en végétaux, la population animale, surtout celle des reptiles, y est considérable, du moins en individus, car les espèces sont peu variées. M. Darwin, qui en a étudié avec soin l'histoire naturelle, y compte deux espèces de tortues, quatre de serpents et quatre de lézards. Deux de ces dernières espèces appartiennent au genre *amblyrhynchus* (*amblys*, obtus, *rhynchus*, nez) dont il s'agit ici, et qui tire son nom de la troncation obtuse de la tête et

du peu de longueur du museau. La première est terrestre; elle se creuse un abri dans le sol et abonde dans toutes ces îles. La seconde est marine, et, au lieu d'avoir la queue arrondie comme la première, elle l'a au contraire aplatie latéralement, ce qui en fait un excellent instrument de natation. Ce saurien marin, dit M. Darwin, est extrêmement commun dans toutes les îles de l'archipel. Il vit exclusivement sur les rochers qui bordent la mer, et jamais on n'en a vu un seul à dix mètres du rivage. Sa longueur ordinaire est d'un mètre, bien que quelques-uns atteignent deux ou trois décimètres de plus. Il est d'un noir sale. Lent dans ses mouvements lorsqu'il est à terre, il devient dans l'eau d'une activité très-grande, nageant avec une facilité extrême et beaucoup de vitesse, par suite de l'aplatissement de sa queue et d'un certain mouvement analogue à l'allure du serpent; quant à ses jambes, elles restent immobiles et étroitement serrées contre les côtes. Ses membres et ses ongles, forts et crochus, lui donnent une facilité merveilleuse pour se traîner sur les masses de laves remplies de rugosités et de fissures qui partout forment la côte. C'est dans ces lieux que parfois l'on aperçoit sur de noirs rochers, un peu au-dessus du ressac, des groupes de six ou sept de ces hideux reptiles se chauffant au soleil, les jambes étendues. L'estomac de plusieurs d'entre eux ayant été ouvert, on le trouva rempli d'une herbe broyée menu, dont l'espèce croît au fond de la mer, à une petite distance de la côte. Quelquefois on voit ces lézards aller par bandes à la mer pour y chercher cette plante. L'un d'eux ayant été plongé une heure dans l'Océan avec un poids capable de l'y maintenir à une certaine profondeur, en fut retiré sain et sauf et plein d'agilité. Les habitants ignorent encore en quels lieux l'animal dépose ses œufs, ce qui est d'autant plus singulier que le nombre de ces lézards est immense, et que les naturels savent très bien où trouver les œufs de l'*amblyrhynchus* terrestre, lequel aussi est her-



(L'*Amblyrhynchus cristatus*.)

bivore, quoique se nourrissant de plantes très-différentes.

Tel est jusqu'à présent le seul analogue connu des grands sauriens contemporains du dépôt du calcaire jurassique, et l'on peut dire que l'analogie est d'autant plus grande que, dans les dépôts qui se forment actuellement autour des îles Galapagos, on ne doit guère trouver, comme dans les calcaires du Jura, avec les ossements de ces lézards, que des restes de reptiles, de poissons et de mollusques; car, sauf les veaux marins et une espèce de rat, il n'y a dans ces parages

aucun mammifère. Il faut cependant remarquer entre l'espèce vivante et les espèces fossiles la différence de régime, car la nôtre est herbivore, tandis que les reptiles de l'ancien monde, comme on le voit par leurs coprolites (voy. 1844, p. 99), se nourrissaient de poissons et de reptiles.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LAVAL.



(Vue de Laval, chef-lieu du département de la Mayenne.)

Laval est le chef-lieu du département de la Mayenne et l'une des villes principales de la région d'entre Manche et Loire. La route de Paris traverse, pour y conduire, une plaine et un faubourg qui l'annoncent assez bien; ce faubourg est sur la rive gauche, la ville sur la rive droite de la Mayenne, que l'on franchit sur un pont en marbre d'Alençon. La ville, dont la plus grande partie se développe en face du voyageur au moment où il aborde le pont, est située à la fois au pied, sur le penchant et sur le sommet d'un coteau verdoyant. Au milieu s'élève, sur le bord de la rivière, un énorme et vieux château, surmonté d'une haute tour ronde qui en forme le donjon. Cette ancienne demeure des ducs de Laval, puis des ducs de La Trémouille, est aujourd'hui une prison. A côté s'élève un autre château, d'une construction plus récente et d'un meilleur effet : c'était la galerie du château, c'est aujourd'hui le palais de Justice. Arrivé sur le pont, on voit avec plaisir le double paysage qui s'étend à droite et à gauche de la ville. Au pied de l'amphithéâtre dont elle occupe le centre coule la Mayenne, bordée des deux côtés par des maisons bâties, les unes en saillie, les autres en retraite. Quelques terrasses, quelques petits jardins, quelques bouquets d'arbres et quelques tapis de verdure s'entremêlent à ces habitations littorales, et concourent à former deux rives agréables par leur variété : aussi ce point de vue a-t-il été souvent dessiné. Sous le pont, la rivière s'étend en nappe ; plus haut et plus bas, elle se précipite tout entière en cascade, sur des chaussées de moulins dont l'inégale structure répond à l'inégalité des deux rives. Ses détours, à l'entrée comme à la sortie de Laval, a dérobent trop tôt à la vue, bornée à droite par le monticule pittoresque de Bel-Air qu'embellit une jolie habitation, à gauche par l'église gothique d'Avenièrès, dont le

clocher pyramidal couronne heureusement la perspective.

Les édifices les plus remarquables de Laval sont : l'église de la Trinité, construite, dit-on, sur l'emplacement d'un ancien temple de Jupiter; l'église des Cordeliers, qui a une voûte en bois et entièrement peinte : trente-six colonnes moitié en marbre rouge, moitié en marbre noir, dont douze, plus grandes que les autres, décorent le maître-autel; l'église Saint-Vénérand, sur la rive gauche; la préfecture; les jardins de Bel-Air et ceux de Sainte-Périne; la halle aux toiles, immense construction élevée sous les ducs de La Trémouille; la place du Champ-de-Foire, qui est auprès, et dont on a fait une promenade; celle de Hardi, qui se présente au sortir de la porte Beucherresse. Le quartier environnant est le plus beau et en même temps le mieux habité de la ville. C'est là que réside, avec la haute bourgeoisie, presque toute la noblesse de Laval.

Le vieux château mérite d'être visité. Des sculptures gothiques d'une extrême délicatesse décorent la façade principale. On y montre la chapelle souterraine, la magnifique charpente de la tour, et une immense salle qui était destinée aux délibérations des vassaux quand il plaisait aux seigneurs souverains de les convoquer.

On remarque au palais de Justice une jolie cour plantée d'arbres, et une élégante façade du seizième siècle.

D'après le recensement de 1846, la population de la ville et de ses faubourgs s'élève à près de 20 000 habitants, dont la moitié est occupée aux filatures et aux fabriques.

On connaît la célébrité des toiles de Laval, qui sont la source de la prospérité du pays. Ce fut un des anciens seigneurs de cette ville qui, ayant épousé une Béatrix de Flandre, attira des ouvriers flamands à Laval : ses vassaux apprirent d'eux la fabrication des toiles, et ils l'ont depuis perfec-

tionnée. Quelque débit qu'elles aient en France, particulièrement pour les doublures et les poches d'habits, leur principal débouché est l'Espagne, où elles servent à toutes sortes d'usages. Le fil est aussi un objet considérable de commerce : on dit qu'il s'est fait, dans certains marchés, à la grande halle, pour un demi-million d'affaires, tant en fils qu'en toiles.

Laval est entourée de blanchisseries qui, aux yeux du voyageur, changent les prairies en tapis de neige. Elle possède aussi des filatures de coton, des fabriques de calicots, de flanelles, de chemises et de mouchoirs en fil et en coton. Elle fait en outre le commerce des poteries, de la cire, du papier et du fer qui se fabriquent dans les environs, ainsi que de la graine de trèfle, de la chaux et du marbre que produit son territoire. Il y a pour le débit des blocs de marbre deux scieries remarquables par la simplicité de leur mécanisme.

Indépendamment de quelques-uns de ses seigneurs qui ont acquis de l'illustration par les armes, Laval a vu naître plusieurs hommes célèbres dans les sciences et les lettres : Guillaume Bigot, savant médecin ; Ambroise Paré, le premier chirurgien de son siècle, et auquel on a élevé une statue (de M. David d'Angers) sur l'une des places de la ville (voy. cette statue, 1841, p. 13) ; David Rivault, précepteur de Louis XIII ; Daniel Tavuri, grand médecin ; Jean Le Frère ; et François Pyrard, le voyageur.

CÉSAR ET LE GUERRIER GAULOIS.

LETTRE SUR UN PASSAGE DE LA TOUR-D'Auvergne.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Nos antiquités nationales, bien autrement intéressantes pour nous que les antiquités si rebattues de la Grèce et de Rome, puisqu'elles sont pour ainsi dire dans notre sang, me semblent poursuivies par vous avec tant de zèle, que j'espère trouver accueil pour quelques remarques, peut-être un peu minutieuses, que j'ose vous soumettre. C'est relativement à un passage de votre article sur La Tour-d'Auvergne (voy. 1846, p. 134). Vous y adoptez sans commentaire l'explication du savant Breton sur l'anecdote singulière, conservée par Servius, de la capture et de la délivrance du conquérant des Gaules. Peut-être cependant, permettez-moi de vous le dire, y a-t-il là quelque difficulté. Commençons, si vous le voulez bien, par citer le texte même de Servius : cette aventure est si extraordinaire et se rapporte à un personnage si célèbre, qu'il n'est pas sans intérêt d'en toucher d'aussi près que possible le récit. Sur le 743^e vers du onzième livre de l'Énéide,

Dereptumque ab equo dextra complectitur hostem (1),

le Scholiaste dit : « Ceci est tiré de l'histoire, car Caius Julius Cæsar, livrant une bataille dans la Gaule, avait été enlevé par un ennemi qui l'emportait tout armé sur son cheval. Quelque autre des ennemis qui le connaissait, venant à sa rencontre, dit en l'insultant (*insultans*) : *Cecos Cæsar*, ce qui, dans la langue des Gaulois, signifie abandonne (*dimitte*). Et il arriva ainsi qu'il fut abandonné. C'est ce que rapporte César lui-même dans ses Ephémérides, où il rappelle son bonheur. » La Tour-d'Auvergne suppose que le guerrier gaulois dut crier à son compagnon *ska*, qui signifie *frappe*, et que celui-ci, saisi par l'idée de la grandeur de son prisonnier, loin de le frapper, l'aurait lâché. Le fait n'est pas impossible, mais c'est peut-être se donner un peu trop de licence que de substituer *ska* à *kekos* ; car c'est ainsi, et non pas *sekos*, comme l'entend La Tour-d'Auvergne, que se prononce *cecos* en latin. La Tour-d'Auvergne, comme l'ont fait obser-

(1) Et il saisit de la main droite son ennemi enlevé du cheval.

ver quelques gallistes, aurait pu trouver dans la langue bretonne une explication plus directe et plus complète en même temps. Il faut, en effet, se souvenir que César dit *insultans*, et c'est une épithète qui ne se trouverait rendue en aucune manière dans le cri si naturel du guerrier : « Frappe César ! » Or, le mot *kos* possède justement en breton un caractère tout à fait insultant : c'est le nom du ver qui ronge le blé, le *kossus* des Latins, et vulgairement, chez nous, le *cosson* ou *charençon*. C'est une injure qui, aujourd'hui encore, a cours continuellement en Bretagne : ainsi, *cos bugale*, mauvais enfants. Nous retrouvons donc ainsi la partie de la parole du Gaulois qui répond à ce que César nomme l'insulte. Reste celle qui s'applique à son mot de *dimitte*, renvoie. C'est précisément la première syllabe de cette même parole. *Ke*, en breton, est l'impératif de *kea*, aller, consonnant au grec *kiô*, qui a la même signification ; ou, mieux encore, moyennant la permutation régulière du *k* en *h*, au grec *heô*, j'envoie. Voilà donc la parole que César a traduite par *dimitte*, renvoie. Quant à la seconde, elle était si insolente qu'il semble tout naturel que, par respect pour lui-même, il se soit abstenu de la reproduire autrement qu'en rapportant d'une manière générale que le Gaulois, en disant de le renvoyer, l'avait insulté. Il paraît évident que ce guerrier n'avait nullement eu l'idée de crier à son compagnon de lâcher César : il est, au contraire, tout naturel de se le représenter, dans le tumulte de la mêlée, frappé d'enthousiasme et de fureur en voyant un ennemi si abhorré aux mains de l'un des siens, et lui criant insolemment, comme pour lui présager son sort : « Va, vermine de César ! » Mais comment se fait-il que l'autre, sur cette parole, ait abandonné sa proie ? A-t-il pu interpréter de la même manière que César le mot de *ke* ? Il est difficile de le croire, à moins que ce ne fût un soldat bien imbécile. Il est plus probable, comme le voulait La Tour d'Auvergne, qu'il ait été frappé de surprise, et que, dans sa stupeur, il ait laissé échapper son captif.

Cette aventure, monsieur, est si singulière et, j'ose le dire, si peu connue, que je me flatte que vous ne jugerez pas mon commentaire trop indiscret. Songez d'ailleurs qu'il s'agit ici d'un fait vraiment capital. C'est tout l'avenir du monde qui s'est trouvé là un instant dans les mains de notre guerrier. Supposez qu'au lieu de lâcher le captif, il l'eût frappé, que de changements dans l'univers ! Voilà la Gaule affranchie de la domination romaine, recevant sans doute tout de même le christianisme, mais à sa manière, avec son génie propre ; se relevant peut-être sous cette influence, ralliant ses forces, pacifiant ses désordres, devenant capable de résister aux barbares après avoir résisté aux Romains, et donnant finalement au monde une nation formée par la seule tradition de sa souche primitive. Croyons qu'il est heureux que les choses aient autrement tourné, et ne craignons point par conséquent de bénir l'heureux hasard, c'est-à-dire la Providence, qui a voulu que l'imprudent Gaulois poussât son cri de *Ke, kos Késar*, si riche pour la postérité en conséquences de toutes sortes.

Agrérez, etc.

LÉGENDES BIBLIQUES DES MUSULMANS.

LÉGENDE DE SALOMON.

(Suite.—Voy. p. 182, 205.)

LE RÉCIT DU FAUCON. — LA BELLE BALKIS, REINE DE SABA. — AMBASSADES ET ÉPREUVES. — MARIAGE DE SALOMON ET DE BALKIS. LEUR MORT.

Lorsque Salomon était assis sur son tapis merveilleux, les génies et les démons devaient voler devant lui ; car il se fiait si peu à eux qu'il ne voulait point les perdre de vue, et qu'il ne se servait que de vases de cristal pour les voir encore en buvant. Les oiseaux devaient se tenir au-dessus du tapis, pour l'ombrager de leurs ailes.

Un jour il s'aperçut à un rayon luisant sur le tapis qu'un oiseau avait déserté son poste. Il ordonna à l'aigle de faire l'appel de tous ceux qui devaient être là pour voir lequel était parti. L'aigle revint lui dire que c'était le faucon. Salomon entra dans une violente colère. Le faucon était un des oiseaux dont il avait le plus besoin pour découvrir en chemin les sources d'eau cachées dans le sol. « Élançe-toi dans les airs, dit-il à l'aigle, cherche le fugitif, et amène-le-moi. Pour le punir de sa faute, je lui arracherai toutes les plumes et l'exposerai sans défense aux rayons du soleil jusqu'à ce que les insectes le dévorent. »

L'aigle s'élança dans l'espace, regarda de tout côté, et, apercevant le faucon, se précipita sur lui, le prit dans ses serres, et le porta vers Salomon qui le saisit avec violence. L'oiseau trembla de tous ses membres, et ses plumes étaient baignées de sueur.

« — Souviens-toi, ô prophète, s'écria-t-il avec angoisse, que tu devras un jour comparaître devant le tribunal de Dieu; ne me juge donc pas avant de m'avoir entendu.

» — Comment peux-tu t'excuser de m'avoir quitté sans ma permission ?

» — Je t'apporte des renseignements sur une contrée et sur une reine dont tu n'as jamais entendu prononcer le nom. Je veux parler du royaume de Saba et de la reine Balkis.

» — Ces noms sont en effet entièrement nouveaux pour moi. Comment les connais-tu ? »

Alors le faucon raconta que Saba était la capitale d'un vaste empire situé au sud de l'Arabie, et que cette ville avait été construite par le roi Abd-Schems (serviteur du soleil), à qui ses conquêtes avaient fait donner le surnom de Saba (qui prend des prisonniers). « La cité de Saba, dit encore le faucon, est la plus belle, la plus grande, qu'on ait jamais vue; de plus, elle est si forte qu'elle peut braver toutes les troupes de la terre. De tout côté s'élèvent là des palais de marbre avec de magnifiques jardins. Par le conseil de Lokmann, pour préserver dans les temps de pluie son royaume des inondations, et pour lui procurer de l'eau dans les années de sécheresse, Saba avait fait élever des digues et creuser des canaux. Aussi la prospérité s'est-elle répandue sur cette terre, qui est si vaste qu'un bon cavalier ne pourrait en un mois aller d'une de ses extrémités à l'autre. Partout des arbres superbes, un air pur, un ciel serein. Le royaume de Saba est comme un diamant au front du globe. Aujourd'hui, une jeune reine nommée Balkis gouverne le royaume de Saba; elle s'y fait admirer par son intelligence, chérie par sa justice. Cachée par un rideau qui la soustrait aux regards des hommes, elle assiste aux conseils de ses ministres, assise sur un trône d'or et de pierres précieuses. Mais, de même que les autres rois de cette contrée, elle adore le soleil. »

Quand le faucon eut achevé son récit, « Nous allons voir, dit Salomon, si tu dis la vérité ou si tu es un menteur. » Il se fit indiquer une source, fit ses ablutions, ses prières, puis écrivit ces lignes :

Salomon, fils de David et serviteur de Dieu, à Balkis, reine de Saba.

« Au nom du Dieu des miséricordes, du Dieu tout-puissant, salut à celui qui suit une sage direction; rendez-vous à mon invitation, et soyez du nombre des croyants. »

Il scella cette lettre de son sceau, et la remit au faucon, en lui disant : « Porte cette lettre à la reine Balkis, puis retire-toi un peu à l'écart, de façon à observer ce qu'elle fera. » L'oiseau partit comme une flèche, portant la lettre à son bec, et, le lendemain matin, il était arrivé au but de son voyage. La reine était au milieu de ses conseillers lorsqu'il entra dans la salle royale et lui présenta la lettre dont il était chargé. Dès qu'elle vit le sceau de Salomon, elle le brisa avec précipitation, lut avec empressement cette missive inattendue,

puis la montra à ses ministres, à ses généraux, en leur demandant leur avis. Tous lui dirent : « Tu peux te fier à notre résolution et à notre courage; juge toi-même ce que nous devons faire selon ta sagesse et ta volonté. — Avant de m'engager, dit la reine, dans une guerre qui est toujours un fléau pour un pays, je veux envoyer des présents à Salomon, et voir de quelle façon il recevra mes ambassadeurs. S'il se laisse séduire par mes présents, il n'est rien de plus que les autres rois soumis à notre pouvoir; s'il les rejette, c'est un vrai prophète, et nous devons nous convertir à sa religion. » Elle fit alors préparer mille tapis brodés d'or et d'argent, une couronne formée d'hyacinthe et des plus fines perles, une cargaison d'ambre, d'aloès et d'autres produits précieux de l'Arabie du sud. Elle y joignit une petite cassette fermée qui renfermait une perle non percée, un diamant traversé par un trou tortueux, et un vase de cristal. « Il faudra, dit-elle, que Salomon devine ce qui est renfermé dans cette cassette, qu'il perce la perle, fasse passer un fil à travers le diamant, et remplisse ce vase d'une eau qui ne viendra ni du ciel ni de la terre. » Elle remit ces présents, et donna ses instructions à des hommes intelligents, puis leur dit : « Si Salomon vous reçoit avec fierté et arrogance, ne vous laissez pas intimider; ce serait un signe de sa faiblesse. S'il vous accueille avec bonté, soyez sur vos gardes, car vous aurez affaire à un grand prophète. »

Le faucon, qui avait tout vu et tout entendu, reprit son vol au moment où les ambassadeurs allaient se mettre en route, vint trouver Salomon, et lui raconta ce qui s'était passé.

Le roi ordonna aux djinns de lui faire un tapis qui de son trône descendrait, du côté du sud, sur un espace de neuf parasanges; à l'est, il fit élever une muraille d'or; à l'ouest, une muraille d'argent; de chaque côté de son tapis il fit réunir une quantité d'animaux curieux, de djinns et de démons. Les ambassadeurs furent étrangement surpris à l'aspect d'une telle splendeur. Plus ils s'approchaient, plus ils étaient frappés de cette magnificence sans pareille. La vue des animaux extraordinaires au milieu desquels ils devaient passer leur causait en outre une secrète inquiétude. Ils se sentirent plus à l'aise lorsqu'ils se trouvèrent devant le trône royal, et que Salomon, les saluant avec un gracieux sourire, leur demanda ce qui les amenait près de lui. — « Nous apportons, répondit l'un d'entre eux, une lettre de la reine Balkis. — Je sais, reprit Salomon, ce qu'elle renferme, et je sais de même ce qui est caché dans la cassette que vous tenez à la main. Avec l'aide de Dieu, je percerai la perle, je ferai passer un fil par le trou tortueux du diamant; et d'abord je veux remplir votre vase de cristal avec une eau qui ne vient ni de la terre ni du ciel. » Il ordonna à un esclave d'une taille corpulente de prendre un jeune et fringant coursier, de le faire courir de toutes ses forces dans le camp, et de le ramener au galop. Quand l'esclave fut de retour, des flots de sueur découlaient des flancs du coursier; le vase de cristal fut rempli en un instant. « Voilà, dit Salomon, de l'eau qui ne vient ni de la terre ni du ciel. » Puis il perça la perle avec la pierre que Sachz et le corbeau lui avaient découverte. Le plus difficile était de faire passer un fil à travers le trou tortueux du diamant; mais un démon lui apporta un ver qui s'insinua dans l'ouverture de la pierre, traînant après lui un fil de soie. L'opération achevée, le roi Salomon demanda au ver comment il pourrait le récompenser. Le ver le pria de lui donner pour demeure un bel arbre à fruits. Le roi lui assigna le mûrier, qui, depuis ce jour, protégé et nourrit les vers à soie.

« Vous avez vu, dit Salomon aux ambassadeurs, que j'ai heureusement satisfait à tout ce que la reine désirait. Retournez maintenant près d'elle avec les présents qu'elle me destinait et dont je n'ai nul besoin. Dites-lui que si elle ne se convertit pas à ma croyance, et si elle ne me rend pas hommage, j'entrerai dans son royaume avec une armée à

laquelle nulle force humaine ne peut résister, et la ramènerai prisonnière dans mon palais. » Les ambassadeurs le quittèrent convaincus de sa puissance, et Balkis partagea leur conviction lorsqu'ils lui eurent raconté leur voyage. « Salomon, dit-elle à ses vizirs, est un grand prophète. Le mieux est que je parte avec mes généraux et que j'aie voir ce qu'il désire de moi. » Elle fit faire ses préparatifs de voyage, et enferma son trône, dont elle se séparait à regret, dans une salle à laquelle on n'arrivait qu'après avoir traversé six autres salles construites au fond de son palais et gardées par les plus fidèles serviteurs. Elle partit avec ses douze mille généraux dont chacun commandait à plusieurs milliers d'hommes. Quand elle ne fut plus éloignée que d'une parasange du camp de Salomon, celui-ci dit à ses génies : « Qui de vous m'apportera le trône de Balkis avant qu'elle adopte ma croyance, afin que je puisse encore légitimement m'emparer de cette œuvre d'art comme étant le bien d'un infidèle ? — Moi je te l'apporterai avant midi, répondit un djinn haut

comme une montagne. J'ai assez de force pour tenter cette entreprise, et tu peux te fier à moi. » Mais Salomon ne voulut pas lui accorder tant de temps, car il voyait déjà les nuages de poussière soulevés par les troupes de Saba. Alors son vizir Assaf, qui aimait à invoquer le nom de Dieu, lui dit : « Élève tes regards vers le ciel, et avant que tu les abaisses sur la terre le trône de Balkis sera devant toi. » Salomon obéit ; Assaf implora Dieu par ses noms les plus sacrés. Au même instant, le trône de Balkis s'enfonça dans le sol, et parut devant le roi, en fendant la terre. La reine s'approcha, et reconnut son trône. Salomon voulut voir si, comme on le lui avait dit, elle avait des pieds d'âne : il la fit entrer dans une salle dont le parquet était de cristal. Balkis, croyant que c'était un lac, releva sa robe pour le traverser, et découvrit ainsi deux jolis pieds de femme. « Avance sans crainte, dit le roi ; tu ne marches pas dans l'eau, mais sur un pu- crystal ; avance, et sou mets-toi à ma croyance. »

Balkis s'inclina devant lui, abjura le culte du soleil : Salo-



(Le *Simorg* ou *Simorg-Anka*, tiré d'un manuscrit arabe. — Cet oiseau merveilleux, dont le plumage brillait de toutes les couleurs imaginables, possédait non-seulement la connaissance de toutes les langues, mais encore la faculté de prédire l'avenir.)

mon l'épousa, et la renvoya dans son royaume de Saba, où il allait la voir chaque mois.

Lorsqu'elle mourut, il la fit ensevelir devant la ville de Tadmor, qu'elle avait construite. Son tombeau resta caché à tous les regards jusqu'au règne du calife Walid, pendant lequel des torrents de pluie renversèrent les murs de Tadmor. On découvrit alors un cercueil de soixante aunes de longueur et de quarante de largeur, qui portait cette inscription : « Ici est la sépulture de la pieuse Balkis, reine de Saba, » épouse du prophète Salomon, fils de David. Elle se convertit à la vraie foi dans la treizième année du règne de Salomon, l'épousa dans la quatorzième, et mourut dans la trente-troisième. » Le fils du calife fit ouvrir ce cercueil, et vit une femme si belle et si fraîche qu'on eût dit qu'elle venait d'être déposée dans la terre. Il en donna avis à son père, en lui demandant ce qu'il devait faire. Walid lui enjoignit de laisser le tombeau là où il l'avait trouvé, et de le couvrir de tant de blocs de marbre que jamais une main humaine ne pût le profaner. L'ordre du calife fut exécuté, et depuis ce temps, malgré les dévastations de la ville de Tadmor, on n'a plus vu aucune trace du sépulcre de Balkis.

Quelques mois après l'ensevelissement de la reine, l'ange

de la mort apparut à Salomon avec six visages. Le roi, qui ne l'avait jamais vu sous une si belle forme, lui demanda ce que signifiaient ces six visages. « Avec celui de droite, répondit l'ange, je recueille les âmes des habitants de l'Orient ; avec celui de gauche, celles de l'Occident ; avec celui qui est sur ma tête, les âmes des habitants du ciel ; avec le visage inférieur, je prends les djinns dans les entrailles de la terre ; avec celui de derrière, les âmes des peuplades de Jadjudi et de Madjudi ; avec celui de devant, les âmes des croyants, et la tienne est du nombre.

« — Laisse-moi vivre jusqu'à ce que mon temple soit achevé ; car, après ma mort, les djinns cesseront de travailler.

« — Ton heure est arrivée ; il n'est pas en mon pouvoir de la prolonger d'une seconde.

« — Eh bien ! suis-moi dans ma salle de cristal. »

L'ange y consentit. Salomon fit sa prière, puis s'appuya sur un bâton, et invita l'ange à lui enlever son âme dans cette posture. Il mourut ainsi, et sa mort resta secrète pendant une année. Les djinns ne la connurent que lorsque le temple fut achevé, lorsque le bâton, rongé par les vers, tomba sur le parquet de cristal avec le corps qu'il soutenait.

qui lui servait de cabinet d'étude. L'activité infatigable du théologien cosmographe y avait entassé une telle profusion d'objets disparates et sans ordre, que les deux visiteurs eurent besoin de se rappeler leur récente navigation à travers les glaces du pôle, pour trouver un chemin à travers les cartes géographiques, les thèses religieuses, les oiseaux empaillés et les instruments de calcul nautique dont le plancher était parsemé. Assis devant une grande table que surmontait une boussole vénitienne et un crucifix, le docteur tenait à la main une de ces lunettes sans branches dont la gravure et la poésie venaient de célébrer la merveilleuse découverte. Plancius n'avait point cinquante ans, mais l'étude avait déjà argenté, sur ses tempes, quelques mèches de ses cheveux blancs. C'était, du reste, un Hollandais très-exagéré, lourd, bouffi et massif, une face de lion lymphatique, soudée sur un corps d'hippopotame ! Cependant l'œil, d'un bleu clair, brillait sous ses paupières alourdies ; les narines, légèrement relevées, respiraient l'audace, et les lèvres minces et droites avaient une expression de fermeté tenace.

Au moment où le pilote et le commis entrèrent, il achevait de donner ses instructions à un visiteur encore jeune, dont la cape de serge goudronnée et la ceinture armée de deux couteaux annonçaient un de ces aventuriers alors célèbres sous le nom de *gueux de mer*. Au premier coup d'œil, Barentz reconnut Adrien Birker. Le pasteur lui indiquait plusieurs points sur une carte d'Espagne, en lui nommant les couvents qui s'y trouvaient établis.

— C'est là qu'il faut aller, *mi Adriane*, répétait-il d'une voix dont l'animation avait quelque chose d'apoplectique. Salomon l'a dit : « Il y a un temps de chercher, et un temps » de laisser perdre. » Cherchez, Birker, cherchez, et vous trouverez ! Je veux que votre capre (1) nous revienne, après trois mois de troque, chargée d'autant de réales de huit qu'un vaisseau portugais peut rapporter de noix de muscades.

— Dieu nous sauve ! le *Grappeur* (2) doit donc troquer une bien riche marchandise ? demanda Barentz, qui voulait avertir Plancius de sa présence.

— La marchandise la plus vile et la plus précieuse, la plus commune et la plus recherchée, la plus inutile et la plus indispensable, répondit le pasteur, qui, comme tous les savants de son époque, affectionnait les antithèses énigmatiques mises à la mode par Érasme.

Barentz ni Gérard ne parurent comprendre...

— Une marchandise à sac et à corde, continua Plancius, à gourde et à bâton, à chapelets et à capuces...

— Des moines ! interrompit de Veer.

— C'est toi qui as nommé le dragon ! s'écria le docteur, à qui les citations de l'Écriture sainte revenaient sans cesse et à tous propos. Oui, mon fils, maître Adrien va jeter ses filets dans l'océan de paresse, de luxure et de gourmandise où nagent ces *requiem* de l'idolâtrie papale (et plutôt au Christ qu'il pût atteindre en même temps les infâmes disciples de Luther et d'Arminius). Je lui ai donné tous les éclaircissements nécessaires, et il accomplira la prédiction d'Ézéchiël : « Vos autels seront désolés et les tabernacles de vos idoles » seront brisés (3). »

— C'est-à-dire qu'il va mettre à rançon les couvents de la côte d'Espagne ?

— Aussi longtemps que l'erreur y sera révéree. L'Ecclésiaste a dit : « N'aie pas honte de battre les mauvais serveurs jusqu'au sang. »

(1) Petit navire dont se servaient les corsaires.

(2) En langage corsaire, on disait : « Chercher le cap de grappe, » pour Faire la course.

(3) Les haines religieuses et nationales excitèrent les Hollandais à ces étranges expéditions contre les couvents d'Espagne, qu'ils pillèrent à plusieurs reprises, et dont ils enlevaient les nonnes et les moines pour les mettre à rançon. Nous n'avons pas besoin de dire que nous ne répétons ici les injures de Plancius que pour reproduire fidèlement les passions et le langage de l'époque.

— Et je n'oublierai pas le conseil, fit observer Birker, d'autant que le fouet à neuf cordes est le meilleur marteau à monnayer pour celui qui sait s'en servir.

— Surtout ne manque pas de leur *prêcher sous la Croix* (1), mon fils, reprit le docteur ; apprends-leur la sainteté du mariage en leur rappelant les paroles de l'Écriture : « Malheur à l'homme qui est seul ! »

— Je le leur dirai, répliqua l'écumeur de mer sérieusement.

— Et s'ils résistent, reprit le théologien en cherchant parmi les papiers dont sa table était couverte, tu leur feras lire cet exemplaire de mon traité *De Stercoreis monacorum moribus*.

— Ils le liront, noble Plancius.

— Va donc, vaillant Machabée, continua le cosmographe avec un geste paternel ; je prierai le Christ qu'il te défende des pièges du démon...

— Et de l'*armada* espagnole, illustre docteur.

— Amen !

Le gueux de mer salua et sortit. Plancius tourna vers Barentz sa large figure épanouie :

— Vous le voyez, maître Wilhem, dit-il d'un ton contenu, et comme un homme qui veut résister à l'orgueil, moi aussi je fais la guerre à l'impure Babylone. Bientôt je pourrai répéter avec le prophète Nahum : « L'Éternel a abaissé la fierté des ennemis de Jacob ; ceux qui font le dégât les ont pillés, » et ils ont gâté leurs sarments. »

Le pilote secoua la tête.

— Les ennemis de Jacob ont deux sources qui peuvent réparer tous leurs désastres, dit-il : la source de l'or et celle des épices.

— Eh bien, par le Christ ! nous y puiserons comme eux ! s'écria Plancius en frappant sur sa cuisse ; le testament d'Adam n'a pas laissé aux seuls papistes le poivre, la muscade et la fleur de gérofle ; Leurs Hautes Puissances ont décidé que les navires hollandais tenteraient à leur tour la route des Indes.

— En êtes-vous sûr ? demanda Gérard.

— Sûr, répondit le pasteur ; l'expédition doit être confiée à Corneille Houtman, qui, pendant sa captivité à Lisbonne, a recueilli toutes les instructions nécessaires. Le conseil de ville m'a fait appeler pour avoir mon avis.

— Et vous avez encouragé la tentative ? dit le pilote.

— A condition qu'il y en aurait une autre, selon le conseil d'Ézéchiël : « Fils de l'homme, propose-toi deux chemins, » et que les deux chemins sortent d'un même pays. » Les papistes n'ont encore trouvé pour arriver au Cathai que la plus longue route ; reste toujours à savoir si nous n'avons pas, près de nous, une porte de derrière.

— Le passage par le nord ? continua Barentz. Le docteur n'ignore pas que nous sommes restés deux fois sur le fer devant cet archipel de glaçons qu'habitent les ours du pôle.

— C'est ce qu'ils m'ont tous objecté, reprit Plancius ; mais je leur ai répondu par les paroles du prophète Aggée : « Appliquez vos cœurs à considérer vos voies. » La route par le sud n'a-t-elle point été aussi plusieurs fois vainement cherchée ? Beaucoup ne niaient-ils point le passage, malgré les rapports de Cornélius et de Plin, qui déclaraient, l'un que César, fils d'Auguste, avait trouvé sur les bords de la mer Rouge des débris de vaisseaux espagnols ; l'autre, qu'un certain Eudore, fuyant Lathyrus, roi d'Alexandrie, s'était embarqué en Arabie pour gagner Gadès ou Cadix ? Le succès de Velasco a prouvé encore une fois que, pour ce qui n'intéresse pas le salut, les anciens doivent être nos guides et nos maîtres.

— Et auraient-ils parlé du passage par le nord ? demanda Gérard.

— Non moins expressément que de l'autre, répondit Plan-

(1) Expression par laquelle les réformés du temps indiquaient leurs prédications.

cius, dont l'œil bleu s'animait d'une conviction triomphante ; car le même Pline raconte, sur la foi du même Cornélius, qu'au temps où Métellus Célér était gouverneur des Gaules, le roi des Sonabes lui fit présent d'Indiens qui avaient été amenés par la tempête près de l'embouchure du Weser. Or, ces Indiens, qui venaient du nord de la Tartarie, ne pouvaient être que des Sères, dont le pays avoisine le Cathai, et n'avaient pu arriver en Allemagne que par la route du nord.

— Sans compter, ajouta de Veer, que l'on peut invoquer les chroniques de Danemark, récemment envoyées de Hambourg par les ministres de la parole de Dieu, Albert et Augarius.

— Crois bien que je ne l'ai point oublié, mon fils, dit Plancius, non plus que les autres raisons tirées de la cosmographie.

— Mais le conseil a-t-il été convaincu ? demanda Barentz avec curiosité.

— Le conseil vient de décider une troisième expédition pour le nord !

Les deux marins laissèrent échapper une exclamation.

— Ah ! vous ne soupçonnez pas cela, mes maîtres, s'écria le docteur avec un gros rire triomphant ; mais je ne renonce pas ainsi à mes projets, moi ; il faut que « les princes de la » mer descendent de leur siège ! C'est à nous autres de réaliser contre les trafiquants papistes les menaces de l'Apocalypse : « Les marchands pleureront, parce que personne n'achètera plus leurs marchandises. » L'heure des Hollandais est venue, ainsi que Jean lui-même l'avait annoncé en disant : « Ceux qui ont vaincu la bête s'avanceront sur un océan de » verre mêlé de flammes avec des harpes pour louer le vrai » Dieu ! « La bête, c'est la papauté ; l'océan de verre, la mer glacée du Nord ; les flammes, celles des aurores boréales ; et les harpes, qui louent le vrai Dieu, les voix des fils de l'Évangile, chantant les psaumes du saint roi. Zacharie ne parle-t-il point d'ailleurs de « quatre forgerons qui briseront » les cornes élevées contre Juda ! » Eh bien ! vieux Barentz, ces quatre forgerons sont le prince d'Orange, les ministres de l'Évangile, les États généraux, et celui qui découvrira le nouveau passage.

— Ainsi l'expédition sera prochaine ? fit observer le pilote.

— Si prochaine, répondit Plancius en se levant, que les deux navires qui doivent partir ont été choisis : ce sont le *Pigeonneau* et le *Lion de Hollande*. Le *Pigeonneau* sera commandé par Jacques Heemskerck, et le *Lion de Hollande* aura pour pilote notre vieil ami Wilhem.

— Moi ! s'écria Barentz en tressaillant.

— Pouvons-nous donc penser à un autre, dit le docteur en appuyant une main sur l'épaule du marin ? n'est-ce point toi qui as déjà deux fois exploré le chemin ? Il faut que tu lui trouves une ouverture, vieux Wilhem, et que tu ailles établir les comptoirs des Provinces-Unies sur la terre des épices, afin de réaliser les promesses du prophète Amos : « Je les planterai sur la terre que je leur ai donnée. »

— Certes, répliqua le pilote avec quelque embarras, ce serait pour moi une grande gloire.

— Et un grand profit, ajouta Plancius ; ce qui n'est point à mépriser dans cette vallée d'épreuves ! car, jusqu'à présent, tu n'as point été récompensé suivant tes mérites, Wilhem ! « tu as semé, mais tu as peu recueilli ; tu as mangé, » mais tu n'as pas été rassasié ; tu as bu, mais non jusqu'à » la joie, et ton salaire a été mis dans un sac percé ! » Aussi ai-je voulu pour toi de meilleures conditions que par le passé ; et sais-tu ce que les États généraux ont accordé ?

— Non, dit Barentz.

— Deux cents florins par matelot, si l'on échoue ; cinq cents, si on réussit, et en tout cas, la part de vingt matelots pour toi seul !

— Dix mille florins ! s'écria de Veer ; sur mon âme, c'eût été une digne récompense, si elle n'arrivait point trop tard.

— Trop tard ! répéta le docteur.

— Oui, répondit Barentz avec une fermeté calme ; je dois laisser aux autres désormais l'honneur et le profit des découvertes, car l'heure du repos est venue pour moi.

— Parles-tu sérieusement ? s'écria Plancius ; toi, le plus infatigable de nos pilotes, tu reculerais au moment du dernier effort ; tu dirais comme le paresseux de l'Écriture : « Le lion est là dehors, si je sors, je serai dévoré. »

— L'âge fait en nous ces changements, répliqua Wilhem ; autrefois je ressemblais à l'oiseau des tropiques ; tant que j'apercevais devant moi de l'espace, j'avalais besoin de poursuivre ; mais aujourd'hui mon œil s'arrête aux tilléuls du canal.

— C'est-à-dire que tu ne peux quitter ta fille et son fiancé, dit le cosmographe d'un ton aigre ; leurs gazouillements d'amoureux ont amolli ton vieux cœur ; *lenes sub noctem susurri* ; tu as maintenant peur des longs voyages.

— C'est la vérité, dit Barentz ; j'ai tant de joie à regarder leur bonheur que je suis comme le voisin Vanspeck, quand il revenait de Leyde avec ses vingt mille ducats ; je n'ose remuer de peur d'en perdre quelque chose.

Plancius leva les deux mains au ciel avec une douzaine d'interjections exprimant l'indignation ou le dépit. Les passions tendres n'avaient jamais pénétré jusqu'à cette âme cuirassée de théologie, de mathématiques et de cosmographie. La vie n'était pour le docteur qu'un canevas à broder de versets, le monde visible qu'un motif d'application pour la science des nombres. L'habitude de penser avait insensiblement anéanti chez lui la faculté de sentir ; le cœur s'était évaporé dans le cerveau. Il ne vit dans le refus de Barentz qu'un embarras imprévu suscité à son projet, et la colère du savant s'arma de toute l'autorité du pasteur pour reprocher au pilote sa criminelle faiblesse.

Sûr que toute réplique augmenterait la violence de la réprimande, Barentz la subit comme ces coups de vent devant lesquels on cargue toutes les voiles, et que l'on reçoit à la cape sans leur opposer autre chose que la patience. Plancius sentant que sa colère grondait dans le vide en adoucit forcément les éclats ; mais il garda toute l'amertume de son désappointement.

— Allez, maître, dit-il en faisant quelques pas vers l'entree, allez, puisque vous avez dit comme l'insensé de l'Écclésiaste : « Plein le creux de la main avec du repos, vaut » mieux que plein les deux paumes avec du travail. » Mais ne vous plaignez point plus tard si la mauvaise fortune vous rend visite ; les *Proverbes* vous ont averti en vous disant : « Un peu de loisir, un peu de mains pliées sous la tête pour » dormir, et la pauvreté viendra comme un passant, et la » disette entrera comme un homme armé. »

— J'ai fait, comme la fourmi, ma provision d'hiver, objecta le pilote, et j'espère pouvoir en jouir.

— Malheur sur qui se fie à la prudence de la terre ! répliqua durement le docteur ; aujourd'hui tu sacrifies tout aux désirs de ta fille ; mais tu ne tarderas pas à apprendre que « la malice de l'homme est moins nuisible que la caresse de » la femme. » Le jugement qui t'atteindra sera rigoureux ; car tu étais maître de voir la lumière, et tu l'as refusée ; tu pouvais savoir, et tu as voulu rester ignorant.

— J'espère encore en la miséricorde de Dieu, répondit Barentz, puisque le saint roi lui-même a écrit : « Où il y a » abondance de science, il y a abondance de chagrin, et celui » qui s'accroît de la science s'accroît de la douleur. »

En entendant cette contre-citation, Plancius tressaillit et s'arrêta. Frappé par une arme emprunté à cet arsenal qu'il avait l'habitude de regarder comme sa propriété, il en demeura d'abord étourdi ; mais reprenant aussitôt le sentiment de sa supériorité à défaut de présence d'esprit, il s'appuya des deux mains au bureau, et regarda Barentz en face. Ses sourcils, rapprochés par une contraction convulsive, donnaient une expression indignée à ses traits alourdis.

— Ah ! tu veux m'opposer la parole du Livre ! s'écria-t-il

avec une colère mal contenue ; l'écolier prétend donner la leçon au maître, la brebis montrer le chemin au pasteur !

Barentz voulut protester.

— Eh bien ! à la bonne heure ! continua Plancius sans lui permettre de répondre. Oublie ton honneur pour ta fille ; laisse comme Salomon « les femmes détourner ton cœur ! » Dieu t'appela à soutenir son règne en fortifiant la puissance de ses fils ; mais tu as peur de la fatigue et du danger. Mieux vaut vendanger les vignes et soigner les ruches dans les jardins de Jérusalem, que de suivre au loin les vaillants Machabées !

Le vieux marin sentit son courage se redresser sous ce vulgaire aiguillon du doute ; il s'écria que telle n'avait jamais été sa pensée.

— Rappelle-toi seulement, interrompit le cosmographe qui ne l'écoutait point, rappelle-toi que tu avais été choisi pour conduire ceux qui doivent enlever le butin aux ennemis, et que si tes frères ne trouvent dans l'expédition que mort et ruine, ils pourront porter leur malheur à ta charge.

— Pourquoi cela ? demanda vivement Barentz.

— Parce que chacun de nous est responsable de tout le bien qu'il pouvait faire et que d'autres ont vainement essayé, répliqua Plancius.

— Suis-je donc le seul pilote des Provinces-Unies à qui le temps et la mer aient appris l'expérience ? dit Wilhem ébranlé.

— Tu es celui que les matelots demandent, répondit le docteur ; avec toi, ils partiront confiants, et tu sais que la confiance est le *coursier qui porte le succès*. Deux fois déjà tu as cherché cette route ; tous répètent que l'honneur de la trouver doit t'appartenir. La voix de Dieu et celle du peuple

t'appellent ; mais tu fais comme Adam après le péché, tu feins de ne pas l'entendre.

— Que le docteur m'excuse, balbutia Barentz ; chacun ne peut-il remplir la tâche à son tour, et ne puis-je donner au loisir ce qui me reste de jours et de forces ?

— Et de qui tiens-tu ces forces et ces jours ? s'écria le cosmographe, sinon de cette patrie où tu as reçu la nourriture du corps et celle de l'âme. Lui refuser la vie qu'elle t'a donnée, c'est nier un dépôt livré à ta garde. Quand la mère appelle un de ses enfants par son nom, et lui crie de se lever, il n'y a que les mauvais fils qui répondent : Je veux dormir !

Barentz tressaillit ; une rougeur rapide traversa ses traits, puis il devint pâle. Trop simple pour savoir fermer son âme à la vérité, parce qu'elle était douloureuse, il vit tout à coup la nécessité du sacrifice qui lui était demandé, et ne songea point à en mesurer la grandeur. Pour lui, comprendre le devoir, c'était obéir. Il écarta brusquement les images de repos et de tendresse que le berçaient depuis tant de mois ; il prit toutes ses joies rêvées, les brisa comme il eût fait des branches fleuries qui lui eussent caché le vrai chemin, et avançant la main vers la Bible ouverte sur le bureau du docteur Plancius, il dit lentement :

— Moi et les miens, nous appartenons aux Provinces-Unies ; je partirai ! *La fin à la prochaine livraison.*

QUE DEVIENDRA-T-IL ?

Que deviendra-t-il ce pauvre enfant ? Sera-t-il bon ou méchant, heureux ou malheureux ? Sur ses traits innocents pouvez-vous lire sa destinée ? — Non. Dites-moi plutôt quel

INFLUENCE DE LA MORALITÉ OU DE L'IMMORALITÉ SUR LA PHYSIONOMIE. — DESSIN PAR BERTALL.



est son père, surtout sa mère ? C'est un grand mystère que cette inégalité morale des conditions dès l'entrée de la vie, qui fait que, parmi les enfants, les uns ont pour premiers guides des âmes tendres et vertueuses, les autres des âmes vicieuses, brutales ; mais il est consolant de penser que ces différences doivent devenir de moins en moins considérables sous l'influence de bonnes institutions. L'accroissement de la prospérité publique et une répartition plus égale de l'instruction tendent à diminuer de jour en jour la distance qui sépare les rangs extrêmes de la société. Le progrès le plus

essentiel est sans aucun doute celui qui, donnant à tous les citoyens plus de facilité pour se dégager des entraves de l'ignorance, leur permet de choisir, en vertu de la seule détermination de leur volonté éclairée, entre la voie qui conduit au bien et la voie qui conduit au mal : c'est en cela que consiste véritablement la liberté.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 79, 203, 275, 306.)

SUITE DU RÈGNE DE CHARLES VII.



(Clovis sous la figure de Charles VII en costume militaire d'apparat. — D'après une tapisserie de la cathédrale de Reims.)

Costume militaire. — Jamais il n'y eut plus de luxe ni plus de fantaisie dans le costume militaire que du temps de Charles VII. Cela tint à la condition des armées pendant une partie de ce règne. A la faveur de la perturbation générale, les sociétés militaires, déjà éprouvées sous le roi Jean, s'étaient formées de nouveau ; en peu de temps, elles étaient devenues l'unique force du royaume contre la coalition de la Bourgogne et de l'Angleterre. Leur effectif n'était qu'un ramas d'Espagnols, de Lombards, d'Écossais ou de Bretons, mêlés avec les Français des provinces conquises qui n'avaient pas voulu prêter serment à l'étranger. Composées de la sorte, elles n'avaient garde de compter le salut public comme le premier de leurs devoirs. Leur patrie était le camp, leur but la guerre, la guerre qui procure au soldat de l'or et du butin, qui lui donne la possession des biens que sa main peut atteindre,

la royauté de la terre que son regard peut embrasser. Aussi, tandis que les villes et les campagnes étaient en proie à une misère sans exemple, l'abondance régnait au sein des compagnies ; elles traînaient avec elles les dépouilles de la nation autant que celles de l'ennemi. Quel usage faire de ces richesses pour des gens réduits, la plupart, à la perspective de mourir sous le harnais ? Ils les dépensaient en belles armures et en beaux vêtements. Plus l'homme de guerre se faisait somptueux, plus il croyait donner la preuve de sa valeur ; car s'il étalait sur sa personne des objets d'un grand prix, c'est qu'il avait eu le mérite de les gagner.

Une pareille idée excluait nécessairement celle de l'uniforme ; et en effet, les compagnies ignorèrent toujours ce grand principe de la discipline militaire. Les gens d'origine si diverse qui les composaient n'avaient pour s'habiller d'autre

règle que leur caprice : aussi les rangs présentaient-ils à l'œil la confusion la plus étrange. Tel avait marié au costume français des pièces de l'armure italienne ou espagnole ; tel, au contraire, conservait dans sa rigueur les modes de son pays. Comme un souffle précurseur de la Renaissance portait déjà les esprits à l'imitation de l'antique, quelques-uns cherchaient à copier, non pas les Grecs et les Romains, mais les costumes de convention sous lesquels les artistes du temps représentaient Alexandre le Grand, Hector de Troie, César de Rome et le reste des preux. Tout cela était admis par les capitaines, qui n'avaient souci de la façon ni des couleurs, pourvu que l'équipement fût complet.

L'ancienne distinction des militaires en gens d'armes et gens de trait subsistait toujours. Les premiers devaient être munis de *plein harnais*, c'est-à-dire de toutes les pièces de l'armure plate que nous avons vue se compléter sous le règne précédent. Il n'est pas inutile de reprendre ici l'énumération de ces pièces qui, en vingt ans, avaient presque toutes changé de forme ou de nom.

Comme coiffure, la salade navarraise avait remplacé le bassin, mais en empruntant à ce dernier la visière qu'elle n'avait pas dans l'origine. Son règne d'ailleurs n'était pas absolu. Concurrément avec elle était porté l'*armet*, chose ancienne sous un nom nouveau. On commença par dire un *heaumet*, parce que ce casque était un petit heaume arrondi sur le sommet de la tête, muni par derrière d'une gouttière pour couvrir la nuque, et sur le devant d'une visière grillée ou *vue*. Il se liait après un hausse-col de fer qui montait tout droit jusqu'à la hauteur de la bouche, et qu'on appelait *bavière*. Le personnage de Clovis, figuré ci-contre, page 369, est coiffé d'un armet avec couronne et cimier. Par-dessous la bavière, le cou était encore protégé par le *gorgerin*, véritable cravate en mailles de fer.

La cuirasse, sur le haut de laquelle s'appuyait la bavière, n'était pas de deux pièces, comme celle qui est d'usage aujourd'hui dans les armées ; elle était formée au moins de quatre morceaux se joignant de manière à pouvoir glisser les uns sur les autres, et se prêtant ainsi aux flexions du buste. On en voit un exemple par celle de nos figures qui représente un capitaine de gens d'armes réguliers, p. 372.

Les lames qui couvraient les flancs au-dessous de la cuirasse étaient devenues les *flancars*, de sorte que la dénomination de *faudes* s'était restreinte aux plaques pendantes, qui servaient à renforcer sur le haut des cuisses la petite jupe de mailles, dite *braes d'acier*.

L'armure des bras se composait de brassards avec leurs gardes. Les gardes étaient des pièces de surcroît dont on garnissait les épaules et les coudes pour préserver ces parties des atteintes de la lance : celle du coude s'appelait le *grand garde-bras*, à cause de son ampleur, qui était souvent telle qu'on aurait dit un petit bouclier posé à demeure sur le bras. Par-dessous jouait la coude ou *double du garde-bras*. La garde de l'épaule venait presque toucher le bord supérieur du grand garde-bras, tandis que le *bracelet* ou revers du gantelet en joignait le bord inférieur. Les gantelets étaient de fer ou d'acier.

Le harnais de jambes consistait en jambières et cuissots, avec les gardes et doubles des genoux. Ces gardes, par leur forme et par leur dimension, faisaient pendant avec celles des bras.

Enfin des souliers de fer à poulaine et des éperons à longue tige, munis d'une molette énorme, formaient les pièces de la chaussure.

Tel était l'équipement de l'homme d'armes, et tel encore celui des chevaliers, seigneurs, barons, de tous ceux en un mot pour qui la profession militaire était une obligation de naissance. Les pièces en sus étaient facultatives, ainsi que les garnitures d'étoffe dont il fallait s'attifer soi et sa monture pour être un cavalier accompli.

Le harnais s'appelait *harnais blanc*, lorsqu'il était de fer

ou d'acier poli ; c'était la façon préférée pour la guerre. Pour les joutes et les tournois, on se servait de harnais brunis, vernis en couleur ou dorés. L'industrie n'en était pas encore venue à exécuter de ces belles pièces ciselées ou damasquinées, qu'on voit dans presques toutes les collections d'antiques. L'armure, du temps de Charles VII, ne recevait sa décoration que du marteau. Des incrustations d'émaux et de pierreries étaient le dernier degré du luxe qu'on sût y apporter. C'est par là que les princes et chefs d'armée se distinguaient.

Les gens de trait ne formaient plus uniquement de l'infanterie comme autrefois. Deux ou trois archers à cheval étaient attachés à la personne de chaque homme d'armes. Quant aux fantassins, ils formaient dès lors des corps à part, annexés aux compagnies, moins pour suivre leurs mouvements que pour défendre l'artillerie dont elles étaient pourvues.

L'armure des gens de trait consistait en salades, en cuirasses ou demi-cuirasses, et en quelques pièces du harnais des bras ou des jambes. Ceux qui n'avaient que la demi-cuirasse ou plastron de fer appliqué sur la poitrine, portaient par-dessous un *jaque* (hoqueton du siècle précédent). Plastron et jaque étaient remplacés chez d'autres par la *brigandine*, cuirasse légère formée de petites lames ou d'écaillés de fer cousues sur une peau chamoisée. Les piétons de certaines compagnies, appelés *brigands* dans le midi de la France, furent les inventeurs et les parrains de cette arme défensive.

Nous donnons en gravure trois échantillons différents du costume des gens de trait. Les deux qui accompagnent le roi Clovis sont des arbalétriers : l'un, armé de plastron par-dessus un fort jaque à collet droit, pose un carreau sur l'arbrier de son arme, dont il tendra ensuite la corde avec le crochet qu'on voit pendu à sa ceinture ; l'autre, tenant entre ses dents le trait qu'il se dispose à lancer, tend son arbalète au moyen d'un treuil dont il est occupé à tourner la double manivelle. Ce treuil, qu'on adaptait à l'arbalète au moment de la bander, se retirait ensuite et se portait à la ceinture. On l'appelait *crennequin*, et les arbalétriers qui en faisaient usage étaient des *crennequiniens*.

L'archer représenté à part, p. 373, est muni de gardes aux genoux et habillé d'un jaque qui rappelle le costume dans lequel le sire de Ternant parut à une joute très célèbre, tenue à Arras en 1446. « En lieu de sa cotte d'armes, dit Olivier de La Marche, il avait vêtu une parure à manches d'un satin blanc tout découpé en manière d'écaillés, brodée et chargée d'orfèvrerie d'or branlant par moult gente façon. Et me fit souvenir à la voir de l'un des neuf preux, ainsi qu'on les figure. » Le petit turban roulé autour de la salade de notre archer décèle encore la prétention de l'artiste à lui donner l'allure des temps héroïques. Il n'a rien, du reste, qui ne soit conforme à la tenue des soldats de la même arme qui combattirent sous les Dunois, les Chabannes, les Xaintrailles. On remarquera qu'il porte ses flèches bottelées à sa ceinture, tandis que les carreaux des arbalétriers étaient enfermés dans des trousses. L'arc si simple qu'il tient à la main mérite aussi quelque attention : c'est l'arme redoutable des Anglais, celle qui leur fit gagner les batailles de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt. Peu goûtée des Français, elle ne se trouva dans leurs rangs que par exception, jusqu'au moment où Charles VII les contraignit de s'y exercer.

Ceci nous amène à parler de l'un des plus grands changements qui se soient opérés dans l'organisation des forces militaires de notre pays.

Charles VII avait toujours haï l'indépendance des compagnies et les vices qui en provenaient. En 1444, se sentant assez fort pour y mettre ordre, « il avisa, disent les chroniques, qu'à tenir tant de gens sur les champs, vivant de la substance de son peuple, ce n'était que toute destruction ; et après avoir bien considéré qu'à chacun combattant fallait

avoir dix chevaux de bagage et de fretin, comme pages, femmies, valets, et toute telle autre manière de coquainille, il arrêta par grande délibération de son conseil que tous les gens d'armes feraient leurs montres (revues), et que des mieux habillés et des plus gens de bien on retiendrait quinze cents lances, et qu'au demeurant serait ordonné de s'en aller chacun en leur maison. Et ôta et chassa tous les capitaines ou la plupart d'iceux, et ordonna rester seulement quinze capitaines qui auraient chacun sous soi cent lances. Et était chacune lance d'un homme d'armes armé de cuirasse, harnais de jambes, salade, bavière, espée et tout ce qu'il faut à un homme armé au clair, ses salade et espée garnies d'argent. Lequel homme d'armes avait trois chevaux de prix, l'un pour lui, l'autre pour son page qui portait sa lance, le tiers pour son valet, lequel était armé de salade, brigandine, jaque ou haubergeon, portant hache ou guisarme. Et chacune lance avait, avec ce, deux archers armés, la plupart, de brigandine, harnais et salade, dont plusieurs étaient garnis d'argent; pour le moins iceux archers avaient tous des jaques ou bons haubergeons. Et tous ceux qui étaient de cette ordonnance de quinze cents lances étaient payés de mois en mois, soit que le roi eût la guerre ou non. Et les payaient les gens du plat pays et des bonnes villes par une taille que ledit roi avait imposée (ce qu'on n'a jamais fait), laquelle on appelait la taille des gens d'armes. Et avait chacun homme d'armes quinze francs (1) pour ses trois chevaux; à savoir, lui, son page et un guisarmier ou coutillier; et chacun archer, pour lui et son cheval, sept francs et demi par mois.

Cette première ordonnance ne concernait que la cavalerie. Avant qu'on en vint à la création d'une infanterie, il fallut encore quatre ans de projets et d'études. L'aversion du roi pour l'ancien mode de recrutement fit qu'on chercha sur le sol même les éléments de la nouvelle force destinée à sa défense. Il fut décidé enfin que chaque paroisse élirait un homme de sa circonscription, qu'elle serait tenue d'alimenter et de munir d'un équipement de fantassin, à charge pour celui-ci de s'exercer au maniement de l'arc, et d'être toujours prêt à partir au mandement du roi. Cela formait un contingent d'environ 18 000 hommes qu'on appella les *francs archers*, à cause que, par un privilège spécial, ils furent exemptés ou francs de toutes les charges publiques.

Tel fut le commencement de nos armées permanentes. Pareille chose ne s'était vue en France depuis le temps des Romains. L'Europe entière en admira les premiers résultats, qui furent la conquête de la Normandie et celle de la Guienne, simultanément opérées en moins d'un an, sans incendie, sans pillage, sans massacre ni rançonnement des populations.

On pense bien que la nouvelle organisation ne fut pas sans influence sur la tenue militaire. Les gens d'armes, réduits à leur paye, ne purent plus s'abandonner aux folies du temps passé, et quoiqu'ils ne fussent encore astreints ni à l'uniforme ni à la simplicité du costume, ils s'habituaient peu à peu à mettre leur amour-propre dans la précision de leurs mouvements et l'ensemble de leurs manœuvres. L'or, le velours, les panaches servirent à consoler de leur infériorité militaire les corps de noblesse que le service féodal amenait aux armées. Les cérémonies guerrières tiraient de ce contraste un grand éclat. Au dire de tous les contemporains, c'était un merveilleux spectacle que celui que présentaient à la fois la discipline des compagnies régulières et la magnificence des chevaliers. Voici quelques traits empruntés au récit de l'entrée des Français à Rouen par Matthieu de Coussy. Cette cérémonie eut lieu le 10 novembre 1449.

« Les premiers qui entrèrent furent quarante archers qui appartenaient au comte de Clermont, beau-fils du roi; et avaient brigandines et harnais de jambes, et leurs salades, pour la plus grande partie, garnies d'argent, et si portaient

hoquetons rouges sans croix. Ils allaient deux à deux par ordre, et les conduisait un gentil-homme de la maison du comte.

» Après suivaient les archers de messire Charles d'Anjou, qui étaient au nombre de cinquante, et qui avaient sur leurs salades des cornettes pendant jusque sur leurs chevaux; et portaient hoquetons rouges découpés dessous sans croix; lesquels conduisait leur capitaine armé de plein harnais; et portait-on l'enseigne dudlt messire Charles après lui.

» En ensuivant iceux, allaient cinquante archers ou environ, fort bien habillés, qui appartenaient au roi de Sicile; et avaient sur leurs salades des cornettes aux couleurs dudlt roi; c'est à savoir, de gris, de blanc et de noir taffetas.

» Après vint la grande garde du roi, archers et crennequiniers (1), de cent à six vingts, qui étaient encore mieux équipés que tous les autres, et portaient des hoquetons sans manches, de cramoisi, de blanc et de vert, tous chargés d'orfèvrerie, ayant leurs plumets sur leurs salades des mêmes couleurs que l'hoqueton, et leurs épées et harnais de jambes garnis richement d'argent.

» Iceux archers étaient suivis de trois cents lances qui avaient sur leurs salades chacun une cornette de taffetas cramoisi avec un soleil d'or; et les conduisait messire Théode de Valpergue, bailli de Lyon, qui séait sur un destrier noir, couvert de satin bleu.

» Après entrèrent les trompettes du roi de Sicile et des autres seigneurs, qui étaient au nombre de douze environ.

» Après iceux suivaient les trompettes du roi de France, qui étaient au nombre de six, fort bien habillés des parures du roi.

» Après venaient les rois d'armes du roi et des autres seigneurs, vêtus des cottes d'armes de leurs maîtres, qui pouvaient être environ vingt-quatre.

» En outre entra le seigneur de Gaucourt, premier chambellan du roi, qui séait sur un coursier couvert de satin cramoisi; la croix blanche par-dessus.

» Après vinrent le comte de Dunois, le sénéchal de Poitou, et Jacques Cœur, argentier du roi, tous trois habillés de semblable parure; savoir, de jaquettes de velours violet, fourrées de martres, et les houssures de leurs chevaux toutes pareilles, bordées de fin or et de soie, excepté la houssure de l'argentier qui était de satin cramoisi. Et était estimée l'épée du comte de Dunois à la valeur de 20 000 écus d'or, car il y avait de riches pierreries dessus.

» Après entra Jean de Fontenil, écuyer d'écuyerie, qui portait en écharpe un manteau d'écarlate pourpre, fourré d'hermine, qui était le manteau du roi. Si avait-il sur la tête un chapeau pointu par devant, de velours rouge, et son cheval houssé de velours.

» Après entra Poton, seigneur de Xaintrailles, premier écuyer du roi, et bailli de Berry, monté sur un grand destrier couvert de velours azur à grandes aïques (palmettes) d'argent doré, armé tout à blanc, qui portait en écharpe l'épée de cérémonie du roi, dont le pommeau et la croix étaient d'or, et la ceinture et le fourreau couverts de fleurs de lis d'or sur velours bleu.

» En après entra ce très-excellent et très-puissant souverain prince, Charles, roi de France, septième de ce nom, monté sur un palefroi de moyenne grandeur, lequel était couvert d'un drap d'azur semé de fleurs de lis d'or; et était armé de plein harnais, exceptées la salade et la bavière, car avait sur son chef un chapeau de bièvre gris, fourré de satin vermeil, avec une houpette dessus de fil d'or et de soie; et sur le devant était un petit fermail sur lequel y avait un fort beau et riche diamant; et étaient autour de lui quatre pages qui avaient robes vermeilles et les manches chargées d'orfèvrerie, dont l'un portait la lance, le second la javeline,

(1) Environ quatre-vingt-dix francs de notre monnaie, en valeur relative.

(1) C'était la garde écossaise, dont Walter Scott a donné la plus fautive idée dans son roman de *Quentin Durward*.

le troisième la hache, et le quatrième le crennequin et une targe. Chacun d'eux portait habillement de tête différent de l'autre, bien garni d'or sans pierreries, avec plumes par-dessus des couleurs du roi.

» Après iceux pages venait, bien accompagné, le bailli de Caen, qui portait l'étendard du roi.

» Ensuite entra le roi de Sicile (René d'Anjou), lequel avait vêtu une journée (1) de drap d'or bien riche sur son harnais, avec la croix blanche par-dessus, et y avait quatre hommes d'armes à pied qui étaient auprès de lui. Assez près de lui venait son frère, messire Charles d'Anjou, qui était habillé

presque semblablement audit roi de Sicile; et avaient ces deux seigneurs leurs chevaux couverts très richement.

» Après entra Charles, comte de Nevers, monté sur un coursier bai, couvert de velours vert brodé de grandes lettres faites de fil d'or où il y avait des franges de soie blanche et vermeille, et avait, de plus, quatre pages en fort bel état, et douze gentilshommes de son hôtel, lesquels avaient leurs chevaux couverts de taffetas vermeil avec la croix blanche par-dessus.

» Après venait celui qui eut bien sa part du bruit et des regards de la journée, savoir, Louis de Luxembourg, comte



(Quinzième siècle. — Capitaine de gens d'armes réguliers. — D'après l'ouvrage de Willemin.)

de Saint-Pol, qui était monté sur un coursier pommelé, couvert de satin bleu, chargé d'orfèvrerie, bordé de franges de fil d'or et de soie. Il avait autour de lui cinq pages vêtus fort richement de la couleur dessus dite, desquels les harnais et salades de tête étaient très richement garnis. On portait après lui deux lances, dont l'une était couverte de drap d'or, et l'autre de velours violet; et si avait-il affublé un chaperon de satin découpé, fourré de menu vair. Après les pages dessus dits, paraissait le palefrenier qui menait en main un grand coursier couvert de drap d'or, etc., etc. »

Il s'en faut que le prolix historien borne son récit à l'énumération qu'on vient de lire. Chaque seigneur présent est

nommé à son tour avec le soin religieux qu'on mettrait à signaler les prouesses d'une légion de héros le lendemain d'une bataille : préoccupation futile, mais qui montre à la fois l'admiration de la multitude pour ces sortes de spectacles, et la gloire que les grands mettaient à y figurer.

Cette passion de briller sous les armes se donnait avec bien plus de liberté encore dans les joutes et tournois. Là, chaque épreuve était l'occasion d'une exhibition nouvelle, où chaque concurrent tenait à se montrer dans un costume différent avec tout le monde de sa maison. Une citation du roman de Jean de Saintré suffira pour faire comprendre ce que de pareilles fêtes pouvaient coûter à ceux qui en faisaient les frais. Jean de Saintré, simple écuyer tranchant du roi de France, raconte à sa dame les préparatifs qu'il a faits pour accomplir ses premières armes :

(1) Sorte de camisole collante qui se mettait par-dessus la cuirasse. Notre figure de Clovis en offre un exemple.

« Il devisa tout au long ce qu'il avait fait, et comment il avait, pour le suivre, trois chevaliers avec quatorze chevaux, neuf écuyers avec vingt-deux chevaux, un chapelain avec deux chevaux, le roi d'armes d'Anjou avec deux chevaux; deux hérants, quatre trompettes et deux tambourins avec dix chevaux; plus, quatre très-beaux et puissants destriers que beaux petits pages devaient chevaucher, avec deux varlets à cheval pour les pauser; deux queux (cuisiniers) avec trois chevaux; un fourrier, un maréchal et un armurier avec quatre chevaux; huit sommiers, quatre pour moi, ce dit-il, et quatre pour ma compagnie, et douze autres gens à cheval pour ma chambre servir, et tel à trois chevaux pour maître d'hôtel: somme toute, quatre-vingt-neuf chevaux qui tous seront vêtus de vos couleurs et de votre devise.



(Archer de la suite d'un prince. — D'après la tapisserie de Reims.)

» Et quant au regard de mes parements, j'en ai trois qui sont assez riches, dont l'un est de damas cramoisî, très-richement broché de drap d'argent, qui est bordé de martres zibelines; et en ai un autre de satin bleu, lozangé d'orfèvrerie à nos lettres, qui sera bordé de fourrure blanche; et si en ai un autre de damas noir dont l'ouvrage est tout parfilé de fil d'argent, et le champ rempli de houppes couchées en plumes d'autruche vertes, violettes et grises à vos couleurs, bordé de houppettes blanches aussi d'autruche, avec mouchetures noires en façon d'hermine. Et sur cestui, j'entends faire mes armes à cheval. Et si en ai un autre, et ma cotte d'armes toute semblable, sur lequel je viendrai aux lices pour faire mes armes à pied, qui est de satin cramoisî tout semé de paillettes d'or, émaillé de rouge clair avec une grande bande

de satin blanc semée de paillettes d'argent à trois lambels de satin jaune semés également de paillettes de fin or, le tout figurant mes armes, car je porte de gueules à une bande d'argent et trois lambels d'or.»

Il est à remarquer que le roman de Jean Saintré fut en quelque sorte la Cyropédie des jeunes nobles du quinzième siècle.

WILHEM BARENTZ.

NOUVELLE.

(Fin.—Voy. p. 357, 366.)

§ 2.

La troisième expédition pour le passage du Nord partit sous la direction de Barentz et de Gérard de Veer, qui voulut accompagner le pilote à titre de commis. Elle avait mis à la voile le 17 mai 1596, et l'on était arrivé à la fin d'octobre 1597 sans en avoir reçu aucune nouvelle! Ce retard ne permettait guère de mettre en doute la perte des navires conduits par Barentz; car les deux premiers voyages ayant duré chacun moins de cinq mois, il s'était écoulé quatre fois plus de temps qu'il n'en eût fallu au pilote de Schelling pour effectuer son retour en Hollande.

Cependant, Jeanne luttait contre l'opinion générale; l'ardeur de sa tendresse entretenait sa foi. Il en est des malheurs extrêmes qui doivent nous briser, comme des dangers dans lesquels nous craignons de périr; par un sentiment de conservation instinctive, nous refusons d'y croire; nous repoussons les preuves; nous ajournons le moment suprême en inventant des espérances qui nous permettent de vivre dans le doute.

Plancius d'ailleurs aidait à ces illusions. La confiance acharnée que l'amour nourrissait chez la jeune fille était entretenue chez lui pour la science. Il détaillait les circonstances qui avaient dû retenir les vaisseaux, expliquait la longueur du voyage, justifiait le manque de nouvelles. Dans le cas où Barentz n'avait pu franchir le détroit du Weigatz, il s'était sans doute décidé à hiverner sur les côtes pour attendre les Russiens qui faisaient tous les ans ce voyage, et apprendre, en les suivant, si la mer située au delà du détroit était véritablement la grande mer de Tartarie. Dans le cas, au contraire, où il serait monté plus au nord jusqu'au 82° degré, le soleil, qui, dans ces latitudes, restait six mois sur l'horizon, devait y rendre le froid moins vif, et avait pu ouvrir un passage à ses navires, mais ne lui avait point sans doute laissé le temps d'un retour immédiat. Dans toutes les suppositions, Barentz avait donc été forcé d'attendre pour ne point se borner, comme les expéditions précédentes, à une exploration inutile. Au moment même où les ignorants désespéraient de lui, il revenait peut-être triomphant et apportant sur ses deux navires les destinées de la Hollande! Il fallait seulement « ceindre ses reins, fortifier son cœur d'une puissante muraille, et mettre sa confiance dans le Dieu de Juda.»

Ces démonstrations cosmographiques, appuyées, selon l'occurrence, de citations de Strabon, de Plîne ou de Jérémie, n'avaient qu'un sens pour Jeanne; elles lui prouvaient que le docteur était sans inquiétude et comptait sur le retour des navires! Son esprit n'essayait point de pénétrer plus loin. Trop heureuse d'avoir un complice d'espérance, elle acceptait sa croyance sans discussion, et attendait avec une impatience tremblante.

Cependant les jours se succédaient sans rien apprendre sur le sort de Barentz. Un yacht envoyé à sa recherche ne reparaisait plus. Il arriva enfin, n'ayant que la moitié de son équipage vivant, et sans avoir rien appris!

Ce fut un dernier coup porté aux espérances les plus tenaces: l'expédition avait évidemment péri tout entière; les filles et les sœurs des compagnons du pilote n'avaient plus qu'à prendre le deuil.

Le conseil de ville leva les derniers doutes en soldant aux

familles la paye des deux équipages, comme on avait coutume de le faire pour les morts.

Jeanne sentit fléchir la confiance qui l'avait longtemps soutenue. Toutes les raisons jusqu'alors incomprises, tous les soupçons repoussés, toutes les terreurs combattues envahirent à la fois ce courage brisé. Ce fut quelque chose d'aussi terrible qu'inattendu. Emportée par le flot de la douleur comme par une inondation, la jeune fille passa tout à coup du calme factice qu'elle s'était ménagé aux convulsions d'un désespoir sans remède. Comme toutes les âmes vaillantes, elle avait lutté jusqu'au dernier moment, et son premier cri fut un cri d'agonie. Ayant jusqu'à ce moment repoussé la conviction de son malheur, elle n'avait pu s'y préparer, et ne se trouva point assez forte pour le regarder en face. Abandonnée tout à coup par l'espérance, elle tomba comme une plante fauchée que la sève ne nourrit plus. A la vitalité fleurissante succéda cette fièvre de dépérissement qui annonce que le mal a atteint les sources mêmes de la vie.

Pressée de rejoindre ceux qu'elle ne devait plus revoir sur la terre, Jeanne ne négligeait rien de ce qui pouvait hâter le moment de la réunion. Elle appelait à elle sa douleur; elle la tenait éveillée et en mouvement; elle l'employait à user la trame de sa vie, comme ces instruments de délivrance avec lesquels le captif lime sourdement sa chaîne. Quiconque a connu la suprême douleur doit avoir éprouvé cette ivresse du désespoir qui cherche la souffrance et l'appelle, cette rage d'un cœur meurtri courant au devant des coups comme le vaincu décidé à s'ensevelir dans sa défaite. La fille de Barentz était arrivée là. Entourée de tous les objets qui lui rappelaient Gérard et son père, elle semblait leur demander de continuel avertissements et promener à plaisir son cœur déchiré à travers les images du passé; parfois même elle s'efforçait d'y retourner en pensée, afin de mieux sentir l'amertume du présent. Toute la maison prenait alors un air de fête : la table était dressée, trois couverts mis comme autrefois; elle-même, parée de ses riches habits, préparait tout pour le retour de ses hôtes; au moindre bruit, elle prêtait l'oreille comme si elle eût espéré reconnaître la voix de Gérard et du pilote; elle accourait à la porte chaque fois qu'un passant faisait crier le sable de l'allée de tilleuls; elle regardait l'horloge de sable en répétant qu'ils allaient venir! Puérile et lugubre parodie de jours à jamais perdus, et dans laquelle un espoir sans nom se mêlait au délire d'une mortelle douleur.

Un soir, qu'elle avait prolongé cette hallucination volontaire, la nuit la surprit près de sa fenêtre où l'on ne voyait plus que des cages vides et des fleurs mortes d'abandon. Les brouillards de novembre enveloppaient les quais devenus silencieux, un vent humide sifflait à travers les arbres dépouillés, et les girouettes faisaient entendre dans la nuit leurs grincements plaintifs. Quelques lanternes, accrochées à la poupe des scutes de déchargement, dessinaient seules de loin en loin des auréoles à demi lumineuses, qui laissaient deviner l'eau verdâtre et immobile des canaux. La tête appuyée contre le vitrage, Jeanne ne s'apercevait ni de la nuit qui avait tout effacé, ni de la brume qui mouillait ses cheveux. Retirée dans sa chimère, elle avait oublié tout ce qui l'entourait : elle se sentait rêver, et cependant elle croyait à son rêve; libre d'en sortir, elle l'était également d'y rester; son âme flottante entre l'illusion et la réalité pouvait choisir à volonté, bien que les voyant toutes deux. Aussi s'abandonnait-elle avec une volupté nonchalante à cette extase dont elle avait conscience. Reportée en arrière de deux années, elle se croyait à l'une des belles soirées de son jeune amour, alors que Gérard, traversant le canal pour abrégé la route, annonçait son arrivée en répétant un de ces chants hébreux que la traduction des docteurs de la réforme avait popularisés dans les Provinces-Unies.

Fascinée par ce souvenir, elle murmurait elle-même tout bas les premiers vers de l'hymne sacrée, quand un murmure lointain s'éleva... Jeanne prête l'oreille! c'est le même chant

redit par plusieurs voix; il vient du côté du port et s'approche lentement; mais il n'a point l'expression vive et joyeuse que de Veer lui donnait autrefois; les voix sont basses, sombres et comme étouffées! La jeune fille éperdue n'ose respirer; le sang de ses veines s'est arrêté; tout son être fait silence, toute son âme écoute!... L'hymne grandit, les voix deviennent plus distinctes... Tout à coup elle pousse un cri!... elle a cru en reconnaître une! elle porte les deux mains à son front pour s'assurer qu'elle veille, à son cœur pour sentir qu'elle vit! elle penche la tête en avant dans le vide. C'est la même voix! c'est la même voix! Éperdue, elle prononce un nom presque bas; un autre nom lui répond, c'est le sien, et cette fois l'accent ne peut lui laisser de doute! Au même instant, une barque glisse sur le canal; elle traverse un des points vaguement éclairés. Jeanne a cru apercevoir une ombre qui s'est retournée vers elle, et, foudroyée par la joie, elle tombe à genoux et s'évanouit.

Quand elle ouvre les yeux, tout est redevenu silencieux. Elle regarde, elle écoute, elle appelle; rien ne paraît ni ne répond. A-t-elle donc été trompée par une vision? Non, elle a vu, elle a entendu! Si ce n'était point le fantôme de Gérard sorti de la mort comme Samuel, c'était bien lui-même; elle n'a pu se tromper. La voix que l'on reconnaît avec le cœur ne ressemble à nulle autre: aussi Jeanne n'hésite pas; elle sort en courant et suit le bord du canal que longeait la barque; mais, aussi loin que son œil peut apercevoir, le canal est vide, la barque a disparu!

Dans ce moment, le souvenir de Plancius lui revient. Si les navires sont de retour, il en a été le premier averti! La jeune fille haletante se précipite vers la maison qu'il habite; elle frappe à coups redoublés; on ouvre enfin; mais Plancius vient d'être mandé par un messenger du conseil. Jeanne reprend sa course vers la maison de ville; elle trouve les grilles ouvertes, elle entre, elle monte au hasard; elle suit des corridors obscurs, traverse des salles désertes et soulève une tapisserie: elle est arrivée sans le savoir à l'une des tribunes. Au-dessous d'elle se montre la grande salle des délibérations faiblement éclairée par quelques torches de cire. Les conseillers sont réunis autour de Plancius qui lit à haute voix; derrière, un groupe d'auditeurs cachés dans l'ombre se tient immobile. Jeanne troublée s'arrête. Cette salle obscure, ces hommes à l'aspect sévère, cette voix monotone abattent subitement son exaltation. Elle se demande si elle n'est point dans le délire; une sorte de honte douloureuse la glace; elle s'effraye d'être venue si loin; elle avance la main pour écarter de nouveau la tapisserie et retourner en arrière; mais cette main reste soulevée, son front abattu se redresse; quelques mots parvenus jusqu'à elle l'ont saisie. Le cosmographe fait la lecture d'un de ces livres de lock, que le père de Jeanne lui a appris à connaître. Elle se rapproche, et les paroles lui arrivent moins confuses.

... « Le 5 juin, les matelots qui étaient sur le pont ont vu les vagues parsemées de taches blanches vers l'horizon, et ont crié qu'une volée de cygnes venait à notre rencontre; mais le pilote qui regardait, du château d'arrière, a secoué la tête; il avait reconnu les glaces du pôle qui commençaient à nager vers nous.

» Le 21, nous avons découvert une terre qui se trouve par les 80 degrés 11 minutes, et que nous avons jugé devoir être le Groenland (1). Les rochers étaient comme tapissés par les nids de ces oies sauvages qui arrivent tous les ans par nuées dans le Zuyderzée, et que l'on croyait produits par les fruits de certains arbres d'Écosse, qui n'avaient qu'à tomber dans la mer pour éclore (2).

» Le 23, nous avons vérifié que l'aiguille de la boussole variait de 16 degrés.

(1) C'était le Spitzberg.

(2) Cette croyance était générale chez les naturalistes du seizième siècle.

» Le 1^{er} juillet, comme on n'a pu s'accorder sur la direction à prendre, les navires de Jean Cornelitz et de Wilhem Barentz se sont séparés. »

Ici, Jeanne ne put retenir un cri étouffé ; toutes ses incertitudes cessaient : Plancius lisait le journal de bord du *Lion de Hollande*, et c'était Gérard lui-même qui, à titre de commis, avait dû l'écrire. Ainsi elle n'avait point été trompée tout à l'heure, l'expédition était de retour ; le docteur n'avait été appelé si tard au conseil que pour apprendre cette grande nouvelle. Un tel bonheur était trop immense et trop subit pour que la jeune fille pût en supporter le poids ; elle voulut se lever, ses membres demeurèrent sans mouvement ; elle essaya d'appeler, ses lèvres s'agitèrent sans pouvoir former un son ! Elle ne fit, du reste, aucun effort pour sortir de cet anéantissement. Complètement rassurée, elle avait perdu toute impatience, elle s'abandonnait avec ivresse à cette espèce d'évanouissement au milieu duquel surnageait la joie. Elle demeura même quelque temps sans rien comprendre, sans rien voir, sans rien entendre autre chose que ces miraculeuses paroles qui murmuraient en elle : *Revenus !*

Cependant son étourdissement de bonheur se dissipa peu à peu, et la voix de Plancius commença à lui arriver de nouveau et à pénétrer jusqu'à sa pensée au travers de la torpeur. Encore incapable de se mouvoir, ni de parler, elle recommençait déjà à comprendre. Le docteur continuait à lire, mais sa voix était plus lente et plus grave : elle écouta.

... « Les glaçons devenaient à chaque instant plus nombreux ; on les voyait flotter aux quatre aires du vent ; sur quelques-uns se promenaient des ours blancs ; d'autres portaient à leur sommet des touffes d'herbes marines dans lesquelles nichaient les oiseaux de dégoût. On amarre le *Lion de Hollande* au plus grand, qui est d'un beau bleu de nuages ; mais bientôt nous en voyons arriver un autre dont le sommet s'élevait aussi haut qu'un clocher, et dont la racine touchait le fond de la mer ! On file le câble et l'on recommence à louver. Le 11 octobre, les eaux se montrent enfin libres du côté du sud : on ne doute plus qu'il y ait un passage ouvert ; on arbore les girouettes en signe de joie, et les équipages descendent pour prendre un peu de repos ; mais vers trois heures, le *Lion de Hollande* s'arrête tout à coup, et le bosseman, qui s'était endormi sur le pont, appelle avec de grands cris... Le navire était pris dans les glaces !

» Du 26 octobre au 10 novembre, nous essayons tous les moyens de le dégager ; mais les glaçons continuent à s'amonceler ; la neige qui tombe les cimente l'un à l'autre, et le vaisseau est enfermé dans une muraille qui monte à moitié de la hauteur du petit mât. Les câbles cassent, le gouvernail est emporté ; on entend le *Lion de Hollande* craquer dans toutes ses membrures... Tout espoir de le sauver est perdu. On assemble le conseil, et il décide, d'après l'avis de Barentz, qu'on bâtera une hutte sur la côte pour attendre le printemps.

» Dès le lendemain, on commence les travaux avec beaucoup de fatigue et de souffrance. Le froid est si violent que le charpentier ayant placé un clou entre ses lèvres ne peut plus le retirer qu'en arrachant la peau. Cependant la hutte est vite achevée, et nous plantons sur le toit un mai de neige glacée !

» Le 23, le charpentier meurt ; on l'enterre dans une fente de glace, car la terre est trop gelée pour que l'on puisse creuser une fosse.

» La neige commence à tomber avec tant d'abondance qu'on ne pourrait sortir sans être étouffé. La bière et le vin deviennent solides. Les ours nous attaquent sans cesse jusque dans la hutte dont ils s'efforcent de briser la porte. Le soleil, dont la vue est notre seul bien et notre seul plaisir, commence à disparaître.

» Le 1^{er} décembre, on voit la lune se lever à l'est, tandis que le soleil se montre encore sur l'horizon.

» Le 3, on n'aperçoit plus que le haut de son disque.

» Le 4, il disparaît ! La nuit de six mois commence pour nous.

» La ration est réglée à une demi-livre de pain et deux petites tasses de vin par jour.

» La neige qui obstrue la porte ne permet plus de sortir ; le froid augmente ; la pendule s'arrête, et l'on ne peut calculer le temps qu'avec l'ampoulette de douze heures. La glace tapisse les murs de la hutte ; elle pénétre jusque dans nos lits ; nos habits se couvrent de verglas devant le feu. Les souliers prennent la dureté de la corne ; il faut les remplacer par le feutre de nos chapeaux. En voulant se chauffer les pieds, quelques-uns de nous se brûlent sans rien sentir. Nous sommes tous pris de vertiges qui nous empêchent de nous lever. Chaque jour un de nos compagnons cesse de se plaindre, et nous apprenons ainsi qu'il est mort.

» On entend sans cesse le craquement des glaces du côté de la mer : les derniers débris du *Lion de Hollande* doivent avoir été engloutis. Le découragement rend les plus braves silencieux ; mais Barentz réussit à nous distraire en racontant ses voyages et des histoires de la Bible.

» Le 24 janvier 1597. — L'air se trouve radouci. Gérard de Veer sort de la hutte, et voit le soleil qui monte à l'horizon. Il court en avertir ses compagnons, et quelques-uns s'enhardissent alors à le suivre jusqu'à la mer. En arrivant, ils trouvent un petit oiseau qui plonge à leur approche ; ce qui les rend tous joyeux, car ils comprennent que l'eau est déjà ouverte. Malheureusement on ne peut songer à remonter sur le navire, qui est à demi fracassé par les glaces. Barentz déclare qu'il faut retourner en Hollande sur la chaloupe et sur la scute, à moins qu'on ne veuille « se faire bourgeois de la Nouvelle-Zemble, et y préparer sa sépulture. » Il fait construire une petite arcase à la scute, qui était une bûche à poupe aiguë, ordonne d'ajouter quelques bordages pour l'élever au-dessus des flots ; puis fait distribuer dans les deux barques tout ce que nous pouvons emporter. Il écrit aussi trois lettres dans lesquelles il raconte ce qui nous est arrivé ; confie l'une au capitaine de la scute, garde l'autre sur la chaloupe, et suspend la troisième à la cheminée de la hutte dans une charge de mousquet. Enfin, le 14 juin 1597, à six heures du matin, nous levons l'ancre pour entreprendre un voyage de quatre cents lieues dans deux barques découvertes et à demi brisées.

» Le 15, tout va bien ; le 16, quelques glaçons flottants mettent les embarcations en danger ; le 17, nous en sommes entourés. Tous les efforts pour s'ouvrir un passage sont inutiles. Les matelots épuisés se couchent sur leurs bancs et se font leurs adieux. Cependant Barentz, qui est resté debout à l'arrière, leur montre un glaçon immobile auquel il suffirait de fixer une corde pour touer les deux barques et les mettre à l'abri ; mais nul ne veut tenter une pareille entreprise. Alors de Veer embrasse Barentz, et, s'élançant de glaçon en glaçon, il arrive au banc, y attache la corde et crie à ses compagnons que leur vie est en sûreté.

» On navigue encore deux jours avec beaucoup de peine ; mais vers le milieu du troisième on s'aperçoit qu'on est sorti des glaces, et que la mer est libre partout. A cette vue, les hommes de l'équipage poussent des cris de joie en agitant leurs bonnets de fourrure ; quelques-uns pleurent, d'autres s'embrassent ; puis tous entourent Barentz en répétant que c'est lui qui les a soutenus, conduits et sauvés. Mais le pilote interrompt leurs remerciements pour se faire apporter les cartes sur lesquelles il pointe la route à suivre, en recommandant par-dessus tout de ne point remonter vers le nord. Comme plusieurs s'étonnent de ces précautions et répètent à haute voix qu'il sera toujours là pour maintenir les barques dans le vrai chemin, le maître de la scute arrive et dit qu'un de ses hommes, nommé Nicolas Andritz, est à l'agonie. — Alors nous partons ensemble, répond Barentz tranquillement. — Vous, pilote ! s'écrient les matelots. Êtes-vous donc si malade sans avoir rien dit ? — A quoi bon parler, reprend Barentz ; ce qu'il fallait, c'était vous mettre sur la route de Hollande, et vous y voilà, s'il plaît à Dieu ! Le reste est

peu de chose. — Non pas, non pas, reprennent plusieurs voix ; notre vie ne vaut pas celle de maître Wilhem ; que répondrons-nous au conseil d'Amsterdam quand il nous demandera ce qu'est devenu le meilleur pilote des Provinces-Unies ! — Vous lui répondrez, dit Barentz, qu'il a fini comme vous devez souhaiter tous de finir, en faisant son devoir !

» Après ces mots, il a laissé sa tête retomber en arrière, et il a fermé les yeux. Gérard de Veer s'est penché vers lui, croyant qu'il tombait en défaillance ; mais presque aussitôt il s'est relevé tout pâle : Barentz était mort ! »

Ici la lecture fut interrompue par un cri terrible. Jeanne égarée venait de se redresser aux bords de la tribune comme si elle eût voulu s'élancer vers Plancius. On vit ses bras s'étendre, sa tête flotter, puis elle s'affaissa sur elle-même et tomba évanouie.

Tout ce qu'elle avait entendu était vrai. Guidés par les instructions du pilote, les équipages de la scute et de la chauloupe avaient atteint le Weigatz, puis l'embouchure de la mer Blanche, qui les avait conduits au port de Colla. Un hasard providentiel leur avait fait rencontrer là le navire de Jean Cornélitz, sur lequel ils venaient d'arriver à Amsterdam au nombre de douze. Parmi eux se trouvait heureusement le seul consolateur qui pût redonner à Jeanne le goût de vivre.

Quelques mois après, selon le dernier vœu de Barentz, Gérard de Veer la conduisit au temple encore revêtu de ses habits de deuil. Le pilote mourant avait compris, dans son dévouement de père, que les douleurs de l'orpheline ne pouvaient être plus sûrement étouffées que par les enivremens de la jeune épouse !

Le soir même du mariage, comme les deux jeunes époux se rendaient au jardin du Pampus, qu'ils faisaient disposer d'après les plans de Barentz, afin que le projet qu'il n'avait pu accomplir pendant sa vie le fût du moins religieusement après sa mort, ils aperçurent une flotte ancrée devant le rivage et presque à leurs pieds : c'était l'expédition de Corneille Houtman, qui revenait de la terre des épices, après avoir heureusement doublé le cap de Bonne-Espérance ! Tous les étendards flottaient au vent, l'artillerie tonnait en signe de réjouissance, et les clairons retentissaient sur les tillacs couverts de matelots. Mais, à une encablure des vaisseaux pavoisés et victorieux, les regards de Jeanne aperçurent tout à coup un petit navire délavé par les vagues, dont les voiles déchirées pendaient à des mâts de fortune, et elle reconnut la barque qui avait ramené du pôle nord les derniers compagnons de son père.

A cette vue, elle ne put retenir un cri, et ses yeux se mouillèrent.

Alors de Veer, qui avait surpris son regard, l'attira doucement à lui, et la pressant contre son cœur :

— Je te comprends, pauvre fille, dit-il doucement ; tu ne peux accepter les parts inégales que Dieu fait aux efforts de ses créatures ! Tu compares ces vaisseaux triomphants à ce navire détruit, et la victoire de Corneille Houtman à la mort de Willem Barentz ; mais ne t'afflige pas outre mesure, car cette flotte opulente est moins belle à voir que cette faible barque brisée : si la première est la représentation bruyante du succès, la seconde est le sublime symbole du devoir accompli.



K. GIRARDET

MONTICNEUL

(Paysage à la Guadeloupe, par M. Fontenay.—Voy., pour le texte, 1846, p. 104.)

ESSAI SUR LES ORIGINES DE LA MACHINE A VAPEUR.

PRÉAMBULE.

Il n'y a pas longtemps encore, l'histoire de la machine à vapeur était à peu près inconnue en France. Nous n'étions entrés que lentement dans la voie des applications industrielles ouverte par ce merveilleux appareil, et nous laissions sans contester l'Angleterre s'enorgueillir d'une invention dont elle revendiquait le principe et les perfectionnements successifs. Cependant un savant officier, M. de Montgéry, capitaine de frégate, ayant publié, en 1822 et 1823, dans les *Annales de l'industrie nationale et étrangère*, une série d'articles d'une érudition remarquable, sur les machines à feu, prouva surabondamment qu'il s'en fallait de beaucoup que des noms anglais fussent les seuls à citer dans l'histoire de ces machines. En Angleterre même, l'*Histoire descriptive de la machine à vapeur*, de M. Robert Stuart, dont la traduction parut à Paris en 1827, renfermait des aperçus assez justes et véritablement dépouillés de préjugés nationaux. Cependant, à mesure que les applications de la vapeur se généralisaient en France, on devenait plus désireux de connaître le nom et la part de chacun des inventeurs : aussi, lorsque M. Arago publia pour la première fois, dans l'*Annuaire des longitudes* de 1829, sa célèbre Notice sur les machines à vapeur, l'apparition de ce travail si remarquable par l'érudition et par les plus brillantes qualités de style et de critique, produisit-elle une profonde sensation des deux côtés du détroit. Une réimpression de cette notice dans l'*Annuaire* de 1837 fut accompagnée d'une réfutation des arguments à l'aide desquels certains érudits de mauvais aloi prétendaient donner satisfaction aux prétentions exclusives du patriotisme peu éclairé de quelques Anglais. L'éloge de Watt (8 décembre 1834) avait déjà fourni à M. Arago l'occasion de revenir sur le même sujet, d'y ajouter des faits et des aperçus nouveaux ; et ce morceau académique n'avait été ni moins avidement recherché, ni moins goûté que la première notice (*Ann.* de 1839).

On ne s'étonnera donc pas que, dans l'essai qui va suivre, nous ayons profité à chaque instant des travaux de nos devanciers, surtout de ceux de M. Arago. Si notre manière de voir n'est pas toujours d'accord avec la sienne, nous ne chercherons pas pour cela à dissimuler tout le parti que nous avons tiré de ses recherches ; et nous nous estimerions heureux que ce savant illustre, si digne de nos hommages et de notre respect, trouvât quelque intérêt dans les aperçus qui nous sont propres, dans les faits encore peu connus que nous avons été à même de joindre à ceux qu'il avait réunis.

Il est inutile, sans doute, d'insister sur l'importance du sujet que nous abordons ; mais il est nécessaire d'indiquer en quelques mots la manière dont nous l'avons compris.

« Il est juste de le reconnaître, ... on a eu tort de considérer la machine à vapeur comme un objet simple, dont il fallait absolument trouver l'inventeur... Dans la machine à vapeur, il existe plusieurs idées capitales qui peuvent ne pas être sorties de la même tête. Les classer par ordre d'importance, donner à chaque inventeur ce qui lui appartient, rapporter exactement les dates des diverses publications, tel doit être l'objet de l'historien. » (*Ann. des longitudes*, 1837, p. 329.)

Ces paroles résument parfaitement notre opinion sur le sujet et expliquent le but que nous nous sommes proposé. En adoptant l'ordre chronologique, nous nous sommes attaché à reproduire les textes et les figures avec la plus scrupuleuse exactitude ; nous avons eu recours aux sources originales toutes les fois que la chose nous a été possible, et dans le cas contraire nous avons pris soin d'en avertir ; mais nous avons toujours indiqué la source où nous puisions. Ajoutons que si notre essai présente une réunion aussi complète de faits relatifs aux origines de la vapeur, c'est à nos devanciers plus qu'à nous qu'il faut en rapporter le mérite.

PREMIER SIÈCLE AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE. — MACHINES A AIR CHAUD ET APPAREILS A VAPEUR DE HÉRON D'ALEXANDRIE.

Héron d'Alexandrie, né 120 ans environ avant J.-C., est le plus ancien auteur qui nous ait laissé quelques détails sur les différentes manières dont on savait de son temps engendrer une force motrice au moyen de la chaleur.

C'est dans un traité connu généralement sous le nom de *Spiritualia* (traduction littérale du mot grec *Pneumatica*), que se trouvent décrits des appareils qui sont de véritables jouets, mais qui n'en doivent pas moins fixer l'attention par la manière simple et ingénieuse dont les courants de vapeur ou d'air chaud y sont employés. Nous allons suivre l'ordre du livre pour en extraire les passages relatifs à des appareils de ce genre. Nos citations se rapportent à la belle édition des *Veteres mathematici*, sortie en 1693 des presses de l'imprimerie royale, in-folio. Nous traduisons aussi littéralement que possible.

Le onzième appareil de Héron est un de ceux où l'air chaud est employé comme moteur. Il offre quelque chose de piquant comme donnant le spécimen de certaines jongleries pratiquées sur les autels du paganisme, et nous en parlons à cause du parti qu'on en aurait pu tirer, presque sans y rien changer, pour mettre en jeu l'action de la vapeur.



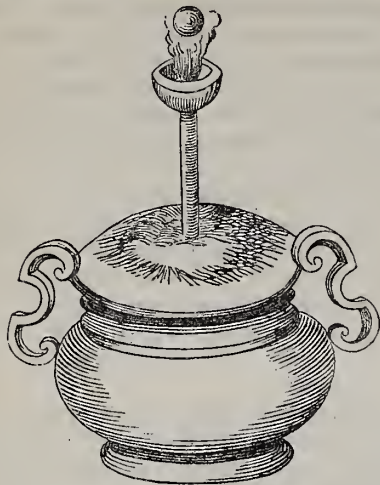
(Fig. 1. Automates faisant des libations.)

« Sur certains autels, lorsque l'on allume le feu, les personnages assistants font des libations ; la construction s'opère de la manière que voici : Soit une base ABCD sur laquelle sont placés des personnages et un autel fermé de toutes parts. La base est close elle-même et a une communication avec l'autel par le trou G ; elle est aussi traversée par le tube HKL, peu éloigné du fond de la base vers L, et venant aboutir à une coupe que le personnage tient dans la main. On verse de l'eau dans la base par une ouverture M que l'on bouche après. Si donc on allume le feu sur l'autel EFG, l'air intérieur se dilatant se répandra vers la base et pressera le liquide qui, n'ayant pas d'autre issue que le tube IKL, monte dans la coupe. Et ainsi le personnage fait des libations ; et cela a lieu aussi longtemps que dure le feu. En éteignant le feu la libation cesse, et le phénomène se renouvellera toutes les fois que le feu sera allumé. Il faut d'ailleurs que le tube par lequel la chaleur doit s'introduire soit plus large au milieu ; car il est nécessaire que la chaleur ou plutôt la vapeur qu'elle produit, lorsqu'elle parvient dans un endroit plus vaste, s'échappe en plus grande abondance et puisse aussi produire plus d'effet. » (*Vet. math.*, p. 166.)

Héron décrit en ces termes (quarante-cinquième appareil) l'effet d'un jet de vapeur vertical sur un corps léger qu'on y plonge (voy. fig. 2) :

« Les boules dansent de cette manière : une marmite contenant de l'eau, et munie d'une ouverture, est soumise à

l'action du feu ; de l'ouverture sort un tube terminé à son extrémité supérieure par une demi-sphère creuse. Si nous jetons un petite boule légère dans la demi-sphère creuse, la vapeur qui sortira par le tube soulèvera la petite boule qui paraîtra danser. » (*Vet. math.*, p. 198.)



(Fig. 2. Marmite à vapeur chassant un projectile.)

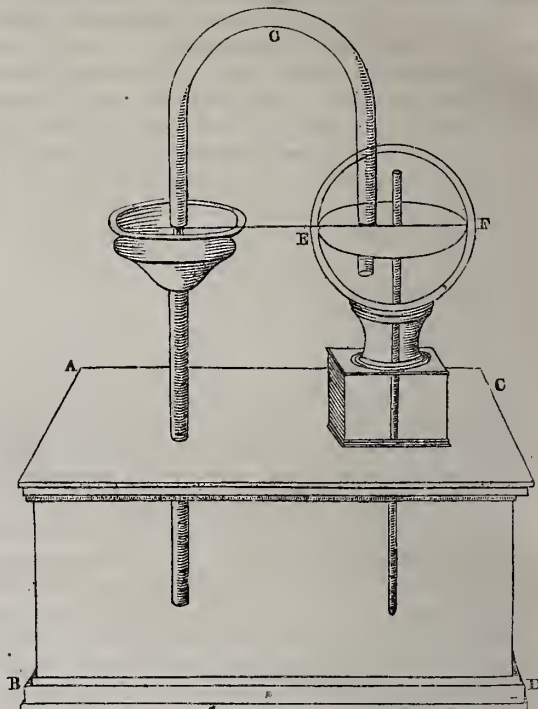
Faisons observer en passant que le nom même, aussi bien que la forme du vase figuré dans l'ouvrage d'Héron, indique l'origine de l'observation qui a dû signaler pour la première fois la force impulsive de la vapeur. Ce vase est une simple *marmite* hermétiquement fermée par un couvercle, de manière à ne laisser échapper la vapeur produite que par un orifice très-petit. L'usage journalier de la marmite, de cet appareil si vulgaire, a donc probablement suffi pour donner, dès la plus haute antiquité, une idée de la force élastique de la vapeur d'eau.

Le jour où un observateur intelligent s'est trouvé par hasard assis au coin d'un feu devant lequel chauffait fortement une marmite munie d'un couvercle qui laissait avec peine échapper la vapeur, l'idée de la force motrice de la vapeur a dû éclore. Et cependant des légendes de création moderne voudraient attribuer cette idée, ou quelque chose d'équivalent, à Worcester, en 1663, et même à Watt, en 1750!

Dans le quarante-septième appareil, l'air soumis à des variations de température agit de manière à faire monter de l'eau (fig. 3). « Soit une base fermée ACDB, à travers laquelle passe un entonnoir dont le tuyau soit très-peu distant du fond (de cette base); soit (de plus) un globe EF, d'où un tube descend dans la base jusqu'à une petite distance du fond de l'appareil. Un tube recourbé G est ajusté de manière à pénétrer dans l'eau du globe. Lors donc que le soleil vient à frapper ce globe, l'air qu'il contient, étant échauffé, presse le liquide, celui-ci s'échappe par le siphon et descend dans la base par l'entonnoir. Mais quand l'appareil sera à l'ombre, l'air (moins dilaté) cédant de la place dans le globe, le tube reprendra le liquide. Ce phénomène aura lieu autant de fois que le soleil frappera (le globe). » (*Vet. math.*, p. 200. Les mots entre parenthèses sont ajoutés au texte pour plus de clarté.)

Cette invention est extrêmement remarquable et pouvait conduire à des applications réellement utiles. Si, au lieu de la faible chaleur due aux rayons solaires, on eût employé celle d'un foyer; si cette chaleur eût été appliquée à la moitié inférieure de la cloche EF, à la partie de la paroi qui est mouillée d'eau, et non à la moitié supérieure où il n'y a que de l'air; si enfin, au lieu de laisser l'eau qui monte dans le tube G tomber dans le réservoir inférieur, on l'eût recueillie au plus haut de sa course ascendante, qui ne voit que l'on aurait possédé une véritable machine à vapeur susceptible d'être employée pour l'élévation de l'eau, pour les épaissements, etc. Car la vapeur formée par l'échauffement de l'eau,

pressant sur la surface du liquide en EF, ferait monter ce liquide en G; et lorsqu'on éloignerait le feu, les parois de la cloche se refroidissant, la vapeur se condenserait au-dessus du liquide, et pour remplir le vide formé, il faudrait que le liquide montât du réservoir inférieur dans la cloche, par le tube vertical qui la traverse en son milieu. De même l'action de la vapeur serait substituée à celle de l'air chaud, dans l'appareil de la fig. 4, si, au lieu d'allumer le feu sur l'autel, on le plaçait au-dessous de la caisse ABCD remplie d'eau.



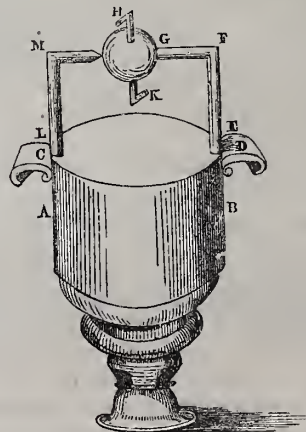
(Fig. 3. Appareil à air déterminant l'ascension de l'eau.)

Il est donc vrai que la vapeur pourrait, dans les appareils que représentent nos fig. 1 et 3, exercer le même rôle que l'air dilaté; mais Héron n'en a pas parlé, et cette omission, que nous verrons se reproduire 1700 ans plus tard, est un fait à noter, comme bien propre à peindre la manière dont procède habituellement l'esprit humain. Car c'est surtout du développement de nos idées que l'on peut dire: *Nihil per saltus*, rien ne se fait par sauts brusques! L'histoire de la vapeur, considérée comme force motrice, fournit, jusque dans les moindres détails, une continuelle confirmation de cet adage.

Le cinquantième appareil décrit par Héron présente une application ingénieuse, quoique stérile, de la force motrice de la vapeur (fig. 4). Laissons parler l'auteur grec.

« Faire mouvoir une petite sphère sur des pivots au moyen d'une marmite échauffée.

» Soit AB une marmite contenant de l'eau et soumise à l'action de la chaleur. On la ferme au moyen d'un couvercle CD que traverse le tube recourbé EFG, dont l'extrémité G pénètre dans la petite sphère



(Fig. 4. Sphère tournant par la réaction de la vapeur.)

creuse HK suivant un diamètre. A l'autre extrémité du dia-

mètre est placé le pivot qui est fixé sur le couvercle CD au moyen de la tige LM. De la sphère sortent deux tubes placés suivant un diamètre (à angle droit sur le premier), et recourbés à angles droits en sens inverses l'un de l'autre. Lorsque la marmite sera échauffée, la vapeur passera par le tube EFG dans la sphère, et, sortant par les tubes infléchis (à angles droits), fera tourner la sphère de la même manière que les personnages qui dansent en rond. » (*Vet. math.*, p. 202.)

Quelques développements sont nécessaires pour l'intelligence complète de cette description.

Remarquons d'abord que si la vapeur sortait de la sphère par des trous forés dans le prolongement des rayons, aucun mouvement ne serait produit; mais lorsque les tubes, dirigés d'abord suivant ces rayons, ont été infléchis à angles droits, la sortie de la vapeur ne pouvant avoir lieu sans qu'une certaine *réaction* se fasse sentir contre la paroi du tube, dans une direction opposée à l'écoulement de la vapeur, cette réaction est la cause déterminante d'un mouvement de rotation d'autant plus rapide que le jet de vapeur est plus intense. Il faut d'ailleurs, pour produire le plus grand effet possible, que les orifices de sortie soient dans des directions opposées perpendiculairement au même diamètre.

L'écoulement d'un liquide soumis à une pression suffisante donnerait lieu à un phénomène semblable. Il en serait de même de l'écoulement d'un gaz; et le soixante et onzième appareil de Héron, qui est mù par l'air échauffé, est celui auquel l'auteur fait allusion en parlant des danses en rond (1).

Ces quatre exemples peuvent donner une idée du genre des questions sur lesquelles roulent les *Pneumatica* de Héron d'Alexandrie, et de la manière dont elles sont traitées dans ce livre. « Ce sont, comme le dit avec beaucoup de justesse Montucla, d'ingénieuses récréations mécaniques. » (*Hist. des mathémat.*, t. I, p. 268.) Mais ce livre est-il bien, comme l'ajoute le savant historien des mathématiques, un monument très-estimable du génie de Héron? Nous avons quelques raisons d'en douter. Il ne nous paraît pas certain que l'on possède réellement là le texte d'un ouvrage écrit par un géomètre habile, souvent cité par Proclus comme auteur de nouvelles démonstrations pour diverses propositions des *Éléments* d'Euclide. Non-seulement le tour des démonstrations employées dans les *Pneumatica* n'a ni la rigueur ni l'élégance qui brillent dans les ouvrages d'Euclide et d'Archimède, antérieures de près de deux siècles, mais l'ordre même des diverses questions laisse beaucoup à désirer. Il est difficile d'y reconnaître une liaison dans les idées, et pour classer méthodiquement les matières, il faudrait entièrement en bouleverser l'ordre. Il est possible, d'ailleurs, que des interpolations successives aient altéré, en maints passages, la suite primitive des idées de l'auteur. Ainsi les figures de la plus ancienne édition, donnée par Commandin en 1575 à Urbino, figures reproduites presque sans altération dans toutes les éditions successives, ont évidemment subi l'influence de l'époque à laquelle a été copié le manuscrit qui les a fournies. Nous avons encore d'autres motifs de croire que l'on a réuni sous le nom de Héron des expériences et des procédés imaginés à différentes époques, et nous pensons, par exemple, que l'expérience représentée dans la fig. 2 doit remonter à la plus haute antiquité.

ORIGINE DU NOM *éolipyle*. — VITRUVÉ.

Il est bon de remarquer que les figures 2 et 4 représentent, à proprement parler, des variétés de l'instrument connu, dans les cabinets de physique, sous le nom d'*éolipyle*.

On sait que ce petit instrument consiste en un vase métallique creux et percé d'un seul trou qui se trouve ordinairement à l'extrémité d'une espèce de col ou de partie allon-

gée. Lorsqu'on y a introduit de l'eau et qu'on vient à le poser sur des charbons ardents, l'eau ne tarde pas à s'y vaporiser, et l'orifice livre un étroit passage à un jet continu de vapeur jusqu'à ce que toute l'eau ait été ainsi chassée par la chaleur.

L'introduction de l'eau exige un artifice particulier tout à fait semblable à celui qu'on emploie pour remplir de mercure les thermomètres ordinaires. On chauffe d'abord l'*éolipyle* vide, et on plonge le col dans l'eau en renversant le vase. L'air raréfié d'abord par la chaleur venant à diminuer de volume, l'eau monte par le col dans le corps de l'*éolipyle*. On retourne, on chauffe une seconde fois, on plonge de nouveau dans l'eau, et on recommence jusqu'à ce que le liquide ait été introduit en quantité suffisante.

Il résulte des passages précédemment cités, que Héron attribuait, avec raison, à la vapeur d'eau les phénomènes que présentent les *éolipyles* placés sur le feu. Le titre et l'explication du cinquante-huitième appareil de son livre donnent à entendre qu'il connaissait aussi la manière de remplir un *éolipyle*; car il s'agit « d'une petite marmite qui attire sans l'aide du feu, » marmite dans laquelle la raréfaction de l'air s'opère par succion et non par échauffement. C'est plus tard que le nom d'*éolipyle* (*Aiolos*, dieu des vents; *pylé*, porte), nom dont, au reste, Héron ne se sert pas, se trouve employé par des auteurs qui ont des idées très-fausSES sur la nature de cet appareil.

Ainsi, Vitruve, le célèbre architecte romain, contemporain d'Auguste, parle des *éolipyles* dans des termes qui montrent qu'il connaissait bien leur jeu, mais qu'il se méprenait étrangement sur la cause de leurs effets. « Les *éolipyles*, dit-il, sont des boules d'airain qui sont creuses et qui n'ont qu'un trou très-petit par lequel on les remplit d'eau. Ces boules ne poussent aucun air avant que d'être échauffées; mais étant mises devant le feu, aussitôt qu'elles sentent la chaleur elles envoient un vent impétueux vers le feu, et ainsi enseignent, par cette petite expérience, des vérités importantes sur la nature de l'air et des vents. » (Livre I, chap. 6, traduct. de Perrault, p. 23, édit. de 1684.)

Aux yeux de Vitruve, l'eau se convertissait donc en *air* à l'aide du feu. Il est vrai que les anciens auteurs emploient souvent le mot *air* dans le même sens que nous attachons au mot *gaz*, ou même au mot *vapeur*. Mais on ne peut alléguer ici cette interprétation. Le sens du passage n'est pas douteux; c'est une explication du vent que Vitruve veut donner, et il la trouve dans le vent impétueux, dans l'air chassé par l'*éolipyle*. Claude Perrault lui-même tombait dans cette étrange erreur près de 1700 ans plus tard (*ibid.*, liv. VI, note de la p. 223).

SECOND SIÈCLE APRÈS L'ÈRE CHRÉTIENNE. — SÉNÈQUE.

Nous n'avons à signaler ici aucune application analogue à celles dont les mécaniciens de l'école d'Alexandrie nous ont transmis la description, mais seulement un passage connu, où Sénèque traite la question des tremblements de terre avec cette netteté de vues et cette profondeur de jugement qui brillent à un si haut point dans ses écrits.

« Certains philosophes, dit-il, tout en expliquant les tremblements de terre par le feu, lui assignent un autre rôle. Ce feu, qui bouillonne en plusieurs endroits, exhale nécessairement des torrents de vapeur qui n'ont pas d'issue et qui dilatent fortement l'air; quand ils agissent avec plus d'énergie ils renversent les obstacles; moins véhéments, ils ne peuvent qu'ébranler le sol. Nous voyons l'eau bouillonner avec le feu. Ce que nos foyers produisent sur ce peu de liquide dans une étroite chaudière, ne doutons pas que le vaste et ardent solitaire ne le produise avec plus de force sur de grandes masses d'eaux. Alors la vapeur de ces eaux bouillonnantes secoue vivement tout ce qu'elle frappe. » (Sénèque, *Questions naturelles* (XI), p. 489 de la collection Nisard-Dubochet.)

Rien encore ici n'indique que l'on eût, du temps de Sénèque, l'idée d'appliquer cette force prodigieuse qui « secoue vive-

(1) Cet appareil a été décrit dans le Magasin (1839, p. 391); mais c'est par erreur que l'on a attribué à de la vapeur d'eau le mouvement de rotation, qui n'est dû qu'à l'écoulement de l'air échauffé, quoique la vapeur put être appelée à jouer le même rôle.

ment tout ce qu'elle frappe. » Il faut quatre siècles de plus pour qu'une idée nouvelle se produise à la suite de l'explication théorique des tremblements de terre.

SIXIÈME SIÈCLE. — ANTHÉMIUS DE TRALLES (500 à 530).

Agathias, historien byzantin qui écrivait vers la fin du sixième siècle, va nous donner une indication bien vague et très-informe encore, mais incontestable cependant, d'une idée de ce genre.

Après avoir décrit (livre V, ch. 3, 4 et 5, p. 281 et suiv. de l'édit. de Bonn) un tremblement de terre qui détruisit un grand nombre d'édifices et fit périr beaucoup de monde à Constantinople, dans l'automne de l'année 557, il ajoute (ch. 6, p. 289) (1) :

« Alors recommencèrent les discussions sur les exhalaisons, et dans les conversations le Stagfite (Aristote) était souvent mentionné, soit comme ayant, avec beaucoup de justesse, exposé la nature et découvert les causes de ces phénomènes, soit comme ayant donné tout à fait à côté de la vérité. Or, à l'appui de l'opinion émise par ce philosophe, à savoir qu'un souffle (un fluide aëriiforme) épais et fumeux, enfermé de tous côtés dans les cavités de la terre, produit ces secousses, quelques personnes citaient l'expérience faite auparavant par Anthémios (2).

» Cet Anthémios était de Tralles, et son art consistait dans les inventions des mécaniciens, qui, appliquant sur la matière les théories géométriques, produisent des imitations et, en quelque sorte, des images des phénomènes de la nature. Il était de la plus grande habileté dans cet art, et s'était avancé aussi loin que possible dans la connaissance des sciences mathématiques, comme son frère Métrodore dans celle des sciences grammaticales. »

Après de longs détails sur la famille d'Anthémios, Agathias décrit ainsi l'expérience dont il a parlé :

« Il y avait à Byzance un homme appelé Zénon, inscrit sur la liste des avocats, distingué d'ailleurs et très-bien avec l'empereur. Il était voisin d'Anthémios, au point que leurs deux maisons paraissaient n'en faire qu'une et être comprises dans les mêmes limites. A la longue une mésintelligence éclata entre eux, soit pour une fenêtre ouverte contrairement à l'usage, soit pour un bâtiment dont la hauteur excessive interceptait le jour, soit enfin pour quelqu'une de ces nombreuses causes qui ne manquent jamais d'amener des dissensions entre très-proches voisins.

» Anthémios, ayant eu le dessous devant les tribunaux, ainsi qu'il devait s'y attendre, ayant pour adversaire un avocat, et n'étant pas capable de lutter d'éloquence avec lui, imagina pour se venger le tour suivant, que lui fournit l'art qu'il cultivait.

» Zénon possédait un appartement très-élevé, très-large, très-beau et très-orné, où il avait l'habitude de recevoir ses amis et de traiter ceux qui lui étaient les plus chers. Le rez-de-chaussée de cet appartement appartenait à Anthémios, de sorte que le plancher intermédiaire servait de toit à l'un et de sol à l'autre. Anthémios fit placer dans ce rez-de-chaussée

(1) Nous devons cette traduction à l'obligeance d'un habile helléniste, M. Léon Réquier, employé à la bibliothèque de la Sorbonne.

(2) C'est probablement ce passage d'Agathias qui a fait croire à un certain nombre d'écrivains qu'Aristote avait, avant Sénèque, attribué les tremblements de terre à la vapeur aqueuse. Mais après une lecture attentive du ch. 7 du liv. II de la Météorologie d'Aristote, chapitre consacré aux tremblements de terre, nous croyons que ce philosophe n'a rien voulu dire de semblable. Il est bien vrai qu'on trouve dans ce chapitre la phrase suivante : « Comme par elle-même la terre est sèche et que par les pluies elle se remplit intérieurement d'humidité, il arrive alors que quand elle est échauffée par les rayons solaires et par sa chaleur propre, il se forme des vents violents qui s'échappent (en partie) au dehors et qui restent (en partie) dans ses entrailles. » Mais tout ce qui suit prouve surabondamment qu'Aristote entendait parler de vents véritables, de courants d'air, et nullement de vapeur d'eau.

de grandes chaudières pleines d'eau, qu'il entourait extérieurement de tuyaux de cuir assez larges à leur base pour embrasser entièrement le bord des chaudières, mais diminuant ensuite de diamètre comme une trompette, et se terminant dans des proportions convenables. Il fixa les bouts de ces tuyaux aux poutres et aux planches du plafond, et les y attacha avec soin ; de sorte que l'air qui y était introduit avait le passage libre pour s'élever dans l'intérieur vide des tuyaux et aller frapper le plafond à nu, dans l'endroit où il lui était permis d'arriver et qui était entouré par le cuir, mais ne pouvait s'écouler ni s'échapper au dehors. Ayant donc fait secrètement ces préparatifs, Anthémios alluma un grand feu sous les chaudières et y produisit une grande flamme, et l'eau s'échauffant bientôt et entrant en ébullition, il s'en éleva beaucoup de vapeur épaisse et fumeuse qui, ne pouvant s'échapper, monta dans les tuyaux et s'y élança avec d'autant plus de violence qu'elle était resserrée dans un plus étroit espace, jusqu'à ce que, frappant continuellement le plafond, elle l'ébranla tout entier, au point de faire légèrement trembler et crier les bois. Or Zénon et ses amis furent troublés et épouvantés, et ils s'élançèrent dans la rue en criant et poussant des exclamations ; et Zénon, s'étant rendu au palais de l'empereur, demandait aux personnes de sa connaissance ce qu'elles savaient du tremblement de terre, et s'il ne leur avait pas causé quelque dommage, etc. »

Il faut avouer que cette description est extrêmement obscure, en ce sens que l'expérience faite comme l'indique Agathias n'aurait rien produit de semblable aux effets qu'il annonce. Aussi M. de Montgéry n'admet-il pas que le mécanisme décrit par Agathias soit exactement le même que celui qu'employa Anthémios. « L'extrémité évasée des tuyaux, dit-il, devait être placée sous les poutres et non au delà ; elle devait s'ouvrir tout à coup au moyen d'une soupape ou d'un robinet. Alors seulement il y aurait eu une vive secousse. »

Nous n'oserions affirmer que l'explication de M. de Montgéry soit satisfaisante ; elle a paru à M. Arago « romanesque et contraire à ce que nous savons aujourd'hui sur le mode d'action de la vapeur. » (*Annuaire* de 1839, p. 279.) Tout en nous rangeant complètement à cette opinion du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, nous ne pouvons plus partager son avis lorsqu'il semble attribuer peu d'importance « à ces légers linéaments de la science antique. » (*Ibid.*) Nous insistons, au contraire, sur ce que ces linéaments unissent, par une chaîne presque continue, les plus anciens, les plus vulgaires appareils où se produit la vapeur d'eau, aux machines les plus parfaites qui fonctionnent aujourd'hui sur nos chemins de fer et qui sillonnent l'Atlantique. Ce qui suit va nous fournir de nouvelles confirmations à ce sujet.

QUINZIÈME ET SEIZIÈME SIÈCLE. — DESCRIPTION D'UN CANON A VAPEUR PAR LÉONARD DE VINCI.

La bibliothèque de l'Institut possède un certain nombre de manuscrits de Léonard de Vinci, qui, né en 1452, mourut en 1519. Ces manuscrits avaient déjà été examinés et étudiés par un grand nombre de savants, entre autres par M. Venturi, professeur de physique à Modène, qui lut à l'Institut, le 6 floréal an v, un *Essai* fort intéressant publié peu après sur les ouvrages physico-mathématiques de Léonard de Vinci ; par M. Libri, qui en parle assez au long dans son *Histoire des sciences mathématiques en Italie* (tom. III, Paris, 1840), lorsque M. Delécluze annonça qu'il y avait découvert, en les feuilletant, la description et le croquis d'un véritable canon à vapeur.

Le travail très-remarquable inséré par M. Delécluze dans le journal *l'Artiste*, en 1841, renferme un fac-simile exact de la page 33 du manuscrit B de Léonard de Vinci, passage relatif à l'emploi de la vapeur pour lancer des projectiles. Quelque surprenante que soit la chose, elle n'en est pas moins vraie : le canon à vapeur se trouve décrit et esquissé par le

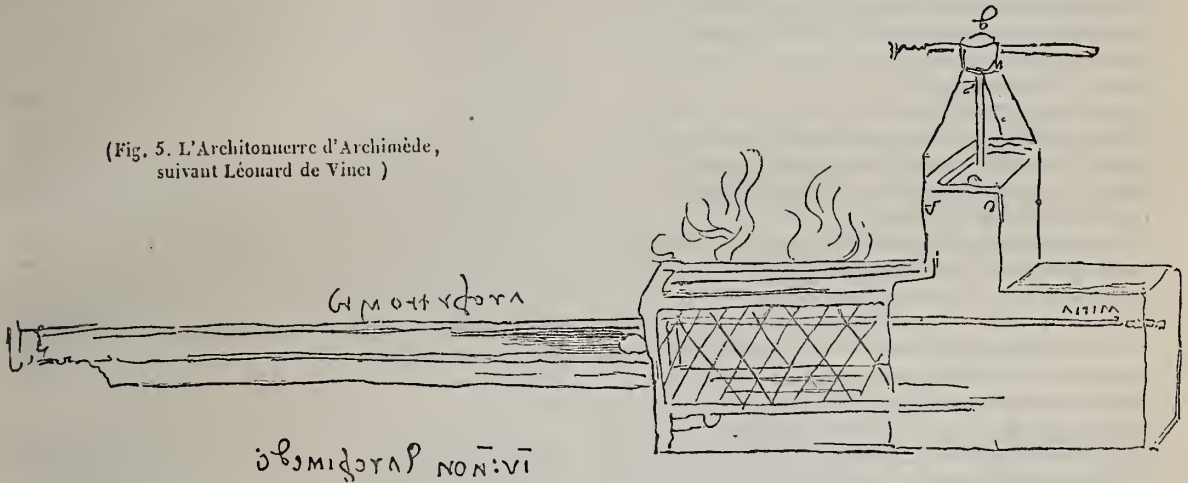
peintre immortel de *la Cène*, avec une précision qui ne permet pas le moindre doute.

Nous empruntons à la publication de M. Delécluze une partie du fac-simile de Léonard de Vinci, savoir, nos fig. 5, 6, 7 et 8; nous supprimons une figure qui n'est qu'un premier essai du croquis de la fig. 5, et dix lignes d'écriture placées, une partie (trois lignes) au-dessus de la fig. 5, l'autre partie (sept lignes) au-dessous de cette même figure. Nous n'avons pas non plus conservé la position respective des figures telle que la donne le fac-simile; seulement nous avons reproduit

les inscriptions placées sur deux d'entre elles (fig. 5 et 8), et qui les caractérisent, en même temps qu'elles donneront à nos lecteurs un spécimen de l'écriture de Léonard de Vinci. Cette écriture offre une particularité curieuse; elle est constamment tracée de droite à gauche, à la manière orientale, avec les lettres renversées. Pour la lire commodément, on pourra mettre la page le haut en bas, et appliquer le bord d'un miroir contre les mots à déchiffrer, qui paraîtront alors redressés et dans l'ordre convenable.

Au-dessus du tube qui contient le boulet est inscrit le mot

(Fig. 5. L'Architonnerre d'Archimède, suivant Léonard de Vinci.)

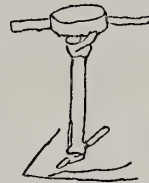


architronito (architonnerre); au-dessous est le titre : *Invention d'Archimede* (invention d'Archimède).

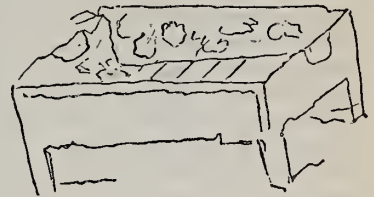
Les sept lignes placées au-dessus du titre de la fig. 5 ont a signification suivante : « L'architonnerre est une machine de cuivre fin qui lance des balles de fer avec un grand bruit et beaucoup de violence. On en fait usage de cette manière : le tiers de cet instrument consiste en une grande quantité de feu et de charbon. Quand l'eau est bien échauffée, il faut serrer la vis sur le vase *abc* où est l'eau, et au moment où on serrera la vis en dessus, toute l'eau s'échappera par-dessous, descendra dans la partie échauffée de l'instrument et se convertira aussitôt en une vapeur si abondante et si forte, qu'il paraîtra merveilleux de voir la fureur de cette fumée, et d'entendre le bruit qu'elle produira. Cette machine chassait une balle du poids d'un talent (fraction du talent) 6. »

La fig. 5 répond parfaitement à cette description. On y voit, dans la coupe longitudinale du canon, le boulet placé un peu en avant d'un fourneau entouré d'un grillage. A droite du fourneau est une petite caisse que l'on remplit d'eau, et qui

se ferme à volonté au moyen d'une tablette solide que l'on serre fortement à l'aide d'une vis de pression représentée séparément dans la fig. 6.

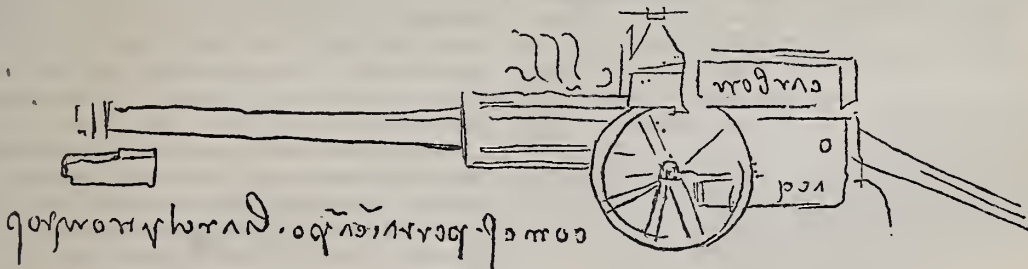


(Fig. 6. Vis de pression au-dessus de la chaudière.)



(Fig. 7. Foyer pour la génération de la vapeur.)

Près de la petite caisse on lit une inscription de trois lignes que nous avons supprimée et dont la traduction littérale est : « Fais que le fer CN soit planté au milieu de la ta-



(Fig. 8. L'Architonnerre monté sur un train pour le transport.— Fac-simile de Léonard de Vinci.)

quette qui est attachée dessous, afin que l'eau puisse tout à la fois tomber tout autour et dans l'axe. »

La fig. 7 représente séparément le réchaud avec les échantures disposées pour recevoir le tube où l'eau vient se condenser en vapeur.

Enfin la fig. 8 fait voir l'architonnerre monté sur des roues avec un petit magasin pour le charbon, indiqué par le mot *carboni*, et un autre pour l'eau, marqué de l'abréviation

acq. Au-dessous du dessin on lit : *Come si porta in campo l'architronito* (comment on transporte l'architonnerre sur le champ de bataille).

Le texte de Léonard ne fait pas mention de la tige placée à droite et vers le milieu de la fig. 5, tige au-dessus de laquelle on lit le mot *mina*. Cette tige paraît destinée à mouvoir un robinet ou une détente livrant subitement passage à la vapeur produite, de manière à déterminer l'expul-

sion du boulet, et pour ainsi dire l'explosion de la mine.

« On remarquera, dit M. de Delécluze, que loin de donner l'invention de cette machine comme nouvelle, Léonard, au contraire, l'attribue à Archimède. Mais ce qui, selon moi, mérite une attention particulière, est l'emploi que Léonard fait du mot *talent*, poids grec, tandis qu'ordinairement et dans le cours de ses études écrites, il indique toujours les poids et mesures selon l'usage moderne d'Italie.

« Archimède, dont nous possédons quelques traités sur les mathématiques, avait composé un livre *des Feux*, qui n'est pas parvenu jusqu'à nous. Pourrait-on supposer que Léonard a eu connaissance de cet ouvrage par l'intermédiaire de quelque traduction arabe, et qu'en effet l'*architonnerre* s'y trouvait décrit ? C'est ce que quelque docte orientaliste pourrait peut-être nous apprendre. »

Cette observation du critique habile auquel nous devons la connaissance de ces précieux documents est fort importante. Nous avons, en effet, des raisons plausibles de croire que les mécaniciens grecs ont pu imaginer quelque chose d'analogue au canon à vapeur.

Reportons-nous un instant à notre fig. 2 et à l'explication qu'en donne Héron d'Alexandrie. L'usage de ce jouet n'a-t-il pas pu conduire très-naturellement à l'idée d'employer la vapeur pour chasser un projectile ? Ne suffit-il pas que, par une circonstance fortuite, la petite boule se soit trouvée un jour engagée dans l'orifice du tube, de manière à boucher le passage à la vapeur, pour que celle-ci, ayant acquis une tension considérable, ait chassé la boule à une grande hauteur, avec une force comparable à celle d'une petite catapulte ? Or, une circonstance de ce genre non-seulement a pu, mais même a dû se produire dans le jeu de l'appareil pour peu qu'on l'ait mis quelquefois à l'épreuve, avec des boules de différents diamètres, dans un foyer ardent, avec une quantité d'eau suffisante. Il y a donc liaison intime entre l'idée du quarante-cinquième appareil de Héron d'Alexandrie et celle du canon à vapeur, que Léonard de Vinci attribue à Archimède. Le nom d'Archimède n'indique probablement ici qu'une personification de l'époque grecque, de même que le nom de César, en France, indique simplement une origine romaine.

On objectera peut-être que les appareils de Héron n'étant guère que des instruments de physique expérimentale et amusante, il y a une grande distance à franchir de l'idée du jouet à celle de la machine pratique. Il suffira, pour répondre à cette objection, de rappeler que Ctésibius, le maître de Héron d'Alexandrie, avait proposé d'utiliser l'élasticité de l'air dans une catapulte d'une espèce particulière ; que la description donnée par Philon de Byzance de l'*aérotone* de Ctésibius (*Vet. math.*, p. 77) ne peut laisser aucun doute à ce sujet ; et qu'il était tout aussi naturel de fonder le canon à vapeur sur la connaissance de la force expansive de l'eau vaporisée, que d'imaginer le fusil à vent, sachant que l'air est élastique.

Pour résumer en quelques mots la liaison des idées qui ont conduit à l'invention de l'*architonnerre*, nous dirons donc qu'une marmite, munie d'un couvercle fermant à peu près hermétiquement, a dû faire connaître dès l'époque la plus reculée la propriété expansive de la vapeur qui s'échappait par d'étroites fissures, et que la force de cette vapeur employée d'abord, dans un simple jouet, à faire danser des boules légères, a dû naturellement être proposée pour lancer des balles dans un fusil ou dans un canon à vapeur.

1543. BLASCO DE GARAY.

M. de Navarrete a publié en 1826, dans la Correspondance astronomique de M. le baron de Zach, la note ci-après, qui lui avait été communiquée par M. Thomas Gonzalez, directeur des archives royales de Simancas :

« Blasco de Garay, capitaine de mer, proposa, l'an 1543, à l'empereur et roi Charles-Quint, une machine pour faire aller les bâtiments et les grandes embarcations, même en temps de calme, sans rames et sans voiles.

« Malgré les obstacles et les contrariétés que ce projet essuya, l'empereur ordonna que l'on en fit l'expérience dans le port de Barcelone ; ce qui effectivement eut lieu le jour 17 du mois de juin de ladite année 1543.

« Garay ne voulut pas faire connaître entièrement sa découverte : cependant on vit au moment de l'épreuve qu'elle consistait dans un grand chaudière d'eau bouillante et dans des roues de mouvement attachées à l'un et à l'autre bord du bâtiment.

« On fit l'expérience sur un navire de 200 tonneaux, appelé la *Trinité*, arrivé de Colibre pour décharger du blé à Barcelone, capitaine Pierre de Scarza.

« Par ordre de Charles-Quint, assistèrent à cette expérience don Henri de Tolède, le gouverneur don Pierre de Cardona, le trésorier Ravago, le vice-chancelier et l'intendant de la Catalogne...

« Dans les rapports que l'on fit à l'empereur et au prince, tous approuvèrent généralement cette ingénieuse invention, particulièrement à cause de la promptitude et de la facilité avec laquelle on faisait virer de bord le navire.

« Le trésorier Ravago, ennemi du projet, dit qu'il irait deux lieues en trois heures ; que la machine était trop compliquée et trop coûteuse, et que l'on serait exposé au péril que la chaudière éclatât. Les autres commissaires assurèrent que le navire virait de bord avec autant de vitesse qu'une galère manœuvrée suivant la méthode ordinaire, et faisait une lieue par heure pour le moins.

« Lorsque l'essai fut fait, Garay emporta toute la machine dont il avait armé le navire ; il ne déposa que les bois dans les arsenaux de Barcelone, et garda tout le reste pour lui.

« Malgré les oppositions et les contradictions faites par Ravago, l'invention de Garay fut approuvée ; et si l'expédition dans laquelle Charles-Quint était alors engagé n'y eût mis obstacle, il l'aurait sans doute favorisée.

« Avec tout cela, l'empereur avança l'auteur d'un grade, lui fit un cadeau de 200 000 maravédís, ordonna à la trésorerie de lui payer tous les frais et dépenses, et lui accorda en outre plusieurs autres grâces.

« Cela résulte des documents et des registres originaux que l'on garde dans les archives royales de Simancas, parmi les papiers de l'état du commerce de Catalogne, et ceux des secrétariats de guerre, de terre et de mer dudit an 1543.

» THOMAS GONZALEZ.

» Simancas, 27 août 1825. »

« Suivant M. de Navarrete, il résulte de la note qu'on vient de lire que les vaisseaux à vapeur sont une invention espagnole, et que de nos jours on l'a seulement fait revivre. De là découlerait aussi la conséquence que Blasco de Garay doit être considéré comme le véritable inventeur des machines à feu. » (*Ann.* de 1837, p. 232.)

M. Arago, auquel nous empruntons textuellement tout le passage relatif à ce curieux document, s'attache à réfuter l'opinion de M. de Navarrete, qu'il regarde comme inadmissible.

« Ces prétentions, dit l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie, me paraissent de nature à être repoussées l'une et l'autre. En thèse générale, l'histoire des sciences doit se faire exclusivement sur des pièces imprimées : des documents manuscrits ne sauraient avoir aucune valeur pour le public ; car, le plus souvent, il est dépourvu de tout moyen de constater l'exactitude de la date qu'on leur assigne. Des extraits de manuscrits sont moins admissibles encore : l'auteur d'une analyse n'a pas quelquefois bien compris l'ouvrage dont il veut rendre compte ; il substitue, même sans le vouloir, les idées de son temps, ses propres idées, aux idées de l'écrivain qu'il abrège. J'accorderai toutefois qu'aucune de ces difficultés n'est applicable dans la circonstance actuelle ; que le document cité par M. de Navarrete est bien de 1543, et que l'extrait de M. de Gonzalez est fidèle : mais qu'en résultera-

t-il? Qu'on a essayé en 1543 de faire marcher les bateaux avec un certain mécanisme, et rien de plus. La machine, dit-on, renfermait une chaudière, donc c'était une machine à vapeur. Ce raisonnement n'est point concluant. Il existe, en effet, dans divers ouvrages, des projets de machine où l'on voit du feu sous une chaudière remplie d'eau, sans que la vapeur y joue aucun rôle : telle est, par exemple, la machine d'Amontons. Enfin, lors même qu'on admettrait que la vapeur engendrait le mouvement dans la machine de Garay, il ne s'ensuivrait pas nécessairement que cette machine était nouvelle et qu'elle avait quelque ressemblance avec celle d'aujourd'hui; car Héron, comme on l'a déjà vu, décrivait, seize cents ans auparavant, le moyen de produire un mouvement de rotation par l'action de la vapeur. J'ajouterai même que si l'expérience de Garay a été faite, et que si sa machine était à vapeur, tout doit porter à croire qu'il employait l'éolipyle d'Héron. Cet appareil, en effet, n'est pas d'une exécution très-difficile, tandis que (on peut l'assurer hardiment) la plus simple des machines à vapeur d'aujourd'hui exige dans sa construction une précision de main d'œuvre fort supérieure à tout ce qu'on aurait pu obtenir au seizième siècle. Au reste, Garay n'ayant voulu montrer sa machine à personne, pas même aux commissaires que l'empereur avait nommés, toutes les tentatives qu'on pourrait faire, après trois siècles, pour établir en quoi elle consistait, n'amèneraient évidemment aucun résultat certain.

» En résumé, le nouveau document exhumé par M. de Navarrete doit être écarté : 1° parce qu'il n'a été imprimé ni en 1543 ni plus tard; 2° parce qu'il ne prouve pas que le moteur de la barque de Barcelone était une véritable machine à vapeur; 3° parce qu'enfin, si une machine à vapeur de Garay a jamais existé, c'était, suivant toute apparence, l'éolipyle à réaction, déjà décrit dans les œuvres d'Héron d'Alexandrie. »

Nous avons voulu transcrire textuellement ces observations pour ne rien ôter de leur force; mais nous ne pouvons dissimuler que le jugement de M. Arago nous paraît un peu sévère. En admettant que l'exactitude de la citation de M. de Navarrete et l'authenticité des pièces qu'elle résume fussent démontrées, chose dont il ne serait pas très-difficile de s'assurer dans l'état actuel de nos relations avec l'Espagne, il deviendrait fort probable que Blasco de Garay a bien réellement eu l'idée d'appliquer la force motrice de la vapeur à la navigation; et quel que fût le genre d'appareil qu'il aurait employé, fût-ce l'éolipyle à réaction, ce qui est vraisemblable, ce mécanicien devrait prendre un rang élevé parmi les inventeurs dont les noms figurent dans une histoire des machines à vapeur.

1563. MATHÉSIUS.

L'*Histoire descriptive de la machine à vapeur*, traduite de l'anglais de R. Stuart (Paris, 1827), renferme le passage suivant (p. 27), immédiatement après la description de la machine à réaction de Héron :

« On ne trouve aucun autre indice de la vapeur employée comme moteur dans les ouvrages des auteurs anciens, ni même dans ceux des écrivains modernes, jusqu'en l'an 1563. A cette époque, un certain Mathésius, dans un volume de sermons intitulé *Sarepta*, parle de la possibilité de construire un appareil dont l'action et les propriétés paraissent semblables à celles de la machine à vapeur moderne. »

Il faut avouer que voilà une citation bien laconique eu égard à l'importance du sujet. Nous le regrettons d'autant plus, pour notre part, que les recherches faites jusqu'à ce jour dans les bibliothèques publiques de Paris pour trouver le *Sarepta* de Mathésius ont été complètement infructueuses. On nous permettra donc de ne pas nous y arrêter.

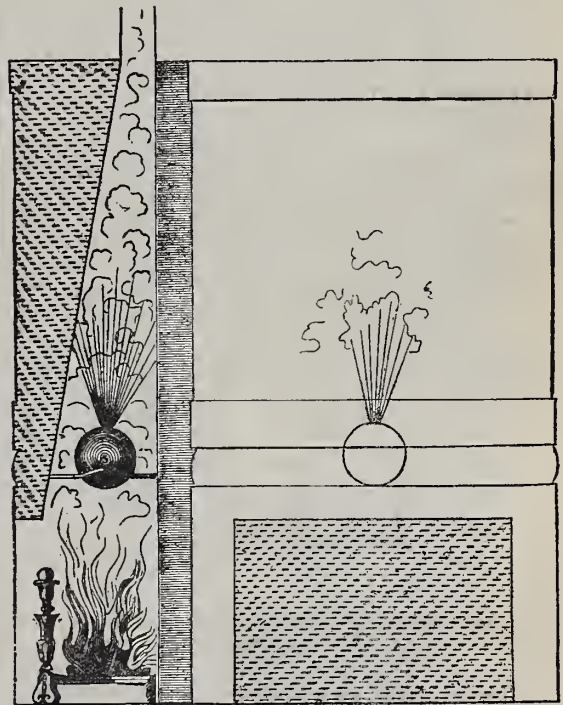
1567. PHILIBERT DELORME.

Il s'agit ici d'une application très-indirecte de la force mo-

trice de la vapeur; mais comme cette application a été renouvelée de nos jours, qu'elle est actuellement employée, et qu'elle a produit des résultats d'une grande importance pour activer la combustion dans les foyers qui entourent les chaudières, et pour accélérer ainsi le mouvement des locomotives, nous ne pouvons nous dispenser de la mentionner.

Dans le chapitre 8 du livre IX de son *Architecture*, Philibert Delorme, parmi divers moyens d'empêcher les cheminées de fumer, propose le suivant (1) :

« Autre remède et invention contre les fumées. — Par une autre invention, il serait très-bon de prendre une pomme de cuivre ou deux, de la grosseur de cinq ou six pouces de diamètre, ou plus qui voudra, et ayant fait un petit trou par le dessus, les remplir d'eau, puis les mettre dans la cheminée, à la hauteur de quatre ou cinq pieds ou environ (selon le feu qu'on y voudra faire), afin qu'elles se puissent échauffer quand la chaleur du feu parviendra jusques à elles, et par l'évaporation de l'eau causera un tel vent qu'il n'y a si grande fumée qui n'en soit chassée par le dessus. Ladite chose aidera aussi à faire flamber et allumer le bois étant au feu, ainsi que Vitruve le montre au sixième chapitre de son premier livre. . . » (P. 270 bis de l'édition de 1597. — Voy. notre fig. 9.)



(Fig. 9. Emploi de l'éolipyle par Philibert Delorme.)

Ici Philibert Delorme répète presque textuellement, comme il l'annonce lui-même, le passage de Vitruve cité plus haut, et, partageant l'opinion erronée de son devancier, il annonce que l'air fourni par l'éolipyle supplée au courant qui n'existe pas dans la chambre. Les choses se passent tout autrement, comme on le sait. L'air de la cheminée, entraîné par le courant de vapeur, fait un appel dans la chambre, et la fumée n'est chassée au dehors qu'à la condition que l'air extérieur puisse entrer dans la chambre, soit par des ventouses, soit par les joints des portes et des croisées.

L'auteur continue en ces termes :

« Quelques-uns pourraient dire qu'elles (les éolipyles) ne sauraient longtemps faire vent : à quoi je réponds que plus

(1) Ce passage a été signalé pour la première fois, à notre connaissance, par M. Rouget de Lisle (Bulletin de la Société d'encouragement, n° de décembre 1846, p. 719).

elles seront grandes, plus le vent y durera ; comme aussi en leur donnant une chaleur tempérée par le dessous. Et plus il y aura grand feu à les échauffer, plus elles souffleront véhémentement et de grand' force, mais aussi l'eau en sera plus tôt évaporée : par quoi il sera bon d'en avoir deux ou trois, et plus qui voudra, afin que l'une ne soufflant plus, l'on en remette à son lieu une autre. Et pour autant que chacun a le moyen ou la patience de mettre peu à peu de l'eau dans les susdites éolipyles ou boules, ce leur sera aisé en les chauffant et en après mettant dans unseau d'eau, car elle y entrera incontinent. Et afin que vous connaissiez mieux comme elles se doivent appliquer aux cheminées, j'en ai fait une figure ci-après, tant pour le devant d'une cheminée que du dedans, afin qu'il vous soit facile de connaître comme il les faut colloquer et échauffer, et aussi comme elles chassent la fumée.»

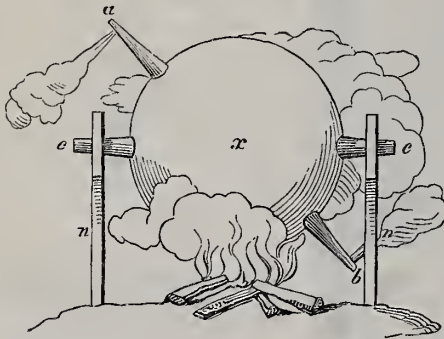
Suit la figure que nous avons reproduite sous le n° 9 aux trois cinquièmes de la grandeur de l'original.

1597. ÉOLIPYLE APPLIQUÉ AU TOURNEBROCHE.

L'*Histoire descriptive* de M. Stuart, déjà citée, renferme (p. 32) le passage suivant (voy. la fig. 10) :

« Trente ans après (Mathésius), dans un livre imprimé à Leipzig en 1597, on trouve la description de ce qu'on appelle un éolipyle, que l'on peut, dit-on, utiliser en y adaptant un tournebroche. On introduit dans le globe *x* une petite quantité d'eau qui se résout en vapeur par l'effet du feu placé au-dessous. La vapeur sort par les becs *a* et *b*, et produit par sa réaction un mouvement de rotation continu. »

Cette citation, sans titre et sans nom d'auteur, fait le pendant de celle du *Sarepta* de Mathésius, et ne peut nous arrêter davantage.



(Fig. 10. Application de l'éolipyle au tournebroche, suivant M. Robert Stuart.)

1601-1608. JEAN-BAPTISTE PORTA ET JUAN ESCRIVANO.

J.-B. Porta, physicien distingué, né à Naples vers 1540, mort en 1615, publia à Naples en 1601, sous le titre de *Pneumaticorum libri tres*, un ouvrage du genre de celui de Héron d'Alexandrie cité plus haut. Un certain Juan Escrivano, Espagnol, fit paraître sept ans plus tard, en 1608, une traduction italienne du livre de J.-B. Porta (*I tre libri de' spiritali*, Naples, in-4°). Dans une dédicace adressée à l'auteur, Escrivano annonce qu'il a ajouté à sa traduction quelques passages qu'il tient de la bouche même de Porta. Or, au nombre des passages qui ne figurent pas dans l'édition latine, et qu'on voit dans l'édition italienne, on trouve le suivant dont on peut, d'après la déclaration d'Escrivano, attribuer l'idée à Porta lui-même.

« Faites une boîte BC en verre ou en étain, dont le fond soit percé d'un trou par lequel passera le col d'une bouteille à distiller D, renfermant une ou deux onces d'eau. Le col sera soudé au fond de la boîte, de manière que rien ne puisse s'échapper par là ; de ce même fond partira un canal dont l'ouverture le touchera presque, l'intervalle étant tout juste ce qui est nécessaire pour que l'eau puisse y couler. Ce canal

passera par une ouverture du couvercle de la boîte et s'étendra au dehors, à une petite distance de sa surface (*passi per lo coverchio fuori poco lontano dalla sua superficie*).

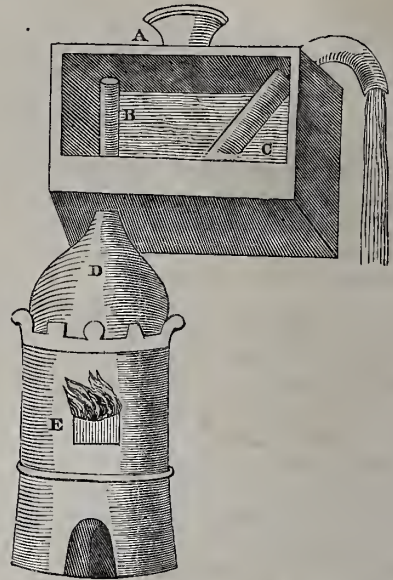


Fig. 11. Appareil de J.-B. Porta où la vapeur élève de l'eau au-dessus de son niveau.)

La boîte sera remplie d'eau par un entonnoir A qu'on bouchera bien ensuite, afin qu'il ne laisse pas échapper d'air (*che non possa respirare*) ; enfin la bouteille sera placée sur le feu, et on l'échauffera peu à peu ; alors l'eau transformée en vapeur pressera l'eau dans la boîte, lui fera violence et la fera sortir par le canal C, et couler à l'intérieur. On continuera toujours ainsi à échauffer l'eau jusqu'à ce qu'il n'en reste plus ; et tant que l'eau fumera (*sfumera*), l'air pressera l'eau dans la boîte, et l'eau sortira à l'extérieur. L'évaporation étant finie, on mesurera combien il est sorti d'eau de la boîte, et il y sera resté autant d'eau qu'il en sera sorti (de la bouteille), et vous conclurez de la quantité d'eau écoulée en combien d'air elle s'était transformée. On peut encore facilement mesurer combien une once d'air, dans sa consistance ordinaire, peut donner de parties d'un air plus subtil. »

Porta savait donc que la vapeur d'eau peut presser un liquide à la manière de l'air, et le faire monter au-dessus de son niveau. Rien ne prouve, il est vrai, qu'il eût quelque idée de la grande force que cette vapeur est susceptible d'acquies, et de la possibilité de l'employer comme moteur efficace ; il dit même en termes formels que le tuyau de dégorgeement passe à une petite distance du couvercle de la boîte.

« Son but unique était de déterminer expérimentalement, et par un moyen dont il est inutile de signaler ici tous les défauts, les volumes relatifs d'une quantité donnée d'eau et de la vapeur en laquelle la chaleur la transforme. » (*Ann. de 1837, p. 326*.) Il n'en est pas moins certain qu'il y avait, au point de vue mécanique, dans cet appareil de Porta, le germe d'une idée utile ; et que si l'on avait simplement appliqué cette idée d'exercer une pression avec de la vapeur d'eau dans l'appareil que représente notre fig. 3, au lieu d'employer de l'air dilaté, on aurait obtenu une véritable machine à vapeur, propre à faire monter de l'eau à de grandes hauteurs.

Cet article sera continué.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LA COLLECTION DES PORTRAITS, A LA GALERIE ROYALE DE FLORENCE.



(Portrait du peintre de fleurs Nicolas Vander-Brach, peint par lui-même.)

Cette collection, fondée par le cardinal Léopold, se compose d'environ trois cent cinquante portraits de peintres : elle est unique en Europe et d'une valeur inappréciable. Chacun de ces portraits a été peint par l'artiste même qu'il représente ; en sorte qu'il offre à la fois une image tout à fait authentique du peintre, et un spécimen de son style, qui peut servir à contrôler ses œuvres douteuses. L'intérêt de cette belle iconographie s'accroît encore par l'heureux arrangement que la direction de la galerie a adopté. On a groupé les peintres, autant que possible, par école, de ma-

nière à dérouler sous les yeux, dans un ordre simple et facile, une histoire de l'art chronologique et synoptique. Au premier rang, dans la grande salle, l'école romaine est représentée par le prince des peintres, Raphaël, qui est entre Péruçin, son maître, et Jules Romain, son élève de prédilection : il est entouré de ses disciples et de ses successeurs, entre autres, Frédéric Zuccheri et Fiori, dit le Baroccio. — Le premier portrait de l'école florentine, la plus puissante et la plus féconde de toute l'Italie, est celui de son véritable fondateur, Thomas Guidi Masaccio. On voit près de lui

l'immortel Léonard de Vinci, Fra Bartolomeo, Michel-Ange (on doute malheureusement si ce portrait est véritablement de la main de ce grand artiste), André del Sarte, Chimenti dit l'Empoli, Bandinelli, Christophe et Alexandre Allori, le Pontorno, Cardi surnommé le Cigoli, Santi dit Tito, Rossi dit Salviati, Vasari, et des continuateurs d'un art moins élevé, mais non sans mérite, Pierre de Cortone, Carlo Dolci, Franceschini le Volterrano, etc. A peu de distance sont les célèbres Siennois, voisins que Florence n'a jamais vus sans envie, Beccafumi dit le Mecherino, Razzi dit Sodomma, Ventura le Salimbeni, Casolani, Vanni, Manetti, etc. — Sur la paroi opposée, l'école vénitienne brille de tout l'éclat de son incomparable coloris. Jean Bellini précède glorieusement Palma, Barbarelli dit le Giorgion, Vecellio Titien, Cagliari le Veronèse (Paul), Robusti le Tintoret et sa fille Maria, le vieux Bassan et ses fils François et Léandre. — Bologne figure dignement entre Venise et Florence : Primatevic et précède les cinq Carrache (il y a trois portraits d'Annibal, deux d'Augustin), et l'on voit à leur suite les élèves de cette illustre famille, qui sont eux-mêmes des maîtres très-remarquables dans des manières diverses : Zampieri le Dominiquin, Barbieri le Guerchin, l'Albane, Guido Reni, etc. — Naples, l'école la plus faible de l'Italie, a cependant quelques représentants illustres : Ribera dit l'Espagnolet, Salvator Rosa, Lucca Giordano, le Solimène, etc. — On n'a point le portrait du Corrège. — Un des derniers portraits d'artistes célèbres admis dans la galerie est celui de Canova, qui s'exerçait quelquefois à la peinture. — Ce Panthéon des peintres n'est point, du reste, ouvert aux seuls maîtres italiens ; les autres écoles y sont aussi représentées, quoique inégalement. La France, par exemple, n'a pas à se louer beaucoup de la part qu'on lui a faite (ou qu'elle s'est faite : on aurait assurément accueilli les portraits qui auraient voulu y prendre rang). Nous nous rappelons d'avoir vu seulement Jacques Callot, Simon Vouet, Charles Lebrun, De Troy (François et Jean-François), Antoine Coppell, Rigaud, Robert Nanteuil, Charles Natoire, Largillière, Bouchardon, Courtois le Bourguignon, Menageot, Liotard, madame Lebrun, Vivien de Lyon, et des artistes moins connus, Fauvrai, Marteau, Rivière, Sparvier, Ferdinand Vout, de Glain, Du Flos, de Poerson. Nos gloires, Poussin, Le Sueur, Claude Lorrain, Valentin, Greuze, etc., manquent à la galerie. — L'Espagne est représentée par Velasquez ; l'Angleterre, par Reynolds et par quelques prétendants malheureux à la gloire qui ont séjourné à Florence, et qui expient leur témérité ; car cette collection a surtout le mérite singulier de donner exactement la mesure de ceux qui viennent y poser : ils donnent infailiblement à la fois l'expression de leur physiologie et celle de leur talent ; les médiocrités n'y peuvent tromper personne. — Les écoles allemande, flamande et hollandaise, qui ont été les premières en rapport avec les écoles d'Italie, sont mieux partagées que la France et l'Espagne ; elles ont pour représentants Albert Durer, Lucas Kranach, Lucas de Leyde, Quentin Metzys (deux portraits), Rubens, Jordacens, Van-Dyck, Rembrandt, Vander-Hælst, Vander-Werf, Vander-Neer, Gérard Dow, Mieris, Schalken, Hunthorst (Gérard des Nuits), Lairesse, Laer le Bamboccio, Muller dit Tempesta, Subtermans, Fr. Porbus, Mengs, Angelica Kauffmann, etc.

C'est parmi les Flamands qu'il convient de ranger Nicolas Vander-Brach, né vers le commencement du dernier siècle à Messine, de parents flamands, et qui excellait dans les tableaux de fleurs, de fruits et d'animaux. Cet artiste a vécu longtemps à Livourne, où l'on trouve quelques-unes de ses meilleures œuvres dans des cabinets d'amateurs. L'originalité de son portrait, que nous croyons n'avoir jamais été gravé, nous l'a fait choisir le premier. Nous en publierons plusieurs autres de cette collection, également curieuse et inédits.

LES PROJETS.

NOUVELLE.

La maison de banque de MM. Varnier et d'Alouzy était connue depuis près de trente ans comme la plus sûre, sinon comme la plus importante de la place de Paris. Fondée vers le commencement de l'empire, elle avait étendu lentement le cercle de ses affaires ; mais cette lenteur même avait contribué à lui conquérir la confiance et à mieux constater la probité scrupuleuse de ses fondateurs. L'un d'eux seulement, M. Varnier, avait survécu : resté associé à Edmond d'Alouzy, le fils de son ami, il portait seul le poids des affaires et laissait le jeune homme suivre en liberté tous ses goûts. Edmond avait une imagination active mais mobile, une instruction variée mais incomplète. Incapable de persévérance, il passait à peine une heure chaque jour à la banque pour prendre rapidement connaissance du courant des affaires.

Il venait précisément d'entrer dans le bureau particulier de la direction, afin de parcourir la correspondance du jour. Un vieux commis, le père Trudaine, décachetait les lettres qu'il lui soumettait avec une brève indication, et qui étaient ensuite passées à un jeune homme assis près de la fenêtre, devant un petit bureau.

— De la maison Vancroft d'Amsterdam, dit le vieux commis, qui présentait un compte sur papier azuré.

— Encore en hollandais ? demanda d'Alouzy.

— Oui, monsieur.

Le jeune banquier fit un mouvement d'épaules.

— Décidément il faut que je l'apprenne, dit-il avec un air de résolution irrévocable ; la moitié de nos affaires se font avec l'Allemagne et la Hollande, il est impossible de rester ainsi toujours à la merci des traducteurs.

— C'est une longue étude ! fit observer le père Trudaine en relevant ses lunettes, ouvrant sa tabatière et y pétrissant, avec méditation, une prise de tabac.

— Laissez donc, reprit d'Alouzy nonchalamment ; quand on sait s'y prendre il suffit de quelques mois. Choisissez un livre allemand, étudiez-le attentivement ; remarquez la formation des mots, l'arrangement des phrases ; décomposez celles-ci de vingt manières, cherchez tout ce que l'on peut exprimer avec les éléments qu'elles renferment ; possédez enfin complètement votre livre, et le reste viendra tout seul. Les connaissances acquises de cette manière feront comme la pelote de neige qui s'adjoint tout ce qu'elle touche, et se grossit à mesure qu'elle avance.

— Mais pour une étude aussi sérieuse, il faut beaucoup de temps, objecta Trudaine.

— Du temps ! répéta Edmond en s'animant, à qui manquait-il, sinon à ceux qui le veulent perdre ? Avez-vous jamais calculé le nombre d'heures gaspillées faute de régularité dans nos habitudes, d'exactitude dans nos arrangements, de conscience dans nos efforts ? Tenez une seule de vos semaines en partie double, et vous serez effrayé de la perte de minutes qu'il faudra porter au passif. La journée arithmétique a vingt-quatre heures ; retranchez six heures pour le sommeil ; deux heures pour les repas, deux heures pour la promenade ou les visites, il restera encore quatorze heures. En supposant que j'en donne huit aux affaires, j'en aurai toujours six pour l'étude de l'allemand et du hollandais.

— Et votre santé ne souffrira-t-elle point d'un tel travail ? demanda le vieux commis.

— Non pas, si je la gouverne avec sagesse, répliqua d'Alouzy, si j'évite les veilles, les longs repas, les alternatives de repos absolus et d'activités forcées. Le corps humain est une machine ; épargnez-lui les brusques changements, les secousses, et tout ira à souhait. Une horloge ne se déränge point parce qu'elle marche, mais parce qu'elle est mal montée. Je veux, du reste, prouver par un exemple ce que peut la méthode, et je m'engage à comprendre, d'ici à six mois,

toutes vos correspondances d'outre-Meuse et d'outre-Rhin.

A ces mots, le jeune banquier se leva, prit son chapeau, sa badine à pomme d'or, et quitta le bureau.

Trudaine regarda la porte se refermer, frappa sur sa tabatière, et fit entendre un petit rire contenu.

— As-tu entendu, Julien ? demanda-t-il à demi-voix au jeune commis, toujours occupé à enregistrer les lettres qui lui avaient été remises.

— Parfaitement, monsieur Trudaine, répondit-il.

— Et tu te laisses prendre à cela ?

— Mais il me semble que les raisons données par M. d'Alouzy...

— Sont excellentes, n'est-ce pas ? Aussi je t'engage à l'écouter. Il a toujours de merveilleux projets qui n'aboutissent à rien, faute de pratique. Son esprit me produit l'effet de ces conservatoires des arts et métiers, où l'on a, en petit, les modèles de tout ce qui s'est inventé ; c'est admirable, mais ça ne peut pas servir.

Julien s'abstint de répondre, car c'était une intelligence lente qui évitait les débats inutiles par défaut de prestesse d'abord, puis par bon sens ; mais, même en acceptant la comparaison du père Trudaine, il pensa que si la collection de petits modèles ne pouvait être utilisée dans la pratique, elle pouvait l'être comme indication et conseil. Il se mit en conséquence à méditer les réflexions du jeune banquier sur les moyens d'apprendre les langues étrangères, sur l'emploi du temps, et le résultat de ces réflexions fut la mise en pratique de tout ce qu'Edmond d'Alouzy avait indiqué. Du reste, il n'en avertit personne : persuadé que les paroles sont inutiles là où les faits doivent prouver, il poursuivit silencieusement sa tâche.

Le plus difficile n'avait point été de se résoudre au travail et de régler sa vie d'après le plan de son jeune patron ; il fallait payer un professeur, acheter des livres, et les mille francs donnés à Julien par M. Varnier suffisaient tout au plus pour ses premiers besoins. Mais le travail a aussi son exaltation. Commentant par la pratique l'excellente théorie de d'Alouzy, il trouva moyen d'introduire encore plus de frugalité dans ses repas, d'économiser sur la simplicité de ses vêtements, de supporter dans sa mansarde le froid de l'hiver et les chaleurs de l'été. Enfin, au bout de six mois d'études assidues, il put présenter à son jeune patron la traduction des correspondances allemandes et hollandaises.

La surprise d'Edmond se changea en admiration lorsqu'il apprit la part que lui-même avait dans ce résultat.

— Eh bien ! s'écria-t-il triomphant et en regardant le père Trudaine, quand je vous disais qu'au bout de quelques mois j'aurais appris ces deux langues ! Voilà Julien qui les sait... ce qui revient au même, puisqu'il a suivi ma méthode. Tout dépend, voyez-vous, de la direction que l'on donne à ses efforts. Je veux continuer les essais dans cette voie ; m'assurer de ce qu'il faudrait de temps pour connaître les principales langues commerciales de l'Europe. Traduisant toutes le même ordre d'idées, et satisfaisant aux mêmes besoins, elles ont nécessairement des rapports nombreux en même temps qu'un domaine borné ; leur étude doit être facile et aurait de sérieux avantages pour celui qui la pousserait jusqu'au bout. Il faudra que je suive ce projet, et dès demain je me mets résolument à l'œuvre.

Dès le lendemain, en effet, l'idée de d'Alouzy était exécutée, mais par Julien, qui avait compris tout le parti qu'il pourrait en tirer. M. Varnier venait déjà de lui confier les correspondances étrangères avec une augmentation notable d'appointements. Bientôt d'autres maîtres lui demandèrent des traductions et des réglemens de mémoires, et son jeune patron eut également recours à lui, non pour des affaires de banque, mais pour des notes à prendre dans plusieurs recueils scientifiques d'Allemagne.

De nouvelles préoccupations absorbaient, en effet, d'Alouzy depuis quelques mois. Après avoir successivement es-

sayé la musique et la peinture, il venait de s'éprendre d'une violente passion pour la chimie, et de monter un laboratoire dont il ne sortait plus. Julien y alla d'abord pour lui porter les traductions dont il l'avait chargé, puis pour le seconder dans ses expériences. Suivant son habitude, Edmond en restait le plus souvent à la théorie et s'épargnait l'ennui de suivre l'essai indiqué. Le jeune commis se chargea de cet examen pratique. Il y acquit bientôt les connaissances précises dont manquait d'Alouzy, et cette adresse de manipulations qui est en chimie ce qu'est le tact en cuisine. Son patron pouvait commander le dîner, mais lui seul savait le faire.

Trudaine ne manqua point de le remarquer.

— M. Edmond est pour toi une providence, disait-il en riant tout bas ; il t'annonce ce qu'il apprendra et te laisse l'apprendre à sa place ; ses desirs de science sont un programme auquel tu es chargé de satisfaire pour lui. Continue, petit, et prie Dieu qu'il ait l'envie de devenir un grand homme, afin que tu le deviennes.

La suite à la prochaine livraison.

LE VICE ET LA FAVEUR.

La vertu ordinairement n'est pas assez souple pour ménager la faveur des hommes ; et le vice qui met tout en œuvre est plus actif, plus pressant, plus prompt, et ensuite il réussit mieux que la vertu qui ne sort pas de ses règles, qui ne marche qu'à pas comptés, qui ne s'avance que par mesure.

L'homme injuste peut entrer dans tous les desseins, trouver tous les expédients, entrer dans tous les intérêts ; à quel usage peut-on mettre cet homme si droit qui ne parle que de son devoir ? Il n'y a rien de si sec ni de moins flexible ; et il y a tant de choses qu'il ne peut pas faire, qu'à la fin il est regardé comme un homme qui n'est bon à rien, entièrement inutile. Ainsi étant inutile, on se résout facilement à le mépriser, ensuite à le sacrifier à l'intérêt du plus fort et aux pressantes sollicitations de cet homme de grand secours, qui fait remuer les intérêts et les passions, ces deux grands ressorts de la vie humaine.

BOSSUET.

CALENDRIER ANGLO-SAXON.

Les illustrations des anciens calendriers sont au nombre des documents les plus précieux à consulter pour l'étude des usages et des usages : ils offrent surtout de curieux renseignements pour l'histoire de la vie agricole qui s'y déroule naïvement dans l'ordre des saisons. Les douze dessins que nous publions sont tirés d'un calendrier anglo-saxon composé quelque temps avant la conquête normande et conservé dans la *Cottonian Library*. Chacune de ces petites compositions, qui ne manquent point d'élégance et qui n'ont que trop de mouvement, orne une des douze pages consacrées aux douze mois. Voici quelques notes explicatives.

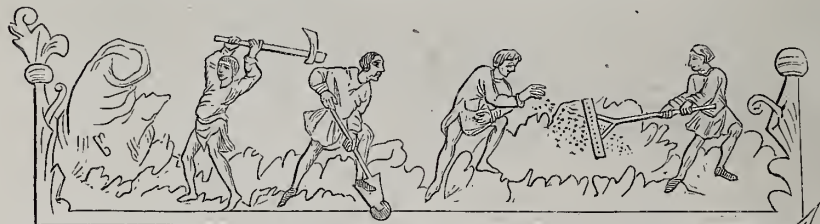
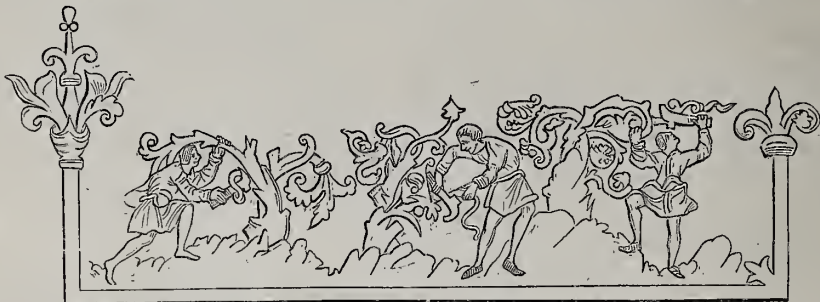
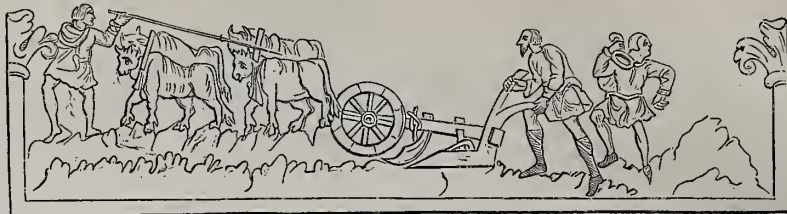
Janvier. Les Saxons non convertis appelaient janvier « le second mois. » On laboure, on sème. Quatre bœufs tirent péniblement la charrue : en ce temps, on ne se servait point de chevaux pour le labourage ; les bœufs sont encore attelés aux charrues en quelques localités.

Février. On ébranche des arbustes qui semblent être des vignes. Les Saxons appelaient février « le mois des gâteaux ; » par allusion sans doute aux offrandes qu'à cette époque de l'année l'on faisait aux dieux. Aujourd'hui il est encore d'usage de faire des gâteaux le mardi gras, ce que plusieurs écrivains rapportent à l'antique tradition.

Mars, mois dédié par les Saxons à la déesse Hrecca ; on l'appelait aussi « le mois des tempêtes. » On bêche, on pioche, on sème ; on fouille et travaille la terre avec ardeur.

Avril. C'était « le mois de la déesse Eöstra. » Ce dessin est très curieux ; il paraît représenter trois seigneurs, qui e-

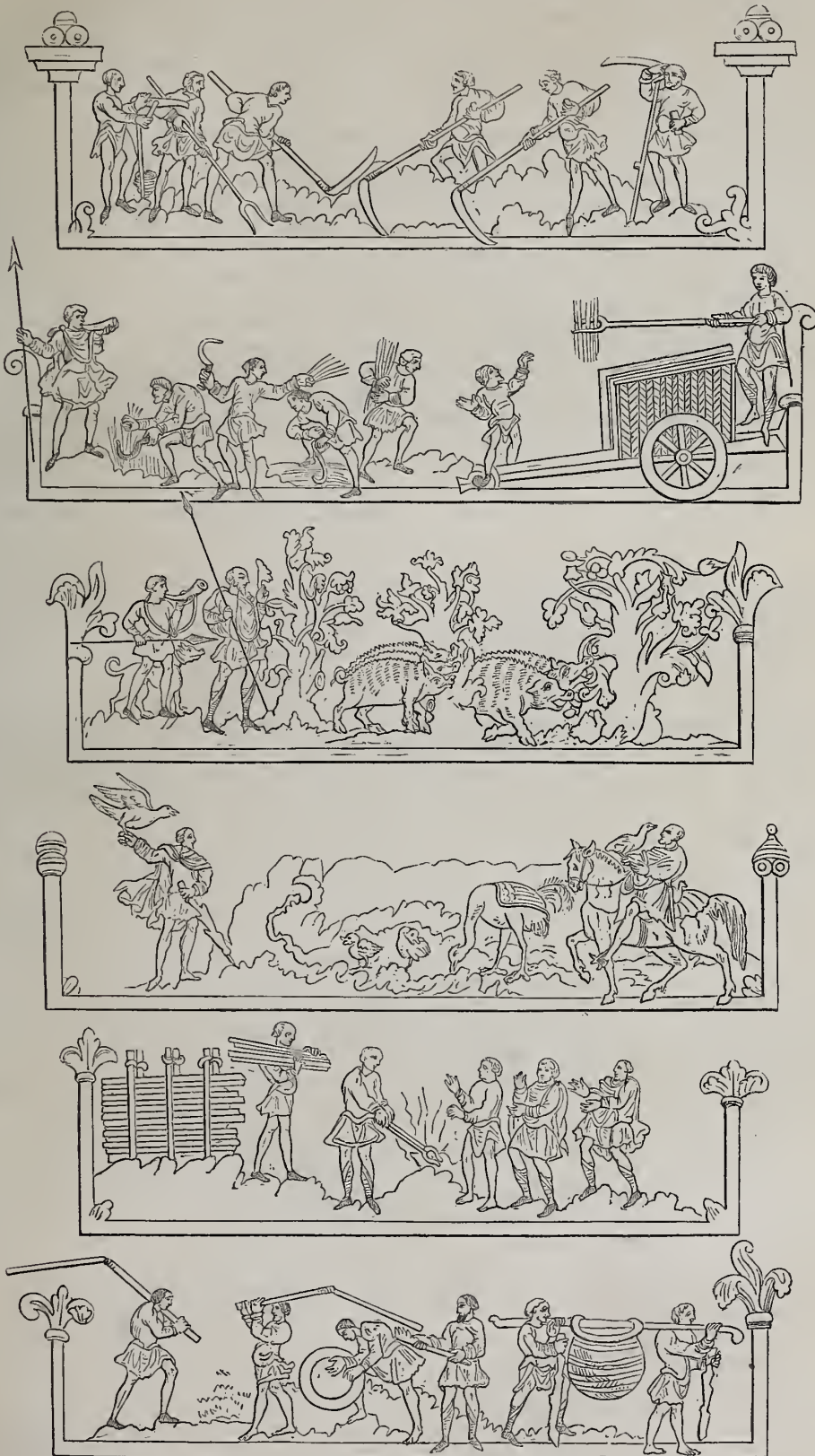
lèbrent la fête en buvant. D'un côté est un garde armé d'une longue lance, de l'autre sont deux échantons. Le banc sur lequel sont assis les seigneurs est orné de deux sculptures d'animaux formidables. L'usage des fauteuils ou des chaises



(Les douze mois. —

était entièrement inconnu dans ce temps-là. On appelait les bancs placés dans les salles de festin *medu-bene*, « le banc de la nourriture, » ou *eato-bene*, « le banc de la bière. » *Mar*, que l'on appelait « le mois où l'on trait trois fois. »

Juin. On lui donnait différents noms : « premier mois | temps de l'année que les Saxons commençaient leurs longs
doux » ou « premier mois de la navigation. » C'était à ce | voyages aventureux sur les mers. Dans le dessin , on coupe



D'après un calendrier anglo-saxon du onzième siècle.)

et l'on abat les arbres. Le chariot ressemble exactement à nos charrettes.

Juillet. « Le second mois doux , » ou « le second mois de la navigation , » ou bien encore « le mois des prairies. »

— On fauche ; un des travailleurs paraît aiguïser sa faux.

Août. « Le mois des herbes. » On commence la moisson : les instruments de travail ne diffèrent point des nôtres. Un homme armé sonne du cor, soit qu'il surveille et donne un signal, soit qu'il précède une chasse.

Septembre. On l'appelait « le mois saint ; » c'était alors que l'on payait le tribut aux génies infernaux. Le dessin représente une chasse aux sangliers.

Octobre, que l'on désignait sous le même nom que le mois précédent ou sous celui de « mois du froid. » Les Saxons faisaient commencer la saison d'hiver à compter de la pleine lune de ce mois. On chasse au faucon. Il est assez singulier de voir une autruche parmi les autres oiseaux.

Novembre. C'était « le mois du sang ou du sacrifice. » Il était d'usage, dans les campagnes, d'allumer de grands feux en plein air pour fêter les dieux ou conjurer les esprits : trois hommes s'approchaient d'un brasier pour se chauffer.

Décembre. « Le premier mois. » On a vu que les Saxons appelaient janvier « le second mois. » On bat en grange, on vanne : les hommes qui transportent les grains dans des paniers d'une forme singulière s'appuient sur des bâtons d'une dimension extraordinaire. On remarquera dans ce dessin, comme dans plusieurs autres, des personnages presque nus et qui n'ont aucune chaussure.

HYGIÈNE.

FALSIFICATIONS OU ALTÉRATIONS DES ALIMENTS.

(Extrait des Rapports du conseil de salubrité publiés en 1847. — Le conseil de salubrité, qui est adjoint à la préfecture de police, a été créé en 1802 et réorganisé en 1832.)

Pain. — Les mélanges de fécule ou de pomme de terre diminuent la valeur alimentaire du pain, tandis que l'addition du gluten, récemment introduite, améliore sa qualité. L'addition de la farine de riz n'a point d'inconvénient, mais il faut que le prix soit fixé proportionnellement à la quantité de substance sèche.

Des pains mal confectionnés ou mal cuits s'altèrent très-facilement, quoique ne contenant rien de nuisible.

On avait répandu, sans fondement, le bruit que certains boulangers employaient la poudre d'albâtre pour la panification.

L'addition dans la pâte des sulfates de zinc ou de cuivre, des carbonates de potasse, de soude ou d'ammoniaque, etc., a pour effet de communiquer au pain plus de blancheur et de légèreté, en lui faisant retenir une plus forte proportion d'eau et augmentant ainsi le rendement d'une quantité déterminée de farine. Il n'est pas établi que cette addition soit nuisible : il est préférable, dans le doute, que l'on s'en abtienne.

Viande. — La chair des vaches pleines, surtout de celles qui sont sur le point de vêler, ne donne généralement pas une viande de première qualité. Elle est d'ordinaire maigre, et elle a les défauts des viandes de cette sorte ; mais jusqu'à présent aucun fait ne porte à croire qu'elle soit malsaine. Il n'en est pas tout à fait de même relativement au jeune veau presque à terme : sa chair molle et gélatineuse, et qui, comme l'on dit, n'est pas faite, n'est pas de bonne qualité alimentaire.

Le débit des animaux charbonneux doit être expressément défendu, parce que le contact suffit, avant la coction, pour communiquer la maladie ; mais il ne paraît pas prouvé que la chair, comme aliment, soit nuisible à la santé.

La chair de porc ladre ne paraît pas nuisible quand l'altération est peu considérable. L'emploi de la chair des animaux atteints de maladies contagieuses pour la nourriture des porcs doit être prohibé.

Les animaux réduits à un état de maigreur extrême par suite de maladie, les viandes qui n'ont pas l'aspect ordinaire

d'une viande saine, ou qui commencent à laisser dégager de l'odeur, ne doivent pas être livrés à la consommation.

La viande des animaux surmenés, ou malades par suite du moyen de transport usité pour Paris, n'est pas invariablement saine pour tous ceux qui en font usage. On a proposé un modèle de voitures à étables pour le transport des veaux.

Vins et Vinaigres. — Les mélanges, dans les vins, consistent le plus ordinairement en addition d'eau et d'alcool, que l'analyse démontre parfois en comparant la nature et les proportions des substances fixes avec celles des vins naturels de semblables provenances. Il est inutile de faire remarquer combien l'excès de l'alcool est nuisible à la santé. Le plus généralement, la fraude sur le vinaigre est blâmable au point de vue commercial : ce sont des vinaigres de grains, de fécule, de cidres ou poirés, qu'on vend comme vinaigres de vin. A cet égard, comme pour les chocolats contenant de la fécule, il conviendrait d'obliger les marchands à indiquer la nature vraie du produit, afin que la valeur et la qualité pussent être appréciées par les acheteurs.

Lait. — A Paris, les expériences sur le lait n'ont, en général, décelé que des additions d'eau plus ou moins fortes, et l'absence de crème. Le prix courant est inférieur à la valeur du lait pur que réclament, par conséquent en vain, la plupart des consommateurs économes. Il a été entièrement démontré que la malveillance et la crédulité avaient répandu sans raison aucune le bruit monstrueux que certains nourrisseurs ajoutaient à leur lait de la cervelle de veau ou de cheval broyée pour en augmenter la densité. Pour prévenir la coagulation du lait, on y ajoute quelquefois du bicarbonate de soude : si l'addition de cette substance ne dépasse pas la proportion d'un gramme par litre de liquide, elle est plutôt avantageuse que nuisible.

Sel. — Il s'est trouvé certains débitants qui vendaient du sel marin mêlé de sel de varech comme sel gris, ou bien comme sel blanc du sel de varech passé à travers des tamis altérés par le vert-de-gris, ou enfin du sel gris mêlé de sel de varech. Ces falsifications sont très-blâmables. Quand un sel blanc renferme de la pierre à plâtre, de l'iode, des sels de potasse ou du sable, ce ne peut être que par l'effet d'une fraude, ou d'une fabrication défectueuse dont il est toujours possible au fabricant de se garantir.

Vases en zinc. — Ni le zinc, ni le fer galvanisé, qui n'est autre que du fer recouvert de zinc, ne peuvent être employés sans inconvénient dans la préparation des vases culinaires. Le vin, la bière, le lait, le cidre et l'eau de rivière attaquent le fer galvanisé dans l'espace de vingt-quatre à quarante-huit heures, et donnent naissance à des sels de zinc qui se dissolvent dans le liquide.

SOURCES INTERMITTENTES.

On donne ce nom à des eaux jaillissantes naturelles dont l'écoulement est sujet à des interruptions réglées et périodiques, sans que la cause puisse en être attribuée à aucune perturbation apparente extérieure. Si ces interruptions, dont la fréquence et la durée varient, sont absolues et produisent un tarissement complet, elles caractérisent les fontaines *intermittentes* proprement dites ; si elles ne sont que partielles, les intermittences sont simplement des *maxima* et *minima* du débit des eaux, et on peut les nommer *fontaines intercalaires*. Dans les deux suppositions, l'explication du phénomène est la même.

Pline le Jeune a décrit une fontaine intermittente, qui existe près du lac de Côme, dans le Milanais ; les expressions dont il se sert en parlant du phénomène, et l'idée qu'il s'en forme, sont naïves et méritent d'être citées : « Cette fontaine, dit-il, prend sa source dans une montagne, coule ensuite entre deux rochers... et enfin tombe dans le lac de Côme. Ce qui rend cette fontaine merveilleuse, c'est qu'elle hausse et baisse régulièrement trois fois le jour par des

retours périodiques. Ce jeu de la nature est sensible aux yeux, et on ne peut le voir sans un vif plaisir. Vous pouvez vous asseoir sur les bords de cette fontaine, y manger, boire même de son eau, car elle est très fraîche, et pendant ce temps vous voyez qu'elle monte peu à peu et qu'insensiblement elle se retire. Mettez un anneau où il vous plaira dans un endroit de son lit qui soit à sec; l'eau qui revient peu à peu gagnera l'anneau, le mouillera et le couvrira tout à fait. Quelques moments après, l'eau qui baissera de la même manière découvrira l'anneau, et bientôt l'abandonnera. Si vous observez longtemps ces mouvements divers, vous verrez la même chose jusqu'à deux ou trois fois par jour... »

Il existe une source intermittente appelée *Fontaine des merveilles*, près Haute-Combe, aux environs d'Aix en Savoie, et que tous les voyageurs ne manquent pas d'aller visiter; on en cite également à Burgenberg en Suisse, à Bolderborn en Westphalie, à Peak, à Giggleswick en Angleterre, à Scallholt en Islande, à Singacko dans le Japon, dans le Cachemire, dans l'Amérique septentrionale, etc.

La France offre de nombreux exemples de fontaines intermittentes: Viéussan dans l'Hérault, Dorgnes dans le Tarn, Colmar (Basses-Alpes), Rigny-sur-Indre (Indre-et-Loire), Boulaigne et Berrias (Ardèche), etc., ont des sources intermittentes: l'une des plus célèbres est celle de Fontestorbes, dans le Languedoc, remarquée déjà par les Romains, car Pline en a fait mention dans ses écrits, et elle a été décrite depuis par un très-grand nombre d'auteurs. Cette fontaine est à la fois intermittente et intercalaire, suivant l'époque de l'année dans laquelle on l'observe. Elle jaillit au pied d'un rocher escarpé, presque au bord de la rivière de l'Ers, non loin du village de Fougaz. Elle n'est intermittente que dans les temps de sécheresse, et c'est ordinairement dans les mois de juin, juillet, août et septembre; en d'autres saisons, elle est simplement intercalaire, ou même son cours est égal et uniforme. Dans une même saison, les intermittences arrivent plus tôt ou plus tard, suivant que le temps est plus ou moins sec; mais dans la période même où la source est intermittente, elle peut cesser de l'être, s'il vient à pleuvoir abondamment. On l'a vue aussi quelquefois, dans la saison des pluies, devenir intermittente lorsque des sécheresses survenaient tout à coup au milieu de cette saison. En automne, des pluies de trois à quatre jours, lorsqu'elles sont abondantes, suffisent pour la faire couler d'un cours égal et uniforme; enfin on cite une circonstance tout à fait extraordinaire où la fontaine fut intermittente dans les mois de novembre, décembre et janvier: ce fut en 1692, année dans laquelle la neige fut gelée pendant deux mois sans qu'il tombât de pluie durant ce temps. Lorsque la fontaine est intermittente, le temps qui sépare un écoulement de l'autre est à peu près de 32' 30"; l'écoulement dure 36' 35"; de sorte que la période ou le retour de la fontaine au même état est de 69' 5". L'intervalle d'un écoulement à l'autre est toujours le même; la durée de chaque écoulement est de même sensiblement constante, en supposant toutes circonstances atmosphériques égales. Lorsque la fontaine commence à devenir intermittente, le temps de l'intermission est beaucoup plus court, et celui de l'écoulement beaucoup plus long que nous ne l'avons marqué. Au commencement, même, la fontaine est simplement *intercalaire* pendant quelque temps, c'est-à-dire qu'elle n'est remarquable que par une augmentation ou par une diminution périodique dans la quantité d'eau qui sort; car d'ailleurs celle-ci coule encore sans discontinuité. De la même manière, quand la fontaine va cesser d'être intermittente, le temps de l'intermission commence à être plus court, et celui de l'écoulement plus long. L'écoulement devient ensuite continu, mais non sans être encore sujet, pendant quelque temps, à des augmentations ou diminutions périodiques, c'est-à-dire que la fontaine a été de nouveau intercalaire. Chose remarquable, et que l'on observe dans plusieurs fontaines intermittentes,

quand on s'approche de l'ouverture par laquelle l'eau jaillit, on entend un bruit sourd et profond. Ce bruit augmente considérablement quelque temps avant que l'eau ne commence à couler par cette ouverture, et se soutient, mais en diminuant pendant presque tout le temps qu'elle coule. Dès puis le moment où ce bruit redouble jusqu'à celui où l'eau commence à jaillir au dehors, il se passe plus d'un quart d'heure ou pour le moins douze minutes.

Une autre fontaine intermittente, non moins remarquable que la précédente, existe à Fonsanche (Gard), entre Sauve et Quissac, à droite de la rivière du Vidourle, et assez près du lit de cette rivière. Nous en traçons, page 392, le dessin, qui représente à la fois le profil extérieur de la montagne au pied de laquelle l'eau jaillit, la disposition théorique du réservoir, ainsi que celle du conduit qui fait l'office de siphon pour conduire l'eau au dehors. La source sort de terre à l'extrémité d'une pente très-roide tournée à l'est, et tenant à une assez longue chaîne de montagnes appelées Coutach. Elle coule régulièrement deux fois dans l'espace de vingt-quatre heures, et elle cesse de couler aussi deux fois dans le même temps. Chaque écoulement dure un peu plus de sept heures, et chaque intermission subséquente n'en dure que cinq; enfin les écoulements retardent d'un peu plus de trois quarts d'heure chaque jour, par rapport aux écoulements du jour précédent auxquels ils correspondent pour le reste.

Quelle est la cause de ce phénomène si remarquable? Elle est simple et s'explique tout naturellement par la théorie ordinaire du siphon.

Supposons un tube creux fléchi par ses deux bouts dans un même sens et en deux branches de longueur inégale; si l'on plonge une de ces branches, la plus courte, dans un vase rempli d'eau, et si par l'aspiration de l'air à l'autre bout ou par tout autre moyen on détermine l'écoulement du liquide de ce côté, c'est-à-dire par la branche la plus longue, l'écoulement commencera et se continuera jusqu'à ce que le niveau de l'eau dans l'intérieur du vase ait atteint, en s'abaissant, l'orifice de la plus courte branche; et si cet orifice touche au fond du vase, l'écoulement ne cessera qu'après épuisement complet du liquide qu'il contenait: telle est l'explication des sources intermittentes: il suffit d'ajouter pour celles-ci qu'il faut que le canal de déversement débite une plus grande quantité d'eau, dans un temps donné, que le réservoir intérieur, où s'accumulent les eaux, n'en reçoit dans ce même temps. Soit, en effet, dans la figure ci-dessous, une cavité naturelle A, existant dans l'intérieur de la montagne, et servant de récipient à des eaux qui arrivent par filtration au travers des parois PPP ou directement par l'ouverture O située en un point quelconque de ces parois; soit en second lieu une issue B située vers le bas du réservoir et communiquant au dehors par le canal BB' B'' fléchi en B'', et ayant l'une de ses branches B B' plus longue que l'autre branche BB'; les eaux, arrivant dans la cavité sans discontinuité, s'élèveront insensiblement dans l'intérieur de cette cavité, et à la fois dans le canal BB': avant qu'elles aient atteint le niveau C, aucun écoulement n'aura lieu; mais dès que ce niveau aura été dépassé, les eaux commenceront à se précipiter par la branche déclive B' B'', et elles jailliront avec impétuosité au dehors en B''. Leur écoulement continuera dès lors jusqu'à épuisement complet du réservoir, c'est-à-dire jusqu'à ce que le niveau de l'eau se soit abaissé dans ce réservoir au niveau de l'orifice B. L'intermittence commencera dès cet instant, et elle se prolongera pendant tout le temps que les eaux affluentes intérieures mettront à remplir de nouveau le réservoir jusqu'en C, et à le dépasser un peu; dès cet instant, nouvel écoulement, puis interruption qui succédera, et ainsi de suite par alternances d'autant plus régulières que la durée de la période de remplissage sera elle-même plus constante et plus égale. On conçoit, en effet, que la période d'écoulement sera toujours à peu près la même, le canal d'épuisement ne variant pas de diamètre, tandis que l'affluence des

eaux dans l'intérieur du réservoir étant soumise à une foule de circonstances accidentelles qui pourront la modifier, la régularité du remplissage, et partant la durée de la période d'interruption, varieront en proportion égale. L'abondance des pluies est une des causes les plus fréquentes qui changent la régularité des intermittences; dans quelques cas même elles l'interrompent tout à fait, si par exemple le filet d'alimentation devient trop abondant. Admettons, en effet, que le niveau de l'eau dans l'intérieur du réservoir reste constamment supérieur à C par un afflux considérable d'eau en O, évidemment alors l'écoulement ne subira pas d'interruption. Les irrégularités que l'on remarque dans les intermittences de certaines sources proviennent donc surtout des variations dans la durée de remplissage à l'intérieur; mais leurs périodes dépendent de plusieurs causes: de la hauteur du siphon, qui en fait le principal mécanisme, de la grosseur de son calibre, de la grandeur du bassin intérieur et de la quantité d'eau qui arrive dans ce bassin, etc. Toutes les périodes des fontaines intermittentes, de quelque nature qu'elles soient, sont sujettes à varier, c'est-à-dire que ces fontaines coulent pendant des temps plus ou moins longs, et mettent des intervalles plus ou moins grands d'un écoulement à l'autre, suivant la quantité d'eau qu'elles reçoivent.

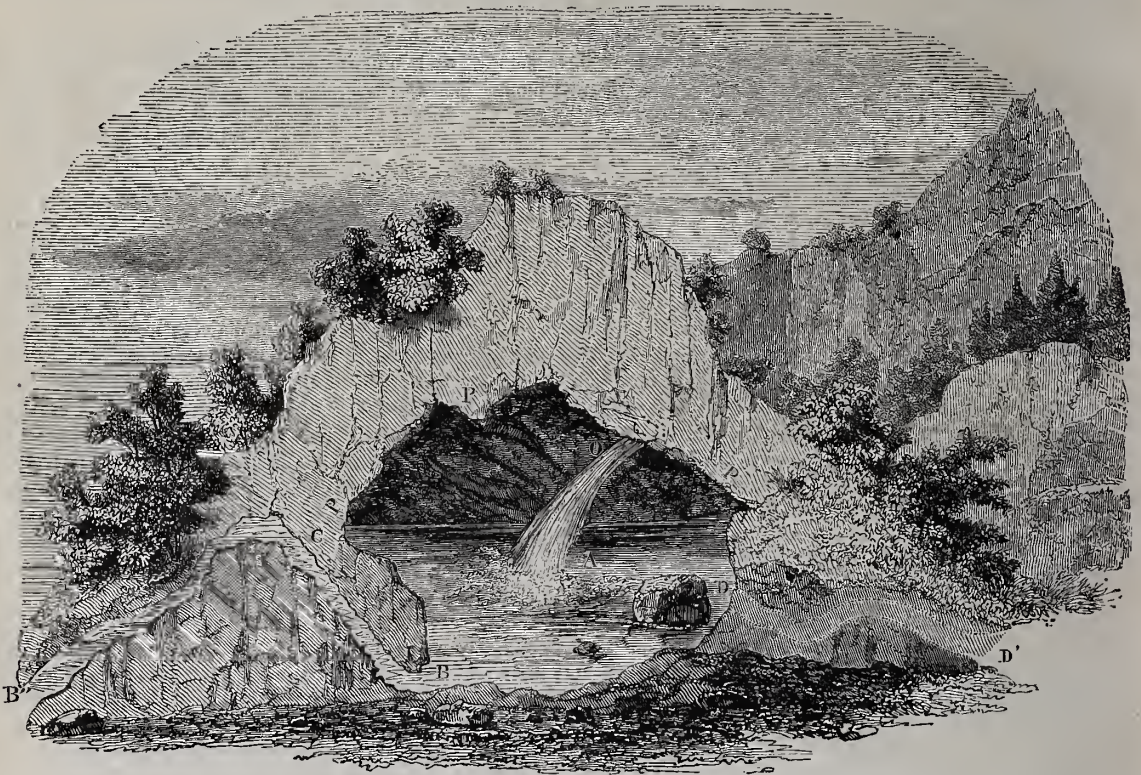
L'intermittence de la source du Gourg et du Bouley, dans le département du Lot, est d'autant plus remarquable qu'elle s'applique alternativement à deux jets qui ont un réservoir

intérieur commun dans la même montagne. Le Bouley et le Gourg jaillissent en deux points différents et opposés de la montagne de Pymartin. Dans les fortes pluies, l'une des deux rivières, le Bouley, commence la première à grossir, l'autre demeurant encore presque complètement à sec; mais au bout d'un certain temps, le Gourg grossit à son tour, pendant qu'au contraire le Bouley commence à tarir. Dès que le Gourg cesse de jaillir, le Bouley recommence, et ainsi de suite jusqu'à l'épuisement total des eaux.

Pour expliquer ces intermittences, il suffit de supposer un second orifice d'écoulement D, et une issue D' située à un niveau intermédiaire entre BB' B''; le Gourg pourra alors être considéré comme une fontaine intermittente ordinaire, munie de son réservoir A et de son siphon BB' B'', de son filet d'alimentation, etc.; et le Bouley sera l'autre fontaine intermittente provenant du même réservoir A au moyen du canal DD'.

La fontaine de Boulaigne, dans le département de l'Ar-dèche, offre avec celle de Fonsrède, de la même localité, un phénomène d'alternances à peu près semblables: quand Boulaigne tarit, Fonsrède coule, et, en cessant de couler, elle fait reparaître Boulaigne, qui devient intermittente à son tour, et répète son mouvement toutes les heures.

Nous avons dit que certaines sources dites intermittentes ne tarissent pas toujours complètement et n'offrent que des *maxima* et *minima* d'écoulement; comme exemples



(Profil de la montagne d'où sourde la fontaine intermittente de Fonsanche (Gard). — Coupe théorique du réservoir intérieur et du siphon qui conduit l'eau au dehors.)

de ce genre, nous citerons les fontaines de Lamothe-Cassel (Lot), la Reincte aux eaux de Forges (Seine-Inférieure), la source de Siam (Jura), le Boulidou (Gard), etc.

Les eaux qui alimentent les réservoirs des sources intermittentes n'ont pas une autre origine que celle de toutes les autres sources naturelles à cours régulier; elles sont fournies par les pluies ou proviennent d'infiltrations souterraines, de l'humidité constante des rochers à une certaine profondeur, etc.

Enfin il existe des sources situées à une assez grande dis-

tance de la mer, et dont les intermittences se montrent tout à fait en rapport avec le cours de la marée; elles coulent à la marée montante, cessent de couler à la marée basse: telles sont celles de Plougastel, près de Brest; de Noyelle-sur-Mer (Somme); d'Abbeville, près du Tréport; de Lille; etc. L'explication à leur sujet ne diffère point de celle qui précède.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE DOCTEUR FAUSTUS.



(Fac-similé d'une eau-forte de Rembrandt.)

« Faustus est debout, vu de profil, vêtu d'une robe, et la tête coiffée d'un bonnet blanc. Ses deux mains sont appuyées, la droite sur une table et la gauche sur le bras d'un fauteuil. Il est dans une attitude de réflexion, paraissant examiner avec attention plusieurs caractères magiques que lui montre dans un miroir un fantôme dont l'on n'aperçoit que la main. Les caractères rayonnent au milieu d'une croisée qui est dans le fond; tout au bas de la droite, sur le devant, est un globe dont on ne voit que la moitié. » Telle est la seule explication que le chevalier de Claussin donne de cette gravure célèbre dans son *Catalogue raisonné des œuvres de Rembrandt*. C'est simplement une description à l'usage des amateurs d'estampes. Pour le reste, l'imagination du spectateur a le champ entièrement libre. A première vue, si l'on se préoccupe du titre de cette souquenille et de ce vieux bonnet blanc, le fameux doc-

teur Faustus, ce hardi précurseur des philosophes, ce Prométhée moderne, cet ambitieux et téméraire génie, qui a fait bouillonner la verve impétueuse de Marlowe (1), que Goethe a immortalisé, qui a troublé les nuits de lord Byron, et qui a si heureusement inspiré deux de nos premiers peintres, Ary Scheffer et Delacroix. On est habitué à se figurer Faust jeune, fier, nerveux, les yeux étincelants d'une inquiète et sombre ardeur, descendant de son gré aux éternels abîmes, et entraînant fatalement dans sa chute quelque douce et pâle créature. Mais Rembrandt, on le voit assez, n'a eu aucun souci de cette étrange et saisissante histoire. Il a dessiné un vieux magicien dans son atelier de sorcellerie; voilà tout. Cependant, si jamais Faustus a véritablement existé, chose douteuse (2) ! il

(1) Contemporain de Shakspeare.

(2) Quelques auteurs ont soupçonné que cette légende de Faust

y aurait beaucoup à parier qu'il avait plus de rapports de physionomie avec ce laid tireur d'horoscopes qu'avec le jeune et galant aventurier de Gœthe. Quoi qu'il en soit, ce qu'il y a de mieux à faire, devant cette belle gravure dont une seule épreuve peut se vendre cent francs et plus, c'est d'oublier le sujet, le nom donné arbitrairement, et d'admirer l'art. Que cette lumière est vive et mystérieuse ! que ces ténèbres sont profondes et qu'elles excitent de curiosité ! Qui se cache là-bas sous les épais draperies, au milieu de grimoires ? N'entrevoit-on pas trembloter quelque tête de squelette ? Ne soupçonne-t-on pas quelque nichée de chauves-souris dont les ailes velues battent ce coin du mur où les yeux cherchent en vain à percer la nuit ? Avec quelle impassible attention ce vieux suppôt du démon regarde la figure cabalistique qui lui révèle quelque infernal mystère ! Quelle bonhomie scélérate ! avec quelle satisfaction maligne il contemple cet effet prodigieux de ses conjurations, qui pourraient bien quelque jour le faire porter triomphalement en place publique sur un trône de fagots ? Quelle finesse de burin, quelle facilité, quel éclat, quels jeux curieux et amusants des rayons et des ombres ! Le goût du véritable amateur se délecte en ces rares merveilles comme l'oreille du dilettante aux symphonies les plus savamment capricieuses du Nord. Les érudits en matière de procédés d'art se sont préoccupés d'une façon toute spéciale des eaux-fortes de Rembrandt. « Il ne calquait guère ses dessins, dit Decamps, de peur d'en refroidir l'esprit ; il les dessinait de suite sur la planche (excepté les portraits). Il ombrail et remplissait avec la pointe ; il fouillait dans les ombres, il croisait et repassait ses hachures en tous sens autant de fois qu'il le croyait nécessaire. La pointe sèche lui était d'un grand secours pour donner les accords et glacer partout. » — « Il n'imita la manière de personne, dit Joubert (1), mais s'en créa pour ainsi dire une toute particulière, sans nul plan fixe en apparence, dans la disposition de ses tailles ; sa pointe semble toujours marcher incertaine ; ses travaux s'établir et se montrer sans but positif et raisonné, plutôt même se détruire ; les derniers paraissent n'être ajoutés que pour cacher ou rectifier les premières incertitudes. Mais de ce tâtonnement simulé, de cette inexpérience apparente, on voit naître insensiblement des effets qui causent autant d'admiration que de surprise. Où donc est la cause d'un pareil prestige ? Elle est dans un sentiment profond de l'art et des ressources que sait toujours en tirer le véritable génie. »

LES PROJETS.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 336.)

Depuis quelque temps, les spéculations scientifiques de d'Alouzy s'étaient principalement tournées vers une question soumise à tous les chimistes : il s'agissait de trouver une substance économique susceptible de remplacer la cochenille. L'industrie nationale était intéressée à cette découverte pour laquelle un prix avait été proposé. Edmond en parla quinze jours, annonça vingt expériences qui semblaient devoir le mettre sur la voie, et finit par oublier ses projets pour une nouvelle théorie de la lumière qui venait de mettre en émoi tous les physiciens du monde savant.

Cependant, Julien avait saisi dans le chaos des *suppositions* mises en avant par le jeune banquier quelques possi-

avait eu pour origine l'invention de l'imprimerie, dont l'honneur revient en partie, comme l'on sait, à Jean Fust. Il paraît toutefois plus probable que le héros de tous ces contes populaires était un étudiant en théologie, né à Weimar ou à Kundlig au quatorzième siècle ou au commencement du seizième. Le premier écrit de quelque étendue publié sur ce sujet est l'Histoire de Faust et de Christophe Wagner son valet, par George-Rodolphe Widman ; Frankfurt, 1587.

(1) Manuel de l'amateur d'estampes.

bilités qu'il voulut vérifier. Les premiers résultats ne furent point satisfaisants ; le jeune commis en avertit son patron : mais celui-ci répondit qu'il ne fallait rien préjuger d'un échec ; qu'en persévérant on était sûr d'arriver tôt ou tard à son but.

— Les découvertes sont comme les fruits, ajouta-t-il ; il faut leur donner le temps de fleurir, de se former, de mûrir. Quand on applique son être tout entier à une recherche, qu'on y rapporte toutes les indications, tous les hasards, que l'on fait en un mot de l'idée que l'on poursuit le centre de toutes ses activités, il arrive infailliblement une heure d'illumination qui vous révèle tout à coup le secret tant cherché. La plupart des choses ne nous sont impossibles qu'à cause de notre incapacité à reporter les forces de notre individualité sur un seul objet ; on éparpille ses efforts, on poursuit plusieurs proies en même temps ; on s'énervé dans une agitation qui ne mène à rien ; au lieu de faire marcher notre esprit toujours vers le même point de l'horizon, nous le promenons vers les quatre vents. De là notre faiblesse ! les facultés de l'homme ressemblent au paquet de verges que le vieillard de la fable fit apporter devant ses trois fils ; séparez-les, vous les briserez ; rassemblez-les en faisceau, elles auront une force invincible. Je le prouverai en persistant dans cette recherche que vous abandonnez, et en trouvant la substance qui doit enrichir notre industrie nationale.

Il en fut de cette résolution comme de toutes celles que formait d'Alouzy ; mais Julien exécuta scrupuleusement ce qu'il l'avait entendu projeter. Uniquement occupé de son œuvre, il étudia ce qui pouvait y aider ; il interrogea les hommes spéciaux, il tenta de nouvelles combinaisons, il fit et refit mille fois les mêmes expériences sans découragement ni impatience. Placé comme un braconnier à l'affût de la découverte, il l'attendit patiemment en multipliant les tentatives qui devaient l'attirer vers lui. Enfin, après bien des espérances trompeuses et des demi-succès, il atteignit le but ! Un jour que d'Alouzy, qui ne s'occupait presque plus de son laboratoire, y était descendu par hasard, il lui présenta un fragment de laine sortant d'une teinture de laque découverte par lui, et que les plus habiles teinturiers avaient déclarée rouge-cochenille !

Edmond avait le cœur bien placé ; il se réjouit franchement de la réussite de Julien ; lui donna d'utiles conseils sur ce qui lui restait à faire, s'entremisit lui-même pour le présenter à la commission chargée d'accorder le prix, et accepta avec reconnaissance la dédicace du mémoire dans lequel, en rendant compte de ses travaux préparatoires, il déclarait tout ce qu'il avait dû aux précieuses indications du banquier.

Le prix de vingt mille francs accordé au jeune commis et la proposition de commandite faite par M. Varnier lui permirent d'entrer dans les affaires pour son propre compte. Il s'occupa d'exploiter son invention et de la perfectionner. D'Alouzy, qui venait de retirer ses fonds de la maison de banque pour les engager dans des spéculations de terrains, continua à l'entretenir de ses projets, toujours à la veille de s'accomplir sans se réaliser jamais. C'était le plus souvent au bureau de la banque, où ils se rencontraient, que l'ancien associé de M. Varnier développait ses plans à son jeune protégé. Le père Trudaine écoutait toujours en égrenant son tabac et en souriant sous ses lunettes ; mais lorsque d'Alouzy était parti, il prémunissait Julien contre les tentations que de pareils discours auraient pu lui donner.

— Laissez-le bâtir sur ses terrains des châteaux en Espagne, les seuls qu'on y bâtira jamais, répétait ironiquement le vieux commis ; vous avez une carrière faite, n'en sortez pas. La vie est un jeu, quand on a gagné aux premiers coups il ne faut plus se risquer.

Ces conseils étaient prudents ; mais Julien avait des raisons particulières pour ne pouvoir les écouter.

Depuis que sa persévérance lui avait fait graver les premiers

échelons de la hiérarchie sociale et l'avait lié d'intérêts à son ancien patron M. Varnier, celui-ci le recevait familièrement dans son intérieur. Souvent retenu à dîner par le banquier, invité à ses soirées et devenu un des habitués de la maison, Julien n'avait pu voir avec indifférence mademoiselle Fanny Varnier. Celle-ci, de son côté, lui témoignait une bienveillance d'autant plus libre qu'elle était sans arrière-pensée. Elle avait pu apprécier les excellentes qualités du jeune homme; elle savait par quels honorables efforts il avait réussi, et elle avait tout haut l'estime affectueuse qu'elle lui accordait. C'était beaucoup sans doute, mais Julien eût voulu davantage. Il aimait mademoiselle Varnier de cet amour sans bruit qui se cache ou se maîtrise, mais n'en persiste que plus énergiquement. Par malheur il avait peu d'espérance. Bien que ses affaires eussent prospéré, son aisance était si loin de l'opulence du banquier, et les prétentions de celui-ci pour sa fille si connues, qu'il ne pouvait songer à une demande en mariage qui l'eût inévitablement brouillé avec son ancien patron. La seule ressource était d'attendre qu'une heureuse chance fit disparaître la trop grande inégalité des positions.

Après y avoir longtemps réfléchi, Julien se décida à consulter Edmond d'Alouzy, dont l'imagination féconde lui avait déjà fourni tant d'utiles indications.

Il trouva celui-ci en compagnie d'un négociant brésilien, avec lequel il combinait les éléments d'un nouveau projet. A la vue de l'ancien commis, d'Alouzy frappa joyeusement sur son bureau.

— Dieu soit loué! voici l'homme qu'il nous faut, s'écria-t-il; nous allons avoir de lui tous les renseignements dont nous avons besoin.

Et faisant signe à Julien :

— Venez, mon cher, s'écria-t-il, il s'agit de me faire doubler ma fortune en deux ans; vous ne pouvez pas refuser cela à votre ancien patron.

D'Alouzy lui expliqua alors rapidement la spéculation projetée. Il s'agissait d'acheter au rabais, dans les maisons de commission, et dans les halles des villes de fabrique, les étoffes démodées en France, et d'aller les revendre dans les ports de l'Amérique du Sud. Le succès était assuré par le négociant brésilien, Antonio Lopez, venu à Paris pour cette affaire, dans laquelle il engageait une somme considérable. Il ne cherchait qu'un associé qui connût les ressources de la France, comme celles de l'Amérique du Sud lui étaient connues, et qui pût aussi bien acheter qu'il était sûr de bien vendre. D'Alouzy avait accepté cette association; mais Antonio Lopez demandait des renseignements sur les prix des marchandises, leur nature, leurs quantités, l'époque de leur livraison, et d'Alouzy espérait que Julien pourrait les obtenir.

L'ancien commis s'y engagea avec empressement. Il emmena le négociant brésilien pour savoir au juste de lui ce qu'il désirait. Antonio Lopez était un homme laconique, exact et positif, qui expliqua son plan avec une telle précision, que Julien en eut bientôt saisi tous les éléments.

Ses habitudes de suite et d'observation lui avaient donné des connaissances précieuses. Paris était pour lui un dictionnaire dont il connaissait l'ordre, et qu'il feuilletait toujours à coup sûr. Après un mois de courses, de recherches, de correspondances, il avait les mains pleines de détails qui donnaient une nouvelle physionomie à l'affaire. Au lieu de la borner aux étoffes, il l'avait étendue à tous les objets de luxe dont le caprice de la mode avait annulé la valeur; il apportait la liste avec l'indication des prix, des modes de paiement et des moyens de transport.

Antonio Lopez écouta tout avec la dignité flegmatique d'un Espagnol, remercia, et dit qu'il allait faire connaître sur-le-champ à d'Alouzy la nouvelle physionomie que l'affaire avait prise, grâce aux soins de Julien; mais il ne tarda pas à reparaître avec une lettre dans laquelle le jeune capitaliste lui annonçait que, forcé de partir pour l'Allemagne, il renon-

çait bien à regret à la spéculation de l'Amérique du Sud.

— C'est un million qu'il perd, dit Julien après avoir lu.

— Voulez-vous le gagner à sa place? demanda Lopez.

— Moi! s'écria le jeune homme.

— Je vous propose les mêmes conditions qu'à M. d'Alouzy.

— Mais je ne pourrais fournir qu'un faible capital.

— Vous fournirez votre activité et votre intelligence, ce qui est mieux; quant aux fonds, je les trouverai. L'affaire vous convient-elle?

— Pardon, dit Julien étourdi; mais il s'agit de rompre avec tout mon passé; quelque avantageuse que soit la proposition, je demande vingt-quatre heures pour y réfléchir.

— Bien, dit le Brésilien, je reviendrai demain.

Lorsque Lopez revint, Julien avait pris sa résolution: il acceptait.

Il travailla le jour même à la liquidation de ses affaires, afin de pouvoir partir avec Antonio Lopez.

Lorsque mademoiselle Varnier apprit ce départ, elle ne put retenir une exclamation de douloureuse surprise.

— Vous nous quittez, monsieur Julien! s'écria-t-elle.

— Pour revenir plus digne de ceux qui s'intéressent à moi, répondit le jeune homme en la regardant.

Elle rougit sans répondre, et Julien partit sans l'avoir revue.

Mais il emportait son souvenir comme un encouragement.

La fin à la prochaine livraison.

APPAREIL POUR LE FILTRAGE ET LA CLARIFICATION DE L'EAU.

Le filtrage de l'eau a pour objet de conserver ou de restituer à ce liquide les propriétés utiles et salubres qui le caractérisent lorsqu'il est à l'état de pureté.

Le meilleur appareil pour le filtrage de l'eau se compose d'une espèce de tonne en bois solidement construite, et d'une contenance d'environ 10 hectolitres; elle est divisée, perpendiculairement à l'axe, en plusieurs compartiments par des diaphragmes percés d'ouvertures que recouvrent des toiles métalliques. Entre ces diaphragmes sont tassées des couches de graviers dont la grosseur va en décroissant de haut en bas, sens suivant lequel s'effectue la filtration sous l'influence de la pression d'une colonne d'eau. On ménage en outre d'autres capacités destinées à recevoir du charbon, que l'on peut introduire ou retirer sans toucher au reste de l'appareil. Pour nettoyer le filtre, il suffit de produire au niveau de chaque compartiment, et à l'aide de robinets dont l'ouverture est simultanée, deux courants opposés qui, par leur rencontre, engendrent de véritables remous; ceux-ci ont pour effet de détacher de chaque fragment de gravier la matière terreuse que l'eau y avait déposée dans son passage, et qui, jusqu'à un certain point, s'y trouvait fixée de manière à faire corps avec lui. Ce mode de nettoyage n'exige pas que l'appareil soit démonté; il ne consomme qu'une très-petite quantité d'eau, et il est tellement efficace et prompt, qu'il suffit de quelques secondes pour que le liquide bourbeux, provenant du lavage, soit remplacé par une eau d'une limpidité parfaite.

Il y a des jeunes gens qui auraient pu devenir de bons contre-maitres et qui végètent dans un bureau d'écrivain ou dans quelque étude, sans autre espoir que celui de gagner péniblement leur vie. Je dis péniblement, car, à coup sûr, leur labeur est plus rude et surtout plus ingrat que celui d'un contre-maitre qui, avec de l'ordre et de l'application au travail, peut se flatter de parvenir un jour au rang d'entrepreneur. Ils présument tellement de la considération attachée à leur prétendue instruction, que, dans les moments de chômage, pressés par le besoin, ils préfèrent supporter les privations les plus dures plutôt que de quitter leur mince industrie pour une profession mécanique, encore que leur jeunesse les mît à portée de fournir dans l'exercice de celle-ci une carrière utile et honorable.

FRÉGIER.

QUELQUES DONNÉES DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

(Voy. p. 302.)

RÉPARTITION DES TERRES ENTRE LES HÉMISPHÈRES.

L'équateur, ce grand cercle perpendiculaire à l'arc de rotation diurne, divise naturellement la terre en deux hémisphères : l'un septentrional (celui où est située l'Europe), l'autre méridional. La répartition des terres entre ces deux portions du globe est très-inégale, puisque l'une, l'hémisphère du Nord, en renferme deux fois et demie autant que l'autre. Ainsi, la superficie totale des terres étant 1000, celle du premier hémisphère est 715, et la superficie de l'hémisphère du Sud est 285. Il y a un autre grand cercle que l'équateur, qui divise les terres du globe en parties encore plus inégales. Celui qui est mené perpendiculairement au méridien placé à 10° de longitude orientale du méridien de Paris, et par un point situé à 50° de latitude australe sur le méridien auquel il est perpendiculaire, détermine deux hémisphères dans lesquels les superficies des terres sont respectivement 750 et 250, la superficie totale étant 1000. L'Europe est située dans le premier, que nous appelons hémisphère oriental, et dont la superficie solide se trouve ainsi triple de celle de l'hémisphère occidental.

RÉPARTITION DES TERRES ENTRE LES ZONES.

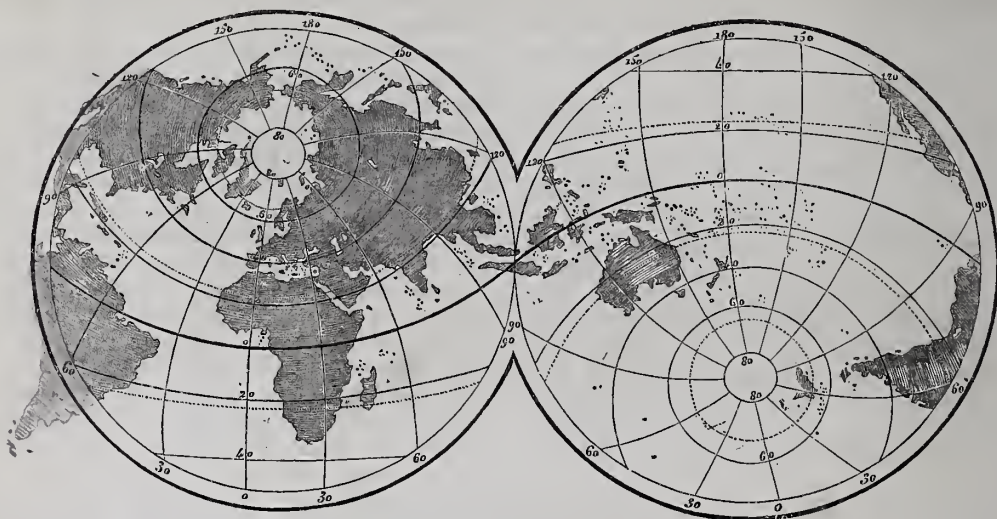
Le lecteur se rappelle que la zone torride est la portion de la surface du globe comprise entre les tropiques, cercles

parallèles à l'équateur, et placés à près de 23 degrés et demi, l'un au nord, l'autre au sud de ce grand cercle. Les cercles polaires sont deux autres petits cercles parallèles aux premiers, et situés aussi chacun à 23 degrés et demi du pôle le plus voisin. Les zones tempérées sont comprises entre les tropiques et les cercles polaires ; enfin les zones glaciales sont les calottes sphériques qui forment le reste de la surface de la sphère.

Cela posé, la répartition des terres entre les différentes zones est représentée par le petit tableau suivant, dans lequel la superficie de chacune des parties du monde que l'on considère est représentée par 1000.

	Zone torride.	Zone tempérée du Nord.	Zone tempérée du Sud.	Zone glaciale.
Afrique	770	170	60	"
Asie	125	750	"	125
Europe	"	950	"	50
Amérique du Nord	150	800	"	50
Amérique du Sud	800	"	200	"
Australie	400	"	600	"
Totaux	2245	2670	860	225
Rapports à la superficie totale des terres supposée égale à 1000.	374	445	143	38

Les superficies respectives des différentes zones, celle de la terre étant 1000, sont exprimées par les chiffres suivants : Zone torride, 398; zones tempérées ensemble, 519; zones glaciales ensemble, 83.



(Mappemonde mettant en évidence l'inégale répartition des terres et des eaux à la surface du globe.— Les cercles polaires et les tropiques sont marqués en lignes pointillées; l'équateur est indiqué par un trait plein.)

Il résulte de la comparaison de ces rapports que les terres ont été réparties d'une manière libérale au profit des zones tempérées, qui sont les plus favorables au développement de l'espèce humaine.

Si toutes les terres étaient aussi peuplées que la France, qui renferme actuellement 67 habitants par kilomètre carré, l'espèce humaine compterait environ 33 500 000 000 d'individus; tandis que le chiffre actuel ne s'élève guère au-dessus de 1 000 000 000 à 1 200 000 000. La France est donc environ trente fois plus peuplée, à égalité de superficie, que l'ensemble des terres du globe.

RÉPARTITION DES TERRES ENTRE LES DIFFÉRENTES PARTIES DU MONDE.

Dans l'hypothèse de l'aplatissement de $\frac{1}{2917}$, la superficie du sphéroïde terrestre est ainsi répartie en nombres ronds :

	Kilomètres carr.	Parties proportionnelles.
Océan.	93 000 000	730
Terres.	34 500 000	270
Total	127 500 000	1000

La superficie de l'Océanie (y compris la Polynésie) étant représentée par 100, les superficies des autres parties du monde sont exprimées par les chiffres suivants :

Europe	105	Afrique	340
Asie.	551	Amérique	419

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

HYÈRES

(Département du Var).



(Vue de la ville d'Hyères, prise du pont du Roubaud. — Dessin de M. Alphonse Denis, maire de la ville d'Hyères.)

A 18 kilomètres de Toulon, vers l'orient, s'élève la petite ville d'Hyères, assise sur le flanc d'une haute colline, et protégée contre les vents du nord par un massif de montagnes. La partie la plus élevée de la ville a une physionomie sévère et sombre qu'elle tient des rochers noirâtres qui la couronnent, et des vastes débris de son ancienne forteresse, dernier souvenir de cette *Arké* qu'y avait élevée la colonisation grecque, et que le duc de Guise jeta à terre en 1570. Il n'en reste plus de partie entière qu'une assez belle et grande porte. Là s'élève aussi, sur un roc escarpé, une des églises paroissiales, grand édifice assez curieux ; au-dessus on voit un château isolé, aujourd'hui l'hôtel de ville, dont la façade donne sur la place du Marché. Plus bas est la place Royale, vaste et symétrique, mais d'un aspect assez triste ; elle est décorée d'une colonne qui supporte le buste en marbre blanc de Massillon, né à Hyères, monument d'un beau travail entouré d'une grille dorée. Du reste, les rues sont presque toutes étroites, escarpées, tortueuses et mal pavées. Le faubourg, qui s'étend tout à fait au bas de la ville, sur la lisière de la plaine, est mieux : on y voit d'agréables maisons, de beaux jardins ; les encadrements des portes et des croisées y sont faits d'un marbre tiré des montagnes voisines. Si l'on se place en un endroit élevé, on voit à ses pieds la plaine couverte d'orangers, de citronniers, de peupliers, de vignes et d'oliviers, qui descend par une pente douce et longue vers la nier, où vont se marier ses tons verdâtres à l'azur des cieux et des eaux. Sur la gauche on remarque l'embouchure du Gapeau et les vastes salines du quartier Saint-Laurent ; ici un étang où des restes de murs indiquent l'ancien port qui vit aborder les galères de saint Louis à leur retour d'Égypte ; au loin, la presqu'île de Giens, s'allongeant vers le midi comme pour protéger la grande rade d'Hyères, qu'achèvent d'envelopper vers la haute mer les quatre îles sur-nommées par les Romains les *îles d'Or* : elles sont stériles aujourd'hui ; vers la droite, la vue est limitée aux montagnes du Morne du Paradis, qui l'empêchent de planer sur la

grande rade de Toulon, et s'arrête sur la jolie chapelle de Notre-Dame d'Hyères, décorée d'un beau tableau du Puget, représentant les douze apôtres allant visiter le Saint-Sépulcre ; près de là est la grotte des Fées, où l'on voit une multitude de belles stalactites.

Hyères doit à sa belle situation d'avoir le climat le plus chaud de la France. L'olivier n'y est pas un frêle arbuste comme celui d'Aix et d'Avignon ; c'est un arbre de haute futaie qui atteint ses proportions naturelles, et dont le feuillage plus touffu est d'un vert moins gris. L'oranger et le citronnier y sont aussi de véritables arbres. Les oranges d'Hyères sont presque toutes expédiées à Paris, où elles sont plus estimées qu'en Provence et en Languedoc. Quoiqu'elles soient moins grosses que celles de Malte et de Majorque, il s'en trouve néanmoins quelquefois de très-belles, et on en cite une qui a pesé près d'un kilogramme. On cite aussi un oranger qui a produit dix mille oranges ; il avait résisté à l'hiver de 1709, et a péri dans celui de 1788. Le produit ordinaire des plus beaux d'entre ces arbres est de quatre à cinq mille oranges, et celui des jardins consacrés à ce genre de culture est de 1000 francs par 1000 toises carrées. L'orange n'acquiert sa maturité parfaite que plusieurs mois après la chute de la fleur ; si elle reste sur l'arbre à l'époque de sa floraison elle perd son suc, mais elle le reprend quand les nouveaux fruits sont noués. Les fruits cueillis sur l'arbre ont toujours un goût âpre : si mûrs qu'ils soient, ils sont meilleurs quelques jours après avoir été cueillis. A Hyères, on récolte les oranges destinées aux pays lointains dès qu'un petit point jaune a marqué leur écorce ; on les expédie dans cet état, et elles achèvent de mûrir en moins de quarante jours.

Les deux principales plantations sont celles de MM. Beau-regard et Fille. Avant l'hiver de 1820, celle-ci rapportait annuellement plus de 40 000 fr. On y compte dix-huit mille orangers distribués en massifs épais, au milieu desquels circulent des canaux qui entretiennent la fraîcheur. Le jardin

de M. de Beauregard renferme le plus beau palmier dattier qui soit en France.

Pour les constitutions faibles, trop violemment froissées par le ciel du Nord, pour les pauvres malades à la recherche de la santé perdue, Hyères est, comme Nice, un admirable lieu. Inférieure à celle-ci quant à la douceur et à la salubrité de l'air, elle la surpasse par l'étendue et la beauté de ses jardins et la variété de ses promenades. Ces avantages furent un moment appréciés; les malades, les phthisiques surtout, qui étaient sûrs du moins d'y trouver une douce mort, y affluèrent; les Anglais en avaient fait un de leurs séjours de prédilection. Les habitants, comprenant que la location des maisons pouvait devenir pour eux un objet de spéculation, y bâtirent à l'envi; mais ils n'avaient vu malheureusement qu'un côté de la question. En venant à Hyères, on ne voulait pas y admirer seulement une belle nature, un beau ciel, on y désirait aussi les distractions de la société si variées à Nice: on ne les y a pas assez rencontrées. Par suite, les étrangers se sont peu à peu éloignés, et la ville d'Hyères continue à ne devoir sa prospérité qu'à ses produits naturels, oranges, citrons, grenades, huile, vin, sel des salines du Saint-Laurent. Quelques propriétaires ont entrepris l'exploitation des chiènes-léges.

Le recensement de 1846 donne à la commune une population totale de plus de 10 000 âmes, tandis que le recensement de 1827 ne lui en donnait que 8 000.

DIOGÈNE.

Traduit de KRUMACHER.

Un matin, en quittant son tonneau, Diogène vit avec surprise qu'il avait un voisin; c'était un jeune homme de noble famille qui, séduit par la célébrité du philosophe cynique, avait résolu de partager sa renommée en partageant sa manière de vivre. Il avait en conséquence profité de la nuit pour rouler un tonneau près de celui de Diogène, et le tourner aussi du côté de Corinthe.

— Bien, dit le vieillard, je vois que la sagesse a trouvé un second fils; j'ai enfin un disciple digne de moi! Mais avant que je t'adopte, achève ta victoire sur toi-même; livre-moi tous tes biens afin que je les distribue aux indigents.

— Tous mes biens! répondit le jeune homme effrayé: pardon, j'ai oublié quelque chose chez moi.

Et laissant là le cynique, il s'éloigna pour ne plus revenir.

— Hommes étranges! dit alors Diogène en souriant; comment pourraient-ils être vrais avec les autres quand ils se trompent eux-mêmes! L'apparence seule les frappe, et pour être sages ils croient que le tonneau suffit!

La lecture donne à l'esprit de l'abondance et de la fécondité; la conversation, de la prestesse et de la facilité; l'habitude d'écrire, de la justesse et de l'exactitude.

BACON, *Essais*.

LES PROJETS.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 386, 394.)

Bien que tous les calculs du négociant brésilien fussent exacts, les deux associés eurent à subir de nombreux désappointements et à courir de sérieux dangers au milieu des perpétuels bouleversements qui agitaient les jeunes républiques du Nouveau-Monde. Une portion des marchandises furent injustement retenues, des créances niées; il fallut montrer autant de persévérance que de courage pour réaliser les bénéfices espérés et légitimement acquis. Enfin, au bout de trois ans de fatigues, d'inquiétudes, de périls, Julien aborda au

Hayre avec une fortune qui lui permettait de regarder comme possible ce qui lui avait jusqu'alors semblé un rêve.

Il venait de faire partir ses malles à l'hôtel, et, arrêté sur le quai, il promenait autour de lui ce regard insatiable et ravi de l'exilé qui revoit son pays. Il reconnaissait la teinte du ciel natal, les eaux plus sombres, la verdure plus touffue, les maisons plus élevées; il écoutait avec enchantement ces murmures de voix qui parlaient la langue de la patrie; il reprenait enfin possession de la France par tous les sens, lorsque son nom prononcé derrière lui le fit tressaillir.

Au même instant deux bras s'appuyèrent sur ses épaules; il retourna vivement la tête et se trouva en face de d'Alouzy.

Par un mouvement presque involontaire, Julien se jeta dans ses bras.

— Comment diable êtes-vous ici, vous que je croyais au Brésil? s'écria d'Alouzy en rendant au jeune homme son embrassement.

— J'arrive, répondit Julien.

— Parbleu! c'est jouer de malheur, reprit Edmond visiblement contrarié; vous rencontrer, après une si longue séparation, au moment même où je vais partir!

— Vous?

— Je me rendais au paquebot; voyez.

Et il montra à Julien une petite valise qu'il tenait à la main. — J'ai un rendez-vous à Londres pour une affaire d'éclairage... une nouvelle invention!...

— Et vos injures allemandes? demanda Julien.

— Ah! ne parlons pas de cela! interrompit d'Alouzy; j'y ai perdu quatre cent mille francs... à peu près tout ce que je possédais...

Julien laissa échapper une exclamation.

— Oh! les affaires ont été terriblement meurtrières depuis votre départ, reprit Edmond; vous trouverez bien des maisons à bas. Et tenez, encore une dont je viens d'apprendre la ruine inévitable, celle de mon ancien associé, ce brave Varnier.

— M. Varnier est ruiné! s'écria Julien saisi.

— Par trop de probité, répliqua d'Alouzy; quand les autres atermoyaient, lui il a voulu arriver à échéance, tenir tous ses engagements! Mais le fardeau était trop lourd, il a succombé, ou du moins il est près de le faire.

— Comment avez-vous appris?...

— Par une lettre du père Trudaine à notre ancien correspondant du Havre, que je viens de voir. Le brave homme déclare que Varnier avait fait face à tout, qu'il était sauvé s'il ne lui avait pas manqué trois cent mille francs.

— Et il n'a pu les trouver?

— Il n'a pas voulu les chercher, par la crainte de ne pouvoir les rendre. Trudaine écrivait de son chef pour demander du secours; mais il n'obtiendra rien; Varnier sera forcé de déposer son bilan, et, je le connais, il n'y survivra pas.

— Quoi! et il ne se trouvera personne qui veuille risquer cette somme pour sauver un homme d'honneur! s'écria Julien avec agitation.

D'Alouzy haussa les épaules.

— Dans la banque, dit-il, il est rare que l'on expose cent écus pour sauver l'homme qui vous en prie à genoux; à plus forte raison celui qui ne demande rien, qui vous refuserait peut-être! car Varnier est un don Quichotte de délicatesse; s'il craint de ne pouvoir restituer ces trois cent mille francs, rien ne les lui fera accepter: aussi, voyez-vous, si j'avais eu ma fortune d'autrefois, je ne lui aurais rien proposé, mais j'aurais mis la somme sous un pli que j'aurais envoyé au père Trudaine, et tout se serait arrangé.

La cloche du paquebot qui appelait les voyageurs ne permit pas à d'Alouzy de prolonger l'entretien; il serra la main du nouveau débarqué, promit de l'aller voir à son retour à Paris, et courut au bateau à vapeur dont les roues commençaient à s'agiter.

Mais ce qu'il venait de dire n'avait point été perdu pour

Julien, et le soir même il adressait au vieux commis de la maison Varnier une lettre chargée, qui renfermait, sans aucune désignation, les trois cent mille francs demandés.

Les affaires de Julien le retinrent au Havre une semaine entière; enfin il prit la route de Paris, et sa première visite fut pour son ancien patron. Il le trouva vieilli, abattu, mais calme. Fanny le reçut d'un air un peu contraint et le félicita de son retour avec une cordialité mêlée de tristesse. Quant au père Trudaine, il ouvrit ses bras à l'ancien commis et essuya trois fois ses lunettes que les pleurs avaient obscurcies.

— Eh bien! tout va à souhait, j'espère, dit Julien, que l'émotion du vieillard avait gagné.

— Oui, oui, dit le père Trudaine à demi-voix, tout va bien, grâce aux bons enfants.

Julien coupa court à une explication dans laquelle il craignait de se trahir. Il demanda au vieux commis des nouvelles de leurs connaissances, et s'informa des changements survenus sur la place de Paris. Beaucoup de variations avaient eu lieu dans les fortunes: plusieurs anciennes maisons connues de Julien avaient disparu dans ces tempêtes; de la Bourse qui agitait perpétuellement la richesse publique; quelques nouvelles avaient surgi. Parmi elles, Trudaine nomma celle de M. Joseph Parné, qui s'était lié d'affaires, depuis quelque temps, avec Varnier, et dont on commençait à parler comme d'un futur associé. Julien, qui attachait une médiocre importance à tous ces détails, interrompit l'entretien dès qu'il y trouva jour, et quitta le vieux commis complètement rasuré.

Le surlendemain il se présenta de nouveau chez son ancien patron avec quelques curiosités américaines qu'il venait offrir à Fanny. Ses visites se renouvelèrent les jours suivants et devinrent plus longues, plus rapprochées. Fanny recevait le jeune homme avec la même bienveillance que par le passé, mais sans la libre gaieté qui présidait autrefois à leurs entrevues. Elle semblait éviter toutes les confidences essayées par Julien, et redouter, par-dessus tout, ses explications. Celui-ci voulut sortir enfin de ses perplexités par une franche ouverture. Il demanda une entrevue à M. Varnier, et lui avoua son amour pour sa fille. Le banquier fit un brusque mouvement.

— Est-ce bien vrai! s'écria-t-il; vous venez me demander la main de Fanny.

— J'en ai la hardiesse maintenant que mes efforts ont réussi, répliqua Julien.

Et il raconta rapidement à M. Varnier comment l'espoir de ce mariage avait déterminé son départ et soutenu son courage.

Le visage du banquier prit une expression de contrariété douloureuse.

— Il y a une malédiction sur nous! s'écria-t-il en se frappant le front.

— Que voulez-vous dire? demanda Julien.

— Vous ne m'aviez rien avoué; je ne soupçonnais rien, répliqua M. Varnier.

— Eh bien?

— Eh bien! ma fille est promise à M. Joseph Parné.

Le jeune homme poussa un cri de désespoir.

— Je ne pouvais balancer, continua le banquier; cette union, convenable à tons égards, m'assurait une association sans laquelle l'avenir de ma maison se trouvait compromis; j'ai exposé à Fanny ma situation.

— Et elle a consenti?

— Après réflexion, mais sans contrainte.

— Et si, touchée de mon affection, elle revenait sur ce consentement? s'écria Julien.

— Vous ne voudriez pas lui faire trahir une promesse, reprit M. Varnier: elle s'est engagée d'honneur; le jour du mariage est convenu; manquer sans motif à une parole donnée serait de la déloyauté; elle-même d'ailleurs a accepté librement la proposition de M. Parné.

— Librement! non, s'écria Julien; car elle savait que ce mariage vous était nécessaire; vous l'avez dit vous-même; elle a cédé à une sorte de violence morale...

— Et si elle n'avait cédé qu'à la reconnaissance! interrompit M. Varnier vivement; si cette alliance était le seul moyen de s'acquitter envers un homme auquel nous devons l'honneur.

— Comment?

— Ne m'interrogez pas, je ne puis rien vous dire de plus.

— Mais moi, je vous dirai tout, interrompit une voix.

Et le père Trudaine écarta tout à coup le paravent qui cachait la porte d'entrée.

— Vous nous avez écoutés, s'écria M. Varnier, dont les sourcils se plissèrent.

— Malgré moi au premier instant, répliqua le vieux commis, car je venais vous faire signer ces papiers; mais ce que j'ai d'abord entendu m'a engagé à écouter le reste.

Et se tournant vers Julien:

— Le service qui a été rendu au patron peut vous être expliqué en deux mots, dit-il: nous étions dans l'impossibilité de faire notre fin de mois; il nous manquait trois cent mille francs, sans lesquels la faillite était imminente, et nous avions perdu tout espoir, quand je les ai reçus par la poste.

— Et comme je n'avais confié ma situation qu'à Parné, ajouta le banquier, lui seul pouvait m'adresser cette somme. Il en est d'ailleurs convenu depuis.

— Et il a menti! s'écria Trudaine. Par ma foi! j'ignorais l'erreur du patron et la vanterie de maître Parné, sans quoi j'aurais depuis longtemps tout éclairci.

— Vous savez donc quel est l'auteur de l'envoi, demanda Varnier.

— J'ai gardé l'enveloppe qui le renfermait, répliqua le vieux commis en montrant un papier qu'il tira de son portefeuille.

— Eh bien!

— Il y avait sur cette enveloppe une adresse.

— Et vous connaissez l'écriture? dit Julien.

— Par la raison que c'est la tienne, petit, s'écria le vieux commis; il est impossible de se tromper sur les majuscules.

Varnier prit l'enveloppe qu'il examina, puis leva les yeux sur le jeune homme qui était resté immobile à la même place, tout rouge d'émotion.

— Mon fils! s'écria-t-il en ouvrant les bras.

Julien s'y jeta transporté: tous deux restèrent longtemps embrassés, tandis que Trudaine attendri essayait de nouveau ses lunettes.

Fanny, qui n'avait consenti à épouser le futur associé de son père que par gratitude, et qui aimait depuis longtemps Julien, remercia Dieu de trouver un bonheur là où elle n'avait espéré que l'accomplissement d'un devoir. Varnier vécut encore plusieurs années avec ses enfants, et ne mourut qu'après avoir vu le crédit de sa maison complètement relevé, grâce aux efforts de Julien.

Elle se trouvait au plus haut point de sa prospérité lorsqu'on annonça un jour à Julien Edmond d'Alouzy! Il vit entrer un homme chauve, pauvrement vêtu, et dont les traits altérés révélaient de longues souffrances: c'était son ancien protecteur qui, de projets en projets, avait dissipé tout son patrimoine, annulé des facultés précieuses et perdu les vingt plus belles années de sa vie. Il venait solliciter l'appui de Julien pour obtenir un humble emploi qui lui permit de satisfaire aux besoins de chaque jour!

Julien ne lui laissa point achever sa demande.

— Votre place est trouvée, s'écria-t-il; vous resterez près de moi et avec moi. Nous formerons une association dans laquelle vous apporterez votre imagination pour capital; ce sera à vous de donner des conseils, de fournir les idées...

— Et vous vous chargerez de les accomplir, acheva d'Alouzy. Hélas! nous continuerons ainsi ce qui s'est toujours fait. Depuis que j'existe, j'ai dessiné sur tous les murs des

plans que le premier passant exécutait ; j'ai semé à tout vent des projets qui étaient cultivés par d'autres, et, faute de suite et de persévérance, je suis resté un homme inutile avec plus de ressources qu'il n'en fallait peut-être pour rendre d'importants services à mon pays.

LE PORTRAIT D'HOMME PAR LÉONARD DE VINCI,

AU MUSÉE DU LOUVRE,

REPRÉSENTE CHARLES D'AMBOISE.

(Voy. p. 313.)

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Je connais le nom du personnage représenté par le beau portrait gravé dans une de vos dernières livraisons, d'après le tableau de Léonard de Vinci exposé au Louvre, et que l'on a supposé jusqu'à ce jour figurer Charles VIII ou Louis XII. Peut-être jugerez-vous utile de publier les indications que je prends la liberté de vous soumettre à ce sujet.

En visitant la galerie italienne du Louvre, je m'étais souvent arrêté devant ce personnage aux traits si nobles, aux regards si doux et si pénétrants. L'opinion qui faisait de ce portrait celui de Charles VIII ou celui de Louis XII ne m'inspirait que très-peu de confiance. Les deux rois de France sont communément représentés avec des bonnets dont le retroussis échancré par-devant laisse voir la couronne royale fleurdelisée. Charles VIII avait le nez long, pointu et très-arqué ; d'ailleurs l'histoire ne rapporte pas que Charles VIII ait été à même de voir Léonard de Vinci : en effet, lors de son expédition en Italie, Milan, où séjournait alors cet artiste, fut une des villes où le roi ne put pénétrer, par suite des efforts de Ludovic Sforze. Dans ma conviction, ce ne pouvait donc pas être Charles VIII. Quant à Louis XII, la difficulté était plus sérieuse : il est positif, en effet, que Léonard de Vinci lui fut présenté ; mais ceux des portraits de Louis XII qui sont parvenus jusqu'à nous représentent ce prince avec un nez long et cambré, avec des traits maigres ; il avait d'ailleurs, à l'époque où il fit son entrée à Milan (1509), quarante-sept ans, âge trop avancé pour se rapporter parfaitement au personnage peint par Léonard de Vinci. J'étais donc réduit à nier la supposition ordinaire, et à me dire, pour me consoler, que peu importait le nom, et que ce portrait était une œuvre saisissante, tout à fait hors ligne.

Un jour, en parcourant la riche collection de pièces historiques conservée au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale, mes yeux s'arrêtèrent sur une reproduction gravée d'après le tableau de Léonard de Vinci, ou tout au moins d'après une répétition de ce portrait : coiffure, costume, physionomie, tout était semblable. Or cette estampe portait, dans la marge du bas, l'inscription suivante : « Charles d'Amboise, sieur de Chaumont, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, grand-maître, amiral, maréchal de France, gouverneur de Paris et du duché de Milan ; » dignités dont le portrait du Louvre offre quelques insignes. Ce fut pour moi un trait de lumière.

Charles d'Amboise, sieur de Chaumont, qui partageait avec son oncle le cardinal d'Amboise la faveur de Louis XII, et qui avait été successivement élevé aux plus grandes dignités, se trouvait à la suite du roi quand celui-ci fit son entrée triomphale à Milan. Il m'était, par conséquent, très-permis d'admettre, sans plus ample examen, que Léonard eût fait le portrait d'un maréchal de France, compagnon de Trivulce et des plus hautes célébrités militaires de l'époque, en même temps que favori du roi, qui se plaisait, dit-on, à l'appeler son cousin. De plus, le maréchal avait, en 1509, trente-sept ans, âge qui concorde bien avec la physionomie du portrait.

Je continuai mes recherches, et je trouvai successivement

plusieurs estampes offrant toutes le même nom ; enfin, sachant que la plus ancienne, le modèle de toutes les autres, était celle de Thévet, insérée dans ses *Vies des hommes illustres* (Paris, Kerver, 1584), je feuilletai avec soin cet ouvrage, et voici le renseignement que j'y rencontraï, dans la biographie du cardinal d'Amboise, au verso du feuillet 535 :

« La mort neantmoins le raut (le cardinal) aux François » en l'année mil cinq cens et neuf, au grand regret de ceux » qui ayment la vertu, et surtout des ceux qui luy apparten- » nent, lesquels, comme auez veu, ont esté voués au proffict » du public et service de ceste couronne. Entre iceux je ne » puis assés priser la piété de ceste vertueuse dame, ma- » dame de Barbezieux, par le moyen de laquelle l'ai esté se- » couru tant des pourtrais de ce cardinal et du sieur de » Chaumont son neveu, que de beaux mémoires concernant » leurs vies. »

Nul témoignage ne pouvait valoir une note pareille ; elle fit cesser tous mes doutes. Je pense, monsieur, que vous partagerez mon opinion, en vous rappelant que madame de Barbezieux, dont il est question dans le passage de Thévet, était, ou bien Françoise Chabot, bru d'Antoine de La Rochefoucauld, seigneur de Barbezieux, et d'Antoinette d'Amboise, sœur et héritière du sieur de Chaumont ; ou bien encore Françoise de La Rochefoucauld, aussi dame de Barbezieux, leur petite-fille.

Je m'estime heureux de pouvoir restituer par ce renseignement une individualité incontestable à ce beau portrait du grand peintre italien. Il est, en effet, impossible de récuser la validité d'un pareil document, qu'on peut dire contemporain. Le Musée du Louvre perd le portrait douteux d'un roi ; en revanche, il acquiert celui d'un maréchal de France qui s'est distingué par sa bravoure, ses services et la noblesse de son caractère. La rectification indispensable maintenant à l'égard de ce portrait est d'autant plus importante que le tableau de Léonard de Vinci porte, à cause de la mort du sieur de Chaumont, arrivée en 1511, une date précise ; il a dû nécessairement être peint de 1509 à 1511.

Il resterait à découvrir comment et à quelle époque ce tableau a été placé dans la galerie du Louvre. Tout porte à croire qu'il a été donné à Louis XII par un des membres de la famille d'Amboise qui, selon les paroles de Thévet, ont été voués au service de la couronne, et qui sans doute, à l'exemple de François 1^{er}, ont fêté le grand peintre Léonard, qui vint demeurer, peindre et mourir à Amboise.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CH. LE B., du cabinet des estampes
de la Bibliothèque royale.

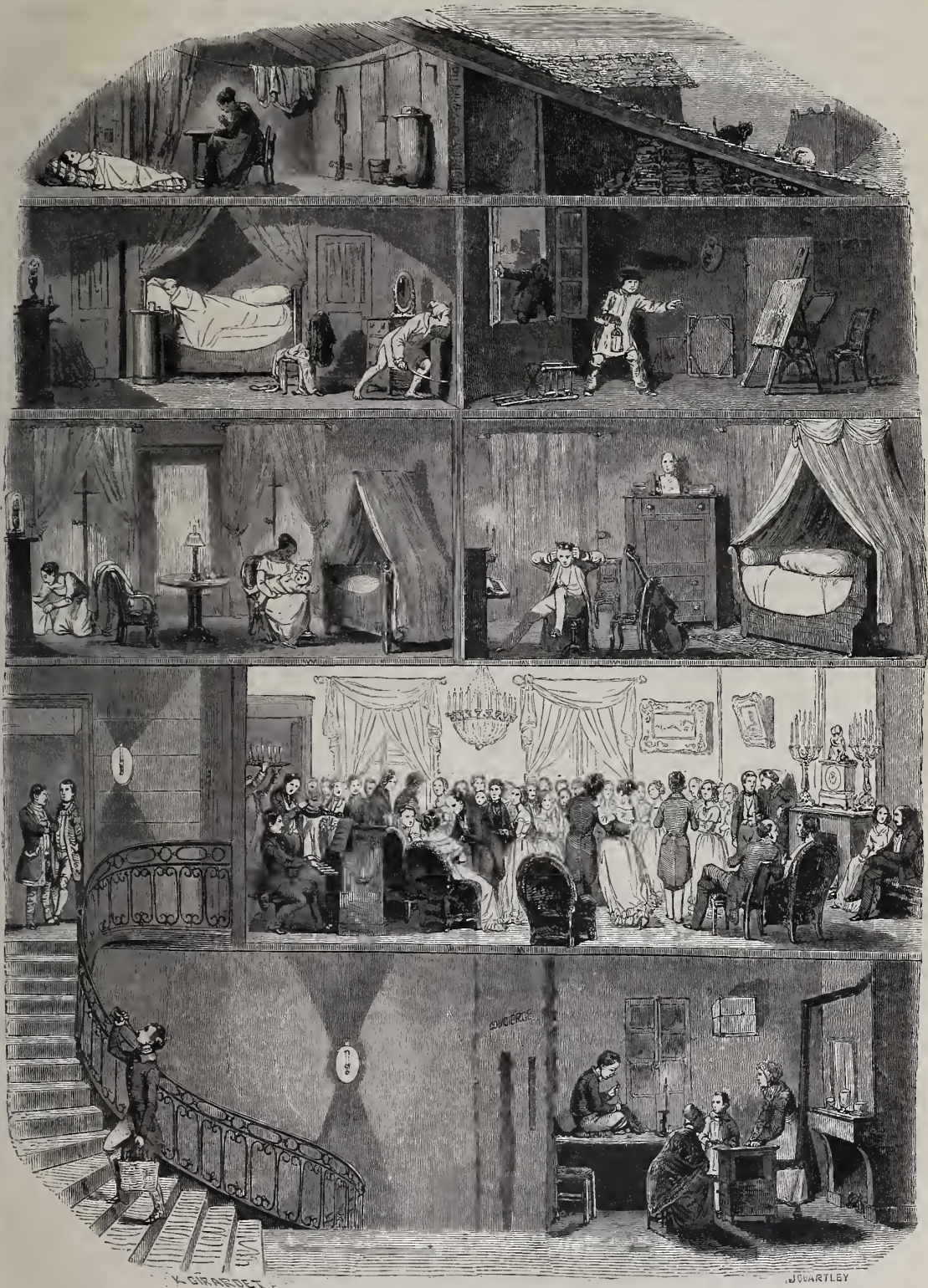
LA MAISON A TROIS ÉTAGES.

Asmodée vous a enlevé au-dessus de la grande ville ; il vous a dit de choisir dans cet amas obscur de ruches humaines qu'étoient, comme des paillettes d'or, les lumières de la veillée ; vos yeux se sont arrêtés sur une élégante maison à trois étages, aux fenêtres inégalement lumineuses. Asmodée a compris ; il fait un geste, et les murs qui vous en cachaient l'intérieur sont devenus transparents. Tout ce qui s'y passe vous apparaît comme autant de tableaux mouvants encadrés sous le verre.

Voyez d'abord, au rez-de-chaussée, la loge ! nom étrange qui semble rappeler cette niche où les Romains enchaînaient un esclave en guise de molosse, avec l'ironique inscription : *Cave canem*. Le portier est là travaillant à son état de tailleur, tandis que sa femme et une voisine causent près du poêle, que son fils regarde et écoute. Le sommeil ne visitera de longtemps le pauvre ménage, car si le portier se lève le premier, il doit se coucher après tout le monde. Aucune minute de son temps ne lui appartient, aucune action de sa vie n'est

libre, aucun coin de son étroit foyer ne peut le défendre des regards étrangers. Quiconque passe a le droit de tourner le bouton de sa porte et de le forcer à répondre. Serviteur de cinquante volontés, il faut qu'il satisfasse à toutes. On lui

demandera tour à tour compte des lettres reçues et de celles qu'on attend, des visiteurs accueillis ou renvoyés, des réclamations au propriétaire, des gênes du voisinage; et s'il oublie, s'il se fatigue, un essaim de plaintes s'élève! C'est le seu-



(Dessin de M. Karl Girardet.)

habitant du logis auquel la négligence ou l'humeur ne soit jamais permise, et chacun de nous aurait assez de vertus s'il possédait la moitié de celles qu'il attend de son concierge.

Mais montons au premier étage avec ce valet qui porte un

panier de vins dont il déguste les prémices. Ses deux confrères en livrée, qui attendent sur le palier, vont nous introduire dans la salle du bal. Que de lumière, de bruit et d'éclat! à voir cette foule parée, qui ne croirait à sa joie! Et cepen-

dant combien de misères dont ce luxe n'est que le déguisement ! que de plaies hideuses sous ces fleurs ! quelles douleurs derrière ces sourires ! Ici tout est brillant, mais tout n'est qu'une apparence, qu'une représentation ; Dieu sait ce qu'il y a de véritable souffrance ou de bonheur sincère au fond du tourbillon barmonieux.

Montons encore : ici nous trouvons de plus modestes pénales ; nous voilà au milieu d'un ménage où la conscience du devoir a fait prolonger la veille. Une jeune mère s'efforce d'endormir son enfant malade, tandis que la servante chauffe au foyer l'étoffe moelleuse qui va l'envelopper. Dans la pièce voisine, le père cherche sur un clavier les mélodies que le public doit applaudir ; mais les cris de l'enfant ont interrompu l'inspiration qui s'envole ; l'artiste au désespoir porte les deux mains vers son front et frappe le parquet du pied avec colère ! la folle impatience qu'il regrettera tout à l'heure ; car qui peut refuser les embarras de la paternité quand il en a accepté les joies ! Dieu n'a pas voulu faire de la famille seulement une fête pour le cœur, mais un exercice à la patience, au courage ; et c'est surtout à l'amélioration des parents que l'éducation des enfants doit servir.

Plus haut loge un peintre que le bruit d'une chaise renversée a réveillé en sursaut. Il se lève, il s'arme, il regarde à travers la serrure ! Deux hommes viennent de pénétrer dans son modeste atelier ! Ce que le peintre aurait de mieux à faire peut-être serait de se reconcher, en plaignant les voleurs fourvoyés.

Ici finissent les étages ; mais au-dessus, sous les toits, est encore un réduit. Là, comme au rez-de-chaussée, on veille et on travaille. Une femme assise devant une petite table, les pieds sur sa chaudière, et éclairée par une faible lumière, continue à coudre près de l'unique matelas sur lequel dort son enfant ! Pauvre abandonnée à laquelle tout manque, et qui ne perd point courage. La fatigue engourdit sa main, la nuit est froide, la faim se fait sentir peut-être ; mais qu'importe puisque l'enfant sommeille paisiblement ! Ce sourire reposé qui épanouit son visage ne paye-t-il pas assez les forces perdues et les douleurs souffertes ! Dévouement sublime auquel les femmes nous ont tellement accoutumés que nous n'y prenons plus garde. Ah ! devant ce grenier dégarni et cette mère courageuse, qui n'aurait honte de ses avidités, de ses défaillances, et comment ne pas remercier Dieu de sa part, quand on voit celle de tant de nobles cœurs !

L'habitude exerce sur nous une si grande influence qu'il est difficile d'imaginer une situation avec laquelle elle ne puisse peu à peu réconcilier nos désirs, et dans laquelle même, à la fin, nous ne parvenions pas à trouver plus de bonheur que dans celles que la multitude envie. Ce pouvoir de s'accommoder aux circonstances est comme un remède mis en réserve dans notre constitution contre la plupart des maux accidentels que l'action des lois générales peut causer.

DUGALD STEWART.

LES FONCTIONNAIRES PUBLICS EN FRANCE.

On compte en France environ 250 000 fonctionnaires publics.

Au premier rang des fonctionnaires publics sont les ministres, actuellement au nombre de dix : un ministre président du conseil sans département spécial ; le ministre de la justice et des cultes ; le ministre de l'instruction publique ; le ministre des affaires étrangères ; le ministre de l'intérieur ; le ministre du commerce et de l'agriculture ; le ministre des travaux publics ; le ministre de la guerre ; le ministre de la marine et des colonies ; le ministre des finances.

La religion catholique compte 41 649 prêtres, dont 39 238 sont rétribués sur les fonds du trésor public ; — le culte protestant, 731 pasteurs ; — le culte juif, également salarié par l'État depuis 1830, 142 rabbins ou ministres officiants.

L'administration de la justice comprend : Cour de cassation, 56 membres ; 27 cours royales, 937 ; 363 tribunaux de première instance, 2 498 titulaires et 1 178 suppléants. — 2 847 juges de paix ; 220 tribunaux de commerce, 1 002 juges titulaires et 660 suppléants.

L'instruction publique ou Université compte 40 000 fonctionnaires ou agents ainsi répartis : — Membres du conseil royal, recteurs, inspecteurs, 156. — Professeurs des facultés, 360. Collèges royaux : proviseurs, censeurs, professeurs, 1 075. — Collèges communaux : principaux et régents, 1 950. — Instruction primaire : instituteurs communaux, 36 000 ; inspecteurs, 200. Il faut ajouter les professeurs du collège de France, du Muséum d'histoire naturelle et de l'école des langues orientales, 52.

Le pays est représenté au dehors par dix ambassadeurs, 21 ministres plénipotentiaires, 33 secrétaires d'ambassade et de légation, 15 attachés, 25 consuls généraux, 88 consuls de première et deuxième classe, chanceliers, élèves consuls, drogman et interprètes.

Les fonctionnaires de l'administration communale et départementale sont : 86 préfets, 7 secrétaires généraux, 278 sous-préfets, 328 conseillers de préfecture, et 37 000 maires environ assistés d'un adjoint au moins.

On compte 672 agents attachés aux établissements agricoles ou industriels de l'État.

Les travaux publics, ponts et chaussées et mines ont : pour les ponts et chaussées, 671 ingénieurs de tous grades et 700 conducteurs embrigadés ; pour les mines, 108 ingénieurs et 60 garde-mines.

Le service des finances embrasse plus de 80 000 agents, répartis dans les administrations des contributions directes, de l'enregistrement et du timbre, des forêts, des douanes, des contributions indirectes, des postes, des monnaies, etc.

La rétribution des fonctionnaires et agents civils rétribués par l'État s'élève à plus de 170 000 000 fr. Elle se répartit de la manière suivante :

ADMINISTRATIONS CENTRALES. — Justice, cultes,		
Légion d'honneur, imprimerie roy.	890 050	} 12 652 872
Affaires étrangères	573 622	
Instruction publique	494 000	
Intérieur	858 000	
Commerce et agriculture	544 550	
Travaux publics	549 500	
Guerre,	2 020 200	
Marine	967 350	
Finances	5 755 600	
CONSEIL D'ÉTAT	814 800	
COUR LES COMPTES	1 192 400	
JUSTICE. — Cours et tribunaux, et justices de paix.	20 830 395	
CULTES SALARIÉS PAR L'ÉTAT. — Culte catholique.		
	32 034 600	} 33 375 650
Culte protestant	1 171 050	
Culte israélite	170 000	
AFFAIRES ÉTRANGÈRES — Agents politiques et consulaires		5 346 800
INSTRUCTION PUBLIQUE. — Université (non compris les traitements éventuels des collèges royaux et des instituteurs communaux qui sont à la charge des communes), établissements scientifiques et littéraires		5 796 082
INTÉRIEUR. — Traitements et indemnités aux fonctionnaires administratifs des départements.		3 228 200
Abonnements pour frais d'administration des préfectures et sous-préfectures		5 086 000
Télégraphes		1 012 000
AGRICULTURE ET COMMERCE. — Haras.		1 507 100
Poids et mesures	725 000	} 2 581 600
Service sanitaire	349 500	

TRAVAUX PUBLICS. — Ponts et chauss.	4 876 900	} 5 782 600
Mines	640 300	
Officiers et maîtres de ports	196 000	
Conseil des bâtiments civils	69 400	
FINANCES. — Receveurs généraux et particuliers.		
Payeurs	1 060 000	} 93 720 028
Percepteurs	11 938 752	
Monnaies	150 400	
Contributions directes	2 422 700	
Enregistrement, domaines et timbre	9 272 800	
Forêts	3 637 900	
Douanes	24 354 000	
Contributions indirectes et poudres à feu	20 166 878	
Tabacs	1 007 000	
Postes	14 628 778	

Le tableau qui suit présente l'ensemble et la répartition des fonctionnaires dont les traitements s'élèvent au chiffre de 10 000 fr. et au-dessus.

TAUX des appointements.	NOMBRE des titulaires.	NATURE DES FONCTIONS.	SOMME totale.
fr.			fr.
150 000 à 300 000.	4	Ambassadeurs	950 000
80 000 à 12 000.	17	Ministres secrétaires d'État, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires.	1 530 000
40 000 à 70 000	26	Ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, 2 préfets, 1 archevêque	1 290 000
24 000 à 36 000	55	21 préfets, 3 archevêques cardinaux, 3 sous-secrétaires d'État, 15 consuls, 6 magistrats, 6 ministres plénipotentiaires, 1 gr. chancelier de la Légion d'honneur	1 541 000
Au-dessus de 20 000	102		5 311 000
20 000	40	7 préfets, 6 magistrats, 8 consuls, 19 directeurs d'administr. centrales	800 000
17 000 et 18 000	22	17 consuls, 7 magistrats, 2 directeurs	394 000
16 000	50	48 préfets, 2 magistrats.	800 000
15 000	118	57 magistrats, 9 préfets, 11 archevêques, 29 consuls, 12 directeurs	1 770 000
15 000 et au-dessus.	332		9 075 000
12 000	175	90 magistrats, 68 direct. d'administration, inspecteurs, 17 consuls	2 100 000
10 000	141	65 évêques, 9 magistrats, 8 conseil. d'université, 28 consuls et secrétaires d'ambassade, 16 payeurs, 15 directeurs, chefs de division, etc.	1 410 000
10 000 et au-dessus.	648		12 585 000

Le chiffre moyen des traitements des employés des administrations centrales, pour les affaires étrangères, est de 5 255 fr.; pour l'enregistrement et les domaines, de 4 357 fr.; pour les contributions directes, de 4 353 fr.; pour les forêts, de 3 945 fr.; pour les tabacs, de 3 597 fr.; pour les finances, de 3 341 fr.; pour les douanes, de 3 300 fr.; pour les cultes, de 3 292 fr.; pour la justice, de 3 289 fr.; pour les contributions indirectes, de 3 168 fr.; pour l'intérieur, de 3 000; pour l'agriculture et le commerce, de 2 836 fr.; pour les postes, de 2 707 fr.; pour les travaux publics, de 2 505 fr.; pour l'instruction publique, de 2 433 fr., etc.

Dans la hiérarchie judiciaire, le traitement des conseillers

de Cour royale varie, suivant les classes, de 4 000 à 10 000 f.; celui des juges, de 1 800 à 7 000 fr.

Dans l'organisation des cultes, le traitement fixe des curés et des desservants varie de 800 à 1 500 fr.; celui des pasteurs protestants qui n'ont pas de traitement éventuel, de 1 500 à 3 000 fr.; celui des rabbins du culte israélite, de 300 fr. à 6 000 fr.

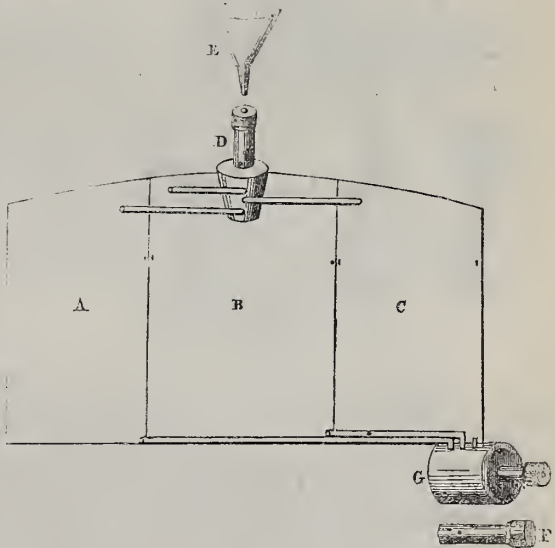
Dans l'enseignement public, le traitement des inspecteurs généraux est de 6 000 fr.; celui des recteurs, de 7 200 et de 6 000 fr.; celui des proviseurs varie de 4 000 à 8 600 fr.; celui des censeurs, de 2 400 à 5 580 fr.; celui des professeurs, de 1 800 à 5 000 fr.; celui des instituteurs primaires ne peut descendre au-dessous de 200 fr.

Dans l'organisation départementale, le traitement des préfets ne peut descendre au-dessous de 10 000 fr.; celui des sous-préfets varie de 3 000 à 6 000 fr. (1).

Détruire les idées de l'immortalité de l'âme, c'est ajouter la mort à la mort.
Madame DE SOUZA.

LE ROBINET AUX TROIS LIQUEURS.

Verser dans un tonneau trois liqueurs, telles que du vin, de l'eau et de la bière, par une même ouverture, sans que ces liqueurs se mêlent, et tirer ensuite à volonté l'une des trois par un robinet unique, tel est le problème que résout l'appareil que l'on voit représenté ici en coupe (fig. 1) et en perspective (fig. 2).



(Fig. 1.)

C'est un tonneau partagé en trois compartiments A, B, C. Trois tubes horizontaux établissent communication entre chacun de ces trois compartiments et une bonde centrale, conique à l'extérieur, cylindrique à l'intérieur. Les trois tubes horizontaux sont dans un même plan vertical. Le robinet vertical D, que la figure représente à moitié sorti de la bonde, et qui est foré dans le sens de la longueur, mais dont l'extrémité inférieure est bouchée, porte trois trous horizontaux disposés de telle sorte que l'on peut, en le tournant convenablement, ajuster successivement un de ces trois trous devant un des tubes; et lorsque la communication est ainsi établie à travers le trou vertical de la bonde et un des trois trous horizontaux du robinet, les deux autres trous, ne correspondant pas aux deux autres tubes, se trouvent bouchés et ne peuvent livrer

(1) Ces documents sont extraits de l'excellent ouvrage intitulé: *Études administratives*, par M. Vivien, membre de l'Institut, et d'un *Traité sur l'Administration*, par M. Ch. Vergé.

passage au liquide. Un seul compartiment à la fois se trouvera donc rempli par le liquide que l'on versera dans la bonde à l'aide de l'entonnoir E.

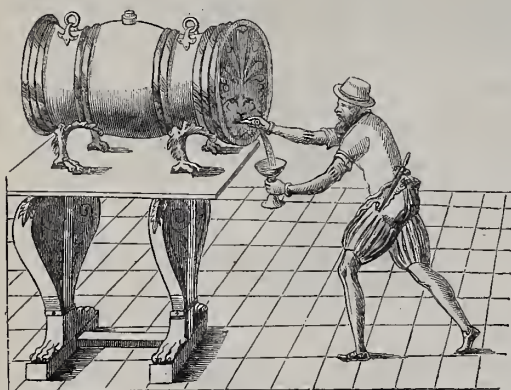
Ce dispositif bien compris, on voit de suite qu'il peut être appliqué à vider aussi bien qu'à remplir le tonneau. C'est ce que la figure montre clairement. Les trois tubes qui établissent communication entre chacun des trois compartiments A, B, C, et le robinet horizontal que la figure représente en F entièrement sorti de la bonde horizontale G, sont dans un même plan vertical passant par l'axe du robinet. Seulement les trois trous forés perpendiculairement à l'axe du robinet ne sont pas dans le même alignement, afin de ne donner issue qu'à l'un des liquides renfermés dans le tonneau.

On comprend encore qu'au lieu de deux bondes, on pourrait en avoir une seule; supprimer celle du haut de la figure, et se servir de la bonde G pour remplir le tonneau, en ayant soin de le placer debout sur la base opposée. C'est dans cet appareil une singularité de plus que son ingénieux auteur, Jacques Besson (1), ne manque pas de signaler.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que chaque compartiment doit être foré d'un petit trou qui permette à l'air de sortir quand on remplit, et d'entrer quand on vide ce compartiment.

Enfin il est clair que le nombre des compartiments n'est nullement limité à trois, que l'on pourrait en établir quatre, cinq et même davantage.

La fig. 2 représente, au tiers de la grandeur de l'original,



(Fig. 2.)

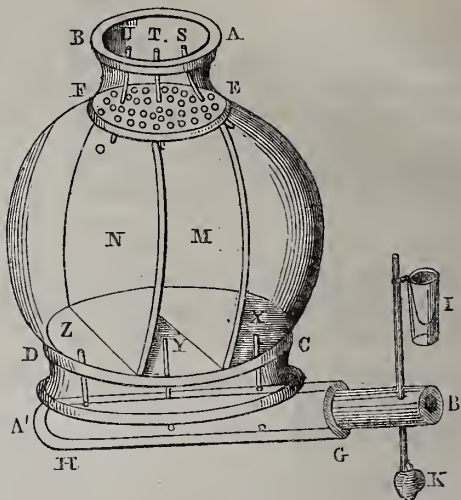
Le tonneau recouvert d'une enveloppe ornée, posé sur une console, au moment où l'opérateur en retire une des liqueurs qu'on lui a demandées.

Le tonneau aux trois liqueurs figure dans tous les recueils de récréations mathématiques qui ont été publiés depuis le *Théâtre* de Jacques Besson. Il ne paraît pas qu'aucun auteur ait remarqué l'analogie qui existe entre le robinet à plusieurs issues qu'on y emploie, et le robinet à plusieurs fins, qui, proposé d'abord par Papin pour la machine à vapeur à haute pression, a été employé dans certains systèmes de machines à colonne d'eau, et a été remplacé dans les machines à vapeur modernes par le *tiroir* de Watt, qui joue un rôle semblable. Encore un exemple de plus d'un jouet qui renfermait le germe d'une application éminemment utile!

Mais ce qu'il y a de fort curieux, c'est que l'idée du robinet à plusieurs issues se trouve dans un ouvrage de Héron d'Alexandrie, célèbre mécanicien grec dont nous avons déjà

(1) Voir le titre de la pl. 19 de son « Théâtre des instruments » mathématiques et mécaniques. Quant à la déclaration ou explication de François Béroald, elle est complètement inexacte. Ce commentateur n'a nullement compris le dispositif si simple du robinet à plusieurs fins, lorsqu'il suppose qu'on est obligé de mettre dans chacun des trois trous un fossat ou une cheville que l'on retire successivement suivant que l'on veut obtenir une, deux ou trois liqueurs ensemble.

parlé. Nous passons sous silence divers moyens fort ingénieux, que Héron emploie pour faire sortir d'un même vase différentes liqueurs, ne nous arrêtant qu'à l'appareil que Jacques Besson a imité, et habillé, pour ainsi dire, des formes de la renaissance.



(Fig. 3.)

La fig. 3 représente cet appareil dont Héron donne la description suivante : ABCD est un vase qui serait clos de toutes parts, si le diaphragme EF, placé au-dessus du col, n'était percé d'une multitude de petits trous. On partage l'intérieur de ce vase par des cloisons M, N, en autant de compartiments que l'on veut avoir d'espèces de vin différentes, en trois par exemple. A chaque compartiment répond un tube S, T, U, perçant le diaphragme du col et sortant à l'extérieur. Pour faire entrer une liqueur dans l'un quelconque des compartiments à volonté, il suffira de boucher les tubes T, U qui correspondent aux autres compartiments, et de laisser le tube S ouvert. Le compartiment de droite étant le seul dont l'air puisse sortir par le soupireau S sera le seul aussi dans lequel le liquide puisse pénétrer par le crible; pas une goutte ne tombera dans les deux autres compartiments, dont l'air soutiendra le liquide au-dessus des mêmes trous du crible. On remplira ainsi successivement les trois compartiments de liquides différents. Trois tubes verticaux X, Y, Z, partant du fond de chacun des compartiments, sont dans un même plan vertical et peuvent correspondre successivement, mais non simultanément, à autant de trous pratiqués dans la canelle horizontale A'B'.

On comprend, sans autres détails, le mécanisme au moyen duquel l'écoulement s'opère à volonté de l'un quelconque des trois compartiments, comme dans le vase de Jacques Besson. Seulement l'appareil de Héron offre de plus un mécanisme ingénieux à l'aide duquel le géomètre grec prétend faire tourner la canelle d'une quantité convenable. Il charge successivement le petit vase I placé au dehors du plan vertical passant par l'axe de la canelle, de trois poids préparés d'avance *ad hoc*, et qui, équilibrant le poids constant K à divers degrés d'inclinaison, amènent chaque fois un des trous de la canelle horizontale au-dessus du tube par lequel on veut faire écouler le liquide.

Voici donc, par une succession d'idées dont la liaison ne saurait être contestée, le tiroir, le mécanisme le plus élégant de la machine à vapeur de Watt, rattaché aux travaux de l'école d'Alexandrie.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

ANCIENS DANSEURS DE CORDE.



Piazz.

(Un Funambule à Venise, d'après une ancienne estampe. — On voit qu'à l'époque où eut lieu cette ascension hardie, l'ancienne bibliothèque (*Procuratie nuove*), qui fait face au palais ducal sur la Piazzetta, n'était pas encore construite : elle ne fut commencée par Sansovino qu'en 1536; de même pour la Zecca. Tous les autres édifices étaient ce qu'ils sont encore aujourd'hui.)

A Rome, au temps des empereurs, les exercices sur la corde étaient l'accompagnement obligé des grandes fêtes données au peuple. J. Capitolin raconte que lors des jeux qui furent célébrés pour le triomphe de Vêrus et de Marc-Aurèle, on remarqua, comme une preuve de l'humanité de ce dernier, qu'il eut soin de faire mettre des matelas sous les danseurs de corde. « De là vient, ajoute-t-il, l'usage d'étendre aujourd'hui un filet sous la corde. » — Saint Jean Chrysostôme parle

de funambules qui, après avoir marché sur une corde, « s'y déshabillaient et s'y habillaient comme s'ils eussent été dans leur lit; spectacle que beaucoup de gens n'osaient regarder, tandis que les autres tremblaient en contemplant des exercices si dangereux. »

Les chroniqueurs du moyen âge nous ont aussi conservé la mention de quelques tours de force de certains funambules. On lit ce qui suit dans le *Livre des faits et bonnes meurs*

du sage roy Charles V, de Christine de Pisan : « Un homme étoit à Paris du temps du roi Charles (Charles V), dit-elle (liv. III, ch. 20), qui apprise avoit une telle industrie, que merveilleusement sailloit, tonboit et faisoit plusieurs appertises sur cordes tendues haut en bas, qui sembleroit à dire qui veu ne l'auroit, chose impossible; car il tendoit cordes bien menues, venans depuis les tours de Notre-Dame de Paris jusques au Palais et plus loings, et par dessus ces cordes en l'air sailloit et faisoit jeux d'appertise, si qu'il sembloit qu'il volât, et aussi le *voleur* étoit appelé celui. Je l'ai vu souvent moi-même... et un temps après, en volant, il faillit à prendre la corde qu'il devoit au pied happer, et de si haut tomba, que tout s'esmormela (se broya). »

En 1385, lors de l'entrée à Paris de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, un Génois fit l'admiration de la ville. Une corde ayant été tendue de l'une des tours de Notre-Dame à une des maisons du pont Notre-Dame, il descendit sur cette corde, tenant un flambeau d'une main, et de l'autre une couronne qu'il posa sur la tête de la reine, au moment où la princesse passait sur le pont. Puis il remonta d'où il étoit parti.

Notre gravure représente un tour de force de ce genre, qui eut lieu à Venise avant 1536, mais dont nous ne trouvons aucun récit détaillé. Il est presque inutile de faire observer que les personnages sont d'une taille tout à fait hors de proportion avec la hauteur des édifices.

NÉCROLOGIE.

BENJAMIN DELESSERT.

Il est des hommes dont tous les honnêtes gens doivent chercher à perpétuer le souvenir, afin que leur vie serve encore de modèle à tous et d'encouragement à ceux qui se sentent fléchir dans la voie du bien. Benjamin Delessert est un de ces hommes. Il réunissait en lui l'ensemble des vertus et des facultés qui ennoblissent la nature humaine. Fondateur des caisses d'épargne et administrateur des hôpitaux, il a toujours consacré une grande partie de son temps et de sa fortune à l'amélioration du sort des classes laborieuses. Mais, loin de se borner, comme beaucoup d'autres, aux manifestations de la charité officielle, il appliquait pour son propre compte les principes qu'il vouloit faire prévaloir dans l'administration publique du bien des pauvres. Possesseur d'une grande usine, il ne demandait pas à ses ouvriers la plus grande somme de travail possible; il vouloit avant tout voir autour de lui des hommes heureux, c'est-à-dire honnêtes et de bonne volonté, travaillant chacun dans la juste mesure de ses forces et de sa capacité. Il vouloit moraliser le peuple en cultivant son intelligence et en éclairant sa conscience obscurcie et faussée si souvent par les préjugés de l'ignorance. C'est un des titres du *Magasin pittoresque* d'avoir mérité l'estime de cet homme de bien, qui voyait dans ce recueil un des moyens d'atteindre le but qu'il a poursuivi toute sa vie.

Ami éclairé des sciences, Benjamin Delessert avait surtout cultivé la botanique. Après ses travaux de la journée, à l'heure où trop souvent les hommes de sa classe et de sa fortune vont se délasser par des conversations banales ou par le jeu, il se rendait dans son herbier et y travaillait plusieurs heures, soit à classer les plantes nouvelles qu'il recevait sans cesse, soit à lire tout ce qui paraissait d'important sur cette science. Mais loin de se considérer comme le propriétaire exclusif de sa bibliothèque et de son musée, il les ouvrait libéralement à tous les botanistes: livres, plantes, étoient également à leur disposition, et rien ne lui coûtait pour favoriser leurs travaux. Que de fois il a fait venir à grands frais des ouvrages ou des plantes utiles à un seul des nombreux savants qui fréquentaient son musée! Plusieurs publications importantes n'auraient jamais vu le jour sans ses secours désintéressés. Quelques-unes ont été imprimées entièrement à ses frais; et tous

les voyageurs qui, aux dépens de leur santé et de leur vie, augmentent chaque jour le nombre de nos richesses végétales, ont été soutenus et encouragés par lui. Vers la fin de sa vie, il conserva à la France la précieuse collection de coquilles de Lamarck qui allait passer en Angleterre, et il en fit le noyau d'un magnifique musée, digne de rivaliser avec ses richesses botaniques. Grâce à ses deux frères, ces richesses ne seront pas perdues pour la science: ils ont accepté le legs du glorieux patronage qu'il leur a transmis, et continué son œuvre comme il l'eût fait lui-même.

Benjamin Delessert aimait aussi les arts. Il avait formé une belle galerie de tableaux anciens et modernes. Ce désir de favoriser et d'encourager tous les efforts vers le bien et le beau l'avait préservé de l'habitude égoïste de tant d'hommes, possesseurs d'une fortune comme la sienne, qui n'achètent que des œuvres d'anciens maîtres. Chez ces amateurs exclusifs, cette indifférence pour les artistes vivants sert à dissimuler une absence de goût qui les empêche de discerner, au milieu des jugements contradictoires du feuilleton, les œuvres excellentes des ouvrages médiocres. La galerie de M. Benjamin Delessert montre que son sentiment artistique le guidait sûrement: les peintures modernes qu'il avait mêlées à ses vieux Flamands ont une valeur incontestable.

L'éloge simple et véridique que nous venons de faire de Benjamin Delessert paraîtra exagéré à ceux qui ne l'ont pas connu, mais incomplet, inférieur à ses mérites aux yeux de ceux qui l'ont approché. Aux premiers nous répondrons par des faits matériels: une grande fortune loyalement acquise, la fondation de la caisse d'épargne, et de vastes collections scientifiques et artistiques encore ouvertes au public. Ses amis nous pardonneront notre insuffisance; car ils savent que chez M. Benjamin Delessert la modestie étoit une passion; jamais de son vivant nous n'eussions osé écrire ces lignes, dans la crainte de blesser chez lui ce bon sentiment qu'il poussait presque jusqu'à l'excès.

RODOLPHE TOPFFER.

A peine nous est-il permis de dire que le bon et spirituel Topffer étoit au nombre de nos collaborateurs: nous n'avons eu de lui que peu d'articles (1); mais nous avons perdu en lui plus qu'un rédacteur: il étoit l'un des amis les plus bienveillants et les plus zélés de notre recueil. En 1836 nous ne le connaissions pas encore, il écrivit dans la *Bibliothèque universelle de Genève* un article où il indiquait et appréciait le but, les tendances du *Magasin pittoresque* comme s'il eût vécu dans notre intimité et lu dans notre conscience (2). Par suite, il y eut échange de lettres entre nous: l'amitié vint, et la mort seule a interrompu notre correspondance. Il nous donnoit des encouragements, des conseils; il nous signalait les sujets qui lui paraissaient de nature à intéresser nos lecteurs et à prêter occasion de répandre des notions utiles.

C'est le 8 juin 1846 qu'il a succombé à une maladie du foie; il n'avait pas encore quarante-sept ans. Avant que le danger se fût acument déclaré, il avait eu le pressentiment de sa fin prochaine. Dans le second volume de ses *Menus propos d'un peintre genevois*, il écrivait, en 1844, ces lignes empreintes d'une douce tristesse:

« Né avec ce siècle, j'en ai l'âge; et la pensée que ce frère jumeau est irrévocablement destiné à me survivre bien des années rend pour moi plus déterminé en quelque sorte, et

(1) 1841, p. 8, quelques lignes et une esquisse sur un profil du Mont-Blanc qui rappelle les traits de Napoléon; — 1841, p. 389, une notice sur les peintres genevois, à l'occasion d'un tableau de M. Lugardon; — 1842, p. 134, une biographie du célèbre naturaliste De Candolle; etc.

(2) Un fragment de cet article, intitulé: « Réflexions à propos d'un programme, » a été inséré dans la préface de notre cinquième volume (1837).

plus visiblement prochain que pour beaucoup d'autres, le terme de mon existence ici-bas.

» Il commence, lui, sa quarante-quatrième année. Pour un siècle, c'est l'âge mûr à peine ; pour un homme, c'est l'approche du déclin, des froidures, des feuilles mortes qui jonchent l'allée au bout de laquelle s'ouvre le cimetière.

» J'y marche, dans cette allée, j'y marche avec ma compagne, et suivi de nos enfants, de qui la gaieté et la grâce m'attendrit... Vous aurai-je vus grandir et prospérer ? pensé-je en les considérant ; aurai-je, aïeul bien-aimé, béni de mes mains vacillantes les tendres fruits de vos hyménées ?

» Cependant ils continuent de jouer ; et la vue de ces cyprès, dont les cimes funèbres dépassent là-bas le mur d'enceinte, ne les a point distraits encore de la fête que c'est pour eux de vivre.

« Pour moi, au contraire, déjà la vue de ces cyprès commence à désenchanter mon âme et flétrit mes plaisirs... Insensiblement se dévoile toute la menterie des désirs terrestres, même accomplis ; des succès de ce monde, même obtenus... Quoi, me dis-je alors avec stupeur, la vie de l'homme est donc cet arbre qui ne fleurit qu'une fois, pour ne donner que des fruits sans saveur ! Branchage de plus en plus dépeuplé, bois tout à l'heure stérile, que vais-je devenir ? »

Rodolphe Topffer était né à Genève le 17 février 1799. Son père, Adam Topffer, qui lui survit, est un peintre distingué de paysage et de genre. Il semblait dans la destinée du jeune Rodolphe de suivre la carrière paternelle : son désir, son goût, les circonstances, l'y dirigeaient naturellement ; et il avait déjà donné des preuves décisives de sa vocation lorsque, vers dix-huit ou vingt ans, une affection des yeux le força de se séparer de sa palette et de ses pinceaux. Il vint à Paris se perfectionner dans ses études littéraires.

De retour à Genève, il entra comme sous-maître dans une maison d'éducation. Bientôt il créa lui-même un pensionnat dont il a conservé la direction jusqu'à ses derniers jours. Il n'y admettait qu'un petit nombre de jeunes gens qu'il élevait plutôt en père de famille qu'en professeur. Chaque année, à dater de 1823, il entreprenait, en été, avec ses élèves, avec sa femme, des excursions pédestres dans les Alpes et jusqu'en Italie. Pendant l'hiver qui suivait ces voyages d'étude et de plaisir, il en rédigeait une relation très-détaillée qu'il entremêlait de croquis à la plume. Il ne livrait pas à l'impression ces souvenirs ; il les autographiait lui-même et les distribuait, à un très-petit nombre d'exemplaires, à ses élèves et à ses amis : ce sont ces cahiers qui ont fait le fond des *Voyages en zigzag*, publiés par la librairie Dubochet. Dans ses loisirs, il composait aussi d'autres écrits et d'autres dessins. Ses principaux écrits maintenant connus et appréciés en France sont, entre autres, des nouvelles : *la Bibliothèque de mon oncle*, *le Presbytère*, *Rosa et Gertrude* ; un Essai sur la physiognomie ; un Essai sur le beau, qui a pour premier titre : *Réflexions et menus propos d'un peintre genevois*. Tous ces ouvrages se distinguent par l'esprit, la bonté, une originalité naturelle, une grande pureté de conscience, une saine morale, un sentiment exquis de la nature et de l'art. Les dessins de Topffer sont des séries de croquis humoristes, dont chacune forme l'histoire satirique d'un personnage imaginaire : *M. Vieux-Bois*, *M. Jabot*, *le Docteur Festus*, *M. Pencil*, *M. Crêpin*, *M. Cryptogame*. Dans ces cadres comiques et sous des formes spirituellement grotesques respirent toujours une morale délicate et une fine critique des caractères et des mœurs. On a remarqué avec raison que son talent comme dessinateur n'était point sans analogie avec le génie de Hogarth.

Justement estimé et honoré dans sa patrie, Topffer avait été appelé, en 1832, à la place de professeur des belles-lettres générales dans l'Académie de Genève. Il avait acquis par son travail une aisance modeste. Sa vie était entourée d'affections tendres et d'une douce paix. M. Sainte-Beuve, de l'Académie

française, qui a le plus contribué à le faire connaître en France, a peint en quelques lignes bien senties la destinée de cet homme si digne sous tous les rapports de souvenir et de regrets.

« Avoir vécu, dès l'enfance et durant la jeunesse, de la vie de famille, de la vie de devoir, de la vie naturelle ; avoir eu des années pénibles et contrariées sans doute, comme il en est dans toute existence humaine, mais avoir souffert sans les irritations factices et les sèches amertumes ; puis s'être assis de bonne heure dans la félicité domestique, à côté d'une compagne qui ne vous quittera plus, et qui partagera même vos courses hardies et vos généreux plaisirs à travers l'immense nature ; ne pas se douter qu'on est artiste, ou du moins se résigner en se disant qu'on ne peut pas l'être, qu'on ne l'est plus ; mais le soir, et les devoirs remplis, dans le cercle du foyer, entouré d'enfants et d'écoliers joyeux, laisser aller son crayon comme au hasard, au gré de l'observation du moment ou du souvenir ; les amuser tous, s'amuser avec eux ; se sentir l'esprit toujours dispos, toujours en verve ; lancer mille saillies originales comme d'une source perpétuelle ; n'avoir jamais besoin de solitude pour s'appliquer à cette chose qu'on appelle un art... voilà quelle fut la première, la plus grande moitié de l'existence de Topffer. La seconde moitié n'est pas moins heureuse ni moins simple : quand la célébrité fut venue, il resta le même ; rien ne fut changé à ses habitudes, à ses pensées. Si l'étude réfléchie s'y mêla un peu plus peut-être, s'il surveilla un peu plus du coin de l'œil ce qui avait d'abord ressemblé à de pures distractions, on ne s'en aperçut pas auprès de lui. Il demeura l'homme du foyer, de l'institution domestique, le maître et l'ami de ses élèves... Heureux et sage, la célébrité n'avait introduit aucune agitation étrangère dans sa vie, aucune ambition dans son âme. Au dernier jour, comme il y a vingt ans, voué tout entier à ce qu'il appelait « le charme obscur des affections solides, » on l'eût vu accoudé, le soir, entre son vénérable père, sa digne compagne, ses nombreux enfants et quelques amis de choix, confondre le sérieux dans la gaieté, et faire éclore la leçon en passe-temps. Il continuait de vivre et de jouer sous ces mille formes que lui dictait un secret instinct ; le crayon jouait sous ses doigts, et la saillie accompagnait le crayon, comme un air qu'on sait suit naturellement les paroles. Aussi, malgré ses souffrances des derniers temps, malgré les douleurs si légitimes et si inconsolables qu'il laisse en des cœurs fidèles, pourrait-on se risquer à trouver que cette fin même est heureuse, et que sa destinée tranchée avant l'heure a pourtant été complète, si un père octogénaire ne lui survivait. Les funérailles des fils, on l'a dit, sont toujours contre la nature quand les parents y assistent. »

TOMBEAU DE L'EMPEREUR LOUIS V,

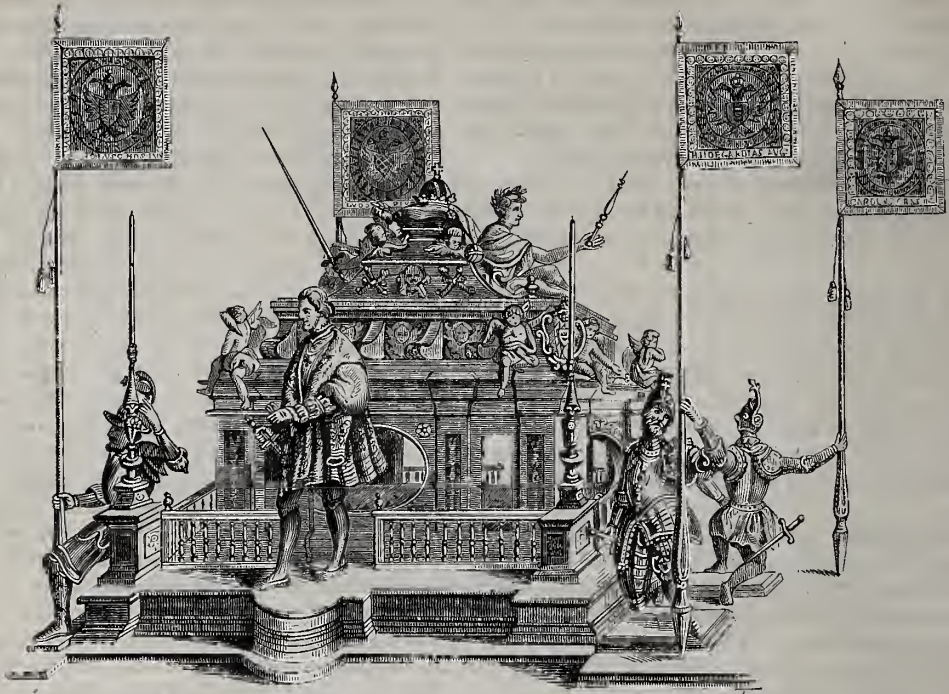
A MUNICH.

L'église de Notre-Dame, cathédrale de Munich, est un vaste édifice construit sur les dessins du célèbre George Sankoff de Hasselbach. La voûte est soutenue par vingt-quatre colonnes octogones qui divisent l'intérieur en trois nefs. Vingt-quatre chapelles sont pratiquées autour des bas-côtés. Dans le chœur, les murs, peints en blanc rehaussé de filets d'or, sont ornés de quatre-vingts statues en bois représentant les prophètes, les apôtres, les pères de l'Église ; quelques-unes de ces statues sont des chefs-d'œuvre. Mais Notre-Dame est surtout riche en tombeaux, dont plusieurs sont fort anciens : depuis la fin du treizième siècle jusqu'au commencement du dix-septième (1295-1626), elle a été consacrée à la sépulture des princes bavarois. Le tombeau de Louis de Bavière, dont nous donnons le dessin, est placé entre la nef et le chœur.

Le duc Louis fut élu empereur d'Allemagne en 1314, et resta sur le trône impérial jusqu'à sa mort, en 1347. Ce fut

près de trois siècles après, en 1622, que le duc Maximilien I, qui gouverna la Bavière pendant cinquante-six ans, et que l'on a surnommé le Salomon de l'Allemagne, fit élever ce monument à la mémoire de son illustre ancêtre.

Le tombeau et les figures qui le décorent sont en bronze et reposent sur un socle en marbre rougé de deux marches. Au sommet est une couronne entre deux figures allégoriques : la Sagesse, qui porte le sceptre de l'empereur et le globe du



(Tombeau de Louis V, empereur d'Allemagne, dans la cathédrale de Munich.)

monde ; et le Courage, qui tient son glaive et son bouclier. Aux quatre coins du degré inférieur sont placés quatre hommes d'armes qui, un genou en terre, soutiennent chacun de la main droite une lance ornée de son panonceau. Sur les quatre panonceaux on lit les noms des empereurs Charlemagne, Louis le Pieux, Charles le Gros et Louis IV, et ceux de leurs femmes. Des deux côtés du monument, aux places d'honneur, se tiennent debout sur le premier degré, vêtus en chevaliers de la Toison-d'Or, Albert et Guillaume, deux princes de la maison de Wittelsbach, d'où sont sortis les ducs de Bavière qui ont gouverné ce pays depuis l'an 1180 jusqu'à nos jours.

Cette décoration extérieure du tombeau est percée d'ouvertures qui permettent au regard de pénétrer dans l'intérieur et d'y voir sculptés en demi-bosse, avec une finesse et une pureté extrêmes, Marie-Béatrice de Glogau, épouse de l'empereur, et son fils aîné Étienne. Louis, placé dans une sorte de zone supérieure, est assis sur son trône, revêtu du costume impérial, portant sa couronne, et tenant d'une main son sceptre, de l'autre le globe surmonté de la croix ; à sa droite et à sa gauche, deux anges ailés soutiennent derrière sa tête une draperie dont les plis flottent autour de son trône. Au-dessous, dans la partie inférieure, l'impératrice et son fils Étienne sont debout, se tenant par la main. Étienne, qui continua les ducs de Bavière, est armé de toutes pièces ; Marie-Béatrice est vêtue d'un ample robe à l'antique et coiffée d'un turban.

Cette œuvre remarquable de l'art allemand au dix-septième siècle a extérieurement environ 5 mètres de long, 3^m,30 de large et 4 mètres de haut.

Page 67, article sur Pouzzoles, col. , lignes 27 et 58. — « Coupols ; » lisez : « Consoles. »

Pages 91 et suiv. — Hebel est né dans l'État de Bade, et non dans celui de Bâle.

Page 138, col. 2, ligne 7 en remontant. — « 221 ans ; » lisez : « 217 ans. »

Page 169, col. 2, avant-dernière ligne. — « M. Miquera ; » lisez : « M. Migneret. »

P. 189, col. 2, ligne 62. — Lisez : Mansart fut véritablement l'architecte qui exerça la plus grande influence à cette époque, etc.

Page 246, col. 2, ligne 34. — « Dans Clermont ; » lisez : « Dans leur collège de Clermont (depuis Louis-le-Grand). »

Page 271, col. 1, ligne 9. — « Saltos ; » lisez : « Saltus. »

Page 272, col. 1, ligne 10 en remontant. — « 1837 ; » lisez : « 1829. »

Page 284, col. 2, ligne 20. — « Meslier (noyer) ; » lisez : « Meslier (néflier). »

Page 296, col. 2, ligne 2 en remontant. — « Courmandin ; » lisez : « Commandin. »

Page 305, col. 2, ligne 14. — « Hephæstus ; » lisez : « Hephæstus. »

Page 313, un Portrait par Léonard de Vinci. — Lire, p. 400, la lettre sur le véritable nom du personnage que représente ce portrait.

Page 317, article sur Bloteling, col. 2, ligne 8. — « Dernier siècle ; » lisez : « Dix-septième siècle. »

Page 331, col. 1, ligne 24. — « 16 fr. 10 cent. ; » lisez : « 11 fr. 60 cent. »

Page 362, article intitulé *César et le guerrier gaulois*. — Quelques personnes ont désiré savoir de qui est l'interprétation de l'anecdote de Servius opposée à celle de La Tour-d'Auvergne. Elle est de l'un de nos plus fidèles abonnés, M. Éloi Johanneau, ex-secrétaire de l'Académie celtique, l'un des hommes qui, au commencement de ce siècle, ont le plus contribué à la reprise glorieuse des études relatives à nos antiquités nationales.

ERRATA.

Page 31, col. 2, ligne 6 en remontant. — « Exploit ; » lisez : « Explicit. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABETIQUE.

- Abbaye de Lapaïs, 145.
 Abyssiniens, 297.
 Acier en Europe, 61, 341.
 Aérostat; premières ascensions, 257.
 Affiches de spectacle, 232.
 Agriculture égyptienne, 142, 247.
 Aigues-Mortes, 121.
 Ailes d'Icare, 154, 165, 170.
 Alexandre; son itinéraire, 239.
 Allémanique (Dialecte), 93.
 Amalfi, 329.
 Ambition (Sur la fausse), 147.
 Amblyrhynchus cristatus, 360.
 Amour (l') de l'or, 64.
 An mille, 2, 34.
 Ancres de miséricorde, 46, 58.
 Ange de la mort, 205.
 Animaux (Intelligence des), 6, 78, 270.
 Anthémium de Tralles, 380.
 Antiquités romaines à Langres, 169.
 Apollon du Belvédère, 282.
 Apologues de l'Aristote, 326.
 Apparition de Ste Scholastique, tableau de Le Sueur, 337.
 Arabesques calligraphiq., 156.
 Arc de triomphe du Trône, 322.
 — romain, à Langres, 169.
 Archimède, 381.
 Architecture (Etudes d') en France, 27, 185, 322.
 Architoimere, 381.
 Argent; de sa circulation, 235.
 Aristote, 380.
 Armeria real, à Madrid, 25.
 Armoire en limon du Nil, 84.
 Armures et Costume militaire sous Charles VII, 369.
 Art (Réflexions sur l'), 195.
 Artistes et Savants en Angleterre et en France, 280.
 Ascensions en Aérostat (Premières), 257.
 Assinie, 18.
 Associations d'ouvriers, 71.
 Athos (Mont), 177.
 Auberges au 18^e siècle, 126.
 Aumônes, 39.
 Autel gallo-romain, 164.
 Autels de pierres brutes, chez les Juifs, 34.
 Aveugle (l') et son violon, 153.
 Balkis, reine de Sabah, 362.
 Barque à Rio-Janeiro, 184.
 Bassompierre, 274.
 Bataille du Trasimène, 137.
 Bateau à vapeur, 382.
 Beau (Effet moral du), 303.
 Bélisaire (le) de la grande armée, 167.
 Berne, 347.
 Bernin, 27.
 Berthoud (les), horlogers, 104.
 Besson (Jacq.), 172, 340, 404.
 Bible (la) et les Evangiles; leur influence dans l'art, 233.
 Bibliothèque d'une femme noble au 14^e siècle, 93.
 Bienfaisance (Institutions de) fondées par N. Mazza, 350.
 — (la), bas-relief, 333.
 Blasco de Garay, 382.
 Blicher (Poésies de), 210.
 Blouel (Fraucis), 322.
 Blooteling, 316.
 Bohême, 75, 132, 235.
 Bois; s'il est insalubre de les habiter en hiver, 15.
 Bougie, en Algérie, 345.
 Boussole, 330.
 Brégnét (les), horlogers, 104.
 Brésiliens, 184.
 Bronnette à voile, en Chine, 352.
 Bullet; purte St-Martin, 326.
 Calendrier anglo-saxon, 387.
 Caligula, 332.
 Canaan (Langage de), 162.
 Candélabre du 10^e siècle, 164.
 Canon à vapeur, 380.
 Capri, 209.
 Carlsbad, 235.
 Carnac (Champ de), 37.
 Carotte sauvage; sa culture, 319.
 Carrey (Jacq.), peintre, 306.
 Carte arabe, 293.
 Carte gastronomique de la France, 269.
 Cassette (la), par Titien, 9.
 Cassoni, 128, 295.
 Castellamare, 116.
 Cathédrale de Reims, 112, 369, 373.
 Ce qui est éternel, ode, 344.
 Cécile (Sainte), 147.
 Cendres, en Hollande, 163.
 Cène (la), par Raphaël, 107.
 Céréales en France, 189.
 Cérés et Proserpine, sculptures du Parthénon, 305.
 César et le Gaulois, 362, 408.
 Champ du mensonge, 327.
 Chansons populaires de l'Allemagne, 199.
 Chapelet incliné de Besson, 172.
 Chapelle de Versailles, 185.
 Chasse (Privilege de), 278.
 Chasuble de Carrouges, 116.
 Château d'Alençon, 193.
 — de Blanquefort, 40.
 — de Carrouges, 116.
 — de Chambord, 278.
 — de Clisson, 161.
 — de Roquetaillade, 101.
 — de Versailles, 185.
 — de Villandraut, 56.
 Cheval de Nello, 316.
 Chili (République du), 119.
 Chiliens, 120.
 Cinquante (les) aveugles, conte arabe, 262, 266, 274.
 Classes pauvres, en Egypte, 42, 83, 142, 247.
 Clisson (statue d'Olivier de), 205.
 Cloche (la) du soir, 33.
 Clovis sous la figure de Charles VII, 369.
 Coffret du 14^e siècle, 128, 295.
 Colbert; sa famille, 227.
 Colère (contre la), 295.
 Collège du Change, 353.
 Complainte de l'usurier, 114.
 — du laboureur, 113.
 Conquêtes des Romains, 239.
 Conversation (de la), 63.
 Conversion de sir Jonathas le Juif, 247.
 Coruiche (la), 299.
 Costume (Hist. du) en France, 97, 203, 275, 306, 369.
 Couette (Thomas), 307.
 Cour non-pareille, 327.
 Cousin (le), 178.
 Couvent à Amalfi, 329.
 Craon (P.), Nez-d'Argent, 203.
 Creuzot (Populatiou du), 312.
 Crime et expiation, 211.
 Cuisine (ou Livre de), sous Louis XIV, 241.
 D'Amboise (le Maréchal); son portrait, 400.
 Dausens de curde, 405.
 D'Arlandes, 258.
 Darling (Grace), 190.
 Découpures, 60.
 Delessert (Benjamin), 406.
 Delorme (Philibert), 383.
 Dépiquage du blé, 127.
 Dépositaire (le), 117, 122, 130.
 Destinée d'un arbre, 194.
 Deuil des veuves au 15^e siècle en France, 309.
 Diogène, 398.
 Dire et faire, 214, 218, 229.
 Djinns, 205, 365.
 Dominiquin, Ste Cécile, 149.
 Douleur (A la), poésie, 210.
 Drontheim; ses environs, 170.
 Du haut d'une montagne, 286.
 Duel légal entre vilains, 283.
 Du Vair (Guillaume), 245.
 Eau de mer, 141, 159, 226.
 Eaux therm. de Carlsbad, 235.
 — de Téplitz, 75.
 Eclairage au gaz, 346.
 Ecu de Charles-Quint, 25.
 Eglise de Delft; intérieur, 197.
 — des Arméniens, à Nicosie, 222.
 — Saint-Léonard, dans l'île Bouchard, 72.
 — Saint-Louis-des-Français, à Rome, 149.
 — Ste-Cécile, à Rome, 148.
 — Ste-Madeleine, à Troyes, 208.
 — Ste-Sophie, à Nicosie, 220.
 Emaux au moyen âge, 87.
 Émeute dans un marché, 316.
 Enceinte de Paris, 326.
 Engrenages, 232.
 Eolipyles, 379, 383.
 Epicure (Double hermès d') et de Métrodore, 80.
 Epinoches (Nids des), 70.
 Ermitage à Roquefavour, 106.
 Etablissements (Nouv.) français sur la côte de Guinée, 18.
 Etudes (Cours d') d'une jeune noble au 16^e siècle, 274.
 Evangiles (Influence de la Bible et des) dans l'art, 233.
 Faire le diable à quatre, 102.
 Falaises, 333.
 Falsification des aliments, 390.
 Famagoste, 219.
 Faucon (le Récit du), 362.
 Faust; le docteur Faust, 393.
 Fanst marionnette, 290.
 Faust Wranczi, 243.
 Fellahs, 42, 83, 142, 247.
 Femme (Bibliothèque d'une) noble au 14^e siècle, 93.
 — noble sous Charles VI, 99.
 Femmes; leur influence, 6.
 — artistes; anc. miniatures, 31.
 — (les Clères et nobles), 31.
 — professeurs, 55.
 — veuves au 15^e siècle, 309.
 Fendeurs de useaux, 327.
 Fer (le), 14, 26.
 Festin grec de Mme Lebrun, 382.
 Feu (le), 320.
 Filtrage (Appareil pour le) et la clarification de l'eau, 395.
 Floraison du lilas, 81.
 Fonctionnaires publics en France, 402.
 Fontaine de Fonsanche, 397.
 — rustique, 272.
 Force (la), ode, 74.
 Forétius (les), 319.
 Fort Bertheaume, 225, 244.
 Forteresse du Schlossberg, 133.
 Fosse aux Biches, à Berne, 347.
 Frère; étymologie, 48.
 Fresque de Raphaël, 107.
 — du couvent Ste-Laure, 177.
 Froment, en France, 190.
 Frontons du Parthénon, 305.
 Fuite (la) en Egypte, par M. Klein, 233.
 Fulgurites, 298.
 Fumée des cheminées, 383.
 Fumeurs au 17^e siècle, 129.
 Gabon, 22.
 Galerie Borghèse, 5, 41.
 — des Glaces, au château de Versailles, 189.
 Galets, 333.
 Gaulois; leur idée sur l'immortalité de l'âme, 310.
 — leur culte, 34.
 — (le Guerrier) et J. César, 362.
 Genlis (Mme de), 300.
 Géographie des Arabes, 293.
 — (Études de) ancienne, 238.
 Gerbier, 263.
 Gioia (Flavio), 330.
 Glacier (Pavillon du) de l'Aar, 3.
 Glaciers de Cerro da Tolosa, 321.
 — (Entretien des rivieres par les), 135.
 Grace Darling, 190.
 Grand-Bassam, 18.
 Grandville (dessins de), 60, 210.
 Guadeloupe; un paysage, 376.
 Habitation fellah, 85.
 Hebel, 91, 178, 295, 408.
 Hennins (les), 307.
 Hermès (des), 79.
 Héron d'Alexandrie, 296, 377.
 Hiéroglyphes, 314, 335.
 Histoire de France (Vocabulaire des mots curieux et pittoresques de l'), 162, 199, 327.
 Homme (l') de cœur, 199.
 — (l') est un ange, 142.
 Horloge-fontaine, 295.
 Horlogerie; ses progrès, 103.
 Houppelande; étymologie, 98.
 Hussard (le) de Neisse, 178.
 Hussites, 133.
 Hyères, 397.
 Imitation de Jésus-Christ, 234.
 Immortalité de l'âme, chez les Gaulois, 310.
 Instruction et liberté, 111.
 Intelligence des animaux, 6, 78, 270.
 Intérieur d'un pauvre ménage, par Van Ostade, 265.
 Invalides (Hôtel des), 30.
 Itinéraire d'Alexandre, 239.
 Jardins de Versailles, 187.
 Jenkins (Thomas), 237.
 Jeunesse (la), 73.
 Jeux au 16^e siècle, 67.
 Joie (A la) poésie, 210.
 Joies (les) et les douleurs d'un saxon, 346.
 Jouvenel des Ursins (Statue de la veuve de), 309.
 Jubé à Troyes, 208.
 Jugements humains, 102.
 Kæmtschatdale faisant du feu, 320.
 Labyrinthe de la cathédrale de Reims, 112.

- Lae (le) de Hidden, 306.
Landes de Bordeaux, 206.
Lanturelu (Emule du), 162.
La Pérouse (Sallo), au Musée naval, 12.
Laval, 361.
Lebrun (Mme) et sa fille, 281.
Leçon de patience, 63.
Légendes bibliques des Musulmans, 182, 205, 362.
Lepaute (les), horlogers, 104.
Leroy (les), horlogers, 103.
Le Sueur, 72, 337.
Lièvre (Chevaliers du), 162.
Lilas; sa floraison, 81.
Limasol, 147.
Lit de Justice d'Argenteuil, 284.
Lithographie (Hist. de la), 259.
Littoral maritime en différentes parties du monde, 302.
Lomonid, 279.
Louis V, empereur, 407.
Louis XIV enfant, 95.
Louvre sous Louis XIV, 27.
Lune; préjugés, 216.
Lunghi, architecte, 5.

Machine à vapeur, à Brest, 289.
— à vapeur; ses origines, 377.
Machines anciennes pour les terrassements, 171.
— de Héron d'Alexandrie, 296, 377.
— Influence des engren., 232.
Maison (la) à trois étages, 400.
Mansart (les deux), 187.
Marguerite (la), 141.
Marionnette (Faust), 290.
Marionnettes chinoises, 273.
Marmousets, 200.
Martin (Sarah), 330, 338.
Matelot (Vie du), 249.
Matin (le), anc. gravure, 17.
Mazza, 350.
Mechanics institutions, 71.
Ménagerie de Versailles, 187.
Mendelssohn, 303.
Mendiants, par Rembrandt, 217.
Mer (la), 30, 141, 159, 198, 226, 333.
Mère (la) folle, 291.
Merlin Mellot, 10.
Métallurgie du fer, par Swedenborg, 14, 26.
Métamorphoses du cousin, 178.
Miquenmaque, 327.
Modes anc. à Strasbourg, 123.
Moissons; préjugé du Nord relatif à l'influence de la lune sur leur maturation, 216.
Monastères, églises et chapelles du mont Athos, 177.
Monde de Strabon, 238.
Monument de Hebel, 93.
Monuments français de l'île de Chypre, 145, 219.
Mortalité; ses lois, 149.
Morteau (Doubs), 244.
Moulin à bras égyptien, 84.
Moulins en Hollande, 155.
Moutard; étymologie, 90.
Moutier d'Ahn, 15.
Mouton pour ébouler les terres, par Dubois, 172.
Mozart (Lettre de) sur sa manière de travailler, 175.
Mungo-Park (le fils de), 167.
Murailles d'Aigues-Mortes, 121.
Musée de la marine, 12.
— de Reims, 163.
Nez-d'Argent, 203.

Nicosie, 220.
Nids aquatiques, 70.
Nil, 247.
Noces salées, 327.

Observatoire de Paris, 30.
Oiseau merveilleux, 364.
Ombres éclairées, 60.
On, Si, Mais, 23.
Orangerie de Versailles, 187.
Orangers d'Hyères, 397.
Oreilles tirées, 335.
Orfèvrerie, 87.
Orgie (l') romaine, 196.
Oueda, 19.
Ouvrier (le Mauvais), 93.

Pain (Sur les prix du), 189.
Palais Borghèse, 5, 41.
— de Salomon, 205.
Paphos, 147.
Parachute; son origine, 200.
Paris (Alerte à) au temps des Bourguignons, 275.
— sous Louis XIV, 326.
Passe d'armes, 204.
Pauvre (le), 333.
Pavillon du glacier de l'Aar, 3.
Paysans (Dicton des) de la vallée de Campan, 163.
Peintre (le) de marine, 81.
Peinture (Procédés de la) au moyen âge, 32.
Peintures du Pérugin et de ses élèves, 353.
Pèlerinages d'une âme, 82.
Pensées: — St Augustin, 243.
— Bacon (François), 23, 303, 398, Bossuet, 102, 147, 387.
— Carnéade, 155. Constant (Benjamin), 303. Davy (Humphry), 23. De Gérando, 243. 14, 31, 155, 327, 402. Du Vair, 245. Dugald Stewart, Frégier, 395. St Grégoire de Naziance, 142. Griin, 351. Jouffroy, 286. La Mothe-Levayer, 139. Mackintosh, 218. Mme Necker de Saussure, 6. Nicole, 63, 336. Petit-Senn, 263. Poincelot, 42, 123. Rémusat (Charles de), 327. Richter (Jean-Paul), 346. Rœdeter, 67. Socrate, 95. Mme de Souza, 403. Talleyrand-Périgord, 111. Wordsworth, 167. ***, 163, 286.
Perfectionnement moral, 202.
Pérouse (Lac de), 137.
Perrault (Claude), 322, 383.
Pérugin (Vannucci, dit le), 353.
Peuls, 172.
Phalangers, 50.
Phare romain de Boulogne, 331.
Phédon de Mendelssohn, 304.
Phosphorescence de la mer, 198.
Physionomie et langue françaises, 291.
Pierres druidiques, 34.
Pilatre de Rozier, 258.
Pin de montagne, 175.
Pirogues de la Nouvelle-Zélande, 341.
Plan incliné de Ramelli, 172.
Planisphère arabe, 293.
Platon; géographie de son école, 240.
Pline le Jeune (Buste de), 160.
Pluies (Entretien des rivières par les), 135.
Poitou, 207.
Polyphème; idylle de Théophraste et tableau du Poussin, 57.

Pont-aquedne de Roquefavour, 105.
Pont St-Laurent sur le Var, 48.
Ponts anciens d'Asie et d'Amérique, 243.
Ponts suspendus; origine, 243.
Population; ses lois, 149.
— table faisant connaître ses accroissements annuels, 288.
— française; recensements à différentes époques, 287.
— ouvrière du Creuzot, 312.
Porta, ingénieur, 384.
Porte St-Denis, 323.
— St-Martin, 326.
Portrait (le) universel, 129.
Portraits (Collection des) à la galerie de Floreince, 385.
Potasse, 159.
Pouzzoles, 65.
Préparation, 82.
Présentation d'un ouvrage au duc de Bourgogne, 97.
Presse lithographique, 260.
Productions gastronomiques de la France, 267.
Projets (les), 386, 394, 398.
Promenade dans le ciel, 211.
— (la) du poète, 67.
Providence, 14.

Que deviendra-t-il? 368.

Rameau de la réconciliation, 38.
Raphaël; la Cène, 107.
Rastreador (le), 139.
Récits du Chanvreur; Bruits mystérieux, en Berry, 134.
Reine (la) des fourmis, 205.
Rembrandt, 217, 393, 408.
Repas anglais et français, 279.
— sous Louis XIV, 241.
Réveillé-Parise (M.) sur le champ de bataille de Waterloo, 111.
Rèves (Deux), 210.
Rhiu; hauteurs mensuelles, 136.
Rhône; hauteurs mens., 136.
Rio-Janeiro, 183.
Rivières; leur entretien par les pluies et les glaciers, 135.
Robert (le Roi), 2.
Robinet aux trois liqueurs, 403.
Roche du Moine, 245.
Roehers à Capri, 209.
Romains; leurs conquêtes, 239.
Roquefavour, 105.
Rôti et noyé, 95.
Rouad (Ile de), 60.
Roumel (Caseade de la), 89.
Routes en France, 127.

St-Martin (Portrait de), 216.
Salines, 198.
Salle d'audience du collège du Change, à Pérouse, 353.
— de spectacle du château de Versailles, 187.
Salomon de Caus, 232, 272.
Salomon (Légende musulmaude), 182, 205, 362.
San-Leuccio, 101.
Saône; hauteurs mens., 136.
Scène de famille, 1.
Sculpture découverte près de Larnaca, 328.
Sculptures de la porte St Denis, 325.
Sel, 141, 159, 198.
Sénèque, 379.
Sensibilité végétale, 115.
Siphon de Héron d'Alexandrie, 296.
— (le) chez les Égyptiens, 192.

Sologne, 86.
Sommel (le Dernier), 218.
Sorel (Agnès), 306.
Sortente, 261.
Soude, 159.
Source du Sprudel, 236.
Sources intermittentes, 390.
Spectacle (Affiches de), 232.
Stansel, ingénieur, 295.
Stradan; le Travail, 17.
Strasbourg (Modes à) en 1706, 123.
Suédoise (Littérature), 343.

Tapisserie de la cathédrale de Berne, 276.
— de la cathédrale de Reims, 369, 373.
Tasse (le), 262.
Tegner, poète suédois, 343.
Télégraphe électr., 279, 286.
Témoignage des enfants, 335.
Température de la mer, 226.
Temple de Jupiter-Sérapis, 66.
Tépliz, 75, 132.
Tercets des bardes, 111.
Terrassements, 171.
Terre-de-Feu, 119.
Terres; leur répartition entre les hémisphères, 396.
Théâtre de Bordeaux, 207.
Théophile (le Moine) 32, 87.
Titiin, 9.
Tombeau (le), poésie, 93.
— de Chilpéric, 318.
— de Colbert, 229.
— de Louis V, empereur, 407.
— de Ste Cécile, 148.
Tombeaux français à l'île de Chypre, 145, 219.
Tonneau de voyage, 340.
Toppfer, 406.
Tortose, en Syrie, 280.
Tour de Goliath, à Berne, 348.
— d'Odre, 331.
Tournebroche, 384.
Tours, 278.
Trasimène (Lac de), 137.
Travail en famille, 67.
— (le), 17.
Tremblements de terre, 379, 380.
Trianon (le grand), 137.

Vagues de la mer, 333.
Vaisseau, 249, 253, 256.
Vallée de la Tèpe, 237.
Valparaiso, 119.
Vander-Brach, 385.
Végétaux; leur modification par la culture, 319.
— en fleur à la fin des hivers de 1846 et 1847, 191.
Vénus de Quinipilly, 201.
Ver (le) de terre, 351.
Vérités (les), 63.
Vétéran (le) et le conscrit, 49.
Veuves au 15^e siècle, 309.
Viande en France, 206.
Vice (le) et la faveur, 387.
Vie du matelot, 249.
Vicillesse, 351.
— de la terre, poésie de Grafton, 103.
Vinci (Léonard de), 313, 380, 400.
Virgile, 262.
Voiture de cérémonie à Constantinople, 312.
Voyages d'Arthur Young en France, 85, 126, 206, 278.

Wahabys, 7.
Wilhelm Barentz, 357, 365, 373.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

PEINTURE; DESSIN; GRAVURE.

Peinture égyptienne : le Siphon, 192. Raphaël : la Cène, 107. Titien : la Cassette, 9. Le Dominiquin : Ste Cécile, 149. Poussin : Paysage, 57. Fresque du convent Ste-Laure, 177. Klein : Fuite en Égypte, 233. Wilkie : l'Aveugle et son violon, 153.

Collège du Change : Peintures du Pérugin et de ses élèves, 353. Galerie Borghèse : Peintures, 5, 41. Galerie de Florence ; collection des portraits : portrait de Vauder-Brach, 385.

Procédés de la peinture au moyen âge, 32.

Musée du Louvre. — Léonard de Vinci : Portrait du maréchal d'Amboise, 313, 400. Le Sueur : Apparition de Ste Scholastique, 337. Mme Lebrun : son Portrait, 281.

Musée de Reims. — Peintures de ce musée, 163.

Salon de 1847. — Couture : l'Orgie romaine, 196. Isabey : Église de Delft, 197. Fontenay : Paysage à la Guadeloupe, 376.

Miniatures anciennes. — Femmes artistes, 31. Présentation d'un ouvrage au duc de Bourgogne, 97. Portrait de femme, 99. Passe d'armes, 204. Princesse et ses dames d'honneur, 308.

Estampes et dessins. — Oiseau merveilleux, 364. Djinn, 365. Arabesques calligraphiques, 156. Calendrier anglo-saxon, 387.

Jeux des enfants au 16^e siècle, 67. Repas sous Louis XIV, 241. Modes de Strasbourg en 1706, 123. Blooteling : Émeute dans un marché, 316. Rembrandt : Mendians, 217 ; Faustus, 393. Prudhon : l'Amour de l'or, 64. Vau Ostade : Pauvre ménage, 265.

Le Matin, 17. Greuze : Scène de famille, 1. Stradan : le Travail, 17. Portrait de Saint-Martin, 216. Le Peintre de marine, 81. Ou, Si, Mais, 23. Le Portrait universel, 129. Grandville : Découpures ou ombres éclairées, 60 ; Crime et expiation, 212 ; Voyage dans le ciel, 213. Tapisserie de la cathédrale de Reims : Clovis sous la figure de Charles VII, 369 ; Archer, 373. Tapisserie de la cathédrale de Berne : Jeune dame et damoiseau, 276 ; Page, seigneur, messager et varlet, 277. Chasuble de Carrouges, 116. Arabesques calligraphiques, 156. Etc., etc.

Histoire de la lithographie, 259.

SCULPTURE; CISELURES DIVERSES.

Apollon du Belvédère, 282. Frontons du Parthénon : Cérès et Proserpine, 305. Double hermès d'Épicure et de Métrodore, 80. Buste de Plin le Jeune, 160. Stèle de Larnaca, 328. Vénus de Quinipilly, 201. Dalles tumulaires de personnages français, dans l'île de Chypre, 220, 224. Statue d'Olivier de Clisson, 205. Sculptures de la porte Saint-Denis, 325. La Bienfaisance, par M. Vilain, 333. Tombeau de Colbert, 229. Tombeau de Louis V, empereur, 407.

Armeria real, à Madrid : Écu de Charles-Quint, 25. Lit de justice d'Argentelles, 284. Coffrets ou cassoni du 14^e siècle, 128, 295. Orfèvrerie depuis le 12^e siècle, 87.

Musée de Versailles. — Statue de la veuve de Jouvenel des Ursins, 309.

Musée de Reims. — Autel gallo-romain ; Candélabre du 10^e siècle, 164.

ARCHITECTURE.

Pierres druidiques, 34. Temple de Jupiter-Sérapis, 66. Tour d'Odre, 331. Antiquités romaines à Langres ; Arc de triomphe, 169. Monuments français dans l'île de Chypre, 145, 219. Abbaye de Lapaïs, 145. Monastères et églises du mont Athos, 177. Couvent à Analfi, 329. Tombeau de Ste Cécile, 148. Moutier d'Abuu, 15. Monument de Hebel, 93. Jubé de Ste-Madcleine, à Troyes, 208.

Palais Borghèse, 5, 41. Collège du Change, à Pérouse, 353. Murailles d'Aigues-Mortes, 121. Tour de Goliath, à Berne, 348. Poot St-Laurent, sur le Var, 48. Origines des pouts suspendus, 243. Pont-aqueduc de Roquefavour, 105. Théâtre de Bordeaux, 207. Moulins en Hollande, 155.

Voy., à la Table alphabétique, *Églises et Châteaux.*

Études d'architecture en France. — Règne de Louis XIV : Loovre, Observatoire, hôtel des Invalides, 27 ; Château de Versailles, 186 ; la Chapelle, la Salle de spectacle, les Jardins, l'Orangerie ; Méoagerie et Grand Trianon ; Hardouin-Mansart, 187 ; Galerie des Glaces, 189. Perrault : Arc de triomphe du Trôee, 322 ; F. Blondel : Porte St-Denis, 323 ; Bullet : Porte St-Martin ; Encente de Paris, Quais, Ponts, etc., 326.

LITTÉRATURE ET MORALE.

Theocrite : Idylle de Polyphème, 57. Tercets des bardes, 111. Aïoste : Deux apologues, 326. Littérature suédoise ; Tegner : Ce

qui est éternel, 343. Grafstroem : Vieillesse de la terre, 102. Emerson : Promenade du poète, 67. Hebel : le Mauvais ouvrier, le Tombeau, 93. Blicher : A la joie, A la douleur, 210. Chansons populaires de l'Allemagne ; Burger : l'Homme de cœur, 199. Complainte du laboureur, 113 ; — de l'usurier, 114. Andersen : Joies et douleurs d'un sapin, 346.

A la Force qui manifeste Dieu dans le monde et dans l'homme, ode, 74.

Conversion de Jonathas le Juif, mystère anglais, 247. Le Rameau de la réconciliation, conte valaque, 38. Les Cinquante aveugles, conte arabe, 262, 266, 274. Merlin Mellot, 10. Diogène, 398. Goethe : Leçon de patience, 63 ; Faust, 393. Faust Marionnette, 290. Hebel : Préparation, 82 ; le Hussard de Neisse, 178. Rôti et noyé, 95.

Les Ancres de miséricorde, 46, 58. Le Dépositaire, 117, 122, 130. Les Ailes d'Icare, 154, 165, 170. Dire et faire, 214, 218, 229. Wilhem Barentz, 357, 365, 373. Les Projets, 386, 394, 398. Pèlerinages d'une âme, 82. Du Haut d'une montagne, 286. Cloche du soir, 33. La Marguerite, 141. Dernier sommeil, 218. Destinée d'un arbre, 194. Scène de famille, 1. L'Aveugle et son violon, 153. Le Bélisaire de la grande armée, 167. Vétéran et conscrit, 49. Que deviendra-t-il ? 368. Mère folle, 291. Maison à trois étages, 400. Ou, Si, Mais, 23.

Intelligence des animaux, 6, 78, 270.

Réflexions sur l'art, 195. Les Vérités, 63. Jugements humains, 102. Providence, 14. La Jeunesse, 73. La Vieillesse, 351. Perfectionnement moral, 202. L'Instruction et la liberté, 111. L'Homme est un ange, 142. Effet moral du beau, 303. Influence des femmes, 6. Le Pauvre, 333. Aumônes, 39. Le Travail, 17. Influence du travail en famille, 67. Amour de l'or, 64. Le Vice et la faveur, 387. Fausse ambition, 147. M. Reveillé-Parise sur le champ de bataille de Waterloo, 111. De la conversation, 63. Remède contre la colère, 295. Diction d'un paysan de la vallée de Campan, 263. Voy., à la Table alphabétique, *Pensées.*

BIBLIOGRAPHIE; PHILOGIE.

Influence de la Bible et des Évangiles sur les œuvres de la pensée et du dessin, 233. Imitation de Jésus-Christ, 234. Bibliothèque d'une femme noble au 14^e siècle, 93. Les Clères et nobles femmes, par Boccace, 31. Les trente-six figures contenant tous les jeux, etc., 67. Phédon de Mendelssohn, 304. Un livre de cuisine, sous Louis XIV, 241. Métallurgie du fer, par Swedenborg, 14, 26. Notice des divers arts, par le moine Théophile, 32, 87. Les Raisons des forces mouvantes, par Salomon de Caus, 232, 272.

Hiéroglyphes, 314, 335. Physionomie et langue françaises, 291. Dialecte allémanique, 93. Faire le diable à quatre, 102. Étymologies : Frère, 48 ; Houppelande, 98 ; Moutarde, 90.

MOEURS; COUTUMES; COSTUMES.

Wahabys, 7. Classes pauvres en Égypte ; Fellahs, 42, 83, 142, 247. Abyssiniens, 297. Brésiliens, 184. Chiliens, 120. Peuls, 172. Forêts, 319.

Cours d'études d'un jeune noble au 16^e siècle, 274. Auberges en France, au 18^e siècle, 126. Repas en Angleterre et en France, 279. Artistes et savants en Angleterre et en France, 280. Repas sous Louis XIV, 241. Fumeurs au 17^e siècle, 129. Femmes professeurs, 55. Jeux des enfants au 16^e siècle, 67. Vie du matelot, 249. Le Rastreador, dans l'Amérique du Sud, 139. Kamtschatdale faisant du feu, 320. Cendres du foyer, en Hollande, 163. Marionnettes chinoises, 273. Affiches de spectacle, 232.

Deuil des veuves au 15^e siècle, 309. Modes de Strasbourg en 1706, 123. Hennins, 307. Habitation et meubles fellahs, 84. Voiture de cérémonie à Constantinople, 312. Barque à Rio-Janeiro, 184. Pirogue des Nouveaux-Zélandais, 341. Brouette à voile, en Chine, 352.

Histoire du costume en France, 97, 203, 275, 306, 369.

CROYANCES ET TRADITIONS.

Pierres druidiques ; autels de pierres brutes chez les Juifs, 34. Immortalité de l'âme chez les Gaulois, 310. Influence de la Bible et des Évangiles sur les œuvres de la pensée et du dessin, 233. L'An Mille, 2, 34. Légendes bibliques des Musulmans ; légende de Salomou, 182, 205, 362. Le lac de Hidden, 306. Merlin Mellot, 10. Récits du chanteur, bruits mystérieux, en Berry, 134.

LÉGISLATION; INSTITUTIONS; ÉCONOMIE SOCIALE.

Duel légal entre deux vilains, 283. Privilège de chasse, 278. Témoignage des enfants, oreilles tirées, 335. République de San-Leuccio, 101.

Institutions de bienfaisance fondées par N. Mazza, à Vérone, 350. Associations d'ouvriers, 71. Galerie Borghèse, 5, 41. Galerie de Florence, 385. Armeria real, à Madrid, 25. Ménagerie de Versailles, 187. Observatoire de Paris, 30. Musée naval, salle La Pérouse, 12. Musée de Reims, 163.

Lois de la population, 149. Détails sur les prix des céréales et du pain, en France, 189. Consommation de la viande, en France, 206. Circulation de l'argent, 235. Recensements de la population française à différentes époques, 287. Table faisant connaître les accroissements annuels de la population, 288. Population ouvrière du Creuzot, 312. Fonctionnaires publics en France, 402.

HISTOIRE.

Bataille du Trasimène, 137. Conquêtes des Romains, 239. César et le guerrier gaulois, 362, 408. L'An Mille, 2, 34. Husites, 133. Alerte à Paris, au temps des Bourguignons, 275.

Vocabulaire des mots curieux et pittoresques de l'histoire de France, 162, 199, 327.

BIOGRAPHIE.

Ste Cécile, 147. Alexandre, 239. César et le guerrier gaulois, 362, 408. Caligula, 332. Chilpéric, 318. Le roi Robert, 2. Louis V, empereur, 407. Louis XIV enfant, 95. Le maréchal d'Amboise, 400. Colbert et sa famille, 227. Agnès Sorel, 306. Bassompierre, 274.

Du Vair, 245. Mendelssohn, 303. Thomas Conette, 307. Gerbier, 263.

Virgile; le Tasse, 262.

Le Pérugin, 353. Raphaël, 107. Titien, 9. Léonard de Vinci, 313, 380, 400. Rembrandt, 217, 393, 408. Vander Brach, 385. Carrey, 306. Blooteling, 316.

Philibert Delorme, 383. Les Deux Mansart, 187. François Blondel, 322. Bullet, 326. Bernin, 27. Perrault, 322, 383.

Anthémios de Tralles, 380. Héron d'Alexandrie, 296, 377. Gioia, 330. Blasco de Garay, 382. Porta, 384. Salomon de Caus, 232, 272. Besson, 172, 340, 404. Pilatre de Rozier; le marquis d'Arlandes, 258.

Lettre de Mozart sur sa manière de travailler, 175.

Pierre Craon, dit Nez-d'Argent, 203. Le Cheval de Nello, 316.

Biographie contemporaine. — Le Fils de Mungo-Park, 167. Mme Lebron, 282. Mme de Genlis, 300. Graee Darling, 190. Thomas Jenkins, 237. Sarah Martin, 330, 338. N. Mazza, 350. Hebel, 91, 178, 295, 408. Tégner, 343. Les Leroy, les Berthoud, les Lepaute, les Bréguet, etc., horlogers, 103. Grandville, 60, 210. Benjamin Delessert; Topffer, 406.

GÉOGRAPHIE.

DESCRIPTION, HISTOIRE, COMMERCE, INDUSTRIE, ETC.,
DE PAYS ET DE VILLES.

Études de géographie ancienne : Monde de Strabon; Itinéraire d'Alexandre; Conquêtes de Rome; Ecole de Platon, 238. Planisphère arabe, 293.

Littoral maritime en différentes parties du monde, 302. Répartition des terres entre les hémisphères, 396.

Lettres sur la Bohême, 75, 132, 235. Ile de Rouad, 60. Chili; la Terre-de-Feu, 119. République de San-Leuccio, 101. Capri, 209. Chypre, 145, 219.

Téplitz, 75, 132. Carlsbad, 235. Berne, 347. Pouzzoles, 65. Sorrente, 261. Castellamare, 116. Amalfi, 329. Tortose, 280. Limasol; Paphos, 147. Famagouste, 219. Nicosie, 220. Rio-Janeiro, 183. Valparaiso, 119.

Lac de Trasimène ou de Pérouse, 137. Forteresse du Schlossberg, 133. Source du Sprudel, 236. Vallée de la Tépèle, 237.

Mont Athos, 177. La Corniche, 299. Environs de Drontheim, 170. Pavillon du glacier de l'Aar, 3. Glaciers de Cerro da Tolosa, 321. Le Nil, 247. Fosse aux bichés, à Berne, 347.

Poitou, 207. Sologne, 86. Tours, 278. Laval, 361. Hyères, 397. Aigues-Mortes, 121. Enceintes, quais, ponts, etc., de Paris sous Louis XIV, 326. Hauteurs mensuelles des eaux du Rhin, de la Saône et du Rhône, 136. Fontaine de Fonsanche, 391. Population ouvrière du Creuzot, 312. Fort Bertheaume, 225, 244. Pont-aqueduc de Roquefavour, 105. Routes et chaussées en France, au 18^e siècle, 127. Champ de Carnac, 37. Landes de Bordeaux, 206. Roche du Moine, près Morteau, 245. Productions gastronomiques de la France; carte gastronomique, 267.

Voyages d'Arthur Young en France, 85, 126, 206, 278.

Bougie, 345. Cascade de la Rnumel, 89. Nouveaux établissements français sur la côte de Guinée, 18. Un Paysage à la Guadeloupe, 376.

MÉCANIQUE.

Usage du siphon chez les anciens Égyptiens, 192. Anciennes machines pour les terrassements; chapelet incliné; plan incliné; mouton, 171. Influence des engrenages dans les machines, 232. Origine des ponts suspendus, 243. Fontaine rustique de Salomon de Caus, 272. Horloge-fontaine hydro-magnétique, 295. Siphon de Héron d'Alexandrie, 296. Tonneau de voyage, 340. Origines de la machine à vapeur; Machines de Héron d'Alexandrie, etc., 377. Éolipyle, 379, 383. Canon à vapeur, 380. Appareil contre la fumée des cheminées, 383. Tournebroche, 384. Robinet aux trois liqueurs, 403. Progrès de l'horlogerie, 103. Presse lithographique, 260. Brouette à voile, en Chine, 352. Télégraphe électrique, 279, 286. Machine à mâter, 289.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Aérostation. — Premières ascensions en aérostat, 257. Origine du paraeute, 200.

Agriculture. — Agriculture en Égypte, 142, 247. Moulin à bras égyptien, 84. Les Eaux du Nil, 247. Dépiquage du blé, 127. Modification des végétaux par la culture, 319. Préjugés sur l'influence de la lune, 216. Cendres du foyer, en Hollande, 163. Céréales en France, 189.

Archéologie. — Pierres druidiques; autels de pierres brutes chez les Juifs, 34. Tombeau de Chilpéric, 318. Calendrier anglo-saxon, 387. Labyrinthe de la cathédrale de Reims, 112. Hermès, 79. — Voy. *Architecture et Sculpture.*

Botanique. — Pin de montagne, 175. Orangers d'Hyères, 397. Carotte sauvage, 319. Floraison du lilas, 81. Nombre des végétaux en fleur à la fin des hivers de 1846 et 1847, 191. Sensibilité végétale, 115.

Chimie. — Eau de mer, 141, 139, 226. Sel, 141, 159, 193. Soude; potasse, 159.

Hygiène. — Falsification et altération des aliments, 390. Habitation des bois en hiver, 15. Éclairage au gaz, 346. Eaux thermales de Téplitz, 75; — de Carlsbad, 235. Appareil pour filtrer et élarifier l'eau, 395.

Marine et navigation. — Vaisseau, 249. Machine à mâter, 289. Barque de passage à Rio-Janeiro, 184. Bateaux à vapeur, 382. Pirogue de la Nouvelle-Zélande, 341.

Métallurgie. — Le Fer; Métallurgie de Swedenborg, 14, 26. Fabrication de l'acier en Europe, 61, 341.

Physique, géologie, météorologie. — Fonction du ver de terre, 351. Entretien des rivières par les pluies et les glaciers, 135. Époques de la floraison du lilas, 81. Végétaux en fleur à la fin des hivers de 1846 et 1847, 191. Glaciers, 3, 135, 321. Télégraphe électrique, 279, 286. Le Feu, 320. Fulgurites, 298. Tremblements de terre, 379, 380. Sources intermittentes, 390. Boussole, 330. La Mer, 30, 141, 159, 198, 226, 333. Phosphorescence de la mer, 198. Température de la mer, 226. Galets, falaises, vagues, 333.

Zoologie. — Intelligence des animaux, 6, 78, 170. Phalangers, 50. Nids aquatiques; épinoches, 70. Métamorphoses du cousin, 178. Ver de terre, 351. *Amblyrhynchus cristatus*, 360.

LE MAGASIN
PITTORESQUE.

LE MAGASIN PITTORESQUE

RÉDIGÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

SEIZIÈME ANNÉE.

1848.

Prix du volume broché. . . 5 fr. 50 cent.
relié. . . . 7 fr.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS		LIVRAISONS	
ENVOYÉES RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.		ENVOYÉES SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS.	
PARIS.	DÉPARTEMENTS.	PARIS.	DÉPARTEMENTS
<i>Prix :</i>	<i>Franco par la poste.</i>	<i>Prix :</i>	<i>Franco par la poste</i>
POUR UN AN . . 5 f. 20 c.	POUR UN AN . . 7 f. 20 c.	POUR UN AN . . 5 f. 50 c.	POUR UN AN . . 7 f. 50 c.
POUR SIX MOIS. 2 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 2 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 80 c.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

M DCCC XLVIII.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIERE LIVRAISON. — 1848.

LE RETOUR DU SOLDAT SUISSE.



Dessin de KARL GIRARDET, d'après un tableau d'EDOUARD GIRARDET.

La vieille mère fite au coin le plus reculé de la salle commune ; le père , que sa surdité emprisonne dans un silence éternel, lit tout bas cette Bible de la famille , aux marges de laquelle s'inscrivent les morts, les mariages ou les naissances ; la petite fille , assise à ses pieds , rassemble en bouquet les fleurs recueillies dans son tablier.

On est au déclin du jour ; une teinte adoucie et uniforme enveloppe cette scène paisible. Aucune rumeur ne vient du dehors ; au dedans tout est silencieux : on n'entend que le bruit monotone du rouet qui gronde doucement , celui de la feuille du livre saint que tourne la main du vieillard , ou les agaceries contepues de l'enfant au chien qui dort sous le fauteuil. Mais ce calme n'est point de la torpeur : au milieu de leur recueillement, chacune de ces trois âmes poursuit sa pensée, et trois monologues intérieurs s'en élèvent en même temps comme un chœur mystérieux.

Celui de la vieille mère est une prière :

— O Dieu ! veille sur mon fils, pense-t-elle ; au milieu de cette lutte impie où la Suisse voit ses enfants se combattre , fais qu'il ne frappe point et qu'il ne soit point frappé ! Ramène-moi mon fils fort et beau comme tu me l'as donné, et doux et pacifique comme l'a fait ma tendresse.

Et pendant que cette supplication de la mère s'élève entre deux soupirs , le vieillard , l'œil fixé sur le livre des Machabées, répète en son cœur :

— L'enfant a interrogé sa conscience ; elle lui a dicté son devoir, et il y a obéi. S'il vit , ses frères l'estimeront ; s'il meurt, Dieu le recevra : car, vivant ou mort, il aura défendu ce qu'il croyait la vérité.

Enfin , au-dessus de ces deux méditations austères , la pensée de la petite fille se joue comme l'hirondelle au-dessus de nos sombres édifices.

— Le frère est allé bien loin , murmure-t-elle ; que m'apportera-t-il au retour ? Des cristaux de la montagne , des jouets sculptés par les pères, des rubans lirodés d'argent, ou de beaux livres à images dorées ? Ah ! quoi qu'il apporte , qu'il revienne vite, mon frère, et qu'il soit le bienvenu !

Et pendant que ces trois âmes semblent ainsi se confondre dans un même souvenir, voilà que des pas rapides retentissent du côté du seuil... ils approchent ; la porte s'ouvre... un cri part ! C'est lui , c'est le fils regretté , c'est le frère attendu ! La vieille mère s'est levée et tend les bras ; l'enfant se penche à l'oreille du vieillard et lui erie la bonne nouvelle ; le chien lui-même sort de sa retraite en grondant de joie, et un rayon du soleil couchant qui vient de jaillir par la porte entr'ouverte semble illuminer cette fête de la famille.

Oh ! que de larmes contenues vont maintenant couler ! que d'embrassements ! que de questions ! Il faut que le jeune soldat raconte ce qu'il a vu , ce qu'il a senti , ce qu'il a fait ! Mais il le peut sans hésitation , car il n'a rien à cacher ; et à chacun de ceux qui l'attendaient il rapporte de cette courte lutte un souvenir selon leurs souhaits : à sa mère il peut parler de femmes sauvées, de blessés secourus ; à son père il peut dire comment , au milieu des images de balles et de mitraille, son cœur battait aussi tranquille ; à sa petite sœur, enfin , il peut donner comme jouet cette cocarde de guerre désormais inutile. Quant à lui , il gardera seulement la mémoire de cette cruelle épreuve de lui-même , avec la pensée qu'il y est entré comme un citoyen et qu'il en est sorti comme un homme.

UN SECRET DE MÉDECIN.

NOUVELLE.

Comme toutes les rues de Versailles, la rue des *Reservoirs* est déserte et silencieuse de bonne heure. Dès que l'ombre du soir commence à descendre , les portes se ferment , les rideaux s'abaissent , et l'on n'aperçoit plus , dans cette large voie destinée aux carrosses et aux trains de chasse de la cour

du grand roi , que quelques passants attardés qui regagnent à la hâte leur logis.

Un de ceux-ci venait d'atteindre un petit pavillon à un seul étage, situé presque à l'extrémité de la rue. Il en ouvrit lui-même la porte au moyen d'une clef, et l'on put bientôt apercevoir du dehors une faible lumière qui s'allumait au rez-de-chaussée, et qui s'y promena quelque temps comme pour la dernière inspection du soir.

Qui eût pu la suivre l'eût d'abord vue éclairer un petit salon meublé avec ce luxe faux et pour ainsi dire regretté qui indique le sacrifice fait aux exigences d'une position ; puis un cabinet dont le bureau au cuir brillant et aux cartons sans tache prouvait l'inutilité habituelle ; enfin un escalier étroit conduisant à une chambre à coucher où elle s'arrêta. Ici l'élégance économiqne du rez-de-chaussée avait fait place à une indigence visible. Le lit, bas et sans rideaux, était recouvert d'une cotonnaie déteinte ; quelques chaises de paille, une table et un secrétaire démodé complétaient l'ameublement, dont l'insuffisance, opposée au luxe du rez-de-chaussée, prouvait la dure nécessité imposée à tous ceux qui commencent de retrancher sur le nécessaire afin de pouvoir se parer du superflu.

Telle était, en effet, la position de M. Auguste Fournier, alors locataire du pavillon de la rue des *Reservoirs*. Reçu docteur en médecine après de sérieuses études qui avaient absorbé la meilleure partie du petit héritage laissé par son père, il avait dû employer le reste à s'établir assez richement pour ne point repousser la confiance. Condamné à une aisance apparente qui masquait de cruelles privations, il attendait le succès sous ce déguisement de prospérité.

Mais depuis près d'une année qu'il habitait Versailles, les yeux fixés sur l'horizon comme la sœur Anne, il ne voyait, comme elle, que la poussière du présent et les vertes espérances de l'avenir. Ses ressources s'épuisaient sans lui amener cette clientèle toujours pèvée et toujours invisible.

Cependant les besoins de la réussite devenaient chaque mois plus pressants. Le jeune docteur, aiguillonné par l'inquiétude, avait cherché autour de lui des protections et n'avait trouvé que des préoccupations personnelles. On vantait son instruction, son zèle, sa scrupuleuse délicatesse ; mais on s'arrêta là : lui rendre justice exemptait de lui rendre service. En dernier lieu il avait sollicité, avec beaucoup de persistance et d'effort, l'emploi de médecin près d'un hospice qu'un legs philanthropique allait permettre d'élever dans le voisinage ; malheureusement ceux qui auraient pu l'appuyer n'avaient pas trop de toute leur influence pour eux-mêmes : quelques promesses lui avaient été faites, quelques espérances données ; puis chacun était retourné à ses propres affaires, et le jeune médecin venait d'apprendre qu'un concurrent mieux servi l'avait emporté !

Cette dernière déception avait redoublé la tristesse qui depuis quelque temps assombrissait ses réflexions. Après avoir jeté un coup d'œil découragé sur la nudité de sa chambre à coucher et s'être occupé lui-même de tous ces arrangements domestiques habituellement épargnés aux hommes d'étude, il s'approcha de l'une des fenêtres et appuya pensivement son front contre la vitre humide.

De ce côté s'étendait une cour commune sur laquelle s'ouvraient le pavillon du jeune docteur et une vieille maison lézardée qu'habitait un ancien huissier nommé M. Duret. Ce dernier, connu de tout le quartier pour son avarice, était propriétaire des deux maisons ainsi que d'un jardin abandonné qu'une grille de bois vermoulu séparait de la cour. Une pauvre fille dont il était parrain, et qu'il avait recueillie tout enfant, tenait son ménage ; il s'était ainsi assuré, sous l'apparence d'une bienfaisante protection, une sorte de domestique sans gages, qui partageait avec reconnaissance sa pauvreté volontaire.

Rose ne s'était, du reste, ni hébétée ni endurcie dans cette rude condition : loin de là ; son âme, chassée du réel qui la

blessait, avait pour ainsi dire pris sa volée vers les plus hautes régions de l'idéal. Toujours seule, elle avait fécondé cette solitude par la réflexion; ignorante et sans moyens d'apprendre, elle s'était résignée à relire mille fois les quelques livres que le hasard avait fait tomber entre ses mains, elle en avait extrait tout le suc et tout le parfum!

Cependant, depuis l'arrivée de M. Auguste Fournier, le cercle de ses lectures s'était un peu agrandi. Le jeune homme lui avait prêté quelques classiques égarés dans sa bibliothèque médicale, et ces prêts étaient devenus l'occasion de rapports de voisinage, restreints, du reste, à de courts entretiens.

Depuis plusieurs jours, les inquiétudes personnelles du docteur l'avaient empêché de songer à Rose, lorsqu'il Papercut traversant vivement la cour et se dirigeant vers son pavillon. Près d'arriver à la petite porte de derrière, elle leva la tête, reconnut M. Fournier à sa fenêtre, lui fit un signe, et prononça quelques paroles qu'il n'entendit pas.

Le jeune médecin se hâta de descendre pour ouvrir.

Rose, dont les traits fatigués et sans fraîcheur semblaient contredire le nom, était encore plus pâle que d'habitude, et la pauvreté de ses vêtements était rendue plus apparente par un désordre qui frappa le jeune médecin.

— Qu'est-ce donc? qu'avez-vous? demanda-t-il.

Elle paraissait émue, embarrassée, et répondit:

— Pardon... j'aurais voulu... Je venais vous demander un service... un grand service.

— Parlez, dit M. Fournier, en quoi puis-je vous être utile?

— Ce n'est pas à moi, mais à mon parrain. Depuis huit jours il souffre, il s'affaiblit... Ce matin encore il a pu se lever; mais tout à l'heure, en se recouchant, il s'est évanoui!

— Je vais le voir, interrompit le jeune docteur, qui lit un pas en avant.

Rose le retint du geste.

— Mon Dieu! excusez-moi, dit-elle en balbutiant... mais mon parrain a toujours refusé d'appeler des médecins.

— Je me présenterai comme voisin.

— Et sous quelque prétexte, n'est-ce pas?... M. le docteur pourrait, par exemple, demander le prix de l'écurie et de la petite renfise... tous deux lui deviendront nécessaires quand il aura son cabriolet.

Un sentiment d'amertume traversa le cœur du jeune homme. Autrefois, en effet, aux premiers jours d'illusions, il avait laissé voir cette espérance lointaine.

— Soit, dit-il d'un ton bref.

Et, refermant la porte du pavillon, il suivit la jeune fille jusqu'à la mansarde habitée par le père Duret.

Sa conductrice le pria d'attendre quelques instants à la porte et de n'entrer qu'après elle, afin que son parrain ne pût rien soupçonner.

Il s'arrêta en effet sur le seuil, entendit le malade demander à la jeune fille si le jardin était bien fermé, si elle avait éteint le feu et si le seau n'était point resté au puits; inquiétudes d'avare anxieuses Rose répondit de manière à le tranquilliser. Cependant la voix saccadée et sifflante avait frappé le médecin. Il se décida à franchir les deux marches d'entrée, et entra bruyamment, comme un visiteur qui veut s'annoncer; mais il fut subitement arrêté par l'obscurité.

L'unique pièce qui formait le logement du vieil huissier, et dans laquelle il était alors couché, n'avait, en effet, d'autre lumière que celle du réverbère qui éclairait la rue, et dont la lointaine lueur transformait la nuit de la mansarde en ténèbres visibles auxquelles le regard avait besoin de s'habituer. Celui du malade reconnut sur-le-champ son femme locataire. Il se souleva sur son côté:

— Le docteur! s'écria-t-il avec effort; j'espère qu'il ne vient point pour moi! Je ne l'ai point demandé; je me porte bien!

— Aussi n'est-ce pas une visite de médecin, mais de locataire, répondit M. Fournier qui s'approchait du lit à tâtons.

— De locataire! répéta l'ancien huissier; c'est donc pour le terme? Je ne savais pas le terme éclin... Alors vous apportez de l'argent... Allume une chandelle, Rose, allume vite!

— Pardon, dit le jeune docteur qui était enfin arrivé au chevet du père Duret. mon terme commence à peine, et je viens seulement savoir si vous pourriez, au besoin, me trouver place pour une voiture et un cheval.

— Ah! il s'agit des hangars, reprit le vieillard; bien, bien. Veuillez vous asseoir, voisin... Nous n'avons pas besoin de chandelle, Rose, la lanterne suffit; on cause mieux sans lumière. Donne ma tisane seulement.

La jeune fille lui apporta une tasse grossière qu'il vida avec l'avidité haletante que donne la fièvre.

Le médecin demanda ce qu'il buvait ainsi.

— Mon remède ordinaire, docteur, répondit le malade, un bouillon de parelle; c'est plus sain que toutes vos drogues, et ça ne coûte que la peine de cueillir la plânte.

— Et vous buvez froid?

— Pour ne pas garder de feu; le feu me gêne... puis le bois est hors de prix... Quand on tient à nouer les deux bouts, il faut savoir être économe. Je ne veux pas faire comme ce scélérat de Martois, avec qui j'ai tout perdu!

Martois était un débiteur de l'ancien huissier qui avait autrefois fait faillite. Le père Duret avait été remboursé intégralement; mais il n'en répétait pas moins, depuis lors, que Martois l'avait ruiné: c'était pour lui un thème inépuisable, comme la petite vérole pour les vieilles femmes laides, et la révolution pour les nobles sans argent.

M. Fournier eut l'air d'abonder dans le sens du malade, et s'approcha davantage. Ses yeux, qui s'accoutumaient à l'obscurité, commençaient à distinguer le visage du vieillard, marbré de plaques rouges annonçant l'ardeur de la fièvre. Tout en continuant de lui parler, il prit une de ses mains qui était brûlante, écouta sa respiration entrecoupée, et acquit la conviction que son état était plus grave qu'il ne l'avait d'abord supposé. Il voulut y ramener l'attention du père Duret, afin de le décider à quelques remèdes; mais celui-ci s'était engagé dans le détail des avantages que présentait le hangar à louer, et ne prenait point garde à autre chose.

Cependant sa voix, qui devenait plus entrecoupée depuis quelques instants, s'arrêta tout à coup. Le jeune médecin se pencha vivement sur lui, et cria à la jeune fille d'apporter une lumière. Pendant qu'elle s'empressait de l'allumer, il souleva la tête du vieillard, seulement évanoui, lui fit respirer des sels qu'il portait toujours sur lui, et ne tarda pas à sentir qu'il reprenait ses sens.

Rose accourut dans ce moment. Le père Duret, qui rouvrait les yeux, avança la main, voulut parler, et ne put faire entendre que quelques sons inarticulés; mais comme la jeune fille s'approcha pour tâcher de comprendre, il fit un effort désespéré, redressa la tête, et souffla la lumière qu'il éteignit!

Cependant le médecin en avait vu assez pour s'assurer que de prompts secours étaient indispensables. Il prit congé du vieil huissier, en lui recommandant le repos et promettant de venir lui reparler de l'affaire en question. Rose le suivit au delà du seuil.

— Eh bien? demanda-t-elle avec anxiété.

— La maladie s'annonce avec des symptômes sérieux, dit Fournier; je vais vous écrire une ordonnance que vous exécuterez rigoureusement.

— Il faudra des remèdes? fit observer la jeune fille avec une sorte d'inquiétude.

— Quelques-uns; en présentant mon billet, le pharmacien vous les remettra.

Rose parut embarrassée ; le jeune homme en devina la cause.

— Ne vous inquiétez pas maintenant du prix, continuait-il ; tout sera fourni en mon nom, et plus tard je réglerai avec le père Duret.

— Oh ! merci, monsieur, dit la jeune fille, dont le regard brilla de reconnaissance ; mais mon parrain comprendra que ces remèdes doivent être payés un jour, et je crains qu'il les refuse. Si monsieur le docteur me permettait de dire qu'ils ont été fournis par lui... gratuitement !... je trouverais, plus tard, moyen de tout solder sur le prix de mon travail...

— Soit, répliqua Fournier, qui souffrait de la rougeur et de l'embarras de la pauvre fille ; faites pour le mieux ; je vous aiderai.

Il voulut même, pour rendre son dire plus vraisemblable aux yeux du père Duret, la renvoyer près de lui tandis qu'il allait chercher les remèdes. Il fallut, pour décider le vieil huissier à les prendre, lui répéter, à plusieurs reprises, que c'était un pur don du voisin. Persuadé enfin que sa guérison ne lui coûterait rien, il se prêta docilement à tout ce qui lui était ordonné.

La suite à la prochaine livraison.

DE LA RICHESSE MINIÈRE DE LA FRANCE.

Premier article.

Si l'on devait juger, par les apparences, de la richesse métallique recelée dans notre territoire, on croirait qu'elle ne consiste qu'en fer et en charbon. Le dernier relevé publié par l'administration des mines porte une production annuelle de 42 000 000 quint. métr. de combustibles minéraux, et d'environ 4 400 000 q. m. de fonte de fer ; tandis qu'en regard de cette somme imposante, on ne voit que 3 000 q. m. de plomb, 340 de cuivre, 28 d'argent : ce n'est rien.

Pour se convaincre que ce n'est rien, il suffit de mettre ce misérable revenu en regard de celui des autres nations de l'Europe. Au lieu de nos 3 000 quintaux de plomb, l'Allemagne en produit 131 000, l'Espagne 300 000, l'Angleterre 380 000. Au lieu de nos 340 quintaux de cuivre, l'Espagne en produit 5 000, l'Allemagne 35 000, la Russie 40 000, l'Angleterre 300 000. Tandis que nous ne produisons pas un kilogramme d'étain, l'Allemagne en produit 3 000 quintaux, et l'Angleterre 56 000. Enfin, parallèlement à nos 28 quint. d'argent, il faut en mettre 220 pour la Russie, 450 pour l'Espagne, et 720 pour l'Allemagne. Ces chiffres parlent plus haut que tous les discours, parce qu'ils parlent avec une précision décisive.

Ne croirait-on pas qu'il faut accuser la nature d'avoir fait, en vue de la France, une exception à la constitution générale du territoire européen, au point d'avoir écarté de cette région tous les minerais, pour les concentrer, au contraire, dans les régions d'alentour ? Grâce à Dieu, cette pensée, que les apparences semblent si bien légitimer, n'a pourtant pas le moindre fondement. Le sol de la France n'a pas été fourni moins libéralement de mines métalliques que de tous les autres genres de bien. La pénurie à cet égard ne vient pas de la faute de la nature, mais de celle de l'homme. Les trésors existent, mais on ne s'applique point, comme il le faudrait, à les sortir de leur enfouissement. A l'égard de la plupart des métaux, notre sol est dans des conditions analogues à celles de la Saxe, du Hanovre, de la Bohême, de la Hongrie, de la Suède, de la Russie, même de l'Angleterre ; et cependant, tandis que ces États trouvent dans leurs mines une branche d'activité si féconde, les nôtres dorment dans l'abandon, et l'on pourrait croire, sur ce que nous ne les travaillons pas, que nous n'en avons pas. L'occasion s'est déjà présentée, dans ce recueil, d'attirer l'attention sur l'appel fait sur ce point à l'industrie française, dès le dix-septième siècle, par une

femme généreuse et digne d'un meilleur sort (1). Revenant à ces vues si solides et trop longtemps négligées, l'administration a fait compléter par ses ingénieurs le tableau général des mines de la France dont le dix-septième siècle n'avait pu avoir qu'un aperçu ; et la publication de ce document semble un premier pas vers une organisation plus sage de la richesse métallique. Il nous est impossible d'entrer ici dans le détail des divers gisements que, soit les affleurements des filons, soit le souvenir des anciennes exploitations dont ils ont été le théâtre, font dès aujourd'hui reconnaître, et qui évidemment sont loin d'être les seuls que la France contiennent ; mais le simple sommaire de ce que nous possédons suffit pour donner convenablement à penser, si on le compare au sommaire si court de ce que nous produisons.

D'après le document publié, nous connaissons aujourd'hui en France 45 mines de cuivre, 60 de plomb, 105 de plomb et argent, 48 de cuivre et argent, 6 d'argent, 6 d'étain, 45 d'antimoine, 17 d'or, 6 de mercure, 14 de zinc, 28 de manganèse, 2 de chrome, 7 de cobalt, 2 de nickel, 2 de bismuth, 10 d'arsenic. C'est un total imposant. Tout compris, avec cette belle possession de plus de 400 mines, nous ne produisons annuellement qu'une valeur brute de 1 500 000 f. On peut affirmer qu'il y aurait lieu à retirer au moins cent fois davantage. Dès lors sortirait donc du sein de nos mines une valeur digne d'être comptée dans le revenu général de la France, et d'autant mieux que ce ne serait pas seulement une augmentation de richesse, mais une augmentation d'indépendance à l'égard de l'étranger.

Quelles sont les causes d'un abandon si funeste aux vrais intérêts du pays ? L'histoire en est longue, car ce sont des causes nombreuses, complexes, difficiles à analyser dans leur détail. Dans leur plus grande généralité, elles se réduisent pourtant assez simplement à ce que la législation des mines en France ne s'est trouvée ni dans les mêmes conditions qu'en Allemagne, où les gouvernements ont pris à leur charge la direction des travaux, ni dans les conditions de l'Angleterre, favorisée par une plus grande abondance de combustible et de capitaux, ainsi que par un esprit d'association industrielle plus actif. Il s'ensuit que, par une position qui nous est propre, nous n'avons eu ni l'avantage que les mines d'Allemagne trouvent dans la protection forte et intelligente de la puissance publique, ni celui que les mines d'Angleterre trouvent dans l'instinct commercial des particuliers. Abandonnés à nous-mêmes dans cette industrie si délicate, nous ne pouvions manquer de faiblir, et c'est ce qui nous est arrivé. Ce sera le sujet d'un autre article.

CLAUDE GELÉE, DIT LE LORRAIN,

OU CLAUDE LORRAIN.

S'il était dans ma destinée de vivre longtemps séparé de la société des hommes et du spectacle de la nature, je ne souhaiterais, pour conjurer le sombre démon de la solitude, que de posséder deux tableaux, l'un par Raphaël, l'autre par Claude Lorrain, assuré que je serais, en les regardant tour à tour, de ne pouvoir jamais douter un seul instant ni de l'immortalité de mon âme ni de la grandeur de Dieu. Quel cœur si malheureux, en présence de ces œuvres d'une vérité sublime, ne se sentirait s'ouvrir à de nobles sympathies pour l'humanité et s'épanouir dans une douce confiance en l'auteur de cet admirable univers ! Comme Raphaël a aimé et cherché le beau dans les traits et les formes de la figure humaine, Claude Lorrain a aimé et cherché le beau dans la vaste étendue de la création. Nul avant lui, nul depuis, n'a peint avec autant de charme exempt d'exagération et de manière, avec autant de sereine et calme puissance, les grâces de la terre, les lointains sourires des horizons, la pure et splen-

(1) Madame de Beauvoisin, 1842, p. 2.

dicte lumière du ciel, le solennel balancement et l'immensité des mers.

Du consentement des maîtres, Claude est le premier des paysagistes. D'où vient cependant que sa renommée est si loin d'égaliser son génie? C'est, il faut le dire, que l'art du paysagiste ne saurait prétendre à la popularité; c'est que, pour la plupart des hommes, la vie ne se manifeste bien visiblement que dans l'expression des passions humaines. La foule qui se presse au Louvre devant le pêle-mêle sanglant d'une bataille ou les angoisses d'un naufrage ne jette qu'un regard distrait sur le tableau d'une campagne paisible. Tandis que des groupes de spectateurs toujours nouveaux s'expliquent bruyamment la querelle des Romains avec les Sabins ou le

crime de Clytemnestre, onze chefs-d'œuvre de Claude resplendissent alentour solitaires : d'heure en heure seulement quelque amateur s'approche avec respect, s'appuie sur la barre, contemple lentement, puis se retire à regret, et comme avec effort, sans regarder ailleurs, de peur de rien dissiper de ce trésor d'impressions délicieuses et pures qu'il emporte en son âme enchantée.

Et n'en est-il point de même dans notre vie? L'activité fiévreuse des villes, nos intérêts, nos passions, nos plaisirs, les événements tumultueux, d'incessantes rumeurs, sollicitent, attirent, occupent notre attention, nous absorbent, nous captivent, nous tiennent haletants, affairés, toujours en retard de repos et de loisir; et c'est à peine si, de loin en loin,



CH. MARVILLE. DEL.

F. WIESENER. SC.

Musée du Louvre.— Le Débarquement de Cléopâtre, par Claude Lorrain.— Gravure par Wiesener.

nous nous surprenons à lever un instant nos yeux vers les magnificences dont le ciel est pour nous vainement prodigue, et qui, éternelles dans leur changeante beauté, se déroulent nuit et jour en silence sur nos têtes. C'est ainsi qu'insensiblement nous perdons la curiosité, l'intelligence et l'amour de la nature. Si vous conduisez hors des maisons, au milieu des plus beaux sites, cet homme justement célèbre par son éloquence et son esprit, il regarde sans voir, demande ce qu'il faut admirer, s'ennuie et s'attriste de ce vaste silence; il soupire, se détourne, et supplie qu'on le ramène en toute hâte à sa tribune et à ses livres. Pendant ce temps, loin des cités populeuses, les pâtres, sur les cimes des Alpes ou des Pyrénées, insouciant de toutes ces agitations où se consume notre vie, promènent en paix devant eux leurs longs regards mélancoliques, et, dans de simples chants, dans de naïves et touchantes mélodies, expriment à leur manière leur sentiment intime et profond des grandeurs infinies de la création.

Comme ces pâtres, Claude avait appris dès son enfance, dans les champs de la Lorraine où il était né, à aimer et à comprendre la nature; on pourrait dire qu'il ne connut point

d'autre mère : orphelin avant l'âge de raison, il errait sous les arbres, dans les prairies, au penchant des collines, seul, le plus ordinairement muet et en apparence insensible à son malheur; ceux qui le rencontraient ainsi le plaignaient comme un être privé des dons de l'intelligence. Comment auraient-ils deviné l'alliance secrète qui dès ce temps se préparait entre le génie de ce pauvre enfant qui s'ignorait lui-même et l'invisible beauté, la grande âme de l'univers? Plus tard, à Fribourg, un de ses frères, graveur sur bois, l'initia, dit-on, aux éléments de l'art. Un autre parent, marchand de dentelles, le conduisit à Rome, où, sans se laisser décourager par la misère, il commença d'étudier la peinture avec une sérieuse ardeur. A l'exception de deux années passées à Naples dans l'atelier d'un paysagiste nommé Godefroy, il demeura dans Rome jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Vers cette époque il revint en Lorraine, et y fut chargé de peindre à Nancy l'architecture de l'église des Carmélites. Mais l'Italie le rappelait à elle : il se sentait entraîné par l'irrésistible influence que cette terre privilégiée des arts exerce sur presque tous les artistes qui l'ont une fois visitée; il retourna donc à

Rome, où il resta jusqu'à sa mort, en 1682 ; il avait l'âge du siècle. On a raconté que, dans sa première jeunesse, il avait été réduit par la nécessité aux travaux les plus vulgaires dans les cuisines d'un pâtissier ; mais cette circonstance, qui ne ferait d'ailleurs que rendre plus admirable encore le rare développement de son génie, ne repose sur aucune tradition certaine : c'est une de ces anecdotes que l'on accepte parce qu'elles amusent, sans s'informer d'où elles viennent. Il parait mieux établi que, dans Rome, il fut le serviteur et l'élève à la fois du peintre Auguste Tassi. Cette condition inférieure où le retint longtemps la misère dut contribuer sans doute à l'entretenir dans des habitudes de contrainte, d'embarras, de défiance de lui-même que l'on caractérise, avec une injuste dureté, en écrivant de lui dans les biographies que c'était un homme ignorant et inculte.

Ignorant ! O sublime ignorance ! Combien d'érudits ses contemporains auraient eu avantage à échanger contre elle, s'il eût été possible, tout leur savoir !

Inculte ! Que signifie ce mot appliqué à l'auteur de tant d'admirables œuvres ? Si je vois un arbre qui ploie sous le faix de beaux et bons fruits, se fût-il élevé de lui-même dans une contrée déserte avec le seul aide de Dieu, irai-je dire qu'il est inculte ? N'est-ce pas un véritable abus de réserver ces qualifications d'hommes instruits et d'esprits cultivés seulement à ceux qui ont passé plusieurs années de leur jeunesse sur les bancs des écoles ? Il est sorti des collèges et il en sort même aujourd'hui de grands sots et de liers ignorants ! Je vois bien qu'on a essayé de cultiver ces esprits-là ; mais je vois aussi qu'ils ne se sont point laissé faire.

Jusques à quand préserons-nous l'instruction et la valeur des hommes à de si fausses balances ? La science est un livre immense dont les plus grands savants ne connaissent, hélas ! que bien peu de pages. De quel droit refusez-vous le savoir à ceux qui ne veulent ou ne peuvent point épeler aux mêmes pages que vous ? Vous savez lire les anciens poètes, vous les vénérez parce qu'ils ont admirablement décrit la nature et qu'ils vous l'ont fait comprendre et aimer. Soit ! Rien de mieux ! Mais lui, Claude, le pauvre homme, non-seulement il savait lire la nature elle-même sans avoir besoin d'aucun poète pour la comprendre et l'aimer, mais il l'a décrite aussi fidèlement, aussi harmonieusement à vos yeux que Théocrite ou Virgile l'ont peinte à vos oreilles.

Entendons plus généralement la vraie science, la réelle supériorité de l'esprit. Que de jugements il y aurait à réformer si quelque jour les hommes, mettant de côté la différence des habits et les prétentions du langage, se mesuraient sincèrement à la quantité des connaissances acquises, au développement utile des facultés, à la solidité et à la force de la raison !

Ce que l'on rapporte sur la méthode de travail particulière à Claude prouve encore d'une manière très-remarquable combien il y avait en lui de sensibilité poétique et de puissance intellectuelle. En Italie, on le voyait se promener, pendant des journées entières, dans les campagnes ou sur les rivages de la mer. Il ne dessinait point, il ne parlait point ; il regardait. De retour à son atelier, il prenait sa palette ; et, avec calme, sans hésitation, il faisait apparaître comme par enchantement sur la toile le tableau que, dans ces silencieuses contemplations, il avait peint au fond de son âme. Et certains biographes de s'écrier, avec un naïf étonnement, « que Claude ne peignait point d'après nature ! »

LE PETIT TRAITÉ SUR LES PETITES VERTUS (1).

Quelles sont les petites vertus ? Elles sont nombreuses ; en voici l'énumération abrégée : Certaine indulgence qui par-

(1) Extrait du livre de Jean-Baptiste Roberti, né le 4 mars 1719 à Bassano, professeur de philosophie à Bologne, mort en 1788.

donne les fautes d'autrui, bien qu'on ne puisse se promettre un semblable pardon pour soi-même ; Certaine inattention volontaire pour ne pas s'apercevoir de défauts saillants, bien opposée au mérite fâcheux de découvrir ceux qui sont cachés ; Certaine compassion qui s'approprie les peines des malheureux pour les adoucir, et certaine gaieté qui s'approprie les joies des heureux pour les accroître ; Certaine souplesse d'esprit qui adopte sans résistance ce qu'il y a de judicieux dans les idées d'un compagnon ou d'une compagne, quoiqu'on ne l'ait pas d'abord senti, et qui par conséquent applaudit sans envie à ses découvertes ; Certaine sollicitude qui prévient les besoins des autres pour leur épargner la peine de les sentir et l'humiliation de demander assistance ; Certaine libéralité de cœur qui fait toujours tout son possible pour obliger, et qui, lors même qu'elle fait peu, voudrait pouvoir beaucoup ; Certaine affabilité tranquille qui écoute les importuns sans ennui apparent, et instruit les ignorants sans reproches pénibles ; Certaine urbanité qui, dans l'accomplissement des devoirs de la politesse, montre, non pas la dissimulation gracieuse des gens du monde, mais une cordialité sincère. Toutes ces choses, et bien d'autres semblables, appartiennent à l'exercice de ces vertus que je voudrais décrire. En somme, c'est l'affabilité, la condescendance, la simplicité, la mansuétude, la suavité dans les regards, dans les actions, dans les manières, dans les paroles.

Les petites vertus sont des vertus sociales, c'est-à-dire extrêmement utiles à quiconque vit dans la société d'êtres raisonnables. Elles seraient superflues dans des ermites habitant avec les bêtes fauves et les oiseaux des bois.

Partout où il y a quelque échange de services nécessaires, et par suite de paroles et de signes, ces vertus trouvent leur place. Il est sûr que sans elles ce petit monde où nous vivons ne peut être bien gouverné, et que les familles sont dans un trouble et une désolation inévitables. Sans elles on perd la paix domestique, le premier de nos soulagements au milieu des peines et des calamités qui nous affligent dans la vallée ténébreuse de notre pèlerinage. Oh ! la malheureuse maison que celle où l'on ne fait aucun cas de leur exercice ! Parents et enfants, frères et sœurs, maîtres et serviteurs, tout est dans la discorde.

Quand je parcours les rues de la ville, quand je passe devant certaines maisons où je sais les esprits en tumulte à raison de dissensions littéraires, il me vient envie de poser une inscription sur leurs façades ; déjà même je l'écris, je la grave dans ma pensée. L'inscription à n'effacer jamais, et à lire entrant et en sortant par tous les gens qui les habitent, est tirée de saint Paul et comprise en deux mots : *Support mutuel*.

La négligence à remplir ces devoirs délicats qui tiennent aux petites vertus est une source, en plus d'une circonstance, de scandales graves et de haines éternelles. Celui qui est au fait de l'histoire du monde sait que des événements importants sont nés des plus petites causes : d'une étincelle souvent sort un incendie. Elle est fameuse par ses suites, la lutte qu'excitèrent entre deux ministres d'État l'omission d'un titre et une signature placée trop haut sur une lettre. Une paire de gants donnée à propos et une tasse de thé ou un verre d'eau renversé sur une andrienne ont eu beaucoup de part dans les grands événements de la guerre qui a ouvert le dix-huitième siècle.

Mais sans lire l'histoire, sans entrer aucunement dans la politique, nous pouvons observer les mœurs privées de notre temps. Nous trouverons qu'une causerie indiscrette, qu'un silence imprudent, qu'un oubli de politesse a quelquefois donné naissance entre les personnes les plus étroitement liées à d'interminables procès, à des démembrements funestes de patrimoines, à de ruineuses séparations de corps. Trop souvent je me suis trouvé présent à de violentes et longues disputes où l'on se déchirait cruellement, parce qu'une nouvelle donnée par l'un avait été démentie par l'autre. Com-

biên de personnes se font un point d'honneur d'obtenir une loi aveugle à tout ce qu'elles racontent, à tout ce qu'elles écrivent ! Dans leur esprit, être le premier au courant des nouvelles frivoles de la ville ou de la province, c'est une marque de puissance et de finesse d'esprit ; et l'on se trouble pour cette sorte de distinction, quand il serait si facile de se tenir dans le calme par quelque acte de nos petites vertus.

Les petites vertus sont des vertus à l'abri de tout danger. Leur sûreté naît de leur petitesse même. Elles ne sont pas fastueuses, parce qu'elles ne s'exercent que sur des objets peu importants ; elles se pratiquent presque sans vous donner la réputation de vertueux, et le monde les exige plus qu'il ne les admire. Le pardon d'une offense grave peut encore humainement être chose glorieuse, mais celui d'une petite injure n'excite pas l'admiration. A l'insolent qui vous frappe sur une joue si vous présentez doncement l'autre joue, voilà une action évangélique qui paraîtra merveilleuse ; mais le silence sur la main maladroite qui brouille notre chevelure, qui dérange nos vêtements, ou n'en tiendra aucun compte. Elles ne sont donc pas, les petites vertus, exposées à la vaine gloire, qui n'a rien à voler là où l'on ne fait montre de rien. Celui qui est présent n'aperçoit souvent pas pourquoi on a dit une parole, et il ne peut savoir pourquoi on en a omis une autre ; il ne pénètre pas jusqu'à la pensée pour y lire que la manière de voir est différente ; il ne pénètre pas jusqu'au cœur pour y sentir que l'affection est contraire. D'ailleurs nos petites vertus se pratiquent souvent avec une telle vitesse que la vaine gloire n'a ni le moyen ni le temps de les saisir au passage. Un coup d'œil, un geste, un mot... et l'acte de vertu est fait.

Les petites vertus s'exercent presque à contre-cœur ; car gardons-nous de croire qu'elles se pratiquent entièrement lorsqu'on rend service, qu'on fait amitié à une personne aimable et aimée ; on suit alors plutôt l'inclination naturelle et le sentiment de l'amitié. Leur exercice plus véritable est de supporter les dépitants et les ingrats, quoique au fond du cœur nous sentions frémir toutes nos petites passions. Dans leur pratique, il est un peu permis de feindre, c'est-à-dire de laisser passer un défaut d'attention, un manque d'égards, une marque de mépris, comme si nous étions sans yeux et sans oreilles ; d'avoir le calme sur le visage quand le trouble est dans le cœur, un langage froid quand les sentiments bouillonnent ; de garder le silence absolu quand on est le plus vivement excité à crier. Mais le soin qu'il faut surtout recommander est de conserver, dans cette grande contrainte, des manières si naturelles que rien ne perce au dehors de ce qui se passe à l'intérieur. Enfin la patience veut pour sa perfection qu'on ne voie pas se lever ou du moins se condenser sur le front un seul nuage de tristesse. Dans le monde vous aurez entendu dire en matière de toilette que, pour la coiffure et le vêtement, la perfection consistait à cacher la fatigue des longues heures et les contraintes de l'art, en affectant un air libre et dégagé ; et en matière de vertu, je vous dis, moi, que cette aisance si difficile est aussi le dernier point de la perfection.

Les petites vertus sont des vertus usuelles, c'est-à-dire d'un usage fréquent et quotidien, communes à toutes les époques et à toutes les conditions de la vie. Certaines vertus, ou du moins quelques-uns de leurs actes, sont rares et comme de réserve. La vie du grand nombre d'entre nous s'écoule sans qu'une offense éclatante nous perce le cœur, sans qu'une noire calomnie nous jette dans l'infamie. Assurément celui qui attendrait des épreuves aussi rudes pour exercer sa patience attendrait trop longtemps. Voilà pourtant une de ces illusions de plusieurs personnes vertueuses : elles rêvent des cas extraordinaires de vertus extraordinaires ; elles en nourrissent leur imagination, et la promènent sans repos au milieu de ces magnifiques aventures. A force de se peindre la vertu, elles se regardent comme vertueuses, et, passant de l'idée au fait, elles pensent être arrivées à la perfection.

Les petites vertus sont d'usage non-seulement dans toutes les conditions de la société, mais aussi à toutes les époques de la vie, à tous les jours de l'année, à toutes les heures du jour. Il est difficile de proposer une situation où serait exclu, au moins pendant un temps notable, tout exercice de quelque une d'entre elles. Ainsi, pour en donner un seul exemple, on pourra bien ne pas donner l'aumône, faute d'argent, mais on pourra toujours la refuser d'une manière vertueuse, c'est-à-dire la refuser en homme doux et compatissant.

PETIT-BIJOU ET INNOCENCE.

L'usage barbare de livrer aux bêtes les condamnés à mort, qui avait été adopté par plusieurs peuples de l'antiquité, entre autres les Juifs et les Romains, a été excusé par ce motif singulier, que confier à des animaux l'exécution des hautes œuvres, c'était supprimer de fait l'office du bourreau, qui ravale la dignité humaine et est toujours noté d'infamie par l'opinion publique. Sous l'empereur Valentinien, deux jeunes ourses étaient devenues fameuses dans ce rôle de bourreau. Par ironie, le peuple appelait l'une Petit-Bijou et l'autre Innocence. On fut tellement satisfait surtout d'Innocence, que l'on voulut lui accorder une récompense publique : on la porta sur une montagne et on lui donna la liberté. Mais le séjour des bois n'apaisa point sa soif de sang humain : elle descendit dans la plaine et attaqua des bergers qui la tuèrent en se défendant.

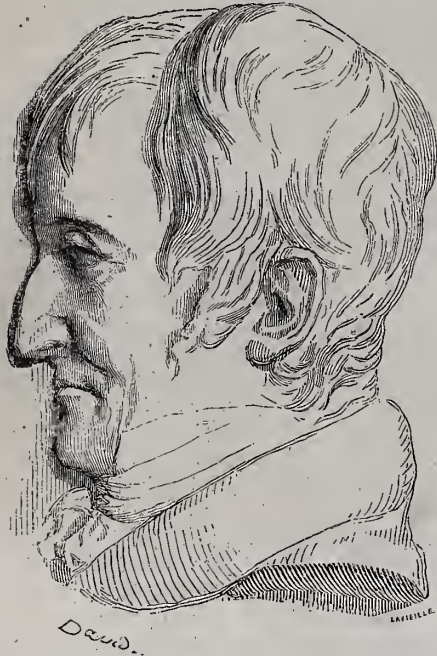
ALEXANDRE BRONGNIART.

L'histoire rangera M. Brongniart parmi ces hommes glorieux dont le génie s'est allumé dans les agitations fécondes de la Révolution. Il était de cette mémorable période de 1770, si extraordinaire par les naissances précieuses qui s'y sont en quelque sorte concentrées. Élève de l'École des mines de Paris, dès 1790 il fit un voyage minéralogique et technologique en Angleterre, et, à son retour, il fut attaché au Jardin des Plantes comme préparateur de chimie. Lorsque toute la jeunesse de France s'ébranla pour couvrir la frontière, M. Brongniart, qui avait profité des loisirs que lui laissaient ses fonctions pour prendre ses inscriptions à l'École de médecine, fut attaché comme pharmacien à l'armée des Pyrénées. Son séjour dans ces montagnes ne fut pas perdu pour la science, non-seulement par les observations géologiques qu'il put y recueillir, mais plus encore parce que ses habitudes du pays lui permirent, au risque de sa vie, de sauver Broussonnet, qui, menacé par la persécution, cherchait à gagner l'Espagne par la brèche de Roland, passage si bien connu de tous les géologues. Mis en prison pour ce délit glorieux, il ne fut rendu à la liberté qu'après le 9 thermidor ; et à peine revenu à Paris, il se vit chargé, malgré sa jeunesse, du cours d'histoire naturelle à l'École centrale des Quatre-Nations. C'est là, dans ce brillant foyer, que sa carrière acheva de se décider. A l'époque de l'organisation de l'Université, c'est à lui que fut confié le soin de composer un traité élémentaire de minéralogie, et il s'en acquitta de manière à satisfaire non-seulement aux conditions du moment, mais à laisser à ses successeurs un modèle de tous les temps.

Si distinguée que fût déjà la carrière de M. Brongniart, elle n'était encore qu'à son aurore : c'est le concours de M. Cuvier qui devait en déterminer la splendeur. Comme presque tous les hommes éminents de cette époque, M. Brongniart ne s'était point borné à sa spécialité : la médecine l'avait mis sur la voie de la zoologie, où il était déjà connu par un travail sur les reptiles, demeuré classique ; et si c'est un signe du génie que de savoir imposer des noms nouveaux, il n'a pas manqué à M. Brongniart, car les noms de Sauriens, de Batraciens, etc., qui sont aujourd'hui d'un usage vulgaire, viennent de lui, ainsi que la classification de ces animaux. Ces circonstances, aussi bien que sa modestie et la singu-

lière amabilité de son caractère, le rendaient merveilleusement propre à une communauté d'études avec M. Cuvier, et rien n'est assurément plus méritoire pour lui que d'avoir si bien associé son nom à celui de son illustre ami, que non-seulement il en est inséparable, mais que la part qui lui revient, pour avoir peut-être semblé à l'origine moins éclatante, ne sera pourtant pas, aux yeux de l'histoire, jugée inférieure, étant même le fondement de ce qu'il y a de plus grand dans les découvertes particulières à M. Cuvier.

On entend que nous voulons parler des ossements fossiles du bassin de Paris. M. Cuvier, appuyé sur les principes nouveaux dont il avait enrichi l'anatomie comparée, s'était mis dans l'esprit de restituer les animaux dont les débris se sont conservés dans les dépôts de nos environs; mais, comprenant que sa tâche, pour être sans lacune, demandait qu'outre les animaux, les dépôts dans lesquels leurs restes sont ensevelis fussent déterminés également, et ne trouvant pas dans ses études antérieures les connaissances minéralogiques nécessaires, il avait appelé M. Brongniart, qui, tout en s'harmonisant avec lui par son savoir zoologique et la précision de son esprit, le complétait si excellemment par son habileté de géologue. Il venait justement d'en donner une belle preuve en introduisant dans la science, et comme il a toujours fait, de la manière la moins ambi-



Brongniart. — D'après un médaillon par David d'Angers.

tieuse, un de ces principes féconds dont les développements constituent des voies nouvelles : en étudiant l'Auvergne, il avait signalé comme formés dans l'eau douce des terrains dont les coquilles avaient été reconnues par lui pour appartenir aux espèces qui vivent dans les fleuves. C'était un pas tout nouveau, et immense en théorie, comme intronisant l'étude des circonstances de la formation des terrains au moyen de l'étude intermédiaire des circonstances de la vie chez les contemporains de ces terrains. Ce qu'il y a de plus fin dans l'étude des ossements fossiles, ce n'est pas d'avoir reconnu qu'il avait existé dans nos pays des animaux différents de ceux qui s'y rencontrent présentement, différents même de ceux qui se trouvent dans toute autre partie du globe; ce n'est même pas d'avoir déduit de la nature de ces animaux, en vertu du principe mis en avant par M. Brongniart dans ses considérations sur le terrain d'eau douce de la Limagne, que le climat de la France avait dû être plus chaud dans ces temps reculés qu'aujourd'hui; ni même,

ce qui touche plus particulièrement encore à M. Brongniart, d'avoir introduit la méthode de définir des terrains d'après les débris organiques qu'ils contiennent : c'est d'avoir constaté qu'à mesure que l'âge des couches minérales se rapproche du nôtre, les animaux qui y sont ensevelis se rapprochent de plus en plus des types les plus élevés de l'ordre actuel. Voilà le principe capital de la paléontologie, et ce n'est que par l'étude minutieuse du système de superposition des terrains qu'il pouvait être mis en lumière. Au lieu d'avoir simplement découvert de nouvelles espèces d'animaux, ce qui n'eût fait qu'ajouter au catalogue du règne animal quelques curiosités de plus, l'esprit humain, grâce à cette heureuse intervention de la géologie, s'était enrichi d'un principe philosophique des plus puissants. Il n'y a pas besoin d'attendre l'arrêt de la postérité pour voir que ce sont là de ces conquêtes qui immortalisent.

On comprend assez que notre but ne saurait être d'analyser ici tous les travaux de M. Brongniart. Pendant près de soixante ans, il n'a pas cessé un seul jour de s'appliquer. Ses repos étaient des voyages, toujours profitables à la science. En Suède et en Norvège, il posait les bases de la classification des plus anciens terrains fossilifères; en Italie, il scrutait dans le sein des volcans la physiologie de la terre; dans les Alpes, d'un regard aussi hardi qu'assuré, il pénétrait l'âge de ces sommets sublimes qui ont semblé si longtemps les contemporains de la création, et, fondé sur l'autorité de ses principes, il les ramenait à l'époque de la craie et des terrains tertiaires, à l'admiration générale des géologues, empressés de se jeter à sa suite dans cette voie.

La science n'était pas la seule occupation de M. Brongniart. Depuis 1800, il était directeur de la manufacture de porcelaine de Sèvres; c'est dire que les beaux-arts et la technologie se disputaient aussi son esprit. C'est par un magnifique ouvrage consacré aux arts céramiques qu'il a terminé sa longue et laborieuse carrière, rejoignant ainsi ses débuts, qui s'étaient faits par un ingénieux mémoire sur les émaux. On a déjà parlé dans cet ouvrage de la galerie qu'il avait fondée à Sèvres : c'est encore là une de ces idées bien inventées et qui sont assez fortes pour être suivies. Ce n'est pas seulement l'industrie du potier et du verrier qui méritent d'obtenir ainsi de la munificence du gouvernement les honneurs d'un musée spécial. Toutes les industries devraient avoir le leur, et non-seulement pour s'en glorifier, mais pour fournir une multitude de documents aux fabricants, aux géographes, aux archéologues. Si jamais une telle pensée se réalisait, on n'oublierait pas que le premier exemple en a été donné par un Français qui sut être, comme Bernard de Palissy, potier et géologue.

S'il est vrai, comme la religion nous l'enseigne, que l'intelligence ne soit que la moindre partie de l'homme, il faudrait, pour le couronnement de cette esquisse, que nous fusions en état de représenter le caractère de celui qui en est l'objet. C'est à ceux qui ont eu l'avantage de vivre dans sa familiarité à justifier, par des touches intimes, cette réputation d'humanité, de désintéressement, de bonté, qui, plus encore que son éclat scientifique, lui servait d'auréole, et, de près ou de loin, lui retenait les cœurs de ceux qui l'avaient une fois connu. Bien que n'ayant eu avec lui que de trop fugitifs rapports, celui qui rend ici à sa mémoire cet hommage anonyme n'oubliera jamais les instances et les prévenances dont, sans aucune recommandation, sa jeunesse fut honorée, il y a plus de vingt ans, par cet homme généreux, toujours si disposé à faire place aux autres autour de lui. Aussi, entouré d'un cercle d'amis qui était, avec sa famille, sa plus belle richesse, a-t-il traversé la vie, bienfaisant et serein comme un heureux flambeau!

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30

UNE PAYSANNE ALLANT AU MARCHÉ.



Dessin de Freeman, d'après Cockburn,

Le soleil vient de se lever ; les oiseaux saluent le matin en secouant leurs ailes humides de rosée ; les clochettes des atelages retentissent sur les chemins ; de légères colonnes de fumée indiquent , au loin , les métairies cachées dans les feuilles. Tout s'éveille, tout s'anime ; le jour remet l'homme en possession de son terrestre domaine.

TOME XVI. — JANVIER 1848.

La jeune paysanne est déjà en route pour la ville voisine. Pieds nus et court vêtue, elle traverse d'un pas lesté la friche fleurie. Les menthes et les violettes qu'elle foule exhalent autour d'elle leurs doux senteurs ; l'aubépine que la brise balance la salue au passage ; le soleil levant semble l'envelopper de son or transparent, et la couvée que ses soins

ont fait grandir gazouille gaiement sur sa tête. La jeune fille marche ainsi devant elle, comme emportée dans un flot de lumière, de mélodies et de parfums. Ce n'est point ici la laitière de La Fontaine, qui estime d'avance les profits du marché, calcule la progression de l'épargne, et monte, l'un après l'autre, les échelons de la richesse ! Notre riante paysanne, sans autre souci que le bonheur de vivre, court insoucieuse le long des sentiers verts, effeuillant les branches qui pendent et parlant à l'oiseau qui passe. Toutes les joies de la création qui l'environne se reflètent dans son âme comme dans une source. Étrangère aux lointaines prévoyances ; elle accomplit sans hésitation et sans tristesse la tâche imposée ; elle a répété en se levant l'humble prière du pauvre : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; » et, rassurée par la bonté du Père des hommes, elle marche sous son ciel avec la sérénité des cœurs de bonne volonté. Heureuse résignation, qui lui épargne la lievre de l'attente et les amertumes de la déception ! La Perrette du fabuliste symbolise la prudence humaine qui s'égare en mille espérances et voit tout se briser contre le premier caillou du chemin ; notre jeune paysanne personnifie la confiance ingénue qui s'occupe de son devoir de chaque jour en laissant à Dieu la prescience de l'avenir.

LES MACHINES.

Les machines exécutent les travaux les plus difficiles et les plus rudes, non-seulement avec une puissance supérieure à celle des mains humaines, mais avec une précision et une exactitude telles que, les voyant à l'œuvre, on serait tenté de les croire intelligentes. C'est la science qui leur a donné cette étincelle de notre vie ; c'est la science qui est successivement parvenue à dompter tous les agents naturels, et les force à travailler sans relâche à satisfaire tous les désirs et tous les besoins de la civilisation. Le vent travaille, l'eau travaille, l'élasticité des métaux travaille ; la gravitation sous mille formes diverses travaille ; les meules broient, les scies divisent, les marteaux pulvérisent, des leviers sans nombre mettent en mouvement d'autres leviers, les roues d'autres roues : à notre commandement toutes les forces de la matière se tournent sur elle-même pour l'élaborer, la modifier, la transformer à notre usage. Et la dernière venue de ces forces naturelles est aussi la plus admirable, la plus agile à la fois et la plus vigoureuse : la vapeur multiplie l'activité, le mouvement, sur toute la surface du globe : sur l'Océan, sur nos rivières, sur nos routes, dans nos fabriques, dans nos maisons, au fond de nos mines, elle ébranle, meut, rame, creuse, pompe, traîne, pousse, soulève, forge, file, tisse, imprime ; elle est partout et vivifie tout. Que sont auprès d'elle toutes les forces fabuleuses de l'antiquité, la massue d'Hercule et les cent bras de Briarée ? Le jour où elle apparut, l'homme a jeté un cri d'enthousiasme et d'effroi : cependant ce n'est pour nous qu'un serviteur de plus, mais qui en très-peu de temps a su se rendre si nécessaire qu'il ne nous serait pas moins impossible de nous passer de ses services désormais que de ceux du vent ou de l'eau. Si, par une hypothèse chimérique, elle échappait tout à coup à notre puissance, ne nous semblerait-il pas, dans notre stupeur, reculer en un seul instant jusqu'à l'enfance de l'industrie humaine ?

LE BATON DE SUREAU.

Trad. de KRUMACHER.

Un chasseur et son fils parcouraient un bois ; entre eux coulait un ruisseau profond. Le fils voulut rejoindre son père, et comme le ruisseau était trop large pour qu'il pût sans aide le franchir, il coupa la branche d'un arbre, appuya l'un des bouts dans le lit de cailloux et s'enleva sur l'autre avec un

vigoureux élan. Mais la branche était de sureau, elle se brisa sous le poids de l'enfant qui disparut dans les eaux.

Un berger avait tout vu de loin ; il jeta un cri et accourut épouvanté. Quand il arriva, l'enfant avait reparu, et reprenant haleine, il regagnait en riant et à la nage la rive où l'attendait son père.

Le berger dit au chasseur :

— Tu as bien instruit ton fils ; mais parmi les choses qu'il fallait lui apprendre tu en as oublié une : c'est de sonder l'intérieur avant d'avoir confiance ; s'il eût examiné la moelle du sureau, il ne se fût point fié à son écorce trompeuse.

— Ami, répondit le chasseur, j'ai aiguisé sa vue et exercé sa force : c'est assez pour que je le confie sans crainte aux leçons de l'expérience ; les hommes lui apprendront assez tôt à se défier.

LES GROTTES D'ARCY-SUR-CURE,

Département de l'Yonne.

(Voy. la Table des dix premières années.)

Avant d'atteindre le village d'Arcy, la petite rivière de Cure contourne un promontoire (fig. 1) dans lequel sont creusées des cavernes connues déjà depuis longtemps, car on y trouve des noms auxquels sont accolées des dates du treizième siècle.



Fig. 1.

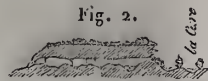


Fig. 2.

Dorat a chanté les merveilles des grottes d'Arcy ; Buffon les visita en 1740 et 1759, et les décrivit, après les avoir dévastées pour orner de leurs dépouilles des grottes artificielles qu'il se proposait de construire au Jardin des Plantes de Paris. Le vandalisme et le mauvais goût régnaient sans partage pendant cette déplorable époque. Les magnifiques stalactites des grottes d'Arcy sont détruites et enlevées par ordre de M. le comte de Buffon, pendant qu'à la cathédrale de Chartres on remplace une partie des admirables vitraux par du verre blanc, et on brise les dentelles de pierre qui entouraient le chœur, pour bâtir à la place un mur de briques relevé de lourdes draperies en pierre flanquées de pilastres corinthiens.

Nous ne chercherons pas à peindre les apparences bizarres et à décrire les objets réels ou fantastiques que l'œil découvre dans les stalactites qui pendent encore aux voûtes et dans les stalagmites qui s'élèvent du sol. La position du spectateur, celle des torches qui illuminent à peine ces vastes cavernes, prêtent à ces concrétions des apparences changeantes que l'imagination complète et rapporte à des objets réels. Tels sont la statue de la Vierge, la Boucherie, la Draperie, la Tour de Babel, les Vagues de la mer, amas remarquables de stalactites et de stalagmites insérés sur le plan des grottes qui accompagnent cet article (fig. 4).

Notre but est d'examiner ces cavernes sous le point de vue géologique. Elles méritent d'être étudiées avec soin, car on peut les considérer comme le type de la plupart des grandes cavernes et comme un des exemples où leur mode de formation se révèle de la manière la plus évidente et la plus intelligible.

Les grottes d'Arcy sont creusées dans une montagne calcaire qui appartient à cette portion de la formation jurassique moyenne que les géologues anglais ont désignée sous le nom de *forest marble*. Il en est de même de la plupart des cavernes connues, dont l'immense majorité est creusée dans

le calcaire jurassique ; aussi quelques géologues allemands l'ont-ils désigné sous le nom de *Hoehlenkalkstein* ou calcaire à cavernes. La longueur totale des grottes d'Arcy, mesurée par M. Belgrand ingénieur des ponts et chaussées, est de 876 mètres, et les figures 1 et 2 montrent qu'elles traversent presque toute la largeur du promontoire. Elles sont dirigées sensiblement suivant le méridien magnétique ou le nord 20° ouest. Leur ensemble (fig. 4) forme une série de chambres ou de cavités séparées par des étranglements ou des couloirs plus ou moins longs. Les passages portent les noms de passage de Madame, passage de Monsieur, pas de Babylong, pas du Défilé, trou du Renard. La plupart de ces couloirs sont étroits au point qu'on a souvent de la peine à les franchir. Le trou du Renard, en particulier, est si bas et si resserré qu'on ne peut y passer qu'en rampant à plat ventre. Les salles, au contraire, sont hautes et spacieuses : la plus belle (la salle de Danse et celle des Vagues de la Mer, qui n'en forment réellement qu'une) a 180 mètres de long sur 40 dans sa plus grande largeur. Ces salles sont au nombre de huit ; l'une d'elles est occupée par un petit lac presque circulaire de 12 mètres de profondeur.

Toutes les grandes cavernes creusées dans les montagnes calcaires présentent cette alternative de chambres communiquant par des passages étroits : telles sont, en particulier, les célèbres grottes à ossements de l'Angleterre, de la Franconie et du Wurtemberg (1). De même, un grand nombre de cavernes renferment des lacs souterrains. Tout le monde connaît celle d'Adelsberg en Carniole (2), dont les eaux tranquilles nourrissent le singulier reptile que les naturalistes ont désigné sous le nom de *Protée*.

Les géologues ne sont point d'accord sur l'origine de la plupart des cavernes. On peut néanmoins se rendre compte d'une manière satisfaisante du mode de formation de celles d'Arcy-sur-Cure. Le promontoire qu'elles traversent présente une surface doucement inclinée ; mais lorsqu'on l'examine d'une certaine distance, c'est-à-dire du sommet de la montagne qui domine le village de Nailly, on reconnaît



Fig. 3.

(fig. 3, c, d) deux dépressions qui correspondent aux grottes principales et à deux autres (fig. 1) qui se trouvent à une certaine distance. Il est donc permis de penser que, dans ces deux points, les couches calcaires ont éprouvé une rupture ou une flexion accompagnée de dislocation qui a donné lieu à des cavités plus ou moins considérables. Mais, sans recourir à cette supposition, peut-être bien hasardée, on peut, par un examen attentif des localités, découvrir aisément la cause principale, incontestable, de l'existence de ces cavernes. Si l'on remonte le cours de la Cure à partir de l'orifice des grottes, on trouve à quelques centaines de mètres de distance (fig. 1) l'ouverture d'une autre série de cavernes qui s'enfoncent dans la montagne parallèlement à celles d'Arcy ; puis on arrive à une seconde ouverture, située au niveau de la Cure, et dans laquelle vient s'engouffrer les eaux de la rivière : on a même été forcé de fermer cette ouverture par de forts piquets, parce que les bois flottés s'engageaient dans ces cavités, où ils disparaissaient. Les eaux ne se perdent point sous la montagne, mais elles sortent de l'autre côté, près du village d'Arcy, où elles faisaient autrefois mouvoir un moulin. Ainsi donc actuellement encore une

partie des eaux de la Cure, au lieu de contourner le promontoire, le traverse en dessous. Jadis les grottes d'Arcy formaient un canal souterrain donnant passage à une portion des eaux de la rivière. Maintenant elles sont à sec, parce que les éboulements successifs de la montagne en ont fermé l'entrée. En effet, pour pénétrer dans les grottes, on s'élève d'abord de 5 à 6 mètres au-dessus du niveau de la Cure ; puis on redescend environ de la même quantité dans la première salle jusqu'à l'entrée du lac. Il ne faut pas oublier non plus que, pendant les époques géologiques, tous les cours d'eau étaient plus considérables qu'ils ne le sont actuellement ; les cailloux roulés qui remplissent le bassin de toutes nos rivières jusqu'à une grande distance de leurs bords actuels en sont la preuve incontestable.

Le sol de la caverne porte encore des traces profondes du passage des eaux et des débris qu'elles y ont laissés. Si on perce le pavé de stalagmites qui les recouvre, on trouve au-dessous une couche épaisse de limon, et, dans ce limon, des cailloux roulés qui ne sont pas calcaires comme la montagne, mais granitiques. Or la Cure prend naissance dans les montagnes granitiques des environs de Château-Chinon. Elle seule a pu entraîner et arrondir ces cailloux de granite identique à celui qui caractérise le groupe de Morvan. On a aussi trouvé dans le limon de la caverne des ossements, et en particulier une dent d'éléphant, qui y ont été entraînés et déposés par le courant. Ce sont donc les eaux de la Cure qui, profitant de quelques anfractuosités préexistantes, ont creusé ces cavernes, qui leur servaient de canal souterrain. Depuis, la diminution du régime des eaux ou l'obstruction des deux orifices l'ont forcée à contourner le promontoire et à abandonner la voie plus directe qu'elle suivait autrefois. Si un changement dans la quantité annuelle des pluies rendait à cette petite rivière son ancien volume d'eau, elle se frayerait de nouveau un passage à travers les grottes. C'est un phénomène dont sont témoins chaque année les riverains du Mississippi, près de la Nouvelle-Orléans. Ce fleuve décrit, au milieu des sables, de grandes sinuosités dans lesquelles il revient, pour ainsi dire, sur ses pas, en laissant un isthme étroit entre deux points de son cours plus ou moins éloignés l'un de l'autre ; si bien que le soir, après un jour de navigation, un navire se retrouve souvent en vue du village qu'il avait quitté le matin. Dans ses grandes crues, le Mississippi coupe ces étroites langues de terre et suit le chemin direct. Les Américains désignent sous le nom de *cut-off* ces lits nouveaux improvisés par le fleuve.

Peut-être notre explication du creusement des grottes d'Arcy laisse-t-elle encore subsister quelques doutes dans l'esprit de nos lecteurs. Ils disparaîtront si l'on veut bien réfléchir que les grottes, les cavernes, les gouffres, font partie d'un système d'hydrographie souterraine dont le réseau est aussi compliqué que celui des cours d'eau superficiels. Les sources très-abondantes, telles que celles de Vaucluse, du Loiret, de la Touvre, de l'Orbe, de la Birse, les *kephalorisi* de la Grèce, ne sont que les orifices de sortie de ces canaux souterrains. Les travaux du chemin de fer d'Orléans à Vierzon ont montré que la source du Loiret était due à une dérivation souterraine de la Loire, formant une série de cavités qui suivent à peu près la ligne du *railway*. Pour s'en assurer d'une manière plus positive, les ingénieurs ont jeté du sulfate de fer dans une de ces cavités, et l'eau du Loiret, qui n'avait donné aucune trace de fer aux réactifs avant cette injection, en contenait, au contraire, notablement deux ou trois heures après. Les *kephalorisi* ou têtes de sources de la Grèce correspondent à des entonnoirs appelés *katabothron*, dans lesquels s'engouffrent les eaux pluviales pendant la saison humide. Ces entonnoirs communiquent avec des cavernes formant un canal souterrain dont l'orifice inférieur verse les eaux abondantes qui ont fait donner à ces fontaines le nom de têtes de sources.

A ces preuves tirées de l'analogie on peut en ajouter d'au-

(1) Voy. t. V (1837), p. 266.

(2) Ibid., p. 255.

ration il croie n'y être demeuré qu'un matin ; quand viendra l'instant du témoignage, que son âme, légèrement emportée et précédée de ses anges, revoie le tableau de sa vie, tracé dans le livre Alim. O Allah, donne à cette âme la vie future, délicieuse et durable ; place le juste que je pleure dans le

septième ciel, près de Jonas et d'Éliséc. Que sa tête soit teinte d'un éclat radieux, que la joie et la beauté animent son visage ; que, vêtu d'or et de soie, il soit servi par les êtres célestes, dont la blancheur égale en pureté la blancheur des perles ; qu'il marche et se repose dans l'Éden, sous



Jeune femme arabe au tombeau de son époux. — Dessin fait en Égypte, dans un cimetière près du Caire, par Karl GIRARDET.

des ombrages frais et odorants, arrosé d'eaux jaillissantes ; qu'il boive, dans la coupe de cristal, le vin parfumé de musc, mêlé à l'eau du Tesnim, dont la source précieuse coule près du trône sublime de l'Éternel. Que le regard du juste jouisse sans cesse de ton royaume enchanté, ô Allah ! Que le juste puise éternellement à la source du bonheur, et que mon cœur garde le souvenir de ses vertus, ô seigneur des hommes, roi des hommes, dieu des hommes ! »

UN SECRET DE MÉDECIN.

NOUVELLE.

(Suite.—Voy. p. 2.)

Mais le mal avait déjà fait de tels progrès que les efforts de la science devaient demeurer inutiles. A travers ses alternatives de fièvres et d'anéantissements, le vieillard déclinait chaque jour, et Fournier vit bientôt qu'il fallait abandonner tout espoir. Il renonça, en conséquence, à des remèdes devenus impuissants, et ouvrit un libre champ aux fantaisies de Duret. Celui-ci en profita pour exprimer mille désirs et former mille projets ; mais, au moment de l'exécution, l'avarice venait toujours arrêter le projet et éteindre le désir. Sentant vaguement que les sources de la vie se tarissaient en lui, il exagérait les nécessités de la prévoyance, afin de se faire illusion et de se croire un long avenir.

Quinze jours s'écoulèrent ainsi. Rose continuait à montrer la même patience et la même abnégation. Pliée depuis dix années à ce joug de la pauvreté volontaire, elle l'acceptait sans révolte : elle plaignait son parrain au lieu de l'accuser,

et n'avait jamais désiré la richesse que pour l'en faire jouir. Le jeune médecin découvrait, à chaque visite, quelque nouveau trésor dans cette âme, qui tirait tout d'elle-même et ne demandait aux autres que le bonheur de se dévouer pour eux. L'intérêt chaque jour plus grand qu'il prenait à la jeune fille se reportait sur le vieil huissier, seul ami qui lui restât dans le monde. Quelque dure qu'eût été sa protection, elle lui avait dû l'apparence d'une famille ; en ne voulant être que son maître, le père Duret avait été pour elle un appui. Mais qu'allait-elle devenir après sa mort, sans ressources et sans guide ? Elle n'avait rien à attendre de la fortune de son parrain ; car celui-ci avait un cousin, Étienne Tricot, riche fermier établi dans les environs, et avec lequel il avait toujours été dans les meilleurs termes. Tricot, qui rendait de temps en temps visite au père Duret, afin de mesurer la distance qui le séparait de son héritage, arriva justement avec sa femme au plus fort de la maladie. C'était un de ces paysans madrés qui se font grossiers pour avoir l'air franc, et parlent bien haut pour faire croire à ce qu'ils disent.

A la vue du cousin mourant, il commença des lamentations auxquelles celui-ci coupa court en déclarant que ce n'était rien, et que dans quelques jours il n'y paraîtrait plus. Tricot le regarda de côté avec une hésitation inquiète.

— Vrai ? dit-il ; eh bien, foi d'homme ! ça me fait tout plein de plaisir... Alors, vous vous sentez mieux ?

— Beaucoup, beaucoup ! balbutia Duret.

— A la bonne heure ! reprit le paysan, qui regardait toujours le malade d'un air incertain ; faut pas que les braves gens soient malades... Le médecin est venu, peut-être ?

— Il vient tous les jours, répliqua le vieil huissier.

— Et qu'est-ce qu'il a dit ?

— Qu'il n'y avait rien à faire, que tout irait bien.

— Ah! ah! voyez-vous ça! reprit Tricot déconcerté; au fait, vous êtes bâti à chaux et à sable, cousin: c'est quelque *froid et chaud* que vous aurez attrapé; mais le creux est toujours bon.

— Oui, oui, dit Duret, qui tenait à persuader les autres du peu de gravité de son mal, afin de s'en persuader lui-même; il n'y a que les forces qui manquent, mais ça reviendra.

— Et nous vous apportons de quoi pour ça, interrompit Perrine Tricot, en tirant de son panier une oie toute plumée et trois bouteilles pleines; voici une bête qu'on a engraisnée exprès pour vous, cousin... avec un échantillon de notre piqueton de l'année; faut y goûter, ça vous referra l'estomac.

Duret jeta un regard sur les bouteilles et sur l'oie. Séduit par l'idée d'un régal qui ne lui coûtait rien, il appela Rose, lui montra les provisions, et déclara qu'il voulait souper avec le fermier et Perrine. La jeune fille, accoutumée à une soumission passive, et forte d'ailleurs de la liberté entière laissée par M. Fournier, obéit à son parrain sans faire d'objections.

Bientôt le parfum de l'oie rôtie remplit la chambre du malade, dont l'estomac appauvri par de longues privations se sentit excité par ces succulentes effluves. Il se ranima à l'espoir du festin sans frais, fit dresser la table près de son lit, et trouva dans l'arrière de ses appétits si longtemps inassouvis un reste de soif et de faim pour cette bonne chère inattendue. Tricot remplit son verre qu'il vida d'une main tremblante pour le faire remplir de nouveau. Le vin et la nourriture, loin d'accroître son mal au premier instant, semblèrent exalter ses forces brisées: il se redressa plus ferme; une demi-ivresse fit briller ses yeux; il se mit à parler tout haut de ses projets, à serrer les mains du cousin et de la cousine, en répétant que c'étaient ses vrais parents et en leur donnant des conseils sur ce qu'ils devraient faire de son *pauvre héritage*. Tricot et sa femme pleuraient d'attendrissement. Enfin, lorsqu'ils laissèrent le vieil huissier pour quelques courses indispensables dans la ville, ce fut avec promesse de venir prendre congé de lui avant de repartir.

Fournier arriva au moment où ils sortaient. Il vit le malade les suivre d'un regard narquois jusqu'au-delà du seuil, achever son verre, puis faire claquer sa langue avec un rire moqueur.

— Eh bien, voisin, il paraît que nous sommes mieux? dit le médecin étonné.

— Mieux... bégaya Duret à moitié ivre; oui, oui, bien mieux, grâce à leur diner... Ah! ah! ah! ils font la cour à ma succession avec des oies... et du vin nouveau!... J'accepte tout, moi... Faut toujours accepter, c'est plus poli.

— Ainsi, vous croyez que leur générosité est un calcul? demanda Fournier en souriant.

— Un placement, voisin, je suis à mille pour un... Ah! ah! ah! ils croient que je suis leur dupe, parce que je bois le vin et que je mange l'oie... élevée pour moi, comme dit la femme! Ah! ah! ah! nous verrons qui rira le dernier.

— Auriez-vous donc le projet de tromper leur espérance?

— Pourquoi pas?... le peu que j'ai m'appartient, je suppose... je peux en disposer comme il me plaira; et dans le cas où je voudrais favoriser une pauvre fille...

— Mademoiselle Rose! interrompit vivement le jeune homme; ah! si vous faites cela, père Duret, vous aurez pour vous tous les honnêtes gens.

Le vieil huissier haussa les épaules.

— Bah! les honnêtes gens, balbutia-t-il, que m'importe! ce qui m'amuse, c'est de tromper le gros... et sa femme.

A cette idée, Duret éclata de rire; mais ce rire convulsif alla s'éteindre dans une suffocation subite qui le fit retomber en arrière. Fournier s'empressa de lui donner tous les soins que réclamait un pareil accident. Il revint à lui, recommença à parler, et retomba bientôt dans un nouveau spasme plus inquiétant que le premier. La surexcitation à laquelle il venait de s'exposer avait usé chez lui les derniers ressorts de

la vie, et, par suite, hâté la crise suprême. Le jeune médecin vit avec effroi que ces suffocations, de plus en plus rapprochées, se transformaient en agonie. Duret, dégrisé par le mystérieux pressentiment de la mort, commençait à s'effrayer.

— Ah! monsieur Fournier, je suis mal... bien mal, dit-il d'une voix entrecoupée... Est-ce qu'il y a du danger?... avertissez-moi, s'il y a du danger... Avant de mourir... j'ai un secret à dire...

— Dites-le toujours, répliqua le jeune homme.

— C'est donc vrai! reprit Duret égaré... Il n'y a plus d'espoir... plus aucun... Mon dieu! il faut renoncer à tout ce que j'ai amassé... avec tant de peine... tout laisser aux autres... tout... tout!

L'avare se tordait les mains avec une rage désespérée.

Fournier s'efforça de le calmer en lui parlant de Rose, alors sortie, mais qui allait rentrer.

— Oui, je veux la voir, murmura Duret (se rattachant, comme tous les agonisants, à ceux qui lui survivaient, afin de se reprendre par leur moyen à la vie); pauvre fille!... Ils voudront tout prendre; mais j'ai fait sa part... elle n'a qu'à chercher...

Il s'arrêta.

— Où cela? demanda Fournier, penché sur le lit.

— Ah! il y a... encore... de l'espoir... soupira Duret... Dites... ce n'est... qu'une faiblesse...

— Où votre filleule doit-elle chercher? répéta le jeune homme, qui voyait les yeux du moribond se vitrer.

— Ouvrez... la fenêtre... bégaya l'huissier; je veux voir... le jour... aller au jardin... là-bas... derrière le puits... le chapiteau...

La voix s'éteignit... Le jeune médecin vit les lèvres remuer encore quelque temps, comme si elles eussent essayé des paroles qu'on ne pouvait plus entendre; un frémissement convulsif agita la face, puis tout resta immobile. Maître Duret était mort.

Rose revint peu après. Sa douleur, en apprenant la mort de son parrain, fut silencieuse, mais sincère. C'était le seul homme qui eût pris garde à son existence; et, ne connaissant encore la pitié humaine que par ce dur bienfaiteur, sa tendresse s'était reportée sur lui, faute d'un plus digne.

Le cousin Tricot et sa femme la trouvèrent agenouillée près du mort, le visage appuyé sur une de ses mains qu'elle baignait de larmes. Ils venaient d'apprendre que la succession de l'huissier était ouverte, et ils accouraient, bien moins pour rendre leurs devoirs au défunt que pour assurer leurs droits sur ses dépouilles. Tous deux commencèrent par prendre possession de la maison en s'emparant des clefs cachées sous le traversin du mort; puis Tricot laissa sa femme à la garde de l'héritage, et courut remplir toutes les formalités nécessaires pour les funérailles. Rose attendit vainement de la paysanne un mot de sympathie ou d'encouragement: on la laissa désolée près du mort, jusqu'au moment où l'on vint enlever sa bière.

La jeune fille eut le courage de suivre le convoi au cimetière; mais lorsqu'elle revint, ses forces étaient brisées et son courage à bout. Arrivée près du seuil, elle hésita à le franchir. Tricot et sa femme, qui étaient déjà rentrés, avaient commencé l'inventaire de ce qui allait leur appartenir: les armoires étaient ouvertes, les meubles en désordre... Rose sentit son cœur se serrer, et s'assit sur le banc de pierre dressé près de la porte.

Les mains jointes sur ses genoux et la tête baissée, elle laissait couler ses pleurs silencieusement. Une voix qui la nommait lui fit relever les yeux; elle aperçut M. Fournier.

Celui-ci l'avait aperçue en rentrant, et, touché de son abandon, il venait lui adresser quelques mots de consolation.

La suite à la prochaine livraison.

DE LA DOMESTICITÉ EN ANGLETERRE.

L'Angleterre est le pays de la liberté... et de la domesticité. L'aristocratie anglaise se fait gloire d'avoir les meilleurs domestiques du monde, ce qui veut dire, non pas les plus moraux, mais simplement les mieux dressés. Entre un seigneur espagnol ou italien et ses domestiques, on voit régner une sorte d'abandon plein de bonhomie : le bon Sancho, le naïf Arlequin, sont les types de cette heureuse domesticité. En Allemagne, où rois grands et petits vivent en bons bourgeois, nobles et bourgeois vivent en bons princes avec leurs gens : un domestique y fait partie de la famille. En France, les domestiques sont le plus souvent les maîtres. Chez les Anglais seulement la domesticité est véritablement un état, une profession régulièrement constituée. Ces hommes libres sont des maîtres difficiles. Il leur faut des serviteurs ayant ou affectant le sentiment de leur infériorité, respectueux, soumis, ponctuels, exercés, fonctionnant avec une précision presque mécanique. Habités à être servis sans hésitation, sans réplique, jusque dans les détails les plus minutieux de la vie, ils ont insensiblement fait subir à tous les hôtels de l'Europe leurs exigences, et il faut leur rendre cette justice qu'ils ont puissamment contribué à rendre le service matériellement meilleur, à faire contracter des habitudes précieuses d'activité et surtout de propreté. Mais si les voyageurs leur doivent sous ce rapport quelque reconnaissance, les hôtels ne se croient obligés à leur en avoir aucune. Milords et miladies ne s'y sont point fait aimer : il est vrai qu'ils n'y ont point tâché; peu leur importe! tous ces gens d'hôtel ne sont, littéralement, pour eux que des domestiques de passage très-inférieurs à ceux d'Angleterre. Ils ordonnent, et payent... avec moins de générosité que l'on ne le suppose communément; mais comme en définitive ce sont eux qui voyagent le plus, ce ne sont point des pratiques à repousser : on les sert donc pour leur argent, sauf à leur rendre froideur pour froideur : point d'échange de conversation, point de laisser aller; on les traite, suivant leur volonté, en maîtres, jamais en hôtes. Au contraire, le plus modeste touriste français, avec sa mince valise, son bâton et ses souliers poudreux, est partout le bienvenu : la bonne humeur, la gaieté, la franchise, entrent avec lui. L'hôtelier, sa femme, ses servantes, le saluent d'un sourire, l'interrogent sans embarras, lui demandent des nouvelles à l'arrivée, lui donnent des conseils au départ : on fait plus de compte de son adieu cordial que du pourboire que laisse tomber de sa hauteur le lord anglais; on se souvient de lui, et si jamais il revient, c'est une fête : en deux ou trois jours, il s'est fait connaître pour toute sa vie.

Une remarque suffit pour bien marquer la différence du caractère à cet égard entre les deux nations. Les Manuels pour la domesticité et les Guides pour les voyageurs forment une branche importante de la littérature anglaise : on n'a rien de semblable en France, où maîtres et voyageurs se fient à leur seul instinct. Des auteurs anglais de premier rang n'ont point dédaigné de traiter ces sujets *ex professo*. L'homme le plus spirituel peut-être qui ait jamais écrit (je ne vois à mettre en rivalité avec lui que Lucien dans l'antiquité et Voltaire chez les modernes), le doyen de Saint-Patrick, l'auteur de Gulliver et du conte du Tonneau, en un mot le docteur Swift, a composé un traité fort original sur les domestiques. Son intention était sérieuse : il se proposait de donner des instructions positives, pratiques et moralisantes à cette classe, plus considérable que considérée, de ses concitoyens. Mais le tour naturel de son génie l'a conduit à traiter d'abord la question ironiquement et à contre-sens avec intention. Dans la première division du livre, il feint de prendre parti pour les domestiques contre les maîtres, et il leur donne, il leur prodigue, avec une verve vigoureuse, tous les plus mauvais conseils qu'il soit possible d'imaginer pour enseigner à vexer, tourmenter, tromper, trahir, fripon-

ner maîtres et maîtresses. Par malheur, l'humoriste doyen s'est tellement complu dans cette première partie de son œuvre, il y a dépensé tant d'observation, d'esprit et de malignité, qu'il ne lui est plus resté ni goût ni zèle pour la seconde : il en a tracé seulement quelques lignes, afin sans doute de donner un témoignage de l'honnêteté de son plan; puis il a abandonné le développement essentiel, estimant qu'une plume vulgaire s'acquitterait aussi bien que la sienne de cette dernière tâche. Comme il n'est point probable que l'on traduise jamais en notre langue cet essai comique de Swift, nos lecteurs aimeront peut-être à en lire un extrait.

Fragments. — Lorsque vous avez été envoyé en commission, et que vous êtes resté trop longtemps dehors, vous devez avoir toujours une excuse toute prête : par exemple, votre oncle est arrivé ce matin de six lieues pour vous voir, et part demain à la pointe du jour; un de vos camarades à qui vous aviez prêté de l'argent quand il était sans place allait partir pour le continent; vous avez fait vos adieux à un vieux camarade qui va passer aux grandes Indes; vous avez été consoler votre cousin qu'on conduisait à Botany-Bay; vous vous êtes heurté le pied contre une borne, et vous avez été obligé d'entrer dans une boutique, où vous êtes resté trois heures avant de pouvoir faire un seul pas; on vous a jeté quelque chose par une fenêtre...; on vous a conduit à la police comme témoin d'une batterie; on vous a arrêté dans une rue, où il y avait un incendie, pour faire la chaîne; etc., etc., etc.

— Quand vous achetez pour votre maître, ne marchandez jamais; c'est lui faire honneur; d'ailleurs il peut plutôt supporter une perte qu'un pauvre marchand.

— Si vous êtes au service d'un maître qui a plusieurs domestiques, ne faites jamais rien au delà de ce qui est dans votre emploi; pour tout le reste, dites que vous n'entendez rien à cela : « Ce n'est pas mon ouvrage. »

— Si votre maîtresse vous appelle dans sa chambre pour vous donner des ordres, tenez-vous à la porte, faites jouer la gâchette tout le temps qu'elle vous parlera, et mettez la main sur le bouton de peur d'oublier de fermer la porte en partant.

— Si l'on vous répète trop souvent de fermer vos portes, fermez-les avec tant de bruit que vos maîtres en sautent sur leurs sièges et que tout tremble dans l'appartement.

— Si vous êtes en faveur auprès de votre maître, faites-lui entendre que vous avez une autre place en vue, et, sur le regret qu'il montrera de vous perdre, dites-lui que certainement vous aimeriez mieux vivre avec lui qu'avec qui que ce fût au monde, mais qu'on ne peut pas blâmer un pauvre domestique de chercher une meilleure condition, que le service n'est pas un héritage, que votre ouvrage est fort, et que vous avez peu de gages. Sur cela, votre maître, s'il a quelque générosité, vous augmentera plutôt que de vous laisser partir; s'il n'en fait rien, et si en définitive vous tenez à ne point perdre votre place, dites qu'un de vos camarades vous a dé-cidé à rester.

— Écrivez votre nom et celui de votre meilleure amie avec la fumée de la chandelle, au-dessus de la cheminée ou sur l'escalier, pour montrer votre savoir-faire.

— Ne venez jamais qu'on ne vous ait sonné ou appelé trois ou quatre fois : il n'y a que les chiens qui arrivent au premier coup de sifflet.

— Si votre maître vous gronde, répondez que vous n'êtes pas venu plus tôt parce que vous ne saviez pas ce qu'on vous voulait.

— Lorsque vous voulez causer chez la fruitière ou chez l'épicier, ne fermez pas la porte de la rue si vous n'en avez point la clef; autrement vous seriez obligé de frapper pour rentrer, et l'on saurait que vous êtes sorti. Par la même raison, si vous voulez causer dans l'intérieur de la maison avec une voisine, laissez votre chaudière allumée dans votre cuisine.

— Querellez-vous, battez-vous entre domestiques ; mais souvenez-vous toujours que vous avez tous un ennemi commun.

— Si quelqu'un de vos camarades est ivre, et si on le demande, dites qu'il est couché parce qu'il est indisposé ; votre maîtresse, par bon cœur, vous donnera quelque chose pour restaurer le pauvre homme.

— Si votre maître en rentrant demande un de vos camarades qui est dehors, dites qu'on vient de l'envoyer chercher il n'y a qu'une minute pour aller chez un de ses cousins qui est à toute extrémité.

— Quand vous avez fait une faute, soyez impertinent, et emportez-vous comme si vous étiez l'offensé : c'est souvent le moyen de faire tomber à l'instant même la colère de votre maître.

— Si l'on vous gronde, murmurez sourdement en vous en allant le long des corridors et des escaliers : c'est le moyen

qu'il ne pourra plus trouver aucun bon domestique pour le servir.

C'est assez sans doute pour donner quelque idée du livre à nos lecteurs. Après ces conseils généraux, excellents à suivre si l'on veut se faire chasser et tomber bientôt dans la misère, Swift entre dans les détails les plus particuliers sur chacune des parties du service, sur chaque emploi : les avis aux femmes de chambre et aux gouvernantes sont surtout d'une infernale malignité. En somme, par suite de son interruption, l'ouvrage de Swift est d'une utilité très-contestable. Il y a longtemps, en effet, que l'on hésite à décider si une peinture vive et fidèle des vices, même inspirée par le plus pur désir de les rendre odieux, n'est point plus pernicieuse que profitable. Si, d'une part, en dévoilant les ruses des méchants, l'on peut espérer de mettre en garde les honnêtes gens contre eux, d'autre part on s'expose à augmenter le nombre des méchants ou à leur donner beaucoup plus d'habileté pour faire le mal.

Depuis Swift, on a écrit en Angleterre des traités de morale et prononcé des sermons sur la domesticité. Un auteur a publié récemment sur ce sujet un livre intitulé : *Le plus grand stéau de la vie*. Le cadre est romanesque. Une lady raconte comment, depuis son mariage, les domestiques ont éprouvé sa vie de mille manières et l'ont rendue la plus malheureuse des femmes. C'est à ce livre, assez médiocre, que nous empruntons un spirituel dessin de Cruikshank. En même temps on a fait paraître à Londres un Manuel pratique des domestiques sérieux et instructif. Jusqu'ici rien de semblable n'a paru en France. Nos domestiques lisent peu ; et quels sont les maîtres qui ne se croient point tout le talent et toutes les connaissances nécessaires pour bien commander ? Ou a-tenté de perfectionner l'institution des bureaux de placement ; on a même, je crois, entrepris de fonder dans la capitale des maisons d'apprentissage. Ce sont des essais louables : on ne saurait trop encourager tous les efforts qui tendront à élever dans cette profession le niveau de la moralité et de l'instruction pratique.

Le seul moyen pour les domestiques de rendre leur condition plus digne et plus heureuse est de se respecter eux-mêmes et de mériter, par leur conduite, par leur honnêteté, une confiance qui les fasse en quelque sorte adopter dans les familles. On sait par de nombreux exemples à quelle honorable et touchante influence ils peuvent parvenir avec le dévouement et la persévérance. S'il est vrai de dire que les bons maîtres font les bons serviteurs, il n'est pas moins vrai que souvent les bons

serviteurs peuvent faire les bons maîtres. Ce n'est point toujours du même côté que sont les défauts et la corruption. Un domestique qui aurait l'esprit du docteur Swift ne serait pas en reste de conseils à donner aux maîtres : le lion de La Fontaine n'est pas le seul qui aurait raison de s'écrier :

Si mes confrères savaient peindre !

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.



Une Maîtresse de maison. — D'après Cruikshank.

de faire douter si par hasard l'on n'aurait pas été injuste envers vous.

— Si vos maîtres vous grondent une seule fois à tort dans leur vie, heureux, trois fois heureux domestique ! vous n'aurez plus rien à faire désormais, toutes les fois que vous ferez une faute, que de leur rappeler leur injustice.

— Voulez-vous quitter votre maître sans être obligé de rompre vous-même avec lui, devenez tout à coup maussade et insolent plus qu'à l'ordinaire ; il vous chassera, et, pour vous venger, vous direz tant de mal de lui à vos camarades,

ENTRE CIEL ET TERRE.



Ascension d'une sainte. — D'après H. Mücke.

Sa vie terrestre vient de s'éteindre dans une dernière prière. Quatre envoyés célestes sont descendus vers elle ; ils l'ont soulevée dans leurs bras, comme une sœur endormie ; et voilà qu'ils l'emportent doucement vers leur patrie.

La terre est déjà loin ! on n'aperçoit plus que les palmiers les plus élevés et les lignes jaunâtres du désert. Le groupe céleste nage dans l'océan éthéré, monte, toujours, et va bientôt se perdre dans l'infini des cieux.

Quelles sont les visions de l'âme dans cette ascension merveilleuse ? Garde-t-elle les derniers souvenirs des épreuves de la terre ? Entrevoit-elle les premières joies de son nouveau séjour, ou bien flotte-t-elle entre ces deux vies, dont l'une vient de finir, sans que l'autre soit encore commencée ? L'œil cherche en vain à le deviner sur ces traits où l'extase se confond avec la placidité de la mort. Nous pouvons alternativement tout imaginer et tout croire. Mystère ravissant de l'art qui ouvre un champ sans limite à la pensée, et qui permet à tous nos rêves de se glisser sous sa forme flottante ! Une œuvre empreinte de poésie nous charme moins par les choses qu'elle nous fait comprendre que par celles qu'elle nous fait supposer : comprendre, c'est seulement recevoir ce qui nous vient d'ailleurs ; supposer, c'est répandre au dehors ce que nous avons en nous-mêmes ! Tout ce que l'art produit a deux aspects : l'un visible pour tout le monde, l'autre que lui crée notre imagination. C'est ainsi qu'entre les lignes de chaque poème naît un autre poème inédit qui change selon le lecteur ; sous l'expression de chaque image, une autre expression aperçue seulement de celui qui regarde ; au fond de chaque mélodie, un chant inconnu que chacun de nous entend et interprète selon son âme.

En contemplant cette céleste ascension, nous aussi nous avons fait notre rêve.

Cet ange, dont le regard caresse, s'appelle la Charité ; près de lui est l'Espérance, à la robe étoilée ; plus bas, la Justice, portant l'épée, avec l'ange de la Persévérance,

revêtu de la tunique des voyageurs ; et, tous quatre, réunis dans un fraternel effort, emportent une âme choisie loin des arides déserts de l'égoïsme, vers les hautes régions du dévouement et de l'amour !

UN SECRET DE MÉDECIN.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 2, 13, 17.)

Rose ne put d'abord répondre que par des larmes. Le jeune homme lui demanda doucement pourquoi elle restait ainsi dehors, et l'engagea à braver l'impression douloureuse qu'elle devait éprouver en rentrant.

— L'affliction ressemble à nos amers breuvages, dit-il : le mieux est de la boire d'un seul trait ; les pauses et les retards multiplient la douleur en la divisant.

— Pardon, monsieur, dit Rose à demi-voix, ce n'est point par ménagement pour mon chagrin que je reste ici ; mais si j'entrais, j'aurais peur de gêner les parents.

— Ils sont donc venus ? demanda le jeune homme.

— Avec M. Leblanc.

— L'ancien notaire condamné pour escroquerie ?

— Prenez garde, il peut vous entendre !

Fournier jeta un regard dans l'intérieur, et vit le cousin Tricot et sa femme occupés à vider les armoires.

— Dieu me pardonne ! ils prennent tout ! s'écria-t-il.

— Ils en ont le droit, répliqua Rose doucement.

— C'est ce qu'il faut savoir, reprit Fournier en franchissant vivement le seuil.

L'ex-notaire, qui triait les papiers d'un grand portefeuille trouvé dans l'armoire du défunt, se retourna.

— Arrêtez, monsieur, s'écria le jeune homme ; ce n'est point à vous d'examiner ces titres !

— Pourquoi cela ? demanda M. Leblanc.

— Parce qu'ils peuvent intéresser la succession du mort.

— Eh bien, pardieu ! la succession, c'est-il pas à nous qu'elle revient ? s'écria Tricot.

— Qu'en savez-vous ? répliqua Fournier ; le père Duret peut avoir laissé un testament.

— Un testament ! répétèrent le paysan et sa femme, en se regardant avec effroi.

— Monsieur en serait-il dépositaire ? demanda Leblanc d'un ton doucereux.

— Je ne dis point cela, reprit le médecin ; mais le défunt m'a positivement déclaré à cet égard son intention.

— Et monsieur devait sans doute être son légataire ? demanda Leblanc avec la même politesse ironique.

Le médecin rougit.

— Il ne s'agit point de moi, monsieur, répliqua-t-il avec impatience, mais de la filleule du père Duret.

— Ah ! c'est pour Rose, interrompit Perrine Tricot d'une voix criarde ; le bourgeois est donc son parent pour prendre comme ça ses intérêts ?

— Je suis son ami, madame.

Les deux Tricot l'interrompirent par un grossier éclat de rire.

— Alors monsieur a sans doute sa procuration ? objecta Leblanc.

— J'ai la résolution arrêtée de faire respecter ses droits par tous les moyens en mon pouvoir, dit Fournier, qui évita de répondre directement ; bien qu'étranger à l'étude des lois, je sais, monsieur, qu'elles ordonnent, dans le cas où vous vous trouvez, certaines formalités protectrices dont nul ne peut s'affranchir. Avant d'entrer en possession de l'héritage du mort, il faut savoir s'il vous appartient.

— Et si nous le prenons provisoirement ? fit observer M. Leblanc, qui continuait à parcourir les papiers du portefeuille.

— Alors on pourra vous demander compte de la violation de la loi.

— Au moyen d'un procès, n'est-ce pas ? Mais un procès coûte cher, monsieur le docteur, et votre protégée aurait, je crois, quelque peine à payer les frais de timbre, de procédure, d'enregistrement !

— C'est-à-dire que vous abusez de sa pauvreté pour tenter à ses droits ! s'écria Fournier indigné.

— Nous en usons seulement pour sauvegarder les nôtres, répondit tranquillement M. Leblanc.

— Eh bien, alors, c'est moi qui exige l'exécution de la loi ! reprit le jeune homme avec énergie. Le défunt a reçu de moi des soins, des remèdes, des secours de tous genres ; comme créancier de la succession, je demande que le paiement de la dette soit garanti ; et je réclame pour cela l'apposition des scellés.

Ici les époux Tricot, qui déjà vingt fois avaient voulu s'entretenir, poussèrent les hauts cris... M. Leblanc les apaisa d'un geste.

— Soit, dit-il, en se tournant, avec un sourire, vers le jeune homme ; monsieur le docteur est alors en mesure de nous prouver la légitimité de sa créance ? Il peut nous présenter ses livres pour les visites, des reçus pour les secours, une preuve écrite pour les remèdes ?...

— Monsieur, dit Fournier embarrassé, un médecin ne prend point de telles précautions avec ses malades ; mais vous pouvez interroger mademoiselle Rose...

— C'est juste, reprit Leblanc en souriant, vous témoignez pour elle, elle témoignera pour vous ; ce n'est qu'une juste réciprocité. Malheureusement les tribunaux ne se laissent point conduire par les élans de sympathie ou de reconnaissance, et jusqu'à ce que monsieur le docteur ait régulièrement établi ses droits, il vaudra bien nous permettre d'exercer ceux que nous tenons de la parenté.

— Oui, s'écria Tricot, dont la colère jusqu'alors réprimée

n'avait fait que grossir ; et puisque le bourgeois aime les procès, on lui fournira l'étoffe de quelques petits !

— A lui et à sa protégée ! ajouta Perrine.

— On leur demandera, par exemple, à tous deux, où le cousin Duret a placé ses économies.

— Ce qu'il a fait de son argenterie ; car il en avait, je l'ai vue.

— Et comme ils étaient seuls à la maison quand le cousin a tourné l'œil...

— Faudra bien qu'ils rendent ce qui manque.

— Misérables ! s'écria Fournier hors de lui à ce soupçon infâme, et voulant s'élançer vers Tricot, la main levée.

Rose, qui venait d'entrer, se jeta à sa rencontre.

— Laisse-le, laisse-le ! cria Tricot, qui s'était armé d'une pelle rencontrée là par hasard ; ça fait plaisir de passer au bleu les peaux de bourgeois et d'épousseter la doublure des draps fins ; faut pas le contrarier.

— Et prends garde à toi-même, intrigante ! ajouta Perrine en menaçant du poing la jeune fille ; si tu tombes jamais sous ma coupe, tu en auras les marques !

— Oh ! venez, au nom de Dieu ! murmura Rose, qui s'efforçait d'entraîner le médecin.

Celui-ci hésita un instant ; mais, redevenant enfin maître de lui-même, il jeta un regard de mépris à ses insulteurs, et suivit la jeune fille hors de la maison.

Ce fut seulement à la porte du pavillon que tous deux s'arrêtèrent. Rose joignit les mains, et, levant vers Fournier ses yeux rougis par les larmes :

— Oh ! pardon, monsieur, dit-elle, de ce que vous avez enduré pour moi ; pardon et merci ! Une pauvre fille comme je suis n'a jamais chance de reconnaître les services qu'on lui rend ; mais du moins soyez sûr que je me les rappellerai aussi longtemps que je dois vivre.

— Et qu'allez-vous devenir maintenant, Rose ? demanda le jeune homme attendri.

— Je ne sais pas encore, monsieur, répondit-elle : aujourd'hui je suis triste, je ne puis penser à rien. Je veux me donner jusqu'à demain pour reprendre courage. La mercière me recevra bien pour cette nuit... et après... eh bien, après... Dieu me restera !

Fournier lui prit la main en silence ; elle répondit faiblement à son étreinte, lui dit adieu d'une voix basse, et sortit.

Le cœur du jeune homme était gros d'indignation. Remonté chez lui, il se mit à parcourir sa chambre d'un pas agité. Il se demandait en vain par quel moyen il pourrait secourir cette pauvre abandonnée qui venait de le quitter. Si le père Duret avait véritablement laissé un testament, nul doute que M. Leblanc et les Tricot ne l'eussent supprimé ; mais comment prouver cette suppression ? D'un autre côté, le testament pouvait avoir échappé jusqu'alors aux recherches des intéressés ; car les paroles du mourant permettaient de croire qu'il l'avait caché. Il s'était vanté d'avoir fait la part de Rose, avait recommandé de chercher... Mais là s'étaient arrêtées ses révélations ; la mort ne lui avait point permis d'en dire davantage.

Le jeune homme, échauffé par une sorte de fièvre, se perdait en suppositions. Le soir était venu, et, le front appuyé sur la vitre, comme au commencement de ce récit, il avait vu les cousins du mort et leur conseiller sortir avec les papiers et les objets les plus précieux. Il promenait les yeux au hasard sur laasure abandonnée, la cour déserte et le jardin en friche, lorsqu'ils s'arrêtèrent tout à coup sur un puits en ruines placé à l'extrémité de ce dernier et adossé à un mur qu'ornaient encore les débris d'une corniche. Cette vue lui rappela subitement les derniers mots prononcés par le père Duret : *Jardin... derrière le puits... chapiteau...* Ce fut pour lui comme un trait de lumière ! Là devait être le secret du mort ! Animé d'une de ces confiances subites qui ressemblent à l'inspiration, il descendit vivement, traversa la

cour, ouvrit, après quelques efforts, la porte du jardin, et arriva près du puits.

La mardelle à demi écroulée laissait voir, de loin en loin, de larges crevasses remplies de plâtras brisés qu'il examina d'abord et s'efforça de sonder sans rien découvrir. L'arrière du puits, sous le fragment de chapiteau qui avait autrefois soutenu la corniche, était précisément le seul endroit qui ne présentât aucun vide; la pierre de taille, solidement calée, avait gardé tout son aplomb. Après avoir tourné deux ou trois fois autour de l'orifice du puits, s'être penché pour en examiner le dedans et le dehors, l'ouvrier eut honte de sa crédulité. Comment avait-il pu s'arrêter à cette idée romanesque de dépôt caché dans un vieux mur, et prendre pour une indication les derniers mots balbutiés par un mourant? Il haussa les épaules, jeta vers le puits un dernier regard de désappointement, et reprit le chemin du pavillon.

Cependant, malgré tout, son esprit conservait un doute involontaire. Près de quitter le jardin, il se retourna, et aperçut de nouveau le puits, le mur, le chapiteau!

— C'est bien pourtant le lieu désigné par le père Duret, se dit-il. Mais près du mur il n'y a rien; la pierre de la mardelle est à sa place...

Ici il s'arrêta brusquement.

— Au fait, pensa-t-il, pourquoi est-elle la seule qui soit restée solidement scellée?

Cette simple réflexion lui fit rebrousser chemin. Il examina de nouveau avec plus d'attention la pierre taillée, s'aperçut qu'elle avait été récemment consolidée par de moindres cailloux, et que l'on avait rempli de terre les interstices. Il s'efforça de l'ébranler en arrachant ces légers points d'appui, réussit à lui faire perdre son aplomb et enfin à la déplacer. Un vide assez grand apparut alors dans la maçonnerie, et il en retira avec de grands efforts un coffret cerclé de fer.

Après l'avoir dégagé, comme il le retirait à lui, le coffret glissa à terre et fit entendre un tintement qui en révélait suffisamment le contenu. Fournier, saisi d'une sorte de vertige, rempli de terre et de cailloux la crevasse qui avait servi de cachette, replaça le mieux possible la pierre de la mardelle, et, réunissant toutes ses forces, transporta chez lui la précieuse cassette.

Arrivé à sa chambre, il la déposa à terre et essaya de l'ouvrir; mais elle était fermée d'une serrure solide dont il n'avait point la clef. Après plusieurs tentatives inutiles, il s'assit, les regards fixés sur le coffret et se mit à réfléchir.

Que devait-il faire de ce trésor tombé dans ses mains par hasard? L'idée de se l'approprier ne traversa même point sa pensée; mais à qui devait-il le remettre? La loi lui désignait les Tricot, la justice naturelle et son inclination lui indiquaient Rose. Évidemment ce devait être là cette part faite pour elle par son parrain, ainsi qu'il l'avait déclaré lui-même au moment de mourir. Sa dernière volonté clairement exprimée avait été de soustraire son héritage à l'avidité du cousin afin d'en doter celle qui lui avait tenu lieu de fille. Le temps seul lui avait manqué pour donner à ce désir une forme authentique; peut-être même l'avait-il donnée: car savait-on ce qui s'était passé dans cette prise de possession prémarquée du cousin? Le testament du père Duret avait pu être découvert et détruit par maître Leblanc. Une telle violation de droits, très-probable, sinon constatée, ne justifiait-elle pas toutes les représailles? Puisqu'on avait violé la justice pour dépouiller Rose, Rose ne pouvait-elle combattre avec les mêmes armes? Les héritiers avaient voulu substituer au partage loyal une sorte de pillage où chacun ferait main basse sur ce qu'il pourrait saisir; on avait droit d'accepter l'exemple donné par eux-mêmes et de se conduire comme ils s'étaient conduits.

Quelque convaincantes que ces raisons parussent au jeune médecin, il résolut d'attendre jusqu'au lendemain avant de se décider. Quoi qu'il pût se dire, en effet, quelque chose murmurait en lui. Il sentait confusément qu'il substituait sa

propre justice à celle de la société, et qu'il sortait du domaine de la loi par cette dangereuse porte de la sensation et de la préférence! Malgré lui, son bon sens lui criait que chaque homme n'avait point droit d'arranger le devoir selon ses convenances, de compenser les fautes des autres par ses propres fautes, et de faire des grandes règles imposées à tous une sorte d'ordonnance provisoire dont il pouvait à volonté effacer ou modifier les articles.

La nuit se passa ainsi dans des alternatives de décisions et de scrupules qui l'empêchèrent de dormir.

La fin à la prochaine livraison.

DE L'INSTRUCTION PAR LES JOUJOUX.

« Je suis persuadé, a dit Dumarsais dans son livre *Des tropes*, qu'il se fait plus de figures (de rhétorique) un jour de marché, à la halle, qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'assemblées académiques. » Ne pourrait-on pas dire aussi qu'il se déploie chaque jour, dans les ateliers et jusque dans l'intérieur des ménages, plus de force d'invention, plus d'esprit, dans l'agencement d'une foule d'accessoires et d'opérations de technic ou d'économie domestique, que dans beaucoup de séances de sociétés savantes? Nous avons toujours été vivement frappé, pour notre compte, de l'esprit qui a présidé à la conception et à l'exécution des jouets que nous voyons entre les mains de nos enfants: ce n'est assurément pas là que les inventeurs et les artisans dépensent le moins d'imagination, le moins d'habileté. Or, les jeux de l'enfance ont parfois sur les études de la jeunesse, sur le travail même de l'âge mûr, une influence dont on ne peut douter, et que cent exemples mettraient en lumière. Il est à remarquer aussi que certaines inventions, desquelles dérivent des appareils employés chaque jour pour le besoin des arts, se sont d'abord produites sous la forme de simples jouets, paraissant avoir un but de divertissement plutôt que d'utilité. C'est ainsi que la force motrice de la vapeur, que nous avons vu opérer, de nos jours, une véritable révolution dans l'industrie, fut primitivement employée par les Grecs (voy. 1847, p. 378) à faire danser de petites balles et à faire tourner un globe creux. La poudre à canon servit d'abord, en Orient, à des feux d'artifice; et, au dire de Roger Bacon, en Europe, les enfants s'amusaient de ce mélange explosif deux cents ans environ avant que les bouches à feu fussent employées. Nous pourrions multiplier les citations de ce genre; mais nous en avons assez dit pour que nos lecteurs nous permettent d'aborder un sujet en apparence si frivole.

Ce ne sera pas, du reste, la première fois que le *Magasin* ouvrira ses colonnes à une description de ce genre. Sans compter les *jeux* (voy. les Tables des matières, et notamment la Table générale des dix premières années), nous avons déjà rattaché à des principes de géométrie et d'optique deux jouets fort agréables et fort appréciés des enfants. (Voy. le *Jeu du parquet*, 1843, p. 182; et le *Phénakistiscope*, même année, p. 120.)

Les trois petits appareils dont nous allons donner la description n'ont rien de compliqué dans leur mécanisme. On n'y met en jeu aucune force dont la nature soit bien difficile à découvrir, ou dont l'usage paraisse devoir s'introduire dans l'industrie; mais ils paraissent du nombre de ceux qui ont été conçus avec esprit, et nous appliquerions volontiers, même au plus simple des trois, le *ridendo docet*.

Les cabrioles du pantin. — La fig. 1 représente le pantin dans sa cage de verre. Il suffit de faire tourner lentement de droite à gauche, dans le sens indiqué par les flèches, et de poser d'aplomb la boîte qui renferme tout le mécanisme, pour voir le pantin effectuer sa rotation autour de l'axe horizontal qu'il entoure de ses deux mains. Les articulations qui réunissent ses membres donnent lieu à divers incidents. La rotation s'opère tantôt dans un sens, tantôt dans un autre; les

jambes vont l'une de ci, l'autre de là ; les culbutes alternent ; tout le corps se disloque et se rassemble alternativement , avec force contorsions comiques.

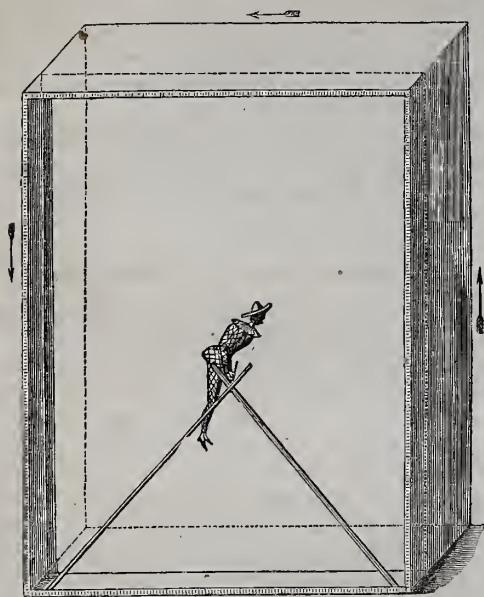


Fig. 1. Vue extérieure.

La fig. 2, qui représente l'intérieur de la boîte vu du côté opposé à celui de la fig. 1, donne le secret de ces mouvements, dus à une chute de sable. On connaissait depuis longtemps des jouets de cette espèce, où le sable, placé dans un réservoir supérieur, met en mouvement, par la force du choc, certaines parties mobiles d'une scène d'intérieur, d'un paysage, etc. Ce qu'il y a d'ingénieux dans notre joujou, c'est

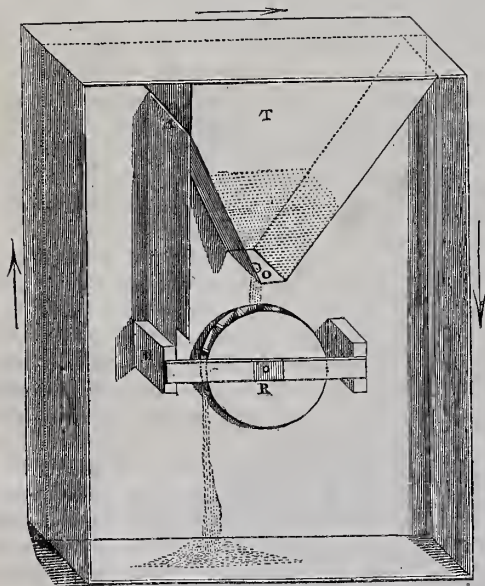


Fig. 2. Vue intérieure.

que la cloison AB est disposée de telle sorte que la révolution complète opérée dans le sens des flèches des fig. 1 et 2 amène successivement le sable fin, cause du mouvement, dans la trémie T. Cette trémie est munie d'une première ouverture au-dessus de A, pour recevoir le sable ; une seconde ouverture beaucoup plus petite O, placée à la partie inférieure de la trémie, laisse tomber le sable sur une roue à augets, di-

rectement au-dessus de l'axe de rotation de la roue. L'axe de rotation fait corps avec la roue ; c'est un fil de fer dont les extrémités tournent dans de petits trous percés au milieu de plaques métalliques. C'est sur cet axe, prolongé de l'autre côté d'une cloison qui dérobe le mécanisme à la vue du spectateur, que sont fixés les poignets du pantin. La position symétrique de la trémie des deux côtés d'un plan vertical passant par le centre de la roue et perpendiculaire à cette roue, fait concevoir que, suivant le côté vers lequel le sable tombe en plus grande abondance, la rotation s'opère tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Lorsque la trémie est presque vide, les augets supérieurs de la roue sont encore poussés par le poids du sable qu'ils contiennent déjà : de là un état d'équilibre instable, qui produit les mouvements de rotation alternatifs et les contorsions comiques du personnage.

Les promenades de la souris. — Voici un jouet d'un effet vraiment curieux, et qui a certainement amusé des enfants de tout âge ; ce qui, soit dit en passant, a lieu pour beaucoup d'autres joujoux.

On voit dans la fig. 3 une souris de carton placée sur une petite plate-forme au-devant d'une maison. Cette souris, assise sur une plaque en fer ou en acier détrempé, n'est que

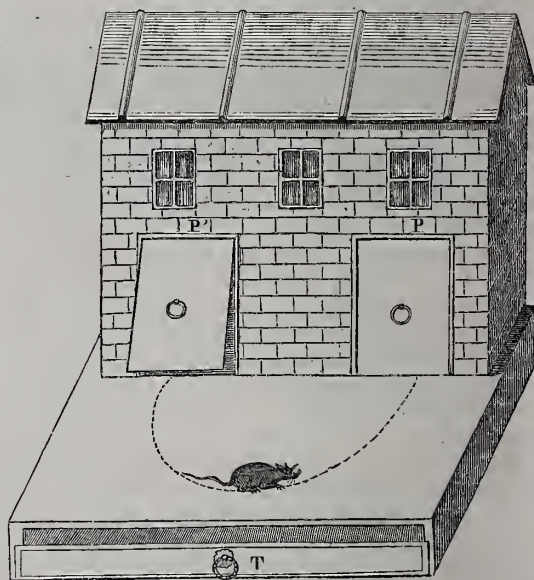


Fig. 3. Vue d'ensemble.

posée sur la plate-forme. Aucune rainure, aucun rouage n'existe là pour établir communication directe entre la souris et la main de l'opérateur. Cependant, dès que l'on fait avancer ou reculer le tiroir T dans sa coulisse, la souris s'agit, et, avec des mouvements saccadés qui rappellent à s'y méprendre ceux de l'animal vivant, elle se meut circulairement sous l'influence du tiroir, entre par une des portes P dans la maisonnette placée au bout de la plate-forme, sort par l'autre porte P', et ne cesse de remuer que lorsque le tiroir lui-même est en repos dans sa coulisse.

Le secret n'est pas encore compliqué dans ce cas : on se doute bien qu'il s'agit d'attraction magnétique. En effet, si nous enlevons la plate-forme qui cache l'intérieur du sous-basement, nous y verrons (fig. 4 et 5) un aimant M, fixé sur un disque de bois D. Ce disque est mobile autour d'un axe vertical, et fait corps avec un petit tambour ou cylindre C. L'axe commun au disque et au tambour est un simple clou fixé au fond de la boîte en F. Une ficelle ff, attachée par ses bouts à des taquets qui font corps avec le fond du tiroir, est enroulée autour du tambour, comme le représente, à une plus grande échelle, la figure 6 ; de manière que le mouvement de va-et-vient du tiroir se transforme en un mouvement cir-

culaire alternatif pour le disque D et pour l'aimant M qu'il porte. Or on sait que l'influence magnétique s'exerce à distance. La souris, posée sur le plateau, suivra donc, en glissant, les pôles de l'aimant qui l'attire, et tournera tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre.

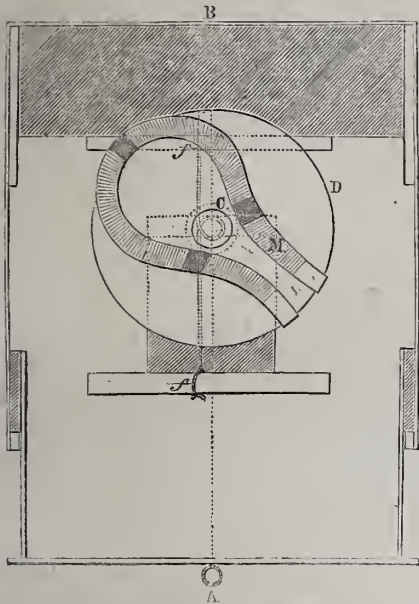


Fig. 4. Plan montrant le mécanisme intérieur.



Fig. 5. Coupe du mécanisme suivant AB.



Fig. 6. Détail de la communication de mouvement.

Le sautriauc. — Ce jouet n'est pas nouveau. Montucla l'a décrit en 1778 dans ses *Récréations mathématiques*, en annonçant qu'on avait apporté des Indes, quelques années auparavant, cette petite machine qu'il trouve fort ingénieusement imaginée.

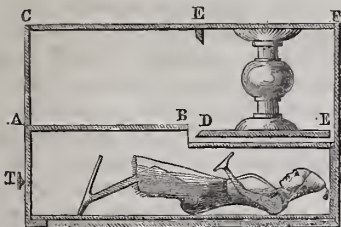


Fig. 7. Coupe longitudinale de la boîte.

La figure 7 représente, au quart de grandeur naturelle, une coupe verticale de la boîte dans laquelle est contenu tout l'appareil. Lorsqu'on veut s'en amuser, on sort le tiroir T de sa coulisse, on y prend le personnage qui y est couché, on place ce tiroir de manière que la partie AB soit en dehors de la paroi verticale AC, on retourne la portion mobile du couvercle EF, de manière que DE soit placé à l'extérieur de la boîte au lieu d'être à l'intérieur. En un mot, on dispose la

boîte de telle sorte que ses différentes parties forment trois échelons successifs, comme le représente la figure 8. Plaçant alors les pieds du sautriauc entre deux repères fixés sur le degré supérieur DE, et la face tournée vers le haut, on le lâche, et on le voit immédiatement basculer, prendre diverses positions dont notre figure 8 représente quelques-unes, et ne s'arrêter qu'au moment où il n'a plus d'échelons à descendre.

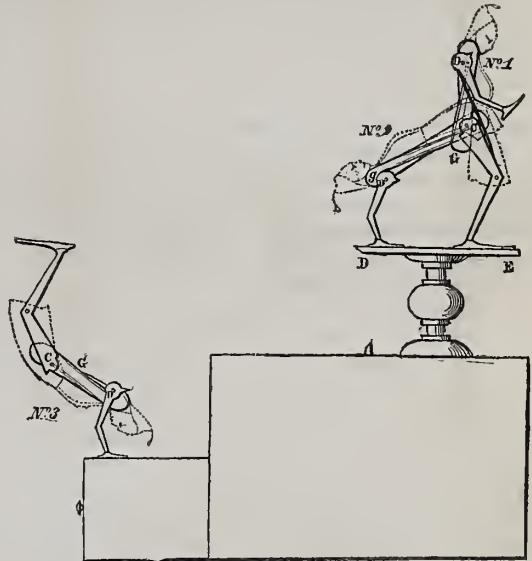


Fig. 8. Élévation de côté représentant diverses phases du mouvement.

Tout le secret consiste ici dans la structure intérieure du corps du personnage. La figure 9 représente la coupe de ce

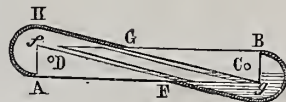


Fig. 9. Structure intérieure du corps.

corps. C'est une boîte en bois léger, aux deux extrémités de laquelle sont deux réceptacles *f* et *g*, communiquant entre eux par deux canaux *fF*, *Gg*, dont les origines sont placées respectivement au-dessus et au-dessous des centres des réceptacles. *C* et *D* sont deux axes autour desquels doivent tourner les bras et les jambes. Un des réceptacles étant à peu près rempli de vif-argent (mercure liquide), on bouche l'ouverture par laquelle ce métal a été introduit, on articule les bras et les jambes autour des chevillettes *D* et *C*, on fixe une tête en carton creux, et on achève l'habillement du mannequin.

Cela posé, concevons d'abord le personnage posé debout sur ses jambes, comme on le voit dans le haut de la figure 8. Le mercure étant descendu dans le réceptacle *G*, et étant placé à gauche de l'axe de rotation des jambes, tendra à se placer dans le plan vertical qui passe par cet axe. Il y aura donc mouvement de gauche à droite dans le bas de la figure, et, par conséquent, de droite à gauche dans le haut. Le mannequin trébuche donc et se renverse en arrière; mais ses bras restent verticaux, et quand ils sont appuyés, comme ils sont plus courts que les jambes, le mercure coule du réceptacle *G* dans le réceptacle *D*. Il joue là le même rôle que tout à l'heure, c'est-à-dire que, se trouvant placé à gauche de l'axe de rotation, il fait basculer la partie *D* de gauche à droite, et

détermine une révolution complète, au bout de laquelle le mannequin se trouve sur le deuxième échelon, précisément dans la position où il était sur le premier.

Pour que le jeu de l'appareil soit tout à fait satisfaisant, il y a plusieurs conditions à remplir. D'abord le poids de la partie inférieure du corps doit être peu considérable relativement à celui du mercure, sans quoi, dans la seconde position, le mercure n'agirait pas avec assez de force pour vaincre l'inertie de la masse qu'il doit soulever; ensuite, puisqu'il doit exister une certaine différence de longueur entre les bras et les jambes, les échelons sont aussi assujettis à une certaine hauteur minimum, afin que les canaux qui font passer le mercure d'un compartiment dans un autre soient suffisamment inclinés. Si cette hauteur était précisément égale à la différence de longueur dont nous venons de parler, les canaux par lesquels se fait l'écoulement seraient horizontaux dans la troisième position du sautillant. Pour qu'ils prennent, dans cette position, une inclinaison égale à celle qu'ils ont dans la seconde, il faut que la hauteur des échelons soit précisément double de la différence de longueur entre les jambes et les bras.

Il y a encore quelques petits détails de construction auxquels il faut prendre garde. Premièrement, il faut que les jambes rencontrent un arrêt qui ne leur permette pas de tourner davantage lorsqu'elles sont arrivées au point où la figure, après s'être renversée, repose sur elles, ce qui se fait au moyen de deux petites chevilles qui rencontrent la partie supérieure de ces jambes; il faut ensuite que, tandis que la figure se relève sur ses jambes, les bras fassent sur leur axe une demi-révolution, pour se présenter perpendiculairement à l'horizon, et d'une manière stable, lorsque la figure est renversée en arrière. On remplit cette condition en garnissant les bras de la figure de deux petites poulies concentriques à l'axe du mouvement de ces bras, alentour desquelles s'enroulent deux fils de soie qui se réunissent sous le ventre de la figure et vont s'attacher à une petite traverse qui joint la cuisse vers leur milieu, ce qui contribue à leur stabilité. On allonge ou on raccourcit ces fils jusqu'à ce que cette demi-révolution des bras s'accomplisse exactement et que la figure posée sur les quatre supports, la face en haut ou en bas, ne vacille point, ce qu'elle ferait si ces supports n'étaient pas liés ensemble de cette manière et si les grands ne rencontraient pas un arrêt qui les empêche de s'incliner davantage.

Sera-t-il nécessaire maintenant d'insister sur ce que de simples joujoux peuvent présenter d'instructif au point de vue de l'enseignement élémentaire? Ne pent-on pas, à propos du premier de nos petits appareils, exposer les principes de l'écoulement des liquides, de la construction des roues hydrauliques? parler, en montrant le second, du magnétisme terrestre, de l'aiguille aimantée, des tentatives faites pour l'emploi de moteurs électro-magnétiques, et des transformations des mouvements dans les machines? expliquer, avec le troisième, les conditions de l'équilibre, les différences entre l'équilibre stable et l'équilibre instable, les lois de la rotation des corps autour d'axes mobiles, etc.? Voilà, en un mot, presque un cours de physique, de mécanique théorique et de mécanique appliquée, à propos de quelques joujoux sortis des fabriques de la Forêt-Noire. Que de choses dans une bagatelle!

DES NOMS DE GAULE ET DE FRANCE.

Ce serait forcer les choses que de penser que la France, sous l'ancienne monarchie, ait été exactement divisée en deux races, la race des Francs formant la noblesse, et celle des Gaulois formant le peuple: tant de siècles n'avaient pu s'écouler depuis la conquête sans que la race conquérante se

fût fondue plus ou moins dans la race conquise. Il y avait avant l'arrivée des Francs, des seigneurs gaulois qui ne perdirent nullement leurs privilèges sous l'empire des nouveaux venus, tandis que d'autre part il s'en faut que tous les Francs soient devenus ou restés des seigneurs. Cependant, en somme, à considérer les choses, non dans la zone moyenne, mais dans les extrêmes, une telle division n'était pas tout à fait sans fondement. Les rois et les plus hautes familles féodales tiraient origine de la Germanie, au lieu que le bas peuple des campagnes ne pouvait se rapporter à une autre souche que la gauloise, qui se perpétuait visiblement en lui. Comme l'on juge plus ordinairement par les extrêmes, attendu que l'on en tire toujours des conclusions plus précises et mieux formulées, il était donc tout naturel que l'idée de la dualité prévalût.

Rien ne pouvait être plus propre qu'une telle idée à sceller l'opposition des deux classes. Il semblait que ce fût une de ces divisions éternelles qui sont fondées, non sur des événements ou des conventions, mais sur la nature même. Si la classe supérieure devait en tirer des motifs d'orgueil et de mépris à l'égard de la classe inférieure, celle-ci devait, de son côté, en tirer une invincible tendance à ressaisir la primitive indépendance de ses pères. Autant le premier de ces deux sentiments avait ajouté à la roideur de la noblesse sous l'ancien régime, autant le second devait aider l'essor du peuple dans la révolution. En se délivrant des derniers restes de la féodalité, il ne se délivrait pas seulement d'une institution odieuse, il se délivrait d'une race d'étrangers insolents et oppresseurs. Ce point de vue, pourvu qu'on ne l'exagère pas, n'est pas sans valeur dans l'histoire de la révolution. Peu importe même qu'il fût rigoureusement fondé; il suffisait qu'il fût d'accord d'une manière générale avec les faits, et surtout qu'il fût accrédité. C'est sur quoi il ne peut exister aucun doute, tant on y compte de témoignages. Celui de Sieyès, dans sa fameuse brochure du *Tiers état*, serait assez. Rien n'est plus net: si les droits de l'aristocratie sont fondés sur la conquête, que le peuple conquis, devenu aujourd'hui plus fort que ses maîtres, défasse cette conquête et revienne à l'ordre primitif de ses ancêtres, tout sera dit.

« Que si les aristocrates, dit Sieyès, entreprennent de retenu le peuple dans l'oppression, il osera demander à quel titre. Si l'on répond à titre de conquête, il faut en convenir, ce sera vouloir remonter un peu haut. Mais le Tiers ne doit pas craindre de remonter dans les temps passés; il se reportera à l'année qui a précédé la conquête; et puisqu'il est aujourd'hui assez fort pour ne pas se laisser conquérir, sa résistance sans doute sera plus efficace. Pourquoi ne renverrait-il pas dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des conquérants et d'avoir succédé à des droits de conquête? La nation, alors épurée, pourra se consoler, je pense, d'être réduite à ne se plus croire composée que de descendants des Gaulois et des Romains. En vérité, si l'on tient tant à vouloir distinguer naissance et naissance, ne pourrait-on pas révéler à nos pauvres concitoyens que celle qu'on tire des Gaulois et des Romains vaut au moins autant que celle qui viendrait des Sicambres, des Welches, et autres sauvages sortis des bois et des marais de l'ancienne Germanie? Oui, dira-t-on; mais la conquête a dérangé tous les rapports, et la noblesse de naissance a passé du côté des conquérants. Eh bien! il faut la faire repasser de l'autre côté; le Tiers redeviendra noble en devenant conquérant à son tour. »

Voilà le langage du commencement de la révolution, grand, noble, maître de soi: voici, sur le même sujet, celui du milieu de la tourmente; les prémisses ont été posées, on en déduit les conséquences. C'est une enquête, signée Ducalle, pour obtenir de la Convention nationale la restitution du nom de Gaule au lieu de celui de France: l'original se trouve dans les archives de l'hôtel de ville.

« Citoyens administrateurs, jusques à quand souffrirez-vous que nous portions l'infâme nom de Français? Tout ce que la démenche a de faiblesse, tout ce que l'absurdité a de contraire à la raison, tout ce que la turpitude a de bassesse, ne me semble pas comparable à notre manie de nous honorer de ce nom. Quoi! une troupe de brigands vient nous ravir tous nos biens, nous soumet à ses lois, nous réduit à la servitude, et pendant quatorze siècles ne s'attache qu'à nous priver de toutes les ressources nécessaires à la vie et à nous accabler d'outrages; et lorsque nous brisons enfin nos fers et qu'ils dédaignent la qualité de frères, nous avons encore l'extravagante bassesse de vouloir nous appeler comme eux! Sommes-nous donc descendus de leur sang impur? A Dieu ne plaise, citoyens; nous sommes du sang pur des Gaulois. Chose plus qu'étonnante! Paris est une pépinière de savants, Paris a fait la révolution, et pas un seul de ses savants n'a encore daigné nous instruire de notre origine, quelque intérêt que nous ayons à la connaître!... C'est chez vous, citoyens administrateurs, que je viens chercher cet appui. Souffrirez-vous que les Parisiens n'aient fait la révolution que pour faire honneur de leur courage à nos plus grands, à nos seuls ennemis de quatorze siècles, aux bourreaux de nos ancêtres et à nos oppresseurs? Non sans doute; vous les instruirez qu'ils ne sont point de cette race abominable qui ne s'est jamais distinguée que par ses crimes, surtout contre nous, et vous concurrez avec moi à obtenir de la Convention nationale qu'elle nous rende le nom de Gaulois. »

La nation, bien que débarrassée du joug de ceux qui lui avaient fait prendre le nom de France, n'est cependant pas revenue au nom de Gaule. C'est un nom qu'elle n'avait, en quelque sorte, jamais porté. L'antiquité avait connu divers États formés par des peuples qu'elle nommait les Gaulois; elle avait connu une région physique occupée par ces États, et elle lui avait donné le nom de Gaule; mais elle n'avait jamais connu sur ce territoire une nation compacte, se sentant une et indivisible, car ce n'est que sous le régime des Francs et par l'action de leur monarchie que ce résultat s'est définitivement accompli. Si nous nous considérons dans notre race, nous sommes Gaulois et nous pouvons justement nous en faire honneur; si nous nous considérons dans notre condition politique, nous sommes Français; car bien que nous n'ayons rien de ce sang germanique, c'est sous son influence que de divisés que nous étions à l'origine nous nous sommes coagulés en une seule masse qui est la France. Que ce soit donc là le nom de notre drapeau, puisque c'est là notre salut et notre force.

ABD-EL-KADER.

..... C'est la volonté des siens qui lui a donné argent, armes, chevaux, soldats, comme elle lui donna le pouvoir absolu bien avant cette paix (de la Tafna). Français, je désire sa chute, puisque la lutte s'est renouvelée; ma conduite militaire répond de ma parole. Mais Abd-el-Kader est l'homme de l'histoire; elle ne saura plus l'oublier: elle redira son nom; elle le peindra sans canons, sans arsenaux, sans trésor, usant pendant de longues années des armées immenses, braves, bien munies, incessamment renouvelées; et lorsque ce nom lui rappellera les chefs qui tentent aujourd'hui la gloire en s'acharnant à sa perte, peut-être inscrira-t-elle en regard ce jugement de Napoléon: « Si la gloire de César n'était fondée que sur la guerre des Gaules, elle serait problématique. Que peut la bravoure privée de la science militaire contre une armée de ligne disciplinée et constituée comme l'armée romaine? » Elle absoudra Abd-el-Kader de ses exécutions rigoureuses: les peuples combattant pour leur liberté n'ont-ils pas toujours voué leurs déserteurs à la mort? — Pauvre enfant du désert! n'ayant pour richesse que ton Koran, ton chapelet et ton cheval, pour armes que ton génie et ta parole, tu tomberas peut-être comme le haut palmier

sous l'effort du simonin; mais les générations futures exalteront ton nom! malheur au cœur qui ne saurait bénir les martyrs de la liberté! Oh! que Byron n'est-il encore de ce monde! sa harpe vigoureuse eût vibré par les échos de ton nom, et tu pourrais mourir consolé comme les héros de Fingal; car tu eusses entendu ta gloire éternisée dans les chants du barde. Tombe, si la Providence l'a prescrit dans son impénétrable sagesse, mais ne désespère point du souvenir éternel; la Providence ne défend point de te plaindre.

Le général DUVIVIER, *Quatorze observations sur l'Algérie.*

La nature semble, en la naissance de l'or, avoir anciennement présagé la misère de ceux qui le devoient aimer; car elle a fait qu'ès terres où il croit il ne vient ni herbes, ni plantes, ni autre chose qui vaille, comme nous annonçant qu'ès esprits où le désir de ce métal naîtra, il ne demeurera aucune scintille d'honneur ni de vertu.

CHARRON, *De la sagesse.*

L'OIE DU CANADA ET L'OIE D'ÉGYPTE.

Nous avons figuré, p. 24, deux oiseaux qui, placés par la nature dans des contrées et sous des climats très-divers, sont destinés à se rencontrer très-prochainement sur nos bassins de luxe, et un peu plus tard dans nos basses-cours: l'Oie du Canada ou Oie à collier, et l'Oie d'Égypte ou Bernache armée.

Ce sont, comme on le voit, deux espèces empruntées à un genre qui a fourni à l'homme, de temps immémorial, l'un de ses oiseaux alimentaires les plus précieux par la facilité avec laquelle ils se nourrissent et se multiplient, par l'excellence de leur chair; et l'utilité de plusieurs de leurs produits: par exemple, leur duvet, qui est l'édredon du pauvre, et leurs plumes alaires, dont l'art, qu'il recoure à l'emploi du fer, de l'or, du verre, imite si difficilement la souplesse. On ignore entièrement l'époque de la domestication de l'Oie commune; il est seulement permis d'affirmer que cette domestication est très-ancienne, sans l'être autant que celle de la Poule et du Pigeon. Nous ajouterons que l'Oie est du très-petit nombre des animaux domestiques que l'on doit regarder comme originaires de l'Europe: l'espèce sauvage dont elle provient est en effet européenne, et ses passages, au printemps et à l'automne, ont fixé l'attention des personnes les plus étrangères à la science.

Il y a plusieurs siècles déjà qu'une autre espèce d'Oie est venue se placer en Europe près de l'Oie commune: c'est l'Oie de Chine, plus connue en France sous le nom fort impropre d'Oie de Guinée. Cet oiseau est originaire d'Asie, et nullement de la côte occidentale d'Afrique: aussi s'est-il répandu d'abord, à l'état domestique, dans diverses parties de l'empire russe, puis en Pologne et dans le nord de l'Allemagne, plus tard dans l'Europe centrale et méridionale. C'est un oiseau remarquable par son bec surmonté à la base d'un gros tubercule, mais à plumage gris-blanchâtre, assez analogue à celui de l'Oie commune.

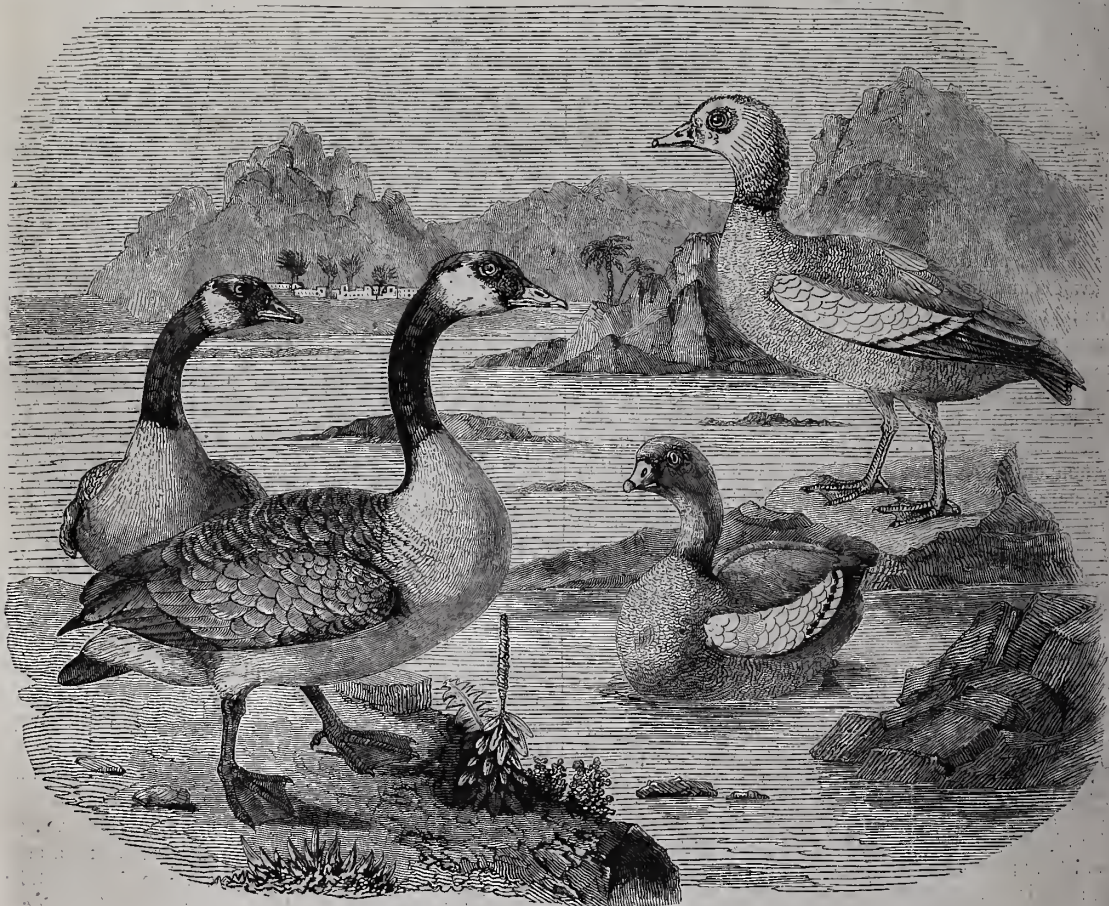
La nature a été moins avare de ses faveurs envers les deux espèces que nous avons fait représenter, et celles-ci, en attendant qu'elles se multiplient assez pour que leur chair puisse être livrée à la consommation, figurent à bon droit parmi nos oiseaux d'ornement. L'Oie du Canada n'a, à la vérité, d'autres couleurs que le blanc, le noir et le gris, mais très-harmonieusement combinées entre elles, et sur d'autres points heureusement relevées par le contraste. Elle est d'ailleurs de plus grande taille et a le cou plus long que l'Oie commune, et ce n'est pas sans quelques motifs que plus d'un auteur la classe parmi les Cygnes. L'Oie d'Égypte, au contraire, a presque les proportions de l'Oie commune; mais elle est

parée des vives couleurs qui peignent le plumage de presque tous les habitants des contrées chaudes : le blanc, le noir, le fauve, le roux vif, sont distribués par grandes masses sur les diverses régions de son corps, et ses ailes sont en partie d'un vert bronzé changeant en violet. Ses pattes sont d'un rouge assez vif; son bec rose avec le bout noir. On ne s'étonnera pas qu'un oiseau aussi richement orné ait fixé l'attention des anciens : c'est le *Chenalopex* ou Oie-Renard des Grecs ; et il était l'emblème de l'amour paternel chez les Égyptiens, qui l'ont souvent représenté sur leurs monuments, et qui lui avaient consacré l'une des villes de la Thébaidé.

L'Oie du Canada est commune, à l'état domestique, dans plusieurs parties de l'Amérique du Nord, et figure au nombre des espèces alimentaires. Elle est encore assez rare en Europe. Buffon, qui a fait en 1783 l'histoire de cet oiseau, nous apprend qu'il s'était, à cette époque, multiplié dans quelques parcs royaux ou princiers, au point qu'on en voyait plusieurs centaines sur le grand canal de Versailles, et une grande quantité à Chantilly. Mais ces deux troupes, par lesquelles il semblait que la naturalisation de l'espèce fût à jamais assurée, furent exterminées par les paysans durant

les premières années de la révolution ; et nous nous retrouvons aujourd'hui au même point où l'on en était au milieu du dix-huitième siècle.

La naturalisation de l'Oie d'Égypte est une œuvre tout récemment entreprise. Elle offrait des difficultés beaucoup plus grandes ; car ici on n'avait pas seulement à transporter en France un oiseau ailleurs domestique, mais à enlever tout à la fois une espèce à son climat natal et à la vie sauvage. C'est à la Ménagerie du Muséum de Paris que des expériences, continuées avec persévérance durant plusieurs années, ont réalisé un progrès que Geoffroy Saint-Hilaire avait prévu dès le commencement de ce siècle. On peut dire qu'il existe aujourd'hui, et c'est le caractère de la domestication accomplie, une race française, caractérisée par des couleurs un peu plus éclaircies, une plus grande taille, et des habitudes en rapport avec notre climat. Sous le ciel de son pays natal, en raison de la douceur extrême de la température en hiver, l'Oie d'Égypte pond vers le renouvellement de l'année ; dans les expériences de la Ménagerie, dues à M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et à son aide, M. Florent Prévost, les pontes ont eu lieu, jusqu'en 1845, selon les habitudes de l'espèce,



Ménagerie du Muséum. — L'Oie du Canada et l'Oie d'Égypte. — Dessin de M. Werner.

vers le commencement de janvier ou même la fin de décembre, et l'éducation des jeunes devait se faire ainsi dans la saison la plus rigoureuse ; mais les pontes se sont trouvées reportées, en 1844, au mois de février ; en 1845, au mois de mars ; et, depuis lors, elles ont eu lieu en avril ; en sorte que, comme chez les oiseaux indigènes, l'éclosion est en rapport avec les conditions de notre climat. Il est donc à espérer que d'ici à quelques années on pourra voir les mares et les fossés de nos villages se diaprer, grâce au *Chenalopex*, de couleurs un peu plus riches et égayantes que le gris monotone de nos

Oies ordinaires, à condition toutefois que le goût de quelques propriétaires éclairés vienne en aide aux utiles travaux de notre Muséum, et fasse pour la propagation ce qui est dès à présent accompli pour l'acclimatation et la domestication.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

UNE PROMENADE A TIVOLI.

Voy., sur le Temple de Tivoli et la Cascade de Neptune la Table des dix premières années.



Vue des Cascatelles de Tivoli et des ruines de la villa Mécènes. — Dessin d'après nature par M. Bellel.

De Rome à Tivoli, la route est une suite d'enchantements. Hors des murs, on rencontre tout d'abord la basilique de Saint-Laurent, grande à peine comme une église de village, mais pleine de merveilles : colonnes romaines, bas-reliefs mythologiques, marbres précieux, sièges byzantins, mosaï-

ques, peintures, tous les arts, tous les styles, tous les siècles s'y confondent ou plutôt s'y marient dans une unité exquise que l'on serait tenté d'attribuer à un hasard heureux, et qui est certainement l'œuvre d'un goût supérieur aux règles mêmes. En sortant, on a devant soi cette admirable campagne

romaine, dont les vastes et sévères ondulations étonnent d'ordinaire plus qu'elles ne charment les esprits habitués à ne chercher dans la nature que prés émaillés, herbe tendre, bocages et bergeries. Les arbres sont rares ; les teintes vigoureuses du sol réfléchissent les ardeurs du ciel ; de toutes parts, de vastes horizons, une lumière éclatante, un silence infini ; nul chant humain, nul gazouillement d'oiseau, pas un cri d'insecte. De beaux lézards diaprés s'éloignent, sans beaucoup de hâte, à l'approche des hommes ; de loin en loin défilent quelques bandes de moissonneurs ou de pèlerins, tristes de fièvre, de misère ou de piété. De côté, à gauche, on aperçoit successivement le lac du Tartare et le lac de la Solfatara. Deux fois on traverse l'Anio (aujourd'hui le Tevere), la seconde fois sur le pont Lucano, et, si l'on est familier avec le génie du Poussin, on laisse échapper une exclamation de douce surprise : on connaissait déjà ce pont, cette eau, ces arbres, cette oasis qu'ennoblit et décore le superbe mausolée de la famille Plautia.

Plus loin est la villa Adriana, où le plus grand artiste d'entre les empereurs romains s'était plu à réunir tout ce qu'il avait admiré dans ses voyages. Un jour ne suffirait pas à l'étude de ces ruines impériales : temple des stoïciens, théâtre grec, casernes, habitations sacerdotales, palais, chacun de ces imposants débris est un enseignement, une découverte, une page nouvelle d'histoire.

Après cette halte dans l'antiquité, on monte quelque temps des pentes couvertes d'oliviers, et bientôt l'on est à Tivoli. C'est à l'extrémité opposée du village que s'élève, sur la cime d'un roc escarpé, le petit édifice si célèbre sous le nom de temple de la Sibylle : c'est en réalité un temple de Vesta ; à gauche, on voit un monument carré qui très-vraisemblablement était consacré à la sibylle tiburtine. En redescendant, on côtoie l'ancien abîme où l'Aniene avait creusé les grottes des Sirenes et de Neptune, aujourd'hui à sec et demi-écroulées ; puis, à travers un riant jardin, on approche du nouveau canal, d'où tombe en mugissant la nappe claire, large et rapide du fleuve ; c'est la grande cascade : elle est séparée du temple de Vesta, qui est vis-à-vis et la domine, par une profondeur considérable. Un chemin ombragé conduit ensuite, le long de ravissantes collines, par une courbe gracieuse comme le contour d'un golfe, de l'autre côté de la vallée, qu'arrosent les eaux encore frémissantes de leur chute : on est en face des hauteurs de Tivoli, et on l'embrasse tout entier d'un regard, depuis la cascade et le temple jusqu'à la belle villa d'Este, inhabitée, et les ruines de la villa Mécènes. L'habile auteur du dessin qui précède cet article s'était placé au-dessous du chemin, dans un site entouré de rideaux d'arbres qui ménagent à la vue un cadre plus étroit et plus ombreux.

Les cascades, au nombre de cinq, sont des ruisseaux que l'on a détournés de l'Aniene avant sa chute pour mettre en mouvement diverses usines de Tivoli ; elles semblent se dérouler comme des rubans d'argent sur les flancs verts de la montagne : l'une des trois plus petites descend du milieu même de la villa Mécènes et d'une hauteur de plus de cent pieds. La voie Tiburtine traversait cette maison de campagne de l'amé d'Auguste, sous une belle galerie qui existe encore, et dont la voûte était percée de larges ouvertures. La principale ruine est une masse carrée, ornée de colonnes doriques et d'arches formant l'entrée d'un portique : on montre vis-à-vis une humble maison qu'une tradition suspecte illustre du nom d'Horace ; il paraît hors de doute que le champêtre si souvent décrit par le poète, le *modus agrorum ita magnus*, était situé à une distance assez considérable de Tibur, aux environs de Digentia, que les Italiens modernes appellent Licenzia : aujourd'hui encore quelques débris de pavé mosaïque en marquent, dit-on, la place. Quoi qu'il en soit, Horace a aimé et chanté Tivoli, et Catulle a certainement habité sa colline : les grands souvenirs du siècle de César et d'Auguste ajoutent un charme indicible à ce paysage, l'un des plus

beaux de la terre. C'est là qu'on serait heureux de relire, dans un doux repos et entouré de ceux qu'on aime, les Odes et les Épîtres :

Loisir, où donc es-tu ? Le matin, je l'implore ;
Le jour, ton charme absent me trouble et me dévore ;
Le soir vient, tu n'es pas venu.

On ne fait que passer, on regarde, on s'éloigne, on soupire ; et, comme à la fin de chaque journée de ce rapide voyage de la vie, on n'a eu que le temps d'entrevoir l'ombre du bonheur.

JACOB BOEHME LE THÉOSOPHE.

Voy., sur Saint-Martin, 1845, p. 330, 357.

Jacob Boehme, le plus célèbre des théosophes, naquit en 1575 au vieux Seidenburg, petite ville de la haute Lusace, à un demi-mille environ de Gorlitz. Ses parents étaient de la dernière classe du peuple. Ils l'occupèrent pendant plusieurs années à garder des bestiaux. Quand il fut un peu plus avancé en âge, ils l'envoyèrent à l'école, où il apprit à lire et à écrire, et de là ils le mirent en apprentissage chez un maître cordonnier à Gorlitz. Il se maria à dix-neuf ans, eut quatre fils, à l'un desquels il enseigna son métier de cordonnier, et mourut à Gorlitz en 1624, à la suite d'une maladie aiguë, n'ayant jamais abandonné l'exercice de son humble profession.

Il publia en 1612 *l'Aurore naissante*, écrit très obscur et informe, de l'aveu même de ses partisans, mais qui contenait déjà tous les germes d'une vaste doctrine développée dans de nombreux traités qui parurent ensuite. On raconte que sur la lecture d'un de ces écrits, le *Traité des quarante questions sur l'âme*, le roi Charles I^{er} témoigna sa surprise et son admiration, et envoya un homme de loi à Gorlitz, pour recueillir tous les documents qu'on pourrait trouver sur l'auteur et sur ses opinions. De retour de cette mission, Jean Sparrow donna, longtemps après la mort du roi, une traduction anglaise de la totalité des œuvres de Boehme. A la fin du siècle dernier, l'Anglais William Law édita de nouveau plusieurs traités du même auteur. Le célèbre Saint-Martin, se lamentant, dans ses *OEuvres posthumes*, de voir le peu de fruit que l'homme retire de tout ce qui lui est offert pour son avancement : « Ce ne sont pas mes » ouvrages, dit-il, qui me font le plus gémir sur cette insouciance, ce sont ceux d'un homme dont je ne suis pas digne » de dénouer les cordons de ses souliers, mon charissime » Boehme. Il faut que l'homme soit entièrement devenu roc » ou démon, pour n'avoir pas profité plus qu'il n'a fait de ce » trésor envoyé au monde il y a cent quatre-vingts ans. » D'après cela, on ne s'étonnera pas trop que le philosophe inconnu se soit consacré à l'entreprise laborieuse d'étudier le théosophe de Gorlitz dans ses écrits originaux, malgré que la lecture en soit très-difficile aux Allemands eux-mêmes, et bien que Saint-Martin, comme il nous l'apprend, ait ignoré le premier mot d'allemand jusqu'à son neuvième lustre accompli. Quoi qu'il en soit, il a commencé de faire connaître en France celui dont il se déclarait le disciple, en publiant successivement, à partir de 1801 : 1^o *l'Aurore naissante* ; 2^o *les Trois principes de l'essence divine* ; 3^o *les Quarante questions sur l'âme* ; et 4^o *la Triple vie de l'homme*. Ces diverses traductions forment à peu près le tiers des œuvres de Boehme, dont il n'y avait que deux ouvrages traduits jusqu'alors en vieux langage : le premier, la *Signaturarum*, imprimé à Francfort, en 1664, sous le nom du *Miroir temporel de l'éternité*, et qui passe pour être aussi inintelligible dans la traduction que dans l'original ; et le second, à Berlin, 1722, in-42, intitulé le *Chemin pour aller à Christ*. — Madame de Staël a consacré à Jacob Boehme un des chapitres de son livre *De l'Allemagne*, et un écrivain beaucoup plus récent, l'auteur de *l'Histoire de la papauté*, M. Léopold Ranke de Berlin, atteste que malgré leur fréquente obs-

curité et la complète absence de style, les écrits de Bœhme s'emparent très-fortement de l'esprit du lecteur.

Voici comment l'auteur expose lui-même, dans une de ses préfaces, l'objet de sa doctrine : « Je veux, dans ce livre, traiter de Dieu notre Père qui embrasse tout et qui lui-même est tout. J'exposerai comment tout est devenu *créaturel* et séparé, et comment tout se meut et se conduit dans l'arbre universel de la vie. Vous verrez ici la véritable base de la divinité; comment il n'y avait qu'une seule essence avant la formation du monde; comment et d'où les saints anges ont été produits; quelle est l'effroyable chute de Lucifer et de ses légions; d'où sont provenus les cieux, la terre, les étoiles et les éléments; et dans la terre, les métaux, les pierres et toutes les créatures; quelle est la génération de la vie et la corporisation de toutes choses; comme aussi quel est le vrai ciel où Dieu réside avec les saints; ce que c'est que la colère de Dieu et le feu infernal...; en bref, ce que c'est que l'Être des êtres. » (Préface de *L'Aurore naissante*, v. 105 et 106.)

— Je ne crains pas que le lecteur prenne à la lettre un si merveilleux programme; mais j'ai voulu, par cette citation, montrer à quelle hauteur de méditations avait su s'élever cet homme simple, né pâtre et mort cordonnier. Il n'y a pas moins à admirer dans la hardiesse avec laquelle il aborde les questions les plus ardues de la philosophie, par exemple, la question de l'existence du mal. « C'est de lui (de Dieu) que tout est engendré, créé et provenu, et toute chose prend sa première origine de Dieu.... Dieu n'a engendré de soi aucun démon, mais des anges dans la joie, vivant pour ses délices. Mais on voit qu'ils sont devenus démons, ennemis de Dieu. Ainsi on doit chercher la source et la cause d'où provient cette première substance du mal; et cela dans la génération de Dieu, aussi bien que dans les créatures; car tout cela est un dans l'origine, et tout a été fait de Dieu... » (*Les Trois principes*, c. I, v. 5.) — La clef du mystère, c'est, suivant Bœhme, que tout esprit rebelle tarit en lui-même une des sources de la génération divine; et la vie divine ainsi mutilée en lui n'est plus qu'âpreté, angoisse, ténèbres et colère. Car, « tant que la créature, dit-il, est dans l'amour de Dieu, le colérique ou l'opposition (l'une des sources) fait l'exaltation de l'éternelle joie; mais si la lumière de Dieu s'éteint, il fait l'éternelle exaltation de la source angoisseuse et le feu infernal. » (*Ibid.* Préface, p. xvii.) — De sorte que la considération de ces sources multiples de la vie qui en Dieu existent sans séparation et de toute éternité, mais qui se séparent pour l'esprit mauvais, permet à Bœhme de s'écrier : « Dieu est partout; le fondement de l'enfer est aussi partout, » comme dit le prophète David : Si je m'élançais vers l'aurore, » ou bien dans l'enfer, tu es là ! De plus : Où est le lieu de » mon repos ? N'est-ce pas moi qui remplis tout ? etc... » (*Les Trois principes*, c. 17, v. 78.) — Mais il faut avouer que l'absence de mots convenables pour exprimer des idées si éloignées des objets ordinaires du savoir humain, et surtout la nécessité de représenter à l'imagination comme séparées, opposées et discontinues, ces sources qui, en Dieu, sont toujours réunies, a pu donner quelque apparence de fondement à l'accusation de manichéisme que répètent contre Bœhme les auteurs du très-superficiel article de la *Biographie universelle*.

Les jugements de Madame de Staël sur « les Philosophes religieux appelés Théosophes (*De l'Allemagne*, 1^{re} partie, c. vii), » sont plus équitables et plus réservés. Toutefois, lorsque cet illustre écrivain cherche à établir une distinction, d'ailleurs nécessaire, entre les philosophes mystiques « qui s'en sont tenus à l'influence de la religion sur notre cœur, » et les philosophes théosophes, tels que Jacob Bœhme en » Allemagne et Saint-Martin en France, qui ont cru trouver » dans la révélation du christianisme des paroles mystérieuses pouvant servir à dévoiler les lois de la création, » le lecteur court le risque, d'après ces paroles, de confondre la doctrine de Bœhme et de Saint-Martin avec ce qu'on appelle

vulgairement la philosophie cabalistique. Ce serait une idée fautive. La marche de Bœhme est entièrement conforme à celle que Saint-Martin avait préconisée dans ses premiers écrits, c'est-à-dire avant de connaître ceux du théosophe allemand. — L'homme en sa qualité d'image de Dieu, et comme pouvant obtenir, malgré sa dégradation originelle, le rétablissement des traits de cette image, porte en lui-même les preuves de toutes les vérités qu'il lui importe de connaître. Il doit recueillir avec joie les nombreuses confirmations que lui offrent sous ce rapport l'étude des saintes écritures et celle des phénomènes naturels; mais comme c'est lui-même qui dans l'origine avait reçu la mission sublime de manifester l'Être divin à toute la création, c'est méconnaître sa dignité et ses droits que de vouloir soumettre son assentiment à des témoignages purement externes, quelque respectables qu'ils puissent être. — Cette vue, qui dans l'application peut avoir ses périls, mais à laquelle on ne refusera pas quelque grandeur, donne le secret de cette fougue de philosophie qui fait promettre à Jacob Bœhme de dévoiler tous les secrets de la création, comme on l'a vu dans le programme rapporté ci-dessus... « Quoique nous parlions de la création du monde, » comme si nous y avions été et que nous l'eussions vue, » personne ne doit s'en étonner, et regarder cela comme » impossible; car l'esprit qui est en nous, qu'un homme » hérite de l'autre, qui a été soufflé de l'éternité dans Adam, » cet esprit a tout vu et il voit tout dans la lumière de Dieu; » et il n'y a rien pour lui d'éloigné, rien d'inscrutable; car » l'éternelle génération qui est cachée dans le centre de » l'homme ne fait rien de nouveau; elle reconnaît et opère » exactement ce qu'elle a fait de toute éternité. » (*Les Trois principes*, vii, 6.)

D'après cela on peut s'assurer que la doctrine théosophique, en appelant l'homme à la contemplation des grands problèmes de l'univers, ne l'éloigne pas de lui-même comme font les philosophies purement humaines; au contraire elle l'y ramène sans cesse. Pour elle l'histoire de l'univers est inséparablement unie à celle de l'homme, et on pourrait presque dire que, dans Bœhme et dans Saint-Martin, c'est celle de l'homme lui-même. Leur but unique et avoué est de montrer à l'homme qu'il possède ou du moins qu'il peut conquérir la clef de tous les mystères, et qu'une voie facile lui est ouverte pour rentrer dans la jouissance de tous ses droits. Aussi ne se font-ils pas faute de récriminer contre la sagesse qui se borne à raconter les misères de l'homme, sagesse qu'ils appellent *historique*, par opposition à la *sagesse vive* qui le fait dès ce monde travailler activement à sa réintégration.

Les théosophes ont donc avec les philosophes mystiques ce trait commun de mettre en relief « l'influence de la religion sur notre cœur; » et de plus voici comment je me confirme dans l'opinion que pour établir entre eux une distinction précise il faudrait recourir à d'autres caractères.

Qui pourrait lire sans en être touché ce passage du livre *De l'Allemagne* : « Pendant longtemps on ne croit pas que Dieu puisse être aimé comme on aime ses semblables. Une voix qui nous répond, des regards qui se confondent avec les nôtres, paraissent pleins de vie, tandis que le ciel immense se tait; mais par degrés l'âme s'élève jusqu'à sentir son Dieu près d'elle comme un ami. » Or cette suave pensée qui devait s'offrir à madame de Staël quand elle s'est occupée des écrivains mystiques, parce que c'est pour ainsi dire tout le fonds de leurs écrits, cette même pensée se rencontre sous toutes les formes et pour ainsi dire à chaque pas dans Saint-Martin et dans Bœhme; dans chacun d'eux avec le caractère propre à leur génie. « Où veux-tu aller chercher Dieu? dit Bœhme. Dans l'abîme au-dessus des étoiles? Tu ne le trouveras pas là. Cherche-le dans ton cœur, dans le centre de l'engendrement de ta vie, là tu le trouveras! » (*Les Trois principes*, iv, 48.) Et souvent il revient avec âpreté contre ceux qui cherchent Dieu *au-dessus des étoiles*.

Comme les ouvrages de Bœhme sont très-peu répandus, je transcrirai encore un passage qui se rapporte à cette question de la présence de Dieu au cœur de l'homme, et qui de plus me paraît très-propre à donner une idée de la manière de l'auteur.

« La raison, qui est sortie du paradis avec Adam, demande : Où le paradis se trouve-t-il ? Est-il loin ou près ? Ou bien : Où vont les âmes quand elles vont dans le Paradis ? Est-ce dans ce monde ou hors du lieu de ce monde, au-dessus des étoiles ? Où demeure donc Dieu avec les anges ? et où est la chère patrie où il n'y a point de mort ? Puisqu'il n'y a ni soleil ni étoiles dans cette région, ce ne doit pas être dans ce monde ; autrement on l'aurait trouvée depuis longtemps. — Chère raison, personne ne peut prêter à un autre une clef pour ceci... chacun doit ouvrir avec sa propre clef, autrement il n'entre point, car la clef est l'esprit saint ; s'il a cette clef, il peut entrer et sortir. — Il n'y a rien de plus



Jacob Bœhme le Théosophe.

près que le ciel, le paradis et l'enfer. Celui de ces royaumes vers qui tu penches et vers qui tu te tournes est celui dont tu es le plus près dans ce monde : tu es entre le paradis et l'enfer, et entre chacun il y a une génération ; tu es dans ce monde entre ces deux portes, et tu as en toi les deux engendremens. Dieu te guette à une porte et t'appelle ; le démon te guette à l'autre porte, et t'appelle aussi : quel que soit celui avec qui tu marches, tu entres avec lui. Le démon a dans sa main la puissance, la gloire, le plaisir et la joie, et la racine dans ceci est la mort et le feu. Au contraire, Dieu a dans sa main la croix, la persécution, la misère, la pauvreté, le mépris et les souffrances, et la racine dans ceci est un feu, et dans le feu il y a une lumière ; dans la lumière, la puissance ; dans la puissance, le paradis ; dans le paradis, les anges, et avec les anges, les délices. Ceux qui n'ont que des yeux de taupe ne peuvent voir ceci, parce qu'ils sont du troisième principe (de ce monde), et ne voient que par le reflet du soleil ; mais lorsque l'esprit saint vient dans l'âme, alors il l'engendre de nouveau ; elle devient un enfant du paradis ; elle obtient la clef du paradis, et elle peut en contempler l'intérieur. » (*Les Trois principes*, ix.)

Si cet article n'était pas déjà trop long, j'aurais pu trouver

encore, au milieu des incohérences et obscurités rebutantes de l'*Aurore* et des *Trois principes*, des détails pleins de grâce sur le commerce des anges ; une peinture curieuse de l'intervention de l'archange Michel dans le royaume révolté de Lucifer, et surtout une touchante description de la lutte entre l'Esprit de ce monde et la Sagesse divine (ou éternelle SOPHIE) dans le cœur du premier homme au moment de sa chute. Et j'ose croire qu'en rapprochant tous ces détails de la mission de Sparrow, que j'ai relatée en commençant, le lecteur serait conduit comme moi à penser que le chantre du *Paradis perdu* s'est peut-être inspiré des travaux du condonier de Gorlitz pour le choix de son sujet, et même a pu lui emprunter quelques couleurs pour ses brillants tableaux. C'est une conjecture qui n'est pas dénuée de toute vraisemblance et qu'il serait très-intéressant de pouvoir vérifier.

ÉLECTRE.

Un de nos poètes les plus élégants, M. Léon Halévy, a traduit en vers français quatre tragédies grecques, le Prométhée enchaîné d'Eschyle, l'Électre de Sophocle, les Phéniciennes et l'Hippolyte d'Euripide. Dans un avant-propos l'auteur démontre l'avantage et presque la nécessité de traduire en vers les œuvres du théâtre grec, si l'on veut en faire comprendre toute la richesse poétique. Le vers iambique, qui répond à notre alexandrin, n'est pas seul employé dans le dialogue : les personnages, ainsi que les chœurs, entremêlent, suivant la nature des sentiments qui les animent, les diverses nuances du mètre lyrique, et de cette variété résultent des effets dont la prose seule ne saurait donner une idée satisfaisante.

Un artiste doué d'une rare puissance de volonté et de travail, l'auteur du beau groupe de *Cain maudit*, M. Etex, vient de traduire à son tour les principales scènes de ces quatre tragédies, dans une suite de compositions au trait gravées à l'eau forte. C'était à un sculpteur que pouvait surtout convenir cette entreprise hardie : la tragédie grecque est toute sculpturale ; Sophocle et Phidias sont frères. Comme exemple des compositions de M. Etex, nous esquissons l'une des plus simples, celle qui représente, presque au début de la tragédie de Sophocle, Électre seule « exhalant sa douleur dans un monologue d'un lyrisme élevé. » La scène se passe sur une place publique de Mycènes ; on voit un autel consacré à Apollon, le palais des rois, un bois sacré, le temple de Junon. Voici quelques vers de ce monologue, empruntés à la traduction de M. Halévy : Électre gémit sur sa destinée, sur la lenteur de la vengeance des dieux, sur les retards de son frère :

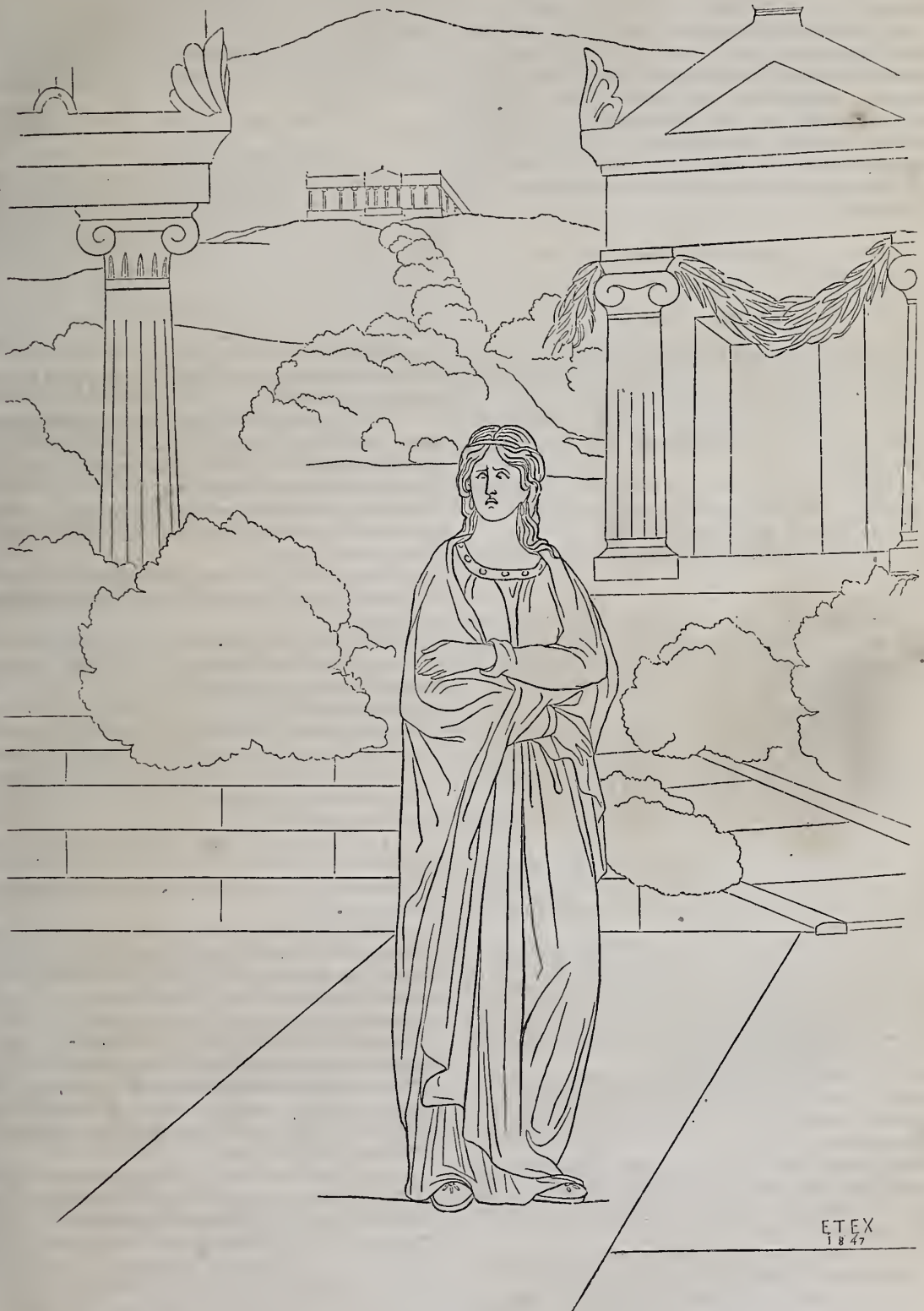
Air pur, voûte céleste étendu sur la terre,
Voûte immense, sainte lumière,
Mon cri de désespoir vous salue !... et ma main
Ensanglante et meurtrit mon sein !

Ainsi qu'un bûcheron de son bras vigoureux
Abat le chêne altier qui s'élevait aux cieux,
L'exécration Égisthe et ma mère
Ont levé sur ton front la hache meurtrière,
Et je suis la seule, ô mon père,
Oui, la seule qui donne à ton nom glorieux
Les pleurs et la prière !

Astres, divins flambeaux, rois éclatants du ciel,
Pâle clarté des nuits silencieuses,
Soleil aux flammes radieuses,
Vous serez les témoins de mon deuil éternel !...
Ainsi qu'au fond des bois Philomèle plaintive,
Je veux, dans ce palais, à ces portes d'airain,
Faire éclater les cris de ma douleur captive !...
Proserpine et Pluton, Mercure souterrain,
Filles des dieux, Erinnyes vengeresses,
Terrible Némésis, et vous toutes, déesses,

Fléau du traître, effroi de l'assassin!
Venez, secourez-moi!... punissez l'adultère!
Vengez Agamemnon!... envoyez-moi mon frère! ..

Dans le sein d'un ami que je verse mes pleurs!...
Électre abandonnée et seule sur la terre,
Ne peut plus porter ses douleurs!



ETEX
1847

Théâtre de Sophocle. — Électre. — Dessin de M. Étex, extrait de son œuvre intitulée « *la Grèce tragique*, essai de compositions au trait, gravées à l'eau-forte. »

Les compositions de M. Étex sur la tragédie d'Électre sont au nombre de neuf. Il en a consacré six autres à Prométhée enchaîné, douze aux Phéniciennes, douze à l'Hippolyte. Des quatre tragédies, Prométhée nous paraît celle qui se prêtait le mieux aux qualités de vigueur particulières à l'artiste; aussi l'une des plus belles planches est-elle, à notre

avis, celle où Vulcain, accompagné de la Force, attaché Prométhée au rocher. Dans les Phéniciennes, le cortège funèbre de Jocaste, d'Étéocle et de Polynice, où l'on voit Antigone, belle et éplorée, conduisant les trois corps portés par des soldats, est une esquisse inspirée, forte, savante, qui, transportée sur une vaste toile et mise en relief par la magie de la couleur, pourrait être un admirable tableau. Beaucoup d'invention, de mouvement et de charme distinguent toutes les scènes de l'Ilippolyte. Il est remarquable de voir une main habituée à manier si énergiquement le ciseau se servir du burin avec autant de souplesse : il est rare de rencontrer en notre temps, dans les arts plastiques, un sentiment aussi vrai de l'art grec.

UN SECRET DE MÉDECIN.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 2, 13, 17.)

Le jour venu, Fournier continuait à délibérer avec lui-même, lorsqu'on frappa timidement à sa porte ; il alla ouvrir, et se trouva en face de la jeune fille.

Celle-ci s'excusa, tremblante et les yeux baissés, de le déranger de si bonne heure. Fournier la fit entrer, et l'invita à s'asseoir.

— Excusez-moi, monsieur, dit-elle en restant debout près de la porte ; je venais seulement pour prendre congé.

— Vous partez ? interrompit Fournier.

— Pour Paris, où l'on promet de me faire entrer en service.

— Vous ?

— Il le faut bien. Ainsi, du moins, je ne serai à la charge de personne, et, à force de zèle, j'espère pouvoir contenter mes maîtres !... seulement, je n'ai point voulu partir sans remercier M. le docteur et sans lui faire une prière.

— Quelle prière ?

— Les héritiers de mon parrain vous ont refusé ce qui vous était dû, et c'est un grand chagrin pour moi qui vous ai demandé... tout ce que vous avez fait pour le malade... et si jamais je puis m'acquitter comme je le dois...

— Ah ! ne parlez point de cela, interrompit vivement Fournier.

— Non, dit Rose, car ma bonne volonté est maintenant impuissante ; mais... avant de partir... je voudrais... j'espère que M. le docteur ne refusera pas le seul souvenir que je puisse lui laisser.

En balbutiant ces mots, avec un attendrissement mêlé de honte, la pauvre fille avait tiré de la poche de son tablier un petit paquet précieusement enveloppé d'un papier. Elle le déroula d'une main tremblante, et présenta au médecin un de ces petits couverts d'argent dont on fait présent aux nouveaux-nés le jour de leur baptême.

— Je les tiens de ma marraine, dit-elle doucement ; je vous en prie à mains jointes, monsieur, quelque peu que ce soit, ne me refusez pas... C'est tout ce que j'ai jamais eu à moi depuis que je suis née !

Il y avait dans la voix, dans le geste, dans le présent lui-même, une naïveté si touchante que le jeune homme sentit ses yeux se mouiller. Il saisit les deux mains de Rose entre les siennes :

— Et que diriez-vous, s'écria-t-il, si je vous faisais tout à coup plus riche que vous ne l'avez jamais rêvé !

— Moi ? répliqua la jeune fille en le regardant stupéfaite.

— Si j'avais ici pour vous un trésor ?

— Un trésor ?

— Regardez !

Il l'entraîna rapidement dans sa chambre, lui montra le coffret encore posé à terre, et raconta tout ce qui s'était passé.

Rose, qui d'abord avait eu peine à comprendre, ne put

supporter une pareille joie ; elle tomba à genoux, en fondant en larmes.

Fournier s'efforça de la calmer ; mais la transition avait été trop brusque ; la jeune fille était dans le délire ; elle contemplait la cassette, et riait et pleurait à la fois ; mais, regardant tout à coup le jeune homme, elle joignait les mains, et s'écria, avec un élan dans lequel son cœur semblait avoir passé tout entier :

— Ah ! vous serez donc enfin aussi heureux que vous le méritez !

— Moi ? dit Fournier en reculant.

— Vous, vous ! répéta Rose exaltée. Ah ! croyez-vous que je n'aie point remarqué tout ce qui vous manquait ici ?... que je n'aie pas deviné vos inquiétudes ?... Ma pauvreté me pesait moins que la vôtre, car moi j'y étais habituée, je l'avais acceptée ; mais vous, il faut que vous ayez votre place. Prenez tout, monsieur ; tout est à vous, tout est pour vous !

Et la pauvre fille, baignée de larmes d'amour et de joie, s'efforça de soulever le coffret pour le remettre aux mains du médecin.

Celui-ci, d'abord étonné, puis attendri, voulut l'arrêter par des remerciements.

— Ah ! vous ne pouvez refuser, continua-t-elle plus vivement. N'est-ce pas à vous que je dois cette fortune ? Je veux que tout le monde le sache, et, avant tous les autres, ceux qui ont refusé de vous rendre justice !

Fournier s'écria que c'était inutile ; mais Rose ne l'écouta point. Elle venait de voir arriver les nouveaux héritiers, et courut pour les appeler.

Le médecin, effrayé, l'arrêta par le bras.

— Voulez-vous donc perdre ce qu'un heureux hasard vous a livré ? s'écria-t-il.

— Perdre ! répéta la jeune fille sans comprendre.

— N'avez-vous point deviné que ces gens pourraient réclamer la restitution du coffret ?

— Comment !

— Vous n'avez aucun titre à sa possession.

Rose tressaillit, et regarda Fournier en face.

— Alors il ne m'appartient pas ? dit-elle brusquement.

— Tout atteste que votre parrain vous le destinait ; mais la loi veut d'autres preuves.

— La loi ! ajouta la jeune fille ; mais tout le monde doit lui obéir !

— A moins qu'on ne puisse lui opposer la décision de sa propre conscience.

— Non, non, reprit vivement Rose, la conscience peut nous empêcher de profiter de tous nos droits, mais jamais diminuer de nos devoirs ; elle doit ajouter des scrupules, et non violer des défenses. Ah ! j'avais mal compris ; ce dépôt n'est point à moi, et tout ce bonheur n'était qu'un rêve.

En parlant ainsi, elle était devenue très-pâle ; mais sa voix ni ses regards ne trahissaient aucune hésitation. Ce cœur simple n'avait point balancé un instant, et la douleur de tant d'espérance perdue n'avait pu fausser sa droiture : seulement, le coup était trop violent après tant d'émotions ; la jeune fille chancela et s'assit.

Quant à Fournier, une sorte de réaction venait de s'opérer en lui ; l'admiration avait succédé à l'attendrissement. Tous les paradoxes inventés depuis la veille par son esprit tombèrent devant cette droiture naïve, et son âme, gagnée, pour ainsi dire, par la contagion de la loyauté, était subitement revenue à ses nobles instincts. Sans répondre un seul mot à la jeune fille, il alla chercher les héritiers, fit appeler un notaire, et déposa entre ses mains l'opulente cassette.

Une petite clef, que les Tricot avaient trouvée attachée au cou du mort, l'ouvrit sur-le-champ, et laissa voir de vieille argenterie mêlée à plusieurs milliers de pièces d'or !

Le paysan et sa femme pleurèrent de joie. Rose et Fournier étaient calmes !

Le notaire compta d'abord les espèces, sous lesquelles il

trouva une liasse de billets de banque. Quand tout fut inventorié, la somme montait à près de trois cents mille francs !

Tricot, à demi égaré, s'approcha de la table en chancelant, prit le coffret vide et le secoua : un dernier papier caché entre le bois et la doublure tomba à terre.

— Encore quelque chose à ajouter au magot ! dit le paysan en relevant la feuille volante et la présentant au notaire.

Celui-ci l'ouvrit, y jeta les yeux, et fit un mouvement de surprise.

— C'est un testament, dit-il.

— Un testament ! s'écrièrent toutes les voix.

— Par lequel M. Duret choisit pour légataire universelle mademoiselle Rose Fleuriot, sa filleule.

Quatre cris partirent en même temps, cris de surprise, de joie et de désappointement. Tricot voulut s'élançer sur le papier ; mais le notaire se rejeta en arrière. Il fallut user de violence pour se débarrasser des deux époux frustrés, qui sortirent en accablant tous les assistants de menaces et de malédictions.

M. Leblanc, qu'ils coururent consulter, eut beaucoup de peine à leur faire comprendre que leur malheur était sans remède, et que tous les procès ne pourraient les remettre en possession de l'héritage du père Duret.

Enfin persuadé à cet égard, Tricot passa, comme tous les lâches, de l'insolence à la bassesse, et revint complimenter Rose, en entremêlant ses félicitations de doléances et de soupirs. La jeune fille, toujours généreuse, lui abandonna ce dont il avait déjà pris possession avant la découverte du coffret.

Quant à Fournier, il ne tarda point à devenir l'heureux mari de Rose, qui ne fut pas seulement pour lui une compagne de bonheur, mais un conseil et un appui. Comprenant que la société, en isolant la femme de cette rude pratique des affaires qui peut à la longue endurcir l'âme, lui a donné la garde des instincts les plus délicats et les plus doux, la jeune épouse continua à être une sorte de conscience invisible toujours placée à la porte de son cœur pour en écarter la faiblesse, l'erreur et les mauvaises passions.

L'APPRENTISSAGE (1).

HISTOIRE D'UN JEUNE OUVRIER.

Un jour, j'eus occasion de me trouver avec un ouvrier dont la physionomie et les manières intéressaient au premier abord par une sorte d'assurance modeste et polie. C'était un ébéniste qui touchait à peine à sa vingt-cinquième année. Je lui rendis un léger service et j'appelai sa confiance ; préoccupé déjà des écueils qui entourent le jeune apprenti au sein de nos grands centres d'industrie et de dépravation, je lui demandai quelques détails sur son enfance, il me les communiqua sans difficulté ; je les consignai par écrit et je vous les transmets aujourd'hui simplement, sans avoir la prétention de faire un de ces récits d'aventures populaires qui sont à présent tant au goût du jour. Non, je n'y veux voir que le grave état de choses qu'ils décèlent, et dont il est impossible de n'être pas profondément saisi lorsqu'on y porte ses regards !

Son père était tourneur sur métaux, et sa mère rempaillait en fin pour un fabricant de chaises ; ils habitaient le faubourg Saint-Antoine, et avaient vécu quelque temps heureux, comme on peut l'être ici-bas ; mais insensiblement le mari se lassa de cette existence paisible et régulière, et retomba dans d'anciennes habitudes. Il chômait plusieurs jours de la semaine, et ne bougeait plus du cabaret les jours où il n'allait pas à

l'atelier. Le soir, rentrant ivre chez lui, il frappait sa jeune femme à la moindre plainte qu'elle laissait entendre, et s'irritait même des larmes qu'elle versait en silence. Comme il ne lui rapportait presque plus rien du produit de ses journées, la misère envahit peu à peu le ménage, car le travail de la pauvre rempailleuse, que le chagrin et la maladie interrompaient de temps à autre, n'était pas suffisant pour le soutenir ; tous les effets mobiliers furent successivement vendus ou engagés ; bientôt même il fallut invoquer les secours de la bienfaisance. L'enfant né de cette triste union grandissait avec ce tableau sous les yeux. De sales lambeaux lui servaient de vêtements, et il n'y avait pas toujours au logis du pain à lui donner quand il disait : J'ai faim. Une de ces catastrophes qui accompagnent assez souvent les dérèglements des ouvriers vint ajouter encore à son malheur.

Un soir, son père, à la suite d'une affreuse rixe de cabaret, fut transporté mourant à l'hôpital ; la jeune femme, sur-le-champ avertie, y courut ; il entendit ses sanglots, ouvrit les yeux et expira en faisant un geste pour saisir sa main... La veuve, sa première émotion calmée, reprit courage et vécut quelque temps presque moins malheureuse qu'avant de perdre celui qui aurait dû lui rendre plus doux à porter le fardeau d'une laborieuse existence ; mais plusieurs années de souffrances avaient ruiné sa santé ; puis son mari, dans un moment de délire, lui avait certain jour porté un coup violent dont elle s'était toujours ressentie sans en rien dire. Ses efforts pour lutter contre le mal furent vains ; elle languit plusieurs mois ; l'hôpital la reçut à son tour, elle y mourut pleurant sur le sort de l'orphelin qu'elle laissait après elle, à l'âge de dix ans, sans appui, sans protecteur, et dans un complet dénûment.

Une vieille femme, qui occupait un grenier dans la maison qu'habitait la pauvre mère, avait consenti à recevoir l'enfant pendant sa maladie, et, émue de compassion, elle le garda seule, d'une façon assez misérable, de quelques économies péniblement amassées. Elle n'était pas précisément perverse, mais elle n'avait pas de principes ; elle n'eût pas encouragé à faire le mal, mais elle ne le condamnait guère, surtout si elle y trouvait du profit ; elle avait, pour pallier les écarts de conduite, de ces maximes relâchées qui, dans l'adolescence, font sur la moralité l'effet d'un poison lent sur le corps ; elle voulut pourtant que l'enfant continuât de se rendre au catéchisme de la paroisse, car ne fallait-il pas qu'il fit sa première communion ? Mais l'enfant, qui voyait peu d'accord entre son langage ordinaire et ses intentions, au lieu d'aller à l'église descendait le faubourg et se rendait au boulevard du Temple, où il passait sa journée, rôdant et jouant avec de jeunes garçons de son âge, regardant les étalages de gravures, écoutant les chansons grossières des rues, assistant à des parades immorales, vivant enfin sans cesse dans cette atmosphère où la corruption se perçoit en quelque sorte par tous les sens à la fois, où elle pénètre insensiblement jusqu'au cœur pour y tarir la source de tous bons sentiments. La vieille grondait bien un peu le soir quand il rentrait ; mais s'il lui apportait quelques sous gagnés tant bien que mal en vendant des contre-marques ou en abaissant le marchepied des voitures aux portes des spectacles, elle était vite apaisée, et il recommençait le lendemain la même existence.

L'enfant toutefois gardait encore certaine honnêteté ; il ne se laissait pas entraîner dans ces tabagies de dernier ordre, d'où les jeunes gens ne sortent qu'engagés sans retour dans la carrière du crime et de l'infamie ; il en avait peur, il avançait vers la porte, y jetait un œil curieux, mais n'entraît pas ; un secret instinct l'arrêtait ; puis de bonne heure son imagination avait été frappée des terribles conséquences du vice, et il s'y sentait peu porté ; il côtoyait donc l'abîme sans y tomber.

Cependant il ne tarda pas à être retiré de cette situation si pleine de périls. Un jour, qu'il faisait partie d'une bande

(1) Extrait d'un excellent livre publié récemment par un écrivain dont toute la vie a été dévouée au bien, M. P.-A. Dufau, directeur de l'Institut royal des aveugles de Paris. Cet ouvrage a pour titre : *Lettres à une dame sur la charité, présentant le tableau complet des œuvres, associations et établissements destinés au soulagement des classes pauvres.*

qui s'acharnait après une misérable créature dont les regards égarés et la démarche chancelante décelaient de honteux excès, un passant, indigné du spectacle qu'offrait la malheureuse, meurtrie et souillée par les chutes multipliées que lui faisait subir la poursuite de ces enfants sans pitié, voulut leur faire honte de cette conduite. Sa parole était haute et son geste menaçant; il les traita de vagabonds qui, au lieu de tourmenter une femme, devraient être d'honnêtes et laborieux apprentis, et leur prédit que, continuant de la sorte, ils feraient pis un jour que celle qui était alors en butte à leurs mauvais traitements. — Le plus grand nombre ne fit que rire de cette sévère allocution; mais celui qui nous occupe n'en rit pas; il resta frappé, et le soir, quand il rentra, il dit à sa vieille protectrice: — Je veux travailler. Le lendemain il entra chez un chapelier du voisinage, qui, le troisième jour, le battit avec violence pour je ne sais quelle étourderie; l'enfant s'enfuit, mais il persista, et quelques jours après, indécis encore sur l'état qu'il voulait adopter, il se plaça chez un ferblantier qui l'accablait de travail et le nourrissait à peine. Il maigrissait et pâlisait à vue d'œil; au bout de quelque temps il n'y put tenir et fut obligé de changer de nouveau d'atelier; il en changea plusieurs fois encore, tantôt pour un motif, tantôt pour un autre: ici il n'était pas assez fort; là il n'était pas assez adroit. Tel maître, abusant de ce qu'il n'avait à rendre compte de sa conduite à personne, en faisait un domestique dont il employait tout le temps pour un peu de pain, sans s'inquiéter de lui montrer son état: partout, du reste, des occasions de scandale et de funestes exemples! partout il se trouvait quelque ouvrier qui, perdu dans les voies de la dépravation, cherchait à faire des prosélytes pour le mal avec le zèle que d'autres apportent à une propagande morale. L'enfant résistait encore; mais peut-être eût-il fini par succomber, quand il eut le bonheur de faire la rencontre d'un vieux maître menuisier qui s'appliquait à son état avec cette sorte de prédilection orgueilleuse qui n'est pas rare chez les habiles artisans. Le brave homme s'attacha à lui, et résolut d'en faire un bon ouvrier. En même temps que, sous sa direction, l'enfant acquit de l'habileté, il contracta ces habitudes d'ordre et de sagesse qui, lorsqu'elles sont prises dans la jeunesse, deviennent ensuite comme une seconde nature dans l'âge mûr. Plusieurs années se passèrent ainsi sans qu'il se dérangeât jamais. Il n'avait formé que d'honnêtes connaissances, et épargnait chaque semaine une petite somme; enfin, quand je le connus, il allait épouser une jeune fille qui promettait d'être une bonne mère de famille et une ménagère intelligente.

Voilà ce que me raconta mon jeune ouvrier; cela est fort simple et fort commun. Eh bien! c'est l'histoire de vingt, de cent, de presque tous! Interrogez-les; il n'y a que les détails à changer, le fond est à peu près le même. Celui-ci s'était sauvé parce qu'il y avait en lui des dispositions heureuses, et parce que la Providence avait mis sur son chemin un patron charitable; mais combien d'autres qui avaient commencé comme lui, qui avaient été aux prises avec les mêmes obstacles, qui avaient rencontré sous leurs pas les mêmes pièges et s'étaient perdus! Il en frémissait lui-même en y songeant. Il m'avoua qu'en lisant parfois dans un journal le compte-rendu des assises, il avait reconnu çà et là, parmi les membres de ces bandes de malfaiteurs poursuivies par la justice, tel ouvrier qu'il se rappelait avec effroi d'avoir eu pour compagnon sur la voie publique où dans quelque atelier. — Ah! se disait-il alors en soupirant, à quoi a-t-il tenu que je n'aie fini comme eux!

La fin à la prochaine livraison.

ARRIVÉE DE PIERRE LE GRAND A PARIS.

Pierre I^{er} arriva dans Paris le vendredi 7 mai 1717 à neuf heures du soir. Il descendit au Louvre, où l'on avait préparé un ambigu splendide, composé de quatre-vingts plats de

viandes, de poissons et de fruits. Il parcourut à l'instant même l'appartement de la reine mère, le trouva trop magnifiquement tendu et éclairé, remonta tout de suite en carrosse, et s'en alla à l'hôtel de Lesdiguières, où il voulut loger, déclarant qu'il n'en sortirait point avant qu'il n'eût reçu la visite du roi. Le lendemain matin, le Régent vint le voir. Pierre sortit de son cabinet, fit quelques pas au-devant de lui, l'embrassa avec un grand air de supériorité, lui montra la porte de son cabinet, et, se tournant à l'instant, y entra. Le Régent le suivit; deux fauteuils étaient placés vis-à-vis l'un de l'autre; le czar s'assit dans celui du haut bout, le Régent dans l'autre. La conversation dura près d'une heure, et le czar reconduisit le Régent jusqu'à l'endroit où il l'avait trouvé en entrant. Quelques jours après, il lui rendit sa visite au Palais-Royal, et ne lui en fit pas d'autre.

Le lundi 10 mai, le roi Louis XV alla voir le czar, qui le reçut à la portière de son carrosse, l'en vit sortir, et marcha de front à sa gauche. Dans la chambre étaient deux fauteuils égaux. Le roi s'assit dans celui de la droite. Pierre le prit sous les deux bras (il avait alors sept ans), le haussa, et l'embrassa en l'air, au grand étonnement des spectateurs. La séance dura un petit quart d'heure. Le mardi 11, le czar se rendit chez le roi. Il fut reçu par lui à la portière de son carrosse, et conduit de même, ayant toujours la droite. Le cérémonial de cette double entrevue avait été réglé à l'avance, et la durée de l'une ne fut pas plus longue que celle de l'autre.

Le 24, le monarque russe vint aux Tuileries de bonne heure, avant que le roi fût levé. Il entra chez le maréchal de Villeroy, qui lui fit voir les pierreries de la couronne. De là, il voulut aller voir le roi, qui, de son côté, venait le trouver chez le maréchal. Cette rencontre fut ménagée de manière à ne pas paraître une visite officielle.

Pierre I^{er} avait satisfait suivant ses principes aux lois de l'étiquette. Dès ce moment il ne s'occupa plus que de visiter et d'étudier dans Paris tout ce qui pouvait le guider et le servir dans son entreprise difficile de civiliser la Russie.



Pierre le Grand reçu par Louis XV âgé de sept ans. — D'après une estampe de 1718. — Collection de M. le chevalier Henrion.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LES ORIGINES DE LA MAISON DE BOURBON.

° ENFANCE DE HENRI IV.

HENRI PRINCE DE NAVARRE

AGÉ

DE 3 ANS

EN

1556:



Portrait de Henri de Navarre, depuis Henri IV. — D'après la peinture originale conservée dans le cabinet de M. Alfred de Vigny.

Cet enfant dont la mine éveillée, hardie et fine à la fois, semble sourire à l'avenir, sera Henri IV un jour. Déjà l'arc bourbonnien se dessine sur ce nez mignon, et l'œil du petit Béarnais donne toutes les espérances que tiendra le *Diable à quatre* de la chanson ; sur cette tête espiègle reposent à cette heure les destinées de la maison qui, pendant plusieurs siècles, sera la plus puissante de l'Europe. L'histoire de l'enfant n'est pas longue encore ; mais elle a son intérêt : elle donne les origines de la maison de Bourbon.

Antoine de Bourbon, duc de Vendôme et roi de Navarre, descendait en droite ligne de saint Louis par neuf générations, de mâle en mâle. Robert, comte de Clermont, cinquième fils du saint roi, figure en tête de l'embranchement, sur l'arbre généalogique de la famille. En épousant Béatrix, fille de Jean de Bourgogne, baron de Bourbon par sa femme Agnès, Robert prit le nom de Bourbon qu'il transmit aux siens ; mais il garda les armes de France, sage précaution qui maintint sa maison en ligne, et devait un jour en faire la fortune. Du reste, un choix sévère dans ses alliances, qui furent toutes illustres et puissantes, sauva cette lignée princière de la déchéance qui en atteignit tant d'autres d'égale origine. On

eût dit qu'elle avait un pressentiment secret du sort qui l'attendait. Elle avait pris pour devise ce mot ambitieusement modeste : *Espoir*.

Parmi les branches puînées de la descendance de Robert de Clermont, une seule survécut pour l'histoire, celle de Vendôme, dont la souche était Jean de Bourbon, comte de la Marche, qui épousa, en 1364, Catherine de Vendôme, héritière de Boucard, le dernier comte. La terre fut érigée en duché par François 1^{er}, en 1515, en faveur de Charles de Bourbon, fils de l'arrière-petit-fils du comte de la Marche, et qui fut le père d'Antoine, le roi de Navarre.

A cette époque la maison de Vendôme commence à entrer en scène. Il y a des noms historiques parmi les frères d'Antoine de Navarre, et le plus célèbre est celui du comte d'Enghien, le brillant vainqueur de Cerisolles, qui périt si malheureusement à l'assaut d'une bicoque, la tête brisée par un coffre qu'on lui jeta d'une fenêtre. Un autre Vendôme, Jean, périt à la bataille de Saint-Quentin. Un troisième fut archevêque de Rouen, et cardinal du titre de Saint-Chrysogone. C'était lui qu'à l'époque de la ligue on appelait le vieux cardinal de Bourbon, que Mayenne, fit roi de France sous le nom

de Charles X, et que d'irrévérencieux ennemis avaient surnommé *l'Ane rouge*. Citons encore Louis de Condé, qui fut la tige de l'illustre maison de Condé.

Telle était la descendance paternelle de Henri de Navarre.

Par sa mère, Jeanne d'Albret, il descendait de la puissante maison d'Albret qui, d'alliances en alliances, avait recueilli l'héritage des comtes de Foix et d'Armagnac, des seigneurs du Bigorre et du Béarn, et qui restait seule, débris d'un autre âge, pour représenter dans le midi la grande féodalité, expulsée partout de ses positions par l'autorité royale. Jean d'Albret, le grand-père de Jeanne, était devenu roi de Navarre par son mariage avec Catherine de Foix, sœur de Phœbus, le dernier rejeton de l'illustre famille des comtes de Foix, auxquels un autre mariage avait apporté jadis la Navarre.

Ce petit royaume de Navarre, jeté à cheval sur les Pyrénées, comme une protestation de l'homme contre les barrières élevées par la nature, était un des plus vieux de l'Europe moderne. Il remontait aux premiers temps de la féodalité, et avait été taillé d'un bloc dans un morceau de l'empire carolingien. Tant qu'avait duré le moyen âge, les grandes familles des deux versants français et espagnol s'étaient passé de main en main le royaume féodal, sans qu'il se brisât en route; mais on arrivait à l'époque où la centralisation royale achevait son œuvre sur la double frontière de la Navarre. Pendant que Louis XI étouffait, avec les Armagnacs, les dernières résistances du midi; de l'autre côté des montagnes, Ferdinand le Catholique, voisin plus dangereux encore, portait une main audacieuse sur les possessions espagnoles de son frère de Navarre. Profitant sans remords du trouble inséparable de l'avènement d'une nouvelle maison, il envahit la haute Navarre, et refoula Jean d'Albret derrière les Pyrénées.

Ainsi réduite de moitié, la fortune de la maison d'Albret demeurait encore une des plus considérables du royaume. Avec la partie française de l'ancienne Navarre, Jean d'Albret possédait le Béarn, le Bigorre, les comtés de Foix, d'Albret, d'Armagnac, magnifique héritage provenant tant de son chef que du chef de sa femme, la fille des comtes de Foix. Jean maria son fils Henri à la sœur de François I^{er}, Marguerite de Valois, la fameuse reine de Navarre, chantée par Clément Marot, et de ce mariage naquit Jeanne d'Albret, celle qui donna le jour à l'enfant dont nous avons le portrait.

De bonne heure Jeanne sembla appelée à de hautes destinées. Toute petite, on l'avait surnommé *la Mignonne des rois* parce qu'elle était la favorite du roi son père et de son oncle François I^{er}, qui la chérissaient à l'envi. Charles-Quint la demanda pour son fils; plus tard, Philippe II, sous le prétexte de terminer le différend qui, depuis Ferdinand le Catholique, existait entre les deux couronnes d'Espagne et de Navarre; en réalité, pour avancer en France, où il tenait déjà le Roussillon. Mais le roi chevalier, qui était un habile politique, ne laissa pas aller loin la négociation. Il fit venir sa mignonne à Châtelleraut et la maria à Antoine de Bourbon. Les noces se firent sous ses yeux, à Moulins, en 1547, l'année même de sa mort.

Henri ne fut pas le premier-né de cette union. Jeanne eut deux enfants avant lui; mais, comme si la fortune l'eût désigné, une sorte de fatalité s'attacha à ceux qui semblaient devoir le devancer. « Le premier étouffa de chaleur, parce que sa gouvernante, qui était frileuse, le tenait trop chaudement. Le second perdit la vie par la faute d'une nourrice, car, un jour, comme elle se jouait de cet enfant avec un gentilhomme, et qu'ils se le baillaient l'un à l'autre, ils le laissèrent tomber par terre, dont il mourut de langueur. » (Peréfixe.) Enfin, vers le milieu de 1553, alors que Jeanne était au camp commandé par Antoine de Bourbon en Picardie, où il faisait tête à Charles-Quint, Henri d'Albret la rappela au pays natal pour veiller lui-même sur les promesses et la vie d'un nouvel enfant. Comme un homme sûr

d'avance, le vieillard disait à qui voulait l'entendre que celui-là le vengerait de l'Espagnol. Sur l'ordre de son père, la courageuse princesse se mit en route aux approches de l'hiver, malgré sa grossesse avancée. Partie de Compiègne le 15 novembre, elle arriva le 4 décembre à Pau en Béarn, après dix-neuf jours de route, ce qui fut cité dans le temps comme une vitesse fort remarquable: neuf jours après, elle mettait au monde notre héros.

La naissance du fondateur de la grande dynastie nous est arrivée entourée de tout le prestige d'une légende. Jeanne était inquiète du testament de son père. Elle le croyait fait en faveur d'une inconnue. Pour l'avoir entre ses mains, et sûr le défi de son père, elle chanta, au milieu des douleurs, une chanson du pays, en patois béarnais, et, digne fils de sa mère, l'enfant, dit-on, vint au monde sans pleurer ni crier. Le vieux roi remit alors à sa fille la boîte d'or où était son testament: *Cela est à vous*, lui dit-il, *et ceci est à moi*; et l'on sait que, s'emparant du nouveau-né, il lui fit avaler quelques gouttes de jurançon, et lui frotta les lèvres d'une gousse d'ail, pour le rendre fort et hardi, point pleureur ni grimacier, disait le rude vieillard.

À la naissance de Jeanne, les Espagnols de la frontière avaient imaginé une plaisanterie assez grossière, fondée sur les deux vaches qui étaient aux armes de Béarn. « Miracle, avaient-ils dit, la vache a enfanté une brebis. » Henri d'Albret prenait entre ses bras son petit-fils, le montrait aux siens, et le baisait amoureuxment en disant: « Voyez, ma brebis a enfanté un lion. »

Cet enfant, l'espoir si cher de la vengeance paternelle, fut difficile à élever. On assure qu'il eut sept ou huit nourrices. On le donna ensuite à garder à la baronne de Miossens, qui l'emmena au château de Coarasse, rocher perdu dans les montagnes du Béarn. C'est là qu'il reçut cette éducation héroïque qui devait plus tard en faire un homme à part dans le monde coquet et délicat des rois. Fidèle à la méthode qu'il avait essayée le premier jour, Henri d'Albret avait défendu qu'on mit l'enfant au régime des douceurs et des *babioles*, ni qu'on le traitât de prince, « disant que cela lui mettrait l'orgueil au cœur, au lieu de la générosité. » Par son ordre, l'héritier du royaume de Navarre était vêtu et nourri comme un petit montagnard. On le voyait courir à travers les rochers, la tête nue, et les pieds aussi à l'occasion. Sa nourriture habituelle était celle des gens du pays, le pain bis, le bœuf, le fromage et l'ail, l'ail qui l'avait initié à la vie, le régal du Gascon. C'était un soldat qu'il fallait au fils rancunier de Jean d'Albret, le roi dépouillé, une machine de guerre à jancer sur l'Espagnol. De la couronne de France il n'en était pas question dans ses rêves: il y eût mis peut-être plus de façon.

Henri d'Albret n'eut pas la joie de mener loin son système d'éducation à la spartiate. Le petit Béarnais n'avait pas encore atteint l'âge de notre portrait quand son grand-père mourut, en 1555. Tenace jusqu'au bout, le vieillard voulut être enterré à Pampelune, au milieu des rois ses prédécesseurs, sur cette terre espagnole enlevée à sa famille. Il espérait qu'un jour le montagnard de Coarasse viendrait l'y chercher.

Mais le temps des royautés secondaires était passé. Bien loin de penser à reconquérir le pays perdu, le nouveau roi de Navarre se vit en danger de perdre ce qui lui restait. Henri II le tenait alors à sa cour, avec l'héritière des d'Albret. Il voulait, à l'exemple de Ferdinand le Catholique, mettre la main sur la Navarre française, disant que *tout ce qui était de ce côté des Pyrénées était France*, et en attendant il gardait le roi et la reine auprès de lui. On agita, sous main, le pays, peu désireux du reste d'abandonner sa vie propre et ses privilèges, et les États s'étaient prononcés vertement, Henri II céda, dans la crainte de voir arriver l'Espagnol. Il laissa partir enfin la dynastie captive, mais non sans une arrière-pensée, et, pour marquer à Antoine son ressentiment, il retrancha le Languedoc du gouvernement de Guienne,

donné à Henri d'Albret par François 1^{er}, et qui retournait à son fils, selon l'usage du temps, consolation dernière de la féodalité dépossédée.

Deux ans après, Antoine et Jeanne reparurent à la cour de France, et y amenèrent leur fils, « qui était bien, disent les Mémoires de l'époque, le plus joli et le mieux fait du monde. » Il y avait alors un an que le portrait de 1556 était fait.

Ce portrait, œuvre naïve d'un artiste inconnu, appartient à M. Alfred de Vigny, qui a aussi célébré le héros de la Henriade. Le souvenir de Henri IV erre, comme une ombre aimée, dans les pages élégantes de Cinq-Mars. Le portrait que baisait le vieux Bassompierre était peut-être une copie de celui-là.

L'amour des sciences naturelles s'éveille dans de jeunes esprits sous l'influence d'impressions toutes physiques ou de circonstances fortuites en apparence : ce sont elles qui décident de la vocation d'un homme. L'enfant qui se plaît à suivre sur une carte la configuration des pays et des mers intérieures, qui aspire à voir ces brillantes constellations australes inconnues à notre hémisphère, et feuillette avidement une vieille bible pour y chercher des images de palmiers et de cèdres du Liban, recèle déjà dans son âme les premiers germes de la passion des voyages. Si je rappelle mes propres souvenirs, si je m'interroge pour savoir quelles sont les circonstances qui ont fait naître chez moi ce désir immense de voir les régions tropicales, je trouve les descriptions des îles océaniques par Georges Forster, les tableaux de Hodger dans la maison de Warren Hastings à Londres, représentant les bords du Gange, et la vue d'un Dragonnier colossal végétant dans une vieille tour du jardin botanique de Berlin. Les objets qui m'ont impressionné appartiennent, comme on le voit, à trois genres de représentation différenciés : une description poétique inspirée par la contemplation enthousiaste de la nature animée, sa reproduction par la peinture de paysage, ou l'image fidèle de formes végétales caractéristiques.

A. DE HUMBOLDT, *Kosmos*, t. II, p. 4.

L'APPRENTISSAGE.

Suite et fin. — Voy. p. 31.

Après avoir raconté l'histoire touchante et vraie que l'on a lue dans notre dernière livraison, M. Dufan exprime le vœu que la législation régleme et protège l'apprentissage. Voici quelques-unes de ses réflexions à ce sujet :

« Comme ce jeune homme, beaucoup d'ouvriers des grandes villes, désormais sûrs de leur caractère et de leur honnêteté, peuvent se dire, en tournant leurs regards vers leur vie d'apprenti : — A quoi a-t-il tenu que je ne sois devenu un de ces malheureux atteints par le châtement des lois ! — Eh ! que fait-on pour conjurer ces dangers ? Où est la garantie de l'exécution du contrat d'apprentissage ? La santé, l'existence de l'apprenti sont-elles protégées ? S'occupe-t-on de le préserver contre cette fatale propagande de l'immoralité, dont la misère est la plus puissante excitation ? Non. Pauvre enfant, sans défense, sans instruction, sans religion, il est abandonné aux sollicitations incessantes du vice ; il en est circonvenu de toutes parts. Jamais le moindre obstacle, jamais le moindre empêchement à cet égard. Loin de là : autour de lui se multiplient indéfiniment les pièges.

» Ne se trouvera-t-il pas dans la région du pouvoir, je ne dis pas un homme qui se préoccupe d'un tel état de choses, car il en est beaucoup, je le sais, qui en sont à présent préoccupés, mais un homme dont les entrailles soient profondément remuées, et qui veuille consacrer à la réforme de cette grande calamité une partie du temps qu'il dépense en luttes politiques ! Mon Dieu ! qui ne voit que la condition du peuple serait en grande partie améliorée du jour où, par une com-

binaison de la législation et par l'action de l'autorité, l'apprenti serait garanti, surveillé, moralisé ?

» On a nommé dans ces derniers temps un grand nombre de commissions pour examiner diverses questions d'intérêt public ; quand donc apparaîtra celle qui sera chargée d'étudier la condition de l'apprenti sous tous ses aspects, et de rechercher les moyens de la changer radicalement ! Oh ! l'admirable mission ! Quelle vive lumière jaillirait de telles recherches sur les questions relatives à l'amélioration du sort des masses ! N'est-il pas vrai qu'un Turgot, qu'un Malesherbes, vivant au milieu des faits qui s'accomplissent autour de nous, eussent tenu à honneur de marcher dans cette voie, d'arriver à la solution de ce grand problème ! Ce qu'on peut affirmer, c'est que les idées de tout ce qu'il y a d'hommes intelligents, même parmi les industriels, inclinent vers le but que j'indique ici ; je n'en veux qu'un témoignage. On a établi à Paris un conseil de prud'hommes pour l'industrie des métaux. L'administration a mis trente ans pour élaborer la création de ce fragment de tribunal de conciliation, qui devient partout un véritable bienfait pour la classe ouvrière. Eh bien, un des premiers actes de ce conseil a été de rédiger un modèle de brevet d'apprentissage, dont je transcrirai l'article premier, en énonçant les obligations que contracterait le maître vis-à-vis de son apprenti :

« M. (le maître) s'engage à recevoir chez lui, comme apprenti, M... , pendant... années, qui commenceront le... , et finiront le... , et à lui montrer son état, sans lui en rien cacher, et en l'avancant dans la connaissance de cet état, » au fur et à mesure que sa capacité se développera ;

» A le loger sainement et proprement en le faisant coucher » seul.

» A lui donner une nourriture suffisante et convenable ;

» A le blanchir, en lui remettant du linge blanc une fois » par semaine au moins ;

» A le traiter avec douceur et ménagement ;

» A ne pas prolonger sa journée de travail au delà du temps » adopté par l'usage des ateliers de sa profession ;

» A ne l'employer à aucun travail ni service étrangers à » cette profession ;

» A ne lui faire faire des courses, traîner ou porter des far- » deaux pour cette profession, qu'autant qu'ils n'excéderont » pas ses forces ;

» A ne lui infliger aucune punition corporelle, ni privation » de nourriture ;

» A surveiller sa conduite et ses mœurs ;

» A lui laisser la liberté d'aller à une école du soir, de huit » à dix heures, et de vaquer à ses devoirs de famille et de » religion les dimanches et jours de fêtes légales qui seront » consacrés au repos, mais toutefois après le rangement de » l'atelier jusqu'à dix heures du matin ;

» A le soigner ou faire soigner chez lui en cas de maladie » qui n'excéderait pas trois jours ;

» A prévenir immédiatement M. (son représentant légal), » en cas de maladie, d'absences, d'inconduite ou de tout autre » événement qui réclamerait son intervention. »

» L'autorité publique a aussi tenté quelque chose en faveur des enfants occupés dans l'industrie. Elle a entendu le protester contre cet excès de travail auquel les condamnaient la misère des parents et la cupidité des maîtres. C'est en Angleterre que fut dénoncée pour la première fois à l'indignation des amis de l'humanité l'existence d'abus honteux pour notre civilisation chrétienne. Là, il fut constaté par une enquête que plusieurs milliers de ces pauvres enfants fonctionnant, hâves et mornes, parmi les rouages des mécaniques, dans les districts manufacturiers, mouraient chaque année, exténués par des efforts qui dépassaient leurs forces. Un bill fut porté pour prévenir ou punir ce crime social ; le mal n'était pas sans doute aussi grave en France, mais n'en réclamait pas moins une mesure législative ; on avait pu reconnaître dans quelle forte proportion se comptent les individus dé-

biles et chétifs partout où la fabrication emploie beaucoup d'enfants; il était manifeste que, d'année en année, il devenait plus difficile de compléter parmi cette population les contingents de l'armée : l'homme dégénérait visiblement dans nos cités industrielles; la cause principale en étant bien définie, on a voulu y pourvoir par la mesure législative du 22 mars 1841, dont le gouvernement a maintenant pour devoir de surveiller strictement l'exécution. Il faut reconnaître qu'on n'a pas fait à cet égard jusqu'ici tout ce qu'il y avait à faire. Quatre années se sont passées sans qu'on sût si l'administration départementale se mettrait en peine de réaliser les dispositions protectrices de la nouvelle loi. En 1845 est survenu un rapport ministériel où l'on a pu voir combien l'état des choses laisse encore à désirer; sur un grand nombre de points du territoire, la situation des enfants employés dans les fabriques n'a pas éprouvé le moindre changement; partout l'inspection gratuite s'est trouvée inefficace; on ne peut donc qu'insister sur l'intérêt immense de la mesure et sur la nécessité de lui donner son plein et entier accomplissement.

» Mais ce qu'on a fait pour le salut des jours de l'enfant dans l'atelier, pourquoi ne le tenterait-on pas dans l'intérêt non moins précieux de sa moralité? Les règles qu'il faudrait établir dans ce but opposeraient-elles à l'action libre du travail une gêne insupportable? Je ne le pense pas. Je crois que, sans grandes entraves et par des moyens fort simples, on pourrait faire de nos fabriques, pour les enfants qui y sont employés, de véritables écoles d'apprentissage, où ils seraient maintenus dans les voies du bien et arrachés aux funestes exemples qui les dépravent. On effacerait ainsi l'étrange inconscience que présente notre état social actuel : comment s'expliquer en effet que l'autorité publique, après avoir ouvert successivement à l'enfant du pauvre l'asile et l'école, l'abandonne tout à coup lorsque l'adolescence est arrivée, c'est-à-dire à l'époque où son appui lui serait le plus utile pour empêcher que ce faible trésor de moralité à grand'peine amassé ne fût promptement dissipé et remplacé par cette déplorable science du mal qui s'apprend si vite à l'époque du développement des passions. On a pris des soins infinis, on a absorbé des sommes considérables pour développer d'heureux penchants, des habitudes honnêtes chez ces jeunes créatures, et tout à coup les voilà livrées à elles-mêmes sans guide, sans conseil, sans défense contre la contagion du vice ! Hier on les entourait de précautions, on surveillait leurs gestes et leurs paroles; c'étaient des écoliers ! Aujourd'hui on ne s'en inquiète plus; ce sont des apprentis ! L'action civile est absente; la législation est muette et ne prévoit rien de ce qui se fera d'un si grand nombre de ces enfants exposés à aller peupler les hôpitaux et les prisons, et qui, après avoir été une pesante charge pendant qu'on les préparait au bien, en deviendront une bien plus lourde encore lorsqu'ils auront tourné au mal. »

ÉCRITS PUBLIÉS SUR LA GÉOLOGIE, EN 1845 ET 1846.

Si les progrès d'une science se mesurent par le nombre d'écrits auxquels elle donne lieu annuellement, il n'en est point qui soit plus florissante que la géologie. Le secrétaire pour l'étranger de la Société géologique de France a été chargé par cette compagnie de dresser la liste bibliographique de tous les écrits publiés en 1845 et 1846 sur la structure du globe et la paléontologie. Cette liste contient 706 titres d'ouvrages distribués de la manière suivante entre les différentes branches de la géologie :

TRAITÉS ET MÉMOIRES GÉNÉRAUX	40
PHYSIQUE DU GLOBE	37
VOLCANS ET TREMBLEMENTS DE TERRE	13

GLACIERS	24	
PHÉNOMÈNES ERRATIQUES	33	
ORYCTOGNOSIE	49	
GÉOLOGIE DESCRIPTIVE.	France	65
	Iles Britanniques	37
	Suisse et Savoie	10
	Allemagne	46
	Scandinavie	8
	Russie et Turquie d'Europe	14
	Italie	25
PALÉONTOLOGIE EN GÉNÉRAL	Espagne	11
	Asie	11
	Afrique	19
	Amérique	30
	Océanie	8
Animaux fossiles	153	
Végétaux fossiles	21	

Cette liste comprend nécessairement des écrits d'une importance et d'une étendue très-variées. Quelques titres correspondent à des ouvrages en plusieurs volumes, la plupart à des mémoires, quelques-uns à de simples notes de quelques pages. Malgré sa longueur, cette énumération n'est pas complète, car il est impossible que tous les ouvrages soient arrivés à la connaissance de l'auteur. En effet, sa liste a été achevée en avril 1847; or, à cette époque, une foule d'ouvrages, de mémoires, de publications des sociétés savantes, paraissant à l'étranger en 1846, n'étaient pas encore parvenus à Paris. Ce sont surtout les mémoires des sociétés de province qu'il est presque impossible de se procurer. Non-seulement les travaux de l'étranger, tels que les publications si intéressantes des provinces prussiennes ou autrichiennes, mais encore les travaux des sociétés provinciales de la France, demeurent inconnus aux savants les plus consciencieux. Malgré les efforts si louables du ministre de l'instruction publique, il est plus difficile d'avoir connaissance d'un mémoire publié dans les Annales de telle société d'histoire naturelle départementale, que de se tenir au courant des ouvrages qui paraissent aux États-Unis. Ne serait-il pas désirable que la bibliothèque du Jardin des Plantes reçût exactement et directement tous les recueils de ce genre? Alors les travaux des savants français qui demeurent en province arriveraient immédiatement à la connaissance de ceux qui habitent Paris. La géologie de la France en particulier gagnerait immensément à ce rapide échange d'idées et de faits, car les faits sont recueillis par les savants disséminés à la surface du royaume; mais les idées, l'impulsion, le mouvement scientifique partent du centre et rayonnent vers la circonférence. C'est ce cœur qui vivifie les extrémités.

ORFÈVRES

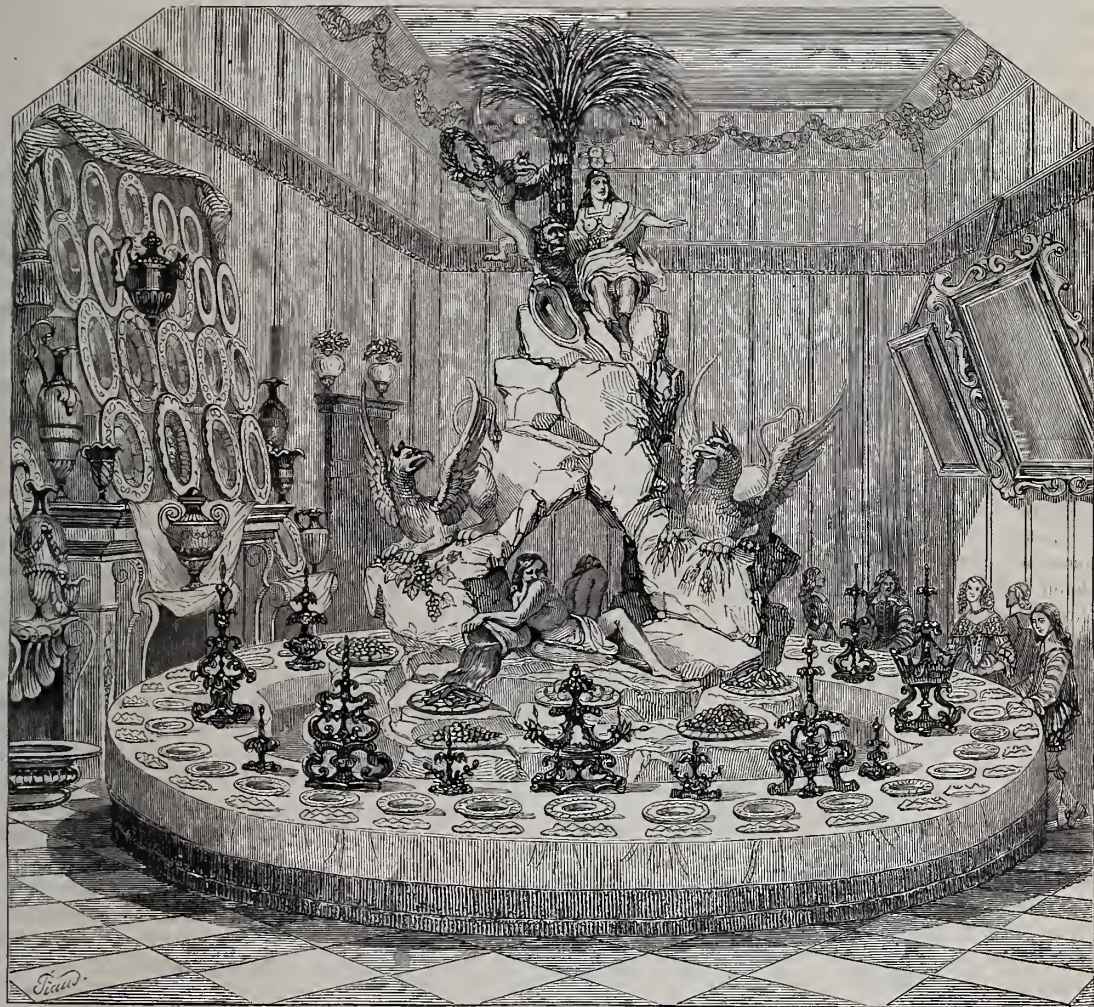
Voy. 1847, p. 87, et la Table des dix premières années.

La date de cette somptueuse décoration est 1648; le lieu, un palais de Florence; l'occasion, des noces illustres. Quel artiste avait imaginé et exécuté, pour quelques heures de fête, ce travail colossal qui se ressent trop de l'influence de Michel-Ange et témoigne déjà de la décadence du goût? On l'ignore. C'était sans doute un de ces orfèvres, l'honneur de Florence, dont les noms, pour la plupart, ont péri avec leurs œuvres. L'or et l'argent, ces rois des métaux, trahissent le plus souvent ceux qui fondent sur eux leur renommée. Aux seizième et dix-septième siècles, l'orfèvre était le plus actif et le plus laborieux de tous les artistes : il n'était point à un rang inférieur à celui du sculpteur et du peintre, qu'il égalait en inspiration et en génie. Si le champ de son art paraissait à certains égards plus restreint, s'il se mettait au service des particuliers plus souvent qu'à celui des républiques, s'il

s'appliquait plus habituellement à embellir l'intérieur des édifices privés que les monuments, l'occasion ne lui manquait point cependant de prouver qu'il était à la hauteur de toutes les tâches et de toutes les ambitions. Il modelait, ciselaient les anneaux, les bracelets, les colliers des dames, les coupes, les aiguères des repas, mais aussi les armures, les portes des temples, les autels, les croix, les tiaras et les couronnes. Ainsi faisaient Ghiberti, Cellini, et leurs émules. Un service de table, un dressoir, décorés par de tels hommes, n'étaient certes point des œuvres à dédaigner. Mais les révolutions, les famines, ont en passant jeté au creuset et changé

en monnaies ces merveilles d'or et d'argent. Ghiberti doit toute sa gloire à ses portes du Baptistère : Cellini échappe plus sûrement à l'oubli par le Persée des loges d'Orcagna que par ses bijoux incertains. Notre illustre Claude Ballin n'est plus guère apprécié aujourd'hui que grâce aux estampes où sont représentés les admirables travaux d'orfèvrerie qu'il avait exécutés pour décorer les festins de Versailles, pendant les belles années du grand règne.

Quoiqu'il soit exposé à de telles vicissitudes, l'art de décorer les tables a une importance réelle et mériterait d'être le sujet d'une histoire spéciale. Sans approuver aucunement



Surtout florentin du dix-septième siècle. — D'après une ancienne estampe.

les exagérations du luxe, on peut être d'avis qu'il n'est pas indifférent d'avoir sous les yeux pendant les repas des formes agréables et gracieuses. C'est relever en quelque sorte les nécessités du boire et du manger que de prêter aux instruments dont elles exigent l'usage tout ce qu'il est possible d'élégance ou commune : or ou cristal, bois ou argile, l'art sait tout embellir. Les petits vases de terre cuite que les potiers d'Athènes et de Corinthe vendaient aux pauvres femmes du peuple sont devenus les ornements de nos palais ; et ce serait aujourd'hui, j'imagine, un présent digne d'un roi que l'humble tasse sculptée offerte à Tyrcis, pour prix de ses chants, par le chevrier de Théocrite.

DE LA FABRICATION DE L'ACIER EN EUROPE.

Voy. 1847, p. 61, 341.

La différence de la France et de l'Angleterre, en ce qui concerne la fabrication de l'acier, vient uniquement de ce que la France s'est abstenue de tenir compte, comme il l'aurait fallu, du principe de la spécialité des fers à acier ; tandis que l'Angleterre, après l'avoir constaté, s'en est bien vite arrangée. En effet, les deux pays, si l'on considère leurs conditions naturelles, sont exactement dans la même situation par rapport à la fabrication de l'acier, et cependant l'un, grâce à l'introduction des fers de Suède, en produit d'excellent, pendant que l'autre, par son obstination à refuser ces fers, n'en produit que de seconde qualité et demeure tributaire du premier pour les qualités supérieures. L'Angleterre

s'est résignée, au lieu que la France, égarée par un patriotisme mal entendu, a voulu à toute force lutter, ne pouvant en quelque sorte se persuader que ses mines fussent impropres à lui fournir les éléments nécessaires. L'histoire de ses tentatives forme une expérience qu'il est permis de regarder comme décisive, et dont il est à espérer que les lumières ne seront pas perdues pour l'avenir. C'est un des chapitres les plus intéressants de la métallurgie de l'acier, et M. Le Play, qui a eu le premier l'idée d'en rassembler toutes les pièces, y a trouvé une des confirmations les plus concluantes que l'on puisse souhaiter aux vues que lui avait inspirées sa longue étude des ateliers et du commerce.

Dès le dix-septième siècle, on voit la France faire effort pour entrer dans la voie nouvelle que venait d'ouvrir à la métallurgie la mise en pratique de la cémentation. La première idée du gouvernement devait être nécessairement de produire l'acier avec les éléments fournis par le sol même du pays, jusqu'à ce que l'expérience en eût dissuadé en montrant quelles étaient les conditions normales de la production des aciers de qualité supérieure. Rien n'était plus naturel. On fit venir des ouvriers d'Allemagne et d'Angleterre; on distribua des encouragements et des récompenses, et pour propager la nouvelle industrie à laquelle on imposait de ne faire usage que de fers français, on éleva le droit imposé à l'introduction des aciers étrangers.

Ce droit, qui n'avait été fixé par le célèbre tarif de 1664 qu'à 2 fr. 41 cent. par 100 kilogr., fut augmenté de 10 fr. dès 1687, c'est-à-dire trois ans avant la mesure du même genre adoptée par l'Angleterre. Le résultat de ces mesures fut l'établissement de plusieurs fabriques, particulièrement dans le voisinage des forges des Pyrénées. Mais, après avoir péniblement lutté contre l'importation étrangère, elles finirent par tomber à peu près complètement les unes après les autres. Enfin, en 1704, le gouvernement comprit l'inconvénient de gêner la population en vue d'une industrie qui ne pouvait décidément satisfaire, et l'on supprima le tarif protecteur pour revenir au tarif de 1664.

C'était proclamer la conclusion d'une première expérience funeste à l'état comme aux particuliers, et qui avait duré dix-sept ans. Aussi, pendant les premières années du dix-huitième siècle, l'industrie des aciers demeura-t-elle comme accablée sous ce coup. Voici ce qu'écrivait à ce sujet, en 1722, Réaumur : « Le royaume, qui a des aciers communs à revendre, manque de ceux-ci (les aciers fins). Il lui coûte tous les ans des sommes considérables pour se fournir d'aciers fins; aussi n'est-il rien que l'on ait tenté plus de fois que d'établir des manufactures pour convertir nos fers en acier; c'est un art qui est conservé mystérieusement dans le pays où on le pratique. La cour a cependant été accablée, et surtout depuis trois ou quatre ans, de François et d'étrangers de tout pays, qui, dans l'espérance de faire fortune, se sont présentés comme ayant le véritable secret de convertir le fer en acier. Mais comme on n'a vu aucuns fruits de leurs travaux et des grâces qui ont été accordées à plusieurs, on a presque regardé comme des chercheurs de pierre philosophale ceux qui promettoient de changer les fers du royaume en aciers excellents. » En effet, le mystère du succès de l'Angleterre dans cette carrière si ingrate pour la France, consistait, dès cette époque, tout simplement, dans l'emploi des fers de Suède; et il était par conséquent bien chimérique de prétendre réussir aussi bien avec des fers de nature toute différente.

Sans Réaumur, peut-être, de guerre lasse, en serions-nous venus à comprendre que le meilleur parti consistait à imiter fidèlement ce qui réussissait si bien à nos rivaux, et à tirer des mines de la Scandinavie les fers destinés à la cémentation. C'était une pente toute naturelle, et à laquelle il semblait en quelque sorte impossible que nos métallurgistes, après tant d'essais et de déceptions, n'eussent pas fini par se laisser aller. Le génie hardi et tout patriotique de Réaumur s'y opposa. C'est dans ces circonstances qu'il entreprit ses fameuses re-

cherches sur l'acier, qui, soutenues par la grandeur de son nom, ont égaré si longtemps l'opinion publique sur cette question, et l'égarèrent encore. Il s'imagina que dans le phénomène de la cémentation la nature du fer ne jouait qu'un rôle secondaire, et que c'était au contraire de la composition particulière des ciments, dont on faisait alors une sorte de secret, que dépendait la qualité de l'acier. C'était l'inverse du vrai, comme le prouve surabondamment l'expérience séculaire des usines du Yorkshire, qui n'emploient dans aucun cas pour ciment que du charbon, tout en distinguant d'une manière si précise, par la différence des prix, la différence des fers. « Toute la question, dit-il au début de son ouvrage, étoit donc de savoir si, avec le secret pratiqué dans les pays étrangers, nous pourrions de nos fers faire des aciers qui égalassent ceux que les étrangers font des leurs; ou, après tout, notre pis aller devoit être de travailler en France à convertir en acier des fers étrangers comme on y travaille en Angleterre, où on fait d'excellents aciers avec du fer de Suède, qui, à Paris, ne nous coûte, en certains tems, guère plus que les fers du royaume, et qui, dans nos ports, est quelquefois à aussi bon marché que celui qui vient de nos mines. Mais l'examen que j'avois fait des fers du royaume m'avoit fait connoître que nous avions des fers de tant de qualités différentes, qu'il me paroissoit hors de doute que nous en avions de propres à devenir d'excellent acier, de quelque nature l'acier le demandât... Je supposai donc, et je crus pouvoir supposer le fer propre à être converti en acier tout trouvé, et qu'il ne s'agissoit plus que d'avoir les procédés convenables pour le convertir. » Voilà précisément la supposition anticipée et fatale! Les expériences commencées par Réaumur, sous l'empire de cette préoccupation, l'entraînèrent, et il fut amené à conclure que, moyennant des ciments composés de matières salines, la plupart des fers français se trouvaient éminemment propres à être convertis en aciers.

Les expériences de Réaumur avaient pour elles l'autorité d'un nom justement respecté dans la science, l'appui officiel du gouvernement, l'amour-propre national, l'intérêt d'un grand nombre de provinces: elles furent acceptées sans contestation, et son traité, fondé sur le principe que l'acier, qui n'est au fond que du fer carburé, était un composé de fer et de parties sulfurées et salines, devint le guide de tous ceux qui entreprirent de se livrer en France à l'industrie de l'acier.

Ils ne pouvaient manquer d'échouer, et c'est ce qu'ils firent. Réaumur, le premier, donna l'exemple. Une compagnie puissante s'organisa, sous sa direction, sous le nom de manufacture royale d'Orléans: elle travailla, luttant, répandit des prospectus dans lesquels elle annonçait que, d'après la découverte de Réaumur, elle était en position de livrer au commerce des aciers capables de balancer les meilleurs aciers étrangers; elle se flatta quelque temps du succès. Mais, privés de cette qualité si essentielle de la propension acièreuse que les fers de Suède pouvaient seuls communiquer, ses aciers, mis en œuvre, ne répondirent en rien, malgré leur belle apparence, à ce que l'on s'était flatté d'y trouver; le commerce les laissa de côté, et quinze ans après la publication de l'ouvrage de Réaumur, la compagnie, à bout de ressources et sans espérance, se vit obligée de fermer son dernier atelier. On en revint franchement à demander l'acier nécessaire à l'Angleterre, seule capable d'en produire de bon, grâce à son secret bien plus valable que tous ceux des ciments, le secret tout simple des fers de Dannemora.

Vers 1765, la question parut un instant vouloir se décider à prendre son véritable tour. Les aciers français, grâce à l'arrêt unanime des forgerons, étant décidément reconnus inférieurs aux aciers anglais, le gouvernement chargea un des métallurgistes distingués de cette époque, Gabriel Jars, de se transporter sur les lieux pour y faire une étude approfondie des procédés de fabrication et découvrir les causes de cette infériorité radicale de notre industrie. Jars voyagea en

Angleterre, en Suède et en Norvège, et la question est si claire pour qui sait observer les choses de près et impartialement, qu'il ne lui fut pas difficile de mettre le doigt sur le point essentiel pris à contre-sens par Réaumur, savoir, que ce n'est pas dans la composition des cémentes que consiste le secret de la fabrication de l'acier, mais dans le choix des fers, et que ce sont ceux de la Suède qui possèdent à cet égard l'excellence. « Le seul et unique fer qu'on ait trouvé propre pour la conversion en acier, dit cet habile homme, est le fer de Suède. On a fait beaucoup d'expériences sur le fer fabriqué en Angleterre, mais on n'a jamais pu obtenir un acier d'aussi bonne qualité. On emploie différents fers de la Suède, lesquels, suivant leurs différentes qualités, font varier les prix de l'acier, parce qu'ils ont eux-mêmes différentes valeurs. On emploie uniquement le poussier de charbon pour la conversion du fer en acier, et l'on ne fait usage ni d'huile ni de sel. »

Tous les principes de l'art étaient là : ils auraient dû triompher. Jars fut officiellement chargé de propager en France les méthodes qu'il avait recueillies dans ses voyages. Une usine spéciale fut élevée sous sa direction au faubourg Saint-Antoine; mais il fut impossible de triompher des préjugés enracinés chez les savants et les hommes d'état par Réaumur, c'est-à-dire que l'on fut astreint à employer à l'usine du faubourg Saint-Antoine des fers français; et aussi, après des dépenses considérables, cet établissement arriva-t-il à la même ruine que celui de Réaumur.

Une seule aciérie de cette époque prospéra, et son exemple aurait dû servir aux autres. Ce fut celle de Nérerville, créée en 1770, sur le canal du Loing, qui amenait les matériaux réfractaires nécessaires pour les fourneaux, ainsi que les houilles du Forez et de l'Auvergne. Suivant les préceptes de Jars plus fidèlement que Jars lui-même, elle employait exclusivement les fers de Suède. Elle se développa rapidement; et en 1778, elle était la seule usine qui fût en possession de fournir au commerce des aciers fins. Ce fut ce succès même qui détermina la ruine de Nérerville. Cette prospérité, fondée sur l'emploi des fers étrangers, émut l'opinion. Les savants, fondés sur les théories et les expériences de laboratoire, se mirent de la partie; on arrêta que des expériences comparatives sur les fers nationaux et étrangers seraient faites sous la direction d'une commission scientifique; et il va sans dire que les expériences se trouvèrent d'accord avec les opinions préconçues de la commission. On constata que les produits obtenus avec les fers français étaient aussi beaux que les autres, et il parut suffisamment démontré que c'était un préjugé des forgerons qui leur faisaient préférer les aciers provenant des fers de Suède. Il est manifeste pourtant que c'était là un de ces procès qui doivent être jugés en dernier ressort, non par la science, mais par la pratique; car un acier peut offrir les plus belles qualités au sortir du fourneau de cémentation, et n'être pas de nature à les conserver, comme il convient, sous le marteau de l'ouvrier qui lui donne sa dernière forme. C'était justement le cas, et c'est ce qui fait que les expériences officielles, dirigées sur ce sujet par les savants, ont toujours été si trompées: ce n'était pas à des savants, c'était à des forgerons que le gouvernement aurait dû les confier.

L'histoire de l'aciérie de Nérerville est la même que celle de toutes les aciéries qui ont tenté de s'élever en France sous l'ancien régime. On peut y joindre, pour rendre la leçon plus frappante, celle de la célèbre aciérie d'Amboise qui succéda à la première vers 1782, et qui est le plus grand établissement de ce genre que la France ait jamais possédé. Elle avait été fondée par un fabricant de taillanderie et quincaillerie, nommé Sanche, qui, habitué à tirer de l'étranger ses aciers, s'était enfin avisé de l'idée de se donner lui-même le bénéfice de les fabriquer. A cet effet, il faisait venir des fers de Suède et les soumettait dans ses ateliers à la cémentation et à la fusion. Il réussit admirablement. C'est ce qui est nettement expliqué dans un mémoire de 1783, à l'intendant général des finances.

« Les sieurs Sanche et Patry ont même réussi à faire de l'acier que les Anglois appellent acier fondu, et qui peut servir à toute sorte d'ouvrages superfins, tels que les têts des monnoies et médailles, instruments de chirurgie, rasoirs et coutellerie en tout genre. On n'y trouve ny endrures, ny filandrures, ny grains ferreux. Celui-ci plus parfait ne peut être fabriqué qu'avec du fer de Suède, et les Anglois ne s'en servent même pas d'autres. Mais le fer de France, converti en cet acier superfin, ne donnant qu'un acier trop fier et difficile à travailler, les sieurs Patry et Sanche ne peuvent se flatter de parvenir à faire usage du fer de la nation que par une suite de travaux et d'expériences. »

Ce fut précisément l'emploi de ce fer de France qui leur fut imposé par le gouvernement comme condition des secours qui leur étaient nécessaires pour l'agrandissement de leur industrie. Ils durent s'y soumettre. Revêtue du nom de manufacture royale d'acier fin et fondu, en moins d'un an l'usine d'Amboise se trouva pourvue de douze grands fours de cémentation, de quarante martinets et de quatre-vingt forges à ouvrir l'acier. Il n'y avait pas un établissement comparable en Europe. Malgré tant de secours l'usine tomba: elle avait abandonné les principes de Jars, qui avaient fait le succès de ses commencements, pour ceux de Réaumur, qui ne pouvaient manquer de la conduire à sa perte. Ducluzel, qui avait succédé à Sanche dans le gouvernement de cette usine décline, ne voyait de salut que dans une loi qui obligerait les maîtres de forge français à produire de meilleurs fers. C'est ce que l'on voit dans un rapport de cet industriel au Directoire: « Lorsque je commençai à faire des aciers à Amboise, dit-il, je vis avec douleur que les fers nationaux ne convenaient pas pour la cémentation, et qu'il fallait les faire venir de la Suède... Il serait nécessaire que le gouvernement prît des mesures à ce sujet pour n'être pas tenu de recourir en Suède, pour pouvoir faire des aciers en France bons à tous usages. » Mais quelques miracles qu'ait opérés chez nous le gouvernement révolutionnaire, c'était lui en demander un trop au-dessus de son pouvoir; autant aurait valu lui demander de faire produire à la France des perles ou du platine.

ÉLOGE FUNÈBRE D'UN DOMESTIQUE.

Depuis trente ans, un vénérable pasteur des États-Unis nommé Rowland-Hill avait à son service un homme très-estimé dans le voisinage. Cet homme étant mort, le révérend Rowland-Hill le conduisit à sa demeure dernière, et prononça sur sa tombe une oraison funèbre dont voici la fin :

« La plupart des personnes qui sont ici connaissent depuis longtemps mon pauvre serviteur; elles savent qu'il était laborieux, sobre, honnête, fidèle. Eh bien! le moment est venu de le dire... il y a trente ans, c'était un voleur de grand chemin. Un soir, il m'avait arrêté et m'avait demandé ma bourse. J'étais jeune comme lui, vigoureux et armé; je le tins à distance, et je lui adressai des reproches, après m'être nommé. Mes paroles, peut-être aussi mon caractère de pasteur, firent quelque impression sur lui. Il me répondit qu'il avait été autrefois cocher, et que, renvoyé par suite d'une jalousie de domestiques, sans place, entraîné par la misère et les mauvaises compagnies, il était enfin arrivé à vivre de mendicité et de vol. Sans ajouter d'abord une foi entière à ce qu'il me racontait, je l'exhortai à rentrer dans la voie du bien, et je lui assurai que, s'il venait me voir, je lui trouverais une place. Quelque temps après, à ma grande surprise, il se présenta chez moi. Je cherchai alors comment je pourrais lui être utile, et je m'aperçus que j'avais pris un engagement difficile. Où le placer? dans un atelier? dans une maison riche? Mais mon devoir était de faire connaître au fabricant ou au chef de famille les antécédents de mon protégé. Et si l'on eût consenti à le recevoir, aurait-on eu la prudence et le scrupule de ne jamais lui

laisser entrevoir ce que l'on savait de sa vie passée ? Ne serait-on point laissé aller trop vite à la défiance et au soupçon ? Au milieu de ces perplexités, j'offris à cet homme de le garder à mon service : il accepta. Depuis ce moment jusqu'à son dernier soupir il ne s'est point rendu coupable de la moindre faute, de la moindre infidélité. Je l'ai vu, au contraire, de jour en jour devenir meilleur, plus dévoué à tous ses devoirs : une tristesse, qui s'était d'abord saisie de lui, s'est insensiblement dissipée sous l'influence des sentiments religieux. Il avait confiance en moi. Il savait que je ne trahirais point son secret : lui vivant, je ne l'ai révélé à personne, pas même à mon meilleur ami. Si je romps le silence aujourd'hui, c'est que, dans ma conviction, la révélation que je viens de faire est le plus grand éloge que je puisse faire du défunt, et qu'il n'est point sans utilité de proclamer un tel exemple. »

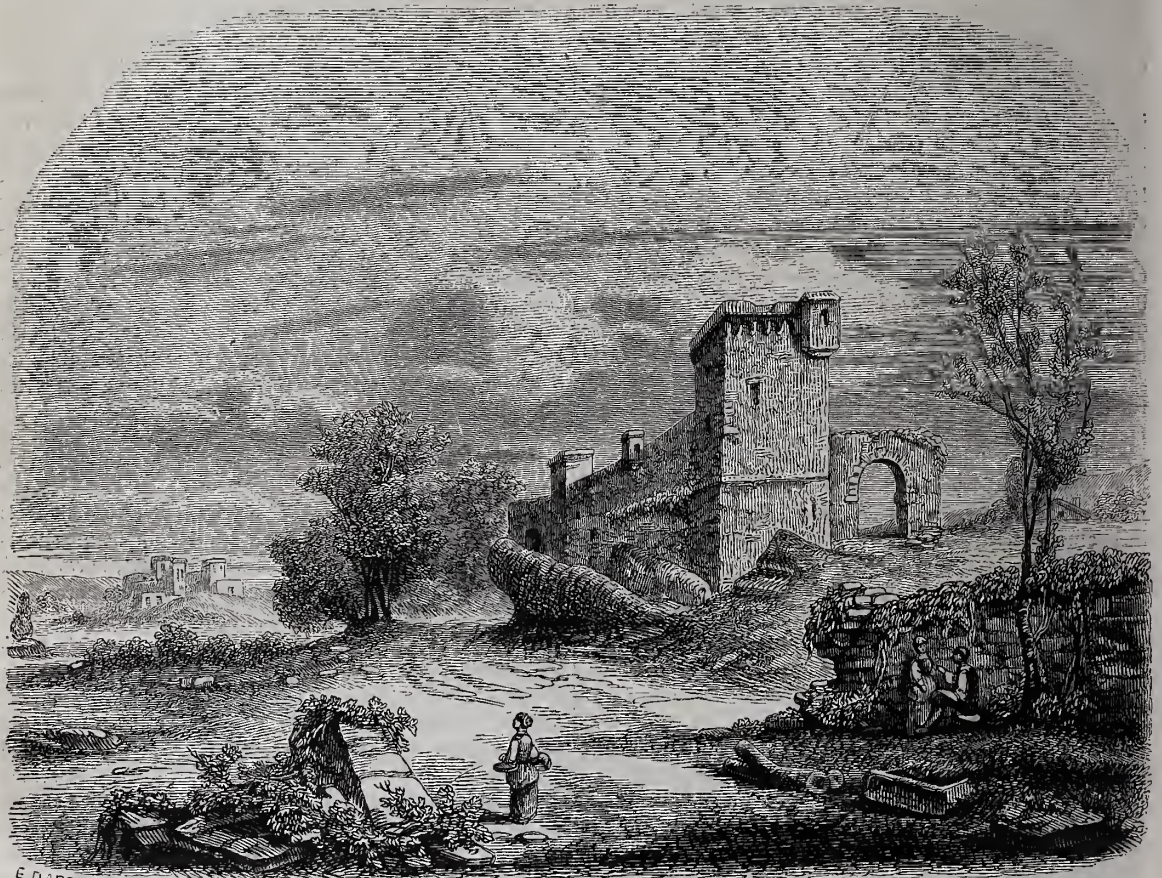
VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON

(Gard).

Nous avons raconté l'histoire de ce fameux pont d'Avignon que le berger Benézet jeta sur le Rhône à Avignon, et dont

l'inondation de 1669 n'a laissé debout que quatre arches. (1846, p. 113.) Sur un plateau bas, au pied duquel coulent les grandes eaux du fleuve, saint Louis, voulant dominer la rive opposée à celle de la ville des papes, fit construire le vieux château dit de la Tour du Pont, où logèrent Philippe le Bel, Philippe de Valois et Jean II. Philippe le Bel lui-même fit élever auprès le château de Saint-André. Au pied des murailles de ces deux forteresses se groupèrent quelques habitations dont le nombre devint par la suite assez considérable pour prendre, par contraste avec la vieille ville des Carmes, la dénomination de Ville neuve d'Avignon ou lez (près) Avignon. On communique d'une ville à l'autre en passant les deux bras, que forme le Rhône autour de l'île de la Bartelune, sur deux ponts réunis par une haute levée. La position de Villeneuve-lez-Avignon est d'ailleurs agréable.

Démoli, puis reconstruit dans des temps plus modernes, l'ancien château de Saint-André était occupé, lors de la Révolution, par une abbaye de bénédictins, qui est devenue depuis propriété particulière. Outre ce couvent, Villeneuve d'Avignon possédait un des cent quatre-vingt-neuf couvents de l'ordre des chartreux. Ce sont les ruines de la Tour du



Vue prise à Villeneuve-lez-Avignon. — Ruines de la Tour du Pont.

Pont que l'on aperçoit lorsque, placé à la gauche du pont de Saint-Bénézet, à Avignon, on jette les regards vers le couchant ; elles élèvent au-dessus d'un rocher leurs murs flanqués de tours. L'église des Chartreux, qui existe encore, renferme, outre les tombeaux remarquables d'Innocent VI, de son neveu et du prince de Conti, divers tableaux de Mignard.

Villeneuve d'Avignon a 2 800 à 3 000 habitants (la commune, 3 188). Elle fait le commerce des vins ; elle possède quelques fabriques de soieries, de toiles, de cordages, de

salpêtre, des tuileries, des fours à chaux, et, quoiqu'elle ne soit qu'un chef-lieu de canton, une bibliothèque publique de 7 300 volumes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

METZU.

Voy. la Table des dix premières années.



Musée du Louvre. — Le Marché des herbes à Amsterdam, par G. Metz.

Le musée royal des Pays-Bas, à Amsterdam où vivait Metz, ne possède que deux tableaux de ce maître : un Vieillard assis près d'un tonneau de bière ; un Homme et une Femme prenant un repas. Le musée royal de la Haye en possède trois : un Chasseur tenant un verre de vin à la main ; une Représentation emblématique de la Justice ; trois Personnes faisant de la musique. Le Musée du Louvre, plus riche, renferme six œuvres de Metz : le Marché aux Herbes d'Amsterdam, que reproduit fidèlement notre gravure : c'est peut-être le chef-d'œuvre de Metz, on l'estime environ quarante mille francs ; le Portrait de l'amiral Tromp ; un Militaire faisant présenter des rafraichissements à une

dame ; une Cuisinière pelant une pomme ; une Femme buvant de la bière, un Chimiste assis à sa fenêtre et lisant. Nous avons donné une esquisse de ce tableau dans notre quatrième volume, et, à cette occasion, nous avons apprécié les qualités particulières à Metz : ce sont principalement l'harmonie, un art exquis dans la dégradation des tons, de la finesse dans le coloris, de l'esprit, une correction suffisante dans les figures. Ce que l'on peut dire de plus convenable peut-être, pour louer les tableaux de ce maître dans une juste mesure, c'est qu'ils sont agréables et amusants. Ces mérites-là ne sont point si communs et si faciles à atteindre qu'il soit permis de les tenir en peu d'estime. Il faut même ajouter que, pour

beaucoup d'amateurs, il n'en existe point d'autres. C'est ainsi qu'en musique le goût de certains dilettanti ne dépasse point le vaudeville ou le petit opéra-comique, qui assurément ont bien aussi leur valeur. Toutefois il est préférable de sentir, comprendre et aimer l'art tout entier depuis ses inspirations sublimes jusqu'à ses badinages et ses caprices.

LES VIEILLES BABOUCHES D'ABOU-CASSEM.

NOUVELLE (1).

Abou-Cassem c'était un vieux marchand de Bagdad fameux par son avarice. Ses coffres étaient pleins d'or, mais il n'avait garde d'y jamais puiser. Il menait la vie d'un mendiant ; les plus anciens habitants lui avaient toujours vu les mêmes vêtements, et quels vêtements ! une souquenille dont l'étoffe usée jusqu'à la doublure n'avait plus aucune couleur, un turban déformé où l'on voyait autant de petites taches et de petits trous qu'il y a d'étoiles au ciel, et surtout des babouches si souvent recousues, rapiécées, garnies de clous par tous les cordonniers en vieux de la ville, que l'on ne pouvait les regarder sans éclater de rire ; leur laidéur sans égale avait même donné naissance à un proverbe, et lorsqu'on voulait parler de quelque objet vieux, lourd, incommode, ignoble, on avait coutume de dire : « C'est comme les babouches d'Abou-Cassem. »

Un jour que notre avare avait subtilement profité de la détresse d'un pauvre marchand pour lui acheter à vil prix une certaine quantité de magnifiques cristaux pleins de belle eau de rose, il fut tellement ravi d'une si bonne affaire qu'il résolut de se mettre en frais et de faire quelque dépense extraordinaire. Inviterait-il un parent à dîner ? Beau plaisir ! tous ses parents dévoreraient comme un derviche à jeun. S'achèterait-il une mesure du meilleur café ? A quoi bon ? il était habitué au mauvais. Après avoir profondément réfléchi, il décida qu'il valait mieux, coûte que coûte, prendre un bain, ce qui ne lui était pas arrivé depuis très-longtemps.

Tandis qu'il se dépouillait de ses haillons dans le vestiaire, un de ses parents lui adressa doucement quelques remontrances au sujet de son excessive économie, et se hasarda jusqu'à lui dire qu'il devrait bien ne plus porter ces vieilles babouches qui le rendaient la fable de tout Bagdad. J'y songerai, répondit en grommelant Abou-Cassem. Et tournant le dos au donneur d'avis, il entra dans le bain. Quand il en sortit, il vit près de ses vêtements une paire de babouches neuves ; la pensée lui vint que c'était une surprise agréable que lui avait voulu ménager son parent, et les ayant chaussées, il se retira. Mais ces babouches neuves appartenaient au cadî qui, étant entré au bain après Abou-Cassem, en sortit aussi après lui et fut très étonné de ne plus retrouver ses chaussures : on s'empressa de chercher de tous côtés, et l'on découvrit dans un coin obscur les horribles babouches d'Abou-Cassem. — Quoi ! c'est ce coquin d'avare qui m'a volé les miennes ! s'écria le cadî. Vite, que l'on coure s'emparer de sa personne. Les gardes se précipitèrent dans la rue, saisirent Abou-Cassem au moment où il allait ouvrir la porte de sa maison, et le conduisirent dans un cachot. Il eut beau protester qu'il n'avait pas eu l'intention de mal faire ; l'occasion de faire quelque saignée à sa richesse était trop favorable pour qu'on la laissât échapper : on ne lui rendit la liberté qu'après l'avoir forcé à payer une forte amende.

Abou-Cassem revint à sa maison désespéré. Dès qu'il fut seul, il se plaça les bras croisés devant les deux babouches causes de son malheur, et après leur avoir fait les reproches les plus énergiques, il les saisit avec colère et les jeta par une fenêtre dans le Tigre qui coulait le long de ses murs. Or, il arriva que, deux ou trois jours après, des pêcheurs en tirant à eux leurs filets sentirent quelque chose de pesant : pleins

d'espoir, ils s'attendaient à voir paraître un riche butin, soit un vase d'or, soit une cassette pleine de sequins ou de diamants ; mais quel ne fut point leur désappointement lorsqu'ils découvrirent qu'ils avaient pêché... quoi ? les babouches d'Abou-Cassem dont les clous monstrueux avaient même déchiré leurs filets ! Furieux, ils prirent les babouches et les lancèrent à travers les fenêtres du vieux marchand : le hasard fit qu'elles tombèrent sur les cristaux pleins d'eau de rose et les brisèrent. Attiré par le bruit, Abou-Cassem vit avec un effroi stupide, nageant dans l'eau de rose, les fatales babouches qui, après l'avoir fait condamner à l'amende, étaient remontées du fleuve pour détruire ce qu'il avait de plus précieux. Il s'arracha une poignée de barbe et s'écria : Maudites que vous êtes ! je saurai bien vous empêcher de me faire d'autre mal à l'avenir. Il les porta dans son jardin, creusa un trou profond, et les enterra. Mais un voisin qui fumait sur une terrasse l'aperçut au moment où il rejetait la terre dans le trou. Ce voisin, envieux et bavard, raconta qu'il avait vu Abou-Cassem déterrera un trésor. Le propos circula dans le quartier et parvint aux oreilles du gouverneur, qui fit mander Abou-Cassem et le menaça de la bastonnade s'il ne partageait avec lui le trésor. Abou-Cassem faillit s'évanouir : il se frappa la poitrine, invoqua le saint nom du prophète, et jura qu'il n'avait fait qu'ensevelir ses babouches. Mais le gouverneur s'irrita plus encore et l'accusa de se moquer de lui. Abou-Cassem sentait déjà le bâton levé sur son pauvre corps ; il comprit qu'il ne lui servirait de rien de lutter plus longtemps contre la force et la cupidité du gouverneur : il consentit donc à payer encore une somme considérable ; il eût presque autant aimé donner son âme. Mais, pour le coup, il se promit bien d'en finir à tout jamais avec les babouches.

Le soir, il sortit de la ville, alla au loin dans la campagne, et quand il se fut bien assuré qu'il ne pouvait être vu absolument de personne, il tira les babouches qu'il avait cachées sous un pan de sa robe, et les jeta au fond d'un aqueduc. Il resta quelques instants penché au-dessus de l'eau, se réjouit de voir ses deux ennemies parfaitement noyées, et le cœur léger, il retourna dormir en paix dans son logis, bien persuadé qu'il n'entendrait plus jamais parler d'elles. Hélas ! les malheureuses babouches avaient encore à lui jouer plus d'un tour.

Le lendemain matin, les bonnes femmes de Bagdad, en allant emplir leurs cruches aux fontaines publiques, furent tout ébahies de voir que l'eau n'arrivait pas : de là clameurs, réclamations, attroupements. Les surveillants préposés à la conduite des eaux, inquiets, effrayés, se répandent de tous côtés, remontent l'aqueduc, sondent les tuyaux et reconnaissent enfin qu'il s'y est introduit des corps étrangers qui arrêtent le cours de l'eau et la font déborder dans la campagne. Qu'était-ce donc ? Pas autre chose que les trop célèbres babouches d'Abou-Cassem. Nouvelles dénonciations, nouvelle prise de corps, nouvelle amende : c'était la ruine du malheureux marchand ; on craignit pour ses jours. Quand il se retrouva pâle, défait, vieilli de dix ans, seul chez lui, en face de ses babouches : « Que ferai-je donc de vous, leur dit-il avec ce calme sinistre qui exprime le dernier degré du désespoir ? A quel genre de supplice vous dois-je condamner ? Vous taillerai-je en mille pièces ? Mais ce sera me susciter mille ennemies ! Il ne me reste qu'un seul moyen : je vais vous réduire en cendres. » Et les prenant entre ses mains tremblantes et crispées de fureur, il allait les porter à son brasier lorsque, les voyant encore tout humides de l'eau qu'elles avaient pompée pendant une nuit entière dans l'aqueduc, il craignit que le feu n'eût pas prise sur elles, et il les posa un instant sur les bords de sa terrasse pour les faire sécher un peu au soleil.

Il n'avait pas fait deux pas en arrière qu'un jeune chien du voisin sauta sur la balustrade et, voulant flaire l'une des babouches, la fit tomber dans la rue précisément sur la tête d'une femme qui passait : — Au meurtre ! à l'assassin ! crient tout aussitôt les commères du quartier. — Qui est mort ?

(1) Imitée de Gaspard Gozzi.

Où est le coupable ? demandent les hommes en quittant leurs travaux. La foule s'amasse, assiège la porte d'Abou-Cassem. On ne parle de rien moins que d'en faire justice sur-le-champ, de le rôtiir ou de l'empaler. Lors le vieillard prend une résolution suprême : il supplie les gardes de le conduire devant le cadi, et là, se jetant à genoux et déposant les fatales babouches aux pieds du magistrat, il s'écrie : « Source infinie de sagesse, lumière éblouissante, ô sublime cadi, vous voyez devant vous deux furies acharnées à ma perte : j'étais riche, elles m'ont ruiné ; j'étais heureux, paisible, elles ont détruit mon repos et abrégé ma vie. Rendez, rendez un édit par lequel tout Bagdad sera averti que du moins leurs crimes futurs ne pourront plus m'être imputés. Ou si vous ne m'accordez point cette faveur, je ne veux plus vivre, je me livre à vous ; faites-moi conduire au supplice. »

Le cadi ne put réprimer un sourire en entendant cette étrange prière : il rédigea l'édit, ordonna de le publier dans toutes les rues de la ville, et se contenta cette fois de faire un petit discours à Abou-Cassem sur les inconvénients de ne pas savoir changer à propos ses vieilles chaussures.

SUR MATHÉSIUS.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Je suis heureux de pouvoir transmettre à l'auteur des intéressantes études sur l'histoire de la vapeur insérées dans une de vos dernières livraisons (1847, page 377), le passage de Mathésius qu'il a vainement cherché dans nos bibliothèques (p. 383). Cet écrivain est tellement spécial à l'art des mines, qu'il n'est pas étonnant de ne pas le rencontrer en France, où cet art n'a malheureusement jamais eu grande faveur. D'ailleurs je ne crois pas qu'il ait jamais été réimprimé depuis le seizième siècle, et il est rare même en Allemagne. Mathésius était maître d'école à Joachimsthal, ville de Bohême autrefois célèbre par ses mines d'argent, de cuivre et d'étain, et dont le nom, soit dit en passant, est demeuré gravé dans la langue par le nom de *Thaler* (écu), primitivement *Joachimsthaler*. Son recueil, imprimé pour la première fois à Nuremberg en 1562, n'est pas un ouvrage technique ; c'est tout simplement un ouvrage de piété rédigé en vue de la population au milieu de laquelle il vivait et inspiré par la contemplation des devoirs et des beautés de la vie souterraine. Le nom de *Sarepta* est celui de cette ville bâtie au pied du Carmel dont le nom est célèbre dans la Bible par les miracles d'Élie. Le second titre de l'ouvrage, *Bergpostilla*, est beaucoup plus explicite : c'est le *Sermonnaire des mines*. Vous voyez, monsieur, qu'il y a bien du hasard qu'on se soit avisé d'aller fouiller dans ce vieux livre perdu. Il renferme pourtant un document historique de la plus haute valeur. C'est par lui que l'on a témoignage de la première application de la vapeur au service de l'industrie ; et bien que ce témoignage, qui ne se présente dans le livre que d'une manière incidente, soit assurément trop incomplet, il ne peut cependant laisser aucun doute sur la réalité du fait. Dès le seizième siècle, un ingénieur des mines, profitant apparemment des lumières de la mécanique des Grecs et les transportant du domaine de l'esprit à celui de la matière, avait eu l'idée d'employer les forces qui résultent de la combinaison de l'eau et du feu à l'épuisement des eaux et même à l'extraction des minerais. De quelle nature était cette machine à vapeur ? Mathésius, qui s'adressait à des ouvriers qui la voyaient fonctionner, n'avait pas besoin de le dire, mais la manière même dont il en parle est la meilleure preuve de son existence. La question est d'un intérêt historique si capital que vous me permettrez de citer les textes mêmes : l'expérience que vous avez faite de leur rareté vous montre d'ailleurs que la citation a du prix. Voici ce qu'on lit p. 182 de l'édition de 1558 :

« Lesset durch wasser, wind unnd feuer, wasser unnd berg » aus den tiefsten mit schönen künsten heben unnd treiben, » damit die unkost geringert, und die verborgenen schetze » dest che können ersunken unnd offenbar werden..... Ir » bergleut sollt auch in enren bergreyen rülmen den guten » man, der jetzt berg unnd vasser mit dem wind auf der » Platten anrichtet zu heben, wie man ietzt auch doch am » tag wasser mit feuer heben soll. »

« Au moyen de l'eau, du vent et du feu, et moyennant de beaux mécanismes, que l'eau et le minéral s'élèvent et soient mis en mouvement des plus grandes profondeurs, afin que la dépense soit diminuée et que ces trésors cachés puissent être d'autant plus tôt percés et mis au jour.. »

« Vous, mineurs, glorifiez dans les chaats des mines l'excellent homme qui fait monter aujourd'hui le minéral et l'eau sur le Platten au moyen du vent, et comment maintenant l'on élève l'eau au jour avec le feu. »

Malgré son laconisme, ce document n'est-il point assez concluant ? N'est-il pas naturel que ce soit dans le travail des mines que l'application de la vapeur se soit d'abord faite ? L'application de la vapeur à la navigation est une idée si complexe qu'il y a quelque vraisemblance à ce qu'elle ne soit qu'une dérivation. Mais, dans les mines, le problème de l'élévation des eaux, qui constitue une question de vie ou de mort, est bien plus direct, et puisqu'il y en avait une solution théorique dans Héron, il était assez simple de la transporter dans la pratique. Si Mathésius ne nous apprenait que la machine ou les machines de Joachimsthal servaient non-seulement à l'épuisement mais à l'extraction du minéral, on pourrait croire qu'elles se rapportaient au premier type de Héron, la pression de la vapeur sur une surface liquide ; mais ce que l'auteur nous dit de l'extraction du minéral indique certainement une machine rotative, et puisque Héron fournit également le type de l'éolipyle, on ne voit pas pourquoi cet appareil si simple et auquel on finira peut-être par revenir dans certains cas n'aurait pas été mis en usage. Le second témoignage que vous avez allégué prouve qu'au seizième siècle on s'en servait pour les tournebroches : qu'on grandisse le tournebroche, on a un treuil ou un cabestan automatique. On pourrait donc croire que telle aurait été la première machine à vapeur. En tout cas, il est bien vraisemblable que ce devait être l'un des deux systèmes consignés dans Héron.

Sans nier la réalité des essais attribués à Blasco de Garay pour la manœuvre des galères, j'inclinerais volontiers à penser que, bien qu'antérieurs à l'impression des Sermons de Mathésius, ils ne l'étaient pourtant pas à la mise en jeu des chaudières d'épuisement de Joachimsthal. Il est à peine nécessaire de rappeler qu'à cette époque la Bohême et l'Espagne étaient loin de manquer de relations, n'étant que les provinces d'un même empire. Je termine enfin en faisant observer que rien n'empêche que le mot de *wind* employé par Mathésius ne soit pris avec l'acception de *vapeur* : à cette époque, la physique n'ayant point encore distingué entre les gaz et les vapeurs, l'auteur n'avait à sa disposition aucune expression plus forte que ce terme général équivalent de notre *souffle* ou du *spiritus* des Latins. — Agrérez, etc.

UN INGÉNIEUR DES MINES.

LA CHASSE AUX OISEAUX DE MER

DANS LES ILES FEROE.

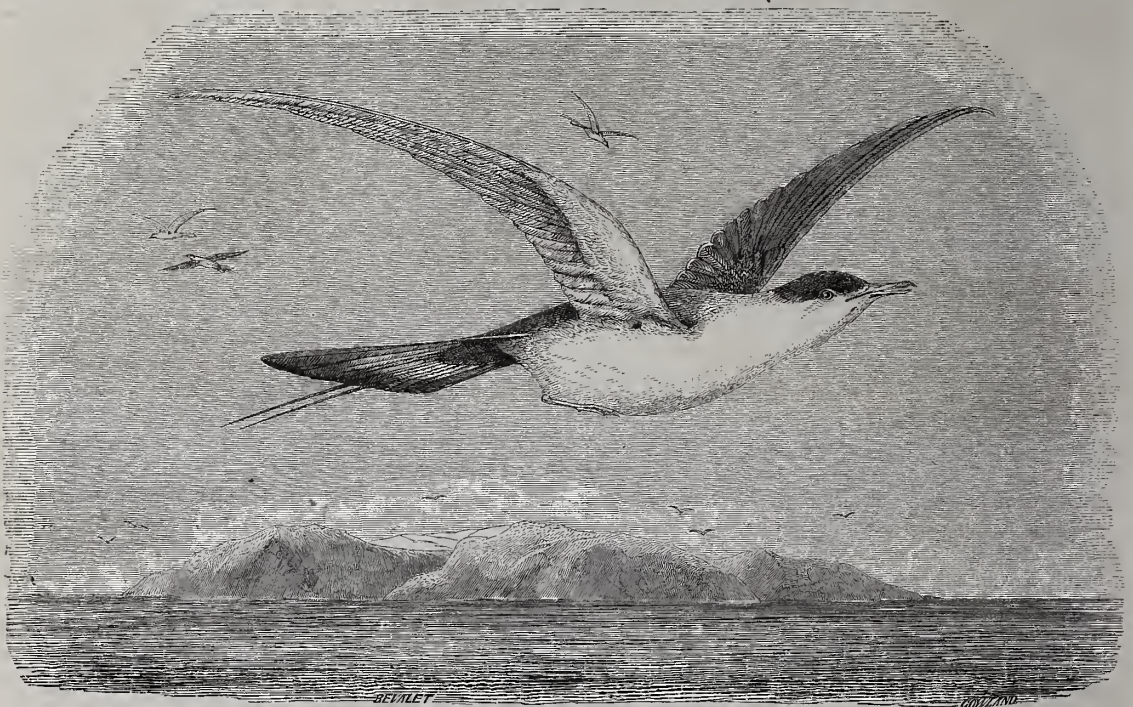
Voy. la Table des dix premières années.

Entre l'Islande et les îles Shetland se trouve le petit archipel des Feroe. Bordées de hautes falaises plongeant perpendiculairement dans la mer, ces îles sont le rendez-vous de milliers d'oiseaux marins qui viennent y pondre leurs œufs. Au printemps, ces oiseaux quittent les côtes de l'Europe moyenne et se rendent dans le Nord. On ne peut se

faire une idée des écueils où ils se réunissent, appelés *Vogelberg*, quand on ne les a pas vus. Qu'on imagine un rocher noir composé d'assises horizontales s'élevant verticalement à quatre ou cinq cents mètres au-dessus de la mer, qui mugit et brise à ses pieds. Pendant les tempêtes, l'eau s'élance souvent à plus de trente mètres de haut et retombe en cascade le long de la paroi verticale; mais, par un temps calme, quand la mer ondule doucement en se jouant autour des écueils, on peut s'approcher de ces escarpements, où l'on jouit du spectacle le plus singulier. Des milliers d'oiseaux sont rangés sur les corniches à côté l'un de l'autre; les femelles sont sur leurs œufs; les mâles, près d'elles ou volant à une faible distance. Une salle de spectacle, un cirque, un amphithéâtre, remplis de spectateurs, ne donnent qu'une faible idée du nombre prodigieux d'animaux qui sont ainsi placés symétriquement la tête tournée constamment vers la mer. La présence de l'homme ne les trouble nullement, et le bruit d'un coup de fusil ne fait en-

voler que les mâles; les femelles restent sur leurs œufs: elles ne les quittent même que quand on s'approche d'elles, et la plupart se laissent prendre sur leur couvée. Notre second dessin représente un de ces rochers, et le troisième est un profil de l'île sur laquelle il s'élève. Elle se nomme Naaloe. Vers son tiers septentrional elle est tellement basse qu'elle semble coupée en deux; mais une langue de terre étroite, que les vagues franchissent dans les grandes tempêtes, réunit ces deux parties. L'extrémité méridionale de l'île est percée d'une cavité qui permet, lorsque la mer est calme, de traverser en bateau; de là le nom de Naaloe ou île de l'Aiguille, qui lui a été donné.

Les ornithologistes ne sont pas d'accord sur la question de savoir pourquoi les oiseaux de mer se réunissent annuellement en si grand nombre sur certains points pour couvrir leurs œufs, tandis que d'autres, qui semblent être dans des conditions identiques, ne sont jamais fréquentés par eux. Boje pense que c'est l'abondance de la nourriture qui les



Le Stercoraire parasite (*Lestrís parasitica*).

attire; Faber attribue leur préférence pour certaines localités à un instinct de sociabilité; Graba fait remarquer que les vingt-cinq rochers à oiseaux de Feroe sont tous tournés à l'ouest et au nord-ouest; pas un seul ne fait face à l'est. Les oiseaux marins aimant à s'élever contre le vent, et les vents régnant aux Feroe étant ceux du sud-ouest, cette orientation était la plus favorable. Ils peuvent ainsi s'envoler facilement. Sont-ils surpris par une raffale, le vent les reporte naturellement vers le rocher où pose leur femelle. Ces rochers sont aussi disposés naturellement de façon à abriter par leurs saillies ou leurs cavités les oiseaux contre les violences du vent. L'auteur de cet article ne saurait adopter sans réserve cette opinion. Le plus beau *Vogelberg* qu'il ait vu était sur la côte orientale de l'île de l'Ours, entre la Norvège et le Spitzberg. Ceux des côtes occidentales du Spitzberg étaient beaucoup moins fréquentés. La solitude, une nourriture abondante, l'absence d'animaux carnassiers, tels que les renards, sont probablement les causes principales qui ont déterminé le choix des premiers colons d'un *Vogelberg*. L'instinct qui ramène ces oiseaux au lieu de leur naissance a fait le reste.

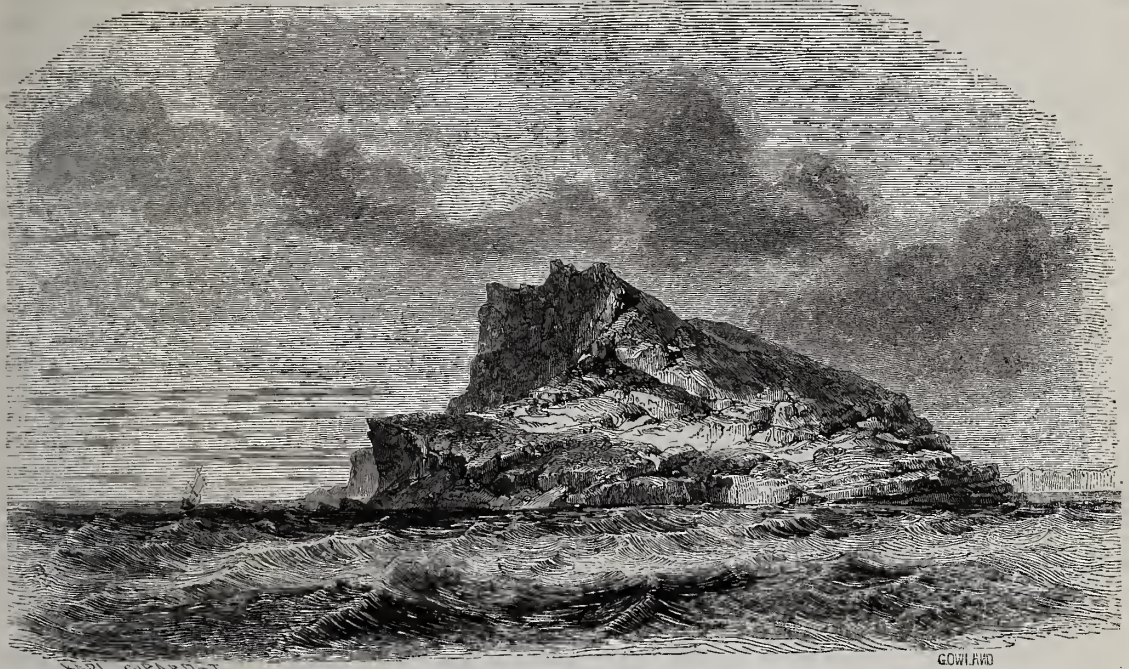
Les différentes espèces ne sont pas distribuées indifféremment sur toute la hauteur de l'escarpement. Autour du ro-

cher on trouve la mouette marine (*Larus marinus*) et des macareux ou perroquets de mer (*Mormon fratercula*). Ces oiseaux creusent dans la terre un trou horizontal au fond duquel la femelle couve son œuf. Ils sont excessivement communs; aussi, sur un seul petit écueil, situé en mer, on prend annuellement 2 400 de ces oiseaux. On les retire vivants de leur trou avec un bâton terminé par un crochet, ou bien on ouvre la galerie par en haut, et on découvre ainsi le nid. Le second rang, dans les points où l'on trouve de l'herbe, est occupé par la mouette argentée (*Larus argentatus*); au-dessous perche l'innombrable colonie des pingouins (*Alca torda*) et des guillemots (*Uria troile*, *U. ringvia*); plus bas, sur les rochers baignés par la mer, on aperçoit la mouette à trois doigts (*Larus tridactylus*), et enfin les guillemots à miroir (*Uria grylle*) et les cormorans (*Carbo cormoranus* et *C. cristatus*). Les guillemots et les pingouins qui ne couvent pas nagent en quantité innombrable au pied de l'écueil. La vue d'une barque ne les effraye pas, toutefois ils plongent à son approche, mais si maladroitement qu'ils ressortent le plus souvent sous les avirons. Rien de plus plaisant que de les voir plonger de nouveau en toute hâte avec les signes de la plus vive frayeur. Tous ces oiseaux

vivent en bonne intelligence. Souvent des femelles d'espèces différentes sont assises côte à côte sur leurs œufs, et on dirait, à voir les mouvements de leur tête, qu'elles sont engagées dans une conversation aimée, pour faire diversion aux ennuis d'une couvée prolongée. Les petites espèces ont cependant un ennemi plus fatigant que redoutable : c'est le stercoiraire parasite (*Lestris parasitica*). Vrai forban de l'air, il fait la chasse aux oiseaux plus faibles que lui, et les force, en les harcelant de coups de bec, à rendre gorge

et à rejeter le poisson et les crustacés dont ils se sont nourris. Au moment où l'animal vaincu les laisse échapper, le stercoiraire plonge sur cette proie dégoûtante, et la saisit avant qu'elle ne tombe dans la mer. Plusieurs fois l'auteur de ces lignes a été témoin de ces combats où la victime semble payer un tribut pour échapper aux importunités d'un mendiant obstiné.

Presque tous ces oiseaux servent d'aliment aux pauvres habitants de Feroë ; ils mangent ces animaux et leurs œufs.



Iles Feroë. — Rocher dans l'île Naalsoe (Ile de l'Aiguille).

Au péril de leur vie, ils se suspendent à une corde, ou bien ils grimpent le long des parois verticales des rochers, en marchant le long des étroites corniches sur lesquelles nichent les oiseaux. Là, le moindre faux pas est une mort inévitable, et chaque année plusieurs Feroëns sont les victimes de cette chasse périlleuse ; aussi celui qui part pour y aller prend-il solennellement congé de ses parents et de ses amis. Une poursuite sans danger est celle qui se fait en canot. Le chasseur s'arme d'un filet conique qui rappelle celui qui sert à prendre les papillons ; mais il est tissu en fil de laine, et par conséquent beaucoup plus fort. L'ouverture a environ 6 dé-

cimètres de diamètre. Comme ces oiseaux ne sont nullement sauvages, on s'approche des rochers sur lesquels ils perchent souvent par milliers. On abat le filet sur eux, leur tête s'engage dans les mailles, et on s'en rend maître facilement. De cette manière on s'empare des oiseaux qui volent à la surface de la mer ou perchent sur les rochers à fleur d'eau ; mais le plus grand nombre se trouve sur les escarpements des falaises. Pour les atteindre, quatre chasseurs se réunissent : l'un, armé d'une perche terminée par une petite planche horizontale, pousse l'autre jusqu'à ce qu'il soit au niveau d'une corniche ; celui-ci à son tour laisse son camarade avec une corde. Là,



Iles Feroë. — Profil de l'île Naalsoe.

ils saisissent les oiseaux sur leurs œufs ou les attrapent au vol avec le filet ; ils les tuent à mesure, et les jettent à leurs camarades qui maintiennent la barque au-dessous du rocher. Ils se hissent ainsi de corniche en corniche, et l'on a vu des chasseurs prendre ainsi en quelques heures des centaines d'oiseaux.

Enfin, la méthode la plus profitable, mais la plus dangereuse de toutes, est la suivante. Les chasseurs sont munis d'une corde épaisse de 6 centimètres et longue de 200 à 400 mètres, et portant une espèce de siège. On place une

poutre sur le bord du rocher, afin que le câble ne se coupe pas en rasant sur la pierre. Six hommes descendent le preneur d'oiseaux (*Fuglemand*). Il tient à la main une cordelette avec laquelle il communique, au moyen de signes convenus, avec ses compagnons, qui ne tardent pas à le perdre de vue. Il faut une habileté toute particulière pour empêcher le câble de se tordre, sans quoi le malheureux tourne sur lui-même, et se brise contre les rochers. Arrivé à une corniche, il quitte la corde, l'amarré à une saillie du rocher, et tue le plus grand nombre d'oiseaux possible, en les pre-

nant à la main ou en les attrapant au vol avec son filet. Aperçoit-il une caverne ou une corniche qu'il ne puisse atteindre, et où perchent un grand nombre d'oiseaux, alors il s'assoit de nouveau sur la planchette, et imprime à la corde des mouvements d'oscillation qui atteignent quelquefois 30 mètres, et le lancent sur la partie du rocher qu'il veut explorer. La chasse terminée, ses compagnons le hissent de nouveau au haut de la falaise. Cette chasse est pleine de dangers : la corde peut se couper en frottant sur des rochers aigus, une pierre se détacher et tomber sur le malheureux ainsi suspendu entre le ciel et la mer ; en se lançant au moyen des oscillations qu'il imprime à la corde, il est quelquefois projeté avec force contre une saillie ; enfin, s'il perd l'équilibre sur ces étroites corniches, il tombe et se brise la tête sur les rochers ou se noie dans la mer. Mais dans ce pauvre pays, où l'orge mûrit à peine tous les ans, l'homme risque sa vie pour se procurer un gibier dont l'odeur et le goût soulèveraient la délicatesse de nos appétits.

LA LIGNE DROITE DE LA VIE.

Il avait vécu simplement. Sans révolte, sans murmure, il avait pratiqué les humbles vertus qui donnent, sinon le bonheur, du moins la paix de la conscience et la sérénité. Il avait eu, dès sa jeunesse, cette heureuse et rare conviction que chaque homme n'est pas appelé à refaire sous tous les rapports l'expérience de tous. Il pensait que s'il n'est point de régions si hautes que notre esprit n'ait la liberté, le droit et le devoir d'explorer dans les sphères infinies de l'invisible pour y chercher la lumière, il convient au contraire, pour le règlement de la vie positive, d'accepter dès le départ les grandes vérités morales transmises de siècle en siècle, consacrées par la partie honnête du genre humain, par les bons et par les sages, et dont l'observation doit suffire à tout le développement et à toute la félicité que comporte une existence ordinaire. Il s'était marié, entre autres motifs, parce qu'il croyait que l'on n'a pas le droit de juger définitivement la vie si l'on ne l'a pas expérimentée dans ses devoirs et ses attachements les plus sérieux. Il était juste, doux et sincère dans le gouvernement de sa maison : il blâmait l'impudence et la dureté comme contraires à la dignité personnelle. Il avait pris à la lettre cette vieille opinion des philosophes et des poètes, que ce qu'il est possible d'espérer de bonheur se trouve dans la médiocrité de la fortune, dans la modération des desirs ; dans le travail, l'étude, les affections de famille, l'amour de la patrie, de la nature et de Dieu. Sa sollicitude de tous les instants avait été de préserver ceux qui l'entouraient du vice et du malheur : autant qu'il est donné à l'homme, il avait réussi ; il n'avait échoué que contre le dernier écueil, où toute créature, hélas ! vient disparaître à son tour.

Il faut représenter librement aux rois jusqu'à quel point ils sont responsables devant Dieu quand ils donnent par pure faveur les emplois et les charges, qui ne peuvent être possédés par les esprits médiocres qu'au préjudice des États.

Testament du cardinal DE RICHELIEU.

NUMISMATIQUE.

DE QUELQUES ERREURS OU PRÉJUGÉS A PROPOS DES MÉDAILLES.

(Premier article.)

La numismatique est une science comparativement moderne. Presque toutes les autres sciences ont leur origine dans l'antiquité la plus reculée. Dès le collége, les enfants,

en étudiant les langues ou l'histoire ancienne, apprennent que l'astronomie avait été cultivée par les premiers peuples nommés dans les annales du genre humain. Ils voient les mathématiques professées par Euclide et Archimède, la médecine par Hippocrate ; nulle part ils n'aperçoivent aucun vestige de l'étude des monnaies : aussi rien ne les prépare à estimer la science numismatique, et ils ne sauraient se douter de la diversité des connaissances nécessaires pour faire progresser cette science et en tirer toutes les lumières qu'elle peut répandre sur l'histoire, les mœurs, les religions, la chronologie des civilisations qui ont précédé et préparé la nôtre.

Érudition, c'est-à-dire connaissance approfondie de tous les textes anciens qui sont parvenus jusqu'à nous, science des langues et de la géographie, chronologie, sagacité, sentiment exercé de l'art, telles sont les principales qualités que les numismatistes doivent posséder pour exceller dans l'étude de leur choix. Il est vrai que des gens sans culture intellectuelle ont eu le goût des médailles ; mais on ne verra jamais devenir de véritables numismatistes ceux qui ne savent point unir l'amour sérieux de l'étude à l'innocente manie des collections.

Il ne faut pas, du reste, s'étonner de voir à quel point tout ce qui touche à la numismatique est étranger au grand nombre. Il en a toujours été ainsi. On a de tout temps aimé l'argent ; mais il est rare que l'on examine curieusement les pièces de monnaie ; la vulgarité même de ces objets, que les nécessités de la vie font passer de main en main, fait qu'on n'y attache son attention que pour les compter et chercher à les acquérir ou à les dépenser. Cependant presque tout ce que nous appelons aujourd'hui *médailles antiques* a été de la monnaie pour les Grecs et les Romains.

Il y avait plus de deux mille ans que la monnaie avait été inventée lorsqu'il se rencontra, peut-être pour la première fois, un véritable amateur de médailles. Ce premier des collecteurs de médailles était un poète, et un des plus illustres, Pétrarque, le chantre immortel de Laure de Noves. Pétrarque ne fut pas précisément un numismatiste, mais il rassembla avec soin toutes les médailles antiques qu'il put trouver, et il en forma une collection qu'il offrit en présent à l'empereur Charles IV. Il aimait les médailles en poète, en artiste, en philosophe, ce qui n'est certes pas la pire manière de les aimer. Il affectionnait, non pas les plus rares, mais les plus belles, et surtout celles qui offraient les traits des princes qui avaient été les bienfaiteurs de l'humanité. Dans sa collection, on voyait des Trajan, des Marc-Aurèle, des Antonin, plutôt que des Néron, des Othon ou des Commode. Avant lui, on ne connaît pas d'amateurs de médailles. Dans les écrits de l'antiquité, on trouve cités des amateurs de pierres gravées, de vases, de statues ; mais on n'a pas encore trouvé mention de collectionneurs de monnaies. Peut-être cette lacune tient-elle à ce que nous sommes loin de posséder tout ce que les anciens ont écrit ; cependant la lecture de divers passages où ils ont parlé incidemment des monnaies semble nous donner le droit de dire que, chez eux, on s'était occupé encore moins généralement que parmi nous de recueillir les monuments des âges antérieurs, et même qu'ils n'avaient guère étudié les espèces courantes qu'au point de vue économique.

Plutarque, mort vers l'an 140 de notre ère, parle, dans la Vie de Thésée, d'une monnaie frappée par ce législateur fabuleux de l'Attique. C'est là une erreur dans laquelle ne serait pas tombé un homme aussi lettré s'il avait existé de son temps une science des médailles. Il s'exprime ainsi : « Il » fit frapper une monnaie sur laquelle il y avait un bœuf, » soit à cause du taureau de Marathon qu'il avait tué, » soit, etc. » Or Thésée, personnage mythologique, aurait vécu, suivant la Fable elle-même, un peu avant la guerre de Troie, c'est-à-dire environ cinq cents ans avant l'invention de la monnaie.

Homère, qui a chanté la prise de Troie trois cents ans après la date de cet événement plus ou moins historique, ne parle pas une seule fois de la monnaie dans ses deux poèmes. Il est cependant probable que c'est à la mauvaise interprétation des passages où il parle d'armes échangées contre des bœufs qu'il faut attribuer l'origine de l'erreur répétée par Plutarque, sans doute après cent autres auteurs. D'anciens commentateurs n'avaient pas voulu voir dans Homère ce qui y était, c'est-à-dire un marché fait par voie d'échange, comme on les concluait tous dans les temps primitifs. Ils ont voulu voir dans l'expression *bœufs* le nom d'une espèce de monnaie qui aurait été nommée ainsi à cause de l'image d'un bœuf. De là le conte de Plutarque sur les *bœufs* de Thésée.

Il faut aussi ranger parmi les fables ce que le même Plutarque rapporte des monnaies de fer que Lycurgue aurait fait frapper chez les Lacédémoniens pour empêcher les progrès du luxe. Ces monnaies, si volumineuses qu'il fallait, dit Plutarque, des charrettes pour porter de très-petites sommes, n'ont jamais existé que dans l'imagination féconde, et ordinairement plus ingénieuse, des écrivains de la Grèce.

La dimension de certains *as* romains (17 centimètres pour les plus grands, mais non pas les plus anciens) a pu donner lieu à cette fable. Peut-être les Lacédémoniens avaient-ils eu d'abord des monnaies analogues à ces *as* romains avant d'employer l'argent, comme les autres peuples de la Grèce; mais c'est là tout ce que nous pouvons accorder à Plutarque. Je sais bien que les défenseurs du philosophe de Chéronée pourront m'alléguer qu'un peuple moderne, brave et pauvre comme les Spartiates, a eu des monnaies de dimensions telles que, par analogie, l'historiette de Plutarque deviendrait probable. En effet, au dix-septième siècle, en 1660, la Suède donna des marques monétaires à des tables de cuivre dont la plus grande a plus d'un demi-mètre de long sur 30 centimètres de largeur. Mais ces tables (dont plusieurs sont conservées au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale) portent l'indication d'une valeur de convention, la plus grande 8 dalers : cette monnaie de géants fut très-certainement une sorte d'assignat auquel les nécessités du moment avaient donné naissance.

Pollux de Naucratis en Égypte, qui a parlé avec plus de détail qu'aucun autre auteur païen des monnaies anciennes, dans l'espèce d'encyclopédie qu'il composa sous Marc-Aurèle, nous fournit un argument précieux à l'appui de ce que nous venons d'avancer, à savoir que les anciens n'étaient pas numismatistes. Après avoir nommé Phidon d'Argos comme le premier inventeur de la monnaie, après avoir fait l'énumération des autres personnages auxquels on avait également attribué l'honneur de cette invention, il finit par une phrase que pourrait signer un élégant ignorant de nos jours : « Mais » qui pourrait songer à s'enquérir de pareille chose ? Il dit aussi sur le ton de l'ironie : « Quelqu'un trouvera peut-être » glorieux de rechercher l'origine des monnaies. » Évidemment, si un savant, un érudit, comme Pollux, a parlé aussi irrévérencieusement des recherches qu'on pouvait faire sur les monnaies, c'est que ces recherches n'étaient pas estimées de son temps; on peut même dire qu'elles n'existaient pas.

On vient de voir les préjugés en fait de numismatique dans l'antiquité; il y en eût aussi au moyen âge, comme il y en a encore beaucoup de nos jours.

Le type des monnaies de saint Louis, fort estimées du vivant de ce prince, à cause de l'excellence du titre, fut l'objet d'une méprise si universelle que Jean Villani, dans ses Chroniques florentines, écrites sous le règne de saint Louis, dit qu'à son retour d'Égypte, le roi Louis de France avait fait représenter sur le gros tournois, du côté de la pile, les *buies* des prisons, en mémoire de sa captivité. Cette idée avait fait fortune parmi les peuples chez qui la mémoire de saint Louis fut en telle vénération que ses monnaies, après sa mort, furent conservées et portées comme de véritables

reliques, et que longtemps après lui on en fabriqua des *fac-simile* en cuivre. La piété des admirateurs du saint roi croyait voir, dans la figure informe qui y est gravée, les *buies* ou *menottes* qu'on se persuadait qu'il avait été contraint de porter chez les infidèles. Un passage de Joinville où il décrit, sous le nom de *bernicles*, un supplice dont on menaça son maître, nous explique comment les crédules populations du moyen âge sont tombées dans cette erreur, et ont pris, comme on le verra clairement plus loin, une *église* pour des *menottes* ou pour un instrument de supplice. Joinville dit : « Ils le mena- » cèrent de le mettre en bernicles, qui est le plus grief tour- » ment qu'ils puissent faire à nully; et sont deux grands tisons » de bois qui sont entretenus au chef, et quand ils veulent » y mettre aucun, ils le couchent sur le cousté entre les deux » tisons et lui font passer les jambes à travers de grosses » chevilles, puis couchent la pièce de bois qui est là-dessous, » et font asseoir un homme dessous les tisons. Dont il avient » qu'il ne demeure à celui qui est là couché point un demi- » pied d'ossements qu'il ne soit tout desrompu et eschaché. »

Du Cange, et après lui Leblanc, ont très-bien deviné l'erreur populaire; mais le préjugé était si fort de leur temps qu'ils ont procédé avec beaucoup de ménagements de peur de paraître manquer de respect à la mémoire du saint roi. Cependant Du Cange a suffisamment révélé la vérité : c'est que le type appelé *chastel* par les ordonnances des rois de France relatives aux monnaies était tout simplement une imitation grossière du temple de Louis le Débonnaire.

Les premiers rois carlovingiens avaient adopté pour type de leurs monnaies un temple, symbole de l'Église, entouré des mots *Christiana religio*, qui font parfaitement comprendre l'idée qu'ils y attachaient. Avec le temps, par suite de la barbarie, et surtout de l'ignorance des graveurs, qui le reproduisaient de siècle en siècle sans le comprendre, ce type devint un véritable hiéroglyphe. On peut en juger en examinant les diverses transformations qu'il a subies sur les dessins n° 1 à 5.



Fig. 1.

Le n° 1 est un denier d'argent de Louis le Débonnaire. En voici la description : Du côté appelé vulgairement de nos jours face, mais qu'on appelait jadis croix, est en relief une croix; la légende écrite en latin trahit l'origine germanique de nos premiers rois par l'aspiration H et le W : *HILVDOWIGVS IMP.* (*Hiludwig, empereur*). Au revers, ou côté de la pile, on lit la légende : *Christiana religio* (religion chrétienne). Cette légende, selon un usage consacré, est écrite avec le X et le P grecs, qui remplacent le G, l'H et l'R romains. Au milieu est le temple, exhaussé sur deux degrés; le fronton, à la grecque, est surmonté d'une croix, et est porté par quatre colonnes au milieu desquelles est une autre croix.

Les abbés de Saint-Martin de Tours copièrent ce temple sur leur monnaie, et il finit, au onzième siècle, entre les mains d'ignorants monétaires, par offrir la figure qu'on peut voir sur le revers du n° 2. De ce côté, on lit : *SCS Martinus* (Saint-Martin); au centre, les vestiges du temple; du côté de la croix, la légende est : *Turonus Civi*, abréviation vicieuse qui signifie *Cité de Tours*. La monnaie de ces abbés ayant obtenu une grande célébrité de beauté, fut imitée elle-même par une infinité de seigneurs, petits et grands, et par les rois de France, qui eux-mêmes copièrent cette légende, laquelle a donné naissance au système célèbre appelé tournois à

cause de ce mot *Turonus*. La livre tournois, dont nous avons encore entendu prononcer le nom dans notre enfance, dans les premières années de la Restauration, avait triomphé de



Fig. 2.

la livre parisienne environ sous Charles VIII. Qu'on examine à présent le gros tournois de saint Louis, qui porte le n° 3 ; on



Fig. 3.

et retrouvera la légende *Turonus Civis*, et on y reconnaîtra le temple de Louis le Débonnaire dans la figure exorbitante appelée si longtemps *menottes*, *buies* ou *bernicles*. Les légendes signifient, du côté de la croix : *Que le nom de Dieu, Notre-Seigneur J.-C., soit béni. Puis, Louis, roi.*

Voici ce temple, n° 4, déguisé sous une forme encore plus



Fig. 4.

hétéroclite, sur une monnaie inédite qui doit avoir été fabriquée dans le canton de Lausanne ou dans le Chablais, vers la fin du douzième siècle. Cette pièce est une imitation tellement servile des deniers de Louis le Débonnaire qu'elle ne porte même pas le nom du lieu où elle a été fabriquée. On y lit : *Ludovicus imp.*, cependant sous une forme moins teutonienne, et *Criana religio*. Sous le n° 5, on peut voir le



Fig. 5.

temple, copié d'une manière plus élégante. Il devient, ici, une église gothique, mais il conserve le fronton carolingien, très-reconnaissable, malgré une solution de continuité très-visible entre le fronton et le portail qui affecte la forme ogivale. Cette pièce a été frappée à Bruxelles en Brabant vers 1280. La légende *Moneta bruxellensis* a remplacé le *Turonus civis*.

Il y eut aussi une autre erreur plus tenace que celle des *menottes*, car quelques personnes la partagent encore aujourd'hui : c'est celle qui faisait donner au type des monnaies de Gènes le nom de *Machin à couper la tête*. Leblanc,

dans son *Traité historique des monnaies de France*, parlant des monnaies frappées à Gènes pendant la domination française, dit : « La légende de ces monnaies du côté de la croix, » *Conradus rex Romanorum*, est à remarquer, aussi bien » que la figure qui est de l'autre côté dans le milieu de la » pièce, qui est une machine dont ils (les Génois) se servoient pour couper la tête. » En effet, l'objet représenté sur les monnaies de cette célèbre république pendant plusieurs siècles offre quelque ressemblance avec notre *guillotine* et avec les autres machines de ce genre qui, sous divers noms, ont servi à la décapitation dans plusieurs pays de l'Europe dès le seizième siècle. De plus, comme l'empereur Conrad III avait donné à la ville de Gènes les droits régaliens de monnaie et de glaive, *jus monetæ et gladii*, on croyait que la fière cité, qui conserva toujours le nom de Conrad sur ses monnaies, y avait voulu placer également l'instrument du supplice, signe de souveraineté. Il n'en était rien. Il s'agissait, comme pour les monnaies qui précèdent, d'un type ancien devenu inintelligible à force de barbarie. Qu'on examine avec soin le n° 6, et on y recon-



Fig. 6.

naîtra une *porte de ville*, un *portail*, qui finit par ressembler à un coupe-tête sur le n° 7. La légende du n° 6 est, du côté de la face, *HLVDOVICVS IMP AVG* (*Hludwig, empereur, auguste*). Au lieu de la croix, on voit le buste de l'empereur ; au revers, le nom de la ville où ce denier a été frappé : *Arelatvm* (Arles). Quant au gros d'argent, n° 7, il porte, comme on l'a dit, d'un côté le nom



Fig. 7.

de Conrad, le fondateur de la république génoise, et de l'autre celui de Louis XII, le destructeur de l'indépendance de Gènes. On pourrait ajouter à la démonstration que le nom latin de Gènes, *Janua*, signifie porte, et que, par conséquent, ce symbole, devenu plus tard si barbare, avait pu être choisi dans l'origine à cause de l'allusion qu'il faisait au nom de la cité.

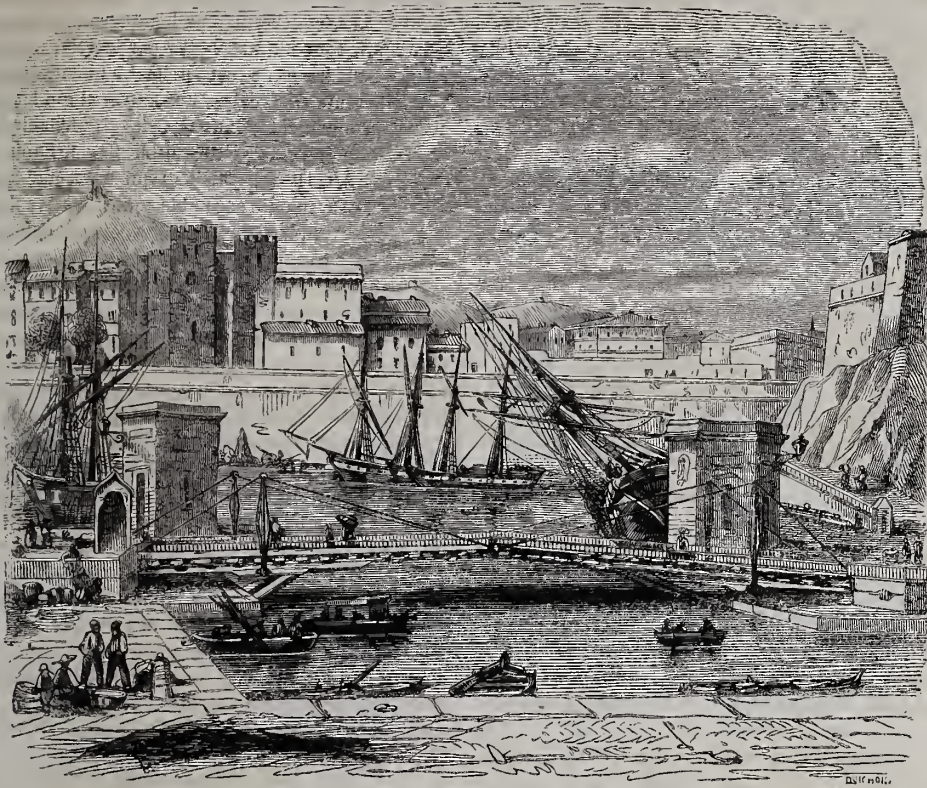
Nous n'avons pu citer ici qu'un très-petit nombre des erreurs populaires au sujet des médailles ; mais si nous avons voulu citer celles commises par les numismatistes eux-mêmes, pendant que la science était encore dans l'enfance, nous aurions écrit un livre et non un article. Nous nous réservons de traiter dans un second article d'une autre espèce d'erreurs en fait de monnaies et de médailles : nous voulons parler des idées erronées qui ont cours sur la rareté et la valeur vénale de certaines pièces.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

MARSEILLE.

Voy. la Table des dix premières années; et 1847, p. 105, l'Aqueduc de Roquefavour.



Marseille. — Abbaye de Saint-Victor et Bassin de earénage.

§ 1. HISTOIRE DE LA VILLE.

Nous ne chercherons pas à faire connaître en quelques lignes tout ce que la ville de Marseille présente d'intéressant à l'historien et à l'économiste, sous le double rapport des révolutions passées de sa population, et de la prospérité actuelle de son commerce. Une cité qui a été fondée avant Rome elle-même; qui a mêlé le sang grec au sang des Ligures, premiers habitants des rivages de la Provence; qui a porté aux limites du monde antique l'activité et la gloire du génie industriel des Phocéens; qui a nourri une république assez forte pour disputer à Carthage l'empire de la Méditerranée, et assez sage pour être un modèle envidé des Romains eux-mêmes; qui a été renouvelée ensuite par l'occupation des Romains; qui a abrité leur marine dans ses ports, leurs soldats dans sa citadelle, leurs patriciens dans ses campagnes; qui, au milieu de l'invasion des Barbares, a maintenu les derniers rapports de la Gaule avec le commerce de l'Orient, avec l'empire de Constantinople; qui, sous les Mérovingiens, a été l'unique port que les Francs ont entretenu et se sont partagé sur la Méditerranée; qui, dans les crises d'où la dynastie carlovingienne est sortie et où elle s'est engloutie de nouveau, a été le but presque continu des attaques des Sarrasins; qui vit bientôt s'élever dans le royaume de Provence le premier état démembré de l'empire de Charlemagne; qui dès lors tour à tour donna ses rois à l'Italie et reçut ses comtes de l'Espagne; qui, en portant les croisés au tombeau du Christ, rouvrit au négoce français le chemin du Levant; qui avec son antique richesse retrouva le goût de son ancienne liberté, et se modela sur les formes politiques des villes italiennes pour tâcher de rivaliser avec leur fortune; qui faillit trouver dans la Ligue l'occasion de consacrer son indépendance; qui ne perdit alors l'autonomie qu'au moment où la France, parvenue au plus haut point de sa grandeur,

allait lui en communiquer tous les bienfaits; qui, pendant les deux siècles où la France a eu la prépondérance dans l'empire puissant des Turcs, a été l'intermédiaire de toutes nos relations avec lui; qui, lorsque cet empire est déchu, en a vu de nouveaux s'élever sur les côtes d'Afrique comme pour accroître le mouvement de ses affaires: d'une part l'Égypte érigée en royaume par un prince pressé à échanger avec nous toutes les richesses du Nil, de l'autre l'Algérie devenue française, et attirant, à travers la Provence, les productions et les capitaux de notre pays, en attendant qu'elle lui renvoie par le même canal les fruits d'une colonie féconde et sûre; une cité qui a ainsi reçu le mélange de toutes les races, qui a marqué dans toutes les révolutions, qui voit chaque jour arriver dans ses fabriques, dans ses entrepôts, sur son port, toutes les créations de la nature ou de l'industrie; une cité pareille ne peut pas laisser enfermer en quelques phrases toute son histoire et tout son commerce. Un des plus habiles magistrats qu'elle ait eus, M. le comte de Villeneuve, a essayé d'embrasser tous les éléments de cette grande destinée dans une publication qui, commencée en 1821, n'a été achevée qu'en 1829, et qui, sous le titre de *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, et en 4 volumes in-4° de 1200 pages, ne contient pas tout ce qu'il faudrait dire sur le passé de la ville et sur son présent. Les recherches historiques de notre époque, l'accroissement considérable de nos relations commerciales, fourniraient de longs suppléments à qui voudrait compléter cet ouvrage. Pour nous, nous voulons seulement indiquer quelques points dans ce champ si étendu.

§ 2. PLAN DE LA VILLE.

Une ville, comme un monument, doit, avant tout, être belle par le plan. Mais ordinairement le plan d'une ville ne sort point tout formé de la tête d'un artiste, comme celui

d'un monument ; et ce n'est peut-être point à regretter. Les artistes sacrifient trop souvent la beauté intérieure de la distribution, qui ne se laisse sentir que par des intelligences distinguées, à la beauté extérieure des façades, qui est le sujet des extases d'une multitude peu éclairée. C'est le temps qui dessine les villes peu à peu et par accroissements successifs, appropriés à des besoins profonds, d'où naissent toujours les plus beaux motifs de décoration. Il y a cependant des époques où, les villes s'éparpillant hors des enceintes primitives, il est nécessaire qu'un esprit sagace et ferme comprenne les tendances diverses qui les entraînent, les dirige, tire le plus juste parti des anciennes parties délaissées, des parties nouvelles envahies, établisse entre toutes d'harmonieux rapports et mette la marque du génie d'un seul homme sur les créations différentes de la succession des siècles. Marseille, après avoir déjà passé plusieurs fois par ces époques critiques, s'y voit de nouveau ramenée aujourd'hui par un nouveau développement de sa richesse.

La ville primitive, fondée par les Phocéens, était assise tout entière sur cette crête où est aujourd'hui reléguée la partie la plus pauvre de la population. Au lieu de se développer comme aujourd'hui sur tous les côtés du port, qui est le centre même de la cité actuelle, elle s'étendait uniquement au nord de ce port jusqu'à un autre port plus petit, qui s'appelait le port des Gaulois, *portus Gallicus*, et qui, abandonné pendant le moyen âge, se relève aujourd'hui sous le nom défiguré de port de la Joliette. Il paraît que lorsque les Romains se rendirent maîtres de la ville, ils se réservèrent, d'une part, pour les logements de leurs soldats, la citadelle qui dominait le grand port ; de l'autre, à l'usage particulier de la marine, le petit port placé en arrière du premier. Même sur cet emplacement resserré, il y avait au moyen âge deux villes séparées, vivant sous des lois et des puissances distinctes. La ville haute comprenait la citadelle romaine, qui avait vue sur le grand port ; de là, en suivant la mer qui battait et qui emportait son rivage élevé, elle gagnait les fortifications qui devaient protéger le petit port ; elle couvrait le rivage de ce port et tenait le port lui-même sous sa juridiction. C'était la ville épiscopale, soumise à l'évêque qui avait succédé à l'autorité romaine, et qui longtemps entretint l'espoir de l'y faire reparaitre par ses relations avec l'empereur de Constantinople. La ville basse, s'étendant au midi tout au long du grand port, et au levant ouvrant directement sur la campagne, avait conservé tout le mouvement des affaires de la terre et de la mer ; elle obéissait à un délégué du comte de Provence et s'appelait pour cette raison la ville comtale. Les deux villes étaient séparées l'une de l'autre par des murs ; le parallélogramme à peu près régulier qu'elles formaient était du reste défendu par d'épais remparts, même du côté du grand port, où des ouvertures pratiquées dans la muraille, et qui ont laissé le nom de *grottes* à quelques rues adjacentes, donnaient passage aux marchandises transportées du port dans les marchés intérieurs.

Indépendamment de ces deux villes, une troisième ville se forma peu à peu autour de l'abbaye de Saint-Victor, qui, placée en face de l'ancienne citadelle romaine, gardait la rive méridionale du grand port. La puissante abbaye étendit son patronage sur les campagnes environnantes, sur les églises qu'on y avait bâties, sur les hameaux qui se groupaient autour de ces édifices. Parmi les principaux oratoires ainsi dispersés dans les champs, il faut nommer, après la chapelle de Notre-Dame de la Garde, qui de bonne heure fut changée en forteresse, la chapelle de Saint-Ferréol et le cimetière de Paradis, qui ont donné leurs noms aux plus beaux quartiers de la cité moderne. Ce qui n'était que les faubourgs est devenu le séjour privilégié du commerce et de la fortune ; l'ancienne ville abbatiale est aujourd'hui la ville élégante. C'est celle-ci qui tend le plus à se développer et à se répandre.

Elle forme actuellement, sur la rive méridionale du grand port, comme un contre-poids aux deux villes antiques, qui sont placées sur la rive septentrionale et que je confonds désormais en une seule. La ville qui s'élève sur les fondements grecs, et celle qu'on a bâtie récemment sur les terres abbatiales, sont ainsi séparées par le port, mais elles se rejoignent au-dessus de lui ; là elles viennent aboutir dans une ville différente encore des deux autres et qui leur sert de lien et de couronnement commun. Celle-ci, véritable clef de voûte de la cité, a été, pour cette raison même, l'objet particulier des pensées de tous les artistes qui ont songé à ordonner, à rattacher et à retenir ensemble toutes les parties anciennes et nouvelles du plan général. Dans cette vue plusieurs projets ont été conçus.

Il paraît que Vauban avait en l'idée d'envelopper les deux premières villes par un grand canal qui aurait pris l'eau de la mer en avant de la ville grecque, et qui l'aurait rendue à la mer au delà de la ville abbatiale. Cette voie d'eau qui, au milieu, aurait communiqué avec l'extrémité intérieure du port, et qui aurait servi à en emporter les marchandises dans toutes les directions, serait devenue l'axe commun des deux premières villes qu'il aurait entourées, et d'une troisième ville établie sur sa berge supérieure pour tout couronner. On a mis à exécution le plan de Puget, architecte illustre autant que grand sculpteur, et qui conçut, sur la fin de ses jours, la noble ambition de renouveler la face de sa ville natale. Là où Vauban proposait de creuser un canal, Puget proposa d'établir une voie de terre pour la grande circulation. Cette voie, commençant à l'issue même de la route d'Aix, devait être inaugurée par un arc de triomphe construit sur une place ronde et élevée d'où on pouvait dominer toute la ville, descendre ensuite et courir en droite ligne depuis l'entrée de la ville grecque jusqu'à la sortie de la ville abbatiale, en s'élargissant à leur rencontre commune, de manière à former, dans le centre, un cours traversé là par deux voies opposées, l'une destinée à jeter sur le port tout ce que le mouvement des affaires entraînait, l'autre à verser le flot des promeneurs et des oisifs sur les allées percées au milieu de la ville supérieure. Ce plan plus noble, mais moins original et moins utile que celui de Vauban, a donné à Marseille, par ses longues et larges ouvertures, par le peuple immense qu'il permet de surprendre d'un même regard à la fois au milieu de ses affaires et de ses plaisirs, je ne sais quel air de gaieté, d'abondance et de vie qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Dans l'état présent, Marseille ressemble à une balance harmonieusement pondérée, dont le port formerait l'arbre, dont la ville grecque et la ville abbatiale formeraient les deux plateaux semblables, dont la grande ligne du Cours formerait le fléau, et dont enfin la ville supérieure serait la couronne.

Mais on fait en ce moment de grands travaux qui pourraient déranger ce sage équilibre si on ne veillait à leur juste distribution. Pendant l'époque de la restauration, la ville supérieure est celle qui paraissait obtenir le plus de développements ; on avait essayé d'y jeter toutes les promenades. Mais le luxe croissant toujours, et les voitures se multipliant dans la ville, on a été obligé de chercher ailleurs un espace plus étendu et plus nu où elles pussent prendre carrière. On s'est souvenu alors du plan de Vauban, et sur la ligne par laquelle il avait voulu conduire à la mer son grand canal, on a formé, sous le nom de Prado, de longues allées, faisant suite au prolongement du Cours, et enveloppant l'ancienne ville abbatiale en l'étendant. C'a été pour les quartiers assis sur l'emplacement de cette ville abbatiale le motif d'un accroissement très-considérable qui se continue et qui peut dépasser les bornes.

Pendant ce temps, on commençait dans l'ancienne ville grecque des constructions gigantesques destinées à en doubler aussi l'importance. Le petit port, connu des anciens

sous le nom de *port gaulois*, et au moyen âge sous celui de *port épiscopal*, avait peu à peu disparu par le double effet des envahissements de la mer qui en a emporté les rives, et de l'incurie des hommes qui, n'ayant plus à s'en servir, en avaient laissé combler le bassin. Le grand port, partagé au moyen âge entre la ville comtale et la ville abbatiale qui en gardaient les deux rivages, ne suffisant plus aujourd'hui pour contenir tous les navires qui s'y rendent de tous les points du monde, le gouvernement a songé à rétablir par de vastes digues l'enceinte détruite du port secondaire que le peuple appelle le port de la Joliette. Ce port, qui communiquera au port principal par un canal placé en avant même de la ville grecque, amènera au pied de la ville primitive un immense mouvement de charrois, de marchandises et de négociations; il y développera nécessairement des quartiers nouveaux qui rappelleront la vie de la cité là même où elle a commencé.

En présence de ces accroissements considérables de la ville grecque et de la ville abbatiale, il est d'une sage administration de porter les grands travaux qui restent encore à faire vers cette ville supérieure qui réunit les deux autres, qui les pondère et qui les couronne. Plusieurs monuments importants trouveront naturellement leur place dans cette partie. La ville grecque est à la fois l'atelier, le chantier et l'entrepôt de la cité; c'est là que le peuple travaille et fourmille. La ville abbatiale est la bourse et le bazar; c'est là que les négociants traitent les affaires du monde, et en exposent les produits dans des magasins spacieux et élégants. La troisième ville est destinée à devenir comme le *forum* des deux autres; là il faut jeter les établissements qui doivent donner aux contemporains et transmettre à la postérité une image imposante et durable de la civilisation, de l'intelligence et du luxe de cette belle cité. Déjà on y fait abondamment deux immenses lignes de constructions qui marqueront à jamais la puissance et le génie audacieux de notre âge. D'une part, le chemin de fer y versera, par un débarcadère digne sans doute du faste des Marseillais, les populations qui de toutes les parties de la France et de l'Occident viendront chercher leur port, leurs comptoirs ou leurs plaisirs. De l'autre, le canal que Marseille a fait construire à grands frais, qui va chercher les eaux de la Durance, qui les amène à travers un immense espace marqué par des monuments admirables, pourra les épancher dans un de ces bassins dont Rome offre tant d'exemples et qui font écumer tout un fleuve aux yeux ravis de la multitude. Entre les deux flots du peuple et de l'eau, de vastes constructions devront annoncer que la cité, douée de toutes les ressources de la fortune, a su aussi s'associer dignement au culte de l'esprit; on verra donc figurer au centre même de ce *forum* de la ville la cathédrale qui, délabrée aujourd'hui, et enveloppée sur le bord de la mer par le tumulte du port nouveau, va être reconstruite dans un emplacement choisi, et avec un goût excellent. L'opinion, égarée un instant par la rivalité des quartiers, rendra ses faveurs à ce projet que la haute intelligence de l'architecte a mûrement étudié, et que la sagesse du conseil municipal a adopté. Non loin du temple de la religion, on en élèvera un au savoir. Un hôtel sera bâti pour recevoir la Faculté des sciences dont Marseille attend l'institution, et où elle apprendra à diriger avec précision la marche de son industrie, en même temps qu'elle donnera la mesure de son aptitude et de son goût pour les études. Bien d'autres édifices publics pourront s'ajouter à ceux-là dans les mêmes lieux. Marseille manque de monuments; et ceux que ses finances engagées par des entreprises gigantesques lui permettront de consacrer aux arts, aux lettres et aux professions libérales, trouveront leur place naturelle dans cette partie de la ville qui assiste au mouvement des affaires sans en être agitée, qui les voit pour ainsi dire passer devant elle, et qui en leur servant de vestibule doit rappeler à ceux qu'emporte leur tourbillon qu'il y a dans la vie autre chose que la matière, la fortune et le succès.

C'est ainsi que nous entendons le plan d'une ville qui ren-

ferme autant d'éléments de prospérité qu'en ont jamais possédés les cités les plus riches et les plus spirituelles de l'antiquité, qui égale l'opulence de ces cités et qui doit se piquer de rappeler leur gloire. Nous allons parler maintenant de quelques-uns des rares monuments qu'elle conserve, et que nous avons fait graver.

§ 3. L'ABBAYE DE SAINT-VICTOR.

La tradition qui faisait instituer l'église chrétienne de Marseille par Lazare, l'ami du Christ, le frère de Marthe et de Marie, est si peu fondée qu'il est avéré que la ville entière, demeurée païenne, au milieu des grandes occupations de son commerce, jusqu'au règne de Dioclétien, mit en pièces en l'année 303 le corps d'un capitaine romain nommé Victor, récemment initié au christianisme. Un siècle après sa mort, l'abbaye qui porte le nom de ce premier martyr marseillais fut érigée par un homme dont l'histoire se lie à toutes les grandes questions du christianisme primitif.

Cassien, dont on ignore la naissance, avait passé sa jeunesse en Orient; il avait d'abord médité en Palestine dans le monastère de Bethléem; il s'était rendu ensuite à Constantinople où il avait reçu les instructions de saint Jean-Chrysostôme; il séjourna plus tard à Rome. Après avoir assisté, dans tous ces grands centres de la chrétienté, aux disputes que soulevaient les matières de la grâce, il resta assez fortement imbu des principes de Pélagé, qui enseignait que par les seules forces de son âme et de son esprit l'homme peut arriver au salut. Il apporta ces opinions à Marseille, où il se retira sur la fin de ses jours: le premier sans doute il agita en France les questions qui, par la controverse de Port-Royal et des jésuites, troublèrent profondément notre pays au siècle de Louis XIV. Il eut un succès qui tient du prodige. Sur les rochers, sous les bois de pins où il se faisait entendre, les populations accouraient autour de lui pour se soumettre à sa direction.

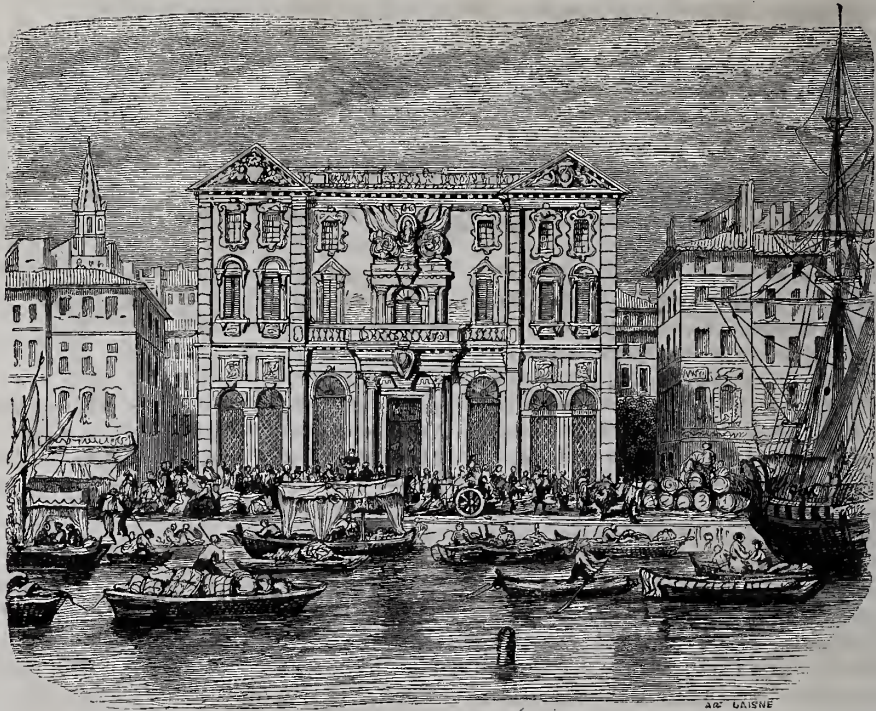
Il fonda pour ses innombrables disciples deux monastères. Le premier, consacré aux hommes, fut assis sur les grottes où quelques amis de saint Victor avaient recueilli ses restes au siècle précédent; il s'éleva ainsi en 410, hors de la ville, au delà du port, au penchant des coteaux qui garantissaient ce bassin des vents du midi. Le second, destiné aux femmes, et placé sous l'invocation de saint Sauveur, occupa, à une époque qu'il est plus difficile de fixer, en face du premier, au dedans de la ville, sur la rive septentrionale du port, une partie de la forteresse délaissée par les soldats romains, antiques ruines dont une autre partie voisine servit de résidence, du vivant de Charlemagne, à l'évêque Babon et a retenu son nom. On trouve encore sous terre, en cherchant bien dans ce quartier, de vastes salles et de grands corridors de construction romaine, qu'on appelle les caves de Saint-Sauveur, qui appartenaient sans aucun doute au couvent, et avant lui à la forteresse, débris unique et trop peu connu à Marseille même de l'ancienne cité.

L'abbaye de Saint-Victor a eu une très grande célébrité dans le moyen âge. Comme l'abbaye de Lérins, comme l'église d'Arles et l'église de Lyon, elle tint longtemps aux traditions orientales et demeura sinon hostile au moins étrangère au mouvement de l'Église de Rome. Aussi n'obtint-elle qu'assez tard les immunités que Rome et les princes soumis à ses lois accordaient volontiers aux autres couvents. L'abbaye de femmes que Cassien avait fondée reçut, par exemple, l'immunité dès 596, de la main même du pape saint Grégoire le Grand, qui l'exempta alors de la juridiction temporelle de l'évêque. Ce fut seulement deux siècles après, en 790, que Charlemagne exempta le monastère de Saint-Victor de la juridiction des juges ordinaires. Il est à souhaiter que le savant M. Guérard, qui a déjà rendu tant de services à l'érudition française par la publication du *Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain des Prés* et par celle des *Cartu-*

laïques de Saint-Bertin et de Saint-Père de Chartres, nous fasse part bientôt du Cartulaire de Saint-Victor qui est déposé dans ses mains. On y pourra suivre, sur les pièces authentiques, l'histoire d'un des plus grands établissements religieux de la France. On y verra que la protection accordée par ce monastère aux vaisseaux qui venaient s'abriter aux pieds de ses murailles, a considérablement contribué à entretenir la vie du port dont il partageait les revenus avec les magistrats de la ville basse.

On s'accorde à croire que vers la fin du neuvième siècle, sous le règne des petits-fils de Charlemagne, les Sarrasins, ayant envahi de nouveau la Provence, détruisirent les fondations religieuses que Cassien avait instituées hors de la ville de Marseille. On pense que c'est alors, vers 870, qu'après le martyre de sainte Eusébie, les femmes cassianites furent transportées dans l'intérieur de la ville, dans quelques salles

désertes de l'ancienne forteresse qui prirent à cette époque le nom de monastère de Saint-Sauveur. L'abbaye de Saint-Victor tarda plus longtemps de se relever. Ce n'est que cent ans après, à la fin du dixième siècle, vers 965, que le premier des vicomtes de Marseille, Guillaume I^{er}, secondé par son frère Honoré II, évêque de la ville, entreprit de rétablir l'illustre monastère. On pense toutefois que la consécration n'en fut faite qu'en 1040 par le pape Benoît IX. Encore semble-t-il que le bâtiment, demeuré imparfait, fut repris en 1200, et terminé seulement en 1279. Mais même cette mauvaise maçonnerie croulait déjà au siècle suivant, lorsque le pape Urbain V, qui avait été abbé de Saint-Victor vers 1350, fit vers 1365 reprendre les murs de l'ancienne église, les releva en pierre de taille et les accompagna de hautes tours carrées. Il en reste aujourd'hui une seule sous laquelle la porte est pratiquée. Les autres, qu'on peut apercevoir dans



Marseille. — Loge ou Hôtel de ville.

notre dessin, sont d'un appareil différent et d'une construction beaucoup plus récente. On a, dans les temps modernes, singulièrement remanié ce vieil édifice vaste et défendu comme une citadelle; notre époque en a fait un monceau de ruines, au milieu desquelles elle n'a guère laissé subsister que l'ancienne église.

Cette église, dont le plan assez mesquin ressemble beaucoup à tous ceux qu'on faisait au onzième siècle, n'est vraiment remarquable que par ses souterrains, qui datent évidemment de la fondation même de l'abbaye, c'est-à-dire du commencement du cinquième siècle. L'art romain lui-même y paraît dans sa force et dans sa puissance : c'est une église inférieure qui, pour la beauté mâle de ses proportions et pour l'énergie de l'appareil, rappelle les plus vigoureux monuments des Latins. Par malheur, lorsqu'on a refait l'église supérieure, comme on était incapable d'en mesurer les parties sur les arcs immenses du souterrain, on a été obligé de couper ceux-ci par des murailles destinées à servir d'appui aux piliers des nefs étroites construites au-dessus de ces belles voûtes. Ainsi on a gâté la crypte, parce qu'on ne savait élever sur elle qu'un monument médiocre. Mais, malgré les offenses qui lui ont été prodiguées par l'ignorance des architectes du moyen âge, l'œuvre romaine sait

montrer encore toute sa grandeur à qui sait la regarder.

De nos jours, au pied du monastère, dans un emplacement occupé autrefois par son cimetière, on a creusé un bassin de carénage, que l'on peut voir dans notre gravure, et qui est déjà trop petit pour suffire au radoubage des navires du port. Tous les bruits, tout le mouvement de l'industrie moderne, se mêlent ainsi, dans cet endroit, de la manière la plus pittoresque, aux souvenirs qui planent sur les créneaux silencieux de la vieille abbaye.

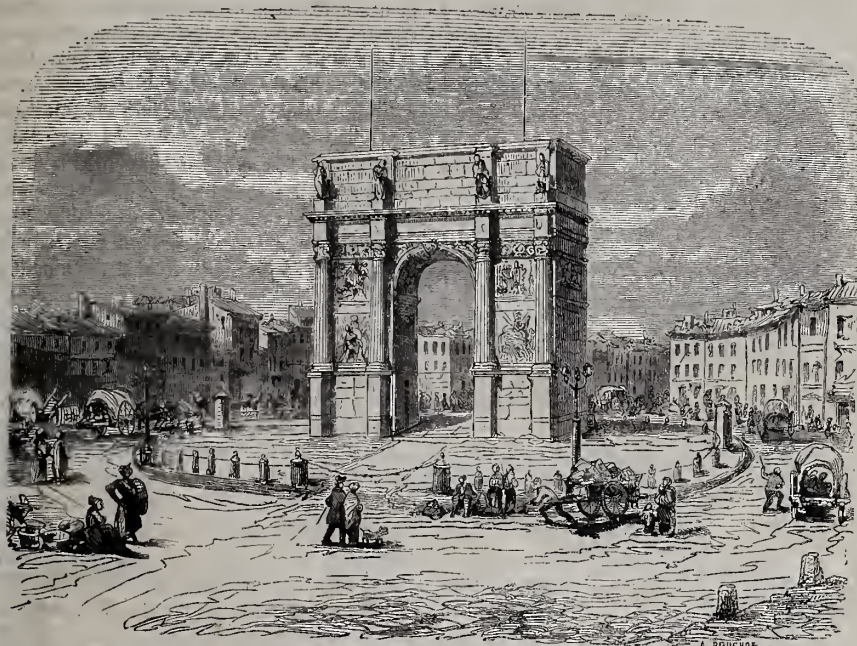
§ 4. L'HOTEL DE VILLE.

L'ancien hôtel de ville de Marseille était situé à mi-coteau de la crête sur laquelle la ville épiscopale était fortifiée. La place des Accoules, dont il ornait un des côtés, servait aux rassemblements du peuple qu'on appelait les parlements. Le palais de justice a remplacé là, aujourd'hui, le palais des magistrats de la ville centrale.

Au dix-septième siècle, à l'époque où l'on remania le plan de la ville, dès que, pour faire communiquer la vieille cité avec les deux cités nouvelles qu'on élevait sur les deux autres côtés du port, on eut abattu les antiques remparts, il devint nécessaire d'établir le siège de l'administration municipale à

la portée des habitants de tous les quartiers et sur le théâtre même de leurs grandes affaires. On construisit auprès du port, à peu près vers le même temps, un édifice qui sert

aujourd'hui d'hôtel aux successeurs des consuls de Marseille. Comme on le pourra voir par le dessin que nous en avons fait graver, c'est une construction d'une assez médiocre



Arc de triomphe ou Portè d'Aix.

étendue : elle a été primitivement destinée à servir de bourse aux Marseillais, qui y traitaient leurs affaires dans une vaste salle occupant presque tout l'espace du rez-de-chaussée. Trois salles partageaient tout le premier étage. Ce qui est

singulier, c'est qu'on ne trouve pas d'escalier pour monter directement du rez-de-chaussée à ce premier étage. L'escalier par où l'on arrive à celui-ci se trouve dans une maison voisine, qui encore est séparée de l'hôtel par une rue ; il



Plage à l'extrémité de la promenade du Prado.

franchit la rue sur une voûte légère. Cet escalier, si bizarrement placé, a du reste tous les airs d'un monument ; au bout de la première rampe, au pied de la statue de *Libertat*, qui livra la ville à Henri IV, il se partage en deux grandes rampes

latérales, réunies à leur sommet par un beau palier chargé de colonnes. Mais, comme une bizarrerie ne peut jamais aller seule, tandis qu'il affiche tant de luxe pour conduire par un trou dans l'hôtel voisin, il n'a qu'un passage ténébreux et

masqué dans un mur latéral pour mener aux nombreux bureaux qui remplissent la maison où il s'élève.

On a voulu rendre Puget responsable de ce plan extravagant, et on a accredité l'idée que le grand architecte l'avait dessiné de sa main. Il paraît qu'il n'a même touché à la décoration que pour y sculpter un écusson aux armes de France. Un architecte italien, dont le nom inconnu du vulgaire ne se trouve même pas dans les livres les plus étendus consacrés à la description de Marseille, doit, à ce qu'il paraît, porter seul l'éloge ou le blâme de ce monument. Il l'a élevé à l'image d'un assez grand nombre de palais génois construits sous le règne de Louis XIII, dans le goût pesant et recherché à la fois du Borromini. On dirait une de ces lourdes vestes toutes chamarrées d'or et de festons dont les seigneurs prirent alors la mode de s'accabler. Le premier nom donné à l'hôtel fut lui-même italien : on l'appela la *Loge*, parce qu'en Italie *Loggia* sert à désigner la bourse des marchands. Ce nom s'est conservé dans le peuple jusqu'à nos jours, pour nous faire juger quelle action particulière les ultramontains ont eue sur les habitudes et sur les goûts des provinces méridionales de la France. Les traces de cette influence se perpétuent, nombreuses et plus brillantes, aux environs de Marseille, dans une foule de très-belles campagnes, dont les bâtiments, les perrons, les balustres, les parterres même, rappellent exactement les anciennes *ville* italiennes.

Ces beaux morceaux doivent d'autant plus être recommandés à l'attention publique qu'à Marseille on s'empresse moins de les imiter. Il serait à souhaiter que la colonie dorienne en fût encore au régime de Lycurgue et de Minos, pour qu'au nom de ces législateurs impitoyables on pût forcer les habitants à renverser toutes leurs maisons de fond en comble, et à les relever sur un plan nouveau. On n'imagine rien de plus contraire à toute espèce d'art, de goût et de commodité que la distribution de la maison marseillaise. La largeur en est invariablement mesurée par trois fenêtres dont une est consacrée à la cage de l'escalier, en sorte qu'il faut faire une course continuelle sur une échelle roide et étroite pour passer d'une chambre à une autre. C'est ainsi que les hommes du moyen âge vivaient dans leurs tours, où, en cas d'attaque, ils prolongeaient leur défense d'étage en étage, en rompant l'échelle sous eux. On demande s'il ne serait pas permis de mettre en interdiction les maçons qui perpétuent les traditions sauvages. C'est surtout auprès de l'hôtel de ville, sur le port dont on a récemment élargi les abords, qu'il aurait été utile de faire construire, par mesure d'utilité publique, un système nouveau d'habitations qui de là se serait peu à peu répandu partout. Il faudrait qu'une grande et opulente ville comme Marseille appelât et intéressât à sa gloire par une honorable fortune un architecte de génie, comme il commence, grâce à Dieu, à s'en trouver chez nous ; et quelques années elle aurait changé de face, et ferait l'admiration des autres cités par ses monuments, comme elle fait leur envie par ses richesses.

§ 5. L'ARC DE TRIOMPHE.

Un architecte de génie, alors même qu'il ne serait pas aujourd'hui assez largement secondé par les finances engagées de la ville, rendrait d'immenses services à Marseille seulement en révisant son plan et en lui indiquant comme elle devra plus tard procéder à l'embellissement de ses différents quartiers. Puget est un exemple qu'on peut citer utilement. Il a fait de grands projets que son époque n'a pu mener à bout ; mais on les a réalisés de nos jours ; et sa lointaine prévoyance a rendu possible ce qu'on n'aurait pas songé à exécuter s'il ne l'avait indiqué depuis longtemps.

Dans ses plans pour Marseille, Puget avait dessiné à l'entrée de la rue d'Aix un arc de triomphe figurant la porte de la ville. C'est notre époque qui a exécuté ce projet. Seulement il est fâcheux que ce qu'on aurait pu élever à la mémoire de

la prise de Casal ou de l'humiliation de Gênes par Louis XIV, ait été érigé en souvenir de la victoire du Trocadéro. Le langage des documents officiels n'est point à omettre. « Le » conseil municipal, dit la Statistique des Bouches-du-Rhône, » pénétré d'admiration et de reconnaissance, vota spontanément, après la glorieuse campagne de 1823, un arc de » triomphe au prince généralissime et à son armée... La » première pierre en fut posée le 4 novembre 1825, jour » de Saint-Charles, par M. le marquis de Montgrand, gentilhomme honoraire de la chambre du roi, maire de Marseille. »

M. Penchaud, architecte de ce monument, semble avoir pris pour modèle l'arc de Titus, placé à Rome sur la voie Sacrée, et qui a une seule ouverture. Les proportions, qui cependant, à notre sens, seraient peut-être la seule chose qu'il faudrait emprunter aux anciens, nous ont paru sensiblement altérées. Nous croyons l'ouverture de l'arc de Titus plus basse et plus large que celle de l'arc du duc d'Angoulême, ce qui n'empêche pas le monument de Rome d'être plus dégagé et plus élégant que celui de Marseille. Du reste, les révolutions ont eu aussi plus de prise sur ce dernier, dont la destination a été vite changée et qui représente aujourd'hui toutes les victoires qu'il plaira aux passants d'imaginer, hormis les victoires d'Espagne, effacées de tous les esprits.

M. David (d'Angers), chargé des sculptures de l'arc de triomphe, y a fait l'essai du style qu'il a appliqué ensuite à Paris, au fronton du Panthéon. S'attaquant avec l'audace du vrai talent aux difficultés les plus sérieuses, l'artiste a conçu les bas-reliefs monumentaux comme une écriture chargée de reproduire non-seulement les idées, mais encore la figure extérieure et le costume même de l'époque qu'ils représentent. Ainsi les peuples anciens l'avaient entendu, qui en Égypte, en Grèce et à Rome nous ont laissé sur leurs bas-reliefs le souvenir de leurs vêtements différents et de leurs physionomies diverses. M. David a voulu que la France les imitât dans cette marque caractéristique de leur nationalité ; par malheur notre costume est loin d'être aussi élégant que le leur ; et ce qu'il a de défavorable n'a pas encore été complètement surmonté par les hommes mêmes les mieux dotés. Mais il suffit d'avoir du bon sens pour préférer, dans la décoration d'un monument français, le costume de la France même avec sa gaucherie étriquée, au costume grec, dont les beaux plis sont aujourd'hui un anachronisme ridicule et une déplorable obstination de l'esprit de routine.

§ 6. PLAGÉ DU PRADO.

Ce qui fait la sûreté du port de Marseille, est un obstacle à ce que les yeux y aient tous les plaisirs qu'ils s'y promettent. Les collines ont été jetées et rapprochées en avant de ce bassin comme pour le défendre des agitations de la mer ; elles l'en séparent si bien que ni du port, ni des quartiers bas et les plus nombreux de la ville on ne peut jouir du spectacle de la Méditerranée. Les Marseillais étaient très-malheureux de se trouver si près de la mer, et de n'avoir pas un endroit d'où ils pussent la voir à leur aise. C'est pour les tirer de cette peine, qu'inspiré par les plans de Vauban dont nous avons parlé, l'administration municipale a fait tracer, dans les dernières années, la grande promenade du Prado.

Cette avenue, qu'on trouvera étroite lorsque les chemins de fer auront permis aux Provençaux de mesurer plus souvent la largeur des promenades du Nord, prolonge d'abord directement la grande ligne de la rue d'Aix, du Cours et de la rue de Rome ; puis, parvenue assez loin, tourne dans un rond point, d'où, se repliant sur elle-même, elle atteint obliquement la mer. L'espace parcouru est considérable, et se couvre peu à peu de constructions élégantes et de jardins de luxe ; d'un côté, les collines qui ceignent le port étalent

leur charmant amphithéâtre orné, çà et là, de pins pittoresques et de pavillons somptueux; de l'autre, les prairies que les eaux de l'Huveaune fécondent déroulent leurs tapis verts, bordés aussi de maisons artistement dessinées. A l'extrémité on aperçoit une des plus jolies anses que la Méditerranée forme sur le rivage; et on peut mouiller son pied dans le flot paresseux qui pousse doucement le sable vers le bord. Un peu pins à l'écart, des maisonnettes de bois qu'on roule sur la grève peuvent conduire jusqu'au milieu de l'eau les baigneurs qui vont y chercher la force et la santé. Ainsi les plaisirs de la campagne ne manquent pas autour de ce foyer actif du commerce et des affaires.

Les Marseillais aiment beaucoup la campagne; et c'est un lieu commun que de les critiquer sur ce goût. Les voyageurs qui passent sur les routes poudreuses de la Provence, et qui, des deux côtés du chemin broyé par des voitures pesantes et brûlé par un soleil continu, voient les arbres blanchis par des frimas d'une espèce inconnue dans le Nord, ne peuvent se figurer que dans un pareil pays on puisse sérieusement goûter les plaisirs des champs. Nulle part cependant on ne trouve des sites plus beaux, peut-être même plus frais que ceux qu'on peut admirer dans les environs de Marseille. Audessous même de la route qui amène les gens du Nord à Marseille, à travers des nuages de poussière, la nature a creusé le vallon des Ayalades, où des sources abondantes tombent en riches cascades sur des rochers fantasques au milieu des prairies et des pins, en face du panorama splendide de la ville qu'elles dominent, et de la mer qui brille à l'horizon. C'est un paysage qui peut rivaliser avec les plus nobles et les plus variés. Mais c'est de l'autre côté de la ville, derrière la vallée de l'Huveaune, qu'on peut rencontrer les plus éclatants.

Sans parler de la fraîcheur des bords de cette rivière, sans remonter jusqu'à Gémenos et à Saint-Pons, d'où ses eaux s'élancent du milieu des ruines d'une abbaye romane, sous le dôme immense, exubérant d'une forêt que la hache ne viole point, et que les oiseaux de la nuit sillonnent aux heures les plus ardentes du jour, il suffit de monter sur les collines auxquelles est adossé le bourg de Mazargue, pour jouir d'un spectacle qu'on va chercher à Naples et qu'on y croit unique. Elevé sur un des créneaux du rempart dont la main de Dieu a entouré le territoire de Marseille, on aperçoit là à ses pieds le cours de l'Huveaune couvert et tracé tout ensemble par les beaux arbres que la rivière nourrit; au delà de cette campagne si verte et si inattendue, la ville éparpillée aux pieds des cotéaux qui en portent les premières constructions; au delà encore, d'un côté la chaîne des montagnes de l'Étoile qui s'élèvent en gradins majestueux jusqu'au ciel, de l'autre toutes les anses de la mer qui semble se jouer en pénétrant dans la terre, puis en reculant devant elle, et qui, dans ses replis innombrables et capricieux, fait briller les nuances infinies de son azur mobile. C'est un tableau éblouissant; pour le reproduire il faudrait joindre les grands traits du Poussin au coloris magique de Claude Lorrain.

Le monde réel est étroit, le monde des désirs immense; de là nos déceptions. Nous commençons toujours par espérer les jardins d'Armide, et nous finissons par ne trouver qu'un potager! Le plus sage serait de rétrécir l'horizon de nos rêves, puisque nous ne pouvons élargir celui de la réalité; car c'est de la différence d'étendue de ces deux perspectives que procèdent la plupart de nos mécomptes et de nos aigreurs.

JEAN-PAUL RICHTER.

Dans ce grand siècle littéraire qui a donné à l'Allemagne Lessing, Wieland, Gœthe, Schiller, Herder, il s'est trouvé

un homme qui n'aura pas la popularité de ces illustres écrivains, mais qui occupera une place éminente dans les œuvres de la pensée. Cet homme est Richter. A lui seul il représente, on peut le dire, le génie allemand tout entier dans ses mystiques rêveries et ses profondes conceptions, dans ses rayons lumineux et ses ombres confuses. Le lire n'est point chose facile, et, pour l'apprécier comme il le mérite, il faut y revenir à plusieurs reprises, en faire une sérieuse étude. Quand on prend pour la première fois un de ses écrits, il semble qu'on entre dans une de ces forêts vierges où les arbres séculaires voilent le chemin qu'on veut suivre, où les lianes pendantes, les rameaux entrelacés, les plantes de toute sorte, entravent à chaque pas la marche du voyageur. On s'arrête surpris d'un tel aspect. On hésite à s'aventurer au milieu de pareils obstacles; mais si l'on surmonte cette première inquiétude, si l'on s'avance dans les défilés irréguliers de cette solitude profonde, bientôt d'étonnantes beautés ravissent à la fois les sens et l'esprit. A travers les voûtes épaisses des arbres jaillissent comme une pluie d'étoiles scintillantes et des flots de lumière qui colorent le feuillage. Entre les ronces touffues s'élèvent des fleurs splendides, et la brise qui balance les branches légères de l'arbuste, et l'insecte qui peuple les gazons, et l'oiseau qui court sous la feuillée, remplissent les airs de leurs murmures, de leurs cris et de leurs concerts. Il y a là un mouvement, une vie, dont nul autre lieu ne peut donner l'idée, une nature étrange qui se développe librement dans sa merveilleuse puissance, en dehors des embellissements de convention, des parures artificielles de l'homme. Tel nous apparaît Jean-Paul; et ceux qui auront appris à connaître ses œuvres ne trouveront point cette comparaison exagérée. Nul écrivain n'a des mouvements plus spontanés, une allure plus hardie, une fécondité plus singulière. Nul poète n'allie à un sentiment si profond tant de capricieuses fantaisies.

Jean-Paul est né à Wiensiedel en 1763. Son père, honnête ecclésiastique sans patrimoine, mourut jeune; sa mère réunit toutes ses ressources pour le faire entrer au Gymnase. Quand il eut terminé ses études, il revint près d'elle. Là, dans une chambre unique, tandis que la bonne vieille femme tournait un rouet ou s'occupait des soins du ménage, le futur auteur de *Titan*, assis devant son pupitre, lisait, compulsait les œuvres de l'antiquité, amassait avec une infatigable ardeur des notes sur toutes les sciences humaines. Pour aider sa mère à pourvoir aux besoins de la vie matérielle, il réunit autour de lui quelques enfants auxquels il donna, avec son esprit élevé et sa tendre imagination, un enseignement paternel. De cette tâche pédagogique, poursuivie avec conscience, il ne retirait qu'un modique salaire. L'argent était rare dans la demeure du philosophe, et si, par un heureux hasard, il pouvait mettre en réserve un écu pour acheter l'oie de la Saint-Martin, c'était une grande fête.

Pour se distraire de ses devoirs d'instituteur et de ses patients travaux, Jean-Paul s'en allait se promener à travers la campagne, seul, suivi de son chien, observant, étudiant tout ce qui s'offrait à ses regards, depuis l'insecte qui bourdonnait à ses pieds jusqu'au nuage qui flottait sur sa tête. La nature était pour lui comme un grand livre sur lequel il ne se lassait pas d'arrêter ses yeux et sa pensée; elle lui inspirait une fervente vénération: « Entres-tu, se disait-il, avec une âme assez pure dans ce vaste temple? N'apportes-tu aucune mauvaise passion dans ce lieu où les fleurs s'épanouissent, où les oiseaux chantent? aucune haine dans cette enceinte généreuse? As-tu le calme du ruisseau où les œuvres de la création se réfléchissent comme dans un miroir? Ah! que mon cœur n'est-il aussi vierge, aussi paisible que la nature quand elle sortit des mains de son Dieu! »

Souvent, l'été, Jean-Paul portait ses livres, son écritoire, sur la colline, et travaillait au milieu de cette nature dont toutes les images exerçaient sur lui une si vive fascination, dont toutes les harmonies résonnaient si fortement à son

oreille. Il contemplait la nature en poète, il l'observait en savant. Un brin d'herbe, une aile de papillon, étaient à la fois pour lui un sujet d'analyse scientifique et de tendres rêveries. En étudiant avec une attention sérieuse tout ce qui l'entourait, il s'étudiait lui-même jusque dans les plus profonds secrets de sa conscience. Il tenait un journal exact de ses impressions, des défauts qu'il se reconnaissait et qu'il voulait corriger, des vertus qu'il devait s'efforcer d'acquérir. Une fois il écrivait dans ce journal : « J'ai pris ce matin une écriture, et j'ai écrit en me promenant. Je me réjouissais d'avoir vaincu deux de mes défauts : ma disposition à m'emporter dans la conversation, et à perdre ma gaieté quand j'ai souffert de la poussière et des cousins. Rien ne nous rend si indifférents aux petites contrariétés de la vie que le sentiment d'une amélioration morale. »

Une autre fois il disait : « J'ai ramassé par terre dans le chœur de l'église une feuille de rose flétrie que les enfants foulaient aux pieds, et, sur cette petite feuille couverte de poussière, mon imagination a élevé tout un monde réjoui par tous les charmes de l'été. Je songeais au beau jour où l'enfant tenait cette fleur à la main, et regardait par les fenêtres de l'église le ciel bleu et les nuages flottants, où la froide voûte du temple était inondée de lumière, où l'ombre qui çà et là voilait encore quelques arceaux lui rappelait celle que les nuées dans leur cours projettent sur le gazon. Dieu de bonté, tu as répandu partout les sources de la joie ; tu ne nous invites point aux bruyants plaisirs, mais tu donnes au moindre objet un parfum bienfaisant. »

Si son existence se passait presque toute dans une silencieuse retraite, ce n'était point par l'effet d'une sombre misanthropie. Il avait au contraire dans le cœur une ardente charité, une bienveillance universelle. La vue d'un vieillard souffrant, d'un pauvre ouvrier errant par les grands chemins, excitait en lui une tendre sympathie ; la vue d'un enfant le touchait parfois jusqu'aux larmes : les animaux mêmes occupaient une partie de son temps et de ses sollicitudes. Il



Jean-Paul Richter

Jean-Paul Richter, d'après une gravure allemande.

avait ordinairement dans sa chambre plusieurs petites bêtes qu'il cherchait à apprivoiser ; il avait des serins qui de leur cage descendaient par une petite échelle sur ses tables, et piétinaient librement sur son papier.

En 1798, il épousa une jeune fille de Berlin, mademoiselle

Camille Meyer. Ce mariage, dont il eut deux filles et un fils, lui donna un suave bonheur dont il a parlé plusieurs fois avec un charme exquis, et développa en lui de nouvelles vertus. A cette époque, il s'était déjà révélé à l'attention de l'Allemagne littéraire par plusieurs de ses œuvres, entre autres le *Procès groënlandais*, publié en 1783 ; puis le *Choix des papiers du diable*, et la *Loge invisible*. Par ses écrits et par son mariage, sa fortune s'était améliorée. Mais il resta toujours simple et modeste, l'esprit dévoué aux séductions de l'étude, le cœur ouvert à toutes les innocentes joies de la vie. Une seule fois il quitta sa retraite pour aller voir à Berlin, à Weimar, les hommes dont les écrits avaient souvent excité son enthousiasme ; puis il revint avec amour dans le petit monde enchanté de ses songes poétiques.

On doit à sa fille quelques charmants détails sur cette vie intérieure si calme et si pure. « Dès le matin, dit-elle, il entra dans la chambre de notre mère pour lui souhaiter le bonjour. Son chien sautait en avant, ses enfants se précipitaient vers lui, et, lorsqu'il se retirait, cherchaient à mettre leurs petits pieds dans ses pantoufles pour le retenir, puis se suspendaient aux pans de ses vêtements jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la porte de son cabinet de travail, où son chien seul avait le privilège de le suivre. Quelquefois nous tentions une invasion à l'étage supérieur où il travaillait. Nous nous traînions sur nos mains le long de l'escalier jusqu'à son cabinet, et nous frappions à sa porte jusqu'à ce qu'il l'ouvrit et nous laissât entrer. Alors il tirait d'un vieux coffre une trompette et un fifre avec lesquels nous faisons une effroyable musique pendant qu'il continuait à écrire. »

« Le soir, il nous racontait différentes histoires, on nous parlait de Dieu, des autres mondes, de notre grand-père, et d'une foule d'autres choses. Dès que son récit devait commencer, c'était à qui de nous s'assierait le plus près de lui sur le canapé. Comme la table couverte de papiers nous empêchait d'y arriver de front, nous nous élançions du haut d'un coffre sur le dos du canapé où il reposait, les jambes étendues, ayant son chien couché à côté de lui, et, lorsque nous étions installés tant bien que mal, il disait une histoire. »

« A l'heure des repas, il s'asseyait à table avec gaieté, et écoutait avec une vive sympathie tout ce que nous disions ; quelquefois il reprenait une de nos naïves relations, et l'arrangeait de telle sorte que le petit narrateur se trouvait avoir de l'esprit. Il ne nous donnait jamais de leçons directes, et cependant il nous instruisait sans cesse. »

Sur la fin de sa vie, le pauvre philosophe fut atteint d'une cruelle infirmité : il devint aveugle. Mais il supporta ce malheur avec une religieuse résignation ; sa gaieté même n'en parut pas altérée. Les beautés de la nature revivaient dans son âme ; il les contemplait par les yeux de la pensée. Il s'instruisait encore, en se faisant lire ses auteurs favoris, et il méditait avec plus de calme que jamais.

Le 14 novembre 1823, il se plaça sur son lit. Sa femme lui apporta une guirlande de fleurs qu'on lui avait envoyée. Il promena ses doigts sur ces fleurs dont le souvenir rejuvenissait encore son esprit : « Ah ! mes belles fleurs, dit-il, mes chères fleurs !... » Puis il s'endormit d'un paisible sommeil. Sa femme et ses amis le regardaient dans une muette immobilité. Sa figure avait une expression calme, son front paraissait plus radieux ; mais les larmes de sa femme tombaient sur lui sans l'émouvoir. Peu à peu sa respiration devint moins régulière ; une légère convulsion passa sur son visage. « C'est la mort, » dit le médecin.

Ainsi s'en alla doucement de ce monde cet homme de génie qui sut si bien mettre d'accord ses actions et ses pensées : sa vie et ses œuvres sont un pur et fécond enseignement.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

HUDIBRAS.

Poème comique, par SAMUEL BUTLER.



Crodero prisonnier conduit aux stocks par Hudibras et Ralpho. — Dessin d'Hogarth.

Hudibras est un poème comique anglais, en vers rimés de huit syllabes et en neuf chants. L'auteur, Samuel Butler, né en 1612, était le fils d'un fermier aisé du comté de Worcester. Il avait suivi pendant plusieurs années les cours d'un collège et ceux de l'université de Cambridge. Rappelé par son père avant qu'il n'eût entièrement achevé ses études, il avait obtenu un emploi de clerc chez un juge de paix, et, dans ses nombreux loisirs, il s'était appliqué avec ardeur à la poésie, à la peinture et à la musique. Recommandé à Elisabeth, comtesse de Kent, il avait puisé dans la riche bibliothèque de cette protectrice des arts une instruction étendue et variée : surtout il avait eu le bonheur d'y rencontrer souvent le sage et savant Selden. Pendant les agitations qui renversèrent Charles I^{er}, il vécut longtemps, on ne sait précisément à quel titre, dans la famille d'un noble, sir Samuel Lucke, presbytérien zélé et colonel de l'armée de Cromwell. Les opinions de Butler n'étaient point celles de son hôte. Royaliste et attaché à la religion anglicane, témoin et auditeur forcé d'actes et de paroles qui devaient blesser ses convictions, il observa de près ses ennemis politiques et religieux, moins, ce semble, avec l'indignation sérieuse d'une foi profonde qu'avec le sourire malin et rancunier du poète satirique. Ce fut, assure-t-on, au milieu d'eux qu'il écrivit en secret l'Hudibras, dont le héros paraît être un portrait ridicule de sir Lucke lui-même : mais il eut assez de prudence pour limer son poème dans l'ombre et le mystère, et il ne se décida à le publier que sous la restauration, en 1663, lorsqu'il n'avait plus rien à craindre des membres influents du parti révolutionnaire, tombés tous aux mains de leurs ennemis. M. Villemain a fait remarquer avec raison « qu'il y avait peu de » générosité dans le poète à frapper un parti vaincu dont les » derniers chefs expiaient leur fanatisme sur l'échafaud ; et » qu'il y avait encore moins de noblesse dans la manière dont

» il satirisait (sous son nom propre) la famille de sir Lucke, » où il avait été recueilli et où il avait vécu. Les plaisanteries » de l'auteur sur la basse extraction des principaux person- » nages de la révolution, ses bons mots perpétuels contre les » bouchers, les brasseurs et les savetiers, venaient bien tard » quand la restauration avait dispersé les restes de Crom- » well, et qu'Harrison et tant d'autres étaient morts dans les » supplices. Il fallait un grand fonds de gaieté aristocratique » pour rire encore du défaut de naissance de ces hommes. »

Ces reproches sont justes : malheureusement, quel est le parti politique où les passions, dans leur violence, n'emportent tous ces scrupules du cœur ? Et combien peu de poètes, par une abnégation sublime, sacrifieraient leurs espérances de gloire à une délicatesse morale dont leur conscience seule aurait le secret !

Jamais poème satirique ne vit le jour en des circonstances plus favorables : l'Hudibras excita, non pas seulement le sourire, l'approbation des jacobites, mais l'enthousiasme le plus exalté. Dans sa haine inassouvie contre les puritains, la cour voluptueuse de Charles II éclata en longs applaudissements et éleva le nom de Butler bien au-dessus de celui du républicain Milton : l'Hudibras fut déclaré le chef-d'œuvre du siècle ; le Paradis perdu, une psalmodie puritaine pleine d'emphase et d'emui. Charles II apprit par cœur de longs passages du poème de Butler, et il se plaisait à les réciter devant l'auteur lorsqu'il le rencontrait sur son passage ; mais il ne lui arriva pas de songer qu'un poète ne vit point seulement d'éloges : Butler n'obtint guère de la cour que de l'admiration ; il ne lui fut accordé ni place ni pension, et, sans les secours individuels de Buckingham et de lord Buckhurst, il eût à peine échappé aux plus rudes épreuves de l'indigence. Il mourut en 1680 : un de ses amis fit les frais de ses obscures funérailles. Quarante ans après, un bourgeois de Londres lui

consacra un modeste tombeau dans Westminster-Abbey.

La gloire de l'Hudibras se soutint jusque vers le milieu du dix-huitième siècle. Le célèbre docteur Johnson, excellent critique, mais jacobite passionné (1), considérait ce poème comme l'un des monuments de la littérature anglaise. Lorsque Voltaire vint à Londres, il trouva cette opinion généralement admise, quoique déjà modérée. Il écrivait en 1734, dans une lettre sur Pope :

« Il y a surtout un poème anglais que je désespérerais de vous faire connaître ; il s'appelle *Hudibras*. Le sujet est la guerre civile (du temps de Cromwell) et la secte des puritains tournée en ridicule. C'est Don Quichotte, c'est notre Satire mérippée fondus ensemble. C'est de tous les livres que j'ai jamais lus, celui où j'ai trouvé le plus d'esprit ; mais c'est aussi le plus intraduisible... Presque tout y fait allusion à des aventures particulières. Le plus grand ridicule tombe surtout sur des théologiens, que peu de gens du monde entendent. Il faudrait à tout moment un commentaire, et la plaisanterie expliquée cesse d'être plaisanterie. Tout commentateur de bons mots est un sot. » Aujourd'hui que personne ne se passionne plus en Angleterre soit pour Cromwell, soit pour les Stuarts, et que les sectes troublent peu la paix de l'Église, les critiques anglais professent seulement de l'estime pour le poème de Butler. Voici comment il est jugé par M. Hallam, dans son excellente Histoire de la littérature européenne : « Pendant un demi-siècle au moins après sa publication, ce poème fut généralement lu et continuellement cité : aujourd'hui il a comparativement peu de lecteurs. Il n'y a jamais eu dans cette fiction beaucoup de choses divertissantes, et il en reste maintenant moins que jamais. Les sources où Butler a puisé sont souvent tellement inconnues au lecteur que l'esprit perd son effet par l'obscurité des allusions. »

Cette appréciation impartiale peut être considérée comme définitive. Toutefois le poème de Butler, même rejeté parmi les œuvres de second rang, ne mérite pas un entier oubli. Il faut connaître, au moins par aperçu, un livre qui reste une source fréquente d'allusions dans la conversation et la littérature des Anglais, et que Voltaire a signalé comme le plus spirituel qu'il eût jamais lu.

Hudibras a encore un autre titre à notre souvenir : Hogarth l'a orné de dessins où ce qu'il y a de plus plaisant dans le récit du poète est comme résumé et mis en saillie : c'est assurément la meilleure traduction que l'on ait jamais faite de l'œuvre de Butler.

Voltaire, à la vérité, tout en déclarant Hudibras intraduisible, a traduit ou plutôt imité de sa plume facile le début du premier chant. Mais c'était un essai très difficile à suivre. En 1755, un écrivain qui ne se nomma point entreprit une traduction en prose : peu encouragé par le public, il s'arrêta devant le second chant. En 1757, un officier anglais au service de la France, J. Townley ou Towneley, traduisit tout le poème en vers français de huit syllabes avec le texte original en regard. C'est dans cette traduction seulement que les Français peu familiers avec les difficultés de la poésie anglaise pourraient prendre une idée de l'Hudibras ; malheureusement le style de Towneley manque essentiellement de clarté et d'élégance. Sa sécheresse, ses incorrections, ses inversions tourmentées, s'ajoutant aux obscurités de l'auteur, fatiguent vite l'attention : c'est une tâche plutôt qu'un plaisir de faire route avec lui pendant les neuf chants. De plus, comme l'avait prévu Voltaire, il a fallu faire suivre chaque chant d'une multitude de notes explicatives qui n'expliquent les intentions de l'auteur qu'à demi : ce sont des brodequins de plomb attachés aux pieds d'une muse qui n'est déjà pas trop agile.

Dans la dernière édition (1819), on a même jugé nécessaire de faire précéder l'œuvre d'une sorte d'introduction

(1) Partisan des Stuarts. Le nom de jacobite s'était formé de celui de Jacques II, comme le nom de carliste, dans notre temps, s'est formé de celui de Charles X.

historique sous ce titre : « Clef générale de l'Hudibras à lire avant d'ouvrir le poème. » Mais cette clef elle-même n'ouvre guère, et pour tout comprendre on aurait encore besoin d'un argument ou d'une analyse développée.

Sans nous engager dans un dédale d'interprétations, mais aussi sans prétendre faire pénétrer aux lecteurs le sens intime de toutes les allusions du livre, nous exposerons simplement le plan du poème, en nous aidant de quelques citations empruntées aux traducteurs.

Le sujet, si l'on écarte les incidents, est d'une simplicité extrême. Le poète raconte une aventure ridicule, dont il a sans doute été le témoin. Un presbytérien qu'il nomme Hudibras, juge de paix et militaire, veut mettre obstacle à un combat d'ours et de chiens, divertissement populaire fort goûté en tout temps des Anglais ; on murmure contre lui ; il arrête et attache aux stocks un ménétrier boiteux, l'un des fauteurs du trouble : mais la populace se soulève, et met le juge de paix lui-même à la place du ménétrier, qu'elle délivre.

Au premier chant, Hudibras sort de son logis, armé et monté sur un maigre cheval. Comme Don Quichotte, il est suivi d'un écuyer poltron et bavard : on verra que, comme lui aussi, il a une Dulcinée.

Au physique, Hudibras diffère de Don Quichotte : il est petit, épais, ventru, bossu. De même, à la différence de Sancho, l'écuyer, nommé Ralph ou Ralphe suivant les exigences de la rime, et tailleur de son métier, est long et fluet.

Au moral, Hudibras et Ralphe diffèrent de leurs modèles en ce qu'au lieu d'être des types de caractères généraux, ils ne sont que les caricatures de deux réformateurs fanatiques et pédants. Unis entre eux par les sympathies révolutionnaires, ils sont opposés par l'esprit de leurs sectes. Ralphe n'appartient pas, comme son maître, à la grande hérésie des presbytériens qui, née du calvinisme, avait fait en réalité de grands progrès en Angleterre, et qui était soumise à des règles et à une discipline d'une certaine puissance : le maigre écuyer appartient à la secte des indépendants, qui se disaient illuminés, et, sauf quelques mesures d'ordre, ne voulaient se soumettre à aucune autre règle qu'à celle de leur inspiration. De ce contraste dans leurs convictions religieuses naissent à tout propos, dans le cours des neuf chants, entre le maître et l'écuyer, d'interminables disputes qui ont été à la fois une des causes principales du succès de l'ouvrage, alors que l'on comprenait ces controverses, et de l'indifférence où il est tombé depuis qu'elles ont cessé d'exciter un suffisant intérêt.

Afin de donner une idée du style et pour ainsi dire de l'allure de l'Hudibras, nous ne saurions faire mieux que de citer une partie de la traduction du début par Voltaire :

Quand les profanes et les saints
Dans l'Angleterre étaient aux prises,

Quand partout, sans savoir pourquoi,
Au nom du ciel, au nom du roi,
Les gens d'armes couvraient la terre,
Alors monsieur le chevalier,
Longtemps oisif ainsi qu'Achille,
Tout rempli d'une sainte bile,
Suivi de son grand écuyer,
S'échappa de son poulailler,
Avec son sabre et l'Évangile,
Et s'avis de guerroyer.

Sire Hudibras, cet homme rare,
Était, dit-on, rempli d'honneur,
Avait de l'esprit et du cœur ;
Mais il en était fort avare.
D'ailleurs, par un talent nouveau,
Il était tout propre au barreau,
Ainsi qu'à la guerre cruelle,
Grand sur les bancs, grand sur la selle,
Dans les camps et dans un bureau ;

Semblable à ces rats amphibies
 Qui paraissent avoir deux vies,
 Sont rats de campagne et rats d'eau.
 Mais, malgré sa grande éléquence,
 Et son mérite, et sa prudence,
 Il passa chez quelques savants
 Pour être un de ces instruments
 Dont les fripons avec adresse
 Savent user sans dire mot,
 Et qu'ils tournent avec souplesse :
 Cet instrument s'appelle un sot.
 Ce n'est pas qu'en théologie,
 En logique, en astrologie,
 Il ne fût un docteur subtil :
 En quatre il séparait un fil,
 Disputant sans jamais se rendre,
 Changeant de thèse tout à coup,
 Toujours prêt à parler beaucoup
 Quand il fallait ne pas s'entendre.

.....
 Au nez du chevalier antique
 Deux grandes moustaches pendaient,
 A qui les Parques attachaient
 Le destin de la république.
 Il les garde soigneusement,
 Et si jamais on les arrache,
 C'est la chute du parlement :
 L'État entier, en ce moment,
 Doit tomber avec sa moustache.

.....
 Notre grand héros d'Albion,
 Grimpé dessus sa haridelle
 Pour venger sa religion,
 Avait à l'arçon de sa selle
 Deux pistolets et du jambon ;
 Mais il n'avait qu'un éperon.
 C'était de tout temps sa manière ;
 Sachant que si la talonnière
 Pique une moitié du cheval,
 L'autre moitié de l'animal
 Ne resterait point en arrière.
 Voilà donc Hudibras parti.
 Que Dieu bénisse son voyage,
 Ses arguments et son parti,
 Sa barbe rousse et son courage !

Hudibras et Ralpho, tout en chevauchant côte à côte et devisant ou plutôt disputant, arrivent près d'une ville que l'auteur ne nomme point, mais que les commentateurs croient être celle de Brentford, à huit milles de Londres. C'est un jour de marché. Un groupe nombreux d'habitants est sorti des maisons et se prépare à se donner le plaisir d'un combat d'ours. Ils conduisent l'animal enchaîné à un piquet, où ils l'attachent. Puis on fait cercle à distance, et l'on est au moment de lâcher les chiens.

A ce spectacle, Hudibras s'émeut : il s'indigne contre ce jeu barbare ; il veut empêcher l'effusion du sang, il est prêt à s'élançer,

..... Afin de mettre le holà
 Entre ours et chiens, pour la décharge
 De sa conscience et de sa charge (1).

Mais d'abord, il juge à propos de faire un discours à son écuyer contre les combats d'ours. Il établit éloquemment que tous les bons patriotes doivent réserver leurs pensées, leurs encouragements, leurs forces et leur courage à la grande lutte de la révolution :

N'est-ce pas assez que nos vies,
 Nos lois, nos libertés chéries,
 Nos biens, nos femmes soient en jeu ?
 Et pour la cause est-ce trop peu ?
 Faut-il, pour vider la querelle,
 Qu'ours et chiens se battent pour elle ?

Il lui vient en soupçon que ces gens-là sont séduits et entraînés par quelque ennemi du bien public,

(1) Sa charge de juge de paix. Ces vers et tous ceux que nous citerons désormais ne sont plus de Voltaire, on ne le verra que trop : ils sont de Towneley.

Que cette trame et sa conduite
 Sont l'œuvre de quelque jésuite.

L'écuyer approuve son maître :

C'est clair, dit Ralph, et je soutiens
 Ce jeu des plus anticléricals ;

Et cela par la raison démonstrative qu'il n'est nullement question dans l'écriture de combats d'ours. Donc c'est une invention purement humaine et par conséquent damnable. Mais Ralpho a le malheur d'ajouter qu'une réunion de chrétiens ayant pour objet de faire combattre des animaux n'est pas plus légitime et orthodoxe qu'un synode. Or, les ministres presbytériens avaient des assemblées de divers degrés, analogues aux conciles, et qu'ils appelaient synodes provinciaux et synodes nationaux. Aussi l'argument de Ralph est-il mal sonnante aux oreilles du chevalier Hudibras qui répond :

Ta raison torse
 Te fait faire, mon cher Ralpho,
 Un misérable qui-proquo.
 Où prends-tu donc l'analogie
 D'ours et synode, je te prie ?
 Qu'a de commun un combat d'ours
 Avec les saintes assemblées
 Où nos affaires sont réglées ?

Assurément, ajoute-t-il, à certain égard l'ours et l'homme peuvent être rangés sous une dénomination commune, l'un étant comme l'autre animal ; mais enfin il faut au moins convenir que ce sont deux espèces différentes.

L'argumentation peut mener loin : Hudibras ajourne la dispute, et, invitant son écuyer à le seconder vaillamment, il se dispose à attaquer et à disperser la troupe qui est autour de l'ours. Il pique de son unique éperon sa monture paresseuse. Et là s'arrête le premier chant.

Au commencement du second chant, la bête s'est enfin décidée à marcher ;

Mais je ne sais trop
 Si c'était le pas ou le trot ;

lorsque vient à Hudibras la pensée qu'il est conforme aux règles de la stratégie de connaître les forces des ennemis avant de leur livrer le combat.

Il détacha donc l'écuyer,
 Pour aller de près observer
 Leur démarche et leur contenance,
 Pour régler la sienne d'avance.
 Son cheval, n'étant pas fougueux,
 S'arrêta court, et lui, pour mieux
 Payer les coups et faire rage,
 Prépara son sabre et courage.

Ralpho partit très-prestement ;
 Mais il s'en revint tout de suite,
 Et, s'il le put, encoeur plus vite.

A travers sa peur il a cru voir toute une armée : il en a reconnu les chefs et il les décrit en style homérique. En tête s'avance Crodero, joueur de violon à jambe de bois (caricature, suivant les commentateurs, d'un marchand de modes, nommé Jackson, qui, ayant quitté son commerce pour entrer au service du parlement et ayant perdu une jambe, avait été réduit à se faire ménétrier).

Sa barbe était longue et touffue,
 Son archet y faisait recurve ;
 Car crins de queue il dédaignait,
 Vu que son menton en donnait.

Au second rang marche le brave Orsin, qui conduit d'une main l'ours Bruin enchaîné, de l'autre brandit un bâton ferré (c'était, dit-on, un nommé Josué Gosling, qui gardait les ours du Paris-Garden à Southwark, faubourg de Londres, et qui était un des plus zélés partisans du parlement de Cromwell). A la suite venait Talgol (boucher qui avait eu

son étal au marché de Newgate, et qui, s'étant distingué à la bataille de Naseby, fatale à Charles I^{er}, avait obtenu une commission de capitaine).

Talgol fut brave, et plus souvent
Il fut vainqueur que combattant.

Auprès était le terrible Magnano (Simon Wait, chaudronnier, orateur populaire de la secte des indépendants); puis une vigoureuse jeune femme, Trulla (la fille, dit-on, de Jacques Spenser), qui avait uni son sort à celui de Magnano.

Forte et brave comme en son temps
Fut la Pucelle d'Orléans.
Sans craindre la corde ou blessure,
Elle suivait à l'aventure
Son héros, voulant partager
Avec lui butin et danger.

Derrière s'avancait Cerdon (Howes, le savetier),

Qui d'abord fit mainte entreprise
Pour la réforme de l'Église;
Puis, voulant réformer les lois,
Pour un abus en mettait trois.

Enfin Colon (Ned Perry, valet d'écurie), qui semble, dit le poète, ne faire qu'un avec son cheval,

Qu'on nourrissait de chair humaine;
Fourrage étrange! mais, hélas!
La chair est herbe, n'est-ce pas?

Ces personnages fameux entraînaient à leur suite une foule d'autres partisans vulgaires,

Canaille en ces lieux ramassée
De tous les coins de la contrée,
De cent diverses régions,
Langues, mœurs et religions.

Ces derniers vers font allusion à la quantité innombrable d'hérésies qui divisaient en ce temps l'Angleterre. On comptait cent quatre-vingts sectes différentes à Londres seulement.

A vrai dire, ces gens-là n'étaient pas, en politique du moins, les adversaires d'Hudibras. Mais la foi du chevalier lui commandait de s'opposer à ce divertissement barbare; donc, son courage ne voulant tenir compte ni de la force ni du nombre, il excita sa haridelle, s'approcha, et, sans mettre pied à terre, apostropha l'attroupement d'une voix tonnante:

Quelle démence vous transporte,
O citoyens! quelle fureur
Vous pousse à cet excès d'horreur?
.....
Il n'est ville ni garnison
Qu'on ne pût mettre à la raison
Avec le sang que l'on expose
A couler pour si peu de chose.
.....
Nous que serment et zèle engage
A réformer avec courage,
En arrêterons-nous le cours
Pour l'amour des chiens et des ours?
.....
Vite, qu'on s'éloigne d'ici!
Mais avant, je veux qu'on me rende
Le plus coupable de la bande,
Ce profane ménétier,
Vrai boute-feu de son métier.
A l'instant je prétends lui faire
Subir une peine exemplaire,
Ainsi qu'au maudit instrument
Dont il joue illicitement.

Mais l'éloquence du chevalier ne persuade personne. Talgol le boucher lui répond par un débordement d'injures, lui reprochant tous les abus, toutes les exactions et les vilénies dont les royalistes accusaient les chefs presbytériens. Lors Hudibras, plein de rage, tire un de ses pistolets et met en joue Talgol;

Jurant que désormais ce gueux
Ne tûrait plus vaches ni bœufs.
Mais Pallas, pour sauver sa vie,
S'étant en rouille travestie,
Entre le chien et ressort mit
La tête de Gorgone, et fit
Que le chien resta roide en place.

Le chevalier saisit alors sa bonne épée et la croise avec le bâton de Talgol. Pendant ce temps, Colon prend Ralph à partie; Magnano aiguillonne avec des chardons le cheval de l'écurier qui tombe à terre. De son côté, Hudibras, que Talgol a saisi par le pied, tombe sur l'ours: l'animal gémit sous ce poids, s'irrite, se relève, brise sa chaîne et se rue sur tout ce qui l'entoure. La bande épouvantée fuit, hors le seul Crodero, dont la jambe de bois s'est détachée, et qui est renversé à terre: il entend des soupirs, voit le chevalier et l'écurier gisant à quelques pas, se relève, saisit sa jambe postiche, et en frappe à coups redoublés ses ennemis. Le combat recommence long et terrible; à la fin, Crodero est vaincu et Hudibras veut l'occire; mais Ralph le supplie de se montrer généreux:

Votre colère, grand héros,
Delà les bornes vous transporte.
Il convient qu'un gueux de la sorte
Passe par la main du bourreau;
Et son destin serait trop beau,
S'il périssait par votre épée.

Le chevalier, persuadé par ces paroles, fait grâce de la vie à Crodero et ordonne à l'écurier de lui lier les mains derrière le dos. Alors commence une marche triomphale:

Le fier Ralpho prit le devant,
Portant la eaisse et l'instrument
Au bout de sa lance, en trophée,
Contre son épaule appuyée.
Après venait le chevalier,
Menant Crodero prisonnier,
Le tirant de même manière
Qu'un bateau montant la rivière.

Ils traversent pompeusement la ville étonnée, et ne s'arrêtent que sur la place publique devant deux instruments de bois destinés au châtimement des malfaiteurs: l'un, que l'on appelle stocks ou ceps, composé de deux planches horizontales entre lesquelles on enferme les pieds des condamnés couchés ou assis; l'autre, poteau vertical, où sont scellés des bracelets en fer pour y attacher les mains de ceux que l'on fustige. Ralpho suspend le violon et sa caisse au sommet du poteau, et enferme le bon pied de Crodero dans les ceps, tandis que la jambe de bois, qui est la plus coupable, reste libre.

Ainsi parfois dame Justice
Livre un innocent au supplice,
Quand le plus mauvais garnement
Est renvoyé sans châtimement.

Sur ce trait de satire, qui n'était point sans valeur au dix-septième siècle, le chant deuxième finit.

La fin à une prochaine livraison.

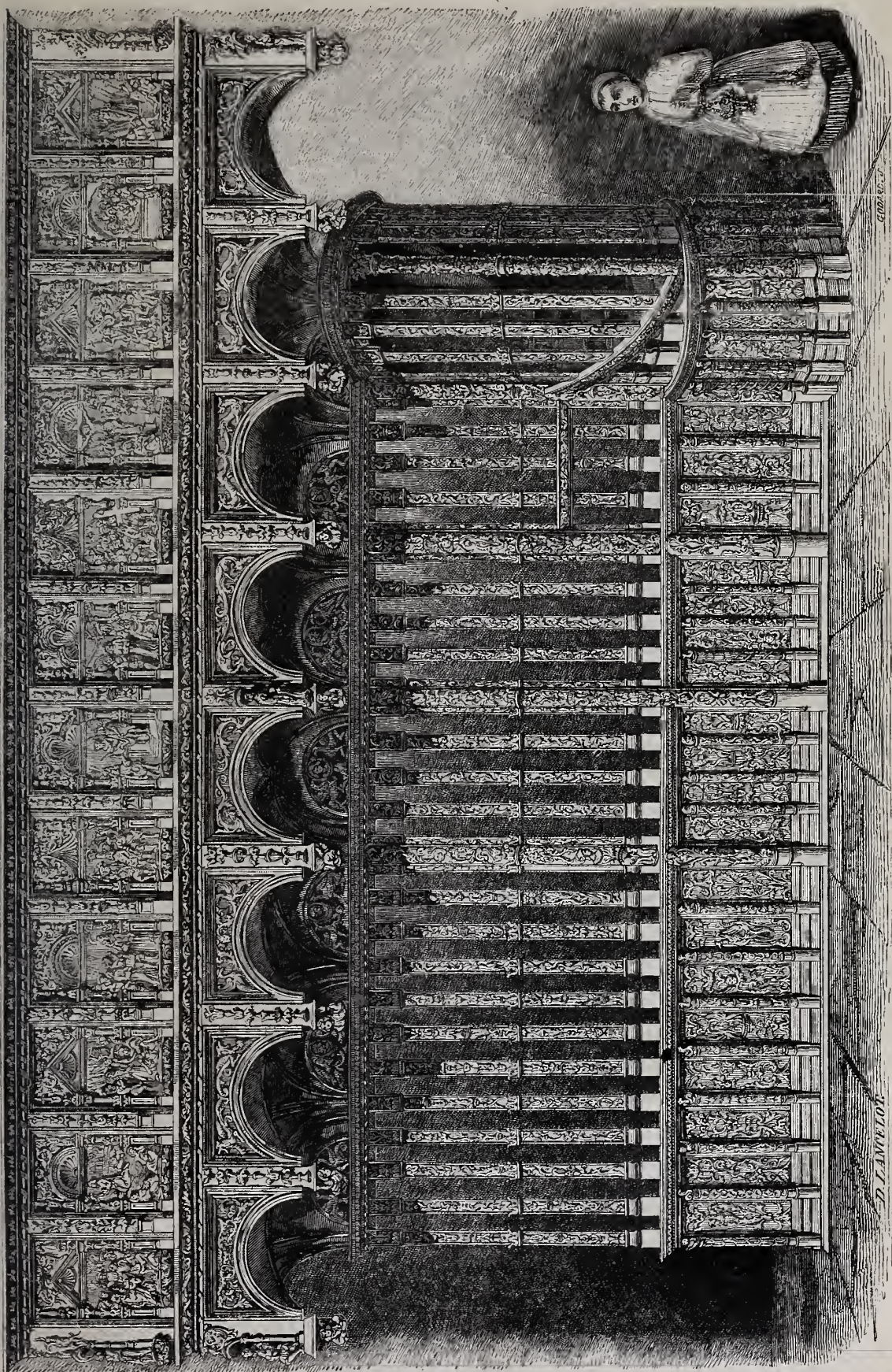
JUBÉ DE VILLEMAURE,

Département de l'Aube.

Villemaure est un joli petit bourg, propre et bien bâti, à quelques lieues de Troyes. C'était jadis une ville fortifiée. Quelques débris de remparts servent aujourd'hui de clôture au jardin du presbytère: une ancienne cave, remarquable encore aujourd'hui par son étendue et la solidité de sa construction, dépendait probablement du château.

La ville fut pillée, ravagée, brûlée plusieurs fois pendant la guerre avec les Anglais et pendant celles de la Ligue. Un dernier incendie, en 1613, en acheva la destruction.

La châtellenie de Villemaure fut érigée en duché-pairie vers la moitié du siècle dernier.



Jubé de Yillemaure, sculpté en bois, vu du côté de la nef. — Dessin inédit. — Gravure par Godard d'Alençon.

De l'église, il y a peu de chose à dire. L'architecture en est très-ordinaire. Citons seulement deux châsses en cuivre doré, toutes couvertes de figures et d'ornements dans le goût

byzantin, et un petit reliquaire en argent du meilleur temps de la renaissance, ayant la forme d'un tabernacle pyramidal : il renferme un petit globe de cristal où sont quelques che-

veux couleur de bistre, qui, suivant l'inscription, ont orné jadis la tête de la belle Marie-Madeleine.

Nous devons encore signaler dans cette église plusieurs tombes gravées du quinzième siècle.

Mais c'est principalement le jubé que nous voulons décrire.

Ce jubé est, suivant l'usage, à l'entrée du chœur. La gravure que nous en donnons représente le côté qui regarde la nef, et nous dispense d'une description technique. On voit assez de quelle manière la galerie ou tribune s'appuie sur la claire voie qui sépare la nef du chœur.

Rien de plus riche, de plus élégant, de plus varié que les sculptures qui couvrent les deux côtés de la tribune, les piliers et les panneaux inférieurs. Elles sont d'un relief très saillant et d'une parfaite conservation. La suite des sujets sculptés sur la galerie, représente :

Du côté du chœur, — saint Joachim et sainte Anne offrant un agneau au temple ; — la Rencontre sous la porte Dorée ; — la Présentation de la Vierge au temple ; — le Mariage de la Vierge ; — la Salutation angélique ; — la Visitation ; — la Cène ; — l'Adoration des Mages ; — la Présentation de Jésus ; — l'Offrande des Colombes ; — la Mort de la Vierge ; — l'Assomption.

Du côté de la nef, — la Nativité ; — la Veille au jardin des Oliviers ; — le Baiser de Judas ; — Jésus devant Caïphe ; — la Flagellation ; — l'Ecce Homo ; — Jésus devant Pilate ; — le Portement de la Croix ; — le Calvaire ; — la Descente aux Enfers ; — la Mise au tombeau ; — la Résurrection.

Toutes les figures sont traitées avec une grande supériorité ; toutes révèlent dans le sculpteur beaucoup de science et d'habileté. Elles ont toutefois moins de naïveté et peut-être moins de sentiment que celles du lit de justice d'Argentelles, dont nous avons donné la description et le dessin (1847, p. 284). La même observation s'applique aux ornements qui courent et s'enroulent autour des montants de la claire voie ; fleurs et fruits, oiseaux terminés en feuilles et feuilles à tête d'oiseau, reptiles et chimères, réalités charmantes et fantaisies plus charmantes encore, tout y est plein de mouvement et de grâce, mais d'un mouvement un peu calculé, d'une grâce un peu maniérée. On sent que l'imitation de la nature n'a pas été un but principal, mais un moyen pour l'artiste, qu'il a voulu la subordonner à ses inspirations au lieu de les faire fléchir devant elle.

A côté des créations les plus délicates et les plus gracieuses, comme pour servir de repoussoir, grimace sur les pilastres saillants qui coupent les divers panneaux, la plus étrange collection d'oiseaux-embryons, de larves de grenouilles inachevées, qui se puisse imaginer : c'est le *nec plus ultra* de l'impossible, le beau idéal du laid. La renaissance avait compris les ressources que le grotesque peut souvent offrir à l'art. Héritière de la tradition des siècles précédents qui déroulaient sans scrupule leurs monstres, leurs dogues, leurs démons autour des chapiteaux, le long des frises, au bord des toits des cathédrales, elle en transmit la liberté, non pas seulement aux Callot ou aux Scarron, mais aux Shakspeare, aux Rubens, aux Murillo, à un grand nombre de maîtres de l'art moderne.

Le jubé de Villemaure est un des plus curieux essais en ce genre en même temps qu'un des plus beaux et des plus riches monuments d'ancienne sculpture en bois que nous possédions en France.

DE LA RICHESSE MINIÈRE DE LA FRANCE.

Fin. — Voy. p. 4.

Il s'en faut qu'il en soit de l'industrie des mines comme de la plupart des industries qui, abandonnées à la concurrence et au libre arbitre des particuliers, sans aucune intervention du gouvernement, ont fini par réussir chez nous aussi bien que chez nos voisins. Cette industrie est soumise à des circonstances spéciales, que nous ne pouvons mieux faire con-

naître qu'en nous appuyant sur les observations présentées par le savant ingénieur qui préside aux travaux statistiques de l'administration des mines. Avant tout, il convient de bien se fixer sur le nœud fondamental de cette question. Ce nœud consiste en ce que les mines métalliques, même les plus riches, offrent de brusques et de fréquentes variations qui font succéder en un instant une pénurie complète à une extrême abondance, et *vice versa*. Ce point si digne d'attention, qui distingue l'industrie minérale de toutes les autres branches essentielles de l'activité humaine, entraîne naturellement pour l'organisation de ces sortes d'entreprises des conditions sans lesquelles elles ne peuvent prospérer. Les travaux doivent être conduits à la fois sur un grand nombre de gîtes, afin que la multiplicité des chances supplée à l'intermittence de chaque gîte, et contribue autant que possible à l'uniformité de la production. De puissants capitaux, tenus sans cesse en réserve, doivent au besoin combler le déficit causé à des époques malheureuses par l'appauvrissement temporaire des gîtes, par la concurrence subite de nouveaux centres de production, ou par toute autre révolution commerciale, par les guerres prolongées, par les révolutions politiques. Enfin une sage prévoyance doit ménager dans l'intérêt de l'avenir les ressources et les chances heureuses qui, par compensation, s'accroissent à certaines époques de prospérité.

Sous l'administration romaine, plus tard dans les grandes époques du moyen âge, dans la main des seigneurs féodaux ou des riches communautés religieuses, les conditions d'une administration patiente et appliquée aux intérêts de l'avenir non moins qu'à ceux du présent, se sont quelquefois rencontrées à l'égard de certaines mines ; et aussi la tradition de même que les traces des anciens travaux nous donnent-elles le témoignage que des opérations fructueuses ont autrefois existé sur divers points aujourd'hui abandonnés et stériles. Depuis plusieurs siècles l'exploitation des mines, constamment menacée par les guerres et les révolutions qui ont agité l'Europe, a peu à peu cessé de fleurir partout où les gouvernements, par une intervention directe, ne sont point venus à son aide ; et c'est là, en particulier, ce qui a causé sa décadence chez nous où l'État semble n'avoir jamais compris bien exactement son importance.

L'Allemagne, depuis longtemps si renommée par la fécondité de ses mines, a suivi au contraire l'autre voie. De là les succès du mineur dans les chaînes métallifères du Hanovre, de la Saxe, de la Hongrie, de la Suède ; et si depuis peu la Russie a obtenu de si prodigieux résultats dans les chaînes de l'Oural et de l'Altaï, c'est que les exemples de l'Allemagne y ont été suivis plutôt que les nôtres. Dira-t-on qu'il était aussi sage de suivre, comme nous l'avons fait, le système de liberté qui n'a pas moins réussi aux Anglais que n'a réussi le système d'administration aux Allemands ? Ce serait se tromper étrangement. Les conditions non-seulement de notre territoire, mais de notre population étaient analogues, non point à celles des Anglais, mais à celles des Allemands ; et par conséquent la loi d'analogie voulait que les moyens suivissent le même tour. D'ailleurs, c'est ce que l'événement ne justifie que trop, puisque après tout nos mines, si abondantes qu'elles soient, sont presque toutes dans le silence.

Le principe qui a prévalu en France, c'est que l'État, propriétaire de toutes les mines qui sont cachées dans les profondeurs du sol, ne les exploite point ; et par conséquent, pour qu'elles soient exploitées, il les concède librement aux particuliers. Mais pour que ce principe reçoive la sanction de la pratique, il faut deux choses : en premier lieu, que les particuliers soient capables de soutenir les exploitations, ou même qu'il se présente des particuliers pour les entreprendre ; et en second lieu, que les concessions soient réparties avec la sagesse nécessaire pour que les exploitants aient un champ de travaux assez vaste pour dominer les revers partiels et pour que cette puissance ne soit cependant pas exposée

à se changer en un monopole. Si l'on considère l'histoire de nos mines, soit dans le passé, soit dans le présent, on s'apercevra aisément que ce sont là les deux écueils par lesquels notre industrie a échoué.

Les concessions faites sous l'ancien régime ont presque toujours été instituées dans l'ignorance ou le mépris des convenances de l'industrie minière. Elles étaient en général beaucoup trop étendues, et l'abus fut même poussé jusqu'à concéder à un seul privilégié toutes les mines du royaume. Souvent les droits du concessionnaire étaient mal définis. Parfois même des concessions sans limites déterminées étaient établies successivement dans le même territoire en faveur de plusieurs personnes, d'où résultaient entre les parties intéressées des procès qui ne se terminaient que par l'épuisement de leurs moyens d'action. Les exploitants pourvus de concessions régulières se trouvaient fréquemment entravés dans leurs efforts par des oppositions élevées dans les localités et trop souvent appuyées par les parlements. Mais le plus grand obstacle à l'essor de l'industrie minière s'est toujours trouvé dans l'avidité et la mauvaise foi des possesseurs qui recherchaient les concessions, non pour mettre eux-mêmes en valeur la richesse minière, mais pour vendre ou louer le droit d'exploiter à des personnes ignorant les difficultés inhérentes à ce genre d'entreprise et auxquelles on exagérât d'ailleurs les avantages qu'on en pouvait attendre. Le gouvernement ayant le droit de distribuer d'une manière tout à fait arbitraire à qui il lui plaît la propriété si précieuse des mines de l'État, il y a naturellement trop de place à la faveur, et dire faveur n'est pas toujours dire convenance et justice, ainsi que ne le montrerait que trop l'histoire de la répartition actuelle de la propriété minière. De toutes ces causes résulte donc qu'au lieu de travaux suivis et sérieux il n'y a presque jamais en sur nos mines que de faibles tentatives presque aussitôt avortées qu'entreprises.

L'expérience presque universelle des mines en Europe montre en effet qu'il est fort rare qu'une exploitation donne tout d'abord des bénéfices. Presque toujours, au contraire, il faut une longue suite d'efforts et des avances de fonds considérables pour parvenir à la période où l'opération devient réellement productive. Or il n'y a pour ainsi dire pas eu, sur nos gîtes métallifères, depuis deux siècles, une seule entreprise qui ait possédé les capitaux nécessaires pour vaincre les difficultés souvent assez durables de la mise en train ; et par conséquent les entreprises devaient nécessairement échouer, lors même que les gîtes auxquels elles s'étaient attachées auraient renfermé en eux-mêmes toutes les conditions du plus brillant succès. De tant de travaux faits en divers points de notre territoire, sur des mines qui ont été successivement prises et délaissées, il n'y a donc rien de plus à conclure que si ces mines n'avaient jamais été touchées : leur abandon ne prouve rien contre elles, et elles offrent toujours les mêmes chances avantageuses que la première fois où la main de l'homme les a fouillées.

De plus, il est à considérer que l'exploitation des mines métalliques et le traitement des minerais ne peuvent être conduits avec succès que si les directeurs parviennent à grouper autour d'eux un assez grand nombre d'hommes doués de connaissances et d'aptitudes très-diverses et formés par une longue expérience à la pratique du métier. L'influence du gouvernement dans l'exploitation des mines du Hanovre, de la Saxe, de la Hongrie, et de la Suède, ne s'est pas seulement témoignée dans le champ de l'exploitation, mais dans la création d'écoles pratiques destinées à fournir aux exploitations le personnel tout spécial dont elles ne peuvent se passer. En France, jusqu'à l'époque de la Révolution qui a vu instituer l'école des Mines et le corps des Ingénieurs des mines, la science de l'exploitation et de la métallurgie est demeurée presque complètement ignorée. Jusqu'alors les spéculateurs qui se proposaient d'ouvrir des mines devaient nécessairement recourir à l'intervention d'étrangers appelés à

grands frais, le plus ordinairement d'Allemagne. Aujourd'hui même, il faut bien le dire, un des empêchements les plus notables à l'ouverture de nos mines, c'est qu'il est à peu près impossible de se dispenser de faire venir de l'étranger un noyau d'ouvriers et de contre-maîtres ; c'est une difficulté de premier ordre. Nous avons des ingénieurs, nous n'avons pas d'ouvriers, et la tête sans le bras demeure impuissante. Le gouvernement, en formant des pépinières d'ingénieurs, n'a donc rempli que la moitié de sa tâche, puisqu'il aurait naturellement fallu y adjoindre des pépinières d'ouvriers ; et, comme l'a signalé le savant professeur de métallurgie de l'école des Mines, de telles pépinières, où il serait facile à tout spéculateur désireux d'ouvrir une mine de venir puiser, s'établiraient tout naturellement s'il pouvait convenir au gouvernement de fonder lui-même, sur un de nos gîtes si nombreux de plomb argentifère ou de cuivre, une exploitation modèle. Jusque-là il sera toujours tellement difficile de réunir un personnel convenable que l'embarras et la dépense arrêteront les exploitants, ou que, se contentant à cet égard trop aisément, ils se verront arrêtés dès leurs premiers pas.

Enfin le dernier obstacle à la prospérité de nos mines qu'il faille signaler provient de la situation même de ces mines. Au lieu de se trouver dans des provinces riches et populeuses, elles sont ordinairement reléguées dans les parties les plus stériles de notre territoire, où les populations, très-disséminées, sont en général pauvres, uniquement adonnées à l'agriculture et étrangères à tout esprit de spéculation. On les rencontre principalement dans les Alpes, la Bretagne, les Cévennes, les Pyrénées, ce qui est en quelque sorte reposer loin des regards. Leur position est donc la plus défavorable possible, puisque dans l'abandon où les laisse le gouvernement, elles se soustraient presque entièrement à l'attention de ceux qui pourraient se sentir sollicités à les ouvrir. Il est vrai de dire, comme le déclare le document dont nous avons parlé, que les indices de la richesse minière du royaume ne se présentent qu'à ceux qui n'ont ni les moyens ni la volonté d'en tirer parti. Enfin, il résulte encore de la position écartée de la plupart des gîtes métallifères que le souvenir des travaux d'exploration dont ils ont pu être l'objet à diverses époques s'est facilement perdu et ne peut par conséquent fournir aux tentatives nouvelles la lumière qu'elles devraient tirer des anciennes. Faute de connaître leur histoire, on est trop souvent dans le cas de négliger les points où certaines mines donnaient au moment de leur abandon des produits très-satisfaisants, pour s'adresser à d'autres d'une valeur entièrement chancelante.

Il est à regretter que le gouvernement, si bien éclairé sur les causes du délaissement de nos mines, n'ait pas encore jugé à propos de mettre sérieusement à l'étude les moyens de leur rétablissement. Il semble que le salut de cette industrie consisterait chez nous dans une législation moyenne entre celles de l'Angleterre et de l'Allemagne, c'est-à-dire dans l'intervention simultanée du gouvernement et des particuliers. Rien ne serait assurément plus capable de stimuler le zèle de ces derniers que de voir des mines entreprises par l'État et régies par ses ingénieurs prendre essor et rivaliser, comme on est en droit de s'y attendre, avec celles de nos voisins ; et non-seulement, comme nous l'avons dit, le gouvernement parviendrait de la sorte à une influence puissante, mais il se trouverait en état de fournir, avec une libéralité digne de lui et de son intérêt, aux exploitations qui s'élevaient à côté des siennes, le personnel, les connaissances et même, dans certaines limites, les secours nécessaires à leur succès. Il faut songer en effet que les mines sont un véritable agrandissement de territoire : ce sont des champs qui s'ouvrent au-dessous de ceux qu'éclairait le soleil, et qui donnent à l'homme des fruits non moins riches et non moins indispensables, tout en lui fournissant un mode de travail parfaitement compatible avec tous les bonheurs de la vie.

VUE GÉNÉRALE DE VENISE.

Aucune description ne saurait représenter à l'imagination plus nettement que cette gravure la situation et la forme de Venise. Il manque à l'œuvre de l'artiste seulement ce qu'il lui était impossible de figurer, l'éclat du ciel, la magnificence de la mer, la lumière dorée, les vives et riantes couleurs des édifices.

Le coin de terre, au bord inférieur de la gravure, à la droite du lecteur, fait partie de l'île Santa-Maria delle Grazie. L'angle de constructions qui est au-dessus appartient à la petite île Santa-Elena, aujourd'hui dépôt de poudre et de provisions militaires.

Sur la même ligne, au centre, l'île de forme carrée est celle de S.-Giorgio-Maggiore, où l'on admire l'église et le monastère des Bénédictins, œuvres de Palladio.

A la gauche, vers le couchant, l'île étroite, longue et courbée, est la Giudecca, ainsi appelée en mémoire des premiers juifs qui s'y sont établis : autrefois on la nommait Spina-Longa (longue épine). Ses monuments principaux sont : la magnifique église du Saint-Rédempteur, chef-d'œuvre de Palladio ; une institution pour les jeunes filles, dont l'église, de forme octogone, a été aussi construite sur les dessins de ce célèbre architecte : l'église de Saint-Euphémie, et un couvent.

Venise est composée de cent vingt îles de diverses grandeurs, liées ensemble par quatre cent huit ponts presque tous en pierre. Le grand canal divise la ville en deux parties

inégaies : on nomme celle qui est au couchant *di quà dell'acqua*, et l'autre, beaucoup plus considérable, *di là dell'acqua*. On peut remarquer, en suivant le cours si vigoureusement sinueux du grand canal, que l'on n'a construit pour le traverser qu'un seul pont, le Rialto : mais en certains endroits se tiennent constamment des gondoles qui font l'office de bacs et qui transportent d'un bord à l'autre pour une petite pièce de cuivre. Il ne faut pas croire, du reste, que les habitants peu aisés fassent grand usage des gondoles. Il est possible de parcourir la ville, dans toutes les directions, en serpentant par les petites ruelles et les ponts : un Vénitien n'y est pas plus embarrassé qu'un Parisien à Paris ; pour un étranger, c'est un dédale.

Les édifices de Venise sont trop nombreux pour qu'il soit possible de les désigner en un cadre si étroit : cependant ils sont presque tous visibles sur la gravure et finement caractérisés. La ligne blanche, au-dessus de l'île S.-Giorgio-Maggiore, indique le quai des Esclavons, qui longe le Palais-Royal ; la Piazzetta et ses deux colonnes ; le palais ducal, derrière lequel on voit les dômes de Saint-Marc, le pont des Soupîrs, et qui ne se termine qu'à peu de distance des jardins publics au midi, et de l'arsenal au nord. A l'extrémité orientale, entre les jardins et l'arsenal, est une île appelée S.-Pietro di Castello. En remontant de l'est à l'ouest le bord septentrional de la ville, on passe près de S.-Francesco della Vigna, œuvre de Sansovino et de Palladio, de l'hôpital civil, et de la belle église de Saint-Jean et Saint-Paul. On distingue sur la petite place que domine ce dernier monument une statue équestre : c'est celle



Vue de Venise. — Réduction de la gravure publiée par la librairie Furne (Histoire de Venise. — Galibert).

du célèbre capitaine Bartolomeo Colleone. Dans la partie *di quà dell'acqua*, en entrant, au midi, par le grand canal, on remarque, à la pointe, la Douane, puis Santa-Maria della Salute, Santa-Agnese, l'Académie des beaux-arts. A l'autre extrémité du grand canal est la petite île Santa-Chiara, qui sert d'hôpital militaire.

Au delà de Venise, on aperçoit, vers l'extrémité nord-ouest, une ligne indiquant le chemin de fer qui unit maintenant la ville à la terre ferme, et, du côté opposé, plusieurs îles qui, en remontant, se succèdent dans cet ordre : San-Cristoforo et San-Michele, cimetières de Venise ; Murano, où l'on fabrique les verreries et les cristaux ; San-Cyprian,

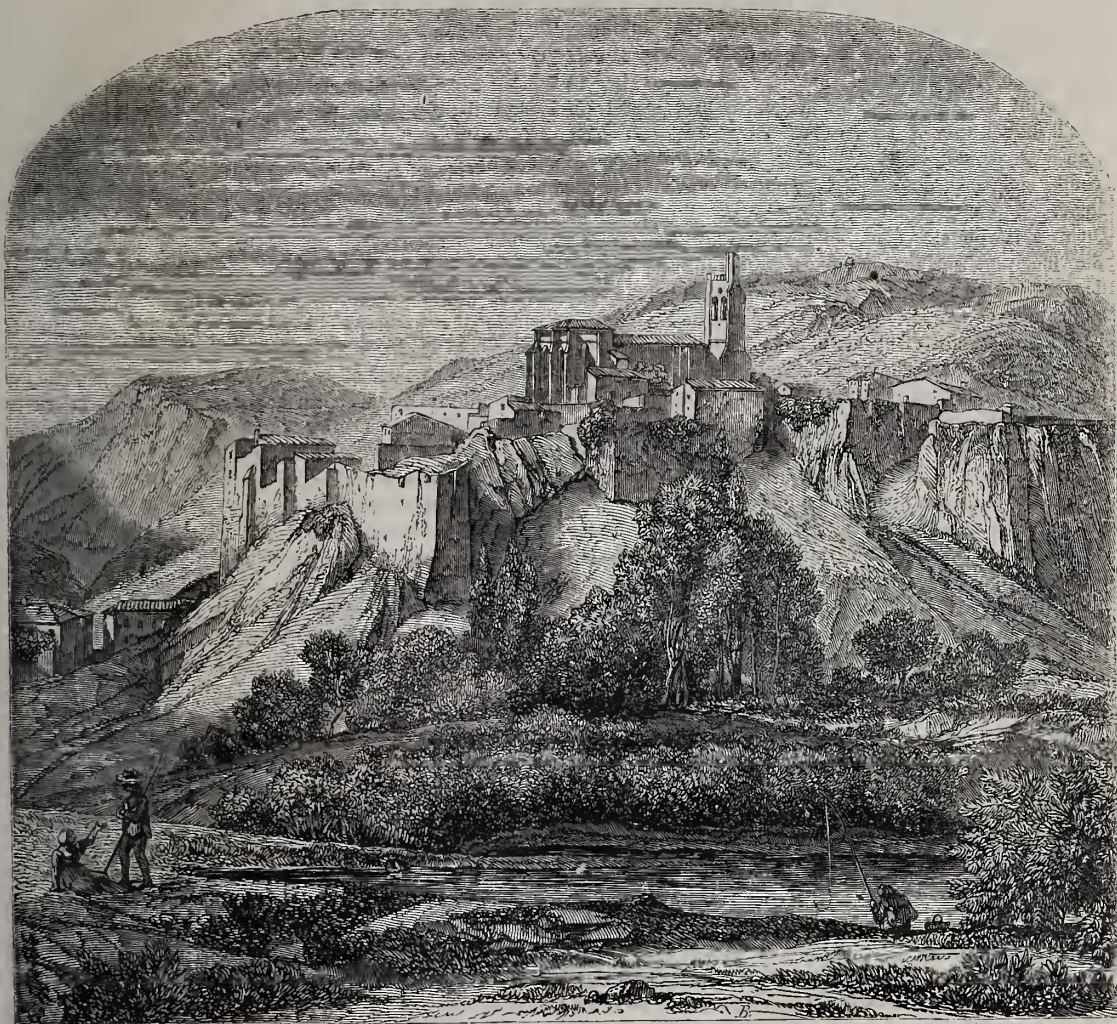
San-Chiara, San-Matia, San-Giacomo, Marzorbo, Torcello, Burano, etc.

On ne peut rien voir du Lido, que l'on doit imaginer à quelque distance des jardins publics et de l'île Santa-Elena, se déroulant en une longue bande étroite du levant au midi.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

VIVIERS
(Ardèche).



Vue de Viviers. — Dessin par M. Bellel.

Le territoire du département de l'Ardèche a été occupé anciennement par la tribu celtique des *Helvirs* (les chasseurs), en latin, *Helvii*, dont le chef-lieu politique, situé au milieu de roches blanches, reçut un nom (*Banmagh*, l'habitation blanche), que les Romains traduisirent par celui d'*Alba*, la blanche. Il y avait dans l'Empire plusieurs Alba : celle-ci fut l'*Alba Helvia* ou *Alba Helviorum*, dont le village d'Alps ou Aups garde le nom et le site. Les bandes sauvages à la tête desquelles le *Crocus* des Allmannes ravagea la Gaule orientale, la renversèrent en 406.

A quelque distance, sur le bord du Rhône, près de l'entrée de la vallée où se cachaient Alba, s'élevaient, dans une position à peu près semblable, un château et quelques habitations, appelés tout ensemble *Vivarium* (le vivier). Ausone, l'évêque d'Alba détruite, établit sa nouvelle résidence en cet endroit, qui, devenu le chef-lieu du territoire helvien, lui donna le nom de *Vivarais*. Cependant le Vivier ou Viviers, ainsi qu'on a voulu dire, ne parvint jamais à une grande importance, parce que sa position ne le permet pas : c'était toujours un lieu fort, mais qui ne devait et ne doit encore tout ce qu'il est qu'aux fonctionnaires ecclésiastiques supérieurs dont il a été le siège. Il est remarquable toutefois que peu de localités, dans ce pays des Cévennes, si disposé à la réforme religieuse, se soient montrées aussi zélées pour le protestantisme que Viviers. En 1562, elle fut une des premières villes qui se déclarèrent contre le roi pour le parti du

prince de Condé et des protestants. En 1567, lorsque la plupart des villes du Languedoc s'insurgèrent pour la seconde fois, les religionnaires s'assurèrent sans difficulté de cette place. Après l'édit de pacification, Saint-Auban, qui commandait alors dans Viviers, refusa de rendre la ville, prise d'assaut le 17 mai 1568. Saint-Auban, fait prisonnier, fut condamné à 60 000 livres d'amende et eut la tête tranchée. Lors des massacres de la Saint-Barthélemy, Viviers leva de nouveau l'étendard de la révolte ; mais, défendu par une faible garnison, il fut pris par les catholiques, repris peu de temps après, et forcé de se rendre au roi en 1577. L'attaque de 1576 avait été dirigée par le capitaine Gueydan, d'après l'ordre du duc d'Uzès ; il se rendit maître du château en y pénétrant par ruse.

La situation de Viviers au milieu des roches calcaires qui hérissent les montagnes de la rive droite du Rhône est moins heureuse que pittoresque. La nudité blanchâtre de ses rampes infertiles n'est nuancée que par la teinte grise des chardons et de quelques plantes aromatiques, excellents pâturages pour les bêtes à laine ; de là vient la bonne qualité du mouton que l'on consomme dans cette ville et dans le département de l'Ardèche, en partie composé de montagnes semblables, ainsi que presque dans tous les pays situés au bord du Rhône.

Dans la nouvelle organisation de la France, Viviers est resté ce qu'il était jadis, c'est-à-dire la tête spirituelle du

Vivaraïs. Sur le rocher qui domine la ville s'élève la cathédrale, qui, dans cette position, avec les constructions environnantes, produit un grand effet; l'évêché est un des plus beaux de France par sa situation et les jardins qui en dépendent; le séminaire est un édifice remarquable. Le chœur et le clocher de la cathédrale sont de construction gothique, mais la nef est moderne. C'est dans cette église que Raymond, comte de Toulouse, après avoir été dépouillé de ses biens et fouetté, vint faire hommage à l'évêque de Viviers pour un fief qu'il fut contraint de reconnaître tenir de cette église. Un peu au-dessous de la cathédrale s'élève un rocher taillé à pic et coupé en plate-forme, sur lequel était construit l'ancien château.

Quant à la ville elle-même, elle est ce que peut être une vieille ville ayant à peine 2 000 âmes, c'est-à-dire petite, mal bâtie, formée de rues étroites et irrégulièrement percées. La vue que nous en donnons est prise des bords de la petite rivière d'Escoulay, qui vient d'Alps, et afflue au Rhône sous les murs de Viviers; le fleuve coule à gauche.

La population de Viviers tire ses ressources principalement de la culture des mûriers, de l'éducation des vers à soie, et de l'exploitation de carrières inépuisables de pierres qui donnent une excellente chaux hydraulique.

C'est du haut de cette petite ville que l'un des savants les plus recommandables de l'Europe, M. de Flaugergues, étudia les astres, et transmet, depuis plus de cinquante années, d'utiles et importantes observations aux diverses sociétés académiques, parmi lesquelles il a toujours refusé de figurer autrement que comme membre correspondant.

Parmi les cérémonies étranges pratiquées en France pendant le moyen âge, il s'en est trouvé peu d'aussi originales que la *fête des Fous*, qui se célébrait tous les ans à Viviers. Cette cérémonie commençait par l'élection d'un *abbé du Clergé*; on servait ensuite une collation copieuse et de longue durée; puis le haut-chœur d'un côté et le bas-chœur de l'autre entonnaient et chantaient, sans mesure et sans accord, des hymnes dépourvues de liaison et de sens. C'était à qui se ferait remarquer par les cris les plus aigus et les plus discordants. Les vainqueurs célébraient leur triomphe par des éclats de rire, des sifflements, des clameurs, des claquements de mains; ce tapage était terminé par une procession qui se continuait plusieurs jours. L'évêque des Fous, personnage distinct de l'abbé du Clergé, se faisait précéder d'un aumônier qui prononçait d'un ton doctoral les indulgences suivantes :

Mossehor qu'es eïssi présen,
 Vos dona xx banastas dé mal dé dens,
 Et à tos vos aoutrés aoussi,
 Dona una coua dé roussi.

C'est-à-dire :

Monseigneur qui est ici présent
 Vous donne vingt paniers de mal de dents,
 Et à tous vous autres aussi,
 Il donne une queue de roussin.

Avec le temps et la patience, la feuille de mûrier devient satin.
Proverbe persan.

LE CONSCRIT.

NOUVELLE.

Une après-midi j'allai, de meilleure heure que de coutume, m'asseoir au-dessus d'une des carrières d'où Metz, située à dix lieues de là, tire son pavé. De cette élévation je dominais le village et la petite ville de Sierck, accroupis au bas de la colline. Les bruits montaient vers moi, mais en murmures

confus; les seuls sons qui m'arrivassent distincts étaient ceux des cloches, qui jetaient à grandes volées l'*Angelus* aux campagnes.

Le soleil était déjà à moitié descendu derrière le mont Saint-Jean (nom pompeux que donnent les habitants à une petite éminence de craie blanche); ses rayons doraient la crête des rochers, empourpraient la Moselle couverte de barques au pavillon noir et blanc prussien. A demi couché sur les pierres rougeâtres, le front appuyé sur ma main, j'admirais le site qui se déroulait devant moi. Ce calme profond, cette imposante grandeur, réveillèrent dans mon imagination, par contraste sans doute, le souvenir de mon passé. Je me rappelai Paris, ses fêtes, sa vie fiévreuse, toujours pressée, toujours haletante. Je me demandai comment, après avoir vécu de cette vie, respiré cet air, j'étais venu habiter ce pauvre village, comment je m'étais fait à sa solitude. Non-seulement je m'y étais fait, mais je l'aimais : je n'eusse pas donné pour le plus bel hôtel parisien mon petit cabinet, avec sa fenêtre au couchant, encadrée de vigne, et de laquelle j'entendais, le soir, vers sept heures, les fanfares guerrières des jeunes collégiens, et les cantiques ou les psaumes que chante le laboureur en ramenant ses bœufs à l'étable. Là je pouvais et je puis encore travailler, penser, sortir, rentrer, sans qu'un importun vienne me déranger ou contrôler ma volonté; un seul, un vieil ami, m'y visitait : c'était le curé de la petite ville située à un quart de lieue du village. Pour lui, il le savait, la porte était toujours ouverte : vieillard instruit et bon, profondément croyant, il s'était adonné tout entier à la vie qu'il avait embrassée; ses paroissiens, ses pauvres, sa petite église gothique, son humble maison, étaient son univers. Voilà où et avec qui je vivais et je vis.

Un léger coup amicalement frappé sur l'épaule me fit tressaillir.

— Bonjour, me dit mon vieil ami; à quoi songez-vous donc? La rosée tombe; venez avec moi.

— Et où allez-vous? demandai-je avec nonchalance, peu disposé à bouger de ma place.

— Chez les Angel.

— J'aime mieux rester ici; qu'irais-je faire chez vos paysans?

— Il y a du bon et de l'utile partout; venez. D'ailleurs vous m'abrégerez la route; je me fais vieux, et le chemin s'allonge pour moi. Je n'abuserai plus longtemps de votre complaisance; j'avance, j'avance... me répondit-il en hochant sa tête blanche et s'appuyant de ses deux mains sur sa béquille.

Je me relevai d'un bond et lui offris le bras.

— Si vous vous en alliez, qui me resterait? dis-je d'un ton de reproche.

— *Le moi*, toujours l'égoïste *moi!* murmura le vieillard; c'est naturel (sa phrase ordinaire lorsque quelque chose l'affligeait), très naturel... Il vous restera l'avenir, le travail, l'ambition, la vie en un mot, jeune homme; et vous ne vous apercevrez pas de la mort du pauvre et vieil ami que la providence vous avait donné!

Il passa la main sur ses yeux.

Je serrai son bras sans répondre.

— Je suis un vieux fou, reprit-il en souriant, de venir vous attrister. Au fait et au prendre, la mort est un bien, et si ce n'était vous... Mais bah! je vous verrai de là-haut.

Je sentis les larmes me gagner. Il était si bon, si tendre, mon vieil ami! Maintenant ses paroles, lorsqu'elles se retracent à ma mémoire, sont comme les lointains échos d'un bonheur perdu; elles me font tressaillir et souvent même pleurer.

Nous étions arrivés à la porte du père Angel, robuste paysan aux formes athlétiques, et d'une verte vieillesse. Nous heurtâmes, il ouvrit.

Un feu de copeaux et de feuilles mortes illuminait la chambre et les joyeux visages groupés autour de l'âtre. Sur

un grand fauteuil de chêne, au coin de la haute cheminée, était assise une femme encore jeune, tenant sur ses genoux un petit enfant demi-nu, qui se débattait en riant pour ne pas se laisser ôter son soulier. La mère grondait doucement, attrapant tantôt les deux petites mains qui s'agitaient en l'air, tantôt le petit pied déchaussé; le marmot éclatait en rires de fusée à chaque tentative.

— Entrez, monsieur le pasteur, dit Angel. Allume donc une chandelle, femme.

La femme avait déjà saisi dans ses bras le petit joueur, et se levait, lorsque mon vieil ami s'écria :

— Non, non, la mère, n'en faites rien; j'aime mieux la lueur des copeaux que celle de la plus belle chandelle; ne vous dérangez donc pas, mes amis.

Il s'assit près du feu.

Je vis alors passer, entre les deux visages blâlés des fils de la maison, une tête blonde; deux yeux bleus curieux me regardèrent en souriant; puis une jeune fille svelte m'apparut tout entière, alla prendre une chaise au fond de la pièce, et me l'apporta en me disant en mauvais allemand :

— Vous plairait-il vous asseoir, monsieur ?

Je la remerciai, pris le siège, et agaçai le marmot, qui depuis l'arrivée du curé était devenu sérieux; il partit d'un de ses subits éclats de rire et me tendit ses petits bras; je le pris sur mes genoux.

— Vous aimez les enfants, monsieur ? me demanda la mère.

— Oui, beaucoup... Regardez-le donc ! dis-je au curé en lui montrant le petit garçon blotti sur mon genou, qui appuyait sa joue rose sur mon gilet, et me pressait de ses deux menottes.

— Tu as les mains sales; tu vas tacher le gilet blanc de monsieur ! gronda la maman.

— Oh ! laissez-le faire, m'écriai-je en le retenant. Car, au premier mot de sa mère, le bambin s'était laissé glisser à bas; mais lorsqu'il me vit prendre son parti, il regriipa lestement, et, de ce poste élevé, regarda sa mère d'un air vainqueur. Nous partîmes tous d'un bon et franc éclat de rire.

— Vous êtes heureux, père Angel, dit le curé.

— Oui, monsieur. Dam ! vous le savez, j'ai frisé le malheur de près; je n'ai épargné ni mes jambes ni mes bras pour lutter contre lui.

— Comment cela ? hasardai-je.

— C'est toute une histoire, répondit le paysan.

— Racontez-la nous.

Angel tisonna le feu, y jeta une brassée de feuilles mortes, s'appuya sur le manteau de la cheminée, et commença.

Il y a trente-sept ans, vienne la Saint-Michel, que j'eus vingt et un ans; ce fut un vilain jour que celui-là, monsieur. Ma mère était pauvre, avec deux enfants encore au maillot sur les bras, veuve pour ainsi dire, car mon père malade se mourait sur un méchant grabat. Il m'en souvient comme d'hier. C'était l'année 1808. Ma mère me dit :

— Mon garçon, tu as tes vingt et un ans, il faut que tu tires... eh bien ! si tu tombes, nous mourrons.

Avec ces mots, elle me poussa doucement dehors; je partis sans retourner la tête, si je l'avais regardée le courage m'eût manqué. Les chants de nos voisins, les rires des enfants, les frais éclats de la voix des jeunes filles, me faisaient mal; je trouvais cette joie déplacée. Je pressai le pas pour sortir du village. En descendant le sentier, j'abattais de mon bâton les fleurs des aubépines : il me semblait que leurs gaies petites étoiles se riaient de ma douleur.

J'eusse voulu de l'orage, du tonnerre; et ce fut avec une espèce de soulagement que je vis le ciel s'obscurcir, et un nuage, accouru de l'horizon, s'étendre menaçant au-dessus des collines.

Je côtoyais la Moselle, les barques des promeneurs faisaient force de rames pour atteindre le rivage, et j'entendis quelques minutes après une large goutte de pluie tomber sur le rebord de mon chapeau de feutre. Un éclair, immédiatement suivi d'un coup de tonnerre, m'aveugla; l'orage me courait dessus. Il faisait presque nuit. La pluie tombait à flots; j'arrivai au ravin; je cherchai le pont; il avait disparu sous les eaux grossissantes; j'eus la pensée de revenir sur mes pas; ce ne fut que la tentation d'un instant; je sondai la profondeur du ravin avec mon bâton; je pouvais encore passer à gué; j'entrai dans l'eau, je luttais, j'atteignais l'autre bord. Enfin j'arrivai à Metz, après une marche longue et pénible; j'étais pieds nus.

On tirait le lendemain; je n'avais pas de quoi payer une paillasse; je couchai sous les remparts de la ville, les pieds dans la boue, la tête sur une pierre. Là, j'eus tout le temps d'envisager mon malheur, celui de ma pauvre famille, si le sort me désignait. Je vis mon père mort, ma mère, mes sœurs sans pain, honteusement chassées de leur mauvaise chaumière. Ces déchirantes pensées m'arrachèrent des cris de rage; j'entendis alors parler près de moi : — C'est un homme ivre, disait-on. Un coup de pied m'envoya rouler sur le bord du fossé. Il commençait à faire jour; je regardai : deux hommes étaient là; je bondis sur eux, le bâton à la main. Un des hommes me saisit le bras, en s'écriant :

— Ah !

L'autre était un officier; je sentis que c'était celui-là dont le pied m'avait touché. J'allais me débattre pour me dégager et m'élancer sur lui, lorsque mon nom prononcé me fit tressaillir. L'homme qui me retenait était Pierre Hello, le fils du fermier chez lequel je servais, venu comme moi tirer à la conscription. Je me dis : — Il est riche, lui, il est heureux; s'il tombe, ni son père ni sa mère ne mourront de faim. — Et des sentiments de haine et d'envie surgirent en moi. Mes yeux devinrent effrayants, car il me lâcha, recula d'un pas, et s'écria :

— Il a bu, il est fou !

Rappelé à moi par ces paroles je baissai la tête et répondis :

— Dieu le voulût !

Pierre se rapprocha et dit à l'officier :

— C'est un honnête garçon, mon lieutenant, qui sert chez mon père, et auquel, j'en suis sûr, vous pardonnez un mouvement de colère, bien naturel à un honnête homme qui se sent insulter.

L'officier se mordit les lèvres, répondit avec dédain :

— Vous avez raison, Pierre, chaque classe se venge à sa manière. Et il s'éloigna.

Je tendis la main à Hello, je m'en voulais d'avoir pensé à mal.

— Eh bien, me dit-il, pourquoi cette boue, ce désordre, cet air hagard ?

— Hello, aujourd'hui je tire; demain, si je tombe, ma mère sera sans asile, sans pain.

Pierre garda le silence un moment, puis me quitta en me jetant pour adieu :

— A ce soir !

J'errai toute la journée dans les rues de Metz; à trois heures et demie, une demi-heure avant le tirage, je vis en passant sur la place la porte de la cathédrale ouverte : les cierges étaient allumés, les prêtres chantaient, le bon Dieu était sur l'autel dans le soleil d'argent. L'enfant de cœur agita la sonnette, hommes, femmes, enfants, se prosternèrent, j'en fis autant, et je puis bien dire, monsieur le curé, que jamais je n'eus plus de ferveur qu'à ce moment-là... L'horloge de l'église sonna quatre heures.

Je sortis et me rendis à l'hôtel de ville.

Il y avait un quart d'heure à peine que j'y étais, lorsque la porte s'ouvrit; Pierre Hello, pâle et les yeux en feu, entra dans la salle. Il promena ses regards sur la foule, et ses joues

s'animèrent en m'y découvrant; il vint se placer près de moi.

On commença l'appel des communes, nous étions de la seconde; Pierre Hello, comme le plus riche de l'endroit, devait tirer le premier, et moi le dernier comme le plus misérable.

Le dos légèrement appuyé contre le mur, une main sur mon épaule, Pierre comptait avec impatience chaque numéro sortant; enfin on l'appela!

Il plongea sa main dans le sac en me regardant, puis éleva au-dessus de sa tête, d'un air de triomphe, un billet blanc; c'était le premier qui sortait, on applaudit; je tombai pâle et les poings fermés contre la muraille; il revint à moi le front haut et l'œil joyeux. Mais en me voyant, il s'écria:

— Tu n'as pas l'air content de mon bonheur, camarade; c'est mal!

— Si, si, balbutiai-je en me redressant. Hello rit; il me sembla que son rire était railleur; je tâchai de m'éloigner de lui, il le vit et me retint.

— Reste là; on étouffe de l'autre côté!

Enfin mon tour arriva.

Le sort me fut contraire. Je sentis couler deux larmes de rage le long de mes joues glacées; le lieutenant du matin était celui qui enregistrait: il sourit et avait déjà écrit la première lettre, lorsque Hello lui murmura quelque chose à l'oreille; je crus l'entendre dicter son nom au lieu du mien; l'officier écrivit, et le moment d'après il dit entre ses dents:

— Ah! tu te mets volontairement sous ma patte, je t'ap prendrai à me faire la leçon et de quel bois je me chauffe.

Pierre n'entendit pas ou ne voulut pas entendre, il me prit par le bras, et m'entraîna dehors; je suffoquais.

Quand la parole me revint, je voulus remercier.

— Tu en aurais fait autant à ma place, n'est-ce pas? Nous sommes quittes, interrompit-il. — Viens vider un pichet et n'en parlons plus.

J'étais content, j'étais fâché; cependant quand je pensai à ma mère la joie l'emporta.

Je revins au logis le cœur léger; j'y racontai sous le secret ce que Pierre avait fait pour nous: sous le secret, car il ne fallait pas que son père le sût.

Pierre partit, moi je travaillai; cependant la misère et la maladie n'avaient pas fui mon toit: j'avais beau lutter, le salaire était petit, les besoins grands. Mon pauvre père mourut, que Dieu lui fasse paix! et nous vendîmes pour l'enterrer jusqu'aux langes des enfants. Peu de temps après, ma mère fut prise de paralysie: le jour où ce coup me frappa je n'allai pas à la ferme, je restai près de la pauvre femme, j'appelai un médecin; il déclara qu'il n'y avait rien à faire; alors je m'agenouillai près d'elle, pris ses deux mains impuissantes dans les miennes et fondis en larmes. Il n'y avait plus rien dans la chambre que l'unique chaise où elle était assise, une mauvaise paillasse et notre dernier bout de chandelle; les deux petites filles enveloppées dans ma veste pleuraient de froid et de faim. Je crus ce soir-là que je deviendrais fou.

La chandelle s'éteignit; les enfants, fatigués de crier, s'étaient endormis. J'étais encore à genoux, près de ma pauvre mère, quand je vis la chambre s'éclairer. Je me retournai: la sœur de Pierre Hello, sa lanterne à la main, était entrée; elle venait savoir, de la part de son père, pourquoi j'avais manqué à la journée. Mais en nous voyant la question expira sur ses lèvres: elle pleura, posa sa lanterne sur l'âtre froid, s'approcha de ma mère, et l'appela:

— Ah! ah! fit la pauvre paralytique en ouvrant les yeux et me regardant; ah! ah!

— Mon Dieu! qu'a-t-elle donc, monsieur Jean? me dit Marie Hello.

— Elle est paralysée! répondis-je en baisant les mains de ma chère malade.

La jeune fille la regarda, me regarda, murmura:

— Ne vous laissez pas abattre, Dieu est toujours là; et sortit.

Je l'accusai en mon cœur d'insensibilité; je dépouillai ma blouse pour en couvrir ma mère; je pris les deux enfants dans mes bras et les posai sur le grabat. Cependant Marie rentra avec un garçon de ferme chargé de matelas, de draps, de couvertures de laine et d'un lit de sangle. Elle arrangea le tout près de la cheminée tandis que j'y allumais du feu avec du bois qu'elle avait envoyé. Ensuite elle coucha ma mère, et emmena les deux petites filles à la ferme.

Je repris à la vie, j'apportai à l'ouvrage presque de la gaieté. Marie, infatigable, soignait ma mère, élevait les petites, veillait à tout sans paraître y penser. Elle vint à nous comme notre bon ange... je l'aimais; mais elle était bien au-dessus de moi; elle était la fille de mon maître! Je me tus sur mon amour pendant six ans; je devins premier garçon de ferme; ce n'était pas assez pour qu'Hello consentit à me donner sa fille: l'aisance était rentrée chez nous, le bonheur pas encore. Enfin Pierre revint de l'armée; il était lieutenant; ce fut lui qui, après m'avoir déjà sauvé la vie une fois, me la rendit chère! il obtint de son père qu'il m'accordât Marie; et depuis qu'elle est ici, dit Angel en se tournant du côté de sa femme, qui souriait et pleurait, depuis qu'elle est ici, je puis bien dire qu'il ne nous a rien manqué; sans elle, la pauvre mère ne serait plus, car elle vit, monsieur, elle dort là-haut. — Angel se tut.

— Et qu'est devenu le brave, l'honnête Pierre Hello? m'écriai-je.

La femme me remercia par un de ces regards éloquentes d'épouse et de sœur, et répondit:

— Il est toujours à l'armée, monsieur; il est capitaine, et vient passer avec nous les vacances.

— C'est un noble cœur! dis-je.

— C'est plus que cela, monsieur, dit Angel; c'est un bon cœur.

Je souris. Le curé se leva. Je pris dans mes bras le petit enfant endormi sur mes genoux, le baisai et le posai doucement sur ceux de sa mère.

Nous partîmes accompagnés des vœux et des bonsoirs de l'heureuse famille.

En rémontant la côte avec mon vieil ami, je lui dis:

— Angel a bien gagné son repos.

— Je puis m'écrier avec le psalmiste: J'ai été jeune et je suis vieux; mais je n'ai pas encore vu le juste abandonné, ni ses enfants mendier leur pain, me répondit-il.

La nuit était tiède et embaumée, le clair de lune donnait à tous les objets quelque chose de vague et de fantastique. Le curé se découvrit devant une de ces croix grossièrement taillées dans la pierre brute, et si communes sur les frontières de Prusse. Sa tête et ses cheveux, éclairés par un pâle rayon de lune, avaient une noblesse extraordinaire. J'étais mon chapeau; je ne sais si ce fut la croix ou le prêtre que je saluai.

— Avez-vous remarqué que nos saintes Vierges ici récitent leur chapelet? me dit-il en riant.

— Oui; mais comment le sculpteur, quelque ignorant qu'il puisse être, pousse-t-il la naïveté jusqu'à mettre un chapelet dans les mains de la sainte Vierge? Voyez-vous Marie disant tranquillement au pied de la croix de son fils: Je vous salue, Marie, pleine de grâce?

— Tout doux, tout doux! me dit le bon père, ceux qui l'ont fait et ceux qui ne s'en scandalisent pas sont pour le moins aussi pieux que vous et moi, et peut-être plus éclairés dans leur piété que vous, abstrait raisonneur.

Nous étions devant ma porte; je tirai la clef de ma redingote, allumai une bougie, et, passant devant pour éclairer mon vieil ami, je grimpai comme un chat le petit escalier de bois qui menait à mon cabinet.

Là, assis dans deux bonnes bergères, moi dessinant à la lueur d'une lanipe de bureau, et lui posant, nous causâmes longtemps de la famille Angel, de l'héroïque Pierre, si simple, si persévérant dans son dévouement. Puis mon vieil ami me quitta. . . .

C'était la dernière soirée que nous devions passer ensemble ; deux mois après Dieu l'avait rappelé à lui. Personne maintenant ne frappe plus à ma porte ; je travaille, et le soir, à l'heure où il venait, je me dis : Il s'est assis là, il s'est appuyé

sur cette table, il a feuilleté ce livre. . . . je ne le reverrai donc jamais plus ! . . .

LE ROI DES BUVEURS.

Entendez-vous les cris discordants, les rires grossiers, le tintement des verres ! c'est la taverne qui élève sa voix ; le roi des buveurs appelle à lui son peuple.

Le voilà, portant encore le tablier de travail qui n'est plus



Dessin de GAVARNI.

qu'une décoration menteuse ; les traits enluminés par l'ivresse, les yeux flottants, la lèvre épaissie, il enveloppe le verre d'une main avide et porte à tous son toast brutal.

— Buvez à l'insouciance, amis, c'est le vin qui la donne ! grâce à lui, plus de prévisions, ni d'inquiétude ! chaque goutte du sang de la vigne efface de notre mémoire un lendemain.

Buvez à la gaieté ! elle pétille dans la mousse de nos verres, elle coule jusqu'à notre cœur comme un rayon de soleil.

Buvez à la liberté ! Que nous importe ici la tristesse de la famille, les colères des maîtres ? L'ivresse est une mer que ni colères ni tristesses ne peuvent franchir.

Buvez à l'oubli de toute chose et de nous-mêmes ! On voudrait faire de la vie une tâche, nous en avons fait une extase entrecoupée de rêves.

Il dit, et tous applaudissent ; mais tandis que ces applaudissements font retentir la taverne, bien loin de là, dans les greniers froids et désolés, un chœur d'enfants pâlis et de femmes brisées leur répond sourdement :

— Buvez à la misère, ô pères ! car c'est le vin qui nous la donne. Grâce à lui, plus de pain ni de flamme au foyer ! chaque goutte du sang de la vigne se paye d'une goutte de notre vie.

Buvez à l'égoïsme ! il coule avec la joie dans vos verres ; il descend jusqu'à vos cœurs comme un poison.

Buvez à la honte ! que vous importe le mépris des autres, le dégoût de vous-mêmes ? qui s'est assis dans la boue ne craint plus de se salir.

Buvez à la mort de votre âme ; car Dieu vous avait donné les aspirations des anges, et vous avez mieux aimé vous ensevelir dans les appétits de la brute !

DE LA RELIGION DE BOUDDHA.

Premier article.

Il y a un très-grand inconvénient à se contenter d'un regard superficiel sur les religions des peuples étrangers : c'est de se méprendre entièrement à leur égard, et, par suite, de se laisser aller à traiter, comme plongés dans l'idolâtrie, des portions considérables du genre humain, qui, pour ne pas jouer comme nous, des lumières du christianisme, ne sont pourtant pas coupables d'une telle folie. Nous devons les plaindre comme moins instruites que nous ; nous devons nous garder de les frapper d'une réprobation absolue.

C'est surtout en s'appliquant au bouddhisme que ces réflexions prennent de la force. Pour avoir vu les sectateurs de cette religion célébrer leur culte devant des images, on en a conclu qu'ils s'adonnaient à l'adoration des idoles. C'était tirer des apparences une conclusion aussi légitime que l'eût pu faire un bouddhiste qui, voyant encenser chez nous le crucifix, se serait empressé, sans plus d'informations, d'aller rapporter à ses compatriotes qu'en Europe on adorait un homme et non un Dieu, ou plus encore, par un grossier fétichisme, le pain et le vin. Aussi, par une réaction toute naturelle, d'autres voyageurs sont-ils venus qui, s'étant mieux glissés dans l'esprit de cette religion calomniée, et y ayant, tout au contraire, reconnu un spiritualisme excessif, ont prétendu la donner pour un second christianisme, aussi parfait et plus ancien que le nôtre. A ne regarder que la charité, la piété, l'amour de la pureté, c'est une assimilation dont le bouddhisme serait peut-être digne ; mais il suffit de se reporter au point essentiel de tout dogme, la tendance intime des âmes, pour découvrir entre les deux dogmes une différence capitale. Toutefois cette différence, pour nous autoriser à déclarer le bouddhisme dans une fautive voie théologique, ne nous dispense pourtant pas de le regarder comme digne de tous nos respects sur d'autres articles de premier ordre. C'est là ce que nous avons à cœur de mettre en lumière ; et pour y parvenir de la manière à la fois la plus brève, la plus intéressante, la plus authentique, nous nous armerons simplement de quelques traits tirés des livres sacrés de cette religion. C'est un genre d'autorité plus concluant qu'aucun témoignage de voyageurs, mais auquel on n'a, malheureusement, pu parvenir que dans ces dernières années par les prodiges d'études et de patience de la littérature asiatique. Qu'on n'oublie pas surtout, devant ces monuments si péniblement conquis, qu'il s'agit au fond de l'honneur d'une des portions les plus notables du genre humain, puisque le bouddhisme, répandu depuis plus de vingt-cinq siècles dans l'Asie, règne aujourd'hui en maître à Ceylan, dans une partie de l'Inde, au Thibet, à Taïchine, au Japon. Il rallie à peu près le même nombre de fidèles que le catholicisme ; car les géographes lui en attribuent de 160 à 180 millions, et le catholicisme n'en compte au plus que 140.

Le nom de Bouddha, sous lequel est généralement désigné le fondateur de la religion dont il s'agit ici, n'est qu'un surnom. *Bouddha* signifie savant, éclairé. C'est ce que déclare explicitement un commentateur singhalais du poème des Perfections de Bouddha. « En quel sens, dit-il, le texte donne-t-il le nom de Bouddha ? Le Bouddha a connu la vérité, et c'est pour cela qu'on lui donne le nom de Bouddha. » Ce grand homme appartenait à la caste des *kehattriyas* ou

des guerriers, et Cuddhodana, son père, était roi de Kapilavastu, ville aujourd'hui ruinée, et dont Klaproth a fixé la position dans la vallée de la Rohini, à peu de distance des montagnes qui séparent le Népal du district de Gorakpou. Sa famille, qui se prétendait issue de l'antique race solaire de l'Inde, portait le nom de Çākya, et c'est pour cela qu'on le voit souvent désigné sous le nom de Çākya-Mouni ou Çākya le solitaire. Il possède aussi le nom de *Bhagavat* ou le parfait. C'est le nom de Bouddha qui a prévalu, et nous nous y tiendrons.

La chronologie, malgré l'importance des événements qui se rapportent à la naissance de Bouddha, n'a pas encore réussi à fixer d'une manière précise cette époque. Cependant, on sait d'une manière certaine qu'elle ne peut pas être inférieure au huitième siècle avant l'ère chrétienne. Ainsi Bouddha aurait été tout au moins contemporain de Lycurgue et d'Isaïe.

Agité de bonne heure par l'esprit religieux, il renonça aux biens et aux honneurs qui lui étaient assurés par sa naissance, et après avoir étudié longtemps sous la discipline des brahmanes, il embrassa la condition d'ascète ou de moine mendiant, si respectée dans l'Inde depuis les temps les plus reculés. Il admettait la plupart des croyances que professaient les brahmanes, se distinguant seulement d'eux par la solution qu'il donnait du problème de la nature et de la condition du salut ; et de là sa lutte, durant sa vie, avec ses conservateurs de l'ancienne loi, et finalement l'expulsion radicale de tous ses sectateurs hors du territoire de l'Inde un certain nombre de siècles après sa mort.

L'autorité sur laquelle il s'appuyait pour imposer sa doctrine n'était point la tradition, mais lui-même. Elle se formait de deux éléments : l'un réel, la régularité et la chasteté de sa vie ; l'autre imaginaire, la prétention d'être Bouddha, c'est-à-dire parfaitement éclairé. Moyennant cette qualité, qui a joué surtout un grand rôle dans les légendes qui ont pris cours après lui, il était censé jouir d'une science et d'une puissance surnaturelles. Ainsi, on lui voit accomplir les opérations surnaturelles les plus extraordinaires, prédire l'avenir, remonter à volonté dans la connaissance du passé, et percer dans le secret des existences antérieures de chacun. Entouré de disciples de toutes les castes que l'attrait de ses leçons avait réunis autour de lui, il vécut longtemps, voyageant sans cesse d'une province à l'autre, conversant familièrement avec les petits et avec les grands, et jetant les semences de la puissante religion qui devait naître de lui.

Le moyen d'arriver à l'état qui devait former, selon Bouddha, le but de l'homme sur la terre, consistait dans la pratique de ce qu'il nommait les six perfections transcendantes : l'aumône, la morale, la science, l'énergie, la patience et la charité. L'homme ainsi formé devenait digne de s'affranchir à sa mort des liens de la vie et de parvenir à la suprême délivrance, ou *Nirvāna*, fin suprême et bienheureuse.

Un des *sutras* dont on doit la traduction à M. Burnouf, nous fait assez bien assister aux conversions opérées par Bouddha et à sa lutte avec les brahmanes, jaloux de ses succès et de son influence. Bouddha se décide à quitter son ermitage pour se rendre, accompagné de ses disciples, dans la ville de Grāvasti pour y prêcher sa doctrine. Six docteurs de l'ancienne loi, qui ont prévu cette résolution, l'y ont devancé et ont tâché de prévenir contre lui le roi du pays. Ils lui ont demandé la permission de tenter contre l'ascète *kehattriya* une lutte de miracles dans laquelle ils se flattent de demeurer vainqueurs. Le roi fait préparer son char et se rend près de Bouddha, dont l'approche lui a été annoncée, pour l'honorer et lui faire part de ce projet. « Tant que le terrain lui permit de faire usage de son char, il s'avança de cette manière ; puis, en étant descendu, il entra à pied dans l'ermitage. Se dirigeant alors du côté où se trouvait *Bhagavat*, il l'aborda ; et ayant salué ses pieds en les touchant de la tête, il s'assit de côté. Là, Prasenadjit, le roi du Koçala,

parla ainsi à Bhagavat : « Les Thirtyas, seigneur, provoquent Bhagavat à opérer, au moyen de sa puissance surnaturelle, des miracles supérieurs à ce que l'homme peut faire. Que Bhagavat consente à manifester, au moyen de sa puissance surnaturelle, des miracles supérieurs à ce que l'homme peut faire dans l'intérêt des créatures ; que Bhagavat confonde les Thirtyas ; qu'il satisfasse les anges et les hommes ; qu'il réjouisse les cœurs et les âmes des gens de bien ! » Voici la réponse de Bouddha, sur laquelle il n'est pas besoin d'insister pour qu'on en voie toute la force : « Grand roi, je n'enseigne pas la Loi à mes auditeurs en leur disant : Allez, ô religieux, et opérez devant les brahmanes et les maîtres de maison que vous rencontrerez, à l'aide d'une puissance surnaturelle, des miracles supérieurs à ce que l'homme peut faire ; mais voici comment j'enseigne la Loi à mes auditeurs : Vivez, ô religieux, en cachant vos bonnes œuvres et en montrant vos péchés. »

Cependant, cédant aux instances du roi, Bouddha se rend dans la capitale pour y confondre ses adversaires par l'éclat des miracles qu'il leur oppose. Un orage effroyable les disperse, et amène au contraire le peuple effrayé aux pieds du saint. « Pantchika, le général des Yakchas, disait aux Thirtyas : Et vous, imposteurs, réfugiez-vous donc auprès de Bhagavat, auprès de la Loi, auprès de l'assemblée des religieux ! Mais eux s'écrièrent en fuyant : Nous nous réfugions dans les montagnes, nous cherchons un asile auprès des arbres, des murs et des ermitages. » Alors Bhagavat prononça les paroles suivantes : « Beaucoup d'hommes, chassés par la crainte, cherchent un asile dans les montagnes et dans les bois, dans les ermitages et auprès des arbres consacrés. Mais ce n'est pas là le meilleur des asiles ; ce n'est pas là le meilleur refuge ; ce n'est pas dans cet asile qu'on est délivré de toutes les douleurs. Celui au contraire qui cherche refuge auprès de Bouddha, de la Loi et de l'assemblée, quand il voit, au moyen de la sagesse, les quatre vérités sublimes, celui-là connaît le meilleur des asiles, le meilleur refuge. Dès qu'il y est parvenu, il est délivré de toutes les douleurs. »

Bien que la superstition, qui, pour se satisfaire, demande toujours des événements hors du cours ordinaire de la nature, ait inventé pour célébrer Bouddha une multitude de miracles empreints de tous les traits de l'imagination orientale, il est aisé de voir que la prédication était celui dans lequel se complaisait le réformateur, et qui a fait toute sa force. Il ne dédaignait pas d'agir sur les femmes. Ainsi, dans la ville de Bhadrakara, où s'étaient réfugiés les six brahmanes de la légende précédente, et dont les habitants, sur leur instigation, étaient convenus, sous peine d'amende, de lui refuser l'hospitalité, c'est une femme qui se rend à lui la première, et décide par son exemple la ville tout entière à faire de même. « En ce temps-là, il y avait dans Bhadrakara la fille d'un brahmane de Kapilavastou, laquelle était mariée à un homme du pays. Du haut de l'enceinte, elle aperçut dans la nuit Bhagavat, elle fit cette réflexion : Le voilà, ce bienheureux, la joie de la famille des Kchatryas, qui, après avoir abandonné sa maison et la royauté, est entré dans la vie religieuse ; le voilà aujourd'hui dans les ténèbres : s'il y avait ici une échelle, je prendrais une lampe, et je descendrais. En ce moment, Bhagavat, connaissant la pensée qui s'élevait dans l'esprit de cette femme, créa miraculeusement une échelle. Ensuite la femme, contente, joyeuse, ravie, ayant pris une lampe, et étant descendue par l'échelle, se rendit au lieu où se trouvait Bhagavat. Quand elle y fut arrivée, ayant placé sa lampe en face de Bhagavat, et ayant salué ses pieds en les touchant de la tête, elle s'assit pour entendre la loi. Alors Bhagavat, connaissant quels étaient l'esprit, la disposition, le caractère et le naturel de cette femme, lui fit l'exposition de la loi propre à faire pénétrer les quatre vérités sublimes, de telle sorte qu'elle se sentit de la foi en la formule par laquelle on cherche un

refuge auprès de Bouddha. » Bouddha se sert alors de cette sainte femme pour décider un riche marchand de la ville à venir le trouver aussi, et par lui il fut par gagner tous les habitants.

Une des grandes causes de succès de Bouddha, c'est qu'au lieu de commander, comme les brahmanes, de longues études et la science des subtilités de la loi, il se contentait d'aborder franchement les points essentiels, et arrivait ainsi aux ignorants et aux simples. On en voit de nombreux exemples. Telle est l'histoire du brahmane de Çrāvastī. Il avait deux fils. L'aîné, docile à ses leçons, avait appris les quatre Védas, les rites des sacrifices de tout genre, était devenu enfin, par son application et son savoir, un brahmane accompli. Le second fils, au contraire, malgré tous les efforts de son père, n'avait jamais pu apprendre à lire. Le père le mit entre les mains d'un précepteur chargé de lui apprendre le Vêda par cœur. « Mais l'enfant, dit le texte, ne réussit pas davantage sous ce nouveau maître : quand on lui disait *ôm*, il oubliait *bhuh* ; quand on lui disait *bhuh*, il oubliait *ôm*. Le maître dit donc au père : J'ai beaucoup d'enfants à instruire ; je ne puis m'occuper exclusivement de ton fils Panthaka. Quand je lui dis *ôm*, il oublie *bhuh* ; quand je lui dis *bhuh*, il oublie *ôm*. » Le père désespérait de donner aucune éducation à son fils, quand Bouddha se présente ; et, renonçant, soit à lui faire apprendre à lire, soit à lui faire apprendre par cœur, il lui expose tout simplement sa doctrine, et le convertit. Ne pouvant devenir religieux brahmane, le jeune homme devient religieux bouddhiste. « La doctrine de Çākya, dit M. Burnouf en rapportant cette légende, était devenue, probablement assez vite, une sorte de dévotion aisée qui recrutait parmi ceux qu'effrayaient les difficultés de la science brahmanique. »

Non-seulement Bouddha appelait à lui les ignorants, il accueillait avec le même empressement les pauvres et les malheureux de toutes les conditions. Une des légendes tibétaines traduites par M. Schmidt montre un bienheureux qui, devant renaître sur la terre, aspire à se faire religieux bouddhiste, et se plaint des difficultés que lui oppose sa condition élevée. « Je veux me faire religieux, dit-il, et pratiquer les saintes doctrines ; mais il est difficile d'embrasser la vie religieuse si l'on naît dans une race élevée et illustre ; elle est facile, au contraire, quand on est d'une pauvre et basse extraction. » Un brahmane, interprétant avec amertume la prédiction faite par Bouddha sur un enfant qui n'était pas encore né, s'écrie : « Quand Bouddha t'a dit : L'enfant embrassera la vie religieuse sous ma loi, il a dit vrai ; car, quand ton fils n'aura plus ni de quoi manger ni de quoi se vêtir, il ira auprès du Çramana-Gautama pour se faire mendiant. » On trouve un trait du même genre dans la fameuse légende de Purna. Il dit à son frère aîné, qui, s'étant enrichi, le sollicite de s'établir : « Je ne désire pas le bonheur des sens ; mais, si tu me donnes ton autorisation, j'embrasserai la vie religieuse. — Comment ? répond le frère, quand nous n'avions à la maison aucun moyen d'existence tu n'as pas songé à embrasser la vie religieuse ; pourquoi y entrerais-tu aujourd'hui ? » Ainsi la vie religieuse était pour les pauvres ; et, comme on le voit par le premier exemple que nous avons cité, on regardait comme fort difficile aux riches d'avoir le courage d'arriver au salut par cette voie.

Non-seulement Bouddha appelait les pauvres, il recrutait indistinctement ses disciples parmi les membres des castes les plus basses, aussi bien que parmi les brahmanes. C'est ce qui indisposait le plus contre lui l'aristocratie sacerdotale. Cette aristocratie avait joui jusque-là du privilège de produire les ascètes et les solitaires, qui, en prenant par leurs austérités un crédit considérable sur la multitude, en laissant naturellement rejaillir une partie sur la caste dont ils étaient issus. Bouddha, avec la facilité de sa doctrine du salut qui devenait accessible à tous, leur enlevait cet avantage. Il y a dans les livres sacrés une foule de traits relatifs à ce point si impor-

tant. Je me bornerai à citer l'histoire de Prakriti. Un jour Ananda, le disciple chéri de Bouddha, errant dans la campagne, rencontre une jeune fille de la caste infime des Tchandâlas, qui puisait de l'eau, et lui demande à boire. La jeune fille, craignant de le souiller par son contact, l'avertit qu'elle est née dans la caste des Tchandâlas, et qu'ainsi il ne lui est pas permis d'approcher un religieux. « Je ne te demande, ma sœur, répond le disciple, ni ta caste ni ta famille; je te demande seulement de l'eau, si tu peux m'en donner. » La jeune fille s'éprend d'Ananda, et, dans le dessein de l'épouser, elle va trouver Bouddha lui-même. Celui-ci profite, pour la convertir, de cette passion; et, par une suite de questions, sous prétexte de l'amener à Ananda, il la conduit peu à peu à la lumière divine, qui, frappant les yeux de la jeune fille comme le véritable objet de son amour, la décide à suivre Bouddha dans la vie religieuse. Cette conversion fait grand bruit. « Les brahmanes et les maîtres de maison de Çrāvasti apprennent qu'une jeune fille de la caste Tchandâla venait d'être admise par Bhagavat à la vie religieuse, et ils se mirent à faire entre eux les réflexions suivantes : Comment cette fille de Tchandâla pourra-t-elle remplir les devoirs imposés aux religieuses et à celles qui les suivent ? Comment la fille d'un Tchandâla pourra-t-elle entrer dans les maisons des brahmanes, des Kchatryas, des chefs de famille et des hommes riches ? Prasenadjit, le roi du Koçala, apprit également cette nouvelle, et ayant fait les

mêmes réflexions que les habitants de Çrāvasti, il se fit atteler un bon char sur lequel il monta, et, entouré d'un grand nombre de brahmanes et de maîtres de maison, tous habitants de Çrāvasti, il sortit de la ville et se dirigea vers Djétavana. » Bouddha apaise cette troupe en lui racontant, sous forme d'apologue, une des existences antérieures de la fille tchandâla, existence dans laquelle elle avait eu pour père un brahmane célèbre. Ce discours de Bouddha est plein de traits d'une grande beauté. « Il n'y a pas entre un brahmane et un homme d'une autre caste, dit-il, la différence qui existe entre la pierre et l'or, entre les ténèbres et la lumière. Le brahmane, en effet, n'est sorti ni de l'éther ni du vent; il n'a pas fendu la terre pour paraître un jour comme le feu qui s'échappe du bois de l'Aran. Le brahmane est né du sein d'une femme tout comme le tchandâla. Où vois-tu donc la cause qui ferait que l'un doit être noble et l'autre vil ? Le brahmane lui-même, quand il est mort, est abandonné comme un objet vil et impur. Il en est de lui comme des membres des autres castes. Où est alors la différence ? »

C'est par la propagation de ces principes de morale, par l'espérance du salut ouverte à tous moyennant la pratique de la vertu, par le mépris des distinctions sociales, que Bouddha est parvenu à détruire l'autorité du régime des castes, et non par une conjuration directe contre cette antique institution. Sans déployer contre elle aucun anathème, il s'est trouvé qu'il l'avait foudroyée par le fait. Dans la lé-



Bouddha assis sur le lotus. — D'après une estampe chinoise communiquée par M. Stanislas Jullien.

gende de Svagata, qui est l'histoire d'un homme tombé au dernier degré de l'abaissement, et qui se relève en se faisant bouddhiste, on rencontre un trait frappant. Les brahmanes sont soulevés, comme à l'ordinaire, par cette conversion, et Bouddha leur répond : *Samantaprasâdikam me çâsanam* (Ma loi est une loi de grâce pour tous); et qu'est-ce qu'une loi de grâce pour tous ? C'est la loi sous laquelle d'aussi misérables mendiants que Duragata et d'autres se font religieux. » Ce haut esprit d'humanité s'est conservé dans le bouddhisme jusqu'à nos jours. Un religieux bouddhiste, disgracié

à Ceylan pour avoir prêché le salut à la caste méprisée des Rhodias, que les puissants veulent retenir dans le même abaissement où l'on s'efforce dans nos colonies de garder les noirs, répondait, comme l'eût pu faire un chrétien, au roi qui venait de le proscrire : « La religion doit être le bien commun de tous. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LA TABLETTE DE TRAJAN

SUR LE DANUBE.



Bords du Danube. — La Tablette de Trajan. — Gravure de Wiesener.

Les grands fleuves d'Amérique occupent certainement un plus vaste espace que le Danube sur la carte du globe; mais il n'en est pas un qui tienne attachés à sa flottante ceinture tant de peuples divers, qui reflète dans son onde tant de villes et de monuments, qui retrace, à la mémoire du savant et à l'imagination du poète, tant de faits héroïques et de légendes romanesques. Ce roi des fleuves de l'Europe, comme l'appelait Napoléon, est bien digne en effet de ce nom depuis que les bateaux à vapeur qui le sillonnent ont établi un si rapide moyen de communication entre les différentes nations qui bordent les sinuosités de son immense empire. Sa source est modeste comme les sources des plus grandes choses. C'est à quelques lieues du Rhin, à quelques lieues de la France qu'il s'échappe du Schwarzwald en un léger filet. Bientôt, grossi par plusieurs affluents, il descend rapidement vers la Bavière, et à Ulm il devient navigable. De là, il s'en va, grandissant à toute heure, entraînant dans son lit ruisseaux et rivières, tantôt errant à l'aventure, tantôt se déroulant au large comme un lac. Près de Vienne, sa largeur est déjà de 990 mètres, et lorsqu'il atteint le terme de son cours, il ne peut entrer dans la mer d'un seul jet; il s'y précipite par quatre embouchures.

De Donaueschingen, où il apparaît si faible, jusqu'à sa dernière limite, où il arrive si puissant et si beau, il parcourt, en mesurant toute l'étendue de ses capricieux détours, un

espace de trois cent soixante dix-neuf milles géographiques. Cent rivières auxquelles aboutissent trente-six mille cours d'eau se jettent dans ses flots. A son point de départ il touche aux vallées du pays de Bade, à son embouchure aux plages de l'Orient. Entre ses deux extrémités, il passe par le Wurtemberg, la Bavière, l'Autriche, la Hongrie, la Serbie, la Valachie, la Moldavie, la Bulgarie, la Bessarabie. L'étendue de son cours naturel a été encore agrandie par l'œuvre de l'industrie humaine. Le canal *Louis*, entrepris par Charlemagne, achevé par le roi actuel de Bavière, rejoint le Danube au Mein et par cette jonction relie la mer du Nord à la mer Noire, Rotterdam à Constantinople.

Nous n'essayerons ni de décrire les sites riants et grandioses qui captivent à tout instant les regards du voyageur le long de ce fleuve magnifique, ni de raconter les traditions historiques ou fabuleuses qui çà et là donnent un charme si singulier à ses villes, à ses châteaux, à ses tours en ruine, à ses rocs sauvages. Qu'il nous suffise de dire que les œuvres de l'industrie moderne s'y unissent à chaque pas aux plus charmantes légendes du moyen âge et à quelques-uns des plus nobles souvenirs de l'antiquité. C'était là, au moyen âge, la grande route qui rejoignait l'Europe centrale à l'Orient. C'était par là que les croisés de l'empereur Conrad et de l'empereur Frédéric descendaient jusqu'en Serbie, et que les riches marchands de Ratisbonne, de Cologne, des cités fla-

mandes, entraient en relations directes avec les régions du Levant. C'était par là que les Romains s'avançaient au milieu des populations barbares qu'ils voulaient soumettre à leur joug : notre gravure représente le paysage où se trouve un des signes commémoratifs de leur passage dans cette contrée, élevé par Trajan lors de sa première expédition dans la Dacie, entre le bourg actuel de Moldova et celui d'Orsova. Ce petit monument, placé au milieu d'un des sites les plus grandioses et les plus pittoresques du Danube, se compose d'une tablette, soutenue par deux génies ailés et ornée de deux figures de dauphin, sur laquelle on ne peut plus lire que ces mots en partie effacés :

TR. CÆSARE. AVS.
AUGUSTO. IMPERATO
PONT. MAX. TR. POT. XXXV.
LEG. IIII. SCYTH. ET. V
MACEDO.

De chaque côté de ce débris antique on distingue encore les vestiges de la route que les patients soldats de Rome avaient taillée le long des rocs, sur le flanc des montagnes. Le génie moderne a été plus loin que celui des césars. Il a fait un large chemin le long du Danube, et a dégagé son onde des rocs et des écueils qui entravaient la course des bateaux.

CE QUE L'ARGENT NE PEUT ACHETER.

NOUVELLE.

M. Christophe était le propriétaire de la belle ferme de la Briche, au centre de la Touraine, et passait pour le plus riche bourgeois du canton. D'abord petit fermier, tout lui avait réussi : le vent qui brûlait les récoltes de ses voisins passait à côté de ses blés ; l'épizootie qui décimait leurs troupeaux épargnait les siens ; les prix du marché baissaient toujours au moment où il avait besoin d'acheter, et remontaient quand il voulait vendre ! C'était un de ces enfants gâtés du hasard dont tous les numéros sortent dans la loterie de la vie, et qui commencent une entreprise, comme on plante une bouture d'osier, en laissant à la pluie et au soleil le soin de la faire prospérer. Trompé par tant d'heureuses chances, il avait fini par se glorifier du succès rencontré sur son chemin comme il eût pu le faire d'une victoire méritée. L'explication de sa réussite était, pour lui, dans l'habile emploi de son argent auquel il attribuait tous les pouvoirs de la baguette magique des anciennes fées. Du reste, sans malice, jovial, serviable, M. Christophe n'avait point contracté les vices que donne trop souvent la prospérité, il s'était contenté de quelques ridicules.

Un matin qu'il était occupé à diriger les maçons et les charpentiers employés aux nouvelles constructions de la ferme, il fut salué par un de ses voisins, vieux maître d'école retiré qui avait travaillé quarante ans pour acquérir le droit de ne point mourir de faim. Le père Carpentier (c'était le nom du vieillard) habitait, à l'entrée du village, une petite maison de pauvre apparence où il vivait plus heureux de son bon caractère que tourmenté de sa mauvaise fortune.

Le propriétaire de la Briche lui rendit son salut du geste et de la voix :

— Eh bien ! vous venez voir mes agrandissements, voisint, dit-il avec gaieté ; entrez, entrez, on a toujours besoin des conseils d'un philosophe comme vous.

Ce nom de philosophe avait été donné dans la paroisse à l'ancien maître d'école, moitié par estime, moitié par plaisanterie : c'était, en même temps, une innocente critique de son goût pour les axiomes et un hommage rendu à l'égalité de son âme.

Le vieillard sourit à l'appel du riche fermier, poussa la barrière et entra dans l'enclos.

M. Christophe lui montra alors, avec une complaisance de

propriétaire ; le nouveau corps de bâtiment qu'il ajoutait à ses édifices, en lui expliquant ce qui n'était point encore exécuté. Grâce à cette addition, il allait avoir une buanderie, des remises fermées, plusieurs chambres d'amis et une salle de billard !

— Ça coûtera gros, ajouta M. Christophe ; mais il ne faut jamais regretter l'argent dépensé pour être mieux.

— Vous avez raison, dit Carpentier, un homme que rien ne gêne en vaut deux.

— Sans compter que nous y gagnerons en santé, ajouta le fermier, vu que nous respirerons plus à l'aise !... Et à propos de ça, père Carpentier, savez-vous qu'hier, en passant devant chez vous, j'ai eu une idée !.

— Cela doit arriver au voisin plus d'une fois par jour, fit observer le maître d'école, en souriant.

— Non, sans plaisanterie, reprit Christophe, j'ai trouvé pourquoi vous étiez tourmenté de rhumatismes ! c'est la faute de ce rideau de peupliers qui masque vos fenêtres et qui vous ôte l'air et le jour.

— Oui, dit le vieillard, d'abord ce n'était qu'un petit mur de feuilles qui égayait la vue, attirait les oiseaux et laissait passer le soleil ; je remerciais, en moi-même, les frères Duval d'en avoir bordé leur jardin ; mais, depuis, le mur a grandi, et ce qui n'était que charme et gaieté s'est transformé en gêne et en tristesse. La vie est faite ainsi : les grâces de l'enfance deviennent les vices de l'âge mur ! mais qu'y faire ?

— Qu'y faire ? répéta le fermier, parbleu ! abatte les peupliers.

— Pour cela il faudrait les acheter, objecta le maître d'école.

— Eh bien, je les achèterai, reprit M. Christophe, j'y ai déjà pensé ; je ne regretterai point le prix si vos rhumatismes vous laissent du repos.

Le père Carpentier témoigna sa gratitude au propriétaire de la Briche.

— Ne me remerciez pas, dit celui-ci en riant ; ce que j'en fais, c'est pour vous prouver que l'argent peut servir à quelque chose.

— Dites à beaucoup, répliqua Carpentier.

— Je dis même à tout ! ajouta Christophe.

Le maître d'école fit un geste de protestation.

— Oh ! je connais vos opinions, vieux philosophe ! continua le fermier ; vous regardez l'argent comme un préjugé.

— Comme un instrument, dit Carpentier ; nous pouvons nous en servir pour le bien ou pour le mal, selon ce que nous sommes ; mais tout ne lui est pas soumis.

— Et moi, je dis que c'est le roi du monde ! s'écria Christophe ; je dis que de lui seul vient ce qui fait les joies de la terre, et que pour échapper à son influence il faut être passé ange dans le paradis du bon Dieu !

Dans ce moment on lui remit une lettre ; il l'ouvrit, y jeta les yeux, et poussa une exclamation de triomphe.

— Dieu me pardonne ! les preuves m'arrivent par la poste, s'écria-t-il ; savez-vous ce que je reçois là ?

— Une bonne nouvelle, j'espère, dit Carpentier.

— Ma nomination de maire !

Le maître d'école adressa de sincères félicitations au propriétaire de la Briche, sur cette distinction ambitionnée par lui et véritablement méritée.

— Méritée, répéta Christophe, et oserez-vous me dire pourquoi, voisint ? Est-ce parce que je suis le plus habile de la paroisse ? Mais M. Dubois l'ancien juge de paix en sait dix fois plus que moi ! Est-ce parce que j'ai rendu plus de services qu'aucun autre ? Mais il y a ici le père Lorient qui a empêché autrefois les ennemis d'incendier le village et qui a arrêté l'épizootie de l'an passé ! Est-ce parce qu'il n'y a point dans le pays d'aussi brave homme ? Mais vous-même, père Carpentier, n'êtes-vous pas la probité en veste et en pantalon ? Il faut donc bien reconnaître que l'on m'a préféré parce que je suis le plus influent de la commune, et que je suis le plus

influent parce que je suis le plus riche ! L'argent, voisin, toujours l'argent ! Il y a un instant il me servait à acheter l'aisance, puis la santé ; maintenant voilà qu'il me procure la considération et l'autorité ; demain, si je le désire, il me donnera autre chose. Vous le voyez donc bien, le monde est une boutique où l'on peut tout avoir en payant comptant.

— Pierre vous a-t-il vendu son chien ? demanda Carpentier qui évita de répondre directement.

Christophe le regarda en riant et lui frappa sur l'épaule.

— Ah ! vous voulez prendre mon système en faute, s'écria-t-il ; vous m'aviez mis au défi d'avoir Rustaut pour son pesant d'or.

— Son pesant d'or, c'est beaucoup, dit le maître d'école ; mais je sais que le berger tient à son chien comme à un compagnon.

— Eh bien ! le compagnon est à moi ! s'écria Christophe de nouveau triomphant.

Carpentier fit un mouvement.

— Oui, reprit le fermier, à moi depuis hier ! Pierre avait souscrit un billet pour sa sœur, l'échéance est arrivée et l'argent manquant ; lui-même est venu me conduire Rustaut.

— Et il est ici ?

— Dans la seconde cour, où il a trouvé tout ce qui constitue le bonheur de ses pareils. C'est-à-dire une gamelle bien garnie et une niche bien paillée ; du reste vous pouvez le voir.

Le fermier passa dans l'autre enclos suivi du maître d'école ; mais, en s'approchant, ils aperçurent l'écuelle renversée, la chaîne rompue et le chenil vide ; Rustaut avait profité de la nuit pour franchir une brèche du mur de clôture.

— Dieu me pardonne, il s'est échappé ! s'écria Christophe étouffé.

— Pour retourner à son ancien maître, fit observer Carpentier.

— Et que diable est-il allé chercher là-bas ?

— Ce que vous n'aviez pu acheter avec lui, voisin, dit doucement le vieillard, la vue de l'homme qui l'a élevé et nourri ! Votre niche était plus chaude, votre gamelle plus abondante et votre chaîne plus légère que celles de Pierre ; mais chez Pierre étaient les souvenirs et les habitudes d'attachement, et pour les bêtes comme pour les hommes, il y a quelque chose qui ne se vend, ni ne s'achète. L'argent procure ici-bas tous les biens, sauf celui qui donne une valeur à tous les autres, l'affection. Vous avez de la sagesse et vous n'oubliez point la leçon que vous donne le hasard : vous saluez désormais que si l'on peut avoir le chien pour de l'argent, on ne peut conquérir son amour qu'avec des soins et de la tendresse.

DU PRIX DES JOURNÉES EN FRANCE.

Nous avons déjà donné ailleurs quelques évaluations, empruntées à divers économistes, relativement aux dépenses et aux salaires de la classe ouvrière en France (voy. 1840, p. 79). Depuis cette époque le gouvernement a publié des documents officiels qui fournissent des données précieuses et nouvelles d'où sont extraits les résultats qui vont suivre.

M. de Géraldo, dans son traité *De la bienfaisance publique*, avait considéré le prix de la journée des terrassiers payé par l'administration des Ponts et Chaussées, comme le minimum du salaire que peut gagner un travailleur valide en France. Cette opinion nous paraît fondée, si on l'applique aux *ouvriers auxiliaires* que cette administration emploie, concurremment avec les *cantonniers*, aux réparations les plus urgentes des routes empierrées, ainsi qu'aux terrassements et menus ouvrages.

Or, le compte final des dépenses faites par le ministère des travaux publics renferme, depuis deux ans, le prix moyen de la journée des cantonniers et des ouvriers auxiliaires, par département et pour l'ensemble de la France. On ne s'en est

pas rapporté, pour établir ces chiffres, à des appréciations individuelles qui pourraient être fantives. Ils sont les résultats d'éléments authentiques, qui figurent dans les pièces d'une comptabilité apurée et qui atteignent ainsi une exactitude vraiment mathématique. Ces éléments sont : d'une part le nombre de journées, soit de cantonniers, soit d'ouvriers auxiliaires ; d'autre part, les sommes qui ont été payées pour ces journées.

Les résultats finaux, pour la France entière, pendant l'année 1845, sont résumés dans le petit tableau que voici :

Désignation de la classe d'ouvriers.	Nombre total de journées.	Prix moyen de la journée.
1° EMPLOYÉS SUR LES PARTIES DE ROUTES ROYALES AVEC CHAUSSÉES PAVÉES.		
Cantonniers	172 725	2 f. 26 c.
Auxiliaires	54 348	2 f. 23 c.
2° EMPLOYÉS SUR LES PARTIES DE ROUTES ROYALES AVEC CHAUSSÉES EMPIERRÉES.		
Cantonniers	4 068 705	1 f. 52 c.
Auxiliaires	1 435 443	1 f. 32 c.

La différence entre la quotité des salaires affectée à chaque espèce de chaussées s'explique facilement. En effet, c'est aux abords des villes et surtout aux environs de Paris, là où la main-d'œuvre est la plus chère, que se trouvent presque toutes les chaussées pavées.

Pour avoir une moyenne exacte entre les salaires ci-dessus indiqués, il faut évidemment faire entrer en ligne de compte les nombres de journées auxquels ils s'appliquent ; ou, en d'autres termes, diviser le total de la dépense par le total des journées de diverse nature. Ces deux nombres sont respectivement 5 731 221 journées et 8 600 067 francs ; d'où résulte une moyenne de 1 fr. 50 cent. par journée.

Ce chiffre paraît de nature à représenter très-exactement le taux moyen des salaires journaliers en France, comme donnant un intermédiaire entre les salaires des artisans et des cultivateurs, des habitants des villes et des habitants des campagnes. Il a été adopté dans *PATRIA* pour l'évaluation du produit brut dû à l'industrie manufacturière. On y a seulement ajouté, dans cet ouvrage, une plus value de moitié, soit 75 cent. par jour, pour un cinquième de la population ouvrière, composé d'ouvriers choisis, de chefs d'atelier, etc.

En laissant de côté les chaussées pavées, qui ne prennent pas plus d'une journée de main-d'œuvre, pendant qu'on en consacre vingt-quatre aux chaussées empierrées, on trouve les résultats suivants :

Départements où le salaire des cantonniers atteint le taux le plus élevé.

	fr.		fr.
Seine	2,51	Vaucluse	1,83
Seine-et-Oise	2,07	Marne	1,79
Bouches-du-Rhône	1,99	Rhône	1,78
Seine-Inférieure	1,91	Seine-et-Marne	1,75
Isère	1,84	Eure	1,74

Départements où le salaire des ouvriers auxiliaires atteint le taux le plus élevé.

	fr.		fr.
Seine	2,35	Seine-et-Oise	1,84
Cher	2,22	Deux-Sèvres	1,84
Corse	2,19	Vaucluse	1,79
Seine-et-Marne	2,00	Marne	1,71
Bouches-du-Rhône	1,85	Nievre	1,71
Rhône	1,85	Seine-Inférieure	1,69

Départements où le salaire des cantonniers est le moins élevé.

	fr.		fr.
Morbihan	1,21	Sarthe	1,33
Gers	1,22	Mayenne	1,33
Indre-et-Loire	1,23	Ille-et-Vilaine	1,35
Côtes-du-Nord	1,24	Tarn	1,36
Basses-Pyrénées	1,26	Puy-de-Dôme	1,36
Deux-Sèvres	1,27		

Départements où le salaire des ouvriers auxiliaires est le moins élevé.

	fr.		fr.
Ariège	1,00	Tarn	1,09
Morbihan	1,00	Gers	1,10
Côtes-du-Nord	1,01	Finistère	1,11
Dordogne	1,03	Tarn-et-Garonne	1,12
Aude	1,05	Moselle	1,14

Le taux de la main-d'œuvre varie donc dans des limites assez étendues lorsque l'on passe d'un département à un autre. L'accumulation des travaux sur certains points détermine presque constamment un renchérissement dans ce taux. Les grandes entreprises d'utilité publique que le pays a mises à exécution depuis 1833 ont dû exercer une influence dans le sens de l'augmentation. Mais il y a aussi d'autres causes locales assez efficaces pour que l'augmentation ne soit pas toujours en raison directe des grands travaux exécutés. C'est ce qui ressort des chiffres que nous trouvons encore dans PATRIA. Dans la période décennale de 1833 à 1843 il n'y a eu que seize départements où l'on n'ait pas constaté d'accroissement sensible. Dans les soixante-dix autres départements cet accroissement a varié depuis 3 jusqu'à 50 pour cent. Ceux où il a été le plus fort sont les suivants :

Départements.	Augment. pour 100.	Départements.	Augment. pour 100.
Indre	50	Meurthe	27
Bonches-du-Rhône	36	Corse	
Loir-et-Cher	33	Manche	} 25
Lot-et-Garonne	33	Haute-Marne	
Nord	32	Seine	
Maine-et-Loire	28	Vaucluse	

C'est ne pas exagérer, sans doute, que de coter à 15 ou 20 pour cent en moyenne l'augmentation générale du taux des salaires de 1830 à 1848.

Les renseignements que nous venons de donner sont, sans aucun doute, les plus exacts et les plus récents que l'on ait recueillis en France sur le taux de la journée de manœuvre, par département. Ils concordent d'une manière remarquable, en général, avec ceux que l'on trouve dans le rapport au roi sur l'exécution de la loi relative aux chemins vicinaux pendant l'année 1844, par le ministre de l'intérieur. Le prix de 1 fr. 50 cent. est indiqué dans ce rapport (le dernier qui ait été publié) comme le taux moyen de la journée de terrassier ou de manœuvre. Cette exactitude dans les chiffres que nous sommes à même de contrôler, est de nature à nous faire accueillir comme dignes de confiance d'autres chiffres fort intéressants que nous trouvons dans le rapport cité. Il s'agit du taux moyen auquel est payée la journée de travail des bêtes de trait et de somme, telles que chevaux, mulets, ânes, bœufs et vaches, et des véhicules eux-mêmes, comme voitures à deux et à quatre roues. Voici les principaux résultats que l'on peut en tirer :

Départements où le prix de la journée de cheval est le plus élevé.

	fr.		fr.
Loiret	5,00	Lot-et-Garonne	3,50
Nord	4,00	Seine-et-Oise	3,50
Cher	3,66	Lozère	3,40
Deux	3,64	Isère	3,25
Ain	3,50		

Départements où le prix de la journée de cheval est le moins élevé.

	fr.		fr.
Côtes-du-Nord	1,00	Correze	} 1,50
Manche	1,00	Creuse	
Aveyron	1,25	Gironde	
Morbihan	1,30	Ille-et-Vilaine	
Finistère	1,38	Loire-Inférieure	
Dordogne	1,40	Var	
Aude	1,50	Vaucluse	

Voilà donc huit départements où le taux moyen de la journée de cheval est de 1 fr. 50 cent. D'un autre côté, parmi ceux où le taux de cette journée est le plus élevé, immédiatement après l'Isère, on en trouve douze où ce taux est de 3 fr. En outre, il y a quatorze départements où il varie de 2 fr. 40 cent. à 2 fr. 60 cent. On peut donc considérer le prix de 2 fr. 50 cent. comme représentant à peu près, en moyenne, la valeur de la journée du cheval en France.

Sans entrer dans les détails relatifs aux autres journées, il nous suffit de dire que les taux moyens paraissent être les suivants :

	fr.		fr.
Mulet	1,75	Vache	1,25
Ane	0,75	Voiture à deux roues	1,00
Bœuf	1,50	à quatre roues	1,50

Nous n'établirons pas de rapprochements entre des faits hétérogènes, et nous ne croirons pas que la dignité de l'homme ait à souffrir de ce que le salaire d'un manouvrier soit égal au prix de la journée de travail d'un bœuf, à peine le double du prix de la journée d'un âne, inférieur à la journée d'un mulet, et pas beaucoup plus de la moitié de la journée d'un cheval. Cela n'a rien de plus humiliant que de voir le loyer d'une machine à vapeur, c'est-à-dire d'un agent de travail purement mécanique, monter à un taux plus élevé que le salaire du mécanicien qui la dirige. Mais nous déplorons que les conditions économiques au milieu desquelles nous vivons maintiennent à un taux si bas les salaires, unique moyen d'existence d'un si grand nombre de nos concitoyens. Nous le déplorons d'autant plus que l'on ne paraît pas être prêt encore pour une meilleure organisation du travail et pour une plus juste répartition de ses fruits : de sorte que certains économistes érigent le fait en principe ne nous accorderaient même pas, si nous les en croyions, la triste satisfaction de répéter *qu'il y a quelque chose à faire*. Mais il existe là une question d'ordre social d'une importance majeure dont il faudra bien s'occuper sérieusement tôt ou tard. Car ce n'est pas résoudre un problème que de le déclarer sans solution ; et il n'y a d'insolubles que les questions dont les termes impliquent contradiction, ce qui ne nous paraît pas exister ici.

LE SOLDAT DE LA LOIRE.

Il revlent, le corps épuisé, le front soucieux, le regard pensif. Les trois chevrons qui marquent sur sa manche vingt-quatre années de guerre, la croix qui brille à sa poitrine, ne mettront point de baume sur ses blessures : la plus récente, celle qui le prive d'une main, n'est pas la plus cruelle ; il a vu l'étranger en France, et des compatriotes l'ont traité de brigand. Que deviendra-t-il, aujourd'hui que le pays n'a plus qu'à pleurer sa gloire ? Où trouvera-t-il une retraite pour ses vieux jours, dont les longues fatigues, les humides bivouacs, les plaies mal cicatrisées, son cœur brisé surtout, vont hâter la venue ? Pauvre soldat mutilé ! plus de ces ordres du jour dont la magique éloquence lui faisait franchir les monts, traverser les fleuves, braver les glaces du Nord, les ardeurs du Midi ! Ses rêves, ses espoirs sans bornes, ses souvenirs glorieux, avenir, passé, tout s'est enseveli à Sainte-Hélène ; il survit à son espérance, à sa foi, à son amour ; son drapeau a roulé dans la poussière, son général se tord dans les fers de l'Anglais, et sa patrie gémissante semble le désavouer.

Ces pensées lui rongent le cœur, assombrissent son regard ; et pourtant tout a fleuri : les arbres se festonnent de feuilles nouvelles, les marguerites, les boutons d'or émaillent les prairies, l'onde frissonne le long des gazons qu'elle brode de fugitives perles, comme au jour où il s'éloigna le chapeau chargé de rubans aux brillantes couleurs ; comme au jour où son cœur flottait entre les regrets de l'enfant et les riantes

illusions du conscrit. Alors aussi quelques larmes mouillaient ses paupières; mais il les renfonçait vaillamment : mille rêves enivrants se jouaient à travers leur prisme natal; l'or des épauettes, la pourpre du ruban d'honneur, le reluisant éclat du sabre, les sourires et le coup d'œil scin-

tillant des jeunes filles, toute cette poussière diamantée qui fascine les regards de la jeunesse, paraient son horizon de décevants arcs-en-ciel.

Mais, voilà la barrière où sa mère le quitta; sa mère qu'il ne retrouvera pas plus que ses illusions flétries; les unes sont



Dessin inédit de Charlet.

enterrées sur ce champ de bataille qu'il ne nommera jamais, l'autre gît sous l'herbe du cimetière.

Ses genoux plient, et pourtant il se hâte; les deux petits guides qui le précèdent accélèrent le pas. Ils étaient venus l'attendre à la traverse qui accourcit la route; ce sont les enfants de sa sœur. L'aînée a voulu se charger de son fourniment. Il n'a pu résister à ses prières, à sa grâce ingénue; elle est si fière de l'aider! à peine s'il s'est pu défen-

dre du bambin qui prétendait lui enlever son fusil. A chaque fois que la petite blonde tourne vers lui son œil humide, il se sent amollir le cœur. Tous deux l'ont reconnu; son uniforme leur était familier, ils en avaient chez eux l'image; ils savaient le numéro du régiment: Chers petits, se dit-il, ils ont le cœur de leur mère! Et les souvenirs du foyer domestique où tant d'affections le bénissaient s'élèvent peu à peu autour de lui. Il revoit, comme dans un nuage, le clocher de l'église

où il fut baptisé, le champ que sa main féconda, la vieille maison, la grande cheminée et la veillée riieuse : la fenaison, la moisson, la vendange, les joyeuses récoltes d'automne se déroulent devant lui, et sur ce fond paisible et varié se détache la douce figure de sa sœur.

Elle était jadis si folâtre, si gaie ! pour elle il inventait des jeux, dénichait des oiseaux, faisait courir sur l'étang un sabot devenu navire. Comme elle pleurait quand il partit ! que de fois elle lui fit jurer de revenir ! Il ne peut se la figurer femme, mère, retenue chez elle par son dernier-né, et il avance, perdu dans des pensées qui n'ont plus rien d'amer. Tout à coup son nom, à demi prononcé, le fait tressaillir : des bras l'éserrent, le pressent ; c'est elle ! Les longues années d'intervalle s'effacent, le soldat est redevenu le frère, le *pays*, l'amî, et retrouve soudain toute une vie, ancienne et nouvelle à la fois.

Sa place au foyer est la meilleure ; les enfants jouent avec ses armes, le lutinent, le harcellent et l'amusent tour à tour. Mais ils ne sont pas seuls à entourer le vétéran ; il n'est point devenu, comme il se le disait dans son angoisse, un infirme, un oisif, une charge. Non, non ; il est le conseil du village, il en est l'historien, le conteur. C'est lui qui relie ce coin de terre avec le reste du monde. Il dit aux faucheurs comment en Allemagne on fait fermenter le foin pour le rendre plus sain et plus agréable aux bestiaux ; il dit au vacher comment on traite le bétail en Suisse. Il a des recettes de fromage pour la laitière. Sur un stérile rocher il crée un vignoble semblable à celui qu'il a vu près du Rhin ; et chaque cep, planté en un grossier panier rempli de terre, est encaissé au fond du trou que creuse le pic dans la roche. Il enseigne à rendre l'argile moins compacte, et, comme en Toscane, se sert des torrents de l'hiver pour charrier le sable là où il fertilisera le terrain. Par ses avis le chasselas court d'arbre en arbre ; l'espalier frileux est ombragé de nattes ; et les caïeux de jacinthes, traités à la façon de la Hollande, ont doublé leurs fleurs.

Il était venu le cœur ulcéré, maudissant l'étranger avec de terribles imprécations ; et, dans ses récits, chaque pays qu'il a parcouru se montre sous d'aimables traits. Il raconte comment un brave enfant espagnol se jeta au-devant du sabre qui menaçait son père. Il se souvient d'avoir été bien traité chez un paysan autrichien dont les filles étaient si accortes ! Il accentue gaîment des plaisanteries échangées avec les Piémontais. La gageure gagnée à Naples ; à propos de macaronis, le fait rire encore. Les Cosaques eux-mêmes ne sont pas tous de si méchants garçons ; aux avant-postes ils fraternisaient avec le Français, qui souvent leur paya la goutte avant de leur distribuer des coups de fusil ; et l'Anglais lui-même, objet de sa rancune la plus invétérée, eh bien, il en a connu plus d'un en Portugal qui était brave homme au fond, et de bon cœur quoiqu'un tantinet orgueilleux. — Qu'il a fumé de fois avec des Allemands de toutes les nuances ! — Il se souviendra longtemps du bon Saxon qui l'hébergea, du Prussien qui, à ce funeste retour de Russie, lui donna une chaude capote de drap ; et s'il en vient à sa querelle avec le bourgeois de Grunhausen qui prétendait mettre le goût sec de son vin du crû au-dessus du bouquet velouté de nos meilleurs bourgognes, il souhaite pour unique vengeance de pouvoir lui verser un verre du vin de son clos. Que sont devenues ses haines ? Où sont ces étrangers abhorrés ! Il semble que les hommes de tous les pays soient ses frères ; le drapeau qui s'élevait en face du sien fut son seul ennemi.

Il a vécu vingt-quatre ans de la poésie de la guerre : il comprend aujourd'hui la poésie de la paix. Il est poète à sa manière ; car être poète, ce n'est pas ranger des mots sur deux lignes dont les extrémités vibrent d'un même son ; c'est éveiller par sa parole un écho dans le sein des autres, c'est dérouler des images sous leurs yeux, faire palpiter leur cœur, humecter leurs paupières, enfin c'est accorder les âmes en élevant leur diapason.

Eh bien ! qui est plus poète que le soldat rentré dans ses

foyers, lui qui fait vivre ceux qui l'entourent dans d'autres climats, sous d'autres cieus, qui multiplie leurs émotions, qui a l'art de doubler leur existence avec ses souvenirs ?

DE LA PARESSE.

Il n'est pas sans intérêt de contempler le dernier terme d'une pente dont les premiers degrés sont toujours insensibles. Le tableau suivant, sorti de la plume d'un médecin, qui est en même temps un écrivain habile, fera voir à quel affreux état l'habitude de l'oisiveté peut conduire.

« Le malade qui fait le sujet de l'observation que je vais rapporter est un homme parfaitement en état d'analyser ses sensations et d'en rendre un compte exact. Comme la plupart des hypocondriaques de sa classe, il est riche, et sa principale occupation a toujours été de se rendre la vie douce et tranquille. Pour se soustraire aux embarras d'une famille, aux obligations qu'impose l'éducation des enfants, il ne s'est pas marié ; pour que l'administration de sa fortune ne lui donnât que le moins de soucis possible, il n'a conservé de son héritage aucune propriété foncière, et il a placé son argent en rentes sur l'État dans les différents pays qui lui offraient le plus de garanties ; pour n'avoir à exercer aucune surveillance de ménage, il a presque toujours habité des hôtels garnis et mangé chez le restaurateur. Entièrement libre de ses actions, il aurait pu voyager, et son désir d'observer l'eût porté à visiter au moins les villes capitales de l'Europe ; mais le voyage, quelque commodément qu'on le fasse, n'est pas toujours sans fatigue, et puis l'on n'est pas sûr de trouver à chaque gîte un dîner bien servi, une chambre commode et un bon lit. Son esprit est très-cultivé, son jugement parfait, son cœur excellent ; mais comme le repos lui est plus cher que tout le reste, dans chacune de ses actions ou de ses affections il a grand soin de repousser tout ce qui pourrait l'inquiéter et seulement l'émouvoir. Sa règle politique est d'approuver tous les gouvernements et de laisser faire ceux qui dirigent, fût-on serf en Russie ou esclave chez les Turcs... Je pourrais ajouter bien d'autres détails, j'en ai dit assez ; on comprend que tous ces soins ont eu pour but le repos ; voici où l'amour du repos l'a conduit.

» Il n'a aucune relation au dehors de la maison qu'il habite ; dans cette maison même, c'est à peine s'il en conserve quelques-unes. Il est quelquefois six mois sans sortir ; lorsqu'il sort, c'est en voiture ou toujours accompagné d'une personne qui puisse lui porter secours dans le cas où il en aurait besoin. Pendant la promenade il est très-rare qu'il descende de voiture, et quand cela arrive, il faut que la personne dont il est accompagné se tienne tout près de lui ; il ne traverserait pas une place ou un pont ; à peine s'il traverserait une rue. Sur une place, il est comme au milieu d'un désert où tout manque à celui qui a besoin de tout.

» A défaut de douleur réelle, il a trouvé dans ses sensations des causes de souffrances auxquelles il a voulu échapper ; au lieu de réagir et de combattre, il a fui. La première impression que produit le froid est pénible ; pour ne pas lutter, il est couvert de vêtements ; bientôt un air seulement rafraîchi lui a paru aussi insupportable que le froid, et il lui a opposé le même préservatif ; puis, dans la crainte de se refroidir, il est resté habillé aussi chaudement l'été que l'hiver. La société impose des devoirs, ne fût-ce que de simple politesse ; il a quitté la société et s'est enfermé dans une chambre de laquelle il ne sort presque pas. Dans sa chambre, un homme qui a l'esprit cultivé peut s'instruire encore, ou au moins se distraire par quelque occupation sédentaire ; travailler, lire, exiger de l'attention, et l'attention de l'activité ; il est resté oisif. Que faire alors ? S'ennuyer et dormir... S'il est éveillé, afin que la lumière ne puisse blesser sa vue, il ne laisse pénétrer chez lui qu'un demi-jour. Se déshabiller est une peine : d'abord il se déshabille aussi tard que possible, puis

il se couche tout habillé, puis il ne se couche plus. Le jour et la nuit, assis sur un fauteuil, le coude appuyé sur une table, les pieds sur un tabouret, il reste immobile. Il mange pourtant, car il est obligé de manger lui-même, mais à des heures irrégulières, parce qu'il ne faut pas le déranger quand il dort ; s'il demande son repas, on doit l'apporter à l'instant, fût-on au milieu de la nuit.

» La langue n'a pas de terme pour dire ses tourments... Il y a un mur d'airain entre le monde et lui ; il n'est plus qu'un squelette ; sa tête n'a que la charpente osseuse, il ne sait plus distinguer les odeurs ; ce qu'il mange n'a aucune saveur ; il respire comme un soufflet ; s'il marche, il lui paraît qu'il a des jambes de coton ; s'il repose, tout le gêne, son fauteuil, sa table, son tabouret, ses habits ; s'il veut dormir, il n'a qu'un demi-sommeil pendant lequel sa maladie continue, s'aggrave et le poursuit...

» Pour se guérir il a consulté plusieurs somnambules ; il s'est coiffé d'un bonnet de taffetas ciré ; il a pris des remèdes homœopathiques et un bain égyptien ; il s'est fait frictionner avec la brosse électrique... » (LEURET, *Fragments psychologiques*.)

QUELQUES DÉFINITIONS DU BEAU.

— L'unité et la simplicité, dit Winckelmann, sont les deux véritables sources de la beauté. — La beauté suprême réside en Dieu.

— Mengs définit le beau : une perfection visible, image imparfaite de la perfection suprême.

— Le beau est un seul et unique rayon de la clarté céleste ; mais en passant à travers le prisme de l'imagination chez les peuples des différentes zones, il se décompose en mille couleurs, en mille nuances. (Cette explication est de Tieck et de Waekenvoder.)

— D'après Burke, on peut définir le beau : la qualité ou les qualités des corps par lesquelles ils produisent l'amour ou une passion semblable.

— L'âme, dit singulièrement le Hollandais Hemsterhuis, juge le plus beau ce dont elle peut se faire une idée dans le plus court espace de temps.

— Le père André, dans son Essai, dit du beau que, quel qu'il soit, il a toujours pour fondement l'ordre, et pour essence l'unité.

— Suivant Mendelssohn, l'essence du beau est l'unité dans la variété.

— Marmontel distingue trois qualités essentielles du beau : la force, la richesse, l'intelligence.

— L'art est la langue du beau, dit Topffer. Le beau de l'art procède absolument et uniquement de la pensée humaine affranchie de toute autre servitude que de celle de se manifester au moyen de la représentation des objets naturels.

— Le beau est la splendeur du vrai, a dit admirablement Platon.

Le beau, dit encore ce philosophe dans le dialogue du premier Hippias, ne doit être cherché dans rien de particulier, dans rien de relatif. Tel ou tel objet peut être beau ; mais il ne l'est pas par lui-même, et il existe au delà des choses individuelles un beau absolu qui fait leur beauté.

— En commentant ce dialogue, M. Cousin développe ainsi la pensée de Platon : « C'est l'idée seule du beau qui fait que toute chose est belle. Ce n'est pas tel ou tel arrangement des parties, tel ou tel accord des formes, qui rend beau ce qui l'est ; car, indépendamment de tout arrangement, de toute composition, chaque partie, chaque forme, pouvait déjà être belle, et serait belle encore, la disposition générale étant changée. La beauté se déclare par l'impossibilité où nous sommes de ne pas la trouver telle, c'est-à-dire de ne pas être happés de l'idée du beau qui s'y rencontre. »

— Le beau, dans son essence absolue, c'est Dieu. Il n'ap-

partient donc pas à l'ordre sensible, mais à l'ordre spirituel. Dans sa nature propre, il n'est pas variable ; mais, dans ses manifestations, il est soumis aux influences extérieures. L'incertitude des jugements naît avec les illusions des sens. Le beau s'imprègne des habitudes individuelles et nationales, des préjugés de temps et de lieu. Les artistes doivent tendre sans cesse à remonter vers le beau absolu, quand ils veulent donner à leurs œuvres une beauté qui ne soit pas factice. Si, dans l'expression des affections morales ou des scènes de la vie physique, ils n'ont pas un regard pour le ciel, qu'ils renoncent à conquérir une gloire durable. Deux choses sont nécessaires dans les œuvres de la littérature et des arts : de la fidélité et du talent dans l'emploi des matériaux que fournira le monde sensible ; des principes généraux et absolus empruntés à l'ordre métaphysique, qui pénètrent et soutiennent de toutes parts l'édifice, et dont on sent l'action invisible, comme sous les voûtes de pierre d'une église le chrétien fervent sent la présence secrète de son Dieu. (Thierry.)

L'expérience m'a convaincu qu'il y a dans ce monde mille fois plus de bonté, de sagesse, d'amour que les hommes ne l'imaginent.

GEIER, *historien et poète suédois, mort en 1848.*

LE CANARD DE LA CAROLINE.

ET LE CANARD A ÉVENTAIL DE LA CHINE.

L'homme ne possède encore, à l'état de domesticité, que deux espèces de canards : le canard ordinaire, espèce asiatique et européenne dont la domestication remonte à une haute antiquité, et le canard musqué qui, pour avoir été appelé autrefois *canard d'Inde, canard de Turquie, canard de Moscovie, canard de Guinée*, et pour être aujourd'hui généralement connu sous le nom de *canard de Barbarie*, n'en est pas moins une espèce essentiellement américaine. C'est dans les savanes de la Guiane et du Brésil que la nature a placé cet oiseau, et on l'y trouverait par bandes innombrables, si les caïmans et les autres carnassiers n'exerçaient de grands ravages parmi ces animaux sans défense et d'une médiocre agilité.

La naturalisation en Europe du canard musqué a suivi de peu la conquête de l'Amérique. On l'introduisit d'abord, comme il arrive toujours lors des premiers essais, comme oiseau d'ornement ; mais la rapide multiplication de l'espèce permit bientôt de le compter parmi les animaux alimentaires. Dès le milieu du seizième siècle, notre illustre Belon disait de la *grosse cane de la Guinée*, ainsi qu'il nommait le canard musqué : « Il s'en trouve des-ja si grande quantité par » toutes nos contrées, que maintenant on les nourrit par les » villes, jusques à avoir commencement de les vendre publi- » quement par les marchez pour s'en servir es festins et » noces. »

Nos deux canards domestiques sont aujourd'hui au nombre de nos espèces à la fois alimentaires et d'ornement. D'une part, en effet, si le canard ordinaire est, par ses variétés les plus communes, l'un de nos plus utiles oiseaux de basse-cour, la culture en a obtenu plusieurs races d'une extrême élégance dont se parent volontiers les bassins et les rivières de nos parcs les plus somptueux. D'un autre côté, le canard musqué, simple oiseau d'ornement dans quelques contrées de l'Europe, est fort utilisé dans d'autres, par exemple dans plusieurs parties du midi de la France, soit pour la chair des jeunes, exempte de cette odeur musquée qui fait rejeter de nos tables les mâles adultes, soit surtout par les excellents produits qu'on obtient du croisement du canard musqué avec le canard ordinaire.

Si précieux que puissent être ces deux oiseaux, on ne peut supposer que l'homme ait, par eux, obtenu tout ce qu'il peut

obtenir du genre canard, l'un des plus riches en espèces, l'un des plus variés que l'on connaisse, et l'un des plus universellement répandus à la surface du globe. De même que près de l'oie commune et de l'oie de Chine sont venues ou viennent se ranger l'oie du Canada et l'oie d'Égypte (1), de même près du canard ordinaire et du canard musqué doivent venir se placer un jour plusieurs autres oiseaux du même groupe, précieux à divers titres, par exemple, dans le Nord, l'eider, et, partout où l'on voudra les cultiver, les deux élégantes espèces que nous avons fait figurer ici.

Si le canard de la Caroline et le canard à éventail de la Chine seront recherchés par la suite pour nos tables, nous l'ignorons ; peut-être resteront-ils près des autres canards ce que sont aujourd'hui près du faisán ordinaire et de la poule les splendides faisans que nous devons à la Chine ; mais, sans nul doute, ils viendront prochainement parer et animer nos bassins, et, à ce titre seul, nos lecteurs ne les jugeront pas indignes de leur attention.

La domestication du canard de la Caroline a été entreprise à la fois en France et en Angleterre. Parmi nous, les expériences se poursuivent avec succès à la Ménagerie du Muséum et chez quelques particuliers, notamment chez un amateur distingué, M. Coiffier : plusieurs générations ont déjà été obtenues, et, à moins de l'un de ces faits imprévus qui dé-

rangent les calculs les mieux assis, nous pouvons regarder comme assurée la conquête du plus élégant des palmipèdes de l'Amérique septentrionale. Si le canard de la Caroline est dépourvu de ces couleurs éclatantes que la nature a prodiguées aux oiseaux des tropiques, on ne trouve, du moins, dans aucune autre espèce, un ensemble de couleurs d'une harmonie plus douce et plus propre à charmer l'œil : sa belle huppe est variée de vert, de blanc et de violet pourpré ; son front est bronzé, ses joues d'un bleu d'acier, son plastron d'un roux tacheté de blanc, et le miroir de ses ailes d'un vert changeant.

Le seul canard qui surpasse en beauté le canard de la Caroline, est le canard à éventail ou sarcelle de la Chine et du Japon, espèce à huppe verte et pourprée, à cou d'un roux orangé, à poitrine d'un roux pourpré ; chaque aile porte une plume à barbes d'une longueur extraordinaire, colorée en dedans de roux orangé, en dehors de bleu d'acier, et formant, dit Buffon, comme un éventail ou une large aile de papillon relevée vers le milieu du dos. « Sa beauté est si exquise, dit Kæmpfer, que lorsqu'on me l'eut fait voir peint en couleur, je ne voulus pas croire qu'on l'eût représenté fidèlement, jusqu'à ce que je l'eusse vu moi-même cet oiseau, qui est fort commun. » Les Chinois élèvent en effet habituellement le canard à éventail, et il est d'usage à Nankin d'en donner un



Ménagerie d'histoire naturelle. — Le Canard de la Caroline et le Canard à éventail de la Chine. — Dessin par M. Werner.

individu aux jeunes époux le jour de leur mariage comme symbole de la fidélité conjugale.

Ce canard, si commun à la Chine, est resté jusqu'à ce jour extrêmement rare en Europe, et sa naturalisation n'a pu encore être essayée. Mais les événements ayant ouvert la Chine aux Européens, l'introduction d'une espèce aussi curieuse et

aussi belle ne saurait se faire longtemps attendre, et nous ne doutons pas qu'elle ne vienne bientôt disputer au canard de la Caroline la première place sur les rivières de nos parcs et les bassins de nos jardins.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

(1) Voy. notre article sur l'Oie du Canada et l'Oie d'Égypte, p. 23.

ALEXANDRE-RODOLPHE VINET.



Alexandre-Rodolphe Vinet

Le 6 mai 1847, une foule de personnes de toutes conditions et de tout âge se dirigeaient, isolément, ou par groupes, vers le Chatelard, bâti sur les hauteurs qui dominent Clarens. Tous les visages portaient l'empreinte d'une douleur recueillie. En se rencontrant, on se saluait tristement, on se montrait du geste le vieux château enveloppé dans les brumes, et chacun continuait à gravir silencieusement la montagne.

Là en effet venaient d'être transportés les restes d'un de ces hommes rares dont la vie est un enseignement et la mort un deuil public. La Suisse française avait perdu, du même coup, un de ses cœurs les plus religieux et un de ses écrivains les plus accomplis.

Si M. Alexandre Vinet a été trop peu connu parmi nous, c'est peut-être moins à cause de la nature de ses travaux que par suite du hasard qui le fit naître loin d'un grand centre comme Paris. Ici le baptême des réputations se fait au son de toutes les cloches de la publicité; la France entière en est forcément instruite, et le bruit qui s'élève autour du talent l'annonce quand il ne le remplace pas. M. Vinet n'eut

point à profiter ou à souffrir de ces moyens de célébrité; le piédestal manqua à la statue. Habitant un canton suisse, il y vit son talent grandir incognito, et son public se recruta presque exclusivement dans une petite portion de l'église protestante dont il était l'amour encore plus que la gloire; mais si cet auditoire restreint rendit sa voix moins éclatante, il lui conserva aussi peut-être plus de justesse, car il est rare que la nécessité de l'*effet* ne nuise point au naturel, et presque toujours en voulant forcer l'accent on le fausse.

M. Alexandre-Rodolphe Vinet naquit à Ouchy, près de Lausanne, le 17 juin 1797. Son père, d'origine française mais devenu citoyen de Crassier, avait été d'abord instituteur de village; il fut nommé plus tard secrétaire au département de l'intérieur du canton de Vaud, grâce à M. Mousson qui avait apprécié son mérite. C'était un homme laborieux, instruit, esclave du devoir, mais dont l'autorité austère avait plié sa jeune famille à toutes les soumissions. Il fondait de grandes espérances sur l'intelligence de son fils aîné, enlevé plus tard par la maladie, et comptait médiocrement sur celle

du jeune Alexandre. Destiné aux études théologiques, celui-ci montra de bonne heure, pour la littérature, une inclination que son père combattit sévèrement. Aucun essai du jeune homme ne lui tombait sous la main sans être jeté au feu ou annoté par de décourageantes critiques. De là vint sans doute la défiance de lui-même que l'écolier transmittait à l'homme fait. Jamais, en effet, ce dernier n'acquiesça le sentiment complet de sa force. Intimidé par la rude discipline des jeunes années, son esprit conserva toujours je ne sais quelle hésitation craintive dont il sut se faire une grâce, mais qui révélait de premières souffrances.

Son père n'avait d'autres relations que celles imposées par ses devoirs, il ne haïssait point les hommes mais il ne sentait pas le besoin de les voir. Il ne prenait garde ni aux habitudes de ce qu'on est convenu d'appeler *le monde*, ni à ces formes extérieures auxquelles les plus sages se soumettent par indifférence. Le costume de la famille était, comme les idées qui la gouvernaient, d'un siècle en arrière. Le jeune Alexandre, vêtu d'un habit fabriqué par un tailleur de campagne, chaussé de souliers antiques et les cheveux coupés court, contre l'usage, était en butte aux moqueries de ses camarades et des professeurs eux-mêmes. Or rien ne pouvait affecter plus douloureusement un enfant dont l'âme tendre ne demandait qu'une expansion et qui entraînait dans la vie les bras ouverts au monde entier ! Refoulé par cette première expérience des hommes, il contracta alors cette timidité un peu farouche que l'âge amoindrit mais ne peut guérir. Atteint au cœur par le ridicule, M. Vinet conserva toujours le souvenir cuisant de ces premières blessures, et voulut, à tout prix, en éviter le retour. Pour cela il se fit petit, il baissa la voix, il chercha l'obscurité avec la même ténacité que la plupart mettent à rechercher la lumière. Ce fut d'abord chez le jeune homme de la crainte, plus tard le chrétien en fit de l'humilité.

Cependant ses études s'achevaient de la manière la plus brillante; devenu l'élève favori du professeur Durand, il passait près de lui ses heures de loisir, discutait les auteurs latins ou français, s'habituant à en distinguer les nuances et à en reconnaître les parfums. Il apprenait ainsi l'usage de l'analyse littéraire et préluait à ces voyages de découvertes à travers les classiques dont il devait rapporter plus tard un si riche butin.

La mort de M. Durand lui donna, pour la première fois, l'occasion de se produire en public; il prononça un discours sur sa tombe, innovation qui produisit une sorte de scandale parmi les Suisses de la vieille roche, mais dont les anciens disciples du mort lui surent gré.

Dans l'été de la même année, 1816, il passa trois mois à Longeraie près de Morges, chez M. Jaquet, où il trouva, dit son biographe allemand « une de ces âmes d'élite qu'épure et ennoblit la souffrance. » Ses conversations avec madame Jaquet, ses lectures faites à haute voix, ses épanchements littéraires, fortifièrent chez lui des goûts jusqu'alors combattus. Élevé à l'austère foyer où veillaient seulement l'autorité et le devoir, il s'épanouit pour la première fois à l'atmosphère d'une affectueuse hospitalité. C'était encore la famille, mais adoucie par la présence d'une femme. Le cœur du jeune homme sembla s'agrandir sous cette influence. Son goût déjà si fin s'aiguïsa, sa sensation si délicate devint plus ardente. Tous les purs enthousiasmes de la jeunesse envahirent son âme. Les idéalités de l'art se transformèrent pour lui en réalités vivantes; il les voyait, il les entendait, il prenait part à leurs douleurs ou à leurs joies. Un soir qu'il lisait Corneille à ses hôtes, il s'arrêta tout à coup aux strophes du Cid et sortit. Ne le voyant point revenir, on monta chez lui et on l'y trouva baigné de larmes !

En 1817, M. Vinet fut nommé professeur de littérature française à Bâle. Son père, qui, selon l'expression du biographe déjà cité, « avait jusqu'alors combattu ses goûts par *fidélité* pour les études théologiques, » par *fidélité* encore pour ses nouveaux devoirs s'associa aux travaux que lui im-

posait cette nomination. Les lettres qu'il écrivit alors à son fils sont pleines d'analyses d'ouvrages, de recherches philologiques et de jugements littéraires où la précision le dispute à la perspicacité.

Ici commence véritablement la virilité intellectuelle de M. Vinet. Placé à ce point d'intersection des recherches religieuses et des recherches littéraires qui permettait le développement de sa double nature, il se mit à creuser son sillon dans les deux domaines, sans s'arrêter ni se ralentir. Son union avec une cousine avait donné à sa vie cette solide base de l'amour dans le devoir sans laquelle rien n'est assuré. Un accident arrivé une année après son mariage lui enleva à jamais l'excellente santé dont il avait joui jusqu'alors; mais il avait désormais une autre santé pour suppléer la sienne; si Dieu le frappait dans sa force, il devait trouver maintenant comme le paralytique de la fable quelqu'un *qui le porterait dans ses bras!*

Les dix premières années du séjour de M. Vinet à Bâle, furent peut-être les plus heureuses de sa vie. Il était étranger, encore peu connu; on le laissa à sa famille, à ses livres et à quelques amis. Mais à mesure que ses travaux attirèrent l'attention, il fut plus visité. On finit même par mettre dans ces visites une puérilité et une indiscretion qui eût lassé toute autre patience. L'auteur de la *Chrestomathie* et des *Discours religieux* était devenu une des raretés de Bâle; en architecture, on montrait la cathédrale, en peinture les toiles d'Holbein, en littérature M. Vinet. Il supportait cette curiosité sans se plaindre, et en se contentant de répéter le mot connu: *Ceux qui viennent me voir me font honneur, ceux qui ne viennent pas me font plaisir.*

Nous avons nommé plus haut la *Chrestomathie*; ce fut à Bâle, dans l'intérêt des élèves qu'il devait guider, que M. Vinet conçut et exécuta ce remarquable travail. Convaincu depuis longtemps que le meilleur exercice, pour un jeune esprit, est l'examen approfondi de la langue maternelle, il s'occupa d'un choix de morceaux gradués de manière à commencer, à poursuivre et à compléter l'initiation littéraire de ses élèves. Son premier volume fut destiné à l'enfance, le second à l'adolescence, le troisième à la jeunesse et à l'âge mûr.

Un avant-propos explique clairement l'idée du professeur.

Il établit d'abord que l'idiome d'une civilisation la reproduit tout entière, et qu'apprendre une langue c'est « étudier les choses dans les mots, l'esprit dans les signes, l'homme enfin dans la parole. » Or la langue maternelle étant précisément celle qui traduit les faits et les opinions de notre société, celle dans laquelle nous pensons et qui est *la plus voisine de notre âme*, c'est elle surtout que nous devons étudier, non pas superficiellement, mais de près et comme nous étudierions une langue ancienne. Cette étude se fait, non dans les dictionnaires ou dans les grammaires, mais dans les auteurs. « Les grammaires et les dictionnaires, dit M. Vinet, » sont à la langue vivante ce qu'un herbier est à la nature. » La plante est là, entière, authentique, reconnaissable à un certain point; mais où est sa couleur, son port, sa grâce, » le souffle qui la balançait, le parfum qu'elle abandonnait » au vent, l'eau qui reflétait sa beauté, tout cet ensemble » d'objets pour qui la nature la faisait vivre et qui vivait » pour elle? La langue française est répandue dans les classiques comme les plantes sont dispersées dans les vallées, » aux bords des lacs, sur les montagnes; c'est dans les classiques qu'il faut aller la cueillir, la respirer, s'en pénétrer. »

L'auteur de la *Chrestomathie* prouve ensuite que *le français vaut la peine que l'on fasse cette étude*. Vérité dont la démonstration peut sembler singulière, mais que conteste encore ce *germanisme* aveugle aux yeux de qui l'Europe n'a qu'une langue et le Rhin qu'une rive.

M. Vinet ajoute que l'examen sérieux de nos grands écrivains, en assouplissant l'esprit et apprenant les divers artifices

de la forme, arrêtera le stéréotypisme à phrases toutes faites dont l'envahissement se révèle de plus en plus, qui substitue un langage appris à l'expression individuelle et nous menace d'une génération dans laquelle tout le monde parlera de la même manière.

Conduit ainsi à la tendance purement pratique que notre siècle semble vouloir donner aux études, il proteste avec éloquence contre un réalisme qui transforme insensiblement la culture de l'être humain en un simple apprentissage. « La jeunesse, dit-il, vient moins aux écoles pour apprendre que pour s'exercer à apprendre ; ce que ces écoles doivent rendre à la société et à Dieu, c'est avant tout des hommes. Il ne faut pas qu'elles aient un esprit étroitement pratique, avide de résultats matériels, impatient d'applications immédiates. Rien de plus utile que les études inutiles, c'est-à-dire celles au bout desquelles on ne voit pas une place, une distinction, un morceau de pain, mais la vérité ! il faut chercher la lumière pour la lumière. » Les intérêts positifs eux-mêmes finiraient d'ailleurs par souffrir de cet amoindrissement de culture qui amènerait l'amoindrissement des forces intellectuelles par la moins grande perfection de l'idiome, « car si une langue imparfaite sert mal la civilisation, l'emploi imparfait d'une langue porte à la civilisation plus de préjudice encore. »

Les morceaux choisis par l'écrivain vaudois pour aider à ce travail d'analyse de la littérature française, sont suivis de remarques toujours ingénieuses, souvent nouvelles, quelquefois profondes.

Mais pendant que M. Vinet réunissait les éléments de ce travail, de graves événements politiques bouleversaient le canton de Bâle. Là commençait la lutte qui devait se généraliser plus tard. M. Vinet s'entremet autant qu'il le put dans la querelle ; il écrivit des lettres et fit un mémoire pour éclairer ses concitoyens de la Suisse française ; enfin, n'ayant pu empêcher le déchirement douloureux qui amena la division du canton en deux états, il voulut ramener au moins les vaincus des souffrances de la terre aux consolations du ciel ; il monta en chaire plusieurs fois, et le dernier discours de ses *Études évangéliques*, intitulé : *la Colère et la prière*, date de cette époque.

Il publiait en même temps, dans un des meilleurs journaux de Paris, *le Semeur*, une série d'articles de critique religieuse ou littéraire.

Ce qui distingue cette critique de toutes celles de notre temps, ce n'est point seulement l'élevation de la pensée, la vivacité contenue de la forme, la continuité dans le raisonnement ; c'est surtout le respect pour l'œuvre et pour l'écrivain ! Doué au plus haut degré du sentiment de vénération que cette première moitié du siècle a tué dans beaucoup d'âmes, heureux d'admirer, il ne condamne celui qu'il juge qu'à regret. On sent toujours chez lui la bonne volonté de le comprendre, l'hésitation à lui imposer sa conception ou sa forme. Contrairement à tous les usages reçus, M. Vinet veut bien accorder à l'auteur qu'il juge la même impartialité qu'aux autres criminels ; il ne condamne que sur preuve et sans injurier les prévenus. Il respecte en eux la confraternité des lettres, il les suppose de son espèce et doués, comme lui, d'imagination, de goût, de bon sens. Sa bienveillance est cependant éclairvoyante, et nul ne sait mieux découvrir une faute ; mais le blâme n'a jamais rien de cruel ; c'est un enseignement, non une exécution. L'écrivain réprimandé se prend lui-même à suivre, avec un intérêt curieux, l'analyse de son livre ; les souffrances de son orgueil tournent au profit de son art ; il sent que le critique veut lui enlever une cataracte et non lui crever un œil.

Du reste, défenseur ardent de l'art, M. Vinet déplorait plus qu'aucun autre ces saturnales littéraires dans lesquelles l'écrivain substitue la peinture de monstruosité bizarres à celle des instincts éternellement vrais, éternellement humains. Indigné du cynisme de quelques récentes publica-

tions, il écrivait à un ami, le 11 juillet 1843 : « Vous avez un correspondant plus exigeant et plus important que moi, à qui, de temps en temps, vous adressez de beaux volumes ; gardez pour lui tout votre temps ; il a besoin plus que jamais de correspondants tels que vous. La tradition du bon style, de la raison, du sérieux vrai est devenue un filet si mince qu'il ne faut pas dérober leur temps à ceux qui sont en état de le grossir. On peut dire, pour le coup, que l'esprit prit court les rues ; il n'y paraît que trop, tant il sent la boue ! »

M. Vinet poussait l'amour du beau jusqu'à vouloir élever la peinture des passions extrêmes et des douleurs trop poignantes. Il pensait, à peut-être avec raison, qu'il vaut mieux instruire par l'admiration du bien que par l'horreur du mal. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai lu avec empressement vos deux volumes, écrivait-il à l'ami dont nous avons déjà parlé ; je vous y ai retrouvé comme toujours ! vous nous percez le cœur avec un glaive d'or. Vous seriez moins cruel si vous étiez moins attachant ; mais une fois engagé sur vos pas, on ne peut plus vous quitter, et la voie où vous nous entraînez est bien la voie douloureuse. Je ne reviendrai pas sur les doutes que je vous ai déjà plusieurs fois exprimés ; vous ne les partagez pas, et ce n'est point pour votre plaisir que vous enchaînez votre talent à ce Caucase où le vautour sera longtemps encore avant qu'Hercule paraisse. Vous souffrez sans doute, non de vos fiction, mais de la réalité qu'elles expriment ; je laisse au temps et à Dieu le soin de modifier vos convictions ; mais je ne m'empêcherai pas de vous dire que jamais vous n'avez été plus éloquent, plus persuasif que dans les pages où vous dites les choses que je voudrais vous entendre dire toujours. Pourquoi donc votre talent, qui excelle surtout dans ces sujets, ne s'y rafraîchit-il pas plus souvent ? N'est-ce pas aussi une chose à faire, une chose utile ; et, en général, croyez-vous que la peinture du bien n'a pas son énergie comme celle du mal ? »

En témoignage de cette opinion, M. Vinet citait plusieurs articles du *Magasin pittoresque*, dont il a la bonté de se déclarer à plusieurs reprises, dans la même correspondance, « le lecteur reconnaissant et assidu. »

Mais ces questions de critique n'étaient point seules à le préoccuper. Au-dessus du mouvement littéraire, un mouvement religieux s'accomplissait dans son esprit et modifiait graduellement ses croyances. Depuis sa jeunesse le besoin de concilier la foi et la raison agitait sa conscience ; comme Pascal, il ne devait arriver à la conviction complète que par l'échelle du doute. Dès 1817, on trouve dans ses notes cette pensée : « Des opinions imposées sont comme une femme qu'on n'a point choisie, on n'y est guère attaché ! » Ainsi le principe de liberté se posait pour ainsi dire au seuil de ses recherches et indiquait sa résolution de tout débattre. Aussi, dégagé plus tard de ses incertitudes, il indiquait, pour ainsi dire, le chemin qu'il avait suivi en écrivant : « Être convaincu, c'est avoir été vaincu. »

Nous ne pouvons ni ne voulons raconter ici l'histoire de cette âme lancée à la recherche de la vérité ; nous nous contenterons d'indiquer rapidement les publications qui constatent son travail intérieur.

Après la traduction d'un sermon sur *l'épreuve des esprits* de M. de Wette, M. Vinet fit paraître une brochure sur le *respect dû aux opinions*. Elle avait été provoquée par des persécutions exercées contre quelques pasteurs dissidents du canton de Vaud. Vint ensuite son *Mémoire en faveur de la liberté des cultes*, couronné par la Société de la morale chrétienne. Ce livre constata, pour ainsi dire, le terrain sur lequel l'auteur allait désormais asseoir ses croyances. A la tolérance prêchée par la philosophie et qu'il regarde comme une infériorité de la doctrine, M. Vinet substitue le principe de liberté ; il veut qu'au lieu de tolérer ce qu'on regarde comme le mensonge, on le combatte, mais en lui laissant le droit de

se défendre ; selon lui la lutte doit amener, tôt ou tard, le triomphe de la vérité !

De nouveaux actes de violence contre les sectaires vaudois l'amènèrent à publier, en 1829, une seconde brochure dans laquelle il refusait à la société le droit d'imposer l'unité du culte et défendait les privilèges de la conscience. « Une loi » injuste, disait-il, doit être respectée par moi lorsqu'elle » ne blesse que mon intérêt ; mais une loi immorale, une » loi irrégulière, une loi qui m'oblige à faire ce que la con- » science et la loi de Dieu condamnent, si l'on ne peut la faire

» révoquer, il faut la braver. Ce principe, loin d'être subver- » sif, est le principe de vie des sociétés ; c'est la lutte du bien » contre le mal. Supprimez cette lutte, qu'est-ce qui retiendra » l'humanité sur cette pente du vice et de la misère où tant » de causes réunies la poussent à l'envi ? C'est de révolte en » révolte (si l'on peut employer ce mot) que les sociétés se » perfectionnent, que la civilisation s'établit, que la justice » règne, que la vérité fleurit. »

Cette dernière réflexion, à laquelle M. Vinet n'avait attaché qu'un sens général et pour ainsi dire historique, fut prise



Vue d'Ouchy, près de Lausanne. — M. Vinet est né dans la grande maison longue que l'on voit au pied de la tour.

comme une provocation directe ; elle donna lieu d'abord à un rapport du conseil d'État ; puis, une seconde brochure étant intervenue, le même conseil suspendit de ses fonctions de professeur, non pas l'auteur qui, dépendant de l'université de Bâle, se trouvait à l'abri de ses coups, mais un de ses amis, M. Monnard, *supposé* éditeur des brochures séditieuses ! A cette nouvelle M. Vinet accourt à Lausanne, réclame la responsabilité entière de son œuvre et demande des juges. Le tribunal de première instance, devant lequel il fut renvoyé, déclara que la brochure ne renfermait point de provocation à la révolte, la cour d'appel confirma l'arrêt. Ainsi repoussés sur le fond même de la question, les adversaires se reprirent à un détail. On se souvint que M. Vinet, qui habitait hors du canton, était pour ce motif soumis à la censure ; il l'avait oublié, et fut en conséquence condamné à l'amende.

De son côté, le grand conseil avait demandé des explications au conseil d'État ; le rapport que publia celui-ci fut l'occasion d'un nouvel écrit de M. Vinet où, retournant contre ses adversaires leurs propres armes, il leur dit : Je n'ai provoqué la révolte que contre les *lois immorales* ; si vos lois ne le sont pas, mes paroles ne peuvent les atteindre ; si elle le sont, votre devoir est de les changer ! Et développant ce syllogisme avec une force, une précision et un éclat inconnus depuis Pascal, il passe du fait particulier aux principes généraux et

établit encore une fois les imprescriptibles privilèges de la conscience.

Du reste, rien ne devait plus détourner M. Vinet de la voie dans laquelle il s'était engagé. Tous ses écrits de polémique religieuse tendirent désormais au même but. Appelé, en 1837, à la chaire de théologie pratique de Lausanne, il vit couronner de nouveau par la Société de la morale chrétienne son mémoire sur la *manifestation des convictions religieuses et sur la séparation de l'Église et de l'État*. Personne n'avait oublié le prodigieux succès du cours sur les *moralistes français* professé par lui à Bâle en 1833 ; ce succès se renouvela, en 1844, lorsqu'il fut chargé de remplacer momentanément M. Monnard absent par congé. Il épuisa ce qui lui restait de forces dans ces derniers élans, et son triomphe fut, pour ainsi dire, un adieu !

Déjà commençaient les dissensions politiques dont le canton de Vaud devait être si profondément agité, et qui amenèrent, vers 1846, la destitution de tous les professeurs de l'ancienne académie. M. Vinet voyait venir l'orage ; mais bien qu'affligé des tendances de la révolution qui s'accomplissait, il continua à compter sur l'avenir. La correspondance à laquelle nous avons déjà emprunté quelques citations en fait foi. « A travers la tristesse trop fondée des jugements que vous portez sur votre pays, écrit-il en 1845, vous ne

» laissez pas que d'espérer ! Je vous en félicite. J'ai ce bon-
 » heur aussi ; mais j'espère (comme vous sans doute) à longue
 » échéance ; c'est le plus sûr. Je crois, dans le même sens que
 » le prophète, que *la voie de l'homme ne dépend pas de lui*,
 » et je m'en réjouis. Dieu, sans attenter à notre liberté, et
 » par cette liberté même, nous conduit à des rivages in-
 » connus. Les relâches de la navigation ne sont pas toutes
 » heureuses ; nous en savons quelque chose dans ce petit
 » pays auquel il s'en faut peu que vous ne portiez envie...
 » Malgré tout, venez-y au nom de l'amitié et des incom-

» parables beautés que vous y trouverez. Quand je les vois,
 » je compare, malgré moi, notre pays à un air touchant
 » sous lequel on a mis des paroles sans rapport avec les
 » notes. Nous laisserons les paroles, nous écouterons l'air. »
 Il revient plus tard, et dans une autre lettre, aux mêmes
 idées. « Après tout, je ne suis pas de ceux qui désespèrent ;
 » je crois que la pensée qui a mis l'unité dans le monde
 » des choses veille à nos destinées, et mettra un jour l'unité
 » dans le monde des volontés. Le cercle des vérités univer-
 » selles se complétera ; la conscience humaine s'enrichira



Vue de Clarens et du Chatelard.— Le cimetière est placé à mi-côte, où l'on voit une petite maison.

» comme la science ; mais nos progrès seront lents et ora-
 » geux. J'aurais horreur de penser que *quelqu'un* n'est pas
 » au centre de tout ce mouvement, et n'en tient pas tous les
 » éléments dans sa main ; *quelqu'un* vers qui, le connaissant
 » ou ne le connaissant pas, toutes les créatures élancent avec
 » un gémissement profond le nom tendre et rassurant de père. »

Cependant la santé de M. Vinet, toujours chancelante, déclinait visiblement ; l'espoir descendait de plus en plus à son horizon comme un soleil qui s'éteint. Une de ses dernières lettres le fait comprendre. « Votre souvenir n'est point de ceux qui s'affaiblissent ou s'effacent ; vous avez su nous le rendre cher de plus d'une manière, et il se rattache aux derniers jours d'une époque où je croyais encore à l'avenir. En parlant ainsi, ce n'est pas surtout à ma santé que je pense, quoiqu'il faille bien que je vous en dise quelque chose... A d'anciens maux qui se sont réveillés se sont jointes des infirmités nouvelles que l'hiver a aggravées ; j'ai vieilli rapidement ; les indispositions, brochant de noir un fond déjà bien sombre, se sont succédé sans interruption ; l'âme s'est affaïssée avec le corps ; j'ai négligé mille devoirs, et même ceux qui sont des plaisirs ; voilà pour-
 » quoi je ne vous ai point écrit. »

En réalité, la maladie avait à peine ralenti l'activité de cet infatigable pasteur d'hommes ; mais le temps manquait

parfois à l'entretien de sa correspondance. Les travaux religieux de M. Vinet l'avaient mis en relation avec tous les pays où l'église protestante avait maintenu ou retrouvé son mouvement. On lui écrivait pour des objections, des éclaircissements, des conseils. Insensiblement il s'était trouvé le chef d'une communion d'âmes répandues çà et là, et qui attendait de lui la lumière. Il répondait à tous, non par de vagues solutions, mais avec détails et sans rien oublier. Ses lettres, qui sont souvent de véritables traités, allaient ainsi entretenir ou réveiller les convictions. Il avait rendu au commerce épistolaire, ramené de notre temps aux affaires intimes, le caractère de propagande et d'authenticité qu'il avait au siècle d'Érasme et de Luther. Ces improvisations de M. Vinet ont en général une liberté d'allure, un charme attendrissant et parfois une puissance qu'on retrouve à peine, au même degré, dans ses meilleurs livres. Elles sont écrites sans ratures, d'un caractère minuté, mais dont on ne peut s'empêcher de remarquer l'élégance. Au premier coup d'œil, on dirait la main d'une femme ; au second on aperçoit sous cette grâce une netteté virile qui ne peut laisser de doute.

Cette double apparence semble, du reste, traduire la nature même de l'homme rare dont on a pu dire qu'il jugeait le genre humain comme un penseur, et qu'il l'aimait comme une mère.

La charge d'âmes acceptée par M. Vinet avait bien pour lui certaines amertumes. Il s'était vu dépouiller successivement de tous ses plaisirs. La vie publique avait apporté son flot trouble et tumultueux dans cette source cachée du bonheur domestique dont il appréciait si bien la pureté et la fraîcheur ! Aussi écrivait-il à sa femme, parmi plusieurs souhaits de nouvelle année :

D'oubli, de paix envelopper sa vie,
Se couvrir d'ombre et se faire petit,
C'est un secret, un grand secret, chérie.
Si nous trouvions quelqu'un qui nous l'apprit !

Ce désir de *se couvrir d'ombre et de se faire petit* n'était point, sous la plume de M. Vinet, un artifice littéraire, c'était l'expression profonde de sa nature et l'invincible besoin de son humilité. La peur de l'éclat eût été chez lui une infirmité, si la foi n'en eût fait une vertu.

Cette foi avait fini, du reste, par lui donner une fermeté placide et résignée qui n'avait rien du stoïcisme, mais qui le remplaçait. Pendant la maladie dont il devait mourir, il endura tout sans plainte et sans révolte ; non qu'il abandonnât la terre avec indifférence, mille liens d'affection l'y retenaient, et il ne cherchait point à le cacher ; mais il se soumettait à la loi de Dieu avec un respect filial. Bien qu'il eût choisi la vie, il acceptait sans murmurer la mort !

Celle-ci le frappa à Clarens, d'où il fut transporté au Chatelard. Il y resta exposé aux regards de la foule accourue pour le voir une dernière fois. On proposa à un enfant d'environ six ans, qui avait une grande affection pour M. Vinet, de venir aussi visiter le mort ; mais à la vue de cette forme immobile, il s'arrêta.

— L'âme de ton ami est retournée au ciel, lui dit-on ; approchons de ce qui reste de lui.

— Non, répondit l'enfant saisi, je ne veux point voir *cette moitié* !

Quand les étudiants arrivèrent de Lausanne, ils trouvèrent le cercueil entouré de fleurs que chacun y avait déposées. Un vieillard inconnu était assis à quelques pas et sanglotait. Le cortège se mit enfin en marche vers le cimetière placé au penchant de la colline, entre le Chatelard et Clarens, là où, dans notre gravure, on aperçoit une petite maison. Une tristesse attendrie, mais entremêlée de religieuses consolations, présidait aux funérailles ; on eût dit que l'âme du mort planait encore sur cette foule et y répandait ses divines espérances. En confiant à la terre sa dépouille, tous les cœurs sentaient le besoin de croire qu'il survivait quelque chose de cet homme pour qui le devoir avait été, non pas une loi, mais une invincible passion.

M. Vinet l'avait poussé jusqu'aux dernières limites, et le sentiment de ce qu'il devait « aux autres fils de Dieu, » l'avait conduit à des efforts qui tiennent du miracle. Ainsi, pendant ses trente années de professorat, malgré des souffrances toujours renaissantes, il n'avait point interrompu une seule fois son enseignement.

— J'ai fait ma leçon dans une agonie ! disait-il souvent lorsqu'il revenait de l'académie brisé par le mal ; et aucun de ses auditeurs ne s'en était aperçu. Il réussissait à leur cacher les tortures de son corps, afin qu'ils pussent jouir plus librement des grâces de son esprit. Le 3 février 1847, jour où le mal le vainquit enfin, il voulut encore faire son cours ayant de se mettre au lit pour y mourir !

La vie de M. Vinet était soumise à des habitudes très-régulières, comme celle de presque tous les penseurs. Il se levait de grand matin et commençait sa journée par une lecture de l'Évangile, de l'*Imitation* ou de Pascal, afin de monter pour ainsi dire son âme au diapason le plus élevé. La première de ces lectures se faisait avec une attention toute particulière, ainsi qu'on peut s'en assurer en examinant la Bible laissée par lui, et dont les marges sont surchargées d'annotations. Il s'occupait ensuite de la préparation de ses cours, qui était

si scrupuleuse, que l'on a trouvé cinq versions successives de la même leçon. Ces versions se composaient de notes assez soigneusement rédigées pour pouvoir se reproduire textuellement. Lorsqu'il recommençait le même cours, il le préparait de nouveau, afin de ne point en faire une répétition du précédent, mais une édition revue et augmentée. Il lisait en entier les ouvrages dont il avait à parler, et, lorsqu'il fit à Bâle ses leçons sur les moralistes français, il eut la patience ; malgré ses antipathies, de lire les œuvres complètes de Voltaire, sans en rien passer. Ses premiers ouvrages ont été recopiés par lui jusqu'à trois fois. Ce qu'il cherchait dans cette persistance de travail, c'était moins la perfection de la forme (bien qu'il y fût très-sensible) que la vérité et la précision : de là ce caractère *doctrinaire et trop rationnel* que M. Sainte-Beuve reproche avec raison à quelques parties de son style.

Outre le moment de recueillement par lequel M. Vinet commençait sa journée, il aimait à en avoir un second en famille après le déjeuner. C'était là, dans sa prière improvisée, qu'il révélait le secret de ses combats intérieurs et l'ascension progressive de son âme vers la foi.

Jamais conscience plus délicate ne s'appliqua à un plus grand nombre de détails. Tous ceux qui s'adressaient à lui pour un conseil étaient reçus et écoutés avec la même déférence. Il s'efforçait d'entrer dans les idées de son interlocuteur, de se mettre à sa taille, de parler son langage, et, quand il avait achevé, il le reconduisait tête nue jusqu'au seuil. Il conservait les mêmes manières avec les gens de toutes conditions ; être un homme suffisait pour avoir droit à son respect !

Il ne permit jamais de faire attendre un ouvrier, répétant que chaque minute ainsi dérobée était un morceau de pain qu'on lui arrachait. Il épargnait à ses serviteurs toutes les courses qu'il pouvait faire lui-même. Souvent, lorsque malade ou occupé il avait refusé une visite, on le voyait pris d'un remords subit, courir après la personne congédiée pour lui épargner l'ennui d'un dérangement inutile.

Peu de gens causaient avec autant de charme ; nul ne savait mieux écouter. Il devait cette dernière qualité à son excessive modestie et à la défiance qu'il avait de la parole écrite ou parlée. Il connaissait tous les dangers de cette manifestation imparfaite de nous-mêmes, et n'en affrontait la responsabilité qu'avec une sorte de crainte. En tête de l'*agenda*, sur lequel il écrivait, au premier janvier, la maxime qui devait le diriger toute l'année, on lit un distique de Lavater que l'on peut traduire par ces mots :

« Pèse trois fois tes paroles et sept fois ce que tu écris.

» Sois toujours vrai, clair, doux, ferme et semblable à toi-même. »

Plus loin on retrouve, deux années de suite, ces autres maximes du même philosophe :

« Agis d'une manière toujours plus précise, et supporte toujours plus silencieusement. »

Le 1^{er} janvier 1847, il sembla avoir un pressentiment de l'avenir ; il écrivait sur l'*agenda* ces mots :

« S'exercer à mourir. »

Et au-dessous :

« Nul ne meurt bien, si d'avance il est mort ! »

Il passait tous les ans plusieurs jours au Chatelard, où on lui avait réservé une grande salle gothique dans laquelle il aimait à travailler en marchant et en chantant ; car il avait la voix remarquablement juste et sonore. Or, la dernière fois qu'il y vint, son hôte observa que ses chants improvisés avaient une teinte plus triste, et qu'il murmurait sans cesse le même vers :

Comme une fleur fanée au souffle du désert.

Le désintéressement de M. Vinet égalait sa modestie. Lorsqu'il fut appelé à l'université de Lausanne, on éleva ses appointements au-dessus de ceux des autres professeurs ; il réclama avec instance pour les faire réduire au taux com-

mun, répétant qu'il ne méritait, ni ne voulait aucune distinction. Chaque jour de sa vie fut signalé par de bonnes œuvres pour lesquelles madame Vinet lui servait de complice ; mais tous deux les cachaient avec des tremblements qu'on eût mis à cacher des fautes ; l'admiration leur avait toujours fait peur.

Tel fut l'homme d'élite dont la disparition eût été un denil public pour la Suisse, si les premiers retentissements de la guerre civile n'eussent détourné ailleurs les esprits. Nous avons longuement raconté son humble existence, parce qu'elle nous a semblé renfermer, en même temps, un exemple et un enseignement. Lorsque tant de médiocrités avides tendent, par toutes les routes, au pouvoir, à la fortune, au plaisir, il est bon de signaler une grande intelligence qui accepte sa place aux seconds rangs, vit heureuse dans sa pauvreté et ne demande de joie qu'à l'accomplissement des devoirs ! Assez d'autres racontent tous les jours ces gloires bruyantes, feux d'artifices contemporains qui éclatent pour disparaître ; au milieu de ce fracas flamboyant, nous avons voulu montrer, dans un coin du ciel, une pure étoile qui brille moins aujourd'hui, mais qui ne doit jamais s'éteindre !

Il faut raisonner son existence, examiner sérieusement le but qu'on veut atteindre et les moyens dont on dispose pour y parvenir ; en se rendant compte de la place qu'on occupe et de ce qu'on peut faire pour la bien remplir, on accepte toutes les situations, quelque humbles qu'elles soient ; on se résigne à toutes les fonctions, quelque minutieuses ou fatigantes qu'elles paraissent. On ne s'exalte ou on ne se décourage que si on ne comprend pas son rôle, si on se laisse dériver au courant des impressions, des désirs, des regrets, des espérances, si on marche au hasard dans la carrière comme un aveugle sur la voie publique. L'homme qui sait ce qu'il veut et qui veut ce qu'il fait, peut n'être pas entièrement content de sa destinée sociale, mais il la porte toujours bien, sans arrogance si elle est heureuse, sans abattement si elle est mauvaise.

ALPH. GRUN.

LE NOYAU.

Un écolier presse une cerise entre ses lèvres et en rejette le noyau : un vieillard le relève et l'enfouit dans une terre labourée, aux yeux de l'enfant qui rit d'un tel soin.

Plus tard il repasse aux mêmes lieux, et voit le noyau devenu arbuste. Le vieillard est encore là qui le taille, le greffe, le défend contre toute atteinte. — A quoi bon tant de fatigues ? pense l'adolescent.

Mais devenu homme, et longeant la route poussiéreuse, il retrouve l'arbre couvert de fruits qui le désaltèrent, et il comprend enfin la prudence du vieillard.

Qui de nous n'a point été cet enfant, cet adolescent et cet homme ? Combien de projets abandonnés sur la route, et qu'un plus prudent relève après nous ! La plupart des hommes vivent au hasard, sans songer que tout germe recueilli devient l'origine d'une moisson, et que la moindre de nos actions est le noyau d'un cerisier.

LES DEUX HAIES.

— Père, oh ! voyez combien ces deux petits domaines sont différents à la vue ! Ici, la seule clôture est une haie de lilas qui étale déjà ses grappes rougissantes et dont le parfum embaume le chemin ; là, au contraire, une triste haie d'épines noires se dresse rigide et dépouillée, menaçant le regard de ses aiguillons.

— Oui, enfant ; mais ne vois-tu pas derrière les lilas des arbustes brisés, des plates-bandes en friche, des gazons foulés, tandis que derrière la haie d'épines noires tout est en ordre, tout verdoie, tout prospère ?

— Pourquoi en est-il ainsi, père ?

— Parce que les lilas ont laissé passage aux vagabonds et aux troupeaux repoussés par la clôture d'épines.

— Alors il faut préférer celle-ci ?

— Non-seulement pour nos champs, mon fils, mais pour nous-mêmes, car notre vie ressemble à ces domaines ; qui ne veut autour de soi que des fleurs reste exposé à tous les ravages de la passion ou du hasard, et chacun de nous, pour défendre les trésors de son âme, a besoin souvent, hélas ! d'une haie d'épines noires !

CONSEILS SUR L'ÉTUDE DES SCIENCES PHYSIQUES

OU NATURELLES.

Les hommes qui s'occupent des sciences physiques ou naturelles sont souvent consultés sur le choix des livres élémentaires les plus propres à initier dans l'une ou l'autre de ces sciences ; mais comme elles ont toutes une étroite connexion entre elles, celui qui aborde une science sans avoir aucune idée des autres rencontre à chaque pas des difficultés désespérantes. Nous pensons donc que dans une éducation bien dirigée on pourrait, dans l'espace de quelques années, donner à un jeune homme de seize à dix-neuf ans des idées fort justes sur le monde physique en lui mettant successivement entre les mains une série bien choisie d'ouvrages élémentaires. Cette étude serait néanmoins stérile et sans résultat, si elle n'était accompagnée de démonstrations. L'élève et le maître doivent s'efforcer ensemble de voir dans la nature les phénomènes décrits dans le livre. Ici encore on se heurte contre un préjugé fort répandu. La plupart des personnes s'imaginent qu'on ne peut rien apprendre si l'on n'est pourvu de tous les moyens d'investigation qui entourent le savant livré à ses expériences ou à ses recherches. Elles confondent les moyens indispensables à celui qui veut approfondir ou avancer la science avec ceux qui sont suffisants pour en connaître les éléments.

On peut acquérir des notions d'astronomie sans habiter un observatoire ; un héliodrome et une sphère céleste suffisent. Avec un baromètre et quelques thermomètres on se rend compte des phénomènes les plus importants de la météorologie. Pour la géologie, les carrières creusées dans les collines qui nous entourent ; pour la zoologie, les animaux les plus vulgaires ; pour la botanique, les plantes de nos jardins et de nos campagnes sont des livres toujours ouverts dans lesquels nous pouvons épeler les principes de la science. Ce ne sont pas les sujets d'étude qui manquent, c'est l'esprit d'observation, c'est cette attention soutenue qui découvre, poursuit et analyse un phénomène dans toutes ses parties. Notre éducation, d'abord exclusivement littéraire, nous fait méconnaître la véritable méthode scientifique. En littérature ou en histoire le livre est tout ; lire c'est apprendre. Dans les sciences le livre est un traducteur infidèle ou incomplet de la nature, ou plutôt c'est la nature qui est le livre, et la lettre moulée n'en est que le commentaire. Ainsi donc des traités de zoologie et de botanique sont des guides destinés à nous indiquer des êtres qui ne peuvent être connus que de celui qui les a vus, et restent toujours inconnus de celui qui s'est borné à en lire la description. Dans ces derniers temps on a cherché à remplacer les objets naturels par des figures qui les représentent. C'est un progrès, car le dessin reproduit les formes que la parole est inhabile à peindre. Néanmoins la vue de l'objet lui-même est toujours indispensable, car la figure n'est qu'une image plus ou moins fidèle ou defectueuse de l'objet.

Les professeurs qui se livrent à l'enseignement des sciences physiques et naturelles s'étonnent souvent de la répugnance que semblent éprouver les élèves à s'instruire par les yeux. Elle s'explique d'autant moins que c'est la manière la plus facile, la plus agréable, la plus amusante de s'instruire. Les

notions acquises de cette manière sont claires, vraies et restent gravées dans la mémoire ; celles qui nous viennent par la voie détournée des livres sont fausses, confuses et s'effacent bientôt. Il faut donc accuser ici hautement cet esprit de routine, force d'inertie morale en vertu de laquelle l'esprit continue à se mouvoir dans la même voie et la même direction, quoique le but soit complètement changé et déplacé. L'élève qui quitte les lettres pour aborder les sciences physiques passe pour ainsi dire d'un milieu dans un autre. Ce n'est pas à dire que ces premières études soient inutiles ; elles sont au contraire indispensables : même dans l'âpre recherche de la vérité, la délicatesse des sentiments, la clarté de l'expression, l'élégance et l'élévation du langage sont des auxiliaires dont le manque se fait sentir dans toutes les œuvres du savant qui n'a jamais cultivé les lettres. Ce serait donc méconnaître notre pensée que de supposer un seul instant chez nous l'intention de présenter l'étude des lettres comme inutile ou même nuisible à celle des sciences. Cette thèse absurde n'est point la nôtre ; seulement nous insistons sur ce point, que le but et les méthodes diffèrent comme les facultés qui sont mises en jeu, suivant que l'on s'applique aux lettres ou à l'étude du monde physique. Ces préliminaires posés, nous indiquerons ici quelques ouvrages élémentaires formant une série à l'usage de ceux qui veulent acquérir des notions générales, mais exactes, sur le monde physique.

J. HERSCHEL. Traité d'astronomie, traduit de l'anglais par M. Cournot.

L. KEMTZ. Cours complet de météorologie, traduit de l'allemand par M. Ch. Martins.

CH. LYELL. Principes de géologie, traduit de l'anglais par madame Tullia Meullien.

F. LEMAOUT. Leçons élémentaires de botanique.

H. MILNE EDWARDS. Cours élémentaire de zoologie.

LE TONNEAU DE DIOGÈNE.



Diogène. — Tiré d'un bas-relief de la villa Albani, dessiné dans le t. II des Monuments inédits de Winckelmann.

Rien n'est plus populaire que le tonneau de Diogène, et cependant rien n'est plus faux que l'idée dont ce nom oblige l'imagination de se payer. On rit de ce peintre flamand qui

avait représenté Ulysse avec une pipe : on est, à la rigueur, aussi bien fondé à rire de tant de peintres qui ont représenté l'illustre cynique dans ce tonneau cercié. Diogène ne vivait pas dans un tonneau ; il vivait dans un pot. C'est ce dont les pierres gravées antiques font parfaitement foi. Toute l'erreur vient de ce que les traducteurs ont jugé à propos de rendre le



Sépulture d'un Indien Coroados. — D'après un dessin de Debret.

mot de vase à vin par celui de tonneau. Mais les tonneaux, comme on le sait par le témoignage de Pline, étaient d'origine gauloise. Les Grecs et les Latins enfermaient leur vin dans des amphores, qui ne sont autre chose que de grands pots, souvent sans base, qui s'enterraient dans le sable des caves. Il était donc tout naturel que Diogène, voulant se procurer pour demeure une grotte, mais une grotte mobile, eût fait choix d'un vase de cette espèce. Les monuments montrent même, ce qui est bien dans son caractère, qu'il avait poussé la recherche de la simplicité jusqu'à en prendre un fêlé et devenu impropre au service des liquides, mais très-suffisant pour le but du philosophe qui était uniquement de s'abriter des intempéries.

Ce même ustensile dont Diogène faisait la demeure du sage, certaines peuplades du Brésil en font la sépulture des personnages glorieux. Quelque étrange, et l'on peut même dire, à cause de nos usages domestiques, quelque peu respectueux que cela puisse paraître, on empote les morts pour donner à leurs restes un asile honorable, et après les avoir enfouis dans la terre, on pose par-dessus le couvercle qui devient ainsi la pierre du tombeau. Ces vases singuliers, contenant les corps des chefs réduits en momies, avec leurs armes et leurs ornements de parade, se rencontrent au pied des grands arbres, sur les rives du Paraiba, dans la tribu maintenant civilisée des Coroados. Nous en donnons une figure d'après le Voyage au Brésil de M. Debret, trouvant quelque curiosité à ce contraste bizarre avec la pierre grecque.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

SCÈNES DE LA VIE ORIENTALE.

LES FONTAINES.



Une Caravane arabe près d'une fontaine.— D'après le tableau de M. Chacaton.

En Orient, où l'on peut voyager longtemps sans trouver un peu d'eau, et où la provision même que l'Arabe porte dans des outres est souvent corrompue par l'excès de la chaleur, une source est un don du ciel. Mahomet n'a fait que rendre fidèlement le sentiment universel de son peuple souffrant de ces éternelles ardeurs du soleil, quand il a représenté le jardin du Paradis arrosé par « des fleuves et des fontaines distillant une eau limpide, suave et froide comme la neige fondue. »

Les fontaines arabes, fraîches et ombragées, sont le théâtre de quelques-unes des scènes les plus pittoresques de la vie orientale. En Algérie, les sept sources de Beni-Menad, qui s'échappent des rochers sur la plage de Sidi-Yakoub, dans un espace de deux à trois cents pas, sont regardées comme le lieu de rendez-vous des génies, esprits des eaux. Chaque semaine les musulmans et les juifs qui sont affectés de maladies opiniâtres leur sacrifient, pour obtenir la santé, quelques victimes : des bœufs, des moutons, des chevaux, des poules noires ou blanches. On voit encore aux fontaines de Beni-Menad des Arabes exaltés qui se croient possédés des génies, et qui, agitant un tambour de basque, se livrent à une danse appelée *djeddeb*, jusqu'à ce qu'enivrés par cette agitation immodérée et magnétique, ils tombent dans une sorte de catalepsie. Des nègres à barbe blanche, des nègresses remarquables par leur haute stature, sont les sacrificateurs et les pythonisses de ces sources célèbres.

On retrouve à la fontaine du désert la bucolique orientale, la vie simple des premiers âges. Aujourd'hui encore l'Arabe nomade, guerrier, pasteur et agriculteur comme l'était Jacob, pose sa tente sous les palmiers de l'oasis, et s'établit le possesseur et le gardien de la fontaine. Ses fils font boire les troupeaux; ses filles, à la taille souple, aux formes gra-

cieuses, portant sur leur tête l'amphore antique comme Rachel et Dinah, viennent puiser l'eau à la source, près de laquelle les enfants nus sautent comme l'écureuil dans les palmiers. Pendant ce temps, le chef de la tribu échange avec la caravane la toison d'or des brebis, le beurre frais, le lait de chamelle, l'hospitalité sous l'ombrage, et jusqu'à l'eau de la source, contre la toile, les armes, le tabac, les dattes, le millet et les ornements de verroterie qui servent, dans leur opinion, à rehausser la beauté des femmes, ou à les garantir des effets du mauvais œil et des ensorcellements.

C'est encore près de la fontaine située hors des portes d'une ville, que les nombreux voyageurs se donnent rendez-vous pour se former en caravane. Les Arabes, couverts de leurs bourous de laine blanche qui renvoient les rayons du soleil, font provision de marchandises pour payer l'hospitalité du désert; le voyageur européen, qui traverse les zones brûlantes pour étudier la nature orientale, quitte, dans l'embrasement d'une *mechrebich* (fenêtre en grillage), son vêtement incommode et revêt un caleçon de toile blanche et une longue chemise bleue que serre une ceinture de cuir. Il se rase la tête et la couvre du *taibouch* (bonnet rouge de Fez). Les facteurs noirs achètent pour le repas de leurs maîtres la farine, les oignons, les lentilles, le piment, et pour la nourriture des bêtes de somme l'orge et les fèves cassées; les esclaves remplissent les sacs, chargent les bagages et le bois dont la flamme épouvante durant la nuit les hôtes féroces du désert et assure la sécurité de la station. Quelques chameaux sont accroupis, d'autres plient leurs longues jambes et s'abaissent pour présenter leur dos au voyageur qui se met en selle. Ailleurs le chamelier s'incline, et son épaulé fournit un marche-pied à la femme arabe aux doux yeux bordés de colul, qui cache sa taille dans le *milayah* (man-

teau), et son visage sous le borko (voile). Mais déjà les guirbés (sacs) sont pleines et bien fermées; le chef de la caravane s'élanche sur son dromadaire de l'Afrique orientale, fin, alerte et plein d'ardeur, qui va l'amble, le trot et le galop. Les esclaves se placent sur les chameaux qui doivent les porter deux à deux; les guides arabes, vêtus d'un caleçon de toile, d'une robe de bure sombre, improvisent leur chant simple et mélancolique pour prendre congé des cités. La caravane s'ébranle, elle marche, elle entre dans le désert. D'abord, c'est la savane inculte mais boisée, les vallées verdoyantes, ombragées par les acneros et les mimosas, où voltigent, vers le soir, les tourterelles et les cardinaux. Viennent ensuite les solitudes immenses où l'œil suit le vol des perdrix grises, des pigeons sauvages et de l'hirondelle du désert, où apparaissent l'autruche gigantesque, la girafe légère, la gazelle bondissante et les migrations de poules sauvages et de bœufs aux longues cornes. A ces solitudes animées succèdent les steppes arides, nues, immobiles, mornes, que le mirage transforme parfois en paysages entrecoupés de lacs scintillants; puis c'est la plaine des dalles de granit ou de marbre, les monts décharnés et confondus, éléments d'une nature informe, dont les flancs cavernaux répercutent dans le silence des nuits le rugissement de la lionne, le miaulement de la hyène, de la tigresse et du chacal. Là caravane enfin touche aux vagues éternelles de sables brûlants que le vent du sud-est agite et renouvelle sans cesse, et où il efface toute trace humaine. Guidée par ses pilotes, la caravane commence la traversée, affrontant la fatigue, la soif dans une atmosphère embrasée; les Bédouins, pirates du désert, et le schamsin furieux qui soulève jusque dans ses profondeurs l'Océan de feu sur lequel surgit çà et là une île de verdure que féconde la source du désert. C'est le départ d'une caravane qui a fourni à M. Chacaton le sujet du tableau dont nous donnons une esquisse. La vérité et le mérite de cette composition ont été remarqués et appréciés à l'une des dernières expositions du Louvre.

Les vices moraux peuvent augmenter le nombre et l'intensité des maladies jusqu'à un point qu'il est impossible d'assigner; et réciproquement, le hideux empire du mal physique peut être resserré par la vertu jusqu'à des bornes qu'il est tout aussi impossible de fixer.

JOSEPH DE MAISTRE, *Soirées*.

BORNÉO.

DESCRIPTION. — HISTOIRE. — PRODUCTIONS VÉGÉTALES.
— RICHESSES MINÉRALES.

A plus de 10,700 kilomètres (2450 lieues) au nord-est de nos rivages méditerranéens, en droite ligne, sous l'équateur même, s'étend l'île de Bornéo. Elle occupe le centre de cette région maritime où s'élèvent Soumâdra, Java, Flores, Timor, les Moluques, Célèbes, les Philippines, pays où la nature semble avoir prodigué ses plus rares merveilles.

Lorsque les Européens abordèrent sur la côte septentrionale de l'île, ils l'appelèrent *Bornéo*, d'après le nom Brouni qu'on donnait et que l'on donne encore à sa ville principale, et que les habitants font dériver de *Barni*, brave. Les Malais la nomment *Pouto-Kalamantane* (l'île du kalamantane, fruit acide très-commun dans ses forêts).

Si l'on veut considérer l'Australie ou Nouvelle-Hollande comme le dernier et le plus petit des continents, Bornéo est évidemment la plus grande et la première des îles du globe. Ses rivages ont 3500 kilomètres (800 lieues) de développement, et sa superficie, qui est de 71 000 000 d'hectares, dépasse ainsi celle de la France de près de 20 000 000 d'hectares ou d'un tiers.

Le sol est riche, varié, remarquable par les contrastes. Ici, des chaînes aux pics élevés s'étendent, entre de vastes

plaines, d'une extrémité à l'autre de l'île, en suivant à l'intérieur une ligne semblable au profil des côtes. Quelquefois la montagne, avec ses sommités bleuâtres et ses roches inclinées, domine immédiatement le rivage. Le plus souvent le rivage est plat et couvert par une longue zone de mangliers verdâtres entre lesquels se jouent les vagues, et qu'il serait imprudent de traverser, car la mort y est dans l'air et pour ainsi dire derrière chaque arbre, dans la flèche empoisonnée des sauvages.

Quatre mers baignent les rivages de l'île : la mer de Java, au midi; la mer de Soumâdra, à l'ouest; la mer de Chine, au nord; et la mer de Célèbes, à l'est. Quatre grandes pentes leur envoient, des hautes terres du centre, les eaux versées par les pluies diluviées de la zone torride, et que protège contre l'action solaire l'ombre épaisse des forêts. Le Kapouas de l'est, avec son long delta et ses 700 kilomètres de cours, est un fleuve imposant; la rivière de Bornéo est très-belle; celle de Bandjar-Masingh a été surnommée le *Torrent d'abondance*.

Bornéo, de même que la plupart des terres voisines, fut occupée dans l'origine par des noirs auxquels sont venus se mêler ensuite des hommes de race différente qui semblent avoir fait disparaître les premiers, au moins en grande partie. Ces peuples, auxquels on donne généralement le nom de *Daïaks*, s'appellent aussi *Morouts* à l'est de Bornéo, *Biadjous* à Koti, *Idaans* au nord-est. En dernier lieu, les Malais, montés sur leurs *prahos* (bâtimens légers), se sont établis en dominateurs sur toutes les côtes, et n'ont laissé aux indigènes indépendans que les parties inaccessibles de l'intérieur.

Les chefs de ces États malais, comme les princes de l'Inde, prennent le nom de *radjahs*.

Ce fut en 1520 que les Européens se montrèrent pour la première fois devant ces rivages éloignés; les marins de l'expédition de Magalhaens (Magellan), remontant la rivière de Brouni, s'arrêtèrent devant cette ville. Dans la première moitié du dix-septième siècle, les Portugais formèrent des établissemens sur différents points de la grande île; mais quatre-vingts ans ne s'étaient pas écoulés que les Hollandais les avaient expulsés de presque partout. D'autres marchands vinrent aussi s'abattre sur cette belle proie; et en 1704 les Anglais essayaient déjà de se fortifier à Bandjar-Masingh. A quelques dizaines d'années de là une circonstance fortuite les mit à même de rendre un signalé service au sultan de Soulou, qui leur céda tous les rivages nord-est de Bornéo dont il se trouvait maître depuis peu de temps. Mais c'était là une possession toute fictive: l'Angleterre dut se borner à s'établir sur une petite île voisine de ce domaine insaisissable, appelée *Balambangane*, encore fut-elle bientôt obligée d'abandonner cette position à la suite d'un de ces événemens tragiques si communs dans l'histoire des colonisations.

Un soir de l'année 1776, la garnison solitaire de Balambangane venait de voir se terminer dans l'ennui une de ces journées si longues des tropiques, lorsqu'une troupe de Holoans (indigènes de l'archipel de Soulou), commandés par le datou Tétigh, homme influent parmi eux, débarqua près de l'établissement, marcha silencieusement, surprit les avant-postes et pénétra dans l'intérieur du fort, où elle massacra une partie de la garnison. Satisfaction fut demandée au sultan, qui nia toute participation à cet acte, et le fort fut abandonné.

Depuis cette époque, l'Angleterre n'avait plus songé à faire valoir ses droits sur Bornéo; mais dans ces derniers temps, un jeune officier de l'armée de l'Inde, M. James Brooke, que le hasard avait initié aux ressources incalculables de ces riches contrées, résolut de consacrer toutes ses forces, toute son énergie à les retirer de l'oubli où elles sont plongées, et à les faire rentrer dans la grande vie du monde occidental en réprimant la piraterie, adoucissant les mœurs des Malais, et assurant le bonheur des indigènes. Ses efforts ont été jusqu'à présent couronnés de succès. Non-seulement le sultan

de Brouni l'a investi du gouvernement de Saraouak, la province la plus éloignée au sud-est, mais il a encore cédé à l'Angleterre une position qui commande l'entrée de la rivière sur laquelle on remonte à sa capitale : c'est Poulo-Labouane, ce qui veut dire l'île de l'Ancrage. Cependant il faut reconnaître que c'est encore la Hollande qui domine à Bornéo, autant par la grandeur de son influence que par l'étendue de ses possessions. On peut considérer toute la partie occidentale comme lui appartenant, et elle exerce une suzeraineté très-positive sur l'état de Bandjar-Masingh.

Bornéo doit à sa situation, au centre même de la zone tropicale, une fécondité sans égale. Tous les palmiers de l'Orient, le cocotier, le nipa, l'arek, le sagoutier, etc., y abondent, et au-dessus de la plaine humide s'élèvent bien haut, dans les airs, ces grands joncs de l'équateur, le bambou, la canne, le nardus, le rotang (rotin) qui nulle part ailleurs n'est aussi beau. L'amande d'un bel arbre, appelé *Kanari*, fournit une huile à manger délicieuse, et la côte occidentale est la limite sur l'est du *Funis uncatus*, qui donne cette gomme astringente, appelée *gutta gambir*. Les arbres de cette famille sont extrêmement nombreux à Bornéo, et c'est de là qu'a été apportée la *gutta perca*, introduite récemment dans l'industrie, où elle paraît rivaliser avec le caoutchouc. Dans les districts du sud-est fleurit le *Melaleuca leucodendron*, duquel on extrait l'huile précieuse de kayar-ponti, spécifique puissant contre le choléra. Le poivre y croît à l'état sauvage et on le cultive aussi bien à Bandjar-Masingh qu'autour de Bornéo. La cannelle, la casse odoriférante viennent en profusion vers Kimannis. En aucun lieu du monde le camphrier ne croît avec autant de perfection que dans les districts de Maloudou et de Païtane. L'ébène, le dammor, l'arbre à sang de dragon, se voient partout, ainsi que le cotonnier et le caféier, auxquels on prête d'ailleurs peu d'attention. A Manille, le cacao de Soulou est préféré à celui de l'Amérique du Sud. A ces arbres se mêlent, dans les forêts, le kayou bouleane, le tchima, le mintangore, le luban, le bois de fer, tous propres à la charpente et à la menuiserie. Le pin abonde dans la baie de Maloudou, le tek à Soulou. Les différents arbres fruitiers qui enrichissent et ornent les campagnes de l'Inde, croissent ici avec la même splendeur, avec la même variété. Ce sont le dourian, le mangoustau, le ramboutan, le proya, le tchabi, le katchang, le timon, le djambout, le knobane, outre le nanka ou djak, le tamarinier, le pamplemousse, l'orange, le citronnier, le plantain, le bananier, le melon, l'ananas, le grenadier, etc. Dans les jardins, on cultive tous les légumes.

Il est probable que l'on découvrira des éléphants à Bornéo; on y trouve le rhinocéros, le buffle, le sanglier, les chèvres, les pores, mais point de lions, de tigres, de léopards, de loups, de renards, d'ours, de chacals; les chevaux et les chiens y sont d'importation récente. Une grande variété de singes peuplent les bois; la plus remarquable est celle de l'orang-outang.

L'ornithologie, autant qu'elle nous est connue, est peu variée; mais les insectes sont sans nombre, et les abeilles déposent au sein des forêts une quantité de cire si considérable qu'elle constitue un des grands articles du commerce indigène. Sur les rivages de ces mers, l'hirondelle dite Salangane (*Hirundo esculenta*) construit, avec une substance mucilagineuse assez ressemblante au vermicelle, ces nids dont les Chinois sont si friands; des populations entières n'ont pas d'autre industrie que d'aller les recueillir sur les rochers de Bornéo. Chaque nid vaut 3 fr. Le fond de la mer, du cap Ounsang jusqu'à Basilan, n'est pour ainsi dire qu'un banc d'huîtres à perles de la plus belle espèce: elles abondent aussi dans la baie de Maloudou. Sur les bancs de corail vit cette holothurie, appelée par les Malais *tripang*, qui, étant séchée, ressemble à une vieille et épaisse semelle de soulier, substance que les Chinois ont en grande estime, et qui est un article d'importation fort productif.

Les richesses minières de Bornéo sont plus remarquables encore que celles de sa surface. Nous avons sous les yeux une carte de l'île sur laquelle un employé du gouvernement hollandais, M. Gronovius, a indiqué les riches alluvions reconnues dans la partie occidentale de l'île, et on peut dire, sans exagération, que toutes les rivières y coulent sur des lits de platine, de diamants et d'or. Ce dernier métal existe aussi en grande quantité à Konti, Passir, Bandjar-Masingh, Tampasouk, Mangidora. « Pour exploiter convenablement les mines du royaume de Soukadana, il me faudrait, disait le radjah de Pontianak, plus d'un million de Chinois. » Cette terre est une terre à diamants comme le Brésil. Au mont Landa, qui donne les plus beaux, il n'est pas rare d'en trouver de 20 à 30 carats. Le sultan de Matan possède une de ces gemmes précieuses qui est regardée comme la plus grosse du monde; elle n'est pas taillée; on estime qu'elle vaut environ sept millions de francs. Le mont Kinci-Baoulou et la région voisine contiennent tant de cristaux de roches, que l'une des chaînes en a pris le nom de *montagnes de Cristal*. Les veines d'étain de Saraouak sont aussi riches que celles de Banka. Il y a dans le Monpava de très-riches mines de cuivre, et le fer du Matan est égal au meilleur fer de Suède. Enfin les Anglais ont trouvé le charbon de terre à Poulo-Labouan, et sur les bords de la rivière de Bornéo.

Toutes ces richesses ont été jusqu'ici imparfaitement exploitées ou complètement délaissées. Cependant les mers de Bornéo baignent les rivages de la Chine: la célébrité de ces inépuisables mines a franchi l'espace, et un grand nombre de Chinois ont émigré vers cette terre privilégiée, à laquelle ils ont apporté leur intelligence, leur industrie et leurs bras. Il y en a depuis longtemps à Sambas, Monpara, Pontianak, et ils forment la population presque entière de Montrado.

Pendant que les Dayaks cultivaient la terre au sein de leurs forêts, et que les Chinois exploitaient les mines, le Malais, habitué depuis longtemps aux dangers de la mer, poussé par son caractère courageux et entreprenant, est allé s'établir sur les côtes nord-ouest et nord-est de son île, vis-à-vis de cette route qui, par le détroit de Malakka, mène les riches marins d'Europe en Chine, au Japon, aux Philippines. Le long de cette vaste étendue de côtes, chaque port est devenu un nid de pirates hardis dont l'exemple a été suivi par les habitants de Soulou, de Magindunao, de Pasir.

La crainte inspirée par ces pirates, la réputation détestable des populations de l'intérieur propagée à dessein afin de les soustraire au contact des Européens qui eussent pu les engager à briser le joug, les effets d'un climat redoutable pour les hommes des zones tempérées, toutes ces causes se sont pendant bien longtemps opposées à ce que l'île de Bornéo nous fût connue. Aux navigateurs des dix-septième et dix-huitième siècles, nous devons un tracé assez bon de l'ensemble des côtes, qui depuis ont été, sur quelques points, levées avec plus de précision par MM. Fokke et Kolf, par M. Vincendin-Dmmoulin, attaché à la dernière expédition de Dumont d'Urville, par le capitaine Belcher, le commandant Keppel et M. James Brooke. Mais la plupart de nos cartes n'offrent encore dans l'intérieur que de rares détails dessinés de la manière la plus imparfaite. Celle que nous donnons ici est la seule où l'on ait jusqu'à présent tenté de coordonner les nombreuses données acquises à la suite des explorations les plus récentes.

Le premier voyage qui nous ait fourni des renseignements précieux sur l'intérieur de l'île est celui de Georges Muller, inspecteur général des établissements hollandais à Bornéo. Il avait déjà parcouru une très-grande partie du bassin du Kapouas de l'est, lorsqu'il fut assassiné; c'était vers 1823. Les résultats des découvertes de l'intrepide voyageur ont seuls défrayé les dessinateurs géographes dans leurs velléités d'exactitude, bien que ce ne soient pas les seuls que la science ait acquis. Un Anglais, M. J. Dalton, qui a résidé en 1828 dans le pays de Kouli, a communiqué à M. Fassin des renseigne-

ments d'après lesquels ce dernier a donné une carte qui nous a permis de tracer le cours de la rivière de Kouti, jusqu'à une grande distance de son embouchure, bien que nous pensions qu'il y a peut-être quelque exagération dans les distances d'après lesquelles ce dessin a été fait. Nous avons eu communication d'un document précieux par l'exactitude avec

laquelle il est rédigé, autant que par l'étendue des régions qu'il embrasse. On les doit à un voyageur parent sans doute de l'infortuné Georges Muller, et qui se nomme le docteur Salomon Muller. Cette carte, datée de 1845, indique qu'à cette époque il avait, dans la partie sud-est de Bornéo, remonté le cours entier de la rivière de Bandjar-Masingh,



le Kapouas du sud, la Kahayane, exploré la grande Poulo-Laut (l'île de la Mer en malais), et Tanna-Laout (la terre maritime), ce vaste promontoire convert par les montagnes Raous et que termine le cap Salatane, extrémité la plus méridionale de Bornéo. Enfin nous avons complété notre tracé intérieur par des renseignements pris sur la grande carte de la Malaisie de M. Derrfelden de Hinderstein; celle de M. Gronovius nous a permis de placer quelques détails en arrière de la ligne des côtes du nord-ouest, dans la solthanie (empire) de Bornéo.

CASCADE DE PONT-GIBAUD

(Puy-de-Dôme).

A vingt kilomètres de Clermont, de l'autre côté du Puy de Dôme, sur la route d'Aubusson, dans une contrée riche en produits géologiques et minéralogiques, s'élève la petite ville de Pont-Gibaud. La Sioule, après avoir rassemblé les eaux d'un vaste bassin, s'y fraye péniblement un chemin à travers les roches et y reçoit une petite rivière qui bondit en cascades écumantes. La ville est bâtie sur une coulée de lave et dominée par un ancien château des dauphins d'Auvergne, dont le fondateur fut Giwald, fils de Sigiswald, parent

du roi Thierry, un de ces Germains que l'administration mérovingienne avait disséminés sur tous les points de la France; Gibaud est la forme gauloise du mot allemand Giwald. Ce vieux manoir a la tournure massive et la solidité de tous les édifices du même genre. C'est un quadrilatère enveloppant une cour à l'un des angles de laquelle est le donjon : grosse tour ronde, aux murs de treize pieds d'épaisseur, et dont les trois étages présentent autant de voûtes sphériques un peu allongées. Au centre de la salle du rez-de-chaussée se voit une ouverture circulaire, seule entrée de la prison, qui

n'était autre chose qu'une basse fosse humide où l'on descendait les prisonniers au moyen d'une corde et d'une poutre.

On exploite sur le territoire de Pont-Gibaud des mines de plomb argentifère, et il y existe une fonderie de plomb. Les eaux qui l'arrosent, douées de forces impulsives quelquefois très-grandes, y mettent en mouvement des scieries hydrauliques et un moulin à farine.

Parmi les curiosités des environs on peut signaler la fontaine minérale acidule de Javel, les restes de l'antique camp



Cascade de Pont-Gibaud.—Dessin de M. Alphonse Denis.

retranché de Tournebiise attribué aux Celtes, et la fontaine d'Oule, dont les eaux se couvrent de glaçons pendant l'été.

LE HAMEAU DU CHÊNE.

NOUVELLE.

Des paysans, des femmes et des enfants étaient réunis devant un groupe de cabanes dont le feu dévorait les derniers débris. Aux cris de désespoir de quelques-uns et à la consternation de tous, il était facile de comprendre qu'ils venaient d'assister à la ruine de leurs propres demeures. Les hommes tenaient encore à la main des seaux à demi brisés, témoignage des efforts inutiles tentés pour combattre l'incendie ; les femmes, quelques haillons mouillés et noircis qu'elles venaient d'arracher aux flammes. La réunion entière comprenait une douzaine de personnes divisées en quatre groupes appartenant évidemment à quatre familles différentes. De chacun de ces groupes s'élevaient, parmi les plaintes, des récriminations et des menaces. Chaque ménage accusait le ménage voisin d'avoir été la première cause de l'incendie qui venait de réduire en cendres le hameau du Chêne.

— C'est chez le charpentier que le feu a pris ! s'écriait le laboureur Jean-Louis, un poing levé.

— Et moi je dis que c'est toi qui nous as brûlés ! répondait Pierre Hardi, en serrant convulsivement le manche de sa hache sauvée des flammes.

— C'est la faute de tous deux ! interrompait le maçon Perrot qui tenait dans ses bras un enfant malade ; tous deux sont également responsables.

— Et toi avec eux ! ajoutait Leprédour exaspéré, car c'est ta maison qui a incendié la mienne.

— Tu mens ! c'est toi qui nous as ruinés.

— C'est toi !

— C'est toi !

— C'est toi !

Et, exaltés par le désespoir, les quatre chefs de famille s'avançaient déjà l'un vers l'autre, prêts à engager une lutte furieuse devant leurs cabanes détruites, lorsqu'un vieillard parut tout à coup et les arrêta du geste.

Établi depuis peu au manoir le plus voisin, M. Armand s'était déjà fait connaître des quatre familles qui formaient le hameau du Chêne par quelques services et quelques bons conseils. C'était un de ces hommes qui vous plaisent à la première visite et que, dès la seconde, vous avez des raisons pour aimer. Abeille sans aiguillon, il savait tirer du miel de toute chose et le livrait généreusement à tout le monde. Il calma d'abord la colère des paysans par de douces représentations, encouragea les femmes en leur parlant de leurs enfants, leur fit rassembler ce qu'on avait pu sauver, et les conduisit tous au manoir dont il leur abandonna le rez-de-chaussée.

En se voyant réunies dans la grande salle, les familles incendiées s'écartèrent d'abord l'une de l'autre ; la rancune

survivait au fond du cœur et leur ôtait la seule consolation permise, celle de mettre en commun leurs espoirs : lorsque M. Armand revint, il trouva chacune d'elles isolée et pour ainsi enveloppée dans sa misère.

L'expérience lui avait appris que les passions humaines sont comme les hautes montagnes qu'on est toujours moins de temps à tourner qu'à franchir; aussi ne chercha-t-il point à combattre de front ces inimitiés, mais feignant de n'y point prendre garde, il se mit à régler le campement de chaque groupe dans l'étage qu'il leur avait abandonné. Pendant cet arrangement quelques paroles furent forcément prononcées de part et d'autre, quelques services furent rendus et acceptés de mauvaise grâce; l'animadversion persistait, mais le glaive de la colère était déjà émoussé.

Ce fut alors que M. Armand parla de la nécessité de songer au repas du soir; il proposa tout ce dont il pouvait disposer, mais les provisions d'un solitaire comme lui étaient loin de pouvoir suffire aux besoins de tant de gens. Le pain d'abord manqua : Jean-Louis offrit, avec quelque hésitation, la miche de douze livres qu'il avait sauvée; Leprédour, ne voulant point se montrer moins généreux, envoya sa femme traire la vache qui lui restait; Hardi s'arma de sa hache et alla couper le bois nécessaire; enfin la mère de Perrot, la vieille Mathurine apporta le seul chandron qui eût échappé à l'incendie.

Ainsi préparé, le souper fut pris en commun. Placés l'un près de l'autre, les anciens voisins s'efforçaient en vain de garder leur malveillance, à force de se rencontrer les regards s'adoucissaient, les voix calmées se répondaient indirectement; quelques échanges étaient proposés et accomplis par les enfants, ces anneaux vivants toujours prêts à renouer les chaînes brisées! La haine enfin semblait déjà moins une inspiration qu'un effort.

M. Armand s'en aperçut et laissa agir cette invincible influence de l'homme sur l'homme si bien annoncée par le Christ lorsqu'il a dit : *Partout où vous serez plusieurs je me trouverai avec vous!* Après le déjeuner du lendemain, que les incendiés firent encore ensemble, le propriétaire du manoir réunît les chefs de famille afin de leur conseil.

Tous étaient sans ressources et sans idée arrêtée. Le charpentier Hardi et le maçon Perrot avaient chance de trouver du travail dans les villages voisins, mais il fallait alors s'éloigner des ruines de leurs cabanes et renoncer à l'espoir de les relever; Leprédour et Jean-Louis pouvaient cultiver leurs champs, comme par le passé, mais où trouver un abri pour leurs familles et pour eux-mêmes? M. Armand leur fit comprendre l'une après l'autre toutes ces difficultés. A chaque projet formé, il opposait quelque impossibilité; aucune espérance ne pouvait prendre son vol sans tomber atteinte par ses objections mortelles! Enfin, quand il vit les quatre paysans à bout de moyens, réduits au silence, et tout près du découragement, il hasarda lui-même une proposition.

Si les quatre familles restaient au manoir, les deux laboureurs pourraient ensemer leurs champs, le maçon et le charpentier reconstruiraient leurs cabanes; il s'agissait seulement de vivre pendant le temps nécessaire à cette double opération. M. Armand proposa d'avancer, pour cela, une petite somme qui lui serait remboursée par le travail des quatre femmes dans les fermes voisines ou chez lui-même, la mère de Jean-Louis, la vieille Mathurine, suffisant pour veiller au ménage commun. Il expliqua à ceux qui l'écoutaient les avantages de cette combinaison, qui permettait d'employer utilement pour leur association passagère tous les bras forts et productifs. Les paysans ne parurent point trop persuadés; mais ne voyant aucun autre moyen de sortir d'embarras, ils acceptèrent après quelques hésitations. Seulement, une fois sortis et comme ils allaient se séparer, le maçon Perrot dit en secouant la tête :

— Avez-vous bien compris, vous autres, ce que le bourgeois appelle une association?

— Eh bien, parbleu! c'est comme un mariage des intérêts,

répliqua Hardi; on met de moitié son gain et sa dépense.

— Et qu'est-ce qu'on fait alors de ceux qui ne servent qu'à la dépense, demanda le maçon?

— Ah! tu dis ça à cause de Toinette, interrompit Leprédour.

— Au fait, à quoi est bonne une créature de vingt ans qui ne peut se tenir sur ses jambes? objecta Jean-Louis; qu'est-ce qu'elle apportera à la communauté, ta fille, outre sa faim et sa paralysie?

— Et ton fils Farraut! reprit aigrement Leprédour, voilà-t-il pas un crâne associé avec ses sifflets de frêne, et ses cages de jone à mettre des sauterelles! chaque fois qu'il travaille, celui-là, il lui tombe un œil!

— Alors, pourquoi avoir accepté la proposition du bourgeois? s'écria Jean-Louis; faut retourner lui dire que tu ne veux pas de son association.

— Allons, la paix, dit Hardi; si quelqu'un devait se plaindre ce serait moi, puisque je vous apporte que des bénéfiques et pas de charges; mais M. Armand a arrangé les choses à son idée; nous ne devons pas le contrarier, d'autant que ça ne sera pas long! un peu de patience, et chacun de nous pourra se donner le plaisir d'envoyer son associé au diable.

Cette agréable espérance apaisa la querelle, et chacun s'en alla de son côté, bien décidé à en hâter l'accomplissement de tous ses efforts.

Les quatre paysans commencèrent sur-le-champ leurs travaux et continuèrent tous les jours suivants; mais chacun était seul et avançait lentement. Au bout de la première semaine le maçon et le charpentier avaient à peine déblayé les décombres et préparé la place sur laquelle ils voulaient relever leurs cabanes. Un matin, en arrivant pour juger des travaux déjà achevés, M. Armand trouva Hardi assis sur une pierre, les bras croisés et regardant devant lui d'un air sombre.

— Eh bien! vous méditez sur l'emplacement de vos fondations? demanda-t-il, en souriant.

Le charpentier secoua la tête.

— Pour creuser des fondations il faut une pioche et une bêche, répliqua-t-il brièvement.

— Eh bien, Leprédour ne peut-il vous prêter les siennes?

— Lui-même en a besoin; une fois la tranchée faite, d'ailleurs, il faudra maçonner, et moi j'ai jamais appris qu'à tailler le bois; les pierres, ça ne me connaît pas.

— Et quand ça te connaîtrait, interrompit Perrot, qui venait de s'approcher, tu ne ferais pas ton mur de maison en pierres sèches; et le moyen de se procurer du mortier?

— Je croyais avoir vu au bas du champ de Jean-Louis un gisement de terre grasse, fit observer M. Armand.

— Le bourgeois a bien vu, répliqua Perrot, mais ce qui est au voisin n'est pas à nous.

— A moins que nous ne l'achetions, ajouta le propriétaire du manoir.

— Et quand on n'a pas d'argent, comment payer? objecta Hardi.

— Avec son travail, répliqua M. Armand. Il y a ici quatre maisons à relever; si vous avez besoin de la pioche de Leprédour et de la terre grasse de Jean-Louis, tous deux ont également besoin de votre hache et de votre truelle; réunissez vos ressources, et les quatre maisons seront relevées avant la fin de l'hiver.

Les deux ouvriers se regardèrent et plèrent les épaules.

— C'est peut-être bien ce qu'il y a de mieux, reprirent-ils en même temps; reste à savoir si les autres consentiront...

— Ils consentent, interrompit M. Armand, je viens de leur parler, et les voici qui viennent eux-mêmes à votre aide.

Les deux paysans arrivaient en effet, l'un ses outils sur l'épaule, l'autre roulant devant lui une bronette chargée de terre grasse : on convint sur-le-champ de l'ordre du travail, de la distribution de la main-d'œuvre, et tous se mirent

à leur tâche avec une ardeur que doublait l'assurance de la réussite.

Puis chacun se trouvait soulagé de cet isolement qui ajoute la tristesse à la fatigue ! Hardi, le premier, recommença à chanter, Perrot reprit ses contes, et Jean-Louis ne put se retenir de rire. Dès lors la glace fut rompue. L'ouvrage entrepris avec un reste de froideur fut continué gaiement, et en avançant d'autant mieux. En rentrant chaque soir, les quatre pères de famille annonçaient les progrès de l'œuvre entreprise, et calculaient déjà l'époque où tous auraient retrouvé leurs foyers. En attendant, les quatre familles s'accoutumaient aux gênes de la cohabitation et y découvraient quelques avantages. Hardi remarqua tout haut que les repas étaient plus régulièrement et mieux préparés depuis qu'une même personne s'en occupait. Jean-Louis admirait la bonne mine de son petit enfant exclusivement confié à la jeune paralytique, dont les leçons de lecture profitaient aux deux fils de Perrot ; enfin Farraut lui-même, le paresseux flâneur et vagabond, apportait chaque jour au garde-manger commun quelques oiseaux ou quelques lapins attrapés au lacet dans les bruyères. Ainsi chacun avait insensiblement pris ses fonctions dans l'association rustique, et tous y étaient utiles à des degrés différents. M. Armand ne manqua point de le faire remarquer aux quatre paysans devenus plus capables de le comprendre. Lorsque les maisons furent achevées, il leur rappela l'éloignement de la source qui fournissait autrefois à leurs besoins, et les décida à en chercher une autre à l'entrée du hameau. Ce travail, ainsi que plusieurs autres également indiqués, se fit non-seulement sans résistance, mais avec l'empressement joyeux que donne la conviction. Enfin au printemps tout fut achevé, et les familles vinrent prendre possession du hameau reconstruit.

Ce fut pour tous un jour de fête. Chaque toit était couronné d'une branche d'aubépine ; une neige de fleurs couvrait les pontonniers des jardins, et les sillons des deux champs verdoyaient sous une moisson naissante ! Les enfants couraient à la fontaine et les femmes au lavoir ! Les uns admiraient le four banal qui devait servir aux quatre ménages, et réduisait d'autant les frais de chacun ; les autres, la grange comme où provisions et récoltes se trouvaient en sûreté ; tous s'émerveillaient devant le grand appentis élevé au milieu du hameau, et où les enfants devaient se réunir tous les jours pour recevoir les leçons de la jeune paralytique ; les parents, tous les soirs, pour entendre des lectures, jouer en commun de la lumière et de la chalettr, et surtout entretenir les habitudes de sympathie qui font les bons voisinages. Ceux-là mêmes qui avaient accompli le travail s'étonnaient devant leur œuvre et ne pouvaient y croire ; enfin tous accoururent vers M. Armand, qu'ils entourèrent avec mille bénédictions ; mais celui-ci soufla, et leur imposant silence de la main :

— Ce n'est point moi qu'il faut remercier de ces merveilles, dit-il, mais bien l'association ! Séparés et hostiles l'un à l'autre, vous étiez faibles, misérables et sans moyens d'échapper à votre naufrage ; vous vous êtes réunis et vos faiblesses sont devenues une force, vos misères une richesse, votre naufrage une régénération ; profitez à jamais de la leçon. Vous avez vu comment, grâce à l'association, une pauvre malade et un étourdi vagabond pouvaient être des membres utiles de la grande famille ; les charges elles-mêmes, supportées par tous ont été rendues plus légères pour chacun. Ce que vous avez ainsi commencé à faire, il faut le continuer ; prouvez par votre exemple que dans toute position et avec les plus humbles ressources l'association des forces fait l'aisance, et l'association des volontés le bonheur.

VICTIMES ET MARTYRS.

Ne laissons pas même au scepticisme la ressource de dire que toutes sortes de causes ont eu leurs martyrs. *Martyr*

est un mot grec qui veut dire autant que *témoin*, et pour avoir été tout trempé du sang des chrétiens, ce mot n'a rien perdu de sa valeur. De sorte que l'erreur peut bien avoir eu des victimes, quelquefois même très-dignes de pitié ; mais la vérité seule a des martyrs. Ainsi l'ont entendu les Pères de l'Église, lorsqu'ils ont dit : *Causa, non poena, facit martyrium*. « Ce n'est pas le supplice, c'est la cause du supplice » qui fait le martyr. »

DE L'ÉTUDE DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

(Premier article.)

La zoologie est peut-être, de toutes les sciences, celle dont on s'est le moins occupé jusqu'ici au point de vue des applications, et l'on peut en donner deux raisons. La première, c'est que cette science est encore peu avancée : elle ne fait pour ainsi dire que de naître, et dans son développement, ainsi qu'on le voit dans le développement de toutes les autres, les applications doivent être naturellement le dernier fruit. Aussi peut-on dire que le peu de connaissances pratiques qui appartiennent à son domaine, loin d'être dû aux travaux des savants, les a au contraire précédés de longtemps. La seconde raison, c'est que la plupart des applications qui sont à faire de cette science se rapportent aux animaux domestiques. Or ces animaux n'ont guère été étudiés que par les agriculteurs, c'est-à-dire en dehors du point de vue scientifique proprement dit. Les zoologistes de profession, loin de les rechercher, les ont plutôt éloignés de leurs cadres, comme n'étant propres qu'à en troubler la régularité ; et c'est ce qui se conçoit sans peine, car ces cadres étant fondés sur le principe de la fixité des espèces, et les animaux domestiques étant un perpétuel démenti à ce principe puisqu'ils procèdent tous de celui de la variabilité, il ne pouvait être agréable aux auteurs de donner la place qu'elle aurait méritée à cette vivante négation de leurs systèmes. Aussi dans les classifications les plus accréditées, celle de M. Cuvier par exemple, voit-on les animaux domestiques simplement rejetés à la suite des types sauvages comme un appendice à peine sensible. Buffon seul fait une glorieuse exception à cet égard parmi les naturalistes. Les animaux domestiques ont reçu dans son immortel ouvrage le premier rang. Loin de s'appliquer à les tenir dans l'ombre, il les a mis en lumière par-dessus tous les autres ; mais c'est ce qui lui était permis sans risque de se compromettre, car loin de s'enfermer dans le principe de la fixité des espèces, ce grand naturaliste considérait les animaux comme susceptibles de varier indéfiniment d'une génération à l'autre suivant les circonstances, ce qui est précisément le cas des animaux domestiques.

C'est en considération de ces idées générales que M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire, digne héritier de son illustre père, s'est depuis longtemps appliqué à tourner toutes les ressources de la science vers les animaux domestiques. Son érudition, jointe aux expériences, malheureusement trop limitées, qu'il est possible de faire dans la ménagerie du Muséum, lui en fournissait plus qu'à tout autre naturaliste tous les moyens ; et cette année la jeunesse studieuse l'a vu avec plaisir inaugurer ce que l'on pourrait nommer la réhabilitation des animaux domestiques, en leur consacrant le premier cours scientifique dont, en dehors de l'agriculture, ils aient jamais été le sujet. Nous essayerons de communiquer ici à nos lecteurs les principes qui sont comme le fondement de ce cours et dont l'exposé a rempli la première séance.

La classification des animaux utiles à l'homme doit naturellement chercher sa base non dans la constitution de ces animaux mais dans l'homme lui-même. Il faut les classer d'après le genre de leur utilité, et disposer les groupes suivant le degré de cette utilité. D'après cela, le premier groupe renfermera les animaux les plus utiles à l'homme, lesquels

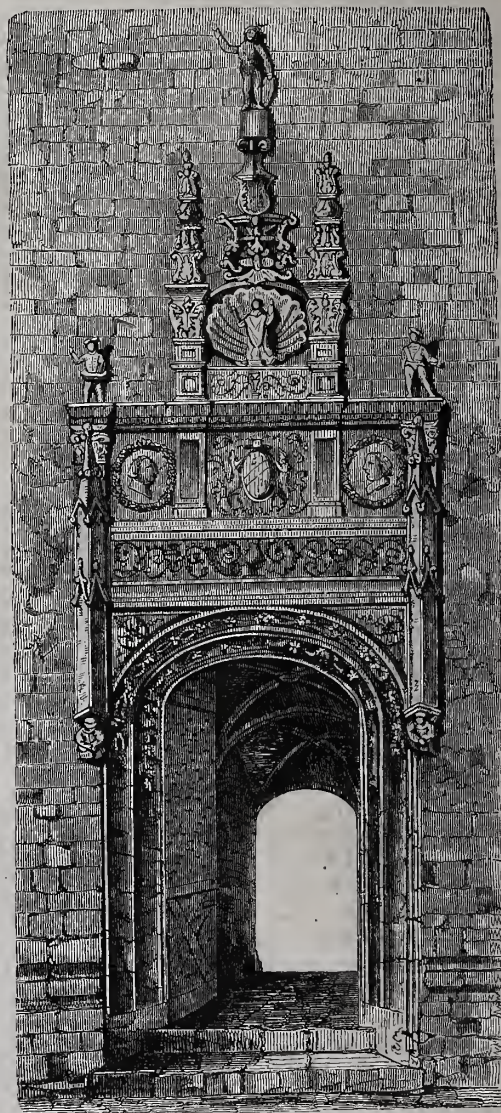
sont ceux dont il tire parti pour alléger son travail sur la terre, comme le cheval, le chameau, le chien, le chat, le furet, le pigeon messenger, etc. : ce sont les *auxiliaires*. Le second groupe contient les animaux qui fournissent à l'homme des produits propres à le nourrir, soit du lait, soit d'autres sécrétions, soit de la chair, tels que le bœuf, le mouton, le cochon, le lapin, le coq, le canard, les carpes, les abeilles, etc. : ce sont les *alimentaires*. Le troisième groupe est celui des animaux qui fournissent des produits à l'industrie, comme le ver à soie, la cochenille, etc. : ce sont les *industriels*. Enfin le quatrième groupe réunit tous ceux qui, sans aucun service réel, servent seulement au plaisir de l'homme, soit par leur chant, soit par l'élégance de leurs formes, soit par l'éclat de leurs couleurs : le serin, le faisan doré ou argenté, le cyprin de la Chine, etc. ; on peut les comprendre sous le nom d'*accessoires*.

Cette classification, semblable du reste sur ce point à toutes les classifications, n'a rien d'absolu. Il s'en faut qu'on puisse décidément attribuer chaque animal à un groupe plutôt qu'à un autre. Ainsi le bœuf, qui appartient aux *auxiliaires*, n'appartient pas moins aux *alimentaires* ; le mouton n'est pas seulement alimentaire par sa chair et par son lait, il est *industriel* par sa laine ; et le cygne, qui est *industriel* par son duvet, n'est pas moins recherché comme *accessoire* pour le plaisir des yeux.

On peut même faire à cet égard une remarque générale, c'est que tout animal qui appartient à l'un des groupes supérieurs appartient en même temps à quelqu'un des groupes inférieurs. En effet, les *auxiliaires* s'étant naturellement multipliés au plus haut point à cause de la grandeur de leur utilité, on s'est trouvé conduit en raison de leur profusion à en tirer tous les partis dont ils étaient susceptibles, soit comme alimentaires, soit comme industriels ; et le bœuf en est un excellent exemple, car après avoir commencé par être surtout *auxiliaire*, puisque la religion, comme on le voit dans les anciens monuments de l'Inde, défendait de se nourrir de sa chair, il est devenu, comme on le voit chez nous, alimentaire et *auxiliaire* au même titre, tandis qu'il n'est plus qu'alimentaire en Angleterre, et que dans les immenses prairies de l'Amérique, où l'on n'utilise que sa peau, il n'a plus rang que parmi les industriels. Il est évident d'ailleurs qu'il n'y a pas un *auxiliaire* qui ne soit susceptible de nous servir comme alimentaire ; et si la mode ou certains préjugés sont cause que cette condition n'est pas satisfaite dans tous les pays, du moins la logique conduit-elle à ce qu'il y soit toujours fait droit quelque part, comme on le voit par l'exemple du chien et du cheval, dont la chair est fort goûtée chez certains Asiatiques. Le mouton offre un autre exemple de cette variabilité. Les anciennes peintures de l'Égypte nous montrent cet animal servant aux travaux de l'agriculture comme le bœuf, qui, s'y trouvant incomparablement plus propre, a fini par le déposséder tout à fait. Dans l'Inde toutefois, aujourd'hui encore, la chèvre et le mouton servent comme *auxiliaires*, car ce sont eux qui dans les montagnes sont employés au transport si considérable des laines de Cachemire. Il en est à peu près de même du lama et de l'alpaca. Avant l'arrivée des Européens en Amérique, ils étaient la seule bête de somme qu'on y connût : aujourd'hui ils partagent le travail avec les ânes et les chevaux, et il est possible que ces derniers qui valent bien mieux finissent par réduire les premiers à ne plus être entretenus que pour leur chair et leur toison. En un mot, la classification étant fondée sur l'usage de l'homme, et cette base n'étant point fixe puisque cet usage varie selon les pays et selon les temps, il est clair que sous ce point de vue également la classification ne saurait être absolue. Les quatre groupes qu'elle présente possèdent bien en eux-mêmes une certaine fixité, mais les espèces qui les composent doivent nécessairement varier selon les pays et selon les temps.

UNE PORTE DU SEIZIÈME SIÈCLE, A SENS.

Cette porte est l'un des restes les plus précieux de l'ancien palais archiepiscopal de Sens. Percée dans une partie des bâtiments construits du côté méridional, en 1521, par l'archevêque Étienne Poncher, elle fait face à une porte latérale de la cathédrale dont elle n'est séparée que par une cour où ont siégé l'officialité avant la révolution, et depuis le tribunal civil. Le palais, presque entièrement démoli, n'est plus habité par les archevêques : suivant toute apparence, jamais il ne sera reconstruit ; du moins doit-on exprimer le vœu que les débris qui ont, comme celui dont nous publions le dessin, une valeur réelle, ne soient pas abandonnés à la destruction. La ville, grâce à l'institution récente d'une société archéologique qui a déjà fait preuve de science et de zèle, commence à fonder un musée où ces œuvres élégantes de l'art du seizième siècle pourraient être transportées si plus tard elles étaient en danger de ruine.



Porte de l'ancien palais de l'Archevêché, à Sens.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

LES ADIEUX.



Salon de 1848 ; Peinture. — Les Adieux, par Decaise.

On ne peut voir l'homme revêtu d'acier, prêt à marcher à la rencontre de l'homme, retenu dans les bras de sa compagne, abandonnant son arme aux innocentes mains d'un enfant, sans se rappeler tant de scènes déchirantes retracées par d'admirables tableaux. Mais depuis que le premier des peintres et des poètes, Homère, nous a fait voir Astyanax épouvanté de l'éclat des armes de son père et Andromaque pleurant sur le sein d'Hector, nul n'a reproduit avec plus d'énergie, de délicatesse et de grâce, les tendres inquiétudes d'une épouse, que Shakespeare dans sa tragédie de la vie et de la mort d'Henri Percy, surnommé Hotspur (1).

— Oh ! monseigneur ! s'écrie lady Percy s'efforçant de lui arracher son secret, pourquoi demeure seul ainsi ? Quel crime depuis quinze jours m'a bannie du cœur de mon Henri ? Dis, cher seigneur, dis, quel mal t'enlève l'appétit, le repos, jusqu'à ton précieux sommeil ? Pourquoi ton regard reste-t-il attaché à la terre ? Pourquoi tressaillir si souvent lorsque tu es assis à l'écart ? Pourquoi la fraîcheur sanguine de tes joues s'est-elle effacée ? Pourquoi me sacrifier, mon Henri, à cette maudite mélancolie à l'œil louche ? Tandis que tu dormais à demi je veillais près de toi, j'entendais des murmures de guerre sortir de ta poitrine haletante ; tes

mots entrecoupés gourmandaient ton coursier bondissant : *En avant, courage !* criais-tu ; et tu as parlé de sorties et de retraites, de tranchées, de palissades, de balistes, de canons, de la rançon des prisonniers, de soldats tués, de toute cette houle du combat. Ton âme guerrière luttait en toi avec une telle force que les gouttes de sueur s'amassaient sur ton front, comme les bulles d'air sur le torrent qui bouillonne ; ta figure se contractait par d'étranges mouvements ainsi qu'il arrive aux hommes suffoqués dans leur course furieuse. Oh ! quels effrayants mystères y a-t-il ? Quelque terrible affaire est sur jeu, monseigneur, et il faut que je la connaisse ! il le faut si tu m'aimes !

Mais Hotspur n'entend pas : il appelle ses gens.

— L'homme et le paquet sont-ils partis ? Le cheval est-il à la porte ? Cet alezan sera mon trône !

Et la femme n'est point écoutée ; le bruit des armes noie la douce et mélodieuse voix.

— M'entendez-vous, milord ?

— Que dites-vous, milady ?

— Qu'est-ce qui t'entraîne et t'emporte ?

— Mon cheval, cher amour, mon cheval.

— Fi, tête folle ! cœur plein de fiel ! mais je saurai ce qui se trame. Mon frère Mortimer se révolte, je le crains ; il t'appelle à son aide... mais si tu vas...

(1) Première partie de *Henri IV*
TOME XVI. — Mars 1848.

— ...Si loin à pied, mon amour, je serai las !

— Vous raillez au lieu de répondre... oh ! Henri, je brise le petit doigt nerveux que ma main presse, si tu ne parles, si tu ne dis la vérité !

— Arrière, folâtre enfant, cher amour ! non, je ne t'aime pas ! je ne me soucie pas de toi, Kaite. Va, ce n'est pas l'heure de se jouer avec des poupées, de jouter de caresses ; nous aurons des faces saignantes, des crânes écrasés que foulera notre course impétueuse... Mais, Dieu m'assiste ! mon cheval !... Que dis-tu, Kaite ? que veux-tu de moi ?

— Non, vous ne m'aimez pas, et alors je ne m'aime plus moi-même ! voyons, dites, parlez ! est-ce un jeu ? une raillerie ?

— Viens ; veux-tu me voir galoper ? Une fois en selle, je dirai que je t'aime à la folie ; mais entendez-moi bien, Kaite : désormais je ne veux plus être questionné ; ne me demandez ni si je pars, ni si je reste, ni le motif, ni s'il le faut. Bref, ce soir je te quitte, ma douce Kaite : je te sais sage autant, sinon plus, que la femme d'Henri Percy ; constante autant que femme sur terre ; discrète ! impossible de l'être davantage, car je réponds que tu ne diras mot de ce que tu ne sais point. Ainsi donc jusque-là je me confie à toi, douce Kaite.

DE LA FABRICATION DE L'ACIER.

Fin. — Voy. p. 37.

Le système de l'ancien régime, à l'égard de l'acier, a donc consisté à caresser l'idée que les mines de France pouvaient produire des fers à acier comme celles de Suède, et par conséquent à encourager par une intervention directe l'établissement de toutes les usines qui se proposaient de convertir en acier les fers nationaux. C'est le système qui triompha surtout pendant la Révolution, alors que l'Europe, soulevée tout entière contre la France, ne permettait plus à aucun produit étranger, et à l'acier moins encore qu'à tout autre, de pénétrer dans ce territoire bloqué. Il fallut que la France tirât de son propre sein tout ce qui lui était nécessaire pour le matériel des puissantes armées qui s'armaient de tous côtés dans ses provinces, et se portaient aux frontières pour assurer l'indépendance. La mission d'organiser la fabrication de l'acier fut confiée à un comité spécial, sous la dénomination de commission des armes, poudres et exploitation des mines, et une instruction dirigée par Monge, Berthollet et Vandermonde, sur l'ordre du comité de salut public, fut répandue dans toute la république pour stimuler le zèle des industriels. « Jusqu'à présent, disaient les commissaires, des relations amicales avec nos voisins, et surtout les entraves qui faisaient languir notre industrie, nous ont fait négliger la fabrication de l'acier. L'Angleterre et l'Allemagne en fournissaient à la plus grande partie de nos besoins ; mais les despotes de l'Angleterre et de l'Allemagne ont rompu tout commerce avec nous. Eh bien, faisons notre acier... Pendant que nos frères prodiguent leur sang contre les ennemis de la liberté, pendant que nous sommes en seconde ligne derrière eux, amis, il faut que notre énergie tire de notre sol toutes les ressources dont nous avons besoin, et que nous apprenions à l'Europe que la France trouve dans son sein tout ce qui est nécessaire à son courage. »

Si la nature avait voulu que la fabrication des aciers fût trouvée en France ses éléments, cette fabrication y aurait assurément pris alors naissance. On fit tout pour elle : avances de fonds, dons de bâtiments nationaux, dispense du service militaire pour les hommes mis en réquisition par les maîtres de forges. Aussi, sous l'influence de ces instigations puissantes, ainsi que des nécessités du moment, la France, qui n'avait vu jusqu'alors les aciéries que comme une rareté, se couvrit-elle en un instant d'établissements de ce genre. Tous les départements où il se faisait du fer eurent des aciéries, et par

l'effet d'une concurrence bien légitime, ce fut à qui donnerait à la patrie les meilleurs aciers. Malgré tant de zèle et des circonstances si favorables, le problème ne reçut pourtant qu'une demi-solution. On fabriqua tout l'acier nécessaire. Mais on n'en fabriqua que de qualité secondaire. Pour vaincre, nos héroïques soldats n'en demandaient pas davantage ; mais l'industrie, plus exigeante pour la perfection de ses instruments, ne put se tenir, comme eux, pour satisfaite. L'Empire, en rétablissant nos communications avec le continent, rendit accès chez nous aux aciers d'Allemagne, et devant eux tombèrent nos mauvais aciers de la révolution. Notre industrie se procura de nouveau de bons aciers et à bon compte.

La restauration changea tout ce qui s'était fait jusqu'alors. Partant, comme l'ancien régime des principes de Réaumur, mais s'engageant dans une voie toute différente, elle prétendit faire prospérer les aciéries, non plus par de simples encouragements, mais en quelque façon de vive force ; c'est-à-dire qu'en élevant les droits de douane, elle empêcha les aciers étrangers d'arriver en France comme ils l'avaient fait jusqu'alors. Les chiffres disent tout. Le tarif de 1664 portait à 2 fr. 90 c. les droits d'entrée par 100 kilog. d'acier ; celui de 1791 à 6 fr. 12 c. ; celui de 1806 à 9 fr. 90 c. ; la restauration porta subitement ce droit à 72 fr. pour l'acier brut, à 161 fr. pour l'acier fondu, et jusqu'à 291 fr. pour l'acier ouvré. On se trouva dans la même situation qu'à l'époque de la révolution, pendant laquelle les aciers étrangers n'entraient plus ; et, délivrées de toute concurrence, les aciéries durent naturellement gagner de l'argent et se multiplier. Mais on conçoit qu'un développement obtenu par ce moyen artificiel ne pouvait changer au fond les conditions de l'industrie : l'acier n'était pas meilleur que sous l'ancien régime ; mais l'acier étranger étant tenu par les droits de douane à des prix exorbitants, il fallait bien se contenter de celui du pays. Dommage considérable, profitable seulement aux propriétaires d'usines, puisque la qualité de l'acier faisant la perfection des outils dans presque toutes les industries, on ne peut sacrifier cette qualité sans imposer à tout le travail de la nation une infériorité considérable.

Il est cependant impossible aux industries les plus délicates de se passer de bons aciers. Le prix n'y fait rien ; il en faut à toute force, et s'il est constant que les aciéries nationales sont absolument incapables d'en fournir, on est bien réduit, malgré l'exagération des droits de douanes, à en aller chercher à l'étranger. C'est en effet ce qui s'est immédiatement réalisé dès le principe de la mesure prise par la restauration, et c'est ce qui a lieu encore aujourd'hui, puisque le gouvernement de 1830, par des motifs que nous ne saurions examiner ici, a jugé à propos de maintenir la faveur faite par son devancier aux maîtres de forge. Les chiffres, comme l'a remarqué M. Le Play, qui a, le premier, jeté une vive lumière sur cette importante question ; les chiffres sont plus irréfutables en cette matière que tous les raisonnements, et d'ailleurs ils disent beaucoup en peu de lignes. L'acier fondu, fabriqué en Angleterre avec les fers de Suède, se vend à Paris 340 fr. les 100 kilog. ; l'acier fondu, fabriqué en France avec nos meilleurs fers, ne se vend que 200 fr. Ainsi la valeur du second est presque moitié moindre. Qu'arrive-t-il donc ? C'est qu'en dépit du tarif, nos industries les plus délicates, contraintes par la nécessité, n'en continuent pas moins à aller chercher leur acier en Angleterre ; autrement dit, qu'elles entretiennent chez l'étranger matelots, forgerons, avec toute la population qui s'y rattache, et que tout l'effet de la douane est d'empêcher les industries plus communes de se procurer, comme celles-ci, les aciers de bonne qualité qui leur seraient pourtant si utiles.

Dans cette situation, il était naturel que les aciéries françaises, stimulées par le haut prix des aciers anglais, s'appliquassent à en fabriquer de semblables ; ce qui n'est pas difficile, ainsi que nous l'avons expliqué dans notre second article, pourvu qu'on y emploie les mêmes éléments, c'est-à-dire les

fers de Suède. C'est en effet ce qui s'est produit : dès aujourd'hui les fers de Suède et de Sibérie entrent pour près d'un tiers dans la consommation des aciéries françaises. Mais la douane, qui nuit à l'usage des aciers fins en les frappant à l'entrée, n'a malheureusement pas négligé de fermer aussi cette seconde voie, en frappant également d'un droit exorbitant ces précieux fers de Suède avec lesquels on produit les aciers fins. C'est là ce qu'il importerait de changer, car c'est là ce qui arrête l'essor si essentiel de nos aciéries. La question n'est pas entièrement résolue, lorsque les aciéries ne prospèrent qu'au point de vue de leurs propriétaires; il faut qu'elles ne prospèrent pas moins au point de vue de l'intérêt public. C'est la conclusion à laquelle est arrivé, à la suite de très-longues études sur cette matière, l'habile métallurgiste qui nous a servi de guide dans cette esquisse. Il a proposé que, tout en laissant le droit imposé à l'entrée des fers étrangers en général, on supprimât celui qui pèse sur les fers à acier. Ce serait en définitive, comme il l'a montré, enlever à nos forges, proportionnellement à leur production totale, un très-faible débouché que de les priver de celui qu'elles trouvent dans nos aciéries : Les chiffres prouvent que les aciéries ne prennent au plus qu'un centième de la quantité totale de fer que nous produisons tous les ans : ainsi nos forges s'apercevraient à peine du changement.

Ce serait, du reste, tout en renonçant à favoriser plus longtemps l'Angleterre à nos dépens, entrer dans la voie qui a si bien réussi à ce pays si intelligent dans toutes ses lois de douane, et si partisan de la prohibition pour toutes les matières auxquelles il lui est possible de suppléer par lui-même ou par ses colonies. Les aciéries anglaises ne payent à l'importation que 2 fr. par quintal de fer de Suède, tandis que les nôtres en payent 18. De là la cherté de nos produits comparativement à ceux de nos voisins. Dans de telles conditions, il est bien impossible que notre fabrication puisse lutter sur les marchés étrangers avec la leur. Mais que l'on mette nos fabricants sur le même pied que ceux de la Grande-Bretagne, par rapport aux mines sans pareilles de la Suède, et, comme le prouve dès à présent le travail de quelques-unes de nos aciéries sur les fers de Suède, on verra l'équilibre se rétablir. « Si la modification du tarif et les démarches persévérantes des négociants français et des agents consulaires mettaient fin au monopole qui, jusqu'à ce jour, a existé pour l'importation des hautes marques de fer de la Suède, la France, dit M. Le Play, serait sans contredit, sur l'Europe continentale, le pays le mieux placé pour entrer dans la voie qui a fait la prospérité du Yorkshire. » C'est ce qui se verra tôt ou tard. La question est devenue trop claire pour qu'il ne soit pas désormais légitime d'espérer que l'intérêt général triomphera des résistances particulières qui luttent contre lui : nul pays ne mettra dans les mains de ses ouvriers de meilleurs aciers que la France, et l'on cessera de donner à l'acier fin le nom injurieux pour nous d'acier anglais.

VENGEANCE.

Monté sur un navire de Lesbos, le grand-prêtre Cléanthe venait d'y rencontrer Archias, son ennemi le plus détesté. Couché sur la proue, il avait fermé les paupières pour éviter son aspect odieux, et le sommeil ne tarda pas à le surprendre. Jupiter lui apparut en songe.

— Je veux te récompenser d'avoir servi vingt années mes autels, dit le dieu : que désires-tu ?

— Mon souhait sera-t-il exhaussé ? demanda le grand-prêtre.

— Sur-le-champ, quel qu'il soit !

— Eh bien ! je demande qu'Archias fasse naufrage !

Il n'avait pas achevé que le navire, frappé de la foudre, s'engloutissait dans les flots, où lui-même trouvait la mort avec son ennemi !

.. La plupart des hommes ne ressemblent-ils pas à Cléanthe ?

Aveuglés par leurs passions, ils oublient les lois de la solidarité humaine ; ils souhaitent des désastres dans l'espoir d'y voir disparaître l'opinion ou l'individu qu'ils haïssent, et appellent à grands cris le naufrage « sans songer qu'ils montent le même vaisseau ! »

ÉCOLES D'INSTRUCTION PRIMAIRE

AU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Depuis le treizième siècle, il existait à Paris de petites écoles soumises à la juridiction du chantre de la cathédrale, où les enfants de tous les habitants de la ville étaient admis moyennant une rétribution fort légère. Ces écoles, divisées en deux classes, celle des garçons et celle des filles, ne laissaient pas que d'être assez nombreuses au mois de mai de l'année 1380. Il y en avait quarante pour les garçons, et vingt pour les filles. On les nommait *petites écoles* ou *écoles de grammaire*, et l'instruction qu'on y donnait, toute restreinte qu'elle paraîtrait de nos jours, répandait jusque parmi les enfants du peuple les principes de l'éducation libérale. On y enseignait surtout la pratique de la religion catholique, apostolique et romaine ; on y préparait les enfants à faire leur première communion ; on leur apprenait à suivre convenablement les offices et à les chanter. Le nom des maîtresses qui dirigeaient les écoles de filles existant à Paris en 1380 est parvenu jusqu'à nous, et, autant qu'on peut en juger, ces noms appartiennent à la bourgeoisie (1). Il est difficile de savoir à quel degré ce que nous appelons aujourd'hui l'instruction primaire était porté dans ces écoles de filles ; il est probable qu'un peu de calcul se joignait à la lecture et à l'écriture. Ce qu'il y a de certain, c'est que les petites écoles de filles de Paris prirent avec les accroissements de Paris un développement considérable. En 1665, on n'en comptait pas moins de cent soixante-six tant à Paris que dans la banlieue. A cette époque, l'écriture, la lecture, le calcul, la connaissance des prières latines usitées dans les offices de l'église, composaient à peu près toute l'instruction primaire. Les maîtresses avaient aussi sur la moralité de leurs élèves une grande influence ; le promoteur de ces écoles leur disait à cet égard : « Défendez les poudres, tortillez..., et autres habillements » mondains et braveries excessives (2). » (Extrait des *Femmes célèbres de l'ancienne France*, par M. Leroux de Lincy. — 1848.)

ÉGRA

(Bohême).

La région qui avoisine la ville d'Égra forme un pays à part qui se distingue de ses alentours par des traits tout particuliers. C'est une station moyenne entre la Saxe, la Bavière et la Bohême dont les routes s'y réunissent. C'est la tête de la Bohême sur l'Allemagne, mais en même temps aussi c'est le point par lequel l'Allemagne peut entrer en Bohême le plus facilement. C'est aux conséquences immédiates de cette position que se rapporte le développement spécial des institutions de ce petit canton.

Le pays se compose d'un bassin granitique de quatre à cinq lieues de diamètre, élevé de 500 mètres au moins au-dessus du niveau de la mer et bordé tout autour de collines arrondies de peu de hauteur en apparence, mais qui en prennent

(1) Voici quelques-uns des noms de ces institutrices : Jeanne de Vienete, Jeanne Pelletier, Sersive la Béraugère, Marion de la Porte, Jeanne la Mercière, Perrette la Verrière, Jeanne du Dénage, Martine la Thomasse, Jacqueline la Denise, Jeanne la Moutelle, Jeanne la Férone, Edclète la Juiote, Marguerite la Choquette, Jeanne la Bourgeoise, Malient la Bernarde, etc. (Règlement touchant les écoles, lu dans la séance du 6 mai 1380, page 179 des statuts et règlements des petites écoles, etc.)

(2) Statuts et règlements des petites écoles. Introduction.

beaucoup quand on considère leurs cimes des plaines de la Saxe. C'est l'extrémité de la chaîne du Fichtelgebirge. Ainsi abrité par les massifs qui l'entourent de tous côtés, le bassin d'Égra jouit d'un climat assez tempéré. L'Égra, qui prend sa source à peu de distance, au pied du Schneeberg, dans le margraviat de Baireuth, y pénètre et en sort par des gorges étroites. Une multitude d'étangs et plusieurs petits ruisseaux, dont le principal est le Voudra, arrosent en outre le plateau.

Mais les eaux les plus remarquables du pays sont celles qui jaillissent en divers point du sein du granite sur le cours d'un petit ruisseau à une lieue au nord d'Égra. Ce sont des eaux froides, mais gazeuses et chargées d'une très-forte proportion de carbonate et de sulfate de soude. Elles sont propres au traitement d'une multitude de maladies et ont été longtemps célèbres sous le nom d'eaux d'Égra. Aujourd'hui on a élevé à portée des sources un établissement régulier qui a déterminé la formation d'un village d'hôtels pour les baigneurs sous le nom de Franzensbad ; et les eaux moins com-

munes aujourd'hui en France qu'au dernier siècle en ont pris le nom. La vallée tout entière est imprégnée de sels, et à ce point qu'en quelques endroits, par l'effet de l'évaporation, la surface des taupinières paraît toute blanche comme s'il y avait neigé. Un petit volcan qui s'élève à un quart d'heure de Franzenbad et qu'on peut bien nommer le nain de son espèce, puisque avec toutes les conditions voulues, laves et scories, il a tout au plus vingt mètres de haut, se lie sans aucun doute à ces effets si intéressants de la chimie souterraine. On le nomme Kammerbuhl.

Grâce à la population nombreuse de paysans propriétaires qui l'occupent, le bassin d'Égra est assez bien cultivé. Il est chargé d'un dépôt de marnes calcaires provenant des sédiments d'un ancien lac, et il en résulte, au milieu de ces contrées trop exclusivement granitiques, un sol d'une qualité précieuse pour l'agriculture. Le district renferme 129 villages ou hameaux. On y voit beaucoup de prairies et de bonnes terres à céréales, et le bétail ne manque pas. Ce sont les bœufs qui font le service des transports et du labour. Des forêts ou



Costumes du pays d'Égra.

plutôt des bouquets de pins, dissimulés çà et là, et dont les troncs largement espacés s'élèvent à une vingtaine de mètres avant de se ramifier, donnent au paysage le caractère qui le distingue le plus : c'est une sévérité mélancolique.

Ce caractère semble s'être imprimé sur la population. Elle est demeurée catholique, mais dans le sentiment lugubre. A tous les carrefours s'élèvent, non point, comme en Italie, des niches ornées de madones riches et brillantes ou de saints mitrés et somptueux, mais de rudes croix de bois avec les instruments du supplice et le divin patient. Dans les villages, presque partout, sur la façade principale des maisons sont accolées d'immenses croix dont les bras s'étendent entre les deux étages. L'effet est d'autant plus fort que les maisons ne s'ouvrent sur la rue que par un étroit pignon percé de quelques rares ouvertures. Souvent le corps de logis destiné à l'habitation est surmonté par un petit clocheton de fer-blanc abritant une cloche et soutenant encore une croix. Cet aspect claustral est encore rehaussé par la disposition des édifices qui, rangés suivant les côtés d'un carré, prennent jour presque exclusivement sur une cour intérieure ; sauf quelques portes de haute taille, mais bien

closes, et quelques fenêtres microscopiques, on n'aperçoit pour ainsi dire dans les villages aucune ouverture. On ne rencontre que des murailles de bois ou de bois et de maçonnerie et de grands toits de chaume ou de merrain. Qui a vu une seule maison avec ses quatre bâtiments renfermés sur eux-mêmes les a toutes vues. L'un forme la grange, l'autre les étables, le troisième les remises, le quatrième l'habitation de la famille. Toutes ces parties ont des formes convenues et traditionnelles comme les pièces du costume ; la maison n'est en effet qu'un vêtement à demeure fixe.

Le costume des hommes est extrêmement austère. A les voir le dimanche, au sortir de l'église, on les prendrait pour des gentilshommes plutôt que pour des paysans. Presque tous, même dans la belle saison, sont enveloppés dans un vaste manteau noir à collet, qui ne laisse à découvert que leurs jambes munies de grandes bottes de cuir montant au genou, et leur tête ornée d'un petit chapeau rond à larges bords couvert d'un riche bouquet de rubans noirs. Les vieillards affectionnent une grande redingote ou soutane de même couleur, dont la taille marquée par trois plissements très réguliers remonte jusque dans les épaules. Par-dessous le manteau,

se porte une veste noire excessivement courte avec des braies très amples de même couleur, arrêtées au genou. Tel est souvent l'unique costume des jeunes gens. Ce costume, malgré son caractère sombre, n'est pas sans une certaine beauté. On ne saurait en dire autant de celui des femmes. Celui-ci est lourd et sans charme. Un énorme mouchoir d'une cotonnade bleue des plus épaisses, noué sur la tête de manière à donner deux énormes flots en avant et une longue queue par derrière, en constitue le trait distinctif; et bien qu'il y ait dans ce costume une certaine harmonie avec les formes lourdes et carrées des femmes du pays, le résultat général n'en est pas plus gracieux. Dans les cérémonies et notamment dans celles du mariage, les femmes s'enveloppent, comme les hommes, dans un grand manteau noir tombant jusqu'aux talons. Mais ce qui, dans la fête du mariage, semble relever d'une manière tout à fait digne et poétique ce deuil de la vie, c'est que les deux époux portent sur le sommet de la tête une large étoile d'or, qui se tient droite parmi des flots de rubans de couleur.

A en juger par les noms des villages, tels que Dirschnitz, Dolitz, Dobran, Pograd, Lohma, etc., ou des ruisseaux, comme Ilabocza, Prignitz, Snata, la population a dû être autrefois purement slave. Mais les influences germaniques ayant pris le dessus dans le pays, les traits primitifs n'ont pas tardé à s'altérer profondément; soit que des familles allemandes se soient infiltrées parmi les cultivateurs; soit que les gens de la campagne aient été peu à peu modifiés par le contact de ceux de la ville où les mœurs germaniques, par l'effet de l'assujettissement à l'empereur, furent de bonne heure à la mode. C'est à ce détournement précoce du monde slave que cette population doit le degré de bien-être et de liberté dont elle jouit. On n'y connaît point les serfs comme dans le reste de la Bohême. Le sol, sauf l'impôt et quelques redevances, est généralement entre les mains de ceux qui le cultivent. On peut dire que ce sont des fermes à baux très-avantageux aux fermiers et indéfinis. Par une continuation singulière des contrats originaires, les redevances, évaluées ordinairement en sacs de blé, sont attribuées à des



Vue du village d'Unter-Lohma.

maisons déterminées de la ville. Elles sont en quelque sorte l'accompagnement obligé de la propriété foncière de la cité, et se transmettent avec elle. Cette circonstance curieuse tient à ce que le pays, par le fait de sa condition de lieu de passage, ayant été continuellement foulé par les armées, les seigneurs qui tenaient la terre se virent obligés de bonne heure, pour leur sûreté, de quitter le séjour de la campagne et d'en abandonner à leurs paysans les bénéfices avec les mauvaises chances. Au lieu de se bâtir chacun leur petite forteresse, ils préférèrent s'enfermer ensemble dans une forteresse commune qui devint la ville d'Égra, ville célèbre à plus d'un titre au moyen âge et sur l'histoire de laquelle nous reviendrons.

LA MAISON OU JE DEMEURE.

La maison où je demeure est un bâtiment très-curieux, un des plus curieux qui existent, non qu'il soit le plus grand, le plus beau, le plus coûteux ou le plus ancien, non qu'il renferme le plus grand nombre de chambres; cependant c'est une structure remarquable par la sagesse et l'habileté du

Grand Ouvrier qui l'a construite. Vous ne pouvez en examiner aucune partie sans être frappé de la toute-sciences qui s'y révèle, sans que votre âme s'élève en contemplant la bonté parfaite qui a pourvu à ce que chaque objet fût le mieux approprié à l'usage auquel il doit servir.

J'ai dit que ce n'était pas un bâtiment de grande dimension; loin de là: il y a beaucoup de bâtiments, de châteaux, de palais, d'églises, de cathédrales, de maisons et de fabriques qui sont mille, dix mille, même cent mille fois plus grandes que la *maison où je demeure*, et même on ne peut trouver dans aucun pays barbare ou civilisé une habitation humaine, depuis la hutte du sauvage jusqu'à un palais du roi, qui n'occupe un plus grand espace que la maison que je veux vous décrire. En vérité, elle n'a que peu d'étendue en tous sens; et quoiqu'on puisse dire qu'elle a deux étages surmontés d'une espèce de dôme ou coupole, elle atteint rarement la hauteur de six pieds.

Ce n'est pas un bâtiment très-ancien. Les Pyramides d'Égypte, élevées il y a trois mille ans, sont d'orgueilleux monuments de l'architecture de leur siècle, et semblent défier le temps. Les monuments sépulcraux découverts en Étrurie,

les magnifiques temples et édifices à Athènes, les ruines gigantesques de Palmyre, de Luxor et de Karnak, les cavernes immenses et admirablement travaillées d'Éléphanta, peuvent se glorifier d'une haute antiquité. Beaucoup d'églises, de châteaux et de palais, avec de moindres prétentions à un âge avancé, remontent cependant à quelques centaines d'années. Les ponts et autres constructions que nous voyons élever autour de nous sont destinés à durer pendant de longues années; mais le bâtiment dont je vous entretiens ne dure pas longtemps, comparativement à d'autres, et ne reste guère debout plus de trois quarts de siècle.

La maison où je demeure n'est pas sans beauté; mais ce n'est pas la beauté qui a rendu célèbre le temple de Salomon. Quelques-uns, à la vérité, estiment qu'elle est plus belle encore; mais là-dessus vous formerez votre propre opinion quand je vous en aurai dit davantage.

Elle n'est pas d'un prix élevé. Beaucoup d'autres bâtiments ont exigé d'infiniment plus grosses sommes pour les bâtir et les meubler. Au contraire, *la maison où je demeure* ne m'a presque rien coûté, car je l'ai trouvée toute prête pour moi. La dépense de l'entretien est même peu de chose quand on ne dépasse pas les besoins de la nature. Il n'y a pas une grande quantité d'appartements, quoiqu'ils soient nombreux, eu égard à l'espace: il y en a seulement quinze à vingt. Les édifices publics en renferment davantage, et même des habitations très-ordinaires dépassent ce chiffre.

Quant au nombre de ses occupants, on ne peut la comparer qu'à quelque hutte des sauvages de la Nouvelle-Hollande: elle ne contient qu'une seule personne, et cette personne.... c'est moi-même. Mais cette comparaison avec les misérables huttes des Nouveaux-Hollandais ne peut nous servir longtemps: elles sont faites avec l'écorce d'un seul arbre plié au milieu, et dont les deux bouts se plantent en terre. Quand un des naturels s'en est servi aussi longtemps qu'il le désire, il l'abandonne, va chercher un autre lieu, bâtit une nouvelle hutte, et laisse la vieille au premier venu.

Mais je porte ma maison partout avec moi, dans tous les pays, dans tous les climats, dans toutes les saisons; elle est toujours prête à me recevoir; elle ne peut servir qu'à moi, et si je la quitte elle se détruit d'elle-même.

A Siam, les maisons sont posées sur des piliers, parce que le pays est plat et souvent inondé, et ainsi elles sont préservées de l'eau. A Venise et à Amsterdam, elles sont bâties sur pilotis, pour les défendre de la mer. Ma maison, comme vous le verrez, est aussi sur des piliers; mais ces piliers servent à la transporter où je désire aller, tandis qu'une maison d'Amsterdam ou de Venise ne peut changer de place, et que celle des Siamois ne le peut sans de grands dommages.

La maison où je demeure est surtout remarquable par sa commodité: aucune autre ne me conviendrait aussi bien.

Avez-vous deviné ce mystère?

Sans aucun doute.

La maison où je demeure est mon corps, l'habitation présente de mon âme immortelle.

CHARPENTE DE LA MAISON. — LES PILIERS.

La charpente de cette maison est surtout composée d'os. Les piliers sont les os de l'extrémité inférieure. On les partage ordinairement en trois divisions: la cuisse, la jambe et le pied. Il faut y ajouter la rotule du genou. Chaque cuisse a un os; chaque jambe, deux; et chaque pied, vingt-six.

L'os de la cuisse se nomme le *fémur*: c'est l'os le plus long qu'il y ait dans le corps humain. A la partie supérieure, par laquelle il s'articule avec la hanche, se trouve une tête arrondie: cette tête remplit exactement une cavité correspondante de l'os de la hanche, et y est fixée par un procédé que nous décrirons plus tard.

La partie inférieure du *fémur* se joint ou plutôt est superposée au grand os de la jambe. Au-dessous du genou, la jambe est composée de deux os: le *tibia* (ainsi nommé parce

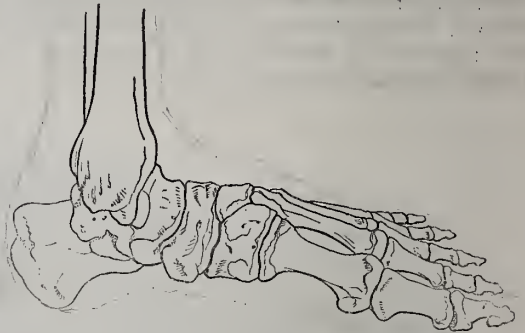
qu'il ressemble grossièrement à une flûte) est le plus gros; l'autre se nomme le *péroné*.

Ils sont placés de manière que le péroné est en dehors. Là où le tibia et le fémur se joignent, ils forment une jointure à charnière, ce qui signifie que cette jointure se meut en avant et en arrière, dans un seul plan, comme un compas.

A l'endroit où le fémur se joint au tibia et au péroné, et formé l'articulation du genou, se trouve la *rotule*: c'est un os rond et plat qui n'est point joint aux autres os, mais qui est posé exactement devant et maintenu à sa place par des tendons.

Le pied. — Les os du pied ont de certains rapports avec les os de la main; mais il y a des différences importantes.

Le pied se compose de vingt-six petits os réunis par des



ligaments; les ligaments sont élastiques; quand nous remuons le pied ou que nous l'appuyons, ils se prêtent au mouvement que nous faisons, et cèdent aux corps qu'ils rencontrent. Si le pied n'était qu'un seul os solide, il ne pourrait plier, et serait tout de suite cassé lorsque nous sautons ou que nous tombons sur nos pieds. Réfléchissez combien serait lourd et mal commode un pied de bois; un pied d'os solide ne le serait guère moins. La courbure du pied est une chose remarquable: elle peut se comparer à l'arche d'un pont, ainsi que je vais l'expliquer.

Le pied n'est pas posé à plat sur la terre, mais dans la position qu'il prend en marchant au moment où on le pose; il forme un arc de cercle de la pointe au talon. L'extrémité inférieure du talon et la pointe du gros orteil peuvent être considérées comme les piliers de la voûte, et les os du coude-pied forment la voûte elle-même.

Si vous attachez fortement un morceau de bois sous votre pied, vous reconnaîtrez facilement combien nous marcherions lourdement si notre pied était tout à fait plat. Nous n'aurions plus d'élasticité, nous pourrions difficilement marcher, sauter, courir ou nager.

Le talon n'est pas exactement sous la jambe, mais ressort un peu en arrière, comme une espèce d'éperon, et est attaché au pied par une articulation très-forte et très-élastique. Par cette raison, quand nous marchons, le talon étant plus en dehors et étant élastique, descend le premier à terre, et ainsi le poids du corps n'arrive pas à terre avec une secousse, mais avec douceur. L'ensemble du pied est une chose admirable: non-seulement il y a une arche du talon au bout du pied, mais d'un côté à l'autre presque aucune partie du milieu du pied ne touche la terre. On trouve quelques différences dans la forme des pieds des diverses personnes: les uns les ont plus plats que d'autres.

Remarquez qu'il n'y a pas de pied aussi arqué que notre dessin, à cause des muscles, des tendons et de la chair qui remplissent le vide.

Plus vous examinerez le pied de l'homme, plus vous le trouverez admirable. Aucun pied d'animal ne peut lui être comparé; cependant ils sont aussi remarquables chacun dans leur genre. Examinons le pied du chameau, de l'éléphant, du cheval, la patte du chien, du chat, de l'oiseau: il est

toujours en rapport avec les autres organes de l'animal qui déterminent son genre de vie. Le pied du chameau ne s'enfoncé pas dans le sable sur lequel il voyage. Le cheval ne pourrait marcher aussi longtemps dans les sables, son pied étant plus élastique et formé pour un terrain plus solide : il est si élastique, que ceux qui ferrent le cheval amincissent le fer autant que possible en dedans, afin qu'il ne presse pas sur la partie plus tendre et plus élastique qui se trouve à l'intérieur du sabot.

Entre les parties inférieures du tibia, du péroné et les os du pied, sont sept os courts, qui ressemblent un peu à ceux du poignet, mais qui sont plus gros (1).

La suite à une autre livraison.

DES COMBATS DE MER.

Nos vaisseaux doivent toujours être réunis en masse la plus grande possible. Plus ce nombre sera grand, moins la supériorité numérique de l'ennemi aura d'importance. Mais malgré cette supériorité, il ne faudra jamais craindre d'engager le combat; on devra le livrer à fond sans arrière-pensée. Amener ne devra jamais être permis. Qu'on coule.

Au sortir d'un tel combat, l'ennemi, s'il est vainqueur, sera tellement délabré dans toutes ses parties, que de longtemps il ne pourra reprendre la mer. Alors celle-ci sera devenue libre. Lorsqu'à terre des bataillons en ont vaincu d'autres moins nombreux, ils peuvent vivement suivre leur succès, quelques pertes qu'ils aient éprouvées. Ils font à l'instant des corps de marche avec les soldats non blessés. Là, l'homme est l'unité; mais à la mer, l'unité, c'est le navire. Or, après un rude combat, la victoire ne laisse pas au vainqueur un navire qui ne soit fortement avarié...

On veut toujours mal comprendre ce qui est le type particulier des combats de mer. Pourtant l'empereur Napoléon, dans ses Mémoires, l'a expliqué avec son admirable lucidité. A terre, dans une retraite, quelques corps qui se dévouent peuvent, en profitant des accidents d'un terrain propice, sauver tout le reste de l'armée. Mais en mer, où sont les accidents de l'échiquier qui permettent de pareils résultats? En outre, on exagère trop les pertes en hommes qu'entraîneraient des combats à outrance. En mer, les combats sont très-rare; ceux de terre, au contraire, sont de tous les jours. Tout l'équipage d'un navire qui coule en combat, n'est pas perdu. A Trafalgar, l'illustre capitaine Infernet soutint les attaques de trois vaisseaux anglais qui le serrèrent à portée de pistolet; il coula ayant cloué son pavillon, restant le der-

(1) Cet article et ceux qui le continuent sont extraits d'un ouvrage publié en Amérique par le docteur Alcott. Jusqu'à ce jour nous avons retardé, malgré nous, le moment d'offrir à nos lecteurs quelques éléments d'étude sur le corps humain. Nous étions à la recherche d'une forme de description qui fût de nature à attirer, à voiler en quelque sorte, ce que l'anatomie et la physiologie excitent de répulsion chez beaucoup de personnes. L'idée ingénieuse du docteur Alcott nous paraît résoudre en partie le problème. Du reste, nous ne nous ferons point scrupule d'abrégier et d'amender l'ouvrage original toutes les fois que nous le jugerons convenable, et nous n'y joindrons d'autres dessins que ceux qui, étant indispensables, n'auront pour les yeux rien de répugnant. Nous devons ajouter que cet ouvrage a déjà subi des modifications et, pour ainsi dire, des épurations importantes: le texte qui nous sert est en effet une traduction publiée en Suisse d'après un abrégé fait en Angleterre. Nous n'aurons cette fois que traité très-sommairement d'une science fort importante: il nous restera la liberté de compléter cet essai peu à peu et sous des formes diverses. Le docteur Alcott a écrit en tête de son livre une préface dont nous citerons les lignes suivantes:

« Les hommes voués à la profession médicale se sont, jusqu'à présent, presque exclusivement occupés de l'étude du corps humain. Mais pourquoi ce sujet, qui intéresse tout le monde, ne serait-il pas mis à la portée de tous? Ne portons-nous pas avec nous, pendant notre vie, une machine si admirablement construite qu'elle a excité chez un écrivain inspiré cette exclamation: « Je te célébrerai de ce que j'ai été fait d'une étrange et admirable manière. » Nos âmes sont les habitants de corps construits de

nier sur le pont et sur le vaisseau; et pourtant le vaillant capitaine, ses enfants et un nombre considérable de tous ses braves furent sauvés. Dans l'armée de terre, on trouve, entre autres exemples, la 32^e demi-brigade, simple régiment, qui, dans toutes les victoires de 1796 et 97, en Italie, consumma treize mille hommes, c'est-à-dire six fois son effectif, cela à une époque où il n'y avait de congés pour les soldats que ceux donnés par les balles et par les boulets ennemis. On trouve à Eylau la place où l'on enterra seize cents hommes et quatre-vingt-six officiers d'un seul régiment. Est-ce que pour cela on renonce sur terre aux combats les plus acharnés? La carrière militaire a pour condition *sine qua non*, que le militaire qui se lève le matin ne doit pas compter se coucher le soir...

C'est par un noble dévouement, par une haute abnégation matérielle d'eux-mêmes, en n'aspirant qu'à vivre dans les annales de la France, immortelles comme elle, que nos officiers de marine pourront parvenir à annuler les résultats d'une supériorité maritime que la nature des choses donnera toujours à nos ennemis. Qu'on sache bien que celui qui veut toujours et toujours, sans varier jamais, trouver le combat, finit par rencontrer des ennemis qui s'en fatiguent et qui n'en veulent plus.

Si j'avais un fils qui eût l'honneur de servir dans la marine militaire, et de recevoir le commandement d'un navire de guerre, voici ce que je l'exhorterais à faire. — Le premier jour de son arrivée à son bord, sur le pont, sous le drapeau, devant tout son équipage en grande tente, jurer que jamais il n'amènerait, que jamais il ne rendrait son navire, quelles que fussent les circonstances; autoriser tout le monde, si un jour il voulait manquer à ce serment, à le tuer immédiatement pour l'empêcher de fausser sa parole. — Avec une pareille résolution, la gloire ou la fortune ne l'abandonnerait jamais.

Le général DUVIVIER, *Question de l'Algérie.*

LE PÈRE MERSENNE.

Marin Mersenne est l'un des hommes dont le nom figure le plus souvent dans l'histoire scientifique de la première moitié du dix-septième siècle. Uni par les liens de l'amitié à Pascal, à Descartes, à Fermat, en correspondance avec la plupart des savants de cette époque, il ne s'est pas élevé, par ses propres découvertes, au rang qu'occupent dans la science ces illustres géomètres; mais il était l'un de leurs adeptes les plus intelligents et les plus zélés; il répandait dans toute l'Europe les découvertes nouvelles que ses nom-

meille sorte qu'ils peuvent facilement se déranger et se détériorer; cependant on n'enseigne point à prévenir les désordres qui dérangent l'économie de ces corps, ni à en prévenir une détérioration prématurée. L'état du corps agit fortement sur l'esprit, et nous voyons qu'un malaise corporel affecte promptement nos pensées et même nos sentiments. Pour maintenir l'équilibre de l'esprit et du cœur, il faut veiller à celui du corps. Qui s'en occupe? Les médecins seuls. N'est-il pas étrange que des connaissances si essentielles ne soient pas répandues dans les diverses classes de la société? Plusieurs raisons s'opposent à cette étude: on associe à l'idée de ce genre d'instruction les morts violentes, les cadavres, les squelettes, les dissections, etc. Il ne faut pas s'étonner que l'anatomie et la physiologie, tels sont les noms donnés aux branches de cette étude, soient peu recherchées, si de pareilles choses en sont inséparables. Mais on peut s'en passer jusqu'à un certain point. L'anatomie et la physiologie peuvent s'étudier avec avantage, si l'on ne recherche qu'une instruction générale et populaire, sans entrer dans des détails d'anatomie pratique. C'est sous ce point de vue que l'auteur a commencé quelques essais sur ce sujet. L'accueil favorable qu'ils ont trouvé, et les demandes des parents et des instituteurs, l'ont encouragé à offrir ce petit ouvrage aux familles et aux écoles. Il pense que le moment viendra où la connaissance de la nature physique de l'homme sera regardée comme aussi essentielle que l'arithmétique et la géographie. Il espère que son travail diminuera la répugnance que l'on éprouve généralement pour cette étude. Le plan de l'ouvrage n'est pas une simple théorie, il a été introduit avec succès dans des écoles et des familles.»

breuses relations le mettaient à même de connaître peu de temps après qu'elles avaient été faites ; il provoquait les recherches des uns en leur annonçant les succès des autres. Son influence a donc été réelle, et nous l'apprécions mieux aujourd'hui, sans aucun doute, que ne l'ont fait ses contemporains.

Né au bourg d'Oizé dans le Maine, en 1588, Mersenne commença ses études au collège du Mans, et vint les continuer à celui de la Flèche, où il connut Descartes, plus jeune que lui de quelques années. La liaison qui s'établit entre eux dura jusqu'à la mort. Entré dans l'ordre des Minimes en 1611, Mersenne ne balança pas à prendre la défense de son ami contre les détracteurs de la nouvelle philosophie. Il alla même se réunir à lui en Hollande, où Descartes s'était réfugié. De retour à Paris, il continua à défendre la doctrine et la personne de son illustre ami contre les accusations d'irréligion, qui offraient alors encore tant de danger à ceux qui en étaient l'objet. Comme on ne pouvait mettre en doute les sentiments de piété sincère qui animaient le Minime, il est hors de doute que son témoignage dut être de quelque poids dans la balance et atténuer la portée des attaques auxquelles Descartes était constamment en butte.



Le Père Mersenne.

Le voyage du P. Mersenne en Hollande, trois voyages successivement faits en Italie, de 1640 à 1645, l'avaient mis en rapport direct avec les physiciens et les géomètres les plus distingués de ces deux contrées. Il en profita pour faire connaître en France leurs travaux. C'est lui qui annonça le premier, dans notre pays, la fameuse découverte de Torricelli sur le vide ; découverte qui, complétée par les expériences entreprises au Puy de Dôme, sous la direction de Pascal, ont eu des conséquences si fécondes pour la physique et la météorologie. C'est encore lui qui attira l'attention des géomètres français sur la courbe devenue si célèbre sous le nom

de *trochoïde*, *cycloïde* ou *roulette*. Il nous valut ainsi les admirables travaux où le génie de Pascal se montra supérieur à celui de tous les savants de l'Europe, publiquement défiés longtemps à l'avance, et qui tous, sans exception, échouèrent complètement ou restèrent notoirement au-dessous du provocateur ; sans en excepter les Italiens, disciples de Galilée et l'Anglais Wallis, l'un des géomètres les plus habiles de l'époque. Il proposa le fameux problème des *centres d'oscillation*, qui, après avoir été fort agité entre Descartes et Roberval, fut pour Huygens l'occasion des découvertes la plus belles et les plus importantes en mécanique. Enfin, Mersenne eut le mérite de faire connaître le premier, en France, par une traduction à laquelle il ajouta plusieurs observations importantes, les *Mécaniques de Galilée* (Paris, 1634).

Payant tribut à quelques idées fausses et de mauvais goût, qui avaient cours encore au commencement du dix-septième siècle, Mersenne, dans son *Harmonie universelle*, invite les orateurs à orner leurs discours de traits et de textes tirés des mathématiques. Les sections coniques lui paraissent même propres à fournir de beaux sujets de comparaison dans l'éloquence de la chaire. Mais en laissant de côté ces imperfections qui tiennent à l'époque autant qu'à l'homme, on trouve en général dans les ouvrages scientifiques du P. Mersenne l'érudition la plus solide. Lorsqu'il se borne au rôle de compilateur, il le remplit avec une intelligence telle, que ses écrits sont aujourd'hui recherchés presque à l'égal des originaux dont ils offrent le résumé substantiel, parfois même une reproduction exacte accompagnée de notes. Tel est le volume intitulé : *Universæ geometriæ mixtaeque mathematicæ synopsis*, Paris, in-4°, 1644 ; volume qui, avec la *Cogitata physico-mathematica* (in-4°, Paris), publiée la même année, et les *Novæ observationes physico-mathematicæ* (in-4°, Paris, 1647), forme une collection précieuse. Mais le plus rare et le plus estimé de tous ses ouvrages est l'*Harmonie universelle* (Paris, 1636, in-folio), où se trouvent les principes généraux de la mécanique applicables à la musique. C'est à Mersenne que l'on doit le mot de *rectangle*, employé pour désigner le quadrilatère dont les quatre angles sont droits (*De la vérité des sciences*, p. 815). Ce mot est resté dans la langue.

Nous avons eu occasion de démontrer ailleurs (voy. 1836, p. 246) que Mersenne doit être considéré comme le véritable inventeur du télescope à réflexion, dont l'idée est attribuée par les Anglais à Jacques Gregory, et dont l'exécution est considérée par eux comme un des titres de gloire du grand Newton. Ce fait seul suffirait pour prouver que Mersenne sort de la ligne des compilateurs ordinaires, et que son esprit était capable de s'élever jusqu'à des découvertes d'une certaine portée.

Mersenne mourut le 1^{er} septembre 1648, au milieu des douleurs d'une cruelle opération maladroitement appliquée. « Mersenne était, dit Baillet, *Vie de Descartes* (1691, in-4°), le savant du siècle qui avait le meilleur cœur. On ne pouvait l'aborder sans se laisser prendre à ses charmes ; jamais mortel ne fut plus curieux pour pénétrer les secrets de la nature, et porter les sciences à leur perfection. Les relations qu'il entretenait avec tous les savants l'avaient rendu le centre de tous les gens de lettre : c'était à lui qu'ils envoyaient leurs doutes pour être proposés par son moyen à ceux dont on en attendait les solutions ; faisant à peu près, dans la république des lettres, la fonction que fait le cœur dans le corps humain. Sa passion d'être utile ne se borna point à sa vie ; et il avait ordonné aux médecins, en mourant, de faire l'ouverture de son corps, afin qu'ils pussent connaître la cause de sa maladie. Il fut obéi, et l'on trouva l'abcès deux doigts au-dessus de l'endroit où on lui avait percé le côté. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE CHATEAU DE MARLY.



État actuel de l'un des bassins latéraux du second parterre de Marly.

§ 1. LES RUINES DE MARLY.

Nous pouvons nous donner, à deux pas de Paris, des spectacles que nous allons souvent chercher bien loin dans les pays étrangers, et que nous y croyons uniques. Les ruines, dont, au dernier siècle, Volney a fait entendre les leçons et goûter la poésie, ne sont pas seulement l'ornement des lieux où les arts des Grecs et l'empire des Romains ont jeté leur éclat. Aux portes de nos villes, dans les clairières de nos

vieilles forêts gauloises, nous avons des déserts où la main de l'homme avait élevé des monuments somptueux, où celle du temps a de nouveau tout confondu et n'a laissé subsister des œuvres d'une civilisation éclatante que ce qui est nécessaire pour nous en rappeler à la fois la gloire et le néant.

Le Parisien, ordinairement si curieux de tout ce que les environs de sa ville offrent de rare et de singulier, ignore complètement le chemin qui mène à l'unique endroit où la monarchie de Louis XIV se montre encore seule, il est vrai,

mais ruinée et nue comme les orages de la révolution l'ont laissée. Quand, suivant le bord de la Seine, il traverse le village de Marly-la-Machine, remarquable par les roues hydrauliques qui fournissaient autrefois l'eau aux bassins de Versailles, et le village de Marly-le-Port qui était jadis le dernier port du diocèse de Paris, il ne se doute guère qu'il y a, au-dessus de sa tête, caché dans les sinuosités de la montagne qui sépare la rivière de la plaine de Versailles, un troisième village de Marly, qu'on appelle Marly-le-Roi, parce que Louis XIV y fonda l'une de ses habitations les plus affectionnées et les plus coûteuses. On pourrait même attendre par hasard Marly-le-Roi, et ne pas soupçonner que derrière les maisons du village, on peut rencontrer une solitude sauvage, au milieu de laquelle les constructions de Louis XIV gisent abandonnées et encore imposantes sur le sol.

Qui veut retrouver le château, témoin des scènes les plus intimes et les plus curieuses de la cour du dix-septième siècle, doit prendre à Bougival la route qui conduisait au pavillon de madame Dubarry, et qu'on appelle le chemin de la Princesse. Après avoir passé le village de Louvecienne, il s'avancera le long du grand aqueduc qui porte à Versailles les eaux élevées sur la montagne par la machine de Marly; à l'extrémité de ces arcs qui donnent un air de paysage romain à nos collines celtiques, il rencontrera la route qui menait Louis XIV de Saint-Germain à Versailles, lorsque, épris successivement de mademoiselle de la Vallière, de madame de Montespan et de mademoiselle de Fontange, il allait hâter, pour ces jeunes reines de la cour, l'achèvement du palais dont il ne se doutait pas que la veuve sirannée de Scarron devait seule prendre possession. Cette route forme, au-dessus de Louvecienne, un rond-point, dont la grandeur indique assez que les voitures de Louis XIV y ont aussi tourné; il semble qu'on soit forcé de les suivre; mais en tournant comme elles, on va se jeter sur un mur misérable pareil à la clôture de quelque pauvre ferme; franchissez le guichet, et vous contemplez l'un des spectacles les plus étonnants que vous puissiez souhaiter.

On se trouve dans une immense enceinte circulaire dont les murs, que le lierre ronge, soutiennent la forêt de toutes parts; il semble voir un vaste cirque creusé et fortifié au milieu des bois, où l'œuvre des hommes est venue s'ajouter audacieusement à celles de la nature. Des piliers, çà et là abattus, laissent deviner des portiques qui ont dû orner cette entrée; à leur suite, par les trouées que le temps a faites, la vue plonge à droite et à gauche, dans des constructions plus grandes qui se perdent sous l'ombre épaisse des arbres. En face de la porte par laquelle on a pénétré, on découvre une perspective plus surprenante encore; la route s'enfonce dans un gouffre, où de tous les points de l'horizon la forêt paraît s'abaisser; ces grands arbres, qui au milieu même de leur liberté sauvage témoignent, par une certaine régularité à moitié effacée, qu'ils ont été jadis pliés par la hache, semblent se pencher les uns sur les autres du haut des gradins d'un amphithéâtre gigantesque, et s'incliner tous vers la puissance qui avait forcé la nature, comme les nations, à subir son commandement.

On a hâte de pénétrer au fond de cet abîme de verdure, où tend tout le grand paysage fait de main d'homme, dont on est environné. On descend entre deux murs qui portent les chênes et les ormes séculaires; on arrive à une seconde enceinte circulaire que l'on est tenté de prendre pour les débris d'un palais, aux grandes ondulations du tapis de verdure qui en cache les décombres. Le peu d'ouverture que la perspective a en cet endroit vous avertit de descendre encore; et, après avoir traversé des salles de verdure abandonnées au hasard, vous arrivez à un amas plus grand, du haut duquel le regard embrasse un horizon élégant. Les ruines sur lesquelles vous êtes placé affectent sensiblement la forme circulaire; et, aussi loin que l'œil

puisse atteindre, au delà des pentes que vous dominez, au delà des plaines qu'arrose la Seine dérobée au pied du coteau, les montagnes, suivant les prolongements de la colline de Saint-Germain, arrondissent encore leurs lignes délicates qui fuient vers les bois de Montmorency. Cette fois vous avez sous les pieds le palais célèbre où Louis XIV a caché, au milieu des fêtes, la douleur des revers de sa vieillesse; et dans toutes ces lignes qui semblent répéter à plaisir la même courbe harmonieuse, déjà se trahit le plan original qui avait fait de Marly les délices du roi, lorsque, dégouté de la pompe théâtrale et trop découverte de Versailles, il cherchait, dans un abri mieux défendu, des plaisirs moins bruyants.

La route par où on est arrivé jusqu'aux restes du palais, en traverse les ruines à l'endroit même où le grand salon si vanté, dont Saint-Simon nous a transmis tant de brillantes peintures, rassemblait l'élite des grandes dames de la cour. Un charretier qui vient prendre les dernières pierres du pavillon royal, une vieille femme poussant devant elle l'âne qu'elle a chargé de broussailles ramassées dans les jardins de Louis XIV, foudent, sans le savoir, le sol que les pas de la duchesse de Bourgogne semblaient avoir marqués d'une trace ineffaçable. Ce sont les seuls hôtes qu'on rencontre dans ces lieux où les hommes les plus polis de l'Europe formaient autrefois une société choisie au roi de la France. Pas même un artiste qui vienne essayer de retrouver la beauté secrète de ces lieux qui ont captivé les goûts les plus raffinés. Pas même un rêveur qui vienne méditer tout ce grand passé évanoui. Pas même un bourgeois qui vienne l'insulter par sa curiosité banale et goguenarde. C'est le silencieux désert qu'on trouverait à Spalatro, au milieu des Dahmates, autour des ruines du palais de Dioclétien.

On descend du terre formé par les débris du palais de Louis XIV; au delà des salles de verdure qui font le pendant de celles qu'on a déjà traversées, on aperçoit, à moitié debout, à moitié couchés sous l'herbe, les restes des bâtiments qui correspondaient avec ceux de la seconde enceinte circulaire par où on a passé. Derrière le palais, sur la colline élançonnée, on voit, recouverts par la mousse, les nombreux degrés sur lesquels devait tomber toute une rivière d'eau. De part et d'autre, des fossés creusés sous les racines des arbres et bordés de grands murs pour soutenir les terres, ouvrent des échappées sur la forêt assujettie à un plan où se répète toujours la ligne ronde. Mais c'est devant le palais même qu'il faut s'avancer pour retrouver les plus beaux endroits des jardins.

On va en descendant toujours d'une terrasse à l'autre; chaque terrasse portait autrefois un parterre, sur les flancs duquel se détachait, à droite et à gauche, une allée qui faisait tout le tour du jardin disposé en amphithéâtre.

Le premier parterre, que le château couronnait, montre encore ses arbres surprenants, arrondis autrefois en berceaux dont leur base a conservé le pli, épanouis, au-dessus de ces anciennes voûtes, en troncs nouveaux, libres et vigoureux, qui semblent comme une seconde forêt entée sur la première.

Le second parterre laisse apercevoir distinctement les deux bassins latéraux dont il était orné. Au milieu des grands ormes qui autrefois couvraient de leur ombrage des conques élégantes chargées de bronze et de marbre, l'eau, dont on n'a pu détruire tous les conduits, s'écoule naturellement de la terre qui a gardé la forme des anciennes constructions; à l'endroit où le jet d'eau s'élançait vers le dôme de ces bosquets, des juncs sortent en gerbe épaisse; les nénuphars s'y mêlent et achèvent de couvrir cette mare tranquille qui n'est agitée, de temps à autre, que par les mains des blanchisseuses du village.

Le troisième et le quatrième parterre offrent encore les restes des vastes bassins qui en occupaient la plus grande partie; les formes en sont nettement dessinées aux yeux par

l'abaissement du terrain, et aussi par la verdure plus fraîche des plantes qui poussent plus vives aux lieux autrefois engraissés par les eaux.

En présence de ces ruines encore si reconnaissables dans leur dégradation, on se demande comment il s'est fait qu'elles aient été réduites à ce point et qu'elles n'aient pas entièrement disparu. Ni les bois qui les entourent, ni l'herbe dont elles sont à moitié recouvertes ne semblent plus être touchés par la main de l'homme. Au milieu de ce mouvement rapide de la civilisation qui transforme aujourd'hui la surface de la France, si près du foyer d'où il émane, on a peine à comprendre que ce désert demeure inculte, sauvage et ignoré. Une ferme cachée dans l'un des replis que la forêt fait derrière le village de Marly, annonce seule que ces ruines ont un maître.

§ 2. FONDATION DU CHATEAU DE MARLY.

Il faut laisser Saint-Simon peindre, dans son langage expressif, ce que Louis XIV voulait faire de Marly et ce qu'il en fit :

« Le roi lassé du beau et de la foule, se persuada qu'il » voulait quelquefois du petit et de la solitude. Il chercha » autour de Versailles de quoi satisfaire ce nouveau goût ; il » visita plusieurs endroits, il parcourut les coteaux qui dominaient Saint-Germain et cette vaste plaine qui est au bas. » On le pressa de s'arrêter à Luciennes, mais il répondit que » cette heureuse situation le ruinerait, qu'il voulait un lieu » qui ne lui permit pas de songer à y rien faire.

» Il trouva derrière Luciennes un vallon étroit, profond, » à bords escarpés, inaccessible par les marécages, sans » aucune vue, enfermé de collines de toutes parts, extrêmement à l'étroit, avec un méchant village sur le penchant » d'une de ces collines, qui s'appelaient Marly. Cette clôture, » sans vue ni moyen d'en avoir, fit tout son mérite ; l'étroit » du vallon où on ne pouvait s'étendre y ajouta beaucoup. » il crut choisir un ministre, un favori, un général d'armée.

» L'ermitage fut fait : ce n'était que pour y coucher trois » nuits, du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'année, » avec une douzaine de courtisans en charge, les plus indispensables : peu à peu l'ermitage fut augmenté. D'accroissement en accroissement, les collines furent taillées pour » faire place et y bâtir, et celles du bout légèrement emportées pour donner au moins une échappée de vue fort imparfaite. Enfin en bâtiments, en jardins, en eaux, en » aqueducs, en ce qui est si curieux sous le nom de *machine de Marly*, en parcs, en forêts ornées et renfermées, en » statues, en meubles précieux, en grands arbres qu'on y a » apportés sans cesse de Compiègne, et de bien plus loin, » dont les trois quarts mouraient et qu'on remplaçait aussitôt, » en allées obscures subitement changées en d'immenses » pièces d'eau où l'on se promenait en gondole, remises en » forêts à n'y pas voir le jour dès le moment qu'on les plantait, en bassins changés cent fois, en cascades de même, » en figures successives et toutes différentes, en séjours de » carpes ornés de dorures et de peintures les plus exquis, » à peine achevés, rechangés, et rétablis autrement par les » mêmes maîtres une infinité de fois ; que si on ajoute les » dépenses de ces continuels voyages qui devinrent enfin » égaux aux séjours de Versailles, souvent presque aussi » nombreux, et tout à la fin de la vie du roi le séjour le plus » ordinaire, on ne dira pas trop sur Marly en comptant par » milliards. »

§ 3. PLAN DES PAVILLONS ET DES JARDINS DE MARLY.

Dans cet étroit ermitage où Louis XIV voulait fuir les grandeurs importunes de Versailles, et dérober sa vie à la foule des courtisans, son architecte Jules Hardouin-Mansart composa en pierre et en marbre, pour l'éternel entretien de

son orgueil, la plus énorme adulation qui lui ait été adressée. Il y figura le pavillon principal, demeure du roi qui avait pris le soleil pour devise, escorté de douze moindres pavillons qui étaient comme les douze demeures célestes que traverse l'astre du jour. Complice de cette insigne flatterie, Louis XIV, chaque matin, visitait en effet les douze pavillons dont les hôtes sortaient à sa rencontre, lui rendaient leurs hommages et grossissaient successivement son cortège. Ces pavillons rangés des deux côtés des parterres, six d'une part, six de l'autre, communiquaient entre eux, et se rattachaient au centre des grandes constructions par des berceaux en fer où des tilleuls entrelaçaient leurs bras.

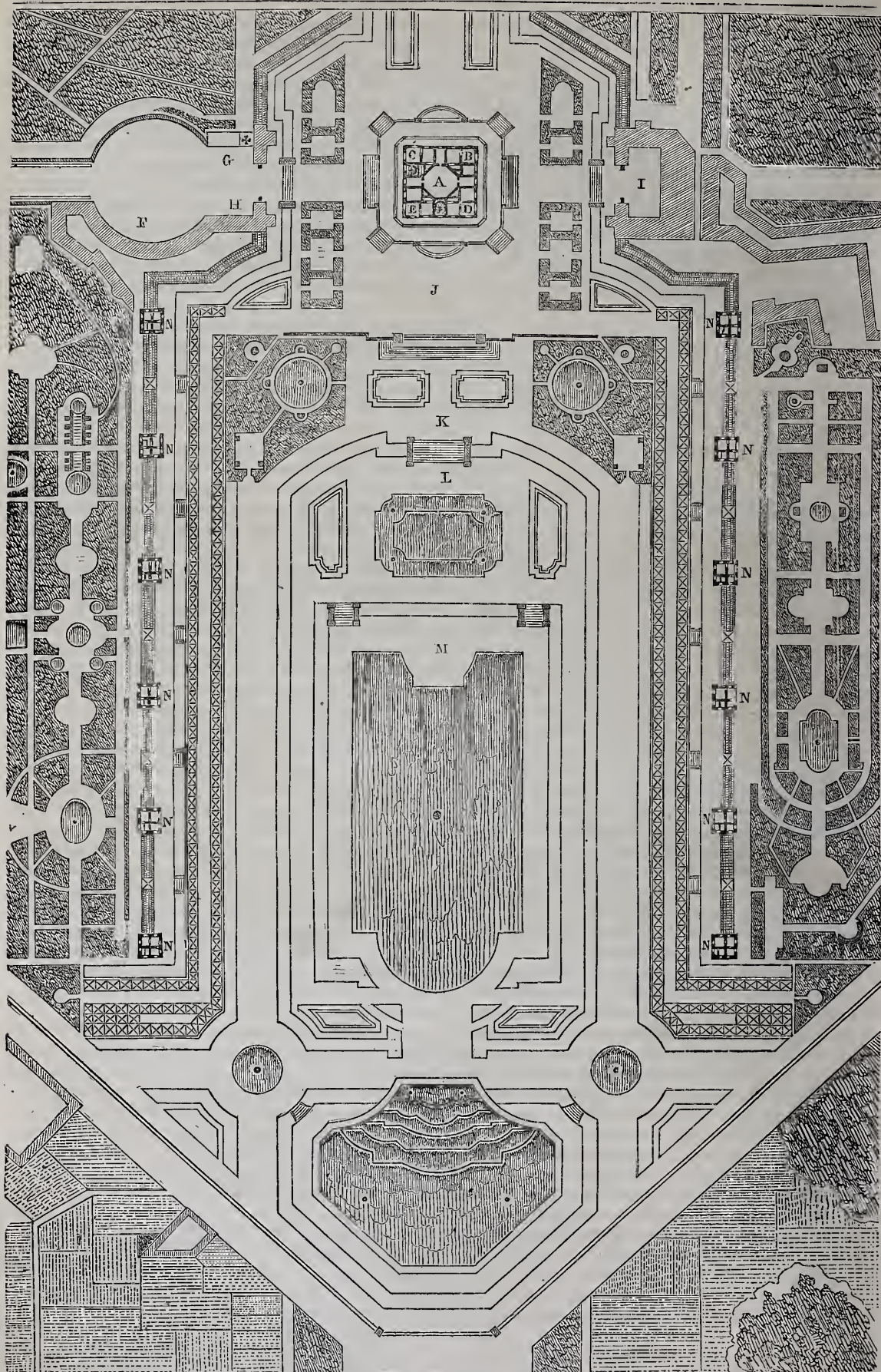
Il semble aussi que ce soit pour rappeler l'emblème du soleil, que l'architecte ait fait dominer la forme ronde dans le plan de Marly. Le principe de tous ces cercles que nous avons déjà remarqués, était le grand salon placé au centre du pavillon royal, et qui, comme on peut le voir même dans le plan partiel que nous avons fait graver, déterminait la figure de la plupart des autres bâtiments. On entraînait dans ce grand salon par quatre petits salons carrés qui séparaient quatre appartements différents disposés aux quatre coins du pavillon, l'appartement du roi à droite sur le derrière, celui de la reine à gauche sur la même façade, celui du dauphin et celui de la dauphine sur la façade antérieure. Chacun de ces appartements se composait uniquement d'une antichambre, d'une chambre à coucher et d'un cabinet au rez-de-chaussée.

Le grand salon qui était le rendez-vous commun de ces appartements, et où l'on n'arrivait de chacun d'eux qu'après avoir traversé les quatre salons carrés, déguisait le cercle sur lequel il était fondé par des pans coupés qui lui donnaient la forme octogone. Des huit faces qu'il présentait quatre étaient occupées par les portes des petits salons ; les quatre autres étaient remplies par quatre cheminées. Au lieu d'avoir seulement, comme les appartements qui l'entouraient, la hauteur du rez-de-chaussée, le salon s'élevait à la hauteur totale de l'édifice pour prendre le jour par huit fenêtres placées diversement sur les derrières ouverts des quatre faces du premier étage. Ainsi il avait deux ordres superposés ; orné dans le bas de seize pilastres d'ordre ionique, il était surmonté d'un attique décoré par des cariattes en termes qui représentaient les quatre saisons et qui soutenaient de leurs mains une riche architrave. C'était sans doute au centre de la voûte appuyée sur ces têtes que le soleil avait été représenté et montrait le point générateur de tout le plan.

Le grand salon octogone était ainsi enveloppé par un pavillon carré ; mais le pavillon carré à son tour reposait sur une double terrasse octogone que les rampes des petits côtés, et des hémicycles projetés en avant des deux façades principales tendaient à ramener au cercle.

Le cercle parfait régnait dans une vaste construction qu'il fallait traverser pour arriver au grand pavillon ; la partie de ce bâtiment qu'on appelait *la demi-lune*, et qui dominait l'axe de la première ligne des petits pavillons, était consacrée aux logements de quelques princes considérables et des plus grandes dames en charge à la cour ; la partie rejetée en arrière, et qui achevait le cercle, servait aux communs. Mais chacune de ces deux moitiés du cercle avait un prolongement rectiligne qui s'avancait vers le pavillon royal ; à la suite de la demi-lune, c'était la salle des gardes ; à la suite des grands communs, c'était la chapelle. De la chapelle à la salle des gardes, s'étendait une belle grille dorée qui était la grille royale. Ainsi la croix et la hallebarde étaient attachées à la porte du roi, pour y représenter les deux puissances qui gardaient la monarchie.

Ces constructions de la demi-lune, de la salle des gardes et de la chapelle, avaient leur pendant de l'autre côté du château dans deux pavillons privilégiés. Comme la demi-lune servait d'habitation aux dames de la cour, ces deux pavillons furent affectés au logement des seigneurs, et on leur en



Plan des pavillons et des jardins de Marly.

A, grand salon. — B, appartement du Roi. — C, appartement de la Reine. — D, appartement du Dauphin. — E, appartement de la Dauphine. — F, demi-lune. — G, chapelle. — H, salle des Gardes. — I, bâtiments des Seigneurs. — J, premier parterre. — K, second parterre. — L, troisième parterre. — M, quatrième parterre. — N, les douze pavillons.

donnait le nom. Les pavillons des *Seigneurs* étaient joints l'un à l'autre, dans les commencements, par un mur sur lequel le peintre Rousseau, formé à l'école des Génois, avait représenté à fresque un grand paysage orné d'architecture. C'était là cette fameuse *perspective* dont il est si souvent question dans les Mémoires de Saint-Simon. Plus tard on



Un des douze pavillons.

détruisit le mur sur lequel elle était peinte, et on le remplaça par un grand bâtiment qui compléta les pavillons des *Seigneurs*, et derrière lequel on érigea encore de nouveaux communs, conservés en partie dans la ferme qui demeure seule debout parmi ces ruines.

Une des plus grandes beautés des jardins était sans contredit la rivière qui, du haut de la colline à laquelle le pavillon royal était adossé, tombait sur soixante-trois marches de marbre, et formait une cascade à larges nappes, admirable par le volume et par le bruit de ses eaux. Elle fournissait aisément aux autres bassins, tous placés beaucoup plus bas, et plus nombreux en ce petit espace qu'en aucun autre lieu du monde.

Sur le premier parterre, qui entourait immédiatement le grand pavillon, au milieu des tapis de verdure et des salles d'ormes et de charmillés, se cachaient de part et d'autre de grands bassins, revêtus de carreaux de porcelaine, ornés de groupes de marbre, entourés de balustrades dorées. Des carpes nageaient dans cette eau pure, et donnaient leur nom aux bassins près desquels Saint-Simon recueillit des traits qui caractérisent fortement la physionomie de Louis XIV.

De ce premier parterre se détachait une haute allée qui en prolongeait le niveau tout autour des jardins; elle était ombragée d'arbres qu'on coupait bas, et qu'on ployait en berceaux.

Le second parterre, qui offrait deux tapis verts escortés de deux grands jets d'eau enfermés dans des salles d'arbres, donnait naissance, de part et d'autre, aux deux grandes allées des Boules, terminées à leur extrémité par deux jets d'eau correspondant à ceux du point de départ.

Le troisième parterre présentait au contraire, entre deux tapis verts, une belle pièce d'eau qu'on appelait la pièce des quatre Gerbes, parce que quatre jets jaillissaient à ses coins arrondis. Des deux côtés de ce parterre, couraient les deux allées des Ifs qu'on avait soin de tailler extrêmement petits pour qu'ils n'ôtassent rien à la vue.

Le quatrième parterre, qui était le plus bas et qui se trouvait pour ainsi dire enfermé entre les gradins qui se détachaient des parterres précédents, était occupé presque entièrement par une pièce d'eau qu'on appelait la grande pièce, parce que c'était, en effet, la plus vaste de toutes, ou la pièce de la grande Gerbe, parce qu'elle avait le jet le plus fort et le plus

élevé, ou la pièce du Miroir, parce qu'elle avait des formes assez semblables à celle d'une belle glace de Venise.

Saint-Simon se plaint quelque part que dans toutes ces allées qui se côtoyaient à des niveaux différents, et qui étaient encore cachées les unes aux autres par des haies touffues, on ne pût causer entre amis sans risquer d'être entendu par des oreilles intéressées à n'être pas discrètes. Quand il voulait, par exemple, ouvrir son cœur à M. de Beauvilliers, gouverneur du duc de Bourgogne, sur les dangers auxquels des courtisans malveillants voulaient exposer ce jeune prince, il s'en allait au delà de toutes ces promenades contre-minées peut-être avec dessein. Il trouvait la sûreté auprès d'une dernière pièce d'eau placée dans un dernier parterre; sous la forme d'une coquille dont on avait essayé d'imiter jusqu'aux plis, cette nacre liquide reflétait les deux beaux chevaux de Coustou, si connus sous le nom de chevaux de Marly, et qui, érigés sur la dernière rampe des jardins, se découpaient merveilleusement sur l'azur du ciel.

§ 4. CÉRÉMONIAL DE MARLY.

Comme le changement que fit Louis XIV de ses résidences indique le changement de ses goûts et de ses idées, il n'est pas indifférent de marquer à quelle époque il habita chacun de ces palais; c'est cependant ce qu'il est difficile de noter avec précision d'après la plupart des contemporains.

En 1681, lorsque Louis XIV s'éprit de mademoiselle de Fontange, il habitait encore Saint-Germain, au témoignage de madame de Caylus. Quoiqu'il eût commencé depuis longtemps la construction de Versailles, il paraît qu'il ne s'installa définitivement dans ce palais qu'en 1682, année où le duc de Bourgogne y naquit, et où Bossuet, qui venait de finir l'éducation du père de ce prince, fit adopter au clergé de France les quatre propositions destinées à marquer le plus haut point de la puissance de Louis XIV. Mais alors même on travaillait encore à Versailles, qui ne fut achevé que trente ans après.

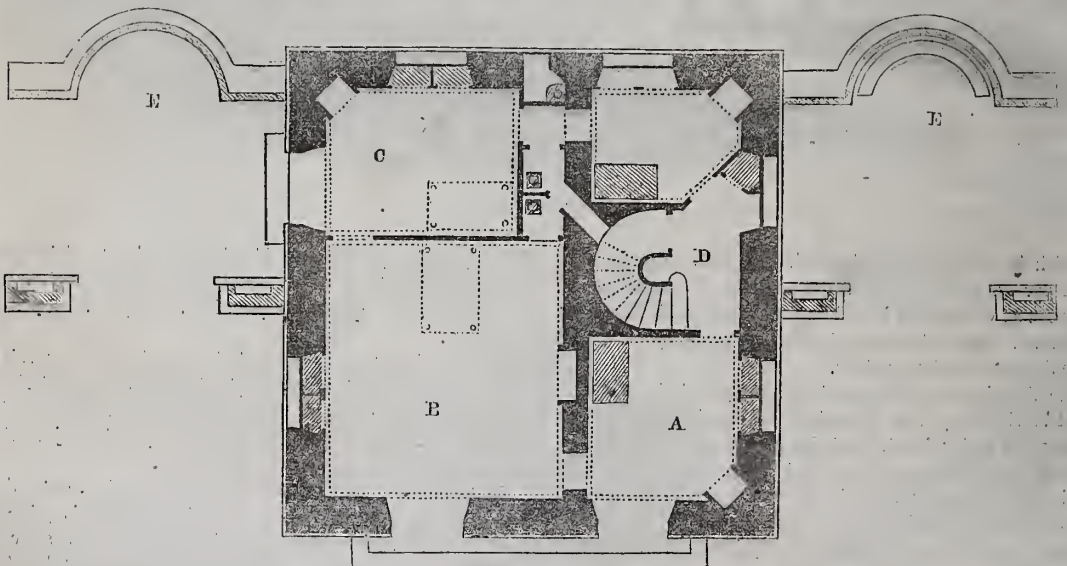
S'il en faut croire les mémoires de l'abbé de Choisy, c'est en 1686 que Louis XIV commença à aller fréquemment à

Marly. Mais il est certain qu'à cette époque la décoration même du nouveau château était terminée; car dès l'année précédente, en 1685, par suite de la révocation de l'édit de Nantes, Rousseau, qui avait peint la *perspective du bâtiment des Seigneurs*, et qui était protestant, avait été obligé de quitter le royaume et de passer en Angleterre, où il mourut en 1693. Bien plus, l'un des coins du grand pavillon de Marly porta le nom d'appartement de la Reine, ce qui semblerait prouver qu'il a été fréquenté par la femme de Louis XIV, Marie-Thérèse, morte cependant en 1683. Il est donc à présumer que le château de Marly fut projeté après Versailles, mais commença à être habité à peu près vers le même temps.

« Le roi, dit l'abbé de Choisy, nommait ceux qui devaient le suivre à Marly, et le valet de chambre Bontemps les logeait deux à deux dans chaque pavillon. On y trouvait tout ce qui était nécessaire à la toilette des femmes et même des hommes; et quand les femmes étaient nommées, les maris y allaient sans demander, Madame de Maintenon y faisait grande figure; le roi passait toutes les soirées chez elle. »

Le roi voulait que tous les courtisans demandassent à l'accompagner à Marly, et voulait pouvoir n'accorder qu'à quelques-uns d'entre eux cette distinction qui était un de ses grands moyens de gouverner les hommes. Lorsque Napoléon fut devenu empereur, il introduisit une étiquette encore plus traquante. Le dimanche, tandis qu'il était assis à la table où il n'admettait plus que les rois, on lui présentait la liste des personnes qui étaient dans l'antichambre, et qui demandaient à passer la soirée au château. Il voulait que cette liste fût couverte de noms, et n'accordait cependant point l'entrée à tous ceux qui avaient mis leur grand costume pour lui présenter leurs hommages.

L'honneur d'être des Marly, comme on disait, était la plus grande faveur qu'un courtisan pût attendre de Louis XIV: c'était faire partie de l'intimité, comme être logé à Versailles c'était faire partie de la cour. Racine, dans ses dernières années, ayant renoncé aux vanités du monde pour se consacrer tout à Dieu, tenait encore à celle-là. Il poussait cepen-



Plan de l'un des douze petits pavillons de Marly.

A, antichambre. — B, première chambre. — C, seconde chambre — D, escalier conduisant au premier étage. — E, berceaux en treillages.

dant la délicatesse si loin, que non content de n'aller plus à la comédie, il ne voulait pas que son fils, qui était gentilhomme du roi, et qui avait vingt ans, y allât. Il lui écrivait le 3 juin 1695: « Vous savez ce que je vous ai dit des

opéras et des comédies que l'on doit jouer à Marly. Il est très-important pour vous et pour moi-même qu'on ne vous y voie point... Le roi et toute sa cour savent le scrupule que je me fais d'y aller, et ils auraient très-méchante opinion

« de vous si, à l'âge que vous avez, vous aviez si peu d'égards pour moi et pour mes sentiments... » Mais le même homme écrivait à son fils, le mardi 9 juillet 1697 : « Votre cousin, qui va partir tout à l'heure, vous rendra cette lettre que j'écris à M. Bontemps pour le prier de demander pour moi d'aller à Marly. Rendez-la-lui le plus tôt que vous pourrez, car il n'y a pas de temps à perdre. Je n'étais pas trop assuré que le roi allât à Marly cette semaine, M. de Cavofé, que je croyais bien informé, m'ayant dit qu'on n'y allait que la semaine qui vient. » Comme il a peur de ne pas solliciter à temps une faveur qu'il sait que peut-être on ne lui accordera pas !

On allait à Marly le mercredi, et on y restait jusqu'au samedi. C'était une règle invariable; le roi passait régulièrement les dimanches à Versailles, où était sa paroisse; il se livrait le lundi et le mardi à l'admiration de la foule des courtisans badauds. Le mercredi il partait pour son Ermitage, où il emmenait les invités dans ses carrosses. On ne pouvait monter dans les carrosses du roi que quand on avait un certain rang.

Il n'y avait guère non plus à Marly qu'une table, surtout pour les dames; et c'était un titre plus grand encore de manger avec les princesses. A Marly, toutes les dames mangeaient soir et matin, à la même heure, dans le même petit salon qui séparait l'appartement du Roi de celui de la Reine. Le roi tenait une table où se mettaient tous les fils de France et toutes les princesses du sang. Il y avait une seconde table tenue par le Dauphin, puis une troisième plus petite, tenue par la dame qui régnait à la cour, et où l'on se plaçait comme on voulait. Les trois tables étaient rondes; et toute femme invitée pouvait en liberté se mettre à celle que bon lui semblait. Mais au milieu de cette indépendance qui honorait la courtoisie du roi, il fallait bien avoir soin de ne pas se mettre plus haut que ne comportait le titre qu'on avait, sous peine, comme Saint-Simon en donne les exemples, de provoquer la colère du prince.

A Versailles, tout était précis, marqué, séparé; à Marly, il y avait un abandon qui rapprochait les distances, quoiqu'il ne les supprimât pas. Comme le roi n'y avait que deux cabinets, et encore fort petits, on ne pouvait y diviser, ainsi que cela se pratiquait ailleurs, les grandes et les petites-entrées. Il fallait attendre dans la chambre du roi, ou dans les salons, mêlé avec tout le courtisan, et cette attente prenait une grande partie de la matinée. Pour les dames, les plus retirées partout ailleurs ne le pouvaient guère être à Marly; elles s'assemblaient pour le dîner, et presque jusqu'au souper elles demeuraient dans le salon. Quoiqu'elles fussent ainsi toute la journée sous les yeux du roi, et, ce qui est peut-être dire encore plus, sous les regards les uns des autres, il leur était défendu de porter à Marly les toilettes plus relevées de Versailles. « Le grand habit des dames était banni, » dit Saint-Simon. « Et il ajoute que c'était peu pourtant que « d'y paraître habillée avec un corps et une robe de chambre. » Mais la duchesse de Chevreuse, qui était malade, fut même dispensée du corps; il est vrai qu'alors elle ne paraissait ni dans le salon ni à la table du roi.

L'égalité que le roi avait voulu établir à Marly se faisait remarquer même dans les meubles du grand salon. Il n'y avait partout que des tabourets; cependant, à l'insu du roi, trois sièges à dos de la même étoffe, il est vrai, que les tabourets, finirent par s'y glisser comme une exception glorieuse. Le Dauphin, qui avait fait faire le premier, s'en servait au jeu; en son absence, la duchesse de Bourgogne s'y mit, puis sur un autre qu'on fit faire pour elle à l'occasion de l'une de ses grossesses. La duchesse, fille naturelle de Louis XIV, et femme de l'héritier du grand Condé, hasarda de demander la permission au Dauphin d'en faire cachier un semblable dans un coin, et d'y jouer à l'abri d'un paravent. Un des princes de l'ambitieuse maison de Lorraine, M. de Vaudemont, ayant pris la liberté de s'asseoir sur un de ces

sièges à dos pour se mettre hors de rang, il fallut en parler au roi qui gronda le tapissier Bloin d'avoir ménagé aux fils de France une distinction faite pour éveiller les prétentions. Il y eut cependant des personnes qui obtinrent de singulières privautés dans ce salon. En 1705, la princesse des Ursins, appelée à la cour de France dont elle avait desservi les plans en Espagne, et qui avait besoin désormais de s'y ménager son appui, paraissait au salon de Marly avec un petit épaugneul sous le bras, comme si elle eût été chez elle. Le courtisan ne revenait point d'étonnement d'une familiarité que la duchesse de Bourgogne n'eût point hasardée, et encore moins de voir dans les bals le roi caresser le petit chien et à plusieurs reprises. Pour de moindres hardiesses, le roi entraînait dans de grandes fâcheries; mais souvent, dans les dernières années, Marly a vu l'orgueil de Louis XIV pîfer plus bas encore devant la nécessité.

Le roi ne voulait pas qu'on s'ennuyât à Marly; et il poussait si loin ce désir, que vingt-six heures après la mort de son frère, enlevé par l'apoplexie en sortant de Marly, où il avait eu avec son aîné une scène très-violente, il se prit à faire des jeux lui-même pour divertir la duchesse de Bourgogne, et ordonna au duc de Bourgogne d'ouvrir le brelan. Le jeu était presque continu à Marly; on jouait à la grande table en commun, ou à de petites tables séparées, qu'on enveloppait de paravents de manière à faire de petits cabinets dans la grande pièce. Le bal demeura aussi un des plaisirs les plus vifs que le roi pût se donner, alors même qu'il cessa d'y faire un rôle. Les danseurs se disposaient dans le grand salon, sur le plan d'un carré long fort vaste; au haut bout, c'est-à-dire du côté du salon où les dames mangeaient avec le roi, était le fauteuil de Louis XIV. Lorsque le roi et la reine d'Angleterre assistaient, on ajoutait pour eux deux fauteuils; puis venaient de part et d'autre, sur des tabourets, les fils de France et les princesses du sang qui fermaient ce rang; au delà de petit-fils de France, on n'y était pas admis; vis-à-vis étaient assis les danseurs, princes aussi, qui étaient conduits par le plus considérable d'entre eux. Des deux côtés se rangeaient les dames qui dansaient, laissant placer les premières, celles qui étaient titrées; derrière le roi était le service, c'est-à-dire les grands officiers en charge, et par derrière encore ce qu'il y avait de plus distingué parmi les hommes admis à Marly. Derrière les danseuses étaient les dames qui ne dansaient point, et derrière elles les hommes de la cour spectateurs; quelques autres aussi se plaçaient derrière les danseurs. Le roi d'Angleterre et la princesse sa sœur ouvraient toujours le bal, et tant qu'ils dansaient, Louis XIV se tenait debout. Cependant, après deux ou trois fois de ce cérémonial, il demeurerait assis à la prière de la reine d'Angleterre. Quand on dansait avec le masque, il y avait un peu plus de liberté; il était alors permis aux fils de France de se mêler parmi les dames derrière les danseuses; le bal commençait toujours à visage découvert, et chacun ayant le masque à la main; mais s'il y avait des entrées ou des changements d'habits, les personnes qui en étaient sortaient conduites par un prince, et alors on revenait masqué sans que personne sût qui étaient les masques. Le plus grand amusement qu'on pût ajouter à ces bals, avec les collations, c'étaient des boutiques où les dames prenaient toutes sortes de costumes étrangers, chinois, japonais, etc., et vendaient sous ce déguisement des choses infinies, dit Saint-Simon, et très-recherchées par la « beauté et la singularité. » La musique et la comédie étaient plus ordinaires.

Madame de Maintenon fut la dominatrice de Marly. Son appartement était celui qui avait été destiné à la reine, et que peut-être Marie-Thérèse habita. Dans les commencements, elle dînait à table, au milieu des dames, dans le salon carré qui séparait son appartement de celui du roi. Mais bientôt elle se lit servir chez elle une table particulière où quelques dames, ses familières, peu nombreuses, et presque toujours les mêmes, dinaient avec elle. Saint-Simon, qui donne

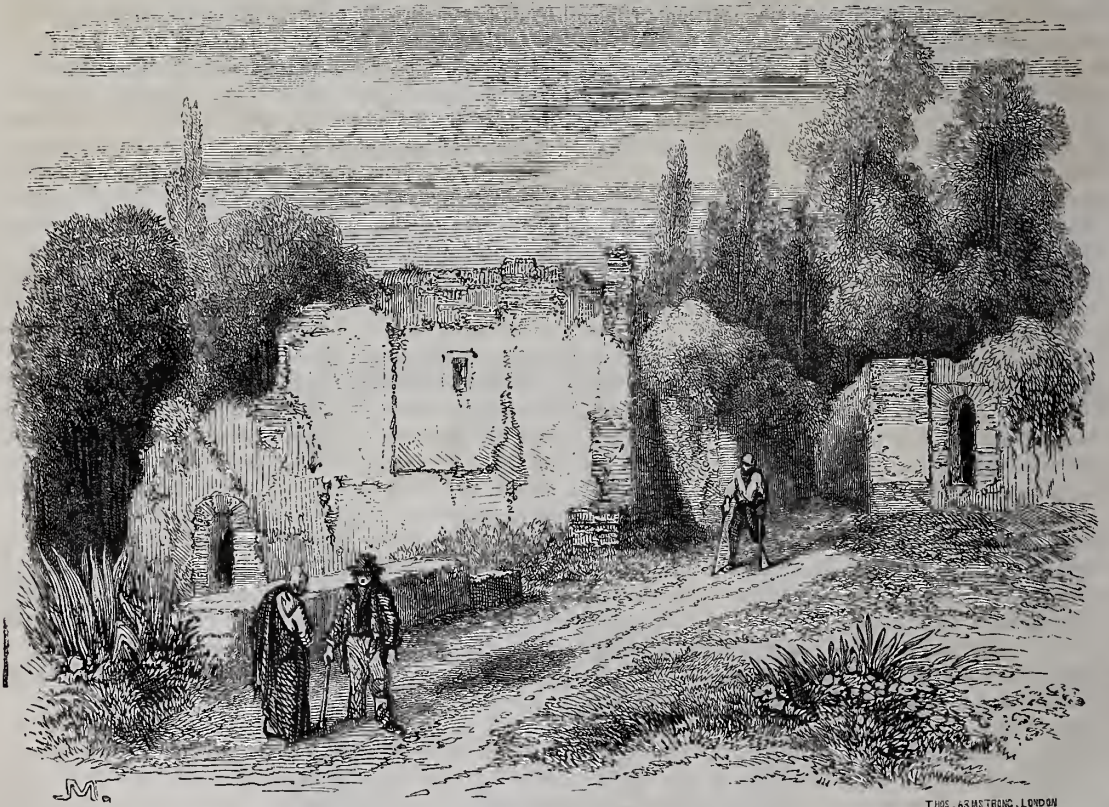
tous ces détails, ajoute : « Au sortir de dîner, le roi entra
 » chez madame de Maintenon, se mettait dans un fauteuil près
 » d'elle, dans sa niche qui était un canapé fermé de trois
 » côtés, les princesses du sang sur des tabourets auprès d'eux,
 » et dans l'éloignement les dames privilégiées. On était près
 » de plusieurs cabarets de thé et de café ; en prenait qui vou-
 » lait. Le roi demeurait là plus ou moins, selon que la con-
 » versation des princesses l'amusait ou qu'il avait affaire ; puis
 » il passait devant toutes les dames, allait chez lui, et toutes
 » sortaient, excepté quelques familières de madame de Main-
 » tenon. Dans l'après-dinée, personne n'entrait où étaient le
 » roi et madame de Maintenon, que madame la duchesse de
 » Bourgogne, et le ministre qui venait travailler. La porte
 » était fermée, et les dames qui étaient dans l'autre pièce n'y
 » voyaient le roi que passer pour souper, et elles l'y suivaient ;
 » après souper, elles le suivaient chez lui avec les princesses,
 » comme à Versailles. » Ainsi l'antichambre de madame de
 Maintenon était le salon où l'ambition retenait les femmes les
 plus nobles de France.

Louis XIV étant à Marly pour ainsi dire, dans son privé,
 hors de la vue de tous les ambassadeurs étrangers qui n'y
 furent jamais admis, hors de l'indiscrète présence des cour-
 tisans ordinaires, y donnait plus libre essor à ses humeurs
 qui n'étaient pas toujours aimables, ni même humaines. Il
 en faut lire les traits nombreux dans les mémoires de Saint-
 Simon qui les a recueillis sur place avec un manifeste plai-
 sир pour dénigrer la Majesté devant laquelle l'Europe s'in-
 clinait. A Versailles, on voyait le roi ; à Marly, l'homme se

laissait voir ; et il s'en fallait que, de l'avis même des con-
 temporains, l'homme fût aussi grand que le roi.

§ 5. DÉCADENCE DE MARLY.

Après la mort de Louis XIV, Marly fut abandonné pen-
 dant tout le temps de la Régence. Quand Louis XV voulut y
 retourner, il fut obligé de faire changer beaucoup de parties
 qui étaient dégradées. C'est alors que la rivière qui tombait
 derrière le grand pavillon sur soixante-trois marches de mar-
 bre, fut changée en un tapis de verdure. Louis XVI alla plus
 rarement encore à Marly, où cependant il était la veille du
 serment du Jeu de Paume. En l'absence de leurs hôtes royaux,
 ces jardins en recevaient de plus bourgeois. M. de Noailles,
 gouverneur de Saint-Germain, donnait la clef des petits pavil-
 lons à des amis qui allaient s'y installer pour la saison. En
 entrant, on signait l'état des lieux ; on recevait non-seule-
 ment les meubles, mais la vaisselle aux armes du roi. Si on
 cassait quelque chose, on trouvait à le remplacer avec les
 mêmes armes chez les marchands de Marly. On n'avait be-
 soin d'apporter que du linge. Si on avait des visiteurs impré-
 vus, on envoyait chercher ce dont on avait besoin, même
 les lits, chez l'intendant qui remettait tout sur un reçu. La
 révolution surprit là des habitants qu'elle dispersa. On vendit
 Marly après en avoir enlevé les statues qui forment en grande
 partie aujourd'hui la décoration du jardin des Tuileries. C'est
 la Convention qui les y fit transporter après y avoir ordonné
 les dessins de ces salles de marbre qu'on voit au milieu des



État actuel des ruines du bâtiment des Seigneurs, à Marly.

quinconces. M. Saniel, qui acheta le château favori de la vieil-
 lesse de Louis XIV, enleva le dôme qui couvrait le grand
 salon, en arracha le parquet, et trouva par-dessous une
 source d'eau dont il se servit pour établir une filature. Plus
 tard, on rasa les édifices, on arracha les marbres qui les or-
 naient et ceux des jardins ; on en fit des lots qu'on vendit
 séparément. Ainsi se dispersèrent, cent après avoir été amas-

sées, toutes ces richesses dont les ruines mêmes ont été dé-
 truites, et dont il ne reste plus qu'une trace imparfaite im-
 primée sur le sable.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
 rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

BATEAUX EN PAILLE.



Le Cavallito, ou Bateau en paille, sur les côtes du Pérou. — Dessin communiqué par M. A. de Lattre.

Ce genre de bateau est en usage sur la côte du Pérou, à l'endroit où l'on débarque pour se rendre à Truxillo, ville située à 2 kilom. environ de la mer, à 8° 6' de latitude méridionale, et à 320 kilom. de Lima. La mer, presque constamment houleuse, fait chavirer les bateaux ordinaires. On les remplace par une espèce de radeau que l'on nomme *cavallito* (ou petit cheval), à cause de sa forme et de la nécessité où l'on est quelquefois de l'enfourcher et de s'y cramponner. Le cavallito est construit avec le *titora*, jonc qui croît en abondance au bord des eaux douces, surtout des petits lacs, et qui a les propriétés du liège.

De même, sur la côte de Coromandel, on se sert du *mas-soula*, petite barque construite en écorces, qui glisse sur la surface des vagues, on ploie sans se briser sous leur pression.

Au Sénégal, sur toute cette longue côte de la Guinée, entre les embouchures de la Gambie et du Sénégal, où le ressac en battant la côte fait décrire au flot des volutes immenses, on débarque au moyen d'un petit radeau auquel son admirable flexibilité permet de tomber des flots sur la plage sans inconvénient.

Les indigènes des îles de l'Océanie se servent d'embarcations ou plutôt de flottens aussi frêles, aussi souples, pour aller sans danger d'un point à l'autre de leurs côtes bordées de récifs de coraux, ou traverser les canaux qui les séparent les unes des autres.

« Au moment où nous allions jeter l'ancre, dit un voyageur, deux Catamarans parurent tout à coup sur le pont ; ils étaient entièrement nus à l'exception d'un mince chiffon et d'une sorte de chapeau en feuilles de palmier qui leur sert de boîte pour leurs dépêches. Ils étaient à deux lieues au moins du rivage, et c'était sur un simple monceau de bois et armés d'une seule rame qu'ils avaient fait ce trajet ; bravant l'épou-

vantable ressac qui s'étend à plus de trois kilomètres du rivage, et maniant la rame en cadence à l'aide d'une sorte de chant, ces naturels s'aventurent quelquefois à des distances considérables. »

Le navigateur qui mentionne pour la première fois ces êtres étranges avait inscrit sur son livre de loch ce qui suit : « Une heure de l'après-midi, devant la principale ville du Coromandel (Madras), vu deux diables jouant avec des bâtons à la surface de l'Océan. Dieu veuille que ce ne soit pas de mauvaises augures ! »

Ce radeau ne sert le plus souvent qu'aux communications entre la terre et les navires mouillés au large.

SUR LA PEINTURE EN CHINE

ATELIER D'UN PEINTRE CHINOIS CONTEMPORAIN. — TRAITÉ DE PEINTURE COMPOSÉ PAR UN CHINOIS EN 1681.

La maison du peintre Lamquoï, qui passe pour le plus habile artiste chinois de ce temps, est située dans la rue de Chine, à Canton ; elle est seulement distinguée de celles des voisins par une petite tablette noire attachée à la porte, sur laquelle sont inscrits, en caractères blancs, le nom et la profession de Lamquoï.

Au rez-de-chaussée est la boutique où les travaux terminés sont exposés pour la vente. Ce sont les dessins sur papier de riz qui sont estimés les meilleurs. Ils sont empilés les uns sur les autres, recouverts de cages de verre et placés autour de la boutique. Recouvrant on y trouve aussi plusieurs choses qui ne se rapportent pas à la peinture, mais qui font partie du fonds du commerce de la maison. Telles sont, par

exemple, des pierres de diverse sorte gravées ou sculptées d'une manière fort curieuse. On trouve aussi à acheter là tous les objets matériels qui servent à peindre : boîtes à couleurs avec brosses, pinceaux, etc., le tout couvert avec de la soie brochée d'or. Le papier de riz, rangé en lots de cent feuilles, est un article important de la vente. Cet objet de commerce est tiré de Nankin, et se vend plus ou moins cher selon la grandeur.

Un petit escalier, assez semblable à une grande échelle avec une rampe de bois, conduit de la boutique à l'atelier du premier étage. Là, vous voyez à l'œuvre huit à dix Chinois ayant les manches retroussées et leur longue queue de cheveux fixée autour de leur tête, afin de ne pas porter de dommage aux opérations délicates qu'ils font en peignant. La lumière est introduite franchement dans cet atelier par deux fenêtres pratiquées aux deux extrémités de la chambre, qui n'est pas grande et n'a pour tout ornement que les peintures nouvellement terminées et tapissant les murs.

On remarque parmi ces peintures plusieurs gravures d'Europe près desquelles sont placées des copies faites par les Chinois, soit à l'huile, soit à l'aquarelle. Ces gravures sont ordinairement apportées par les officiers de marine qui les donnent en échange de dessins et de peintures faits par les Chinois. C'est du reste un sujet d'étonnement que la fidélité et l'élégance avec lesquelles les peintres de ce pays copient les modèles qu'on leur propose. Leur coloris en particulier est brillant et vrai, ce qui mérite d'être remarqué, puisque, copiant des gravures, cette partie de leur travail est entièrement confiée à leur goût et à leur jugement. C'est donc un talent véritable qui les distingue que le choix harmonieux des couleurs qu'ils combinent à leur fantaisie. On voit aussi suspendus aux murailles des dessins représentant des navires, des bateaux, des villages et des paysages dont l'apparence est parfois assez grotesque.

L'atelier est garni de longues tables séparées l'une de l'autre par un espace rigoureusement calculé pour laisser circuler les peintres. Ces artistes chinois ne sont nullement contrariés, du reste, par la présence et la curiosité des étrangers. Au contraire ils continuent tranquillement leur travail, et sont même tout disposés à répondre aux questions qu'on leur adresse et à laisser regarder ce qu'ils font. Aussi, pour peu qu'on y apporte d'attention, est-il facile de saisir et de connaître tous les procédés qu'ils emploient pour achever ces beaux dessins sur papier de riz si prisés aujourd'hui en Europe.

En regardant ces hommes assis sur un petit tabouret devant leur table, avec leurs outils rangés en ordre à côté d'eux, on est frappé de la propreté et de la délicatesse avec lesquelles ils achèvent chacune des petites opérations qu'ils ont à faire. Les dessins qu'ils exécutent ne sont ni copiés entièrement sur d'autres, ni tout à fait originaux, et une bonne partie de leur ensemble résulte d'un travail mécanique.

D'abord on choisit une feuille de papier de riz où il se trouve le moins de taches et de trous qu'il soit possible, et dont la grandeur se rapporte avec le prix que l'on veut demander du dessin. Quand il se trouve des défauts dans le papier, les Chinois sont fort habiles pour les faire disparaître. Pour remplir une déchirure ou un trou, par exemple, ils placent derrière la partie avariée un petit morceau de verre humecté, tout à fait semblable à du mica, et qui est fait avec du riz. Lorsque les bords de la déchirure sont ainsi maintenus, ils intercalent sur le côté de la feuille qui doit être peint un morceau de papier de riz taillé qui remplit exactement l'espace vide.

Quand le papier est bien préparé, ils passent dessus une légère dissolution d'alun pour le rendre apte à recevoir les couleurs, opération que l'on renouvelle plusieurs fois pendant le cours du travail que demande un dessin; de telle sorte qu'avant qu'il soit fini il reçoit ordinairement sept ou huit couches d'eau aluminée. L'effet de ce minéral sur le

papier est tout à la fois de l'empêcher de boire et de donner plus de fixité aux couleurs.

Vient ensuite l'opération du tracé, du dessin, qui est à peu de chose près faite mécaniquement et d'après des recettes. Il existe des livres à l'usage des peintres chinois, dans lesquels ils trouvent des esquisses au trait et même coloriées, représentant des hommes, des animaux, des arbres, des plantes, des roches et des édifices vus sous des aspects divers, dans des mouvements variés, plus ou moins grands et diminués en raison du plan perspectif où l'on veut les placer. Ces divers objets offerts ainsi dans les livres servent de pièces de rapport au moyen desquelles les peintres font leurs tableaux. Ainsi, pour faire un paysage, ils copient des montagnes de leur livre modèle, y choisissent les arbres qui leur conviennent, ajoutent des figures d'hommes, d'animaux, et par ce moyen obtiennent des compositions assez variées tout en combinant diversement les mêmes objets. Cette pratique rend raison de la ressemblance que l'on observe dans la facture des arbres, des roches et même des figures dans les compositions chinoises, bien que leur ensemble présente souvent de la variété.

Les couleurs sont préparées d'avance, et on les emploie de la même manière que quand on peint à l'huile, en empâtant. Les teintes, toujours opaques, sont appliquées et mêlées avec le plus grand soin. Après les avoir broyées, en les humectant d'eau, avec une molette de verre sur un plat de porcelaine, on y ajoute de l'alun, puis de la glu pour les faire adhérer au papier. En Europe nous préférons la gomme; mais les Chinois se servent de glu qu'ils tiennent toujours chaude auprès d'eux.

Un appareil simple suffit pour leur faire obtenir ce dernier résultat. C'est un petit trépied en fer supportant un godet du diamètre d'un pouce et demi, dans lequel est la glu; et, pour entretenir le degré de chaleur nécessaire, le peintre chinois allume de temps en temps un morceau de charbon gros comme une noisette, qu'il place sous le godet et remplace quand il est consumé.

Les couleurs étant préparées, l'artiste commence par mettre les teintes neutres pour masser le dessin. Les draperies et les accessoires sont peints d'abord sur le papier. Mais quand on veut représenter des chairs, les teintes sont mises sur l'envers de la feuille, de manière à produire cette transparence de coloris que les peintres en miniature d'Europe obtiennent avec l'ivoire.

Pour cette partie du travail, il n'est pas très-nécessaire que le peintre chinois consulte ses modèles; car, ainsi qu'on l'a déjà dit, cette branche de l'art, le coloris, dépend entièrement du goût et de l'habileté de l'artiste. Les peintres qui ont de l'expérience ne copient même pas du tout, du moment que le dessin est tracé.

Maintenant il reste à faire connaître de quelle manière les Chinois s'y prennent pour reproduire les détails des objets avec tant de soins et d'adresse. Ce genre de perfection résulte tout à la fois de l'incroyable dextérité des peintres et de la nature du papier de riz qui protège et facilite cette espèce de travail.

Les brosses dont on fait usage pour peindre sont semblables à celles avec lesquelles on écrit, seulement elles sont plus fines et les poils sont engagés dans un morceau de bambou ou de roseau. La couleur des poils diffère; ils sont blancs, gris et quelquefois noirs. Les pinceaux faits avec ces derniers sont les meilleurs. On en trouve quelquefois à Canton; mais on ignore quel est l'animal qui produit cette espèce de fourrure, et l'on dit que quelques pinceaux, plus délicats encore que tous les autres, sont faits avec les poils qui forment la moustache des rats. Les bons pinceaux sont très-rare et fort chers.

Lorsque l'on peint une partie qui exige un certain nombre de coups de pinceau plus délicats que ce que l'on pourrait produire avec une seule touche, on emploie deux brosses ou pinceaux dont on se sert de cette façon: le plus petit pinceau est tenu perpendiculairement sur le papier par le pouce et l'index, tandis que celui qui est plus gros est tenu par les

mêmes doigts, mais dans une position horizontale. Il résulte de cette double disposition du petit et du gros pinceau qu'avec le premier on réforme le trait, si cela est nécessaire, on fait tous les détails délicats, et enfin on applique les couleurs précisément où l'on veut; puis qu'ensuite, en abaissant un peu la main, le petit pinceau prend la direction horizontale en s'éloignant du papier, tandis qu'avec le gros pinceau humecté, mais sans couleurs et placé alors verticalement, on adoucit les teintes qui ont été appliquées par le petit. Au moyen de cette pratique, on ne dérange pas la main pour changer de pinceau, et la double opération de poser la teinte et de l'adoucir se fait avec plus de sûreté et de promptitude. Les peintres chinois manœuvrent ce double pinceau avec une dextérité singulière. La glu, dont ils se servent de préférence à la gomme, a l'avantage, en séchant moins vite, de laisser plus de temps pour perfectionner le travail.

Le défaut le plus grand de la peinture chinoise, relativement au goût et aux doctrines qui régissent cet art en Europe, est l'omission totale, chez les artistes orientaux, des effets de la lumière et des ombres. Le *modèle* leur semble entièrement inconnu. Ce système imparfait d'imitation tient à l'idée fondamentale des Chinois qui prétendent représenter les objets de la nature non tels qu'ils apparaissent, mais tels qu'ils sont effectivement : en sorte qu'ils s'efforcent d'imiter en peignant comme on imite en sculptant.

M. Delécluze, qui a extrait et traduit ces curieux détails d'un ouvrage anglais intitulé : *le Fan-qui* (l'étranger) en *Chine*, ajoute les réflexions suivantes.

« Depuis longtemps, en comparant des peintures chinoises entre elles, j'avais cherché à me rendre raison des principes d'après lesquels on les compose et on les exécute. La lecture du livre du Fan-qui et la vue des albums de Lam-qui ont reporté mon attention sur ce sujet. Lorsque M. Stanislas Julien, notre savant sinologue, me fit voir un livre de sa riche bibliothèque chinoise, qui contient tout un traité de peinture dont le texte est accompagné de plusieurs volumes de dessins gravés au trait, j'avoue que je fus singulièrement étonné; et mon étonnement redoubla, soit en entendant la traduction improvisée que le savant me fit de quelques parties du texte, soit en voyant l'habileté avec laquelle les modèles d'arbres, de montagnes et de paysages en particulier sont traités sur les gravures. La première partie de ce traité, qui a cinq cahiers, est intitulée : « Tradition de l'art de peindre » (*Hoa-Tchouen*), titre qui paraîtra exact si l'on considère que le rédacteur, appelé *Li-la-ong-sien-sing*, c'est-à-dire le docteur Li-la-ong, y a réuni ce qu'il a trouvé de meilleur dans les ouvrages anciens et modernes sur ce sujet. Cette édition est accompagnée de planches gravées pour la première fois en 1681. Voici la distribution des matières.

» Table des cinq cahiers : — Liv. I. Dissertation sur la peinture, en 18 articles. — Préparation et emploi des couleurs, 26 articles. — Liv. II. Arbres, 49 modèles avec des notes explicatives. — Feuilles, 24 modèles. — Vieux arbres, 9 modèles. — Arbres garnis de feuilles, d'après différents artistes. — Arbres réunis, 23 mod. — Pins et sapins, 10 mod. — Saules, 5 mod. — Bananiers, *Bignonia tomentosa*, bambous, roseaux, 17 mod. — Liv. III. Pierres, 11 mod. — Montagnes, 42 mod. — Pics de montagnes de différentes formes, d'après divers artistes dont les noms sont cités, 27 mod. — Roches au milieu de courants d'eau, roches escarpées, 11 mod. — Sources, cascades, ponts naturels au milieu des montagnes, 12 mod. — Eaux, nuages, flots, ondes, 4 mod. — Liv. IV. Personnages en perspective, 62 mod. — Personnages de moyenne dimension et dans différentes attitudes, 32 mod. — Personnages de petite dimension, 19 mod. — Oiseaux, 26 mod. — Murailles et maisons, 26 mod. — Portes, 16 mod. — Murailles de ville, ponts, 31 mod. — Temples, pagodes, tours, bateaux, ustensiles avec modèles. — Liv. V. Écrans, éventails, 40 modèles.

» La seconde partie, intitulée : « Traditions de la peinture

ou de l'art de peindre » (*Hoa-Tchouen-en-tsi*), forme le second recueil et a été imprimée à Nanking, dans la même année que la première, en 1681. Elle se compose de huit cahiers, et en tête du frontispice on lit ces mots : « Composé d'après les plus célèbres artistes de l'empire. » Du reste, elle ne contient que des modèles d'arbres, de plantes et de fruits dessinés avec la plus grande exactitude et dont quelques-uns sont coloriés.

» Voici la traduction de quelques-unes des légendes qui accompagnent les gravures au trait de personnages : — Homme qui marche lentement en méditant des vers. — Homme qui cueille une fleur de chrysanthème. — Homme qui grave des vers sur le flanc d'une montagne. — Jeune homme qui rencontre par hasard un vieillard, et qui, après avoir causé avec lui, le quitte sans espérance de le revoir. — Homme couché sur le dos et lisant le *Livre des montagnes et des mers*. — Homme portant un fagot, etc. etc.

» Telle est l'économie de ce livre où les planches gravées abondent. Je les ai observées avec soin, et voici les réflexions qu'elles ont fait naître dans mon esprit. En général, le dessin y est supérieur à celui des peintures faites sur papier ou sur porcelaine. Il y a même des sortes de plantes, d'arbres, de roches et de cascades au milieu des montagnes, où ces objets sont rendus avec vérité et dessinés avec un esprit remarquable. La nature des roches est souvent exprimée avec une exactitude qui satisferait même un géologue; et dans la représentation des chutes d'eau, qui ordinairement sont encaissées dans des amas de montagnes, la différence des plans, la perspective du cours des eaux sur les parties planes, ainsi que la diminution des arbres, à mesure qu'ils s'éloignent de l'œil, tous ces accidents naturels sont rendus au trait, non-seulement avec art, mais même savamment.

» Les figures d'hommes ont des attitudes vraies et expressives; les oiseaux sont comparativement mieux traités encore, et enfin les végétaux et les montagnes y sont souvent représentés avec talent et toujours avec une très-grande vérité.

» Il n'est pas vrai, comme on le répète sans cesse, que les peintres chinois n'aient pas le sentiment de la diminution des objets et de la fuite des lignes, à mesure qu'ils s'éloignent de l'œil; car, dans toutes leurs peintures, ces phénomènes sont au moins indiqués, et parfois, comme dans ces grands paysages avec cascades, dessinés dans le traité qui nous occupe, on les trouve rendus avec une grande délicatesse.

» Mais le traité de peinture chinois fournit encore une preuve plus frappante de l'intention formelle qu'ont les artistes de ce pays d'exprimer les apparences en perspective. Dans le cahier qui contient les modèles de personnages, d'animaux et de maisons, tous ces objets sont présentés successivement de plus petite dimension, à mesure qu'ils s'éloignent de l'œil du spectateur, et l'artiste a eu soin de placer les plus grands sur le bord du tableau et de reporter toujours plus haut et plus près de l'horizon ceux qui sont plus éloignés et qui conséquemment doivent paraître plus petits. La science n'entre pour rien dans ce travail; mais le sentiment de la perspective considérée comme art y est au même degré que dans les ouvrages de plusieurs grands maîtres des vieilles écoles d'Allemagne et d'Italie avant le seizième siècle. Je ne crains pas même d'avancer qu'à nos expositions du Louvre on voit souvent des tableaux qui, sous le rapport de la perspective au moins, ne sont pas plus forts que ceux des Chinois.

» Au surplus, quand les personnes étrangères à la peinture se plaignent de défauts de perspective, on peut être certain qu'elles veulent désigner la perspective aérienne, atmosphérique. A ce compte, elles ont beau jeu pour se moquer des Chinois, qui, par une singularité inexplicable, ont l'air de ne pas voir d'ombre sur les corps, puisqu'ils n'en expriment jamais, pas même les ombres portées. Il est vrai que toutes les écoles de peinture, lorsqu'elles naissent dans un pays, adoptent d'abord cette manière. Mais on a de la peine à

s'expliquer la permanence et la transmission de siècle en siècle, jusqu'à nos jours, de cet état de l'art. Cela tient sans doute à des préjugés qui ne nous sont point encore connus, mais qu'il serait curieux d'étudier.

» Quoi qu'il en soit, par l'inspection des modèles dessinés, de ceux surtout qui reproduisent la nature physique, on voit clairement qu'antérieurement à 1681, il y a eu des artistes en Chine, qui, dans l'imitation exacte des objets naturels, ont



Croquis extrait de l'ancien Traité de peinture chinoise, communiqué par M. Stanislas Julien.

montré une science et un talent que l'on ne retrouve pas au même degré dans les compositions faites de nos jours. D'où il résulte que si effectivement Lamquoï est un des plus habiles peintres de Chine aujourd'hui, il faut en conclure que

l'art en ce pays est dégénéré depuis 1681, époque de la publication du traité que possède M. Stanislas Julien. Lorsque l'on observe quelques compositions, rares, je l'avoue, où l'on trouve un choix heureux de lignes, des combinaisons

ingénieuses de figures et de groupes, et enfin des sujets compliqués, où l'on saisit une scène bien liée, des gestes et des expressions en harmonie entre eux, on a peine à croire que ces compositions, rares, je le répète, soient le résultat du hasard et l'effet d'une combinaison analogue à celle du jeu de patience. Dussé-je compromettre ma critique, j'ajouterai que j'ai vu et que je possède même plusieurs compositions chinoises dont la disposition des groupes et l'attitude des figures ne feraient tort à aucun artiste européen. »

GAVARNIE,

Département des Hautes-Pyrénées.

Gavarnie et ses merveilles sont au centre même des Pyrénées, dans la partie la plus colossale de la chaîne, à la tête des eaux qui forment le gave de Pau. Aucun voyageur ne traverse la vallée de Barèges sans visiter cet admirable lieu. En partant de Luz on s'y rend par Saint-Sauveur. Le chemin, toujours bordé d'un précipice, est si pénible, et si périlleux même en quelques endroits, qu'on ne peut le suivre

qu'à cheval ou en chaise à porteurs. Depuis Saint-Sauveur, la gorge se transforme en un étroit précipice dont le torrent ravage et occupe le fond. Vous voyez deux villages, Pragnères et Gèdres, isolés et perdus dans la plus affreuse solitude ! Les Pyrénées n'offrent point de site plus lugubre et plus sévère : vous marchez pendant quatre heures sur la crête des ruines formés par d'immenses éboulements, dans un silence que ne trouble aucun bruit, si ce n'est le roulement des torrents et le croisement des corbeaux. Un seul sentier conduit à une chapelle déserte et comme abandonnée dans ces montagnes.

Il n'est point de paysage qui s'annonce avec autant de grandeur et de majesté que l'enceinte de Gavarnie ; un seul des effets bizarres et sublimes qu'on rencontre à chaque pas sur la route suffirait pour donner de la célébrité à tout autre pays.

En sortant de Gèdres, on monte assez rapidement sur les flancs du Coumèlie ; la vallée se rétrécit beaucoup ; le gave devient plus profond ; il mugit davantage, et on aperçoit bientôt, à droite, deux petites cataractes qui se détachent d'un rocher aride et se précipitent en nappes à travers les-



Pyrénées.— Le Cirque de Gavarnie.

quelles se décomposent merveilleusement les rayons du soleil. Un peu plus loin est la cascade d'Arroudet, qui descend de la montagne du Saoussa, dont la chute, assez considérable, est d'un bel effet. On atteint ensuite ce grand et terrible monument des convulsions de la nature, ce lieu de destruction que les gens du pays appellent *la Peyrade* : expression qui fait image comme celle de *Chaos*, plus généralement usitée. Dans l'espace d'un grand quart de lieue, toute la vallée est encombrée par d'énormes blocs de rochers granitiques de différentes formes, dont quelques-uns, semblables à des maisons, ont de trois à quatre mille mètres cubes, entassés les uns sur les autres, se servant mutuellement d'appui, dans le plus affreux désordre.

Ces débris d'un monde en ruines sont le résultat d'un éboulement subit, et proviennent des sommités voisines dont

les flancs hérissés menacent le voyageur de nouvelles chutes. On y voit des blocs en partie détachés qui sont près de tomber, et qui n'attendent qu'un nouvel ébranlement pour se joindre à ceux qui ont déjà roulé du haut des monts jusqu'au fond de l'abîme ; ils ont obstrué le passage du gave et détourné son cours en opposant à ses flots impétueux leurs masses gigantesques. Ce n'est qu'après mille efforts tumultueux que le torrent échappe à ces vastes débris, et le mugissement des eaux, dans l'espace profond qu'ils occupent, complète sur les sens affaiblis, sur l'imagination troublée, les effets de cette scène de désolation ; elle pénètre l'âme de l'idée pénible du néant, et la force stoïque du juste est presque nécessaire en ce lieu, pour n'être pas accablé par son aspect.

L'étonnement augmente sans cesse ; il devient bientôt de

l'admiration à la vue des Tours du Marboré, du Pic Blanc, de la Brèche de Roland, du Néouvielle, du Vignemale, du Mont Perdu, le géant de ces colosses, de ces cimes prodigieuses dont les neiges se perdent dans les nues. Et cependant combien Gavarnie est au-dessus de tout cela !

On passe de nouveau le gave au pont Barygui, sous lequel il se précipite tout entier avec fracas parmi d'énormes rochers, et l'on trouve d'abord l'auberge de Gavarnie, puis le village du même nom, enfin la chapelle du lieu, construite par les Templiers, et où se voient, sur une poutre, des crânes humains qu'on prétend être ceux des derniers chevaliers de cet ordre, égorgés lors de sa proscription en 1312.

C'est de l'auberge et surtout de la chapelle que l'on distingue, sous le point de vue le plus favorable, les montagnes du fond, leurs murs plus que semi-circulaires, les neiges qui en occupent les gradins, les rochers en forme de tours qui les couronnent, enfin les nombreuses cascades qui se précipitent dans le fond du cirque. On croirait alors être parvenu au terme de sa course et toucher ces objets qui frappent d'étonnement, quoiqu'on en soit encore à trois quarts de lieue : tel est l'effet de l'immensité de ces parties du plus magnifique tableau que présentent les Pyrénées.

De Gavarnie au cirque il y a près d'une heure de marche, et l'on traverse pour l'atteindre différents bassins dominés au levant par divers pics très-élevés, dont les flancs sont couverts de sapins, et qui forment une chaîne imposante : l'Allantz, la Furchetta aux trois pointes, l'Astazona voisine du Marboré. Le dernier de ces bassins est le plus remarquable ; sa forme ovale, son fond peu inégal et couvert de gravier, annoncent qu'il était anciennement le domaine des eaux du gave, qui le ravage encore de temps en temps. Après ce vallon, on monte sur une petite élévation et l'on atteint les restes d'une digue assez haute, au travers de laquelle s'échappe le gave. Quelques pas encore et on entre dans le cirque, ou, pour nous servir de l'expression locale, dans l'*Oule* de Gavarnie.

Ici l'admiration, l'étonnement sont à leur comble. Quand lord Bute y entra pour la première fois, il s'écria : « La grande, la belle chose !... Si j'étais encore au fond de l'Inde, et que je soupçonnasse l'existence de ce que je vois en ce moment, je partirais sur-le-champ pour en jouir et l'admirer. » Un enthousiasme subit s'empare, en effet, du voyageur transporté à la vue de ces formidables remparts, que l'on croirait bâtis par les anciens géants, au pied de ces sublimes tours où combattirent autrefois Agramant, Ferragus, Marsile, contre les preux de Charlemagne. Au-dessus, Roland, monté sur son cheval de bataille, transperça une montagne de sa terrible épée, et s'ouvrit un chemin qui devait le conduire chez les Maures et à la victoire. L'imagination ne saurait atteindre la réalité de ce que l'on a sous les yeux : le Colisée, les pyramides d'Égypte, les jardins suspendus de Sémiramis, se présentent à la fois à l'esprit. Mais que sont tous les cirques des Romains, que sont tous les ouvrages des hommes, auprès de cet imposant monument de la nature ? Il semble qu'elle ait fait un essai de ses forces pour y déployer tout ce qu'elle a de grandeur et de magnificence. Figurez-vous un vaste amphithéâtre de rocs perpendiculaires, dont les flancs nus et horribles présentent à l'imagination des restes de tours et de fortifications, et dont le sommet, ruisselant de toutes parts, est couvert d'une neige éternelle, sous laquelle le gave s'est frayé une route. L'intérieur de l'enceinte est jonché de décombres immenses et traversé par des torrents mugissants. En pénétrant dans l'enceinte, qui autrefois était évidemment un grand lac dont les eaux ont rompu les digues et ont donné cours au gave, on jouit d'un coup d'œil certainement unique. On voit le gave sortir du lac du Mont Perdu, se précipiter près du vieux pont et de ces éternels glaciers, dans l'enceinte de Gavarnie, de plus de trois cents pieds d'élévation, et se partager ensuite en sept cascades. La plus belle est à gauche ; elle tombe d'une hauteur si prodigieuse et si détachée

du roc, qu'elle ressemble à une longue pièce de gaze d'argent ou à un nuage délié qui glisse dans les airs ; elle en a l'ondulation, l'éclat et la légèreté. L'eau dissoute en brume, et frappée des rayons du soleil, forme une infinité d'arcs-en-ciel qui se multiplient, se croisent et disparaissent selon la rencontre des divers rejaillissements : elle répand en tombant une rosée extrêmement fine. L'air d'alentour est si froid que le voyageur est obligé de se couvrir promptement et de boire quelque liqueur spiritueuse. On voit ensuite fuir, sous un pont de neige, ce gave, qui, d'abord faible ruisseau, murmure à peine, tout d'un coup se grossit, prend une couleur d'azur foncé, s'élance des rochers, entraîne en grondant les débris des bois et des monts, et menace d'ensevelir la contrée. Au loin s'élève le Marboré avec ses crêtes bleuâtres, le Mont Perdu et d'autres montagnes, sur lesquelles l'Arioste a placé le théâtre de ses charmantes fictions.

LES CHOSES INUTILES.

NOUVELLE.

— La diligence de Paris ! crie un garçon d'auberge, en ouvrant la porte de la salle à manger du *Grand-Pelican*, à Colmar.

Un voyageur de moyen âge qui achevait de déjeuner se leva précipitamment à cette annonce et courut à l'entrée de l'hôtel, où la lourde voiture venait en effet de s'arrêter. Dans le même instant un jeune homme mettait la tête à la portière du coupé. Tous deux se reconnurent et poussèrent une exclamation de jole.

— Mon père ! — Camille !

À ces deux cris jetés en même temps, la portière fut rapidement ouverte ; le nouvel arrivant franchit, d'un bond, le marchepied et vint tomber dans les bras du plus vieux voyageur qui le tint longtemps pressé contre sa poitrine.

Le père et le fils se revoyaient pour la première fois, après une séparation de six années que ce dernier avait dû passer à Londres chez un oncle de sa mère. La mort de ce parent dont il se trouvait héritier lui permettait enfin de rejoindre la maison paternelle qu'il avait quittée presque enfant, et où il revenait majeur.

Après le premier attendrissement et les premières questions, M. Isidore Berton proposa à Camille de repartir sur-le-champ pour la campagne qu'il habitait près de Ribeauvillé ; celui-ci, pressé de revoir le logis où il était né, accepta ; le cabriolet fut attelé, et tous deux se remirent en route.

Il y a dans ces premières entrevues, à la suite d'une longue absence, un certain embarras curieux qui entrecoupe l'entretien de silences involontaires. Désaccoutumés l'un de l'autre, on s'étudie, on s'observe, on s'efforce de découvrir les changements que le temps a dû apporter aux idées comme aux personnes ; on recherche le passé dans le présent avec une sorte d'incertitude inquiète. M. Berton surtout était anxieux de connaître le jeune homme qui lui revenait à la place de l'enfant qu'il avait vu partir. Pareil au médecin qui examine un malade, il l'interrogeait lentement, observait chacune de ses impressions, analysait ses moindres paroles.

Tout en continuant son étude, il finit pourtant par se laisser emporter au courant de la conversation, et se mit à lui parler de ses propres goûts et de ses occupations depuis son départ.

Le propriétaire de Ribeauvillé n'était ni un savant ni un artiste ; mais, impuissant à produire, il aimait ce qu'avaient produit les autres ; c'était un miroir qui, sans rien créer, reflétait la création ! aucun élan de l'intelligence ne lui était indifférent, aucune émotion étrangère. Il s'intéressait à toutes les découvertes, s'associait à toutes les tentatives, encourageait tous les efforts. Pour lui, vivre n'était point seulement entretenir l'étincelle que Dieu a mise en chacun de nous, mais l'accroître et l'enflammer aux autres étincelles. Grâce aux loisirs que lui faisait un riche patrimoine, son activité avait

pu se développer librement en dehors des préoccupations du besoin. N'étant enchaîné sur aucune route, il les avait parcourues toutes à la suite des travailleurs, soutenant leur courage par ses récompenses ou ses sympathies. L'Alsace l'avait vu à la tête de chaque entreprise formée au profit des lettres, des sciences ou des arts, et les musées de Strasbourg avaient été enrichis par ses présents.

Dans ce moment encore, il faisait exécuter des fouilles dispendieuses aux flancs d'une colline, où quelques vestiges de poteries antiques avaient été découvertes. Il montra en passant, à son fils, *la butte romaine*, et lui raconta comment il n'avait pu l'acquérir de son possesseur qu'en donnant en échange un arpent de ses meilleurs prés.

Camille laissa échapper une exclamation de surprise.

— Tu trouves que je suis bien fou, n'est-ce pas ? demanda M. Berton qui l'observait.

— Pardon, mon père, dit le jeune homme, je m'étonne seulement du marché.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'il me semble qu'en toute chose on doit avoir égard à l'utilité, et que cette colline aride ne peut valoir un arpent de prés.

— Je vois que tu n'es pas archéologue.

Il est vrai ; je n'ai jamais bien compris ce que prouvent de vieilles poteries, et quel intérêt on peut prendre à des générations éteintes.

M. Berton regarda son fils, mais ne répondit rien. Jaloux de le connaître à fond, il ne voulait pas effaroucher sa confiance par un débat. Il y eut quelques instants d'un silence qui fut tout à coup interrompu par le cri de Camille. Il venait d'apercevoir au loin, parmi les arbres, le manoir dont il avait reconnu la grande tourelle.

— Ah ! oui, c'est mon observatoire, dit son père en souriant ; car je ne suis pas seulement antiquaire, mon pauvre ami, je me suis fait de plus astronome.

— Vous ! mon père.

— Oui, j'ai transformé notre tourelle en cabinet de travail, et j'y ai braqué un télescope avec lequel j'examine ce qui se passe dans les astres.

— Et vous trouvez plaisir à vous occuper de choses qui sont hors de votre portée, auxquelles vous ne pouvez rien changer, et qui ne vous rapportent rien ?

— Cela emploie le temps, dit M. Berton, qui continuait à éviter une discussion sérieuse. Du reste, tu en verras bien d'autres. L'ancienne basse-cour a été transformée en volière, et le verger en jardin botanique.

— Tous ces changements ont dû vous coûter fort cher.

— Et ne me rapportent rien.

— C'est à-dire alors que vous les condamnez vous-même.

— Je ne dis pas non ; mais nous voici arrivés : descendons.

Le palefrenier accourut pour prendre les rênes, et nos deux voyageurs le laissèrent conduire le cabriolet aux remises, tandis qu'ils entraient au manoir.

Camille trouva le vestibule encombré de vieilles armes, d'échantillons géologiques et d'herbiers relatifs à la flore alsacienne.

— Tu cherches une *patère* pour ton manteau ? dit M. Berton, qui le voyait regarder autour de lui avec une sorte de désappointement. Cela serait, en effet, plus utile que mes curiosités ; mais passons au salon.

Le salon était orné, depuis les plinthes jusqu'aux corniches, de peintures, de dessins rares ou de médaillers. Le propriétaire voulut faire admirer quelques cadres à son fils ; celui-ci s'excusa sur son ignorance.

— Au fait, tout cela n'a pas grande importance, dit M. Berton avec bonhomie ; nous sommes de grands enfants que les curiosités amusent ; mais je vois avec plaisir que tu as pris la vie par le côté pratique.

— Je le dois à mon oncle Barker, fit observer Camille avec une modestie un peu théâtrale. Il se plaignait souvent

du temps et des trésors dépensés pour les frivoles merveilles de l'art, et cherchait en vain quel profit l'humanité pouvait tirer d'un papier noirci ou d'une toile peinte.

Ils furent interrompus par l'arrivée d'un domestique qui annonçait le dîner et qui remit à M. Berton un livre nouveau arrivé par la poste : c'était l'œuvre impatientement attendue d'un poète favori. Il se mit d'abord à la parcourir ; mais s'arrêtant tout à coup et refermant le livre :

— Allons, dit-il, ne vais-je pas retarder ton dîner pour des vers ! L'oncle Barker ne me l'aurait point pardonné.

— J'en ai peur, répondit Camille en souriant ; car il avait coutume de demander à quoi servent les poèmes.

Le père et le fils se mirent à table où la conversation continua sur le même sujet. Camille développa librement les opinions qu'il devait à l'oncle Barker ; car ce dernier lui avait appris à être sincère ; seulement cette sincérité provenait moins chez le vieil économiste de l'adoration du vrai, que de l'amour de l'utile. Il respectait la ligne droite, non parce qu'elle était droite, mais parce qu'il la savait plus courte. Pour lui, le mensonge était un faux calcul, le vice un mauvais placement, la passion une dépense exagérée. En toutes choses l'utilité restait la suprême loi. De là je ne sais quelle aridité même dans les bonnes actions du vieillard ; ses vertus ne paraissaient plus que des problèmes bien résolus.

Camille avait adopté la doctrine de son oncle avec l'ardeur que met la jeunesse à accepter l'absolu. Ramenant peu à peu toute chose à cette définitive question : *A quoi cela sert-il ?* son raisonnement (qu'il prenait pour sa raison) avait réduit les devoirs sociaux à des proportions mathématiques. Guéri, comme il le disait, de *l'aliénation mentale appelée poésie*, il avait traité la vie à la manière de ce juif qui gratta un tableau du Titien, afin d'avoir une toile nette et qui fût *bonne à quelque chose*.

M. Berton l'écouta développer ses opinions sans montrer ni mécontentement ni impatience. Il opposa quelques objections que le jeune homme réfuta victorieusement, parut frappé de ses raisons, et ne se sépara de lui qu'après avoir déclaré qu'ils en reparleraient.

La fin à la prochaine livraison.

LES BÉLEMNITES.

Les bélemnites sont un des genres de fossiles qui se trouvent le plus abondamment dans quelques-unes de nos provinces ; et comme ce genre manque absolument dans les autres, il n'en est que plus curieux pour toutes, ici par la rareté, et là par la multitude de ses représentants. On a été si longtemps dans l'ignorance sur la véritable nature des bélemnites, qu'à défaut de la science l'imagination populaire a eu toute liberté à leur égard. De là vient la variété singulière des noms sous lesquels elles sont connues.

Au moyen âge, les érudits, qui étaient à peu près les seuls naturalistes, pensaient trouver dans les bélemnites des pierres dont il est question dans Théophraste et dans Pline, et qui, suivant un conte propagé par ces auteurs, auraient été des concrétions de l'urine des lynx. On leur donnait en latin le nom de *lapis lynceis*, d'où est venu en français celui de pierre de lynx, et en allemand de *luchstein*. Mais il paraît que les pierres dont parlait Pline n'étaient même pas des bélemnites, mais des pointes fossiles d'oursin.

Telle était au moyen âge l'opinion des savants ; mais le peuple s'en était formé une plus merveilleuse encore. La forme des bélemnites, si semblable à un fer de flèche, avait fait croire que telle était leur origine ; mais ce ne pouvaient être que des flèches du diable. Aussi pensait-on que leur poudre avait une efficacité souveraine contre le cauchemar et les mauvais rêves. Telle est l'étymologie du nom d'*alpschosz* qu'elles portaient en allemand, et que l'on trouve dans Mercati. On ne s'en tenait pas là, et l'on voit que dans divers pays elles étaient employées contre la colique, la pierre, la dys-

senterie, etc. Ailleurs encore, au lieu d'y voir des flèches, on y voyait des chandelles, celles dont on faisait usage au sabbat. De là le nom de *spectrorum candela* (chandelles des spectres), sous lequel elles sont mentionnées dans quelques auteurs.



Bélemnite aiguë.

B. mucronée.

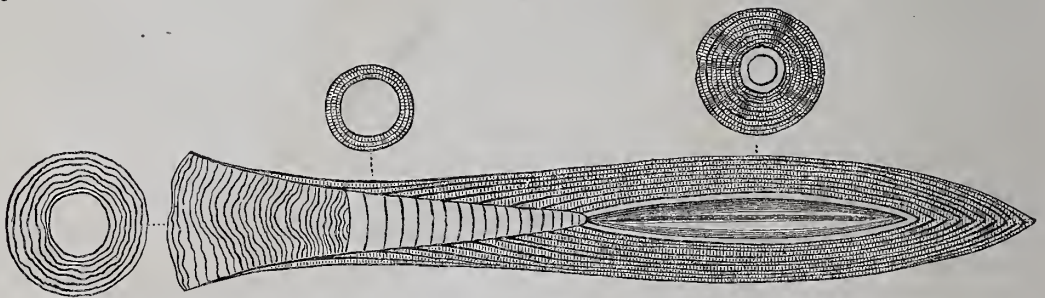
B. granulée.

L'opinion qui paraît aujourd'hui encore la plus accréditée dans les campagnes, c'est que les bélemnites doivent leur origine à la foudre, soit qu'elles forment le dard avec lequel la foudre se précipite du ciel, soit qu'elles se produisent à l'endroit où la foudre frappe la terre. De là le nom de *Pierre de tonnerre* qui se retrouve dans toutes les langues de l'Europe: *piedra del rayo* en espagnol, *thunderstone* en anglais, *donnerstein*, *strahlstein* en allemand.

Depuis la renaissance jusqu'à ces dernières années, les bélemnites n'ont cessé de préoccuper les savants. Tant s'en faut qu'ils se soient trouvés d'accord à leur sujet: les trois règnes de la nature se sont en quelque sorte disputé ces fossiles, ceux-ci en faisant des minéraux, ceux-là des végétaux, d'autres enfin des animaux. C'étaient ces derniers qui avaient raison. Mais quels animaux? Les uns en font la corne d'un gros poisson analogue au narval, les dents d'un crocodile ou d'une espèce de baleine, les épines dorsales de quelque animal inconnu; les autres des espèces de zoophytes, comme les fungites et les astrôtes, ou des pétrifications de vers marins analogues aux holothuries, ou même simplement des tuyaux de vers marins.

Qui entendre? On raisonnait sans principes. La première idée vraie énoncée sur les bélemnites est due à Ehrhart, qui la consigna, en 1724, dans un mémoire intitulé: *Dissertatio inauguralis de belemnitis succicis*. Il posait en principe que ces corps n'étaient que l'enveloppe des alvéoles d'un coquillage analogue aux nautilus ou aux ammonites; mais qui, au lieu d'être recourbé comme ceux-ci, était droit. C'est l'opinion qu'adopta Linné dans son *Système de la nature*. A la fin du dernier siècle, la connaissance des bélemnites fit un nouveau pas, grâce à Deluc, qui, après avoir étudié les nummulites et constaté qu'elles formaient, comme l'os des seiches, une coquille contenue dans le corps même de l'animal, appliqua aux bélemnites le même principe. C'est ce qui a donné la clef de leur constitution.

Les bélemnites sont composées de deux cônes s'emboîtant l'un l'autre, l'un toujours plein, d'une structure rayonnée, formant l'enveloppe, l'autre qui a ordinairement disparu en laissant un vide, et qui était formé d'une série de petites cellules séparées l'une de l'autre par des cloisons extrêmement minces. On en compte jusqu'à cinquante dans un cône de deux pouces. Quand on scie longitudinalement le cône plein, on s'aperçoit qu'il est constitué par une série de couches déposées les unes sur les autres comme une série de petits cornets emboîtés, et que la base de ces cornets correspond aux petites cellules du cône extérieur. Toutes les cellules communiquent ensemble par un petit canal cylindrique qui les traverse, et qui est presque toujours très-difficile à reconnaître. C'est ce que l'on nomme le siphon. Aujourd'hui, grâce à la découverte, parmi les espèces vivantes, d'une



Coupe longitudinale, et coupe transversale à diverses hauteurs; d'une Bélemnite hastée.

coquille nommée la spirule, les naturalistes sont en position de se rendre parfaitement compte du rôle que jouaient ce siphon et ces cellules dans l'organisation de la bélemnite. L'animal se construisait successivement des cellules de plus en plus grandes, à mesure qu'il grossissait, et demeurait enveloppant le tout, comme on le voit d'ailleurs par diverses impressions vasculaires qui sont restées à l'extérieur de la coquille. Celle-ci jouait à son égard le rôle de lest, d'os et de vessie aérienne.

Il y a un très-grand nombre d'espèces de bélemnites; on les rencontre dans tous les terrains de la formation secondaire, et leur apparition semble déjà préparée dans les terrains intermédiaires par les orthocères, qui ont avec elles beaucoup de rapports. M. de Blainville a même remarqué que plus les

couches auxquelles appartiennent les bélemnites sont anciennes, plus leurs cloisons ont de développement, ce qui les rapproche de plus en plus des orthocères. Elles disparaissent dans les terrains tertiaires, et l'on ne connaît plus aucune espèce vivante de ce genre. Il y a des espèces qui n'ont que 2 à 3 centimètres, tandis que d'autres ont jusqu'à 60 centimètres de longueur. Celles que l'on trouve le plus ordinairement à la surface du sol sont des pointes brisées qui n'ont guère que 5 à 6 centimètres.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE MATAMORE.

Voyez la Table des dix premières années.



D'après Abraham Bosse.

C'est le fameux capitain Matamoros (*Tue-Mores*) des comédies espagnoles, fanfaron, rodomont et plus que gascon, vainqueur de géants, dompteur de monstres, n'ayant qu'à paraître enfin pour tout réduire en poudre :

Le seul bruit de mon nom renverse les murailles,
Défait les escadrons et gagne les batailles.
Mon courage vaincu contre les empereurs
N'arme que la moitié de ses moindres fureurs.
D'un seul commandement que je fais aux trois Parques,
Je dépeuple l'État des plus heureux monarques;
La foudre est mon canon, les destins mes soldats;
Je couche d'un revers mille ennemis à bas.

Ainsi s'exprime ce vaillant lorsqu'il repose son courage en racontant ses exploits. Corneille, dans *l'Illusion comique*,

TOME XVI. — AVRIL 1843.

nous a donné une excellente imitation du personnage espagnol ; on ne peut pousser plus loin réellement l'inspiration et la verve de la forfanterie.

Il est vrai que je rêve et ne saurais résoudre
Lequel je dois des deux le premier mettre en poudre,
Du grand sophi de Perse ou bien du grand mogul...

Voilà sa seule hésitation ; il délibère par où et par qui sa valeur commencera à faire rage. Faut-il aller raser une montagne dans les Indes, ou dépeupler la Norvège ? Devons-nous changer d'abord la face de l'Europe, ou mettre l'Afrique dans les fers ? — Tandis que ce héros doute encore, nous voyons un bonhomme, un Cassandre, un Gêronte armer de bâtons trois ou quatre valets en leur recommandant d'étriller

fort et ferme notre pourfendeur. Et celui-ci, aussitôt, de s'éclipser sous prétexte de ne pas compromettre sa vaillance avec une telle canaille.

Les voilà; sauvons-nous! Non, je ne vois personne.
Avançons hardiment... Tout le corps me frissonne.
Je les entends, fuyons!... Le vent faisait ce bruit.
Marchons sous la faveur des ombres de la nuit.

Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que le personnage finit par croire lui-même à ses propres vanteries. Il sent bien qu'il a peur, mais il prend son effroi pour une défaillance de son courrage, et lorsque Clindor, qui jouait auprès de lui le rôle de confident, entre en pleine révolte, et devient rodomont à son tour : — Cadédiou ! s'écrie Matamore,

. Ce coquin a marché dans mon ombre ;
Il s'est fait tout vaillaut d'avoir suivi mes pas.

La tradition du théâtre nous apprend que ce rôle de Matamore fit la fortune de *l'Illusion comique*, pièce assez faible d'ailleurs, et dont le romanesque est souvent voisin de l'insipide. Les bravades formidables du capitaine et sa pitieuse déconfiture avaient pour les contemporains un intérêt comique qui n'est plus aussi sensible pour nous. La forfanterie régnait alors à la cour, à la ville, à l'Académie même; elle était pour ainsi dire passée dans les mœurs françaises; et le sage auteur des *Maximes*, La Rochefoucauld, parlait de *faire la guerre aux dieux* pour obtenir un regard de sa dame. Corneille, en imitant le type espagnol, ne se trouvait donc pas si loin de la réalité; entre son Matamore et les rodomonts du jour, il n'y avait que la distance qui sépare la caricature du portrait. Témoin l'illustre Scudéry, seigneur de Lagarde, qui tenait sa plume d'une main, son épée de l'autre, et qui appelait en duel Corneille pour lui prouver, l'estoc et de taille, que *le Cid* était une détestable tragédie; témoin encore cet admirable extravagant nommé Cyrano de Bergerac (1)! Celui-là, du moins, n'était pas un faux brave; il avait soutenu tant de combats singuliers qu'il n'en savait plus le nombre; non content de ses propres querelles, il s'immisçait vaillamment dans celles des autres, et quand il n'avait pas été sur le pré, il croyait avoir perdu sa journée. Son triomphe, attesté par des gens dignes de foi, fut d'avoir mis en fuite, à lui seul, un peloton de cent hommes dont il tua deux et blessa sept!... Mais si sa valeur produisit de pareils hauts faits, quelle forte dose de gasconnade nous y voyons mêlée! En vérité, et bravoure à part, Cyrano est le frère jumeau du Matamore; Corneille n'a eu, pour faire parler dignement son personnage, qu'à traduire en vers la prose de ce grand duelliste qui cherchait noise aux paysans quand il ne pouvait plus se battre avec ses amis. — Cyrano avait reçu de la nature un nez exorbitant; malheur à ceux qui semblaient prendre garde à ce fâcheux nez! malheur aussi à ceux qui ne le regardaient pas!

Voici un extrait d'une lettre de Cyrano qui peut soutenir, ce semble, la comparaison avec les vers de Corneille, et qui figurera également bien au-dessous de cette figure fracassante de Matamore que nous avons donnée. « Il faudroit, je pense, monsieur, que Dieu accomplît quelque chose d'aussi miraculeux que le souhait de Caligula, s'il vouloit finir mes querelles. Quand tout le genre humain seroit érigé en une fête, quand de tous les vivants il n'en resteroit qu'une, ce seroit encore un duel qui me resteroit à faire... Vraiment il faut bien que, votre départ ayant déserté Paris, l'herbe ait crû par toutes les rues, puisqu'en quelque lieu que j'aïlle, je me trouve toujours sur le pré. Je m'imagine quelquefois être devenu porc-épic, voyant que personne ne m'approche sans se piquer... Ne voyez-vous pas aussi qu'il y a maintenant plus d'ombre sur l'horizon qu'à votre départ; c'est à cause que depuis ce temps-là ma main en a tellement peuplé l'enfer qu'elles regorgent sur la terre!... »

(1) Voy., sur Cyrano de Bergerac, la Table décennale.

FABRICATION DU PLOMB DE CHASSE.

Les projectiles dont on fait usage pour la chasse sont faits avec du plomb, et portent le nom de *balles* ou *plomb de chasse*. Ordinairement on ne charge qu'une seule balle à la fois, tandis que le nombre et la grosseur des grains de plomb, composant une charge, sont proportionnés à la grosseur de l'animal qu'on veut tuer.

Tout le monde connaît la manière de faire les balles. On se sert d'un petit moule divisé en deux parties semblables qu'on écarte ou qu'on rapproche l'une de l'autre, au moyen de deux branches assemblées comme celles d'une paire de ciseaux. Quand le métal qu'on y a coulé est refroidi, il suffit de couper le *jet* le plus près possible de la surface de la balle qui se trouve alors terminée. Ainsi, avec un moule et une cuiller en fer pour faire fondre le métal, on peut fabriquer des balles partout où l'on voudra.

On procède tout autrement à la fabrication du plomb de chasse, qui nécessite des bâtiments et des appareils appropriés dont la réunion constitue une *usine*. Cela seul suffirait déjà pour établir une grande différence dans la fabrication des balles et du plomb de chasse; mais il en existe encore une aussi grande dans la préparation de la matière première et les manipulations qui ont été longtemps tenues secrètes, et dont nous allons essayer de donner une idée.

Tous les grains de plomb employés pour la chasse n'ont pas la même grosseur, et, suivant celle de l'animal qu'ils se proposent de tuer, les chasseurs les appellent *plomb de loup*, *plomb de lièvre*, *de perdrix*, ou *cestrée*, quand il est destiné aux petits oiseaux. Dans le commerce, on en distingue dix numéros, depuis le n° 0 qui est le plus gros, et qui a 5 millimètres de diamètre, jusqu'au n° 9, qui est le plus petit, et qui n'a qu'un demi-millimètre de diamètre. Celui des numéros intermédiaires décroît par demi-millimètre.

Pour faire le plomb de chasse, ou, comme on dit, pour *granuler le plomb*, on le verse, quand il est fondu, dans des *passoires* ou casseroles en tôle à fond plat, percées de trous ronds dont le diamètre est égal à celui des grains qu'on veut obtenir. L'atelier dans lequel on fait cette opération est situé ordinairement au sommet d'une tour (1), au bas de laquelle on place une cuve remplie d'eau destinée à recevoir les grains de plomb à mesure qu'ils s'échappent des passoires. Cette disposition est indispensable pour que les grains aient le temps de se refroidir pendant leur chute, et pour amortir le choc, afin d'éviter leur déformation. La hauteur de la chute varie suivant la grosseur des grains, qui se solidifient d'autant plus rapidement qu'ils sont plus petits. Du n° 4 au n° 9, une chute de 30 mètres est suffisante, tandis qu'il en faut une de 50 pour les plus gros échantillons. Mais le métal *pur* ne se granule pas, c'est-à-dire que les gouttes qui passent par les trous de la passoire ne prennent pas la forme sphérique. On a reconnu que, pour qu'il jouisse de cette propriété, il faut y ajouter une certaine quantité de sulfure d'arsenic (connu sous le nom de *réalgar*), qui varie de 3 à 4 millièmes, suivant que le plomb est plus ou moins aigre, c'est-à-dire allié avec de l'antimoine.

On opère habituellement à la fois sur 2 000 kilogrammes de plomb, qu'on met dans une chaudière en fonte placée sur un fourneau. Quand la fusion est complète, on ajoute le réalgar, par portion, en ayant soin de brasser le mélange après chaque addition pour le rendre plus intime. C'est ce qu'on appelle *former le bain de fonte*. Pendant la fusion de l'alliage, le bain se couvre de crasses métalliques que l'on recueille pour les placer sur le fond des passoires. Ces crasses

(1) En France, c'est dans la jolie tour de Saint-Jacques la Boncherie, à Paris, qu'on a établi la première usine à fabriquer du plomb de chasse. C'est aussi dans cette même tour, aujourd'hui encore utilisée par cette industrie, qu'autrefois Blaise Pascal fit ses expériences sur la chute des corps.

sont poreuses, et le métal en s'infiltrant au travers se divise en gouttes dont la forme se régularise en passant par les trous des passoires.

On ne peut arriver théoriquement à ajouter au plomb la quantité convenable d'arsenic ; mais on y parvient facilement en essayant le *granulage* et en examinant la forme des grains. Si la proportion d'arsenic est trop grande, le grain a la forme d'une lentille ; si au contraire elle est trop faible, le grain est aplati d'un côté et présente un creux dans le milieu, forme qu'on désigne sous le nom de *coupe* ; enfin, quand la proportion d'arsenic est beaucoup trop faible, le grain s'allonge, présente encore un creux vers le milieu et forme la *queue*.

L'opération du granulage terminée, on retire de la cuve, placée au bas de la tour, des grains de toutes les grosseurs, mêlés de grains défectueux ; tous ces grains ont conservé leur éclat métallique qu'ils perdent promptement en séchant, et de plus leur surface est couverte de légères aspérités.

Pour faire le *triage* des grains, on les met dans un tamis circulaire dont le fond est formé par une plaque de tôle mince percée de trous d'un diamètre égal à celui des grains qu'on veut séparer des autres, et qui est nécessairement le plus petit. En employant successivement des tamis dont les trous vont en grossissant comme les numéros des grains, on arrive facilement à réunir séparément les grains de divers numéros.

Quant à ceux qui sont défectueux, c'est-à-dire allongés ou aplatis, on les isole des autres en les plaçant sur une table à rebords suspendue à des courroies. On imprime à cette table un mouvement oscillatoire qui fait rouler tous les grains dont la rondeur est parfaite vers un des côtés de la table d'où ils tombent dans une caisse destinée à les recevoir, tandis que les autres restent sur la table ou roulent obliquement d'un autre côté.

Enfin, pour lustrer et polir les grains, on les met dans un petit tonneau placé sur un axe horizontal, en ajoutant un peu de plombagine. On imprime ensuite à ce tonneau un mouvement de rotation que l'on continue jusqu'à ce que le plomb ait acquis le poli et le lustre convenables.

Le bien est la fin des arts et des sciences ; le premier des biens est donc la fin de la première des sciences ; or cette science est l'économie sociale : le premier des biens se trouve donc dans l'ordre politique. Ce bien c'est la justice, c'est-à-dire l'utilité générale.

ARISTOTE, *Politique*, l. III, c. 8.

ÉGRA.

Fig. — Voy. p. 99.

Égra est une assez jolie petite ville de 9 000 âmes, bâtie en pente sur la rive gauche de la rivière du même nom. Elle renferme encore quelques hôtels assez riches pour donner un dernier vestige de son opulence dans les siècles passés. Ses fortifications étaient autrefois considérables, mais elles ont été en partie démantelées sous Napoléon. Le château, élevé sur un roc abrupt et muni de hautes et solides murailles, forme cependant toujours un poste militaire.

C'est dans ce château que se voient les plus anciens monuments d'Égra. Le principal est la vieille tour nommée le *burg*. Elle est faite d'énormes quartiers de lave sur une épaisseur de trois à quatre mètres ; c'est un des plus anciens établissements des Francs contre les Slaves. On sait en effet qu'Égra formait sous Charlemagne la résidence des *markgrafs*, ou gardiens des frontières dans le Nordgau. Aussi ne peut-on s'empêcher de contempler avec une sorte de véné-

ration cette puissante masse, premier et indélébile monument de la civilisation dans ces montagnes couvertes auparavant de forêts sauvages et étrangères sans doute jusqu'alors à tout édifice de pierre. L'autre construction est une très-jolie petite chapelle en style roman du treizième siècle, attribuée aux Templiers, mais avec plus de vraisemblance aux chevaliers de la Croix, et située aussi dans l'enceinte du château. Elle est divisée en deux étages qui communiquent entre eux par une large ouverture pratiquée dans la voûte, et dont l'un, celui du rez-de-chaussée, est en granite et l'autre en marbre blanc. Le tout est dans un parfait état de conservation. C'est dans le clocher que se trouvait, selon la tradition, l'observatoire où Waldstein venait, avec son astrologue, interroger le ciel sur ses destinées.

La fondation de la ville remonte au dixième siècle. Ce ne fut d'abord qu'un simple appendice au château habité par les margraves de Vohburg.

Au milieu du douzième siècle, elle passa des mains de cette famille dans celles des Hohenstaufen, à titre de dot, lors du mariage de l'empereur Frédéric avec Adélaïde de Vohburg ; mais elle revint bientôt à la Bavière, engagée par l'infortuné Conradin à ses oncles de Bavière, lors de son expédition en Italie. C'est sur ces princes qu'Ottocar II, roi de Bohême, la conquiert en 1265. La première charte d'affranchissement de la commune d'Égra remonte à ce souverain. Elle est du 4 mars 1266. C'est aussi à ce souverain qu'appartient l'acte par lequel Égra se détacha du domaine de la couronne de Bohême pour s'incorporer au cercle de l'empire. Pressé d'argent, Ottocar avait engagé la ville à l'empire pour une somme de 7 000 marcs, et par un traité intervenu en 1277 entre les parties, il fut convenu que la ville et son district resteraient définitivement à l'empire. Depuis lors, l'histoire nous montre qu'elle a été fréquemment aliénée par les empereurs, mais simplement comme un gage sur lequel ils prétendaient ne pas abandonner leurs droits. Sans entrer dans le détail, on conçoit assez que cette possession ait été un sujet continu de guerres pendant toute la durée du moyen âge.

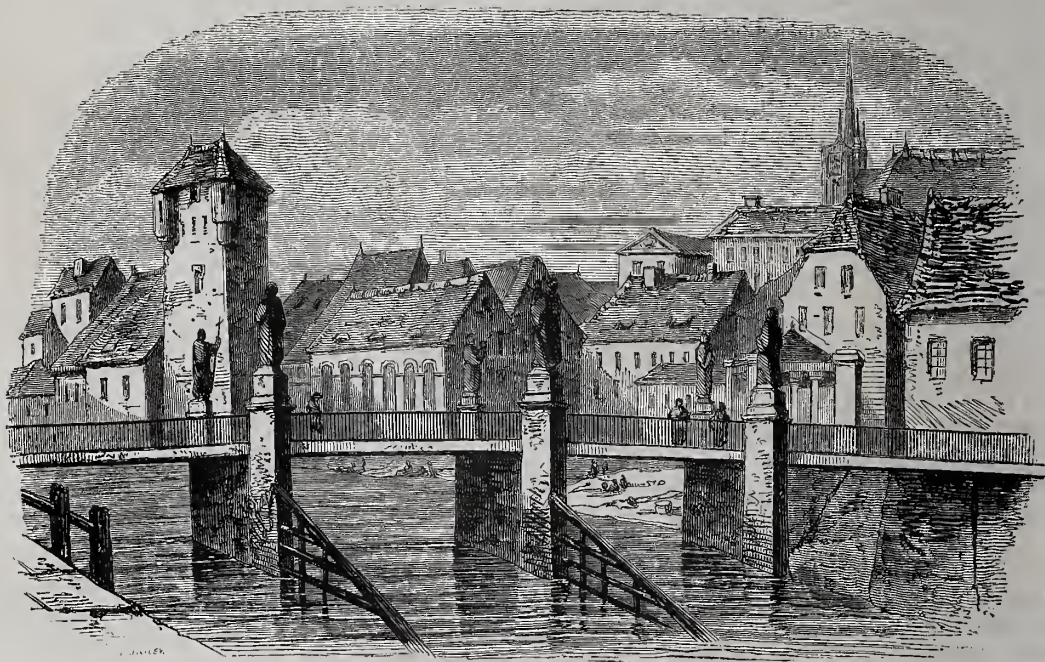
Ce qui caractérise Égra, c'est la multitude de familles riches et puissantes qui s'y réunirent de bonne heure pour y faire leur résidence. C'est ce qui explique la rareté des châteaux dans les environs : les châteaux étaient dans l'enceinte même de la ville. C'est ce que l'on nommait les maisons nobles. Il y a témoignage que quelques noms remontent au onzième siècle. Ces maisons ne possédaient pas moins leurs droits sur le revenu des campagnes, mais par des contrats écrits ; et comme elle ne pesaient pas d'aussi près sur leurs paysans, il fut plus aisé à ceux-ci de se soulagier peu à peu, et le tout ne tarda pas à se réduire à ce que l'on nomme encore aujourd'hui le droit de sac, c'est-à-dire à une simple redevance en nature. Grâce à un tel concours, la prospérité de la ville ne dut pas tarder à prendre un haut développement. Le commerce et les matières de luxe y trouvaient un poste non-seulement favorable en temps de paix, mais sûr en temps de troubles et d'invasions. Les margraves de Vohbourg y résidaient habituellement, et les chroniques gardent mémoire de la fréquence des visites des rois de Bohême et des empereurs. La constitution de la commune, bien que favorable à bien des égards à la bourgeoisie, se ressentait pourtant du rôle important de la noblesse dans les origines de la ville. La noblesse s'y était ménagée une part de roi. Le gouvernement était confié à quatre *bourgmestres* prenant la présidence alternativement, et à un sénat composé d'une centaine de membres qui ne pouvaient être choisis que dans les anciennes familles nobles de la ville. Les revenus étaient administrés sous la surveillance de ce sénat, et l'on ne pouvait appeler de ses décisions qu'à l'empereur.

Cette constitution communale subsista jusque sous le règne de Marie-Thérèse. Mais à cette époque la ville, par

suite de son état de décadence, étant arrivée à un déficit considérable, le gouvernement impérial se fit rendre compte de la situation et prit les dettes à sa charge en imposant par contre un remaniement dans la constitution. Le sénat fut réduit à quatre bourgmestres, quatre adjoints, quatre jurés et un syndic ; et quelques années après une nouvelle ordonnance ne laissa plus subsister qu'un bourgmestre et cinq conseillers à la nomination de l'empereur. C'est un bien faible vestige de l'ancienne liberté.

C'est au quatorzième siècle, sous le règne de l'empereur Charles IV, qu'Égra paraît avoir atteint son plus haut degré de prospérité. On y voyait trois faubourgs, défendus par des tours et des murailles comme trois villes distinctes, et séparés de la ville principale par des arbres et des jardins. Attirés par des circonstances si favorables à leur industrie, les juifs avaient fini par s'y amasser en grand nombre. Ils y faisaient la banque et le commerce ; et, tant par l'épargne que par l'usure, ils n'avaient pas tardé à y concentrer entre

leurs mains des richesses considérables. Leur nombre s'élevait au quart de la population totale de la ville. Ils y avaient non-seulement leur synagogue et leur cimetière, mais ils y entretenaient une cour de justice et une haute école de théologie comme celle de Cracovie. Une telle fortune, chez une race aussi détestée au point de vue religieux et industriel, ne pouvait manquer d'exciter au plus haut point les passions haineuses du bas peuple et de la bourgeoisie. Un incident détermina l'explosion. Le jeudi saint de 1350, un franciscain ayant fait dans la grande église le sermon sur la passion, alluma si bien par son éloquence la fureur des assistants contre les persécuteurs de Jésus-Christ, qu'un sentiment unanime de vengeance, trop bien préparé par les précédents, éclata tout à coup contre cette race maudite. Un paysan, saisissant la croix sur l'autel, la leva au-dessus des têtes de la foule en s'écriant : « Quiconque est vrai chrétien vienne avec moi venger le sang de Jésus ! » Les juifs, saisis à l'improviste dans leurs maisons par cette foule exaltée,



Vue du pont d'Égra.

furent assommés jusqu'au dernier. Rien ne fut épargné, ni femmes ni enfants. Le massacre principal eut lieu près de la grande place, dans une rue sombre qui porte encore aujourd'hui le nom de rue de la Mort.

Cet affreux massacre, qu'on pourrait bien comparer à la Saint-Barthélemy, s'il ne s'était accompli sans l'aveu du sénat, fit perdre immédiatement à la ville une grande partie de son importance. Ce fut l'expiation. Un cri unanime d'indignation s'éleva dans toute la Bohême. L'empereur Charles IV imposa à la ville une forte amende. Les bourgeois de Prague, jaloux de ceux d'Égra, profitèrent de l'occasion pour leur interdire dorénavant le droit de commerce parmi eux ; la ville d'Elbogen leur imposa un péage ; et bien que d'autres juifs n'eussent pas tardé à revenir sur cette terre encore mouillée du sang de leurs frères, pour y reprendre le bénéfice des affaires ; bien que l'empereur, sur les supplications du sénat, eût assez vite calmé son ressentiment, et rendu à la bourgeoisie ses anciens droits, jamais la ville ne se réintégra complètement.

A un demi-siècle de là, commencèrent les troubles des Hussites. Ce fut Égra qui devint le quartier général de l'armée rassemblée par l'empereur. La bourgeoisie fut rudement obligée à contribuer aux charges de la guerre : elle dut

accroître les fortifications de la ville, entretenir un corps de troupes à ses frais. Enfin, Jean Ziska et ses terribles paysans pénétrèrent dans l'Egerland qu'ils mirent à feu et à sang ; ils pillèrent et incendièrent les faubourgs ; et la ville, après avoir perdu dans divers engagements une partie de ses citoyens, ne se tira de leurs mains que moyennant une rançon considérable. La chute du protestantisme continua la ruine d'Égra. La réforme y avait d'abord fait fureur. Non-seulement la majeure partie de la bourgeoisie, mais les moines eux-mêmes, s'étaient rangés avec enthousiasme sous Luther. Mais, trop éloignée de l'Allemagne du nord pour se soutenir hors de la domination de l'empereur, la ville fut bientôt réduite à rentrer sous le joug de l'Église ; et la réaction dirigée par les jésuites n'y fut pas moins impitoyable que dans le reste de la Bohême. La guerre de trente ans, durant laquelle elle servit à plusieurs reprises de quartier général à Waldstein, qui y périt enfin, fut le couronnement de ces infortunes successives.

C'est ainsi que cette ville florissante est peu à peu descendue au degré de vulgarité où elle se trouve aujourd'hui. Elle n'a plus à craindre de grands revers. Abritée dans ses montagnes, elle ne forme plus un centre assez important pour que les puissances aient jamais à s'en disputer bien sérieu-

sement la possession. Le dernier siècle a cependant encore vu des armées se réunir pour sa conquête. Un des premiers actes des Français, dans la guerre de la succession, fut de l'investir; et après un siège assez vivement poursuivi, elle se

rendit à Maurice de Saxe en avril 1742. Nous y mîmes garnison et notre drapeau y flotta jusque dans l'automne de 1743. La vieille tour de Charlemagne en garde mémoire. Son sommet est resté surmonté de quelques murs blanchis



Vue du château de Seeberg.

qui sont les débris d'une batterie établie par les Français sur ce poste élevé.

LES CHOSES INUTILES.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 116.)

Le lendemain et les jours suivants, M. Berton ramena, en effet, l'entretien sur le même sujet, cédant de plus en plus comme un homme que gagne la persuasion. Camille devenu professeur de son père s'exaltait dans ce rôle singulier, et redoublait d'éloquence en se sentant triompher. Enfin, obligé de s'absenter pour visiter quelques parents établis dans le voisinage, il laissa M. Berton complètement converti.

Son absence dura huit jours : ce temps avait suffi pour faire épanouir les bourgeons et fleurir la campagne. Lorsqu'il revint, le printemps éclatait partout dans sa jeune splendeur. On voyait les hirondelles nager dans le bleu du ciel avec des cris joyeux, les chants des paysannes s'élevant des lavoirs répondaient à ceux des pâtres égarés dans les friches, et la brise attiédie, qui faisait ondoyer les blés verts, secouait sur tous les chemins les senteurs de l'aubépine, des primévères et de la violette.

Malgré son insensibilité systématique pour toute poésie, Camille ne put échapper complètement à celle de ce réveil de la création. Sans y prendre garde, il se laissa aller aux charmes de la lumière, du chant, des parfums; une émotion involontaire le gagna, et il arriva au manoir dans une sorte d'enivrement.

Il rencontra son père au milieu du parterre qui servait de cour d'entrée. M. Berton était entouré d'ouvriers auxquels il faisait arracher les fleurs et couper les arbustes. Deux lilas, qui ombrageaient les fenêtres du rez-de-chaussée de leurs touffes embaumées, venaient d'être abattus pour faire des fagots.

Le jeune homme ne put retenir un cri de surprise.

— Ah ! te voilà, dit M. Berton en l'apercevant ; parbleu ! tu arrives à propos ; viens jouir de ton triomphe.

— Mon triomphe ! répéta Camille qui ne comprenait point.

— Ne vois-tu pas que je suis devenu ton disciple, reprit le propriétaire de Ribeuauvillé ; j'ai beaucoup réfléchi à ce que tu m'as dit, mon cher, et j'ai compris que l'oncle Barker et toi vous aviez raison. Il faut retrancher de la vie les choses inutiles. Or les fleurs et les arbustes sont dans un jardin ce que sont les poèmes dans une bibliothèque ; et, comme tu le disais très-bien, à quoi peut servir un poème !... à moins que ce soit à allumer le feu comme mes lilas. Mais viens, viens, tu verras bien d'autres changements ; j'ai mis à profit ton absence, et j'espère que tu seras content de moi.

En parlant ainsi, M. Berton passa familièrement un de ses bras sous celui de Camille, et le fit entrer au manoir.

Le vestibule avait été débarrassé des curiosités qui le remplissaient autrefois, et on leur avait substitué des gardes-cannes, des crachoirs et des porte-manteaux. Au salon, tous les dessins et toutes les peintures avaient également disparu ; la muraille, complètement nue, avait été blanchie à la chaux. Des meubles unis et rectangulaires remplaçaient les sièges à la Louis XIII, les bahuts gothiques et les dressoirs renaissance qu'on y voyait auparavant.

M. Berton jeta à son fils un regard rayonnant.

— Eh bien ! dit-il, tu ne m'accuseras pas cette fois de sacrifier aux merveilles frivoles de l'art ; notre salon n'a plus que ses quatre murs dont personne ne peut contester l'utilité. Nous aurons là maintenant une place toute trouvée pour suspendre nos graines potagères, accrocher nos fusils ou déposer nos sabots.

Camille voulut hasarder quelques objections, mais son père lui ferma la bouche en lui rappelant l'anathème prononcé contre « le papier noir et les toiles peintes qui n'avaient jamais été d'aucun profit pour l'humanité. »

Les changements, du reste, ne s'étaient point arrêtés au salon ; la maison entière avait subi la même transformation. Ce qui n'avait pour but que de plaire avait été impitoyablement sacrifié. Tout avait désormais un usage journalier, positif, l'agréable s'était partout effacé devant le nécessaire !...

M. Berton, qui montrait cette nouvelle organisation avec un certain orgueil, avertit Camille qu'il n'en resterait point là. Son parterre détruit allait être transformé en basse-cour, son jardin botanique en parc à fumiers. La nouvelle destination qu'il devait donner à son observatoire n'était point encore arrêtée ; il balançait entre un moulin à vent et un colombier !

Camille stupéfait de l'exagération de la réforme, mais arrêté par les principes qu'il avait professés lui-même, s'abstint d'applaudir, ne pouvant blâmer.

Voulant enfin sortir d'embarras en parlant d'autre chose, il demanda s'il ne lui était point arrivé de lettres d'Angleterre.

— Je crois bien qu'on en a présenté, dit son père, mais comme tu n'as là-bas aucune affaire, j'ai donné ordre de les refuser.

— Que dites-vous ! s'écria Camille ; j'attendais des nouvelles d'un de mes meilleurs amis qui avait promis de me tenir au courant de la question d'Irlande !

— Bah ! reprit M. Berton avec indifférence ; quel plaisir peux-tu trouver à l'occuper de choses qui sont hors de ta portée ? L'Irlande n'est-elle point pour toi ce qu'étaient pour moi les astres ? « Ses révolutions ne te rapportent rien et tu n'y peux rien changer. »

— Mais j'ai l'intérêt de mes sympathies ! objecta le jeune homme.

— Peuvent-elles te servir ou servir à l'Irlande ? demanda tranquillement M. Berton ; penses-tu que tes prévisions influent sur sa destinée, que tes vœux lui soient de quelque secours ?

— Je ne dis pas cela.

— La dépense de ports de lettres n'est donc utile à personne ? Le reconnaître, c'est la condamner toi-même.

Camille se mordit les lèvres, il était battu par ses propres armes et se trouvait d'autant plus irrité de l'être. Cette rigoureuse application de ses doctrines avait l'air d'un châtiment. Il prit de l'humeur, et, sans attaquer les principes, il se mit à critiquer en détail les changements projetés ou accomplis ; mais M. Berton avait tout prévu et trouvait réponse à tout ; enfin Camille à bout d'objections prétendit que le parterre ne pouvait convenir à sa nouvelle destination, et qu'une basse-cour devait être pavée. Son père se frappa le front.

— Parbleu ! tu as raison, s'écria-t-il, j'ai justement pour cela ce qu'il me faut, des dalles de six pieds.

— Où cela ? demanda le jeune homme.

— Dans le petit cimetière de la chapelle, il y a les pierres tombales de notre famille qui ne servent à rien...

— Et vous voulez en faire des pavés ? s'écria Camille.

— Pourquoi pas ? Tiendrais-tu par hasard à de vieilles pierres, et t'intéresserais-tu à des générations éteintes ?

— Ah ! c'en est trop ! s'écria Camille, vous ne parlez point sérieusement, mon père ! vous ne pouvez croire que les instincts, les goûts, les sentiments doivent être soumis à l'arithmétique grossière de l'intérêt ; vous ne pouvez vouloir que l'âme humaine devienne un livre en partie double où les chiffres seuls décident. Je comprends tout maintenant ; ceci est une leçon.

— Ou plutôt un exemple, dit M. Berton en prenant la main de son fils. J'ai voulu te montrer où conduisent les doctrines de l'oncle Barker, et dans quel dénûment laissait l'abondance des seules choses utiles. N'oublie jamais la sainte parole que tu as entendu répéter dans ton enfance : *L'homme ne vit point seulement de pain*, c'est-à-dire de ce qui est nécessaire à sa vie matérielle ! Il lui faut de plus tout ce qui nourrit l'âme : la science, les arts, la poésie ! ce que vous appelez les choses inutiles sont précisément celles qui donnent du prix aux choses utiles ; celles-ci entretiennent la vie, les autres la font aimer. Sans elles le monde moral deviendrait semblable à une campagne sans verdure, sans fleurs et sans oiseaux. Une des sérieuses différences qui distinguent l'homme de la brute est précisément ce besoin d'un superflu immatériel. Il prouve nos aspirations plus élevées, notre penchant vers l'infini, et l'existence de cette portion de nous-mêmes qui cherche sa satisfaction au delà du monde réel, dans les suprêmes joies de l'idéal.

POÉSIE SUÉDOISE.

LE CHATEAU ET LA CHAUMIÈRE.

Par madame LENNGREN.

Je n'habite qu'une humble cabane rustique ; mais cette cabane est à moi, et il faut qu'on courbe la tête pour y entrer. Son toit ne s'élève qu'à quelques pieds au-dessus du sol ; mais à quelque distance, dans le parc, est un château superbe.

Là réside un seigneur inquiet dans son faste et son opulence ; moi je dors paisiblement, mais lui n'en peut dire autant.

C'est un homme de cour, voilà son malheur. Il porte une étoile brillante sur la poitrine ; mais, le pauvre seigneur ! combien il a peu de joie !

J'étais, par une belle soirée, assis devant ma cabane,

quand tout à coup j'entends aboyer sa meute qui traverse la bruyère.

Sa seigneurie s'avance vers moi, tandis que je chantais avec bonheur les bontés de la Providence.

C'était un chanson que j'avais faite moi-même pour louer le Dieu qui nous donne la paix et le contentement, la santé et le pain quotidien, le repos après le travail, et les jours sans inquiétude.

Le seigneur s'arrêta le fusil à la main en écoutant mes chants; j'ôtai mon bonnet, et il continua son chemin en me remerciant.

Un soupir s'échappa de ses lèvres. Ah! je l'entendis. Ce soupir voulait dire: — Donne-moi ton cœur joyeux et prends mon château.

Mes yeux s'élevèrent vers celui qui a fait ainsi le partage des biens de ce monde: les palais aux grands, la gaieté aux petits.

VERS DE CHARLES LAMB SUR SON NOM.

Le mot anglais *Lamb* signifie agneau. Charles Lamb, mort il y a peu de temps sans postérité, écrivain charmant dont toutes les œuvres, images de sa vie, respirent la bonté et l'innocence, a composé sur son nom un sonnet dont voici la traduction:

« D'où viens-tu, mon doux nom, nom porté sans tache par mon père et par le père de son père (nos souvenirs de famille ne remontent pas plus haut), nom qui dois bientôt finir avec moi dont la destinée n'est point d'être père? Peut-être, dans les plaines de Lincoln, quelque berger conduisant sans malice son innocent troupeau fut, en moquerie de sa naïveté, baptisé de ce nom par ses joyeux compagnons du village; peut-être aussi, au retour des champs sacrés de la Palestine, fier de glorieuses victoires remportées contre les Infidèles, quelque vaillant seigneur prit ce surnom en l'honneur de l'emblème divin de sa foi. Mais, humble ou illustre, quelle que soit la source d'où tu viens, aucune action de ma vie ne tachera jamais ta blancheur, mon doux nom! »

Ceux à qui j'avais donné la meilleure part de mon âme reposent dans le tombeau; mais quoique les joies et les délices de ma vie soient ensevelies avec eux, je n'ai pas fait de mon cœur un cercueil pour y sceller à jamais toutes les affections douces et tendres et n'en plus rien laisser sortir. Une loque et profonde douleur n'a fait qu'affermir et développer en moi la bienveillance, la fraternité; le malheur ne nous est envoyé que pour tremper et affiner notre nature.

CH. DICKENS.

LA RESPIRATION.

La respiration de l'homme se compose de deux opérations bien distinctes.

Dans l'une il dilate sa poitrine, dans l'autre il la resserre; dans la première il aspire, dans la seconde il rejette une certaine quantité d'air.

Mais cet air rejeté au dehors est-il le même que celui qui a été introduit à l'intérieur? Évidemment non. S'il sortait tel qu'il est entré, sans avoir subi aucune modification, à quoi aurait-il servi? Pourquoi la nature nous aurait-elle condamnés à aspirer et expirer continuellement, et cela sans aucune utilité?

Ainsi l'air respiré doit avoir, en totalité ou en partie, subi une modification; et par suite, si sa nature n'est plus la même, il ne doit plus être propre à la respiration. Aussi, chacun le sait, quand plusieurs personnes ont respiré dans un appartement fermé de toutes parts, un certain malaise se

fait sentir, la respiration est gênée, et il devient nécessaire d'ouvrir portes ou fenêtres. C'est que chaque personne court à prendre l'air respirable, et à rejeter ensuite de l'air impropre à la respiration.

Ainsi, dans une salle complètement close, où l'air extérieur ne pourrait pénétrer, la vie ne serait pas longtemps possible; tout l'air serait bientôt devenu irrespirable.

Mais si l'homme et les animaux altèrent continuellement l'atmosphère, si de plus cette atmosphère est limitée, si elle ne s'élève (comme on le démontre) qu'à quelques lieues au-dessus de nos têtes, quel danger ne courons-nous pas? Au bout d'un certain temps, tout l'air devrait être altéré, et nous péririons.

Mais une atmosphère de dix à quinze lieues, environnant la terre de tous côtés, représente une quantité d'air immense. L'air impur que les hommes et les animaux versent continuellement n'est rien auprès de cette immensité.

En outre, voici un phénomène bien remarquable.

Les plantes respirent aussi, mais bien différemment.

Les feuilles des plantes présentent à leur surface une foule de petites bouches que les naturalistes ont appelées *stomates*, et par lesquelles l'air entre et sort alternativement. Cet air doit subir dans la feuille une modification; quelle en est la nature?

Pour répondre à cette question, plaçons une plante au milieu d'un air parfaitement pur, d'un air où ne se trouve aucun des produits de la respiration animale: nous verrons la plante dépérir.

Au contraire, faisons vivre une plante sous l'influence de la lumière solaire, dans un air où les animaux ont longtemps séjourné: la plante végètera avec vigueur, et de plus, cet air, qui pour nous était impur, sera devenu plus propre à la respiration animale.

Que conclure de là?

L'atmosphère la plus propre à la respiration des végétaux est précisément celle qui est altérée par la respiration des animaux.

L'atmosphère la plus propre à la respiration des animaux est précisément celle qui est altérée par la respiration des végétaux.

Ainsi nous sommes conduits à la découverte d'un travail constant de la nature, travail bien digne d'admiration. Le règne animal et le règne végétal élaborent constamment l'atmosphère; chaque règne purifie l'air nécessaire à la vie de l'autre, et, par une des plus belles lois de la création, assure la prospérité commune.

Lien admirable qui unit ensemble les deux règnes! harmonie merveilleuse qui perpétue leur bien-être mutuel! Qui n'a senti son âme s'épanouir avec délices en respirant l'air si vif des campagnes? Cette pure jouissance n'est-elle pas comme une révélation de ces secrets sublimes de la nature? Et cette révélation, la science n'a en qu'à la confirmer,

QUELQUES DONNÉES DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

(Voy. 1847, p. 302, 396.)

HAUTEURS MOYENNES, LONGUEURS COMPARÉES ET DIRECTIONS DES CHAINES DE MONTAGNES.

La représentation graphique des points culminants et des hauteurs moyennes des principales chaînes de montagnes, est un de ces résultats ingénieux dont M. de Humboldt a enrichi le domaine de la physique du globe. Nous avons, dès la première année de notre publication (1833, p. 209), exprimé par une figure les hauteurs relatives des principaux points culminants du globe. Notre but est différent aujourd'hui: nous voulons représenter les longueurs et les hauteurs relatives des plus grandes chaînes de montagnes, et non pas seulement de quelques points isolés. Telle est la signification

de la nouvelle figure que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs. On voit ici d'un seul coup d'œil les hauteurs de faite de différentes chaînes de montagnes évaluées par les hauteurs moyennes des cols et des passages, ainsi que leurs sommets culminants. On remarque que parmi les principaux soulèvements de l'écorce du globe, la chaîne des Alpes est la plus petite en hauteur, et qu'en ce qui concerne cette donnée physique, on a les résultats suivants :

	Hauteur en metres.	Rapport.
Alpes suisses	2350	1000
Pyréées	2450	1041
Andes de Quito	3600	1542
Cordillère occidentale de Bolivie.	4500	1904
— orientale —	4600	1908
Himalaya	4750	2041

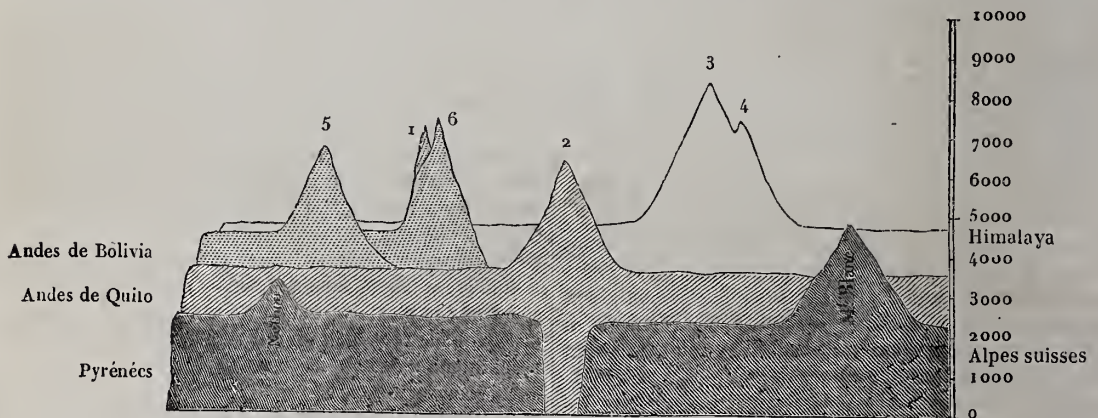
Il ressort enfin de notre figure que, à une exception près qui a lieu pour les Pyrénées (car cette chaîne est, en moyenne,

plus haute que celle des Alpes), les points les plus culminants se trouvent dans les faites les plus élevés ; que la cime la plus haute des Pyrénées atteint à peu près le faite des Andes de Quito, et que la cime la plus haute des Alpes atteint juste le niveau du faite moyen de l'Himalaya.

On formerait la hauteur du Mont-Blanc en plaçant le Brocken (voy. 1833, p. 341) sur le Néthou ; celle du Chimborazo, en plaçant le Schneekoppe sur le Mont-Blanc ; celle du Djavahir, avec le Puy-de-Dôme sur le Chimborazo ; celle du Dhavalagiri, avec le Saint-Gothard sur le Chimborazo.

Les Andes de Bolivie, d'après les mesures de M. Pentland, ont été ajoutées au tableau de M. de Humboldt. Leur sommet le plus élevé, le Nevado de Sorata (7 200 mètres), n'y a pas été porté, parce que la hauteur moyenne du faite de la Cordillère, au-dessus de laquelle il s'élève, n'est pas encore connue.

On peut partager les chaînes de montagnes, d'après leurs longueurs, en quatre classes. En voici l'énumération avec



Longueurs et hauteurs moyennes des principales chaînes de montagnes. Hauteurs de leurs points culminants. — D'après M. Alexandre de Humboldt.

1, Aconcagua (Chili). — 2, Chimborazo. — 3, Dhawalagiri. — 4, Djavahir. — 5, Gualatieri. — 6, Illimani.

l'indication de ces longueurs et des directions moyennes qu'elles affectent :

	Longueurs en kilom.	Directions moyennes.
1° { Cordillère des Andes	14 000	Sud-Nord.
{ Himalaya	8 900	E.S.E.-O.N.O.
2° { Altaï	6 300	O.S.O.-E.N.E.
{ Thian-schan	4 650	Ouest-Est.
{ Taurus	4 000	O.N.O.-E.S.E.
{ Küen-lün	3 400	Ouest-Est.
{ Alleghanys	2 600	S.O.-N.E.
{ Gattes orientales (Inde)	2 200	S.O.-N.E.
3° { Oural	1 850	Sud-Nord.
{ Alpes scandinaves	1 775	S.S.O.-N.N.E.
{ Gattes occidentales (Inde)	1 630	Sud-Nord.
{ Carpathes	1 630	S.E.-N.O.
{ Chaîne du Brésil	1 180	S.O.-N.E.
{ Alpes d'Europe	1 100	O.S.O.-E.N.E.
{ Balkan, Hémus	1 100	O.N.O.-E.S.E.
{ Caucase	1 100	O.N.O.-E.S.E.
{ Chaîne syrienne	1 100	Nord-Sud.
4° { Chaîne occidentale de la ceinture qui borne l'Europe à l'Ouest.	1 040	S.S.O.-N.N.E.
{ Apennins	1 040	N.O.-S.E.
{ Sierra de Parima	1 040	Ouest-Est.
{ Cordill. du littoral de Venezuela	890	Ouest-Est.
{ Atlas	890	S.O.-N.E.
{ Pyrénées	400	E.S.E.-O.N.O.

ÉTENDUE COMPARATIVE DES RÉGIONS ÉLEVÉES ET DES RÉGIONS BASSES.

Les superficies absolues des régions des deux espèces sont exprimées en kilomètres carrés dans le petit tableau suivant,

pour les différentes parties du monde, à l'exception de l'Océanie, au sujet de laquelle on a trop peu de renseignements, surtout en ce qui concerne le continent australien.

	RÉGIONS montueuses.	RÉGIONS basses ou de plaines.	RAPPORT entre les superficies des régions basses et des régions montueuses.
	Kilom. carr.	Kilom. carr.	
Europe	157 800	391 000	2,5 : 1
Asie	1 802 000	965 500	1 : 1,8
Afrique	1 224 000	607 800	1 : 2
Amérique du Nord	600 200	572 800	1 : 1,05
Amérique du Sud	220 500	880 500	4 : 1

Quant à ma méthode de ne me point ménager, elle est toujours la même. Plus on se soigne et plus le corps devient délicat et faible. Mon métier veut du travail et de l'action ; il faut que mon corps et mon esprit se plient à leur devoir. Il n'est pas nécessaire que je vive, mais bien que j'agisse ; je m'en suis toujours bien trouvé. Cependant je ne prescriis cette méthode à personne et me contente de la suivre.

FRÉDÉRIC II.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

LE CERCLE FRANÇAIS A ROME.

Salle de lecture du *Cercle Français* nouvellement fondé à Rome.

On peut juger, par les eaux-fortes de Callot et par les tableaux de Moïse Valentin, du genre de vie que menaient en Italie les peintres français au commencement du dix-septième siècle. En compagnie de tous les condottieri d'épée, de plume ou de pinceau dont la Péninsule fourmillait alors, nos compatriotes italianisés hantaient d'habitude les cabarets, et, disciples déréglés du Caravage, reproduisaient dans leur peinture l'extrême matérialisme de leurs mœurs. La réaction contre le Poussin, pendant son long séjour à Rome, détermina contre l'école caravagesque ne s'arrêta pas à la peinture ; elle s'étendit jusqu'aux habitudes morales. Nos peintres ne se mirent pas sans doute à vivre avec l'austérité dont ce maître leur avait donné l'exemple ; toutefois quelque chose de la sévérité de ses principes passa dans leur vie, et l'on fut plus assuré désormais de les trouver dans les musées que dans les *hosteries*. Pendant ce temps, la tradition italienne dégénérait. L'Italie épuisée ne produisait plus de peintres, et l'on y fai-

sait déjà plus de catalogues que de tableaux. Les œuvres de ses maîtres dégénérés continuèrent cependant à exercer sur les nôtres une fascination singulière et peut-être fatale ; mais comme, en définitive, l'idée n'était pas le côté brillant de l'art italien, son influence se réduisit peu à peu à une question de forme ; on vint encore en Italie pour y apprendre à peindre, mais non à vivre et à penser. C'est pourquoi, depuis le Poussin, nos artistes italiens n'ont jamais cessé de se préoccuper de la France et de se réunir dans un but de patriotisme. On s'est toujours assemblé dans quelque établissement public pour s'y entretenir non des œuvres de l'Italie, mais de ce que la France disait et pensait. Avant le *Cercle des Arts*, le *Caffe Greco* était le rendez-vous habituel des artistes français à Rome. Comme il était en possession de cet honneur depuis un temps assez long, il est peu de peintres de notre époque qui n'aient été ses hôtes plus ou moins assidus. Pour ne parler que de ceux qui ne sont plus, citons Léopold Robert qui

venait y oublier ses doutes et sa mélancolie, et Sigalon qui s'y reposait de ses luttes contre Michel-Ange. Le *Caffe Greco* n'était guère décoré que de ces souvenirs ; suivant un témoin oculaire, « c'était une salle en forme d'omnibus, ornée de petites tables semblables à des tabourets, qu'on portait à bras tendus, ou qu'on faisait circuler sur le bout de ses pieds. » Faute de mieux, c'était là qu'on venait être Français, mais jusqu'à neuf heures seulement. « A neuf heures, le garçon de l'établissement arrivait comme le couvre-feu, et balayait indistinctement les tables, les bancs, les bouts de cigares et les consommateurs. »

La fondation d'un cercle où l'on pût être Français tout à son aise était devenue à la fois une question de nécessité et d'amour-propre. Outre qu'il était difficile de s'en tenir aux agréments surannés du *Caffe Greco*, il était humiliant de rester, en fait de nationalité, en arrière de l'Allemagne qui avait déjà son cercle à Rome, cercle composé de quatre cents membres à peu près, mais véritablement très-tudesque ; car on ne peut y être admis qu'avec un certificat de germanisme en bonne forme.

Sur la proposition de M. Moore, amateur distingué, et de quelques artistes, un cercle français fut donc inauguré à Rome, le 22 janvier 1846, dans un local modeste. Un an plus tard, ce local était devenu aussi insuffisant que le café Grec lui-même, et la société avait reçu de si nombreuses marques de sympathie qu'elle dut songer à chercher un plus vaste théâtre. Pour subvenir aux frais d'installation une exposition fut résolue, et la plupart des artistes français alors résidant à Rome s'empressèrent d'y contribuer. Cette exposition produisit 5 000 fr. Grâce à ce trésor, la Société s'installa définitivement au rez-de-chaussée du palais *Mignonelli*, place d'Espagne, dans le quartier de Rome le plus fréquenté de la ville moderne.

Le rez-de-chaussée se compose de quatre pièces : un vestibule, une salle de lecture, une salle de café et un salon de musique. La Société y reçoit tous les journaux et toutes les revues. La salle de lecture est en même temps une salle d'exposition permanente. Le chiffre des ventes s'est élevé l'année dernière à plus de 10 000 fr. ; c'est beaucoup si l'on considère que l'on n'achète plus guère que des aquarelles et des dessins dans la patrie de Raphaël. Le règlement du cercle est libéral comme l'esprit de la France. Nos artistes n'ont pas jugé qu'il fût bon de s'emprisonner dans sa nationalité ; ils ont voulu se montrer hospitaliers jusque sur le sol étranger. A quelque pays qu'on appartienne, on est admis dans la Société, pourvu qu'on lui soit présenté par l'un de ses membres. Un article du règlement, remarquable à d'autres titres, est celui qui interdit les jeux de hasard. L'abonnement au Cercle est d'une piastre (5 fr. 50 cent.) par mois, ou six piastres par an. Pour l'artiste l'année ne dure guère que six mois à Rome, de septembre à mars ; après quoi l'on rassemble ses études et l'on repasse les Alpes. Comme le disait David dans l'une de ses lettres, l'Italie est une terre qu'on ne peut plus épouser.

HYGIÈNE DU SOMMEIL.

Le Magasin pittoresque reçoit de ses abonnés un grand nombre de lettres. Leur objet est varié : ce sont des encouragements, des éloges, quelquefois des critiques bienveillantes, souvent des questions, des indications de sujets que le correspondant désirerait voir traités par les rédacteurs.

Quelle doit être la durée du sommeil ? quelle heure faut-il adopter pour le lever et le coucher ? Tel est l'objet de l'une des lettres les plus récentes.

Ces questions ne sont pas oiseuses ; elles touchent aux règles les plus importantes de l'hygiène domestique, c'est-à-dire de l'art de conserver notre santé et de prolonger notre vie. Les gens du monde ne savent pas assez combien

des écarts de régime même légers deviennent funestes lorsqu'ils se reproduisent souvent. Pour un homme sain et doué d'un bon estomac, manger une fois plus qu'il n'a besoin, sans qu'indigestion s'ensuive, n'est pas même une imprudence. Hippocrate permettait un excès par mois ; mais dépasser tous les jours, ne fût-ce que d'un dixième, la quantité d'aliments nécessaire à la réparation des forces, c'est s'exposer infailliblement à voir tôt ou tard les fonctions digestives profondément troublées. L'insuffisance de l'alimentation produit des résultats différents, mais qui ne sont pas moins désastreux. Veiller une nuit, se livrer pendant quelques jours à un travail excessif, soit des membres, soit du cerveau, ce n'est pas compromettre sa santé ; mais des veilles prolongées, une contenance d'esprit habituelle, soutenue sans relâche pendant des mois entiers, un travail manuel incessant, sans intervalle de repos, sont des excès qui altéreront infailliblement avec le temps la constitution la plus vigoureuse. Ces préliminaires établis, on comprendra que les points d'hygiène que nous allons traiter ne manquent ni d'importance, ni d'utilité.

Les alternatives du jour et de la nuit sont indispensables à la santé de l'homme. Dans les régions polaires, où le soleil luit sans interruption pendant les mois d'été, tandis qu'une nuit d'une longueur égale règne pendant l'hiver, le sommeil est incomplet, agité dans ces deux saisons. Les insomnies sont également cruelles en hiver et en été : en hiver, les habitants cherchent à prolonger la veille ; en été, ils ne se couchent qu'à la dernière extrémité, car le sommeil fuit leur paupière, soit que le soleil brille toujours au-dessus ou qu'il reste caché au-dessous de l'horizon. L'imagination n'a aucune part à ces insomnies, les petits enfants y sont sujets comme les grandes personnes, et souvent l'on est obligé de les envoyer dans des régions plus tempérées. Ces faits nous apprennent suffisamment que les alternatives du jour et de la nuit doivent nous guider dans la distribution de la veille et du sommeil. Veiller la nuit, dormir le jour, est un régime évidemment anti-hygiénique. Mais il est également évident que nous ne saurions nous coucher et nous lever toujours avec le soleil ; nous dormirions trop peu en été, trop longtemps en hiver. En moyenne, sept heures de sommeil sont suffisantes pour un adulte. Il est des hommes qui peuvent se contenter de six heures ; il en est d'autres dont la santé en exige huit. La longueur du sommeil doit être, en général, proportionnelle aux efforts et aux fatigues de la journée. Que cette fatigue soit le résultat d'efforts intellectuels ou d'un travail physique, la conséquence est la même. Après un sommeil long et réparateur, l'homme de lettres et le manœuvre sont également bien disposés à faire de *bonne besogne*. Alors seulement l'esprit est présent et les membres sont dispos. Il n'est aucun de nos lecteurs qui ne connaisse un de ces hommes qui se piquent de se lever avec le soleil en été, et avant lui en hiver, après quatre à cinq heures de sommeil. Pour peu qu'ils soient immobiles, assis ou même debout, dès que leur attention n'est plus fortement excitée, on voit leur paupière se fermer, leur tête s'incliner et leur intelligence s'engourdir, tandis qu'ils cherchent instinctivement à dissimuler aux yeux des assistants la torpeur qui les gagne, et à ressaisir de loin en loin le fil de la conversation qui leur échappe. Ne pas dormir un temps suffisant, c'est se condamner à n'être jamais bien éveillé, c'est renoncer également aux bénéfices du sommeil et aux avantages de la veille. Que chacun donc satisfasse à ce besoin dans les limites que comporte sa constitution ; qu'il cherche à abrégier les heures de sommeil, car c'est ajouter du temps à sa vie ; mais qu'il ne se propose point pour modèle des natures exceptionnelles et des exemples souvent peu authentiques. C'est en employant judicieusement le temps de la veille, et non pas en le prolongeant sans utilité, qu'on laissera le souvenir d'une vie utilement remplie.

Il est difficile de tracer des règles générales sur les heures les plus convenables pour se lever ou se coucher. Le genre

d'occupation, les nécessités de la profession de chacun, ses forces, sa constitution, certaines dispositions particulières des habitudes contractées dès l'enfance, modifieront nécessairement tout ce que nous dirons à cet égard. Nous nous bornerons donc à des indications générales dont chacun pourra faire son profit en les accommodant à son individualité. En été, il est bon de se lever de bonne heure, entre quatre et six heures, afin de profiter de la fraîcheur du matin, car c'est le moment du jour où elle est le moins forte. On se prépare ainsi quelques heures de repos pour le milieu du jour, où l'esprit et le corps sont également impropres au travail. Toutefois nous ne sommes pas partisan de la *sieste*; nous ne croyons pas qu'il soit sain de dormir au milieu de la journée, du moins dans nos climats; ce sommeil est peu réparateur, et suivi le plus souvent de malaise, de pesanteur de tête, d'amertume dans la bouche, etc. Le soir on ne prolongera pas la veillée, sans quoi l'heure du lever se trouverait nécessairement reculée. En hiver, nous adopterons une règle complètement différente. Rien de plus déraisonnable, selon nous, que de se lever sans nécessité absolue avant le jour pendant la saison froide. D'abord il faut s'éclairer avec une lampe ou une bougie; les yeux passent brusquement de l'obscurité la plus profonde à une lumière dont l'éclat les blesse à cause de la proximité du foyer, et dont l'insuffisance les fatigue du moment que ce foyer est plus éloigné. L'homme riche seul se lève dans une chambre chauffée; les hommes de classes moyennes et inférieures passent brusquement de la chaleur du lit à une température relativement beaucoup plus basse. Ce contraste est d'autant plus sensible que pendant le sommeil la circulation est moins active, et que l'estomac est encore vide. De là ce sentiment de froid si pénible, ce frissonnement qui s'empare de tout le corps. L'homme dans la force de l'âge, l'ouvrier énergique qui veut remplir une longue tâche dans un temps limité, le négociant surchargé d'affaires, le savant qui poursuit un problème, l'homme de lettres dominé par une pensée, peuvent braver ces petits inconvénients; mais l'enfant, l'adolescent ne le peuvent pas, et tous les gens sensés, tous les médecins devraient s'élever contre cette coutume barbare qui force des enfants, dont la croissance n'est pas achevée, à se lever avant le soleil dans les journées froides de l'hiver. Reste des habitudes monastiques qui servaient de règle dans les collèges du moyen âge, cet usage absurde s'est perpétué jusqu'à nous par droit de routine. Qu'il me soit permis d'invoquer ici les souvenirs de tous ceux qui ont reçu l'éducation universitaire. Quel travail utile peut-on attendre de malheureux enfants réveillés pendant la nuit, se levant tout transis, puis se rendant dans une classe encore froide, où la lumière douteuse des quinquets, mêlée à celle de l'aube, produit un jour blafard? À peine éveillés, à peine réchauffés, le cœur sur les lèvres, les yeux bouffis et larmoyants, qu'espère-t-on leur apprendre, lors que leur corps est souffrant, et leur intelligence engourdie? J'en appelle également aux maîtres et aux enfants sur l'inutilité parfaite de cette classe du matin; j'en appelle aux médecins sur les causes de certaines ophthalmies rebelles, de diarrhées chroniques, de fièvres intermittentes légères, de rhumatismes, de coqueluches obstinées, dont certains enfants sont affectés. À quoi bon d'ailleurs les habituer à un régime que les usages du monde les forceront à changer. Si l'on ne veut pas allonger le temps du sommeil, où serait l'inconvénient de les faire veiller une heure plus tard, et de les coucher à dix heures au lieu de neuf. Mais il faut que la routine soit bien invétérée, puisqu'on soumet à cette règle même les élèves des écoles normale et polytechnique, qui tous, à coup sûr, désiraient prolonger la veillée, au lieu d'interrompre leur travail au moment où l'excitation salutaire du cerveau leur en faciliterait l'achèvement.

La chambre à coucher doit être aérée, le plafond élevé; si le lit n'occupe pas un angle de mur, il est bon de l'entourer de rideaux en hiver. Les personnes qui ne sont sujettes

ni aux catarrhes ni aux rhumatismes, peuvent coucher dans une chambre froide. Toutefois, il est bon qu'en hiver sa température ne descende pas au-dessous de 10° centigrades. Le lit sera légèrement incliné, de manière que la tête soit plus haute que les pieds. Un matelas de laine en hiver, de crin en été, sont préférables à tout autre coucher. Il est bon que la tête soit un peu élevée, et les hommes livrés aux travaux de l'esprit devraient toujours préférer les traversins et les oreillers remplis de crin, à la plume qui détermine l'afflux du sang vers la tête.

Nous ne parlerons pas ici de l'intervalle qui doit séparer le sommeil des repas du soir ou du matin. Ce sera le sujet d'un article sur l'*hygiène des repas*. Nous nous bornerons à une seule prescription, c'est qu'il est éminemment malsain de se coucher immédiatement après avoir mangé. Nos pères soupaient, et les médecins étaient souvent dérangés pendant la nuit pour des indispositions qui n'avaient point pour cause la quantité ni la qualité des aliments ingérés, mais cette détestable habitude de se coucher immédiatement après souper. Le matin, on ne doit pas rester longtemps à jeun ni prendre en se levant un repas substantiel. Du reste, nous chercherons à donner quelque règle à cet égard dans l'article que nous avons annoncé.

Un prince qui veut être aimé de ses sujets doit remplir les principales charges et les premières dignités de son État de personnes si estimées de tout le monde qu'on puisse trouver la cause de son choix dans le mérite. Tels gens doivent être recherchés dans toute l'étendue d'un État, et non reçus par importunités, ou choisis dans la foule de ceux qui font le plus de presse à la porte du cabinet des rois ou de leurs favoris. Si la faveur n'a point de lieu aux élections, et que le mérite en soit le seul fondement, outre que l'État se trouvera bien servi, les princes éviteront beaucoup d'ingratitude.

Le cardinal DE RICHELIEU.

La tolérance pour ce qu'on condamne est un commencement de dépravation; c'est la preuve que notre cœur s'acclimatise dans les atmosphères impures. On a beau envelopper sa froideur des beaux noms de patience et de charité: qui ne hait plus beaucoup le mal a déjà cessé d'aimer assez le bien.

ANTIQUITÉS ASSYRIENNES.

Premier article.

Il y a un demi-siècle les arts de l'ancien monde étaient à peine connus. Quelques statues grecques, quelques rares monuments égyptiens apportés en Italie par les Romains de l'Empire et retrouvés dans les ruines des palais et des cirques, étaient les seuls témoins de ces époques reculées que la lecture de la Bible et d'Hérodote nous fait à peine entrevoir. L'expédition scientifique qui accompagnait notre armée a déchiré le voile qui recouvrait l'histoire des pharaons; le sol de la Grèce, de l'Étrurie, de l'Inde, a livré de riches dépouilles à ses explorateurs. L'immense empire d'Assyrie restait seul plongé dans l'oubli. On pensait généralement que ses villes dont les prophètes hébreux vantaient la puissance et la richesse avaient pour jamais disparu de la surface de la terre, lorsque d'heureuses circonstances que nous allons faire connaître ont révélé au monde savant, aux artistes, une mine toute nouvelle de précieux documents.

I. HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE.

Le gouvernement ayant jugé utile d'établir un consulat à Mossoul, choisit pour occuper ce poste M. P.-E. Botta, qui partit au commencement de l'année 1842. Ce fonctionnaire, qui déjà avait visité divers pays de l'Orient, se promettait de

faire des recherches sur la rive orientale du Tigre, en face de Mossoul, dans ces lieux où les auteurs anciens et les traditions, confirmés par des traces encore évidentes, s'accordent à placer Ninive, l'antique capitale de la monarchie Assyrienne.

Suivant le voyageur anglais Rich, l'enceinte de Ninive, qui embrasse une étendue de terrain d'environ deux tiers de lieue de large, sur une lieue un tiers de long, est formée de deux murs séparés par un fossé encore bien conservé ; dans l'espace que renferment ces fortifications, construites en blocs immenses, des fouilles ont fait retrouver quelques substructions, parmi lesquelles étaient des briques et des dalles de gypse, les unes et les autres chargées de caractères cunéiformes. On avait aussi découvert, dans la partie nord-ouest de l'enceinte, à un endroit où la muraille est plus haute et plus épaisse que partout ailleurs, un immense bas-relief représentant des figures d'hommes et d'animaux. Tous les habitants de Mossoul allèrent examiner ce curieux échantillon de l'art assyrien, qui fut ensuite mis en pièces.

M. Botta songea d'abord à faire exécuter des fouilles dans le monticule sur lequel est bâti le village de Niniouah, situé dans l'enceinte qui vient d'être décrite et qui est le dernier reste de la ville célèbre dont il a conservé le nom. Mais le nombre et l'importance des maisons qui couvrent ce monticule ne permettaient pas de faire des travaux que repoussaient d'ailleurs les préjugés religieux des habitants. Là en effet est construite la mosquée de Nabi-Iounes, qui, suivant une tradition locale, renferme, comme son nom l'indique, le tombeau du prophète Jonas ; c'est un lieu sacré aux yeux des musulmans.

M. Botta dut donc porter ses recherches sur un autre point, et il choisit pour commencer ses opérations le monticule de Koyoundjouk, situé au nord du village de Niniouah auquel il est joint par les restes d'une ancienne muraille en briques crues. Cette vaste éminence est une masse évidemment artificielle et, suivant l'opinion du savant consul, elle a dû supporter autrefois le principal palais des rois d'Assyrie. A la face occidentale et près de l'extrémité méridionale de cette colline, quelques briques de grandes dimensions, liées avec du bitume, semblaient indiquer le site de constructions antiques, et c'est là qu'au mois de décembre de 1842 les fouilles furent commencées.

Les ouvriers mirent au jour de nombreux fragments de bas-reliefs et d'inscriptions ; mais rien de complet ne vint encourager M. Botta, qui, malgré les dépenses que lui occasionnait cette entreprise et en dépit des apparences défavorables, n'en continua pas moins pendant trois mois ces recherches presque infructueuses.

Cependant ces travaux attirèrent l'attention, et un habitant de Khorsabad apporta deux grandes briques avec inscription cunéiforme, trouvées auprès de son village, offrant à M. Botta de lui en procurer autant qu'il le désirerait.

Trois mois plus tard, c'est-à-dire vers le 20 mars 1843, notre consul, fatigué de ne trouver dans le monticule de Koyoundjouk que des débris sans valeur, et se rappelant les briques de Khorsabad, envoya dans cette localité quelques ouvriers pour tâter le terrain. Trois jours après un des ouvriers vint dire que l'on avait trouvé des figures et des inscriptions.

Le village de Khorsabad est situé à environ seize kilomètres au nord-est de Mossoul, sur la rive gauche de la petite rivière nommée Khausser, qui vient se jeter dans le Tigre en traversant l'enceinte antique de Ninive. Il est bâti sur un monticule allongé de l'est à l'ouest ; l'extrémité orientale se relève en un cône que l'on croyait moderne ; l'extrémité occidentale se bifurque, et c'est sur la pointe septentrionale de cette bifurcation que les ouvriers de M. Botta firent leurs premières découvertes.

On mit à nu d'abord la partie inférieure de murailles parallèles, qui semblaient déterminer un passage d'environ

trois mètres, au bout duquel se trouvait une salle dont les parois étaient couvertes de bas-reliefs représentant des combats. M. Botta ayant fait creuser un puits à quelques pas plus loin, on trouva immédiatement trois bas-reliefs qui offrirent les premières figures complètes. Ce fut dans cette exploration que M. Botta découvrit deux autels et les restes d'une façade qui dépassait le niveau du sol.

Les premiers mois de 1843 furent employés à poursuivre des fouilles qui avaient produit d'aussi intéressants résultats ; M. Botta en adressa la relation circonstanciée à M. Mohl qui s'pressa de la communiquer à l'Académie des inscriptions et belles lettres. Bientôt, sur la demande de MM. Vitet, Letronne et Mohl, une somme de 3 000 francs fut mise par M. le ministre de l'intérieur à la disposition de M. Botta qui put dès-lors donner plus d'activité et d'étendue à ses travaux.

Il fallait cependant triompher d'obstacles sans cesse renaissants ; l'insalubrité du climat, causée par le voisinage de terrains marécageux, avait mis en danger la vie du consul et des ouvriers qu'il occupait, mais la mauvaise volonté de l'autorité locale opposait des empêchements bien plus difficiles à surmonter ; ce fut une lutte de tous les jours, des négociations sans cesse à recommencer. Malgré cela les travaux furent menés jusqu'au mois d'octobre, époque à laquelle Mehmed, pacha de Mossoul, interdit formellement la continuation des fouilles. Avec sa permission expresse, M. Botta avait fait construire à Khorsabad une petite maison dans laquelle il logeait quand il allait visiter les ruines. Le pacha prétendit que cette habitation était une forteresse élevée pour dominer le pays, et il informa la Porte de cette circonstance, affectant de considérer les excavations archéologiques comme les fossés de cette citadelle imaginaire.

M. Botta écrivit alors à M. l'ambassadeur de France à Constantinople, pour l'avertir de ce qui se passait, et en attendant qu'un ordre du gouvernement turc le mit à même de terminer les fouilles, il acheva la copie des inscriptions déjà découvertes et fit transporter dans la cour de sa maison tous les bas-reliefs qui lui parurent dignes d'être envoyés en France.

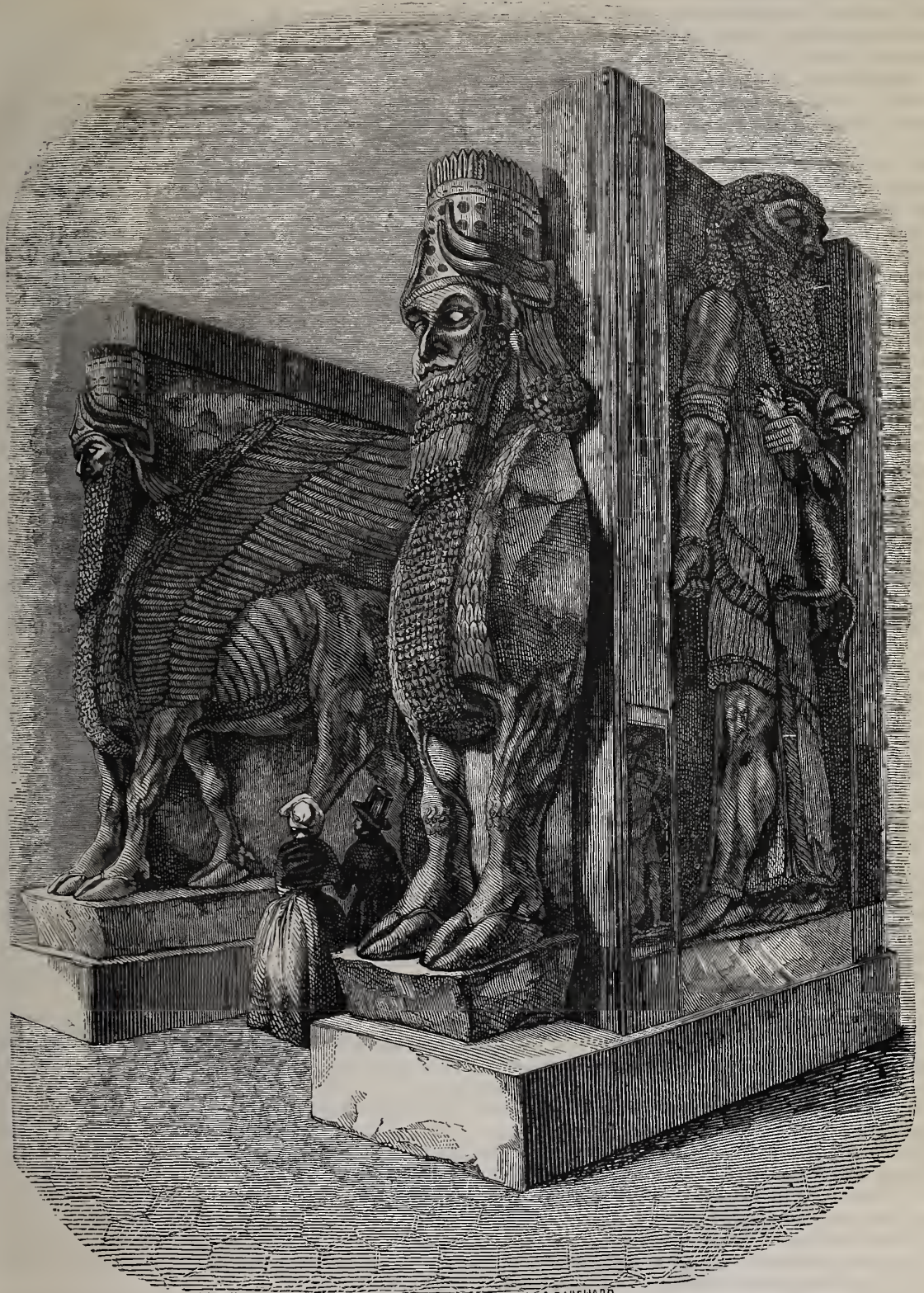
M. Botta avait adressé à Paris des dessins fort exacts d'un certain nombre de bas-reliefs, mais en même temps il avait exprimé le désir d'être secondé par un artiste qui pût copier toutes les sculptures qu'il serait impossible de transporter en France. L'Académie des inscriptions et belles lettres appuya cette demande et choisit M. Flandin, peintre qui avait déjà rempli une mission en Perse. Par décision des 5 et 12 octobre 1843, MM. les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique ouvrirent un nouveau crédit affecté à la continuation des recherches ; ils décidèrent en outre que toutes les sculptures que leur état de conservation recommanderait à l'attention seraient expédiées en France, et qu'une publication spéciale ferait connaître au monde savant cette précieuse découverte.

Grâce à l'insistance de l'ambassadeur de France, la Porte finit par accorder l'autorisation de poursuivre les travaux. Les habitants de Khorsabad reçurent la permission de vendre leurs maisons et d'aller s'établir momentanément au pied du monticule. Les fouilles purent être reprises à la condition de rétablir, lorsqu'elles seraient achevées, le terrain dans son état primitif afin que le village pût être rebâti sur le même emplacement. Enfin un commissaire turc fut envoyé à Mossoul pour prévenir de nouveaux empêchements. Toutefois ce ne fut que le 4 mai 1844 que M. Flandin, arrivant de Constantinople, put apporter à M. Botta les firmans qu'il réclamait depuis sept mois.

A la même époque un grand nombre de chrétiens nestoriens, chassés de leurs montagnes par les Curdes, vinrent se réfugier à Mossoul et dans les villages des environs. M. Botta voulut soulager leur misère en utilisant leur travail, et ces hommes robustes et dociles lui apportèrent un concours d'autant plus précieux, qu'il était difficile de se procurer

dans le pays le nombre d'ouvriers nécessaire. Tous les obstacles étant levés, il fut possible, vers le milieu du mois de mai 1844, de recommencer les fouilles si longtemps aban-

données forcément, mais qui cette fois purent être conduites jusqu'à la fin d'octobre sans interruption. Pendant quelque temps, près de trois cents ouvriers furent employés à dé-



MARIV.

J. GAUCHARD.

Une salle du Musée assyrien nouvellement fondé au Louvre.

blayer le sol auquel chaque jour on arrachait d'inappréciables dépouilles. M. Flandin dessinait les bas-reliefs à mesure qu'ils sortaient de terre, mesurait toutes les parties du monument et recueillait les diverses notions qui lui permettront

d'en rétablir le plan primitif. En même temps M. Botta copiait, avec non moins d'activité, les nombreuses inscriptions cunéiformes qui couvraient les murailles.

On découvrit successivement tout ce qui subsistait de

Pédifice jusqu'à ce qu'on fût arrivé à un point où il n'existait plus que des murailles de briques privées, depuis une époque très-reculée probablement, des dalles de gypse sculptées dont elles avaient été revêtues. A la fin du mois d'octobre 1844, l'exhumation du palais de Khorsabad pouvait être considérée comme achevée, et M. Botta mit un terme aux travaux.

Conformément aux ordres du gouvernement, les morceaux de sculpture les plus remarquables et les mieux conservés furent choisis pour être envoyés en France. M. Botta avait à les faire transporter à Mossoul, puis à Bagdad. Il s'agissait d'effectuer ce transport et de franchir les seize kilomètres qui séparent Khorsabad de Mossoul. Cette opération était d'autant plus pénible que des pluies continuelles avaient détrem্পé le chemin; les roues d'un chariot qu'il avait fallu construire enfonçaient dans la boue jusqu'aux essieux, sous la charge de blocs de gypse dont quelques-uns pèsent douze mille kilogrammes. Il avait été impossible de faire construire des caisses assez solides; on recouvrit la surface sculptée des bas-reliefs avec des poutres, reliées par des écrous à des pièces de bois correspondantes placées contre la face postérieure. Ce moyen a parfaitement réussi et les monuments sont arrivés à leur destination sans avoir éprouvé le plus léger dommage.

M. Botta, ne pouvant se procurer un nombre suffisant de buffles de trait, eût recours aux bras des nestoriens, et les efforts réunis de deux cents hommes suffirent à peine pour traîner certains blocs; les plus difficiles à mouvoir étaient aussi les plus intéressants, c'est-à-dire ces magnifiques tableaux à face humaine dont l'emploi dans la construction des portes est un trait caractéristique de l'architecture assyrienne et perse (voyez p. 133).

Il était tombé, pendant l'hiver de 1844 à 1845, très-peu de neige dans les montagnes; aussi le Tigre fut loin d'atteindre sa hauteur ordinaire, et même il commença à décroître bien avant l'époque accoutumée. Il était donc urgent de profiter des hautes eaux pour envoyer à Bagdad les caisses destinées au Musée, car leur dimension exigeait des radeaux d'une grandeur inusitée, dont la préparation (à Mossoul, les *keleks* ou radeaux sont formés de pièces de bois fixées sur des outres) pouvait entraîner un retard qui eût fait ajourner le départ à l'année suivante.

Enfin, au mois de juin 1845, huit mois après l'achèvement des fouilles, les sculptures avaient été amenées sur le bord du fleuve, et, au moyen d'un plan incliné pratiqué dans la berge, embarquées sur les *keleks*. A la fin de mai, les monuments extraits du monticule de Khorsabad étaient déposés à Bagdad, chez le consul de France, M. Læve-Welmars, qui pendant près d'une année les eut sous sa garde; car les nécessités du service ne permirent pas plus tôt l'envoi d'un bâtiment de l'État, et ce ne fut qu'au mois de mars 1846 que la gabare *le Cormoran* arriva à Bassora. M. Læve-Welmars prit le soin de faire conduire les caisses sur le Tigre, jusqu'au lieu où le navire avait dû les attendre, et au commencement de juin elles partaient pour la France, où elles arrivèrent au mois de décembre. Après avoir touché à Brest, *le Cormoran* vint au Havre où l'on débarqua la première collection de grands monuments assyriens qui eût encore été apportée en Europe.

Par ordre de M. le ministre de l'intérieur, M. Botta était allé surveiller le transbordement des sculptures sur le chaland destiné à les faire remonter jusqu'à Paris, où elles ont été déposées sans accident au mois de février 1847.

Le 7 mai 1846, M. Crémieux présenta à la Chambre des députés un rapport très-circostancié sur le projet de loi qui devait sanctionner les dépenses déjà faites et ouvrir un crédit extraordinaire pour la publication des dessins de MM. Botta et Flandrin. On sait que les chambres accordèrent les crédits nécessaires pour assurer à notre pays la possession de monuments d'un art inconnu jusqu'alors, fournissant ainsi aux artistes et à tous ceux qui s'occupent du monde ancien un

sujet fécond d'observations et d'études. Nous donnerons dans un second article un aperçu de ce que renferme actuellement le Musée assyrien du Louvre.

LES CAVES DE ROQUEFORT

(Aveyron).

Dans le Rouergue, à trois lieues à peine de la ville de Saint-Affrique, s'élève au milieu de hautes montagnes un petit village dont le nom est souvent prononcé à nos tables. Nous voulons parler de Roquefort, modeste hameau de cent feux à peine, qui doit sa réputation européenne aux excellents produits de ses caves, à ses fromages.

L'origine de Roquefort se perd dans les nuages du passé, aussi bien que la date des premiers essais des caves. M. de Gaujal, dans son savant ouvrage sur le Rouergue, pense qu'elle remonte à 1070, au règne de Philippe I^{er}; et il base cette assertion sur une charte des archives de Conques. Cependant il est permis de supposer qu'antérieurement les habitants du pays tiraient déjà profit et utilité de ces caves. Primitivement propriété de tous, elles devinrent sans doute, par l'usage ou l'abus, propriété particulière. Le fromage était apporté à la cave; il y séjournait quelque temps moyennant redevance aux propriétaires; puis le fermier venait reprendre son bien. Mais bientôt le fermier vendit son fromage brut aux négociants de Roquefort. Les uns et les autres y trouvèrent avantage. Ce mode fut adopté; il continue de nos jours.

Les caves de Roquefort sont situées au-dessous du niveau du sol, couvertes de rochers gigantesques. Elles comprennent plusieurs compartiments où l'on a pu établir jusqu'à cinq étages; les unes sont naturelles (au nombre de vingt-trois), les autres artificielles (au nombre de onze).

La température (1) n'est pas la même dans chaque cave; ce qui ne laisse pas d'influer diversement sur le fromage. Dans les unes, sa maturité est plus prompte; réciproquement et par conséquent, pour qu'il atteigne le degré de perfection désirable, il lui faut un séjour successif dans chacune de ces caves.

Comment se produisent ces effets différents? On ne peut que les attribuer à des courants d'air glacial qui s'épanchent dans ces souterrains à travers des fissures irrégulières, ouvertes dans l'intérieur du roc, et dont la profondeur n'est pas susceptible de mesure. Pour la variation de température, l'explication est plus facile: dans les unes, l'air, s'épanchant dans ces énormes souterrains, perd de son calorique au contact d'amas d'eau, et devient humide; dans les autres, il rencontre des terrains secs et augmente ainsi la somme de son calorique.

Le fromage de Roquefort est fait avec du lait de brebis; après avoir trait le lait, on le passe à travers un linge, et on le coagule à une température de + 20 à 25° R. Le caillé se forme; on l'agite fortement une demi-heure. Le petit lait se sépare, se précipite au fond de la chaudière, d'où on le transvase. On met alors le caillé dans des moules, où il reste dix heures à peu près; on a préalablement soin de répandre sur la première couche du pain moisi qui forme ces marbrures, signes distinctifs des fromages de Roquefort. On l'égoutte avec soin, et lorsqu'il a acquis une certaine consistance, on l'enlève des moules. On le laisse un jour entier entre deux linges; on le porte enfin à Roquefort, où il se vend généralement 1 fr. le kilogramme.

A la réception des fromages à la cave, on les superpose trois par trois, et on les sale d'un côté. Lorsque le sel a pénétré, on renverse les formes, et sur l'autre côté on opère de même. Huit jours après, on enlève la première couche,

(1) La température hygrométrique est, terme moyen, de 60°; la température thermométrique, de + 4° R.

le plus souvent en putréfaction ; puis l'on place les fromages sur le côté, à une distance de 10 centimètres. Ils se couvrent alors d'une moisissure blanche ; on les racle tous les quinze jours, et au bout d'un certain temps ils revêtent leur robe définitive.

Le village est bâti en amphithéâtre et adossé à d'énormes quartiers de roches qui forment un plateau fort élevé, et dans lesquelles s'ouvrent les caves. Rien d'intéressant dans l'intérieur du village ; mais les rochers sont curieux à visiter, surtout la grotte des Fées, qui renferme une belle quantité de stalactites et de stalagmites. Cette grotte a 1800 mètres de profondeur ; il est dangereux de la parcourir sans guide, car de profonds abîmes s'ouvrent à chaque pas. Du sommet le plus élevé de ces rochers (le Cambalou, élevé à 500 mètres au-dessus de la vallée), l'on découvre un pays pittoresque, mais sévère. Le sol est gris, pierrenx, aride ; quelques bruyères seules interrompent cette triste monotonie, et il semble que de cette terre, désolée par les orages, la Providence a exilé la vie.

AGE GÉOLOGIQUE DU MARBRE DE CARRARE.

Le marbre de Carrare est célèbre ; c'est un très-beau calcaire blanc, légèrement cristallin, et très-propre au travail de la sculpture. Aujourd'hui encore, malgré les carrières de marbre blanc trouvées en France, c'est celui que nos artistes recherchent le plus. Depuis longtemps la formation de cette roche remarquable a attiré l'attention des géologues. Sa texture cristalline, l'absence complète des fossiles, sa liaison dans sa partie inférieure avec des schistes talqueux et même des micascistes chargés de grenats, avaient fait croire qu'elle était d'une très-haute ancienneté. On la regardait comme le type des calcaires primaires, c'est-à-dire formés aux époques les plus reculées de l'histoire du monde.

Mais en étudiant avec plus d'attention les montagnes des alentours, qui se composent en grande partie de couches calcaires pénétrées de coquilles fossiles, on s'est aperçu que, dans le voisinage de certaines fentes remplies par des substances anciennement fondues par la chaleur et injectées de l'intérieur de la terre, les couches calcaires, par l'effet de la calcination particulière qu'elles ont subie dans le temps de cette injection, ont perdu leurs caractères ordinaires pour prendre une couleur blanche, une texture cristalline, et se dépouiller même de toutes leurs coquilles qui se sont comme dissoutes dans la pâte, pour devenir en un mot tout à fait semblables au marbre de Carrare. L'étendue sur laquelle la roche calcaire est ainsi modifiée se trouve proportionnelle aux dimensions de la fente, ce qui se conçoit, puisque la quantité de chaleur a dû se trouver elle-même en rapport avec ces dimensions. De là, par induction, et d'autres considérations géologiques venant encore à l'appui, on n'a conservé aucun doute que la masse de calcaire blanc et cristallin, exploitée sous le nom de marbre de Carrare, ne fût simplement un cas particulier de ce curieux phénomène de calcination dont il y a tant d'autres exemples aux alentours. Comme il y a, tout auprès, des masses considérables de l'ancienne roche ignée, il est tout naturel que le phénomène se soit développé en ce point sur une échelle plus vaste.

Une expérience pratique, connue depuis longtemps, donne d'ailleurs à ces vues géologiques toute assurance : c'est que si l'on prend une pierre calcaire quelconque, de la craie, par exemple, et qu'on la place dans un canon de fusil hermétiquement fermé, ce canon de fusil, soumis à une forte calcination, présente dans son intérieur, après le refroidissement, non plus de la pierre en poussière, mais une petite baguette d'un véritable marbre provenant de la transformation opérée par la chaleur.

Le marbre de Carrare est un des plus intéressants exemples que l'on puisse citer du peu de valeur que possède aujourd'hui, dans les classifications géologiques, le caractère miué-

ralogique, c'est-à-dire l'apparence extérieure, qui autrefois y jouait le premier rôle. Des roches de même âge et de même origine diffèrent entièrement d'aspect, tandis que des roches tout à fait semblables appartiennent à des périodes très-différentes. Le marbre de Carrare ressemble à des calcaires de la plus ancienne formation, et cependant ce n'est qu'un calcaire des étages supérieurs de la période secondaire : pour le géologue, c'est un calcaire du Jura.

DE L'INFLUENCE DE L'OPINION DES HOMMES ÉCLAIRÉS.

C'est à l'influence de l'opinion de ceux que la multitude juge les plus instruits, et à qui elle a coutume de donner sa confiance sur les plus importants objets de la vie, qu'est due la propagation de ces erreurs qui, dans les temps d'ignorance, ont couvert la face du monde. L'astrologie nous en offre un grand exemple. Ces erreurs inculquées dès l'enfance, adoptées sans examen, et n'ayant pour base que la croyance universelle, se sont maintenues pendant très-longtemps, jusqu'à ce qu'enfin le progrès des sciences les ait détruites de l'esprit des hommes éclairés, dont ensuite l'opinion les a fait disparaître chez le peuple même, par le pouvoir de l'imitation et de l'habitude qui les avait si généralement répandues. Ce pouvoir, le plus puissant ressort du monde moral, établit et conserve dans toute une nation des idées entièrement contraires à celles qu'il maintient ailleurs avec le même empire. Quelle indulgence ne devons-nous donc pas avoir pour les opinions différentes des nôtres, puisque cette différence ne dépend souvent que des points de vue divers où les circonstances nous ont placés ! Éclairons ceux que nous ne jugeons pas assez instruits ; mais auparavant examinons sévèrement nos propres opinions, et pesons avec impartialité leurs probabilités respectives.

LAPLACE, *Calcul des probabilités.*

DE LA CRITIQUE.

C'est son droit de mettre en saillie les défauts comme les beautés des œuvres qu'elle étudie. Beautés et défauts lui sont une égale matière à d'utiles enseignements. Mais s'il fallait choisir, je voudrais préférer une critique amoureuse du beau ne sachant rien autre chose que toujours, comme l'abeille butiner le miel et la cire parmi les fleurs ; je la préférerais cette autre critique qui, comme certaines mouches ignobles, passe sur tout ce qu'il y a de bon et s'arrête complaisamment sur tout ce qu'il y a de mauvais.

CETTE,

Département de l'Hérault.

Le pied des Pyrénées est uni aux grandes embouchures du Rhône par une longue plage basse que l'on aurait bien de la peine à distinguer de l'horizon si on la voyait au loin de la mer. A peu près au milieu de ce rivage plane, un peu à droite de l'entrée de l'Hérault, s'élève une haute colline qui produit un tel effet dans cette région de terres basses qu'on en a fait une montagne, et que les Romains à la suite des Galls l'ont nommée *Setius mons*, le mont Set, que l'on écrit et que l'on prononce aujourd'hui d'une manière un peu différente. Jadis cette gibbosité calcaire, au sein de laquelle se cachent de curieux fossiles, était sans doute une île que l'action des flots jointe à celle du temps ont réunie au continent voisin en créant peu à peu la longue et étroite langue de terre qui sépare le vaste étang de Thau du golfe du Lion, et dont elle fait partie. La position de Cette a fourni au célèbre Vernet un tableau bien connu ; soit par la route de Béziers, soit par celle de Montpellier, on n'y peut arriver qu'en traversant

étang sur une longue chaussée en forme de pont qu'on appelle *la Peyrade*. Depuis 1840, un chemin de fer, jetant sa voie au-dessus de ces lagunes, l'unit à Montpellier.

Longtemps il n'y eut sur ce rivage isolé qu'une population peu nombreuse réunie dans un hameau du même nom qui est à un quart de lieue de la ville actuelle. Cette ne date pas de loin : Louis XIV en est le fondateur. L'ingénieur constructeur du canal du Languedoc, le célèbre Riquet (voy. la Table des dix premières années), fut aussi celui de ce nouveau port. Un détroit peu profond, établissant la communication entre l'étang et la mer, isolait la montagne du côté de l'orient : Riquet en fit l'entrée du canal du Languedoc, continué à travers l'étang même, entre deux digues qui déterminent son lit, et il construisit la *Peyrade*, qui la mettait en relation avec le reste du pays; enfin il jeta les fondements du port. C'est un bassin fermé par un môle, une jetée et un brise-lames : le môle, qui règne devant la ville et la cache presque au navigateur, a environ 565 mètres; la vue que nous donnons est prise à son origine; une batterie de canons et une tour sur laquelle s'élève le phare se trouvent à son

autre extrémité. La jetée dite de Frontignan s'avance à l'encontre du môle, et l'espace ménagé entre eux forme l'entrée du bassin. Celui-ci est protégé par un fort appelé citadelle de Richelieu et par le fort Saint-Pierre. Les sables que le Rhône transporte sur la côte nuisent beaucoup au port de Cette. Le développement incessant qu'y prend le commerce a nécessité l'agrandissement, et on y a exécuté dans ces derniers temps des travaux importants.

Cette est aujourd'hui un des principaux ports marchands de la Méditerranée, et l'entrepôt du commerce de presque tous les départements voisins pour l'exportation des productions de leur sol ou de leurs fabriques, ainsi que pour l'importation des denrées qu'ils tirent du dehors. On y entpose surtout une grande quantité des vins et des eaux-de-vie du Languedoc. Par le canal du Midi, par le Rhône et la Saône, elle reçoit les produits de territoires très-éloignés, et ses relations s'étendent à toutes les parties du monde. Les salines des pays environnants y attirent beaucoup de navires du nord de l'Europe.

Cette est en quelque sorte le port de Montpellier, avec



Vue de Cette.— Dessin de Morel Fatio.

qui elle est en relations incessantes; relations qui n'ont fait que s'accroître par l'établissement du chemin de fer.

Ses principaux articles d'importation et d'exportation sont les peaux de toutes espèces, les laines, le froment, les légumes et les fruits secs, les résines indigènes brutes, l'huile d'olive, les bois de construction, le liège brut et ouvré, le coton, les marbres, la houille, les fontes et fers, les vins et eaux-de-vie.

Cette possède un chantier de construction, une saline, une verrerie, des fabriques de cendres gravelées, de chandelles, de sirop et de sucre de raisin, d'eaux-de-vie, d'eaux de senteur et de parfums, de liqueurs renommées, et entre autres d'huile et de crème de rose et de menthe. On y fait la pêche,

la salaison des sardines, et une grande quantité d'excellents tonneaux.

Avec tous ces éléments de prospérité, Cette a vu augmenter d'une manière notable sa population, qui s'élève aujourd'hui à 15 000 âmes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

LE JOURNAL DE L'AIEUL.



Dessin inédit de Charlet.

Le grand-père lit son journal ; il le lit jusqu'au bout ; il n'en passerait pas une ligne. C'est par le journal que sa chaumière à lui, paysan de la frontière, se rattache au grand pays de France ; c'est son point de communication avec le monde ; c'est le télégraphe électrique qui soudain attendrit son œil au sentiment des malheurs communs, qui fait battre son cœur à l'idée de la gloire du pays ; c'est avec son journal qu'il gourmande les potentats, qu'il gouverne l'Europe, délivre les peuples asservis, calme les passions orageuses, regrette le passé, espère en l'avenir. Non, il n'en passera pas un iota, pas même les annonces de l'immense cité et les grands rabais de la librairie, qui le font rêver de la science qu'on pourrait acheter à ses petits garçons. « Pour un picotin d'avoine on en aurait gros ! pense-t-il ; l'anon n'en deviendrait pas plus maigre et les bambins en seraient plus savants. »

Mais le temps lui manque pour un choix si souvent entrepris, si souvent resté en balance : un bruit connu vient distraire son attention. Le petit chariot a crié sur le sable ; l'essieu de bois a chanté sa dissonante chanson, et toute une nichée d'enfants vient s'ébattre au soleil, à côté du grand-père. Ses yeux ont quitté les lettres moulées, malgré tout leur attrait, et par-dessus ses lunettes, il contemple de frais visages qui parlent aussi d'avenir. L'attelage a marché en bonne intelligence ; le chien en limonier, la fillette en cheval de trait ; le marmot roule avec majesté, serrant le polichinelle sur son cœur ; l'harmonie est entière, et le jeune cocher, le plus fier de la bande, tient son fouet comme il ferait un sceptre, si l'on en pouvait tenir un.

« Que le soleil est bon ! que les enfants sont gais ! » se dit

le vieillard, et ce n'est plus seulement avec ce large monde que communique son âme épanouie, c'est avec l'inconnu, c'est avec l'infini ! Il ne pense plus, il sent, il jouit. Ce ne sont plus les intérêts des nations qui enchevêtrent ses pensées, les ambitions du savoir qui préoccupent son esprit. Un mélange de douces émotions lui vient réchauffer le cœur ; il a été enfant aussi, heureux des mêmes jeux ; ses petits-fils en verront un jour d'autres, auxquels d'autres encore succéderont, et dans cette chaîne non interrompue, tous s'animeront, palpiteront au sentiment de ce qui est beau, de ce qui est bien ; dans tous, se développeront les chaudes et tendres affections qui moralisent l'homme ; tous auront eu des parents à soigner, des enfants à protéger, et l'âme humaine aura grandi chez tous.

LE HAMEAU DE GOUST,

DANS LES PYRÉNÉES.

La république de Saint-Marin est, dit-on, la plus petite de toutes les républiques : je ne le crois plus depuis que j'ai vu Goust.

Le hameau de Goust, à l'extrémité sud de la vallée d'Ossau, cette fraîche Tempé des Pyrénées, est situé ou plutôt perché au sommet d'une de ces hautes montagnes qui dominent les Eaux-Chaudes, au-dessus desquelles il s'élève à une hauteur de plus de onze cents mètres.

On gravit la montagne de Goust par une rampe taillée sur l'escarpement oriental, qu'on a fort adoucie, et que j'ai

trouvée encore assez ardue. Il faut, pour s'y tenir, avoir le pied montagnard.

Ce hameau, qui consiste en dix à douze maisons (le nombre en est toujours le même de mémoire traditionnelle), est habité par autant de familles, dont chacune à son jardin, son champ, sa prairie, le tout en miniature. On dirait d'une couronne végétale posée avec grâce sur le front sérieux du rocher : l'hiver, cette couronne est de neige.

Sur cette oasis aérienne vivent entre le ciel et la terre, à l'insu des géographes, et presque à l'insu d'eux-mêmes, à peu près cinquante individus, formant un petit état autonome, gouverné par un petit conseil d'anciens, sans l'avis desquels il ne s'entreprend rien dans la tribu, qui décident de tout avec l'autorité de l'expérience, et dont la sagesse fait loi.

Au reste, ce conseil de Gérontes, qu'on consulte et qui juge à domicile, espèce de haute-cour pastorale qui ne siège jamais, ne doit pas être fort occupé à Goust, où il n'y a ni de grands intérêts à concilier, ni de grands crimes à punir, ni même de grandes vertus à récompenser. On y naît, on s'y marie, on y meurt tout uniment. C'est une existence sans événements, une vie sans épisodes.

Quoiqu'ils n'aient pas un prêtre dans leur hameau (de médecin ils s'en passent), les habitants de Goust ne sont pas pour cela privés des secours de la religion, qui viennent les trouver quand ils sont malades, et que, bien portants, ils vont chercher à Laruns, cette capitale chrétienne de tous les pics et précipices de la contrée jusqu'au pic du Midi inclusivement, et où ils sont baptisés, mariés et enterrés. Pour le baptême et le mariage, nulle difficulté; les nouveaux-nés sont portatifs, et les jeunes époux n'ont pas besoin qu'on les porte. Mais pour les morts il a fallu s'ingénier. Lors donc qu'il y a un mort à Goust, comme la montagne est en quelque sorte verticale vers son point culminant, et se refuse au développement d'un convoi, on s'est avisé d'un moyen qui, je pense, n'est en usage nulle autre part dans la chrétienté; et ce moyen consiste à faire glisser le long du rocher le cadavre dans son cercueil, lequel est reçu plus bas par le prêtre qui prie. Le cortège funèbre s'achemine de la sorte vers le cimetière de Laruns, dont le ressort s'étend jusqu'à l'extrême frontière,

Du reste on vit très-longtemps à Goust, où il n'est pas rare que les pères voient leurs enfants et leurs petits-enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération. Le docteur Cayet, qui était aussi historien, rapporte (1) qu'à l'époque où il écrivait (1605), il venait de mourir à Goust un vieillard né en 1482. Ces vigoureux montagnards se modèlent plus ou moins sur ce type exemplaire de longévité, qu'ils ont toujours devant les yeux. Aussi les centenaires sont-ils à peine remarqués à Goust; ils y font plutôt règle qu'exception.

Les naturels de Goust ne sont pas tellement confinés sur leur rocher qu'ils ne fassent de fréquentes apparitions aux Eaux-Chaudes, où ils vont vendre le lait de leurs vaches et les légumes de leurs jardins; ils se répandent même dans toute la vallée pour les choses qui en valent la peine, pour le mariage, par exemple, cette grande circonstance de la vie. Comme ils ne peuvent pas se marier entre eux, étant presque tous cousins ou parents aux degrés prohibés; comme ils sont trop pauvres d'ailleurs pour entrer en négociation avec la cour de Rome, dont ils n'ont peut-être jamais entendu parler, force leur est, lorsqu'ils veulent s'établir, de descendre dans Ossau pour y chercher une compagne, qu'ils emmènent ensuite en triomphe au juchoir de Goust. En échange, la fille de la montagne, recherchée par le pâtre de la vallée,

(1) Dans sa Chronique septennaire de l'histoire de la paix entre les rois de France et d'Espagne, l'an 1604.

Cayet, attaché à la sœur de Henri IV, Catherine de Navarre, qui se plaisait aux Eaux-Chaudes autant au moins que son aïeule Marguerite, avait dû voir Goust, qui est aujourd'hui, ni plus ni moins, ce qu'il était de son temps.

suit aux terres basses et lointaines l'époux par qui elle a été choisie, s'expatriant du rocher natal, que l'hymen même et la douce maternité ne lui feront pas oublier. Et ce mouvement réciproque d'allants et de venants qui montent et qui descendent, véritable flux et reflux, est ce qui maintient à peu près toujours au même point la population de Goust depuis des siècles.

C'est aussi depuis des siècles que cette peuplade privilégiée, qu'on prendrait pour un *clan écossais*, conserve ses mœurs, ses traditions, ses usages, son bonheur enfin, qu'elle a mis hors de toute atteinte dans la région éhérée.

Vous n'y trouverez ni grands ni petits, ni pauvres ni riches, ni maîtres ni serviteurs. Les notabilités sociales les plus ordinaires n'y sont pas non plus connues de nom. Ces bonnes gens ne conçoivent bien qu'une seule supériorité, Dieu. Il y a cependant à Goust un garde-champêtre, à peu près inutile dans l'endroit, et qui est plutôt établi pour les Eaux-Chaudes, où il va tous les jours, dans la saison, faire la police. C'est le grand dignitaire de Goust : on ne s'en douterait pas à le voir.

Sauf cette exception, qui n'en est pas une en vérité, il serait difficile d'apercevoir à Goust la plus petite nuance d'inégalité entre les personnes; il n'y en a pas davantage entre les propriétés, qui sont, à la culture près, telles qu'on les fit lors du partage primitif. Il en résulte que le champ ou le pré du voisin, avec lequel d'ailleurs on ne serait pas beaucoup plus avancé quand on se l'approprierait, n'étant ni plus grand ni meilleur que celui qu'on possède soi-même, l'idée ne vient pas seulement de le convoiter; ce qui fait que le *tien* et le *mien* ne sont jamais en querelle à Goust, où chacun se trouve heureux de ce qu'il a, sans même regarder ce qui appartient aux autres.

Voilà donc un petit gouvernement qui dure et qui prospère, bien qu'évidemment fondé sur la double égalité individuelle et territoriale. Et notez que ce n'est pas ici une vaine abstraction, une utopie arrangée à plaisir, mais une réalité bien visible, bien palpable : c'est l'état démocratique réduit à sa plus simple expression, où il n'y a à redouter ni les orages, ni même les brises populaires, et où tout se passe doucement en famille.

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

III.

LE MONDE DE STRABON.

19-7 AV. J.-C.

Suite et fin. — Voy. 1847, p. 238.

Strabon n'admet comme habitables que les zones tempérées, et sur cette portion du globe voici la place qu'il assigne à la terre habitée :

« Il est évident que nous habitons dans l'un des deux hémisphères, et que c'est dans l'hémisphère septentrional. Que nous nous étendions dans les deux hémisphères; cela est impossible; car, dirait Homère,

Qui donc traverserait et ces fleuves immenses,
Et d'abord l'Océan?

Odys., l. XI, 156-157.

Puis la zone torride? Mais dans notre terre habitée il ne se trouve ni Océan qui la traverse en entier, ni région brûlée par le soleil; il n'y a non plus aucune de ses parties pour laquelle les aspects célestes soient opposés à ceux qui, comme nous l'avons dit, caractérisent la zone tempérée septentrionale.

» L'hémisphère septentrional renfermera (sur une mappemonde) deux quarts du globe terrestre que sépareront l'équateur et le cercle qui passe par les pôles. Dans chacun de ces deux quartiers il faudra concevoir un quadrilatère dont

les côtés se trouveront tracés, au nord, par une moitié du cercle parallèle à l'équateur (*aa*) et voisin du pôle; au sud, par une moitié de l'équateur (*bb*); à l'est et à l'ouest, par deux segments de cercle égaux et opposés du cercle qui passe par les pôles (*cc*, *dd*).



Fig. 1.

« Ce sera dans l'un de ces quadrilatères, et peu importera lequel, que nous placerons la terre habitée, partout environnée de la mer, et semblable à une île. Les sens et la raison, comme nous l'avons déjà dit, nous assurent qu'elle est telle.

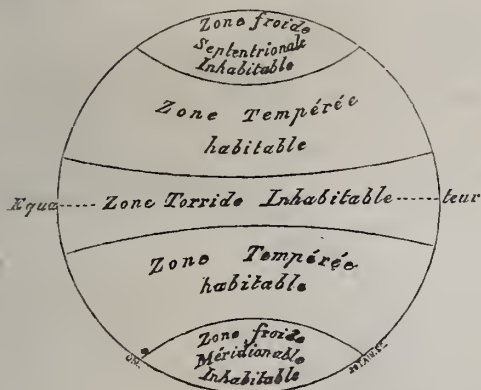


Fig. 2.

« Sa plus grande longueur, terminée presque partout par une mer où l'on n'ose naviguer parce qu'elle est trop vaste et qu'on y serait privé de tout secours, n'est que de 70 000 stades (11 111 kilomètres), et sa plus grande largeur se trouve bornée à moins de 30 000 stades (4 762 kilom.) par les climats que le froid ou la chaleur rend inhabitables. »

Strabon démontre alors avec détails les raisons sur lesquelles sont basées ces dimensions, et il termine en disant : « Ainsi, la longueur de la terre habitée est plus que double de la largeur.

« Nous disons que sa figure ressemble à une *khlamyde* (1), parce que lorsqu'on la parcourt en détail, on trouve effectivement que sa largeur se rétrécit beaucoup vers ses extrémités, surtout dans sa partie occidentale. »

Pythias paraît avoir été, dans ses excursions vers le Nord,

(1) Espèce de manteau des anciens Grecs. Strabon revient plusieurs fois sur cette idée qu'il affectionne, et c'est pour l'avoir oublié que Gosselin, qui a cependant donné le meilleur tracé de son système géographique (voy. 1846, p. 245), ne lui a pas conservé sa forme véritable, telle que nous l'avons rétablie dans la petite mappemonde ci-dessus. La carte de juillet 1846 nous a été attribuée par erreur.

jusqu'en Islande, qu'on appelle *Thulé*. « Mais, dit Strabon, je pense que dans cette partie les bornes septentrionales de la terre habitée ne sont pas, à beaucoup près, si reculées. Les relations modernes ne parlent d'aucun pays plus septentrional qu'Ierne (Érin, l'Irlande), île située au Nord, mais proche de la Bretagne, et où le froid est si rigoureux, qu'à peine est-elle habitée par quelques peuplades absolument sauvages et misérables. C'est donc là, suivant moi, qu'il faut fixer les bornes de la terre habitée. »

Quant aux limites australes, il les fixe au parallèle de la Cinnamophore (l'Abyssinie méridionale), « que nous savons, dit-il, être la plus méridionale des contrées habitables, ce qui fixe le commencement de la zone tempérée, ainsi que celui de la terre habitée, à 8 800 stades (1 400 kilomètres) de l'équateur. » Ces limites sont indiquées sur la petite carte, fig. 1, et sur la grande, fig. 3, par les lignes ponctuées *a, a, b, b*.

« La terre que nous habitons et que partout la mer extérieure environne, embrasse un grand nombre de golfes que cette mer forme sur les différentes côtes qu'elle baigne.

« Parmi ces golfes, il y en a quatre qui sont fort grands : l'un, et c'est le plus septentrional, s'appelle tantôt mer Caspienne, et tantôt mer Hyrcanienne; deux autres, savoir, le golfe arabe et le golfe persique, formés par la mer méridionale, se trouvent presque directement en face, celui-ci de la mer Caspienne, celui-là du Pont-Euxin; le quatrième, bien plus considérable encore que les trois premiers, est ce que nous appelons la mer intérieure ou notre mer. Celle-ci, commençant du côté de l'ouest, au détroit des Colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar), après s'être prolongée vers l'est dans une largeur inégale, finit par se diviser elle-même en deux golfes, ou plutôt en deux mers, dont l'une s'enfonce sur la gauche et se nomme le Pont-Euxin; l'autre se compose de la mer d'Égypte, de la mer de Pamphylie et de la mer d'Issus.

« Ces quatre grands golfes, formés par la mer extérieure, ont tous une entrée assez étroite; mais surtout le golfe Arabe et celui qui commence au détroit des Colonnes d'Hercule; l'entrée des deux autres n'est pas aussi resserrée.

« La terre qui embrasse tous ces golfes se divise en trois parties.

« De ces trois parties l'Europe est celle dont la configuration est la plus irrégulière; la Libye est celle dont la figure offre le moins d'irrégularités; l'Asie, sous ce rapport, garde en quelque sorte le milieu.

« Pour toutes les trois parties, l'irrégularité plus ou moins grande de leur configuration provient de celle des côtés intérieurs des mers qui les baignent. »

Ici commence une description fort étendue de la mer Méditerranée, dans laquelle Strabon indique les limites et les étendues précises des différentes parties de ce vaste bassin.

« Maintenant, ajoute-t-il ensuite, il faut décrire les pays qui l'entourent, et nous commencerons par le côté d'où nous sommes partis pour la décrire elle-même.

« En entrant par le détroit des Colonnes d'Hercule (le détroit de Gibraltar), on a sur sa droite la Libye jusqu'au Nil, et sur sa gauche, à l'opposite, l'Europe jusqu'au Tanaïs (le Don ou l'Ane).

« Et l'Europe et la Libye se confondent toutes deux avec l'Asie.

« Nous parlerons d'abord de l'Europe, tant parce que cette partie de la terre est celle dont la forme est la plus variée, que parce que son climat est plus favorable à l'industrie et à la civilisation des peuples, et qu'elle communique aux deux autres la plus grande partie de ses propres avantages.

« En effet, l'Europe est partout habitée, excepté dans cette petite portion qui reste déserte à cause de l'excès du froid; je parle des contrées voisines (la Russie septentrionale) des pays qu'occupent les peuples nomades, sur les bords du Tanaïs, du Palus-Maiotide et du Borysthène. Parmi les contrées habitables, celles qui sont froides et montagneuses semblent

par leur nature se refuser à de bons établissements ; toutefois, par de sages institutions, la vie la plus sauvage et les mœurs mêmes des brigands s'adoucièrent. Ainsi a-t-on vu les Grecs, par leur sagesse en fait de gouvernement, par leur aptitude aux arts et leur intelligence dans tout ce qui contribue au bonheur de la vie, transformer en habitations florissantes les montagnes et les rochers qu'ils occupaient ; ainsi a-t-on vu les Romains, après avoir soumis des nations d'un caractère

naturellement féroce, parce que l'âpreté du sol, le défaut de ports ou d'autres causes parcelles rendaient leur pays presque inhabitable, établir des rapports de société entre des peuples jusqu'alors insociables et civiliser les plus barbares. Dans la position de l'Europe, où le pays est ouvert et le climat tempéré, la nature même des lieux contribue à procurer tous ces avantages. Et comme les habitants de meilleurs pays sont portés à la paix, tandis que ceux de pays

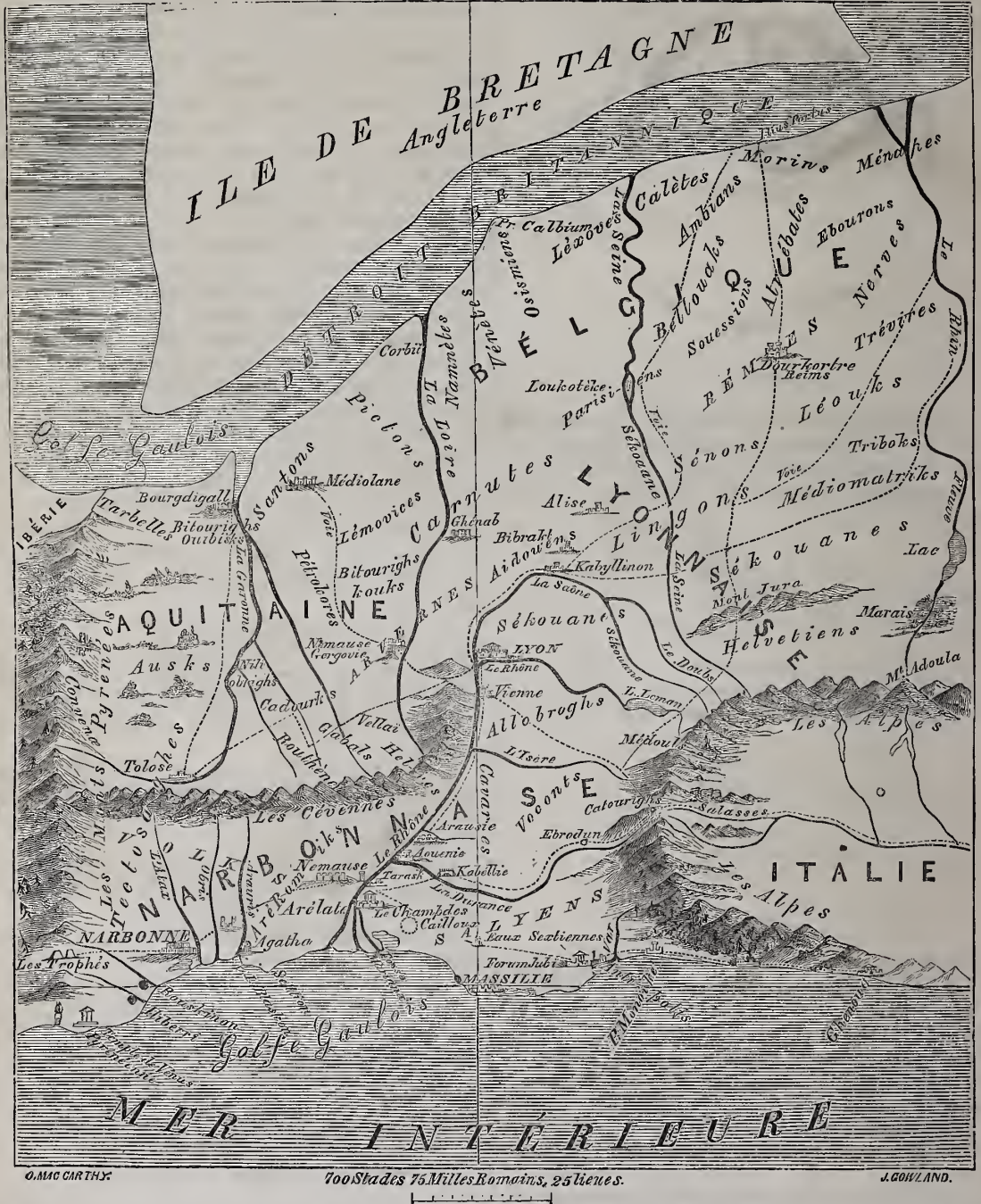


Fig. 3. La Gaule de Strabon et des Romains du temps d'Auguste. — Dessinée d'après le texte de l'écrivain grec par O. Mac Carthy.

moins bons sont tous vaillants et guerriers, les uns et les autres se fournissent des secours réciproques, ceux-ci par leurs armes, ceux-là par leur industrie, leurs arts et leurs institutions. S'ils ne s'aidaient mutuellement, ils ne pourraient manquer de se nuire ; et sans doute, dans cette lutte, les peuples guerriers l'emporteraient par la force, à moins que les autres ne fussent en état de les accabler par le nombre. Or, à cet égard, l'Europe est assez favorablement disposée : partout entrecoupée de plaines et de montagnes, elle

offre aussi partout le génie cultivateur et politique à côté du génie guerrier ; mais les peuples pacifiques y sont les plus nombreux ; c'est le goût de la paix que l'on y voit dominer, ce qui est dû en partie à la prépondérance successive des Grecs, des Macédoniens et des Romains.

» Ainsi donc l'Europe, soit dans la paix, soit dans la guerre, se suffit complètement à elle-même, puisqu'elle ne manque ni de soldats, ni d'habitants, ni de citoyens fixés dans les villes. Mais son principal avantage, le voici. De tous les ali-

ments nécessaires à la vie, c'est l'Europe qui produit les meilleurs ; des métaux, elle possède tous ceux qui sont utiles ; elle n'a besoin de chercher ailleurs que les parfums et les pierres précieuses dont la jouissance ou la privation ne fait rien au bonheur de la vie. Ajoutons qu'elle abonde en bétail, et nourrit peu d'animaux féroces.

» Telle est, en général, la nature de ce continent dont nous allons détailler les différentes parties.

» La première, à partir du couchant, est l'Ibérie (l'Espagne). Sa forme ressemblant à celle d'un cuir de bœuf, nous pouvons dire que sa tête, tournée vers l'orient, se joint à la Celtique (la France) ; les monts appelés Pyrénées servent de limites entre les deux pays. Du reste, l'Ibérie est entièrement baignée par la mer : savoir, dans la partie méridionale jusqu'aux Colonnes d'Hercule, par notre mer, et de là jusqu'à l'extrémité septentrionale des Pyrénées, par la mer atlantique.



Fig. 4. Carte rectifiée de la Gaule du temps d'Auguste, telle que Strabon eût pu la dessiner. — Dressée par O. Mac Carthy.

» Après l'Ibérie vient la Celtique qui s'étend vers l'orient jusqu'au Rhin. Ce qui borne le côté septentrional de cette contrée, c'est le détroit Britannique (la Manche, à laquelle les Anglais ont conservé son nom antique, *British Channel*). Quant au côté oriental, il est tracé par le Rhin, dont le cours est parallèle aux Pyrénées. (Strabon croyait que cette chaîne courait du nord au sud.)

« Le côté méridional est borné en partie par les Alpes qui joignent le Rhin, en partie par la mer intérieure (Méditer-

ranée). Ce côté renferme le golfe appelé Galatique (golfe du Lion), sur lequel sont situées les villes si célèbres de Marseille et de Narbonne.

» A la pointe de ce golfe, il y en a un autre nommé pareillement Galatique (golfe de Gascogne), et tourné vers le nord, ainsi que vers la Bretagne. C'est dans l'espace qui sépare les deux golfes que la largeur de la Celtique se trouve le plus rétrécie. L'isthme a moins de 3 000 stades (476 kilomètres), mais plus de 2 000. Au milieu de cet isthme, on rencontre

une chaîne de montagnes perpendiculaire aux Pyrénées, laquelle se nomme le mont *Kemmene* (les Cévennes), et se termine précisément au milieu des plaines de la Celtique (1).

» Les Alpes, montagnes fort élevées, tracent une courbe dont la convexité est terminée vers les plaines de la Celtique (France) et vers le mont *Kemmene*; la concavité regarde la Ligystique (comté de Nice et duché de Gênes) et l'Italie.

» L'Apennin est une chaîne de montagnes qui, traversant l'Italie dans toute sa longueur du nord au sud, aboutit au détroit de Sicile.

» Les premières terres de l'Italie sont les plaines qui, du pied des Alpes, s'étendent jusqu'au fond du golfe Adriatique et aux pays voisins (le Piémont et la Lombardie); le reste forme une presque île longue et étroite que l'Apennin, comme nous venons de le dire, traverse d'un bout à l'autre.

» Après la Celtique et l'Italie, le reste de l'Europe s'étend vers l'est et se trouve divisé en deux par l'Ister (le Danube) qui coule de l'ouest à l'est, et va se rendre dans le Pont-Euxin. Il laisse à gauche toute la Germanie (l'Allemagne) qui commence au Rhin, tout le pays des Gètes (Valachie), ainsi que celui des Tyrigètes, des Bastarnes, et des Sauromates jusqu'au Tanaïs (Don ou Tane) et au Palus-Maiotide (mer d'Azov: Moldavie, ancienne Pologne et Russie sud-ouest), à droite toute la Thrace (Bulgarie, Ierné, Roumili), l'Illyrie (Illyrie moderne et Bosnie), la Macédoine, et enfin la Hellade (Thessalie, Albanie, Grèce).

» *Asie*. Au Tanaïs et au Palus-Maiotide commence la partie de l'Asie située en deçà du Taurus, après laquelle vient immédiatement la partie de ce même continent située au delà du Taurus; car l'Asie étant coupée en deux par la chaîne des montagnes du Taurus, que l'on voit s'étendre depuis les caps de la Pamphylie jusqu'aux rivages de la mer orientale, habités par les Indiens, et ceux des Skythes qui les avoisinent, les Grecs ont dû naturellement appeler *Pays en deçà du Taurus*, tout ce qui est au nord de ces montagnes, et *Pays au delà du Taurus*, tout ce qui est au midi.

» Dans la première de ces deux vastes régions sont les Maïotes, tribu saumate, les Sauromates eux-mêmes, les Skythes, les Akhaiens, les Zighes, les Héniockhes, qui sont répandus entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne; puis les montagnards du Caucase (*Tcherkesses*, *Lesghis*), les Ibères, (les Géorgiens), les Albanes (*Daghistané*); à l'est de la mer Caspienne les Hyrkaniens (*Mazanderâne*), les Parthysiens (*Khorassane*), les Baktriens (*Balkh*), les Sogdiens (la Boukharie); à l'ouest, la Colchide, l'Arménie, la Kappapokie, tous les pays situés entre le Halys et l'Archipel, l'Asie mineure en un mot.

» Après ces régions et ces peuples, viennent ceux qui se trouvent *au delà du Taurus*. Parmi ces peuples, les premiers sont les Indiens: de toutes les nations de l'Asie, ils forment la plus nombreuse et la plus florissante; ils s'étendent jusqu'à la mer orientale et à la partie méridionale de la mer atlantique (océan Indien).

» C'est dans cette dernière partie de mer, au point le plus reculé vers le nord, et en face de l'Inde, qu'est située la Taprobane (Ceylan), île non moins grande que la Bretagne.

» A l'occident de l'Inde, en laissant les montagnes à droite, on entre dans une vaste région mal peuplée, à cause de la stérilité du sol (l'Afghanistan); elle est occupée par différentes nations absolument barbares, que l'on appelle Ariane, et qui sont répandues depuis les montagnes jusqu'à la Gédroisie (*Balouchistané*) et à la Karmanie (le Kermâne).

» De là on trouve du côté de la mer les Perses, les Susiens, les Babyloniens, placés, les uns sur les autres, sur les bords du golfe Persique, et divers petits peuples situés aux environs de ceux-là; du côté des montagnes, les Parthysiens, Mèdes

(1) On peut voir par ce qui précède combien les idées de Strabon sur la Gaule sont erronées. Il les développe dans son livre IV, et nous les avons textuellement traduites dans la carte ci-jointe.

et Arméniens, dont une partie habite dans le sein même des montagnes différentes contrées limitrophes de ces dernières.

» Vient ensuite la Mésopotamie, et après la Mésopotamie les pays situés en deçà de l'Euphrate, savoir, toute l'Arabie heureuse, bornée par le golfe Arabique, pris en entier, et par le golfe Persique; tout l'espace qu'occupent les Skénites (Bédouins), ainsi que les Phylarks (tribus soumises à un chef), vers l'Euphrate et la Syrie.

» Depuis le golfe Arabique jusqu'au Nil habitent des Aithiopiens et des Arabes. A ceux-ci touchent les Aigyptiens, au-dessus desquels on rencontre d'abord les Syriens, puis les Cilikiens, et ensuite les Lycaoniens et les Pisidiens.

» *Afrique*. A l'Asie succède la Libye: elle tient à l'Égypte et à l'Aithiopie.

» Des différentes côtes de la Libye, celle qui borde la mer intérieure, depuis Alexandrie jusqu'au voisinage des Colonnes d'Hercule, forme pour ainsi dire une ligne droite, sauf l'enfoncement des Syrtes, sauf peut-être encore les sinuosités de quelques petits golfes et la saillie des caps qui masquent les golfes.

» La côte qui baigne l'Océan, à partir de l'Aithiopie, dans la longueur d'un certain espace, se prolonge dans une direction parallèle à celle de la côte de la mer intérieure; mais ensuite les parties méridionales du continent se rétrécissent, et les deux côtes (peu à peu) se rapprochent: elles forment à la fin une espèce de promontoire aigu qui s'avance un peu au delà des Colonnes d'Hercule, et donne en quelque sorte à la Libye la figure d'un trapèze.

» Suivant toutes les relations, et d'après le récit que nous a fait à nous-mêmes Cneius Pison, qui a commandé dans le pays, ce continent ressemble à une peau de panthère; car il est comme moucheté par des cantons habités qu'isolent des terrains arides et déserts. Les Aigyptiens appellent ces cantons *Auases* (oasis).

» La plupart des peuples de la Libye nous sont mal connus; il est rare que les armées ou même les voyageurs y pénétrant fort avant. Peu d'habitants de l'intérieur viennent commercer avec nous, et leurs rapports ne sont ni complets ni croyables; toutefois voici ce qu'ils débitent.

» Les peuples les plus méridionaux s'appellent Aithiopiens. En remontant les principales nations que l'on trouve ensuite, on doit citer les Garamantes (le Fezzane actuel), les Pharusés (grand oasis du *Touât*), les Nigrîtes (oasis méridionaux du Sahara algérien), et plus haut encore les Gaitoules. Non loin de la mer, ainsi que sur la côte même, vers l'Égypte et jusqu'à la Cyrénaïque, habitent les Marmarides. Au delà de la Cyrénaïque et de Syrtes, on rencontre les Psylles, les Nasamons et quelques tribus de Gaitoules, ensuite les Sintés et les Byzaciens, répandus jusqu'au pays de Carthage; pays vaste et qui touche à celui des peuples nomades (l'Algérie), dont ceux que l'on connaît le mieux sont les Massaliens et les Massaisyliens. Les plus reculés sont les Maurousiens (Maraïkains du nord).

» Depuis Carthage jusqu'aux Colonnes, le territoire est fertile; mais dans cette partie les animaux féroces abondent, comme dans tout l'intérieur de la Libye. Selon toute apparence, telle est la cause qui a longtemps empêché quelques-uns de ces peuples de se livrer à l'agriculture; et de là on leur aura donné le nom de *nomades*. Aujourd'hui, devenus singulièrement adroits à la chasse, et de plus aidés des Romains qu'anime un goût décidé pour les *thériomakhies* (combats de bêtes sauvages), ils ne sont pas moins habiles à détruire les animaux qu'à dominer la terre.»

Après Strabon, les connaissances géographiques des anciens ont peu gagné en étendue. Le vaste tableau tracé par cet écrivain peut donc être considéré comme représentant à peu près le monde antique dans sa plus large expression. Il avait 33 millions de kilomètres carrés, soixante-deux fois la grandeur de la France, la moitié au plus du vieux continent, le quart à peine de la surface des terres connues aujourd'hui.

LA SOURCE DE LA SEINE.

Ce n'est point à Saint-Seine, comme on l'a imprimé souvent, que la Seine prend sa source : c'est à deux lieues de Chanceaux, petit village de la Côte-d'Or, situé sur la route de Paris à Dijon.

On s'enfonce, à droite, dans l'intérieur des terres, et après deux heures de marche on parvient dans un charmant vallon resserré entre deux montagnes, qui font partie de la chaîne des monts de la Côte-d'Or. On suit une pente assez douce ; on s'arrête, et là, sur le revers septentrional d'un pic couvert de bois, d'un bassin formé de fûts de colonnes antiques jaillit un ruisseau qui descend avec rapidité et s'unit à d'autres ruisseaux inférieurs aussi faibles que lui (1) : c'est la Seine. Ce mince filet d'eau mérite encore bien peu ce nom ; mais bientôt il va devenir un grand fleuve qui, plus que tout autre, est un fleuve français. La Seine ne naît pas sur une terre étrangère comme le Rhône ou comme le Rhin ; elle ne va pas arroser nos voisins comme l'Escaut ou comme la Moselle ; elle parvient à l'Océan sans avoir traversé d'autres plaines, baigné d'autres villes, réfléchi d'autre ciel.

Son berceau, c'est la Bourgogne avec ses riants coteaux de pampres ; plus loin, Paris la voit calme, majestueuse, quittant comme à regret les imposants marronniers des Tuileries. En passant, elle côtoie les solitaires ombrages de Saint-Germain, les agrestes collines de Vernon, Rouen, la ville de Rollon, les jardins de la Meilleraie, les ruines de Tancarville, etc. La mer l'appelle ; elle court, elle vole, elle rejait, le flot l'étreint et l'enlève.

Voulez-vous des combats ? La Seine est française ; le bruit des armes, le cliquetis des épées lui est familier ; le canon a fait retentir autour d'elle les échos ; partout où s'élève un site vit la mémoire d'un siège, d'une bataille. Bar-sur-Seine vous racontera sa lutte avec Troyes ; Châtillon, Nogent, Corbeil, Pont-l'Arche, vous feront souvenir de leurs glorieuses résistances, Rouen de ses assauts, les Andelys de son château Gaillard. C'est au pont de Montereau que la hache de Tannequy du Châtel frappa Jean sans Peur ; c'est au pont du Louvre que le pistolet de Vitry abattit le maréchal d'Ancre.

En 1763, on découvrit à l'endroit où s'échappe la source une petite galère en bronze, qui est maintenant au musée de Dijon. Le président Ruffey crut voir dans ce relief un *ex-voto* anclennement placé dans un petit temple élevé en l'honneur de la Seine. Des fouilles récemment faites ont prouvé que le savant archéologue ne s'était pas trompé. On a trouvé des pieds, des jambes, des torsos, des fûts de colonnes et plus de trois cents médailles romaines.

A quelle religion appartenaient ceux qui rédifièrent ce temple ? Nul ne le sait, et le doute est permis, car la Seine a son histoire fabuleuse aussi bien que sacrée.

La Seine, dit l'une, fille de Bacchus et nymphe de Cérés, suivit dans les Gaules la déesse des blés, lorsqu'elle cherchait Proserpine par toute la terre. Un jour, en courant sur les bords de la mer, la Seine fut aperçue et poursuivie par Neptune. Elle invoqua Bacchus et Cérés, et aussitôt son corps se fondit en eau et fut changé en fleuve.

De païenne, la Seine devint chrétienne ; elle eut pour parrain le vénérable abbé de Saint-Seine, qui fonda en 500 la célèbre abbaye de ce nom. En temps de sécheresse, des prières étaient adressées à saint Seine. Une messe était dite au pied d'une croix plantée à la source du saint patron. Aujourd'hui il ne reste plus aucun vestige de la croix.

(1) Une vingtaine de sources, et non une seule, forment la Seine. La plus élevée est appelée communément la source de la Seine.

LETTRES D'ARTISTES.

Voy. les Tables de 1845.

DEUX LETTRES DU DOMINIQUIN.

Dominique Zampieri, plus connu sous le nom de *Dominiquin*, était une de ces natures réfléchies, tendres, ingénieuses, capables de rappeler les plus beaux ouvrages de l'art, dans les derniers jours de son histoire. Élève d'Augustin Carrache, il avait été formé par lui à la subtilité. Mais plus patient et plus délicat à la fois que son maître, il pouvait plus obtenir du travail, et mieux rencontrer dans son cœur. La *Communion de saint Jérôme* était regardée comme un chef-d'œuvre de l'art par le Poussin dont le jugement a été confirmé. Mais ce chef-d'œuvre même fut méconnu par le siècle qui le vit produire ; et c'est dans un grenier où on l'avait relégué que Poussin allait l'étudier. Le Dominiquin, objet de jalousie pour ses rivaux et de dédain pour ses contemporains, cherchait des délaissements dont il nous a laissé lui-même la confidence. Il écrivit à l'Albane, qui s'est immortalisé en répandant sous de beaux ombrages tous les petits dieux d'Anacréon :

A François Albani, à Bologne.

« N'ayant aucune société, ni aucune dissipation, je me suis adonné il y a quelque temps à la musique, afin de me procurer un peu de plaisir ; et, afin d'en entendre, j'ai fait quelques instruments, entre autres un luth et une cymbale ; je fais faire en ce moment une harpe, avec tous ses genres, diatonique, chromatique et harmonique, chose qui, jusqu'à présent, n'a pas encore été inventée. Mais les musiciens de notre siècle n'en ayant aucune idée, je n'en ai pu trouver aucun qui sache en tirer des sons harmonieux. Je suis fâché que M. Alessandro ne soit plus en vie. Il avait dit que je n'en viendrais pas à bout, puisque Luzzasco l'avait cherché inutilement. Le prince de Venosa et le Stella, qui passent pour les premiers musiciens de ce pays, sont venus à Naples, et ils n'ont pu s'en servir. Si je vais à Bologne, je veux faire faire un orgue de cette manière. »

DOMINIQUE ZAMPIERI.

Le Dominiquin n'employait pas seulement l'inquiète curiosité de son esprit à faire des instruments de musique, dont il paraissait ensuite impossible de se servir. Il avait tourné son intelligence vers les questions les plus ardues de la théorie de son art, comme on pourra le voir par la lettre suivante qu'il adresse à l'intendant du cardinal Aldobrandini, son bienfaiteur.

A François Angeloni, à Rome.

« J'espérais recevoir, par l'arrivée de mess. Jean-Antoine Massani, le discours qu'écrivit Mgr. Agucchi, dans le temps que nous demeurions ensemble. Je m'occupais, dans ce temps-là, à distinguer les maîtres, à faire des réflexions sur eux, sur les manières des écoles de Rome, de Venise, de la Lombardie, et de celles de la Toscane ; mais si les soins obligés de V. S. ne viennent pas à mon secours, je désespère d'y réussir. J'avais deux ouvrages sur la peinture, de *Léon-Baptiste Alberti*, et de *Jean-Paul Lomazzo* ; mais ils se perdirent avec d'autres objets, lorsque je partis de Rome. Faites-moi le plaisir de me les chercher ; et, si vous les trouvez, je vous prie de me les acheter.

« Je ne sais si c'est Lomazzo qui écrit que le dessin est la matière, et la couleur la forme de la peinture. Il me paraît que c'est tout le contraire, puisque c'est le dessin qui donne l'être aux objets, et qu'il n'y a rien qui ait une forme hors de ses contours précis. Je n'entends parler du dessin qu'autant qu'il est une terminaison et la mesure de la quantité ; enfin, la couleur sans dessin n'a aucune consistance, et ne pourrait rien exprimer.

« Il me paraît aussi que c'est Lomazzo qui dit qu'un homme dessiné de grandeur naturelle ne serait pas connu par le seul dessin, mais bien en y ajoutant le coloris qui lui est propre : mais cela est encore faux, puisque Apelles, à l'aide d'un seul charbon, fit le portrait de celui qui l'avait introduit dans un repas donné par un roi, ce qui étonna prodigieusement le monarque. Ce que nous avons dit suffit pour la sculpture, qui n'a pas de couleur. Le même auteur dit encore que, pour faire un tableau parfait, Adam et Ève suffiraient : l'Adam dessiné par Michel-Ange, et colorié par le Titien ; l'Ève dessinée par Raphaël, et coloriée par le Corrège. Voyez maintenant quelle chute fait celui qui erre dans les premiers principes. »

DOMINIQUE ZAMPIERI.

Voici enfin un grand peintre qui disserte et subtilise ouvertement à propos de son art. Il a voulu renchérir sur les philosophes qui s'étaient rencontrés avant lui. Léon-Baptiste Alberti, élevé au quinzième siècle, au milieu de cette école

académique qui s'était formée à Florence sous la surveillance des premiers Médicis, avait cherché à joindre, dans une époque tout érudite, la théorie à la pratique. Lomazzo, Milanais, devenu aveugle de bonne heure, avait cherché à se dédommager par la pensée des jouissances qu'il ne pouvait plus demander au pinceau. Le Dominiquin les commente tout en faisant des chefs-d'œuvre.

Du moins le Dominiquin relève-t-il avec justesse les erreurs de ses prédécesseurs. C'est la philosophie d'Aristote qui a établi dans les choses la grande distinction de la matière, fonds inerte, et de la forme, principe de vie et de détermination des êtres. Cette distinction, mal appliquée par Lomazzo au dessin et à la couleur, est parfaitement entendue par le Dominiquin. Il a raison de dire que si la couleur est la matière de la peinture, le dessin en est la forme et la vie. Il a bien raison encore de tourner en moquerie cette sorte d'amalgame impossible que Lomazzo voulait essayer en accouplant dans le même tableau quatre manières aussi différentes que celles de Michel-Ange, de Raphaël, du Titien et du



Musée du Louvre.—Tableau du Dominiquin.

Corrège. Si loin que l'école des Carrache ait porté l'éclectisme, le Dominiquin comprend qu'on ne peut le réduire à cette sorte de juxtaposition des styles les plus disparates. Il juge que c'est par la fausseté de ses premiers principes que Lomazzo a été conduit à cette extrême erreur ; il ne s'aperçoit pas qu'il partage lui-même les premiers principes de l'éclectisme, et que s'il n'en admet pas les mauvaises conséquences, c'est qu'il est retenu à temps par le goût, plus puissant que

tous les raisonnements pour conduire les peintres, et moins sujet à les tromper.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

PHOCION,

TABLEAUX DU POUSSIN.



Les Cendres de Phocion. — Paysage par le Poussin.

La vie et la mort de Phocion, racontées par Plutarque, ont inspiré au Poussin deux de ses plus belles compositions. Celle que nous reproduisons ici porte ces mots pour légende : *Phocionis post mortem in hac imagine redivivi fortuna series* (Suite des destinées de Phocion qui revit dans cette image). — C'est une sorte d'apothéose philosophique, sans éléments surnaturels, mais qui ressort de la composition même du paysage. Tous les détails ici ont une signification symbolique ; toutes les parties du tableau concourent à former cette noble allégorie de la sagesse et de la vertu éprouvées tour à tour par la bonne et la mauvaise fortune. Là-bas, derrière ces collines qui se couronnent de grands édifices, est la ville de Périclès, la brillante Athènes, séjour tumultueux où se réunissent les séductions et les dangers de la vie, arène toujours ouverte où se pressent et se heurtent les flots humains. Le sage, dès qu'il a satisfait aux devoirs du citoyen, se retire de la mêlée ; il cherche, loin des ambitions avides, le repos du cœur et de l'esprit, et, redemandant à la nature la simplicité d'âme que les villes altèrent, il habite le temple élevé de la sagesse, au pied des monts, en face de riants ombrages, sous un ciel doux et pur. Mais vous voyez des nuages se former au-dessus de la montagne ; toujours les sommets sont frappés de la foudre, et la demeure du sage est trop près du ciel pour ne pas attirer l'orage. Phocion le philosophe sera visité souvent par l'infortune. La patrie sollicitait la valeur de son bras, les lumières de son esprit ; il quitte sa retraite chérie pour combattre l'étranger, pour faire entendre le langage d'un homme de bien à ce peuple d'Athènes trop prompt à écouter les flatteurs. En récompense de tels services, quel prix demande-t-il ? Le droit de retourner aux champs, où le travail et la méditation partagent toutes ses heures. Le peuple admire d'abord une vertu

si pure ; mais un jour vient où il en est offusqué ; jaloux de cette grande âme sur laquelle aucune prise ne lui est laissée, il condamne le héros philosophe à boire la cigüe. Comme OEdipe entrant dans le bois sacré où il doit trouver la mort, Phocion s'avance d'un pas ferme vers la tombe. Il dort maintenant sous cette pierre, à l'ombre de ces arbres qui lui prêtaient jadis leur frais abri, dans ces belles solitudes où il venait souvent rêver sur les vanités de l'homme et l'inconstance de la fortune.

L'effet de cette belle peinture est saisissant ; l'idée des vicissitudes de la destinée, impuissantes à fléchir un grand cœur, ne saurait s'exprimer avec plus de noblesse et de dignité. L'âme de Phocion anime réellement tout ce paysage ; les lointains y sont d'une grandeur menaçante : sommets sourcilleux, roches abruptes, nuages au ciel ; mais le calme s'accroît à mesure que nous descendons vers les premiers plans ; des scènes douces et des aspects tranquilles nous conduisent par degré jusqu'à ces ombrages épais, sous lesquels le sage est couché dans sa dernière demeure, au sein du repos éternel. L'apaisement mesuré de cette peinture rappelle les mots d'un grand poète expirant : Comment vous sentez-vous ? lui demandait-on. — *De plus en plus paisible !...* ce furent ses derniers mots.

Dans une lettre bien connue, Poussin, fixant lui-même les préceptes de son art, dit que la matière d'un tableau « doit être noble et qu'il faut la prendre capable de recevoir la plus excellente forme. » Pour lui, un paysage n'était pas seulement la représentation pittoresque d'un beau site ; il voulait donner un sens à la peinture des objets matériels ; il savait prêter à la nature ce langage qui parle aux yeux. Comme dans son admirable tableau des Bergers d'Arcadie, où nous voyons un tombeau s'élever au milieu de la plus riante cam-

pagne, ici c'est encore une tombe qui borne l'heureux pay-sage. Partout le peintre ménage ces contrastes philosophi-ques; partout il unit le sentiment de l'humanité au sentiment de la nature et conserve tous ses droits à l'être pensant, à l'être moral, sans rien ôter aux images naturelles de leur richesse ni de leur simplicité. Aussi le paysage, tel qu'il l'a conçu, est-il réellement le genre le plus noble et le plus grand; il n'y a qu'un artiste supérieur qui puisse y prétendre, parce qu'une telle composition réclame en quelque sorte l'universalité du talent.

L'autre tableau du Poussin, consacré également à retracer la vie et la mort de Phocion, forme le digne pendant de celui dont nous venons de parler, et nous devons le retracer ici en quelques mots. La légende latine exprime cette même idée de la vertu aux prises avec le destin : *Phocionis vir-tutis per utramque fortunam toties explorata imago* (Image de la vertu de Phocion tant de fois éprouvée par l'une et l'autre fortune).— Au dernier plan, la ville, les édifices entremêlés de bouquets d'arbres; un temple, sous les portiques duquel défile une pompeuse *théorie*, pour figurer les victoires et les ovations du grand capitaine; puis, çà et là, dans la campagne, diverses scènes représentant les travaux du laboureur, les exercices du guerrier, les entretiens des sages, les plaisirs des pasteurs; enfin, au premier plan, dans un chemin aride et solitaire, le corps de Phocion porté sur une civière, les restes mortels du héros philosophe cou-verts de son manteau et conduits sans honneurs au lieu de la sépulture.

Nous n'essayerons pas de fixer notre choix entre ces deux œuvres de génie, exprimant une même idée, mais qui n'ont de commun l'une avec l'autre que l'inspiration philosophique de l'artiste et la supériorité, toujours égale, de son pinceau. Les deux tableaux ensemble forment une œuvre complète, dont les parties ne peuvent se séparer : l'un nous retrace plus précisément la vie et la mort de Phocion; l'autre, comme nous avons dit, est une sorte d'apothéose, où les faits retracés tout à l'heure se trouvent presque dégagés de l'élément réel. Le peintre, épris de ce sujet, l'a de plus en plus idéalisé, à mesure qu'il sentait s'élever son inspiration.

UN PRÉCEPTÉ DE LA FONTAINE.

NOUVELLE.

— Ainsi, c'est convenu, maître Jouvencel, je vous trou-verai demain à Lyon, chez le notaire chargé de la succession Troussard.

— Et les cent cinquante mille francs prêtés au défunt vous seront rendus sur la présentation du reçu que vous avez si heureusement retrouvé.

— Heureusement, en effet, car je l'ai cherché huit jours dans les papiers de mon frère; une négligence, un hasard, pouvaient l'avoir fait détruire, ou seulement l'avoir égaré.

— Ce qui revenait au même, puisque dans huit jours la prescription aurait été acquise contre vous.

— Aussi me suis-je cru ruiné.

— Vous?

— Si sérieusement, que le jour où la quittance a été re-trouvée j'allais accepter la direction d'un comptoir au Sé-négal.

— Où vous seriez mort de la fièvre... Allons, tout est pour le mieux, et vous devez élever un autel à la Fortune.

En parlant ainsi, le jeune avocat avait remis ses gants et s'avancait vers la porte de l'auberge avec son interlocuteur, dont la casquette et le paletot de voyage annonçaient le pro-chain départ. Tous deux allaient prendre congé l'un de l'autre, lorsque les regards de maître Jouvencel tombèrent sur un mendiant assis près du seuil, et qui semblait se chauffer au soleil couchant,

C'était un vieillard à figure socratique, portant en bandou-lière un sac rapiécé, et qui feuilletait un vieux recueil des Fables de La Fontaine, dont les tranches frangées et les marges salies prouvaient le long usage.

— Eh! c'est le père Lorient, dit l'avocat en montrant le mendiant à son compagnon; vous ne vous douteriez point, à cette tournure, que c'est un savant.

— Et malheureusement on croirait, à la tienne, que tu es un homme grave, dit le vieillard, qui releva la tête; mais, La Fontaine l'a dit,

D'un *avocat* ignorant
C'est la robe qu'on salue.

Jouvencel se mit à rire.

— Entendez-vous? s'écria-t-il, voilà qu'il commence ses citations du fabuliste! Il en a pour toutes les occasions et pour toutes les personnes; car le père Lorient n'épargne qui que ce soit: c'est le Diogène du pays, seulement il n'a pas de lanterne.

— Parce qu'à force de rencontrer des avocats j'ai renoncé à chercher un homme, répliqua ironiquement le vieillard.

Le voyageur le regarda avec surprise.

— Ah! vous ne vous attendiez pas à cela, reprit Jouvencel. Le père Lorient connaît son histoire ancienne; il vous fera même des citations latines si vous lui donnez de quoi acheter de l'eau-de-vie ou du tabac; car, tel que vous le voyez, il prise comme un Suisse et boit comme un trom-pette.

— Hélas! dit plaisamment Lorient, quand on n'a pas le né-cessaire, il faut bien s'accorder un peu de superflu. Mais on vous juge d'après la réussite :

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

— Et d'où vient que vous n'avez point le nécessaire? dé-manda le voyageur intéressé.

— De mes sottises, répliqua brièvement Lorient: j'étais trop pauvre pour avoir même des défauts, et je me suis permis des vices.

Le monde est plein de gens qui ne sont point plus sages!
Tout petit prince a des ambassadeurs;
Tout marquis veut avoir des pages.

— Et vous avez gardé ces vices tout en les reconnaissant. Mais alors, à quoi vous servait votre intelligence?

— A savoir que j'étais un imbécile.

— C'est-à-dire que vous condamnez le mal, et que tout en le condamnant vous y persistez?

— Du tout! c'est le mal qui y met de l'entêtement. Je ne tiens pas à lui, mais il tient à moi, et comme il est le plus fort, impossible de le faire me lâcher; il reste mon maître! Et vous savez l'axiome :

Notre ennemi, c'est notre maître;
Je vous le dis en bon français.

Maître Jouvencel éclata de rire.

— Oh! vous n'aurez jamais le dernier mot avec notre phi-losophe, dit-il; il a un précepté de La Fontaine tout prêt pour chaque circonstance.

Et prenant le voyageur à part avant de le quitter, il ajouta à demi-voix :

— Prenez garde; le drôle s'émancipe aisément. Il com-mence par les mauvaises raisons et finit par les insolences; ce sont de ces chiens avec lesquels il ne faut jouer qu'à distance.

Le mendiant n'avait pu entendre la recommandation de Jouvencel; mais il la devina sans doute, car il le suivit d'un regard peu amical, et, secouant la tête :

— Va, va, murmura-t-il, démolis-moi dans l'esprit du

bourgeois; bavarde et calomnie. Quand on a un état, il faut bien *s'entretenir la main*. Je te connais de vieille date.

Arrière ceux dont la bouche
Souffle le chaud et le froid.

M. Raymond, qui avait entendu ces dernières paroles, se retourna.

— Vous soupçonnez bien facilement, père Lorient, dit-il avec la douce gravité qui lui était habituelle.

— C'est que j'ai les cheveux gris, répliqua le vieillard; l'expérience fait deviner le mal.

— Mais la charité doit faire croire au bien, reprit M. Raymond; l'amertume ne remédie à aucune position et les rend toutes plus douloureuses; causons donc un peu comme des amis, et je pourrai peut-être vous servir.

Alors même que le ton bienveillant du voyageur n'eût point encouragé à la confiance, Lorient était trop parleur pour refuser une occasion de raconter son histoire et de développer l'humeur satirique dont il s'était fait une philosophie. Son auditeur comprit bien vite en écoutant son récit, que cette vie avait été dérangée, comme tant d'autres, moitié par l'imprévoyance moitié par le hasard; que de premières fautes s'étaient insensiblement transformées en fâcheuses habitudes et avaient amené le cruel châtiment que subissait aujourd'hui le vieillard.

L'âge et la connaissance des hommes, loin d'endurcir l'âme de M. Raymond, l'avaient remplie de miséricorde. Le coupable puni était surtout pour lui un malheureux, et il songeait moins à sa faute qu'à l'adoucissement de sa peine.

Il s'était assis sur le banc de pierre près du père Lorient qu'il regardait avec compassion.

— Ainsi vous êtes maintenant seul au monde, lui dit-il, et sans autres ressources que la générosité des bons cœurs.

— Ce qui fait que je meurs de faim, acheva ironiquement le vagabond; mais c'est ainsi que les choses sont réglées ici bas :

Jupin, pour chaque état, mit deux tables au monde :
L'adroit, le vigilant et le fort sont assis
A la première, et les petits
Mangent leur reste à la seconde.

— Pourquoi n'avez-vous point demandé une place dans le nouvel hospice de la Verpillière?

— Ah bien oui, une place! s'écria Lorient, le bourgeois s'imagine qu'il suffit, pour l'obtenir, d'en avoir besoin! on ne reçoit que ceux qui sont riches ou bien recommandés! maintenant, les hospices, c'est fait pour ceux qu'on protège et non pas pour les pauvres gens.

M. Raymond sourit et tira de sa poche un portefeuille de chagrin, sur la couverture duquel était incrustée une petite miniature.

— Eh bien, je vous protégerai moi, dit-il doucement; j'ai contribué à la fondation de l'hospice pour ma petite part, et, d'après l'acte de fondation, j'ai le droit d'y faire recevoir un pensionnaire; je n'en ai point encore usé, je le réclamerai à votre profit.

— Le bourgeois parle-t-il sérieusement? demanda Lorient étonné.

— Si sérieusement qu'il vous suffira de porter au directeur, qui est de mes amis, le billet que je vais écrire.

— Et je serai reçu à l'hospice?

— Où vous resterez jusqu'à la fin de vos jours, pourvu que vous vous soumettiez à l'ordre de la maison.

— L'ordre de la maison! répéta le vieillard, n'est-ce pas de faire trois repas, de coucher dans des draps blancs et de se chauffer les jambes au soleil? Par ma foi, je n'ai rien à y redire! mais je ne puis croire encore à tant de bonheur. Qu'ai-je fait, monsieur, pour que vous m'accordiez une pareille faveur?

— N'êtes-vous point pauvre et délaissé? reprit M. Raymond en souriant; je veux vous prouver que la vie n'est point toujours une mauvaise plaisanterie, et qu'il ne faut point s'aigrir contre elle et contre les hommes.

En parlant ainsi il détacha la feuille sur laquelle il venait d'écrire au crayon, et la remit au vieux mendiant avec quelques recommandations.

Lorient écouta tout en silence, comme s'il eût voulu s'assurer qu'il n'était point le jouet d'un rêve; enfin il regarda le voyageur en face, et seconant la tête:

— On a raison de dire que les plus vieux apprennent toujours quelque chose, reprit-il enfin; j'étais arrivé jusqu'à soixante-cinq ans sans savoir ce qu'on appelait bonté dans le monde; maintenant ça ne sera plus pour moi un mot, ça sera une chose! Votre nom, monsieur? afin que je connaisse au moins celui qu'il faudra remercier en moi-même.

M. Raymond se nomma et mit à profit l'espèce d'attendrissement du vieillard pour l'encourager à des habitudes plus régulières.

Pendant leur entretien la nuit était venue; on ne tarda pas à apercevoir au loin, sur la route, deux lumières qui semblaient accourir et à entendre les clochettes des chevaux: c'était la diligence de Lyon qui arrivait! Le voyageur se leva vivement, prit congé du vieillard, et se dérobant à ses remerciements rejoignit la voiture qui venait de s'arrêter pour le relai. Les chevaux furent changés en quelques secondes, et le gigantesque équipage repartit à grand bruit de fouet et de grelots.

Tous les compartiments de la diligence s'étant trouvés occupés, M. Raymond avait dû monter sur la banquette où il trouva un seul compagnon de route, drapé jusqu'aux yeux dans un large manteau; il s'efforça d'abord d'échanger avec lui quelques-unes des remarques banales qui servent à lier les passagers connaissances de voyage; mais l'inconnu répondit à peine et resta caché dans son enveloppe. Convaincu après plusieurs essais qu'il n'en pourrait rien tirer, notre voyageur s'arrangea pour se tenir compagnie à lui-même. Il repassa d'abord, dans sa pensée, la liste des affaires qui l'appelaient à Lyon, fit au clair de lune la revue de son portefeuille, et après s'être assuré qu'il renfermait bien toutes les pièces dont il avait besoin, il se mit à rêver à ce qu'il ferait de ces cent cinquante mille francs qui allaient transformer si heureusement sa vie.

Tranquille désormais sur le sort de sa famille, il pourrait obéir à ses généreux instincts, consacrer toute son intelligence et tout son temps aux malheureux qui n'avaient pu avoir jusqu'alors que ses loisirs, employer enfin son existence entière à la douce tâche de conseiller et de bienfaiteur!

Bercé par cette espérance, il laissa son esprit s'égarer en rêverie en rêverie jusqu'à ce que le sommeil le gagnât.

Les premières clartés du jour le réveillèrent. Il regarda autour de lui, et, à son grand étonnement, il se trouva seul. Son silencieux compagnon s'était fait descendre sans doute à un des relais franchis pendant la nuit.

Lyon apparaissait déjà dans les brumes du matin, et peu après on s'arrêtait à l'hôtel des Messageries, où M. Raymond se fit servir à déjeuner en attendant l'heure du rendez-vous.

Cette heure arrivée, il trouva chez le notaire M. Jouvencel qui l'avait précédé. Après la présentation et les politesses d'usage, celui-ci le pria de produire son titre.

— Voici, dit M. Raymond, en cherchant dans sa poche.

— Il est de la main de Troussard lui-même, fit observer Jouvencel au notaire, et je l'ai vérifié hier. Tout est en règle...

M. Raymond l'interrompit par une exclamation.

— Qu'y a-t-il? demandèrent en même temps l'avocat et le notaire.

— Mon Dieu! aurais-je perdu mon portefeuille! balbutia le voyageur qui était devenu pâle.

— Perdu ! ou plutôt non... on me l'a volé, reprit-il, en se frappant le front.

— Que dites-vous ?

— Oui, oui, j'en suis sûr maintenant... je l'ai ouvert devant ce compagnon de route qui se cachait avec tant de soin... il a aperçu le billet de banque qu'il renfermait et aura profité de mon sommeil...

— Mais qu'est devenu cet homme ?

— Parti... en chemin... sans que je l'aie vu... je ne sais où... ah ! je suis dépouillé, ruiné, perdu !

La fin à la prochaine livraison.

LA BANNIÈRE DE JEANNE DARC.

Il ne s'agit point ici de la bannière que Jeanne Darc portait dans les combats, et qui d'après son interrogatoire



P. S. Germain.

D. Gauhier. Sc.

Bannière processionnelle de Jeanne Darc, —

était de toile blanche ou *boucassies* semée de fleurs de lis, avec une sphère, deux anges, et ces mots écrits au-dessous : JESUS, MARIA. La bannière dont nous donnons le dessin était celle que l'on portait au seizième siècle dans les processions qui se faisaient tous les ans pour célébrer la délivrance de la ville d'Orléans. M. Vergnaud-Romagnesi, qui a publié sur ce sujet un travail curieux auquel nous empruntons nos détails, fait observer que les *nimbos* qui environnent les têtes des saints au lieu d'auréoles à rayons, la forme des lettres des versets en caractères romains mi-

nuscles, les cartouches, la manière de marquer les abréviations, prouvent que cet étendard a été peint sous Louis XII ou sous François I^{er}. Il ne peut être de beaucoup antérieur au commencement de ce dernier règne, puisque les grandes écoles bâties par Louis XII en 1498, se trouvent indiquées dans la vue d'Orléans peinte sur une de ses faces, ni postérieur aux trente premières années du siècle, puisqu'on y voit la porte Saint-Laurent telle qu'elle subsista jusqu'en 1529. L'annaliste Hébert rapporte d'ailleurs que Louis XII et François I^{er} firent présent à la ville d'Orléans de plusieurs

bannières, parmi lesquelles se trouve celle dont nous nous occupons. Elle servit dans les processions jusqu'au temps des troubles religieux, où la chronique locale cesse d'en parler. Enfin en 1715, se trouvant lacérée par la vétusté ou par les protestants, elle fut remplacée et reléguée dans les greniers de l'Hôtel-de-Ville. Ce fut là que M. Desfriches la trouva en 1789. Cachée pendant la révolution, puis revendue avec de vieilles toiles, elle tomba enfin entre les

maines de son propriétaire actuel, M. Vergnaud-Romagnesi.

Cette bannière est peinte des deux côtés, elle porte encore ses franges de soie couleur d'or et la trace des clous qui la fixaient à un bâton transversal.

Sur une des faces, la ville d'Orléans est peinte en *camaïeu* et vue du faubourg du Portereau; elle y est figurée avec détail telle qu'elle existait au seizième siècle, depuis la porte Saint-Laurent ou Barentin actuelle jusqu'à



E. J. Guerin.

O. Caillier. Sc.

— à Orléans, au seizième siècle.

la porte de Bourgogne. Sur le devant sont agenouillés six échevins de la ville, deux docteurs de l'université, un prêtre en surplis et des religieux de différents ordres.

Au-dessus deux anges tendent vers la ville des couronnes d'olivier. Plusieurs des versets que l'on chantait dans la procession du 8 mai, en commémoration de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, sont cités dans des cartouches placés à droite et à gauche; ces versets sont: « *Humiliasti superbos in brachio virtutis tuae, inimicos meos dispersisti* (Ton bras a humilié les superbes, tu as dispersé mes

ennemis); *A Domino factum est istud; est et mirabile in oculis nostris* (C'est Dieu qui a fait ce miracle, nos yeux ont été émerveillés); *Super iram inimicorum meorum extendisti manum tuam et salvum me fecit dextera tua* (Tu as étendu ta main sur la colère de mes ennemis et ta droite m'a sauvé); *Liberator meus es, Domine, a gentibus iracundis insurgentibus in me* (Tu es mon libérateur, ô Seigneur, tu m'as sauvé des nations irritées qui se soulèvent contre moi). »

L'autre face de la bannière représente six personnages

de grandeur presque naturelle. Au centre est la Vierge qui a sur ses genoux l'enfant Jésus. Celui-ci tient d'une main un ruban flottant sur lequel se trouve le verset *Evaginabo gladium meum et interficiet eos manus mea* (Je dégainerai mon glaive, et mon bras les tuera) ; de l'autre main il tient un anneau d'alliance qu'il passe au doigt de Charles VII. Un prélat, saint Denis sans doute, est placé derrière le roi qu'il semble prendre sous sa protection ; de l'autre côté est saint Aignan, patron de la ville d'Orléans, et enfin, à genoux vis-à-vis du roi, Jeanne d'Arc en costume de guerre.

La bannière entière a deux mètres de hauteur sur un mètre cinquante centimètres de largeur. Les peintures sont soignées et remarquables d'expression, mais altérées dans plusieurs parties.

TÉMOIGNAGE DE SAINT THOMAS

SUR LA PERFECTIBILITÉ.

On attribue généralement à Pascal les premiers principes de la doctrine de la perfectibilité, qui, plus ou moins directement, joue désormais un si grand rôle dans les choses humaines. Il compare la suite des générations à un seul homme qui vivrait toujours, et qui, ne cessant de penser, s'élèverait sans le savoir par un progrès continu. Cette pensée si juste et si profonde a déjà été citée dans ce recueil. Mais les racines de la perfectibilité sont si faciles à découvrir tant par la réflexion que par les faits mêmes dont l'histoire est remplie, qu'il y aurait lieu de s'étonner que le moyen âge, qui a tellement scruté toutes les idées, n'en eût rien entrevu. Aussi croyons-nous qu'on lira avec intérêt sur ce sujet un passage tiré de la Somme de saint Thomas, et demeuré inconnu, à ce qu'il semble, aux divers auteurs qui se sont occupés dans ces derniers temps des origines de cette grande doctrine. Il appartient à la question 97 de la seconde division de la première partie, question intitulée : Du changement des lois. Après avoir exposé les objections peu valables de ceux qui prétendent que les lois humaines doivent demeurer inaltérables, il prend ce passage de saint Augustin : « La loi temporelle, quoique juste, peut être justement changée selon les temps ; » et, sur cette autorité, il établit le développement suivant qui, dans son double point de vue, contient, en effet, tous les principes de la doctrine de la perfectibilité.

« Je réponds, dit l'illustre théologien, qu'il faut dire que la loi humaine est une conception de la raison par laquelle sont dirigés les actes humains ; et d'après cela, il peut y avoir deux causes pour que la loi humaine soit justement changée ; l'une vient de la part de la raison, l'autre de la part des hommes dont les actes sont réglés par la loi.

» De la part de la raison, attendu qu'il paraît naturel à la raison humaine de parvenir graduellement de l'imparfait au parfait. C'est ainsi que nous voyons dans les sciences spéculatives, que ceux qui ont philosophé les premiers ont enseigné diverses choses imparfaites, qui ensuite ont été enseignées plus parfaitement par leurs successeurs. Il en est de même dans les choses pratiques ; car les premiers qui se sont appliqués à trouver quelque chose d'utile à la communauté des hommes, ne pouvant pas tout observer d'eux-mêmes, ont institué diverses choses imparfaites, en défaut sur une multitude de points, et leurs successeurs les ont changées et en ont institué d'autres qui peuvent s'écarter à de moindres égards de l'utilité commune.

» De la part des hommes dont les actes sont réglés par la loi, la loi peut être changée avec droit en raison du changement des conditions humaines auxquelles, à cause de cette variation des choses diverses, elles deviennent convenables. C'est ce dont saint Augustin pose un exemple au premier livre du Libre arbitre. Si un peuple est grave et discipliné, gardien diligent de l'utilité commune, une loi peut être justement portée, par laquelle il soit permis à un tel peuple de créer

lui-même les magistrats par lesquels la république doit être gouvernée. Mais si peu à peu ce peuple se dépravant vend ses suffrages et confie le gouvernement à des hommes irrépréhensibles et criminels, le pouvoir de conférer les magistratures doit être justement retiré à ce peuple, et il rentre sous l'empire d'un petit nombre de bons. »

LE PÉTROLE ET LE NAPHTÉ.

Le pétrole est un des produits les plus singuliers du règne minéral. Comme l'indique l'étymologie de son nom, c'est une huile qui sort de la pierre. Elle est rouge-brun, légèrement visqueuse, et tellement combustible qu'un corps enflammé qu'on en approche l'allume avant même de la toucher.

Il en existe une variété encore plus remarquable qu'on nomme le naphte. Celle-ci, encore plus fluide, puisqu'on la prendrait pour de l'eau, est parfaitement transparente et incolore. Elle est cependant plus légère et surnage par conséquent à la surface de l'eau. L'essence de térébenthine en donne très-bien l'idée, et si bien que dans le commerce on commet souvent la fraude d'introduire dans le naphte une certaine quantité de cette essence.

Le pétrole est plus commun que le naphte. Il y a des contrées où il est employé pour l'éclairage. Le plus souvent il joue dans l'industrie le rôle de goudron, c'est-à-dire qu'il est appliqué à enduire les bois et les câbles qui doivent être exposés à l'humidité. Quelquefois il sert à graisser les tourillons et les engrenages des machines ; mais généralement, pour le rendre plus propre à cet usage, on le mêle avec un peu de graisse. Tel est en France le pétrole que l'on tire de Gabian, dans le département de l'Hérault, et qui porte le nom de cette localité. Enfin l'on a prétendu que c'était avec du pétrole qu'avaient été cimentées les fameuses murailles de briques de Babylone ; ce qui n'est peut-être pas bien démontré, bien que très-possible, puisque le pétrole est abondant aux alentours.

Le naphte à cause de sa rareté a encore moins d'usages ; on s'en servait autrefois en Europe pour la préparation de certains vermifuges, mais il n'a plus guère cours aujourd'hui que dans la pharmacie des Asiatiques. Les chimistes en tirent certains services dans les laboratoires à cause de la propriété qu'il possède de préserver les corps de toute oxygénation, attendu qu'il n'est qu'un composé de carbone et d'hydrogène. Dans les localités où il en existe de source on l'utilise pour l'éclairage, comme le pétrole ; et c'est ce qui a lieu notamment à Parme au moyen d'une source assez abondante découverte en 1600 au village d'Amiène. On assure que le naphte entre dans la composition du célèbre vernis de la Chine connu sous le nom de *laque*, mais de quelle manière, c'est ce qu'on ignore. Suivant l'Encyclopédie japonaise, le pétrole sert à la fabrication de ces encres solides connues sous le nom d'encre de Chine : peut-être le naphte aurait-il un rôle colorant analogue dans la confection de la laque.

Les sources de pétrole les plus abondantes que l'on connaisse sont situées dans l'empire Birman, près de l'Iraouaddi. Selon le rapport de Symes dans son ambassade à Ava, il existe dans une seule localité cinq cent vingt puits qui fournissent annuellement 400 000 muids de pétrole. Les principales sources de naphte se trouvent près de Bakou sur la mer Caspienne. On retire d'une seule de ces sources près de 250 kilogrammes de naphte par jour, et le khan de Bakou retire annuellement du produit total des sources environ 180 000 francs.

Il est probable que ces deux substances qui, chimiquement parlant, ne sont que des bitumes liquides, proviennent de la distillation souterraine par des feux volcaniques d'anciens produits de la végétation enfouie par amas puissants. Le phénomène serait le même que celui qui, dans la distillation du bois, nous produit le goudron.

MÉMOIRES DE GIBBON.

Gibbon, auteur de la célèbre *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, a écrit sur sa vie et sur ses écrits des Mémoires très-estimés. On les a traduits en l'an v.

« Il nous paraît, dit le traducteur, qu'il y a peu d'écrits plus faits que celui-ci pour être mis entre les mains des jeunes gens qui s'adonnent à la culture des lettres. Il est propre à diriger ceux qui se préparent à écrire, et à y faire renoncer peut-être ceux qui écrivent sans s'y être préparés. Non-seulement ces Mémoires enseignent comment l'on écrit et l'on compose, mais on y apprend comment on doit étudier, et même comment on doit lire. Gibbon dit quelque part avec effusion qu'il ne changerait pas son goût pour la lecture contre tous les trésors de l'Inde. Tous ses soins ont eu la satisfaction de ce goût pour objet; il n'a jamais été véritablement occupé d'autre chose. Sa bibliothèque, ses livres, voilà sa grande affaire. Cependant ce n'est pas un égoïste, c'est un homme sage qui applique la raison et les attributs de jugement et de prévoyance qui le distinguent, à affermir le terrain de la vie, et à le disposer de manière à y asseoir solidement l'édifice qu'il se propose d'y élever pour son usage. Sa vie est celle d'un homme qui l'a réfléchi, qui l'a ordonnée, qui en a fait une affaire; en un mot, qui a vécu en y songeant, et non pas sans y songer, comme il est le plus commun. Il a dirigé vers un seul but toutes ses combinaisons, soit économiques, domestiques ou locales. Pour toute profession, cet accord doit être recommandé; et le même fruit y est attaché. L'art de vivre se compose en très-grande partie de l'observation de ces règles. Nous ne combinons pas assez notre vie; nous la laissons tout au hasard. Le Caraïbe, a-t-on dit, vend son lit le matin, ne prévoyant pas qu'il en aura besoin le soir. Mais à combien de Français arrive-t-il de songer même à faire le lit de la vie? »

Ces réflexions du traducteur donnent une juste idée de l'utilité que l'on peut retirer de la lecture des Mémoires de Gibbon, et nous ne pouvons mieux faire que de les citer pour appeler l'attention sur les extraits que l'on va lire.

Je suis né, dit Gibbon, à Putney, dans le comté de Surry, le 27 avril de l'an 1737, et je suis le premier enfant du mariage d'Édouard Gibbon, écuyer, et de Judith Porten. Mon lot pouvait être de naître esclave, sauvage, paysan; et je ne puis réfléchir sans une émotion de plaisir à la bonté de la nature qui a placé ma naissance dans un pays libre et civilisé, dans un siècle de science et de philosophie, dans une famille d'un rang honorable et décentement partagée des biens de la fortune.

J'ai été suivi de cinq frères et d'une sœur, qui tous ont été moissonnés dans leur enfance. J'ai regretté profondément et sincèrement ma sœur, dont l'existence fut assez prolongée pour que je me rappelle de l'avoir vue aimable enfant. Ma constitution était si faible, ma vie si précaire, qu'au baptême de chacun de mes frères, la prudence de mon père fit répéter mon nom d'Édouard pour qu'en cas de mort de son fils aîné ce nom patronymique se perpétuât toujours dans la famille. L'attention la plus tendre suffit à peine pour conserver et élever un être si frêle; et les soins de ma mère n'avaient laissé que de souffrir quelque interruption par la naissance successive des six autres enfants, et par la dissipation du monde dans lequel le goût de mon père et son autorité sur elle l'obligeaient de se répandre. Mais les soins maternels étaient suppléés par ma tante miss Catherine Porten, au nom de laquelle je sens une larme de reconnaissance tomber sur ma joue. Ma faiblesse excitait sa pitié; son attachement se fortifiait par ses peines et par leur succès; et s'il y a des personnes, comme j'ai la confiance de présumer qu'il y en a, qui se réjouissent de ce que je vis, qu'elles s'en tiennent pour redevables à cette chère et excellente femme. Elle a employé bien des jours pénibles et solitaires aux patientes tentatives de toutes les manières de me fortifier et de m'amuser; elle a

passé bien des nuits d'insomnie, assise au bord de mon lit, dans la craintive attente que chaque heure fût ma dernière.

Aussitôt que l'usage de la parole eut disposé à l'instruction ma raison enfantine, on m'enseignait la lecture, l'écriture et l'arithmétique. J'étais distingué pour la promptitude avec laquelle je multipliais et je divisais, de tête seulement, des sommes de plusieurs chiffres. Après ces études préliminaires faites à la maison ou à l'école de Putney, je fus remis, à l'âge de sept ans, aux mains de M. John Kirkby, qui remplit environ dix-huit mois l'office de mon précepteur particulier. Il était père de famille et pauvre. Son savoir et sa vertu l'avaient fait accueillir par mon père. Malheureusement un jour, en lisant les prières dans l'église de la paroisse, il oublia le nom du roi George. Mon père, sujet loyal, le renvoya avec quelque regret; et je n'ai jamais réussi à savoir comment le pauvre homme avait fini ses jours. Ce n'était pas assurément un précepteur ordinaire. Ma trop grande jeunesse et son prompt départ m'empêchèrent de recueillir tout l'avantage de ses leçons; mais elles étendirent mes notions d'arithmétique, et me laissèrent une connaissance nette des rudiments anglais et latins.

Dans ma neuvième année, je fus envoyé à Kingston, sur la Tamise, dans une école d'environ soixante-dix jeunes garçons, tenue par le docteur Wooddeson. Il n'y a pas, dans le cours de la vie, un changement plus remarquable que le passage que fait un enfant, de l'abondance et de la liberté d'une maison opulente, à la diète frugale et à l'étroite subordination d'une école; de la tendresse des parents, de la soumission des domestiques à la rude familiarité de ses camarades, souvent à la tyrannie des plus avancés en âge, et à la volonté absolue du maître. De telles épreuves peuvent fortifier l'esprit et le corps contre les atteintes du sort; mais ma réserve timide fut étonnée de la foule et du tumulte de l'école. Le manque de force et d'activité ne me rendait pas propre aux exercices du corps auxquels se livrent les enfants dans leurs jeux, et je n'ai pas oublié combien de fois, en 1746, j'ai été bafoué et étrillé pour les péchés de mes ancêtres *torys*. Grâce à la méthode d'instruction ordinaire alors, et au prix de quelques larmes et d'un peu de sang, j'arrivai à la connaissance de la syntaxe latine; bientôt après on me mit dans les mains un sale exemplaire de Cornelius Nepos et de Phèdre, dont je fis péniblement la construction, et que je parvins à comprendre assez confusément. Le choix de ces auteurs n'est pas sans jugement. Les Vies de Cornelius Nepos, l'ami d'Atticus et de Cicéron, sont écrites du style de l'âge le plus pur; sa simplicité est élégante, sa brièveté abondante. Il peint les hommes et les mœurs; et avec de tels éclaircissements, que tout professeur n'est pas, à la vérité, propre à donner, ce biographe classique peut initier un jeune écolier à l'histoire de la Grèce et de Rome. L'usage des fables et des apologues a eu l'approbation de tous les âges depuis l'Inde ancienne jusqu'à l'Europe moderne. Ils offrent sous des images familières les vérités de la morale et des exemples de prudence; et l'entendement le moins avancé (pour prendre en considération les scrupules de Rousseau) ne supposera ni que les bêtes parlent, ni ne doutera guère que les hommes puissent mentir. La fable représente le véritable caractère des animaux; et un habile maître peut tirer de Pline et de Buffon plusieurs agréables leçons d'histoire naturelle; science bien adaptée au goût et à la capacité des enfants. La latinité de Phèdre n'est pas exempte de quelque alliage de l'âge d'argent; mais sa manière est concise, polie et sentencieuse. L'esclave thrace respire avec discrétion le souffle de la liberté, et il a, avec un sens profond, un style clair. Mais ses fables, après un long oubli, furent publiées pour la première fois par Pierre Pithou, d'après un manuscrit altéré. Les travaux de cinquante éditeurs déposent contre les défauts de la copie et en faveur de l'original; et plus d'un écolier a été fustigé pour avoir mal saisi un passage que Bentley ne pouvait rétablir, ni Burmann éclaircir.

Mes études furent trop fréquemment interrompues par la maladie, et après deux années de résidence réelle ou supposée à l'école de Kingston, je fus définitivement rappelé à la suite de la mort de ma mère, occasionnée, dans sa trente-huitième année, par la naissance de mon dernier frère. Je n'oublierai jamais la scène de ma première entrevue avec mon père, quelques semaines après ce fatal événement : le silence imposant, la chambre tendue de noir, les torches en plein jour, ses sanglots et ses larmes, ses louanges de ma mère, « une sainte dans les cieux ; » comme il m'adjura solennellement de chérir sa mémoire et d'imiter ses vertus, et la ferveur avec laquelle il m'embrassa et me bénit comme le seul gage qui survécût de leur union. L'orage de la passion se changea insensiblement en une mélancolie plus calme ; mais ses plans de bonheur furent détruits pour jamais. Il renonça au tumulte de Londres, à la maison trop fréquentée de Putney, et s'éhvelit dans la solitude rurale ou plutôt rustique de Buriton, d'où, pendant plusieurs années, il sortit rarement.

C'est à Putney, dans la maison de mon grand-père maternel, que je passai la plus grande partie de mon temps pendant la vacance des écoles, pendant le séjour de ma famille à Londres, et enfin après la mort de ma mère. Durant l'année 1748, qui suivit cet événement, je jouis de la société de



Portrait-silhouette de Gibbon.—D'après l'estampe placée en tête de ses Mémoires.

ma tante miss Catherine Porten, la véritable mère de mon esprit autant que de ma force physique. Son bon sens naturel était fortifié par la lecture des meilleurs livres anglais. Sa tendresse indulgente, sa franchise et ma curiosité naturelle rapprochèrent bientôt les distances entre nous. Comme des amis du même âge, nous conversions sur toutes sortes de sujets familiers ou abstraits ; son plaisir et sa récompense

étaient d'observer l'essor de mes jeunes années. C'est à ses aimables leçons que je rapporte mon amour précoce de la lecture, que je n'échangerais pas pour les trésors de l'Inde. Avant ma sortie de l'école de Kingston, j'étais familiarisé avec l'Homère de Pope et les Contes arabes ; deux ouvrages qui plairont toujours par la peinture animée des mœurs des hommes, et les prodiges dont ils sont pleins. Je n'étais pas capable alors de discerner que la traduction de Pope est un portrait enrichi de tous les mérites, excepté de celui de la ressemblance à l'original. Les vers de Pope accoutumaient mon oreille à l'harmonie poétique. La mort d'Hector et le naufrage d'Ulysse me firent connaître des émotions nouvelles de terreur et de pitié ; et je me disputais sérieusement avec ma tante sur les vices et les vertus des héros de la guerre de Troie. D'Homère à Virgile, la transition était facile ; mais je ne sais comment le pieux Enée ne s'empara pas avec autant de force de mon imagination ; et je lus avec beaucoup plus d'intérêt les métamorphoses d'Ovide, surtout la chute de Phaëton et les discours d'Ajax et d'Ulysse. Dans la bibliothèque de mon grand-père, je feuilletai plusieurs auteurs anglais, poètes et voyageurs. Je dois noter cette année, la douzième de mon âge, comme la plus favorable à la croissance de ma stature intellectuelle.

(Le grand-père maternel de Gibbon, qui était commerçant, ayant perdu sa fortune, miss Catherine Porten, sa fille, fut réduite à ouvrir un pensionnat de garçons pour l'école de Westminster. Gibbon devint son premier élève, mais pour quelques années seulement. La faiblesse de sa santé ne permettait pas de le soumettre à la discipline commune. On l'envoya successivement aux eaux de Bath et en d'autres endroits où il prit quelques leçons de professeurs particuliers. Il s'instruisait lui-même beaucoup sans y prétendre, en donnant chaque jour un grand nombre d'heures à la lecture.)

Toutes les fois, dit-il, que j'étais passablement quitte de douleur ou de danger, la lecture, une lecture libre et déconvenue, faisait l'emploi et le soulagement de mes heures solitaires. Par degrés, mon avidité en se calmant s'attacha de préférence à l'histoire, et je dois rapporter mon goût dominant à la lecture assidue de l'Histoire universelle, dont les volumes parurent successivement. Cet ouvrage inégal, et un traité d'Hearne, le Guide historique, me dirigèrent et me tournèrent vers les historiens grecs et latins, vers ceux du moins qui étaient accessibles à un Anglais qui ne pouvait lire que dans sa langue. Tous ceux que je rencontrai, je les devorai avidement, depuis l'Hérodote estropié de Littlebury et l'estimable Xénophon de Spelman, jusqu'aux pompeux in-folio du traité de Gordon, et un Procope mutilé du commencement du dernier siècle. Des historiens anciens aux historiens modernes, je ne fis qu'un saut : je lus avec ardeur Rapin, Mézerai, Davila, Machiavel, Peré Paul, Bower ; et j'avalai du même appétit les descriptions de l'Inde, de la Chine, du Mexique et du Pérou... Je n'avais pas quinze ans, que j'avais épuisé tout ce qu'on peut apprendre en anglais, touchant les Arabes, les Perses, les Tartares et les Turcs. De telles lectures vagues et sans choix ne pouvaient pas m'enseigner à penser, à écrire, à me conduire ; et le seul principe qui jeta un trait de lumière dans ce chaos indigeste, fut une attention raisonnée et soutenue à l'ordre des temps et des lieux. Après tous ces travaux mal réglés, j'arrivai à l'université d'Oxford avec un fonds d'érudition capable d'embarrasser un docteur, et avec une ignorance de beaucoup de notions élémentaires qui eût fait rougir un petit écolier.

La suite à une autre livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

VISITE DANS LES PRISONS,
AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Intérieur d'une prison au dix-septième siècle. — D'après Abraham Bosse.

Autrefois il était aussi ordinaire qu'il est rare aujourd'hui de visiter les prisons et de porter aux malheureux captifs des consolations et des secours. La charité avait ses entrées dans tous les cachots, excepté pourtant dans ceux où l'on gardait les prisonniers d'État. Souvent même les gens haut placés, les plus nobles personnages dérobaient une heure à leurs plaisirs ou à leurs affaires pour venir visiter ces tristes séjours. Ils y étaient attirés les uns par la pensée de quelque bonne œuvre, les autres seulement par la curiosité de voir les lieux horribles dont on faisait, au dehors, tant d'affreux récits.

Dans un commentaire de l'ordonnance de 1560, par un célèbre jurisconsulte, on lit cette sombre description : « Au lieu de prisons humaines, on fait des cachots, des tasnieres, fosses et spelunques, plus horribles, obscures et hideuses que celles des plus venimeuses et farouches bestes brutes, où on les fait roidir de froid, enrager de male faim, liannir de soif et pourrir de vermine et de povreté, tellement que si *par pitié quelqu'un va les voir*, on les voit lever de la terre humoureuse et froide, comme les ours des tasnieres, vermoulus, bazanés, embouffis, si chétifs, maigres et défaits, qu'ils n'ont que le bec et les ongles. » — Une pareille peinture semble trop horrible pour être vraie ; on est disposé à accuser d'exagération celui qui l'a faite, et l'on ne peut croire que la loi chrétienne ait jamais souffert de si épouvantables barbaries. Cependant ces horreurs dont les légistes se plaignent sous le règne de Charles IX, nous les retrouverons cent ans après dans les cachots de Vincennes et de la Bastille, sous le règne du grand roi, et malgré tous les progrès que la civilisation avait pu faire depuis un siècle. Ici, il y a vingt mémoires accusateurs au lieu d'un ; les prisonniers n'ont pas craint de dévoiler le mystère affreux des prisons,

ils ont laissé des livres pleins de leurs propres douleurs et des crimes de leurs geôliers.

Parmi ces diverses relations de captivité la plus curieuse sans doute et la plus riche de détails est celle du poète Constantin de Renneville, lequel resta onze ans à la Bastille, de 1702 à 1713. Son livre, intitulé *De l'inquisition française*, retrace, avec les souffrances de l'auteur, celles aussi de ses compagnons de prison ; avec l'affreuse misère de tous ces infortunés, la tyrannie, la cruauté, l'avarice abominable de leurs gardiens : c'est une histoire complète de la Bastille durant ce laps de quelques années, et nulle part ne se trouvent des documents plus précis sur le régime des anciennes prisons. Nous emprunterons seulement les principaux traits à ce douloureux tableau.

Les prisonniers de distinction, illustres par leur naissance ou par leur rang, avaient seuls droit à une chambre particulière, dans la prison ; les autres captifs étaient enfermés plusieurs ensemble, au hasard et pêle-mêle, le sage avec le fou, l'honnête homme avec le vicieux, le philosophe avec le voleur de grand chemin. De quelque consolation que soit pour un malheureux la présence d'un compagnon d'infortune, mieux vaudrait mille fois l'isolement que la société perpétuelle d'êtres immondes ou insensés, et ce n'était pas une des moindres barbaries des geôliers que d'infliger à un captif la compagnie de tel ou tel autre prisonnier, dont la violence, la sottise ou la grossièreté devaient bientôt mettre à bout la plus grande constance. C'est ainsi que de Renneville fut enfermé avec trois fous furieux, que les geôliers s'amusaient encore à aiguillonner. Les fous forçaient leur malheureux compagnon de s'associer à toutes leurs extravagances, le maltraitaient horriblement, menaçaient même de ruiner sa raison par le spectacle continu de leur démence. Voici

les vers qu'il grava sur la porte de leur chambre commune pour déplorer l'extrémité de sa condition :

Peut-on pousser plus loin la fureur et la rage ?
N'est-ce pas surpasser les plus cruels tyrans,
Qui déterminent les morts pour les joindre aux vivants,
Que d'enfermer ici trois fous avec un sage ?

Les fous, cependant, étaient moins à craindre que les espions. Souvent il arrivait dans une chambre un nouveau prisonnier qui mettait tous ses soins à capter la confiance de ses compagnons ; bientôt on s'ouvrait à lui, et dès le lendemain ces confidences étaient répétées au gouverneur, non sans quelques mensonges et quelques calomnies, dont l'espion chargeait la vérité pour faire valoir sa propre délation.

De la situation matérielle des prisonniers et du régime auquel ils étaient soumis on peut juger par les calculs suivants, calculs que nous a laissés la statistique contemporaine. — Il y avait à la Bastille des prisonniers de tout prix, jusqu'à vingt-cinq francs par jour ; en moyenne, c'était une pistole que le roi donnait pour chacun des captifs. Or, le gouverneur ne dépensait pas plus de 20 sous pour la nourriture de chaque prisonnier : soit 200 francs pour deux cents prisonniers, lesquels coûtaient réellement au trésor 10 francs par tête en moyenne, c'est-à-dire 2 000 francs par jour ; restaient donc 1 800 francs de bénéfice quotidien pour le gouverneur ; encore faudrait-il faire entrer en ligne de compte les gains énormes qu'il réalisait sur ceux des prisonniers qui étaient au cachot ; ceux-là, réduits au pain et à l'eau, ne coûtaient qu'un sou par jour au gouverneur ; aussi le lieutenant Bernaville appelait-il ingénieusement les cachots *ses deniers clairs*. Le même officier avait imaginé toutes sortes de jeûnes et de carêmes à l'usage des prisonniers, et dont il tirait, pour son propre compte, de belles économies.

Il semble qu'un officier prenait le gouvernement d'une prison d'État pour y faire sa fortune ; Vincennes et la Bastille pouvaient être inscrits sur la feuille des bénéficiaires... Livrés à ces mains avarées, que devenaient les infortunés captifs ? A quel dénuement incroyable n'étaient-ils pas réduits ? « En plus d'onze ans, dit de Renneville, je n'ai eu qu'un seul justaucorps de revêche ; j'ai eu pendant près d'onze ans les mêmes bas ; j'avais encore à mes pieds, peu avant que de sortir de la Bastille, les mêmes souliers que j'y apportai. » Pendant ces onze années, il ne put disposer que d'une pièce de six sous, libéralité extraordinaire d'un des geôliers. La plupart des prisonniers étaient couverts de haillons hideux, ou même complètement nus ; pour se garantir du froid, ils se drapaient avec les couvertures de leur lit ; mais un jour Bernaville fit enlever toutes les couvertures sous prétexte qu'un prisonnier s'était servi des siennes pour s'évader.

Pour contenir ces malheureux, auxquels l'excès de la misère aurait pu prêter une résolution désespérée, les geôliers avaient recours aux traitements les plus féroces ; ils accablaient les prisonniers de coups de nerfs de bœuf ; il n'était question dans la prison que de bras et de jambes cassés, de prisonniers qui devenaient fous ou qui mouraient dans les tortures. Certain prisonnier, par exemple, ayant étranglé un de ses compagnons, resta huit jours au cachot, tout nu, avec le cadavre de sa victime attaché sur ses genoux.

Être mis au cachot, c'était le plus redoutable de tous les supplices. Sous une voûte obscure, de laquelle suintait une eau glaciale, le prisonnier gisait accablé par le poids de ses fers, et aux prises avec la faim et le froid. Il y avait là une chaîne qui pouvait ceindre un homme par les reins dans un cercle de fer et qui s'attachait à une autre chaîne fixée dans le pavé du cachot. Joignez à cela un affreux collier pesant seul cinquante livres ; le prisonnier qu'on chargeait de ces fers, au bout de trois heures, avait la chair entamée.

UN PRÉCEPTÉ DE LA FONTAINE.

NOUVELLE.

Fin.— Voy. p. 146.

En parlant ainsi, M. Raymond s'était laissé tomber sur un fauteuil ; la sueur perlait sous ses cheveux gris et ses lèvres tremblaient. Il joignit les mains avec une expression de désespoir et d'accablement si poignante que le notaire lui-même fut saisi. Il voulut le rassurer en lui faisant espérer que le portefeuille était seulement égaré ; mais M. Raymond secoua la tête. Il se rappelait maintenant des circonstances auxquelles il n'avait point d'abord pris garde, et qui levaient ses doutes. Tout endormi il avait cru sentir une main glisser sur sa poitrine. Ses yeux s'étaient rouverts et, dans son demi-sommeil, il lui avait semblé voir l'inconnu à ses côtés. Alors cette perception confuse n'avait éveillé chez lui aucun soupçon, mais maintenant tout s'expliquait. Le vol une fois consommé, l'homme au manteau avait craint d'être découvert et s'était fait descendre à la première maison de poste. Or tout espoir de le rejoindre était maintenant à peu près perdu, et, dût-on y parvenir, les papiers dont il n'avait pu profiter étaient sans doute déjà détruits. Le retard seul suffisait d'ailleurs puisque dans quelques jours la prescription allait rendre toute réclamation impossible.

Frappé à la fois de toutes ces raisons, M. Raymond avait compris, du premier coup, la grandeur du désastre et en était resté comme étourdi. On ne passe point ainsi impunément de l'extrême prospérité à l'extrême détresse. Car l'âme souffre, encore plus que le corps, de ces brusques changements d'atmosphère.

Maitre Jouvenel tenta bien quelques consolations vulgaires, mais M. Raymond ne l'entendit même pas. Il se trouvait en proie à une de ces luttes intérieures dont nos seules forces peuvent décider l'issue. Frappé subitement dans toutes ses espérances, il s'efforçait de réagir contre le découragement, il se débattait dans son malheur, comme un naufragé chez qui survit l'instinct de la conservation. Redevenu enfin plus maître de lui, il comprit que son premier soin devait être de faire toutes les recherches dont il pouvait attendre quelque succès.

Il courut d'abord à l'auberge où il était descendu, puis aux Messageries, mais sans retrouver aucune trace de ce qu'il cherchait. On ne put même lui donner de renseignements sur son compagnon de voyage, pris et laissé entre deux bureaux, sans que son nom ni sa destination eussent été inscrits sur la feuille du conducteur. Il apprit seulement qu'on l'avait descendu après la Verpillière et qu'il semblait se diriger vers Meyzièus. M. Raymond s'y fit conduire aussitôt, chercha, prit des informations ; le tout inutilement ! personne n'avait vu l'homme au manteau, et il fallut revenir à Lyon après avoir perdu tout espoir.

Les recherches de la police, qui avait été avertie dès le premier moment, ne furent pas plus heureuses. Quelques jours se passèrent sans amener aucune découverte. M. Raymond était à la veille du terme fatal qui rendait le titre lui-même inutile ; il eût désormais fallu presque un miracle pour le sauver. Il jugea prudent de n'y point compter et se décida à prendre un parti désespéré.

La proposition qui lui avait été faite de diriger un comptoir au Sénégal, pouvait encore être acceptée ; la place se trouvait libre, les avantages offerts étaient suffisants pour assurer sa femme et ses filles contre la misère. M. Raymond n'en demanda point davantage. Résolu au sacrifice, il écrivit à la maison de Marseille qu'il acceptait ses conditions.

Ce ne fut point sans un douloureux serrement de cœur qu'il cacheta cette lettre avec laquelle il envoyait, pour ainsi dire, à ceux qui l'achetaient, son indépendance, sa santé, sa vie. Au moment d'écrire l'adresse, sa main trembla : il vit passer rapidement devant ses yeux les douces images du

bonheur domestique et des loisirs laborieux qu'il s'était promis. Il pensa à ses filles, qu'il voulait instruire, à ses études projetées, au bien qu'il espérait accomplir, et, malgré lui, ses yeux se mouillèrent : mais cette espèce de défaillance ne dura qu'une minute. Le sentiment de la responsabilité reprit presque aussitôt tout son empire ; il se dit que les affections humaines ne devaient pas seulement nous donner des joies, mais qu'elles nous imposaient des devoirs, et, raffermi par l'applaudissement de sa conscience, il écrivit rapidement l'adresse et se leva pour se rendre lui-même à la poste.

Il ouvrait la porte de sa chambre, lorsqu'une voix qui ne lui était pas inconnue se fit entendre au bas de l'escalier ; elle insistait en le nommant : — Je vous dis que je veux le voir, que je ne le dérangerai point ! c'est à cause de mon costume que vous me refusez ? Mais si vous aviez jamais lu La Fontaine vous sauriez que l'on doit se garder

De juger les geus sur la mine.

A cette dernière citation M. Raymond reconnut le père Lorient, et comme, tout en parlant, celui-ci avait continué à monter, ils se trouvèrent bientôt face à face.

— Eh ! voici le bourgeois ! reprit gaiement le vieux mendiant, en ôtant le bonnet de laine dont il était coiffé ; sur mon âme ! j'arrive quand il allait partir.

— Ah ! c'est vous, mon ami, dit Raymond ; comment n'êtes-vous point à la Verpillière ? Aurait-on, par hasard, refusé de vous recevoir à l'hospice ?

— Faites excuse, répliqua Lorient, j'y suis depuis huit jours, et la preuve c'est que je porte le costume de l'établissement. Je ne l'aurais peut-être point choisi, mais je l'ai accepté tel qu'il est, jugeant que l'administration est comme la providence, qui

Sait ce qu'il nous fait mieux que nous.

— Alors qui vous amène à Lyon ?

— Et bien, et vous remercier donc ! s'écria le vieux mendiant ; me prenez-vous pour un païen que vous me croyez capable d'oublier ce que vous avez fait en ma faveur ? On a beau avoir le cuir tanné, il reste toujours quelques points qui sentent quand on les chatouille.

— Merci ! dit Raymond touché, votre démarche prouve que j'ai bien placé ma protection.

— Ça, c'est mon opinion ! reprit Lorient avec une dignité bouffonne ; on ne m'a jamais rendu justice dans le monde... mais s'il faut tout dire, je ne suis pas venu seulement pour vous remercier.

— Puis-je vous rendre quelque service ?

— Non, bien obligé, c'est pas ça : il s'agit de toute une histoire ! Mais le bourgeois allait sortir ; s'il veut que lui tienne compagnie je lui conterai la chose en route.

— Soit, dit M. Raymond.

Et descendant l'escalier, il se dirigea avec l'ancien vagabond vers le bureau de poste.

— Voici donc l'affaire, reprit Lorient, sans s'apercevoir de la préoccupation de son interlocuteur. Vous saurez qu'il y a deux jours, j'ai rencontré au cabaret de Bourgois où j'allais pour régler un ancien compte (car, foi de chrétien ! je n'en fais plus de nouveau), j'ai rencontré, dis-je, un particulier si bien couvert que son elbowé m'a tout de suite donné dans l'œil. Car, hélas ! nous sommes tous les mêmes :

Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile.

Quoi qu'il en soit, je me suis dit : Ça n'est pas naturel qu'un drap fin vienne, comme ça, boire à l'auberge des blousés ; et pour en avoir le cœur net je me suis fait servir un litre près de lui, le tout par curiosité et dans l'intérêt de mes études philosophiques.

— Eh bien ? demanda M. Raymond toujours distrait.

— Eh bien, le bourgeois était si peu causeur qu'il fallait lui

arracher les paroles du gosier comme on débouche les bouteilles... c'est-à-dire de force... de sorte que j'ai bientôt dû y renoncer et que je me suis dit comme le fabuliste :

Il est temps de reprendre haleine ;
Les longs ouvrages me font peur.

— Alors vous n'avez rien appris !

— Rien, d'autant que pour éviter mes questions il a pris l'air occupé et s'est mis à vérifier ce qu'il avait dans ses poches. C'est alors que j'ai remarqué un petit portefeuille posé par lui sur la table.

— Un portefeuille ! répéta M. Raymond en tressaillant.

— De peau de chagrin, avec un petit médaillon de femme sur la couverture.

— Ciel !

— Je l'avais déjà remarqué quand vous m'avez écrit votre recommandation ; j'ai reconnu sur le champ la miniature.

— Et vous n'avez point deviné que le portefeuille m'avait été volé !

— Je m'en suis douté d'abord, et puis j'en ai été sûr quand j'ai vu qu'au premier mot sur ce sujet, le paroissien se levait tout effaré.

— Et vous ne l'avez point arrêté ! s'écria M. Raymond palpitant.

— Impossible ! il est parti comme une balle... sans prendre même le temps de payer sa consommation.

— De sorte que vous ne savez ni qui il est, ni ce qu'il est devenu ?

— Non, j'ai seulement mis la main sur le portefeuille.

— Que dites-vous ?

— Le voici.

M. Raymond le saisit avec un cri de joie, l'ouvrit d'une main convulsive, fouilla les compartiments et en retira le reçu de cent cinquante mille francs !

A l'exclamation qu'il poussa, le vieux mendiant s'arrêta court.

— Ça vous rend donc sérieusement service ? demanda-t-il.

— Ah ! vous me sauvez ! s'écria M. Raymond qui tremblait d'émotion ; ce portefeuille, ce billet, c'est tout le repos et toute la joie de l'avenir que vous me rendez, sans eux j'étais forcé de quitter les êtres que j'aime, d'aller au loin affronter des périls inconnus ; la lettre que je tiens là et que j'allais faire partir était, selon toute apparence, mon arrêt de mort ; vous l'avez rendue inutile ! désormais tout s'arrange et, grâce à vous, je reste au milieu de mes habitudes et de mes joies.

Il expliqua alors rapidement à Lorient l'importance du billet renfermé dans le portefeuille. Le mendiant frappa ses mains l'une contre l'autre.

— Dieu me sauve ! j'aurai donc fait un heureux, une fois en ma vie ! s'écria-t-il attendri, et ça se trouvera être le seul homme qui ait été bon pour moi ! allons, je vois bien qu'il y a une Providence !

— Et cette Providence nous aura servis tous deux, reprit M. Raymond en saisissant la main du père Lorient, car je veux que vous partagiez une aisance que je vais vous devoir... désormais nous ne nous quitterons plus.

— Un moment, interrompit Lorient, vous m'avez protégé, il y a huit jours, sans me connaître et par bon cœur, aujourd'hui je vous rends service par hasard ; c'est ma récompense et je n'en veux point d'autre. Si vous n'aviez point tiré votre portefeuille pour écrire cette recommandation qui m'a assuré *le feu et l'eau*, comme disaient les anciens, je n'aurais pu le reconnaître et vous le rapporter. Votre bonne fortune est donc la conséquence de votre bonne action. Racontez seulement l'anecdote à vos enfants pour leur prouver que La Fontaine a raison, et que chez les hommes comme chez les bêtes :

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

LE VAISSEAU AMIRAL L'ALEXANDRE,

NAVIRE D'ANTOINE A LA BATAILLE D'ACTIUM.

Au pied d'Actium, cap de l'Épire qui s'avancait dans le golfe d'Ambracie, Auguste remporta sur Antoine, l'an 31 avant Jésus-Christ, la victoire célèbre qui lui donna l'empire.

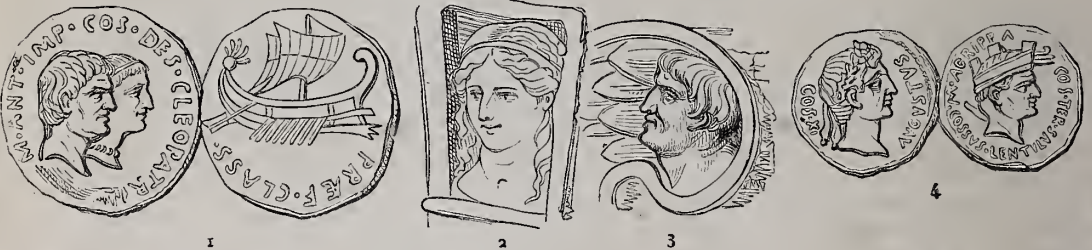
En mémoire de cet événement il fit construire la ville de

Nicopolis sur l'emplacement de son camp. Son triomphe fut aussi consacré par un temple à la Fortune élevé à Préneeste : le fragment curieux dont nous publions le dessin existe encore à l'un des angles de ce monument.

Les têtes d'Antoine et de Cléopâtre, sculptées dans la décoration de l'acrostilium, partie de la proue du navire, sont seules conservées intactes, grâce à leur peu de relief ; au contraire, les têtes des figures en pied d'Auguste et



Bas-relief du temple de la Fortune à Préneeste.



d'Agrippa, qui étaient de ronde bosse, ont disparu et sont restituées ainsi que toutes celles des officiers qui sont sur le pont.

Le crocodile qui décore les ouvrages de métal dont est garni le rostre ou taille-mer, est l'enseigne de l'amiral de la flotte alexandrine.

Le centurion ou pilote se tient à l'avant, au-dessus du portrait diadémé de Cléopâtre et près de l'antenne du navire.

Les figures d'Auguste et d'Agrippa sont posées sur le satastrona, tillac, bordage assez large pour qu'il fût possible d'y combattre facilement.

Derrière le pilote on voit une tour de bois qui donne une idée de la dimension énorme de ce navire à deux rangs de rames.

Les avirons sortent du navire par des orifices que ferment des sacs de peau fixés par des clous de façon à empêcher l'eau de s'y introduire.

Plusieurs autres navires suivaient le vaisseau amiral ; le profil de l'un d'eux se voit encore à droite devant les rames.

Nous avons ajouté au dessin de ce bas-relief les portraits d'Antoine et de Cléopâtre de la dimension même de la gravure par Piranesi, et des monnaies d'Auguste et d'Agrippa dont le sujet se lie à cet événement.

1. Monnaie frappée à Alexandrie à propos de la création de la flotte alexandrine qui se composait de cinq cents vaisseaux réunis par Antoine, auxquels Cléopâtre en avait ajouté deux cents. A l'aide de cette flotte, Antoine se promettait de donner à la reine l'empire du monde. Au droit on lit :

M. ANT. IMP. COS. DES. CLEOPATRA..... (Marc-Antoine, empereur désigné consul. Cléopâtre). Les portraits conjugués d'Antoine et de Cléopâtre, têtes à droite. Au revers : PREF|ECTUS CLASS|IS. Commandant de la flotte. On voit représenté le vaisseau amiral l'Alexandre.

2. Portrait de Cléopâtre à la base de l'acrostilium.

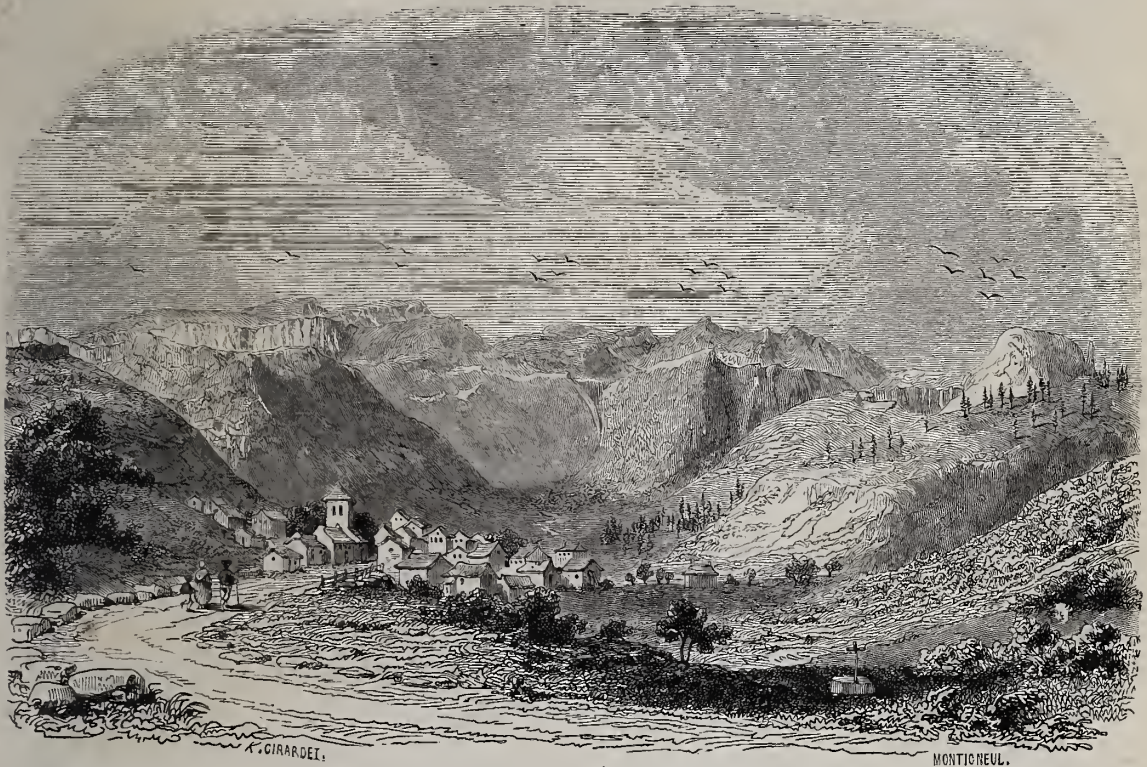
3. Portrait d'Antoine à l'extrémité supérieure de l'acrostilium.

4. Denier d'argent d'Auguste et d'Agrippa, portant la tête laurée d'Auguste avec cette légende : AVGVSTVS COS. XI (Auguste, consul pour la onzième fois). Au revers la tête d'Agrippa portant un rostre de navire à l'avant de sa couronne murale. M. AGRIPPA. COS. III. COS. LENTVLVS (Marius-Agrippa, consul pour la troisième fois, Lentulus, consul).

LE MONT DORE,

Departement du Puy-de-Dôme.

Le point culminant de la France centrale est le pic de Sancy, montagne volcanique comprise dans le groupe du mont Dore ; cette chaîne occupe le sud-ouest du département du Puy-de-Dôme. La belle vallée qui commence au pied du pic de Sancy, et qui a donné son nom aux montagnes qui l'entourent, était



Village et vallée du mont Dore. — Les chiffres de la légende ci-dessous indiquent le nombre des oiseaux placés comme signes de renvoi dans la gravure.

1, grande cascade (dans le ravin). — 2, roc du Cuzeau, 1737 mètres. — 3, puy de Cascadogne, 1798 mètres. — 4, pan de la Grange, 1783 mètres; et puy Ferrand, 1857. — 5, pic de Sancy, 1889 mètres. — 6, le Capucin et son prisme basaltique, 1473 mètres.

déjà célèbre du temps des Romains. Les ruines d'un temple ornent aujourd'hui la promenade du village des Bains, et l'une des sources thermales porte encore le nom de puits de César. Pour entrer dans cette vallée, on passe au pied du puy de Dôme, au-dessus du village de la Barraque, et on quitte la grande route pour côtoyer les puys de Lamoréno, de Laschamps, de la Meye, de Lassolas et de la Tache, dont le vaste cratère a 53 mètres de profondeur. Au pied de ce volcan éteint est la propriété de Randanne, charmant domaine qui semble un oasis au milieu de ce désert.

A partir de Randanne, on suit un vaste plateau où l'on ne rencontre que des huttes dont l'aspect misérable serre le cœur; la plupart ne sont même pas des chaumières: elles sont couvertes en gazon. C'est à ce hameau de Pessade que commence, à proprement parler, le groupe du mont Dore. En sortant du village, on aperçoit dans les gorges des montagnes de vastes flaquas de neige qui, au mois de juillet et d'août, indiquent la hauteur où l'on s'est élevé insensiblement. La première montagne que l'on rencontre est le puy Baladon ou puy Plat; la route qui passe à sa base même a dans cet endroit 1437 mètres de hauteur: aussi n'est-elle fréquentée que pendant les deux mois de juillet et d'août. En effet, la Croix-Morand, vaste plateau marécageux qu'elle traverse ensuite, est célèbre par de nombreux accidents. Les

écirs ou tempêtes de neige s'y renouvellent très-souvent dans la mauvaise saison, et les tourbillons de poussière glacée qu'elles soulèvent engloutiraient promptement l'imprudent voyageur sous des amas de neige qui ont souvent 15 et 20 pieds de profondeur. On aperçoit les puys de la Croix-Morand (1522 mètres), de Guéry, au pied duquel un lac occupe la cavité d'un cratère éteint. Sur les flancs de Dyanne se trouve le hameau le plus élevé du mont Dore; il est situé à 1341 mètres d'élévation absolue. On descend ensuite très-rapidement au milieu de la forêt de sapins qu'on nomme bois Chaneau jusqu'au village de *Prends-t'y-garde*, au-dessus duquel le puy Gros (1488 mètres) semble surplomber. Les arbres dérobent à la vue de la route la cascade du Quereilh dont on est si rapproché, et celle du Rossignolet qui touche presque la route. On tourne au village de Prends-t'y-garde, et l'on entre dans la vallée du mont Dore.

C'est un magnifique spectacle que cette déchirure profonde dont les bords taillés à pic sont argentés de tant de cascades, et dont les cimes gigantesques du Sancy et les gorges de l'Enfer ferment l'extrémité méridionale, tandis qu'au fond la Dordogne serpente au milieu des prairies. Le village est adossé au puy de l'Angle; il est composé d'une centaine de jolies maisons pour la plupart converties en hôtels. Les toitures y sont de pierres épaisses de couleur bleuâtre; l'éta-

bissement thermal est une construction solide dont l'architecture sévère s'harmonise bien avec les majestueuses et farouches beautés de la nature environnante. Une petite promenade circulaire, ornée de ruines romaines, s'ouvre à l'extrémité de la principale rue. On a devant soi le Capucin, énorme rocher flanqué d'une aiguille basaltique dans laquelle l'imagination des habitants veut bien voir la forme d'un religieux. On traverse la Dordogne sur un pont suspendu pour atteindre le bois de sapins qui se trouve à sa base. Les sources du mont Dore sont au nombre de huit. Voici, d'après le docteur Bertrand, médecin de l'établissement, leurs noms, leur température et le volume de leurs eaux par minute :

Source Sainte-Marguerite,	froide.	
Source du Tambour,	froide.	
Fontaine Caroline,	45° cent.	43 litres.
Bains de César,	45°	41
Grand-Bain,	41°	38
Bain Ramond,	42°	13
Source Rigny,	42°	12
Fontaine de la Madeleine,	45°,5	100

Toutes ces sources se ressemblent assez par leurs qualités : elles sont incolores, onctueuses au toucher et inodores ; leur saveur est d'abord acide, puis salée ; exposées à l'air et en repos, elles se couvrent d'une pellicule frisée et nacrée, composée de silice, et déposent un sédiment jaunâtre assez abondant.

Au-dessus du village, la grande cascade du mont Dore tombe du haut d'un rocher dans une espèce de cirque qui fait angle rentrant dans la vallée. La hauteur de la chute n'est que de 26 mètres ; mais le ruisseau roule encore le long des rochers et continue à former ainsi une immense cascade jusque dans la Dordogne. Derrière la nappe d'eau est une vaste caverne où l'on peut aller s'asseoir presque sous le torrent ; un peu plus loin est le ravin des Égravats, formé par l'éboulement d'une montagne qui s'est précipitée dans la vallée. On passe ensuite au pied du roc de Cuzeau, et l'on arrive en face de la jolie cascade du Serpent si bien nommée ; on la prendrait pour un serpent d'argent qui glisse à travers les arbres et les fleurs. De l'autre côté, à droite, se dressent le Capucin et le puy de Clergue ; puis, à côté de quelques burons, espèces de chalets où on fabrique des fromages, on découvre le vallon de la Cour. Les rochers du Portail et des Fernes le séparent des gorges d'Enfer, immense chaos de colonnes basaltiques qui s'élèvent d'un ravin profond où le soleil ne pénètre qu'à peine, et où l'on trouve une neige qui ne fond jamais. C'est en face de ces ravins que finit la vallée du mont Dore, et que l'on commence à gravir les flancs du puy de Cascadegne et du pan de la Grange. On arrive à une espèce de marais où s'élève un tas de neige épais, et qui fond rarement. Un ruisseau sort de dessous une arcade formée par la glace et se précipite en cascade dans la vallée, en laissant entre ses eaux et le rocher une cavité où se trouve une mine d'alun inexploitable par sa position. Ce torrent se nomme *la Dore* ; elle donne son nom à la montagne du mont Dore, et se réunit, immédiatement après sa chute, à un autre ruisseau également tombé des flancs du rocher, et appelé la Dogne. Leur réunion forme la *Dor-Dogne*. Il est assez rare que les neiges éparées sur ce plateau par masses qui ont souvent 5 et 6 pieds d'épaisseur fondent complètement ; même au milieu de l'été on peut franchir à cheval l'arcade glacée d'où sort la Dore. C'est à côté de ces neiges que se dresse le Sancy ; ses pentes émaillées de fleurs, couvertes d'une végétation vigoureuse, contrastent singulièrement avec les marais glacés qui l'entourent. A sa base souffle un vent si violent que, dans certains moments, il serait imprudent de le braver ; on serait renversé de l'arête que l'on suit après avoir abandonné ses chevaux, et l'on pourrait tomber du côté du sud-ouest d'une hauteur presque perpendiculaire de 1000 mètres. Les pentes du Sancy sont très-escar-

pées ; il faut quelquefois s'aider des mains pour arriver à son sommet.

Arrivé à cette hauteur, on est sur le point le plus élevé de la France centrale ; le regard domine les cimes arrondies du Puy-de-Dôme et les âpres sommets du Cantal. La vue s'étend, d'un côté jusqu'à Nevers, de l'autre jusqu'à Montauban ; elle se perd, à l'ouest, dans un horizon sans fin ; à l'est, elle traverse plusieurs ondulations de terrain et ne s'arrête que devant un vaste rideau qui s'élève à une distance immense : ce sont les Alpes. Autant on a souffert du vent et du froid pour atteindre l'étroit plateau où l'on se trouve, autant on souffre de la chaleur du soleil lorsqu'on y est parvenu ; mais lorsqu'on la brave pour rapprocher ses regards sur les objets environnants, on est surpris de voir que les montagnes qu'on admirait de la vallée s'effacent et se confondent. On voit de distance en distance des cratères éteints et remplis de l'eau bleue et limpide des lacs Chauvet, Pavin et Estivadoin. Le lac Chambon apparaît au loin à l'extrémité de la vallée de Chaudefour ; une montagne cache aux regards la ville de Besse et le village de Vassivière, célèbre par sa chapelle et ses côtelettes de mouton ; au-dessous on voit béantes les gorges de l'Enfer, bien dignes de leur nom, et la vallée où l'on redescend enchanté, avec l'étonnement de ne point rencontrer un plus grand nombre de touristes dans cette contrée si pittoresque.

Il y a deux mondes : l'un où l'on séjourne peu et dont l'on doit sortir pour n'y plus rentrer ; l'autre où l'on doit bientôt entrer pour n'en jamais sortir. La faveur, l'autorité, les amis, la haute réputation, les grands biens, servent pour le premier monde ; le mépris de toutes ces choses sert pour le second. Il s'agit de choisir.

LA BRUYÈRE.

CASIMIR DELAVIGNE.

Jean-François-Casimir Delavigne naquit au Havre en 1793. Enfant indolent et timide, ses premières années ne furent point d'un brillant augure ; il étudiait avec répugnance, il apprenait difficilement et semblait condamné d'avance à la médiocrité. Tandis que son frère aîné faisait l'orgueil de la famille par ses succès de collège et qu'on rêvait déjà pour lui de hautes destinées, le jeune Casimir servait d'ombre au tableau : « Toi, — disait son père, toi, mon pauvre Casimir, tu continueras mon commerce de faïence. » Singulier pronostic, que le poète se rappelait en souriant, lorsqu'il l'eut si bien démenti ! Delavigne ne fut donc rien moins qu'un *enfant sublime* ; « Je voudrais qu'on me dise, demandait Johnson, ce qu'ils deviennent tous ces petits génies de douze ans, dont personne ne parle plus ensuite. »

Cependant M. Delavigne le père n'avait pas voué tout de suite son fils Casimir au commerce de la faïence ; il l'envoya avec ses frères achever ses études à Paris et eut lieu bientôt de se féliciter de l'heureuse métamorphose opérée dans l'esprit de son second fils. A mesure qu'il avançait dans ses études, le jeune Casimir prenait un goût plus vif pour le travail littéraire ; déjà se développaient en lui les premiers germes de ce talent qui devait porter de si beaux fruits. En rhétorique, il obtint de brillants succès, et composa, à l'occasion de la naissance du roi de Rome, un dithyrambe qui fut remarqué de l'empereur. *Le Moniteur* fit même à cette pièce de vers l'honneur de l'insérer.

Au sortir du collège, Casimir Delavigne obtint un emploi modeste dans l'administration des douanes. Mais sa vocation poétique était déjà décidée ; sa muse, encore inconnue, n'attendait qu'une occasion propice pour se révéler avec éclat. — L'empire touchait à sa ruine ; trahie plutôt que vaincue, la France voyait l'étranger envahir le sol sacré de la patrie. Ce fut une immense douleur nationale, et ceux

d'entre nous qui ont été témoins de cette grande défaite, se rappellent encore avec colère la présence de l'ennemi victorieux campé au milieu de nos villes, dans les palais et les jardins de Paris. Comme Béranger, le jeune Delavigne s'inspira du deuil public et tont à coup il joignit ses généreux accents à ceux de notre immortel chansonnier ; il osa aussi lui, en face des vainqueurs, réveiller les nobles souvenirs de la patrie ; sa première *Messénienne* était une hymne funèbre à l'honneur des glorieux vaincus de Waterloo :

On dit qu'en les voyant couchés sur la poussière,
D'un respect douloureux frappé par tant d'exploits,
L'ennemi, l'œil fixé sur leur face guerrière,
Les regarda sans peur pour la première fois.

Les applaudissements de la France entière répondirent à ces admirables strophes. Un tel succès devait doubler l'inspiration du jeune poète. Delavigne se mit tout entier au service de la cause libérale et patriotique ; il évoqua les traditions glorieuses de notre histoire, il appela les bénédictions du ciel sur les drapeaux de l'Italie et de la Grèce qui se levaient en armes contre leurs oppresseurs ; il dressa dans ses vers un monument à la mémoire du héros de Missolonghi, il pleura l'exilé de Sainte-Hélène ; enfin il fut l'interprète de toutes les sympathies françaises, l'harmonieux écho de toutes les espérances, de toutes les nobles émotions qui, pendant ces quinze années, firent battre le cœur de la patrie. — Au théâtre son premier essai avait été un véritable triomphe ; l'auteur des *Messéniennes* apportait sur la scène la même inspiration qui avait animé jusque-là toute sa poésie ; c'était encore l'amour de la patrie et de la liberté qui respirait dans sa tragédie des *Vêpres siciliennes*, et, à part le mérite littéraire de la pièce, les passions politiques du temps furent pour beaucoup dans ce succès vraiment prodigieux.

A cette époque, la révolution qui allait se produire dans notre littérature se faisait déjà pressentir ; elle ne tarda pas à éclater avec une extrême violence. L'empire avait été le dernier âge de l'imitation classique ; à en juger même par ses œuvres les plus brillantes, l'école impériale ne devait pas laisser d'héritiers ; l'art vieillit trahissait un véritable épuisement ; les règles n'étaient plus qu'un procédé stérile ; la langue, enfin, l'idiome de la poésie et de l'éloquence, la langue noble, comme on l'appelait encore, semblait une source tarie, ou plutôt un instrument usé qui languissait sous la main du talent. Une telle décadence appelait nécessairement une régénération. Aussitôt que la paix eut ramené les esprits vers le culte des lettres, les novateurs se présentèrent en foule ; il prétendaient réformer l'art tout entier et s'attaquaient aux principes les plus respectés jusqu'alors. « Deux siècles d'imitation classique, disaient-ils, ont dû suffire à l'esprit français pour s'approprier l'œuvre entière de l'antiquité. Aujourd'hui nous sommes appelés vers d'autres conquêtes. Tandis que la France imitait les anciens, ailleurs se développait librement le génie moderne : l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne s'enrichissaient de productions originales ; Shakespeare, Dante, Goëthe, Cervantes ouvraient des routes nouvelles à l'imagination et à la poésie. Essayons donc de nous délivrer de cette trop longue servitude littéraire ; brisons les barrières qui nous enferment dans une imitation exclusive, et, sans répudier notre passé, greffons sur l'arbre classique les vigoureux rameaux de l'art moderne ; que notre génie, d'exclusif qu'il a été jusqu'ici, devienne sympathique ; qu'il cherche une puissante originalité dans l'union de tous ces éléments divers, qu'il forme enfin un art suprême en fondant, les uns avec les autres, tous les procédés, tous les systèmes, tous les principes, toutes les poétiques anciennes ou modernes, étrangères ou françaises. »

Tels étaient le sens et la portée de cette grande réformation littéraire, justifiée sans doute et par la décadence de

l'art classique, et par les nouveaux besoins de l'esprit français. Qu'importe que les novateurs eux-mêmes, lorsqu'ils passèrent de la théorie à la pratique, aient outré leur propre système, méconnu tout le passé de notre littérature, et substitué uniquement l'imitation étrangère, anglaise, espagnole ou allemande, à l'imitation classique ? Nous ne regardons ici que le principe même de la rénovation littéraire, principe qui aurait dû consister, non pas à déposséder le génie français de ses anciennes conquêtes, mais seulement à lui en assurer de nouvelles, non pas à le dénaturer complètement, mais à le rajennir conformément à sa propre nature. Tandis que les chefs du *romantisme* poussaient toutes choses à outrance, Delavigne, élevé dans l'école classique, disciple de Delille qu'il a chanté, redevable enfin de ses premiers succès à cette imitation classique désormais proscrite, Delavigne qui savait communiquer avec son temps par l'esprit aussi bien que par le cœur, s'ouvrait sans résistance à la nouveauté contemporaine. Il se plaçait entre les deux écoles rivales, subissait cette double influence et la faisait tourner au profit de son talent ; il accueillait les innovations heureuses qui venaient rajeunir la vieillesse de l'art, il puisait volontiers à cette source de Jouvence ; mais il ne divorçait pas avec les anciens modèles ; surtout il se renouvelait avec mesure et craignait d'offenser par un excès de hardiesse le génie de notre littérature et celui de notre langue. C'est là l'originalité incontestable de son œuvre poétique. Delavigne offre un premier essai, timide sans doute, de cette conciliation des deux arts rivaux que doit réaliser l'avenir.

Mais le poète, se plaçant ainsi entre les deux camps, devait s'attendre à trouver des ennemis de l'un et de l'autre côté. Les *ultra-classiques*, qui considéraient toute nouveauté comme une hérésie, ne pardonnèrent pas à Delavigne ses tentatives, sages et mesurées pourtant, d'émancipation littéraire, et l'auteur de *Louis XI* ne put échapper au crime de témérité, dont Voltaire lui-même avait été si souvent accusé par les amateurs exclusifs des règles et des traditions. D'autre part, l'école *romantique* ne voulait voir dans Delavigne qu'un classique déguisé ; à ses yeux, le poète n'avait rien fait tant qu'il lui restait quelque chose à oser, et les partisans extrêmes de l'innovation ne pouvaient s'accommoder de cette demi-hardiesse, de cette audace prudente qui distinguaient l'œuvre poétique de Delavigne. Aussi la *jeune critique* épousait-elle ses traits contre lui ; elle le prenait sans cesse en flagrant délit de *classicisme*, et l'accusait de faire toujours en arrière autant de pas qu'il en faisait en avant ; bref, comme dans cette école des réformateurs l'originalité, l'invention, la poésie, le style même étaient au prix d'une abjuration complète du passé et d'un parti pris constant de tout sacrifier à la nouveauté, peu s'en fallait qu'on ne refusât à Casimir Delavigne les plus vulgaires qualités de l'écrivain, je ne dis pas du poète, car ce titre était réservé avec jalousie aux chefs de la nouvelle littérature.

Aujourd'hui les passions littéraires se sont bien calmées, et la postérité, déjà commencée pour Delavigne, a fait justice de ces critiques odieuses à force d'être exagérées. Au lieu de reprocher au poète sa timidité, sa réserve dans ce genre mixte qu'il eût la gloire d'inaugurer, n'est-il pas plus juste d'applaudir à la nouveauté réelle de son entreprise poétique et au pressentiment du vrai qui poussait Delavigne dans une route que nul autre, avant lui, n'avait frayée ?

Que si, d'ailleurs, nous cessons de considérer le rôle que Delavigne a pu jouer comme novateur littéraire, pour ne plus regarder que son talent en lui-même, abstraction faite des influences et des théories contemporaines, nous nous accorderons tous à louer la beauté de sentiments, la noblesse de pensées, la dignité d'esprit et de cœur qui animent et honorent l'œuvre entière de Delavigne ; nul ne nous contredira non plus lorsque nous vanterons son habileté scénique, l'ingénieux usage qu'il savait faire de tous les moyens de la comédie et du drame, les inspirations pathétiques qu'il a

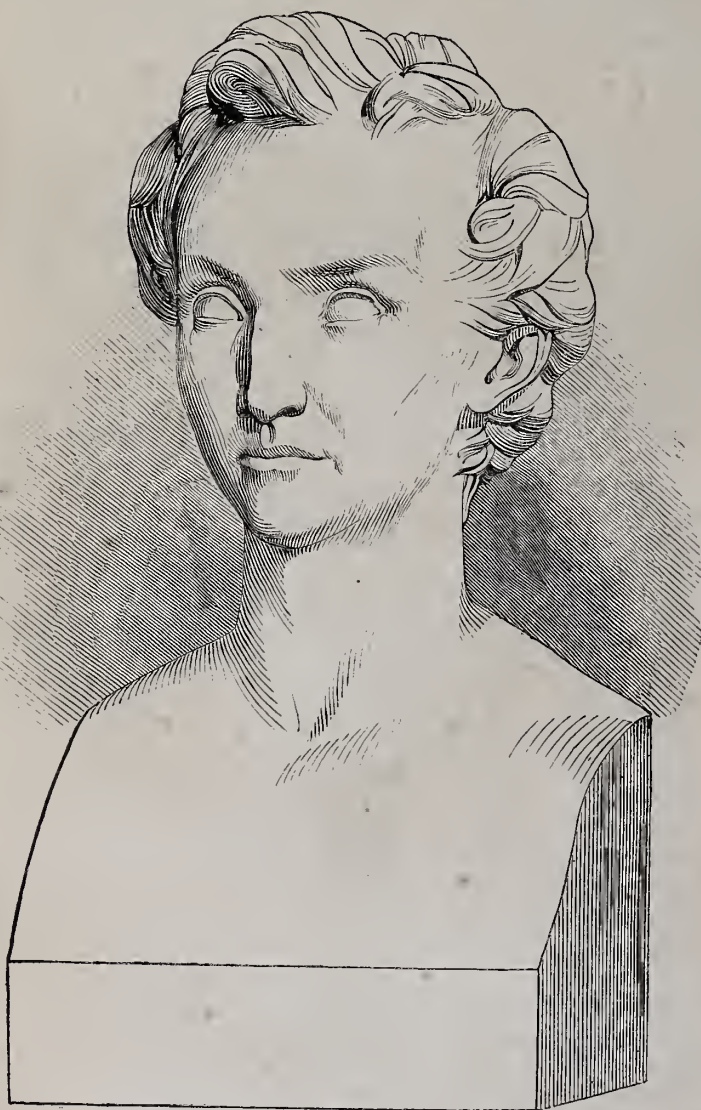
trouvées dans *Louis XI*, dans les *Enfants d'Édouard*, dans *Marino Faliero*; les excellentes peintures de mœurs qu'il a tracées dans les *Comédiens* et dans *l'École des vieillards*; la sensibilité et la verve spirituelle, l'énergie et la gaieté qu'il a déployées tour à tour dans la tragédie, dans le drame et dans la comédie; les qualités enfin de son style toujours élégant et pur avec une abondance naturelle, un goût parfait, et une grande variété de nuances. Delavigne avait dû son premier succès à la généreuse inspiration de patriotisme et de liberté; sa muse ne cessa jamais d'être fidèle au culte de l'honneur, à la religion du devoir; elle sut parler le langage de la vertu, exprimer les sentiments les plus nobles et les plus délicats et rester pure de cette fausse morale dont la nouvelle littérature avait infecté le roman et le drame. Chez Delavigne, le talent conserva toujours sa

origines; elle a des racines profondes dans le passé, dans les mœurs, dans les coutumes; de là son caractère exclusif, sa force de répulsion qui s'exerce envers toute nouveauté qui ne s'accorde pas avec elle-même et que ne réclame pas, d'ailleurs, la nécessité du jour. La plupart des grands écrivains de notre époque n'ont pas eu assez égard à cette résistance invincible de la langue; ils ont abusé souvent du néologisme, sans y rien gagner, en somme, qu'un succès de surprise.

Après avoir esquissé les principaux traits du talent de Casimir Delavigne, il nous reste à dire quelques mots de sa vie et de ses ouvrages: c'est une suite de dates à donner simplement. Le bonheur, a-t-on répété souvent, n'a pas d'histoire; Delavigne fut un de ces talents heureux, tout entiers à l'étude, au travail, et dans l'existence desquels il n'y a d'autres événements que le succès de leurs œuvres. Après son premier triomphe dramatique, Delavigne composa ses *Comédiens*, peinture ingénieuse et piquante. L'année suivante (1821), *le Paria* vint mettre le comble à la réputation du jeune auteur. Delavigne, admis alors sur notre première scène, y fit représenter son excellente comédie de *l'École des Vieillards*. Talma remplissait le rôle de Danville, et Paris ne l'avait jamais vu jouer un personnage de comédie. Le succès dépassa l'espérance publique. Reçu avec acclamations au sein de l'Académie, Delavigne vit pâlir un instant sa fortune dramatique: *la Princesse Aurélie* n'obtint qu'un demi-succès; il y a pourtant beaucoup d'esprit et de grâce dans cette pièce; mais elle est plutôt faite pour la lecture que pour la scène. En 1829, *Marino Faliero* marque brillamment le premier pas de Delavigne dans la voie des innovations où l'attendent les grands succès de *Louis XI* (1832), des *Enfants d'Édouard* (1833), et de *don Juan d'Autriche* (1835). A partir de ce dernier ouvrage, le talent du poète semble se refroidir et perdre de sa vivacité; une *Famille sous Luther*, *la Fille du Cid*, *la Popularité*, avec des qualités éminentes encore, n'eurent pas le même bonheur au théâtre de leurs aînées. Déjà la santé de Delavigne était menacée; l'écrivain se sentait gagné, avant l'âge, par la vieillesse et la souffrance. Il partit, accompagné des siens, avec l'espoir de retrouver la santé sous un climat plus doux; mais tout à coup les forces lui manquèrent au milieu de son voyage, et il s'éteignit sans avoir eu le temps de confier au papier le secret de sa dernière tragédie, composée tout entière dans sa mémoire.

Voici bientôt quatre ans que les lettres ont perdu Casimir Delavigne; son nom a reçu cette consécration suprême que la tombe seule peut donner au talent; il est

inscrit glorieusement dans notre Panthéon littéraire, et il nous restera deux fois cher, parce qu'il rappelle l'alliance si rare d'un beau talent avec un caractère pur, d'un esprit d'élite avec un noble cœur.



Casimir Delavigne. — Buste par David d'Angers.

dignité, méprisa les tristes succès du scandale, et, dans les jours de trafic littéraire, se respecta trop lui-même pour s'abaisser aux œuvres basses. Comme écrivain, l'auteur des *Messéniennes* continuait les modèles de nos deux siècles classiques, sans s'asservir à eux, mais les imitant pour être original à son tour. Selon lui, la réforme littéraire devait au moins respecter la langue, et il demandait avec Boileau que la langue fût toujours sacrée même dans les plus grands excès de l'innovation. La langue, en effet, est esclave de ses

LE BENEDICITE DE CHARDIN.



L. MARVÉ, D.

J. GAUCHARD, SC.

D'après Chardin.

Il est une partie du siècle de Louis XV qui nous serait restée presque inconnue sans le pinceau de Chardin. Né dans la bourgeoisie ouvrière (son père était menuisier), élevé par elle, vivant au milieu d'elle, il s'est plu à retracer les simples images de sa vie de tous les jours : scènes d'ordre et de calme, mœurs douces et pourtant sérieuses, honnêtes, d'une classe complètement à part de cette cour brillante, légère, dont les faiblesses et les fautes ne nous ont été que trop fidèlement transmises. Chardin a écrit en sa langue de peintre, de poète, avec son doux coloris, son imitation exacte, consciencieuse, une tout autre histoire, celle qui se passait sous ses yeux, celle qui charmait sa vie ; histoire véritable du pays, non celle d'une noblesse dégénérée.

Ici nous pénétrons avec lui dans l'intérieur d'une chaste bourgeoisie. Il est midi ; de sa main blanche, laborieuse, la

jeune mère a servi le repas apprêté par elle ; appuyée sur la table, elle dicte à ses deux enfants le *Benedicite* ; la cornette bien mise, le mouchoir posé avec goût, les longues manchettes de mousseline, le soulier à rosette, ne trahissent-ils pas le caractère de cette jeune femme ? La netteté de ses vêtements ne fait-elle pas pressentir l'ordre digne et modeste de sa vie ? Elle conserve dans sa maison les traditions d'honneur, de piété, les nobles instincts, le saint respect de la famille ; du luxe d'en haut, elle n'a pris qu'une chose : le bon goût. Elle est le type de ces milliers d'autres femmes auxquelles les hommes rigides, honnêtes, confient leur honneur, leur foi, leur nom, leurs enfants, et dont la présence est une bénédiction pour le seuil qu'elles ont une fois passé.

Chardin s'est complu à révéler ces obscures et méritantes vertus, à les fixer pour toujours sous un radieux rayon de

soleil; son âme débordant à pleins bords a reproduit sans cesse, partout, cette souriante vie du devoir; en vain, sous ses yeux, marquises, duchesses, comtesses font miroiter leur soie; en vain les plumes ondulent, en vain se balancent les éventails, en vain se penchent les cous gracieux; s'il lui arrive d'être obligé de traverser ce flot doré à coquettes manières, à galants propos, à esprit fin, musqué, c'est pour rentrer avec un nouveau bonheur, un nouveau respect dans l'empire de ces dignes ménagères, pour admirer avec un calme joyeux leurs doux mouvements, leurs paisibles visages, leurs robes de laine si propres, si bien ajustées!

A Watteau les déjeuners sur l'herbe, les promenades au clair de lune, la précieuse beauté du jour avec l'élégant cavalier de son choix, les danses sous la feuillée de bergères et bergers titrés; mais à Chardin l'honnête et paisible intérieur, la mère qui brosse l'habit de son fils avant de l'envoyer à l'école, la mère apprenant à bégayer le nom de Dieu à sa petite couvée. Il finit le calme avec calme, la joie avec joie, la dignité avec dignité. Il semble qu'un siècle ne puisse contenir deux histoires si différentes; cependant elles se côtoient. Chacune a eu son historien, tous deux hommes de génie. Le brillant étalage de Watteau a trop souvent éclipsé la douce clarté de Chardin. Ébloui par l'agaçante coquetterie de la marquise, à peine s'arrête-t-on devant l'humble bourgeoise; et pourtant quel plus profond, quel plus doux mystère que cette suave peinture renfermant les vrais trésors de la vie humaine: honneur, ordre, économie!

UN EPISODE DE LA VIE DE NEWTON.

Newton n'était âgé que de quarante-cinq ans lorsqu'il publia, en 1687, la première édition de son immortel ouvrage des *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*. Il est à remarquer que depuis cette époque, ce génie profond, infatigable jusqu'alors, ne donna plus de travail nouveau sur aucune partie des sciences; qu'il se contenta de faire connaître ce qu'il avait composé longtemps auparavant, en se bornant à le compléter dans les parties qui pouvaient avoir besoin de développements.

Une circonstance aussi singulière dans la vie d'un grand homme est de nature à exciter l'attention. Cependant elle semble avoir échappé à Fontenelle lorsqu'il prononça l'éloge de Newton devant l'Académie des sciences qui avait choisi le géomètre anglais, en 1699, pour l'un de ses associés étrangers. Mais elle frappa vivement un savant illustre qui, après Fontenelle, est le seul auteur français d'une notice sur Newton. Chargé de la rédaction de cette notice pour la *Biographie universelle*, M. Biot soupçonna que l'étrange interruption survenue dans les travaux de Newton pouvait tenir à une altération des facultés mentales, suite du chagrin violent que lui avait causé la perte fortuite de manuscrits précieux. Ce fait, si déplorable, de l'anéantissement presque complet d'une des plus sublimes intelligences qui aient honoré l'espèce humaine, ce fait ignoré jusqu'alors, confirmé aux yeux de M. Biot par beaucoup d'inductions, fut bientôt complètement démontré par une note manuscrite d'Huygens, retrouvée par M. Van Swinden, et communiquée à M. Biot. « On trouve, dit M. Van Swinden, dans les manuscrits du célèbre Huygens un petit in-folio, qui fait une espèce de journal dans lequel Huygens avait coutume de noter différentes choses; il est coté § n° 8 dans le catalogue de la bibliothèque de Leyde, p. 412. Voici ce que j'y ai trouvé écrit de la propre main de Huygens, qui m'est parfaitement connue par le nombre de ses manuscrits et de ses lettres autographes que j'ai eu l'occasion de lire. « Le 29 mai 1694, M. Colm, Écossais, m'a raconté que l'illustre M. Newton est tombé, il y a dix-huit mois, en démence, soit par suite d'un trop grand excès de travail, soit par la douleur qu'il a eue d'avoir vu consommer par un incendie son laboratoire de chimie et

plusieurs manuscrits importants. M. Colm a ajouté qu'à la suite de cet accident, s'étant présenté chez l'archevêque de Cambridge, et ayant tenu des discours qui montraient l'aliénation de son esprit, ses amis se sont emparés de lui, ont entrepris sa cure, et l'ayant tenu renfermé dans son appartement, lui ont administré, bon gré, mal gré, des remèdes au moyen desquels il a recouvré la santé; de sorte qu'en ce moment il recommence à comprendre son livre des Principes. »

Il existe à Cambridge un journal manuscrit écrit par un certain Abraham de la Pryme, qui était élève de l'université pendant que Newton avait le grade de *Fellow* du collège de la Trinité. Voici une note qui en est extraite:

« 1692. Février 3. Je dois raconter ce que j'ai entendu aujourd'hui. Il y a ici un M. Newton, fellow du collège de la Trinité, que j'ai vu souvent, et qui est très-renommé pour son savoir, étant un très-excellent mathématicien, physicien, théologien, etc., etc. De tous les livres qu'il a jamais écrits, il y en avait un sur la lumière et les couleurs, fondé des milliers d'expériences qu'il avait été vingt ans à faire, et qui lui coûtait bien des centaines de livres sterling. Cet ouvrage qu'il prisait tant, et dont on faisait tant de discours, à eu le malheur de périr, et d'être entièrement perdu, justement lorsque le savant auteur allait y mettre la dernière main. Cela arriva de la manière suivante: Dans une matinée d'hiver, M. Newton laissa cet ouvrage sur la table de son cabinet, parmi d'autres papiers, pendant qu'il allait à la chapelle. La bougie, que malheureusement il avait laissée là aussi sans l'éteindre, alluma, on ne sait comment, quelques papiers, d'où le feu gagnant le susdit livre le consuma entièrement avec d'autres écrits précieux; et, ce qui est tout à fait étonnant, il ne fit aucun autre dommage. Mais quand M. Newton revint de la chapelle, et vit ce qui était arrivé, chacun crut qu'il deviendrait fou. Il en fut si troublé qu'il ne revint pas à lui pendant un mois... »

Si l'on se rappelle que, jusqu'en 1752, l'année légale anglaise commençait le 25 mars, et que, par conséquent la véritable date de l'écrit cité est 1693, les termes mêmes de cet écrit prouvent que l'événement avait dû arriver au moins un mois et guère plus de deux mois auparavant. Ce document concorde donc de la manière la plus remarquable avec le manuscrit de Huygens, qui, le 29 mai 1694, fait remonter cet événement à environ dix-huit mois auparavant.

Suivant une tradition qui a paru à M. Biot assez vraisemblable, ce serait un petit chien appelé Diamant qui, en renversant la bougie allumée sur le bureau, pendant l'absence de Newton, aurait été la cause de l'incendie; et dans le premier saisissement d'une si grande perte, Newton se serait contenté de dire: « Oh! Diamant, Diamant, tu ne sais pas le mal que tu m'as fait! » Mal terrible, en effet, d'abord pour la science qui a perdu là des matériaux qu'elle ne possède peut-être pas tous encore aujourd'hui même; ensuite pour l'homme illustre qui, fléchissant bientôt sous le poids de sa douleur, ne se releva jamais complètement du coup qui lui avait été porté.

M. Biot, auquel nous empruntons ces curieux détails, a réuni, à ce sujet, une quantité de preuves que l'on pourrait trouver surabondantes si, par une aberration singulière, certains savants anglais n'avaient pas cru l'honneur de leur nation intéressé à repousser toute possibilité de démence dans la vie du grand Newton. Citons quelques-unes de ces preuves.

Dans ses œuvres imprimées en 1693, Wallis annonce qu'il a appris qu'un écrit de Newton sur la rectification des courbes, vient de périr dans les flammes.

Mais ce qu'il y a de fort curieux, c'est que M. Brewster, célèbre par ses travaux sur l'optique, allégué, pour combattre l'opinion de M. Biot, des lettres écrites par Newton en 1693, lettres qui prouvent de la manière la plus évidente un dérangement des facultés mentales. Or la maladie de Newton

ayant commencé en décembre 1692 et s'étant prolongée assez longtemps pour qu'il ne reprit l'intelligence complète de ses principes que dix-huit mois plus tard, c'est-à-dire vers le milieu de 1694, les lettres appartiennent précisément à l'époque fatale dont il s'agit. Ainsi d'abord, le 13 septembre 1693, Newton écrit à M. Pepys, secrétaire de l'amirauté, dans des termes si singuliers que M. Pepys ne s'y trompe pas, et, pensant que Newton est devenu fou, s'enquiert du fait avec beaucoup de ménagements. Newton lui-même apprend à M. Millington, l'intermédiaire chargé de cette mission délicate, qu'il a écrit une étrange lettre à M. Pepys et qu'il en est très inquiet; qu'il était dans un état de maladie qui avait fort affecté sa tête, et qui l'avait tenu éveillé depuis cinq nuits consécutives; qu'il demandait pardon en assurant qu'il était très-honteux d'avoir été si brutal... Le docteur Brewster dit que M. Pepys fut pleinement rassuré par la réponse de Millington contenant, en substance, toutes ces choses. « Nous croyons, ajoute M. Biot, que peu de lecteurs seront de cet avis... »

Deux lettres adressées à Locke, les 16 septembre et 5 octobre 1693, sont du même genre et conduisent aux mêmes conclusions. Locke, frappé de l'étrangeté de la première, répondit pourtant, et sa réponse est empreinte de tous les sentiments que pouvait faire naître l'annonce d'une si triste situation. Ce fut cette réponse qui provoqua la seconde lettre de Newton, ainsi conçue :

Monsieur,

« L'hiver dernier, en dormant trop souvent près de mon feu, j'ai fini par déranger mes habitudes de sommeil; et une maladie qui, l'été dernier, a été ici épidémique, a porté ce dérangement au point que, lorsque je vous écrivis, je n'avais pas eu une heure de sommeil depuis une quinzaine entière, et pas une minute depuis cinq jours. Je me souviens que je vous ai écrit; mais pour ce que j'ai dit de votre livre, je ne m'en souviens pas. Si vous voulez m'envoyer une copie de ce passage, je vous l'expliquerai si je puis.

» Je suis votre très humble serviteur,

JS. NEWTON.

» Cambridge, octobre 5, 1693. »

« En voilà assez, en voilà trop sans doute, poursuit M. Biot, pour constater ce point d'histoire littéraire. Il n'y a pas un de ces documents qui ne s'accorde à montrer l'infortuné Newton dépouillé de cette sublime intelligence qui l'avait élevé au-dessus des autres hommes, et souffrant, dans la plus noble partie de lui-même, les communes afflictions. Ou voudrait ici détourner ses regards, et se borner à méditer un tel exemple de la faiblesse de l'homme... »

Qu'on nous permette ici quelques réflexions. Newton, dans tout le cours de ses travaux, paraît avoir eu un soin tout particulier de cacher ses découvertes, tant qu'il n'en avait pas tiré lui-même toutes les conséquences possibles. C'est ainsi qu'après avoir imaginé, avant 1665, le *calcul des fluxions* qui lui fournissait des moyens nouveaux pour résoudre des questions inabordablement jusqu'alors, il mit ce trésor en réserve. En 1676 seulement, la correspondance de Leibnitz lui ayant indiqué que le savant hanovrien possédait de son côté une analyse semblable, il s'empresse de transmettre à son rival lui-même un anagramme qui cache le fondement de la sienne. Leibnitz, au contraire, répondant à Newton le 21 juin 1677, n'emploie ni anagramme ni détours; il expose simplement et franchement sa méthode, et, moins de sept ans après, la publie dans les *Actes* de Leipzig: plus désireux d'enrichir la science d'un instrument nouveau, qui devait profiter à d'autres qu'à lui, que de garder pour lui seul un secret qui devait lui faire partager avec Newton une incontestable supériorité sur tous leurs rivaux.

Pense-t-on maintenant que les vingt-huit années qui s'étaient écoulées entre la découverte du calcul des fluxions

et l'incendie causé par la maladresse du chien, eussent été nécessaires pour la mise au jour de résultats importants, autres que ceux qui étaient consignés dans les Principes? N'est-il pas probable que, dans ces précieux manuscrits, produit de tant de veilles, de si laborieuses recherches, de tant d'ingénieuses expériences, il y avait bien des découvertes scientifiques parvenues depuis longtemps à maturité, et qu'il eût été utile de publier plus tôt? La perte eût-elle été aussi grande si Newton eût livré à la publicité, sans craindre de fournir des armes à ses contemporains, les découvertes qui pouvaient en engendrer d'autres? Ce n'est point ainsi que procédait notre Descartes, toujours soucieux de préparer des voies nouvelles à l'esprit humain, et comprenant si bien qu'on a plus de droits à la reconnaissance de la postérité lorsqu'on cherche à l'éclairer que lorsqu'on cherche à l'éblouir d'un trop vif éclat.

Si ces réflexions étaient fondées, nous trouverions la perte funeste qui troubla la raison du grand Newton plus triste encore par les causes premières tenant à l'imperfection de caractère du savant, que par les effets qui déprimèrent si fort la puissance de cet incomparable génie. Le malheur qui le frappa n'aurait alors été qu'une juste punition de l'avarice avec laquelle il gardait pour lui seul les trésors de science que la nature lui avait départis. Nul n'a le droit d'exploiter uniquement à son profit les avantages ou les dons qu'il tient de la providence: or le génie est le plus précieux de ces avantages, le plus rare de ces dons.

LA SALLE DES ANCÊTRES DE THOUTMÈS III,

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Thoutmès III est un des plus illustres pharaons de la dix-septième dynastie. Son règne, qui commença vers l'an 1700 av. J.-C., et qui dura trente-quatre ans, a laissé des traces glorieuses dans toute l'Égypte et la Nubie; sur cette terre si riche de souvenirs, son nom s'associe à un grand nombre de monuments importants: Héliopolis, Coptos, Éléthya, Apollonopolis, Memphis, Onchos et Éléphantine ont tour à tour attiré l'attention du pharaon, et lui rendent aujourd'hui en renommée ce qu'il leur donna jadis en splendeur.

Bien que les divers édifices qu'on trouve répandus en Égypte et en Nubie aient tous leur mérite et leur perfection, l'œuvre la plus célèbre de Thoutmès III est le *Thoutmoséium*, appendice important dont il dota le palais superbe des anciens rois de Misraïm (1), autrefois debout au milieu des temples fastueux de Thèbes, aujourd'hui couché dans la poussière des décombres de Karnac.

Le *Thoutmoséium* était spécialement destiné au culte domestique et à quelques autres nécessités d'un intérieur royal. Outre d'autres parties dont il serait oiseux de faire ici la description, on y voyait un vaste promenoir aboutissant par son extrémité sud à plusieurs petites salles parmi lesquelles se trouvait la *salle des Ancêtres*. Ce sanctuaire, long d'environ huit pieds sur autant de large, est décoré de quatre rangées de bas-reliefs superposés: chaque rangée renferme quinze figures assises et de profil, dont huit sont tournées d'un côté et sept de l'autre, de manière à se trouver, à chaque extrémité, face à face avec une représentation colossale de Thoutmès III, coiffée du *claf*, revêtue d'une *shantei*, et offrant à l'auguste assemblée des tables chargées de victuailles et de fleurs.

On sait que les Égyptiens professaient une très-grande vénération pour les morts. En quittant la vie humaine les rois de l'Égypte montaient au rang des dieux, et leur image recevait les honneurs d'un culte de second ordre dans le tem-

(1) Nom que les livres saints donnent à l'Égypte, et d'où est dérivé le mot *Masr*, par lequel les Arabes désignent le Caire.

ple de quelque divinité plus puissante. L'acte de dévotion royale représenté par la salle des Ancêtres n'a donc rien d'extraordinaire, mais il est caractéristique. Il semblerait que Thoutmès III, non satisfait de ce souvenir pieux et de cette muette adoration, avait fait élever au milieu de son oratoire basilical un petit autel de granit rose, et qu'il y déposait des offrandes véritables; car, en faisant des fouilles sous l'aire même de la salle des Ancêtres, on a trouvé des fragments de cette pierre accusant la forme d'un autel, de fort petite dimension.

Dire comment le sanctuaire et le palais sont tombés de leur gloire jusqu'à servir de matériaux pour bâtir les salpêtriers de Méhémet-Ali, serait écrire l'histoire du pays. Ils ont eu le sort de Thèbes; et, sans qu'un tremblement de terre ait éteint ses foyers et fait fuir ses habitants, sans que la lave l'ait comblée toute vivante comme Herculaneum et Stabie, sans que la cendre des volcans l'ait étouffée comme Pompéi, Thèbes, frappée par des causes morales comme par une foudre invisible, est restée debout longtemps avec ses temples, ses palais et ses édifices de toute espèce, implorant vainement de ses dieux détrônés une population, une âme, afin de reprendre son rang parmi les merveilles du monde.

Il y a un demi-siècle à peine que la plupart des monuments de cette ville magnifique pouvaient encore être restaurés complètement, ainsi que l'atteste l'ouvrage publié par la commission française; mais on serait bien douloureusement surpris si, arrivant en Égypte l'esprit plein de l'image brillante religieusement conservée par les savants français, on se trouvait face à face avec la réalité actuelle! Le Thoutmoséum, comme le reste du palais pharaonique, a été trans-

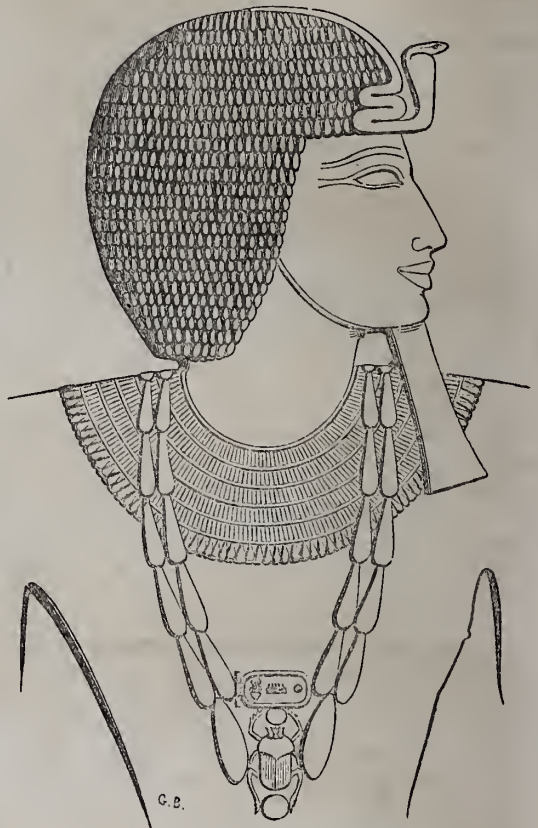


La Salle des Ancêtres, à Karnac.

formé en une sorte de carrière à fleur de terre; et si la salle des Ancêtres ne s'était point trouvée protégée par sa menaçante architrave qui promettait d'écraser le profane devastateur, ses sculptures disséminées, brisées, emportées loin de là, auraient été entièrement perdues pour la science, sans avoir comme beaucoup d'autres une place éternelle dans le recueil entrepris par les ordres de Bonaparte.

Notre première gravure donnera une idée de l'état où était cette relique archéologique, et expliquera la crainte très

fondée que des pierres gigantesques, à peine soutenues par des murs vingt fois séculaires, devaient inspirer aux Fellahs, inaccessibles d'ailleurs, comme on le pense bien, à tout sen-



Portrait de Thoutmès III.

timent de vénération pour les augustes débris de la vieille Égypte.

Le premier dessin de la salle des Ancêtres fut publié en 1825 par M. J. Burton (*Excerpta hieroglyphica*). Après lui, Wilkinson (*Extracts from several hieroglyphical subjects*), Rosellini (*Monumenti storici*), et enfin Lepsius (*Auswahl der Wichtigsten Urkunden*), en parlèrent et accompagnèrent leur description de planches plus ou moins exactes; les moins mauvaises sont celles du savant allemand. Toutes ces reproductions signalent une lacune qui tient la place d'environ quinze cartouches. M. Prisse d'Avannes, à qui nous devons les dessins dont nous donnons ici l'expli-



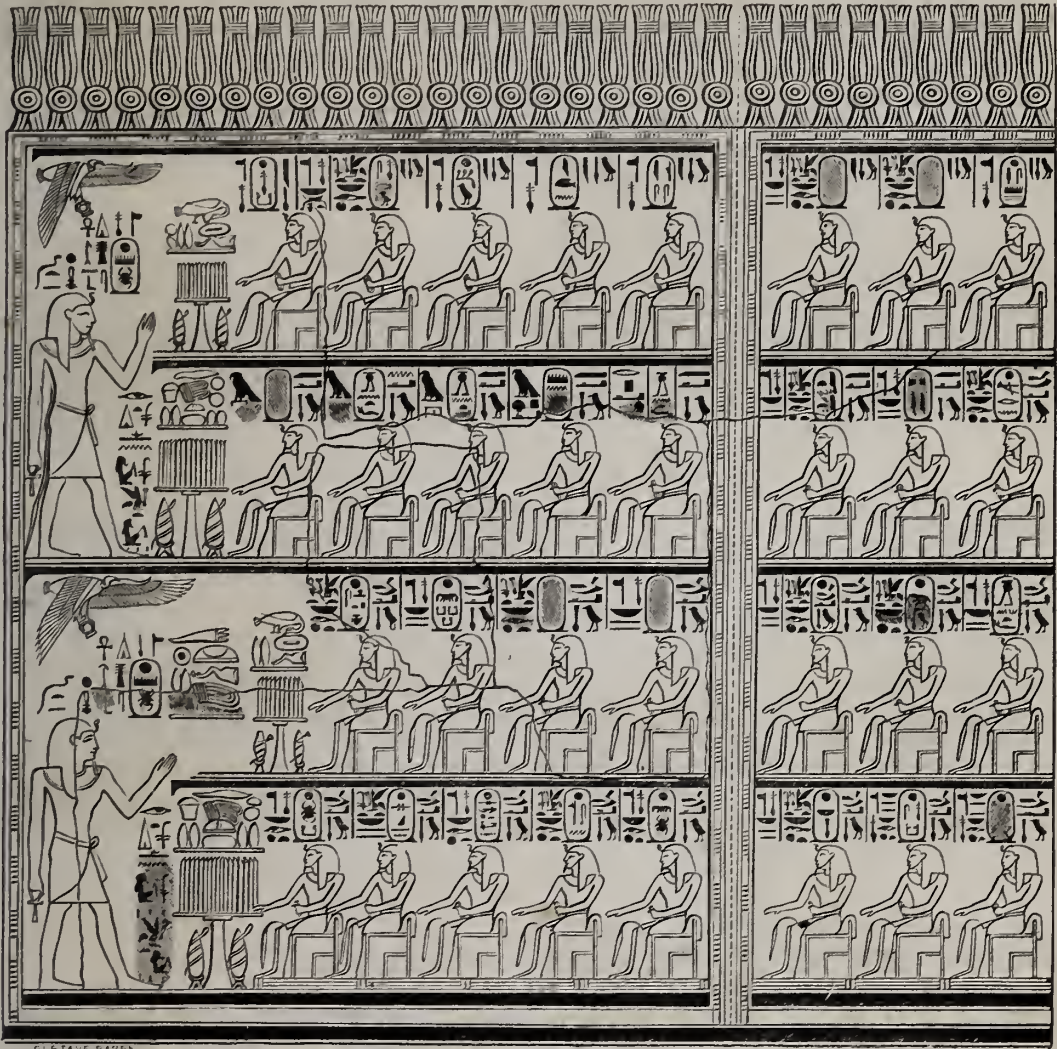
Cartouche renfermant les noms et prénoms de Thoutmès III.

cation, voulant compléter une page aussi intéressante de l'histoire égyptienne, fit exécuter, en 1838, des fouilles dans

l'intérieur et autour de la salle des Ancêtres, et dut se convaincre, d'après sa propre expérience, de l'inutilité de toute recherche subséquente; néanmoins le monument était encore assez beau et assez intéressant pour mériter l'attention du monde savant, et le voyageur archéologue s'en éloigna bien à regret. Plus d'une fois sans doute, il était revenu dans les

palais de Karnac pour saluer l'oratoire de Thoutmès, lorsqu'en 1843 il apprend que Méhémet-Ali a imposé la surface entière de l'Égypte d'un quintal de pierre par feddan: la destruction du tabernacle pharaonien lui paraît imminente, et il se décide à l'enlever secrètement.

L'entreprise n'était pas aussi facile qu'on pourrait le croire:



Partie de la Salle des Ancêtres. — Dessin de M. Prisse.

les murs, privés de leurs épaulements, écrasés par leurs solfites et une monstrueuse architrave, étaient ébranlés et paraissaient devoir tomber au premier choc; d'autre part, les pierres, fendillées en tous sens malgré leurs solides agrafes de bois, laissaient à peine espérer la possibilité d'un sciage. Le temps pressait cependant. Le gouverneur, Sélim-Pacha, était absent; mais il devait revenir, et, d'un moment à l'autre, arrêter une opération qui devait seulement parvenir à s'effectuer à l'aide de précautions infinies. Il avait fallu d'abord maçonner des épaulements pour soutenir les parois de la salle, et même construire, avec des briques crues, un petit talus sur lequel on devait faire glisser des traves de plus de quatre mètres de longueur. Quinze Arabes avaient peine à remuer ces énormes pierres, et malgré les mesures les plus prudentes deux ouvriers furent blessés assez grièvement en essayant d'amener jusqu'au sol le pesant plafond de la petite salle de Thoutmès III. La salle étant entièrement découverte, on descella les pierres, et le sciage fut exécuté avec adresse et promptitude sous la direction d'un bon tailleur de pierre amené du Caire par M. Prisse.

Les bas-reliefs étaient déposés au fur et à mesure dans des

caisses construites à cet effet sur les lieux mêmes. Vingt-sept caisses furent ainsi successivement transportées dans la tente du voyageur. Ce ne fut qu'après de graves difficultés de toute nature qu'il fut possible de faire embarquer ces précieuses antiquités.

Malgré les précautions sans nombre qu'on avait prises pour le transport, trois pierres ont été trouvées brisées à l'ouverture des caisses, et une quatrième était à peu près réduite en poudre. Cet accident n'a pas été irréparable, grâce à des estampages en carton faits sur les bas-reliefs avant de commencer une série d'opérations fort difficiles.

A part ce détail, la salle des Ancêtres fut reçue à la Bibliothèque nationale dans l'état où elle était en sortant du Thoutmoséium; et l'éclat des peintures eût fait encore l'admiration des archéologues après trente-cinq siècles d'existence, si les caisses mal refermées n'étaient restées pendant tout un hiver dans la cour de la bibliothèque exposées aux injures du climat de l'Occident. Il en est résulté une altération déplorable: ce que trois mille ans de soleil et de poussière n'avaient point fait, six mois de pluie et de neige l'ont commencé avec tant de vigueur, qu'un second

hiver aurait laissé les bas-reliefs entièrement décolorés.

La salle des Ancêtres de Thoutmès III a été restaurée sous la direction et d'après les plans de M. Prisse, sauf une porte du pur style égyptien de l'époque, qu'il avait fait placer, et à laquelle on a substitué un grand vitrage qui détruit l'harmonie de l'ensemble, en éclairant tous les bas-reliefs d'une lumière trop égale et trop vive, et en ôtant à cette petite retraite son aspect silencieux et vénéré. On a remplacé la pierre réduite en poudre par un estampage coloré, et on a comblé la lacune signalée déjà en 1825 par un léger trait au rouge dans le genre égyptien.

La salle des Ancêtres contient la représentation de soixante rois avec leurs noms et leurs prénoms.

Nous avons lieu de croire que tous ces rois forment, non point des dynasties régulières et complètes, mais une succession de princes distingués par Thoutmès III dans les dix-sept premières dynasties de Thèbes et dans d'autres restées inconnues jusqu'à ce jour; choix arbitrairement fait peut-être par le pharaon, ou d'après certains principes dont nous n'avons pas connaissance. Cette conviction ressort nécessairement de la comparaison faite entre l'ordre de la salle des Ancêtres et celui de la table d'Abydos et des deux tableaux de famille d'Amounoph I^{er}. On sait que la table d'Abydos, dressée par ordre de Ramsès le Grand, représente la dynastie dans l'ordre de la succession au trône: or, les cartouches de la salle des Ancêtres sont loin d'offrir une concordance parfaite avec ceux de la table d'Abydos, bien qu'on y retrouve fréquemment les mêmes noms.

En commençant par le bas, le premier cartouche à gauche renferme le prénom d'Osortasen ou Tosortasen I^{er}, le plus célèbre des pharaons de la dix-septième dynastie. Viennent ensuite d'autres prénoms de la même dynastie ou des dynasties antérieures; mais aucun n'est précisément le même que celui donné par Manéthon.

Une autre particularité de ce tableau historique est le mélange des noms et des prénoms, mélange d'autant plus embarrassant qu'on ne peut y voir ni négligence ni manque de savoir; il y a dans tous les textes de l'époque pharaonique un esprit d'ordre et de clarté incompatible avec cette supposition: il faut donc absolument reconnaître dans cette interposition l'intention d'établir une distinction dont le sens nous échappe.

La partie droite du tableau représente une suite de rois complètement inconnus, à l'exception d'un petit nombre de noms trouvés çà et là sur des scarabées, sur des vases ou sur tout autre objet sculpté. La salle des Ancêtres est le premier monument où nous les possédions réunis. Quelques archéologues, auxquels le petit sanctuaire de Thoutmès III n'était point connu, ont cherché à classer ces anciens pharaons dans la vingt-cinquième dynastie. Ce seul fait peut donner une idée de l'importance du document monumental acquis à la France par M. Prisse.

Nous donnons dans notre seconde gravure un portrait de Thoutmès III. La physionomie est noble; les traits sont corrects. Le front est élevé, le nez légèrement aquilin et finement dessiné, les lèvres plutôt minces qu'épaisses, et dans cette tête rien n'accuse les traces des alliances éthiopiennes contractées par plusieurs des ancêtres directs de ce roi. Une figure aussi intelligente, aussi douce, s'accorde parfaitement avec l'histoire de Thoutmès III, qui fit de grandes choses pendant son règne, éleva des monuments, conquit des nations, et ne couvrit pas chaque pierre de son propre éloge, ainsi que l'avaient fait Ménéphthiah I^{er}, Ramsès II et Ramsès Mélamon. Le choix des appellations qui lui furent appliquées forme à lui seul un magnifique éloge, car son prénom le plus ordinaire est le titre de *Bienfaiteur du monde*.

Notre troisième gravure est un cartouche renfermant les noms et prénoms de Thoutmès III.

La quatrième gravure représente un des côtés de la salle des Ancêtres et la moitié de la partie qui fait face à l'entrée.

L'artiste égyptien n'a évidemment pas cherché à dessiner un portrait de chaque roi; Thoutmès III seul est représenté avec quelque soin, et sa figure reproduit assez bien les linéaments des autres portraits de ce prince. M. Prisse traduit ainsi les signes hiéroglyphiques sculptés au-dessus de la tête et sous la main de Thoutmès: « Le dieu bienfaisant, Remenso (So-leil stabilisateur du monde), dispensateur de vie stable, puissante et heureuse comme Phré (le Soleil), fait de so-lennelles offrandes aux rois de la Haute et de la Basse-Égypte. » C'est une formule consacrée pour les offrandes.

Si les fripons connaissaient l'avantage de la vertu, ils seraient honnêtes gens par friponnerie.

FRANKLIN.

LES VAUDOIS DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Le nom de *vaudois* est un nom de triste mémoire; il rappelle ces hérétiques disciples du Lyonnais Pierre Valdo, ces populations séparées de l'église chrétienne, qui, décimées au commencement du treizième siècle, se retirèrent au fond des vallées des Alpes, et furent de nouveau poursuivies pendant le règne de François I^{er}. La dénomination de *vaudois* s'applique en outre, dans le quinzième siècle, aux membres d'une secte particulière qui fut persécutée, proscrite comme celle des *pauvres de Lyon*. Les idées des sectaires, que l'on ne peut rattacher que par quelques points aux idées des anciens *vaudois*, paraissent être à peu près exclusivement la croyance au pouvoir prépondérant du démon, à la domination de Satan sur les hommes et sur la nature; leurs pratiques, d'après le témoignage des écrivains contemporains et les aveux mêmes des personnes accusées de *vauderie*, sont un culte bizarre rendu par eux au diable, qui leur accorde en retour d'éminentes faveurs, et leur délègue une partie de sa puissance.

Les *vaudois* du quinzième siècle tuent et mangent les petits enfants, font des serpents, soulèvent les tempêtes, dévastent à leur gré les campagnes, détruisent les récoltes, jettent des sorts sur les hommes et sur les objets qui leur appartiennent; ils se rendent à travers les airs, sur un bâton ou sur un balai,



Vaudoise, d'après une miniature d'un manuscrit du « Champion des dames, » qui fut exécuté en 1451, et qui est conservé à la Bibliothèque nationale.

à une assemblée que l'on nomme *mescle* ou *sabbat*. Dans le lieu de réunion sont dressées des tables couvertes de vins et de viandes; le diable préside sous forme d'homme, et plus souvent de bouc, de chien, de mouton, de singe. Les *vaudois* lui rendent, comme à leur maître, un hommage dégoûtant, blasphèment Dieu et la Trinité, crachent sur la croix de Jésus et maudissent la Vierge Marie.

Il suffit d'avoir lu ou entendu conter une de ces naïves histoires de sorciers auxquelles tant de gens croyaient encore à des époques rapprochées de nous, pour se convaincre de l'analogie qu'il y a entre les sorciers proprement dits et les *vaudois*. De plus, dans divers documents anciens, le mot de *vaudois* est accolé à celui de *facturier*, qui veut dire tout à la fois hérétique, enchanteur, fascinateur, devin et sorcier.

Les *vaudois*-sorciers apparaissent dans les documents his-

toriques durant la première moitié du quinzième siècle. En 1436, sur le bruit que les environs de Berne et de Lausanne regorgeaient de gens soumis au diable, qui accomplissaient pour plaire à leur maître infernal toute sorte de forfaits et maudisaient leurs propres enfants, l'autorité se livra à d'actives recherches. Pierre, juge à Bollingen, et l'inquisiteur Eude, soumièrent une centaine de malheureux aux tortures du chevalot, et en firent périr un nombre considérable par la flamme des bûchers. Dans une bulle du pape Eugène IV, donnée à Florence le 10 avril 1439 contre ceux qui tenaient le concile de Bâle, le pontife s'indigne au sujet des *sorciers*, *frangules*, *straganes* ou *vaudois*, qui infestaient les provinces de son compétiteur Amédée VIII, duc de Savoie. Un autre document, le poème intitulé *le Champion des dames*, composé en 1440 par maître Martin Lefranc, prévôt de l'église de Lausanne, contient une longue discussion entre deux personnages, le *Champion* et l'*Adversaire*, sur les *vaudoises* ou *saicturières*. On voit aussi des vaudoises à Provins (1452), en Normandie, en Bourgogne, à Abbeville, à Amiens, et surtout à Arras. Leur nombre ne peut être apprécié, même d'une manière approximative. Une femme arrêtée à Provins déclare que la secte vaudoise à laquelle elle appartenait comprend, tant en France qu'en Bourgogne, cinquante à soixante membres. D'autre part, les inquisiteurs, qui poursuivent l'hérésie, soutiennent qu'un tiers de la chrétienté et plus partage les erreurs vaudoises, que des ecclésiastiques, des évêques, des cardinaux sont infectés de vanderie. Dans le *Champion des dames*, que nous venons de citer, le personnage qui joue le rôle d'adversaire du beau sexe, dit en parlant des vaudoises :

Vray est.
Que les vieilles, ne deux, ne trois,
Ne vingt, mais plus de trois milliers,
Vont ensemble en aucuns destrois
- Voir leurs dyables familiers.

Quoi qu'il en soit, l'hérésie des vaudois éveilla chez quelques membres du clergé catholique de violentes appréhensions. On déclarait la secte vaudoise abominable, infernale, dangereuse pour la religion et pour la société, « pire que l'idolâtrie des païens, que le péché d'hérésie et que l'infidélité des Sarrasins. » On commença des informations. La ville d'Arras, placée alors sous le gouvernement du duc de Bourgogne, fut bientôt le principal théâtre de la persécution.

Le drame lamentable, qui s'ouvre en l'année 1459 dans cette ville, serait trop long à reproduire ici. On en trouve les détails dans le chroniqueur Jacques Duclercq. Les bûchers s'allumèrent à plusieurs reprises ; on brûla un pauvre vieillard, peintre et poète, appelé Jean Lavitte, et qu'on surnommait *l'abbé de peu de sens* ; on brûla des femmes qui, au moment de la mort, protestèrent qu'elles n'étaient jamais allées au sabbat. Jean Paulconnier, évêque en *partibus* de Beyrouth, disait que tous ceux qui avaient été à la vanderie et l'avaient confessé devaient mourir ; que ceux qui étaient accusés par des vaudois devaient être considérés comme vaudois, pourvu que quatre témoins se prononçassent contre eux. Il ajoutait qu'aucune personne, fût-ce père, mère, frère ou enfant, ne devait aider ou secourir les gens soupçonnés du crime de vanderie, à peine d'être elle-même traitée comme vaudoise. On commença à murmurer contre les persécuteurs d'Arras. Quelques personnes, encore retenues en prison, ou leurs parents, protestèrent contre les procédures relatives à la vanderie ; le parlement de Paris évoqua l'affaire, et mit en cause les vicaires de l'évêque et les autres juges des vaudois. Les accusés qui étaient encore dans les cachots furent déclarés innocents et élargis, et plus tard un arrêt du parlement condamna les membres du tribunal inquisitorial d'Arras, et le duc de Bourgogne qui l'avait approuvé, à des peines pécuniaires envers les victimes ou envers leurs familles. Quand cet arrêt fut rendu, le 20 août

1491, trente ans s'étaient écoulés depuis la mort de Jean Lavitte, et la plupart de ses juges avaient cessé de vivre.

ANTIBES,

Département du Var.

La puissance des Marseillais sur terre se développa très-lentement, surtout du côté de l'Italie. Jusqu'à l'arrivée des Romains, ils trouvèrent dans leurs rapports avec les Ligurs cette répugnance et cette opposition avec lesquelles ils avaient été accueillis lors de leur arrivée en Gaule. Chacun de leurs établissements était plutôt la preuve d'un succès matériel que celle d'un progrès moral. Après avoir fondé *Karsiki* (Cassis), *Kitharista*, la ville de la Harpe (Ceyreste), *Olbia*, l'Heureuse (Éoubo), près de laquelle s'élevait l'Arké, la citadelle, nommée plus tard *Hyéron*, le Sanctuaire (Hyères), ils établirent, 600 stades (115 kilomètres) plus loin, *Antipolis*, la Sentinelle, qui fit pressentir l'apparition de *Nikaia*, la ville de la Victoire. Nice, témoignage d'un de leurs plus éclatants combats avec les indigènes.

Le nouvel établissement était d'ailleurs admirablement placé sous tous les rapports. La côte, après avoir dessiné sur les eaux de la mer le profil le plus capricieux, s'arrête tout à coup et monte en s'arrondissant vers le nord, de manière à figurer un vaste amphithéâtre que la vallée du Var coupe en deux, et qui a pour limite au loin les derniers promontoires des grandes Alpes. A l'origine même de son développement s'avance une sorte de petite presqu'île qui a pour pendant, un peu plus loin, un autre cap près duquel surgit au-dessus des flots un rocher ; l'ensemble forme un port naturel assez commode. Ce fut là que s'établirent les facteurs envoyés de Massilia, et l'activité de leurs relations prouva bientôt que leurs prévisions étaient justes. Antipolis fut entourée de murailles, et au-dessus de ses édifices s'éleva le temple de Diane, qui, placé sur un roc, dominait un horizon lointain.

Rome ne vit tout d'abord dans la colonie grecque que la force de sa situation, et elle en fit une place d'armes. Par la suite on en agrandit l'enceinte, on l'embellit de quelques-unes des grandes constructions propres au génie romain, telles qu'un cirque et un aqueduc, encore bien conservé, amenant les eaux de la source de Fonvieille. Centre d'un commerce actif, elle rivalisa pendant plusieurs siècles avec les villes voisines ; l'heure de la décadence sonna enfin pour elle comme pour tant d'autres cités plus importantes. Dévastée par les Barbares qui ravagèrent aux cinquième et sixième siècles l'Europe occidentale, par les Sarrasins et les pirates du Nord, elle vit disparaître avec son ancienne prospérité presque toute sa population.

Toutefois il est de ces positions dotées par la nature d'avantages tels, qu'elles restent sans cesse ce qu'on les a jugées tout d'abord ; Antibes est de ce nombre. François I^{er} commença à y élever des fortifications qui furent continuées par Henri IV, et augmentées sous Louis XIV : aussi put-elle résister au siège qu'en firent les Impériaux en 1747. Ils la bombardèrent pendant trois jours ; la tranchée était même ouverte en deux endroits lorsque l'approche du maréchal de Belle-Île leur fit repasser le Var avec précipitation. Plus tard encore, le titre de *bonne ville* et une colonne érigée au milieu de la grande place, rappellent la belle défense qu'elle fit contre l'armée autrichienne en 1815. Aujourd'hui, c'est une place de guerre de troisième classe. Le côté de la mer est inattaquable ; un fort, dit le *Fort carré*, flanqué de quatre bastions, s'élève sur l'îlot rocheux où Massilia et Rome avaient aussi assis une partie de leur force.

A travers les siècles qui se sont écoulés depuis sa fondation, Antibes, bien qu'ayant éprouvé de grands changements, a conservé des témoignages de son ancien état et comme un air antique. Sur l'emplacement du temple de Diane s'est élevée

l'église paroissiale ; le cirque n'a laissé que des traces à peine reconnaissables ; mais l'aqueduc romain l'approvisionne encore , et son port ressemble à une antique naumachie , ce qu'il doit à la ligne d'arcades qui en ceint le quai et en supporte le môle. On y remarque aussi deux belles tours carrées : l'une faisant partie du château où demeure le commandant , et l'autre attenant à l'église. Parmi les pierres dont elles sont construites , on en distingue plusieurs qui ont évidemment appartenu à de plus anciens édifices : telle est celle qui porte cette étrange inscription latine :

D. M.
Pueri Septentrio-
nis annor. XII qui
Antipoli in theatro
biduo saltavit et pla-
cuit.

« Aux mânes de l'enfant Septentrion , âgé de douze ans , qui » parut deux jours au théâtre d'Antibes , dans et plut. »

Ce pauvre enfant , a dit M. Michelet , est évidemment un de ces esclaves que l'on élevait pour les louer à grand prix aux entrepreneurs de spectacles , et qui périsaient victimes d'une éducation barbare. Je ne connais rien de plus tragique

que cette inscription dans sa brièveté , rien qui fasse mieux sentir la dureté du monde romain. « ... Parut deux jours au » théâtre d'Antibes , dans et plut. » Pas un regret ! N'est-ce pas là , en effet , une destinée bien remplie ? Nulle mention de parents ; l'esclave était sans famille. C'est encore une singularité qu'on lui ait élevé un tombeau. Mais les Romains en élevaient souvent à leurs joujoux brisés : Néron bâtit un monument « aux mânes d'un vase de cristal. »

Si l'on voit en France d'autres antiquités plus considérables et plus importantes , on n'y voit point de tour romaine et de fragments de fortification mieux conservés.

D'après le dernier recensement (1846) , la commune d'Antibes compte près de 6 000 âmes ; la ville même en a 4 500 , chiffre qui indique une augmentation très-notable depuis cinquante ans. Son territoire est presque entièrement couvert de jardins , de vignes et de vergers. Les oliviers y sont très-beaux , les figues délicieuses et préférables même à celles de Grasse ; le tabac y est d'une bonne qualité , et on y cultive , pour la préparation des parfumeries et des eaux de senteurs , les orangers , les jasmins d'Espagne , les tubéreuses , les roses et une multitude d'autres fleurs odorantes. Rome faisait grand cas de la saumure de thon d'Antipolis , moins cependant , selon Martial , que de celle de



MONTICNEVI

Vue d'Antibes , par M. Morel Fatio.

maquereau. Aujourd'hui les anchois et les huiles d'Antibes sont estimés ; la ville exporte en outre du poisson salé , des vins , des olives , des cédrats et des fruits. En général , les comestibles y sont excellents , abondants et à un prix modéré. La fabrication de petites étoffes et de bas , occupe ceux des habitants qui ne sont pas livrés à l'apprêt des fruits et des autres productions du sol. Le mouvement du port était , il y a peu de temps , de 4 à 4 500 tonneaux ; 30 navires étrangers , et 70 bâtiments nationaux le fréquentent annuellement. Il ne peut en admettre d'ailleurs qu'un petit nombre à la fois , et chaque jour malheureusement les alluvions et les sables du Var en rendent l'entrée plus étroite. En 1834 un

petit phare a été placé à la tête du môle , afin d'en rendre les approches plus faciles.

Les sots ont , dans leur intérêt , accrédité ce bruit , que l'esprit court les rues. — C'est une erreur. — On ne verrait pas tant de gens qui se sont proménés toute leur vie sans jamais l'avoir rencontré. G. G.

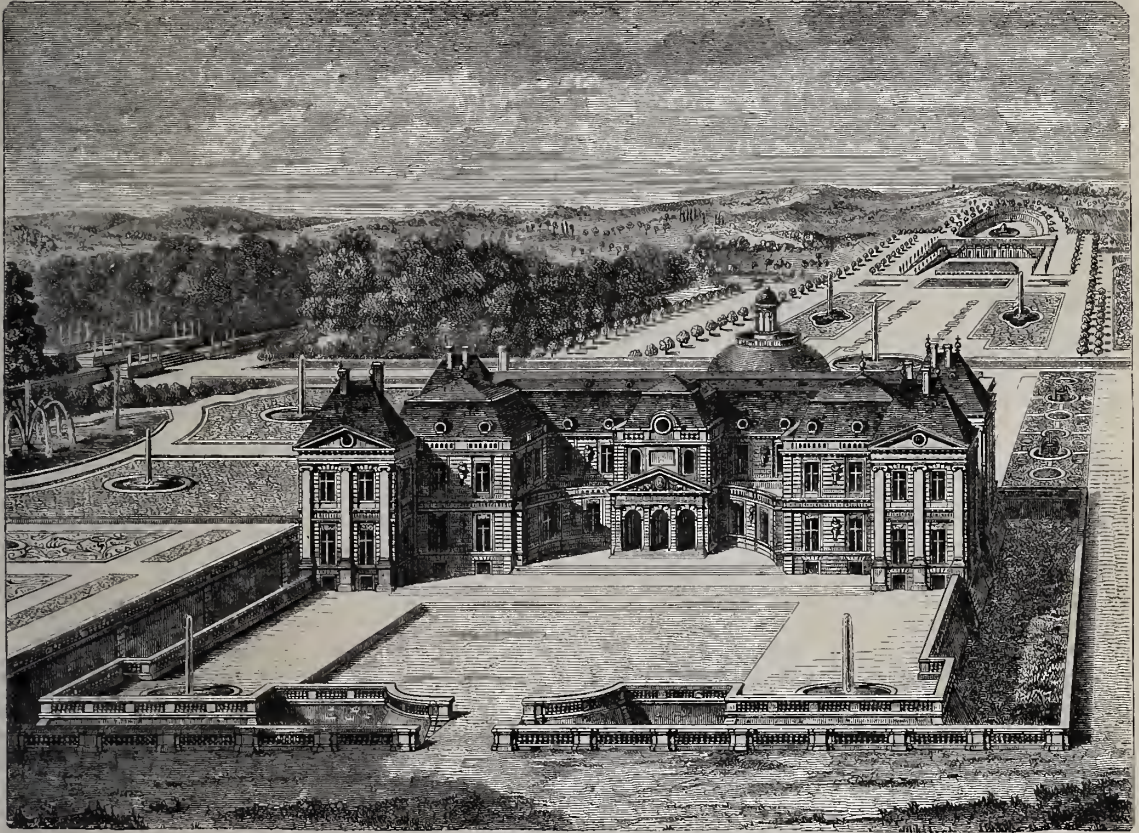
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE.

OU NOTIONS RELATIVES A L'ÂGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

Voy. la Table des dix premières années, et les Tables de 1843 à 1847.

HABITATIONS, HOTELS, CHATEAUX ET JARDINS FRANÇAIS
AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Vue du château de Vaux, bâti par Leveau (1653).

Habitations et Hôtels.

Quelque admiration que l'on professe pour les nombreuses et remarquables productions du moyen âge, on ne peut cependant se dissimuler l'inhabileté ou, si l'on veut, l'inexpérience des constructeurs de cette époque dans la distribution intérieure des habitations. La société du moyen âge, par sa constitution même, s'opposait à ce que l'architecture domestique pût acquérir un grand développement. La nécessité de maintenir les villes dans un état de défense permanent et de les prémunir contre les attaques incessantes du dehors, entraînait l'obligation de les renfermer dans une enceinte de murailles aussi resserrée que possible, qui en limitait de prime abord l'extension. Si l'on imagine en outre l'espace occupé dans ces villes par le très-grand nombre des églises et des couvents, on concevra facilement combien il restait peu de place pour les habitations proprement dites; les bourgeois étaient d'ailleurs portés à se resserrer les uns contre les autres pour se prêter un mutuel appui. Chacun était forcé de restreindre son logis le plus possible dans un espace exigü; de ces diverses causes naissait l'obligation de chercher, à l'aide de la superposition, l'espace qu'on ne pouvait obtenir en surface. Puis une sorte d'émulation vaniteuse s'ajoutait à cette tendance naturelle: les nobles et les seigneurs voulaient que leurs habitations s'élevassent au-dessus de celles des simples bourgeois; les édifices publics, à leur tour, s'élevaient pour dominer les habitations; enfin les monuments religieux s'élevaient encore davantage pour dominer les édifices civils. C'est ainsi que l'entassement des constructions et l'étendue

restreinte des villes sont la conséquence inévitable des mœurs d'une société peu civilisée; le développement de la civilisation se manifeste au contraire par le besoin d'extension et la libre jouissance du sol. A partir du dix-septième siècle, les habitations des riches et des nobles, qui avaient été jusqu'à les plus élevées, deviennent précisément les plus basses; et tandis que c'était autrefois un signe de puissance et de noblesse que d'avoir un hôtel dominant les habitations plébéiennes, aujourd'hui l'habitation des riches se compose ordinairement d'un rez-de-chaussée surmonté au plus d'un premier étage, et souvent même d'un rez-de-chaussée seulement. Ce qu'on y recherche avant tout, c'est un vaste plain-pied, de l'air et de la lumière. Les habitants de la classe bourgeoise, et à plus forte raison ceux de la classe pauvre, sont encore réduits à s'entasser les uns au-dessus des autres pour avoir la jouissance d'un certain nombre de pièces au même niveau. Remarquons d'ailleurs que cette élévation des maisons modernes, compensée par quelques avantages, tient à d'autres causes que celles que nous avons attribuées aux maisons du moyen âge, et que nous aurons bientôt l'occasion d'apprécier.

Il est donc bien constant que les habitations particulières en France, antérieurement au dix-septième siècle, étaient loin d'offrir la commodité et l'agrément qu'on est parvenu à leur donner depuis, bien que, sous ce rapport, l'art de bâtir ait encore beaucoup de progrès à réaliser.

L'origine des changements dans les habitations françaises remonte bien effectivement à l'époque de la renaissance, ainsi que nous avons déjà eu occasion de l'exposer (voyez

1842, p. 125). Mais ces premiers changements portèrent plutôt sur l'art proprement dit, sur le style et le goût des formes architecturales, que sur la distribution et la disposition du plan. La renaissance se distingua surtout par l'intelligence et l'habileté avec lesquelles elle sut faire profiter la France des améliorations empruntées à l'Italie. Toutefois il appartenait au dix-septième siècle de déterminer dans les constructions françaises la même transformation que celle qui s'était opérée dans les mœurs et les habitudes de la société. En même temps que l'existence devenait plus paisible, il était naturel de chercher à la rendre plus commode et plus agréable; la défiance, engendrée par une féodalité brutale et tyrannique, avait fait place à une sécurité dont on sentait d'autant mieux le prix; les rapports sociaux étant plus faciles et plus communs, on sentit le besoin de se grouper et de se réunir. On peut dire, en un mot, qu'au dix-septième siècle se rapporte l'avènement de cette sociabilité française qui exerça une si grande influence sur la philosophie, la littérature et les beaux-arts de notre pays.

Une femme du grand monde, Italienne d'origine, qui dut aux charmes de son esprit et à une instruction réelle l'autorité qu'elle exerça sur la société de son temps, inaugura vers 1610, avec un grand succès, ces réunions choisies, qui ont acquis à l'hôtel de Rambouillet une éclatante célébrité.

Cet hôtel, situé dans la rue Saint-Honoré, et qu'on appelait alors l'hôtel Pisanj, ne présentait, comme toutes les anciennes habitations de ce temps-là, qu'un amas de bâtiments irréguliers et mal distribués qui ne répondaient plus aux nouveaux besoins d'une société entièrement régénérée. La marquise de Rambouillet, mal satisfaite des plans qu'on lui proposait, voulut en dresser elle-même, comme pour se faire, même sous cette forme, l'interprète d'une société dont elle devait pour ainsi dire renouveler et raffiner les plaisirs. Ce fut pour elle comme une inspiration : un soir, après y avoir bien rêvé, elle se mit à crier : « Vite du papier, j'ai trouvé le moyen de faire ce que je voulais. » Sur l'heure, elle en traça le dessin; on le suivit de point en point. « C'est d'elle, ajoute Tallemant des Réaux qui rapporte cette anecdote, qu'on a appris à mettre les escaliers à côté pour avoir une grande suite de chambres, à exhausser les planchers et à faire les portes hautes et larges, et vis-à-vis les unes des autres. » Sauval entre à ce sujet dans de plus amples détails qui nous paraissent d'autant plus intéressants à transcrire qu'ils émanent d'un contemporain qui a vu ce dont il parle. Sauval rapporte donc que « Catherine de Vivone, marquise de Rambouillet, passe pour avoir elle-même fait et donné le dessin de son hôtel; que son goût fin et savant tout ensemble a découvert à nos architectes des agréments, des commodités et des perfections ignorées même des anciens, et que depuis ils ont répandus dans tous les logis propres et superbes. » Décrivant ensuite l'hôtel Rambouillet, il s'exprime ainsi : « Sa cour, ses ailes, ses pavillons et son corps-de-logis ne sont, à la vérité, que d'une médiocre grandeur; mais ils sont proportionnés et ordonnés avec tant d'art qu'ils imposent à la vue et paraissent beaucoup plus grands qu'ils ne sont en effet. C'est une maison de briques rehaussée d'embrasures, d'amortissements, de chaînes, de corniches, de frises, d'architraves et de pilastres de pierre. Quand Arthénice (1) l'entreprit, la brique et la pierre étaient les seuls matériaux que l'on employât dans les grands bâtiments; ils avaient paru avec tant d'applaudissement sur les murailles de la place Dauphine, de la place Royale, des châteaux de Verneuil, de Mouceaux, de Fontainebleau et de plusieurs autres édifices royaux et publics; la rougeur de la brique, la blancheur de la pierre et la noirceur de l'ardoise falsaient une nuance de couleur si agréable en ce temps-là, qu'on s'en servait dans tous les

grands palais, et l'on ne s'est avisé que cette variété les rendait semblables à des châteaux de cartes que depuis que les maisons bourgeoises ont été bâties de cette manière (1).

» De l'entrée et de tous les endroits de la cour, on découvre le jardin qui, occupant presque tout le côté de gauche, règne le long des appartements et rend l'abord de cet hôtel non moins gai que surprenant : de la cour on passe à gauche dans une basse-cour assortie de toutes les commodités, et même de toutes les superfluités qui conviennent à une grande maison; le corps-de-logis est accompagné de quatre beaux appartements dont le plus considérable peut entrer en parallèle avec les plus commodes et les plus superbes du royaume. On y monte par un escalier consistant en une seule rampe large, douce, arrondie en portion de cercle, attachée à une salle claire, grande, qui se décharge dans une longue suite de chambres et d'antichambres dont les portes en correspondance forment une très-belle perspective. Quoiqu'il soit orné d'ameublements fort riches, je n'en dirai rien néanmoins, parce qu'on les renouvelle avec la mode, et que je ne parle que de choses qui ne changent point. Je remarquerai seulement que la chambre bleue, si célèbre dans les œuvres de Voiture, était parée de son temps d'un ameublement de velours bleu rehaussé d'or et d'argent, et que c'était le lieu où Arthénice recevait ses visites. Ses fenêtres sans appui, qui règnent de haut en bas depuis son plafond jusqu'à son parterre, la rendent très-gaie et laissent jouir sans obstacle de l'air, de la vue et du plaisir du jardin.

» Si nous admirons ces croisées au palais Cardinal, au petit Luxembourg et dans les maisons de la place Royale et de l'île Notre-Dame, elles ne sont que des images et des imitations de celles de la chambre bleue; c'est à Clémire (2) que les architectes sont redevables de ce nouvel embellissement.

» Mais ce n'est pas le seul ornement qu'elle ajouta à l'architecture. La rampe de son escalier arrondie en portion de cercle, et les portes en enfilade de son appartement, ont servi de modèles à ces escaliers circulaires qui ne conduisent que jusqu'au premier étage, et à ces longues suites de portes qui font les principales beautés de nos châteaux et de nos palais. »

L'hôtel de Rambouillet, centre de réunion de cette société d'élite qui donnait alors le ton à tout Paris, acquit bientôt une grande réputation et dut servir de type, sinon de modèle, à plus d'un hôtel construit à cette époque. On prétend que la reine Marie de Médicis voulut que Debrosse fût compte des innovations de la marquise, dans la distribution du palais qu'elle fit construire sur l'emplacement de l'hôtel de Luxembourg (voyez 1845, p. 76). Bâti originairement pour le cardinal de Richelieu, l'hôtel du petit Luxembourg fut sans doute imité de l'hôtel de Rambouillet, dont le cardinal avait été un habitué; mais ce bâtiment ne pouvant plus suffire au faste princier qu'il voulait déployer, Richelieu le céda à sa nièce madame la duchesse d'Aiguillon, dont les salons furent rivaux de ceux d'Arthénice. En 1710 et 1711, Anne de Bavère, veuve de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, fit faire à cet hôtel, sous la conduite de Boffrand, des réparations et adjonctions considérables qui le changèrent en un hôtel tout nouveau. Il faut en conclure qu'une habitation qui, au dix-septième siècle, pouvait être citée comme un modèle, était devenue tout à fait insuffisante un siècle plus tard.

Tout en reconnaissant l'influence que la marquise de Ram-

(1) Cette observation de Sauval nous donne l'explication de ce mot de Saint-Simon, qui disait que l'ancien château de Versailles, bâti sous Louis XIII, était un véritable château de cartes.

(2) Mademoiselle de Sèndry publia sous le nom de son frère un roman en dix volumes ayant pour titre : *Artamène, ou le grand Cyrus*. Ce roman, dont les scènes se passent sur les bords de l'Euphrate et dont les divers personnages sont désignés sous des noms persans, est une allusion complétée à la société française de cette époque. Le septième volume contient une description du palais de Clémire, qui n'était autre que l'hôtel de Rambouillet.

(1) On se rappelle que le nom de baptême de la marquise de Rambouillet était Catherine, dont Malherbe composa l'analyse Arthénice, comme se prêtant mieux à la poésie.

bonillet exerça de son temps sur la manière de bâtir et de distribuer les habitations, il ne faudrait cependant pas lui attribuer le mérite d'avoir à elle seule opéré la transformation que subit alors l'architecture domestique en France. Madame de Rambouillet, qui possédait au plus haut degré ce tact exquis et ce goût délicat qui appartiennent surtout aux personnes de son sexe, put bien avoir en grande partie l'initiative de ce progrès dans l'art; mais il appartenait à des hommes tels que Ducerceau, Debrosse, Metzseau, Mansart, Lemuet, Lemercier, Levan, etc., de développer avec la puissance du talent tous les changements devenus nécessaires dans la construction des hôtels et des palais, afin de répondre à ceux qui s'étaient opérés dans les mœurs et les habitudes sociales, dès le commencement du dix-septième siècle.

Le palais du Luxembourg, le palais Cardinal, et plus tard le palais Mazarin, sur lesquels nous avons déjà donné quelques détails (voyez 1845, p. 237), sont les exemples les plus propres à donner une idée du luxe introduit à cette époque dans les habitations des grands personnages. L'étendue considérable de ces palais permit pour la première fois de disposer les bâtiments d'une façon à la fois grandiose et commode. Pour la plupart ils ne le cédaient en rien à ceux des souverains: ils se composaient presque tous d'une longue suite d'appartements reliés entre eux par de vastes galeries et parfaitement disposés pour des réceptions nombreuses.

Dans un ordre secondaire, nous avons déjà eu occasion de citer, parmi les hôtels construits au commencement du dix-septième siècle, ceux de Mayenne, de Sully, de Longueville, l'hôtel Lambert, les maisons des places Royale et Dauphine, etc. (Voy. 1845, p. 323.)

Mais ce fut surtout pendant le règne de Louis XIV, l'une des grandes personifications de l'unité française, qu'on perfectionna l'art de bâtir et de distribuer les hôtels et les habitations particulières. La France, alors essentiellement monarchique, vit son architecture se développer sous cette influence. A la maison étroite et qui n'avait au plus que trois fenêtres de face sur la rue, on préféra une maison à façade vaste et développée, qui eût en quelque sorte l'apparence d'un palais; et ce qu'une seule famille ne pouvait obtenir isolément, plusieurs le réalisaient par l'association. Cette communauté d'existence, cette cohabitation de plusieurs familles dans la même maison, familles de condition et de fortune diverses, qui répugne tant aux Anglais, s'explique très-bien en France par l'unité religieuse, que la France, la première, a prise pour principe de sa constitution sociale. La maison française est, sous certains rapports, un dérivé du couvent; c'est en cela qu'elle se rapproche plus qu'aucune autre de la maison italienne qui, au seizième siècle, lui a servi de type. Telle est, selon nous, la véritable explication de ces vastes habitations bourgeoises dans lesquelles la commodité fut peut-être trop sacrifiée à l'apparence extérieure, et qui depuis lors se sont traditionnellement perpétuées sur un même modèle, totalement différent de celui sur lequel les Orientaux ou les Anglais, par exemple, construisent leurs habitations.

La maison orientale, hermétiquement fermée à tous les yeux, est faite en vue de satisfaire à cet esprit soupçonneux et jaloux qui caractérise les mahométans et certains peuples du midi de l'Europe.

La maison anglaise emprunte son type particulier à l'esprit commercial et à la vie maritime de cette nation; on y retrouve cette nécessité de tirer le mieux parti d'un sol très-restreint, dont le bâtisseur n'a souvent qu'une jouissance temporaire. Par la nature même de son territoire, qui peut être comparé à un grand vaisseau, l'anglais a été obligé d'apporter dans sa vie privée les habitudes d'un peuple navigateur, et il a fait de sa maison une véritable cabine; tout y est extrêmement commode, mais petit, étroit, et, disons-le, presque mesquin: ne voulant pas trop élever sa maison au-dessus du niveau de la voie publique, l'Anglais,

pour se créer de l'espace, a préféré enterrer un des étages au-dessus du sol; une telle habitation a pu convenir au caractère froid et personnel des Anglais, qui, par la nature de leur climat, sont d'ailleurs contraints de se renfermer le plus souvent dans leur intérieur, et qui, vivant sous la loi protestante et sous un régime aristocratique très-puissant, ont peine à comprendre cette cohabitation commune de certains peuples du continent. Étudiée de ce point de vue, et en faisant la part des conditions qui étaient imposées, l'habitation anglaise, il faut le reconnaître, est dans son genre une solution très-satisfaisante de l'habitation privée.

Mais le Français à l'esprit ouvert, confiant et généreux, a voulu des habitations vastes, peuplées de nombreux habitants, largement percées de fenêtres qui laissent abondamment pénétrer le soleil et la lumière, et le mettent le plus possible en relation avec la voie publique. De là ces hautes façades percées de nombreuses ouvertures et décorées avec une recherche et un art totalement inconnus en Angleterre, si l'on en excepte quelques habitations faites depuis peu d'années, à l'imitation du style français, dans les nouveaux quartiers, et dont les façades affectent l'apparence de palais.

C'est ainsi que l'architecture privée emprunte son caractère et sa physionomie du caractère et de la nature même de chacune des nations chez lesquelles elle se produit, ou des influences auxquelles elles obéissent, et que toutes les nuances qu'elle présente se rapportent intimement à celles que la succession des siècles a apportées dans les mœurs et les habitudes sociales des différents peuples. C'est en cela que les habitations du dix-septième siècle, dont nous nous occupons particulièrement, reflètent très-exactement le goût, l'esprit et les mœurs de la société française, qui différait alors de toutes les sociétés de l'Europe.

La disposition générale des hôtels de cette époque consistait en un corps de bâtiment principal, précédé d'une cour plus ou moins vaste, destinée à la circulation et au stationnement des carrosses; sur les côtés de cette cour, des bâtiments de dépendance pour les remises, les écuries et les communs avec des entrées séparées sur la rue; derrière le bâtiment d'habitation un jardin, auquel donnaient accès les portes-fenêtres des appartements du rez-de-chaussée. Le vestibule et l'escalier étaient ordinairement placés dans un angle, quelquefois aussi au centre même du bâtiment. Outre l'escalier principal qui s'arrêtait au premier étage, des escaliers de dégagement étaient disposés de manière à faciliter le service. Les appartements se divisaient en appartements de réception et en appartements d'habitation: les premiers, situés à rez-de-chaussée, se composaient de plusieurs grandes pièces différentes de forme et de décoration, appropriées à l'usage auquel elles étaient destinées, et mises en relation entre elles par des percements pratiqués avec symétrie. Les appartements d'habitation étaient ordinairement au premier étage; ils offraient des recherches et des commodités auxquelles on n'avait pas été habitué antérieurement à cette époque. Au dix-septième siècle, la dimension des portes fut notablement accrue ainsi que celle des fenêtres; on éleva celles-ci jusqu'aux plafonds pour les mettre en rapport avec les portes et à la fois pour donner plus de gaieté à l'intérieur, en permettant de jouir de la verdure des jardins. La hauteur des étages, et la grande dimension des pièces dont se composaient les appartements, permirent d'introduire un nouveau système de décoration, d'y apporter à la fois plus de recherche et plus de luxe. La peinture et la sculpture, ces deux sœurs jumelles de l'architecture, furent appelées à lui prêter leur concours pour réaliser ces harmonieuses décorations dont l'Italie, jusqu'alors, avait conservé le privilège.

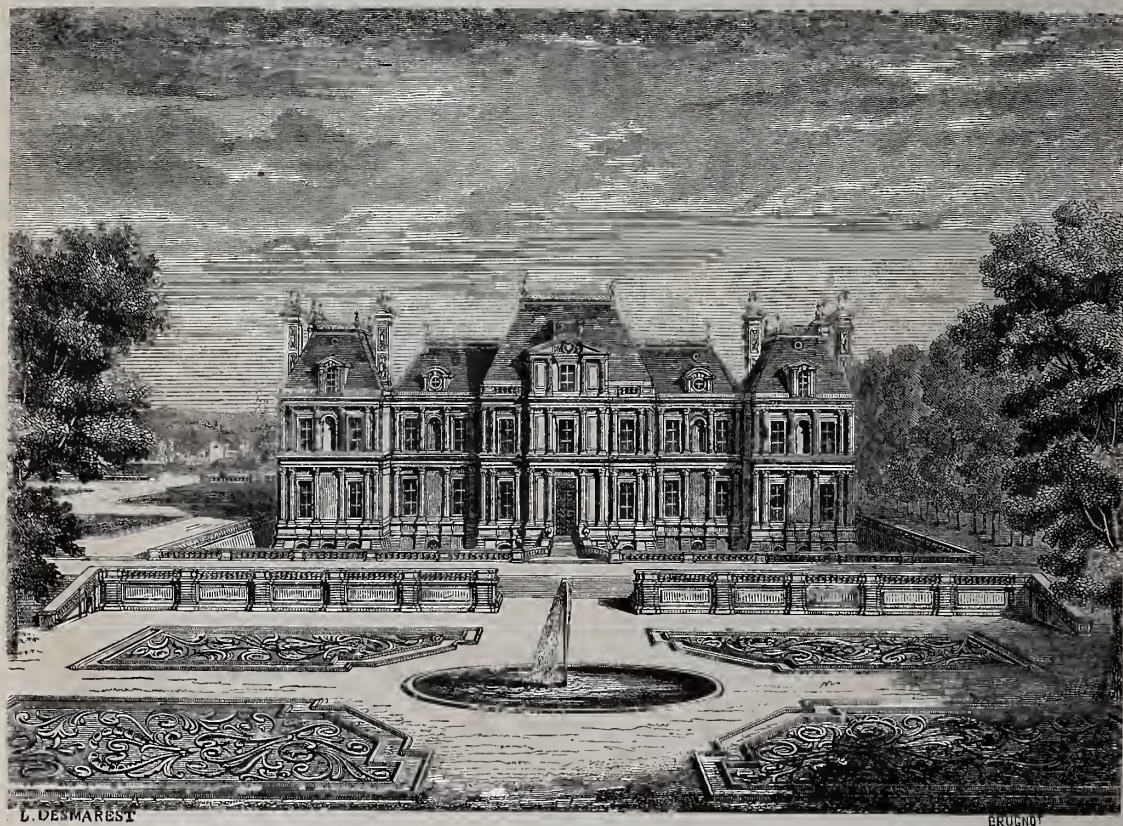
Ce qu'il importe de remarquer dans les productions architecturales de cette époque, c'est l'uniformité qui existe dans la disposition, la distribution et le mode de construction des bâtiments, c'est l'unité de style qu'on retrouve dans les moindres détails: toutes les formes de la menuiserie, de la

errurerie, tous les éléments décoratifs étaient empreints du même caractère ; il en résultait cette harmonie complète qui est le signe de tout art véritable. Quant au goût proprement dit qui dominait alors, ce n'était certainement pas le plus pur ; mais les arts ne peuvent se soustraire à l'influence du goût général qui prévaut dans chaque période sociale, et l'on peut affirmer que les mêmes artistes, doués des mêmes facultés, s'ils avaient vécu à une autre époque, se seraient manifestés d'une autre façon, tout en déployant le même talent.

Les hôtels dans lesquels on fit l'application de tous ces perfectionnements, étaient extrêmement nombreux à Paris ; mais, bien qu'on en construisit dans différentes parties de la ville, ce fut le faubourg Saint-Germain que choisirent de préférence ceux qui voulaient se faire bâtir un hôtel. Là le terrain était libre ; aussi les rues furent-elles tracées régulièrement et les façades élevées sur un alignement commun.

Ce nouveau quartier fut presque exclusivement composé d'hôtels. La classe bourgeoise et marchande de la population ne pouvait, en effet, abandonner l'intérieur de la ville pour un quartier aussi éloigné du centre du commerce et des affaires.

Dans le nombre de ces hôtels nous citerons l'hôtel de Chevreuse, rue Saint-Dominique, par Lemuet ; l'hôtel de Beauvais, rue Saint-Antoine, par Lepautre ; l'hôtel du Plessis-Guénégaud, quai Malaquais, près la rue des Petits-Augustins, qui vient d'être démolí tout récemment ; l'hôtel de la Vrillière (aujourd'hui la Banque de France), bâti par François Mansart, et dans lequel on admire la galerie qui fut décorée par Cotte lorsque cet hôtel fut acquis par le comte de Toulouse ; l'hôtel de Clermont, rue de Varenne, bâti par Leblond ; l'hôtel de Belle-Isle, rue de Lille, bâti sur les dessins de Bruant (le jardin en terrasse qui règne sur le quai est d'un très-bel effet ; il est établi sur des souterrains



Vue du château de Maisons, bâti par François Mansart (1657).

voûtés d'une grande solidité) ; l'hôtel de Soubise (aujourd'hui les Archives du royaume), rue de Paradis, commencé en 1706 sous la conduite de Lemaire, architecte : la cour en est spacieuse et l'ordonnance grandiose et monumentale. On peut prendre une idée des principaux hôtels bâtis à Paris au dix-septième siècle, dans l'ouvrage de Marot, qui a gravé les plans et les façades les plus remarquables.

Tous ces hôtels étaient élevés pour les familles nobles, pour les dignitaires du clergé, les chefs de la magistrature et les riches financiers ; en général ils ont conservé les noms des familles auxquelles ils ont originairement appartenu. Quelques-uns sont devenus des propriétés bourgeoises et ont été livrés à la spéculation ; d'autres sont occupés par de grandes administrations publiques qui ont pu s'y installer très-convenablement. Un certain nombre a été acquis par la noblesse de l'Empire, et quelques-uns enfin sont restés aux héritiers de leurs premiers propriétaires.

Dans des proportions naturellement très-restreintes, les habitations des riches bourgeois furent une imitation des

hôtels, et l'on y introduisit, autant qu'il était possible, quelques-unes des modifications adoptées dans la distribution des appartements : le même goût présida à leur décoration, mais nécessairement avec moins de profusion et de luxe ; les maisons du dix-septième siècle, fort nombreuses à Paris, sont très-reconnaissables au style de leur architecture. Elles sont en général très-bien bâties en pierre de taille, leur toiture est assez élevée et ordinairement disposée en mansarde, les fenêtres sont plus grandes que dans les maisons modernes. Il existe également des maisons et des hôtels du dix-septième siècle dans les principales villes de France, qui, sauf de légères différences, sont construits sur le type de ceux que nous avons décrits.

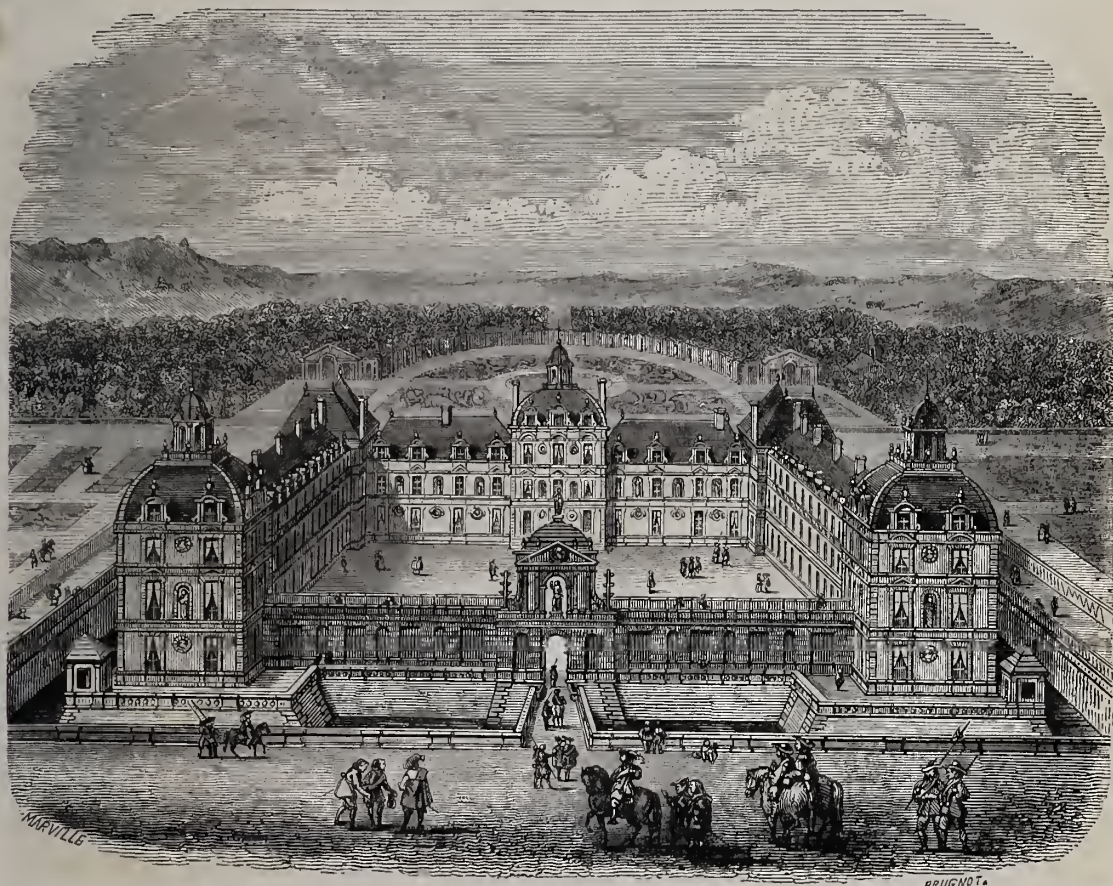
Châteaux et habitations de campagne.

Nous avons indiqué avec quel rapide succès l'architecture de la renaissance se développa dans les châteaux du seizième siècle ; mais nous avons reconnu en même temps

combien les distributions intérieures de ces châteaux étaient encore restées imparfaites et peu commodes pour l'habitation ; elles différaient en effet très peu de celles des châteaux du moyen âge : c'était toujours une suite de grandes pièces en enfilade, mal closes, mal chauffées, sans dégagement ni dépendances, mises en relation par des portes basses et étroites ; le tout desservi par des escaliers en vis placés, comme accidentellement, sur les façades, dont ils déparaient souvent l'ordonnance extérieure, sans avantage réel pour les communications. Au dix-septième siècle tout était donc à faire à cet égard, et ce fut réellement à cette époque que l'on introduisit dans les habitations de la campagne, les perfectionnements qui avaient été adoptés dans celles de la ville.

Inférieurs aux châteaux de la renaissance sous le rapport

de l'art, les châteaux du dix-septième siècle leur sont bien supérieurs dans l'ensemble, et surtout sous le rapport de la commodité des distributions et des recherches qui peuvent contribuer au bien-être et au charme de la vie. Plus libres que pour la construction des hôtels élevés dans l'intérieur de Paris, les architectes du dix-septième siècle purent donner plus d'essor à leur imagination, et, jaloux de rivaliser avec les œuvres des artistes les plus célèbres de l'Italie, ils dotèrent la France d'édifices qui feront toujours la gloire de notre architecture et qui furent pris pour modèles par tous les pays de l'Europe. Le château français de cette époque se développe noblement sur un plan symétrique et largement conçu, il est admirablement construit avec des matériaux de choix ; la masse des bâtiments est toujours



Vue du château de Richelieu en Poitou, bâti par Lemercier.

monumentale, et les combles élevés dont ils sont couronnés produisent une silhouette heureuse qui leur donne un aspect grandiose. L'usage d'entourer les bâtiments de fossés se conserva traditionnellement dans quelques châteaux du dix-septième siècle ; ce n'était plus évidemment comme moyen de défense, mais uniquement pour donner à ces habitations nobles une physionomie particulière.

Le château que François Mansart construisit sur le bord de la Seine pour le président de Maisons est un des plus remarquables qu'on puisse citer, et dut servir de type aux châteaux qui furent élevés postérieurement sur la surface de la France. Il mérite à cet égard de fixer l'attention, et l'on peut juger de son ensemble et de sa composition architecturale par la vue que nous en donnons. Ce fut aussi François Mansart qui bâtit le château de Fresne. La quantité de châteaux bâtis en France pendant le cours du dix-septième siècle fut considérable : le plus grand nombre a été détruit. Parmi les plus intéressants, soit par le mérite de leur architecture, soit par la célébrité des familles par lesquelles ils

furent bâtis, on distinguait particulièrement : le château de Richelieu en Poitou, bâti par Lemercier, remarquable par sa situation, son architecture et surtout par les nombreux et rares chefs-d'œuvre de la sculpture antique que Richelieu y avait réunis (ce château étant resté inachevé à la mort du cardinal, Jean-Armand Duplessis, duc de Richelieu, héritier de ses biens, le fit terminer et l'enrichit d'une précieuse bibliothèque ; la vue que nous donnons de ce château est empruntée à l'ouvrage dans lequel Jean Marot a réuni les plans, façades et vues de cet important édifice) ; dans le voisinage de Paris, le château de Ruel qui appartenait également à Richelieu et dont les jardins avaient été disposés avec beaucoup d'art ; le château de Clagny, bâti pour madame de Montespan qui fut le début de Jules Hardouin-Mansart (il existe un ouvrage spécial sur ce château ; la conception grandiose de l'ensemble du château de Clagny pouvait facilement faire pressentir que Mansart serait appelé à exercer ses talents sur un plus vaste théâtre). Nous devons citer aussi le château de Sceaux qui fut construit pour Colbert, en 1673,

et devint plus tard la propriété des ducs du Maine ; le château des ducs de Luynes à Dampierre, auquel Jules Hardouin-Mansart fit d'importantes adjonctions ; le château de Berny, propriété du chancelier Brulart de Sillery ; Chantilly, célèbre par ses jardins et ses magnifiques écuries, et qui servit de retraite au grand Condé pendant sa disgrâce ; les châteaux de Chavigny et de Tanlay, bâtis par Lemuet ; celui de Marly par Mansart, dont nous avons donné une description détaillée (voy. 1848, p. 105). Le célèbre château de Vaux, témoignage de la prodigalité du surintendant Fouquet, fut élevé sous la conduite de Leveau en 1653. Mademoiselle de Scudéry a fait une description du château et des jardins de Vaux, sous le nom de Valterre, dans le dixième tome de Clélie, pages 1091 et suivantes. Elle dit, à propos des eaux qui embellissent les jardins de cette belle habitation, que M. Fouquet avait divisé une rivière en mille fontaines et réuni mille fontaines en torrents. Ce fut dans sa belle propriété de Vaux que le surintendant Fouquet donna à Louis XIV cette magnifique fête qui fut immédiatement suivie de sa disgrâce. On trouve une description de cette fête dans une lettre adressée par La Fontaine à M. de Maucroix, il existe aussi de La Fontaine une pièce de vers intitulée : le Songe de Vaux.

Aujourd'hui que la plupart de ces productions architecturales du dix-septième siècle n'existent plus, et que celles qui ont échappé à la destruction sont complètement dénaturées, il serait très-difficile de se les représenter dans leur splendeur primitive si nous ne possédions les descriptions et les gravures qui nous mettent à même de nous en faire une juste idée.

Jardins français.

Ce fut encore de l'Italie que la France apprit à composer ces jardins dans lesquels les ressources des beaux-arts, se mariant à celles de la nature, parvinrent à créer des merveilles qui excitent encore aujourd'hui notre admiration. La manière dont les Italiens commencèrent les premiers à comprendre la disposition des jardins dépendant des riches habitations, constitua un art véritable dont le célèbre Le Nostre est en France le plus célèbre représentant. Cet art consiste à soumettre le plan des jardins à des formes symétriques et régulières susceptibles de se coordonner avec celles des bâtiments, et à créer artificiellement certains effets qui ne sauraient exister dans la nature. Ce système de composition des jardins, qui prévalut surtout en France au dix-septième siècle, est tout l'opposé de celui que les Anglais ont emprunté aux Chinois, et qui consiste à reproduire dans les jardins les accidents de la nature et la variété que présentent les points de vue pittoresques de la campagne. La préférence à donner à l'un ou à l'autre de ces deux systèmes dépend uniquement de l'application qu'on doit en faire. Autant en effet il serait déplacé et ridicule de prétendre obtenir dans un espace trop exigu ces effets séduisants qui se produisent d'eux-mêmes dans la nature livrée à elle-même, autant on peut facilement admettre qu'une certaine liberté doit être laissée dans la plantation d'un jardin qui occupe une vaste étendue ; nous ne croyons donc pas que l'un de ces deux systèmes doive prévaloir à l'exclusion de l'autre : il s'agit seulement de les adopter avec convenance et discernement. Personne ne saurait contester l'effet grandiose de ces jardins français dans lesquels l'intervention de l'architecte domine celle du jardinier. Ce genre de jardins comporte un luxe et une richesse d'ornements qui ne sauraient trouver place dans les jardins dits anglais ; car la régularité des plans, la symétrie des lignes peuvent seules se prêter à l'emploi des statues, des vases, des bassins, etc., tels que nous les voyons embellir la plupart des jardins qui décorent les châteaux que nous avons décrits précédemment. C'est aussi seulement dans le genre de jardins dits jardins à la française que l'on admire ces terrasses multipliées, ces rampes, ces fontaines, ces cascades qui réalisent

tout ce que l'imagination peut concevoir de plus merveilleux. Si la France a pris l'Italie pour modèle dans ce genre de jardins, nous ne craignons pas de dire qu'elle l'a promptement surpassée et que rien en Italie ne saurait être comparé aux anciens jardins de Meudon, de Vaux, de Chantilly, de Ruel, de Marly, de Saint-Cloud, et surtout à ceux de Versailles qui sont l'expression la plus magnifique et la plus complète de cet art dans lequel Le Nostre s'est acquis une célébrité universelle.

Les architectes du dix-septième siècle, appelés à bâtir de vastes et somptueux palais dans lesquels il leur était permis d'épuiser toutes les ressources de leur art, avaient compris qu'il importait de mettre les jardins en harmonie avec les lignes régulières de l'architecture, et c'est surtout la réalisation de ce principe qu'il faut admirer dans la plupart des jardins français de cette époque. Mais si les parties des jardins qui avoisinent les bâtiments d'habitation doivent se coordonner avec leur plan dont ils sont le complément indispensable, il convient que celles qui s'en éloignent de plus en plus soient plantées avec plus d'irrégularité, et du mélange des deux systèmes on a souvent composé des ensembles très-satisfaisants.

Le système des jardins réguliers ou à la française, appliqué jusqu'à l'excès, comme tout ce qui dépend du goût des hommes, tomba dans une exagération de symétrie et de régularité qui le rendit bientôt ridicule et bizarre. Au naturel orné avec art on substitua un genre uniforme et compassé qui devint très-fastidieux. Cette décadence de l'art inauguré avec tant de succès par Le Nostre amena la proscription du goût dit français qui régnait alors universellement dans tous les jardins de l'Europe, et ce fut Bacon qui le premier en Angleterre proposa d'adopter un tout autre principe dans l'art de dessiner les jardins. Addison et Pope appuyèrent ensuite ce nouveau système, et vers l'an 1720 Kent, homme de goût, parvint à le réaliser avec succès. Dès cette époque le goût des jardins anglais l'emporta sur celui des jardins français, mais quoique le genre anglais soit devenu assez général en France, le goût des jardins réguliers a continué de s'y maintenir. Les magnifiques jardins des anciennes habitations royales, ceux destinés à la promenade du public, composés d'après l'ancien goût français, tels que Versailles, les Tuileries, le Luxembourg, auront toujours des admirateurs.

Si nos lecteurs veulent connaître avec détail ces magnifiques habitations du dix-septième siècle et de ces jardins dans lesquels on avait réalisé de véritables merveilles, nous les invitons à consulter les gravures d'Israël Sylvestre et de Perelle, qui en donnent des représentations très-fidèles.

LA SOURCE D'EAU VIVE.

Trois voyageurs se rencontrèrent près d'une source d'eau vive placée aux bords du chemin. Une large coupe de pierre recueillait son eau, et le ciseau de l'ouvrier qui l'avait creusée y avait en même temps gravé ces mots, adressés au passant :

RESSEMBLE A CETTE SOURCE.

Leur soif éteinte, les trois voyageurs lurent l'inscription et en cherchèrent le sens.

—C'est un conseil, dit le premier, qu'à ses guêtres de cuir, à sa ceinture gonflée et au ballot qui chargeait ses épaules, on pouvait reconnaître pour un riche marchand ; la source coule toujours, elle va au loin, elle se grossit en route de mille ruisseaux qui en font une rivière, et semble nous dire par son exemple : Sois actif, ne t'arrête jamais, et tu prospéreras !

Le vieillard qui portait à la main un livre secoua la tête.

— Il y a ici une leçon plus haute, dit-il ; cette fontaine qui s'offre à tous les altérés sans leur demander ni paiement, ni reconnaissance, dit clairement aux hommes : Fais le bien

pour l'amour du bien, et ne cherche aucune récompense au dehors de toi-même.

Les deux voyageurs se turent : le troisième gardait le silence. C'était un adolescent aux cheveux blonds, qui se séparait pour la première fois de sa mère. Ses compagnons le prièrent de donner aussi son explication; alors il baissa les yeux, rougit beaucoup, puis s'enhardissant :

— Moi, dit-il, l'inscription de la source me dit autre chose ! Qu'importerait l'éternel mouvement de cette onde et le flot qu'elle offre à notre soif si quelque corruption l'avait troublé ! ce qui fait son prix, c'est seulement sa limpidité ! Nous inviter à lui ressembler ce n'est point faire appel à notre diligence ou à notre libéralité, mais c'est nous dire de conserver notre âme assez pure pour refléter comme cette source d'eau vive toutes les fleurs de la terre et tous les rayons du ciel !

Nous avons deux ordres de personnes dans la société, les médecins et les cuisiniers, dont les uns travaillent sans cesse à conserver notre santé et les autres à la détruire, avec cette différence que les derniers sont bien plus sûrs de leur fait que les premiers.

DIDEROT, *Encyclopédie*, art. *Assaisonnement*.

Lorsque je vois ces tables couvertes de tant de mets, je m'imagine voir la goutte, l'hydropisie, la fièvre, la léthargie et la plupart des autres maladies cachées en embuscade sous chaque plat.

ADDISON.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE EN PORTUGAL.

La mission de Geoffroy Saint-Hilaire en Portugal, qui a valu à nos diverses collections des richesses si précieuses, peut être citée comme un des plus beaux exemples des avantages positifs qui résultent de la modération et de l'humanité dans l'exercice du pouvoir. Elle est pleine d'incidents de toute sorte qui font de son récit un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de cet illustre savant.

Lors de l'occupation du Portugal en 1807, l'empereur, qui ne séparait jamais les intérêts de la science de ceux de la politique, voulut qu'un naturaliste s'y rendît aussitôt pour en explorer les richesses scientifiques que la longue domination du Portugal en Amérique y avait accumulées. D'après les termes mêmes de la décision impériale, l'envoyé du gouvernement français devait visiter les collections d'histoire naturelle et déterminer quels objets pourraient être transportés à Paris. Sur la demande de Geoffroy Saint-Hilaire, chargé de la mission, on joignit à l'histoire naturelle non-seulement toutes les sciences en général, mais les lettres et les arts. Ses instructions confidentielles lui donnaient d'ailleurs des pouvoirs illimités.

Par une détermination pleine de grandeur et dont la suite devait amplement montrer toute la sagesse, Geoffroy Saint-Hilaire voulut que sa mission fût également profitable au Portugal et à la France. Les collections du Portugal étaient riches en objets rapportés par les navigateurs des pays lointains, mais incomplètes sur d'autres objets non moins importants, désordonnées, mal classées : notre savant conçut l'idée d'emporter avec lui plusieurs caisses remplies des doubles du Muséum qui, inutiles ici, devenaient là-bas du plus haut prix, et par conséquent de servir les intérêts de la science dans les deux pays à la fois.

Arrivé à Lisbonne, après avoir failli être massacré en Espagne, qu'il venait de traverser au milieu du premier feu de l'insurrection contre les Français, il fut accueilli à bras ouverts par Junot qui avait été son compagnon en Égypte, et qui, disposant d'un pouvoir à peu près absolu, lui assura

d'avance tout l'appui dont il pouvait avoir besoin dans sa mission. Ordre fut donné aux conservateurs des musées et bibliothèques de l'état et des couvents, même des particuliers émigrés, de communiquer au commissaire impérial toutes leurs richesses et de déférer à toutes ses demandes. Ce fut une alarme générale : on voyait déjà le Portugal dépouillé, au profit de la France, de toutes ses richesses littéraires et scientifiques. L'alarme ne dura pas. Geoffroy Saint-Hilaire commença par déclarer que les dépôts publics ou des couvents seraient tous visités par lui, mais simplement en qualité d'inspecteur. Le riche couvent de Notre-Dame reçut le premier sa visite. Il laissa aux moines tout ce qu'ils tenaient à conserver, et reçut d'eux seulement des fossiles dont ils étaient loin d'apprécier l'importance et quelques échantillons de minéralogie qu'ils possédaient en double. Aussi, loin de lui rien cacher, s'empressait-on de tout lui étaler. A Saint-Vincent de Tora, comme il admirait de précieux manuscrits qu'on venait de lui montrer, les religieux, pensant que cette admiration n'était que le préambule adouci d'une demande formelle, s'empressèrent d'aller au-devant, en lui demandant seulement la permission d'en prendre pour eux des copies. « Je suis venu, leur répondit-il, pour organiser les études et non pour en enlever les éléments. » Et il se contenta de faire dans ce couvent ce qu'il avait fait dans l'autre. Mais les religieux dans leur joie furent plus expansifs : ils s'avisèrent de lui envoyer un présent. « C'est dommage, dit Geoffroy Saint-Hilaire en partant, j'avais envie d'aller faire mes adieux à ces bons religieux. »

Les cabinets d'histoire naturelle du gouvernement n'eurent pas moins à se louer de lui. Il s'agissait ici du bien du roi ; et, quoique plus libre, il n'abusa pas davantage. Ces cabinets, lors de son arrivée, n'étaient qu'un amas d'objets non déterminés offerts à la curiosité publique bien plutôt qu'aux études et aux recherches du savant. A son départ, tout était changé. L'ordre méthodique et l'étiquetage étaient introduits, et la précieuse série de minéraux apportée par lui de Paris avait avantageusement remplacé les doubles contre lesquels il l'avait échangée.

Il ne se contenta pas de protéger les collections, il protégea les savants. L'amitié de Junot lui en fournissait les moyens. Beaucoup de savants, attachés à l'ancien ordre de choses, se trouvaient victimes du nouveau ; ils eurent dès-lors en Geoffroy Saint-Hilaire un confrère dévoué. Ainsi l'un des professeurs les plus distingués de l'université de Coïmbre, le botaniste Brotero, suspendu et privé de ses appointements, s'était réfugié dans un faubourg où il vivait obscurément dans la dernière misère. Geoffroy Saint-Hilaire court chez lui, se fait son avocat auprès de Junot, insiste, cède, Brotero reçoit cependant le lendemain une partie de ce qu'il réclamait, avec l'invitation de garder le silence. « Le général, dit-on, ne veut pas même que vous le remerciez, car la chose se saurait et tout le monde réclamerait comme vous. » Malgré cet avis, la reconnaissance l'emporte ; Brotero écrit au duc qui devient furieux, car il prend ces remerciements non mérités pour une ironie. Mais bientôt l'aveu de la pieuse supercherie de Geoffroy Saint-Hilaire le touche, le désarme, et il accorde ce qu'il avait obstinément refusé jusque-là.

Il en fut de même pour Verdier, membre correspondant de l'Institut de France. Gravement compromis dans les événements politiques du commencement de 1808, il était en exil et Junot se montrait extrêmement animé contre lui. A force d'insistance, et après avoir attiré plus d'une fois sur lui-même la colère du général, notre jeune savant obtint enfin le rappel de l'exilé ; et ce fut Verdier qui en 1814, par un retour généreux, écrivit la relation des services rendus à l'instruction publique en Portugal par Geoffroy Saint-Hilaire.

Mais de toutes les belles actions du même genre qu'il fut donné à Geoffroy Saint-Hilaire d'accomplir dans cette époque de troubles et de réactions, nulle ne reçut une plus touchante récompense que le service qu'il eut le bonheur de rendre à

l'archevêque d'Evora, menacé un instant pendant l'occupation de cette ville. Quelques semaines après, l'archevêque, par son intervention toute-puissante, sauvait à son tour les hommes d'un de nos postes surpris par l'ennemi et adressait à Geoffroy Saint-Hilaire ces touchantes paroles : Je me suis souvent de vous !

Après les jours de triomphe, comme on le voit presque toujours dans les choses humaines, vinrent ceux du revers. Junot, réduit à 10 000 hommes contre l'armée anglaise débarquée sous le commandement de Wellington, se vit réduit à évacuer le Portugal. Geoffroy Saint-Hilaire, qui avait figuré à la désastreuse affaire de Vimeira comme chirurgien militaire, dut suivre la fortune de son général et fut ramené en France par une frégate anglaise. Il ne revenait pas les mains vides, car il les avait trop glorieusement remplies. Les commissaires anglais, dès leur occupation du Portugal, lui avaient signifié l'ordre d'abandonner immédiatement toutes ses collections ; mais, soutenu par l'Académie de Lisbonne qui avait eu tant à se louer de lui, par les persécutés maintenant puissants qu'il avait aidés, il obtint que ses caisses lui seraient laissées, mais à titre personnel, et moyennant que, pour rendre hommage au principe, il en abandonnât quatre. C'est ce qu'il fit ; mais il en abandonna quatre qui lui appartenaient et qui ne contenaient rien de grande valeur (1).

(1) Les galeries du Muséum se trouvèrent enrichies d'une multitude d'objets du Malabar, de la Cochinchine, du Pérou et surtout du Brésil, qui leur manquaient, et même de plusieurs es-

Cen'était pas assez d'avoir amené les collections en France : 1815 vint les y menacer. Le duc de Richelieu, prenant les devants, écrivit au ministre de Portugal pour l'inviter à faire valoir ses droits. La réponse du Portugal fut qu'on ne réclamait rien parce qu'on n'avait rien à réclamer. « Les commissaires de l'Académie et les conservateurs d'Ajuda, dit le ministre dans cette pièce officielle, considèrent que M. Geoffroy s'était refusé à user de l'autorité qu'il avait obtenue pour choisir des objets uniques ; qu'il avait seulement demandé des doubles, et que ce qu'il avait reçu lui avait été remis en échange d'objets de minéralogie, rares et inconnus dans le Portugal, qu'il avait apportés de Paris, et à cause des soins qu'il s'était donnés pour ranger et étiqueter les collections laissées à Ajuda. »

Voilà assurément une pièce unique dans les actes diplomatiques de 1815, et qui n'honore pas moins le Portugal que le savant français.

pièces totalement inconnues jusque-là dans la science, et que Geoffroy Saint-Hilaire décrit le premier, telles que les carianas et les céphaloptères. Mais il ne s'était pas borné à l'histoire naturelle, et la Bibliothèque nationale lui doit un des plus précieux accroissements de ses manuscrits. « C'est avec un véritable éblouissement, dit M. Pavié dans son rapport au ministre de l'instruction publique sur ces manuscrits, que j'ai vu passer sous mes yeux des lettres de tous les souverains qui ont gouverné le Portugal depuis 1557 jusqu'en 1715, dont Sébastien, le cardinal-roi Henri, Philippe II d'Espagne ; de Louis XIV et du Dauphin, de Charles II d'Angleterre, etc. » En tout, cinq mille pièces originales.



Salon de 1848. Peinture. — Le Lion, par M. Eugène Delacroix.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

CLASSIFICATION PARALLÉLIQUE DES ANIMAUX.



Dessin par Werner.

Ce dessin a pour objet de présenter sous une forme claire, pour un cas particulier, et pour ainsi dire de rendre sensibles à tous le but et le plan du nouveau mode de classification proposé en 1832 par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire,

TOME XVI. — JUIN 1848.

et nommé, d'après lui, *Classification parallélique* ou *par séries parallèles*. Un des philosophes les plus éminents de notre époque, auteur lui-même d'un travail important sur les classifications, a bien voulu tracer pour le Magasin l'es-

quise de cette planche, exécutée sur ses indications par l'habile peintre d'histoire naturelle M. Werner.

La classification parallélique a pour point de départ un fait d'observation très-remarquable, et néanmoins longtemps négligé, qui ramène, comme l'unité de composition de Geoffroy Saint-Hilaire, comme plusieurs autres grands faits établis par Vicq d'Azyr et les Allemands, à cette célèbre formule : *l'unité dans la variété*. On sait que Geoffroy Saint-Hilaire a consacré sa laborieuse et illustre vie à démontrer que les animaux, quelque différents qu'ils se montrent au premier aspect, sont composés de matériaux réciproquement analogues : la nature se répète dans la création des divers animaux qu'elle a répandus à la surface du globe. On sait aussi que, d'après Oken et plusieurs autres naturalistes allemands, qui malheureusement ont étendu cette idée au delà de toute limite, on reconnaît aussi, entre divers organes d'un même être, sous des apparences plus ou moins diverses, une composition au fond presque identique ; comme cela a lieu, chez les animaux inférieurs, pour les segments du corps, et surtout, plus bas encore, pour les lobes ou rayons ; comme cela a lieu chez nous-mêmes pour les divers os de la colonne vertébrale, pour le pied et la main, etc. La nature se répète donc dans la création des diverses parties du même animal. Or, à ces deux faits généraux aujourd'hui incontestés, et qui tiennent une si grande place dans la science, il en faut ajouter un troisième : la nature se répète encore dans la création des divers groupes du règne animal. Essayons de le comprendre, et pour cela jetons les yeux sur notre gravure.

On y a représenté, à titre d'exemples, douze Mammifères, savoir : à gauche, six de l'ordre des Insectivores ; à droite, six de l'ordre des Rongeurs. L'ordre des Insectivores est, dans son ensemble, fort distinct de celui de Rongeurs. La plupart des zoologistes les placent même à très-grande distance l'un de l'autre, en raison surtout de la différence considérable de leurs systèmes dentaires et de leurs appareils digestifs. Mais, en même temps, par les conditions de tous les autres systèmes et appareils, principalement de l'appareil locomoteur et des formes générales, il s'établit entre les divers groupes de chacun de ces ordres des ressemblances très-marquées. Et même, plus on y donne d'attention, et plus ces ressemblances se montrent frappantes.

Ainsi, à un premier degré d'observation, et pour en revenir à notre planche, il suffit d'un coup d'œil pour reconnaître que chacun des deux ordres comparés se compose de cinq groupes que l'on peut désigner sous les noms de *Grimpeurs*, *Marcheurs*, *Sauteurs*, *Nageurs*, *Fouisseurs* ; et d'un sixième groupe caractérisé par la présence d'épines ou d'aiguillons au lieu de poils.

A un second degré d'observation, en considérant notre gravure en détail, la comparaison va nous offrir beaucoup plus d'intérêt, et nous révéler entre les divers groupes d'Insectivores et leurs correspondants parmi les Rongeurs, des ressemblances singulièrement remarquables. Voici d'abord les noms des animaux que l'on a représentés :

	INSECTIVORES.	RONGEURS.
<i>Grimpeurs.</i>	Tupaie.	Écureuil.
<i>Marcheurs.</i>	Musaraigne.	Rat.
<i>Sauteurs.</i>	Macroscélide.	Gerbille.
<i>Nageurs.</i>	Desman.	Ondatra.
<i>Fouisseurs.</i>	Taupo.	Oryctère.
<i>Épineux.</i>	Taurec.	Porc-épic.

Ce petit tableau indique déjà que les Tupaies, quant aux modifications de l'appareil locomoteur, sont aux Insectivores ce que les Écureuils sont aux Rongeurs ; qu'ils sont pour ainsi dire les Écureuils des Insectivores, comme les Écureuils sont les Tupaies des Rongeurs. Mais la ressemblance va bien au delà : même longue queue à poils divergents, même système

de coloration, mêmes ongles, même genre de vie. La ressemblance entre certains Écureuils et certains Tupaies est si complète, que, dans quelques pays, on les comprend sous un seul et même nom.

Il en est de même, parmi les Marcheurs, d'une part, des Musaraignes ; de l'autre, des Rats et Campagnols. La ressemblance générale entre les uns et les autres est portée si loin, que vulgairement on ne distingue pas ces animaux, et que les naturalistes les ont souvent réunis en un seul groupe. Les Musaraignes, dans le langage ordinaire, sont appelées Rats et Souris, et le nom de *Mus araneus* (d'où Musaraigne) n'a été banni de la science que pour faire place au nom de *Sorex*, qui a la même signification. Ajoutons que les Musaraignes ont si bien, à beaucoup d'égards, le genre de vie des Rats, que ce sont les seuls avec eux qui viennent (certaines espèces du moins) habiter comme parasites les demeures de l'homme, et quelquefois jusqu'à ses navires.

Les Sauteurs, parmi les Rongeurs, sont les Gerboises et Gerbilles, longtemps sans analogues parmi les Insectivores. Aujourd'hui, en face des Rongeurs sauteurs, viennent se placer les Macroscérides qui en sont les parfaits représentants à tous égards.

Les Insectivores nageurs sont les Desmans, remarquables par leur taille, par leur queue écailleuse et fortement comprimée, et par la nature spéciale de leur fourrure. On retrouve toutes ces modifications chez les Ondatras, rongeurs aquatiques, qui sont exactement aux Rats, et plus spécialement aux Campagnols, ce que les Desmans sont aux Musaraignes.

Quand on arrive aux Insectivores fouisseurs, à la Taupo, au Scalope, au Chrysochlore, on trouve des modifications si singulières, si exceptionnelles, si monstrueuses même, comme on l'a dit, principalement en ce qui concerne la vision, qu'on ne peut s'attendre à les voir se reproduire ailleurs. Eh bien ! l'exception, la monstruosité se reproduit simultanément, parallèlement dans les deux ordres. Les Oryctères et autres Rongeurs, si heureusement désignés autrefois sous le nom de Rats-Taupes, ne ressemblent pas seulement aux Taupes, Scalopes, Chrysochlores par leurs membres transformés en instruments si propres au travail du fouisseur ou du mineur : chez tous sont de semblables modifications des organes des sens, particulièrement des yeux, réduits à un si petit volume et si singulièrement modifiés. Ajoutons qu'on ne connaît que cinq ou six Mammifères dont les poils aient la propriété, surtout lorsqu'ils sont humides, de dérompser la lumière, et par suite de resplendir de ces éclatantes couleurs irisées, si communes parmi les oiseaux. Ces cinq ou six Mammifères, tous du type des Fouisseurs, sont les uns des Insectivores, les autres des Rongeurs.

C'est encore entre le groupe des Insectivores et celui des Rongeurs que se répartissent, sauf une seule exception, le petit nombre des Mammifères dont le corps est couvert, au lieu de poils ordinaires, d'épines ou aiguillons. Jusque dans cette exception elle-même, se montre donc encore la correspondance, le parallélisme des groupes qui composent ces deux ordres.

L'examen de notre planche indique entre les Insectivores et les Rongeurs, à part leurs caractères distinctifs essentiels, des différences que leur constance rend très-remarquables. Pour chaque type, l'Insectivore est plus petit que son correspondant parmi les Rongeurs, et surtout il s'en distingue, dès le premier aspect, par une tête plus longue et plus fine, terminée par un museau effilé, et parfois même par une véritable petite trompe.

Si nous avons réussi à faire nettement comprendre ce fait si important, et pourtant si négligé jusqu'à ces derniers temps, de la correspondance des formes et des caractères entre les groupes secondaires des Insectivores et des Rongeurs, nous aurons par là même établi, pour ce cas particu-

lier, la nécessité d'une modification profonde dans le plan de la classification zoologique.

Les naturalistes de la fin du dix-huitième siècle, s'inspirant des vues de Bonnet, étaient très-favorables à l'idée d'une *échelle animale* dont chaque espèce représenterait un échelon, ou, ce qui revient au même, d'une *série continue*, dans laquelle les espèces se succéderaient les unes aux autres, chacune d'elles étant intermédiaire entre celle qui la précède et celle qui la suit. Il y a longtemps qu'aucun naturaliste digne de ce nom n'admet plus l'existence d'une *série continue* parmi les animaux : on rencontre très-fréquemment entre deux animaux des intervalles considérables, des *hiatus*, des vides que les découvertes ultérieures de la science, trompant en cela l'espoir de Bonnet et de ses disciples, n'ont jamais comblés et ne combleront jamais. Il a donc fallu se résoudre à rejeter la supposition toute gratuite de la *continuité* de la série ; mais on a persisté à admettre, et c'est le principe des classifications aujourd'hui régnautes, l'existence d'une *série continue* dans une partie de ses termes, discontinuée sur d'autres points, en un mot plus ou moins irrégulière, mais unique et par conséquent toujours comparable à une échelle dont seulement les échelons seraient très-inégalement espacés.

Mais aujourd'hui une nouvelle correction devient nécessaire. Il est prouvé que la nature ne s'écarte pas seulement de l'idéal de Bonnet, en ce que plusieurs des échelons ou des termes de la série manquent, mais aussi en ce que plusieurs échelons, plusieurs termes sont redoublés ou même plusieurs fois répétés : en un mot, et c'est ainsi que s'est exprimé M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire, il existe souvent, et d'autant plus souvent qu'on y regarde de plus près, non pas une seule série, mais deux ou plusieurs *séries composées de termes correspondants*, deux ou plusieurs *séries similaires et parallèles*. Et, si nous voulons continuer à recourir à l'image de Bonnet, nous devons dire que l'échelle animale, en même temps que souvent il lui manque des échelons, est, sur d'autres points, double ou même multiple.

D'où résulte la substitution à la classification *unilinéaire* (c'est-à-dire où les animaux sont placés l'un à la suite de l'autre, sur une même ligne), de la classification *parallélique* ou par *séries parallèles* ; classification où les animaux sont distribués comme ils le sont dans notre planche, sur deux, et au besoin sur plusieurs lignes, chacun étant mis en rapport avec ses correspondants. La classification parallélique exprime ainsi avec une égale netteté, d'une part, les relations par lesquelles chaque être se lie avec les autres termes de sa série partielle, placés *au-dessus* ou *au-dessous* de lui ; de l'autre, celles qu'il a avec les termes correspondants de l'autre série partielle, placés *à côté* de lui : second genre de relations dont l'expression, non moins importante, échappe nécessairement à toute classification conçue sur le plan généralement admis jusqu'à ce jour.

La classification parallélique l'emporte donc à double titre sur la classification ordinaire. Elle tient compte de cette grande vérité si longtemps méconnue : la répétition des mêmes types secondaires dans les divers groupes du règne animal ; au lieu d'un seul ordre de rapports, elle en exprime deux dont il importe également de tenir compte, et par conséquent donne une solution beaucoup plus approchée du grand problème de la distribution méthodique des êtres.

SUR LA LIBERTÉ MORALE.

Fragment.

De tous les sophismes qui tendent à obscurcir dans l'homme le sentiment de sa liberté, le plus spécieux est celui qui s'appuie sur la prescience divine.

« Dieu voit de toute éternité le parti que tu vas prendre ;

donc ta détermination n'est pas libre. » Auprès de cet argument si court et d'autant plus terrible, les autres difficultés ne sont rien.

Car le disciple d'une philosophie qui prétend *expliquer l'homme par les choses*, voudrait en vain s'abuser par le spectacle des mouvements qui, remplissant l'univers, obéissent, malgré leur complication infinie, à un petit nombre de lois générales. Je dirai avec lui de ces lois : « Tout leur obéit » dans la nature ; tout en dérive aussi nécessairement que le « retour des saisons ; et la courbe décrite par l'atome léger » que les vents semblent emporter au hasard est réglée d'une « manière aussi certaine que les orbites planétaires. » (*Exposition du système du monde*, liv. III.) — Mais qu'il n'essaye pas de promulguer jusque dans les domaines de l'homme moral ces oracles fameux de la science moderne ! Bien que l'homme dépende, pour une partie de son être, des lois universelles de la nature, il lui suffit de se contempler un instant pour voir que, sous d'autres rapports, il les domine. C'est pourquoi la plus sublime géométrie ne parviendra jamais à enchaîner dans ses savantes formules cet *atome pensant* d'où jaillit sans cesse une force nouvelle.

Vainement aussi l'adversaire de la liberté entrerait-il dans le cœur de l'homme pour y chercher des appuis à sa cause. Qu'il n'invoque pas la déplorable histoire des défaillances de la volonté pour refuser à cette même volonté d'être une cause première, un principe ! Chacun de nous, au nom d'une expérience de chaque jour, lui répondrait que la volonté, c'est-à-dire l'efficacité de la liberté, dépend essentiellement de l'usage qu'on en fait. La liberté se fortifie par la pratique des devoirs comme elle s'affaiblit par leur abandon. Dans le paroxysme de la passion, l'homme assurément n'est plus libre ; il cède alors aux attractions inférieures, comme la pierre inerte cède à la pesanteur. Mais le précipice a été précédé d'une pente où l'homme pouvait se retenir, et cela suffit pour que, du fond de l'abîme, il ne puisse pas nier la liberté ; enfin, c'est un trait de lumière dont nous devons faire notre profit, que, dans les législations humaines, l'excuse de l'ivresse ait été refusée aux coupables.

Donc, ni l'ensemble imposant des forces de la nature, ni l'affligeant tableau de nos faiblesses, n'ont rien qui puisse porter atteinte au dogme de la liberté. Mais quand j'élève mes regards vers la Divinité, s'il faut que je lise dans la suprême sagesse l'histoire de chaque homme tout écrite à l'avance, je me trouble et j'hésite à croire encore à la liberté humaine. Aussi bien la plupart des secours qu'on offre alors à ma raison me paraissent plus louables pour l'intention qui les dicte que propres à atteindre le but.

Si je vois tomber quelqu'un du haut d'un édifice, la connaissance très-certaine que j'ai de ce malheur n'entre pour rien dans les causes de l'événement. C'est ainsi, dit-on, que la certaine prescience de Dieu est sans influence sur la détermination de l'être libre, et que la prévision qu'il a du crime n'entraîne aucunement l'action du coupable. — Si j'accepte cette comparaison, j'en conclurai sans doute que Dieu n'est pas l'auteur du crime que commet l'assassin ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit de savoir si la vue actuelle que j'ai d'un homme tombant du haut de sa maison n'est pas pour moi, et au besoin pour lui-même, la preuve assurée qu'actuellement il n'a déjà plus la faculté de ne pas tomber. Et comme la question ainsi posée n'est pas douteuse, je vous laisse à penser si je puis laisser dire que l'assassin est libre quand j'aurai accordé que, de toute éternité, Dieu le voit égorger sa victime.

Et d'ailleurs la bonté de Dieu ! que devient-elle dans ce contradictoire d'un être créé libre et de la prescience de tout l'usage qu'il fera de sa liberté ? Que devient, dis-je, l'idée du Dieu très-grand et très-bon, puisque maintenant, je veux dire après l'épreuve accomplie, nous savons trop que cet usage a été très-funeste. Dieu donc, au moment de la création, n'aurait pas voulu seulement la *possibilité* du mal,

comme l'exige, en effet, le principe même de la liberté ; mais, ce qu'on ne saurait imaginer sans blasphème, il en aurait aussi voulu la *nécessité*, puisqu'il en a eu la prescience infailible, et pourtant ne s'est point arrêté dans l'acte créateur. C'est avec allégresse qu'un père remet à son fils l'épée avec laquelle il se couvra de gloire, vengeant l'honneur du pays. Mais si le fils devait tourner cette arme contre son pays, contre son père, contre lui-même ! Et si le père avait connu d'avance toutes ces horreurs ! si, en donnant l'épée, il les prévoyait avec certitude ! s'il les voyait... O ciel ! où s'arrêter dans ce renversement de toutes les idées nécessaires ? Car s'il n'est pas lui-même la science infinie et la bonté suprême, Dieu n'est pas ! Et, d'un autre côté, si l'homme n'est pas libre, la distinction du bien et du mal s'évanouit ; la vertu n'est qu'un mot, la loi morale une déception, et la loi des sociétés humaines une atroce tyrannie.

Heureusement ces difficultés ne sont qu'apparentes, tenant essentiellement, au moins je le crois, à l'idée insuffisante et, j'ose le dire, très-fausse qu'on a communément de la prescience divine. L'auteur d'un livre intéressant et peu répandu (LA PHILOSOPHIE DIVINE, par *Keleph ben Nathan* (1), 3 vol. 1793), reproche à la plupart des écrivains d'avoir fait confusion entre la vue que Dieu a de lui-même, et celle qu'il a des choses successives, des événements du monde et de tout ce que les philosophes appelaient autrefois les *futurs contingents*. Comme il n'y a en ce Dieu immuable ni augmentation ni diminution, on lui refuse en quelque sorte de voir l'augmentation et la diminution des choses passagères... Pour lui, l'avenir et le passé se confondent en un point. Ce qui, dans le langage humain, a été ou sera, tout cela est *présent* pour lui ; dans le langage divin, tout cela est. — Voilà ce qu'on enseigne, sans faire attention que voir l'événement à venir, comme s'il était déjà réalisé, ce serait voir les choses autrement qu'elles ne sont. De sorte qu'à force de vouloir donner une grande idée de la prescience divine, on n'est parvenu, je le répète, qu'à en donner une idée fausse.

Avoir la connaissance entière, précise et détaillée de tous les événements qui depuis l'origine des choses se sont accomplis dans chaque esprit et dans chaque région, dans tout homme, et dans toute famille, et dans toute nation, et dans l'immensité des mondes, cela dépasse tellement toutes nos mesures que, de très-bonne foi, nous croyons assez faire pour la divinité que de lui accorder premièrement cette complète connaissance des faits accomplis, et ensuite une connaissance semblable des faits qui doivent se réaliser depuis cette heure où nous sommes jusqu'à la dernière fin des siècles. Mais je crains bien qu'en cela nous ne fassions tort à l'Être suprême, sa prescience de l'avenir devant être infiniment plus merveilleuse que nous ne le supposons.

En effet, tout le passé, si vaste et compliqué qu'il soit, se présente dans chacune de ses parties comme entièrement fixe, déterminé, irrévocable ; tandis qu'en raison même de l'intervention des êtres libres, le tableau de l'avenir offre, dans chacun de ses points qui sont en nombre infini, la racine de plusieurs faits possibles, dont chacun considéré isolément donne lieu à plusieurs autres possibilités, et ainsi de suite indéfiniment, sans mesure et sans limites. De sorte que, pour employer le langage de Leibnitz, si la science divine du passé est, par rapport à nos faibles sciences historiques, comme un infini du premier ordre, la science divine de l'avenir renferme des infinis de tous les ordres jusqu'à celui de l'ordre infini.

Si vous voulez une image plus sensible, considérez qu'à chaque moment de son existence chaque être intelligent a devant lui plusieurs routes. Quelle que soit celle où il s'engage, à chaque nouveau moment il aura encore à choisir entre plusieurs routes nouvelles ; de sorte que s'il laissait un

fil derrière lui pour marquer sa trace, vous pourriez concevoir le passé comme un tissu formé de tous ces fils ; tissu sans épaisseur, puisqu'à chaque être intelligent répondrait un fil unique. Mais si vous vous représentez de la même façon toutes les routes qui sont à chaque instant devant chacun, l'avenir s'offrirait comme une forêt d'embranchements et un enchevêtrement inextricable auquel les trois dimensions de l'espace seront complètement insuffisantes.

Or, Dieu connaît les éventualités en nombre infini que renferme chaque moment de l'avenir ; de sorte qu'aucun événement n'arrive ni ne peut arriver qui n'ait été de toute éternité prévu par lui dans toutes ses circonstances. Parmi ces événements, les uns sont certains comme tous ceux qui rentrent dans le monde mécanique de l'astronomie ; les autres sont simplement possibles comme ceux qui dépendent du monde moral. Dieu, donc, les voit tous ensemble, mais chacun d'eux avec la mesure de sa certitude ou de sa possibilité ; et c'est ainsi que sa prescience ne porte aucune atteinte à la liberté des êtres intelligents. Mais, bien plus, il se tient prêt pour une intervention appropriée à chacune des éventualités qu'il prévoit, et c'est là, que, dans la puissance, éclatent à la fois la sagesse, la miséricorde et la justice.

En effet, cher lecteur, permets-moi encore une comparaison. Si un grand écrivain entreprend l'historique de l'une de ces batailles où plusieurs nations ont vidé leurs différends, et qui ont fixé les destinées du monde ; après avoir recueilli les matériaux de son œuvre, cet habile historien pourra nous raconter dans leurs détails et dans leur progression tous les événements de la journée. Il sait quelle était aux premières heures du jour la situation des deux armées, comment l'action a commencé, à quel moment tel corps de troupes a été engagé, en quels lieux, à quels instants la lutte a été vive ou languissante ; et ainsi de suite, heure par heure, jusqu'à la manœuvre suprême qui a fixé le sort des deux partis contraires. — Sans doute, c'est une grande puissance que celle de retracer ce saisissant tableau ; mais combien plus digne d'admiration le génie du capitaine qui présidait aux destinées de la bataille ! car lui aussi a connu, heure par heure, la situation respective de tous les corps d'armée ; mais, bien plus, au commencement et à chaque moment du jour il a prévu, non pas la manœuvre que l'ennemi allait accomplir, mais les manœuvres diverses qui étaient possibles à l'ennemi ; et pour chacune d'elles, il a tenu prête une contre-manœuvre... Du moins telle est l'idée qu'il faut se faire du vrai stratège ; idée qui ne se réalise pas toujours, parce que l'inspiration doit souvent faire face à l'imprévu et suppléer à l'imperfection des combinaisons antérieures. Et c'est ici que les événements de la guerre commencent à ne plus être, comme on l'a dit, que les jeux de la force et du hasard.

Quoi qu'il en soit, cette comparaison fait bien comprendre le tort qu'on fait à Dieu en disant qu'il voit l'avenir comme il voit le passé ; car Dieu n'est pas à lui-même l'historien de l'avenir, il en est le stratège. Et comme il s'est créé des coopérateurs parmi lesquels plusieurs ont préféré d'être ses ennemis, il prépare pour chaque moment son appui aux emplois légitimes de la liberté, en même temps qu'une salutaire répression à ses écarts.

O homme ! ne laisse donc plus ébranler ta base ; tu as été créé libre. Ce fut au jour de ta naissance ton plus beau titre ; ce fut le gage de la confiance paternelle.

Quelques misères que tes fautes aient amassées sur toi, ne désespère pas de l'avenir. Si grands que soient tes maux, ils ne le sont pas plus que la bonté suprême (1). Mais aussi crains toujours, puisque l'efficacité de la liberté dépend de l'usage qu'on en fait ; crains qu'une nouvelle faute ne comble

(1) Dans son imitation du Hamlet de Shakespeare, Ducis a ce beau trait, toujours très-applaudi :

« Votre crime est horrible, exécrable, odieux,
» Mais il n'est pas plus grand que la bonté des dieux. »

(1) Pseudonyme de Dutoit-Mambrini suivant Barbier, et de Dutors suivant de Manne.

la mesure. Souviens-toi qu'après de la sagesse et de la miséricorde la justice veille !

UN MARCHÉ A RIO-JANEIRO.

Voy. 1847, p. 183.

Dans plusieurs de ses quartiers, la capitale du Brésil a, par la structure de ses édifices, par l'alignement de ses places publiques et l'étalage de ses boutiques, la physionomie d'une ville d'Europe. La mode parisienne, cette coquette

souveraine dont nulle révolution ne détruit l'empire, a étendu jusque-là le pouvoir de son léger sceptre. Déjà on ne voit plus qu'un petit nombre de femmes portant comme autrefois, et comme celle que représente cette gravure, la mantille espagnole. Presque toutes veulent avoir le chapeau parisien ; et à voir la rue d'Ouvidor, avec sa colonie de tailleurs, de bijoutiers, de libraires, de bottiers, et de barbiers français, on pourrait se croire au beau milieu d'une de nos industrieuses cités.

Mais au bord de la promenade (*passéio publico*) il est un commerce qui, par sa singularité, surprend encore les étrangers. C'est le marché du peuple, marché rempli de tortues,



Marchande de fruits, à Rio-Janeiro.

de poissons et de légumes pour la plupart inconnus en Europe. Diverses espèces de melons d'eau sont entassées là, avec les épices importées de l'Inde par les Portugais, et les fruits des colonies africaines. Des perruches et des perroquets exposés en vente mêlent leurs cris bruyants à ceux des marchands ; d'autres oiseaux appellent le passant par leurs siffle-

ments et déroulent à ses yeux leur plumage d'azur et de pourpre comme s'ils connaissaient le prix de leur beauté. A travers toutes ces productions du sol et des eaux, toutes ces nuées d'oiseaux charmants enlevés aux forêts vierges du Brésil, on peut embrasser encore du même coup d'œil un curieux assemblage des différentes individualités dont se

compose la population brésilienne : blancs et noirs, Indiens et Portugais, et le mulâtre né de l'alliance du nègre avec l'Européen, et le *mameluco* issu de celle de l'Européen avec l'Indien, et le *caboclo* descendant du nègre et de l'Indien.

Les pauvres nègres, les esclaves sont là, comme dans toutes les provinces de l'empire, en majorité. En 1825, M. de Humboldt calculait qu'il devait y avoir dans cette immense contrée du Brésil 4 000 000 d'habitants, dont 920 000 blancs, 1 900 000 nègres, et 1 120 000 individus de race mêlée. D'après des documents plus récents, mais qui n'ont point encore toute la précision désirable en pareille matière, la population du Brésil est de 5 millions 5 à 600 000 âmes, dont 3 millions d'esclaves qui se divisent en quatre catégories : esclaves employés aux travaux de la terre et des mines, 2 500 000 ; domestiques, 100 000 ; esclaves sans emploi, 200 000 ; esclaves de louage, 200 000 (1).

La plupart des esclaves qui se trouvent à Rio-Janeiro viennent, dit M. Spix, de Cabinda et de Benguela. Ils sont échangés contre des denrées européennes par les chefs de leurs tribus, et, avant d'être livrés au commerce, flétris par l'empreinte d'un fer chaud sur le dos ou au front. On les embarque avec un lambeau d'étoffe de laine pour tout vêtement. Dès qu'ils sont arrivés à Rio, on les caserne dans la rue de *Vallongo* qui s'étend le long de la mer. Il y a là de pauvres êtres de tout âge, enfants et hommes mûrs, jeunes garçons et jeunes filles, qui se promènent autour de leurs demeures, à moitié nus. Un nègre expérimenté est chargé de leur entretien, et cet entretien est on ne peut plus modique. Leur nourriture se compose d'un peu de farine de maïs bouillie dans de l'eau. De temps à autre, on y ajoute un morceau de viande salée. Pour 1 200 à 1 500 francs, on peut avoir un homme très-bien constitué, encore le prend-on, à ce prix-là, pendant quinze jours à l'essai, avec admission de vices rédhibitoires. Dès que le marché est définitivement conclu, l'acheteur dispose de son esclave comme bon lui semble. Dans le cas où cet esclave tenterait de lui échapper, la police même se charge de le punir et de le lui ramener. (2)

Cependant, il faut le dire, la civilisation européenne n'a point pénétré au Brésil sans y répandre quelques sentiments d'humanité. Ces pauvres malheureux êtres, arrachés à leur terre natale pour s'en aller au loin subir la loi d'un maître étranger, ne sont point assujettis à autant de souffrances qu'on pourrait le croire. « Dans la plupart des plantations que j'ai visitées, dit M. Gardner, les esclaves étaient bien traités, et m'ont paru satisfaits de leur sort. Dans quelques-uns des établissements où je m'arrêtais, il y avait jusqu'à trois et quatre cents esclaves. Si je n'avais su d'avance leur condition, je ne l'aurais pas devinée. A les voir dans leurs petites huttes entourées d'un frais jardin, je les aurais pris pour de libres et paisibles laboureurs. Ils sont en général bien vêtus et bien nourris, et j'ai vu les malades soignés avec une touchante sollicitude par la femme et les filles de leur maître. »

Quoi qu'il en soit de ces ménagements individuels, on ne peut que s'écrier avec Sterne : *Oh slavery, thou art a bitter draught* ; Oh ! esclavage, tu es une amère boisson.

CHANTS POPULAIRES DE L'ALLEMAGNE.

BETHLÉEM.

Les chants des voyants t'ont célébrée, petite Bethléem ; sois bénie, pauvre bourgade ! car tu as été choisie par l'Éternel.

Ce n'est ni la magnificence de tes portiques, ni la hardiesse de tes clochers qui t'a rendue grande devant Dieu ; on ne voyait sur tes hauteurs que des bergers gardant leurs troupeaux.

C'est là qu'errait la belle glaneuse Ruth, Ruth, joie et consolation de sa mère affligée.

Là, au milieu de ses blés dorés, habitait Booz à l'âme douce et généreuse. Bon pour ses serviteurs, il ouvrait aux pauvres son cœur et sa main.

Là, David, fils désiré, faisait paître les troupeaux de son père ! Le son de sa harpe retentissait sur les paisibles collines comme le tonnerre au printemps.

C'est pourquoi Dieu t'a élevée, Bethléem, et tu as donné naissance à l'*immuable*, parce que tu étais petite !

Tes champs inondés de lumière et de parfums sont devenus un Éden, et au-dessus de tes collines les anges ont fait entendre leurs célestes louanges !

Et nous aussi nos cœurs reconnaissants et joyeux te loueront, petite Bethléem, toi et le Sauveur béni qui est né dans ton étable.

HERDER.

L'OUVRIER ALLEMAND.

C'est dans la Silésie que la main-d'œuvre est la moins chère. L'ouvrier, qui travaille dans sa cabane et partage son temps entre la culture de la terre et l'exercice de son métier, ne gagne guère que 3 fr. 75 c. par semaine.

Employé dans une manufacture, il gagne 7 fr. 50 c.

En Prusse, en moyenne, la journée de travail est de douze heures. Le prix de la journée de l'homme de peine est de 4 fr. 60 c.

Pour les ouvriers employés dans les fabriques, le salaire est de 10 fr. par semaine.

En Bavière, où l'ouvrier gagne de 6 fr. 45 c. à 8 fr. par semaine, il est logé convenablement pour 40 fr. par an.

Quant aux conditions générales d'alimentation, voici les prix comparés des principales denrées :

En Saxe, le bœuf est de	34 à 35 c. le demi-kil.
le porc	44 à 45
le pain de seigle	07
— de boulanger	09

En Bavière, le bœuf est de	38 à 52 c. le demi-kil.
le monton	35
le porc	32,5
le pain	08

Ces prix sont à peu près les mêmes dans les provinces du Rhin.

Il convient d'ajouter que le pain le plus généralement consommé est fait de seigle, qu'il est noir, et qu'en France il est bien peu de départements où l'on oserait le donner à des malheureux. Mais les Allemands sont habitués à sa saveur ; ils le préfèrent au pain blanc de froment, et, dans quelques provinces, ils le servent même sur toutes les tables bourgeoises.

Le pain de seigle légèrement beurré, des pommes de terre au dîner et au souper, avec du café le matin, forment la nourriture ordinaire de l'ouvrier allemand. Il boit rarement de la bière et plus rarement encore du vin, et les trois quarts des ouvriers ne connaissent la viande que de nom.

« L'ouvrier allemand, ajoute M. Legentil (1), est plus indolent, moins actif, moins excité par la soif des jouissances que l'ouvrier français ; il fait moins de besogne. Cela résulte non-seulement de son caractère, mais aussi de la chétive nourriture qu'il prend. Une alimentation substantielle et abondante a une grande influence sur la quantité de travail qu'un homme peut faire ; c'est elle qui donne l'avantage à l'ouvrier anglais sur le français, et une expérience fréquemment répétée a prouvé que, lorsque celui-ci pouvait jouir du régime substantiel habituel à son rival, il travaillait aussi fort et aussi longtemps. Heureuse expérience si elle pouvait

(1) Annuario politico e statistico do Brasil. 1846.

(2) Reise in Brasilien. Erster Theil, S. 118.

(1) Rapport au ministre de l'agriculture et du commerce.

démontrer au chef qu'il trouve son intérêt à donner un large salaire à ses ouvriers!»

COLONISATION VÉGÉTALE

DES ILES BRITANNIQUES, DES SHETLAND, DES FÉROE
ET DE L'ISLANDE.

Les botanistes ont remarqué depuis longtemps que les îles voisines des continents n'ont point de végétation qui leur soit propre. Leur Flore est celle du continent le plus rapproché, et tout nous apprend que les plantes continentales les ont envahies, soit que l'île ait fait anciennement partie de la terre ferme, soit que divers agents naturels aient transporté les graines à travers le bras de mer qui les en sépare actuellement. Lorsque des îles telles que les Aleutiennes réunissent deux parties du monde, leur végétation tient de l'une et de l'autre. C'est sous ce point de vue que nous étudierons la végétation des îles Britanniques, des Shetland, des Féroë et de l'Islande, les seules terres qui relient l'Europe moyenne à l'Amérique septentrionale.

Examinons d'abord la végétation des îles Britanniques. Ces îles ne renferment pas une seule espèce qui ne se retrouve sur le continent européen; mais toutes ne viennent pas des mêmes points du continent. L'immense majorité d'entre elles, qui forme pour ainsi dire le fond de la végétation, se retrouve dans le nord de la France, dans les Pays-Bas et en Allemagne. Ce sont ces espèces banales et vulgaires répandues à profusion dans toute l'Europe moyenne, et dont la plus grande partie se retrouve aux environs de Paris. Parmi ces plantes robustes, peu sensibles aux modifications du climat, un grand nombre se sont avancées jusqu'au nord de l'Europe.

Au sud de l'Angleterre, dans la presqu'île formée par le Cornouailles et le Devonshire et sur la côte opposée de l'Irlande, occupée par les comtés de Cork et de Limerick, les botanistes anglais ont depuis longtemps remarqué certaines plantes qui n'existent sur aucun autre point des trois royaumes. Ce sont ces plantes beaucoup plus méridionales que celles du reste de l'Angleterre. Toutes se retrouvent en Bretagne, en Normandie, sur le bord de la mer, mais non dans le centre de la France. Ces espèces sont originaires du Midi et ont remonté le long des côtes occidentales de la France, où elles ont pu se maintenir, grâce à la douceur des hivers. Quelques-unes ont émigré dans les provinces méridionales de l'Angleterre et de l'Irlande, qui leur offraient les mêmes conditions climatiques.

La migration de ces plantes s'explique facilement: en effet, la séparation de l'Angleterre de la France est un événement géologique relativement très-récent; elle s'est faite dans la période actuelle, lorsque le sol et le climat étaient déjà ce qu'ils sont aujourd'hui, et à une époque où la terre était par conséquent revêtue de sa végétation actuelle.

On a signalé, dans le sud-ouest de l'Irlande, une douzaine d'espèces qui n'existent nulle part sur le continent européen, si ce n'est en Espagne, dans les Asturies. On comprend qu'elles puissent vivre sous deux climats en apparence aussi différents, car dans cette partie de l'Irlande les hivers sont si doux que les Myrtes, les Lauriers-thyms et d'autres végétaux du Midi végètent en plein air; il est plus difficile de s'expliquer comment ces plantes ont pu franchir le grand espace qui les sépare de la mère-patrie. A cet égard les savants en sont encore réduits à des hypothèses plus ou moins contestées.

Dans les montagnes de l'Écosse, du pays de Galles et du Cumberland, on trouve une Flore complètement différente de celle des plaines. Elle a de l'analogie avec celle des Alpes de la Suisse, mais encore plus avec la végétation des terres polaires, telles que l'Islande et le Groënland. Il est donc pro-

bable que la plupart de ces plantes sont venues du continent américain à travers l'Islande, les Féroë, les Shetland et les Orcades.

On voit que la Flore des îles Britanniques se compose pour ainsi dire de quatre types bien distincts: le type germanique, le type armoricain, le type asturien et le type arctique. Si l'on soumettait la France à un examen semblable, on trouverait de même des types bien tranchés mais différents en partie de ceux de l'Angleterre, tels par exemple que le type méditerranéen, le type hispanique, le type armoricain, le type germanique, le type alpin, etc.

Si nous étudions maintenant la végétation des Shetland, des Féroë et de l'Islande, nous arrivons à des résultats semblables à ceux que nous avons trouvés pour les îles Britanniques. Non seulement ces îles ne contiennent aucune espèce qui leur soit propre, mais *toutes leurs espèces* se retrouvent sur le continent européen. Parmi ces végétaux, les trois quarts sont communs à l'Europe et à l'Amérique; mais un quart environ n'existe pas sur le continent américain. Ces îles ont donc été colonisées principalement par l'Europe, et en recherchant la patrie des plantes qui les peuplent, on retrouve les traces d'une grande migration végétale qui, partie des côtes de l'Europe moyenne, s'est avancée jusqu'en Islande. A mesure que cette migration marchait du sud vers le nord, une foule de végétaux propres à l'Europe étaient arrêtés par le froid. La plupart de ces plantes se sont propagées jusque dans ces îles, en passant à travers l'Angleterre et l'Écosse; toutefois on en reconnaît quelques-unes qui ont gagné directement les Shetland en partant des côtes de Norvège.

Pendant que ces végétaux européens envahissaient ainsi ces îles éloignées, il s'opérait une migration en sens inverse dont le point de départ est sur les côtes du Groënland. Ce sont des plantes boréales et arctiques qui passèrent d'abord en Islande, et de là aux Féroë et aux Shetland. La plupart néanmoins trouvèrent dans les Féroë leur limite la plus méridionale. Les traces de cette migration sont plus difficiles à reconnaître que celles de la migration européenne. En effet, la plupart de ces plantes existent aussi dans les montagnes de l'Écosse, et quand on les trouve aux Féroë par exemple, on ne sait si on doit les dériver du Groënland ou de l'Écosse. Néanmoins il en est quelques-unes qui manquent en Écosse, qui ne peuvent provenir que des côtes du Groënland.

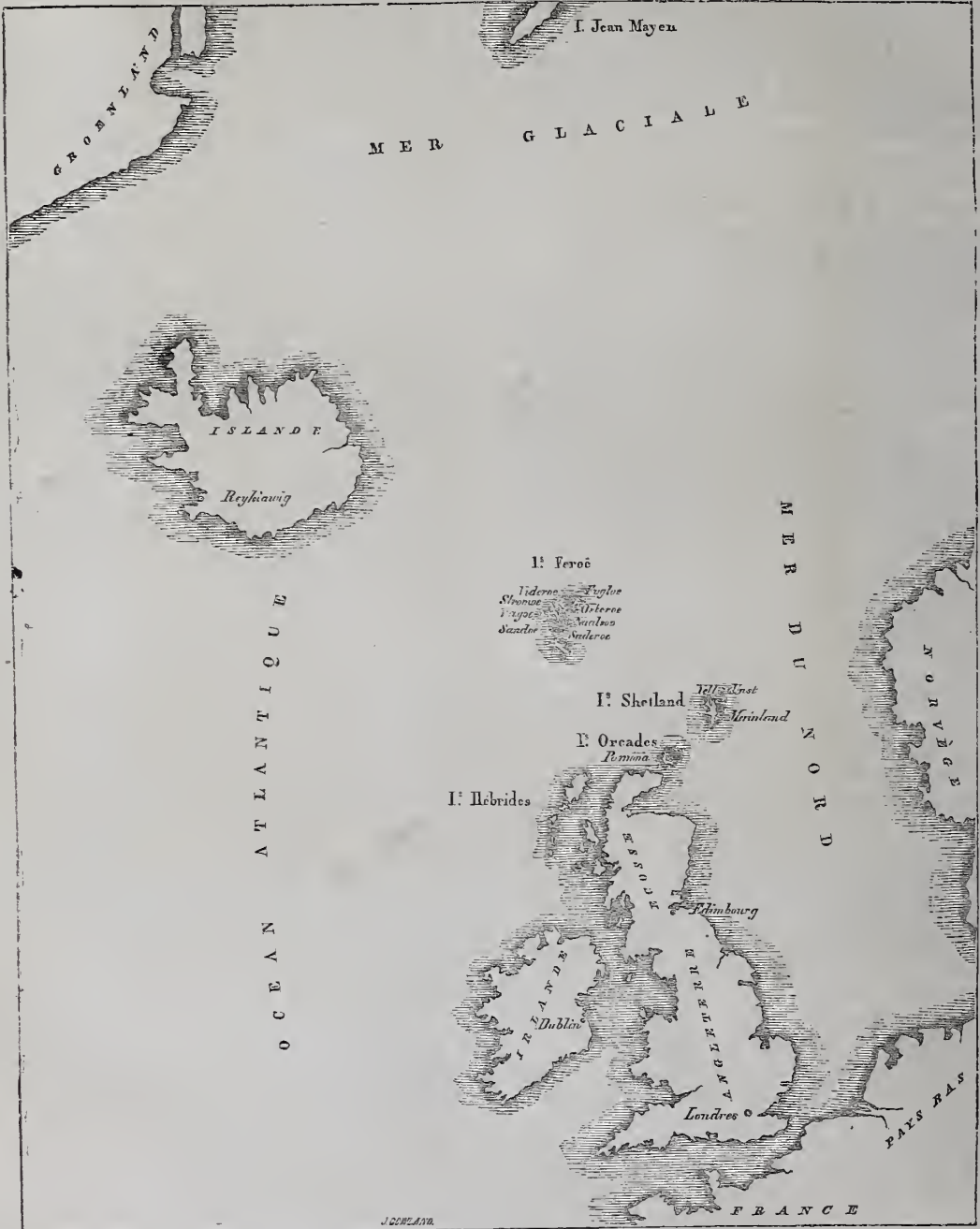
Si l'on cherche quels sont les types principaux des plantes qui existent dans les Shetland, les Féroë et l'Islande, on trouve d'abord: 1° le type germanique (il se compose des plantes communes dans les plaines de l'Europe moyenne). 2° Le type alpino-boréal (ce sont des végétaux existant à la fois dans les Alpes et les parties septentrionales de l'Europe ou de l'Amérique). 3° Le type arctique, comprenant les végétaux inconnus dans les Alpes, mais communs dans les régions polaires. 4° Le type maritime ou littoral, représenté par un assez grand nombre d'espèces qu'on ne trouve jamais que sur les bords de la mer, mais qui sont du reste assez indifférentes aux modifications du climat.

Si l'on se demande comment ces plantes ont pu se propager d'une île à l'autre, on trouve trois agents principaux: les courants marins, les vents, et les oiseaux voyageurs. Les courants entraînent les graines que les cours d'eau portaient à la mer et vont les semer sur les plages sablonneuses. On connaît une foule d'exemples de ces transports à de grandes distances. Le *Gulfstream* porte des graines du Mexique sur les côtes d'Écosse et jusqu'à l'extrémité de la Norvège sans qu'elles perdent leurs facultés germinatives dans ce long trajet. Les vents violents qui soufflent sur la mer du Nord portent rapidement des corps légers à des distances considérables. Ainsi, lors des dernières éruptions de l'Hécla, en Islande, ses cendres furent recueillies le lendemain aux Féroë, aux Shetland et aux Orcades. Il en tomba même sur le pont de bâtiments qui naviguaient entre l'Angleterre et

l'Irlande. Les oiseaux voyageurs jouent aussi un grand rôle dans la dissémination des graines. Chaque année des millions d'oiseaux marins partent des côtes de France et d'Angleterre et vont pondre et couvrir leurs œufs sur les rochers et les écueils des Féroé et de l'Islande. En automne ils retournent dans nos climats. Quoiqu'ils se nourrissent spécialement de petits animaux terrestres et marins, ces oiseaux avalent néanmoins des graines en mangeant gloutonnement à la manière des canards. Ils les transportent aussi dans leurs gosiers et les sèment dans les îles qui leur servent d'étape.

Leur migration du nord au sud ayant lieu en automne, ils contribuent spécialement à la dissémination des plantes boréales qu'ils transportent ainsi vers le sud.

Au premier abord, ces causes de dissémination de végétaux paraissent insuffisantes ; mais si l'on réfléchit qu'elles agissent simultanément et sans interruption depuis des milliers de siècles on comprendra leur puissance. Il suffit en effet qu'une seule graine soit une seule fois portée dans une île, pour que la plante s'y multiplie, s'y naturalise et y persiste indéfiniment si le sol et le climat lui sont favorables.



Carte des îles Britanniques, des Shetland, des Féroé et de l'Islande.

Or, dans la longue succession des temps qui nous sépare de la période géologique immédiatement antérieure à la nôtre, que de fois l'un ou l'autre des agents que nous avons nommés a dû opérer ce transport ! Il n'est donc pas absurde de supposer que ces îles ont été successivement colonisées par les agents naturels, de même que l'homme y a importé des céréales, des légumes et avec eux une foule de plantes

inutiles qui se sont multipliées et naturalisées en dépit de ses efforts pour les détruire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

SAINT-OUEN DE PONT-AUDEMER,
Département de l'Eure.



Nef de Saint-Ouen, à Pont-Audemer.

Saint-Ouen est la principale église de Pont-Audemer. C'est un édifice dont quelques parties sont intéressantes, mais qui malheureusement reste incomplet et inachevé. Sa construction appartient d'ailleurs à différentes époques et manque d'unité. Le chœur, reste du bâtiment primitif, présente les caractères de l'architecture du onzième siècle; la nef, dont nous donnons un dessin, est des quinzième et seizième siècles.

Les travaux de construction de cette nef commencèrent vers 1470. Comme la richesse du clergé de la ville était loin de répondre à son zèle religieux, les travaux n'avancèrent qu'avec une extrême lenteur. De temps à autre les trésoriers de Saint-Ouen étaient obligés d'appeler la municipalité à leur aide pour que les travaux ne fussent pas absolument abandonnés. De 1485 à 1489, elle leur accorda de faibles sommes pour les aider à solder le prix des pierres apportées des carrières de l'Allemagne, de Montfort et du Marais. En 1506, elle fit venir à ses frais deux maîtres maçons de la maçonnerie de Caudebec pour hâter l'édification. Faute de fonds, il fallut interrompre la construction en 1518. Le cardinal d'Annebaut la fit continuer en 1557, et contribua à l'achèvement de quelques parties. La plupart des voûtes, des bas-côtés et des chapelles ne furent terminés qu'en 1599. Cette

nef est assurément quelque chose de remarquable; mais son plan et son ornementation n'offrent rien qui ne puisse se retrouver dans les églises de la même époque et du même style.

Saint-Ouen possède en outre une suite importante de vitraux qu'elle doit à la munificence du cardinal d'Annebaut. Le plus remarquable se trouve du côté du nord, dans la sixième chapelle. C'est une composition allégorique qui représente la Loi ancienne et la Loi nouvelle. Il porte le chronogramme 1556.

L'ÉDUCATION D'UN PÈRE.

Marie était assise auprès de son jeune fiancé; son père, le colonel Kleinberg, passant la main sur cette tête chérie, disait au jeune homme :

— Vous voyez bien cette petite fille, mon cher Gustave; eh bien, c'est elle qui a été mon précepteur. Cela vous étonne; vous en concluez que mon éducation a commencé un peu tard, ce qui est vrai, et vous vous demandez ce que mon institutrice a pu m'apprendre? Elle m'a, sur ma parole, appris à être tout le contraire de ce que le diable m'avait fait. Oui, c'est

comme je vous le dis, une enfant de six ans, car elle n'avait pas plus de six ans, a métamorphosé le colonel Kleinberg.

— Faites-moi donc le récit de ce miracle, chère Marie.

— J'y consens, mon ami. Quoique j'aie eu le bonheur de ce rôle, je n'en ai pas eu le mérite; mon père et ma mère ont tout fait, et parler de moi, ce sera parler d'eux.

— Je m'en vais, dit le colonel en se levant; je m'attendrais en l'écoutant; je pleurerai peut-être, et, ma foi, je veux bien être un vieil enfant, mais je ne veux pas que les autres le voient.

Et le colonel se mit à se promener dans le jardin, devant la porte du salon, en fumant sa pipe, pendant que Marie commençait ainsi :

— Mon père était, comme vous le savez, colonel d'un régiment de cavalerie. L'armée n'avait pas, dit-on, de militaire plus brillant; il avait plus que l'ardeur du courage, il en avait l'ivresse; et j'ai souvent entendu dire à ses compagnons d'armes que quand le premier coup de canon retentissait, et qu'à la tête de son régiment il s'élançait en avant, de tels éclairs jaillissaient de ses yeux qu'il entraînait après lui les plus tremblants enivrés comme lui; du reste, inflexible, et même quelquefois implacable, on l'admirait; mais on frémissait devant lui. Quand il avait épousé ma mère, elle était fort jeune, et il la méconnaissait souvent. Il ne désirait pas d'enfant. Je naquis. Que se passa-t-il en lui? Est-ce une de ces révolutions soudaines qui se font jour tout à coup dans les âmes puissantes et terribles? Est-ce cet attrait irrésistible que les êtres forts éprouvent pour ce qui est faible? Je ne le sais; mais mon père qui, jusqu'à ce que je fusse née, n'avait jamais prononcé une parole de joie ou d'espérance; mon père, quand il m'eut tenue dans ses bras et serrée contre sa poitrine, se sentit subitement, en une seconde, saisi d'une tendresse aveugle, indicible, passionnée pour moi...

— Oui, indicible! oui, passionnée! dit le colonel, qui, se rapprochant, s'était accoudé sur le rebord extérieur d'une des fenêtres du salon; et ces mots ne disent pas la moitié de ce que j'éprouvais. Je regardais cette petite créature à peine née, je la berçais, je l'endormais, et je me sentais des mains de femme pour la toucher; et la nuit même de sa naissance, moi qui n'ai jamais pu trouver plus de quatre lignes au bout de ma plume, j'écrivis à un de mes amis une lettre de six pages toutes mouillées de larmes, Dieu me pardonne, et remplies d'un seul mot répété sous mille formes, *J'ai une fille*. Continue.

— La guerre d'Espagne venait d'éclater; mon père déclara qu'il m'emmènerait; ma mère objecta mon âge, les dangers de l'expédition; à quoi il répondit qu'il le voulait, et je commençai mes campagnes à deux ans. Pendant les marches, la voiture de ma mère suivait le régiment à quelque distance, et le soir, arrivés au lieu de campement, la tente de mon père dépliée, on apportait mon berceau, et je dormais à ses côtés. Je ne voulais même m'endormir que quand sa tête était sur mon oreiller, à côté de la mienne; si bien que chaque soir, à huit heures, quelles que fussent ses occupations, il lui fallait se rendre auprès de ce petit lit, ôter une de ses grandes bottes, étendre à mes côtés une de ses jambes, et il ne me quittait que quand mes bras, que j'avais enlacés autour de son cou, se dénouaient, vaincus par le sommeil. Pendant les chances de la campagne étant devenues désastreuses, il songea à me laisser avec ma mère à Tolosa. Le matin du jour fixé pour le départ, il vint me dire adieu. J'étais assise sur une de ces petites chaises fermées par devant, où la prévoyance des mères enferme les jeunes enfants, et je vois encore cette brune figure de mon père, avec ses longues moustaches noires, se pencher vers moi. Il me tint longtemps embrassée, puis il s'écria avec effort : *Je ne peux pas*. Et je me sentis soudain enlevée en l'air; il m'emportait avec ma chaise; ma mère suivit, et nous voilà toutes deux accompagnant encore l'armée, tantôt à deux lieues, tantôt à quelques pas, restant à l'arrière-garde les jours de bataille, séjournant dans le camp lorsqu'on campait,

et toujours avec lui. De là, métamorphose dans le régiment. Mon père se montrait plus que rigoureux dans le gouvernement de ses soldats, et on racontait de sa sévérité des traits effrayants. J'arrivai, la discipline en souffrit, ou plutôt la clémence y gagna. Ma petite personne royale portait grâce. Si le hasard nous faisait rencontrer un soldat envoyé en prison (et ma mère gagnée faisait souvent naître ce hasard) je criais, que je voulais son pardon, et la sentence était, sinon rapportée, au moins adoucie. J'avais toujours à la bouche quelque demande de congé que m'avait soufflée en cachette un vieux sergent que j'aimais beaucoup; il ne se passait guère de semaine où je ne réclamasse quelque distribution extraordinaire d'eau-de-vie, et je ne suis même pas bien sûre de n'avoir pas un jour demandé le pillage. Aussi tout le régiment m'adorait; la musique venait jouer le dimanche devant la tente pendant mon déjeuner, et c'était, à ce qu'il paraît, un curieux spectacle que celui de cette petite fille de cinq ans trépanée (ma mère était fort coquette de ma personne) et vivant au milieu de ces rudes soldats, au milieu d'un camp, pour y représenter l'indulgence qui n'est si souvent que la justice. Pardonnez-moi ces détails peut-être puérils; mais j'ai le cœur si plein de ces souvenirs que je m'y laisse facilement entraîner; ils me rappellent si vivement cette idolâtrie paternelle... Mon père prétendait que je le rendais lâche. Le matin des jours de bataille, il ne venait jamais m'embrasser, et un jour, ayant été blessé d'un coup de feu que l'on crut mortel, il refusa absolument de me voir tant que le péril dura. « J'aurais eu peur de devenir faible en t'apercevant, » m'a-t-il dit plus tard. Aussi était-il aimé de moi comme il m'aimait. Tout enfant à cinq ans, j'étais plus jalouse pour lui de ma personne qu'il ne l'était lui-même. Seul, il avait le droit de m'embrasser; mes mains, mes bras, je les abandonnais volontiers à la reconnaissance de tous ces vieux soldats; mais je gardais mon visage pour mon père, et si quelque officier l'effleurait de ses lèvres par bonté, je me détournais sans qu'on m'en vît, et du revers de ma main je me frottai la joue pour en effacer le baiser qui n'était pas celui de mon père.

— Au diable! dit le colonel qui s'était encore rapproché malgré lui, toujours mon éloge! Commence donc le récit de mes torts.

— M'y voici, reprit en riant Marie. Puis se tournant vers son fiancé : — Vous avez pu l'entrevoir par quelques mots, mon ami, ma mère n'était pas heureuse...

— A la bonne heure! dit le colonel.

— Ce qu'il y avait de fin, de réservé, d'exquisément délicat dans la nature de ma mère, échappait au cœur généreux, mais violent...

— Violent et brutal.

— Violent de mon père. Elle lui causait de l'impatience au lieu de le toucher, et quand il avait dit *femmelette*, il avait tout dit. Son caractère emporté, despotique...

— Très-bien.

— Ne le rendait guère propre au rôle de bon mari. Habitué au commandement, il voulait de la discipline dans sa maison, ainsi que dans son régiment, et gouvernait sa femme comme ses cuirassiers. Ses colères vraiment terribles, et qu'il ne réprimait jamais, nous faisaient vivre dans une atmosphère éternelle d'orages, et ma mère m'a souvent dit que quand elle voyait les narines de mon père se gonfler et blanchir sur le bord (c'était le signe précurseur), un frisson de terreur courait sur tous ses membres. J'avais, comme vous pouvez le voir encore, une grande ressemblance de visage avec mon père; mais malheureusement la ressemblance allait plus loin que le visage. Soit effet de ma première éducation (on n'a pas impunément le canon pour précepteur), soit penchant de mon propre caractère, soit imitation du caractère paternel, j'avais, il faut bien l'avouer, j'avais des accès de violence tout à fait militaires. Vous savez comme les enfants sont habiles à s'autoriser des défauts de ceux qui les entourent, et prompts à les reproduire : aussi, sans le vouloir, imitais-je dans mes

emportements d'enfant le son de voix, les paroles, les gestes de mon père; et si je ne m'appropriais pas son dictionnaire tout entier, y compris les mots qui ne se trouvent pas dans les vocabulaires classiques, il faut en rendre grâce au ciel, mais non à moi. La première fois que mon père me vit ainsi, il fut enchanté de se retrouver dans ma petite colère avec ses poses et son langage; il ne regretta que ses adverbages; et, comme je n'étais pas avare de ces sortes de scènes, plus d'une fois il amena orgueilleusement devant moi, comme témoin, de vieux camarades qui riaient comme lui et m'embrassaient. Ma mère voyait plus loin et s'inquiétait de cette violence naissante, défaut chez un enfant, vice chez une jeune fille, et qui suffit pour gâter toute la vie et toute l'âme d'une femme; mais à ses prévoyantes réprimandes, mon père répondait : « Laissez-la faire, madame; la fille d'un colonel ne peut pas être une femelle. »

— Imbécile! dit tout bas le colonel.

— Qu'est-ce, mon père? reprit Marie.

— Rien, je me parle à moi-même; continue.

— Une circonstance imprévue vint bientôt tout changer.

Je grandissais, et mon défaut grandissait avec moi. Un jour j'étais assise au coin du feu avec ma gouvernante, et je tenais à la main un petit poker avec lequel j'attisais le charbon de terre. Dans la crainte que je ne me brûlasse, ma gouvernante me dit de déposer le poker; je refusai; elle voulut me le prendre, je la repoussai; des reproches et des ordres impérieux de sa part, des réponses obstinées de la mienne, amenèrent une querelle, et bientôt ma colère fut telle, que la voyant s'approcher de moi avec des menaces, je lui jetai violemment le poker tout rouge que je tenais à la main. Heureusement elle se détourna, et le poker allant frapper la porte y creusa un sillon et la brûla. Mon père était accouru au bruit, et quand il eut tout appris, quand il vit le poker encore fumant, quand il pensa que j'aurais pu tuer cette pauvre vieille femme, alors, comme son cœur était aussi bon que pen maître de lui, alors une indignation violente le saisit, et, me prenant par la main, il m'accabla des plus terribles reproches, il m'appela lâche et cruelle! A peine le poker lancé, la frayeur et le désespoir avaient succédé chez moi à la colère, et des larmes de repentir jaillissaient déjà de mes yeux; mais ce mot de *lâche* les séclia subitement, et, mon orgueil naturel me poussant, je relevai la tête et répondis à mon père : Pourquoi m'appellez-vous lâche? Vous avez bien frappé hier avec un bâton le vieux soldat qui vous sert!... Un coup de foudre ne l'eût pas plus atterré : muet, les lèvres tremblantes, il me regarda longtemps avec un étonnement douloureux que je ne comprenais pas, et qui pourtant me troubla jusqu'au fond du cœur; puis, sans me dire une parole, sans me faire un reproche, il s'éloigna précipitamment et rentra chez lui.

— Je rentrai, s'écria le colonel, parce que j'étais éperdu! Une révolution s'était faite dans mon âme; je voyais, je comprenais! Ton visage, ta physionomie bouleversée par la passion; tes yeux surtout, tes yeux où brillait comme une sorte de férocité, tout cela me déchira l'âme! Ma fille, ma chère fille cruelle, et cruelle à cause de moi! cruelle, et s'autorisant de ma cruauté! Je me fis horreur et pitié! Mille pensées toutes nouvelles pour moi m'assaillirent à la fois; avec cette effrayante logique de la douleur, je te vis tout d'un coup jeune fille, femme, frappée d'un vice incurable et marquée dans le monde de ce terrible nom : *femme méchante!*

— Et moi, mon père, reprit Marie, et moi, pendant ce temps, j'étais à genoux devant ta porte, t'appelant, mais d'une voix si basse que tu ne m'entendais pas; essayant doucement d'entrer, mais en vain; tu t'étais enfermé, et ma journée se passa dans de mortelles angoisses. Le soir, quand je te revis à l'heure du repas, je voulais m'élançer à ton cou en te demandant pardon, mais je ne l'osai pas, non par mauvaise honte, mais par je ne sais quelle délicatesse inexplic-

able. Tout n'est pas vanité dans la crainte de revenir sur un tort; il s'y mêle aussi une sorte de pudeur discrète. Je me contentai donc de te regarder sans cesse dans l'espoir que tu commencerais le premier à me parler. Le lendemain, pour compenser mon silence, des fleurs que je cueillis le matin et que je plaçai sur la table devant ta place, un beau fruit que je glissai, sans être vue, sous ta serviette, te parlèrent tacitement de mon repentir et de mon désir de réparer ma faute. Mais tu ne semblais pas t'apercevoir de ces marques de regret, et pour la première fois je te voyais tristement rêveur.

La fin à une prochaine livraison.

TACTIQUE NAVALE.

Les notes explicatives qui accompagnent nos gravures sont extraites de l'ouvrage de P. Ozane, ingénieur des constructions navales; bien qu'elles soient d'une date déjà ancienne, et que l'introduction de la navigation à vapeur ait surtout apporté des modifications importantes aux conditions de la tactique navale, on peut lire cependant avec fruit ce qu'a écrit Ozane.

1. *De l'ordre de bataille.* — Les vaisseaux combattent par les côtés, parce que leur artillerie y est également partagée, et se tiennent dessous voile, afin d'avoir le mouvement nécessaire pour agir dans le combat. La distance qu'on laisse entre chaque vaisseau dépend de la force du vent et de l'étendue que le général juge nécessaire de donner à l'armée pour combattre avec plus d'avantage.

Les frégates marchent à portée de recevoir les ordres qu'on peut leur donner; les brûlots sont en dehors des frégates à une grande portée de canon des vaisseaux; les bâtiments de charge marchent en dehors des brûlots. On est dans l'usage de nommer avant-garde l'escadre qui marche à la tête de la ligne, et arrière-garde celle qui forme la queue; s'il y a une troisième division, on nomme celle du centre corps de bataille : c'est la place du général quand la disposition de l'ennemi ou des raisons particulières ne l'obligent point de se placer ailleurs. Les vaisseaux représentent les troisièmes divisions de l'armée. On combat aussi par escadres, c'est-à-dire que les divisions agissent chacune de leur côté; ce genre de combat est plus vif que le premier parce que les petits corps ont plus d'activité que les gros et peuvent serrer davantage l'ennemi, mais une fois l'action engagée, il est très-difficile de se réunir dans un combat par escadres.

2. *Armée du vent, coupant la ligne ennemie.* — Couper une ligne, c'est la traverser pour séparer quelques vaisseaux dans le dessein de les combattre séparément et de les réduire avant qu'ils puissent être secourus du reste de leur armée; les vaisseaux rangés marquent la route que l'on tient dans cette manœuvre, et le vaisseau coupé vire de bord pour rejoindre son armée. Doubler l'ennemi, c'est traverser sa route en tête ou en queue, pour le mettre entre le feu de l'armée et celui du détachement qui le double; un vaisseau double l'ennemi en tête, et un autre en queue.

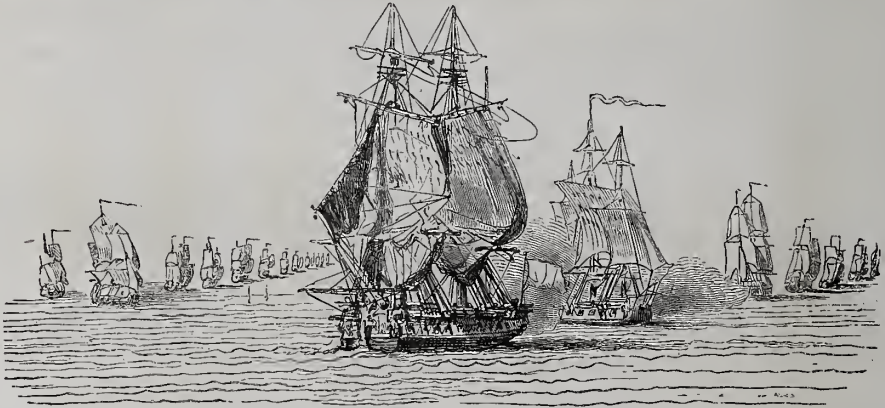
Envelopper l'ennemi, c'est se replier sur lui autant qu'il est nécessaire pour lui ôter tous les moyens de se sauver.

3. *Du combat à l'abordage.* — Aller à l'abordage, c'est serrer un vaisseau, et s'y attacher pour le combattre, en faisant passer une partie de l'équipage sur son bord. Cette manœuvre est aussi délicate que hardie, et demande au moins autant de talent que de valeur, à cause des accidents qui peuvent arriver par le choc des vaisseaux; c'est ce qui fait qu'on a une grande attention, en approchant l'ennemi, de brasser petit à petit les voiles sur les mâts afin de ralentir la vitesse du vaisseau et rendre l'abordage plus doux.

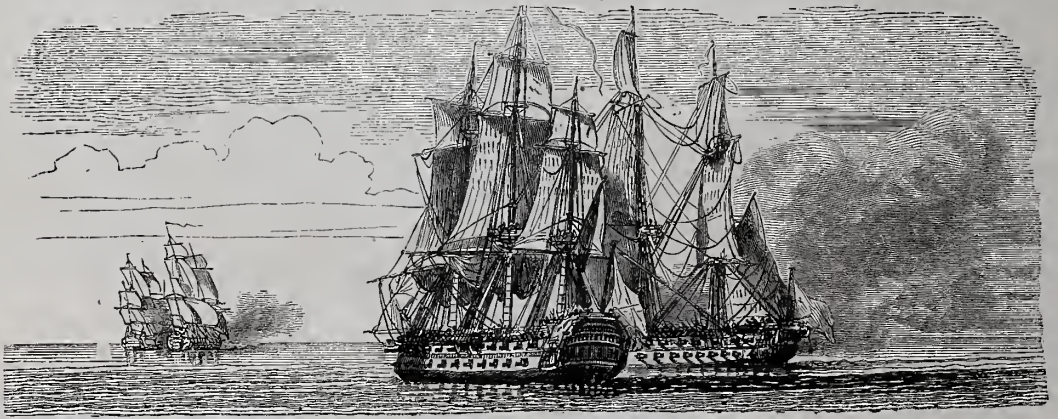
4. *De l'ordre de retraite.* — Cet ordre se forme sur les deux lignes du plus près afin d'être plus tôt en bataille sur celle que l'occurrence pourra demander, si une poursuite



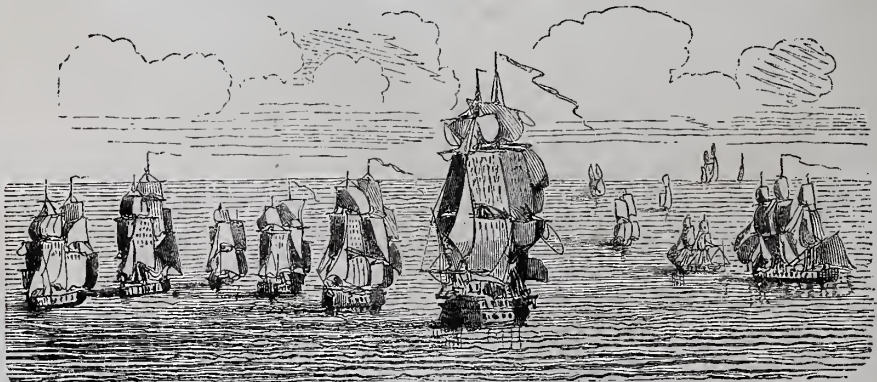
1. Ordre de bataille.



2. Armée du vent, coupant la ligne ennemie.



3. Combat à l'abordage.



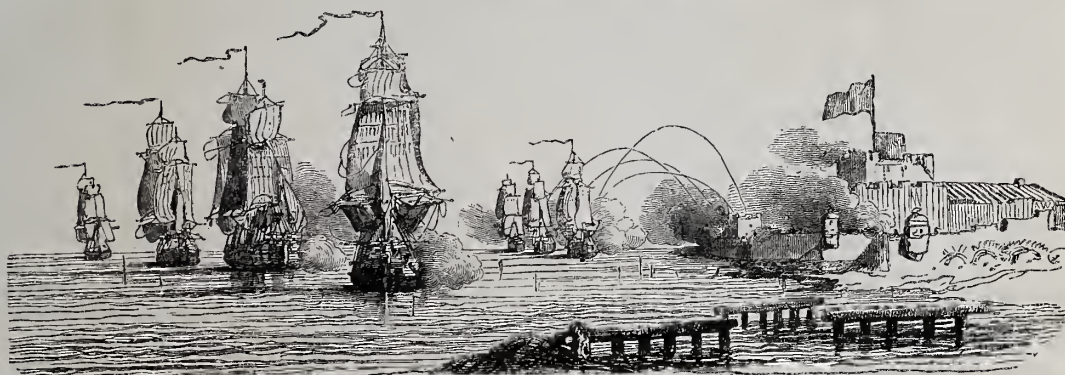
4. Ordre de retraite.



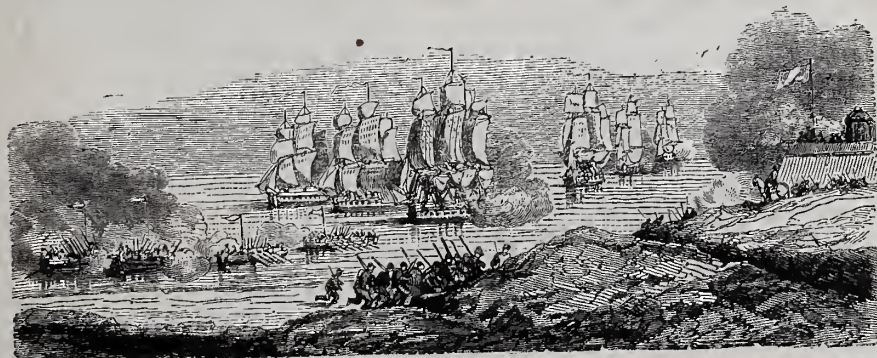
5. Vaisseaux embossés.



6. Attaque de vaisseaux retranchés.



7. Bombardement d'un port.



8. Débarquement de troupes chez l'ennemi.

trop vive oblige de combattre ; les frégates et autres bâtiments de suite sont dans l'espace couvert par les vaisseaux de guerre. On ne peut prendre cet ordre que dessous le vent de l'ennemi ; c'est ce qui, dans un combat désavantageux, donne à l'armée de dessous le vent la facilité de s'en retirer en bon ordre. L'armée du vent n'a pas le même avantage, elle ne peut se retirer du combat qu'en serrant le vent, ou en revirant par la contre-marche, c'est-à-dire, en changeant alternativement de route ; enfin elle se retire encore en faisant revirer tous les vaisseaux ensemble. Cette manœuvre est dangereuse quand on est près de l'ennemi, parce qu'on est enfilé par son feu.

5. *Vaisseaux embossés.* — On embosse des vaisseaux, on les amarre près l'un de l'autre, dans le dessein d'empêcher l'ennemi de passer entre eux pour forcer l'endroit qu'ils défendent. On embosse ordinairement les vaisseaux par des ancres jetées de l'avant et de l'arrière, ou par des amarrages établis à terre ; mais si les courants ou d'autres raisons ne permettent pas d'embosser les vaisseaux dans le passage, on les amarre selon la disposition du lieu sur les côtés d'où ils puissent canonner avec avantage l'ennemi, s'il tentait de passer. On profite selon les occurrences des postes avancés, pour y cacher des brûlots, que l'on tient toujours prêts à agir lorsque l'occasion le demande : on place encore, pendant la nuit, des chaloupes bien avancées, en dehors des vaisseaux, pour les garantir des brûlots que l'ennemi pourrait envoyer.

6. *Attaque de vaisseaux retranchés.* — On attaque, autant qu'on le peut, ces vaisseaux par des galiotes à bombes ou des batteries établies à terre qui puissent rompre leur estacade ou du moins l'ébranler assez pour que de forts vaisseaux achement de la forcer, en courant dessus à pleines voiles ; on profite aussi des nuits obscures pour envoyer des brûlots ou des chaloupes attacher des chemises soufrées à l'estacade afin de la désunir, en rougeant par son feu la partie qui est au-dessus de l'eau : mais si ces premières attaques ne peuvent avoir lieu, on fait, autant qu'on le peut, canonner l'estacade par des vaisseaux qui courent ensuite dessus, pour achever de la rompre, et entrer dans le port. Cette dernière manœuvre peut quelquefois devenir très-dangereuse, particulièrement si les vaisseaux retranchés sont amarrés, parce qu'on peut être retenu par l'estacade, et se trouver entre leur feu et celui des brûlots qu'ils pourraient avoir au vent.

Quelquefois, au lieu d'employer les moyens ci-dessus, on embarrasse l'entrée du port à l'aide de bâtiments lourdement chargés que l'on coule à fond, afin d'en rendre l'usage plus difficile, sinon impossible à l'ennemi.

7. *Bombardement d'un port.* — Quand on bombarde un port avec des bâtiments, on les place, autant que l'endroit le permet, à l'abri des coups de l'ennemi, en les postant derrière des îles ou terres dont l'élévation ne les empêche point d'ajuster ; mais si on ne veut qu'insulter le port en passant, on se sert de bombardes qui tirent en marchant : ces derniers bâtiments sont susceptibles de bombarder comme les premiers, quand l'occurrence le demande, et naviguent avec plus d'avantage, à cause de leur mâts de misaine. On choisit ordinairement la nuit pour bombarder, afin que les bâtiments soient moins exposés aux coups de l'ennemi.

8. *Débarquement de troupes chez l'ennemi.* — Ces sortes d'expéditions sont les plus meurtrières que la marine puisse offrir quand le rivage où l'on veut descendre est bien défendu. L'usage ordinaire, dans ces occasions, est d'envoyer d'abord les frégates ou les prames canonner les batteries ou retranchements s'il y en a, afin d'en chasser l'ennemi ou du moins d'essayer de l'ébranler : on jette aussi des bombes aux environs du rivage afin d'empêcher autant qu'il est possible à aucun corps de troupes d'approcher pour s'opposer à la descente. C'est à la faveur de cette canonnade que les chaloupes portent à terre les soldats et les ustensiles nécessaires

pour former un retranchement s'il en est besoin. Quand le rivage n'est pas assez étendu pour permettre à toutes les chaloupes d'y aborder de front, elles s'approchent à la file, et on descend en passant de l'une dans l'autre ; on fait aussi quelquefois des attaques fausses ou réelles suivant le dessein que l'on a de partager les forces de l'ennemi ou de s'emparer à revers des batteries qui peuvent nuire au débarquement. Ces expéditions sont ordinairement protégées par de gros vaisseaux.

Je pense sur les satires comme Épictète : « Si l'on dit du mal de toi et qu'il soit véritable, corrige-toi ; si ce sont des mensonges, ris-en. » J'ai appris avec l'âge à devenir un bon cheval de poste ; je fais ma station, et ne m'embarrasse point des roquets qui aboient en chemin. CH. DICKENS.

SUR LES SIGNAUX DES GAULOIS.

César, parlant de la levée d'armes dans Orléans, qui fut le premier acte de la grande insurrection de toutes les républiques de la Gaule sous le commandement de Vercingétorix, rapporte que la nouvelle de l'événement fut transportée dans tout le pays avec une célérité merveilleuse. Voici ses expressions : « La nouvelle est portée rapidement à toutes les cités de la Gaule ; car dès qu'une chose grande et importante arrive, ils la transmettent dans les champs et les campagnes par des clameurs. D'autres la reçoivent et la communiquent à leurs voisins, comme cela se fit alors. En effet, les choses qui s'étaient faites à Genabum au soleil levant, furent connues sur le territoire des Arvernes avant la première veille ; distance qui est d'environ cent soixante mille pas. » (Lib. VII.) Ce récit a soulevé, chez quelques érudits, de la difficulté. Imitant à cet égard certains traducteurs, ils ont pensé que l'on se mettait tout simplement à crier à travers champs, sans aucune disposition spéciale, et que les campagnards qui se trouvaient çà et là répétaient le cri, en le transmettant dans toutes les directions à peu près comme les ondulations circulaires qui se font quand on jette une pierre dans l'eau. Il est manifeste que pour un pareil mode de communication, il faudrait une densité de population rurale qui n'existe même pas aujourd'hui dans nos cantons les plus peuplés. Que l'on voie ce qu'il y a ordinairement de monde dans les champs et que l'on juge s'il serait possible d'y faire ainsi porter des paroles de proche en proche. Ce serait impraticable. Il faut donc croire que ce transport des nouvelles ne s'effectuait chez les Gaulois que suivant certaines lignes sur lesquelles on disposait du monde, et, si l'on peut ainsi dire, une succession de sentinelles. C'était un mode analogue à notre télégraphie actuelle, quoique bien moins perfectionné, mais ayant du moins cet avantage que, ne nécessitant aucun matériel, il pouvait être aisément improvisé toutes les fois que la nécessité s'en faisait sentir et dans toute direction que les circonstances commandaient.

M. Monge, qui a traité cette question dans un mémoire lu à l'Institut en 1808, a prétendu prouver l'impossibilité de cette pratique, d'où il concluait, puisqu'on ne pouvait révoquer en doute la coïncidence, à un jour près, des soulèvements de Gergovie et de celui de Genabum, que les Gaulois avaient dû faire usage de signaux, « dont on avait soigneusement caché la nature au général romain, et que celui-ci, trompé par les bruits populaires, aurait cru être de simples cris. » Mais d'abord n'est-il pas hors de toute créance que César, qui avait dans son parti tant de Gaulois, qui entretenait dans la Gaule tant d'espions, eût pu être trompé sur une coutume si frappante et naturellement si connue de tout le monde ? Reste donc à voir si la critique de M. Monge est fondée. La question est de savoir si, par la méthode en question, une nou-

velle peut être portée en quinze heures de temps à une distance de 49 à 50 lieues qui est l'intervalle entre Orléans et la frontière d'Auvergne, cent soixante mille pas, dit César. D'abord le transport du son en lui-même n'est rien, puisque la vitesse du son étant de 347 mètres par seconde, le parcours de cinquante lieues ne demande que de neuf à dix minutes. Le procédé serait donc excellent s'il ne fallait tenir compte du temps perdu à chaque station. En supposant que la sentinelle qui jette son monosyllabe y mette trois secondes, que la sentinelle suivante, avant de s'être retournée à l'opposé et de commencer à crier à son tour, mette douze secondes, ce qui est certainement calculer bien largement, nous avons donc une dépense de quinze secondes à chaque station. Reste à savoir combien de stations sont nécessaires. M. Monge, par des expériences faites sur l'esplanade des Invalides, prétendait s'être assuré qu'on cessait d'entendre distinctement des mots criés à une distance de plus de 91 mètres. C'est bien peu. Il est évident que l'esplanade des Invalides n'était pas un lieu dans les meilleures conditions pour une pareille expérience, et que dans le fond d'une vallée, par exemple, il n'est pas rare d'entendre le son proféré par de bons poumons s'étendre jusqu'à deux kilomètres. De plus, il est manifeste qu'un mot tant soit peu long cesse d'être distinct à une distance incomparablement moindre qu'un simple monosyllabe. Ce n'est donc pas sur des mots, mais sur des monosyllabes qu'il eût fallu faire l'épreuve. Aussi les observations de Monge ne furent-elles pas acceptées. Le général de Bonal, qui en publia une critique dans les Mémoires de l'Académie celtique, prétendit qu'une distance moyenne de 500 mètres entre deux stations consécutives était plus que suffisante, ce qui réduisait le nombre de crieurs entre Orléans et la frontière d'Auvergne à 352 au lieu de 2630, comme l'aurait voulu le calcul de M. Monge. Peut-être ces deux évaluations sont-elles exagérées en sens contraire, et aussi semble-t-il que l'on peut avec plus de vraisemblance supposer les crieurs à 200 mètres l'un de l'autre, ce qui en fait 5 par kilomètre et par conséquent 1000 pour 50 lieues. En nous reportant à notre compte de 15 secondes par cri, nous n'aurions donc en somme qu'une durée de quatre heures vingt minutes pour le transport, tandis qu'en adoptant le chiffre de M. Monge nous trouverions à peu près onze heures. Même avec ce calcul la nouvelle aurait donc pu franchir du matin au soir l'espace voulu. Mais il faut bien attribuer quelque chose dans un semblable compte aux sentinelles négligentes, et c'est ce qui fait que, même avec la disposition que nous proposons, il ne nous semble pas étonnant qu'il ait fallu, comme le dit César, toute la journée avant que le cri ne s'entendit aux frontières d'Auvergne.

Il y a un point que les auteurs ne me semblent point avoir remarqué et auquel il n'est pas inutile de faire attention : c'est l'importance qu'il devait y avoir à transmettre le mot d'ordre monosyllabe par monosyllabe, au lieu de le crier tout d'un trait. Supposons en effet que le mot ou la phrase, pour être articulé distinctement, demandât douze secondes, ce sera donc vingt-quatre secondes en tout qui se dépenseront à chaque station, c'est-à-dire à peu près le double de ce que nous avons trouvé précédemment ; et le transport de la dépêche, au lieu de demander quatre heures, en demanderait huit. Tandis que si le crieur, après avoir transmis un monosyllabe, en transmet un second et ainsi de suite jusqu'à l'entier achèvement de la phrase, il est manifeste que la dépêche totale arrivera dans un temps égal au transport d'un monosyllabe, plus le petit nombre de secondes nécessaire pour qu'un seul crieur ait articulé toute sa phrase. C'est une grande différence, qui tient à ce que, dans un cas, il n'y a jamais qu'un crieur au travail, tandis que dans l'autre il y a toute une série qui opère en même temps.

Du reste, rien de plus facile à comprendre que l'établissement de ces lignes de correspondance autour des points où l'on savait d'avance qu'il devait se passer de grandes choses,

soit dans les opérations de la guerre, soit dans les délibérations des assemblées politiques. Il suffisait de mettre en réquisition les habitants de la campagne, même les femmes et les enfants. Cette institution est une preuve de plus de cet esprit particulier d'invention que les anciens s'accordaient à reconnaître aux Gaulois, et qui se témoigne par tant de découvertes ingénieuses qui leur sont attribuées.

ANCIEN USAGE DES SERRURES

ET CADENAS A COMBINAISONS.

L'usage des serrures remonte à une haute antiquité. Déjà, du temps d'Homère, les portes étaient munies d'une espèce de fermeture de ce genre. Les Romains donnaient le nom de *clefs lacédémoniennes* aux clefs à broches triangulaires. Ce nom indique, si on l'origine véritable, au moins le pays d'où les Romains avaient importé chez eux l'invention.

La serrure en bois, encore actuellement employée en Égypte, et qui remonte sans doute à une haute antiquité, est du nombre de celles que l'on peut appeler à combinaison, parce qu'on ne parvient à les ouvrir qu'avec une clef dont la construction est combinée avec l'intérieur de la serrure elle-même.

Joseph Bramah, mécanicien anglais, a imaginé une serrure qui n'est, à proprement parler, qu'une imitation de celle des Égyptiens.

On a un cadre rectangulaire MN, dans les deux petits côtés duquel sont pratiquées deux rainures A et B. Un pêne xy est engagé dans ces rainures ; il s'agit d'enlever ou de rendre, à volonté, une mobilité parfaite au pêne entre ces rainures.

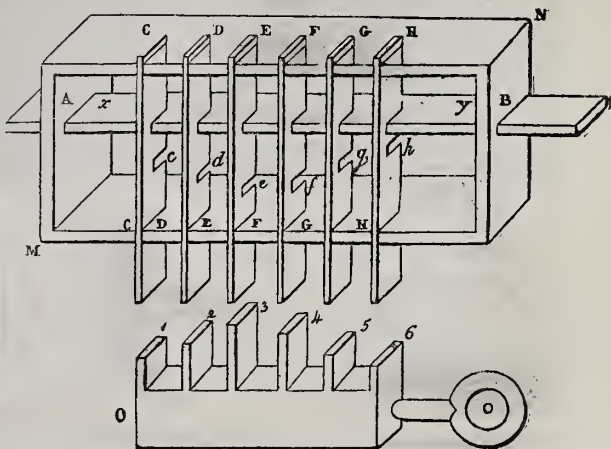


Fig. 1. Serrure de Bramah.

Pour cela, des lames d'acier ou de fer, C, D, E, F, G, H, ont été engagées à la fois dans les deux parois supérieure et inférieure du cadre et dans le pêne AB, au moyen d'entailles pratiquées dans ces parois et dans ce pêne. D'un autre côté, des entailles *c, d, e, f, g, h*, ont aussi été établies dans les lames C, D, E, F, G, H, à des hauteurs différentes. Tant que ces dernières entailles ne seront pas toutes montées exactement à la hauteur du pêne, celui-ci sera arrêté et conservera une immobilité complète. Au contraire, il y a une position des lames telle que toutes les entailles *c, d, e, f, g, h*, le laissent passer à la fois et lui permettent de se mouvoir horizontalement. On obtient cette position d'un seul coup au moyen de la clef OO, dont les pannetons 1, 2, 3, 4, 5, 6, sont tous de longueurs inégales et correspondant à la distance où les entailles des lames se trouvent du pêne xy.

Une pareille serrure, on le conçoit, n'est pas susceptible d'être crochétée (1).

Parmi les peuples européens, les premières serrures un peu artistement faites ne remontent guère en deçà du seizième siècle. C'est à cette époque que furent imaginés les cadenas à combinaison, qui ne peuvent être ouverts que quand on a la connaissance du mot sous lequel ils ont été établis.

Les fig. 2, 3 et 4 sont exactement reproduites d'après la *Logistique* ou Arithmétique de Butéon, publiée à Lyon en 1559. Cet habile mathématicien est le premier auteur français qui ait décrit les cadenas à combinaisons, et il l'a fait avec assez de clarté pour que notre tâche puisse se borner à traduire presque littéralement le passage qui les concerne ; la *Logistique* est écrite en latin. (Voy. p. 312 de cet ouvrage, qui est rare aujourd'hui.)

« Il y a des serrures qui sont faites en airain ou en fer, de telle sorte qu'elles offrent une fermeture solide et qu'on peut les ouvrir sans aucune clef, mais seulement en connaissant leur secret. On les fait ordinairement sous la forme d'un cylindre foré de part en part dans le sens de son axe. Ce cylindre se compose de six parties, savoir : deux anneaux fixes servant de base, et quatre anneaux intermédiaires qui sont mobiles autour de l'axe, et portent tous intérieurement une entaille semblable à celle que l'on voit tracée sur la figure 3.

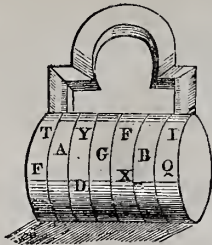


Fig. 2. Cadenas fermé.

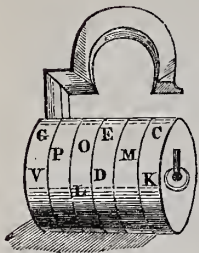


Fig. 3. Cadenas ouvert, la clef dehors.

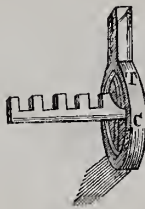


Fig. 4. Clef fixée dans l'un des anneaux extrêmes.

» Lorsque les anneaux sont disposés de manière que toutes leurs entailles soient bien alignées, on y introduit une clef à tête large, munie d'un appendice (fig. 4), et sur l'axe de laquelle sont fixés quatre dents qui passent librement à travers les entailles alignées. La position qu'il faut donner aux anneaux pour aligner ainsi les entailles intérieures, qui sont cachées, se reconnaît aux lettres gravées extérieurement, lettres qui ont été inscrites de manière à former un mot. Il suffit d'un léger changement dans la position des anneaux mobiles pour que la clef ne puisse plus être retirée ; et la serrure restera fermée tant qu'une seule des dents de la clef rencontrera la partie pleine et non l'entaille d'un anneau, c'est-à-dire, tant qu'on ne remettra pas les lettres dans la position où elles étaient d'abord. Presque tous les cadenas portent six lettres. »

(1) La figure et la description de la serrure de Braham sont empruntées à l'excellent Dictionnaire des arts et manufactures, de M. Charles Laboulaye (1847).

Ainsi, dès 1559 l'usage du cadenas à combinaison était connu.

Antérieurement à cette époque, dans le livre VII du traité *De subtilitate* de Cardan, publié pour la première fois à Nuremberg en 1550, on trouve la description d'un cadenas de ce genre, dont l'invention est attribuée par Cardan à Janellus Turrianus de Crémone, habile mécanicien qu'il cite en différents passages. Nos figures 5 sont la reproduction exacte de celles de Cardan. Elles montrent qu'il s'agit là d'un cadenas à sept lettres, et l'on y remarque certains détails qui portent à croire que l'on pouvait, à volonté, changer le mot SERPENS sous lequel on avait établi l'ouverture du cadenas. Mais le texte de Cardan est tellement obscur, dans l'original aussi bien que dans la traduction française qu'en a donnée Richard Leblanc (Paris, 1556), qu'il n'y a aucune certitude à ce sujet. En tout cas, cet important perfectionnement a été imaginé ou au moins renouvelé en 1778 par le prieur des Célestins de Sens. Il consiste en ce que l'échancrure, pour chaque anneau, soit pratiquée dans un cercle différent de celui qui porte les lettres, et pouvant se mouvoir à frottement dur dans l'intérieur de celui-ci. Avec quatre anneaux portant chacun vingt-quatre lettres le nombre des combinaisons possibles est de 331 776.

Suivant quelques auteurs allemands, ce serait à Hans Ehemann de Nuremberg qu'il faudrait attribuer l'invention du cadenas à combinaisons en 1540. On a cité aussi Alexis Carrara de Padoue comme l'inventeur d'un cadenas qui aurait été usité à Venise avant 1522, de l'espèce de ceux que l'on appelait chez nous *cadenas des jaloux*. Le cadenas à combinaison du genre de ceux de Butéon et de Cardan, porte depuis longtemps aussi le nom de *cadenas à rouleaux*.

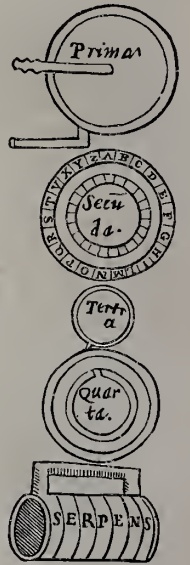


Fig. 5. Cadenas de Cardan.

— Sur le chemin de la vie, la médiocrité est une hôtellerie que vantent tous les voyageurs, mais où nul ne s'arrête qu'alors que sa voiture s'est brisée.

— La haine que nous portons à nos ennemis nuit moins à leur bonheur qu'au nôtre.

— C'est ajouter à son mérite que de reconnaître celui d'autrui.

— L'orateur qui dit trop est une horloge qui sonne l'heure à la demie.

— Les interprétations des belles âmes sont comme des creusets où semblent se purifier les fautes du prochain.

— Un grain de sucre tempère l'âpreté du liquide agité dans un vase : ainsi le sentiment religieux au fond de l'âme émue y adoucit les amertumes de la vie.

— Les bonnes actions semées dans notre carrière germent et deviennent fleurs pour embaumer nos souvenirs.

— En haine des hommes supérieurs, l'envie fait un éloge outré des petits talents, croyant ôter ainsi à la stature des géants ce qu'elle ajoute à la taille des nains.

J. PETITSENN.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

RUYSDAEL.

Voy. 1846, p. 209.



Musée du Louvre. — Le Buisson, tableau de Ruysdael.

Tous les maîtres de l'école hollandaise se trouvent dignement représentés dans notre Musée du Louvre, et nous possédons sans doute la plus riche collection des chefs-d'œuvre de la peinture flamande. On n'y compte pourtant que cinq toiles de Ruysdael, mais si variées de compositions, de sentiment et d'exécution, et si parfaites en leur diversité, qu'elles suffisent pour faire comprendre tout le génie de ce maître et le placer au premier rang des paysagistes.

Ruysdael est le paysagiste hollandais par excellence; il n'est jamais sorti de Hollande; il s'inspire uniquement de la nature qu'il a sous les yeux : ce sont les sites, les eaux, les campagnes, le ciel de son pays; rien ne sent chez lui l'imitation étrangère, et son talent est plus pur encore de tout alliage que celui de son maître Berghem, si fidèle cependant et si national, mais qui conserve malgré lui, de ses voyages en Italie, certaines réminiscences de la nature méridionale. Les sujets choisis de préférence par Ruysdael ne sont toujours que divers aspects ou divers accidents de la campagne flamande : de vastes plaines traversées par une rivière, de légères collines avec quelques chutes d'eau, une cabane au bord d'un grand chemin et entourée d'arbres, des ciels obscurcis par des nuages que perce un rayon de soleil, un bois épais coupé par une route sur laquelle s'acheminent bergers et troupeaux, des voyageurs, des villageois, des ports et des rivages de mer, où des digues, des jetées et le mouvement des flots rompent seuls l'uniformité de l'horizon sous un ciel nébuleux, etc., etc. — Prenez les titres de ses

principaux tableaux, ils expriment bien cette inspiration constante du peintre qui s'applique uniquement à reproduire la nature inégale, froide et pluvieuse de son pays : c'est tantôt un *coup de soleil*, ou un *effet de soleil après la pluie*, tantôt *une tempête* soulevée contre les digues, ou *une forêt coupée par une rivière*, dans laquelle des bestiaux viennent s'abreuver.

Le Buisson, que nous reproduisons ici par la gravure, — est une des toiles les plus célèbres et les plus caractéristiques de Ruysdael. Comme fidélité d'exécution et comme sentiment intime de la nature, ce tableau nous donne l'expression parfaite du talent du peintre. L'effet en est triste et sauvage, impression ordinaire des œuvres de Ruysdael; la lumière qui éclaire le tableau est voilée, et de gros nuages chargent le ciel, poussés par le vent qui courbe les arbres et les hautes herbes. Un sentier de sable jaunâtre, mouvant et aride, mène à de pauvres cabanes isolées; il traverse un terrain hérissé de bruyères et d'ajoncs. Dans le lointain, une plaine avec un clocher; sur le premier plan, un buisson qui résiste au vent et se penche sur le revers de la colline. Puis, pour animer ce site solitaire, un paysan, accompagné d'un grand chien noir, qui gravit le sentier; il semble faire des efforts contre le vent et le sable; il a hâte d'arriver, avant l'orage, aux cabanes qui bornent l'horizon... — C'est la nature prise sur le fait, la nature de ce pays, dans toute sa vérité et sa tristesse; ce sont les terrains et le ciel de la Flandre, vus par un temps gris et froid, et si admirablement rendus que la réalité

même semble ensuite moins vraie que la copie faite par le peintre.

L'aspect général de ce tableau est sombre et verdâtre; bien des tons ont disparu pour laisser voir le fond qui est bitumineux; le ciel sali et jauni par les vernis devait être auparavant d'une couleur très-fine. Les arbres n'offrent presque plus de tons verts et le lointain a perdu toute sa vérité primitive. Comme les autres tableaux du même peintre et comme beaucoup d'autres de la galerie, *le Buisson* est loin d'être aussi bien conservé que la plupart des bonnes toiles flamandes que possèdent les musées étrangers. — Cette dégradation, causée par le temps, attriste d'abord les yeux et nuit à l'effet du tableau; mais en l'examinant avec attention, vous retrouvez tous les secrets de ce merveilleux talent, et l'œuvre du peintre, par sa vérité, vous donne une de ces émotions simples et pénétrantes comme celles que vous éprouvez devant la nature elle-même. Ruysdael n'a point cherché à embellir ce ciel, ce sentier, ce buisson; il les a peints fidèlement tels qu'ils lui apparaissaient, mais il les a vus aussi avec les yeux de l'âme, et il semble que son propre sentiment vive dans cette image de la nature extérieure, insensible et inanimée. Qui de nous n'a ressentie une impression de mélancolie étrange, une sorte de vague affliction en parcourant, seul, par un jour sombre, une plaine aride? N'avons-nous pas arrêté nos yeux avec tristesse sur quelques herbes, chargées de gouttes de pluie, frissonnantes au souffle du vent? Eh bien! ce que Ruysdael a peint avec génie, ce ne sont pas les objets mêmes, c'est l'émotion que leur vue nous causait et le sentiment que nous y attachions; il a fixé sur la toile non pas seulement le site offert à ses yeux, mais, pour ainsi dire, l'âme de cette nature solitaire et mélancolique. D'autres, non moins fidèles matériellement, peignent la nature dans tous ses traits; il ne manque rien à leur copie, mais ils y manquent eux-mêmes; leur peinture aura toutes les qualités, sauf une seule, la vie, la vie que l'artiste ne peut tirer que de son propre cœur.

LE DÉSERT DANS LA MONTAGNE.

On parle souvent de déserts, et l'on ne peint que des lieux où la nature a répandu le mouvement et la vie. L'esprit se repose encore sur les sombres forêts où le sauvage poursuit sa proie, sur les sables que traverse le chameau, sur les rivages où se vautre le phoque et que visite le pingouin: mais ici pas d'autres témoins que nous du lugubre aspect de la nature. Le soleil éclairant ces hauteurs de sa lumière la plus vive, n'y répandait pas plus de joie que sur la pierre des tombeaux. D'un côté, des rochers arides et déchirés qui menacent incessamment leurs bases de la chute de leurs cimes; de l'autre, des glaces tristement resplendissantes d'où s'élèvent des murailles inaccessibles; à leurs pieds un lac immobile et noir à force de profondeur, n'ayant pour rives que la neige, le roc ou des grèves stériles. Plus de fleurs; pas un brier d'herbe: durant huit heures de marche, je n'avais recueilli que les restes desséchés de l'anémone des Alpes, et c'était à la montée de la brèche. Rien de vivant désormais dans ces régions inhabitables. Les izards avaient cherché les gazons où l'automne n'était pas encore descendu. Dans les eaux pas un seul poisson; pas même une seule de ces salamandres aquatiques que je rencontre jusque dans les lacs qui ne dégèlent que trois mois de l'année. Pas un lagopède piétant sur ces champs de neige; pas un oiseau qui sillonne de son vol la déserte immensité des cieux. Partout le calme de la mort. Nous avons passé plus de deux heures dans cette silencieuse enceinte, et nous l'aurions quittée sans y avoir vu mouvoir autre chose que nous-mêmes, si deux frères papillons ne nous avaient ici précédés; encore n'étaient-ce pas les papillons des montagnes; ceux-là sont plus avisés, ils se confinent dans les vallons où ils pompent le nectar des

plantes alpestres, et jamais je ne les vois s'aventurer dans les périlleuses situations. C'étaient deux étrangers: le souci et le petit nacré, voyageurs comme nous et qu'un coup de vent avait sans doute apportés. Le premier voletait encore autour de son compagnon naufragé dans le lac.... Il faut avoir vu de pareilles solitudes, il faut y avoir vu mourir le dernier insecte, pour concevoir tout ce que la vie tient de place dans la nature.

RAMOND, *Voyages au mont Perdu.*

L'ÉDUCATION D'UN PÈRE.

Fin. — Voy. p. 185.

— C'est que pour la première fois, reprit le colonel, je descendis dans mon âme et y lisais. Jusqu'alors je n'avais jamais réfléchi sur moi. Homme d'action, j'agissais, je n'analysais pas. Défauts et qualités poussaient pêle-mêle et à leur fantaisie dans ma vigoureuse mais rude nature. Les mille analyses des consciences délicates qui s'étudient pour se rendre meilleures, les sévères examens des âmes réfléchies qui veulent se réformer, toute cette part d'influence enfin que nous avons dans la formation de notre cœur, m'étaient aussi inconnus qu'impossibles. J'étais bon comme j'étais colère, parce que je l'étais, et sans que je fisse plus pour cultiver ma vertu que pour combattre mon vice. Voilà l'ignorance où j'avais vécu sur moi-même jusqu'à la scène du poker; mais alors la tendresse paternelle me servant de conscience m'éclaira sur moi et sur ma fille; on ruse avec ses défauts, jamais avec ceux de son enfant. Je vis ce que j'étais, parce que je vis ce qu'elle serait, et j'en frémis; mais, en homme habitué aux résolutions décisives, je pris vite mon parti. Je me réformerai, me dis-je, pour la réformer, et dès le jour même je me mis à l'œuvre. Malheureusement on ne se sépare pas sans peine d'un vieil ami de trente-six ans; mon projet n'était rien moins qu'héroïque; mais un héroïsme chronique est chose bien difficile, et l'ingrate vous dira, mon cher Gustave, combien depuis ce moment elle a ri souvent de mes efforts surhumains pour me corriger.

— Et ce n'était pas sans sujet, reprit gaiement Marie. On parle d'un sage qui disait sept fois l'alphabet chaque fois qu'il se sentait près de s'emporter; mon père avait imaginé de boire un verre d'eau (le moment des repas était l'heure habituelle de ses emportements) aussitôt que l'orage grondait au dedans de lui; mais quelquefois les verres d'eau se succédaient si rapidement qu'il manquait d'étouffer, auquel cas l'impatience le prenant, il jurait, brisait tout et perdait en un moment le fruit de quinze jours d'efforts sur lui-même.

— Heureusement ma tendresse pour elle me vint encore en aide. En vérité, toutes les vertus sont, je crois, dans un seul mot, *aimer*. Pendant que je travaillais plus énergiquement qu'heureusement à me corriger, ce petit démon se corrigeait par enchantement; il lui avait suffi pour cela de voir pleurer sa mère au récit de sa faute.

— Et de voir que mon père étouffait de chagrin, dit Marie.

— Est-ce bien vrai que j'y ai été pour quelque chose?... Allons, ne me jette pas ces regards de reproche; tu sais bien que je feins de ne pas croire à cette bonne parole pour que tu me la répètes. Toujours est-il qu'elle se corrigea; mais il advint qu'à mesure qu'elle s'éloigna de ce vice, elle le jugea; la colère lui apparut telle qu'elle est réellement (car elle m'a désillusionné sur la violence), une faiblesse et non une force, une cruauté singeant l'énergie, et elle la prit en dédain comme en haine; de là à me blâmer, il n'y avait qu'un pas; me blâmer, c'était me considérer moins; me considérer moins, c'était me désaimer.

— Oh! mon père!

— Oh! il faut dire ce qui est, tu te détachas de moi; un père ne se trompe pas là-dessus, sache-le bien. Ne fallait-il pas que ta mère t'avertit par un mouvement de bras de venir

m'embrasser ? Tu ne savais plus serrer ma tête dans tes mains avec les mêmes étreintes, et lors même que tes lèvres me répétaient les anciennes paroles de tendresse, ton cœur sincère corrigeait, malgré toi, le mensonge innocent de ta bouche par je ne sais quel accent glacé qui me navrait. Chacun de mes enlèvements, surtout quand il tomhait sur ta mère, brisait un lien entre toi et moi. Ma douleur fut profonde, atroce ; me voir presque indifférent au seul être que j'eusse aimé réellement, je crus en devenir fou. Alors...

— Je veux achever le reste, s'écria Marie. Alors, mon ami, dit-elle à son fiancé, alors mon père alla trouver ma mère et lui dit : « Ma fille ne m'aime plus ; cette enfant me voit emporté et me croit cruel ; elle me croit bourreau parce qu'elle me voit despote ; elle a ses raisons peut-être, mais je ne puis résister à son indifférence, j'en mourrais ; je veux me corriger, je me corrigerai. Malheureusement, à moi seul, je ne le puis pas ; je viens à vous, aidez-moi. Je vous ai fait bien souffrir, mais vous êtes meilleure que moi, et je suis malheureux ; aidez-moi. » En parlant ainsi, sa voix tremblait d'émotion ; ma pauvre mère, qui entendait pour la première fois sortir de sa bouche des paroles affectueuses, s'écria pleine de joie : « Vous vous trompez, mon ami, elle vous aime toujours, elle ne serait pas ma fille si elle vous aimait moins. — Je ne me trompe pas, mon amie, et mon châtement est juste ; je vous ai méconnue ; mais nous sommes jeunes encore. Je compte sur vous : chaque fois que vous verrez paraître les signes de mon emportement, et vous devez les connaître, pauvre femme, dites-moi ces seuls mots : *Mon ami*, et je m'arrêterai aussitôt... Merci. » Mon père, après ces paroles, la serra avec force sur sa mâle poitrine, et ma pauvre mère accourut près de moi en me disant avec ivresse : « Ah ! chère, chère enfant, je te dois le premier beau jour de mon mariage, cours embrasser ton père. » Depuis ce jour tout changea ; mon père était trop homme d'honneur pour qu'une fois l'idée de devoir attachée à ses égards pour ma mère, il pût y manquer ; ce devoir devint bientôt un plaisir, ces égards de la tendresse. J'avais neuf ans, le moment de mon éducation était arrivé. Ma mère savait beaucoup...

— Je lui avais souvent laissé le temps d'apprendre, dit le colonel, et elle s'était instruite, comme les femmes s'instruisent presque toujours, par désespoir.

— Je ne veux plus que vous m'interrompiez.

— J'obéis.

— Quand je commençai à grandir, ces connaissances, amassées tout en pleurant, lui devinrent chères, parce qu'elle put me les communiquer, communication pleine d'intérêt pour moi ; car la tournure particulière de l'esprit de ma mère prêtait une grâce piquante à tout ce qu'elle avait appris, et le faisait pénétrer dans l'esprit de qui l'écoutait par je ne sais quelle pointe insensible. Tel narrateur, tel auditeur : elle racontait trop bien pour que je n'écoutesse pas volontiers ; j'écoutais trop bien pour ne pas retenir ; mes progrès furent rapides avant même que mon père soupçonnât que ma mère m'instruisit. Un jour il m'entendit faire récit à ma gouvernante d'un trait d'histoire assez peu connu. — « Qui t'a appris cela, mon enfant ? — C'est ma mère. — Ah ! » Une autre fois, il me voyait ranger des fleurs séchées dans un livre. — « Que fais-tu là, ma fille ? — Je range mes graminées dans mon herbier. — Herbier, graminées ? mais c'est de la botanique, je crois ; est-ce que tu sais la botanique ? — Ma mère me l'apprend. — Ta mère sait donc la botanique ? — Sans doute, et nous devons commencer demain l'histoire naturelle. » A ce moment, ma mère entra : « Est-ce que vous savez l'histoire naturelle ? lui dit-il.

— Un peu, mou ami ; pourquoi ?

— Vous ne me l'avez jamais dit.

— Des choses plus sérieuses vous occupaient.

— Quand donc l'avez-vous apprise ?

— Pendant votre seconde campagne d'Allemagne.

— Ah ! oui, lorsque je restai un an sans vous écrire... Et

un nuage de tristesse passa sur sa figure ; puis il ajouta : — Je suis heureux de me sentir si jeune ; j'aurai le temps de vous dédommager de tout le mal que je vous ai fait.

En effet, notre vie devint la sienne, et il assista à toute mon éducation. Ma mère parlait peu dans le monde, et presque toujours à demi-mots ; sa pensée se laissait deviner plutôt qu'elle ne s'exprimait ; mais quand elle prenait pour moi le rôle d'institutrice, son langage était à la fois si simple, si fin et si poétique, qu'aucune parole ne m'a jamais touchée davantage. Mon père, tout fier d'avoir une telle femme, et tout surpris de ne s'en être jamais douté, ne tarissait pas d'exclamations. Il commença de l'aimer et pour elle et pour moi, pour ce qu'elle savait et pour ce qu'elle m'apprenait. Un homme moins simple de cœur eût pu souffrir du mérite de sa femme si soudainement révélé, et n'eût pas consenti de bonne grâce à quitter ou du moins à partager ce premier rang dont les hommes font si volontiers leur place naturelle ; mais lui, avec sa naïve et forte nature...

— Assez, assez, dit le colonel.

— Je vous ai défendu de m'interrompre ; pour vous punir, vous aurez un éloge de plus. — Avec son âme simplement grande, il ne voyait là qu'une injustice à réparer, et surtout le bien de sa fille, l'amélioration de sa fille. Si je faisais quelque progrès, si je répondais avec justesse : « Vous êtes un ange, » disait-il à ma mère ; et un jour l'émulation s'emparant de lui, il arriva en me disant : « Je veux aussi t'apprendre quelque chose ; mais quoi ? Voilà le difficile. Je t'enseignerais bien à enlever une redoute, mais ce n'est pas ton affaire ; il n'y a pas un meilleur pointeur que moi dans toute l'armée ; mais ce n'est toujours pas ton affaire. Voyons, je veux te montrer la géographie ; non pas cette géographie que l'on enseigne sur de grandes feuilles de papier avec de petits points noirs pour montagnes et de petits zig-zag pour rivières, mais la vraie géographie, celle qui s'apprend avec les semelles de souliers. J'ai couru toute l'Europe ; nous voyagerons ensemble. » Et il commençait par avancer ses descriptions. Et que d'heures se sont ainsi passées dans cette chambre que vous voyez d'ici, auprès de ma petite table de travail, mon père à droite, ma mère à gauche, moi au milieu, et pendant plusieurs heures de la journée ces deux êtres si chers se réunissant pour donner tout ce qu'il y avait de bon en eux à cette petite fille dont Dieu se servait pour les réconcilier, et qui lui en a bien rendu grâce depuis ! La leçon finie : « Allez jouer, enfant, me disait mon père ; et pour eux, ils restaient là, ayant chacun un bras appuyé sur cette petite table, et causant, de qui ? Toujours de moi, s'aimant pour moi, s'aimant en moi, et désormais inséparablement unis... »

— Et c'est ainsi, reprit le colonel, que j'ai été métamorphosé. J'étais dur, je suis bon, du moins je l'espère ; j'étais violent, je suis juste ; je tyrannisais, j'aime ; je ne jure plus, je ne bois plus, je ne fume presque plus... Que dirait mademoiselle ? Ah ! celui qui est là-haut sait bien ce qu'il fait en nous donnant des enfants ; nous croyons ne recevoir en eux que des êtres à adorer, et ils nous élèvent... Venez m'embrasser, mon précepteur. »

Marie se pencha sur le front déjà un peu chauve du colonel, et le baisa tendrement ; le jeune fiancé, les regardant tous deux avec des larmes dans les yeux, se dit tout bas : Dieu m'a béni.

J'ai mis tous mes efforts à former ma vie.

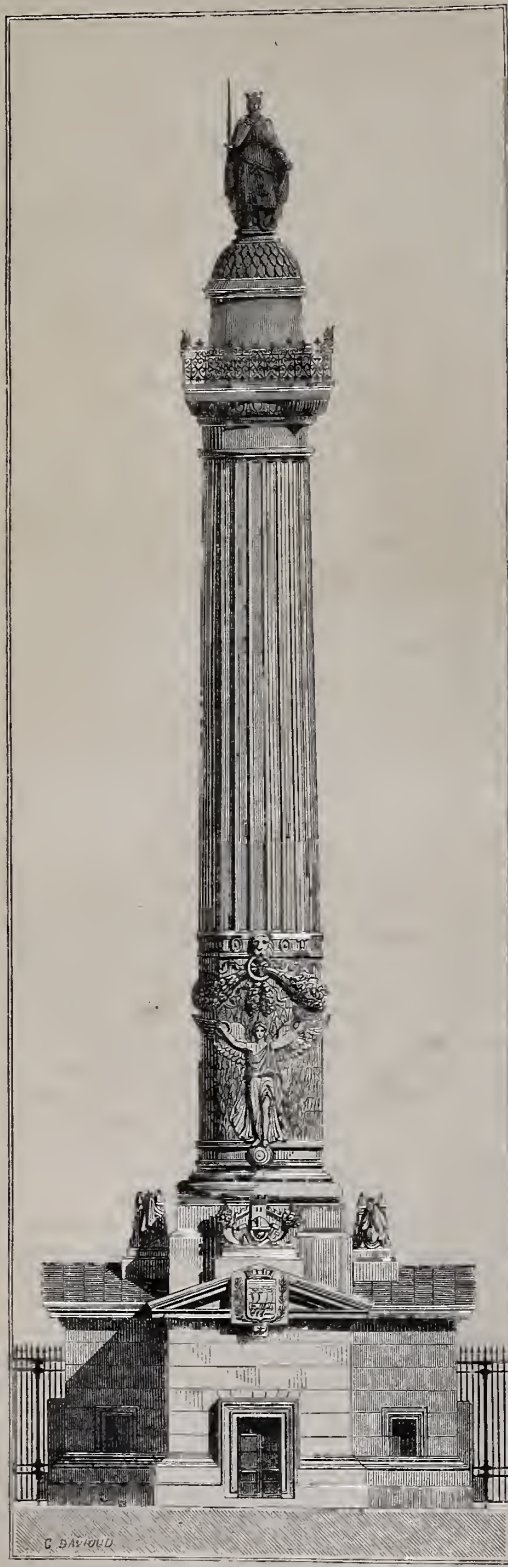
MONTAIGNE.

COLONNES MONUMENTALES

DE LA BARRIÈRE DU TRÔNE ACHÉVÉES EN 1845.

En 1783, les fermiers généraux, voulant prévenir plus sûrement la contrebande et soumettre aux droits d'octroi

un plus grand nombre d'habitants, obtinrent du ministre Calonne de reporter le mur d'enceinte de Paris au-delà des boulevards neufs, et d'élever à chacune des nouvelles entrées des constructions destinées aux bureaux et logements



Une des deux colonnes de la barrière du Trône, à Paris.

des commis préposés à ce service fiscal. L'architecte Ledoux fut chargé de cet important travail dans lequel il devait trouver l'occasion de se livrer à tous les caprices d'une imagination malheureusement déréglée. Préoccupé sans doute de

caractériser les entrées d'une grande capitale par des constructions d'un aspect monumental, cet architecte affecta de donner à des bâtiments d'une utilité vulgaire l'apparence de temples ou de monuments somptueux. Comme correctif à cette magnificence déplacée, Ledoux adopta un style d'architecture plus bizarre qu'original, sans précédent aucun, et qui, grâce au goût public, est resté sans imitateur. Ce style, contraire à tous les principes de la bonne construction, fut uniformément appliqué à toutes les barrières qui, quoique au nombre de cinquante-cinq, étaient toutes différentes de forme et de disposition.

Parmi ces barrières, celle dite du Trône, élevée à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, mérite d'être distinguée. L'étendue même de l'emplacement qu'il s'agissait de décorer paraît ici avoir influé d'une manière heureuse sur la disposition adoptée par l'architecte, et l'on ne peut qu'approuver le parti qu'il a pris de décorer cette entrée, l'une des principales et des plus belles de Paris, de deux colonnes monumentales de grande dimension. Mais ces colonnes ne furent pas achevées, et les projets conçus par Ledoux restèrent ignorés. Lorsque dans ces dernières années il fut question de terminer ou pour mieux dire de commencer la décoration de ces colonnes, l'architecte chargé de cette tâche dut forcément s'assujettir aux bossages de pierre qui avaient été ménagés dès l'origine pour recevoir de la sculpture; et de plus il fallut entreprendre d'importants travaux de consolidation devenus nécessaires par les dommages qu'avaient occasionnés à la construction les incendies de 1789 et de 1830. Ces travaux commencés en 1842 présentaient de grandes difficultés, ils furent exécutés avec beaucoup de soin. L'évidement laissé dans l'intérieur de chaque colonne, était primitivement destiné à recevoir un escalier en hélice en pierre; on y substitua un escalier en fonte dont la combinaison avait l'avantage de ne pas fatiguer la construction du fût de pierre. La largeur de cet évidement est de 1^m, 75. Le diamètre du fût de chaque colonne est à la base de 3^m, 30 et de 2^m, 84 au-dessous du chapiteau. La hauteur du soubassement des colonnes est de 7^m, 50; l'ensemble de la colonne, compris la base et le chapiteau, est de 23^m, 02 ce qui donne comme hauteur totale de 30^m, 50, non compris la statue et le piédestal qui la supporte (voy. 1841, p. 178, le parallèle des principales colonnes monumentales).

Le fût des colonnes est cannelé dans les deux tiers de sa hauteur, le tiers inférieur est décoré de figures allégoriques, de trophées et de guirlandes de fruits qui s'enlèvent en relief sur un fond de feuilles de chêne. Les figures sculptées sur les faces opposées de chaque colonne, représentent du côté de Paris, l'Industrie et la Justice, par M. Simart; et du côté de l'avenue de Vincennes, la Victoire et la Paix, par M. Desbœuf. Ces figures sont d'un bon style et bien conçues pour la place qu'elles occupent, de manière à ne pas nuire à l'ensemble des colonnes. Seulement on serait fondé peut-être à reprocher aux artistes de ne pas avoir suffisamment caractérisé le sens allégorique qu'elles ont la prétention d'exprimer, et si ce n'étaient les trophées qui sont placés au-dessous, on ne saurait voir dans ces figures que des renommées, ou des génies ailés sans aucune expression particulière. Ces myriades de feuilles de chêne qui enveloppent la partie inférieure du fût, et qui peuvent être appliquées avec bonheur sur des colonnes de petite dimension, nous paraissent tout à fait déplacées sur des colonnes monumentales de la dimension de celles-ci.

Chacune des colonnes est surmontée d'une statue de bronze de 3^m, 80 de hauteur: l'une de ces deux statues, qui représente Philippe-Auguste, est de M. Dumont; l'autre, qui représente saint Louis, est de M. Etex; elles font face à l'avenue de Vincennes. La décoration de chacune des colonnes est dans son ensemble d'un assez bon effet, et donne à cette entrée de Paris un aspect grandiose et imposant, aspect qui serait très-certainement plus satisfaisant si les deux colonnes étaient moins distantes l'une de l'autre et si l'espace environnant

était moins vaste. — La dépense totale des travaux de restauration et d'achèvement des deux colonnes de la barrière du Trône s'est élevée environ à la somme de 250 000 francs.

Le nom de barrière du Trône prend son origine du trône qui fut élevé en cet endroit pour Louis XIV et Marie-Thérèse lors de leur entrée dans Paris, le 26 août 1660. Ce fut éga-



Barrière du Trône.

lement sur cet emplacement que Perrault projeta le fameux arc de triomphe sur lequel nous avons donné quelques détails (voy. 1847, p. 326).

MÉMOIRES DE GIBBON.

(Suite. — Voy. p. 151.)

J'arrivai à l'université d'Oxford avec un fond d'érudition capable d'embarrasser un docteur, et un degré d'ignorance dont un petit écolier aurait eu honte.

Le voyageur qui visite Oxford et Cambridge est surpris et édifié de l'ordre apparent et de la tranquillité qui règnent au séjour des muses anglaises. Dans les plus célèbres universités de Hollande, d'Allemagne et d'Italie, les écoliers qui y arrivent en essaims de divers pays sont négligemment dispersés chez les bourgeois, dans des logements particuliers ; ils s'habillent suivant leur fantaisie et leurs moyens ; et dans les querelles qu'amène l'effervescence de la jeunesse et du vin, leurs épées, quoique plus rarement aujourd'hui qu'au commencement du siècle, se rongissent quelquefois de sang. L'usage des armes est banni de nos universités. L'habit uniforme des étudiants, le bonnet carré et la robe noire, sont adaptés aux professions civiles et même ecclésiastiques, et depuis le docteur en théologie jusqu'au dernier gradué, les degrés d'âge et de science se distinguent à des marques extérieures. Au lieu d'être semés dans une ville, les étudiants d'Oxford et de Cambridge sont réunis dans des collèges ; il est pourvu à leur entretien, ou à leurs dépens, ou à ceux des fondateurs ; et les heures réglées pour les salles et la chapelle rappellent la discipline des communautés régulières et religieuses que ces établissements ont remplacées. Les yeux des voyageurs sont attirés par la situation ou la beauté des édifices publics, et les principaux collèges

ressemblent à autant de palais qu'une nation libérale a élevés et entretient pour l'habitation des sciences.

Mon entrée à l'université d'Oxford ouvre comme une ère nouvelle dans ma vie ; et, à quarante ans d'intervalle, je me rappelle encore mes premières émotions de satisfaction et de surprise. Dans ma quinzième année, je me sentis élevé soudainement de l'état d'enfant à celui d'homme. Ceux que je respectais comme mes supérieurs en âge et par leur rang classique, m'accueillirent avec toutes sortes de marques de politesse et d'attention ; et le bonnet de velours et la robe de soie qui distinguent l'étudiant d'un rang supérieur de celui du peuple, flattèrent ma vanité. Une somme honnête, plus d'argent que n'en a jamais vu un écolier, fut mise à ma disposition ; et je pouvais user auprès des négociants d'Oxford d'une latitude de crédit indéfinie et dangereuse. On me mit dans les mains une clef qui me donnait la disposition d'une bibliothèque savante et nombreuse. Mon appartement au collège de la Madeleine était composé de trois pièces élégantes et bien meublées ; et les promenades attenantes, si elles eussent été fréquentées par les disciples de Platon, auraient pu se comparer aux ombrages attiques des bords de l'Ilissus. Telle fut la brillante perspective de mon entrée à l'université d'Oxford. Mais ce n'était là qu'une illusion.

L'expression de la reconnaissance est une vertu et un plaisir. Un cœur honnête se plaît à chérir et à célébrer la mémoire des auteurs de ses jours ; et nos maîtres d'instruction sont les pères de notre esprit. J'applaudis à une piété filiale qu'il m'est impossible d'imiter ; car je ne saurais avouer une dette imaginaire pour usurper le mérite d'une rétribution juste ou généreuse. Je ne me reconnais redevable d'aucune obligation envers l'université d'Oxford, et elle peut me renoncer d'aussi bon cœur pour fils que je suis prêt à la désavouer pour mère. J'ai passé au collège de la Madeleine

quatorze mois, qui sont bien les quatorze mois les plus vides et les plus inutiles de ma vie. Le lecteur peut prononcer entre l'écolier et l'école; mais je ne saurais feindre de me regarder comme incapable de toute connaissance littéraire. L'excuse spécieuse, et qui se présente d'elle-même, de mon âge tendre, de ma préparation imparfaite et de mon départ précipité, peut sans doute être alléguée, et je ne veux rien lui ôter de sa valeur. Cependant je n'étais pas, dans ma seizième année, dépourvu de capacité ou d'application; mes lectures d'enfance elles-mêmes avaient développé pour les livres un penchant précoce quoique aveugle. C'était, si l'on veut, un torrent égaré, mais on pouvait lui apprendre à couler dans un canal profond et à prendre un cours réglé. Sous la discipline d'une académie bien constituée, sous la conduite de professeurs habiles et vigilants, j'aurais pu graduellement m'élever des traductions aux originaux, des classiques latins aux grecs, des langues mortes à la science vivante; mes heures auraient été employées à des études utiles et agréables, les écarts de l'imagination réprimés, et j'aurais échappé aux tentations de paresse qui finalement précipitèrent mon départ d'Oxford.

Les écoles d'Oxford et de Cambridge furent fondées dans l'âge ténébreux de la fausse et barbare science, et portent encore l'empreinte des vices de leur origine. Leur discipline primitive fut adaptée à l'éducation monastique. Les découvertes, les idées nouvelles, saisies avec tant de vivacité par la concurrence de la liberté, sont reçues avec une répugnance chagrine dans ces corporations orgueilleuses, placées au-dessus de la crainte de la rivalité et au-dessous de l'aveu de l'erreur.

(Gibbon, à la suite de dissentiments religieux entre son père et lui, fut envoyé en Suisse pour y achever ses études. Voici ce qu'il écrit sur cette partie de sa jeunesse :)

Nous quittâmes Londres le 19 juin, traversâmes la mer de Douvres à Calais, courûmes la poste à travers plusieurs provinces de France par la route directe de Saint-Quentin, Reims, Langres, Besançon, et arrivâmes le 30 à Lausanne, où je fus aussitôt mis dans la maison et sous la tutelle de M. Pavilliard, ministre protestant.

La rapidité du mouvement du voyage, la nouveauté et la variété des scènes du continent, et la politesse de M. Frey, homme de sens qui n'était étranger ni aux livres ni au monde, avaient tenu en activité mes sens et mes esprits. Mais après que M. Frey m'eut laissé aux mains de M. Pavilliard, et que je fus établi dans ma nouvelle demeure, j'eus le loisir de contempler l'étrange et mélancolique perspective qui s'ouvrait devant moi. Les premiers désagréments que j'éprouvai tinrent à mon ignorance de la langue. Dans mon enfance, j'avais un moment étudié la grammaire française, et je comprenais imparfaitement la prose aisée qui traite des choses simples et familières; mais jeté ainsi tout à coup sur une terre étrangère, je me trouvai privé à la fois de l'usage de la parole et de l'ouïe, et incapable pendant quelques semaines, non seulement de jouir des plaisirs de la conversation, mais encore de faire aucune question sur les choses les plus communes de la vie, et d'y répondre. Il n'est point d'Anglais, élevé dans son pays, qui ne soit blessé de tout nouvel objet, de toute nouvelle coutume; mais il n'y a personne, de quelque pays qu'il pût être, que le premier aspect de ce logement, de cet ameublement n'eût repoussé. A la place de mon élégant appartement du collège de la Madeleine, c'était une rue étroite, sombre, la moins fréquentée d'une ville qui n'est pas belle, une maison vieille et inconmode, une petite chambre mal bâtie, mal meublée, qui, aux approches de l'hiver, au lieu d'un feu qui fait société, était destinée à recevoir la chaleur invisible d'un poêle. Je tombais de nouveau, de l'état d'homme, à la dépendance d'écolier et d'enfant. Mes dépenses réduites infiniment, étaient réglées par M. Pavilliard. Je n'avais à ma disposition qu'une somme très-médiocre que je recevais chaque mois; et hors d'état de me servir, et mal-

adroit comme j'ai toujours été, je n'eus plus la jouissance du secours indispensable d'un domestique. Ma situation me semblait aussi dénuée d'espérance que de plaisirs.

Mais tel est le bonheur particulier de la jeunesse, que les objets et les événements les plus désagréables font rarement sur elle une impression profonde et durable: elle oublie le passé, jouit du présent et anticipe sur l'avenir. A l'âge flexible de seize ans, j'eus bientôt appris à supporter, et, par degrés, à adopter les nouvelles formes d'une situation assujettie. Le temps usa ce qu'elle avait de véritablement pénible.

Le français est d'usage dans le pays de Vaud, et on l'y parle avec moins d'imperfection que dans la plupart des provinces reculées de France. Je fus forcé par la nécessité, vivant autant que je le faisais dans la famille Pavilliard, d'écouter et de parler; et si je fus découragé d'abord par la lenteur de mes progrès, au bout de peu de mois je fus étonné de leur rapidité. Ma prononciation se forma par la répétition assidue des mêmes sons; la variété des mots et des idiomes, les règles de la grammaire et les distinctions des genres s'imprimèrent dans ma mémoire. J'acquis par la pratique l'aisance et la liberté; et, avant mon retour en Angleterre, le français, dans lequel je pensais involontairement, était plus familier à mon oreille, à ma langue, à ma plume, que l'anglais lui-même. Le premier effet de cette acquisition naissante fut de ranimer mon amour pour la lecture, que le séjour d'Oxford avait glacé, et j'eus bientôt bouleversé la bibliothèque de mon Mentor. Ces amusements eurent un avantage réel. Mon jugement et mon goût avaient acquis dès lors quelque maturité. De nouvelles formes de style, une littérature nouvelle s'offraient à moi; la comparaison des manières et des opinions étendait mes vues, redressait mes préjugés; et un extrait volontaire et volumineux que je fis sur l'histoire de l'Église et de l'Empire de Le Sueur, doit être regardé comme tenant le milieu entre mes études d'enfance et celles de la maturité. Aussitôt que je fus en état de parler avec les personnes de la maison, je commençai à me plaire à leur compagnie; ma gauche timidité se polît et s'enhardit; et pour la première fois, je fréquentai des assemblées d'hommes et de femmes. La connaissance de la famille Pavilliard me prépara par degré à celle de sociétés plus élégantes. Je fus reçu avec bonté et indulgence dans les meilleures maisons de Lausanne, dans l'une desquelles je formai une relation intime et soutenue avec M. Deyverdun, jeune homme d'un aimable caractère et d'un excellent jugement. Quant aux talents de l'écriture et de la danse, mes succès, il faut l'avouer, furent médiocres, et je consacrai bien inutilement quelques mois au manège. Mon inaptitude aux exercices du corps me rattacha à la vie sédentaire, et le cheval, ce favori de mes compatriotes, n'a jamais contribué aux plaisirs de ma jeunesse.

La reconnaissance ne me permet point d'oublier les obligations que j'ai aux leçons de M. Pavilliard. Il était doué d'un entendement net et d'un cœur chaud; il était raisonnable, parce qu'il était modéré. Dans le cours de ses études, il avait acquis une connaissance juste, quoique superficielle, de plusieurs branches de littérature. Une longue pratique l'avait formé à l'art d'enseigner, et il s'appliqua avec une patience assidue à connaître le caractère, à gagner l'affection et ouvrir l'esprit de son pupille. Aussitôt que nous commençâmes à nous entendre réciproquement, il me fit passer avec art de ce goût sans choix pour la lecture auquel j'étais livré dans la route d'une véritable instruction. Je consentis avec plaisir à ce qu'une portion de mes heures du matin fût consacrée à un plan d'histoire moderne et de géographie, et à un examen critique des classiques français et latins; et à chaque pas, je me sentais fortifié par l'habitude de l'application et de la méthode. Sa prudence réprima et dissimula quelques saillies de jeunesse. Le compte favorable qu'il rendit de ma conduite et de mes progrès, m'obtint par degrés quelque latitude de liberté et de dépense, et il dé-

sira lui-même adoucir les désagréments que j'éprouvais par suite de la manière dont j'étais logé et meublé.

La suite à la prochaine livraison.

LE SAPIN.

Un jour la Vigne disait au Sapin : — Tu t'élèves avec orgueil vers le ciel, mais tu es roide et froid.

Si comme toi je ne répands pas un large ombrage sur le voyageur fatigué, le suc de mes grappes le restaure et lui donne des forces.

En automne, quelle joie je répands dans la demeure de l'homme, et comme je ravive le cœur du vieillard !

Ainsi parlait la Vigne. Le Sapin l'écoutait en silence ; puis il lui répondit, avec un mélancolique soupir : — Je reconnais toutes les qualités.

Mais à celui qui est fatigué de la vie je donne un repos meilleur que celui qu'il peut attendre de toi : je l'enferme dans les planches de son cercueil. J. KOERNER.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES SYMBOLES DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE USITÉS EN FRANCE DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'À NOS JOURS.

Les insignes nombreux qui font l'objet de ces recherches peuvent se diviser en trois catégories :

1. Insignes militaires ;
2. Insignes de la royauté ou du gouvernement ;
3. Insignes ou symboles nationaux.

§ 1. INSIGNES MILITAIRES.

Bêtes fauves. Sanglier. — Les Germains et les Gaulois, ainsi que les Romains, se servaient d'enseignes militaires et les tenaient en grand honneur. César raconte que, lors d'une levée de boucliers dont les Carnutes prirent l'initiative, les chefs gaulois, stipulant pour chacune de leurs tribus, firent réunir les enseignes selon la coutume usitée dans les conjonctures les plus graves, et qu'ils délibérèrent en présence de ces gages sacrés. Chez les Germains, ces enseignes, au rapport de Tacite, consistaient en images de bêtes fauves, qu'ils tiraient de leurs forêts sacrées chaque fois qu'ils entraient en campagne. Valerius Flaccus, dans son *Argonautique*, nous montre les Coralles arborant, entre autres symboles guerriers, « le sanglier à la crinière de fer. » Il paraîtrait que cet animal fut également employé pour le même usage, c'est-à-dire comme enseigne militaire, par un grand nombre des peuples, d'origine si diverse et pour quelques-unes si lointaine, qui vinrent successivement habiter le sol de la Gaule. C'est ainsi qu'on le voit figurer sur une multitude de monnaies, sur les sculptures de l'arc de triomphe d'Orange, et ailleurs encore. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs (fig. 1) le dessin d'un sanglier de bronze autrefois enchâssé sur une hampe, et que l'on croit généralement une enseigne gauloise. Ce monument, décrit par Grivaud de La Vincelle, se trouve actuellement dans le cabinet de M. Dupré.

Chape de saint Martin. — Lorsque le christianisme eut remplacé les religions barbares, la chape de saint Martin devint la principale enseigne militaire des rois francs. Il n'est pas facile aujourd'hui de déterminer exactement la forme et même la nature de cet insigne célèbre. Les biographes de saint Martin racontent que lorsque cet apôtre, se rendant un jour à l'église, eut donné à un pauvre sa tunique, il ne garda sur lui qu'un vêtement court et grossier nommé *chape*. Du Cange pense que c'est ce vêtement qui fut conservé en l'honneur de l'apôtre, et qui, religieusement gardé parmi les plus précieuses reliques ; accompagnait partout les rois francs, soit dans leurs palais pendant la paix, soit dans leurs camps ou même au milieu de la mêlée pendant la guerre. Selon le père Daniel, le nom de *chape de saint Martin* ne doit s'ap-

pliquer qu'à la chape qui contenait, avec d'autres dépouilles vénérées, le vêtement en question, et qui se portait effectivement à la guerre. Quoi qu'il en soit, l'histoire ne nous fournit plus de trace de la chape de saint Martin après la fin de la race mérovingienne.

Drapeaux d'étoffe. — Du temps de Charlemagne, et pendant toute la durée de sa dynastie, les symboles militaires n'étaient vraisemblablement autre chose que des drapeaux d'étoffe, qui furent employés généralement dans le même but par tous les peuples et à toutes les époques.

Oriflamme. — Mais dès le onzième siècle, sous le règne de Philippe I^{er}, un nouveau signe se substitua dans la vénération publique à la chape de saint Martin et servit à rallier les combattants de nos armées : ce fut l'oriflamme, dont il a été amplement parlé dans ce recueil (voy. la Table des dix premières années, et 1845, p. 375).

Ajoutons que le soin de porter cet étendard était toujours confié à l'un des capitaines les plus distingués de l'armée et constituait une charge si importante qu'on vit un maréchal de France préférer à cette éminente dignité celle de *porte-oriflamme*. Le chevalier à qui cet honneur insigne était dévolu devait jurer en recevant ce drapeau, de ne point s'en séparer, même par *doute de mort ou autre aventure*. Plus d'une fois ce serment fut rempli avec une héroïque fidélité ; témoin cet Anseau de Chevreuse qui, à la bataille de Mons-en-Pevellé (1304), fut *trouvé mort, l'oriflamme entre ses bras*.

Rappelons aussi que le roi Charles VI, de funeste mémoire, fut le dernier qui leva l'oriflamme. A partir de cette époque, elle disparaît de la scène de l'histoire sans que l'on sache avec précision comment elle fut détruite, ou perdue, ou ramenée à Saint-Denis.

Bannière royale. Cornette blanche. — Indépendamment de l'oriflamme, il y eut, pour ainsi dire de tout temps, diverses enseignes militaires flottantes connues sous les noms de bannières, fanons et étendards du roi, ou d'autres chefs de guerre. Nous compléterons ici, sans nous répéter, les notions que nos lecteurs ont déjà trouvées sur ce sujet dans nos colonnes. L'étendard particulier du roi subit, en suivant le cours des siècles et le goût personnel des princes, de nombreuses variations. Ainsi, dans une mosaïque fort ancienne citée par Du Cange, et publiée par B. de Montfaucon, Charlemagne est représenté tenant à la main un drapeau bleu semé de roses rouges. Charles VII à son entrée dans la ville de Rouen, l'an 1449, avait un étendard de satin cramoiis orné de *soleils ou fleurs de souci* d'or, etc. etc. A Bouvines en 1214, la bannière royale était bleue semée de *fleurs de lis* d'or. Plus tard, la couleur blanche fut consacrée pour celle du champ, et c'est ainsi que se composait l'étendard royal dans les derniers temps du règne de la branche aînée de la maison de Bourbon.

§ 2. INSIGNES DE LA ROYAUTE OU DU GOUVERNEMENT.

Insignes de la royauté sous Childéric I^{er}. — Le monument le plus ancien des emblèmes de notre monarchie est le sceau d'or de Childéric I^{er}, roi des Francs, mort en 481, et retrouvé avec d'autres antiquités fort précieuses dans son tombeau, près de Tournay, en 1653. La figure gravée sur ce sceau (voy. fig. 3.) qui n'est autre que le portrait même du roi, représente un jeune homme, la tête nue, couverte de longs cheveux, vêtu d'une tunique et portant une lance ; avec ces mots : *CHILDIRICI REGIS*. (Sceau de *Childéric, roi*.) A côté du roi, dans le tombeau, se trouvaient sa lance, son épée, sa hache, un globe en cristal et enfin un nombre considérable d'abeilles d'or incrustées de pierres rouges (1), les unes aveugles et les autres avec des yeux. (V. fig. 4.) Jean-Jacques Chifflet, chargé par le gouverneur des Pays-Bas de décrire et de publier ces curieux monuments, s'efforça de prouver, en alléguant la présence de ces abeilles, que c'était là le premier

(1) Voy. 1847, p. 318.

et le véritable emblème de la monarchie française et que les fleurs de lis n'étaient qu'une imitation ignorante ou dégénérée de ce symbole. Mais cette opinion, complètement arbitraire et dénuée de preuves raisonnables, n'a jamais obtenu de crédit dans la science.

On chercherait vainement sur les monuments des cinq premiers siècles de la monarchie, une série de symboles quelconques constamment et régulièrement affectés à la représentation de l'autorité souveraine ou publique. Clovis, revenu à Tours en 507 après avoir vaincu Alarik, reçut dans cette ville le titre de patrice et de consul que lui envoya l'empereur Anastase. Dès lors et à l'imitation des empereurs d'Orient, le roi des

Francs se para des marques de la souveraineté, telles que la pourpre, la chlamyde et le diadème. Mais ce dernier insigne ne reparait pas dans les monuments figurés des successeurs immédiats de ce prince. Le sceau que les rois de la première race appliquaient, comme signe de leur autorité, sur leurs diplômes, ne présente ordinairement qu'une tête de face du travail le plus barbare, couronnée seulement de la longue chevelure mérovingienne, signe de la royauté chez les Francs, avec le nom du roi pour légende. Tel est le sceau de Childéric, que nous avons déjà décrit (1846, p. 272) : la fig. 5 représentant le sceau de Childebert III en fournit un nouvel exemple.

Sceau des rois de la deuxième race. — Sous la seconde



Fig. 1.

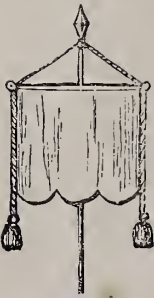


Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 5.



Fig. 6.



Fig. 7.

dynastie, l'image s'agrandit et nous offre une tête de profil barbu, les cheveux courts et presque toujours couronnée de laurier (Voy. fig. 6. le sceau de Charlemagne). Cette empreinte, dont le roi se servit au commencement de son règne, paraît être le produit d'une pierre antique, enchâssée dans le cercle qui porte la légende : † *Christe, protege Carolum, regem Francorum* (ô Christ! protège Charles, roi des Francs). On connaît un autre sceau du même prince, sans légende, et dont Charlemagne se servit comme empereur. Il

offre l'empreinte d'une intaille du plus beau travail, représentant un Jupiter Sérapis; l'empereur le rapporta probablement d'Italie en 774. (fig. 7.)

La suite à une autre livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

OLEVANO.



Vue d'Olevano dans les états romains. — Dessin d'Aligny.

De toutes les villes des environs de Rome, aucune n'attire plus de pèlerins que Subiaco qu'embellissent des bois, un lac, des grottes, des rochers, des cascades et un vieux château ruiné. Ce charmant pays est situé à une douzaine de lieues de Rome, sur la route de Naples. Trois lieues plus loin, un peu sur le côté de la route, les paysagistes aiment à retracer sur leurs albums le joli village d'Olevano, dont notre gravure reproduit le site pittoresque. Cet endroit ne se recommande toutefois dans l'histoire que par le voisinage de Subiaco et d'Anagni, lieux qu'ont illustrés saint Benoît et Boniface VIII, dont les noms figurent à des titres si différents dans les fastes de l'Italie ecclésiastique.

On sait que saint Benoît fit en Italie, et plus tard, par ses disciples, dans tout l'Occident, pour la régularisation de la vie monastique, ce qu'avaient fait avant lui en Orient saint Antoine et saint Basile. A dix-sept ans, il renonça aux honneurs auxquels le destinait sa famille pour se retirer dans une grotte solitaire, auprès de Subiaco. Sa retraite, devenue d'abord un lieu de pèlerinage pour quelques pâtres, fut bientôt le centre d'une congrégation formée de ceux qui étaient venus l'entendre et qui avaient voulu se mettre sous sa direction. Des persécutions obligèrent Benoît à s'établir au mont Cassin, où le couvent qu'il fonda prospéra rapidement. Le roi des Ostrogoths, Totila, vint lui-même s'entretenir avec le célèbre réformateur qui, le premier, fit renoncer les ermites d'Occident à leur oisiveté pour se livrer à la culture des lettres alternant avec celle des champs. On sait avec quel succès les Bénédictins luttèrent contre la barbarie qui vint envahir l'Europe au commencement du sixième siècle. Leurs colonies, jetées au milieu des peuples germaniques, furent autant d'écoles de civilisation, d'industrie et de défrichement. Saint Benoît, mort en 543, n'en vit pas les immenses développements; mais ses premiers disciples, Placide et Maur, furent accueillis dans la Sicile et la France, comme il l'avait été lui-même de l'Italie.

Quant à Boniface VIII, chacun connaît ses démêlés avec Philippe le Bel. Ce fier pontife, qui écrivait dans sa bulle *Unam sanctam* : « Quiconque résiste à la souveraine

puissance spirituelle résiste à l'ordre de Dieu, à moins qu'il n'admette deux principes, et que par conséquent il ne soit manichéen, » déclara à Anagni, en présence de quelques évêques français, « que si le roi ne devenait sage, il saurait le châtier comme un petit garçon et lui ôter sa couronne. » Philippe, de son côté, envoya des hommes dévoués pour intimier au pape l'ordre de se rendre à Lyon, où il avait convoqué un concile général pour le faire juger. Le 8 septembre 1303, Guillaume de Nogaret, avocat du roi, et Sciarra Colonne, à la tête de 300 chevaux et de quelques compagnies de gens de pied, entrent dans Anagni aux cris de : « Meure le pape Boniface ! vive le roi de France ! » Boniface, accablé d'outrages, est retenu prisonnier dans son propre palais. Quatre jours après, les habitants d'Anagni courent aux armes en criant : « Vive le pape ! meurent les traitres ! » Ils délivrent Boniface qui se fait transporter à Rome, où il meurt d'une fièvre continue le 11 octobre. Ses doctrines ont trouvé un adversaire immortel dans Bossuet (voir la Défense de la déclaration de 1682).

MÉMOIRES DE GIBBON.

Suite. — Voyez p. 151, 197

Tout homme qui s'élève au-dessus du niveau commun reçoit deux éducations : la première, de ses maîtres ; la seconde, plus personnelle et plus importante, de lui-même. Jamais il ne peut oublier l'époque de sa vie, où son esprit, en se développant, a pris ses formes propres et ses véritables dimensions. Mon digne maître eut le bon sens et la modestie de discerner jusqu'où il pouvait m'être utile. Aussitôt qu'il eut senti que je le gagnais de vitesse et passais sa mesure, il me laissa sagement à mon impulsion naturelle, et les heures de leçons se perdirent bientôt en un travail volontaire de toute la matinée, quelquefois de tout le jour. Le désir d'allonger le temps me fit prendre peu à peu et fortifia l'habitude salutaire de me lever de bonne heure. J'y suis toujours demeuré fidèle, ayant quelque égard cependant aux saisons

et aux circonstances. Il est heureux, pour mes yeux et pour ma santé, que mon ardeur n'ait jamais succombé à la séduction de prendre sur les heures de la nuit.

Je puis réclamer le mérite d'une application solide et sérieuse pour les trois dernières années de mon séjour à Lausanne; mais je distingue surtout les huit derniers mois de 1755, comme l'époque de ma plus grande application et de mes plus rapides progrès. J'adoptai pour mes traductions françaises et latines une méthode excellente, que, d'après ses succès, je recommande volontiers à l'imitation de ceux qui étudient. Je fis choix de quelques écrivains classiques, tels que Cicéron et Vertot, les plus estimés pour la pureté et l'élégance du style. Je traduisais, par exemple, en français, une épître de Cicéron, et la laissais de côté jusqu'à ce que les mots et les phrases fussent effacés de ma mémoire, je rétablissais de mon mieux le français en latin, et comparais ensuite chaque phrase de ma version imparfaite avec l'aisance, la grâce, l'exactitude de l'orateur romain. Pareille expérience fut faite sur plusieurs pages des révolutions de Vertot. Je les mettais en latin, les remettais en français, après un intervalle suffisant, et recherchais encore avec soin la ressemblance ou la différence entre la copie et l'original. Peu à peu je fus plus content de moi, et je poursuivis la pratique de ces doubles versions qui remplirent plusieurs volumes, jusqu'à ce que j'eusse acquis la connaissance des deux idiomes, et l'habitude au moins d'un style correct. Cet utile exercice était accompagné et fut suivi de la lecture des meilleurs auteurs, occupation plus agréable. Celle des classiques de Rome était à la fois un travail et une récompense. L'histoire du docteur Middleton, que j'appréciais alors au-dessus de sa valeur réelle, m'amena naturellement aux ouvrages de Cicéron. Je lus avec plaisir et attention toutes les épîtres, toutes les oraisons et les plus importants traités de rhétorique et de philosophie; et, à mesure que je lisais, j'applaudissais à cette observation de Quintilien: « Que tout homme qui étudie, peut juger de ses progrès par le plaisir que lui fait éprouver l'orateur romain. » Je goûtai les beautés du langage, je respirai l'esprit de liberté, et ses exemples et ses préceptes me pénétrèrent des sentiments publics et privés qui conviennent à un homme.

Cicéron, chez les Latins, Xénophon, chez les Grecs, sont en effet les deux anciens que je proposerais les premiers pour modèles à l'homme de lettres d'un esprit élevé, non seulement à cause du mérite de leur style et de leurs sentiments, mais en outre pour les admirables leçons applicables à presque toutes les situations de la vie publique et privée qu'on y trouve. Les épîtres de Cicéron en particulier, offrent des modèles de toutes les formes de correspondance depuis les épanchements négligés de la tendresse et de l'amitié jusqu'aux déclarations mesurées d'un noble et discret ressentiment.

Après avoir achevé la lecture de ce grand auteur, bibliothèque d'éloquence et de raison, je formai le plan plus étendu de repasser les classiques latins sous les quatre divisions: 1° d'historiens; 2° de poètes; 3° d'orateurs, et 4° de philosophes, d'après un ordre chronologique, à dater de Plaute et de Salluste jusqu'à la décadence de la langue et de l'empire de Rome; et je mis ce plan presque à exécution dans les derniers vingt-sept mois de mon séjour, à Lausanne. Cette revue, quoique rapide, ne fut cependant ni précipitée ni superficielle. Je me livrai avec goût à une seconde et même à une troisième lecture de Tércence, Virgile, Horace, Tacite, etc., et je m'étudiai à me pénétrer du sens et de l'esprit les plus analogues aux miens. Jamais je n'abandonnais un passage difficile ou corrompu que je ne l'eusse retourné sous tous les aspects dont il était susceptible. Je consultais toujours, quoiqu'en pure perte souvent, les commentateurs les plus savants et les plus ingénieux: Torrentius et Dacier sur Horace, Catrou et Servius sur Virgile, Juste Lipse sur Tacite, Meziriac sur Ovide; et j'embrassai dans l'ardeur de

mes recherches un cercle étendu d'érudition historique et critique. Je fis en français les extraits de tous ces auteurs. Mes observations s'étendirent quelquefois jusqu'à devenir des essais particuliers; et je puis lire encore sans rougir une dissertation de huit pages in-folio sur huit vers (287-294) du quatrième livre des Géorgiques de Virgile. Mon ami M. Deyverdun était uni avec un zèle égal, mais non pas avec une égale persévérance, à cette entreprise. Ce que je pensais, ce que j'écrivais, lui était aussitôt communiqué. Je jouissais avec lui des avantages d'une libre conversation sur les sujets de nos études communes.

Mais il est à peine possible, pour un esprit doué d'une curiosité un peu active, d'être longtemps en familiarité avec les classiques latins sans aspirer à connaître les originaux grecs qu'ils célèbrent comme leurs maîtres, et dont ils recommandent avec tant de chaleur l'étude et l'imitation.

C'est vers ce temps que je regrettai le plus amèrement mes premières années perdues dans l'oisiveté, ou dans la maladie ou une lecture presque oiseuse. Les leçons de Pavilliard contribuèrent à m'aplanir l'entrée de l'alphabet grec, la grammaire et la prononciation, conformément à l'accent français.

A mes vives instances, nous osâmes ouvrir l'Illiade, et j'eus le plaisir de contempler, quoique confusément et à travers un verre, l'image véritable d'Homère que j'avais admirée déjà depuis longtemps sous le costume anglais. Mon maître m'ayant laissé à moi-même, je fis mon chemin à travers environ la moitié de l'Illiade, et bientôt j'interprétais seul une grande partie de Xénophon et d'Hérodote. Mais privé d'aide et d'émulation, mon ardeur se refroidit par degrés; et du stérile travail de chercher des mots dans un dictionnaire, je revins à la conversation libre et familière de Virgile et de Tacite. Cependant, dans mon séjour à Lausanne, j'avais jeté des fondements solides qui me mirent en état, dans un temps plus propice, de poursuivre l'étude de la littérature grecque.

Pendant deux années, à l'exception de quelques courses sans but d'un jour ou d'une semaine, je demeurai fixé à Lausanne. Mais à la fin du troisième été, mon père consentit à me permettre de faire le tour de la Suisse avec Pavilliard; et une courte absence d'un mois fut une récompense et un délassement de mes études assidues. La mode de grimper les montagnes et de visiter les glaciers ne s'était pas introduite encore par l'exemple des voyageurs étrangers, curieux d'observer les sublimes beautés de la nature. Mais les sites politiques du pays ne sont pas moins diversifiés par les formes et l'esprit de tant de républiques différentes. J'observai avec plaisir les nouveaux aspects que m'offraient les hommes et les mœurs, quoique ma conversation avec les habitants eût été bien plus instructive et plus libre, si j'avais possédé l'allemand aussi bien que le français. Nous traversâmes la plupart des principales villes de Suisse: Neuchâtel, Bienne, Soleure, Arau, Baden, Zurich, Bâle et Berne. Partout nous visitâmes les églises, les arsenaux, les bibliothèques et les personnes les plus distinguées; et après mon retour, je composai en français, à la faveur de mes notes, un journal de quatorze ou quinze feuilles, que j'envoyai à mon père comme une preuve que mon temps et mon argent n'avaient pas été dépensés en pure perte.

Mon avidité de m'instruire, et l'état languissant des sciences à Lausanne, m'excitèrent bientôt à solliciter une correspondance littéraire avec plusieurs savants, que je n'étais pas à même de consulter personnellement. 1° J'écrivis à M. Crévier, successeur de Rollin, et professeur de l'Université de Paris, qui avait publié une belle et estimable édition de Tite-Live; je lui proposai une correction d'un mot du texte, sans laquelle le sens me paraissait inintelligible. Sa réponse fut exacte et polie; il donna des éloges à ma sagacité, et adopta ma conjecture. 2° Je soutins une correspondance en latin, d'abord anonyme, ensuite sous mon nom, avec le professeur Breitinger de Zurich, savant éditeur d'une Bible des Septante.

Dans nos lettres fréquentes, nous discutons plusieurs questions de l'antiquité, plusieurs passages des classiques latins. Je proposais mes interprétations et mes corrections. Sa censure, car il n'épargnait pas ma hardiesse à conjecturer, était délicate et vigoureuse; et j'eus le sentiment encourageant de ma force, en me voyant librement aux prises avec un critique de cette éminence et de cette érudition. 3° Je correspondis sur des sujets semblables avec le célèbre professeur Mathieu Gesner, de l'Université de Göttingue, et il accepta, avec autant de politesse que les deux premiers, l'invitation d'un jeune inconnu. Mais sans doute qu'il était déjà baissé; ses lettres, extrêmement travaillées, étaient faibles et prolixes; et, pour réponse aux directions particulières que je lui avais demandées, la vanité du vieillard couvrit une demi-feuille de papier d'une énumération assez folle de ses titres et de ses places.

Ce fut le 11 avril 1758 que je pris congé de Lausanne, avec un mélange de plaisir et de regret, dans la ferme résolution de revoir, en homme, les personnes et les lieux qui avaient été si chers à ma jeunesse. Nous voyageâmes lentement, mais agréablement, dans une voiture de louage, à travers les hauteurs de la Franche-Comté, les fertiles provinces de Lorraine, et passâmes sans accident, et sans être recherchés, au milieu de plusieurs villes fortifiées des frontières de France; d'où nous entrâmes dans les sauvages Ardennes du duché de Luxembourg; et, après avoir passé la Meuse à Liège, nous traversâmes les bruyères du Brabant et atteignîmes, le quinzième jour, notre garnison hollandaise de Bois-le-Duc. A notre passage à Nancy, mes yeux jouirent agréablement de l'aspect de cette ville belle et régulière, ouvrage de Stanislas. Après m'être séparé de mes camarades, je m'écartai pour visiter Rotterdam et la Haye. J'aurais beaucoup désiré d'observer ce pays, monument de la liberté et de l'industrie; mais mes jours étaient comptés, et un plus long délai aurait eu mauvaise grâce. Je me hâtai de m'embarquer à la Brille; je pris terre le jour suivant à Harwich et me rendis à Londres, où mon père attendait mon arrivée. La durée entière de ma première absence d'Angleterre avait été de quatre ans dix mois et quinze jours.

La suite à une autre livraison.

DÉPENSE ANNUELLE D'UN MÉNAGE ÉGYPTIEN,

AÛ CAIRE.

En entendant parler d'un ménage composé de plusieurs femmes et d'esclaves, on se figure qu'une fortune considérable est nécessaire pour vivre en Égypte, surtout lorsque la vue des ornements du costume rappelle l'idée du luxe proverbial de l'Orient. Le tableau suivant peut servir à rectifier cette erreur, et à établir qu'une extrême sobriété et le bon marché des vivres sont les causes principales de la richesse des Égyptiens.

Blé, environ	400 piastres.
— Mouture	50
— Cuison	40
Viande	550
Légumes	185
Riz	100
Beurre fondu	200
Café	185
Tabac	200
Sucre	100
Eau	100
Combustible : bois	75
charbon	100
Huile à brûler	125
Chandelle	100
Savon	90
Total	2600 piastres.

Cette somme équivaut à 650 francs, et suffit à la consom-

mation d'un homme et de trois femmes de la classe moyenne. Le tabac, qui représente une dépense de 50 francs, est entièrement consommé par le maître de la maison; il est rare que les femmes pauvres et celles des classes intermédiaires se permettent de fumer.

LA MAISON OU JE DEMEURE.

Suite — Voy. p. 101.

MATÉRIAUX DE LA CHARPENTE.

Je vous ai dit que la charpente de *la maison où je demeure* est principalement composée d'os. Avant d'aller plus loin, je dois vous donner une idée de la structure de ces os et des substances qui les composent.

Structure des os. — Le bois est rempli de petits trous. Si vous approchez de vos lèvres un morceau de bois mince et poreux, en soufflant fortement vous sentirez l'air sortir à l'autre extrémité. Cela vous montre qu'il y a de petits trous ou tuyaux qui traversent tout le morceau. Si vous pouviez souffler assez fort, vous feriez passer de l'air à travers toute espèce de bois. Le physicien, avec des machines appropriées, fait passer de l'eau ou du vif argent à travers le bois le plus dur.

Mais vous ne pourriez agir de même avec les pièces de la charpente de *la maison où je demeure*. Cela vous montre que, quoique la conformation intérieure des os soit en apparence semblable, elle est pourtant très-différente de celle du bois. J'essaierai de vous montrer en quoi elle diffère.

Forme des os. — Les os sont de trois espèces: les os longs, les os plats ou larges et les os ronds. Les os longs ont un conduit cylindrique presque dans toute leur longueur, qui renferme la moelle; les autres os n'ont pas cette cavité; ils ont cependant beaucoup de petits trous ou cellules à l'intérieur; quelques uns, quand on les brise, ont l'apparence d'une éponge ou d'un gâteau de miel. Quelques-uns des os longs, outre la cavité qu'ils possèdent, sont aussi spongieux; ils sont ordinairement plus gros aux extrémités et les petites cellules sont plus marquées. Vers le milieu, les os sont plus petits, plus durs et renferment moins de cellules. Tous les os sont durs à l'extérieur: l'intérieur des dents n'est pas plus dur que les autres os, mais l'extérieur est recouvert d'une substance nommée *émail* qui est très-dure.

Description particulière des os. — J'ai dit que les os longs et ronds, tels que l'*humerus* ou os du bras, et le *fémur* ou os de la cuisse, sont creux et renferment de la moelle dans leurs cavités: cette moelle remplit à peu près ces cavités (1).

Une membrane mince et délicate qui garnit aussi la moelle double les cavités; elle double également les cellules des os spongieux; ces cellules sont remplies d'un liquide en petite quantité.

Les os sont traversés par des trous qui servent de conduits à des artères; celles-ci fournissent le sang qui alimente les os; une veine sort par la même ouverture et ramène le sang après qu'il a rempli son office. Vous êtes étonné que je parle de sang dans les os; il y en a pourtant, mais en petite quantité. Ce sang, avec ses vaisseaux, les nerfs, les membranes qui les garnissent, la moelle et les divers liquides, forment un poids de plusieurs livres; car lorsque les os d'un animal quelconque ont été desséchés, ils diminuent de la moitié de leur poids primitif. Le système des os du corps humain parfaitement desséché pèse de 8 à 12 livres.

Lorsque les os vous paraissent tout à fait secs, si vous les brûlez dans un feu vif pendant longtemps, vous diminuerez encore beaucoup de leur poids, je crois de la moitié. Ce qui brûle est la substance animale, principalement composée de

(1) Les os des animaux offrent la même particularité; cependant les os des oiseaux sont vides et pleins d'air, ce qui est nécessaire pour les aider à voler.

gélatine, matière qui ressemble à de la colle; ce qui reste est de la chaux combinée avec un acide qui forme du *phosphate* de chaux avec lequel est mêlée de la chaux carbonisée.

Le grand objet du Créateur en nous donnant cette forte charpente osseuse, a été de soutenir les parties faibles et charnues, et de leur donner de la solidité. S'il n'y avait pas d'os et que le corps ne fût qu'une masse de chair, qu'arriverait-il? Les jambes ne pourraient se soutenir et seraient écrasées sous le poids du corps. A quoi serviraient les bras? Ils ne seraient d'aucune utilité.

Les os ont d'autres usages non moins essentiels. Vous ne pourriez les comprendre jusqu'à ce que vous ayez fait connaissance avec les muscles et les tendons, qui servent au mouvement. Nous n'en dirons donc rien pour le moment.

Croissance des os. — A la naissance d'un enfant, ses os ne sont pas aussi durs que plus tard, lorsqu'il commence à marcher et à courir. Plusieurs même se composent de morceaux séparés, avec des cartilages entre deux; après quelques années ils se rapprochent et se durcissent. Les os de la tête en particulier sont séparés dans les premiers temps de la vie, et sans nuire au tissu délicat et mou du cerveau ils peuvent un peu se croiser. En vieillissant, le crâne prend de la dureté et de la solidité, et il serait alors très dangereux d'écarter les os qui le forment.

Tant que nous nous portons bien, les os n'ont pas une

grande sensibilité, quoiqu'ils puissent devenir très-accessibles à la douleur dans de certaines maladies. Dans les amputations, le moment où le chirurgien scie l'os est la partie la moins douloureuse, quoique beaucoup de personnes croient le contraire.

Des vaisseaux dans les os. — Il y a plusieurs très-petits vaisseaux sanguins et des nerfs qui courent en toute direction au travers de petits canaux dans l'intérieur des os. On s'est assuré que le sang pouvait les traverser en faisant passer de force à travers, avec un appareil, une composition de cire rendue liquide et colorée qui représente le sang.

On a aussi remarqué qu'en nourrissant un lapin ou tel autre petit animal avec des racines de garance, les os se teignent, dans un temps assez court, avec le principe colorant de la garance.

La suite à une autre livraison.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

Voy. les Tables des années précédentes.

MUSÉE D'ALENÇON.

Le musée d'Alençon possède une vingtaine de tableaux qui proviennent d'établissements religieux, supprimés en 1792, notamment des Jésuites d'Alençon et de la Chartreuse



Musée d'Alençon. — Les Quatre Évangélistes, bas-reliefs en bois attribués à Germain Pilon. — Saint Marc et saint Matthieu.

du Val-Dien. On y a joint en 1844 quelques toiles modernes, ne soit guère encore applicable à la réunion d'une aussi petite quantité d'œuvres d'art. Aucune n'est rare ou supérieure,

deux ou trois sont simplement dignes d'attention ; les voici : le Mariage de la Vierge, grande composition signée *Jouvenet* 1691, qui n'est pas comparable aux deux chefs-d'œuvre de cet artiste ; la Descente de croix et la Pêche miraculeuse du

musée national du Louvre, mais néanmoins intéressante dans l'œuvre de ce maître de transition ; saint Charles Borromée communiant un pestiféré, peinture de Restout, 1729, d'une belle ordonnance ; Moïse recevant les tables de la loi sur le



Musée d'Alençon. — Saint Jean et saint Luc.

mont Sinaï et les Quatre Évangélistes, de Jollain. Ce Jollain, peintre médiocre, a exposé jusqu'en 1802. M. Gault de Saint-Germain l'a cité dans son Histoire des arts du dessin ; c'était la fin de l'école de Vien. Après ces grandes toiles, plusieurs portraits ont quelque mérite, entre autres, celui de Jean le Noir, théologal de Sez, vigoureuse figure d'un artiste inconnu ; celui de Noël de Christot évêque de Sez, peint par Aved, connu par une belle gravure de Balechou, et enfin, une tête fine et aiguë qui dispute à cette face si puissamment ironique et sensuelle que tout le monde connaît, l'honneur de représenter l'immortel auteur du Pantagruel et du Gargantua.

Les Quatre Évangélistes, bas-reliefs en bois du seizième siècle, sont les plus belles choses du Musée, sans contredit. On a pris l'habitude de les attribuer à Germain Pilon, et, en vérité, il ne se pouvait guère d'attribution plus malheureuse. Rien ne ressemble moins aux sveltes et élégantes statues du sculpteur privilégié des Valois que ces lourds et robustes personnages. Pilon recherche la grâce, l'auteur de ces bas-reliefs s'inquiète de la tournure et de la force ; le premier appartient à la période du seizième siècle, où l'art français encore original et naïf ne ressent que faiblement l'influence italienne du Primatice et des maîtres de Fontainebleau ; le second appartient à la période où nos artistes passent les

Alpes avec Jean de Douay et Francheville et s'italianisent complètement en étudiant sous les élèves de Michel-Ange. Rien n'a plus nui à l'histoire de l'art français que cette coutume de placer les œuvres de statuaire un peu fortes du seizième siècle, sous le patronage d'un des grands sculpteurs connus de l'époque. Faute de recherches, par exemple, on continue d'attribuer au même Germain Pilon, assez riche de lui-même pourtant, les *saints de Solesmes*, d'un style si différent du sien. Avec ce système d'attributions trop bénévoles les véritables auteurs de beaucoup d'œuvres supérieures courent risque de rester toujours inconnus.

GANG-ROLL.

NOUVELLE.

Mœurs bretonnes du dixième siècle.

§ 1.

« Malheur à ceux qui se trouvent dans la forêt quand on a irrité le loup, » s'était écrié la mère de Roll au moment où le roi Harold exila ce dernier, et sa menace avait été comme une prédiction funèbre pour l'Europe. Chassé de

Norvège, Roll le *marcheur* réunit une troupe de ces hommes « qui n'avaient jamais dormi sous un toit de planches, ni vidé la coupe auprès d'un foyer abrité ; » et, proclamé par eux *roi de mer*, il mit à la voile dans l'intention de se faire un héritage avec les richesses des chrétiens.

La plupart de ses compagnons étaient, comme lui, des *kæmpes* condamnés à l'exil dans les things de justice, ou des aînés que la loi du royaume obligeait à l'émigration ; car chaque année, selon l'auteur du Rou, « les pères disaient aux fils les plus âgés d'aller chercher des habitations dans d'autres pays, et de se procurer des terres par force ou par amour. » Tous partaient donc sans possibilité de retour, attirés par l'espérance, poussés par la pauvreté, et ils chantaient d'une seule voix en cinglant vers l'ouest :

« La force de la tempête aide le bras de nos rameurs ;
» l'ouragan est à notre service, il nous jette où nous voulons
» aller. »

Ce n'était pas la première fois que les Norvégiens s'abattaient sur les riches côtes du couchant. Celles-ci connaissaient depuis longtemps le son terrible de leurs trompes de corne qu'on appelait le *tonnerre du Nord*. Mais l'invasion du fils de Roqueval et d'Holdis allait faire oublier toutes les autres. Après avoir ravagé l'Écosse, l'Angleterre et la Frise, il envahit la France qu'il ne quitta plus. Depuis Attila, rien de pareil ne s'était vu dans les Gaules. Les villes devinrent la proie des flammes ; les campagnes restèrent en friche, les religieux s'enfuirent des monastères en emportant les reliques sacrées ; et leur terreur fut telle, que, selon l'expression d'un historien normand, ils écrivirent, un siècle plus tard, le récit de ces désastres *avec des mains qui tremblaient encore*. L'Île-de-France, l'Orléanais, la Gascogne, l'Anjou, le Maine, l'Auvergne, la Bourgogne furent successivement saccagés par ces terribles *Vikings* ou *enfants des Anses*. Après avoir remonté les fleuves sur leurs scaphes d'osier recouverts de cuir, ils devenaient de marins cavaliers, et, si on les poursuivait de trop près, ils se faisaient avec les cadavres de leurs chevaux un rempart et une nourriture. Le roi de France, Charles le Simple, incapable de résister à cette avalanche d'hommes, avait offert à Gang-ROLL une province en fief ; mais le fils d'Holdis répondit :

— Je ne veux être soumis à personne ; ce que j'anrai conquis m'appartiendra sans réserve.

Et comme il avait fait de la Neustrie un désert, il se retourna contre la Domnonée (1).

Se *Jarles* essayèrent en vain de la défendre : vaincus dans plusieurs combats, ils finirent par l'abandonner avec toute la noblesse pour chercher un asile au pays de Galles.

Un seul chef sut défendre sa terre, ce fut Even, jarle du Léonnais. Alors que les pays de Bro-Erech, de Porhoët, de Rohan, de Tréguier, de Goëlle et de Cornouaille n'offraient plus qu'un champ de bataille dévasté par le fer ou la flamme, le Léonnais, gardé par la vaillance de son chef, n'entendait aucun des bruits du combat, et apercevait à peine, de loin, la fumée des incendies. On eût dit qu'un cercle magique défendait cette heureuse contrée. Là retentissaient toujours les cloches des monastères et les *guers* des laboureurs ; là paissaient, le long des coulées herbeuses, les troupeaux de vaches noires gardés par des enfants.

Mais c'était principalement loin des marches du comté, au fond des vallons arrosés par l'Élorn, que tout était paisible comme aux plus beaux jours de Salomon ou de Gradlon-Mur. Jamais voile normande n'avait dépassé le détroit gardé par les pierres blanches (*Mein-gan*), ni pénétré dans ce long golfe, au fond duquel le bourg de Lan-Ternok s'élevait parmi les ombrages. Ce canton était gouverné par le mactiern Galoudek, dont la *ker* occupait le sommet du coteau qui regarde le pays des Deux-Meurtes (*Daou-las*). Son père avait fait partie des deux cents compagnons avec lesquels Gurwan défia les douze mille soldats d'Ilsting, et le fils ne

(1) La basse Bretagne.

démentait point un tel sang : aussi Even avait-il étendu son pouvoir sur plusieurs trèves, et joint à son domaine la forêt de Kamfront, que le mactiern faisait défricher. Lui-même avait surveillé les travaux tout le jour, et revenait de la forêt avec ses deux fils Fragal et Witur, qui se tenaient debout sur le devant du chariot chargé de ramées, tandis que le père marchait près du joug, l'aiguillon à la main. Les roues pleines et garnies de fer imprimaient une longue trace sur la mousse jaunâtre ; les bœufs, sentant qu'ils retournaient vers l'étable, pressaient le pas, en poussant par intervalles de sourds meuglements, et le pâle soleil de février, qui glissait à travers les arbres noircis, éclairait cette scène de ses dernières lueurs.

L'attelage allait atteindre les limites de la forêt lorsque les deux frères aperçurent devant eux, sur la lisière du fourré, un jeune garçon d'environ seize ans, qui semblait le attendre au passage. Son costume de peaux de chèvre, sa stature élevée et ses cheveux blonds formaient un contraste frappant avec les habits de laine, la taille courte et les cheveux noirs du mactiern et de ses fils. Le cachet des races du Nord n'était pas moins visible chez lui que l'origine cambrienne chez ces derniers. Il s'appuyait sur un arc de frêne et portait plusieurs flèches passées à sa ceinture ; devant lui était étendue une bête fauve souillée de sang et les quatre pieds liés par un hart de saule.

Le mactiern arrêta l'attelage, tandis que les deux jeunes Bretons se penchaient pour reconnaître l'animal.

— Par la croix ! c'est une louve, s'écria Fragal.

— C'est toi qui l'as tuée ? demanda Witur surpris.

— Je ne la cherchais pas, fit observer modestement le jeune garçon, car je chassais pour la table du mactiern ; mais l'animal avait faim, il s'est élané à ma rencontre...

— Et tu as pu l'éviter, dit Galoudek.

— Je l'ai percée de trois flèches, répliqua Andgrim, dont le pied montrait le flanc de la bête fauve.

C'était une louve de la plus grande espèce, aux dents jaunâtres et au poil grisonnant. Le sang coulait encore, goutte à goutte, de ses blessures ; sa langue pendante était couverte d'une écume visqueuse, et ses yeux, retournés par les dernières convulsions de l'agonie, ne montraient qu'un orbite blanc et sans regard. Le mactiern, qui avait examiné les blessures avec l'intérêt d'un chasseur, remua la tête, et se retournant vers Fragal et Witur :

— J'ai deux fils, dit-il d'un ton chagrin, deux fils dont le plus jeune dépasse Andgrim d'une année, et je cherche en vain lequel eût pu lancer trois flèches d'une main aussi ferme et aussi sûre.

Les frères rongirent, mais avec des expressions différentes.

— Que notre père et seigneur nous excuse, dit Witur d'un accent altéré ; si nous sommes moins habiles que les démons du Nord à combattre de loin, nous les défions pied contre pied et poitrine contre poitrine.

— Pour moi, ajouta Fragal ironiquement, ce que j'admire, ce n'est point l'adresse du Saxon à manier l'arc, mais qu'il n'ait point hésité à s'en servir avec tant de résolution contre un *Normand* !

Le mactiern sourit involontairement. L'audace des loups, multipliés par la dépopulation de la Domnonée, leur avait effectivement fait donner, depuis peu, ce nom d'une race dont ils rappelaient la férocité ; mais Andgrim ne parut point goûter la plaisanterie du jeune Breton, et son œil s'alluma.

— Fragal se trompe, dit-il en regardant lixement le fils de Galoudek ; le bras qui a frappé est seul normand, la louve était bretonne.

— Alors tu l'as tuée par surprise ou par trahison, reprit Witur avec emportement.

— Non, répliqua Andgrim d'un air froidement dédaigneux ; je l'ai tuée lorsqu'elle fuyait comme les hommes de la Domnonée au combat du Havre-Noir (*Aber-ildut*).

Ce souvenir d'une sanglante défaite essuyée, quelques années auparavant, par les Bretons, fit monter le sang au visage des deux frères, et Witur exaspéré avança brusquement la main vers la hache suspendue devant le chariot; mais le mactiern s'entremît.

La suite à la prochaine livraison.

DES ILES MADRÉPORIQUES.

Nous avons déjà traité ce sujet il y a quelques années, et c'est une raison de plus pour y revenir, car les observations faites depuis lors non seulement l'ont amplifié, mais ont forcé de l'envisager sous un aspect tout différent. Bien qu'il ne s'agisse dans cette question que de faibles et misérables animaux, leur multitude, jointe à la constance de leurs opérations, leur donne une importance sans égale quant à leur action sur le globe. Celle de l'homme, qui paraît si considérable à en juger par tant de traces durables que sa main grave continuellement sur le sol, n'est rien en comparaison. L'homme ne fait que modifier légèrement la superficie, tandis que l'on peut dire que les Madrépores bâtissent véritablement les continents. Toute la Polynésie et une grande partie des îles de la mer des Indes sont leur ouvrage; et ce n'est qu'une minime partie de leurs constructions dont la presque totalité demeure ensevelie sous les eaux.

L'étendue sur laquelle ils opèrent est au moins égale à celle de l'Europe et de l'Asie, et, comme le montre l'étude de ces archipels et des bas-fonds qui les entourent, les assises qu'ils ont élevées et qu'ils ne cessent de continuer ont déjà une énorme épaisseur. On peut comparer l'ensemble de ces Madrépores à une immense végétation de prairies qui revêtirait la région océanique, et dont les herbages, au lieu de se dissiper successivement, se pétrifiant à l'automne, deviendraient chaque année la base permanente destinée à soutenir la végétation de l'année d'après. Le niveau de la prairie ne cesserait de s'exhausser, et dans les parties les plus favorisées, il ne tarderait pas à se former des accumulations pareilles à des collines. C'est, d'une manière générale, ce qui a lieu sur les fonds de l'Océan par la végétation des zoophytes.

On conçoit donc sans peine que des îles soient formées par les polypiers qui couronnent le sommet des montagnes sous-marines, et d'autant mieux que l'on a constaté que ces animaux ne sauraient vivre plus bas que trente-trois mètres au-dessous du niveau de la mer. Les îles marquent donc les montagnes sous-marines, et c'est un point sur lequel il ne saurait y avoir aucun doute. Mais comment se fait-il qu'une quantité considérable de ces îles affecte la forme singulière d'une étroite couronne, ayant dans son centre un bassin circulaire plus ou moins profond? Si les dépôts représentent exactement la forme des crêtes de montagnes sur lesquelles ils se sont effectués, comme il semble naturel de le penser à première vue, il faut conclure que ces crêtes sous-marines offrent aussi cette forme, ce qui est le trait caractéristique des montagnes à cratères. C'est en effet l'idée qui s'était primitivement accréditée et qui faisait considérer le fond de l'Océan Pacifique comme criblé d'une innombrable multitude de volcans sous-marins. C'est la théorie que nous avons nous-même exposée dans ce recueil, mais qu'une étude plus attentive des faits oblige maintenant à délaisser.

Le bassin central des îles en forme de couronne, au lieu de correspondre au cratère d'un volcan, correspond au contraire à la cime saillante d'une montagne sous-marine: voilà en deux mots la nouvelle idée, qui au premier abord semble paradoxale. Mais, si l'on ne l'adopte, comment admettre l'existence de cette multitude de volcans qui, tous doués d'une hauteur considérable, puisque l'Océan est toujours profond entre les îles, se seraient pour ainsi dire accordés, comme on le voit dans la série des îles Maldives, à s'élever à en-

viron trente-sept mètres de la surface, niveau auquel les polypiers commencent à pulluler, sans que, de temps en temps, il y en eût quelqu'un qui, prenant un peu plus de hauteur que ses voisins, se fit voir au-dessus des eaux? Comment admettre, de plus, qu'il y ait des volcans sous-marins d'une dimension tellement inusitée dans le reste de notre planète, que leurs cratères puissent offrir un diamètre de dix et vingt lieues, ce qui est effectivement la valeur d'un diamètre de quelques unes des îles annulaires de la chaîne des Maldives? Ce sont là de graves difficultés qui, à l'autre point de vue, disparaissent totalement.

Les îles annulaires, ainsi que nous l'avons dit, ne sont pas le seul produit du travail des polypiers: il y a des étendues immenses sur lesquelles ils travaillent et qui, n'étant point encore assez chargées de leurs dépôts, demeurent cachées à l'état de bas-fonds sous les eaux, et constituent le plus grand danger de ces mers. Presque toutes les hautes terres en sont bordées. Ainsi l'île montueuse de Vanikoro, demeurée si malheureusement célèbre par le naufrage de La Pérouse, est entièrement bordée, jusqu'à une lieue environ, par un récif de corail qui, au lieu de s'appuyer sur le rivage, s'en trouve séparé par un canal de près de cent mètres de profondeur. Si le récif continuait à s'élever de quelques mètres, on pourrait donc mettre l'île dans la classe des îles annulaires, sauf que dans le centre de la lagune s'élèverait une cime de montagne. Il en est de même à Taïti: tout autour du rivage, un canal assez profond, puis une sorte de rempart sous-marin bâti par les Madrépores, et sur lequel la mer brise sans cesse à une lieue environ du rivage.

La Nouvelle-Calédonie est aussi bordée par un canal et un rempart du même genre, qui se soutient sur une étendue de près de cent cinquante lieues. En un mot, les îles entourées par une couronne de Madrépores ne sont pas un fait moins général que les îles strictement annulaires. Il est donc d'une sage méthode, puisque ce fait semble moins extraordinaire, de commencer par s'en rendre compte, pour considérer ensuite quelles sont les lumières qui peuvent en résulter quant au premier. Or, un point capital et qui a été depuis longtemps signalé par Dampier, c'est que la pente extérieure des murailles de Madrépores est presque à pic et descend ainsi jusqu'à une profondeur considérable; c'est-à-dire jusqu'à mille mètres et plus au-dessous du niveau de trente-six mètres auquel ces animaux commencent à vivre. Ainsi leurs dépôts forment une masse qui vient s'appuyer sur la pente sous-marine de la montagne, à une profondeur où ces animaux ne sauraient vivre. Donc à l'époque où vivaient les Madrépores qui ont laissé leurs restes sur ce point de la pente, ce point n'avait pas la profondeur qu'il occupe aujourd'hui, et se trouvait au plus à trente-six mètres de la surface. Donc la masse de la montagne s'est enfouie depuis lors.

Or, considérons ces bancs de Madrépores situés sur les flancs d'une montagne qui s'enfoncé graduellement et lentement dans le sein de la mer par l'effet d'une flexion générale de l'écorce du globe, et voyons ce qui arrivera. A mesure que la base descendra sous le niveau de l'Océan, les Madrépores, retrouvant de l'eau, continueront à s'établir sur son sommet et à l'accroître, et si le mouvement d'enfoncement n'est pas plus rapide que leur travail, le banc, malgré ce mouvement souterrain, ne continuera pas moins de rester à fleur d'eau; car sa hauteur au-dessus de la base ne cessera pas d'augmenter. Mais il n'en sera pas de même de la montagne centrale: à chaque abaissement qu'elle subira, l'eau gagnera sur les rivages en diminuant d'autant ce qui en demeure au-dessus de l'Océan; si bien que, finalement, toute la montagne aura disparu, tandis que le banc de Madrépores subsistera toujours à peu près avec la même étendue superficielle qu'il possédait primitivement; et loin qu'en correspondance de la lagune, il y ait sur la montagne un enfoncement analogue, ce sera, au contraire, la cime saillante

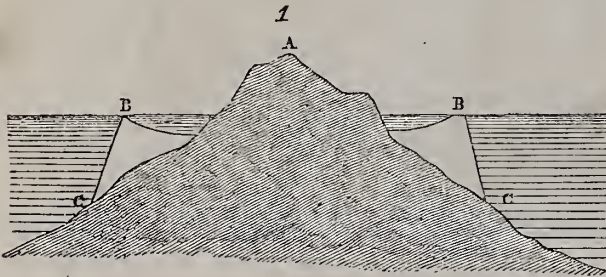
de la montagne qui se trouvera au-dessous du centre de la lagune.

Il reste à se demander ce qui arriverait si le mouvement d'abaissement du sol, ce qui est fort possible, au moins dans certains cas, ne s'opérait pas d'une manière uniforme; si, par exemple, après avoir été assez lent durant une certaine période pour que les Madrépores eussent eu le temps de maintenir leurs constructions au niveau de la mer, il devenait trop vif dans d'autres périodes pour leur permettre de lui faire équilibre par leurs exhaussements. Or, il est clair que dans de telles circonstances, les flancs de la montagne sous-marine se revêtiraient d'une série d'anneaux madréporiques correspondant aux époques du mouvement lent, tandis que leurs intervalles, plus ou moins développés, correspondraient à celles du mouvement vif.

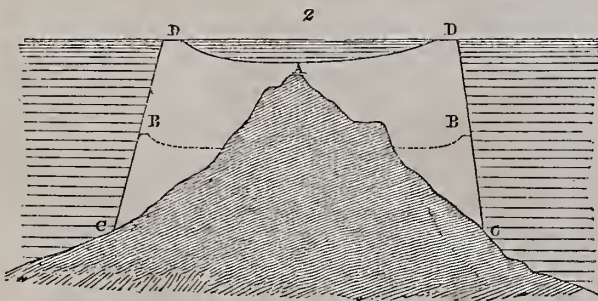
Enfin, on voit aussi comment il se fait que, dans cette partie de la terre, tant de cimes de montagnes paraissent au même niveau. C'est que, quelle que soit la différence du niveau des cimes réelles, pourvu que ces cimes aient été originairement assez élevées au-dessus du fond de l'Océan pour que les Madrépores aient pu y travailler, leurs dépôts y forment aujour-

d'hui des revêtements qui s'élèvent tous parcellément au niveau de la mer ou à peu près; car toutes ces tours madréporiques ont commencé jadis au même niveau, et ont acquis la même hauteur, une hauteur égale à celle dont le terrain s'est enfoncé.

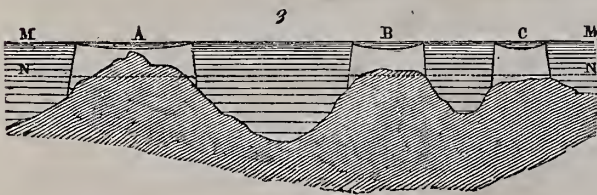
Les îles à lagune, ainsi que les récifs formant barrière autour des terres, ce qui est le phénomène général, peuvent donc être considérées comme des preuves de l'affaissement du lit de l'Océan dans les régions où on les observe. De là des conséquences du plus haut intérêt, quant à l'ensemble des mouvements souterrains dont le grand Océan est le théâtre. Le long de l'Amérique du Sud, il y a des preuves nombreuses d'élévation, comme si cet étroit continent, pour reprendre toute son analogie avec l'Afrique, tendait à s'élargir. On y trouve en effet, en une multitude de points, des bancs de coquilles marines soulevés au-dessus du niveau de la mer. De là, en s'avancant vers l'ouest, on tombe dans une mer profonde et sans îles, et enfin l'on arrive à une bande d'îles à lagunes et d'îles entourées de récifs d'environ 1 400 lieues sur 200, comprenant l'archipel Dangereux et l'archipel de la Société. Plus loin, dans le massif des Nouvelles-



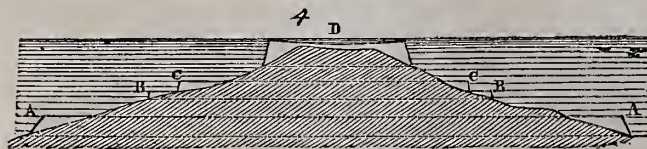
Montagne A, à demi submergée, laissant encore voir sa partie culminante A, et chargée sur ses flancs d'un récif de madrépores BB.



Montagne totalement submergée, montrant le massif de madrépores qui forme un anneau DD, avec une lagune centrale au-dessus du sommet.



Montagnes submergées A, B, C, à des profondeurs diverses, surmontées d'anneaux de madrépores de hauteurs inégales, et arrivant uniformément à la surface de la mer.



Montagne entourée d'anneaux successifs de madrépores A, B, C, D, correspondant aux périodes successives de stabilité

Hébrides et des îles Salomon, on retrouve une aire de soulèvement, car dans cette région il y a des masses de Madrépores hors de l'eau sur le flanc des montagnes, comme on trouvait des bancs de coquilles près de l'Amérique du Sud. Enfin, plus à l'ouest encore, l'affaissement recommence, et l'on rencontre les récifs formant barrière autour de la Nouvelle-Calédonie et de la Nouvelle-Hollande.

Si grandes que soient ces considérations, elles ne sont cependant, comme on le voit, que la simple conséquence de cette observation que les Madrépores ne peuvent vivre à plus de 37 mètres de profondeur. C'est un bel exemple de ce pria-

cipe déjà démontré en tant d'autres circonstances, qu'il n'y a point d'observations de détail qui ne soit grave, parce que dans la nature tout se lie, et que l'esprit, une fois en possession d'un seul anneau, parvient à dérouler toute la chaîne.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LANCRET.



D'après Lancret.

Nicolas Lancret, peintre de genre, naquit à Paris en 1690. Après avoir étudié successivement sous plusieurs maîtres, il se lia d'amitié avec Watteau, qui était alors le peintre à la mode, et s'appliqua à imiter sa manière. Sans doute il se

trouvait une conformité naturelle entre le génie de Watteau et le talent de son disciple, car, sans égaler le modèle qu'il avait choisi, Lancret sut le rappeler souvent avec bonheur, et dans une exposition publique plusieurs de ses ouvrages

furent attribués à Watteau. Celui-ci, dit-on (mais il ne faut admettre qu'avec réserve ces dit-on), en conçut quelque jalousie; il cessa toute relation avec Lancret, le considérant désormais, non plus comme un ami, mais comme un rival.

En 1719, Lancret fut reçu à l'Académie sous le titre de *peintre des fêtes galantes*; en 1735, la faveur de la cour lui valut, chose étrange! une charge de conseiller. Honneurs et fortune, rien ne lui manquait: il était admis dans la société la plus élégante, fréquentait les salons les plus renommés, et comptait de nombreux amis parmi les grands seigneurs et les beaux esprits du temps. Sa vie s'écoulait ainsi entre le plaisir et le travail; à cinquante-quatre ans son talent, encore dans toute sa force, semblait réservé à de nouveaux progrès; mais une maladie subite vint l'enlever à la fin de 1743. Lancret mourut sans postérité; il était marié depuis deux ans seulement avec la petite-fille de Boursault, l'auteur d'*Ésope à la cour*.

Ce titre de « peintre des fêtes galantes, » caractérise assez bien la nature du talent de Lancret. Il a peint la nature gaillardement, avec des couleurs et sous des traits de convention élégante: c'était à l'Opéra, dit-on, qu'il allait chercher des sujets de tableau; c'était aux illusions de la scène qu'il demandait la science et l'inspiration. De là, comme on pense, une manière factice, guindée, théâtrale; des grâces apprêtées et fausses, une couleur mignarde et papillottée, des scènes sans vérité et sans naturel. Lancret a toute la recherche, toute l'afféterie de Watteau, sans avoir sa grâce inimitable, sa suavité de coloris, sa poésie d'invention et de composition, son génie enfin si plein de charme et d'originalité (voy. sur Watteau, 1834, p. 389). Est-ce à dire néanmoins qu'il n'y ait aucune place pour l'éloge dans l'œuvre de Lancret, et que rien de son succès ne lui ait survécu? Non, sans doute; ses peintures se distinguent encore par beaucoup d'élégance et de vivacité; si le naturel y manque, elles offrent une fiction agréable et riante, et réalisent ingénieusement toutes les fantaisies galantes du dix-huitième siècle. Bien loin derrière Watteau, Lancret conserve encore une supériorité visible sur ceux qui lui succédèrent dans la peinture du genre, Boucher et Natoire, par exemple. Ceux-ci, outrant les défauts de leurs prédécesseurs, devaient fausser l'art entièrement et achever le triomphe du mauvais goût.

Le tableau de Lancret que nous donnons, plus connu par la gravure que par l'original (et c'est le sort de presque toutes les peintures du même auteur, s'intitule *la Terre*; il porte pour légende ces vers empruntés sans doute à la muse de quelqu'un des nombreux faiseurs de *géorgiques*, rivaux de Saint-Lambert, de Delille et de Roucher:

La terre fut toujours la mère des humains;
Mais qu'ils ne pensent pas que son front se couronne
De tous les riches dons de Flore et de Pomone,
S'ils n'y joignent aussi le travail de leurs mains.
Sans la peine, sans l'art elle est toujours stérile;
Sur sa fécondité l'on compterait en vain.
Si les fruits les plus beaux se forment dans son sein,
Il faut le déchirer pour le rendre fertile.

Au pied d'une fontaine élégante, sur une pelouse fleurie, des dames et un marquis, heureux courtisan de la beauté, semblent goûter les plaisirs champêtres. Les dames sont en grande parure; elles se disputent les fleurs et les fruits épars sur le gazon; l'une d'elles, au second plan, s'arrête sous un arbre, et tend le pli de sa robe pour recevoir les *dons de Pomone*, que cueille là-haut quelque villageois de fantaisie, sans doute un autre marquis déguisé sous ces habits rustiques, comme c'était la mode alors dans la meilleure compagnie. Je soupçonne également les deux jardiniers empressés, l'un avec son arrosoir, l'autre avec sa bêche, d'être quelque peu vicomte ou chevalier; ils ont pris un costume de campagne pour le plaisir de ces dames; ils jouent avec beaucoup de naturel et de goût leur rôle de villageois; voici auprès d'eux la serpe, le hoyau, les instruments de labour et de vendange; tout est donc assorti à leur apparence buco-

lique, et il faut regretter que la comtesse, que la marquise, que la charmante duchesse, ici présentes, ne veuillent pas compléter l'illusion en prenant la houlette et le jupon court de l'innocente Colette ou de la naïve Toinon... Auraient-elles peur de déroger, par hasard? Mais quel plaisir que de se métamorphoser en humbles bergères, et de faire paître de timides agneaux au milieu de cette nature élégante, sous ces arbres émondés avec art, au pied de cette riche fontaine, de cette naïade gracieuse, dont le marbre ne déparerait pas les eaux royales de Versailles! Au charme de la campagne et de la bergerie, se joindrait ici le piquant du contraste; contraste du ruban avec la houlette, contraste de l'art avec la nature!

Il faut avoir lu la préface que Saint-Lambert a placée en tête de son poème des *Saisons* pour comprendre cette alliance bizarre de la galanterie et de la pastorale, qui fut à la mode pendant la plus brillante moitié du dernier siècle. Le sentiment de la nature s'était éveillé dans toutes les âmes, et les poètes les plus habiles exerçaient leur talent à la description champêtre; mais, au lieu de rechercher et de goûter à la campagne l'isolement, la solitude, la liberté de la nature, on associait toujours à l'idée champêtre celle du monde où l'on vivait; surtout, on ne dégagait pas l'admiration des beautés de la nature du sentiment de l'utile; c'était donc la nature *labourée* qu'on célébrait par excellence. Saint-Lambert regardait les guérets et les plaines par la fenêtre de son château; il avait auprès de lui une noble compagnie pour partager son enthousiasme, et le thème ordinaire se composait des vertus, de l'innocence du hameau, des travaux champêtres, etc. — Gilbert le satirique a touché justement la manie contemporaine lorsqu'il dit à tous ces poètes-laboureurs: « Allez, faites-nous des rimes villageoises,

« Et sur l'agriculture attendrissez les dames. »

GANG-ROLL.

NOUVELLE.

Suite.—Voy. p. 205.

— Puisque le Saxon parle du Havre-Noir, rappelle-lui le Havre des Cailloux (*Aber-vrach*), dit-il tranquillement; car si dans le premier lieu le sang des nôtres a coulé comme la rosée, dans le second le sang des siens a coulé comme des sources.

— Et lui-même, ajouta Fragal, ne doit la vie qu'à votre pitié.

— Oui, reprit Galoudek; en le relevant du milieu des blessés, j'espérais que ses jeunes oreilles pourraient entendre la sainte parole des prêtres; mais on a tort de vouloir apprivoiser le petit du sanglier.

Andgrim ne répondit pas: l'intervention du mactiern avait produit sur lui le même effet que la parole du maître sur le dogue irrité, et il laissa le chariot s'éloigner.

Ce que venait de dire Galoudek était d'ailleurs la vérité. Recueilli après la bataille, l'enfant fut conduit dans la *Ker* armoricaine, où il avait d'abord vécu farouche et à l'écart; mais un autre enfant de son âge avait fini par dompter son humeur sauvage: c'était Aourken, pauvre orpheline trouvée à la lisière du bois par le mactiern qui l'avait adoptée. Chargée de conduire aux friches les troupeaux de bœufs, de vaches et de génisses, elle avait grandi dans les landes sans autres compagnons que le ciel et l'Océan; mais la solitude qui aigrît les corrompus améliore les bons. Elle devina les souffrances du captif, et, comme un chien que la tristesse sollicite, elle vint se placer à ses pieds, les yeux tendrement soulevés vers lui. Andgrim finit par l'apercevoir; deux abandonnés devaient se comprendre; la compassion avait attiré l'orpheline, la reconnaissance attachait le prisonnier.

Cependant le chariot était arrivé devant la *Ker* bretonne. Le placis qui servait de cour d'entrée, et vers le milieu

duquel il venait de s'arrêter, offrait dans ce moment un spectacle singulièrement animé. Les serviteurs arrivaient des champs et étaient reçus par les femmes ou par les jeunes filles avec lesquelles ils échangeaient mille saillies suivies de longs éclats de rire. On voyait passer les charrues, le soc retourné, les cavales qu'accompagnaient leurs poulains farouches, et les troupeaux de moutons conduits par un chien fauve au collier garni de pointes d'acier.

Le mactiern promena autour de lui ce rapide regard du maître qui ne laisse rien échapper, et demanda où était Aourken. Elle n'avait point encore paru. Un pareil retard, venant de tout autre, eût causé peu de surprise; mais l'exactitude de la jeune orpheline était passée en proverbe à Kermelen, et depuis huit années que le Galoudek lui avait confié un troupeau à surveiller et à défendre, c'était la première fois qu'elle rentrait aussi longtemps après l'heure indiquée. Le soleil avait, en effet, presque complètement disparu derrière les coteaux; de grandes ombres s'étendaient vers les grèves, et le vent du soir, qui s'élevait de l'Océan, apportait jusqu'au manoir les senteurs marines. Galoudek allait se décider à gagner le revers de la hauteur d'où le regard embrassait la baie, lorsqu'un sourd retentissement sembla tout à coup ébranler la colline. On reconnut bientôt le bruit produit par la course précipitée d'un troupeau mêlé à des meuglements d'abord confus, puis plus distincts, plus élevés, et qui éclatèrent enfin dans toute leur force. Presqu'au même instant les bœufs, les vaches et les génisses parurent au penchant de la lande, fuyant avec terreur devant un ennemi invisible; en tête s'élançait le taureau noir sur lequel Aourken se tenait à demi couchée.

Tous se précipitèrent confusément dans le placis, fouettant l'air de leur queue et la tête baissée, comme si la terreur eût éveillé leur colère.

Les serviteurs effrayés franchirent les murs peu élevés qui servaient de clôture, tandis que Galoudek et ses fils se rendaient maîtres du taureau noir.

A leur vue, Aourken poussa un cri et se laissa glisser à terre : ses traits agités d'un tremblement convulsif, ses cheveux flottants sur ses épaules, et les lignes sanglantes tracées par les ronces sur ses jambes nues, témoignaient à la fois de la violence de sa peur et de la rapidité de sa course. Elle demeura un instant haletante aux pieds du mactiern; enfin la voix de celui-ci sembla la ramener à elle-même. Après avoir promené de tous côtés un regard effaré, elle se redressa sur ses genoux, écarta des deux mains les cheveux qui lui couvraient le visage, et s'écria d'une voix rauque :

— Je l'ai vu, maître, je l'ai vu !

— Qui cela ? pauvre innocente, demanda Galoudek, que l'effroi de cette rude et vaillante créature saisissait malgré lui.

— L'animal... le démon... je ne sais comment dire, maître ! Ce devait être un dragon de mer... ou peut-être le grand ennemi.

— Mais où l'as-tu vu ? Que s'est-il passé ?

— Voici, maître : j'étais sur la grève où je rassemblais le troupeau pour revenir, quand j'ai aperçu tout à coup sur la mer quelque chose qui venait à moi : c'était long comme le manoir, rond comme un tonneau, et la tête, qui sortait des vagues, ressemblait à celle d'un bélier !

— Se peut-il ?

— Vers le milieu du dragon, on voyait s'élever une montagne d'où sortaient des roulements de tonnerre. Il y avait au-dessus une aile rouge pareille à une voile de navire, et au-dessous douze griffes vertes qui lui servaient de nageoires.

— Tu es bien sûre de cela ?

— Sûre, bien sûre, maître ! Mais à mesure que je voyais mieux, j'avais plus peur; mes jambes tremblaient sur le taureau. Alors la chose a passé tout près du bord; il y a eu un sifflement qui a épouvanté Terv-du; il s'est enfui vers la Ker avec tout le troupeau, et il m'a emportée !

Des exclamations de surprise et de terreur s'élevèrent de

toute part. Quelque étrange que fût le récit d'Aourken, il ne rencontra aucun incrédule. On touchait encore aux temps où des bêtes féroces, transformées en dragons par l'imagination populaire, avaient ravagé les campagnes de la Domnonée. La légende liait le souvenir de ces monstres à celui des apôtres du Léonais et de la Cornouaille; elle en avait fait une pieuse croyance, et douter de leur réalité eût été douter des saints bretons eux-mêmes. Les hommes commencèrent à regarder autour d'eux avec inquiétude, et les femmes à fuir vers la maison.

Dans ce moment, un long et puissant appel de corne marine s'éleva dans les ombres du soir, courut le long des côtes et vint mourir contre les murs du manoir !

Tous les habitants de la Ker tressaillirent.

— Ce n'est point là le cri d'un dragon ! dit le mactiern.

— Ni la corne des pâtres de la baie, ajouta Witur.

— Écoutez ! interrompit une voix forte et haletante.

Galoudek se retourna et aperçut Andgrim. Il était debout à quelques pas, la louve sanglante sur une épaule, l'arc pressé contre sa poitrine et l'oreille tendue vers la mer avec une avidité palpitante.

Il y eut un assez long silence. Toutes les têtes s'étaient penchées comme celle du jeune Normand; enfin un second appel retentit plus puissant et plus prolongé. Il passa par dessus Kermelen et alla se perdre au loin dans les landes.

Les traits d'Andgrim s'épanouirent.

— Tu connais le son de cette corne ? s'écria Galoudek qui le regardait.

— Oui, mactiern, dit le jeune garçon.

— Et qu'est-ce donc enfin ?

— C'est le tonnerre du Nord !

La suite à une prochaine livraison.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Voy. les Tables des années précédentes.

RÈGNES DE LOUIS XI, CHARLES VIII ET LOUIS XII.

Costume militaire. — Louis XI pratiqua tout le temps de son règne le système de la paix armée. Le perfectionnement des forces militaires de la France fut sa constante préoccupation. Il chercha en premier lieu à donner aux francs-archers un esprit plus guerrier. Chose fâcheuse à dire, vingt ans à peine s'étaient écoulés depuis la formation de cette milice nationale, que déjà elle succombait sous le ridicule. La bravoure des francs-archers entre la table et le foyer était proverbiale, ainsi que leur prestesse à se mettre en sûreté quand paraissait l'ennemi. C'est ainsi que les meilleures idées ont peine à prendre racine lorsque le préjugé est contre elles. Le moyen âge ne voulait pas croire qu'on pût à la fois être soldat et cultiver la terre.

Quoique les francs-archers eussent montré dans plus d'une occasion qu'ils savaient se battre, leur discipline, leurs habitudes bourgeoises à l'armée justifiaient les plaisanteries faites contre eux. Louis XI, pour les tenir en haleine, les soumit à la surveillance d'inspecteurs divisionnaires, et les astreignit à tenir garnison de temps à autre dans les diverses villes du royaume. Il limita la quantité de bagage dont ils pourraient se faire suivre en campagne; enfin, avec son esprit amoureux des détails, il régla jusqu'à leur équipement. Il existe un mémoire annoté par lui-même, où la façon du pourpoint, à l'usage des francs-archers, est arrêtée en ces termes :

« Leur faut les jaques de trente toiles d'épaisseur ou, pour le moins, de vingt-cinq, avec un cuir de cerf. Les toiles claires et à demi usées sont les meilleures. Et doivent lesdits jaques être de quatre pièces; et faut que les manches soient fortes comme le corps. Et doit être l'emmanchure grande, pour

que la manche prenne près du collet et non pas sur l'os de l'épaule ; aussi que le jaque soit large sous l'aisselle et bien fourni. Que le collet ne soit pas trop haut derrière pour l'amour de la salade (1). Il faut que le jaque soit lacé devant, avec une pièce sous l'endroit qui lace. Pour l'aisance du dit jaque, il faudra que l'homme ait un pourpoint sans manches ni collet, de l'épaisseur de deux toiles seulement, et qui n'aura que quatre doigts de large sur l'épaule ; auquel

pourpoint il attachera ses chausses. De cette façon il flottera dedans son jaque et sera à son aise, car on ne vit jamais tuer personne à coups de main ni de flèche dedans un pareil jaque. »

Ainsi on faisait la grâce aux francs-archers de la brigandine, pièce trop lourde qu'ils ne demandaient qu'à ôter lorsqu'ils l'avaient sur le dos. On les soumettait au régime exclusif du jaque. C'est pourquoi un poète qui s'est



Quinzième siècle. — Prince, grand écuyer et valet. — D'après la grande tapisserie de la Bibliothèque nationale.

plus d'une fois égayé sur notre vieille milice nationale, a dépeint le type si plaisant du franc-archer de Bagnolet,

Avec un pourpoint de chamois,
Farci de bourre sus et sous,
Un grand vilain jaque d'Anglois
Qui lui pendoit jusqu'aux genoux.

(1) C'est-à-dire de manière à ne pas empêcher le jeu de la partie postérieure du casque. Voy. la définition donnée dans l'un des précédents articles du genre de casque qu'on appelait salade.

L'armement des francs-archers est l'objet d'un autre article du mémoire :

« Il semble que les francs-archers devraient se partager en quatre armes : les uns en voulges (1), les autres en lances, les autres archers et les autres arbalétriers.

» Ceux qui porteraient voulges, les devraient avoir moyennement larges et qu'ils eussent un peu de ventre, avec bonne tranche et bon estoc. Les dits guisarmiers auraient en outre salades à visière, gantelets et grandes dagues sans épées.

» Ceux qui porteraient lances, auraient aussi salades à

(1) Sorte de halberde courte ou guisarme.

visière et gantelets, et de plus une épée moyennement longue, roide et bien tranchante. Item, que leur lance soit de la longueur des lances de joute; mais de même grosseur partout, excepté qu'elles aient au bas un peu d'entaillure, et petit arrêt d'un demi-doigt de haut, derrière l'entaillure, pour leur donner façon. Et faut que le fer soit tranchant et un peu longuet.

» Les archers auront les salades sans visière; arcs et trousses

et épées assez longues et roides, qui s'appellent *épées bâtar-des*. Et si veulent porter boucliers, il n'y aura point de mal, et qu'ils aient les dagues moyennes.

» Les arbalétriers devraient avoir salades à visière qu'ils pussent lever assez haut quand ils voudraient, et que le dessous de la visière ne les arme pas si fort qu'elle couvre la vue, et aussi que le côté droit n'arrive pas si bas à la joue que le gauche, afin qu'ils puissent asseoir leur arbrrier à leur aise.



Commencement du seizième siècle. — Louis XII faisant son entrée à Gènes. — Miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Item, auront longues épées, et que la ceinture hausse l'épée par derrière, afin qu'elle ne touche à terre. Et seront leurs arbalètes de dix carreaux ou environ, et banderont à quatre poulies ou à deux, s'ils sont bons bandeux. Et auront trousses empanées et cirées, de dix-huit traits au moins, et n'auront point de dagues. »

Ce règlement, qui fut appliqué vers 1468, remit les francs-archers à flot pour quelque temps; puis leur indiscipline provoqua contre eux de nouvelles plaintes. A la bataille de Guinegate, pendant que les deux armées de France et de Flandre étaient aux prises, ils abandonnèrent leurs lignes pour

aller piller le camp ennemi: cette faute nous fit perdre la journée. La colère de Louis XI fut si grande qu'il cassa les francs-archers.

Dans ce temps, il n'était bruit que des Suisses: avec leurs habits de toile et leurs piques de dix-huit pieds de long, ils venaient d'anéantir l'armée bourguignonne, réputée la meilleure de l'Europe. Louis XI en attira 6 000 à son service; il créa en outre divers corps de volontaires français, dont le total pouvait s'élever à 20 000 hommes, et ces nationaux, joints aux Suisses, constituèrent dès lors notre force militaire en fait d'infanterie.

Les Suisses, du temps de Louis XI, se ressentaient encore de leur simplicité montagnarde. Ils ne connaissaient pas ce luxe de panaches, de rosettes, de bouffants dont on les voit surchargés dans les tableaux d'Albert Durer. Ils mettaient leur amour-propre à ne point porter de fer; si ce n'est au bout de leur lance. Leur large poitrine n'était protégée que par un pourpoint très-serré qu'ils recouvraient en campagne d'une casaque ouverte sur le devant, et à manches pendantes. Leur coiffure consistait en un large bonnet de laine frisée, de la forme des bérets basques. Ils affectionnaient déjà les habits bariolés. Presque tous avaient leurs chausses et leurs manches faites d'une pièce rouge et d'une autre pièce bleue, blanche ou verte.

Quant à la cavalerie, elle acheva de recevoir sous le même règne cette belle discipline qui fut cause de nos succès en Italie. Grâce à l'invincible persévérance de Louis XI, les camps cessèrent d'être des bazars; la soie fut bannie entièrement du costume, tant des gens d'armes que de leurs officiers. Ce n'est pas sans de nombreux actes de sévérité qu'il obtint ce résultat. Les contemporains crièrent beaucoup à la tyrannie; le roi n'en poursuivit pas moins son œuvre. On verra par l'anecdote suivante quelle était sa rigueur sur ce chapitre.

« Un jour, il vit d'aventure entrer en sa chambre un gentil écuyer gendarme, qui commandait seize ou vingt lances sous un autre capitaine. Or le cas fut tel que cet écuyer, qui était bien mis et curieux de beaux habits, avait vêtu ce jour-là un pourpoint de velours. Le roi demanda à aucuns d'auprès de lui à qui était cet homme et qui il était. « Sire, lui fut-il dit, » c'est un gentilhomme vaillant et de bonne sorte, qui a com- » mandement sur vos gens d'armes. Il est à vous. — A moi, » reprit le roi! par la Pâque-Dieu, à moi n'est pas, je le » renie, et à moi ne sera jamais. Comment diable! il est » vêtu de soie; il est plus joli que moi! » Disant ces mots, il appela le maréchal de France et lui ordonna de casser aux gages ledit gentilhomme, et de le mettre hors de ses compagnies, attendu qu'il ne voulait de tels pompeux autour de lui. »

Le luxe proscrit des armées du roi de France se réfugia dans celles du duc de Bourgogne. Charles le Téméraire, quoique bon capitaine et très-entendu à l'organisation des troupes, partagea l'erreur de son siècle. Il crut la bravoure en habits nécessaire au soldat pour lui donner celle du cœur. Il eut des escadrons d'une tenue éblouissante que les peuples proclamaient invincibles, et qui pourtant fondirent comme neige dans trois rencontres qu'ils eurent avec les Suisses. On expose encore dans la cathédrale de Berne, à certains jours de fête, une partie des dépouilles échues à la ville après Granson et Morat. On y voit des journaliers de velours, des huques de drap d'or, des mantelines en soie richement fourrées. Tout cela n'a reçu d'avaries que de la vétusté. Les vainqueurs n'ont eu qu'à les prendre sans que ceux qui les avaient sur le dos aient fait d'efforts pour les défendre.

L'une de nos gravures est faite pour donner une idée de la magnificence bourguignonne : c'est celle où l'on voit un jeune prince armé par son grand écuyer, qui lui attache le ceinturon de son épée, tandis qu'un varlet lui chausse ses éperons. Ce groupe est tiré de la grande tapisserie qui est exposée dans l'escalier d'honneur de la Bibliothèque nationale. Le travail, ainsi que le dessin, sont d'environ l'an 1470.

Le prince est habillé d'une demi-armure : jaque de velours piqué de clous d'or avec gardes aux bras et aux épaules. Des genouillères, grevières et demi-cuissots sont attachés par-dessus ses chausses. Un gorgerin de mailles complète son armement. Il a sur la tête un petit chapeau de satin noir, pareil à ceux que portaient les chevaliers du Saint-Esprit du temps de Louis XIV. Le grand écuyer porte pour coiffure un bonnet de velours. Il est armé de plein harnois. Une dalmatique ou *tabard* en broderie d'or recouvre son armure. Le baudrier de velours qu'il porte en écharpe est pour soutenir l'épée d'apparat que les grands écuyers tenaient dans les cérémonies devant les rois et princes souverains. Qu'on remarque

parmi les pièces de son harnois la forme bombée des gardes appliquées sur ses épaules : c'est une mode italienne qui fut générale, non-seulement en Bourgogne, mais dans toute la France. Elle détermine d'une façon toute particulière l'époque de Louis XI.

Passons aux règnes suivants. Celui de Charles VIII est l'un des plus pauvres que nous connaissions en fait de monuments. A en juger par quelques figures d'une exécution très-imparfaite, il ne changea pas l'armure chevaleresque; il ne fit qu'en perfectionner certaines pièces. C'est alors que fut trouvé le système usité depuis pour l'articulation des épaulières; c'est alors aussi que la mode ridicule et gênante des pou-laines fut abandonnée pour faire place à des chaussures arrondies du bout, suivant la forme du pied; on appela cela des *sollerets*.

Il est difficile de dire ce que la mode rapporta de la première expédition d'Italie; peut-être les panaches tombant du cimier sur la nuque, comme on en voit aux figures du temps de Louis XII; peut-être les *saies* ou *sayons*, sorte de tuniques ajustées de corsages et froncées de la jupe, qui remplacèrent à la fois les huques et les journaliers.

Une scène d'intérieur, qui se trouve dans l'historiographe Jean d'Auton, nous fait assister à la toilette militaire de Louis XII. Elle nous servira de texte pour constater les changements survenus entre l'époque de Louis XI et les premières années du seizième siècle. L'anecdote se place à l'année 1507, pendant l'expédition des Français contre Gènes.

« Le roi se reposait à Asti; et lui, un jour, se sentant dispos, dit qu'il se voulait essayer en son harnais et chevaucher un des coursiers de son écurie pour s'en aider à la bataille, laquelle chacun espérait. Et comme ce jour, je fusse entré en sa chambre (c'est Jean d'Auton qui parle) pour lui vouloir bailler quelque écrit joyeux que j'avais en la main, je le trouvai en pourpoint avec peu de gens, et messire Galéas de Saint-Séverin, son grand écuyer, aussi en pourpoint, lequel lui chaussait ses *sollerets* et harnais de jambes avec les cuissots. Ce fait, demanda la cuirasse, et avant que la vouloir prendre, dit audit messire Galéas : « Je la veux voir premièrement sur vous, car mon harnais est presque fait pour vous. » Après que ledit écuyer fut armé de ladite cuirasse, le roi la regarda de tous côtés et la trouva bien faite, disant : « Je cuide qu'elle me sera bonne et bien aisée. » Et fit désarmer celui écuyer, puis se fit armer de sa dite cuirasse et de toutes les autres pièces; et essaya dessus son harnais une saye d'orfèvrerie bien riche, et tout autour semée d'écriteaux où était écrit en lettres romaines : *Nescis quid vesper trahat*, ce qui est à dire : « Tu ne sais quelle chose le soir amène. »

Le meilleur commentaire à ce passage est la figure équestre de Louis XII qui accompagne notre article. Elle représente le roi dans le costume qu'il portait le 28 avril 1507, jour de son entrée triomphale à Gènes : armé de toutes pièces, une housine à la main et l'armet en tête; par dessus sa cuirasse une saye cramoisie, brodée en or d'A couronnés, qui formaient le chiffre de sa chère Anne de Bretagne. On remarquera la visière de l'armet, pièce dont jusque-là le casque avait été dénué; la couronne de perles et de panaches montée sur le *tortil* ou *bourrelet* du cimier; l'épée courte ou *estoc* attachée à l'arçon de la selle, indépendamment de l'épée d'armes passée dans la ceinture; les harnais du cheval ornés de perles, son chanfrein d'acier, la selle et la housse en velours galonné d'or, les caparaçons pareils à la saye du cavalier. Tous ces détails sont de la plus grande fidélité historique; il n'est pas jusqu'à la couleur noire du cheval qui ne soit spécifiée dans les relations de l'entrée à Gènes.

La gendarmerie, à la richesse près, portait le même costume que celui qui vient d'être décrit. Des armures ciselées ou damasquinées distinguaient les capitaines des soldats. L'uniforme commençait à s'établir par suite de la distribution de chaque arme dans des corps particuliers. Ainsi, par exem-

ple, dans les compagnies où la lance était toujours comptée pour six ou sept cavaliers, l'adjonction de tant d'hommes à un seul n'existait qu'administrativement : car, en marche comme en bataille, les archers et coutilliers, compagnons de la lance, formaient des escadrons à part, ayant leurs guides particuliers et des officiers à eux qui ne dépendaient que du chef suprême de la compagnie.

La maison du roi formait aussi plusieurs corps distincts. En premier lieu étaient les deux cents gentilshommes de la garde, partagés en deux compagnies et formés de vétérans d'élite, presque tous ayant porté enseigne et guidon dans l'armée. Ils chevauchaient autour du roi, la hache à la main, armés du harnais chevaleresque, et richement habillés de leurs armes. Venaient ensuite les vingt-cinq archers écossais, appelés les archers du corps, tous vêtus d'un sayon blanc brodé d'or du haut en bas, avec une couronne sur le milieu de la poitrine. Les quatre cents archers français, autres gardes du corps, avaient sayons et hoquetons tout brodés d'or, aux couleurs et devises du roi. Les couleurs de Louis XII étaient le cramoisî et le blanc; ses devises, l'A couronné et le porc-épic.

Les archers de la prévôté de l'hôtel, non compris parmi les archers français, avaient une épée brodée sur leurs hoquetons. Les archers des toiles, affectés à la garde et au service des tentes, étaient habillés de rouge; enfin les Cent-Suisses de la garde portaient le costume de leur pays, avec les couleurs du roi, et force plumes dont ils recevaient deux livraisons par an.

Voici les corps qui complétaient l'armée française en dehors de la garde royale :

Les corps d'infanterie qui avaient remplacé les francs-archers, formés pour la plupart de Gascons et de Picards, et dès lors devenus redoutables sous le nom d'Aventuriers;

Les Suisses;

Les lansquenets (*landsknecht*), mercenaires allemands qui n'étaient qu'une doublure des Suisses, maniant comme eux la pique et les mousquets si lourds, si imparfaits, si incommodes, appelés dans ce temps-là *hacquebuse* (d'où est venu *arquebuse*). Les lansquenets étaient empanachés comme les Suisses, mais mieux garnis d'armes offensives. Ils avaient sur la poitrine le *hallectet*, cuirasse faite de lames mobiles et à recouvrement, à laquelle nos vieux auteurs donnent quelquefois le nom d'écrevisse;

Les *conducteurs* ou *condottieri*, gendarmerie italienne, plus légère que la française, et mieux appropriée aux reconnaissances;

Enfin les Albanais, autre corps de cavalerie légère qui n'avait pour arme que la lance et l'yatagan. « Ils estoient tous Grecs, dit Philippe de Commines, venus des places que les Vénitiens ont en Morée et devers Duras; vestus à pied et à cheval comme les Turcs, sauf la teste où ils ne portent ceste toile qu'on appelle tolliban (turban). »

LES LOGEURS.

Lorsque, par une belle matinée d'été, vous sortez de Paris et gagnez la campagne, sur un fond verdoyant, sur des lointains azurés, vous voyez se détacher des épisodes pleins de charme. Tout ce qui vient au devant de vos yeux leur agréé : ce sont des chariots pleins de légumes frais, de fruits veloutés; ce sont des profusions, des hottées de fleurs; la route aussi s'égayé et s'embaume sur les bas côtés, brodés de marguerites blanches, de chicorées bleues, de pâles valérianes et de coquelicots éclatants. Au milieu, les chancelantes carioles, les rapides chars-à-bancs, vous amènent de radieux visages, des jeunes roses, des yeux brillants; même dans les pesantes diligences qui forcent les voitures légères à s'écartier, vous voyez les voyageurs réveillés, ranimés par l'air piquant du matin et l'approche de la grande ville, présenter, sur l'impériale et aux portières, de riantes figures. La pro-

menade ombragée des piétons a sa part de mouvement et de joie. Ici un jeune garçon bien découplé, à la marche assurée et rapide, au regard ferme et franc, porte son paquet noué dans son mouchoir, et vient, léger de bien, riche d'espoir, chercher de l'ouvrage ou du service à Paris. Là c'est une jeune fille, plus lente en sa marche, et qui s'amuse aux fleurettes du sentier, mais qui n'est pas moins insouciant et moins gaie. L'espérance fait danser son prisme devant tous les regards que le votre croise en passant.

Si vous revenez vers le soir, le tableau n'est plus le même. Il semble que, comme Janus, le dieu aux deux visages, vous ayez tourné le dos à l'avenir et à ses promesses, pour ne plus voir que le passé et ses déceptions. Tout ce qui entraît dans la ville était gai, frais, beau, parfumé; tout ce qui en sort est repoussant et livide.

Sans parler de la funèbre charrette et de la lugubre procession d'animaux écopés qu'on mène à la voirie, au lieu de monceaux de fleurs, de légumes, de fruits, vous trouvez de longues et repoussantes files de charrois qui étalent de nauséabondes fauges, de dégoûtants amas de fumier; au lieu du hardi jeune gars, de l'insouciant villageoise, vous rencontrez des hommes vieillis avant le temps, des femmes flétries et dégradées. Vos yeux se détournent de ces fronts soucieux ou menaçants, de ces traits abrutis, de ces vêtements souillés. La misère et le vice ont mis leur impur cachet sur tous ces malheureux à la démarche alourdie, au coup d'œil tour à tour impudent ou honteux.

Cependant ces deux courants, l'un de fraîcheur et de vie, l'autre de décrépitude anticipée, de corruption et de mort, se rencontrent au centre de la ville. Là ils se mêlent, se confondent, et ce qui était entré pur et bon trop souvent ne ressort plus que gangrené.

C'est chez les logeurs, où le droit de coucher sous un toit se paye de quatre à six sous par nuit, que l'honnête ouvrière sans asile, que le brave jeune campagnard, que ceux qui cherchent à gagner leur vie par un louable travail, se trouvent en contact avec des hommes et des femmes qui ont perdu l'habitude d'un honorable salaire, et que le manque d'ouvrage et d'éducation, la paresse, de funestes circonstances ou des penchants vicieux plongent dans la dépravation. C'est là que, dans un océan de vices et de souffrances, se viennent perdre, pour en accroître les flots impurs, tout ce que les campagnes et la province nous envoient de limpide et de naïf.

Les récits de ceux qui, dans un intérêt de salubrité ou de philanthropie, ont étudié les quartiers pauvres de la ville, et parcouru les bouges où s'engloutit une malheureuse population en proie aux ulcères de l'âme et du corps, sont effrayants.

« Visitez, écrit M. Perreymont en 1840, les maisons des rues de la Mortellerie, de la Coutellerie, et les rues qui avoisinent l'Hôtel de ville, celles de la Petite-Pologne près de l'abattoir de Miroménil, les aboutissants de la rue Saint-Honoré depuis le Palais-Royal jusqu'à la rue Saint-Denis, les rues hors barrières depuis celle d'Austerlitz jusqu'à celle du Maine, et tant d'autres, et vous verrez comment les maçons, les cordonniers, les repasseurs de couteaux, les vitriers, les ramoneurs, les tailleurs, les terrassiers, les peintres en bâtiments, sont entassés dans d'infâmes chambrées. . . A peine l'air se renouvelle-t-il dans ces sombres réduits, où le jour ne pénètre qu'en se glissant dans une cour étroite, espèce de puits infect où viennent se dégorger les eaux ménagères. »

Le docteur Bayard, dans sa Topographie médicale de Paris, raconte qu'en une pièce au quatrième étage, qui n'avait pas cinq mètres carrés, il trouva « vingt-trois individus, hommes et enfants, couchés pêle mèle sur cinq lits. L'air de cette chambre était tellement infect, ajoute-t-il, que je fus pris de nausées. Les souliers et les vêtements de ces individus répandaient une odeur aigre et insupportable qui dominait les autres exhalaisons. »

Il y a huit ou neuf ans qu'un de mes amis, homme de

cœur et d'une haute intelligence, faisant une patrouille de nuit aux environs de l'Hôtel de ville comme garde national, pénétra avec quelques camarades dans la maison d'un logeur, à la poursuite de meurtriers surpris en flagrant délit. Voici le récit que je lui ai entendu faire de cet incident.

« Nous montâmes à tâtons un escalier au fond de l'allée; la baïonnette en avant, nous suivions le bruit des pas qui fuyaient. Il nous fallait tourner en spirale dans une épaisse obscurité, colorée plutôt que dissipée par quelques lueurs venues du dehors à travers une ou deux meurtrières. C'était comme une ascension dans un tuyau de poêle; le mur nous cernait. Arrivé au haut, j'entendis le claquement d'une porte, puis rien, plus de passage. Il fallut nous arrêter, appeler le propriétaire de la maison, et le sommer de nous éclairer et de nous conduire. L'homme, par sa lenteur, protégeait ses hôtes. Il parut enfin avec son bougeoir. J'aperçus une porte, la seule qui fût sur le palier, je la poussai de la crosse de mon fusil, et reculai en voyant, au bas de plusieurs marches, une sorte de gouffre d'où s'exhalait une vapeur fétide qui obstruait ma respiration, offusquait ma vue, et pâlisait la flamme de la chandelle, qui vacilla, prête à s'éteindre. Il fallut du temps pour que l'air devînt respirable, pour que nos yeux parvinssent à distinguer quelque chose dans cet amas confus de membres humains, de hailions, de paille, de fange. Toutes les têtes se cachaient, et la tourbe qui croupissait dans ce putride cloaque dormait ou feignait de dormir. Lorsqu'on examina les locataires, hommes, femmes, enfants, un à un, il fut impossible de discerner les coupables. Tous étaient à demi vêtus des mêmes dégoûtants lambeaux, tous se montraient assoupis, hébétés ou cyniques, tous proféraient les mêmes dénégations brutales, tous offraient les mêmes stigmates de vices et de dégradation physique et morale. »

Dans tous les grands centres de population, à Lyon, à Lille, à Bruxelles, à Birmingham, à Londres, même agglomération, mêmes plaies; et partout l'on retrouve ces repaires où vont se perdre la santé, les économies et la moralité des classes industrielles. Le mal est enfin devenu tel qu'on a fait, pour y apporter remède, quelques tentatives insuffisantes qu'il appartient à la France de poursuivre, des essais qu'il est de notre devoir de compléter. C'est à Londres que le mal était le plus grand; là aussi plusieurs associations ont été fondées dans le but d'améliorer la condition des classes laborieuses.

Il ne s'agissait pas seulement d'établir des logements sains, commodes, pourvus d'air, de lumière et d'eau; il fallait qu'ils fussent préférés aux repaires que peuple l'attrait d'un bon marché apparent (six sous par nuit, et la septième gratuite). L'appât d'un dîner donné gratuitement aux pratiques à la Noël, d'un bal à deux sous tous les dimanches; enfin le funeste plaisir qu'offrent de nombreuses réunions où tous les âges, tous les sexes, les vagabonds à l'esprit aventureux, les voleurs à l'existence dramatique et pleine d'incidents, apportent une fièvre incessante et des émotions de tout genre.

Les premières maisons fondées par la Société des amis de l'ouvrier l'ont été dans King-Street et Charles-Street, Drury-Lane. La localité ne pouvait être mieux choisie: c'est le quartier le plus peuplé et le plus mal habité de Londres; c'est l'immédiat voisinage de nombre des odieux réceptacles qu'il s'agissait d'expulser. Ces deux établissements modèles logent, l'un vingt-quatre, l'autre quatre-vingt-trois locataires, distribués dans des chambres d'inégales grandeurs. Chaque personne, pour ses huit sous par jour, y a droit à un lit propre, pour elle seule, dans un dortoir aéré; à sa place, jusqu'à l'heure du repos, dans une salle commune bien chauffée et bien éclairée; à son tour au feu de la cuisine, pour y préparer, à sa guise, son dîner et son souper; chacun, avec de l'eau en abondance, à tout ce qu'il lui faut pour sa toilette de propreté; et, pour deux sous de supplément, un bain chaud s'il le désire.

Le mari et la femme concierges de chaque maison répondent du matériel, reçoivent les loyers quotidiens, toujours payés d'avance, admettent ou repoussent les postulants, et protègent les locataires contre toute violence et toute rixe. L'ivrognerie, le tumulte sont strictement interdits, et l'on ne tolère la pipe et le cigare que dans des cabinets destinés aux fumeurs. Enfin un rapport périodique est présenté au comité qui, en outre, fait inspecter ses agents.

« J'assistais, dit l'auteur du rapport anglais, au dîner gratis de Noël de la maison de King-Street. Ses vingt-sept habitants entouraient un substantiel repas de bœuf rôti et de plum-pudding. C'était plaisir de voir disparaître les énormes pièces de viande; mais la tenue, la conduite, la conversation des convives me donna une satisfaction mieux fondée. Tous avaient bon air; beaucoup paraissaient avoir vu de meilleurs jours. Après dîner, je les priai de nous dire librement quels avantages la maison leur offrait sur les autres locations du même genre. Le premier qui parla me confia qu'élevé au collège, il avait été destiné à l'état ecclésiastique: une excursion dans son histoire personnelle le conduisit à nous faire part des malheurs qui, le jetant sur le pavé de Londres, l'avaient forcé à errer de logeur en logeur, dans la plus misérable des conditions. Il n'avait trouvé de repos et conquis un *chez lui* que depuis qu'il était admis dans cette maison modèle.

» Je causai longtemps aussi avec un ancien maître de mathématiques, devenu commis voyageur, plus tard sans fonctions, la débilité de sa santé l'ayant chassé de métier en métier, de misère en misère. Maintenant heureux, grâce à la maison modèle, il gagne sa vie en vendant un ouvrage ingénieux de mathématiques qu'il a composé.

» Vu l'affluence des candidats, on pourrait multiplier ces maisons modèles, centupler le nombre des lits sans courir le risque d'en avoir de vacants. La crainte du renvoi suffit pour ranger tous les locataires à la stricte observation d'un règlement fort sage qu'ils ont eux-mêmes formulé.

Ce n'est pas là une œuvre de pure philanthropie; elle offre aux capitalistes un intérêt raisonnable et sûr. Ce loyer, en apparence si modique parce qu'il est morcelé, s'élève pour chaque locataire à 124 fr. environ; ce qui forme un total annuel de près de 3 000 fr. pour la petite maison qui ne contient que 24 personnes, et de plus de 40 000 pour celle qui en héberge 83.

Qu'est-ce alors que l'effroyable impôt prélevé sur les pauvres entassés, à quatre sous par tête, dans d'affreux galetas qui contiennent chacun une cinquantaine de malheureux? Ces dégoûtants greniers sont loués plus cher qu'un somptueux appartement, et chaque chambre d'une de ces masures délabrées rapporte de trois à quatre mille francs par an.

Nombre d'esprits judicieux, de nobles cœurs, s'occupent depuis plusieurs années des moyens de faire disparaître ces abus honteux. De si profondes misères ont renué d'individuelles et généreuses sympathies. Un travail fort remarquable sur l'architecture domestique et économique à l'usage des ouvriers, donné en 1845, dans la *Revue de l'architecture et des travaux publics*, un résumé de tout ce qui s'est projeté en France et dans les pays voisins à ce sujet. Tout récemment, l'auteur de ces articles, M. Daly, propose d'élever, dans chacun des quatre quartiers les plus peuplés de Paris, un établissement destiné à recevoir environ quatre cents ménages d'ouvriers, distribués dans de petits appartements distincts. Le chauffage, l'éclairage, les achats de provisions, seraient faits en commun. Il y aurait un four omnibus, une crèche, une salle d'asile, école, salle de lecture, cour, jardin, bains, buanderie; bref, à chaque famille son indépendance, à toutes les bienfaits de la communauté.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

SALON DE 1848. — PEINTURE.

UNE FAMILLE TURQUE EN VOYAGE.



Salon de 1848. — Tableau par Chacaton.

Les Turcs ont un profond éloignement pour les voyages. Ils n'ont voyagé que les armes à la main, jadis, quand ils se faisaient une loi de soumettre à la religion du Coran les peuples étrangers. Maintenant qu'ils ne sont plus en état d'entreprendre une conquête, qu'ils ont bien de la peine à conserver ce qui leur appartient, ils ne demandent qu'à rester paisiblement à leur foyer natal. Ils ne connaissent point cette curiosité inquiète ni cet amour de la science, noble mobile de tant de courageuses explorations, ni ce fatal ennui qui conduit inutilement de région en région tant de touristes désœuvrés. Pour le Turc, le monde entier se concentre aux lieux où il a reçu le jour, où il s'est marié, où il gère en paix ses affaires. Il n'ignore pas qu'il y a par delà les rives de la Méditerranée, de la mer Noire, des peuples industrieux qui parlent une autre langue et professent une autre religion que lui; mais il ne se soucie point d'aller les chercher sur leurs nuageux parages. Il attend leurs marchands et leurs denrées, nonchalamment assis sur son comptoir, les pieds croisés sur un tapis, et le chibouk à la main. Pour le déterminer à s'éloigner de son bazar, de sa maison, il faut de graves motifs; pour qu'il s'aventure seulement dans l'intérieur de l'empire musulman, il faut une raison de commerce ou une raison de famille déterminante. Et le fait est que la façon de voyager en usage dans ce pays n'est pas encourageante. Là, ni routes, ni voitures publiques, et pas d'autres hôtelleries que les caravansérails, où l'on est tenu d'apporter avec soi son lit et ses provisions; car le caravansérail n'offre le plus souvent à ceux qui y cherchent un asile nocturne, que ses quatre murailles nues et quelques cruches d'eau. Un homme seul peut

encore braver sans trop de crainte toutes ces difficultés; mais s'il doit emmener avec lui une famille, quelle complication de difficultés! quelle misère! Une ruine complète, une persécution redoutable, sont les causes ordinaires d'un tel déplacement. Le pauvre Turc part alors avec son plus proche parent, son frère peut-être; place sa femme et tout ce qui lui reste de plus précieux sur un chameau, dans une espèce de corbeille vacillante qu'un tapis protège contre l'ardeur du soleil. Il abandonne son cheval à son compagnon de voyage, et, monté sur un de ces vigoureux ânes d'Orient, dont nos ânes d'Europe ne sont qu'un grossier simulacre, il guide lui-même, de concert avec un jeune esclave, le patient animal du désert qui porte toute sa fortune. Il s'en va ainsi par les campagnes désertes, par les collines arides, par les sables brûlants. Au lever de l'aurore il est debout, et tout le jour il continue sa marche pénible, jusqu'à ce que, le soir venu, il s'arrête, s'il ne trouve pas quelque caravansérail, entre des broussailles où il fera paître son chameau, où il fera bouillir sur un feu de bruyères une tasse de café pour son souper; puis s'endormira sur la terre, la tête enveloppée dans son manteau. Tandis que, le long de la route, sa femme et sa belle-sœur s'abandonnent au balancement régulier de la marche du chameau et se laissent aller à une douce somnolence, tandis que ses enfants regardent avec de grands yeux curieux le vaste espace qu'ils vont parcourir, l'humble Turc songe avec douleur aux lieux qu'il vient de quitter, et avec inquiétude à ceux où il va chercher un nouveau gîte. Il songe à l'injustice qu'il a subie, à celles qu'il doit peut-être subir encore; il élève ses regards vers le ciel, et invoque la miséri-

corde, le secours d'Allah. Puisse Allah le protéger et le défendre!

Mon enfant, un des plus sûrs moyens de bonheur est d'avoir su conserver l'estime de soi-même, de pouvoir regarder sa vie entière sans honte et sans remords, sans y voir une action vile, ni un tort ou un mal fait à autrui et qu'on n'ait pas réparé.

CONDORCET.

GANG-ROLL.

NOUVELLE.

Suite.—Voy. p. 205, 210.

§ 2.

Le soin que semblaient prendre les Normands d'annoncer leur arrivée était trop contraire à leur tactique habituelle pour ne pas exciter la surprise et la défiance du mactiern. Aussi, après le premier moment de confusion, se hâta-t-il de donner tous les ordres nécessaires pour la défense de la Ker. Lui-même se mit ensuite à la tête de quelques serviteurs armés, afin d'aller reconnaître l'ennemi dont la corne avait cessé de se faire entendre.

La petite troupe se dirigea silencieusement vers la mer, protégée par les genets qui la dérobaient aux regards, et par les bruyères qui étouffaient le bruit des pas. En tête marchait Galoudek avec ses fils; derrière ceux-ci venaient Aourken et Andgrim. L'orpheline avait suivi le mactiern d'inspiration, comme le chien suit le maître qu'il aime, et le Normand s'était laissé entraîner sans y penser, par cela seul que sa place lui semblait près de la jeune pastour.

La petite troupe eut bientôt atteint le point du coteau où la baie se laissait apercevoir tout entière. La décision du mactiern avait été si subite et si promptement exécutée que le soleil n'avait point complètement disparu lorsqu'il arriva avec ses gens au bord de la mer. De mourantes lueurs rougissaient encore les flots et éclairaient les grèves. Tous les regards parcoururent rapidement les sinuosités du rivage, puis s'arrêtèrent sur un objet de forme singulière qui flottait contre les récifs les plus rapprochés. Galoudek reconnut au premier aspect le prétendu monstre décrit par Aourken: c'était un navire qui venait d'amener sa grande voile et dont on voyait alors clairement tous les détails. Andgrim les fit remarquer à l'orpheline qui s'était arrêtée saisie, non de ce qu'elle apercevait, mais du souvenir de ce qu'elle avait cru apercevoir.

— Aourken voit maintenant que son dragon est conduit par des matelots, dit-il à demi-voix. Ce qu'elle a pris pour la tête du monstre n'est qu'une proie sculptée; les douze nageoires étaient douze rames vertes, et ces grondements qui l'ont effrayée venaient du toit de cuir qui se dresse près du mât; qu'elle prête l'oreille, elle entendra encore la voix de la *Camerette*.

Un sourd murmure, mêlé à des sifflements entrecoupés, s'élevait en effet par rafales de l'étrange navire. La *Camerette*, ainsi qu'Andgrim l'avait appelée, était, dans la marine du Nord elle-même, une exception bizarre empruntée, si l'on en croyait son nom, aux mers africaines. Sur le toit de cuir arrondi, qui lui donnait l'aspect d'un court serpent marin, s'élevait une double éminence percée d'ouvertures obliques par lesquelles la brise pénétrait dans un dédale de replis d'où elle ressortait avec mille retentissements. Singulier appareil qui rem plaçait sur les flots le bruit des cymbales ou des clairons, et qui préparait la victoire en jetant d'avance l'effroi au cœur de ses ennemis!

Ainsi que nous l'avons dit, le navire se trouvait à l'ancre près des rochers. Les rames avaient été rentrées, et l'on aper-

cevait à peine quelques *rothras* (1) couchés sur leurs bancs. Le mactiern ne savait que penser de cet abandon, lorsqu'il lui fut expliqué par l'apparition d'une troupe de Normands qui gravissaient le coteau. A leur vue, ses compagnons tendirent leurs arcs; mais Galoudek leva vivement la main et murmura;

— Un enfant!

Tel est le respect des Bretons pour l'être faible qui naît à la vie, que la haine nationale elle-même demeura un instant suspendue. Tous venaient, en effet, d'apercevoir à la tête de la troupe une femme richement vêtue, qui tenait dans ses bras un nourrisson dont les cris plaintifs trahissaient les souffrances. Près d'elle marchait un homme de haute taille, armé d'une de ces massues à pointes d'acier, connues sous le nom d'*étoiles du matin*, mais dont l'attitude et les regards n'avaient rien d'hostile. Il se tournait fréquemment vers la mère éplorée, qu'il s'efforçait de calmer par de douces paroles, puis regardait autour de lui avec une impatience inquiète.

Comme il allait atteindre le sommet du coteau, le fourré de genêt qu'il avait jusqu'alors côtoyé cessa tout à coup, et il se trouva en face du mactiern et de ses gens.

Il y eut des deux côtés un premier cri, suivi d'un brusque mouvement: les deux troupes avaient reculé en préparant leurs armes; mais le chef normand arrêta les siens du geste, fit un pas vers les Bretons en baissant sa massue, et leur adressa vivement la parole.

Andgrim, qui s'était approché, poussa une exclamation de joie à ces sons chers et connus!

— Tu le comprends? demanda le mactiern.

— C'est la langue du Westfold, répéta le jeune homme avec ravissement.

— Et que dit-il? reprit Galoudek.

— Il avertit le mactiern, répliqua le jeune homme, que lui et les siens ont abordé ici comme des hôtes, et non comme des ennemis.

— Dis-lui que nous n'avons pas de place à nos foyers pour les visiteurs qui lui ressemblent, répliqua vivement Galoudek, et que s'il avance plus loin, nous le recevrons comme les taureaux reçoivent les loups.

Andgrim n'eut point le temps de traduire cette dernière réponse de Galoudek. La jeune mère avait suivi leur rapide dialogue avec une anxiété haletante; bien qu'elle ne comprit point les deux interlocuteurs, l'accent du chef breton lui fit deviner un refus. Elle changea d'abord de visage; puis, par un de ces élans inattendus dont les femmes seules ont l'audace, elle souleva son fils avec un cri éploré, courut à Galoudek et le posa à ses pieds.

Il y eut parmi les Bretons un mouvement général de surprise; le mactiern lui-même semblait hésiter sur ce qu'il devait faire; mais la jeune pastour, qui avait tout vu des derniers rangs où on l'avait repoussée à l'approche des ennemis, écarta brusquement ceux qui l'entouraient, courut à l'enfant et le prit dans ses bras.

Galoudek, dont la défiance combattait l'émotion, la rapela vivement.

— Laissez cet enfant, Aourken, s'écria-t-il; laissez-le, sur votre tête! C'est encore une ruse des Vikings. Gardez votre pitié aux fils de l'Armor, et ne la dépensez pas pour l'enfant d'une païenne.

— Sur mon salut! celle-ci ne mérite pas un tel nom, interrompit l'orpheline en montrant la jeune mère penchée vers son fils, car elle porte au cou la croix du Christ.

Le mactiern regarda l'étrangère, et fit un geste de surprise.

— C'est la vérité, dit-il, et son costume même n'est point celui des femmes du Nord.

— Aussi n'y est-elle point née, fit observer Andgrim, qui

(1) Rameurs.

avait continué à entretenir le chef normand. Popa est fille du seigneur de Bayeux.

— Le comte Bérenger ! s'écria Galoudek ; ce n'est pas un inconnu pour moi ! Nous nous sommes autrefois rencontrés chez le comte de Poher où nous avons chassé avec les mêmes chiens, dormi sous la même couverture et communie de la même hostie ! Mais je veux m'assurer si le Viking a dit vrai.

Il baissa son épée, fit un pas vers l'étrangère, et lui adressa la parole dans la langue du Besin.

La jeune femme qui, au premier mot, avait tressailli, joignit les mains.

— Ah ! vous pouvez m'entendre ! s'écria-t-elle ; que la mère de Dieu soit bénie ! Vous ne repousserez pas mes prières.

— Est-ce bien la fille du seigneur de Bayeux que je retrouve dans les rangs des païens ? reprit le mactiern.

Les yeux de l'étrangère se remplirent de larmes.

— Hélas ! le faible ne choisit point sa place, dit-elle tristement. Les hommes du Nord sont arrivés avec la marée sur nos grèves ; ils ont tué tous les guerriers qu'ils ont rencontrés, puis se sont emparés des chevaux de labour pour en faire des coursiers de guerre. Un matin que nous étions sans crainte, nous avons vu paraître, tout à coup, à l'horizon, un nuage de flamme et un nuage de poussière. Le nuage de flamme était l'incendie, le nuage de poussière, les Normands !

— Et personne n'a songé à se défendre ?

— Les plus braves serviteurs de mon père l'ont essayé ; mais tous sont tombés l'un après l'autre, et lui-même le dernier. J'allais périr également lorsque Gaunga m'a sauvée.

— Pour vous faire son esclave ?

— Sa compagne, mactiern ; car il a toujours été bon pour moi ; il m'aime, il est le père de cet enfant.

Et ainsi ramenée à l'objet de ses inquiétudes, elle reprit le nourrisson des bras d'Aourken.

— Voyez, continua-t-elle en mouillant de ses pleurs les joues marbrées de l'enfant ; il souffre, il se meurt ! tous les charmes des scaldes ont échoué contre le mal qui le tue ; mais un pêcheur de la baie pris ce matin par *la Camerette* a parlé des miracles qui s'accomplissaient à l'abbaye du grand Val, et Gaunga a consenti à essayer les prières des prêtres du Christ. Ce sont elles que nous allons chercher, mactiern ? Si vous avez jamais aimé quelqu'un, vous ne nous ôterez pas ce dernier espoir, et vous laisserez la route libre.

— Je voudrais pouvoir accorder cette grâce à la fille d'un seigneur chrétien et ami, répondit Galoudek, mais le vaillant Even m'a confié cette terre à défendre ; je dois être son bouclier ; et qui peut répondre de l'avenir quand l'épée de l'ennemi a passé entre la corps et la cuirasse !

— Vous craignez quelque piège ! s'écria Popa ; faites suivre nos pas, prenez des otages, imposez vos conditions ; mais faites vite, car l'enfant souffre, et Gaunga s'irrite de l'attente ! Ne le forcez pas à faire lui-même sa route avec la hache.

Le mactiern n'avait pas besoin de cet avertissement pour comprendre les dangers d'une lutte contre des hommes que l'habitude du succès rendait plus redoutables. L'expérience avait amorti chez lui la fougue de la jeunesse en lui donnant le tranquille courage qui ne craint ni ne cherche le combat. La visite du *roi de mer* au grand Val était d'ailleurs sans péril, car rien ne pouvait tenter l'avarice de *l'enfant des Anses* chez ces humbles solitaires qui, selon les chroniqueurs du temps, « célébraient le saint office sur des blocs de granit, et buvaient le sang du Christ dans des calices de hêtre. » Voulu seulement prévenir tout désordre et toute querelle, Galoudek exigea que les *Kæmpes* retournassent à bord de *la Camerette*, où ils resteraient surveillés par un poste breton. Ces conditions furent exécutées sur-le-champ, et le chef des Vikings prit la route de l'abbaye avec Popa et quelques compagnons.

Lorsqu'ils y arrivèrent, la nuit était close, et l'humble monastère leur apparut à la clarté des étoiles. Ce n'était point un seul édifice solidement bâti de pierres, mais une réunion de logettes construites avec les arbres de la forêt et les gazons de la vallée. Sur les faites d'argile de leurs toits de chaumes, se dressaient des croix de bois auxquelles pendaient les couronnes de fleurs de la dernière fête d'été. Vers le milieu, on apercevait la chapelle aussi humble, mais plus vaste, et qu'enveloppaient les lierres et les chèvrefeuilles ; enfin les champs cultivés par les religieux occupaient le penchant du coteau, tandis que plus bas s'étendaient quelques prairies qu'encadraient des touffes d'aunes ou de saules argentés.

La troupe conduite par le mactiern franchit l'enceinte de branches enlacées qui défendait les moines contre les attaques des bêtes fauves, et se trouva enfin à l'entrée de leur saint campement.

Bien que l'heure du repos fût venue pour les plus diligents, toutes les logettes étaient éclairées et retentissaient du bruit du travail : on entendait le traquet des moulins à bras qui broyaient le blé, les coups du marteau qui forgeait le fer, les grincements de la scie qui préparait le bois, le battement des métiers qui façonnaient le lin mêlé à la toison des brebis. Mais au milieu de tous ces bruits, les voix des moines s'élevaient dans une commune prière ; ils répétaient un chant grave et doux qui semblait l'expression harmonieuse de tous ces instincts de zèle et de sacrifice qui se réalisaient par le travail sous la grande inspiration du Christ.

La suite à la prochaine livraison.

MONUMENTS FUNÈBRES DE L'ASIE MINEURE.

Dans l'introduction au premier volume de sa *Description de l'Asie mineure*, M. Texier fait observer que c'est surtout dans les tombeaux qu'il est possible de juger de la variété du goût des différents peuples asiatiques, et en même temps du scrupule avec lequel les formes primitives spéciales à chacun de ces peuples ont été respectées jusqu'à l'avènement du christianisme. Ainsi les tombeaux des Phrygiens, qu'ils aient renfermé les cendres d'un Romain ou d'un Grec, sont toujours sculptés suivant le type du monument qui passe pour le tombeau de Midas, fondateur de la monarchie phrygienne. Dans la Lycie, qui a été toujours régie par des lois particulières, les tombeaux de pierre imitent ces sarcophages de bois qui se retrouvent dans quelques hypogées d'Égypte. Les sépultures taillées dans le roc se distinguent en deux classes : celles qui paraissent être du style proprement lycien ou primitif, et dont la ressemblance avec certains tombeaux des anciens Perses n'est certainement pas due au hasard ; et celles qui, également taillées dans le roc, sont dues évidemment à des artistes grecs, et construites d'après les principes de l'architecture hellénique. Les magnifiques tombeaux de Telmissus sont de cette dernière classe. Les tombeaux des Cariens ne sont jamais taillés dans le roc, et sont composés de deux étages. Dans les provinces du sud, on ne retrouve point les *tumuli*, cette forme la plus antique des sépultures qui fut usitée dans le Pont, dans la Lydie, dans l'Éolide et dans la Troade. Le simple sarcophage est le genre de monument le plus répandu.

Le grand nombre de sarcophages qui nous restent prouve que l'usage de brûler les morts devint successivement moins fréquent sous les empereurs romains, et principalement sous les Antonins. L'introduction du Christianisme le fit encore diminuer et l'abolit enfin entièrement. On sait que l'usage d'inhumer les morts remonte à la plus haute antiquité, mais que celui de les brûler le remplaça d'abord entièrement chez les Grecs et chez les Romains. La plupart des beaux sarcophages conservés aujourd'hui dans les musées de l'Europe remontent aux troisième et quatrième siècles de l'ère chrétienne. Cette date est probablement celle du sarcophage dont

nous donnons la gravure. Ce sarcophage porte les statues des deux personnages dont il contenait les restes. Les bas-reliefs qui décorent les faces latérales de ce monument représentent un combat ; autre indice qu'il ne remonte pas à des temps très-anciens. On sait qu'un sujet de ce genre se trouve reproduit sur le beau sarcophage de porphyre conservé à Rome, et qui, dit-on, servit de tombeau à sainte Hélène, mère de Constantin. Les nombreux sarcophages trouvés dans le midi de la France, et qui paraissent du cinquième et du sixième siècle, offrent aussi cette image des combats, tandis que sur les sarcophages beaucoup plus anciens, et qui remontent aux beaux temps de l'art, on trouve l'image du repos sous les formes les plus gracieuses. Le marbre de Paros dont sont faits beaucoup de ces monuments prouve qu'ils ont été travaillés dans la Grèce, et que de ses ateliers ils ont passé dans l'Italie ou dans les Gaules ; c'est la

raison pour laquelle on y trouve tant de sujets de la mythologie et de l'histoire héroïque qui n'ont point de rapport avec la destination de ces tombeaux. L'Asie mineure, si florissante sous les empereurs romains, ne dut point le céder, pour le luxe, aux provinces dont nous venons de parler, et le grand nombre de beaux tombeaux que M. Texier y a découverts, et dont il a rapporté des fragments, ouvre une nouvelle carrière aux recherches des archéologues pour arriver à la connaissance des mœurs et des usages des anciens, et surtout pour l'histoire des arts. On sait qu'au moyen des sujets que représentent les sarcophages, les savants ont pu déterminer dans les statues, les pierres gravées et les médailles, beaucoup de figures isolées, copiées d'après les originaux, dans les bas-reliefs des tombeaux. Les artistes qui exécutaient ces derniers monuments n'étaient pas du premier ordre, mais ils copiaient ou imitaient fidèlement les chefs-d'œuvre de la pein-



Musée du Louvre. — Sarcophage de l'Asie mineure.

ture et de la sculpture. Ils nous ont transmis ainsi plusieurs ouvrages célèbres, et nous ont mis à portée de juger, sinon de leur exécution, du moins de la manière dont ils étaient composés.

JEAN BART.

Le 7 septembre 1847, Dunkerque inaugurait avec des honneurs extraordinaires la statue de l'illustre marin. Ce jour avait été choisi comme anniversaire, en commémoration du fameux triomphe remporté par Jean Bart, le 7 septembre 1676, sur une frégate hollandaise dont les forces étaient au moins triples des siennes. Lille, Turcoing, Bergues, Saint-Omer, Calais, Gravelines et plusieurs autres villes voisines avaient envoyé des députations pour prendre part à cette fête vraiment nationale; une foule immense se pressait au pied de la statue encore voilée, attendant avec impatience qu'on

la découvrit. Le marbre enfin apparut à tous les regards : de longues acclamations saluèrent l'œuvre de l'artiste, où semble revivre ce hardi capitaine, une des gloires de la marine française. Le statuaire a représenté Jean Bart au plus fort du combat, à l'instant de l'abordage : l'épée d'une main, le pistolet de l'autre, déjà l'intrépide corsaire enjambe un des canons du bord ennemi; il avance sans peur, la poitrine offerte à tous les coups, et, dédaignant le danger, il tourne la tête du côté des siens pour les animer du geste et du regard. C'est une noble image, digne de celui qu'elle représente, digne aussi de la cité patriotique qui l'avait commandée au ciseau de l'artiste. La vie entière de Jean Bart, tout son courage, tous ses hauts faits sont réunis en quelque sorte dans cette attitude héroïque de la statue, et ce marbre, animé par l'inspiration du talent, parle au cœur en même temps qu'aux yeux. — « C'est ainsi, disait le comte Roger, alors député de Dunkerque, et qui fut l'orateur naturel de cette inauguration, c'est ainsi que les hommes illustres

doivent être honorés et produits au peuple. Sous la gloire populaire il se cache toujours une leçon profonde et un grand enseignement. Vous tous qui m'écoutez, vous vous

assemblez ici pour saluer cette fière image, pour couronner cette puissante personnification du génie maritime ; gardez la mémoire des émotions de ce jour ; et si la paix dont vous



Statue de Jean Bart à Dunkerque, par David d'Angers.

jouissez était jamais troublée, si les heures de danger revenaient pour la France, on vous verrait, j'en atteste les souvenirs du passé, fidèles à vous-mêmes, montrer ce courage

qui pousse aux grandes actions, ce dévouement qui les inspire, cette énergie qui les accomplit !... »
Personne n'en doute ; à l'heure du danger, la France n'aura

pas besoin de faire appel au courage de ses marins. Dunkerque, Cherbourg, Saint-Malo, se vantent justement de n'avoir pas été les moins utiles à la défense nationale, et il faut interroger les Anglais pour savoir quelle terrible guerre nos corsaires ont faite depuis deux siècles aux ennemis de la France.

Le corsaire, comme on sait, reçoit une *lettre de marque* signée du ministre; il arme lui-même son vaisseau pour la course, il combat en volontaire, à ses risques et périls; mais il n'en est pas moins au service de l'État et soumis au code maritime. Aussi ne peut-il être confondu avec le pirate. De toutes les nations qui ont une marine, nulle plus que la nôtre ne fut redevable à ses corsaires. Raynal a consigné, dans son Histoire philosophique, les services immenses que la course a rendus à la France pendant toutes les guerres de Louis XIV, et Vauban, qui personnifie en quelque sorte le génie de la défense, a écrit tout un mémoire pour démontrer la nécessité et l'avantage des armements de corsaires: « Il faut, dit-il, de toute manière faciliter la course tant que durera la guerre. »

Les noms de Jean Bart et de Du Guay-Trouin, rendus illustres par tant d'exploits audacieux et tant de prises faites sur l'ennemi, disent assez de quel puissant secours les corsaires ont été pour notre marine régulière sous le règne de Louis XIV. Eux seuls suffirent à balancer tous les avantages remportés par les flottes alliées; après le grand événement de la Hougue, ils surent défendre victorieusement les côtes françaises et faire douter l'ennemi de l'avantage douteux qu'il venait d'obtenir contre nous. Jean Bart, pour ne parler que de lui, Jean Bart, fils d'un pêcheur, ne montait encore qu'un petit bâtiment, tandis que, par les soins de Louis XIV, la France comptait 198 vaisseaux de guerre; mais les défaites arrivèrent, les amiraux se firent battre, tandis que le fils du pêcheur se signalait par des courses de plus en plus brillantes. Un jour il se trouva le premier marin du royaume; on le mena à Versailles, et quoiqu'on eût dit de lui qu'il n'était bon que sur son navire, Louis XIV ne le nomma pas moins chef d'escadre. On connaît la belle réponse de Jean Bart: « Sire, vous avez bien fait. » Et il le prouva. Au lieu d'un seul navire, il en eut sept ou huit sous ses ordres; devenu plus prudent sans rien perdre de son audace ni de son bonheur, il fit toujours la guerre en volontaire, mais avec d'autant plus de succès que ses forces étaient plus augmentées. — En 1691, il brûla plus de 80 vaisseaux ennemis et revint avec 1 500 000 francs de prises; — en 1692, il prit seize navires marchands aux Hollandais; — en 1693, il répara la défaite de la Hougue, en détruisant ou capturant 87 navires ou vaisseaux des alliés. Et jusqu'à la paix de Riswick, sa fortune ne se démentit pas un instant; chacune de ses croisières fut signalée par de nouveaux exploits, et c'est par centaines qu'il comptait ses prises de chaque année.

Cent ans plus tard, lorsqu'une nouvelle coalition vint menacer la France, le souvenir de Jean Bart et des autres capitaines qui avaient partagé sa gloire de corsaire, devait électriser toutes nos populations maritimes. Aussitôt la guerre déclarée, les ports s'empressèrent d'armer pour la course. L'Assemblée législative, cependant, hésitait à délivrer des lettres de marque; au nom de l'humanité elle demanda à toutes les nations européennes d'abolir cet usage de la course; Hambourg et les villes anséatiques accédèrent seules à cette demande; l'Angleterre, la Russie, l'Espagne, toutes les puissances enfin refusèrent d'y adhérer. — Or voici, d'après les tableaux du Lloyd de Londres, quels résultats la course avait donnés, du côté des Anglais et du nôtre, pendant les cinq premières années de la guerre: ces chiffres prouvent que la France n'était pas la plus intéressée à la suppression de la course, dont elle avait généreusement voulu prendre l'initiative:

	Prises faites par	
	les Anglais.	les Français
1793.	63	261
1794.	88	527
1795.	47	502
1796.	63	444
1797.	114	562
Totaux	375	2 266

Différence à notre avantage, 1 891 prises.

Dès la fin de 1797, la dette de la marine anglaise était déjà de 6 093 414 livres sterling, soit 150 millions de francs. Que l'on calcule, d'après cette proportion, ce que durent coûter encore à la marine anglaise les dix-huit autres années de guerre, jusqu'en 1815, et l'on trouvera que nos corsaires ont aussi bien vengé les désastres d'Aboukir et de Trafalgar qu'autrefois Jean Bart celui de la Hougue.

Nous donnons ces chiffres afin de montrer comparativement ce que la France a pu devoir à ses corsaires sous le règne de Louis XIV, pour lequel les chiffres précis nous manquent. Il est certain que dès-lors les *coureurs* causaient infiniment plus de mal que nos flottes aux marines ennemies; et Jean Bart aurait pu conseiller à Louis XIV ce qu'un de ses plus dignes successeurs, Robert Surcouf, le corsaire de Saint-Malo, conseillait un jour à Napoléon: « Sire, à votre place, je brûlerais tous mes vaisseaux de ligne. je ne livrerais jamais de combat aux flottes et aux escadres britanniques; mais je lancerais sur toutes les mers une multitude de frégates et de bâtiments légers qui auraient bientôt anéanti le commerce de notre rivale et la mettraient ainsi à notre discrétion. »

Être bien logé, avoir de beaux jardins, grande suite, avoir des tableaux, être prince, paraissent des biens, et de grands biens, à ceux qui ne les possèdent pas. Demandez à ceux qui les possèdent s'ils sentent bien le plaisir de ces choses, ils vous diront que non. J'ai vu des princesses qui n'allaient pas une fois en dix ans dans un beau jardin qu'elles avaient derrière leur maison.

Ce qui trompe les petits dans le jugement qu'ils portent des cercles supérieurs, c'est qu'ils ne jugent pas les biens réels, les plaisirs réels, les avantages réels, et qu'ils mesurent ces avantages selon les idées qu'ils s'en forment et non sur la réalité des choses. Combien une pauvre demoiselle de campagne, qui n'a point d'autre monture qu'un âne, s'imagine-t-elle de plaisir à posséder un carrosse, de belles maisons, un grand train! à être honorée, à voir que tout le monde lui fasse place! En effet, qui transporterait cette demoiselle avec ces idées dans l'état des princesses, elle ne croirait pas qu'on pût ajouter à son bonheur. Mais laissez-l'y quelque temps, et vous verrez que cette idée diminuera: il ne lui restera que la réalité de ces biens, qui se réduit à bien peu de chose. Alors elle se forgera d'autres chimères, auxquelles elle attachera son bonheur et son malheur, en devenant comme insensible à tous les biens qui avaient fait le comble de ses souhaits.

NICOLE.

POÉSIE AMÉRICAINE (1).

LE PSAUME DE LA VIE.

Non, ne nous dites pas en prose cadencée que la vie est un vain rêve, que l'âme qui sommeille est morte; car les choses ne sont point ce qu'elles paraissent.

(1) Du professeur Longfellow, né à Portland en 1807, qui passa plusieurs années de sa vie à parcourir les principales contrées de l'Europe, et rapporta dans son pays natal une abondante récolte d'études critiques et poétiques.

La vie est la réalité, la vie est sérieuse, et la tombe ne marque point sa fin. Ces mots solennels : « Tu es poussière, et tu retourneras en poussière ! » ne s'adressent point à l'âme.

Joie et chagrin, ce n'est point là le terme qui nous est assigné ; mais que l'action de chaque jour nous porte au delà du lendemain.

L'art est long, le temps est rapide, et nos cœurs battent comme des tambours une marche funèbre vers le tombeau.

Dans l'ordre de ce monde, au bivouac de la vie, ne nous laissons point conduire comme des êtres inertes, marchons héroïquement au combat.

Ne nous fions pas à l'avenir, si riant qu'il nous apparaisse ; ne pleurons point un passé qui est enseveli. Agissons, agissons dans le présent, avec un cœur ferme et sous la loi de Dieu.

Que la vie des grands hommes nous enseigne à donner un noble caractère à notre vie. Essayons, avant de nous en aller, de laisser trace de nos pas sur le sable du temps ;

Une trace qui puisse être reconnue par ceux qui nous suivront, leur servir de guide dans leur incertitude, et rassurer leur courage.

Allons en avant, résignés d'avance aux atteintes du sort, l'esprit à l'œuvre, travaillant avec calme et attendant avec calme.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES SYMBOLES DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE USITÉS EN FRANCE DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'À NOS JOURS.

Suite.—Voy. p. 199.

Sceau des Capétiens. Globe. Fleur de lis. — Sous Robert II, fils et successeur de Hugues Capet, un notable changement se fait sentir. Le sceau, beaucoup plus large, reproduit la figure du roi vu de face et à mi-corps (fig. 8).



Fig. 8.

Il est vêtu du manteau royal, la tête ceinte d'une couronne à fleurons trilobés. Sa main gauche supporte un *globe*, emblème que nous avons remarqué parmi les reliques de Childéric I. Légende : *Robertus, Dei gracia, Francorum rex* (Robert, par la grâce de Dieu, roi des Français). De la droite, il tient une fleur qui n'est pas sans analogie avec la fleur de lis. Cette ressemblance est mieux caractérisée dans le sceau de Constance, seconde femme de Louis VII (fig. 9), qui tient également de la main gauche une fleur sur laquelle doit se fixer particulièrement l'attention.

Mais c'est seulement à partir de Philippe-Auguste ; vers 1180, que la fleur de lis apparaît dans les sceaux et autres



Fig. 9.

monuments authentiques des rois de France, d'une manière claire, non équivoque, comme un emblème perpétuel et consacré. On en voit un échantillon dans la fig. 10 qui reproduit un contre-sceau de ce roi de France. C'est aussi l'époque



Fig. 10.

où le blason commence à se constituer sur des lois fixes et générales.

Quant à l'origine précise et à la signification de ce symbole célèbre, un grand nombre d'opinions, comme on sait, ont été émises. La plus probable est peut-être celle qui voit dans la fleur de lis une tradition et en même temps une modification de la *fleur de lotus*, que l'on rencontre fréquemment sur les médailles gauloises.

Dans le principe, l'écu de France fut d'*azur semé de fleurs de lis d'or sans nombre*. Mais dès la fin du treizième siècle



Fig. 11.

l'usage s'introduisit insensiblement de les réduire à trois, *posées deux et une*. Ce nouveau mode, plus conforme aux lois ingénieuses de l'art héraldique qui tendaient toujours à la

symétrie des effets par la simplicité des éléments, eut aussi, dit-on, pour objet d'honorer la *très-sainte-Trinité*. Quoi qu'il en soit, les armes *pleines* de France, après Charles VI, ne se rencontrent plus jamais *semées*, mais toujours à trois fleurs de lis seulement.

Sceptre. — Le sceptre, usité chez divers peuples de l'antiquité comme symbole du commandement ou de la souveraineté, dut figurer, dès une époque reculée, parmi les insignes de notre monarchie. Toutefois nous n'en découvrons aucune trace bien authentique avant le commencement du

onzième siècle. Cet exemple nous est fourni par un sceau de Henri I^{er} roi de France en date de 1031 ou environ (V. fig. 11).

Bâton de justice. — Tel est aussi le premier monument sur lequel nous rencontrons le bâton de justice, si l'on peut qualifier de ce nom l'objet peu distinct que le roi tient de sa main droite (voy. la même fig.).

Main de justice. — Le bâton devenu main de justice apparaît clairement dans le sceau de Louis le Hutin vers 1315 (voy. fig. 12).

Couronne. — Quant à la couronne ou diadème, nous avons



Fig. 12.

vu plus haut que, dès l'époque de Clovis, elle figura parmi les insignes de notre royauté moderne. Dom Bernard de Montfaucon, dans ses *Monuments de la monarchie française* (t. I, pl. 2), reproduit, d'après des sources d'une inégale autorité, plus de quarante modèles de couronnes royales appartenant aux rois de nos deux premières dynasties. Nos figures 8, 11 et 12 fournissent, à l'aide de témoignages irrécusables, trois types importants de ces nombreuses variétés. Jusqu'à Charles VIII, la couronne royale de France fut presque toujours ouverte et composée d'un cercle enrichi de pierreries et décoré le plus souvent de fleurs de lis, à partir du douzième siècle. Depuis Charles VIII, nos rois commencèrent insensiblement à la porter fermée, et cette particularité devint par la suite, dans les règles du blason moderne, le signe de la souveraine indépendance.

Insignes de la république. — Les divers attributs dont nous venons de rechercher l'histoire se perpétuèrent jusqu'à la fin de la monarchie. Sous la république, proclamée le 21 septembre 1792, le sceau de l'État présenta la figure suivante. Dans le champ, la France, sous les traits d'une femme vêtue à l'antique, debout, tenant de la main droite une pique surmontée d'un bonnet phrygien ou bonnet de la liberté, la gauche appuyée sur un faisceau; à ses pieds, un gouvernail; pour légende, ces mots inscrits circulairement et entourés d'un cordon d'étoiles : AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Insignes du consulat. — Le sceau du consulat (décembre 1799) ne différa de celui de la république que par sa dimension beaucoup plus petite et par l'exergue ainsi modifiée : AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS, BONAPARTE, PREMIER CONSUL.

Insignes de l'empire. — Napoléon, devenu empereur (le 18 mai 1804), reconstitua comme on sait les distinctions nobiliaires et héraldiques abolies par l'Assemblée nationale. Il donna pour armes à l'empire : d'azur à l'aigle d'or, empiétant un foudre du même.

Le sceau impérial des titres présentait d'un côté l'image de l'empereur Napoléon, assis sur un trône, la tête ceinte de laurier, tenant d'une main le sceptre terminé par l'effigie de Charlemagne et de l'autre la main de justice. Il est placé sous un pavillon doublé d'hermine et chargé d'abeilles; les diadèmes de la couronne sont formés par des aigles aux ailes soulevées. Au contre-sceau, l'aigle entouré du grand col-

lier de la légion d'honneur, le sceptre et la main passés en sautoir, surmonté d'un casque ouvert, couronné de la couronne impériale et accompagné du manteau. Légende : NAPOLEON, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE, PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN.

Insignes de la restauration. — La monarchie restaurée ne manqua pas de rentrer, aussi identiquement que possible, dans les errements tracés par les règnes antérieurs à la révolution. Elle reprit sans changement les anciens symboles.

Insignes de la monarchie de 1830. — Après la révolution de juillet 1830, le sceau de l'autorité publique fut d'abord figuré comme il suit. D'un côté le portrait du roi vu de profil et la tête complètement nue; légende : LOUIS-PHILIPPE I, ROI DES FRANÇAIS. Contre-sceau : un écu d'azur à trois fleurs de lis chargé d'un lambel trois pendants (armes de la maison d'Orléans), surmonté d'une couronne fleurdelisée; sceptre fleurdelisé et main de justice en sautoir; de chaque côté, également en sautoir, trois drapeaux tricolores, la hampe terminée par le coq gaulois; légende : LOUIS-PHILIPPE I, ROI DES FRANÇAIS; et au-dessous cette date, 1830.

Mais à quelques mois de là parut, le 16 février 1831, une ordonnance royale qui contenait la disposition que voici : « A l'avenir, le sceau de l'État représentera un livre ouvert portant ces mots : CHARTE DE 1830, surmonté de la couronne fermée, avec le sceptre et la main de justice en sautoir, et des drapeaux tricolores derrière l'écusson; pour exergue : LOUIS-PHILIPPE I, ROI DES FRANÇAIS. » En exécution de cette ordonnance, un nouveau sceau fut gravé, portant toutefois la même date de 1830, mais avec quelques modifications. Les fleurs de lis, complètement supprimées, furent remplacées, savoir : sur l'écu, par un double cartouche ou table portant ces mots : CHARTE DE 1830; sur les branches et le cercle de la couronne, par des fleurons de duc que cachent à demi les feuilles d'un rinceau de chêne; et enfin, sur le sceptre et sur le cimier, par un globe sans croix.

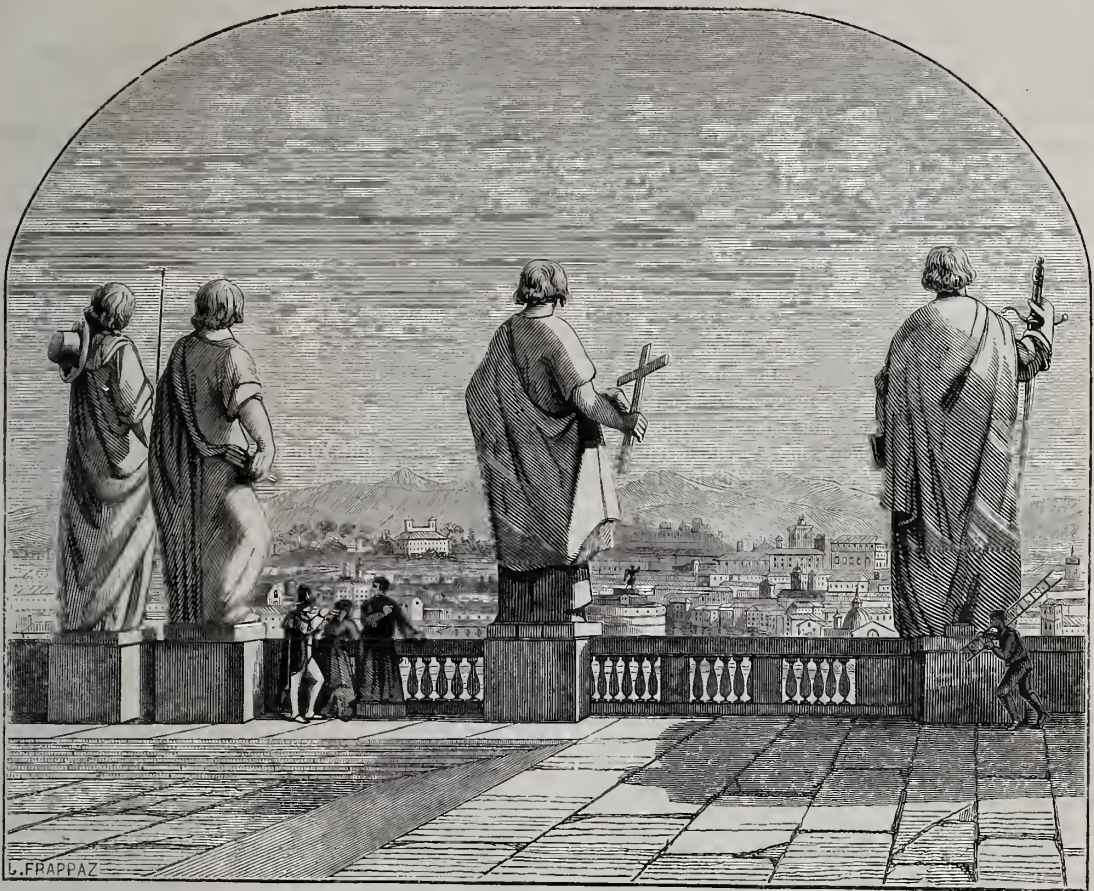
La suite à une autre livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

CURIOSITÉS DE ROME.

SAINT-PIERRE.



Terrasse de la façade de Saint-Pierre, à Rome.

La ligne supérieure qui termine la façade de Saint-Pierre est ornée d'une balustrade supportant les treize statues de Jésus-Christ et de ses disciples.

Lorsque s'avancant vers le temple, au milieu de la place que décorent l'obélisque de Sixte V et les deux fontaines élevées sous la direction du cavalier Bernin et de Charles Fontana, on regarde ces statues, elles ne paraissent point dépasser les dimensions naturelles ordinaires. Mais si l'on monte sur cette terrasse d'où s'élève la majestueuse coupole, on demeure confondu d'avoir été le jouet d'une telle illusion. A se dresser de toute sa hauteur on dépasse à peine les pieds de ces colosses de pierre. Toutefois le spectateur est bientôt tiré de cette surprise par l'admiration que lui inspire la vue de Rome tout entière se déroulant devant lui. C'est de là qu'il faut contempler et étudier la ville éternelle si l'on veut avoir une idée juste et complète du nombre de ses monuments anciens et modernes, de leur situation et des distances qui les séparent. Au-dessous de soi, on voit le château Saint-Ange; au loin, à gauche, à l'extrémité de la ville, le regard s'arrête avec émotion sur les promenades du Piccino et sur le palais où nos jeunes artistes rêvent la France et la gloire; à droite, on distingue successivement le Panthéon, le Capitole, le Forum, le Colisée, les innombrables églises, les vastes palais, les ruines, les tombeaux, et au delà, cette campagne solennelle qui ressemble aux vastes balancements de la mer sous le souffle éternel de Dieu.

GANG-ROLL.

Suite.—Voy. p. 205, 210, 218.

Les Bretons qui, en dépassant l'enceinte, avaient ralenti le pas, se découvrirent et se signèrent; quant aux Normands, ils parurent moins touchés que surpris. Le *roi de mer* promena ses regards sur la clairière, au milieu de laquelle se groupaient les cabanes des moines, comme s'il eût cherché quelque signe visible de la puissance qu'il venait invoquer; mais il n'aperçut que les cellules de gazon, des courtils sans arbres, parsemés de ruches alors abandonnées, et deux vaches brunes qui rumaient paisiblement près d'un âne endormi.

— Est-ce bien ici, demanda-t-il, que vit le grand magicien du Christ qui rend la santé aux mourants?

— C'est ici! répondit le maectiern, à qui Andgrim avait traduit la question du Normand.

— Vit-il donc si pauvrement, reprit Gaunga, et que lui rapporte alors sa science?

— La consolation de ceux qui souffrent.

Le Normand ne répondit pas; il réfléchissait pour comprendre.

Galoudek passa sans s'arrêter devant les premières logettes, et parvint à une cabane plus ancienne que toutes les autres: c'était celle de Mark. Arrivé seul, autrefois, dans cet endroit sauvage, il l'avait élevée sans secours et de ses propres mains. Plus tard, lorsque la réputation de sa sainteté attira près de lui de nombreux disciples qui construisirent d'autres logettes moins étroites, la sienne resta telle que l'inexpérience et l'isolement lui avaient permis de la con-

struire. Mais si les murailles lézardées laissaient passer la pluie et le vent; si la claie de genets, qui servait de porte, pendait à demi brisée; si le toit commençait à fléchir, écrasé par les neiges de l'hiver, Dieu avait tout compensé en marquant la sainte ruine d'un signe d'élection; un violier toujours fleuri la couronnait de ses touffes dorées. Les habitants du territoire de Ternok, ainsi que ceux des trèves voisines, racontaient que la Vierge Marie avait semé la plante bénie de sa propre main, et les solitaires eux-mêmes s'inclinaient devant la merveilleuse fleur.

Galoudek allait se diriger vers la porte de la cabane lorsqu'un grognement fauve le fit reculer: un loup couché en travers du seuil venait de redresser sa tête effilée, et ses yeux rouges brillaient dans l'ombre. Gaunga souleva vivement sa massue armée de pointes; mais le mactieru lui fit signe de ne rien craindre.

— Vous voyez encore ici un des miracles de Mark, dit-il. Un chien le suivait dans ses courses et le gardait. Une nuit, le loup que vous voyez là vint l'attaquer avec tant de rage, que le saint abbé les trouva tous deux le lendemain, au seuil de la logette, couchés dans leur sang. Le chien était mort, et le loup près de mourir. Les moines voulaient l'achever; Mark le leur défendit.

— Celui-ci a tué mon gardien, dit-il; désormais il le remplacera.

Puis, portant lui-même le loup dans sa cellule, il guérit ses blessures et l'apprivoisa si bien que la bête fauve est devenue un serviteur fidèle.

Le loup s'était, en effet, reculé contre le mur, et défendait en grondant l'entrée de la cabane; mais Mark, qui avait entendu les pas des visiteurs, parut tout à coup sur le seuil, et reconnut Galoudek.

— Paix, maître Guilhou (1)! dit-il doucement en faisant au loup un signe auquel il obéit sur-le-champ; ne voyez-vous pas que ce sont des chrétiens et des voisins?

— Non pas tous, saint abbé, répondit le mactiern, car voici que la mer nous a amené un des démons du Nord avec sa suite; mais pour cette fois il vient en suppliant et non en ennemi.

Il fit alors rapprocher Popa avec son fils, et expliqua le motif de leur visite à Mark, qui écouta tout avec patience. Bien qu'il fût encore jeune, son visage avait la placidité imposante de la vieillesse; on y sentait l'habitude de cette autorité qui prend sa force au-dedans, et qui se fait accepter, non comme un joug, mais comme une protection. Vêtu de la robe brune des moines que serrait à sa taille une corde d'ortie, il avait le front découvert par une large tonsure, la barbe longue et les pieds chaussés de sandales de bois, retenues par des lanières de peau de loup. A sa ceinture pendait une tasse de hêtre et une clochette, seul bagage des solitaires dans leurs longues excursions à travers les bois écartés ou les landes sauvages. Sur sa poitrine flottait une petite croix de buis, symbole de sa dignité abbatiale.

Après avoir attentivement examiné l'enfant, il tourna vers la mère un regard triste et doux. La jeune femme qui attendait avec une anxiété éperdue tomba à genoux.

— Ah! sauvez-le, saint abbé! s'écria-t-elle, et Gaunga donuera à l'abbaye du grand Val assez d'or pour changer les mottes de gazon de ses cellules en pierres taillées au ciseau. Mark plia les épaules d'un air de tendre humilité.

— Dieu seul dispose de nos jours, dit-il; c'est à lui qu'il faut demander et promettre.

— Eh bien, qu'exige-t-il? répondit Popa avec larmes; parlez en son nom, saint abbé, tout nous sera facile.

— Que le crucifié guérisse Will, ajouta le Wiking, et Will l'adorera.

— Ainsi tu le laisseras renoncer à tes dieux? demanda Mark.

— Si le tien est plus puissant, répliqua le Normand. Dans le Valhalla comme sur la terre, les faibles doivent céder aux forts.

— Consens-tu à ce que ton fils soit baptisé sur-le-champ?

— Pourquoi non? Beaucoup de mes *Kæmpes* ont revêtu la robe blanche jusqu'à trois fois sans en avoir souffert aucun dommage.

— Et qui choisis-tu pour ses répondants devant la Trinité?

— Indique toi-même la femme la plus chaste, et l'homme le plus brave.

Le saint promena un regard autour de lui.

— Que Galoudek et Aourken acceptent donc la charge de l'innocent, dit-il, et qu'ils le conduisent à la fontaine de Marie.

A ces mots, il s'avança vers une cloche suspendue à l'arbre qui ombrageait la chapelle, et il l'agita d'abord trois fois en prononçant les noms des trois personnes de la Trinité; puis douze fois en l'honneur des douze apôtres, et enfin sept fois pour les sept vertus nécessaires au salut.

Dès le premier tintement tous les bruits de travail avaient cessé; les moines qui s'étaient montrés sur le seuil des logettes, passèrent l'un après l'autre devant l'abbé en s'inclinant, et allèrent s'agenouiller au haut de la chapelle, près de l'autel.

Ce dernier, formé de trois pierres dégrossies, rappelait par son apparence fruste et par sa construction, les *dolmens* gaulois qui couvrent encore les bruyères de la Domuonée. Ses seuls ornements étaient une nappe de chanvre, un missel sur parchemin jaune d'une écriture inégale, et deux burettes d'argile reufermant l'eau et le vin destinés à la consécration. Il était appuyé au vieux chêne dont l'immense ombrage enveloppait au dehors la chapelle tout entière, et dont le tronc creusé servait au dedans de tabernacle pour les vases sacrés, et de niche rustique pour la statue de Marie. L'image sainte, à demi perdue dans le lierre, et à peine éclairée par une lampe de suif, ne montrait distinctement que son front de pierre couronné d'étoiles. A ses pieds étaient déposées les offrandes variées qui témoignaient de la puissance de son intercession et de la foi superstitieuse de ces chrétiens à peine sortis de l'idolâtrie: chevelures d'enfants sauvés de la mort; branches de verveine cueillies aux premiers jours de la lune; bouquets d'épis verts arrachés avant la moisson; rayons de miel de la première ruche. On y voyait même quelques-uns de ces œufs de serpents, talismans précieux autrefois vendus par les prêtres de Teutatès pour douze fois leur poids d'or.

Sur l'autel se trouvait le berceau miraculeux qui rendait au enfants la force et la santé.

Gaunga était resté en dehors du seuil avec ses compagnons, tandis que Popa avait suivi le mactiern et la jeune pastoure jusqu'à l'entrée du sanctuaire. Ils s'arrêtèrent là devant une pierre brute sur laquelle étaient posés une coquille de sel, un vase contenant l'huile consacrée et une tasse de frêne destinée à puiser de l'eau du baptême. Une source vive coulait aux pieds de ce baptistaire sauvage. Après y avoir attendu quelque temps, ils virent enfin paraître le saint abbé. Il était vêtu de l'aube de toile, de la chasuble de laine sans teinture, et tenait à la main une ampoule de verre qui renfermait un remède puissant extrait des plantes du vallon, et préparé sous une hostie consacrée. Il s'avançait éclairé par deux torches que portaient des novices, et commença à demi-voix la sainte cérémonie. Les circonstances, l'heure et le lieu donnaient à cette scène une solennité lugubre dont les Normands eux-mêmes furent frappés. Au milieu de l'obscurité de la chapelle, le baptistaire seul leur apparaissait éclairé et leur montrait le moine dont les gestes et les paroles semblaient conjurer quelque puissance invisible. Après avoir rempli les rites de l'initiation chrétienne, il prit l'ampoule de verre, l'approcha des lèvres de l'enfant et lui fit boire la liqueur qu'elle renfermait. Tous les moines s'étaient prosternés contre terre les deux mains jointes au-dessus du front. Mark fit

(1) Nom donné, en Bretagne, au loup et au diable.

signe à Popa ; et la conduisant lui-même devant l'autel, il lui montra aux pieds de la Vierge le berceau garni de mousse, dans lequel il l'engagea à déposer l'enfant. Au même instant, tous les moines se redressèrent et firent entendre les stances d'une prose latine, composée par l'abbé du grand Val : c'était le récit naïf des prodiges accomplis pour la Vierge du chêne. Bien que la fille du comte de Bérenger fût chrétienne, jamais rien de semblable n'avait frappé ses oreilles ni ses yeux. Accoutumée à l'orgueilleuse opulence des prélats de la Neustrie, elle demeura saisie devant la grandeur de cette foi, de cette indigence et de cette humilité. En écoutant les voix profondes de ces solitaires et en regardant leurs pâles visages qu'exaltaient l'ivresse des divins espoirs, il y eut comme une communication de leurs âmes à la sienne ; l'ardente foi qui les embrasait la gagna ; elle joignit les mains avec une confiance sans limites, et levant les yeux vers Mark, elle attendit la guérison de son fils.

Le saint, qui était demeuré en prières au pied de l'autel, se leva enfin, et, sur un signe, tous les moines regagnèrent leurs cellules de feuillages. Lui-même, après une dernière bénédiction prononcée sur l'enfant, et quelques recommandations faites à Popa, rejoignit Galoudek avec lequel il s'avança vers la porte de la chapelle où se tenaient toujours les Normands.

— La mère et le fils restent là sous la garde de la Reine des affligés, dit-il à Gaunga ; tu peux suivre le mactiern à la *ker*, et demain Aourken ira t'apprendre ce que Dieu aura voulu.

— Je l'attendrai ici, répondit le roi de mer. La bête fauve elle-même reste près de ses petits quand la mort les menace.

Mark crut inutile de combattre la résolution du Normand, et Galoudek se contenta de laisser à l'entrée de la palissade quelque homme chargé de le surveiller, ainsi que ses compagnons.

Mais la précaution était inutile. Gaunga ne songeait qu'à l'enfant dont le sort allait se décider. Longtemps, comme tous ses pareils, il avait vécu de sa force et de son audace sans rien chercher en dehors de lui ; mais les années avaient insensiblement appauvri cette vitalité intérieure ; il sentait enfin le besoin d'avoir quelqu'un qui lui renvoyât la chaleur dont il commençait à manquer, un autre lui-même rajeuni en qui il pût continuer l'action et reprendre la vie. Sans qu'il se rendit compte de ce besoin confus, mille préoccupations nouvelles le révélaient ; ses affections avaient changé d'objet ; ses craintes n'étaient plus les mêmes. Au lieu de se voir, en rêve, debout sur la poupe d'un drakar à éperon d'airain garni d'un double rang de bouclier, le farouche Viking se voyait dans une demeure de pierre, près d'un berceau garni de fourrures et suspendu à des cordes d'or ; son oreille, endurcie aux rugissements des flots, aux cris de guerre et au bruissement des armes, était troublée par les plus faibles soupirs de Will ; il pliait sa force aux moindres caprices de l'enfant, il aidait à ses jeux, il s'efforçait de comprendre ses bégayements, il s'oubliait enfin des heures entières devant cette frêle créature sur laquelle reposaient désormais tous ses projets d'avenir et toutes ses ambitions.

Lorsque le mactiern fut parti, il fit un pas vers le seuil de la chapelle et regarda vers le sanctuaire. Popa et Aourken étaient toujours en prière près de la miraculeuse couche de mousse ; mais les plaintes de l'enfant avaient cessé ! Le roi de mer un peu rassuré étendit devant le seuil la peau d'ours qui lui servait de manteau, et s'y coucha, la tête appuyée sur son bouclier. *La suite à une prochaine livraison.*

PYTHÉAS.

Pythéas fut un Grec Gaulois, et il illustra la Gaule, a dit Joachim Lelewel ; il fut voyageur et géographe-astronome. C'est dans l'opuscule publié par le savant Polonais qu'on peut prendre une idée des vastes travaux qui recommandent à la

postérité l'aîné des fils de Marseille. Pythéas n'était pas le seul dans Marseille qui eût osé entreprendre la reconnaissance du monde inconnu ; lui et Euthymènes commencèrent en même temps une excursion sur l'Océan. Pythéas alla visiter les rivages extérieurs de l'Europe ou de la Celtique ; Euthymènes côtoya ceux de la Libye ou de l'Éthiopie. C'est dans la curieuse dissertation que nous avons sous les yeux qu'il faut suivre l'itinéraire du hardi voyageur sortant du port de Marseille, et s'en allant parcourir toutes les parties accessibles de la Bretagne. Il fit plus : après avoir visité Orcas, il s'éloigna de la terre, et, se jetant sur la haute mer, il vogua vers le nord, traversant les climats où, au rapport des Barbares, les nuits des solstices n'avaient que deux ou trois heures. Après six jours de navigation, c'est-à-dire 3000 stades au nord d'Orcas, il toucha une terre nommée Thulé. Cette dernière portion du voyage a donné lieu à de nombreuses discussions. De retour dans son pays, Pythéas rédigea deux ouvrages : l'un sur l'*Océan* ; l'autre était la *Description de la terre*. Il n'en reste que peu de fragments.

Cinquante ans après Pythéas, Timosthiènes, avec une flotte du roi Ptolémée, parcourut en 272 toute la mer interne et celle au delà de la Sicile ; mais il visita les rivages de l'Étrurie légèrement, et il ne toucha point à ceux de la Libye. Cependant il fit connaître à l'école d'Alexandrie l'emplacement géographique de Marseille, et il est probable qu'il apporta les ouvrages de Pythéas.

ÉVARISTE GALOIS.

C'est une courte et douloureuse histoire que celle d'Évariste Galois. Elle peut se résumer en deux mots pour lui comme pour tant d'autres : génie supérieur, existence moissonnée dans la fleur de l'âge. Il est né à Bourg-la-Reine, le 26 octobre 1811 ; il est mort frappé dans un combat singulier le 31 mai 1832.

Que le lecteur ne nous accuse pas de partialité dans le pieux hommage que nous rendons à la mémoire de cet infortuné jeune homme. Des juges compétents se sont chargés d'appuyer, de toute l'autorité de leur nom, la haute idée que nous avons conservée du génie de Galois, l'appréciation de ce qu'il pouvait faire, et même de ce qu'il a laissé.

C'est un trait de son histoire, qui lui est commun avec plus d'un homme célèbre, d'avoir reçu de sa mère, femme d'un esprit distingué et d'une instruction solide, de fortes leçons qui se prolongèrent jusqu'au delà de la première enfance. Aussi, lorsqu'il entra au collège Louis le Grand en 1823, se fit-il connaître de suite comme un des élèves les plus intelligents de ce grand établissement. Mais ce fut seulement vers la fin de 1827 que son aptitude spéciale pour les mathématiques vint à se révéler. On a souvent cité l'histoire du jeune Pascal s'élevant par la force seule de son génie à la découverte des vérités fondamentales de la géométrie élémentaire. Si le développement de l'esprit de Galois ne fut pas aussi précoce, s'il ne fut pas aussi merveilleux dans sa soudaineté, il fut néanmoins de nature à impressionner vivement ceux qui en furent témoins. Il était en seconde, et pour la première fois, à cette époque, il recevait quelques leçons de mathématiques élémentaires. A la vue des chiffres, des figures de géométrie, et surtout des formules algébriques, le jeune homme s'éprend d'une véritable passion pour les vérités abstraites cachées sous ces symboles. Il dévore les livres élémentaires ; parmi ces livres, il y en a un, la Géométrie de Legendre, qui est l'œuvre d'un homme d'élite, qui renferme de beaux développements sur plusieurs hautes questions de mathématiques. Galois en poursuit la lecture jusqu'à ce que le sujet soit épuisé pour lui. Les traités d'algèbre élémentaire, dus à des auteurs médiocres, ne le satisfont pas, parce qu'il n'y trouve ni le cachet ni la marche des inventeurs ; il a recours à Lagrange, et c'est dans les ouvrages classiques de ce grand homme, dans la

Résolution des équations numériques, dans la Théorie des fonctions analytiques, dans les Leçons sur le calcul des fonctions, qu'il fait son éducation algébrique. Bientôt il vole de ses propres ailes et commence, sur la résolution des équations, d'importants travaux qui ne devaient pas voir le jour de son vivant. Un premier succès, le prix de mathématiques préparatoires au concours général, semblait en présager d'autres qui n'auraient été que la récompense d'un mérite supérieur. Il n'en fut pas ainsi. Galois se présenta, en 1828, aux examens de l'École polytechnique, et ne fut pas admis. L'année suivante, après avoir suivi le cours de mathématiques spéciales, il échoua une seconde fois. Ces deux échecs donnent beaucoup à penser sur le mode qu'il est le plus convenable d'admettre pour les épreuves à imposer aux candidats. Il y avait là méprise flagrante de la part des examinateurs. Pour ne pas avoir possédé ce que l'on appelle l'habitude du tableau, pour ne pas s'être exercé à résoudre de vive voix devant un nombreux auditoire ces questions de détails sur lesquelles on dirige presque toutes les facultés des aspirants, Galois fut déclaré inadmissible. Cependant un professeur



Évariste Galois, mort âgé de vingt et un ans, en 1832. — Ce portrait reproduit aussi exactement que possible l'expression de la figure d'Évariste Galois. Le dessin est dû à M. Alfred Galois, qui depuis seize ans a voué un véritable culte à la mémoire de son malheureux frère.

aussi distingué par ses lumières que par les qualités de son cœur, l'excellent M. Richard, avait dignement apprécié Galois. Les solutions originales que ce brillant élève donnait aux questions posées dans la classe étaient expliquées aux condisciples avec de justes éloges pour l'inventeur, que M. Richard désignait hautement comme devant être admis hors ligne. D'un autre côté, les *Annales de mathématiques*, de Gergonne, s'étaient ouvertes pour donner place à un travail où le jeune élève de Louis-le-Grand démontrait, sur les fractions continues, la plus élégante proposition que l'on eût formulée depuis Lagrange dans cette importante théorie. Tout cela fut inutile, et Galois dut se rejeter vers l'École normale pour laquelle il avait beaucoup moins de goût et de sympathie que pour l'École polytechnique.

Il n'y avait pas encore complété sa première année d'études, lorsque la Révolution de juillet 1830 vint à éclater. Il se jeta alors, sans réserve, dans la fraction la plus active du parti démocratique. Poursuivi comme auteur de manifestations séditieuses et de complots, il passa, à plusieurs reprises, dix mois en prison. Il venait d'en sortir à la fin du mois de mai 1832, lorsque, provoqué par des hommes qu'il avait cru ses amis, il alla se faire frapper par la balle de l'un d'eux. Vers six heures du soir, le 30 mai, un ancien officier qui passait aux environs de la Glacière aperçut la victime gisant sur le terrain. C'était Évariste Galois qui respirait encore; ses témoins l'avaient abandonné, aussi bien que ses adversaires. Transporté à l'hospice Cochin, il expira le lendemain entre les bras de son frère, conservant toutes ses facultés jusqu'au dernier moment, malgré les souffrances affreuses auxquelles il était en proie.

Il paraissait surtout préoccupé du regret de mourir sans avoir rien fait pour la science et pour son pays. En effet, livré aux recherches les plus profondes de haute analyse, il avait rédigé très peu de chose. Pendant les derniers jours de sa prison, il disait : « J'ai fait des recherches qui arrêteront bien des savants dans les leurs. » Mais les préoccupations de la politique le détournèrent constamment du soin de la mise au net. Pressé vivement par une lettre de son ami Auguste Chevalier, qui lui offrait d'écrire sous sa dictée : « Oui, répondit-il, lorsque cette fâcheuse affaire sera terminée. » La veille du jour où il fut frappé, il écrivait à des amis : « Gardez mon souvenir, puisque le sort ne m'a pas donné assez de vie pour que la patrie sache mon nom. » Puis, au bas de la lettre, ces mots qui expriment d'une manière déchirante sa propre destinée. *Nitens lux, horrenda procella, tenebris æternis involuta.* « Brillante lumière engloutie par une horrible tempête, enveloppée de ténèbres éternelles. »

Heureusement pour sa mémoire, la pieuse persévérance d'un frère lui vaut une réhabilitation aussi complète que pouvait le permettre l'état des notes et des papiers que l'on a recueillis après sa mort. M. Liouville, géomètre éminent, cédant aux vœux exprimés par les amis d'Évariste, consentit à dérober à ses propres travaux un temps précieux, dans le but de rechercher ce qu'il y avait de neuf dans ses productions : « Mon zèle, dit-il, a été bientôt récompensé, et j'ai joui d'un vif plaisir au moment où, après avoir comblé de légères lacunes, j'ai reconnu l'exactitude entière de la méthode par laquelle Galois prouve, en particulier, ce beau théorème : « Pour qu'une équation irréductible de degré premier soit soluble par radicaux, il faut et il suffit que toutes les racines soient des fonctions rationnelles de deux quelconques d'entre elles. » Cette méthode, vraiment digne de l'attention des géomètres, suffirait seule pour assurer à notre compatriote un rang dans le petit nombre des savants qui ont mérité le titre d'inventeurs. »

DACTYLOLOGIE ET CHIRONOMIE,

OU CALCUL PAR LES DOIGTS ET PAR LES MAINS.

L'art d'exprimer des nombres par la position des doigts sur les mains, ou des mains sur le corps, paraît remonter à une haute antiquité. Un assez grand nombre de passages des auteurs anciens, sacrés et profanes, y font allusion, et ne peuvent être bien compris que si l'on a l'intelligence du sujet.

C'est à Bède le Vénérable, moine anglo-saxon du septième siècle, que l'on doit le premier travail méthodique à ce sujet. Il se compose d'un texte très-court n'ayant guère que l'étendue d'une des pages de notre recueil, et de 55 figures. Les 36 premières expriment les nombres avec les doigts seulement, et constituent ainsi la *dactylogie*; les 19 autres, relatives à la *chironomie*, empruntent leur signification aux diverses positions des mains.

Ⅹ I	Ⅲ IO	Ⅱ 100	Ⅱ 1000	Ⅱ 10000	Ⅱ 100000
Ⅲ 2	Ⅱ 20	Ⅱ 200	Ⅲ 2000	Ⅱ 20000	Ⅲ 200000
Ⅴ 3	Ⅰ 30	Ⅱ 300	Ⅱ 3000	Ⅱ 30000	Ⅱ 300000
Ⅱ 4	Ⅱ 40	Ⅱ 400	Ⅰ 4000	Ⅱ 40000	Ⅰ 400000
Ⅱ 5	Ⅱ 50	Ⅱ 500	Ⅱ 5000	Ⅱ 50000	Ⅱ 500000
Ⅱ 6	Ⅱ 60	Ⅱ 600	Ⅱ 6000	Ⅱ 60000	Ⅱ 600000
Ⅱ 7	Ⅱ 70	Ⅱ 700	Ⅱ 7000	Ⅱ 70000	Ⅱ 700000
Ⅱ 8	Ⅱ 80	Ⅱ 800	Ⅱ 8000	Ⅱ 80000	Ⅱ 800000
Ⅱ 9	Ⅱ 90	Ⅱ 900	Ⅱ 9000	Ⅱ 90000	Ⅱ 900000
Ⅱ 0	Ⅱ 00	Ⅱ 000	Ⅱ 0000	Ⅱ 00000	Ⅱ 000000

Figures données par Aventinus, d'après un manuscrit de Bède le Vénérable.

Jean Tourmayer, plus connu sous le nom d'Aventinus, historien bavarois du commencement du seizième siècle, ayant trouvé le manuscrit de Bède avec les figures qui l'accompagnaient dans la bibliothèque de Saint-Hæmeran, à Ratibonne, fit graver ces figures et les publia pour la première fois avec le texte latin, dans cette ville, en 1532, sous le titre de : *Abacus*, etc. Cet opuscule fut réimprimé à Leipzig, en 1710, à la suite des *Annales de Bavière*, du même auteur.

Nous donnons ici les 55 figures recueillies par Aventinus, réduites à moitié de la grandeur des originaux.

Il résulte de l'inspection du tableau formé par ces figures, que les unités simples (de 1 à 10) et les dizaines (de 10 à 90) s'expriment au moyen de la main gauche; que les centaines (de 100 à 900) et les mille (de 1000 à 9000) s'expriment au moyen de la main droite. La position pour les centaines est absolument la même que pour les dizaines de même nombre, et la position pour les mille est aussi parfaitement symétrique de celle qui se rapporte aux unités simples. Ainsi, par exemple, 4 et 4 000 d'une part, 40 et 400 d'autre part, sont représentés par des figures dont l'une est comme le renversement de l'autre.

Au delà de 9 000, ce n'est plus par la flexion des doigts, c'est par la position des mains que se marquent les nombres. La main gauche est consacrée aux dizaines de mille (depuis 10 000 jusqu'à 90 000); la main droite s'emploie exclusivement pour marquer les centaines de mille (depuis 100 000 jusqu'à 900 000); et leurs positions sont toujours deux à deux symétriques, comme le représentent nos figures.

Enfin 1 000 000, le dernier nombre que l'on soit convenu de représenter, exige l'emploi des deux mains croisées au-dessus de la tête.

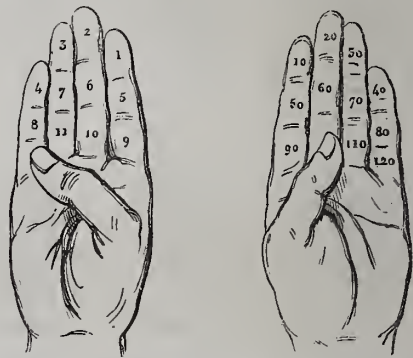
Le texte de Bède ne donne aucune lumière sur l'origine de ces signes et sur leur emploi chez les anciens; car nous ne pouvons nous arrêter aux emblèmes

ridicules qu'il attribue à quelques-uns de ces signes. Aventinus est presque aussi laconique. Leupold, dans son *Theatrum arithmetico-geometricum*, annonce que l'on possède bien peu de chose à ce sujet. Il cite l'Anglais John Belwer, qui a composé un livre entier sur la matière, et qui a proposé des signes très-peu différents de ceux de Bède. Enfin il considère quelques-uns des chiffres romains simples, notamment le V (cinq) et l'X (dix), comme dérivés d'anciens signes que l'on faisait avec les doigts. Cependant il reconnaît que C, employé pour désigner 100, est l'initiale de *Centum*; que M, employée pour désigner 1000, est l'initiale de *Mille*. Les signes L et D, qui représentent respectivement 50 et 500, s'expliquent tout aussi facilement, si l'on admet que le C se traçait autrefois d'une manière anguleuse, ainsi E, de manière à simuler une L double, et que pour l'M on a employé le signe CIO. Il était donc naturel de prendre pour 50 et pour 500 les moitiés des signes qui représentent respectivement 100 et 1000, soit L et IO ou D.

Tout ce qui précède est relatif seulement à la numération sur les doigts. Mais le calcul par les doigts, la confection d'une multiplication par exemple, a occupé aussi certains auteurs. Pierre Apian, astronome du seizième siècle, renvoie, dans un traité de calcul, à sa *Centiloquie* pour le détail d'une opération de ce genre. Cet ouvrage ne figure pas dans les bibliographies spéciales, et Leupold, qui écrivait en 1725, n'avait jamais pu se le procurer. Nous sommes donc réduits à procéder par voie de conjecture. Néanmoins il paraît évident que la multiplication d'Apian devait n'être possible que pour des nombres assez faibles. La 2^e question du chap. II des Récréations arithmétiques de Montucla se rapporte évidemment à un procédé de ce genre, qui n'est pas sans intérêt, comme donnant un exemple ancien de certaines méthodes de calcul qui ont été développées de nos jours et

réunies en un corps de doctrine sous le titre d'*Arithmétique complémentaire*.

Quant au rôle que le nombre de nos doigts a joué dans la fixation du système décimal de numération, il est incontestable. C'est bien certainement parce que nous avons dix doigts aux mains qu'après avoir compté jusqu'à dix, les premiers hommes ont compté par dizaines comme par unités simples, puis par centaines comme par dizaines, et ainsi de suite. Mais est-il vrai que la structure de nos mains dut nous conduire invinciblement à un système qui est relativement fort inférieur au système duodécimal? La nature a-t-elle été pour nous un mauvais guide en cette circonstance, ou plutôt n'avons-nous pas méconnu les indications qu'elle nous donnait? Telle est la question que s'est posée M. Transon dans l'article *Arithmétique* de l'Encyclopédie nouvelle, et il l'a tranchée de la manière la plus inattendue en mettant en lumière une idée fort ingénieuse de Fourier, le célèbre auteur du système phalanstérien. Voici en quoi consiste cette idée.



Calcul duodécimal sur les doigts, par M. Transon, d'après Fourier.

Nous avons à chaque main quatre doigts, composés de trois articulations ou phalanges, et ensuite un cinquième doigt hors ligne, le pouce, qui est opposable, qui est pivotant, et qui peut parfaitement accomplir les fonctions de compteur ou de numérateur. En affectant un numéro d'ordre à chaque phalange on peut donc, sur chaque main, compter jusqu'à 12; et pour peu que l'on convienne de marquer les douzaines sur l'une des mains, tandis que l'autre reste consacrée au service des unités, on arrive ainsi à compter jusqu'à 13 fois 12, soit 156. Dans la figure que nous donnons d'après M. Transon, les deux pouces marquent, l'un, à gauche, 40 douzaines ou 120, et l'autre, à droite, 12 unités, soit en tout 132. On sort ainsi de l'embaras où l'on se trouve placé lorsque, voulant appliquer les mains au système décimal, on a terminé une dizaine. Car ce ne pouvait être qu'à l'aide d'une marque particulière, d'un caillou mis à part, d'une encoche pratiquée sur un morceau de bois, que les premiers hommes ont compté par dizaines sur leurs doigts. Dans l'élégant système de Fourier, au contraire, les mains fournissent à la fois le compteur, les unités simples et les unités du second ordre ou douzaines. N'est-ce donc pas le cas de répéter, avec M. Transon : « Non, la nature n'était pas, en cette circonstance, un mauvais guide... et si les nations ont adopté un système de numération relativement défectueux, c'est précisément parce qu'elles ont mal obéi aux indications de la nature, c'est parce qu'elles ont mal usé de ses dons! Et cela, j'ose le dire, est arrivé aux nations d'autres fois encore, et pour des choses de plus haute importance que le choix d'une échelle arithmétique. »

COMPLAINTÉ DES MATELOTS ANGLAIS

Des quatorzième et quinzième siècles.

Les chants populaires ont le précieux mérite de nous révéler les sentiments d'une nation au moment où ils ont été

composés. C'est à ce titre que la complainte suivante est un véritable document historique. Elle a été publiée pour la première fois par MM. Wright et Orchard Halliwell dans les *Reliquiæ antiquæ*, et plus tard par M. Jall dans son *Archéologie navale*. On sait à quel état de dépérissement en était arrivée la marine britannique sous le règne d'Édouard III; aussi le découragement se fait-il particulièrement sentir dans la chanson anglaise, comparant le sort des passagers qui *boivent le malvoisie chaud* à celui des marins qui aimeraient autant être morts que de vivre comme ils le font.

Il peut renoncer à tous les plaisirs, l'équipage
Qui va faire voile pour Saint-James;
Car c'est un chagrin pour bien des hommes
De commencer à faire voile.

En effet, qu'ils aient pris mer
A Sandwiel ou à Winchelsea,
A Bristol ou ailleurs,
Leur courrage commence à défaillir.

▲ L'instant le maître commande
Aux matelots, en toute hâte,
De se ranger alentour du mât
Pour prendre les cordages.

— Holà! hissa!... Alors ils crient :
— Eh! dis donc, compagnon, tu te tiens trop près;
Ton camarade ne peut haler si près de toi!
C'est ainsi qu'ils commencent leur tapage.

Un mousse ou deux montent promptement en haut,
Et se couchent obliquement sur la vergue.
— Oh! ohé! palanque! crie ce qui reste en bas.
Et ils hissent les vergues de tout leur pouvoir.

— Donnez vite le *boat* (chaloupe), gardien,
Que nos passagers puissent s'y amuser un peu;
Car quelques-uns auront le hoquet et gémiront
Avant qu'il soit tout à fait minuit.

— Hale la bouline! Maintenant, bale l'écoute!
— Coq, faites vite et tôt notre repas.
Nos passagers n'ont aucun désir de se mettre à table;
Je prie Dieu qu'il leur donne du repos.

— Va à la barre. — Quoi? comment? — N'entends-tu pas?
— Maître d'hôtel, mon camarade, un pot de bière.
— Vous l'aurez, monsieur, avec de la bonne chère,
— Bientôt, et tout ce qu'il y aura de meilleur.

— Ohé! ohé! cargue, hale sur les breuils.
Tu ne hales pas, pardieu! tu défailles.
— Oh! regarde comme notre navire est beau sous voiles!
Tels sont les propos entremêlés.

— Hale sur l'amure. — Ce sera fait.
— Maître d'hôtel, couvrez-nous promptement la table;
Mettez-y le pain et le sel;
Et ne soyez point trop long à faire cela.

Alors un matelot vient et dit : — Soyez gais,
Vous aurez de l'orage et des périls.
— Retiens ta langue, tu ne sais ce que tu dis;
Tu te mêles de tout mal à propos.

Pendant ce temps les passagers sont en bas,
Et tiennent leurs bols serrés dans leurs mains,
Et crient au malvoisie chaud :
— Tu aides à nous reconforter.

Il y aura pour quelques-uns un toast salé,
Car ils ne pourront manger ni bouilli ni rôti;
On peut bien avoir payé leur dépense
Seulement pour un jour ou deux.

Quelques passagers ont mis leur Bible sur leurs genoux;
Ils lisent jusqu'à ce qu'ils n'y voient plus.
— Hélas! ma tête se feud en trois,
Dit un autre, en vérité.

Notre propriétaire (1) arrive en ce moment, fier comme un lord :

(1) Le propriétaire du navire; il exerçait une autorité supérieure à celle du capitaine.

Il débite un grand nombre de royales paroles,
Et se place lui-même au haut de la table
Pour voir si tout est bien en ordre.

A l'instant il appelle le charpentier,
Et lui ordonne d'apprêter ses outils
Pour faire des cabines d'un côté et de l'autre,
Et plusieurs petits cabanous.

Un sac de paille serait bien bon là,
Car plus d'un a besoin de reposer son chaperon.
J'aimerais autant être dans un bois,
Sans boire ni manger.

Car quand nous allons nous coucher,
Les pompes sont près de la tête de nos lits,
Et il vaudrait mieux être mort
Que de sentir l'odeur puante de ce voisinage.

Laboure, fume, sème, arrose, sarelle ton champ, et demande ensuite ta moisson par tes prières, comme si elle devait te tomber du ciel.

Proverbes.

MORET

(Département de Seine-et-Marne).

Les villes uniquement bâties pour la guerre ne vivent que par la guerre, et tombent le plus souvent avec la triste nécessité qui les avait fait élever. Les villes dont la première pierre a été posée par le goût du luxe et du plaisir disparaissent avec l'homme et avec le caprice qui les avaient créées. Les seules villes durables sont celles qui répondent à un besoin constant, et à la fondation desquelles ont présidé les arts de la paix. Sans doute elles ne sont à l'abri ni de leurs propres fautes, ni des agressions étrangères; leur commerce peut être ruiné par une découverte géographique, et leur industrie par un concurrent plus habile; mais comme leur existence n'est pas une existence factice, et qu'elle tient pour ainsi dire au sol même, on les voit souvent se relever de leur chute et reconstruire l'édifice de leur prospérité.

Moret, aujourd'hui chef-lieu de caupon dans l'arrondissement de Fontainebleau, n'était d'abord qu'un château seigneurial. Situé sur le Loing, à quelques pas du lieu où cette petite rivière se jette dans la Seine, il a pour limite au nord-ouest cette vaste forêt qui portait le nom de forêt de Bière avant d'emprunter celui de la résidence royale qu'ont illustrée les pinceaux du Primatice et l'abdication de Napoléon.

Voisin d'une rivière qui était alors navigable, et d'une forêt où le droit de chasse n'appartenait sans doute pas exclusivement aux rois de France, le château de Moret se trouvait être à la fois un château de plaisance, un château fort, et le noyau possible d'un entrepôt commercial. Aussi, lorsque Louis le Gros, en 1128, l'eut acheté de Foulques, vicomte de Gâtinais, on put déjà prévoir que le château deviendrait ville.

En 1155, Louis VII, dit le Jeune, y convoqua une assemblée pour terminer les querelles qui divisaient les moines et les bourgeois de Vezelay.

En 1166, il y jugeait un différend qui s'était élevé entre l'abbé du monastère de Vezelay et le comte de Nevers. La même année, Thomas Becket, archevêque de Canterbury, dédiait, sous l'invocation de Notre-Dame, l'église paroissiale de Moret.

Ce fut encore du château de Moret que partit Philippe-Auguste en 1202, pour marcher contre Jean, roi d'Angleterre.

Quoique les historiens auxquels nous empruntons ces faits ne donnent à Moret que le titre de château, il est permis de croire que le nom de bourg, si ce n'est de ville, commençait à lui être applicable. Moret n'eut le nom de ville forte que deux siècles après.

Une croix le séparait des États du Bourguignon. A ce pieux symbole, qui n'avait arrêté en 1420 ni le roi d'Angleterre ni le duc de Bourgogne, Charles VII adjoignit des fossés, des tours et des murailles.

Après l'annexion de la Bourgogne au royaume de France, en 1477, Moret, ne se trouvant plus sur le chemin d'aucune guerre, entra dans la période pacifique d'où il n'est plus sorti.

Cette ville était alors le siège d'un comté et d'un bailliage. Au nombre des seigneurs qui relevaient du comte, figurait le seigneur de Fontainebleau. Les officiers de cinquante prévôtés se réunissaient deux fois par an aux assises du bailli.

Henri IV en mariant Jacqueline de Beuil à René du Bec, marquis de Vardes, la créa comtesse de Moret. Ce fut d'elle que naquit Antoine de Bourbon, dont les aventures ont été l'objet d'une chanson populaire, et dont la fin est restée un problème historique.

Le comté de Moret passa de la maison de Vardes à celle de Chabot-Rohan, et fut engagé plus tard à l'intendant des finances Caumartin.

Vers le commencement du dix-septième siècle, on voyait au milieu de Moret les ruines d'un château qui avait appartenu aux Templiers, et qui dépendait de la commanderie de Saint-Jean à Corbeil.

Moret avait trois portes qui subsistent encore aujourd'hui : la porte de Paris ou de France, la porte de Bourgogne ou du

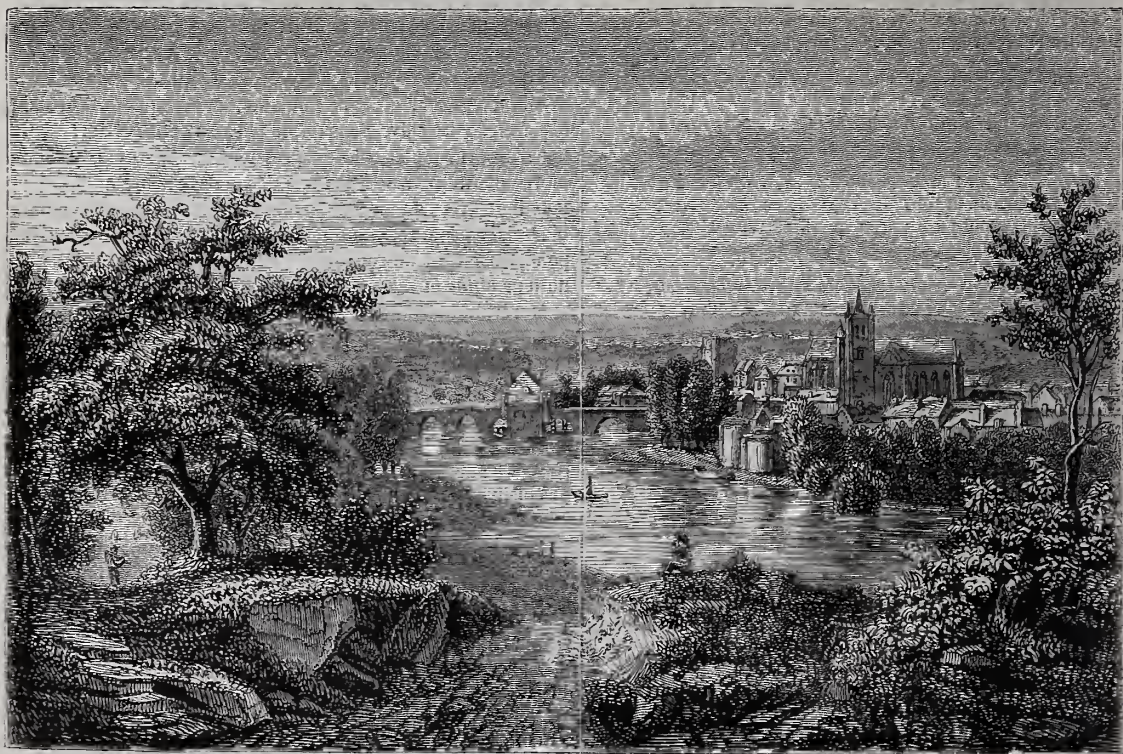
pont de Loing et la porte d'Orléans. Les deux premières s'ouvrent aux deux points extrêmes d'un même diamètre (voy. 1841, p. 29).

Hors de la ville, non loin de la porte de Bourgogne, étaient deux prieurés : celui de Pont-Louvé et celui de Saint-Mamert. Dans le premier, s'il faut en croire les mémoires du temps, aurait vécu la célèbre abbesse noire qui a servi de prétexte à de si cruelles calomnies contre la pieuse Marie-Thérèse.

D'autres souvenirs se rattachent aux environs de Moret. C'était dans la partie de la forêt, qui avoisine cette ville, que se trouvait la maison de chasse, dite de François I^{er} (voy. 1834, p. 265 ; 1842, p. 195). En 1826, par suite d'une spéculation ridicule, elle a été enlevée des lieux qui la vivifiaient. Réédifiée à Paris sur la lisière méridionale des Champs-Élysées, elle étale vainement les délicates sculptures que lui prodigua le ciseau de Jean Goujon. C'était un monument historique ; ce n'est plus qu'un simple objet de curiosité.

Moret, tout au contraire, émeut le souvenir et plaît aux yeux ; et comme, en outre, le commerce des farines, des bois, des vins, des bestiaux et des pavés lui est encore plus propice que ne lui étaient les visites royales et la guerre, il a pu se passer de ces deux éléments sans voir décroître son ancienne prospérité.

En 1720, il avait essuyé une perte beaucoup plus grave : le Loing avait cessé d'être navigable. Mais les services que



Vue de Moret, département de Seine-et-Marne.

lui rendait cette rivière ne tardèrent point à être suppléés par le prolongement du canal de Briare jusqu'à la Seine.

Il ne reste maintenant des fortifications de Moret que les deux principales portes, celle de Paris et celle de Bourgogne. Les tours et les murs s'écroulent chaque jour, et le vieux château n'offre plus que des ruines au-dessus desquelles plane tristement le donjon à terrasses. Mais la ville même et l'église paroissiale, gracieux édifice du quinzième siècle, sont restées debout parce qu'elles représentent des intérêts permanents ; et si les beautés naturelles des alentours ont aussi éprouvé quelque altération, si la charrue du laboureur, si la

pioche du carrier a effacé les charmants profils de quelques sites, c'a été au profit de l'utilité publique.

Moret compte aujourd'hui quinze à seize cents habitants. Placé sur la grande route de Paris à Lyon, il est mis en communication avec la Loire et Orléans par le canal de Briare.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

VOYAGE DANS LA NOUVELLE-GRENADE.

Texte et dessins par M. A. DE LATTRE.



I. — El Tablillo. Manière dont les voyageurs sont portés à dos d'homme dans les environs de Pasto.

Un voyageur français, peintre et naturaliste, M. de Lattre, a bien voulu nous communiquer le récit d'une excursion qu'il a faite en 1846 dans les parties les moins connues de la Nouvelle-Grenade. Nous empruntons à ce récit quelques fragments, et nous y ajoutons des dessins inédits tirés aussi du portefeuille de M. de Lattre.

La relation du voyageur commence à Pasto, petite ville de la Nouvelle-Grenade, située dans une vallée fertile. M. de Lattre y fut parfaitement accueilli par le gouverneur, l'évêque et le commandant de la garnison. Lorsqu'il eut annoncé le but de son voyage qui était scientifique, l'évêque lui offrit de faire venir d'un petit village indien, du nom de Sant-Iago, vingt-cinq Indiens, ainsi que le curé de cet endroit, don Fernando, qui voudrait bien lui servir de guide au moins pendant les premiers jours. L'offre de l'évêque fut acceptée avec empressement. L'on expédia dans le même jour un courrier à Sant-Iago, qui n'est qu'à trois journées de Pasto. Le 1^{er} mars, le curé de Sant-Iago, don Fernando, entra chez M. de Lattre, suivi de vingt-cinq Indiens presque sauvages, parmi lesquels était une jeune femme.

« Les vingt-quatre hommes, dit M. de Lattre, n'étaient pas de grande taille; aucun ne dépassait 5 pieds 3 pouces; mais ils avaient des membres vigoureux et de belles figures; leur chevelure était longue et noire; elle sert à les garantir de la pluie, car ils ne portent aucun genre de coiffure : les hommes mariés étaient distingués par un petit ruban bleu, bordé de rouge, entourant le haut de leur tête, ruban tricoté par leurs femmes, qui ne manquent jamais de le renouveler lorsqu'il est usé ou perdu. Quant aux femmes, elles portent un collier en perles de verre rouge et bleu, enrichi de grands morceaux de nacre. Ce collier leur est donné par leur mari le jour de leur union. Elles portent aussi des boucles d'oreilles en perles rouges qui ont la forme de poires et sont terminées par un gros coquillage. Leur costume consiste en un grand morceau d'étoffe dite *lienso*, qui a deux ouvertures pour

passer les bras, et qu'elles attachent à la ceinture pour former la jupe; elles en drapent la partie supérieure avec goût.



I bis. La Silla; manière de porter les voyageurs dans le Quindiu.

La couleur de cette race d'hommes est une teinte neutre :

ils ne sont ni rouges, ni noirs, ni mulâtres. Ces vingt-quatre hommes et la femme s'installèrent sous une galerie, devant ma porte, y prirent leur repas et s'y livrèrent au sommeil. Je liai connaissance avec le curé qui partagea mon dîner, et il fut convenu entre nous que le lendemain, au petit jour, nous organiserions le départ des Indiens qui devaient porter les caisses et tout le bagage. Le lendemain, à six heures du matin, dix-huit Indiens partirent, en effet, chargés des provisions nécessaires pour un mois, et de tous les objets indispensables pour l'expédition. Le curé nomma trois caporaux qui devaient commander les autres, et en même temps soutenir au besoin leur courage. Il fut convenu que cette avant-garde nous attendrait à Saut-Iago, village habité par la plupart d'entre eux. Il ne restait donc avec nous que six Indiens et une femme; les quatre plus robustes furent désignés pour me servir, lorsqu'il serait nécessaire, d'*estriveros*, c'est-à-dire pour me porter tour à tour sur le dos, attaché comme le représente la gravure. Le quatrième devait être employé au service de *cucauro*, c'est-à-dire à porter la nourriture du jour, et le dernier être chargé de tout ce qui aurait rapport au coucher; celui-ci est nommé le *camero*; enfin la femme n'eut d'autre office que de porter une grande cage à compartiments, contenant des poules et des poulets.

En sortant de Pasto, on peut voyager à cheval jusqu'à deux lieues environ. Le 3 mars, M. de Lattre et le curé montèrent donc à cheval. Mais les routes sont affreuses, et il fallut plus de cinq heures pour atteindre le village de Laguna.

Ce village, dit M. de Lattre, est ainsi nommé parce qu'il est bâti près d'un lac d'une étendue immense peuplé de *dantas* ou tapirs, animaux qui recherchent le voisinage de l'eau et s'y jettent fréquemment quand ils sont poursuivis. Il est impossible de marcher au bord de ce lac, qui est entouré de bois épais, et d'une végétation telle que les tapirs seulement peuvent y pénétrer.

Les gens de la *posada* où je m'étais arrêté, apprenant que j'étais à la recherche d'animaux, m'en citèrent un que l'on voyait, disaient-ils, de loin en loin dans le lac ou dans les environs et dont souvent on rencontrait les traces qui indiquaient un animal plus gros que l'éléphant; selon leur description, il serait couvert d'un pelage semblable à celui du chameau, et sa force serait remarquable. Un homme du village assura qu'ayant senti un jour les traces de cette monstrueuse bête, il avait rencontré un ours qu'elle venait de mettre en pièces. Il prétendit toutefois que cet animal est herbivore (1).

(1) L'histoire d'un animal gigantesque, couvert d'une épaisse toison et habitant les hautes régions de la Cordillère, n'a pas cours seulement dans la province de Pasto; elle est également reçue dans une province voisine, celle de Popayan. Dans cette dernière, l'animal est désigné sous le nom de *Pinchaque* ou *Panchique*, mot qui signifie, dans la langue des Indiens du pays, fantôme, spectre, loup-garou. Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans le I. V des Mémoires des savants étrangers (Mémoire pour servir à l'histoire du tapir, par M. le docteur Roulin):

« Cet animal, dont parlent souvent certains Indiens voisins de Popayan, existe, suivant eux, dans les montagnes par lesquelles leur vallée est bornée du côté de l'est. Il est pour eux un objet de crainte et de respect à la fois; car, mêlant à la religion chrétienne qu'ils professent aujourd'hui des souvenirs de leur ancienne religion, ils croient que l'âme d'un de leurs chefs est passée dans le pinchaqué, et pensent, quand celui-ci leur apparaît, qu'il vient avertir ses descendants d'un malheur qui les menace. Quand cette apparition a lieu, disent-ils, c'est à la chute du jour, ou même à la nuit close, le plus souvent sur la lisière d'un bois dans lequel l'animal rentre bientôt avec un grand bruit; il ne se montre point en tous lieux, et quand on le voit, c'est communément près du *paramo* de *Polindara*, haute montagne à deux lieues du volcan de Puracé. » Les rapports des Indiens étant conformes sur tous ces points et ne différant que relativement à la taille du pinchaqué, que les plus modérés font grand comme un cheval tandis que d'autres lui donnent une hauteur démesurée, quelques habitants de Popayan se persuadèrent que l'existence de cet animal était réelle, et se désespérèrent pas de se le procurer. Guidés par les Indiens du village le plus

Le 5 mars, nous quittâmes ce dernier village de la partie civilisée de la Nouvelle-Grenade. Un de mes Indiens fit de moi le ballot le plus commode pour lui, sans s'inquiéter de la douloureuse et fatigante position qu'il me donnait, et il me chargea sur son dos comme un commissionnaire charge une malle. Un des *estriveros* du curé le traita de la même manière, et nous partîmes sachant qu'à l'avenir notre route ne serait autre que celle des tigres et des ours à travers les bois. Cette manière de voyager est désignée par le nom de *tablillo*, à cause de la petite planchette sur laquelle on est assis, et qui, en espagnol, se nomme *tabla*, beaucoup moins commode que celle nommée *silla*, chaise brute sur laquelle on s'assoit, et que l'Indien charge aussi sur son dos. Ce moyen de transport est en usage dans plusieurs parties de l'Amérique du Sud pour les passages difficiles (1); il serait impra-

voisin du paramo, plusieurs chasseurs parvinrent, en gravissant à travers les bois dont le flanc de la montagne est couvert, jusqu'à la partie nue. Là ils trouvèrent, près du sommet, de nombreuses foulées de neuf à dix pouces de largeur, et, dans un endroit où il paraissait que plusieurs de ces animaux avaient séjourné, des amas de crottes dont quelques-unes, dit-on, n'avaient pas moins de cinq pouces dans leurs plus grandes dimensions. Les chasseurs étant reutrés dans le bois vers lequel les pas semblaient se diriger, un de leurs guides qui s'était écarté de la troupe entendit parmi les branches un grand bruit, qui ne pouvait provenir, disait-il, que d'un animal gigantesque. Enfin l'un des chasseurs ayant trouvé accrochée à l'écorce d'un arbre, à plus de huit pieds de terre, une touffe de poils longs et brunâtres, jugea qu'ils avaient été laissés par un animal qui passait sous cet arbre et qui ne devait pas avoir moins de huit à neuf pieds de haut.

On envoya à Bogota plusieurs de ces crottes qui avaient été trouvées dans le paramo, et l'auteur du Mémoire eut occasion de les examiner: il y découvrit des débris de *Frailejon* (*Espeletia*) et de *Chusque* (*Nastus chusque*), plantes qui font partie de la nourriture du Tapir des Cordillères, et tout lui sembla prouver que c'était en effet à cet animal qu'il fallait les rapporter.

« Les traces de pieds mesurées par les chasseurs étaient sans doute très-grandes, dit M. Roulin; mais j'ai vu sur des terrains résistants, et humides seulement à la surface, des empreintes qui n'avaient guère moins d'un empan, car le pied du tapir, divisé en plusieurs doigts, s'élargit en pressant: or, si l'on songe que sur le sommet de ces montagnes, presque toujours enveloppées de nuages, le terrain est imprégné d'eau, souvent tremblant comme dans les tourbières et matelassé à la surface d'une couche intriquée de mousses et de racines de petites graminées, on concevra comment un pied déjà très-grand peut laisser une trace beaucoup plus grande encore. On ne pourrait donc rien conclure de la dimension des foulées, relativement à la taille de l'animal, qu'autant qu'on aurait en outre mesuré la longueur du pas, observation qu'aucun des chasseurs ne songea à faire, et qui les eût sans doute détrompés.

» Quant au poil trouvé sur l'arbre à huit pieds au-dessus du sol, il n'avait pas été laissé par un tapir, cela est certain; il n'appartenait pas non plus à un singe, comme le faisait justement observer l'auteur de la relation de l'expédition, car ces animaux, très-sensibles au froid, ne s'élèvent jamais à une telle hauteur dans la montagne; mais ce pouvait être le poil d'un ours, puisque ces animaux sont communs dans la Cordillère; et comme ils montent souvent aux arbres, ils peuvent laisser de leur poil à une hauteur quelconque.

» On voit, dit en terminant M. Roulin, comment un grand nombre de signes, tous vrais en eux-mêmes, venant se grouper autour d'un premier fait grossi par la frayeur, ont dû confirmer chez les Indiens la croyance à un être tel que le *Pinchaque*. »

(1) Nous donnons p. 233 une figure de la *silla* et de la manière dont le voyageur y est assis. Cette chaise est extrêmement légère et ne pèse pas plus d'une livre, y compris le coussinet que le porteur se place sur les reins. Les deux bretelles et la sangle frontale, au lieu d'être faites de cuir qui se roulerait en corde une fois ramolli par la sueur du porteur, sont des lanières d'écorce souple détachées de la tige encore jeune d'une malvacée arborescente. Les moutants de la chaise sont les tiges d'un palmier nain; le siège est formé de planchettes de bambou. Il est probable que la forme de ces *sillas* varie un peu suivant les localités. Nous avons figuré ici celle dont on fait usage dans la montagne du *Quindiu*, qui sépare les deux villes d'Ibagué et de Cartago, villes situées, la première dans la vallée de la Magdalena, la seconde dans celle du Cauca. Pendant l'été, les voyageurs peuvent se rendre à dos de mulet d'une ville à l'autre;

ticable dans le pays que j'avais à parcourir, où l'Indien a besoin de tout son aplomb, d'une grande force, de beaucoup d'adresse, et de réduire autant que possible le volume de son fardeau.

Mon costume se composait, ainsi que la gravure le représente (voy. pl. I), d'un simple caleçon en laine, d'un chapeau en feuilles de bauanier et fabriqué à Sebundoï, d'un manteau de paille travaillé par les habitants de Mocoa; mes sandales étaient en cordes. Je ne devais pas être ainsi fort garanti du froid, et cependant j'avais à franchir un volcan dont le plateau est élevé à plus de 10 000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et battu presque constamment par une neige fondue et un vent furieux, si glacial que souvent il tue les Indiens. Aussi ont-ils soin d'étudier le ciel : lorsqu'ils jugent qu'il y aura *temporal* rien ne peut les déterminer à se mettre en route. Les mois de mai, juin, juillet et août sont les plus dangereux de l'année.

« Le curé et moi, nous étions suivis des *estriveros* non occupés, de la femme portant la cage à poules, du *camero* et du *cucauro*; les hommes cheminaient à travers des bois épineux qui faisaient couler le sang de mes jambes nues, lorsque je vis un pont long de 12 pieds, formé d'un seul arbre dégagé de ses branches, et sous lequel coulait un torrent rempli de pierres aiguës, profond de 15 pieds environ (voy. pl. II). Je fis quelques observations à mon porteur qui me répondit que nous en rencontrerions beaucoup d'autres plus longs; et, sans plus tarder, il se mit à passer sur ce pont en vrai équilibriste, après m'avoir cependant recommandé de ne pas bouger et de fermer les yeux si j'étais par trop effrayé; je les tins ouverts sans être plus rassuré. Nous continuâmes notre route, rencontrant à chaque instant de nouvelles difficultés que surmontaient mes *estriveros* avec une adresse égale à leur force, et enfin nous arrivâmes sur le plateau du volcan où il tombait alors une pluie fine accompagnée d'un vent qui fut considéré par mes Indiens comme *no malo* (pas méchant). Cependant je souffris du froid en cet endroit plus qu'en Russie dans le mois de janvier. Aussitôt arrivés sur le plateau, mes Indiens arrachèrent des feuilles avec lesquelles ils se couvraient les oreilles. Je remarquai ces feuilles, elles étaient laineuses et chaudes; je ne manquai pas de profiter de l'expérience de mes compagnons. Nous marchâmes pendant environ huit heures, passant quelquefois dans des ravins de roches tellement étroits que mes genoux étaient écorchés : la nuit me surprit sur ce plateau glacial, moins heureux que le curé qui m'avait dépassé. Le *cucauro* et la femme avaient suivi don Fernando. Je n'avais donc, pour compagnons dans cette triste nuit, que mes *estriveros* et le *camero*. Nous mourions de faim et nous étions à moitié gelés. Je fis couper une grande quantité de feuilles et de fleurs, semblables à celles qui me garantissaient les oreilles; j'en fis faire six tas, et la pluie ayant cessé, je fis allumer quatre grands feux pour nous réchauffer et pour éloigner les ours et autres ani-

mais dans la saison des pluies, la route, interrompue sur une multitude de points par de vastes et profonds bourbiers, devient presque impraticable pour les mules, de sorte que les marchandises se transportent à dos de bœuf ou à dos d'homme : c'est cette dernière monture, il en coûte de le dire, que choisissent presque exclusivement les voyageurs un peu aisés. Cela les expose, au reste, à quelques incovenients, témoin ce qui arriva à un habitant de Cartago, qui était si pesant qu'on n'avait trouvé qu'un seul *carguero* capable de le porter. Cet homme étant venu une fois à Ibagué pour une affaire qui devait l'occuper deux jours, y fut retenu plus de deux mois parce que son *carguero* en arrivant tomba malade, et ne put repartir avec sa charge qu'après être complètement rétabli. Si le pauvre porteur était mort, notre gros homme se fût peut-être trouvé banni pour toujours de sa ville natale. Aujourd'hui, c'est-à-dire depuis deux à trois ans, le chemin d'Ibagué à Cartago est praticable en toute saison pour les bêtes de somme; mais on n'a pas obtenu ce résultat sans avoir eu à surmonter bien des résistances : les porteurs, presque tous natifs de Cartago, s'opposaient à l'amélioration de la route, disant qu'on leur enlèverait ainsi leurs moyens d'existence.

maux féroces que nous pouvions redouter; puis mes Indiens firent bouillir de l'eau dans laquelle ils mirent de la farine de maïs, seule nourriture à notre disposition. Je distribuai entre nous ce que contenait encore ma bouteille d'eau-de-vie. Après nous être bien chauffés, chacun de nous s'enterra dans les feuilles qui nous tinrent lieu de matelas et de couvertures. Nous passâmes ainsi la nuit. Par reconnaissance, j'emportai avec soin quelques-unes de ces fleurs et de ces feuilles. Les professeurs du Muséum d'histoire naturelle ont constaté que cette plante était une espèce nouvelle et voisine de l'*Espeletia grandiflora*. On pourrait utiliser ces feuilles dont le duvet, vu au microscope, ne diffère de celui du coton que parce que chaque filament a des nœuds de distance en distance comme le bambou : au toucher, ce duvet a quelque chose de plus soyeux que le coton (voy. pl. III).

Le 6 mars, nous poursuivîmes notre chemin dans la direction de Sant-Iago. A peine avions-nous marché une demi-heure que la végétation avait déjà entièrement changé d'aspect. Nous descendîmes et nous nous trouvâmes à l'abri des vents froids. A la vérité, la marche était difficile et eût été impossible si, pendant la sécheresse, les Indiens n'avaient eu la précaution d'abattre une grande quantité d'arbres qu'ils avaient placés à la suite les uns des autres, et sur lesquels ils marchaient. Plusieurs fois nous traversâmes des ponts faits d'un seul arbre de 20 à 30 pieds, sous lesquels se trouvaient des précipices, et toujours avec le plus grand bonheur; un des Indiens porteurs de malles ne fut pas aussi heureux : nous le trouvâmes la jambe cassée et tombé à côté de son fardeau. Il fut relevé par mes *estriveros* qui le portèrent jusqu'au village en abandonnant la malle où était ce que je possédais de plus précieux.

A trois heures nous arrivâmes à une élévation d'où l'on apercevait le village, et ce ne fut qu'alors que je vis aussi des oiseaux, les *cotingas*, qui eussent pu être tués pour servir de nourriture; jusque-là, les oiseaux-mouches avaient seuls voltigé devant nous. Il ne nous restait plus qu'une rapide descente. En entrant dans le village, je vis à ma droite une espèce de remise que l'on me dit être l'église, puis une place au milieu de laquelle était plantée une croix; le curé se délassait dans un hamac devant la porte de son habitation, il était arrivé à onze heures du matin et avait couché sous un *rancho*(1). Il n'y avait que trois jours que j'avais quitté Pasto et j'avais déjà besoin de repos; les cordes qui avaient servi à m'attacher m'avaient causé des enflures au-dessus des chevilles; mes jambes étaient écorchées à vif. Sant-Iago est habité par 250 Indiens; leurs maisons sont construites en bambous sur lesquels ils appliquent de la terre, le climat de cet endroit nécessitant un abri plus complet que dans les pays de *tierra caliente*; l'unique pièce qui forme la maison n'a que la terre pour parquet. Au milieu est le feu entouré de quelques pierres qui servent de bancs; la fumée sort par les angles du toit qui sont à jour. Autour d'une partie de cette pièce se trouvent des espèces de bancs en bambous qui servent de lit à la famille; dans un coin deux bâtons sont placés en travers pour servir de perchoir aux poules; dans un autre, gambade ordinairement un singe; le troisième est réservé pour la place des sarbacanes au-dessus desquelles se trouvent les flèches et le poison, et enfin dans le quatrième coin on place les poteries; dans toute la pièce on voit courir les cochons d'Inde dont les Indiens sont friands; deux ou trois chiens maigres et hargneux gardent cette habitation et ses trésors.

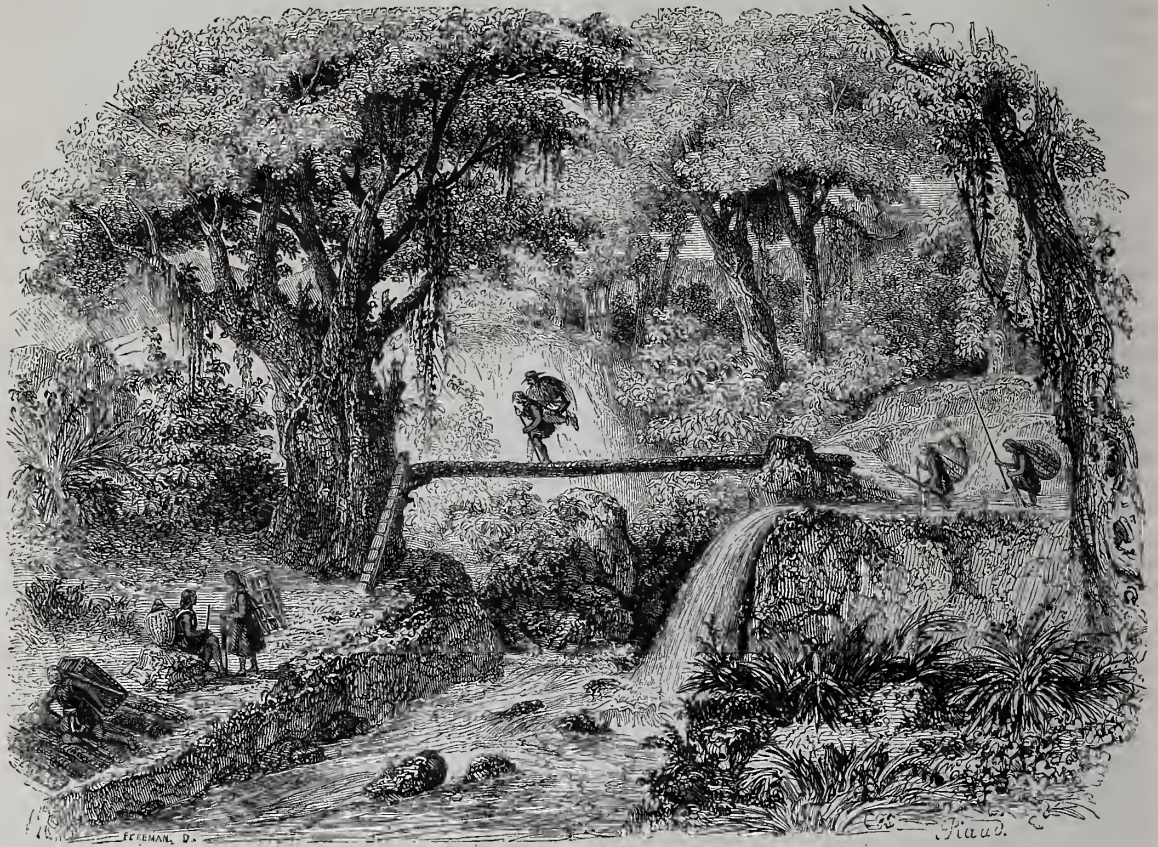
Ce village est construit sur un plateau des Cordillères des Andes, et on y cultive du maïs, nourriture ordinaire des ha-

(1) Le *Rancho* est un petit toit couvert en feuilles que l'on dresse en arrivant au gîte afin de se préserver du serain de la nuit ou de la pluie. Dans ce cas, on l'établit sur un terrain un peu en pente, que l'on entoure par les parties supérieures d'un petit fossé, afin de préserver la portion de terrain sur laquelle on couche de l'irruption des eaux.

bitants. Quant au gibier ils n'ont que le *venado*, petite espèce de cerf qui y est abondante; ils tuent ces animaux avec des flèches longues d'environ 30 centimètres, qu'ils lancent avec la sarbacane et qui portent à plus de quatre-vingts pas (voy. pl. IV).

Tous les samedis, les Indiens de Sant-Iago font une pro-

cession où ils chantent en chœur des prières composées dans leur langage primitif; le curé ne prend point part à cette cérémonie. Le pays est administré par trois alcades nommés par les habitants. Le premier alcade est toujours un vieillard; il porte pour signe de son autorité une canne en jonc avec pomme d'or.



II. — Passage d'un torrent (Nouvelle-Grenade).

Il y avait sept jours que j'étais à Sant-Iago et personne n'avait encore voulu se charger d'aller chercher la malle abandonnée dans le bois; le motif du refus était qu'elle pesait vingt livres de plus que le poids fixé par eux comme maximum: ces hommes, n'éprouvant aucun besoin, ne travaillent que lorsque ce qui leur est proposé leur plaît, ou qu'ils ont envie de satisfaire leur passion malheureuse pour la boisson. Le curé m'assura du reste qu'il me serait facile d'envoyer un homme de Sebundoï et que nul ne toucherait à cette malle, quoique, à la connaissance de tous, elle renfermât des objets précieux.

Le 15 mars, accompagné de don Fernando, je quittai Sant-Iago dont je ne puis comparer la riche végétation qu'à celle de Coban dans l'Amérique centrale: dans les deux pays la pluie dure dix mois de l'année. A 5 heures nous entrâmes dans Sebundoï, village plus populeux que Sant-Iago. Le curé qui habite tour à tour les deux villages me mena dans son presbytère, composé de deux petites chambres dont les murs sont en terre; un tabouret en bois, une petite table et une banquette en bambou qui servait de lit, en formaient tout l'ameublement. Je disposai mon petit hamac de campagne dans une des chambres, et m'y installai pour quelques jours, décidé à ne pas aller plus loin sans avoir la malle restée derrière moi. Un homme vigoureux consentit en effet à l'aller chercher, et quatre jours après il me l'apporta. Pour ce service il n'exigea de moi que deux haches, deux couteaux et une glace, le tout représentant une valeur de 25 francs environ.

Les Indiens de Sebundoï, comme ceux de Sant-Iago, font

des poteries, des écuelles et des baquets de bois pour lesquels ils n'ont d'autre instrument que la hache; ils vont vendre ces objets de leur industrie à Pasto d'où ils rapportent de l'eau-de-vie, du sel, etc.

Le 20 mars arriva un jeune officier de la république, Manuel Carasquillo, suivi d'Indiens qui portaient des marchandises. Son voyage avait pour but de chercher de l'or et des pierres précieuses. Il fut convenu entre nous que notre départ de Sebundoï n'aurait lieu que le 28 mars. Ce jour-là notre escorte, composée de trente-deux Indiens, se présenta devant le curé pour recevoir sa bénédiction. Don Manuel et moi, après avoir embrassé l'excellent don Fernando, nous nous mîmes en route.

Les difficultés de route commencèrent à deux cents pas du village, lorsque nous eûmes dépassé une case nommée Chaqueta. A partir de ce point il n'y avait plus espoir de rencontrer un seul habitant jusqu'à Mocoa. Le silence de ces grandes et magnifiques forêts n'était interrompu que par le hurlement des tigres, le scris des singes et des perroquets, et le frémissement des serpents que l'on rencontre en très grand nombre de ce côté. Le condor y est beaucoup plus rare.

Un jour, étant seul au bord de la rivière débordée de Patoyaco, avec un Indien qui me servait de domestique, et poursuivant un charmant petit oiseau nouveau pour moi, de la famille des managuins, je mis presque le pied sur un serpent à sonnettes qui annonçait, la gueule ouverte, de mauvaises intentions à mon égard, j'en étais d'ailleurs si près qu'il m'eût été difficile de bouger sans mettre le pied sur des branches qui l'eussent probablement touché; la prudence

me commandait donc d'agir comme il m'était déjà arrivé dans beaucoup de circonstances semblables : je saisis l'animal avec la main par le cou ; il m'entoura aussitôt le corps et me serra si fortement qu'il suspendit ma respiration ; je fis signe à un Indien pour qu'il vint à mon secours , mais au lieu d'approcher il prit la fuite et je ne le revis jamais ; pendant environ un quart d'heure , je luttais avec cet animal qui me pressait précisément à l'endroit où se trouvait mon flacon contenant le poison qui devait lui donner la mort ; enfin je parvins à saisir la petite fiole, je l'ouvris et j'en versai quelques gouttes dans la gueule béante de l'animal qui mourut aussitôt.

Ce poison si actif qui donne une mort instantanée n'est autre qu'une forte infusion de tabac dans de l'eau-de-vie.

Lorsque mes Indiens me virent apporter ce serpent et qu'ils eurent appris de quelle manière je l'avais tué, ils exprimèrent une grande surprise ; dès ce jour ils eurent pour moi plus de respect ; chaque matin ils sollicitaient ma bénédiction ; ils me plaçaient dans leur estime au-dessus de don Manuel Carasquillo, qui avait certainement plus de force et plus d'énergie que moi, mais qui n'avait pas encore eu l'occasion de faire connaître son courage.

Le 4 avril nous passâmes le Patoyaco sans accidents , et nous nous dirigeâmes vers la rivière de San-Franciscoyaco devant laquelle nous dûmes camper de nouveau. Avant d'arriver à cette rivière, nous eûmes à franchir trois montagnes si escarpées qu'il nous fallut, pour les gravir, faire usage de nos mains presque autant que de nos pieds (voy. pl. V) ; mes porteurs en ces endroits me devenant, comme on le pense bien, parfaitement inutiles.

Nous passâmes ensuite successivement les rivières de Tintang et de Ninayaco, couchant tantôt sous des grottes naturelles, tantôt sous des *ranchos* construits à la hâte, et vivant de grappes de maïs rôties sur des charbons, ou bouillies.

Plus nous avançons, plus la nature était admirable ; nous



III. — Espeletia. (Espèce nouvelle.)

rencontrions déjà les arbres et les plantes des terres chaudes, c'est-à-dire de la végétation équatoriale, dont la magnificence



IV. -- Indien de Sebundoï et Indienne de Mocoa,

est au-dessus de toute description. On n'apercevait plus le condor qu'à de très-grandes hauteurs, tandis que peu de jours avant, nous l'avions rencontré souvent à la portée du fusil ;

les singes hurleurs devenaient plus nombreux. Nos Indiens trouvèrent dans ces bois une plante ressemblant à la laitue, avec les feuilles plus longues et plus étroites : suivant ce qu'ils

me dirent, ces feuilles dégagées de leur côte et bouillies sont un excellent vomitif; la côte seulement est un purgatif: ils obtinrent aussi une espèce de lait d'un fruit presque aussi dur que le coco, et à peu près de la même grosseur; ce lait ressemble à celui que contiennent les boîtes de conserve; il est gras et en le battant un peu on en obtient une sorte de beurre d'un bon goût, et qui peut aussi servir à l'éclairage. Aussi le fruit se nomme-t-il *mantecoso* (beurrier); il provient d'une classe de palmier nommée *Vira chonta* (1).

Nous continuâmes notre route sous une pluie continue. Nous passâmes les rivières de Sarayaco et Campucano. Arrivés devant la rivière de Chapacali, nous fûmes obligés d'y disposer un campement, les eaux étant enflées et furieuses. Nous passâmes vingt-sept jours devant cette rivière, pouvant à peine sortir de nos *ranchos*; le mien était si étroit que je devais me baisser beaucoup pour y entrer. Pour me préserver des moustiques, je m'étais fabriqué une porte en fil d'acier primitivement destiné à faire des cages où je comptais renfermer des oiseaux-mouches vivants; je passais presque tout mon temps à fumer dans ce trou ou à souffrir, ma santé m'abandonnant. Mes rares sorties étaient malheureuses. Une fois un de mes Indiens *estriveros*, éloigné de moi de quelques centaines de pas, fut mordu à la jambe par un serpent: lorsque j'arrivai près de lui, il était extrêmement enflé et il écuma; il me fut impossible de lui desserrer les dents pour lui faire avaler l'antidote que je possédais, composé d'une espèce de fève nommée *cedron*, qui se rencontre aux environs de Santa-Fé di Bogota. La mort de ce pauvre homme augmenta beaucoup notre tristesse. Une autre fois, en poursuivant un oiseau-mouche, je tombai dans une espèce de puits dont l'ouverture était masquée par des broussailles; je me crus perdu, je ne voyais aucun moyen d'en sortir; mon chien me sauva en hurlant d'une telle force qu'il fut entendu de mes hommes qui vinrent et m'aiderent à sortir. Ils me dirent que c'était un piège comme en font encore les sauvages, et que quelques fois l'on en trouvait plusieurs à peu de distance les uns des autres.

Lorsque les eaux eurent suffisamment baissé, nous continuâmes notre route et nous arrivâmes bientôt devant la grande rivière de Mocoa, dans laquelle se jettent la plupart de celles que j'ai déjà nommées, à l'exception de San-Franciscoyaco, et d'une autre qu'on me dit être le Putumayo, qui se jette dans l'Amazone et que nous avions passée sur un radeau construit par mes Indiens avec des tiges d'Agavé; l'intérieur de ces tiges est spongieux comme du liège et est très-précieux pour les entomologistes qui peuvent les employer pour garnir le fond des boîtes dans lesquelles ils piquent leurs insectes.

J'étais souffrant et ne pouvais pas jouir du beau pays où nous nous trouvions. Pendant le temps que nous y restâmes je tuai quelques jolies espèces d'oiseaux, entre autres un oiseau-mouche dont la queue est longue de plus de 15 centimètres et du vert le plus chatoyant: j'ai nommé cette superbe espèce le Mocoa. Je pris aussi en cet endroit un perroquet d'une espèce rare, que j'ai rapporté vivant à Paris.

Mes Indiens nous montrèrent une espèce de jonc mince, nommée *Floca*, d'où ils exprimèrent un jus qu'ils avalaient,

(1) Le mot *chonta*, emprunté à l'une des langues des indigènes, est employé dans les diverses parties de la Nouvelle-Grenade pour désigner, ici un palmier en général, là une espèce particulière de palmier, plus loin une autre espèce souvent très-différente de la première. Il y a beaucoup de palmiers, outre celui dont il est ici question, qui donnent une espèce de beurre. Pour l'obtenir on concasse le fruit, on broie l'amaude intérieure, et on lave à grande eau la pâte qui en résulte. En laissant reposer cette eau on voit monter à la surface une graisse peu sapide qui, si on y ajoute du sel, ressemble un peu pour le goût à du beurre encore mêlé de lait, et si on y met, au contraire, du sucre et un peu de fleur d'oranger, fait une assez bonne crème.

et me dirent que cette boisson leur donnait des forces et que jamais ils ne manquaient d'en boire lorsqu'ils en avaient la facilité, avec modération toutefois, parce qu'autrement ils en souffraient; la valeur d'un verre à liqueur leur suffisait. Je bus de ce jus dont le goût était amer; j'étais trop malade pour juger de son effet. Le 9 mai, nous passâmes, sans de grandes difficultés, la rivière de Mocoa divisée en cinq bras.

Mocoa est composé de dix cabanes réunies et d'une quarantaine d'autres dispersées dans les bois. Les habitants se peignent la figure et le corps avec une matière onctueuse rouge, extraite d'un petit arbuste du nom de *Achiote*, dont les feuilles sont grandes; il donne une enveloppe épineuse, molle, de la grandeur de trois doigts et remplie de petites semences noires couvertes d'une assez grande quantité de cette matière, dont on se sert aussi pour les assaisonnements (1). Ils sont d'un caractère doux, quoiqu'ils soient en communication constante avec des nations barbares et anthropophages; ils vivent de poissons, de bananes et de *Iuca* (2), racine farineuse excellente; leur boisson, pour les jours de réjouissance, est la Chicha. Ces jours-là ils mangent de la viande salée de tapir ou *danta* et de sanglier qui leur est apportée par les Indiens de San-Diego, petit village situé à la distance de quelques journées. Ils font un assez grand commerce de cire qui leur est apportée par les sauvages qui les avoisinent; ils l'échangent eux-mêmes contre ce qui leur est nécessaire avec ceux de leurs voisins qui sont en contact avec la civilisation. A Mocoa l'on chasse beaucoup avec la sarbacane et de petites flèches, comme à Sebudo; ils se servent de deux poisons végétaux pour leurs flèches, l'un tue presque subitement, et l'autre enivre et fait mourir après quelques instants, en provoquant un vomissement; le sel est l'antidote de l'un et l'autre; un homme ayant du sel dans la bouche pourrait, dit-on, recevoir vingt-cinq flèches empoisonnées sans ressentir d'autre mal que celui de la piquûre. Il n'en est pas ainsi à *Rio-Hacha*, sur l'océan Atlantique, où les *Guayros* emploient un poison dont je n'ai pu connaître l'antidote pendant mon séjour au milieu de ces sauvages.

La plupart des Indiens de Mocoa se font suivre à la promenade par l'oiseau-trompette (*trompetero*), l'Agami ou *Psophia crepitans* des naturalistes, qui fait entendre un bruit qui lui a valu son nom; ce son semble ne pas sortir du bec, mais des environs du croupion, et c'est ce qu'exprime l'épithète qui fait partie de son nom latin. Lorsque cet oiseau sent la présence d'un serpent il s'en approche, le combat et souvent le tue. Chaque matin le *trompetero* salue son maître en le touchant avec ses ailes. C'est de tous les oiseaux celui qui s'attache le plus à l'homme.

Je ne dois pas négliger de mentionner plusieurs arbres qui se trouvent aux environs de Mocoa. L'un, que l'on nomme *Caspi toracha* (arbre donnant la gale), est d'une hauteur moyenne, touffu, avec les feuilles grandes et lustrées, vert clair dessus, velues, mielleuses dessous, d'une odeur peu agréable. Les animaux peuvent impunément manger de ces feuilles et dormir près de l'arbre; mais un homme qui se repose sous cette ombre perfide, enflé bientôt, est saisi d'une forte fièvre et atteint d'une gale difficile à guérir. Si l'on s'endort on meurt, ou l'on ne se réveille qu'avec les agonies de la mort. Un fait remarquable, si ce que l'on m'a dit est exact, est que la fumée de ce bois est un préservatif infailible contre cette influence. Ainsi, en portant un tison à moitié éteint à la main, l'on peut rester sans crainte sous l'arbre.

(1) L'*Achiote* est le rocou, qui, dans quelques parties de l'Amérique du Sud, est employé à donner aux mets une couleur rougeâtre qu'on obtient ailleurs avec le safran.

(2) La *Iuca* est le manioc, *Mandi uca*. Les indigènes nomment *Tapi uca* la farine faite avec la racine râpée ou la fécula qu'on en extrayait au moyen du lavage; c'est notre *tapioca*.

El bejuco simpatico est une liane de couleur blanchâtre, de la grosseur d'un à deux doigts, aussi haute que l'arbre le plus élevé, et quelquefois retombant jusqu'à terre. Les Indiens content que si une personne passe près de cette liane, on la voit se mettre en mouvement, et que plus on en approche plus elle s'agite avec violence; quelquefois, disent-ils, un morceau se délie et frappe le voyageur avec force.

A la fin de mai je quittai Mocoa accompagné seulement de douze Indiens, chargés d'effets et de marchandises, et de deux autres qui faisaient auprès de moi les fonctions de domestique. Je cheminai à pied, doucement, soutenu la plupart du temps par mes Indiens, et admirant à chaque pas la grande et belle nature, les richesses innombrables que m'offrait cette partie de l'Amérique. Je remarquai une espèce de liane qui naît au pied des grands arbres et qui les serre fortement, jusqu'à ce qu'une autre liane de même espèce la serre à son tour et la détruit; de cette liane on retire une résine douée de propriétés très-actives et qui entre dans la composition de divers remèdes, suivant ce que me dirent mes compagnons. Le 4 juin j'arrivai à San-Diego; il était temps, car je faillis mourir avant d'atteindre ce village; la chaleur y était accablante et je me repensais beaucoup d'y être venu, ne comptant plus alors pouvoir réaliser mon projet de me rendre, à travers des contrées brûlantes, au Para par le Caqueta et le fleuve des Amazonnes.

Aussitôt que mon harnac fut accroché je me jetai dedans et m'endormis. Le lendemain, lorsque je m'éveillai, je me vis tout ensanglanté et je m'aperçus que j'avais été saigné par des chauves-souris ou vampires, ce qui n'était pas arrivé à Manuel Carasquillo qui avait eu soin d'étendre un filet devant sa fenêtre. Le sang que je venais de perdre m'affaiblit à un tel point que je pouvais à peine parler; aussi je conseillai à mon compagnon de ne point m'attendre, et je ne songeai plus qu'à regagner les Cordillères des Andes; je cédai, en conséquence, presque toutes mes marchandises à don Manuel Carasquillo, qui me quitta le troisième jour de notre arrivée à San-Diego.

J'étais mourant lorsqu'on vint m'offrir un pauvre enfant, d'environ dix ans, en échange de deux haches; j'acceptai avec empressement ce marché, et me trouvai heureux d'avoir cette petite créature près de moi. Cet enfant appartenait à la nation des Albristotes; son père, sa mère et lui avaient été faits prisonniers par les Mesalles, sauvages anthropophages, vivant sur les bords du Caqueta: les deux premiers avaient été mangés et lui échangé; ces barbares ne dévorent pas les enfants.

Le petit village de San-Diego était habité par plus de cent Indiens ayant le corps peint et tout nu, sauf une ceinture en écorce d'arbre. Lorsque l'un d'eux meurt, on enterre avec le défunt tout ce qui lui appartient: une calebasse, contenant le poison, est la seule chose qui ne le suit pas dans l'autre monde.

Dans les cases de San-Diego on est tourmenté non-seulement par les moustiques, les chauves-souris, les scorpions et les mille-pieds, mais encore par une mouche presque microscopique dont la piqûre est très-venimeuse. Dans les bois, on a d'autres ennemis à redouter: les premiers et les plus nombreux sont les *niguas* et les *garapatas*; celles-ci sont tellement nombreuses, que dans l'espace de cinq minutes on est exposé à être assailli par des milliers; les autres, dans les vingt-quatre heures, se gonflent d'un grand nombre d'œufs. On prévient les attaques de ces fâcheux insectes en se frottant chaque jour avec de l'eau-de-vie dans laquelle on a fait infuser du tabac (1).

(1) La *Nigua* est la chique des colons français, *Pulex penetrans* des naturalistes; la *Garapata* est une ixode ou tique. L'espèce dont parle le voyageur est différente de celles que nous avons dans notre pays, et dont l'une, connue des piqueurs sous le nom de loubette, s'attache aux chiens de chasse, tandis qu'une autre, l'ixode réticulée, s'attache de préférence aux bœufs. Un insecte

Puisqu'il est question d'insectes, je ne dois pas oublier de parler ici d'une petite araignée rouge, de la grosseur d'un pois, qui, dit-on, tue quelquefois instantanément celui qu'elle mord. Cette araignée se trouve à environ trente lieues de Guatemala (Amérique centrale), dans un pays nommé *Escuintla*, où j'ai séjourné.

Pendant mon séjour à San-Diego, les hommes les plus intelligents du village me parlèrent d'animaux extraordinaires et de plantes merveilleuses.

Il existe chez eux, disent-ils, un serpent qu'ils appellent le serpent-chien; sa longueur est de 2 mètres, et sa grosseur celle d'une chandelle ordinaire; le corps est rayé, vert et noir; sa tête est grande et a deux oreilles longues de trois doigts; cet animal a l'odorat du chien; il suit les personnes la nuit, et si le voyageur repose dans le bois, il aime à en toucher la peau; il suffit d'avoir des feuilles de tabac sur soi pour éloigner ce serpent.

Dans les forêts est un animal qu'ils nomment *Quimzánahui* ou trois-yeux; c'est un singe de la grosseur d'un écureuil noir, le corps bien svelte et un peu levretté, le museau peu long; le troisième œil qu'il a au milieu du front n'est pas un véritable œil, quoiqu'il ait des paupières qu'il ouvre et ferme; il ne voit pas avec cet œil privé de pupille, mais il lui sert de lanterne pour se diriger la nuit, parce qu'ouvert il reluit dans l'obscurité comme une étoile. Cet œil n'est autre chose qu'une matière charnue de la couleur du jaune d'œuf dur.

L'on rencontre quelquefois une fourmi grande de quatre doigts, du nom de *Isula*; son aiguillon est tellement venimeux, que sa piqûre donne une fièvre qui cause le délire pendant vingt-quatre heures.

Un petit serpent n'ayant que deux pouces de long, que l'on nomme *Ishipi*, saute et reste cloué sur la figure ou sur les mains jusqu'à ce qu'on le retire de force; heureusement il est sans venin.

Il pousse dans les bois une plante nommée *Pingoen*, et communément *Vergonzosa*. Lorsque l'homme l'approche, elle se raccourcit, et s'allonge lorsqu'il s'éloigne. La racine de cette plante cuite dans l'eau guérit, dit-on, la hernie (1).

Je ne dois pas oublier de faire mention d'un arbre gros et très-élevé, duquel on tire un liquide semblable au lait; il suffit de piquer ou couper son écorce; le lait qui sort est blanc et gras. Cet arbre est nommé *palo de leche* ou arbre à lait; cette espèce de lait, mêlée avec la résine de pagucu, fait une bonne cire à cacheter, et, mêlée avec la cire et le copal, un brai excellent, dont les sauvages se servent pour calfeuter leurs canots.

Le nombre des sauvages de ce côté de l'Amérique, s'élève à environ 56 000, divisés en tribus dont les plus connues portent les noms suivants: Andaquies, Tamas, Huagues ou Mesalles, Coreguazes, Payagazes, Macaguazes, Consaguazes, Bodaques, Guiyoyoes, Aguamings, Encabellados. Toutes ces tribus possèdent un langage particulier, la plupart ayant cependant quelque analogie entre eux. Ces sauvages, y

voisin des ixodes et appartenant aussi à la famille des arachnides, un argas, est, dans la Perse, l'objet d'une semblable frayeur. Il est probable que c'est de l'ancien continent que le conte est passé en Amérique où il est très-répandu.

(1) Parmi les figurines en or qu'on déterre de temps en temps dans la Nouvelle-Grenade et qu'on vient vendre à Bogota, il en est qui représentent un serpent ayant des oreilles. On ne peut voir là autre chose que la représentation de quelque génie malfaisant qui jouait un rôle dans l'ancienne religion des indigènes. La religion abolie, le serpent à oreilles aura passé de l'enfer dans les profondeurs mystérieuses des bois. L'histoire de l'animal à trois yeux a probablement une origine semblable, tout en empruntant quelques traits à celle d'un animal véritable, le *Douroucouli*. Quant à la fourmi *Isula*, il n'y a rien d'exagéré dans ce que l'on raconte de la douleur que cause sa morsure. Le serpent *Ishipi* est une saugsue terrestre. La *Vergonzosa* n'est autre chose que la sensitive (*Mimosa pudica*).

compris les Huagues, Coreguazes et Huitotes, qui sont anthropophages, récoltent de la cire blanche qu'ils échan- gent facilement avec leurs voisins, lesquels vont la vendre au Para ; ils cultivent le tabac dont ils tirent le même parti, et dont la qualité est délicate ; ils préparent un poison vé- géral nommé *curare*, poison très-actif dont ils ont un débit facile ; enfin ils font constamment provisions de plumes d'oiseaux brillants, avec lesquelles ils ornent des hamacs qu'ils fabriquent et échangent comme le reste contre des haches, couteaux, hameçons et miroirs.

Les Huagues ou Mesalles sont très-laborieux ; ils ont un capitaine devant lequel ils se présentent lorsqu'ils ont fait un rêve qui les préoccupe. Ce chef leur en donne la signification à laquelle ils ont grande foi. Ils ont la tête ornée de plumes d'oiseaux et portent aux narines des espèces de petites flèches ; le reste du corps est barbouillé de diverses couleurs. Ils sont constamment en guerre avec les Coreguazes et les Huitotes, et ils mangent leurs prisonniers qu'ils tuent de la manière suivante : ils leurs attachent les deux mains, et l'un d'eux fait tourner la victime pendant que les autres chantent : Mort au Huitote ! et au moment indiqué on lui assène un coup violent sur la tête avec une arme plate, longue de 2 pieds et demi, pointue et tranchante de chaque côté, et faite en bois de fer ;

un seul coup suffit ordinairement pour causer la mort ; les enfants jusqu'à l'âge de quatorze à quinze ans sont épargnés ; on les garde comme esclaves ou on les échange.

La nation des Coreguazes ou Correguages a des habitudes assez curieuses à l'égard des morts : les parents du défunt le portent à la moitié de l'élevation d'une montagne et le dressent près d'un arbre qui l'ombrage. Lorsqu'il ne reste plus du cadavre que les os, ils vont brûler ces os en recueillant la cendre qu'ils mêlent avec un fruit appelé *Xagua*, en font une couleur noire avec laquelle ils se peignent la figure et tout le corps, cherchant à imiter les taches du tigre, puis ils rentrent chez eux pour y danser et y boire de la chicha préparée à l'avance ; après cette réjouissance ils oublient entièrement le défunt auquel ils croient avoir rendu tous les honneurs possibles.

Ces nations ne font pas usage de sel ; pour le remplacer ils se servent de la cendre d'une petite feuille dont ils ont toujours une grande provision.

La tribu des Andaquies est belliqueuse, une partie est chrétienne : ces Indiens récoltent de la cire noire avec laquelle ils font des bougies qu'ils vont vendre à Timana. Un Andaquie tient beaucoup à ce qu'il possède ; aussi, lorsque l'un d'eux meurt sa famille et ses amis, après avoir pleuré, jeté



V. — Halte pour un repas ; environs de Mocoa.

de hauts cris pendant douze heures près de son cadavre, l'enterrent avec tout ce qui lui appartient.

Toutes ces nations ne sont séparées de la population civilisée que par les Cordillères des Andes qui sont leurs limites à l'ouest ; les autres limites sont le Brésil à l'est, l'Orénoque au nord et Mocoa au sud.

Je quittai San-Diego vers la fin de juin, accompagné de

mon petit orphelin et de mon fidèle chien, et avec la grâce de Dieu, je revis quelques temps après la ville de Pasto.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

MONTPELLIER

(Hérault).

Voyez 1846, p. 299.



Vue de Montpellier.

Montpellier, que nos vieux chroniqueurs appellent *Mons Puellarum* et *Mons Pessulanus* ou *Pessulus*, et qui, après avoir fait partie du Bas-Languedoc, est aujourd'hui chef-lieu du département de l'Hérault, fut d'abord compris dans la Septimanie, dont le nom caractéristique avait été substitué par les Wisigoths à celui de première Narbonnaise.

On ne fait point remonter l'origine de cette ville au delà du huitième siècle. Humble village à cette époque, Montpellier tira son accroissement de la décadence de trois villes voisines, Substantion dont il dépendait, Maguelonne et Melgueil.

Détruite en 737 par Charles Martel, Maguelonne voit ses habitants se réfugier les uns à Montpellier, les autres à Substantion. Parmi ces derniers figuraient l'évêque et le comte de Maguelonne, qui ajoutèrent à leur titre le nom du lieu où ils s'étaient retirés.

Mais bientôt une lutte d'autorité s'engagea, et le comte, abandonnant Substantion à l'évêque, alla fonder à Melgueil une maison qui se soutint environ deux siècles, et dont les biens, après avoir été transmis, faute d'héritiers mâles, aux Béranger de Barcelone, aux Pelet, seigneurs d'Alais, et aux comtes de Toulouse, échurent enfin aux mains des évêques de Maguelonne.

Déjà, en 1037, un de ceux-ci, non content de voir l'autorité ecclésiastique dominer sans rivale à Substantion, avait relevé les murs de Maguelonne, et y avait fixé sa demeure; mais les fièvres que propageaient les eaux de l'étang au milieu duquel cette ville était assise, furent un obstacle insurmontable à sa résurrection totale, et lorsque l'évêché, dont elle était redevenue le siège, eut été en 1536 transporté à Montpellier, elle tomba d'elle-même en ruines.

Mieux postés pour se maintenir dans le haut rang que leur assignait la hiérarchie féodale, Substantion et Melgueil n'en semblèrent pas moins avoir pour unique but l'élévation de Montpellier.

En 975, deux filles de la maison de Substantion firent donation de leurs biens à Ricuin, évêque de Maguelonne, qui, à son tour, inféoda Montpellier à Guillaume, un des vassaux du comte de Melgueil. Ricuin se réserva toutefois pour lui et pour ses successeurs la partie de cette ville que l'on nommait Montpellieret.

Environ un siècle et demi après cette inféodation, Raymond, comte de Melgueil, mariait sa fille à Guillaume IV, seigneur de Montpellier, et lui céda pour un temps le droit de battre monnaie. Même cession était faite, en 1204, au seigneur et aux douze consuls de cette ville par Guillaume Raymond, évêque de Maguelonne et comte de Melgueil.

Montpellier avait acquis alors presque tout son développement.

L'histoire de cette ville, depuis 975 jusqu'à 1789, peut se diviser en quatre époques. Du dixième siècle au douzième siècle, Montpellier s'étend et s'affermi. Au milieu des conflits de juridiction qui mettent aux prises les seigneurs dont il relève, et les suzerains ecclésiastiques auxquels l'autorité séculière doit hommage, il s'essaye aux libertés municipales dont il trouve l'exemple et la pratique à Marseille, à Arles, à Nîmes et à Narbonne.

Du douzième siècle au seizième siècle, il marche de pair avec ces quatre cités. Pas plus qu'elles, sans doute, il ne put éviter le contre-coup des événements qui agitèrent la France durant cette longue période. Il paya son tribut aux croisades, à la guerre des Albigeois, aux terribles luttes de la France

avec l'Angleterre. A plusieurs reprises il fut décimé par la peste ; mais ces rudes épreuves, loin de l'abattre, l'excitèrent à de plus grands efforts ; et, au moment où les guerres civiles du seizième siècle vinrent le mettre à deux doigts de sa perte, il possédait une école de médecine (1) qui, depuis trois cents ans, ne cessait de jeter le plus vif éclat, et il était devenu l'entrepôt d'un commerce qui déjà, en 1173, faisait l'étonnement du célèbre rabbi Benjamin de Tudela.

En 1204, les rois d'Aragon (2) avaient usurpé la seigneurie de Montpellier et fait brèche, un instant, à l'unité future de la France. Mais, par une rencontre singulière, ce fut un évêque de Maguelonne qui, en cédant Montpellicret à Philippe le Bel, rattacha ainsi la seigneurie de Montpellier à la couronne de nos rois. Un demi-siècle après, Jayme III, titulaire de ce fief, le vendit à Philippe VI. Cédé, repris, puis restitué par Charles V à Charles le Mauvais, roi de Navarre, Montpellier fut réuni définitivement à la France en 1378.

Du seizième siècle au dix-septième siècle, cette cité, nous l'avons dit, fut la proie des guerres civiles. Les calvinistes y établirent une sorte de république, et, après s'être un instant soumis à Henri IV, ils reprurent les armes à sa mort. Un siège long et sanglant rendit Louis XIII maître de Montpellier.

Ici se termine l'existence purement individuelle de cette ville. N'oublions pas, cependant, que jusqu'à la révolution française elle fut le siège des États du Languedoc.

Elle est bâtie sur un plateau que domine la montagne de Saint-Loup et au bas duquel coule une petite rivière, le *Lez*, dont les eaux navigables vont grossir l'étang de Thau. Montpellier est à huit kilomètres de la Méditerranée. Il communique à cette mer par le *Lez* et par le port de Cette. Un chemin de fer l'unit en outre à cette dernière ville. Les rues de Montpellier sont étroites, escarpées et tortueuses ; mais les maisons, presque toutes de pierres de taille, sont d'un bel aspect. Du reste, aucun édifice public n'attire bien vivement les yeux. Seule, la promenade du Peyrou est digne de toute l'admiration du voyageur (voy. 1846, p. 400). Des balustrades qui l'entourent, les regards se promènent sur l'étang de Maguelonne, sur la mer et sur les campagnes environnantes dont les beautés mâles et nobles ne le cèdent peut-être pas à celles du Dauphiné ni même à celles de l'Italie.

Montpellier compte aujourd'hui près de 40 000 âmes.

Parmi les hommes remarquables que cette ville a vu naître on peut citer : la Peyronie, fondateur de l'Académie de chirurgie de Paris ; le peintre Sébastien Bourdon ; Barthez, célèbre médecin du dix-huitième siècle ; Vien, le maître de David ; le chimiste Chaptal, et le poète Roucher, qui monta sur l'échafaud avec André Chénier.

GANG-ROLL.

NOUVELLE.

Suite.—Voy. p. 205, 210, 218, 225.

§ 3.

Le lendemain, le soleil levant faisait étinceler la cime des coteaux placés entre Kermelen et la mer ; des nuages rosés égayaient le ciel dont le vent commençait à balayer les brumes. La rosée, qui étincelait aux premiers feux du jour, semblait envelopper la bruyère d'un réseau de perles, et l'on entendait les roitelets chanter sur les touffes de genets toujours verts. Cependant, au milieu de ces riantes images, il en était une qui effaçait toutes les autres, et qui empêchait pour ainsi dire d'y prendre garde : c'était Popa tenant dans ses bras son fils guéri et souriant ! Les prières de Mark avaient

opéré un nouveau miracle, et, après une nuit de sommeil, l'enfant était sorti du merveilleux berceau comme un mort qui se relève de sa tombe.

Les Normands, conduits par le mactiern et par l'abbé du grand Val, regagnaient avec lui la *Camerette*, lorsque la jeune mère fatiguée s'arrêta un instant sur la lande. Elle était assise à terre, contemplant l'enfant ressuscité avec cette plénitude de joie qui ôte la force de parler. Gaunga se tenait debout à quelques pas, les deux mains croisées sous son manteau. Les plis de son visage brûlé s'étaient épanouis, ses lèvres souriaient sous sa barbe grisonnante, et, le front penché vers la mère et l'enfant, il semblait oublier sur eux ses regards. Cependant, après une contemplation de quelques minutes, il releva la tête en respirant à pleine poitrine et jeta autour de lui un coup d'œil bienveillant, comme s'il eût voulu associer à son bonheur tout ce qui l'environnait. L'heure où le travail des champs recommence était venue ; tout s'était insensiblement animé dans le vallon et sur les collines. On voyait passer les charrues attelées de bœufs, au timon desquelles se dressaient la courte lance et le bouclier de bois de frêne, les bandes de cavales avec leurs poulains sous la garde de jeunes garçons armés de l'arc, les troupeaux de porcs gagnant les bois de chênes conduits par des enfants qui faisaient tourner leurs frondes, enfin les laboureurs portant sur l'épaule les instruments de culture et sur la hanche le long couteau à tuer : çà et là des groupes de femmes allaient aux landes la faucille à la main, ou se dirigeaient en chantant vers les *doués* de la vallée. Le long des coteaux, autrefois compris dans les bois de Ternok, s'étendaient les terres défrichées dont les sillons récemment tracés renfermaient la nourriture de la prochaine année, tandis que plus bas se montraient les vergers de pommiers sauvages qui devaient fournir la boisson. De loin en loin, au haut de quelques vieux arbres conservés de la forêt primitive, apparaissaient de petites plates-formes où montaient les guetteurs, et au sommet de chaque pointe se dressaient de monceaux d'ajoncs préparés pour les feux d'alarmes.

Le roi de mer saisit d'un coup d'œil cet ensemble de travaux fructueux et de sages précautions. Il avait devant lui le plus beau spectacle que pût offrir l'activité humaine, le travail égayé par les plaisirs du foyer et mis sous la sauvegarde du courage. Pour la première fois, il comprit les mâles jouissances d'une vie ancrée dans la famille et employée à créer pour tous l'abondance et le repos. Attendri par la joie de se retrouver père, il sentait son âme s'ouvrir à des sensations et à des désirs inconnus. Les cris d'appel des travailleurs, les meuglements des troupeaux, les chants des femmes le long des sentiers, formaient une sorte d'harmonie forte et douce qui coulait de son oreille à son cœur : cet air de la paix et du travail lui semblait délicieux à respirer. Ses regards se reportaient avec enchantement, de la femme et de l'enfant qu'il avait à ses pieds, sur cette campagne richement cultivée, puis de la campagne sur la femme et l'enfant, et une association involontaire s'établissait pour lui entre ces deux images ; il arrivait à les compléter l'une par l'autre, à ne pouvoir plus les séparer : le nid lui faisait désirer l'arbre qui pouvait seul l'abriter ; l'arbre lui faisait penser au nid !

Sans deviner tout ce qui se passait dans l'esprit du Viking, le mactiern s'aperçut de l'impression favorable que produisait sur lui la vue de la *Ker* au moment de son réveil.

— Le roi de mer voit que nous sommes également préparés à profiter de la paix et à soutenir la guerre, dit-il avec une certaine fierté ; ici chaque épi qui germe a une flèche pour le défendre.

— Mais il faut que tu les sèmes, fit observer Gaunga, qui répondait moins aux paroles du Breton qu'à une objection de son propre esprit ; on doit préparer la moisson et l'attendre, tandis que notre épée en trouve une toujours mûre.

— Quel profit les Vikings en ont-ils tiré jusqu'ici, demanda le moine ; êtes-vous plus heureux, plus tranquille ?

(1) Voy. 1836, p. 67.

(2) Ibid., p. 203.

Votre royauté ressemble à celle de l'oiseau de proie qui n'est maître du ciel qu'à condition de ne s'arrêter nulle part.

— Le domaine d'un Viking est son vaisseau, répondit Gaunga.

— Mais ce domaine n'a-t-il pas pour premiers seigneurs les vents et les flots ? reprit Mark : qui de vous ou d'eux en dispose véritablement ? Le plus pauvre de nos mercenaires a un toit de paille sous lequel il dort ; et toi, roi de mer, tu n'avais pas lieu de place pour reposer la tête de cet enfant.

Le Normand ne répondit rien ; ses yeux se reportèrent sur Will qui jouait dans les bras de sa mère, puis sur la *Ker* dont les tuiles roses étincelaient au soleil.

— Oui, reprit-il après un instant de silence, comme s'il donnait une voix à sa pensée sans y prendre garde lui-même, c'est là ce que disait mon jeune frère Tirollau. Quand nous appelions à nous les plus vaillants Vikings, lui n'appelait que les plus robustes laboureurs, et maintenant, roi paisible de la tribu de Sida, il féconde sans doute la terre d'Islande, car le travail lui souriait comme à nous le danger.

— Le travail n'est dur que pour l'esclave, dit Galoudek ; l'oiseau se plaint-il de préparer la couche où il doit dormir avec ses petits ? Chaque sillon que j'ouvre dans cette terre est comme une source d'où l'abondance coule pour les miens ; c'est quelque chose d'ajouté à mon autorité, à ma joie. Ces champs que j'ai rendus fertiles sont désormais une part de moi-même ; ma race germera aussi longtemps sur cette terre que les chênes que j'ai semés. Le Viking en peut-il dire autant ? Où a-t-il attaché son nom ? Que laissera-t-il à ses fils ?

— Ce que l'aigle laisse à ses petits, répliqua Gaunga ; des ailes pour aller chercher la proie, et des serres pour l'enlever.

— Que ne leur lègue-t-il plutôt une patrie ? objecta Mark. Ne peuvent-ils devenir les frères de ceux qu'ils égorgent ? Le roi des Franks a proposé la Neustrie à Roll le Marcheur ; que ne l'accepte-t-il pour lui et pour vous ? Toi-même, roi de mer, n'es-tu donc point fatigué de cette existence vagabonde ? N'entends-tu aucune voix intérieure t'appeler à d'autres destinées ?

— Je ne sais, dit Gaunga pensif ; quand je dormais cette nuit devant la maison de ton dieu, j'ai fait un songe dont Snorro n'a pu m'expliquer le sens ; mais si le crucifié est tout-puissant, il ne doit y avoir rien de caché pour ses prêtres, et tu sauras ce que le songe veut dire.

— Parle !

— Après ton départ, je me suis étendu sur ce manteau, et tout mon être est d'abord resté enseveli dans le sommeil comme dans la mort ; mais plus tard la lumière s'est faite au milieu de ces ténèbres ; mon esprit a ouvert les yeux, et j'ai eu une vision. Il m'a semblé que je me trouvais sur une haute montagne éclairée par le soleil levant, et que mes membres étaient couverts d'une lèpre hideuse ; mais devant moi s'est bientôt présentée une fontaine dont l'eau tiède et limpide a fait disparaître de mon corps toutes les impuretés ; si bien que je me suis senti subitement fortifié et rajeuni. Alors j'ai regardé ce qui m'entourait, et j'ai aperçu des milliers d'oiseaux qui se baignaient comme moi dans les eaux purifiantes, et, reconnaissant qu'ils comprenaient mes paroles, je leur ai ordonné de ne point quitter la montagne ; de sorte qu'ils se sont mis à bâtir leurs nids au milieu des buissons et entre les fentes des rochers. Presqu'au même instant, je me suis réveillé (1).

— Et c'était Dieu lui-même qui avait parlé, s'écria le moine. Comment le roi de mer n'a-t-il pas compris la parabole qu'il lui présentait sous l'apparence d'un songe ? Cette montagne lumineuse était l'Église qu'éclaire le soleil de la vérité, la lèpre dont le Viking s'est vu couvert, l'idolâtrie dont son âme est encore souillée, la fontaine purifiante, l'eau

du baptême et les oiseaux bâtissant leurs nids, ses propres compagnons qui, après s'être régénérés comme lui, doivent établir leurs demeures au milieu de la chrétienté.

Cette explication était si spontanée, si claire et prononcée d'un accent si convaincu, que Gaunga ne put retenir un cri d'étonnement. Pour ces rudes vainqueurs que leur fortune rendait maîtres du présent, la science de l'avenir était nécessairement la science souveraine ; on se trouvait d'ailleurs à une de ces époques de crépuscule où le monde des faits confusément entrevu permet tous les enthousiasmes et toutes les crédulités ; alors l'ombre de tous les corps était un fantôme, l'ombre de toutes les idées une vision. On pouvait être, avec la même sincérité, croyant et prophète. La guérison inespérée de l'enfant avait déjà ébranlé l'imagination du Normand ; le spectacle dont ses yeux étaient frappés depuis quelques heures venait d'ouvrir à son esprit mille perspectives nouvelles ; la prophétie du moine lui révélait, pour ainsi dire, ses propres aspirations en y ajoutant l'autorité d'un avertissement divin ! Aussi demeura-t-il frappé d'une sorte de saisissement émerveillé dont il n'était point encore sorti lorsqu'une rumeur s'éleva au penchant du coteau. Elle s'approcha rapidement, grossit à mesure et finit par éclater en cris tumultueux.

Le mactiern accourut pour en connaître la cause, mais il n'eut point besoin de la demander. Au moment où il atteignait le sommet de la colline ses regards se portèrent vers la mer, et lui-même s'arrêta épouvanté.

La fin à une prochaine livraison.

— L'onde claire du fleuve se trouble en sortant de son lit, comme la sérénité d'une âme s'altère en se répandant dans le monde.

— Que servent au parvenu ses airs de hauteur ? quelque chose trahit toujours son origine : ainsi le cerf-volant planant dans les cieux ne peut cacher le fil qui le tient à la terre.

— On pardonne plus volontiers au fripon qui nous fait gagner qu'à l'honnête homme qui nous fait perdre.

— Nous nous rapprochons des hommes supérieurs comme une belle femme s'approche des flambeaux, non pour leur éclat, mais pour celui qu'ils jettent autour d'eux.

— Nous mettons trop peu d'importance à ce que nous disons des autres, et beaucoup trop à ce qu'ils disent de nous.

— Dans toute conversation, même avec la personne la plus spirituelle, ce que nous lui répondons nous amuse presque autant que ce qu'elle nous dit.

— L'orgueil et la vanité sont les échasses du sot ; elles ne le grandissent que pour le faire tomber de plus haut.

— L'ombre indique le point où se trouve la lumière : c'est ainsi que la connaissance d'une erreur est un pas vers la vérité.

J. PETITSENN.

INDUSTRIE DE LA CHENILLE POUR ACCROCHER SA CHRYSALIDE (1).

Lorsque la chenille épineuse est arrivée à l'époque de sa transformation, elle file un petit monticule de soie en forme de cône renversé, après lequel elle s'accroche par sa dernière paire de pattes, puis elle laisse tomber son corps verticalement la tête en bas (fig. 1).

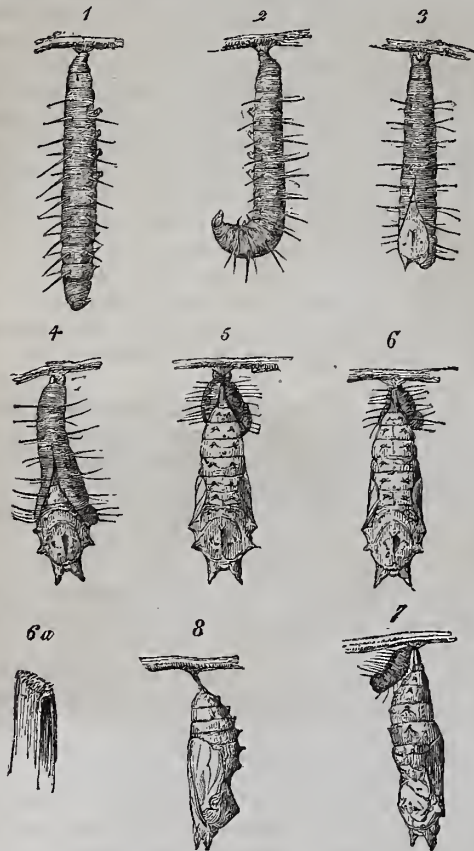
Lorsqu'elle est dans cette position, aussi allongée qu'elle peut l'être, on la voit bientôt se recourber depuis la tête jusqu'à l'origine des premières jambes membraneuses, de façon que la convexité de la courbure est du côté du dos (fig. 2). Elle reste ainsi recourbée environ une demi-heure, ensuite laisse retomber sa tête, la relève de nouveau, toujours en

(1) Ce songe est raconté par tous les historiens du temps.

(1) Extrait de Réaumur.

rendant son dos convexe de plus en plus. Elle reste dans ce rude et long travail pendant vingt-quatre heures avant de faire fendre la peau.

Dès qu'il s'est fait une fente sur le dos, quelque petite qu'elle soit, il se passe un curieux spectacle pour l'observateur attentif. Par cette fente sort une partie du corps de la chrysalide (fig. 3). D'instant en instant une plus grande par-



tie de la chrysalide paraît à découvert et s'élève au-dessus des bords de la fente; la chrysalide se gonfle et fait la fonction d'un coin qui fend la peau plus qu'elle ne l'était; la fente, devenue plus grande, laisse sortir une plus grande partie de la chrysalide qui agit comme un plus gros coin. C'est ainsi que cette fente, dont l'origine est près de la tête, est poussée successivement jusque près des dernières jambes, puis au-delà; alors l'ouverture est suffisante pour que la chrysalide puisse retirer sa partie postérieure de son enveloppe de chenille.

La chrysalide parvenue là, n'a plus à fendre la peau pour achever de s'en dégager, elle la pousse en haut vers son extrémité. La nouvelle forme qu'elle a déjà acquise favorise ce mouvement; elle est conique depuis la tête jusque vers la queue; elle va en diminuant de grosseur; la dépouille a donc la facilité de glisser vers le derrière. On voit alors la chrysalide s'allonger et se raccourcir alternativement, toutes les fois qu'elle se raccourcit et qu'elle gonfle la partie de son corps qui est en dehors de la dépouille, cette partie agit contre les bords de la fente et pousse de plus en plus la dépouille en haut (fig. 4), et l'y retient au moyen de crochets qui garnissent les anneaux sur le dos. Au moyen de ces instruments et des anneaux qu'elle se donne, elle fait peu à peu, mais pourtant assez vite, remonter la peau de chenille, dont les plis se rapprochent les uns des autres contre l'endroit où les deux dernières jambes sont accrochées (fig. 5), ne recouvrant plus que la queue de la chrysalide. Mais il lui reste à la dégager, et à s'accrocher à la même place. Il semble qu'une fois dépouillée entièrement du fourreau, elle doit

tomber à terre; mais par le moyen des anneaux qui se sont dépouillés, elle pince une portion de la peau plissée en serrant ses deux anneaux l'un contre l'autre, elle a un appui capable de porter tout son corps, puis elle recourbe un peu sa partie postérieure et achève de tirer sa queue du fourreau, sur lequel elle l'applique ensuite. La ressource qu'elle a pour se soutenir, lui sert à se remonter plus haut; elle s'allonge et elle saisit entre deux anneaux supérieurs à ceux qui la retiennent, une partie plus élevée de la dépouille; les premiers abandonnent leur prise, la chrysalide se raccourcit et elle se trouve montée d'un cran. Les anneaux qui ont été montés font comme les premiers et opèrent de la même manière. La chrysalide fait deux ou trois pas le long de sa dépouille jusqu'à ce que le bout de la queue touche au monticule de soie à l'endroit même où les dernières jambes de la peau de chenille sont accrochées, et s'y accroche elle-même (fig. 6.) par le moyen d'un petit espace armé de crochets, dont le bout de la queue est garni du côté du ventre (fig. 6. a).

Alors il ne lui reste plus qu'à faire tomber la peau de chenille; pour cela elle courbe la partie qui est au-dessous de la queue en portion d'S (fig. 7), de manière que cette partie peut embrasser et saisir en quelque sorte le paquet sur lequel elle s'applique. Ensuite elle se donne une forte secousse qui lui fait faire une vingtaine de tours de pirouette sur sa queue, avec une grande vitesse, ce qui la fait tomber. Ce travail achevé, la chrysalide reste dans un grand repos durant le temps nécessaire à la formation du papillon (fig. 8).

HUDIBRAS.

Suite.—Voy. p. 57.

Butler a plus d'esprit qu'il n'en faut à son poëme; il le prodigue, sans dédaigner toutefois d'avoir recours aux querelles, gourmandes, coups de bâton, culbutes et autres menus agréments de plaie et de bosse, qui ont été de tout temps les lieux communs du genre comique. Les plus grands génies, Homère et Shakspeare, Cervantes et Molière, ne se sont point fait faute de ces moyens faciles de provoquer le rire: on ne saurait donc reprocher à Butler que d'en user avec peu de ménagement. Tout le long du poëme, Hudibras et Ralpho sont pourchassés et bâtonnés comme des gueux. A force de les faire assommer à toute rencontre, le poëte les rend trop méprisables. On se lasse de suivre dans leur malencontreuse pérégrination ces deux fanfarons sans courage, que tout premier venu mystifie et rosse à plaisir sans danger comme sans remords.

Au troisième chant, Hudibras sort d'un château où il s'était réfugié pour y faire frotter d'onguent ses blessures, suivant l'usage de l'antique chevalerie; il tombe au milieu de la troupe que l'ours avait mise en fuite, et qui, revenue de sa frayeur, s'est ralliée pour tirer vengeance du libérateur de la bête. Après une lutte acharnée, Hudibras est vaincu par la fière Trulla, garrotté par elle et conduit avec son écuyer aux ceps, où tous deux sont attachés par les pieds à la place du ménétrier.

Dans cette position ridicule, nos deux puritains commencent à se consoler en philosophant, et finissent par s'irriter en disputant. Ralpho, qui attribue sa mauvaise fortune aux opinions et à la conduite du chevalier, parle avec amertume des presbytériens, de leurs assemblées, et de leur rage à toujours quereller ou combattre. Il prétend prouver que les saints (communément on désignait ainsi ces sectaires) ne sont ni plus sensés ni plus charitables que les païens. Ils ont autant de cruauté, et les sacrifices qu'ils font à leur Dieu ne sont pas moins sanglants que ceux des adorateurs de Moloch:

C'étaient bêtes, ce sont des hommes
Qu'on massacre au temps où nous sommes.

Le sacrifice d'un mouton,
Ou parfois d'un jeune garçon,
Leur paraît chose abominable,
Invention pure du diable;
Mais ils ne font point de façon
D'égorgier une nation.

Au quatrième chant, l'auteur délivre les deux sophistes.

Il introduit à cette intention un nouveau personnage qui rappelle certain prince du roman de Cervantes : c'est une veuve riche et belle, que depuis longtemps le chevalier Hudibras importune de ses vœux intéressés.

Une dame à taille allongée,
Qu'on appelle la Renommée,



Hudibras dans la maison du sorcier Sidrophel.— D'après Hogarth.

apprend à cette maligne douairière la situation piteuse de notre héros. Aussitôt, la cruelle qu'elle est, elle veut s'en donner le spectacle, elle accourt :

Aussitôt qu'Hudibras la vit,
La fièvre à l'instant le saisit,
Tout enflammé de la disgrâce
D'être surpris en telle place;
Et sous son front lourd qu'il baissait,
Comme un hibou ses yeux roulait.

Cependant il tire de sa dialectique des arguments favorables à la circonstance, et entreprend d'établir qu'on doit lui tenir à singulier honneur d'avoir été battu. D'abord l'âme est libre et ne peut être atteinte d'aucune blessure matérielle. Puis les cicatrices sont la gloire des guerriers; leurs défaites font leur expérience; ils éprouvent les armes de leurs ennemis par les coups qu'ils en reçoivent, et s'instruisent ainsi à mieux les vaincre.

D'aucuns ont tant été battus,
Qu'ils en sont enfin parvenus
A connaître le bois des gaules
Dont on leur frottait les épaules.

Il cite même un homme qui avait reçu tant de coups de pied,

Qu'il distinguait de façon sûre
De quel cuir était la chaussure.

La dame admire la philosophie d'Hudibras. D'après ces principes, un chevalier bâtonné serait sans doute un époux très-honorable, mais elle le trouverait plus digne d'elle encore s'il avait le courage de se fustiger vigoureusement par amour pour elle.

Hudibras essaye de lui prouver que c'est là une fantaisie fort dommageable à son individu; elle persiste, et le chevalier, alléché par l'espoir de la dot, s'engage à s'imposer la flagellation.

Dès que ce serment est prononcé, la dame le fait délier ainsi que Ralpho.

Mais Hudibras, dès qu'il se sent en liberté, réfléchit sérieusement à sa promesse. Il cherche dans son esprit les moyens d'en éviter les conséquences fâcheuses: il voudrait, tout en manquant à sa parole, obliger la dame à tenir la sienne. C'est une occasion pour Butler de ridiculiser tous les sophismes des indépendants et des presbytériens en matière de serment. Le chevalier, en mémoire de son illustre modèle espagnol, veut persuader à Ralpho qu'il peut et doit, en sa qualité d'écuyer, acquitter sur lui-même la dette. Ralpho n'entend pas raillerie. Hudibras furieux prétend lui imposer la correction de force; mais Ralpho tire sa rapière: le maître et l'écuyer s'apprentent à se frapper d'estoc et de taille, lorsqu'ils sont interrompus par un vacarme épouvantable. Une cavalcade grotesque s'avance vers eux; on conduit sur un âne, au son des cornets à bouquin, des poêlons et des casseroles, un pauvre homme que sa femme a battu. Hudibras, cette fois encore, s'indigne, se dévoue, de par sa foi, à faire cesser cette coutume idolâtre; il s'avance au trot et commence une harangue qui est bientôt interrompue par des huées: on lui lance des œufs et autres choses à la tête; on aiguillonne, on poursuit sa bête et celle de Ralpho. Nouvelle avanée, nouvelle plainte, nouveaux raisonnements pour transformer une défaite en triomphe, une honte en gloire. Au reste, nos deux héros sont toujours si prompts à se consoler qu'on n'a point le temps de les plaindre.

Après avoir fait disparaître dans l'eau pure d'un étang

voisin les traces outrageantes de sa mésaventure, Hudibras revient à son grand projet, la conquête du douaire. Tout en chevauchant avec Ralpho, il se met l'esprit à la torture pour découvrir quelque moyen de persuader la malicieuse personne qui a captivé, non son cœur, mais sa cupidité. Dans sa perplexité, il s'écrie :

Oh ! que ne puis-je deviner,
Ou par nécromance trouver
Jusqu'à quel point la destinée
En ma faveur est inclinée !
Car si je n'étais pas bien certain
D'avoir son bien avec sa main,
Je n'irais pas pour cette dame
Risquer mon honneur et mon âme ;
Car bien qu'on puisse d'un serment
Se délier absolument
Quand notre intérêt le fait faire,
Comme tu l'as prouvé naguère,
Il est cependant très-certain
Qu'on pêche de le faire en vain.

— Près d'ici loge un habile homme,
Dit Ralph, que Sidrophel on nomme,
Qui du destin vend les avis.

Butler commence alors le portrait ridicule d'un astrologue dont le vrai nom était William Lilly, et qui prédisait dans ses almanachs les victoires du parlement. On assurait que Fairfax, ayant reçu en audience William Lilly, lui avait dit gravement qu'il approuvait l'astrologie comme art légitime et divin. Ce Lilly habitait une maison à Horsam, dans la paroisse de Walton-upon-Thames, et se faisait aider, dans ses opérations mystérieuses, par un valet nommé Thomas Jones, que Butler appelle Wachum.

Or, vers l'heure où Hudibras et Ralpho venaient le consulter, Sidrophel était appliqué, devant sa porte, à une observation astronomique ; il avait braqué un télescope dans la direction d'un cerf-volant qu'il prenait pour une comète. Mais le fil du cerf-volant s'étant rompu, et la planète tombant à terre, l'astrologue épouvanté avait baissé la lunette pour suivre ce météore de papier.

— Wachum, dit-il, je vois là-bas
Quelqu'un qui vient : c'est Hudibras,
Et c'est Ralpho qui vient derrière.
Sans doute à nous ils ont affaire.
Adroitement va t'informer
De ce qui peut les amener.

Whachum s'avance poliment, aide le chevalier à descendre de sa rosse, s'approche de l'écuier, et, liant conversation avec lui, parvient subtilement à découvrir l'objet de la visite. Il retourne aussitôt vers Sidrophel, et, en termes cabalistiques, lui révèle le secret. Aussi Hudibras est-il bien surpris lorsque Sidrophel le salue en lui disant :

— Sieur chevalier, votre venue
Par les astres m'était connue ;
Et même sans que vous parliez,
Je sais ce que vous me voulez.

— Qu'est-ce ? répond Hudibras, Si vous avez véritablement deviné la pensée qui m'amène, je vous promets de croire tout ce que vous me direz.

Sidrophel raconte à Hudibras ses projets sur la dot. Mais revenu de sa première surprise, le chevalier, qui par dessus toutes choses aime la dispute, conteste la science astrologique : Sidrophel défend la cause des sorciers. Des deux côtés, l'érudition coule à déborder : toutes les autorités favorables ou contraires, tous les faits que peut fournir l'histoire se croisent comme flèches que se lanceraient deux armées. A la fin Sidrophel voulant confondre son adversaire en lui donnant une preuve invincible de sa puissance divinatrice, lui raconte l'événement de Brentford. Vous avez été battu, lui dit-il, et pendant la mêlée on vous vola votre bourse et

votre manteau. Le fait est si certain que je puis à volonté vous montrer cette bourse et ce manteau, les voici !

Au voleur ! s'écrie Hudibras, et il envoie au plus vite Ralpho chercher un constable. Ralpho fuit. Hudibras tire son épée : Sidrophel et Walchum veulent en vain se défendre ; de peur d'être occis, avant même d'être frappés, ils se jettent à terre et feignent d'être morts ; Hudibras, épouvanté de ces effets prodigieux de sa valeur, sans attendre son écuyer, remonte sur sa pauvre bête, et trotte le plus vite qu'il peut dans les ténébres.

La fin à une prochaine livraison.

Le maître de l'univers, simple et uniforme dans sa marche, varié dans ses opérations, a distribué le globe selon les besoins des êtres qui l'habitent. Mais il faut souvent des siècles pour découvrir l'utilité dont telle contrée, telle position, telle montagne, telle rivière, tel port, etc., peut être aux hommes, aux animaux. Le grand art des communications, qui n'est que l'exécution du plan du souverain architecte, se développe lentement ; il se perd, se retrouve ; et le hasard semble avoir quelquefois plus de part à sa perfection que les profondes méditations du politique et du philosophe.

ANQUETIL-DUPERRON, *l'Inde en rapport avec l'Europe.*

LES OUVRIÈRES EN DENTELLES

DANS L'ERZGEBIRG, EN SAXE.

Les riches qui se parent des œuvres les plus délicates de l'industrie, ignorent souvent de quelles tristes demeures ces œuvres sont sorties, dans combien de veilles pénibles elles ont été fabriquées, et que d'angoisses mortelles elles ont souvent causées à ceux qui tirent leur subsistance de ce labeur. Quelle est l'élégante jeune femme qui en se revêtant d'une brillante étoffe de soie pense au sombre atelier où ces légers tissus ont été façonnés par des mains qui doivent, plusieurs fois dans le même jour, employer les plus grossiers ustensiles de ménage et reprendre la navette, où ces nuances chatoyantes ont été préservées avec tant de peine de toute souillure ? Quelle heureuse fiancée en plaçant sur sa tête un voile de dentelle, sait ce que chacune de ces pointes effilées et de ces fines broderies a coûté de temps à une pauvre ouvrière, et quel misérable salaire elle en a retiré ? Déjà de curieux renseignements ont été publiés sur les fabriques de France et d'Angleterre. Qu'il nous soit permis de joindre à ces douloureuses statistiques quelques notions sur un district industriel fort peu connu encore, assez florissant autrefois et qui depuis plusieurs années est tombé dans un déplorable état de souffrance.

Nous voulons parler du district montagneux de la Saxe, désigné sous le nom d'Erzgebirg. La nature en refusant aux habitants de ce district les richesses agricoles, les a forcés à chercher leurs moyens d'existence dans le travail industriel. Au sein des vallées, retentit de tout côté le bruit du rouet et du métier de tisserand ; sur un espace de plusieurs lieues, dans chaque village, dans chaque habitation, les machines sont en mouvement. Plus haut, l'exploitation des mines occupe une autre population. Mais déjà plusieurs de ces diverses industries ne font plus que végéter. La fabrication des jouets d'enfants et d'autres ouvrages en bois, et la filature sont écrasées par la concurrence. La passementerie et la rubannerie languissent. Enfin le travail des dentelles qui autrefois enrichissait ce pays n'offre plus maintenant à ceux qui s'y livrent qu'une déplorable perspective. Cependant la population de l'Erzgebirg est presque tout entière composée d'ouvriers en dentelles et de forgerons. Un forgeron qui travaille alternativement le jour et la nuit ne gagne par semaine qu'un thaler (3 fr. 75 c.). Il commence ce rude métier dès la première jeunesse ; avec l'âge viennent les infirmités qui résultent ordinairement de son genre de labeur : la surdité,

la cécité. Il quitte son enclume pour prendre la besace du mendiant, s'en va de porte en porte demander une aumône, tant qu'il conserve un reste de force, puis un jour il disparaît et meurt oublié. On dit d'un homme qui tout à coup cesse de se montrer et dont on n'a aucune nouvelle : Il s'en est allé comme un vieux forgeron. Les bucherons ne gagnent également pas plus de 3 à 4 fr. par semaine, et pendant cinq à six mois de l'année sont inoccupés.

Dans la plupart des maisons, les soins du ménage sont abandonnés aux hommes. Ce sont eux qui font la cuisine et lavent le linge; les femmes et les enfants travaillent à la dentelle, qui exige des mains souples, propres, délicates. En restant attachée à son métier du matin au soir, une ouvrière habile gagne par jour dans les bons temps 4 à 5 groschen (60 à 75 centimes). L'année dernière, cette industrie est tombée si bas que la femme la plus active ne parvenait pas à gagner par jour plus de 15 à 30 centimes, et il y en avait encore des centaines qui se plaignaient de n'avoir pas d'ouvrage.

On ne lira peut-être pas sans intérêt quelques détails sur l'organisation et les mœurs de ces communautés industrielles. Les principaux villages sont bâtis dans la partie la plus aride de l'Erzgebirg. Celui de Breitenbrunn renferme 2 000 habitants; celui de Rittergrün 3 000; celui de Pöhla 1 800. Les maisons construites à peu près toutes sur le même modèle n'ont qu'un rez-de-chaussée et sont couvertes en bardeaux. Par suite de la misère des dernières années, elles présentent aujourd'hui un triste aspect; des lambeaux de papier remplacent aux fenêtres les vitres brisées; des ouvertures dans le toit donnent un libre passage à la pluie et à la neige. Le prolétariat n'est point encore ici campé dans les infects réduits qui affligent les regards du voyageur à Londres et à Manchester. Cependant il n'est pas rare de voir trois ou quatre familles réunies dans une chambre basse, étroite, où l'on ne trouve d'autre lit qu'une couche de paille étendue sur le sol nu, où l'hiver on chauffe le poêle avec des branches vertes qui répandent un tourbillon de fumée, noire, lourde, suffocante.

En été, tout le monde met de côté la chaussure comme un luxe inutile; en hiver, les hommes portent de grandes bottes qui montent jusqu'aux genoux. Chaque famille possède une espèce de vieux manteau qui sert tour à tour à ceux qui dans les jours de froid doivent s'aventurer dehors. Le père enveloppe son enfant dans ce manteau, le porte à travers la neige à l'école, lui laisse un morceau de pain, ou une galette de pommes de terre et va le rechercher le soir. Dès que l'enfant est en état de travailler, il se met à faire de la dentelle à l'exemple de sa mère, et gagne 8 à 10 centimes par jour. Les poètes chantent souvent les joies innocentes, et les doux plaisirs de l'enfance; où sont les joies de l'enfance pour ces pauvres petits êtres condamnés dès leur plus bas âge à tant d'efforts et à tant de privations?

La plupart des ouvriers en dentelles n'ont pour toute nourriture que des pommes de terre, et n'ont pour assaisonnement que du sel. Le pain, le beurre sont pour eux une rare denrée, et il y a des familles qui n'ont jamais goûté de viande. Ordinairement ils louent près de leur habitation un petit coin de terre que les hommes cultivent à la sueur de leur front et dont ils ne cherchent à tirer autre chose que des pommes de terre. La mauvaise récolte de ce précieux légume a dans ces dernières années considérablement aggravé la misère générale. La mesure de pommes de terre qui valait autrefois 2 fr. 50 cent. à 3 fr. est montée jusqu'à 12 fr. Un des mets de luxe de ces malheureuses gens est une galette de pommes de terre cuite au four que l'on trempe dans une espèce de sirop fait avec du suc de betterave. Trois fois par jour, ils prennent aussi du café; mais à ce mot de café, qu'on ne se représente point l'aromatique boisson arabe. Le café de l'Erzgebirg est un mélange de chicorée et de parcelles de betteraves grillées. La chicorée même n'entre que pour

une faible part dans cette étrange composition, car elle coûte encore trop cher.

Avec tous ces ménagements économiques, les habitants de l'Erzgebirg parviennent à peine à pourvoir à leur subsistance. Une bonne ouvrière ne gagne maintenant, comme nous l'avons dit, que quelques sous par jour, et le prix d'une seule mesure de pommes de terre absorbe le salaire de tout un mois. Souvent des familles entières en sont réduites à vivre d'une soupe de racines sans sel et sans beurre, ou d'une soupe de pelures de pommes de terre, et plus d'une mère dépose en gémissant à côté d'elle l'enfant que son sein épuisé ne peut plus nourrir.

Qu'on ajoute au fatal résultat des mauvaises récoltes, de la diminution des salaires, la funeste action des marchands ambulants qui s'en vont de village en village spéculant sur les nécessités du moment, prêtant de petites sommes à des intérêts usuraires et s'emparant d'avance de tous les produits d'un travail opiniâtre.

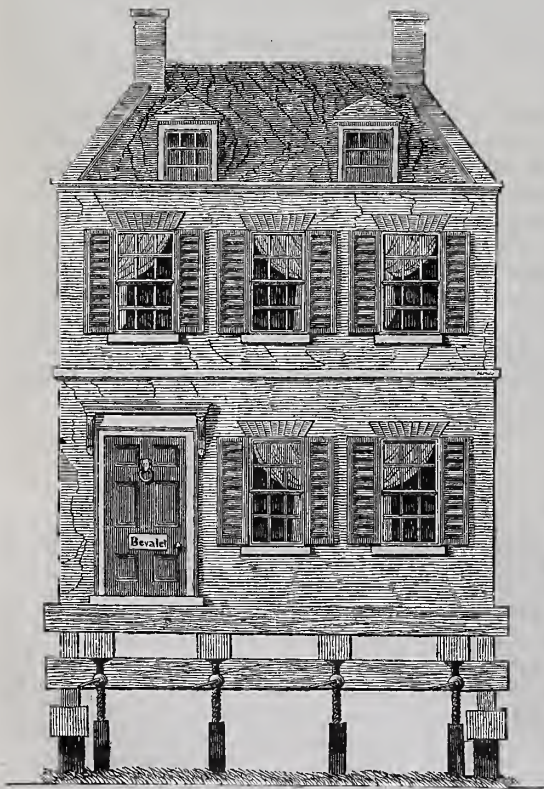
Dans une si cruelle situation, les habitants de l'Erzgebirg conservent une douce aménité de caractère. La fabrication délicate de la dentelle leur a donné des habitudes extraordinaires de propreté, et la moindre récréation imprévue suffit souvent pour les consoler de leur misère. Les femmes aiment la danse et la musique. Pendant les belles soirées d'été, les jeunes filles se réunissent en cercle et d'une voix mélodieuse chantent des chants populaires. L'hiver, depuis la Saint-Michel jusqu'à Pâques, plusieurs familles se rassemblent pour travailler dans une même chambre. Chaque ouvrière apporte son métier près de la lampe en verre, et, tout en économisant par cette association les frais d'éclairage, échappe par là aux ennuis de la solitude. Tantôt l'une, tantôt l'autre, égaye la veillée par les récits de quelque ancienne pratique superstitieuse, ou par un conte traditionnel.

Ainsi vivent des milliers d'êtres dans un obscur isolement, au milieu de cette Allemagne à laquelle les chemins de fer ont imprimé un tel mouvement, à quelques lieues de ces grandes villes où leurs légères broderies exciteront tant de convoitise et charmeront tant de regards. Le gouvernement s'est ému dans les derniers temps de la situation de cette pauvre colonie et a voulu lui venir en aide, mais il s'est trompé. Une somme de 200 000 fr. a été employée à acheter des restes de vieilles dentelles qui se trouvaient dans des armoires de fabricants et de marchands. Les marchands seuls ont profité de cette mesure irréflective. Le salaire des ouvriers est resté au même point. Une société de patronage établie à Leipzig leur a été plus utile avec une somme de 12 000 fr. qu'elle a su habilement répartir, que le gouvernement avec ses 200 000 fr. Dieu veuille que cette erreur serve de leçon aux administrateurs de la Saxe et que la pauvre et honnête population de l'Erzgebirg trouve enfin l'efficace secours dont elle a si grand besoin.

MAISONS DE BOIS EN AMÉRIQUE.

Dans l'intérieur des États-Unis, le bois remplace sans trop d'inconvénient la pierre et le fer. Dans les rues de beaucoup de villes, les chaussées sont formées de madriers liés transversalement, ou de billots plantés en guise de pilotis. Beaucoup de routes font l'office de chemins de fer à l'aide de bandes de bois fixées sur une charpente transversale. Les quais sont construits avec la même simplicité. On plante des troncs d'arbres à peine équarris dans une eau assez profonde pour tenir à flot de gros bâteaux, on les nivelle au-dessus des plus hautes marées, et on élève à l'intérieur un terre-plein dont la plate-forme se compose d'un encaissement de madriers ou de galets à la hauteur des rues voisines. Tels sont les quais de New-York et de Boston. C'est aussi aux États-Unis que l'on trouve les ponts de bois les plus hardis. Le bois est encore la matière principale dont se construi-

sent les maisons dans l'intérieur des terres. On distingue trois modes de construction des maisons de bois. Le plus simple est celui des *log-houses*, demeure ordinaire de ces colons primitifs, qui s'établissent dans les forêts. Le colon commence par abattre un certain nombre d'arbres, qu'il coupe de la longueur qui lui convient, sans les équarir ni même les dépouiller de leur écorce. Les bœufs lui servent à traîner ces matériaux près de l'emplacement qu'il s'est choisi. Il visite ensuite les habitations les plus voisines, et invite vingt ou trente colons à venir l'aider à dresser sa maison. En pareille occasion nul n'est admis à s'excuser de répondre à l'appel. On s'assemble au jour convenu, et on se met à l'ouvrage sous la conduite d'un chef. Des pierres placées aux angles servent de supports aux deux poutres qui marquent les grands côtés de la maison, et dont les extrémités échancrées reçoivent les deux poutres qui dessinent les petits côtés. On passe de cette première assise à la suivante, en encastrant toujours les poutres parallèles dans les échancrures des deux poutres précédemment placées. Pour placer les dernières assises, on fait rouler les troncs d'arbres sur des pieux formant un plan incliné. Le toit se construit pareillement en poutres chevillées par le bas à la dernière assise de la muraille, et assemblées par le haut au moyen d'échancrures qui permettent de réunir leurs extrémités. On se sépare alors, après un banquet frugal, et le propriétaire se charge lui-même de clore les ouvertures qui restent à chaque pignon, de recouvrir le toit d'écorce, de remplir avec de la mousse et de la terre glaise les intervalles des poutres à l'extérieur, et de clouer des planches à l'intérieur. Il construit la cheminée à l'intérieur ou à l'extérieur, selon la grandeur de la maison, et pratique des ouvertures destinées à recevoir la porte et les fenêtres. Souvent la famille du colon s'installe dans sa nouvelle demeure avant que ces ouvertures soient convenablement garnies. Les maisons de cette espèce sont



Maison mobile aux États-Unis.

ordinairement propres et commodes : elles peuvent durer de vingt à quarante ans, ce qui laisse à leurs propriétaires tout

le temps de se procurer une habitation plus convenable. Le *log-house* est alors abandonné, et sa destruction est quelquefois hâtée par l'incendie. Le voyageur qui parcourt les anciennes colonies rencontre souvent, au milieu de quelque enclos ou d'un champ en friche, une colonne grossièrement construite en pierre, d'une vingtaine de pieds de haut. C'est la cheminée d'un *log-house* détruit, et dont toute autre trace a disparu. Ce sont là les *ruines* que l'on trouve aux États-Unis.

Le second mode de construction est celui des *block-houses*, qui sont formées de madriers équarris et placés par assises. Malheureusement les madriers inférieurs se pourrissent en peu d'années, et d'ailleurs lorsqu'arrive une sécheresse après de longues pluies, le bois se déjette en tout sens, et les murailles de la maison se déforment. Aussi les maisons de ce genre sont-elles peu communes.

Les maisons les plus élégantes s'appellent des *frame-houses*. Leur frêle charpente consiste en quatre forts poteaux verticaux, placés aux quatre angles, et réunis par des traverses horizontales. De nombreux montants intermédiaires aboutissent à ces traverses : leurs intervalles sont remplis par des lattes et du plâtre, ou bien par un revêtement de planches minces, clouées à l'intérieur et à l'extérieur. Le toit est en planches, maintenues par des chevrons en bois de cèdre ou de pin. Ces maisons, peintes en blanc, et garnies de persiennes vertes, sont d'un aspect agréable, mais elles résistent mal à la chaleur et au froid, et malgré le plus grand soin, elles ne peuvent durer au-delà d'un demi-siècle. En revanche, elles sont de nature à pouvoir être transportées tout d'une pièce, d'un endroit à un autre. Aussi, aux États-Unis, le propriétaire qui veut construire une nouvelle maison à la place de celle qu'il habitait, est-il dispensé de faire abattre celle-ci, comme cela se pratiquerait en Europe. Il vend son ancienne demeure à un acheteur qui la fait transporter où cela lui convient. Quelquefois ce transport a lieu pour d'autres motifs. En voici un exemple emprunté au Penny Magazine (t. VI). Le propriétaire d'un moulin de quatre étages, en hauteur, et de cinquante pieds de long sur quarante de large, voulait faire amener ce bâtiment à cent mètres plus loin, afin d'avoir une chute d'eau plus forte pendant la saison sèche. Il fit marché pour 100 dollars (500 francs) avec un mécanicien, qui se chargea de répondre de tout dommage. Le mécanicien fit construire entre le nouvel emplacement et celui qu'occupait actuellement la maison, une voie formée de cinq bandes de bois équarri, pour correspondre aux cinq grosses poutres longitudinales sur lesquelles reposait le plancher du rez-de-chaussée du moulin. Ce plancher fut élevé, afin de laisser à nu les grosses poutres, qui furent soulevées de terre tout d'une pièce au moyen de coins de bois. On plaça sous chaque poutre quatre rouleaux de bois, de huit pouces de diamètre et de cinq pieds de long ; les deux extrémités de chaque rouleau étaient percées de trous, dans lesquels on pouvait introduire un levier, comme dans les cabestans. On plaça un homme à chaque levier, ce qui faisait quarante en tout. Au bout de trois heures de travail, la maison, portée sur les rouleaux, avait franchi la distance voulue ; on dégagea les rouleaux au moyen des coins de bois qui avaient servi d'abord à les introduire sous les poutres, et le moulin se trouva assis sur ses nouveaux fondements, sans qu'un clou eût bougé, sans qu'une vitre eût été cassée. Cette opération, exécutée sous la direction d'un simple ouvrier, montre bien à quel point les Américains possèdent l'instinct de la mécanique.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

VANDER-HELST.



Musée du Louvre. — Les Bourgmestres distribuant les prix du jeu de l'arc, tableau de Vander-Helst.

Bartholomeus Vander-Helst, né à Harlem en 1643, est, parmi les peintres de portrait hollandais, l'un des plus illustres. On peut placer auprès des chefs-d'œuvre de la Hollande, soit le fameux portrait de mademoiselle Constance Reins, célébré avec enthousiasme par le poète hollandais Jean Vos, soit la figure d'officier qui a fait longtemps partie du cabinet de l'électeur palatin, et que quelques-uns considèrent comme la meilleure peinture de Vander-Helst. Ces deux portraits sont connus chez nous par de très-bonnes gravures qui font juger de l'excellence des tableaux. D'ailleurs nous possédons dans notre Musée du Louvre deux autres portraits également très-estimés, et où l'on peut apprécier le talent de Vander-Helst. Ce sont : 1° un portrait d'homme vêtu de noir ; il a la main gauche sur la poitrine, la droite appuyée sur le côté ; 2° un portrait de femme ; elle tient son éventail des deux mains. Ce qui frappe d'abord lorsque l'on est en présence de ces portraits, c'est la grande manière de l'artiste : il y a de la noblesse et du naturel ; les figures sont bien dessinées, les attitudes heureuses, les draperies larges, la couleur excellente. Joignez encore à ces mérites un autre avantage qu'attestent les contemporains, la perfection de la ressemblance.

L'œuvre la plus célèbre de Vander-Helst est, au reste, son vaste tableau représentant le Banquet de la garde civique, à Amsterdam, à l'occasion de la paix de Munster, conclue en 1648. Cette toile sert de pendant à la fameuse Garde de nuit de Rembrandt, au musée d'Amsterdam. Les portraits nombreux qui s'y trouvent réunis sont presque tous en pied. Ils saisissent par un sentiment puissant de la vérité qui n'exclut point une certaine élévation dans le style. Un dessin étudie et sincère, une sorte de force sévère et digne, y tiennent lieu de poésie. Après ce tableau il faut placer celui dont nous donnons le dessin, et qui représente les Bourgmestres ou les chefs de la milice bourgeoise se disposant à distribuer les prix

de l'arc. Quatre personnages sont assis autour d'une table qui recouvre un riche tapis ; ils sont coiffés de feutres à larges bords, vêtus du costume flamand avec le manteau sur l'épaule. Trois d'entre eux touchent ou examinent les objets précieux, vases ou chaînes, qu'ils vont donner aux vainqueurs. Le quatrième, qui est la figure principale du tableau, détourne la tête en souriant, et nous montre un type tout différent de celui de ses confrères, graves Hollandais, vrais bourgmestres, dont tous les traits respirent la bonhomie et le flegme national. Celui-là rappelle, au contraire, par la mine et par l'attitude, les traditions guerrières de la race flamande ; il a je ne sais quoi de cavalier et de hautain, qu'on dirait emprunté aux soldats d'Egmont ou d'Orange.

Dans le fond, à l'entrée de la tente sous laquelle les chefs sont assis, on aperçoit les vainqueurs, arc en mains, et attendant avec impatience les prix qu'ils ont mérités ; enfin, debout derrière les chefs, une femme apporte une corne richement ciselée qui n'est pas le moins précieux des prix à décerner.

Vander-Helst a réduit lui-même ce tableau ; c'est cette réduction que nous possédons au Louvre, et la valeur en est inestimable comme celle de l'original. Dans le tableau primitif, les figures sont de grandeur naturelle, de même que les figures du Banquet, ce qui donne plus de vie et plus d'aspect à la composition ; mais, comme expression, comme attitudes, comme richesse de détails, notre tableau vaut celui d'Amsterdam, et l'on peut dire que le peintre, en se reproduisant, a été l'égal de lui-même : chairs, étoffes, vases d'or et d'argent, tout est peint avec la même perfection ; c'est un admirable talent d'imitation, joint à la véritable inspiration, à l'originalité la plus vive et la plus franche.

Vander-Helst s'était établi de bonne heure à Amsterdam ; il ne sortit plus de cette ville, s'y maria dans un âge déjà avancé, et y mourut vers la fin du dix-septième siècle, lais-

sant un fils unique auquel il avait donné lui-même les premières leçons de peinture, et qui devint à son tour un bon peintre de portraits.

Les grands mangeurs sont ordinairement de petits penseurs : leur esprit suffoque sous la graisse et le sang.

DEBREYNE, *Précis de physiologie*.

ESSAI SUR LES ORIGINES

DE LA MACHINE À VAPEUR.

Deuxième article. — Voy. 1847, p. 377.

1605. FLURANCE RIVAULT.

David Rivault, sieur de Flurance, professeur de mathématiques de Louis XIII, publia pour la première fois, en 1605, des *Éléments d'artillerie*, qui furent réimprimés en 1608 à Paris, augmentés de « l'invention, description et démonstration d'une nouvelle artillerie qui ne se charge que d'air et d'eau pure, et a néanmoins une force incroyable; plus, d'une nouvelle façon de poudre à canon, etc. »

On trouve dans cet ouvrage que les éolipyles crèvent avec fracas quand on empêche la vapeur de s'échapper; et l'auteur ajoute : « L'effet de la raréfaction de l'eau a de quoi épouvanter les plus assurés des hommes en l'accident des tremblements de terre. L'eau coulée des cavernes de la terre, au printemps et principalement en automne, y est échauffée soit par les feux qu'elle y rencontre souvent, soit par les chaudes exhalaisons qui sortent des soupirlaux terrestres : tant que, raréfiée et convertie en air, le lieu qui la contenait auparavant n'est plus capable d'embrasser si longues et si larges dimensions; tellement que, pressée de s'étendre et violente par cet hôte devenu puissant, la terre s'entr'ouvre pour lui faire jour avec un débris épouvantable. Il y a un million d'autres effets de cette raréfaction d'humidité qui nous pourraient guider à l'exécution de quelque violence; mais nous devons considérer qu'elle ne se fait à coup, ains avec le temps, et que la matière humide ne s'exhale pas toute à la fois, mais peu à peu. Or nous cherchons de la promptitude et un effet momentané, principalement pour ce qui est de l'action du canon... » (P. 128 de la 1^{re} édition, et 131 de la 2^e.)

Tout en appréciant ainsi, avec justesse, l'inconvénient de la non-instantanéité d'action de la vapeur d'eau, Flurance Rivault n'en consacre pas moins le quatrième livre de la seconde édition de ses *Éléments* à l'examen théorique d'une nouvelle artillerie qui, comme le titre l'indique suffisamment, emploie le canon à vent et le canon à vapeur. « Avec de pure eau on peut faire tirer un canon. » Tel est l'énoncé du théorème XV de ce quatrième livre; la démonstration fondée sur les idées dogmatiques que la mauvaise physique de l'époque adoptait comme vérités incontestables, est suivie de l'observation suivante : « Ceci n'est pas sans épreuve, qui s'est faite plusieurs fois. De sorte qu'on se peut encore servir d'eau en l'artillerie... Si l'on en voulait user, la pratique y apporterait de la facilité, et l'industrie de la commodité. »

Nous omettons la démonstration et la figure données dans les *Éléments d'artillerie*, parce qu'elles ne peuvent avoir beaucoup d'intérêt après les passages précédemment cités de Léonard de Vinci. Il nous suffira de faire remarquer que Rivault ne nous donne aucune lumière sur l'origine des armes à vapeur; il se borne à nous apprendre que l'épreuve en a été faite plusieurs fois, tandis qu'il entre dans les plus grands détails sur l'invention de l'arquebuse à air (fusil à vent), qu'il attribue à Marin Bourgeois, artiste d'un rare mérite établi à Lisieux en Normandie (1).

(1) Suivant M. Libri (*Histoire des sciences mathématiques en*

1615. SALOMON DE CAUS.

« Les raisons des forces mouvantes, avec diverses machines » tant utiles que plaisantes, aus quelles sont adjoints plusieurs desseings de grottes et fontaines, par SALOMON DE CAUS, ingénieur et architecte de Son Altesse Palatine Électorale; à Francfort, en la boutique de Jan Norton. 1615. » Tel est le titre exact de la première édition d'un ouvrage devenu célèbre depuis que M. Arago a revendiqué pour Salomon de Caus l'honneur d'avoir inventé « une véritable machine à vapeur propre à opérer des épuisements. »

Examinons les titres sur lesquels peut s'appuyer cette opinion.

Dans un court préambule (p. 1), l'auteur, suivant les divisions erronées de la physique du temps, annonce qu'il veut donner la définition de chacun des quatre éléments, parce que tous les effets des machines sont causés par leur moyen; et, dans sa définition première (*ibid.*), il termine par ces mots : « Quant au feu élémentaire, il y a aucunes machines en ce livre, lesquelles ont mouvement par le moyen d'icelui, comme l'élevation des eaux dormantes, et autres machines suivantes icelles non démontrées par ci-devant. »

Immédiatement après les définitions développées des quatre éléments, vient une série de théorèmes. Le théorème premier (p. 2, verso) est ainsi conçu : « Les parties des éléments se mêlent ensemble pour un temps, puis chacun retourne en son lieu; » et renferme les passages suivants :

« Soit un vaisseau de cuivre rond marqué A, (fig. 2) bien



Fig. 1. Appareil d'expérience de Salomon de Caus. (Fac-simile.)

et soudé tout alentour, auquel il y aurait un tuyau marqué BC, dont l'un des bouts B approchera du fond autant qu'il faut pour laisser passer l'eau, et l'autre bout C sortira dehors le vaisseau auquel il y aura un robinet marqué D pour ouvrir et fermer quand besoin sera; il y aura aussi un soupirlal en haut marqué E. Après il faut mettre de l'eau dans ledit vaisseau par le soupirlal jusqu'à une certaine quantité, et si le vaisseau contient trois pots, on y en mettra justement un. Après il faudra mettre ledit vaisseau sur le feu environ trois

Italie, t. IV, p. 330), il résulterait d'un passage de Cisarino, traducteur et commentateur de Vitruve, qu'avant 1521 on se servait on que l'on s'était servi des éolipyles à la guerre. Le passage, fort obscur d'ailleurs, de Cisarino, ne nous paraît nullement avoir ce sens, mais seulement indiquer que certains éolipyles ont reçu la forme des bombes creuses (grenades, bombes, etc.) qui sont employées à la guerre.

ou quatre minutes et laisser le soupirail ouvert, puis retirer ledit vaisseau du feu, et un peu après il faudra retirer l'eau dehors par le soupirail, et trouverez que partie de ladite eau s'est évaporée par la chaleur du feu; après faudra remplir la mesure du pot, comme il était auparavant, et remettre l'eau dedans le vaisseau, et alors faudra bien boucher le soupirail et le robinet, et remettre le vaisseau sur le feu aussi longtemps comme la première fois, puis le retirer et le laisser refroidir de soi-même sans ouvrir le soupirail, et après qu'il sera bien refroidi, faudra retirer l'eau de dedans et y trouverez justement la même quantité que l'on y aura mise, tellement qu'il se peut voir que l'eau qui s'était évaporée (la première fois que l'on a mis le vaisseau sur le feu) est retournée en eau la seconde fois que ladite vapeur a été enserrée dans le vaisseau, et qu'il s'est refroidi de lui-même; il se pourra encore faire une autre démonstration de ceci: c'est après que l'on aura mis la mesure de l'eau dedans le vaisseau, il faudra bien boucher le soupirail et ouvrir le robinet D, puis mettre ledit vaisseau dessus le feu et mettre le pot dessous le robinet; alors l'eau du vaisseau s'élèvera par la chaleur du feu et sortira par le robinet D; mais il s'en faudra environ la sixième ou huitième partie que toute ladite eau ne sorte, à cause que la violence de la vapeur qui cause l'eau de monter, est venue de ladite eau, laquelle vapeur sortira après que l'eau sera sortie par le robinet avec grande violence. »

Un autre passage des *Raisons des forces mouvantes* prouve que l'auteur savait aussi bien que ses devanciers les effets prodigieux de l'expansion de la vapeur.... « la violence sera grande, » dit-il, « quand l'eau s'exhale en air par le moyen du feu, et que ledit air est enclos; comme par exemple, soit une balle de cuivre d'un pied ou deux en diamètre, et épaisse d'un ponce, laquelle sera remplie d'eau par un petit trou, lequel sera bouché, après bien fort, avec un clou, en sorte que l'eau ni air n'en puisse sortir, il est certain que si l'on met ladite balle sur un grand feu, en sorte qu'elle devienne fort chaude, qu'il se fera une compression si violente que la balle crevera en pièces, avec bruit semblable à un pétard » (p. 1, verso).

Ainsi Salomon de Caus savait que la vapeur d'eau condensée donne un volume d'eau précisément égal à celui qui a produit cette vapeur; il savait de plus que la pression de la vapeur formée est assez forte pour faire jaillir l'eau non encore vaporisée en dehors du vase par l'orifice CD. Quoique les détails de ces expériences soient précieux, il n'y a jusqu'à, rien qui doive nous surprendre, après l'appareil de Porta décrit par Juan Escrivano. Mais le théorème V (p. 4) est plus remarquable en ce qu'il fournit une application au moins théorique de la force expansive de la vapeur. Ce théorème est ainsi conçu :

« L'eau montera par aide du feu plus haut que son niveau.

» Le troisième moyen de faire monter est par l'aide du feu dont il se peut faire diverses machines. J'en donnerai ici la démonstration d'une: soit une balle de cuivre marquée A (fig. 2), bien soudée tout alentour, à laquelle il y aura un soupirail marqué D, par où l'on mettra l'eau, et aussi un tuyau marqué BC, qui sera soudé en haut de la balle, et le bout C approchera près du fond sans y toucher; après, faut remplir ladite balle d'eau par le soupirail, puis le bien reboucher et le mettre sur le feu; alors la chaleur donnant contre ladite balle fera remonter toute l'eau par le tuyau BC. »

L'appareil dont nous venons de transcrire la description n'élève de l'eau qu'à la condition d'en vaporiser une quantité considérable. Il faut d'ailleurs que cette eau ait été préalablement introduite dans le ballon A, et l'auteur indique que cette eau se met par le soupirail D. Le remplissage ne s'opère nullement par aspiration, comme la chose se pourrait faire, ainsi que nous le verrons tout à l'heure. Aussi ne pouvons-nous pas admettre, avec M. Arago, que cet appareil « soit une véritable machine à vapeur propre à opérer les épuisements. » Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que Salo-

mon de Caus eût indiqué un moyen pratique d'introduire l'eau à épuiser dans le ballon A, d'où elle doit être expulsée

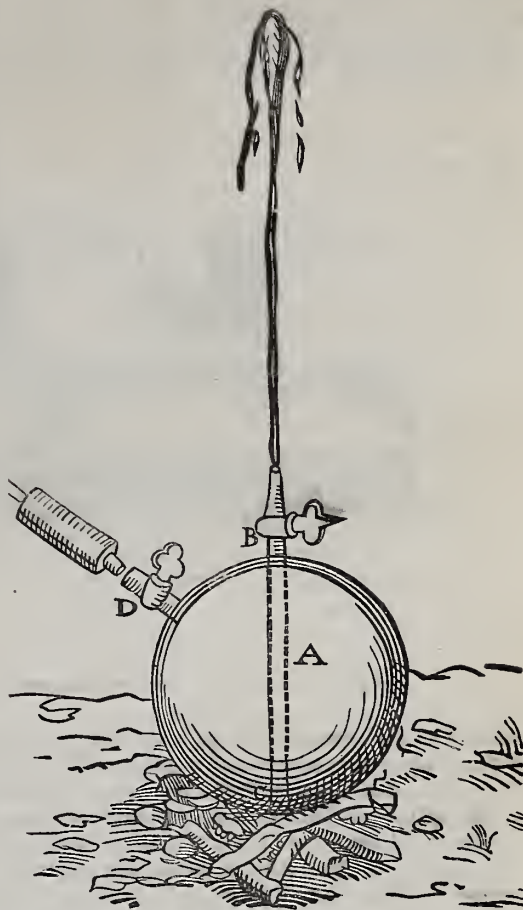


Fig. 2. Appareil donné par Salomon de Caus pour élever l'eau au-dessus de son niveau. (Fac-simile.)

par la pression de la vapeur aqueuse. Ce moyen, il ne l'indique pas, et cependant il en possédait le principe! Le lecteur en va juger (1).

Le problème XIII du livre 1^{er} (p. 19, verso) est intitulé: *Machine fort subtile par laquelle on pourra faire élever une eau dormante*. En regard de l'explication est une figure que nous reproduisons ici, réduite à moitié de la grandeur du modèle (voy. fig. 3). A, B, C, D sont quatre vaisseaux de cuivre bien soudés; la partie supérieure de chacun d'eux est traversée par un tuyau vertical F, qui part presque du fond sans le toucher, et les quatre tuyaux aboutissent à un tuyau horizontal supérieur EEE, au milieu duquel est une soupape légère G, s'ouvrant de bas en haut. Un autre tuyau horizontal commun PPP réunit les parties inférieures des vases A, B, C, D par le moyen de tubulures qui sont soudées, et porte en son milieu une soupape H qui s'ouvre, comme la soupape G, de bas en haut. Les quatre vases ayant été remplis d'eau jusqu'au tiers environ de leur hauteur par le robinet, tandis que l'air sort par les ouvertures ou événements 3, 4, 5, 6, on ferme hermétiquement ces ouvertures à l'aide de robinets. Les choses ayant été ainsi disposées, lorsque l'appareil est exposé au soleil, la dilatation de l'air qui est resté

(1) Nous espérons qu'aucun lecteur ne se méprendra sur le sens et la portée de cette discussion. Nous ne partageons pas toutes les vues émises par M. Arago dans ses belles Notices de l'*Annuaire des longitudes*; mais qu'aujourd'hui plus que jamais, il nous soit permis de protester des sentiments de vénération que nous inspirant son caractère comme citoyen, son éminent mérite comme savant.

dans les vases presse le liquide, le fait monter par les tubes verticaux F dans le tube horizontal EEE, lui fait soulever la soupape G, et l'eau jaillit au milieu du bassin N pour retomber ensuite par le vide trop plein O dans la citerne I. Pendant la nuit, au contraire, l'air dilaté se raréfie, et la pression diminuant à l'intérieur des vases, la soupape H est

soulevée, le liquide est aspiré de la citerne I, à travers le tube horizontal PPP, dans l'intérieur des vases, « tellement que ce mouvement continuera autant comme il y aura de l'eau à la citerne, et que le soleil donnera dessus les vaisseaux... »

« Cette machine est une application curieuse des effets de la

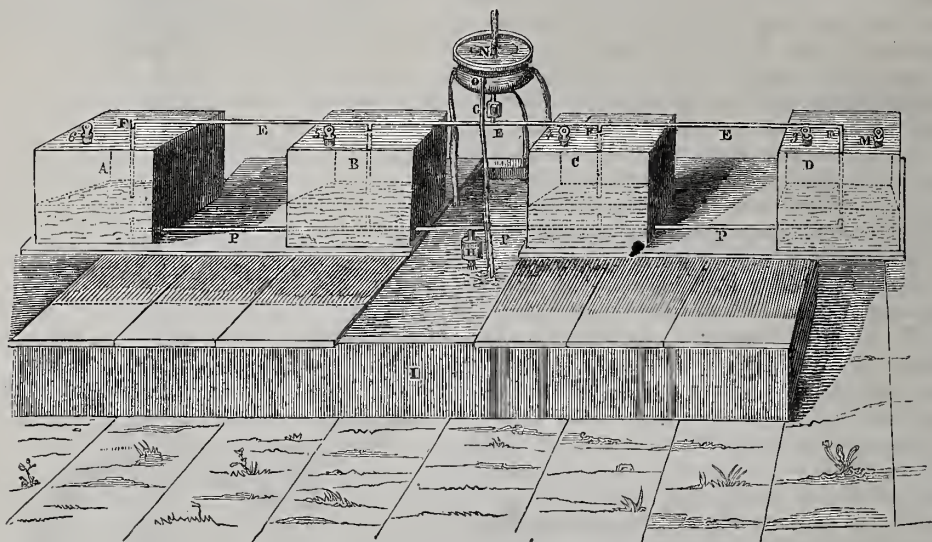


Fig. 3. Machine de Salomon de Caus pour élever une eau dormante à l'aide de la chaleur solaire.

dilatation de l'air, comme celles qui sont représentées dans les fig. 1 et 3 de notre premier article (1847, p. 377 et 378) : elle est même fondée, comme le dit l'auteur, sur l'idée d'une machine qu'il décrit d'abord, et qui présente la plus grande analogie avec l'appareil de la fig. 3 de ce premier article. Mais elle offre sur les engins de Héron une incontestable supériorité. Le jeu alternatif des soupapes aurait donné à cette machine le caractère d'un véritable appareil à épuisement, si, au lieu de la chaleur solaire, Salomon de Caus eût eu l'idée si simple et si naturelle d'employer la chaleur d'un foyer artificiel agissant en dessous des vases et déterminant la formation d'une certaine quantité de vapeur qui aurait pressé à la surface de l'eau non vaporisée. Il est vrai qu'alors la force motrice eût été due à la vapeur d'eau et non plus à de l'air dilaté ; mais cette idée n'avait rien qui fût étranger à Salomon de Caus, comme le prouvent l'appareil de la fig. 2 et l'explication qu'il donne du jeu de cet appareil.

Il est même à remarquer que, sentant bien l'insuffisance de la force motrice due à la chaleur solaire, il propose d'en

augmenter l'effet en concentrant les rayons à l'aide de lentilles sur les vases qu'il veut échauffer. La fig. 4, qui est la réduction au quart de grandeur du modèle de la pl. 22 des *Raisons des forces mouvantes*, représente cette disposition. Un châssis AB supporte seize verres lenticulaires dont les foyers aboutissent à la partie supérieure des vases à échauffer. L'eau refoulée par la pression de l'air dans le tube vertical C, retombe ensuite vers D et vient par siphonement alimenter une fontaine qu'une clôture sépare de l'appareil de manière à cacher la cause de l'ascension du liquide.

Ainsi, Salomon de Caus connaissait la force motrice de la vapeur d'eau ; il connaissait des dispositions mécaniques très-ingénieuses, à l'aide desquelles son éolipyle à jet d'eau chaude aurait pu être transformé en une machine à épuisement, fonctionnant d'une manière utile ; mais il n'a pas rapproché ces idées. Il nous faudra encore près d'un siècle pour trouver un appareil à vapeur fonctionnant d'une manière un peu utile. Cet appareil sera construit sur la même base que l'ingénieuse machine de la fig. 3 ; mais Salomon de Caus aura laissé à un autre l'honneur d'avoir appliqué des principes dont il ne paraît pas avoir prévu lui-même l'importance et la fécondité (1).

Est-il nécessaire, d'après ce qui précède, de prémunir le

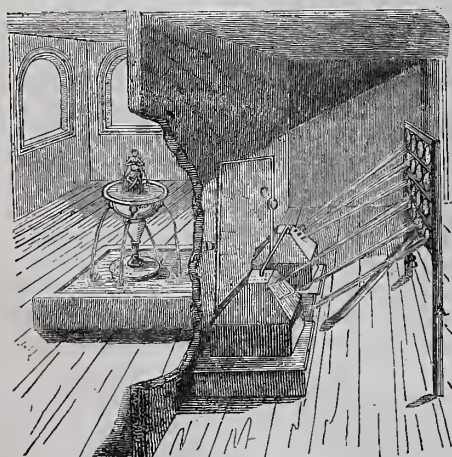


Fig. 4. Machine qui ne diffère de la précédente que par la forme et par l'emploi de lentilles pour la concentration des rayons solaires.

(1) M. Rouget de Lisle a indiqué un passage de Jérôme Cardan dans lequel on voit un éolipyle muni de deux ouvertures, l'une pour l'émission de la vapeur, l'autre pour l'introduction de l'eau. « Les vases venteux que Vitruve enseigne à faire, dit Cardan, et dont vous voyez la représentation ci à côté, ont presque la forme d'une tête humaine fermée de toutes parts, si ce n'est qu'ils sont munis d'un tube par lequel ils lancent du vent lorsqu'on les expose au feu après les avoir remplis d'eau. . . . En adaptant un autre tube dans une direction opposée, il puisera l'eau du côté où il plongera, non-seulement à cause de la descente naturelle de l'eau, mais à cause de la chaleur ; car la chaleur attire, comme on l'a dit ailleurs, etc. » (*De rerum varietate*, lib. XIII, c. LXXIII ; Basilæ, 1557, p. 840.) Encore un chaînon de plus dans cette suite d'inventions où l'esprit humain n'a marché que pas à pas avec une si remarquable lenteur.



Fig. 5. Éolipyle à double tube, de Cardan.

lecteur contre une mystification qui a déjà fait quelques victimes ? On publia, quatre ou cinq ans après la première notice de M. Arago, une prétendue lettre adressée à Cinq-Mars par Marion Delorme, qui disait avoir vu parmi les fous de Bicêtre un homme auquel certaine invention avait fait perdre la tête. L'invention, c'était tout simplement la machine à vapeur, telle que nous la connaissons, ou peut s'en faut, puisque l'auteur voulait l'appliquer, entre autres usages, à faire tourner des manèges, marcher des voitures ! Le pauvre fou, c'était Salomon de Caus ! — Pour qu'un pareil récit eût la moindre vraisemblance, il faudrait que Salomon de Caus eût pensé à l'emploi de la vapeur comme force motrice industrielle, ce qu'il n'a jamais fait. Il faudrait en outre que le récit de Marion Delorme portât quelque peu le cachet de l'époque ; mais il n'en est rien. D'ailleurs on s'est bien gardé de dire d'où l'on avait tiré cette correspondance posthume que personne n'aurait jamais dû prendre au sérieux. Lecteurs qui auriez été trompés, sinon par la lettre de Marion Delorme, du moins par les œuvres d'art ou d'imagination, gravures, tableaux, pièces de théâtre, etc., que cette correspondance apocryphe a pu engendrer, rassurez-vous donc. Salomon de Caus, né en Normandie vers la fin du seizième siècle, est mort paisiblement vers 1630, après avoir servi comme architecte et comme ingénieur en France, en Angleterre et dans le Palatinat, et s'être fait apprécier des souverains de ces trois pays auxquels il dédia divers ouvrages ; car, sans avoir inventé la machine à vapeur, on peut être un ingénieur habile, et Salomon de Caus passait avec raison pour tel.

1624. LE P. LEURECHON.

Sous le titre de *Récréation mathématique*, et prenant le pseudonyme de Van Etten, le P. Leurechon, jésuite lorrain, publia en 1626, à Pont-à-Mousson, un volume petit in-8°, qui depuis fut très-souvent imprimé. Une première édition latine de cet ouvrage avait paru dans la même ville, en 1624, sous le titre : *Hilaria mathematica ex variis geometriæ, mechanicæ, cosmographiæ, optice et aliarum hujusmodi artium problematis contenta*. (Mussiponti, 1624 (1).)

Le livre du P. Leurechon mérite à beaucoup d'égards les critiques acerbes auxquelles il donna lieu de la part de Myrdorge, habile géomètre de l'époque, et le jugement sévère qu'en porte Montucla dans la préface de ses nouvelles *Récréations mathématiques*. Cependant ce livre renferme certains passages qui ne sont point à dédaigner pour l'histoire de la science. Les lecteurs du *Magasin* savent qu'on y trouve une première idée du télégraphe électrique (voyez 1847, p. 286) très-vague, très-incomplète quant aux moyens d'exécution, très-nette quant au but à atteindre. Le passage relatif à la vapeur offre assez d'intérêt pour mériter d'être reproduit tout entier et discuté avec soin.

« Problème 75. *Des æolipiles ou boules à souffler le feu.*

» I. Ce sont des vases d'airain ou autre semblable matière qui puisse endurer le feu : ils ont un petit trou fort étroit, par lequel on les emplit d'eau, puis on les met devant le feu ; et jusqu'à ce qu'ils s'échauffent l'on n'en voit aucun effet ; mais aussitôt que le chaud les pénètre, l'eau, venant à se raréfier, sort avec un sifflement impétueux et puissant à merveille. Il y a du plaisir à voir comme ce souffle allume les charbons et consume les souches de bois avec grand bruit.

» II. Vitruve, au premier livre de son architecture, chap. 8, prouve par ces instruments que le vent n'est autre chose

qu'une quantité de vapeurs et exhalaisons agitées avec l'air par raréfaction et condensation. Et nous en pouvons encore tirer une autre conséquence pour montrer qu'un peu d'eau peut engendrer une très-grande quantité de vapeurs et d'air, car un verre d'eau versé dans ces æolipiles soufflera presque une heure durant, envoyant des vapeurs mille fois plus grandes que soi en étendue.

» III. Quant à la forme de ces vases, tous ne les font pas de même façon ; quelques-uns les font en forme de boules, les autres en forme de tête, comme l'on a coutume de peindre les vents ; autres en figure de poire, comme si on les mettait cuire au feu quand on les applique pour souffler ; et pour lors la queue des poires est creuse en forme de tuyau, ayant au bout un très-petit tron, tel que serait la tête d'une épingle.

» IV. Quelques-uns font mettre dans ces soufflets un tuyau courbé à divers plis et replis, afin que le vent, qui roule avec impétuosité par dedans, imite le bruit d'un tonnerre.

» V. D'autres se contentent d'un simple tuyau dressé à plomb, un peu évasé par le haut pour y mettre une petite boule qui sautille par-dessus fait à fait que les vapeurs sont poussées dehors.

» VI. Finalement quelques-uns appliquent auprès du trou des moulinets ou choses semblables, qui tournent par le mouvement des vapeurs, ou bien, par le moyen de deux ou trois tuyaux recourbés en dehors, font tourner une boule.

» VII. Or, il y a de la finesse à remplir d'eau ces æolipiles par un si petit trou, et faut être philosophe pour la trouver. On chauffe les æolipiles toutes vides, et l'air qui est dedans devient extrêmement rare ; puis étant ainsi chaudes, on les jette dans l'eau, et l'air venant à s'épaissir, et par ce moyen occupant beaucoup moins de place, il faut que l'eau entre vite par le trou pour empêcher le vide ; voilà toute la pratique et spéculation des æolipiles. « (P. 75 de l'édit. de 1626.)

Nous avons numéroté les alinéas pour donner plus de clarté à nos renvois.

Les deux premiers paragraphes de ce passage, où l'opinion de Vitruve se trouve reproduite avec quelques développements qui la rendent moins inexacte, nous apprennent quelque chose de nouveau : c'est qu'aux yeux de l'auteur la vapeur occupe une étendue *mille fois* plus considérable que le volume d'eau qui l'a produite. Cette détermination est sans doute fort inexacte, puisque, sous la simple pression de l'atmosphère, l'eau réduite en vapeur occupe un volume dix-sept cents fois plus considérable que son volume primitif. Mais enfin, c'est le premier essai dont nous trouvons la trace pour exprimer le rapport que Porta s'était proposé de déterminer, et ce fait méritait d'être noté (1).

Le paragraphe V indique clairement la forme d'æolipyle représentée dans la figure 4 de notre premier article (voyez 1847, p. 378). C'est, avons-nous dit, la véritable origine des canons à vapeur.

Le sixième paragraphe mentionne deux appareils importants : celui où deux ou trois tuyaux recourbés en dehors font tourner une boule, est le cinquantième mécanisme de Héron d'Alexandrie, représenté dans la fig. 4 de notre premier article (1847, p. 378). Quant aux *moulinets ou choses semblables qui tournent par le moyen des vapeurs*, c'est la première indication connue de l'emploi de la vapeur par impulsion directe dans un mécanisme à rotation continue. Nous verrons tout à l'heure que, dans la machine citée par les Italiens pour établir leurs droits à l'invention des appareils à vapeur, le mouvement est produit par un moulinet ou une roue qui tourne sous le souffle d'un æolipyle. Néanmoins le P. Leurechon ne sera pas, à nos yeux, un inventeur. Nul ne peut passer pour tel, parce qu'il aura dé-

(1) Nous devons la connaissance de ce livre et des passages qui vont suivre à M. Ronget de Lisle ; mais nous sommes loin d'adopter les vues de cet érudit. (Voy. le Bulletin de la Société d'encouragement, numéro de novembre 1847, p. 624. — Ce numéro a paru après notre premier article.)

(1) Suivant M. Arago, on trouve dans un des ouvrages de Jacques Besson, imprimé en 1569, un essai de détermination des volumes relatifs de l'eau et de la vapeur (*Ann. des longit.* pour 1839, p. 287). Nos recherches pour trouver le passage auquel M. Arago a fait allusion ont été infructueuses.

crit un appareil qu'on ne trouve pas mentionné dans des sources plus anciennes. On ne peut accepter que sous bénéfice d'examen approfondi le témoignage d'un auteur qui s'attribue quelque découverte ; mais toutes les fois qu'il n'a pas pris soin de revendiquer la part qui lui revient, et qu'il décrit une invention sans la revendiquer comme sienne, il y a presque certitude qu'il n'est pas l'inventeur de ce qu'il annonce. Le doute n'est pas permis, particulièrement pour le P. Leurechon qui, non-seulement se tait sur l'auteur de l'invention, mais qui en parle comme d'une chose connue et mise en pratique de son temps.



Fig. 6.



Fig. 7.



Fig. 8.

Différentes formes d'éolipyles décrites par le P. Leurechon.
(Fac-simile.)

Les figures 6, 7 et 8 sont les fac-similés exacts des différentes formes d'éolipyles que donne la *Récréation mathématique* (édit. de 1626). Elles se rapportent respectivement à la forme de tête, à la forme de poire et au type avec tuyau évasé par le haut, indiqués dans le texte. La dernière de ces figures doit attirer notre attention d'une manière toute particulière ; en effet, sa ressemblance avec l'éolipyle à jet d'eau de Salomon de Caus (fig. 3) est frappante. Or, quoique l'ouvrage du P. Leurechon soit de quelques années postérieur à la première édition des *Raisons des forces mouvantes*, il paraît probable que ce n'est pas à ce livre que le P. Leurechon a emprunté la figure 8. Cette forme d'éolipyle est assez simple pour qu'on croie qu'elle existait avant Salomon de Caus, qui ne s'en attribue nullement l'invention. Le robinet qui y est implanté n'en forme pas le caractère essentiel ; c'est plutôt le tube qui descend à l'intérieur, de manière à atteindre presque le fond du vase, car c'est par ce tube qu'une partie de l'eau remonte et jaillit en l'air lorsque la vapeur formée a acquis une tension suffisante. Cela posé, n'est-il pas naturel de penser que le hasard seul a conduit à l'invention de l'appareil de Salomon de Caus ? qu'un ajustage ayant été introduit dans la lumière d'une boule métallique creuse pour servir à diriger le jet de vapeur ; il est arrivé, une fois, qu'on l'a enfoncé dans l'intérieur, de manière que son extrémité plongeait dans l'eau presque jusqu'au fond ; et qu'alors, sans doute à la grande surprise de l'opérateur, de l'eau a jailli avant que la vapeur se fit jour au dehors. Salomon de Caus a l'incontestable mérite d'avoir remarqué ce fait et de l'avoir consigné dans son traité des *Raisons des forces mouvantes*, avec une indication très-exacte de la cause qui le produisait ; il a aussi probablement perfectionné l'appareil en le munissant de robinets que les éolipyles n'avaient pas eus avant lui ; mais il nous paraît bien vraisemblable que, pas plus que le P. Leurechon, il n'a jamais eu l'idée d'employer au service de l'*industrie*, dans le vrai sens du mot, ce moteur dont il connaissait la puissance.

Le problème 86 de la *Récréation mathématique* (p. 108 de l'édit. de 1626) contient entre autres questions celle-ci : « Comment on peut charger un canon sans poudre. » La solution que donne l'auteur consiste à remplir l'âme du canon d'eau et d'air comprimés, à employer, au lieu de bourre,

un tampon de bois fermant hermétiquement, au-devant duquel on place le boulet. La lumière étant, aussi, bien bouchée, on fait du feu, et pour maintenir la charge, on la serre avec une perche jusqu'à ce que l'on veuille tirer. « Pour lors l'eau et l'air, cherchant une plus grande place, et y ayant moyen de la prendre, poussent le bois et la boule avec grande raideur, ayant presque même effet que s'il était chargé de poudre. » C'est, on le voit, un développement malheureux de la proposition de Flurance Rivault : aussi, Claude Mydorge était-il parfaitement fondé dans la critique qu'il faisait en ces termes du procédé du P. Leurechon, procédé impraticable, si l'on voulait obtenir une tension considérable, et sans vertu dans le cas contraire.

« On nous propose ici, dit Mydorge, un bon moyen pour nous épargner la poudre à canon, et un bon secours à son défaut. On dit que l'eau et l'air renfermés dans le canon et échauffés ont presque un même effet que la poudre ayant pris feu. Mais qui voudra comparer la violence de l'un à l'autre, et en connaître la différence, qu'il prenne deux semblables æolipyles dont est parlé ci-dessus, et qu'il en emplisse une d'eau, et l'autre, par quelque moyen, de poudre à canon., et qu'il les échauffe jusqu'à ce que chacune joue son jeu, et il se fera savant en cette matière. »

Ainsi le P. Leurechon n'a définitivement aucun droit pour figurer comme inventeur dans l'histoire des appareils à vapeur. Le canon qu'il décrit avait été donné par Flurance Rivault, seize ans auparavant, et le procédé qu'il indique pour mettre le canon en jeu, est très-inférieur au mécanisme esquissé par Léonard de Vinci avant 1519. Nous lui devons seulement une indication historique précieuse, celle du germe de la machine dont nous allons parler maintenant.

1629. GIOVANNI BRANCA.

Branca, citoyen romain, ingénieur et architecte distingué, publia en 1629, à Rome, un volume petit in-4° mince, intitulé : *Le machine del sig. G. Branca*. Cet ouvrage est

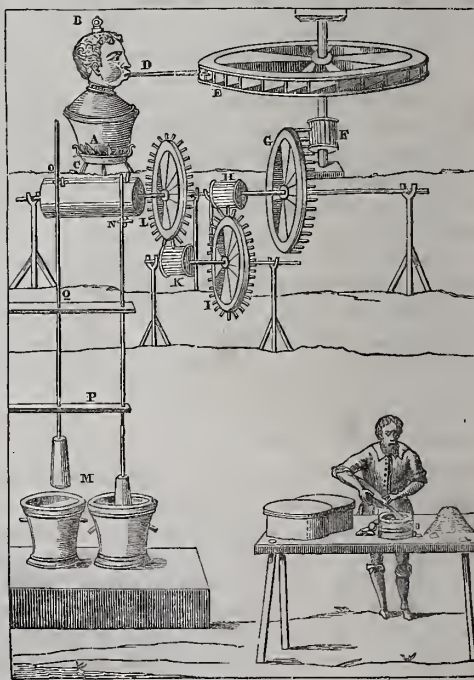


Fig. 9. Pilon mus par la vapeur, d'après G. Branca.

divisé en trois parties contenant : la première, 40 figures de machines diverses ; la seconde, 14 machines destinées à élever de l'eau ; la troisième, 23 machines où l'air joue un rôle par voie de pression ou de raréfaction. La 25^e figure de la première partie est reproduite dans notre figure 9, qui en

offre une réduction exacte à moitié des dimensions linéaires de l'original. Le texte mis en regard de cette figure, comme de toutes les autres, est double, italien et latin. En voici la traduction littérale.

« Des principes féconds et conséquences très-importantes que l'on applique au besoin peuvent être déduits de cette figure. Elle représente un appareil propre à broyer des matières pour les réduire en poussière, mais à l'aide d'un moteur merveilleux qui n'est autre qu'une tête de métal avec son buste représenté en A, que l'on a rempli d'eau par l'ouverture B. On l'a placé sur des charbons allumés dans le foyer C. Comme il n'y a pas d'autre issue que par la bouche en D, il en sortira un souille si violent qu'il fera tourner la roue E et son pignon F; celui-ci poussera la roue dentée G et son pignon H; de là le mouvement passe à la roue I; puis, par l'intermédiaire du pignon K, à la roue L et à l'arbre cylindrique muni de cames qui soulèvent alternativement les deux pilons. Maintenus dans les guides P, Q, au-dessus des mortiers M, ces pilons broieront la poudre ou toute autre matière que l'on voudra. » (P. 24, verso.)

Il n'y a pas à s'y méprendre : ce *moteur merveilleux* sert pour la première fois à un usage véritablement industriel. Sans en excepter peut-être même le canon à vapeur, les appareils à vapeur n'avaient été jusque là que de simples joujoux, et tout au plus des appareils de physique amusante. Branca en dessine un qui est propre à pulvériser des matières quelconques. C'est un pas de plus à signaler dans l'histoire de la science; mais il ne faut pas oublier que l'idée de mouvoir une roue à ailettes à l'aide d'un jet de vapeur n'est pas de Branca, qui d'ailleurs ne la revendique pas. Elle était conçue trois ans avant l'apparition du livre *Le machine*, dans la *Récréation mathématique*, et deux ans plus tôt encore, dans l'édition latine de l'ouvrage du P. Leurechon. Les motifs qui nous ont fait refuser précédemment au P. Leurechon le titre d'inventeur, nous paraissent conduire à la même conclusion en ce qui concerne Branca.

1641. LE P. KIRCHER.

L'érudition et la fécondité d'imagination du P. Kircher sont généralement connues. On pouvait s'attendre à trouver quelque résultat relatif à l'emploi de la vapeur dans l'une de ces vastes compilations où il enregistrait les expériences et les données les plus récentes dont la science se fût enrichie. En effet, dans son ouvrage intitulé : *Magnes, sive de magneticâ arte*, in-4, Rome 1641, p. 595, on trouve le passage suivant (voy. fig. 10) :

« Soit A un vase d'airain, de cuivre ou d'une autre matière résistant au feu, dont le col est traversé par un tube AB, de manière à ne pas cesser d'être imperméable à l'air. EDM est un autre vase hermétiquement fermé, dont le fond est traversé par l'extrémité D du tube AB. Un autre tube ouvert en E traverse la partie supérieure du vase. Après avoir rempli ce vase de liquide par l'orifice M, fermez soigneusement cet orifice pour que rien ne puisse s'échapper. L'appareil étant ainsi préparé,

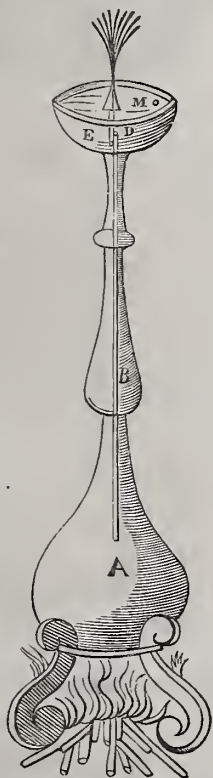


Fig. 10. Machine à élever de l'eau du P. Kircher. (Fac-simile.)

si vous voulez qu'il chasse le liquide à une grande hauteur par la force du feu, placez le vase A sur le feu après l'avoir rempli d'eau. L'air du vase A, comprimé par la raréfaction et ne trouvant d'issue que par le tube AB, y passera avec violence et tentera de s'échapper dans le vase EDM. Mais comme une autre liqueur occupe le vase EDM, maintenu dans un espace qu'il ne peut franchir, il entreprend une lutte terrible avec l'eau; il faut donc, ou que le vase soit rompu, ou que l'eau cède. Et comme cela est plus facile, l'eau, cédant enfin à l'effort violent de l'air raréfié, s'élancera dans l'air avec une grande impétuosité par le tube E, et fournira un coup d'œil agréable aux spectateurs. »

Il résulte des termes de cette description que le P. Kircher voyait seulement l'influence de l'air raréfié dans un phénomène où la vapeur joue un rôle exclusif. Il était donc beaucoup moins instruit que Porta, et surtout que Salomon de Caus, de la cause véritable de l'ascension de l'eau. Cependant son appareil mérite d'être cité dans une histoire des machines à vapeur, parce qu'on y trouve à la fois la vapeur employée comme force motrice et produite dans un vase différent de celui qui renferme le liquide qu'on veut élever. L'expérience de Porta, il est vrai, présente aussi deux vases distincts, mais la vapeur n'y est pas considérée par l'auteur comme force motrice. L'expérience de Salomon de Caus, au contraire, a bien pour but de déterminer l'ascension de l'eau plus haut que son niveau, mais la vapeur est engendrée par une partie même de l'eau qu'il faut élever.

Le P. Kircher, d'ailleurs, ne se donne pas comme l'inventeur de l'appareil qu'il décrit. Il nous semble probable que c'est à Salomon de Caus qu'il a dû en emprunter l'idée.

1657. — LE P. SCHOTT. — LE P. DOBRZENSKI.

Nous ne parlerons que, pour mémoire, d'un élève du P. Kircher, le P. Schott, qui, dans l'ouvrage curieux intitulé *Mechanica hydraulico-pneumatica* (1657, p. 226), se borne à reproduire intégralement la description donnée par son maître, et donne aussi la même figure avec des modifications insignifiantes.

Nous devons encore nous contenter de citer le P. Dobrzanski, jésuite bohème, qui publia à Ferrare dans la même année 1657, un livre peu connu sous le titre de : *Redivivi Heronis nova et amantior de fontibus philosophia*. L'appareil qu'il donne à la page 65, et dont notre fig. 11 reproduit exactement tous les contours, diffère de celui du P. Kircher par la forme et par les robinets dont il est muni. Le fond reste absolument le même. Le texte attribue tou-

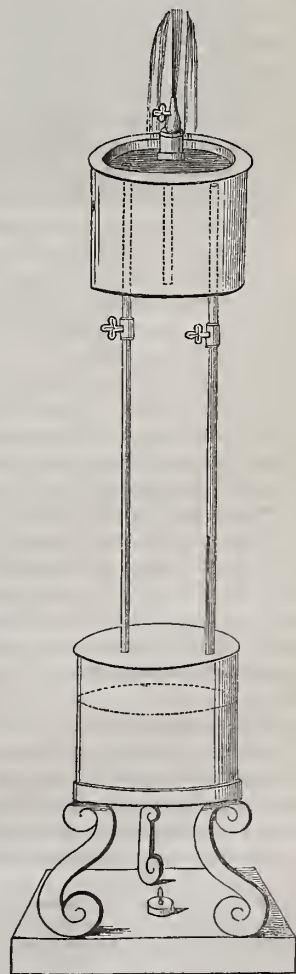


Fig. 11. Fontaine jaillissante à vapeur du P. Dobrzanski.

jours à la raréfaction de l'air la plus grande part dans le phénomène, et recommande même de ne remplir qu'à moitié le vase inférieur; cependant il admet aussi un effet dû à la vapeur. Tout cela est très-loin de l'idée nette émise par Salomon de Caus dans son théorème V; très-inférieur surtout aux belles fontaines jaillissantes de cet ingénieur habile (fig. 3, 4), fontaines qu'il était si facile de transformer en machines à vapeur propres à élever l'eau, en chauffant *par-dessous*, avec des charbons, les vases A, B, C, D qu'il se contentait d'échauffer *par-dessus* avec les rayons solaires.

1663. — LE MARQUIS DE WORCESTER.

Vers la fin du règne de Charles II, en 1663, il parut à Londres un ouvrage intitulé : *A century of inventions*, par le marquis de Worcester. Ce petit livre, d'un style fort obscur, est, dit l'auteur, « un catalogue descriptif des noms de toutes les inventions que je puis me rappeler à présent d'avoir faites ou perfectionnées, ayant perdu mes premières notes. »

Voici la traduction de l'article qui concerne la soixante-huitième invention, article que certains auteurs anglais regardent comme établissant les droits de Worcester à l'invention de la première machine à feu.

« Un moyen admirable et très-puissant pour faire monter l'eau à l'aide du feu, ce n'est pas de la soulever par aspiration, car cela doit s'opérer, comme dit le philosophe, *intra spheram activitatis*, et n'a lieu que pour une certaine distance; mais ce moyen est sans bornes si les vases sont assez forts. J'ai pris un canon entier (1), dont la volée était brisée; je l'ai rempli d'eau aux trois quarts; j'ai fermé à vis le bout rompu, ainsi que la lumière, et j'ai fait un feu constant sous cette arme; au bout de vingt-quatre heures elle a éclaté avec un grand bruit. Ayant alors trouvé le moyen de faire mes vases de telle sorte qu'ils sont consolidés par la force qui est dans leur intérieur, et disposés de manière à se remplir l'un après l'autre, j'en ai vu l'eau jaillir, comme une fontaine continue, à la hauteur de quarante pieds. Une mesure d'eau, raréfiée par la chaleur en a fait monter quarante d'eau froide. L'homme qui surveille cette machine n'a qu'à tourner deux robinets; en sorte que l'un des vases étant vidé, l'autre commence à forcer et à se remplir d'eau froide, et ainsi successivement. Le feu est entretenu dans un degré constant d'activité. C'est un soin que peut très-bien prendre le même ouvrier, dans l'espace de temps où il n'est pas occupé à tourner lesdits robinets. »

Cette description est si vague et si obscure que quand il s'est agi de restituer l'appareil indiqué par le *Century of inventions*, parmi les savants anglais, les plus chauds partisans de Worcester, il n'y en a pas deux qui soient tombés d'accord; et cela « par la raison toute simple que la description de la soixante-huitième invention du lord anglais manque totalement de clarté. Personne, aujourd'hui, ne serait embarrassé s'il fallait construire une machine d'épuisement dans laquelle l'eau serait soulevée par l'action de la vapeur; mais quand il est question de reproduire celle du marquis de Worcester, on doit s'astreindre à faire ce que dit l'auteur, et pas davantage » (*An. des long.* pour 1837, p. 241).

M. Stuart, dans son *Histoire descriptive* déjà citée, donne deux solutions de la question. L'une d'elles, empruntée à M. Millington (*Epitome of nat. philos.*, vol. I, 1823), est reproduite dans notre figure 12. Des deux vases sphériques *a* et *o* partent deux tuyaux *d*, *f*, qui vont aboutir à une chaudière *gg*. Ces conduits sont garnis chacun d'un

robinet *z*, *w*, qui établit ou intercepte la communication entre la chaudière et les vases. A la partie diamétralement opposée de chacun des vases, se trouve un autre tuyau fermé par une soupape double *s* et *x*, s'ouvrant tantôt à droite, tantôt à gauche. La double soupape est enfermée dans une petite chambre *e*, où ses mouvements sont limités. Les vases sphériques *a*, *o*, sont en outre munis chacun d'un conduit très-court portant une soupape *p*, *u* qui s'ouvre en dedans. La chambre *e* communique avec un tuyau vertical qui s'élève de la chambre *e* jusqu'au réservoir *u*. *b* est la grille du foyer placé sous la chaudière *g*; *t* est la porte du foyer; *l* la maçonnerie; *c* le cendrier; *h* la citerne dans laquelle plongent les vases *o*, *a*, et où se trouve l'eau qu'il faut élever dans le réservoir *u*.

Supposons maintenant que l'eau de la chaudière *gg*, chauffée à cet effet, ait produit une quantité de vapeur suffisante, et que le robinet *z* soit ouvert pour établir une libre communication entre la chaudière et l'un des vases placés dans le réservoir inférieur: alors la vapeur descendra dans le vase *a* par le tuyau *d* et chassera toute l'eau ou l'air qu'il pourrait contenir, par la soupape *s*, dans le tuyau *e*, qui la portera dans le réservoir supérieur *u*. Maintenant fermons le robinet *z* et ouvrons en même temps l'autre robinet *w*. La pression de la vapeur s'exerçant non plus de *g* en *d* mais de *g* en *f*, la double soupape *s* *x* sera poussée de droite à gauche, de manière à être fermée à gauche et ouverte à droite. En même temps la soupape *p* s'ouvrira intérieurement et le vase *a* se remplira d'eau de manière que le vide existant dans ce vase sera bientôt comblé. D'un autre côté la vapeur produira du côté droit l'effet qu'elle produisait tout à l'heure du côté gauche, et l'eau contenue dans le vase *o* sera refoulée par le tube *e* *u* jusque dans le réservoir supérieur *u*. Lorsque le vase *o* sera vidé, on fermera de nouveau le robinet *w* et l'on ouvrira le robinet *z* et ainsi de suite.

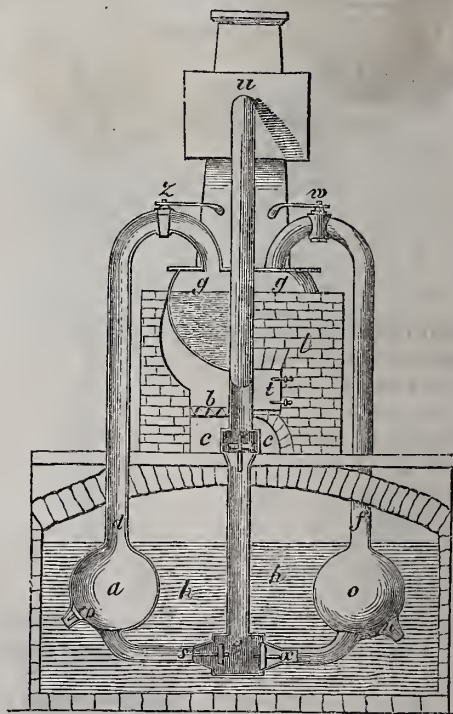


Fig. 12. Machine de Worcester, suivant M. Millington.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

(1) Canon entier (*whole cannon*) signifiait alors, en terme d'artillerie, le canon dont le calibre était pris pour type. Ceux d'un plus grand calibre s'appelaient doubles canons, basilics, bombardes, etc.; ceux d'un calibre plus petit s'appelaient demi-cannons, quarts de canon, sacres, faucons, fauconneaux, etc. (*Montgery, Ann. de l'industr. franç. et étr.* — Mars 1823, p. 261.)

LES GRANDES AMPHORES.



Choix de vases conservés à la manufacture de Sèvres (1).

Malgré l'exquise délicatesse de certaines poteries, de tous les produits de la céramique il n'en est aucun qui frappe plus les yeux que les grands vases. Plus ces coques d'argile nous semblent frêles et légères, plus nous admirons qu'elles puissent soutenir de vastes dimensions; et nous nous étonnons plus encore de la main qui a su mouler ces colosses que de celle qui a su imprimer à la terre les ornements les plus travaillés et les contours les plus fins.

La construction de ces grands vases n'exige cependant pas toutes les ressources d'un art développé. On sait qu'il en existait dans les Gaules aussi bien qu'en Grèce et en Italie; et bien qu'il soit rare de découvrir de ces monuments dans leur entier, il suffit souvent du moindre morceau pour déduire de sa courbure la proportion du tout. Il s'en est rencontré jusque dans les cavernes, avec les débris les plus anciens de l'industrie humaine dans nos contrées. Le musée de Sèvres possède un fragment venant du département de Vaucluse, qui indique un diamètre de 4^m,25 et environ une hauteur d'homme. En Auvergne, on en a trouvé qui indiquent une taille encore supérieure. Enfin, en 1838, près de Gap, on a découvert d'un seul coup quatorze jarres du même genre, d'une hauteur de 2^m,30. En Italie et en Sicile, il n'est

pas rare d'en rencontrer de 2 mètres; ou en a même trouvé de cette même taille sur le territoire de Carthage, qui, d'après les inscriptions, remontent au second siècle avant notre ère. On conçoit que ces vases se soient d'autant mieux conservés que l'usage était de les enterrer pour y mettre le vin ou l'huile qu'ils étaient destinés à contenir; quelquefois même ils servaient de citernes.

Ces vases ne se font point sur le tour, et par conséquent leur fabrication a pu précéder l'invention de cet appareil si ingénieux. Aussi en voit-on jusque chez les peuples sauvages. Daniell, dans son Voyage en Afrique, a donné tous les renseignements désirables sur la manière dont on les construit chez les Hottentots; et nous avons sans doute là un exemple de ce qui a eu lieu à cet égard chez les autres peuples dans la plus haute antiquité. C'est aux femmes que ce travail est confié, et elles élèvent ces jarres jusqu'à 2^m,50 de hauteur. Ce sont des constructions qui ne sont pas moindres que celles des huttes. On les fait simplement sécher au soleil, et on y enferme le grain après les avoir élevés sur un pied de bois pour empêcher l'humidité du sol d'y pénétrer. Au Brésil on

(1) Voy., sur la manufacture de Sèvres, 1839, p. 89.

en trouve d'à peu près analogues, mais en poterie cuite, qui ont servi pour les sépultures des anciens chefs du pays ; et sur les bords de l'Ohio on a déterré des fragments qui indiquent des vases d'une capacité au moins égale. Enfin, en Asie, près de Cakbesh, on en fabrique qui ont jusqu'à 3 mètr. de haut sur 2 de diamètre. Ce que nous avons dit des Hottentots montre assez qu'il n'y a là aucune difficulté sérieuse.

En France, nous avons plusieurs usines dans lesquelles on fabrique de ces grandes jarres ou cuiviers ; mais les habitudes de la population n'en demandent cependant nulle part d'aussi gigantesques que ceux que nous venons d'indiquer. Dans les départements de la Haute-Vienne, de l'Allier et du Puy-de-Dôme, on s'en sert en guise de baquets pour la lessive, et l'on se contente généralement de leur donner 4 mètr. de diamètre et environ 4 mètr. de hauteur. Nos départements de l'Ouest et du Midi fournissent également à la consommation locale des produits du même genre. On les fabrique d'une manière beaucoup plus régulière que ne le font les Hottentots observés par Daniell ; mais au fond le procédé est toujours le même. La base du vase une fois posée, on établit par-dessus un premier bourrelet de terre circulaire en forme de boudin, sur celui-ci un second d'un diamètre un peu plus grand, et ainsi de suite jusqu'à l'entier achèvement. On unit ensuite tous ces bourrelets ensemble, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à l'aide de la main. On laisse sécher, puis on enfourne et l'on soutient le feu pendant douze heures.

En Italie, surtout en Toscane, on fabrique de ces jarres qui ont jusqu'à 3 mètres de diamètre. On les nomme *cziro* dans le Siennois et *oreto* dans les environs de Florence. On s'en sert pour conserver le vin et l'huile. Mais c'est en Espagne que les grands vases ont aujourd'hui le plus de faveur. On les nomme *tinajas*, et on les fabrique dans diverses provinces, mais surtout dans le royaume de Valence. Le musée de Sèvres en possède une de 3^m,8 de hauteur sur 1^m,6 de diamètre. Elle est d'une contenance de 4 197 litres ; mais il s'en faut qu'elle soit de la plus forte taille. On en possède à Grenade qui servent de citernes et dont la contenance est double de celle-ci. C'est évidemment la tradition des amphores antiques qui s'est ainsi conservée, et le procédé de fabrication n'a peut-être que fort peu varié depuis l'époque des Romains. Il paraît que le nom de *tinajas* a été introduit par les Maures, et que le nom latin d'*amphora* s'était conservé dans les usages du pays jusqu'au treizième siècle. Le poids de ces pièces énormes n'est guère que de 200 kilogr., et leur prix n'est pas trop considérable, car il n'est que d'un franc par arrobe, c'est-à-dire par douze litres et demi de contenance. Un vase comme celui de Sèvres ne vaut donc qu'environ 300 francs, ce qui est vraiment peu pour une pièce si gigantesque.

Dans la gravure qui précède cet article, nous avons fait réunir quelques-unes des plus curieuses pièces de ce genre, tant antiques que modernes, qui aient été réunies par M. Brongniat dans la magnifique collection de Sèvres, sur laquelle nous aurons encore plus d'une fois à revenir.

UN TRIOMPHE A ROME.

Il n'est pas inutile de rapporter quel fut le triomphe d'Aurélien, dit l'Histoire Auguste, car il fut des plus beaux.

A ce triomphe, l'on vit trois chars royaux : celui d'Odenat qui était garni d'or, d'argent et de pierreries ; un autre char tout aussi beau dont le roi de Perse avait fait présent à Aurélien ; et un troisième que Zénobie avait fait faire pour son entrée à Rome, en quoi elle ne fut pas trompée, car elle y entra effectivement sur ce char, mais vaincue et captive. Aurélien lui-même était dans un char traîné par quatre cerfs ; c'était un présent du roi des Goths. Aurélien entra ainsi au Capitole et immola les quatre cerfs à Jupiter.

Il était précédé par vingt éléphants et deux cents animaux sauvages apprivoisés de Libye et de Palestine : Aurélien en fit tout de suite présent à divers particuliers pour que le fisc ne fût pas grevé par leur entretien. Il y avait de plus quatre tigres, des girafes, des élans, et d'autres animaux pareils, et de plus huit cents paires de gladiateurs et les captifs des nations barbares.

Puis on voyait les Blemyes, les Axumites, les Arabes heureux, les Bactriens, les Ibères, les Sarrasins et les Perses, qui tous portaient des présents divers.

Puis venaient les captifs Goths, Alains, Roxolans, Sarmates, Francs, Suèves, Vandales, Germains, les mains liées derrière le dos, et avec eux les Palmyréens et les Égyptiens rebelles.

On conduisit aussi à ce triomphe dix femmes que l'on avait prises en habits d'homme ; elles combattaient parmi les Goths : l'écriveau que l'on portait devant elles disait qu'elles étaient de la race des Amazones ; car on portait des écriveaux devant chaque nation. Il y avait eu beaucoup de ces femmes-là de tuées.

Puis venait Tetricus revêtu d'une chlamyde écarlate ; sa tunique était jaune, et ses braies étaient à la manière des Gaulois. Il avait avec lui son fils qu'il avait nommé empereur dans les Gaules.

Puis venait Zénobie elle-même, chargée de pierreries et de chaînes d'or que l'on soutenait autour d'elle.

Puis venaient les couronnes d'or de chaque ville, chargées de titres éminents, puis le peuple romain, les drapeaux des collèges et des forts, les chevaliers cuirassés, les richesses royales, l'armée, le sénat. Il était un peu triste de voir les sénateurs à la suite d'un triomphe ; mais ils ajoutaient beaucoup à sa pompe. Enfin Aurélien n'arriva qu'à neuf heures au Capitole et bien tard au palais.

Les jours suivants on donna au peuple des jeux scéniques et du cirque, des chasses, des combats de gladiateurs et des naumachies.

LARMES SILENCIEUSES.

Tu te lèves le matin, tu t'en vas dans la vallée ; de tout côté s'étend un beau ciel d'un azur limpide.

Tu ne sais pas que, pendant que tu dormais, les nuages qui viennent de disparaître ont versé sur la terre une pluie abondante.

Hélas ! combien de pauvres êtres qui le matin montrent un visage tranquille et qui toute la nuit ont pleuré !

J. KOERNER.

MÉMOIRES DE GIBBON.

Suite.—Voy. p. 151, 197, 201.

La seule personne en Angleterre que j'eusse une véritable impatience de revoir était ma tante Porten, cette tendre surveillante de mes premières années. Je courus avec empressement vers sa maison, et la soirée y fut employée à des effusions de joie et de confiance. Ce n'était pas sans un peu de crainte et une sorte d'effroi que je voyais approcher le moment d'être en présence de mon père. Mon enfance, pour dire la vérité, avait été négligée à la maison ; la sévérité de ses regards et de ses paroles à notre dernière séparation était encore présente à ma mémoire, et je ne pouvais me faire aucune notion exacte de son caractère, ni de l'accueil qu'il me réservait. Mais ils furent l'un et l'autre beaucoup plus agréables que je ne pouvais l'espérer. Il me reçut en homme et en ami. Dès notre première entrevue, toute contrainte entre nous fut bannie, et depuis, nous avons toujours vécu ensemble dans les termes de la même aisance et d'une politesse égale. Il applaudit au succès de mon éducation ; chacune de ses paroles et de ses actions était une expression du plus cordial attachement ; et notre vie se serait passée sans nuages,

si son économie eût été proportionnée à sa fortune, ou sa fortune à ses désirs. Pendant mon absence, il avait pris pour seconde femme Miss Dorothee Patton, qui m'avait été présentée sous le jour le plus défavorable. Je considérais ce second mariage comme un effet de son mécontentement, et j'étais disposé à haïr la rivale de ma mère. Mais toutes ces idées se trouvèrent bientôt être autant de chimères, et le monstre prétendu était en réalité une femme aimable et de mérite. Je ne pus pas, dès la première vue, ne pas lui trouver du jugement, des connaissances et des formes de conversation agréables. Après quelque réserve de ma part, la confiance et l'amitié devinrent réciproques; et madame Gibbon n'ayant point d'enfant, nous adoptâmes plus aisément les noms tendres et les sentiments de mère et de fils. J'eus une liberté entière de m'en rapporter à mon goût ou à ma raison pour le choix du séjour, de la société et des amusements; mes courses n'étaient bornées que par les limites de notre île et celles de la dépense que je pouvais faire. Quelques faibles efforts furent faits pour me procurer une place de secrétaire d'ambassade, et je n'étais pas éloigné d'un projet qui m'aurait ramené sur le continent. Madame Gibbon, non sans quelque apparence de raison, m'exhorta à prendre un appartement au Temple, et à consacrer mon loisir à l'étude des lois. Je ne saurais me repentir d'avoir négligé son avis. Sans l'aiguillon de la nécessité, peu d'hommes ont le courage de se jeter à travers les épines et les buissons de ce sombre labyrinthe. La nature ne m'a pas doué de cette éloquence sûre et hardie, qui commande au tumulte du barreau; et je me serais probablement éloigné des travaux littéraires, sans obtenir la réputation, ni m'élever à la fortune de l'avocat qui réussit. Je n'avais pas besoin d'appeler à mon aide la régularité des devoirs d'une profession. Chacun de mes jours, chaque heure, étaient agréablement remplis, et je n'ai jamais connu, comme un si grand nombre de mes compatriotes, l'ennui d'une vie oisive.

Des deux années qui s'écoulèrent entre mon retour en Angleterre, et mon entrée dans la milice du Hampshire, je passai environ neuf mois à Londres, et le reste à la campagne. Il y a dans une capitale des ressources et des plaisirs accessibles à tout le monde. Elle est elle-même un spectacle étonnant et perpétuel pour un œil curieux; et tous les goûts, tous les sens, peuvent se satisfaire par la variété des objets qui s'offrent dans sa vaste étendue. Toutefois je me trouvai comme étranger au milieu de cette ville immense et inconnue; à mon entrée dans la vie, je fus réduit à quelques tristes parties de famille, et à quelques relations éparses, qui n'étaient point celles que j'aurais choisies de moi-même. Les amis de mon père dont je tirai le plus d'utilité furent les Mallet. M. Mallet a un nom parmi les poètes anglais. Je fus introduit par son moyen chez lady Hervey, que son âge et ses infirmités retenaient chez elle. Ses dîners étaient choisis; le soir, sa maison était ouverte à la meilleure compagnie des deux sexes et de toute nation; et la préférence qu'elle donnait aux manières, à la langue, à la littérature françaises, ne m'était point désagréable; mais mes progrès dans les sociétés anglaises étaient laissés en général à mes seuls efforts; et ils étaient faibles et lents. Je n'ai point reçu de la nature, ni de l'art, les heureux dons de confiance et d'institution qui ouvrent les portes et les cœurs; et il ne serait pas raisonnable de me plaindre des conséquences naturelles d'une enfance malade, d'une éducation étrangère, et d'un caractère réservé. Pendant que les carrosses roulaient sur le pavé de Bond-Street (1), j'ai passé bien des soirées solitaires dans ma chambre avec mes livres. Un soupir vers Lausanne interrompait quelquefois mes études; et à l'approche du printemps je renonçais sans regret au bruit et au mouvement vague de la foule sans société et de la dissipation sans plaisirs. Dans chacune des vingt-cinq années de mon séjour à

Londres, la perspective s'éclaircit peu à peu; et ce tableau défavorable appartient plus particulièrement aux premiers temps qui suivirent mon retour de Suisse.

La résidence de mon père en Hampshire, où, parmi un grand nombre d'heures rapidement écoulées, j'en ai passé quelques-unes bien longues, était Buriton, près de Petersfield, à un mille de la route de Portsmouth, et à la distance facile de cinquante-huit milles de Londres. Une vieille habitation en ruines avait été convertie en une maison commode et moderne; et si elle n'offrait rien à la curiosité des étrangers, elle laissait peu de chose à désirer à ceux qui l'habitaient. La place n'était pas heureusement choisie, à l'extrémité du village et au pied de la colline; mais l'aspect des terrains adjacents était gai et varié; les hauteurs dominaient sur une belle perspective; et la longue suite de bois suspendus en vue de la maison n'aurait pu être embellie davantage peut-être par la dépense et par l'art. Mon père cultivait tout son bien par lui-même, et tenait en outre quelque chose de plus à ferme. Profits et pertes compensés, cette terre suffisait à son aisance. Son produit fournissait à l'entretien de nombre de gens et de chevaux, que le mélange des ouvriers et des domestiques de campagne augmentait encore. Dans l'intervalle des travaux, l'attelage favori, une couple de beaux chevaux bien assortis, était mis au carrosse. L'économie de la maison était réglée par le goût et la prudence de madame Gibbon. Elle tirait vanité de l'élégance des dîners d'occasion qu'elle donnait. Ainsi je passai tout à coup de la sale avarice de madame Pavilliard, à l'abondance journalière et à la propreté d'une table anglaise. Comme mon séjour à Buriton était toujours volontaire, l'accueil et les adieux étaient également agréables; mais les plaisirs ordinaires de la campagne n'étaient pas les miens dans cette retraite. Jamais mon père ne put me communiquer ses connaissances et son goût pour les soins ruraux. Jamais je ne tenais un fusil; rarement je montais à cheval; et un banc à l'ombre, où me relenaient longtemps les plaisirs solitaires de la lecture ou de la méditation, était le but ordinaire et le terme peu distant de mes promenades philosophiques. J'occupais à la maison un appartement agréable et spacieux; la bibliothèque attenante fut bientôt regardée comme mon domaine particulier; et je puis dire avec vérité que je n'étais jamais moins seul, que quand j'étais laissé à moi-même. Ma seule plainte, et je la retenais pieusement, naissait d'une gêne obligeante mise à la libre disposition de mon temps. Mais l'habitude de me lever de bonne heure mettait toujours en sûreté une portion sacrée de la journée; et une studieuse industrie dérobaient et mettait à profit tous les moments épars qu'elle savait saisir. Cependant les heures de famille du déjeuner, du dîner, du thé et du souper, étaient exactes et longues. Après le déjeuner, madame Gibbon comptait sur ma société dans son cabinet de toilette; après le thé, mon père la réclamait pour la conversation et la lecture des papiers nouvelles; et au milieu d'un travail intéressant, on me faisait souvent descendre pour recevoir la visite de quelques voisins désœuvrés. Leurs dîners et leurs visites exigeaient une fâcheuse réciprocité; et je redoutais en particulier les temps de pleine lune, destinés d'ordinaire à nos excursions les plus éloignées.

En recevant mon premier quartier, j'en appliquai la plus grande portion à mes besoins en livres. Je ne puis oublier la satisfaction avec laquelle j'échangai un billet de banque de vingt livres pour vingt volumes des Mémoires de l'Académie des inscriptions; et il n'aurait pas été facile de se procurer par un autre emploi de la même somme un fonds si étendu et si durable de plaisirs intellectuels. Dans le temps où je fréquentais le plus assidument cette école de littérature ancienne, voici comment j'exprimais mon sentiment sur cette collection savante et variée qui, depuis 1759, a doublé en volumes, mais non pas en mérite: « Une de ces sociétés qui ont mieux immortalisé Louis XIV qu'une ambition souvent pernicieuse aux hommes, commençait déjà ces recher-

(1) Rue qui est à Londres ce que la rue Saint-Honoré est à Paris.

ches qui réunissent la justesse de l'esprit, l'aménité et l'érudition ; où l'on voit tant de découvertes, et quelquefois ce qui ne cède qu'à peine aux découvertes, une *ignorance* modeste et savante (1). » *La suite à une autre livraison.*

LA CASCADE DE TERNI.

En 1662, Salvator Rosa écrivait à son ami Ricciardi : « J'ai vu à Terni la fameuse cascade du *Vellino*, rivière qui se forme dans les montagnes au-dessus de Rieti. C'est une chose épouvantable de voir un fleuve qui se précipite dans

un abîme d'un demi-mille de hauteur, et dont l'écume et la vapeur remontent de même en se nuançant de mille couleurs. »

En 1817, lord Byron écrivait à Murray : « J'ai visité deux fois la chute de Terni *qui surpasse tout !* »

Salvator Rosa et Byron se connaissaient en beautés de la nature imposantes et sauvages. Ils avaient vu tous deux les paysages les plus majestueux et les plus terribles : le peintre dans les Calabres, le poète dans l'Écosse et les Alpes. Ils en avaient vu de plus sublimes encore dans leur imagination. La cascade de Terni cependant les frappa d'admiration : c'est en effet l'une des plus belles chutes d'eau, non de l'Italie



Le village de Papigno, près de la cascade. — Dessin de Bellel.

seulement, mais de toute l'Europe. Les cascades de Tivoli, dirigées avec art, tombant avec peu de bruit et de peu de hauteur dans un charmant vallon, décoré de temples et de villas, invitent l'âme à une douce rêverie et les sens à un heureux repos : c'est Horace et Catulle qu'elles conseillent de lire. Devant la cascade de Terni l'émotion est tumultueuse, énergique, profonde. Le fleuve du Vellino se jette tout entier, et d'une hauteur de plus de mille mètres, sur des rochers, au milieu d'une végétation riche, puissante, mais sauvage. De l'abîme où il s'est précipité et qu'il creuse éternellement, le fleuve rebondit avec un mugissement terrible qui agite tous les arbres suspendus aux flancs du roc, remonte en jets écumeux, en nuages de poussière, se co-

lore en arcs-en-ciel flexibles qui se croisent en tout sens, rejaille çà et là par bonds furieux sur les fragments de granit humides et tremblants, et court avec rapidité se former un cours longtemps troublé dans une vallée agreste et demi-déserte. Ce fut, dit-on, Curius Dentatus qui, en l'an de Rome 671, détourna le Vellino pour garantir de ses débordements le territoire de Rieti, et par un canal le conduisit vers ce bord abrupte du mont de Marmora, à peu près comme on menait les condamnés à la Roche Tarpéienne. On donne indifféremment à la cascade les noms de Vellino, de Marmora et de Terni. C'est ordinairement de Terni que partent les voyageurs pour aller la visiter. On peut choisir entre deux routes : l'une passe au-dessus du petit village de Papigno, et serpente jusqu'aux sommets de Marmora ; en suivant l'autre, qui se perd sous les ombrages dans la vallée, on voit la

(1) Ce passage est tiré de l'Essai sur la littérature, ouvrage composé en français par Gibbon.

cascade de bas en haut, et ce spectacle est assurément le plus saisissant. On aurait besoin d'être seul pour jouir de cette scène majestueuse ; mais il est impossible d'y rencontrer la solitude. La pauvre population des environs de Terni s'est fait de la cascade une source d'impôts sur les

curieux. Un hôtelier de Terni a seul le droit de conduire en cabriolet ou en char-à-bancs les voyageurs à la cascade. Malheur au vetturino, malheur à l'habitant qui oserait violer ce privilège signé du pape ! D'autre part, c'est se faire mal considérer que vouloir franchir à pied les quelques



Cascade de Terni ou du Vellino. — Dessin de Bellel.

milles qui séparent la ville du Marmora. En route, de jeunes guides s'empressent autour de vous ; aucun refus ne les arrête, ils vous suivent gratis. Bientôt se présentent tour à tour un mendiant trainant un âne dont il veut vous faire, bon gré mal gré, une monture dans les petits sentiers ards,

une jeune fille avec un panier de fruits, un rustre avec des pétrifications. Près de la cascade, un idiot écarte les branches d'une main, et de l'autre demande son salaire ; un vieillard a émondé un petit espace dont il a fait une plateforme dans l'intérêt des voyageurs : c'est de là que le point

de vue est le plus beau, et il l'exploite. Généreux ou non, l'on ne peut rentrer à la ville qu'escorté de dix à vingt malheureux qui ne perdent l'espoir que lorsque vous avez franchi la porte de l'hôtel; mais il faudrait avoir le cœur plus dur que les rochers du Marmora pour leur tenir rancune à ce dernier moment. Quelques baiocchi leur font jeter des cris de joie. Après tout, les leur refuser, c'était injustice : leur cascade, c'est leur monument; et s'ils ne l'entourent point d'une barrière on ne la voit pas, comme un tableau, d'un rideau vert, ce n'est point leur faute : ils le feraient si ce n'était chose impossible.

GANG-ROLL.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 205, 210, 218, 242, 262.

Le brouillard qui avait jusqu'alors voilé les flots venait de se déchirer, et, aussi loin que le regard pouvait s'étendre, on n'apercevait que des vaisseaux normands dont les proues laitonnées brillaient au soleil, et sur les mâts desquels se montrait le corbeau noir aux ailes déployées. Le peu de largeur de la baie les avait obligés à rompre leur ordre habituel, et, au lieu de s'avancer de front, ils formaient trois flottes distinctes qui se suivaient à de courts intervalles. Celle qui marchait la première pour sonder les passes n'était composée que de hulks pontés aux deux extrémités, et dont le milieu, recouvert d'une simple voile de cuir, était destiné au butin et aux esclaves. Au second rang venaient les Clas groupés trois à trois, afin d'offrir plus de résistance dans le combat, et au mât desquels se balançaient les stal-niars, espèce de béliers dont ils frappaient les vaisseaux ennemis. Ils étaient conduits par la traîne du roi de mer Torféas; enfin la troisième flotte comprenait les Snekers, de quarante rames, à la tête desquels se distinguait le Drakar amiral, dont les flancs garnis d'airain étaient surmontés d'une double rangée de boucliers dorés, destinés à garantir les rostras. A la poupe et à la proue armées d'un double éperon, se dressaient des kastals crénelés que remplissaient des soldats habiles à lancer des flèches et les vases de cendre ou de chaux pilée. Sur la voile de cuir avaient été dessinées en or et en azur les principales expéditions du fils d'Holdis.

Galoudek reconnut cette voile célèbre par tant de ruines.

— Dieu nous sauve ! c'est Roll le Marcheur qui arrive, s'écria-t-il.

— Non, dit Popa, car il est arrivé depuis hier, maclieri ; il est près de vous.

— Quo ! le roi de mer que j'ai reçu ?...

— Est le fils d'Holdis lui-même ; mais les Bretons de la Domnonée n'ont désormais rien à craindre de lui ; ils peuvent attendre avec confiance.

Cependant Gang-Roll avait donné des ordres à ceux de ses compagnons qui étaient descendus vers la baie. Les navires venaient d'aborder. On vit les Vikings s'élançant sur le rivage avec un tumulte qui n'avait rien de menaçant, et bientôt la hauteur fut couverte de Normands dont les armes brillaient au soleil, et parmi lesquels se faisaient entendre les harpes des Sealdes ; mais quand tous furent réunis sur le penchant de la colline, Gaunga, qui s'était tenu jusqu'alors immobile et dans l'attitude de la méditation, releva la tête. Il promena les yeux sur la foule qui l'entourait, leva la main, et tous firent silence.

— Que mes Kœmpes ouvrent l'oreille, dit-il d'une voix forte, car je tiens aujourd'hui dans mes mains, pour chacun d'eux, une double destinée, et je viens leur demander de choisir. Le fils d'Holdis, ils le savent, n'est point un homme sans expérience. Depuis que son souffle a pu faire retentir une corne marine, il a eu pour patrie un bois flottant ; il a vidé la coupe sur toutes les mers ; mais celui qui est sage ne re-

commence point la route toujours parcourue. Quand le bœuf est abattu et dépecé, l'homme du Westfold s'assoit près du foyer en buvant l'hydromel. Qui nous empêche de suivre son exemple ? La mousse marine a alourdi les flancs de nos Drakars ; comme nous, ils demandent à reposer sur le rivage ; Roll a cherché assez longtemps l'endroit où il abriterait sa vieillesse ; le Marcheur veut enfin s'arrêter, et il a choisi une patrie.

Ici il fut interrompu par une rumeur de surprise ; les casques des Vikings s'agitaient, comme les cimes des arbres au premier souffle de la tempête ; mille clameurs et mille questions se croisaient à la fois, mais toutes avaient le même but et demandaient le nom de cette patrie.

— Vous la connaissez, reprit Roll ; c'est une noble terre arrosée de plus de ruisseaux que votre corps n'a de veines pour lui donner la vie. Là, comme en Islande, le beurre et le lait découlent de chaque brin d'herbe ; le blé blanc y pousse sa tête couverte d'épis comme un homme trop chargé, et la mer, notre aieule, chante aux pieds des falaises. Tel est le royaume que le prince des Franks nous abandonne, et où chaque Viking aura désormais un domaine immuable.

Les voix des Normands l'arrêtèrent de nouveau ; mais cette fois, plus tumultueuses ; toutes éclataient en bruyantes exclamations de remerciements ou de blâme, de dépit ou de joie. Les uns appelaient Gaunga-Roll leur roi et leur père, d'autres s'écriaient qu'après avoir commencé mieux qu'Harold, il finissait plus mal que lui. Le Marcheur reprit en dominant le bruit de sa voix formidable :

— Que les Vikings ne crient point tous à la fois comme les oiseaux de mer après la tempête ; Gaunga-Roll n'impose à personne sa volonté ; mais s'il en est parmi vous qui se rappellent le toit sous lequel ils sont nés, les champs où ils ont gardé les troupeaux, les foyers où les jeunes filles leur apprenaient les chants des ancêtres, à ceux-là, j'offre des maisons de pierre, des prairies, des troupeaux, et des femmes qui seront les mères de leurs fils. Quant aux Vikings que le génie de Griffon (1) appelle sur les eaux vertes, ils ont les routes libres devant eux ; Torféas les attend au rivage ; il a relevé les ancres de sa traîne et tourné sa proue vers l'Océan ; qu'ils partent à sa suite, tandis que ceux qui n'ont plus rien à chercher sur la route des Cygnes enterreront leurs armes comme moi.

Gaunga avait, en effet, tiré son épée dont il enfonça la pointe dans la lande. Il y eut d'abord parmi les Vikings une sorte d'hésitation ; les regards se portaient alternativement vers les vaisseaux de Torféas, qui faisaient leurs préparatifs de départ vers la *Ker* armoricaine ; mais les images d'ordre, de joie et d'abondance qu'offrait cette dernière l'emportaient aux yeux du plus grand nombre. Gaunga allait d'ailleurs de l'un à l'autre, encourageant, promettant, ordonnant selon le caractère ou l'importance de l'interlocuteur. Pour lui commençait déjà le rôle de seigneur suzerain ; mais ses paroles étaient facilement écoutées. La plupart de ses Kœmpes venaient planter leurs épées près de la sienne, et, au bout d'une heure, le sommet de la colline étincelait tout entier sous cette moisson d'acier.

Mark, ravi d'une pieuse joie, s'était mis à genoux, et remerciait Dieu avec ferveur de ce changement.

— Découvre ton front, mon fils, dit-il au maclieri ; la Trinité a eu pitié des hommes ; les douleurs du père ont amolli ce cœur païen ; maintenant il croit, il aime, il espère ; l'esprit de Dieu est en lui. Près de chacune de ces épées enfoncées dans la bruyère, je crois voir une mère qui a retrouvé son fils, un fils qui n'aura point à pleurer son père, une veuve qui gardera son mari. En enterrant la guerre, le Marcheur vient d'enterrer les sept péchés capitaux.

Cependant ceux des Vikings qui s'étaient séparés de Gang-

(1) Célèbre constructeur de navires dont l'esprit présidait aux courses aventureuses des Normands.

Roll pour continuer à écumer les mers, venaient de quitter leur mouillage. En tête de la petite escadre, composée seulement d'une trentaine de navires, s'avancait la trane de Torfœas, servie par quarante rameurs qui frappaient les flots en cadence. Le roi de mer courait sur les rames en mouvement, et lançait jusqu'au haut du mât des javelots qu'il ressaisissait dans leur chute. Un jeune garçon, debout sur la proue, le suivait des yeux avec admiration.

— Sur mon âme ! je ne me trompe pas ! s'écria Galoudek ; c'est Andgrim qui s'enfuit avec le démon du Nord.

— Il n'aura pu résister aux appels de la liberté, lit observer Mark.

— Aussi ne suis-je point surpris qu'il ait voulu nous fuir, répliqua le mactern ; mais comment a-t-il pu abandonner la petite pastoure ?

L'étonnement du chef breton n'était point sans cause : partagé entre l'entraînement de la race, la puissance du passé, l'espoir de l'indépendance et la seule image d'Aourken, le jeune captif avait longtemps hésité ; mais Aourken était absente et les autres attirements se trouvaient là pressants, irrésistibles. Il s'approcha du navire sans savoir encore ce qu'il devait faire ; l'ordre de pousser au large fut donné, et il s'élança instinctivement sur la trane qui mettait à la voile.

Mais Aourken l'aperçut tout à coup, jeta un cri et courut vers le bord du promontoire. L'idée d'une séparation volontaire ne pouvait lui venir ; elle crut que les Vikings emmenaient Andgrim de force, et se mit à les supplier dans la langue norse que ce dernier lui avait apprise. Le navire, qui n'avait point encore pris la brise, filait doucement le long des rescifs, et elle le suivait en courant sur la dune, séparée seulement de lui par un étroit espace. Sa voix, entrecoupée par la course, retentissait parmi le grondement des flots suppliante et éplorée ; elle en appelait tour à tour aux dieux du Nord qu'Andgrim lui avait fait connaître, et à tous les saints du paradis chrétien. Elle se tordait les mains, elle faisait succéder les reproches aux prières et les menaces aux reproches. Le jeune Normand ne pouvait entendre, mais il lui suffisait de voir pour comprendre l'erreur d'Aourken et son désespoir. Il devint pâle, sembla hésiter et se pencha involontairement sur les bords de la trane ; mais celle-ci venait d'atteindre la pointe de la falaise ; la haute voile qui reçut plus librement la rafale s'arrondit, et Péperon commença à sillonner les flots en s'éloignant du rivage. Aourken, qui était arrivée à l'extrémité de la dune, tomba à genoux en étendant ses mains jointes vers la mer ! Andgrim vit le geste, et son âme en reçut une secousse suprême. Sautant sur la tête de bronze du dragon qui ornait la trane, il regarda vers le rivage et crut y voir, à côté d'Aourken, tous les souvenirs de ces trois dernières années qui lui tendaient les bras en gémissant. L'orgueil sauvage qui gonflait son cœur tomba subitement, ses yeux se remplirent de larmes ; il répondit par un cri au cri de la jeune fille, et s'élançant d'un bond au milieu des vagues, il nagea vers le pied du promontoire, où Aourken le reçut dans ses bras.

L'abbé du grand Val, qui avait suivi tous les mouvements de cette scène avec un intérêt visible, se tourna alors vers Galoudek.

— Voici le symbole de l'avenir, dit-il en montrant Aourken et Andgrim qui s'avancèrent en se tenant par la main ; les païens seront retenus et adoucis par l'amour des chrétiennes, et de deux races ennemies Dieu fera une seule race. Laissez la mer remporter avec son écume les vicieux, les méchants et les insensés ; dans la moisson la plus belle le vent ne doit-il pas enlever quelques tourbillons de poussière et d'ivraie ? Mais le bon grain reste, et c'est lui qui germera pour l'avenir.

Puis allant à Gang-Roll qu'entouraient les chefs normands, le moine lui parla une dernière fois de ce que le Dieu des chrétiens avait déjà fait pour lui, de ce qu'il ferait encore. Aidé par Popa qui lui servait d'interprète, il développa rapi-

dement les principes de la religion du Golgotha. Sa voix était douce quoique élevée, son front couronné d'une sérénité suprême semblait rayonner. Les Vikings écoutaient la tête baissée. Sa parole ressemblait à l'air attiédi du printemps que l'on ne sent point pendant qu'on le respire, mais qui éveille au fond de notre poitrine je ne sais quelle joie confuse. Quand il s'arrêta, il y eut un long silence dans cette foule ; les cœurs étaient ouverts, et les esprits s'efforçaient de comprendre. Enfin Gang-Roll regarda le saint avec une expression de respect qu'aucun de ses Kœmpes n'avait encore vue sur son visage, et, étendant la main comme pour un serment :

— Nos oreilles ont entendu, homme de Dieu, dit-il, et nos âmes ont compris. D'ici à un an, je promets de revêtir la robe blanche du baptême, et voici ce que je donne à ton abbaye pour gage de mon engagement.

Il retira le cercle d'or qu'il portait au bras gauche, et le jeta aux pieds de Mark. Les principaux Vikings, entraînés par son exemple, répétèrent la même promesse en donnant le même gage, et quand ils eurent achevé, les bracelets formaient un monceau qui dépassait le front du moine de la hauteur d'une épée franque.

Quelques heures après, les navires mirent à la voile. Ils s'ébranlèrent d'abord lentement et avec une certaine confusion. Les rothras poussaient des cris joyeux, les ponts étaient couverts de Kœmpes qui vidaient leurs cornes d'hydromel, et les ordres du pilote se croisaient dans l'air ; mais tout à coup le Drakar royal glissa comme un immense serpent marin entre la triple ligne de vaisseaux, et vint, en tête, prendre son rang. L'étendard de l'agneau flottait à gauche, au lieu de celui du dragon (1), et, au haut du mât, à la place du corbeau symbolique qu'il, les ailes étendues et le bec entr'ouvert, semblait autrefois s'élançer sur sa proie, s'élevait maintenant le soc poudreux d'une charrue !

Au moment où le Drakar rasa le cap sur lequel les Bretons se trouvaient réunis, un rayon du soleil couchant l'éclaira tout entier. Près de la poupe, un homme se tenait debout et sans armes, la main droite appuyée sur l'épaule d'une femme qui berçait dans ses bras un enfant ! C'était Gang-Roll, le démon du Westfôrd, qui cinglait vers la Neustrie avec Will et Popa pour jeter les fondements du duché de Normandie !

— Ceux qui veulent imposer aux peuples une domination injuste craignent les hommes éclairés comme les malfaiteurs craignent les réverbères.

ENTRÉE DU PORT DE TOULON

(Département du Var).

En quelques heures on passe de Marseille à Toulon. Le contraste est frappant : à l'activité, au mouvement du premier port marchand de la Méditerranée, qui sont un peu ceux d'une fourmière, succèdent l'activité et le mouvement non moins grands, mais plus réglés et plus calmes, d'un port militaire autour duquel se dressent les immenses établissements d'un des grands arsenaux maritimes de l'État.

Des points de reconnaissance remarquables signalent de loin les approches de Toulon : à gauche, le promontoire Sicié avec ses roches abruptes et ses crêtes sourcilleuses ; à droite, le mont Sepet, qui en est séparé par une dépression profonde que remplit un isthme de sable, et à travers laquelle on aperçoit la ville dans l'éloignement ; enfin le sommet du Coudon.

Derrière le Sepet s'étend la grande rade. On passe de la grande rade dans la petite, où est Toulon, par un détroit resserré entre deux pointes avancées qui montent à leurs

(1) L'étendard du dragon annonçait la guerre, celui de l'agneau annonçait la paix.

extrémités, celle de droite une énorme construction dite la Grosse-Tour, celle de gauche le fort de l'Éguillette.

Évitons avec soin les basses qui environnent la Grosse-Tour, et marchons droit devant nous; la ville est là. Ces cales couvertes que vous voyez à droite sont celles du Mourillon, où l'on conserve les bois de construction, et qui sont isolées entre la mer et un canal appelé la rivière des Amoureux ou l'Égoutier. Sur le terrain bas qui leur fait suite s'élève toute une nouvelle ville marchande.

Nous voici devant le port marchand, dont notre gravure représente l'entrée; sur la gauche se trouve le port militaire ou la nouvelle darse, dont on ne voit rien ici.

Après être entrés nous tournons à gauche. — Voici le *Muiron*, ce navire qui ramena Napoléon d'Égypte, et auquel on a donné par honneur la permission de pourrir là, dans un coin; puis un ponton peuplé de forçats, et dont le toit noir se dessine au-dessus des murs blancs de la jetée; enfin les grands bâtiments à vapeur qui transportent les troupes en Algérie. Tout cela est renfermé dans l'angle sud-ouest du port, sur les deux côtés duquel se développent les longs bâtiments du bagne.

Le passage qui se présente ensuite est celui par lequel les vaisseaux du port militaire passent dans le port marchand; sur la rive gauche sont les hangars à triple voûte où l'on construit les embarcations et les canots; à droite, des chantiers, et vis-à-vis du quai de ces chantiers, les petits bateaux à vapeur; un pont volant sert à communiquer d'une rive à l'autre.

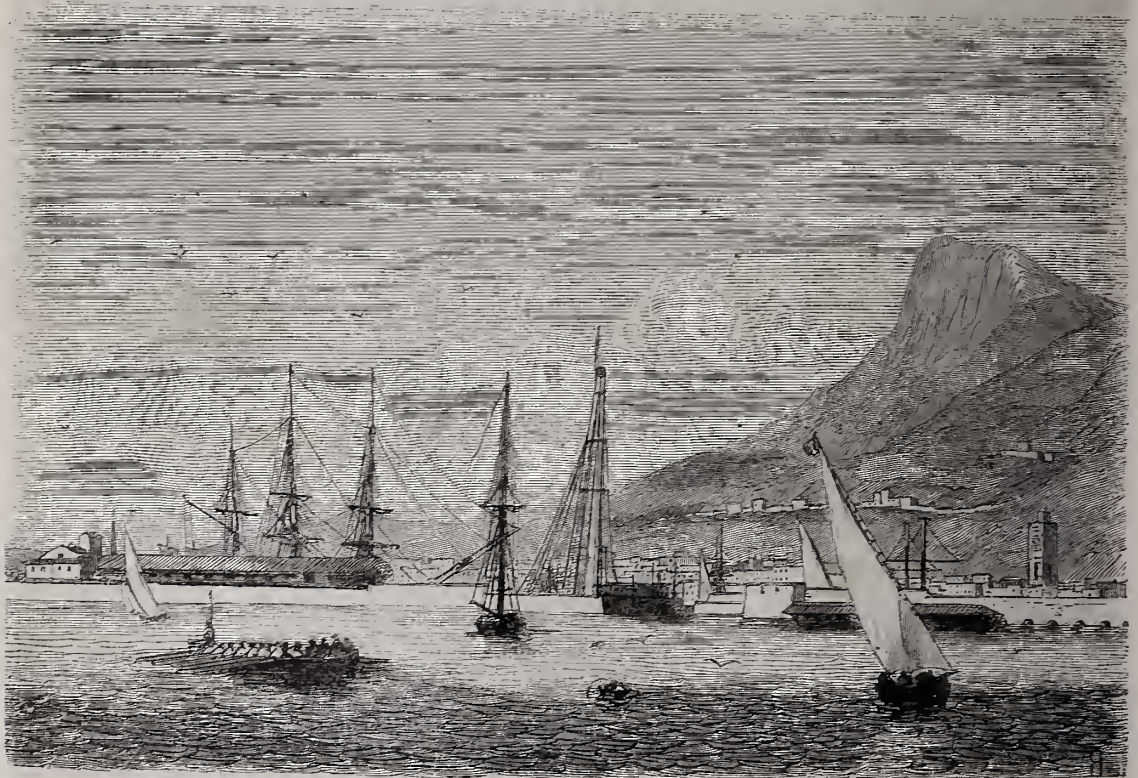
Le port décrit ici un autre angle auquel va faire suite le beau quai le long duquel la ville se développe sur une étendue de 500 mètres.

Dans l'angle même est la consigne où l'on vient purger sa quarantaine; à quelque distance, le bâtiment où l'on met aux arrêts les matelots tapageurs; puis le bateau-poste de Corse, près du grand débarcadère central, au delà duquel sont mouillés, bout à quai, les bâtiments marchands qui offrent sans cesse une forêt de mâts.

Longeons maintenant le côté oriental du port pour revenir à notre point de départ, l'entrée. Nous aurons à tourner plusieurs fois, car, pour donner plus d'emplacement au bassin, l'enceinte décrit plusieurs circonvolutions. En portant du quai les regards vers le sud-est, on aperçoit, à un millier de mètres dans cette direction, le fort Lamalgue, dont les coteaux donnent des vins renommés, et sur les terrains bas de l'espace intermédiaire plusieurs bassins et la nouvelle ville marchande, née depuis la conquête de l'Algérie.

Enfin, à l'entrée du port se dresse la machine à mâter (1847, p. 289).

Le clocher que l'on remarque à droite de l'entrée est celui de l'église Saint-Louis, et au-dessus se dresse le mont Faron, dont les redoutables fortifications se tiennent suspendues dans les airs comme autant de tonnerres. En haut de ce sommet si aigu, si difficile à gravir, est une citerne immense où l'on mettrait presque une frégate à flot, et qui sert à l'approvisionnement d'un fort capable de contenir



Vue du port de Toulon, prise de la petite rade.

3 000 hommes. Les pentes inférieures de la montagne offrent çà et là d'autres fortifications qui achèvent de rendre la ville inattaquable, et quantité de bastides ou maisons de plaisance au milieu d'une riche végétation.

Quant au port militaire, nous n'en dirons que peu de mots. On y remarque surtout les chantiers de construction, les forges, la mâture, la corderie, la voilerie, les magasins et l'arsenal maritime, un des plus beaux de l'Europe. Dans les chantiers sont deux cales couvertes, dont les immenses

toitures, de 250 pieds de long sur 60 de large, sont destinées à abriter du soleil brûlant de l'été et des intempéries des saisons les vaisseaux de premier rang qu'on y construit.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE PAYSAGE.



Dessin de Marvy, d'après Turner.

Qui de nous, dans une heure de silencieuse rêverie, où l'on se soustrait aux rumeurs du monde, aux agitations de la cité, qui de nous n'a souvent arrêté ses pensées sur quelque scène champêtre reproduite par la mémoire, ou enfantée par l'imagination ? Qui de nous ne s'est fait à lui-même son paysage, cadre idéal de la vie, cadre mobile et variable selon les diverses circonstances de notre destinée, et les diverses

situations de notre esprit ou de notre cœur ? Quel que soit notre état de fortune, notre absorption dans les soucis matériels, ou le rêve souvent plus tenace, plus impérieux de l'ambition, nous n'échappons point à l'influence de la nature extérieure, de cette nature qui nous environne de toutes parts, qui, dans ses éternelles harmonies, sans cesse frappe notre oreille, attire nos regards, et de temps à autre

nous saisit par l'émouvant souvenir des naïves émotions de notre enfance et des vives joies de notre jeunesse. Nous y revenons après nous en être imprudemment écartés, et nous y revenons comme à un refuge paisible, après les fatigues d'un voyage aventureux, comme au sanctuaire où brille perpétuellement dans tout son éclat le feu sacré dont la flamme vacille et s'affaiblit souvent en nous. Cette nature qui nous entoure, Dieu nous l'a donnée comme un enseignement et une consolation, comme une mère et une amie. Elle est liée à l'existence de l'homme, elle en reproduit l'image dans le cours des saisons, elle berce l'enfant au milieu de ses fleurs, elle assoupit sous ses verts ombrages les ardentes passions de l'âge mûr, elle ouvre dans son sein un dernier gîte au vieillard. Nous vivons avec elle. A tout instant, nous sommes rameux vers elle par un attrait instinctif, ou par une irrésistible impulsion. Alors, nous nous créons au sein de ses inépuisables richesses un asile coordonné d'après nos sensations. L'idéal, pour les uns, c'est la maison blanche de Rousseau avec ses contrevents veris, pour d'autres un des lacs argentés de Wordsworth : tantôt nous soupçons après l'île solitaire, l'île ignorée et libre de Thomas More, tantôt après les vastes steppes chantées par les poètes russes; dans nos jours de tristesse, nous songeons aux sombres défilés de Salvator Rosa, dans nos jours heureux aux splendeurs de l'Orient.

Sans sortir des épaisses murailles qui composent notre demeure, nous nous en allons sur les ailes de la fantaisie à travers l'immense espace, cherchant et admirant tour à tour les plus riantes ou les plus grandes images; ici la mer aux flots d'azur et d'émeraude; là les austères forêts du nord, ou les palmiers avec leurs grappes de fruits savoureux mûris par un ardent soleil, ou les cimes des montagnes couvertes de glaces éternelles. Si un seul de ces tableaux ne suffit point aux caprices de notre imagination nous pouvons sans de grands efforts y trouver un complément, allier les beautés distinctives d'une contrée à celles d'une autre contrée, la montagne rocailleuse à la vallée féconde, et l'œuvre de l'industrie humaine à la nature primitive.

Notre gravure représente une de ces compositions de paysage où l'artiste s'applique à réunir sur un même point, et dans un harmonieux ensemble, des images étudiées en différents lieux; d'un côté la montagne escarpée portant à sa cime, comme un nid de condor, une forteresse, une ville inaccessible, puis un pont immense dont les arches colossales traversent toute l'étendue d'un lac; de l'autre côté ce lac tranquille doré par un lumineux rayon de soleil, sillonné par de légères embarcations, ombragé par des arbres majestueux, puis la colline solitaire, traversée par deux frais courants, puis le gazon touffu, les plantes abondantes où les vaches s'enfoncent jusqu'au poitrail, où les pâtres causent mollement assis l'un à côté de l'autre.

Qu'on ne cherche point dans une des régions du globe cette scène peinte par Turner, elle n'existe nulle part. C'est une œuvre d'imagination inspirée par différentes œuvres réelles, une strophe de l'Arioste, une page des contes de l'Orient. Que la poésie, a dit un des maîtres de l'antiquité, soit comme la peinture! Cette fois, la peinture et la poésie sont réunies. L'œuvre de Turner, quoique l'on puisse lui reprocher la mollesse et le vague du dessin, attache les regards et parle à la pensée.

COLONIES DE DÉPORTATION.

Un officier de la marine française, M. le capitaine Rigodit, a publié, en 1839, à Toulon, une brochure qui a pour titre : *De la nécessité d'une colonie de déportation et de quelques localités propres à son établissement*. Nous empruntons à ce travail, peu connu, quelques passages qui nous

paraissent de nature à intéresser nos lecteurs, ne fût-ce que sous le rapport de l'étude géographique. L'auteur a soin d'annoncer que le choix des lieux qu'il décrit a été restreint par l'impossibilité de former des établissements près des terres déjà colonisées par les Européens, et par la nécessité de trouver réunies les conditions de salubrité, de fertilité du sol et d'isolement qui puisse empêcher les évasions.

ILES MALOUINES OU FALKLANDS.

Cet archipel, situé à l'est du détroit de Magellan, est composé d'un grand nombre d'îles de diverses grandeurs partagées en deux groupes par le canal de San-Carlos. Deux d'entre elles sont considérables, Solédad et Falkland. Comme toute la côte orientale de Patagonie, les Malouines manquent de bois, mais à quelques pieds de profondeur, on trouve partout une tourbe excellente, qui, desséchée avant d'être employée, donne un feu aussi ardent que le charbon de terre. Lors de la découverte par des Malouins, il n'y avait aucun quadrupède sur ces îles : les bœufs, chevaux, pores et lapins importés par les Français et les Espagnols s'y sont depuis considérablement multipliés à l'état sauvage. Au contraire les amphibiens, qui étaient extrêmement nombreux, y ont été à peu près détruits par les pêcheurs anglais et américains.

On y trouve beaucoup d'oiseaux qui, par eux-mêmes ou par leurs œufs, fournissent un aliment précieux aux navigateurs : les végétaux qui y croissent spontanément offrent un rafraîchissement recherché pour la guérison du scorbut.

Le pays est partout arrosé de petites rivières : le gibier et le poisson y sont abondants.

En 1764, Bougainville, commandant une expédition composée de la frégate *l'Aigle* et la corvette *le Sphinx*, aborda aux Malouines dans la baie située à l'est de Solédad, et en prit solennellement possession au nom du roi de France, y bâtit un fort et y établit une colonie composée de deux familles Canadiennes, d'ouvriers de toute espèce, et en la quittant, la laissa pourvue de vivres pour deux ans. En 1766, Bougainville, dans un second voyage, y apporta de nouveaux colons et des approvisionnements. Il trouva la colonie dans l'état le plus satisfaisant, M. de Nerville, qui y commandait, a écrit les détails suivants,

« Notre agriculture donne toute espérance : toutes les plantes potagères ont réussi ; à l'égard du blé, il a produit de beaux épis, mais quant à la forme seulement : il n'est point venu de grains. Nos terres demandent à être plus longtemps travaillées et même améliorées avec de bon fumier. Ce que nous avons de bestiaux ne suffit que pour des essais ; quatre de nos génisses et trois chevaux sont toujours en plein champ ; nous n'avons pu réussir à les rattraper, mais leur humeur vagabonde nous fait connaître un des grands avantages du pays : c'est que les bestiaux peuvent y rester en toute saison, jour et nuit aux champs, et qu'ils y trouvent pâture et litier.

» L'hiver que nous avons passé ici n'a point été rigoureux : jamais assez de neige pour convrir la boucle des souliers, de glace pour soutenir une pierre grosse comme le poing, et si ce n'eût été la pluie qui passait à travers nos couvertures, comme un crible, nous aurions fait très-peu de feu. »

Ces heureux commencements pouvaient faire espérer un avenir prospère pour notre colonie naissante à laquelle Bougainville consacrait ses soins et sa fortune, lorsque l'Espagne inquiète de notre voisinage, réclama cet archipel comme annexe de la vice-royauté de Buenos-Ayres. Des négociations eurent lieu, et en 1767, à la suite d'un traité, notre établissement de Solédad fut remis à cette puissance qui plus tard l'abandonna.

Nous avons pris possession de Solédad en 1764 : Byron prit possession de Falkland pour l'Angleterre en 1765 ; mais cette puissance ayant refusé de restituer cette île, comme nous avons fait de Solédad, le vice-roi de Buenos-Ayres

en fit enlever les Anglais et détruisit leur établissement.

Une guerre générale faillit être le résultat de cette violence, et pour l'éviter, il fut convenu entre les deux couronnes que les établissements détruits seraient relevés et que l'Angleterre serait remise en possession de Falkland, mais qu'ensuite elle l'abandonnerait.

L'Angleterre n'a donc plus aucun droit sur ces îles, et peut-être même l'Espagne est-elle dans le même cas : néanmoins en 1820, la république de Buenos-Ayres, se croyant subrogée aux droits de l'Espagne, en fit prendre possession par la frégate *l'Héroïne*, et avec son autorisation, un Français suivi d'un certain nombre de Gauchos était venu s'y établir, lorsque vers 1832, l'Angleterre fit occuper notre ancien établissement de Solédad par un lieutenant de vaisseau et quelques soldats. Le Français, se prétendant lésé, protesta contre cette usurpation et se rendit à Buenos-Ayres pour obtenir justice, tandis que les Gauchos se constituèrent en état d'hostilité contre le poste anglais.

Dans cet état de choses, le gouvernement jugera s'il doit entamer des négociations avec les États qui prétendent à la souveraineté des Malouines, ou si, reprenant les droits abandonnés par l'Espagne, il fera occuper telle partie de cet immense archipel jugée convenable à une colonie de déportation.

PORT-FAMINE.

Ce port, situé à 40 lieues à l'ouest du cap des Vierges, dans le détroit de Magellan, après le passage du second goulet, est le lieu qu'avait choisi Sarmiento, en 1581, pour y fonder la colonie de Philippesville, au moyen de laquelle l'Espagne prétendait interdire aux autres nations le passage dans la mer du Sud.

Quatre bastions y furent érigés et armés pour protéger la ville où 400 colons furent laissés ; mais trop occupés ailleurs, les Espagnols négligèrent cet établissement avant qu'il pût se suffire à lui-même ; la dissension se mit parmi les colons, et en 1587, quand Cavendish y parut, un seul homme y restait.

L'issue malheureuse de cette tentative pour coloniser cette extrémité de l'Amérique ne me paraît pas un motif suffisant pour faire renoncer à un nouvel essai dans un lieu sain, boisé et arrosé, où, suivant les divers navigateurs qui y ont relâché, la nature au printemps est parée de tous les dons précurseurs de la fécondité, où la chasse et surtout la pêche donnent les produits les plus abondants.

Byron, dans son voyage autour du monde en 1764, en parle dans les termes suivants :

« La rivière Sedger qui se jette à la mer au Port-Famine offre un aspect aussi agréable qu'il est possible d'en concevoir à l'imagination la plus riante et la plus féconde. Les sinuosités de son cours sont agréablement diversifiées : on aperçoit de chaque côté un bosquet d'arbres superbes qui penchent leurs têtes élevées sur la rivière, et forment un agréable ombrage. Les chants variés d'une foule d'oiseaux et les parfums des fleurs qui embellissent ses bords, semblent se réunir pour enchanter tous les sens du voyageur. Telle est cette délicieuse contrée dont les beautés ne sont connues que par un très-petit nombre de sauvages, tandis qu'elles feraient le charme des hommes du goût le plus délicat. Parmi les arbres, il y en a d'un diamètre de trois pieds et demi ; le bois près du rivage s'étend tout le long des collines, mais les montagnes qui sont un peu plus loin dans l'intérieur, s'élèvent beaucoup plus haut, et leurs sommets déchirés et stériles sont toujours couverts de neige. »

Plus loin il ajoute : « Nous commençâmes l'année 1765 au Port-Famine, où nous jouîmes de tous les agréments que nous avions droit d'attendre : nous avions du poisson, de l'eau et du bois en abondance. »

Tel paraît être en effet Port-Famine en été, d'après les

récits de Cavendish, de Weddell et du capitaine King ; mais par 54° latitude australe à un été de quelques mois paralysé déjà dans ses effets par les nombreux coups de vent du Sud au Nord-Ouest accompagnés de déluges de pluie et de grêle, succède un hiver long et rigoureux.

Ce n'est donc qu'après un essai de colonisation sur une petite échelle, qu'en cas de succès, on pourrait procéder à un établissement définitif ; néanmoins les Guanacos de cette partie de l'Amérique et les chevaux des Patagons trouvant dans les pâturages qui croissent spontanément sur ce sol fertile une nourriture abondante, on ne peut douter de la possibilité de recueillir en été un fourrage suffisant pour la nourriture des animaux domestiques durant la saison froide : la colonie obtiendra donc presque sans travail, eau, bois, fourrage et pêche abondante : les essais à faire montreront ce que la culture des céréales et des légumes peut ajouter aux productions spontanées du sol, et si les récoltes à attendre suffiront aux besoins de la colonie et à ses échanges.

Une dernière considération paraît devoir être présentée en faveur d'un essai de colonisation à Port-Famine, c'est que là, du moins, l'espace est incontesté et sans limite ; les Patagons qui fréquentent les côtes du détroit en été n'y ont aucune prétention ; ils ne s'approchent guère des Européens que pour en obtenir des vivres, et leur état misérable ne serait pas un encouragement à la désertion.

COTE OCCIDENTALE DE PATAGONIE.

Cette côte diffère essentiellement de la côte correspondante de la Patagonie orientale : au lieu de terrains bas, imprégnés de salpêtre et de sel, où la végétation est réduite à quelques chétives plantes, on trouve ici un sol montagneux, accidenté, arrosé et couvert de bois superbes. Le littoral est entrecoupé de golfes profonds et de canaux qui séparent du continent des îles considérables. Les ports y sont nombreux et offrent des abris sûrs aux vaisseaux de tout rang. Malheureusement ces avantages sont compensés : le climat y est froid et humide ; les vents du S.-O. au N.-O., qui y règnent presque constamment, soufflent avec une violence qui en rend l'approche dangereuse, et amènent avec eux une rapide succession de pluie, de grêle et de rafales qui en éloignent les navires n'ayant d'ailleurs aucun motif pour approcher une côte où il n'y a pas d'établissements et où la grande pêche est rarement avantageuse.

Néanmoins il semble impossible qu'un pays situé entre des parallèles correspondants à ceux dans lesquels la France est renfermée, et où l'on trouve un pays arrosé et une superbe végétation, se refuse aux diverses cultures qui chez nous font vivre l'agriculteur.

Les renseignements manquant pour résoudre complètement cette question, ce n'est qu'en allant sur cette côte faire une exploration de ses ressources qu'on en obtiendra une entière solution. Dans ce cas, les lieux préférables seraient les suivants :

Port Henry. — Ce port est situé à la côte septentrionale de l'île Madre-de-Dios, à une lieue du cap Très-Puntas. L'accès en est facile, et au fond du havre se trouve une véritable darse où un navire peut entreprendre toute espèce de réparation ; l'eau, le bois sont abondants près d'une plage de sable. Latitude sud, 50° 02' ; longitude occidentale, 77° 35'.

Santa Barbara. — Ce port situé, à la côte nord de l'île Campana, a deux entrées séparées par une île. Il offre un excellent abri, et le petit brassage de ses abords en rend l'accès facile. L'eau et le bois y sont abondants. Latitude sud, 48° ; longitude occidentale, 77° 50'.

Port Otteaway. — Ce port, situé à la côte méridionale de l'île Très-Montès, s'enfonce à 5 milles dans l'ouest de Holloway-Sound : l'entrée en est facile ; c'est un des meilleurs havres de la Patagonie occidentale, où l'on trouve

comme dans les précédents de l'eau et des bois superbes. Latitude sud, 46° 50' ; longitude occidentale, 77° 40'.

La suite à une autre livraison.

HUDIBRAS.

Fin. — Voy. p. 57, 244.

Un des charmes du roman de Cervantes est sans contredit cette amitié naïve, honnête, constante, qui unit si intimement don Quichotte et Sancho. Le cœur sourit à la sollicitude grave et paternelle du maître, au dévouement plaintif mais obstiné du pauvre écuyer. On les aime de toujours s'aimer. Cervantes devait être aussi bon qu'il était sensé. On a dit que l'esprit nuit à la bonté : on peut dire avec autant de raison que la bonté sert à l'esprit ; en s'alliant à lui elle ajoute à sa force et étend sa portée. Cervantes amuse le monde en-

tier ; Butler n'est apprécié que d'un seul peuple : sa verve est enfielée : aucun de ses personnages n'inspire la moindre sympathie. Son but n'était que de rendre ridicules et haïssables les deux sectes que personnifient ses deux héros : c'est, eu somme, un plaisir assez maussade que le spectacle des discordes entre les méchants et les sots.

Jusqu'au septième chant, Hudibras et Ralpho, quoique discutant sans cesse avec aigreur, ont du moins continué à marcher côte à côte et à partager les mêmes périls ; mais leur aventure chez le sorcier les sépare. Ralpho, qui le premier a fui de l'antré de Sidrophel, n'en est point sorti les mains nettes ; il a mis à profit le tumulte du combat pour emplir ses poches de *gimeracks*, *whims* et *jiggumbobs* (1). Aussi n'a-t-il nulle envie d'obéir à son maître et d'aller éveiller l'attention du constable. D'ailleurs il se souvient amèrement des coups de fouet que le chevalier voulait lui imposer par procuration, et, pour se venger, il va droit au châ-



Aventure nocturne du chevalier dans un château. — D'après Hogarth.

teau de la douairière où il raconte à la dame les ruses et les coquinerie d'Hudibras.

De son côté, le chevalier se prend à songer qu'un constable ignorant pourrait bien ne point estimer à leur juste valeur ses glorieux exploits chez l'astrologue, et il lui paraît prudent de laisser son écuyer se tirer seul de ce mauvais pas. Il trouve donc plus opportun d'aller au château demander à la dame la récompense promise de cette flagellation qu'il ne s'est point donnée.

Avvertie par l'écuyer, la dame reçoit le chevalier avec une courtoisie ironique. Elle écoute avec patience ses hableries, ses faux serments, et lorsqu'il a épuisé tous les mensonges que lui inspire son imagination drôlatique, elle le confond en lui racontant de point en point toutes ses véritables pensées et actions depuis le jour où il s'est séparé d'elle. Tandis que, dans son trouble et sa stupéfaction, le malencontreux chevalier cherche quelque moyen de mieux tromper la belle, on entend un grand bruit de gens qui frappent violemment à la porte : ce sont des valets de la dame déguisés en lutins. Hudibras pâlit, fuit, se cache sous une table ; les lutins le

poursuivent, le découvrent et le battent. Le pauvre chevalier demande grâce ; la bande diabolique lui crie de ses voix formidables qu'il ne sortira de ses griffes qu'après une confession générale et complète de ses péchés. Hudibras ne se fait point prier longtemps ; il avoue ses supercheries, ses parjures ; il convient qu'il n'aime de la dame que sa dot ; son projet était de s'approprier le château et le reste, puis d'abandonner la châtelaine en lui faisant quelque petite pension alimentaire. Les lutins lui font ensuite subir un interrogatoire sur les articles de la foi que sa secte professe, et Butler, en composant les réponses d'Hudibras, se donne la partie belle pour mettre à nu l'hypocrisie et la perversité des presbytériens.

(1) Voici les vers anglais

« Of gimeracks, whims and jiggumbobs. »

Mot à mot : « de mauvaises pièces mécaniques, de petites choses bizarres et de babioles. »

Il faudrait prononcer ce singulier vers à peu près ainsi :

« Ov djim'kraks, houimes an'd dijg'eume-bobs. »

Un des lutins donne le signal du départ, et dit à Hudibras :

— Je suis content de tes propos,
Et veux bien épargner tes os.
Machiavel, homme de tête,
Auprès de vous n'est qu'une bête;
Sa finesse est bien au-dessous
De ce qui semble saint chez vous.

A ces mots, lutin et lumière
Disparurent, laissant derrière
Hudibras dans l'obscurité,
D'une odeur de soufre empesté.

Hudibras reste immobile, à bout d'esprit comme de courage. Il entend une voix qui semble celle de sa conscience et qui lui dit des vérités fort peu agréables. C'est sans doute encore un esprit ; mais celui-ci est compatissant ; il relève dans l'ombre le chevalier, l'emporte, lui fait traverser une fenêtre, le pose sur son cheval et galope avec lui.

Cet esprit n'est autre que Ralpho. Au lever du jour, Hudibras le reconnaît. Après une longue explication, le chevalier et l'écuyer se pardonnent mutuellement leurs fautes et se concertent sur les moyens de prendre une revanche éclatante sur leurs ennemis. Hudibras s'arrête à la pensée, que lui suggère Ralpho, d'aller remettre ses intérêts entre les mains d'un homme de loi. Vient alors la description d'un avocat, type infâme dont Butler se complait à dépeindre, dans leurs nuances les plus fines, toutes les intrigues et les roueries. L'avocat conseille à Hudibras de faire pendre le sorcier et d'intenter un procès à la dame ; mais il faudrait tirer de la veuve quelque écriture qu'il fût possible de produire en justice comme promesse de mariage. Hudibras adresse une longue épître ridicule à la dame, qui lui répond par une épître moqueuse. Ces deux lettres, qu'il serait difficile d'analyser, ne sont suivies d'aucun récit : le poème est inachevé. Un chant entier, qui est le huitième dans les édi-



11 février 1660. — D'après Hogarth.

tions anglaises, et le neuvième ou dernier dans l'édition accompagnée de la déplorable traduction que nous avons citée, est consacré à une longue digression satirique sur la politique et l'histoire des presbytériens et des indépendants. Butler introduit le lecteur dans une assemblée puritaine où l'on vient annoncer que le peuple s'est soulevé et brûle les parlementaires ou les pend en effigie. Les membres de l'assemblée, saisis d'effroi, s'apprêtent à prendre la fuite : c'est le sujet de la dernière gravure d'Hogarth que nous avons reproduite.

ORIGINE DE L'HOMME ET DE LA TRAITE DES NÈGRES,

D'APRÈS LES AMAKOUA, PEUPLE DE L'AFRIQUE
ORIENTALE (1).

« Au commencement, le bon Dieu *Mouloukou* fit deux trous ronds dans la terre ; de l'un il sortit un homme, de l'autre une femme. Puis il fit deux autres trous d'où sortirent

(1) Extrait de E. de Froberville.

un singe et une guenon, auxquels il assigna les forêts et les lieux stériles pour séjour. A l'homme et à la femme, le bon Dieu donna la terre cultivable, une pioche, une hache, une marmite, une assiette et du millet. Il leur dit de piocher la terre, d'y semer le millet, de se construire une maison et d'y faire cuire leur nourriture. L'homme et sa compagne, au lieu d'obéir au bon Dieu, mangent cru le millet, cassent l'assiette, répandent des ordures dans la marmite, jettent au loin leurs outils et vont chercher un abri dans les bois. Dieu, voyant cela, appelle le singe et la guenon, leur donne les mêmes outils et les mêmes ustensiles, et leur ordonne de travailler. Ceux-ci piochent et plantent, se bâtissent une maison, cuisent et mangent le millet, nettoient et rangent l'assiette et la marmite. Alors Dieu fut content. Il coupa la queue qu'il avait mise au singe et à la guenon, et l'attacha à l'homme et à la femme. Puis il dit aux premiers : — Soyez hommes ; aux seconds : — Soyez singes. »

On voit que, d'après cette tradition, la déchéance de l'homme est une punition non-seulement de la désobéissance, mais encore de la paresse.

Voici, suivant le même peuple, quelle fut l'origine de la traite.

« Il y a bien longtemps, le fond de la mer qui sépare aujourd'hui la terre des noirs de celle des blancs, était un pays d'une fertilité merveilleuse : on l'appelait *Kassipi*. Une année y fut particulièrement si abondante en grains, que les habitants, dont les magasins étaient pleins jusqu'au comble, en sablerent leurs chemins au lieu d'en faire présent aux peuples voisins qui éprouvaient alors une affreuse disette. Mouloukou, le bon Dieu, fut irrité de cette méchante indifférence : « Malheur sur vous ! » dit-il aux habitants de *Kassipi* ; et cette malédiction ne tarda pas à s'accomplir. La terre devint stérile ; mais cette nation ne devint pas meilleure. Les diables prirent possession du pays ; le cœur des habitants s'endurcit davantage, et ils firent cause commune avec les démons. La mer envahit leur territoire, mais les mauvais esprits les aidèrent à gagner le rivage d'Afrique où ils furent bien reçus des Indigènes, parce qu'ils étaient intelligents et industrieux. Alors Mouloukou dit : « Ces gens sont

incorrigibles, et les peuples qui les ont accueillis sont stupides. Je détourne mes yeux de cette race de méchants et de fous. » C'est depuis cette époque que les Africains se vendent les uns les autres, et que les navires des blancs viennent les enlever. Cependant, comme les diables vivent toujours au fond de la mer dans le pays de *Kassipi*, et qu'ils soulèvent des tempêtes terribles, le passage est dangereux pour les navires, et il est d'usage de les apaiser en jetant à l'eau un sac d'argent ou l'esclave le mieux fait et le mieux vêtu de la cargaison. »

PRODUCTION ET VALEURS RELATIVES

DE L'OR ET DE L'ARGENT A DIFFÉRENTES ÉPOQUES (1).

La quantité de métaux précieux que les divers pays livrent annuellement à l'industrie peut être évaluée de la manière suivante :

	ARGENT.		OR.		VALEUR TOTALE par contrée.
	POIDS.	VALEUR.	POIDS.	VALEUR.	
	kilogr.	fr.	kilogr.	fr.	
Amérique	614 641	136 180 000	14 934	51 431 000	87 611 000
Europe	120 000	26 667 000	1 300	4 478 000	31 145 000
Russie	20 720	4 604 000	22 564	77 520 000	82 324 000
Afrique	"	"	4 000	13 778 000	13 778 000
Archipel de la Sonde	"	"	4 700	16 189 000	16 189 000
Divers	20 000	4 444 000	1 000	3 444 000	7 888 000
Totaux	775 361	172 195 000	48 498	167 043 000	339 238 000

Ainsi on produit aujourd'hui 1 kilogramme d'or pour 16 d'argent, ou 1 franc en or pour 1 franc 3 centimes en argent.

Cette égalité de valeur dans la production de l'or et dans celle de l'argent est un fait remarquable qui ne s'était pas vu depuis le milieu du seizième siècle.

La chaîne des Andes d'un côté, et les vastes alluvions de la Russie asiatique de l'autre, sont les deux principales sources des métaux précieux. Dans la production générale, l'Amérique fournit les 79 centièmes de l'argent, et la Russie les 47 centièmes de l'or.

Divers pays producteurs d'or et d'argent ne sont pas comptés dans l'évaluation précédente. Il est probable que la Chine, le Japon et l'Asie méridionale, déduction faite des îles de la Sonde et de la Turquie d'Asie, dont on a tenu compte dans le tableau ci-dessus, produisent environ 875 000 kilogr. d'argent et 55 700 kilogr. d'or, valant, au taux de la monnaie française, 494 millions et demi et 192 millions. Ainsi il y aurait 1 kilogr. d'or contre un peu moins de 16 kilogr. d'argent, ou 1 franc en or contre 1 franc 1 cent. en argent, et l'extraction des deux métaux réunis approcherait de 400 millions.

On calcule qu'il y a en Europe une masse d'espèces monétaires d'environ 8 milliards, qui se renouvelle perpétuellement, et dans laquelle on puise sans cesse pour les besoins des arts. Sur ces 8 milliards, la France en possède au moins 3 ; mais nous devons nous affliger plutôt que nous réjouir de cette richesse apparente, qui est atténuée par une faible circulation, et dont, par conséquent, une partie notable est perdue pour la société. C'est une déplorable habitude, encore trop répandue chez nous, que celle de thésauriser et d'enfouir des espèces métalliques. Il est hors de doute que sur nos 3 milliards d'espèces, une moitié au moins pourrait être consacrée successivement à l'amélioration du sol et de l'industrie et au développement du commerce extérieur, et qu'il en résulterait dans le revenu annuel une augmentation qui,

évaluée modérément à raison de 5 à 6 pour 100 du capital employé, ne serait pas de moins de 75 à 90 millions.

L'Angleterre, pour une population peu inférieure à la nôtre et pour une quantité de transactions commerciales beaucoup plus considérable, n'a guère qu'un milliard de numéraire. Les États-Unis, avec une population fort éparsée, circonstance qui oblige à multiplier le signe représentatif des valeurs, n'avaient pas, en écus, plus d'un demi-milliard en 1835, alors qu'ils étaient en grande prospérité. Rien n'est donc moins sage que de conserver une aussi grande partie de la richesse mobilière de la France sous une forme sujette à la dépréciation.

Les matières vieilles ou neuves qui sont fondues pour la fabrication des bijoux et de tous les ustensiles d'or et d'argent, pour le seul usage de l'Europe et de l'Amérique du Nord, montent à plus de 150 millions de francs.

Suivant M. Mac Culloch, le frottement (ou altération par le frottement) et les pertes monétaires dues aux naufrages et aux accidents montent à 1 pour 100 de la valeur totale des monnaies. Ces pertes seraient donc, par an, de 80 millions pour l'Europe seulement, et de 30 millions pour la France ; chiffres bien difficiles à admettre. Si l'on part de cette hypothèse, on trouve qu'un milliard frappé au commencement d'un siècle ne présenterait plus à la fin que 366 millions, après deux siècles 134, et qu'après cinq cents ans il serait réduit à la somme insignifiante de 6 600 000 fr. Une déperdition moitié moindre que celle qu'indique M. Mac Culloch, soit $\frac{1}{200}$ par an, réduit un milliard à 605 millions au bout d'un siècle, à 366 millions au bout de deux siècles, à 81 millions après cinq cents ans, et à 6 600 000 fr. après mille ans. Enfin, en admettant le frottement de $\frac{1}{300}$, adopté par M. Jacob dans son ouvrage intitulé *Précious metals*, en écartant même, ainsi qu'il

(1) Cet article est extrait d'un travail intéressant publié dans la Revue des deux mondes par M. Michel Chevalier, sous le titre : *Des mines d'argent et d'or du nouveau monde.*

Pa fait, toute autre cause de disparition, on trouverait qu'un milliard est réduit après un siècle à 755 millions, après cinq cents ans à 240 millions, après mille ans à 60 millions. Ainsi, avec le frai de $\frac{1}{200}$, une masse de numéraire qui serait montée à 5 milliards sous Constantin, et que le produit des mines ne serait pas venu entretenir, n'aurait plus été que de 300 millions à l'époque de Philippe le Bel.

C'est ce qui explique en partie comment les métaux précieux étaient devenus très-rares en Europe à l'époque de la découverte de l'Amérique, après avoir été en assez grande abondance autour de la capitale de l'Empire romain. L'or et l'argent accumulés par les rois de Perse seuls, et qui plus tard, après diverses phases, passèrent dans les coffres de l'Empire et de ses principaux personnages, montaient à près de 2 milliards, suivant M. Dureau de La Malle. Dans la Grèce même, du temps de Démosthènes, l'or et l'argent, par rapport aux denrées de première nécessité, ne valaient plus que le cinquième de ce qu'ils avaient représenté sous Solon. Toutes ces richesses concentrées dans l'Empire diminuèrent successivement à mesure que la décadence se manifesta. Les tributs payés aux Barbares n'étaient plus compensés par des conquêtes et des captures nouvelles; les mines devinrent moins productives et finirent même par n'être plus exploitées; les invasions déterminèrent l'enfouissement de quantités considérables de métaux précieux; plus tard, le commerce avec les pays à épices et à parfums exigea des exportations d'espèces métalliques; les croisades aussi causèrent des exportations assez fortes dont il ne resta rien. Toutes ces causes agissant dans le même sens que le frai, on doit évaluer à 800 ou 900 millions tout au plus les espèces qui existaient en Europe à la fin du quinzième siècle.

C'est une erreur généralement répandue que de croire que la découverte de l'Amérique changea subitement cet état de choses. Les dépouilles des Aztèques et des Incas étaient insuffisantes pour produire rien qui ressemblât à une révolution dans la valeur comparée des denrées et des métaux précieux. Tout l'or que les Pizarre et les Almagro enlevèrent aux temples du Soleil ne faisait qu'une somme de 20 millions de francs, moins de 6 000 kilogrammes. En supposant que ce fût tout en or (il y avait environ un septième de la valeur en argent), c'était une masse du tiers seulement d'un mètre cube. Tout le butin fait à Mexico après le siège mémorable soutenu contre Cortez se réduisait, suivant l'estimation de Bernal Diaz, presque double de celle de Cortez lui-même, à 1 125 kilogrammes, aux deux tiers d'un hectolitre en volume. Ce ne fut qu'au milieu du seizième siècle que la découverte des mines d'argent du Potosi amena l'abondance de l'argent qu'on avait jusqu'alors espérée sans l'obtenir. Dès ce moment les prix de toutes choses furent bouleversés: l'hectolitre de blé, qui s'acquerrait moyennant 14 à 18 grammes d'argent, en exigea presque immédiatement 40, et puis successivement 50 et 60; actuellement, et depuis près d'un demi-siècle, il en vaut environ 90, terme moyen.

Les valeurs respectives de l'or et de l'argent varient beaucoup suivant les temps et les pays, et dépendent de la proportion relative de ces deux métaux. Le petit résumé suivant va permettre d'en juger.

En Grèce, avant les expéditions d'Alexandre, la valeur de l'or était à peu près de douze à treize fois celle de l'argent, à égalité de poids, ou, en abrégé, ce rapport était de 12 ou 13. Après les conquêtes de ce prince, qui firent sortir de l'Asie d'immenses trésors jusque-là enfouis dans l'épargne des princes, le rapport devint 10. C'était ce rapport qui prévalait en Asie, et qui existait encore en Europe au moment de la découverte de l'Amérique. Pendant le siècle qui s'écoula après la découverte, il oscilla entre 10,7 et 12. Dans les deux derniers siècles, il a flotté, tout en s'élevant dans son mouvement général, entre 14 et 16. Depuis plusieurs années, il se tient constamment entre 15 et demi et 15 trois quarts.

Au Japon, qui est le pays où l'or abonde le plus relativement à l'argent, le rapport est de 8 ou de 9. En Chine, au contraire, ce rapport, qui n'était que de 12 ou 13 au commencement du siècle, s'est élevé successivement jusqu'à 17, plus haut que chez nous.

La proportion habituelle d'argent qu'on rencontre dans un poids déterminé de minéral mexicain, n'est pas aussi élevée qu'on le croit généralement. Les minerais maigres de la Saxe et de la Hongrie, qui renferment de trois à quatre millièmes et demi d'argent, sont moins pauvres que la moyenne des minerais mexicains ou péruviens; la différence est souvent de plus de moitié. Certaines mines du vieux continent ont offert des blocs d'argent natif aussi beaux que tout ce que le nouveau pourrait en citer. Celles de Kongsberg en Norvège, de Schneeberg en Saxe, celle de Sainte-Marie-aux-Mines en France, abandonnées pourtant, ont donné des masses d'argent natif du poids de 30 kilogrammes, qu'on chercherait vainement, dit M. de Humboldt, dans les mines les plus riches du nouveau monde. Mais, par la puissance de leurs filons, les mines mexicaines ou péruviennes ont une supériorité extraordinaire.

La production totale de l'Amérique, depuis la découverte, peut être évaluée à 36 milliards 600 millions, dont 26 milliards 700 millions en argent et 9 milliards 900 millions en or; en poids elle est de 120 169 000 kilogr. d'argent, de 2 877 600 kilogr. d'or. Tout l'argent formerait un volume de 11 477 mètres cubes, ou une sphère dont le rayon aurait 14 mètres, et qui, placée à côté de la colonne Vendôme, n'atteindrait qu'aux deux tiers de la hauteur. L'or, dont le volume n'est que de 149 mètres cubes, et dont on avait dit, entre autres fables, que la seule rançon de l'Inca Atahualpa avait comblé un temple, ne remplirait même pas à moitié une chambre de 5 mètres d'élévation sur 8 mètres de long et 8 mètres de large.

ÉLOGE DE L'INTELLIGENCE.

Par le poète persan FERDOUSI.

L'intelligence est le plus grand de tous les dons de Dieu, et la célébrer est la meilleure des actions. L'intelligence est le guide dans la vie, elle réjouit le cœur, elle est ton secours dans ce monde et dans l'autre. La raison est la source de tes joies et de tes chagrins, de tes profits et de tes pertes. Si elle s'obscurcit, l'homme à l'âme brillante ne peut plus connaître le contentement. Ainsi parle un homme vertueux et intelligent, des paroles duquel se nourrit le sage. « Quiconque n'obéit pas à la raison se déchirera lui-même par ses actions; le sage l'appelle insensé et les siens le tiennent pour étranger. » C'est par l'intelligence que tu as de la valeur dans ce monde et dans l'autre; et celui dont la raison est brisée tombe dans l'esclavage. La raison est l'œil de l'âme; et si tu réfléchis, tu dois voir que, sans les yeux de l'âme, tu ne pourrais gouverner ce monde. Comprends que la raison est la première chose créée. Elle est le gardien de l'âme; c'est à elle qu'est due l'action de grâces, grâces que tu dois lui rendre par la langue, les yeux et les oreilles. C'est d'elle que te viennent les biens et les maux sans nombre. Qui pourrait célébrer suffisamment la raison et l'âme? et si je le pouvais, qui pourrait l'entendre? Mais comme personne ne peut en parler convenablement, parle-nous, ô sage, de la création du monde. Tu es la créature de l'auteur du monde, tu connais ce qui est manifeste et ce qui est secret. Prends toujours la raison pour guide, elle t'aidera à te tenir loin de ce qui est mauvais; cherche ton chemin d'après les paroles de ceux qui savent, parcoure le monde, parle à tous, et quand tu auras entendu la parole de tous les sages, ne te relâche pas un instant de l'enseignement. Quand tu seras parvenu à jeter tes regards sur les branches de l'arbre de la parole,

ORIGINES DES HOMMES ILLUSTRES.



Musée de Naples. — Portrait supposé de la mère de Raphaël, par un peintre inconnu.

Cette aimable figure dont un pinceau peu exercé semble n'avoir su qu'imparfaitement indiquer la chaste expression et les suaves contours, est-elle véritablement celle de la mère de Raphaël ? La tradition ne le dit que timidement ; mais on aimerait à la croire. On se plaît à retrouver dans ce portrait quelque chose de la grâce idéale des admirables compositions qui immortalisent le nom du Sanzio. Dans ses rêves sublimes de jeune homme, ne se souvenait-il point de celle qui avait veillé comme un ange sur son enfance ? Sa mère n'avait-elle pas été pour lui l'un des premiers types de ces têtes virginales, charmes divins de ses tableaux ? Qui empêche de supposer que celle qui lui a donné le jour a aussi inspiré son génie, et que les premiers sentiments du beau lui sont venus des doux regards de cette belle Italienne qui se penchait sur son berceau ?

L'un des points les plus curieux de la biographie des hommes célèbres est celui qui tient aux premières impressions de leur cœur et de leur intelligence, aux différentes causes

qui ont agi, souvent à leur insu, sur leurs qualités naturelles, et donné l'impulsion à leur génie. C'est une question morale très-variée, très-intéressante, féconde en enseignements. Combien n'ont sans doute mérité l'admiration du monde que pour avoir exprimé les sentiments, les pensées d'une mère, d'une sœur ou d'une épouse ! Quel beau livre ce serait que cette secrète histoire du génie étudié dans les modestes et pures influences de la famille ! Mais cette source profonde reste presque toujours religieusement ignorée.

Pour les uns, il y a eu dans l'intérieur de leur famille, dans des traditions héréditaires, ou dans les occupations de leur père, un mobile dont ils n'ont pu se rendre compte que plus tard, mais qui peu à peu agissait sur leur esprit dès leurs jeunes années. Le père de Raphaël était peintre, un peintre assez médiocre, il est vrai ; mais il était bon, honnête, sensé, plein de sollicitude ; la vue continuelle de ses pinceaux et de ses couleurs n'a pas peu contribué sans doute à la vocation de son fils. Sans citer tant d'autres exemples anciens et

modernes, le père de Thorwaldsen était ciseleur, et dès son bas âge l'illustre sculpteur danois s'exerçait à modeler sous l'œil paternel des figures de nymphes et de tritons pour les navires. Johnson, fils d'un relieur, n'a-t-il pas pris dans l'atelier où il voyait établis tant d'ouvrages de tant de sortes le goût de ces lectures qui ont fait de lui un écrivain si érudit et si spirituel? Gessner a eu de même le bonheur de s'éveiller sur les bords du charmant lac de Zurich, au milieu des livres qui remplissaient l'imprimerie et la librairie de son père. Goethe, à qui la fortune semble n'avoir rien voulu refuser de ce qui tente le plus l'ambition humaine, Goethe eut, dès son enfance, trois guides intelligents, trois nobles appuis : son grand-père, membre de la haute magistrature, grave dignitaire ; son père, homme ferme, réfléchi, méthodique, qui lui faisait suivre un sérieux cours d'études ; et sa mère qui tempérant par la tendresse de ses conseils la sévérité systématique des leçons paternelles.

Un grand nombre d'écrivains, d'artistes, sont nés dans une condition qui les condamnait à l'existence la plus vulgaire : Burns, l'enfant d'un humble fermier ; Bloomfield, fils d'un tailleur ; Kirke White, fils d'un boucher ; Hogg, le pâtre d'Écosse ; Vondel, l'un des principaux poètes de la Hollande, simple bonnetier ; Hans Sachs, le cordonnier de Nuremberg ; et plusieurs poètes du nord : Holberg, Baggesen, Ewald, Andersen, Vitalis, se trouvaient, à leur entrée dans la vie, sans fortune, sans soutien. Leur âme s'est développée, fortifiée dans la lutte contre les entraves matérielles de la vie. La plupart ont trouvé, du moins dans l'enseignement de la maison natale, une compensation aux rigueurs de la fortune. Tels sont les fils de pasteurs ou vicaires protestants : en Angleterre, Young, Thomson, Goldsmith, Coleridge ; en Allemagne, Lessing, Burger, Jean-Paul, Herder, fils d'un maître d'école ; en Suède, Dalin, Stagnelius, le savant Linné.

Il est un autre travail qu'on serait heureux de faire en étudiant la biographie des hommes célèbres : ce serait de noter les diverses illustrations qui se rattachent par un lien de parenté à l'œuvre la plus éminente, au nom le plus distingué, comme les rameaux d'une même tige à la branche la plus saillante. Il semble qu'il y ait eu dans certaines familles une sorte de fluide intellectuel, de rêve d'esprit et d'honneur qui se communique à la fois à plusieurs membres de la même race, aux pères et aux fils, aux frères, et qui descende en s'affaiblissant ou en se fortifiant d'une génération à l'autre. De nombreux exemples dans la science, la peinture, la poésie, se pressent dans la mémoire. Mais pour donner à ces indications tout le développement qu'elles comportent, pour en tirer toutes les inductions morales qui en ressortent naturellement, il ne suffirait pas d'un article, il faudrait des volumes entiers.

ENCOLLAGE DU PAPIER (1).

Il y a quelquefois nécessité d'encoller une estampe, soit entièrement, soit en partie, par exemple lorsqu'elle est couverte d'écorchures sur lesquelles on doit faire des raccords à l'encre de Chine. Les estampes qui ont été soumises à l'eau bouillante ont toujours perdu plus ou moins leur encollage.

Pour encoller un papier, on le trempe dans un liquide très-connu : c'est de l'eau contenant en dissolution un peu de colle de peau, d'alun et de savon blanc. Le savon ne paraît pas fort utile. La colle doit n'être pas en excès, autrement le papier contracterait trop de raideur et un brillant désagréable. L'eau doit être saturée d'alun, c'est-à-dire contenir tout ce qu'elle a pu en dissoudre à chaud. Je crois que 6 ou 8 grammes de colle de peau par litre est une quantité suffisante. On peut, quand l'estampe est sèche, la retremper au besoin une deuxième, puis une troisième fois. La chaleur favorise beaucoup l'opération.

(1) Extrait de l'Essai sur la restauration des anciennes estampes et des livres rares, par M. BONNARDOT. 1846.

Quand on veut encoller une écorchure seule, on applique le liquide chaud au moyen d'un pinceau doux ; on renouvelle au besoin plusieurs fois jusqu'à ce que le papier paraisse n'en plus absorber qu'avec peine. Si l'estampe grimaçait à cet endroit, et si le fer chaud ne la pouvait redresser, il faudrait remouiller toute la surface à l'éponge, et mettre en presse le recto tourné vers un marbre bien uni.

On peut, avec ce même liquide (ou plutôt avec l'alun tout seul), fixer les dessins à la plombagine et aux crayons tendres. Il suffit de passer sur la surface, *rapidement et légèrement*, un blaireau très-doux trempé dans la composition ; il faut prendre garde d'étaler le crayon, et éviter de passer plusieurs fois le pinceau sur le même point. On met ensuite en presse la partie collée appuyée sur le marbre.

LE BON GERHARD.

Traduit de Rodolphe DE LENS, poète allemand du seizième siècle.

Il y avait autrefois en Allemagne un riche et puissant empereur renommé pour son courage et sa générosité. On l'appelait Othon le Rouge. Il épousa une pieuse femme nommée Ottegebe, qui toute jeune avait consacré son âme à Dieu, et qui sut développer dans le cœur de son époux l'amour de la vertu, le sentiment de la justice, l'ardeur de la charité.

L'un et l'autre se réunirent dans une même pensée de religion pour fonder le riche archevêché de Magdebourg. Ils lui donnèrent des terres, des villes, des châteaux. L'empereur voulut que les chanoines de ce siège épiscopal fussent choisis parmi les fils des plus nobles familles. Pour archevêque il choisit un prince d'une haute naissance et d'un noble caractère ; lui-même voulut être vassal du prélat.

Quand il eut accompli cette grande œuvre, l'orgueil pénétra malheureusement dans son esprit ; il se dit que personne n'avait rendu un hommage si éclatant à Dieu, et qu'il s'était acquis par là une belle part dans le ciel. Un jour qu'il était dans sa cathédrale, il adressa au Seigneur cette invocation :

— Seigneur, toi qui es le maître de toutes choses, je t'ai si fidèlement servi que chacun loue ma piété ; fais-moi donc connaître quelle récompense tu me prépares.

Alors il entendit une voix qui lui disait :

— Le Seigneur t'a élevé bien haut en ce monde ; il t'a donné le pouvoir et la richesse. Tu as fait un pieux emploi de tes biens, et une grande place t'était assignée dans le ciel ; mais depuis que tu t'es enorgueilli de tes œuvres, cette place t'a été enlevée. Contente-toi à présent de la faveur mondaine dont tu t'es glorifié, et pour regagner la récompense éternelle, prends exemple sur le bon marchand dont le nom est inscrit dans le livre de vie.

— Quoi ! s'écria l'empereur, il y aurait un marchand qui se serait acquis aux yeux de Dieu plus de mérite que moi !

— Oui, répondit la voix, c'est Gerhard de Cologne ; va le voir, et prie-le de te raconter son histoire.

Le lendemain, Othon monta à cheval, et, suivi seulement d'une modeste escorte, se dirigea vers Cologne. Arrivé dans cette ville, il convoqua les principaux citoyens, qui se hâtèrent de se rendre à sa demeure. Parmi eux se trouvait un vieillard à la barbe blanche devant lequel chacun s'inclinait avec respect. Cet homme portait de riches vêtements, un pourpoint et un manteau de pourpre orné de zibeline, enrichi de pierres précieuses, et une magnifique ceinture. C'était le bon Gerhard. L'empereur dit qu'il était venu demander un conseil aux bourgeois de Cologne, et les pria de désigner celui d'entre eux pour lequel ils avaient le plus d'estime, afin qu'il entrât en conférence avec lui. D'une voix unanime, ils lui nommèrent Gerhard.

Othon l'emmena dans son appartement, ferma la porte, et le pria de lui dire quelle grande action il avait faite, et pourquoi on l'appelait partout le bon Gerhard.

— Sire, répondit le vieillard, les gens de ce pays ont l'habitude de donner ainsi, on ne sait souvent pourquoi, des surnoms. Je n'ai point mérité celui-ci ; j'ai seulement eu quelquefois de bonnes intentions que ma faible nature ne m'a pas permis de réaliser, et je n'ai distribué aux pauvres que de médiocres aumônes, un peu de pain et de bière, quelquefois un vieux vêtement.

— Je sais, répliqua l'empereur, que tu as fait quelque chose de mieux, et je veux que tu me racontes cette action qui t'honore.

Le vieillard se jeta à ses genoux, le conjura de ne point user de son autorité impériale pour lui donner un pareil ordre, ajoutant que si en effet, par la grâce de Dieu, il avait eu le bonheur de remplir un devoir de chrétien, il annulerait lui-même le mérite de cette œuvre s'il en tirait quelque vanité.

Ces paroles firent comprendre à l'empereur combien ce modeste bourgeois lui était supérieur, à lui qui s'était si fort enorgueilli de sa fondation de Magdebourg. Il le pressa de nouveau de lui raconter les événements de sa vie, et Gerhard, n'osant lui désobéir, commença son récit.

« A la mort de mon père, j'héritai, dit-il, d'une fortune assez considérable et que je voulus encore augmenter pour mon fils. Afin de lui donner aussi le goût des affaires, je lui confiai la gestion d'une partie de mes biens ; je pris avec moi une bonne somme d'argent, une cargaison de diverses marchandises, et je partis pour les contrées païennes. J'emportais des provisions pour trois ans, et j'avais choisi pour mon navire des matelots expérimentés. J'abordai en Livonie, en Prusse, en Russie où je recueillis quantité de fourrures ; puis j'allai à Damas, à Ninive où j'achetai des étoffes de soie. Je revenais vers mon pays, quand soudain je fus surpris par une tempête qui dura douze jours et douze nuits et nous jeta le treizième jour au pied d'une montagne que personne de nous ne connaissait. Quelques-uns de nos gens ayant gravi au sommet de la montagne pour observer le pays aperçurent une grande ville dont les rues étaient pleines d'éléphants, de mulets, de chevaux et de chariots chargés de marchandises. D'après ce renseignement, je résolus d'y entrer, et j'y fus bien reçu. Le seigneur du pays me vit passer, reconnut que j'étais étranger, me demanda si je comprenais le français, si j'étais chrétien. Lorsque j'eus répondu affirmativement à ces deux questions, il me dit qu'il me prenait sous sa protection, que si je voulais faire entrer mes marchandises dans la ville, elles seraient affranchies de tout impôt, et il m'assigna pour demeure une très-belle maison.

» Quand je lui eus montré les diverses marchandises dont mon navire était chargé : — Ah ! quelles magnifiques choses ! s'écria-t-il ; jamais je ne vis rien de semblable, et il n'y a que moi dans cette contrée à qui tu puisses vendre de telles raretés. Veux-tu faire un échange ? Je te propose un trésor qui m'est inutile ici, mais que tu sauras heureusement employer.

» J'acceptai son offre sans autre explication. Il me conduisit alors dans une salle où je vis douze jeunes chevaliers enchaînés deux à deux, puis dans une autre salle où étaient quinze femmes d'une remarquable beauté.

» — Eh bien, me dit le seigneur païen, acceptes-tu ?

» — Quoi donc ?

» — Ces prisonniers que tu viens de voir, je suis prêt à te les vendre.

» — Qu'en ferai-je ?

» — Ah ! tu en retireras un bon prix. Ces chevaliers appartiennent aux premières familles d'Angleterre. Ils étaient chargés d'accompagner une princesse de Norvège que le fils de leur roi devait épouser, et cette princesse est là, dans la salle des femmes, avec ses quatorze compagnes.

» Je fus fort surpris, je l'avoue, de cette proposition ; je m'étais attendu à voir s'ouvrir les trésors du prince païen, et non point des chambres d'esclaves. Le prince voulait qu'en

échange de ces captifs je lui donnasse toutes mes marchandises. Je demandai vingt-quatre heures pour me décider ; mais, la nuit, la voix d'un ange me réveilla et me dit :

» — Dieu est irrité de ton retard. De quelque façon que tu viennes au secours de ces malheureux, tu en auras récompense. Si c'est en vue d'un bénéfice pécuniaire, tu l'auras ; si c'est pour acquérir quelque honneur aux yeux du monde, tu l'acquerras ; si c'est par charité, pour complaire à Dieu, tu gagneras la couronne éternelle.

» Je me levai en remerciant Dieu de sa bonté, je fis célébrer une messe, puis j'annonçai au prince que j'étais décidé à racheter ses esclaves. On me conduisit près d'eux. Les hommes se jetèrent à mes pieds, promettant de me rendre le double de ce que j'allais payer pour eux. La princesse, qui parlait français, me dit aussi que son père le roi de Norvège et que le roi d'Angleterre donneraient pour elle une forte rançon.

» — Ne parlons point de rançon, m'écriai-je. Je consacre volontiers tout ce que je possède à vous délivrer de votre captivité ; et Dieu me garde de vouloir retirer de ce marché quelque profit !

» Le lendemain, mon navire étant déchargé de ses marchandises, je pris congé du prince, qui m'embrassa en pleurant, me recommanda à tous ses dieux païens, Jupiter, Pallas, Junon, Mahomet, Mercure, Thétys, Neptune, Éole, et me promit d'être désormais, en mémoire de moi, favorable aux chrétiens.

» Le navire sur lequel les voyageurs avaient été pris leur avait été rendu et voguait avec le mien. Après douze jours de navigation nous arrivâmes en vue des côtes d'Angleterre. Je donnai aux hommes des provisions pour se rendre dans leur pays, je pris avec moi les femmes pour les remettre entre les mains de leurs parents. J'arrivai heureusement à Cologne, et j'annonçai à mes amis que je revenais plus riche que jamais : les négociants de la ville se rendirent à mon bâtiment pour voir les rares denrées que j'apportais, et, n'y trouvant que les pierres qui me servaient de lest, crurent que je m'étais moqué d'eux. Ma femme me reprocha d'avoir employé mon trésor à racheter des esclaves ; mais mon fils dit qu'il nous restait encore assez de fortune.

» Je fis préparer dans ma maison un appartement pour mes pauvres captives. La princesse se mit à travailler, et tissa d'une façon merveilleuse des étoffes d'or et de soie. Elle était d'une telle douceur et d'une telle bonté de caractère, que lorsque j'éprouvais quelque chagrin il me suffisait de la voir pour me sentir aussitôt consolé.

» Cependant, malgré toutes mes tentatives, je ne recevais aucune nouvelle de ses parents, et je n'entendais plus parler des chevaliers qui avaient dû rentrer en Angleterre. Je pensai que le roi d'Angleterre et le roi de Norvège étaient morts, et pour assurer le sort de cette jeune fille étrangère, qui se trouvait en Allemagne sans parents et sans ressources, je lui demandai si elle voudrait épouser mon fils. Elle me répondit qu'elle était prête à faire tout ce que je désirerais, à remplir même dans ma maison, s'il le fallait, l'office de servante ; mais qu'avant de s'unir à mon fils elle me priait de lui accorder encore un délai d'un an, espérant que dans ce temps elle apprendrait peut-être ce qu'étaient devenus son père et son fiancé.

Mais cette année se passa encore sans qu'il nous arrivât aucune nouvelle de Norvège ni d'Angleterre. Alors la princesse me dit qu'elle était prête à accepter la proposition que je lui avais faite. J'allai trouver monseigneur l'archevêque de Cologne, je lui racontai tout ce qui s'était passé. Il approuva le parti que j'avais pris à l'égard de la princesse ; et pour rapprocher mon fils d'une femme de si haute naissance, il le nomma chevalier. Un grand banquet fut préparé pour la célébration du mariage. Pendant que nous étions à table, j'aperçus un pauvre homme, debout à l'écart, qui de temps à autre regardait timidement la princesse et essuyait une larme

dans ses yeux. Je m'approchai de lui et je lui demandai qui il était. Il me dit qu'il était Guillaume, héritier du royaume d'Angleterre; qu'en revenant de Norvège, où il avait été voir sa fiancée, il avait été jeté par un orage sur une plage étrangère; que de là il avait cherché de contrée en contrée la jeune princesse, et qu'il ne pouvait se consoler de la retrouver au moment où elle allait devenir l'épouse d'un autre.

» — Rassurez-vous, lui répondis-je; vous ne savez pas encore ce que la bonté de Dieu vous réserve.

» Je le fis alors conduire dans une chambre où on lui donna de riches vêtements; puis j'allai rendre compte de cette découverte à l'archevêque, qui me dit que le mariage de mon fils ne pouvait plus avoir lieu. Ce fut une grande douleur pour mon fils; mais nous lui représentâmes qu'il devait se soumettre aux décrets de la providence, et il se résigna. Le jour même, le prince et la princesse furent heureusement mariés; puis je m'embarquai avec eux pour les conduire en Angleterre.

» Quand nous fûmes dans le port de Londres, je laissai le prince sur le navire, et je descendis seul à terre avec un de mes valets. Une grande quantité de tentes étaient dressées sur la plage, et il y avait tant d'étrangers dans la ville que j'eus grand-peine à y trouver un gîte. J'appris que le roi étant mort, on allait lui nommer un successeur, et que l'élection était confiée à vingt-quatre chevaliers et à trois prélats. Je montai à cheval, et comme j'étais richement vêtu, on me prit pour un personnage important; on me laissa arriver jusqu'au milieu de l'assemblée des électeurs. L'un d'eux me demanda quel était mon nom, et d'où je venais.

» — Je ne suis, répondis-je, qu'un simple marchand, Gerhard de Cologne.

» — A ces mots, les chevaliers se levèrent, déclarèrent que c'était Dieu même qui m'envoyait dans leur pays, et que je serais leur roi. Malgré mes protestations et ma résistance, je fus transporté dans la salle du trône, et la couronne d'Angleterre fut placée sur ma tête.

» Quand le calme fut rétabli, je parvins enfin à leur faire entendre que je ne pouvais être leur roi. Je leur appris que le fils de leur souverain légitime vivait, qu'il était près d'eux. Cette nouvelle excita dans toute l'assemblée et parmi le peuple une joie enthousiaste. Le prince, que j'avais fait prévenir, débarqua sur la plage, et les chevaliers avec leurs bannières et la foule coururent au-devant de lui.

» Il fut proclamé roi d'un accord unanime par tous les habitants de la contrée, par des députations de l'Écosse, de l'Irlande, du pays de Galles. Puis le roi de Norvège, à qui on avait annoncé tous ces heureux événements, arriva avec une suite nombreuse. L'avènement au trône, le mariage de Guillaume, furent célébrés par des fêtes, des banquets, des tournois pompeux. Jamais, depuis le roi Arthur, l'Angleterre n'avait été si brillante.

» Je demurai là tant que durèrent ces fêtes joyeuses. Lorsque je manifestai l'intention de retourner dans mon pays, le roi me supplia de rester près de lui: il m'offrit une place dans son conseil et le duché de Kent, puis la ville et le comté de Londres; je refusai. Il me pria alors de lui laisser au moins tripler la valeur de ce que j'avais donné pour délivrer son épouse et ses chevaliers de leur prison; je refusai encore. Au moment où j'allais partir, la princesse me dit:

» — Mon cher père, vous me permettrez au moins d'envoyer un souvenir à votre femme.

» Et elle m'envoya tant d'or, tant d'argent et de pierres précieuses, que si j'avais tout emporté j'aurais été le plus riche marchand de l'Allemagne. J'acceptai seulement un anneau et une ceinture. Je revins à Cologne où l'on commença à m'appeler le bon Gerhard; mais je ne mérite pas ce titre, car je ne suis qu'un pauvre pécheur.

Quand l'empereur eut entendu ce récit, il dit à Gerhard:

— C'est avec raison qu'on t'a surnommé le Bon, et tu vaudras encore mieux que ta renommée. Le ciel te récompensera de

ta vertu; moi, je te remercie de la leçon que tu m'as donnée.

Puis il l'embrassa, et s'en alla à Magdebourg expier le péché d'orgueil qu'il avait commis.

LE SÉPULCRE DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN,

A CHAUMONT

(Département de la Haute-Marne).

Le sépulcre de Saint-Jean de Chaumont remonte à 1470 environ; on le doit à la piété de messire Geoffroy de Saint-Blin, bailli du lieu, chambellan du roi Louis XI, et de Marguerite de Beaudrieourt, son épouse (1).

Ce sépulcre est le principal ornement d'une espèce de chapelle, située à gauche de l'entrée de l'église, dans le bas de la tour nord-ouest du portail, et en quelque sorte séquestrée du reste de l'édifice dont elle fait cependant partie. Aux gardes-sépulcres, autrefois placés de chaque côté de la porte, on a substitué deux statues de grandeur naturelle: celle de la Vierge et celle du Christ appuyé sur la croix. Au-dessus de cette porte est figurée une empreinte de la tête du Christ couronné d'épines, sculptée sur un voile en pierre blanche, qui rappelle le *Veron eikon* de la légende (1837, p. 71); au-dessus encore est un crucifix de grandeur naturelle. Une seule fenêtre éclaire la scène: le clair obscur enveloppe les personnalités. Le tombeau découvert, renfermant le corps du Sauveur, est placé au-dessous du niveau du sol; la pierre destinée à le recouvrir, revêtue d'anneaux en pierre, est dressée en avant, à demi engagée dans les dalles qui forment le sol. A la tête de la tombe est Joseph d'Arimathie à genoux, tenant à la main un vase de parfums; aux pieds du Christ, Nicodème dans une attitude semblable. Derrière le tombeau, trois saintes femmes à genoux dans l'attitude de la douleur: la Vierge, et à sa droite, la Madeleine et Salomé. Debout contre le mur et dans un enfoncement sont représentés le centenaire, à sa droite saint Jean détournant la tête, puis Marie de Cléophas, sainte Véronique et saint Jacques le Majeur.

Il ne faut chercher dans cette naïve représentation ni l'ampleur des formes grecques, ni l'élégance demi-païenne de la renaissance. L'œuvre que nous analysons appartient au moyen âge. « A cette époque, dit M. Michelet, l'art s'acharna sur la pierre, s'en prit à elle de la vie qui tarissait; il la creusa, la subtilisa... En poussant plus avant cette ardente poursuite, ce que l'homme rencontra, ce fut l'homme même. » La peinture et la sculpture se détachent de leur scène architecturale; l'artiste fait passer dans des scènes particulières la vie qui rayonnait dans l'église entière; cette tendance vers l'individualité devient sensible par la comparaison des sépultures de Chaumont, de Saint-Mihiel et de Reims.

Au treizième siècle la statuaire peu développée, unie intimement à l'architecture, avait donné à ses œuvres la roideur et la maigreur des colonnes gothiques. L'artiste du quinième siècle s'est rapproché de la nature; son œuvre est plus humaine que celle de ses devanciers. L'expression que ceux-ci avaient réservée à la tête a passé dans les attitudes, au préjudice sans doute des physionomies qui ont perdu la solennelle et naïve tristesse du treizième siècle, mais à l'avantage de la pureté et de la vérité des formes. Ces deux qualités ne sont pas encore parfaites, mais la tendance est sensible. La recherche de la vérité dans la forme a souvent conduit à la trivialité; la plupart des types sont vulgaires; la tête et les bras de la Madeleine, le Joseph d'Arimathie et le Nicodème ne sont pas d'un modèle satisfaisant: l'artiste reproduisait probablement la nature qu'il avait sous les yeux;

(1) On peut consulter, pour les détails historiques de la fondation, une brochure de M. Fériel (Chaumont, 1841).

mais il travaillait avec la même passion que ses prédécesseurs ; comme eux, il a fait circuler la vie dans les moindres détails de son travail ; comme eux, il mérite le nom de « maître des pierres vives, » (*magister de vivis lapidibus*). De là cette étude des plus délicats ornements que l'on peut remarquer dans l'ajustement de Nicodème, la coiffure du centenier, celle de Salomé, de Véronique et de Marie, mère de Jacques. Ces sortes de mières ou turbans ont un carac-

tere tout particulier de délicatesse et d'élégance. On peut remarquer sur la poitrine et le bras de la Madeleine un cilice en corde, travaillé avec une exactitude scrupuleuse. Les plis des vêtements, le voile de la Vierge ne laissent rien à désirer pour la souplesse de l'exécution. Le corps du Sauveur mérite une attention spéciale ; le modèle en est de beaucoup supérieur à celui des autres personnages ; celui des mains, des pieds et des articulations est surtout remarquable ; la



Le sépulcre de Saint-Jean de Chaumont.

dépression des muscles de la poitrine et des flancs est bien rendue ; l'expression de la tête est saisissante ; l'empreinte de la mort y est gravée avec toute son horreur, mais c'est, autant qu'il a été possible au sculpteur, l'empreinte d'une mort divine. Cette supériorité dans l'exécution est assez notable pour faire conjecturer que le personnage du Christ n'est pas l'œuvre du même artiste, ou même qu'il serait d'une date postérieure au reste du sépulcre : c'est ce qui pourrait ré-

sulter de l'étude du style de la tombe. Les pilastres qui la décorent et leurs chapiteaux, la disposition des lignes, semblent appartenir au seizième siècle et se ressentir de l'antiquité traduite par la renaissance. Le *veron eikon* dont nous avons parlé, la tête du Sauveur placée au-dessus de la porte d'entrée du monument se détache du voile qui la porte par un relief à peine sensible : elle est remarquable par l'ampleur des traits et par une expression profonde de douleur

qu'augmente encore la dépression des lignes, causée par la disposition des plis du voile.

Toutes ces statues sont d'une proportion un peu plus grande que nature. On y retrouve facilement la trace des peintures des ajustements que l'on avait coutume de rehausser par des couleurs. Les cinq personnages du fond se détachent sur un bien dur. Au-dessus, deux panneaux en ogive portent sur un fond rouge deux anges dans l'attitude de la prière, dont la peinture est fort dégradée. Sur la paroi qui fait face, sont peintes les armoiries des fondateurs, portées, les unes, par deux chevaliers, les autres par deux anges d'une tournure *péruvienne*; les dorures en sont encore vives; le panneau porte la date de 1471.

Deux clefs de voûte sculptées, formées par la réunion des nervures de la voûte, représentent, l'une le Sauveur couronné, l'autre la reine des cieux dans le style des madones espagnoles; autour de cette dernière est gravée, sur fond d'or en lettres gothiques, cette légende :

Estote misericordes sicut pater vester misericors est.
(Soyez miséricordieux comme votre père est miséricordieux.)

Cette scène de douleur, ce mystère pétrifié se révèle aux fidèles sous un jour mystérieux et dans des circonstances propres à frapper vivement l'imagination. C'est pendant la semaine sainte, le vendredi saint, quand tous les bruits du monde et la voix de l'église elle-même semblent se taire, que la porte s'ouvre à la foule : chacun arrive à son tour à cette station; on entrevoit dans cette espèce de caveau, sous la lumière vacillante de la lampe, les personnages sacrés, groupés derrière un tombeau. Sous les jeux de la lumière et de l'ombre, la pierre semble se mouvoir, les attitudes sont parlantes, le drame s'anime, chacun des personnages de l'Évangile a pris un corps et vit de sa vie propre, en même temps que l'immobilité de la pierre et la fixité du geste en gravent profondément l'image dans l'esprit.

COLONIES DE DÉPORTATION.

Suite et fin.—Voy. p. 266.

ARCHIPEL DE LOS CHONOS.

Les îles de Lémus et Guaticas, situées à la limite extérieure de cet archipel, ont une riche végétation; et le voisinage de l'île Chilô où se récolte beaucoup de blé ne laisse aucun doute sur la facilité de le cultiver aussi dans ces deux îles. Le port de Lémus n'offre d'abri que contre les vents du large : celui de Guaticas, bien plus sûr, ne peut contenir qu'un petit nombre de bâtiments.

La belle île de Iluaf, confinant à l'île Chilô, possède une rade vaste et sûre, et un établissement semble devoir y trouver toutes les convenances désirables. Cette île n'étant pas encore habitée, le voisinage des lieux colonisés par les Chiliens ne semble point devoir s'opposer sérieusement à son occupation par la France.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

L'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande comprise entre les parallèles de 35° et de 42° de latitude sud, est située à peu de distance de la Nouvelle-Galles et de la terre de Van-Diémèn : elle est depuis longtemps fréquentée par les navigateurs de ces colonies et par les baleiniers. Depuis plusieurs années aussi, la société anglaise des missions a fait dans ce pays des établissements, et comme les capitaux dont elle dispose sont considérables, la généreuse rémunération des services rendus, jointe aux prédications évangéliques, a acquis à ces missionnaires une grande influence. Ils en ont usé non-seulement dans un but de propagande religieuse, mais aussi dans un intérêt commercial et anglais exclusif. Des rési-

dents anglais protègent partout les intérêts de leurs nationaux ainsi que leurs personnes, et ajoutent leur influence à celle de leurs missionnaires. La Nouvelle-Zélande est, comme l'on voit, devenue un pays presque anglais.

Une colonie française de déportation peut d'autant moins être placée sur la partie méridionale de la Nouvelle-Zélande, à côté des établissements anglais et indigènes répandus sur tout le littoral, qu'elle ne manquerait pas d'être pour eux l'objet d'une jalousie dont les conséquences ne peuvent se calculer. Il n'en serait pas de même dans la Zélande méridionale.

(Nous omettons quelques détails historiques de l'auteur, qui ne sont plus aujourd'hui d'une entière exactitude. — Voy. la table de 1843).

TAWAI-POÉNAMOU.

Cette île, presque inconnue encore, est comprise entre les 40 et 47 degrés de latitude australe et située à peu près aux antipodes de la France. Elle est peu peuplée, mais ses habitants, quoique sauvages, connaissent les avantages de leurs relations avec les Européens et ils les recherchent avec empressement : son climat modéré est favorable à la végétation des plantes des zones tempérées dans sa partie orientale, abritée des vents violents de l'ouest par la chaîne de hautes montagnes appelées par Cook, Alpes australes; il est venteux et pluvieux dans la partie occidentale.

La température y a beaucoup de rapports avec celle de la France et présente à peu près les mêmes différences correspondantes aux latitudes diverses de notre pays. En général le froid y est peu rigoureux.

Les forêts sont couvertes d'arbres des espèces les plus belles et les plus utiles; parmi eux se distingue le *Pinus Kaury* dont le tronc atteint des dimensions colossales et sert de matière aux plus grands navires de la marine royale d'Angleterre. Plusieurs autres espèces s'y font encore remarquer par des qualités particulières telles que la dureté, la flexibilité et la variété des couleurs.

Le *Phormium tenax* croît presque exclusivement sur cette île dans les lieux dépourvus de bois : il est déjà l'objet d'un commerce avantageux au pays, et il en deviendrait peut-être le plus important si l'industrie parvenait à un procédé plus facile que celui des indigènes pour séparer du *parenchyme* la partie fibreuse.

Les quadrupèdes importés depuis longtemps à l'île du Nord y sont actuellement nombreux : ils sont encore rares à Tawai-Poénamou.

Lors de la découverte, les naturels ne se nourrissaient que de poisson et de la racine d'une fougère particulière au pays : la pomme de terre qui y est actuellement très-cultivée est devenue l'objet d'un commerce d'exportation assez considérable.

Les côtes abondent en poissons et la pêche de la baleine et des phoques à fourrure y donne des profits considérables aux marins qui y sont attirés de toutes les parties du globe. Des baies nombreuses y offrent des abris sûrs aux navires des plus grandes dimensions. Au nord, dans le détroit de Cook, se trouvent, après la baie de Tasman, le canal de la Princesse-Charlotte et Cloudy-Bay; à l'est, dans la presqu'île de Banks, la baie de Cooper et d'Acaroa; enfin dans le sud-ouest, les baies Dushy et Chally.

Comme on le voit, cette île réunit tous les avantages à rechercher dans un lieu de déportation et que certainement ceux dont il a été question jusqu'ici ne possèdent pas au même degré. Une localité surtout s'y fait remarquer par cette circonstance particulière qu'elle est la propriété d'un Français qui l'a acquise des chefs indigènes de cette partie de l'île, et qu'en outre des avantages énumérés ci-dessus, elle est d'un isolement facile : je veux parler de la presqu'île de Banks; longue de 18 lieues sur 10 de large, elle est fertile, couverte de bois propres à la construction des navires, à leur

mûre et à l'ébénisterie. Elle est arrosée par plusieurs petites rivières, notamment par celle de la cascade qui vient se jeter à la mer à Port-Cooper et offre une chute d'eau susceptible d'être utilisée pour des moulins à farines et des scieries à bois.

C'est donc sur cette presqu'île, de préférence à toute autre localité, qu'il conviendrait de placer une colonie de déportation ; mais pour ne pas y être bientôt bloqué par les établissements que se propose de faire sur cette île l'association anglaise pour la colonisation de la Nouvelle-Zélande, et afin de donner plus tard à notre établissement tous les développements désirables, il conviendrait d'acquérir tous les terrains encore disponibles sur cette île.

Jusqu'ici l'awai-Poénamou n'a été considérée que sous le rapport des convenances qu'elle présente pour l'établissement d'une colonie de déportation : il reste à la montrer sous celui des avantages que sa position offrirait au commerce français.

Depuis quelques années, le commerce anglais a pris dans ces mers un développement prodigieux.

Partant de la Nouvelle-Galles et de la Tasmanie, les Anglais se répandent dans les divers archipels de l'Océanie, en Chine, au Japon et même au Chili et au Pérou ; partout ils échangent contre les produits de chaque contrée, les produits des manufactures de la métropole, et retirent de ce commerce des profits considérables.

Un établissement français sur la Nouvelle-Zélande entrerait bientôt en partage des incalculables avantages qu'en retirent actuellement les Anglais, offrirait à nos manufactures des débouchés qui leur manquent, et donnerait à la navigation française une extension qui tournerait au profit de notre population maritime et la développerait. Pour y parvenir facilement, il suffira de quelques exemptions de droits accordées aux productions de la Nouvelle-Zélande obtenues par des ouvriers français ainsi que le pratiquent les Anglais à l'égard des produits provenant des établissements de l'île du Nord de la Nouvelle-Zélande, admis en franchise de tous droits en Angleterre. Elles consisteraient : 1° à reconnaître pour français, les navires construits avec les bois du pays, par des ouvriers français, et à les admettre sur le même pied qu'eux dans les ports de France.

2° A recevoir les huiles provenant de la pêche faite à la côte, par des pirogues montées par des Français et des indigènes, en les considérant comme produits de la pêche de la baleine en mer, mais sans droit à la prime.

3° A exempter de droits le Phormium, ainsi que les bois de construction et d'ébénisterie importés en France par navires franco-zélandais.

Ainsi, par la seule concession des privilèges mentionnés ci-dessus, sans qu'il en coûte rien au trésor, sans nuire aux industries métropolitaines, et, qui plus est, en favorisant la plupart d'entre elles, la France ne tarderait pas à voir l'industrie de ses enfants se développer dans ces régions éloignées, et une colonie riche d'avenir y ouvrir à notre commerce de nouveaux et considérables débouchés.

RÉSUMÉ.

Quatre localités réunissent, à des titres divers, la plus grande partie des conditions à rechercher dans l'établissement d'une colonie de déportation.

1° Les Malouines. Quoique sous un climat humide et orageux, la douceur de la température y permet la culture de toutes les plantes potagères et l'éducation des bestiaux. Sous ce rapport les récits de Nerville sont pleinement confirmés par Weddel, qui dans ces dernières années y a hiverné plusieurs fois, et par le capitaine Bernard qui, abandonné sur ces îles avec quatre de ses marins, sans ressources d'aucune espèce, y a vécu deux ans des productions du sol.

2° Port-Famine. Son climat est sain, mais froid et exposé

aux tempêtes. Là l'espace est incontesté et sans limites. Placé entre les deux Océans, au centre de canaux immenses, le cabotage et la pêche y deviendraient l'occupation nécessaire de la partie libre de la population.

Une position plus importante sous le rapport politique et maritime semble difficile à trouver dans les mers australes.

3° L'archipel de Los Chonos, port Ottway, ou tout autre de ceux décrits ci-dessus, à la côte occidentale de Patagonie. En cas de guerre maritime, la France y trouverait, pour ses armements, un asile et des secours qui lui manquent dans ces mers, et de là elle pèserait de toute son influence sur les États de l'Amérique occidentale.

4° Nouvelle-Zélande méridionale. Parmi les localités dont il a été traité dans les diverses parties de ce mémoire, aucune ne réunit au même degré que la presqu'île de Banks toutes les conditions désirables pour l'établissement d'une colonie de déportation et même d'une colonie industrielle : beauté du climat, fertilité du sol, isolement facile, importance politique, maritime et commerciale incontestables.

Le cœur a sa nourriture dans l'esprit ; il s'épuise faute d'idées : il est rare qu'il y ait des affections constantes dans les âmes vides.

BONSTETEN.

L'obéissance à la loi soumet la volonté sans l'affaiblir, tandis que l'obéissance à l'homme la blesse ou l'énerve.

MADAME NECKER DE SAUSSURE.

SAINT-ESPRIT

VIS - A - VIS DE BAYONNE

(Landes).

Saint-Esprit, par lequel on entre à Bayonne en venant de Paris, est un faubourg lointain et indépendant de cette ville. La commune de Saint-Esprit est la plus peuplée du département des Landes, où Dax et Mont-de-Marsan ont seuls une population agglomérée plus considérable : on y compte environ 4 000 âmes, et, en y comprenant celle de tout son territoire, plus de 6 500.

Dans notre gravure, le fond de la perspective est occupé par Saint-Esprit et par le grand pont qui, traversant l'Adour, le fait communiquer avec Bayonne, situé à droite. Une partie des murs de la citadelle couronne la colline qui domine le second plan ; le groupe d'habitations placé à sa base en est séparé par un chemin conduisant de Saint-Esprit au Boncau, près de l'embouchure de l'Adour. Mais déjà quelques modifications à cette gravure seraient nécessaires. Le pont de bois jeté à la place d'un ancien pont de bateaux a été remplacé par un pont de pierre dont l'on admire les grandes arches. La grande construction sur laquelle la vue s'arrête est la maison *Minghe-piastres* (Mange-piastres), ainsi nommée d'un sobriquet donné à un riche Portugais par qui elle fut bâtie ; les masures qui, à sa base, garnissaient l'angle du pont, ont été abattues. Il en a été de même des deux vastes hangars que l'on voit plus bas, à l'abri desquels se construisaient les vaisseaux de guerre ; ils étaient devenus inutiles depuis qu'on ne lance plus à Bayonne de bâtiments d'un fort tirant d'eau.

Une grande rue, qui est la continuation de la route de Paris, et qui se termine à la vaste place carrée où aboutit le pont, forme, avec cette place et quelques rues latérales, tout Saint-Esprit. Sur la place est une fontaine qui fournit à Bayonne et aux navires du port toute l'eau potable dont ils ont besoin ; aussi voit-on sans cesse une foule de Basquaises

accourues de la ville pour y chercher la provision quotidienne, et d'individus appartenant aux équipages du port. La citadelle commande en même temps la ville, le port et la campagne. C'est une belle fortification à la Vauban, ayant la forme d'un carré avec des demi-lunes, et que sa position rend pour ainsi dire inexpugnable. Elle fut élevée par les ordres de Louis XIV pour mettre un terme aux réclamations des Bayonnais qui revendiquaient sans cesse le vieux privilège dont ils jouissaient sous les Anglais de se garder eux-mêmes, et que plusieurs rois leur avaient déjà contesté.

Saint-Esprit doit son importance et sa prospérité à des familles israélites qui s'y réfugièrent au commencement du seizième siècle, après leur expulsion d'Espagne. Sous la qualification de marchands portugais ou nouveaux chrétiens, et en faisant valoir « le singulier désir qui leur croissait de jour en jour de résider dans le royaume pour faire le commerce, » ils obtinrent de Henri II, en 1550, la permission de s'établir dans l'étendue du gouvernement de Bayonne. Ils ne purent s'ouvrir d'abord l'accès des corps de métiers ni d'aucune profession libérale : aussi les vit-on se livrer à l'usure, à l'escompte, aux petits changes, aux branches les moins lucratives

du commerce. Des lettres patentes de Henri IV, en 1602, décidèrent qu'ils devraient entrer plus avant dans l'intérieur du royaume. Cependant, en 1682, M. de Ritz, intendant, dut obliger quatre-vingt-treize familles juives de sortir de Bayonne, à cause de leur extrême pauvreté. Le 23 août 1691, les maires et échevins rendirent une ordonnance portant défense aux Juifs portugais, établis au bourg Saint-Esprit, de faire des acquisitions en la ville de Bayonne, d'y tenir des ouvroirs et boutiques pour y vendre et débiter des marchandises en détail, par pièces, à l'aune, à la livre, ou pour faire du chocolat (sauf la faculté d'avoir seulement des magasins pour vendre en gros, par balles sous cordes ou par cargaison, à peine de trois cents livres d'amende); comme aussi, sous la même peine, de manger et coucher en ville, et de traiter avec les catholiques les jours de fête et dimanches. En 1706, un Juif nommé George Cardoze, ayant acheté une maison à Bayonne, sous le nom d'une tierce personne, une ordonnance du roi interdit la faculté à lui et à tous autres Portugais de venir demeurer ou s'habituer dans ladite ville.

Cette interdiction dura jusqu'à la révolution française qui, en affranchissant les Israélites, leur donna les mêmes droits



Saint-Esprit, près de Bayonne. — Dessin de M. Morel-Fatio, fait en 1840.

qu'aux autres citoyens français. Cependant encore aujourd'hui on les voit chaque soir retourner à Saint-Esprit, comme à l'époque où il leur fallait y rentrer au soleil couchant. Le pont de Saint-Esprit, par sa circulation active, rappelle au Parisien l'un de ses ponts; mais le trajet en est peut-être plus agréable à cause du mouvement qui règne sur l'Adour couvert de bâtiments de commerce, et par la beauté des points de vue.

Ce que l'on voit de Bayonne sur la droite de notre gravure appartient aux *Allées marines* qui se prolongent à un quart de lieue au bord de la rivière. Ces allées, couvertes en été de

promeneurs, ont pour perspective d'abord la citadelle et les flancs escarpés du monticule sur lequel elle est bâtie de l'autre côté de l'Adour; puis le cours entier du fleuve jusqu'aux *Pignadas*, plantations de pins qui se détachent en vert sur le fond jaune du sable des dunes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE FORUM.

Voy., sur Claude le Lorrain, p. 4.



Musée du Louvre.—Vue du Campo-Vaccino, ancien forum romain, d'après le tableau de Claude le Lorrain.

Vous descendez le grand escalier du Capitole, « ce conseil public de l'univers, » comme l'appelait Cicéron, et vous avez devant vous le Forum antique, la plus admirable et la plus éloquente réunion de ruines historiques qui soit sur la terre, « vaste cimetière des siècles, avec leurs monuments funèbres portant la date de leurs décès (1). »

Presque au centre, un peu à droite, cette fontaine formée d'un seul morceau de granit oriental, c'est la place d'un ancien étang dans lequel se noya Metius Curtius, général de la cavalerie sabine; suivant une autre tradition, c'est la place du gouffre où se précipita tout armé le Romain Curtius.

Sur le premier plan de la gravure, à droite, les deux colonnes et leur entablement sont les restes du temple de la Fortune capitoline, que pendant longtemps l'on a supposé être le temple de la Concorde, où Cicéron avait dénoncé aux sénateurs la conjuration de Catilina.

Les trois colonnes que l'on voit au delà faisaient partie, suivant quelques auteurs, du temple de Jupiter Stator.

Plus haut l'on voit une construction moderne, la villa Farnèse et ses jardins.

Au point le plus éloigné de la perspective est l'arc de Titus, que nous avons déjà figuré et décrit.

En avançant vers la gauche, on est devant les ruines gigantesques du Colisée (1833, p. 161).

L'église dont la façade et le campanille dérobent en partie le Colisée aux regards, est celle de Santa-Francesca Romana.

En descendant, à gauche, on aperçoit le sommet d'une

vaste voûte qui semble encadrer le faite d'une église : c'est une des arcades majestueuses que la science a décrites tour à tour comme les restes du temple de la Paix et comme ceux de la vaste basilique élevée par Constantin en honneur de sa victoire sur Maxence.

L'église est celle des saints Côme et Damien, érigée, d'après quelques savants, sur les ruines du temple de Romulus et de Rémus.

Au-dessous, ces deux rangées de belles colonnes qui forment les deux côtés d'une cella sont les restes du temple d'Antoine et de Faustine, élevé par ordre du sénat. Ces colonnes, en marbre cipolin, sont du plus beau style de l'art romain.

Enfin, au premier plan, à gauche, est l'arc de Septime Sévère, si remarquable malgré ce qu'il a d'un peu pesant (1835, p. 32).

Ce n'est là qu'une partie des restes du Forum; le peintre ne pouvait les embrasser tous du même point de vue. En pénétrant à droite et à gauche entre ces majestueux débris, on retrouverait les vestiges de la plupart des monuments célèbres de la Rome impériale mêlés aux temples chrétiens. Il faut revenir souvent fouler cette poussière illustre avant d'avoir tout découvert. « La multitude des souvenirs, l'abondance des sentiments vous oppressent, dit Chateaubriand; votre âme est bouleversée à l'aspect de cette Rome qui a recueilli deux fois la succession du monde, comme héritière de Saturne et de Jacob. »

Au milieu de ces ruines, il y a quelque chose de plus grand et de plus noble qu'elles-mêmes, c'est l'homme qui les comprend et les admire. Mais pour les comprendre,

(1) Chateaubriand.

pour les admirer comme on le devrait, il ne suffirait point du simple bon sens et d'un degré d'instruction ordinaire : à une connaissance intime de l'histoire et de la littérature païennes et chrétiennes, à une grande mémoire, il faudrait unir les qualités les plus élevées de l'intelligence, une sensibilité profonde et une vive imagination ; ce n'est pas tout encore : il faudrait aussi aimer l'art et savoir pénétrer le sens merveilleux de toutes ses formes successives. Quelques rares esprits, connus ou inconnus, viennent de loin en loin regarder, contempler, méditer. Que se passe-t-il entre le Forum et eux ? Une inspiration secrète sort de ces pierres, saisit leur âme, l'éleve, l'emporte dans des ravissements sublimes. Si ces hommes privilégiés redisent au monde ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu, ce qu'ils ont compris en ces heures de profonde émotion, leurs grandes paroles suffisent à leur gloire, et leurs noms sont inscrits sur les tables de la postérité. Après eux viennent les esprits inférieurs en sensibilité, en goût et en savoir, qui contemplant aussi, mais qui s'humilient avec justice et s'estiment heureux d'entrevoir seulement ce qu'il y aurait à admirer et à comprendre.

Le Forum, si somptueux sous les empereurs, avait la forme d'un carré long et était entouré de portiques qui en marquaient le contour intérieur. Les invasions d'Alaric, de Genséric, d'Attila, n'avaient altéré sensiblement ni sa forme, ni son caractère ; les plus anciens monuments de l'histoire romaine, les plus sacrés, étaient restés debout. Le temps et sa lente destruction ont été moins funestes au Forum que Robert Guiscard lorsque, à la tête de ses Normands, il vint, au commencement du onzième siècle, défendre Grégoire VII contre ses sujets, et que Brancà Leone lorsque, au treizième siècle, il renversa d'un bras furieux temples et palais, sous prétexte qu'ils servaient de refuges et de forteresses aux factieux.

Aux derniers siècles, le Forum était devenu, par une sorte de dérision des mœurs, un marché aux bœufs, le *campo Vaccino*. Les réclamations des savants engagèrent Pie VII à transporter ce marché hors la porte Flaminia, près du Tibre.

CHANSON ALLEMANDE.

J'ai frappé à la porte de la richesse, et on m'a jeté un plénning (un liard) par la fenêtre.

J'ai frappé doucement à la porte de l'honneur ; on n'ouvrait qu'aux chevaliers montés sur un noble cheval.

J'ai frappé à la porte du travail ; je n'ai entendu au dedans que des plaintes et des sanglots.

J'ai cherché la maison du contentement, et personne n'a pu me la désigner.

Heureusement que je connais une petite maison bien tranquille où je frapperai à la fin.

Beaucoup l'habitent déjà ; mais dans le tombeau il y a place et repos pour tous.

RUCKERT.

TROIS MOIS SOUS LA NEIGE.

Extrait du journal de Louis LOPRAZ, écrit par lui-même, au chalet d'Anzindes, dans les montagnes du Jura (1).

Le 22 novembre.

« Puisque c'est la volonté de Dieu que je sois ici prisonnier avec mon grand-père, je vais écrire ce qui nous arrivera dans ce chalet, afin que, si nous devons périr, nos parents

(1) Nous avons sous les yeux ces pages d'un auteur de quinze ans ; mais le cadre de notre Magasin ne nous permet pas une publication si étendue, et nous devons nous borner à faire un extrait du récit original. Nous avons seulement fait disparaître quelques fautes d'orthographe et de style que Louis Lopraz ne pouvait pas éviter, n'ayant jamais reçu d'autres leçons que celles de l'école de son village.

Neus laissons d'abord parler notre historien ; il nous apprend

sachent comment nous aurons passé nos derniers jours, et que, si nous sommes délivrés par la bonté divine, nous puissions la bénir plus tard, en relisant le récit de ce temps d'épreuves. Mon grand-père veut que j'entreprenne ce travail pour abréger des heures qui vont nous paraître bien longues. Je rapporterai d'abord ce qui nous est arrivé hier.

Nous attendions mon père au village depuis plus de huit jours ; la Saint-Martin était passée ; tous les troupeaux étaient descendus avec les bergers. Mon père seul ne paraissait pas, et l'on se dit chez nous : — Qu'est-ce qui peut le retenir ? Mes oncles et mes tantes assuraient que mon père gardait apparemment quelques jours de plus le troupeau à la montagne pour consommer un reste de fourrage.

Mon grand-père finit par s'alarmer, et dit : — J'irai voir moi-même ce qui arrête François ; je ne serai pas fâché de faire encore une visite au chalet. Qui sait si je dois le revoir l'année prochaine ?

Je demandai la permission de l'accompagner, et je l'obtins par mon importunité. Nous fîmes bientôt prêts à partir ; nous montâmes lentement, tantôt en suivant des gorges étroites, tantôt en côtoyant des précipices. A un quart de lieue du chalet, je m'approchai par curiosité d'une pente escarpée, et mon grand-père, qui m'avait déjà dit plus d'une fois que cela l'inquiétait, pressa le pas pour me prendre par la main : une pierre lui roula sous le pied, et il se fit une entorse, qui lui causa une douleur très-vive. Mais, au bout de quelques moments, il put marcher, et nous espérâmes que cela se passerait ainsi. En s'aidant de son bâton de houx, et en s'appuyant sur mon épaule, il se traîna jusqu'ici. Mon père fut bien surpris de nous voir. Il faisait les préparatifs de son départ ; en sorte que, si nous l'avions attendu tranquillement un jour de plus, il serait venu lui-même nous rassurer.

— C'est vous, mon père, dit-il à grand-papa, en s'avancant pour le soutenir. Vous avez cru qu'il m'était arrivé quelque accident.

— Oui, nous venons savoir ce qui l'arrête, quand tous les voisins sont descendus.

— Quelques-unes de nos vaches étaient malades ; mais les voilà guéries. J'envoie Pierre, ce soir même, avec le reste de nos fromages ; je descendrai demain avec le troupeau.

— Es-tu bien fatigué, Louis ? me dit mon grand-père.

Comme j'hésitais à répondre, parce que je devinais sa pensée, il ajouta : — Il serait prudent de le renvoyer ce soir avec Pierre. Le vent a changé depuis une demi-heure ; nous aurons peut-être du mauvais temps cette nuit.

Mon père exprima la même crainte, et m'engagea à suivre ce conseil.

— Si tu le veux, dit grand-papa, je ferai un effort, et je redescendrai avec toi : quelques moments de repos me suffiront.

— J'aimerais mieux vous attendre, dis-je à mon père en me jetant à son cou. Une nuit de repos est bien nécessaire à grand-papa, qui s'est blessé au pied par ma faute.

Je racontai là-dessus ce qui nous était arrivé à quelque distance du chalet. Il fut convenu que nous descendrions ensemble le lendemain, qui était hier.

A mon réveil, je fus bien surpris de voir la montagne toute blanche. La neige tombait avec une abondance extraordinaire ; elle était chassée par un vent très-violent. Cela m'aurait fort amusé, si je n'avais pas vu l'embarras de mes parents. Mon grand-père essayait de faire quelques pas, et se traînait avec beaucoup de peine, en s'appuyant sur les meubles et contre

comment il s'est trouvé dans la triste position qui fait le sujet de son récit. Pour le reste, nous avons lié entre elles les différentes parties du journal par quelques indications abrégées, qui remplacent les détails dont nous avons cru devoir faire le sacrifice.

On sait que les montagnes du Jura sont, dans plusieurs parties, couvertes de grands bois de sapins, mais que d'autres présentent, jusque sur les plus hautes cimes, des pâturages entrecoupés de rochers arides ; certaines contrées sont très-sauvages ;

les murs. L'accident de la veille lui avait fait enfler le pied, et lui causait une douleur très-vive. »

Ici Louis Lopraz rapporte la conversation des trois hôtes du chalet, à la suite de laquelle il est décidé que le père descendra seul avec le troupeau, et qu'il reviendra avec quelques personnes chercher son père et son fils. Ils ont soin de le munir, le premier, du bâton de houx armé d'une pointe qui l'avait aidé à monter; le second, d'une bouteille empaillée qui renfermait encore un peu de vin, et dont il s'était pourvu la veille.

« Nous fîmes ensuite sortir le troupeau, qui parut bien surpris de trouver la terre couverte de neige. Quelques vaches s'écartaient et couraient autour du chalet; enfin elles se sont mises en marche. Au bout de quelques pas, mon père a disparu avec elles dans les tourbillons... Nous sommes restés longtemps à la fenêtre pour tâcher de le voir encore; mais le vent a soufflé avec plus de force; des nuages épais nous ont enveloppés, et la nuit est tombée presque subitement.

— Bon Dieu, ayez pitié de lui! a dit mon grand-père; mais il a sans doute passé la forêt, et il n'est pas exposé à cette bourrasque.

Nous avons été si distraits tout le jour, que nous n'avions pas songé à prendre la moindre nourriture, et je mourais de faim. La chèvre, que nous avions gardée par précaution, se mit à bêler.

— Pauvre Blanchette! a dit mon grand-père, son lait lui pèse; elle nous appelle. Allumons la lampe, nous irons la traire et nous souperons.

— Nous déjeunerons aussi, grand-papa!

Cette parole le fit sourire; il reprit un air plus tranquille qui me rendit un peu de courage. Cependant le vent grondait toujours; il s'engouffrait sous les bardeaux, qu'il faisait frémir; on aurait dit que le toit du chalet allait être emporté. Je levais la tête par moments.

— Ne crains rien, a dit mon grand-père. Cette maison a soutenu bien d'autres attaques. Les bardeaux sont chargés de grosses pierres, et le toit, peu incliné, n'offre pas beaucoup de prise au vent.

Puis il m'a fait signe de marcher devant lui, et nous sommes entrés à l'étable. »

Suivent les détails des soins donnés à la chèvre, et du premier repas des deux solitaires. Ils veulent passer la soirée au coin du feu; mais la neige, qui tombe en abondance par la vaste cheminée, les incommodent et les oblige à se réfugier dans leur lit à la garde de Dieu. Le lendemain, leur réveil est accompagné de circonstances assez extraordinaires pour que nous laissons Louis Lopraz les exposer lui-même.

« Ce matin, à mon réveil, je me suis trouvé dans l'obscurité la plus complète, et je me suis imaginé que le sommeil m'avait quitté plus tôt que de coutume. Cependant j'entendais mon grand-père marcher à tâtons, et je me suis frotté les yeux; mais je n'en voyais pas plus clair.

— Mon grand-père, ai-je dit, vous vous levez avant le jour!

Il a répondu :

— Mon enfant, si nous attendons que le jour nous éclaire, nous resterons longtemps au lit. Je crois que la neige dépasse la fenêtre.

A cette nouvelle, j'ai poussé un cri, et, sautant à bas du lit, j'ai allumé bien vite notre lampe, ce qui nous a permis de nous assurer que la supposition de mon grand-père n'était que trop fondée.

— Mais la fenêtre est basse, a-t-il ajouté; d'ailleurs il est probable que la neige aura été amoncelée à cet endroit: peut-être n'en verrions-nous pas deux pieds, à quelques pas de la muraille.

— Alors on viendra nous délivrer?

— Je l'espère; mais, après Dieu, comptons d'abord sur nous-mêmes. Supposé qu'il veuille nous enfermer ici quelque temps, voyons quelles sont nos ressources, et, quand nous les

connaitrons, nous réglerons l'emploi que nous devons en faire. Le jour est venu, ce n'est pas douteux: le *coucou* (1) marque sept heures. Heureusement nous n'avions pas oublié de le monter hier au soir: c'est une précaution que nous devons prendre soigneusement; on aime toujours à savoir comme on vit, et il faut que nous soyons exacts avec Blanchette.

C'est ainsi que nous avons commencé la seconde journée; elle a été triste et fatigante: je ne peux plus tenir la plume; grand-papa est d'avis que je renvoie à demain la suite de mon récit. »

Pendant le second jour, l'enfant s'exerce à traire la chèvre, parce que ce travail peut devenir trop difficile pour son grand-père. Ils font ensemble la revue des provisions et des ustensiles; ils trouvent du foin et de la paille en abondance, une petite provision de pommes de terre, un peu de bois et quelques pommes de pin. Dans une armoire il restait encore du sel, un peu de café en poudre, un peu d'huile, une petite quantité de saindoux, trois pains, de ceux qu'on peut garder toute l'année à la montagne, et qu'on finit par briser à coups de hache. Le mobilier est fort chétif, mais peut rigoureusement suffire; quelques mauvais outils ne laisseront pas de rendre les services les plus indispensables. Cette revue terminée, les prisonniers songent à se garantir du froid et de la neige qui pénètre par la cheminée.

« Je me suis placé dessous, dit Louis Lopraz, et j'ai regardé par la seule ouverture qui restait libre dans le chalet. Au bout de quelques moments, le soleil a brillé tout à coup sur la neige qui s'élevait autour de l'ouverture, à une hauteur considérable. J'ai fait remarquer la chose à mon grand-père.

— Si nous avons une échelle, m'a-t-il dit, tu monterais là-haut, et tu dégagerais une trappe que ton père a placée dernièrement pour se garantir de la pluie et du froid, en attendant qu'on réparât la cheminée qui était en mauvais état et que l'orage a renversée.

Alors grand-papa s'est rappelé qu'il avait vu dans l'étable une longue perche de sapin; j'ai frappé des mains et j'ai dit :

— C'est tout ce qu'il me faut! J'ai grimpé bien souvent à des arbres dont la tige était aussi mince. La perche a toujours son écorce: c'est une facilité de plus. Mais il fallait l'introduire dans le canal: voilà ce qui pouvait être malaisé. Heureusement l'ouverture en est large et fort élevée, et nous sommes venus à bout de l'entreprise, aidés encore par la souplesse du bois.

Ensuite je me suis mis à l'œuvre, après avoir attaché autour de ma ceinture une ficelle, afin de hisser jusqu'à moi une pèle, quand je serais en haut. J'ai tant fait des pieds et des mains que j'ai fini par atteindre le toit. Je m'y suis fait une place, en déblayant la neige avec le secours de la pèle, et j'ai pu reconnaître qu'il y en avait environ trois pieds. Autour du chalet, il m'a paru qu'il y en avait bien davantage; le vent l'avait amoncelée, comme on élève la terre autour des légumes pour les nourrir et les préserver de la sécheresse.

Tout l'espace autour du chalet n'est qu'un tapis blanc; la forêt de sapins, qui l'entoure du côté de la vallée, et qui borne la vue, est blanche comme le reste. À l'exception des troncs qui semblent tout noirs. Plusieurs arbres se sont brisés sous le poids; j'ai vu de grosses branches, et même des tiges, rompues en éclats.

Dans ce moment, il soufflait un vent du nord violent et glacé; les nuages sombres qu'il chassait devant lui s'ouvraient par intervalles pour laisser briller le soleil, et cette lumière éblouissante courait sur le champ de neige avec la vitesse d'une flèche.

Le froid me gagnait. Quand j'ai voulu expliquer à grand-papa ce que je voyais, il s'est aperçu que les dents me cla-

(1) C'est le nom que l'on donne aux horloges de bois qui se fabriquent dans ces montagnes, et dont la marche est très-régulière.

quaient ; il m'a dit de me hâter et de dégager la trappe. Ce travail m'a coûté bien de la peine, mais il m'a réchauffé. Après l'avoir achevé suivant les directions de mon grand-père, j'ai replacé la corde dans la poulie, de façon qu'en tirant à soi d'en-bas, on ouvre la trappe, et qu'elle se ferme par son poids, quand on lâche la corde qui passe, hors du canal et par le plancher, dans des trous pratiqués exprès. Quand nous eûmes fait deux ou trois fois cette petite manœuvre, pour nous assurer qu'elle réussirait toujours, je suis redescendu plus facilement que je n'étais monté.»

Voilà nos solitaires un peu préservés de la rigueur du froid ; et c'est heureux, car, dès la fin de cette journée, le vieillard n'espère plus qu'ils puissent sortir du chalet avant le printemps. La neige n'a pas cessé de tomber avec une extrême abondance. Ils ont retrouvé du papier, des plumes et de l'encre, reste d'une provision apportée par Louis Lopraz l'été dernier, pour s'exercer à écrire pendant les vacances qu'il avait eu la permission de passer au chalet. Mais l'huile et le saindoux qui peut y suppléer sont en petite quantité, et les prisonniers doivent se résoudre à n'éclairer leur tombeau que trois heures par jour. Ils s'attendent par conséquent à passer leur temps d'une manière fort triste.

Dès le lendemain 24, ils ont une alerte de feu : nouveau péril, auquel ils n'avaient pas pensé. Louis Lopraz décrit cette scène avec beaucoup d'émotion. Une gerbe de paille, qu'ils avaient placée à quelque distance du foyer, s'allume tout à coup. L'aïeul retrouve un moment de vivacité pour la porter tout embrasée sous la cheminée. Le chalet se remplit d'une fumée épaisse ; enfin ils échappent à ce danger, et prennent des précautions pour l'avenir. Une futaille placée à côté de l'âtre est remplie de neige, qui se fond bientôt, et qui leur assure un réservoir contre l'incendie.

Le surlendemain, un hasard leur fait découvrir un secours d'un autre genre, et qui les remplit de joie ; c'est un livre de dévotion, c'est l'imitation de Jésus-Christ. Louis Lopraz rapporte là-dessus les réflexions pleines de sagesse de son vieil ami, et il entre lui-même, d'une manière touchante, dans les mêmes sentiments. Il a cependant beaucoup de peine à prendre son parti d'être séparé de son père et de sa famille. Ce sujet revient souvent dans leurs conversations, et l'aïeul laisse entrevoir au petit-fils ses craintes au sujet du père. « N'aurait-il point péri en retournant au village ? » Ce doute est une nouvelle cause de tristesse. Ils ont grand besoin des consolations de la religion dans leur ténébreuse retraite !

Ils essaient d'échapper à l'ennui par le travail ; ils se livrent à quelques occupations à la lueur du foyer ; le vieillard exerce l'enfant au calcul de tête ; il lui fait des récits intéressants, tirés de son expérience ou de ses lectures. Le 29 novembre, jour anniversaire de la mort de sa mère, qu'il a perdue quatre ans auparavant, Louis Lopraz se rappelle comment il a passé cette journée l'année précédente, et la visite qu'il a faite avec son père au cimetière du village. Une autre fois, c'est lui qui fait des récits à son grand-père. Il lui parle de l'école, dont il regrette les travaux et les plaisirs. Cela le conduit à réciter à son aïeul plusieurs pièces de vers qu'on lui a fait apprendre par cœur. Mais, pour vivre avec ces pauvres captifs, il faut les entendre eux-mêmes. Voici le journal du 1^{er} décembre :

« Je sens une véritable frayeur en écrivant la date d'aujourd'hui. Si quelques jours du mois de novembre nous ont semblé si longs, que sera-ce du mois entier que nous commençons ! Encore s'il devait être le dernier de notre captivité ! Mais je n'ose plus en prévoir le terme. La neige s'est tellement accumulée qu'il me semble qu'un été ne suffira pas pour la fondre. Elle s'élève maintenant jusqu'au toit, et, si je n'y montais pas chaque jour pour dégager la cheminée, nous ne pourrions bientôt plus ouvrir la trappe ni faire du feu.

Mon grand-père me fait pitié de ne pouvoir sortir quelquefois de ce cachot. Je lui demandais ce matin quelle chose il regrettait le plus, et il me répondit : « Un rayon de soleil.

Et pourtant, a-t-il ajouté, notre sort est bien moins malheureux que celui de beaucoup de prisonniers, dont plusieurs n'ont pas mérité plus que nous la reclusion. Nous avons du feu, souvent de la lumière ; nous jouissons dans notre prison d'une certaine liberté, et nous y trouvons des sujets de distraction que n'offrent pas les quatre murs d'un cachot ; nous n'avons pas chaque jour la visite d'un geôlier ou défiant ou cruel ou seulement indifférent à nos peines ; les maux qu'on souffre par la seule volonté de Dieu n'ont jamais l'amertume de ceux que nous croyons pouvoir attribuer à l'injustice des hommes ; enfin nous ne sommes pas seuls, mon enfant, et si ta présence dans ce chalet me donne des regrets, que je ne veux pas te cacher, elle me soutient, elle m'est nécessaire. Il me paraît que tu n'es pas non plus mal satisfait de ton compagnon ; il n'y a pas jusqu'à Blanchette qui ne soit un adoucissement à notre captivité, et ce n'est pas, je t'assure, pour son lait seulement que je l'aime. »

Ces derniers mots m'ont fait réfléchir, et j'ai proposé de rapprocher de nous cette pauvre bête. « Elle s'ennuie toute seule, elle bêle souvent ; cela lui peut nuire, et à nous aussi par conséquent. Qu'est-ce qui nous empêche de l'établir ici dans un coin ? La place est assez grande pour nous et pour elle ; elle nous sera bien obligée de l'honneur que nous lui ferons, et peut-être en sera-t-elle meilleure nourrice. »

La proposition a été bien accueillie, et je me suis mis à l'ouvrage sur-le-champ ; j'ai disposé dans un angle de la cuisine une petite crèche que j'ai fixée au mur avec quelques gros clous ; j'ai augmenté la solidité de l'établissement, en plantant des pieux pour servir d'appui ; et, sans attendre davantage, j'ai amené Blanchette auprès de nous. Qu'elle paraît satisfaite de ce changement ! Elle est toute joyeuse, et ne cesse pas de nous remercier. Si cela devait durer, elle serait un peu fatiguée ; mais, quand elle aura pris l'habitude de sa nouvelle position, elle sera plus tranquille qu'auparavant ; même à cette heure, pendant que j'écris mon journal, elle est couchée sur la litière fraîche ; elle rumine tranquillement et me regarde d'un air si satisfait, qu'elle semble deviner que je fais son histoire. Rien ne lui manque, et il y a une personne heureuse dans le chalet. »

Les jours suivants, le jeune garçon trouve de quoi s'occuper dans l'entreprise qu'il forme de débayer la neige qui obstrue la porte du chalet, afin de procurer à son grand-père ce rayon de soleil après lequel il soupire. Le vieillard le laisse faire, sans doute parce qu'il y voit un moyen de distraire son jeune compagnon. Après trois ou quatre jours de travail, une sortie est pratiquée, et Louis Lopraz a le plaisir de conduire son grand-père hors du chalet, et de lui faire contempler encore une fois la nature. Mais « le jour était sombre, dit-il, et nous nous sommes trouvés fort tristes, en voyant devant nous cette forêt noire, ce ciel nuageux et cette neige qui nous environne d'un silence de mort. Un seul être vivant s'est montré à nos regards ; c'était un oiseau de proie qui a passé loin de nous, en poussant un cri rauque. Il gagnait la vallée, et volait dans la direction de notre village... Nous sommes rentrés, et, contre mon attente, nous avons été plus sérieux qu'à l'ordinaire ; malgré nos efforts la conversation languissait. Le temps sombre d'aujourd'hui ne suffit pas pour expliquer notre chagrin ; il vient, je crois, d'avoir pu sortir de chez nous, de nous être figuré que nous étions libres, et de nous être sentis prisonniers comme auparavant. »

La suite à la prochaine livraison.

LE RIO DE LA PLATA

(République orientale de l'Uruguay).

Le rio de la Plata est, après le fleuve des Amazones, le cours d'eau qui, dans l'Amérique du sud, paraît destiné à devenir le plus puissant agent de civilisation de cette partie du

monde. En y pénétrant, on est frappé d'abord de l'aridité de ses côtes, longues plages basses et nues, accidentées bizarrement par des dunes de sable et quelques arbustes rabougris. Vues de loin, nuancées par la lumière, ces grandes taches

blanches allongées offrent l'aspect de cordons de maisons éparses sur les grèves. D'une rive à l'autre, la nature reste la même sur un trajet de plusieurs lieues, et si par hasard vous découvrez un séjour habité, il est, comme la



Amérique du Sud. — Vue prise dans l'arroyo del Rosario (1).

petite ville de Maldonado, à moitié enseveli derrière des monticules de sable montant. La première ville qui mérite de fixer l'attention est la capitale de la république orientale, qui

(1) Dessin de M. Max Radiguet. L'artiste a retracé dans ce paysage une scène de la dernière guerre, une canonnière surprise par une guerilla.

s'étend sur la côte nord du fleuve en suivant le bras nommé l'*Uruguay*. Montevideo est d'une apparence agréable ; des maisons à terrasses dominées par des pavillons élégants, une multitude de clochers et de dômes brillants, les façades de divers établissements publics, le bariolage de toutes ses peintures extérieures, lui donnent un aspect de

gaieté et de coquetterie qui prévient tout d'abord : son port est vivant et très-fréquenté, bien qu'exposé à la violence des *pamperos* et des *suestadas* qui y soufflent pendant plusieurs mois de l'année.

Depuis Montevideo jusqu'à *Colonia del Sacramento* et *las Vacas*, petites villes de la république, l'aspect général du pays continue d'être le même ; ce sont encore des dunes de sable entrecoupées de quelques prairies ; çà et là une verdure plus vigoureuse, au-dessus de laquelle de grands arbres élèvent leurs têtes chenues, indique un affluent de la rivière. Si vous pénétrez à l'intérieur de ces ruisseaux nommés dans le pays *arroyos*, la nature revêt des formes nouvelles. Les bords sont riants de végétation et de vie ; l'œil, à chaque sinuosité, découvre de belles prairies où se pressent des troupeaux ; de tous côtés s'élèvent des bandes d'oiseaux aquatiques, et des perroquets au riche plumage traversent à chaque instant la rivière.

Plus on avance, plus les bords sont escarpés et resserrés ; bientôt le passage devient tellement étroit que les lianes le traversent, les arbres se joignent par le faite, les palétuviers se croisent : il devient impossible d'avancer.

La petite ville de *Colonia* mérite une mention honorable pour l'amabilité de ses habitants ; mais son port et ses environs ne peuvent un instant fixer l'attention. Il faut remarquer cependant que le seul abri passable pour les navires, lorsque le fleuve est agité, se trouve à petite distance de *Colonia*, au milieu du groupe des îles *Hornos*. En avançant à l'ouest on rencontre l'île de *Martin-Garcia*, dont l'escadre française s'empara au commencement du blocus de *Buenos-Ayres*. Cette petite île, qui appartient à la république argentine, est placée en sentinelle à l'entrée de l'Uruguay ; son port, bien abrité des vents du sud, est la relâche naturelle des bâtiments qui remontent le río de la Plata.

La république orientale, dont la population actuelle est au plus de trois cent mille âmes, est, en résumé, une vaste solitude qui, à l'exception d'une ville, *Montevideo*, ne compte que de chétives bourgades. Les campagnes, peuplées autrefois de nombreuses tribus d'indiens, le sont aujourd'hui presque exclusivement de bestiaux et d'animaux sauvages. Ce pays, où la nature prodigue tant de trésors, semble abandonné par l'homme, et il est difficile de prévoir l'époque où il pourra entrer dans la voie de prospérité que lui devraient assurer sa position et son heureux climat.

SUR LES COLLECTIONS D'HISTOIRE NATURELLE.

Les collections d'histoire naturelle n'ont pris naissance qu'à partir du seizième siècle ou de la fin du quinzième ; les sciences et les lettres se réveillaient dans l'Occident, la navigation lointaine venait de prendre son essor, et chaque jour apportait de nouveaux sujets d'admiration dans les productions inconnues des contrées dont l'existence se révélait tout à coup : aussi vit-on naître en Italie, en Hollande, là où le commerce maritime était le plus actif, des collections nombreuses et variées, les *Gazophylacium*, les *Pinax*, les *Thesaurus* dont *Aldrovande*, *Séba* et d'autres compilateurs nous ont transmis la description fastueuse. De même qu'au temps des croisades les pèlerins rapportaient quelques coquilles, quelques productions de l'Orient comme témoignages de leurs courses lointaines, de même aussi les marins voulaient rapporter quelques souvenirs de leurs courses aventureuses : c'étaient des coquilles, des écailles de tortues, des coraux et des plantes marines, des poissons dont la dure enveloppe résiste à la dessiccation, des oursins, des étoiles de mer, ou bien les fruits, durs et de forme bizarre, des arbres des régions tropicales. Tous ces matériaux, isolés d'abord, finissaient par se concentrer dans les mains de quelque amateur, et c'était le commencement d'un musée qui s'accroissait ra-

pidement par de nouveaux achats, par des dons, par des recherches personnelles. Il s'y joignait d'abord des pétrifications qu'on regardait comme des jeux de la nature, diverses monstruosité animales ou végétales : les canards à deux têtes, les moutons ou les chats à huit pieds, ou à deux corps ; des fruits, des tiges offrant des particularités curieuses de soudure, ou bien des branches desséchées de quelques végétaux exotiques, des cactus, par exemple, comme nous en avons vu chez des collecteurs qui en ignoraient l'origine ; c'étaient ensuite les talismans, les fétiches, les remèdes surnaturels et tous les objets auxquels la crédulité attribuait des propriétés merveilleuses : c'étaient les bézoards si recherchés dans l'Orient, et qui ne sont aujourd'hui que des concrétions de l'estomac des gazelles de l'Inde ; les pierres d'aigle, morceaux de minéral de fer qu'on croyait avoir été trouvés dans le nid de l'aigle ; le sang du bouquetin des hautes montagnes, desséché et conservé dans un morceau d'intestin comme un remède spécifique ; le vrai bois de sandal ou d'aloès ; c'était enfin la prétendue corne de licorne, qui seule suffisait alors à prouver l'existence de cet animal fabuleux, et que maintenant on sait être l'unique dent d'un cétacé de la mer glaciale, le narwal. Mais à mesure qu'on s'éloignait des temps où un seul homme, *Pic de la Mirandole*, pouvait être complètement savant *de omni re scibili*, les collections devenaient trop vastes, et la plupart des amateurs étaient obligés de les limiter à un seul genre d'objets ; cependant leur faveur, au lieu de diminuer, allait en augmentant à tel point, que déjà, à la fin du dix-septième siècle, en 1687, *La Bruyère* était forcé de flageller rudement les amateurs fous qui laissaient leur famille dans le dénuement pour se ruiner à compléter leur collection. Ce qu'il disait alors de l'amateur de coquilles ou d'insectes, ou de tulipes, ou de médailles, ou d'estampes, est encore exactement vrai aujourd'hui ; et de tous ceux pour lesquels la collection est un but et non un moyen, on peut dire la même chose que de l'amateur que « vous voyez planté et qui a pris racine au milieu de ses tulipes et devant la solitaire. Il la contemple, il l'admire ; Dieu et la nature sont en tout cela ce qu'il n'admire point ; il ne va pas plus loin que l'oignon de satulipe qu'il ne livrerait pas pour mille écus, et qu'il donnera pour rien quand les tulipes seront négligées et que les œilleux auront prévalu. » C'est en effet une véritable calamité pour un collecteur que d'être arrivé au terme de la tâche qu'il s'était proposée ; si la collection de médailles ou d'estampes, ou de tulipes est complète, il n'a plus de but à atteindre, il reste désormais sans occupation et cruellement désœuvré, à moins qu'il ne se débarrasse à tout prix de cette collection qui lui a coûté de si grands efforts, de si grands sacrifices de temps et d'argent, pour se livrer avec une nouvelle ferveur au culte d'une autre collection. Aussi avons-nous vu des amateurs de fleurs devenir amateurs de médailles, et ceux-ci devenir amateurs de minéraux ou de fossiles.

Les collections néanmoins ont continué à se multiplier et à s'accroître en France pendant le dix-huitième siècle. On n'avait plus pour but seulement de réunir des curiosités, mais on cherchait aussi des objets d'études ; on accumulait ces précieux matériaux qui, entre les mains de *Linné*, de *Lamarck*, de *Cuvier*, de *Geoffroy Saint-Hilaire*, ont servi à édifier les monuments les plus durables de la science. Les coquilles, d'abord rassemblées pour le plaisir des yeux, ont fait désirer de connaître les mollusques d'où elles proviennent ; les coraux et les madrépores nous ont conduits à l'étude des polypes ; les fossiles, qu'on avait pris d'abord pour un simple jeu de la nature (*ludus natura*), ont été regardés ensuite comme de vraies pétrifications ; mais c'est à travers mille erreurs qu'on est arrivé à la détermination précise de ces corps pour reconstruire par la pensée l'ensemble de la création aux diverses époques antédiluviennes de notre globe terrestre. Ainsi certaines ammonites ou cornes d'Ammon, dont le nom indique qu'on les a pu prendre pour tout

autre chose que des coquilles de mollusques céphalopodes, ont été désignées comme des serpents enroulés et pétrifiés. Diverses éponges siliceuses, confondues sous le nom d'alcions fossiles ou alcyonites, ont été prises pour des figures ou des oignons, ou des navets fossiles. D'autres coquilles fossiles, que leur forme discoïde a fait nommer nummulites, se sont rencontrées en si grande abondance dans certains terrains qu'on les a prises pour des lentilles fossiles; on a pris pour des langues d'oiseau pétrifiées les dents fossiles des requins et des autres squales de l'époque antédiluvienne, et l'on a décrit comme des vertèbres de poissons la tige des encrines; on a même voulu, d'après une grossière ressemblance extérieure, reconnaître dans les pierres des pieds fossiles, des becs d'oiseau; et tout récemment encore on a prétendu reconnaître dans un bloc de grès de la forêt de Fontainebleau un cavalier fossile avec son cheval. Mais les collections, qui ont aidé si puissamment l'histoire naturelle pendant les trois siècles derniers, ne vont-elles pas devenir un fardeau et une entrave pour cette science? C'est véritablement ce qu'on doit craindre aujourd'hui en voyant les collections, subdivisées de plus en plus, contenir encore des vingtaines de mille espèces pour chaque ordre; par exemple, en voyant une collection de coléoptères, comme celle du feu comte Dejean, portée en quelques années de six ou sept mille à plus de vingt mille; en voyant des amateurs de coquilles resserrés de plus en plus dans leur appartement par le développement de leur collection, jusqu'à ce que, pour n'être pas mis eux-mêmes à la porte de chez eux, ils se décident à faire vendre leur collection aux enchères. La cause du mal est que le désir, le besoin d'augmenter le nombre des espèces qu'ils possèdent poussent la plupart des collectionneurs à prendre souvent pour caractère spécifique une simple modification dans la forme extérieure, capable tout au plus d'indiquer une variété de race ou une influence locale. Que faut-il donc pour que les collections soient encore utiles à la science et à ceux qui la cultivent, et surtout à ceux qui commencent l'étude de l'histoire naturelle? Il faut qu'elles soient le moyen, non le but qu'on se propose; il faut qu'elles soient, comme nous l'avons dit ailleurs, une bibliothèque de souvenirs acquise à peu de frais à travers des fatigues mêlées de plaisirs et d'impressions qu'elles nous rappelleront toujours; il faut que pour nous, comme pour ceux auxquels nous voudrions communiquer cet outil scientifique, elles soient un tableau synoptique et philosophique des faits que la science nous a révélés, et non pas une plate-bande indéfinie de tulipes montrant côte à côte des nuances inappréciables aux yeux de tout autre qu'à ceux du naturaliste qui a cessé de comprendre les ressemblances et les analogies pour ne s'occuper que des différences les plus minimes.

Craint le faux enthousiasme des passions; celui-là ne dédommage jamais ni de leurs dangers, ni de leurs malheurs. On peut n'être pas maître de ne pas écouter son cœur, on l'est toujours de ne pas l'exciter. CONDORCET.

MONUMENTS SÉPULCRAUX DES ROIS DE POLOGNE, DANS LA CATHÉDRALE DE KRAKOVIE (1).

Les peuples lèches, qui devaient former la Pologne, avaient été, avant l'introduction du christianisme, divisés dans leur culte et dans leur mode de sépulture. Chez les uns, on brûlait les corps, et on déposait les cendres dans des urnes; chez les autres, on couvrait de terre les dépouilles mor-

telles, et on érigeait les tertres ou monticules qui perpétuaient les noms des chefs.

Après l'introduction du christianisme, l'usage de l'enterrement prévalut seul, et la piété des nouveaux convertis consacra les temples comme lieux du dernier repos. Poznan et plusieurs autres villes de la Pologne ont eu des temples où l'on ensevelissait les corps des rois ou des ducs (1), la Pologne, appelée *Léchie*, ayant été divisée en plusieurs duchés. Lorsque le désir de l'unité se fit sentir, Krakovie devint capitale de l'État, et sa cathédrale fut désormais réservée particulièrement aux sépultures royales. Les tombeaux ont été pour la plupart construits immédiatement ou peu de temps après la mort des princes.

La suite de ces monuments se divise en trois grandes périodes bien distinctes.

La *première période*, qui comprend plus de cent cinquante ans, s'étend depuis 1333 jusqu'à 1500. La Pologne avait encore dans son existence quelque chose d'indéterminé, de mystérieux: le génie national élaborait ses idées, les dégageait de la confusion, et tendait à organiser un État, une grande république. Quoique n'offrant en apparence qu'une agrégation de différentes parties isolées, agissant et se civilisant séparément, on voyait la nation diriger insensiblement ses conceptions vers le même but, l'unité. La marche, variée et animée dans les détails, était douce, calme, grave et harmonieuse dans son ensemble et dans ses résultats. L'état social de l'Occident, les connaissances et les manières latines exerçaient une influence notable sur son développement, mais n'effaçaient point les habitudes et les principes nationaux.

Les monuments sépulcraux répondent à ce mouvement; ils sont l'imitation de ceux de l'Occident, mais ils conservent des rapports essentiels avec les dispositions locales. Ils sont isolés de toutes les autres constructions et faciles à déplacer; ils ne se composent que d'un cercueil ou sarcophage entouré de colonnes gothiques. Sur le sarcophage repose une figure royale couverte d'une robe et d'un manteau, tenant les insignes royaux, une couronne sur la tête. La figure est inanimée, immobile, le visage vers le ciel, et présentant l'image d'un sommeil éternel. L'ensemble de l'œuvre est calme et taciturne; un silence religieux y domine, une pensée mystérieuse plane au-dessus; tout y respire tristesse et piété.

Le tombeau de *Vladislav le Bref*, mort en 1333, est plus simple, plus religieux que les autres. Il est construit en argile. La personne royale est couchée sur un cercueil, sans être accompagnée d'autres emblèmes que ceux de la royauté. Les figures sur le côté du cercueil, placées sous les ogives, affectent une pose dolente, recueillie, humble et pieuse (2).

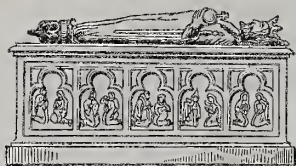
Le tombeau de *Kazimir le Grand*, mort en 1370, est d'une construction plus compliquée. Le sarcophage est intimement uni à une double colonnade, l'une inférieure, l'autre supérieure, entourant la figure royale et soutenant un plafond en forme d'un baldaquin: c'est le lit de mort. Les colonnes minces et légères supportent un fardeau d'ogives

(1) Mieczislav, mort en 992, et Boleslav le Grand, mort en 1025, furent ensevelis dans la cathédrale de Poznan (voy. 1845, p. 17). Leur sépulture a été retrouvée et leurs reliques sont conservées. On connaît une épitaphe de Boleslav le Grand, postérieurement composée. Vladislav Herman, mort en 1102, et son fils Boleslav Bouche-torse, sont enterrés dans la cathédrale de Plotzk. On connaît un mausolée de Boleslav le Hardi, mort vers 1081, érigé au quinzième siècle à Ossiak, en Carinthie, appartenant à l'Autriche.

(2) Nous avons comparé cinq dessins du tombeau de Vladislav le Bref. Les dessinateurs ont différemment interprété l'attitude des figures représentées sur le cercueil. Selon les uns elles sont debout, selon les autres agenouillées. Le temps a beaucoup endommagé le monument et rendu leur pose méconnaissable; cependant, considérant que les figures des monuments postérieurs sont généralement assises ou agenouillées, nous avons cru devoir admettre plutôt cette dernière attitude pour le monument de Vladislav le Bref.

(1) Nous devons la communication de cet article au savant Leliewel.

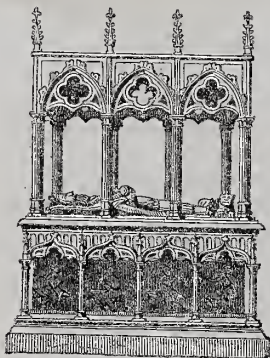
tréflé et surmonté d'aiguilles rosetées. La figure royale, étendue sur le lit mortuaire, repose ses pieds sur un lion couché, emblème de la force vivante assoupie. Les quatre côtés du sarcophage présentent les emblèmes des quatre



Tombeau de Vladislav le Bref, mort en 1333.

saisons de l'année, des quatre âges de la vie humaine, des quatre occupations d'un homme d'État, des quatre qualités civiles qui correspondent avec les quatre portions du corps étendu sur le cercueil.

Le point de départ de l'allégorie est la colonne centrale qui se rapporte à l'origine de l'être humain. Le Printemps, placé en regard du genou, est représenté par un adolescent studieux, assis pour s'instruire, et méditant sur la science : c'est l'âge docile et flexible comme le jarret de la jambe ; il est agile et plein de vivacité. L'Été, figure où l'ardeur et la force matérielle sont représentées par un guerrier à l'âge viril, est placé au bout du cercueil, près de l'emblème de la force et des pieds qui sont les signes du mouvement : c'est la vigueur ostensible du sentiment humain. — L'Automne a la figure d'un homme âgé, dont l'attitude révèle la haute fonction civique ; il est dans le conseil : c'est l'âge où l'intelligence



Tombeau de Kazimir le Grand, mort en 1370.

féconde doit mûrement servir l'État. Sa raison, son esprit, se rapportent à la pensée de la tête royale sous laquelle il est placé. — Du côté de la partie du corps où est le cœur, où toutes les fonctions vitales se concentrent dans l'estomac, on voit un vieillard assis et dont les traits respirent la bonté et la tendresse : c'est l'Hiver, qui résume l'action humaine, et la place dans la perfection finale, y trouve sa jouissance, son repos et sa fin. L'amour du pays y est ardent mais calme, les hautes passions et l'animosité sont réfléchies ou assoupies. — Cette allégorie subtile sur la vie humaine en général, enveloppe d'une pensée vague et rêveuse cette construction funéraire. Une intention semblable a inspiré la décoration du monument de Kazimir Jagellonide, et confirme l'explication que nous donnons du monument de Kazimir le Grand (1).

Les tombeaux de *Vladislav Jagello*, mort en 1434, et de

(1) Kazimir le Grand fut le dernier roi de la famille de Piast. Après lui monta sur le trône Louis d'Anjou, roi de Hongrie, qui a son tombeau en Hongrie. Il fut élu par les Polonais au préjudice de Vladislav le Blanc, duc de Gnievko en Kouïavie, qui, étant le plus proche parent de Kazimir le Grand, croyait avoir le droit de posséder la couronne et hériter des États de toutes les

Kazimir Jagellonide, mort en 1492, ont un caractère plus mondain. Le cercueil péripète est placé sous un plafond voûté. Les figures royales y sont couchées majestueusement, et les bas côtés sont décorés de blasons des États qui composaient la république : l'on y voit les trois armoiries de la Pologne, de la Lithuanie et de la petite terre de Dobrzin, qui ne cessait point de réclamer son individualité, et qui présageait l'union future de la Mazovie dont elle faisait partie. Les personnages appuyés sur les écussons des armoiries sont agenouillés, et expriment l'affliction ; ils adressent leurs plaintes aux dieux.

Le tombeau de Vladislav Jagello est encore gothique ; ses colonnes sont sveltes, minces et élancées ; la structure de leurs bases et de leurs chapiteaux est très-variée ; les ogives sont compliquées et terminées en pointes ; la statue royale, au lieu du globe, tient une épée (1).



Tombeau de Kazimir Jagellonide, mort en 1492.

Au tombeau de Kazimir Jagellonide les formes gothiques sont remplacées dans les détails par celles de l'architecture antique renaissante. Les colonnes moins variées, toujours élancées, supportent les arcades du plafond ; la statue royale, étendue sur le cercueil, couche sa tête sur un lion, et les jambes de la statue sont entourées par un dragon assoupi, mystère de la vie éteinte. En bas, entre les bases des colonnes, on remarque trois animaux allégoriques qui se rapportent à trois parties du corps et aux différentes époques de l'existence humaine : en effet, la tête, le milieu du corps et les jambes ont été considérés au moyen âge comme les images de l'esprit, de l'âme et de la vie active, que l'art expliquait par un oiseau, par un chien couchant et par un lévrier. — Aux jambes répond le lévrier, figure du mouvement, de la course, de la vitesse et de l'agilité. — Le chien couchant ou d'arrêt correspond, dans l'intention de l'artiste, au milieu du corps avec l'estomac et le cœur, où se concentrent toutes les fonctions de la vie : c'est l'emblème de la vigueur, de la souplesse, de la diligence, et de l'activité continue. — Enfin le rapport d'un oiseau ou d'un aigle à la tête, c'est la métaphore du vol de la pensée et de l'intelligence. — L'idée allégorique s'élève ainsi successivement de la terre vers les régions de l'esprit.

Le tombeau de Kazimir Jagellonide est d'un style transitionnel. Après ce monument, le goût gothique, déjà fortement modifié et affaibli, expire et disparaît devant le goût classique de l'architecture italienne.

La fin à une autre livraison.

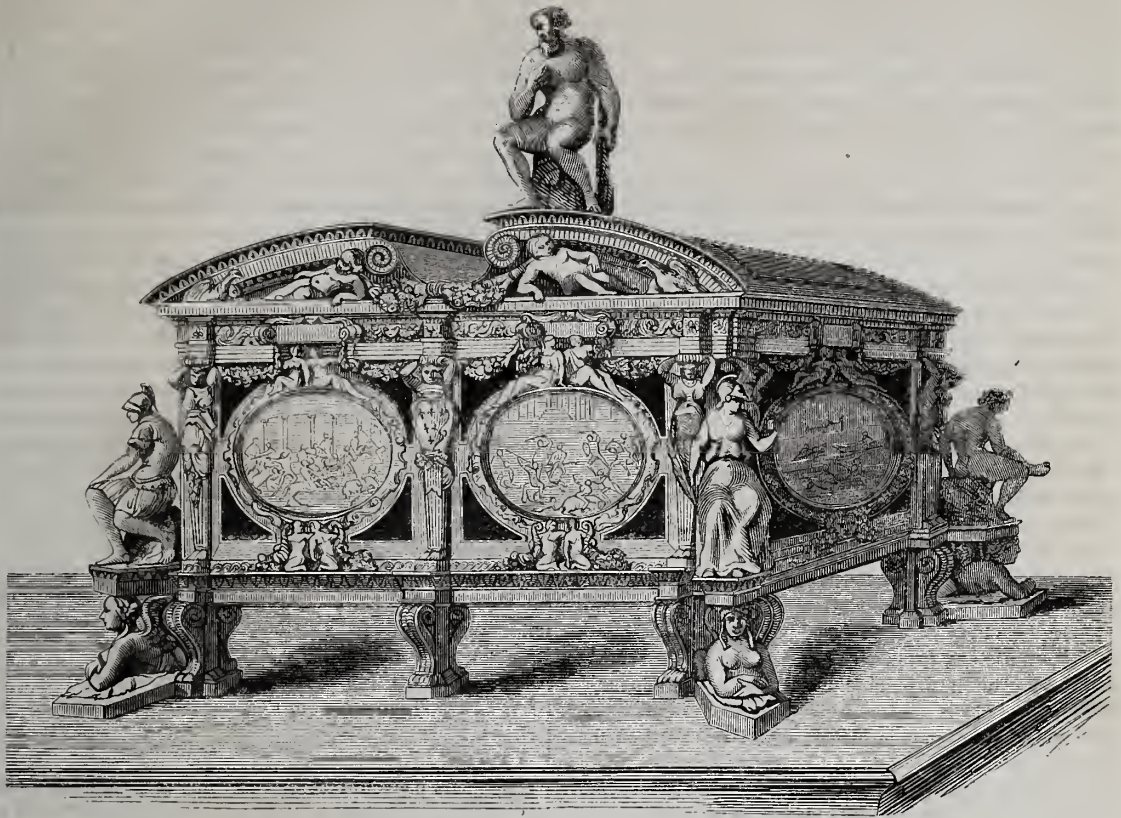
Polognes. Ce compétiteur frustré dans toutes ses espérances finit ses jours en France en 1390, et repose à Dijon, dans l'église de Sainte-Bénigne.

(1) Après la mort de Jagello régna son fils Vladislav, qui périt en 1444 sous Varna ; on ne lui a élevé ni tombeau ni épitaphe.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

CASSETTE DU SEIZIÈME SIÈCLE.



Cassette d'argent et de cristal, par G. Bernardi, de Castel Bolognese.

Cette précieuse cassette, conservée au musée de Naples, paraît avoir appartenu à la famille Farnèse. Comme presque tous les chefs-d'œuvre d'orfèvrerie du seizième siècle, on l'a souvent attribuée à Benvenuto Cellini : mais Giovanni Bernardi, l'illustre graveur sur pierres fines, en est l'auteur : il l'a signée. Les ornements à l'extérieur et à l'intérieur sont d'un style élégant et d'une exquise délicatesse. La forme générale est à peu près celle d'un édifice, temple ou palais. La statue d'Hercule est assise sur le faite. Aux quatre angles sont les statues de Minerve, Mars, Vénus et Bacchus. Sur la face principale, un cristal de roche supérieurement gravé représente le combat des Amazones, avec cette inscription en grec et en latin : *le mâle courage des Amazones*. Un autre cristal figure le combat des Centaures et des Lapithes, avec ces inscriptions : *les bêtes sauvages ; la force sans la raison*. Sur l'autre face, un des cristaux figure la chasse de Méléagre, avec cette légende en grec : *Méléagre, l'Hercule des Grecs*. Un second cristal représente une bacchanale, où l'on voit Silène chancelant soutenu sur son âne par des faunes ; auprès est une panthère, au-dessus est une inscription en grec : *Le triomphe de Bacchus*, au-dessous en latin : *l'Orient que tu as vaincu*. Une gravure sur cristal décore aussi chacun des deux petits côtés ; sur l'un on voit les jeux du cirque, avec cette inscription : *Voici le cirque, plaisir suprême du peuple* ; et sur l'autre, le combat naval de la flotte de Xercès, avec une inscription grecque que l'on peut traduire ainsi : *La flotte de Xercès fut vaincue*. A l'intérieur du coffret, un bas-relief qui en forme le fond représente Alexandre entouré de ses principaux capitaines, et déposant dans une cassette que tient un esclave le manuscrit d'Homère ; de chaque côté deux navires voguent à pleines voiles, avec une inscription grecque : *Nous volons de conserver*. La scène figurée par l'artiste paraît désigner l'usage du coffret : il servait sans doute à conserver des papiers précieux. Les bas-reliefs du couvercle, que surmonte Hercule, repré-

sentent ce héros enfant étranglant les serpents, et son apothéose sur le mont OETA. Parmi d'autres ornements, au-dessous du couvercle, on remarque un bas-relief figurant l'enlèvement de Proserpine. Il était impossible au dessinateur d'indiquer les détails nombreux qui font de cette cassette une des œuvres les plus riches et les plus agréables de l'art au seizième siècle.

Giovanni Bernardi, né vers 1495, à Castel Bolognese, dans la Romagne, mourut, célèbre et riche, à Faenza, en 1555. Il avait vécu longtemps près du cardinal Hippolyte de Médicis, son protecteur. Parmi ses chefs-d'œuvre on cite les belles médailles qu'il exécuta en l'honneur de Clément VII, et deux grandes gravures sur cristal d'après deux compositions de Michel-Ange : la Chute de Phaëton, et Tityus dévoré par un vautour.

TROIS MOIS SOUS LA NEIGE.

Suite.—Voy. p. 282.

Louis Lopraz essaye de dégager aussi la fenêtre. S'il réussit, il espère pour son aïeul et pour lui un grand adoucissement à leur captivité. Mais il travaille étourdiment, sans observer les précautions recommandées par son grand-père, et il court le risque d'être englouti sous un amas de neige. Un terrible incident vient faire diversion à ces travaux. Le 9 décembre, une tempête épouvantable menace le chalet de destruction : elle dure plus de vingt-quatre heures, pendant lesquelles la sérénité du vieillard ne se dément pas ; il rend à son petit-fils assez de courage pour lui faire écouter avec fruit ses exhortations pieuses. Obligés de laisser la trappe fermée, ils sont privés de feu ; même, par précaution, ils n'avaient pas allumé la lampe ; mais un craquement de la porte les y invite, et ils reconnaissent que la cause de ce bruit soudain est la chute des masses de neige que Louis Lopraz

avait entassées de côté et d'autre, afin de pratiquer une issue; la fenêtre se trouve d'ailleurs obstruée comme auparavant. Enfin la tempête s'est calmée, mais elle fait place à un froid rigoureux, qu'ils sentent, même enfouis sous la neige, et quoique la trappe en soit tellement chargée qu'ils ne peuvent plus l'ouvrir. C'est dans ces circonstances qu'un nouveau danger les menace. Citons le journal du 13 décembre :

« Nous avons en hier une grande frayeur, et je suis à peine assez tranquille aujourd'hui pour écrire ce qui s'est passé. Hélas! nous ne sommes pas assurés d'avoir échappé à tout danger.

J'étais occupé à traire la chèvre pendant que mon grand-père allumait un feu de pommes de pin (1); tout à coup elle a dressé les oreilles, comme frappée d'un bruit extraordinaire; ensuite elle s'est mise à trembler de tous ses membres. J'en ai fait l'observation à haute voix, en lui adressant la parole :

— Qu'as-tu donc, ma petite Blanchette ?

Et aussitôt nous avons entendu des hurlements affreux sur nos têtes. — Des loups ! ai-je crié.

— Tais-toi, mon enfant; caresse Blanchette.

Mon grand-père s'en est approché, et lui a donné un peu de sel. Elle continuait de trembler, et les hurlements ne cessaient pas non plus de se faire entendre.

— Eh bien ! Louis, que serions-nous devenus, si tu avais ouvert un passage jusqu'à la fenêtre ? Qui sait même si la chentinde n'aurait pas été une entrée praticable pour ces bêtes affamées !

— Eh ! sommes-nous en sûreté, même dans l'état où nous voilà ?

— Je l'espère; mais parlons bas, et ne cesse pas de caresser Blanchette; ses bêlements pourraient être entendus.

On aurait dit qu'elle s'en doutait, car elle gardait un silence complet. Mon grand-père est venu s'asseoir auprès de moi; je tenais la chèvre embrassée; il avait la main posée sur mon épaule, et j'avais besoin de le voir si tranquille, pour ne pas mourir de peur. Nous avons ainsi passé presque toute la journée, et, à plusieurs reprises, nous avons entendu les hurlements des loups. Il y eut un moment où le bruit fut si fort que je crus notre dernière heure arrivée.

— Ils creusent la neige, disais-je en serrant mon grand-père dans mes bras; ils vont nous dévorer.

— Je ne veux pas te tromper, mon enfant; notre situation est pénible, mais je ne la crois nullement dangereuse. Ces loups peuvent courir la montagne, parce que la neige s'est durcie; mais ils ne resteront pas longtemps sur les hauteurs. Dans cette saison, ils se rapprochent de la plaine et des villages. Peut-être ont-ils apporté jusqu'ici le corps de quelque animal, et c'est en le dévorant qu'ils se querellent et font le vacarme dont nous sommes étourdis. Mais, quand ils découvriraient que nous sommes ici, ils ne pourraient percer la toiture et les lambris; ils ne devineraient pas la place de la fenêtre, ils ne pourraient soulever la trappe. Reconnaissons, même dans cette affreuse situation, la bonté de la Providence. La tempête nous a préservés; elle a réparé, en détruisant tes travaux, le tort que notre imprudence nous avait fait. Dieu nous a refusé la lumière dont tu voulais nous faire jouir, mais il nous sauvera la vie. Et quel bonheur que ces loups ne soient pas survenus pendant que tu travaillais hors du chalet !

— Ainsi donc, ai-je dit tristement, notre captivité est plus dure ! L'hiver ne fait que de commencer; le froid peut devenir encore plus rigoureux; jamais nous ne sortirons d'ici.

Voilà les discours que nous avons tenus hier toute la journée. Nous avons entendu les loups jusqu'au soir; enfin nous nous sommes couchés, mais je n'ai guère dormi, quoique les cris eussent complètement cessé ! Aujourd'hui j'ai cru les

(1) C'était tout ce qu'ils pouvaient se permettre depuis qu'ils n'avaient plus d'issue pour la fumée.

entendre plus d'une fois; mon grand-père assure que je me trompe. Il est vrai que Blanchette ne tremble plus; elle mange, elle ramine comme à l'ordinaire, et nous croyons, puisqu'elle est tranquille, que nous pouvons l'être aussi.

Ce nouvel accident jette le pauvre Louis Lopraz dans le découragement; une réclusion plus dure, l'impossibilité de faire du feu sans être incommodé de la fumée, l'inquiétude que commence à lui donner la santé de son grand-père, l'attristent, et lui rendent plus nécessaires les consolations de la religion. Le dimanche soir, 15 décembre, il porte sa pensée sur ce qui se passe au village :

« Que font nos amis et nos voisins pendant cette veillée que nous passons si tristement ? Songent-ils à nous ? Oui sans doute, si mon pauvre père est au milieu d'eux; mais, s'il a succombé en voulant nous secourir, les autres nous oublient peut-être, et pour eux nous ne sommes plus de ce monde. On jouit au village du repos de l'hiver; on consomme gaiement les provisions de l'année; on se visite; on passe la soirée autour d'un feu brillant ou d'un poêle bien chaud. Je n'ais jamais senti jusqu'à présent combien les autres hommes sont nécessaires à notre bonheur. On partage les travaux, et ils sont moins pénibles; on partage les plaisirs, et ils doublent de prix... »

Le vieillard arrache son petit-fils à ces tristes réflexions, et c'est toujours par le sentiment religieux qu'il agit le plus efficacement sur lui. Cependant les bruits de l'intérieur ne sont pas sans influence. L'enfant passe toute la journée du 19 à percer dans la trappe une ouverture par laquelle il fait passer un tuyau de poêle qui s'est par bonheur trouvé dans le chalet.

Ce travail, vraiment difficile, s'achève heureusement, et les prisonniers peuvent recommencer à faire du feu, sans avoir à craindre l'invasion des loups. A tout événement, ils arment la fenêtre de barreaux de bois, et la ferment de planches, pour le cas où leurs ennemis viendraient à découvrir ce passage.

Le 21, ils font accidentellement une découverte précieuse. Au moment où Louis Lopraz, armé d'une pioche, va frapper la terre, pour creuser un trou dans l'angle de la cuisine, afin d'y caser plus solidement la jarre à eau, son grand-père l'arrête en poussant un cri. Il s'est rappelé qu'il enterra, quelques années auparavant, cinq ou six bouteilles de vin dans cet endroit même; et, en effet, ils les retrouvent intactes. Grand réconfort pour le vieillard, qui souffre beaucoup du régime alimentaire auquel il est réduit.

« J'ai pressé grand-papa d'en goûter sur-le-champ, dit Louis Lopraz. Que j'ai eu de plaisir à lui verser un verre de ce vin vieux ! La nourriture à laquelle il est réduit depuis un mois lui rend ce cordial bien nécessaire; mais il n'a pas voulu en prendre davantage, estimant que cette boisson est un remède à ménager. Je me suis fondé là-dessus pour en refuser ma part, n'ayant besoin de me guérir de quoi que ce soit.

— Monille-en du moins tes lèvres en l'honneur de ce jour; c'est le dernier de la saison des vendanges, ou, si tu veux, c'est le premier de l'hiver. Le soleil va revenir sur ses pas et se rapprocher de nous; les jours grandiront, d'abord peu sensiblement, il est vrai, mais c'est le retour de l'espérance; il faut le saluer d'un cœur joyeux. »

Le temps continue toutefois à se traîner lentement; les deux amis s'efforcent de lutter contre l'ennui par la conversation et le travail. Ils font quelques fromages de chèvre; ils apprennent à s'occuper même dans les ténèbres; l'enfant tresse la paille sans y voir; mais son esprit est toujours plus hors du chalet. Une indisposition de son grand-père ajoute à ses inquiétudes, et le fait redoubler de soins et d'égards pour son vieil ami, qui lui laisse entrevoir sa crainte de le quitter pour le ciel, avant qu'ils puissent être délivrés. L'enfant, troublé de cette pensée, et n'osant pas se flatter non plus que son père vive encore, a besoin des plus fermes consolations du christianisme, pour ne pas tomber dans le désespoir,

Cependant la fin de l'année se passa plus paisiblement. La santé du vieillard semble meilleure. Voici quelques extraits des pages écrites le 1^{er} janvier.

« Mon grand père, jugeant que cette journée serait plus triste pour moi, a fait tout ce qu'il a pu pour me distraire. Il m'a enseigné quelques petits jeux à combinaisons; il m'a proposé des questions qui se résolvait par un badinage; sa conversation a été plus enjouée que de coutume; enfin nous avions fait à souper une sorte de fête. Il a voulu que j'ajoutasse aux pommes de terre cuites sous la cendre mon premier fromage, que j'ai trouvé fort délicat. Je n'ai pu refuser ma part d'une rôtie au vin que j'avais faite pour mon grand-père. C'était un festin pour des ermites comme nous. La chèvre n'a pas été oubliée. Je lui ai choisi le meilleur foin; elle a eu de la litière fraîche, double ration de sel et triple mesure de caresses. Veuillez le Seigneur, que nous avons prié ce matin et ce soir, conserver le petit-fils à l'aïeul et l'aïeul au petit-fils. »

Le vieillard ajoute de sa main ce qui suit dans le journal :

« Au nom de Dieu, amen !

Il peut arriver que je sois séparé des miens, avant de leur avoir fait connaître mes dernières volontés. Je n'ai aucune disposition générale à faire au sujet de mes biens; mais je souhaite reconnaître les soins et le dévouement de mon cher petit-fils Louis Lopraz, ici présent; et, comme il m'est impossible de lui faire le cadeau d'usage en un jour tel que celui-ci, je prie mes héritiers d'y suppléer, quand il en sera temps, en lui donnant de ma part, — ma montre à répétition, — ma carabine, — ma Bible, qui était déjà celle de mon père; — enfin mon cachet d'acier, où sont gravées mes initiales, qui se trouvent les mêmes que celles de mon lilioul et petit-fils. Ces marques de souvenir lui seront précieuses, j'en suis convaincu, à cause de l'amitié qui nous unit, et que la mort elle-même laissera subsister entre nous. Telle est ma volonté. Au chalet d'Anzindes, le 1^{er} janvier.

LOUIS LOPRAZ. »

Cette déclaration du vieillard ramène son petit-fils à de tristes pensées, et les tendres précautions de son grand-père ne semblent que trop justifiées par l'état de sa santé. Le 3 janvier, il est pris d'une faiblesse au coin du feu; le jeune garçon est assez fort pour le porter sur son lit, assez courageux pour lui donner avec présence d'esprit les soins nécessaires. L'accident paraît n'avoir pas d'autres suites; mais, dès le surlendemain, le malade croit devoir préparer son petit-fils au malheur qui le menace. Voici quelques-unes de ses paroles :

— Tu te souviendras de ton père, et l'espérance de le revoir te soutiendra... Je ne suis plus ici qu'un obstacle pour toi. Je t'engage seulement à prendre patience; ne t'expose pas trop tôt à quitter le chalet... Une seule chose m'inquiète, je te l'avoue, je crains l'effet de ma mort sur ton imagination. Quand tu verras ce corps privé de vie, il te causera ce sentiment d'effroi que beaucoup de gens ne savent pas surmonter...

Ensuite il cherche à le fortifier contre cette crainte; il n'hésite pas même à lui donner toutes les directions nécessaires pour sa sépulture.

L'enfant, d'abord troublé jusqu'à l'angoisse la plus vive, reprend courage, parce qu'il ne peut se figurer que son grand-père, qui paraît toujours plus ferme et plus serein, soit dangereusement malade. Le 7, ils imaginent de s'éclairer tout le jour sans dépenser plus d'huile qu'auparavant; ils fabriquent des luminons avec des bouchons de liège; ils s'applaudissent de cette invention, mais l'aïeul n'en jouit pas longtemps; il meurt presque subitement, dans la nuit du 7 au 8 janvier.

Le journal peint vivement l'émotion profonde que le pauvre enfant a éprouvée. A deux reprises, il a essayé d'écrire ce qui s'est passé; il ne retrouve assez de fermeté que

six jours plus tard, et, en décrivant avec détail des scènes si pénibles, il semble vouloir échapper au vide plus accablant qui l'environne.

« Je m'étais conchié le 7 plein d'espérance; mon grand-père me paraissait mieux que de coutume; mais avant que je fusse endormi, je l'entendis gémir, et je me levai en sursaut. Sans attendre qu'il m'appelât, je m'habillai, j'allumai le luminon qui était tout prêt, et je demandai au malade ce qu'il éprouvait.

— Une défaillance, me dit-il; ce sera comme l'autre jour...

— Voulez-vous prendre une cuillerée de vin?

— Non, mon enfant; humecte-moi les tempes et frotte-moi les mains avec du vinaigre, et prends l'imitation de Jésus-Christ. Lis cet endroit que tu sais, où j'ai placé un signet.

J'obéis, et, quand j'eus frotté ses mains et ses tempes, j'allumai la lampe pour y mieux voir; je me mis à genoux, et je lus en tremblant la page indiquée.

Après cette lecture, le vieillard retrouve des forces pour prier Dieu, et bénir son petit-fils qui poursuit son récit en ces termes :

« Une circonstance bien peu importante augmenta encore mon attendrissement. Blanchette, surprise peut-être de voir briller la lumière à une heure inaccoutumée, se mit à bêler opiniâtement.

— Pauvre Blanchette! dit le mourant; il faut que je la caresse encore une fois. Va la délier et l'amène auprès du lit.

Je fis ce qu'il désirait, et Blanchette, suivant ses habitudes familières, posa sur le bord du lit ses pieds de devant, cherchant s'il n'y avait rien à gruger. Nous l'avions accoutumée à recevoir ainsi de notre main quelques grains de sel. Je crus faire une chose agréable au mourant d'en mettre un peu dans sa main. Blanchette ne manqua pas d'y courir et de la lécher longtemps.

— Sois toujours bonne nourrice, dit-il, en lui passant avec effort la main sur le cou. Puis il détorna la tête, et je ramenai Blanchette à sa place. »

Après ce moment de diversion, les deux amis reviennent l'un à l'autre. Quand le mourant a perdu la parole, l'enfant lui fait de longs et tendres adieux. Ce qui se passa depuis le décès est si triste que nous croyons devoir omettre la plupart des détails où Louis Lopraz paraît se complaire. Il a besoin d'accoutûmer sa pensée à ces lugubres souvenirs, afin de conserver la fermeté qu'il a déployée en se faisant gardien du mort, prêtre et fossoyeur. En effet, c'est quand il n'est plus occupé de ces soins pénibles qu'il ressent toute l'horreur de la solitude. Les idées religieuses elles-mêmes semblaient être sans effet sur lui. Une circonstance vient toutefois le retirer de cet abattement.

« J'avais achevé ma triste veille, dit-il; je venais d'éteindre le feu, et j'allais éteindre le luminon, lorsque j'ai entendu un léger bruit dans la cheminée: c'était un débris qui tombait au feu, enveloppé de suie. L'odeur m'a attiré sous le canal; j'en ai observé l'état, pour veiller à ma sûreté. Tandis que, la tête penchée en arrière, je cherchais inutilement contre les parois des traces de feu, une étoile brillante s'est montrée au bord du tuyau de fer, et l'a traversée dans sa plus grande largeur. Cette apparition n'a duré qu'un moment, mais elle a suffi pour me donner une vive émotion. Un des soleils que le Créateur a semés dans l'espace fait donc briller ses rayons jusqu'au fond de mon sépulchre! Il me parle de la puissance de mon Dieu! Il m'invite à l'adoration et à l'espérance! Je n'ai pas manqué à son appel; je suis tombé à genoux, et, pour la première fois depuis la mort de mon grand-père, j'ai retrouvé dans mon cœur le zèle que ses leçons y avaient allumé. »

Mais bientôt il retombe dans la langueur et l'abattement. A peine écrit-il encore quelques mots chaque jour, et ce n'est que pour exprimer le malaise profond qui le gagne de plus en plus. Il fallait un avis plus pressant que l'apparition du

l'étoile pour le réveiller et le ramener à Dieu. Ce secours ne lui a pas manqué.

Le 23 janvier.

« J'ai failli périr d'une mort terrible, subite, et j'aurais été surpris au milieu de mon criminel découragement. Dois-je encore appeler ceci un miracle ? Eh ! que m'importe de savoir comment Dieu agit, pourvu que je ressente l'heureux effet des événements dont il est le maître !

J'avais remarqué depuis quelques jours que le temps était beaucoup plus doux ; j'avais peu besoin de feu, et la fumée montait moins facilement. Aujourd'hui, vers les deux heures après-midi, j'ai entendu un bruit sourd, comme un roulement de tonnerre ; il s'est approché rapidement ; il est devenu terrible, et tout à coup j'ai senti une violente secousse. J'ai poussé un cri ; quelques ustensiles étaient tombés, et une poussière épaisse remplissait la cuisine. Le craquement des poutres m'avait d'ailleurs averti que le chalet avait reçu un choc violent ; mais je voyais tout en bon état autour de moi.

Je suis allé faire une ronde dans les autres parties de la maison. En entrant à l'étable, j'ai vu des traces effrayantes de l'accident. La terre était couverte de plâtras, la muraille avait cédé, elle était visiblement sortie de l'aplomb, mais elle restait debout ; une partie de la toiture avait été brisée du côté de la montagne. C'était tout, et j'ai dû en conclure que la masse qui avait causé le dommage s'était arrêtée contre le chalet. Était-ce une roche détachée de l'escarpement qui le domine ? N'était-ce pas plutôt une avalanche qui s'était formée un peu au-dessus, à la suite de l'adoucissement de la température.. ?

Mon émotion a été grande, et elle dure encore. Je remercie Dieu de l'avis qu'il a daigné me donner. Mon cœur s'est réveillé, je l'espère, pour ne plus s'endormir. Je le reconnais sincèrement : cette nouvelle épreuve m'était nécessaire. »

Cependant ce n'est pas la dernière à laquelle il soit soumis. Il ne tarde pas à s'apercevoir que le lait de la chèvre commence à tarir ; elle engraisse en même temps d'une manière visible. Le pauvre petit berger essaie tous les moyens qu'il peut imaginer pour parer à ce nouveau danger. Il augmente la ration du sel, il diminue celle du fourrage, il substitue la paille au foin ; ressources inutiles. Il va se trouver dans la nécessité de tuer sa nourrice pour vivre, car ses provisions sont presque entièrement consommées. Il écrit le 8 février :

« J'ai versé des larmes aujourd'hui, en essayant inutilement une dernière fois de traire Blanchette, et de lui demander le tribut qu'elle m'a payé si longtemps. Quand elle a vu que je m'arrêtais, elle m'a regardé avec défiance, comme se tenant sur ses gardes contre une nouvelle tentative. Alors j'ai jeté mon baquet, j'ai embrassé ma pauvre Blanchette, et me suis mis à pleurer.

Elle n'en continuait pas moins son repas qu'elle mêlait de bèlements entrecoupés et de regards caressants... Et il faudra que je lui plante le couteau dans la gorge ! Étant sans expérience, je la ferai souffrir, et je la verrai se débattre sous mes coups ! »

La fin à la prochaine livraison.

LAURE DE NOVES.

Voy., sur Pétrarque, la Table des dix premières années.

« Son visage, sa démarche, son air avaient quelque chose de céleste. Sa taille était fine et légère, ses yeux brillants, ses sourcils noirs comme l'ébène. Des cheveux couleur d'or flottaient sur ses épaules. Elle avait le col bien fait. Son teint était animé par ce coloris de la nature que l'art s'efforce en vain d'imiter. Rien de si doux que sa physionomie, de si modeste que son maintien, de si touchant que le son de sa voix. Son regard avait quelque chose de gai et de tendre, mais en même temps si honnête qu'il portait à la vertu. »

Tel est le portrait de Laure tracé par Pétrarque dans divers

passages de ses sonnets. On a fait l'observation que de tous les traits de cette beauté célèbre, il en est un seul dont jamais il ne parle, c'est le nez. Un Italien, Louis Gandini, a fait une dissertation à ce sujet (Venise, 1584) où il conclut que Laure avait un *naso scavezzo*, ce qui paraîtrait signifier que son nez, au lieu d'être dans le style grec, était creux à la hauteur des yeux et retroussé.

On connaît un grand nombre de portraits de Laure peints, gravés, ou sculptés : il n'en est aucun dont l'authenticité soit certaine. A Florence, la famille Peruzzi conserve un bas-relief en marbre découvert en 1760, représentant Pétrarque et Laure, daté de 1344 et signé par Simon de Sienne. Cet artiste, contemporain de Pétrarque et de Giotto, avait aussi fait un portrait peint de Laure. C'est probablement de ce



Musée d'Avignon. — Portrait supposé de Laure de Noves.

portrait qu'il s'agit dans les dialogues où Pétrarque se fait dire par saint Augustin : La présence de Laure ne vous suffisait pas. Vous avez fait faire par un peintre habile un portrait d'elle que vous pussiez porter partout. »

Quatre gravures représentent Laure dans le livre de Tomasinini, intitulé : *Petrarcha redivivus*. Morghen a gravé un autre portrait d'après une peinture que l'on supposait contemporaine de Laure. On peut aussi voir d'autres portraits gravés dans les ouvrages suivants : les Mémoires de l'abbé de Sade, sur la vie de Pétrarque ; la Vie de Pétrarque, par l'abbé Roman ; l'édition de Pétrarque, par Castelvetro ; les Voyages en France, par la Mésangère ; la Galerie historique, par Landon, etc.

Laure était fille d'Audibert de Noves (1), chevalier ; sa mère s'appelait Ermessande.

On suppose qu'elle était née l'an 1307 ou 1308, et que vers l'âge de dix-sept ou dix-huit ans elle avait épousé en 1325 Hugues de Sade, d'une ancienne famille de magistrats avignonnais. Elle mourut le 6 avril 1348.

RECHERCHES SUR LES ANCIENS THÉÂTRES

DE PARIS (2).

C'est rue Saint-Denis, dans l'hôpital, aujourd'hui enclos de la Trinité (entre les numéros 278 et 286), que les con-

(1) Noves est un gros bourg situé à quelques kilomètres d'Avignon, de l'autre côté de la Durance.

(2) On sait toute l'influence que les théâtres exercèrent sur le goût et les mœurs des Grecs et des Romains. Les dépenses consi-

frères de la Passion représentèrent leurs premiers *mystères*. La salle avait 42 mètres de longueur ; la scène en occupait toute la largeur qui n'était que de 12 mètres ; faute de coulisses , les acteurs ne disparaissaient jamais de la vue des spectateurs. Scaliger, qui s'en plaint, nous apprend qu'ils étaient censés absents quand on les voyait assis.

Pendant plus de deux siècles, les théâtres, persistant par habitude dans cette tradition incommode, se réglèrent sur le carré allongé de leur premier modèle, soit qu'ils s'établissent dans d'anciens jeux de paume, soit qu'ils se fissent

construire des édifices particuliers. Parmi les nombreux théâtres affectant encore en France cette disposition intérieure, on peut signaler ceux de Metz, de Tours et du château de Fontainebleau.

Notre gravure donne donc une idée assez juste du caractère architectonique d'une salle de spectacle au seizième ou au dix-septième siècle. A n'en juger que par le costume des personnages qui assistent à la représentation, ce théâtre devrait être celui de l'hôtel de Bourgogne ou celui du Marais, les seuls qui existassent dans Paris au temps de Louis XIII,



Une Salle de spectacle sous Louis XIII. — D'après Chauveau, peintre du dix-septième siècle.

mais nous devons plutôt croire que nous avons là, sous les yeux, on la reproduction d'un théâtre particulier, semblable à ceux que quelques riches seigneurs faisaient alors élever dans l'intérieur de leurs hôtels et sur lesquels les comédiens de la ville venaient jouer *en visite*, ou plutôt la fantaisie d'un artiste qui n'a rendu que les traits généraux et caractéristiques d'un théâtre, et qui en a oublié ou peut-être

négligé à dessein les détails.

Il est vrai que, sous Louis XII et sous Louis XIV, les loges, ainsi que les représentations l'artiste, étaient appliquées contre les parois latérales de la salle, d'où les spectateurs ne pouvaient voir la scène que très-incommodément et de

dérables que nécessitaient les jeux scéniques étaient supportées chez les uns par le trésor public, chez les autres par les premiers magistrats de la république, qui s'efforçaient à l'envi de se surpasser en somptuosité et en éclat. Les édiles faisaient contribuer à la mise en scène des théâtres de Rome les richesses du monde entier : César s'y ruina ; le peuple reconnaissant le nomma grand pontife.

Ce fut la magnificence même des théâtres antiques qui contribua le plus à hâter leur destruction. On les exploita comme des espèces de carrières à riches matériaux ; leurs colonnes toutes taillées et leurs marbres précieux ornaient les temples chrétiens et les palais de l'Italie. Les ruines qui existent encore témoignent suffisamment du luxe et du génie architectural déployés par les anciens dans ce genre d'édifices. Rien de mieux combiné sous le rapport de la régularité du plan, de la facilité des dégagements, et de tous les agréments que pouvaient désirer les spectateurs.

Les théâtres actuels sont bien loin de ces modèles ; mais il est juste de reconnaître que la différence de la civilisation, des mœurs, des habitudes théâtrales, du mode de déclamation,

ont rendu indispensables des dispositions toutes nouvelles.

Ce fut aux fêtes de Cérès et de Bacchus, sous un beau ciel, aux jours les plus riants de l'année, ceux de la moisson et des vendanges, que l'art dramatique prit naissance. Ces premiers spectacles joués en plein air, au pied du versant circulaire d'une colline, durent inspirer la forme même constamment adoptée dans les théâtres antiques. En outre, le spectacle était généralement gratuit et ouvert à la multitude ; les places devaient donc en être uniformes, et rien ne répondait mieux à cette nécessité qu'un amphithéâtre à gradins superposés.

Des circonstances moins heureuses marquent le point de départ du théâtre moderne. Quelques cantiques chantés par des pèlerins à la croix de nos carrefours rappellent le caractère religieux des Dionysiaques ; mais ce fut dans une salle longue et étroite d'hôpital qu'on vit s'élever, à Paris, le premier théâtre moderne. Les plaisirs de la scène n'appartinrent dès-lors et n'appartiennent encore qu'à ceux qui peuvent les payer ; et la variété de rangs, d'états et de fortunes nécessita une division particulière des places occupées par le public.

côté, il est encore vrai que les spectateurs du parterre n'étaient point séparés du théâtre par un orchestre de musiciens, ces derniers ayant ailleurs leurs places; enfin, on ne connaissait point ce que l'on appelle le trou du souffleur; dans ces temps primitifs du théâtre, on cachait le souffleur dans une des ailes de la scène, et ce n'est certes pas un perfectionnement qui l'eût fait sortir pour le placer où nous le voyons de nos jours. Mais voici quelques considérations qui nous semblent établir que ce théâtre ne peut pas avoir été celui où furent joués les chefs-d'œuvre de Corneille et de Rotrou.

D'abord, sa grandeur apparente n'est nullement en rapport avec la proportion connue de celui de l'hôtel de Bourgogne. Puis nous n'apercevons ni les musiciens, ni les gros lustres chargés de chandelles, suspendus sur la tête des comédiens, qui composaient alors tout l'éclairage de la salle, et dont il est tant parlé dans les annales dramatiques contemporaines. Les musiciens et les chandelles étaient l'objet de l'attention soutenue et le continuel divertissement de nos pères. Les violons, au nombre de six, étaient placés sur les côtés de la scène; mais ce n'est point par l'harmonie de leurs accords qu'ils faisaient le charme des entr'actes. S'ils avaient le malheur, à ce moment, de laisser écouler le moindre intervalle entre le dernier vers récité par l'acteur, et les premières mesures de leur symphonie, le public les accablait de huées, et souvent « il n'y aurait pas eu assez de pommes en Normandie » pour satisfaire sa joyeuse colère.

Quant aux moucheurs de chandelles, la nature délicate de leur fonction les exposait à plus de dangers encore que les symphonistes; mais, par compensation, leur habileté leur faisait parfois conquérir de bruyants, sinon de glorieux triomphes. A la fin de chaque acte on descendait les lustres, et les moucheurs de chandelles, venant comme des troupes fraîches faire diversion à la lutte soutenue par les musiciens, s'avancèrent sur la scène pour s'acquitter de leur emploi; forcés par l'impatience du public de se montrer expéditifs, ils imprimaient au lustre un léger mouvement de rotation qui amenait une à une chaque chandelle sous le tranchant de leurs mouchettes. Ici le drame commençait, la mèche de chaque chandelle devait être mouchée d'une main sûre, près de la lumière, rapidement, d'un seul coup. Le public, laissant en paix les musiciens, devenait fort attentif à cette opération: si elle réussissait sans que l'artiste eût éteint une seule lumière, eût manqué une seule chandelle, ou eût donné un second coup de son instrument à la même mèche, le public éclatait en transports flatteurs pour son adresse, et comme, dans ce temps où les théâtres n'étaient pas subventionnés, les moucheurs de chandelles étaient en outre chargés des rôles de *confidants*, lorsque après un tel exploit l'habile moucheur avait la chance de reparaitre dans la tragédie et de venir dire au héros:

Seigneur, César vous mande, et Maxime avec vous;

ou toute autre harangue de la même longueur et de la même importance, on l'accueillait par un tonnerre d'applaudissements, à rendre jaloux Floridor ou Baron.

Peu charmé sans doute du genre de succès obtenu par ces artistes, le grand Corneille déclare dans une de ses préfaces qu'il ne veut plus écrire de rôles pour les moucheurs de chandelles.

D'après cela, il ne faut pas croire que le parterre fût en ce temps-là un lieu bien paisible et bien sûr. « Cet endroit, dit un auteur contemporain, est fort incommode à cause de la presse; il s'y trouve mille marauds mêlés avec les honnêtes gens, auxquels ils veulent quelquefois faire des affronts. Ils font une querelle pour un rien, mettent l'épée à la main, et interrompent toute la comédie. Dans leur plus parfait repos, ils ne cessent de parler, de crier et de siffler; et parce qu'ils n'ont rien payé à l'entrée, et qu'ils ne viennent là que faute d'une autre occupation, ils ne se soucient pas

d'entendre ce que disent les comédiens. » Ce témoignage est confirmé par l'abbé d'Aubignac. Dans son *Traité de la pratique du théâtre*, il reproche à Plaute, à propos de sa pièce d'*Amphitryon*, de détruire l'illusion dramatique. « Il ne faudrait pas, dit-il, que le souverain des dieux s'adressât aux spectateurs et leur dit: « Citoyens, je suis Jupiter, et me » change en *Amphitryon* quand il me plaît, paraissant ainsi » pour l'amour de vous, afin de continuer cette comédie, et » pour l'amour d'*Alemène*, afin qu'elle soit reconnue innocente. » Mêler ainsi l'intérêt des spectateurs avec celui des acteurs, est une faute qui embarrasse le sens et détruit les grâces du théâtre. Mais, par exemple, lorsque des filous sont dans le parterre et qu'on les réprime, on conçoit qu'un acteur s'interrompe quelquefois pour demander silence, parce qu'alors c'est Bellerose ou Moudory qui parle, et que ce n'est plus un dieu ou un roi. »

Il ne paraît donc pas possible que des femmes de qualité et dans la toilette où nous voyons celles représentées dans notre gravure, eussent osé se hasarder dans un parterre « où pour un rien on mettait l'épée à la main, » et où l'on était obligé de « réprimer les filous. »

Voici encore quelques détails assez curieux empruntés à l'histoire du théâtre français écrite par Chapuzeau en 1674. « Il me reste à dire un mot de la distributrice des liqueurs et des confitures, qui occupe deux places dans le théâtre, l'une près des loges, et l'autre au parterre. Ces places sont ornées de petits lustres, de quantité de beaux vases et de verres de cristal. On y tient l'été toutes sortes de liqueurs qui rafraichissent, des limonades, de l'aigre de cèdre, des eaux de framboise, de groseille, de cerise, plusieurs confitures sèches, des citrons, des oranges de la Chine; et l'hiver on y trouve des liqueurs qui réchauffent l'estomac, du rossolis de toutes les sortes, des vins d'Espagne, de la Scioutad, de Rivesalte, et de Saint-Laurent. J'ai vu le temps que l'on ne tenait dans les mêmes lieux que de la bière et de la simple tisane, sans distinction de romaine ni de citronnée: mais tout va en ce monde de bien en mieux, et de quelque côté que l'on se tourne, Paris ne fut jamais si beau, ni si pompeux qu'il l'est aujourd'hui. »

Le prophète, et comme lui tous les amis fidèles de Dieu, ont été les amis des pauvres.

L'aumône, c'est le réveil de ceux qui sommeillent; celui qui l'aura faite reposera sous son ombrage, lorsqu'au jour du jugement Dieu réglera le compte des hommes.

Il passera le *Sirate*, ce poût trauchant comme un sabre, qui s'étend de l'enfer au paradis.

L'aumône faite avec foi, sans ostentation, en secret, éteint la colère de Dieu et préserve des morts violentes.

Elle éteint le péché comme l'eau éteint le feu.

Elle ferme soixante-dix portes du mal.

Faites l'aumône étant sain de corps, tandis que vous avez l'espoir de vivre de longs jours et que vous craignez l'avenir.

Dieu n'accordera sa miséricorde qu'à des miséricordieux; faites donc l'aumône, ne fût-ce que de la moitié d'une datte.

Abstenez-vous de mal faire, c'est une aumône que vous ferez à vous-même.

Un ange est constamment debout à la porte du paradis.

Il crie: « Qui fait l'aumône aujourd'hui sera rassasié demain. »

Maximes arabes.

LE FUSIL A VENT DE MARIN BOURGEOIS, ET L'AÉROTONE DE CTÉSIBIUS.

On trouve dans les *Éléments de l'artillerie* de Flurance Rivault, deuxième édition, publiée en 1603, un passage fort curieux sur l'invention du fusil à vent représenté dans notre figure 1, et sur l'inventeur lui-même. Rivault raconte que

dès 1602 il avait entendu parler « d'une arquebuse de nouvelle fabrique se chargeant simplement d'air, et faisant néanmoins un notable effort. — Le bruit qui en était lors parmi quelques personnages de qualité, qui en avaient vu faire présent au roi, en était venu jusques à moi, mais si sourdement, que je ne sus alors ni la figure de la pièce, ni le nom de l'auteur; et m'en étant allé, sur cette première nouvelle, hors de ce royaume, apprendre par expérience quelles étaient les armes de Hongrie, je n'avais eu moyen de m'informer particulièrement de cette invention. Mais retourné de là, et le souvenir d'en avoir ouï parler m'ayant rendu curieux d'en prendre langue, je découvris qu'elle venait du sieur Marin Bourgeois, demeurant à Lisieux en Normandie, homme du plus rare jugement en toutes sortes d'inventions, de la plus artificieuse imagination et de la plus subtile main à manier un outil de quelque art que ce soit, qui se trouve aujourd'hui en Europe; et quant et outre le bel esprit qu'il a, suivi de tel bonheur en ses desseins, qu'il n'a jamais essayé artificie quelconque lequel il jugeât possible, que du premier coup il n'y ait divinement bien rencontré. Et, ce qui est de merveilleux en son industrie, sans avoir appui d'aucun maître, il est excellent peintre, rare statuaire, musicien et astronome, manie plus délicatement le fer et le cuivre qu'artisan qui se sache. Le roi a de sa main une table d'acier poli où Sa Majesté est représentée au naturel sans gravure, moulure ni peinture, seulement par le feu, que ce subtil ingénieur y a donné par endroits plus ou moins, selon que la figure y a désiré du clair, du brun ou de l'obscur. Il en a un globe dans lequel sont rapportés le mouvement du soleil, de la lune et des étoiles fixes à mêmes pas, mesures et périodes qu'ils se voient aller au ciel. Il en a plusieurs autres belles pièces. Il s'est inventé à lui-même une musique par laquelle il met en tablature à lui seul connue tous airs et chansons, et les joue après sur la viole, accordant avec ceux qui sonnent les autres parties, sans qu'ils sachent rien de son artifice, ni lui qu'il entende aucune note de leur science. Je n'achèverais jamais de particulariser tout ce qu'a merveilleusement achevé ce brave ouvrier, ni moins ce qu'il oserait entreprendre et saurait bien parfaire. Entre autres raretés donc qui sont parties de lui, est cette arquebuse comme j'appris de lui-même l'an passé, que j'eus l'honneur

de le connaître et visiter chez lui, étant allé à Lisieux...

» Cette volonté d'apprendre qui nous possède tous, et qui m'a toujours rendu honnêtement effronté à m'enquérir, me fit presser ledit sieur Bourgeois de me dire quelle était cette machine, quelle était l'invention d'icelle et les causes de sa force. Mais il me paya lors d'une défense que le roi lui avait (disait-il) faite de la communiquer. Depuis je l'ai entretenu par lettres, et encore vu à Paris où dernièrement il se rendit si favorable à ma louable curiosité qu'il me donna le modèle de son arquebuse et le portrait tel qu'il est ici représenté.

» Il joignit à cette figure que son arquebuse se chargeait d'air avec une sorte seringue; que tant plus l'air s'y compressait, il avait plus de violence et se convertissait en vent fort impétueux; qu'il l'avait premièrement observé des soufflets qui rendaient l'air d'autant plus fort que plus ils étaient pressés; que le principal artifice de ce bâton à air était à retenir l'air compressé dans le canon de cuivre avec de puissantes soupapes, jusqu'à ce qu'ayant débandé il ait sortie et ait force d'envoyer loin la flèche ou le garot (comme il l'appelle) dont le canon de fer se charge; que cette flèche ou garot devait être accommodée de papier au bout qui reçoit le vent, afin de le mieux prendre; qu'il en avait vu plusieurs qui avaient été portés à plus de 400 pas loin; qu'il avait chargé quelquefois à balles de plomb qui s'étaient toutes aplaties; que le roi et M. de Beaulieu, rusé secrétaire d'État, en avaient vu plusieurs épreuves; que l'œil ne pouvait être si subtil qu'il aperçût la flèche au sortir du canon; que plusieurs expériences d'instruments à air et de spiritalles l'avaient conduit à cette invention... »

Expliquons maintenant en détail la figure 1, qui est une reproduction exacte de celle que donnent les *Éléments de l'artillerie*.

AB est un canon de cuivre de 0^m,30 à 0^m,35 de longueur, et de 0^m,10 de diamètre, dans lequel l'air est chassé avec force par une pompe foulante (une seringue) que l'on adapte en N, où il y a d'ailleurs une soupape.

BC est un autre canon de cuivre plus petit que l'on joint au premier.

CD est encore un autre canon en fer de beaucoup moindre calibre, de celui d'un fusil ordinaire, et d'un mètre de longueur. Il s'emboîte dans le second, et se met et remet aisément

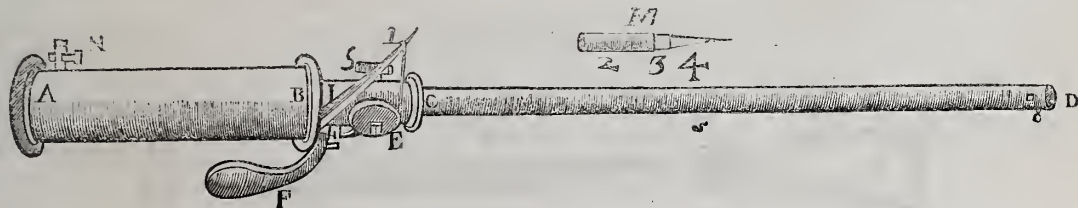


Fig. 1. Fusil à vent imaginé par Marin Bourgeois, artiste français, à la fin du seizième siècle.

ment après que la flèche a été introduite par le bout C, la pointe marquée 4 tournée vers l'extrémité D.

E est une espèce de robinet percé d'un trou qui, lorsqu'il est tourné dans l'axe du canon BC, donne passage à l'air renfermé dans AB; alors la flèche placée en C est chassée à l'extérieur. Mais si le trou est tourné de l'autre côté, l'air ne trouve aucune issue.

Or, pour qu'il en soit ainsi, il suffit que l'arc EL soit bandé au moyen de la corde EL enroulée sur la roue E; et cette roue elle-même est retenue dans sa position par le ressort F, qui s'applique sur un arrêt adapté à la roue.

Quand on veut tirer, on pèse sur le ressort F jusqu'à ce que la petite dent dont il est muni lâche l'arrêt de la roue E. Alors celle-ci tourne, et l'air comprimé, trouvant une issue, chasse le projectile le long du canon CD. La flèche M a trois parties: le corps marqué 3 est un bois cylindrique du calibre du canon CD; le numéro 2 indique un papier ou carton

qui reçoit le vent; la troisième partie 4 est une pointe de fer ou d'acier. « Ce n'est pas, ajoute notre auteur, qu'on ne puisse charger à balle de plomb. Il s'en est tiré qui, de la violence de cette machine, se sont aplaties contre des pierres. »

Nous avons dû citer tout au long le passage où Flurance Rivault, dépositaire des idées de Marin Bourgeois, met en relief les rares facultés de cet artiste extraordinaire et si peu connu. On aurait tort de croire néanmoins que le fusil à vent soit une invention moderne. Le passage suivant, qui offre une traduction de la description donnée par Philon de Byzance de l'aérotone de Ctésibius, permettra d'en juger. (*Veter. mathemat. opera*, p. 77.)

« Cet instrument, dit Philon, a été imaginé par Ctésibius, et il est disposé d'une manière très-ingéniense et très-naturelle. Ctésibius avait compris, d'après les principes de la pneumatique que nous exposerons plus tard, que l'air est

doué d'une force merveilleuse de mobilité et d'élasticité, qu'on peut le condenser dans un vase suffisamment résistant, et qu'il est alors susceptible de se raréfier promptement en revenant à son volume primitif; Ctésibius, qui était un habile mécanicien, pensa avec raison que ce mouvement pouvait prêter aux catapultes une très-grande force et un choc très-rapide. Dans ce but, il prépara des vases de forme semblable à celle des boîtes des médecins, qui n'ont pas d'opercule: il les fit en airain étiré afin qu'ils eussent plus de force et de solidité. L'intérieur de ces vases était tourné, leur extérieur dressé à la règle. On y introduisait un piston qui pouvait s'y mouvoir en frottant contre la surface intérieure, de telle sorte qu'aucune liqueur ne pût filtrer au travers, quelle que fût la force du choc. On ne doit ni s'étonner, ni douter qu'on puisse obtenir ce résultat; car, dans le tube à main que l'on appelle *hydraule*, le soufflet qui transmet l'air au fourneau est d'airain et travaille de la même manière que les vases dont nous venons de parler. Ctésibius nous démontrait alors de quelle force et de quelle rapidité de mouvement l'air était doué. Un couvercle étant soudé sur l'ouverture de ces vases, il poussait le piston à grands coups de marteau avec un coin. Le piston cédait un peu jusqu'au moment où l'air renfermé à l'intérieur était assez comprimé pour que les plus grands coups ne pussent faire avancer le coin davantage. Lorsqu'on venait à chasser le coin, le piston sautait en dehors du vase avec une grande force. Et souvent il arrivait qu'on voyait jaillir du feu provenant de la rapidité du choc de l'air contre le vase... »

Sans aller plus loin, et sans suivre Philon dans le détail qu'il donne de l'appareil modifié de manière à lancer des pierres à une très-grande distance, on ne peut se refuser à reconnaître dans le passage précédent l'idée première du fusil à vent. L'apparition du feu, lors de l'explosion, est un

phénomène caractéristique, qui prouve bien que l'expérience a été réellement faite par Ctésibius, 1700 ans avant Marin Bourgeois. Mais combien l'appareil du Français n'est-il pas supérieur, par le mécanisme, à celui que décrit Philon de Byzance!

Le passage de l'auteur grec est précieux, du reste, à beaucoup d'égards. On y voit clairement indiqué l'usage d'un piston et d'un corps de pompe métallique, comme machine soufflante; puis l'art d'aléser un cylindre métallique: toutes inventions auxquelles on attribue une date beaucoup plus moderne, et qu'il faut reporter à 2000 ans en arrière.

Après avoir fait ainsi la part de l'antiquité et de la renaissance, il nous reste à parler de l'état actuel de la question.

Les figures 2 et 3, que nous empruntons, ainsi que la description suivante, au *Dictionnaire des arts et manufactures* de M. Laboulaye, montrent la forme que l'on donne aux fusils à vent conservés dans les cabinets de physique. La crosse R est un réservoir en cuivre muni d'une soupape s s'ouvrant du dehors en dedans. On dévisse cette crosse et on y comprime de l'air sous une pression de huit à dix atmosphères, à l'aide d'une petite pompe foulante F. On remet alors la crosse en place et on charge la balle B dans le canon c du fusil. Ensuite, on fait partir comme à l'ordinaire le chien P, et celui-ci fait basculer le levier b, dont l'extrémité inférieure pousse la tige e et ouvre la soupape s; l'air sort avec violence, chasse la balle, et la soupape se referme à l'instant. On peut tirer de suite d'autant plus de coups que le réservoir est plus grand; mais l'intensité de chaque coup va en diminuant rapidement. Telle est la cause pour laquelle le fusil à vent n'a jamais été employé jusqu'à présent comme arme de guerre.

Mais il y a déjà dix-huit ans qu'un mécanicien aussi modeste qu'ingénieux, l'inventeur de la célèbre *perrotine*, a

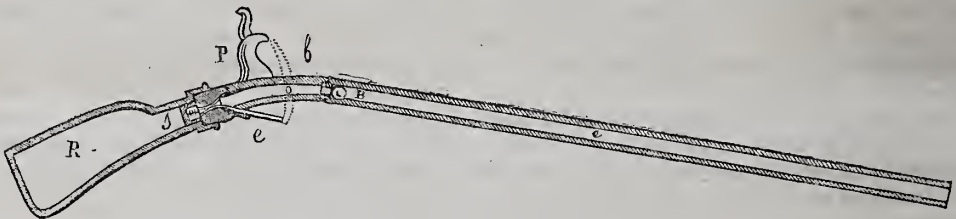


Fig. 2. Coupe longitudinale d'un fusil à vent prêt à tirer.



Fig. 3. Coupe longitudinale du réservoir et de la pompe foulante destinée à charger le fusil.

tiré de l'idée première de Ctésibius et de Marin Bourgeois un appareil d'une haute perfection, qu'il nous a été donné de voir fonctionner, et dont les effets seraient terribles; car au lieu d'agir d'une manière intermittente comme toutes les autres armes, le fusil à vent de M. Perrot, à l'instar du fusil à vapeur perfectionné par Perkins, « projette à volonté, dit M. Arago, un flux de balles tellement serré, tellement continu, qu'après peu de minutes d'expérience, le large mur sur lequel un homme tirait en donnant une légère oscillation régulière au canon, n'offrait pas un décimètre carré de surface qui n'eût été frappé.... Manœuvrée par deux hommes seulement, l'arme nouvelle serait en mesure de mettre un régiment en coupe réglée.»

La France ne cherche pas la guerre; mais il est certain

que si elle était obligée de la faire, plusieurs perfectionnements de détail introduits dans toutes les parties de l'art militaire, et dont elle seule possède le secret, lui permettraient de la faire avec un avantage marqué, même à inégalité de force numérique. L'arme de jet si terrible dont nous venons de parler n'est pas le moindre de ces perfectionnements.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

JEAN PILLEMENT.



Musée du Louvre; Dessin.— Un Paysage, par Jean Pillement.

Jean Pillement était né à Lyon. Il vint à Paris achever ses études d'art, voyagea en Angleterre, en Allemagne, et séjourna longtemps à Vienne. Il acquit par ses paysages, ses marines et ses portraits une honnête renommée et quelque fortune. Il fut même attaché comme peintre au dernier roi de Pologne et à Marie-Antoinette; mais la révolution de 89, en dispersant ses protecteurs, interrompit le cours de sa prospérité. Ayant perdu en un seul jour une somme d'argent considérable qu'il avait mise en réserve pour la fin de sa vie, il retourna dans sa ville natale, où ses dernières années s'écoulèrent dans la tristesse et la pauvreté : on se rappelle l'avoir vu, octogénaire, marcher péniblement dans les rues de Lyon pour aller donner à un prix bien modique des leçons de dessin. On trouve en Allemagne un grand nombre d'ouvrages de Jean Pillement, soit dans les musées, soit dans les collections particulières. Son nom y est aussi plus connu qu'en France : c'est là une destinée qui a été commune à plusieurs artistes du dernier siècle : aujourd'hui même on serait étonné de la réputation que se sont faite à l'étranger quelques-uns de nos peintres classés par notre critique à un rang secondaire. Le tableau des *Quatre Saisons*, par J. Pillement, a été gravé par le célèbre artiste anglais William Woollett. Le recueil des estampes d'après ses œuvres forme un volume in-folio qui a été publié en 1767 à Paris. Cette année même naissait à Vienne son fils Victor Pillement, qui s'est fait une réputation comme graveur. Jusqu'à l'âge de quatorze ans, il avait suivi son père dans ses voyages en Allemagne : vers cette époque de sa vie, livré à lui-même, il s'appliqua avec ardeur d'abord à la gravure sur bois, puis à la gravure sur cuivre : il ne tarda point à se faire remarquer

surtout par l'étude intelligente et minutieuse de ses estampes d'arbres et de végétaux ; sous ce rapport, il a rendu de véritables services à l'histoire naturelle. Malgré ses succès, des causes inconnues le firent tomber dans une mélancolie profonde qui détruisit sa santé ; et, après de longues douleurs, il mourut à Paris en 1814, âgé seulement de quarante-sept ans. On trouve encore dans le commerce une suite d'études de paysages à l'usage des jeunes artistes, dessinées et gravées par lui, et publiées en 1811.

TROIS MOIS SOUS LA NEIGE.

Fin.— Voy. p. 282, 289.

Le pauvre enfant, ayant des vivres pour cinq ou six jours encore, se décide à les ménager de son mieux ; il fait les recherches les plus actives dans le chalet pour s'assurer s'il n'en trouvera pas encore. Cependant le froid devient plus rigoureux que jamais, et semble reculer les espérances du prisonnier. C'est au moment où il touche à sa délivrance qu'elle lui paraît le plus éloignée. Laissons-le décrire lui-même les dernières scènes de son histoire.

Le 20 février.

« J'ai pris une grande résolution ! Je quitterai demain le chalet. Avant de risquer ma vie, je veux écrire dans mon journal, que je laisserai sur cette table, comment je me suis décidé à ce parti.

Hier matin, les bèlements de Blanchette m'ont tiré d'un rêve affreux. Je me voyais, les mains ensanglantées, dépeçant

les membres de ce pauvre animal ; j'entendais sortir de sa tête, séparée du corps, des bêlements plaintifs : c'étaient ceux qui frappaient réellement mes oreilles. Quel plaisir de revoir à mon réveil Blanchette encore vivante ! J'ai couru près d'elle ; elle était plus caressante que jamais. Et je n'avais plus de vivres que pour aujourd'hui ! il fallait me résoudre ! J'ai pris un couteau, et me suis occupé à l'affiler sur le foyer de grès. J'étais au désespoir ; il me semblait que j'allais commettre un assassinat, et, après m'être avancé en tremblant, je me suis arrêté, parce que Blanchette s'est avancée à son tour, croyant que je lui apportais sa ration de sel.

Le froid me glaçait les mains ; c'était une raison de suspendre encore un acte pour lequel j'avais tant de répugnance. J'ai allumé un bon feu, et me suis mis à rêver en me chauffant. « Si les loups peuvent marcher sur la neige, ai-je dit tout à coup, pourquoi n'y marcherions-nous pas aussi ? »

Cette idée m'a fait battre le cœur de joie ; puis la crainte m'a pris. J'irais me livrer à ces bêtes affamées, et, pour ne pas faire ma pâture de Blanchette, je m'exposerais à devenir celle des loups !

Bon ! une attaque de loups pendant notre course n'est point certaine ; notre marche sera prompte : nous descendrons en traîneau.

À cette pensée, je me suis levé en sursaut : ma résolution était prise, et, dès ce moment, j'ai travaillé à l'exécution.

Deux jours m'ont suffi pour fabriquer la voiture nécessaire à notre voyage. J'ai consacré à cet usage le meilleur bols qui me restait. J'ai donné aux bases du traîneau une grande largeur, pour éviter qu'il ne s'enfoncé. J'attacherai la chèvre derrière, et je lui lierai les pieds de manière à ne lui permettre aucun mouvement. Je me placerai sur le devant. Accoutumé depuis mon enfance à guider un traîneau sur les pentes les plus rapides, j'espère, s'il ne me survient pas d'accident, arriver bientôt dans la plaine.

Je vais me coucher avec une grande émotion. Je regarde affectueusement cette prison où j'ai tant souffert, où je laisserai la dépouille mortelle de mon grand-père ; je pense avec frayeur à la distance qui me sépare du village ; mais je ne reculerai pas. La pensée que je serai bientôt certain du sort de mon père me donne une impatience incroyable. La voiture est prête ; voici la corde dont je lierai les pieds de Blanchette, voici la gerbe qui lui servira de lit et d'abri, la couverture dont je m'envelopperai ; enfin voici l'imitation de Jésus-Christ ; je ne m'en séparerai plus ; je veux qu'elle me suive à la vie ou à la mort. C'est avec elle que je dis dans ces derniers moments : « Seigneur, je suis arrivé à cette heure » afin que votre gloire éclate, lorsque, ayant été dans une grande tribulation, vous m'en avez délivré. Qu'il vous plaise, Seigneur, de m'en tirer, car que puis-je faire, pauvre comme je suis, et où irai-je sans vous ? Aidez-moi, mon Dieu, et je ne craindrai rien. »

Le 2 mars, dans la maison de mon père.

Je suis auprès de lui. Il vient de relire mon journal que je n'ai pas eu besoin de laisser dans le chalet, et il me presse d'écrire la conclusion. L'émotion que je sens encore, après une semaine de bonheur, ne me laissera pas raconter avec beaucoup d'ordre la dernière scène de ma captivité. Les choses se sont passées bien autrement que je ne m'y attendais.

Le 21 février, le froid me parut encore plus rigoureux, et je résolus de ne pas perdre un instant. Il fallait ouvrir un passage suffisant pour le traîneau ; mais je pouvais rejeter la neige dans le chalet, et cela me rendait le travail plus facile. Je l'entrepris sur-le-champ, et je m'y livrai avec tant d'ardeur qu'enfin je me fatiguai. Je fus obligé de m'arrêter quelques instants. J'allumai du feu ; mais à peine la fumée venait-elle de s'élever que j'entendis de grands cris au dehors. Ma première pensée fut que les loups m'avaient aperçu et qu'ils allaient me dévorer. Je fermai la porte vivement. Ma frayeur ne dura pas longtemps ; je m'entendis appeler distinctement

par mon nom, et je crus même reconnaître la voix. Je répondis de toutes mes forces.

Des cris de joie me prouvèrent que j'avais été entendu. Aussitôt il se fit du côté de la porte un bruit confus de voix, comme de gens qui s'animaient au travail. Au bout de quelques minutes, une ouverture assez large achevait le passage que j'avais commencé. Mon père attendit à peine que le passage fût praticable. Il s'élança dans le chalet en poussant un cri : j'étais dans ses bras.

— Et ton grand-père !

J'étais trop saisi pour répondre. Je conduisis mon père dans la laiterie où j'avais creusé la tombe. Il se jeta à genoux ; j'en fis autant, et, comme j'essayais de lui expliquer en détail ce qui s'était passé :

— Plus tard ! me dit-il. Ne nous exposons pas à un nouveau malheur. Le temps nous presse ; le retour ne sera pas facile.

Les hommes qui l'accompagnaient venaient d'entrer ; c'étaient mes deux oncles et Pierre. Tous m'embrassèrent. Ils virent mes préparatifs, qui furent approuvés. On décida de partir sans retard. Tous mes libérateurs avaient sous leurs pieds des planchettes armées de petites pointes. Ils en avaient apporté deux paires de surplus. Hélas ! il y en avait une d'inutile ; je me chaussai de l'autre. Pierre fut chargé du traîneau. Les loups pouvaient venir s'il leur plaisait : nous étions tous armés. Mon père, qui me prit par la main, me mit sur l'épaule un fusil de chasse.

— Ce n'est pas le moment, nous dit-il, d'emporter le corps de mon père. Nous reviendrons au printemps, s'il plaît à Dieu, le tirer d'ici, pour lui rendre convenablement au village les derniers devoirs.

— Vous devinez, ai-je dit, la volonté de mon grand-père.

Pierre avait tout disposé pour le départ. La descente fut rapide, mais fatigante. Je fus surtout ébloui de la lumière du soleil et de l'éclat de la neige... Nous arrivâmes enfin à l'endroit où l'on avait commencé à ouvrir le chemin pour essayer de venir à nous. Je fus frappé de voir l'immense travail qu'il avait dû coûter, et je compris que, sans la gelée, je n'aurais pas été délivré de bien longtemps.

— Vous l'auriez été dès le mois de décembre, si le froid s'était soutenu, m'a dit mon père ; mais la neige s'est amollie, et il a fallu renoncer à ce travail. Quatre fois on a ouvert la route, et quatre fois elle s'est trouvée fermée comme auparavant.

— Mais était-elle fermée dès le premier jour ?

Alors mon père m'apprit une circonstance bien malheureuse. Il avait failli périr au milieu d'un éboulement de neige, en descendant de la montagne. On l'avait relevé mourant, au bord d'un ravin, et, à quelques pas, on avait retrouvé le bâton de mon grand-père et ma bouteille.

On emporta mon père sans connaissance. Il ne revint à lui qu'au bout de trois jours. On avait perdu ce temps à nous chercher au fond du ravin, où l'on nous croyait ensevelis. Quand mon père eut repris connaissance, il était trop tard pour faire en notre faveur une tentative, qui d'ailleurs aurait été fort dangereuse dès le premier jour.

Je ne parlerai pas des tourments de mon père ni de ses efforts pour nous sauver. On avait encore plus souffert au village qu'au chalet. Tous nos voisins, accourus à ma rencontre, m'ont témoigné la plus vive affection. Je rougissais d'en avoir douté. Dieu m'a rendu mon père, et je le bénis. Il n'a pas permis que mon grand-père pût revoir sa famille et son village : ce vénérable ami m'a enseigné lui-même à ne murmurer jamais contre les dispensations de la Providence. »

Dans les anciennes républiques, la liberté était fondée moins sur le sentiment de la noblesse naturelle des hommes

que sur un équilibre d'ambition et de puissance entre les particuliers. L'amour de la patrie était moins l'amour de ses concitoyens qu'une haine commune pour les étrangers. De là les barbaries que les anciens exerçaient envers leurs esclaves ; de là cette coutume de l'esclavage répandue autrefois sur toute la terre, ces cruautés horribles dans les guerres des Grecs et des Romains, cette inégalité barbare entre les deux sexes qui règne encore aujourd'hui dans l'Orient, ce mépris de la plus grande partie des hommes inspiré presque partout aux hommes comme une vertu, poussé dans l'Inde jusqu'à craindre de toucher un homme de basse naissance ; de là la tyrannie des grands envers le peuple dans les aristocraties héréditaires, le profond abaissement et l'oppression des peuples soumis à d'autres peuples. Enfin partout les plus forts ont fait les lois et ont accablé les faibles ; et si l'on a quelquefois consulté les intérêts d'une société, on a toujours oublié ceux du genre humain.

TURGOT.

O DOUCE MÈRE !

O douce mère ! je ne puis pas filer, je ne puis pas rester assise dans cette petite chambre, dans cette étroite maison.

Le rouet s'arrête, le fil se brise, ô douce mère ! il faut que je sorte.

Le printemps brille si pur à travers les vitres ! qui peut rester, qui peut rester assise au travail ?

Oh ! laisse-moi aller, laisse-moi voir si je ne puis voler comme les oiseaux.

Laisse-moi voir, laisse-moi entendre où le vent souffle, où le ruisseau gazouille, où la fleur s'épanouit.

Laisse-moi parer mes cheveux bruns avec le feuillage vert ; et si des jeunes gens viennent en troupes folâtres, alors je ne resterai pas, je me sauverai.

J'irai me cacher derrière les buissons jusqu'à ce que le bruit de leurs pas et de leurs voix s'évanouisse.

Mais si un pieux jeune homme vient m'apporter la dernière fleur pour finir la couronne de mon bonheur,

Devrai-je l'accepter, le regarder amicalement, douce mère, et quelquefois m'asseoir à ses côtés ?

RUCKERT.

Il est quelquefois curieux d'opposer les opinions des grands écrivains à l'opinion populaire.

Jugement de Chateaubriand sur Henri IV. — Henri IV était ingrat et gascon, promettant beaucoup et tenant peu ; mais sa bravoure, son esprit, ses mots heureux et quelquefois magnanimes, son talent oratoire, ses lettres pleines d'originalité, de vivacité et de feu, ses aventures, le feront éternellement vivre. Sa fin tragique n'a pas peu contribué à sa renommée : disparaître à propos de la vie est une condition de la gloire. On s'est fait une fausse idée de la manière dont les Bourbons parvinrent au trône : le vainqueur d'Ivry n'y monta point botté et éperonné en sortant de la bataille ; il capitula avec ses ennemis, et ses amis n'eurent souvent pour toute récompense que l'honneur d'avoir partagé sa mauvaise fortune.

Opinion de M. de Bonald sur le même prince. — On a entrepris de nous faire un roi tout débonnaire de Henri IV, qui, pour conquérir et gouverner son royaume, sut être plus d'une fois rigoureux, souvent inflexible et toujours ferme. On affecte de parler du généreux pardon qu'il accorda à la Ligue ; non, ce grand homme ne pardonna pas à la Ligue. Durant tout son règne, il en poursuivit sans relâche les restes ; il employa, pour éteindre cette fusion, une rigueur dont seraient bien surpris les bonnes gens qui parlent jusqu'à satiété de la clémence de Henri IV, gens qui semblent n'avoir puisé leurs notions sur ce grand prince qu'au Vaudeville ou à l'Opéra-Comique. « Je suis, écrivait-il à Ga-

» brielle, je suis devant Paris où Dieu m'assistera. J'ai » pris hier les ponts de Charenton et de Saint-Maur à coups » de canon, et pendu tout ce qui était dedans. »

Edmond Burke sur le même. — L'humanité et la douceur de Henri IV ne se présentèrent jamais sur la route de ses intérêts ; jamais il n'épargna le sang de ceux qui s'opposaient à lui. Ce sang coula souvent dans les combats, quelquefois sur l'échafaud.

MYTHOLOGIE ORIENTALE.

LES DJINNS (1).

Voy. 1847, p. 205, 364.

Des millions de créatures invisibles vont et viennent sur la terre, pendant les heures de veille et pendant le sommeil.

Le prince et le chef des Djinns est Éblis, dont le nom se retrouve dans le *Diabolos* des Grecs. C'est le Lucifer des chrétiens. Les musulmans l'appellent aussi Azazel, nom que l'Écriture donne au bouc émissaire que l'on chassait dans le désert, et qui était chargé de tous les péchés d'Israël.

Les anges, dit la tradition musulmane, ayant reçu un commandement exprès de Dieu de se prosterner devant Adam, ils y satisfirent tous, à l'exception de celui qu'on nomma depuis *Ibba* ou *Éblis*, à cause de sa désobéissance et parce qu'il n'a plus rien à espérer de la miséricorde de Dieu.

La raison qu'Éblis apportait de sa désobéissance, il la puisait dans sa nature même, semblable à celle de ses frères. « Formés, disait-il, de l'élément du feu, d'une flamme ardente et bouillonnante, nous ne devons pas être assujettis à une créature tirée de l'élément de la terre. »

Pour s'expliquer comment les Djinns se trouvaient obligés de reconnaître la suprématie de l'homme, il faut savoir que, d'après les légendes orientales, le monde fut d'abord gouverné deux mille ans par les Péris ou les fées, qui se révoltèrent, et qu'Éblis confina dans une partie reculée de la terre, d'après l'ordre qu'il en avait reçu de Dieu. Les Djinns régiront le monde durant sept mille ans, jusqu'au moment où l'homme les remplaça.

Aussitôt qu'Éblis eut refusé d'obéir, Dieu lui dit : « Sors d'ici (du Paradis) ; car tu seras pour toujours privé de ma grâce, et tu seras maudit jusqu'au jour du jugement ! » Aussi les musulmans ne manquent-ils jamais d'ajouter à son nom : *le Maudit de Dieu*. Le démon demanda à Dieu qu'il lui accordât du délai jusqu'au temps de la résurrection générale ; mais Dieu n'exauça pas sa demande : il lui accorda seulement jusqu'à un certain temps dont il se réservait la connaissance, c'est-à-dire, selon les interprètes, jusqu'au temps de la première trompette, qui est celle de la mort. Selon eux, en effet, il y aura à la fin du monde deux trompettes : au son de la première, tous les hommes alors sur la terre mourront ; et au son de la seconde, appelée *la trompette de la résurrection*, tous les morts devront ressusciter. Selon le sentiment généralement reçu chez les musulmans, il se passera quarante années entre le son de la première trompette et celui de la seconde ; intervalle durant lequel Éblis subira le sort des autres créatures, ce qu'il ne voulait point : aussi avait-il demandé comme délai jusqu'à la résurrection.

Les traditions persanes parlent d'un Djian Ben-Djian, dont les expéditions militaires et les ouvrages superbes sont énumérés dans le *Tahmouar* Naméh. Il était monarque des Péris, qui prirent de lui le nom de Benou ou Beni-el-Djian, les fils de Djian ; mais ce sont des êtres différents des Djinns.

(1) Remarquons le rapport intime qu'il y a entre le mot Djinn et le mot *genie*, qui vient lui-même du latin *genius*, lequel est identique au mot oriental, si on supprime la finale propre à la langue du Latium.

Nous connaissons tous la part qu'ont les Djinns dans les merveilleuses histoires des Mille et une Nuits. En Arabie, les Touâreg leur donnent un pouvoir bien plus grand (1); ils en ont fait des espèces de délégués, de députés créateurs, suivant le système du magisme; mais ils ne leur prêtent aucune des mauvaises passions de nos anges des ténèbres. Peut-être faut-il reconnaître là une influence du Koran dans

la sourate intitulée *les Djinn* (la 72^e): « Déclare, ô Mohammed ! ce que le ciel t'a révélé. L'assemblée des Djinn, ayant écouté la lecture du Koran, s'écria : Voilà une doctrine merveilleuse; elle conduit à la vraie foi. Nous croyons en elle, et nous ne donnerons jamais d'égal à Dieu. » Les anciens Arabes croyaient aussi que les Djinn hantaient les lieux déserts, et qu'ils se retiraient fréquemment à l'abri



Eblis, prince des Djinn. — D'après un manuscrit arabe appartenant à F. Rivière.

des ombres du soir pour communier avec ces familiers du désert.

« Nos pères, disait un Touâreg à un voyageur anglais, ont solennellement juré, seuls parmi les mortels, une éternelle amitié aux Djinn; ils se sont engagés à ne jamais les inquiéter dans les palais que ceux-ci ont élevés en divers points de notre pays, à ne jamais les troubler ou chercher à

(1) Les Touâreg, appelés aussi Touaricks (on dit, au singulier, un Tarky ou un Tonarghy), sont un grand peuple de race blanche, appartenant à la famille berbère, et qui occupe toute la partie centrale du Sahara, des rives du Niger aux dernières oasis de l'Algérie.

les expulser de leurs collines, ni en invoquant Mohammed, ni en citant le Koran sacré; mais en raison de cette foi jurée, les Djinn ont promis aux Touâreg protection en tout temps contre leurs ennemis, et plus particulièrement à partir de l'instant où le jour tombe, en leur accordant alors la faculté d'une vision et d'un tact infailible pour surprendre leurs ennemis durant les heures redoutables des ténèbres. » En fait, les Touâreg sont regardés comme de vrais démons pendant la nuit, moment où ils attaquent ordinairement leurs ennemis et où ils les taillent en pièces au moyen de leurs larges épées.

La chaîne du Tradart ou de Tasily, dit le docteur Oudney,

présente la plus singulière apparence ; elle est plus pittoresque qu'aucune des collines que j'aie encore vues. Que l'on se figure une infinité de cathédrales et de châteaux ruinés ; on les retrouve dans toutes les positions et sous toutes les formes. Selon les Touâreg, chacun de ces rochers est habité par quelque démon particulier. La cause première de l'apparence fantastique de ces rocs est leur structure géologique.

Dans l'éloignement, il y en a un plus singulier et plus élevé que les autres, appelé *Ksar Djenoun*, le château des Djins.

Là est la salle du conseil, où les Djins viennent se réunir de plusieurs centaines de lieues à la ronde pour débattre les affaires d'État. C'est aussi la djema ou mosquée où ils s'assemblent le vendredi pour prier Allah, car ils adorent Allah,

الملاطش ملك الجمار واعوا



Le Djinn Tharèche, roi des génies penates (selon l'inscription placée en tête).—Tiré d'un manuscrit appartenant au docteur Clot-Bey.

Heu que ce ne soit pas comme les vrais croyants. Ce peuple de démons bienfaisants *croit et tremble*. En ce lieu se trouve aussi le trésor où les Djins gardent leurs richesses. Les cavernes de cet amas immense de rochers sont pleines d'or et d'argent, de diamants et d'autres pierres précieuses.

Après le Ksar, on signale aux voyageurs une merveille d'une nature plus appréciable pour un mortel : c'est un roc d'environ 15 mètres de hauteur, ayant la forme d'un champignon placé sur un pédicule qui, semblable à une pyramide renversée, diminue de largeur jusqu'à la pointe par laquelle il s'appuie sur le sol, pointe si petite qu'elle est à peine visible. Plusieurs individus ont été assassinés en cet endroit terrible,

et parmi eux se trouvait un marabout renommé par sa sainteté. Le meurtrier (on ne dit pas de quel pays il était) fut tellement terrifié du crime qu'il avait commis, qu'il pria les Djins de lui ôter la vue des corps de ses victimes, car il ne se sentait pas le courage de les ensevelir. Les Djins, répondant à sa requête, détachèrent ce rocher de leur grand palais, et le placèrent ainsi en équilibre sur les cadavres où il est resté jusqu'à présent comme un monument du meurtre. Pour remercier les Djins, l'assassin les pria d'accepter une partie du butin qu'il avait fait ; mais ils refusèrent de prendre un or teint de sang ; au contraire, vengeurs de la justice, ils lapidèrent l'assassin, et son corps brisé, écrasé par les éclats

de roc, resta privé de sépulture, objet d'horreur pour tous ceux qui passaient en ce lieu.

On voit que les Djinns sont des êtres très-moraux ; en général, les musulmans du Sahara en parlent comme d'une race bienveillante.

SYMBOLES DE L'AMITIÉ.

Chez les Grecs, la statue de l'Amitié était vêtue d'une robe agrafée et avait la tête nue ; elle portait la main droite sur son cœur, et tenait de la main gauche un ormeau autour duquel croissait une vigne chargée de raisin.

Les Romains représentaient l'amitié sous la forme d'une belle jeune fille simplement vêtue, couronnée de myrte et de fleurs de grenadier, entrelacés avec ces mots sur le front : *Hiver et Été*. La frange de sa tunique portait ces deux autres mots : *La Mort et la Vie*. De la main droite elle montrait son côté ouvert jusqu'au cœur ; on y lisait : *De près et de loin*. On plaçait souvent à ses pieds un chien, symbole du dévouement et de la fidélité.

MÉMOIRES DE GIBBON.

Suite.—Voy. p. 151, 197, 201, 258.

Je puis me rendre le témoignage de n'avoir jamais acheté un livre par ostentation, et de n'avoir jamais placé un volume sur un rayon sans l'avoir lu, ou suffisamment examiné. Cependant, à cette époque de ma vie, je ne me trouvais ni assez de loisir, ni assez de courage, pour me remettre à l'étude du grec. Je me bornai, pour cette langue, à la lecture des leçons de l'Ancien et du Nouveau Testament, tous les dimanches à l'église, où j'accompagnais ma famille. Des acquisitions, par héritage ou autrement, des meilleures éditions de Cicéron, Quintilien, Tite-Live, Tacite, Ovide, etc., etc., m'offrirent de belles perspectives, que j'ai rarement négligées. Je persévérerai dans l'utile méthode des extraits et des observations ; je me rappelle une note que j'avais successivement étendue jusqu'à en faire presque un volume.

Je saisis cette occasion de recommander aux jeunes étudiants une pratique dont j'ai éprouvé l'utilité. Après un coup d'œil jeté sur le sujet et la disposition d'un livre nouveau, j'en suspendais la lecture, que je ne reprenais qu'après en avoir examiné moi-même l'objet principal sous tous ses rapports ; qu'après avoir repassé dans mes promenades solitaires tout ce que j'avais su, pensé, ou appris sur le but de tout le livre, ou de quelque chapitre en particulier. Je me mettais ainsi en état d'apprécier ce que l'auteur ajoutait à mon fonds original, et j'étais disposé quelquefois favorablement par l'accord, quelquefois défavorablement par l'opposition de nos idées.

L'idée de mon premier ouvrage, *Essai sur l'étude de la littérature*, me fut suggérée par le désir de justifier et de faire valoir l'objet de mes études favorites. En France, lieu auquel se rapportaient toutes mes idées, un siècle philosophique négligeait trop la science et les langues de la Grèce et de Rome. La conservatrice de ces études, l'Académie des inscriptions, était ravalée au dernier rang entre les trois sociétés royales de Paris ; la dénomination nouvelle d'érudits, était appliquée avec mépris aux successeurs de Juste Lipse et de Casaubon ; et j'étais indigné d'entendre dire (voyez le discours préliminaire de l'Encyclopédie de M. d'Alémbert) que l'exercice de la mémoire, leur seul mérite, avait éteint en eux les facultés supérieures de l'imagination et du jugement. J'avais l'ambition de prouver, autant par mon exemple que par mes préceptes, que toutes les facultés de l'esprit peuvent s'exercer et se développer au milieu de l'étude de la littérature ancienne. J'avais commencé de choisir et d'embellir les preuves et les témoignages, que m'avait offerts la lecture des classiques. Les premiers

pages, ou les premiers chapitres de mon *Essai*, avaient été composés avant mon départ de Lausanne. Le tracé du voyage et des premières semaines de ma vie anglaise suspendirent toute idée d'application sérieuse ; mais mon objet était toujours devant mes yeux, et je ne laissai point passer dix jours après mon établissement d'été à Buriton sans le reprendre. Mon *Essai* fut terminé au bout d'environ six semaines. Aussitôt qu'une belle copie en eut été faite par un prisonnier français de Petersfield, je m'occupai à chercher un critique et un juge de mon premier ouvrage. La récompense incertaine de son approbation intérieure peut rarement suffire à un écrivain ; un jeune homme, qui ignore et le monde et lui-même, doit désirer de peser ses talents dans des balances moins partiales que les siennes. Ma conduite était naturelle, mes motifs louables, et mon choix du docteur Maty judicieux et heureux. Il répondit avec exactitude et politesse à ma première lettre. Après l'avoir soigneusement examiné, il me renvoya mon manuscrit avec quelques remarques et beaucoup d'éloges ; à mon retour à Londres, l'hiver suivant, nous en discutâmes le plan dans plusieurs conversations libres et familières. Dans un court séjour à Buriton, je revis mon *Essai* d'après les avis que m'avait donnés son amitié, et, supprimant un tiers, ajoutant un tiers, faisant des changements au troisième tiers, je terminai mon premier ouvrage par une courte préface, datée du 3 février 1759 ; mais je m'abstins encore de la presse avec une modestie virginale. Le manuscrit fut mis en sûreté dans mon bureau, et, de nouveaux objets s'emparant de moi, le délai aurait pu se prolonger assez pour me conformer au précepte d'Horace : *Nonumque prematur in annum*. Le P. Sirmond, savant jésuite, était plus rigide encore, puisqu'il conseille à un jeune homme d'attendre, pour se produire en public et livrer ses écrits, l'âge mûr de cinquante ans (Olivet, Histoire de l'Académie française, t. II, p. 143). Le conseil était singulier, mais il est plus singulier encore que l'exemple de l'auteur soit venu à son appui : Sirmond avait lui-même cinquante-cinq ans quand il publia son premier ouvrage, une édition de Sidoine Apollinaire, enrichie d'un grand nombre de notes étendues.

Deux années s'écoulèrent en silence ; mais au printemps de 1761 je cédai à l'autorité d'un père, et, en fils obéissant, je me rendis au désir de mon cœur.

L'ouvrage fut imprimé et publié sous le titre d'*Essai sur l'étude de la littérature* en un petit volume in-12. Ma dédicace à mon père, d'un ton convenable et filial, fut composée le 28 mai ; la lettre du docteur Maty est datée du 16 juin ; et je reçus le premier exemplaire le 23 à Alresford, deux jours avant de me mettre en marche pour la milice de Hampshire. Quelques semaines après, je présentai mon ouvrage au dernier duc d'York, qui déjeunait dans la tente du colonel Pitt. Sous la direction de mon père, et d'après les avis de M. Mallet, plusieurs dons littéraires furent faits à différents grands personnages d'Angleterre et de France : deux exemplaires furent envoyés à Paris au comte de Caylus et à la duchesse d'Aiguillon. J'en avais réservé vingt pour mes amis de Lausanne, comme les premiers fruits de mon éducation et un témoignage reconnaissant de mon souvenir ; toutes ces personnes acquittèrent la taxe inévitable de politesse et de compliments que je leur imposais. Il ne faut pas s'étonner qu'un ouvrage dont les idées et le style étaient si fort étrangers ait eu plus de succès au dehors que dans sa patrie. Je fus transporté des extraits étendus, des vives recommandations et des flatteuses prédictions des journaux de France et de Hollande ; une nouvelle édition, faite, je crois, à Genève l'année suivante, étendit la réputation ou du moins la circulation de cet ouvrage. Il fut reçu en Angleterre avec une froide indifférence, peu lu et bientôt oublié. Une édition peu considérable s'écoula lentement ; le libraire murmura ; et l'auteur, s'il eût été d'une sensibilité plus recherchée, aurait pu se récrier sur les bévues et les défauts

de la traduction anglaise, et tout rejeter sur elle. Quinze années après, la publication de mon Histoire fit revivre le souvenir de mon premier ouvrage, et l'Essai fut avidement recherché dans les boutiques.

J'avais écrit à Lausanne les premiers chapitres de mon ouvrage en français, langue familière de mes études et de ma conversation, et dans laquelle il m'était plus aisé d'écrire que dans ma langue maternelle. Après mon retour en Angleterre, je continuai sans affectation ni projet de répudier (comme dirait le docteur Bentley) ma langue propre; mais j'aurais évité quelques clameurs antifrançaises si je m'étais tenu au caractère plus naturel d'auteur anglais. Il y aurait eu plus d'uniformité si j'avais rejeté l'avis de Mallet d'attacher une préface anglaise à un ouvrage français; confusion de langues qui semblait accuser l'ignorance de la personne à qui je le dédiais. L'usage d'un idiome étranger peut être excusé par l'espérance d'être employé comme négociateur, par le désir d'être généralement compris sur le continent; mais mon vrai motif était plutôt l'ambition de la réputation nouvelle et singulière d'Anglais réclamant un rang parmi les écrivains français.

Dans les temps modernes, le mérite des écrivains français, les mœurs sociables du pays, l'influence de la monarchie et l'exil des protestants, ont contribué à répandre l'usage de la langue française. Plusieurs étrangers ont saisi l'occasion de parler à l'Europe dans ce dialecte commun; et les Allemands peuvent se prévaloir de l'autorité de Leibniz et de Frédéric, du premier de leurs philosophes et du plus grand de leurs rois.

Sir William Temple et lord Chesterfield ne s'en servaient que dans des circonstances d'affaires, ou par politesse, et leurs lettres imprimées ne seront pas citées comme des modèles de composition. Lord Bolingbroke a bien publié en français l'esquisse de ses Réflexions sur l'exil; mais sa réputation n'a plus pour fondement que les flatteries de Voltaire; et la dédicace en anglais à la reine Charlotte, et l'Essai sur la poésie épique, peuvent permettre de présumer que Voltaire lui-même aspirait à obtenir en retour le même compliment. Le comte Hamilton fait une exception sur laquelle on ne saurait insister de bonne foi (1). Quoique Irlandais de naissance, il avait été élevé en France dès son bas âge. Je suis étonné cependant que son long séjour en Angleterre, et l'habitude de la conversation domestique, n'aient point altéré l'aisance et la pureté de son inimitable style; et j'ai du regret à la perte de ses vers anglais, qui auraient offert un sujet de comparaison amusant.

La suite à une autre livraison.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES SYMBOLES DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE USITÉS EN FRANCE DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECLÉS JUSQU'À NOS JOURS.

Suite. — Voy. p. 199, 223.

§ 3. SYMBOLES NATIONAUX

Les Gaulois imitèrent, et la plupart du temps sans en bien comprendre le sens, les monnaies grecques et romaines. Chaque copie servant à son tour de modèle à une reproduction plus barbare, les types primitifs finirent bientôt par tomber dans la plus étrange confusion. Trompé par cette obscurité, on prit longtemps pour des symboles particuliers des peuples de la Gaule certains signes qui n'étaient cependant que le produit de ces altérations successives. Tel est, par exemple, le cheval nu (fig. 13) ou bridé (fig. 14); imitations dégénérées du bige antique, dans lesquelles on a voulu voir un emblème de cette nation. Tels sont également le centaure, l'aigle et le cavalier, types divers longtemps

(1) Mémoires du comte de Grammont, l'un des chefs-d'œuvre de la littérature française.

méconnus, et dont nous nous bornons à reproduire un seul échantillon dans la fig. 15. Mais parmi ces nombreuses



Fig. 13.



Fig. 14.



Fig. 15.

images on doit en distinguer quelques-unes qui, fréquemment reproduites dans les mêmes localités et avec les mêmes inscriptions, étrangères d'ailleurs à la numismatique de l'antiquité, méritent à plus juste titre d'être considérées comme de véritables signes distinctifs, propres à certaines peuplades de la Gaule, et que nous classerons ici au rang de nos premiers symboles nationaux.

Bœuf. — Le bœuf, que présente la fig. 16, se retrouve spécialement et d'une manière caractéristique sur la monnaie des Véliocasses, peuple dont la capitale est devenue la ville de Rouen.

Guerrier gaulois. — Le guerrier armé et debout, appuyé sur le bouclier oblong (fig. 17), semble être en quelque sorte le blason national d'un canton des Arvernes (l'Auvergne).

Têtes d'ennemis vaincus. — La fig. 18 nous offre le des-



Fig. 16.



Fig. 17.



Fig. 18.

sin d'une imitation gauloise du statère grec, d'après une pièce originale fabriquée et trouvée en Bretagne. Sur le côté de la face, on croit distinguer, quoique d'une manière assez confuse, des chaînes auxquelles sont suspendues les têtes des ennemis vaincus; symbole tout à fait barbare, et qui, à l'époque où furent frappées les espèces qui le présentent, n'était plus applicable qu'à cette localité (1).

Fleur de lis gauloise. — Nous comprendrons dans la même catégorie la fleur de lotus ou fleur de lis gauloise qui décore la monnaie des Santones (Saintonge). Voyez fig. 19.

Sanglier gaulois. — Indépendamment de tous les signes que nous venons d'énumérer, il en est un autre qui se reproduit avec une constance bien digne de fixer l'attention: c'est le sanglier ou *sus gallicus* des archéologues. Toutes les monnaies sans exception, que nous avons eu l'occasion de citer précédemment (fig. 13 à 19), offrent l'image de cet animal. Le sanglier se retrouve encore sur les monnaies d'Avignon, de Nîmes, de Cahors, de Poitiers, de Paris, d'Évreux, de Châlons, de Tournay; sur les monnaies gauloises d'Angleterre, d'Espagne, d'Illyrie, de Galatie; en un mot, non-seulement chez toutes les populations du territoire de la Gaule, mais encore dans tous les pays qui reçurent des colonies gauloises. En mainte occasion (et notamment fig. 15), on le rencontre à l'état d'enseigne militaire (voy. aussi plus haut, fig. 1). Si maintenant l'on rapproche de ce fait la mention de Valérius Flaccus, relative aux *Coralles*, peuple situé à l'embouchure du Danube, on conclura que d'un bout de l'Europe à l'autre, et même au-delà de ces limites, tout ce qui était gaulois se servait de ce signe comme d'un symbole à la fois militaire et national. Ainsi donc, d'une part, les diverses populations du sol que nous habitons aujourd'hui affectaient, dans certaines localités, des signes distinctifs; et, d'un autre côté, un emblème général, le sanglier, était une

(1) La plupart des matériaux et des appréciations qui composent le présent paragraphe sont empruntés à une dissertation remarquable publiée par M. de La Saussaye, aujourd'hui membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, dans la Revue de numismatique, 1840, p. 244 et suiv.

sorte de symbole commun à tous les peuples de la famille gauloise.



Fig. 19.



Fig. 20.

Coq gaulois. — Quelques auteurs se sont plu également à présenter comme un emblème national le coq gaulois, et se sont efforcés d'attacher à cet insigne une haute antiquité. L'argument le plus spécieux qui se soit produit à l'appui de cette opinion, consiste en une médaille gallo-romaine découverte à Lewarde (Nord) vers 1844, et qui porte en effet, à son revers, une image de cet oiseau (voy. fig. 20). Mais le fronton de temple, qui accompagne cette première figure, indique assez la pensée toute romaine qui présida à sa composition, et rien ne prouve que le coq joue ici le rôle que l'on a voulu lui prêter. Quoi qu'il en soit, ce monument curieux peut être considéré comme l'objet d'un rapprochement bizarre, et l'importance politique que s'est acquise dans ces derniers temps le *coq gaulois*, nous fait un devoir de rechercher avec soin l'histoire de ce symbole.

L'idée toute moderne, qui fait d'une nation un être collectif abstrait, souverain et indépendant, est, comme on sait, à peu près étrangère au moyen âge. On chercherait donc vainement dans les monuments, comme dans la pensée de cette époque, le signe d'une idée qui n'existait pas encore. Toutefois, en restreignant le mot nation à la stricte acception qu'il obtenait alors, et en l'appliquant à notre patrie, il est facile de prouver que, dès une date reculée, sans remonter néanmoins à une chimérique antiquité, le nom et l'image du coq furent usités comme le symbole de la France. Et d'abord on ne saurait nier que l'origine de cet emblème provient tout simplement d'un jeu de mots latins, langue dans laquelle l'expression de *gallus* sert à désigner à la fois un coq et un habitant de la Gaule. Aussi est-ce seulement à partir de la renaissance des lettres classiques que cette locution emblématique commença à se généraliser, et que peu à peu le coq servit en quelque sorte à la France d'*armes parlantes*. En 1546, Danès, notre ambassadeur au concile de Trente, s'élevait éloquemment contre les désordres des prélats d'Italie. *Gallus cantat* (Le coq chante)! s'écria ironiquement Pierre, évêque d'Orviète, qui se sentait blessé par les traits de l'orateur. *Utinam ad galli cantum*, répliqua celui-ci sans se déconcerter, *Petrus respisceret!* (Plût à Dieu que Pierre, en entendant le chant du coq, vint à résipiscence!) A quarante ans de là, en 1585, un de nos poètes les plus renommés de son siècle, Passerat, dans un poème latin en l'honneur du coq,



Fig. 21.

jouait sur la même équivoque, et propageait cette fiction, toute littéraire, que le nom des valeureux habitants de la Gaule, leur venait de l'oiseau vigilant et hardi que les anciens consacraient au dieu Mars. Dès le siècle suivant, nous voyons chez toutes les nations de l'Europe, à qui la langue latine

était d'un commun usage, le nom et la figure du coq se répandre de plus en plus pour distinguer et représenter la France. Le monument des arts le plus ancien, qui nous offre un exemple de cette application, est une médaille de 1601, frappée en Italie pour célébrer la naissance de Louis XIII, roi de France. Sur l'un des côtés (voy. fig. 21), un enfant tient d'une main un sceptre, et de l'autre une fleur de lis. A ses pieds est un coq, emblème de la France, portant une couronne et dominant un globe. Légende : *Regnis natus et orbi*. (Il est né pour ses peuples et pour le monde.) Pendant le siècle de Louis XIV, la numismatique, la sculpture, la peinture, la gravure, offrent très-fréquemment le coq gaulois comme symbole de la France, non seulement chez nous, mais encore à l'étranger. Sur le fronton intérieur de la cour du Louvre, adossé à la colonnade (voy. fig. 22), on voit le



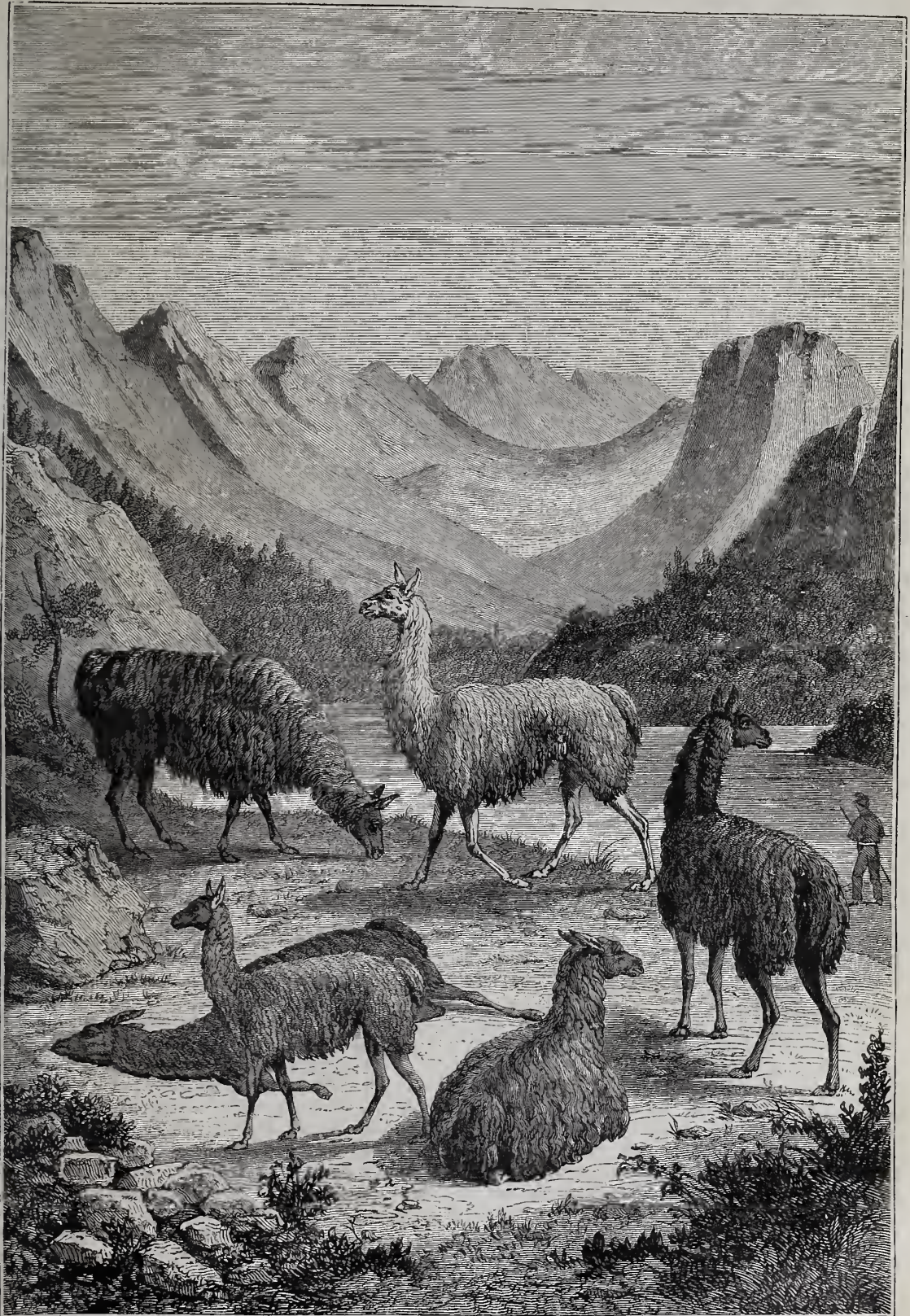
Fig. 22.

coq français placé au milieu d'un soleil radieux. Il existe au département, des estampes de la bibliothèque nationale dans un portefeuille réservé aux œuvres d'*amateurs illustres*, une gravure à l'eau forte de la main de Louis XVI et qui paraît être un billet de spectacle ou de concert : le *coq gaulois* figure ainsi que le *lis*, parmi les attributs qui composent l'entourage du billet proprement dit, dessinés et gravés par ce monarque, dans les premières années de son règne. Lorsqu'en 1794 la France prit en son propre nom pour symbole le *coq gaulois*, elle ne fit que revendiquer un signe depuis longtemps consacré par la tradition, et dont les étrangers avaient appris eux-mêmes à comprendre plus d'une fois la valeur. Sous le règne de Napoléon, l'aigle impériale vint remplacer pendant quelques années le coq gaulois que l'on retrouve sur des drapeaux, sur des médailles et sur d'autres monuments de la révolution française. Il convient toutefois d'observer que le coq gaulois ne reçut publiquement une consécration officielle et définitive. La restauration n'eut donc à son tour aucun motif de le proscrire, et nous le voyons en effet reparaitre dans les œuvres d'art de cette époque, associé la plupart du temps, comme par le passé, aux insignes mêmes de la dynastie régnante. Après le triomphe de 1830, sous l'inspiration poétique d'un souvenir qu'avait popularisé l'un des chants de Béranger, le coq gaulois fut salué par acclamation comme symbole national, et reçut bientôt de la royauté constitutionnelle la sanction légale qui lui avait manqué jusqu'alors. Depuis cette époque le coq gaulois ne cessa plus de figurer sur le sceau de l'État et sur les drapeaux de la garde nationale et de l'armée.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

NATURALISATION DU LAMA (1) EN FRANCE.



J. QUARTLEY.

Lamas. — Dessin par Werner.

Quand nous sera-t-il donné de voir en réalité ce que représente la gravure qui précède : un troupeau de Lamas dans

nos montagnes ? Quand récolterons-nous dans nos Alpes, dans nos Pyrénées, dans le Cantal ou le Jura cette belle laine que nous tirons aujourd'hui de l'Angleterre, qui elle-même la fait venir du Pérou et de la Bolivie ?

(1) Voy., sur l'histoire naturelle de cet animal, 1836, p. 307.

Bientôt sans doute. Nous n'avons fait, espérons-le, qu'anticiper de bien peu sur l'avenir. Et même, si notre planche est fictive, elle ne l'est que par le cadre que nous lui donnons. Ceux de nos lecteurs qui ont visité depuis peu la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle y ont vu le petit troupeau de Lamas que notre dessinateur a transporté dans les Pyrénées : des individus qui le composent, la moitié sont nés à Paris, et les autres sont parfaitement acclimatés.

Tandis que ces expériences, si concluantes en faveur de la possibilité de naturaliser chez nous le Lama, s'accomplissaient à Paris par les soins de l'administration du Muséum d'histoire naturelle, d'autres se poursuivaient avec un égal succès, et parfois sur une plus grande échelle, sur divers points de l'Europe. M. Stephenson, en Écosse ; lord Derby, dans la magnifique ménagerie qu'il a fondée dans son parc de Knowsley, près de Liverpool, ont fait reproduire, soit le Lama proprement dit, soit cette variété plus précieuse encore par l'abondance et la beauté de sa laine, que l'on connaît sous le nom d'Alpaca. Quelques couples paraissent exister aussi en Allemagne ; mais l'expérience la plus curieuse de toutes, sans contredit, par les circonstances dans lesquelles elle a été tentée, est celle qu'a faite le roi de Hollande, Guillaume II, dans l'un de ses parcs, près de La Haye. Au pied des dunes de la Hollande comme à Paris, comme en Angleterre, comme dans les montagnes de l'Écosse, le Lama et l'Alpaca ont parfaitement réussi, et en peu d'années un troupeau de plus de trente individus a été formé.

Le moment est donc près de nous, tout nous autorise à le penser, où nous verrons naturalisée dans nos montagnes une espèce destinée à prendre place immédiatement parmi nos plus précieux animaux domestiques. Seule entre toutes, elle sera à la fois bête de somme, bête de boucherie et bête à laine, chacune des variétés ayant d'ailleurs ses avantages propres : l'une, par exemple, le Lama, plus robuste et plus propre au transport des fardeaux ; l'autre, l'Alpaca, chargé d'une toison aussi remarquable par sa beauté que par son abondance ; d'une laine qui souvent dépasse 2 décimètres, et qui parfois est plus longue encore, à ce point qu'elle tombe jusqu'à terre, ainsi que l'attestent divers voyageurs.

Voilà ce qui faisait dire à Buffon, dès 1765 : « J'imagine » que le Lama, l'Alpaca, la Vigogne, seraient une excellente » acquisition pour l'Europe (spécialement pour les Alpes et » pour les Pyrénées, dit-il dans une autre phrase) ; qu'ils » produiraient plus de biens réels que tout le métal du nouveau monde. » Voilà ce qui faisait dire de nouveau à ce grand homme, quelques années plus tard, en 1782 : « Le ministre » qui aurait contribué à enrichir le royaume d'un animal » aussi utile, pourrait s'en applaudir comme de la conquête » la plus importante. »

Mais le ministre auquel Buffon faisait appel par ces paroles ne les entendit pas. Le grand naturaliste n'eut pour réponse que les critiques des demi-savants. On l'accusa presque d'avoir méconnu les principes de la science pour avoir supposé la naturalisation possible en France. Où trouver en effet, chez nous, disait-on, des localités semblables à celle que le Lama habite dans les Cordillères ? Où trouver surtout cette herbe particulière, l'*icho*, dont il se nourrit habituellement ? Misérables objections auxquelles Buffon, alors plus que septuagénaire, n'opposa que ces mots : « Je persiste à croire » qu'il serait aussi possible qu'il serait important de » naturaliser chez nous ces trois espèces d'animaux si utiles » au Pérou. »

Cette fois encore, et de même que lorsqu'il présentait toutes les grandes idées aujourd'hui dominantes en histoire naturelle, Buffon a eu raison contre tous : le temps a justifié ses prévisions si fermement présentées et maintenues. Aujourd'hui la possibilité de la naturalisation du Lama est démontrée expérimentalement jusqu'à l'évidence, et l'utilité en est si bien sentie qu'une expédition destinée à l'importation d'un troupeau de Lamas et d'Alpacas est préparée

simultanément, depuis quelques mois, et par le gouvernement, et par l'industrie particulière.

LE VOYAGEUR ET LE MENDIANT.

LE VOYAGEUR. *Bonjour*, vieux.

LE MENDIANT. Je te répondrai par le même mot ; quant à moi, je n'ai jamais connu de *mauvais jours*.

LE VOYAGEUR. Alors, pour salut, je te dirai : Sois heureux !

LE MENDIANT. Je ne sais ce que c'est que le malheur.

LE VOYAGEUR. Que Dieu te conserve ainsi ! mais explique-moi tes réponses.

LE MENDIANT. Tu as souhaité que le jour me fût bon ; comment un jour donné par Dieu ne le serait-il pas ? Tu m'as dit d'être heureux ; comment ne pas l'être quand on accepte tout de la main de Dieu et qu'on n'a pour volonté que la sienne ?

LE VOYAGEUR. Mais si Dieu te rejetait !

LE MENDIANT. Il ne le peut pas, car je l'ai saisi avec les bras d'un humble amour et d'une foi ardente. Ils m'unissent à lui par des liens indissolubles. J'aime mieux être avec mon père dans les plus basses profondeurs que sans lui sur les plus hautes cimes.

LE VOYAGEUR. D'où viens-tu ?

LE MENDIANT. Je viens de Dieu et je retourne à lui.

LE VOYAGEUR. Où as-tu trouvé Dieu ?

LE MENDIANT. Là où n'était plus la créature.

LE VOYAGEUR. Où demeure-t-il ?

LE MENDIANT. Dans les cœurs purs.

LE VOYAGEUR. Qui es-tu ?

LE MENDIANT. Un roi.

LE VOYAGEUR. Et quel est donc ton royaume ?

LE MENDIANT. Mon âme ; Dieu m'en a confié le commandement afin que les pensées qui l'habitent n'aillent point s'égarer au dehors.

LE VOYAGEUR. D'après quelles règles gouvernes-tu ?

LE MENDIANT. Mon code est la patience, la résignation, la prière et l'obéissance.

LE VOYAGEUR. Vers quel but marches-tu ?

LE MENDIANT. Vers le repos dans ce qui est grand et divin.

LE VOYAGEUR. Et quelle est ta couronne ?

LE MENDIANT. La sérénité de l'âme.

LE VOYAGEUR. Malheur donc à ceux qui, sous prétexte de nous conduire en avant, n'apportent que l'agitation et les vaines fatigues ! Ils nous promettent toujours que nous arriverons au sommet de la montagne, et eux-mêmes se débattent à ses pieds dans la poussière.

C'est mal raisonner que de dire : Je suis plus riche que vous, donc je suis meilleur ; je suis plus éloquent, donc je suis plus vertueux. Mais cette conséquence est bien tirée : Je suis plus riche que vous, donc mes richesses surpassent les vôtres ; je suis plus éloquent, donc mes discours valent mieux que les vôtres. Mais toi, tu n'es ni discours, ni richesses.

ÉPICTÈTE.

Il y a des hommes habitués à réfléchir, de vrais penseurs, qui ne parviennent à fixer la suite de leurs idées qu'en tenant leur plume ou en fumant leur pipe. Madame de Staël, dont la conversation avait tant d'éclat et de charme, se trouvait plus disposée à soutenir une discussion intéressante lorsqu'elle pouvait faire jouer une petite branche feuillée entre ses doigts. Un savant littérateur de ma connaissance, qui d'habitude ne parlait pas très-facilement, trouvait l'expres-

sion qu'il cherchait avec moins de peine en pétrissant à la dérobée quelque petite boule de cire ou de pain. Il est peu de personnes qui, lorsqu'elles veulent rêver profondément, ne tiennent la tête penchée dans une de leurs mains, le coude appuyé sur le coin d'une table ou sur le dos d'une chaise.

WILHEM.

Guillaume-Louis Bocquillon-Wilhem est né à Paris en 1781. A l'âge de dix ans, il suivit, en Hollande, à l'armée du Nord, son père François Bocquillon, alors chef de bataillon. A douze ans, en 1793, il était caporal dans une compagnie de sapeurs faisant les fonctions de voltigeurs, et il s'acquittait réellement des devoirs de ce grade. En 1795, il quitta le service militaire et fut admis dans l'école nationale établie au château du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, et plus tard à Compiègne. Cette école, origine du Prytanée de Saint-Cyr, s'était formée de celles du chevalier Paulel et de Léonard Bourdon : elle était particulièrement consacrée à l'éducation des fils d'officiers pauvres. Le jeune Wilhem demeura quatre ans dans cette institution. On lit dans une note transmise en janvier 1799, au ministre de l'intérieur par le directeur de l'école : « Le chef de compagnie G.-L. Bocquillon, âgé de dix-sept ans et demi, est cité comme instruit dans les mathématiques, les fortifications, la grammaire, la musique, comme aimé de tous les élèves, respecté par ses subordonnés, estimé par ses supérieurs, comme un modèle d'application, de sagesse et de bonté. »

Avant cet âge, Bocquillon-Wilhem s'était déjà exercé à la composition. Il avait mis en musique une ode du directeur de l'école de Liancourt, sur l'assassinat des ministres plénipotentiaires de France au congrès de Radstadt. En novembre 1799, le directeur de Liancourt envoya Wilhem à Gossec, directeur du Conservatoire de musique, et le lui recommanda en ces termes :

« Ce jeune homme, déjà recommandable par d'excellentes qualités et par ses progrès dans les sciences, a pris un goût tout particulier pour la musique, et ses heureuses dispositions pour cet art se développent d'une manière qui me surprend d'autant plus qu'il n'a d'autre maître que la nature, d'autres secours que quelques livres qu'il a trouvés dans la bibliothèque de l'école. C'est ainsi qu'il est parvenu, sans conseils et sans guide, à composer des morceaux qui, tout défectueux qu'ils peuvent être, annoncent une vocation expresse et peut-être l'ascendant irrésistible du génie. »

Le mois suivant, Bocquillon-Wilhem, dont le père était alors commandant de la citadelle de Perpignan, fut admis au Conservatoire de musique en vertu d'un arrêté ministériel. Il n'y entra toutefois qu'au mois de février 1801. Gossec, Méliul, Cherubini lui donnèrent des conseils et des encouragements. En octobre 1802, il fut chargé d'enseigner au collège de Saint-Cyr les principes de l'art musical. Ce fut là qu'il composa l'air de l'ode écrite par son ami Antier :

Tremblez, Anglais, tyrans des mers !

Ce chant fut exécuté par les élèves à grand orchestre et avec grands chœurs en présence du ministre de l'intérieur et de nombreux officiers. Il composa aussi un Chant guerrier pour la descente en Angleterre, qui fut exécuté à Saint-Cyr, à Versailles, sur différents théâtres, et à l'Académie impériale de musique.

Après cinq ans de séjour à Saint-Cyr, Wilhem vint se fixer à Paris, où M. Jomard lui procura un petit emploi dépendant du ministère de l'intérieur (1). Vers ce temps, il se lia d'une amitié que rien n'a jamais altérée, avec Béranger, et composa la musique de plusieurs poésies de notre grand poète

(1) M. Jomard, de l'Institut, dont le dévouement constant à la cause de l'enseignement populaire mérite la reconnaissance pu-

populaire : Marie Stuart, Charles VII, Brennus, la Bonne Vieille, etc.

En 1810, il obtint le titre de professeur de musique, maître de piano et d'harmonie au lycée Napoléon. En même temps, il s'occupait déjà d'un enseignement collectif de musique dans une pension de jeunes personnes.

L'introduction de l'enseignement mutuel en France, pendant les cent jours, sous les auspices du général Carnot, fit concevoir à Wilhem la pensée de développer et de perfectionner sa méthode d'enseignement collectif de musique. « Il fut frappé, dit M. Jomard, du spectacle, jusque-là inconnu en France, de trois cents enfants observant le plus grand silence, s'instruisant mutuellement entre eux sans la participation directe du maître, étudiant sur des tableaux, faisant tout à un signal donné, et tous dans un mouvement continu, semblable au travail de la ruche, mais réglé par l'ordre le plus parfait. Son cœur généreux s'émut à cette idée touchante que la famille de l'indigent allait désormais trouver dans l'école le meilleur et le plus sûr asile. Dès lors son esprit travailla sur un nouveau thème d'une grande difficulté ; se pénétrant peu à peu du système nouveau, surtout du principe de classification, il apprit de l'enseignement mutuel qu'il était nécessaire d'isoler les difficultés, de subdiviser beaucoup les degrés, les leçons, les tableaux : qu'il serait même avantageux d'établir autant de classes pour la musique vocale qu'il y en avait pour les autres facultés. En attendant qu'il lui fût permis d'expérimenter dans une école publique, il établit à ses frais, dans son domicile, une petite classe préparatoire, et une autre à une pension de la rue Saint-Louis au Marais ; bientôt, avec l'autorisation de M. le comte de Chabrol, préfet, un instituteur communal de l'île Saint-Louis lui ouvrit son école. »

Le conseil d'instruction primaire du département de la Seine, et la société pour l'encouragement de l'instruction élémentaire suivirent avec intérêt les essais de Wilhem, en comprirent toute la portée, et secondèrent son ingénieux dévouement. « Isoler l'intonation de la durée fut la première idée lumineuse qui saisit M. Wilhem ; ensuite il inventa l'*escalier vocal* et une nouvelle *main harmonique*. Bientôt une autre conception non moins heureuse lui vint à l'esprit : diviser la méthode de chant en autant de degrés que les autres facultés de l'école étaient une condition ; il la remplît parfaitement, en prenant ces degrés dans les intervalles mêmes de l'échelle diatonique, nombre pour nombre. La tonalité et la connaissance des clefs musicales étaient d'autres points d'une haute difficulté pour nos écoles ; il imagina l'*indicateur vocal*, procédé ingénieux si bien en harmonie avec nos exercices, qui fait toucher au doigt l'explication des clefs, et qui apprend aux simples enfants à transposer sans peine, à distinguer tous les tons d'espèces différentes. » (Jomard.)

En 1826, Wilhem fut chargé de diriger l'enseignement du chant dans les écoles élémentaires de Paris. Ainsi le chant scolaire était désormais fondé en principe, les écoles de Paris étaient dotées de l'enseignement musical ; mais il restait à le généraliser et dans la capitale et dans la France. C'est à quoi devait surtout contribuer la fondation d'un ORPHEON, c'est-à-dire les réunions périodiques des enfants des différentes écoles pour le chant en commun ; heureuse pensée de l'ingénieux Wilhem, réalisée en octobre 1833, et dont l'immense succès se continue encore aujourd'hui sous l'habile direction de M. Hubert, élève aimé de Wilhem. En 1834, le ministre de l'instruction publique fit distribuer deux cents exemplaires des tableaux Wilhem dans les écoles primaires de France, aux frais de l'Université. En 1835, le conseil municipal de Paris arrêta que le chant serait enseigné dans trente écoles nouvelles, et l'auteur fut nommé directeur-

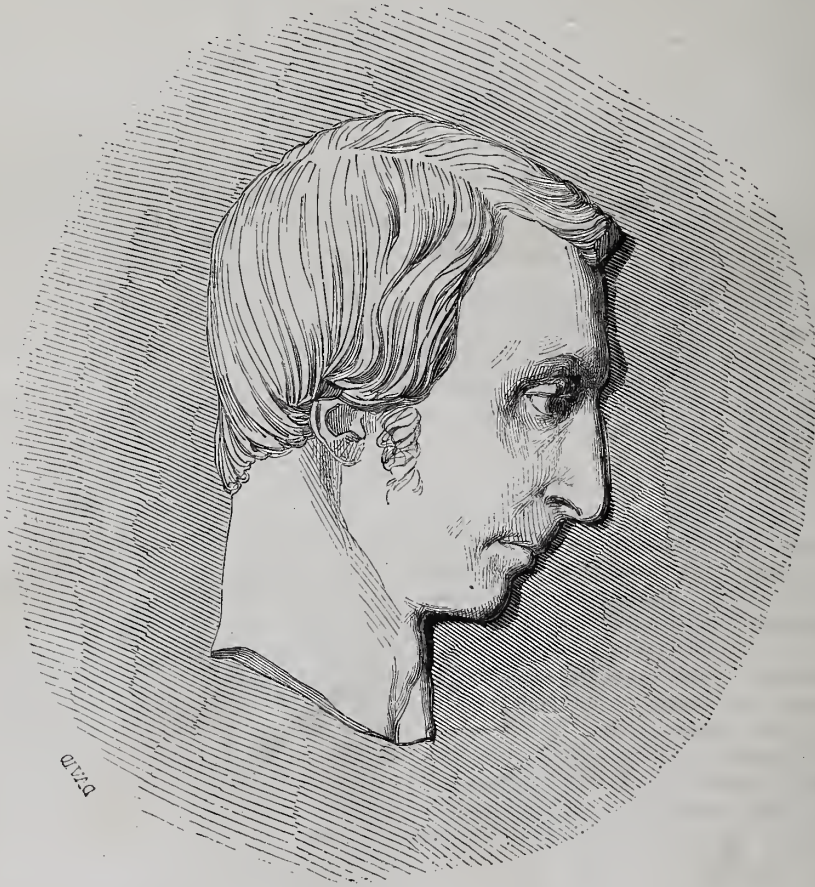
blique, a écrit une notice très-complète sur la vie et les travaux de Wilhem ; notre article en est un extrait.

inspecteur général de l'enseignement du chant dans les écoles primaires de la ville de Paris. En 1836, l'autorité approuva l'ouverture de cours de chant gratuits, en faveur des adultes, dans trois des arrondissements de Paris. Une partie de l'enseignement dans ces cours fut confiée à M. Hubert. Wilhem fut nommé en 1839 délégué général pour l'inspection de l'enseignement universitaire du chant, et, en 1840, délégué pour l'inspection du chant dans l'école normale de Versailles. Enfin, dans les années 1841 et 1842, sa méthode de chant fut introduite, sous sa direction, dans les écoles de frères, ainsi que dans une grande partie des écoles de sœurs. Elle fut aussi transportée vers la même époque en Angleterre.

« La méthode de Wilhem, dit un auteur étranger, est à la fois simple et savante ; ce n'est point une théorie à innovations effrayantes, et elle ne prétend pas à l'avantage très-

contestable de nouveaux signes musicaux ; mais elle a droit au titre de méthode nouvelle par une analyse attentive de la théorie et de la pratique de la musique vocale, par la disposition des leçons et par une marche ascendante, procédant au moyen de pas successifs, depuis les éléments les plus simples appropriés à l'intelligence des enfants, jusqu'aux sujets les plus compliqués qu'autrement il serait difficile de comprendre, et qui, amenés suivant un ordre naturel et logique, paraissent aussi simples et aussi faciles que les premiers degrés. Or, tel est le vrai caractère de tout procédé d'enseignement élémentaire qui est digne du nom de méthode ; c'est aussi le mérite auquel peut prétendre la méthode de Wilhem, et qui n'appartient qu'à un bien petit nombre d'inventions simples et ingénieuses. »

Wilhem est mort le 26 avril 1842. Son immortel ami Béranger a consacré des vers touchants à sa mémoire. En



Wilhem.— D'après le médaillon de David d'Augers.

1841, après une séance de l'Orphéon, il lui avait écrit quelques couplets dont voici le premier et le dernier :

Mon vieil ami, ta gloire est grande !
Grâce à tes merveilleux efforts,
Des travailleurs la voix s'amende
Et se plie aux savants accords.
D'une fée as-tu la baguette,
Pour rendre ainsi l'art familier ?
Il purifira la guinguette,
Il sanctifira l'atelier.

D'une œuvre et si longue et si rude
Auras-tu le prix mérité ?
Va, ne crains pas l'ingratitude,
Et ris-toi de la pauvreté.
Sur ta tombe, tu peux m'en croire,
Ceux dont tu charmes les douleurs

Offriront un jour à ta gloire
Des chants, des larmes et des fleurs.

VOYAGE DANS LE SAHARA,

PAR M. JAMES RICHARDSON,

En 1845 et 1846.

Au dix-neuvième siècle, on peut encore dire, comme les anciens : — Qu'y a-t-il de nouveau sur l'Afrique ? Chaque jour nous apporte des détails inconnus. Le Sahara, l'immense Sahara, par exemple, au sein duquel se cachent des tribus, des villages, des villes, des populations entières, ne se révèle à nous que peu à peu. Un voyageur anglais, M. James Richardson, vient d'en parcourir les parties centrales, et a donné la description très-détaillée de ses deux villes les plus

intéressantes, Ghrât et Ghradamès, à peine entrevues par ses prédécesseurs.

Parti de Tripoli le 2 août 1845, il est resté absent huit



Carte des parties centrales du Sahara et du Soudane, indiquant la route de M. J. Richardson (en lignes pleines). — Dessin de M. O. Mac Carthy.

mois. Voici quelques passages de son récit, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire tout entier.

De Tripoli à Ghradamès. — De Tripoli à Ghradamès il y a, par la route la plus directe, 500 kilomètres (distance de Paris à Brest en ligne droite). M. Richardson fit ce trajet en vingt jours; mais sept ou huit journées furent perdues dans les montagnes de l'Atlas qui s'élèvent en arrière de Tripoli, et dont les pentes, d'un aspect varié, forment un contraste frappant avec les plaines rouges et stériles qui l'enveloppent.

Les quatre derniers jours de cette traversée, dit le voyageur, furent terribles pour moi. Le ghibly ou simoun, cet épouvantable vent du sud, n'a pas cessé de souffler un instant. Dans la journée il faisait tellement chaud (on était, du reste, au mois d'août), que j'essayai en vain de dormir; la nuit, j'étais sur le chameau (véritable navire, comme disent les Arabes), et je ne pouvais reposer. Je me trouvai à plusieurs reprises entre la vie et la suffocation ou la mort, et je n'ai dû la vie qu'aux crises par lesquelles se terminait cette lutte terrible de la nature européenne contre le soleil d'Afrique. La force du soleil est indicible. Les rayons dardent avec une énergie et une violence dont rien dans nos contrées ne peut donner une idée, et qui ôte toute énergie.

Mon chamelier marabout m'a rendu un important service. Personne ne pouvait prononcer mon nom. Mohammed me dit un jour : — Ingliz (Anglais), as-tu plusieurs noms

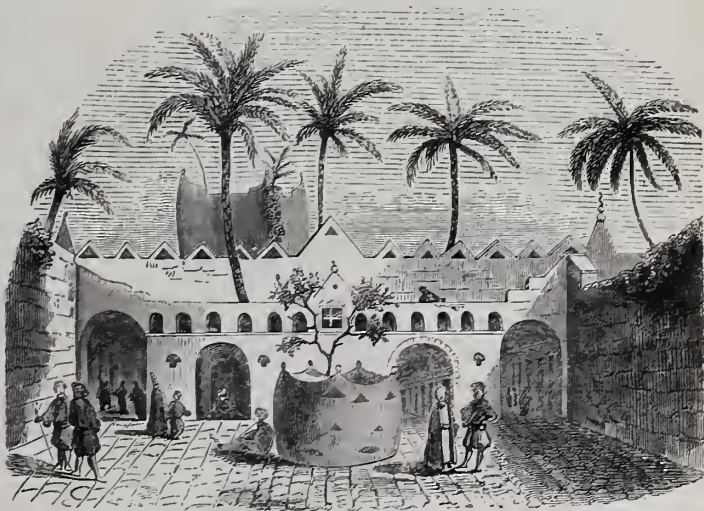
ou n'en as-tu qu'un seul? Nous ne pouvons retenir ton nom, il est trop difficile. Prends-en un comme le nôtre, si tu n'en as pas. — Je lui répondis alors que j'en avais un autre, James, dont le correspondant arabe était Yakob. Aussitôt ses yeux s'agitèrent convulsivement avec joie, et il s'écria : — C'est cela! c'est cela! — Puis il s'empressa d'apprendre la nouvelle aux autres voyageurs. Ce second baptême dans le Sahara me fut d'un immense avantage. Il n'y a pas un oasis dans la partie la plus reculée, la plus sauvage du désert, où l'on n'ait entendu parler de Yakob. Lorsque j'arrivai à Ghrât, je fus tout étonné d'entendre tout le monde m'appeler ainsi.

Le 26 août, à la pointe du jour, nous nous mettons en marche pour notre dernière journée. A l'instant où le jour envahissait la moitié du ciel, j'aperçus Ghradamès comme une épaisse raie noire à l'horizon : c'était son bois de dattiers. Il me sembla que je venais de découvrir un nouveau monde, que j'étais devant Tinbehtou, que j'allais pouvoir suivre le cours entier du Niger, ou faire toute autre chose semblable aussi extraordinaire. Mais ces illusions s'évanouirent bientôt, comme s'évanouissent toutes les vaines espérances de l'homme.

Entrée à Ghradamès. — En un instant nous sommes enveloppés d'une foule d'individus accourus pour souhaiter la bienvenue à leurs amis, car la traversée du désert est toujours regardée comme périlleuse, même par ses propres enfants.

Tout le monde se presse pour voir le chrétien. Chacun sait déjà depuis deux mois que je dois venir : des groupes d'enfants courent tout autour de mon chameau; les hommes devant lesquels je passe restent immobiles, la bouche béante; les femmes montent précipitamment sur les terrasses des maisons, frappant des mains et faisant retentir l'air de leur cri de joie ordinaire : *lou! lou!*

J'entre dans la ville par la porte méridionale, construction massive, délabrée, qui remonte au moins à dix siècles, garnie de ses bancs sur lesquels on avait l'habitude, dans l'antiquité, de rendre la justice. Après l'avoir passée, nous pénétrons dans les faubourgs intérieurs, à travers d'étroites et inextricables ruelles, entre les murailles de terre des jardins. Les palmiers montrent leurs têtes élégantes au-dessus, et adoucissent pour l'étranger ce que le spectacle qui l'entoure de monotone.



La place des Fontaines, à Ghradamès.

Je me dirigeai immédiatement vers le gouverneur le raïs Moustapha, conduit, escorté par le peuple en masse, qui, en me voyant, s'écriait ; *Es-stamah! Es-stamah!* salut! salut!

Il demanda le café et me fit un accueil plein de cordialité.

Physionomie de la ville. — 25. La maison qui m'a été préparée est très-commode et assez propre. Elle est située dans un des faubourgs, près de celle du gouverneur. J'essayai de faire la sieste, mais cela ne me fut pas possible. Alors j'allai me baigner à la source, génie créateur de cette ville, qui par elle s'est élevée comme une émeraude au milieu d'une solitude de sable et de pierres. Tout le monde se montre très-affable. Ce qui a le plus excité mon attention, ce sont les Touâreg (1), vis-à-vis desquels je me suis trouvé aujourd'hui pour la première fois. Plusieurs d'entre eux étaient venus ici pour affaires de commerce. Leur étonnement en me voyant fut au moins aussi grand que le mien à leur égard; quelques-uns s'écrièrent: « Allah! Allah! comment un infidèle est-il venu ici! » Dans l'après-midi, après la sieste, je fis de nouveau une promenade dans la ville; elle m'a beaucoup plu. Sa supériorité sur Tripoli est incontestable, eu égard surtout à la position respective des deux villes: Tripoli, placée au bord de la mer, ouverte au monde entier; Ghradamès au milieu du désert, loin des rives de la Méditerranée. On ne rencontre pas de mendiants dans les rues, et le peuple est bien vêtu: il est vrai que tout le monde est en habits de fête, ainsi que cela se fait toujours à l'arrivée d'une grande caravane. Quel contraste avec la malpropreté de Tripoli, avec ses misérables mendiants couchés au coin de tous les carrefours!

Tout Européen, pour les populations orientales, est médecin. En conséquence, je ne fus pas plus tôt arrivé qu'il me fallut donner des consultations et des remèdes à tout le monde, depuis le gouverneur jusqu'au dernier des habitants de la cité. Le Ramadané seul, ce jeûne d'un mois, pendant lequel les religieux habitants de Ghradamès aimeraient mieux se laisser mourir que de prendre une médecine, me donna quelque repos. Heureusement que ma science n'avait pas besoin d'être bien profonde. Je n'avais guère à traiter que des maux d'yeux, qui sont ici, comme à Ghrât, les affections dominantes.

Les mahométans sont pénétrés de cette idée que les chrétiens doivent s'emparer un jour des contrées qu'ils occupent; mais qu'ensuite, avec l'aide de Dieu, ils se vengeront et reprendront possession de leurs villes et de leurs pays. « Cela, me dit le marabout, est une prophétie de nos livres sacrés. » En conséquence ma présence ici est regardée par quelques-uns comme le pronostic de la ruine du pouvoir musulman à Ghradamès. Je suis un éclaircisseur, un espion dans cette nudité de la terre; d'autres pensent que je profane la sainte cité. Hier, je me suis égaré dans le labyrinthe de ses rues sombres dont quelques-unes deviennent, à de certaines heures de la journée, de véritables mosquées. Le peuple s'en est plaint au raïs qui m'a fait recommander d'être plus réservé. Je répondis qu'étant tout à fait étranger, je ne pouvais être regardé comme coupable. Le raïs m'excusa auprès du peuple en disant: « Peu à peu, le chrétien finira par connaître tout ce qui est légal: nous devons le lui apprendre. » Il continuait à m'envoyer à déjeuner, à dîner et à souper. « Cela, me dit son domestique, doit durer trois jours, suivant la coutume. » Plus tard, je remarquai qu'elle était pratiquée aussi à Ghrât. Caillé fait observer que les Braknas la suivent également; mais notre estimable gouverneur ne s'en tint point à cet usage pour l'exercice de l'hospitalité.

L'oasis. — 26 août. De bonne heure, dans la matinée, j'ai fait le tour de la ville. Il n'y avait que Saïde, mon domestique, avec moi. Il nous a fallu, en marchant d'un pas modéré, une heure et demie, ce qui indique que l'oasis peut avoir environ cinq milles (8 kilomètres) de circuit. Quelle hideuse scène de désolation présentent ses environs! pas un arbre, pas une herbe, pas une créature vivante! On parle des pôles, mais il y a encore moins de vie ici! A l'ouest, les

(1) Ce mot est toujours ainsi prononcé en Algérie; l'auteur écrit *Touaricks*. Voy. la note p. 300.

groupes de collines de sable, qui s'étendent jusqu'à dix journées de marche, étaient resplendissantes comme la lumière, et devenaient souvent invisibles par leurs réverbérations brillantes. A mon retour, le raïs me fit plusieurs questions sur ce que je pensais de la ville, et il me dit, parlant des habitants de Ghradamès: « Ces pauvres sots pensent qu'il n'y a pas de ville semblable à la leur; que diraient-ils s'ils avaient vu Stamboul (Constantinople)! Ceux qui n'ont pas vu Stamboul n'ont pas vu le monde! » Les murailles de Ghradamès sont bâties, ainsi que ses maisons, presque entièrement de briques cuites au soleil, mêlées de petites pierres et de terre. Elles sont en assez mauvais état et ouvertes en plusieurs endroits sur le désert. Mais en dedans de ces murs extérieurs, il y a les murailles des jardins formant de tortueux sentiers; de sorte que les approches de la ville sont difficiles, excepté du côté de la porte du sud. Le mot *jardin* a ici une signification tout à fait différente de celle qu'il a chez nous. C'est ordinairement un ensemble de champs de céréales et de plantations d'oliviers, d'arbres fruitiers croissant à l'ombre des grands palmiers. On y voit assez rarement quelques fleurs.

L'impôt, le gouvernement turc. — J'ai dîné ce soir avec le raïs (capitaine). Il est un peu mieux et se pose des charmes sur les yeux, comme s'il leur devait sa guérison, et qu'elle ne fût pas le résultat de l'emploi du nitrate d'argent. Son Excellence me parla des affaires de la ville; nous causâmes de choses actuelles. La ville paye au gouvernement turc 6 000 mahboub (36 000 fr.) par an; c'est une petite somme pour une ville de marchands; mais il y a peu d'argent dans le pays, parce qu'il est presque entièrement entre les mains des marchands de Tripoli. Aussi le peuple se plaint-il que les jardins languissent par suite du manque de capitaux pour les cultiver; la moitié des dattiers ne portent pas de fruits cette année par suite du manque de travail et d'irrigation.

Le marché, les oiseaux. — 29. Dans la matinée j'ai été au marché (Souk). Je n'y vis que quelques tomates, du poivre long, un peu d'huile d'olive, un peu de froment et d'orge. Un boucher, devant lequel je passai, venait de mettre en vente un chameau entièrement décapé. On en tire de cette manière environ trente shillings (34 fr. 80 c.). Aujourd'hui j'ai aperçu quelques pigeons dans les jardins, et une petite troupe d'oiseaux, à peu près une vingtaine, voltigeant au-dessus de la ville; on les appelle *arnout*; ils ont le cou et le bec très-longs. Lorsque les hommes cessent de travailler aux sources, les arnouts y viennent boire. Les palmiers sont le séjour favori des pigeons, ce qui est aussi poétique que naturel. Les animaux et particulièrement les oiseaux sont si rares dans ces régions, que leur apparition est un objet de curiosité. Ceux-ci sont les premiers que j'aie vus depuis mon départ de Tripoli. Il n'y avait pas de viande aujourd'hui au marché. Plusieurs individus se réunissent ordinairement pour acheter un mouton tout entier; ils le tuent et le divisent en autant de portions qu'il y a d'acheteurs, ce qui fait que la viande est rarement exposée en vente et qu'il est nécessaire de s'entendre avec ces acheteurs si l'on en veut. L'argent se donne avant et non après que l'on a livré le morceau qui nous est destiné. La viande n'est jamais pesée.

31. Je viens de visiter la maison de mon interprète. Grande fut ma surprise lorsque je reconnus que la chambre d'entrée était environnée de petites pièces dans lesquelles se trouvaient placés trois ou quatre moutons à l'engrais. Ces animaux sont pour les Ghradamsia ce que les porcs sont pour les pauvres Irlandais, de véritables dieux pénates. Les chambres du bas servent généralement aussi de magasins. Au premier étage se trouvent les chambres à coucher et au-dessus une terrasse, sur laquelle s'ouvrent en outre quelques autres petites chambres. Tout cela est excessivement petit, mais très-élevé. Des escaliers de pierre conduisent d'un étage à l'autre. L'interprète me fit observer que toutes les maisons étaient construites de la même manière et qu'elles ne différaient que par l'étendue. Elles sont à un, deux, trois,

quatre et même cinq étages, la plupart à trois ou quatre seulement. L'architecture en est ordinairement mauresque, avec quelques particularités fantaisiques toutes sahariennes. Les édifices publics n'offrent rien de remarquable. Les mosquées n'ont même pas de minarets. Il y en a quatre grandes : la Djéna Kebir ou grande mosquée, Tinghrasine, Yérasine, Eloouinah, et plusieurs autres petites, ainsi que des sanctuaires. Le seul bois de charpente et de menuiserie que l'on emploie est celui de palmier. Les rues sont toutes couvertes et obscures (usage dominant dans plusieurs villes du Sahara) avec de petits espaces ouverts ou de petites places çà et là, ménagés la plupart du temps dans le but de laisser pénétrer la lumière du ciel. Elles sont petites, étroites, tortueuses, et elles ne peuvent pas admettre plus de deux chameaux de front ; leur plafond est cependant assez élevé pour permettre aux grands maharis (chameaux de course) d'y pénétrer. Je viens d'en voir entrer un ; sa hauteur extraordinaire m'a vivement étonné. Un homme d'une taille moyenne eût pu passer sans se courber sous son ventre. La place la plus intéressante de la ville est l'*Aaouine* ou la place des fontaines. Les principales rues et les principales places sont bordées de bancs de pierre sur lesquels on s'accroupit quand on ne s'y étend pas. Maisons et rues sont d'ailleurs admirablement appropriées au climat ; elles protègent contre les rayons brûlants du soleil et les brumes piquantes de l'hiver. Outre quelques petites portes extérieures et intérieures, la ville a quatre portes principales : à l'exception d'une seule, l'entrée en est interdite aux chameaux et aux marchandes. Cette mesure a été prise, afin de faciliter le paiement des droits d'octroi. La ville est située dans la partie sud-est des plantations de palmiers et des jardins, qui forment l'Oasis, et non dans la partie centrale.

L'eau. — Dans un coin du marché se trouve ce que l'on appelle le *Meungalah* ou *Sâ el mâ*, le mesureur de l'eau, instrument construit d'après le principe de nos clepsydres. C'est un petit vase de terre avec un trou au fond, et que l'on remplit d'eau vingt-quatre fois dans une heure. Lorsqu'un jardin a besoin d'eau, le Meungalah indique le temps pendant lequel elle doit couler, une heure, une demi-heure, deux heures au plus, suivant son étendue et sa distance de la source. Les habitants paient au gouvernement tant par heure ; quelques-uns ont la possession héréditaire d'un certain temps et ils en sont naturellement très-fiers. Pour les usages domestiques l'eau ne coûte rien. Il y a deux ou trois autres endroits dans la ville où se trouvent deux meungalahs, mais celui-ci est le principal. Dans la plupart des Oasis de l'Algérie méridionale, l'eau destinée à l'arrosage des jardins est distribuée suivant le même système.

Division du peuple en deux parties. — Le peuple de Ghradamès est divisé en deux grandes factions politiques : les *Ben-Ouezil* et les *Ben-Ouïlid*, qui poussent l'esprit de parti jusqu'à l'inhumanité. Malgré le caractère de sainteté bien reconnu de la cité, bien qu'elle ait laissé tomber ses murailles en ruines et qu'elle ait laissé ses portes ouvertes à tous les pillards du désert, se confiant seulement dans la force de ses prières pour la protéger, elle nourrit dans son sein, depuis des siècles, les discordes les plus dénaturées, haines fratricides qui ont partagé la ville en deux camps d'ennemis irréconciliables. De temps à autre un ou deux membres de ces factions rivales se rendent visite ; mais ce sont de rares exceptions et le raïs réunit à grand-peine les chefs des deux partis dans le divan lorsque des questions importantes lui sont soumises. Le marché est cependant un terrain neutre où les ressentiments s'apaisent un instant. Au dehors ils voyagent quelquefois ensemble, souvent ils campent à part, mais presque toujours ils s'unissent contre l'ennemi commun. Le gouverneur indigène, le *nadir* et le *kady* (juge), pris dans l'un et l'autre parti, étendent leur autorité sur toute la population. Mais là s'arrêtent leurs relations mutuelles. C'est une maxime, j'allais dire une règle

sacrée parmi eux, de ne pas contracter d'alliance, de ne pas visiter leurs quartiers respectifs, autant que cela est possible. Le raïs et moi nous demeurons en dehors des limites des deux quartiers, de sorte que nous pouvons visiter les deux partis dont les adhérents se trouvent quelquefois chez nous face à face. Le faubourg arabe est aussi un terrain neutre. C'est là que demeurent les étrangers pauvres. Les Ben-Ouïzit ont quatre rues et les Ben-Ouïlid trois. Chacune de ces rues a ses divisions et ses chefs, mais elles vivent assez amicalement l'une avec l'autre, autant que je puis en juger. J'ai appris que jadis les parties en venaient souvent aux armes et qu'il en résultait des faits déplorables. Le raïs prétend avoir fait quelques efforts pour rapprocher les deux factions. Si cela est vrai, ce serait une faible compensation des torts et des misères que les Tuers font supporter à ce pauvre peuple.

Population ; langue. — On peut évaluer la population de Ghradamès à environ 3 000 âmes ; elle est extrêmement mélangée et parle six langues différentes ; le ghradamsy, l'arabe, le touarghi, le hauouça, le bar-nouan et le tinbek-touan. Le ghradamsy est un dialecte de la grande langue berbère ainsi que le touarghi.

Les femmes de Ghradamès. — Les femmes respectables de Ghradamès, blanches ou de couleur, ne descendent jamais dans les rues, ni même dans les jardins attenants aux maisons. Les terrasses sont leur seule et éternelle promenade, et tout leur monde se compose de deux ou trois misérables chambres. Les dattiers, quelques échappées lointaines du désert, voilà tout ce qu'il leur est donné de voir. En ma qualité de médecin j'en ai visité quelques-unes chez elles accompagné de leurs maris. Aucune n'était jolie ou belle, mais elles avaient une tournure élégante et d'agréables manières ; elles sont toutes brunes et quelques-unes ont de grands yeux noirs pleins de feu. Leur accueil fut plein de bienveillance ; et la plupart, en dépit de leur vie de recluses, montraient beaucoup d'intelligence ; elles sont très-industrieuses. La plupart tissent assez d'étoffes pour la consommation de leurs ménages et même pour la vente au dehors. Leur éducation consiste à apprendre par cœur certaines prières, des versets du Koran et des traditions de la fameuse *Sounnate*. Elles sont fières de leur savoir et les hommes les glorifiaient en disant : Il n'y a qu'ici où l'on trouve des femmes aussi instruites. Elles ont du reste le privilège d'aller aux mosquées de très bonne heure dans la matinée et tard dans la soirée.

Mais si les femmes distinguées sont vouées à une vie si retirée, il n'en est pas de même de celles des classes inférieures qui, avec les enfants, envahissent en de certains moments complètement la voie publique. Dans l'après-midi du 19 septembre, je trouvai les rues abandonnées par les hommes et remplies de femmes, de jeunes filles et d'enfants, jouant de la manière la plus désordonnée, dansant et chantant comme eussent pu le faire les échappés d'une maison de fous. Aussitôt qu'ils m'aperçurent, ils se précipitèrent vers moi en s'écriant : Oh ! chrétien ! chrétien ! où est ta mère ? où est ta sœur ? où est ta femme ? N'as-tu pas de femme ? Alors ils commencèrent à faire pleuvoir sur moi une nuée de noyaux de dattes. Je m'échappai le plus vite possible me demandant ce qu'étaient devenus les hommes. Je les trouvai enfin réunis avec leurs fils autour d'une mosquée où se célébrait quelque importante cérémonie.

Un mariage. — 10 octobre. Ce matin il y a eu grande consommation de bazine, pour la célébration du mariage des deux filles de mon taleb. La fête était donnée par les pères des jeunes gens. Presque toute la population mâle des Ben-Ouïzit, indépendamment des étrangers et des soldats arabes, c'est-à-dire deux à trois cents personnes, sans compter les enfants, vinrent puiser dans l'immense vase. La maison étant très-petite, on y entra vingt par vingt. Toutefois, comme l'objet principal de cette visite était de compli-

menter les nouveaux mariés et leurs parents après avoir pris chacun une demi-douzaine de bouchées, il se retirait immédiatement pour laisser place à d'autres, et la cérémonie fut assez vite terminée. Les seuls retardataires furent les pauvres soldats dont les estomacs affamés trouvaient le bazine tellement appétissant qu'ils s'étaient à la lettre cramponnés au vase et qu'il fallut employer la force pour les en écarter. Le Taleb était venu me prier de me rendre à la fête. La salle du festin était une petite chambre oblongue, dont les murailles étaient garnies de nombreux petits miroirs, de bassins de cuivre poli et de plusieurs autres objets, tels que de petits paniers en bois de palmier. Le plancher était couvert de nattes et de quelques tapis aux couleurs éclatantes; une ou deux ottomanes servaient de sièges. Au centre de la chambre était placé un énorme plat de bois, rempli de bazine, épais pouding bouilli de farine d'orge, avec de l'huile d'olive et sur lequel on avait versé de la sauce faite avec des dattes écrasées. Chacun mangeait le pouding avec ses mains, en le roulant en pelotes qu'il trempait dans l'huile et la sauce. Un grand morceau de tapisserie était placé autour du plat pour que l'on pût s'essuyer la bouche et les mains. Le plat de bois pouvait avoir trois pieds de diamètre et était rempli jusqu'aux bords. On avait suspendu au-dessus, à environ deux à trois pieds, un couvercle d'osier, afin d'empêcher les saletés de tomber dedans, lorsque les convives, rangés autour au nombre de huit à dix, essayaient leurs mains. Le bazine fut d'ailleurs tout ce que l'on mangea de bon à cette fête. Quelques-uns des principaux marchands vinrent complimenter leurs amis, sans prendre part au festin. Je demandai à une de mes connaissances ce qu'une semblable fête pouvait coûter : — 20 dollars (100 fr.) me

répondit-il, mais ce n'est pas autant à la dépense que l'on regarde qu'à la cérémonie elle-même. Pas un seul Ben-Ouïlid ne s'y présenta, mais les Ouizit semblaient s'être fait un devoir d'y assister. La fête du mariage se célèbre toujours environ huit jours après le mariage même. La nuit dernière il y eut quelques coups de fusil de tirés en forme de réjouissance. Après le mariage, la mariée doit se tenir éloignée de ses connaissances pendant deux à trois semaines. En même temps les deux époux s'enfuient et se cachent. Mais à certaines heures du jour on peut voir la mariée glissant comme un spectre dans les rues sombres, seule et d'un pas craintif. Elle est ordinairement vêtue de couleurs éclatantes, bleu ou écarlate, avec un long et beau bâton de cuivre ou une brillante lance de fer dans la main. Lorsqu'elle est rencontrée par quelqu'un, elle doit disparaître aussitôt : il lui est défendu de prononcer une seule syllabe et personne ne doit chercher à lui parler.

La suite à une autre livraison.

- L'amour-propre est le seul flatteur de la pauvreté.
- La prière matinale retentit dans l'âme durant le jour, comme après un concert l'oreille garde le souvenir d'harmonieux accords.
- A talent nain, amour-propre géant.
- Le bonheur d'une âme sensible est altéré par l'aspect de la plus légère souffrance; c'est pour elle le *pli de rose* du sybarite.
- La conscience parle, l'intérêt crie.

J. PETIT-SENN.



Une Partie de plaisir sur le lac. — Croquis par R. Topffer.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

DÉTAILS HISTORIQUES SUR NEVERS

(Département de la Nièvre).



Saint-Cyr.

Palais ducal.

Beffroi.

Vue de Nevers, prise des bords de la Loire. — Dessin par Bonhomme.

Nevers, chef-lieu du département de la Nièvre, est une des anciennes villes de la Gaule celtique; elle est désignée dans les mémoires de César sous le nom de *Noviodunum*; dans l'itinéraire d'Antonin, au quatrième siècle, sous le nom de *Nevirum* ou *Nivernum*, et dans les anciennes chartes, sous celui de *Nevernum* ou *Nevernus*. Le nom de la petite rivière de Nièvre, qui, hors des murs de la ville, se jette dans la Loire, a sans doute la même origine. Clovis fonda un siège épiscopal à Nevers, vers la fin du cinquième siècle. Le roi Gontran passa à Nevers en 585; le duc Pepin y tint son parlement en 763; Charles le Chauve y établit sa monnaie. En 952, Hugues le Blanc, comte de Paris, prit la ville et la brûla; en 960, le Nivernais fut détaché du territoire des rois qui l'avaient possédé depuis Clovis, et passa sous la domination des ducs de Bourgogne. Mais avant 990, le duc Henri le céda à titre de fief au comte Landri. En 1617, Nevers fut assiégé, pour la reine-mère, par le maréchal de Montigny: la mort du maréchal d'Ancre fit lever le siège.

L'ancienne maison de Nevers avait régné de 992 à 1184; les maisons de Courtenay, de Doures, de Forez, de Châtillon, de Bourgogne et de Siemie, de 1184 à 1271; la maison de Flandre, de 1271 à 1369; la maison de Bourgogne, de 1369 à 1491; la maison de Clèves, de 1491 à 1549; à cette époque le comté fut converti en duché; la maison de Clèves régna sous ce nouveau titre de 1549 à 1565; la maison de Gonzagues, de 1565 à 1659. C'est en cette dernière année que le cardinal Mazarin acheta le duché qui, après sa mort, devint le lot de son neveu Julien Mancini dont le petit-fils prit le titre de duc de Nivernais, fut reçu membre de l'Académie française en 1743, à l'âge de vingt-sept ans, et mourut à Paris en 1798.

L'affranchissement de la bourgeoisie de Nevers paraît remonter à Pierre de Courtenay, en 1194; mais l'acte principal d'établissement de la commune de Nevers est une charte de 1231 accordée par le comte Gui II, et par Mahaut ou Mathilde de Courtenay, sa femme. Voici quelques articles

de cette charte, particulièrement curieux en ce qu'ils montrent ce qu'avait été jusque-là le sort des habitants sous la féodalité :

ART. 1. Les bourgeois de Nevers sont à toujours de condition libre.

ART. 2. Ils demeurent déchargés de l'ost et de la chevauchée, c'est-à-dire de l'obligation de suivre le comte à la guerre.

ART. 13. Aucun bourgeois ne pourra être forcé par le comte de plaider hors la ville.

ART. 14. Les bourgeois ne pourront être arrêtés prisonniers, ni leurs biens de dehors saisis par le comte ou par ses gens, tant qu'ils auront de quoi payer dans la ville ou dans la justice; même si, n'ayant pas de quoi payer, ils peuvent se faire cautionner. Et si par hasard on arrêtait quelqu'un qui fût dans ce cas, les bourgeois pourront le délivrer sans danger.

ART. 20. Il est permis aux bourgeois de pêcher dans les eaux de Loire, de Nièvre et de Moëse, qui appartiennent au comte.

ART. 27. Tous ceux qui voudront se retirer de la ville pourront le faire, même retourner ensuite en la franchise de ladite ville quand il leur plaira. Ils emporteront librement leurs meubles, et l'on ne touchera point à ceux qu'ils auront laissés dans la ville.

ART. 28. Si quelqu'un meurt sans enfants, la succession appartiendra de droit à son plus proche héritier franc, sans rien payer au comte.

ART. 33. Le comte ne fera plus prendre de force dans la ville ni dans les crois, les charrettes des bourgeois, leurs chevaux, juments, ânes ou autres bêtes de charge, quelque besoin qu'il en ait.

ART. 36. Tous ceux qui viendront le samedi au marché, ou qui se rendront de dehors aux foires de Nevers, seront sous la sauvegarde du comte à l'aller et au retour.

Le premier maire de la ville de Nevers fut nommé par un édit de 1692. La mairie était une charge héréditaire dont la première finance fut de 12 500 livres et les deux sous pour livre. L'installation du premier maire, le sieur Pierre Arvillon de Sosay, se fit avec pompe. Les échevins, revêtus de robes rouges, vinrent le chercher à son hôtel, à la tête de toute la bourgeoisie sous les armes, et le conduisirent à l'hôtel de ville. « Il marchait seul à la tête du cortège, revêtu d'une robe de velours rouge cramoisi, doublée de velours noir, et par dessous une sottane de satin noir, au bas de laquelle étaient deux gros glands d'or. Il portait des gants garnis de franges d'or. Un de ses laquais portait la queue de sa robe, et un autre portait ses provisions dans un sac de velours noir. »

Pour armes, la ville portait : d'azur un lion armé et langué, de même semé de huit billettes d'or, et pour ornement une couronne de fleurs.

Les archives de la ville de Nevers, par M. Parmentier, donnent une liste chronologique des événements les plus importants de l'histoire de cette ville. Nous empruntons à cet ouvrage quelques faits principaux :

1088. Gaudon, grammairien, recteur des écoles de Nevers, le premier maître pour les laïques que mentionnent les annales de la ville.

En 1217, il y eut une horrible famine à Nevers. L'évêque Guillaume de Saint-Lazare nourrissait tous les jours deux mille pauvres.

En 1308, un incendie détruisit une partie de la ville.

1316. Louis le Hutin rend une ordonnance dans l'intérêt de la paix et de la tranquillité du Nivernais. Par l'article 1^{er} il conserve aux habitants le droit de se faire la guerre et de s'entre-tuer pour la défense de leurs biens.

En 1355, le roi Jean rachète, au prix de cent mille deniers d'or, le droit qu'avaient les comtes de Nevers de battre monnaie à Clamecy.

1396. Des bateleurs, payés par la ville, représentent la passion de Notre-Seigneur et la vengeance de Vespasien.

En 1400, 1437, 1438, 1496, en 1517, 1518, 1521, 1526, 1544, pestes et famines.

1484. Un incendie ayant surpris la ville en été, lorsque les puits et les fontaines étaient taris, on fut obligé de se servir de vin pour l'éteindre.

1525. Établissement d'un collège. Jean Arnolet en est le premier régent.

En 1560, les forges consumant une grande quantité de bois, l'autorité urbaine les fait démolir.

1587. Les échevins rachètent le droit de *masse*, par lequel les sieurs Tenon percevaient, dans une certaine étendue de la ville, à chaque festin de noces, quatre deniers, un pain, deux plats de chair et une quartre de vin.

1606. Peste.

Dès le commencement du seizième siècle, Nevers avait un imprimeur.

C'est à Nevers que les premières manufactures françaises de faïence furent créées. L'art de faire la faïence, dit Pierre de Frasnay,

Dans l'Italie (sic) reçut la naissance,
Et vint, passant les mouts, s'établir à Nevers.

Il existait une manufacture de verre et d'émaux dans cette ville dès le seizième siècle. Maître Adam, en parlant de Nevers dans ses *Chevilles*, cite

Ses fragiles bijoux et ses trésors de verre.

On peut citer parmi les hommes célèbres nés à Nevers, saint Jérôme, qui fut évêque de cette ville et conseiller de Charlemagne; Jean Leclerc, chancelier de France en 1420; Bourdillon, maréchal de France sous Charles IX, et mort en 1567 à Fontainebleau; Noël Bourgoing, rédacteur principal de la Coutume de Nivernais, publiée par ses soins en 1535; Charles de Lamoignon, né en 1509, le premier

de cette famille ancienne qui entra dans la magistrature; Simon Marion, avocat général au parlement de Paris, né en 1540; l'abbé de Marigny, qu'on surnomma le poète de la Fronde, et qui fut chambellan de la reine Christine de Suède; Marie Casimir de La Grange, fille du marquis d'Arquin, qui épousa Jean Sobieski, roi de Pologne en 1674; J.-B. Langlois, né en 1663, auteur d'une histoire des Croisades contre les Albigeois; Pierre de Frasnay, né en 1676, auteur des poèmes sur la faïence et sur les dames de Nevers; Adet, le chimiste; Roche, le médecin; Vicat, l'ingénieur, etc. Adam Billaut, que Nevers a adopté comme son enfant (voyez sa maison dans la rue de la Parcheminerie à Nevers, 1834, p. 276), est né à Saint-Benin-des-Bois, où ses parents étaient cultivateurs :

Qu'on sçache que je suis d'une tige champêtre,
Que mes prédécesseurs menaient les brebis paistre,
Que la rusticité vit naître mes ayeux.

Chevilles.

La population de Nevers est d'environ 15 000 habitants. La ville est située au confluent de la Nièvre, sur la rive droite de la Loire, que traverse un pont de vingt arches. Sa plus belle promenade est l'ancien parc du château. Ses principaux monuments sont : — la porte d'entrée du côté de Paris : c'est un arc de triomphe élevé en l'honneur de la victoire de Fontenoy; la cathédrale, qui date du septième siècle; l'église de Saint-Étienne, du douzième siècle; le château de Nevers, où on trouve du treizième siècle a placé les scènes principales de l'histoire de Gérard de Nevers, et qui sert aujourd'hui de palais de justice; une salle du quatorzième siècle et des cloîtres du style byzantin dans l'ancienne église de l'abbaye des Bénédictins; l'ancienne chapelle du collège des Jésuites, où l'on remarque des peintures à fresque.

QUELQUES JEUX DU MOYEN-AGE.

Voy. sur les jeux 1847, p. 67.

Echecs. — La bibliothèque Cottonienne possède un manuscrit du treizième siècle qui, au-dessous de la figure d'un échiquier ordinaire, de forme carrée, en présente une autre de forme circulaire que nous reproduisons ici (fig. 1.). Les

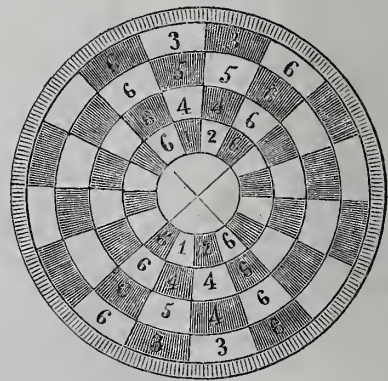


Fig. 1. Échiquier circulaire.

numéros y indiquent la manière de placer les pièces, énumérées dans le vers latin que voici :

Miles et Alphinus, rex, roc, regina, pedimus.

Les numéros et les pièces se correspondent de la manière suivante : 1, le roi; 2, la reine; 3, la tour; 4, le fou; 5, le cavalier; 6, le pion.

Le mot *Miles* du latin désigne le cavalier; *Alphinus* est le fou; *Roc* est la tour.

Dans un manuscrit de la bibliothèque royale de Londres, à peu près de la même époque que celui dont il vient d'être

question, on ne trouve pas moins de quarante-quatre noms donnés à autant d'espèces différentes d'échecs; et comme il y en avait avec lesquelles on jouait de plusieurs manières, on peut compter en tout cinquante-cinq variétés de ce jeu. Au-dessous de chaque titre se trouvent les règles particulières au jeu qu'il désigne.

La marelle.—C'est un jeu très-ancien comme nous avons déjà eu occasion de le dire (Voy. 1840, p. 32). Il était autrefois fort en honneur parmi les bergers, et il continue à être en usage parmi eux et les autres gens de la campagne, en Angleterre. La forme de la table de la marelle et les lignes qui y sont tracées sont représentées dans la figure 2, qui remonte au quatorzième siècle.

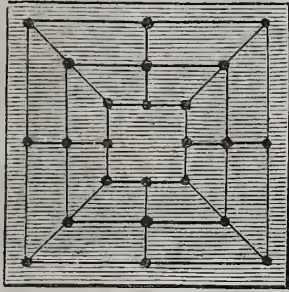


Fig. 2. La Marelle.

Ces lignes n'ont pas varié depuis lors; les points noirs à chaque angle et intersection de lignes indiquent la place des pions qu'on doit y laisser. Ces pions se distinguent par des différences de forme ou de couleur. Voici, en peu de mots, en quoi consiste le jeu : deux personnes ayant chacune neuf pièces ou pions les posent alternativement, une à une, sur les points; et le soin de chacun des joueurs est d'empêcher son antagoniste de placer trois de ces pièces de manière à former un rang non interrompu. Si un rang de ce genre est formé, on a le droit de prendre à volonté l'une des pièces de son adversaire; excepté toutefois parmi celles qui forment un rang, pourvu qu'il y en ait d'autres auxquelles on puisse toucher. Quand toutes les pièces sont placées, on les joue en avant et en arrière, dans toutes les directions où les lignes sont tracées, mais on ne peut sauter à la fois que d'un point à un autre qui en est voisin; celui qui prend toutes les pièces de son adversaire est le vainqueur. Lorsque les gens du peuple, en Angleterre, n'ont pas sous la main de quoi se faire une table pour ce jeu, ils tracent les lignes sur le sol, et font un petit trou pour chaque point. Ils ramassent alors, pour leur servir de pions, des pierres différentes de formes et de couleurs, et jouent en les plaçant dans les trous de la même manière qu'ils poseraient les pions sur la table,

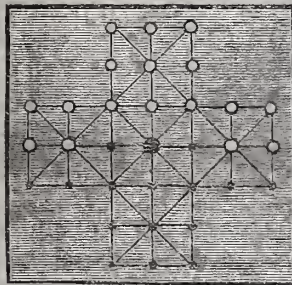


Fig. 3. Le Renard et les Oies.

Le renard et les oies.—Ce jeu ressemble un peu à celui de la marelle par la manière dont les pièces se meuvent, mais il en diffère sous d'autres rapports, et particulièrement

par la forme du tableau; les intersections et les angles sont plus nombreux, et par conséquent les points le sont aussi davantage, ce qui ajoute au nombre des coups.

Pour jouer ce jeu, il y a dix-sept pièces qui représentent les oies, et qui sont placées comme l'indique la figure 3; le renard est au milieu, se distinguant par sa taille ou sa différence de couleur. Le but du jeu est d'enfermer le renard de telle sorte qu'il ne puisse plus se mouvoir. Toutes les pièces peuvent aller d'un point à un autre, dans la direction des lignes droites, mais sans franchir deux espaces à la fois. Il faut observer que sur ce tableau les trous sont quelquefois percés de part en part, et qu'on y introduit des chevilles en nombre égal à celui des oies, le renard étant distingué par une cheville plus haute et plus grosse que les autres. Les oies ne peuvent prendre le renard; mais le renard peut prendre une oie dans une case quelconque, si le point derrière elle est inoccupé, n'est pas gardé par une autre oie. La partie est terminée si elles sont toutes prises ou si leur nombre est réduit de telle sorte que le renard ne puisse plus être enfermé. Le grand défaut de ce jeu consiste en ce que le renard doit inévitablement être bloqué si les oies sont maniées par une main tant soit peu exercée. Aussi quelques joueurs ont-ils ajouté un autre renard.

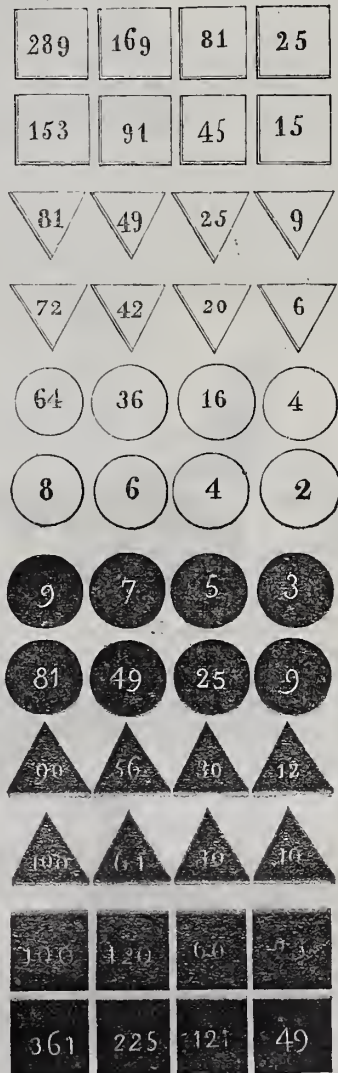


Fig. 4. Jeu des Philosophes.

Le jeu des philosophes.—Un manuscrit de la bibliothèque Hoanienne au muséum britannique nous donne sur ce jeu

quelques notions, fort imparfaites il est vrai. On l'appelle, dit l'auteur, un combat de nombres, parce que les pions y combattent et luttent ensemble par la manière de compter ou de supputer comment on peut prendre le roi de son adversaire, et obtenir le triomphe d'après l'insuffisance des calculs de celui-ci. On peut dire, par conséquent, que vous pouvez triompher aussi bien en prenant les pions de votre ennemi qu'en l'empêchant de prendre les vôtres.

La tablette sur laquelle on jouait ce jeu était de forme carrée. L'intervalle de séparation entre les deux armées était de huit cases, et seize autres cases étaient vides. Une moitié des pions étaient blancs, l'autre moitié étaient noirs. Chaque joueur avait vingt-quatre soldats constituant son armée, et un d'eux était appelé pyramide ou roi. Un tiers des pièces étaient circulaires, formant deux rangées devant le front de l'armée; un tiers de pièces triangulaires étaient placées au milieu; le dernier tiers, composant l'arrière-garde, étaient carrés, et une de ces pièces placées au cinquième rang était la pyramide. Outre les couleurs qui distinguent les pions des deux partis, chacun d'eux était marqué d'un nombre particulier. On donnait à chacune des deux armées le nom de pair ou d'impair, suivant qu'elle présentait un nombre de l'une ou l'autre nature. Les deux armées au commencement du jeu étaient rangées en face l'une de l'autre dans l'ordre que représente la figure 4.

Il serait trop long d'entrer dans les détails de ce jeu, à l'explication duquel renonce l'auteur anglais auquel nous empruntons ce qui précède (*The sports and pastimes of the people of England*); il suffit de dire que chacun des joueurs devait chercher à prendre le roi de son adversaire.

Jeux divers. — Dans un livre de prières du quatorzième siècle (collection de M. Francis Douce), deux dessins représentent des jeux d'adresse dont le nom est inconnu, et qui vraisemblablement étaient alors en usage parmi les écoliers (fig. 5). Dans l'un, on voit un enfant assis sur un bâton, au-dessus d'un baquet plein d'eau; il vient sans doute de réus-



Fig. 5.

sir à allumer une bougie à l'aide d'une autre bougie placée à l'extrémité du bâton. On peut remarquer qu'il tient le bâton serré entre ses deux jambes pour se maintenir en équi-



Fig. 6.

libre. Sa bougie est attachée à un morceau de bois transversal qui lui a permis d'atteindre l'autre lumière sans trop

se pencher. Dans l'autre dessin (fig. 6), deux enfants glissent sur un banc incliné; ils sont assis et leurs mains sont jointes sur leurs genoux: l'un des deux enfants renversé sur le dos approche sa tête de l'eau d'un baquet. Il est assez difficile de se rendre compte de ce jeu qui consistait peut-être seulement à mouiller l'extrémité des cheveux sans perdre l'équilibre et tomber tout-à-fait dans l'eau.

Un manuscrit du même siècle figure un jeu plus simple et plus ancien (fig. 7). On suspendait à une corde un fruit, que l'on devait saisir avec la bouche, en tenant les mains



Fig. 7.

baissées. Ce fruit, mal figuré dans le manuscrit, était ordinairement une orange, une pomme ou une cerise: la mobilité de la corde jusqu'à la hauteur du sommet de la tête, rendait difficile d'atteindre le fruit avec les lèvres ou les dents. « Ce jeu, dit Arbuthnot, enseigne à la fois deux nobles vertus: la persévérance pour parvenir au but, et, après l'insuccès, la résignation. »

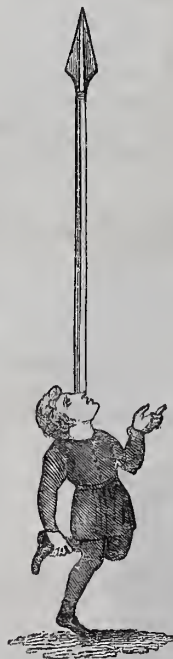


Fig. 8.

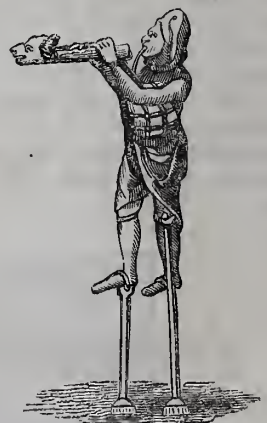


Fig. 9.

Dans un psautier, on trouve un dessin (fig. 8) qui représente un homme portant en équilibre sur son nez une lourde pertuisane; il se tient debout sur un seul pied. Dans un autre dessin que nous ne reproduisons pas, la pertuisane est remplacée par une roue. Un manuscrit enluminé du règne de Henri III d'Angleterre (treizième siècle), figure un homme monté sur des échasses, et jouant d'un instrument à vent

d'une forme singulière (fig. 9). La variété des moyens pour divertir la foule et tirer d'elle quelque petite aumône n'était pas moins grande au moyen-âge qu'elle ne l'est de notre temps.

Plusieurs autres dessins du quatorzième siècle donnent

une idée de différents exercices d'adresse ou de force, qui tenaient lieu, dans les classes non privilégiées, des exercices de la quintaine et des joutes réservées aux nobles. Les figures (10, 11, 12) n'ont besoin d'aucune explication. La figure 13



Fig. 10.



Fig. 11.



Fig. 12.

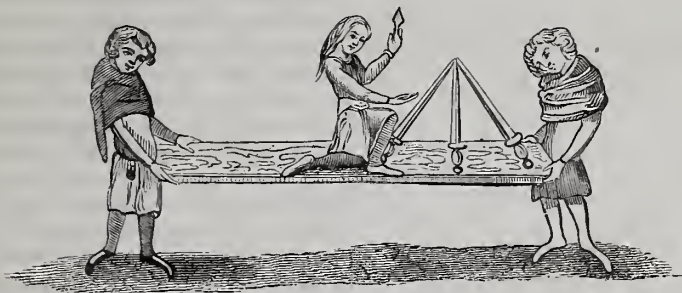


Fig. 13.



Fig. 14.

représente un tour d'adresse qui a quelque analogie avec celui que rappelle la figure 5.

Indépendamment de tous ces jeux il y en avait un grand nombre à certaines époques de l'année, surtout à Noël, qui rappelaient les saturnales anciennes et que continuent les mascarades modernes. Un manuscrit conservé à la bibliothèque Bodleienne, écrit et enluminé sous le règne d'Édouard III, et achevé en 1344, représente une sorte de danse des fous

(fig. 14). La bande joyeuse est accompagnée de deux musiciens; l'un joue d'un orgue portatif, l'autre d'une cornemuse. Cette danse faisait-elle partie de la cérémonie ridicule qui avait lieu dans les églises sous le nom de la fête des fous? C'est une question diversement résolue par les érudits anglais: Strutt dit oui, mais Douce dit non.

MEISTER.

Jacques-Henri Meister, fils du théologien Jean-Henri Meister, dit le Maistre, est né à Zurich en 1744. Il avait étudié d'abord la théologie, son intention étant de se vouer aux fonctions ecclésiastiques. Un écrit qu'il publia, sans se nommer, sur l'*Esprit des religions*, excita contre lui quelques critiques sévères : il s'adonna dès-lors à la philosophie et aux lettres.

Meister est un écrivain moraliste qui n'est guère connu et apprécié que d'un petit nombre de personnes. Il serait difficile de lui assigner une place distincte dans les lettres, et nos rédacteurs de catalogues seraient réduits probablement à le placer parmi les polygraphes. En Angleterre, on le rangerait dans la classe des littérateurs que l'on y appelle les *essayistes* : c'est une dénomination consacrée pour désigner les auteurs qui traitent des sujets variés de littérature et de morale, sans affecter de les approfondir, et en se réservant toute liberté sur la forme et l'étendue des développements. Ce genre, très-cultivé et avec succès chez nos voisins, paraît plus facile qu'il ne l'est réellement : il séduit, il trompe ; pour y réussir de manière à être remarqué, il faut unir à une vaste lecture des qualités rares, l'imagination, la délicatesse, l'esprit, l'originalité, le style, et avant tout un grand bon sens. Chaque essai doit être en lui-même, dans son cadre étroit, une œuvre complète, où l'on montre sous des aspects nouveaux des questions presque toujours anciennes. On peut dire que Montaigne est le premier des essayistes modernes ; et il est très-probable que la critique littéraire anglaise a emprunté ce terme au titre même du livre de notre immortel compatriote. La Mothe Le Vayer doit être aussi compté parmi nos meilleurs essayistes. Parmi ceux du second rang, on ne refuserait point sans injustice une place notable à Meister.

Quoique né en Suisse, Meister est certainement un écrivain français. C'est en effet à Paris, où il a vécu de 1770 à 1789, qu'il a composé ses écrits le plus souvent cités. Au commencement de son séjour dans la capitale, il fut gouverneur ou précepteur d'un jeune homme dans une famille riche. Il fréquentait les philosophes, et, sans jamais avoir laissé s'affaiblir en lui les principes religieux qu'il avait puisés dans sa première éducation, il se lia d'amitié avec Diderot et Grimm dont il devint le secrétaire. A ce dernier titre, il prit une part importante à la rédaction de la *Correspondance* qu'en général on attribue uniquement à ces deux écrivains ; les cinq derniers volumes sont presque entièrement écrits par lui. Il est aussi l'auteur de la traduction des Œuvres de Gessner que l'on a souvent attribuée à Diderot. De retour en Suisse, il se consacra aux affaires publiques. Il publia en 1808 un Mémoire sur le gouvernement fédératif de la Suisse, et fut nommé par Napoléon membre d'une commission chargée d'étudier et de faire adopter l'acte de médiation. Il refusa, du reste, des fonctions supérieures que ses concitoyens lui offrirent, préférant continuer, dans une vie paisible et modeste, ses travaux littéraires. Il entretenait des relations fondées sur une communauté de nobles sentiments avec M. et madame Necker, avec madame de Staël et avec Charlotte de Haller. « Un an avant sa mort, dit un écrivain suisse, il composa un petit ouvrage intitulé : *les Derniers loisirs d'un malade octogénaire*. L'amour de Dieu, celui de la patrie, le bonheur domestique, et toujours la culture de son intelligence, le rendirent heureux à l'âge où, le plus souvent, tout dépérit en nous, et par cela même tout semble changer de nature autour de nous. Il mourut en 1826, encore aimable, et bénissant sa compagne et ses amls. »

Les ouvrages de Meister les plus estimés sont : ses Lettres sur l'imagination (1794) ; les Essais sur l'homme, dans le monde et dans la retraite (1804) ; Euthanasie, ou mes derniers entretiens sur l'immortalité de l'âme (1809) ; Sur la vieillesse (1810) ; les Heures, ou méditations religieuses (1816

ou 1817) ; les Mélanges de philosophie, de morale et de littérature (1822). Dans presque tous ces écrits, Meister se montre surtout préoccupé du désir de donner des conseils pratiques pour la conduite de la vie ; c'est surtout par cette tendance morale qu'il nous paraît digne de ne pas tomber dans l'oubli ; aussi croyons-nous utile de lui emprunter quelques fragments, afin de le faire aimer, s'il se peut, de nos lecteurs comme nous l'aimons nous-même.

CONTRE L'ENNUI.

La vie paraît quelquefois longue, encore plus longue à l'ennui qu'à la douleur. Ce singulier état de malaise est le plus souvent causé par l'espèce d'incertitude dans laquelle nous laissons errer nos désirs et notre volonté. Le plus sûr moyen de s'en délivrer, d'échapper également aux tourmens de l'inquiétude comme à ceux de l'ennui, c'est de se proposer non-seulement un but général dans le plan de toute sa conduite, un but digne de sa destination, de ses forces, de ses talents, des rapports où l'on se trouve placé par la nature ou par la fortune ; mais de plus encore, s'il est possible, un but particulier dans l'emploi de chaque journée, et pour ainsi dire de chaque heure, sans aucune attache cependant ni trop stricte ni trop minutieuse. Quand notre imagination sait où s'arrêter, elle chemine d'un pas plus sûr et plus égal ; elle est moins disposée à divaguer, à se perdre, tantôt pour vouloir aller trop vite et trop loin, tantôt aussi pour aller trop lentement et se distraire mal à propos sur sa route.

SUR LA MÉMOIRE.

Deux grands moyens de fixer nos souvenirs, c'est d'abord de chercher à concevoir l'objet dont nous voulons conserver la mémoire le plus clairement et le plus distinctement qu'il nous sera possible ; ensuite, d'en associer l'idée ou l'image exactement déterminée à la série d'idées ou d'images avec laquelle nous lui trouvons le plus d'analogie et qui nous est en même temps la plus familière, ou dont nous avons été le plus frappés, que par conséquent nous sommes le plus sûrs de retenir et de nous rappeler facilement.

Je me désolais l'autre jour de ne pas retrouver le nom d'une campagne en Angleterre, où j'avais passé quelques-unes des plus délicieuses journées de ma vie. Au lieu de chercher ce nom directement, las de me dépitier contre l'ineptie ou l'infirmité de ma mémoire, je finis par me représenter les différents objets qui m'avaient intéressés dans ce beau lieu, les personnes qui s'y trouvaient avec moi, jusqu'aux moindres circonstances de mon séjour que je n'avais pas oubliées ; au bout de tous ces souvenirs, vint se replacer en lui-même le nom que j'avais désespéré de pouvoir retrouver.

LE BON TON.

Le véritable bon ton a toute l'apparence des plus aimables vertus ; il en est, pour ainsi dire, l'ornement et la grâce ; il prête à nos habitudes, à nos manières, à notre langage, l'expression d'une âme noble et élevée, d'un esprit libre, indépendant, d'un cœur bienveillant et généreux ; il proscribit sévèrement tous les ridicules de l'amour propre et de la personnalité. L'homme de bonne compagnie tâche dans le monde de paraître s'oublier lui-même, et ne vouloir être rappelé que par l'attention des autres à l'idée de son propre mérite : il évite tout ce qui tient de l'affectation.

Le bon ton peut exister dans la société la plus bornée, la plus intime, au sein du ménage le plus simple.

L'heureuse sensibilité, la grande justesse de tact dont certaines personnes semblent avoir été douées en naissant, une éducation simple, mais libérale et soignée, peuvent suffire pour donner dans toutes les situations de la vie, dans

les plus obscures comme dans les plus brillantes, la facilité d'observer et de saisir également les rapports les plus déliés, les convenances les plus délicates de la nature des choses, de celle des idées, et de celle de leurs signes ou de leur expression la plus pure et la plus naturelle.

Combien il est aisé d'avoir dans son ton et dans ses manières la noblesse et l'élevation convenable, à celui dont l'âme ne fut jamais souillée par aucune affection vile, par aucune démarche humiliante, par aucune action ignoble, par aucune conduite méprisable !

Quelque simple ou quelque isolée que puisse avoir été la condition d'un homme, sera-t-il jamais blessé du ton de son langage et de ses manières, si son âme ne s'est jamais nourrie que de hautes pensées, si, sans sortir de sa solitude, il n'a cessé de vivre avec les meilleurs esprits de son siècle, avec les plus grands génies et les plus nobles caractères de l'antiquité !

Le meilleur ton est celui qui ne trahit les usages, et, si j'ose m'exprimer ainsi, les idiotismes d'aucun état, d'aucune condition, d'aucune manière d'être par où la dignité naturelle du caractère de l'homme et de sa destination puisse être plus ou moins sensiblement altérée.

Ce qui peut intéresser généralement n'est pas d'ordinaire ce qui nous intéresse le plus, chacun en particulier : mais ce sera toujours dans le monde ce qui paraîtra du meilleur ton, ce qui ne peut manquer de l'être en effet. C'est par cette raison que le mot qui porte sur le rapport le plus général, n'est pas toujours le plus vrai, le plus sensible, mais il est au moins le plus noble ; et, par conséquent, c'est aussi celui qui doit appartenir le plus sûrement au langage convenu de la bonne compagnie, où l'on voit relever souvent de petites choses en les associant à quelque grand intérêt, en dissimuler de grandes en les confondant adroitement avec quelques objets d'une légère importance, exagérer avec grâce ce qui, sans cet artifice, ne serait pas assez remarqué, atténuer, affaiblir de même ce qui risquerait de l'être trop.

On doit éviter tout ce qui donnerait l'air d'être trop occupé de soi-même et de ses aises particulières.

Il y a des hommes personnels qu'il faut plaindre encore plus qu'on n'a le droit de les blâmer : ce sont ceux qui le sont par une sorte d'imbécillité de caractère ou d'imagination, dont l'esprit a trop peu d'activité pour s'occuper d'autre chose que de ce qui les frappe fortement, qui ne sortent guère ainsi du très-petit cercle de leurs propres intérêts, de leurs propres convenances, dont l'imagination lente et paresseuse ne leur présente jamais que les sentiments ou les impressions de leur propre individu, qui se trouvent, pour ainsi dire, dans l'impossibilité physique de s'identifier avec ce qui les entoure, de se figurer seulement avec quelque vivacité ce qu'ils éprouveraient eux-mêmes, s'ils étaient à la place des autres. J'ai connu des hommes de cette trempe qui ne manquaient d'ailleurs ni de sens, ni de culture, ni même de bonté. Mais ces hommes auraient encore mille fois plus d'esprit, de droiture et de bonté qu'ils n'en ont communément, qu'on ne les trouverait pas moins d'un commerce fort pénible.

Le plus faux calcul que font les hommes personnels, c'est qu'en s'attachant au seul intérêt de leur propre existence, ils resserrent encore le cercle déjà si borné par lui-même d'une si frêle et si fugitive existence ; ils en rendent le sentiment moins vif, moins doux, le dessèchent et le refroidissent. Ce n'est qu'en existant dans ce qui nous entoure, dans nos semblables et pour eux comme pour nous, dans l'avenir et dans le passé comme dans le présent, que nous pouvons étendre, aimer le sentiment de notre propre existence, et lui donner une puissance plus réelle, plus agissante, plus expansive ; c'est par l'oubli de soi-même que le cœur se prépare et les plus heureux souvenirs et les plus douces espérances.

Si les hommes personnels pouvaient se douter de tout ce que ce caractère leur fait perdre, ils seraient tentés souvent

de se plaindre comme ce financier qui disait : *Nous autres pauvres riches* ; ils diraient avec bonne foi : *Nous autres pauvres personnels* !

EXTRAITS DIVERS.

— Est-il un mortel assez malheureux pour n'avoir jamais éprouvé ce charme d'un calme céleste, d'une confiance divine qui suit le sentiment de notre devoir, lorsque, après de longues incertitudes, sa puissance irrésistible vient tout à coup fixer nos irrésolutions et décider notre conduite ?

— La seule affection qui ne nous trompe jamais, c'est l'amour de l'ordre éternel, du seul vrai beau, qui n'existe que dans la pensée de l'être suprême, et dont le sage ne cesse de poursuivre et d'adorer l'ombre divine dans tous les objets, dans toutes les relations qui peuvent en offrir quelque empreinte fidèle, quelque reflet aussi sensible que mystérieux.

— Il n'est point de louange dont nous soyons plus flattés que de celle où nous reconnaissons l'empreinte fidèle du caractère de celui qui nous l'adresse ; et plus la trempe de ce caractère contraste avec le ton habituel de la flatterie, plus cette empreinte nous la rend précieuse. C'est ainsi qu'une louange brusque ou chagrine nous plaît souvent mille fois davantage que l'éloge le plus doux, le plus aimable ou le plus ingénieux.

— On trouve des gens dans le monde qui, ne pouvant se vanter d'autre chose, ont le courage de se vanter du mal qu'ils n'ont pas eu le courage de faire, dans la flatteuse espérance qu'on sera plus disposé à les en croire.

— La chaleur de beaucoup d'ouvrages peut se comparer à l'éclat emprunté des *planètes*. Il n'en est qu'un très-petit nombre où l'on trouve le feu scintillant des *étoiles*, ces traits primitifs d'une lumière propre à leur substance.

— Nos idées et nos sentiments, nos habitudes et nos manières dépendent nécessairement de la diversité des rapports dans lesquels nous avons vécu depuis notre enfance. Il est difficile que notre sensibilité, notre esprit, notre langage ne prenne pas en quelque sorte le caractère et la teinture des objets qui nous occupent habituellement. Nous sommes tous un peu comme ces insectes qui se colorent des nuances de la feuille sur laquelle ils sont destinés à vivre.

LE MARÉOGRAPHE.

La direction hydraulique du port de Brest a fait construire dans les eaux de Saint-Servan Solidor (Saint-Malo), à l'embouchure de la Rance, un puits maréomètre.

Ce petit édifice a été élevé dans le but de faciliter l'étude des marées et de faire l'application d'un instrument inventé par M. Chazallon, ingénieur hydrographe de la marine, et exécuté avec une grande habileté par M. Wagner, mécanicien à Paris.

Le maréomètre est une tour octogonale de 5 mètres de largeur à sa base, et de 3^m.50 à son couronnement, ce qui lui donne une forme légèrement pyramidale. Elle repose sur un fond de roches. De la base au couronnement on compte dix-huit assises de pierres, hautes chacune de 60 centimètres. Le couronnement est à une hauteur telle qu'il puisse dominer les plus hautes marées ; celle de 1845, qui fut de plus de 13 mètres, serait restée au-dessous de plus d'un mètre et demi. Un puits de 1^m.50 centimètres d'ouverture, mis en communication avec la mer, traverse la tour dans toute sa hauteur, et vient aboutir au plancher d'une chambre contenue dans le petit pavillon qui la termine. La figure A en donne le plan. Un pont suspendu de 19 mètres de longueur, établit la communication entre la terre et la rive opposée de la vieille cale de Saint-Père.

Le maréomètre, au point de vue de la construction, fait autant d'honneur à l'ingénieur qui en a conçu le plan,

M. Delhagne, qu'à celui qui en a dirigé la construction, le conducteur de première classe, M. Maduron. Il est bâti en granit du Laber, près de Brest. Ce sont les mêmes carrières qui ont donné le piédestal de l'obélisque de Louqsor. Tous les matériaux avaient été préparés à l'avance et ont été transportés sur les lieux au moyen d'expéditions régulières : aussi la tour fut-elle élevée comme par enchantement.

Quant au maréographe, instrument placé à l'orifice du puits, et avec lequel toutes les hauteurs de la marée, en voici la description que la figure B rendra plus facilement intelligible. C'est d'abord un cylindre (1) placé horizontalement sur un fort bâti ou cadre en fer qui en supporte l'axe. Une feuille de papier est appliquée et parfaitement tendue sur ce cylindre. La barre transversale (2) qui surmonte le cylindre supporte un petit chariot (3) armé d'un crayon, et qui se meut de manière que pour tracer des lignes droites sur le cylindre, il suffirait d'avancer ou de reculer le chariot.

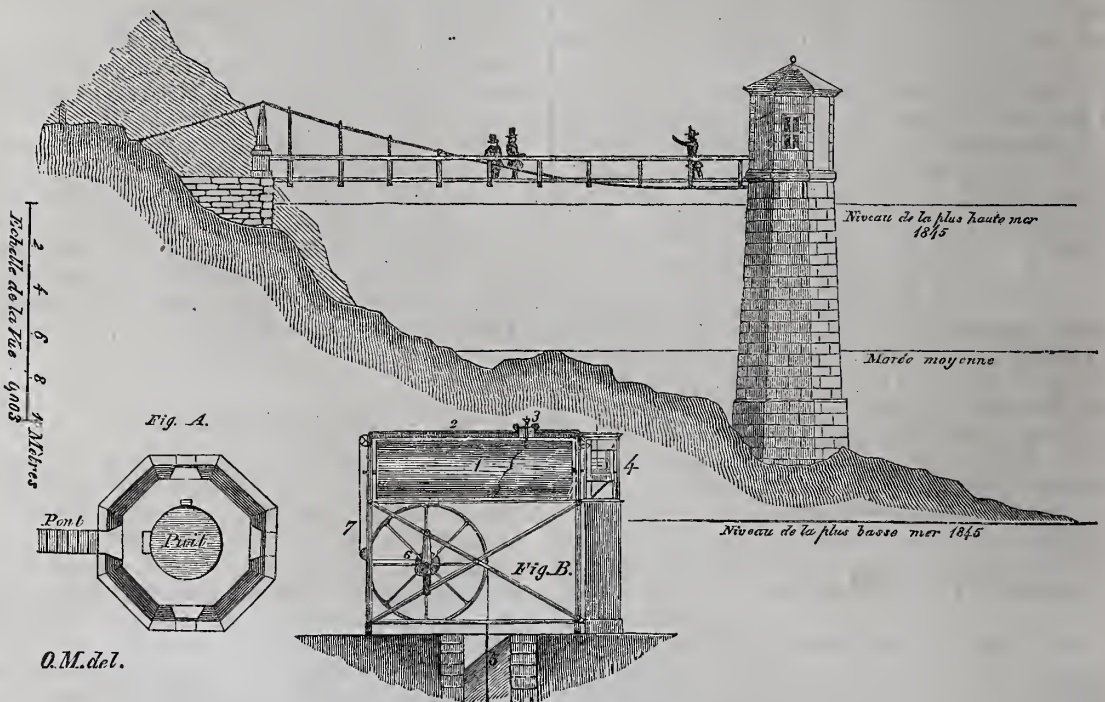
Un mouvement d'horlogerie (4) placé à l'une des extrémités de l'axe du cylindre lui imprime un mouvement continu.

Le chariot qui doit dessiner sur le papier, au moyen du crayon, les courbes représentant les oscillations et hauteurs de la marée à toutes les heures du jour, opère de cette manière. Il est entraîné vers le puits (5) par un fil qui y plonge (7), et à l'extrémité duquel on fixe un flotteur obésissant à tous les mouvements de la surface du liquide, tandis

qu'il est maintenu par un autre fil qui, du côté opposé, fait contre-poids au moyen d'une petite masse équilibrée, placée dans la partie inférieure de la boîte de l'horloge. Ceci est l'explication la plus simple du mécanisme. Mais dans le maréomètre que nous avons sous les yeux il n'en est pas ainsi, parce que les marées sont trop fortes à Saint-Malo pour qu'on pût les avoir telles qu'elles sur le cylindre : on s'est donc borné à ne les obtenir que réduites au dixième. Le fil a été dès-lors divisé en deux parties distinctes : celle à laquelle tient le flotteur s'enroule autour de la grande roue ; celle qui fait mouvoir le chariot, à une autre roue beaucoup plus petite placée à côté et en arrière dans notre dessin (6), laquelle ramène les mouvements de la grande à n'être que le dixième de ce qu'ils sont effectivement.

Supposons maintenant le maréomètre en mouvement. Lorsque la marée atteint une hauteur quelconque, cette hauteur se trouve indiquée sur le papier du cylindre par un point, et comme le cylindre se meut sans cesse, on finit ainsi, au bout de vingt-quatre heures, par avoir une suite de points dont l'ensemble dessine la courbe indiquant les différentes hauteurs de la marée durant ce même espace de temps. Nous avons indiqué cette courbe sur la surface du cylindre.

M. Chazallon espère, au moyen d'une nombreuse série de courbes semblables, découvrir la loi qui régit les marées de détail sur les différents points des côtes de l'Océan, de la Manche et de la Méditerranée.



Le Maréographe, à l'embouchure de la Rance.

Le maréomètre est placé sous les roches de la cité, dans un rentrant sud, qui le met ainsi à l'abri des mauvais vents.

Dominé par un fort si vaste, si puissant, que 2 000 hommes s'y trouveraient à l'aise et s'y maintiendraient longtemps, il fait pendant à cette belle tour de Solidor, aussi vieille que les annales de l'histoire bretonne et cependant aussi solide que le granit qui la forme.

Vu de la rade, le maréomètre se confond avec les maisons de Saint-Servan, si renommées par leurs gracieux alentours ; il semble s'appuyer sur la belle église de Sainte-Croix. Vu de terre, il se dessine de toutes parts sur un horizon que terminent les premiers mamelons entre lesquels coule le fleuve, et qui ont noms la Brillantais, la Vicomté, Troquentin, le

Richardais. Au milieu des eaux s'élèvent ces fameux rochers les *Bizeux*, piles naturelles au moyen desquelles on reliera un jour les deux rives de la Rance par un pont suspendu, semblable à celui qui a été jeté par-dessus Fribourg (voy. 1835, p. 195).

La Rance, dont la profondeur est quelquefois de 16 mètres au niveau des plus basses marées, offre d'ailleurs, de toutes parts, des perspectives ravissantes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE MÉDECIN DE CAMPAGNE.

Fragment du Journal d'un maître d'école.— Voy. 1843, p. 18, 29, 62, 93, 166, 238, 270, 309.



Dessin et gravure par les frères GIRARDET.

Il me prend fantaisie de raconter comment je le vis pour la première fois. Brave homme que j'ai connu trop tard, et dont le souvenir m'est si doux ! Suivant la Faculté, ta science était peu de chose peut-être ; ta bibliothèque n'était pas volumineuse ; tu n'avais pas, le bistouri en main, poursuivant sur une chair morte et décomposée les mystères de la vie et de l'organisation, déchiqueté force cadavres. Armé d'une loupe, tu n'interrogeais pas, sur les secrets de la sensibilité et de la souffrance, des nerfs retirés et tordus de douleur. Tu laissais la foule des savants chercher l'oiseau dans la cage vide, l'âme dans le corps expiré. C'était à la santé que tu demandais raison de la maladie, et les agitations de la pensée t'expliquèrent souvent le désordre des organes. Tant d'autres prétendent que la matière leur rende compte de l'esprit ; à toi, c'était l'esprit qui révélait la matière. Tu traitais les désordres de l'âme en même temps que ceux du corps ; l'ardente flamme de la charité éclaira ton génie ; que de choses

tu savais, homme simple ; que de mystères, ignorés des habiles, se laissèrent pénétrer par ton observation constante, sagace, qu'éclairait le tendre amour de l'humanité !

J'oublie, en parlant de lui, que je voulais raconter notre première entrevue : c'était par un jour d'été morne et lourd ; je montais la route inégale, à raboteuses ornières, d'un petit village qui, d'une façon pittoresque, coiffe le sommet de la plus haute colline de nos environs, et porte un nom d'ange, comme s'il eût fallu des ailes à son patron pour se percher si haut. Dès le grand matin, nous avions eu de la pluie, et le soleil restait voilé. Cependant les moucheron commençaient leur danse, les mouches bourdonnaient, et les liseçons, sur le bord des sentiers, relevant leurs têtes, ouvrant leurs blanches coupes à arêtes rosées, exhalaient leur léger parfum d'amande, annonçaient que les nuages allaient se dissiper, et que la journée serait brûlante. J'entendais au-dessus de moi, derrière un coude du chemin, le bruit criard

d'une charrette roulant sur les mobiles cailloux. Tout à coup un choc violent, un craquement, un cri, et le cheval renversé sur la pente raide, glissait, pressé par le brancard, contre les silex anguleux. Le charretier, s'accrochant aux roues, s'efforçait d'arrêter l'élan, de soulever le poids, de soulager sa bête. Je courus l'aider.

Ce ne fut pas sans peine que nous vîmes à bout de déboucler les courroies, de détourner le brancard, de dételé, de relever le pauvre animal; le paysan se lamentait :

« De la vie sa jument n'avait buté, disait-il. Maudite bête ! Avec une charrette à vide ! quand il s'en allait charger ! Faut-il avoir du malheur ? faut-il ! »

Les lamentations ne remédient à rien ; je le dis au paysan, et promenant mon doigt à peu de distance du cheval, j'indiquai au sourcil, à l'épaule au-dessous du garrot, au flanc gauche et sur les deux boulets, des traces saignantes.

« Ce ne sera rien ! la bête est saine ! Damnée rossé ! Un excellent cheval, monsieur ; le pied sûr ! Il n'y a pas dans le pays un animal qui la vaille. Ah ! faut-il avoir du guignon, faut-il ? Si seulement tu valais ta peau, *fainéanté* ! »

Je crois que ma présence sauva quelques gourmades à la pauvre jument qui, la tête et les oreilles basses, frissonnait sur ses jambes tremblantes. Son maître, en maugréant, s'occupait à l'atteler de nouveau.

« Elle reconduira toujours bien la charrette, répondait-il à toutes mes objections. La voilà bien malade ; n'y a rien dedans. Je la mènerai au pas, v'là tout ! » Et en parlant, il continuait de renfoncer les ardilions dans les courroies.

J'avais une profonde pitié du pauvre animal dont tout le cuir frémissait, et qui relevait sur moi son œil morne et languissant, comme s'il eût compris que je plaçais sa cause. Je répétais que la bête avait besoin d'être soignée : il pouvait être entré du gravier dans les plaies ; la souffrance était évidente ; il y avait risqué ; les blessures s'envenimeraient par la chaleur ; les conseils du maréchal-ferrier, ou même d'un vétérinaire, étaient indispensables...

« Baste ! baste ! » murmurait mon homme en levant les épaules ; et il continuait de boucler ses harnais. Mais au mot de vétérinaire, il fit claquer son fouet pour encourager sa bête, et cria : « Allons ! hue, la Brune ! hue ! En route ! »

Si, d'un vigoureux élan, je n'eusse soutenu l'animal, il s'abattait pour ne plus se relever, peut-être. Le charretier le comprit cette fois, et lorsqu'il fut persuadé qu'il allait avoir encore besoin de mon secours, il se décida à me remercier, et me pria de l'aider à conduire « la Brune, » qu'il s'empressait de dételé, « non pas chez un *vertébrineux*, ajouta-t-il ; mais chez un médecin de chrétien, qu'est plus voisin que le maréchal, et qui s'y entend mieux que personne. Ces *maquignoneux*, ça vous racontent *leurs* monde, et l'autre (quand c'est sa fantaisie, quoiqu'ça ; car faut dire qu'il est *fantagse*) vous donnera des remèdes sans qu'il en coûte seulement un rouge liard. »

Chemin faisant, je questionnai mon homme sur ce « médecin de chrétien » qui, selon lui, soignait les bêtes. J'avais déjà entendu parler diversement du docteur de *La Taupinée*, ou docteur *Taupin* ; on l'appelait ainsi aux environs, soit parce que sa petite maison de brique était juchée au sommet d'un cotéau en forme de taupinière, soit parce qu'il donnait quelquefois des recettes pour se débarrasser des mulots, des courtilières et des taupes. Parmi les paysans et les bourgeois des environs, quelques-uns se louaient fort du médecin *Taupin* ; d'autres le traitaient d'ignare et de charlatan : ceux-ci l'accusaient d'être avare ; ceux-là vantaient sa générosité. Pour quelques-uns, c'était un apôtre et un Esculape ; pour plusieurs un vendeur d'orviétan et de remèdes de bonne femme ; tous le regardaient comme un véritable original. Si mon camarade de route donnait la préférence aux consultations du docteur sur celles du vétérinaire, je voyais bien que, dans ce choix, l'économie entraînait pour quelque chose ; mais j'ignorais d'où lui venait la répugnance qu'il avait d'abord

manifestée, et comme il parlait volontiers, je l'amenaï à se déboucler peu à peu.

« C'est pas que je sois simple comme le gros *Pierre* ; je ne vas pas me figurer avoir à faire à un sorcier, révérence parler, pas si bête ! mais tout de même, il vous a des pour-quoi, des parce que, et un coup d'œil qui vous transperce ; ça m'asticote, voyez-vous ! Il eu salt toujours plus long que vous sur ce que vous avez dans l'esprit. Il ne tracasce guère pour le payement, d'accord ; mais on a son amour-propre, tout de même ! »

Le logis du médecin était proche ; cependant, vu l'état de la route et celui de l'animal qu'il nous fallait conduire, le trajet fut long, et mon compagnon en profita pour me raconter qu'un rhumatisme aigu, qu'une fluxion de poitrine qui, à deux reprises, avaient failli emporter le docteur, lui venaient de son imprudence à traverser le pays par des temps où l'on ne mettrait pas les chiens dehors, et cela pour secourir des femmes en travail d'enfant, qui s'en seraient peut-être bien tirées toutes seules, ou pour l'amour de vagabonds dont, selon le narrateur, la commune ne demandait pas mieux que d'être débarrassée. « Durant l'année de la disette, poursuivit le charretier, n'a-t-il pas vendu son blé à perte quand tous les autres haussaient leurs prix ? Il a distribué par petits lots sa récolte de pommes de terre dont il aurait pu tirer gros d'argent, car c'était la seule qui eût échappé à la maladie : aussi lui a-t-il fallu ensuite se défaire d'un lopin de bonne terre qui lui aurait rapporté deux écus de plus la perche, s'il avait voulu seulement la céder à ses riches voisins, au lieu de la vendre à un journalier qui cherchait à placer sa petite épargne. C'est une tête fêlée, je vous dis ; jamais il n'a su mener sa charrue. Au lieu de bons légumes, il vous remplit son potager d'un tas de mauvaises herbes ! Ne s'est-il pas mis à dos tous les gros bonnets du pays ? Il fait payer aux amis de M. le maire des drogues qu'il donne pour rien à *queques-uns*, sous prétexte que ceux-là peuvent les acheter, pas les autres. Et tous les cabaretiers donc ! en voilà, qui l'ont pris en grippe ! Eh dame ! il y a de quoi. La première chose qu'il défend à ceux qui viennent à la consultation, c'est la pipe et le cabaret ! »

Les récits du camarade n'affaiblissaient pas mon désir de connaître le médecin *Taupin*. Je fus donc charmé de trouver dans la femme qui lui servait de *factotum* (c'était sa cuisinière, son palefrenier, son garçon droguiste, son infirmier), une certaine virago, tante d'un de mes écoliers, qu'elle venait me recommander assez fréquemment. Elle m'accueillit, et faisant attendre dans une petite cour le charretier, qui ne pouvait quitter sa jument, elle m'introduisit dans une étroite antichambre que parfumait une forte odeur de pharmacie.

Vis-à-vis de moi, une porte ouverte me laissa voir en plein le docteur. Je n'entraï pas, et son attention était tellement captivée, qu'il ne s'aperçut nullement de ma présence.

Une paysanne le consultait pour son fils ; elle tenait sur ses genoux l'enfant qui se cachait, se pressait contre elle, et s'efforçait d'éviter le regard profond et investigateur qui le poursuivait. Cette mère parlait comme une mère, aussi absorbée dans son inquiétude que le docteur dans son observation. Celui-ci écoutait de toute sa personne, et tenait entre ses doigts, sans songer à la prendre, sa prise de tabac. Il me plut tout d'abord par sa physiologie, où la bienveillance se mêlait à la finesse, à la sagacité. Le cadre de cette figure intelligente et rustique aidait à la faire ressortir. Nul ornement dans ce cabinet garni de tablettes, de bouquets de simples, de paquets d'herbes et de gousses ; les pavots, la digitale, la jusquiame, le romarin, le mélilot pendaient par touffes du plafond, le long des solives et des parois. Les planches soutenaient des bocaux et des fioles. Aux pieds du médecin se trouvait un mortier et son pilon, sur sa table une balance, et au-dessus de lui une tête de mort grimaçante éveillait les terreurs d'une petite paysanne qui se tenait debout, intimidée et gauche, derrière le fauteuil de l'Esculape, se

souhaitant à mille lieues du redoutable antre de la science.

La mère, ne croyant jamais pouvoir en dire assez pour le salut du chéri de son âme, multipliait les détails. — Il maigrissait à vue d'œil; pauvre poulot! il ne riait plus, ne jouait plus. Cher trésor! il ne trouvait rien à son goût; les meilleurs morceaux ne lui donnaient plus d'appétit; il ne voulait plus se coucher, plus dormir. Les jeux de ses sœurs le mettaient si en colère qu'il en devenait noir, doux agneau! Enfin il ne pouvait plus souffrir personne que sa mère, que moi, cher cœur!

— C'est l'héritier, n'est-ce pas? demanda le docteur.

— Oui, monsieur le médecin; c'est notre unique, et il est né le dernier de tous.

— C'est cela; vos autres enfants sont des filles?

— Hélas! oui, monsieur, et déjà grandes; la plus jeune est là qui m'a aidée à porter son frère. La santé ne lui défaille pas, à elle, ni l'appétit, je vous en réponds. Tandis que lui, ce cher bijou, toujours languissant, toujours malingre, et c'est pourtant pas faute de soins, je le garantis.

— Et moi aussi, marmotta le docteur. Ah çà, vous tenez à ce qu'il guérisse, je pense?

— Je crois bien, monsieur; pauvre cher agneau! nous donnerions tout pour lui.

— Alors, mettez-le au même régime que ses sœurs qui se portent bien; qu'il se lève à l'aube comme elles, en même temps qu'elles; qu'il garde les dindons et les vaches avec elles; que le dernier servi à table, il ait le moins bon morceau; en voyant manger les autres il gagnera de l'appétit; qu'il déjeune, dîne, soupe avec et comme eux de la pâtée de pommes de terre, de la bouchée de viande, de la soupe des journaliers et du morceau de fromage des valets de ferme.

— Mais, monsieur, il est si délicat, si jeune! nous n'avons jamais en rien d'assez bon pour lui. C'est notre seul, songez donc!

— Ah çà! vous voulez qu'il en réchappe, n'est-il pas vrai? les benjamins, les préférés, entendez-vous, font une mauvaise fin, une fin précoce. Il faut que ce garçon-là se lève quand l'alouette chante, qu'il ne mange qu'aux heures des repas, trois fois le jour, et pas la plus petite douceur...

— Mais alors, monsieur, il ne mangera rien! il ne veut que de la sance, de la crème, du bonbon ou des gâteaux qu'on lui rapporte de la ville. Quelquefois un brin de fruit, encore il ne l'aime que vert. Il ne voudra rien manger, monsieur le docteur, vous pouvez en être sûr et certain.

— Alors il jeûnera, ma bonne dame, et cela lui fera grand bien. Si vous le dorlottez, si vous le câlinez, si vous le nourrissez à son goût, je ne donne pas six mois de vie à ce garçon-là. Je vous le répète, levé à l'aube, nourri avec et comme les autres, qu'il coure tout le jour dehors au soleil, se lève à la rosée, et se couche à la dure sur un seul matelas: point de plume, point d'édredon, de la belle et bonne fougère bien sèche, et qu'il dorme à l'heure où la chauve-souris tourbillonne autour de votre grand mûrier.

— Mais, monsieur le docteur, il ne pourra pas dormir! Il faut le bercer sur mes bras des heures avant qu'il ferme les yeux!

— Si vous le bercez, si vous le choyez, si vous ne suivez mon ordonnance à la lettre, vous pouvez hurler et broder son suaire, ma bonne femme, il en aura besoin sous pen!

C'était rude à mon avis. Après cette sortie, le médecin remonta devant ses yeux ses lunettes qu'il avait baissées pour mieux voir son petit malade, et se remit à lire dans un in-quarto ouvert sur la table. La fenêtre qui l'éclairait donnait sur ce potager, garni de simples et d'herbes médicinales, qui indignait si fort le charretier.

La paysanne ne pouvait partir sous le coup de la terrible prédiction: elle pria, supplia, et promit enfin, de la manière la plus solennelle, de se conformer strictement à toutes les prescriptions du docteur.

Elles furent expliquées brièvement, clairement, d'une façon

préemptoire, et lorsque tout le régime eut été imposé et accepté:

— Eh quoi, monsieur, reprit enfin la mère, vous ne lui ordonnez rien autre chose? vous ne lui donnerez pas la moindre petite drogue à prendre?

— Si vraiment, des *pillules souveraines*; mais il faut qu'il les vienne chercher à pied, trois fois la semaine, conduit par sa sœur que voilà, parce qu'elle le fera trotter vite.

— Mais songez donc, monsieur, qu'il ne peut pas faire dix pas sans que les jambes lui manquent...

— Dans huit jours il pourra faire rondement le quart de lieue qu'il y a d'ici à la ferme. Mes pillules ne font du bien qu'à ceux qui marchent avant et après les avoir avalées; pour les autres elles sont dangereuses, mortelles même. Si vous tenez à la vie de ce garçon il faut, je vous l'ai dit, la plus grande exactitude à suivre mon traitement. Qu'il ne mange que lorsqu'il a grand-faim, ne se couche que quand il est très-las, serve les autres au lieu d'être servi par eux, et je vous garantis qu'avant six mois, il sera frais gaillard et n'aura plus de colère noire.

La femme se leva, mit à terre le petit garçon qui regardait le médecin d'un air craintif et un peu sournois. Cependant l'enfant marcha. Levant alors les yeux, le docteur me vit, vint à moi. Je reviendrai quelque jour à sa conversation avec mon charretier, et à ses conseils pour guérir la jument.

LE MUSÉE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

A PÉTERSBOURG.

Dans l'immense espace où le génie de Pierre 1^{er} jeta les fondements d'une nouvelle capitale qui, en moins d'un siècle et demi, est devenue l'une des plus grandes villes de l'Europe, un des quartiers qui attirent surtout l'attention de l'observateur et des voyageurs studieux, est le *Vassili Ostrow* (île de Wassilew) (1). Le tsar voulait faire de cette île enlacée par les bras de la grande et de la petite Néva le district le plus beau et le plus important de Pétersbourg, la résidence particulière du clergé, de la noblesse, le point central du commerce. Il voulait la couper, comme Amsterdam, par des canaux, la fortifier par une enceinte de bastions, y faire aborder en droite ligne les denrées du Nord et les denrées de l'Orient.

Malgré la persistance que le régénérateur de l'empire russe apportait dans ses projets, celui-ci ne s'est point entièrement réalisé. Les nombreux canaux dont il avait déjà tracé la direction n'ont pas été creusés (2), et l'enceinte de dix-sept werstes d'étendue (près de cinq lieues) n'a pas été construite. Mais le Vassili Ostrow a un autre caractère de grandeur. Là sont les principaux établissements publics de Pétersbourg: la Douane, la Bourse; la Bourse, magnifique édifice érigé par l'architecte français Thomon; l'Académie des arts, l'Académie des sciences, l'Université, l'École des mines. Cette École, fondée en 1772, réorganisée en 1803, agrandie successivement par les dotations impériales, enrichie par de précieuses collections, est aujourd'hui l'un des établissements de ce genre les plus curieux qui existent. Dans plusieurs vastes salles sont rangés les modèles de toutes les machines employées dans le travail des mines et des constructions souterraines faites dans les environs de l'Oural et de l'Altai. D'autres salles renferment le cabinet minéralogique, composé en partie avec les collections de Pallas, de Forster, de Laxmann, cabinet unique en ce qui tient à l'oryctognosie.

Les minéralogistes peuvent voir comment l'or se présente

(1) Du nom du général Wassilew que Pierre le Grand chargea de la direction des travaux entrepris dans cette île.

(2) D'après un plan gigantesque, ces canaux devaient avoir un développement de 250 werstes (69 lieues)

dans les montagnes de l'Oural (1), en observant une série de lingots d'or natif, depuis la grosseur d'un pois jusqu'à une masse de vingt-cinq livres. Près de là, on remarquera de superbes échantillons des bérils ou aigues-marines de Nertchinsk, des acharites de l'Altaï, un bloc de malachite de 4 000 livres de pesanteur, provenant d'Iekaterinbourg, et l'aérolithe trouvé dans le gouvernement d'Ienisseisk. On en a détaché pour les divers cabinets minéralogiques de l'Europe une quantité de morceaux, et il présente encore une masse de trois pieds cubes. Ce bloc de fer est criblé de trous remplis par des grains d'une substance vitrifiée.

Dans le laboratoire de l'école est un appareil pour l'épuration et la façon du platine.

Dans le jardin, on a élevé une montagne artificielle dont les différentes couches représentent les gisements des mé-

taux et des minerais, tels qu'ils se trouvent au sein de la terre.

L'Académie russe occupe sur la première ligne du Vassili Ostrow une maison d'une construction élégante. Fondée au mois de septembre 1783, dans le but de travailler aux progrès de la langue russe, cette Académie commençait le mois suivant ses travaux. Une femme en avait rédigé le règlement, une femme éminente, Catherine II; une autre femme, la princesse Daschkova, en présidait les séances. En 1794, cet honorable institut, composé de cinquante-trois membres, publiait un grand dictionnaire étymologique en 6 vol. in-4°; en 1802, une excellente grammaire; en 1822, il a achevé un nouveau dictionnaire par ordre alphabétique. On lui doit, en outre, l'ébauche d'une entreprise colossale qui ne sera probablement jamais achevée, mais qui n'en fait pas moins



L'Académie des sciences, à Pétersbourg.

honneur à la hardiesse de ses conceptions : c'est un dictionnaire comparatif de 200 idiomes. Il en a paru deux volumes.

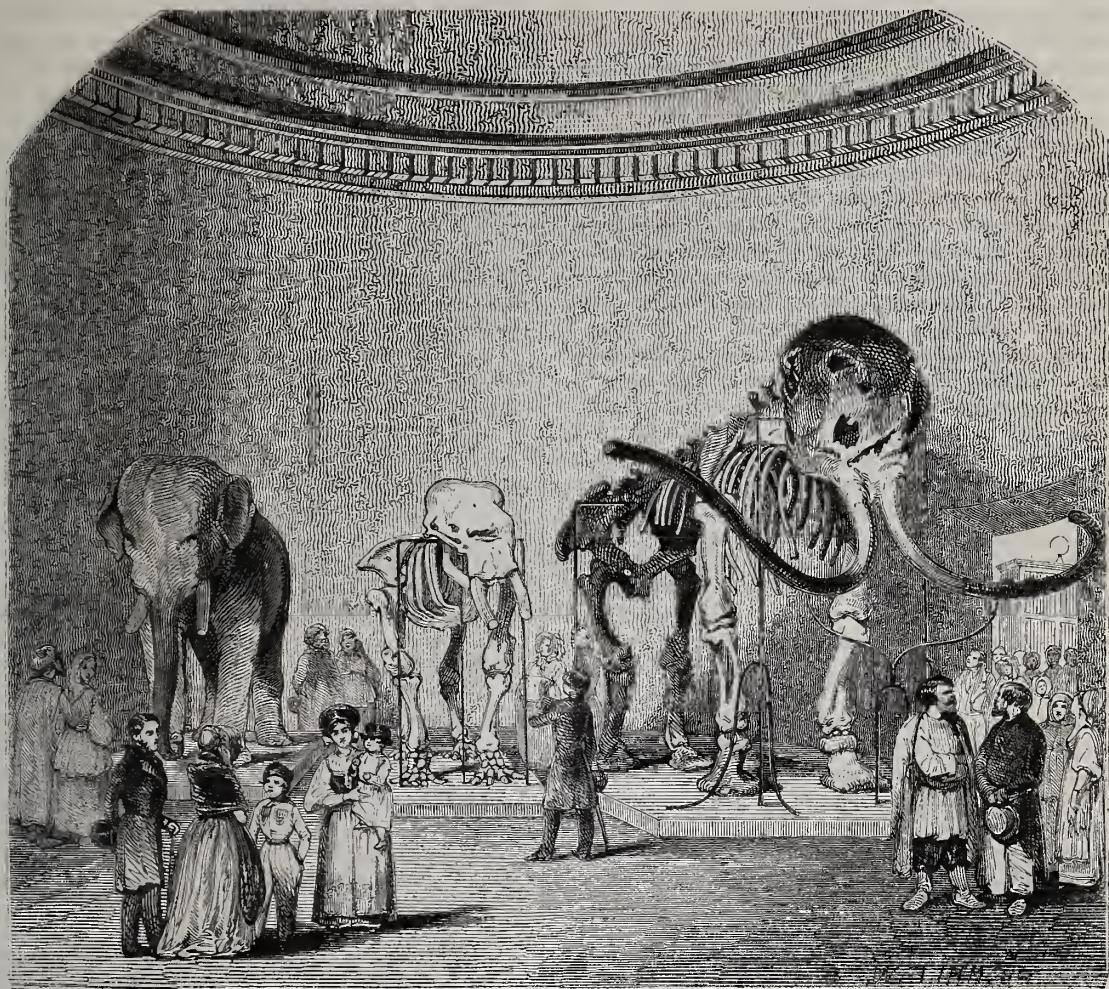
Dans ce même quartier de Vassili Ostrow, sur le quai de la Néva, s'élève l'un des plus beaux édifices de la capitale, le palais de l'Académie des arts, construit en 1788, d'après les dessins de notre compatriote Lamotte. Elisabeth avait jeté, en 1754, les premières bases de cette Académie. Catherine II lui donna, dix ans après, une organisation définitive. A présent, elle se compose d'un président, de trois recteurs et de deux recteurs-adjoints, de douze professeurs et d'un secrétaire perpétuel. Trois cents élèves y sont entretenus aux frais du gouvernement. Elle a de plus une école gratuite de dessin; elle possède une nombreuse collection de modèles, de plâtres, de tableaux originaux et d'esquisses de grands maîtres. La durée des cours est de six ans. Chaque année, les élèves des différentes classes font une exposition publique de leurs travaux.

Le bâtiment de l'Académie des sciences, situé sur le Vassili Ostrow, à peu de distance de la Bourse, n'a point le splen-

(1) Cette formation, dit M. Erman, est toute différente de celle de l'or dans les autres régions du globe. (Reise um die Erde, t. I, p. 111.)

dide aspect de l'Académie des arts, mais il est beaucoup plus important par sa destination, par les riches collections qu'il renferme. Ce bâtiment se compose de trois vastes corps de logis à deux étages, au-dessus desquels s'élève un observatoire. L'Académie qui y siège est la plus curieuse institution scientifique de Pétersbourg. Elle fut fondée, en 1724, par Pierre le Grand, aidé des conseils de Leibnitz. Le tzar mourut trop tôt pour jouir de sa création scientifique. L'Académie se réunit pour la première fois en 1725. Dès son origine, elle comptait parmi ses membres un des fils de l'illustre famille des Bernoulli, Bulfinger, Wolf, et notre savant Nicolas Delisle, que Catherine I appela à Pétersbourg pour y enseigner l'astronomie.

Négligée sous le règne de Pierre II, l'Académie se releva d'un honteux oubli sous le règne d'Anne et surtout sous celui d'Elisabeth qui lui donna de nouveaux statuts et augmenta sa dotation. Catherine II lui donna une plus large impulsion par ses encouragements et ses libéralités. Plusieurs des membres de l'institut furent employés par elle à visiter les provinces de son immense empire. Leur mission avait à la fois un but de découvertes scientifiques et d'utilité pratique. Ils devaient étudier la nature du sol qu'ils parcou-



Cabinet d'histoire naturelle de l'Académie des sciences, à Petersbourg.

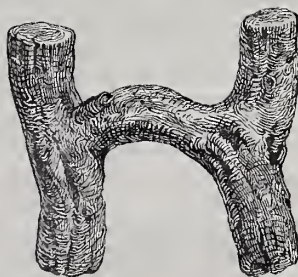
raient, et les meilleurs moyens de cultiver les terrains stériles ; ils devaient faire des observations sur les maladies inhérentes à certaines localités, et en même temps porter leur attention sur l'état des bestiaux, sur les produits de la chasse, de la pêche, des vers à soie, du travail des mines, et de l'industrie. Un tel programme rédigé il y a plus d'un siècle, par delà les rives du golfe de Finlande, pourrait être à l'heure qu'il est, au sein de notre propre pays, fort utilement encore mis en pratique. On recommandait aussi à ces voyageurs de rectifier sur la carte la position géographique des principaux points où ils s'arrêtaient, de faire autant que possible des observations d'astronomie, de géographie, de météorologie, de remarquer et de décrire en détail les mœurs, les usages des diverses peuplades qu'ils visitaient, de raconter leur histoire et leurs traditions.

C'est à ces intelligentes instructions que l'Europe savante est redevable des relations de Pallas, qui passa six années à explorer, jusqu'à ses dernières limites, l'empire russe, de Gmelin qui décrivit les provinces de Perse voisines de la mer Caspienne, de Guldenstaedt qui franchit l'extrémité orientale de Caucase, visita la Géorgie et la Cabardie.

Dès l'année 1726, l'Académie des sciences de Pétersbourg a commencé à publier en latin ses dissertations. Depuis l'année 1803, elle les publie en français. Les diverses séries de ce recueil se composent à présent de quatre-vingts volumes.

D'après son dernier règlement arrêté par l'empereur en 1830, l'Académie se divise en trois classes : mathématiques, sciences naturelles, sciences historiques et politiques. Elle

compte vingt et un membres et jouit d'un revenu annuel de 200 000 francs.



mètre.

Cabinet minéralogique de Pétersbourg. — Débris de sapin pétrifiés, donnés par Pierre le Grand.

Grâce à cette riche dotation, grâce aux fréquentes libéralités du gouvernement, et aux contributions volontaires de plusieurs hommes riches et instruits, elle a fait peu à peu

des collections qui peuvent être considérées comme le trésor scientifique le plus précieux de Pétersbourg. La nature de ce recueil ne nous permettant pas de les décrire en détail, nous essayerons du moins d'en donner une idée succincte, en les rangeant selon leurs diverses catégories :

1° La bibliothèque qui compte cent et quelques mille volumes renferme plusieurs ouvrages rares et curieux, notamment la Bible russe, imprimée en 1518, à Prague, en caractères cyrilliques ; l'*Apostol* (Actes des apôtres), le premier livre sorti des presses de Russie (Moscou 1564), plusieurs manuscrits tongoutiques et mongols ; seize volumes in-folio, contenant les rapports des ministres de Pierre-le-Grand ; trente volumes de la correspondance de Mentschikoff ; les annales patriarcales jusqu'à l'année 1456 ; la chronique des tzars de 1254 à 1423 et d'anciens livres généalogiques.

2° Le musée asiatique, fondé par M. Ouwarow, ministre actuel de l'instruction publique, et par M. Fraehn, réunit tout ce qui était dispersé précédemment dans différentes collections orientales. On y trouve 3 000 petits volumes chinois, un riche assemblage de livres tibétains et mongols, des manuscrits arabes, persans, turcs, japonais, des monnaies et médailles appartenant à ces mêmes régions, des idoles mongoles, une étonnante variété d'instruments, d'objets d'art et d'objets de luxe, d'armes et de vêtements des peuples de l'Orient. M. Fraehn a fait le catalogue raisonné des médailles de ce musée dont plusieurs sont d'une extrême rareté.

3° Le musée égyptien renferme un millier de différents objets, tels que papyrus, momies, idoles, etc., recueillis à Alexandrie, par M. Castiglione.

4° Le musée ethnographique se compose des vêtements, ustensiles, des diverses tribus sibériennes. On y a joint les curiosités que Mertens réunit dans son voyage autour du monde, et un portefeuille de dessins faits dans le cours de deux expéditions maritimes.

5° Le cabinet de numismatique proprement dit, longtemps peu important, s'est enrichi, en 1823, de la collection de M. le comte de Suchtelen. Les monnaies et médailles russes en sont la partie la plus curieuse.

6° Le cabinet d'histoire naturelle fut commencé par Pierre I^{er}, qui, en 1698, acheta à Amsterdam une collection d'oiseaux, de poissons, d'insectes, et en 1717 la collection du docteur Ruysch (1).

Ce cabinet est surtout curieux par sa collection d'animaux antédiluviens. Près d'un monstrueux mammouth, on y voit le squelette d'un éléphant, et l'on peut, dit M. Erman, observer là d'un coup d'œil, surtout à la forme de la mâchoire, à la position des défenses, le caractère distinctif de ces deux espèces d'animaux. Dans la même salle où s'élèvent, sur leurs quatre pieds gigantesques, ces squelettes formidables, on voit encore quantité d'ossements fossiles dont les uns appartiennent au genre mammouth, d'autres à diverses races d'animaux qui ont disparu de la surface du globe. Là se trouvent aussi des ossements de rhinocéros (*Rhinoceros teichorhinus*) dont les dimensions sont beaucoup plus considérables que celles des rhinocéros d'Afrique. Les naturalistes remarquent encore dans cette collection un musc (2) des environs d'Irkoustsk, un urus, dont la race est presque anéantie, un tigre qui a été rencontré sur les froids rivages de l'Amour (3), et quelques débris d'animaux qui vivaient il y a cent ans, et dont la race est aujourd'hui peut-être com-

(1) Membre de l'Académie de Londres et de Paris, considéré comme le plus habile anatomiste de son temps.

(2) Le musc ou porte-musc, l'espèce la plus remarquable de la famille des chevrotains, se trouve dans plusieurs des provinces de la Russie asiatique, mais en général dans des cantons plus élevés que ceux des environs d'Irkoustsk.

(3) Le tigre royal, pendant les mois d'été, s'avance fort loin vers le nord en Asie. On les a vus venir chasser jusqu'aux environs de Barnaoul, par les 56° lat. N.

plètement anéantie par les efforts des faiseurs d'huile (*sealers*) russes : tels sont les *Stellères* Cuv. (*Rytina* Illig.), grand écaillé herbivore dont l'organisation était encore plus étrange que celle des lamantins et des dugongs, et qui se trouvait sur les côtes du Kamtschaika.

Le cabinet ornithologique renferme une nombreuse collection des oiseaux de mer des lointains parages d'Okhotsk.

L'herbier formé en grande partie par Pallas, par les deux Gmelin, par d'autres intelligents voyageurs, a été successivement enrichi des cryptogames, des plannérogames recueillis par le professeur Hoffmann. On y a joint dernièrement une belle collection de plantes américaines, et de plantes rassemblées dans diverses parties du monde.

Le cabinet minéralogique, pour lequel le gouvernement acheta en 1767 deux mille minéraux recueillis par M. le conseiller Henkel, et en 1830 la collection que M. Struve avait formée à Hambourg, renferme, entre autres objets précieux, une série complète des minéraux de Sibérie, deux énormes troncs de chêne pétrifiés, plusieurs aérolithes, des malachites, des lapis-lazzulis superbes, et un bloc d'aimant de quarante livres.

A ce riche musée est joint encore un cabinet de physique, un laboratoire de chimie, un pavillon magnétique, un cabinet de diverses œuvres d'art, parmi lesquelles se trouvent des tableaux de Rembrandt.

On peut voir, par cette brève indication, que des trésors scientifiques sont déjà amassés sur ces rives de la Néva, qui au commencement du siècle dernier ne présentaient aux regards que l'aspect d'un désert sauvage, et que d'œuvres fécondes on peut attendre de ces institutions académiques qui, en si peu de temps, ont acquis une si haute distinction.

DE LA POSTE AUX PIGEONS

EN ORIENT.

A l'époque où la civilisation arabe florissait en Orient, les communications régulières existaient entre les principales villes au moyen d'un service de pigeons messagers qui, se relayant de distance en distance, transmettaient sans interruption les nouvelles dans toute la Syrie et l'Égypte. Les établissements que nécessitait le service furent entretenus avec sollicitude par les sultans du Caire ; mais ils furent abandonnés, et la poste aérienne négligée presque partout au milieu des troubles qu'amena au dix-septième siècle la destruction des souverainetés arabes de Bagdad, de Damas et du Caire par les Turcs. L'existence d'un service régulier de la poste aux pigeons n'est pas seulement attestée par de nombreux voyageurs dont on pourrait suspecter les erreurs ou l'exagération ; les écrivains arabes en ont souvent parlé, et dans le nombre il en est un, Khalil Dhahéri, qui entre à cet égard dans des détails assez intéressants. Dhahéri vivait vers le milieu du quinzième siècle ; il fut vizir du sultan du Caire, et composa un ouvrage intitulé : *Abrégé ou Tableau géographique et politique de l'empire des Mamelouks*, dont un exemplaire est conservé sous le n° 695 parmi les manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale. Cet ouvrage n'a jamais été publié, et il mériterait bien de l'être. Les détails que nous en extrayons appartiennent au chapitre 9° du livre VI^e intitulé : *Des colombiers établis pour les pigeons messagers*.

« Ces colombiers, dit Khalil Dhahéri, sont établis dans les tours qui ont été construites en divers lieux de l'empire, dans le but de veiller au bon ordre et à la tranquillité publique. C'est à Mossoul qu'on a commencé à se servir des pigeons pour le transport des lettres. Lorsque les califes Fatimites s'emparèrent de l'Égypte, ils y établirent ces postes aériennes, et ils y attachèrent une si grande importance qu'ils en firent un des bureaux principaux de l'administration. Il y avait des fonds considérables assignés sur les revenus publics pour l'entretien des colombiers et de leurs surveillants. Parmi les re-

gistes que tenaient les employés du bureau central, il y en avait où on inscrivait toutes les races de pigeons destinées à ce service, en signalant avec soin celles qui étaient reconnues les plus propres aux messages. Le vertueux Mudji-el-din Abdel-zehir, que Dieu ait son âme ! a composé sur cette matière un ouvrage curieux qu'il a intitulé : *Amulettes des pigeons*.

» Nouz-el-din El-Schehid Zangui, sultan de Damas, à l'exemple des califes Fatimites, créa un établissement semblable dans ses États. l'an 563 (de l'hégire, ou 1167-1168 de J.-C.). Il faut avouer que la célérité avec laquelle un souverain reçoit ou donne un avis par le moyen des pigeons est une chose fort agréable en tout temps et très-utile en beaucoup de circonstances (1).

» Depuis long-temps les colombiers qui avaient été établis pour la correspondance du Caire avec la Haute-Égypte, sont détruits par suite des désordres qui ont ruiné en grande partie cette contrée. Il n'existe plus maintenant que les colombiers de la Basse-Égypte et de la Syrie.

» La correspondance du Caire avec Alexandrie se fait par le moyen de quatre colombiers : celui du château de la Montagne (le palais des sultans ; c'est là que réside encore aujourd'hui Méhémet Ali pendant son séjour au Caire) ; celui de Menouf-ul-ulia, celui de Damanhour et celui du château d'Alexandrie.

» La correspondance avec l'Euphrate exige un grand nombre de colombiers. Voici les noms des villes où ils sont établis : le premier, sans compter celui du château de la Montagne, est à Belheïs, le second à Salahiéh, le troisième à Katia, le quatrième à Vezzadi, le cinquième à Gaza, le sixième à Jérusalem, le septième à Naplouse.

» La correspondance de Gaza avec Damas demande cinq colombiers : celui de Gaza, celui de Ginin, celui de Taffin, celui de Sanennirs et celui de Damas. La correspondance de Gaza avec Alepazige, sept autres colombiers, outre les cinq que nous venons de nommer. Ils sont établis à Balbek, Karah, Homs, Hamah, Maazza, Khan Touman et Alep.

» La correspondance de Gaza avec Rahahé sur l'Euphrate, se fait par Alep : d'Alep à Rahahé, il y a trois colombiers : celui de Cabacuib, celui de Palmyre et celui de Rahahé.

» La correspondance de Gaza avec la côte de Syrie, qui est au delà de Saphed, ne demande que quatre colombiers : celui de Seida (Sidon), celui de Beyrouth, celui de Terbelé, et celui de Tripoli. (On voit d'après ce tableau des postes que les pigeons faisaient à peu près dans leur course de dix à quinze lieues.)

» Ce sont là, continue Khalil Dhahéri, les colombiers établis et entretenus dans l'empire pour la célérité des avis importants. Chacun de ces colombiers a ses gardiens logés dans les tours, et chargés de surveiller nuit et jour l'arrivée des messagers aériens. Il y a dans chaque tour un grand nombre de domestiques et de mules pour l'échange des pigeons. La dépense qu'exige tout ce qui est relatif à cet établissement est considérable ; mais le sultan, notre maître, en est bien dédommagé par les avantages qu'il en retire. »

LA SEINE, LA SHANNON ET LA SAONE.

La Seine parvenue à la base de ce vaste plan incliné que couronne la Côte-d'Or, où elle prend sa source, coule jusqu'à la mer dans une vallée sinueuse où elle parcourt 400 kilomètres lorsqu'en ligne droite il y en a seulement 260. Avec la faible vitesse que peut donner une pente d'un mètre pour 5 000 mètres, elle finit par se traîner lente et paresseuse jusqu'à la mer comme si elle regrettait de quitter ce beau pays qui lui doit tant de charmes.

(1) « Les Sarrazins envoyèrent au soudan par coulons (colombes) messagers, par trois fois, que le roi (saint Louis) était arrivé. » (Joinville.)

La Shannon ou Shenan (*Channone, Sannone, Chinâne*), est la grande rivière de l'Irlande, son fleuve royal. Au-delà de son humble origine dans les montagnes de Leitrim, il confond ses eaux avec celles d'une chaîne de lacs aux rives superbes, et s'épanche en un vaste estuaire où il coule majestueux et tranquille vers l'Océan.

Quant à la Saône, partie supérieure de ce long fossé que la nature a creusé au pied des Cévennes, sa lenteur est depuis l'antiquité proverbiale : « L'Arar, dit Sénèque, qui ne sait de quel côté il dirigera son cours, » et « le lent Arar, » dit aussi Claudien, qui le met en opposition avec le Rhône rapide.

Les écrivains anciens appellent la Seine *Sequana*, mais il paraît que le mot *Sena* était plus employé puisqu'il a résisté au temps.

Senos (Sène) est le nom de la Shannon dans Ptolémée, le mieux informé des géographes de l'antiquité sur l'Irlande.

La Saône pour laquelle les poètes avaient choisi de préférence le doux nom d'Arar, a cependant conservé de préférence son nom vulgaire *Saucona*, d'après Ammien Marcellin.

Ces noms qui ont, à l'exception d'un seul, *Arar*, un air de confraternité, bien qu'ils soient assez différents dans leur forme, expriment le même fait, ainsi qu'on va le voir.

Seine, Sena, Shannon, Shenan, Senos, viennent de cette *Sin-âne*, la lente rivière ;

Sequana et *Saucona*, de *Sogh-âne*, l'eau paisible.

Arar, est le superlatif opéré au moyen du redoublement de *ar*, qui signifie également *lent* ; Arar veut donc dire : la *très-lente (rivière)*.

Or, nous l'avons reconnu, la lenteur, la tranquillité du cours est un des traits dominants de ces trois courants auxquels une population primitive avait appliqué des noms si caractéristiques.

Entre l'embouchure de la Shannon et celle de la Saône, à Lyon, il y a près de 1 000 kilomètres.

Preuves évidentes, parmi tant d'autres, de l'ancienne étendue et de l'homogénéité de langue de ce grand peuple des *Galls*, la plus brillante des races de l'Europe.

UNE REPRÉSENTATION THÉÂTRALE A AMSTERDAM, EN 1645.

Lorsque la belle Marie de Gonzague se rendit en Pologne à la fin de 1645, vers son mari le roi de Pologne Uladislas, on lui donna des fêtes magnifiques sur sa route. A Amsterdam, on représenta devant elle une pièce de théâtre dont « le sujet, dit Le Laboureur, n'était pas régulier, ni dans la règle des vingt-quatre heures. Le spectacle commença par un Triomphe romain ; puis on vit successivement l'Enfer, les Furies, un festin, deux gentilshommes précipités dans un puits, deux fils de reine tués, le roi et la reine assassinés, le martyr d'une jeune fille, un Maure damné, et un homme enragé. »

ODOMÈTRE, PÉDOMÈTRE,

MACHINES PROPRES A MESURER LES DISTANCES PARCOURUES.

Les deux noms qui servent de titre à cet article, expriment une de ces inventions anciennes qui ne sont jamais passées complètement dans le domaine de la pratique, et qui renaissent périodiquement pour mourir de nouveau.

L'*odomètre* (du grec *odos* chemin, *metron* mesure) est un appareil au moyen duquel un véhicule roulant indique le chemin parcouru. On le connaissait déjà longtemps avant l'ère chrétienne, puisque Vitruve le signale comme une des choses les plus ingénieuses que les anciens aient laissées. Cet auteur en donne une description détaillée, dont voici la substance.

Une des roues d'un carrosse est munie d'une dent qui vient frapper une lanterne à fuseaux, et la fait tourner d'un cran toutes les fois que la roue a fait un tour entier. La lanterne est elle-même armée d'une came ou saillie qui frappe sur les fuseaux d'une seconde lanterne lorsque la première a fini sa révolution. Le mouvement se communique ainsi de proche en proche jusqu'à un tambour qui tourne et laisse tomber un caillou dans un vase d'airain, lorsque le carrosse a parcouru un certain espace, un mille, par exemple : le nombre des cailloux que l'on recueille à la fin de la journée au fond du vase indique l'espace parcouru.

Il est clair qu'au lieu de l'odomètre à sonnerie dont parle ainsi Vitruve, on peut en employer un à cadrans, dont les aiguilles indiquent, sur les différents rouages, la distance à laquelle on se trouve à chaque instant du point de départ.

Telle est la variété de l'instrument qu'a voulu représenter, dans la figure que nous reproduisons ici (fig. 1.), Cisarino, traducteur et commentateur italien de Vitruve, dont l'ouvrage a paru à Côme en 1521.

C'est à l'aide d'un odomètre de ce genre, que Fernel, cé-

lèbre médecin et mathématicien du seizième siècle, entreprit le premier, parmi les modernes, de déterminer la grandeur de la terre. Il alla de Paris à Amiens, mesurant le chemin qu'il faisait par le nombre de révolutions d'une roue de voiture, et s'avancant jusqu'à ce qu'il trouvât précisément un degré de plus dans la hauteur du pôle. Il compte ainsi, pour la grandeur du degré 56 746 toises de Paris, environ 110 kilom. Or le degré moyen est, comme on sait, de 111 111 mètres. Il est évident que l'approximation obtenue par Fernel est purement fortuite, et qu'elle ne dépend pas de la nature du procédé qu'il employa.

La figure 2 représente l'odomètre qui était le plus usité vers la fin du siècle dernier. La roue qui, par son roulement sur le sol, indiquait l'espace parcouru, avait environ 0^m85 de diamètre, ou 2^m,67 de circonférence. C'était sur le cadran B qu'on lisait les dizaines, centaines et milliers de l'unité linéaire.

Outre l'odomètre roulant, il y a encore le *pédomètre* ou compte-pas. Ce dernier instrument est un compteur de petite dimension, qui s'ajuste dans le gousset et qui est en com-



Fig. 1. Odomètre de Vitruve, d'après une gravure sur bois de l'édition donnée par Cisarino en 1521.

munication avec le genou de telle sorte que, à chaque pas, une aiguille avance d'un cran. Il y a d'ailleurs d'autres aiguilles qui marquent les dizaines, les centaines et les

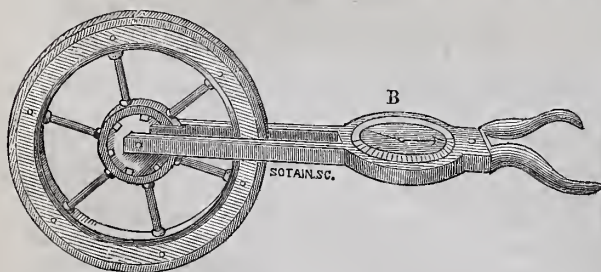


Fig. 2. Odomètre moderne.

milliers de pas. Mais pour qu'un semblable compteur servit à mesurer les distances avec quelque exactitude, il faudrait que le pas eût une régularité sur laquelle il n'est pas possible de compter. Ce moyen ne sera donc jamais employé que

pour obtenir une approximation assez grossière dans l'évaluation d'une longueur parcourue.

Nous avons dit, en commençant, que l'odomètre a été inventé plus d'une fois. C'est, en effet, un des sujets sur lesquels s'exerce le plus volontiers l'imagination des apprentis inventeurs qui ne possèdent pas généralement la connaissance des travaux anciennement exécutés. Mais dans les instruments de ce genre, l'invention est peu de chose ; tout dépend de l'exécution. Sous ce rapport les progrès de la mécanique moderne permettraient peut-être d'obtenir de bons résultats, si à une roue de grand diamètre, bien ajustée sur la fusée de l'essieu, on adaptait un des compteurs perfectionnés que nos horlogers et nos mécaniciens savent si bien établir.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

L'ÉCLUSE, PAR TURNER.



Dessin de Marvy, d'après Turner.

Une machine grossière qu'un homme fait mouvoir avec effort, un paysage de peu de variété et d'étendue, ce n'est point là, ce semble, un sujet favorable à la poésie. Mais regardez attentivement, cherchez à deviner le tableau, la magie des couleurs, à travers la gravure, et dans cette scène rustique vous reconnaîtrez une vigueur harmonieuse qui lui donne un caractère tout particulier. Ces hautes herbes, ces larges plantes, cette eau lente et sombre, ces arbres pressés et tordus, cette écluse d'un rude travail, ces hommes tout appliqués à leur labeur, ce nuage même qui arrête et brise les rayons du soleil, tout y respire la force : on se sent

pénétré de la fraîcheur de cette ombre épaisse et de cette puissante végétation, et à ces impressions vient encore se joindre un sérieux respect pour le labeur humain.

Des sites plus simples ont inspiré des sonnets exquis à Burns, à Crabbe, à Wordsworth. Rêvez à ce que ces poètes auraient écrit s'ils s'étaient inspirés de ce paysage, et insensiblement vous vous trouverez associé au sentiment poétique de Turner.

LE PRÉCEPTEUR SANS LE SAVOIR.

NOUVELLE.

A l'entrée de la petite ville de Thann, du côté de la route qui conduit à Mulhouse, s'élève une maisonnette qui participe à la fois de la ferme et de l'habitation bourgeoise. La ferme est rappelée par une cour où les poutets picorent à l'aventure et où s'élève une meule de paille encore intacte près d'une charrette récemment dételée; l'habitation bourgeoise, par les rideaux blancs qui drapent chaque fenêtre, par le jardin aux tonnelles peintes, et par le perron de six marches garni d'une balustrade de fer.

Sur ce perron est assis le maître du logis, Jacques Ferrou, dont l'aspect reproduit le double caractère de sa demeure. Pourtant la blouse de l'ouvrier avec la toque de velours et les pantoufles du propriétaire, il fume une de ces courtes pipes dont le nom populaire exprime énergiquement la destination.

Jacques attend son fils Étienne qui s'est rendu à Mulhouse avec sa fiancée pour choisir les présents de noce, et, tout en regardant vers la route, il rêve à ce mariage qui fixe Étienne près de lui et assure une douce société à sa vieillesse.

Le bruit d'un char-à-bancs l'arracha enfin à l'espèce de méditation attendrie dans laquelle il était insensiblement tombé, et il reconnut ses voyageurs au milieu des flots de poussière que faisaient voler la voiture et le cheval.

Lorsque tous deux s'arrêtèrent à la porte de la cour qui précédait la maisonnette, Ferrou s'avança à leur rencontre et fut salué par les cris de joie des arrivants. C'étaient madame Lorin avec sa fille, accompagnées du jeune homme qui disparaissait presque complètement derrière les cartons et les paquets.

— Bonsoir, mon père, s'écria Louise, en donnant d'avance à l'ancien entrepreneur, par une flatterie caressante, le titre qu'il ne devait avoir que dans quelques jours.

— Bonsoir, petite, répondit Ferrou, qui tendit les mains à la jeune fille et la déposa à terre en l'embrassant; votre serviteur, madame Lorin. Dieu me sauve! vous êtes chargés comme une voiture comtoise.

— Ah bien! ce n'est rien encore, dit la mère de Louise; si nous avions cru votre garçon, il eût vidé les boutiques.

Ferrou sourit et donna une poignée de main à Étienne, qui venait de descendre pour ouvrir la grande porte de la cour et faire entrer le char-à-bancs.

— Compris, compris, dit-il; on veut faire beaux ceux qu'on aime; si on pouvait, on ne les laisserait marcher que sur le velours. Faut pas contrarier son plaisir.

— A la bonne heure; mais faut pas non plus que ce plaisir le ruine, objecta la mère.

L'entrepreneur fit un mouvement d'épaules.

— Bah! Étienne n'a-t-il pas le magot que je lui ai mis à part? dit-il; sans compter ce qu'il peut gagner dans les entreprises: car maintenant que le voilà maître, je veux qu'il se remue, et il se remuera, je vous en fais mon billet; pour ce qui est du travail, ça chasse de race.

— Et aussi, j'espère, pour ce qui est de la bonté, continua madame Lorin; car j'ai pas oublié, monsieur Ferrou, que ma fille et moi nous vous devons tout; et sans ce crédit que vous nous avez fait autrefois...

— Ne parlons pas de ça, je vous en prie, interrompit brusquement Jacques, visiblement embarrassé; vous devez avoir besoin de vous rafraîchir... Eh! Louise, viens nous faire les honneurs de ton ménage, petite; je n'entends rien, moi, aux réceptions.

La jeune fille, qui avait rejoint Étienne et qui, sous prétexte de l'aider à dételé, lui attachait une fleur à la boutonnière, accourut aussitôt, et les précéda dans une petite salle à manger. Elle y dressa la table, et apporta tout ce dont on avait besoin avec une rapidité qui prouvait que la maison lui était familière. En un instant le goûter fut servi.

Étienne, pressé de revoir sa fiancée, eut bientôt remis le char-à-bancs, établi le cheval à l'écurie, et rejoint son père qui le plaisait sur sa promptitude. On ouvrit les cartons pour montrer les nouveaux achats destinés à la mariée, on fit des arrangements pour le présent et des projets pour l'avenir; enfin, la collation étant achevée et les deux fiancés s'étant réfugiés à la fenêtre, où ils causaient tout bas en feignant d'arroser deux petites caisses de réséda, les parents en vinrent au règlement de leurs futurs intérêts.

L'entrepreneur abandonnait à son fils, outre la clientèle et les instruments d'exploitation auxquels il devait son aisance, toutes les créances non recouvrées. Madame Lorin, de son côté, donnait à Louise un ménage, un trousseau, et vingt mille francs payables le jour même du mariage. C'était beaucoup plus que maître Ferrou n'avait espéré, et il le déclara franchement.

— Vous comprenez bien que ça me rend heureux de les voir à l'aise; ces enfants, dit-il; exposer les joies d'un jeune ménage à la misère, c'est jeter sa fleur de froment dans un égout. Faut pas, comme on dit, faire lever la lune de miel sur un baril d'absinthe; mais faut pas non plus que le bonheur des jeunes fasse le tourment des vieux. En dotant le garçon j'ai gardé de quoi faire mes trois repas, et je ne voudrais pas que la dot de votre fille vous obligeât à n'en plus faire que deux.

— Ne craignez rien, dit madame Lorin en souriant, j'ai encore gardé la meilleure part. Outre vingt autres mille francs, il me reste mon commerce, qui vaut davantage.

— Peste! s'écria Jacques émerveillé, je ne croyais pas marier mon fils à une si grosse fortune. Savez-vous, madame Lorin, que c'est de notre côté qu'est tout le profit?

— Dites plutôt qu'il en vient, répliqua la vieille femme.

Jacques voulut interrompre.

— Oh! faut pas nier, continua-t-elle plus vivement. N'est-ce pas mon commerce de fer et de bois qui m'a fait gagner tout ce que je possède; et la prospérité de ce commerce ne vient-elle pas de la maison que vous nous avez bâtie?

— C'est notre métier, à nous autres entrepreneurs, de bâtir des maisons, objecta Ferrou.

— Mais c'est aussi votre métier de vous les faire payer au jour promis, reprit la marchande; et quand mon mari est mort sans avoir rempli envers vous ses engagements, vous étiez en droit de me chasser du logis et de le reprendre.

— J'ai voulu le faire, dit sourdement Jacques.

— Et vous en avez été empêché par votre bonté, ajouta madame Lorin.

Ferrou, qui semblait mal à l'aise, essaya en vain de rompre l'entretien; la vieille femme tenait à constater qu'elle n'avait pas oublié le bienfait, et insista sur la généreuse conduite de l'entrepreneur. S'il n'eût point consenti à un retard de paiement qui pouvait compromettre sa créance, la malheureuse veuve, obligée de tout abandonner, eût languï dans la misère. C'était à son humanité qu'elle devait l'aisance dont elle jouissait aujourd'hui et le bonheur de ces deux enfants. Étienne et Louise, attirés par la voix de la marchande qui s'était insensiblement élevée, joignirent l'expression de leur reconnaissance à la sienne; mais l'embarras de Ferrou parut s'en accroître, et il leur imposa silence avec humeur.

— Allons, ne vous fâchez point, petit père, dit Louise en s'appuyant sur son épaule et le cajolant; on ne vous remerciera pas, on ne vous aura aucune obligation, on ne croira plus que vous avez bon cœur.

— Et on aura raison, s'écria Jacques; par tous les diables! je suis fatigué d'entendre glorifier mon cœur d'un procédé qui ne vient point de lui.

— Comment?

— Non, ce n'est pas d'inspiration que j'ai fait la chose, c'est par suite d'un hasard... et voilà pourquoi les éloges de madame Lorin et vos compliments me font l'effet de coups de pied... Il y a trop longtemps que je vole ma réputation;

faut enfin qu'on sache la vérité, d'autant que ça peut servir de leçon à ceux qui sont jeunes.

Les deux fiancés se regardèrent avec surprise, et s'assirent aux côtés de l'entrepreneur occupé à bourrer sa pipe. Madame Lorin, qui avait laissé éclapper quelques exclamations d'incrédulité, attacha sur lui un regard interrogateur. Enfin, après s'être recueilli un instant, il reprit :

— Pour lors donc, comme vous disait notre voisine, le père Lorin venait de mourir juste au moment où nous retirions les échafaudages de sa maison neuve, et ses affaires étaient restées si embrouillées, qu'au dire de tout le monde la veuve devait sortir de la liquidation avec sa coiffe de nuit pour tout patrimoine. Moi, peu m'importait, puisque le bâtiment répondait de ma créance; mais il fallait prendre ses précautions en justice et mettre tout de suite la main sur la chose, crainte de malheur. Madame Lorin n'opposait rien à mon droit : elle m'expliqua seulement par quel moyen elle espérait tout payer; mais il fallait pour cela lui laisser la maison où se trouvait son commerce, attendre les rentrées sans savoir combien de temps, exposer peut-être sa créance, vu que dans les affaires on n'est sûr que de ce qu'on tient. C'était courir trop de chances sans aucun profit. La veuve eut beau me montrer sa petite qui dormait dans son berceau, en me priant les larmes aux yeux de ne pas en faire une mendiante, je sortis bien résolu à profiter de mes avantages. S'il fallait pour cela ruiner l'orpheline et sa mère, je n'y pouvais rien; ce n'était pas moi qu'on devait accuser, mais les circonstances; en définitive, je ne faisais qu'user de mon droit!

Il faut vous dire que ce mot-là était alors ma grande devise; je le mettais sur mon cœur en guise de plastron; et quand je m'étais dit : « C'est une chose juste, » j'allais devant moi sans m'inquiéter de ce que j'écrasais sous mes talons.

D'ailleurs, si la veuve Lorin avait une fille à élever, moi j'avais un fils, et un fils auquel je tenais d'autant plus que pendant six semaines j'avais cru le voir mourir. Aujourd'hui le garçon est bien raffermi sur ses fondations; mais alors il tremblait comme une baraque de planches à chaque coup de vent. Tous ceux qui le regardaient avaient l'air de dire : « Pauvre petit ! » et moi ça me serrait le cœur. Le médecin qui l'avait soigné pendant sa maladie lui trouvait la poitrine faible; il avait recommandé d'éviter le froid et l'humidité, en déclarant qu'une nouvelle pleurésie devrait infailliblement l'emporter. Aussi j'avais soin de lui comme d'un oiseau en cage : il ne sortait qu'avec moi et par des temps choisis; je lui mesurais au millimètre l'ombre, le vent et le soleil.

Bien résolu, comme je vous ai dit, à prendre la maison de la veuve en paiement de ma créance, j'allais partir pour porter mes titres à Mulhouse, quand l'enfant accourut et me supplia de l'emmener. Il n'y avait pas un nuage dans le ciel, les oiseaux chantaient dans toutes les haies, et le capucin qui me servait de baromètre avait laissé tomber son capuchon; on ne pouvait douter d'une belle journée. Je mis la selle sur l'ânesse, et j'y perchai le garçon, fier comme un cuirassier.

La suite à la prochaine livraison.

LE PYTHON A DEUX RAIES.

On trouve le python à deux raies sur les côtes du Malabar, de Coromandel, du Bengale, et aussi, dit-on, à Sumatra et même en Chine. Il vit dans les lieux bas, ombragés, et inondés par les eaux. A Java, il attaque diverses espèces de mammifères, et notamment la petite espèce de cerf appelée montjac.

Il saisit sa proie par quelque partie que ce soit, l'enroule aussitôt de ses replis, et, s'attachant au sol par l'extrémité de sa queue, il contracte ses anneaux pour la broyer; puis il cherche à la prendre par l'extrémité du museau. Alors on voit la victime entrer lentement dans la gueule qui, par un méca-

nisme particulier, s'élargit en proportion de la grosseur du corps auquel elle doit livrer passage : par suite de cette opération, qui dure quelquefois une heure, l'animal tout entier, et jusqu'à ses cornes mêmes s'il en a, disparaît dans ce gouffre. Peu après le python tombe dans un état léthargique qui dure presque tout le temps de la digestion.

C'est ordinairement lorsque les animaux viennent se désaltérer que ces serpents les surprennent : ils se blottissent en spirale dans les hautes herbes ou les roseaux, la tête au milieu, l'élevant de temps en temps pour voir si leur proie arrive; dès qu'elle est à portée ils se déroulent et s'élancent. Souvent même, lorsque dans cette posture ils l'aperçoivent de l'autre côté de l'eau, ils plongent et nagent avec une telle légèreté, que la surface n'en est pas troublée, et que la malheureuse victime est saisie au moment même où elle se désaltère.

Les pythons peuvent rester plus d'un mois sans prendre aucune nourriture. Leur faim se manifeste par la perte de l'épiderme qui couvre leur corps.

L'effroi que ce hideux animal inspire aux autres est tel que dès qu'ils l'aperçoivent ils sont terrifiés, souvent au point de ne pouvoir fuir; de là vient, sans doute, la croyance vulgaire qu'ils ont la puissance de la fascination.

Voici un extrait du mémoire de M. Valenciennes, inséré dans les comptes rendus de l'Académie des sciences (1), sur l'incubation des œufs de cet animal.

« Le 5 mai 1841, une femelle de python, ordinairement douce et tranquille, devint plus excitée et cherchait à mordre; le lendemain elle pondit quinze œufs; la ponte, commencée à six heures du matin, fut achevée à neuf heures et demie; la coque en était molle, d'une couleur gris-cendré; ils se renflèrent à l'air; leur enveloppe, desséchée sans être dure, resta d'un beau blanc. Cette femelle, livrée à elle-même dans sa boîte, sous sa couverture, rassembla tous les œufs en un tas autour duquel elle enroula la partie postérieure de son corps; elle se replia ensuite sur ce premier pli, et finit par s'enrouler en une sorte de spirale dont tous les tours contigus formaient un cône au sommet duquel était sa tête; elle cacha ainsi ses œufs si bien qu'on n'en apercevait plus un seul. Par les contractions violentes du tronc, elle repoussait la main qui la touchait et en se serrant empêchait qu'on ne pût atteindre aux œufs; elle témoignait vivement son impatience, tellement qu'elle eût peut-être fini par mordre si l'on n'eût pas agi près d'elle avec prudence.

» La chaleur de l'animal était tellement sensible à la main (2) que j'eus la curiosité d'en examiner le degré par diverses observations thermométriques. Le thermomètre placé sur son corps et au centre du cône contenant les œufs marquait 41°, la température sous la couverture étant seulement de 22° 5, et celle de la chambre de 20°.

» Enfin, après cinquante-six jours d'incubation sans que la femelle se soit un seul instant dérangée, la coque s'est fendillée, et l'on a vu sortir de l'œuf la tête d'un petit python. Le petit animal est resté encore un jour dans l'œuf, sortant ou rentrant sa tête ou sa queue, mais la partie moyenne du corps y était toujours enfermée. Le 3 juillet au soir, le petit est sorti tout à fait, s'est mis à ramper et à avancer de tous côtés sous la couverture : il avait au moment de la naissance 0^m,52 de longueur. Des quinze œufs huit seulement sont éclos; le dernier python est sorti de l'œuf le 7 juillet; les autres œufs ne sont pas venus à bonne fin parce que, pressés par la mère, les petits ont été écrasés plus ou moins tôt, ainsi que le prouve le développement inégal des fœtus.

» Une observation faite dans l'Inde, pendant la traversée de Chandernagor à l'île Bourbon, par M. Lamarre-Piquot, semblait montrer qu'une espèce de grand serpent de l'Inde,

(1) Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, t. XIII, p. 126.

(2) Ces animaux sont habituellement froids.

au contraire des reptiles de nos contrées et d'un grand nombre d'autres espèces, se plaçait sur ses œufs et les échauffait en développant pendant ce temps une chaleur notable. Cette concordance me semble prouver qu'il est dans la nature des pythons de se tenir ainsi sur leurs œufs. Il y a donc en eux un instinct qui n'aurait aucun but si, comme les oiseaux, ces reptiles ne couvaient pas leurs œufs.

» Ces incubations n'ont encore été reconnues que sur quelques espèces de reptiles, qui habitent les régions les plus chaudes du globe; nous n'en trouvons aucun exemple dans les espèces de nos climats, où le peu d'élévation de température semblerait appeler ces sortes de soins préliminaires

de la part de la mère. Mais on sait que dans nos climats la nature y supplée par d'autres moyens.

» Pendant tout le temps de l'incubation la femelle n'a pas voulu manger; mais après vingt jours son gardien lui présente de l'eau, elle y plonge le bout de son museau et en but avec avidité environ deux verres. Elle a ensuite bu cinq fois pendant le temps de la couvaison. Cette observation prouve qu'une sorte d'état fébrile a suivi l'incubation. Ce n'est que le 3 juillet au matin qu'elle a témoigné le désir de manger, et elle a avalé, en tenant encore les œufs dans ses derniers replis, cinq à six livres de bœuf. Elle a quitté alors ses œufs dont plusieurs commençaient à éclore, elle a passé



Muséum d'histoire naturelle. — Incubation d'un Python à deux raies. — Dessin de M. Warner.

sur la couverture, et n'a plus montré aucune affection pour ses petits.

» Le python n'a pas sur le bout du museau ce tubercule dur que la nature fait croître sur le bec de l'oiseau pour bêcher son œuf. Aussi, quand le petit est développé, la coque de l'œuf se fendille naturellement.

» Après l'éclosion, les huit petits Pythons ont bu et se sont baignés plusieurs fois; ils n'ont mangé qu'après avoir changé de peau, ce qui est arrivé du dixième au quatorzième jour.

» Il paraît, ajoute M. Valenciennes, que l'incubation des serpents est un fait si connu des Indiens, qu'il entre même dans leurs contes populaires. M. le docteur Roulin m'a fait remarquer, dans le second voyage de Sindbad le Marin (nouv. trad. angl. des Mille et une nuits, par W. Lane, t. III, p. 20), le passage suivant : « Alors je regardai dans la caverne, et vis » au fond un énorme serpent endormi sur ses œufs. »

Les couleurs des taches de la robe des petits sont plus ternes que celles des adultes, qui sont très-brillantes et semblent former une sorte de marqueterie bien nuancée.

La morsure de ces serpents n'est point venimeuse; ils ne sont dangereux que par la force de leur corps : on en a

mis hors de combat en leur tranchant le bout de la queue, qui leur sert à se fixer.

On en rencontre qui ont jusqu'à 5 mètres de longueur et dont le corps a 22 centimètres de diamètre.

RECHERCHES SUR LES ANCIENS THÉÂTRES.

Suite. — Voy. p. 292.

MIRAME, TRAGÉDIE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

On sait que depuis l'année 1398, sous le règne de Charles VI, les spectacles en France se composaient de pièces appelées *mystères*, jouées à Paris par une confrérie religieuse, et de *moralités* et de *soties* ou farces, qu'en des jours de plaisirs et de folies représentaient les *Clercs de la Bazoche* et les *Enfants sans souci*.

Cent cinquante ans plus tard, en 1548, les *Confrères de la Passion*, forcés de quitter l'hôpital de la Trinité, allèrent s'établir dans une dépendance de l'hôtel des ducs de Bourgogne, et y construisirent un théâtre dont les derniers ves-

tiges ont disparu il y a seulement deux ans, lors de l'élargissement de la rue Mauconseil. En renouvelant leurs privilèges, le parlement leur défendit « de jouer à l'avenir les mystères de la Passion de notre Sauveur, ni autres mystères sacrés, leur permettant de représenter autres mystères profanes, honnêtes et licites, sans offenser ni injurier aucunes personnes. »

Les confrères, qui venaient de faire sculpter au-dessus de la porte de leur nouveau théâtre un bas-relief représentant les mystères de la Passion, pour eux symbole de la religion et de l'art dramatique, furent consternés de cette défense qu'ils considérèrent comme une prohibition de leurs spec-

tacles ; ils réunissaient, à leur qualité religieuse de confrères, les professions de maçon, de paveur, de marchand de chevaux, et tous, petits bourgeois et ouvriers, fort ignorants pour la plupart, ne sentaient que trop leur impuissance à composer ou à jouer des pièces conformes à l'arrêt du parlement. Comme ils continuèrent à exploiter eux-mêmes le théâtre de l'hôtel de Bourgogne jusqu'en 1588, il faut croire qu'ils obtinrent d'abord quelque tolérance pour la représentation prolongée de leurs mystères ; mais quatre ans plus tard, en 1552, Jodelle, au dire des contemporains, ne savait comment faire représenter sa tragédie de *Cléopâtre captive*, faute de comédiens en état de réciter cor-



1639. — Une scène de la tragédie du cardinal de Richelieu, d'après La Belle.

rectement une pièce littérairement écrite. La difficulté ne cessa que lorsque Jodelle et ses amis La Péruse, Remi Belleau et autres se furent décidés à la représenter eux-mêmes. On dressa un théâtre dans la cour de l'hôtel de Reims. Henri II et sa cour assistèrent à ce spectacle, et le roi, ravi des talents de Jodelle, « lui donna, dit Pasquier, cinq cents écus de son épargne, et lui fit tout plein de grâces, d'autant que c'était chose nouvelle, et très-belle et très-rare. »

La période de notre histoire littéraire, depuis Jodelle jusqu'à Corneille, dont la première pièce (*Mélite*) fut jouée en 1629, est trop connue pour que nous nous y arrêtions ; remarquons seulement que la mise en scène était loin de répondre alors aux progrès de l'art théâtral, et que les pièces se jouaient dans une salle incommode, obscure et infecte. Il fallait vraiment toute la passion que témoignaient nos pères, à la renaissance d'un art qui allait bientôt produire tant de chefs-d'œuvre, pour se plaire à un genre de spectacles dont toute l'illusion, le charme et l'intérêt se trouvaient compromis par le jeu grossier des acteurs et l'absence à peu près complète de tout ce qui constitue l'ensemble et la bonne exécution d'une pièce de théâtre.

Les auteurs, cependant, n'étaient pas les derniers à s'aper-

cevoir du tort que leur causait l'incomplète interprétation de leurs ouvrages. De tous côtés des plaintes s'élevaient sur l'incommodité de l'hôtel de Bourgogne, et sur l'imperfection de ses représentations. Mais rendre à la scène sa beauté, sa noblesse et sa splendeur antique, était une tâche au-dessus de la volonté et du pouvoir des comédiens ; et cette tâche, ce fut un homme d'Église, le cardinal de Richelieu, qui l'entreprit.

Si l'on en croit l'abbé d'Aubignac, son projet était d'élever en faveur du théâtre un établissement analogue à celui qu'il venait de créer pour la langue française : c'était plus que de la prédilection, c'était un goût passionné que Richelieu professait pour l'art dramatique ; auteur lui-même, ni les troubles intérieurs de l'État, ni les conspirations, ni les complications de la politique ne pouvaient l'empêcher de rêver à des combinaisons dramatiques, à des coups de théâtre, à des sujets de pièces. Quatre auteurs, L'Étoile, Boissier, Colletet et Rotrou, pensionnés comme beaux esprits, versifiaient les canevas ou *scenarios* de Son Éminence. Plus tard, Corneille leur fut adjoint ; mais ce grand homme, simple et naïf, ne put asservir son talent au plan vicieux d'un drame dont l'exécution lui fut confiée. Blessé dans son

amour-propre d'auteur, considérant les changements opérés dans son œuvre comme un outrage à son talent, le cardinal reprocha à Corneille de *n'avoir pas un esprit de suite*, le congédia, et chargea l'Académie française de la critique du *Cid*.

Ce fut pour la représentation de la tragi-comédie de *Mirame*, publiée sous le nom du poëte Desmaretz, mais dont le cardinal avait tracé le plan et écrit un grand nombre de scènes, qu'il ordonna de construire dans son hôtel (depuis le Palais-Royal) une salle dont la magnificence répondit à l'idée qu'il se faisait d'un théâtre et de l'excellence de l'œuvre qu'il voulait y faire représenter. Il n'est pas hors de propos de remarquer que Richelieu se faisait suivre en campagne d'une troupe d'acteurs pour pouvoir se donner toujours le plaisir de la comédie, et qu'il possédait déjà un petit théâtre dans son palais.

La salle nouvelle coûta, dit-on, de deux à trois cent mille écus au cardinal : plusieurs architectes furent appelés à présenter des plans ; on s'en tint à ceux de Lemercier, qui eut ordre de ne rien épargner pour en faire une œuvre d'architecture aussi parfaite que son art pourrait la produire. Les difficultés que rencontra l'artiste étaient grandes, car l'emplacement qui lui avait été donné pour la construction de son théâtre, était un carré long renfermé entre une rue et une cour. La scène était élevée à un des bouts de la salle, et telle que notre gravure la reproduit ; le reste était occupé par vingt-sept degrés de pierre disposés en amphithéâtre, et terminés par un portique composé de trois grandes arcades. Deux balcons, richement sculptés et dorés, s'étendaient du portique à la scène ; le tout était couronné d'un plafond peint par Lemaire, qui, pour donner encore plus d'élévation à l'enceinte, avait figuré un pourtour en perspective de colonnes. Cette salle, terminée dans le courant de l'année 1639, obtint tous les suffrages et réalisa même les espérances de Richelieu. Rien ne s'opposait plus à la représentation de *Mirame*. Richelieu voulait un succès ; et, quelque certitude que sa puissance et la servilité des courtisans lui donnassent de l'obtenir, son esprit politique, qui le poussait toujours à mettre surabondamment les chances de son côté, ne lui fit pas défaut en cette circonstance, et il composa son auditoire de manière à avoir exclusivement à lui le public, comme il avait déjà le théâtre.

Le roi et la reine furent ses premiers invités ; mais il fit défense expresse de laisser entrer dans la salle d'autres personnes que celles choisies par lui-même, et dont les noms étaient portés sur une liste. Ces prudentes dispositions arrêtées, les portes furent ouvertes ; on leva la toile, et la pièce commença.

Mirame, suivant l'expression de Fontenelle, est une princesse assez mal morigénée ; son père, le roi de Bithynie, stupide vieillard, finit par s'apercevoir du penchant qu'elle a pour Arimant, commandant de la flotte du roi de Colchos. — Mais, Dieux ! s'écrie-t-il,

Calmons-nous toutefois.

Savoir dissimuler est le savoir des rois ;

maximé qu'il était au moins inutile, on en conviendra, de rappeler à Louis XIII, bien capable de la pratiquer sans conseils, dans le moment même, à l'égard de son donneur de leçons.

Voici les adieux ridicules que se font Mirame et Arimant après un entretien non moins ridicule :

MIRAME.

Le jour commence à naître ; il faut se retirer.

ARIMANT.

Non, non, ce sont vos yeux qui font cette lumière.

MIRAME.

Le soleil toutefois commence sa carrière.

ARIMANT.

Ah ! soleil trop jaloux, ou plein de vanité,

Tu crois sur l'horizon faire voir ta beauté. :
Sais-tu bien qu'en éclat Mirame te surmonte ?
Ne te montre pas tant pour paraître à ta honte.
Ah ! retarde un moment, cesse un peu de courir.
Hélas ! tu fais tout vivre, et tu me fais mourir.

MIRAME.

C'est trop ; retirez-vous.

ARIMANT.

Adieu donc, ma lumière,
Je ne puis vous quitter, quittez-moi la première.

MIRAME.

Que ne puis-je plutôt me noyer dans mes pleurs !
Adieu donc.

ARIMANT.

Ah ! ma vie ! Ah ! mon âme ! Ah ! je meurs !

Il est à remarquer qu'au début de cette scène un jeu de machines faisait lever le soleil à l'horizon, c'est-à-dire au fond du théâtre, et que la scène plongée dans l'obscurité la plus profonde s'inondait tout à coup de flots de clarté ; cet artifice était calculé pour donner une touche de plus au compliment hyperbolique adressé à Mirame :

Ce sont vos yeux qui font cette lumière.

Arimant forme l'audacieux dessein d'enlever la princesse ; il succombe, est fait prisonnier, et le bruit se répand qu'il a ordonné à un esclave de lui passer son épée au travers du corps. A cette nouvelle, Mirame éclate en sanglots.

Almire, il est donc mort !

ALMIRE.

Je n'osais vous le dire,

Mais il est trop certain !

MIRAME.

Il est donc mort, Almire !

Non, il n'est point mort ; bien plus, on découvre qu'Arimant est le frère du roi de Phrygië, et les convenances ne s'opposant plus à une union si désirée, le roi de Bithynie accorde à Arimant la main de Mirame. Celle-ci, dans le premier feu de son chagrin, s'était, il est vrai, empoisonnée ; mais la fidèle Almire ayant par bonheur substitué un narcotique au poison, Mirame, calme et reposée, vient ratifier la promesse de son père.

Pélisson assure que dès les premières scènes le cardinal montra pour la pièce des tendresses de père ; il animait l'assemblée du geste et de la voix, et trouva en lui-même les premières notions de cet art que les soldats de Néron enseignaient à coups d'épée lorsque chantaient l'empereur, et qui, renouvelé, comme on le voit, non des Grecs, mais des *Romains*, s'exerce aujourd'hui si bruyamment sous le lustre de nos théâtres. « Tantôt il se tenait debout, tantôt il se montrait à l'assemblée en avançant toute la moitié de son corps hors de la loge. Les applaudissements qu'il provoquait ainsi le transportaient hors de lui-même ; mais il imposait aussitôt silence pour faire entendre des passages encore plus beaux. »

Néanmoins nous devons croire qu'il y avait plus d'affectation que de sincère contentement dans les transports du cardinal ; car l'histoire nous a conservé sur cette représentation de Mirame un autre récit que nous allons faire connaître, et qui se trouve confirmé par les détails dont nous le ferons suivre.

« Il y eut aussi cette même année 1639, dit l'abbé de Marolles (tome I^{er} de ses Mémoires), force magnificence dans le palais Cardinal pour la grande comédie de Mirame, qui fut représentée devant le roi et la reine avec des machines qui faisaient lever le soleil et la lune, et paraître la mer dans l'éloignement, chargée de vaisseaux. On n'y entraît que par billets, et ces billets n'étaient donnés qu'à ceux qui se trouvaient marqués sur le Mémoire de Son Éminence, chacun selon son rang, son ordre et sa profession. Il y avait des places pour les évêques, pour les abbés, et même pour les confesseurs de M. le cardinal. Je me trouvai du nombre des ecclésiastiques, et je la vis commodément ; mais, pour dire la vérité, je n'en trouvai pas l'action beaucoup meilleure par

toutes ces belles machines et grandes perspectives. Les yeux se lassent bientôt de cela, et l'esprit de ceux qui s'y connaissent n'est guère plus satisfait. Le principal des comédies, à mon avis, est le récit des bons auteurs, l'invention du poète et les beaux vers; le reste n'est qu'un embarras inutile, etc.

» Monseigneur de Valençay, lors évêque de Chartres, et qui fut bientôt archevêque de Reims, parut en habit court sur la fin de l'action, et descendit de dessus le théâtre pour présenter la collation à la reine, ayant à sa suite plusieurs officiers qui portaient vingt bassins de vases dorés, chargés de citrons doux et de confitures; ensuite de quoi les toiles du théâtre s'ouvrirent pour faire paraître une grande salle où se tint le bal. Quand la reine y eut pris sa place sur le haut dais, Son Éminence, un pas derrière elle, avait un manteau long de taffetas couleur de feu, sur une simarre de petite étoffe, et le roi se retira aussitôt que la comédie fut finie.

« Au reste, si je ne me trompe, cette pièce ne réussit pas si bien que quelques autres auxquelles on n'avait point apporté tant d'appareil. »

L'honnête abbé de Marolles ne se trompait pas, et Richelieu ne s'y trompa pas non plus. La fête terminée, il fit atteler les chevaux à son carrosse, et plein de dépit, il partit pour Rueil, après avoir fait dire à Desmaretz de venir lui parler. Celui-ci, craignant, non sans raison, la colère du cardinal, pria un de ses amis nommé Petit de l'accompagner. Dès que Richelieu les aperçut : « Eh bien ! s'écria-t-il, les Français n'eurent jamais de goût; ils n'ont pas été charmés de Mirame ! » Desmaretz, tout interdit, ne savait que répondre. Son compagnon, plus adroit, opposa au dépit du cardinal la suprême consolation de tous les auteurs tombés; à savoir, le public ignorant ou malveillant, et les acteurs mauvais. Sur le premier point, il prouva que, contrairement aux ordres de Son Éminence, l'abbé de Boisrobert avait introduit dans la salle deux personnes qui n'étaient pas inscrites sur sa liste. Richelieu, immédiatement, signa l'ordre d'exil de l'abbé. Discutant ensuite la manière dont la pièce avait été représentée, Petit attribua son peu de succès au mauvais jeu des comédiens. « Votre Éminence ne s'est-elle pas aperçue, ajouta-t-il, que non-seulement ils ne savaient pas leurs rôles, mais même qu'ils étaient tous ivres ? — Effectivement, dit le cardinal, je me rappelle qu'ils ont tous joué d'une manière pitoyable. » Cette idée le calma; il reprit bientôt sa bonne humeur, et les retint à souper pour parler avec eux de Mirame.

Le lendemain, dès que Desmaretz et Petit furent de retour à Paris, ils allèrent avertir les comédiens de ce qui venait de se passer à Rueil. On annonça une seconde représentation : Desmaretz composa lui-même la liste des spectateurs, n'en admettant aucun de sentiment douteux; ses précautions furent si bien prises, qu'on ne joua la pièce qu'au bruit des acclamations, et cette fois le succès parut d'assez bon aloi au cardinal pour qu'il en témoignât la satisfaction la plus vive.

Quant au pauvre Boisrobert, la durée de sa disgrâce fut plus longue que celle du succès de Mirame; son talent d'imitation, ses saillies normandes réjouissaient le cardinal, et il fallait que le ressentiment du ministre fût bien profond pour qu'il consentît à se priver si longtemps de son esprit et de ses bons mots. Un jour que Richelieu était malade, Citois, son premier médecin, lui disait : « Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrions pour votre santé; mais toutes nos drogues seront inutiles si vous n'y mêlez une ou deux dragmes de Boisrobert. » Et comme Richelieu insistait pour que Citois lui prescrivît des remèdes, Citois prit une plume et écrivit l'ordonnance suivante : *Recipe Boisrobert*. Le cardinal se mit à rire, et, en bon malade, obéit à son médecin.

Polybius donna jadis à Scipion l'Africain un bon avertissement, de ne se partir jamais de la place là où communé-

ment se font les affaires des citoyens, que premlèrement il n'y eust fait quelque nouvel ami. Si ne faut pas prendre là estreitement et trop subtilement ce nom d'ami pour celui qui demeure ferme et stable à tout jamais, ains le faut entendre civilement pour un bienveillant. PLUTARQUE.

FRATERNITÉ.

Fraternité, chaîne universelle qui descend du ciel et nous unit tous ici-bas, pour nous rattacher à notre Créateur !

Fraternité, sainte émanation de la charité chrétienne qui, bien comprise et pratiquée, suffirait seule à garantir tous les droits par l'accomplissement de tous les devoirs !

Fraternité, sans toi la liberté et l'égalité ne sont que de vains mots !

Si elles se séparent de toi ou se bornent à emprunter ton masque, la liberté n'est plus que la plus violente de toutes les tyrannies, l'égalité le plus insultant de tous les privilèges.

Qui dit sincèrement et pratique la fraternité, dit par cela même et pratique la liberté et l'égalité.

La fraternité ne comporte aucun asservissement direct ou indirect de l'homme; car l'homme en état de servage n'est plus le frère de son dominateur. La fraternité nous fait un devoir de respecter et de protéger dans nos frères tous les droits que nous revendiquons pour nous-même : c'est donc en elle que la liberté trouve les conditions de son existence et sa plus sûre garantie.

La fraternité est inconciliable avec un privilège quelconque entre enfants nés d'un même père, soumis à une même loi, appelés à une même et immortelle destinée : elle est donc la base même de l'égalité.

La sagesse antique n'avait pu s'élever qu'à une fraternité pour ainsi dire négative, en disant : « Ne fais pas à ton semblable ce que tu ne voudrais pas qu'il te fit. » Comme ce précepte étroit se transforme et s'agrandit dans la morale évangélique ! Quelle puissance d'action le divin législateur imprime à la fraternité ! « Traitez les hommes de la manière dont vous voudriez vous-même être traité par eux. — Faites-leur tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent. »

La véritable fraternité n'est pas seulement une vague instinct d'humanité, un fugitif élan de sympathie pour nos semblables. Les yeux levés vers le ciel, elle s'inspire à l'amour de Dieu, et y puise la force et la persistance du dévouement.

La fraternité, c'est l'union des cœurs et des esprits, c'est l'extinction des haines et des dissensions, c'est la paix au sein de l'humanité.

La fraternité, c'est la conciliation de l'amour de la patrie avec l'amour de l'humanité. Puisqu'elle repousse tous les sentiments égoïstes, elle réprovoe aussi l'égoïsme national, les passions vindicatives ou cupides qui, se cachant sous ce manteau, tenteraient de ravir à l'étranger les droits de l'humanité (1).

MONUMENTS SÉPULCRAUX DES ROIS DE POLOGNE, DANS LA CATHÉDRALE DE KRAKOVIE.

Suite et fin.—Voy. p. 287.

La seconde période s'étend depuis 1500 jusqu'à 1600.

La république de Pologne est déjà formée; les deux nations qui la composent s'unissent toujours plus étroitement en un seul état; elle est au faite de sa gloire, florissante, majestueuse; elle est comme un lieu d'asile pour les hommes persécutés ailleurs pour leurs idées et leur savoir; les arts perfectionnés en Italie y trouvent un bon accueil.

(1) Extraits détachés du *Démocrate chrétien*, ou Manuel évangélique de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, par M. Gustave de Gérando, avocat à la Cour d'appel de Paris.

Les monuments funéraires de cette période se ressentent donc de l'influence du goût antique ressuscité par les Italiens. Le cercueil est ordinairement assis dans une niche voûtée à laquelle sont appliqués des pilastres richement ornés : au lieu d'allégories, on trouve plutôt des inscriptions, des épitaphes. Les figures royales, placées sur un cercueil, prennent le costume guerrier, tout leur corps est couvert d'armure ; elles portent toujours les signes distinctifs de la royauté. La statue de *Jean Albert*, mort en 1501, est encore couchée, immobile et inanimée ; elle offre encore l'image du repos éternel. Mais les figures de *Sigismond le Vieux*, décédé en 1543, et de son fils *Sigismond Auguste*, mort en 1572, sont animées, elles respirent ; elles se couchent, elles semblent moins se préparer au trépas qu'au sommeil. Leurs cercueils, qui ont la forme de bière, sont plus légers que les précédents (1).

Lorsqu'on parle des monuments funéraires des rois de Pologne, on ne saurait passer sous silence la chapelle sépulcrale nommée *Sigismondine*, destinée au service divin des romantistes et à la sépulture des derniers des Jagellons. Le roi Sigismond le Vieux l'avait fondée sur le plan de l'architecte florentin Bartholomé, en l'honneur de sa femme, morte en 1515, en y réservant en même temps une place pour lui et pour son successeur. La chapelle est carrée, tout en marbre, couverte d'une coupole ronde ; édifice magnifique, riche en sculptures, des statues, des tableaux, des images de saints patrons. En entrant, on voit à gauche un autel et une petite chapelle portative, ornée de peintures grecques de la vie de Jésus ; à droite sont les sépulcres des deux Sigismond : le père est en haut ; le fils, dernier rejeton mâle de l'illustre maison, en bas (2). Au fond, on voit le tombeau d'*Anne*, dernière des Jagellons, morte en 1596. Sa figure n'est point placée, comme les précédentes, sur un cercueil ; mais elle est taillée en relief sur son latéral oblong ; elle y est couchée, mais dans une attitude où le mouvement qui vient de cesser est encore sensible. Au-dessus de la tombe sont placées deux petites colonnes éloignées du cercueil, surmontées de deux anges ou génies qui tiennent une couronne.



Tombeau d'Étienne Batori, mort en 1586.

Une pose analogue se fait remarquer dans la tombe d'*Étienne Batori*, époux de cette princesse, mort en 1586. La figure guerrière y est très-animée, vivante, plutôt se relevant qu'allant se coucher à jamais ; elle est taillée en relief sur un marbre attaché à la muraille. Le mausolée se déve-

(1) Le corps du roi Alexandre, mort en 1507, fut déposé dans la cathédrale de Vilno, où il avait une tombe ; mais les Russes, en 1793, au moment de la reconstruction de la cathédrale, firent démolir ce monument avec plusieurs autres.

(2) Après la mort de Sigismond-Auguste, on appela au trône de la république Henri de Valois. Il abandonna la Pologne pour son trône héréditaire. Aucun mausolée, aucune tombe particulière ne lui fut érigée.

loppe d'une manière imposante. Décoré de sculptures, de statues, d'armures, de blasons, il est privé de tableaux religieux ; les statues personnifient les vertus et les qualités de l'homme pieux et probe ; les anges sont plutôt des génies qui animent le souvenir de la vie passée ; ils tiennent l'építaphe, ils couvrent les urnes cinéraires, et déroulent le volume de l'histoire.

Le mausolée d'Étienne fut érigé par son épouse Anne Jagellonide ; c'est un monument de transition vers les monuments de la période suivante. Ce n'est plus une niche, une partie du bâtiment destinée à l'emplacement d'un cercueil, d'une tombe, mais une construction sépulcrale isolée de la muraille bien qu'elle en soit rapprochée ; ce n'est plus une œuvre de l'architecture antique, simple, grave, solide ; c'est cependant encore une construction imposante malgré sa recherche et la profusion des décorations. Ce n'est plus un monument véritablement religieux, c'est un monument profane, mais plein de vie et d'allégorie morale.

La troisième période, depuis 1600 jusqu'à 1700, est encore brillante pour la république ; mais son nom retentit au milieu des calamités. Tout y allait en décadence ; le goût se corrompait ; pour rendre la pensée appauvrie, on recherchait des expressions torturées qui remplaçaient l'ancienne simplicité.

Les monuments sépulcraux suivirent la même marche que tous les autres produits des arts. Ceux de Sigismond III, mort en 1632, de Vladislav IV, décédé en 1640, et de Jean Kazimir, mort en France en 1672, n'offrent que des plaques collées à la muraille. Ces plaques sont inégales aux bords, tourmentées capricieusement en tout sens. Cette dilacération formait les festons qui entouraient et décoraient dans ce siècle les tableaux, les armoires, les meubles, les portes, leurs jambages, les parois et toutes sortes d'ouvrages. Le mausolée du roi Étienne, les tombeaux de Sigismond III et de ses fils sont construits dans ce goût (1).

Les cercueils de *Michel Visnioviecki*, décédé en 1673, et de *Jean Sobieski*, mort en 1696, furent réunis dans un même mausolée composé de deux parties semblables. Son aspect est sépulcral : au centre, on voit les cercueils ; sur les côtés sont des statues allégoriques, et tout en haut deux génies affligés, debout sous un arbre de la vie. Cette apparence lugubre est cependant diminuée et presque dissipée par le tableau des victoires remportées des deux princes. Les prisonniers garrottés implorant clémence, élevant leur regard vers les portraits des rois et des reines emportés vers les nues. Les insignes royaux couvrent le cercueil du roi Michel, et l'armure guerrière, celle de Jean. Au-dessus des nuages, leurs armoires occupent une place très-éminente ; les êtres ailés du tombeau de Michel gardent un silence profond ; ceux de Jean sonnent les trompettes de la gloire. C'est un tableau de sculpture artistement exécuté, représentant un sujet grave sous les formes alléguées et aériennes ; il est encadré de pilastres.

La période de la décadence décisive et de l'anéantissement de la Pologne n'a plus de monuments. Un seul roisaxon, Auguste II, a trouvé une sépulture à Krakovie, un autre à Dresde, en Saxe. Stanislas Leckzinski mourut en Lorraine, et son mausolée est à Nancy. Le dernier roi, Polonais de naissance, fut enseveli à Saint-Petersbourg, en Russie.

(1) Le frère de Vladislav IV, Jean-Kazimir, après avoir abdicqué la couronne en 1668, finit ses jours en France, à Nevers, en 1672. Son corps fut transporté à Krakovie en 1676. On lui érigea un épitaphe dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, à Paris, dont il était abbé.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

FEMMES PEINTRES.

Premier article.



Portraits de femmes peintres, peints par elles-mêmes.

Les portraits de femmes artistes peints par elles-mêmes ne sont pas une des moindres curiosités de la belle collection que renferme la galerie des Offices, à Florence (1). Si l'on excepte quelques-unes de ces artistes, entre autres Angelica Kauffmann et madame Lebrun, les originaux de ces portraits

sont peu connus en France ; et pour se former une idée du talent et des œuvres qui peuvent recommander ces femmes habiles à la postérité, on consulterait vainement nos plus vastes collections biographiques. Aussi espérons-nous que nos lecteurs trouveront quelque intérêt aux dessins et aux notices que nous nous proposons de mettre successivement sous leurs yeux.

(1) Voyez, sur la collection des portraits des Offices, 1847, p. 385.

Au sommet de cette première composition, le dessinateur

a placé, par déférence sans doute, le portrait de la princesse impériale de Bavière, Marie-Antoinette, veuve de l'électeur Frédéric-Christian de Saxe. On sait qu'elle avait un talent d'amateur qui eût fait honneur à plus d'un peintre ; mais jusqu'ici nous n'avons trouvé aucun document digne de la publicité sur les œuvres de cette princesse, qui paraissent n'être point sorties des palais. Nous avons été plus heureux dans nos recherches sur les deux artistes dont les portraits sont à droite, Giovanna Fratellini et Rosalba Cariera.

Giovanna Fratellini naquit à Florence en 1666 ; le nom de son père était Giovanni Marmocchini Cortesi. Lorsqu'elle était encore enfant, son oncle Lazzera Ceccatelli, qui avait une charge à la cour, l'ayant conduite un jour au palais, la grande duchesse Victoire fut ravie de sa gentillesse, de son esprit, et voulut qu'elle fût élevée près d'elle : elle la confia aux soins des dames de son service, Giovanna reçut une éducation variée, et profita rapidement des leçons des maîtres éminents que lui donna sa protectrice : elle devint surtout excellente dessinatrice et bonne musicienne. Ce fut sous la direction du P. Hippolyte Galantini qu'elle apprit l'art de la miniature. En même temps, Anton Domenico Gabiani lui fit continuer ses études de dessin et de peinture à l'huile. A dix-huit ans elle épousa Giuliano Fratellini. Vers ce temps, le célèbre peintre de pastel Domenico Tempesti, qui était aussi graveur sur bois, revint de Paris où il avait étudié l'art sous Robert Nanteuil ; Gérard Edelinck avait été aussi son maître. Giovanna apprit de lui le pastel ; elle s'exerça ensuite dans la peinture en émail. Elle parvint à une grande réputation dans ces divers genres. On conserve un registre où elle inscrivait les noms de toutes les personnes dont elle fit les portraits : sur cette longue liste figurent les plus grands noms de l'Europe. Elle exécuta en miniature, pour le grand duc Cosme III, des sujets sacrés : le Baptême, la Cène, le Crucifiement, Saint Antoine de Padoue et Jésus entouré de séraphins, Saint Gaëtan recevant Jésus des mains de la Vierge. En pastel elle fit différentes copies de l'Annonciation du Bronzino ; à l'huile, une copie d'un *Ecce Homo* du Baroccio. Pour le prince Ferdinand elle composa en miniature une Madeleine au désert, une Lucrèce, le Jugement de Paris, des Vénus, et différents autres sujets mythologiques ; pour le prince Borghese, en miniature, l'Ange et le jeune Tobie ; pour le comte de Lorenzo Magalotti, un grand émail où est figuré un plan détaillé de l'Angleterre entouré des armes de ce royaume. On cite parmi ses pastels deux belles Bacchantes, et quatre ovales où sont peints des jeux de petits amours. Elle a fait les portraits des plus belles dames florentines et siennoises, de nobles étrangères, de quelques célèbres cantatrices, de musiciens et d'acteurs renommés.

Pour donner une idée de toute la variété et de toute l'activité du talent de Giovanna, il faudrait encore indiquer toutes les délicates œuvres sur émail ou sur ivoire qu'elle fit pour les bijoux que portaient alors les dames nobles.

Elle fut appelée à Bologne pour y faire le portrait de Jacques Stuart, fils de Jacques II, et ceux de sa femme Marie-Clémentine Sobieski et de leurs enfants. A Venise elle fit le portrait de l'électeur de Bavière.

On doit citer séparément son tableau à l'huile représentant le corps du grand prince Ferdinand exposé sur un catafalque dans le palais Pitti, entre deux religieux agenouillés (1713).

Giovanna Fratellini avait un fils qu'elle aimait passionnément. Elle lui avait enseigné la peinture. On possède de lui les portraits au pastel de Giuseppe Vanni, orfèvre, et de Tommasino, nain et bouffon de la cour de la grande princesse. Vers la fin de 1729, Lorenzo Fratellini mourut à l'âge de quarante ans ; ce fut la fin du bonheur de Giovanna. Ni la fortune, ni les consolations que lui prodiguèrent ses amis et la cour ne purent adoucir sa douleur. Elle ne put survivre longtemps à son fils, et mourut le 18 avril 1731.

Le portrait suivant est celui d'une artiste vénitienne,

Rosalba Cariera, dont Giovanna Fratellini fut la contemporaine, l'amie et l'émule.

Rosalba Cariera est née en 1675. Son père, Andrea Cariera, et sa mère, Alba Foresti, étaient originaires de Chioggia, petite ville située à environ vingt-cinq milles de Venise. Andrea Cariera était chancelier des actes officiels de la république. Dans ses loisirs, il aimait à dessiner. Rosalba, encore enfant, l'observait avec attention tandis qu'il travaillait, puis se retirait dans sa chambrette et y traçait des dessins, sans autre conseil que son imagination. Son père devina dans ces jeunes essais un goût véritable, et il pria un peintre vénitien de quelque réputation alors, Giovanni Diamantini, de donner à sa fille des leçons. Sous ce maître, Rosalba fit des progrès rapides et exécuta un grand nombre de copies de tableaux célèbres. De nouvelles fonctions dont fut revêtu son père l'obligèrent à le suivre dans le Frioul, et elle y continua d'étudier avec ardeur soit la nature, soit les œuvres des maîtres dans les villes et les châteaux. Plus tard, son père obtint à Venise une place qui lui permit de fixer sa demeure en cette ville. Dès ce moment, Rosalba se trouva dans les circonstances les plus favorables pour perfectionner son talent. Elle s'exerça dans le genre de la miniature et elle y acquit quelques succès. Ses portraits et ses compositions sur des tabatières en ivoire appelèrent sur elle, vers 1698, l'attention des connaisseurs et des peintres. Lorsqu'en 1700, la guerre troubla l'Italie, des étrangers riches et puissants, attirés à Venise, recherchèrent les miniatures de Rosalba et les répandirent ensuite dans toute l'Europe. Elle entreprit aussi avec le même succès la peinture au pastel. En 1709, Frédéric IV, roi de Danemark, séjourna à Venise, et voulut être peint en miniature par Rosalba. Charmé de son habileté, il lui commanda un grand nombre de copies de ce portrait, et, de plus, les portraits des douze plus belles dames de Venise. A la suite de ces faveurs souveraines, l'atelier de Rosalba fut visité successivement par tous les princes qui venaient dans la ville, entre autres par le prince électoral de Saxe, depuis Auguste III de Pologne, l'électeur Charles, duc de Bavière, le prince de Mecklembourg, etc.

En 1719, Rosalba et sa sœur Giovanna, qui était son élève, vinrent à Paris avec le peintre Antonio Pellegrini, leur cousin. Rosalba y fut parfaitement accueillie à la cour, fit les portraits des princesses du sang et des personnages les plus célèbres. De France elle passa en Allemagne avec ses compagnons de voyage, et peignit toute la famille impériale de Vienne. Puis elle revint à Venise après avoir peint à Modène la famille du duc. Il serait trop long de nommer tous les rois, princes et princesses dont Rosalba fit les portraits. On cite parmi ses miniatures les plus célèbres une figure symbolique de l'hiver, et le portrait d'une de ses amies, Marina Capitanio, portrait qu'Auguste III envoya chercher de Dresde par courrier, et en échange duquel il fit présent à l'artiste d'une bourse de 150 sequins et d'un magnifique service en porcelaine. Rosalba parvint ainsi à une vieillesse heureuse : elle était riche, célèbre ; en 1747, à l'âge de soixante-douze ans, elle fut atteinte de cécité, et malgré tous les essais de l'art pour la guérir, elle resta dans cet état, plus malheureux encore pour un peintre que pour tout autre, jusqu'en 1757 où elle mourut. Les dernières années de sa vie furent signalées par ses actes nombreux de bienfaisance, et furent entourées d'honneur et de respect.

CHANTS HISTORIQUES.

Le chant suivant fut composé par les soldats bernois qui le chantaient en revenant de la bataille de Nyon. Il se trouve dans le recueil de Werner Steiner, et commence ainsi :

O Bern! du magst wohl fröhlich syn.

Nous le donnons en entier, sauf quelques strophes relatives

aux détails de la bataille. On y trouvera toute l'intolérance et toute la brutalité des haïnes religieuses de cette époque.

CHANT DES SOLDATS BERNOIS.

Berne, réjouis-toi, car Dieu vient de se montrer pour le salut de tes enfants; Dieu vient de se montrer fidèle. Berne, rends-lui tes actions de grâce.

On nous a haïs parce que nous réservons la gloire à ton nom seul; mais tu t'es chargé de nous venger; tu as saisi l'épée, tu l'as mise aux mains des fils de la vieille Ourse, et quand ils ont combattu tu les as couverts d'un bouclier.

Ils ont marché sans autre but que celui de délivrer Genève, pressée qu'elle était par les serviteurs de la messe. La famine ne les a point arrêtés; les obstacles n'ont pas étonné leur courage; la vue de l'ennemi, bien qu'inattendue, n'a point troublé leurs cœurs.

Ils étaient sept contre un: un petit nombre d'entre nous avait des armes. — N'importe, nous sommes-nous dit: Dieu sera notre hallebarde. Et chacun de nous de s'élancer à travers la haie et de courir au combat.

Pas un de tes fils, ô ma vieille Ourse! qui n'ait fait bien son devoir. Que si tu en doutais, interroge l'ennemi. — Jamais, te dira-t-il, nous ne vîmes semblable mêlée.

Nous sentions que Dieu combattait pour nous, qu'il déployait sa grâce envers les siens, et qu'il versait la confusion sur la troupe vaincue et parée des fils de Béthléem.

Il fallait voir ces Oursins leur apprendre à danser et montrer particulièrement leur courtoisie envers les chefs ecclésiastiques. C'était à grands coups de hallebarde qu'ils leur donnaient l'absolution.

Dure était la pénitence; mais la vaillante bête, tout amie qu'elle est de la justice, sait s'irriter et mordre lorsqu'on s'obstine à lui tirer le poil: elle s'emporte, et dès lors malheur aux bonnets ronds et à leurs serviteurs.

A nous, à nous la victoire: en avant! marchons sur Genève; courons secourir l'affligée, consoler nos frères délaissés et sauver ceux dont tout le crime est d'être les enfants de l'Évangile.

Nous disions ainsi lorsque arrivèrent les envoyés de Berne. — L'Ourse, dirent-ils, ne recourt à la guerre que quand les voies de douceur sont épuisées. Nous venons de recevoir des promesses de paix; reposez-vous sur nous du soin de terminer l'affaire.

— Achevons-la, répondimes-nous; nous ne voulons rien, sinon que Genève soit délivrée. Assurez sa paix, faites que la parole de Dieu puisse lui être librement prêchée; sauvez la brebis du Seigneur, et nous reprendrons joyeux le chemin de nos foyers.

Ainsi chante le soldat bernois, et ses compagnons d'armes prêtent l'oreille à sa naïve chanson. Ils la redisent tous ensemble pour s'encourager à marcher dans le sentier du Seigneur, à louer son grand nom et à se souvenir de lui avec actions de grâce.

LE SOLEIL ET LA LUNE.

Le Soleil dit à la Lune: — Voilà que je me détourne de la terre que j'aime, et que je te laisse derrière moi. O Lune! répands sur elle tout ce que je n'ai pu lui donner.

Par moi la terre a eu le mouvement et la lumière; toi, accorde un peu de calme aux cœurs simples, verse une goutte de rosée là où mes rayons ont passé, rafraîchis ce que j'ai fané dans la prairie.

Et ce que je n'ai pu montrer à l'esprit dans la réalité, montre-le à l'âme dans les vapeurs embaumées du sommeil.

Lorsque je reviendrai demain, je te bénirai de ton secours. Les dormeurs ranimés chanteront la joie, les fleurs réveillées secoueront leurs parfums, et je leur donnerai, si je puis, ce que tu leur auras fait rêver.

LANGRES

Voy. 1847, p. 169.

Remontons les eaux de la Marne, dans les vallées profondes dont les flancs séparent les eaux de la Seine de celles de la Saône, et nous nous trouverons bientôt au pied d'un plateau escarpé qui domine la plaine comme un long promontoire, et que couronnent des murailles noircies par le temps. Ces murailles sont celles de Langres, l'une des villes les plus élevées de France, puisqu'elle est à près de 480 mètres au-dessus des mers. De ses vieux remparts, elle voit s'étendre à ses pieds le riant vallon de la Bonnelle à l'ouest, et la vallée de la Marne qui vient de l'est et se prolonge vers le nord où les hauteurs des environs de Chaumont bornent l'horizon. Du côté de l'est et du sud-est, la vue s'étend sur le Bassigny, la vallée de l'Amance, et s'arrête sur les Vosges et les montagnes de la Franche-Comté, au-dessus desquelles on aperçoit dans les temps clairs le sommet du Mont-Blanc, éloigné de plus de 60 lieues.

Langres est l'ancienne capitale des Lingons, dont elle prit plus particulièrement le nom sous l'administration romaine, qui s'attachait surtout à faire oublier, le plus qu'elle le pouvait, les noms indigènes. Elle fut toujours la ville la plus importante du pays, et cette importance, elle l'a conservée, quoique Chaumont ait aujourd'hui sur elle la suprématie administrative, comme chef-lieu du département.

La ville occupe dans toute sa largeur la pointe du promontoire: sa forme est celle d'un rectangle aux coins arrondis, d'environ trois quarts de lieue de périmètre. Elle est assez bien bâtie, quoique sans régularité et sans élégance. La cathédrale, dédiée à saint Mammès, et précédemment à saint Jean l'Évangéliste, paraît avoir été primitivement un temple antique; les connaisseurs en admirent surtout le chœur, dont le péristyle est d'ordre corinthien. Le clocher de l'église de Saint-Martin est remarquable par sa légèreté et son élégance. L'hôtel de ville, de construction moderne, a une assez belle façade, mais d'un style un peu lourd, et il est d'ailleurs trop resserré par les maisons qui lui font face. Dans la muraille occidentale est enclavé un arc de triomphe dont nous avons donné la description en 1847, p. 169. Langres possède une salle de spectacle, une bibliothèque publique (d'environ 6 000 volumes) et un musée tenus avec soin par une société archéologique récemment formée pour la conservation des antiquités de la ville et de son territoire.

On a rarement ouvert le sol sans y faire de découvertes. Nous venons de signaler l'arc de triomphe. Le péristyle de l'église de Saint-Mammès paraît être le reste d'un temple dédié à quelque divinité du paganisme, et il existe derrière le maître-autel une colonne que l'on croit avoir supporté la statue de Jupiter Ammon. En 1725, les fouilles de la place Saint-Martin mirent au jour une statue antique qui fut transportée dans le parc de Versailles, et deux autres statues représentant Jovius, le fondateur de Joinville, et sa femme, ornaient le péristyle de l'église Notre-Dame; elles ont disparu en 1794.

De la porte du sud partent des routes qui descendent sur les flancs de la montagne et l'environnent de leurs doubles lignes d'arbres, comme autant d'agréables promenades. En face de cette porte s'ouvre la belle avenue de Blanche-Fontaine, qui se termine par trois allées étagées l'une sur l'autre, et aboutit à une source dont l'eau, recueillie dans trois bassins, jaillit du bassin inférieur jusqu'au feuillage des beaux tilleuls environnants. Dans l'une de ces allées est un banc de pierre bien simple et bien rustique, connu sous le nom de *banc de Diderot*; le philosophe, dans sa jeunesse, aimait à venir s'y reposer.

Diderot n'est pas la seule illustration de Langres. Sans parler de Sabinus et d'Éponine, dont la touchante histoire est si connue, nous citerons Mauretz, connu par sa *Physique du*

monde et sa Navigation intérieure de la France ; Duvoisin, le respectable évêque de Nantes, l'oracle de Napoléon ; l'académicien Barbier d'Aucourt ; le peintre Richard Tassel, contemporain de Lebrun ; Nicolas Robert, renommé pour les fleurs, les oiseaux et les plantes ; le comédien Denis Duchanet, connu au Théâtre-Français sous le nom de Desessarts.

L'évêché de Langres a été fondé au troisième siècle. Philippe-Auguste donna à ses titulaires le titre de Duc et Pair,

et au sacre des rois, c'étaient eux qui portaient le sceptre. Sous la restauration, la possession de ce siège assurait encore la nomination à la pairie.

Langres a une industrie toute particulière, la coutellerie, dont les produits, en cherchant un débouché dans un rayon considérable, ont singulièrement contribué à la faire connaître : elle fait aussi un grand commerce d'excellentes meules à émoudre, tirées des carrières de Celles, Marcilly, Dampre-



Vue de Langres, chef-lieu d'arrondissement de la Haute-Marne.

mont. Sa population, d'après le recensement de 1846, s'élève à 7 636 individus, celle de la commune étant de 8 599.

QUELQUES LAMPES ANTIQUES.

Fortunio Liceti, érudit célèbre qui florissait au commencement du dix-septième siècle, a consacré un volume entier aux lampes des anciens. Nous empruntons à son ouvrage, publié pour la première fois à Venise en 1621 (*De lucernis antiquorum reconditis*), les figures de quelques-uns des modèles les plus singuliers.

La figure 1 est celle d'une lampe triangulaire représentant une tête de bœuf qui tire la langue. A l'extrémité est le trou destiné à la mèche ; l'autre ouverture pratiquée au milieu du front au-dessus des yeux, entre les oreilles et les cornes, semble reproduire l'œil d'un cyclope ; elle était sans doute destinée à l'introduction de l'huile. Entre les cornes est adapté un large anneau qui servait de manche.

La lampe de la fig. 2 est quadrangulaire ; en son milieu est un champ circulaire occupé par l'image d'un ange placé debout, les ailes déployées. Des bandelettes sont croisées sur sa poitrine ; de la main droite il tient un rameau de laurier ou d'olivier ; de la main gauche un cercle qui ressemble à une couronne. La petite ouverture pratiquée sous l'aile droite est destinée à l'entrée de l'huile. Le manche, placé à la partie supérieure de la figure, est en forme de croissant ; les deux appendices que l'on voit à la partie inférieure portent les trous destinés aux mèches.

La fig. 3 est l'image d'une lampe en terre cuite. La partie en spirale qui surmonte la figure sert de manche. La mèche trempe dans l'huile au milieu d'une large ouverture.

Les deux premiers modèles faisaient partie du musée d'Aldrovande ; le dernier était dans la collection d'Aloys Conrad de Padoue.

Nous ne suivrons pas Liceti dans les développements souvent curieux dans lesquels il entre au sujet des anciens rites religieux, non plus que dans les dissertations par lesquelles il prétend prouver que les anciens plaçaient, dans leurs sépultures, des lampes inextinguibles. On sait depuis longtemps que ces prétendues lampes, qu'on a cru trouver allumées en découvrant d'anciens tombeaux, n'étaient autre chose que des compositions phosphorescentes qui brillaient quelques instants exposées à l'air, et s'éteignaient aussitôt.

On sait aussi que rien n'était plus grossier, sous le rapport de l'éclairage, que ces luminaires antiques ; mais ce qui est moins connu, c'est que les anciens avaient déjà fait des efforts pour perfectionner la combustion, et qu'ils étaient arrivés à des combinaisons ingénieuses que l'art moderne n'a pas complètement dédaignées.

La fig. 4 représente une lampe mécanique décrite par Héron d'Alexandrie dans ses *Pneumatiques*. L'abaissement du niveau du liquide y est employé comme force motrice, ainsi que le montre la description suivante, littéralement traduite de l'auteur grec.

Construire une lampe qui se consume par elle-même.
— Soit une lampe ABC dont le manche A est traversé par

une broche en fer DE, laquelle glisse librement le long du point E. La mèche est enroulée le long de la broche, de manière à pouvoir se développer facilement. F est une roue dentelée très-mobile autour de son axe, et dont les dents touchent la broche, de telle sorte que quand elle vient à tourner, la broche presse la mèche vers l'orifice de la lampe, lequel doit être suffisamment ouvert. L'huile étant versée, le flotteur G surnage; il est muni d'une crémaillère H qui engrène dans la roue dentée F. Il arrivera donc qu'à mesure que l'huile se consumera, le flotteur descendra, et que la roue F tournera de manière à pousser la mèche.

La lampe représentée par la fig. 5, offre cette singularité qu'après qu'elle a été remplie d'huile, la combustion en ayant fait disparaître une certaine partie, on fera remonter l'huile en y versant de l'eau. C'est encore à Héron d'Alexandrie que

nous empruntons la figure de ce mécanisme, premier rudiment des lampes hydrostatiques. L'appareil est, comme on le voit, composé de deux parties qui s'emboîtent l'une dans l'autre, et que l'on peut séparer à volonté. Lorsqu'elles sont réunies, la communication s'établit par le tube F. On verse l'huile par l'orifice D; elle coule dans le tube DG, remplit d'abord le vase inférieur AB, puis le vase supérieur jusqu'au bord. A mesure que l'huile se consumera, on versera de l'eau dans l'entonnoir D; cette eau, en vertu de la différence de densité, occupera constamment le fond du vase AB, et fera remonter un égal volume d'huile dans le vase supérieur.

On peut voir dans cet appareil le principe des lampes hydrostatiques, où l'huile est équilibrée par une colonne de liquide d'une grande densité.

Le soixante-douzième appareil de Héron d'Alexandrie est



Fig. 1. Lampe en tête de bœuf.



Fig. 2. Lampe dimyxe, ou à double mèche.



Fig. 3. Autre forme de lampe antique.



Fig. 5. Lampe hydrostatique de Héron.

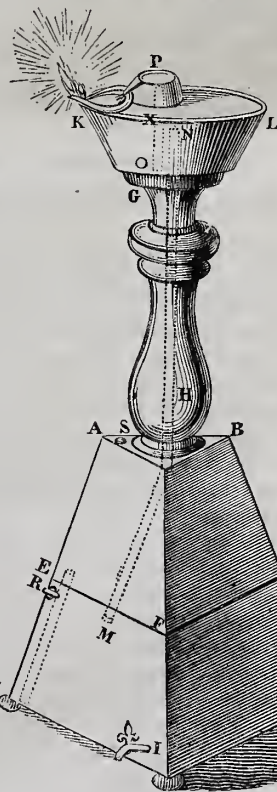


Fig. 6. Lampe hydraulique de Héron.

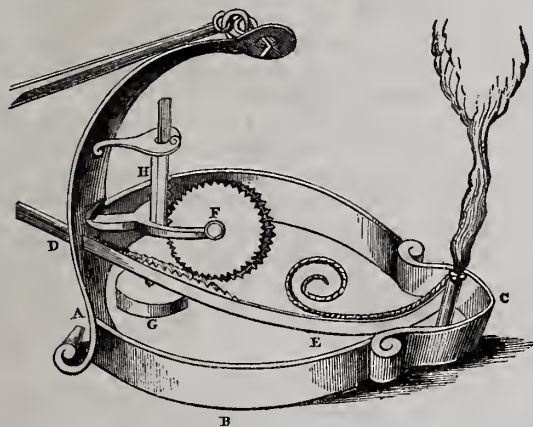


Fig. 4. Lampe mécanique de Héron.

représenté dans notre fig. 6, non pas tel que le donnent les diverses éditions de ce géomètre, toutes fautive sous ce rapport, mais bien ainsi qu'il a été restauré par le P. Schott,

dans sa *Mécanique hydraulico-pneumatique*, publiée en latin en 1657. Cet appareil résout le problème suivant :

« Construction d'une lampe telle que, la mèche y étant

adaptée, quand l'huile manque il en coule de nouvelle sur la mèche avec autant d'abondance qu'on le veut, sans que l'on emploie aucun vase d'un niveau plus élevé que l'orifice de la lampe. »

Soit construite une lampe ayant une base creuse et triangulaire à l'instar d'une pyramide. Cette base creuse ABCD porte un diaphragme EF. Le corps de la lampe est GH, creux lui-même, et surmonté d'une coupe KL remplie d'huile. Du diaphragme EF part un tube MN qui touche presque le couvercle de la coupe KL, de manière à laisser tout juste le passage de l'air. C'est dans ce couvercle qu'est fixée la mèche. Un autre tube XO traverse l'opercule KL sans s'élever beaucoup au-dessus, et va jusqu'au fond de la coupe sans le toucher, pour que le liquide puisse passer. Un autre tube P est bouché par en haut au couvercle. A ce tube P en est adapté un autre de petit diamètre dont l'extrémité inférieure aboutit à l'orifice où est liée la mèche. Au-dessous du diaphragme EF, il y a un robinet R qui établit la communication avec l'espace CDEF, de sorte qu'en l'ouvrant l'eau passe du compartiment ABEF en CDEF. Un orifice pareil S, par lequel on peut remplir d'eau l'espace ABEF, est pratiqué dans l'opercule AB, et l'air que contient cet espace s'échappera par cet orifice lui-même. Cela posé, lorsqu'en enlevant le couvercle P on remplira la coupe d'huile par le tube XO, l'air s'échappant par le tube MN et encore par le robinet ouvert placé au fond CD, l'eau qui est dans le compartiment CDEF s'écoulera en même temps. Alors posant le couvercle P, quand on aura besoin d'alimenter l'huile, nous ouvrirons le robinet R qui est au fond CD, et l'eau se retirant de l'espace ABEF dans l'espace CDEF, l'air qui est dans ce dernier, passant dans la coupe par le tube MN, chassera l'huile qui parviendra jusqu'à la mèche par le tube XO, et par l'autre qui y est soudé. Quand on voudra arrêter l'écoulement on fermera le robinet R, et on le fera recommencer en ouvrant ce robinet, à volonté.

Cet ingénieux mécanisme est l'origine de ce que l'on appelle la fontaine de Héron. Les applications variées que l'on en a faites méritent quelques développements spéciaux qui seront le sujet d'un autre article.

SUR LA PAYE DU SOLDAT ROMAIN.

Polybe, qui écrivait vers l'an 600 de Rome, nous apprend qu'alors la paye du soldat d'infanterie était de deux oboles, celle du centurion de quatre, et celle du cavalier d'une dragme. Or, dit M. de Maizeroy, la dragme attique contenait six oboles, et était à très-peu de chose de la même valeur que le denier romain, qui valait environ seize sous neuf deniers de notre ancienne monnaie : ainsi la solde du fantassin, à cette époque, revenait à cinq sous sept deniers, ce qui se rapproche beaucoup de celle du soldat français qui n'avait que cinq sous huit deniers avant l'augmentation accordée en 1776. Néanmoins, attendu le bas prix des denrées en Italie, la paye du soldat romain devait être environ du double plus forte que celle du Français. On lui faisait une retenue pour ses habits et pour le froment que la république se chargeait de lui fournir. Le fantassin en recevait par mois quatre boisseaux, ce qui fait un peu plus de vingt-huit onces pour chaque jour ; le cavalier romain en recevait à peu près douze boisseaux, et le cavalier des troupes auxiliaires seulement huit, parce que le premier était censé avoir deux valets, et que l'autre ne devait en avoir qu'un. L'orge pour les chevaux se distribuait dans la même proportion. Le soldat préparait lui-même sa farine et faisait cuire son pain sous la cendre ; ainsi les opérations de l'armée n'étaient jamais retardées, ni les projets du général découverts par la nécessité de faire construire d'avance des fourns dans les lieux où il voulait la porter. On donnait quelquefois aux troupes des légumes et du lard, et on leur fournissait constamment du vinaigre pour le mêler avec l'eau et en cor-

riger la crudité. Comme cette boisson est très-saine, on leur interdisait souvent l'usage du vin, tant pour en éviter la dé pense que pour empêcher l'ivrognerie.

César est le premier qui ait augmenté la paye en faveur des légions qu'il devait conduire dans les Gaules. Peu de temps après, cette augmentation s'étendit à toutes les autres. La cavalerie n'étant plus alors composée des chevaliers romains, et se recrutant comme l'infanterie, le traitement du cavalier se rapprocha davantage de celui du fantassin.

Dans les derniers temps de la république, les généraux achetaient le dévouement des troupes par des gratifications excessives. Sylla et César, les premiers, abusèrent de ce moyen. Dans la suite, chaque empereur se crut obligé de leur faire un présent à son avènement à l'empire. De leur côté, les centurions et les tribuns trouvèrent moyen de se procurer des émoluments considérables en vendant aux soldats des congés, des dispenses de service ou des exemptions de travaux militaires.

UN LÉGAT A LATERE EN FRANCE, EN 1625.

C'était une grande affaire sous l'ancien régime que l'arrivée d'un légat à latere. Ces représentants du souverain pontife, qui devaient leur nom à ce qu'ils étaient détachés de sa personne (à latere, envoyés de son côté), ne venaient guère que dans des occasions graves ou pour assister à des cérémonies de grande importance. Les politiques redoutaient ces visites solennelles. La qualité élevée du négociateur sacré, qui très-souvent était le propre neveu du pape, rendait difficiles les résistances des ministres à des demandes parfois excessives, et le prélat, venu pour réconcilier les couronnes et pacifier la chrétienté, repassait souvent les monts après avoir soulevé les plus sérieuses discussions.

A ces dangers, ajoutons les graves embarras de l'étiquette. Les légats, dont le caractère était extraordinaire et irrégulier, avaient des prétentions de rang qui plus d'une fois parurent exorbitantes aux rois de France.

Vers le commencement du ministère du cardinal de Richelieu, en 1625, des difficultés s'étaient élevées entre les cours de France, de Rome et d'Espagne au sujet de la Valteline. Cette contrée, située au pied des Alpes, habitée par des populations catholiques, n'appartenait à aucune de ces trois puissances ; elle était sujétie de la petite république protestante des Grisons, depuis longtemps *compères* du roi de France, comme les Suisses leurs alliés. Les forts élevés dans cette vallée et sa situation géographique en faisaient une des clefs de l'Italie septentrionale. Aussi la possession de ce pays, ou au moins une alliance étroite avec ses maîtres, nous était nécessaire à cause de nos querelles avec les rois d'Espagne, qui possédaient alors le duché de Milan, voisin de la Valteline.

Dans le but d'arriver à un accommodement, le pape, comme chef de la chrétienté, avait été chargé d'occuper avec ses troupes les forts qui défendaient le pays ; il devait les garder jusqu'à l'arrangement de la contestation entre les Grisons, seigneurs de la Valteline, nos protégés, et le roi d'Espagne, duc de Milan, notre vieil ennemi. Urbain VIII penchait du côté de l'Espagne ; il désirait d'ailleurs tout naturellement voir s'établir dans la Valteline, la domination d'une couronne aussi zélée pour l'Église que celle dont le titulaire s'appelait « le roi catholique. » Contrairement aux conditions qu'il avait acceptées, il livra les passages, c'est-à-dire l'objet important, à l'Espagne, espérant ainsi enlever aux républicains protestants leurs anciens sujets. L'affaire en était là, lorsque le cardinal de Richelieu entra dans le conseil du roi de France. Il commença par ambassadeur en Suisse le marquis de Cœuvre, avec le titre d'ambassadeur, en prenant soin de lui donner pour suite une armée qui chassa les garnisons papales de tous les forts dont elles étaient en-

core en possession. C'était un grand pas de fait ; mais on se heurta contre les négociations habiles de la cour de Rome dont il était moins aisé de se défaire. Dans l'intention de terminer le plus promptement possible les hostilités survenues entre le fils aîné de l'église et le père des fidèles, Urbain VIII envoya en France son neveu, le cardinal Barberini, avec le titre de légat à latere. Cette démarche était surtout embarrassante pour Richelieu, qui était lui-même prince de l'Église ; pour sortir de ce mauvais pas, il résolut de recevoir magnifiquement son confrère au sacré collège, mais sans lui rien accorder. En effet, on lui rendit toutes sortes d'honneurs, mais il ne put jamais parvenir à entamer de sérieuses négociations. Le résultat presque unique de cette mission fut donc une série de cérémonies sur lesquelles nous donnerons quelques détails, qui feront connaître des usages oubliés aujourd'hui et qui nous ont paru caractériser ces temps formalistes.

Le 7 mai 1625, le roi fit annoncer à la ville de Paris l'entrée du légat. Aussitôt les vanités bourgeoises s'émurent ; les six anciens corps des marchands prétendaient qu'à eux seuls appartenait l'honneur insigne de porter le dais sur la tête du légat ; le corps des marchands de vin, établi seulement depuis François I^{er}, eut l'audace de vouloir partager cet honneur, se prétendant l'égal des anciens corps, qui formaient l'aristocratie de la *marchandise* de Paris.

Après de longs débats sur cette question de préséance, il fut convenu que les parties se pourvoiraient vers la cour de Parlement, et qu'en attendant son arrêt, les « maîtres et gardes de la marchandise de vin » assisteraient à l'entrée du légat, en robes de marchands telles que les portaient au consulat le prévôt des marchands et les échevins, mais qu'ils ne porteraient point le dais et marcheraient après les six corps. Quant au rang des six corps entre eux, il fut réglé suivant l'arrêt du conseil du 29 avril 1610 : les drapiers d'abord, les apothicaires et épiciers qui faisaient un seul et même corps, puis les merciers, les pelletiers, les orfèvres et enfin les bonnetiers.

On régla la préséance entre les *quarteniers* et *bourgeois mandés*. Ensuite on s'occupa du matériel de la cérémonie. Le sieur Messier, brodeur, proposa de faire le *dais* ou *ciel* de satin blanc, au lieu de damas selon l'ancien usage ; il assurait que ce serait bien plus beau et éclatant, « et si, il n'en coûterait pas davantage. » Cette considération décida l'aréopage municipal et le ciel fut fait de satin blanc à doubles pentes à crépines de soie et de fin or, avec les armoiries du légat et celles de la ville, le tout de broderie, « et était plus beau qu'il ne se pourrait dire. »

Une dispute de cérémonial d'un ordre plus élevé que celles des corps de marchands retarda le jour de l'entrée. Le légat ne voulait pas admettre en sa présence les prélats français en rochet et camail, « parce que ce costume est marque de juridiction, » et qu'il prétendait qu'en sa présence toute juridiction ecclésiastique devait céder à celle du pape qu'il représentait. Les prélats refusèrent. Le légat demanda qu'au moins ils missent des mantelets sur leurs rochets, ce qu'il ne put obtenir non plus. Le roi lui-même avait son rang à disputer à ce terrible légat qui voulait que ce prince allât au-devant de lui, « ce que possible le roi ne désirait faire. » Une indisposition, venue fort à propos au roi, le dispensa de trancher cette question. La cérémonie de l'entrée à Paris eut enfin lieu le 21 mai 1625.

Ledit jour, à une heure, toute la troupe de la Ville partit de la maison commune dans l'ordre fixé : d'abord, les 300 archers de la Ville, à cheval, avec leurs hocquetons de gala ; les deux maîtres des œuvres de maçonnerie et charpenterie ; les dix sergents de ville à cheval, avec leurs robes mi-parties et leurs *navires* sur l'épaule ; le greffier, puis monsieur le prévôt des marchands vêtu de satin mi-parti, sur sa mule ; à côté de lui, à main gauche, le premier échevin ; après, les autres échevins ; puis le procureur du roi de la

ville, le receveur de la ville, qui était alors François de Viguy, l'un des ancêtres de l'académicien de ce nom, les conseillers de ville, les seize quarteniers, les maîtres et gardes des marchands, et enfin les bourgeois mandés, tous vêtus de leurs meilleurs habits, à cheval et en housse. Toute cette fine fleur de la bourgeoisie de la grande ville s'en alla donc au prieuré de Saint-Magloire, devenu depuis Saint-Jacques du Haut-Pas, entra dans la cour où était le légat, vêtu en cardinal, assis, un dais sur la tête, ayant près de lui plusieurs prélats italiens, et devant lui un ecclésiastique tenant sa double croix.

La *Ville* s'avança, et après une profonde révérence, mais *sans plier le genou*, M. le prévôt des marchands fit en français une belle harangue. *Nota*, dit le rédacteur scrupuleux du procès-verbal de la cérémonie, « *nota*, que d'abord mon dit sieur légat ôta son bonnet pour saluer la compagnie, mais après le remit. »

Le légat répondit en latin, puis après un long échange de harangues entre lui et les autres corps, parlement, aides, etc., le neveu du pape se mit en marche pour son entrée, précédé de toutes les paroisses de Paris, des quatre ordres mendiants, des capucins et autres religieux. Les cours souveraines ne faisant pas partie de la procession, la Ville figura après les moines ; derrière la Ville, douze pages du légat, à cheval, vêtus de satin rose-sèche, ayant manteaux de velours de même couleur passémentés et doublés de même satin. Suivait un grand nombre de gentilshommes, entre lesquels la suite du légat, les aumôniers, neuf trompettes du roi, des chevaliers de l'ordre du roi, MM. les dues et pairs de France et M. de Nemours, couverts de pierreries, puis deux officiers du légat à cheval, portant deux grandes masses d'argent doré, un autre officier portant sa croix ; puis enfin, M. le légat et Monsieur, frère unique du roi, sous le dais que nous avons vu ordonner plus haut.

M. le légat, vêtu à la cardinale, était monté sur une belle mule blanche, dont la selle, la housse et tout le harnachement étaient d'écarlate, les ferrements dorés d'or de ducat (c'est-à-dire d'or vierge, d'or fin), et les bossettes et mors d'argent doré. Lorsqu'on fut arrivé à la porte Saint-Jacques, entre le pont-levis et l'avant-portail, c'est-à-dire à l'endroit représenté sur la médaille qui accompagne cet article, MM. de la Ville remirent le dais entre les mains des maîtres et gardes de la Papeterie, pour le porter sur la tête de M. le légat et sur celle de Monsieur, frère du roi. Un annaliste italien, dont les Mémoires sur le dix-septième siècle sont fort curieux, Vittorio Siri, a eu la témérité de dire que le dais fut porté par les échevins de Paris. Ce passage, lu à l'Hôtel de Ville, aurait fait bondir d'indignation ces fiers bourgeois qui ne portaient le dais que sur la tête du roi. Tout alla en bon ordre jusqu'à la rue du pont Notre-Dame, sans autre incident que la harangue latine du recteur de l'Université de Paris qui rencontra le légat devant Saint-Étienne-des-Grés ; mais au carrefour d'entre le Marché-Neuf et la rue Notre-Dame, au moment où les orfèvres cédaient aux bonnetiers la noble fonction de porter le dais, les valets de pied de Monsieur, qui étaient très-près de son Altesse, des archers du roi, des soldats, des écoliers et d'autres personnes, se jetèrent sur le légat, « qu'ils mirent à bas de sa mule, qu'ils prirent et emportèrent, et le ciel parcellément fut volé, déchiré et mis en pièces. Et lors, à ce grand bruit, le cheval de Monsieur se cabra, de manière qu'à grand-peine on prit par le faux du corps Monsieur, que l'on porta dans une boutique avec un grand effroi qu'il ne fût blessé. Et ledit sieur légat, qui pensait être perdu, courut à pied jusqu'à Notre-Dame, soutenu par quelques seigneurs. » Là, il trouva l'archevêque qui vint au-devant de lui pour le haranguer, mais il ne voulut pas l'entendre, et continua son chemin jusqu'au chœur, toujours courant et fort effrayé, sans qu'on pût savoir ce qu'il craignait le plus, de la multitude ou de cette nouvelle harangue.

Cette émeute, qui n'était sans doute pas dans le programme, ne fit pas grand effet, car le rédacteur du *Mercur français*, annaliste contemporain, en raconte les circonstances sans témoigner ni étonnement ni indignation. C'est qu'en effet, sauf la manière un peu brutale dont s'y prit le populaire de Paris, l'enlèvement du dais était une chose d'usage. Le dais, la mule et son riche harnachement appartenaient de droit au peuple ; c'était là une aubaine populaire comme il y avait les aubaines royales. Vittorio Siri ajoute aux détails donnés par les autres annalistes, que Monsieur fut obligé de tirer son épée, et il termine en disant que le roi voulait faire pendre sept ou huit des moteurs du désordre ; ce qui aurait eu lieu si le légat n'avait intercédé pour ces pauvres diables. Si le fait n'est pas vrai, il s'accorde au moins avec le caractère de Louis le Juste. Comme nous l'avons dit, le roi se souciait fort peu du légat et de sa mission ; mais il aimait encore moins que le peuple *remuât*, comme on disait alors, et il était grand *justicier*. Cette aubaine populaire n'avait rien d'extraordinaire ; c'était par suite d'idées du même genre qu'il était d'usage, à Rome, qu'après l'élection d'un pape le peuple pénétrait dans le palais du conclave et le pillait. A Lyon, on avait épargné au légat le désagrément d'être descendu de sa mule par des mains moins respectueuses que celles des gens de sa suite. Le marquis de Villeroy, gouverneur de la province, « pour éviter la foule et le désordre de parties qui s'étaient dressées pour avoir la mule, » fit faire de grands circuits au cortège, ce qui n'empêcha pas un des dais qui servirent ce jour-là d'être mis en pièces par la populace. Quant à la mule, elle avait été enlevée « par ceux de la partie de Brocquin, qui se trouva la plus forte. »

Comme on le voit, on formait des espèces d'associations pour s'assurer une part du butin. Il paraît qu'à Paris le peuple était moins *avancé* qu'à Lyon, car ce furent les valets de pied du roi qui emmenèrent la mule, et les archers du corps qui eurent le dais. Le peuple regarda faire ces personnages qui avaient mieux que lui dressé leurs parties, et qui d'ailleurs

avaient le grand avantage d'être tout près du légat, puisqu'ils étaient eux-mêmes de son cortège.

Messieurs de la Ville, debout, comme nous l'avons vu, depuis le matin, ne rentrèrent dans leurs maisons qu'à plus de neuf heures et demie du soir. Le lendemain, le vin et les confitures d'honneur furent portés processionnellement à monsieur le légat par messieurs de la Ville. Ils consistaient en quatre douzaines de boîtes de confitures exquises et quatre douzaines de bouteilles d'excellent vin. Cet usage du vin de ville, comme on l'appelait, s'est perpétué jusqu'à la révolution. On n'accordait cet honneur qu'aux personnes du plus haut rang. Un fait est aussi à noter : c'est que tous ces dignitaires de la cité, gens riches et possédant pignon sur rue, « s'étaient fait faire, aux frais de la ville, pour honorer ledit sieur légat à son entrée, selon les commandements du roi, robes neuves et housses pour leurs chevaux. »

Une médaille d'un très-beau travail nous a conservé les traits du jeune légat et le moment de son entrée à la porte Saint-Jacques. On y voit, d'un côté, le portrait du jeune cardinal, avec une légende latine dont voici la traduction : « François Barberini, Florentin, cardinal de la sainte Église » romaine, légat à *latere* en France. » Le revers représente le moment où le légat et Monsieur, Gaston, duc d'Orléans, viennent de se placer sous le dais porté par quatre drapiers en robes de marchands, et vont entrer dans la ville par la porte Saint-Jacques. Cette porte, qui faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste, était située, d'après les anciens plans de Paris, à l'extrémité de la rue Saint-Jacques, près du carrefour auquel aboutissent les rues du faubourg Saint-Jacques, Saint-Hyacinthe et des Fossés-Saint-Jacques. Elle a été abattue sous Louis XIV en 1684, et notre médaille est peut-être le seul souvenir qui reste de ce curieux monument du vieux Paris. Sous le portail, orné du vaisseau des armes de Paris, on distingue le porte-croix du légat, et deux autres personnages ; devant le dais, on reconnaît les pages, et enfin derrière, des seigneurs et des prélats à cheval. Il



Médaille en argent de 1625, conservée au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.

n'est pas resté de place pour le peuple que l'on oubliait souvent alors. Il faut remarquer que le légat, devant se regarder comme chez lui sous le dais, a cédé à Monsieur ce qu'on appelait alors *la main*, c'est-à-dire la droite. On tenait tellement à cette place d'honneur que Monsieur avait fait prévenir le légat qu'il ne l'accompagnerait que si cette place lui était réservée. Dans le ciel, on distingue un ange tenant un rameau d'olivier, et cette légende : *Pacis sequester* (Arbitre de la paix). La médaille porte à l'exergue la date 1625 en chiffres romains. Nous l'avons fait dessiner d'après le bel exemplaire en argent du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.

Nous avons dit au commencement de cet article que le légat, qualifié sur cette médaille d'arbitre de la paix, ne fut,

en réalité, qu'un ambassadeur d'apparat. En effet, après avoir vainement perdu quelque temps en pourparlers oisifs, le légat, s'apercevant qu'il était joué par le cardinal de Richelieu, quitta brusquement la cour ; il refusa les présents du roi, et ne voulut pas être accompagné ni défrayé sur son chemin, suivant l'usage en pareilles occurrences. La légende du revers est donc instructive, en ce qu'elle nous apprend que les médailles mentent tout comme les livres imprimés.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

FÊTES SOUS HENRI III.



Un Bal à la cour de Henri III. — D'après le tableau de François Clouet, dit Janet.

Les folles prodigalités de Henri III, son luxe effréné, furent l'une des causes les plus énergiques de la haine populaire qui se manifesta contre lui à la fin de son règne. On le voyait saisir avec empressement les moindres prétextes pour donner, au milieu de la misère croissante du royaume, des fêtes ruineuses où s'engouffraient en quelques jours les revenus de la couronne. — Pour en donner une idée, il suffit de citer au hasard quelques-uns des faits consignés dans le *Journal de L'Estoile*.

Le 15 mai 1577, le roi donna au Plessis-lès-Tours, à son frère le duc d'Alençon, un festin où tous les assistants étaient vêtus de vert, et où les femmes, vêtues aussi de vert, faisaient le service habillées en hommes. La seule dépense des draps de soie verte, faite à cette occasion, s'était élevée à plus de soixante mille francs.

En 1581, aux noces de Joyeuse et de Marguerite de Lorraine, « les habillements du roi et du marié étoient semblables, tant couverts de broderie, perles et piergeries, qu'il étoit impossible de les estimer; car tel accoustrement y avoit qui coustoit dix mil escus de façon; et toutefois aux dix-sept festins qui de un jour à autre par l'ordonnance du roi depuis les noces, furent faits par les princes et seigneurs, parents de la mariée, et autres des plus grands et apparents de la cour, tous les seigneurs et les dames changèrent d'accoustrement dont la plupart estoient de toile et drap d'or et d'argent, enrichis de passements, guimpures, recaueurs et broderie d'or et d'argent, et de pierres et perles en grand nombre et de grand pris. Le bruit estoit que le roi n'en seroit point quitte pour douze cent mil escus. » Le ballet composé à cette occasion fut annoncé sous le nom de *grand ballet de Circé et ses nymphes*. L'invention en était due au sieur de Beaujoyeux; les airs étaient de Beaulieu et Salmon, et les paroles de Ronsard et de Baif, qui, pour récompense, reçurent chacun deux mille écus.

C'était surtout au carnaval que Henri III faisait les plus folles dépenses. A celui de l'année 1577, on le vit dans les ballets habillé en femme, « ouvrant son pourpoint et descou-

vrant sa poitrine, y portant un collier de perles et trois collets de toile, deux à fraize et un renversé, ainsi que lors portoient les dames de la cour; et estoit bruit, que sans le décès de messire Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, son beau-père, peu auparavant advenu, il eût despendu au carnaval, en jeux et mascarades, cent ou deux cens mil francs, tant estoit le luxe enraciné au cœur de ce prince. »

Ces prodigalités épuisaient sans cesse le trésor royal que ne pouvaient remplir ni les impôts nouveaux, ni les ventes d'offices, ni les emprunts forcés, et mettaient souvent le roi dans la plus grande détresse. L'Estoile raconte « qu'en 1574, dans un voyage de Lyon à Avignon, l'argent se trouva si court que la plupart des pages du roi se trouvèrent sans manteaux, étant contraints de les laisser en gage pour vivre par où ils passaient; et sans un trésorier nommé Lecomte, qui accommoda la reine-mère de cinq mil francs, il ne lui fust demeuré ni dame d'honneur ni damoiselle aucune pour la servir, comme estant réduite en extrême nécessité. On ne parloit lors à la cour que de ce diable d'argent qu'on disoit estre mort et trépassé. »

LE PRÉCEPTEUR SANS LE SAVOIR.

NOUVELLE.

Suite et fin. — Voy. p. 330.

— Tout alla bien jusqu'à la ville, continua Jacques Ferron. L'homme de loi prit mes papiers, promit de faire poursuivre tout de suite l'expropriation, et m'assura que la maison des Lorin m'appartiendrait avant six mois. Je sortis tout joyeux de cette promesse, et je me remis en route avec l'âne et le petit.

Pendant notre halte chez l'avocat, le temps s'était brouillé; le vent commençait à faire tourbillonner la poussière le long du chemin, et de gros nuages arrivaient du côté des montagnes. Je me demandai un instant s'il ne fallait point rebrous-

ser à cause de l'enfant ; mais la fatigue et l'ennui commençaient à lui venir ; il demandait à retourner au logis. Je pensai que nous aurions le temps d'arriver avant l'orage, et je marchai plus vite.

Par malheur, l'ânesse, qui avait réglé son allure, n'en voulait pas changer. J'avais beau l'appeler par son nom, l'exciter, rien n'y faisait. Étienne lui offrit un gâteau comme encouragement : elle le mangea scrupuleusement jusqu'à la dernière miette, puis reprit son pas de maître d'école. J'étais furieux de l'entêtement de l'animal, d'autant que les nuages arrivaient sur nos têtes, et avec eux une petite pluie froide que le vent toujours plus fort nous fouettait au visage. Nous étions trop avancés pour retourner en arrière ; puis des éclaircies qui entrecoupaient à chaque instant l'orage m'en faisaient espérer la fin.

Cependant Étienne, saisi par le froid, commençait à grelotter ; la pluie pénétrait de plus en plus ses habits d'été ; bientôt la toux le reprit, cette même toux dont le médecin s'effrayait et qui pendant quinze jours m'avait déchiré la poitrine. J'étais au désespoir ! Je coupai une branche dans la haie et je me mis à frapper l'ânesse avec rage : elle parut s'indigner et recula ; je redoublai, elle se coucha à terre.

Au moment même, tous les nuages crevèrent à la fois, la pluie devint un torrent. L'enfant glacé ne pouvait plus parler ; ses dents claquaient, sa toux avait redoublé et lui faisait pousser des gémissements plaintifs. J'avais la tête comme perdue. Ne sachant plus que faire, j'enlevai Étienne dans mes bras, je le serrai contre ma poitrine, et je courus devant moi, égaré par la pluie. Je cherchais un abri sans savoir où le trouver, sans comprendre où j'allais, lorsqu'un bruit de chevaux et des cris me firent retourner la tête : c'était une voiture qui venait de s'arrêter.

Un monsieur à cheveux blancs se pencha à la portière.

« — Qu'est-il arrivé ? où portez-vous cet enfant ? me demandâ-t-il.

« — Dans la première maison où il pourra recevoir des soins, répondis-je.

« — Est-il donc blessé ?

« — Non, mais le froid et la pluie l'ont saisi. Il relève de maladie, et il y a de quoi le tuer.

« — Voyons, interrompit vivement l'étranger ; je suis médecin ; apportez ici l'enfant. »

Il ouvrit la portière, et reçut sur ses genoux Étienne qui ruisselait. En apercevant son visage et en entendant sa toux douloureuse, il ne put retenir un mouvement.

« — Vite, vite ! s'écria-t-il en se tournant vers les dames assises à ses côtés ; aidez-moi à lui ôter ces vêtements mouillés ; nous l'envelopperons dans vos pelisses. Il y a eu répercussion, le poumon droit commence à se prendre ; il faudrait ramener la vie à l'extérieur... Alfred, passez-moi le flacon que vous trouverez dans la poche de la calèche, là, près de vous. »

En parlant ainsi, il avait déshabillé Étienne, aidé par la plus vieille dame, et il se mit à lui frotter tout le corps avec la liqueur du flacon. Quand l'enfant parut réchauffé, il l'enveloppa dans plusieurs vêtements dont se dépouillèrent ses compagnons de route, fit signe au jeune homme appelé Alfred qui se hâta de descendre, et étendit le petit malade à sa place sur les coussins. Il se tourna alors vers moi, me demanda si j'étais encore loin de ma demeure, et, sur ma réponse, donna ordre au cocher de continuer doucement.

Je suivais près de la portière en le remerciant, et ne songeant plus à mon ânesse, lorsque le jeune homme qui avait quitté la voiture me la ramena. Nous continuâmes ainsi jusqu'à Thann. La pluie tombait toujours comme le jour du déluge ; mais je n'y prenais point garde ; mes yeux ne quittaient point l'intérieur de la calèche où l'enfant était couché. Le monsieur aux cheveux blancs, penché sur lui, l'observait avec attention, suivait ses moindres mouvements ; enfin il me fit signe que tout allait bien. La respira-

tion du petit commençait à se dégager, des gouttes de sueur se montraient sur son visage, et, de plus, nous arrivions. L'étranger porta lui-même le petit malade dans un lit qu'il avait fait chauffer, et au bout de quelques minutes il était endormi.

Je cherchais des mots pour le remercier ; il m'interrompit tout à coup.

« — Ne songez point à cela, dit-il ; mais allez vous-même changer d'habits. Vous permettrez à mon fils d'en faire autant ; le voici qui monte. »

Le jeune homme rentrait, en effet, chargé de son portemanteau. Je me rappelai alors qu'il avait fait la route à pied près de moi, et que dans mon inquiétude je n'y avais point pris garde.

« — Mon dieu ! si monsieur allait prendre mal ! m'écriai-je.

« — Pourquoi cela ? reprit le médecin ; il est jeune et fort : avec des vêtements secs et un peu de feu, il n'y paraîtra plus.

« — Mais pourquoi s'est-il exposé à la pluie ?

« — Ne fallait-il pas faire place ? reprit le vieillard en souriant ; et vouliez-vous que l'homme bien portant laissât dehors l'enfant malade ?

« — La voiture vous appartenait, répliquai-je tout ému, et quand vous y auriez gardé votre fils de préférence au mien, il n'y aurait eu rien à dire : c'était justice. »

Le médecin me regarda, et, prenant ma main :

« — Ne croyez pas cela, monsieur, dit-il avec une gravité amicale ; et soyez sûr qu'il n'y a jamais de justice où il n'y a pas d'humanité. »

Il ne me permit pas de répondre, et m'envoya quitter mes habits. Je le retins encore une heure avec sa famille, que je forçai à accepter quelques rafraîchissements ; puis il repartit après m'avoir complètement rassuré sur le compte du petit.

De fait, son sommeil continuait aussi tranquille. Il était évident que les soins donnés si à propos avaient arrêté le mal à sa naissance et venaient de le sauver.

Je ne sais si vous avez remarqué ce que produit une grande inquiétude suivie d'un grand bonheur : ça vous attendrit et ça vous fait réfléchir ; vous vous sentez comme un besoin d'être meilleur pour mériter votre joie. J'étais donc là, près du lit du petit, le cœur tout brouillé, pensant à cette brave famille et à cette belle maxime *qu'il n'y a jamais de justice là où il n'y a pas d'humanité*, quand tout à coup un souvenir traversa mon esprit ! Je venais de penser à la veuve Lorin et à sa petite fille : elles aussi avaient besoin de secours, et, au lieu de leur en apporter, je restais enfermé dans mon droit comme l'étranger aurait pu rester dans sa calèche. Le rapprochement me saisit le cœur. J'étais dans un de ces moments où l'émotion vous rend superstitieux : je me figurai que si j'étais sans pitié pour la veuve le bon Dieu serait sans pitié pour mon garçon et qu'il ne guérirait pas. Cette idée me prit si bien à la gorge que, malgré la pluie qui continuait à tomber, je courus à l'écurie, je montai à cheval, et j'arrivai à Mulhouse chez l'avocat au moment où il allait se coucher. Quand je lui dis que je venais reprendre les pièces, il me crut fou ; mais peu m'importait : dès que je les eus sous le bras, je me sentis content de moi et tranquille. Je mis ma monture au galop, et j'arrivai à Thann ventre à terre. Étienne continuait à dormir comme un chérubin.

Vous connaissez le reste. Au lieu d'être payé tout de suite, j'ai été payé en dix années par madame Lorin, dont le commerce a prospéré et dont la fille a grandi, si bien qu'aujourd'hui l'ancien prêtre va se transformer en un mariage. Désormais vous comprendrez pourquoi, toutes les fois que vous me rappelez ce que j'avais fait en votre faveur, voisine, je rougissais comme une pensionnaire ; les éloges qu'on ne mérite pas vous restent forcément sur le cœur. Maintenant, me voilà confessé, et je n'aurai plus honte ; car vous savez que ma bonne action ne m'appartient pas : elle est la propriété de ce brave homme que je n'ai jamais revu depuis ;

mais qui m'a fait sentir ce que c'était que la véritable justice, et qui a été ainsi mon *précepteur sans le savoir*.

PRIÈRES INDIENNES.

La Croze a publié, dans son ouvrage intitulé *Christianisme des Indes*, les deux prières suivantes, traduites des livres sacrés de l'Inde, et qui lui paraissent avec raison inspirées par un sentiment pur et élevé de l'unité et de la grandeur divines.

« O Souverain de tous les êtres, Seigneur du ciel et de la terre, devant qui déplorerai-je ma misère si vous m'abandonnez ? C'est à vous que je dois ma conservation, sans vous je ne saurais vivre ; appelez-moi, Seigneur, afin que j'aïlle vers vous. »

« Seigneur, vous m'avez connu lorsque vous m'avez créé ; mais je n'ai appris à vous connaître que lorsque j'ai pu faire usage de mon entendement. En quelque état que je sois, que j'aïlle ou que je vienne, quelque part où je me trouve, je ne vous oublierai jamais. Vous vous êtes donné à moi et je me suis donné à vous ; vous êtes venu à moi, ô Dieu ! comme un éclair qui tombe du ciel. »

MOYEN D'ENLEVER LES TACHES D'ENCRE

SUR LES ESTAMPES ET SUR LES LIVRES (1).

L'encre ordinaire du commerce se compose avec facilité, car son principe constituant est une matière unie à un peu d'oxyde de fer. Ce noir cède assez promptement à une application de sel d'oseille (oxalate de potasse) qu'on arrose d'eau *bouillante* ; cette dernière condition est essentielle au succès rapide. Les chimistes signalent la propriété que possède l'étain d'accélérer la décomposition, et conseillent de faire bouillir la dissolution du sel d'oseille dans une cuiller d'étain, ou de mettre au revers de l'endroit taché une feuille de ce métal au moment où l'on verse l'eau bouillante. On réussit encore mieux avec une dissolution chaude et assez concentrée d'acide oxalique. C'est un sel extrait de celui de l'oseille, dont il est le principe.

Le chlore ainsi que les chlorures alcalins et plusieurs acides décomposent l'encre, mais sans enlever la tache de rouille, qui survit à la teinte noire. Pour éviter une double opération, il vaut mieux recourir de suite à l'acide oxalique chaud.

Les taches d'encre sont assez communes sur les anciens livres. Quand un grand nombre de feuillets ont été traversés, le livre doit être décousu pour être ensuite relié de nouveau. Si pourtant on ne voulait pas se résoudre à ce parti extrême, voici le procédé assez long à mettre en usage. On attaque isolément chaque feuillet, on place sous la tache une feuille d'étain, on humecte la page d'acide oxalique liquide et chaud au moyen d'une éponge, et quand le noir a disparu, on retire l'étain, puis on applique au recto et au verso un papier absorbant, et l'on ferme le livre pour recommencer sur le feuillet. Si l'on applique la dissolution sur la tache seulement, il se forme souvent au delà de ses limites une zone jaunâtre qui exige pour l'enlever un mouillage général de la page à l'eau pure.

Si l'on versait le liquide avec trop de précipitation, une partie, s'infiltrant à travers le dos des cahiers, irait former des taches de couleur fauve sur d'autres feuillets voisins qu'elle envahirait par l'effet de la capillarité. Le livre décousu se nettoierait beaucoup mieux ; mais il faut trouver ensuite un habile relieur qui le recouse si exactement qu'une nouvelle rognure soit inutile.

(1) Extrait de l'Essai sur la restauration des anciennes estampes, par M. BONNARDOT, 1846.

S'il s'agissait, au lieu de plusieurs cahiers, de quelques pages isolées, on pourrait les séparer du livre, et, l'encre effacée, les recoller à leur place. Il existe, pour extraire nettement les feuillets d'un livre, un expédient fort simple employé quand on veut remédier à une transposition de pages peu compliquée. Le livre tenu ouvert, on passe, entre la racine du feuillet à isoler, un long fil bien sec qu'on maintient serré le plus près possible de la naissance du cahier ; on trempe dans l'eau la partie du fil qui dépasse, et tirant doucement, on substitue peu à peu la partie du fil mouillée à celle qui ne l'est pas, puis on ferme le livre. Deux ou trois minutes après, plus ou moins, selon l'épaisseur et le degré d'encollage du feuillet, le papier est humecté dans toute sa longueur, et cède à la plus légère traction. La tache d'encre enlevée, on met en presse ou l'on repasse au fer, puis on recolle le feuillet à la gomme, au moyen d'un onglet ou bande étroite de papier mince, qui a pour appui la naissance du feuillet voisin. Cet onglet est même souvent inutile. Ce procédé peut être également suivi dans tous les cas où quelques pages isolées d'un livre sont tachées d'une manière quelconque.

Il est ici question de l'encre dont on fait communément usage ; mais il en est d'autres de diverses natures, qui peuvent exiger d'autres remèdes. Si l'acide oxalique ne réussit pas, il faut avoir recours au chlore, à l'eau de javelle ou à la dissolution faible d'acide hydrochlorique.

L'encre de Chine, qui a pour base le noir de fumée très-divisé (et non le liquide noir que sécrète le poisson nommé *sèche*, comme le croient quelques personnes), a été jugée par tous les chimistes complètement indécomposable. Ce noir, fraîchement appliqué sur un papier lisse et bien collé, peut s'effacer avec une éponge humide ; dans ce cas il glisse, il est entraîné mécaniquement ; mais aucun agent ne peut chimiquement le décomposer ou le dissoudre quand il est une fois adhérent à l'épiderme du papier. On peut même le regarder comme plus tenace que l'encre d'impression ancienne, qui, en certains cas, est en partie entraînée avec la matière huileuse qui la compose.

Il n'y a qu'à gratter le papier, si l'on veut absolument s'en délivrer. C'est, du reste, le meilleur parti à prendre sur les parties blanches. Quand le papier est absorbant, le noir le perce d'outre en outre ; il faut alors découper et remplacer le morceau.

Cette impossibilité de détruire et même d'affaiblir des taches si apparentes, doit engager les bibliophiles à ne jamais se servir d'encre de Chine dans le voisinage de leurs livres, ni pour y tracer des notes. Il faut se garder encore d'en mêler à l'encre commune, puisqu'elle laisserait une trace ineffaçable.

Le véritable état de nature, pour tous les êtres, est le plus haut point de développement où ils peuvent atteindre.

J.-B. SAX.

CARLO DOLCI.

Dolci ou Dolce est un peintre de la décadence, mais l'un des plus charmants. Né à Florence, il est mort dans cette ville en 1686, à l'âge de soixante-dix ans. Il avait séjourné longtemps à Vienne où l'avait appelé l'empereur d'Allemagne. Sa manière se distingue par une extrême douceur : c'est un talent pour ainsi dire féminin. Inférieur par le style à l'Albane, il a plusieurs des qualités de ce peintre : comme lui, il est suave à la fois dans le dessin, dans l'expression et dans le coloris. Il n'en est pas toujours ainsi chez certains peintres flamands et hollandais, dont les mérites principaux sont le fini et la douceur. Par un contraste qui inquiète le regard sans que l'on s'en explique la cause, ils appliquent souvent cette

délicatesse infinie des touches, cet art précieux de fondre harmonieusement les teintes, à des sujets qui demanderaient au contraire de la vigueur et presque de la rudesse. On se



D'après Dolci.

demande si, par exemple, il était bien nécessaire de se servir d'un pinceau si moelleux, si gracieux, si fin, pour peindre un ivrogne, un marchand de poisson, ou une batterie de cuisine. Dolci, soit dans ses portraits, soit dans les sujets religieux, s'est toujours maintenu dans un choix tempéré, aimable, élégant. Sa réputation a survécu aux épreuves du temps. Il est aimé en Italie, dont il rappelle parfaitement les poètes de second ordre. Il faut l'avouer toutefois, comme la plupart de ces poètes, il est souvent doux jusqu'à la fadeur.

FABRICATION DU FER.

Voy., sur la fabrication de l'acier, les Tables de 1847.

LE HAUT FOURNEAU.

Le haut fourneau est un appareil destiné à changer le minerai de fer, non point en fer, mais en fonte. C'est au moyen de la fonte que l'on prépare ensuite le fer et l'acier.

Rien n'est plus facile à comprendre d'une manière générale que ce qui a lieu dans cette transformation du minerai. Le minerai est une combinaison de fer avec ce gaz, nommé oxygène, qui est si abondamment répandu dans l'air et qui est l'agent de toute respiration comme de toute combustion. L'oxygène a beaucoup de tendance à s'unir avec le fer, et nous en avons à chaque instant la preuve par la rouille qui s'attache au fer, et qui n'est autre chose que le résultat d'un peu d'oxygène qui est venu s'unir au métal en détruisant ses qualités et formant en quelque sorte un véritable minerai. Mais quelle que soit la tendance de l'oxygène à s'unir avec le fer, il en a plus encore à s'unir avec le charbon, surtout sous l'influence d'une forte chaleur. Qu'arrive-t-il donc quand on met en présence dans un fourneau du charbon en feu et du minerai? Il arrive que l'oxygène qui était uni avec le fer pour former le minerai se détache de cette combinaison pour aller s'unir avec le charbon, et laisse là le fer tout seul. Telle est la théorie, et elle se trouve tout à fait conforme à la pratique dans les cas où l'on a un minerai de fer très-pur, c'est-à-dire contenant seulement du métal et de l'oxygène. C'est ainsi qu'on fait le fer en Corse et dans les Pyrénées; et il est probable que cette méthode, qui est la plus simple, est aussi la plus ancienne. Elle a l'avantage de donner immédiatement une masse de fer qu'il n'y a qu'à porter sous le marteau pour le mettre en barres. Elle est connue des métallurgistes sous le nom de méthode catalane.

Mais quand le minerai de fer n'est pas pur, la question n'est plus aussi simple. C'est pourtant le cas le plus ordi-

naire : le minerai, au lieu de n'offrir que du métal et de l'oxygène, se trouve en même temps pénétré d'une argile entièrement siliceuse; d'où il résulte qu'à la suite d'une opération analogue à celle que nous venons de dire, on aurait bien toujours du fer métallique, mais ce fer serait disséminé par particules infiniment petites dans l'intérieur d'une sorte de terre cuite; c'est assez dire qu'on ne pourrait pas plus le mettre en œuvre que le minerai même. C'est ici que, pour vaincre la difficulté, on fait usage du haut fourneau. Le haut fourneau est surtout destiné à produire une chaleur excessivement vive, et l'on y réussit en lui donnant une grande hauteur et en y jetant par le bas, à l'aide de soufflets puissants mus par des chutes d'eau ou des machines à vapeur, une énorme quantité de vent. Il résulte d'abord de cette chaleur que l'argile qui était mêlée avec le minerai entre en fusion et forme une sorte de verre que les fondeurs font écouler par le bas du fourneau à mesure qu'il y arrive; dans le cas où l'argile contenue dans le minerai n'est pas assez fusible par elle-même, on y ajoute une certaine quantité de pierre à chaux que l'on charge en même temps que le minerai, et qui, en se combinant avec l'argile à l'aide de la chaleur, constitue ce que l'on nomme le fondant. Ainsi voilà l'argile du minerai transformée en un verre qui, grâce à la fluidité que lui donne la chaleur, s'écoule du fourneau par un orifice. Mais ce n'est pas assez, car on n'aurait pas gagné grand' chose si les particules de métal demeuraient disséminées au milieu de ce verre; il se produit un second effet: c'est que le fer, par suite de cette même chaleur, non-seulement cède au charbon son oxygène, mais se combine



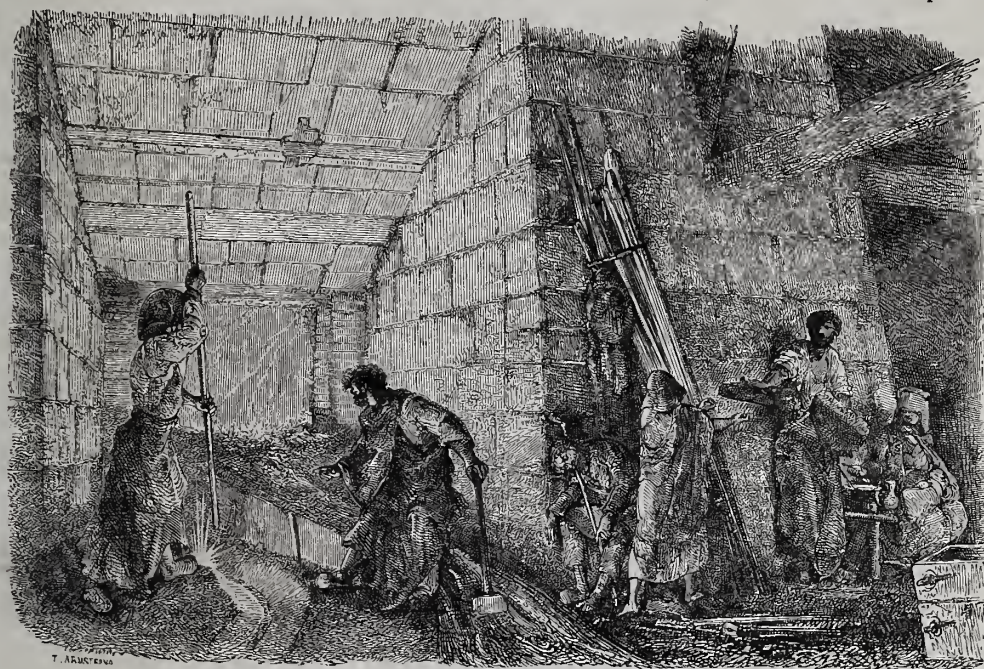
Chargement du minerai et du charbon au gueulard.

lui-même avec le charbon. Cette combinaison du fer et du charbon est précisément ce que l'on nomme la fonte, et elle a sur le fer, comme tout le monde le sait, l'avantage d'être

fusible. En même temps que l'argile qui était dans le minerai entre en fusion, le fer du minerai entre donc en fusion de son côté; de sorte qu'en définitive il arrive, à travers le charbon qui le remplit, au bas du haut fourneau, dans un bassin qu'on nomme le creuset, deux liquides différents, qui ont d'autant moins de tendance à se mêler que l'un est beaucoup plus lourd que l'autre. La fonte descend au fond du creuset, et la substance vitreuse, qu'on nomme le laitier, flotte par-dessus. A mesure que la quantité de fonte augmente la couche de laitier s'élève, et elle s'écoule par une ouverture

placée à une hauteur convenable au-dessus du fond. Enfin, quand le creuset est plein de fonte, le fondeur débouche un trou placé à la partie inférieure du creuset, et toute la fonte s'écoule par là dans les moules qu'on lui a creusés d'avance dans le sable, et elle s'y consolide.

Voilà, dans son expression la plus simple, toute la théorie du haut fourneau. La forme intérieure du haut fourneau est celle d'un puits légèrement évasé au-dessus et au-dessous des ouvertures percées pour les tuyères des soufflets. Ce vide est ce que l'on appelle la *cheminée*; la partie évasée se



Coulée de la gueuse.

nomme le *ventre*. C'est à cet endroit que le minerai, préparé à la fusion dans la partie supérieure du haut fourneau, commence à se fondre ainsi que les matières terreuses qui l'accompagnent. La proportion des diverses parties varie beaucoup suivant les localités et la nature des minerais. La hauteur des hauts fourneaux varie de 6 à 20 mètres. Les plus élevés sont ceux dans lesquels on emploie pour combustible du coke; ceux dans lesquels on fait usage de charbon de bois s'élèvent rarement au-dessus de 12 mètres. Les parois du fourneau doivent être construites en matière très-réfractaire, sans quoi elles se fondraient par l'effet de la chaleur qui se développe dans l'intérieur, et tout l'appareil serait promptement dégradé. On se sert de grès ou de briques. Le muraillement extérieur a besoin d'être solide, mais n'a pas besoin de présenter les mêmes conditions d'infusibilité. On lui donne en général une forme pyramidale.

La quantité de fonte que peut produire un haut fourneau dépend de la quantité d'air qui peut y être lancé par les soufflets, car la quantité de charbon brûlé, la quantité de chaleur développée, la quantité de minerai fondu dépendent précisément de cette quantité d'air. Un fourneau de 8 mètres consomme environ 1000 pieds cubes d'eau par minute, tandis que les grands fourneaux à coke en consomment jusqu'à 1 800. La quantité de métal que peut contenir le creuset varie de 500 à 2 500 kilogrammes.

On charge le fourneau à sa partie supérieure presque continuellement, c'est-à-dire au moins chaque quart d'heure, en proportion de ce qui s'y est consommé durant l'intervalle. Quand il est muni d'une machine soufflante d'une force considérable, le charbon y est comme dévoré. La charge du fourneau baisse à vue d'œil. On ne verra point pêle-mêle le charbon et le minerai, mais successivement la charge de

charbon et la charge de minerai. Il en résulte que le fourneau se trouve rempli sur toute sa hauteur de lits alternatifs de charbon et de minerai qui parcourent peu à peu et en s'échauffant de plus en plus toute la hauteur de la colonne.

Il se dégage toujours par l'ouverture supérieure du fourneau, nommé le gueulard, une assez grande quantité de chaleur. Dans les anciennes usines, on laisse cette chaleur se perdre sans profit; mais dans les usines perfectionnées, on emploie cette chaleur, soit à cuire des briques ou de la pierre à chaux, soit, mieux encore, à chauffer la chaudière d'une machine à vapeur qui met en mouvement les soufflets du haut fourneau; de sorte que le fourneau se souffle en quelque sorte lui-même.

En France, nous avons une assez grande quantité de hauts fourneaux qui travaillent au charbon de bois. Le fer qu'ils produisent est plus coûteux que celui qu'on obtient avec le coke, mais il est de meilleure qualité. La consommation considérable de charbon que font ces appareils est cause qu'ils sont en général placés dans le sein des cantons les plus forestiers. Ils ajoutent singulièrement au charme de ces pays par l'industrie et le mouvement dont ils deviennent le centre. Pendant les froides journées de l'automne et de l'hiver, les alentours du creuset sont le siège d'une compagnie qui se renouvelle continuellement, et vient en passant prendre un air de feu. La police n'est pas sévère comme dans les usines à l'anglaise, entre qui veut: on s'assoit sur le sable, on s'adosse à la muraille, on se raconte les nouvelles; le mendiant reçoit accueil, la femme du journalier vient réchauffer, à côté de quelque ruisseau de laitier incandescent, qui coule avec lenteur sur le sol, la soupe de son mari et de ses enfants; le vieux fondeur se promène au milieu de tout ce monde et fait la loi. Mais à l'heure de la coulée, c'est bien

autre chose. On arrive de tous côtés. La coulée est le spectacle du pays. On l'annonce au son de la cloche ; et, bien que répété tous les jours, il a toujours des spectateurs. Le fait est que cette opération est une des plus brillantes de l'industrie. On a tracé dans le sol, dans le sable un long sillon de forme triangulaire, et quand le fondeur, armé d'un long ringard, a débouché l'orifice inférieur du creuset, c'est dans ce sillon que se précipitent les flots tumultueux du métal fondu. Ils forment la *gueuse* ; c'est ainsi que l'on nomme la pièce de fonte destinée à l'affinage. Une flamme légère s'en élève, et si l'on est au soir, comme il arrive souvent, toute la halle, tous les visages resplendissent d'une lumière rougeâtre. Peu à peu cette surface si fluide et d'un rouge si vif, se fige, se consolide, passe au rouge brun, au gris, et se confond en apparence avec le sol ; mais la chaleur y persiste longtemps, et malheur à l'imprudent qui y pose le pied par mégarde.

Les alentours du creuset ne sont pas le seul endroit où l'on puisse se chauffer. Le gueulard est un foyer de chaleur encore plus vif. On dirait un puits de feu, car une flamme s'y élève continuellement du sein de l'abîme, et l'on ose à peine avancer la tête au-dessus. La plateforme est étroite, encombrée de paniers de charbon et de minerai ; on y travaille continuellement, et les chargeurs sont beaucoup plus occupés que le fondeur : ils sont aussi beaucoup moins élevés dans la hiérarchie, moins recherchés, moins parleurs, moins docteurs : ce sont de simples manœuvres. Les uns mènent péniblement les paniers sur des brouettes en gravissant la rampe qui conduit des magasins au gueulard ; les autres versent les paniers dans l'intérieur du fourneau en répartissant la charge aussi également que possible, au risque de se griller un peu la figure. Un autre tient le compte, avec une planche et un morceau de craie, de la quantité de paniers qui ont été chargés. Enfin on est tout à fait affairé, et les flâneurs seraient là mal reçus.

Mais ces tableaux deviennent plus rares de jour en jour. Les usines champêtres, si l'on peut ainsi dire, tendent à disparaître devant les usines véritablement mécaniques pour les hommes comme pour les choses que nous ont fait connaître les Anglais. L'entrée du haut fourneau est sévèrement interdite. On n'aperçoit que les hommes de service, sérieux, silencieux, réguliers comme des militaires. L'intérêt de l'usine est peut-être mieux servi, mais le charme de la bonhomie et des familiarités de la vie humaine a disparu. Aussi avons-nous été heureux de trouver le crayon d'un artiste distingué, M. Bonhomé, qui s'est consacré spécialement à l'étude des effets de forge, pour retracer quelques scènes de l'industrie, dignes assurément de fournir aux artistes un champ nouveau. Après avoir parlé des hauts fourneaux, nous parlerons prochainement de la forge et de la fonderie.

La suite à une autre livraison.

LA MAISON OU JE DEMEURE.

Suite.—Voy. p. 101, 203.

LES SOLIVES DE LA MAISON.

Mes lecteurs savent que lorsqu'on bâtit une maison, on pose de fortes pièces de bois sur les murs, partout où l'on veut faire des ouvertures, afin de supporter le poids des murs au-dessus des portes ou des fenêtres. Ces pièces se nomment solives, et forment non-seulement une base sur laquelle on peut placer les pièces perpendiculaires, mais remplissent aussi le but de réunir et de tenir fermes ensemble les parties supérieures et inférieures du bâtiment. Telle est précisément la destination des os que nous allons décrire.

Situation des os de la hanche.—Les solives de la maison où je demeure sont deux grands os de forme irrégulière, placés au haut de ce que j'ai appelé par comparaison les piliers. Ces os sont forts et fermes : on les nomme os

innominés (os veut aussi dire os en latin ; *innominatum* veut dire *sans nom*). J'ai dit que ces os sont très-forts, surtout dans les personnes qui ont fini de croître : ils le sont moins chez les enfants ; composés de trois morceaux qui ont chacun leur nom différent, ils sont joints, sur le devant, par un fort cartilage. Derrière, un os en forme de coin est placé entre deux. Entre cet os, nommé *sacrum*, et chaque os *innominé*, il y a aussi un fort cartilage ; cependant il n'est pas aussi ferme que celui qui est situé sur le devant. Ces deux os *innominés* et le *sacrum* forment une espèce de creux, ouvert au fond, il est vrai, mais ayant la forme d'un bassin, d'où il prend son nom de *bassin* ou cavité *pelvienne*.

Articulation de la hanche.—La manière dont l'os de la cuisse ou *fémur* est attaché au vide de l'os *innominé* est très-curieuse.

Le creux qui reçoit la tête du fémur a la forme d'un œuf dont le petit bout serait rompu, et a reçu le nom d'*acetabulum*, d'une ressemblance supposée avec un petit vase dont les anciens se servaient pour mesurer le vinaigre. La tête arrondie du fémur est fixée à cette cavité par une grosse et forte corde. L'épaule est assez souvent disloquée ou déplacée, mais il faut une violence extrême pour rompre l'attache du fémur ou le faire sortir de sa place.

Le cartilage, dans la jeunesse, et même dans l'âge mûr, quand on a mené une vie réglée, prête et cède beaucoup plus que vous ne pourriez le croire. Il est très-important pour tout le monde, et surtout dans de certaines maladies, de conserver la souplesse de ces cartilages. Pour cela, quand vous êtes jeune, il faut courir et jouer, mais sans violence et sans exagération. Plus tard, il faut continuer à faire de l'exercice, se lever de bonne heure, ne pas veiller, s'abstenir des boissons fortes, d'aliments trop recherchés ; cela peut contribuer à entretenir les cartilages et les os en bon état jusqu'à un âge avancé.

CORPS DE LOGIS.

Les maisons comprennent un ou plusieurs étages, suivant le plan ou le goût de l'architecte. Chaque étage, comme vous le savez, forme une rangée de chambres séparées. Quelques maisons n'ont qu'un étage ; le plus grand nombre en a deux, quelquefois trois. Dans les villes, où le terrain est d'une grande valeur, on voit des maisons qui ont cinq ou six étages. Une maison qui aurait dix étages serait une chose curieuse ; on en voit quelques-unes à Edimbourg et à Paris, et dans quelques autres villes. La maison où je demeure n'a que deux étages et une coupole.

L'épine dorsale.—Le pilier principal de la maison où je demeure traverse les deux étages, et est d'une singulière construction ; on le nomme *épine dorsale*. Cette épine se compose de vingt-quatre pièces séparées que l'on nomme *vertèbres*. Les cinq vertèbres inférieures sont grosses et fortes ; cette partie soutient le premier étage. Les douze suivantes, qui appartiennent au second étage, sont un peu plus petites, et les sept dernières, qui forment la communication du second étage à la coupole, c'est-à-dire le cou, sont encore moindres. La grosseur de ces vertèbres diminue graduellement de l'inférieure à la plus élevée.

L'épine dorsale est non-seulement très-curieuse dans sa forme et sa structure, mais elle est, de plus, d'une très-grande importance dans le corps humain. Sans elle, les membres, quelque admirablement adaptés qu'ils soient aux besoins du corps, retomberaient sans vie à chaque tentative pour s'en servir. On a dit que si un seul membre, dans quelque partie du corps, souffre, tous les autres souffrent en même temps. Ceci est surtout vrai quant à l'épine dorsale.

Les vertèbres.—Chaque vertèbre est percée d'un trou assez grand dans le milieu. Lorsque les vingt-quatre vertèbres sont placées les unes au-dessus des autres, dans la position

qu'elles occupent dans le corps vivant, ce trou forme un conduit ou canal dans toute la longueur de l'épine. Cette cavité est remplie d'une substance molle qui a du rapport avec la moelle des autres os, mais qui rend des services beaucoup plus importants. Elle serait plutôt une branche du cerveau, car il y a un passage ouvert au bas du crâne ou de la tête, qui communique avec le canal de l'épine dorsale.

Il y a un mécanisme remarquable pour permettre à la tête de tourner de gauche à droite, et *vice versa*, sans presser sur la moelle épinière et par conséquent sans gêner ses fonctions. La vertèbre supérieure, que l'on nomme l'*Atlas*, se meut sur une saillie de la seconde vertèbre, laquelle a à peu près la forme d'une grosse dent située au-devant de l'os et retenue dans sa position par un ligament qui le traverse. — Par ce moyen, un mouvement latéral est donné à la tête, sans remuer le tronc de l'épine, et seulement à l'aide de la première jointure formée par la première et la seconde vertèbre.

Lorsque les vertèbres sont assemblées dans leur position ordinaire, on voit des entailles aux côtés des os qui se rapportent si exactement l'une à l'autre que leurs parois forment un vide au milieu; il y a autant de ces vides ou petits canaux de chaque côté de l'épine qu'il y a de vertèbres. Par ces canaux passent des portions de la moelle épinière comme des rameaux d'un arbre qui se dirigent dans tout le corps. Ces branches sont les nerfs. A leur point de départ ils sont gros, mais ils se divisent et se subdivisent en avançant vers les extrémités et deviennent très-minces. Leur nombre dans toutes les parties tendres du corps, surtout sous la peau, est très-grand.

Entre ces os, là où ils reposent l'un sur l'autre, se trouve une substance moelleuse, très-élastique, ressemblant à la gomme élastique. Elle sert à empêcher que le frottement des os ne les use trop vite, et elle aide au libre mouvement de l'épine. Tout ce mécanisme est une des choses les plus curieuses qui existent. Vous avez vu des sauteurs et des danseurs de corde se ployer en arrière jusqu'à ce que leur tête touche presque leurs pieds, et donner ainsi à leur corps la forme d'un arc fortement tendu. Le cartilage entre les vertèbres est très-fort et très-épais, et cependant il cède si facilement qu'il permet à l'épine dorsale de faire des mouvements aussi variés que le désirent les sauteurs et les danseurs de corde.

Ce cartilage a tant d'élasticité et de souplesse, et se comprime si facilement qu'on peut croire que les personnes qui marchent beaucoup, ou qui se tiennent longtemps debout, sont vraiment plus petites le soir que le matin. Le repos permet aux cartilages élastiques de reprendre leur première épaisseur pendant que nous dormons, et le lendemain matin on se retrouve avec la taille ordinaire. On verra aussi que chez les personnes âgées la taille diminue un peu : ceci est dû en partie à ce que ces cartilages sont moins souples que dans la jeunesse et l'âge mûr, et qu'ils se sont amincis peu à peu.

Si la moelle de l'épine dorsale (qui descend du cerveau) est meurtrie ou blessée, les membres inférieurs et peut-être les autres perdent la faculté de se mouvoir. Si la moelle se brise, elle ne peut se réparer, et le patient ne guérira jamais entièrement. Il est donc admirable qu'elle soit si solidement construite que cet accident ne puisse arriver que rarement.

Nous dirons quels sont les autres piliers de la maison. Nous étudierons la construction du second étage du bâtiment. Il renferme un plus grand nombre de parties que le premier étage.

La suite à une autre livraison.

LES JOURS PASSÉS.

Ne pleurons pas les jours qui sont passés; le voile du malheur les recouvre; ils se sont écoulés dans les clairgains, et

flétris dans l'inquiétude. Bien rares étaient leurs joies, bien longues étaient leurs tristesses. Maintenant qu'ils sont disparus, saluons l'avenir qui nous apparaît.

Nous nous sommes attachés à de riantes espérances; nous avons formé d'heureux projets; nous avons cru à nos rêves jusqu'à ce qu'ils s'évanouissent. Notre richesse s'est fondue entre nos mains comme la neige, et le chemin que nous suivions a glissé sous nos pieds comme un sable mobile; mais la force nous reste, et l'honneur, le brillant honneur et la vérité.

Oh! ne désespérons pas tant que les poètes déroulent à nos regards leurs pages sublimes, tant que, dotés d'un trésor plus précieux que l'or, nous pourrons vivre par la pensée avec les martyrs et les héros des anciens âges, tant que l'humanité fait entendre à notre oreille de si grandes vérités, et à notre cœur une si douce musique.

Oh! ne désespérons pas tant que nous pourrons dans nos libres visions contempler les cieux, la terre, les flots; tant que le soleil éveille en nous un sentiment de joie, et que les étoiles brillent au ciel pendant la nuit; tant que les harmonies de la nature animent, exaltent notre esprit.

Ne donnons point de vains regrets aux scènes évanouies, aux jours qui ne sont plus. Les yeux fixés sur la bannière de l'espérance, avec une ferme confiance que nul revers ne doit ébranler, dût la fortune se montrer encore cruelle envers nous, laissons derrière nous le passé, et regardons vers l'avenir.

SARGENT (1).

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES SYMBOLES DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE USITÉS EN FRANCE DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RÉCÉLÉS JUSQU'À NOS JOURS.

Suite et fin. — Voy. p. 199, 223, 303.

Cocarde. — Dans les habitudes de notre symbolique moderne, la cocarde est aussi un insigne national. A ce titre, elle mérite d'occuper un place parmi les recherches auxquelles nous nous livrons. Au commencement du quatorzième siècle, pendant que la capitale et la France entière étaient en proie aux guerres civiles que se livraient les Armagnacs et les Bourguignons, nous trouvons la trace d'un signe distinctif employé par ces diverses factions, et qui offre une notable analogie avec la cocarde des temps postérieurs de notre histoire. Un écrivain bourguignon, en rendant compte d'un odieux coup de main dont il attribue l'intention au parti contraire, sous la date de 1418, s'exprime ainsi : « Vray est qu'ilz (les Armagnacs) avoient fait faire monnoie de plont grant foison, et devoient bailler aux dizainiers de la ville de Paris, selon ce qu'ils avoient de gens en leur dizaine, qui estoient de la bande (2), et n'en devoit avoir nul autre que eux. Et devoient aller parmy les maisons des dits bandez par tout Paris, à force de gens armez portant ladite bande, disant partout : *Avez-vous point de telle monnoie ?* S'ilz disoient : *Veex eacy* (en voici), ils passoient outre sans plus dire. S'ilz disoient : *Nous n'en avons point*, ils devoient tous estre mis à l'épée, et les femmes et les enfants noyez. Et estoient la monnoie telle un peu plus grant que un blanc de quatre deniers parisis. » Il résulte de ce récit que les factions avaient pour se distinguer deux sortes de signes, les uns extérieurs comme la bande ou écharpe dont il vient d'être question, les autres occultes comme la monnaie que désigne notre chroniqueur. Quelques-unes de ces pièces singulières sont venues jusqu'à nous, et ont été décrites avec autant d'érudition que de sagacité par MM. Rigollot et Leber (3). Elles ne sont frappées

(1) Poète américain, né en 1816, auteur de plusieurs pièces dramatiques qui ont obtenu un légitime succès.

(2) C'est-à-dire qui portaient la bande, principale pièce des armoiries du comte d'Armagnac.

(3) Monnaies inconnues des évêques, des Innocents, et des fous, etc. 1837, in-8.

que d'un côté ; elles sont, de l'autre, minies seulement d'une agrafe qui servait à les fixer au chaperon ou à toute autre partie de l'habillement, lorsqu'il y avait lieu de montrer cet insigne. Nous offrons à nos lecteurs, sous la fig. 1, le dessin de l'une de ces plaques que l'on présume avoir servi de cocarde aux partisans du Dauphin (depuis Charles VII), et qui pourrait se trouver en rapport avec le récit du *Bourgeois de Paris*. On y voit simplement l'écu des armes de France, et pour légende l'une de ces devises pieuses (*Ave Maria gracia plena*) qu'invoquaient indistinctement tous les partis.

Il n'est pas question de cocarde proprement dite avant le dix-septième siècle. En 1656, Christine de Suède, étant venue visiter Paris, fut reçue avec la pompe accoutumée en pareil cas, par les prévôts et échevins de la capitale. La reine, ainsi que nous l'apprend une estampe publiée l'année suivante en commémoration de cet événement, fit son entrée à cheval, revêtue d'un costume militaire et à demi masculin. Sa coiffure était ornée d'une touffe de rubans placée sur le côté (voy. fig. 2). Quelques années plus tard, nous retrouvons



Fig. 1.

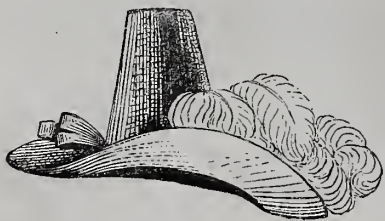


Fig. 2.

cet ornement maintenu, mais singulièrement développé dans la coiffure militaire de Louis XIV. Le dessin que nous en donnons fig. 3, d'après une estampe de 1676, parut pour



Fig. 3.

la première fois, à cette époque, ainsi que le précédent, dans l'un des almanachs que nos ancêtres appendaient au lieu de glaces au-dessus des cheminées de leurs appartements, et qui, exécutés avec luxe, illustraient ordinairement le souvenir de quelque événement remarquable arrivé dans l'année qui venait de s'écouler. Telle est, pensons-nous, l'origine de la cocarde. Peut-être le rapprochement de ces deux citations justifiera-t-il notre hypothèse et la fera-t-il partager au lecteur. Les figures 4 et 5 n'ont d'autre objet que de montrer



Fig. 4.



Fig. 5.

par quelles transitions la cocarde est arrivée, de sa forme primitive, à celle qu'elle affecte de nos jours.

Jusqu'ici nous n'avons considéré la cocarde que sous le rapport de sa nature et de sa forme, sans nous occuper de sa couleur. Nous devons en effet réserver cette question pour un paragraphe spécial, qui va suivre. Toutefois nous nous bornerons à faire observer ici qu'avant 1789, bien que la couleur blanche fût généralement adoptée, en partage avec la noire et un petit nombre d'autres, pour la cocarde de l'armée française, il n'y avait encore à cette date aucune règle fixe et invariablement consacrée sur cette matière.

Du drapeau ou pavillon et des couleurs nationales. — Dès l'époque la plus reculée, ainsi que nous l'avons dit, nos armées se servirent de drapeaux ou enseignes flottantes, mais c'est seulement à une date récente que l'on arbora sur ces bannières des emblèmes consacrés et surtout nationaux. Toutefois à partir du quatorzième siècle, la croix blanche peinte ou cousue sur les drapeaux et sur les armures, commença à prendre faveur, par opposition à la croix rouge anglaise et à distinguer spécialement les Français. Cette couleur blanche obtint ensuite, dans l'arrangement des choses militaires, une préférence croissante, et devint d'une manière à peu près fixe la couleur, non pas encore de la nation, mais du commandement militaire. En 1789, la cocarde d'ordonnance était blanche pour la grande majorité de l'infanterie, et les drapeaux, chargés d'emblèmes qui variaient à l'infini, portaient uniformément la croix blanche des vieilles bandes françaises. Telle était la règle des troupes royales. Mais lorsqu'à cette même époque, la municipalité de Paris organisa la garde nationale, elle lui donna naturellement les couleurs de la ville ; et la cocarde, ainsi que l'uniforme, fut d'abord rouge et bleue (13 juillet 1789). Puis à quelques jours de là (17 juillet) le roi étant venu assister en personne à la célèbre séance de l'Hôtel-de-Ville, il paraît que l'on joignit en signe d'union aux deux couleurs primitives la couleur blanche qui était, comme on l'a vu, celle de l'autorité royale. C'est ainsi que fut inauguré l'emblème qui, selon l'expression de Bailly, devint le *signe distinctif des Français*, et telle est l'origine de nos couleurs nationales.

Dès cette époque la couleur de la cocarde resta définitivement fixée ; mais il n'en fut pas de même des drapeaux, qui continuèrent à présenter les emblèmes et les ornements les plus variés. Ainsi les étendards qui furent donnés par les paroisses à chacun des contingents de la garde nationale, offraient tous des devises et des accessoires différents. C'est seulement sous la République et après la mort de Louis XVI que le drapeau français fut ramené à une simplicité uniforme. A cette époque le drapeau consistait en un carré de soie aux trois couleurs posées perpendiculairement dans cet ordre : rouge, blanc et bleu, fixé à une hampe terminée en fer de lance. Tous les ornements étrangers disparurent, et l'on ajouta seulement sur le drapeau de chaque demi-brigade son surnom ou son numéro et quelque courte ou patriotique sentence.

Napoléon se contenta, comme on sait, de remplacer le fer de lance par l'aigle, qu'il avait adoptée pour symbole.

Sous la Restauration le drapeau français se composa d'un carré d'étoffe entièrement blanc orné de cravates et de franges d'or, la hampe terminée par une fleur de lis sculptée à jour dans un fer de lance doré.

Après la Révolution de Juillet, le coq gaulois reparut, avec les trois couleurs, au sommet de nos enseignes. Sur les drapeaux et étendards de la garde nationale on inscrivit ces mots : *Liberté, Ordre public*. La devise qui fut adoptée pour l'armée est celle de la légion d'honneur : *Honneur et Patrie*.

La République de 1848 a de nouveau consacré ces symboles ; elle ne les a modifiés qu'en y ajoutant cette expression de ses principes politiques : *Liberté, Égalité, Fraternité*.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

PHILIPPE DE CHAMPAIGNE.



Musée du Louvre. — Portrait de Philippe de Champaigne peint par lui-même. — D'après la gravure de Gérard Edelinck.

Six ans avant sa mort, en 1668, Philippe de Champaigne, âgé de soixante-six ans, peignit de lui-même ce beau portrait que possède le Louvre, et où, dans un lointain paysage, on reconnaît les deux tours de Sainte-Gudule de Bruxelles, patrie du peintre. « C'est, dit Félibien, un des beaux portraits que Champaigne ait faits; » et il ajoute : « Champaigne était un homme sage et vertueux, d'un naturel doux, d'un maintien sérieux et grave, et d'une conscience droite. Il était assez bel homme, la taille haute et le corps un peu gros. Il était sobre et réglé dans sa manière de vivre, et son air vénérable le faisait considérer parmi les autres peintres. » Ces paroles sont vraies comme le portrait lui-même. Jamais accord plus simple et plus complet n'exista entre l'homme intérieur et l'homme extérieur. Philippe de Champaigne, corps, âme, génie, est tout entier dans son portrait.

La vie de ce peintre illustre offre un intérêt varié et élevé. Les trois phases principales en sont marquées par son amitié

de jeunesse avec Poussin, par son dévouement austère à la reine-mère, et par l'abandon qu'il fit aux jansénistes de la direction de sa conscience.

Philippe de Champaigne était né à Bruxelles le 26 mai 1602. Comme la plupart des maîtres prédestinés, il griffonnait des figures sur ses livres d'école. Son père, qui n'avait qu'une fortune médiocre, combattit d'abord sa passion enfantine pour le dessin, puis y céda, et le mit dans l'atelier d'un peintre de Bruxelles, nommé Jean Bouillon. Philippe y demeura quatre ans, après lesquels il entra chez un certain Michel de Bourdeaux qui était en réputation « de bien travailler en petit. » On a beaucoup plaint Champaigne d'avoir essayé des leçons de tant de pauvres maîtres inconnus, dont l'on ne trouve les noms que dans sa biographie. Je serais tenté de croire plutôt que ce fut un grand bonheur pour lui, car rien, dans ces ateliers inférieurs, ne put déprimer ni violenter sa nature.

Chez Michel de Bourdeaux, Champaigne se mit à peindre des figures d'après nature, et en même temps à dessiner et à faire du paysage. Fouquières, le paysagiste que, plus tard, Poussin baptisa du sobriquet de baron de Fouquières, et que Louis XIII chargea de peindre les vues de toutes les principales villes de France entre les fenêtres de la grande galerie du Louvre; Fouquières, dis-je, qui fréquentait le logis de Bourdeaux, voyant l'inclination du jeune Champaigne, l'engagea à l'aller voir, et lui prêta quelques-uns de ses dessins.

Lorsque Philippe fut un peu plus avancé dans la pratique de son art, son père l'envoya à Mons en Hainaut, où il demeura environ un an chez un peintre d'une capacité médiocre. De retour à Bruxelles, il travailla un an entier sous Fouquières, et se forma si bien dans sa manière, que ce maître faisait assez souvent passer pour être de lui des tableaux de son élève, après les avoir légèrement retouchés.

A la fin de l'année, son père voulut l'envoyer à Anvers auprès de Rubens; mais il fallait payer une bonne pension, comme faisaient tous les jeunes gens qui travaillaient sous ce grand maître. Philippe voulut épargner la bourse de son père, et le pria de trouver bon qu'il fit le voyage d'Italie. Il partit de Bruxelles en 1624, âgé de dix-neuf ans, et vint à Paris dans l'intention de s'y arrêter quelque temps.

Depuis ce jour, la France prend possession de Champaigne et l'adopte en reconnaissant en lui ce qui caractérise véritablement notre génie des beaux-arts, la raison : car Champaigne est avant tout un peintre de raison.

Cependant Champaigne ne croyait pas pouvoir encore se passer de maîtres, et, sous ce rapport, il ne fut pas plus heureux à Paris qu'à Bruxelles. D'abord, nous apprend Félibien, il demeura chez un maître peintre qui l'employait à faire des portraits d'après nature, n'en pouvant faire lui-même. Lassé de ce travail, Champaigne alla chez Lallemand, peintre lorrain alors en réputation, mais qui travaillait plus de pratique que par une grande connaissance qu'il eût de son art : aussi le quitta-t-il, parce que Lallemand se fâchait contre lui de ce qu'il s'arrêtait trop exactement à observer les règles de la perspective, et qu'il consultait la nature lorsqu'il exécutait en peinture les légères esquisses qu'il lui donnait pour faire des tableaux. De fait, ce pauvre Champaigne était bien mal tombé, lui peintre réaliste avant tout, en s'adressant à un maître, enfant de cette Lorraine féconde alors en charmants artistes, mais qui ne suivaient dans leurs œuvres que la plus capricieuse fantaisie : Callot, Dervet, Bellangé, Leclerc et tant d'autres.

Après tant de désillusions, Philippe de Champaigne eut enfin conscience de lui-même et ne voulut plus d'autre école que celle de la nature. Il déserta l'atelier de Lallemand, travailla en son particulier à faire des portraits, et fit celui du général Mansfeld. A cette même époque, il se logea dans le collège de Laon, où le Poussin avait pris aussi sa demeure, au retour de son premier voyage en Italie, où il n'était pas allé plus loin qu'à Florence. Ce fut dans ce collège que ces deux grands peintres, si supérieurs à leurs contemporains de France, commencèrent à se connaître, et le Poussin ayant témoigné à Champaigne qu'il souhaitait avoir quelque tableau de sa main, celui-ci lui fit un paysage. La peinture du paysage est peut-être celle que les Français ont le plus goûtée dans les maîtres flamands, et avant que Vander Meulen ne vint mettre en crédit, sous l'approbation de Lebrun, la tradition de Rubens, Poussin, ce bon juge qui faisait si grand cas des paysages du Titien, pouvait à bon droit estimer et vanter le génie de paysagiste de son ami Philippe de Champaigne, dont nous avons au Louvre deux preuves considérables.

Ces illustres jeunes gens, Poussin et Champaigne, si dignes, par la gravité de leurs études et la hauteur de leur caractère, que le hasard rapprochât leurs premiers pas, se trouvèrent encore réunis, sous la conduite de Duchesne, dans les travaux que la reine Marie de Médicis faisait exé-

cuter au palais du Luxembourg. Duchesne employa Poussin à quelques petits ouvrages dans certains lambris des appartements, et se servit de Champaigne pour faire plusieurs tableaux dans les chambres de la reine, qui les loua beaucoup.

Mais sa manière de peindre et la convenance de ses décorations ne gagnèrent pas à Champaigne seulement la faveur de la reine; elles lui acquirent un protecteur éclairé et utile dans la personne de l'abbé de Saint-Ambroise, Maugis, Intendant des bâtiments de la reine, un des hommes qui ont eu sur le progrès des beaux-arts en France la plus active et la plus bienfaisante influence. C'est cet abbé de Saint-Ambroise qui forma la première collection d'estampes acquise et continuée par Marolles, abbé de Villeloin, et achetée pour le roi par Colbert; c'est encore lui qui découvrit, dans le grenier d'un marguillier de Saint-Jacques-la-Boucherie, le pauvre Quintin Varin, maître du Poussin, et qui le produisit auprès de Marie de Médicis pour lui faire décorer la galerie réservée par la triste destinée de Varin au glorieux pinceau de Rubens.

Champaigne quitta Paris en 1627, cédant, d'un côté, aux sollicitations de son frère aîné qui le rappelait à Bruxelles, d'un autre côté, sans doute à la crainte de déplaire à Duchesne dont il aimait la fille aînée; mais à peine était-il arrivé à Bruxelles dans son exil volontaire, que l'abbé de Saint-Ambroise lui fit savoir la mort de Duchesne, et le pressa si fort de revenir promptement en France pour entrer dans son titre et dans sa place de premier peintre de Sa Majesté, que Champaigne fut de retour à Paris le 10 janvier 1628. La reine, en vraie Médicis, lui donna son logement au Luxembourg avec 1 200 livres de gages.

Sur la fin de l'année 1628, Champaigne épousa la fille aînée de Duchesne. Hoabraken ajoute avec malignité que la fille de Duchesne avait beaucoup d'argent. Cette triste insinuation tombe devant la noblesse avérée du caractère de Champaigne et devant ces paroles de Félibien : « Champaigne n'envisageait point une grande fortune et n'avait aucun désir d'amasser beaucoup de biens. » En 1638, il perdit sa femme, après dix ans de mariage. Elle lui laissait un garçon et deux filles. La parfaite union dans laquelle ils avaient vécu, et l'amour qu'il avait pour ses enfants, lui firent prendre la résolution de ne penser jamais à un second mariage, et de s'appliquer avec ardeur à bien élever le fils et les filles que Dieu lui avait donnés.

L'esprit de dévotion cérémonieuse, fervente et calme dont la cour fut animée sous les deux régentes Marie de Médicis et Anne d'Autriche, et sous Louis XIII, ne pouvait avoir de plus digne et fidèle interprète que le pinceau sévère et froid de Philippe de Champaigne. Il fut, durant cette époque, peintre de la cour et des couvents que patronaient les deux reines, tels que les Carmélites du faubourg Saint-Jacques, les Carmélites de la rue Chapon, les religieuses du Calvaire, le Val-de-Grâce pour lequel il composa une série de tableaux sur la Vie de saint Benoît, dont les dotations impériales ont enrichi le musée de Bruxelles, sa patrie.

Le roi lui fit faire, en 1634, le tableau de la Cérémonie des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, tenue en 1633, où M. de Longueville est représenté recevant l'ordre des mains du roi. Champaigne fit deux répétitions de ce tableau, l'une pour M. de Bullion, l'autre pour M. Bouthillier. Dans la même année, le roi lui commanda encore, pour l'autel de la Vierge, à Notre-Dame de Paris, la peinture de son *ex-voto*, où Louis XIII est représenté à genoux et vêtu de ses habits royaux, tenant sa couronne qu'il offre à la Vierge, sous la protection de laquelle il se met avec tout son royaume. La Mère de douleurs est au pied de la croix, auprès de son fils mort et étendu devant elle. Cette grande toile est aujourd'hui au musée de Caen. Dans sa vieillesse, Champaigne décora encore des appartements royaux à Vincennes et aux Tuileries.

Richelieu eut à cœur de s'attacher Champaigne, et pour

ainsi dire l'accablé de commandes. Il le fit travailler à la petite galerie, puis à la grande galerie du Palais-Cardinal. Il lui fit faire plusieurs voyages à Richelieu (voy. 1848, p. 173), où il eût voulu forcer Champaigne à demeurer avec sa famille, jugeant qu'il était difficile qu'il pût orner cette grande maison sans y être continuellement pour faire exécuter ses dessins. Il l'en sollicita avec beaucoup d'empressement. lui fit offrir tous les avantages qu'il pouvait espérer de sa bienveillance, et employa même M. de Chavigny pour persuader l'artiste de lui donner cette satisfaction. Mais Champaigne ne consentit jamais à s'exiler de Paris pour aller, ainsi qu'il le disait lui-même, dans un pays comme celui de Richelieu, dont le séjour ne lui plaisait point. Le cardinal ne put s'empêcher de lui témoigner le ressentiment qu'il avait de son refus, et lui dit un jour avec amertume qu'il voyait bien qu'il ne voulait pas être à lui, parce qu'il était à la reine-mère. Et certes, c'est un beau spectacle, quand tous les courtisans se rangeaient au cardinal, de voir les artistes reconnaissants de la protection passée, Rubens et Champaigne, rester fidèles à la pauvre Médicis dans sa disgrâce.

La fermeté honorable de Champaigne à ne point se donner entièrement à lui, n'empêcha pourtant point le cardinal de lui témoigner, comme malgré lui-même, de l'estime et de l'affection. Il lui disait quelquefois qu'il lui voulait plus de bien qu'il ne croyait, et même il lui fit dire par son premier valet de chambre Desbournais, qu'il n'avait qu'à lui demander librement ce qu'il voudrait pour l'avancement de sa fortune et des siens. Champaigne répondit à cela que si M. le cardinal le pouvait rendre plus habile peintre qu'il n'était, ce serait la seule chose qu'il aurait à demander à Son Éminence; mais comme cela n'était pas possible, il ne désirait de lui que l'honneur de ses bonnes grâces. La belle indépendance de cette réponse acheva de remplir le cardinal d'estime pour Champaigne. Il lui fit peindre son portrait en pied et de proportion naturelle. Ce portrait du cardinal, que l'on admire au Louvre, à côté de cette autre merveille achevée, le portrait de la femme pâle, à robe brune, fut exécuté en 1640. C'est le dernier que Champaigne fit de Son Éminence, qui lui commanda de le garder pour servir d'original, comme le plus beau et le plus ressemblant qu'il fût possible de faire. L'année suivante, en 1641, Champaigne fit les portraits du roi et de la reine et du dauphin, qu'il refit en grand nombre par la suite, et c'est de là que doit dater cette grande vogue de portraitiste qui amena devant lui tant de personnages considérables de son temps.

Après la disgrâce de Marie de Médicis, le duc d'Orléans avait conservé à Champaigne son logement dans le Luxembourg; mais lorsque Madame fut arrivée à Paris, il sortit du Luxembourg et s'en alla demeurer dans l'île Notre-Dame, où il avait une maison. En 1647, il s'établit au faubourg Saint-Marceau, sur le haut de la montagne, pour être en plus bel air et plus en repos, voulant s'exempter de faire des portraits qui le détournaient des autres ouvrages pour lesquels il avait beaucoup plus d'inclination. Ainsi ce pauvre peintre, illustre et sage, méconnaissant la vraie supériorité de son génie dans l'art des portraits, où sa compréhension simple et calme de la nature le rendait incomparable, s'adonnait avec plus de plaisir à ces compositions d'une ordonnance lourde, inanimée, et qui semblent les œuvres d'un peintre sans chaleur et sans distinction. Il peignit d'ailleurs avec une facilité si abondante, au dire de Dargenville, que s'étant trouvé en concurrence avec plusieurs peintres pour un tableau de saint Nicolas, destiné à une chapelle d'une grande paroisse de Paris, et les marguilliers ayant demandé des dessins à chaque peintre, pendant que les autres étaient occupés à dessiner, il fit le tableau et le plaça dans la chapelle.

Les troubles de la Fronde l'obligèrent à quitter le faubourg Saint-Marceau pour retourner dans la ville, et il se logea dans une maison qu'il avait derrière le petit Saint-Antoine, où il demeura jusqu'à sa mort.

En 1654, Champaigne fit un voyage à Bruxelles pour voir son frère. L'archiduc Léopold ayant su son arrivée, le pria de lui faire un tableau où Adam et Ève fussent représentés grands comme nature, pleurant la mort d'Abel. Champaigne exécuta cette peinture l'année suivante. L'archiduc, pour témoigner combien il en était satisfait, gratifia un des neveux du peintre d'une charge de contrôleur des domaines de Flandre.

Ce fut à la suite de son voyage en Belgique que Champaigne commença trois immenses compositions destinées à servir de patrons de tapisseries pour l'église Saint-Gervais, et dont deux sont au Louvre; la troisième se trouve au musée de Lyon. Il serait impossible de donner ici le catalogue de l'œuvre immortelle de Philippe de Champaigne. On peut à peu près s'en faire idée en songeant que sa vie fut de soixante-douze ans, livrée à un travail incessant, et qui commençait chaque jour à quatre heures du matin. Il a souvent répété plusieurs fois ses propres compositions, ainsi que nous l'avons vu par sa Cérémonie des Chevaliers du Saint-Esprit, et par ses portraits royaux; ainsi qu'on le voit par son Adoration des bergers, qu'il peignit pour l'autel de la Vierge de Notre-Dame de Bonen, et dont il y a un double à Montpellier, chez M. de Montcalm; ainsi qu'on le voit encore par son tableau de la Cène, qu'il avait peint pour Port-Royal et qui est venu au Louvre, et dont la répétition se trouve au musée de Lyon.

La grande considération dont il jouissait à la cour et parmi les artistes de son temps le fit appeler, l'un des premiers, à faire partie de l'Académie royale de peinture et de sculpture, lors de sa création en 1648; il en fut élu l'un des recteurs. C'est dans cette charge, dit Félibien, qu'il a fait paraître une conduite, un désintéressement qui n'a guère eu d'exemples, partageant les émoluments de sa charge avec ceux qui en avaient besoin, et ne voulant les recevoir que pour en faire du bien à d'autres. Il a laissé à cette compagnie un tableau de sa main, représentant saint Philippe son patron, et qui est aujourd'hui au Louvre.

En 1642, ce pauvre Champaigne fut sensiblement frappé par la perte de son fils unique, qui mourut d'une chute où il s'était blessé à la tête. Pour adoucir sa douleur, il pria son frère aîné de lui envoyer un de ses fils. Le plus jeune, âgé seulement de dix ans, nommé Jean-Baptiste, arriva à Paris en 1643, le jour où Louis XIV fut proclamé roi. Il fit travailler ce neveu sous sa conduite et eut grand-peine à consentir qu'il allât passer dix mois à Rome, séjour dont Jean-Baptiste, au reste, ne profita guère, car sa peinture ne fut jamais qu'un calque de celle de son oncle, sans corriger ce que celle-ci pouvait avoir d'épaisseur et de froidur. Ce voyage eût été plus profitable sans doute à Philippe de Champaigne lui-même dans sa jeunesse.

Philippe de Champaigne trouva aussi une consolation toute particulière dans l'affection de sa fille aînée, religieuse à Port-Royal; car, après la mort de sa femme, il mit ses deux filles en pension dans cette maison, par le conseil de M. de Pérèfixe, alors évêque de Rhodéz, depuis archevêque de Paris, qui était son ami dès le vivant du cardinal de Richelieu. La plus jeune mourut pensionnaire, et l'aînée ayant demandé à être religieuse, Champaigne, qui n'avait plus qu'elle d'enfant, eut beaucoup de peine à y consentir. L'une des plus belles peintures de Champaigne que possède le Louvre, représente deux religieuses aux joues pâles et transparentes, l'une sur son lit, l'autre à genoux auprès d'elle. Ce tableau, où le peintre a mis toute l'onction de son pinceau à la fois doux et austère, est à la fois un intéressant portrait de famille et un touchant *ex-voto*. En voici l'histoire détaillée, telle que je l'ai transcrite du nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-Royal-des-Champs. (Amsterdam, 1723.)

« Le 16 mars 1686, mourut, âgée de quarante-neuf ans et demi, ma sœur Catherine de Sainte-Suzanne Champaigne, religieuse professe de ce monastère, où elle avait été élevée depuis l'âge de douze ans et demi. Elle était née au com-

vement de septembre 1636. Elle prit l'habit à l'âge de vingt ans, le 8 août 1656, et fit profession le 14 octobre de l'année suivante. Elle était fille du fameux peintre Philippe Champaigne, qui aimait beaucoup Port-Royal et qui a rendu en bien des occasions des services importants à cette maison.

» Ce fut la sœur Catherine de Sainte-Suzanne qu'il plut à Dieu de choisir pour être un gage de sa miséricorde envers les religieuses de Port-Royal dans le temps de la persécution, qui commença en 1661. Depuis le 22 octobre 1660, cette religieuse était obligée de passer les jours et les nuits ou dans un lit ou sur une chaise, sans pouvoir faire aucun usage de ses jambes; à cette espèce de paralysie se joignaient des douleurs très-aiguës et une fièvre continuelle ou peu s'en faut. Les médecins avaient épuisé toute la science de leur art, et bien loin d'avoir pu la guérir, il n'avait pas même été en leur pouvoir de lui procurer d'autre soulagement que de diminuer ses douleurs dans les autres parties du corps, et de les fixer sur sa cuisse et sa jambe droites. Outre les remèdes naturels, on avait fait dans la maison plusieurs neuvaines et prières pour obtenir sa guérison; mais Dieu la différait pour leur donner une marque plus sensible de sa protection dans le temps qu'elles paraîtraient le plus dépourvues de tout secours humain. En effet, lorsque la cour rejetait toutes leurs signatures expliquées du Formulaire et voulait absolument qu'elles le signassent purement et simplement, vers la fin du mois de décembre 1661, la sœur qui avait soin de la malade pria la mère Agnès de faire une neuvaine pour elle. Cette sainte mère eut assez de peine à se rendre à cette prière. Son esprit de résignation lui faisait croire que Dieu voulait la sœur de Sainte-Suzanne dans cet état, puisqu'il ôtait aux remèdes humains le pouvoir de la guérir. Elle consentit pourtant à faire la neuvaine, moins pour obtenir la guérison de la malade que pour demander à Dieu qu'il lui fit la grâce de bien souffrir son mal. Elle commença à prier dans cette intention le 29 décembre. Le 6 janvier 1662, jour des Rois et le dernier de la neuvaine, on porta la malade à l'église pour communier, et l'après-dînée on la porta dans une tribune voisine de sa chambre pour y entendre vêpres. A l'issue de l'office, la mère Agnès s'approcha d'elle pour faire sa prière, et pendant qu'elle pria il lui vint un mouvement de confiance que cette sœur serait guérie, quoiqu'elle ne l'eût point encore espéré et qu'elle ne l'eût pas même demandé précisément à Dieu. La malade ne se sentit pourtant point soulagée ce jour-là; elle eut même une nuit plus mauvaise qu'à l'ordinaire, et cet état de souffrance lui dura jusqu'au lendemain matin neuf heures. Mais pendant la préface de la messe, qu'elle entendait chanter de sa chambre, il lui vint en pensée d'essayer de marcher, et elle fut saisie d'étonnement de voir qu'elle pouvait se servir de ses jambes. Elle se mit à genoux pour en rendre grâces à Dieu et adorer le Saint-Sacrement à l'élévation de la messe, ce qu'elle fit sans peine; et s'étant relevée aussi aisément, elle alla, sans qu'on l'aidât à marcher, à la chambre de la mère Agnès, lui donner avis de sa guérison. De là elle alla entendre une messe pendant laquelle elle fut presque toujours à genoux, et descendit ensuite un escalier de quarante marches pour aller dans l'église rendre grâces à Dieu au pied du Saint-Sacrement. La communauté s'y trouva, se joignit à ses actions de grâces par une antienne qui fut chantée, et la vit ensuite marcher avec tant de liberté qu'elle aida même la mère Agnès à remonter les quarante marches qu'elle avait descendues. Cette guérison miraculeuse est rapportée aux pages 41 et 42 du journal de 1661. M. Champaigne témoigna à Dieu sa reconnaissance de la guérison de sa fille par un très-beau tableau qu'il en fit. — Voyez à ce sujet les additions de mademoiselle Périer, n° XLII. »

Cette dernière ligne du Nécrologe met sur la voie d'une autre curieuse découverte. Le portrait, par Philippe de Champaigne, d'une petite fille aux mains jointes, vêtue de bleu, qui se trouve au Louvre, est probablement celui de la nièce de Pascal. Je ne puis, faute d'assurance absolue, qu'ap-

porter ici aux curieux les raisons de cette probabilité. L'article de mademoiselle Périer, dans le Nécrologe de Port-Royal, est ainsi conçu : « Le 24^e jour de mars, qui était le vendredi après le troisième dimanche de Carême 1656, demoiselle Marguerite Périer, de Clermont en Auvergne, nièce de l'illustre M. Pascal, pensionnaire en notre maison de Paris, fut guérie miraculeusement d'une fistule lacrymale par l'attouchement de la sainte épine. En reconnaissance de ce miracle, MM. ses parents ont donné à notre église de Paris un tableau pour en conserver le souvenir. » Et à ces additions de mademoiselle Périer auxquelles on renvoie à propos d'un *ex-voto* de la main de Champaigne, on lit : « Dans l'église de Port-Royal de Paris, au côté gauche de la grille du chœur, se voit un tableau qui représente mademoiselle Périer telle qu'elle était au temps de sa guérison, » avec une inscription latine dont voici la traduction : « Marguerite Périer, jeune fille de dix ans, ayant été, par l'attouchement de l'épine vivifiante, guérie en un moment, le 24 mars 1656, d'une dégoûtante et incurable fistule qu'elle avait depuis trois ans à l'œil gauche, ses parents ont consacré à Jésus-Christ sauveur ce portrait qui la représente, pour être un témoignage de la reconnaissance qu'ils ont d'un si grand bienfait. »

Le tempérament, le caractère austère et droit, la piété solide de Philippe de Champaigne, l'avait de bonne heure livré aux jansénistes et à la famille Arnauld dont il nous a conservé tous les portraits. Il avait adopté dans toute sa rigueur leur sévérité de mœurs et de pratiques religieuses. Sa délicatesse de conscience ne lui permit jamais de peindre des sujets mythologiques. Il observait le repos du dimanche avec un tel scrupule, qu'un conseiller de ses amis, M. Poncet, ne put jamais obtenir, par prières et par offres avantageuses, qu'il travaillât ce jour-là au portrait de sa fille qui faisait profession le lendemain chez les Carmélites. Si la gravité froide du pinceau de Champaigne n'avait été connue par avance, on pourrait accuser ses amitiés de Port-Royal d'avoir glacé la verve d'un compatriote et contemporain de Rubens; mais Champaigne était en vérité prédestiné à être le peintre de Port-Royal, et le parfait jugement de sa manière est dans ce titre de *peintre janséniste* que tous les historiens lui ont donné.

A soixante-douze ans, Philippe de Champaigne jugea bien, par les incommodités qui lui survenaient tous les jours, que la fin de sa vie approchait. Ce fut le 8 août 1674 qu'il se trouva attaqué de la maladie dont il mourut le 12 du même mois. Voici le souvenir qu'en avaient gardé les jansénistes cinquante ans après sa mort, et ce qu'ils en écrivaient dans leur Nécrologe de Port-Royal :

« Le 12^e jour d'août 1674, mourut à Paris Philippe Champaigne, natif de Bruxelles, qui s'était acquis une grande réputation par son habileté dans l'art de la peinture, mais qui s'est encore rendu plus recommandable par sa piété. Il a toujours été fort attaché à ce monastère, où il avait une fille religieuse, et dont il avait épousé les intérêts, qu'il a soutenus en toute occasion, souvent même au préjudice des siens et de sa propre tranquillité. Comme il avait beaucoup d'amour pour la justice et pour la vérité, pourvu qu'il satisfît à ce que l'une et l'autre demandaient de lui, il passait aisément sur tout le reste. Il a donné à notre maison plusieurs autres marques encore plus effectives de l'affection qu'il lui portait, en lui faisant présent de plusieurs tableaux de piété et lui léguant six mille livres d'aumône. Il est enterré à Saint-Gervais, sa paroisse. »

Nous terminerons cette notice par la simple et naïve épitaphe qui se trouve manuscrite dans un petit Nécrologe janséniste annoté de la plume de Sébastien-Joseph du Cambout, abbé de Pontchâteau, mort le 27 juin 1690. A la fête de Sainte-Claire d'Assise, qui se célèbre le 12 août, est tracée cette ligne commémorative qui devait être le mot des jansénistes toutes les fois qu'ils prononçaient le nom de cet illustre adepte : « M. Champaigne, bon peintre et bon chrétien. —

12 août 1674. » Et à la fête de saint Simon et de saint Jude (28 octobre), une seconde date funèbre répète le même mot : « M. Champaigne, peintre, 1681, neveu d'un autre du même nom, bon peintre et bon chrétien. L'oncle avait nom Philippe, et le neveu Jean-Baptiste. »

LES DEUX JOUEURS.

On a cherché à reconnaître le caractère des hommes d'après leur manière d'écrire, de se vêtir, de boire, de marcher ; ne pourrait-on pas, avec plus de raison, le chercher dans leur manière de tenir les cartes ?

Pour les joueurs, une carte n'est point seulement une

image convenue qui décide d'un gain passager ; c'est une occasion d'éveil pour ses plus intimes aspirations et pour les plus secrètes habitudes de son intelligence ; tantôt symbole d'ambition, d'indifférence ou d'orgueil, tantôt instrument de prudence, de ruse ou d'audace ! Il ne s'en sert point au hasard, mais selon sa propre nature, comme il se sert de la vie elle-même. C'est une force qu'il emploie ; et, à le voir en faire usage, un génie pénétrant pourrait peut-être préjuger son caractère. On dirait alors, en parodiant un proverbe célèbre : *Montre-moi comment tu joues, je te dirai qui tu es.*

Regardez plutôt ces deux adversaires qu'un coup décisif préoccupe. L'un, tenant son jeu de la main gauche et de la droite la carte qu'il va jeter, se consulte une dernière fois.



H. LAVERGNE

Meissonier

Fac-simile d'un dessin de MEISSONIER.

Sa physionomie, son geste, sa pose, tout indique la réflexion, jointe à la fermeté. On sent l'homme qui ne s'aventure pas sans y avoir pensé, mais qui, une fois son parti pris, ira hardiment jusqu'au bout. Large d'encolure, carrément assis sur son siège, débarrassé de son chapeau pour être plus à l'aise, et ayant déjà vidé son verre, il semble exprimer à la fois la force, le bon sens et la prudence. L'autre, d'une taille plus grêle et plus timidement assis, attend, son jeu à la main. Son verre est encore presque rempli ; sa tête légèrement penchée, son regard qui passe par-dessus ses cartes, semble plonger dans l'infini. Celui-là réfléchissait ; évidemment celui-ci rêve ! Le premier hésite, parce qu'il s'intéresse ; le second a son parti pris, parce que peu lui importe ; l'un attend le résultat, l'autre le poursuit.

Lequel des deux gagnera la partie ? A en croire toutes les prévisions humaines, les chances sont pour le joueur sans chapeau ; mais qui n'a point appris à se défier des prévisions ! La fortune a tant de fots, depuis La Fontaine, échappé à ceux qui la poursuivaient pour venir en chercher d'autres dans leurs lits ! Sans doute il y a encore une loi suprême dans ces inégalités que l'ignorance des hommes appelle hasard ; Dieu seul la connaît et pourrait la justifier.

LE TROMPETTE.

NOUVELLE.

Ceux qui n'ont point assisté aux grandes batailles de l'empire, et qui ne les connaissent que par de brillantes descriptions, ne soupçonnent point ce qu'étaient ces luttes désespérées, où des masses armées, lancées l'une contre l'autre, tourbillonnaient un jour entier dans une atmosphère de flamme et de mitraille. Frappés seulement de la victoire, ils ignorent les incertitudes, les angoisses et les retours inattendus de ces terribles journées. En suivant dans les récits des historiens la stratégie savante des généraux, ils peuvent croire que tout se passait comme à la parade, et qu'il s'agissait d'une partie d'échecs mathématiquement poursuivie par des joueurs ayant pour pions des soldats. Il faut avoir pris part à ces mêlées pour en soupçonner le sanglant chaos. Les plans de bataille, si faciles à suivre dans l'histoire, ne se comprenaient point aussi clairement sur le terrain. Enveloppés dans des nuages de poussière ou de fumée, ne sachant rien de ce qui se passait autour de vous et distinguant à peine les corps amis des corps ennemis, vous combattiez, vous mouriez sans savoir à qui restait l'avantage. Chacun faisait son devoir en

aveugle et ne connaissait souvent la victoire que par l'ordre du jour.

Il en fut surtout ainsi, pour certains régiments, à Iena et à Auerstaedt. Les Prussiens, qui offraient un front de bataille de six lieues, furent attaqués sur tous les points presque en même temps, et il en résulta une série de combats partiels qui liaient, pour ainsi dire, les deux batailles, l'une livrée par Napoléon, l'autre par le maréchal Davoust.

Notre compagnie, lancée dans un de ces intervalles, avait réussi, après une lutte de plusieurs heures, à débusquer les ennemis d'un village qu'ils n'abandonnèrent qu'après l'avoir incendié. Je poursuivais les derniers tirailleurs qui se retiraient vers l'aile commandée par le prince de Hohenlohe, lorsqu'en voulant escalader une clôture je fus atteint par un coup de feu qui me renversa et me fit perdre connaissance presque instantanément.

Lorsque je repris mes sens, je me trouvai seul au pied du petit mur que j'avais voulu franchir. Les restes des maisons brûlaient encore, quelques cadavres étaient dispersés çà et là, et l'on entendait au loin les grondements du canon et les petilles de la mousqueterie.

Je me soulevai avec peine et je me traînai sur mes genoux, espérant découvrir quelque poste voisin où je trouverais du secours; mais tout était silencieux: évidemment la bataille s'était concentrée aux deux extrémités de la ligne ennemie, et je me trouvais abandonné.

Cette certitude, jointe au sang que j'avais perdu, abattit mon courage; je me vis condamné à périr misérablement au milieu de ce hameau en ruines. Cependant je fis un dernier effort pour gagner une maisonnette isolée, la seule qui eût échappé à la destruction. Les habitants l'avaient sans doute abandonnée avant l'approche des deux armées ennemies, car elle était complètement vide. Les soldats prussiens qui y bivouaquaient la nuit précédente en avaient brisé les portes; les meubles laissés par les propriétaires avaient été mis en pièces et employés à faire du feu. Je ne trouvai partout que les quatre murs et d'informes débris.

De toutes les souffrances que j'éprouvais la soif était la plus intolérable. En traversant la cour j'avais aperçu un puits; mais il était profond, je n'avais aucun moyen d'y puiser, et, nouveau Tantale, je m'étais en vain penché vers cette eau que mes lèvres ne pouvaient atteindre. J'étais à bout de forces et de courage. Ma jambe, roidie par la douleur de la blessure, ne me permettait plus de faire un pas; tout commençait à flotter devant mes yeux, le froid m'avait saisi, et la nuit arrivait. Je gagnai un coin de la pièce du rez-de-chaussée où je me laissai tomber en gémissant. Une sorte d'engourdissement entrecoupé d'atroces douleurs avait passé du corps à l'âme, et, en lui laissant l'entière perception de la souffrance, lui ôtait la faculté de vouloir et d'agir. J'avais, pour ainsi dire, accepté ma misérable situation, j'y demeurais enseveli.

Un temps assez considérable s'écoula ainsi. Je pensais que tout était fini pour moi, lorsque des pas retentirent à la porte de la cabane. Je soulevai la tête avec effort et je voulus jeter un cri d'appel; mais la voix s'éteignit entre mes dents convulsivement serrées. J'aperçus seulement, aux dernières lueurs du soir, un trompette de notre régiment qui venait d'entrer et semblait lui-même chercher un abri. Il franchit le seuil avec précaution, regarda au fond de la pièce, et m'aperçut.

— Un camarade ! s'écria-t-il en s'approchant.

Et comme il vit que j'étais blessé :

— Oh ! oh ! nous avons fait de mauvaises rencontres, ajouta-t-il ; quelque balle avec laquelle on aura voulu causer de trop près. Mais comment diable êtes-vous seul ici, loin des ambulances ?

Je tâchai de lui expliquer ce qui m'était arrivé.

— Compris, compris, reprit-il; la compagnie a suivi sa pointe sans regarder ce qu'elle laissait derrière elle. C'est

comme la mienne, qui tirait sur l'aile gauche et qu'un régiment de cavalerie a si bien balayée que je n'en ai même pu retrouver les morceaux.

— Où en est la bataille ?

— Je n'en sais rien. Quand je me suis vu seul et que la nuit approchait, j'ai pensé à me choisir une chambre à coucher jusqu'à demain; seulement il me semble que j'aurais pu mieux tomber. Il n'y a pas luxe d'ameublement dans la *cassine*: le plancher pour couette de plume avec la muraille pour traversin! Vous devez trouver le lit un peu militaire.

Je répondis, en balbutiant, que peu importait pour mourir.

— Fi donc ! interrompit le trompette qui s'approcha; mourir à cause d'une *quille* endommagée !... Je parie que vous avez soif !

— Je brûle.

— Attendez-moi là; je viens de voir un puits.

Il fit un mouvement vers le seuil; je lui criai que le seuil était brisé et la corde disparue.

— N'importe, dit-il, on tâchera de les remplacer. Faut pas qu'il soit dit qu'un Français s'est laissé mourir de la pépie là où il y avait de quoi boire.

Il sortit, et je me retournai vers la muraille, bien certain que ses tentatives seraient inutiles. La longueur de son absence finit même par me faire croire qu'il était reparti; enfin il reparut tenant à deux mains son shako transformé en seau et aux jugulaires duquel pendait un long hart d'osier en guise de corde.

— Victoire ! s'écria-t-il, nous avons du liquide ! Ça été long, vu que les marchands de l'endroit sont fermés pour cause de démolition; il a fallu tout fabriquer soi-même, mais enfin je suis arrivé. Prenez et buvez à discrétion; la boutique de rafraîchissements est à la porte; nous nous dispenserons seulement de trinquer.

Il me présentait le shako, et je bus avidement. Il m'apprit alors que le canon avait cessé de se faire entendre. La bataille était finie, et, selon toute apparence, à notre avantage; car la ligne occupée la veille par les bivouacs prussiens était abandonnée. Il s'agissait donc seulement d'attendre jusqu'au lendemain des secours qui ne pouvaient me manquer.

En me donnant ces détails encourageants, le trompette cherchait autour de lui les moyens de rendre notre attente moins pénible. Le vent du soir, qui s'engouffrait à travers la porte et la fenêtre brisées, me glaçait: il ressortit un instant, et reparut avec plusieurs vieux *paillis* de couches qu'il fixa aux ouvertures de manière à nous défendre contre le froid de la nuit. Il découvrit ensuite ma blessure, qu'il examina d'un air capable et déclara *très-bonne*, comme aurait pu le faire le major. Il la lava avec soin, et l'enveloppa de nos deux mouchoirs à défaut de bandages. Je le laissai tout faire sans résistance, mais sans remerciements; j'étais tellement abattu par le mal que j'avais perdu l'instinct de la conservation. Couché à terre dans mon coin obscur, j'attendais la fin de ma souffrance avec plus de désir que de crainte. Le trompette, qui était resté un instant penché sur moi, se redressa en secouant la tête.

— Le camarade ne remord guère à la vie, murmura-t-il; et cependant le coffre n'a rien, un peu de plomb seulement dans le *moule de la guêtre*. C'est son mauvais lit qui lui a rabattu le moral... est-ce qu'on ne pourrait donc pas le coucher plus décentement ?

Il fit le tour de la chambre, monta à l'étage supérieur, puis redescendit sans avoir rien trouvé.

Quant à moi, plongé dans une demi-somnolence, je suivais ses mouvements comme à travers un brouillard. Par instant je perdais jusqu'au sentiment de sa présence, puis je l'apercevais de nouveau sans bien comprendre ce qu'il faisait. Il me sembla pourtant qu'après avoir examiné une cloison qui divisait le rez-de-chaussée en deux pièces, il travaillait à la démolir. Je vis d'abord tomber sous son sabre la légère charpente de sapin, puis se détacher les larges pans de ser-

pillière... Ici il y eut une interruption dans cette vague lucidité. Quand je repris la connaissance de ce qui m'entourait, le trompette revenait du dehors, et la serpillière avait été transformée par lui en une paillasse qu'il achevait de remplir de mousse et de feuilles. Je le vis l'étendre le long du mur ; il vint à moi, m'aida à me soulever, et, peu après, je me sentis couché sur ce lit improvisé.

Le bien-être que j'éprouvai amortit un instant les aiguillons de la douleur, et je m'endormis.

La fin à la prochaine livraison.

LE TARIF DES MÉRITES ET DES FAUTES,

DANS LA SECTE DES TAO-SSÉ.

Les sectateurs de la doctrine de *Lao-tseu* ont sans cesse entre les mains un petit livre intitulé : *Kong-kou-ké*, ou « Tarif des mérites et des fautes ; » qui donne une idée exacte et complète des principes qui sont la base de leur morale pratique. On y voit ce qu'ils entendent par *péché* et *devoir*, *vertu* et *vice*, *mérite* et *démérite*, d'une manière plus claire et plus nette que dans aucun des mémoires qu'on peut avoir écrits à ce sujet. C'est ce que démontreront les extraits qui vont suivre. D'après les prescriptions de l'auteur, tout homme doit tenir, par devers lui, un compte régulier, de ses actions de tous les jours. A la fin de l'année, il faut qu'il résume, pour ainsi dire, l'*actif* et le *passif* de sa conduite morale. Si la balance est en sa faveur, elle forme à son profit un *fonds* de mérites à valoir sur l'année suivante. Dans le cas contraire, sa conscience se trouve chargée d'une sorte de *passif* de fautes, qu'il devra liquider, à l'avenir, par un nombre équivalent de bonnes actions.

TARIF DES MÉRITES.

Servir respectueusement son père et sa mère et les nourrir ; — pendant dix jours, 1 mérite.

Continuer leurs bons exemples et exécuter leurs intentions ; — pour chaque action, 10 mérites.

Les ensevelir et les inhumer dans un lieu convenable ; — 100 mérites.

Se faire une position honorable et s'acquitter de ses devoirs de manière à illustrer ses parents ; — 100 mérites.

Servir le prince avec droiture et dévouement ; — pendant dix jours, 1 mérite.

Prêcher la vertu et par là se rendre utile ; — à une province, 100 mérites ;

— A tout l'empire, 300 mérites ;

— Aux générations futures, 500 mérites.

Obéir aux réglemens du souverain, et ne pas résister aux lois ; — pour chaque acte, 10 mérites.

Mettre en évidence et employer les hommes sages et vertueux ; — pour chaque individu, 50 mérites.

Expulser les hommes pervers et corrompus ; — pour chaque individu, 50 mérites.

Remplir une magistrature avec intelligence et désintéressement, et donner aux habitants de son village, l'exemple de la modération et de l'horreur du vice ; — pour chaque acte, 20 mérites.

Obéir respectueusement à son précepteur et à ses supérieurs ; — pendant dix jours, 1 mérite.

Respecter ses frères aînés, et chérir ses frères cadets ; — pour chaque acte, 5 mérites.

Respecter et aimer un frère aîné et un frère cadet d'un autre lit ; — 10 mérites.

La bonne harmonie du mari et de la femme ; — continuée pendant dix jours, 1 mérite.

S'ils s'exhortent l'un l'autre à faire le bien ; — pour chaque acte, 5 mérites.

Faire une promesse à un ami et ne pas lui manquer de parole ; — pour une petite affaire, 1 mérite ; — pour une grande, 5 mérites.

Ne pas tromper l'attente d'une personne qui nous a confié de l'argent ; — pour cent *mas* (cent *mas* valent 75 francs), 1 mérite.

Si l'on nous a confié le sort d'un orphelin ; — 100 mérites.

Se lier avec des amis honnêtes et vertueux ; — pour un seul, 10 mérites.

Chasser ou abandonner la société des hommes vicieux ; — pour un seul, 10 mérites.

Renvoyer généreusement ses domestiques ou femmes de second rang, et leur procurer une position convenable ; — pour une seule, 10 mérites.

Pourvoir à tous leurs besoins ; — par chaque centaine de *mas*, 1 mérite.

Les renvoyer dans la maison de leur mère sans rien demander pour leur rachat ; — pour chaque centaine de *mas* du prix d'achat, 1 mérite.

Instruire ses esclaves et ses servantes et leur apprendre les rites et les devoirs ; — pour chaque acte, 2 mérites.

Sauver la vie d'un homme, 100 mérites ; — D'un homme vertueux, ou d'un sage éminent, 300 mérites.

Sauver la vie d'un homme atteint d'une maladie mortelle, 50 mérites ;

— D'une maladie grave, 30 mérites ; — d'une maladie légère, 5 mérites.

L'en sauver à prix d'argent, — nul mérite.

Délivrer un homme de la peine capitale, 100 mérites ; — de l'esclavage, 50 mérites ; — de l'exil, 40 mérites ; — de la bastonnade, 20 mérites ; — des verges, 10 mérites.

(Si un homme a été condamné injustement, il y a du mérite à le sauver, mais il n'y en a aucun, si l'accusation est vraie et si son crime est avéré.)

Si quelqu'un est condamné à mort, faire abaisser sa peine jusqu'à l'esclavage, 50 mérites.

Faire abaisser l'esclavage jusqu'à la peine de l'exil, 30 mérites.

Faire abaisser l'exil jusqu'à la peine du bâton, 20 mérites.

Faire abaisser la bastonnade jusqu'à la peine des verges, 10 mérites.

(Si le délit est digne d'indulgence, il y a du mérite à en faire abaisser la peine ; il n'y a aucun mérite, s'il s'agit d'un crime impardonnable. Nul mérite aussi si l'on a reçu de l'argent pour faire abaisser la peine.)

Lorsqu'on est le chef d'un village, délivrer les habitants d'un malheur, ou saisir un brigand redoutable, 100 mérites.

Sauver des enfants qui se noient, les recueillir et les nourrir ; — pour chaque enfant, 50 mérites.

Arracher des enfants des mains d'une personne qui veut les noyer, et leur sauver la vie ; — pour chaque enfant, 20 mérites.

Recueillir et inhumer des ossements humains dont nulle famille ne prend soin ; — pour chaque individu, 50 mérites.

Donner des terrains aux familles qui n'ont point de lieu de sépulture ; — pour chaque individu, 30 mérites.

Acheter des tombes pour les donner gratuitement ; — pour chaque dépense de 100 *mas*, 2 mérites.

Voir des richesses mal acquises, et ne point les prendre lorsqu'on pourrait s'en rendre maître ; — pour chaque somme de 100 *mas*, 1 mérite.

Secourir les veufs, les veuves, les orphelins, les vieillards sans enfants, les paralytiques, les aveugles, les indigents ; — pour chaque centaine de *mas* dépensés, 1 mérite.

Faire de menues aumônes jusqu'à la somme de 100 *mas*, 3 mérites.

Donner à manger aux personnes affamées ; — pour chaque repas, 1 mérite.

Donner à boire aux personnes tourmentées de la soif ; — dix fois, 1 mérite.

Réchauffer les personnes qui souffrent du froid ; — pour chaque individu, 1 mérite.

Dans l'obscurité de la nuit, fournir une lampe allumée ; — pour chaque nuit, 1 mérite.

En temps de disette, vendre du riz à un prix réduit ; — pour chaque centaine de mas diminuée, 1 mérite.

Faire grâce à ses débiteurs ; — pour chaque centaine de mas, 1 mérite.

Lorsque l'intérêt de l'argent prêté s'est accumulé pendant longues années, et que les débiteurs en demandent avec larmes la remise ; — pour chaque somme de 200 mas (150 fr.) qu'on leur a diminuée, 1 mérite.

Sauver la vie d'un animal domestique qui peut s'acquitter par son travail envers son libérateur (par exemple un bœuf, un cheval), — pour chaque animal, 20 mérites ; — un quadrupède qui ne peut s'acquitter par son travail (par exemple un cochon, un mouton, un daim, un cerf, etc.), 10 mérites ; — un oiseau, 3 mérites ; — un animal qui vit dans l'eau (par exemple un poisson, une grenouille, une anguille, une huître), 3 mérites.

Lorsqu'on occupe une magistrature, empêcher de tuer des animaux pour la nourriture des hommes ; — pendant un jour, 10 mérites.

Exhorter doucement un pêcheur, un chasseur ou un boucher à changer de profession, 3 mérites.

Convertir un de ces hommes, 20 mérites.

Exhorter les hommes à renoncer aux procès, s'il s'agit d'un procès important, 50 mérites ; — d'un petit procès, 30 mérites.

Déboursier de l'argent pour atteindre ce but ; — pour chaque somme de 100 mas, 1 mérite.

Exhorter à la paix des hommes qui se battent, 3 mérites.

Empêcher ses fils et petits-fils de faire le mal, détourner ses domestiques où ses hôtes de tromper ; — pour chaque fois, 5 mérites.

Lorsqu'on a reçu des bienfaits, ne pas manquer d'en témoigner sa reconnaissance. Lorsqu'on est fâché contre quelqu'un, ne pas manquer de se réconcilier avec lui ; — pour une petite affaire, 30 mérites ; — pour une grande affaire, 50 mérites.

Publier les bonnes qualités des autres ; — chaque fois, 1 mérite.

Cacher les défauts des autres ; — chaque fois, 1 mérite.

Exhorter un homme à se corriger de ses vices et à embrasser la vertu, 2 mérites.

Convertir au bien un homme vicieux, 20 mérites.

Proférer des paroles propres à conduire à la vertu ; — pour chaque parole, 3 mérites.

Composer ou publier un livre traitant de la morale ou des effets des actes humains ; — pour chaque section, 30 mérites.

L'imprimer et le distribuer gratuitement aux hommes ; — pour chaque individu qui l'a ainsi obtenu, 1 mérite.

Communiquer et répandre des traités d'hygiène ; — pour chaque section, 3 mérites.

Recueillir sur la route du papier écrit ou imprimé et le brûler ; — pour chaque centaine de caractères, 1 mérite.

Porter humblement les habits vieux d'un autre homme ; — pour chaque vêtement, 2 mérites.

La fin à une prochaine livraison.

LA MITRE DU CARDINAL DE LORRAINE.

Cette mitre, autrefois conservée au musée de Reims, était, suivant la tradition, celle que le cardinal de Lorraine portait au concile de Trente. En 1669, un orfèvre de Reims avait estimé qu'elle valait 45 000 livres, somme qui serait représentée aujourd'hui par celle de 60 000 francs. Toutes les pierreries étaient montées sur drap d'argent, couvert de feuillages d'or, de filigranes et de ciselures d'un travail

exquis. En haut, vers la pointe, du côté du front, une figurine de l'archange saint Michel terrassant le dragon était ornée de dix-sept petits diamants estimés 60 écus. Une belle turquoise de vieille roche, et des rubis qui la supportaient, étaient évalués 400 livres. A la bande frontale, le nom de Jésus, en lettres gothiques, était formé de diamants, estimés ensemble 240 écus. Deux émaux, qui accompagnaient cette inscription, représentaient, l'un la Vierge, l'autre l'ange Gabriel, et étaient rehaussés de rubis évalués 60 écus. D'autres rubis balais, des fleurs de lis d'étincelles et de diamants, une multitude de perles fines bordaient cette face de la mitre. L'autre partie n'était pas moins admirable : la figurine d'or écrasant le serpent était décorée de quatorze diamants, et une turquoise qui lui servait de soubassement, était, en 1669, comme celle de l'autre face, prisée 400 livres. La croix de diamant et de rubis de la bande frontale, avec les émeraudes, les topazes, les roses et pierres diverses qui l'accompagnaient, était évaluée 200 écus. On voyait encore au frontal deux jolis émaux, l'un représentant saint Pierre, l'autre saint Christophe ; les cabochons de rubis, avec la garniture d'or massif et à jour, émaillé, puis les quarante-six perles qui l'encadraient, étaient prisés 60 écus. Un grand nombre de diamants, de saphirs, de perles fines composaient les bouquets du champ et étaient estimés au prix de 50 écus. Les pendants de la mitre étaient formés de petits vases d'or, feuillages et figurines rehaussés des pierres les plus fines.

Cette œuvre précieuse avait été enfermée, pendant la révolution, avec un saint ciboire en or donné par Louis XIV, et d'autres objets précieux, dans un armoire secrète du musée de Reims. Le 15 ventôse an XII, on découvrit que la mitre, le saint ciboire et tous les autres objets avaient disparu : on n'est jamais parvenu à constater d'une manière certaine les circonstances de cette soustraction.



La Mitre de Charles de Guise, cardinal de Lorraine.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

VERNEUIL

(Département de l'Eure).



La Tour de la Madeleine, à Verneuil.

La petite ville de Verneuil est située sur le penchant d'un coteau frais et verdoyant, qu'arrosent en partie les eaux de l'Ifon et de l'Avre. Au point culminant se dresse la belle tour de la Madeleine qu'entourent les clochers de l'ancienne église

Saint-Jean, de Notre-Dame, de l'Hôpital, d'un couvent sécularisé, et enfin les ruines du vieux donjon. On dirait un géant entouré de ses enfants, un suzerain autour duquel se pressent ses vassaux pour lui rendre hommage.

Verneuil a une origine fort ancienne. Cette ville paraît avoir été fondée par les Romains sur le bord de la voie d'Évreux à Condé, sur l'Iton. Ce n'est toutefois qu'en 1120 que Henri I^{er} d'Angleterre y fit construire des remparts et des fortifications, dont la trace subsiste encore, pour défendre la frontière de la Normandie contre les invasions des Percherons. En 1132, un tremblement de terre menaça de renverser la ville nouvelle, et dans l'année suivante elle fut en partie incendiée par le tonnerre, ainsi que Chartres, Nogent-le-Rotrou, Alençon et d'autres villes. Toutefois le désastre fut promptement réparé, car Orderic-Vital, qui nous en a transmis le récit, nous apprend aussi qu'en 1141 il fut constaté, par une revue générale, que le nombre des habitants montait à 13 000; encore le mot par lui employé semble-t-il supposer qu'il n'aurait voulu parler que des hommes en état de porter les armes.

L'importance de cette place lui valut d'être plus d'une fois assiégée, prise et saccagée pendant les guerres du moyen âge.

En 1424, une bataille fut gagnée par les Anglais, sous les murs de cette ville. Ils laissèrent sans sépulture les corps de leurs vaillants adversaires; mais un vieux guerrier, vivant en ermite dans les environs, les fit enterrer à ses frais, et fit élever en leur honneur la belle chapelle de Saint-Denis, aujourd'hui détruite. Ce fut un des coups les plus rudes portés à l'indépendance du pays que l'apparition de Jeanne d'Arc devait sauver. Les Anglais gardèrent Verneuil jusqu'en 1449. A cette époque, la garnison n'était composée que de 120 hommes que leurs exactions et leurs brutalités avaient rendus odieux à la population tout entière. Pour suppléer à l'insuffisance de leur nombre, ils forçaient les habitants à faire le service avec eux. Le meunier du moulin des murailles, nommé Jean Bertin, fut battu par eux, parce qu'en faisant le guet il s'était endormi. C'était un homme fier et vigoureux, âgé de quarante-neuf ans, et probablement père de famille; car, d'après une ancienne tradition qui s'est conservée à Verneuil, on dit que les Anglais avaient insulté sa fille. Il jura de se venger et tint parole.

Il s'entendit avec Robert de Floques, capitaine d'Évreux pour les Français; et le 29 juillet, au point du jour, pendant que ses camarades du guet étaient à la messe, il aida les Français à dresser leurs échelles contre la muraille, et à s'introduire dans la ville. Le lendemain, le château fut enlevé d'assaut, et quelques jours après, la *tour grise*, où s'étaient renfermés les derniers soldats anglais, fut forcée de se rendre, faute de vivres.

On voit dans la salle du conseil de ville de Verneuil un portrait du brave Bertin, avec une inscription qui contient le récit abrégé de sa conduite; mais rien n'y indique qu'il ait été par suite pourvu de la charge de vicomte de Verneuil, ainsi que l'ont avancé certains historiens.

Verneuil joua de nouveau un rôle assez important dans les guerres de la Ligue et de la Fronde.

Indépendamment du château, on y comptait trois fortresses solidement construites sur pilotis, et environnées de tous côtés par de larges et profonds fossés remplis d'eau. Chacune de ces citadelles renfermait pour ainsi dire une petite ville dans son enceinte. Au commencement du dix-huitième siècle, on voyait encore onze grosses tours, quarante-trois tourelles et cinq portes principales. Aujourd'hui, il ne reste plus guère de toutes ces fortifications que le redoutable donjon connu sous le nom de *tour grise*.

La tour de la Madeleine, dont nous donnons un dessin, est un des plus beaux monuments du style ogival que possède la Normandie. Cette tour est à jour depuis la galerie carrée. Le quinzième siècle s'y déploie dans toute sa grâce, dans toute

sa richesse, dans toute son élégance; rien de plus léger, de plus aérien ne peut se concevoir. Ces frères arcades, qui se découpent en dentelle sur l'azur du ciel, effrayent l'œil et le charment tout à la fois. Malheureusement toutes les *ouïes* de la galerie ont été bouchées avec de la maçonnerie, et une cloche, soutenue par des triangles en fer et surmontée d'une girouette, couronne le dôme que devait terminer une flèche en pierre. L'ensemble du campanile, même incomplet, produit un effet merveilleux.

On monte deux cent douze marches pour arriver à la seconde galerie; la hauteur totale de la tour est d'environ 60 mètres.

Cette tour fut bâtie, vers la fin du quinzième siècle, par Artus Fillon, né à Verneuil, et mort évêque de Senlis. On suppose qu'une statue, placée à l'orient et représentant un chanoine à genoux, l'aumusse sur le bras, est le portrait du fondateur.

Une illusion d'optique fait paraître cette tour beaucoup plus grosse dans sa partie supérieure qu'à sa base.

L'église n'offre de remarquable, à l'intérieur, que des clefs de voûte assez délicatement travaillées.

Il est bien à craindre que celui qui, dès la première vue, vous traite comme un ami de vingt ans, ne vous traite, au bout de vingt ans, comme un inconnu si vous avez quelque service important à lui demander. J.-J. ROUSSEAU.

LE TROMPETTE.

NOUVELLE.

Suite et fin.— Voy. p. 358.

Je ne fus réveillé que par une sensation de douce chaleur qui dissipait mon engourdissement. Un feu pétillant brillait dans le foyer où le trompette achevait d'entasser les fragments de la cloison.

Je me redressai avec une exclamation de surprise et de plaisir.

— Ah! ah! ça vous ressuscite, dit-il galement; vous voyez qu'il y a toujours moyen d'améliorer son bivouac; le tout est de ne pas perdre son temps à contempler les boutons de ses guêtres.

— Vous êtes un magicien! m'écriai-je.

— Un peu, mon vieux, répliqua-t-il, en se fabriquant un siège avec un débris de la charpente détruite; c'est de la magie blanche: on a pour baguette quatre doigts et le pouce. Mais vous croyez peut-être que j'ai allumé ce feu là uniquement pour nous dégourdir les jointures, que c'est un feu de salon? Erreur, mon cœur! c'est un feu de cuisine, et avant tout destiné à la pot-bouille.

— On avait donc distribué des rations à votre compagnie? demandai-je.

— Des rations de cartouches, répondit le trompette; mais ça ne se mange jamais seul, nous en avons fait part aux Prussiens.

— Où espérez-vous alors trouver des vivres?

— Où? mais ici, parbleu! N'est-ce pas aux vaincus de nourrir les vainqueurs?

Et, comprenant mon geste de doute ironique:

— Ah! vous n'avez pas confiance dans leur garde-manger, continua-t-il. Le fait est que le local est un peu dégarni; mais le vrai Français ne désespère jamais de rien. Pourvu que son général lui distribue son ordinaire de gloire, c'est à lui de se procurer le reste pour manger avec. Tout à l'heure, en ramassant dans le jardin des feuilles sèches à cette fin de vous composer un édreton, j'ai aperçu dans un coin de petits monticules, et je me suis dit: Si ce n'est pas une représentation en relief de la chaîne des Alpes, ça doit être quelque

chose comme des pommes de terre ou autres *minéraux*. Sur quoi, j'ai creusé avec mon briquet, et j'ai amené à la clarté du jour une vingtaine de ces vertueux tubercules. Le tout mitonne là sous les cendres et doit être déjà cuit. Nous allons, en conséquence, procéder au festin. Ohié! maître d'hôtel, vite, le Bénédicité, et servez chaud.

Tout en répétant cette *palabre* soldatesque du ton des loustics de chambrée, le trompette retirait l'une après l'autre de dessous la braise les pommes de terre fumantes, et les rangeait symétriquement sur lâtre.

Je n'avais rien mangé depuis le matin; leur odeur savoureuse réveilla ma faim suspendue par les douleurs de la blessure. Je fis un effort pour me remettre sur mon séant, et j'allais partager le souper improvisé du trompette, quand je le vis tout à coup dresser la tête et prêter l'oreille.

— Qu'y a-t-il ? demandai-je.

Il m'imposa silence du geste, se leva vivement, courut à son fusil qu'il avait posé contre le mur, et s'avança avec précaution vers la porte.

Dans ce moment je distinguai à mon tour, au dehors, un bruit de pas. Ils se faisaient entendre, puis se taisaient, comme si la personne se fût approchée avec défiance. Enfin pourtant ils s'arrêtèrent près du seuil; il y eut une pause; puis une main souleva lentement le paillis qui fermait l'entrée; un homme portant le costume du pays parut à la porte, regarda à l'intérieur et fit un pas en avant.

Le fusil du trompette appuyé sur sa poitrine l'arrêta court. Il recula avec un cri.

— Pas un mouvement, ou tu es mort! interrompit le soldat.

L'Allemand joignit les mains et bégaya une prière épouvantée.

— Ne tirez pas! criai-je à mon compagnon; il demande grâce.

— J'entends bien, répliqua le trompette; mais il faut savoir ce qui l'amène ici.

— Laissez-le approcher, je lui parlerai.

— Ah! vous savez l'Allemand! bravo! Alors, nous allons le faire jaser. Allons, remets-toi, *mein herr*, voici un particulier qui parle ta langue de sauvage. Demandez-lui qui il est, d'où il vient, ce qu'il veut, et s'il peut nous procurer du beurre pour nos pommes de terre.

En parlant ainsi, il avait forcé l'Allemand à s'avancer vers moi. Lorsque celui-ci s'aperçut que j'étais blessé, il affecta beaucoup de compassion, et me demanda, coup sur coup, où j'avais été atteint, si je souffrais, pourquoi je n'avais pas rejoint le camp des Français. Cette dernière question m'amena à savoir que les Prussiens étaient en retraite sur toute la ligne. Le trompette, à qui je fis part de cette bonne nouvelle, cria *Vive l'empereur!* et présenta les armes. L'Allemand m'avoua, de plus, qu'il avait quitté le hameau incendié le matin même, et que la seule maison épargnée, dans laquelle nous nous trouvions, était la sienne. Quant à la cause qui avait pu l'y ramener au milieu de tant de dangers et à une pareille heure, il parut embarrassé de la donner et s'embrouilla dans des explications confuses.

Cependant mon compagnon parut se contenter des raisons données, et invita l'Allemand, avec une sorte de cordialité soldatesque, à s'approcher du foyer.

— Nous avons un peu dégradé la baraque, ajouta-t-il; mais c'est ta faute: il fallait laisser la clef du bûcher.

L'Allemand s'excusa en disant que tout avait été consommé ou détruit par les Prussiens qui occupaient le village. A peine avait-il pu transporter quelques meubles et quelques effets échappés au pillage chez un parent qui habitait plus loin et qui avait consenti à recevoir sa famille.

— Oui, oui, dit le trompette, on connaît ça, *mein herr*. Du temps de la République, les Autrichiens sont aussi venus en France; on s'est battu dans notre village; et ma mère m'a souvent raconté tout ce que les pauvres gens avaient eu à

souffrir. La guerre, c'est bon pour le soldat: s'il reçoit des coups il les rend; mais le pékin est toujours battu, et encore faut qu'il paye l'amende. Asseyez-vous là, mon vieux, et, si le cœur vous en dit, mangez, buvez, votre couvert est mis; vous pouvez faire comme chez vous.

La jovialité sans façon du soldat rassura l'Allemand plus que ne l'auraient fait toutes les protestations; il s'assit sur lâtre, et, après quelques instants d'entretien, il s'écria:

— Par mon salut! messieurs les Français, vous êtes de braves gens!

— Et des gens braves, je m'en flatte, ajouta mon compagnon, qui soufflait sur une pomme de terre trop chaude.

— Tout ruiné que je suis, je veux vous traiter comme mes hôtes, reprit le villageois; attendez-moi là.

— Nous attendons, *mein herr*.

Il traversa la pièce où nous nous trouvions, entra dans un appentis qui lui faisait suite et y resta quelque temps. Le trompette chantonait sans paraître s'occuper de ce qu'il pouvait y faire; enfin, après une assez longue absence, l'Allemand reparut avec une petite bouteille d'eau-de-vie.

— C'est la dernière, dit-il; je l'avais cachée aux hussards prussiens; mais je ne trouverai pas, pour la boire, une meilleure occasion.

— A la bonne heure! s'écria joyeusement le trompette. Alors, à la santé de l'empereur Napoléon! Tu n'es pas obligé de la porter, *mein herr*; chacun doit fêter son saint, comme on dit; mais nous qui sommes de la *grande nation*, nous avons droit de boire au petit caporal.

Il avait embouché la bouteille, à laquelle il fit une longue aspiration, et qu'il me passa ensuite. Je bus une gorgée, puis ce fut le tour de l'Allemand.

L'effet de la brûlante liqueur ne se fit point attendre. Notre sang engourdi commença à circuler plus rapidement, et le frugal souper s'acheva comme un festin.

Quand la petite bouteille fut vide, le villageois se leva et parla de repartir. Il était pressé d'annoncer à sa femme et à ses enfants que leur maison avait échappé à l'incendie général. Je l'engageai à se mettre en route sans retard, et le trompette se joignit à moi. L'Allemand nous souhaita toutes espèces de prospérités, gagna la porte et disparut.

Quand le bruit de ses pas se fut perdu dans le lointain, le trompette, qui bourrait sa pipe près du foyer, regarda vers la porte et fit un mouvement d'épaules.

— Pauvre *mein herr!* dit-il en riant; il a cru me mettre dedans.

— Comment cela? demandai-je étonné.

— Parbleu! croyez-vous que je me sois laissé entortiller dans ses explications? Il savait depuis ce matin que sa *case* n'avait pas été brûlée, ainsi il ne venait point pour s'en assurer.

— Mais quelle intention, alors, lui supposez-vous?

— L'intention, parbleu! elle est claire comme l'eau de roche. Quand les Prussiens sont arrivés, le *mein herr* avait caché ici son magot dans quelque coin.

— Quoi, vous supposez?...

— J'en suis sûr, vu que lorsqu'il est ressorti de l'appentis avec la bouteille, les poches de sa veste avaient gagné une enflure. J'ai pas fait semblant: il aurait pu croire qu'on voulait tringuer pour le trésor comme pour l'eau-de-vie; mais heureusement que je ne mange pas de ce pain-là. Nous sommes des soldats et non des détrousseurs de bourgeois. Si je retourne jamais au village je pourrai y rentrer en disant comme cet autre: *Rien dans les mains, rien dans les poches*. Tout ce que je demande, c'est d'avoir la chance de porter sur la poitrine un petit ruban.

— Ah! vous le méritez! m'écriai-je en lui tendant la main. Lorsque vous êtes entré ici, vous m'avez prouvé ce qu'étaient l'humanité et l'industrie du soldat français; je saurai maintenant ce qu'est son honneur.

FABRICATION DU FER.

Suite.—Voy. p. 349.

LES FOYERS D'AFFINERIE.

La théorie de la fabrication du fer au moyen de la fonte est aussi simple que celle de la fonte au moyen du minerai. La fonte est, comme on le sait, une combinaison de fer et de charbon ; il est donc évident qu'il suffit d'en retirer le charbon pour avoir du fer métallique. Or, à la chaleur, le charbon a plus d'affinité que le fer pour l'oxygène de l'air ; d'où il suit qu'en faisant brûler de la fonte, le charbon se brûlerait avant le fer. C'est là, en deux mots, toute la théorie de l'affinage.

Le foyer d'affinerie ressemble à une forge ordinaire ; mais sur la plate-forme de la forge, devant les tuyères des soufflets, est pratiqué un trou carré ou creuset, plus ou moins profond, suivant les pays, et destiné à recevoir la fonte. Le tout est



Les Forgerons. — Toilette du dimanche.

surmonté d'une grande cheminée, et sur les côtés se trouvent placées les tuyères qui amènent dans le creuset le vent des soufflets. Pour commencer l'opération, l'on remplit le creuset de charbon, et, à l'aide du vent des soufflets, on allume un bon feu ; on avance dans ce brasier l'extrémité de la gueuse qui ne tarde pas à entrer en fusion et à couler au fond du creuset. Là elle est soumise à un vent plongeant envoyé par une tuyère inclinée, et le forgeron, à l'aide d'un ringard, le remue continuellement pour en exposer successivement toutes les parties à cet air vif et ardent. Le phénomène que nous indiquons dans la théorie se produit alors avec énergie. Le charbon contenu dans la fonte se brûle peu à peu, et il reste du fer. Comme le fer est infusible, à mesure que le fer se forme, la masse perd sa liquidité et se coagule, et l'on juge du degré où en est l'opération au plus ou moins de résistance qu'oppose la masse à l'action du ringard. On ne peut pas empêcher qu'il ne se brûle une petite quantité de fer ; et ce fer brûlé ou oxydé, en se combinant avec les cendres du charbon et avec diverses autres substances étrangères que contenait la fonte, donne ce que l'on nomme les scories, c'est-à-dire une espèce de verre noir ou de crasse que le forgeron a soin de faire écouler de temps en temps.

Quelque soin que l'on prenne, comme la masse de fer résulte d'une multitude de petits grumeaux qui se sont formés et réunis successivement, on ne peut empêcher qu'il ne se trouve une certaine quantité de scories dans l'intérieur de la masse. C'est pour expulser ces scories qui nuiraient considérablement à la qualité du fer, et en même temps pour achever de donner à la masse toute sa compacité, que l'on fait usage du marteau. A cet effet, lorsque le maître forgeron juge que son fer est suffisamment préparé, il retire la masse du sein du creuset en se faisant aider par son second. Cette masse informe, boursoufflée, couverte çà et là de scories, d'une température qui lui donne un éclat d'un blanc vif, est ce qu'on appelle la *loupe*. M. Bonhomme, dans le

second des dessins joints à cet article, a représenté fort heureusement l'intérieur d'une forge, à l'instant où les deux forgerons viennent de faire sortir la loupe de l'intérieur du creuset et la font glisser, à l'aide de leurs ringards, sur la plate-forme, pour la conduire de là, en la traînant sur le sol de l'usine, sous le marteau.

Le marteau est une masse de fonte de 5 à 600 kilogrammes qui frappe à coups redoublés sur une énorme enclume. C'est lui qui, par ses battements retentissant au loin le jour et la nuit, à intervalles périodiques, achève de donner à un pays de forges le caractère qui le distingue. Le marteau est emmanché à une énorme poutre qui tourne autour d'un axe placé à son extrémité : une roue armée de grosses dents ou cames, placée à côté du manche du marteau, lui imprime le mouvement, et elle est mue elle-même par une roue hydraulique de la forme des roues de moulin, sous laquelle on laisse venir l'eau au moment où l'on veut faire marcher le marteau. A l'instant où le mouvement commence, une des cames s'engage sous le manche du marteau et le soulève, puis un instant après elle se dégage et le marteau retombe de tout son poids, jusqu'à ce qu'une nouvelle came se présentant, il soit soulevé de nouveau. Pour augmenter la force de la chute, on place au-dessus du marteau une pièce de bois élastique et fixée seulement par l'extrémité opposée au marteau. Le marteau, dans la partie supérieure de son ascension, vient presser contre l'extrémité libre de la poutre, et à l'instant où la came se dérobe, cette extrémité presse à son tour sur le marteau comme un ressort et le rabat avec violence. Le forgeron, armé d'une forte tenaille, tourne et retourne sa masse de fer sur l'enclume pendant que le marteau est en l'air, et un enfant, placé près de lui, tenant une perche qui communique avec la vanne, fait arriver, sur son ordre, plus ou moins d'eau sous la roue, et accélère ou retarde à volonté les battements. Le marteau, malgré son énorme masse et l'effrayante brutalité de ses coups, va donc pour ainsi dire à la main de l'enfant. Tous ces détails sont parfaitement représentés sur notre dessin.



Fabrication du petit fer au martinet.

Quelque hâte que l'on mette à accélérer le cinglage, la loupe ne tarde pas à se refroidir, et tout ce que l'on peut faire à la première fois, c'est d'en extraire les scories que chaque coup de marteau fait suinter, et en même temps de la comprimer en lui donnant une forme allongée. On la reporte dans le foyer pour la réchauffer, et après cette chaude, on la conduit de nouveau sous le marteau, qui, cette fois, la met en grosses barres.

On coupe ces barres par morceaux, et en les réchauffant de nouveau, on en fait ou des barres ordinaires ou ce que l'on appelle du petit fer. Pour cette opération, on emploie un marteau plus léger que le précédent et animé d'un mouvement beaucoup plus vif. C'est ce que l'on appelle le martinet, dont les battements accélérés font un si frappant con-

traste avec les battements lourds et comptés du gros marteau. Ordinairement c'est dans une usine séparée de la première que s'effectue ce second travail ; il achève de mettre les produits du minerai dans l'état où la forge les verse dans le commerce, pour y servir aux mille usages que nous avons donnés à ce métal, le plus précieux assurément des métaux.

Suivant l'abondance des cours d'eaux, qui sont ici la con-

dition principale, plus encore que pour les hauts fourneaux, puisqu'ils donnent le vent au creuset et le mouvement aux marteaux, les foyers d'affinerie sont joints aux hauts fourneaux on s'en trouve séparés. La facilité de l'approvisionnement est aussi une raison déterminante, car le transport du charbon en augmente bien vite la valeur. Mais rien n'a plus de charme qu'un pays de forges, quand ces diverses usines



Affinage et cinglage.

se trouvent rapprochées sur un même ruisseau, au milieu des prairies encaissées par les collines chargées des bois qui fournissent le combustible. Toute la vallée est couverte d'une population heureuse ; les charrois de toute nature, de charbon, de minerai, de fer en barres, couvrent les chemins ; les fumées des charbonniers s'élèvent du sein des bois et communiquent à l'air un léger parfum qui étonne et ne déplaît point ; les battements des marteaux viennent ébranler par intervalles

l'atmosphère et signaler la puissance de l'homme. Le voyageur s'arrête, en se recueillant, et admire le génie de l'homme qui, sur la découverte presque inexplicable des propriétés de cette pierre brute qu'on appelle le minerai, a su fonder une industrie si utile au développement de tous les arts et au bien-être de la société.

La plupart du temps, la présence d'une forge suffit pour déterminer le principe d'un village. La forge n'emploie pas tout



Vue de l'usine. — Chargement du fer en barres.

le monde, mais on ne s'en trouve que mieux. Les pères de famille sont occupés à l'affinage, au haut fourneau, aux charrois, au charbonnage, à l'abattage des bois : les femmes et les enfants n'ont que peu de travail dans l'industrie ; mais il leur reste celui de l'agriculture. Chaque famille a sa maison, son jardin, son petit champ, souvent sa vache. C'est de l'aisance, c'est de la liberté, c'est du bonheur. Heureuses populations qui vivez en paix d'un tel travail dans les retraites tranquilles de

vos forêts, hâtez-vous de jouir de ces jours de bonheur, et craignez que le génie anglais ne vienne bientôt renverser cet ordre champêtre, agrandir votre industrie, la perfectionner, multiplier les bénéfices du propriétaire ou de la compagnie, mais en définitive changer en une vie toute mécanique votre vie si simple et si heureuse ! Si l'Assemblée nationale n'y met ordre, vous ne connaîtrez bientôt plus le repos, les joies, les devoirs, ni même la toilette du dimanche !

DE L'ÉTUDE DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Deuxième article.—Voy. p. 95.

Les animaux utiles à l'homme peuvent être considérés sous un autre point de vue que celui de leur utilité : c'est sous le point de vue, très-intéressant aussi, de la manière dont ils sont tenus par l'homme. Ainsi les uns sont simplement acquis, ce sont ceux que l'on se procure par la chasse et par la pêche pour leur chair, pour leur fourrure ou leur plumage, pour leur coquille. Les autres, qui sont proprement ceux dont il s'agit ici, sont au contraire possédés ; et comme ils sont susceptibles de l'être à des degrés divers, il y a là le principe d'une classification. On peut en effet distinguer trois états différents ; celui de captivité, celui d'appropriement, celui de domesticité proprement dite.

Le premier état est celui des animaux qui ont été simplement enlevés à la vie sauvage. Ils ne sont pas essentiellement modifiés : ils sont prisonniers de l'homme, retenus malgré eux, voilà tout. Le but de l'homme est de les avoir sous sa main, pour obtenir d'eux plus facilement les produits qu'il peut en retirer, ou même pour les mettre dans des conditions qui le satisfassent davantage. Ainsi dans certaines parties de l'Afrique, on s'empare des autruches et des marabouts pour faire la récolte de leurs plumes et les obtenir plus fraîches que dans la condition de la vie sauvage ; ailleurs on retient en captivité des civettes pour récolter de temps en temps le produit odorant qu'elles dégagent. Enfin on met quelquefois en cage des ortolans, des cailles et d'autres oiseaux pour les engraisser, et c'est là un genre d'industrie qui, chez les Romains, s'était élevé, comme l'on sait, à des proportions considérables.

Le second état est celui des animaux apprivoisés ou dressés. Ceux-ci n'ont pas seulement un possesseur, ils ont un maître. Les premiers peuvent être considérés comme des prisonniers de guerre qui ne cherchent qu'à s'enfuir ; les seconds sont des serfs qui courbent la tête sous le joug et s'y résignent. Il n'est plus nécessaire de les tenir renfermés. Tandis que tous les animaux sont à peu près passibles du premier état, il n'y en a qu'un certain nombre qui soient capables du second, car il leur faut une certaine intelligence pour pouvoir reconnaître, c'est-à-dire distinguer nettement la personne du maître. Cependant on peut poser en règle générale que tous les mammifères et tous les oiseaux peuvent être apprivoisés. Certains poissons, certains reptiles, même certains insectes des rangs supérieurs (qui ne connaît l'araignée de Pellisson ?) peuvent l'être aussi, mais d'une manière naturellement très-bornée.

Les animaux de ce groupe sont déjà beaucoup plus utiles à l'homme que ceux du groupe précédent. Ainsi on les voit employés à la chasse, comme le guépard, comme les faucons ; à la pêche, comme le sont à la Chine les cormorans, et comme la loutre l'a été quelquefois. On les voit même employés comme auxiliaires de premier ordre, et le plus bel exemple que l'on en puisse citer est l'éléphant.

Mais y a-t-il donc une si grande différence entre cet animal et les animaux domestiques, comme le chameau par exemple, dont les services se rapprochent tellement des siens ? Cette différence, loin d'être peu de chose, est si considérable que l'on peut dire que les apprivoisés, quels qu'ils soient, forment un groupe plus voisin de celui des captifs que de celui des domestiques proprement dits. Dans les deux premiers groupes, l'homme ne possède en effet que des individus ; dans le dernier il possède des races. Ainsi des chasseurs se rendent dans une forêt, ils s'emparent d'un éléphant, ils le dressent, ils en font un serviteur docile qui pendant quelques années aide l'homme parfaitement ; mais après ce temps l'animal meurt, et bientôt il n'en reste rien. Il n'a pas laissé de postérité, et si l'on veut un nouveau serviteur, il faut retourner aux forêts et recommencer le même

travail de capture et d'appropriement. Ce que font encore aujourd'hui les Indiens pour l'éléphant, nos ancêtres l'ont fait dans les temps les plus reculés pour le cheval. Mais au lieu de ne s'occuper que d'un seul individu, ils se sont occupés de sa race, de sa reproduction ; et l'animal qui avait été conquis par quelques hommes, est devenu, si l'on peut ainsi dire, la propriété du genre humain tout entier. C'est une possession qui s'est étendue et perpétuée.

On doit en effet poser en principe que dès que l'homme s'est rendu maître d'une race, cette race est conquise non-seulement pour tous les temps mais pour tous les pays. Une espèce une fois acquise de cette manière ne demeure plus exactement la même que dans l'état de nature. Les nouvelles générations se modifient pour se mettre en harmonie avec les circonstances nouvelles qui leur sont imposées ; et de proche en proche, en se modifiant graduellement elles finissent par s'accommoder aux climats les plus opposés à ceux dans lesquels la nature avait fait naître leurs ascendants. Aussi, en généralisant l'expression de Buffon sur le cheval, peut-on dire que les races domestiques sont la plus noble conquête de l'homme sur la nature. Elles le font en quelque façon participer à la magnificence du pouvoir créateur. Il saisit au milieu des déserts le chacal, et voilà le chien, avec ses innombrables variétés, qui se répand, en s'y adaptant par son organisation, jusque dans les glaces du Nord. Il ravit le farouche et rapide mouflon aux sommets les plus inaccessibles des montagnes, et voilà, grâce aux transformations extraordinaires de ce type sauvage, les troupeaux de moutons avec leurs toisons si variées qui remplissent nos friches et nos prairies. Il n'y a pas de limite aux essais qui peuvent être tentés, et il n'y en a pas non plus aux déplacements qui peuvent être imposés aux espèces conquises. Le chien, le cheval, le bœuf, le coq sont originaires des contrées chaudes de l'Asie ; ils occupent aujourd'hui tout le globe, même ses parties les plus froides.

On peut reconnaître combien ce sujet, malgré son importance, est nouveau dans la science, en voyant que le mot même d'animal domestique n'est pas encore nettement défini dans la langue. Les anciennes éditions du Dictionnaire de l'Académie, qui est pour nous une sorte de code à cet égard, nommaient *domestique* « l'animal qui vit dans ou autour de la maison ; » ce qui comprendrait dans cette classe, les rats, les mouches et une multitude d'hôtes ou plutôt de parasites non moins désagréables, qui, loin d'être près de nous par notre volonté, y sont malgré nous et qui, tout à l'opposé de serviteurs, sont de vrais tyrans. Dans son dernier travail l'Académie a spécifié qu'ils devaient être élevés et nourris dans la maison ; mais cet amendement ne suffit pas encore, car il est évident qu'un jeune lion élevé dans une cage sera toujours quelque chose de fort différent de ce que nous appelons proprement animal domestique comme le chien ou le chat. Il faut donc nécessairement, pour obtenir une définition suffisante, à la condition de l'appropriement ajouter celle du maintien, par la reproduction, des qualités particulières acquises par les parents. Ce qui constitue véritablement la domestication, c'est que la race s'est appropriée et appropriée à nos usages à tout jamais.

La liste des espèces qu'il faut comprendre sous ce nom ainsi défini est malheureusement trop courte. Tout compté, il ne s'en trouve que quarante ; et chose remarquable, tout ce qu'il y a de capital dans cette œuvre, se trouve accompli de toute antiquité. Que l'on cherche l'histoire de la domestication de nos animaux les plus utiles, elle nous échappera parce que cette domestication est le fait des époques antéhistoriques. A peine si l'histoire ancienne nous donne témoignage de quelques conquêtes secondaires, comme celles du paon, du faisau, de la pintade. La mythologie elle-même qui, sous ses formes symboliques, est en quelque sorte la première des histoires, ne nous a pas conservé la moindre lumière à cet égard. Les anciens, qui ont divinisé les inventeurs des pre-

nières notions de l'agriculture et des arts, ont passé sous silence la première domestication des animaux, comme s'ils étaient d'une époque trop reculée pour être atteints même de cette manière. Hercule est demeuré célèbre comme ayant purgé la terre des animaux les plus hostiles à l'homme. Mais quel était celui qui méritait le plus de reconnaissance, du chasseur qui avait mis à mort le sanglier d'Erymanthe ou du modeste agriculteur qui avait su à force de soins l'assouplir et en faire le cochon domestique ?

Depuis l'antiquité jusqu'à la découverte de l'Amérique, on ne trouve à enregistrer que deux conquêtes, peu brillantes assurément, le serin des Canaries et l'oie de Guinée qui n'est guère qu'une répétition de l'oie commune. C'est le fruit du seizième siècle. L'Amérique, en s'ouvrant à l'Europe avec des types tout nouveaux, semble naturellement devoir marquer une ère singulière de progrès. Mais de tant d'animaux utiles qu'elle nous découvre, quelques-uns même déjà domestiqués comme le lama, il n'y en a qu'un de quelque valeur qui soit acquis; c'est le dindon. Il ne reste ensuite à mentionner que le canard de Barbarie et le cochon d'Inde; et cette liste si courte se clôt au dix-huitième siècle par les deux faisans de la Chine, oiseaux d'ornement, mais plus encore de luxe.

Ainsi, en résumé, l'histoire de la domestication nous conduit à ce résultat singulier que, tandis que tout est soumis à une loi de progrès dans les sociétés humaines, cette branche de notre puissance subit seule une loi de décadence. C'est à l'origine du genre humain que se témoigne sa sève principale, et depuis lors elle s'affaiblit peu à peu, jusqu'à ce que dans ces derniers temps elle vienne à néant tout à fait. Les esprits peu zélés pour les nouveautés tirent précisément de là une objection contre toute tentative ultérieure, prétendant que, puisqu'on s'est accordé depuis longtemps à ne plus rien faire, c'est qu'apparemment l'on a jugé que tout ce qu'il était utile de faire était fait. C'est une objection à laquelle M. Geoffroy Saint-Hilaire est bien éloigné de se rendre, et, comme il l'a fort bien dit, chacune de ses leçons, en montrant soit les nouvelles espèces qu'on peut rendre domestiques, soit les améliorations que l'on peut apporter à celles qui le sont déjà, doit servir de réponse. En attendant, il en propose une tout à fait générale qui consiste à dire que, sur nos quarante espèces domestiques, il y en a trente-six qui proviennent originellement de l'hémisphère septentrional, et que, comme l'hémisphère austral a cependant des espèces sauvages qui lui sont spéciales et qui diffèrent beaucoup de celles de notre hémisphère, il n'est pas vraisemblable que son contingent doive se borner à quatre types seulement. La réponse est juste, et je ne doute pas que si la civilisation, au lieu de suivre son développement dans notre hémisphère, avait dû le suivre dans l'autre, le nombre des animaux domestiques provenant des régions australes ne fût incomparablement plus considérable. Mais si la place est prise par d'autres espèces déjà répandues partout et dans ces régions mêmes, n'est-il pas naturel que les hommes déploient moins de zèle à conquérir les nouvelles espèces, précisément parce qu'ils y ont moins d'intérêt? S'ils n'avaient pas le mouton, ils seraient tout autrement empressés de posséder le lama, ou même le kangaroo, de même qu'ils courraient ardemment après le zèbre s'ils ne jouissaient du cheval.

Il faut bien qu'il y ait une raison à ce ralentissement singulier des conquêtes de l'homme sur la nature sauvage, et il n'y en a pas d'autre que l'espèce d'indifférence où il est tombé à cet égard, une fois qu'il a eu en sa possession non pas même les quarante espèces dont il jouit aujourd'hui, mais celles dont il s'est trouvé maître dès l'antiquité. Ayant le cheval pour le porter ou le voiturier, le bœuf pour labourer son champ, la vache pour lui donner son lait, le mouton sa laine, la poule ses œufs; outre les précédents, le cochon pour servir à ses repas; enfin le chat et le chien pour commensaux, tous les services qu'il pouvait demander

au règne animal asservi lui étaient à peu près rendus. Dès lors c'était en quelque sorte une affaire de luxe de varier au delà le nombre de ses serviteurs, comme dans ces grandes maisons où la variété des domestiques n'est qu'un cumul d'apparat. Mais ce qui était de peu de valeur pour un degré moyen de civilisation, devient au contraire de premier ordre pour une civilisation plus avancée. Ce ne doit pas être une médiocre jouissance pour l'homme, ne fût-ce qu'à un point de vue d'art et de dignité, de voir réunis autour de lui et prêts à le servir tous les autres habitants de la terre. C'est ainsi qu'on se peignait le premier homme dans l'Eden; c'est ainsi qu'on doit se peindre nos descendants, dans un avenir qu'il serait glorieux pour nous de leur préparer.

AGE DES MONUMENTS (1).

L'âge d'un édifice n'est pas toujours facile à reconnaître. Les traditions sont souvent trompeuses quand elles remontent à une époque un peu reculée; les documents mêmes ne sont pas toujours bien certains. On a falsifié au moyen âge des pièces plus importantes que celles qui se rapportent à la construction d'une église; et l'on conçoit combien ici le chroniqueur, mû par quelque intérêt particulier ou par un zèle déplacé pour l'honneur de son église, à l'abri du contrôle de la publicité, pouvait aisément consigner dans son livre des erreurs involontaires ou calculées qui plus tard sont devenues des preuves pour le vulgaire, et des embûches ou au moins des embarras pour l'écrivain.

Il ne faut donc généralement admettre les dates écrites, à moins qu'il ne s'agisse de titres authentiques ayant une date certaine, qu'avec beaucoup de circonspection, lorsque surtout elles paraissent en désaccord avec le style des monuments. Le style est la véritable pierre de touche des documents écrits, et son étude a déjà ruiné bien des échafaudages établis par la seule critique littéraire.

D'une autre part, lors de la construction des premières églises, les architectes se complurent souvent à employer des fragments de temples païens démolis ou ruinés, dont les débris étaient alors nombreux; plus tard, les siècles ont, en beaucoup d'endroits, successivement altéré la physionomie des anciens édifices par des additions, des interpolations, des remaniements: il est donc nécessaire d'apprendre à reconnaître toutes ces circonstances à la simple inspection d'un monument, sans quoi mille incidents pourraient souvent entraîner à des conjectures fort éloignées de la vérité.

Il est encore une observation à faire: les changements, les modifications de l'art et de la science du constructeur, ne se sont pas manifestés à jour donné sur toute la surface de la France. Telles provinces ont été bien plus résistantes que d'autres aux innovations, ou ne les ont adoptées qu'en leur imprimant un cachet particulier; il en est aussi qui, après avoir été longtemps stationnaires, ont accepté tout d'un coup l'art des provinces voisines, mais en choisissant une époque déjà passée. L'archéophile qui n'est pas familier avec cette histoire de la science, ou qui n'en tient pas compte, commet souvent de graves erreurs.

DES JETOIRS OU JETONS A CALCULER.

Les premières opérations de calcul ont été faites avec des cailloux, de petits coquillages et d'autres menus objets qu'il est facile de se procurer et de manier. C'est du perfectionnement successif de ces procédés grossiers qu'est né, en fin de compte, l'admirable système de numération chiffrée, que nous attribuons si mal à propos aux Arabes. Mais il est bon d'observer que, pour certaines opérations et pour l'addition surtout, l'emploi d'une numération matérielle n'est pas à rejeter d'une manière absolue, et peut même

(1) Extrait du Nouveau manuel complet de l'architecte des monuments religieux, par J.-P. Schmit. 1845.

offrir certains avantages, entre autres celui d'éviter toute contention d'esprit. C'est pour cela que le *soan-pan* des Chinois, le *stchote* des Russes (voy. 1839, p. 87) sont encore usités aujourd'hui. Chez nous-mêmes l'usage de calculer avec des jetons s'est conservé fort tard, comme le prouve la scène où Molière représente Argan réglant le mémoire de son apothicaire. Cet usage que nous tenions des anciens Romains était répandu dans l'Europe entière au moyen âge.

Le mot latin *calculus* signifie, à proprement parler, caillou, petite pierre; il est facile de comprendre maintenant comment ce nom, donné d'abord aux jetons qui ont remplacé les cailloux, a fini par désigner les opérations mêmes, au lieu des objets que l'on y employait.

Quant au mot *jeton*, il vient évidemment du verbe *jeter*. Dans les administrations, à la Chambre des comptes, par exemple, chaque conseiller et auditeur, muni d'une bourse de jetons, suivait attentivement la lecture qui était faite, et exprimait les chiffres en jetant devant lui, dans un ordre convenu, les pièces que contenait une bourse spéciale; ensuite il *déjetait*, c'est-à-dire qu'il faisait l'addition.

De même que les cartes à jouer portaient pour devises des exhortations à la loyauté et à l'attention dans le jeu: *Leauté due; En toi te fye*; les jetons disaient aux magistrats et aux financiers: *Entendez bien loyaument aux comptes*, ou *gardez-vous bien des mescomptes*. Tel est à peu près le sens des devises en vieil allemand, gravées sur les deux faces du jeton que représente notre figure 1, d'après les Mémoires de la Société éduenne (Autun et Paris, 1845, in-8).

Promptement, bien et loyalement,
Fais ton gett avec exactitude.

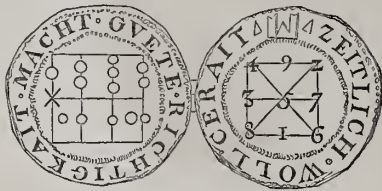


Fig. 1. Ancien jeton à compter.

Une des faces du jeton représente le tableau à compter au moyen des jetons. Ce tableau était composé d'une série de lignes parallèles sur lesquelles on devait poser les jetons qui prenaient, en allant dans un sens convenu d'avance, des valeurs en progression décuple. Une droite, à laquelle on donnait le nom d'*arbre*, partageait en deux la figure. Dans notre jeton, on voit au-dessus de l'arbre qui est indiqué par une croix X, de petits ronds disposés de manière à exprimer le nombre 1232; car il y a 2 ronds à droite, ensuite 3 qui expriment des dizaines, puis 2 qui expriment des centaines, puis 1 qui exprime des mille.

Au-dessous de l'arbre, on voit des ronds placés entre les lignes tracées sur la figure. Dans cette position intermédiaire, un jeton ne valait que 5 unités du rang de celles qui étaient placées à sa droite. Ainsi, dans notre figure, il y a un jeton sur la ligne des unités, un qui vaut cinq entre la ligne des unités et celle des dizaines; total, six; un sur la ligne des dizaines, un sur la ligne des centaines, un qui vaut cinq à gauche de la ligne des centaines; total, six. Le nombre qu'expriment les petits ronds de la partie inférieure de la figure est donc de 616.

Le revers du jeton porte un *carré magique* dans lequel les chiffres de 1 à 9 sont disposés de telle sorte qu'en les additionnant en ligne droite, on trouve toujours la même somme 45.

Les livres où l'on enseignait l'art de calculer par les jetons sont peu connus aujourd'hui. L'un des plus anciens est dû à l'Espagnol Jean Martin, le même qui fut depuis cardinal et archevêque de Tolède, et dont le nom de *Guizen* (caillon)

avait été traduit en latin par le mot de *Siliceus*. Notre fig. 2 est la reproduction exacte d'un exemple donné par l'édition de ce livre qu'Oronce Finé publia à Paris en 1514, sous le titre de *Arithmetica Joannis Martini Silicei, in theoreticu et praxim scissa* (in-8 non paginé, rare). Dans cette figure, où il s'agissait de représenter le nombre complexe 237 ducats 173 francs 19 deniers, les unités de différente nature vont en progressant de droite à gauche; et, dans une même catégorie, elles progressent aussi de bas en haut.

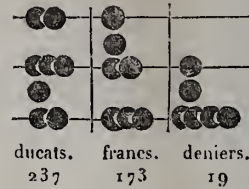


Fig. 2. Nombre écrit avec des jetons, d'après Martin Siliceus. (Fac-simile.)

Pour terminer par un exemple, nous empruntons encore les détails d'une multiplication au traité curieux et assez rare intitulé: *L'Arithmétique de Jean Trenehant départie en trois livres, avec l'art de calculer aux getons* (Lyon, 1608). Notre figure 3 est un fac-similé de la figure donnée à la page 372 de ce traité.

L'*arbre* ou ligne médiane porte, à partir du bas, les signes qui indiquent respectivement les unités, les dizaines, les centaines, les mille et les dizaines de mille. D'après ce qui a été dit précédemment, les jetons placés à gauche de l'arbre indiquent le nombre 763. Pour multiplier ce nombre par 46, on commence par le bas; on enlève un jeton et on pose 46 à droite de l'arbre; on continue à enlever ainsi successivement tous les jetons de bas en haut en remplaçant chacun d'eux par le nombre 46 placé à droite de l'arbre, et au même

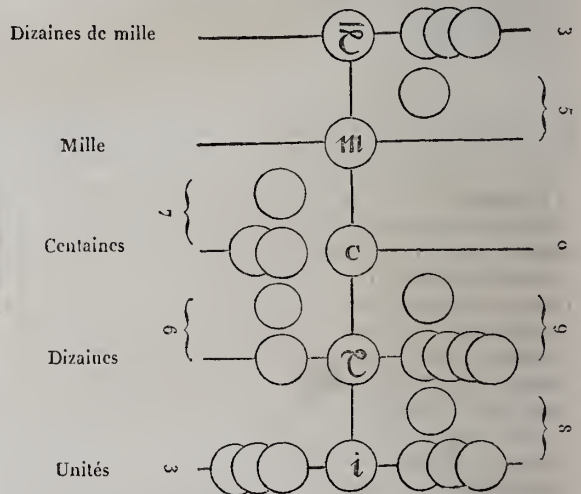


Fig. 3. Exemple de multiplication par les jetons, d'après Jean Trenehant. (Fac-simile.)

rang que le jeton enlevé. Ainsi, pour un jeton enlevé à gauche de l'arbre, sur la ligne des centaines, on placera 6 à droite sur la même ligne, et 4 sur la ligne immédiatement supérieure. On fait d'ailleurs les réductions au fur et à mesure, de manière que le nombre des jetons d'une ligne n'exécède jamais 4, et on arrive ainsi au produit 35 098 qui se trouve indiqué sur la figure par la position des jetons à droite de l'arbre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LA TACHE.



Le Soir, après le travail.

L'oiseau vit libre dans les airs, le poisson dans les eaux, la bête fauve dans les forêts; pour eux, l'existence n'a d'autre résultat que l'existence elle-même; l'homme seul, ici-bas, s'impose une *tâche*. Dieu n'a assigné qu'à lui ces buts lointains et fuyants qu'il faut poursuivre à travers les fatigues, les obstacles et les dangers. C'est à la fois sa dette et son privilège; sa dette, parce qu'il n'y atteint qu'à force de sacrifice; son privilège, parce qu'il lui crée des devoirs, alors que, pour le reste de la création, il n'y a que des instincts.

Une *tâche*! ah! heureux qui a su reconnaître celle qui revient à tout homme! heureux qui a compris qu'il n'était point né seulement pour vivre lui-même, mais pour faire vivre; que s'il grandissait, c'était pour abriter de plus petits à son ombre, et que le monde était un champ à ensemercer de ses actions! Pour celui-là, la route pourra être difficile, et l'effort douloureux; mais comme son but est au dehors, il y trouvera aussi des appuis. L'égoïste habite un désert; s'il se manque un seul instant, tout lui manque. L'homme de dévouement, au contraire, est entouré de soutiens; il a pour éternel encouragement les êtres qu'il console, les choses qu'il protège. Étendre sa vie au delà de soi, ce n'est point l'amoinrir, c'est la compléter; c'est imiter l'arbre qui jette mille racines pour pomper au loin plus de sève.

Puis la Providence veille sur tous. Sans ses consolations de chaque jour que deviendrait l'homme successivement dépoillé de chacune de ses espérances? Hélas! nous semons en vain les affections humaines et les souvenirs sur notre

route, comme l'enfant du bucheron semait les miettes de son pain noir; l'ingratitude, l'inconstance, l'oubli, tristes oiseaux accourus de tous les points du ciel, sont là prêts à tout dévorer! Les joies les mieux conquises sont les premières perdues; mais la providence de Dieu répare toutes nos pertes. A chaque échec essuyé par notre prévoyance, elle se montre plus généreuse et plus tendre; aux fatigués, elle envoie la brise du soir; aux allanguis, le rayon du matin; grâce à elle, aucune tristesse n'est sans consolation, aucune *tâche* sans repôs!

Voyez plutôt le laboureur qui vient de rentrer là, brisé par le travail du jour. Pauvre et sans protecteur, il a voulu être la protection et la richesse de sa famille. Des landes couvraient la montagne, il y a promené la charrue; des eaux fétides croupissaient dans le vallon, il leur a creusé des canaux; les épines noires et les pommiers sauvages garnissaient le coteau, il les a greffés de sa main, et s'il ne doit voir que leurs fleurs, du moins leurs fruits enrichiront ses enfants! Son corps s'est usé dans cette longue lutte contre la nature. Vous le voyez là assis, les membres raides, la tête immobile, sans parole et sans regard! mais ne craignez rien pour lui! Cette lueur qui l'éclaire, c'est la lueur de son foyer; cette femme qui le contemple, c'est la femme qu'il aime; ces enfants qui se chauffent à ses pieds, ce sont les enfants qui lui donnent le nom de père! Ne craignez rien! bientôt, sous ces douces influences, son corps engourdi va reprendre le mouvement et la vie. La voix de la famille chante doucement autour de

son cœur, et son cœur va reprendre courage ! Si la tâche est lourde, Dieu a mis à son accomplissement une récompense qui rend tout facile : l'amour d'une femme et le sourire des enfants !

LE GNOMON.

— Tu n'apprends pas ta leçon, Isaac ; depuis une heure que tu es là, tu n'as pas regardé une seule fois dans ton livre. Tu te feras gronder, et j'en aurai tant de chagrin ! disait une jolie petite fille de huit ans à un jeune garçon de douze, qui, accoudé sur la table devant un livre ouvert, tenait ses yeux obstinément fixés sur le parquet.

— Ne vois-tu pas ce que je regarde, Gladie ? C'est si joli, si curieux !

— Quoi donc ? Je ne vois rien, reprit l'étourdie petite blondine.

Mais, écartant des deux mains les cheveux bouclés qui lui voilaient le visage, elle suivit la direction des regards de l'écolier :

— Oh ! si, si, je vois : ce sont ces petites taches jaunes, rouges et bleues qui dansent là, sur le plancher.

Isaac fit signe que oui :

— Un arc-en-ciel sur terre ! dit-il.

Il se leva, ferma son livre, et regarda la fenêtre par où entrait le rayon de soleil qui inondait la table de lumière et faisait resplendir tout ce qui était dessus. Il y avait un cahier de papier blanc, des plumes, une écritoire, un couteau de nacre, et un grand verre plein d'eau où trempaient quelques violettes. Le petit garçon prit une feuille de papier, l'éleva devant le rayon : les couleurs dansantes disparurent. Il ôta le nuage : elles se montrèrent de nouveau. Il présenta au soleil la lame de nacre : elle s'irisa de teintes roses, dorées, bleues, gris de perle. Ces reflets n'étaient pour rien dans les taches dansantes, dont ils rappelaient pourtant les teintes colorées.

La petite blonde, qui suivait attentivement les divers essais que le jeune garçon, au front grave et pâle, appelait des *expériences*, finit par s'impatienter :

— Bah ! dit-elle, à quoi bon s'y casser la tête ? C'est le soleil qui fait cela, bien sûr !

— Oui ; mais comment ? pourquoi ? à travers quoi ?... dit lentement l'enfant, paraissant se poser à lui-même ces questions successives plutôt que répondre à sa jeune compagne.

— Puisque tu ne veux pas étudier, eh bien, à la bonne heure ! mais viens plutôt jouer au jardin !... dit celle-ci, en secouant si rudement la table dans son joyeux élan, qu'une partie de l'eau du verre se répandit.

Arrivée à la porte, la petite fille se retourna. Isaac ne la suivait pas : toujours debout à la même place, il contemplait d'un œil observateur le léger arc-en-ciel qui serpentait et s'agitait à terre.

Gladie revint en arrière sur la pointe des pieds ; du doigt Isaac lui montra le verre encore ébranlé.

— Ah ! ce sont les violettes ! dit-elle.

Et, avançant vivement la main, elle prit les fleurs... Les couleurs persistèrent.

— Alors, c'est donc l'eau.

— Peut-être que oui, peut-être que non, dit le petit expérimentateur. Nous allons voir.

Il vida le verre et le posa sur la table. A peine apercevait-on à terre un reflet pâle et décoloré des dansantes couleurs.

— C'était l'eau et le verre ensemble, dit-il ; la lumière du soleil passant à travers tous les deux faisait l'arc-en-ciel.

— Mais, interrompit la fillette, il n'y a point de verre dans le ciel.

— Il y a l'air, qui retient l'eau suspendue quelque temps en nuages avant qu'elle tombe en pluie. Si nous pouvions faire tenir l'eau ensemble sans la mettre dans du verre...

— Ce n'est pas possible !

— Si, j'ai trouvé un moyen.

Le jeune garçon alla au buffet, en tira un plat creux de porcelaine de Chine, le plaça au centre de la table qu'éclairait le soleil, et y versa de l'eau doucement et d'un peu haut. Chaque goutte de la petite cascade scintillait en tombant comme un diamant liquide, et derrière se dessinaient sur le plancher les taches lumineuses, plus éclatantes que jamais.

Gladie battit des mains dans un transport de joie :

— Tu l'as trouvé, Isaac, tu l'as trouvé !

Mais Isaac cherchait encore, lorsque la porte s'ouvrit brusquement. La voix de la maîtresse du logis grondait dans le vestibule :

— Comment ! ces enfants ne sont pas encore partis pour l'école, et il est dix heures ! Vous ne pensez à rien, monsieur Clark.

— J'étais occupé dans mon officine, répondit l'honnête pharmacien de la petite ville de Grantham, chez lequel les deux enfants avaient été mis en pension tout exprès pour suivre l'école, leurs parents habitant la campagne.

— Voilà à quoi vous passez votre temps, méchant vaurien ! s'écria la ménagère, en voyant le buffet grand ouvert, son plus beau plat de porcelaine en grand danger d'être cassé, et la table et le parquet inondés ; car dans le plaisir que prenait Isaac à voir reparaitre et osciller les couleurs, il avait toujours continué à verser, sans s'apercevoir que du plat rempli, l'eau débordait sur la table, et de la table à terre. — Voyez la belle besogne ! Je vous le déclare, Isaac, si vous ne vous conduisez mieux, je vous renvoie à Woolsthorpe. C'est bien le fait d'un fils de veuve de perdre ainsi toutes ses journées ! Je voudrais savoir, en vérité, ce qu'on fera de vous à la ferme si vous continuez à paresser de la sorte !... Voyons, avez-vous au moins appris votre leçon ?

— Non, madame, balbutia le petit Isaac.

— J'en étais sûre ! M. Stokes est de plus en plus mécontent ; hier encore il me disait que vous ne manquiez pas de moyens ; mais que de sa vie il n'avait vu un enfant plus inattentif, plus distrait, plus dissipé. « Toujours le nez en l'air, madame Clark, me disait-il ; une mouche qui bourdonne, un grain de poussière qui tourbillonne dans un rayon de soleil, une bulle de savon que souffle un de ses camarades, voilà de quoi l'occuper tout un jour. Mais pour ses leçons, serviteur ; c'est le plus fiefé paresseux !... »

— Si M. Stokes a dit cela, reprit vivement la petite Gladie, il s'est trompé ; il ne connaît pas Isaac ; moi, je le vois toujours travailler, même aux heures de récréation.

— Et à quoi donc, s'il vous plaît ?

— Oh ! à tant de choses, madame ! N'est-ce pas lui qui a fait ce charmant petit lit pour ma poupée ? un lit qui roule presque tout seul ! Et la petite armoire de Betzy donc, avec des portes ! et pour Lucy le plus gentil guéridon du monde ! sans compter toutes les jolies images d'oiseaux et d'animaux encadrées dans sa chambre, dont il a fait lui-même les dessins et les cadres ; et puis... et puis...

Isaac tirait le bout du tablier de Gladie, la regardait d'un air suppliant, lui poussait doucement le coude ; mais elle était lancée, et madame Clark pouvait seule réussir à l'arrêter.

— C'est bon, c'est bon, mademoiselle, en voilà assez ! dit-elle d'un ton sec. Vous avez vos raisons pour l'excuser, et pour le distraire aussi ; mais comme ce n'est pas à faire des lits ou des armoires de poupée que sa mère veut qu'on l'occupe ici, il va avoir la bonté de se dépêcher au plus vite. Allons, allons, à l'école ! vous êtes en retard d'une bonne heure.

Isaac prit son livre et partit l'oreille basse, assez inquiet de l'heure avancée, de sa leçon négligée, mais songeant encore plus à l'arc-en-ciel terrestre ; si bien qu'à travers toutes ces préoccupations il tourna à gauche au lieu de prendre à droite, et allongea ainsi son chemin de près de vingt minutes.

L'école finie, il fut en retenue, et, comme punition de son inexactitude, dut rester une heure de plus que ses camarades. Cependant, au retour, il trouva Gladie qui l'attendait, assise sur le tourniquet de la ruelle. Elle sauta à bas et courut à lui.

— Y a-t-il assez longtemps que je suis là ! dit-elle ; tiens, regarde, il y a toute cette ombre. (Elle montrait l'ombre allongée d'un des bras du tourniquet.) Lorsque je suis arrivée, elle ne venait que jusqu'ici, tu vois bien, où j'ai fait cette raie ; et maintenant, regarde jusqu'ou elle va. Comme elle a marché et grandi !

Isaac regarda l'ombre et la raie, puis il embrassa joyeusement la petite fille.

— Tu ne sais pas ? dit-il ; eh bien, c'est que nous étions tous deux à faire juste la même chose : moi aussi j'examinais l'ombre de la fenêtre qui se dessinait sur le mur. On m'avait mis à part des autres dans mon coin, et j'y restais bien tranquille, je t'assure, pensant à quelque chose qui te fera plaisir, va, Gladie.

— A quoi donc ?

— A ce qui ne nous laissera plus oublier l'heure, à ce qui nous empêchera d'être punis.

— Bah ! vraiment ?

— Oh ! si je réussissais, figure-toi que nous pourrions être plus exacts que madame Clark, que M. Stokes lui-même : nous serions plus sûrs de l'heure que la grande horloge de Grantham.

— Oh ! dis-moi donc ce que c'est que cette chose, Isaac ; dis vite, je t'en prie !

— Non ; c'est mon secret, vois-tu. Je te le dirai, je te le montrerai même, lorsque ce sera fini et que j'aurai réussi.

La petite fille allongea ses lèvres roses en une petite moue boudeuse.

— Tu ne veux donc plus que je t'aide, dit-elle, comme du temps du petit moulin ? Tu sais, c'était moi qui avais taillé et cousu les ailes sur le modèle que tu avais dessiné, et tu les trouvais bien légères et bien jolies, pourtant ; et on dirait maintenant que tu ne me crois plus bonne à rien !

— Si, si, ma chère Gladie, tu m'aideras, et beaucoup. Seulement, il faut que tu me promettes de n'en pas parler à madame Clark, comme ce matin.

— C'est que c'est si ennuyeux d'entendre toujours dire que tu es un paresseux, quand je sais que tu es le plus laborieux et le plus adroit de tous les garçons de l'école ! Je voudrais bien qu'on m'en montrât un qui fit des cerfs-volants comme les tiens ! ils montent plus haut que tous les autres, et ont de si belles images dessus ! Je n'ai jamais vu que tes cerfs-volants, Isaac, qui pussent filer droit et se balancer comme de grands oiseaux sur leurs ailes. Qui est-ce qui a imaginé de faire des lanternes en papier pour aller à l'école de grand matin, en hiver, si ce n'est toi ? Qui pourrait se vanter de savoir dessiner et construire un amour de moulin comme celui que tu as fait, que nous avons fait ensemble ? Et qui aurait jamais pensé à le faire marcher, quand il n'y a pas de vent, en y enfermant une petite souris qui grimpe toujours le long de la roue pour atteindre le grain de blé qui est au-dessus ? Quel drôle de petit meunier cela fait, et comme j'ai plaisir à lui donner sa ration une fois la tâche faite !

— Oh ! mais ce que j'ai dans l'esprit est plus sérieux que tout cela, Gladie, reprit le petit homme d'un air grave. Ce n'est pas une amulette ; c'est une chose qui sera utile, très-utile, à toi, à moi, à Betzi, à Lucy, à M. et madame Clark eux-mêmes.

— Si je devine juste, diras-tu oui ? demanda la petite fille. Voyons, je vais essayer... Qu'est-ce qui peut nous empêcher d'oublier l'heure qu'il est ? Ce qui nous en avertit, c'est clair... m'y voilà ! une montre. Est-ce que tu pourrais faire une montre, toi, Isaac ?

— Je ne crois pas ; il me manquerait trop de choses. D'ail-

leurs ce n'est pas à une montre que je pensais ; c'est à quelque chose de bien plus simple.

— Un sablier, peut-être ?

— Tu brûles, mais tu n'y es pas encore. Un sablier ne peut marquer que le temps que dure une heure, et non pas l'heure qu'il est. J'ai même remarqué à la ferme, où nous en avions un, qu'il n'était guère exact à marquer son heure. Je m'amusais souvent à le regarder marcher et à le comparer avec la pendule : il était toujours en avance, parce qu'à force de tomber à travers le trou le sable l'usait, l'agrandissait, et alors il filait plus vite. Ce que je veux faire, Gladie, donnera l'heure juste, l'heure vraie ; au lieu de se régler, comme un sablier, sur la pendule, la pendule sera réglée dessus ; et ce sera... mais je ne veux pas te dire ce qui y marquera l'heure.

— Eh bien, mettons-nous à l'ouvrage tout de suite.

— Non, il faut attendre à ce soir, dit Isaac ; j'ai des devoirs à finir et des calculs à faire.

— A ce soir donc, dit la petite fille.

Et elle s'en alla en sautant rejoindre ses compagnes.

La fin à la prochaine livraison.

CHAMBOIS

(Département de l'Orne).

Un homme dont la vie tout entière a été consacrée à l'étude et à l'examen de nos monuments nationaux, M. de Caumont, a dit que le donjon de Chambois « est le mieux conservé peut-être de tous les donjons qu'il a visités. »

C'est un vaste carré long, garni, aux quatre angles, de larges contre-forts couronnés de quatre guérites en pierre. Le grand côté, qui regarde le sud, est en partie masqué par une tour appliquée, comme dans beaucoup d'autres forteresses ; celui du nord, par un contre-fort central.

Une galerie crénelée et saillante, portée sur des modillons, couronne l'édifice entre les guérites et fait le tour du toit.

La porte d'entrée se trouvait à six mètres au-dessus du sol, dans la tour appliquée contre la façade méridionale. On ne voit nulle trace d'escalier ; il est donc probable qu'on y parvenait, comme l'indique la tradition, avec une échelle mobile qu'on retirait après soi. Un vestibule étroit conduisait de cette porte dans une vaste pièce qui occupait à elle seule tout le diamètre du donjon et formait le premier étage au-dessus du rez-de-chaussée. Une corniche à modillons règne tout autour de ce salon. Une grande cheminée décorée de sculptures occupe une des extrémités.

Deux autres étages, dont les planchers n'existent plus, étaient loin d'offrir dans leurs décors la même recherche que la salle du premier étage. Cette pièce servait pour les réceptions, pour le logement du seigneur et de sa famille. Les petits appartements placés au-dessus du vestibule étaient sans doute destinés aux officiers de la garnison ; les soldats occupaient le rez-de-chaussée. Les étages supérieurs étaient réservés aux gens de service : on y montait par un escalier pratiqué dans l'intérieur des murs, qui n'ont pas moins de 2^m,50 d'épaisseur. La hauteur totale pouvait être de trente mètres.

Les tours placées aux angles renfermaient un oratoire, une prison dans laquelle on descendait au moyen d'une trappe, un colombier.

Ces tours étaient percées d'étroites et longues ouvertures terminées en ogive ; le donjon lui-même était éclairé par des fenêtres à ogives et à meneaux. Aux étages supérieurs, les ouvertures changeaient de forme et devenaient rectangulaires. Les guérites étaient de forme carrée.

L'ensemble de cette construction date évidemment de la fin du douzième ou du commencement du treizième siècle. Le génie de la féodalité militaire l'a marquée de sa rude empreinte : tout y respire l'ignorance ou le dédain des arts de la paix, l'intelligence de ceux de la guerre.

Le château de Chambois a joué un rôle dans les guerres

entre les rois de France et les rois d'Angleterre ducs de Normandie, entre les Français et les Anglais au quatorzième et au quizième siècle, entre les catholiques et les protestants au seizième. Au dix-septième, pendant les troubles de la Fronde, il appartenait à Pierre de Rosnevein, lieutenant général du duc de Longueville en Normandie, qui délivra la ville d'Argentan (1649) des exactions et des déprédations d'un certain comte de Maré, capitaine des gendarmes du comte de Valois, partisan de la régente. La reconnaissance des habitants associa longtemps leur libérateur aux prières qu'ils faisaient pour le roi, et le dicton populaire encore usité aujourd'hui : « Vive le roi et monsieur de Chambois ! » en est un dernier souvenir.

Pendant la révolution, le donjon et un joli château moderne, aujourd'hui détruit, furent préservés du pillage. Le propriétaire, M. Demeuve, avait fait peindre sur la porte une cage ouverte par un enfant, d'où s'envolait un oiseau, avec cette pastorale légende : *Hic libertas itaque felicitas, sic puto : Demeuve.*

Ce donjon, si bien couservé qu'il soit jusqu'ici, est menacé de ruine par l'abandon où l'ont laissé ses derniers propriétaires. Il serait bien à désirer que l'État en fit l'acquisition, et sauvât ainsi, dans l'intérêt de l'histoire, ce monument véritablement historique.

Le petit bourg de Chambois, situé à quelques lieues d'Argentan, possède en outre une église dont plusieurs parties



Ruines du château de Chambois, dans le département de l'Orne.

son style roman orné et méritent l'attention des antiquaires.

FRANÇOIS VIÈTE.

Ce nom n'est pas aussi connu qu'il devrait l'être. C'est celui d'un des hommes les plus éminents du seizième siècle, du digne précurseur de Descartes. Cependant, de son temps même, on lui rendit parfois justice. L'histoire suivante que nous empruntons textuellement à Tallemant des Réaux, en fait foi.

« M. Viète était un maître des requêtes, natif de Fontenay-le-Comte, en Bas-Poitou. Jamais homme ne fut plus né aux mathématiques ; il les apprit tout seul, car avant lui il n'y avait personne en France qui s'en mêlât. Il en fit même plusieurs traités d'un si haut savoir qu'on a eu bien de la peine

à les entendre, entre autres son *Isagoge* (1), ou *Introduction aux mathématiques*. Un Allemand, nommé Landsbergius, si je ne me trompe, en déchiffra une partie, et depuis on a entendu le reste. Voici ce que j'ai appris de particulier touchant ce grand homme. Du temps de Henri IV, un Hollandais, nommé Adriaanus Romanus, savant aux mathématiques, mais non pas tant qu'il croyait, fit un livre où il mit une proposition qu'il donnait à résoudre à tous les mathématiciens de l'Europe. Or, en un endroit de son livre, il nommait tous les mathématiciens de l'Europe, et n'en donnait pas un à la France. Il arriva peu de temps après qu'un ambassadeur des États vint trouver le roi à Fontainebleau. Le roi prit plaisir à lui en montrer toutes les curiosités, et lui disait les gens excellents qu'il y avait en chaque profession dans son royaume. « Mais, Sire, lui dit l'ambassadeur, vous n'avez point de ma-

(1) Le titre exact est : *In artem analytice isagoge*

» thématiciens ; car Adrianus Romanus n'en nomme pas un de Français dans le catalogue qu'il en fait. — Si fait, si fait, » dit le roi, j'ai un excellent homme. Qu'on m'aille quérir M. Viète ! » M. Viète avait suivi le conseil, et était à Fontainebleau : il vient. L'ambassadeur avait envoyé chercher le livre d'Adrianus Romanus. On montre la proposition à M. Viète, qui se met à une des fenêtres de la galerie où ils étaient alors, et, avant que le roi en sortit, il écrivit deux solutions avec du crayon. Le soir, il en envoya plusieurs à cet ambassadeur, et ajouta qu'il lui en donnerait tant qu'il lui plairait, car c'était une de ces propositions dont les

solutions sont infinies. L'ambassadeur envoie ces solutions à Adrianus Romanus, qui sur l'heure se prépare pour venir voir M. Viète. Arrivé à Paris, il trouva que M. Viète était allé à Fontenay : le bon Hollandais va à Fontenay. A Fontenay, on lui dit que M. Viète est à sa maison des champs. Il l'attend quelques jours et retourne le redemander : on lui dit qu'il était en ville. Il fait comme Apelles qui tira une ligue. Il laisse une proposition ; Viète résout cette proposition. Le Hollandais revient ; on la lui donne, le voilà bien étonné ; il prend son parti d'attendre jusqu'à l'heure du dîner. Le maître des requêtes revient ; le Hollandais lui embrasse



françois viète

François Viète.

les genoux ; M. Viète, tout honteux, le relève, lui fait un million d'amitiés ; ils dînent ensemble, et après, il le mène dans son cabinet. Adrianus fut six semaines sans le pouvoir quitter. Un autre étranger, nommé Galtalde, gentilhomme de Raguse, se fit faire résident de sa république en France pour conférer avec M. Viète. Viète mourut jeune, car il se tua à force d'étudier. »

Viète est le père de l'algèbre moderne, de la véritable algèbre. C'est à lui qu'est due l'idée ingénieuse de désigner par des lettres les quantités que l'on veut soumettre au calcul, d'opérer sur ces lettres à l'aide de signes particuliers, de façon en déduire des *formules* portant la trace de toutes les opérations, et indiquant, de la manière la plus précise, les règles à suivre pour parvenir à la solution de toutes les ques-

tions de même nature. Ainsi, quand il se propose de trouver deux nombres dont il connaît la somme et la différence, Viète parvient à deux symboles très-simples qui montrent que le plus grand des deux nombres inconnus est égal à la moitié de la somme, augmentée de la moitié de la différence, et que le plus petit de ces deux nombres est égal à la moitié de la somme, diminuée de la moitié de la différence. La règle générale ressort de l'inspection seule de ces symboles ; elle est applicable à des nombres quelconques. La question une fois résolue l'est donc pour toujours, grâce à la généralité des symboles algébriques.

Telle est l'invention remarquable à laquelle Viète donna le nom de *logistique spécifique*. (de *species*, symbole). Elle fut appliquée aux considérations géométriques par Viète lui-

même, qui est, par conséquent aussi, le premier qui ait traité de l'application de l'algèbre à la géométrie.

« Pourquoi ce nom est-il si peu connu ? La réponse est facile. La conception si belle de Viète est tellement simple que personne ne songe à s'enquérir du nom de son créateur ; c'est à peine si on le trouve dans le coin d'une préface ou dans une note perdue au bas d'une page. Et cependant ouvrez n'importe quel livre de géométrie, d'algèbre, de mécanique, la conception de Viète s'y trouve écrite à chaque instant, et c'est peut-être parce qu'elle est partout que le nom de son créateur n'est nulle part (1). »

Les Espagnols, au temps de nos guerres civiles, employaient pour leur correspondance politique et militaire un chiffre d'une extrême complication, composé de plus de 50 figures, et dont ils changeaient souvent la clef, afin de déconcerter ceux qui seraient tentés de l'expliquer. Viète, à la demande de Henri IV, non-seulement découvrit la clef de cette correspondance, mais encore fournit le moyen de la suivre dans toutes ses variations. Un de ses élèves, Dulys, plus tard avocat général à la cour des Aides, fut chargé de déchiffrer les correspondances espagnoles, d'après les procédés de Viète. On peut voir, à ce sujet, une note curieuse insérée dans le t. DGLXI de la collection Dupuy (bibliothèque nationale). On y trouve les moyens fort simples que Viète employait pour découvrir la clef des chiffres. La fin de cette note nous apprend que Viète imprima chez J. Mettayer, son éditeur ordinaire, un petit traité sur sa méthode. Il ne fallait pas moins pour éviter le soupçon de magie ; car la cour de France ayant profité pendant deux ans de la découverte, la cour d'Espagne, déconcertée, avait accusé celle de France d'avoir le diable et des sorciers à ses gages. Elle s'en plaignit à Rome, et Viète y fut cité comme négromant et magicien. Cette ridicule procédure prêta beaucoup à rire aux gens sensés de l'époque.

Les ouvrages de Viète étaient très-rares, même de son vivant, parce qu'il ne les faisait tirer qu'à un petit nombre d'exemplaires, destinés à ses amis. François Schooten, aidé par Jacques Golius et par le P. Mersenne, publia à Leyde, en 1646, par les presses des Elzevirs, un beau volume in-folio, devenu lui-même aujourd'hui fort rare, dans lequel il avait cherché à réunir, sous le titre : *Francisci Vietæ opera mathematica*, etc., les œuvres mathématiques de notre grand géomètre. Mais cette collection n'est pas complète, et ne renferme pas même tout ce qui a été imprimé de son vivant. Il y a, en tête de quelques-uns de ses livres, des titres qui indiquent d'autres ouvrages auxquels il n'a probablement jamais eu le loisir de mettre la dernière main. Pierre Aleaume d'Orléans, son ami et son élève, hérita de ses manuscrits, dont la publication offrirait encore aujourd'hui de l'intérêt. On lit dans le t. IV de l'Histoire des sciences mathématiques en Italie, par M. Libri, que la bibliothèque Magliabechiana de Florence possède un manuscrit autographe et une ancienne copie, destinée probablement à l'impression, de l'*Harmonicon celeste* (p. 23). Mais la note 1, à la fin du même volume, nous apprend que le manuscrit a peut-être été mutilé, et que la copie semble avoir été égarée récemment. Les œuvres du génie n'ont pas toujours du bonheur ; leur destinée rappelle la plainte échappée aux Romains qui voyaient mutiler par les Barberini les restes de l'antiquité profane : « Quod tempus et Barbari non fecerant, fecerunt » Barberini ! »

Nous avons applaudi à la pensée de réimprimer les Œuvres de Fermat (1843, p. 203) ; celles de Viète seraient certainement dignes de cet honneur, surtout après qu'elles auraient été traduites du latin en français, et qu'on les aurait complétées par des recherches intelligentes faites dans nos grands dépôts scientifiques. Mais en attendant cette publication,

(1) Extrait d'une notice donnée par M. Ritter dans les *Maisons des hommes illustres de Fontenay*, de M. Benjamin Filion, auquel nous devons la communication du portrait de Viète, et de plusieurs documents curieux sur ce grand homme.

qui, nous le craignons bien, à en juger par le sort de la réimpression des Œuvres de Fermat, ne se fera pas encore de si tôt, la ville de Fontenay, la Vendée, le Poitou, devraient un hommage solennel à la mémoire trop oubliée d'un grand homme. Une plaque de fer-blanc, placée à l'angle d'un quai désert et portant l'inscription : *Quai Viète*, est le seul tribut que les Fontenaisiens aient payé, jusqu'à ce jour, à ce nom glorieux. Ce ne peut être là qu'une pierre d'attente pour un monument durable. Qu'une statue soit élevée dans l'enceinte de Fontenay à l'un des plus grands génies de la renaissance. Ni la forme ni l'exécution ne manqueront à l'idée. La gravure que nous donnons montre le parti que la statuaire pourrait tirer de cette belle et noble figure, revêtue du costume élégant de l'époque. Le singulier blason qui accompagne le portrait a ses émaux disposés de manière à exciter l'impatience d'un héraut d'armes : c'est une allusion au service rendu par Viète à notre pays, lorsqu'il déchiffra les correspondances espagnoles. On y voit une main arrosant un lis. Le soleil et les six étoiles représentent le système planétaire connu à cette époque (Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne).

Viète était un homme simple, modeste, désintéressé. L'historien de Thou, son ami, rapporte qu'on l'a vu quelquefois passer trois jours de suite sans quitter sa table de travail. Il usait largement envers les pauvres, envers ses amis, envers les libraires, de la fortune assez considérable dont il jouissait.

Né en 1539 ou 1540, il mourut en 1603, ne laissant qu'une fille qui lui survécut jusqu'en 1618.

POÉSIE DE L'HIVER.

Voici l'automne, le broillard, la froidure, et tout à l'heure sera revenu le moment de faire du feu dans ma cheminée. Alors, car chaque saison a ses habitudes, je roulerai ma table auprès de l'âtre ; et pendant que, chaque jour plus sévères, les frimas s'abattent sur la nature engourdie, je tisonnerai, je songerai, j'écrirai, et quelques loisirs domestiques me distrairont seuls de cette douce vie où la méditation est un si attachant exercice, le feu un si commode ami.

Vous aimez, vous, les champs, les bois, les beaux jours, car alors tout sourit aux regards et tout convie à sortir. Moi j'aime aussi l'hiver, quand la bise hurle, quand le givre décore de ses festons les rameaux des grands arbres qui, tout prochains qu'ils sont, disparaissent insensiblement derrière les flocons de neige qui descendent de plus en plus rapides et serrés. Oh ! que mon logis me semble alors hospitalier et cher, ma condition heureuse, mon feu souriant ! Non, je ne regrette point les beaux jours, les bois, les champs ; bien que j'y songe pourtant, et que la vue de ces frimas eux-mêmes réveille mes souvenirs de verdure et de prairies.

D'ailleurs ces plaines blanchies, ce ciel fermé, ces branches nus, ont leur langage aussi, qui convient à mon âme. Si quelque gaieté y règne, ils ne la dissipent point ; si quelque tristesse l'assombrit, ils s'y assortissent. Je n'ai plus à craindre ce contraste des fêtes de la nature et du deuil des pensées, auquel, durant les beaux mois de l'année, il est bien difficile d'échapper toujours ; et, tempérée par tant d'impressions d'inerte repos, de calme silence, de douce pâleur, mon amertume bientôt s'est changée en une rêveuse mélancolie.

J'aimerais, car l'homme est insatiable en ses désirs, et l'hiver lui-même par sa venue ne comble pas tous mes vœux ; j'aimerais, dès que le vent d'arrière-automne a déponillé les bois de leurs dernières feuilles, quitter la ville et porter mes pénates dans quelque site agreste. Là, bien loin du babil des salons et du fracas des plaisirs, je m'arrangerais avec délices et mon âtre, et ma chambrette, et mes journées, mi-parties de libre étude et d'indolents loisirs ; tantôt regardant, de la bergère où je suis assis, le passant qui paraît à l'angle du chemin, un chariot qui rampe le long de la côte

opposée, les petits oiseaux qui volètent autour de la haie prochaine; tantôt écoutant le coup cadencé des léaux qui battent le blé dans la grange voisine; ou bien encore descendant à l'étable pour y visiter les bêtes, et ce veau de dix jours qu'on a décidé d'élever. Cependant on me cherche, on m'appelle, on sonne: c'est la famille qui s'est déjà réunie autour du potage fumant, prélude bienvenu d'un rustique ordinaire. Quel charmant appétit! quel domestique abandon! quelle saine causerie, dégagée de médisance et toute fleurie d'allègre humeur! Mais déjà les parois, en se rougissant des lueurs du foyer, annoncent la chute prématurée du jour, et chacun s'appête à goûter en commun le charme paisible d'une longue veillée.

TOPFFER.

LE TARIF DES MÉRITES ET DES FAUTES

DANS LA SECTE DES TAO-SSÉ.

TARIF DES MÉRITES.

Fin. — Voy. p. 359.

Nourrir des hommes avec de la viande, et pour cela diminuer son ordinaire; — pour chaque jour, 1 mérite.

Fournir aux hommes des aliments maigres, et pour cela diminuer d'autant son ordinaire; — pour chaque jour, 1 mérite.

Il n'y a nul mérite, si l'on n'a pas le moyen de se procurer de bons aliments.

Ne pas manger de la chair d'un animal qui a été tué, 3 mérites.

Ménager les cinq sortes de grains, et les produits qui émanent du ciel, 3 mérites.

Fonder des convents, construire des temples et fournir, à ses frais, des vases et instruments religieux; — pour chaque somme de 100 mas (75 fr.), qu'on a dépensée, 1 mérite.

Si ces dépenses et aumônes sont le fruit de la fraude et du vol, il n'y a nul mérite.

Faire graver des livres relatifs aux trois religions, ou des traités de morale; — pour chaque somme de 100 mas dépensée, 1 mérite.

Donner de l'argent à des religieux Bouddhistes ou *Tao-ssé*, afin qu'ils viennent délivrer par leurs prières une âme trépassée, ou qu'ils nous obtiennent le pardon de nos fautes; — pour chaque somme de 100 mas, 1 mérite.

Donner, en aumône, aux religieux bouddhistes et *Tao-ssé* des aliments maigres, ou du riz pour un mois; — pour chaque somme de 100 mas ainsi dépensée, 1 mérite.

Prier les dieux pour obtenir le bonheur ou détourner une calamité, en formant des vœux licites, et non en promettant de sacrifier un animal, 5 mérites.

Si des amis vicieux nous appellent pour prendre part à quelque orgie, boire du vin ou jouer de l'argent, ne pas y aller et persister dans l'observation des lois de la morale, 3 mérites.

Lorsqu'on a éprouvé un échec ou un malheur, ne point murmurer contre le ciel ni s'irriter contre les hommes, et l'endurer avec calme et résignation; — pour chaque fois, 3 mérites.

Supporter patiemment des mauvais traitements; — pour les cas légers, 1 mérite.

Ne point être fier au sein de la richesse, ni tyrannique au faite de la puissance; — pour chaque occasion, 5 mérites.

Ramasser un objet perdu et le rendre à son maître; — si sa valeur est de 100 mas, 1 mérite.

Lorsqu'on a reçu par erreur des monnaies fausses de cuivre ou d'argent, les jeter pour ne point en faire usage; — pour chaque somme de 100 mas, 1 mérite.

Secourir un homme harassé de fatigue, ou un animal domestique qui gémit sous le poids du travail; — pour chaque fois, 1 mérite.

Recevoir la réputation, les emplois, les richesses et le profit que le ciel nous envoie, mais n'employer ni intrigues, ni ruses pour les obtenir; — pour chaque fois, 3 mérites.

Construire, à ses frais, des ponts, paver des chemins, faire des saignées aux rivières, et creuser des puits dans l'intérêt du peuple; — pour chaque somme de 100 mas ainsi dépensée, 1 mérite.

COMMENT ON DOIT FAIRE LE BIEN.

Il y a tel qui, après avoir fait plaisir à quelqu'un, se hâte de lui porter en compte cette faveur. Un autre ne fait pas cela; mais il a toujours présent à sa pensée le service qu'il a rendu, et il regarde celui qui l'a reçu comme son débiteur. Un troisième ne songe pas même qu'il a fait plaisir; semblable à la vigne qui, après avoir porté du raisin, ne demande rien de plus, contente d'avoir produit le fruit qui lui est propre. Le cheval qui a fait une course, le chien qui a chassé, l'abeille qui a fait du miel, et le bienfaiteur, ne font point de bruit, mais passent à quelque autre action de même nature, comme fait la vigne qui, dans la saison, donne d'autres raisins.

MARC-AURÈLE.

RÉCEPTION DE DOCTEUR

DANS L'ANCIENNE UNIVERSITÉ DE PARIS.

L'Université de Paris, avant 1789, se composait de quatre Facultés: la Faculté de théologie, celle des droits (droit civil et droit canon), celle de médecine et celle des arts. Voici quelques détails sur les examens que l'on devait subir dans ces facultés pour y obtenir les différents grades.

La Faculté des arts avait pour objet l'étude de la grammaire latine et grecque, de la rhétorique et de la philosophie: elle était composée de quatre nations, savoir: France, Picardie, Normandie et Allemagne, qui se subdivisaient en provinces ou tribus. Pour y acquérir le grade de bachelier, il fallait avoir fait sa philosophie sous un professeur académique, et subir un examen dans sa nation. On en subissait ensuite un second à Notre-Dame ou à Sainte-Geneviève, devant quatre examinateurs tirés des quatre nations; et si l'on était admis on recevait d'un des chanceliers de l'Université la bénédiction de licence et le bonnet de maître ès arts. Auparavant, toutefois, il fallait prêter, entre les mains du recteur, quatre serments où l'on s'engageait: 1° à professer la religion catholique, apostolique et romaine, et à y mourir; 2° à rendre à l'Université et au recteur honneur et obéissance, à quelque fonction que l'on fût élevé; 3° à défendre les privilèges et les droits de l'Université, et à conserver ses louables coutumes; 4° à ne reconnaître, suivant la doctrine de l'Église gallicane, aucun pouvoir terrestre supérieur à celui du roi.

Pour parvenir au doctorat dans la Faculté de théologie, il fallait acquérir successivement le grade de maître ès arts et ceux de bachelier et de licencié en théologie.

Après le cours de philosophie, l'aspirant au baccalauréat suivait les leçons de deux professeurs en théologie des écoles de Sorbonne ou de Navarre; muni des certificats nécessaires, il se rendait d'abord, en robe noire, chez un des censeurs de discipline; puis, en robe rouge, à l'assemblée ordinaire de la Faculté, où il sollicitait l'honneur de subir son premier examen, qu'il soutenait en robe rouge et qui roulait sur toute la philosophie. C'était en robe noire qu'il passait le second examen, relatif aux attributs de Dieu, à la Trinité, aux anges, etc. Chaque examen durait quatre heures et coûtait dix livres à l'aspirant, qui, pour recevoir le grade de bachelier, devait encore soutenir une thèse. S'il était admis, il venait un mois après, en fourrure, à l'assemblée générale,

prêter les serments accoutumés. Deux ans plus tard, il était admis aux examens de licence, et devait soutenir trois thèses nommées *majeure*, *mineure* et *sorbonnique*. Ce laps de temps écoulé, dans la semaine de la Septuagésime, les bacheliers allaient inviter, par des discours latins, aux actes publics des *paranympes* (1) (c'est-à-dire à la cérémonie où ils devaient être reçus docteurs), toutes les chambres du Parlement, la Chambre des comptes, la Cour des aides, le Châtelet et le Bureau de la ville. Dès qu'ils se présentaient, l'audience cessait, et le président, après avoir répondu en latin, disait en français que la Cour ou la Chambre y assisterait en la manière accoutumée.

Au jour fixé, le licencié se rendait à la salle de l'archevêché, accompagné de son grand maître d'études et des bacheliers de sa maison s'il était d'une noble famille, précédé des appariteurs des Facultés de théologie, de médecine et des arts, pour recevoir le bonnet des mains du chancelier de Notre-Dame; puis prêtait serment sur les Évangiles de défendre la religion catholique, apostolique et romaine jusqu'à l'effusion de son sang. Six années après avoir été reçu docteur, il soutenait une dernière thèse nommée *résumé*, et, cette formalité remplie, il jouissait des droits utiles et honorifiques du doctorat.

L'étude du droit comprenait trois années formant un total de douze trimestres. L'examen du baccalauréat se passait au cinquième trimestre, et celui de licence au douzième; le grade de docteur ne s'obtenait qu'un an après la licence. Le jour de sa réception, le nouveau docteur recevait du profes-

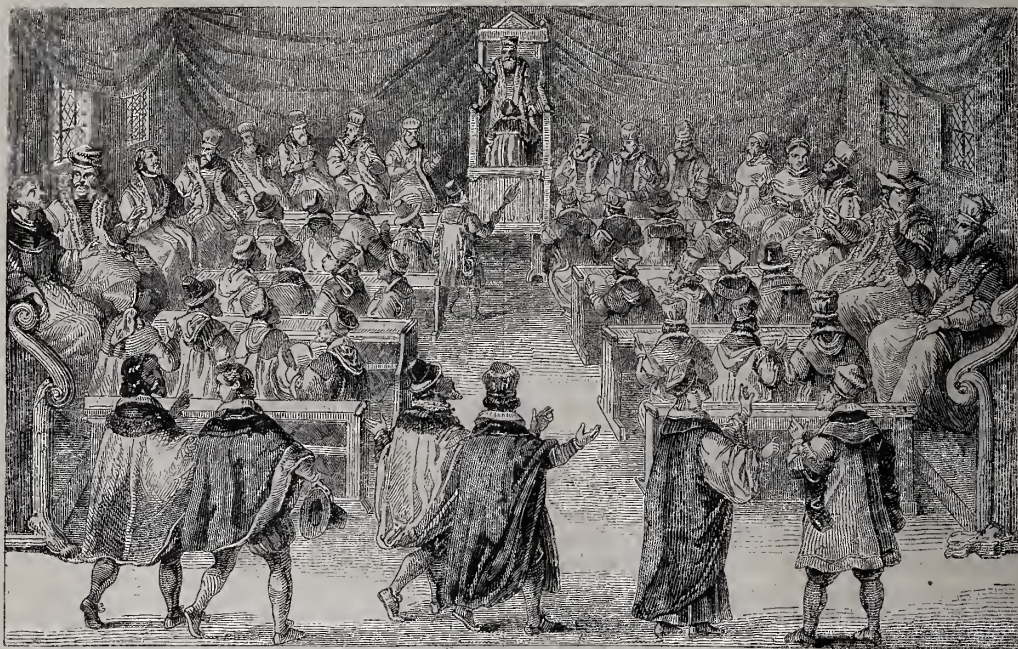
seur qui avait présidé à son dernier examen une robe d'écarlate, un chaperon herminé et une ceinture; puis le président de l'assemblée lui remettait entre les mains le *livre*, c'est-à-dire le corps de droit civil et de droit canonique, qu'il présentait d'abord fermé, puis ouvert au récipiendaire (c'est ce qu'on appelait *traditio libri*). Il lui donnait ensuite le bonnet, lui mettait un anneau au doigt, l'embrassait et le proclamait docteur. La cérémonie, entremêlée de discours, se terminait par l'accolade que le récipiendaire donnait à tous les membres de la Faculté.

Les cérémonies de la réception d'un docteur en médecine différaient peu de celles qui étaient en usage pour un docteur en théologie. Voici le serment que l'on exigeait du bachelier.

« Vous jurez, lui disait le doyen, d'observer aussi fidèlement que possible, sans y contrevenir en rien, dans quelque position que vous vous trouviez, les secrets, l'honneur, les ordres et les statuts de la Faculté. — *Item*, de rendre honneur et respect au doyen et aux maîtres. — *Item*, de défendre, toutes les fois que vous en serez requis, la Faculté contre tous ceux qui voudraient porter atteinte à ses statuts et à son honneur, et particulièrement contre ceux qui pratiquent la médecine illicitement, et d'observer, autant que possible, les arrêts prononcés par elle... — *Item*, d'observer la paix, la tranquillité et le mode d'argumentation ordonné par la Faculté dans les discussions. »

La formule du serment prescrit pour le candidat au bonnet de docteur était moins longue, mais non moins énergique.

« Monsieur le candidat, disait le président de la cérémonie,



Réception d'un docteur, vers 1620. — D'après Crispin de Pas.

avant que vous commenciez vous avez trois serments à faire. Vous devez jurer : 1° d'observer les droits, statuts, décrets, lois et louables coutumes de la Faculté; 2° d'assister le lendemain de Saint-Luc à la messe dite pour les docteurs défunts; 3° de combattre de toutes vos forces et sans faire grâce à aucun, de quelque ordre et de quelque condition qu'ils soient, tous les médecins pratiquant illégalement. — Voulez-vous jurer ainsi? » A quoi le récipiendaire répondait par le mot que Molière a rendu célèbre : *Juro*.

Le serment exigé des chirurgiens était sévère et à certains

(1) Le paranymphe, dans l'antiquité, était celui qui, dans la célébration du mariage, conduisait le nouvel époux chez son beau-père.

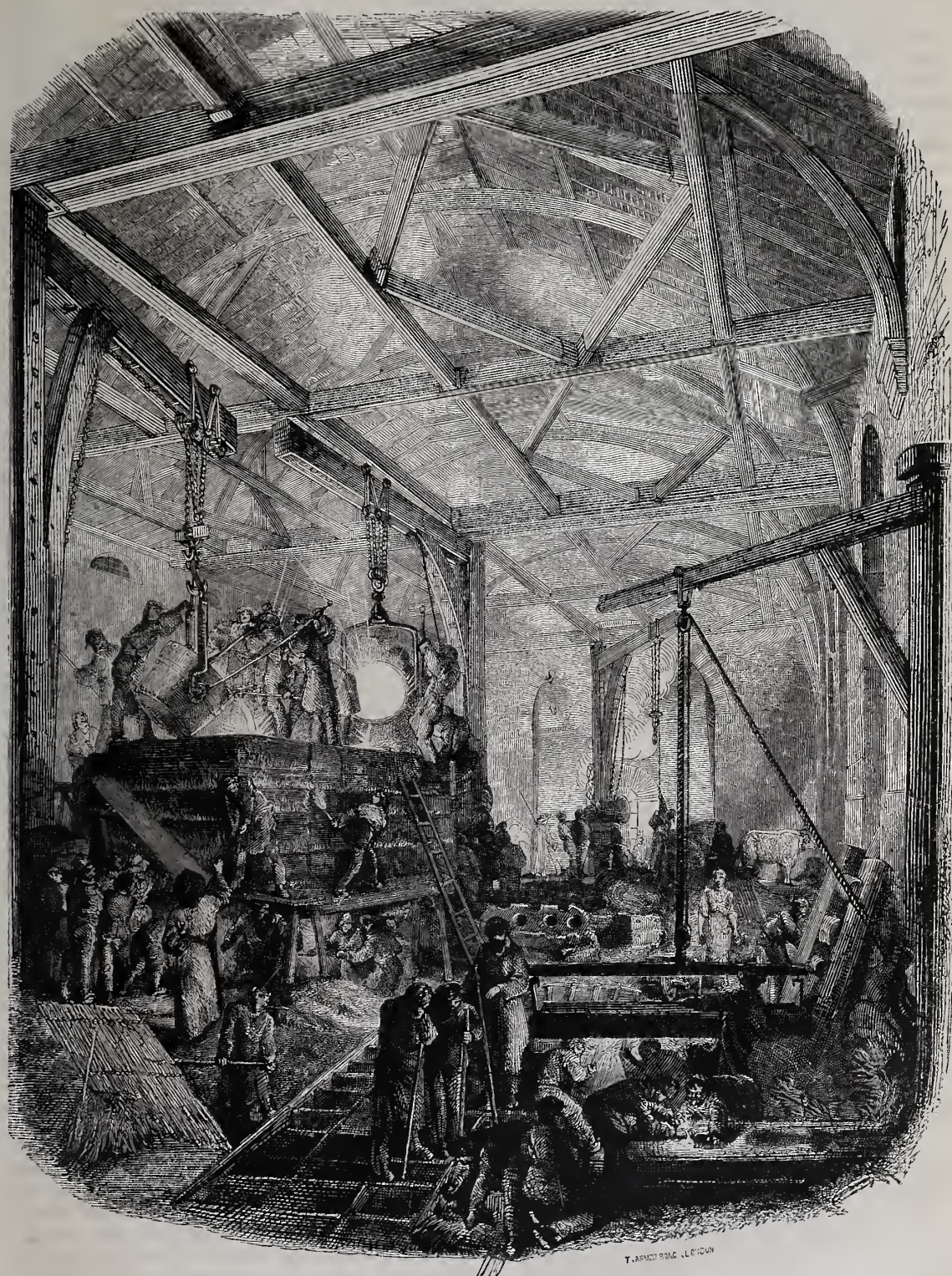
égards humiliant. — On leur faisait promettre notamment de ne jamais exercer leur art avec le concours d'un médecin qui ne serait ni maître ni licencié dans la Faculté de l'Université de Paris, ni approuvé par ladite Faculté; et ils juraient de ne jamais administrer d'eux-mêmes, à Paris ou dans les faubourgs, une médecine laxative, altérative ou confortative, mais seulement les remèdes du ressort de la chirurgie opérative.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 50, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

FABRICATION DU FER.
Suite. — Voyez p. 348, 364.

LA FONDERIE.



Une Fonderie. — Dessin par François Bonhomme, dit le Forgeron.

Le mouvement d'une grande fonderie est un des plus beaux spectacles de la métallurgie. Il ne frappe pas seulement la vue, il saisit profondément l'esprit. La fusibilité des métaux est en effet une des propriétés dont l'industrie humaine a su tirer les plus admirables partis. Des travaux qui, avec l'em-

ploi de l'enclume, du marteau, de la lime, du burin, demanderaient des années, s'accomplissent, à l'aide du moulage, en un clin d'œil et avec la dernière perfection. Si cet art avait été connu de Vulcain et des Cyclopes, il aurait bien simplifié leurs labeurs. Mais il ne paraît s'être développé que posté-

riement à la primitive antiquité ; et c'est dans notre siècle surtout, par le perfectionnement du moulage de la fonte et l'extension de ses usages, qu'il est arrivé à conquérir dans l'économie industrielle une importance inconnue jusqu'alors.

La fonte de fer a, dans ces derniers temps, dépossédé le bronze d'une multitude d'usages auxquels il était consacré, et s'est emparée de préférence des usages nouveaux auxquels les métaux moulés se sont vus appelés. Son avantage sur le bronze et le cuivre est d'être beaucoup moins coûteuse, et à ce point même que pour plusieurs objets importants, les ponts, par exemple, elle tend à remplacer le bois et la pierre. Elle a aussi l'avantage de présenter plus de dureté, de sorte que pour les objets soumis à un frottement considérable, comme les cylindres de machines à vapeur, elle vaut mieux quoique moins chère. Par la même raison, elle est préférable aussi pour les marteaux, les pilons, les encumes. Enfin, lorsqu'elle est fondue, elle est beaucoup plus liquide, et en se figeant elle prend moins de retrait, ce qui lui permet, malgré son apparente grossièreté, de prendre les empreintes les plus délicates. Tout le monde connaît ces petits bijoux noirs, connus sous le nom de fonte de Berlin. Ils sont enrichis de reliefs tellement fins que le burin ne les produirait qu'avec la plus grande peine ; et s'ils ont cessé d'être estimés, c'est qu'ils étaient à trop vil prix pour que la vanité pût en tirer parti. Mais ils n'en sont pas moins admirables, car aucun autre métal ne saurait acquérir dans le moule un tel fini. La même substance qui fournit ces énormes pièces d'artillerie de la marine, ces vastes cylindres de machines à vapeur ou de machines soufflantes, ces volants gigantesques, donne par le même procédé des anneaux, des boucles d'oreilles, des agrafes, qui rivalisent, sauf la valeur de la matière, avec les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie la plus habile.

Bien que, dans un grand nombre d'usines, on fasse usage de la fonte au sortir même du haut fourneau, cette méthode, qui est assurément la plus naturelle, n'a pu suffire pour donner satisfaction à l'industrie. Le haut fourneau ne verse pas une assez grande quantité de fonte pour suffire à un travail très-actif. Il ne saurait donc servir de ralliement ni à un outillage considérable, ni à un personnel d'ouvriers mouleurs très nombreux. De là s'est introduite la nécessité de fonderies spéciales. Ce sont des établissements situés ordinairement à portée des grands foyers d'industrie, et dans lesquels on rassemble la fonte produite par des hauts fourneaux situés dans diverses régions, pour la remettre de nouveau en fusion et la mouler dans les conditions les plus convenables. Il y a un désavantage causé par la perte d'une certaine proportion de fonte qui s'oxyde et se scorie dans le fourneau de fusion, ainsi que par la dépense du combustible qu'on est obligé de brûler pour opérer cette fusion ; et l'on évite ce désavantage en moulant directement la fonte au sortir du haut fourneau ; mais, d'autre part, il y a compensation par la possibilité d'opérer en grand, qui ne s'acquiert qu'à ce prix.

Ou emploie pour la refonte deux espèces différentes de fourneaux.

Les uns sont ce que l'on nomme des *fourneaux à manche*. Ce sont des fourneaux dont l'intérieur est à peu près cylindrique, et qui se terminent inférieurement par un creuset. Leur hauteur varie, suivant l'importance de la fonderie, de 1 mètre à 6 ou 7 mètres. Le feu y est activé par la tuyère d'un soufflet, et l'on y charge la fonte concassée et le charbon par lits alternatifs. Ordinairement on a plusieurs fourneaux de cette espèce, soit afin de pouvoir réunir une grande quantité de fonte pour le coulage des grandes pièces, soit pour avoir toujours un fourneau en activité ; car après huit ou dix heures il s'accumule dans le fourneau une si grande quantité de scories qu'il faut laisser tomber le feu et nettoyer l'intérieur. Lorsqu'il s'agit de très-grandes pièces, on préfère les *fourneaux à réverbères*. Ce sont des fourneaux dans lesquels le fer et le métal à fondre sont séparés. On allume un

feu de houille sur une grille et l'on place la fonte tout à côté sur une sole recouverte d'une voûte qui est commune au foyer ; la chaleur se trouve répercutée par cette voûte, et de là vient le nom donné à ce genre de fourneau. A l'extrémité de la voûte se trouve une cheminée de 15 à 16 mètres destinée à activer le tirage sur la grille. La fonte, à mesure qu'elle se liquéfie, se rend dans la partie inférieure de la sole où est creusé un bassin destiné à la recevoir. Le temps nécessaire pour une fonte de 3000 kilogrammes est d'environ huit heures. Quand la fusion est achevée, on ouvre le trou de la coulée et l'on fait tomber la fonte dans un bassin où l'on achève de la séparer des impuretés qu'elle peut contenir, et on l'y puise avec des poches ou des chandières, à l'aide desquelles on la transporte vers les moules.

Quand il s'agit de très-petits objets, on se contente souvent de mettre la fonte en fusion dans des creusets placés dans l'intérieur d'un petit fourneau, et c'est à l'aide de ces mêmes creusets qu'on la transporte et qu'on la verse.

Les moules se font le plus ordinairement en sable. On distingue le moulage en *sable gras*, c'est-à-dire mélangé d'argile, et le moulage en *sable maigre*, qui est du sable pur. Le sable gras est plus résistant et plus consistant que le sable maigre, et l'on en fait usage quand l'empreinte est de telle forme qu'elle ne saurait se soutenir en sable maigre, et que l'on coule de gros objets dont le moule pourrait être détruit par le poids et la vitesse de la fonte, s'il était simplement en sable. Quand on fait usage du sable maigre, on ne fait point sécher le moule, parce que le sable, s'il cessait d'être humide, perdrait toute solidité. Il résulte de cette particularité que la fonte trop brusquement refroidie blanchit à la surface et devient plus cassante, et c'est aussi une des raisons qui font souvent préférer le sable gras, malgré l'inconvénient de l'obligation du séchage.

Quand il s'agit de pièces qui ne doivent être moulées que sur une face, comme les plaques de cheminée, par exemple, on se contente d'imprimer le moule sur le sol de l'usine et d'y faire arriver la fonte comme dans un fossé. Mais quand toutes les faces doivent être moulées, le travail est plus difficile. On est obligé de composer le moule de plusieurs pièces séparées, que l'ouvrier rapporte ensuite exactement l'une sur l'autre, à l'aide de châssis dans lesquels le sable formant chacune d'elles est contenu, et qui sont ensuite ajustées l'une sur l'autre au moyen de vis et d'écrous. On pose du sable dans un châssis ; on y place la partie du modèle qui doit y être contenue ; on bat le sable fortement tout autour pour qu'il prenne bien la forme, puis on retire le modèle délicatement, de manière à ne pas endommager le moule, et l'on met ce châssis de côté pour passer au suivant. Quand tous les châssis sont prêts, on les pose successivement l'un sur l'autre en ayant soin qu'ils se raccordent bien.

On se sert de moules en argile quand il s'agit de très-grosses pièces creuses pour lesquelles on ne veut point faire les frais d'un modèle, ou enfin lorsque la dimension des pièces est trop considérable pour que l'on puisse faire usage de châssis mobiles. On commence par confectionner le *noyau* qui reçoit de la main du mouleur la forme que doit avoir le vide de la pièce. On applique ensuite sur ce noyau plusieurs couches d'argile qui prennent la forme que doit recevoir le vide des moules, et que l'on nomme *chemise*. Par dessus la chemise, on remet de l'argile qui forme l'enveloppe extérieure du moule, et que l'on nomme le *manteau*, puis on enlève le manteau, on détruit la chemise et l'on remet en place très-exactement le manteau. Après avoir bien séché le moule, on coule la fonte, qui vient prendre la forme de la chemise, entre le noyau et le manteau. Quelquefois c'est le manteau qui reste en place, et le noyau construit à part est porté dans l'intérieur du manteau à l'aide d'une grue qui l'y dispose à la place exacte qu'il doit occuper. Lorsqu'il s'agit de pièces faites au tour, comme les cylindres de machines à vapeur, un tel ajustage n'offre pas de difficultés sérieuses.

On a soin de multiplier autant que possible les trous par lesquels on coule la fonte dans l'intérieur du moule, afin que toutes les parties soient remplies à la fois et qu'il ne se fasse point de rupture d'une partie du moule à l'autre, ce qui ne manquerait pas d'arriver si d'un côté il y avait refroidissement et solidification tandis que de l'autre le métal ne serait point encore arrivé. On ménage aussi d'autres trous, nommés évènements, par lesquels s'échappent les gaz, et particulièrement le gaz hydrogène qui se dégage de l'intérieur du moule au moment de la coulée. Quand le moule est en sable, le gaz se dégage tout naturellement à travers les pores de la masse. On a toujours soin de l'allumer à l'instant où il sort, et quand il s'agit de grandes pièces, c'est un spectacle assez curieux que de voir le moule tout en feu à l'instant où le ruisseau de fonte se précipite dans son intérieur.

Ce spectacle a été très-heureusement rendu par M. Bonhomme dans le dessin qui est joint à cet article. Comme les précédents, il laisse voir tout le parti que l'art peut tirer de ces scènes de l'industrie, dont la peinture seule est capable de rendre les lumières, les clairs-obscur et les tons variés.

Dans le fond, sous un arceau, s'aperçoit le massif du fourneau à manche. Le fondeur, revêtu de sa grande chemise de toile blanche et armé de son ringard, vient de déboucher le trou de la coulée, et l'on se hâte de remplir les poches et les chaudières. Une série de grues communiquent les unes avec les autres en tournant sur leur axe. Ces grues supportent les chaudières remplies de fonte et suspendues par des chaînes à de petits chariots qui roulent à volonté sur le bras supérieur de la grue. On voit ainsi trois grues, dont la première est placée à portée du bassin du fourneau à manche, et dont la troisième occupe le premier plan. On est occupé à la fonte d'une grande pièce, probablement les jantes d'un volant. Les ouvriers, revêtus de sarreaux mouillés, sont montés sur la partie supérieure du moule et versent la fonte contenue dans des chaudières qu'ils font chavirer à l'aide de barres de fer. Plusieurs servants courent le long du moule, en haut et en bas, avec des flambeaux, et allument le gaz qui se dégage par les interstices des pièces de bois qui soutiennent l'ensemble. Enfin, au pied de la grue, cinq hommes tournent la manivelle pour faire avancer la chaudière de fonte à l'endroit où l'on veut la verser. Le contre-maître, tournant le dos au spectateur, lève la main et donne ses ordres aux ouvriers qui sont sur le moule comme à ceux qui sont au-dessous.

Sur le premier plan, un ouvrier passe à la claie le sable destiné au moulage pour le séparer des fragments trop volumineux qui pourraient s'y trouver mêlés. Tout à côté est un long châssis à plusieurs compartiments, dans lequel on fera arriver un ruisseau de fonte qui moulera d'un seul jet une multitude de pièces. Trois ouvriers armés de pilons sont occupés à tasser le sable autour des modèles placés dans les compartiments.

Près d'eux, d'autres ouvriers sont appliqués à préparer quelque grande pièce. Les uns travaillent à la partie inférieure du moule; les autres, qui, à l'aide d'une petite grue, ont enlevé le manteau, le flambent par-dessous pour achever de le sécher et le revêtir d'une couche de noir de fumée. Un ouvrier placé à la manivelle se prépare à les aider à ramener cette pièce à sa place lorsque l'opération sera terminée.

Enfin on aperçoit dans le fond des moules épars çà et là sur le sol de l'usine ou appliqués contre la muraille, un ouvrier qui amène du sable dans sa brouette, un chariot attelé de bœufs qui vient charger les scories du fourneau à manche pour les emporter hors de l'usine. Toute cette scène est pleine d'animation et de vie; et malgré sa confusion apparente, tous les travaux de la fonderie y sont résumés avec une intelligence parfaite.

LE GROUPE D'ÉNÉE, PAR PIERRE LEPAUTRE.

Le groupe d'Énée et Anchise est placé à l'entrée de la grande allée des Tuileries, du côté du château. C'est une des sculptures du jardin qui attirent le plus les regards. L'artiste a dû s'éloigner du programme tracé par Virgile dans le deuxième livre de l'Énéide, en plaçant Anchise, non sur les épaules, mais entre les bras d'Énée, et en faisant tenir le petit Iule par Anchise et non par Énée. On trouve ce sujet figuré sur plusieurs monuments antiques, et principalement sur les médailles de César, de la famille Julia, qui prétendait descendre d'Iule. Il est aussi reproduit sur des médailles d'Antonin Pie, de Caracalla, sur celle des Ségestains, des Dardaniens et des Iliens; mais dans toutes ces compositions Anchise est placé sur les épaules d'Énée, ainsi qu'au tableau du Dominiquin que l'on voit aujourd'hui dans le grand salon du Musée du Louvre. Dans le groupe de Lepautre, Énée, armé et convert d'une peau de lion, tient son père entre ses bras et marche à travers les ruines d'un temple. Anchise, coiffé du bonnet phrygien qui annonce son origine troyenne, porte dans sa main gauche le Palladium sacré; son bras droit retonibe derrière l'épaule d'Énée, et sa main est tenue par le jeune Iule ou Ascagne, qui se retourne pour chercher des yeux sa mère Créuse qu'il ne doit plus revoir. L'exécution de ce groupe a passé de tout temps pour admirable; les anciennes descriptions s'accordent pour louer le contraste des altérations de la vieillesse, les rides de la peau, du tiraillement des muscles exprimés sur le corps d'Anchise, avec la fermeté des chairs, le gonflement des veines, la finesse de l'épiderme de celui d'Énée, et enfin la délicatesse des chairs et de la peau du jeune Ascagne. Mais le mérite principal de ce groupe consiste surtout dans la disposition générale étudiée de manière à offrir de tous côtés, au spectateur, un ensemble satisfaisant pour l'œil. Ainsi, vue de face, la composition concentre tout l'intérêt sur les deux figures d'Énée et d'Anchise; la tendresse filiale du guerrier qui embrasse le corps affaissé du pieux vieillard, semble l'unique but que le sculpteur se soit proposé. Mais si l'on se place d'un autre côté, la scène change d'aspect; la figure d'Énée disparaît presque entièrement, et l'on a sous les yeux la figure du jeune Ascagne suspendu au bras du vieillard, et portant sur ses traits l'expression de l'inquiétude et de l'effroi. C'est ce qui explique l'impossibilité de donner une idée complète de ce groupe, à moins de le représenter de deux côtés, et la nécessité où nous nous sommes trouvés de donner séparément la figure de l'enfant.

On retrouve, du reste, dans presque toutes les sculptures de cette époque, destinées à décorer les jardins, cette préoccupation de mise en scène dont Lebrun et Le Nostre étaient les ordonnateurs. Pierre Lepautre fut un des artistes qui réussirent le mieux en ce genre, et cependant il ne voulut jamais, dit-on, se soumettre aux exigences des intendants de la couronne. Il est vrai que ses premières études l'avaient suffisamment préparé à voler de ses propres ailes, et quelques mots sur sa vie en fourniraient la preuve.

Le nom de Lepautre a sa place marquée parmi ces grandes familles où l'art semble héréditaire, et dont la France offre à toutes les époques de si fréquents exemples. Sous Louis XIV c'étaient, parmi les peintres, les Corneille, les Coypel, les Mignard, les Boullongne; parmi les sculpteurs, les Anguier, les Marly, les Coustou; parmi les graveurs, les Audran, les Drevet; parmi les architectes, les Mansart et les de Cotte. Le père et l'oncle de Lepautre étaient, l'un dessinateur et graveur, l'autre architecte. Tous deux eurent une grande influence sur le style de l'architecture sous Louis XIV. « Quel nombre de pièces, dit Florent Leconte, Jean Lepautre n'a-t-il pas fait? L'eau forte et le burin ne lui coûtoient pas davantage que la plume, et l'on peut dire qu'il ne se peut guère trouver de graveur qui ait plus inventé que celui-ci qui étoit universel pour toutes sortes de sujets. Toutes les personnes qui profes-

sent les arts libéraux ou mécaniques trouvent dans ses productions de quoi se soulager; ce ne seroit jamais fait si je voulois faire un détail de tous ses paysages, sujets d'histoire, ornements, livres à dessiner, plafonds, vases, alcoves et cent autres sortes de sujets que plusieurs de la rue Saint-Jacques possèdent et débitent journellement. » Le catalogue de Mariette

porte, en effet, au chiffre de 1440 le nombre des pièces gravées par Jean Lepautre.

Son frère aîné Antoine construisit, comme architecte de Monsieur, duc d'Orléans, les deux ailes du château de Saint-Cloud, et publia divers ouvrages d'architecture remarquables par l'imagination et les inventions nouvelles.



Le Jardin des Tuileries.—Énée portant son père Anchise.—Groupe en marbre, par Pierre Lepautre.

Pierre Lepautre, né à Paris en 1659, se maintint, comme sculpteur, à la hauteur de son père et de son oncle. Quelques biographes l'ont dit fils de Jean, d'autres fils d'Antoine. Il semble qu'on doive s'en rapporter, à cet égard, à l'assertion de d'Argenville, qui le dit fils de ce dernier, d'après des Mémoires de famille. Son père, rapporte-t-il, le destina d'abord à l'architecture; mais, témoin des persécutions dont Antoine Lepautre fut l'objet de la part de Le Nostre et de Mansart, et

sans doute entraîné par un penchant naturel, il se consacra à la sculpture et entra dans l'atelier de Laurent Magnière, un de ces nombreux artistes qui peuplaient de statues les jardins de Versailles, sous la direction de Lebrun. Le jeune Lepautre obtint le grand prix de sculpture à l'âge de vingt-trois ans. Le sujet de son bas-relief était l'invention des tentes par Jabel, et celle des instruments de musique et des forges, par Tubalcaïn. Envoyé à Rome comme pensionnaire du

roi, il y fit plusieurs copies d'après l'antique, et s'y lia avec Pierre Legros et Jean Théodon. Ce dernier avait commencé pour le roi le groupe de la mort de Lucrèce, ou d'Arrie et Pœtus, placé aujourd'hui en regard de celui d'Énée et Anchise; mais la mort l'empêcha de l'achever, et ce groupe ayant été transporté en France, Lepautre, à son retour, fut chargé de le terminer à Marly en 1691.

En 1704, Lepautre exécuta, pour le jardin de Marly, la figure d'Atalante, qui est son chef-d'œuvre; plus tard, le groupe de Théodon ayant été transporté aux Tuileries, Lepautre fut chargé d'en faire le pendant, et il exécuta en 1716 son groupe d'Énée. Les biographes ont prétendu qu'il le composa d'après un modèle en cire de Lebrun; mais on ne peut guère s'expliquer par quelle raison Lepautre, qui avait toujours montré une grande indépendance de caractère, aurait été s'asservir à la pensée d'un autre, surtout si l'on réfléchit que Lebrun étant mort depuis l'année 1690, aucune influence

ne pouvait, seize ans plus tard, le forcer à une pareille concession. Ce qui rend cette idée encore moins probable, c'est que Lepautre ne voulut jamais faire partie des Académies royales dont son père et son oncle avaient été membres, et que, comme César, il disait à ses amis qu'il préférerait le premier rang dans une petite ville, au second dans Rome. Il se plaça, en effet, à la tête de l'ancienne Académie de Saint-Luc, autrefois toute-puissante, mais alors persécutée et presque entièrement annihilée; il y reçut les titres de professeur, puis de directeur perpétuel.

Pierre Lepautre mourut à Paris en 1744, âgé de quarante-quatre ans, laissant dans les palais, dans les jardins et dans les églises une grande quantité de sculptures, parmi lesquelles on citait une Clytie au château de la Muette, deux figures dans le chœur de l'église Notre-Dame, une Sainte Marceline aux Invalides, et les sculptures en bois de l'œuvre de Saint-Eustache. Cependant on chercherait vainement dans



Une Scène du Jardin des Tuileries en 1750. — D'après Gabriel Saint-Aubin.

nos Musées une œuvre de cet artiste fécond. Son beau groupe d'Énée se détériore tous les jours, et l'humidité y déforme des contours qui épuaient toutes les formules d'admiration des critiques du dernier siècle. Les formes délicates de l'Atalante sont exposées à tous les orages du ciel et de la terre, et ses plaies réparées presque tous les ans affligent l'œil par leur blancheur criarde. Ne serait-il pas temps enfin de compléter avec toutes ces œuvres les vides si nombreux de notre Musée de la sculpture française, et de les remplacer par des copies qui exerceraient le talent de nos jeunes artistes, et feraient vivre les plus nécessaires ?

LE GNOMON.

Fin. — Voy. p. 370

A sept heures et demie, Gladie était au rendez-vous, dans l'allée la plus découverte du jardin; elle y trouva Isaac ab-

sorbé dans la contemplation des étoiles qui brillaient au ciel par milliers.

— Tu n'as pas encore commencé? lui cria-t-elle. Madame Clark nous permet de nous coucher aujourd'hui à neuf heures, parce que c'est demain dimanche... Que regardes-tu donc là ?

— Sais-tu où est l'étoile polaire, Gladie ?

— Tu me l'as montrée une fois; mais je ne me rappelle plus trop comment la retrouver... Ah! si: en tirant une ligne droite de la dernière roue du grand chariot jusqu'à la quatrième étoile du petit chariot; cette quatrième étoile, qui est en tête de l'attelage et qui brille plus que les autres, c'est l'étoile du nord ou étoile polaire.

— Très-bien retenu, Gladie. Et te souviens-tu comment je t'ai fait remarquer que cette étoile restait toujours à la même place, tandis que les autres tournaient autour et changeaient de position dans le ciel?... Je me suis bien des fois relevé la nuit, ajouta-t-il en baissant la voix, pour les regarder se

mouvoir ainsi ; et c'était si beau que mon cœur se gonflait ; j'avais envie de pleurer...

— Et pourquoi ? demanda Gladie.

— Je n'en sais rien. Je pensais à Dieu qui a créé ces belles étoiles, et qui les fait se mouvoir dans un si bel ordre ; j'aurais voulu savoir comment, pourquoi. Mes yeux ne se lasaient pas de les suivre, de les comparer entre elles. Une fois, j'ai appliqué sur la vitre une feuille de papier transparent, et j'ai marqué dessus, par des points, l'étoile polaire, puis les étoiles qui l'entourent. Je me suis aperçu alors que la première restait en place, tandis que d'heure en heure les autres changeaient : elles décrivent des cercles de plus en plus grands à mesure qu'elles s'éloignent de l'étoile du nord ; quelques-unes même se lèvent, comme le soleil, à l'orient et se couchent à l'occident.

— Et tu as vu tout cela, toi, Isaac ! dit la petite fille avec une respectueuse admiration.

— Oui, et bien d'autres choses qui m'ont fait beaucoup penser. Mais il faut nous mettre à l'œuvre, ou le temps nous manquera.

Le jeune garçon avait apporté deux pieux. Il commença à en enfoncer un en terre à grands coups de maillet. Ce qui surprenait Gladie, c'est qu'au lieu de placer son pieu dans une position verticale, il le faisait biaiser, et de temps en temps s'arrêtait, s'accroupissait à côté du bâton, et regardait l'étoile polaire en suivant de l'œil cette ligne oblique. Lorsqu'il eut assez frappé, il laissa tomber, de l'extrémité supérieure du pieu, un plomb suspendu à une ficelle. Ayant ainsi marqué la ligne verticale, il ficha en terre son second pieu dans cette direction, de manière qu'il appuya et soutint le premier. Puis il pria Gladie d'appliquer, à son tour, son œil au bas du bâton incliné, et de lui dire si elle voyait l'étoile polaire juste au bout, afin qu'il pût orienter son pieu. Il le baissa, et releva d'un côté, de l'autre, d'après ses avis ; puis, après s'être assuré par ses propres yeux de l'exactitude de la ligne, trouvant enfin le point juste, il assujettit l'extrémité du bâton incliné sur celle du bâton droit en les clouant ensemble, tandis que Gladie maintenait le tout dans la même position. Ces préliminaires étaient à peine achevés que la voix de madame Clark fit retentir le jardin. Il était neuf heures, plus que temps d'aller se coucher.

Le lendemain, Isaac scia un des bouts de bâton qui dépassait l'autre ; et à onze heures et demie, Gladie, qui ne comprenait pas comment deux pieux, élevant un angle sur le sol, pourraient jamais leur dire l'heure, vit reparaitre son jeune compagnon. Il apportait une petite boîte, qu'il ouvrit et posa à terre avec précaution, après avoir aplani le sol dessous.

— Oh ! qu'est-ce que cela ? s'écria Gladie ; on dirait d'une montre, mais je n'en ai jamais vu de pareille. Et cette petite aiguille qui tremble toujours, en équilibre sur une pointe, que marque-t-elle ?

— Le nord, comme il est écrit sur le cadran. C'est une boussole que M. Clark m'a prêtée ; elle pointe toujours juste vers l'étoile polaire.

— Ah ! par exemple, qu'en sais-tu, Isaac ? l'étoile n'est plus là.

— Si vraiment, elle n'a pas bougé ; seulement, nous ne pouvons la voir parce qu'il fait grand jour.

— Et sans cela nous la verrions ! est-ce bien sûr ? demanda Gladie.

Et elle regarda de toutes ses forces sans pouvoir percer la voûte bleue et sans apercevoir la moindre trace d'étoile. Mais Isaac l'affirmait, et ne mentait jamais ; elle le crut donc sur parole.

Cependant l'ombre des pieux se raccourcissait de plus en plus. Un peu avant midi, le hasard amena M. Clark au jardin. Il s'approcha des deux jeunes observateurs, examina la construction d'Isaac, et sourit avec un certain air de plaisir et de curiosité qui enhardit l'enfant.

— Est-ce bien cela, monsieur ? demanda-t-il avec anxiété.

— Ce bout-là pointe juste à l'étoile polaire, dit Gladie d'un air fier ; Isaac l'a orienté.

— C'est Isaac qui y a pensé ? reprit M. Clark ; l'idée est ingénieuse, et vous avez là un gnomon gigantesque, mais fort exact.

— Un gnomon ! Isaac a inventé un gnomon ! s'écria la petite fille.

— Je ne savais pas comment cela se nommait, dit Isaac.

— C'est tout bonnement le style d'un cadran solaire de grande dimension, reprit M. Clark ; je ne me rappelle pas d'en avoir vu de cette taille.

— Monsieur, il va être midi, n'est-ce pas ? voulez-vous bien voir à votre montre ?

— Moins une minute, mon garçon. Tenez-vous prêt à tracer la ligne de votre méridien.

Isaac traça la ligne que formait sur la terre l'ombre confondue des deux pieux, et Gladie tressaillit de joie en remarquant qu'elle se trouvait tout juste dans la direction indiquée par la boussole, la direction du sud au nord. L'ombre marquait alors midi précis, c'est-à-dire le point où le soleil, au plus haut de sa course du jour, d'orient en occident, traverse cette ligne que M. Clark appelait le *méridien*, axe imaginaire du globe, que l'on suppose tracé du centre de la terre à l'étoile polaire, en passant par l'endroit où l'on se trouve.

— Vous voilà sûrs maintenant de savoir quand il sera midi, reprit M. Clark ; mais pour connaître les autres heures, comment vous y prendrez-vous ?

— Ce n'est pas ce qui m'inquiète, se hâta de répondre Gladie. Rien de plus aisé : nous regarderons à quel endroit l'ombre arrive à une heure, et nous ferons une autre marque ; de même pour deux heures, pour trois, et toujours ainsi.

— Il y a une petite difficulté : c'est que l'ombre n'arrive pas au même endroit tous les jours de l'année ; elle avance ou recule suivant les saisons ; ce n'est qu'à midi juste qu'elle revient régulièrement au même point, été comme hiver.

— Je le sais pour l'avoir observé bien des fois, dit Isaac ; aussi est-ce sur une grande planche, que j'ai là-haut, que je veux marquer les ombres heure par heure, en traçant de longues lignes sur lesquelles j'aurai le plaisir de voir l'ombre s'étendre, avancer ou reculer, s'allonger ou se raccourcir, durant toute l'année. Ma planche ira de l'est à l'ouest ; je l'assujettirai bien solidement par terre entre mes deux pieux, et les lignes et les chiffres que je tracerai dessus ne s'effaceront pas comme sur le sable de l'allée.

— Essaye ; mais songe que ce n'est là qu'une grossière ébauche de cadran, et que pour la perfectionner il te faudra plus de persévérance, d'observation et de science qu'on n'en a d'ordinaire à ton âge.

— Ah ! il réussira, j'en suis sûre ! dit Gladie en frappant des mains. Il aura fait une grande chose, une chose utile, et vous direz à madame Clark de ne plus l'appeler paresseux.

Un an après, à pareil jour, on inaugura dans le jardin un véritable cadran solaire fixé sur un socle en pierre que M. Clark avait fait construire ; mais le cadran en ardoise, parfaitement plan et horizontal, avait été divisé par Isaac en douze heures de jour et douze heures de nuit : il eût pu faire l'économie de ces dernières, vu l'absence du soleil, mais il aurait craint de s'épargner du travail. Un style en cuivre, parfaitement orienté, et incliné sur l'horizon d'autant de degrés que l'est l'axe de la terre par rapport à Grantham, avait remplacé le gigantesque et primitif gnomon objet de l'orgueil de Gladie. Isaac avait tout fait, tout calculé, tout vérifié sans l'aide de personne, et il avait enfin obtenu les grands résultats qu'il s'était proposés, à savoir, de ne plus oublier l'heure aussi souvent, et de régler les montres et l'horloge de la ville au lieu d'être réglé par elles.

Il avait, de plus, fait une clepsydre ou horloge d'eau dans

une vieille boîte de trois à quatre pieds de haut que M. Clark avait consenti à lui abandonner : elle marquait l'heure presque aussi régulièrement que le cadran solaire, au moyen d'une aiguille que faisait mouvoir un morceau de liège montant et descendant selon le niveau de l'eau, à la surface de laquelle il flottait.

Pendant ses vacances à la ferme maternelle, Isaac avait multiplié les cadrans solaires ; il en avait fait un vertical sur le mur de la grange, qui servait de pendule aux ouvriers.

Enfin, le petit moulin marchait à l'admiration de tous, obéissant au vent quand il en faisait, et mû par la souris les jours de calme.

Isaac, toujours pensif, grave et silencieux, rêvait la construction d'une petite voiture mécanique à quatre roues, que pût faire marcher une personne assise dedans ; car sa pauvre petite compagne, Gladie, s'était échaudé les deux pieds, et se voyait avec tristesse condamnée à garder un repos absolu.

Madame Clark branlait bien encore la tête de temps à autre, en murmurant que ce garçon-là ferait un pauvre fermier ; et lorsqu'elle le surprenait à rêver devant un rayon de soleil, ou à faire des bulles de savon dont il contemplait les fugitives et tournoyantes couleurs, elle ne pouvait s'empêcher de hausser les épaules, et de s'écrier :

— A quoi bon ?

— A savoir, répondait Isaac.

— Laisse-le faire, disait le bienévolé M. Clark ; il en apprend plus à regarder qu'à lire. C'est à des garçons de cette trempe que le bon Dieu ouvre son grand livre. Ce petit surnois-là voit plus loin que nous, tout jeune qu'il est. Je passe pour savant, madame Clark ; eh bien, foi d'honnête homme ! la pensée d'orienter un gnomon sur l'étoile polaire ne me serait jamais venue. Isaac a des idées, et je ne serais pas étonné qu'il fit parler de lui un jour. Je veux que son ouvrage porte son nom ; son cadran solaire s'appellera *le cadran d'Isaac Newton* (1).

Quelqu'un prend le bain de bonne heure : ne dis pas qu'il fait mal de se baigner, mais qu'il se baigne de bonne heure. Un autre boit beaucoup de vin : ne dis pas qu'il fait mal de boire, mais qu'il boit beaucoup. Car avant de connaître les motifs qui les font agir, comment peux-tu savoir s'ils font mal ? En jugeant ainsi, tu cours toujours risque de voir une chose et de prononcer sur une autre. ÉPICTÈTE.

L'air de surprise dédaigneuse dont j'ai souvent entendu parler des premières destinées plus ou moins obscures d'un grand homme, me rappelle toujours le trait, que m'a raconté Jean-Jacques, d'un maréchal de France qui ne méritait pas même d'être pris pour une des monnaies de M. de Turenne. Faisant une reconnaissance, en Allemagne, il aperçut de loin

(1) Ceux de nos lecteurs qui désireraient tracer eux-mêmes un cadran solaire trouveront de plus amples renseignements dans le Dictionnaire technologique, tome IV, page 37 et suivantes ; dans l'Annuaire du bureau des longitudes, et dans beaucoup d'autres ouvrages. Même autour d'une boussole on peut tracer un petit cadran solaire, qui à cela de particulier qu'il est portatif. Sur une surface plane, en bois ou en carton, disposée autour de la boussole, on élève un style perpendiculaire à la boussole, que l'on rejoint au plan de l'aiguille aimantée, du côté de l'aiguille, par une ligne formant un angle saillant. En plaçant la boussole de niveau, au soleil, de manière que l'aiguille en indiquant le nord pointe juste vers la base de l'angle du style qui lui est perpendiculaire, l'ombre de cet angle, en s'allongeant, indiquera les heures, que l'on pourra marquer sur la circonférence du cadran en observant, avec beaucoup d'exactitude et une bonne montre, les lignes formées par l'ombre, d'abord à midi, où l'ombre de l'angle ne doit former qu'une ligne, puis aux différentes heures où l'ombre s'élargit graduellement. Il est nécessaire pour cela que la boussole soit placée bien de niveau, et que toutes les lignes soient tracées avec beaucoup de délicatesse, de justesse d'observation et de régularité.

quelque chose qui lui parut être une rivière fort insignifiante, et dit à son aide de camp : « Qu'est-ce que ce petit ruisseau là-bas ? » L'aide de camp, un bon Suisse, lui répondit tout bas, mais avec sa grosse voix : « C'est le Danube, mon général. »

MEISTER.

PORT- VENDRES

(Département des Pyrénées-Orientales).

A l'endroit où les Pyrénées plongent leur base dans le golfe du Lion, le rivage ne présente que des roches et des cimes escarpées aux contours bizarres, et découpant sur les flots des baies, des criques et des anses sans nombre, entre lesquelles s'avancent des promontoires. Sur l'un de ces promontoires, des colons grecs du septième siècle avant le Christ élevèrent à Vénus un temple placé, comme tous ceux qu'elle avait en Grèce, au bord des flots ; la Vénus qui venait d'émigrer aux grèves de la Gaule y devint la *Vénus* pyrénéenne ; c'était un hommage rendu aux belles races qui peuplaient le versant nord de ces grandes montagnes. Le premier objet qu'apercevait le navigateur sillonnant les ondes bleues du golfe étaient les blanches colonnes de l'édifice qui lui était consacré. Le cap voisin prit le nom de promontoire Aphrodision (cap Béarn), et au-dessous, un bassin qui s'ouvrait pour garantir les bâtiments de tous les vents reçut celui de *Portus Veneris* (port de Vénus), devenu Port-Vendres. Petit, bien qu'assez étendu pour les galères antiques et les bâtiments marchands de nos jours, situé dans un pays dont les produits trouvaient un débouché dans les ports voisins, Port-Vendres ne prit jamais un grand développement. Il n'avait d'autre importance que comme point fortifié sur une frontière souvent attaquée jadis : il fut pris et repris plusieurs fois durant les guerres du Roussillon. En 1690, les Espagnols y tentèrent vainement un débarquement ; en 1794, il tomba en leur pouvoir, ainsi que Collioure ; mais les Français les en expulsèrent l'année suivante.

Et cependant la sûreté de ce bassin, ouvert seulement au nord-est, la commodité de la rade, devaient attirer l'attention sur eux du moment où l'on reconnaîtrait la nécessité d'offrir un refuge aux navires menacés par les tempêtes du golfe du Lion, et qui ne pourraient gagner ni Cette ni Marseille, beaucoup trop éloignés d'ailleurs. C'était, du reste, une bonne position pour une escadre destinée à agir sur les côtes voisines.

Vers la fin du siècle dernier, le maréchal de Mailly, gouverneur de la province, frappé des avantages que Port-Vendres pouvait offrir, obtint de Louis XVI l'autorisation de faire exécuter de grands travaux dont la direction fut confiée à de Mailly, mort à Paris, membre de l'Institut, le 12 brumaire an VIII. Cet architecte non-seulement voulut améliorer le port, mais il compléta la ville : il traça et perça quelques petites rues, construisit de nouvelles habitations sur un plan uniforme, rectilia des alignements, construisit des quais et des débarcadères commodes. Puis, dans le grand axe du bassin et d'une petite vallée qui en est le prolongement, il éleva un ensemble de constructions dont l'aspect monumental attire tout d'abord les regards de ceux qui pénètrent dans le port. En avant est une belle place de 60 mètres de côté, élevée de 16 pieds au-dessus du quai, et à laquelle on monte par un escalier à double rampe de trente-deux marches ; le mur qui en soutient le terre-plain du côté du port est décoré de deux fontaines ornées de trophées ; au-dessus de ces fontaines, sur la balustrade qui couronne le revêtement, se trouvent deux batteries commandant le port. Au centre de la place s'élève un superbe obélisque de marbre de Roussillon, de 100 pieds de haut, érigé en l'honneur de Louis XVI. Les bronzes du socle symbolisent les quatre grands faits de son règne : le servage aboli, l'indépendance de l'Amérique, le commerce protégé et la marine relevée. Le

reste du monument est décoré d'ornements de bronze, rappelant le rétablissement du port ; l'obélisque est terminé par le globe de la terre. Les deux façades latérales offrent une balustrade semblable qui domine une large rue séparant les maisons de la place elle-même. Le quatrième côté de la place, opposé à celui du port, se développe vis-à-vis d'un beau fer à cheval formé de pilastres joints par des grilles de fer qui enferment une cour, à la gauche et à la droite de laquelle s'élèvent deux bâtiments servant de caserne et de magasins ; plus loin on aperçoit le portail de la chapelle du port, au delà de laquelle s'ouvre une grande route, tracée dans un défilé, et qui conduit à Collioure. Quant au nouveau port, environné de quais commodes garnis de larges débarcadères, il offrait une surface de 266 000 mètres carrés ; et pouvait contenir facilement 500 bâtiments marchands ; sa profondeur était presque partout de 6, 7 et 8 mètres, ce qui permettait de recevoir des frégates. La redoute Mailly en défend l'approche ; deux autres, celle dite de Béarn, et la redoute du Fanal, placée au pied d'une tour ronde dont le sommet porte le phare ; une quatrième, plus vaste que les précédentes, complètent l'ensemble de la défense.

Les travaux de Port-Vendres furent terminés en 1780 ; il

avait fallu douze ans pour les achever. C'était un beau travail entrepris dans un noble but. Mais, il faut l'avouer, ces projets, ces coupes, ces élévations architecturales sorties du cabinet pour venir se traduire en pierre dans ce style quasi monumental, n'eurent pas l'influence que l'on en attendait. Port-Vendres resta à peu près aussi solitaire qu'auparavant. Comment en eût-il été autrement ? les produits de la contrée environnante n'avaient pas augmenté, l'ouverture de nouveaux débouchés au commerce n'était pas devenue nécessaire, aucun événement n'avait fait apprécier l'importance militaire du nouveau port.

Quelques années après 1830, il en était encore ainsi ; mais le développement et l'activité que donna aux communications entre la France et l'Algérie l'occupation toujours croissante de ce dernier pays, obligea le gouvernement à chercher d'autres points que Marseille et Toulon, pour en faire la station d'une partie des paquebots. De tous les ports de notre côte méditerranéenne, Port-Vendres est le plus proche d'Alger : la distance est de 658 kilomètres. De Wailly l'avait rendu praticable pour les frégates ; aujourd'hui, par suite du travail d'envasement qui se fait sur la côte, les grands bateaux à vapeur seuls peuvent y entrer : les vaisseaux et les frégates



Vue de Port-Vendres. — Dessin de Morel-Fatio.

doivent rester sur la rade où la tenue est excellente. On se propose de fermer la petite passe et de creuser toute l'étendue de l'avant-port à la profondeur de 9 mètres, et même de 9 mètres et demi ; alors les vaisseaux et les frégates pourront entrer dans le port, même par les vents les moins favorables. De plus, il sera notablement agrandi par un nouveau bassin situé au sud.

Malgré sa nouvelle source de prospérité, le commerce et la population de Port-Vendres sont encore peu considérables. En 1846, il y est entré 148 navires, dont 56 venaient des États sardes, 46 d'Espagne et 29 de l'Algérie. Les prin-

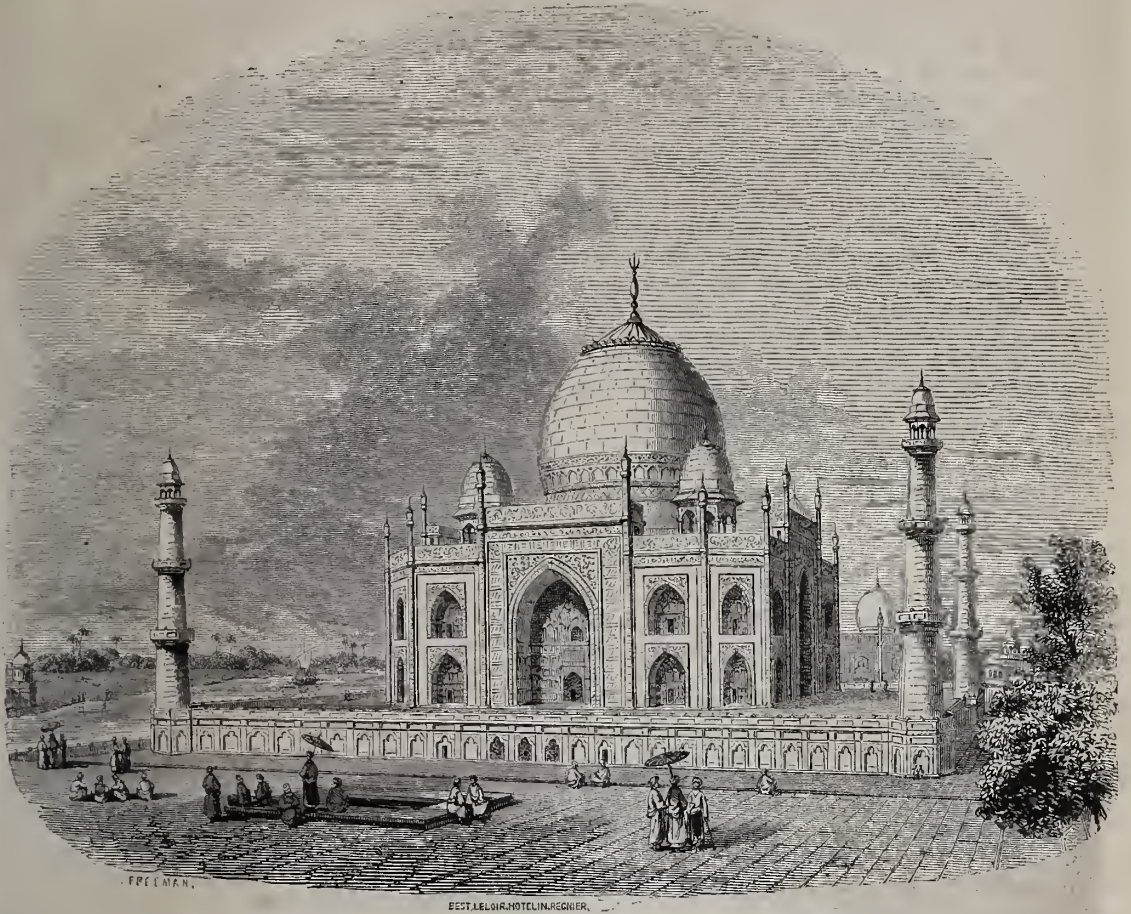
cipaux articles en entrepôt étaient, à cette époque, les laines en masses (250 000 kilogrammes), les vins ordinaires en futaille, les eaux-de-vie, l'huile d'olive et les grains. On y comptait alors un millier d'habitants. C'est toujours une place de guerre, mais de quatrième classe.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LE TADJ.

Premier article.



Tombeau de « la Princesse Désirée, » aux environs d'Agra, dans l'Hindoustan.—Vue extérieure, d'après une miniature indienne.

Si l'histoire des peuples civilisés n'est pas tout entière dans les monuments qu'ils lèguent à la postérité, au moins est-il vrai de dire que les grands monuments sont l'expression la plus fidèle et la plus complète de la civilisation qui les a produits, en même temps qu'ils caractérisent essentiellement l'époque à laquelle appartient leur construction. Sous ce double point de vue, le *Tadj Mahal* occupe un rang éminent parmi les merveilles de l'architecture, et l'intérêt historique qui se rattache à cette singulière structure rehausse encore son importance monumentale.

Écrire l'histoire du Tadj, ce serait faire revivre l'époque la plus riche en incidents, en caractères, en ressources matérielles et intellectuelles, en luttes politiques et guerrières, en intrigues et en dénouements imprévus, l'époque la plus poétique et la plus dramatique à la fois de l'empire Moghol.

Et ce n'est pas seulement à ce titre que le Tadj mérite notre attention et doit exciter notre curiosité ; il a encore droit à nos sympathies, parce qu'il témoigne, dans sa muette éloquence, de l'influence que la beauté et l'intelligence féminines ont exercée sous le ciel de l'Hindoustan, du rang élevé qu'une femme a occupé sur la scène de ce grand empire, du respect et des égards dont elle a été entourée pendant sa vie, des regrets qui ont suivi sa mort, de la tendresse d'un époux qui a voulu que le marbre éternisât sa douleur, et qui, après avoir partagé le trône avec cet objet d'une affection impérissable, est venu partager son tombeau !

Sous ce dôme repose Arzoumond Bânou (1), femme de

(1) Prononcez *Arzoumannâ Danou*. — *Arzon*, souhait, désir

Shah Jehan (1), plus connue sous le titre de *Mômtaz Zemanie*, ou *Mômtaz Mahal*, que lui conféra en montant sur le trône impérial le fils de Jehan Guire. Elle était fille d'Asof Jah ou Azof Khan, premier ministre de ce prince, sous le titre d'*Etmaad ood dowla* (qui a la confiance de l'État), et frère de l'impératrice Nour Jehan, épouse de Jehan Guire. Elle avait été mariée à Shah Jehan vers 1611, et mourut le 18 juillet 1631, de suites de couches, laissant quatre fils et deux filles qui lui survécurent, et dont les noms sont mêlés aux grands événements de ce règne. Les quatre fils furent : Dara Shekô, Sultan Sujah, Aurengzéb et Monrad Bâkche. Des deux filles, l'aînée s'appelait Padshâh Bégôm, et la cadette Roehenara Bégôm. C'est en partie à l'influence de cette dernière princesse qu'après une lutte sanglante avec ses frères, Aurengzéb dut de s'asseoir sur le trône impérial, du vivant même de son père qu'il retint prisonnier dans le fort d'Agra, en l'entourant toutefois d'égards et de respects, depuis 1658 jusqu'en 1666. Shâh Jehan mourut au mois de décembre de cette année (2).

Mômtaz Zemanie avait été pendant vingt ans la compagne de Shâh Jehan. Il lui resta fidèle tant qu'elle vécut, et ne put jamais se consoler de sa perte ; mais l'aînée de ses filles, Padshâh Bégôm, par sa pieuse tendresse, adoucit les

ardent ; *Bânou*, haute dame, princesse. « La princesse désirée, » ou peut-être « celle qui aspire au bonheur. »

(1) Prononcez *Chah Djehann*.

(2) Et non au mois de janvier ou de février, comme le rapportent plusieurs historiens ; encore moins en 1665, comme le voudraient d'autres auteurs.

chagrins de son veuvage, et plus tard ceux de sa captivité.

Le titre de *Mômtaz Zemanie*, qui signifie littéralement « ce qu'il y a de plus élevé ou de plus éminent dans le siècle, » fut, comme nous l'avons dit, conféré à Arzoumound Bânou, par Shâh Jehan, lorsqu'il succéda à l'empereur Jehan Guire; mais il paraît que celui de *Mômtaz Mahal* (la plus éminente dans le palais ou le sérail) a prévalu dans le langage ordinaire pour désigner cette princesse; et le nom même de son magnifique sépulcre (Tadj Mahal) n'est certainement qu'une corruption de Mômtaz Mahal.

On doit s'étonner que souvent en Europe, et même dans ces derniers temps (1), des écrivains distingués aient confondu l'impératrice qui nous occupe avec sa tante, la célèbre Nour Jehan (lumière du monde). Ces deux femmes, également belles, également distinguées par les charmes de leur esprit, et par la tendresse aussi exclusive que passionnée qu'elles inspirèrent à leurs époux, ont eu cependant des caractères bien opposés, des destinées bien différentes. Nour Jehan, associée par le fait à l'empire, la seule, parmi les femmes des souverains moghols, dont le nom se lise sur les monnaies avec celui de l'empereur, a joué un grand rôle politique dans l'Hindoustan. L'influence sans bornes dont elle jouit pendant de longues années, expira subitement avec Jehan Guire, et le fruit de ses vastes intrigues fut perdu en un instant. A dater de cet instant, Nour Jehan disparaît de la scène du monde; l'histoire ne parle plus d'elle, et c'est à peine si l'on peut constater qu'après avoir survécu vingt ans à son mari, elle a été enterrée à Lahore dans le tombeau qu'elle avait fait élever auprès de celui de l'empereur.

Mômtaz Mahal, au contraire, évita soigneusement l'éclat de la vie officielle, et ne se mêla point des affaires publiques. Elle concentra toute son ambition dans l'accomplissement de ses devoirs d'épouse et de mère, n'usa de son influence que pour soulager les malheureux, et donna l'exemple de la piété la plus sincère en même temps que celui des vertus domestiques. Ce fut son mari qui lui survécut pendant près de trente-cinq ans, dont il employa vingt-deux à élever sur sa tombe le merveilleux monument dont nous essayerons de donner une idée dans un prochain article.

Quand l'homme juste n'aurait autre récompense que le contentement que lui apporte la bonne vie, et l'injuste n'aurait autre peine, tourment et supplice que sa mauvaise conscience, ce serait assez pour encourager perpétuellement l'un au bien et détourner l'autre du mal.

Le chancelier L'HOSPITAL.

Il y a une gentillesse de style qui, n'étant point naturelle, ne vient d'elle-même à personne, et marque la prétention de celui qui s'en sert.

Le penser mâle des âmes fortes leur donne un idiome particulier.

J.-J. ROUSSEAU.

LA FILLE DE L'AVOCAT.

NOUVELLE.

§ 1.

De toutes les réputations du barreau de Colmar, aucune n'éveillait plus d'estime et de sympathies que celle de M. Antoine Garain. On ne vantait point seulement sa profonde connaissance des lois, son bon sens, et l'éclat d'une parole toujours échauffée par le cœur, et qui faisait sa supériorité

(1) « First impressions and studies from nature in Hindos-tan, etc., by T. Bacon, etc. » Londres, 1837, in-8, vol. II, p. 380, 381. — INEZ (dans l'Univers pittoresque, publié par M.M. Didot), 1 vol. in-8, 1845, p. 324. — Etc.

incontestée, c'était la scrupuleuse délicatesse qui présidait à toutes ses actions. D'autres pouvaient l'égalier en savoir ou en éloquence, personne ne portait aussi loin l'austère religion du devoir. On citait des témoignages presque romanesques de cette probité exaltée du vieil avocat. Ainsi, il avait indemnisé un client dont il ne croyait pas avoir assez bien défendu les intérêts; il avait pris à sa charge la rupture d'un contrat où s'était glissée, à son insu, une cause de nullité; les frais de plusieurs causes poursuivies par son conseil, et perdues, avaient été supportés par lui seul. On pouvait le regarder, en un mot, comme la plus haute expression de cette délicatesse raffinée qui se croit responsable non-seulement de la faute, mais de l'erreur.

La récompense de cette espèce de fanatisme d'honneur avait été, outre l'estime publique, la sérénité de la conscience et cette paix intérieure sans laquelle tous les succès ne sont que des ivresses éphémères. Privé de la femme qu'il avait épousée, M. Garain trouva dans sa fille unique toute la tendresse et tous les généreux instincts qui pouvaient le consoler d'une telle perte. Octavie grandit sous ses yeux, suffisamment heureuse du bonheur qu'elle lui apportait, jusqu'à l'âge où l'on passe de la protection du père à celle de l'époux. Remarquée alors par l'homme qu'elle eût choisi elle-même, son mariage compléta les joies du vieil avocat.

M. Darvière était, en effet, un de ces êtres rares qui, sans faire de promesses, commandent la confiance. Éprouvé par des persécutions politiques, il n'avait rien moins fallu que les enchantements d'une union désirée pour lui rendre cette aptitude au bonheur qu'un long exil semblait lui avoir enlevée. Un voyage récent fait en Suisse avec Octavie avait réveillé son âme, qui s'était pour ainsi dire rajeunie dans les alternatives de la contemplation et du mouvement.

Or, au moment où commence notre récit, M. Garain, assis dans son cabinet et livré à une de ces vagues méditations qui entrecoupent le travail de tous les penseurs, venait d'arrêter ses regards sur deux portraits suspendus depuis la veille à la muraille, ceux de sa fille et de son gendre. Il contemplait avec une émotion muette ces deux visages illuminés de joie, et, perdu dans un attendrissement rêveur, il suivait par la pensée, à travers l'avenir, ces deux chères existences sur lesquelles se concentraient désormais tous ses espoirs. Mais, après une assez longue rêverie, il se redressa en s'agitant, comme s'il eût voulu secouer les préoccupations qui l'avaient absorbé. Le souvenir de ses travaux interrompus lui revint; il attira vers lui, au hasard, les papiers dont son bureau était couvert, en parcourut plusieurs avec distraction, et s'arrêta enfin à un dernier qu'il se mit à relire plus attentivement. C'était une courte lettre en espagnol, dont il comprit à peu près le sens, grâce à l'étude qu'il avait faite autrefois de Don Quichotte.

Elle ne renfermait que ces mots :

« Une étrangère qui peut à peine prononcer quelques paroles françaises veut confier une affaire de la plus haute importance à un avocat probe et actif. On lui a indiqué M. Garain, qui comprend, dit-on, un peu d'espagnol. Elle le conjure de la recevoir sans retard et de l'écouter; il y va pour elle d'une question de vie ou de mort. » INEZ.

Le billet avait été écrit dans une des hôtelleries de Colmar et était daté du jour même. M. Garain allait prendre la plume pour y répondre, lorsqu'un bruit de voix se fit entendre dans la pièce voisine. Presque au même instant la porte s'ouvrit brusquement, et une jeune femme vêtue de noir parut sur le seuil.

Le petit clerc, qui la suivait tout effaré, annonça d'une voix balbutiante : *La senora Inez Cordova*.

Le vieil avocat, qui s'était levé, salua.

— J'allais répondre à madame, dit-il en montrant le papier qu'il tenait à la main.

— Vous... le señor... Garain? demanda l'Espagnole, en cherchant les mots avec effort.

Il salua.

— Alors, vous... prêt à m'entendre, continua-t-elle vivement. Moi parlerai mal... mais vous écouterez mieux... Vous savez l'espagnol?

— J'en ai autrefois compris quelques mots, dit le vieillard; mais je m'en souviens à peine.

— N'importe, nous... pourrions causer si vous étiez patient. Il avait montré un fauteuil à l'étrangère qui s'y laissa tomber et parut se recueillir un instant.

L'avocat profita de cette pause pour l'observer.

La senora Cordova avait dû être belle; mais ses traits amaigris et sa taille brisée accusaient les ravages de longues souffrances. Une flamme singulière qui étincelait dans ses regards leur donnait quelque chose de violent et d'égaré. Au premier coup d'œil, on reconnaissait la nature inquiète d'une femme sans force contre ses propres emportements.

Après un court silence, elle regarda son interlocuteur en face, comme si elle eût voulu lire au fond de son cœur, et commença un récit entremêlé de français et d'espagnol, dans lequel M. Garain ne put d'abord rien saisir; mais il devint peu à peu plus intelligible, grâce au retour des mêmes mots aidés par le geste et l'accent. Enfin, à force de questions et d'efforts, le vieil avocat put comprendre une partie et devenir le reste.

La confession de la senora était une triste et romanesque histoire. Follement éprise d'un jeune homme que le hasard et la maladie avaient conduit chez sa mère, elle l'avait amené à un mariage contracté non par choix, mais par reconnaissance. Les suites de cette imprudente union avaient été ce qu'elles devaient être. L'amour insensé d'Inez n'avait pu accepter la paisible amitié du jeune homme; son exaltation s'était tour à tour traduite en plaintes ou en fureurs jalouses; enfin, ne pouvant plus vivre dans ces angoisses toujours renaissantes, elle s'était décidée à y mettre fin. Une lettre écrite à celui que le hasard avait lié à sa destinée lui annonça qu'il était libre; et, les derniers liens ainsi rompus, la malheureuse femme s'était enfuie, bien décidée à saisir le premier moyen de mourir. Mais, au milieu même de son égarement, l'amour de la vie l'avait retenue. Près de franchir le seuil du monde inconnu, elle s'était rejetée en arrière et avait préféré l'exil à la mort. Partie pour les colonies espagnoles avec les saintes femmes qui l'avaient recueillie, elle était restée deux années ensevelie dans leur couvent, tâchant d'accepter son rôle de morte vivante. Inutiles efforts! sous cette cendre couvait toujours la même flamme. Ne pouvant plus accepter la résignation, elle avait subitement quitté son sépulcre, et s'était embarquée pour l'Espagne; mais celui qu'elle y avait laissé n'y était plus. Acharnée à sa poursuite, elle avait employé une année entière à rechercher ses traces du Tage aux Pyrénées et des Alpes à l'Adriatique; enfin elle venait de les retrouver, de les suivre jusqu'au Rhin. L'homme qu'elle cherchait était en France, elle en avait la certitude; il fallait seulement le découvrir, et c'était dans ce but qu'elle venait réclamer le secours de M. Garain.

Elle lui apportait toutes les pièces qui pouvaient faciliter cette recherche en prouvant la vérité de son récit. Le vieil avocat, ému de ses larmes, promit de l'aider. L'attachement de cette femme avait, dans son excès même, quelque chose de touchant. En la voyant vieillie par tant de douleurs, il se rappela sa fille; il pensa qu'elle aussi aurait pu subir les tortures de quelque inguérissable passion, et, attendri à cette supposition, il prit la main de l'étrangère avec une compassion presque paternelle.

— Calmez-vous, senora, dit-il doucement; Dieu aidant, nous retrouverons, j'espère, celui que vous n'auriez point dû quitter. Mais pour que ce retour soit une joie sans mélange, il faut que vous veniez à lui plus tranquille, plus indulgente. L'affection qui au lieu de donner du bonheur le trouble,

n'est point une saine affection. Apaisez cette fièvre qui bouillonne en vous, prenez avec reconnaissance ce que le ciel vous donne, et ne demandez point davantage. Les cœurs insatiables sont des cœurs ingrats.

— Ah! j'ai compris, j'ai compris! s'écria l'Espagnole en serrant les mains de l'avocat; lui heureux d'abord, moi heureuse ensuite.

M. Garain approuva par un sourire; il l'encouragea de quelques bonnes paroles, et, après lui avoir promis d'examiner, le soir même, les papiers qu'elle venait de lui remettre, il la reconduisit à travers le jardin jusqu'au seuil de sa demeure.

Le jour touchait à son déclin; les derniers rayons du soleil couchant faisaient étinceler les vitrages et glissaient en réseaux d'or au milieu des charmilles. Un vent frais, courant le long des plates-bandes de narcisses et d'hyacinthes, secouait dans l'air leurs doux parfums. Séduit par ces enchantements du soir, M. Garain ralentit le pas en revenant, et gagna, sans y prendre garde, la petite allée de tilleuls qui servait habituellement à ses promenades. Il allait en atteindre l'extrémité, lorsqu'un éclat de rire frais et velouté lui fit relever la tête. Au même instant, une ombre folâtre s'élança du berceau de chèvrefeuille qui fermait l'allée, et il reçut dans ses bras Octavie qui l'attendait là avec son mari.

Chacun d'eux prit une de ses mains, et tous trois recommencèrent la promenade sous les tilleuls. La jeune femme avait à lui soumettre un de ces grands débats de la lune de miel, toujours soulevés et jamais résolus. Il s'agissait de savoir laquelle des épreuves était la plus cruelle dans la séparation, celle de partir ou celle de rester. Cette question de *amour*, gravement débattue par les deux époux, et non moins gravement écoutée par le vieil avocat, les retint jusqu'à la nuit close sans qu'ils pussent arriver à une solution. M. Garain déclara que la *raison de décider* ne lui apparaissait point clairement, et qu'il demandait *remise de la cause à huitaine*. Octavie fit un mouvement de bouderie caressante.

— C'est un déni de justice! s'écria-t-elle; le tribunal doit porter l'arrêt.

— Le tribunal est chargé d'étudier ce soir une affaire plus sérieuse, répliqua M. Garain en souriait.

— Dites plutôt qu'il s'est laissé séduire par mon adversaire, reprit la jeune femme avec une indignation plaisante; le tribunal attend de lui quelque récompense, ou en a reçu quelque service.

— Parbleu! tu me rappelles qu'il peut m'en rendre un sur-le-champ, interrompit l'avocat en s'arrêtant. Vous savez l'espagnol, Henri?

— Comme les Français savent les langues étrangères.

— Vous le comprenez, il n'en faut pas davantage pour déchiffrer les pièces que l'on vient de me remettre. Voilà trente ans que j'ai traduit Cervantes, et je suis aujourd'hui un bien pauvre Castillan; mais, aidé par vous, j'espère m'en tirer.

Il fallut prouver à Octavie la nécessité pressante de ce travail pour qu'elle permit à Henri de la quitter. M. Garain promit de le lui renvoyer dès qu'il aurait examiné les principales pièces, et elle remonta chez elle en soupirant.

Arrivé dans son cabinet, le vieil avocat chercha les papiers confiés par l'étrangère. A l'aspect du volumineux dossier, Darvière ne put retenir un mouvement.

— Ne vous effrayez point, dit M. Garain en souriant, nous nous contenterons de parcourir. Il faut seulement que je vous explique d'abord l'affaire.

— Voyons, dit nonchalamment Henri, dont la pensée était évidemment avec Octavie, et qui s'efforçait en vain de donner de la bonne grâce à sa résignation.

M. Garain sourit, et se promit le malicieux plaisir de lasser sa patience en prolongeant outre mesure le récit. Contre son habitude, il débuta par un exorde solennellement inutile,

passa ensuite à la description de l'étrangère, et n'entra que le plus tard possible dans l'explication des faits.

Henri avait d'abord écouté avec une froideur qui déguisait mal son impatience; mais peu à peu son attention parut s'éveiller; quelques détails l'avaient fait tressaillir. Penché vers M. Garain, il écoutait avec un trouble croissant, lorsque, au nom de l'espagnole, il se redressa en poussant un cri.

— Qu'y a-t-il? Qu'avez-vous? demanda M. Garain stupéfait.

— Inez Cordova! reprit le jeune homme haletant; vous avez dit Inez Cordova?

— C'est ainsi qu'elle s'est nommée.

— Et vous l'avez vue?...

— Ici, il n'y a qu'un instant.

— Vivante?

— Elle-même m'a remis ces papiers.

Darvère s'élança vers le dossier qu'on lui montrait; il le feuilleta d'une main tremblante, aperçut une pièce couverte de timbres espagnols, et recula avec une exclamation si terrible que M. Garain se sentit froid jusqu'au cœur. Il saisit vivement à son tour le papier: c'était un acte de mariage en tête duquel se lisaient les noms d'Inez Cordova et de Henri Darvère.

Il y eut un moment de silence pendant lequel ces deux hommes restèrent l'un vis-à-vis de l'autre sans se voir et foudroyés. Le vieil avocat fut le premier à reprendre possession de lui-même; le nuage qui avait d'abord enveloppé son esprit se dissipa rapidement, et il put tout comprendre.

Proscrit de France, Henri Darvère avait rencontré en Espagne l'épidémie terrible qui, peu auparavant, venait de ravager Barcelone. Mourant et abandonné, il dut la vie aux soins d'une femme qu'il avait épousée par reconnaissance, et qu'il perdit plus tard. Le père d'Octavie avait appris tout cela de Henri lui-même, mais sans détails, car, voyant que les souvenirs de ce passé lui pesaient, il avait évité d'y arrêter sa pensée. Aujourd'hui tout s'expliquait. Henri avait cru à la mort d'Inez, et, redevenu libre, il avait loyalement contracté un nouveau mariage.

Lorsque ses regards rencontrèrent ceux de M. Garain, ce dernier lui tendit les bras et le tint longtemps pressé contre sa poitrine.

— Ah! merci, merci, mon père! balbutia Henri éperdu. Vous n'avez pas, du moins, douté de moi; vous avez compris que mon erreur n'était pas un crime.

— Non, dit l'avocat tristement, mais un malheur, hélas! un irréparable malheur!

— Que dites-vous?

— Toute notre vie est changée, Henri; car la vérité est venue, et avec elle de nouveaux devoirs.

— Je n'en connais qu'un, s'écria le jeune homme, celui de rester votre fils?

— Et cette femme, cette femme dont les droits sont les premiers!

— Eh bien! nous la fuirons; nous partirons ensemble; nous irons chercher, loin d'ici, quelque retraite bien cachée, où nul ne connaîtra la chaîne que je laisse derrière moi.

— Mais vous la connaîtrez, vous! quel que soit l'éloignement, vous saurez qu'il y a dans le monde un être qui a des droits à votre protection et que vous abandonnez, à qui vous avez promis votre attachement et que vous en dépouillez! Si l'épée de Damoclès n'est point sur votre tête, elle sera dans votre cœur, car vous vous condamnez vous-même. Jusqu'ici l'ignorance rendait votre bonheur innocent; désormais il devient coupable.

— C'est-à-dire que je dois le sacrifier à des liens que je déteste! s'écria Henri hors de lui; ah! ne l'espérez pas! non, je n'échangerai point les joies d'une affection partagée contre les tourments trop connus du passé. Je ne veux point de cette mort qui sort de la tombe pour me réclamer mon repos et mon bonheur! je la renie, je ne la connais pas!

M. Garain voulut répliquer; mais Henri n'entendait plus. Tout entier à son désespoir, il continua à accuser les hommes et la providence, jusqu'à ce que, vaincu par la douleur, il fût tombé de la colère dans les larmes. Alors, la voix brisée et les mains jointes, il parla au vieil avocat de sa fille; il le supplia de la défendre contre le désespoir d'une séparation; il combattit l'équité du juge avec la tendresse du père. M. Garain sentit sa raison faiblir; il se leva pâle et troublé.

— Assez, Henri, dit-il, ne me tentez pas! Profiter des défaillances d'une âme pour la vaincre n'est point digne de vous. Tous deux nous avons besoin de recueillement; demain nous reprendrons cette terrible question. Pour ce soir, faites seulement qu'Octavie ne puisse rien soupçonner; laissez-lui encore quelques heures de bonheur.

Et comme il vit que Henri allait protester contre ces dernières paroles:

— Dieu se prolongera peut-être, ajouta-t-il, Dieu et notre prudence. Vous ne pouvez douter de ma bonne volonté, mon fils; laissez-moi réfléchir.

La suite à la prochaine livraison.

LIGIER RICHIER,

SCULPTEUR FRANÇAIS DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Nous essayons aujourd'hui de faire renaître une renommée éteinte, et de rappeler à nos contemporains le nom d'un artiste qui a été l'une des gloires du seizième siècle. Jetez les yeux sur cette copie d'un groupe dont l'art photographique nous a donné la traduction fidèle: les plus grands maîtres ont-ils souvent fait preuve de plus de science et de génie dans leurs compositions? Parmi ceux qu'on recommande sans cesse comme modèles suprêmes, en est-il beaucoup qui aient toujours aussi parfaitement réussi? L'artiste qui a su animer cette pierre est certainement un grand maître; cependant, parmi nos lecteurs, combien s'en trouvera-t-il qui aient entendu prononcer le nom de Richier? Quelques rares voyageurs, peut-être, qui l'ont demandé lorsque le sacristain leur montrait ce qu'on appelle encore dans le pays *la curiosité*. L'histoire ne saurait plus rester muette sur le compte de Richier; nous prenons les devants sur elle, et, en attendant le livre qu'un homme de goût doit publier prochainement, et qui résumera quinze années de patientes recherches (1), nous esquisserons ici sommairement, d'après quelques notes extraites de cet ouvrage inédit, la biographie du grand sculpteur lorrain.

« Ligier Richier naquit vers 1500, non pas au village de Dagonville en Barrois, ainsi que l'indique une tradition inexacte, recueillie par dom Calmet, et généralement admise sur l'autorité de sa parole, mais bien, comme le constate une récente découverte, à Saint-Mihiel même, siège antique d'une cour souveraine dite des *Haults jours*. On ne sait rien de positif ni de la condition de sa famille, ni de la profession qu'exerçait son père.

» D'honnêtes essais d'après nature révélèrent de bonne heure la vocation de cet artiste. Aidé sans doute par d'intelligents appréciateurs de son talent précoce, le jeune Ligier (2) Richier s'achemina vers Rome, où, sous la direction de Buonarrotti et l'influence des meilleurs maîtres, il dut se livrer, pendant un séjour d'environ cinq ou six ans, à l'étude spéculative et pratique de la statuaire. De retour au foyer domestique vers 1521, il préluda, en ornant d'un magnifique calvaire l'église collégiale d'Hattonchâtel, aux chefs-d'œuvre dont il allait bientôt doter, outre sa ville natale, les cités

(1) M. Justin Bonnaire, avocat à la Cour d'appel de Nancy. L'ouvrage sera illustré de nombreux dessins sur Richier et ses œuvres.

(2) Au seizième siècle, le prénom *Léger* s'écrivait encore *Ligier*, *Liegier* ou *Legier*.

d'Étain, de Bar-le-Duc, de Nancy, de Pont-à-Mousson, etc.

» Ne demandez à l'histoire aucune particularité sur l'obscur enfant de Saint-Mihiel : inconnu ou négligé de Félibien, il n'a pas obtenu dans la Biographie universelle de Michaud la moindre mention honorable à côté des Pilon, des Cousin, des Goujon, qu'il égala pourtant, qu'il surpassa même sous plus d'un rapport. Son art, voilà presque tout ce que nous connaissons de sa vie.

» Richier n'était point calviniste, comme l'insinue le trop crédule abbé de Senones, d'après des conjectures accueillies sans contrôle, et formellement démenties d'ailleurs par la double évidence des dates et des faits. Comment admettre que les parents de notre artiste, en l'amenant dès son bas âge à Saint-Mihiel dans les premières années du seizième siècle, y auraient spontanément embrassé les opinions de Jean

Calvin, né seulement en 1509, et dont la doctrine ne se propagea que trente ou quarante ans plus tard ?

» Entre autres preuves non équivoques de la résidence de maître Ligier au sein de la vieille cité parlementaire, on y voit encore la maison qu'il habitait dans l'ancienne rue des Drapiers; et si la moderne bâtisse substituée à la façade primitive déconcerte un peu le visiteur, du moins éprouve-t-il l'agréable surprise de retrouver dans l'appartement du rez-de-chaussée un curieux plafond du style de la renaissance, qui, par l'agencement gracieux des caissons chargés d'élégantes arabesques, et terminés en bouquets de fruits ou de fleurs, annonce que Ligier savait, à l'instar de ses émules, merveilleusement allier au rare talent du tailleur d'images le goût exquis de l'architecte-décorateur (1).

» La pièce principale était ornée autrefois d'une cheminée



Le Sépulcre de l'église de Saint-Mihiel, département de la Meuse. — Dessin de Gérôme, d'après une planche daguerrétypée de MM. Soutain et Malgrat.

en pierre blanche dont le manteau, imitant une étoffe damassée, véritable *trompe-l'œil*, fut, vers la fin du siècle dernier, transporté dans la maison curiale du petit village de Han.

» Occupé en 1554, lors d'un premier voyage de Montaigne à Bar, à la décoration intérieure de l'insigne collégiale de Saint-Maxe, sous les ordres du pieux doyen Gilles de Trèves, Ligier Richier vivait encore certainement en 1557. Toutefois, à partir de cette époque, pas un document de quelque valeur, pas une œuvre authentique n'attestent son existence. L'historien Chevrier, écrivain d'ordinaire plus spirituel qu'exact, le fait mourir en 1572, de même qu'il fixe sa naissance au 4 avril 1506, sans alléguer, du reste, aucune preuve à l'appui de son affirmation. Quoi qu'il en soit, l'illustre sculpteur, alors septuagénaire, s'il atteignit cette période avancée, n'aura pu sans doute résister à l'affreuse contagion qui, dès l'année suivante, décima ses malheureux concitoyens. »

Les deux plus belles œuvres de Ligier à Saint-Mihiel sont le Sépulcre et le groupe en bois de l'Évanouissement de la Vierge.

Le Sépulcre est composé de treize personnages de grandeur un peu plus que naturelle. La matière des statues est une pierre d'un grain très-fin et d'un blanc légèrement nuancé de rose, auquel le poli a communiqué le brillant du marbre.

Sur le premier plan, on aperçoit le corps du Christ affaissé sous son propre poids, et soutenu par Nicodème et Joseph d'Arimathe. Attentifs tous deux, ils expriment un sentiment conforme à ce pieux office, et que l'on partage en considérant la tristesse grave et réfléchie empreinte sur leurs traits. Les membres du Christ sont glacés, mais la roideur ne les a pas encore atteints; le sang n'y circule plus; seulement il s'y est arrêté: on voit sur les bras et sur les jambes les veines encore pleines serpenter à la surface de la peau. Les mains sont jointes et reposent naturellement sur le corps; elles y resteront retenues par leur poids, si la vie ne revient les soulever. La tête un peu fléchie en avant retombe sur l'épaule gauche; les yeux entièrement fermés paraissent ensevelis sous leurs paupières; les narines abattues et les lèvres étroitement rapprochées, indiquent que la respiration n'est pas tout à fait éteinte; ce n'est pas la mort, car je n'aperçois pas là les signes de la destruction; ce n'est pas non plus le sommeil: sons l'immobilité apparente ne saisis-je pas encore le mouvement? Non, ce n'est là ni le repos ni l'anéantissement, c'est la Passion racontée par l'Évangile; que les trois jours soient éconlés, je verrai se lever l'Homme-Dieu!

(1) La fumée d'une cheminée de cuisine, en recouvrant ces caissons d'un enduit noir et brillant, leur a donné l'aspect d'ornements sculptés avec une délicatesse infinie dans de l'ébène.

Que ne pouvez-vous être transporté réellement en face de la Madeleine, qui va baisser avec effusion les pieds du Christ ! Quel admirable type des erreurs passées et du retour à la vertu ! Des lignes d'une parfaite pureté et d'une grâce infinie communiquent à sa figure le caractère d'une douceur et d'une noblesse égales à sa distinction ; mais aux développements des muscles inférieurs, on reconnaît la trace de l'excès des passions. Ses yeux gonflés de larmes vont en répandre sur les pieds du Christ ; son front cédant aux contractions de la face se plisse aux angles des sourcils et devient, chez cette femme repentante et éperdue, le signe d'une douleur si vraie, si profonde et si inconsolable, qu'à force de la contempler, vous l'éprouvez vous-même.

Quant à la Vierge, qui s'évanouit au second plan dans les bras de saint Jean et de Marie, sœur de Marthe, vous la connaîtrez mieux encore par le groupe que nous publierons prochainement. Si vous voyez jamais, dans ce Sépulcre, Marie, sœur de Marthe, soyez attentif, et vous croirez que la chair palpète sous le vêtement qui la recouvre.

L'ange qui est auprès annoncera plus tard aux saintes femmes que Jésus est ressuscité ; il peint la douleur et l'adoration ; on dit que Richier s'est servi de ses traits pour faire passer les siens à la postérité.

A gauche, Salomé s'approche du sépulcre et y étend le lincol ; on la voit marcher, on imagine que le lin se déploie et s'allonge sous sa main.

A droite, sainte Véronique porte la couronne d'épines ; ses yeux s'y fixent, et sa pensée, absorbée par la douleur, semble compter les gouttes de sang que cet instrument d'une dérision cruelle a fait jaillir de la tête de la victime.

Le centenaire est bien le centenaire de l'Évangile ; frappé de toutes les merveilles dont il vient d'être le témoin, il réfléchit et se convertit.

Un dernier plan, deux soldats jouent aux dés, sur un tambour, la robe de Jésus-Christ : les traits allongés de l'un accusent le mécontentement et le dépit ; le sourire involontaire qui s'épanouit sur les lèvres et dans les yeux de l'autre, trahit par une joie mal contenue la cupidité satisfaite.

On a conservé au sujet de ces deux figures une anecdote. On croit que ce sont celles de deux habitants de Saint-Mihiel. L'artiste les a placés dans le sépulcre sous les traits vivement accentués de l'avarice et du jeu ; ils y subissent le supplice qu'il s'était promis d'infliger à un usurier inflexible qui l'avait fait saisir dans ses meubles, et à un sergent de justice qui avait été l'instrument de la poursuite.

Shakspeare a su rassembler dans un même cadre et mettre en scène, sans blesser l'esprit, les plus nobles et les plus basses de toutes les passions ; il a su intéresser à leurs développements en leur prêtant un langage qui en fait ressortir la vivacité et l'énergie. Richier possédait à un égal degré l'art et le secret des contrastes ; l'observation les lui avait révélés.

Richier ne montre pas dans ses œuvres un grand respect pour la vérité des costumes ; c'est le défaut de son temps plus que le sien : il a obéi à l'usage ; mais il a fait sortir de son erreur même des beautés de détail qui rachètent largement des inexactitudes en quelque sorte convenues, et auxquelles l'œil s'habitue sans effort et sans regret.

Un moment, on avait craint pour le Sépulcre pendant la première révolution. Deux citoyens, patriotes généreux et amis éclairés des arts, MM. Marchand et Martin, avocats et officiers municipaux de la ville de Saint-Mihiel, firent fermer par une cloison la chapelle qui renfermait le Sépulcre ; cette cloison le voila pendant plusieurs années, et tomba dans des jours plus calmes pour le rendre au culte et à la lumière (1).

(1) On raconte que le peintre David, passant à Saint-Mihiel, s'arrêta pendant six heures devant le Sépulcre de Richier, dans l'attitude d'une profonde contemplation.

MÉMOIRES DE GIBBON.

Suite. — Voy. p. 151, 197, 201, 258, 302.

L'Angleterre, menacée par la France, avait appelé des troupes allemandes à son secours. Dans un bel élan de patriotisme, les gentilshommes de campagne demandèrent dans le parlement et dans l'armée la création d'une milice nationale. La plupart espéraient, à la vérité, que cette manifestation n'aurait point d'effets sérieux. « En offrant nos noms et recevant nos commissions comme major et capitaine dans le régiment de Hampshire, dit Gibbon, nous n'avions pas supposé que nous serions enlevés, mon père à sa ferme, moi à mes livres, et condamnés pour deux ans et demi à une vie errante et à la servitude militaire. » On peut juger, d'après l'idée que Gibbon nous a donnée de son caractère, si cette épreuve lui dut être pénible. Toutefois, sa douce et sage philosophie lui fit trouver des consolations, et il sut tirer parti de cette position si contraire à ses habitudes, dans l'intérêt même de ses études historiques. « La perte de tant d'heures oisivement occupées n'était compensée par aucun plaisir délicat, et mon caractère s'aigrit insensiblement par la société de nos rustiques officiers. Cependant il y a dans toutes les situations une compensation de biens et de maux. Les devoirs d'une profession active rompirent utilement l'habitude d'une vie sédentaire... La discipline et les évolutions d'un bataillon moderne me donnèrent des notions plus claires de la phalange et de la légion romaines ; et le capitaine des grenadiers de Hampshire (le lecteur sourira) n'a pas été inutile à l'histoire de l'Empire romain. »

Pendant les deux ans et demi qu'il passa au service militaire, comme capitaine d'un régiment de milice, Gibbon écrivit un journal très-détaillé de toutes ses pensées et de toutes ses actions. Voici un passage de ce journal :

« 8 mai 1762, jour de ma naissance, où je suis entré dans ma vingt-sixième année. J'en ai pris occasion de rentrer un peu en moi-même, et de considérer avec impartialité mes bonnes et mauvaises qualités. Il m'a paru, d'après cet examen, que mon caractère était vertueux, incapable d'actions basses, formé pour toutes celles qui sont généreuses, mais fier, violent et désagréable en société. Je dois m'efforcer de cultiver ces qualités diverses, de les extirper ou de les réprimer suivant leur différente tendance. De l'esprit, je n'en ai point. Mon imagination est plutôt forte qu'agréable ; ma mémoire, à la fois capricieuse et tenace. Les qualités brillantes de mon jugement sont l'étendue et la pénétration ; mais je manque d'activité et d'exactitude. Quant à ma situation dans le monde, quoique je murmure contre elle quelquefois, elle est peut-être la mieux adaptée à mon caractère. Je jouis de toutes les commodités de la vie, surtout de cette indépendance, le premier des biens, qu'on trouve difficilement, soit dans une plus haute, soit dans une moindre fortune. Quand je parle de ma situation, je fais abstraction de la circonstance passagère de mon enrôlement dans la milice. Quoique je m'y porte avec application et ardeur, je ne suis pas plus propre pour elle qu'elle n'est digne de moi. Somme toute, je suis bien aise d'y avoir été, et je serai bien aise de n'y être plus. »

Dans toutes ses excursions aux environs du campement, Gibbon emportait et lisait Homère et Horace dans leur texte original. Le soir, il se levait de bonne heure de la table où les officiers continuaient à fumer ou à boire, pour aller lire les historiens qui pour lui avaient toujours un attrait particulier. Il avait une vocation très-décidée pour écrire l'histoire. « Mon ami sir Josué Reynolds, d'après son oracle le docteur Johnson, nie qu'il existe un génie prétendu naturel, une disposition de l'esprit reçue de la nature pour un art ou une science plutôt que pour un autre. Sans m'engager dans une dispute métaphysique, ou plutôt de mots, je sais par expérience que dès ma première jeunesse j'aspirai à la qualité d'historien. »

Aussitôt après le licenciement de la milice, Gibbon obtint de son père la permission de faire un voyage en France et en Suisse.

« Les habitudes de jeunesse de la langue et des manières françaises m'avaient laissé un ardent désir de revoir le continent, et de le visiter sur un plan plus étendu et plus utile. D'après la loi de la coutume, et peut-être celle de la raison, les voyages à l'étranger achèvent l'éducation d'un Anglais.

« Une chaise de poste me transporta à Douvres, le paquebot à Boulogne, et j'y mis tant d'activité que j'arrivai à Paris le 28 janvier 1763, trente-six jours seulement après le licenciement de la milice. La durée de mon absence fut vaguement fixée à deux ou trois ans, et une liberté entière me fut laissée d'aller et de rester aux lieux que je préférerais et jugerais les plus convenables.

« Je consacrai un grand nombre d'heures de la matinée à parcourir Paris et ses environs; à visiter les églises et les palais remarquables par leur architecture, les manufactures royales, les collections de livres et de tableaux, et tous les trésors divers des arts, des sciences et du luxe. On doit reconnaître, et un Anglais peut l'entendre sans répugnance, que, dans ces objets de curiosité et de prix, Paris l'emporte sur Londres. »

Le séjour de Paris fut pour Gibbon, pendant ce premier et rapide voyage, une occasion d'apprécier les avantages de notre civilisation, et de lier connaissance avec les hommes les plus célèbres de ce temps.

« Mon objet principal était de jouir de la société d'un peuple poli et aimable, en faveur duquel j'étais extrêmement prévenu, et de converser avec quelques auteurs dont mon imagination exaltée se représentait la conversation, soit pour le plaisir, soit pour l'instruction, comme bien supérieure à leurs écrits.

« Parmi les hommes de génie du siècle, Montesquieu et Fontenelle n'étaient plus, Voltaire demeurait dans sa terre près de Genève, Rousseau avait été arraché l'année précédente de son ermitage de Montmorency, et je rougis d'avoir négligé de rechercher, dans ce voyage, la connaissance de Buffon. Dans le nombre des gens de lettres que je vis, d'Alembert et Diderot tiennent le premier rang en mérite, ou du moins en réputation. Je me contenterai de rapporter les noms bien connus du comte de Caylus, des abbés de La Bletterie, Barthélemy, Raynal, Arnaud, de MM. de La Condamine, Duclos, de Sainte-Palaye, de Bongainville, Caperonnier, de Guignes, Suard, etc., sans entreprendre de les caractériser en particulier ou de marquer les degrés de nos rapports. Seul, dans une visite du matin, je trouvais communément les artistes et les auteurs de Paris moins vains et plus raisonnables que dans les cercles de leurs pareils, avec qui ils se mêlent dans les maisons des gens riches. Quatre jours par semaine, j'avais ma place sans invitation aux tables hospitalières de mesdames Geoffrin et du Boccage, du célèbre Helvétius et du baron d'Holbach. Dans ces banquets, aux plaisirs de la table s'associaient ceux d'une conversation libre et instructive. La compagnie, quoique variée et imprévue, était choisie.

« La société de madame du Boccage était plus douce et plus modérée que celle de ses rivaux; et les conversations de M. de Foncemagne étaient soutenues par le bon sens et le savoir des principaux membres de l'Académie des inscriptions. Je vis par occasion l'Opéra et les Italiens; mais le Théâtre-Français, comique et tragique, était mon amusement journalier et favori. Deux actrices fameuses partageaient alors les applaudissements du public. Quant à moi, je préférerais l'art consommé de Clairon aux écarts désordonnés de Dumesnil, exaltés par ses admirateurs comme le langage véritable de la nature et de la passion. Quatorze semaines s'éconclurent insensiblement; mais si j'avais été riche et indépendant, j'aurais prolongé et peut-être fixé mon séjour à Paris. »

De France, Gibbon se hâta d'aller en Suisse, à Lausanne, où l'attiraient ses souvenirs. Il arriva aux bords du lac de Genève au mois de mai 1763. Il séjourna près d'une année à Lausanne.

« Une absence de cinq ans, dit-il, n'avait que bien peu changé les manières et les personnes. Mes vieux amis de l'un et de l'autre sexe firent bon accueil à mon retour volontaire, témoignage le moins équivoque de mon attachement. Ils avaient été flattés de recevoir mon livre, produit de leur sol; et le bon Pavillard répandit des larmes de joie en embrassant un pupille dont il attribuait de bonne foi le mérite littéraire à ses soins. »

Gibbon avait formé le projet d'aller en Italie. Comme tous les esprits élevés qui ont le bonheur de pouvoir visiter cette terre sacrée de l'art et de l'histoire, il comprit la nécessité de se préparer par des études sérieuses et fortes. Il est intéressant d'observer comment, sans avoir encore l'intention d'écrire son Histoire romaine, il était cependant porté naturellement à acquérir les connaissances indispensables pour en devenir capable.

« Dès que je me suis vu établi à Lausanne, j'ai entrepris une étude suivie sur la géographie ancienne de l'Italie. Dans cette étude suivie, j'ai lu : 1° près de deux livres de la Géographie de Strabon sur l'Italie; 2° une partie du deuxième livre de l'Histoire naturelle de Plin; 3° le quatrième chapitre du deuxième livre de Pomponius Mela; 4° les Itinéraires d'Antonin et de Jérusalem pour ce qui regarde l'Italie; je les ai lus avec les Commentaires de Wasseling, et j'en ai tiré des tables de toutes les grandes routes de l'Italie, réduisant partout les milles romains en milles anglais et en lieues de France, selon les calculs de M. d'Anville; 5° l'Histoire des grands chemins de l'Empire romain, par M. Bergier, 2 vol. in-quarto; 6° quelques extraits choisis de Cicéron, Tite Live, Velleius Paterculus, Tacite, et les deux Plin; la *Roma vetus* de Nardini, et plusieurs autres opuscules sur le même sujet, qui composent presque tout le Trésor des antiquités romaines de Grævius; 7° l'*Italia antiqua* de Clavier, en 2 volumes in-folio; 8° l'*Iter*, ou le Voyage de Cl. Rutilius Numatianus dans les Gaules; 9° les Catalogues de Virgile; 10° celui de Silius Italicus; 11° le Voyage d'Horace à Brundisium (*N. B.* J'ai lu deux fois ces trois derniers morceaux); 12° le Traité sur les mesures itinéraires, par M. d'Anville et quelques membres de l'Académie des inscriptions. »

Voilà le secret des grands talents et des réputations durables: le travail opiniâtre et intelligent!

C'est vers ce temps que Gibbon conçut aussi la pensée d'écrire un journal de sa vie, beaucoup plus complet que celui qu'il nous a laissé. Ce qu'il écrit sur ce projet est instructif, en ce que l'on y peut apprécier avec détails son application à se rendre compte de toutes ses pensées, de toutes ses actions. Cette sorte d'examen de sa conscience et de sa vie était pour lui un moyen puissant de progrès. En contractant l'obligation d'être l'historien de toutes les heures de sa vie, il s'imposait par là même le devoir de les bien employer. Des mémoires ainsi compris sont une des règles les plus sûres et les plus utiles pour l'observation du célèbre et beau commandement inscrit sur le temple de Delphes: « Connais-toi toi-même. »

« Voici, dit Gibbon, quelques règles principales qui conviennent à la rédaction de mon journal :

« Premièrement, toute ma vie civile et privée, mes amusements, mes liaisons, mes écarts mêmes, et toutes mes réflexions qui ne roulent que sur des sujets qui me sont personnels. Je conviens que tout cela n'est intéressant que pour moi; mais aussi ce n'est que pour moi que j'écris mon journal. Deuxièmement, tout ce que j'apprends par l'observation ou la conversation. A l'égard de celle-ci, je ne rapporterai que ce que je tiens de personnes tout à la fois instruites ou véridiques lorsqu'il est question de faits, ou du petit nombre de ceux qui méritent le titre de grands hommes s'il s'agit de

sentiments ou d'opinions. Troisièmement, j'y mettrai soigneusement tout ce qu'on peut appeler la partie matérielle de mes études : combien d'heures j'ai travaillé, combien de pages j'ai écrites ou lues, avec une courte notice du sujet qu'elles concernent. Quatrièmement, je serais fâché de lire sans réfléchir sur mes lectures, sans porter des jugements raisonnés sur mes auteurs, et sans éplucher avec soin leurs idées et leurs expressions. Mais toute lecture ne fournit pas également : il y a des livres qu'on parcourt, il y en a qu'on lit, il y en a enfin qu'on doit étudier. Cinquièmement, mes réflexions sur ce petit nombre d'auteurs classiques, qu'on médite avec soin, seront naturellement plus approfondies et plus suivies. C'est pour elles, et pour des pièces plus étendues et plus originales, que je ferai un recueil séparé. Je conserverai cependant sa liaison avec le journal par des renvois constants qui marqueront le numéro de chaque pièce, avec le temps et l'occasion de sa composition. Moyennant ces précautions, mon journal ne peut que m'être très-utile. Ce compte exact de mon temps m'en fera mieux sentir le prix. Il dissipera, par son détail, l'illusion qu'on se fait d'envisager seulement les années et les mois, et de mépriser les heures et les jours. Je ne dis rien de l'agrément ; c'en est un bien grand, cependant, de pouvoir repasser chaque époque de sa vie, et de se placer, dès qu'on le veut, au milieu de toutes les petites scènes qu'on a jouées ou qu'on a vu jouer. »

La suite à une autre livraison.

LES BATELEURS.

Le vieillard s'est depuis longtemps désintéressé du monde, et sa pensée erre loin de la turbulence inutile qu'on appelle la vie. Quand il parle, on voit sourire les sages d'un air de pitié ; car, qui regarde plus haut que la terre, sur la terre est un insensé.

Aussi la jeune fille qui veut distraire la folie de l'aïeul vient de le conduire là où la ville et la cour trouvent leur plaisir, et elle lui montre, en riant, les merveilleux divertissements des bateleurs ; mais le vieillard cherche des yeux un coin de ciel brillant à travers la tente.

— Oh ! ne restons point ici, dit-il tout bas ; allons sur la montagne où nous verrons les étoiles qui éclairent la demeure céleste, où nous entendrons les oiseaux qui chantent l'hymne du soir, où nous sentirons la brise qui apporte l'encens de la création. Là-bas tout parle de la puissance de Dieu ; ne restons pas ici où tout représente les vices des hommes.

Regarde ce malheureux qui s'agite en faisant crier son archet ? Ne reconnais-tu point en lui la folle vanité qui cherche à attirer les yeux par le mouvement et le bruit ? Regarde ces animaux qui imitent l'homme sans comprendre ; ne sont-ils pas le symbole de la foule aveugle que l'habitude seule conduit ?

Et cette jeune fille en équilibre sur la corde agitée ! N'y vois-tu pas l'image de la coquette qui marche sur l'abîme ?



D'après une gravure de Vander-Venne. 1620.

et ces imprudents suspendus par un pied ne te rappellent-ils pas l'ambitieux toujours menacé d'une chute prochaine ? et ces risibles cavaliers qui s'élancent ne représentent-ils pas tant d'insensés dont le temps se perd à monter un cheval de bois qu'ils prennent pour un coursier ?

Ah ! tu le vois, ici tout est triste pour le regard et pour le cœur. Viens donc sur la cinie solitaire, nous nous assiérons au-dessus du lac, près du ravin profond, à la lisière des forêts vertes.

Là, si la brise rafraîchie par les eaux vient ranimer tes forces allanguies, tu te rappelleras que la loi de Dieu ravive de même les cœurs fatigués ; si tu cueilles l'églantine qui

embellit la ronce sauvage, tu penseras que la modeste beauté de la femme doit aussi parer les plus humbles destinées, et si tu entends la voix merveilleuse du rossignol chanter sous les feuilles, tu sauras que les voix les plus douces et les plus tendres sont celles qui s'élèvent dans la solitude.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

FEMMES PEINTRES.

Suite. — Voyez p. 337.



Galerie de Florence. — Portraits de femmes peints par elles-mêmes — Marietta Robusti, fille du Tintoret. — Violante-Beatrice Siries. Sofonisba Anguisciola. — Lavinia Fontana.

Marietta Robusti, surnommée la Tintoretta, était fille du fameux peintre Jacopo Robusti dit le Tintoret. Elle naquit à Venise en 1560. Son père lui enseigna la peinture et lui donna pour maîtres de musique les professeurs véniens les plus célèbres. Admirablement douée, elle devint parfaite musicienne et peintre remarquable. Toutefois le Tintoret, qui préférait encore la pureté et la candeur de sa fille à la gloire, ne voulut point qu'elle poursuivît ses études du dessin et de la peinture au delà de ce qui lui paraissait dans les convenances de son sexe. Elle se borna au genre du portrait et elle y excella. Presque toutes les dames nobles de Venise se firent peindre par Marietta dont la compagnie les charmait : elle chantait d'une manière ravissante et s'accompagnait de plusieurs instruments. Les princesses et les souverains de l'Europe écrivirent à son père pour qu'elle vînt à leur cour. Le Tintoret refusa toujours de se

séparer d'elle, et pour l'avoir sans cesse près de lui lorsqu'il sortait ou voyageait, il lui faisait prendre quelquefois des habillements d'homme. Persévérant dans sa sollicitude, il ne voulut point accueillir les propositions de plusieurs gentilshommes qui la demandèrent en mariage. Il lui choisit pour époux un honnête et riche joaillier de Venise. Après son mariage, Marietta n'abandonna point la peinture, et sa réputation ne fit que s'accroître d'année en année. Elle était heureuse, estimée, admirée. La mort l'enleva subitement à l'âge de trente ans en 1590. On sait combien la douleur du Tintoret fut profonde. Elle a inspiré à l'un de nos meilleurs peintres contemporains, M. Léon Cogniet, un tableau remarquable dont nous avons publié le dessin (voy. 1843, p. 345).

Violante Béatrice Siries, née à Florence le 26 janvier 1710, était fille d'un habile orfèvre et graveur sur pierres précieuses.

Ses premiers maîtres furent le sculpteur Philippe Valle et une femme, Giovanna Fratellini, dont nous avons donné le portrait p. 337. En 1726, son père, ayant été nommé orfèvre du roi de France, l'emmena à Paris avec sa mère et son frère. Elle avait alors seize ans. Les peintres Rigand et Boucher vinrent lui donner des leçons chez son père. Pendant son séjour à Paris, elle fit plusieurs portraits, entre autres ceux du conseiller Nourry et de sa femme. En 1732, le grand duc Giovanni Gaston rappela Siries à Florence, et lui donna un emploi dans la galerie royale. Violante Béatrice accompagna son père et prit quelques leçons de Francesco Conti. Elle accompagna son père à Rome en 1734, et elle y fit les portraits de plusieurs prélats. A son retour à Florence elle fit le portrait du grand-duc : sur le dernier plan de cette toile, elle représenta son père dans un petit tableau. Elle épousa en 1737 Giuseppe Cerroti. Le nombre de ses œuvres est considérable. Elle a peint à l'huile, en pastel, en miniature. Quoiqu'elle se fût consacrée aux portraits, on connaît d'elle des compositions et des tableaux de fleurs et de fruits.

Vasari, en plusieurs passages de son livre sur les peintres célèbres, cite avec éloges Sofonisba Angosciola qui vivait vers 1559. Née à Cremona, elle eut pour premier professeur Bernardino Campi, peintre de cette ville. Elle étudia ensuite à Milan, sous Bernardo Gatti, dit le Soiaro. Un de ses premiers tableaux fut le portrait de son père au milieu de ses deux fils. Elle représenta aussi ses trois sœurs, dont deux jouent aux échecs, et l'autre cause avec une femme de tournure assez bizarre, et qui paraît être une ancienne servante de la maison. Le duc d'Albe conseilla à Philippe II de la faire venir en Espagne. Le duc de Saxe, gouverneur de Milan, accéda aux désirs de Philippe II, et envoya Sofonisba à Madrid, en compagnie d'une famille noble. Dès son arrivée, elle fit les portraits de la reine et du roi, qui lui donna une pension de 200 écus. Elle peignit ensuite l'enfant don Carlos, fils du roi, vêtu d'une peau de loup cervier et d'un costume bizarre. L'enfant lui fit don d'un diamant de la valeur de 1 500 écus. Le pape Pie IV lui demanda aussi un portrait de la reine d'Espagne. Philippe II voulut la marier à un noble Espagnol ; mais Sofonisba le supplia de consentir à ce qu'elle épousât un Italien ; et, en effet, le roi donna sa main à don Fabricio di Moncada, noble Sicilien, avec une dot de 10 000 écus, et une pension annuelle de 1 000 écus sur la douane de Palerme. Elle obtint ensuite du roi la permission de s'éloigner de sa cour, et elle alla passer plusieurs années en Sicile. Devenue veuve, elle s'embarqua sur une galère génoise, commandée par un nommé Orazio Lomellino qu'elle épousa, quelque temps après, avec l'autorisation du roi d'Espagne, et elle obtint, à cette occasion, une nouvelle pension de 1 400 écus. Dès lors, elle fixa sa demeure à Gênes, où elle mourut à un âge avancé. Dans les derniers temps de sa vie elle devint aveugle. Van Dyck la visita vers cette époque, et fut si ravi de sa conversation que souvent depuis on l'entendit répéter : « J'ai plus appris sur mon art dans la conversation d'une femme aveugle, que par l'étude des œuvres des maîtres les plus célèbres. » On trouve des détails précieux sur les portraits, tableaux ou dessins de Sofonisba Angosciola dans les œuvres de Vasari, Baldinucci, Sandrart, Carducci, Félibien, Soprani et Lecomte.

Lavinia Fontana, née à Bologne en 1552, eut pour professeur son père Prosper Fontana. La maison Buoncompagni la prit sous sa protection : elle fit tous les portraits de cette famille dont Grégoire XIII était alors le plus illustre représentant. Le patronage de ce pontife lui fut un grand appui. Elle épousa un riche Imolesien, Gian Paolo Zappei, qui connaissant un peu la peinture l'aïda dans les détails de ses tableaux. On conserve à Bologne un assez grand nombre de peintures religieuses de Lavinia Fontana. Elle a peint notamment dans la crypte de San-Michele in Bosco cinq figures de saintes dont l'une est son portrait. A Rome, elle a peint pour

l'église de Santa-Sabina un Saint-Dominique qui fut très-admiré, et pour Saint-Paul hors les murs, le martyr de saint Étienne. Elle a également composé des sujets mythologiques. On trouve la liste de ses principaux ouvrages dans le Bagliani, Ilario Mazzolari, Malvasia et Baldinucci. Elle demeura pendant la dernière partie de sa vie à Rome, où elle mourut à l'âge de cinquante ans en 1602.

LA FILLE DE L'AVOCAT.

NOUVELLE.

Suite.—Voy. p. 386.

§ 2.

Cette nuit fut pour le vieil avocat une nuit d'agonie. Livré à une de ces crises suprêmes qui mettent nos plus invincibles affections aux prises avec le devoir, il demeura plusieurs heures hésitant et comme dans l'ivresse du doute. Tantôt, gagné aux raisons de Henri, il repoussait comme lui des droits qui n'avaient pour eux que leur antériorité ; tantôt, ramené à la loi dont il s'était toujours conservé le prêtre servent et rigoureux, il acceptait en pliant la tête, le coup qui le frappait. Mais l'espérance à peine repoussée revenait sous une nouvelle forme ; l'esprit ne pouvait persuader le cœur. Le bonheur d'Octavie, brisé subitement et sans retour, criait toujours vengeance en lui contre la logique. Ce bonheur, après tout, n'était-il point sa grande affaire ? Que lui importaient les droits de la senora ? Était-ce à lui de les faire valoir contre ceux qu'il aimait ? Qu'étaient, d'ailleurs, ces droits donnés par la loi et que contestait le cœur ? un horrible hasard qui brisait deux existences sans faire un heureux ; car que pouvait attendre la senora elle-même d'une union violemment renouée avec Henri ? Empêcher dès aujourd'hui un rapprochement inutile ou dangereux, n'était-ce point se montrer prudent ? Inez ne savait rien encore ; on pouvait échapper à ses recherches ; bien plus, les preuves de son mariage se trouvaient entre les mains de M. Garain : il dépendait de lui de les anéantir ; un seul geste, et le danger avait disparu, et la trace même du droit n'existait plus ! Il tenait dans ses mains la vie ou la mort de sa fille ! Le vieil avocat sentit une sueur froide inonder ses tempes ; des nuages enflammés passaient sur ses yeux éblouis. Il appuya la tête sur ses mains jointes, et demeura longtemps dans cette attitude, l'esprit obscurci et l'âme bourrelée. D'abord la voix du père criait si haut qu'il ne put en entendre d'autre ; mais insensiblement celles de l'homme et du magistrat se firent écouter. Éloignant d'une main crispée les papiers qui lui avaient été confiés, il se redressa en s'appuyant au mur. Il lui semblait que son cœur allait éclater en une horrible convulsion ; mais ce fut le suprême effort. Après être resté quelques instants la tête dans ses mains, comme un homme qui cherche à rassembler ses idées, M. Garain laissa retomber lentement ses deux bras. Ses yeux étaient secs, ses lèvres serrées, tous ses traits vibrant d'une noblesse douloureuse. Il promena autour de lui un long regard, s'aperçut que le jour avait reparu, et, après avoir interrogé la pendule, fit avertir sa fille qu'il allait monter chez elle.

Sa seule crainte était d'y rencontrer Henri ; il apprit heureusement que ce dernier était sorti dès le point du jour.

Pour lui aussi la nuit avait été horrible, et il avait traversé toutes les angoisses de l'incertitude et du désespoir avant de pouvoir s'arrêter à une résolution. Enfin, vers le matin, il secoua son engourdissement fiévreux et se décida à en finir avec une intolérable situation.

Averti, la veille, de l'hôtellerie où Inez Cordova était descendue, il s'y rendit tout droit et demanda l'Espagnole, qui faillit s'évanouir à sa vue. Henri s'attendait à ces premiers transports et les supporta avec assez de fermeté. Laissant à Inez le temps de se remettre, il lui raconta en quelques mots comment le hasard lui avait mis sous les yeux les papiers

confiés la veille à M. Garain, et l'avait subitement instruit. La senora haletante écoutait à peine. A genoux devant lui, les mains jointes, la tête renversée en arrière, elle continuait à le regarder avec délire. Darvière voulut couper court à cette exaltation en la forçant à se relever.

— Non, laissez-moi ! s'écria-t-elle en espagnol, et en s'obstinant dans son humble attitude ; laissez-moi là, à vos pieds, c'est ma place !... Après tant d'années d'abandon... ah ! répétez-moi que vous ne gardiez point de moi un souvenir trop douloureux ! que vous ne me maudissiez point dans votre pensée !

— Il n'y a que les lâches qui maudissent les morts ! fit observer Henri sourdement.

La senora tressaillit.

— Ah ! vous avez raison, reprit-elle ; vous m'avez crue morte... et qui sait... si vous ne vous en êtes point réjoui... si mon retour ne vient point vous enlever une indépendance dont vous étiez heureux ?

Elle regardait le jeune homme, qui resta immobile et la tête baissée.

— Ainsi, c'est la vérité ! continua-t-elle en joignant les mains ; vous aviez déjà oublié une union... que vous croyiez brisée...

— Qui l'a voulu ? demanda Henri avec amertume. Ai-je choisi la position que vous m'avez faite ? Est-ce moi qui ai cherché la délivrance ?

— Mais... vous en avez profité ? ajouta Inez qui le regardait fixement.

— Quand cela serait, madame, n'aviez-vous pas tout autorisé par votre disparition ? Croyez-vous donc que l'on puisse ainsi abandonner ou ressaisir une destinée, en faire le jouet de ses folles exaltations, rendre à un homme la liberté pour venir ensuite la lui redemander... sans savoir même s'il la possède encore ?

— Que dites-vous ? s'écria Inez éperdue.

— Je dis, répéta Henri avec désespoir, que vous-même aviez pris soin de me tromper sur votre sort ; que je suis rentré en France maître de mon cœur, de mon nom ; que j'étais trop jeune pour me résigner à un éternel veuvage...

— Dieu !... achevez... eh bien ?

— Eh bien ! je suis... je suis remarié !

Inez poussa un cri terrible et se redressa d'un bond. Dans ses plus douloureuses suppositions, son esprit n'avait point osé aller jusque-là. Mais elle sortit bientôt de son abattement pour reprendre la défense de ses droits avec cette ardeur sauvage de la passion qui ne voit rien au dehors d'elle-même. Que lui importait, après tout, ce second mariage, que l'erreur pouvait excuser, mais ne pouvait faire prévaloir contre le sien ? Henri lui appartenait, et rien désormais ne pouvait l'en séparer ! Aux raisons, aux prières, aux larmes, elle n'opposait que sa volonté aveugle et inflexible. Livrée à toutes les brutalités de la passion, elle s'écriait qu'elle aimait mieux Henri malheureux avec elle qu'heureux près d'une autre ; que rien ne pourrait désormais l'en séparer ; qu'elle le suivrait partout et toujours ; que c'était sa propriété, son bien, et qu'elle le garderait comme on garde un trésor, par la force et par la ruse !

Henri, qu'étourdissaient les éclats de cette tendresse égoïste, et qui avait en vain essayé de se faire écouter, venait de se lever avec un geste de colère désespérée, et allait partir, lorsqu'un des domestiques de l'hôtel entra et lui remit une lettre.

A peine y eut-il jeté les yeux qu'il pâlit ; c'était l'écriture de M. Garain.

Il déchira vivement l'enveloppe, et lut ce qui suit :

« Ainsi que je vous l'avais promis, j'ai réfléchi depuis hier, et le résultat de ces réflexions a été de me faire comprendre plus clairement mon devoir. Ce matin, je suis monté chez Octavie, que j'ai trouvée surprise de votre sortie matinale, mais encore sans soupçons. J'ai voulu les faire

naître, elle ne m'a point compris. Tout à ses oiseaux et à ses fleurs, elle ne pouvait voir au delà de cette atmosphère de bonheur dans laquelle elle respirait. Alors je lui ai parlé de ce bonheur lui-même, si grand qu'il faisait oublier tout le reste ; je lui ai successivement mis sa prolongation à différents prix. Le payerait-elle de tout ce qu'elle possédait ? Elle a souri. De sa jeunesse et de sa beauté ? Elle a répondu sans hésitation. Du sacrifice de son devoir ? Elle est devenue pâle, elle m'a regardé fixement, et elle m'a demandé ce que je voulais dire. Alors, la voix tremblante, le cœur serré, je lui ai lentement révélé le malheur qui nous brise tous !... Je ne veux pas vous dire l'effet d'un pareil aveu ; il a été terrible ! Mais enfin mes soins et mes prières ont triomphé de ce premier transport. Maintenant, grâce au ciel, ma fille est plus calme, et c'est par son ordre que je vous écris.

» Elle a sur-le-champ compris ce qu'elle devait à la senora, à vous, à elle-même. De ces deux unions contractées par une fatale erreur, l'une devait être brisée sans bruit, sans scandale ; elle a senti que c'était la seconde ; et quand vous recevrez cette lettre, nous serons déjà loin de Colmar.

» Je ne vous dis pas, mon ami, ce qu'il y a pour nous de déchirements dans cette séparation, vous le devinerez, vous le sentirez. La veuve que j'emmène ne veut point cependant que cette lettre parte sans apporter une double prière : à vous, elle demande de la résignation, du courage ; à celle qui va reprendre votre nom, de la tendresse et de l'indulgence. Elle vous confie à ses soins avec l'angoisse d'une mère mourante qui lègue son unique enfant. Jouissez de l'avenir, et elle tâchera d'oublier le passé ; soyez heureux, et elle ne trouvera point la force de se plaindre. »

Inez avait lu en même temps que Henri, par-dessus son épaule, et, à mesure qu'elle avançait dans cette lecture, une invincible émotion l'avait gagnée. Elle comparait malgré elle son attachement tyrannique et personnel à cette généreuse tendresse ; et, vaincue par une grandeur qu'elle ne pouvait imiter, elle se laissa tomber à genoux près de Henri, saisit la lettre du vieil avocat, et y collant ses lèvres avec respect :

— Ah ! tu vivais avec des anges, dit-elle sourdement, et je t'ai ramené en enfer !

LA GUERRE.

La guerre ! la guerre ! Les tambours battent, les clairons sonnent, l'artillerie fait retentir son tonnerre, le sol s'ébranle sous le galop des escadrons ! Tout se perd dans un nuage de poussière et de fumée ! Plus rien que des cris confus, des étincellements de glaives, des drapeaux qui s'agitent, une mêlée convulsive qui roule en laissant après elle une longue traînée de sang.

Mais enfin le bruit s'affaiblit, le nuage s'entr'ouvre, les vainqueurs repaissent avec les étendards conquis, les canons captifs, la foule humiliée et sans armes qui va expier comme un crime le hasard d'une défaite.

Que les villes préparent des fleurs pour les arcs de triomphe ! Allumez les cierges aux autels afin de remercier Dieu ! Constellez d'étoiles d'honneur ces poitrines que gonfle l'orgueil ! Voici les poètes qui élèvent la voix à la louange des victorieux.

Mais regardez là-bas, du côté des vaincus, que voyez-vous ? Au lieu d'arcs de triomphe, de longues fosses béantes où l'on range silencieusement des cadavres ; au lieu d'hymnes de remerciement, un chœur immense de sanglots ; au lieu de récompenses, de la honte ; au lieu de louanges, les accusations de la défiance.

C'est que la guerre a, comme le vieux Janus, deux visages, l'un étincelant de joie, l'autre pâle d'abattement ; et chacun de ces deux visages regarde alternativement les nations, car nul n'a connu les succès sans les revers, la gloire sans l'humiliation.

Et qui pourrait dire s'il en est une seule qui ait plus gagné que perdu à ce jeu lugubre des batailles ? Connait-on le résultat du compte ouvert par chacune d'elles à la gloire militaire ; et sait-on s'il lui reste, en définitive, autre chose que le souvenir de villes détruites, de générations fauchées dans leur fleur, et de campagnes transformées en désert ?

Que les nations primitives aient traduit l'opposition de leurs instincts et l'inégalité de leurs avancements par la lutte, qu'elles aient fait de la guerre un soc pour défricher la barbarie, que la civilisation grecque ait été inoculée au monde par l'épée d'Alexandre, la civilisation romaine par celle de César, on peut, à toute force, le comprendre ; alors peut-être il était permis de faire de Minerve la déesse de la guerre. Mais aujourd'hui que l'égalité semble s'établir entre les peuples comme entre les individus, et que les barbares ont disparu, il faut aussi changer le symbole. Ne représentez

plus la guerre par cette chaste divinité qui s'avance noblement, le casque en tête et le glaive au repos ; la guerre, c'est cet homme qui fuit le poignard levé, emportant dans ses bras une femme échevelée et mourante !

Ah ! nous voudrions que cette image fût toujours présente aux yeux des puissants ; qu'ils la retrouvassent sur le papier où leur main va écrire le mot qui appelle un combat ; qu'ils la vissent se dresser devant la tribune où leurs bouches vont prononcer les paroles qui sèment la discorde ; qu'ils l'aperçussent partout comme un éternel avertissement ; qu'elle prit une voix murmurant toujours au fond de leur âme, et qui pût leur dire :

« Regarde, je suis la guerre. Par moi tout ce qui est beau se flétrit, tout ce qui est faible se brise, tout ce qui est pur meurt souillé.

» Je ne respecte ni le dévouement, ni le génie, ni la vertu.



Dessin de Gavarni.

Je fais percer le cœur le plus noble par le bras le plus vil. La violence est mon droit.

» Je déprave les bons par la souffrance et la colère ; j'endurcis les méchants par le succès ; j'éteins la pitié dans les âmes et je fais un devoir de la haine.

» Dieu avait dit : — Croissez en richesse et en nombre ; vivez en frères, et chérissez les autres comme vous voulez être chéris vous-mêmes.

» Et moi je leur ai dit : — Que le plus fort extermine le

plus faible et le dépouille, que les hommes soient entre eux comme les bêtes qui s'entre-dévorent, et que chacun fasse aux autres le plus de mal pour se procurer à lui-même le plus de bien ! »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LA POUPÉE MERVEILLEUSE.



D'après Cochin.

— Allons, madame Ango, marchez, tendez la main... Saluez madame!... Bien; maintenant, dansez! tra la la la.

Et la jeune Auvergnate, à genoux, les mains levées pour encourager l'automate, chante une bourrée de son pays, tandis que son père, le montreur de lanterne magique, regarde par-dessus sa tête, si la machine « fait son devoir. »

La marquise et sa compagnie regardent aussi en souriant, mais avec des expressions différentes.

— D'honneur, on pourrait présenter sa poupée à la cour! dit le comte légèrement; elle salue, elle danse, elle joue de la prune. Nos jeunes personnes les mieux instruites n'en savent pas davantage en sortant du couvent.

— Ce qui m'enchanté, c'est qu'elle est muette, ajoute la présidente; elle ne pourra nous parler, comme madame de Coëslen, de sa généalogie, de ses chevaux et de ses gens.

— Je puis expliquer à ces dames le mécanisme qui la fait mouvoir, dit le chevalier, qui, en sa qualité d'élève de M. Clairaut, ne manque jamais de ramener les mathématiques dans la conversation: c'est le résultat d'un calcul...

— Oh! ne me détruisez pas mon illusion! interrompt la vicomtesse; vous savez que j'adore le merveilleux. Je veux croire que cette petite créature a une âme comme moi.

— Ce n'est pas trop dire, fait observer tout bas le commandeur, en s'appuyant à l'épaule de sa sœur.

— Quant à moi, reprend d'un ton précieux l'abbé penché sur le fauteuil de la vicomtesse, je vois dans ce frivole jouet l'image de la beauté sans esprit, qui ravit au premier coup d'œil et fatigue à la longue.

— Mais, le prix, monsieur, vous ne parlez pas du prix! s'écrie le traitant placé derrière la maîtresse de la maison. Savez-vous bien que ce joujou a coûté au moins trois cents livres? voilà ce qui le rend précieux.

— Pardonnez-moi, dit doucement la marquise, mais aucun de vous n'a rendu justice à la merveilleuse automate. Vous n'y avez vu qu'un motif de rapprochements railleurs, de démonstration mécanique, d'illusion ou de vanité satisfaite; moi j'y vois surtout le bien qu'elle accomplit. Son activité, qui nous amuse un instant, nourrit une honnête famille;

elle prépare du repos pour la vieillesse de ce brave homme, une dot à cette enfant ! Combien d'hommes qui sont moins utiles, et dont la perte dérangerait moins de choses dans le monde que celle de cette poupée !

LA FILLE DE L'AVOCAT.

NOUVELLE.

Suite et fin. — Voy. p. 386, 394.

§ 3.

Trois années après les événements rapportés dans le précédent chapitre, deux voyageurs assis à l'extrémité d'une galerie d'auberge, au petit village d'Aiuro, regardaient le soleil se coucher derrière les cimes nuageuses de la montagne. Bien que le temps eût fait cruellement sentir son passage sur ces fronts d'âges différents, il était facile de reconnaître deux des principaux personnages de notre histoire, M. Garain et sa fille Octavie. Depuis le terrible événement qui était venu l'arracher à son bonheur, la jeune femme avait parcouru avec son père toute l'Allemagne et une partie de l'Italie sans pouvoir étourdir dans les bruits du voyage son inconsolable douleur. Cependant elle la supportait silencieusement et avec une dignité résignée qui la rendait encore plus touchante.

Débarqués la veille à Aiuro, les deux voyageurs y étaient retenus par l'impossibilité de se procurer un *vetturino*, et ce séjour forcé avait contrarié d'autant plus M. Garain, que l'auberge se trouvait envahie par les lugubres préparatifs d'une agonie. Une étrangère arrivée le matin allait rendre le dernier soupir ; on venait même de demander en son nom, au vieil avocat et à sa fille, les chambres qu'ils occupaient, et, cédant aux désirs d'une mourante, ils avaient autorisé à transporter leurs bagages à l'étage supérieur. Ce déménagement devait être achevé, et ils se préparaient à gagner leur nouveau gîte, quand une servante accourut en criant que la malade voulait les voir. M. Garain fit un mouvement de surprise.

— Moi ! dit-il ; et que peut-elle vouloir à un inconnu ?

— Elle vous connaît, interrompit la servante... Tout à l'heure, en entendant lire votre nom sur un des coffrets, elle a poussé un cri, et elle a dit qu'elle voulait vous parler, à vous et à la demoiselle... Venez, car le médecin dit qu'il n'y a pas de temps à perdre.

Le vieil avocat regarda Octavie, et tous deux suivirent la servante, sans comprendre ce qu'on pouvait leur vouloir.

Celle-ci les conduisit jusqu'au fond d'un corridor, poussa une porte, et les introduisit dans une chambre à coucher où les rideaux, soigneusement fermés, ne laissaient pénétrer qu'une faible lumière. Au bord d'un vaste lit à baldaquin apparaissait une forme blanche étendue sans mouvement ; plus loin, un homme se tenait debout, le front appuyé au chevet.

M. Garain et Octavie s'avancèrent d'abord sans bien distinguer ; mais, arrivés plus près, tous deux s'arrêtèrent avec un cri !

Dans la mourante déjà glacée par la mort, le vieil avocat venait de retrouver la senora Inez Cordova, tandis que sa fille reconnaissait Henri dans l'étranger qui se cachait le visage.

La mourante rouvrit les yeux, tressaillit, et une légère rougeur traversa ses traits. Octavie s'était arrêtée à quelques pas ; elle lui fit signe d'approcher.

— Venez, dit-elle d'un accent éteint ; c'est Dieu qui vous a conduits ici...

Et comme la jeune femme restait à la même place, tremblante et incertaine :

— Que craignez-vous ? reprit Inez plus vivement ; ne voyez-vous pas que tout est fini pour moi ? Ah ! Dieu m'a

punie, justement punie ! En vous arrachant Henri, j'avais fait bon marché de son bonheur, du vôtre ; je n'avais voulu songer qu'au mien... et le bonheur n'est point venu ! et j'ai enfin compris que pour le mériter il fallait être prête à le sacrifier... que l'affection sans le dévouement était une torture, non une richesse ! Tout cela, je l'ai appris cruellement et bien tard ; mais je le sais maintenant.

Elle s'arrêta ; des larmes coulèrent lentement sur ses joues livides. Henri se pencha vers elle et voulut l'apaiser par quelques paroles amicales ; mais elle l'arrêta du geste.

— Laissez, dit-elle, il me reste peu de temps... et peu de force... je veux les employer à réparer au moins le mal que je vous ai fait.

Se tournant alors vers Octavie, elle se mit à lui recommander le bonheur de Henri en termes touchants.

— Dans quelques instants, dit-elle, il sera libre... et cette fois... sans retour... Les liens que je suis venue rompre si fatalement pourront se renouer sans crime... Alors, en considération du bonheur présent, pardonnez les larmes que je vous ai fait verser, et soyez heureuse sans rancune comme vous le serez sans remords.

Elle ajouta beaucoup de choses touchantes, que Henri et Octavie écoutèrent à genoux aux deux côtés du chevet. Enfin, quand elle sentit que la vie allait la quitter, elle prit leurs mains, les réunit, et, y appuyant ses lèvres, rendit le dernier soupir dans un dernier baiser.

M. Garain et ses enfants ne repartirent à Colmar que plusieurs mois après. Tout le monde ignorait le terrible orage qui avait traversé la vie des deux jeunes époux, et l'on crut qu'ils revenaient d'un long voyage à l'étranger. Mais cette cruelle épreuve avait encore resserré les liens d'estime et d'amour qui unissaient ces trois âmes d'élite ; car elle leur avait appris à toutes trois ce qu'il y avait en elles de probité, de courage et de dévouement.

LE TADJ.

Suite et fin. — Voy. p. 385.

Le Tadj est situé sur la rive droite de la Jumna (Djamna), à trois milles environ d'Akbarabad ou Agra. Les campagnes d'alentour sont sablonneuses et incultes, coupées en tous sens par des ravines, et traversées par des routes dans un état de dégradation déplorable. La vieille ville offre un aspect non moins misérable : partout des ruines, des crevasses, des briques éparses, des pans de mur çà et là, des tourbillons de poussière, une végétation rabougrie et languissante ! Avec la puissance des descendants de Timour se sont écroulées les magnificences des cités impériales, et les vastes plaines qui les entourent semblent vouées désormais à la stérilité. Cependant quelques nobles structures ont résisté aux injures de la conquête et du climat, aux insultes des voyageurs, et près de ces monuments on trouve encore quelques arbres, de la verdure et des fruits. Le Tadj s'élève à l'extrémité d'un vaste jardin entouré de murs ornés d'arcades ogivales. La porte par laquelle on entre dans ce jardin est elle-même un monument d'une construction remarquable par sa hardiesse et la richesse de son architecture. Cette porte ou plutôt ce portique a 70 pieds d'élévation, avec une façade considérable et une profondeur proportionnée. L'entrée principale en occupe le centre sous la forme d'une immense voûte, de forme ogivale, surbaissée, richement encadrée et surmontée d'un entablement couronné lui-même d'une balustrade très-ornée. — La pierre qui a servi à la construction de cet édifice et de toutes les dépendances du Tadj est un grès rouge ; quelques parties sont cependant en marbre blanc.

En entrant dans la grande allée du jardin qui conduit au Tadj, on a devant soi un bassin d'environ 1 000 pieds de longueur et de 4 pieds et demi de profondeur, coupé à son milieu par une autre bassin carré en marbre blanc. Des jets

d'eau sont placés sur toute la ligne, à la distance de 16 pieds l'un de l'autre. Ce bassin cruciforme occupe le centre du jardin ; il est accompagné de plates-formes, et deux allées couvertes, qui longent cette immense pièce d'eau, masquent en partie la façade du monument dont le magnifique portail se montre seul en entier dans le lointain. A droite et à gauche, s'élèvent deux édifices : l'un est une mosquée, l'autre un lieu de repos pour les voyageurs. Arrivé à l'intersection des bassins, si le spectateur s'arrête un instant, l'ensemble des beautés architecturales dont il est environné se révèle à lui de ce point magique, et la calme grandeur, l'élégance exquise, la symétrie admirable de ce palais des morts qui s'élève devant lui le frappent d'un étonnement et d'une émotion involontaires qui rarement lui permettent d'exprimer ce qu'il éprouve.

En s'approchant ensuite, on monte sur une première terrasse en grès rouge qui en supporte une autre en marbre blanc de plus de 100 mètres en carré. Le centre de cette seconde terrasse, élevée à 20 pieds du sol, est occupé par le Tadj avec sa base octogone, ses quatre magnifiques portails, son dôme élancé dans les airs, et ses quatre tourelles latérales couronnées de coupes. Quatre élégants minarets s'élèvent aux coins de la plate-forme et sont liés par une riche galerie qui s'appuie sur un revêtement avec arcades et panneaux sculptés. Tout est en marbre et du plus beau poli, et l'œil ébloui a peine à supporter l'éclat de ces immobiles merveilles quand elles sont inondées de la lumière du jour. Le pâle flambeau de la lune convient mieux à ce magnifique ensemble. Tandis que la vue se promène avec admiration sur ces nobles et gracieux contours, un silence religieux, à cette heure, inspire le respect comme dans un lieu saint, élève la pensée en même temps qu'elle attendrit l'âme, et la porte aux douces méditations de la mélancolie. Mais si la perfection toute poétique de cet aspect extérieur, si le charme indicible qui s'attache à la pureté et à la suavité des lignes, à la justesse des proportions, à l'harmonieuse entente des combinaisons les plus simples et les plus hardies à la fois, suffisent pour assigner au Tadj un rang éminent parmi les plus beaux monuments connus, le goût le plus parfait, le sentiment le plus délicat trouveront aussi de vives jouissances dans la contemplation, et bientôt dans l'examen minutieux des richesses de sculpture et d'ornement que présente l'intérieur de ce chef-d'œuvre. Il ne faut pas y chercher, il est vrai, les tributs de la statuaire et la pompe des bas-reliefs historiques ; les prescriptions du culte mahométan s'y opposent ; mais les pans de marbre fouillés avec une délicatesse incroyable en fleurs, en feuillages, en rosaces, en arabesques capricieuses ; les colonnettes élancées, les riches encadrements, les galeries décomposées à jour, véritables dentelles d'albâtre, les mosaïques au fini précieux, aux vives couleurs, les inscriptions en marbre noir ; tout ce que l'art pouvait se permettre, il l'a produit avec profusion et avec la perfection la plus complète dans ce lieu enchanté.

De ces remarques générales passons à la description du monument.

Le corps du bâtiment est de forme octogonale. Ce prisme à huit pans en a quatre grands et quatre petits. Les quatre grandes faces présentent chacune un magnifique portail en voûte ogivale surbaissée ; immense niche dont le fond donne entrée par une voûte plus petite dans l'intérieur du Tadj. Les dimensions et la forme sont à peu près semblables à celles du grand portail, à l'entrée du jardin. Le massif octogonal est percé de douze fenêtres disposées sur deux étages. Ces fenêtres ont la forme de celles de nos églises. Huit chambres occupent la circonférence seulement du premier étage et entourent, à cette hauteur, la grande salle octogonale placée au centre de l'édifice, et que couronne le dôme central, aussi élégant de forme et riche d'ornements à l'intérieur, qu'il est simple et majestueux vu du dehors. Au milieu de cette salle, et comme pour y former un réduit sacré sur lequel l'architecte a voulu appeler l'admiration et le respect, s'élève

une balustrade, également de forme octogonale, en marbre blanc le plus fin, dont les huit faces sont travaillées à jour avec une délicatesse et un goût exquis. La hauteur de la balustrade est de cinq pieds quatre pouces. La porte cintrée de ce réduit correspondant à l'entrée de la façade principale du monument, les encadrements des panneaux, les colonnettes qui marquent leurs arêtes d'intersection, la bordure supérieure et le couronnement de l'entrée sont convertis de mosaïques du plus beau travail. Rien ne peut rendre l'élégance, le fini précieux et l'effet admirable de ce morceau.

Au centre de cette ceinture de marbre, on voit le riche cénotaphe que Shâh Jehan a consacré à la mémoire de Môm-taz Zemanie. Le sien a été placé dans la même enceinte, à la gauche et tout près de celui de l'impératrice. Ils sont réellement enterrés l'un et l'autre dans un caveau situé sous la première terrasse. — On y descend par un bel escalier de marbre qui laisse pénétrer assez de lumière pour éclairer la noble et magnifique simplicité des deux tombeaux placés l'un près de l'autre dans ce caveau de marbre, comme le sont les deux cénotaphes dans la salle octogone. La tradition veut que Shâh Jehan ait eu l'intention de faire construire un tombeau pour lui-même sur la rive opposée de la *Djamna*, et de lier les deux monuments par un pont de marbre. Tavernier dit même positivement que les travaux avaient été commencés du vivant de l'empereur, et on prétend aujourd'hui même en montrer les traces aux voyageurs ; mais les fondements ébauchés qu'on leur indique ne paraissent aucunement répondre à cette destination monumentale. Il est néanmoins évident que le Tadj n'a eu, dans l'origine et dans la pensée de l'architecte, d'autre objet que la sépulture de Môm-taz Zemanie, puisque son cénotaphe et son sépulchre occupent le centre de l'édifice, et que la tombe et le cénotaphe de l'empereur sont relégués sur le côté, et recouvrent en partie la mosaïque qui entoure ceux de l'impératrice.

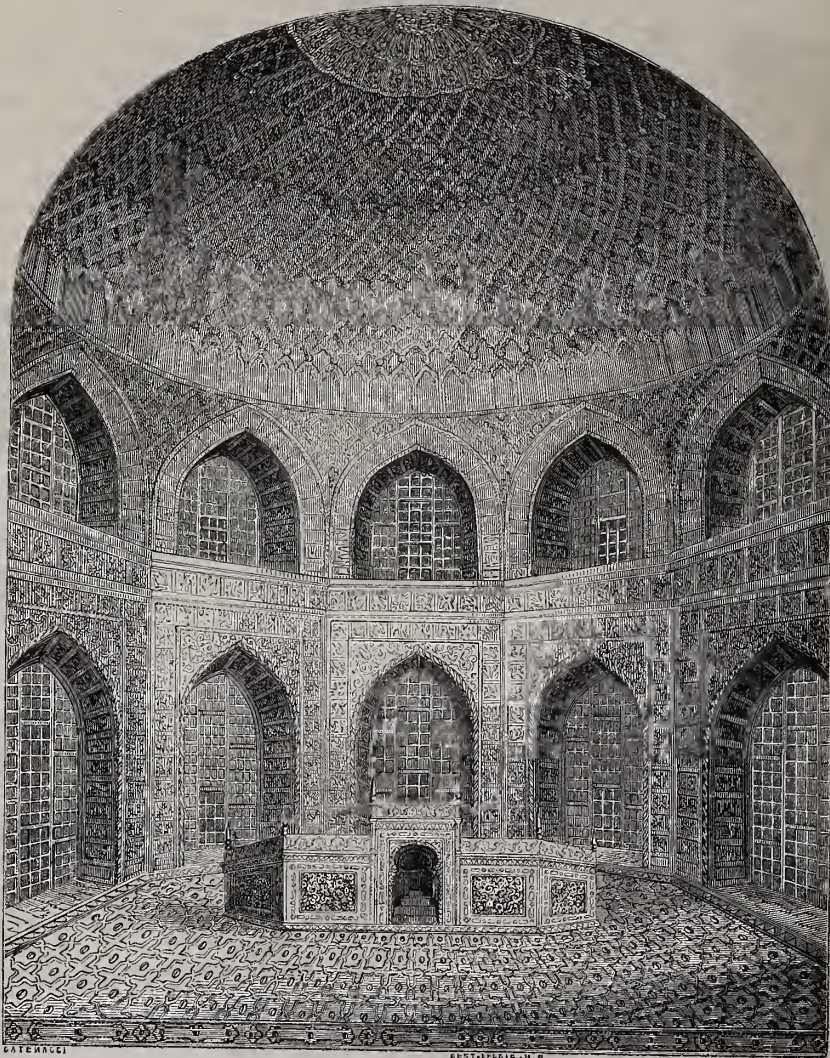
Les deux cénotaphes en marbre blanc (1) sont surchargés d'inscriptions et d'ornements combinés avec un art et une élégance extrêmes. Les fleurs en mosaïque, qui en bordent toutes les moulures de la base au sommet, sont du plus beau travail. Chaque fleur se compose de plus de cent pierres fines et polies, dont les couleurs assorties reproduisent celles de la fleur que l'artiste a voulu représenter. Ces pierres fines sont : la lazulite, l'agate, la cornaline, le jaspé sanguin, diverses espèces de quartz, de porphyre, de marbre jaune doré, etc., etc. L'iris, la tulipe et la couronne impériale sont les fleurs répétées le plus fréquemment dans la sculpture des marbres de l'intérieur. La mosaïque s'est exercée de préférence sur des fleurs de fantaisie. Le pourtour de l'octogone et celui des chambres environnantes sont décorés, en bas, de panneaux sculptés, en marbre blanc, de 1^m,30 de hauteur, avec encadrements en mosaïque, les uns représentant des fleurs, les autres des vases avec des fleurs en relief, chefs-d'œuvre attribués à des artistes italiens, mais qui sont probablement l'ouvrage de sculpteurs persans, renommés pour ce genre de travail. L'effet en est admirable. On trouve de ces panneaux sculptés au bas des voûtes qui forment les portails d'entrée. Ces portails sont décorés, en outre, d'inscriptions arabes en marbre noir (ce sont des versets du Kôran). En un mot, il est impossible d'imaginer rien de plus riche, de plus élégant, de plus complet et de plus varié, comme dessin et comme exécution, que les ornements prodigués à l'extérieur et surtout à l'intérieur du Tadj, et cependant l'effet général de ce magnifique monument, si parfait dans son ensemble, tellement délicat dans ses innombrables détails, qu'on a entendu plus d'une fois exprimer le désir qu'une immense cage de verre pût le protéger contre les injures de l'air ; cet effet

(1) Celui de l'empereur est un peu plus grand que celui de l'impératrice, et surmonté d'un bloc sculpté qui ne se trouve pas sur ce dernier. Les mêmes différences s'observent dans les tombes du caveau. Ainsi se distinguent, chez les musulmans, les sépultures des deux sexes.

général est, nous le répétons, imposant, solennel, émouvant au dernier degré, et plus on contemple le Tadj, plus cette admiration silencieuse et recueillie, plus cette émotion involontaire, causée par tout ce qui est véritablement beau et grand, s'emparent de l'âme du spectateur et lui révèlent la sublimité de l'œuvre qu'il embrasse de son regard.

Tous les voyageurs de quelque renom qui ont visité le Tadj s'accordent à le placer parmi les plus beaux monuments élevés par la main des hommes. Un seul fait exception, et ce voya-

geur, homme d'esprit avant tout, homme de science, homme de cœur, observateur infatigable et impartial (au moins d'intention), le sceptique Jacquemont, semble n'avoir vu dans le Tadj qu'un brillant colifichet, une bagatelle merveilleuse ! Il avoue que le Tadj est le plus admiré des édifices dont la construction eût suffi pour immortaliser le règne de Shâh Jehan, et après avoir ajouté qu'il est *bien approprié à son objet*, il dit plus loin : « Si on ferme les yeux à la profusion des » ciselures, des reliefs et des mosaïques pour se rappeler que



Grande salle octogone et dôme dans l'intérieur du Tadj.

» des morts reposent sous ce monument, ils semblent devoir » y être si bien, que leur pensée n'inspire aucune mélancolie » et n'évoque *de l'avenir* aucune image grandiose ! » Et cependant, en dépit de lui-même, et cédant à la vague émotion qu'il commence à ressentir, il termine son incomplète description par ces mots : « C'est un lieu où l'on se plaît, et » quelques Européens disent que pour en bien comprendre le » charme particulier, il y faut passer la journée tout entière. » Je n'y suis pas resté plus d'une couple d'heures, *mais ce » temps m'a suffi* pour m'y attacher. »

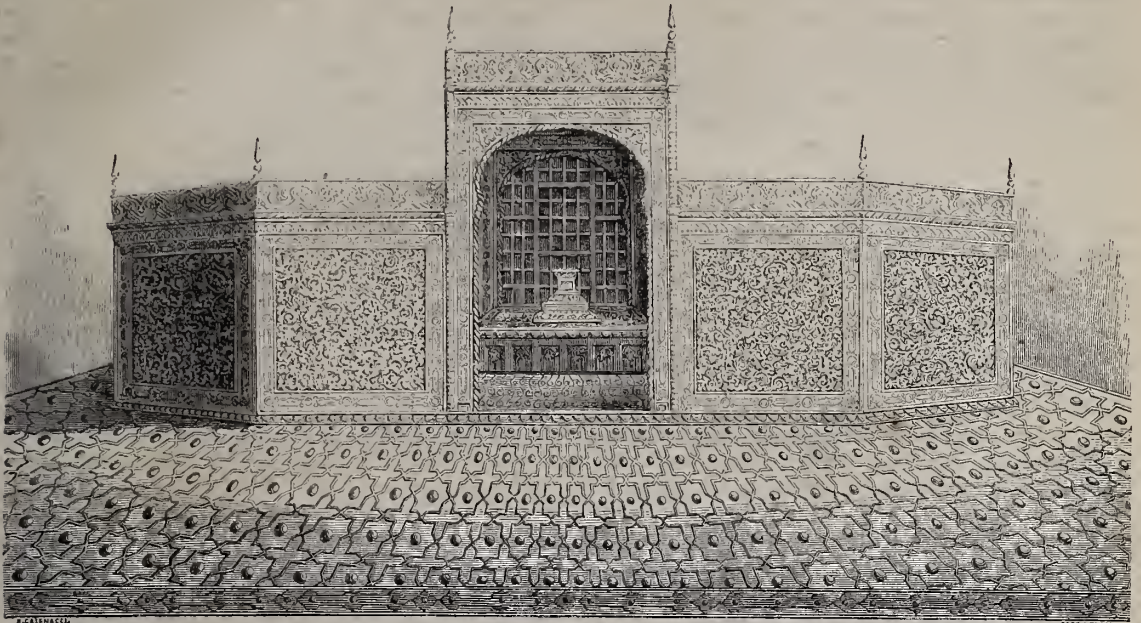
« Dans une ville d'Europe, dit encore Jacquemont, l'édifice » tout entier serait écrasé par la grandeur des maisons et leur apparence substantielle. » Ce passage suffit pour prouver que Jacquemont n'a ni bien vu ni bien compris le Tadj. La base du monument a plus de 95 mètres de diamètre ; les portes s'élèvent en voûtes de 20 mètres de hauteur ; la distance ver-

ticale de la flèche du dôme au sol est estimée à 78 mètres, et excède probablement 95 mètres. Placez cet édifice au centre d'une place, comme celle de la Concorde par exemple, et c'est tout au plus si la place paraîtra assez grande pour le monument. Ce qui fait, au reste, le charme du Tadj en particulier, ce qui le distingue éminemment des autres chefs-d'œuvre de l'architecture orientale, c'est le problème si habilement résolu de la *concentration* des formes les plus nobles et les plus gracieuses à la fois dans un espace donné ; c'est la vive satisfaction que l'œil et l'intelligence éprouvent à saisir sans confusion l'ensemble harmonieux de ces beautés et la mesure parfaite de leurs rapports. L'esprit devine bientôt que la grandeur n'est pas ici dans les dimensions absolues, mais dans le mystère des justes proportions qui ne se révèlent qu'au génie.

Tavernier dit avoir vu commencer et finir le Tadj, qui a

occupé pendant vingt-deux ans, selon lui, vingt mille ouvriers chaque jour (1). Il est impossible de savoir exactement ce qu'il a coûté, attendu que les différents matériaux employés dans la construction ont été offerts à l'empereur par les gou-

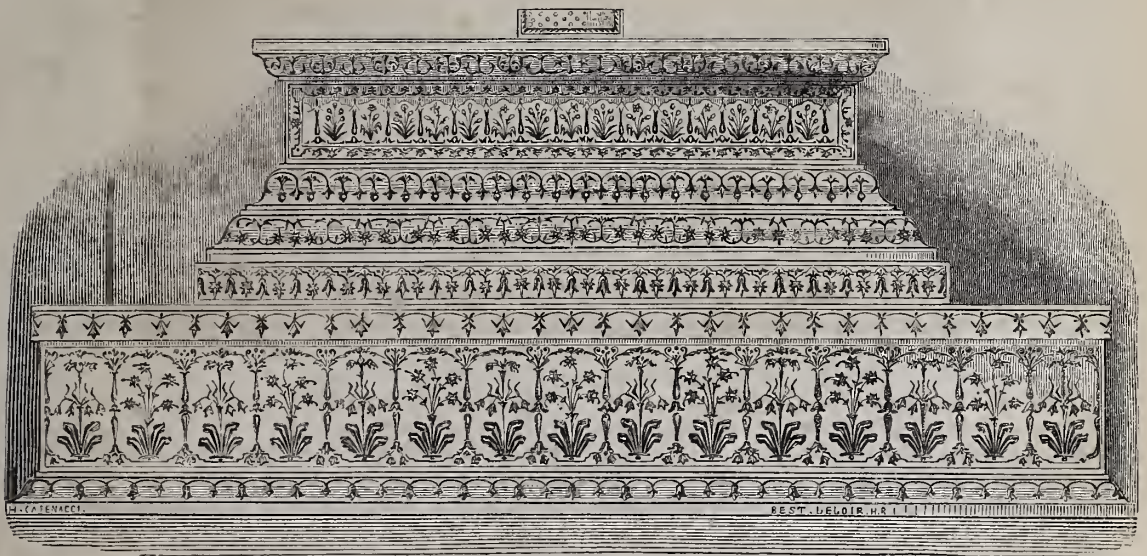
verneurs des provinces. On estime la main-d'œuvre seulement à environ 18 ou 20 millions. Il était alloué par le trésor impérial 2 laqs de roupies par an (à peu près 500 000 fr.) pour l'entretien du monument et celui des prêtres, officiers



Balustrade en marbre blanc ciselé, renfermant les cénotaphes de Môm-taz Zemanie et de Shâh Jehan, au centre de la salle octogone du Tadj.

et serviteurs, en grand nombre, attachés à l'établissement. Les Mahrattes eux-mêmes, lorsqu'ils étaient maîtres du pays, conservèrent cet établissement en assignant une somme annuelle de 20 000 roupies à cette dépense, indépendamment

des réparations. Mais le Tadj et ses dépendances avaient cependant éprouvé quelques légères dégradations pendant les guerres qui précédèrent l'affermissement du pouvoir britannique dans l'Hindoustan, et le gouvernement anglais n'hé-



Cénotaphe de Shâh Jehan, dans la grande salle octogone du Tadj.

sita pas à consacrer, en 1814, une somme d'un laq de roupies (250 000 fr.) aux réparations devenues nécessaires. Aujourd'hui le Tadj est dans un état parfait de conservation. Les jardins sont bien entretenus. Deux siècles se sont écoulés

(1) Jacquemont, d'après Dow, ne compte que seize ans et 15 000 ouvriers par jour. D'autres autorités n'admettent que douze années. Mais le témoignage de Tavernier nous paraît, ici au moins, décisif quant au temps employé à la construction.

depuis l'érection de ce palais mortuaire, et il brille du même éclat que le premier jour où la piété conjugale l'offrit à l'admiration religieuse des contemporains.

Nous pourrions donner plus tard quelques détails sur les monuments secondaires qui sont des dépendances du Tadj, et sur ceux qu'on admire encore dans les environs d'Akbarabad. Mais la longueur de cette notice nous permet seulement d'exprimer, en la terminant, le vœu que ces monuments re-

marquables, et le Tadj surtout, soient enfin l'objet d'une étude sérieuse et de descriptions complètes au point de vue artistique. Le temps et le climat destructeur de l'Inde nous avertissent de nous hâter, si nous voulons nous inspirer de la vue et de la contemplation de ces chefs-d'œuvre !

Tout le bien des sociétés humaines est dans la bonne application du travail, tout le mal dans sa déperdition.

DESTUTT DE TRACY.

C'est à Massieu, le célèbre sourd-muet, que l'on doit cette pensée devenue proverbe : « La reconnaissance est la mémoire du cœur. »

MÉMOIRES DE GIBBON.

Fin.—Voy. p. 151, 197, 201, 258, 302, 390.

Gibbon n'a donné de son voyage en Italie qu'un récit très-sommaire, et que nous devons cependant abrégé encore.

« Je grimpai le mont Cenis et descendis dans les plaines du Piémont, non pas sur le dos d'un éléphant, mais sur un léger siège d'osier, dans les mains des adroits et intrépides porteurs des Alpes. — L'architecture et le gouvernement de Turin offrent le même aspect d'uniformité froide et ennuyeuse.

« Par la route de Bologne et les Apennins, j'atteignis enfin Florence, où je me reposai de juin en septembre, pendant la chaleur des mois d'été. Je reconnus pour la première fois, à la galerie et surtout à la tribune, aux pieds de la Vénus de Médicis, que le ciseau peut disputer la prééminence au pinceau ; vérité dans les beaux-arts qui ne peut être ni sentie ni comprise de ce côté des Alpes.

« Parti de Florence, je comparai la solitude de Pise avec l'industrie de Lucques et de Livourne, et continuai à travers Sienne mon voyage pour Rome, où j'arrivai au commencement d'octobre.

« Mon caractère est peu susceptible d'enthousiasme, et j'ai toujours dédaigné d'affecter celui que je n'éprouve point ; mais, à une distance de vingt-cinq ans, je ne puis ni oublier ni exprimer les vives émotions qui agitent mon esprit à ma première entrée dans la cité éternelle. Après une nuit d'insomnie, je sortis, et foulai d'un pied enorgueilli les ruines du Forum. Tous les endroits mémorables où Romulus s'arrêta, où Cicéron parla, où César tomba, étaient à la fois présents à mes yeux ; et je jouis de plusieurs jours d'ivresse avant d'être en état de passer un examen froid et minutieux. J'avais pour guide M. Byers, anti-quaire écossais, instruit par l'expérience et plein de goût ; mais, dans un travail journalier de dix-huit semaines, mes moyens d'application se fatiguèrent quelquefois, jusqu'à ce que je fusse en état de choisir par moi-même dans une dernière revue, et d'étudier les principaux ouvrages de l'art ancien et moderne.

« Dans mon pèlerinage de Rome à Lorette, je repassai l'Apennin, traversai entre la côte et le golfe Adriatique une contrée fertile et populeuse, qui seule réfuterait le paradoxe de Montesquieu, que l'Italie moderne est un désert. Sans adopter le préjugé exclusif des habitants, j'admire sincèrement les tableaux de l'école de Bologne. Je me pressai d'échapper à la triste solitude de Ferrare, qui dans le siècle de César était plus désolée encore. Le spectacle de Venise m'offrit quelques heures d'étonnement. L'Université de Padoue est un flambeau qui s'éteint ; mais Vérone se vante encore de son amphithéâtre, et Vicence est embellie par l'architecture classique de Palladio. La route de Lombardie et du Piémont (Montesquieu l'a-t-il trouvée sans habitants ?) me ramena à Milan, à Turin et au passage du mont Cenis, où je repassai les Alpes, faisant route vers Lyon.

« L'utilité des voyages dans les pays étrangers a été souvent mise en question ; mais elle doit être finalement résolue d'après le caractère et la position de chaque individu. Je ne chercherai point où et comment les enfants doivent passer leurs premières jeunes années pour qu'il en résulte le moins d'inconvénients pour eux et pour les autres. Mais, supposant que les préliminaires indispensables relatifs à l'âge, au jugement, à la connaissance convenable des hommes et des livres, et à l'affranchissement des préjugés domestiques, ont été remplis, je décrirai brièvement les qualités que je regarde comme les plus nécessaires à un voyageur. Il faut qu'il soit doué d'une vigueur infatigable d'esprit et de corps, qui le rende propre à s'accommoder de toutes les manières de voyager, à tout supporter, et à s'amuser même des désagrément des routes, des saisons et des auberges. L'utilité des voyages sera proportionnée au plus ou moins de ces qualités qu'on possèdera ; mais en présentant cette esquisse, ceux de qui je suis connu ne m'accuseront pas de faire mon panegyrique.

« C'est à Rome, le 15 octobre 1764, que, rêvant assis au milieu des ruines du Capitole, pendant que nu-pieds les moines chantaient vêpres dans le temple de Jupiter, l'idée de tracer le déclin et la chute de cette ville vint pour la première fois se saisir de mon esprit. Mais mon plan était borné d'abord à la décadence de la capitale plutôt qu'à celle de l'empire ; et quoique mes lectures et mes réflexions commençassent à se diriger vers cet objet, quelques années s'écoulerent, et bien des diversions survinrent avant de m'engager sérieusement dans l'exécution de ce laborieux ouvrage. »

De retour en Angleterre au mois de juin 1767, Gibbon trouva un nouvel alinient à son goût pour l'histoire dans la société d'un ami de sa jeunesse, M. Deyverden, qu'il avait connu à Lausanne. Il écrivit avec ce jeune homme le commencement d'une Histoire de la Suisse en français, qui resta manuscrite. Il ne voyait encore que dans un lointain imposant son projet de l'Histoire de la décadence et de la chute de Rome.

Malgré son application constante à l'étude, il éprouva, en approchant de sa trentième année, des appréhensions et d'honorables scrupules sur sa manière de vivre, trop détachée des devoirs positifs qu'impose une profession déterminée.

« Tandis que la plupart de mes connaissances étaient ou mariées ou membres du parlement, ou avançaient d'un pas rapide dans les différentes routes des honneurs et de la fortune, je restais seul immobile et insignifiant ; car, après la revue de 1770, j'avais pris congé de la milice, en remettant une commission inutile et sans fonctions. Mon caractère n'est pas susceptible d'envie, et le spectacle du mérite récompensé a toujours excité mes plus vifs applaudissements. Les dégoûts d'une existence vide étaient inconnus à un homme à qui les heures ne suffisaient pas pour les inépuisables plaisirs de l'étude. Mais je regrettais de n'avoir pas embrassé à un âge convenable les occupations lucratives du commerce ou du barreau, d'un office civil, ou des entreprises dans l'Inde, ou même l'opulente oisiveté de l'église ; et la perte irréparable du temps rendait mes regrets plus amers et plus cuisants. L'expérience me faisait connaître l'utilité de greffer sa valeur personnelle sur l'importance de quelque grande corporation, sur le solide appui de ces relations que cimentent l'espérance et l'intérêt, la reconnaissance et l'émulation, par un mutuel échange de faveurs et de services. Les émoluments d'une profession auraient pu me procurer ou une ample fortune, ou un bien-être suffisant, au lieu d'être astreint à un traitement étroit, qui ne pouvait s'accroître que par un seul événement, que je redoutais sincèrement. La connaissance que j'acquis de nos désordres domestiques et leurs progrès aggravèrent mon anxiété, et je commençai à craindre de me trouver à un âge avancé dépourvu et des fruits de l'industrie et de ceux de l'hérédité. »

Gibbon perdit son père en 1770. Son héritage, plus consi-

dérable qu'il ne l'avait supposé, lui permit de continuer à suivre librement ses études, et il se mit avec ardeur à la composition du premier volume de son Histoire.

« Au premier aperçu, dit-il, tout était obscur et douteux, le titre de l'ouvrage, l'époque précise de la décadence et de la chute de l'empire, les limites de l'introduction, la division des chapitres, et l'ordre de la narration; et je fus souvent tenté d'abandonner un travail de sept années. Le style d'un auteur doit être l'image de son esprit, mais le choix et la docilité de l'expression sont le fruit de l'exercice. Il me fallut faire bien des essais avant de pouvoir saisir le ton moyen entre celui de l'insipide chronique et d'une déclamation de rhéteur. Trois fois je refis le premier chapitre, et deux fois le second et le troisième, avant d'être passablement content de leur effet. J'avancai ensuite d'un pas plus égal et plus facile. »

Un peu d'ambition traversa les commencements de ce grand travail. Gibbon se laissa nommer au parlement pour le bourg de Liskeard, et il prit séance au commencement de la mémorable querelle entre la Grande-Bretagne et l'Amérique. Plein des souvenirs de Démosthènes et de Cicéron, il se proposait d'éprouver s'il y avait en lui la puissance de suivre ces grands modèles : il dut sagement renoncer à aucune tentative de ce genre :

« Après m'être livré quelque temps à des espérances trompeuses, la prudence me condamna à me réduire à l'humble rôle de muet. La nature ni l'éducation ne m'avaient point armé de l'intrépidité de l'esprit et de la voix. L'orgueil ajoutait à la timidité, et le succès lui-même de ma plume me donna moins de désir d'essayer de celui de la parole. Mais j'assistais aux débats d'une assemblée libre; j'étais témoin des attaques et de la défense de l'éloquence et de la raison; j'observais de près les caractères, les vues et les passions des premiers hommes du temps. La cause du gouvernement était habilement soutenue par lord North, homme d'état d'une intégrité sans tache, maître consommé dans les débats, qui savait manier avec une égale dextérité les armes de la raison et du ridicule. Il était assis sur le banc de la trésorerie, entre son avocat et son solliciteur général, les deux piliers de l'État et des lois; et le ministre pouvait se livrer à un léger somme (1). appuyé comme il l'était, d'un et d'autre côté, par la raison majestueuse d'un Thurlow, et par la savante éloquence d'un Wedderburn. De l'autre côté de la chambre, une puissante et ardente opposition avait pour soutiens la vive déclamation de Barre, la subtilité légale de Dunning, l'imagination abondante et philosophique de Burke, et la véhémençe argumentative de Fox, qui, dans la conduite d'un parti, se montrait capable de la conduite d'un empire. C'est par de tels hommes que chaque opération de guerre et de paix, chaque principe de justice ou de politique, chaque question d'autorité et de liberté, étaient attaqués et défendus; et l'objet de ces débats importants était l'union ou la séparation entre la Grande-Bretagne et l'Amérique. Les huit sessions pendant lesquelles je siégeai au parlement furent une école de prudence civile, la première et la plus essentielle vertu d'un historien. »

La publication du premier volume de l'Histoire de Gibbon eut un succès prodigieux.

« La première édition fut épuisée en peu de jours; une seconde, une troisième suffirent à peine aux demandes, et la propriété du libraire fut deux fois envahie par les pirates de Dublin. Mon ouvrage était sur toutes les tables, presque sur toutes les toilettes; le goût du jour, ou la mode, couronnèrent l'historien; et le concert général ne fut troublé par le glapissement d'aucune critique profane. Les hommes n'accordent jamais plus librement leur faveur que lorsque quelque mérite original se découvre à eux; et la surprise mu-

tuelle du public et de son favori produit de vives impressions de sensibilité qui ne sauraient se rallumer à une seconde rencontre. Si je me sentis flatté de ce concert d'éloges, l'approbation de mes juges me pénétra d'une satisfaction plus profonde. Le docteur Robertson, avec sa candeur naturelle, embrassa son disciple. Dix ans de travaux furent plus que payés par une lettre de M. Hume; mais jamais je n'ai eu la présomption d'accepter une place dans le triumvirat des historiens anglais. »

Gibbon fit un second voyage à Paris, sur les instances de M. et madame Necker. Il avait connu à Lausanne madame Necker, alors qu'elle était demoiselle et dans une situation peu fortunée. Elle s'appelait Suzanne Curchod; sa mère était Française; son père, ministre à Crassi, dans les montagnes qui séparent le pays de Vaud de la Franche-Comté, lui avait donné une éducation littéraire, savante même, mais avant tout morale. Suzanne Curchod, après la mort de son père, s'était retirée avec sa mère à Genève, où, donnant des leçons à de jeunes personnes, elle soutenait sa mère au moyen de son travail. Gibbon, pris d'admiration pour son caractère et son mérite, avait eu la pensée de la demander en mariage; mais, à son voyage en Angleterre, il trouva une résistance invincible dans la volonté de son père. M. Necker fut plus heureux. Quoique très-riche, il n'hésita pas à unir sa destinée à celle de Suzanne Curchod, qui, sous le nom de madame Necker, a si dignement depuis conservé, dans une haute position, tous les droits qu'elle avait acquis dès sa jeunesse à l'estime et à la considération publique.

Après son retour en Angleterre, Gibbon fut nommé l'un des lords commissaires du bureau de commerce et des plantations; mais, entraîné dans la chute de l'administration de lord North, il perdit bientôt son emploi.

Vers ce temps, il publia son deuxième et son troisième volume, qui d'abord n'eurent point tout le succès du premier.

« Je m'aperçus, et sans surprise, de la froideur et des préventions de la capitale; et le bruit sourd qu'au jugement d'un grand nombre de lecteurs, la continuation était fort au-dessous de la première publication, n'échappa point à mon oreille. Un auteur qui ne se surpasse pas semble toujours tomber au-dessous de lui-même. Alors l'envie sous les armes m'attendait, et le zèle de mes ennemis religieux se fortifiait de celui de mes ennemis politiques. Cependant quelques témoignages d'approbation nationaux et étrangers contribuèrent à m'encourager; et le second et le troisième volume s'élevèrent insensiblement au niveau du premier pour la vente et pour la réputation. Mais le public a rarement tort; et je suis porté à croire que ces deux volumes, surtout au commencement, sont plus prolixes et moins intéressants que le premier. »

Les circonstances politiques, à la suite de la coalition de Fox avec lord North, le décidèrent à s'éloigner des affaires et à céder complètement à son penchant pour l'étude dans une vie indépendante. Il se sentit vivement attiré vers la Suisse par les souvenirs de sa jeunesse, et il fixa sa demeure à Lausanne, dans la maison de son ami Dyverdon. C'est dans cette ville paisible que Gibbon écrivit la fin de son grand ouvrage; il fut obligé de faire un voyage à Londres pour en surveiller la publication. A son retour à Lausanne, il trouva son ami près de mourir. Cette perte lui fut cruelle, et enleva à sa solitude une grande partie de son charme. En 1793, la Suisse n'était plus un séjour agréable. L'émigration, les émotions politiques, avaient envahi les Alpes. Gibbon partit pour l'Angleterre par la route d'Allemagne, qui était seule accessible, quoique en partie troublée par la guerre. Ce voyage long et difficile altéra sa santé. Il mourut à Londres le 16 janvier 1794.

(1) Il arrivait souvent, en effet, à lord North de s'endormir au parlement, pendant que les débats sur son administration étaient le plus animés.

L'ABBAYE D'ORVAL.

L'abbaye d'Orval, en latin *Aurea vallis*, située dans le comté de Chini, au milieu des bois, à deux lieues de Montmédy et à six de Sedan, fut fondée en 1070 par des moines bénédictins calabrais, qui étaient venus prêcher la foi en Allemagne du temps de l'empereur Henri IV. Errant de province en province, ils arrivèrent au duché de Luxembourg, et ayant trouvé à son entrée un vallon agréable et solitaire, ils résolurent d'y bâtir un petit monastère. Le comte de Chini, qui était le propriétaire de ce vallon, leur donna la permission de s'y établir. Ils bâtirent d'abord une chapelle sous l'invocation de Marie, et ensuite un monastère qu'ils nommèrent *Or-val*, à cause de la beauté de la vallée. Ils y vécurent en se nourrissant des légumes qu'ils plantèrent et semèrent.

Suivant une tradition, Mathilde, veuve de Godefroy le Bossu, duc de la Basse-Lorraine, ayant perdu son fils unique noyé dans la rivière de Semoi, vint un jour chercher des consolations au monastère d'Orval. En sortant, elle s'arrêta près d'une petite fontaine qui était à peu de distance. L'eau claire et fraîche lui donna la tentation d'y baigner ses mains. Un anneau d'or glissa de son doigt, tomba au fond de la source et disparut. Mathilde demeura consternée; son mari lui avait laissé

cet anneau comme un gage de son amitié. Elle s'agenouilla et fit vœu que si elle le retrouvait elle élèverait une grande et vaste église en l'honneur de la Vierge, à la place de la petite chapelle construite par les moines. Au même instant la bague reparut et monta d'elle-même à la surface de l'eau. Mathilde accomploit son vœu. Cependant les religieux calabrais, rappelés par leur abbé, laissèrent inachevés les nouveaux bâtiments. Ce furent des chanoines de Trèves qui prirent alors possession du monastère et qui terminèrent l'édification de l'église. Dans la suite, le désordre s'étant introduit parmi ces chanoines, ils furent remplacés par des moines de Cîteaux, et plus tard, en 1131, par sept religieux de Saint-Bernard, envoyés de l'abbaye de Trois-Fontaines, au diocèse de Langres. Constantin en fut le premier abbé, et il y en avait eu déjà trente-huit, lorsque dom Bernard de Montgailard, bien connu en France, au temps de la Ligue, sous le nom du *petit Feuillant*, leur succéda en 1605.

Un chanoine de l'église de Paris, l'abbé Châtelain, qui visita l'abbaye d'Orval en 1682, a laissé une relation de cette visite insérée par de Villefore, dans son *Histoire des Pères d'Occident* :

» Nous arrivâmes, dit-il, bien tard à Orval, qui est hors de France, dans le Luxembourg et le diocèse de Trèves.



Ruines de l'abbaye d'Orval.

C'est une abbaye de l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux, située dans la forêt des Ardennes, l'ancienne *Hercinia*. On y vit comme à la Trappe, hors qu'on y mange ou plutôt qu'on y présente du poisson quand on pêche; mais aussi on y suit la règle de saint Benoît plus à la lettre, et l'on n'y mange en carême que le soir, sans dire vêpres le matin.

« ... Je vis dans le jardin d'un des anciens religieux un saint Denis de bois peint portant sa tête, et qui jette de l'eau par le haut de sa gorge; et là tous les instruments de la Passion sont en bois. Sur une terre qui est dans le jardin est une pe-

tite église d'une fort belle architecture du temps de Henri II, avec un jubé et des orgues peintes. Les religieux y viennent dire la messe le jour de la Dédicace. Un ermite couche et travaille auprès. Plus haut il y a une autre petite chapelle de structure gothique, près de laquelle est la porte du parc où il y a de grandes allées tirées au cordeau, et dont quelques-unes ont des contre-allées. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

LA NUIT, PAR LE CORRÉGE.



ARMSTRONG.

Galerie de Dresde. — La Nuit ou la Nativité, par le Corrège. — Hauteur, 2^m,95; largeur, 2^m,17. — Peinture sur bois.

« La Nuit du Corrège, dit madame de Staël, est, après la Vierge de Raphaël (la Vierge de Saint-Sixte), le plus beau chef-d'œuvre de la galerie de Dresde. On a représenté bien souvent l'Adoration des bergers; mais comme la nouveauté du sujet n'est presque pour rien dans le plaisir que cause la peinture, il suffit de la manière dont le tableau du Corrège est conçu pour l'admirer. C'est au milieu de la nuit que l'enfant, sur les genoux de sa mère, reçoit les hommages des

pâtres étonnés. La lumière, qui part de la sainte auréole dont sa tête est entourée, a quelque chose de sublime; les personnages placés dans le fond du tableau, et loin de l'Enfant divin, sont encore dans les ténèbres, et l'on dirait que cette obscurité est l'emblème de la vie humaine, avant que la révélation l'eût éclairée. »

Raphaël Mengs, qui a écrit une biographie du Corrège, s'exprime en ces termes sur le tableau de la Nuit : « C'est

un de ces ouvrages qui remuent l'âme de tous ceux qui le voient, mais principalement des vrais connaisseurs. La composition en est simple, mais cache un art singulier en faisant apercevoir, dans un petit espace, un fort grand site avec un paysage où l'aurore commence à poindre. Dans le lointain, il y a quelques bergers que l'on distingue à peine, et entre eux et la Vierge est placé saint Joseph occupé à faire avancer l'âne qui sert à agrandir le site en faisant voir la distance qu'il y a d'un côté à la Vierge, et de l'autre jusqu'aux bergers. Le Corrège a donné une position inclinée à la tête de la Vierge pour éviter que la lumière qui vient d'en haut ne produisît de l'ombre sur la partie supérieure, ce qui aurait nui à la beauté de la physionomie. Il n'a montré qu'à demi le visage d'un vieux berger placé sur le premier plan, en mettant devant lui un autre berger plus jeune et d'une physionomie agréable, lequel, avec un mouvement plein d'allégresse, semble parler à l'autre de l'événement qui fait le sujet du tableau. Une bergère, qui tient une corbeille où il y a deux pigeons, exprime l'admiration que lui inspire l'Enfant divin qu'elle ne peut quitter, tandis que d'une main elle se couvre le visage pour se garantir de la splendeur qui rayonne de la tête du Christ. Dans la partie supérieure du tableau, du côté opposé à la Vierge, il y a une gloire avec des anges également éclairés par l'enfant; c'est là que le Corrège a mis la seconde lumière; les ombres y sont suaves, comme si c'étaient des reflets, ou comme si elles étaient enveloppées d'une masse de lumière, sans doute pour faire comprendre que ce sont des êtres spirituels. La beauté, la grâce et le fini de ce tableau sont admirables, et toutes les parties en sont exécutées d'une manière différente, selon qu'il convient à chaque chose.

Ce tableau célèbre, commencé en 1522, interrompu par d'autres travaux, ne fut terminé qu'en 1527. Après avoir orné longtemps l'autel de l'une des chapelles de l'église de Saint-Prospère à Reggio, il fut transporté dans la galerie de Modène, et en 1745 il en sortit avec les autres tableaux de cette galerie dont Auguste III, roi de Pologne, fit l'acquisition. Une copie sur toile, par Joseph Nogari, occupa dès lors sa place à Modène, comme précédemment une autre copie lui avait été substituée dans l'église de Saint-Prospère.

Le Corrège avait fait plusieurs copies et esquisses de ce tableau. A Reggio, il y en avait une que l'on ne montrait qu'à la lueur des flambeaux, afin, disait-on, qu'on y vit diverses parties qui ne pouvaient s'apercevoir à la lumière.

On croit que le tableau de la Nuit fut exécuté pour un Modénais nommé Albert Pratonieri. Le chevalier Donzi, préfet de la galerie du duc de Modène, possédait un document dont voici la traduction :

« Par cette note écrite de ma main, moi Albert Pratonieri, j'atteste à chacun que je promets de donner à maître Antoine Corrège, peintre, la somme de 208 livres en vieille monnaie de Reggio, et cela pour le paiement d'un tableau qu'il promet de me faire en toute excellence, représentant la Nativité de notre Seigneur, avec les figures attenantes, selon les mesures et grandeurs conformes au dessin que m'a présenté maître Antoine, et fait de sa main. »

Reggio, 14 octobre 1522.

« Et moi, Antoine Lieto de Corregio, je reconnais avoir reçu, le jour et millésime ci-dessus, ce qui y est stipulé, en signe de quoi j'ai écrit ceci de ma main. »

208 livres de Reggio devaient valoir environ 168 livres de France. Cette somme est peu de chose pour une œuvre si considérable; mais il n'est point certain qu'elle n'ait pas été le prix d'une autre Nativité. A la vérité, les peintures du Corrège, si l'on s'en rapporte à la tradition, ont presque toutes été faiblement rétribuées. Par exemple, tandis que Raphaël avait reçu pour chacune des loges 4 200 écus d'or, le Corrège

n'aurait reçu que 170 écus d'or en monnaie de cuivre pour le paiement des peintures de l'admirable coupole de la cathédrale qu'il exécuta en 1530. Mengs suppose quelque erreur à ce sujet. Il conteste l'opinion généralement admise que le Corrège ait été pauvre et méconnu. Quant à la pauvreté, il oppose une remarque assez singulière : « On ne voit pas, dit-il, dans ses ouvrages les signes d'économie qu'on aperçoit dans ceux des artistes pauvres. Tous ses tableaux sont peints sur de bons panneaux, sur des toiles très-fines, et même sur cuivre, et tous sont finis avec étude et avec soin. Les couleurs dont il se servait sont les meilleures et les plus difficiles à employer. Il faisait entrer avec profusion l'outremer dans les draperies, dans les chairs et dans les sites, et partout fortement empâté, ce qu'on ne voit pas dans les ouvrages d'un autre peintre. Il employait les laques les plus fines, ce qui fait que la couleur s'en est bien conservée jusqu'à nos jours; et ses verts sont si beaux qu'on ne peut rien voir de plus parfait. » Mengs ajoute que le Corrège avait dû recevoir une bonne éducation, et pense, avec le père Orlandi, qu'il avait étudié la philosophie et les mathématiques, ainsi que l'architecture et la sculpture. Il était en relation avec les plus célèbres professeurs de son temps. On remarque dans ses principaux ouvrages un esprit cultivé et poétique. Il paraît incroyable, dit encore Mengs, que le Corrège n'ait pas joui d'une certaine réputation dans sa patrie et dans les provinces voisines, tandis qu'il fut chargé des ouvrages les plus considérables de son temps, par exemple des coupoles de Saint-Jean et de la cathédrale à Parme. Ces grands ouvrages dont l'exécution lui fut confiée, attestent qu'il était regardé comme le meilleur peintre de son pays. Il est à croire aussi que s'il ne s'était point acquis un grand honneur par le premier, on ne l'aurait point chargé de faire le second, pour lequel on aurait cherché un autre peintre, d'autant plus qu'il ne manquait point alors de bons artistes ni à Venise ni dans la Lombardie même (1). On doit rappeler aussi, d'après Vasari, que le duc Frédéric de Mantoue voulant faire présent de deux tableaux à l'empereur Charles-Quint, il pensa au Corrège pour les faire exécuter. Ce peintre devait donc être un artiste fort estimé, puisqu'un prince, amateur des arts, le préféra à Jules Romain qu'il avait à son service; tandis que, d'un autre côté, l'empereur pouvait disposer du talent du Titien.

Ces observations de Mengs paraissent fondées. On aime d'ailleurs à croire que le Corrège ne fut ni méconnu ni réduit à la pauvreté. Et cependant comment expliquer quelques-uns des témoignages contraires, par exemple les paroles touchantes de cette belle lettre qu'Annibal Carrache écrit de Parme à Louis Carrache, son cousin :

« Tout ce que je vois ici me confond. Quelle vérité ! quel coloris ! quelle carnation ! Les beaux enfants ! Ils vivent, ils respirent, ils rient avec tant de grâce et de vérité qu'il faut absolument rire et se réjouir avec eux. J'écris à mon frère pour l'engager à venir me trouver. Qu'il vienne, et qu'il ne me rompe plus la tête de ses beaux discours et de ses dissertations éternelles. Au lieu de perdre notre temps à disputer, ne songeons qu'à saisir la belle manière du Corrège... Mon cœur se brise de douleur quand je pense au sort malheureux de ce pauvre Antoine (le Corrège). Un si grand homme, si toutefois il ne mérite pas d'être appelé un ange, s'élève dans un pays où jamais il ne fut connu, et y finir misérablement ses jours ! Ah ! lui et le Titien feront éternellement mes délices. Ne me vantez plus votre Parmesan. Qu'il y a loin de ce peintre au Corrège ! Celui-ci a tout puisé dans sa tête : ses pensées, ses conceptions sont à lui ; il n'a eu d'autre maître que la nature ; tous les autres recourent

(1) Le Corrège, né en 1494 et mort en 1534, était contemporain de Raphaël, mort en 1520; de Michel-Ange, né en 1474; de Léonard de Vinci, mort en 1519; d'André del Sarte, mort en 1530; en un mot, de tous les plus illustres chefs de la grande génération qui ferme le quinzième siècle et ouvre le seizième.

tantôt au modèle, tantôt aux statues, tantôt aux dessins; ils nous présentent les choses comme elles peuvent être: le Corrège les offre telles qu'elles sont. Je ne sais pas m'expliquer, mais je m'entends. Augustin, mon frère, vous dira cela infiniment mieux que je ne pourrais faire.»

UNE MOUSSE ARBORESCENTE.



Polytrich en arbre. — Moitié de la grandeur naturelle.

Tout le monde connaît les humbles végétaux que les botanistes ont désignés sous le nom de Mousses. Le plus souvent elles couvrent la terre humide d'un tapis de velours qui invite le promeneur à s'asseoir. Quelques-unes parent la nudité des murs et des rochers, et préparent le sol où germeront plus tard de petites plantes annuelles, puis des végétaux vivaces, enfin des arbrisseaux et des arbres. Les Mousses sont à l'avant-garde de l'armée végétale qui attaque et envahit les édifices abandonnés par les hommes et les rochers arides. Une sécheresse constante et des vents violents peuvent seuls empêcher cette conquête de la végétation sur la stérilité.

On voit que les Mousses jouent un rôle important dans l'économie de la nature, puisqu'elles préparent le sol qui doit recevoir des végétaux plus grands; toutefois, elles ne viennent ordinairement qu'à la suite des Lichens, lames membraneuses qui se collent au rocher, mais se nourrissent exclusivement aux dépens de l'atmosphère.

Malgré leur petitesse, les Mousses sont des végétaux d'une structure complète; ils sont pourvus de racines et de feuilles.

Dans la nôtre la tige est évidente, mais dans la plupart des Mousses indigènes elle est peu développée. Ces plantes se propagent au moyen de séminules *b*, contenues dans une urne représentée entière en *f* et *d*, coupée longitudinalement en *h*, *h'*, et transversalement en *i*, *i'*, *i''*. Cette urne est recouverte d'un organe en forme de couvercle *g*, appelé *opercule*, surmonté lui-même d'une coiffe *e*, reste d'un sac extérieur qui enveloppait l'urne à son origine. Après la chute de l'opercule et de la coiffe, les séminules s'échappent de l'urne, se répandent de tous côtés et multiplient l'espèce. En *c*, on voit des organes, appelés *anthéridies* et *paraphyses*, qui représentent les anthères des végétaux supérieurs.

On trouve communément dans nos bois plusieurs espèces du genre *Polytrichum*, qui atteignent environ un décimètre de hauteur. La Mousses que nous figurons ici habite le détroit de Magellan. Sa longueur est double de celle de la figure; c'est la plus grande Mousses connue: de là le nom de *Polytrichum en arbre* (*Polytrichum dendroïdes*) qui lui a été donné par les naturalistes.

CONTRE L'IGNORANCE.

En Suisse, en Norvège, dans une grande partie de l'Allemagne, les parents qui n'instruisent pas eux-mêmes leurs enfants sont tenus de les envoyer à l'école; on condamne les contrevenants soit à l'amende, soit même à la prison, ou bien on les prive de certains droits et avantages.

Le *devoir d'école* existe en Prusse pour les filles comme pour les garçons.

En Autriche, les futurs époux doivent prouver qu'ils ont reçu un certain degré d'instruction, et quiconque emploie un ouvrier qui ne sait ni lire ni écrire, encourt une amende.

Aussi l'enseignement primaire, chez ces différents peuples, est-il plus avancé qu'en France. Par exemple, en l'année 1831, il y avait en Prusse, suivant M. Victor Cousin, un élève sur six habitants, tandis que six ans plus tard, en 1837, la proportion était chez nous d'un élève sur 12,56 habitants (en 1843, date de la dernière statistique, elle était d'un sur 10,90).

L'enseignement primaire est au moins aussi développé qu'en Prusse dans plusieurs cantons suisses, dans le Wurtemberg, dans le pays de Bade, etc.

Que l'exemple de l'étranger nous profite! L'expérience prouve que beaucoup de parents, surtout dans les campagnes, laissent leurs enfants dans l'ignorance, faute de comprendre ce que ceux-ci gagneraient à un peu d'instruction, ou trop souvent pour ne point se priver des petits profits qu'ils retirent du travail de leurs enfants.

On a invoqué, comme objection aux mesures de contrainte en fait d'enseignement, les droits de la puissance paternelle; mais il faut songer aux droits de l'État, dont la force morale et la prospérité matérielle augmentent avec l'instruction générale; il faut songer aussi aux droits de l'enfant qu'il importe de préparer à exercer avec intelligence sa profession future, et de rendre capable de porter dignement un jour le titre de citoyen. Si les parents négligent leur devoir, la loi doit les remplacer pour défendre à la fois l'intérêt public et l'intérêt de l'enfant mineur.

Voici, à ce sujet, deux précédents assez curieux que nous trouvons dans les Mélanges de lord Brougham.

La noblesse de France présenta, en 1582, à Henri III, une pétition tendant à ce que des peines fussent portées contre ceux qui n'enverraient pas leurs enfants à l'école; et, vers le même temps, le parlement d'Écosse, le corps le plus aristocratique peut-être qui ait jamais existé, rendit une loi qui obligeait chacun à envoyer à l'école au moins son fils aîné pour y apprendre la grammaire.

LA PETITE FLEUR.

Légende hollandaise.

Un petit enfant était mort, et l'ange gardien emportait son âme vers le ciel. Déjà ils avaient dépassé la cité opulente, les champs couverts de blés mûrs, les bois où retentissaient les cognés des bûcherons, les canaux sur lesquels glissaient les galiotes chargées, et l'ange n'avait rien regardé ; mais, en arrivant près d'un pauvre village, il suspendit son vol et ses yeux allèrent chercher une ruelle écartée que bordaient des chaumières en ruines. L'herbe y croissait à travers les cailloux, les poteries brisées, la paille humide et les cendres jetées au vent. L'ange regarda longtemps le carrefour abandonné, et apercevant tout à coup, au milieu des débris, une pâle petite fleur éclose sans soleil, il jeta un cri, abaissa son vol, et vint la cueillir.

L'âme du petit trépassé lui demanda pourquoi il s'était arrêté pour une fleur des champs sans parfum et sans beauté. Alors l'ange lui répondit :

— Tu vois, au fond de cette ruelle, une cabane dont le toit s'est écroulé sous les neiges et dont la pluie a lézardé les murailles. Là vivait autrefois un enfant de ton âge que Dieu avait frappé presque dès sa naissance. Lorsqu'il quittait son petit lit de paille en s'appuyant sur des béquilles de saule, il parcourait deux ou trois fois l'étroite ruelle, et c'était tout. Il n'avait jamais vu le soleil que de sa fenêtre. Dès que l'été ramenait ses joyeux rayons, la petite créature affligée venait s'asseoir dans l'auréole de lumière ; il regardait le sang cir-

culer dans ses petites mains et disait : « Je suis mieux. » Jamais il n'avait aperçu la verdure des prés ni le feuillage de la forêt. Seulement, les enfants du voisinage lui apportaient parfois des branches de peuplier qu'il arrangeait en berceau sur son lit. Alors, quand le sommeil fermait ses yeux, il rêvait qu'il était étendu à l'ombre des buissons, que le soleil dansait à travers les feuillées, et que des oiseaux chantaient sans fin aientour. Un jour, la sœur aînée qui prenait soin de lui et qui lui tenait lieu de mère lui apporta une petite fleur des champs avec sa racine. Il la planta dans un vieux pot de terre, et Dieu fit prospérer la plante que soignait une main affaiblie. C'était le jardin de l'enfant malade ; la petite fleur lui représentait les eaux, les prés, les bois, toute la création.

Tant qu'il vécut ses soins ne manquèrent point à l'humble plante. Il lui donnait tout ce que l'étroite fenêtre laissait passer d'air et de soleil ; il l'arrosait chaque soir en prenant congé d'elle jusqu'au lendemain comme d'une amie. Mais quand Dieu rappela à lui l'innocent martyr, sa famille quitta le village, la ruelle fut abandonnée, et la petite fleur tomba au milieu des débris. C'est là que la providence de Dieu l'a conservée, et c'est là que je viens de la cueillir.

— Qui t'a dit tout cela ? demanda l'âme de l'enfant.

— Je le sais, répondit l'ange ; car je suis moi-même le pauvre enfant qui marchait avec des béquilles de saule. Dieu m'a payé mes souffrances de la terre en me donnant les joies du paradis ; mais la félicité d'aujourd'hui ne m'a point fait oublier les modestes bonheurs d'autrefois, et je donnerais la plus belle étoile du ciel que j'habite pour cette pauvre petite fleur des champs.



KARL GIRARDET.

Gravure omise. — *Trois mois sous la neige*, extrait du journal de Louis Lopraz, p. 284. — « Le surlendemain, un hasard leur » fait découvrir un secours d'un autre genre, et qui les remplit de joie. . . . »

ERRATA.

Page 22, col. 2, ligne 4 en remontant. — « Enquête, » lisez « requête. »

Page 40, col. 2, ligne 10. — « Carmes, » lisez « Cavares. »

— Ligne 14. — « Bartelane, » lisez « Bartelasse. »

Page 158, col. 2, ligne 6 en remontant. — « Douanes, » lisez « droits réunis. »

Page 266, col. 1, ligne 21. — « Moore, » lisez « More, »

Page 310, col. 2, ligne 39. — « Trente shellings (8 fr. 35 c.), » lisez « trente shillings (34 fr. 80 c.). »

Page 340, col. 1, ligne 5. — « Duchanet, » lisez « Dechanet. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

- Abbaye d'Orval, 404.
 — St-Victor, à Marseille, 51.
 Abd-el-Kader, fragment du général Duvivier, 23.
 Académie des sciences et Acad. des arts, à Pétersbourg, 323.
 Acier en Europe; Aciéries en France, 37, 98.
 Adieux (les) du guerrier, tableau de Decaisne, 97.
 Aérotone de Ctésibius, 294.
 Agami, 238.
 Albret (Maison d'), 34.
 Algèbre, 373.
 Alpaca, 306.
 Amitié (Symboles de l'), 302.
 Amphores (Grandes), 257.
 Angosciola (Sofonisba), 394.
 Animaux de la N.-Grenade, 239.
 — domestiques, 79, 95, 366.
 Antibes, 167.
 Antiquités assyriennes, 131.
 Appareils hydrauliq., 251, 255.
 Apprentissage, 31, 35.
 Arc de triomphe ou porte d'Aix, à Marseille, 54.
 Architecture (Études d') en France, 169.
 Armée de Charles le Téméraire, 214.
 — sous Louis XI, 213.
 Assaisonnements, 175.
 Assomption d'une sainte, tableau de Mucke, 17.
 Atelier d'un peint. chinois, 113.
 Aurélien, 258.
 Bal à la cour de Henri III, tableau de Jaquet, 345.
 Bannière de Jeanne Darc, 146.
 — royale de France, 199.
 Barberini (le Cardinal), 343.
 Barrière du Trône, 195.
 Bateaux en paille, 113.
 Bateleurs, 392.
 Bâton (le) de sureau, 10.
 Batori (Ét.); sa tombe, 336.
 Beau (le), 79.
 Bélemnites, 119.
 Bénédictité, tableau de Charadin, 161.
 Bethléem, poésie de Herder, 182.
 Boehme, le théosophe, 26.
 Bornéo, 90.
 Bouddha sur le lotus, 72.
 Bouddhisme, 70.
 Bourbons; leurs origines, 33.
 Bourgeois (Marin), 294.
 Bourgmestres distribuant les prix de l'arc, tableau de Vander Helst, 249.
 Branca (Giovani), 254.
 Brougniart (Alex.), 7.
 Buisson (le), tableau de Ruysdael, 193.
 Butler (Samuel) 57.
 Cabinet d'hist. nat., à Saint-Petersbourg, 325.
 Cadenas à combinaisons, 191.
 Cadraou solaire, 383.
 Caire; son nom arabe, 163.
 Calcul avec des jetons, 367.
 — sur les doigts, 230.
 Campo Vaccino, tableau de Claude Lorrain, 281.
 Canard de la Caroline, et Canard à éventail de Chine, 79.
 Cantonniers et ouvriers auxiliaires, 75.
 Caravane, tableau de Chacaton, 89.
 Cariera (Rosalba), 337.
 Cartes géogr. (Bornéo), 92.
 — (Iles Britanniques, Shetland, Feroe et Islande), 184.
 — (Mappemonde de Strabon), 139.
 — (Sahara et Soudane), 309.
 Cascade de Pont-Gibaud, 92.
 — de Terni, 260.
 Cascatelles de Tivoli, 25.
 Casimir le Grand et Casimir Jagellonide; leurs tombes, 288.
 Casette du 16^e siècle, 289.
 Cavernes, 10.
 Ce que l'argent ne peut acheter, 74.
 Cercle français à Rome, 129.
 Cérémonial à Marly, 110.
 Cette, 135.
 Champagne (Ph. de), 353.
 Chanson, par Ruckert, 282.
 Chant des soldats bernois, 338.
 Chape de saint Martin, 199.
 Chapelle Sigismondine, 336.
 Chardin, peintre, 161.
 Charte de Nevers, 313.
 Chasse des oiseaux de mer, dans les Feroes, 43.
 Château de Chambois, 371.
 — de Maisons, 172.
 — de Marly, 105.
 — de Poce, 272.
 — de Richelieu, 173.
 — de Seeberg, 125.
 — de Vaux, 169.
 — (le) et la Chaumière, poésie de madame Lenngrenn, 126.
 Châteaux du 17^e siècle, 169.
 Chenille; son industrie pour attacher sa chrysalide, 243.
 Chique ou Nigua, 239.
 Chironomie, 228.
 Choses (les) inutiles, 118, 125.
 Chrestomathie de Vinet, 82.
 Clarendon en Suisse, 85.
 Classification parallélique des animaux, 177.
 Claude Lorrain, 4, 281.
 Cocarde, 351.
 Collections d'hist. nat., 286.
 Colonies de déportation, 266, 278.
 Colonisation végétale, 183.
 Colones de la barrière du Trône, 195.
 Combats de mer; fragm. du général Duvivier, 103.
 Complainte des matelots anglais, 230.
 Conserit (le), 66.
 Coq gaulois, 304.
 Corrége (le), 405.
 Costume (Histoire du) en France, 211.
 Couleurs nationales, 352.
 Critique, 135.
 Croquis chinois, 116.
 Dactylonomie, 228.
 Danube, 73.
 Débarquement de Cléopâtre, tabl. de Claude Lorrain, 5.
 Delavigne (Casimir), 158.
 Désert (le) dans la montagne, 194.
 Deux (les) haies, 87.
 Deux (les) joueurs, dessin de Meissonier, 357.
 Djinns, 299.
 Dobrzanski (le P.), 255.
 Docteur (Réception d'un) dans l'Université de Paris, 375.
 Dolci (Carlo), 317.
 Domestication et apprivoisement des animaux, 366.
 Domesticité en Angleterre et en France, 15.
 Domestique (Eloge d'un), 39.
 Domestiques (Traité de Swift sur les), 15.
 Dominiquin (Lettres du), 143.
 — (une peinture du), 144.
 Drapeau français, 199, 352.
 Eblis, 299.
 Echiquier circulaire, 314.
 Ecluse (l'), tableau de Turner, 329.
 Ecole des mines, à Saint-Petersbourg, 323.
 Ecoles primaires, 14^e siècle, 99.
 Education d'un père, 185, 194.
 Eglise Saint-Ouen, à Pontaudemer, 185.
 Egra, en Bohême, 99, 123.
 Electre de Sophocle, 28.
 Encollage des dessins et estampes, 274.
 Enée portant son père, groupe de Lepautre, 379.
 Ennui (Contre l'), 318.
 Entre ciel et terre, 17.
 Eolipyles, 252.
 Evangélistes; sculpt., 204.
 Fabrication de l'acier, 37, 98.
 Falkland (îles), 266.
 Famille turque en voyage, tabl. de Chacaton, 217.
 Famine (Port-), 267.
 Féroce (îles), 43, 183.
 Fer; sa fabricat., 348, 364, 377.
 Fers de Suède, 37, 98.
 Fille (la) de l'avocat, 386, 394, 398.
 Fleur de lis, 223, 303.
 Flurance-Rivault, 250.
 Fonderie, 377.
 Fontaine jaillissante, 255.
 Fontaines en Orient, 89.
 Fontana (Lavinia), 394.
 Forgerons, 348, 364, 377.
 Forum, 281.
 Foyers d'affinerie, 364.
 Francs Archers, 211.
 Fratellini (Giovana), 337.
 Fraternité, 335.
 Fromage de Roquefort, 134.
 Funérailles des Arabes, 12.
 Fusil à vent de Bourgeois, 294.
 Galois (Evariste), 227.
 Gang-Roll, 205, 210, 218, 225, 242, 262.
 Gaule et France, 22.
 Gavarnie (Htes-Pyrénées), 117.
 Génie et Djinn, 299.
 Geoffroy Saint-Hilaire en Portugal, 175.
 Géographie ancienne, 138.
 Géologie; écrits publiés en 1845 et 1846, 36.
 Gerhard (le Bon), 274.
 Ghradames, 309.
 Gibbon; ses Mémoires, 151, 197, 201, 258, 302, 390, 402.
 — son portrait-silhouette, 152.
 Gnomon (le), 370, 381.
 Goust (hameau de), 137.
 Grèce tragiq., dessin d'Etex, 28.
 Grottes d'Arcy, 10.
 Guerre (la), 395.
 Habitations du 17^e siècle, 169.
 Hameau (le) du chêne, 93.
 Haut-fourneau, 348.
 Henri III (Fêtes sous), 345.
 Henri IV (Caractère de), 299.
 — (portrait d') enfant, 33.
 Hiver (Poésie de l'), par Topffer, 374.
 Homme; son origine suivant les Amakoua, 269.
 Hommes célèbres (leurs origines), 273, 383.
 Hôtel-de-Ville à Marseille, 52.
 Hôtel Rambouillet, 170.
 Hôtels du 17^e siècle, 169.
 Hudibras, poème de Butler, dessins d'Hogarth, 57, 244, 268.
 Humboldt (Alex. de), 35.
Hydrographie 164
 Ignorance (Contre l'), 407.
 Iles Britanniques, 183.
 — madréporiques, 207.
 Indiens (Nouv.-Grenade), 233.
 Industrie minière, 4, 62.
 Insectivores et rongeurs, 177.
 Insignes militaires et royaux en France, 199, 223, 303, 351.
 Instruction par les joujoux, 19.
 Instruction populaire en France, 407.
 Intelligence; son éloge par un poète persan, 271.
 Islande, 183.
 Ixode, tique ou garapata, 239.
Joujoux 357
 Jardins de Marly, 107.
 — français au 17^e siècle, 174.
 Jean Bart, 220.
 Jetons à calculer, 367.
 Jeux du moyen âge, 314.
 Joujoux (Instruct. par les), 19.
 Journal de l'aïeul, dessin de Charlet, 137.
 Jours (les) passés, poésie de Sargent, 351.
 Jubé de Villemaure, 60.
 Kircher (le P.), 255.
 Lama, 305.
 Lamb; sur son nom, 127.
 Lampes antiques, 340.
 Lampret, 209.
 Langres, 339.
 Larmes silencieuses, poésie de Kærner, 258.
 Laure de Novcs, 292.
 Légat à latere, en France, 342.
 Lepautre (Pierre), 379.
 Lettres d'artistes, 143.
 Leurechon (le P.), 253.
 Liberté morale, 179.
 — (Sur la), par Turgot, 298.
 Ligne droite de la vie, 46.
 Lion, par E. Delacroix, 176.
 Logeurs, 215.
 Los Chonos (archipel de), 278.
 Louis XII (Figure équestre de), 213.
 Machine à vapeur; orig., 250.
 Machines (sur les), 10.
 Madrépores, 207.
 Main de justice, 224.
 Maison (la) où je demeure, 101, 203, 350.
 Maisons de bois aux États-Unis, 247.
 Maitresse de maison, caricature par Cruikshank, 16.
 Malouines (îles), 266.
 Mangeurs (Grands), 250.
 Manioc ou Iuca, 238.
 Mappemonde de Strabon, 139.

- Marbre de Carrare, 135.
 Marché à Rio-Janeiro, 181.
 Marché des herbes, tableau de Metz, 41.
 Marelle, jeu, 315.
 Maréographe, 319.
 Maréomètre, à St-Servan, 320.
 Marie-Antoinette de Bavière, 337.
 Marseille, 49.
 Masr (le Caire), 163.
 Matamore (le), 121.
 Mathésius (sur), 43.
 Médaille ital sur Louis XIII, 304.
 Médailles; erreurs, 46.
 Médecin (le) de campagne, 321.
 Meister (Jacques-Henri), 318.
 Mémoire (Sur la), 318.
 Ménage égyptien; dépense, 203.
 Mérites (Tarif des) et des fautes dans la secte des Tao-ssé, 359, 375.
 Mersenne (le P.), 103.
 Metz (Gabriel), 41.
 Mines de France, 4, 62.
 Mirame, tragédie du cardinal de Richelieu, 32.
 Mitre du card. de Lorraine, 360.
 Mômât Mahâ, 385.
 Monde de Strabon, 138.
 Monnaies; effet du frai, 270.
 — des 2^e et 3^e races, 46.
 — gauloises, 303.
 Mont-Dore, 157.
 Montagnes (chaînes de), hauteurs, fougères, etc., 127.
 Montpélier, 241.
 Monuments (Age des), 367.
 — funéraires de l'Asie Mineure, 219.
 — des rois de Pologne, 287, 335.
 Moret, 231.
 Mousse arborescente, 407.
 Musée assyrien (Louvre), 133.
 — d'Alençon, 204.
 — de l'Académie des sciences, à Pétersbourg, 323.
 Naturalisation en France de l'Poë du Canada et de l'Poë d'Égypte, 24.
 — du lama, 305.
 Navarre (Royaume de), 34.
 Nevers, 313.
 Newton; épisode biogr., 162.
 Newton enfant, 370, 381.
 Ninive, 132.
 Nouvelle-Grenade, 233.
 — Zélande, 278.
 Noyau (le), 87.
 Nuit (la), tabl. du Corrège, 405.
 Numismatique; erreurs, 46.
 O douce Mère! poésie de Ruckert, 299.
 Odomètre, 327.
 Oie d'Égypte, 23.
 — du Canada, 23.
 Oiseaux de mer aux Féroé, 43.
 Olivano en Italie, 201.
 Opinion des hommes éclairés; son influence, 135.
 Or et argent; production et valeur à différentes époq., 270.
 Orfèverie; 16^e et 17^e siècle, 36.
 Oriflamme, 199.
 Ouchy, près Lansanne, 84.
 Ouvrier (Hist. d'un), 31, 35.
 Ouvrières en dentelles (Erzgebirg), 246.
 Ouvriers allemands, 182.
 Palmiers (Nouv.-Grenade), 238.
 Panfin (cabrioles du), 19.
 Papigno (village de), 260.
 Paresse, 78.
 Partie de plaisir sur le lac, caricature, par Topffer, 312.
 Patagonie occidentale, 267.
 Paye du soldat romain, 342.
 Paysage par Pillemeut, 297.
 — par Turner, 265.
 Paysanne allant au marché, d'après Coibould, 9.
 Pédonètre, 327.
 Peintres (portr. de femmes); galerie de Florence, 337, 393.
 Peinture en Chine, 113.
 Pensées. — Addison, 175. Anquetil-Duperron, 246. Aristote, 123. Bonstetten; 279. Charron, 23. Condorcet, 218, 287. Debréyne, 250. De Maistre, 90. Destutt-Tracy, 402. Dickens, 127, 190. Diderot, 175. Epictète, 306, 383. Franklin, 166. Frédéric II, 128. G. G., 168. Geiler, 79. Grün, 87. La Bruyère, 158. Laplace, 135. L'Hospital, 386. Livre des Proverbes, 231. Mare-Aurèle, 375. Massieu, 402. Maximes arabes, 294. Meister, 318. Montaigne, 195. Mme Necker de Saussure, 279. Nicole, 222. Petit-Senn, 192, 243, 342. Plutarque, 335. Proverbe persan, 66. Richelieu, 46, 131. Rousseau, 362, 386. Ruckert, 383. Say, 347. Turgot, 298. ***, 46, 55, 131, 135, 263, 306.
 Percy (Henry) et son épouse, fragm. de Shakspeare, 97.
 Perfectibilité; témoignage de saint Thomas, 150.
 Petit-Bijou et Innocence, 7.
 Petite (la) fleur, 408.
 Pétrarque, 46.
 Pétrole et naphte, 150.
 Phocion, tabl. de Poissin, 145.
 Pierre I^{er} à Paris, 32.
 Pillemeut (Jean), 297.
 Pilons mis par la vapeur, 254.
 Plage du Prado, à Marseille, 54.
 Plantes; Nouv.-Grenade, 237.
 Plomb de chasse, 122.
 Pocé, près d'Amboise, 272.
 Pont d'Egra, 124.
 Pont-Gibaud, 92.
 Port du 16^e siècle, à Sens, 96.
 Port-Vendres, 383.
 Poste aux pigeons en Orient, 326.
 Poupée (la) merveilleuse, 397.
 Précepte (un) de La Fontaine, 146, 151.
 Précepteur (le) sans le savoir, 330, 345.
 Prière d'une femme arabe, 12.
 Prières indiennes, 317.
 Princes, écuyer et varlet, 212.
 Prisons au 17^e siècle, 153.
 Prix de la journée de travail des cantonniers, 75.
 — des bêtes de somme et de trait, 76.
 Promenade à Tivoli, 25.
 Psaumie de la vie, par Longfellow, 222.
 Pythéas, géographe, 227.
 Python-à deux raies, 331.
 Rambouillet (la Marquise de), 170.
 Raphaël; portrait de sa mère, 273.
 Réamur, 38.
 Religion de Bouddha, 70.
 Représentation dramatique à Amsterdam en 1645, 327.
 Respiration, 127.
 Retour du soldat suisse, 1.
 Richesse minière de la France, 4, 62.
 Richier (Ligier), 388.
 Richter (Jean-Paul), 55.
 Rio de la Plata, 284.
 Rio-Janeiro, 181.
 Rocou ou Achioté, 238.
 Roi (le) des hivers, 69.
 Rois de Pologne, 287, 335.
 Rongeurs et insectivores, 177.
 Roquefort, 134.
 Ruysdaël, 193.
 Sahara, 308.
 Saint-Esprit (Landes), 279.
 Saint-Pierre de Rome; statues de la terrasse, 225.
 Salle de spectacle sous Louis XIII, 293.
 — des Ancêtres de Thoutmès III, 163.
 Salomon de Caus, 250.
 Sanglier, symbole, 199, 303.
 Saône, Seine et Shannon, 327.
 Sapiu (le); poésie de Kærner, 199.
 — pétrifié, 325.
 Sarcophage de l'Asie Mineure, 220.
 Sautriaut (le jout du), 21.
 Sceaux des Capétiens, 223.
 — des Carlovingiens, 200.
 Scène villageoise, tableau de Lancret, 209.
 Sceptre, 224.
 Schott (le P.), 255.
 Sciences physiques; vocation, 335.
 — leur étude, 87.
 Secret (un) de médecin, 2, 13, 17, 30.
 Seine; ses sources, 143.
 — Shannon et Saône, 327.
 Sépulture de l'église de Saint-Mihiel, 389.
 — de Saint-Jean de Chaumont, 276.
 Sépulture d'un Indien, 38.
 Serrures à combinaisons, 191.
 Shannon, Seine et Saône, 327.
 Shetland (îles), 183.
 Siries (Violante-Beatrice), 393.
 Signaux des Gaulois, 190.
 Sobieski; sa tombe, 336.
 Soldat (le) de la Loire, par Charlet, 76.
 Soleil (le) et la Lune, poésie de Ruckert, 339.
 Sommeil; hygiène, 130.
 Source (la) d'eau vive, 174.
 Souris (Promenades de la), 20.
 Statuaire du moyen âge, 276.
 Sirtout florentin, 37.
 Symboles de l'autorité en France, 199, 223, 303, 351.
 Tablette de Trajan, sur e Da-nube, 73.
 Tâche (la), 369.
 Taches d'encre; moyen de les enlever, 347.
 Tactique navale, 187.
 Tadj (le), sépulture hindou, 385, 398.
 Tapioca, 238.
 Tapir des Cordillères, 234.
 Tawai-Poçnamou, 278.
 Terrasse de la façade de Saint-Pierre de Rome, 225.
 Théâtres (anciens) de Paris, 292, 332.
 — antiques, 292.
 Thèbes; ses ruines, 164.
 Théophraste, 27.
 Thoutmès III, 163.
 Thoutmoséum, 163.
 Tintoretta (la), 393.
 Tivoli, 25.
 Tombeau de la princesse Désirée, 385.
 Tombeaux des rois de Pologne, 287, 335.
 Tou (Bou), 318.
 Tonneau de Diogène, 88.
 Tou'on le port, 263.
 Tour de la Madeleine, à Verneuil, 361.
 Traite des nègres; son origine suivant les Amakoua, 269.
 Traité (Petit) sur les petites vérolas, 6.
 Triomphe d'Aurélien, 258.
 Trois mois sous la neige, 282, 289, 297, 408.
 Trompette (le); 357, 362.
 Tuileries (Scène du jardin des), en 1750, 381.
 Tures en voyage, 217.
 Université de Paris, 375.
 Uruguay (Républ. de l'), 284.
 Vaisseau d'Antoine à Actium, 156.
 Vander-Helst, 249.
 Vases conservés à la manufacture de Sèvres, 257.
 Vassili Ostrow, à Pétersbourg, 323.
 Vandois au 15^e siècle, 166.
 Vengeance, 99.
 Venise, 64.
 Verneuil (Eure), 361.
 Victimes et martyrs, 95.
 Vieilles (les) babouches d'Abou Cassem, 42.
 Viète (François), 372.
 Vigogne, 306.
 Villâ Mécènes, 25.
 Villemarec, 60.
 Villeneuve-lès-Avignon, 40.
 Vinet (Alex-Rodolphe), 81.
 Vismiovieckj; sa tombe, 336.
 Viviers (Ardèche), 65.
 Vladislav-Bref; sa tombe, 288.
 Voyage dans la Nouvelle-Grenade, 233.
 — dans le Sahara, 308.
 Voyages de Pythéas, 227.
 Voyageur (le) et le Meudiant, 306.
 Wilhem (Rocquillon dit), 307.
 Worcester (le Marquis de), 256.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

PEINTURE; DESSIN; GRAVURE.

Le Corrège : la Nuit ou la Nativité (Musée de Dresde), 405. Poussin : tableaux sur Phocion, 145. Le Dominiquin : une peinture, 144. Dolci : une tête, 348. Portraits de femmes peintes, (galerie de Florence), 337, 393. Portrait supposé de la mère de Raphaël (Musée de Naples), 273; — de Henri IV enfant (cabinet de M. de Vigny), 33. Bannière de Jeanne Darc, 148. Lancret : Scène villageoise, 209. Chardin : le Bénédicte, 161. Turner : Paysage, 265; l'Écluse, 329. Corbould : Paysanne allant au marché, 9. Mücke : Assomptin d'une sainte, 17.

Peinture en Chine; atelier d'un peintre, 113. Croquis chinois, 116. Bouddha sur le lotus, 72.

Musée du Louvre. — Claude Lorrain : Débarquement de Cléopâtre, 5; Campo Vaccino, 281. Janet : Bal à la cour de Henri III, 345. Philippe de Champaigne : son Portrait, 353. Pillement : Paysage, 297. Ruyssdael : le Buisson, 193. Metz : le Marché aux herbes, 41. Vander-Helst : Bourgmestres distribuant les prix de l'arc, 249.

Musées des départements. — Musée d'Avignon : portrait de Laure de Noves, 292. Musée d'Alençon, 204.

Salon de 1848. — E. Girardet : Retour du soldat suisse, 1. Decaisne : les Adieux, 97. Châcaton : Caravane arabe, 89; Famille turque en voyage, 217. E. Delacroix : Lion, 176.

Miniatures anciennes. — Figure équestre de Louis XII, 215. Une Vandoise, 166.

Eстамpes et dessins. — Djinn, 299. Bosse : Intérieur d'une prison, 153; le Matamore, 121. Chauveau : Salle de spectacle sous Louis XIII, 293. Della Bella, dit La Belle : Scène de Mirame, 333. Vander-Venne : Bateleurs, 392. Hogarth : Illustrations d'Hudibras, 57, 245, 268. Silhouette de Gibbon, 152. Topffer : Partie de plaisir sur le lac, 312. Cruikshank : Maîtresse de maison, 16. Gavarni : la Guerre, 396; un Buteur, 69. Etxe : Electre, 28. Charlet : le Soldat de la Loire, 76; Journal de l'aïeul, 137. Meissonier : deux Joueurs, 357.

Encollage des estampes et dessins, 274. Moyen d'enlever les taches d'encre sur les estampes, 347.

SCULPTURE; CISELURES; CÉRAMIQUE.

Vaisseau d'Autoine à Actium, 156. Saint-Pierre de Rome : statues de la terrasse, 225. Statuaire au moyen âge; sépulture de Saint-Jean-de-Chaumont, 276. Richier : sépulture de l'église de Saint-Mihiel, 389. Monuments funéraires des rois de Pologne, 287, 335. Monuments funéraires de l'Asie Mineure, 219. Jubé de Villemaire, 60.

David, d'Angers : statue de Jean Bart, 221; buste de Casimir Delavigne, 160; médaillon de Brongniart, 8; — de Wilhem, 308.

Musée des antiques au Louvre. — Sarcophage de l'Asie Mineure, 220

Musée assyrien, au Louvre. — Sa fondation; sculpture d'une salle, 133.

Musée d'Alençon. — Les Évangélistes, 204.

Jardin des Tuileries. — Lepautre : Énée portant son père, 379. Sceaux des Carolingiens, 200; — des Capétiens, 223. Monnaies gauloises, 303. Monnaies des 2^e et 3^e races, 46. Médaille italienne touchant Louis XIII, 304. Médaille sur l'ambassade du Cardinal Barberini, 343. Lampes antiques, 340. Orfèvrerie aux 16^e et 17^e siècles : Surtout florentin, 36; Cassette du 16^e siècle, par Bernardi, 289. Miire du cardinal de Lorraine, 360.

Collection des produits de la céramique, à Sèvres. — Graudes amphores; choix de vases, 257.

Tonneau de Diogéne; sépulture d'un Indien coroados, 88.

ARCHITECTURE.

Le Thoutmoséum, à Thèbes; la Salle des ancêtres de Thoutmès III, 163. Théâtres antiques, 292. Tablette de Trajan sur le Danube, 73. Monuments funèbres de l'Asie Mineure, 219. Le Todj, mausolée hindou, 335, 398. Pont-Audemer, église Saint-Onen, 185. Marseille, abbaye Saint-Victor, 51. Rome, terrasse de la façade de Saint-Pierre, 225. Verneuil, tour de la Madeleine, 361. Cathédrale de Cracovie, tombeaux des rois de Pologne, 287, 335. Sens, porte du 16^e siècle, 96. Marseille, porte d'Aix, 54. Château de Seeburg, 125; — de Marly, 105; — de Pocé, 272; — de Chambois, 371.

Hôtel-de-Ville de Marseille, 52. Pétersbourg, palais de l'Académie des sciences et de celle des arts, 323, 324. Salle de spectacle sous Louis XIII, 293. Colonnes de la barrière du Trône, 195. Pont d'Egra, 124. Marcômetre à Saint-Servan, 320. Maisons de bois aux États-Unis, 247.

Age des monuments, 367.

Études d'architecture en France. — 17^e siècle : Habitations, et bôtels, 169; Hôtel Rambouillet, 170; Châteaux et habitations de campagne, 172; Château de Maisons, château de Richelieu, 173. Jardins français, 174.

LITTÉRATURE ET MORALE.

Butler : Hudibras, 57, 244, 268. Shakspeare : Adieux d'Henry Percy à son épouse, 97. Longfellow : le Psaume de la vie, 222. Mad. Lemgrem : le Château et la Chaumière, 126. Sargent : les Jours passés, 351. Ruckert : O douce mère ! 299; Chanson, 282; le Soleil et la Lune, 339. Krumacher : le Bâton de sureau, 10. Kärner : le Sapin, 199; Larmes silencieuses, 258. Herder : Bethléem, 182. Chant des soldats bernois, 338. Complainte des matelots anglais, 230. Prière d'une femme arabe, 12. Prières indiennes, 347. La Petite fleur, légende hollandaise, 408.

Vinot : Chrestomachie, 82. Swift : Traité sur les domestiques, 15. Roberti : Petit traité sur les petites vertus, 6. Mémoires de Gibbon, 151, 197, 201, 258, 302, 390, 402.

La guerre, 395. Fraternité, 335. Perfectibilité, témoignage de saint Thomas, 150. Liberté morale, 179. Sur la liberté, fragment de Turgot, 298. Influence de l'opinion des hommes éclairés; de la critique, 135. Théosophes, 27. Éloge de l'intelligence, par un poète persan, 271. Le Beau, 79. Mémoire, 318. Ligne droite de la vie, 46. Paresse, 78. Ennuï, 318. Bon ton, 318. Entre ciel et terre, 17. Topffer : poésie de l'hiver, 374. Les Joueurs, 357. La tâche, 369. Combats de mer, fragm. du général Duvivier, 103.

Voy. à la table alphabétique, Pensées.

Théâtre. — Théâtres antiques, 292. Electre de Sophocle, 28. Anciens théâtres de Paris, 292, 332. Mirame, tragédie du cardinal de Richelieu, 332. Le Matamore, 121. Représentation théâtrale à Amsterdam, en 1645, 327.

Nouvelles, contes, apologues. — Un Secret de médecin, 2, 13, 17, 30. Un Précepte de La Fontaine, 146, 154. Les Choses inutiles, 118, 125. Ce que l'argent ne peut acheter, 74. Gang-Roll, 205, 210, 218, 225, 242, 262. Le Précepteur sans le savoir, 330, 345. La Fille de l'avocat, 386, 394, 398. Éducation d'un père, 185, 194. Le Trompette, 357, 362. Le Conscrit, 66. Le Gnomon, 370, 381. Trois mois sous la neige, 282, 289, 297, 408. La Poupée merveilleuse, 397. Le bon Gerhard, 274. Les Vieilles babouches d'Abou-Cassen, 42. Le Médecin de campagne, 321. Le Voyageur et le Mendiant, 306. La Source d'eau vive, 174. Retour du soldat suisse, 1. Le Roi des buveurs, 69. Le Soldat de la Loire, 76. Le Hameau du Chêne, 93. Les Deux haies, 87. Les Bateleurs, 392. Le Noyau, 87.

Philologie. — Nom arabe de la ville du Caire, 163. Gaule et France, 22. Seine, Shannon et Saône, 327. Calcul, 368. Génie et Djinn, 299. Victimes et Martyrs, 95. Domestication et apprivoisement des animaux, 366.

ETHNOLOGIE.

Mœurs; coutumes; costumes. — Signaux des Gaulois, 190. Indiens de la Nouvelle-Grenade, 223. Fontaines en Orient, 89. Turcs en voyage, 217. Funérailles des Arabes, 12. Dépense d'un ménage égyptien, 203. Habitants de Ghradamès, 309. Bateaux en paille au Pérou, 113. Sépulture d'un Indien Coroados, 88. Marchands à Rio-Janeiro, 181. Chasse des oiseaux de mer aux Feroe, 43. Ouvriers allemands, 182. Ouvrières en dentelles (Erzgebirg), 246. Forgerons français, 348, 364, 377. Cantonniers et ouvriers auxiliaires en France, 75.

Prince; écuyer; valet, 212. Fêtes sous Henri III, 345. Cérémonial de la cour, à Marly, 110. Scène du jardin des Tuileries au 18^e siècle, 381. Hist. du costume en France, régnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII, 211.

Croyances. — Bouddhisme, 70. Tarif des mérites et des fautes dans la secte des Tao-Ssé, 359, 375. Eblis; Djuns, 299. Prières indiennes, 347. Origine de l'homme et de la traite des nègres, suivant les Amakona, 269.

Insignes et symboles. — Symboles de l'amitié chez les anciens, 302. Symboles de l'autorité publique et insignes militaires en France, 199, 223, 303, 351. Sanglier gaulois, 199, 303. Chape de saint Martin; oriflamme; bannière royale, 199. Drapaux, 199, 352. Sceaux des Carolingiens, 200. Sceaux des Capétiens, 223. Sceptre; main de justice, 224. Fleur de lis, 223, 203. Coq gaulois, 304. Cocarde, 351. Couleurs nationales, 352. Bannière de Jeanne Darc, 146.

LÉGISLATION; INSTITUTIONS.

Charte de Nevers, 313. Université de Paris, réception d'un docteur, 375. Écoles primaires en France au quatorzième siècle,

99. Pri-ous aux 16^e et 17^e siècles, 153. Colonies de déportation, 266, 278. Mesure législative contre l'ignorance, 407. Hameau de Goust, 137. Poste aux pigeons en Orient, 326. Signaux des Gaulois, 190. Paye du soldat romain, 342. Armée française sous Louis XI et Louis XII, 213, 214. Francs archers, 211. Armée de Charles le Téméraire, 214. École des mines, Académie des sciences, Cabinet d'histoire naturelle, Académie des arts, à Pétersbourg, 323. Cercle français, à Rome, 129. Musée assyrien, au Louvre, 133.

HISTOIRE.

Découverte des ruines de Ninive, 131. Triomphe d'Aurélien, 258. Paye du soldat romain, 342. Petit-Bijou et Innocence, 7. Origines de la maison de Bourbon, 33. Maison d'Albret; royaume de Navarre, 34. Gaule et France, 22. Légat à *latere* en France, 312. Vaudois au 15^e siècle, 166. Production et valeur relatives de l'or et de l'argent à différentes époques, 270.

Voy. *Biographie et Géographie*.

BIOGRAPHIE.

Thoutmès III, 163. Aurélien, 258. Môm-taz Mahal, 385. Henri III, 345. Henri IV, 33, 299. Cardinal Barberini, 343. Vladislav le Bref, 288. Sobieski; Visnioviecki, 336. Jean Bart, 220. La marquise de Rambouillet, 170.

Pythéas, 227. Gibbon, 151, 197, 201, 258, 302, 390, 402. Meister, 318. Bœhme, 26.

Le P. Mersenne, 103. Newton, 162. Newton enfant, 370, 381. Mathéus, 53. Plurancie-Rivault; Salomon de Caus, 250. Le P. Leurechon, 253. Giovanni Branca, 254. Le P. Scott; le P. Kircher; le P. Dobrzanski, 255. Worcester, 256. Marin Bourgeois, 294. Viète, 372. Réanmur, 38.

Pétrarque, 46. Samuel Butler, 57.

Le Corrège, 405. Le Dominiquin, 143. Dolci, 347. Marie-Antoinette de Bavière; Giovana Fratellini; Rosalba Cariera, 337. La Tintoretta; Violante-Beatrice Siries, 393. Sofonisba Angosciola; Lavinia Fontana, 394. Philippe de Champagne, 353. Claude Lorrain, 4, 281. Ruysdael, 193. Metz, 41. Vander-Helst, 249. Chardin, 161. Lancret, 209. Pillement, 297. Richier, 388. Lepautre, 379.

Origines des hommes célèbres, 273, 383. Tonneau de Dion-gène, 88. Histoire d'un jeune ouvrier, 31, 35. Trois mois sous la neige, 282, 289, 297, 408. Éloge funèbre d'un domestique, 39.

Biographie contemporaine. — Fragment du général Duvivier sur Abd-el-Kader, 23. Jean-Paul Richter, 55. Vinet, 81. Humboldt, 35. Geoffroy Saint-Hilaire en Portugal, 175. Brongniart, 7. Évariste Galois, 227. Lamb, 127. Casimir Delavigne, 158. Boeuvillon dit Wilhelm, 307.

GÉOGRAPHIE.

DESCRIPTION, HISTOIRE, COMMERCE, INDUSTRIE, ETC.,
DE PAYS ET DE VILLES.

Monde de Strabon, 138. Bornéo, 90. Iles Féroé, 43, 183; — Shetland; — Britanniques; Islande, 183. Les Malouines, 266. Port-Famine; Patagonie occidentale, 267. Archipel de los Chonos; Tawai-Poenamou; Nouvelle-Zélande, 278. République de l'Uruguay, 284.

Ruines de Ninive, 132. Ruines de Thèbes, 164. Venise, 64. Rome: le Forum, 281; Tivoli, les Cascatelles, villa Mécènes, 25. Olevano, 201. Papigno; Cascade de Terni, 260. Pétersbourg: le Vassili-Ostrow, 323. Egra, 99, 123. Ouchy; Clarens, 84. Rio-Janeiro, 181. Ghadamès, dans le Sahara, 308.

Danube, 73. Shannon, 327. Rio de la Plata, 284. Marseille, 49; la plage du Prado, 54. Montpellier, 241. Cette, 135. Toulon, 263. Port-Vendres, 383. Antibes, 167. Viviers, 65. Saint-Esprit, 279. Villeneuve-lès-Avignon, 40. Nevers, 313. Langres, 339. Pont-Gibaud; la Cascade, 92. Moret, 231. Roquefort, 134. Verneuil, 361. Villemaure, 60. Pocé, 272. Le hameau de Goust, 137. Jardins de Marly, 107.

Richesse minière de la France, 44, 62. Grottes d'Arcy, 10. Mont Dore, 157. Gavarnie, 117. Sources de la Seine, 143. Seine, Shannon et Saône, 327.

Iles madréporiques, 207. Hauteurs, longueurs, directions des chaînes de montagnes, 127.

Voyages de Pythéas, 227. Voyage de M. Richardson dans le

Sahara, 308. Voyage de M. Delattre dans la Nouvelle-Grenade, 233. Le Désert dans la montagne, 194.

INDUSTRIE.

Industrie minière chez différents peuples, 4, 62. Fabrication de l'acier en Europe; aciéries françaises, 37, 98. Fabrication du fer, 348, 364, 377. Production et valeur relatives de l'or et de l'argent à différentes époques, 270. Fabrication du plomb de chasse, 122. Bateaux en paille, au Pérou, 113. Fromage de Roquefort, 134.

Apprentissage, 31, 35. Ouvriers allemands; salaires, 182. Ouvrières en dentelles (Erzgebirg), 246. Logeurs, 215. Prix de la journée de travail, en France, des cantonniers et ouvriers auxiliaires, 75; — des bêtes de somme et de trait, 76.

MÉCANIQUE.

Sur les machines, 10. Origines de la machine à vapeur, 250. Appareil pour élever l'eau, 251, 255. Éolipyles, 252. Pilon mus par la vapeur, 254. Fontaine jaillissante, 255. Aérotonne de Ctesibius; Fusil à vent de Bourgeois, 294. Maréographe, 319. Odomètre, pedomètre, 327. Lampes antiques, 340. Serrures et cadenas à combinaisons, 191. Cabrioles du pantin, 19; Promenades de la souris, 20; le Sautriaud, 21.

ZOOLOGIE; BOTANIQUE.

Tapir des Cordillères, 234. Lama; sa naturalisation en France, 305. Alpaca, Vigogne, 306. Oie du Canada, Oie d'Égypte; leur naturalisation en France, 23. Canard de la Caroline, Canard à éventail de la Chine; leur naturalisation, 59. Agami, 238. Oiseaux de mer aux Féroé, 43. Poste aux pigeons en Orient, 326. Python à deux raies, 331. Animaux de la Nouvelle-Grenade; Ixode, tique ou garapata; Chique ou nigua, 239. Madrépores, 207. Industrie de la chenille pour attacher sa chrysalide, 243.

Classification parallèle des animaux; Rongeurs et insectivores, 177. Étude des animaux domestiques, 79, 95, 366. Différence entre la domestication et l'approvisionnement, 366.

Colonisation végétale (îles Britanniques, Shetland, Féroé, Islande), 183. Plantes de la Nouvelle-Grenade, 237; Palmiers; Manioc ou iuca; Rocou ou achiote, 238. Mousse arborescente, 407. Respiration végétale, 127.

Sur les collections d'histoire naturelle, 286. Vocation pour l'étude des sciences naturelles, 35. Conseils sur l'étude des sciences physiques ou naturelles, 87.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Agriculture. — Prix de la journée de travail des bêtes de somme et de trait en France, 76.

Anatomie, physiologie, hygiène. — La maison où je demeure, 101, 203, 350. Respiration, 127. Sommeil, 130. Assaisonnements, 175. Grands mangeurs, 250.

Art des jardins. — Jardins italiens, français et anglais, 174.

Astronomie. — Guomon, 370, 381.

Éducation. — Instruction par les joujoux, 19. Vocation pour les sciences naturelles, 35. Conseils sur l'étude des sciences physiques ou naturelles, 87. Contre l'ignorance, 407. — Voy. *Législation; Institutions*.

Géologie, minéralogie. — Age géologique du marbre de Carrare, 135. Iles madréporiques, 207. Sapin pétrifié, 325. Bœlennites, 119. Pétrôle et naphthé, 150. Fers de Suède, 37, 98. Grotte d'Arcy; cavernes, 10. Mines de France, 4, 62.

Jeux. — Instruction par les joujoux; Cabrioles du pantin, 19; Promenades de la souris, 20; le Sautriaud, 21. Échiquier circulaire, 314; Marelle, le Renard et les oies, Jeu des philosophes, 315; Jeux divers au moyen âge, 316.

Marine. — Tactique navale, 187. Combats de mer, fragment du général Duvivier, 103.

Mathématiques. — Chironomie et dactylonomie, 228. Calcul duodécimal sur les doigts, 230. Jetons à calculer, 367. Algèbre, 373.

Numismatique. — Monnaies gauloises, 303. Erreurs ou préjugés à propos des médailles; Monnaies des deuxième et troisième races, 46. Médaille italienne touchant Louis XIII, 304. Médaille sur l'ambassade du cardinal Barberini, 343. Effet du frai sur les monnaies, 270.

GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00132 0759

